This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

B 3 9015 00226 469 8
University of Michigan – BUHR

Digitized by Google

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
611
.M243
P8

Digitized by Google

Digitized by Google

DICTIONNAIRE HISTORIQUE

GÉOGRAPHIQUE ET BIOGRAPHIQUE

DE MAINE-ET-LOIRE

Digitized by Google

ANGERS, IMPRIMERIE P. LACHÈSE, BELLEUVRE ET DOLBEAU, CHAUSSÉE SAINT-PIERRE, 13.

Digitized by Google

DICTIONNAIRE HISTORIQUE

GÉOGRAPHIQUE ET BIOGRAPHIQUE

DE MAINE-ET-LOIRE

PAR M. CÉLESTIN PORT

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
CORRESPONDANT DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DE LA COMMISSION DE TOPOGRAPHIE DES GAULES,
ASSOCIÉ-CORRESPONDANT DES ANTIQUAIRES DE FRANCE,
LICENCIÉ ÈS-LETTRES, OFFICIER D'ACADÉMIE, LAURÉAT DE L'INSTITUT,

ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

TOME DEUXIÈME

PARIS
J.-B. DUMOULIN, Libraire
13, Quai des Augustins.

ANGERS
P. LACHÈSE, BELLEUVRE & DOLBEAU
13, Chaussée Saint-Pierre.

1876

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
high
5-14-37
33809

DICTIONNAIRE HISTORIQUE

GÉOGRAPHIQUE ET BIOGRAPHIQUE

DE MAINE-ET-LOIRE

D

D..... — Je crois pouvoir indiquer ici *Les sacrez parfums de saincte Marie Madeleine sur la France, par le Pélerin de la Saincte-Baume, Angevin* (Angers, P. Avril, 1645, in-8°). — La dédicace à la Madeleine est signée A. D. P., initiales sans doute du prénom, du nom et de la qualité [prêtre] de l'auteur, que l'Approbation qualifie « un certain personnage ».

D..... — *Réconciliation d'un fils avec son père, comédie en 2 actes en vers*, par M. D .. (s. d. [1762], Saumur, de Gouy).

Dabard (*Jean*), paraît être l'auteur d'un traité intercalé entre deux ouvrages étrangers au Mss. 405 et qui a pour titre : *Questiones de sancti Thome de Aquino disputate Parisius de anima*, in-4°, papier, de 3 fol.; le reste du livre est enlevé. — Au bas du premier fol. est écrit : *Iste questiones sunt magistri Johannis Dabardi; et sunt super librum de anima.* — On ne sait rien de l'auteur qui possédait une nombreuse et alors bien rare bibliothèque de philosophie scolastique, à en juger par les huit Mss. de la Bibliothèque d'Angers qui portent sa signature autographe. Ils appartenaient en dernier lieu au couvent de la Baumette et à l'abbaye St-Serge d'Angers. Une note sur l'un d'eux Mss. 313 signé d'*Affichard* (22 octobre 1459) nous apprend seulement qu'il était doyen de la Faculté des Arts en l'Université d'Angers (1454) et curé de Notre-Dame d'Allençon.

Dabardière (la), cl., c^ne de *Cholet*. — *La Daubardière* (Et.-M.).

Dabertus, prieur claustral de St-Serge d'Angers, en fut élu abbé en 1055. Son gouvernement fut des plus heureux pour le monastère et lui valut par don ou par argent nombre de dîmes et de priviléges, de domaines, d'églises, entre autres celles de St-Martin de Beaupréau 1062, de St-Symphorien de Rochefort et de Combrée 1072, d'Huillé 1074, de Miré 1075 et de Rablay. L'obituaire assigne sa mort au 11 avril 1082.

Hauréau. — D. Fournereau, dans la *Rev. des Soc. sav.*, 1870, p. 382. — Mss. 753, f. 65 v°.

Daburon (*D.....*), prieur-curé de la Pélerine a exposé ses idées politiques dans un *Cahier qu'a l'honneur de présenter à l'Assemblée générale de la Province d'Anjou D. Daburon, le 10 mars 1790* (in-8° de 12 p.).

Daburon (*Pierre*), docteur-médecin, reçu à Angers le 21 mars 1566, mari de Claude Bignon, 1574, faisait le service de l'Hôtel-Dieu d'Angers de 1572 à 1579; — est dit défunt en 1585.

Daburon (*Pierre*), fils d'un serrurier, né à Angers le 31 mars 1758, fut élevé au collége de Beaupréau, entra ensuite à Paris chez les Oratoriens, reçut la prêtrise et fut nommé professeur au collége de Tournon à Lyon, où il enseignait alors la théologie. Pendant la Révolution il se réfugia en Italie, d'abord précepteur à Gênes, puis à Rome où le Pape lui assigna une résidence dans un couvent de Pérouse. Il revint dès le Consulat au collége de Lyon où il eut l'honneur d'être un des premiers maîtres d'Ampère. Il y occupait une chaire de mathématiques et administrait la bibliothèque. Il entra dans l'Université, dès sa formation, avec les fonctions d'inspecteur général des études, que la Restauration lui maintint. La Révolution de 1830 le mit à la retraite en lui conservant le titre d'inspecteur honoraire. Il est mort à Paris, où il vivait dans la solitude, le 20 avril 1838, léguant diverses fondations pieuses à l'Hospice, à la fabrique de St-Maurice et au Séminaire d'Angers, aux pauvres de St-Sulpice et aux Frères des Ecoles chrétiennes de Paris, — et sa bibliothèque au collége Stanislas.

Berthe, Mss. 1069, f. 15. — Notes Grille.

Daburon (*Renée-Françoise*), fille de l'avocat François D., née à Angers, meurt âgée de 54 ans, le 14 avril 1785, gouvernante du Bon-Pasteur.

Daburon de Mantelon (*Louis-Auguste*), né le 29 juin 1777, à Angers, nommé conseiller municipal le 2 avril 1811, adjoint au maire en 1813, mourut en fonctions le 4 avril 1814, atteint du typhus dans les hôpitaux encombrés de Saint-Nicolas, qu'il se dévouait à organiser. Grille qui lui a adressé une Epître, publiée seulement en 1853, parle de ses gaies chansons, de sa vive jeunesse et a recueilli une partie de ses poésies (Mss. 522), la plupart inédites, quelques-unes seulement parues dans les journaux du temps, d'autres à part comme ses *Couplets à l'occasion de la fête donnée par la ville d'Angers au*

Digitized by Google

sénateur Lemercier le 6 prairial an XIII (in-4°) et une *Epître* (in-12) où il se défend de publier ses vers et de rêver la gloire :

L'amour suffit à mon printemps
Et je saurai me passer d'elle.

— Son éloge est aux *Affiches d'Angers* du 11 juin 1814.

Daburon de Mantelon (*Pierre-Jean-François*), né à Angers le 27 juin 1749, d'abord oratorien, puis chanoine de St Pierre d'Angers et installé à titre de doyen le 1er juillet 1780, fut déporté en Espagne en septembre 1792, et au retour attaché à la cathédrale de Saint-Maurice d'Angers. Il était chanoine honoraire quand il mourut le 19 juin 1830. Il léguait au Mont-de-Piété 150,000 fr., bienfait dont la ville a consacré le souvenir en donnant en 1869 le nom de Mantelon, — c'est Daburon qu'il fallait dire, — à la rue qui mène du faubourg Saint-Lazare à l'église Sainte-Thérèse.

Dacier (*Anne* Lefebvre, Mme), est inscrite par tous les livres angevins ou autres parmi les Illustres de l'Anjou. La ville de Saumur a même donné son nom à la rue, où s'élève une maison qui fut au moins l'habitation de son père, en décorant cette modeste demeure, sur les indications mêmes de Bodin, d'une inscription commémorative, qui assigne sa naissance à l'année 1651. Plus tard, Bodin lui-même, après nombre de recherches inutiles, produisit un acte informe de baptême à la date du 8 mars 1654, et quoique la pièce dût s'attribuer à un fils de Lefebvre—et non à une fille — et ne donnât pas même les prénoms de l'enfant, il n'hésita pas à l'appliquer à l'illustre savante. Tous les auteurs depuis, — ceux du moins qui ont connu son livre, — ont accepté cette opinion. L'erreur est de toute évidence. La fille de Lefebvre n'est pas née à Saumur; car son père n'est venu s'y établir qu'en 1651. Or dès avant 1664 elle y avait épousé l'imprimeur Jean Lesnier, V. *ce nom*. — Anne figure cette année comme marraine dans un acte du 28 avril qui lui donne son nom de femme et qu'elle signe de son nom de fille. — Elle aurait eu moins de 13 ans! — En réalité Anne, au lieu d'être le dernier des enfants de Tanneguy Lefebvre, en était l'aînée, comme certains détails de sa vie et les anecdotes qu'on en raconte auraient déjà dû le faire soupçonner.—C'est une gloire, croyons-nous, à revendiquer par la Touraine, sinon par la Normandie.

Dagot. — V. *Belle-Ile*.

Dagrière (la), ham., cne de *Fontevraud*. — *Desgrières* (Et-M.). — *La Dégrière* (Postes).

Daguenière (la), canton des Ponts-de-Cé (8 kil.), arrond. d'Angers (12 kil.). — *Bera quæ dicitur la Daguenere* 1295 (H Chaloché, t. I, f. 31). — *Locus de la Daguenière* 1538 (H Toussaint). — Sur la rive droite de la Loire, dont le bourg couvre la levée, entre la Bohalle (3 kil) à l'E., Brain (4 kil. 1/2) au N., Trélazé (6 kil. 1/4) et les Ponts-de-Cé à l'O., la Loire au S.

Une seconde levée insubmersible, construite sous la direction d'un syndicat local protége vers N. le territoire contre l'Authion sur toute la largeur comprise entre la route nationale, qui suit la levée de la Loire, et le talus du chemin de fer d'Orléans, qui rase l'angle N.-E. de la commune sans y pénétrer. — Sur l'esplanade qui termine cette levée spéciale, auprès du pont, a été inaugurée le 15 octobre 1854 une petite chapelle à *Notre-Dame-des-Eaux* en partie détruite par l'inondation de 1856 et depuis réédifiée.

Nul autre cours d'eau que la Loire, desservie par un bac en amont du bourg.

En dépendent les vill. ou ham. de Villeneuve (40 mais., 118 hab.), du Clos (35 mais., 120 h.), du Cloteau (28 mais., 108 hab.), de la Vieille-Levée (20 mais., 77 hab.), du Carrefour (21 mais., 69 hab.), des Baillies (10 mais., 44 hab.), de la Dîme (8 mais., 35 hab.), de Channay (4 mais., 17 hab.), des Moulins (4 mais., 13 hab.), et 8 fermes ou écarts, ensemble de 14 maisons.

Superficie : 1,123 hect., dont 24 1/2 de communaux; ni vignes, ni bois sur un pays autrefois tout en forêt.

Population : 540 hab. en 1726. — *840* hab. en 1793. — *750* hab. en l'an XIII. — *1,150* hab. en 1831. — *1,183* hab. en 1841. — *1,200* hab. en 1846. — *1,166* hab. en 1851. — *1,124* hab. en 1861. — *1,106* hab. en 1866. — *1,050* hab. en 1872, dont *412* hab. (127 mais., 151 mén.) au bourg, en décroissance rapide depuis l'établissement du chemin de fer.

Culture maraîchère; pépinières; lins et chanvres renommés; élève de chevaux.

Assemblée le dimanche qui précède l'Angevine (8 septembre). — Jusqu'en 1813 elle se tenait le jour même.

Bureau de poste et *Perception* de St-Mathurin.

Mairie avec *Ecole de garçons*, acquise en 1828, incendiée avec les archives le 8 août 1858, reconstruite de 1860 à 1862 (archit. Chesneau). — Une construction nouvelle d'*Ecole de garçons* a été mise en adjudication le 20 juillet 1874. — *Ecole de filles* (Sœurs de St-Charles), construite en 1851. — *Salle d'asile*.

L'*Eglise*, dédiée à St Blaise (succursale 5 nivôse an XIII), remplaçant l'ancienne chapelle vendue natt le 22 germinal an V, a été terminée en 1829. C'est un des spécimens les plus complets de ces édifices en style néo-grec qui caractérise de façon si déplaisante les églises de la Vallée (Archit. Louis François, père). — Elle a été restaurée en 1847 par l'architecte Lenoir. Elle fut découverte sur une longueur de 35 mèt. par l'ouragan du 11 janvier 1866. Une translation solennelle y a eu lieu le 6 février 1859 des reliques de St Blaise qu'on y vient invoquer contre les maux de gorge. — Une statue de Vierge y porte la date de 1676 et le nom du donateur Jean Cochet, prêtre.

Le *Presbytère* a été agrandi et restauré en 1855; — le *Cimetière* transféré en 1809-1811.

Le territoire tout entier était durant tout le moyen-âge couvert par la forêt de Bellepoule, qui s'y réunissait aux bois du comté de Beaufort. Le nom, conservé par la commune, est celui de l'antique boire, *fossatum antique bere*, qui séparait la terre ferme d'une île appar-

Digitized by Google

tenant au XIIIe s. à l'abbaye Toussaint d'Angers. L'abbaye de Chaloché avait, comme sur la rive gauche, un domaine, le tout dans le fief du seigneur puissant de Blaison qui enrichissait mais souvent aussi molestait les moines. L'île rattachée peu à peu au rivage formait au XVe s. une péninsule habitée, relevant de la vicomté de Sorges et séparant le domaine royal du comté de Beaufort, avec chaussée de moulins se dirigeant vers l'île Ponceau et qu'on trouve encore aux basses eaux. Elle comprenait plus de 25 arpents dont chaque crue emportait un quartier. En 1582 la ferme fut démolie pour être rebâtie en situation plus sûre. Vers 1650 la Loire emporta tout ce qui restait. — Au-dessus, vers l'E. et vers N. s'étendait le *bois* dit *de Beaufort*, séparé seulement par une haie morte de la forêt de Bellepoule, et défriché en partie au XVIe s. Il commençait alors seulement à être habité et avait été par décision judiciaire de 1686 attribué à la paroisse de Saint-Jean-des-Mauvrets, c'est-à-dire, actuellement de la Daguenière, contre les prétentions du curé et des paroissiens de Sorges; — vers l'E. un vaste commun dont 70 arpents furent attribués par le roi en 1720 aux services de l'Académie d'équitation d'Angers; — à l'autre extrémité, *le Hardas* accroissement de Loire, arrenté par l'abbaye de Chaloché à l'abbaye de Toussaint et qui fut mis en culture dès le XVIIIe s.

La paroisse actuelle, à peu près inhabitée avant le XIIIe s., dépendait jusqu'au XVIIe s. de l'église de St-Jean-des-Mauvrets, située sur la rive opposée. Pocquet de Livonnière consacre en tête de son Pouillé Mss. une dissertation spéciale à démontrer que les deux rives y communiquaient par un pont; mais il se trompe absolument, prenant pour des piles les restes de chaussées, comme il a été fait par d'autres pour Bouchemaine. Aucun pont n'existait durant tout le moyen âge entre les Ponts-de-Cé et Saumur. — Par actes des 18 avril et 7 octobre 1518 Nic. Houssemaine, docteur régent en la Faculté de Médecine d'Angers, et Raoulette Lelièvre fondèrent sur la levée pour la commodité des habitants, qui commençaient sans doute à former un groupe de quelque importance, une chapelle dédiée à St Blaise et à St Nicolas. La nécessité en fit bientôt une succursale où le curé de Saint-Jean-des-Mauvrets dut établir un vicaire, entretenu à frais communs avec les habitants. Les premiers fonts y furent bénis le 10 mai 1659, mais après l'ordonnance de 1686, qui réglait les portions congrues des desservants, les habitants obtinrent une sentence du 22 mars 1688 qui fixa le traitement du vicaire à 150 livres et une ordonnance de l'évêque (12 mai 1689) confirmée par le Parlement (26 juillet 1691), qui l'établit à titre perpétuel avec droit d'exercer toutes fonctions curiales. Il était recommandé aux paroissiens d'assister les jours de Pâques et de St-Jean à la messe de l'église de St-Jean-des-Mauvrets, seule paroisse en titre jusqu'à la Révolution.

Le dernier desservant Hilarion *Billard*, originaire de Chemellier, fut déporté en Espagne en 1792 et était en l'an VIII réclamé par ses paroissiens pour curé.

L'histoire du pays serait celle de la Loire et des inondations. Une pierre d'ardoise, aujourd'hui au Musée diocésain, indiquait dans l'église la hauteur des eaux en 1711. — En 1733 elle y monta jusqu'à 5 pieds de haut. — Par contre, le 8 août 1858 un incendie a détruit 40 maisons, la mairie comprise.

Maires : Jacques *Geffroy*, 1790. — *Desnoyers*, 1790. — *Morin*, 5 germinal an IX. — Pierre-Michel *Commeau*, 2 janvier 1808. — *Boutton-Levêque*, 20 janvier 1825. — Pierre *Luzureau*, 24 décembre 1830. — Charles *Berger-Foucher*, 23 juin 1831.—P. *Luzureau*, 1832-1833. — *Gautier*, 1834, démissionnaire en juin 1841. — Etienne *Gaignard*, 1841. — *Berger-Foucher*, 15 août 1848-1870. — *Martin*, 1860, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 35, 96, 142, 197, 200; G 195; H Abb. de Toussaint. — Arch. comm. Et.-C.—*Journal de Maine-et-Loire* du 18 octobre 1854 et du 9 août 1859. — *Revue d'Anjou*, 1854, t. I, p. 186.—*Répert. arch.*, 1869, p. 480. — Pocq. de Livon., Mss. 648 et *Coutumes d'Anjou*, t. II, p. 986-987. — *Journal l'Ami du Peuple* du 6 février 1859. — *Echo Saumurois* du 17 juin 1856, 10 et 12 août 1858.—

Daguerie (la), cne de *Daumeray*; = cl., cne de *Lézigné*, 1676 (Et.-C.). — *La Noguerie* (Et.-M.).

Daguerre (*Bertrand*), chevalier de Saint-Louis, lieutenant de cavalerie du régiment de Brissac, gouverneur du château de Brissac et capitaine des chasses, réside au château avec sa femme Jeanne Héruet, originaire de Quincé, dont son frère ou son oncle est curé, 1720, — et y meurt le 10 avril 1742.

Daguesnerie (la), f., cne de *Chavagnes*. — *La Daguionnerie* (Cass.).

Daguin (*Nicolas*), me brodeur, Angers, 1698.

Daillon, chât. et f., cne des *Cerqueux-de-Maulévrier*. — *L'Herbergement de Dailon* 1308, *de Dallum* 1313 (E 1304). — *La terre, fief et seigneurie de D.* 1540 (C 105, f. 230). — *Le grand Daillon* (Postes). — Anc. châtellenie, dont a illustré le nom une famille devenue puissante au XVIe s., en allant s'établir dans le Haut-Anjou. Il en dépendait deux petits fiefs dit fief de Briançon dans la ville de Maulévrier, et le fief Chastain et le bordage Girardeau. Cette tenure relevait de la Séverie, ainsi qu'une partie du logis seigneurial et le pourpris; le reste rendait hommage à Maulévrier et comprenait les métairies ou bordages de l'Audouisière-Mérard, du Pinier, de la Jodouinière, de la Grande-Brosse, de la Roulaie, des Poisats, du Plessis, du Puy-Auboin, de la Hayère, de Louvarderie, de la Foucherie, de la Grande-Troche, du Breil, de l'Oselière, du Bordage-Girardeau, du Bordage-Bonamy, de la Bretesche, de la Gabinière, de la Joumarière, un grand étang dit l'Etang-du-Moulin, un plus petit dit le Pas-à-la-Dame. Le château dès le XVIIe s. était dans un délabrement complet, quoiqu'une reconstruction en eût été commencée et à peu près abandonnée. Il y restait encore deux tours debout, mais les deux tours qui flanquaient la

Digitized by Google

basse-cour étaient tombées en ruine comme la fuie (E 2109). — Pierre de la Jomarière, chevalier, en est seigneur, en 1308, mari d'Estace Grifère, 1313, Jean de la J. en 1390. — Le fief donne son nom à ses tenanciers jusqu'au XVIe s. Joachim de Daillon en est encore seigneur en 1540, mais la terre appartient dès 1525 à la famille de la Roche de Coron, dont le puiné y demeurait, et fut adjugée judiciairement en 1606 pour 51,000 liv. sur Jacq. de la Roche et sa femme Jeanne Froger au maréchal de Cossé-Brissac. De nouveau saisie sur Charles de Cossé, marquis d'Acigné, elle fut vendue par décret à Henri de la Porte de Vézins, mari d'Anne-Ursule de Cossé, le 9 février 1662. Cette dame y mourut le 21 octobre 1687 et donna la terre, pour s'acquitter d'une dette de tutelle, à son fils Charles de la Porte, dont la veuve Louise de Gergant l'avait vendue avant 1710 à Paul-Camille-Constantin de la Lorie. Sa descendance en hérita jusqu'à la Révolution, mais depuis le XVIIe s. la terre n'était plus habitée noblement. — Elle appartient à M. Paul Mayaud (1874). — Le château couvrait une surface de 45 ares, entourée de douves encore bien reconnaissables, entre le grand étang du Moulin vers N. et les étangs du Pas-de-la-Dame (1843-1847), et de Daillon vers S., avec de grands bois vers S. l'E. et l'O. Des bases de tours rondes à trois des angles du quadrilatère, une porte plein cintre, avec les rainures de la herse, vis-à-vis le pont-levis, vers S., — vers N. un autre portail plein cintre avec une croisée à meneaux de granit, et une façade bien conservée vers l'E., subsistent encore des constructions du XVIe s., sans trace aucune des plus antiques. — La terre donne son nom au ruiss. né sur la commune, qui s'y jette dans le ruiss. de l'Argent; 2,490 mèt. de cours.

Daillon (le Petit-), f. et mlins à vent et à eau, cne de *Somloire*.

Daillon (*René* de), fils de Jean et d'Anne Baternay, docteur en décrets, possédait les abbayes de Châtelliers, au diocèse de Maillezais, de la Boissière 1569 et de Chaloché, en Anjou, 1580. De cette dernière il touchait le temporel depuis au moins 1571 sous le titre d'économe, ou plutôt sous le prête-nom de l'abbé Fr. Clouseau. Nommé chevalier du St-Esprit en 1578 il fut de plus gratifié de l'évêché de Luçon vers 1587 et de celui de Bayeux en 1591. Il mourut le 10 mai 1600 n. s., au château de Briançon en Bauné, où il résidait d'ordinaire et fut inhumé au Lude.

Dailly (*Jean-Marie*), sieur de Douglas, docteur-médecin, à Cholet, 1702.

Dainerie (la), cl., cne de *St-Jean-de-L.*

Dainville (*François-Louis* FRANÇOIS dit), né à Paris, où son père était architecte, le 23 mars 1788, débuta chez un procureur à l'âge de 13 ans, puis s'engagea le 11 mars 1807 au 3e dragons qui bientôt après fut dirigé sur l'Espagne. Fait prisonnier sur le champ de bataille de la Péniche (22 août 1808), le jeune soldat était entraîné par les Espagnols, quand il aperçoit au loin dans la plaine un de ses officiers, gisant tout sanglant, la cuisse brisée, entouré et se défendant contre un groupe de pillards. Dainville se récrie, supplie ses gardes et si bien qu'on lui rend son sabre. Il se précipite, arrive à temps pour dégager son malheureux compagnon d'armes et le rapporte au camp sur ses épaules. Le général anglais, témoin de ce dévouement, promet au prisonnier sa liberté, puis l'oublie Mais un jour, dans une revue, au grand émoi de la discipline anglaise, Dainville sort des rangs et rappelle la parole donnée qui lui est immédiatement tenue. Il est ramené à Lisbonne. Quand il sortit de l'armée en 1816, il avait le grade de lieutenant et depuis 1814 était porté pour la croix d'honneur. Admis en 1817 dans l'administration des Hospices d'Angers, il en fut nommé en 1820 secrétaire en chef, d'où en 1830 il fut appelé au même titre à diriger les services de la Mairie d'Angers. Qui ne se rappelle encore dans son modeste cabinet de travail ce digne et vaillant homme, de si franche nature, de si bon visage, dont les yeux souriaient, comme le cœur, à tout devoir, à tout service, cette sérénité, cette constance à la tâche régulière, cette douceur surtout d'accueil, qui s'attendrissait encore pour donner la bienvenue aux pauvres gens. Pendant trente années il fut le conseiller précieux, l'ami sûr, toujours consulté, et quand il quitta à regret des fonctions dont il avait fait sa vie, le Conseil unanime fit plus que doubler sa pension de retraite en y ajoutant une allocation annuelle de 3,000 fr. (1861). En même temps ses concitoyens l'acclamaient aux premières élections qui suivirent, membre du Conseil municipal où il apportait des traditions et un exemple. Mais quelques mois après, le 30 mai 1863, — comme si le repos l'eût tué, — il mourait, encore ce semble, plein de jours promis en vain à sa vaillante vieillesse.

Daire (la Basse-), f., cne de *Grez-Neuville*. — *La Bassedéere* 1600 (Et.-C.). — *La Bassedère* (Cass.).

Daizerie (la), cl., dans le bourg de *Jallais*.

Dalaine (*Julien-René*), né à St-Florent-le-Vieil en 1755, mort en 1839, capitaine dans les armées vendéennes, a son portrait parmi les types recueillis par David.

Dalichoux (*Dominique-Balthasar*), chanoine, grand archidiacre de St-Maurice d'Angers (21 avril 1767), fut député en 1787 à l'Assemblée provinciale d'Anjou et délégué par elle à la Commission Intermédiaire qui tint même ses premières séances en son hôtel de la Cité. Il était en 1790 vicaire-général du diocèse.

Dalibert (*Jean*), « joueur d'instruments, » mari de Phalline Morel, demeurait en 1562, Angers, rue Godèline (GG 171.) — (*Daniel*), « joueur d'instruments de musique, » fils sans doute du précédent, mari de Françoise Hiret, 1587, Angers. L'acte le qualifie de Sire (GG 172). Leur nom s'écrie aussi *Dhalibert* et *Dallibert*.

Daligny (*Maurice-Parfait*), né à Tours le 26 novembre 1776, fils d'un chirurgien, étudia d'abord la médecine à Paris, puis se fit légiste sans maître. Appelé par des intérêts de famille à St-Domingue, il s'en échappa à grand'peine et chercha refuge aux Etats-Unis où un français

Digitized by Google

naturalisé, P.-St. Duponceau, l'initia au droit anglais. De retour en 1805, il fut gratifié d'un diplôme d'avocat, se maria à Saumur en 1808 et vint s'établir à Angers, où il fut nommé en 1819 substitut, passa en 1821 président de Chambre à la Cour royale d'Ajaccio, en 1828 conseiller à Grenoble, enfin revint au même titre en 1839 à Angers et y est mort le 15 décembre 1851. Il a publié : *Règles du droit anglais ou Analyse raisonnée des Commentaires de Blackstone en ce qui touche les lois purement civiles de l'Angleterre* (Paris, Mame, 1813, in-8°). — *Essai sur les principes de législation pénale en matière de tentative de crime et de délit* (Paris, Warée, 1826, in-8° de 30 p.), dédié au comte Portalis. — *Du Progrès* (Paris, Hachette, 1841, in-8° de 120 p.), dédié à la mémoire de V.-D. de Musset. — *Simple exposition de quelques sentiments sur divers sujets de philosophie, de politique et de morale* (1842, in-8°....).—*Supplément statistique aux Almanachs* (1842....). — *Opinion sur quelques questions qui se trouvent à l'ordre du jour* (Angers, Cosnier et Lachèse, 1847, in-8° de 2 ff.). — *Esquisse d'une situation qui doit gagner à être définie* (Angers, 1851, Cosnier et Lachèse, in-8° d'une f.). — La collection Mss. 524 contient de lui une lettre autobiographique adressée à Fr. Grille.

Daligny (*Maurice-Victor*), fils du précédent, né à Saumur le 17 décembre 1808, sous-préfet de Segré (1843-1846), puis de Baugé, 20 mars 1846-février 1848, mort à Angers le 30 janvier 1869, âgé de 60 ans. Il s'occupait dans ses dernières années d'agriculture et prenait une part active aux travaux de la *Société Industrielle*, dont le *Bulletin* contient de lui plusieurs travaux, notamment *Une visite au rucher de M. Debeauvoys*, 1855, p. 299; — V. aussi 1859, p. 169, — et un *Compte-rendu de la conférence viticole de Brissac*, 1866.

Dallier, famille de maîtres orfèvres d'Angers : — (*Mathieu Ier*), Angers, mari de Catherine Pecqueur, 1686, remarié en septembre 1693 avec Suzanne Lebec, meurt, âgé de 59 ans, le 25 avril 1701. — (*Mathieu II*), fils du précédent, demeurant rue Bourgeoise, y épouse, le 1er décembre 1701, âgé de 25 ans, Madeleine Galpin. — (*Philippin*), frère de Mathieu I, demeurant rue Baudrière, mort vers 1720, mari de Françoise Renou. — (*Daniel*), 1706. — (*Laurent*), 1707, rue Baudrière, mort, âgé de 47 ans, le 17 février 1728.

Dallinerie (la), cl., cne de *St-Martin-du-F.*

Dallier (*Charles*), maître horloger, à Saumur à la fin du XVIIe s. Touss. Grille possédait de lui une pendule signée et datée. Il figure sur la taille de 1686 à titre de nouveau converti. — Un ouvrier horloger du même nom, natif également de Saumur, parti misérable pour Paris et de là pour Londres vers 1780, est mort major-général aux Grandes-Indes vers 1814, sans que j'aie pu recueillir sur lui d'autres renseignements.

Damancourt (*Jean*), émailleur, demeurait au faubourg de Fenet à Saumur, en 1639.

Damiette, f., cne d'*Angers*, — autrefois de la paroisse de St-Augustin. — *Damiata* 1262 (St-Aubin, Off. cl., f. 284). — Anc. logis avec cour close; au milieu un colombier sur quatre piliers; près la porte, une chapelle; autour, murs et douves, petit bois et futaie. L'abbaye St-Aubin qui le possédait primitivement l'avait arrenté. En est sieur en 1562 Julien Goupilleau, maire d'Angers, en 1665-1687, n. h. Michel Dupont dont les héritiers vendirent la terre au seigneur de Ste-Gemmes-sur-L.; mais l'abbaye en opéra le retrait féodalement. Il y était dû une rente annuelle de 75 s. au Chapitre St-Martin d'Angers, qui les donnait aux Jacobins pour leur assistance à la procession du Sacre, par fondation du 10 juin 1648; = (le Petit-), cl., cne d'*Angers*, comme le précédent, anc. domaine de St-Aubin, et vendu natt le même jour, 12 avril 1791.

Damoreau (*Louis*), « physicien, » établi à Angers en août 1774, obtint de la ville l'exemption des charges publiques en mars 1776 et en 1778 un brevet de « démonstrateur de physique « ordinaire de Monsieur, » en considération des services rendus par lui « à l'éducation publique, » pour les cours de physique expérimentale qu'il avait professés à Angers et dans les principales villes de l'apanage (AA BB 121, f. 134; 122, f. 79; 123, f. 31).

Damour (*François*), maître brodeur, Angers, 1645. — (*Pierre*), maître tapissier, 1671.

Dampierre, canton Sud et arr. de Saumur (5 kil.); — à 53 kil. d'Angers. — *Domnus Petrus* 1108 (Liv. N. de St-Maurice), 1222 (Fontev.). — *Dunnus Petrus de Saltibus* 1150-1170 (Liv. Bl., f. 46). — *Feodum de Dampere* 1217 (Fontev.). — *Danpeirre* 1239 (H.-D., *B* 29, f. 25). — *Dampetra* 1249 (Ibid., *B* 156, f. 5). —*Dampierre dou chemin* 1274 (Fontev., la Mastinière). — *Dampetra de Chemino* 1277 (Fontev.). — *Dampna petra* 1294 (H.-D. *B* 156, f. 16). — *Dampierre du Chemin* XIV-XVIIIe s. — Ce dernier nom lui est donné d'ordinaire à cause du chemin qui conduisait en été de Saumur à Montsoreau le long de la Loire, *cheminus per quem itur in æstate per ripariam de Salmuro ad Montem Sorelli* 1294 (H.-D. *B* 156, f. 16). — Sur la rive gauche de la Loire, partie sur la crête du coteau, le bourg et l'église sur la levée, — entre Saumur, Varrains (4 kil.) et Chacé (5 kil.) à l'O., Souzay (2 kil.), à l'E. et au S., la Loire au N. — Vis-à-vis le bourg une grande *île* dite *de Souzay* dépend pour moitié de Souzay et de Dampierre.

La route nationale de Limoges forme levée en contre-bas du côteau qui surplombe à pic, sillonné jusqu'au faîte par d'étroits sentiers tournants et intérieurement fouillé d'immenses caves exploitées de toute antiquité. — Deux chemins vicinaux établissent, l'un à Bourgneuf, l'autre au-dessus du bourg, les communications régulières.

Superficie : 825 hect., dont 280 hect. en vignes, 75 hect. en bois.

En dépendent les vill. de Chaintre (33 mais., 93 hab.), Beaulieu (29 mais., 73 hab.), Bourgneuf (19 mais., 47 h.), les ham. d'Aunis (3 m.,

Digitized by Google

6 hab.), du Four-à-Chaux (3 mais., 8 h.), l'anc. prieuré de St-Vincent et les anc. châteaux de Fourneux et de Morains.

Population : 369 h. en 1726. — *92* feux, *602* hab. en 1790. — *590* hab. en 1831 et en 1841. — *555* hab. en 1851. — *524* hab. en 1861. — *529* hab. en 1866. — *477* hab. en 1872, dont *226* au bourg (80 mais., 80 mén.), qui borde la levée.

Vignobles blancs et rouges estimés sur le côteau; — fabrique de vins champanisés à Morains. — Tout le travail des femmes consiste à la rude tâche d'arracher l'herbe des vignes, dont le parcours est laissé libre; — four à chaux hydraulique et ordinaire; — exploitation de carrières de tuffeau et de calcaire d'eau douce.

Assemblée le 2e dimanche de mai.

Bureau de poste et *Perception* de Saumur.

Mairie au sortir du bourg, avec *Ecole de garçons.—Ecole de filles* (Sœurs de St-Charles)

La paroisse comprend une partie de la commune rurale de Saumur. — *L'Eglise* dédiée à St Pierre (succursale, 26 décembre 1804), s'élève un peu à l'écart de la levée, en contre-bas vers S. du chemin descendant des hauteurs, qui la contourne en l'abordant à deux reprises par quatre et six degrés de pierre. Le plan en forme de croix latine se termine par deux pignons, celui vers l'O. en façade, percé au sommet par une étroite petite fenêtre, au centre par un œil-de-bœuf polylobé, le portail en style Renaissance, encadré de pilastres avec triangles, rondelles et chevrons ornementés; — sur le côté S. une fenêtre à meneau tréflé (xve s.); à côté un contrefort avec niche Renaissance, ainsi que la porte latérale qui s'encadre dans la courbe ogivale d'une plus grande porte enmurée; la porte du transept en anse de panier, abritée par un auvent en bois porté par deux piliers xvie s. Le clocher, carré, d'un seul étage, est éclairé de fenêtres ogivales avec fer-à-cheval en saillie. — A l'intérieur (30 mèt. sur 7 mèt. 70), la nef unique de deux travées, longue et étroite, porte une voûte de 8 arêtes prismatiques; à gauche, un arceau ogival embrasse l'autel de St-Sébastien, avec ridicule statue du patron xviie s. et un beau tableau de Sainte xviie s.; un autre tableau représente *St Thomas touchant les plaies du Christ*; dans le mur, l'épitaphe encastrée d'Anne Froger, femme de René Joullain, voiturier par eau, 9 mai 1649; dans l'arceau voisin, un bien remarquable et curieux tableau du milieu du xviie s. représentant la mort d'un personnage, dont j'ai en vain recherché le nom, Herbereau peut-être ou Baguenard, fondateurs de chapellenies. C'est un prêtre, soutenu par son ange gardien qui lui montre le ciel; le curé lui présente le crucifix, un acolyte lit les prières; au-devant, la table avec les saintes huiles et les cierges; au pied, à genoux, la famille du moribond, minces bourgeois tout au plus, dont un enfant déjà voué aux ordres; au-dessus planent Dieu le Père et Jésus, une nuée d'anges et de chérubins et la Vierge qui recommande le mourant. — Une travée plus étroite et aveugle, doublée de deux arcs ogivaux, porte le clocher et se continue par la travée du transept formé de deux chapelles — à g. de la Vierge, construite en 1858, avec toiles de l'*Assomption*, de *Jésus à Béthléem* et une *Ste Madeleine*, — à droite de *Ste Valérie*? avec statue portant sa tête dans ses mains xviie s. — Le fond plat du chœur est percé de deux fenêtres modernes avec vitraux armorié de Lobin, de Tours, 1860, *Jésus présenté au Temple, Jésus dans la barque*, encadrant un bel autel xviie s. à colonnes corinthiennes avec statues de St Pierre et de St Paul. — Deux mauvaises toiles xviiie s., la *Résurrection* et la *Flagellation*, cachent le mur.

L'ancienne *Cure* attenant vers N. à l'église a été aliénée natt le 1er thermidor an IV et transformée récemment en une élégante habitation moderne. — Le *Presbytère* est transféré dans une maison au S. à l'entrée du chemin haut.

Aucun monument antique n'est signalé sur le territoire. La voie romaine de Saumur à Candes me paraît avoir passé sans aucun doute sur le plateau, comme l'indique ici le nom primitif, Dampierre-des-Bois, *de Saltibus*, transformé en Dampierre *du Chemin*, quand la création d'un chemin au xiiie s. le long du coteau permit au moins en été une communication directe avec la Touraine. L'édifice de l'église ne semble guère antérieur au xive s., époque sans doute où les constructions formèrent quelque centre suffisant le long de la levée neuve. — La paroisse existait pourtant au moins dès le xie s. et l'église en fut donné en 1108 par l'évêque Rainaud de Martigné à l'abbaye d'Airvaux près Thouars, en reconnaissance de l'envoi d'une colonie de chanoines réguliers à l'abbaye Toussaint d'Angers.

Prieurs-Curés : Pierre *Beloteau*, 1485. — Jean *Gondouin*, 1586-1609, † le 20 août 1612. — Franç. *Baguenard*, installé le 21 février 1609, † le 30 janvier 1635, âgé de 68 ans. — Mathieu *Rouer*, 1635, † le 2 février 1658. — Bonaventure *Vaillant*, 1659-1704. Il signe plus tard : ancien prieur. — Adrien *Lejouteux*, 1705, † le 16 juin 1752, âgé de 84 ans. — Jacq. *Reneaume*, 1753, jusqu'à fin janvier 1793. On le dit fusillé en frimaire an II aux portes de Blois.

Un autre *prieuré*, du titre de *St-Vincent*, V. *ce nom*, actuellement compris dans la paroisse, dépendait autrefois de celle de Nantilly et relevait de l'abbaye St-Florent.—L'abbaye de Fontevraud possédait aussi en Dampierre, par donation d'Hilaire de Boucé en 1217, un fief et seigneurie de revenu important qu'elle relevait directement du roi. La recette et les assises s'en tenaient à la Mastinière en Turquant.

Le château seigneurial paraît être jusqu'au xviie s. Morains, plus tard Fourneux et sur la fin du xviiie s. Tigné, dit encore populairement *le Château* et qu'enveloppent de magnifiques ombrages.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré, de l'Election, du District de Saumur, quelque temps en 1790 du canton de Chacé.

Maires : René *Guiocheau*, 1793. — *Ri-*

Digitized by Google

chard, démissionnaire en frimaire an IX. — *Joullain*, 22 pluviôse an IX. — *Guérin*, 2 janvier 1808, qui se démet. — *Joullain*, 16 mai 1808, nommé substitut du procureur impérial à Saumur en 1812. — Jean *Jacob de Tigné*, chevalier de Malte et anc. officier de marine, 13 avril 1812. — Jean *Seigneur*, mai 1815. — J. *Jacob de Tigné*, 12 juillet 1815, démissionnaire en septembre 1830. — Jean *Girard*, 10 décembre 1830, † en décembre 1853. — *Sebille-Auger*, 31 août 1837, installé le 1er octobre. — Jean *Girard*, 25 août 1840, installé le 6 septembre.— Léon *J. de Tigné*, 6 décembre 1855, installé le 9.

Arch. de M.-et-L. C 193, 189; H Fontevraud et St-Florent. — Arch. comm. Et.-C. — Note Raimbault. — Pour les localités, voir *Chaintre*, *Morains*, *Tigné*, *Fourneux*, *le Patoij*, *Bourgneuf*, etc.

Dandenac (*Marie-François*), fils et petit-fils d'avocats du roi de Saumur, né à Saumur le 11 janvier 1750, marié le 18 septembre 1775 à dlle Marie-Urbaine-Jeanne Gueniveau de la Raie, exerçait en 1789 les fonctions d'avocat en la Sénéchaussée et s'y plaça dès les premiers jours de la Révolution à la tête des défenseurs de la cause populaire. Elu membre, puis vice-président du District (juin 1790), il refusa un siége à la Législative (10 septembre 1790) et l'accepta à la Convention, où il se rangea sans hésiter sur les bancs de la Montagne. Pourtant dans le procès de Louis XVI, il se récusa comme juge, déclara n'intervenir que comme législateur et vota le bannissement. La réélection des deux-tiers le fit entrer (13 octobre 1795) au Conseil des Anciens d'où il sortit le 20 mars 1797. Il revint alors en Anjou où il fut nommé administrateur du département (14 avril 1798), puis, par l'amitié du ministre Abrial, commissaire du gouvernement près la cour d'appel d'Angers (29 avril 1800-9 floréal an VIII), fut maintenu après le 18 brumaire, nommé procureur général le 2 avril 1811, confirmé encore en 1814, mais révoqué en 1818, ayant jusqu'alors, comme durant la Révolution, vécu d'oubli et de prudence — Il tomba frappé à Angers d'apoplexie foudroyante le 18 août 1830, âgé de 80 ans.

Dandenac (*Jacques*), frère du précédent, né à Saumur le 12 avril 1752, fut nommé le 17 août 1774 enseigne dans le régiment provincial de Touraine, en mai 1778 porte-drapeau et lieutenant le 20 juin suivant. Il fut élu en 1791 maire de Rou-Marson, puis en 1792 député à la Convention, comme son frère, mais dans des dispositions moins révolutionnaires. Il se prononça, lors du procès de Louis XVI pour la déportation. Attaché pendant quelque temps (10 mai 1793) à la commission près l'armée des côtes de la Rochelle, puis chargé de l'inspection de l'arsenal de Tours, il entra le 21 vendémiaire an IV (13 octobre 1795) au Conseil des Anciens, revint bientôt prendre ses fonctions de maire, présida en l'an VII l'Assemblée électorale de Maine-et-Loire, et nommé en l'an VIII du Conseil d'arrondissement, vécut sans autre fonction publique à sa campagne de Rou, où il est mort le 23 mai 1825. Il avait épousé en 1787, Mlle Manson de Lorière et en secondes noces (1799) Mademoiselle Bruneau de la Mérozière.

Dangé, min sur la Sarthe, cne de *Daumeray*, autrefois de la paroisse d'Etriché. — *Dangeium* 1098 (Cart. St-Nic., p. 86). — *Dongi* XIIe s. (Pr. de Daumeray, ch. 1). — *Dangeiacus* 1104 (Ib., ch. 33). — L'écluse appartenait au XIIe s. à Jocelin de Doussé, ainsi que deux des moulins. Il en donna la moitié d'un aux moines de Daumeray à charge par eux d'en bâtir un troisième qui leur serait commun. — Tout le pays de Morannes à Briolay était dans la féodalité de l'évêché. Pendant un voyage que l'évêque Ulger fit à Rome en 1142, Jocelin, se hâta de bâtir un château-fort à Dangé; mais cité devant son suzerain et excommunié par lui, il dut se résigner à tout détruire. — Le domaine relevait en partie de Saint-Germain et de Chartres. Il appartenait en 1540 pour un tiers à Hardouin Colin, avocat, pour le reste à Vincent Dubreil, greffier de la mairie d'Angers. — Les moulins fortifiés formaient en 1592 un poste en travers de la Sarthe que Puicharic fut chargé de réduire par le canon. La ville d'Angers y contribua pour 600 écus. — A la fin du XVIIe s. il dépendait encore de la terre de Dangé deux fiefs, deux métairies et deux closeries mais un seul moulin à eau, composé de trois roues, dont une, celle du milieu, appartenant aux moines, les deux autres au seigneur, — le tout en vente en 1739. — En est dame Lucrèce-Louise-Françoise Moreau, veuve de Jacques-Marie-Félix Violas en 1789. Sa fille avait épousé Brevet de B., V. *ce nom*, qui aimait particulièrement cette résidence.

Dangé, chât., cne de *Pouancé*, acquis successivement et deux fois restauré par M. Marin de Livonnière et M. de Villoutreys. Dans l'ancien édifice circulaient des cloîtres intérieurs, avec terrasse au-dessus des toits, une cour close au-devant, jardins, charmille et deux étangs. En dépendaient les métairies du Châtelet, de la Haie, de Boisnoir, de la Gommerie, de la Landefrière, de la Deniliére, du Bourg, de la Malingère, 100 journaux de landes et presque autant de bois taillis. La seigneurie de la paroisse St-Aubin appartenait au château, qui avait un four banal pour ses tenanciers. — En est sieur Michel de la Mothe, écuyer, 1504, René de la Mothe 1540, René Delaunay, écuyer, qui y meurt le 29 janvier 1649, M. de Crécy 1661, François-Pierre de la Forêt d'Armaillé 1740. La terre, avec ses fiefs et priviléges, fut acquise en 1754 de la succession d'Anne-Renée de la Forêt d'Armaillé, veuve de Lantivy, par Jacques de Lancrau de Piard, qui s'y établit et y réside avec sa femme Angélique-Louise de la Fontenelle. — Elle est vendue natt le 24 fructidor an IV. — A l'entrée du chemin, qui y conduit en se détachant à gauche de la route de Pouancé à Renazé, une butte de terre et de pierre porte une *croix* de bois dont le pied entaillé est creusé d'une niche vide avec une croix formée de trois lobes arrondis, et sculptée au-dessus d'un calice

Dangé, f., cne de *Vernoil*. — *Le d'Angers* (Cass.).

Dangé (*Ernest*), signe dans les *Affiches*

Digitized by Google

de l'an XII deux poésies et dans les *Affiches* de l'an XIII, 26 frimaire (17 décembre 1804) une longue *Epître au général Berthier, ministre de la guerre, pour lui demander un billet d'entrée au bal qu'il donna pour la paix.* — Ce nom n'est, je crois, que le pseunonyme d'un *Ernest... d'Angers,* emprunté souvent et dès cette date par François Grille.

Danguy (*Pierre*), m^e sculpteur, Angers, mari de Cath. Lemeunier, signe au baptême de leur fils *Pierre-Antoine*, le 1er juillet 1697 (GG 177).

Daniel (*Jean*), dit *maître Mitou*, ainsi que lui-même s'intitule et que les documents l'appellent, — *Mitou vulgariter appellatus, nuncupatus*, — est signalé par Lacroix du Maine comme l'auteur de *l'Ordre funèbre triomphant et Pompe pitoyable tenue à l'enterrement de feu M. le comte de Laval et admiral de Bretaigne et lieutenant du Roy* (Angers, J. Baudouin, 1531, in-8° goth.). Cette plaquette rarissime en vers de dix syllabes a été récemment et à deux fois, en 1859 et 1860, réimprimée par De la Baluère, notamment dans la *Revue d'Anjou*, mais en l'attribuant, malgré toute réflexion, à Guill. Ledoyen, auteur d'une compilation où lui-même indiquait pourtant le véritable nom du poète. On le retrouve en tête de la *Légende de Pierre Faifeu* (1526), signant de sa devise, de ses initiales et de son titre d'organiste,—*Jo. Da. org.*— *Grâces et amour,* — une curieuse *Epître* écrite, à son dire, des Champs Elysées, et où l'auteur fait montre de ses connaissances littéraires et poétiques. — Des opuscules autrement ignorés et à peine indiqués même pour la première fois par La Monnoie dans ses notes sur Lacroix du Maine, recommandent son nom aux amateurs de la littérature populaire et aux bibliophiles. La seule série connue, inscrite au catalogue La Vallière, dans le Recueil n° 3081, est advenue des mains de Méon, Chardin, de Soleinnes dans le cabinet Pichon et passée à sa vente dans la collection inappréciable de M. de Lignerolles. Elle se compose de quatre plaquettes qui ont pour titres : — « *S'ensuyvent plusieurs Noels nouveaulx, « titulus : chansons nouvelles de Nouel, « composées tout de nouvel, esquelles verrez « les praticques de confondre les héré- « ticques* » (s. l. n. d. [vers 1520], petit in-8° de 8 ff. goth.), comprenant 6 Noels (vendu 280 fr.) ; — « *Noels joyeux pleins de plaisir à chanter « sans nul déplaisir* » (s. l. n. d. petit in-8° goth. de 12 ff.), comprenant 11 Noels (vendu 250 fr.) ; — « *Chansons saintes pour vous « esbattre élégantement composées par ung « prisonnier* » (1524, petit in-8° goth. 28 ff.), comprenant 8 Noels (vendu 280 fr.); — « *Chan- « sons joyeuses de Noel très-doulces et ré- « créatives, singulières, supellatives; et « sont faictes d'assez nouvel* » (petit in-8° de 8 ff.), comprenant 10 Noels. Ces quatre recueils sont signés du nom de l'auteur, ainsi qu'une édition bien certainement postérieure et sans doute du Mans (in-8° goth. de 36 ff.), signalée pour la première fois par M. Chardon et où l'auteur prend de plus sur le titre son surnom populaire de *maître Mitou*. Le succès de ces œuvres naïves est attesté par leur reproduction intégrale dans les *Grands Noels* et les *Grands Noels nouveaux* de Jean Bonfons. On en retrouve aussi quelques-uns dans les *Bibles de Noels* angevins du XVIIIe s., comme aussi quelques chansons d'un autre style, amoureuses et légères, dans le *Recueil des Chansons en 4, 5 et 6 parties* (Paris, A. Le Roy et Rob. Ballard, 1567-1583, in-8° oblong). — De l'auteur même on sait bien peu de chose. Peut-être était-il originaire du pays des Mauges, où il aurait connu Antoinette de Daillon, femme de Guy XVI de Laval, son protecteur. Il lui dut, comme il s'en honore lui-même, l'aide de ses premiers ans, et plus tard, reçu prêtre, devint son directeur et son confident. Je le trouve fixé, dès 1521, à Angers. Il est psalteur et organiste du Chapitre St-Pierre et touche pour son service un habit honnête, 100 s., avec le droit de célébrer deux messes. En 1523, on lui accorde un congé de deux mois, en lui nommant un suppléant, mais dès le 12 février 1524 il est remplacé même comme psalteur. C'est qu'il était passé à la cathédrale, pour y prendre la direction de l'orgue, qu'il déclare, en 1433, toucher alors depuis huit ans. Il le tient encore en 1540. En 1544, sa maison de la rue St-Nicolas est habitée par un étranger. Il vivait encore, mais on ne saurait dire s'il avait quitté la ville. — M. Chardon vient de réimprimer les œuvres rarissimes de notre angevin, qu'il a fait précéder d'une notice riche en indications bibliographiques.

Arch. de M.-et-L. G Chap. Saint-Pierre et Mss. 667. — Chardon, *Les Noels de Jean Daniel* (Le Mans, Monnoyer, 1874, in-8° de 65 pag.).

Danière (la), h., c^ne de *Cheffes*.

Danjeul (*Louise*), mérite un souvenir d'honneur parmi les héroïnes du siége d'Angers en 1793, qui fit éclater si haut le courage et le patriotisme des Angevines. Blessée à la joue gauche d'un coup de feu, elle resta encore deux heures sur les remparts de la Porte-Neuve à distribuer des cartouches et n'en descendit que pour porter secours à un des citoyens frappé d'une balle et qui mourut presque entre ses bras. (*Rapport officiel*, p. 9).

Danne, chât. et f., c^ne de *St-Martin-du-B*. *La maison seigneurial avec le fief de D.* 1540 (C 105, f., 307). — Anc. seigneurie avec droit de moyenne justice, relevant partie de Chambellay, partie de la Chouanière. — Le château actuel en forme de rectangle avec fronton central, précédé d'une large avenue, date de 1826. Il succédait à un édifice du XVIIe s. composé de trois corps de logis, cour, double jardin et chapelle, compris dans un même enclos. L'ancien manoir du XVIe s. formé de deux bâtiments, s'élevait sur une motte près la fuie extérieure auprès du petit étang. Un plus ancien encore sans doute l'avait précédé sur la motte qui dominait le haut du grand étang. — Autour en dépendaient des futaies et taillis, et les métairies de Danne, des Friches, de la Boisselière ainsi qu'une

Digitized by Google

petite maison dans le bourg. — La terre appartient en 1501 à François d'Orvaux, qui y fonde le 12 avril, avec sa femme Radegonde de Chahannay, la chapelle seigneuriale dédiée à N.-D. et à Ste Claude avec une rente affectée sur leur domaine du Rossignol en Louvaines. — En est sieur Yves d'Orvaux 1540, Nicolas Nepveu en 1579, Louis de Cheverue, avocat, mari de Renée Ogier, en 1583, 1625. — Vers 1626 elle passe par acquêt à Jacques Audouin, avocat au Présidial d'Angers, mort le 19 août 1640, puis à la famille Bernard, qui la possède encore, par le mariage (3 mai 1728) de Jacq.-Philippe Bernard, sieur de la Barre, avec Françoise-Marie-Madeleine Audouin, héritière le 7 janvier 1736 de Gilles Audouin, sieur de Danne. — Jacques-Philippe-Jean-François de Bernard, écuyer, y résidait en 1789. Aux alentours du château un dépôt de porphyre, d'un aspect granitoïde, fournit de belles pierres utilisées pour les constructions. — La terre donne son nom à un ruiss. né sur la commune, qui se jette dans l'Oudon, après un cours d'un peu plus de 2 kil.

Arch. de M.-et-L. E 519 et 1512. — Arch. comm. de St-Martin-du-B. et de Louvaines.

Dannepots, f., c^ne de *la Potherie*.—*Dedans-les-Pots* (C. C.)—En est sieur René Veillon 1653.

Danquetil (*François-Charles-Marie*), né à Meigné-le-Vic. le 10 décembre 1757, fils de Jacq. D., lieutenant-général de police de la Sénéchaussée de Beaufort, licencié en droit en 1787, conseiller général en 1790, démissionnaire le 13 novembre 1791, de nouveau conseiller en l'an XI et XII, maire de Beaufort le 19 messidor an VIII, démissionnaire en 1830, chevalier de la Légion d'honneur le 11 octobre 1832, mort à Beaufort le 11 décembre 1832. Son hôtel rue de la Maladrerie possède un salon décoré de sculptures de Pierre-Louis David. Son portrait est conservé au château de Jarzé. — Il avait épousé en premières noces Marguerite Berthelot de la Durandière morte en 1787 et se remaria avec Marie-Jeanne Valet qui lui survécut.

Danton (*François*), né à Angers en 1721, obtint le 31 mars 1752, avec son frère aîné Thomas-René, un privilége du Conseil pour la façon de toiles de lin ou de chanvre, peintes ou imprimées et bientôt après, l'autorisation d'imprimer sur soie, fil ou coton, à l'imitation des perses et indiennes. L'entreprise fut installée par les deux frères en 1757 dans les bâtiments de Tournemine et amena à Angers au service de cette industrie nouvelle toute une colonie de graveurs sur bois. Elle fut cédée en 1764 à Boreau de la B., Lesourd Delisle et Gaultier qui la transportèrent à Belair. — Thomas-René mourut le 23 mars 1767 — et François le 3 octobre 1771, l'un et l'autre âgés de 50 ans. François faisait partie du Bureau d'agriculture d'Angers. Son portrait au pastel est conservé au Musée d'archéologie.

Arch. munic. GG 47. — Péan de la Tuilerie, nouv. édit., p. 443-444. — Bodin, *Biogr.*, p. 511. — *Répert. arch.*, 1869, . 23. — *Almanach* de 1767.

Dantuère (la), cl., c^ne de *Morannes*; — f., c^ne de *Jallais*. — *La Domptuaire* (Cass.). — *La Damptuère* (Et.-M.).

Darais (*Jean*), libraire, Angers, mari de Jeanne Millouet, 1594.

Daraudière (la), c^ne de *Montjean*. — *Le lieu et herbergement appelé la Darodière* 1463 (Titres de la Bizolière).

Darcière (la). — V. *Dressière* (la).

Dardenaie (la), f., c^ne de *Noyant-la-Gr.*

Dargentrie (la), f., c^ne de *Maxières*.

Daribau (*François-Jacques-Bernard-Marie*), né à Lectoure (Gers) le 9 mars 1785, s'engage dans les vélites de la garde, passe sous-lieutenant au 24e de ligne à la fin de 1806, fait les campagnes de 1807 et de 1808 en Pologne, se signale à Essling, est nommé le 30 août 1809, à peine âgé de 22 ans, capitaine, et trois mois après, au lendemain de Wagram, décoré à Schœnbrunn. Envoyé en Espagne et à plusieurs reprises blessé, atteint de nouveau d'un coup de feu dans la campagne de 1813 à Bautzen, il reçoit alors l'épaulette de chef de bataillon, grade qu'il occupait encore en 1830. Nommé le 1er octobre lieutenant-colonel au 33e, il prit sa retraite en 1833 et revint s'établir à Angers où le 29 janvier 1821 il s'était allié à la famille Coullion. Elu lieutenant-colonel de la garde nationale dès 1833, puis colonel en 1847, il sut en 1848, par son exemple de dévouement patriotique et la fermeté connue de ses convictions, imposer à tous le respect de son commandement et acquérir une influence utile à la cause de l'ordre et de la liberté. Il mourut le 23 juin 1862 à Angers et fut inhumé le 24 dans le cimetière de Ste-Gemmes-sur-Loire où le commandant Martin prononça les derniers adieux.

Darondeau (....), natif de la Flèche, où il fit ses études au collége des Jésuites, prêtre et prédicateur distingué, devint en 1755 le principal du collége de Beaupréau, qu'il fit reconstruire en 1779. Ayant refusé le serment, il vint chercher asile à Angers dans la maison Guépin, suivit les Vendéens à leur passage à Angers et dans toutes les péripéties de la guerre d'Outre-Loire, portant, dit-on, dans sa valise des valeurs considérables destinées à l'achèvement des constructions de Beaupréau, et périt le 12 décembre 1793 dans la déroute du Mans.

Rev. d'Anjou, 1853, t. II, p. 147.

Daronnière (la), f., c^ne de *Charcé*.

Darrely (*Claude*), docteur médecin, Angers, est dit défunt en 1533 (H.-D. *E* 67).

Dartaie (la), f., c^ne de *Loiré*.

Darvas. — V. *Doré* (Mme).

Dauban (*Jean-Louis-Charles*), né à Paris le 24 juin 1790, orphelin à dix ans et élevé par l'Etat au Prytanée militaire de Compiègne, puis à l'Ecole des Arts et Métiers de Chalons-sur-Marne, y fut retenu à 16 ans comme maître, puis vint en 1811 prendre part à l'organisation de l'école de Beaupréau. Capitaine pendant les Cent-Jours d'une compagnie franche en campagne active contre les Chouans de la nouvelle Vendée et compromis par son ardent patriotisme, il dut à la rentrée des Bourbons quitter l'Anjou et

Digitized by Google

trouva en 1817 un refuge au collége Henri IV dans les modestes fonctions de maître d'études. Dès 1819 il en était nommé sous-directeur. C'est là qu'il eut l'occasion de se faire connaître de la famille d'Orléans, qui ne le perdit plus de souvenir. Le 28 janvier 1831 il fut appelé à la direction de l'Ecole des Arts d'Angers.—La succession, qu'il acceptait, était des plus dangereuses. La vue de l'Ecole, sans installation, sans ateliers, sans personnel, sans traditions, sans avenir, eut découragé de moins valeureux. Il prit l'œuvre en main et transforma tout, maîtres, élèves, traditions, avenir. A Angers, comme au collége Henri IV, ainsi que le lui rappelait en 1839 à Angers même, la duchesse de Nemours, il avait réussi à dompter la jeunesse et à l'entraîner par le seul amour du travail et de la victoire et aussi par ce prestige, qui s'impose, de l'homme né pour la lutte et pour le commandement. Une de ses premières améliorations fut la suppression des travaux de serrurerie et d'ébénisterie, concurrence sans but à l'industrie locale, dont l'abandon lui permit de développer d'autant les ateliers de menuiserie et d'ajustage. Il cherchait, en dépit des règlements peut-être, et favorisait les spécialités, s'identifiant surtout aux plus vives natures qu'il arrivait bientôt à dominer. Lui absent, un jour, la sédition gagne; on se barricade, on pille, on brise. Il rentre, se présente aux ateliers; les portes s'ouvrent et sur son seul ordre, dix des mutins se rendent en prison. — Il avait été décoré le 5 août 1849 et prit sa retraite cette année à Angers. En 1858 les anciens élèves d'Angers, de Chalons, d'Aix le convièrent à Paris pour présider leur première fête confraternelle. Quelques jours après il était accueilli au Creusot par une réception triomphale. Aucun maître n'avait inspiré de plus affectueux, de plus dévoués attachements. — Il est mort à Angers le 11 mai 1868. — Sa première femme, Amélie Chataigner, était fille d'un graveur habile et artiste elle-même, connue par plusieurs dessins et gravures de mérite.

Maine-et-Loire du 9 avril 1845, du 14 mai, qui contient les discours de MM. Favier et Dulos — et du 4 juin, avec notice signée E. M., initiales du nom d'Ernest Mourin.

Daubinière (la), f., c^ne de *Corzé;* = f., c^ne de *Soulaire-et-Bourg*.

Daudale (la), h., c^ne du *Bourg-d'Iré*. — Relevait de la Roche-d'Iré et de la Bigeotière. — En est sieur Pierre Loriot, mari de Jeanne de Blavon, 1530, n. h. Toussaint Milscent 1666, 1685, Jacques Poilièvre 1728; = cl., c^ne de *Noellet*; — donne quelquefois son nom au ruiss. de la Rivaudière; = h., c^ne du *Tremblay*.

Daudais (les), f., c^ne de *la Séguinière*.

Daudellière (la), f., c^ne de *Freigné*, vendue nat^t sur de Bourmont le 27 ventôse an VI.

Daudin (*Joseph*), maître architecte, Angers, mari de Jacquine Tréfoil, 1681-1715. — Sa signature est à l'acte de baptême de son fils Joseph (GG 122). — (*Joseph II*), né le 4 octobre 1682, maître architecte comme son père, mari de Perrine Besnier, 1713, 1721.

Daudinale (la), f., c^ne de *Pouancé*. — Guill. Camus et Julienne Balue, sa femme, qui y demeuraient, furent les dernières victimes de la contagion de 1637. Ils moururent abandonnés de tous et pendant trois jours sans sépulture. Leurs restes, à demi dévorés par les porcs ou par les chiens, furent inhumés dans le fossé du jardin, près la maison.

Daudinière (la), f., c^ne de *Châtelais;* = v., c^ne de *Corné*; = f., c^ne de *St-Martin-du-B.*

Daudrais (les), h., c^ne de *Cherré*. — *La Dodray* (Cass.).

Daudrie (la), f., c^ne du *Puiset-Doré*.

Daudries (les), h., c^ne d'*Angrie*. — *La mét. de la Dauderie* 1540 (C 106, f. 207) — Appart^t en 1457 à Jean Daudier, qui lui laissa son nom; — réunie depuis le XVIe s. au domaine d'Angrie.

Daulian (*Louis*), « m'avoit affaire, » dit une inscription sur la façade Angers, d'une des pittoresques maisons de la Place Neuve, qui conserve ainsi le nom d'un maître architecte ou peut-être d'un sculpteur inconnu du XVIe s..

Daumeray, canton de Durtal (10 kil.), arr. de Baugé (23 kil.); — à 54 kil. d'Angers. — *Dalmariacus* 1040-1047 (Marmout., ch. or.). — *Daumerium, Daumereium, Daumerezensis terra* 1032-1052 (2e Cartul. St-Serge, p. 276). — *Dalmariacensis pagus* 1105 (Marm. ch. 29). — *Dalmariacense territorium* 1107 (ch. 35). — *Dalmerium* 1082-1114 (2e Cartul. St-Serge, p. 185 et 302; 1er Cartul., p. 160). — *Dalmeriacus* 1102-1134 (2e Cartul. St-Serge, p. 57 et 184 et Marm., ch. 31), 1147 (Gouis, ch. or., t. I, f. 15). — *Pagus Dalmaricus* 1155-1161 (Marm., ch. 43). — *Dalmare*, 1155-1161 (Ibid., ch. 43 et 44). — *Daumare* 1185 (G St-Maimbeuf, f. 3). — *Parochia de Daumere* 1234, *la ville de Daumere* 1406 (Tit. orig. du Prieuré). — *Daumeray-soubz-les-Noyers* 1598 (Et.-C.). — Sur un plateau incliné vers S., entre le département de la Sarthe au N., Durtal à l'E., Tiercé (14 kil.) et Baracé (7 kil.) au S., Morannes (7 kil.) et Etriché (10 kil.) à l'O.

Y naissent les ruiss. de Suil, de la Grande-Huinière et de Piffaudon; — y passent les ruiss. du Grip et du Rodiveau.

La route nationale de la Flèche à Rennes forme au bourg même le sommet d'un angle, où se greffe le chemin de Morannes. — Le chemin de grande communication d'Angers et la voie ferrée du Mans coupent par le travers une étroite bande du territoire qui se prolonge entre Etriché et Morannes jusqu'à la Sarthe.

En dépendent le bourg de St-Germain (41 mais., 124 hab.), les vill. du Porage (34 mais., 114 hab.), de Doussé (19 mais., 49 hab.), les ham. de Mongout (7 mais., 20 hab.), de la Roche-Péan (6 mais., 16 hab.), de St-Quentin (7 mais., 21 hab.) et 153 fermes ou écarts (237 mais.).

Superficie : 4,053 hect., dont 150 hect. en vignes, 290 hect. en bois, 3 hect. 22 de communaux en landes.

Population : 264 feux, *1,189* hab. en 1720-1726. — *2,259* hab. en 1790, dont *471* hab. en St-Germain. — *1,855* hab. en 1831. — *1,751* hab.

Digitized by Google

en 1841. — *1,746* hab. en 1851. — *1,735* hab. en 1861. — *1,697* hab. en 1866. — *1,548* hab. en 1872, dont 277 hab. (84 mais., 98 mén.) au bourg, en décroissance rapide et constante.

Marché tous les vendredis, établi par arrêté du 22 juin 1868. — *L'Assemblée* se tient à St-Germain le jour de la fête patronale.

Mairie avec *Ecole de garçons*. — *Ecole de filles* (Sœurs de Ruillé-sur-Loire) avec petit *hospice* y attenant.

La commune comprend deux paroisses avec deux églises dont une à *St-Germain*. V. *ce mot*

L'*Eglise* du bourg, dédiée à saint Eloi et saint Martin (succursale, 30 septembre 1807), n'offre d'intérêt que par son antiquité (XIe s.). Aux murs latéraux de la nef unique (30 m. 50 sur 10 m. 10) s'appliquent de chaque côté cinq épais arceaux dont la pointe s'aiguise à peine, retombant sur de larges piliers plats sans autres moulures qu'un étroit larmier ornementé de dés, dents de scie et billettes romanes. Le transept carré, voûté en coupole comme dans un moule de blocage informe de pierres non écarries et de mortier, s'ouvre sur chaque face par un double arceau roman qui se continue jusqu'à terre, sans chapiteau, en angle aigu. — A droite et à gauche, une chapelle absolument nue ouvrait dans une petite absidiole avec fenêtre. Celle de gauche existe seule encore quoique obstruée. La chapelle de droite à laquelle adhère la sacristie, est éclairée par une fenêtre gothique à menean quadrilobé. — Le chœur et l'abside ronde ont été en partie transformées par des travaux modernes. — Trois vieilles statues de bois y sont recueillies : *St Eloi* le marteau à la main, *St Martin*, *Ste Anne*. Un étroit escalier tournant monte au clocher, placé sur le transept. La base carrée en est antique et percée sur chaque face d'un double arceau qui vers Sud enserre une double petite baie romane. — Le portail est absolument moderne mais les murs latéraux de la nef subsistent tout entiers en petit appareil irrégulier dans lequel apparaissent, bouchées par des remaniements postérieurs, de chaque côté 6 baies romanes. A l'aile gauche du transept attient et communiquait autrefois le bâtiment du *prieuré* dont l'entrée s'ouvre dans une tourelle triangulaire à petites fenêtres accoladées. La porte avec accolade et fleuron est inscrite dans une accolade supérieure à choux fleuri dont la tige s'allonge entre trois écussons, le principal couronné d'une couronne de comte, celui à droite surmonté d'une crosse d'abbé ; par dessus le tout, une moulure en forme de lambel. Vers N., en dehors des bâtiments de la ferme, s'élève la fuie seigneuriale, qui depuis a servi plusieurs fois de corps de garde, notamment en 1815 aux Prussiens et en 1832 aux gardes nationaux.

Le *Presbytère*, acquis par la commune en 1823, a été reconstruit en 1827.

Aucune trace celtique n'est mentionnée sur le territoire. Il était traversé par la voie de Morannes à Durtal dans la direction de Juigné, St-Germain, le Grip, et tout au moins à l'angle extrême vers O., par la voie transversale d'Angers. — Au XIe s. c'était encore le centre d'un District ou *pagus*. L'église, dès lors construite, appartenait au seigneur du pays, qui, pour racheter ses péchés, en fit don vers 1040-1047 à l'abbé de Marmoutiers, Albert. Elle resta dès lors dans la dépendance du prieuré que l'abbé s'empressa d'y attacher. Cette donation fut confirmée par le suzerain, Landry de Beaugency, par Geoffroy, comte d'Anjou et par le roi Henri. Elle comprenait de plus le bourg qui s'y construisait à l'entour, divers droits pécuniaires, les prés attenant au cimetière et la forêt de Châtillon, que les moines restaient libres de défricher. Hugues de Mathefelon, longtemps leur ennemi, se réconcilia avec eux vers la fin du XIe s. et devint leur bienfaiteur.—Entre autres droits le prieur avait une mesure particulière qui comptait 12 boisseaux pour 16 1/2 des Ponts-de-Cé. Il nommait au XVIe s. le sacristain et le maître d'école et autorisait seul les inhumations dans l'église. Il n'était obligé d'ailleurs qu'à entretenir un religieux à résidence.

Prieurs : Fulcodius, 1060 circa. — *Gislebertus*, 1060 circa. — *Hernaudus*, 1070-1080. — *Robert*, 1094. — *Arnaldus*, *Ernaldus*, 1075, 1107. — *Rodulfus*, 1114. — *Gislebertus*, 1125. — *Gosbertus*, avant 1130. — *Rainaud*, 1148. — *Albericus*, 1160 circa. — Elie *de Morel*, 1462. — Dimanche *Dupont*, abbé de St-Sever de Rustang, aumônier du roi, 1465. — Etienne *Masthac*, 1493, 1536. — Claude *de Maudoucet*, 1569. — Jacq. *Deniau*, 1578. — René *Pothery*, 1596, 1629. — René *Lanier*, trésorier de l'église d'Angers, 1631, 1653.

Curés : Jean *Gauthier*, 1455. — Jean *Vigier*, qui résigne en 1469. — Guy *de Semur*, 21 mai 1469. — Etienne *Dentissac*, 1519, 1530. — Franç. *Hardy*, 1580. — Olivier *Houssaye*, 1594, † le 7 juin 1615, âgé de 60 ans. — Jean *Houssaye*, 1617, 1623. — Jean *Bouchard*, † le 30 octobre 1626. — Etienne *Focoyn*, et plus tard *de Focoyn*, V. *ce nom*, docteur de Sorbonne, 5 novembre 1626 jusqu'en 1664. Il continue à figurer dans divers actes et est inhumé le 11 août 1677, âgé de 83 ans. — Adrien *de Focoyn*, et plus tard *Focoyn* tout court, avril 1664 jusqu'en mars 1670, † le 14 juin 1673. — Jean *Focoyn*, 3 mars 1670, jusqu'au 21 septembre 1694, † le 19 novembre 1708, âgé de 69 ans. — Jean-Baptiste *Focoyn*, 29 septembre 1694, † le 11 septembre 1716, âgé de 63 ans. — Pierre *Hamoche*, novembre 1716, † le 10 septembre 1744, âgé de 55 ans. — Michel *Gault de la Grange*, novembre 1744, 29 avril 1790. — *Dreux*, mai 1790, 24 janvier 1792. — *Lesourd*, février 1792. — *De Terves*, juillet et octobre 1792 Il était en l'an III « municipal et officier public ». — Le curé *Gault* périt, croit-on, dans une noyade à Montjean ou à Nantes en 1793.

Le curé Houssaye avait fondé le 29 octobre 1611 « une prestimonie préceptoriale pour l'ins« truction de la jeunesse ». On la voit jusqu'à la fin du XVIIIe s. desservie par des prêtres habitués qui prenaient le titre de « maîtres d'écoles », — ou « principaux du collége », tels que Franç. *Legrand*, 1648, — Franç. *Bessirard*, † le 5 mai 1686, —

Digitized by Google

Franç. *Gaultier*, 1690, † le 29 juin 1718, âgé de 72 ans, — J.-G. *Poullet*, 1720, — Julien *Delahaie*, † le 26 novembre 1779, âgé de 60 ans.

Le fief faisait partie de la baronnie de Saint-Germain, dont le bourg de Daumeray, domaine privilégié des moines, n'était qu'une dépendance secondaire, une partie même relevant du comté de Durtal et par suite de la Sénéchaussée de Baugé, le reste de la Sénéchaussée d'Angers.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de la Flèche, de l'Election de la Flèche, du District en 1788 de Sablé, en 1790, de Châteauneuf.

Le bourg, patriote entre tous, formait durant toute la chouannerie, comme une place forte vaillamment défendue. En janvier 1795 les Chouans de Monsieur Jacques, alliés à ceux de Jolicœur, en voulant avoir raison, assaillirent les habitants qui se réfugièrent dans l'église, s'y maintinrent et blessèrent les deux chefs, le premier mortellement.

Maires : U. *Tonnelier*, 1792. — *Brouard*, 1er messidor an VIII. — *Lejeune*, 10 février 1814. — Eugène de *Beaumont*, 13 mars 1813. — *Gaudin*, 7 avril 1815. — Eugène *de Beaumont*, 12 juillet 1815. — Guill. *Lemotheux*, 12 juin 1818-1834. — Pierre *Briant*, 10 janvier 1835. — Urbain *Renoult*, 15 août 1848. — Louis *de Beaumont*, 16 juillet 1852, installé le 25. — *Pion*, 1860-1874.

Arch. de M.-et-L. G St-Eloi, t. I, f. 30; H Marmoutiers. — Le carton du prieuré comprend 104 pièces, dont 33 du XIe s., 15 du XIIe, 7 du XIIIe. — Arch. comm. Et.-C. — *Coutume d'Anjou*, 1725, t. I, col. 1699. — Descépeaux, t. II. — Pour les localités, voir à leur article, *Saint-Germain, Dangé, Doussé, Fosse-Mollain, Mont, Igné, Miré, Juvillé, le Porage*, etc.

Dauphin, h., cne de *la Potherie*; = (le Grand-), h. et f., cne de *St-Georges-sur-L.*

Dauphiné (le), f., cne de *Fontaine-Guérin*, *Le lieu du D. anciennement appelé les Billiers* (Terrier de Font.-G.). — En est sieur en 1676, J. Curieux, greffier du Grenier à sel de Beaufort, Jean-Bapt. Gérondelle, écuyer, 1684; — en est dame Charlotte-Thérèse Rolland 1760.

Dauphinerie (la). f., cne de *Vihiers*.

Dauphinière (la), cl., cne de *Candé*; = f., cne de *Trèves-Cunaud*, donné au prieuré de Cunaud le 9 octobre 1597 par Gillette Maton.

Davailleries (les), f., cne de *Corzé*. — *Le village des Davaleries* 1762 (Et.-C.).

Davau (*Romain*), professeur de langues, né à Angers le 1er décembre 1805, mort le 13 mai 1867, a publié : *Observations critiques sur les ouvrages de Napoléon Landais, sur la Grammaire de Noel et Chapsal et sur la Grammaire selon l'Académie de MM. Bonneau et Lacan* (Angers, in-12, 1841). M. Daillière a donné un Rapport sur cet ouvrage dans le *Bullet. de la Soc. Indust.* de 1841, p. 150. — *Tableaux séculaires pour l'histoire universelle et la chronologie de la France et des autres Etats* (Atlas de 23 feuilles, Angers, Lainé, 1848). — *Les Classifications analogiques et philologiques de la langue française* (in-8o, Barassé, 1864, de 450 p.), première partie seulement d'un ouvrage interrompu, — et une *Grammaire française* en collaboration avec M. Alix.

Daviau (*Jean-Baptiste*), maître fondeur, d'Angers, fond du 26 mars au 6 novembre 1778, à la Pouèze les deux cloches de l'église paroissiale, celle des Ursulines d'Angers et celle de l'église de la Membrolle, — le 26 février 1791, une des cloches de Murs. — La grosse horloge du Ronceray, montée par Lebiez, actuellement conservée au Musée d'Angers, porte : *Daviau fecit à Angers 1788* et le petit timbre : *Daviau fusit.* — Il avait épousé le 22 juillet 1772 à Montfort, Jeanne-Jacquine Hervé, d'Angers.

Daveluys (maistre *Jehan*), figure en 1456 sur les comptes (CC 4, f. 165) « pour avoir faict « doubler et mettre au net le pappier de *la* « *Résurrection* et y avoir faict les adicions. »

Davennerie (la), cl., cne de *St-Jean-de-la-Croix*, du nom de la famille Davoines, au XVIe s., — et non *la Duvonnerie*, comme l'écrit Cassini.

Daviaie (la), f., cne de *Carbay*; = f., cne de *Combrée*, apparte en 1790 à la Chevière-St-Moron; = f., cne de *Durtal*. — En est sieur n. h. Charles Moultier 1592; = f., cne de *Gené*; = f., cne de *Noellet*; = f., cne de *la Potherie*; = f., cne du *Tremblay*.

Daviais (les), h., cne de *St-Gemmes d'A.* — *La Daviaie* 1440-1790 (E 1269-1273). — Anc. fief et seigneurie relevant de la Touche-Bureau. — En est sieur Jean de Limesle 1445, Lucas de Servon 1528, Marguerite de Servon 1555, Jean de Cordon 1576, h. h. Yves Brundeau, 1615, maître Jacques Levoyer, mari de Jeanne Brundeau, 1633, 1648, Jacq. Levoyer, maître des eaux et forêts, 1661, 1723, Marie-Anne-Louise de Varice, veuve de Balthazar de Meaulne, 1784.

David (*Claude Ier*), maître horloger, Angers, 1681, 1694, mari de Louise Herrier. — (*Claude II*), fils du précédent, « horloger en petit volume, » épouse, le 10 janvier 1709, âgé de 28 ans, Louise Tadourneau, meurt le 10 novembre 1721. — (*Louis*), maître horloger, fils de Claude I, meurt âgé de 36 ans, le 12 août 1718. — (*Pierre*), peintre. V. *Olivier*.

David (*Pierre-Louis*), né à Margency près Paris en 1760, fut pris d'abord en apprentissage par un pauvre sculpteur d'ornements, puis entra à 15 ans dans l'atelier en vogue de Paris, d'où il sortit sûr déjà de lui-même pour courir la France. L'amour le fixa à Angers où il épousa le 7 février 1780 la fille d'un riche menuisier, Mathurin Lemasson, et se fit bientôt une réputation d'habileté « comme sculpteur en bois, marbre, pierre et « plâtre. » — On se souvient de ses travaux à l'hôtel Lantivy, au château de Fontaine-Milon, à la cathédrale St-Maurice surtout. Il y décora en 1785 les deux trophées, cassolettes, crédences du grand autel et les tabourets du trône épiscopal. La Révolution fit de l'artiste un soldat. Il était des prisonniers de St-Florent qui durent la vie à Bonchamps, et blessé à Torfou, obtint une place importante dans la direction des charrois militaires, mais les appointements étaient rares et la famille vivait de misère et d'espérances patriotiques dans une des plus humbles maisons de la rue St-Aubin. La Vendée vaincue, l'artiste re-

Digitized by Google

vint à son atelier et fut chargé de sculpter l'autel de la Patrie, qui sert aujourd'hui de piédestal au buste de son fils. C'est vers cette époque que Delusse a représenté ce glorieux foyer, le père le marteau en main, la mère, les filles travaillant à la lampe, le fils admirant, dans un dessin bien précieux que possède le Musée et qui aurait dû être reproduit.—David était veuf déjà depuis plusieurs années et avait perdu deux de ses filles, quand atteint depuis longtemps il mourut le 16 janvier 1821, à l'heure où son fils grandissant lui apportait à son retour d'Italie l'aisance et le triomphe inespéré. Ce fils même a raconté en quelques pages émues (*Bulletin de la Soc. Ind. d'Angers*, 1839, 10e année) la vie de ce premier et cher maître à qui son cœur resta toujours attaché d'un si vif sentiment de respect et de reconnaissance.

David (*Pierre-Jean*), illustre sous le nom de *David d'Angers*, fils du précédent, est né à Angers le 12 mars 1788 dans une étroite et pauvre maison de l'ancienne rue de l'Hôpital, qui aujourd'hui porte son nom. Il venait le dernier, le plus chétif de quatre enfants, et à peine avait-il cinq ans, que son père, répondant à l'appel de la patrie, le prit sur son sac de volontaire et l'emporta dans les camps, à travers la Vendée en feu. Le futur créateur de héros entrevit là toute une épopée dont s'illumina pour la vie sa jeune âme. La misère allait l'éclairer mieux encore. Il la retrouva au foyer auprès de sa vaillante mère et de ses sœurs épuisées, dans l'atelier de son père qui par dégoût d'un art impuissant à le faire vivre lui arrachait des mains l'ébauchoir. Mais l'enfant pourtant s'entêtait à son travail glorieux et obtint par grâce de suivre les cours de l'Ecole Centrale. Il devint là l'élève, l'ami bientôt de Marchand, puis de Delusse qui lui aussi l'encourageait; encore, l'Ecole supprimée, fallut-il une lutte nouvelle. Un jour le jeune réfractaire aux répugnances paternelles, riche de 15 francs, s'évade pour Paris; on le rattrape; il s'empoisonne désespéré. Le père cède enfin, et le vieux maître Delusse grossit de ses modestes épargnes la maigre bourse du voyageur.—Voici David à Paris (1807) avec ses 19 ans et son bon courage, logé dans un grenier du passage du Caire, en peine même du pain du jour. Il se l'assure comme il peut, rationnant sa faim, réglant sa vie, donnant toutes les heures libres de jour et de nuit à l'étude acharnée ou aux leçons des maîtres. Ses vingt sous gagnés comme ouvrier aux travaux du Carrousel, plus tard du Louvre, il courait aux ateliers du peintre David et du sculpteur Roland, à l'amphithéâtre de son compatriote Béclard, puis rentrait en sa chambre nue réaliser ses rêves et passer de longues heures à modeler en bas-relief les gravures du Poussin. — Admis dès la seconde année à concourir, il obtient une médaille d'encouragement, et ce qui valait pour lui mieux encore, sur la demande des artistes Pajou et Ménageot, apostillée par la 4e classe de l'Institut, l'allocation par le Conseil municipal d'Angers d'un secours annuel de 600 livres, une fortune! Dès lors l'artiste n'a plus un succès, plus une pensée qu'il n'y associe, comme au souvenir de sa mère, celui de la ville qui lui a escompté l'avenir! En 1810, sa tête de *la Douleur* lui vaut le prix d'expression et son *Othryades* le second grand prix; en 1811, à 22 ans enfin, il remporte le premier grand prix avec son *Epaminondas mourant*. La vie va s'ouvrir devant lui. Il part pour Rome et pendant un séjour de cinq années en Italie, visite Florence, Venise, Bologne, Naples, Pompéï, Herculanum. — Déjà prêt à témoigner de ses convictions libérales, il s'en faut de peu qu'il ne les paie de sa vie. Arrêté avec un parti de patriotes qui marchait au secours de Murat, il est sauvé par un jeune officier hongrois qui comprend le signal de détresse du jeune franc-maçon (1815). — Au retour, trouvant la France en proie à l'étranger et aux violences de la réaction, il part pour l'Angleterre, où Flaxman refuse toute aide au seul nom de David qui lui rappelle le conventionnel. Abandonné de tous, l'artiste a la joie au moins de répudier l'offre indigne qui lui est faite de concourir au monument de Waterloo. Il revient au bout de 18 jours et rentre à l'atelier. La mort de son vieux maître Roland, dans l'année même, lui laisse pour sa part d'héritage la commande inachevée de la statue de Condé. L'œuvre apparaît (1820) terminée par le jeune élève, dont le nom tout d'un coup éclate dans ce succès triomphant. L'atelier du débutant devient dès lors le rendez-vous populaire de toutes les gloires et se multiplie, sans s'épuiser, en chefs-d'œuvre. La seule année 1825 voit créer les monuments de Bonchamps, du général Foy, du roi René, de Fénelon, et l'artiste, d'emblée passé maître, décoré cette année même, entre à l'Académie le 5 août 1826 et est nommé professeur à l'Ecole des Beaux-Arts le 6 décembre suivant. — Un soir qu'il se rendait chez le peintre Gérard (février 1828), un coup violent, porté par derrière, lui fend la tête. David connaissait, dit-on, l'assassin et refusa toujours de laisser soupçonner son nom. Après un second voyage à Londres en 1829 et une première visite à Goethe, — son ami Victor Pavie, qui était du voyage, vient de le raconter avec son entrain des bons jours,—il se retrouvait à Paris en juillet 1830 et y prit part, le fusil à la main, à la victoire des trois journées. En 1831 il épouse la petite-fille de Laréveillère-Lépeaux et exécute le fronton du Panthéon. En 1833 il retourne en Allemagne, fait un second séjour chez Goethe, et revient à Paris, qu'il ne quitte plus. Cœur généreux, épris de toutes les nobles espérances de la société moderne, s'il a fait de son grand art comme un enseignement, il aspire dès lors aussi à prendre une part plus active à la propagande de la liberté. On le voit en 1834, de nouveau en 1837, solliciter de ses concitoyens angevins le mandat de député, sous les auspices qu'il invoque d'Arago, de Salverte, de Lafitte et de Dupont de l'Eure, « appartenant d'esprit et de « cœur à la Révolution de Juillet, écrit-il, et « l'acceptant sans restriction. » — Plus tard l'affadissement du sentiment public ne fit qu'accentuer mieux l'énergique constance de ses con-

Digitized by Google

victions. La révolution de 1848 comblait tous ses vœux. Il refusa de Lamartine la direction générale des Musées, en acceptant la mairie gratuite du XIe arrondissement. Ses concitoyens d'Anjou d'ailleurs l'avaient dès la première heure envoyé à la Constituante mais ils le laissèrent plus tard en dehors de la Législative, frustrant ainsi le Bureau de bienfaisance d'Angers du revenu de ses 25 fr. par jour de représentant. Expulsé comme tant d'autres, en décembre 1851, le cœur désespéré, il visita la Belgique, puis la Grèce, où il trouva une de ses œuvres les plus aimées mutilée, dans l'abandon. Quand il revint à Nice, il se sentait épuisé, brisé. L'intervention de Béranger lui obtint la liberté du retour et il put aller passer quelques semaines aux Pyrénées; mais sa santé perdue ne permettait aucune illusion. Il revit l'Anjou, la vieille ville et les vieux amis et repartit. Quelques jours après, le 6 janvier 1856, il mourait à Paris dans son atelier.

Son œuvre vit, incomparable par le nombre des monuments qui en rayonnent, égale aux plus grandes par l'originalité de la conception, surtout par le sentiment profond de cette vie idéale et souveraine dont l'énergie créatrice du maître l'a animée. David sortait de la foule en pleine lumière, à l'heure même où triomphait la révolution romantique. Il en a l'indépendance, l'expression vive, l'entrain, toutes les audaces intuitives ou réfléchies, mais il garde, dans l'ardeur même de sa conception passionnée, sa gravité sereine, un amour impérieux de la vérité et le respect de la dignité humaine. C'est un saisissement étrange que d'embrasser d'un coup d'œil ce monde inouï de formes entrevues, réalisées par le génie, et c'est un enseignement de l'art le plus élevé et de la suprême science, — il faut dire aussi, comme l'a voulu l'artiste, de patriotisme et de nobles convictions, — que d'y pénétrer et d'en étudier, l'un après l'autre, ces types glorieux, saisis, achevés d'un trait si précis tout à la fois et si idéal de grâce enfantine ou de virile énergie. On le peut à l'aise à Angers, où grâce à la libéralité même de David, la ville est parvenue à réunir dans la salle de cette Ecole Centrale, où « il commença à former, comme il l'écrivait, ses premiers traits de crayon, » la plus grande part de ces créations de marbre ou de bronze, semées sur tous les points du monde, quelques-unes ici en exemplaires uniques, un grand nombre en maquettes originales, œuvres de la main même de l'artiste, les autres en moulages. Cet admirable Musée a été inauguré le 17 novembre 1839 et le buste de David installé solennellement au centre de l'œuvre le 12 mars 1863, V. *ci-dessus*, t. I, p. 87. Il resterait bien peu à recueillir pour que cette assemblée si étonnante de chefs-d'œuvre remplît ses vides. Pour y aider peut-être, nous donnons par ordre chronologique, d'après le livret et un travail particulier de M. Jouin dans la *Revue d'Anjou*, la liste complète des statues, bustes, bas-reliefs que possède le Musée d'Angers, en signalant par une * les œuvres qui n'y sont pas représentées.

1810, *Othryades mourant*, 2e grand prix. — 1811, *La Douleur*, prix d'expression. — *Mort d'Epaminondas*, premier grand prix, bas-relief. — 1814, *Ulysse*, buste marbre. — 1815, *Le jeune Berger*, statue marbre. — *Néréide*, bas-relief plâtre, envoi de Rome, comme les deux œuvres qui précèdent — STATUES : 1820, *Le grand Condé*. — 1821, *Calvaire*, à Angers. — 1825, * *Bonchamps*, — *Général Foy*, — *Roi René*, — *Fénelon*. — 1832, *Gouvion-Saint-Cyr*, — * *Racine*. — 1833, * *Jefferson*. — 1834, * *Corneille*, — * *La Résignation*, * *la Prudence*, * *la Force*, * *le Dévouement*, de l'Arc de triomphe de Marseille. — 1835, * *Cuvier*, — *La jeune Grecque*, — *Talma*. — 1837, *L'Enfant à la grappe*, — *Philopœmen*. — 1838, *Cuvier*. — 1839, *Arm. Carrel*, — * *Riquet*, — *Ambroise Paré*. — 1840, *Guttemberg*, — * *Belmas*. — 1843, *Barra*, — *Bichat*. — 1844, *Jean Bart*. — 1845, *Cardinal de Chéverus*. — 1846, *Larrey*. — 1847, *Général Gobert*, — * *David Pury*, — * *Math. de Dombasle*. — 1851, *Bernardin de Saint-Pierre*, — * *Gerbert*. — 1852, * *Casimir Delavigne*. — 1855, *Bichat*, — * *Drouot*, — * *Arago*. — BAS-RELIEFS : 1820, * *Tombeau de la duchesse de Brissac*. — 1822, * *Génies militaires*, — * *Marche de soldats*. — 1823, * *Victoire*, — * *La comtesse de Bourck*, — * *Clotilde présentant à Clovis le plan de l'église Ste-Geneviève*. — 1824, *La Justice protégeant l'Innocence*. — 1825, *La Religion*, — *Monument du général Foy*, — *Le Génie de la guerre*, — *Monument de Fénelon*, — * *La France, la Religion, tombeau de Bonchamps*. — 1826, * *Monument du maréchal Lefèvre*, — *Retour du duc d'Angoulême*. — 1829, *Tombeau du comte Frotté*. — 1834, *Le Départ des Volontaires*, — *Renommées et trophées*, de l'Arc de triomphe de Marseille, — *Bataille de Fleurus*, — *Bataille d'Héliopolis*. — 1835, *Les Quatre âges de l'enfance*. — 1837, *La France et l'Allemagne unies par la liberté*, monument de Lud. Boerne, — *Le Commerce*, — *La Navigation*, — *Fronton du Panthéon*. — 1840, *Bienfaits de l'imprimerie*, monument de Guttemberg. — 1841, *Distribution de prix*, monument de Mongazon. — 1844, *Œdipe roi, le Cid, les Nuées, Tartuffe*, du théâtre de Béziers. — 1845, *Monument de Cheverus*. — 1846, *les Pyramides, Austerlitz, Sommo-Sierra, la Bérésina*, du monument de Larrey, — *Monument du général Gobert*. — 1851, *Monument de Gerbert*. — 1855, *Monument de Drouot*. — BUSTES : 1817, *Aug. Lethière*. — 1821, *François Ier*. — 1822, * *Tête de jeune homme*. — 1823, *Cam. Jordan*, — *Louis XVI*, — * *Mme Houdebourt-Lescot*. — 1824, *J.-Fr. Bodin*, — *Mme Urb. Chartier*, — *Desgenettes*, — *Jeune fille*, — *Lacépède*, — *Laréveillère-Lepeaux*, — *Colonel Moncey*, — *E. Visconti*, — * *Mlle Mollard*. — 1825, *Mlle Mars*, — *Roi René*, — *Volney*, — * *Colonel B. Lemercier*. — 1826, *Béclard*, — * *Henri II*. — 1827, *Cas. Delavigne*, —

Digitized by Google

Fénelon, — *Raoul-Rochette*, — *Suchet*, — * *Montesquieu*, — * *Louis Pavie*, — *Mlle Jubin*. — 1828, *Jér. Bentham*, — *L'abbé Grégoire*, — *Lafayette*, — *Ambr. Paré*, — *Washington*, — * *J. Rouvet*. — 1829, *J.-E. Caumartin*, — *Béranger*, — *Bodinier*. — 1830, *Châteaubriand*, — *Dumont de Genève*, — *Lamartine*, — *Lady Morgan*, — *F. Cooper*, — *Rossini*, — *Sieyès*. — 1831, *Lareveillère-Lépeaux*, — *L. Proust*, — * *Arth. Condorcet O'Connor*. — 1832, *Annibal enfant*, — *Racine*, — *Boulay de la Meurthe*, — *Maréchal Lefebvre*, — * *Bellard*. — 1833, *Billard*, — *Cuvier*, — *Gœthe*, — *Bellard*, — *Ch. Nodier*, — *Paganini*, — * *Général Condorcet*, — *O'Connor*, — * *Jefferson*. — 1834, *P. Corneille*, — *Gouvion-Saint-Cyr*, — *Merlin de Douai*, — *Parent-Réal*, — *Rauch*, — *Tieck*. — 1835, *Général Hulin*, — *Mickiewitz*, — *Percy*. — 1836, *Ad. Billault*, — *C.-G. Carus*, — *L'abbé Horeau*, — *Jollivet*, — *Am. Opie*. — 1837, *Berzélius*, — *Destutt de Tracy*, — *Gérard*, — *Docteur Hahnemann*, — *V. Hugo*, — *Jussieu*. — 1838, *Fr. Arago*, — *E.-H. Langlois*, — *Portal*, — *Riquet*, — *Arm. Carrel*, — *Lamennais*, — *A. Chénier*. — 1839, *Lakanal*, — *Lechevallier*, — *Boncenne*. — 1840, *Daunou*, — *Grouchy*, — *Travot*, — *Turpin*, — * *Barrère*, — * *Bosc*. — 1841, *Lud. Boerne*, — * *Abbé Mongazon*. — 1842, *V. Hugo*, — *Vanière*. — 1843, *Humbold*, — * *Alex. de Laborde*. — 1844, *M.-Jos. Chénier*, — *Balzac*, — 1845, *Couthon*, — *Fresnel*, — *Général d'Andigné*, — *Ch. Nodier*. — 1846, *Docteur Garnier*, — *Ollivier*, — * *de Bricqueville*, — 1848, * *Saint-Just*. — 1852, * *Kanaris*, — Entre autres STATUETTES : *La Liberté* (1839) et les 12 du *Monument du Roi René à Angers* (1846). — GRANDS MÉDAILLONS : 1815, *Cecilia O.* — 1821, *L. Crignier*. — 1825, *Kératry*, — *Casimir Périer*, — *Manuel*. — 1826, *Maréchal Lefèvre*. — 1827, *Rouget de l'Isle*. — 1828, *Gohier*, — *Alex. Lameth*. — 1830, *Daunou*, — *Monge*. — 1831, * *Capitaine Miel*. — 1833, *Le peintre Augustin*. — 1834. *Condorcet*, — *Rob. David d'Angers*, son fils enfant. — 1836, *Carnot*, — *Pouqueville*. — 1837, *Voltaire*, — *Bonaparte*. — 1838, *Hélène David*, sa fille enfant. — 1840, *Espercieux*. — 1843, *Yves Besnard*. — 1844, *A la mémoire des frères Bandièra*, — *Les Quatre sergents de la Rochelle*. — 1845, *Et. Geffroy-Saint-Hilaire*. — 1846, *Les Massacres de Gallicie*. — 1850, *Wilhem*. — La collection célèbre des médaillons, comprend au Musée d'Angers, où l'on a relevé seulement une quarantaine d'absents, 473 types dans 32 cadres. Cinq autres cadres renferment une série de curieux portraits au crayon des survivants de l'armée vendéenne et les deux projets primitifs du monument de Bonchamps.

Le portrait de David tout enfant figure dans le précieux dessin de Delusse, dont nous parlons dans la notice sur son père. Ingres l'a représenté plus tard, d'un crayon exquis, la lèvre fine et souriante et avec son regard à la fois si ouvert et si pénétrant, tel qu'il le vit et l'aima en leurs belles années de l'Ecole de Rome. L'artiste lui-même s'est placé parmi les porteurs du cercueil du général Foy. Crignier, Lehmann, Hébert l'ont peint à leur heure en pleine ardeur ou, ce qui lui allait mieux, tout à l'abandon de la rêverie et de la contemplation. Citons encore le médaillon par son fils, la lithographie par Mercier. De tous le moins réussi sans aucun doute est ce buste énorme par Toussaint, au modelé charnu et boursouflé, qui prétend représenter cette nature d'artiste si délicate et si sensible au centre du musée dédié à sa gloire.

On trouverait surtout de l'artiste une image vivante et fidèle dans sa correspondance, que se proposait de rassembler et de publier M. Henri Jouin. Il y faudrait réunir les quelques pages déjà imprimées, sa *Lettre sur P.-L. David*, son père, dans le *Bulletin de la Soc. Ind. d'Angers* 1839, p. 292, ses *Notes écrites sur les bords du Rhin* (Ib., 1846, p. 291), sa notice sur le sculpteur *Roland et ses ouvrages* (Paris, 1847, in-8°), surtout ces carnets de notes inédites jetées au jour le jour, où la pensée se moule en jaillissant, comme autrefois sous sa main l'image. C'est là qu'on reconnaît le grand maître angevin tel qu'il fut et que ses amis le revoient encore, non pas dans ces grands airs olympiens, qu'on imagine, mais bon et simple et affectueux, enjoué et songeur, avant tout d'une modestie d'enfant, âme d'élite, trempée de douceur et d'énergie et qu'aucune déception n'aurait su désintéresser ou seulement distraire des deux passions de sa vie : l'art et la liberté !

David d'Angers, œuvres complètes lithographiées par Eugène Marc, son élève (Paris, 1856, 6 vol. in-fol., chacun de 26 planches, la plupart doubles — et sextuples pour les médaillons. La première reproduit le portrait par Ingres, la dernière le dessin du tombeau, œuvre d'Ed. Isabelle). — *Les médaillons de David d'Angers, réunis et publiés par son fils* (Paris, Lahure, grand in-4°, 1867, de 53 planches *photographiques*, comprenant 477 types. — En tête le beau portrait d'Hébert et une notice par Ed. About). — *Collection de portraits des contemporains d'après les médaillons de P.-J. David d'Angers*, sous la direction de P.-J. David, P. Delaroche et Henriquel Dupont, par le procédé Collas (Paris, in-4°, 1838). — L'exemplaire de la Biblioth. d'Angers compte 72 planches mais est incomplet. — Jouin, *Catalogue du Musée d'Angers*, p. 110-120 et dans les *Mém. de la Soc. d'Agr. d'Ang.*, 1872, p. 288. — Halévy, *Notice sur David*, dans le *Moniteur* de 1857, p. 1088 et tirage à part. — Gust. Planche, *Portraits d'artistes*, t. II, p. 64 et dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 août et 15 octobre 1837 et 1er octobre 1850. — *Cabinet de l'Amateur et de l'Antiquaire*, t. III, p. 198. — *La Libre Recherche*, mars 1856, art. de Cam. Berru. — Jules Saint-Amour, *Un mot sur la vie et les œuvres de David d'Angers* (Dunkerque, 1865, in-8°). — *Revue d'Anj.*, 1856, t. II, p. 98, art. de M. Hip. Durand et 1869-1872, art. de M. Jouin. — *Revue Française*, 1856, art. de Paul Mantz. — *Europa*, journal allemand, n°s 41 et 45. — Adr. Maillard, *Etude sur la vie et les ouvrages de David d'Angers* (Angers, Pavie, 1838, in-8° de 30 p.). — *Magasin Pittoresque*, juillet 1856 et *passim*, de nombreuses reproductions de médaillons. — *Société Indust. d'Angers*, t. IX, 1836, p. 401 ; t. XII, 1841, p. 316, art. de M. Maillard. — *Journal de Maine-et-Loire*, sur le fronton du Panthéon, 11 mars 1838 ; sur Barra, 4 août 1839 ; sur le père de David, 30 octobre 1739 ; sur l'inauguration de la galerie David, 20-21 novembre 1839 ; sur le voyage de David à Athènes, 27 juillet 1852, 19 décembre 1854 ; sa mort, 9-12 janvier 1856 ; poésie de J.-A. Morat,

Digitized by Google

27 novembre 1838; ode de Constant Dubos, 28 novembre 1838. — V. Pavie, *Goethe et David, Souvenirs d'un voyage à Weymar* (Angers, 1874, in-8° de 89 p.). — *Précurseur de l'Ouest*, 21 novembre 1844. — *Inauguration de la Galerie David*, avec un portrait de l'artiste par Mercier (Angers, 1839, in-8° de 28 p.). — *Inauguration du buste de David d'Angers le 12 mars 1863* (Angers, Cosnier et Lachèse, 1863, in-8° de 71 p.). — Daillère, *A P.-J. David*, vers couronnés par la Soc. arch. de Béziers, 1838 (Saint-Denis, Prévôt, in-8° d'une f.); *David d'Angers*, poème couronné aux jeux floraux de 1864 (Angers, in-8° de 20 p.).—Victor Hugo, *A Monsieur David* dans *les Feuilles d'Automne* et *A u statuaire David* dans *les Rayons et les Ombres*, — Sainte-Beuve, *A David, statuaire*, dans *les Poésies de Jos. Delorme* et dans ses *Pensées d'août*.

Davids (les), cl., c^ne de *Bocé*; — cl., c^ne de *Vernantes*.

Davière (la), cl., c^ne d'*Andard*, avec maison de maître bâtie vers 1789, appartenait aux Petits Pères Misssionnaires d'Angers, sur qui elle fut vendue nat^t le 4 nivôse an II; = f., c^ne de *Bouillé-M.*; = f., c^ne de *Bourgneuf*, reconstruite en 1785; = f., c^ne de *Chalonnes-sous-le-Lude*, dépendance du temporel de la chapelle seigneuriale de Meaulne, vendue nat^t le 2 septembre 1791; = ham., c^ne de *Corzé*; = f., c^ne de *Daumeray*; = f., c^ne d'*Echemiré*; = cl., c^ne de *Fontaine-Milon*. — *Le lieu de la D. situé partie en la paroisse de Fontaine-Milon, partie en celle de Mazé* 1633 (E 567), acquis le 31 mai de d^lle Renée Bidet, veuve Goyer, par n. h. Marin Corbeau, mari de Françoise Champagné, dont la fille épouse Gabriel de Charnières (E 570, f. 109); = f., c^ne de *Morannes*. — *La terre, fief et seigneurie de la D*, 1540 (C 106, f. 85). En est sieur Robert de Chazé qui relevait de Chemiré; = h., c^ne du *Puiset-Doré*. — En est sieur Louis-Julien de la Dive, mari de Louise Ménard de la Nattière 1723; = f., c^ne de *St-Germain-lès-Montfaucon*, autrefois avec maison noble incendiée pendant la guerre; — appartenait en 1687 à Louis Jousbert, en 1790 à Lirot de la Jarrie de Montigné. — On y signale trois *peulvans*, dont deux dans un champ, tombés depuis ving tans, l'autre dans un chemin — et un *rouler*, mentionné dès 1806 par la Réveillère. Philippe Béclard en a fait le sujet d'une étude spéciale mais peu exacte (*Soc. d'Agr.*, VIe vol., IIe part., p. 128) et il est dessiné dans le *Répert. arch.* de 1862, p. 193. Au sommet d'un monticule, parsemé sans ordre de pierres plates, au S., au N. et à l'E., s'allonge une énorme pierre en forme de fuseau effilé, longue de 5 mèt. sur 2 mèt. 40 de hauteur. C'est le *rouler*, qu'un brusque effort fait, mais non sans peine, osciller. Un autre bloc en forme de parallélipède se met de même en mouvement, comme aussi un troisième, en losange, couché à plat; mais nous ne croyons pas qu'on puisse nulle part reconnaître trace d'un bassin entaillé avec rigole d'écoulement, comme il en existe à une des pierres du moulin Normandeau, V. *ce mot*. Il n'est pas démontré qu'il faille voir ici autre chose qu'un de ces phénomènes d'érosion, plusieurs fois déjà constatés ailleurs scientifiquement; = h., c^ne de *St-Paul-du-B*.

Davières (les), f., c^ne de *Brain-sur-All.*; = ham. en partie sur *Chambellay* et sur *St-Martin-du-B*. — En est sieur Pierre de Tinténiac, qui relevait de la Jaille-Yvon, 1503.

Daviers (*Eugène-Joseph*), né à Jallais le 13 septembre 1815, fut reçu, après de brillantes études, interne à l'Hôtel-Dieu d'Angers et docteur-médecin à Paris le 16 août 1839. Il avait eu l'honneur d'être remarqué par Denonvilliers qui se l'attacha comme préparateur. Presque dès son retour à Angers, il y fut nommé chef des travaux anatomiques à l'Ecole de Médecine (29 novembre 1839), autorisé l'année suivante (23 mars 1840) à former une division du cours d'anatomie, puis successivement chargé des cours d'anatomie externe, de chimie et de clinique chirurgicale, et enfin en 1855 nommé chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu. Sa parole facile et en même temps mordante donnait à ses leçons un intérêt qu'affirmaient mieux encore la sûreté de son diagnostic et une rare habileté de main. Son caractère ferme et indépendant de toutes les coteries de province l'avait désigné tout d'abord comme le principal auxiliaire toujours appelé au service des instructions judiciaires. Aucun honneur d'ailleurs ne lui manquait de ceux qu'attribue l'estime publique. Président de l'Association médicale de Maine-et-Loire, dont il a résumé les travaux de dix années dans un *Compte-Rendu* (oct. 1846, in-8°), membre du Conseil d'hygiène dont les archives conservent ses nombreux rapports, il fut nommé directeur de l'Ecole de médecine le 15 septembre 1865, conseiller municipal la même année et chevalier de la Légion d'honneur le 14 août 1868. Désintéressé sans faste, avant tout ami de la libre science, ennemi de toute servilité vaine, il imposait à tous le respect de ses convictions stoïques qu'il professa malgré toute obsession jusqu'à la dernière heure. Il mourut le 23 février 1871 d'un cancer à l'estomac, dont il constatait chaque jour par écrit les progrès. Ses funérailles, sans prêtres, eurent pour cortége la ville entière, riches et pauvres, petit et grand monde, toutes les opinions confondues et apaisées dans un même sentiment d'affection et de reconnaissance.

Davionnière (la), f., c^ne de *Freigné*.

Davoyne (.....), chanoine d'Angers, a laissé diverses œuvres Mss. qui appartiennent à M. Poupard, de Beaufort : *Panégyriques de divers Saints* (in-8° de 160 p.); — *Sur les Vertus* (in-8° de 162 fol.); — *Sermons pour le Carême* (in-8° de 174 fol. 1); — *Sermons pour le Jubilé* (2 vol. in-8° de 190 et 165 fol.); — *Sur la Constitution*, dédié à M. de la Lande, curé de St-Sulpice au Maine (in-8° de 160 p., à la date du 20 novembre 1731).

Davy (.....), peintre, fournit en 1751 à la salle d'honneur de la mairie d'Angers le portrait de l'échevin Esnault, qui lui est payé 30 liv.

Davy (.....), curé de St-Philbert-en-Mauges, a publié des *Remontrances au P. Oursel, prieur de l'abbaye de Bellefontaine* (in-8° de 30 p., s. l.), datées du 23 septembre 1789. Il y prend la défense d'une *Apologie* par l'abbé Duboys, V. *ce nom*, que le P. Oursel lui attribuait. On y apprend de lui même qu'il était fils

Digitized by Google

de paysan et qu'il avait professé la réthorique.— Il prêta serment, remplit les fonctions d'officier public et finalement avait repris ses fonctions de curé en 1802 à Saint-Philbert où il est mort le 29 mai 1816.

Davy (*Clément*), maître vitrier, Angers, 1692, 1710. — (Sire *Félix*), maître orfèvre, 1557, sieur du Perrineau, 1581. — (*François*), maître vitrier, 1631.—(*Jacques*), maître maçon, 1579.— (*Jean*), maître architecte, 1696.—(*Philippe*), m^e orfèvre, 1574. — (*Phorien*), maître vitrier, 1614.

Davy (*François*, — et non *Antoine*), — sieur d'Argenté, célèbre avocat au Présidial d'Angers, mort doyen des docteurs en droit de l'Université d'Angers le 31 décembre 1604, avait cette année même maintenu énergiquement ses droits de préséance contre Barclay. Il a laissé un *Commentaire* Mss. *sur la Coutume d'Anjou*, en 4 vol. in-fol., que possédait Pocquet de L. et des *Mémoires*, rédigés en 1575, *des choses advenues au païs d'Anjou depuis 1559*, « docte et « curieux labeur », dit Bruneau (Mss. 870, f. 446), que « l'envie, la jalousie, la médisence et l'in- « gratitude » ont empêché de publier et qui paraît perdu, comme le précédent.

Davy (*François*), sieur d'Argenté, fils du précédent, né à Doué et, comme son père, professeur de droit à Angers pendant plus de 60 ans et mort doyen des docteurs le 16 mars 1643, a donné un recueil, *Notarum juris selectarum Liber* (Angers, Ant. Hernault, 1615, in-4°), dédié au chancelier Brulard et suivi d'une harangue du recteur Nic. Legros en 1614. — Il avait acquis le 3 juillet 1621 la maison dite du *Roi de Sicile* en Reculée.

Lacroix du Maine, t. I, p. 35. — Brun. de T., Mss. 870, f. 1146. — Pocq. de L., Mss. 1027.

Davy (*Laurent*), sieur de la Fautrière marchand, Angers, fut élu maire le 1er mai 1606, année de pestilence, et autorisé le 21 avril 1607 par lettres royaux à se démettre pour cause de santé. Il mourait en effet le 4 mai suivant, alors qu'il venait d'être réélu, contre son aveu, « au « grand contentement du peuple », V. Louvet dans la *Rev. d'Anj.*, 1855, t. I, p. 10. — Il portait *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un épi de blé au roseau d'or posé en pal.* Ces armoiries figurent sur le jeton qu'il fit frapper avec la légende : *Qui seminant in lacrimis, in exultatione metent*, qui se retrouve au fronton de son logis de Béligan. Au revers, le même écusson sur un semis de fleurs de lys.

Davy (*Marin*), « peintre, demeurant à Beau- « fort-en-Vallée, » signe, le 4 septembre 1632, comme parrain, à Luigné, où « il estoit pré- « sent à faire les ymages de sainct Sauveur et de « de sainct Sébastien et de sainct Avertin. » Il avait épousé Vincente Viger et eut d'elle un fils, *Louis*, le 28 août 1636.

Davy (*Robert*), docteur en théologie de la Faculté de Poitiers et agrégé en celle d'Angers, custode et définiteur et à plusieurs reprises gardien des Cordeliers d'Angers, y meurt en leur couvent le 15 mars 1706.

Davy (le Haut-), f., c^ne de *Gennes*. — *Le Veau Davy* (Cass.).

Davy de la Roche (*Emmanuel-Pierre-Marie-Anne*), né à Saint-Florent-le-Vieil le 13 octobre 1773, mort à sa maison de la Pinsonnerie en Faye le 12 mars 1814, est l'éditeur des *Herborisations* de Merlet la Boulaie, V. *ce nom*, qu'il a fait précéder d'une *Notice*, et augmentées de notes sur le site, la nature du terrain et les antiquités du pays. Il avait légué tout son herbier et son cabinet à M. Eugène Chevreul, de l'Institut.

Débasserie (la), f., c^ne de *la Cornuaille*. — *L'austel et domisille de la D.* 1404. — *Le lieu et appartenances de la Basserie* 1473 (H Pontron, n° 10). — Acquise le 15 mai 1585 par l'abbaye de Pontron; — f., c^ne du *Louroux-Béconnais*.

Deboires (les), vill. et ham., c^ne de *St-Philbert-du-P.*

Deboiserie (la), f., c^ne de *Jumelles*. — Elle fut accrue vers 1750 des terres de la Bignonerie, dont la maison venait d'être détruite.

Déboisière (la), f., c^ne de *Cheviré-le-R.*

Debrais (*Etienne*), ministre et professeur de théologie à Saumur, y fut élu le 3 novembre 1674 recteur de l'Académie. On a de lui : *Analysis paraphrastica epistolæ S. Pauli ad Romanos cum notis. Adjecta est ejusdem dissertatio de Sabbato deutero-proto, Luc VI, 1, et de Baptismo pro mortuis, I Cor. XV, 20* (Saumur, 1670, in-4° et Francfort, 1707, in-4°); — *Exercitationes inaugurales tres : 1° de necessitate baptismi; 2° de auxiliis; 3° de pœna peccati* (Saumur, 1678, in-8°). — Le tome XIV de la collection Conrard contient une *Exposition du Ps. 49* que la table lui attribue. — Son frère Samuel était ministre d'Alençon en 1683.

Haag, *France protestante*, t. II, p. 499.

Debry (*François*), graveur, Angers, mari de Thérèse Hoquet, 1766.

Débuserie (la), f., c^ne de *Mouliherne*.

Déchaisière (la), h., c^ne de *Gesté*.

Déchasserie (la), c^ne de *Jumelles*.

Décosserie (la), f., c^ne de *Parcé*.

Dédult (le), h., c^ne du *Puiset-Doré*, — donne son nom à un ruiss., né sur la commune et qui s'y jette dans la Divatte; 1,000 m. de cours.

Defensor, nom donné par tous les catalogues antiques au premier évêque d'Angers, n'est sans doute en réalité pas même un nom propre mais un titre commun aux évêques et aux gouverneurs. On a, sans autre preuve, assimilé notre prélat au magistrat ainsi désigné, que St Julien convertit au Mans. Il y a quelque vraisemblance de plus à le croire contemporain de St Martin, qui, au témoignage de Sulpice-Sévère et de Fortunat, eut à lutter pour son installation contre un évêque de ce nom. Cette opinion des frères Sainte-Marthe est celle de Grandet qui se réfère, après discussion, à la chronologie publiée en 1680 par Henri Arnauld à la suite de ses Statuts. Defensor, consacré vers 350, aurait assisté à l'élection de St Martin en 370 et serait mort vers 372. C'est selon toute apparence le même per-

Digitized by Google

sonnage qu'Auxilius, V. *ce nom*, si ce dernier, qu'on lui donne pour successeur, a jamais existé. Defensor fit sans doute bâtir la petite église dédiée à la Vierge, qui est devenue St-Maurice, et fut inhumé dans le cimetière, hors de la cité, où l'on croyait encore au XVIIe s. reconnaître sa tombe, marquée de l'A et de l'Ω, dans une voûte profonde sous le grand autel de St-Maurille. Il faut remarquer qu'il ne figure nulle part au rang des Saints quoi qu'en dise Choppin (*De Sac. Polit.*, l. I), et que son épiscopat n'est précédé en Anjou d'aucune légende de martyr ou de confesseur, anomalie qui suffirait à lui assigner une date relativement récente.

Bibl. d'Ang., Mss. 624-629. — *Rev. de l'Anj.*, 1854, t. I, p. 3. — D. Houss., t. XVI, f. 1. — Grég. de Tours, l. X, ch. 51. — Tresvaux, *Hist. du dioc. d'Ang.*, t. I, p. 401. — Tillemont, t. III, *verbo* Defensor. — *Alman. d'Anjou*, 1765, p. 115. — *Soc. d'Agric. d'Ang.*, 2e série, t. III, p. 111. — Hauréau, *Gall. Christ.*

Defensum. — V. *le Parc.*

Deffais (le), c^ne de *Chaudefonds*. — *Le Val Guillaume vulgairement appelé le Deffais* 1372 (E 653). — *L'hostel du Deffais* 1426 (Ib.). — *La maison seigneurial du D.* 1634 (Et-C.). — *La terre, fief et seigneurie du D.* 1741 (E 649), relevait de la Basse-Guerche, par l'intermédiaire de la Houdrière. Jean Aubin acquit la terre en 1372, par échange, de la veuve de Guill. Lebaillif autrement dit Paulmier. Sa fille Jeanne l'apporta en dot à Yvon Simon, écuyer, sieur de la Bouère en Jallais; — Renault de la Bouère 1505, Jacq. de la B. 1603, Jacq. de Cordon 1611, Charlotte Amoureuse, veuve de Jacq. de Cordon, 1741; — Mme de la Carte 1740, qui y demeure; — en 1790, Macé Macé, juge au tribunal du District, qui vint faire hommage à la nation des titres de son fief. Ils furent brûlés sur l'autel de la Patrie le 10 août 1792; = h., c^ne d'*Etriché*; = f., c^ne de *Gonnord*; = f., c^ne de *Miré*; = f., c^ne de *St-Aubin-de-Luigné*; — domaine échu dans la succession de Jeanne Lechat à Guillaume et Jean de la Crossonnière 1437 (E 517); — en 1539 à Jean de Rivière, écuyer, pour un tiers, le reste étant tenu pour la dot de ses deux sœurs. Il relevait de Mirebeau et devait une paire de gants blancs à mutation de seigneur (C 106, f. 88). — Est vendu nat^t sur Leroy de Mancy le 13 fructidor an IV; = h., c^ne de *la Salle-de-Vihiers*; = forêt, c^ne de *St-Lambert-la-Potherie*, d'une contenance de 164 hectares 91 ares.

Deffais (les), h., c^ne de *St-Philbert-du-P.* — *Locus qui dicitur vulgaliter le Defais de Aveir* 1270 (G 53, f. 1). — *Haute et Basse Fais* (Cass.). — L'évêque et le seigneur de Blou se disputaient en 1270 les novales de ces terres récemment défrichées.

Defoiseau (le), f., c^ne de *la Salle-de-V.*

Défourerie (la), f., c^ne de *Bocé*, anc. domaine de la chapelle N.-D., vendu nat^t le 1er avril 1791.

Défrou (le), f.. c^ne de *St-Saturnin*; = f., c^ne de *St-Sulpice-sur-Loire*.

Défrou-des-Landes (le), f., c^ne de *Marcé*.

Degouy, famille, récemment éteinte, d'imprimeurs-libraires de Saumur, originaire de Gouys près Durtal, dont elle avait pris le nom. — (*François*), 1686, 1750, publiait au moins depuis cette dernière année un *Almanach de Saumur* (in-16). — (*François-Pascal-Jean-Marie*), né le 6 avril 1738, après avoir fait ses humanités au Collège, remplaça sa mère, devenue veuve, par arrêt du Conseil d'Etat du 9 décembre 1766, en la seule charge d'imprimeur octroyée à Saumur. Il était mort avant 1789. Sa veuve a nom Jeanne Agron. — (*Dominique-Michel*), leur fils, publie en 1788, petit in-12, la *Bible des Noels*. Lors du passage des Vendéens il dut prêter ses presses et signer *imprimeur du roi*. Un ordre du 2 juillet 1793 lui enjoignit de se rendre en prison. Il protesta de son civisme, fut mis bientôt en liberté et mourut en 1796. Sa femme a nom Julie Poulle. — (*Dominique-François-Jean*), fils du précédent, né le 22 janvier 1774, gère la maison depuis juin 1793 et la prend à son compte en février 1797 en vertu des conventions consenties par sa mère lors de son mariage avec Jeanne Huard. Il était plus tard juge au Tribunal de commerce et se démit en avril 1824 de son brevet d'imprimeur en faveur de son fils, *Adolphe*, et de son brevet de libraire en faveur de son gendre Névo, pour se retirer à Beaufort où il était adjoint au maire en mai 1826. Il y est mort le 3 août 1848. — (*François-René*), frère du précédent, né le 27 octobre 1779, fut breveté libraire le 26 mai 1820; † dans les environs de Saumur vers 1860. — (*Adolphe*), fils de Dominique-Fr.-Jean, né le 6 floréal an VI, succéda au brevet d'imprimeur de son père le 25 mai 1824. Il avait épousé sa cousine germaine, fille de François-René D., libraire en titre, quoique associé de Dominique, et se trouva, malgré la cession faite à Névo, imprimeur-libraire aussi en titre. Il avait déjà donné de sa façon un *Discours en vers sur la bienfaisance, prononcé dans la loge de l'Union fraternelle* de Saumur (1822, in-8° d'une 1/2 f.); — un discours en vers *Sur l'Amitié* (1822, in-8°, 1/2 f.); — une *Elégie sur la mort du fr. Duchesne, officier de l'état-major de l'Ecole de cavalerie* (1822, in-8°, 1/4 de f.). — Il publia dès 1825 une feuille hebdomadaire sous le simple titre de *Feuille d'annonces*, qui fut supprimée, l'innocente! — par arrêté du 28 juillet 1830, pour avoir inséré le discours libéral du Président du Tribunal de Commerce. A partir de mars 1836 elle paraissait le jeudi et le dimanche et s'intitulait *Affiches, annonces judiciaires, légales et avis divers*, puis *Le Moniteur Saumurois* et s'interrompit à partir du 1er mars 1839. — Il mourut à Beaufort le 27 janvier 1859.

Déhaiserie (la), f., c^ne d'*Echemiré*; = cl.. dans le bourg de *Jallais*, ancienne dépendance de la Bourse-des-Trépassés; = f., c^ne de *Montpollin*; = h., c^ne de *St-Martin-d'A.*; = f., c^ne de *Pontigné*.

Déhannaie (la), f., c^ne de *Marans*.

Delaage (*Henri-Pierre*), né à Angers le 23 janvier 1766, d'une famille de noblesse, fut attaché après ses études à la régie des Economats du diocèse, puis quatre ans surnuméraire dans

Digitized by Google

les Domaines. Nommé sergent et bientôt officier des canonniers volontaires d'Angers en 1789, il partit sous-lieutenant de grenadiers au premier bataillon des Volontaires de Maine-et-Loire, passa adjudant-major le 31 janvier 1792, prit part à l'affaire de Grandpré le 14 septembre, puis au siége de Verdun. Ce fut lui qui releva le cadavre de Beaurepaire et qui, commandant l'arrière-garde, conduisit à Ste-Ménehould la glorieuse dépouille.— Il rejoignit l'armée en Belgique, assista à Jemmapes, à Nerwinde, puis à la retraite. Au camp de Maulde, lors de la défection de Dumouriez, il commandait le bataillon à titre provisoire et tint tête aux excitations du traître, en faisant croiser la baïonnette sur les hussards, au cri, répondu par toute l'armée, de : Vive la Liberté ! — Il avait repris son grade de capitaine le 5 avril 1793 et fut fait prisonnier avec la garnison de Valenciennes, mais aussitôt échangé. Envoyé à l'armée des Alpes (27 septembre 1793), il assista au siége de Lyon, où il fut nommé provisoirement adjudant général chef de brigade le 8 frimaire an II, confirmé le 25 prairial an III et dirigé dans l'Ouest pour prendre le commandement de l'artillerie de la division Beaupuy, sous les ordres de Kléber.— A Dol, il défend jusqu'au bout l'entrée du pont et sauve l'armée; puis en 12 heures, avec l'avant-garde, arrive de Châteaubriant à Angers, qu'assiégeaient les Vendéens mais qu'il trouve déjà dégagé, poursuit sa route sur le Mans, où il prend 20 canons et sauve l'honneur et la vie à la jeune fille du comte de Ménars. Il retourne ensuite dans le Bocage à la poursuite des troupes de Stofflet, qu'il défait à Chemillé, puis sur les instances de Kléber, qui lui écrivait « mon cher, mon excellent Delaage », — on a conservé d'admirables lettres des deux amis, — il s'en va guerroyer contre Charette, saisit ses magasins près Saint-Vincent-sur-Laye, et le défait complétement au Bourg-Saint-Cyr, en délivrant 200 républicains assiégés dans l'église (3 vendémiaire an IV); mais bientôt blessé, malade, il est réduit à donner sa démission le 3 thermidor an IV. Il reprend du service à la nouvelle de la seconde insurrection vendéenne, qu'il poursuit à la tête des gardes nationales actives et d'un détachement de la 28e demi-brigade de ligne (an VII), payant audacieusement de sa personne dans le combat comme en toute aventure. La Vendée pacifiée, il reçoit le 8 germinal an VIII l'ordre de joindre à Dijon le 7e corps d'armée et arrive à propos en Italie pour combattre à Montebello, puis à Marengo, où, le sabre au poing, au moment décisif, il emporte une batterie ennemie. Une blessure grave lui vaut le titre d'adjudant commandant et après la paix de Lunéville, il est admis au traitement de réforme. Chevalier de la Légion d'honneur le 15 pluviôse an XII, officier le 25 prairial, il fait avec la grande armée les campagnes d'Autriche, de Prusse, de Pologne (an XIV-1807), est créé baron de l'Empire en 1808 sous le titre de St-Cyr, en souvenir de son ancien exploit contre Charette, et reçoit en octobre le commandement de la cavalerie du 5e corps de l'armée d'Espagne. Mis le 21 mai 1811 en disponibilité pour cause de santé, il part, à peine rétabli, pour Mayence (12 janvier 1812), comme chef d'état-major de la 1re division du 3e corps, avec lequel il fait la campagne de Russie sous les ordres de Ney, dirige l'attaque de Krasnoe le 2 août, enlève le 17 les ouvrages de Smolensk et est mis hors de combat à la Moskowa par une balle qui lui fracasse le bras gauche. Un décret de Moscou du 18 octobre 1812 le nomme général de brigade. Il avait en 1813 le commandement du Calvados où il reçut le duc de Berry et y fut maintenu jusqu'en 1815. Mis en non activité le 1er février, nommé le 14 commandeur de la Légion d'honneur, il reprit pendant les Cent-Jours le commandement des Deux-Sèvres, chassa de Thouars le 20 juin les royalistes, qui rendirent hommage à sa modération et à sa générosité, et remit après Waterloo ses pouvoirs à d'Autichamp. Compris comme disponible dans le cadre de l'état-major général le 30 décembre 1818, mis à la retraite le 30 août 1826, il fut rappelé encore au service le 19 août 1830 pour commander le Maine-et-Loire et définitivement retraité par ordonnance du 5 avril 1832. Il mourut le 22 décembre 1840 à Angers et fut inhumé à sa campagne de Vaugoyan en St-Barthélemy. Véritable héros d'avant-garde, tête chaude et main vive, Delaage, humain, généreux même dans les emportements des guerres civiles, était resté de cœur simple et bon. Sa passion dernière était pour les fleurs, les roses surtout, dont il avait réuni une collection renommée, accrue par des gains remarquables de ses propres semis. — David d'Angers a modelé en 1840 son médaillon et Hawke avait dessiné son portrait pour une biographie annoncée par Grille et qui n'a pas paru.

Maine-et-Loire du 18 juin, art. de Fr. Grille et 25 décembre 1840, article signé F[resion].—*Fastes de la Légion d'honneur*, t. V, p. 161. — Canuel, *Mém. sur la Vendée*, p. 256-262. — Grille, *Siége d'Angers*, p. 96 et 126; *Bric-à-Brac*, t. I, p. 214; *Pièces inédites sur la guerre civile et Hist. du bat. des Volontaires*, t. I, p. 208; t. II, p. 295; t. IV, p. 349. — *Statistique horticole*, 1842, p. LXVI. — Mss. 1068 et 1031, p. 48. — *Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'Angers*, t. IV, p. 225. — Grouchy, *Mémoires*, t. I. — *Moniteur*, an IV, p. 19 et 78; an VII, p. 291. — Blordier-L., t. II, p. 204. — *Biogr. des Contemporains.*

Delaage (*Frédéric*), né à Angers le 2 octobre 1785, fils du précédent, payeur général des armées de l'Ouest, mort à Eylau le 8 février 1807.

Delabarbe (*Jean-Pierre*), né le 16 août 1751 à Ste-Marie (Manche), entra dans l'administration du Contrôle et des Domaines et après avoir passé par les divers grades, se trouvait directeur à Tours depuis quatre ans quand la place fut supprimée en 1791. Chargé alors de l'organisation des Recettes à Tours, puis à Saumur, il fut successivement nommé maître particulier des eaux et forêts à Baugé le 14 vendémiaire an VI, puis secrétaire général de l'Orne, et enfin sur sa demande, le 12 prairial an VIII, sous-préfet de Saumur où il est mort en fonctions le 24 octobre 1811.

Delabarre (*Adam*), prêtre, licencié en droit, conseiller et aumônier du roi, nommé

Digitized by Google

grand archidiacre de St-Maurice le 20 mars 1574, grand doyen le 14 février 1585 et official d'Angers. Il était proche parent des Coiffier d'Effiat d'Auvergne. — (*Claude*), aumônier du roi, abbé commandataire de Pontron, 1603, 1623.

Delabarre (*René*), docteur et célèbre professeur en droit et chanoine de St-Maurice à Angers, abbé commandataire de Mélinais dès au moins 1477, † le 1er septembre 1502 et enterré au milieu de la chapelle des Chevaliers. Bruneau de Tartifume, Mss. 871, *Angers*, p. 71, a mal lu son épitaphe mutilée en indiquant son décès au 29 septembre 1500. V. Lehoreau, Mss., t. II, p. 147. — (*Jean*), succède au précédent par élection en l'abbaye de Mélinais dès 1502, † le 22 mars 1518.

Delacroix. — V. *Croix* (Fr. de la).

Delafargue (*Jean-André*), né à Angers en 1731, fut admis en 1754 au serment d'avocat au Parlement de Bordeaux. Il s'attacha au barreau de Paris en 1755, puis vint s'établir à Saumur en 1758 où il fut nommé conseil des Bénédictins de St-Maur, juge et officier municipal, chargé en 1764 du ministère public près le Tribunal souverain de Saumur. Il y prit rang bientôt comme juge, réunissant depuis 1771 à ces diverses fonctions celle d'avocat du roi à Saumur, office auquel était joint celui de substitut du Procureur du roi à la Police et à l'Hôtel-de-Ville, sans quitter ses consultations d'avocat et sans refuser maintes députations à Paris pour le compte des compagnies qu'il représentait. Il était de plus avocat de Monsieur, commissaire et correspondant de son Conseil pour le pays Saumurois, membre du Bureau d'Agriculture d'Angers, correspondant de l'Assemblée provinciale pour le bailliage de Saumur. Dès le début de la Révolution nommé officier municipal, capitaine d'une compagnie de cavalerie nationale, délégué près l'Assemblée Constituante pour la formation du Département et à Angers, dans les discussions de l'Assemblée électorale, un des plus énergiques défenseurs de l'alternat au profit de Saumur, il fut attaché en 1790 comme commissaire au tribunal de Parthenay et porté successivement à toutes les charges électives dans les Deux-Sèvres. Quelques voix seulement lui manquèrent dans ce département et en Maine-et-Loire pour la présidence des tribunaux criminels. Sous prétexte de royalisme, il fut pourtant arrêté le 15 mars 1793, traîné pendant 3 mois de prison en prison, puis transféré à Angoulême où le représentant Harmand le mit en liberté provisoire et l'attacha au commissariat des guerres, puis en messidor an II à l'administration du District. Rendu, en vendémiaire an V, à la liberté définitive, il reçut du Directoire exécutif la charge d'organiser les archives; mais des intérêts impérieux le rappelaient à Saumur où il reprit son cabinet d'avocat. Dès la création du Conseil général, il en fut nommé membre et présidait la session de 1809 comme doyen d'âge, conseiller de Préfecture depuis 1801, président du Collége électoral et l'un des deux candidats élus pour la députation, mort vers 1811.

Delafuye (*Gilles*), me vitrier, 1573, Angers.

Delaguerre (*Henri*). — J'ai sous les yeux un Mss. (in-12 de 263 fol.), acquis chez un libraire de Paris, qui a pour titre : *L'Apothicaire du village, sa lettre au Procureur de la communauté des apotiquaires d'Angers, au sujet du procès d'entre eux et le corps des marchands pour leur rang à la procession du Sacre en 1667, avec un discours philosophique sur cette lettre, ouvrage scavant et curieux, copié sur un Mss. par Henri Delaguerre, 1738.* — Rapsodie insipide.

Delahaye (*Pierre* de), « grand mathématicien », comme il s'annonce, n'est sans doute qu'un nom d'emprunt mis par l'imprimeur sur *Le véritable Almanach angevin pour l'an de grâce 1690, où l'on voit le calendrier, le lever et coucher du soleil, le cours des planettes,... la liste des noms et demeures de MM. les juges et officiers du Présidial d'Angers, l'ordre des messagers* et *la route des courriers* (Angers, P. Yvain, plaquette d'une feuille in-32, sans pagination).

Delalande (*René*), architecte, originaire de Vernoil-le-Fourrier, épouse, à St-Eusèbe de Gennes, le 15 octobre 1737, Renée Hersan, fille d'un maître salpêtrier, à qui il avait succédé dès 1740.

Delalayne (*Pascal*), maître architecte, Angers 1673, 1703. Devenu veuf de Perrine Leconte, il épouse le 19 octobre 1684 Marie Chauvelier, de Baugé.

Delamotte (*Claude*), le jeune, architecte, mari d'Anne Nau, à Fontevraud, 1659, 1683. Un acte de cette dernière année le qualifie de sculpteur. — (*Charles*), maître sculpteur, neveu du précédent, fils de Claude D., argentier de l'abbesse de Fontevraud, résidait à Saumur. Il épousa à Montreuil-Bellay, le 17 février 1683, la fille d'un avocat, Anne Basille. C'est lui, sans doute, qui le 17 mai 1702 passe marché avec le prieur de Beaufort pour la façon de deux figures, dont un Ange gardien, qui furent placées le 12 juillet sur le grand autel. — (*Nicolas*), architecte, entrepreneur des ouvrages du roi, 1695, 1700, à Fontevraud, où il meurt le 4 octobre 1704, âgé de 34 ans. — (*François-Louis-Epiphane*), ingénieur, Angers, 1711.

Delamotte (*Michel*), maître maçon, construit, en 1514, le clocher de St-Lambert-des-Levées; mais la fabrique dut l'indemniser des pertes qu'il éprouva dans cette entreprise.

Delanoue (.....), maître architecte de Saumur, auteur en 1749 des deux nouveaux autels de l'église St-Pierre.

Delaporte (.....), docteur-médecin, natif d'Anjou, fut rencontré en ses voyages par Legouz de la Boulaie qui débarqua avec lui à Mételin. Je n'ai pas trouvé ailleurs son nom.

Delaporte (*Jean*), maître tailleur de pierre aux Ponts-de-Cé, 1629, y est inhumé le 28 janvier 1632 avec « service solennel. » — (*Toussaint*), maître maçon, Angers, mari de Jeanne Noel, 1573, mort le 17 octobre 1583.

Delaroche (.....), « opérateur chimiste », mort à Angers, le 21 décembre 1651.

Delaroche, nom d'une famille de maîtres

Digitized by Google

orfèvres, qu'on voit au premier rang, Angers, pendant plus de deux siècles. — (*Jean*), fils de René D., employé plusieurs fois dans les Comptes de la ville, 1594, 1620, fournit en 1626 au Chapitre St-Pierre le chef d'argent où furent déposées les reliques de St Gohard. Son arrière petit-fils, Olivier-Georges D. avait épousé la veuve de l'orfèvre Guill. Hardy (4 juin 1737) et meurt âgé de 72 ans le 26 mars 1772.

Delarue (*Gilles*), maître maçon, à Neuillé, 1602. — (*René*), maître organiste du Chapitre St-Martin d'Angers, mari de Marie Delanoue, 1660, 1684. Sa signature est au registre GG 154.

Delasalère (la), h., c^ne de *St-Philbert-du-P.*

Delastre (*Jean*), « maistre painctre, » termina en 1544 les cartons de la tapisserie de Saint-Pierre de Saumur, laissés inachevés par Robert *Delisle*, V. *ce nom*. Il eut à traiter, pour sa part, « cinq histoires à raison de 37 s. 6 d. t. « par aulne de toile ayant cinq quartiers de « large. » Marolles indique (p. 32) un peintre de ce nom parmi les artistes qui ont fleuri après 1600.

Jean de l'Astre peut-il mériter quelque place
Où nous voulons marquer François Spierre et Valet.

Delatour (*Jean*). — V. *J. Morelli.*

Delaunay, maîtres architectes, Angers. — (*Mathurin*), 1711, 1719. — (*René*), 1747, † le 6 décembre 1769, âgé de 61 ans, mari de Marianne Legrois et ancien procureur bâtonnier de la confrérie de St-Sébastien. — (*René-François*), architecte expert ordinaire de la ville d'Angers 1792. — V. *Launay.*

Delaunay (*François*), né à Angers le 12 août 1612, fit ses études de droit à Angers et fut ensuite appelé à Paris par l'avocat Chuppé, son parent. « La connoissance, dit Pocq. de Liv., « qu'il avoit de la jurisprudence françoise, an- « cienne et moderne lui procura l'honneur d'être « choisi le premier par le roi pour l'enseigner ». Son *Discours* d'ouverture présente une très-vive critique du Droit romain.—Il avait écrit aussi des *Remarques* sur l'institution du Droit romain et du Droit français de Bocage, avec trois dissertations, — sur l'excellence de la langue française, — contre les Calvinistes, — sur le Scopalisme; —et un commentaire sur les *Institutes* de Loisel. Mss. 1068, p. 121-122.

Delaunay (*François-Jean*), reçu le 7 mars 1754 docteur régent en la Faculté de médecine d'Angers, veuf en premières noces de Marie-Françoise-Aimée Simiers, avait épousé en secondes noces, le 18 septembre 1780, à Bourg près Soulaire, Rose-Marguerite Gilly, qui meurt le 19 juillet 1786. — Arrêté le 17 mars 1793, pour quelques paroles suspectes, il fut relâché sur la réclamation de son fils François-René, gendre de Couraudin, et mourut en 1811 ou 1812.

Delaunay (*Jean*), « célèbre et plus ancien avocat au siége de Saumur », est inhumé âgé de plus de 80 ans, le 3 novembre 1661, à Souzay.

Delaunay (*Joseph*), fils aîné d'un procureur au Présidial d'Angers, originaire de la Tourlandry, naquit à Angers le 24 décembre 1752. Après de brillantes études à l'Oratoire, il s'inscrivit en 1774 au barreau d'Angers et s'y était créé en quelques années une situation sans égale. Dès le 22 juin 1781 l'Académie d'Angers l'appela à remplacer l'évêque de Troyes, Poncet. Son discours de réception qu'il y prononça le 14 novembre, a pour sujet : *De l'Utilité des Belles-Lettres pour ceux qui s'occupent de l'exercice du Barreau.* — A six ans de là, on lui voit lire en séance publique des *Recherches historiques sur l'Etat ancien de la province d'Anjou jusqu'au temps de Foulques le Bon*, qu'il a en partie utilisées et reproduites dans ses notes à la suite de ses Mémoires pour le marquis de Beauvau. V. t. I, p. 277. C'est dans ces *factums* judiciaires que se développaient à l'aise l'énergie agressive de son caractère, soutenue par un ton d'emphase dès lors de mode et bientôt dépassé. Sa polémique avec M. de Serrant, à propos des élections à la Constituante, ne le signalait pas moins aux électeurs, mais il faut se garder de lui attribuer, comme le fait par deux fois M. Bougler, une pièce mythologique, de pure fiction, l'*Adresse des Dames angevines*, que cet auteur et d'autres, sans l'avoir lue, citent avec insistance et force détails et jugent en la prenant au sérieux. Elu député suppléant à la Constituante, Delaunay déclina cet honneur, entra comme capitaine-commandant au bataillon des volontaires de la garde nationale, puis délégué au Congrès de Pontivy, fut élu vice-président (25 février 1790) et y appuya de son ardente parole la revendication des réformes et la suppression de la gabelle. Nommé au retour par le roi un des commissaires pour la formation du département de Maine-et-Loire, il faisait partie de la députation angevine à la grande fédération de 1790, et trois jours après, le 17 juillet, fut reçu par le roi et par la reine qu'il harangua. Ses discours sont imprimés. En novembre de la même année, il acceptait la fonction de commissaire du roi près le Tribunal du District. Ses opinions pourtant n'avaient fait que s'accentuer, et quand ses concitoyens l'envoyèrent siéger à la Législative, il y prit place sur les rangs de la Montagne, entre Chabot et Couthon et se fit recevoir aux Jacobins. Il venait de publier une vive brochure, ignorée de ses biographes, et qui a pour titre : *Réfutation morale et dogmatique de tous les écrits et manifestes qui ont paru jusqu'à ce jour contre le serment civique exigé des prêtres fonctionnaires publics*, etc., *par un patriote, homme de loi, ancien capitaine commandant dans la garde nationale d'Angers, député à la Fédération* (Angers, Mame, 1791, in-8°). Son début, le 19 octobre 1791, fut précisément pour réclamer le mariage des prêtres. Le 5 décembre il fit une sortie contre l'agiotage, le 13 dénonça les rassemblements menaçants de Worms et de Coblentz, le 4 juin 1792 soutint la mise en accusation du ministre Duport, déposa le 30 un projet de loi qui jusqu'au triomphe de la Révolution admettait pour règle supérieure « la loi « impérieuse et suprême du salut public », requit le 20 juillet l'accusation de Lafayette, fit adopter le 19 août un projet d'adresse sur la suspension

Digitized by Google

du roi, à raison « des trahisons à lui imputées » et décerner les honneurs du Panthéon à Beaurepaire. Son mandat fut renouvelé pour la Convention où il ne joua d'ailleurs qu'un rôle secondaire. Il y vota sans restriction la mort de Louis XVI et prit parti résolument contre les Girondins, dont il vota le 2 juin l'arrestation. Depuis lors on le voit tout préoccupé de questions financières. Le 26 juillet il fait apposer les scellés sur les magasins de la Compagnie des Indes, supprimée le 16 octobre sur sa proposition. Bientôt sur les révélations de Chabot et de Basire se trahit toute une association frauduleuse de fripons, comme les appela Desmoulins, organisée pour l'exploitation des fonds publics. La lumière ne paraît pas faite encore sur cette intrigue, où les habiles surent à temps s'esquiver et où l'on prit occasion de compromettre Fabre d'Eglantine et surtout les dénonciateurs. Delaunay, le plus violemment accusé, fut arrêté le 17 novembre 1793, sur le rapport d'Amar, tenu au secret pendant quatre mois, traduit au Tribunal révolutionnaire le 16 mars 1794, condamné à mort et exécuté le 5 avril, avec Danton, Fabre et Camille Desmoulins. — Il était âgé de 42 ans et non 32, comme le dit le *Moniteur*.

Bougler, *Mouvement provincial*, t. I, p. 494. — *Moniteur*. — *Docum. trouvés chez Robespierre*, affaire Chabot. — *Procès-verbal de l'Assemblée élect. de 1790*, p. 88.

Delaunay (*Pierre-Marie*), né à Angers le 14 août 1755, frère du précédent et avocat, comme lui, de 1783 à 1789, fut nommé en 1790 procureur syndic du département de Maine-et-Loire, et les *Affiches* du 4 décembre donnent le *Discours* qu'il prononça à la réception d'une des pierres de la Bastille. En 1791 il présidait le Tribunal criminel et fut député en 1792 à la Convention. D'esprit plus rude et plus brusque mais aussi plus rassis, il laissa son frère à la Montagne et se rangea parmi les prudents de la Plaine. Il vota pour la détention de Louis XVI et son bannissement à la paix. En mars 1793 il fut nommé commissaire pour surveiller les opérations du Tribunal criminel extraordinaire, et le 13 avril lut un rapport à l'appui de la proposition de Boileau de l'Yonne, qui fit décréter Marat d'accusation. Dans le même mois il entra au Comité de législation et fut chargé d'une mission dans les provinces de l'Ouest, dénonça le 28 septembre l'ineptie de Rossignol et fut envoyé en décembre 1794 dans la Vendée avec cinq autres représentants pour négocier les premières trêves et préparer la pacification avec Charette, annoncée par lui à la Convention le 14 mars 1795, et dont sa lettre du 27 avril affirmait enfin l'acceptation par Stofflet. Bientôt après il fut accrédité à Angers, sur la demande du département, avec pleins pouvoirs pour la réorganisation du pays, et il en usa, comme le reconnaissent ses panégyristes, tout au profit des Vendéens et des Royalistes, tenant un train de grand seigneur, table ouverte et aussi petite maison plus discrète. Les pamphlets de Vial, qu'il avait fait arrêter au moment où celui-ci se mettait en route pour le dénoncer, sont remplis d'invectives et de renseignements sur les procédés de cette réaction extrême. En juillet 1795 Delaunay fut rappelé à Paris par sa nomination au Comité de sûreté générale, et initié alors de plus près aux intrigues et aux violences des partis modérés, il se prit de cœur à les combattre. Ce fut lui qui, aux approches du 13 vendémiaire, présenta les rapports sur la situation de Paris et les mouvements des sections royalistes et qui fit adopter la plupart des mesures qui préparèrent et suivirent la victoire de la Convention, notamment la nomination de tribunaux militaires pour le jugement des insurgés. Devenu membre du Conseil des Cinq-Cents, il provoqua la création (30 décembre) du ministère de la police et une loi contre la licence de la presse. En 1797 il fut élu juge au Tribunal de cassation et en 1799 nommé pour la seconde fois président du Tribunal criminel et en même temps du Tribunal spécial de Maine-et-Loire établi pour la répression des crimes politiques. Il y apporta une rigueur impitoyable, dont le souvenir est resté attaché surtout au jugement de l'affaire Clément de Ris. Il figurait sur la première liste des membres de la Légion d'honneur et en 1811 passa président de chambre à la Cour d'appel.—C'est dans ces fonctions qu'il est mort le 10 octobre 1814 sans avoir obtenu la présidence suprême, qu'un moment il crut atteindre, qu'un décret même, dit-on, égaré dans la déroute de Leipsick, lui avait attribuée. — Il était conseiller général du département depuis le 28 août 1808.

Bougler, t. II, p. 35. — *Biogr. des Contemporains*. — *Biogr. des Conventionnels*. — *Moniteur*. — *Journal de Maine-et-Loire*, 13 juin 1814.

Delaunay (*Félix-Henri*), frère des précédents, secrétaire du District d'Angers en 1792, destitué par les représentants en 1793, défenseur officieux en l'an IV, était déféré à la justice de paix en l'an V par la municipalité à raison d'articles inquiétants pour la paix publique publiés par lui dans l'*Ami des Principes*, n° 46.

Delaunay (*Victor*), né à Angers le 7 septembre 1811, après avoir débuté à Angers simple garçon de bureau à la Direction des Postes, est mort à Paris le 21 avril 1870, directeur des Contributions directes du département de la Seine et chevalier de la Légion d'honneur.

Delaunay-Maussion (.....), né à Angers le 2 août 1756, architecte, fut un des huit citoyens qui défendirent en septembre 1790 la porte St-Michel contre les perrayeurs. Capitaine de grenadiers en 1792, il partit en mars 1793 à la tête du bataillon des 500 angevins envoyés à Nantes pour rouvrir les communications, mais malade en route, il dut remettre le commandement à Béraud. — Il fut élu conseiller municipal le 10 novembre 1807 et était juge suppléant au Tribunal de commerce en 1815.

Delavau (*Guy*), né le 1er juillet 1787 à Doué, avocat à Angers, puis conseiller auditeur à la Cour d'appel en 1812, juge en 1815 et président le 25 avril 1830 du Tribunal civil de Saumur, depuis 1817 membre de la Commission hospitalière et depuis le 17 juin 1818 conseiller

Digitized by Google

municipal, fut élu membre du Conseil d'arrondissement en 1831 et du Conseil général le 21 janvier 1844, chevalier de la Légion d'honneur depuis 1851. Mis à la retraite en 1857, il est mort à Saumur le 17 juin 1860.

Delaville (*David*), maître libraire, protestant, à Saumur, mort le 21 août 1652.

Delaville (*René*), maître chirurgien ordinaire de l'abbaye et de l'abbesse de Fontevraud, 1664, 1666. Il résidait néanmoins à Saumur. — (*Pierre*), secrétaire de l'abbesse de Fontevraud, 1667.

Delestre (*Sébastien-Michel*), né à Angers le 3 septembre 1802, élève de l'Ecole des Arts d'Angers, d'abord instituteur, puis conducteur des Ponts-et-Chaussées à Segré, ensuite à Angers, quitta en 1839 les fonctions publiques pour ouvrir un cabinet d'architecte, qui devint bien vite fréquenté. Il a construit dans le département une cinquantaine d'églises, notamment celle de Longué et nombre de châteaux, entre autres celui de la Bellière. M. Isabelle, architecte du gouvernement, l'avait délégué au titre d'architecte-inspecteur de l'Ecole des Arts d'Angers. — Juge au Tribunal de commerce en 1856-1862, il était depuis 1860 membre du Conseil municipal jusqu'à sa mort survenue le 5 mars 1864.

Delet, c^ne^ d'*Angers*. — V. *Sancé*.

Delft. — V. *Coppin*.

Deleurie (*François-Louis*), né le 7 novembre 1772 à Paris, d'abord professeur d'humanités au collége de la Marche, de législation à Quimper et à Rennes, d'histoire à l'Ecole militaire de Liancourt, vint s'établir à Angers en l'an XII, où il fut admis le 2 ventôse à prêter le serment d'avoué. Il ouvrit dès l'année même un cours de droit, commun aux élèves de l'Ecole Centrale, et quelque temps après un autre cours de mathématiques, de littérature ancienne et de langues étrangères. — Son nom de famille, le seul qu'il portait alors, était *Braillard*. Il fut autorisé en 1818 à prendre le nom de Deleurie. C'est sous son premier nom qu'il a publié la *Table analytique des matières des trois livres du Code civil des Français* (Angers, Mame, 1805, in-8°), formant le VIe volume de *Code*, du même éditeur. — *Le Code Napoléon expliqué par lui-même* (Angers, Pavie, 1807, 5 vol. in-8°). — *Mes consolations, poésies fugitives* (Angers, Pavie, 1810, in-12), opuscule non mis dans le commerce et distribué seulement à des amis. Une poésie anonyme, *Adieux au Collége* (Angers, in-8°, 18..) lui est aussi attribuée par Barbier. — On a encore de lui un *Corps universel de droit civil français* (Angers, Launay-Gagnot, Lagier, Voisin et Pavie, 12 vol., 1830-1832), dont Freslon a rendu compte au courant de la publication dans le *Maine-et-Loire* du 22 janvier 1831; — et *Du Commerce dans son éclat, ses difficultés et ses revers, considérés par rapport à l'étude du Droit*, discours prononcé le 6 décembre 1831 en présence des administrateurs et professeurs de l'Académie d'Angers (Lesourd, in-8° de 20 p.). — Mais il faut citer surtout dans un autre genre, une série de très-curieux et très-agréables articles, qui à partir du 1er janvier 1830 ont paru presque à jour régulier dans les *Affiches d'Angers* sous le pseudonyme de *Poiltaché*. Deleurie y raconte les usages et les mœurs du temps, quelques courses pittoresques à travers champs ou dans les établissements publics d'Angers, à Joannette, à l'Epervière, etc., le tout entremêlé de vers faciles dans le goût du temps passé et qui paraît avoir obtenu un véritable succès par la finesse et la bonhomie du style, l'entrain vrai et la franche gaîté du conteur. Membre du Comité consultatif des hospices et du Bureau central de bienfaisance, élu onze fois bâtonnier de l'ordre des avocats, Deleurie fut nommé en 1848 conseiller à la Cour d'appel d'Angers. Il y est mort le 8 juillet 1852, laissant plusieurs ouvrages Mss., dont un antérieur de date à 1830, a pour titre : *L'Anjou au XIXe s.*

Affiches d'Angers, 13 juin 1830. — *Annuaire* de 1831, p. 171. — *Maine-et-Loire*, 11 novembre 1852.

Delhommeau (....), docteur médecin à Saumur, 1690, mari de Marie Esmery.

Délie (la), étang, c^ne^ de *Beauvau*, dans la forêt de Chambiers. — *Entre l'estang de la Deslie et la mét. de Grez* 1706 (Et.-C.).

Deliée (la), ruiss., c^ne^ de *St-Macaire-en-M.*, dérivé du ruiss. de la Bénardière pour faire mouvoir un moulin.

Delière (la), m^ins^ à eau et à vent, c^ne^ de *St-Laurent-de-la-Pl.*, cités dès 1675.

Delin (la), f., c^ne^ de *Chanzeaux*. — *Mediatoria de Deliveem* (?) 1167 (Cart. du Ronceray, Rot. 3, ch. 99). — *Terre près Deslin, près le molin du Maucongne* 1466 (G 541, f. 302). — *Le chemin de Deslin à Ste-Ambrois* 1475 (f. 405).

Delinaie (la), f., c^ne^ de *la Chapelle-Hullin;* — f., c^ne^ de *Vergonne*; — (la Basse-), f., c^ne^ de *Vergonne*.

Delisle (*Jean*), « maître joueur de instru- « ment de la chambre du Roy, » mari de Renée de Varange, signe au baptême de son fils, le 23 février 1603, en l'église Ste-Croix d'Angers.

Delisle (*Nicolas*), « architecte et ingénieur « du Roi, » signe un acte de baptême à Ingrandes, le 18 octobre 1638. — (*Olivier*), maître maçon, à St-Lambert-des-Levées, 1628. Sa veuve, Françoise Touzeau, y est inhumée le 9 juillet 1647.

Delisle (*Robert*), artiste peintre, en grande réputation au XVIe s., habitait Angers et fut appelé, en 1544, par le Chapitre de St-Pierre de Saumur, pour dessiner les cartons de la grande tapisserie qui devait représenter l'histoire de l'apôtre et qu'il laissa inachevée. V. *Delastre*. On le voit à la même époque retenu par des travaux importants au château de Serrant et en 1551 chargé par la ville des principales décorations pour l'entrée du roi Henri II. — Un peintre des mêmes nom et prénom et également d'Angers, figure sur les comptes du roi Charles VII pour la façon de bannières et d'un étendard. — Un autre *Jean* D., peintre, se rencontre à Angers en 1552.

Arch. de M.-et-L. G Chap. St-Pierre. — Arch. mun. CC 13, f. 86. — Arch. nat. KK 53, f. 85. — Jal, *Dict. crit.*, p. 485.

Delommeau (*Conrard*), — en latin *de Ulmo* ou *Ulmæus*, — né à Saumur, sieur de Pompierre,

Digitized by Google

mari d'Hélène Gelé, se donne le titre en 1545, étant parrain à Brion (Et.-C., 17 février), de « senéchau de Saumur, » sans doute pour le compte de l'abbesse de Fontevraud. Il était procureur général de l'ordre, seul nom qu'il prenne en titre des *Epitres, Elégies, Epigrammes* (1535), composées avec J. Bouchet, sur la mort de Renée de Bourbon, V. t. I, p. 443. — On a de lui encore un *Livre des Fontaines*, que je ne vois nulle part autrement signalé ni décrit; — *De Advocati studio* (Paris, J. Lodoicus, 1537, in-8°), et peut-être divers autres opuscules latins et français restés inconnus.

Delommeau (*Pierre*), sieur du Verger, figure en 1582 dans le *Recueil* de Pasquier, parmi les chantres de la célèbre puce de Mlle Desroches. Il était devenu plus grave et conseiller en la Sénéchaussée de Saumur, quand il fit imprimer *Deux livres de jurisprudence françoise avec belles remarques et décisions notables trées* (sic) *des loix françoises et romaines, en ce qu'elles sont conformes au droict françois, et enrichies des plus célèbres arrêts du Parlement de Paris et autres courts souveraines de France, le tout rapporté pour chascun article de la Coustume d'Anjou* (Saumur, Th. Portau, 1605, — deux tomes en un vol. grand in-8° de 409 p.). — Le Ier livre est dédié à Duplessis-Mornay, le IIe à Colin de la Noue. — Cet ouvrage, « trop peu connu, empreint, dit M. Métivier, d'une âpre indignation « contre les abus de la pratique, méritait à son « auteur une autre destinée que le dédaigneux « oubli. » — On a encore de lui *les Maximes générales du droict françois, où est amplement traité des droicts qui appartiennent respectivement au roy, aux seigneurs et aux particuliers* (Lyon, Simon Rigaud, 1620, in-8°), depuis plusieurs fois réimprimées notamment Paris, in-4°, 1661, chez Henri Legros et 1665, chez Th. Girard, avec les notes et observations de Paul Challine, avocat au Parlement de Paris. L'ouvrage est dédié au Dauphin.

Ménage, *Preuves sur la vie de P. Ayrault*, p. 204. — Métivier, *De la Coutume d'Anjou* (1847, in-8°).

Delorme (*Jean-Baptiste-Michel*), né le 5 août 1744 à Martigné? occupait à la Révolution le poste de receveur des gabelles à Vihiers, et y resta receveur pour le District. Il en présidait l'Assemblée électorale en 1790, fut nommé maire et le 22 germinal an V élu le premier par 229 voix au Conseil des Cinq-Cents. On l'y voit en l'an VI faire adopter sur son rapport (6 nivôse) le dégrèvement des rentes foncières pour les propriétés incendiées de la Vendée. — Il devint conseiller de préfecture en l'an VIII et de l'an IX à 1816 conservateur des forêts à Angers.

Delorme (*Jean-Guy*), fils du vice-maire Jean D., docteur agrégé en la Faculté des Droits d'Angers, conseiller à l'hôtel-de-ville, mari de Marie-Anne Desmazières (20 janvier 1721), meurt à Rochefort-sur-L., âgé de 86 ans, le 1er décembre 1783.

Délugrie (la), h., cne de *Courléon*.

Delusse (*Jean-Jacques*), né à Paris en 1757, fils de l'auteur de la musique de la *Bergère des Alpes*, étudia la peinture dans l'atelier de Vien. On le voit dès 1776 à Angers, « protégé », comme il s'annonce, « des Académies royales de « Paris et curieux de faire voir ses talents aux « yeux des amateurs. » Il y fit cette année pour la mairie les portraits des échevins Bayon et Planchenault. On le retrouve à la Rochelle où il professait depuis sept ans à l'Ecole Centrale, quand il sollicita de la ville d'Angers la place de conservateur du Musée, vacante par le décès de Marchand. La mairie l'accepta par délibération du 26 messidor an XII, en lui imposant l'obligation de faire un cours public gratuit de dessin. Il publia l'année même de son installation un second catalogue du Musée et de l'Ecole Centrale qui a servi jusqu'en 1842. Le cabinet Grille possédait de lui 14 vues d'Angers ou des environs, au lavis, et 78 vues d'Anjou. Un des plus précieux dessins du Musée, daté de 1806, et que nous avons décrit ci-dessus, p. 13, est celui où l'artiste a représenté l'*Intérieur de la famille David d'Angers*. L'Anjou lui doit surtout d'avoir été le premier maître, l'aide constant, l'ami dévoué du grand statuaire. Delusse se retira en 1829, et est mort à Saintes.

Arch. de M.-et-L. — Arch. munic. — *Affiches*, 7 juin 1775, 5 novembre 1804.—*Maine-et-L.* du 9 décembre 1854. — Berthe, Mss. 1031, p. 62. — Blordier-L., t. II, p. 155.

Dèly (*Michel-Pierre*), né à la Ferrière (Indre-et-Loire) le 10 mars 1807, d'abord notaire à Beaufort, puis à Angers le 19 janvier 1838, démissionnaire le 13 février 1865 et nommé notaire honoraire le 9 novembre suivant. Il consacrait depuis lors ses loisirs au développement d'œuvres utiles. Trésorier de la Société Maternelle, vice-président de la Caisse d'Epargne, trésorier des Fourneaux Economiques, il était depuis 1870 président de la Société Industrielle et Agricole d'Angers, à qui il avait donné une nouvelle activité, lorsqu'il est mort en sa maison de la Haranchère, près Pruniers, le 16 juin 1873.

Demainerie (la), f., cne de *Daumeray*. — *Le lieu de la Demennerie* 1678 (Et.-C.).

Demaisonnerie (la), mon b., cne de *St-Georges-du-Bois*. — *La Demessonnerie* 1731 (Et.-C.). — *Deux corps de logis, l'un pour le maître, l'autre pour le colon, le tout entouré de murs, appellé la D.* 1752 (Chart. des Haies). — En est sieur Alexandre Danquetil de Ruval 1680. Y décède dame Anne-Hélène Deschamps, veuve de n. h. Jean-Michel Maillard, lieutenant particulier de la Sénéchaussée de Baugé, le 31 août 1758. — Y naît le 15 mai suivant la fille de n. h. Jean-Michel-Adam Maillard et de dame Françoise-Clémence-Jeanne-Sophie Nau de Cordais, qui le 8 novembre 1773 épousa Charles Leseiller de la Moisinière, vice-maire de Beaufort. — L'habitation de construction moderne, sur la pente orientale du coteau, bordé par le Couesnon, est entouré de jardins et de bois; y attient le vieux logis de la Roche-Abilen, V. *ce nom*. En 1870 des scènes s'y passèrent de terreur et de sauvagerie rurale qui amenèrent le maire de la commune en Cour d'assises et de là en prison pour deux ans.

Digitized by Google

Démalaiserie (la), f., cne du *Vieil-Baugé*.

Demanoerie (la), h., cne d'*Etriché*. — *La Demecerie* (Cass.).

Demariant. — V. *Mariant*.

Démion (*François*), architecte, Allonnes, 1750.

Demoiselleric (la), mon b., cne d'*Angers*, logis restauré des XVIe-XVIIe s. près la Chaussée-Bureau. — *La Grande D. alias la Fuye* 1770 (St-Serge, Terrier). En est sieur Jean Galisson 1536, 1559. — Marin Corbeau l'acquiert le 16 mars 1582 de Renée Galisson, veuve de Jean Besnard; — en 1725 Jacq. Thibault; — Claude-Nic. Riotto en 1737-1760; = f., cne de *Soulaire*; = (la Petite-), f., cne d'*Angers*.

Demoiselles (les Grandes, les Petites-), ff., cne de *St-Lambert-des-L.*

Demot (*Lambert*), me fondeur, Angers, 1505.

Denais (*Guy-René*), né à Baracé le 18 septembre 1756, prêtre, préfet des études au collége de Beaupréau en 1789, se retira avec passeport en Angleterre, où il se livra à l'enseignement et fut nommé au retour curé de Doué, puis chanoine de St-Maurice et secrétaire de l'évêque Montault dont il resta l'ami et le confident particulier. — Il mourut à l'Evêché même, où il avait son logement, le 16 août 1839. — Il a publié un *Livre pour le Jubilé de l'année sainte* (Angers, Mame, 1828, in-18 de 72 p.). M. Fourreau, ancien instituteur à Saint-Clément-de-la-Place, son neveu, possède de lui deux portraits ainsi qu'un des trois volumes d'un recueil in-4o, relié en maroquin rouge, tranches dorées, de 484 p., plus un supplément de 185 p. daté d'Angers le 18 octobre 1815. Ce n'est comme l'indique son titre : *Farrago*, qu'un assemblage confus de copies de pièces, poésie, histoire, dont aucune ne paraît l'œuvre du transcripteur. Un troisième et très-remarquable portrait de lui appartient à M. Bénard, menuisier à Thouarcé. C'est une très-fine et excellente miniature sur ivoire, peinte en 1802 à Bath en Angleterre par Boze, de Paris, alors proscrit, comme l'indique au dos une note.

Rev. de l'Anj., 1853, t. II, p. 21 et 146; 1859, p. 314.— Notes Mss. de MM. Denais, Sauvage et Spal.

Denais (*Louis*), docteur en médecine, Angers, y épouse le 23 septembre 1610 Françoise Lerat, fille du greffier de la Prévôté. Il était lui-même fils de l'Elu de Baugé. — Devenu veuf, il entra dans les ordres et est qualifié de « prêtre, « docteur en médecine » dans l'acte de mariage de sa fille avec Ch. Rousseau, exempt des gardes du corps, Angers (3 février 1641). — Il vivait encore en 1644.

Denaiserie (la), f., cne de *St-Silvin*. — *Un hébergement avec les appartenances vulgairement appellé la D.* 1407. — Anc. domaine de l'abb. du Perray, qui l'arrenta au commencement du XVe s.; = f., cne de *Mêon*.

Denéchère (la), vill., cne de *la Tour-Landry*. — *La Delechère* (Cass.).

Denée, con de Chalonnes-sur-Loire (13 kil.), arrond. d'Angers (14 kil.). — *Danea* 1066 circa (Cartul. de St-Maur, f. 17). — *Denet* 1145-1150 (Cartul. du Ronc., Rot. 3, ch. 38). — *Daneia* 1225 (Ronc., ch. or.). — *Denaia* 1278 (H.-D. *B* 46, f. 4). — Dans la vallée et sur le haut de la côte (78-89 mèt.) qui borde la rive gauche du Louet et de l'Aubance, entre Mozé (5 kil.) à l'E., Saint-Jean-de-la-Croix (4 kil.) au N.-E., Rochefort (4 kil.) à l'O. et au S., la Loire au N.

La route départementale no 14 de Saumur à la Varenne traverse le bourg et le territoire par le centre, reliée par un chemin d'intérêt commun à la route d'Angers aux Sables et à Mozé.

Y passent sous le bourg la rivière d'Aubance et un peu plus loin le Louet; — y naissent les ruiss. de la Sorcière, de la Quarantaine et des Joncs. — Un *Bac* sur le Louet au *Port-qui-Tremble*, communique avec Saint-Jean-de-la-Croix; — un autre à Mantelon avec un troisième au *Port-Godard*, sur la Loire, qui conduit en Béhuard (4 kil.); — un quatrième sur la Loire, à la Hairière, qui conduit à la Pointe en Bouchemaine.

En dépendent les vill. ou ham. des Jubeaux (44 mais., 156 hab.), des Grands-Aireaux (16 m., 43 hab.), de Mantelon (29 mais., 107 hab.), des Lambardières (11 mais., 39 hab.), de la Jarretière (20 mais., 81 hab.). du Plessis (11 mais., 29 hab.), du Port-Thibault (6 mais., 23 hab.), des Grands-Moulins (5 mais., 9 hab), du Port-Godard (5 m., 24 hab.), du Petit-Aireau (5 mais., 22 hab.), du Vivier (3 mais., 12 hab.), des Hauteurs (3 mais , 9 hab.), de la Jouberderie (3 mais., 11 hab.), de l'Arzillé (3 mais., 11 hab.), les chât. de Souvigné et de Mantelon et 42 fermes ou écarts.

Superficie : 1,560 hect. dont 150 en vignes, au lieu des 230 comptés au moment du Cadastre, 12 hect. en bois.

Population : 300 feux, *1,351* hab. en 1720-1726. — *1,157* hab. en 1793. — *1,180* hab. en l'an XIII. — *1,574* hab. en 1831. — *1,536* hab. en 1841. — *1,465* hab. en 1851. — *1,391* hab. en 1861.—*1,387* hab. en 1866.—*1,326* hab. en 1872, dont *520* au bourg (143 mais., 185 mén.), en décroissance constante et inexpliquée depuis 40 ans.

Assemblée autrefois le 15 août, transférée au 2e dimanche d'août par arrêté du 21 août 1868. — *Marché* hebdomadaire depuis 1873.

Culture, sur les coteaux, de blé, foin, céréales, vin blanc estimé,—dans la vallée, de chanvre, blé, lin, foin; — carrière de marbre violet à Vérinelle.

Bureau de poste des Ponts-de-Cé. — *Perception* de Rochefort-sur-Loire.

La *Mairie* s'élève sur le rebord de la route no 14, au sortir du bourg vers S., avec *Ecoles* communales *de garçons* et *de filles* (Sœurs de Torfou). — L'adjudication des travaux date du 26 janvier 1868 (archit. Bibard).

L'*Eglise*, dédiée à Notre-Dame (succursale, 30 septembre 1807), n'est qu'un édifice informe sans façade, engagé vers S. dans des constructions et ouvrant dans le mur latéral vers l'O. par une double porte du XVIIIe s. La nef nue et vide, divisée en long par une suite d'arcades modernes, se termine par deux autels, l'un à droite avec petite *Piéta* de style vulgaire, l'autre avec tableau et statue du Sacré-Cœur; au fond dans le chœur un groupe de *l'Assomption*. — Des ins-

Digitized by Google

criptions sur cuivre ou sur pierre, relatent, sans autre intérêt, diverses fondations par Mathurin Duveau 1587, Jean Leau 1640, Jeanne Joyau 1641, Zacharie Besnard 1646. Sur le mur S. un cadran d'ardoise porte écrit : *R. Martin, 1707*. La cloche a été fondue en 1785 et nommé par le duc de Brissac, comme l'indique l'inscription reproduite, ainsi que les précédentes, dans le *Répert. archéologique*.

La *Cure*, vendue nat^t le 12 messidor an IV, a été rachetée en dernier lieu par la commune en 1826; — le *Cimetière* acquis et transféré en 1828 sur la route, à l'entrée du bourg vers l'E.

Au centre du bourg une jolie *fontaine*, élevée en 1857 par souscription, porte le buste du médecin J.-B. Muller, V. *ce nom*.

La voie riveraine de la Loire traversait de part en part le territoire et l'on a retrouvé récemment à Mantelon, V. *ce nom*, de nombreux débris d'un établissement romain, comme aussi diverses traces antiques aux Jubeaux. — La paroisse existait dès le XIe s. et l'église en appartenait à des laïcs, qui la faisaient desservir à leur profit. Simon le Français, *Francigena*, céda en 1066 sa part des revenus à l'abbaye de St-Maur. Ce ne fut que vers le milieu du XIIe s. que la propriété même de l'église en fut acquise par deux donations successives aux moines, avec une maison et les terres jusqu'au Louet. A cette époque Denée était un bourg, *burgus*, une *villa* enclose, *ante portam villæ*. L'abbé y constitua un *prieuré*, qui s'y maintint en titre jusqu'au XVIIIe s., mais dont les bâtiments furent de bonne heure ruinés. Le domaine, formé surtout de prés et de dîmes, relevait de Mantelon. — *Prieurs :* Eustache *de Ste-Colombe*, 1460, 1469. — Guill. *Brisson*, 1548. — Phil. *Richoudeau*, 1564. — Gilles *Gaultier*, 1604, 1616. — Jean *Gaultier*, 1639. — Pierre *de Pène*, qui permute en 1655. — Balthazar *Pavillon*, 1655, V. *ce nom*. — Pierre *Valtère*, 1674. — Guill. *Daburon*, 1688. — Franç.-Jean *Daburon*, 1707, 1712, en même temps prieur-curé de Cheffes.—Thomas-Louis *Verrier*, 1755. — Jean-David *Gilly*, 1787.

La cure devint au XVe s. la plus riche et la plus enviée de l'Anjou. Dès 1434 le curé Alexandre Fournier y avait réuni, par acquêt de Jean de Montfaucon, la terre et la seigneurie de Denée. Le roi Louis XI les racheta de son successeur pour en doter le Chapitre de Béhuard, V. *ce mot*, dont il le nommait doyen (1482-1483); mais à la mort du roi, sa fondation ayant péri, la cure de Denée rentra dans ses biens et hérita de ceux du Chapitre, dont elle devait devenir une modeste dépendance, et ce fut, tout au contraire, la paroisse de Béhuard qui devint son annexe pour n'en être détachée qu'en 1757, en restant à la présentation du curé de Denée. Encore dix ans plus tard son revenu était évalué à plus de 10,000 livres.

Curés : Jean *Godard*, 1378. — Alexandre *Fournier*, 1430, 1434. — Marc *Fournier*, docteur ès-droits, recteur de l'Université d'Angers, 1481. — Guill. *Fournier*, 1483. — Alexandre *Fournier*, 1490, 1506. — Hardouin *Fournier*, 1507, 1521. — Pierre *Morice*, 1527. — Christ. *de la Barre*, 1556, 1567. — Mathurin *Godellier*, 1569. — Philippe *Bodin*, 1575. — Roland *Bodin*, 1580. — Claude *de la Barre*, 1601. — *Simon*, 1607. — Jean *de la Barre*, 1653-1654. — Georges *de la Barre de Feros* ou *de Fraux*, installé le 10 juillet 1655. C'est le premier qui paraisse faire quelque résidence. — Jacq. *Courault*, sieur de Pressiat, 1677, † le 23 mai 1681, âgé de 44 ans.—Balthazar *Fouier*, prieur de Pontbriant, chanoine de Nantes, décembre 1681. Il avait été marié et avait son fils avec lui; — † le 8 mai 1701, âgé de 66 ans.—L. *Gaulay* (1701-1705) et C. *Bluet* (1705-1706), desservent la vacance de la cure. — Louis *Ayrault*, août 1707, † le 26 mai 1726, âgé de 68 ans. — Louis-Paul *Delaporte*, fils d'un conseiller au Présidial, 1726, † le 15 juin 1743, âgé de 43 ans. — François *Rousseau des Ruaux*, cousin-germain du précédent, juillet 1743. — *Coquet de Genneville*, septembre 1778, janvier 1791, plus tard émigré. — *Gaultier*, vicaire de Savennières, élu le 22 mars 1791, jusqu'en 1792.

On constate l'existence d'une école de filles en 1709, tenue par Madeleine Lévesque.

Le fief avait perdu toute importance dès le XIVe s. Il ne restait plus du domaine primitif au XVIIe s. que de vieilles masures et les prisons. On trouve pour seigneurs Guill. Odard, chevalier, 1225, Jean Gueffier, chevalier, 1369, Jean de Montfaucon 1408, 1434. La seigneurie est alors par acquêt réunie à la cure, mais en 1515 le seigneur de Brissac en prétendit le retrait féodal. Une transaction de 1522, lui réservant toute la juridiction et les droits honorifiques, abandonna au curé le domaine et les droits utiles. Le fief, ainsi réduit, fut érigé, avec Claie, en baronnie, quand Brissac reçut le titre de comté (décembre 1560).— Dans la démolition d'une maison de M. Desmazières, il a été trouvé vers 1840 24 pièces d'or du temps de la Ligue.

La paroisse, à la présentation de l'abbé de St-Maur, dépendait des Hautes Mauges, de l'Archidiaconé d'Outre-Loire, du Doyenné de Jallais, de l'Election d'Angers, du Grenier à sel d'Ingrandes, du District de Brissac en 1788, d'Angers en 1790. — Elle comptait en 1789 une soixantaine de ménages pauvres.

Maires : Ledoyen, an VI-an XI. — Mathurin *Ledoyen*, installé le 20 thermidor an VIII démissionnaire le 4 germinal an X. — *Goumenault*, notaire, germinal an X, démissionnaire le 27 brumaire an XII. — Jean-François-Auguste *Daburon de Mantelon*, ancien conseiller-maître en la Chambre des Comptes de Bretagne, 22 nivôse an XII, installé le 11 pluviôse, nommé conseiller à la Cour d'appel en 1811. — Augustin-Louis *Daburon de M.* fils, V. *ce nom*, 4 mai 1811, nommé adjoint d'Angers en avril 1813. — *Delaunay de la Brideraie*, 7 mai 1813, installé le 18 mai. — Charles-Jean-Prosper-Just *de Terves*, 14 juin 1816, démissionnaire. — Pierre *Appert*, 25 mai 1821, installé le 9 juin, président du Tribunal de commerce et administrateur de l'Hospice d'Angers, décoré en juin 1835, inhumé à Angers le 13 janvier 1837. — *Desma-*

Digitized by Google

zières, 1837, démissionnaire en 1846. — Benjamin *Fouré*, nommé le 28 janvier 1847, refuse. — Mathurin *Ledoyen*, 8 juillet 1847, installé le 26, démissionnaire le 4 novembre 1849. — Joseph *Mercier*, 4 août 1850, démissionnaire le 18 juin 1857.—Franç. *Lucas-Daviau*, 15 novembre 1858, démissionnaire le 24 juillet 1860.—*Guillemeau*, 1862. — Jean *Bernard*, 1862. — *Guinoyseau*, 1870, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 56, 187, 192, 197, 201; E 206, 215; H St-Maur. — Arch. comm. de Denée et de Béhuard Et.-C. — *Répert. arch.*, 1868, p 229, 289, 290, 295, 315; 1869, p. 61. — Note Raimbault. — *Maine-et-Loire* du 14 janvier 1837. — Pour les localités, voir à leur article, *Mantelon, Souvigné, le Plessis, la Jarretière, les Hauteurs*, etc.

Dénezé, canton de Doué (6 kil.), arr. de Saumur (17 kil.); — à 38 kil. d'Angers. — *Ecclesia de Danaxiaco* 996-985 (Liv. d'Arg., f. 65 et ch. or.), 1092 (Ibid., f. 63). — *Danexiacus* 1013-1020 (Ibid., f. 68, 69), 1055-1070 (Liv. Bl., f. 28), 1146 et 1156 (Liv. d'A., f. 4 et 6). — *Danazeium* 1052-1082 (St-Serge, 2e Cartulaire, p. 59). — *Danezeium* 1070-1118 (Liv. d'A., f. 7). — *Danezei* 1082 (Ibid., f. 64 et 65 et ch. or.). — *Molendinus de Danezi* 1080 circa (ch. or.). — *In Danezi* 1076-1118 (Liv. d'A., f. 76). — *Danezii* 1070-1118 (Ibid., f. 67 et 76). —*Daniziacus* 1080 circa (ch. or.).—*Deniziacus* 1080 circa (Ibid.). — *Dénezé* 1295 (G Chap. de Doué). — *Dennezé-sous-Chemillé* XVIIIe s. (*Alman. d'Anjou*). — *Dénezé-sous-Doué* 1783 (Pouillé). — Dans une plaine, entre Forges (5 kil.) et Doué au S., Meigné (5 kil.) et Verrie (3 k. 1/2) à l'E., Gennes (11 k.) au N., Louresse (4 k.) à l'O.

Le chemin de grande communication de Gennes à Argenton traverse le village du Mousseau, centre principal de la commune, abordé à 200 mèt. vers Sud par le chemin de Louresse à Saumur.

Y naissent les ruiss. de la Fontaine-Noire et de Varennes ou de Saugré; — y passe le ruiss. de la Fontaine-Désignée.

En dépendent les vill. de Saugré (35 mais., 97 hab.), de Villeneuve (29 mais., 91 hab.), de Chavais (18 mais., 47 hab.), de la Rue (15 mais., 52 hab.), de la Carte (13 mais., 36 hab.), de la Rimaudière (11 mais., 29 hab.), de la Fosse (9 mais., 21 hab.) et 25 fermes ou écarts d'une ou deux maisons.

Superficie : 2,376 hect. dont 59 hect. 88 en vignes en 1825 lors de la confection du Cadastre, aujourd'hui de 200 hect. — et 500 hect. en bois.

Population : 164 feux, *741* hab. en 1720-1726. — *130* feux en 1790. — *645* hab. en 1832. — *664* h. en 1841. — *658* hab. en 1851. — *660* hab. en 1861. — *650* hab. en 1872, dont *132* hab. au Mousseau (48 mais., 50 mén.).

Bureau de poste de Doué. — *Perception* de Louresse.

La *Mairie* avec *Ecole de garçons* a été installée en 1852 dans une maison acquise le 9 décembre 1846, par acte autorisé le 4 décembre 1848.

Le bourg de Dénezé n'existe plus. Le peu de vie communale se concentre au vill. du Mousseau. Là est la mairie, l'école, la cure à laquelle attient une chapelle, où le curé célèbre la messe tous les jours, baptise, marie et fait le catéchisme.

L'Eglise, dédiée à St Jean-Baptiste (succursale, 26 décembre 1804), reste isolée, à 500 mèt. de là dans les terres, sans autre voisinage que le moulin, sur le ruisseau de Varennes, et ne s'ouvre que le dimanche pour l'office. C'est un curieux édifice (XIe s.), d'une simple nef (33 m. sur 8) en rectangle allongé, terminée par une abside ronde. A la façade en pignon s'applique un portail carré avec corniche supportée par six modillons, dont trois têtes d'hommes. Au-dessous une large porte romane de cinq arceaux concentriques, le plus petit nu, à claveaux réguliers et chapiteau sur une courte colonne, le second très-étroit avec rang d'étoiles ou de diamants, le troisième très-large, à claveaux réguliers, dont la clé porte la croix de consécration; une bande de pommes de pin le sépare du quatrième, sculpté alternativement sur chaque claveau d'une tête d'homme ou d'écailles de poisson; — le dernier enfin décoré d'une moulure en échiquier. Le transept est formé par deux arcs doubleaux énormes, qui se continuent jusqu'à terre sans autre moulure qu'un étroit larmier en saillie; — au-dessus repose la tour carrée du clocher, percée sur chaque face de deux baies plein cintre avec colonnettes et surmontée d'une flèche octogonale en charpente, construite en 1713-1714, avec cloche datée de 1778. — La travée du chœur est voûtée en arc en tiers-point dont les filets en saillie retombent sur des larmiers portés par des têtes et des bras sans corps. — Le fond est rempli par un autel en rétable (XVIIIe s.); au centre, une Vierge remarquable mais délabrée; dans les niches, statues informes de *St Jean-Baptiste* et de *St Pierre*. Les dalles qui précèdent l'autel sont d'anciennes pierres tumulaires dont une datée de 1766. — A l'extérieur les murs de la nef en petit appareil noyé dans un épais ciment montrent vers N. trois étroites et petites fenêtres à claveaux réguliers, sans saillie, et çà et là, surtout vers S., de nombreuses briques à rebord intercalées sans régularité. — Devant l'entrée, une sépulture a été rencontrée en 1847, qui contenait deux pots à brûler l'encens, recueillis au Musée d'Angers.

Au village du Mousseau existent des caves curieuses mais que malheureusement des murs interceptent par suite du morcellement des propriétés. J'y ai vu, dans la partie qui dépend de la cure, toute une imagerie découpée en plein tuffeau, notamment une femme colossale assise, et à côté, mais d'une main différente, deux autres personnages et une croix, le tout, ce me semble, bien moderne, tout au plus du XVIIe s.

Sur la route de la Carte à Saugré, à gauche en venant de Chavais, une touffe de 5 pieds d'ormeaux dans un champ abrite la *fontaine de St Martin*, dont on vient de loin chercher l'eau.

Il existe encore sur le territoire trois *dolmens* : 1° le *dolmen* dit *de Saugré*, au N. du vill. de ce nom, dans le vaste enclos de vignes du Verger, sur le rebord d'un bois. Il comprend 4 pierres énormes (5 m. 20 sur 3 m. 70, et en hauteur 2 m. à l'intérieur) et était précédé d'un vestibule dont deux pierres gisent encore. Un dessin en a

Digitized by Google

été donné par M. de Stabenrath ; — 2° la *Pierre-Couverte*, vis à-vis, sur le faîte d'un coteau, vers S.-E., comprenant encore trois pierres, le côté Sud debout (1 m. 80 sur 1 m. 60), le toit (4 m. 30 sur 2 m. 70 — et 0 m. 60 d'épaisseur), affaissé sur un des côtés qui est abattu. Il était formé de deux chambres, dont la principale est détruite. La pierre qui lui servait de toit fut transportée vers 1830, avec un attelage de 36 bœufs, pour former le pont de Varennes, où elle servit pendant vingt ans au passage des charrettes ; — *la Pierre-Péteuse*, dolmen nulle part signalé, au lieu dit la Garenne, en contre-bas du sol, qui s'incline en pente. Il était précédé d'un vestibule, dont les débris gisent à terre et comprend deux chambres, la première de 4 pierres dont le toit (3 m. sur 2) à demi affaissé intercepte le passage ; la droite formée de deux blocs dont un est commun à la seconde chambre ; le second toit mesurant 3 m. 45 sur 2 mèt., et 0 m. 70 d'épaisseur, le fond, 2 m. 10 sur 1 m. — Par une particularité rare, derrière, à un mèt. à peine de distance, naît dans un petit réservoir rond une source vive. — On montre comme *peulvan* un bloc debout dit *la Pierre-qui-Vire*, haut de 2 m. 50 à 3 mèt., qui paraît provenir de la carrière même où on l'a délaissé, dans les bois, au S.-E. de Virolais.

La voie de Doué à Gennes y était entrecroisée par une voie transversale de Saumur à Chalonnes par Thouarcé, qui passait, encore fréquentée au XVIIIe s., tout auprès, vers S., de l'église.

Le domaine de Dénezé faisait primitivement partie de la *villa* de Chavais, V. *ce nom*, mais possédait l'église, centre principal d'influence et de revenus, le tout appartenant à l'abbaye Saint-Florent, en contestation continue avec les seigneurs d'alentour. L'église fondée au moins dès le Xe s. avait été attribuée en bénéfice par les moines à un prêtre. Mais l'abbé Gérard, nommé en 1013, sous l'influence corruptrice de Gilduin de Saumur, en fit don à son protecteur, qui la céda à Geoffroy Florentin, un de ses chevaliers, partie en fief, partie en domaine. Malgré des sentences d'excommunication et plusieurs restitutions partielles, restées sans effet, elle ne revint aux moines qu'en 1092 avec Chavais et Saugré. Ils y entretenaient une sorte de haras ou tout au moins une écurie où ils faisaient des élèves. Un important moulin à eau, qui fonctionne encore, donnait surtout au domaine une valeur particulière. Tout auprès, ainsi que l'église, s'élevait le *prieuré*.

Prieurs : Samuel, 1087. — *Etienne*, 1140 circa. — *Hélie*, 1180 circa. — Et. *Corbineau*, 1465. — Louis *Martineau*, 1540. — Hardouin *de Martineau*, 1561, 1569. — Jacq. *Belriant*, 17 janvier 1683, † le 13 avril 1707, âgé de 66 ans. — René *Nouet*, 15 juillet 1707, 1738. — Claude-Charles *Zingle*, 20 juillet 1739, installé le 29 décembre. — François-René *Desmarais*, 21 décembre 1741, 1754 — Pierre-Franç. *Cotelle*, 1770.

Curés : Mich. *Prévost*, 1469. — Guy *Boyleau*, 1491. — Thib. *de Champeaux*, 11 février 1492 n. s. — Nic. *de la Planche*, clerc du diocèse de Paris, avocat en Parlement, 5 août 1530, 1543. — N. h. Antoine *de Gausserant*, 1617, † le 17 février 1658, « âgé de 84 ans ou davantage ». — Christ. *Lointier*, 1653-1689. — Alexandre *Joulain*, 1690, passe en 1704 à la cure de Forges. — Pierre-Marie *Lemoine*, 1705, 1736, † le 10 novembre 1738, âgé de 68 ans. — Mathieu *Chastelain*, 1737, † le 6 avril 1774, âgé de 66 ans. — Sébastien-René *Benoist*, avril 1774, nommé le 1er décembre 1792 officier public et qui, le 14 pluviôse an II, déclare abdiquer toute fonction religieuse.

La paroisse relevait féodalement du comté de Trèves et dépendait du Doyenné de Chemillé, de l'Election de Saumur, du District en 1788 de Doué, en 1790 de Saumur. Elle forma un chef-lieu de canton en 1790 comprenant Dénezé, Ambillou, Louresse, Rocheménier, Milly, Forges et Meigné.

Maires : Jean *Mignot*, 1790. — *Philippon*, 1er messidor an VIII. — René *Bionneau*, 2 janvier 1808. — André *Brossais*, 30 mai 1815, installé le 4 juin. — *Bionneau*, 12 juillet 1815. — Jean-Jacq. *Hétreau*, 23 janvier 1816. — René *Bionneau*, fils, 4 février 1826, installé le 21, démissionnaire en 1832. — Franç. *Pinson*, 3 mai 1833. — René *Bionneau*, installé le 25 janvier 1835. — Victor-Jean *Mignot*, 1843, démissionnaire le 21 mars 1853. — Jacq.-Henri *Rullier*, 5 janvier 1854. — René *Bionneau*, 1860. — J. *Mignot*, 1865. — *Lebeau*, 1867. — *Métivier*, 1871, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 192, 193, 198, 201 ; H Abb. Saint-Florent. — D. Huynes, *Hist. Mss. de St-Florent*, f. 132 v°. — Arch. comm. Et.-C. — Notes Mss. de MM. Raimbault, Allard et Pigis. — Pour les localités, voir à leur article, *Saugré, Chavais, Virolais*, etc.

Dénezé-sous-le-Lude, c^on de Noyant (6 k.), arr. de Baugé (17 kil.) ; — à 38 kil. d'Angers. — *Ecclesia de Danexe* 1225 (Mss. 624, t. II, f. 640). — *Denezie* 1313 (G 660, f. 42). — *Denezeium* 1326 (G 16), 1501 (G 17). — *Denezé-Lholeau* 1726 (Saugrain). — *Dénezé-sous-le-Lude* 1685 (Pouillé). — *Dénezé-sur-le-Lude* 1783 (Pouillé). — Entre Noyant au S., Meigné (6 kil.) et Chalonnes (5 kil.) à l'E., Chigné (7 kil) au N., Auverse (7 kil.) à l'O.

Le chemin d'intérêt commun de Meigné à la Flèche relie le bourg à la route départementale de Saumur au Lude, qui traverse le territoire du S. au N. et à celle d'Angers à Tours qui le longe extérieurement vers S.

Y passent du S. au N. et dans toute la longueur de la commune la Marconne, qu'un pont d'une arche, avec longue chaussée, franchit sous l'église, — et les ruiss. d'Hunon et de Beaulieu.

En dépendent de 75 à 80 fermes formant divers groupes avec les vill. ou ham. de Launay-de-Gennes (14 mais., 74 hab.), de la Guenillère (17 mais., 77 hab.), de la Boissière avec château (17 mais., 72 hab.), de la Moquetière (17 mais., 45 hab.), de Martelet (15 mais., 55 hab.), de la Violière (13 mais., 41 hab.). de la Pinardière (12 mais., 40 hab.).

Superficie : 1,501 hect. dont 25 hect. en vignes et 103 hect. 58 en bois.

Population : 120 feux, *541* hab. en 1720-

Digitized by Google

1726. — *118* feux en 1789. — *727* hab. en 1831. — *690* hab. en 1841. — *669* hab. en 1851. — *619* hab. en 1861. — *602* hab. en 1866. — *574* hab. en 1872, dont *170* hab. (47 m., 62 mén.), dans le bourg, ensemble de vieilles bâtisses que chaque jour transforme ou remplace.

Foire le 24 juin. — Commerce de bœufs, bois, moutons; deux fours à chaux; trois usines sur les ruisseaux.

Bureau de poste de Noyant. — *Perception* de Chigné.

Mairie, à l'extrémité du bourg, de plus d'apparence que de confortable, avec *Ecole de garçons*, sans cours closes.

L'Eglise, dédiée à St Jean-Baptiste (succursale, 5 nivôse an XIII), forme une nef (15 mèt. sur 7) avec deux ailes et chœur (7 mèt. sur 4 m. 62), terminée par une abside ronde, qu'un cordon en dents de scie couronne, porté par des modillons de têtes grimaçantes ou barbues, les murs latéraux de la nef en petit appareil régulier, les fenêtres refaites dans le style du XIVe s., la façade à pignon percé d'une petite fenêtre à meneau chargé d'un quatrefeuille; pour clocher, une simple flèche reposant sur une étroite base carrée. Des travaux de restauration en août 1859 ont fait découvrir dans l'abside une triple couche de peintures des XIIe, XIIIe et XIVe s.,—comme l'édifice, — représentant *les quatre Evangélistes* et leurs animaux symboliques, *les Apôtres*, et diverses scènes avec légendes, entre autres, *Caïn offrant une gerbe*. Vers le même temps on a retrouvé dans le sanctuaire, sous une dalle mobile, l'entrée d'un caveau voûté. Un escalier de quelques marches y descend au bassin d'une *fontaine* dédiée à *Saint Jean-Baptiste*, qui alimente sous l'église le lavoir public.

Le *Presbytère* est un vieil édifice à l'angle des chemins de Chalonnes et de Meigné.

Aucune trace antique n'est signalée sur le territoire que devaient traverser pourtant, comme aujourd'hui, la route de Noyant au Lude et divers autres chemins, dont des tronçons apparaissaient récemment au N.-E. du bourg, le long de fossés, dans la direction de Chalonnes et de Chavagnes.

Nul renseignement n'existe même sur l'église que son œuvre seule atteste au moins du XIIe s. et dont la cure fut annexée en 1224 à l'archiprêtré du Lude. — Les registres n'en remontent qu'à 1609. — *Curés* : Pierre *de Gennes*, 1609. — Noel *Estourneau*, 1612. — Franç. *Michel*, frère du curé de Jarzé, † le 3 juin 1643. — Franç. *Auber*, 1644. Il est le premier qui remplisse personnellement les fonctions de sa charge. — Pierre *Ménard*, 1655-1673, † le 20 janvier 1678, âgé de 80 ans. — Urbain *de Boissard de la Rigaudrie*, 1678, prieur en même temps de Longué, septembre 1696. — Jean *Lherbette*, juillet 1697, † le 2 décembre 1729, âgé de 77 ans. — *Halbert*, janvier-mai 1730. — *Pegé*, juillet 1730, † le 29 décembre 1777, âgé de 81 ans. — *Maugin*, avril 1778, 4 août 1790. Depuis longtemps paralytique il s'était fait construire pour son usage au presbytère une chapelle bénite le 25 septembre 1785. Il refusa de prêter le serment et même de rendre les objets du culte. — *Lemaistre*, élu en juin 1791, octobre 1792. — Le vicaire Come-Damien *Rapicaud*, natif de Saumur, nommé curé constitutionnel à Mézeray, puis à Malicorne, se réconcilia avec l'Eglise le 1er février 1800.

L'abbaye de la Boissière, V. *ce nom*, fondée vers 1131 sur la paroisse, supprimée en 1790, possédait une Vraie-Croix, dont la translation aux Incurables de Baugé procura la fondation de deux lits au profit des pauvres de Dénezé.

La terre seigneuriale était Launay-de-Gennes, V. *ce nom*, mais les seigneurs avaient dans le bourg une résidence, nommée *le Pavillon*, petit logis tout près l'église, reconstruit vers 1855 et transformé en auberge. C'est dans la cour que s'installèrent les trois frères Aubry, pour y fondre le 9 mars 1718 non-seulement les deux cloches de la paroisse, mais du même coup cinq autres pour Noyant, Chalonnes et Chigné.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré du Lude, de la Sénéchaussée et de l'Election de Baugé, de la Direction du Mans, du Grenier à sel du Lude, du District en 1788 de Château-la-Vallière, en 1790 de Baugé.

Elle appartenait au moins pour les deux tiers aux seigneurs de Launay ou à l'abbé de la Boissière. Les pauvres y abondaient. La Révolution y fut accueillie avec enthousiasme. Les jeunes filles de la commune voulurent avoir leur fédération et prêter serment « à la Nation, à la Loi, au Roi. » La fête fut célébrée le 15 août 1790. La garde nationale et le Conseil municipal, conduisirent à la messe, dite par le P. Bruneteau, bernardin de la Boissière, les jeunes citoyennes vêtues de blanc avec l'écharpe aux trois couleurs. Le vicaire Rapicaud mit le feu à un mai et entonna le *Te Deum* et la fille du maire Montault prononça un discours qui fut suivi d'un banquet.

Maires : Montault, 1790. — *Dupont*, an II. — Pierre *Poulain*, 1er messidor an VIII, installé le 20 thermidor. — René *Chasle*, 1er avril 1806, installé le 14 mai, † en 1812. — Auguste-René *Dutertre des Roches*, 17 avril 1813, nommé la même année adjoint au maire de Saumur. — René *Bordeaux*, 30 juillet 1813. — *Boudvin*, 30 janvier 1816, installé le 25 février. — Pierre *Lespagneul*, 23 janvier 1826, installé le 14 février. — *Proust*, 1849. — René *Nau*, 30 septembre 1852, installé le 8 octobre, † le 5 octobre 1853. — René *Poulain*, nommé le 21, installé le 30 octobre 1853.—*Proust*, 1867, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 192.—Arch. comm. Et.-C. – *Répert. arch.*, 1868, p. 127, 133, 179. – *Affiches d'Ang.*, 7 septembre 1790.—*Rev. d'Anjou*, 1855, t. I, p. 359. – D. Piolin, *Hist. de la Rév. dans le Maine*, t. I, p. 249.—Pour les localités, voir *la Boissière*, *Launay-de-Gennes*, *la Sorinière*, etc.

Déniau, min à eau, cne d'*Epieds*. — *Le Molin de Deniau* 1292 (Chart. de Brézé). — *Le moulin Déniau* XVIe s. (Fontev.). — *Les moulins de Déniau* 1772 (Et.-C.) — *L'écluse de Deniau* (Et.-M.). — Il fut acquis le 11 décembre 1364 par le prieur de St-Ladre de Fontevraud. Il existe encore en 1412; il est détruit en 1415 et l'emplacement arrenté par l'abbaye à charge de reconstruction. Ce sont en 1584 des moulins à blé

Digitized by Google

et à drap, qui nuisaient à celui de Lalan et dont pour cette raison l'abbesse consent la vente au marquis de Brézé le 21 novembre 1727. Il y fut fait en 1775 un canal latéral à la Dive pour recueillir l'eau qui se perdait dans les marais.

Arch. de Fontevraud. — Notes Mss. Raimbault.

Déniau (*Guillaume*), reçu docteur médecin, Angers, le 5 mai 1556, 1575. — (*François*), docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, fils d'un marchand de Beaupréau, marié en 1736 à la fille du fermier général des Haies-Gasselin, meurt à Cholet le 11 mars 1761. — (*Mathieu-Olivier*), docteur médecin, à Saumur, frère du curé d'Epiré, épouse à Brain-sur-All. Marguerite Fougeau le 16 février 1740. Il avait alors 28 ans. — Il est dit défunt en 1767.

Déniau (*Joseph*), natif de Beaupréau, ancien vicaire de la Jumellière et chapelain de Belair, fut le premier directeur et sans doute un des fondateurs en 1710 du collége de Beaupréau; — mort le 13 février 1723.

Déniau (*Pierre*), dit le jeune, peintre, à Angers, mari de Louise Moreau, de qui il eut de nombreux enfants, notamment Louise (23 janvier 1679), Georges (26 décembre 1681), Louis-René (1er novembre 1684). Il signe ces trois actes de baptême.

Déniau (*René*), maître architecte, mort aux Cerqueux-sous-Passavant, dont son fils était curé, le 22 novembre 1746, âgé de 69 ans.

Denière (la), f., cne d'*Andrezé*. — *La Denillère* (Cass.). — *La Denellière* (Et.-M.). — A Ch. Du Plessis en 1516, à la famille Fraie en 1746.

Denilaie (la), f., cne de *la Chapelle-H.*

Denillière (la), f., cne de *Bouillé-M.*; = f., cne de *Cheffes*; = f., cne de *Marans*; = f., cne de *Pouancé*. — *Le lieu, domaine, etc. de la D.* 1540 (C 106, f. 84). — En est sieur Robert de Chazé; — donne son nom au ruiss. né sur la commune, qui s'y jette dans la Verzée; — 800 m. de cours.

Déniolaie (la), f., cne de *Loiré*; = h, cne du *Tremblay*. — En est sieur René Veillon, mari d'Anne Coiscault, 1695, René-Louis-Julien Veillon, chevalier, 1789.

Déniolaie-des-Bois (la), f., cne de *Loiré*.

Denis (*Gilles*). docteur en médecine à Morannes, mari de Marie Martin, fille d'un apothicaire du pays, 1645, 1648.

Denis (*Louis*), imprimeur-libraire privilégié à Cholet, avant la Révolution, fut maintenu en 1791 par le District, incarcéré en 1792 et condamné à Angers à deux ans de prison pour vente de catéchismes. Délivré au bout de six mois en vertu d'une loi nouvelle, il fut nommé par d'Elbée, président du Comité insurrectionnel de Cholet, titre que lui continuèrent Bernier et Stofflet en 1794. Il se retira plus tard au Couboureau, comme régisseur et était maire de Torfou dès l'an XI. En 1816 il obtint pour son neveu Lainé la restitution de ses anciens brevets d'imprimeur et de libraire. — C'est son père sans doute, libraire à Cholet en 1753, qui a édité une belle édition in-8° de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Denisserie (la), f., cne de *St-Martin-d'A.*; = f., cne de *Faveraie*. — *Le domaine, fief et seigneurie de la D.* 1539 (C 105, f. 98), relevait de la Grise et appartenait à Pierre du Bouscher, écuyer.

Denisière (la), ham., cne de *Chaudron*, — donne son nom à un ruiss. qui coule du S. au N. et se jette dans le ruiss. du Pont-Notre-Dame, en face du moulin de Pinteau; — 1,600 mèt. de cours; = f., cne de *Cholet*; = f., cne de *la Salle-et-Chapelle-Aubry*.

Denisières (les), ham., cne de *Chigné*. — *L'estre, domaine, etc. appelé l'estre de la Denillière* 1472. — *L'estre appelé la D. alias la Denizière* 1570. — *Le lieu, domaine, etc. de la Denissière* 1646 (Chartrier de Laurière); = f.. cne de *St-Martin-du-F.*; = h., cne de *Trémont*.

Denneroux (les), mins à vent, cne de *Saint-Saturnin*, près le min des Quatre-Croix.

Denorderie (la), f., cne des *Alleuds*.

Denou (*François-René*), né à Angers le 9 février 1769, simple couvreur, comme son père, s'engage et est nommé sergent au premier bataillon des Volontaires le 15 septembre 1791, sergent-major le 8 octobre 1792, sous-lieutenant le 15 février 1793, lieutenant le 22 pluviôse an II, capitaine le 11 ventôse. De 1792 à l'an III, il sert à l'armée du Nord, assiste aux siéges de Maestricht, de Valenciennes, de Lyon, au bombardement de Verdun, — de l'an IV à l'an IX sert dans les armées d'Italie, des Alpes, d'Orient, a l'épaule gauche fracassée à Rivoli, la jambe droite brisée devant St-Jean-d'Acre, revient en l'an X à l'armée des côtes de l'Océan, est décoré le 25 prairial an XII, blessé à Iéna et de nouveau à Wagram, passe le 20 juillet 1811 chef de bataillon au 7e régiment d'infanterie légère, est blessé encore à Smolensk le 17 août 1813 et cette fois mis hors de service. Il suit pourtant l'armée, reçoit le 11 octobre la croix d'officier de la Légion d'honneur et prend sa retraite le 5 juin 1813 à Angers, où il est mort le 9 avril 1852.

Denouault (....), maître chirurgien, Angers, « a couppé les jambes aux pauvres de l'Hostel-« Dieu, lorsqu'il en a esté nécessité et n'en a rien « voullu prendre, » disent les Comptes de l'Hôtel-Dieu de 1573-1574; — mort vers 1580.

Denteliers (les), mins, cne du *Plessis-Gr.*

Denuaie (la), f., cne de *St-Michel-et-Chanvaux*. — *La Demiets* (Et.-M.).

Dépeigne (*Marie-Samuel-Auguste*), né à St-Clément-des-Levées le 3 octobre 1765, fils d'un notaire royal et orphelin à 5 ans, fut élevé à la Psallette d'Angers, puis s'établit à Saumur dans le commerce et quelque temps à Nantes. Engagé au 1er bataillon des Volontaires de Maine-et-Loire, puis au 5e, commandé par Courbalay, il fut fait prisonnier en Vendée en octobre 1793 et sauvé à St-Florent par Bonchamps, avec qui Grille lui prête une étonnante conversation. Une autre légende raconte que, cherchant à se distraire de l'idée de la mort prochaine, il chantait à ses compagnons des airs de sa composition, quand sa voix fut reconnue par un de ses anciens maîtres de St-Maurice d'Angers, qui lui sauva

Digitized by Google

la vie. Il s'engagea au retour dans l'armée de ligne, où il devint promptement chef de musique, mais reprenant bientôt sa liberté pour revenir à Angers, il s'y maria en l'an IX avec une jeune veuve. Dès lors sa vie fut vouée tout entière à l'enseignement de la musique, où il excellait et dont il resta pendant 40 ans le maître recherché et particulièrement aimé. — Il n'a d'ailleurs rien publié de ses nombreuses compositions, conservées encore manuscrites. Son portrait aux crayons de couleur existe chez sa fille et rappelle bien cette bonne et vive physionomie d'artiste, toute souriante à l'affection publique. — Mort à Angers le 14 juin 1838.

Maine-et-Loire du 14 mai 1840. — *Rev. d'Anjou*, 1857, t. I, p. 207. — Grille, *Volontaires*, t. IV, p. 448.

Dépeignère (la), f., c^ne de *Denée*.

Depenne (*Jean-Baptiste*), a publié des *Stances à Louis David, 1er peintre de sa majesté l'Empereur* (Angers, Mame, 1811, in-4° de 8 p.).

Deplanche (*Jean*), sieur du Chatelier et de la Batonnerie, né à Nuaillé près Cholet, prieur de Comble et sous-chantre de Ste-Radegonde de Poitiers, où il mourut vers 1630, a laissé des poésies que son neveu Joach. Bernier de la Brousse, fit imprimer sous le titre d'*Œuvres poétiques. Poèmes et mélanges de diverses poésies, le Misogène, stances contre les dames et œuvres chrestiennes et pieuses* (Poitiers, Jul. Thoreau, 1611, petit in-12).

Deprast (*Jacob*), « nostre orfèvre, » dit la reine Jeanne de Laval, figure pour la façon de divers objets d'art dans le Compte de 1458 (Mss. 913, fol. 155). — Au même titre et sur le même Compte, comme aussi en 1456, est porté Jehannin Desperit, qui logeait en 1458 sur le portal Toussaint et s'établit, à la demande de la ville, dans la maison de Haute-Mule.

Der.... — V. *Dor....*, *Dr....*

Derboulier (*Augustin*), docteur médecin, à Baugé, 1711.

Derrière (le), vill., c^ne du *Puiset-Doré*; — V. *la Roche-D.*, — *le Puy-D.*

Derrin (le), f., c^ne des *Rosiers*.

Derris (le), cl., c^ne de *Tiercé*.

Derulneau (*Jacques-Maurice*), né à Tours le 28 novembre 1797, simple ouvrier peintre en bâtiments, vint après son tour de France s'établir à Angers, où il passa bientôt maître et par son intelligence et sa probité s'acquit rapidement une des plus honorables positions industrielles. Pendant dix années même il remplit les fonctions de maire de la commune de St-Jean-de-Linières (août 1860-avril 1871). — « Né peuple, » comme il le rappelait sans fierté vaine, il avait pour préoccupation constante la recherche des améliorations et le souci de transformer par l'exemple, par l'instruction, par le bien-être, par une sécurité meilleure, par le progrès réfléchi, la situation si longtemps délaissée des classes laborieuses, en les faisant profiter de sa dure expérience de parvenu du travail. Il a raconté, dans ses *Souvenirs d'un ouvrier* (Angers, Cosnier et Lachèse, in-8°, 1851, de 63 p.), ses débuts de compagnon du Devoir, ses jeunes courses à travers le monde, les épreuves et leurs premiers enseignements, d'un ton simple et aimable par sa sincérité naïve. Les mêmes sentiments ont inspiré les diverses propositions soumises par lui à la Société Industrielle d'Angers et résumées dans des opuscules insérées aux *Bulletins*, avec tirages à part : *Observations sur la qualité des peintures faites en hiver et sur l'amélioration du sort des ouvriers peintres* (1838, in-8° de 4 p.). — *Observations sur le compagnonnage* (1838, in-8° de 19 p.). — *Observations sur les encouragements à donner aux ouvriers qui se sont distingués par leur travail ou leur dévouement* (1842). — *Proposition pour le patronage des jeunes apprentis industriels* (1844, in-8° de 15 p.). — *Observations pratiques sur la peinture au blanc de zinc* (1854). — *Note sur la nécessité de substituer le blanc de zinc à la céruse* (1855). — J'ai lu aussi de lui des *Stances* pour des banquets de campagnons (s. l. n. d. [Angers, 1867], in-8° de 4 p.), qui témoignent surtout de son peu d'instruction première, et un touchant récit, resté manuscrit, sous le titre de *Sœur Hélène, souvenir de jeunesse* (petit in-4° de 36 p.), où se retrouvent, avec un abandon vrai, cette douceur affectueuse et ce sentiment profond d'honnêteté dont s'inspirait partout ce brave homme. — Il est mort à Angers le 11 février 1873.

Désarmerie (la), f., c^ne de *Durtal*.

Des Aubiers. — V. *Leroux*.

Desbordes (*Henri*), imprimeur-libraire à Saumur, 1626. — (*Isaac*), imprimeur-libraire, *typographus et bibliopola*, à Saumur, protestant, 1626, 1674, mari de Marie Roquette, 1632, 1639, et d'Esther Richou, 1651. Leur fille *Esther*, âgée de 33 ans, abjure l'hérésie à Brézé le 17 novembre 1680. — Ses livres portent pour marque un cavalier qui enlève un jeune tigre et que poursuit une tigresse, criblée de flèches, avec la devise *Dilectio fortis, ut mors*. — (*Jean*), frère cadet du précédent, marchand libraire, protestant, à Saumur, 1657, mari de Marie Chérelle, 1657, 1686. — (*Henri*), imprimeur, 1678.

Desboys (*Jean*), « enlumineur, » Angers, 1433.

Descazeaux (Mme). — V. t. I, p. 100.

Deschamps (*Dom Léger-Marie*), né à Rennes le 10 janvier 1716, avait fait profession à St-Melaine le 8 septembre 1733 et était dès 1765 au moins procureur du prieuré bénédictin de Montreuil-Bellay où il mourut le 19 avril 1774. — Son nom, resté inconnu, a été remis en lumière par un travail récent de M. Beaussire, de la Faculté de Poitiers, lu à la Société des *Antiquaires de l'Ouest*, puis au Congrès officiel des Sociétés savantes à la Sorbonne et depuis transformé en livre, où il le signale comme le précurseur français de la philosophie hégélienne. L'œuvre de Deschamps comprend deux opuscules imprimés : 1° *Lettres sur l'Esprit du siècle* (Londres [Paris], 1769, sans nom d'auteur), vive critique de la philosophie régnante au profit de la religion chrétienne, entremêlée à dessein « d'hypothèses qui *pour les voyants* contenaient

Digitized by Google

« tout l'essentiel de ses principes. » — 2° *La Voix de la raison contre la raison du temps et particulièrement contre celle de l'auteur du Système de la Nature par demandes et par réponses* (Bruxelles, 1770) : — « C'est de « la *fine* métaphysique, écrit-il ; la *surfine* « viendra après. » Son but réel, qu'il explique ailleurs, est de ruiner l'une par l'autre la religion et la philosophie. Voltaire parle de cette brochure dans une de ses lettres à Condorcet (11 octobre 1770).—Les idées vraies de l'auteur se trouvent exposées tout au long dans son grand ouvrage, recueilli manuscrit à la Bibliothèque de Poitiers. Il s'y était préparé par une *Réfutation courte et simple* du système de Spinosa, restée de même manuscrite, et adressée à son protecteur, à son ami, à son disciple, le marquis Voyer d'Argenson, le seigneur du château des Ormes, dont les archives ont conservé sa correspondance. C'est dans son œuvre, *La Vérité ou le Vrai système*, qu'il se découvre, comme il dit, le visage. Après une courte épître en vers où il promet le mot de l'énigme qui doit dégager les mœurs « du joug des « prêtres et des rois, » suit une préface où nous rencontrons, dit M. Beaussire, « des expressions « et des formules qui devaient faire reculer « d'horreur l'école de Voltaire et de Condillac. » — Quant au système, l'abolition radicale de la propriété et de la famille, voilà pour la pratique ; la suppression d'un Dieu personnel, intelligent et moral et, à la place, les deux pôles de l'existence, l'être pur, identique au néant, et l'être développé, l'être parfait, l'esprit universel, voilà pour la théorie, l'âme personnelle disparaissant d'ailleurs avec le Dieu personnel —C'est le résumé que donne de ces doctrines dès le début M. Beaussire. Elles avaient pour foyer le prieuré de Montreuil-Bellay, dont à peu près tous les moines en avaient accepté l'évidence, et le château des Ormes, résidence de d'Argenson. L'auteur, familier ou correspondant de Diderot, qui parle de lui « avec édification » dans ses lettres à Mlle Voland (11 septembre 1769), de Rousseau, de Voltaire, de l'abbé Yvon et de nombre d'autres, ardent à la propagande, « savait penser « avec les sages et agir comme il convient avec « ceux qui ne le sont pas, en faisant abstraction « de ses spéculations philosophiques pour rem- « plir les devoirs graves d'un ministère public et « sacré, » ainsi qu'il l'écrivait à son évêque. — Il mourut dans ces principes, évitant tout scandale et muni de tous les Sacrements de l'Eglise.

Beaussire, *Antécédents de l'Hégélianisme : Dom Deschamps, son système et son école* (Paris, in-12, 1865).— Vincenzo di Giovanni, *D. Deschamps è Vincenzo Miceli, precursori del moderno Panteismo alemanno* (in-8°, 1865). — *Mémoires lus à la Sorbonne* (Section d'Histoire), 1864, avertissement, p. XII-XV.

Deschamps (*Guillaume*), sieur de la Bouillerie, fils d'un marchand fermier du Vieil-Baugé, célèbre avocat au Présidial d'Angers, en 1550, échevin le 4 avril 1568, fut élu maire le 1er mai 1571, continué par les habitants en 1572 et 1573, de nouveau en 1576 et 1577, sans qu'il y prétendît, mais pour rompre les brigues de Bitault et de Toussaint Bault ; — « homme de bien, dit Louvet, « et de beaucoup d'autorité, » à qui il faut faire l'honneur peut-être d'avoir arrêté, aussitôt qu'il le put, à Angers, par sa modération et sa prudence les horreurs du massacre de la St-Barthélemy. Il fut nommé conseiller au Présidial le 26 mai 1577 et installé en l'office de conservateur des priviléges royaux de l'Université le 14 mars 1578; — mort le 18 septembre 1579 ; — portait *d'argent à trois chênes de sinople rangés, plantés sur une terrasse de même, le tronc au naturel.*

Mss. 919, f. 246 et 245.—Louvet, dans la *Rev. de l'Anj.*, 1854, t. II, p. 25, 32, 39, 48.

Deschamps (*Jean*), maître tailleur de pierres 1647 et architecte, Angers, mort le 26 mai 1681, âgé de 60 ans.

Descourtils (*Colin*), peintre, Angers, 1481. — (*Pantaléon*), peintre, Angers, en 1522.

Désert (le), f., cne de *Bocé*. — *Vinea apud Buceias, que vocatur vinea de Deserto* 1084-1099 (Pr. de Bocé, ch. or. 8).

Désert (le), f., cne de *Chalonnes-sur-Loire*. — *Boscus Deserte sub Rupeforti* 1181-1183 (H.-D., *B* 96, f. 6). — *Une certaine isle appelée l'isle de Déserte, sise sur la rivière de Loire entre Rochefort et Montejehan et en icelle forests et grans bois où il habite bestes sauvaiges rouges et noires* 1411 (Ibid.). — *Déserte* XIVe-XVIIIe s. (Ibid., *B* 96) et encore aujourd'hui, dans le langage, traduction directe du latin. — Ancienne île de Loire, dépendance jusqu'au XIIe s. du domaine d'Anjou. Le comte Henri II, dans une cour plenière tenue au Mans vers 1181-1183, en dota l'hôpital St-Jean-Baptiste d'Angers, nouvellement fondé. Ce n'était alors qu'un bois, à peine entamé au XVIe s., où l'évêque d'Angers, propriétaire du château de Chalonnes, prétendait comme suzerain avoir seul droit de « chacer, tesurer et prendre bestes « rouges, rousses et noires ». Un arrêt du Parlement du 13 juin 1411 débouta le prélat de ses prétentions, et en 1451 un abornement des bois et des eaux limita le domaine épiscopal au bois de la Motte-Guyon et à l'île de Candais, V. *ces mots*. — En 1540 le prieur de l'Hôtel-Dieu y fit bâtir pour ses religieux convalescents « un logis « secret destiné à s'y retirer sans estre subgectz « aux allans et venans des forestiers ». — Le premier bail général de l'île est de 1548 et comprend « les maisons, jardins, terres labourables, « prés, pastures, herbages, ruches et moutardes », ainsi que les droits de chasse et de pêche. Sa durée est de 7 ans et les bois sont partagés en sept coupes, chacune exploitable alternativement par année. Le fermier payait 448 l. t. plus trois milliers de triquots et autant de fagots rendus à Angers, — en 1653, 1,500 l.; — en 1745, 1,800 l. Mais les inondations y apportaient la ruine et celle de 1660 gâta l'île. L'Hôtel-Dieu y fit exécuter en 1690 des travaux considérables de turcies et levées pour la protéger. C'est encore aujourd'hui un de ses plus opulents domaines. Quoique entamé et en partie exproprié pour l'assiette et le passage du pont de la ligne ferrée d'Angers à Niort, il conserve actuellement 101 hect. 22 ares 15 cent. des plus plantureuses terres de la vallée.

Arch. de M.-et-L. H Chartrier de l'Hôtel-Dieu *B* 96.

Digitized by Google

Désert (le Petit-), f., c^ne de *Beaucouzé*. — ***Désert-à-la-Pucelle*** (le).—V. *Ile Gemme*.
Désertière (la), f., c^ne de *la Poitevinière*.
Déserts (les), f., c^ne du *May*.
Désespoir. — V. *de Pleurs*.

Deshaies (*Marguerite*), dite *sœur Thérèse*, d'abord servante (1641) en la maison des Pénitentes, à Angers, succéda à la première supérieure et y mourut en cette charge le 28 août 1674. — Sa *Vie* a été publiée (Angers, 1675, in-8° de 102 p.), avec une dédicace à Guy Lasnier, père spirituel de la maison. L'auteur, qui ne se nomme pas, est Jacq. Gourreau. Cet opuscule est rare.

Deshaies (*Mathurin*), maître horloger en gros volume 1665, mort à Angers le 30 octobre 1700, âgé de 71 ans.

Deshaies (*Pierre-Jean*), entrepreneur de la manufacture de toiles à voiles et mouchoirs transférée vers 1770 de Saumur à Angers, membre en 1771, puis directeur de la Société royale d'Agriculture, mort à Angers le 3 février 1780.

Desherbiers (*Aubin-Augustin*), chevalier, marquis de l'Etanduère, baron d'Ardelais, Montacier, Vernon, capitaine des vaisseaux du roi, chevalier de Saint-Louis en 1742, devenu veuf le 5 novembre 1760 de Marie-Suzanne Prévost de Léthorière, meurt l'année suivante le 17 avril à Angers et est inhumé le 19 en l'église de Lévière.

Desherbiers (*Henri-François*), fils de messire Henri D., chevalier, seigneur de Lestanduère, capitaine des vaisseaux du roi, et de Marie-Françoise de Lesporonnière, qu'il avait épousée le 10 mai 1678, est né à Angers le 6 juin 1682 en l'hôtel de son père, près l'Académie, et fut baptisé le 15 à Lévière. Il débuta comme mousse à 10 ans sur *le Tamaris*, devint garde marine en 1697, aide d'artillerie en 1701, enseigne de vaisseau en 1703 à bord du *Téméraire*, que commandait son oncle Antoine, et fut nommé lieutenant de vaisseau en 1705. L'année précédente, il avait été blessé au siége de Malaga d'un éclat de bombe qui lui fracassa la machoire. Montant *l'Etoile* dans l'expédition contre Gibraltar, il se trouva engagé dans une reconnaissance entre la flotte anglaise et la terre, fit débarquer son équipage et brûla son vaisseau. Après le siége de Gibraltar, il fut pris sur *l'Arrogant*, commandé par son oncle, et conduit par les Anglais à Lisbonne (1705). — En 1706 il servait comme second sur *l'Achille* et prit part au combat du 13 avril; — en 1709 sur *l'Achille* encore, il figura dans l'escadre de Duguay-Trouin. — En 1718-1721 il leva la carte de l'embouchure du Gange; — fut promu en 1727 au grade de capitaine; — remonta en 1730 le St-Laurent et en releva le cours. — Choisi en 1735 pour capitaine de pavillon par Duguay-Trouin, il reçut en 1736 le poste de commissaire général de l'artillerie à Rochefort, commanda en 1740 *le Mercure* aux Antilles, dans l'escadre du marquis d'Antin, prit part le 19 janvier 1741 à un combat contre une division anglaise, revint en 1742 à titre de directeur de l'artillerie à Dunkerque et commandait les batteries de la marine au siége de Furnes. — En 1745 il fut élevé au grade de chef d'escadre et s'empara, en vue de Brest, de six frégates anglaises.—En octobre 1747 l'ordre lui fut donné d'appareiller avec huit vaisseaux et une frégate, pour escorter 252 navires marchands à destination des colonies d'Amérique. La flotte, partie de l'île d'Aix le 17, rencontra le 25, entre les caps Ortegal et Finistère, la croisière anglaise, forte de 23 vaisseaux. Quatre des huit vaisseaux français, écrasés par le nombre, coulèrent bientôt à fond. *Le Tonnant* que montait notre Angevin resta seul à faire tête contre divers groupes ennemis qui à plusieurs fois se renouvelèrent. Il luttait invaincu mais près de succomber, quand *l'Intrépide*, commandé par Vaudreuil, parvint à le rallier. Bientôt cinq vaisseaux anglais flottent désemparés; d'autres reviennent à l'attaque avec fureur; mais la nuit tombe et *l'Intrépide*, qui a conservé ses œuvres vives, suffit à remorquer jusqu'à Brest *le Tonnant* criblé de 163 boulets. Pendant ce temps le convoi s'était dégagé de toute poursuite. Vaudreuil fut nommé chef d'escadre et Desherbiers, assure-t-on, commandeur de St-Louis. Il ne figure pourtant pas à ce titre aux registres de l'Ordre. Un tableau du Musée de Versailles représente cette glorieuse lutte des deux vaisseaux contre une flotte. Encore, l'inscription qui le désigne ne mentionne-t-elle que *l'Intrépide*, et se trompe, comme Voltaire d'ailleurs et les autres historiens, sur la date vraie de cet épisode de nos guerres maritimes. — Desherbiers mourut en 1750 à Rochefort, où il exerçait depuis 1748 les fonctions de commandant de la marine. Par une exception unique dans l'Ordre de St-Louis, il cumulait deux pensions, dont une de 2,000 liv. — Son portrait a été gravé in-8° d'après Graincourt, par Hubert, 1781. Il en a été fait une lithographie (Angers, P. Lachèse, Belleuvre et Dolbeau, 1862).

Voltaire, *Précis du règne de Louis XIV*, ch. XXVIII et *Correspondance*. — Hennequin, *Biogr. de marins célèbres*. —*Mosaïque de l'Ouest*, 15 avril 1845, art. de Phil. Béclard. — Jal, *Dict. crit.*, p. 779. — *Journal de Maine-et-Loire*, 1er octobre 1844 et 16 janvier 1854. — Arch. mun. GG 8, où se trouve l'acte de baptême.—Arch. comm. de Freigné Et.-C. — Théod. Anne, *Hist. de l'ordre de St-Louis*, t. I, p. 396-400; t. II, p. 117. — Quincy, *Hist. milit. de Louis XIV*, t. IV, p. 144. —Notes Mss. de Phil. Béclard, communiquées par M. Lemarchand.

Désilaie (la), ham., c^ne du *Tremblay*.

Désir (le Grand-), f., c^ne de *Chanzeaux*; — cl., c^ne de *Feneu*; — f., c^ne de *Juigné-B.*

Désiré (le), four à chaux, c^ne de *la Meignanne*.

Désirée (la). — V. *l'Adésière*.

Désirée (la), f., c^ne de *St-Crespin*.

Desjardins (*Jacques* JARDIN dit), né à Angers le 18 février 1759, fils d'un pauvre voiturier, s'était engagé volontaire le 8 décembre 1776 dans le régiment de Vivarais. Nommé sergent le 17 juin 1788 après douze années de service, il réclama son congé que la vivacité de ses opinions fit accompagner d'une « cartouche jaune » (5 février 1790). De retour à Angers il donna quelques mois les leçons d'armes jusqu'à l'organisation de la garde nationale où il fut nommé adjudant général (5 août 1791) et dès la levée des

Digitized by Google

volontaires, lieutenant-colonel du deuxième bataillon (17 août 1792). Sa haute taille, son air martial, sa décision d'allures et de caractère étaient faits pour entraîner à son commandement cette élite de braves gens Il assista à Jemmapes, fit toute la campagne de 1792 et lors de la retraite de Dumouriez, sauva son bataillon délaissé sans ordres, en traversant la ligne ennemie et en rejoignant à marches forcées pendant un jour et deux nuits l'arrière garde. Après Nerwinde, il fut chargé de la défense de Landrecies et dut alors se séparer de ses Angevins. Nommé général de brigade le 3 septembre 1793, général de division le 29 ventôse an II, il prit part aux opérations autour du Quesnoy bloqué, refusa le 12 prairial le commandement en chef des armées des Ardennes et du Nord, acceptant le 20 celui de l'armée des Ardennes qui investit Luxembourg, servit à l'armée du Nord jusqu'en l'an V et passa en l'an VI à l'armée de Batavie. Mis en disponibilité le 1er vendémiaire an X, il fut nommé le 19 frimaire an XII, au camp sous Brest, membre de la Légion d'honneur et dès le 25 prairial commandeur de l'Ordre, au moment où il partait à la tête d'une division pour rejoindre la grande armée. Après Austerlitz, il commanda même par intérim le 7e corps jusqu'à la campagne de Prusse. Placé alors à la tête de la première division, il fut mêlé avec elle à tous les combats jusqu'à Eylau. Lancé sur le centre des Russes, au milieu d'un ouragan de neige et de mitraille, il tombe sous son cheval éventré, se relève sans blessure, mais, en ralliant ses troupes, tombe de nouveau, frappé à la tête d'un éclat d'obus. Trois jours après (11 février 1807), il expirait, sans avoir repris connaissance, à Lansberg, où l'avait fait transporter son compatriote et aide de camp, Gaultier, et où il repose dans le cimetière. Son nom est inscrit sur l'Arc-de-l'Etoile et a été donné en 1842 à une des rues neuves d'Angers. Son buste par Dantan aîné figure au Musée de Versailles et une copie, donnée par la famille, au Musée d'Angers.

Maine-et-Loire du 15 octobre 1850. — Berthe, Mss. 1059. — Grille, *Volontaires*, t. III, p. 413. — Bodin, t. II, p. 438; son article autographe est au Mss. 1059 — Choudieu, note Mss. — *Fastes de la Légion d'honneur*, t. III, p. 283.

Deslandes (*Maurille*), sieur des Roches et de Beaulieu, échevin le 1er mai 1564, conseiller au Présidial en 1568, est élu maire le 1er mai 1574, lourde charge et dans laquelle il eut à faire tête aux troubles soulevés par la mort du roi, aux violences des gouverneurs, aux surprises des rebelles, aux exigences croissantes du fisc royal, aux levées d'emprunts forcés sur les habitants riches pour le compte de Montpensier ou du roi, à l'organisation enfin de la milice bourgeoise. C'est au milieu de ces misères publiques pourtant que la ville offrait à Cujas une régence en l'Université d'Angers et que fut fait aux frais des marchands le quai de la Poissonnerie. Suspendu de son office du Présidial à la suite des troubles, Deslandes y fut rétabli par lettres royaux du 23 mars 1593. Il portait *d'azur à trois chevrons d'or posés l'un au-dessus de l'autre*. — (*Maurille*), fils du précédent, élève de Jean Sursin, V. *ce nom*, a publié une triple table de la Grammaire grecque de son maître, dédiée à son père : *Tabulæ tres, una verborum græcorum, altera latinorum, tertia sententiarum quæ in J. Sursini grammaticæ græcæ opere continentur* (Angers, Ant. Hernault, 1598).

Arch. de M.-et-L. B Insinuat. du Présidial. — Mss. 919, f. 247 et 277.

Desloges (*J...*), signe un tableau de la chapelle de Montplacé, XVIIe s.

Desmarais (le capitaine). — V. *St-Aignan*.

Desmarais (*Jean*), « ymagier » ou maître sculpteur d'Angers, employé par la mairie, en 1531, à la confection de deux grands écussons de l'Hôtel-de-Ville, fournit en 1536 à l'église de l'Hôtel-Dieu « l'imaige d'un crucifix, » qui lui fut payée 15 livres. L'année suivante, le Chapitre de la cathédrale l'associa à Jean Giffart, V. *ce nom*, dans la commande des statues de St Maurice et de ses compagnons qui décorent aujourd'hui le fronton de St-Maurice d'Angers. On ne sait rien de plus de sa vie ni de ses œuvres, sinon qu'il vivait encore en 1549.

Arch. mun. CC 11, fol. 227. — Arch. de M.-et-L. G Saint-Maur, Petit-Couvent; H H.-D. *E* 69. — Mss. 879, p. 140.

Desmas (*Louis*), natif de Chazé-sur-Argos, conscrit réfractaire de 1807, tint la campagne pendant cinq ans, parcourant à la tête des bandes armées les arrondissements de Segré et de Châteaubriant. Arrêté seulement en novembre 1812 à St-Julien-de-Vouvantes, il fut amené au château d'Angers, d'où voulant s'évader, il tomba du haut d'une tour et se tua raide le 20 mai 1813.

Desmazières (*Louis*), docteur médecin, fut reçu en l'Université d'Angers le 14 mars 1777 avec cette thèse toute angevine : *An vinum album rubro salubrius?* — Il est inhumé, âgé de 24 ans, à Faveraie, le 9 septembre 1779.

Desmazières (*Thomas-Gabriel*), fils et petit-fils d'anciens juges sénéchaux du comté de Vihiers, naquit le 5 novembre 1743 à Beaulieu, où son hôtel patrimonial existe encore, V. t. I, p. 249. Reçu docteur en droit en l'Université d'Angers, il y acquit en 1761 un office de conseiller au Présidial et était recteur en charge de l'Université quand il épousa le 25 août 1772 la fille de Louis Ayrault, doyen du corps où il venait d'entrer. En 1779 il remplaça à l'Académie d'Angers l'abbé Cotelle et prit pour sujet de son discours de réception *Des Avantages qu'un magistrat peut retirer pour son état de l'étude de la Philosophie et des Belles-Lettres*. Il y lut encore le 25 avril 1781 une *Dissertation sur les avantages que l'on peut retirer de quelques ouvrages des nouveaux philosophes et les dangers qu'on peut courir en en lisant plusieurs*. Elu successivement chancelier de l'Académie, administrateur de l'Hôpital général, vice-maire, membre, puis procureur général syndic à l'Assemblée provinciale d'Anjou au nom du Tiers-Etat, il fut délégué au même titre dans la Commission Intermédiaire. Il réunissait à ces fonctions celle de capitaine des chasses de l'Evêché d'Angers pour la baronnie de Chalonnes. D'ailleurs ses opinions se prononçaient, comme celles de son ami Dieusie, énergiquement pour la

Digitized by Google

Révolution et il sut faire à propos, dès les premiers jours, le sacrifice de ses principaux titres aux exigences des devoirs nouveaux. Nommé député à l'Assemblée Constituante le 20 mars 1789, il était de retour en 1791, entra au Conseil général du département, fut élu le 7 septembre 1792 juré près la haute Cour nationale, envoyé comme commissaire dès les premiers troubles dans le District de Cholet (13 mars 1793), puis lors de la formation des tribunaux, appelé à la présidence de celui de Vihiers (18 septembre 1793), où il retrouvait les traditions séculaires de sa famille. Elu de nouveau haut-juré le 22 vendémiaire an IV, il s'excusa sur sa santé et était en l'an V président de l'Administration municipale du canton à Chanzeaux, quand 223 voix, presque l'unanimité des électeurs, l'envoyèrent au Conseil des Anciens. On l'y voit combattre en l'an V (1er jour supplémentaire), un rapport de Portalis contraire au divorce et faire adopter une proposition qui se contentait d'en étendre à six mois les délais légaux. En l'an VI (11 floréal), c'est sur son rapport qu'est votée sans discussion une pension à la nourrice de Louis XVI. Il y siégea jusqu'au 18 brumaire an VIII et entra ensuite au Corps législatif jusqu'au 1er pluviôse an XI. Il revint alors à Angers avec le titre de juge au Tribunal d'appel où il obtint une présidence lors de l'organisation de 1811. Depuis plusieurs années il en était le véritable chef, quand il mourut le 23 juillet 1818 et en tête de la foule nombreuse qui se pressait à ses obsèques, marchaient les enfants des écoles mutuelles dont il avait été un des plus ardents protecteurs. — Le titre de chevalier avec armoiries lui avait été accordé par décret daté de Schœnbrun le 5 août 1809.

Arch. de M.-et-L. — *Moniteur*. — *Maine-et-Loire* du 1er août 1818. — *Revue d'Anjou*, 1854, t. II, p. 239-248. — Vial, *Causes de la guerre*, p. 54.

Desmazières (*Thomas-Louis*), fils du précédent, né à Angers le 16 février 1775, fut élevé au collége de Vendôme et attaché comme secrétaire pour ses débuts, grâce à la protection de Talleyrand, ami de son père, à la légation près la République Batave (8 fructidor an VI-25 août 1798). Il y resta jusqu'au 22 septembre 1805. Il avait alors atteint l'âge qui lui ouvrait l'entrée de sa véritable carrière, la magistrature. Il fut nommé juge le 13 mars 1806 au Tribunal civil d'Angers et bientôt, quoique le plus jeune de ses collègues, élevé à la présidence (3 janvier 1812). — Le 30 décembre 1814 ses concitoyens le portaient au Conseil municipal. Il faisait partie dès lors — et comme un des chefs désignés — de ce groupe d'hommes loyaux qui, saluant au sortir des excès du despotisme, l'avénement d'une Constitution libre, allaient essayer de la défendre contre la réaction des passions et des intérêts également aveuglés. Deux fois inscrit au premier rang par les colléges d'arrondissement en 1815 et 1816, une troisième fois aux élections de juillet 1830, il livrait ainsi son nom à la lutte électorale, sans escompter le triomphe, mais à chaque pas se rapprochant de la victoire. Il s'en montra digne à l'heure suprême, dans les premiers jours mêmes du combat de juillet, par une ordonnance enregistrée qui, couvrant la loi violée, autorisait l'imprimeur du *Maine-et-Loire* à résister aux ordonnances royales. Sur la requête spontanée de la Cour et l'acclamation publique, un décret du 10 septembre 1830 éleva le courageux président de Chambre à la présidence supérieure, laissée vacante par la démission de d'Andigné. Desmazières en accepta avec résolution tous les devoirs dans ces temps troublés d'un gouvernement nouveau où tout citoyen était tenu à payer d'exemple, où la modération et le respect de la légalité devaient s'imposer aux violences des partis et même à l'opinion publique. Elu député en octobre 1830, il parut à peine à la Chambre et se démit au bout de quelques mois (15 janvier 1831). Il représentait aussi depuis 1830 le canton de Thouarcé au Conseil général, où il siégea jusqu'à sa mort et qu'il présida souvent, notamment en 1832 et 1849. Mais en 1842 il ne fut pas réélu du Conseil municipal, où il avait pris parti pour le maire Giraud. Chevalier de la Légion d'honneur du 3 septembre 1831, officier du 9 janvier 1841, commandeur le 4 mai 1845, il eut même cette année à refuser la Pairie, que lui offrit M. Guizot. L'avénement de la République le troubla et le fit désespérer de la liberté au point d'accueillir sans répugnance, — avec joie peut-être, — le coup d'Etat du Deux-Décembre. Quelques mois après (23 octobre 1852) un décret du pouvoir nouveau l'arrachait à sa véritable vie, en le mettant à la retraite tout en le maintenant à la présidence honoraire. Un autre décret du 1er janvier 1853 l'éleva à la dignité de Sénateur. — Il mourut à Paris le 16 mars 1855. Ses obsèques eurent lieu à Angers, où des voix autorisées rappelèrent sur sa tombe « l'esprit vif et pénétrant, le jugement droit, la « science éprouvée, le caractère à la fois éner- « gique et bienveillant » du magistrat. — On a de lui *Mémoire sur les chemins de fer, lu au Conseil général le 2 septembre 1845* (in-8° de 12 p.). — *Discussion du projet concernant le Notariat. Opinion de M. le premier Président* (1852, Cosnier et L., in-8° de 2/3 de f.).

Arch. de M.-et-L. — Allain-Targé, *Notice sur M. Desmazières* (Angers, Cosnier et L., 1855, in-12 de 68 p.). — Métivier, *Discours de rentrée du 3 novembre 1855* (Angers, Lainé, in-8° de 35 p.). — *Journ. de M.-et-L.*, 21 mars 1855.

Desmé (*Paul-Claude-François*), sieur de Puy-Girault, docteur en droit, avocat, puis conseiller du roi en la Sénéchaussée de Saumur, conseiller au Conseil de Monsieur et assesseur au Conseil supérieur, 1770, était lieutenant du maire et lieutenant-général de police en 1778. L'*Ordonnance de police sur la ville et les faubourgs de Saumur* qu'il publia le 1er juillet 1784 (Saumur, Degouy, 1785), comprend 16 titres et 164 p. in-8°. Il se démit de cette charge et de toute fonction active, en gardant seulement le titre de lieutenant honoraire, le 17 avril 1788, ayant été élu l'année précédente député du Tiers-Etat à l'Assemblée provinciale. Les Archives de M.-et-L. possèdent (G 171) le Mss. de l'important Mémoire qu'il avait adressé dès 1787 à la Commission intermédiaire *Sur les chemins de traverse*, imprimé

Digitized by Google

en 1790 (Angers, Mame, in-8° de 31 p.) avec un *Avis au lecteur* qui fut distribué aux membres du Conseil départemental. L'auteur fut un des trois commissaires nommés par le roi pour la formation du Département en 1790. — Il mourut à Bagneux le 4 décembre 1799.

Desmé de Lisle (*Pierre*), fils du précédent, né à Saumur le 31 août 1778, membre du Conseil d'arrondissement de Saumur, conseiller de Préfecture à Angers (3 janvier 1828), fit fonction de préfet pendant deux années et reçut la duchesse de Berry à son passage à Angers; — mort à Bagneux le 23 avril 1833. — (*Casimir*), fils du précédent, né à Bagneux le 4 février 1817, élève à St-Cyr en 1834, officier d'ordonnance du maréchal St-Arnaud, chef de bataillon au 2e grenadiers de la garde, fut tué au début de la bataille de Magenta, dans l'attaque de Buffarota, le 4 juin 1859.

Desmonjot. — V. *Turpain.*

Desmoullins (*Nicolas*), brodeur et peintre, de Saumur, fournit à l'église St-Pierre de cette ville œuvre de ses deux métiers,— en 1625 « un « tableau de la Cène de Notre-Seigneur par luy « faict et marchandé », — en 1630 des étoles, aubes et fanons, — en 1635 la broderie d'or, d'argent et de soie d'un voile de satin blanc, et la même année peignit et dora les marches de l'autel Ste-Anne. Deux tableaux signés *Desmoulins pinxit Salmurii 1671* représentant *Noé sortant de l'arche* et *Loth quittant Sodome*, décoraient l'hôtel de la Frégeolière à Varrains et sont conservés aujourd'hui au château de Lorière (Sarthe). — Notre artiste devait être, à cette dernière date, bien âgé, si elle est exacte ou si ce n'est pas l'œuvre de quelqu'un des siens.

Desneux, curé de St-Michel-du-Tertre d'Angers, a publié le *Livre de la Confrérie de la Ste-Trinité et Rédemption des Captifs* (petit in-12, Angers, 1736), dont il était directeur. C'est un recueil de règlements, d'exhortations, de prières propre à exciter la commisération des fidèles.

Desnoyers (.....), « noble homme, maistre « faiseur de verre », mari de Jeanne de Gollier, résidait sur la paroisse du Guédéniau en 1630.

Desnoyers (*Joseph*), maître architecte, Angers, 1758, 1790, mari de Jeanne Ferrand. — (*René*), maître architecte, fils du précédent, né en 1758.

Désolzeau (le), f., cne de *la Salle-de-Vihiers* (Cass.).

Desperit. — V. *Deprast.*

Despiedz, famille de chirurgiens qu'on rencontre au XVIIe s. à St-Martin-de-la-Place, aux Tuffeaux, à Chemellier, et dont deux, Artus et François sont au nombre des chirurgiens ordinaires de l'abbesse et de la communauté de Fontevraud; — le dernier y meurt le 22 juillet 1704, âgé de 44 ans.

Despiedz (*Alexandre*), peintre, de la famille des précédents, habitait Fontevraud à cette époque du XVIIe s., où les grandes abbesses de la maison de France y tenaient leur cour et paraient leurs églises et leur abbaye. Peut-être est-il l'auteur ou l'un des auteurs des fresques curieuses qui décorent la salle capitulaire. Il figure dans les registres de la paroisse comme fabricien ou comme parrain depuis au moins 1656, et mourut à sa maison de l'Asnerie, le 18 septembre 1694, âgé de 63 ans. Il avait eu un fils nommé *Pierre*, le 4 avril 1670. — C'est son père peut-être, nommé comme lui *Alexandre*, et désigné du titre d'architecte, qui signe un acte de baptême, en 1653.

Despréaux (.....), gouverneur des pages, fut élu de l'Académie d'Angers le 20 janvier 1734. Il y lit aux séances suivantes diverses traductions d'Horace, une cantate, une *Epître sur les plaisirs de la vie champêtre*, et autres productions restées inédites. Il a publié seulement *La Boucle de cheveux enlevée, poème héroïcomique de Pope, traduit en vers françois par M. Dvx et Balsore, ou la sultane posthume par le même auteur* (Paris, Thiboust, 1743, in-12 de 109 p.).

Mss. 1032. — *Biblioth. raisonnée*, t. XXX, p. 437. — Barbier, *Dict. des Anonymes.*

Desprès (les), f., cne de *St-Quentin-lès-B.*

Desprès (*Françoise*), née en décembre 1746 à Montreuil-Bellay, fut élevée par son oncle curé de Bessé, qui lui fit faire ses humanités complètes et obtint son admission à Saint-Cyr en qualité de dépensière (1775). Elle revint en 1792 à Bessé; mais, restée seule de la famille, elle mit au service des chefs vendéens, Piron, Charette, Larochejaquelein, toute son ardeur royaliste et religieuse, courant le pays, tantôt à pied, tantôt à cheval, le plus souvent déguisée en mendiante, « une quenouille à son côté, une béquille à la « main, sur le dos une mauvaise besace », portant les dépêches, distribuant les proclamations, semant les terreurs et les fausses nouvelles, épiant la marche et les propos des bleus, facile pourtant à reconnaître et partout signalée; car elle était borgne de l'œil gauche. Dans les intervalles de ces courses, elle occupait un commandement dans la division de Piron, puis dans l'armée de d'Elbée, « le général de la Providence », qu'elle suivit à Fontenay, à Coron, à Saumur, à Nantes, servant d'aide de camp ou, après la bataille, pansant les blessés. Chargée de faire une levée vers Brissac, elle fut reconnue, arrêtée et conduite dans les prisons du château, puis à Angers « comme la plus fameuse royaliste de France » et enfermée au Calvaire. Après cinq semaines de détention, on la dirigea avec ses compagnons de misère sur les Ponts-de-Cé. Elle y resta enfermée trois jours dans l'église, et au moment du départ s'évada. « Une femme charitable qui m'avait re- « connue, dit-elle, m'apportait un pot à feu, pour « réchauffer mes mains engourdies. A l'instant « où je tends le bras... les deux *Bleus* qui se « trouvaient entre elle et moi se séparèrent pour « nous laisser embrasser. Tout à coup ma bien- « faitrice m'attire à elle; je fais en tremblant un « pas; je me sens entraînée; les *Bleus* se re- « joignent sans s'occuper de moi... et je suis mi- « raculeusement sauvée ». — Le lendemain elle était à Angers en quête de renseignements et le surlendemain à l'avant-garde de l'armée ven-

Digitized by Google

déenne (1er décembre 1793). Elle la suit à la déroute du Mans, puis à Laval, essaye en vain de repasser la Loire, revient à Savenay, se cache quarante heures, après le désastre, dans une barrique défoncée, est recueillie mourante par des paysans, puis au château du Dréneuf dans la paroisse de Feigréac, et à peine debout, court de nouveau les bois et les champs avec les débris de la Vendée (1793-94). Pour plus de sûreté elle accepta l'amnistie et put faire ainsi pour le compte de Charette de nombreux voyages à Nantes où enfin elle fut arrêtée jusqu'à la pacification. Après la mort de Charette elle se fit institutrice à Amaillou près Parthenay, puis à Epargues près Saintes, sans cesser moins que jamais ses menées sourdes. Dès 1808, aux premières ombres de la guerre d'Espagne, elle avait repris son service régulier dans les trames royalistes et son costume de mendiante. Elle alla ainsi s'établir dans le Midi, le long des frontières, semant partout les bruits et les instructions qui venaient de l'étranger et de Bordeaux, jusqu'à l'entrée à Toulouse de Wellington, qui lui témoigna sa bienveillance. Comme Renée Bordereau, V. *ce nom*, elle a raconté elle-même cette vie d'aventurière dans un récit écrit d'un style moins sauvage mais aussi moins naïf et dont la prétention sentimentale doit souvent laisser suspecter la sincérité. Il a pour titre : *Détails historiques sur les services de Françoise Desprès, employée dans les armées royales de la Vendée depuis 1793 jusqu'en 1815, sur ses missions secrètes, etc., etc., dédiés à S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême* (Paris, Michaud, 1817, in-8° de 68 p.).

Desroches (*Guillaume*), était, d'après la *Chronique* inédite *de Parcé* (Mss. Baluze 280), fils de Beaudouin des Roches en Poitou et d'Alice de Châtellerault, quoique son patrimoine connu soit situé dans le Maine. Il ne figure dans les titres que dans les dernières années du XIIe s. Une donation de prés en l'île de Blaison ou Longue-Ile, faite par lui à l'abbaye de la Boissière, le montre déjà marié. Vers 1190 pourtant il est veuf et se remarie à Marguerite de Sablé, dont l'alliance allait transformer sa fortune. En 1193, le roi Richard d'Angleterre le charge avec deux autres personnages, de traiter en son nom avec le roi de France. Guillaume, alors complètement attaché aux intérêts de la dynastie angevine, s'empressa de reconnaître le jeune Arthur, qui, en mai 1199, le nomma son sénéchal pour l'Anjou et pour le Maine, titre qu'au même temps Philippe-Auguste lui confirma. — Avec le roi et le jeune comte dont il commandait les troupes, il occupe le Maine et le Mans, faisant tête à l'invasion de Jean-sans-Terre (octobre 1199). — On le voit bientôt, sans raison bien connue, servir alternativement les deux causes pour se rattacher définitivement, après la prison d'Arthur, au roi de France. Il s'empare d'Angers en 1202, de Beaufort en 1203 et de Châteauneuf, qu'il démantèle, et reçoit du roi en 1204 avec le domaine des villes de Châteauneuf et de Château-du-Loir, Loudun, Brissac, Beaufort, Baugé, et le gouvernement de la Touraine qu'il réunit à celui du Maine et de l'Anjou ; il ne lui manquait que le nom de comte, mais ses pouvoirs furent de beaucoup réduits en 1207. En 1213, la guerre ayant repris entre les deux rois, le château de la Roche-aux-Moines, que Guillaume avait élevé pour maintenir Rochefort, fut assiégé par les Anglais, mais bien armé, se défendit jusqu'au secours amené par Louis, fils de France. Le siége levé le 17 juillet, Guillaume se jeta sur Rochefort, qu'il prit et rasa. A la suite de ces combats, Angers fut occupé définitivement par les troupes de France. — En 1218, Guillaume prit la croix contre les Albigeois, et avant le départ il partagea ses biens, du consentement d'Amauri de Craon, marié au moins depuis 1214 à sa fille aînée, Jeanne, entre ses deux autres filles, dont une, Clémence, avait épousé vers 1220 en secondes noces, Geoffroi de Châteaudun, l'autre Elisabeth ou Isabelle Geoffroy de Champagné. — Guillaume mourut dans les premiers mois de 1222 et fut inhumé dans l'abbaye de Bonlieu qu'il avait fondée en 1219 et où sa statue couchée se voyait avec celles de ses filles au moins jusqu'au XVIIIe s. Sa femme, qui vivait encore en 1234, fut inhumée au Perray-Neuf. Leur fils aîné Robert était mort de bonne heure sans enfants, ainsi qu'une autre fille, Marguerite. — Guillaume se servait en 1209 pour sceller les actes d'une pierre antique portant un buste d'empereur. Une très-belle matrice de son sceau qui le représente sur son palefroi avec tout l'équipement guerrier, figure dans la collection Mordret, d'Angers. Il y porte sur l'écu les armes reprises plus tard par J. Bourré : *à la bande fuzelée, l'orle semé de six besans*. Sa bannière de guerre était de couleur rouge avec une croix d'argent. — Dans les titres de la Haie-aux-Bonshommes (G 871, t. II, fol. 30), se trouve une charte de donation par Guillaume à l'abbaye du Perray-Neuf, datée du 4 octobre 1209 qui est fausse, comme il apparaît aux synchronismes de la date, et surtout aux caractères de l'écriture (fin du XIVe ou XVe s.).

Roger, p. 261-266. — De Wismes, *le Maine*, art. *Sablé*. — Ménage. *Sablé*, l. VII. — Pocq. de Liv., Mss. — *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 1869, p. 377 ; 1871, p. 88 ; 1873, p. 502, art. de M. G. Dubois. — Rigord. — Guill. Lebreton. — Léop. Delisle, *Actes de Phil.-Auguste*. — *Gall. Christ.*, IV, p. 85. — D. Housseau, XXI 2, p. 227-238.

Dessus-Lamare (*François-Edme* de), maître sculpteur, fils de J.-B. Dessus-L., sculpteur de Paris, y était né le 25 janvier 1750. On le voit établi à Angers dès 1778 et marié avec une angevine, Jeanne Taillié, qui le laisse veuf le 25 février 1785. Il se remarie le 27 février 1786 avec Françoise Huchet, originaire de Château-du-Loir. Plusieurs enfants lui naissent de ces deux mariages. — Il signe d'ordinaire, surtout dans les derniers temps, *Lamare*. Il avait travaillé en 1781 avec Gaultier au nouveau chœur de Saint-Maurice et pratiquait encore à Angers en l'an V.

Destriché (*René*), prêtre, d'abord jésuite, dit-on, puis gratifié d'un canonicat en l'église de Saint-Laud d'Angers par lettre du 26 octobre 1723 et installé le 10 décembre, jouissait à cette époque d'une véritable réputation

Digitized by Google

d'éloquence. La ville lui députa deux échevins le 2 juillet 1718 pour le prier de se charger de l'oraison funèbre du duc d'Armagnac, qu'il prononça le 17 août. Il n'avait pas encore 30 ans. L'œuvre ne paraît pas avoir été imprimée ; mais on a de lui le *Discours prononcé à l'Académie royale le 21 février 1720* (Angers, Ol. Avril, 1720, in-4° de 10 p.), lorsqu'il y fut reçu à la place de l'abbé Martineau, — un *Panégyrique de Louis XV* (Châteaugontier, Jos. Gentil, 1722, in-4° de 20 p.), — l'*Oraison funèbre de messire Michel Poncet de la Rivière, évêque d'Angers, prononcée dans l'église du Chapitre de St-Laud le 7 septembre 1730* (Angers, Pierre Foureau, 1730, in-4° de 34 p.), — et parmi les Mss. de la Bibliothèque d'Angers, un recueil autographe de ses poésies (n° 518, — 2 vol.), quelques-unes imprimées dans les journaux du temps, la plupart inédites, lues aux séances de l'Académie, paraphrases de psaumes, odes, — dont une sur la mort de Poq. de Livonnière, — surtout force chansons, petits vers galants et fadaises. En tête il a pris le soin de transcrire une épître pompeuse à lui adressée par le chevalier de la Morousière. — Il mourut le 22 février 1740, en la maison du grand bedeau de St-Laud, et fut inhumé dans une des ailes de l'église, âgé de 50 ans.

Destriché de la Barre (*Pierre-Louis-René*), a fait imprimer, âgé alors de près de 70 ans, des *Principes élémentaires de législation universelle exposés avec méthode et impartialité, dédiés à Messieurs les électeurs*, avec la devise : *Multa paucis* (Angers, Mame, 1819, in-8° de 243 p., moins la dédicace, la préface et l'introduction, ensemble de 16 p.). — L'ouvrage, inspiré d'un esprit libéral, fut supprimé autant que possible par l'auteur, aux instances de ses amis. Un certain nombre d'exemplaires a été retrouvé en feuilles, où manquent le titre et la page 15 de l'*Introduction*

Desvarannes. — V. *Lévesque.*

Desvaux (*Auguste Nicaise*), né à Poitiers le 28 août 1784, fut nommé le 6 mai 1816 directeur-adjoint, puis, le 20 décembre 1817, directeur en titre du Jardin botanique de Poitiers, et en même temps de la pépinière départementale. Dans cette position toute précaire et insuffisante, réduite encore bientôt par la suppression de la pépinière et la réunion du jardin à l'Ecole de médecine, il venait dès 1817 chaque année suppléer de Tussac dans son cours de botanique à Angers, où il se fixa en 1821. — Mais il ne fut pourvu régulièrement qu'en 1826 du titre de directeur, fonctions qu'il conserva jusqu'au 1er novembre 1838. Après un séjour de quelques années à Nantes il revint à Angers et acquit sur la route de Sablé la petite maison de Bellevue, où il est mort le 12 juillet 1856. La ville lui doit l'installation et le développement de la galerie ornithologique du Muséum, surtout de la série minéralogique où il avait composé une collection départementale de plus de 1,200 échantillons. A sa pension de retraite de 600 fr. une rente égale fut ajoutée (27 mai 1839) pour l'indemniser de sa collection de graines et fruits exotiques et des minéraux, fossiles et insectes de son cabinet qu'il laissait classés et intercalés dans le Cabinet public. Son herbier fut adjugé en 1857 pour 3,120 fr. à M. Lavallée de Paris et sa bibliothèque aussi à cette époque mise en vente. Le catalogue en est imprimé (Cosnier et L., in-8° de 236 p.), et le *Bulletin du Bouquiniste* (t. II, 1858, p. 410) prend même la peine d'y relever une curieuse bourde du rédacteur.

Les ouvrages qu'a publiés Desvaux sont nombreux et de valeur inégale, la plupart hâtifs, les meilleurs marqués d'un esprit de système et entachés de trop d'inexactitudes. Nous en résumons l'indication sur la liste autographe qu'il en a lui-même laissée et qu'il serait difficile peut-être autrement de reconstituer : *Essai sur la Minéralogie du département de la Vienne* (Poitiers, in-8°, 1804, extrait du *Recueil de la Soc. d'Emulation*). — *Tableau synoptique des minéraux* (Poitiers, 1805, in-4° de 234 p.), reproduit à peu près par Lucas en 1806, in-8°. — *Description d'une nouvelle espèce de Chlora* et six autres mémoires dans le Ier vol. de la *Soc. des Amateurs des Sc. physiques* (1807). — *Considérations sur la force vitale* et trois autres mémoires, dans le IIe vol. de la même Société (1808), réunie en 1809 à l'Athénée de Paris. — *Phyllographie ou histoire naturelle des feuilles* (Paris, grand in-8°, 1809) en 5 livraisons, dont 2 seules ont paru, les peintres Bonnet, auteur des planches, s'étant ruinés. — *Cératologie ou histoire naturelle... des parties insensibles du corps de l'homme et des animaux* (Angers, 1809, in-8° avec pl. dont la première feuille seule a été imprimée, par suite de la déconfiture de l'éditeur). Le Mss. appartient à la Bibliothèque d'Angers. — *Journal de Botanique* (Paris, Dufour, 1809, in-8°, 2 vol. avec 25 pl.). — *Mémoire sur les Fougères* dans le *Magasin des Naturalistes* de Berlin (1811). — *Journal de Botanique appliquée...* (Paris, 1813-1814, 4 vol. in-8° avec pl.). L'édition fut détruite en 1814 par les Prussiens dans la maison de l'auteur, à Montreuil-aux-Pêches. Le dernier volume s'arrête à la 240e page, incomplet du 4e numéro non distribué, l'exemplaire de l'auteur excepté. — *Monographie des Lycopodes* dans le IIIe vol. in-4° du suppl. de l'*Encyclopédie Botanique*. — *Dictionnaire raisonné de Botanique* (Paris, Migueret, in-8°, 1817). L'ouvrage parut sous le nom de Séb. Gérardin, qui travaillait sur les notes de Desvaux et qui mourut avant l'impression de la 4e feuille. Desvaux reprit ses notes et continua le travail dont il donna en 1823 une seconde édition. — *Programme d'un cours de Botanique professé au Jardin des Plantes d'Angers* en 1817 (in-8° de 28 p.). — *Observations sur les plantes des environs d'Angers* (Angers, Mame, 1818, in-12), un de ses meilleurs ouvrages, enrichi d'espèces intéressantes et nouvelles. — *Flore de l'Anjou ou Exposition méthodique des plantes du département de*

Digitized by Google

Maine-et-Loire et de l'ancien Anjou... (Angers, Fourier-Mame, 1827, in-8°), livre que des juges autorisés qualifient d' « excentrique » et qui fut très-amèrement critiqué à son apparition dans le *Bull. des Sc. Nat.* (mars 1828) par un article signé R[aspail]. — *Recherches sur les appareils sécrétoires du nectar ou du nectaire dans les fleurs* (Paris, in-8° de 80 p., 1826), honoré d'une médaille en 1825 au concours de la *Soc. Linnéenne* de Paris; — *Opuscules sur les sciences physiques et naturelles* (Pavie, Angers, 1831, 328 p., in-8°). — *Programme d'un cours de Botanique...* suivi de la *Nomologie botanique* (Angers, in-8° de 34 p., 1832). — *De l'Amélioration du sort de la classe pauvre, ou la Charité considérée dans son principe*, etc. (Angers, in-8°, 1832). Il en est rendu compte par Blordier-L. dans les *Affiches* du 19 février. — *Précis d'un Cours d'agriculture* (Paris, in-18, 1833, 2e édit.), dans la *Bibliothèque Populaire*. — *Statistique naturelle du département de Maine-et-Loire* (in-8° avec atlas in-4°, Angers, Pavie, 1834), aux frais du Département, — travail qui n'ajoute rien aux connaissances acquises. — *Minéralogie du département de Maine-et-L.* (Angers, Pavie, 1837, in-8°). — *Opuscules sur les Sciences physiques et naturelles* (Angers, Pavie, 1837, in-8°, avec 7 pl.). — *Traité général de Botanique, etc.* (Paris, 1838, 2 vol. in-8°), devenu rare, l'édition ayant été détruite. — *Minéralogie méthodique du département de la Loire-Inférieure* (Nantes, Mélinet, 1843, in-8° de 111 p.). — *De la Marne et de sa véritable nature, etc.* (Paris, 1847, in-8°). — *Apiculture simplifiée, etc.* (Angers, Cosnier, 1849, in-12), — et de nombreux mémoires dans les *Mémoires de la Soc. Linnéenne* de Paris, t. IV-VI, 1825-1827, — de la *Soc. d'Agr.* d'Angers, 1834; — dans les *Annales des Sciences naturelles* (1835, t. III, p. 100; 1842, t. XVII, p. 143, t. XVIII, p. 308); — dans les *Congrès scientifiques de France* de 1835 et de 1845; — dans les *Mémoires de la Soc. Académique* de Nantes, 1842, 1843, 1846, — dans le *Bulletin de la Soc. Centrale de Paris*, 1845, p. 354; 1847, p. 723; — dans la *Revue horticole*, 1848, p. 253; — dans le *Comice horticole* de Maine-et-Loire, 1839, 1848 et 1849. — C'est à Desvaux aussi qu'est due la traduction du texte latin des *Icones Pictæ* de Persoon (Paris, in-4°, 1805). Il avait fourni au même auteur en 1806 la *Diadelphia* pour son *Synopsis plantarum* comme en 1825 à W. Hamilton tous les matériaux de son *Prodromus plantarum Indiæ occidentalis* (Londres, 1825, in-8°), et de nombreux articles au *Cours complet d'Agriculture* des frères Pourret. — Desvaux a laissé de plus un grand nombre de travaux manuscrits, dont une partie est advenue à la Bibliothèque d'Angers: Une *Cosmogonie*, in-4°; — un *Vocabulaire universel de botanique* (in-fol.); — *Album Migrum*, 4 vol. in-8°; — *Manuel populaire de santé*, in-8°; — *Pensées et réflexions*, in-12; *Deux Décades de Nouvelles*, in-8°; — *Manuel de Philosophie pratique*, in-8°; — *Histoire de l'Horticulture*, in-fol.; — *la Musiade*, in-4°; *Pièces de théâtre*, in-4°, etc. — et autres élucubrations de tout genre, en vers, en prose, sur toute question de science ou de philosophie antireligieuse, sans grande valeur même de curiosité, sauf les lettres de ses correspondants, qui forment deux gros vol. in-4°. — 25 lettres de lui se trouvent dans les Mss. 572 et 1128.

Bulletin de la Soc. indust. d'Angers, 22e année, art. de M. Boreau sur le Jardin botanique. — *Soc. acad.*, t. VI, p. 17. — Blordier-L., t. II, p. 217. — *Journ. de M.-et-L.* du 20 janvier 1831 et 22 novembre 1856. — Bibl. d'Angers, Mss. 427.

Détourbe (la), f, cne de *Durtal*.

Détourne (la), f., cne de *Vaulandry*.

Deuletière (la), f., cne du *Lion-d'A.*

Deurbroucq (*Piter-Jean*), né le 11 mai 1756, associé de la maison de commerce de Dominique Deurbroucq et fils, à Nantes en 1789, major d'un corps de volontaires en 1789-1790, commandant général de la garde nationale de Nantes en 1791-93, nommé adjudant général sur le champ de bataille de Machecoul en 1794, confirmé chef de brigade et premier aide-de-camp de l'armée de l'Ouest en 1795, réformé d'après le travail d'Aubry en 1796, élu secrétaire de l'Assemblée électorale de la Loire-Inférieure en 1797, se retira vers cette époque en Maine-et-Loire où il avait acquis en 1792 et fait restaurer le château de Jarzé. Nommé en 1798 président de l'Assemblée primaire du canton de Jarzé et membre de l'Assemblée électorale du Département, il siégea de 1800 à 1807 au Conseil général, qu'il présidait en 1806. — † au château de Jarzé le 20 juin 1831. Il avait été nommé baron de l'Empire dès la création de la noblesse impériale.

Deux-Chênes (les), cne de *Vernoil-le-F.*; = f., cne de *St-Laurent-du-M.*; = f., cne de *St-Martin-du-Fouilloux*.

Deux-Croix (les), f., cne d'*Angers*, entre les routes de Paris et de Saint-Barthélemy. — *La closerie des Hommeaux dite les D. C.* 1686. — *Le lieu et cl. appelé les D. C. dit les Hommeaux* 1781 (H.-D., *B* 86, f. 2). — Ancien et curieux logis, que personne encore n'a signalé. Sur la façade vers l'E., au-dessus de la porte est inscrite la date : *1694* et sur le linteau du fronton : *Ex jactura lucrum* XV. — *Le Pescheur aux filès*. — *Le Laboureur à la terre*. — *L'Hiver*, *le Printemps*, *l'Eté*, *l'Automne*. — Sur la façade Sud, au pignon : *Domini domus*; entre les deux mots un ornement effacé. — *Le Pasteur aux brebis*. — *Le Marchand au commerce*. — *Le Pilote au vesseau*. Dans une fenêtre aveugle : *Domus Domini*. — Il appartenait en 1546 à René Mareil, en 1686 aux héritiers de Zacharie Malo, maître chirurgien, en 1696 à Me Franç. Ragot.

Deux-Croix (les), f., cne de *Chalonnes-sur-Loire*, près d'un carrefour où subsiste encore la pierre qui servait de piédestal à deux croix juxtaposées. — Dans sa propriété, l'ancien curé de Chalonnes, Goubard, a fait élever en 1860 une petite chapelle; = carrefour, cne de *Martigné-Briant*, à la rencontre des chemins de Brissac

Digitized by Google

et de Sousigné; — vill., c^ne du *Plessis-Gr.*; — ham., c^ne de *la Poitevinière*; — cl., c^ne de *St-Lézin.*

Deux-Etangs (les), f., c^ne de *Chemillé.*

Deux-Maris (les), f., c^ne de *la Plaine*; — h., c^ne de *Somloire.*

Deux-Ormeaux (les), f., c^ne d'*Angers*, dans le canton de St-Laud, anc. dépendance de la chapelle de Saint-Thibault, vendue nat^t le 12 octobre 1791.

Deux-Siciles (les), m^on de garde, c^ne de *Boçé*, bâtie en 1856, avec petit beffroi, dans un carrefour de la forêt de Chandelais.

Dévalerie (la), f., c^ne de *Parcé.*

Devandière (la), f., c^ne de *Coron*; — f., c^ne de *Nyoiseau.*

Devansaie (la Grande-), chât. et f., c^ne de *Marans.* — *Le lieu, domaine, etc. de la Devansaye* 1540 (C 106, f. 47), du nom d'une famille Desvents, qu'on y voit résider encore en 1538. N. h. Robert Desvents, mari de Bertranne de Maumusson, mort vers 1530, en était seigneur. La terre appartint pourtant au moins depuis 1400 à la famille Rousseau, jusqu'à la fin du XVIe s. qu'elle passe à la famille de Vigré, — Georges de Vigré, écuyer, 1597, y demeure en 1624 avec sa femme Claude de Touvois; — Jean de Vigré, un des cent gentilshommes des gardes du corps de la reine-mère, 1631, 1674, — Franç. de Vigré, chevalier, licencié-ès-lois, sénéchal de la seigneurie de la Forêt, 1675; — Joseph de Longueil, chevalier, 1684, 1710, qui avait épousé le 4 juin 1686 Marguerite Cupif, — Henri-Etienne de Longueil, chevalier, leur fils, marié le 2 mars 1723 à Anne-Jacquine de Carrière, † le 24 mars 1747; — aujourd'hui à la famille de la Perraudière. — La chapelle seigneuriale était dédiée à St René; elle vient d'être reconstruite; mais il existait auprès du château une autre chapelle bâtie et fondée en 1637 par René Tesnier, chapelain de Marans, et qui fut consacrée le 14 mars 1638 par le curé. Elle était consacrée à St Marcoul et s'élevait sur l'emplacement où avait coutume de se réunir le jour de la fête du patron une assemblée populaire.

Arch. de M.-et-L. E 1132, 2266, 3209. — Etat-Civil d'Angers, d'Angrie, d'Armaillé, de Marans.—Mss. Valuche, à la cure de Candé.

Devansaie (la Petite-), f., c^ne de *Marans*, autrefois entourée, sauf un passage vers N., de larges douves vives.

Devansaie (*Alphonse-René* Esnault de la), né le 28 octobre 1811, fut élu en 1848 membre du Conseil général pour le canton de Noyant, et en 1849 représentant à l'Assemblée législative par 50,358 suffrages au dernier rang de la liste dont le général Oudinot occupait le premier. Son nom n'apparaît que dans les discussions d'intérêt local ou de réglementation, et pour une interruption réitérée, dont il réclama lui-même l'insertion au *Moniteur* (p. 2051), dans le discours de Victor Hugo sur la révision de la Constitution (17 juillet 1851). — Il venait de donner sa démission de la mairie d'Auverse qu'il administrait depuis le 25 octobre 1843, quand une maladie imprévue l'emporta après quelques jours à peine de souffrances (5 juillet 1852). Son corps fut rapporté de Paris à Auverse. Le *Journal des Débats* et M. de Riancey, dans des articles reproduits par le *Maine-et-Loire* (14-15 juillet) rendent hommage à sa foi fervente, « à la sûreté de son commerce, à la fer« meté et à la modération de ses opinions, à la « sincérité de son dévouement pour la chose « publique. »

Devaudrie (la), f., c^ne de *Trémont*, — incendiée pendant la guerre et vendue nat^t en l'an X sur l'émigré Hurault de Vibraye.

Devert (*Antoine*), ancien maître d'armes de l'Académie d'équitation d'Angers, plus qu'octogénaire en 1789, faisait néanmoins son service dans la garde nationale et fut un des 7 ou 8 citoyens dévoués qui tinrent tête aux perrayeurs. Il tomba assommé et laissé pour mort sur la place, quoique seulement étourdi. Il figurait le 10 fructidor an IV dans la fête de la vieillesse et mourut à l'Hôtel-Dieu le 11 germinal an XIII, âgé de 92 ans.

Dévière (la), f., c^ne de *Bécon.*

Deville (...), « angevin, vivait à Paris, en 1840 « après avoir voyagé en Angleterre, en Amérique. « Il avait été secrétaire du général Amstrong, « envoyé des Etats-Unis près la République « française. Il fut dans les derniers temps rédac« teur au ministère de la guerre ». Sa bibliothèque citée par le bibliographe Barbier, son ancien condisciple, qui avait trouvé à s'y instruire, abondait surtout en livres rares et curieux sur les questions de théologie, de controverse et de philosophie, qu'il avait enrichis pour la plupart, sur des feuilles détachées, de notes précieuses. La vente en a été faite avec celle de la Bibliothèque Dufour et sur un catalogue commun (in-8°, Bohaire, de 350 p.), le 8 février 1841.

Grille, *Lettres à Walckenaer*, p. 76. — Barbier, *Dict. des Anon.*, p. XXXVIII.

Deville (*Pierre-François-Albéric*), né à Angers le 15 avril 1773 d'une famille de marchands fortunés, fut, après ses études terminées à l'Oratoire, éloigné du pays pour éviter son enrôlement forcé dans les colonnes mobiles de la Vendée. Une de ses tantes habitait Sens. Il s'établit auprès d'elle, suivit les cours de botanique, d'histoire naturelle, même de médecine sous la direction du chirurgien en chef de l'hôpital, Alex. Soulas, qui, pour le soustraire à son tour à la réquisition lui donna sa fille unique et l'attacha au service de l'hôpital. Nommé en l'an II (1795), par le District de Sens, élève à la grande Ecole Normale, il obtint au concours en l'an VI (1798) la chaire d'histoire naturelle à l'Ecole Centrale de l'Yonne, qu'il occupa jusqu'à la création de l'Université. La mort de son père ramena à Angers le jeune professeur, qui crut bien faire en prenant la suite du commerce héréditaire et s'installa résolument dans son comptoir de tapissier. Connu surtout par de gaies chansons, des petits vers, des boutades, il se délassait le soir dans les salons et à de joyeux dîners de sa journée mercantile. Somme toute, sa fortune y resta et il dut abandonner la maison. Il partit

Digitized by Google

pour Paris et s'y remit à l'exercice de la médecine, spécialement à la pratique des accouchements. Il retrouva là bientôt un monde nouveau qui le recherchait et faisait fête aux élégances et aux gentillesses de son vif esprit. Ce qui l'honore mieux encore, c'est que cet amour du bien être et du bien dire ne l'empêcha pas de se sacrifier à une plus généreuse ardeur, et un soir, durant l'épidémie de 1832, il rentra si épuisé qu'il en mourut (18 avril). Homme de plaisir et mieux encore de gaîté, il se reposait de l'étude sérieuse à des amusettes de belle humeur ou de galanterie dont témoigne la liste de ses productions. On a de lui, — outre des Notices dans la *Biographie Universelle* et quelques dissertations dans les *Mémoires du Lycée d'Auxerre* et dans ceux de la *Société Linnéenne de Paris*, dans le *Journal des Dames* et ailleurs encore, — une *Chanson pour la fête de la Jeunesse* (Auxerre, Baillif, an VII, in-8°); — *Rapport des travaux de l'Ecole centrale de l'Yonne pendant l'an VII* (Auxerre, an VII, in-8°). — *Discours pour la fête de l'Agriculture* (Ibid., an VIII, in-8°). — *Biévriana ou Esprit du marquis de Bièvre* (Paris, an VIII, in-18, 3 éditions); — *Dissertation sur des os fossiles trouvés à Pontigny* (Auxerre, an IX, in-8°); — *Mémoire sur un Aloès Agave americana, qui a fleuri dans le département de l'Yonne* (Auxerre, an X, in-8°); — *sur la manufacture de cristaux de Mont-Cenis* (Ibid., an X, in-8°); — *sur les insectes qui dévorent la vigne* (Ib., an X, in-8°); — *Voyage aux grottes d'Arcy, suivi de Poésies fugitives* (Paris, an XI, in-12 de 160 p.), dédié à Mme Bourienne, V. les *Affiches d'Angers* du 2 brumaire an XI; — *Révolutionana, ouvrage critique et moral sur la Révolution française* (Paris, an XI, in-18, sous le pseudonyme de Philana); — *L'Heureuse supercherie*, comédie-vaudeville, en un acte, représentée à Auxerre en l'an XI pour l'inauguration du théâtre (non imprim.); — *La Mnémonique en voyage*, comédie-vaudeville, en un acte, représentée en 1808 à Angers, à Tours, à Nantes, à Saumur (non imprimée); — *Arnoldiana ou Sophie Arnould et ses contemporains* (Paris, 1813, in-12 de 380 p. avec portrait); — *Petit Almanach royal pour l'année 1814* (Paris, Doublet, in-32); — *La Corbeille de Roses contenant diverses pièces de vers sur la rose* (Paris, 1816, in-18); — *Les Métamorphoses de l'Amour*, poésies (Paris, 1818, in-8°); — *La Botanique de J.-J. Rousseau* (Paris, 1823, in-12, 2e édit. avec pl.). — *Le Bouquet de Flore, ou Poésies lyriques sur les fleurs* (Paris, 1823, in-18); — *Délassements poétiques* (Paris, 1824, in-18); — *La Guirlande des Dames*, recueil périodique de poésies, composées par des femmes (Paris, 13 vol. in-18, 1816-1827); — *Fables anthologiques ou les Fleurs mises en action* (Paris, 1828, in-12 de 126 p.). Elles avaient paru pour la plupart dans le feuilleton des *Affiches* d'Angers de 1826. — Deville a semé dans les journaux du temps, et dans les recueils nombre de poésies volantes et de chansons, et il n'est pas rare d'en rencontrer Mss. J'ai vu de lui aussi une sorte de Bibliographie sous le titre de *Nomenclature des fabulistes* (cah. autogr. de 54 p.).

Mss. 524, note biographique autographe. — *Affiches d'Angers* 24 juin 1832. — Boreau, *Flore du Centre*, t. I, p. 25. — *Bullet. de la Soc. des Sc. de l'Yonne*, 1861. — *Maine-et-Loire* du 22 novembre 1838.

Deville (*Pierre-Roch*), avocat au Parlement, conseiller du roi, notaire et échevin à Angers, mari d'Anne Bougler, 1762, fut le fondateur et le premier rédacteur des *Affiches* d'Angers, dont le 1er numéro parut le 3 juillet 1773 et qu'il délaissa à d'autres mains en 1774. — Il a publié *Observations sur les avantages de la loi du 17 nivôse an II, concernant les représentations à l'infini en ligne collatérale* (Paris, Drost, an IX, 1800), brochure in-8° de 36 p., qui n'est que l'abrégé d'un *Traité*, resté inédit, *de la Représentation*, Mss. in-fol. de 282 feuilles qu'à possédé Touss. Grille et dont j'ignore la destinée, comme celle de son *Projet... à l'effet de simplifier les impôts, augmenter les revenus du Roy et en rendre la régie plus facile et moins dispendieuse* (Mss. autographe). Ce qu'il faut regretter surtout, c'est la perte d'une collection très-précieuse de notes généalogiques et historiques sur les familles d'Anjou, qui, transportée à Paris, fut vendue aux épiciers vers 1820. Deville est mort au château de Durtal le 7 février 1817.

Devinaie (la), f., cne de *la Potherie*.

Devine, f., cne de *Chaudefonds*.

Devinerie (la), f., cne de *Beaucouzé*. — *Le moulin de la Devinière* 1662 (Et.-C.); = cl., cne de *Brion*, appartenant en 1679 à Briant Havart, puis à René Couet, son gendre, après lui à Me René Raciquot; = mon b., cne de *Chalonnes sur-L.* — Ancien domaine et demeure du constituant Leclerc, actuellement de M. Chevallier, conseiller général, héritier de ses livres et de ses manuscrits.

Devise (la), ham., cne de *Denée*, habité par des pêcheurs. — *Le gué de la Devise, joignant d'une part la rivière du Louet, d'un bout les défrous communs*, 1526 (E 493).

Devison (la Grande-), f., cne de *Coron*. — *La métairie, terres, etc. de la Divison* 1407. *La métairie, fief et seigneurie de la Grande-Devison* 1732, appartenait dès le xve s. au prieuré du Coudray-Montbault. — Ces terres sans nom en 1346 avaient gardé celui d'Olivier de la Devison qui les avait arrentées à cette époque de Guill. de la Devison, son frère; = f., cne d'*Yzernay*. — *Un fief appelé le fief de la Devison* 1540 (C 105, f. 368), dont est sieur n. h. François de Touvois, — en 1567 les héritiers de Mathurin Boisdron; = (la Petite-), f., cne de *Coron*. — *Le lieu et bordage de la Petite D.* 1574 (Pr. du Coudray-M.); = f., cne d'*Yzernay*.

Devisserie (la), ruiss., cne de *St-Mathurin*.

Dhenry (*Jean*), docteur en médecine, conseiller et médecin ordinaire du roi, sieur de Ste Fleur, habitait Ancenis en 1648 et vint se marier à Angers le 3 août avec Anne Belotteau

Digitized by Google

et par suite sans doute s'établir en Anjou. On le retrouve en 1665 fixé à Montreuil-Bellay.

Diabellière (la), f., c^ne de *Fontaine-Milon*. — *La Dolbellière* 1442 (E Font.-M.).

Diablerie (la), cl., c^ne d'*Angers*, dans le canton de St-Laud. — *La D. alias le Cormier alias la Barre* 1686 (G St-Maurice), donnée au Chapitre St-Maurice d'Angers le 13 novembre 1778 par Pierre Lego, prêtre, chapelain des Jonchères; — elle fut reconstruite en 1781, et vendue nat^t le 24 février 1791. — V. *les Jonchères, l'Enfer*; — m^on b., c^ne de *Montreuil-Belfroy*. — *La Déablère* 1222-XVIIIe s. (G 870-906), logis du XVIe s., récemment restauré, au milieu d'un massif de platanes, de pins et de peupliers, anc. domaine du prieuré de la Haie-aux-Bons-H., qui le relevait du Plessis-Macé.

Diais, f., c^ne du *Tremblay*.

Diardière (la), ham., c^ne de *Daumeray*; — f., c^ne de *Saint-Laurent-du-Motay*. — *La Dillardière* (Cass.).

Diardy d'Aillevillle (*Edme*), moine en l'abbaye de Montiramé, fut nommé abbé de Chaloché en janvier 1653, et le 29 novembre 1673, y installa, en vertu d'un concordat passé le 15 juillet précédent avec le visiteur général, les religieux de l'étroite observance de Citeaux, en laissant la direction au prieur D. Eschaicht. Il n'en avait pas moins conservé la juridiction, « à « cause qu'il n'y a que ses seules infirmités et « caducitez d'âge qui l'empêchent d'en embrasser « les austérités et les pratiques ». — Il mourut en effet l'année suivante.

Note Mss. Denais.

Diaune, f., c^ne de *Morannes*. — *Yaune* (Cass.).

Dibancière (la), f., c^ne de *Chigné*.

Diderale (la), h., c^ne d'*Andrezé*. — *Le vill. de la Guideraye* 1502. — *La mét. appelée la Didray* 1539 (C 105, f. 308), appartenant à Louis de Montbron; — en 1629 à n. h. Pierre Licquet, de qui l'acquiert le sieur de l'Epinay-Greffier.

Didon, abbé de Saint-Florent-le-Vieil, était proche parent du roi Charles le Chauve, qui le gratifia, le 13 juin 843, de la terre de Pocé. L'année suivante, le monastère fut incendié par Noménoé. Charles le Chauve indemnisa l'abbé et les moines en leur donnant la villa de St-Jean sur la Loire (8 juin 848) et de nombreux priviléges dans les pays de Mauges et de Tiffauges. Le roi Pépin d'Aquitaine lui avait confirmé de même toutes les donations et priviléges antérieurs par acte du 25 mai 847. Didon mourut en son nouveau domaine de Saint-Jean en mai 849 et fut transporté inhumer à St-Florent.

Arch. de M.-et-L. — D. Huynes, Mss., f. 12-15. — Livre Rouge, f. 20, 21 et 57.—Liv. d'A., f, 23-26.—D. Chamard, *Vies des Saints*, t. I, p. 71-74. — Hauréau, col. 623.

Didonnière (la), f., c^ne de *Montilliers*, vendue par Jean de Fleury à Jean Brissonnet, président de la Chambre des Comptes de Paris, sous réserve d'un droit de rachat qui fut exercé en 1519 par Ymbert Leclerc de Mauny; — en est sieur en 1667 Charles de l'Hopitau.

Dieusie, chât., c^ne de *Rochefort-sur-L.* — *Diexaide* 1250 (Ménage, Sablé, p. 167 et 239). — *Diex-aye* 1409 (Lecoy de la M., Extr. des Comptes, p. 1). — *Gueuxy* 1592 (Mém. de Duplessis-Mornay, t. I, p. 24). — Anc. forteresse bâtie vers la fin du XIIe s. sur un massif énorme de roc qui se dresse à pic dans un îlot de Loire, formant un groupe, d'histoire commune, avec les châteaux et les rochers de St-Symphorien et de Rochefort, V. *ces noms*. — Acquis pour 13,500 l. par le roi en 1274 et reconstruit sans doute vers cette époque, il fut ruiné vers 1430 pendant les guerres anglaises et ne se releva plus, tandis que ses voisins faisaient parler d'eux surtout au XVIe s. Montpensier en juillet 1563 fit porter du canon sur la crête de Dieusie pour les démonter, mais sans grand résultat. Des lettres royaux du 16 septembre 1615 autorisèrent la démolition des dernières défenses. — Sur la roche, absolument inabordable vers N. et N.-O., on suit encore l'enceinte, flanquée de 12 tours, qui bordait les replis du roc vers l'E., le S. et le S.-O. Une poterne entre deux tours donnait accès sur le plateau supérieur où apparaissent sur l'extrémité vers l'E. les fondations du donjon, remplacé par un pavillon neuf avec belvéder. Une seconde enceinte avec six tours rondes l'enfermait, ouvrant vers l'E. par un couloir en zigzag défendu par un corps de garde carré. Un escalier de pierre plongeait en tournant jusqu'à une citerne. — Tout le plateau est actuellement transformé en jardin, disposé à plaisir pour admirer de toutes parts l'horizon incomparable surtout aux beaux jours, quand la Loire à perte de vue étale ses groupes d'îles verdoyantes et son opulente vallée, où surgissent si brusquement ces trois rocs gigantesques, le pied noyé dans la verdure. On va bien loin chercher des panoramas réputés qui n'égalent pas par l'étrangeté du site, l'intérêt et l'imprévu de la ruine, la splendeur de la nature environnante, ce coin de terre si voisin de Béhuard et pourtant à peu près ignoré même des Angevins. — Au pied des décombres, sur le bord de l'eau s'est élevé un château moderne, partie en briques, couronné en fonte ouvragée et entouré de beaux jardins qui garnissent les pentes. On l'aperçoit en plein, du pont de Rochefort, au fond de la vallée et comme barrant le bras de la Loire. — Il appartient à M. Teissier.

Dieusie, ch., c^ne de *Ste-Gemmes-d'And.* — *Dieuxsaye* 1536. — *Guyeussis* 1597, *Dieusie* XVIIe s. (Et.-C.). — Anc. terre noble avec château fort servant de refuge aux paroisses d'alentour pendant les guerres du XVIe s. et qui appartient encore à la famille dont elle porte le nom. — En est sieur Jean de D. 1536, mari d'Yolande de Boislanfray, — René de D. en 1658 y fonde le 8 février, avec sa femme Marguerite Bernard, la chapelle seigneuriale dédiée à St Joseph. — S'y marient le 16 mai 1724 Servant-Etienne-Olivier de D. avec Louise-Ambroise de D., — le 27 novembre 1675 Lancelot-Urbain Turpin de Crissé avec Jeanne-Elisabeth de D. — Le comte de Dieusie, V. ce *nom*, mort sur l'échafaud révolutionnaire, aimait cette résidence qu'il avait

Digitized by Google

transformée ainsi que le domaine. L'habitation reconstruite dans le goût moderne s'encadre aux restes des constructions anciennes couvertes de lierre, dans une enceinte rectangulaire de larges et profondes douves vives que flanquent aux angles deux tours rondes à toit pointu en ardoise; vers S., devant l'entrée principale, où conduit une avenue transversale, s'étendent deux vastes pièces d'eau; à l'opposé, vers N., une longue pelouse bordée de peupliers; tout autour, les futaies, les charmilles, les prairies; — à Mme veuve de la Salmonnière, née Dieusie.

Dieusie (*Louis*, comte de), né en 1749 à Mézanger (Loire-Inférieure), résidait aux approches de la Révolution en son château de Dieusie près Segré, tout occupé d'essais d'agriculture, de plantations de pépinières, de l'élève de troupeaux mérinos, de la fondation d'une fabrique de tuiles et de poteries, surtout de la construction de son château de Noyant qu'il devait laisser inachevé. Elu à l'Assemblée Provinciale d'Anjou en 1787 comme procureur général syndic du Clergé et de la Noblesse et délégué à la Commission Intermédiaire, il publia en 1788, sans signature, des *Réflexions sur la prochaine tenue des Etats-généraux*, où il saluait avec enthousiasme la révolution prochaine qui devait réformer, suivant ses vœux, l'ordre politique et social. Une seconde brochure, parue en février 1789, sans nom d'auteur, sous le titre de *Courtes Réflexions par le comte de ****, réclame dès lors la réunion en commun des trois ordres dans un grand Conseil National. On a fait observer déjà comment, entre ces hardiesses généreuses qui signalent avec tant d'énergie les vices de l'arbitraire et de l'aristocratie, ce gentilhomme s'oubliait à cette bizarrerie de réclamer le maintien de la Noblesse. Il fut le principal rédacteur du Cahier, lors de la réunion de l'Assemblée bailliagère, et son député à l'Assemblée Constituante. Des premiers il se réunit avec la minorité à l'Assemblée nationale et prit rang dans la gauche, à côté des Dupont, des Lameth et des Barnave, sans d'ailleurs avoir une grande influence politique à l'Assemblée mais dirigeant de loin l'esprit public en Anjou par une correspondance active dont une partie est imprimée et dont il reste nombre de pièces aux archives. Rentré à Angers, il fut élu président du Directoire du Département et eut à organiser toutes les pratiques de l'administration nouvelle, notamment les ventes nationales, et il s'y porta avec une résolution et un zèle, dont il aurait dû être mieux payé. — Le 21 août 1793 un arrêté de Richard et Choudieu « instruit que le « citoyen Dieusie a son fils parmi les rebelles et « que ce citoyen, ci-devant noble, est suspect à « tous les patriotes par les principes de royalisme qu'il a toujours professés, » le suspend de ses fonctions. — Le même jour un arrêté du Comité révolutionnaire fait saisir ses papiers. Le 15 septembre un arrêté nouveau le décrète d'arrestation. Dieusie, avec quatre de ses collègues, est conduit à pied à Amboise, d'où il est ramené à Angers après la levée du siége. Il réclama alors, comme ses compagnons, le droit que donnait la loi à tous les suspects de fédéralisme, d'être jugé à Paris et y comparut le 15 avril 1794 devant le Tribunal révolutionnaire qui l'envoya à l'échafaud. Pendant de longues années le souvenir est resté populaire à Angers de ce gentilhomme dévoué si loyalement à l'œuvre de la régénération nouvelle.

Arch. de M.-et-L. — *Rev. d'Anj.*, 1855, t. I, p. 220.

Dieusie (*Chantcel-Louis* de), fils du précédent, page du roi, échappé au massacre du 10 août, prit les armes dès les premiers jours de la Vendée sous Bonchamps, puis après Savenay, organisa une bande de Chouans avec laquelle en l'an III il s'empara de Segré. — Il périt dans une rencontre l'année suivante.

Digeonnière (la), ham., cne de *Mazé*.

Digue (la), ruiss., né sur la cne du *Longeron*, dans l'étang des Rousselières, forme la limite entre Longeron et Torfou et se jette dans la Sèvre, grossi du ruiss. des Vionnières.

Digue-des-Bosselières (la), ruisseau né au N. du Petit-Bois-Bruneau, sur la cne de *Saint-Crépin*, qu'il limite en partie avec Tilliers, se jette, au lieu dit le Gué, dans la Sanguèse, sur la limite des communes de Tilliers, Vallet et Mouzillon (Loire-Inf.); — 7 kil. 800 de cours, en formant limite de la Loire-Inférieure sur une longueur de 3,650 mèt. — Il reçoit à gauche le ruiss. de la Caillotière, au-dessous de la Sebinière, — à droite le ruiss. de la Giganne.

Dilgaudière (la), f., cne de *St-Barthélemy*.

Dimanche (le), cl., cne d'*Angers*, vers N.-O.

Dimanchère (la), ham., cne de *Brain-sur-Longuenée*.

Dimbellière (la), f., cne de *Contigné*.

Dime (la), cne de *Bauné*, champ, où subsistent les fondations et des restes de vieux murs d'un petit manoir, avec chapelle, qui, dit-on, appartenait au XVe s. à l'Evêché d'Angers.

Dime (la), ham., cne de *Morannes*. — *La Grande-D.* (Cass.).

Dime (la Grande-), vill., cne de *Varennes*. La ferme qui lui a donné son nom, servait à la recette de la grande dîme de Fontevraud. Elle conserve encore sa girouette antique en forme de crosse abbatiale.

Dimerie (la), f., cne de *St-Sauveur-de-L.*

Dimetières (les), h., cne du *Plessis-Gr.*

Dindonnière (la), cl., cne de *la Chapelle-St-Laud*; = ham., cne de *Vern*.

Dinechien. — V. *Guinechien*.

Dinechien, vign., cne de *Grez-Neuville*. — *Vinea ad Dignechien* 1220 (Pr. de Grez-N.); = cne de *Bécon*. — *Le chemin et bois de D. au pont Bernard* 1522; = anc. vign., près l'église de *Chaudefonds*. — *Le cousteau de Disgnechien* 1456 (E 638); = vign., cne de *Denée*. — *Dignechien, le souzerain Dignechien* 1470 (Titres de Souvigné); = f, cne de *St-Aubin-de-Luigné*. — *Guinechien* (Cass.); = f., cne de *St-Jean-des-Mauvrets*; = min à vent, cne de *Vaudelenay-Rillé*; = f., cne de *Vernoil-le-F.*, anc. dépendance du prieuré-cure, vendue natt le 24 février 1791.

Dingeaie (la), f., cne de *Noyant-la-Gr.*

Digitized by Google

Dinois, c^ne de *St-Jean-des-Mauvrets*. — *En Disnois* XVI-XVIIe s. (St-Alman, Déclar., t. I-VII), canton et ancien fief et seigneurie relevant des Granges. — En est sieur René Fresneau, prêtre, 1639, Joachim de Chénedé 1696, Jacq. Taulpin de la Gautrie, avocat, 1758.

Dinsinière (la), f., c^ne de *Querré*.—*La Dinchenière* 1461.—En est sieur Jean Coyraud, écuyer.

Diolet, f., c^ne de *Chavagnes*.

Dionnale (la), f., c^ne de *la Prévière*. — *La Guillonnais* (Et.-M.). — Anc. appartenance du prieuré de la Primaudière, dont dépendaient les communs des Fosses et des Mortiers; — (la Haute, la Basse-), ff., c^ne de *Noyant-la-Gr.*, vendues nat^t sur l'émigré Veillon le 17 prairial an VI; — donnent leur nom au ruiss. né sur la commune, qui traverse Combrée et s'y jette dans la Verzée; — 2 kil. de cours.

Dionnière (la), ham., c^ne de *Villévêque*. — *La Guionnière* (Cass.). — Y est établie la station dite de Briolay-St-Sylvin.

Diot (*Pierre*), maître fondeur, Angers, † le 20 décembre 1754, âgé de 66 ans.

Diotière (la), cl., c^ne de *Daumeray*; — cl., c^ne de *St-Germain-des-P.*

Dissaudeau (*François*), docteur-médecin protestant, à Saumur, 1602, mari de Catherine Panchèvre, — est dit médecin du roi en 1620 et qualifié de noble homme.—Il meurt le 30 mai 1624, sa veuve Cath. Panchèvre, le 8 décembre 1632.

Dissaudières (les), h., c^ne de *Chantoceaux*.

Distré, c^on et arr. de Saumur (5 kil.); — à 54 kil. d'Angers. — *In pago Andegavensi villa quæ dicitur Distriacus* 987-996 (Liv. N., f. 43). — *Villa quæ dicitur Distriacus cum ecclesia sancti Juliani* 987-996 (Ib., f. 36, Liv. d'A., f. 1), 1122 (Liv. N., f. 150, Liv. d'A., f. 2), 1156 (Liv. d'A., f. 4). — *Molendinus de Distri* 1055-1070 (Liv. N., f. 217). — *Villa quæ dicitur Distre* 1094-1101 (Cart. du Ronc., Rot. 2, ch. 6.). — *Ecclesia de Distreio* 1130-1143 (Liv. d'A., f. 75). — *Distreum* 1160 (G 835 f. 1). — *Très la ville* 1462, *derrière la ville* 1547 *de Distré* (Prieuré de Distré, t. I, f. 122). — *St Jullien d'Istré* 1685, 1783 (Pouillés). — Dans un vallon borné vers N. par le prolongement des hauts côteaux (65-79 mèt.) qui bordent la Loire et la Thouet et dont le bourg et Munet occupent les deux pentes extrêmes.

Entre Rou-Marson (4 kil. 1/2) et les Ulmes (5 kil.) à l'O., Artannes (3 kil.) et Courchamps (3 kil. 1/2) au S., Saumur au N., Bagneux (3 k. 1/4), Varrains (4 kil. 1/2) et Chacé (3 k. 1/2) à l'E.

Les routes nationales des Sables à Saumur, de Bordeaux à Rouen, pénétrant l'une de l'O. à l'E., l'autre du S. au N.-E., traversent de part en part, en formant un angle dont le sommet est en dehors, à Bournan. Un chemin d'intérêt commun les relie au centre avec Munet, Distré, Chétigné, où s'entrecroise le chemin de Marson.

Y naissent le ruiss. des Marais de Presle et une *fontaine* dite *de St-Martin* dans le bourg; y passent les ruiss. du Douet, des Marais-de-Rou et de Follet.

En dépendent les vill. de Munet (68 mais., 203 hab.), de Pocé (30 mais., 103 hab.), de Chétigné (21 mais., 83 hab.), de la Touche (14 m., 36 hab.), quatre moulins à eau, quatre moulins à vent et trois ou quatre autres écarts.

Superficie : 1,572 hect. dont 170 hect. en vignes et 67 hect. en bois; 52 hect. de communaux, 15 de landes. — L'ancienne paroisse de Chétigné, V. *ce mot*, a été réunie à la commune par ordonnance du 13 novembre 1818.

Population : 135 feux, *609* hab. en 1720-1726. — *130* feux en 1790. — *921* hab. en 1821. *740* hab. en 1831. — *754* hab. en 1841. — *780* hab. en 1851. — *785* hab en 1861. — *766* hab. en 1866. — *732* hab. en 1872, dont *302* hab. (87 mais., 94 mén.) au bourg, traversé par la route de Bordeaux.

Carrières de tuffeau à Munet, à Pocé, à Distré même; — de grés dans les landes des Mouches-Blanches; — quatre usines; — fabrique d'eau-de-vie et de vins mousseux.

Chef-lieu de perception comprenant Distré, Rou, Verrie, Artannes, Chacé et Varrains. — *Bureau de poste* de Saumur.

Mairie installée dans un petit réduit au fond d'une cour. — *Ecole mixte* (Sœurs de Torfou) bâtie en 1844, sur un terrain acquis en 1840.

L'*Eglise*, dédiée à St Julien (succursale, 26 décembre 1804), est enclavée dans les dépendances de l'ancien prieuré aliéné, dont la maison (XVIIe s.), transformée en habitation s'accole au portail; un clos de vigne, séparé à peine par un étroit fossé d'asséchement, l'enserre vers N., et on n'aborde plus que vers S., à travers une cour bordée de bâtiments anciens, dont celui de gauche conserve au portail les traces d'un écusson armorié. L'édifice tout entier est construit en petits moellons irréguliers alignés symétriquement dans une épaisse couche de ciment, et s'éclaire de chaque côté par quatre petites fenêtres plein cintre à meneaux réguliers. La porte latérale vers S., la seule accessible, est formée d'un cintre sans moulure, mais dont la décoration est dessinée par le ciment des joints des pierres comme au Lion-d'Angers (XIe s.). Un dessin en a été donné dans l'*Abécédaire* de M. de Caumont, p. 93. — La nef unique, sans chapelle (15 mèt. sur 9 mèt. 52), forme en avant du chœur un carré, voûté en coupole sur quatre formerets, dont trois plein cintre, de doubles gros tores ronds, reliés à la base par un tore circulaire, le quatrième vers le chœur, en tiers point, sans saillie. Au-dessus porte le clocher, carré, à deux étages, percés sur chaque face de deux fenêtres à double arc concentrique plein cintre sans moulure, réunies par un épais pilier, sur lequel est plaqué une fausse colonne avec chapiteau à crochets naissants que porte l'arc extérieur (XI-XIIe s.). D'épais contreforts l'enveloppent presque entièrement jusqu'au premier étage. — Au-dessus s'élève une pyramide octogone en charpente. — Des deux cloches, la plus petite vient de Chétigné; la plus grosse porte une inscription, reproduite dans le *Répert. archéol.* 1868, p. 282. — Une étroite et basse travée pour le chœur, avec abside

Digitized by Google

arrondie en cul de four, termine l'œuvre. Tout autour régnait extérieurement un souterrain voûté en ciment, sorte d'aqueduc, remplacé par un fossé d'asséchement. — Il a été trouvé dans les décombres, outre des briques à rebord, les restes d'une statue de chevalier.

Le *Cimetière* a été transféré et béni le 25 mars 1787 au canton des Chaufaux. — L'ancien, situé devant l'église, fut déblayé en 1856. — On y trouva plusieurs cercueils en pierre et un petit caveau avec un vase plein de charbon.

Le pays est un des centres de la contrée la plus anciennement habitée de l'Anjou. — J'ai décrit *la Butte à Matto*, t. I, p. 538, assemblage informe aujourd'hui de monuments mégalithiques. Un *dolmen* existe encore, dans une prairie marécageuse, à 100 mèt. S.-O. du moulin *de la Vacherie*, couvert d'un seul bloc incliné vers S., la face supérieure élevée d'environ 1 mèt. 70 au-dessus du sol. On n'y peut pénétrer que par des brèches. — Sur la fin de l'été de 1818 on trouva dans un champ en friche un pot de terre renfermant 28 haches celtiques en bronze, dont trois munies d'un anneau. Une partie en a été donnée au Musée d'Angers par MM. de Beauregard et Bodin. — De grandes voies s'entrecroisaient de toutes parts sur le territoire, — celle de Saumur à Doué, encore reconnaissable par tronçons sur le terrain à ses gros blocs de grès cubiques, — celle de Saumur à Montreuil-Bellay, — et par le travers, la voie de la rive gauche de la Loire par Gennes et Chénehutte aboutissant au gué de Chacé sous Munet, V. *ce mot* et se continuant le long du Thouet et de la Dive.

La villa gallo-romaine paraît avoir eu une importance considérable. Elle comprenait encore au xe s. Meigné et son église et Rou aussi sans doute, qui lui est intermédiaire. La paroisse date probablement des premiers âges. L'église appartenait sur la fin du xe s. à l'abbaye St-Florent, qui y constitua un prieuré, supprimé seulement par décret épiscopal du 22 janvier 1751. Les bâtiments en furent reconstruits par l'abbé en 1768. — Le prieur était tenu antérieurement de défrayer l'abbé à sa visite annuelle avec ses gens, treize chevaux et six laquais; il devait aussi nourrir les moissonneurs. En revanche les blés devaient être battus dans la cour du prieuré, et le prieur prélevait 24 boisseaux de froment et tout le grain ou paille qui tombait des gerbes, « lesquelles devaient « être jetées à la hauteur de bras, l'épi le pre- « mier, sur des pierres, à l'entrée de la grange. » Il avait de plus le droit de faire nourrir, à même les blés, pendant la moisson, quatre pourceaux, ou cinq dans les années impaires. Ces conditions furent modifiées par transaction de 1567 et 1698. — *Prieurs :* Jean *Dubellay*, 1420. — René *de la Bouère*, 1479. — Claude *d'Alencé*, 1567. † en 1590. — René *Forcier*, 1685, 1698. — Pierre *de Beaujeu*, 1730. — Isaac-Pierre *Beaujard*, 1738. — René *Lécureuil*, 1753.

Curés : Franç. *Bidet*, 1583. — Jean *Morin*, 1609, † en septembre 1625. — Laurent *Esnault*, 1626. — Louis *Marteau*, 1628. — De nouveau Laurent *Esnault*, 1631, novembre 1656. — Etienne *Bauldry*, installé le 9 avril 1657. — *Chapelle*, 1658 — N. *Janvier*, juillet 1658. — Louis *Touzé*, septembre 1658. — Nic. *Portier*, 1661. — Franç. *Réthoré*, 1664, † le 29 juillet 1693, inhumé à St-Pierre de Doué dans la fosse du curé Boutin, son oncle. — Jean *Ponceau*, natif de Murs, prieur de St-Brice en Bretagne, août 1693, † le 4 août 1716, âgé de 64 ans. — Franç. *Brouillet*, janvier 1718, juillet 1732. — René *Thibault-Chambault*, juillet 1732, † le 12 décembre 1740, âgé de 58 ans. — Jean *Richou*, desservant de la Boutouchère, nommé le 31 janvier 1741, † le 6 mars 1757, âgé de 60 ans. — Pierre *Gabault*, mars 1757, † le 29 juin 1773, âgé de 52 ans. — Louis-Antoine *Auger*, installé le 21 juillet 1773, † en mai 1784, âgé de 50 ans. — *Oger*, juin 1784, 20 mars 1791, transporté en Espagne en septembre 1792. — *Rousseau*, élu en avril 1791, novembre 1792.

La paroisse, au patronage de l'abbé de Saint-Florent, dépendait de l'Archidiaconé d'Outre-Loire, de l'Election et du District de Saumur, et devint le chef-lieu en 1790 d'un canton, comprenant St-Hilaire, Verrie, Rou-Marson, Bagneux, les Ulmes, Artannes et Chétigné.

Maires : René-Gilles *Dandenac*, 7 février 1790. — *Girault*, 1er messidor an VIII. — Alexandre *Fournier*, 2 janvier 1808, démissionnaire en 1820. — Jacq. *Bury*, 26 octobre 1820. — Jean *Barier*, 1840. — Alexandre *Fournier*, 20 août 1848, 1851. — *Lescèvre*, 16 décembre 1851. — Edouard *de Wall*, 8 juillet 1852, 1859. — René *Patry*, 1859. — *Perreau*, 1865, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 30, 35, 189, 194, 199, 204; G 450, f. 495; H Abb. St-Florent. — Arch. comm. Et.-C. — Notes, Mss. Raimbault et Allard. — *Répert. arch.*, 1868, p. 382; 1869, p. 50. — D. Chamard, *Vie des Saints*, t. I, p. 288. — *Rev. d'Anjou*, 1854, t. I, p. 185. — Pour les localités, voir à leur article, *Chétigné*, *Pocé*, *Munet*, *la Vacherie*, *le Moulin-à-Cuivre*, *Presle*, etc.

Ditière (la), f., cne d'*Yzernay*.

Ditières (les), f., cne de *Parcé*.

Divate (la), rivière. — *Diveta* 1048 (Chantoc., ch. or. 47). — *La Guivate* 1652 (Carte de Leloyer). — Née sous les noms des ruisseaux de la Macraisière et des Recoins, à l'extrémité N. de la commune du *Puiset-Doré*, elle la longe dans toute sa longueur en la séparant vers S.-O. de la commune de Saint-Christophe-la-Couperie, puis du département de la Loire-Inférieure, où elle pénètre par la Boissière et qu'elle borde en remontant du S. au N. jusqu'à la Loire, le long des communes de Landemont, Saint-Sauveur, Chantoceaux et la Varenne. — Y affluent du Maine-et-Loire les ruiss. de la Javetière, de la Tremblaie, de la Fontaine, de la Boucherie, de la Moinie, de la Chauffetière, du Pin, du Lac-Roger, de la Lisière, du Déduit, de la Boulaire, de la Foucaudière, — sur 20,800 m. de cours, tantôt intérieurement, le plus souvent extérieurement au département de Maine-et-Loire. Son embouchure appartient à la Loire-Inférieure et prend les noms de Recourant et de la Boire-d'Anjou.

Dive (la), rivière. — *Fluviolus Divæ* 967

Digitized by Google

(Liv. N, ch. 16). — *Fluvius Dive* 966 (St-Aubin, Mense conv., f. 75), 1060-1080 (Cart. St-Aubin, f. 72). — Née près Montgaugier (Vienne), elle entre en Maine-et-Loire à Antoigné, serpente au travers des communes d'Epieds, Méron, Brézé, St-Just et se jette près du vill. de St-Hippolyte dans le Thouet, après avoir reçu en Maine-et-L. les ruiss. à gauche de Charnacé, — et de la Petite-Maine et de la Fontaine à droite. — Les marais, qui la bordent, d'une superficie de 1,684 hect., ont été asséchés par un canal collecteur où elle s'engage à Pas-de-Jeu.

La canalisation de la Dive, dont la possibilité fut constatée dès 1754, depuis Moncontour jusqu'à son confluent avec le Thouet et celle du Thouet par suite, jusqu'à son embouchure en Loire, fut concédée à Auguste de la Faye, ingénieur géographe, auteur des études préliminaires par un arrêté du Conseil d'Etat du 5 novembre 1776. — Un arrêt du 12 juin 1761, sur requête du concessionnaire, réduisit la longueur du canal à l'espace compris entre Pas-de-Jeu et la Loire. La Révolution fit laisser à l'abandon tous les travaux en partie déjà terminés. Sur la demande des ayants droit du sieur de la Faye, une ordonnance du 9 octobre 1825 accorda un délai de six ans pour l'achèvement des ouvrages et porta la concession de 60 à 90 ans. Une concession nouvelle (22 mars 1834), prolongea le délai jusqu'au 13 juillet 1834. — Enfin un arrêté préfectoral du 12 décembre de cette année prononça la réception des travaux et autorisa les concessionnaires à la perception des droits de navigation à partir du 1er janvier 1835, — leur droit expirant au profit de l'Etat, le 1er janvier 1925.

En 1826 l'entreprise obérée avait emprunté à la caisse hypothécaire 500,000 francs. En 1853 la situation était telle que la concession dut être mise en vente et fut adjugée, moyennant la somme de 1,600,000 fr. avec les frais, à la caisse hypothécaire, qui, mise elle-même en liquidation, fut conduite de 1856 à 1858 à offrir à l'Etat de lui céder ses droits, moyennant une somme de 900,000 fr., espérant pour le reste s'indemniser sur le bénéfice du desséchement des marais. Une décision ministérielle du 14 décembre 1858 rejeta l'offre. La concession, mise alors en adjudication, est devenue par acte du 17 décembre 1861 la propriété de M. Lucas, entrepreneur de transports à Angers, qui l'exploite aujourd'hui. La navigation y est malheureusement devenue presque impraticable une grande partie de l'année par le développement dans la Vienne et les Deux-Sèvres d'une industrie, — l'élevage des sangsues, — qui, à l'aide de barrages et de prises d'eau dans les ruiss. qui alimentent la Dive, tarit le canal. Le Conseil général s'est préoccupé en 1872 de cette situation.

Le canal a une longueur de 39,781 mèt. dont 11,840 mèt. sur le Thouet, et 27,941 m. sur la Dive jusqu'au pont de Pas-de-Jeu, sur la route de Thouars à Loudun. La section normale, comme celle du Canal du Berry, est de 5 m. au plafond avec 1 m. 60 de tirant, racheté par onze écluses dont deux sur le Thouet, mesurant 30 m. de longueur de sas sur 5 m. 20 de largeur, sans compter quelques ponts de service, aqueducs et prises d'eau de moulins.

Le tonnage des marchandises à la remonte entre pour 7 pour cent à peine dans le total des transports (céréales, engrais, vins, surtout pierres de construction).

Le prolongement du canal jusqu'à Moncontour, concédé par deux fois depuis l'arrêt de 1781, a été délaissé avant même l'existence des chemins de fer, qui lui ont enlevé toute chance nouvelle.

Dive (la), f., cne de *Méron;* — cl., cne de *St-Georges-le-T.*, autrefois avec moulin à vent.

Dobigeonnerie (la), quartier de la ville de *Montfaucon.*

Doc (le), mon b. et ham., cne de *Rochefort.*

Docellerie (la), f., cne de *Cherré.* — *La Docelière* (Cass.).

Dodet, f., cne de *Montjean*, en vigne au xve s.

Dodineau, ham., cne du *Ménil.* — *La vallée de D.* 1414 (St-Florent). — Ancienne maison noble, dont les constructions ruinées datent du xviiie s. Il reste encore un pan de murs, couvert de lierre, de la chapelle dédiée à Ste-Anne; — donne son nom au ruiss. né sur la Pommeraie, qui traverse Montjean, le Ménil, s'y jette dans la Thau; — 5,050 m. de cours; a pour affluents les ruisseaux de la Giraudière et de la Glaudière.

Dodinet (*François*), garde de la Monnaie d'Angers et receveur de la ville, 1536. — On a de lui un jeton : *François Dodinet, garde de la Monnaie*; dans le champ, son écusson : *de... à un cygne sur une terrasse accompagnée de 3 étoiles 2 et 1.* — Au revers, les armes de la ville, la clef pénétrant le chef; légende : *d'Angiers, antique clef de France.*

Dodon, chancelier, croit-on, de Pépin d'Aquitaine vers 830, évêque d'Angers en 836, d'après une conjecture de Lecointe, était au moins nommé, sinon encore consacré, au mois de mars 838 m. s., quand Pépin, roi d'Aquitaine, lui confirma le don de la moitié des impôts perçus à Angers. En 843, le roi Charles le Chauve confirma à sa considération tous les domaines de St-Maurice, sa cathédrale, en y ajoutant de nombreux priviléges, témoignage d'une faveur égale auprès des cours de France et d'Aquitaine. Dodon reçut en 853 une mission royale avec le comte Osbert et Robert le Fort dans les pays d'Angers, du Mans, de Tours et de Séez. Il put assister néanmoins cette année même au Synode de Soissons, en 860 au Concile de Tousy, en 862 au Concile de Piste, en 863 à l'assemblée de Verberie, où choisi par l'évêque du Mans pour arbitre dans une discussion avec les moines de St-Calais, il décida en faveur des moines. Il avait cédé en 850 au comte Eudes l'emplacement du château d'Angers en échange de l'emplacement de l'évêché actuel, qui le rapprochait de sa cathédrale. On ne voit pas qu'il fait acte même de présence dans les divers siéges pour défendre la Cité contre les Normands. Il résidait sans doute le plus souvent auprès du roi et mourut le 9 novembre 880.

Mss. 624-629. — Hauréau, Pr., p. 145. — Tresvaux, t. I,

Digitized by Google

p. 90-108. — Roger, p. 73, 93, 94.—*Chron. d'Anj.*, t. II, p. 158. — D. Houss., XVI, 79-85. — D. Bouq., t. VII, p. 297, 316; t. VIII, p. 436-438.

Dogonnière (la), f., c^ne^ de *Bécon*.

Doguerie (la), ham., c^ne^ de *la Prévière*; = f., c^ne^ de *St-Michel-et-Ch.* — *La Dauguerie* (Cass.).

Dohillière (la), f., c^ne^ de *Cheffes*. — En est sieur n. h. Nic. Touplin, ancien lieutenant de la cavalerie, 1738, mari de Louise-Claude Lecornu de Cosme.

Dohinière (la), cl., c^ne^ de *Morannes*.

Dohinières (les), f., c^ne^ de *Beauvau*.

Doigt...*, *Doit...*, *Dois... — V. *Douet*, *Doua...*, *Doué...*

Doineau (*Jean*), né en Maine-et-Loire, soldat de la 44e demi-brigade en l'an X, fut gratifié pour fait d'armes le 27 vendémiaire d'un fusil d'honneur. Il vivait retiré du service en 1805 aux environs de Segré.

Doinellières (les), ham., c^ne^ de *Chevire-le-Rouge*. — *Le lieu, domaine, etc. de la Doesnelière* 1520 (H.-D., *B* 71). — *La Domelière* (Et.-M.). — Appartenait en 1494 à Perrine, veuve de Martin Leseiller, qui rend aveu à Aupignelle; — en 1520 à Perrine Leseiller, veuve Jean Bouil; — à Jean Bouil et son gendre Gouzé 1576; à Jean Bommard, avocat, 1590; — vendu en 1619 par n. h. René Bommard, président en l'Election de Baugé, à Bernard Gorgias, sieur de Beauregard, avocat; — aux Bénédictines de Baugé dès 1693, sur qui le domaine est vendu nat^t^ le 28 décembre 1792; = f., c^ne^ de *Freigné*.

Doiselleric (la), f., c^ne^ de *la Chapelle-s-O.*

Doitée (la), f., c^ne^ de *St-Jean-de-Linières*. — *La Douetée* (Cass.). — *La Dottée*. (Et.-M.). — En est sieur Me Jacques Lecourt 1692; = f., c^ne^ de *Soulaire-et-Bourg*, dans la paroisse de Bourg. — *Nemus de la Dutée* 1353 (Chap. St-Martin). — *Le lieu et terre de la Douettée* 1603 (Ib.). — *La Dotée* 1625 (Et.-C.). — *La Dottée* (Cass.). — Le domaine, créé sur un ancien bois défriché, comprenait au XVIe s. logis de maîtres avec jardins, vergers, deux métairies, Angenais et la Baronnière, une grande prairie et 25 arpents de vigne. Il appartenait à René Vignois et échut dans sa succession à sa fille Thierrine, femme de messire Lazare Désélus, garde des sceaux de Madame, sœur unique du roi, qui le vendit le 20 novembre 1603 à sire Jean Foussier, marchand. Son fils Pierre était receveur des décimes en 1674. De 1687 à 1693 y habite David Gilly, V. *ce nom*, et sa femme Catherine de Champeaux, dont tous les enfants y naissent; — en est sieur Jean Gilly, substitut du procureur du roi, anc. syndic des avocats, † le 10 avril 1780. Ses héritiers mirent la terre en vente. — Elle donne son nom à un ruiss. né sur *Soulaire* et qui s'y jette dans la Sarthe, 3,800 m. de cours, autrefois dit le ruiss. de Bien : *Russellus sive vadum de Byesn* 1438 (Chap. St-Martin).

Doizil, f., c^ne^ de *la Renaudière*, — *Douezi* (Cass.). — Anc. dépendance de la terre de la Perrinière, vendue nat^t^ le 17 prairial an VI.

Dol (*Guillaume* de), fils de Rivallon, seigneur de Dol et de Combour, prit jeune encore l'habit religieux à St-Florent de Saumur, à qui il apporta pour don de bienvenue l'église de Pleine-Fougères et plusieurs autres domaines de Bretagne. A la mort de l'abbé Sigon, il fut élu pour lui succéder le 28 juin 1070 et bientôt sa réputation de sainteté et de science fit de St-Florent le centre d'une dévotion et de nombreuses largesses qui l'aidèrent à fonder plus de 25 prieurés curiaux. Le 24 juin 1094 c'est à St-Florent que se réunit sous la présidence de l'archevêque de Lyon, légat du St-Siége, l'assemblée qui juge Foulques Réchin excommunié. Notre abbé assiste l'année suivante au fameux Concile de Clermont, à ceux de Troyes en 1104, de Laon en 1109 et avait été du nombre des prélats, qui, avec Geoffroy de Vendôme, protestèrent le plus énergiquement et jusqu'au bout contre l'élection simoniaque de l'évêque d'Angers, Rainaud de Martigné. — Guillaume mourut le 30 mai 1118, après 48 ans de règne et fut inhumé dans la tombe de son prédécesseur. Son nom termine la liste des grands abbés de St-Florent, que le souvenir populaire honorait au rang des Saints.

Arch. de M.-et-L.—D. Huynes, Mss., f. 88-139, qui renvoie pour tous les actes aux fol. des divers Cartulaires.—D. Chamard, *Vies des Saints*, t. I, p. 120-135. — Hauréau, p. 629-631. — Roger, p. 82.

Doiais (les), f., c^ne^ de *St-Clément-de-la-P.* — *Les Dolois* (Cass.).

Doletterie (la), h., c^ne^ de *la Pommeraie*.

Dolibeau, cl., c^ne^ d'*Avrillé* (Cass.).

Dolière (la), m^in^, c^ne^ de *St-Laurent-de-la-P.*

Dolinière (la), ham., c^ne^ d'*Auverse*; = cl., c^ne^ de *Jarzé*. — *Le lieu, maison, jardrins, estraige, terres et bois taillables de la Daullinière* 1531 (E 593), dépendait de la seigneurie de la Fresnaie; = f., c^ne^ de *Noyant-sous-le-Lude*. — *La Doninière*, *la Dominière* (Cass.). — En est sieur n. h. Jean Cormier, 1640, 1648, Ant. Cormier, contrôleur général au mesurage des sels de la Pointe, 1711, 1747.

Dolinières (les), f., c^ne^ de *Guédéniau*.

Dollon (le Bas, le Haut-), ff., c^ne^ de *Feneu*. — *Dolum* 1100 circa (Cart. St-Nic., p. 319). — *Dolon* 1241, 1248, *medietaria de Dolum* 1247 (G 440). — Domaine acquis en 1241 par la comtesse de la Flèche et donnée par elle avec le Coudray, V. *ce mot*, à St-Maurice d'Angers, qui sans doute l'arrenta. Il appartenait en 1562 à Simon Honoré, sieur des Landes, par sa femme Béatrix Loriot, qui le vendit à Julien Céreul, échevin d'Angers.

Dologe, f., c^ne^ de *Bouchemaine*.

Dolsegaray (*Jean-Baptiste*), ancien professeur à l'Ecole centrale de la Mayenne, conseiller à la Cour impériale d'Angers, réputé dans son temps par de jolis couplets, mort à Angers le 9 août 1824.

Doltière (la), f., c^ne^ de *Gesté*.—Les religieuses de la Regrippière y levaient la dîme; = (la Petite). f., c^ne^ de *Gesté*.

Domaigné (*Emmanuel* de), religieux de Fontevraud et professeur de théologie, a fait imprimer un petit livret (Saumur, s. d. [1670], in-12

Digitized by Google

de 8 pages) : *Encomium Joanne Baptiste de Borbonio.*

Domaigné (..... de), ancien officier de carabiniers, résidait à sa terre de la Galonnière en Joué, quand les paysans vinrent le requérir, comme d'Elbée, pour la guerre. Il rejoignit le rassemblement à Cholet où il fut chargé d'organiser la cavalerie, ayant sous ses ordres Forestier. A la prise de Saumur il fut tué d'un coup de sabre par le chef d'escadron Chailloux, de la légion germanique, et tomba presque aux pieds de Choudieu, dont la famille était alliée à la sienne.

Mém. Mss. de Choudieu.—De Romain, *Récit de quelques faits*, p. 30 et 47.

Domaine (le), vill., c^ne du *Bourg-d'Iré;* = f., c^ne de *Chenillé-Changé*, dépendance du château des Rues ; = f., c^ne de *Daumeray ;* = f., c^ne du *Lion-d'A.* ; = f., c^ne de *la Jaille-Yvon ;* = vill., c^ne de *Louresse* ; = f., c^ne de *Montguillon*. Il y existait un peulvan aujourd'hui détruit; = f., c^ne du *Pin-en-Mauges*, ancienne dépendance de la Jousselinière.

Domalle (*Besnard*), « maître pintre », est baptisé à Fontevraud le 15 juillet 1586. L'abbesse lui sert de marraine. Aucun autre document ne parle de cet artiste, protestant converti, dont le nom pourrait aussi se lire Dovalle.

Domanchère (la), f., c^ne de *Vaulandry*, appartenance de l'abbaye de Mélinais, qui la relevait de la Barbée.

Domergue (*Etienne*), « marchand lapidaire » ou « orfèvre metteur en œuvre », natif de Cahors, mort à Angers le 8 mars 1753, âgé de 52 ans.

Dominale (la), f., c^ne de *St-Clément-de-la-P.*

Dominiclerie (la), f., c^ne de *Cheviré-le-R.* — *La Domiclerie* (Cass.). — *La mét. de la Deminiquerie située dans la fresche de la Mamulotière* 1707 (H.-D. *B* 75).

Domino, h., c^ne de *St-Hilaire-du-Bois.* — *Le fief de Domino* 1540 (C 106, f 121). — *Le Domineau* (Cass.). — Anc. fief et seigneurie relevant de Passavant et appartenant à Jacques Hamelin, écuyer, 1540, à Georges Giffard qui le vend en 1561 à Jeanne Bertin ; — à Michelle de l'Hospitau, femme en secondes noces de n. h. Charles Nicolas, 1632, à Marie Coustys, veuve de Pierre Chauvin, 1669, à Ant. de la Haie, chevalier de Saint-Lazare, 1684, mari de Marie Coustis, à J.-B. de la Haie-Montbault, 1738.

Domitien, évêque d'Angers, inscrit par les catalogues des IXe et XIIe s. après saint Aubin, ou, selon d'autres, successeur d'Eutrope, assista en 557 au troisième Concile de Paris, en novembre 567 au second Concile de Tours et l'année suivante à la consécration de l'église de Nantes. Il est souvent nommé dans les poésies de Fortunat, son ami, qui avait écrit à sa prière la vie de St Aubin et la lui a dédiée. — Mort, croit-on, vers 569. — Il ne faut pas le confondre avec un évêque de Châlons-sur-Marne du même nom, comme l'ont fait Baronius et quelques autres.

Hauréau, Mss. 624 et 629. — Tresvaux, t. I, p. 47-51. — Cl. Ménard, Mss. 875, p. 36. — *Hist. littér. de la France*, t. III, p. 280.—D. Housseau, XVI, p. 37.—Labbe, *Concil.*, t. V, p. 851. — Lecointe, *Ann. Franc.*, t. II *ad ann.* : 566.

Domptuère (la). — V. *la Dantuère.*

Don (le), riv., née sur la c^ne de la *Potherie*, forme la limite du département de la Loire-Inférieure et s'y jette dans la Villaine ; — 3,600 m. de cours en Maine-et-L. où elle a pour affluent le ruiss. de la Forêt.

Donadieu (*Pierre* de), sieur de Puycharic, ou comme on l'appelle souvent, *Pichery*, gentilhomme Narbonnais, énergique et résolu, brave soldat, nommé le 24 octobre 1585 capitaine du château d'Angers, s'y maintint en février 1589, lors de la défection de la ville, et refusa, malgré l'offre de 100,000 écus et les promesses les plus brillantes, de prendre le parti ligueur. Quelques jours après, avec les secours du maréchal d'Aumont, il rétablit l'autorité du roi qui le gratifia en juillet du comté de Beaufort. Isolé pendant les tourmentes, au cœur de la ligue Angevine, le vaillant capitaine ne se contentait pas de garder la place, mais courait sus à tous les ennemis des champs, un jour au Lion-d'Angers, l'autre à Brissac, à Rochefort, à Beaupréau, à Chemillé, bataillant pendant près de 10 ans à toute aventure de guerre, battu, battant, tenant le pays en somme et préparant la place au roi. Chevalier de l'ordre, conseiller d'Etat, lieutenant du roi le 14 août 1593, il joignit à son commandement, par brevet du 19 juin 1596, la charge de sénéchal d'Anjou. La ville d'Angers lui doit aussi de la reconnaissance pour la peine qu'il prit à organiser le Sanitat. Parti aux bains de Pougues pour s'y rétablir de 11 blessures qu'il avait reçues en plein corps, il y mourut vers le 25 mars 1605. Son corps fut inhumé solennellement à Angers le 31 dans la chapelle des Jacobins qu'il avait fait bâtir et où ses deux frères, évêques de St-Papoul et d'Auxerre, lui élevèrent un mausolée de pierre blanche incrusté de compartiments de marbre noir et rouge. Sa statue de marbre blanc y figurait en vêtement de guerre, tête nue, à genoux, les mains jointes. Elle a été recueillie au Musée d'Angers, et le dessin original du monument, que possède M. Joyau, architecte, atteste qu'elle est l'œuvre d'un sculpteur nommé Sarazin. — Le monument entier se retrouve dessiné dans Ballain Mss. 867. — On connaît 3 jetons à son nom : *P. de Donadieu, lieutenant du roi en Anjou*, dont un porte au revers : *De Donadieu, évêque d'Auxerre*, un autre : *Themis cum pace resurgit.* Ses armes parlantes portaient *un cœur donné à Dieu et deux étoiles en chef.*

Arch. de M.-et-L. Insinuat. du Présidial, 1594, 1597. — Mourin, *La Ligue en Anjou.* — *Lettres d'Henri IV*, 1er février 1601, etc. — Note Mss. de M. Aug. Michel. — Reg. capit. de St-Pierre. — *Rev. d'Anj.*, 1854, t. II, p. 265 ; 1856, t. I, p. 349 ; 1874, p. 232. — Brun. de Tartif., Mss. 871, f. 137. — Péan de la Tuilerie, nouv. éd. — De Nervèze, *Essais poétiques.*

Donas (*Roch-Jean-Baptiste*), né à Angers le 18 septembre 1762, artiste peintre, sculpteur et graveur, a laissé de sa façon de nombreuses productions, surtout des dessins et des gravures, mais sans grand art. Après un long séjour à Paris, il revint se fixer à Angers, où en 1842 il exposa *Le tombeau du roi René, dessiné de souvenir*, et *Le roi René faisant le portrait*

Digitized by Google

de Jeanne de Laval. — M. de Lens possède de lui un *Intérieur de l'ancienne église Toussaint*, d'après Gaultier. — Il est mort à Angers le 13 mars 1849, léguant à Quélin, V. *ce nom*, tous ses livres, ses dessins, ses gravures et son atelier. Il avait donné antérieurement son portrait en miniature à M. Girault.

Donaserie (la), f., c^ne de *Chigné*.

Donellières (les), ham., c^ne de *la Lande-Chasle;* — f., c^ne de *St-Augustin-des-B.*, vendue nat^t sur Hunaud de la Chevalerie le 11 thermidor an IV.

Donovan (*Philippe*), écuyer, docteur en médecine, de Corck en Irlande, résidait à Murs en 1736. Il s'y maria même le 8 juillet 1737 dans la chapelle de Claie avec Hyac.-Franç. Legros de Princé.

Dorangée (la), cl., c^ne de *Châtelais*. — En est dame Renée Joanneau, 1641.

Dorbellière (la), f., c^ne de *l'Hôtellerie-de-Flée*. — En est sieur h. h. Julien Binet 1733, 1769; — c^ne de *Fontaine-Milon*. — *Le lieu, domaine, terre et appartenances de la Dolbelière*, 1442, 1470 (E 559), — acquis de n. h. Jean de Masseilles par Macé Boireau le 5 février 1442; — n'existe plus.

Doré (le), petit bourg, c^ne du *Puiset-Doré*. — *Doratum* 1032-1082 (2e Cartul. St-Serge, p. 351). — *Ecclesia quæ appelatur Deaurata* 1052-1082 (Ib., p. 41). — *Doratus* 1614 (Arch. du doyenné de Jallais). — *La chapelle du Doré, feuillette du Puiset* (Et.-C.). — Sur les confins du département de la Loire-Inférieure, dont la Divatte seule le sépare, dans l'angle du confluent de la Lisière, à 6 kil. du chef-lieu de la commune, à 3 kil. 600 m. de St-Christophe-la-Couperie, à 13 kil. de Montrevault.

C'était dès le XIIe s., comme aujourd'hui, le centre d'une paroisse dont l'église fut donnée pour moitié par Gautier de France, *de Francia*, à l'abbaye St-Serge d'Angers, propriétaire déjà de terres dans le pays. Elle a été de nouveau érigée en succursale le 9 mars 1826 sous le vocable de St-Martin de Tours. L'édifice, qui avait été reconstruit en 1784 par les seigneurs, a été réédifié en 1830 de style néo-grec (30 mèt. de longueur sur 8 de largeur) sans présenter aucun intérêt d'art. Une ancienne croix processionnelle est conservée à la sacristie. — Le *Presbytère* a été donné à la fabrique par acte du 9 août 1825.

Le *Cimetière* attient à l'église vers N. sans autre clôture qu'un fossé. On y remarque une croix en granit avec Christ entaillé du XVIIe s. et la tombe de « Jacq.-René Barbier du Doré, che- « valier de St-Louis, chef de division dans les « armées royales de la Vendée, né au château « du Doré en Anjou le 6 mars 1776, décédé au « même lieu le 21 septembre 1856. »

Le *Château* n'offre de remarquable que ses vastes dépendances et des avenues magnifiques, dont une surtout, celle des Pins, aboutit à la porte même de l'église. — En est sieur en 1497 Pierre de la Bouteille, en 1596-1611 Jacques du Breil, en 1633 n. h. Pierre Aubron, avocat au Parlement de Bretagne, † le 30 juin 1660, — en 1669 n. h. Et. Aubron; — aujourd'hui M. Barbier du Doré.

La petite agglomération réunit tout au plus avec le château, la Loge, la Grivellière, la Herse, qui lui sont contigus, *10* maisons, *10* ménages, *50* habitants. La paroisse comprend la moitié du territoire communal vers l'Ouest, c'est-à-dire les vill. de la Gatine (168 hab.), du Butté (53 hab.), de la Drouinière (43 hab.), de la Derrière (37 hab.), de Haute-Folie (34 hab.), de la Pétinière (28 hab.), de la Bouinière (27 hab.), et toute l'industrie de la brique et de la poterie.

Le curé fait bâtir en cette année même (juillet 1874), une *Ecole de filles*. — Depuis cette année aussi, un chemin, qui s'embranche au moulin Paquereau sur le chemin du Fuilet, relie enfin les deux bourgs du Puiset et du Doré. Le chemin de grande communication de St-Laurent-des-Autels traverse le N. et l'E. de la paroisse. Il en faudrait un pour la transformer, qui la relierait à St-Christophe et par la suite à la Loire.

Doré (*Jean*), écuyer, seigneur d'Arvas ou d'Ervois et de la Mimerolle, maréchal des logis des gardes du corps de la reine mère, comme l'appellent les actes authentiques en 1627, n'était qu'un médiocre personnage, mais non pas évidemment, comme le prétend Tallemant des Réaux, le laquais, puis le valet de chambre du maréchal de Brézé. Il aurait, à en croire le même anecdotier, débauché et amené à Paris « une « jeune fille qui travailloit pour les tailleurs sur « leur boutique » en la rue St-Laud, Angers, et il l'aurait épousée pour la tenir plus près du maréchal. « Elle avoit du sens et de l'esprit; « elle l'empauma, » ajoute Tallemant, affronta la maréchale, et, celle-ci morte, eut l'ambition d'épouser le vieillard et fit tuer son mari à l'affût. La vraisemblance n'y est pas tout à fait. Le certain est que la dame ou demoiselle, comme elle est dite, avait nom Renée Pommier et paraît, au ton et à l'écriture même de ses lettres, avoir reçu une éducation non ordinaire même à une bourgeoise. On la voit installée à Milly dès au moins 1627 et elle y a cinq ou six enfants que tiennent sur les fonts le maréchal (15 août 1628, 27 septembre 1630, 17 septembre 1633) ou son fils (19 septembre 1631) ou François Bitault (7 janvier 1634) ou quelque personnage de marque. — Elle même est marraine d'enfants des serviteurs, des officiers de la maison et plusieurs fois (3 juin 1643, 9 septembre 1646) avec le maréchal pour compère. C'est en 1642 que cette « vertueuse damoiselle, » comme l'appelle le curé, est dite veuve, c'est-à-dire au moins quinze ans après son entrée au château et dans un âge où sa beauté devait quelque peu décliner. Mais, « levée dès quatre heures, à la fois servante et « maîtresse, faisant ses affaires et celles du ma- « réchal, plus habile que tout son conseil, » elle savait servir surtout sans doute les instincts despotiques et féodaux de son vieux maître et paraît avoir « disposé réellement, » comme l'assure aussi Lenet, « de toute la fortune du maréchal « jusqu'au dernier soupir de sa vie, » — et même plus tard, puisqu'on la voit installée encore à

Digitized by Google

Milly en juillet 1651.— Les archives de Maine-et-Loire possèdent d'elle deux lettres autographes.

Arch. de M.-et-L. E 2492.—Arch. comm. de Gennes Et-C. — *Rev. de l'Anj.*, 1870, p. 310. — Lenet, *Mémoires*, t. II, p. 574. — Tallemant, 3e édit., t. III, p. 200; t. II, p. 195.

Dorenge (*Guillaume*), maître maçon, 1346, Angers.

Dorgerie (la), f., cne de *la Jaille-Yvon*. — *La Droguerie* (Et.-M.). — *La Dragerie* (Rect.). — Vendue natt sur Quatrebarbes le 2 brumaire an V.

Dorionnaie (la), f., cne de *Ste-Gemmes-d'A.* — En est sieur Claude de Cheverue, 1613, 1630, mari d'Yol. de Sigonneau, Phil. de Ch. 1660, 1682.

Doris (le), f., cne de *Landemont*.

Dorize (la), f., cne de *Cheviré-le-Rouge*.

Dormans (*Milon* de), fils de Guill. de D., chancelier de France, fut d'abord archidiacre de Meaux, puis chanoine de St-Quentin (1369), puis prévôt de l'église de Rennes, enfin gratifié de l'évêché d'Angers en 1371. Le 23 janvier 1372 n. s. il en confia l'administration aux vicaires généraux, et dès le 7 août il passait à l'évêché de Bayeux. — Mort à Paris le 17 août 1387.

Mss. 629. — Ménage, *Sablé*, t. I, p. 276. — Hauréau, col. 579. — Rangeard, *Hist. de l'Univers.*, t. I, p. 278. — D. Houss., XVI, p. 192, 264.—*Répert. arch.*, 1863, p. 274. — Dellètre, *Biogr. de Milon des D.*

Dormans (les), vill., cne d'*Epieds*, autrefois avec château seigneurial appartenant jusqu'en 1724 à la famille Leriche. Charles Leriche, chevalier, fils de Charles L. et de Marie Nicolas, avait épousé le 21 février 1667 à Blou Gilberde Lejumeau des Perrières. — Des ruines informes indiquent à peine l'emplacement d'une construction, peut-être de la chapelle seigneuriale où Marie Gilberde Leriche épousa le 21 août 1703 Nicolas de Farouil.

Dormuslière (la), f., cne de *Chaudron*.

Dornais (*François*), docteur médecin, mari de Renée d'Andigné, figure dans des actes à Marigné 1647 et à Angers 1651.

Dosaie (*Thibaut* de), peintre, Angers, 1305.

Dos-d'Ane, cne d'*Angers*, dépendait en 1787 de la succession de Mlle Hunault de la Chevallerie, aujourd'hui établissement horticole de M. Guinoiseau-Flon; — h., cne de *Chanteussé*.

Dotaime, f., cne du *Louroux-Béc*.

Dotaie (la), h., cne de *St-Clément-de-la-P.*

Dotée (la). — V. *la Doitée*.

Doteferrière (la), f., cne de *Fougeré*. — *La Doudeferrière* 1562, *La Doeferrière*, 1578, — *La Douteferrière* 1582. — *La Dosdeferrière* 1642 (Et.-C.). — *La Dotferrière* (Et.-M.). — Anc. fief et seigneurie qui conserve le nom des Dosdefer, ses premiers maîtres (xve s.), dont le dernier de la branche aînée, Julien D., fut fait chevalier de Saint-Michel en 1623 dans l'église des Jacobins d'Angers. En est sieur n. h. René Maillard dès 1562, 1568, n. h. Michel Deloge, mari de dlle Andrée d'Argentré, 1582, h. h. Hilaire Chevais, 1605, Guill. Doublard, mari de Charlotte Chevais, héritière en 1614 de Maurice Chevais. — Le logis actuel est le manoir du xvie s. avec porte basse en anse de panier, croisées à meneaux de pierres brisés et une large cheminée armoriée. Un assemblage de servitudes sans caractère forme la cour. — Il appartient à M. de Contades. — Tout auprès s'élève une haute butte, qui portait sans doute le donjon primitif.

Dotterie (la), vill., cne de *Gené*.

Doua, vill., cnes de *Chanzeaux* (18 mais., 40 hab.) et de *Rablay* (9 mais., 35 hab.). — *Doiacus*, *Dueium* 1110-1120 (Cart. de Chem., ch. 54). — *Douay* 1540 (C 105, f. 353). — *Douayeum* 1446, — *Douay* 1504, — *Doua* 1716 (Tit. du prieuré). — Le village doit son origine à une chapelle régulière dédiée à St Jean, de fondation inconnue, auprès de laquelle l'abbaye de Mélinais avait établi un *prieuré*. Le domaine comprenait un vaste enclos, avec double maison, pressoir, fuye; — à côté de la chapelle, un grand jardin, qui en conserve encore les dernières ruines et quelques pierres de l'autel; un autre jardin auprès de la métairie, et deux étangs dont un mis en pré dès le xvie s.; au-dessus, la futaie, bientôt réduite, comme la garenne, en labour et où se tenait une assemblée et une foire la veille de Saint-Jean-Baptiste jusqu'au milieu du xviie s. que le prieur fit enclore la pièce. Le fief s'étendait sur divers domaines dans les paroisses de Faye, de Rablay, de Chanzeaux et de Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde. — La chapelle a été abattue en 1832 pour construire une grange; les bâtiments insignifiants du prieuré existent encore. Chapelle et prieuré dépendaient de la paroisse de Chanzeaux. — *Prieurs :* Geoffroy *de Villiers*, 1382. — Pierre *Vautin*, 1452. — Jean *Louet*, docteur ès-droits, doyen d'Angers, 1505. — Urbain *Lejumeau*, 1545. — N. h. Martin *Hériau*, 1568. — Isaac *de Lesperonnière*, 1611, 1620. — François *de St-Offange*, 1647. — Claude de *Saint-Offange*, sieur de Hurtauld, 1665. — Claude *Mollé*, 1676. — François *Benoist* 1696. — Pierre *Ragot*, 1714. — Jacques *de Villiers*, 1728. — N. *Bouteiller de Chateaufort*, 1735. — Jean-Bapt. *Cliquot*, 1748, 1766. — Ant.-Pierre *Chollet*, 1785. Ils y entretenaient un desservant.

Un peu au-dessus des deux étangs s'élevait le château des seigneurs laïcs qui sans doute avaient appelé les moines. L'hôtel avait nom *le Haut Doua* ou *le Grand Doua*, et formait le centre d'une terre, fief et seigneurie relevant de Thouarcé et où étaient annexés les fiefs de la Rabatière et de la Noue-Ronde. Pétronille de Boispéan, dame de Mirebeau, y fonda par actes des 25 mars et 10 avril 1510 une chapelle de St-Jean *alias* de Mirebeau. — En est seigneur Jacques Jonquelin, mari de Jeanne de Montours, 1540, Claude de Montours en 1614, 1638, René de Grasmesnil, 1652, Antoine de Brie-Serrant, marié le 26 novembre 1709 à Perrine Lemercier de Chantepie et inhumé le 28 mai 1729 dans le chœur de Rablay, Joseph-Etienne de Brie-S., ancien capitaine au régiment de la Couronne, 1786, mari de Marie-Jeanne-Victoire Bourgeois. Son fils Joseph-Claude-Charles, chevalier, marquis de Brie-S., avait épousé le 22 oc-

Digitized by Google

tobre 1782 dans la chapelle du Bois-Grolleau, Sophie Jousbert de Rochetemer et mourut à Doua le 2 mars 1785, le surlendemain du jour, où sa sœur Marie-Madeleine avait épousé dans la chapelle du prieuré Louis-Pierre Duverdier de la Sorinière. — Un ruiss., né sur la c^ne de *Rablay*, en prend le nom et se jette dans le Layon; il a pour affluent le ruiss. des Landes; — 1,200 mèt. de cours.

Douaberie (la), f., c^ne de *la Meignanne*.— *La Douesberie* XVIe s., appart^t en 1565 à Renée Lebreton, qui la chargea par testament d'une rente de 40 livres « pour entretenir deux enfants à l'é« tude » et de la fourniture de deux torches par an à l'église Saint-Denis d'Angers, — en 1583 à Jean Galiczon, acquéreur de Claude de la Jaille.

Douacre, h., c^ne de *Clefs*.

Douaire (le), f., c^ne d'*Echemiré*, dépendance de Moulines, vendue nat^t le 4 frimaire an V.

Douanerie (la), f., c^ne de *Vauchrétien*. — *La Douesnerie* 1559 (Et.-C.), dont est sieur Charles Apvril.

Douanetière (la), f., c^ne de *Thorigné*. — *Les Douasnetières* 1676 (Et.-C.), anc. domaine de la cure.

Douarderie (la), h., c^ne de *St-Laurent-de-la-Pl.* — *Un bourdaige vulgairement appelé la D.* 1415 (E 682).

Douaux (les), f., c^ne d'*Andrezé*; — à la famille Drouet 1563, à Pierre de Varice 1761; — habitée jusqu'en 1868 par la veuve Esseul, une des filles du général Cathelineau.

Doublard (*Joseph-François*), avocat du roi au Présidial d'Angers, reçu en l'Académie d'Angers en 1726, y lut l'*Eloge du Roi* et un *Discours sur la Poésie*. La Bibliothèque d'Angers, Mss. 499, possède ces deux plates productions avec un discours de rentrée du Présidial, l'*Eloge du serment public*.

Doublardière (la), f., c^ne d'*Etriché*.

Doublerie (la), f., c^ne de *Châtelais*.

Doublet (*Louis*), docteur en médecine, à Beaufort, 1717, mari de Marie Rameau, mort le 21 janvier 1739.

Doublonnière (la), f., c^ne de *Savennières*, anc. dépendance de la seigneurie de la Guerche. Le tenancier était obligé à fournir et entretenir un logis ou prison pour enfermer les bestiaux qu'on trouvait paître induement dans les bois du Fouilloux; moyennant quoi il avait droit d'y envoyer les siens (E 2136); — (la Petite-), f., c^ne de *Savennières*.

Douçâne, f., c^ne de *Liré*.

Doucelin (Saint), est le patron des paroisses d'Allonnes et de Varrains, comme il l'était de la chapelle du château de Saumur, sans qu'on sache absolument rien de sa vie. Ce fut sans doute un des premiers desservants de l'église ou du prieuré d'Allonnes. On raconte que son corps, transporté en l'abbaye Saint-Florent du château de Saumur, aurait été caché par les moines lors de l'incendie de 1025 dans la paroisse de Brain et retrouvé au XVIe s. On le montrait au XVIIe s. dans l'église de Varrains. Sa fête se célèbre le 8 juillet.

Grandet, Notice Mss. — Bolland., 8 jul. — D. Chamard, *Vies des Saints*, t. I, p. 37.

Doucet, c^on de Doué (2 kil.), arr. de Saumur (17 kil.); — à 42 kil. d'Angers. — *Ecclesia de Daulcis* 1001 (Mss. 637, f. 349 et G 514). — — *Majoria Dolciorum* 1070 circa (Cartul. Noir de St-Maurice). — *G. de Daulciis* 1140 (Cart. du Ronc., Rot. 2, ch. 36), 1171 (H St-Aubin, Luigné, t. I, f. 2). — *Daociæ* 1177 (Inv. du Trés. des Ch., t. I, p. 116). — *Daulciæ* 1207 (G 452, f. 6). — *Dulciæ* 1371 (G 517). — *Dulces* 1371 (G 517). — Entre Forges (5 kil.) au N., Montfort (5 kil.) et Brossay (4 kil. 1/2) à l'E., Vaudelenay (7 kil. 1/2) et les Verchers (5 kil.) au S., Doué à l'O.

La route nationale des Sables à Saumur traverse de l'O. au N.-E. le N. du territoire (3 kil. 200 m.), bordant sur sa droite un groupe pressé de hauts moulins qui dominent tout le pays; — du N. au S.-E., passe la route départementale des Ponts-de-Cé (3 kil. 400 m.), longeant tout du long sur sa droite le bourg qui n'est en réalité qu'une continuation non interrompue de la ville de Doué. Au sortir, se détache vers S. le chemin de grande communication sur Thouars. Tout le reste de la commune n'est qu'un plateau à peu près inhabité.

En dépendent le quartier riverain de Doué dit de St-François (15 mais., 44 hab.), deux agglomérations industrielles, les Moulins (35 mais., dont 11 moulins, 123 hab.), les Fourneaux (4 mais., 11 hab.), le Petit-Saumur (21 mais., 56 hab.), la Saulaie (14 mais., dont 2 moulins, 41 hab.) et l'écart de la Terre-Noire.

Superficie : 1,225 hect. dont 81 hect. 86 en vignes.

Population : 164 feux, *281* hab. en 1720-1726. — *600* communiants, *210* feux, la plupart de pauvres, en 1768. — *176* feux en 1788. — *776* hab. en 1831. — *870* hab. en 1841. — *1,009* hab. en 1851. — *1,071* hab. en 1861. — *1,120* hab. en 1866, — *1,115* hab. en 1872 dont *240* hab. (94 mais., 94 mén.) au bourg. Il est tout entier bâti sur un terrain d'anciennes caves à tuffeaux, pour la plupart encore habitées. Le centre en forme la cour, où descend d'ordinaire un sentier tournant praticable aux bestiaux. A hauteur du sol pointe et fume la cheminée, au milieu du jardin verdoyant.

Culture et grand commerce de céréales; vastes pépinières; — fours à chaux hydraulique excellente; — profondes carrières à ciel ouvert de grès coquillier et de calcaire; — en hiver, commerce considérable d'alouettes, qu'on pêche, comme on dit, au collet, dans les immenses plaines de Brossay, jusqu'au Puy-Notre-Dame.

Bureau de poste et *perception* de Doué.

Assemblées les dimanches qui suivent la Quasimodo, la St-Pierre et la St-Maurice. — Un marché qui s'y tenait jusqu'au XVIe s. fut transféré à Doué, moyennant une rente de 18 livres payée par le seigneur au chapitre St-Maurice.

Mairie, sur la grande rue, acquise par acte autorisé le 4 juin 1845, avec *Ecole de garçons* agrandie en 1861. — *Ecole* laïque communale *de filles*.

L'*Eglise*, dédiée à St Maurice (succursale,

Digitized by Google

26 décembre 1804), est un joli édifice en style XIIIe s., construit en 1863-1864 (archit. Bibard), d'une nef unique, formée de six étroites travées, avec chapelles de la Vierge et de St-Joseph, chœur à fond plat, le portail malheureusement déparé par deux vilaines statues peintes.

Le *Cimetière*, autrefois autour de l'église, a été transféré à la Croix-Mordet, sur un terrain acquis le 7 septembre 1858.

Le *Presbytère* aliéné a été racheté par la commune en vertu d'ordonnance du 20 novembre 1816.

Le territoire primitif, qu'aucun nom spécial ne désigne jusqu'au XIe s., était traversé tout au moins par la grande voie de Doué à Montreuil-Bellay, et n'a pas conservé d'autres traces antiques. Il dépendait non de Doué, mais d'un immense domaine, possédé jusqu'au IXe s. par les rois de France et donné par Charlemagne au Chapitre St-Maurice d'Angers. C'était la *villa Spinacia*, Epinats, aujourd'hui Montfort, subdivisée depuis en trois paroisses, Montfort, Brossay et Douces. Quand le partage se fit au IXe s. des biens possédés en commun par le Chapitre et par l'évêque, la terre échut au Chapitre et lui revint encore quand Ulger lui rendit en 1001 les biens usurpés, en se réservant diverses dîmes qu'Hubert, son successeur, abandonna en 1030. De même le comte Geoffroy Martel fit don en 1049 de divers droits abusifs, notamment de 15 jours de corvée, que lui devaient les habitants. Ils étaient d'ailleurs, par un privilége du Chapitre que le comte Charles confirma en avril 1258, exempts du service militaire. La seigneurie relevait directement du roi. — Malgré les aliénations en fief ou en roture, le Chapitre St-Maurice possédait encore dans sa main directe au XIVe s. onze gagneries qu'il donna vers cette époque au tiers des revenus, ne se réservant en domaine que la maison seigneuriale appelée *la Cour de Douces*, grand logis sis dans le bourg sur le chemin de Montreuil, avec prison, cour, puits, et derrière, une chapelle disparue dès le XVIe s., un four à ban et quelques prés. — Tous les tenanciers devaient, outre le fermage, la dîme des agneaux et des gorins et de 11 gerbes deux, de 11 sommes de vendange deux, le septième des fruits, des blés, pois et fèves, avec défense de rien recueillir, que le compte n'eût été vérifié. Le Chapitre possédait haute, moyenne et basse justice, criminelle et civile, droit de chasse exclusif, sauf le droit des tenanciers nobles, droit exclusif de vendre au détail son vin seigneurial, du 2 juillet au 15 août, en tout autre saison les détaillants lui payant d'ailleurs dix pintes de vin par pipe, droit de four banal, où les habitants fournissaient le bois et laissaient la dix-huitième partie du pain cuit. — Une sentence de la Sénéchaussée d'Angers du 17 juin 1606 constate que la *mesure* locale comptait 9 boisseaux 1/2 pour 10 des Ponts-de-Cé.

Il est curieux de remarquer qu'au XVe s. le Chapitre cultivait du safran dans les dépendances de sa maison seigneuriale et qu'on y trouve mentionné dès 1657, des prairies de sainfoin, culture dont on a prétendu attribuer l'importation à Foullon.

L'église de Douces, antérieure à celle de Brossay, était détenue au XIe s. par l'évêque qui en fit restitution en 1001 au Chapitre de Saint-Maurice. Elle resta jusqu'à la Révolution à la présentation de la prébende de Ste-Marthe.

Curés : Geoffroy *de Poncin*, 1276. — Guill. *Laporte*, 1371. — Macé *Villain*, 1389. — André *Gâteblé*, 1416, 1436. — Jacq. *Godeau*, 1447, 1456. — Charles *Bouhalle*, licencié en droit, 1541. — Nic. *Hubault*, 1582, qui permute en octobre contre la cure de Forges. — Jean *Rou*, 1608. — Franç. *Menoust*, 1645. — Franç. *Savary*, 1651, † le 6 octobre 1705, âgé de 77 ans. —*Joubert*, décembre 1705, décembre 1726.—*Juteau*, décembre 1626.—Thomas *Juteau*, 1731, † le 26 mars 1741, âgé de 48 ans. — R. *Guillon*, avril 1741, † le 3 mars 1746, âgé de 49 ans. — Jean-Baptiste *Tacheron*, natif d'Angers, mai 1746, † d'hydropisie le 6 février 1755, âgé de 41 ans. — Franç. *Bérault*, d'Angers, mars 1755, † le 16 août 1766, âgé de 57 ans. — Mathurin-Guy-Jacques *Bineau*, anc. vicaire de Bourgueil, 26 août 1766, qui signe à partir du 17 décembre 1792, *officier public*.

Une lettre du 24 novembre 1701 écrite à Grandet par le curé de Doué, Chevalier, signale l'existence sur la paroisse de Douces d'une église souterraine dans une belle cave en forme de croix de Lorraine, à 50 pieds de la principale rue, avec des voûtes bâties pour remplacer le roc écroulé (36 pieds de long sur 8 de large). Au fond s'élevait l'autel. On y voyait encore à son dire, des images peintes, à droite celles de la Vierge avec l'Enfant, haute de 5 pieds, et de St Jean-Baptiste ; à gauche celle de St Martin à cheval. Deux chapelles formaient la croisée, chacune large de 7 pas, longue de 10, et près la porte d'entrée vers N., deux autres chapelles, dont une longeant la nef, l'autre s'étendant sous terre de 16 pas. C'était la *Cave de la Frairie*, nom qui désigne ici, comme à Doué, un ensemble de caves, où se réunissait pour certains services une frairie ou association de piété et de plaisir. Il n'existe plus trace aucune de ces peintures.

Dans le territoire aussi du Chapitre, dans la paroisse et sur la commune de Douces, se trouve l'enceinte désignée — doublement à tort — du nom d'*Amphithéâtre de Doué*. C'est un polygone irrégulier creusé dans le banc de pierre coquillière (36 mèt. de diamètre à la base, 45 mèt. 60 au sommet). Sur les parois ont été pratiqués des gradins de 0m,30 de largeur sur 0m,30 de hauteur, dont 16 dans la partie la plus complète existent encore. Au-dessous, d'immenses caves, percées grossièrement en contre-bas du sol sur une largeur de 4 mèt. 50 à 3 mèt. 50 et une hauteur de 7 à 8 mèt., suivent tous les contours du plan extérieur, éclairées d'espace en espace par des puits d'extraction creusés dans les gradins mêmes. C'est Juste Lipse le premier qui, sur la foi d'un dessin ridicule, signala à l'admiration cette ruine qu'il reconnaissait de loin comme romaine ; et la description qu'il en donne témoigne assez de ses illusions. Mais dès la première heure tous les Angevins, — Touraille, Bruneau, Roger,

Digitized by Google

Cl. Mesnard surtout, — protestèrent directement et en affirmant avec détails la tradition locale et les souvenirs d'anciens témoins contre ce paradoxe en l'honneur d'un prétendu monument dont ils savaient de près l'histoire et que renient de même après eux Adrien Valois, Mabillon, Laborde, tous les savants sérieux. Aujourd'hui leur opinion est devenue le paradoxe et j'étais seul il a y quinze ans en Anjou à soutenir, comme aujourd'hui, qu'il ne faut voir là qu'une carrière qui n'a rien à faire avec l'art de Rome ni même des rois Francs. Au xve s. tout au plus tôt, dans la première époque de la renaissance théâtrale, jusqu'au milieu du xviie s., l'emplacement fut utilisé pour ces représentations et l'on transforma « ces caries et caves, » comme l'appelle le premier texte qui en parle (1575) « en parc des jeux, » qui devint « le théâtre et « parc de Doué, 1578, le parc et amphithéâtre « des jeux, » 1639. La scène se tenait au centre — non sur une construction factice, comme le décrit Juste Lipse, — mais sur le roc même, conservé en façon de butte ronde, haute de 7 pieds sur 30 de diamètre, aplanie au sommet et depuis complétement rasée. — En 1539, dit-on, la représentation dura 30 jours. C'est « la diablerie » dont parle Rabelais, où l'on vint de Loudun, de Thouars, même de Poitiers. — L'établissement des Pères Récollets à Doué amortit ces fêtes, mais on voit encore en 1634 des bourgeois s'associer « pour la représentation d'histoires tra- « gicques, » qui avaient remplacé les mystères. Dans un coin de l'arène les chanoines de St-Maurice avaient leur stalle réservée. Mais dès la fin du xviiie s ce n'est plus que le rendez-vous des assises seigneuriales et au xviiie s., comme aujourd'hui, la dépendance d'une auberge. Au coin à l'E. sur la rue s'élevait une petite chapelle et la ruette vers l'angle opposé délimitait les fiefs des châtellenies de Douces et de Milly-le-Meugon. — Les deux vues données par Juste Lipse sont signées *Lævinus f. an. 1584*; deux autres vues plus exactes figurent dans Méliand, *Vues pittoresques pour l'histoire de la Vendée* (in-fol.); — et Caylus, *Rec. d'Antiq.*, pl. 116 et 117; — une autre dans les *Monuments* de Laborde.

La paroisse dépendait du Diocèse d'Angers, de l'Election de Saumur, du District en 1788 de Doué, en 1790 de Saumur.

Maires : Gasté, 1er messidor an VIII.—Franç. *Grignon* père, 2 janvier 1808, † le 17 octobre 1808.— Franç. *Joullain*, notaire, 21 octobre 1808. — René *Parent* dit *Doyen*, 15 mai 1815. — F. *Joullain*, 12 juillet 1815, démissionnaire le 17 août 1830. — Narcisse *Grignon*, 13 septembre 1830, démissionnaire en septembre 1840. — Louis *Richardin*, 30 septembre 1840, installé le 18 octobre, † le 24 novembre 1854. — Alexandre *Grignon*, 20 décembre 1854, installé le 31. — *Parant*, 1865. — *Richardin*, 1872, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 193, 198, 201, 204; G 449-520. Le chartrier de la châtellenie est complet et comprend de nombreux titres antérieurs au xvie s. — Arch. comm. Et -C. — Cl. Ménard, Mss. 875, t. II, p. 142. — Touraille, Mss. 878, f. 94.—Just Lipse, *De amphitheatris extra Romam* (1594, *Opera*, t. IV, p. 58). — Adr. Valois, *Not. Gall.*, p. 552.— *Mém. de la Soc. d'Agr. d'Angers*, 2e série, VIe volume.— *Arch. d'Anjou*, t. II, p. 169.— M. Roach Smith, secrétaire de la Soc. Arch. d'Angleterre, a publié un mémoire au soutien de l'antiquité de l'amphithéâtre, que je n'ai pu me procurer.

Douces (les), h., c^ne de *Durtal*. — *Douce* 1591, *la Douce* 1630, 1689, *les Dousses* 1687 (Et.-C.). — En est sieur n. h. François Jousson 1591; = (les Petites-), f., c^ne de *Huillé*. — *Le féage de la Doulce* 1406 (G Cure Huillé). — *Le fief et seigneurie de la Douce* formait le temporel de la chapelle Ste-Catherine, desservie en l'église paroissiale.

Doucetterie (la), f., c^ne de *Trélazé* (Cass.).

Doucine (la), m^on b. et f., c^ne d'*Angers*. — *La closerie de Doussines* 1555 (St-Aubin, *Molières*, t. V). — *Le lieu de Dousine* 1677 (St-Aubin, *Décl.*, t. XIX), — relevait du prieuré de Champigné-sur-Sarthe et appart^t en 1596 à Jean Grimaudet. C'était alors le centre d'un important vignoble. — En est sieur Pierre Boureau en 1655, dont l'héritier, Louis B., prêtre, le vendit à Sébastienne Guillot, veuve Hector Boguais, le 13 avril 1673; — Françoise Houdemon, veuve Nic. Guillot. 1684; — Marguerite Boisard, veuve Franç. Guillot, 1699; — son gendre François Gouérauld, 1721; — Pierre Chevalier, anc. curé de Soulaines, par acquêt le 29 mai 1750 d'Abel-Elie Gouérauld; — René Martineau, maître de grammaire, 1778. — La maison actuelle porte aux pignons des lucarnes la date 1777 et la plaque de la cheminée principale est armoriée d'un écu chargé de fleurs de lis. Y résidait de 1864 à 1872 l'aumônier des Visitandines dont le couvent y attient vers S., — aujourd'hui la propriétaire, Mme Chovelon, femme d'un ancien représentant du peuple. — J'ai commencé dans ce logis la rédaction de ce *Dictionnaire*.

Doucinière (la), f., c^ne de *Chantoceaux*. — Autrefois *le Vieil-Bréhéry*, appartenance du prieuré de Chantoceaux; = f., c^ne de *la Romagne* — En est sieur Mathurin de la Mothe, écuyer, 1539; = f., c^ne de *la Renaudière*. — En est sieur Jean de Piédouault, 1447.

Doudard (le), f., c^ne de *Quincé*. — *Le Dehodart* 1715, — *le Dehoudart* 1509, — *le Doudard* 1630 (Pr. de St-Blaise et Chart. de Brissac). — *Le Dodard* (Cass.).

Doué (*canton de*), borné par les cantons — au N., de Gennes, — à l'E., de Saumur Sud et de Montreuil-Bellay, — au S., de Montreuil-B. et de Vihiers, — à l'O., de Vihiers et de Thouarcé, comprend sur 22,558 hect., 14 communes, Doué, Brigné, Concourson, Dénezé, Douces, Forges, Louresse, les Verchers, les Ulmes, Martigné-Briant, Meigné, Montfort, St-Georges-Châtelaison, Soulanger, — et une population de *13,213* hab. en 1831, de *13,380* hab. en 1841, de *13,401* hab. en 1851, de *13,397* hab. en 1861, de *12,682* hab. en 1872.

Traversé à son extrémité S.-O., du S.-E au N.-O., par la rivière du Layon, en plein cœur par la route nationale des Sables à Saumur et par la route départementale des Ponts-de-Cé à Loudun, qui s'y entrecroisent à Doué même, bientôt par un chemin de fer départemental, dans sa plus grande largeur, de Montreuil-B. à Thouarcé, il présente une véritable importance agricole et

Digitized by Google

industrielle par le commerce et par la production vers l'E. des céréales, vers S. et vers l'O. de vins blancs renommés, la culture des pépinières, l'exploitation de la houille, de la molasse coquillière, de chaux ordinaire et hydraulique, et de terres à brique.

Doué, petite ville, chef-lieu de canton, arr. de Saumur (17 kil.); — à 40 kil. d'Angers. — *Castrum Doe in confinio Pictavensi, in diocesi Andegavensi* 631 ? (*Dipl. chart.*, t. II, p. 9). — *Doe* 1060 (Liv. B, f. 3), 1150 circa, f. 49, 1182 (G Chap. de Doué, t. I, f. 8), 1207 (G 452, f. 7). — *Thedoadus* 814 (D. Bouq., t. VI, p. 174). — *Thedwat* 814 (Ib., p. 27). — *Teutvadus* 814 (Ib., p. 99). — *Theotwadum palatium* 814 (Ib., p. 81).). — *Locus cujus est vocabulum Theotvadus* 814 et 835 (Ib., p. 90 et 673). — *Theotvadum palatium* 835 (Tardif, *Dipl.*, n° 128).—*Doadus* 847 (G 826).—*In pago Pictavo villa Doadus* 980 (Liv. N., ch. 15). — *Castrum Doadus* 1035-1055 (Ib., p. 53), 1055-1070 (Ib., p. 49), 1090 (Cart. St-Maur, ch. 31).—*Doadenses ecclesiæ* 1063 (G Chapitre, t. I., f. 7).—*Canonici de Doado* 1082 (Dénezé, ch. or.). — *Castrum Doadi* 1147 (Chron. d'A., t. II, p. 190). — *Doedus* 1055-1070 (Liv. N., ch. 63). — *Doetus* 1080-1090 (Cart. St-Aubin, f. 75), 1120 (Cartul. Chemillé, ch. 7), 1138 (Liv. d'A., f. 33). — *Territorium Doeti* 1160-1174 (Liv. Bl., f. 47). — *Vetus Doadum* 1105 (Cart. St-Maur, ch. 25). — *Doatum Castrum* 1109, 1123 (Chron. d'A., t. II, p. 31, 32), 1125-1130 (Pr. des Lochereaux, t. I, f. 3). — *Doadium* 1125-1129 (Cart. Saint-Maur, ch. 66), 1220 (Fontev., ch. anc. 37), 1243 (G 337, f. 279). — *Duatum castrum* 1147 (Chron. d'A., t. II, p. 36). — *Doeium* 1160 (Pr. des Locher., t. I, f. 41), 1177 (G 452, f. 1). — *Via Doensis* 1216 (G St-Aubin, Off. cl., t. II, f. 4). — *Via publica de Doadio apud Salmurium* 1270 (G 452, f. 16). — *Douetum* 1392 (G Chap. de Doué. t. I, f. 10). — *Doué-la-Fontaine* 1874 (Postes). — Sur un plateau élevé et tout entier en tuf de gravier et de débris de coquilles agglutinés, entre Douces au S. et à l'E., qu'en sépare à peine la largeur de la route des Sables, les Verchers (4 kil.) au S., Forges (4 kil.) au N.-E., Dénezé (6 kil.) et Louresse (6 kil.) au N. et N.-O., Soulanger (2 kil.) et Concourson (6 kil.) à l'O.

Les routes nationale des Sables à Saumur et départementale des Ponts-de-Cé à Loudun s'entrecroisent dans la ville et l'encadrent en y ralliant les chemins de grande communication de Gennes, de Martigné-Briant et de Chemillé.

Nul autre ruisseau que celui du Douet ou de la Fontaine-de-Doué, qui y naît sous l'ancien château, à l'entrée de la ville, vers N.-O.

En dépendent 7 fermes, quatre m^ins sur le ruiss., dont trois à farine et un à tan, et un m^in à vent.

Superficie : 1,387 hect., dont 146 hect. en vignes, 50 hect. en bois. Le territoire de la Chapelle-sous-Doué, V. *ce mot*, y a été réuni par la loi du 13 juin 1841.

Population : 364 feux en 1699, — *360* feux en 1720. — *4,000* hab. en 1734. — *403* feux en 1790, dans la paroisse St-Pierre. — *2,534* hab. en 1831. — *3,193* hab. en 1841. — *3,194* hab. en 1851. — *3,336* hab. en 1861. — *3,165* hab. en 1872, dont *3,116* hab. de population agglomérée en un seul groupe, comprenant la ville et la Chapelle, sans compter Douces, qui s'y rattache.

La ville est tout entière construite sur un sol sillonné de carrières profondes, autrefois uniques demeures des habitants. Encore aujourd'hui, si peu qu'on s'écarte du centre le plus fréquenté, de longs murs bas bordent la voie; par derrière, le sol manque et quelque étroit sentier tournant ou abrupte conduit à de vastes chambres découpées bizarrement dans le roc friable, refuge des colons, que recouvre le jardin fleuri ou une petite culture. Au cœur même de la ville, maison Lyonnet, sur la place des Halles, on visite une de ces caves enchevêtrée de chambres multiples, qui semblent rayonner d'une chambre principale dont le fond est découpé de six fausses baies en deux rangs superposés. Des tombeaux y ont été rencontrés, dont quelques-uns encore en place dans les replis emmurés. C'est l'ancienne appartenance, croyons-nous, nommée au xve s. « *l'ostel de la frairie St-Pierre,* » et plus tard jusqu'à la fin du xviiie s., les *Caves de la Frairie,* auxquelles attenait *la Cave de la Cuisine,* noms absolument oubliés aujourd'hui, et qui indiquent, ici comme à Douces, qu'elles servirent durant le moyen âge aux réunions d'une confrérie de bourgeois associés dans des sentiments de piété et de réjouissance.

Foires : Au xiie s. il s'en tenait cinq, les jours de la St-Jean, de la St-Pierre-ès-Liens, de la St-Denis, de l'octave de Pâques et de la Purification de la Vierge; — en 1749, trois, à la St-Jean, St-Pierre et St-Denis; — en 1775, quatre, les lundis de la Mi-Carême, de la Semaine-Sainte, des Rogations, et le 9 novembre (Saint-Denis); — à la fin du xviiie s., onze, et l'on en demandait une douzième pour le premier lundi de septembre en 1804; — aujourd'hui six, les lundis après la Mi-Carême, des Rameaux, de la Quasimodo, des Rogations, après la St-Denis, après la St-André. — *Marchés* importants tous les lundis.

L'ancienne *mesure* comptait 12 boisseaux pour 8 des Ponts-de-Cé.

Le *Champ de foire* a été acquis par la ville autorisée d'une ordonnance du 5 avril 1832. — La ville a pris à rente de l'hospice la *halle au blé* par acte du 15 octobre 1835, et avait acquis dès le 23 mars 1808, autorisée par la loi du 10 septembre 1807, la *halle marchande,* vendue en 1804 par les héritiers de l'ancien seigneur à un particulier, qui y percevait jusqu'alors les droits.

Culture de céréales, — de pépinières de peupliers et d'arbres fruitiers, surtout d'arbres à noyau; — vignes; — prairies artificielles; — *commerce* considérable de grains et de bestiaux, de toiles, de fers; — deux fabriques d'étoffes de laine; une corroierie, une tannerie. — La *chaux,* dite *de Doué,* se produit dans les communes voisines.

Chef-lieu de perception comprenant Doué, Douces, Soulanger, Montfort et les Verchers.

Digitized by Google

Bureau de poste — et *télégraphe* ouvert le 13 novembre 1866.

La *Mairie* est un logis à tourelle, placé au centre de la ville, acquis par acte du 24 juillet 1821, autorisé par ordonnance du 11 avril.

La célèbre *fontaine* dont le nom s'ajoute souvent à celui de la ville, en forme l'entrée vers N.-O. et comprend, outre la source protégée de murs et couverte d'une voûte, deux vastes bassins creusés à grands frais, l'un dans le roc, l'autre dans la vase, et mesurant chacun. 44 mèt. de longueur sur une largeur de 26 mèt. L'un sert d'*abreuvoir* où l'on accède par deux rampes douces, larges de 14 mètres, l'autre, de *lavoir public* avec banquette et trottoir circulaire, les murs de soutènement, rampes, escaliers, banquettes, aqueducs pavés en pierre dure; entre deux, passe la route de Saumur aux Sables d'Olonne, formant un alignement. Les travaux, entrepris en 1767, furent terminés en 1768 sur les plans de Lecreulx, approuvés par arrêt du Conseil d'Etat du 21 novembre 1766, sous la direction de l'ingénieur de Voglie, et coûtèrent environ 60,000 livres. Foullon, à qui la routine en attribue tout l'honneur, n'intervint que pour presser l'allocation par l'Etat des fonds nécessaires à l'entreprise. Un arrêté de police en réglementa le service dès 1769. — Les déblais de l'œuvre ont servi à former une terrasse qui sert de promenade.

Collége. — On trouve dès le début du XIVe s. 1307, un maître des écoles, *magister scolarum*, fondées sans doute par le Chapitre St-Denis, qui en conserva jusqu'au XVIIe s. la présentation. Mathurin Ozillon en 1597 est dit « principal du collége, » mais ce n'est qu'au XVIIIe s. que l'abbé Chollet, V. *ce nom*, entreprit un établissement d'enseignement un peu élevé, comprenant « même « la langue latine et pour mettre en état de par- « venir à l'ordre de prêtrise ceux qui en avaient « la vocation. » — Le projet soumis à la ville date du 9 mars 1728; elle en acquiert la maison en 1723. Le principal, Moreau, curé de Forges, toujours absent, la ruine. Elle se maintient pourtant et comptait en 1775 cinq régents; mais le principal Marquet l'abandonne endettée. L'établissement fut repris en 1805 par une association de prêtres sous la direction de l'abbé Chalopin, d'Angers, avec 110 élèves, dont 30 internes; et la ville en acquit en 1818 le matériel. L'œuvre s'accrut soudainement, confiée au zèle de l'abbé Bernier, V. *ce nom*, qui dès 1822 l'avait organisée jusqu'à la rhétorique, et comptait en 1830 près de 200 élèves, 120 à 150 internes.—Elle végète aujourd'hui dans les souvenirs d'une prospérité depuis longtemps passée et vient (août 1874) d'être remise aux mains de l'Evêque. — Une *Ecole* primaire communale y est réunie avec *Asile*. — *Ecole* libre *de garçons* (Frères de la Doctrine). — *Ecole de filles* (Sœurs de l'Hôpital). — *Pensionnat de demoiselles* (Sœurs de Ste-Anne). — Dans l'ancien et magnifique enclos des *Récollets*, des religieuses d'un ordre fondé à Doué même par l'abbé Guépin, V. *ce nom*, tiennent internat, école libre, asile, hospice pour des pensionnaires payants.

Le *Presbytère* a été acquis de Mme Daligny par la ville, par actes du 19 novembre 1825 et 27 novembre 1826. — Le *Cimetière* fut transféré le 20 décembre 1768 sur un terrain donné par Foullon.

La commune comprend deux paroisses, *Saint-Pierre* pour la ville, et *Notre-Dame* de la Chapelle-sous-Doué, V. *ce nom*, rétablie par ordonnance du 29 juin 1843, deux ans après la suppression de cette commune.

L'église de la ville, dédiée à St Pierre (cure, 10 novembre 1802), est un édifice (XVe s.) d'extérieur déplaisant par son portail difforme et son clocher vulgaire, mais dont la triple nef sombre et basse est d'un bel effet religieux. Ses cinq travées, dont les arceaux formés de simples filets vont se perdre en biseau dans le flanc du pilier, s'accroissent aux abords du chœur d'une double travée latérale qui forme transept, l'aile vers l'E. de construction d'ailleurs toute récente. Une fenêtre à triple meneau éclaire le chœur. A l'entrée, à droite, un assemblage de débris de vitraux du XVIIe s. réunit les figures de St André, de St Jean-Baptiste et de St Jean l'Evangéliste et de la Vierge. — Le reste est moderne et de la façon de Lobin, de Tours, 1866.

L'*Hôpital* fut bâti en 1229 par Eustachie, dame de Doué, et son fils André, et la chapelle, consacrée cette année même en l'honneur de la Vierge et de St Nicolas. La fondatrice en remit l'administration entre les mains d'un procureur, élu par le seigneur avec l'assistance de 4 chevaliers et de six bourgeois. Quatre bourgeois élus formaient un conseil d'administration et rendaient les comptes, avec le procureur, à quatre autres bourgeois élus. — La maison était desservie en 1673 sous la direction de Mlle de Toullon, en 1697 par les sœurs de la Trinité dites *Filles de la Foi*, en 1710 par des séculières de la ville, qui, placées un instant en 1713 sous la direction des Augustines de Saumur, furent en 1714 érigées en communauté par l'évêque sous le nom de *Sœurs hospitalières de Doué*. Leurs statuts, encore en vigueur, ont été approuvés par décret du 8 novembre 1810. L'habillement est noir, coiffe plate, mouchoir blanc; au côté gauche, un chapelet noir avec crucifix; au cou, un cœur d'argent avec croix; en ville, un grand capot noir. — La maison comptait en 1735 20 lits, 28 en 1790, dont 14 de femmes; — aujourd'hui 50 lits, dont 34 pour les malades valides, 2 pour les soldats, 2 pour les enfants et 12 pour les vieillards et infirmes. Les cnes d'Ambillou, de Dénezé, des Verchers, de Meigné, y ont des fondations.

Par une donation du 21 avril 1743, Françoise Rolland, veuve de Nicolas, Simon Jarry et Jeanne Hervé, fondèrent une rente de 1,000 livres pour la création d'une école gratuite de filles et d'un hôpital d'*Incurables*. L'hôpital a été supprimé en 1793, mais la maison de la Goberderie a été donnée à la ville par l'Etat, à charge d'entretenir l'école.

Le pays est des plus anciennement peuplés de l'Anjou, mais sans doute et pendant de longs siècles resta à peu près exclusivement habité en caves, et le sol recouvert d'immenses bois. On y a recueilli quelques haches de pierre, une pique

Digitized by Google

en bronze gauloise, des monnaies; mais les vestiges romains même — il ne peut être question du prétendu *amphithéâtre* qui d'ailleurs est sur Douces, V. *ci-dessus*, p. 52-53, — y sont rares, quoique La Sauvagère et après lui de Caumont placent ici la station Segora. Dès les premiers temps historiques un centre important y existe, attesté par la direction des grandes voies d'Angers, de Gennes, de Saumur, de Montreuil-Bellay, de Thouars, de Vihiers, de Chemillé, de Chalonnes. Leur point de rencontre aboutit à la Chapelle-sous-Doué, V. *ce nom*. C'est là le vieux Doué, *Vetus Doadum*, comme l'appelle dès le XIe s. une charte de Saint-Maur, et non pas la ville actuelle, où pourtant se sont trouvés des vases de terre rouge en 1784 dans un tombeau double creusé dans le roc du verger des Récollets et en 1832 sur la place de la mairie, des pendants d'oreille en or dans un cercueil. Partout d'ailleurs, où porte la pioche, elle rencontre en nombre des tombeaux, sortes d'auges de pierre, découpées dans le sol même et dont jusqu'au XIIe s. ces carrières approvisionnaient tout l'Anjou.

L'absence de renseignements autorise mal des conjectures sur l'occupation Visigothe ou Franque. Le premier texte écrit, qui mentionne Doué, est le fameux diplôme de Dagobert, invention intéressée de moines absolument convaincue de faux. Mais dès la fin du VIIIe s. les faits trahissent et constatent l'importance réelle conservée par ce centre antique. Dès le début de la campagne de 760 contre l'Aquitaine, Pépin y campe et il y reçoit l'ambassade de Waïfre et les otages. En 796 Louis-le-Pieux, alors roi de cette Aquitaine, désigne Doué comme une des quatre villas d'hiver, où il viendrait tous les quatre ans résider avec sa cour. Il s'y trouvait en janvier 814 et y avait convoqué pour le 2 février une assemblée générale de Francs, quand la nouvelle lui fut apportée de la mort de Charlemagne son père. Il y reçut encore en 832 la soumission de son fils Pépin. — Puis un silence absolu se fait de nouveau sur le pays et l'on en est à chercher vainement aujourd'hui quelque vestige apparent de la villa impériale. Elle était sans doute bordée,—vers S. et à 800 mèt. de la Chapelle, à 1,000 m. de Douces et du Doué actuel, — par ces « foussez anciens appelez levées, » comme les désigne l'aveu de 1440, *la levée des Seigneurs*, d'après nombre de documents antérieurs, ancienne voie, jusqu'en ces derniers temps encore pavée, en partie envahie par les arbres et de chaque côté flanquée de très-larges fossés mais qu'on peut suivre encore depuis Montreuil-Bellay jusqu'à St-Georges-Châtelaison, d'où elle gagne Chalonnes le long du Layon.

Les Normands dans leurs fréquentes courses sur Poitiers saccagèrent le pays, qui servait de refuge dans ses caves impénétrables aux populations des alentours depuis la Loire. Mais c'est probablement à des guerres locales qu'est due la ruine de l'ancienne ville et du premier château dont la motte se dresse encore à la Chapelle. On le voit reconstruit dès le Xe s. et transféré sur un emplacement nouveau, à l'entrée vers N.-O. de la ville actuelle. Pour si peu qu'il se soit déplacé, entre deux dès lors passe la frontière. Ce n'est plus comme auparavant, sous la main du vicomte de Thouars, une menace du Poitou; c'est aux ordres du comte un poste qui couvre l'extrême confin de l'Anjou. Une cité nouvelle dès lors s'y concentre sous sa protection et sans doute à l'abri d'une enceinte. Le pays faisait partie du Saumurois qui appartenait jusqu'en 1025 au comte de Blois. La villa avait fait partie en 847 de la dotation de Cunaud au profit de l'abbaye de Tourdus qui la céda vers 988, à titre temporaire, devenu sans doute facilement définitif, au comte d'Anjou. Il est certain que dès avant la prise de Saumur, Foulques Nerra possédait le château de Doué et il y enferma après la victoire une partie des prisonniers. Par deux fois, en 1109 et en 1123, Foulques Réchin fut réduit à le reconquérir sur le vassal rebelle et de nouveau en 1147 Geoffroy Plantagenet, qui après deux jours de siége, jeta bas la forteresse et incendia les alentours. Toutes ces ruines se réparaient vite et n'avaient pas interrompu le développement de la ville. La preuve en est dans ces cinq foires qu'on y voit fréquentées au XIIe s., surtout dans l'importance de la bourgeoisie qu'y a élevée de bonne heure le commerce et l'industrie. Les bourgeois de Doué, qu'on rencontre dans les chartes au XIe s., figurent dès les premières années du XIIIe s. dans l'acte de fondation de l'hôpital, en nombre égal aux chevaliers et sont seuls chargés de l'administration et des comptes. La *halle* occupait une partie du cimetière, dans lequel se tenait le marché. Sur le ruisseau et au-dessous de la fontaine, se pressaient les moulins et les tanneries. Les corroyeurs, les drapiers et tous les métiers qui vivent du commerce des bestiaux et des grains, les merciers, les marchands de laines et de toiles se trouvent mentionnés en nombre dans les titres jusqu'au XVIIe s., un coutelier en 1593, un verrier en 1596, un armurier en 1626, — grand nombre de pauvres aussi, accru encore par les guerres civiles de la fin du XVIe s. En 1567 tout le pays fut saccagé, la ville exceptée, où commandait le jeune comte de Cossé; mais le 4 avril 1568 malgré l'édit de paix, récemment conclu, les Huguenots la mirent au pillage. Défendue en septembre par les catholiques, elle fut occupée de nouveau le 18 juillet 1569 par l'ennemi. Des lettres patentes de février 1570, confirmées seulement le 12 décembre 1621, l'autorisèrent à rétablir ses murs et, pour y aider, à lever un droit d'octroi. Construite seulement vers 1640, l'*enceinte* avec revêtement en pierre de taille, s'étendait jusqu'à Chapet où s'élevaient trois canonnières, et était défendue de distance en distance par des tours dont deux au carrefour de Taunay, une autre à la Porte-Neuve, de 50 pieds de circonférence, sur 25 de hauteur. Ce qui en restait fut abattu en 1752 et le tout alors reconstruit était debout encore en 1790 avec ses cinq portes dites du Château, de Saint-François, de Douces, Bonin et David, chacune défendue par deux employés d'octroi. Il n'en reste plus vestiges.

Digitized by Google

Une double porte, séparée par un boulevard donnait accès au *château*, dont l'édifice s'était successivement transformé sur l'emplacement du plus antique. On voit encore à l'extrémité de l'enclos seigneurial la puissante motte qui portait la première forteresse féodale laissée par le comte à la descendance de Gildouin de Saumur, sur qui il l'avait conquis. La famille se fond au XIIIe s. par le mariage d'Eustachie Gildouin dans celle de l'Ile-Bouchard sous qui le fief prend le titre de baronnie. Catherine de l'Ile-Bouchard porte vers 1425 à Louis-Georges de la Trémouille la terre qui a passé aux Gouffier dès la fin du XVIe s. et qui fut acquise en 1733 par Foullon. C'est lui qui fit rebâtir l'habitation telle qu'on la voit encore, au-dessus de la route nouvelle, vers la ville, simple logis rectangulaire avec tour pentagonale d'escalier; à l'intérieur, dans un salon, deux dessus de porte représentent des dames en traîneau; et les plaques de cheminées conservent les initiales du maître et la couronne de baron; tout autour se dressent de beaux ombrages, à peine entamés de nos jours par des constructions nouvelles, — et vers l'entrée, les anciennes prisons plongeant dans des caves sombres.

La chapelle seigneuriale, encore desservie au XVIIIe s. en était dédiée primitivement à saint Eustache, où s'ajouta par une fondation nouvelle le vocable de Ste-Catherine. — Au pied du château s'élevait l'antique *église de St-Léger* dont le souvenir même est perdu et dont encore au XVIIe s. les textes décrivent les ruines entre le ruisseau, la muraille et le chemin menant du ponteau de la fontaine à la porte du château. Il y existait une source, qui s'épanche actuellement dans l'enceinte du *lavoir public*, où l'on venait tremper des chemises pour guérir les fiévreux et encore réputée pour les maux d'yeux. Cette église est mentionnée dans le prétendu diplôme de Dagobert (631) avec une *église de Saint-Jean-Baptiste*, qui est sans doute l'ancienne chapelle baptismale. — Cet acte, évidemment faux mais de rédaction relativement antique, ne fait mention aucune de l'*église St-Pierre*. — L'*église St-Denis*, qu'il prétend de fondation royale, fut dédiée en 1040 seulement par l'évêque Hubert. Trois seigneurs du pays se partageaient les revenus des deux églises avec les prêtres et c'est en 1063 seulement que le principal d'entre eux, Gontier, du consentement des deux autres, établit un Chapitre de 4 chanoines, — plus tard de 6 chanoines, — pour les desservir. En 1096, l'abbé de Tournus, sur la production du diplôme royal, s'en fit adjuger par le pape Urbain II la suzeraineté, et de nouveau par l'évêque Ulger en 1125. Les chanoines restèrent à la nomination du seigneur mais à la présentation du prieur de Cunaud où deux chanoines devaient assister aux fêtes de Notre-Dame. La fortune du Chapitre et l'église même furent en grande partie ruinées pendant les guerres du XIVe s., son chartrier mis au pillage pendant celles du XVIe s. Un privilége du roi Henri IV (20 décembre 1605) lui accorda pendant 14 ans un droit sur la vente au détail du vin. Dès la fin du XVIIIe s. la toiture qui avait remplacé la voûte écroulée ne tenait plus. Un décret du 12 juillet 1791 y créa une cure en y réunissant les paroisses de la Chapelle et de Soulanger, mais le jour même de l'installation du curé *Grignon* (18 novembre), Soulanger, Douces et même Doué protestèrent contre cette création inutile qui ne tint pas. Un décret du 30 mai 1806 attribua la propriété de l'église supprimée à la fabrique de St-Pierre qui fut autorisée le 18 août 1811 à l'aliéner. Elle a passé de mains en mains, promise sans cesse à des destinées nouvelles. C'est aujourd'hui une ruine irréparable, le chœur à pans coupés (XIIIe s.), autrefois historié du haut en bas de fresques à personnages, le transept surmonté d'un clocher carré, aujourd'hui éventré et découronné mais dominant encore au loin l'horizon, les ailes et la haute et vaste nef nues, vides, les colonnes éclatées, la voûte (XIIe s.) pourrie par les pluies, menaçante, l'œuvre entière superbe encore mais qui n'attend plus que la mine et la pioche. Dans un coin gisent deux débris de statues dont un reste de tombe de chanoine. Une vue en est donnée dans de Wismes.

Il résulte d'une enquête de la fin du XVIe s. que de tout temps la cure principale était à St-Denis. Tout au moins les fiançailles et les mariages se célébraient à St-Denis. Le cimetière de St-Pierre attenait à l'église de St-Denis, dont les chanoines y prêchaient la Passion le Vendredi-Saint; aux Pâques le curé de St-Pierre y venait faire bénir le pain, dire sa première messe et communier ses paroissiens. — Les baptêmes se célébraient dans la *chapelle St-Jean* attenant à St-Denis et qui fut ruinée par les guerres civiles vers 1574. Tous les trois ans le Chapitre affermait les revenus paroissiaux à un de ses chanoines à charge de desservir la cure de St-Pierre comme vicaire perpétuel. Une bulle du 15 octobre 1500 en prononça même l'union au Chapitre mais elle fut cassée par arrêt du Parlement. C'est seulement par transaction du 5 janvier 1576 que les chanoines, en se réservant leurs droits suzerains, autorisèrent à St-Pierre l'installation des fonts et la célébration des mariages, sous l'obligation de faire les Pâques à St-Denis.

Curés : Yves *Lemoine*, 1456. — Ant. *Guérineau*, 1500. — Pierre *Lamoureux*... — Jean *Leclerc*, 1530. — Jean *Bodet*,..... — Ant. *Hervé*... — Pierre *Lesueur*, licencié en droit, pourvu dès 1574, mais en concurrence avec Denis Degaigné, Jean Lancelot et Médard de Canaple, et, sur leur désistement, présenté de nouveau par le Chapitre le 12 décembre 1575 et nommé par l'évêque le 28 janvier 1576. — Mathurin *Callouin*, 1587, qui résigne en 1592. — Pierre *Radel*, du diocèse de Carcassonne, docteur ès-droits, aumônier du roi, chanoine de St-Denis, présenté le 30 avril 1592. — Christophe *Michel*, docteur ès-droits, conseiller et aumônier du roi, fils de René-Michel de la Rochemaillet, nommé le 20 avril 1602, installé le 21 juillet. Il paraît résider, et le 1er avril 1625 est inhumé au bas des degrés de l'autel de N.-D.-de-Pitié, auprès de son père. — *Blactot*, installé le 12 avril 1625. —

Digitized by Google

Marin *Pichon*, avril 1626, † le 29 juin 1639. — Jean *Souriceau*, qui résigne en septembre 1639. — Jean *Lecesvre*, septembre 1639, installé en avril 1640. — Louis *Dufresne*, 1642. — *Boutin*, 1647. — René *Pineau*, 1664. — Aucun de ces prêtres ne réside. — Jean *Savary*, 1669, inhumé le 20 septembre 1696 dans le chœur. — *Guibert*, novembre 1696, octobre 1699. — *Destriché*, octobre 1699, janvier 1701. — D. *Chevalier*, janvier 1701, juin 1703. — Michel *Thorode*, juin 1703, † le 21 juillet 1720, âgé de 48 ans. — *Lettrie*, 23 juillet 1720, septembre 1722. — Pierre-René *Guibert*, 16 septembre 1722, † le 25 août 1743, âgé de 51 ans. — Michel *Lemarié*, docteur en théologie, septembre 1743, † le 28 octobre 1782, âgé de 71 ans. — René-Florent *Bellamy*, janvier, mars 1783. Il desservit plus tard jusqu'en 1820 St-Paul-du-Bois. — *Peltier*, le jeune, avril 1783, devient chanoine. — Denis-Foy *Peltier*, licencié en droit, avocat au Parlement, août 1783, avril 1791. Il avait demandé 8 jours de réflexion avant de prêter serment, prit jour pour le prêter, puis présenta une formule de sa façon qui ne fut pas acceptée. — Franç.-Alexis *Moreau*, vicaire de St-Pierre de Saumur, élu le 10 avril 1791.

Le premier établissement des *Récollets* date de 1582. Les habitants, qui les avaient appelés, firent à leurs frais, avec autorisation royale du 6 septembre 1602, bâtir un couvent et approprier une chapelle spéciale à la gauche de l'église paroissiale en 1606. La maison fut incendiée, avec ses archives, en 1713. Elle n'en comptait pas moins 18 religieux en 1744 mais 8 seulement en 1790 dont 6 réclamèrent leur liberté. La Bibliothèque possédait à cette date 1510 volumes de théologie et un seul manuscrit de Matthiolus ; la chapelle, 4 tableaux, une Ste Catherine, une Vierge, une Nativité, deux reliquaires, un Christ, le tout donné le 5 février 1792 à l'église de St-Denis.

La ville ne fut pourtant constituée en municipalité que par lettres patentes de novembre 1694. D'autres lettres du 22 août 1698 lui concèdent des armoiries : *de gueules au D d'argent à la fleur de lys de même en abîme*. La création d'un bureau de poste communiquant deux fois par semaine avec Saumur date du 31 mars 1730. — Nul revenu patrimonial ; pour toute ressource la moitié des octrois sur le vin, affermés bon an mal an 800 l. au commencement du XVIIIe s. ; puis une taxe sur les diverses entrées qui d'abord affermée plus de 13,000 l. ne trouvait plus preneur à bail en 1782. Au moment de la Révolution la misère du pays entier était extrême. Au lieu des douze tanneries autrefois à l'aise, une seule y vivait de gêne. — La milice bourgeoise se réorganisa d'elle-même dès 1789 ainsi qu'une cohorte de volontaires, dont le drapeau, porté par Cousineau, fut béni le 30 août. Il fut déposé le 18 juillet 1791 dans l'église St-Pierre par le lieutenant-colonel Louvel et le corps des officiers. — Le 20 mai 1792 eut lieu la plantation par le maire Guibert de l'arbre de la liberté autour duquel dansèrent « les dames patriotes ». — Placée dès le début au centre de la guerre de Vendée, la ville fut occupée d'abord par l'état-major du général Leygonier (avril-mai 1793), puis envahie le 7 juin par les Vendéens qui y séjournèrent un jour, de nouveau le 3 août, reprise le 5 par les Républicains, fortifiée par l'adjudant Berthelot depuis les Quatre-Vents jusqu'à la Croix-St-Mars et énergiquement défendue le 14 septembre contre une furieuse attaque, qu'appuyaient 6 pièces de canon. Les assaillants sont forcés à la retraite après deux heures de combat et dès lors la guerre s'éloigne.

L'antique Doué, c'est-à-dire la Chapelle, s'élevait et resta jusqu'à la Révolution dans le diocèse de Poitiers ; le Doué neuf ou Doué actuel, en se transférant à quelques centaines de mètres, entra dans le diocèse d'Angers. — La ville relevait de l'Election, de la Subdélégation et du District en 1790 de Saumur. Elle fut quelque temps en 1788 le chef-lieu d'un district, comprenant vers N jusqu'à la Loire, Trèves, Gennes et même les Rosiers.

Maires : Noble h. Barthélemy *Chrétien*, maire perpétuel, par brevet royal du 4 novembre 1694, se retire dès les premiers jours de 1718 à Brossay et y meurt syndic de la paroisse le 13 août 1737, âgé de 88 ans passés. — Pierre *Bineau*, à titre alternatif, 15 décembre 1720 jusqu'en 1732, † le 28 mars 1754, âgé de 77 ans. — Athanase *Bineau*, l'aîné, 16 janvier 1723. — Un édit supprime la charge en novembre 1733. — Un autre la rétablit le 26 septembre 1736, à titre alternatif mi-triennal, au profit du même titulaire qui n'en jouit que deux ans, étant mort le 10 octobre 1738. — Il fut remplacé par Michel-François *Martin Du Chesnay*, 10 janvier 1740-1745, en partage avec Denis-Martin-Elie *Jamet*, nommé avec *Bineau* le 26 septembre 1736, et qui fut continué le 1er janvier 1746 avec Jean-Baptiste *Jolivet de la Véronnière*. — Ce dernier est institué maire unique par brevet du 1er janvier 1753. — François *Frémy*, 12 septembre 1765, décembre 1782. — Guy *Delavau*, 6 janvier 1783, 20 juin 1790. — Jacques *Bineau-des-Terres-Noires*, élu le 22 juin 1790, 3 novembre 1791. — Alexandre *Guibert*, 14 novembre 1791, 18 messidor an VIII. — Nic.-Julien *Fillon*, 30 messidor an VIII, 20 juin 1804. — Alexandre *Caffin*, V. *ce nom*, par arrêté du 23 juin 1804, 7 août 1815. — Jean-Louis *Baillergeau*, V. *ce nom*, 15 août 1815, 15 juin 1821. — Athanase-Pierre-Désiré *Bineau*, 16 septembre 1821, 9 septembre 1830. — Pierre-Denis-Guy *Vaslin*, V. *ce nom*, 14 septembre 1830, 25 février 1848. — Camille *Guionis*, élu le 10 septembre 1848, en fonctions encore en 1874.

Arch. de M.-et-L. C 27, 92, 95, 99, 188, 193, 195, 198 ; D 36 ; E 520 ; G 449-619 et Chap. de Doué. — Liv. Bl., f. 7. — Arch. comm. — Pardessus, *Diplom. chart.*, t. II, p. 9. — Roger, p. 135. — Louvet, dans la *Rev. d'Anj.*, 1854, t. I, p. 290 et 298. — Besnard, *Mémoires*, Mss. — *Chron. d'Anjou*, t. I, p. 283 ; t. II, p. 31, 32, 36, 190, 191. — Cl. Ménard, Mss. 875, t. II, p. 141. — *Rev. d'Anj.*, 1860, p. 429. — Hiret, p. 551. — *Répert arch.*, 1863, p. 410 ; 1865, p. 937 ; 1868, p. 292 ; 1869, p. 272. — De Wismes, *l'Anjou*. — Trincant, Mss. 989, f. 41 et 133. — Savary, *Guerres de l'Ouest*, t. I. — Brun. de Tart., Mss. 870, f. 468. — Mabillon, *De Re Diplomat.*, p. 330 ; *Ann. Bened.*, t. II, p. 410. — *Mém. des Antiq. de l'Ouest*, 1838, p. 300. — Adr. Valois, *Notit. Gall.*, p. 554. — Choppin, *De Sacra Polit.*, l. II, tit. 6,

Digitized by Google

p. 224. — La Sauvagère, *Rec. de Dissert.*, p. 118. — De Caumont, *Cours d'Antiq.*, t. II. — Chifflet, *Hist. de l'abb. de Tournus*, p. CXLIX et p. 28.—*Cout. d'Anj.*, t. II, p. 1079.

Doué (*Jean*), né le 10 septembre 1747, entré à l'Oratoire d'Angers le 16 mai 1766, professait la rhétorique au Collége d'Anjou. Le Mss. 1115 comprend le cours de l'année 1783 et a pour titre : *La Rhétorique ou l'Art de bien parler, contenant, outre les règles communes, plusieurs observations nouvelles et une infinité de citations propres à former un bon orateur.* — Il n'est pas autographe, mais il porte la signature de l'auteur.

Doué (*Normand* de), chanoine de St-Maurice d'Angers dès 1116, plus tard archidiacre d'Outre-Loire et doyen, devait être fort âgé quand il succéda à l'évêque Ulger et fut consacré le 6 mars 1150, m. s. Il avait déjà doté d'ornements précieux, d'une piscine entre autres, d'un travail admirable, l'église cathédrale. Il en fit alors remplacer la couverture en bois, ruineuse et pourrie, par une voûte de pierre. Au Chapitre il donna l'église de Vilaines, acquise de ses deniers, du temps de son archidiaconé, — à l'abbaye de Toussaint, l'église St-Pierre-du-Lac, 1152, — la même année encore, à Marmoutiers, l'église de Vern. L'acte original de cette dernière donation est conservé aux archives de Maine-et-Loire et porte la croix autographe du prélat, qui y figure assisté de l'archidiacre et du maître-école, ses neveux. — Il mourut en 1153, le 27 avril, d'après la chronique de St-Aubin, le 6 mai, suivant les nécrologes de St-Serge et du Ronceray, le 4, au dire du calendrier de St-Maurice. — On lui donne pour armes *de gueules à deux léopards d'argent.* — Après lui l'épiscopat resta deux ans vacant.

Arch. de M.-et-L. G 788, f. 66; — Mss. 624-629. — *Chroniq. d'Anj.*, t. II. — Lehoreau, Mss., t. I, p. 570. — *Répert. archéol.*, 1863, p. 269. — D. Houss., XVI, p. 160.

Douère (la), ruiss, né sur la c^ne^ de *Vernantes*, s'y jette dans le Lathan ; — 5,040 mèt. de cours ; = cl., c^ne^ de *Cuon* ; = la (Basse, la Haute), ff., c^ne^ d'*Aviré*, — relevaient de la Clergerie et pour partie, des Jonchères (E 513). — En est sieur Phil. Cibel, 1642.

Douet, *Ductus aque, Ductus, Duiptus,* nom commun à nombre de ruisselets innommés.

Douet (le), ruiss. né sur la c^ne^ de *Forges*, traverse celles de Meigné, les Ulmes, Rou, Distré et se jette dans le Thouet; — a pour affluents les ruiss. de Folette, des Marais-de-Rou, de Verrie et de la Fontaine-des-Ulmes ; — 11,000 m. de cours ; = f., c^ne^ de *Champigné*. — *Duetum* 1082-1094 (2e Cartul. St-Serge, p. 141) ; = ruiss., né sur la c^ne^ de *Martigné-B.*, s'y jette dans le Layon ; — 1,800 mèt. de cours = f., c^ne^ de *Noellet*. — *La Douète* (Cass.) ; = f., c^ne^ de *St-Aubin-de-L.* ; = (le Grand-), f., c^ne^ de *Tilliers*. — Anc. bois taillis comprenant encore 22 arpents à la fin du XVIIIe s., il appartenait au Chapitre de Clisson, sur qui il fut vendu nat^t^ le quatrième jour complémentaire de l'an IV; = (le Petit-), f., c^ne^ de *Tilliers* ; = h., c^ne^ de *Vernoil-le-Fourier*.

Douet-Aubert (le), ruiss. né sur la c^ne^ de *Torfou*, entre sur celle de Roussay, près les Houlières, et s'y jette dans le ruiss. de l'Ergulière, en face le moulin à vent de Clopin ; — 2,500 m. de cours.

Douet-Cailleau (le), f., c^ne^ de *Vernantes*.

Douet-de-l'Aune (le), f., c^ne^ de *St-Germain-lès-M.* — *Le Doit de L.* (Cass.). — *Le Droit de L.* (Et.-M. et Vent. nat., an VI). — Ancienne dépendance de la Perrinière.

Douet-de-Loup (le), f., c^ne^ de *Drain*. — *Medietaria de Ducto Lupi* 1180 circa (Chantoc., ch. or. 18). — *Medietaria de Lupo* 1186 (Ib.). — *Le Doigt de L.* (Rect.) ; = donne son nom parfois au ruiss. des Robinets.

Douet-Gillet (le), ruiss. né sur la c^ne^ de *St-Macaire-en-M.*, s'y jette dans la Vrenne; — 1,550 m. de cours.

Douet-Lardé (le), f., c^ne^ d'*Allonnes*. — *Le Doilardé* (Cad.).

Douet-Neuf (le), cl., c^ne^ de *la Pommeraie*.

Douets (les), f., c^ne^ de *Brion*. — *La mét. des Douets* 1632. — *La maison et hébergement des Doitz* 1679. — *Les Doyes* (Cass.). — Domaine dont la maison et le principal enclos étaient entourés de douves. — Appartenait au commencement du XVIIe s. à Olivier, puis à Jacq. Bouguier, en 1632-1679 à René de Monceaux. Sa veuve Elisabeth Vaslin d'Esliant vendit en 1679 la terre à d^lle^ d'Andigné, veuve de n. h. Michel Bertrand de la Saulaie. Elle appartient en 1701, par acquêt de d^lle^ Judith Leroyer, à Pierre Daudin, chapelier à Baugé.

Arch. du château de Chevigné.

Douets (les). — V. *la Fontaine-de-Linière*.

Dougeau, f., c^ne^ de *Daumeray*.

Dougellerie (la), c^ne^ de *Chaudefonds*. — *L'aireau, maisons, carrois de la fontaine de la D.* 1456 (E 658).

Douilletterie (la), cl., c^ne^ de *Somloire*, dépendance de la chapelle des Douillets en l'église de Soulaine, vendue nat^t^ le 10 février 1791.

Douinière (la), f., c^ne^ de *la Renaudière* ; — donne son nom à un ruiss. né sur la commune, qui s'y jette dans le Garrot ; — 1,600 mèt. de cours ; = f., c^ne^ de *St-Georges-sur-Loire*.

Douinière-Neuve (la), f., c^ne^ de *la Renaudière*.

Douivière (la), f., c^ne^ de *Gesté*. — *La Douevière* (Cass.).

Doulaiserie (la), f., c^ne^ de *Pouancé*.

Doull (*Guillaume*), professeur d'éloquence en l'Académie protestante, à Saumur, 1670. — Son fils Guillaume y était docteur en médecine, 1673.

Doussaie (la), f., c^ne^ de *Feneu* ; = f., c^ne^ de *Thorigné*.

Doussé, vill., c^ne^ de *Chazé-sur-Argos*. — *La Bellangeraie autrement le Haut-D.* (E 1401, 1396). — *Donçay* (Cass.).

Doussé, vill., c^ne^ de *Daumeray*, dans la paroisse de St-Germain. — *Doxiacus* 1082-1094 (2e Cartul. St-Serge, p. 302). — *Doxeiacus* 1104 (Daumeray, ch. or. 33). — *Doxeium* 1114-1150 (1er Cartul. St-Serge, p. 110, 160 ; 2e Cartul. p. 195, 290, 292). — *Dosse* 1208 (St-Serge, Pr.

Digitized by Google

de Sceaux). — *L'abbaye de Doussé* 1705, 1709 (Et.-C.). — Avec antique chapelle dédiée à saint Etienne. Sa statue en bois (XVIe s.) gît délaissée par terre au coin de l'autel que parent les statues neuves en plâtre de la Vierge et de St Joseph; dans la fenêtre du fond, une vieille et curieuse statue de Vierge noire. — L'édifice placé au milieu du village, forme un rectangle, construit en petit appareil irrégulier, à pignon tronqué avec campanile à deux baies dont une bouchée. Le mur latéral sud est percé d'une haute et étroite fenêtre romane évasée. Une porte plein cintre à claveaux réguliers, semblable à celle de la façade, s'y ouvrait, couverte en partie par un des contreforts qui flanquent le centre et les angles. — On y voit dès la fin du XIe s. un prieur établi, Hugo, sans qu'aucun document renseigne sur la fondation du prieuré, qui fut presque aussitôt sans doute uni à la mense abbatiale, *domus abbatialis de Dossey*, dit une charte de 1513. Frère Olivier Boucher est dit en 1460 gouverneur et administrateur pour les moines de Marmoutiers de la chapelle de Doussé. Elle resta desservie jusqu'à la fin du XVIIIe s. par un chapelain et s'ouvre aujourd'hui encore aux Rogations, et en temps de Pâques, pour le service des infirmes et des vieillards.

La terre donnait son nom au XII-XIVe s. à une famille riche et puissante, qui possédait jusqu'aux moulins de Dangé. Huet de la Chesnaie, V. *ce nom*, mari d'Anne d'Aussigné, en était seigneur en 1486. — Le château seigneurial, « maison assez forte », dit Louvet, était occupé par un parti de ligueurs en octobre 1589. Le 21 mars, M. de la Rochepot y amena d'Angers du canon. La place se défendit mais le lendemain dut se rendre à composition, la garnison sortant avec l'arquebuse, l'épée et tout ce qu'elle put emporter. Un capitaine y resta avec quelques soldats pour empêcher tout retour. — Le château appartenait sans doute dès lors à François de Sousson, qui y demeurait en 1595 et y épousa cette année Anne de Domaigné. Leur fils y naît le 30 juin 1597. — En est sieur Hector de Chivré, 1618, 1635; — Simon Pilloys, prieur du Saullay, curé de Notre-Dame-du-Pé, qui y réside, 1651. — Jacq. de Vacher, écuyer, fils de Ch. de V. et de Françoise de la Roussière, qui épouse le 29 mai 1675 Radégonde de la Chapelle dans la chapelle d'Allencé; — Louis-Charles Le Vacher, 1683, leur fils; — Jacques Le Vacher, écuyer, 1707, qui épouse le 27 octobre dlle Marie-Louise d'Andigné de la Ragotière; — Ch.-Louis-Joseph-Alexandre de Canonville de Raffetot, 1754.

Arch. de M.-et-L. E 3979 et Arch. munic. de Daumeray.

Doussé (le), ham., cne de *Soulaire-et-B.* — *Iter per quod itur de Daoussay ad ripariam de Sarta* 1438 (Chap. St-Martin). — *Doucé* (Cass.).

Doutre (la), quartier d'*Angers*, comprenant toute la partie située, par rapport à la Cité, outre Maine, *de ultra Meduanam*.

Doutre (la), f., cne de *St-Michel-et-Ch.*

Douve (la), ruiss. né sur la cne d'*Allençon*, s'y jette dans le Montayer; — 500 m. de cours; = chât., cne du *Bourg-d'Iré*. — Anc. fief relevant de la Roche-d'Iré. — En est sieur n. h. Claude Cormier, 1637, 1670, de qui hérite Françoise Cormier, veuve de Jacques Grandet, lieutenant de la Maréchaussée d'Anjou dès 1672; — en 1784 à Etiennette-Catherine-Françoise Gourreau, veuve de Marin-Louis-Gourreau de la Blanchardière, qui y meurt le 5 janvier; — aujourd'hui au comte Henri d'Armaillé, par sa grand'mère née Gourreau de la Bl. Il vient d'y faire reconstruire, auprès de l'ancienne gentilhommière qui porte encore les armoiries des Gourreau et la date 1694, un élégant château (arch. Bibard), mi-partie brique, le corps principal à large toit rectangulaire, d'où émerge le toit en cône tronqué d'un pavillon central en saillie, précédé d'un escalier à l'Italienne, entre deux pavillons à toits pointus. On y conserve le premier drapeau pris par les Français en Algérie, offert par le 14e de ligne à son colonel, plus tard général René d'Armaillé, et un sabre, portant les prénoms *Charles-Ferdinand*, du duc de Berry, que le prince avait échangé par affection avec son compagnon d'armes; — donne son nom à un ruiss. né sur la commune et qui s'y jette dans la Verzée; — 800 m. de cours; = f., cne de *Faveraie*. — *La Doue* 1682, 1737, 1700. — *La Douve* 1705, 1777 (Et.-C.). — *La Doue* (Raimb.). — En est dame en 1540 Renée Lebreton, veuve Cadu, qui relève de Tigné (C 105, f. 314); = f., cne de *Faye*; = f., cne de *la Poitevinière*; = min, cne de *Rablay*; = f., cne de *St-Sauveur-de-Flée*.

Douves, ham., cne de *St-Hilaire-du-Bois*. — Anc. fief relevant de Vihiers avec logis noble, garennes et jardins, dont est sieur en 1434 Jean Fouquet, mari de Jeanne de Saint-Macaire, en 1530 René Groussin, sieur de Bouillé-Saint-Paul, Joachim Barlot 1564, Charles du Laurent 1633, Guy Poulain 1740.

Douves (les), f., cne des *Verchers*. — *Les fiefs, terre et seigneurie des Douves* 1579 (E 1187), relevaient de Vihiers, Passavant et la Roche-Bousseau et furent vendus le 28 novembre 1579 par Joachim Barlot, écuyer, sieur des Noues, mari de dlle Gillon Fouquet, à Girard Sorin, marchand du Puy-Notre-Dame, sous faculté de rachat. — La terre appartenait en 1604 à dame Olympe Martin, veuve de n. h. Séb. Réorteau, en 1666 à Julien Doyneau, chevalier, mari d'Anne Lucas, — en 1699 à h. h. me Pierre Gourion, bourgeois, qui y résidait avec sa femme Valentine Chauvel, — en 1780 à Denis Guéniveau, qui à cette époque relevait de Bucy-Fontaines. — Une partie seulement fut vendue nat^t sur Denis Dusoul, avec la mét. de Marsoles, qui en dépendait, le 19 messidor an IV.

Arch. de M.-et-L. E 581 et 1187. — Arch. comm. Et.-C.

Douves (les), f., cne de *Villebernier*.

Douves-des-Haies (les), ruiss., naît en la cne de *Brion*, dans les aunais de la Pichonnière, passe au Gué Punay sous la route départementale de Baugé, coule du N. au S., passe au village des Baudrairies, au Grand-Perray, dans les douves du château des Haies, reçoit le ruiss. de la Fontaine près le Passoir et se perd dans le ruisseau

Digitized by Google

des Haies près les Autais; — 4 kil. de cours.

Douvet, cordelier, peintre. J'ai vu de lui une tête de St Pierre, signée et datée 1735, d'ailleurs sans aucun mérite.

Douvres (*Henri-François* de), docteur en médecine de la Faculté d'Angers, né à Riaillé, diocèse de Nantes, en 1761, épouse à Angers le 19 juillet 1776 Ambroise Proust, veuve Cordier, qui meurt le 25 septembre.

Douvy, vill., c^ne^ d'*Epieds*, sauf le moulin à eau qui est de la c^ne^ de *Méron*. — Anc. fief appartenant aux XVIIe-XVIIIe s. à la famille de Bussy, seigneur d'Epieds. Il y existait à 700 m. vers N. une chapelle de St-André, où l'on mariait encore au XVIIe s. — En janvier et février 1632 plusieurs inhumations ont lieu « près la croix de Douvy » à cause de la contagion.

Doux, ham., c^ne^ de *Baracé*.

Douxami (*Jean*), maître maçon, Angers, figure fréquemment, mais sans détails importants, dans les Comptes de l'Hôtel-Dieu de 1400-1420.

Douze-Sous (les), f., c^ne^ de *St-Quentin-lès-B.*

Douzillé, f., c^ne^ d'*Angers*. — *Doziliacus* 1171 (St-Aubin, Luigné, t. I, f. 2). — *Dozille, domus et herbergamentum et vinee apud Dozilleum* 1234 (Ibid., Sacristie, t. I, f. 1). — *Douzillé-en-Saint-Laud* 1590 (Et.-C.). — *Le Grand-Dousillet* (Cass.). — Ancien logis situé sur le chemin de Ste-Gemmes-sur-Loire, au carrefour des paroisses de St-Aubin des Ponts-de-Cé, Ste-Gemmes et St-Augustin; — appartenait en 1698 à René Avril, prêtre, en 1720 à Thomas Gautier, en 1742 à Thomas Gouabet, en 1778 à Math. et Arnaud Gautreau, chanoines de St-Martin et de St-Laud. — Il paraît avoir eu antérieurement des maîtres de haut parage, qu'aucun document ne me révèle. Sur le portail à balustrade est inscrite au tuffeau central la date 1680; sur la façade N. une des deux grandes lucarnes à fronton armorié porte la date 1429, qu'il faut lire 1629; au rez-de-chaussée, une cheminée avec plaque aux armoiries de la Trémouille; une Vierge en marbre blanc, provenant de l'église St-Laud, gît par terre en deux morceaux; dans une salle, une cheminée du XVIe s. avec plaque *au lion rampant*, qui porte en chef un lambel à trois pendants et une couronne de marquis; au premier, une cheminée à manteau droit avec fresques du XVIe s., représentant des amours, un paysage et sur le tuffeau central une femme armée; un écu mutilé, portant *un semis de fleurs de lys, au chef d'or, au lion passant de sable*, timbré d'un heaume de fasce; pour support, deux amours; sur les murs s'étalent de belles tapisseries du XVIe s.; sur la cheminée de la chambre voisine, une *Adoration des Mages* (XVIIIe s.).

Douzillé (le Petit-), cl., c^ne^ de *Ste-Gemmes-sur-Loire*. — *Le Petit-Dousillet* (Cass.). — Appartenait du XVIe au XVIIIe s. à l'abbaye de Toussaint qui la relevait du fief de Fontaine-Milon; — dans les dernières années du XVIIIe s. à la confrérie des bourgeois d'Angers sur qui elle fut vendue nat^t^ le 19 février 1793.

Douzilleau, f., c^ne^ de *St-Hilaire-du-Bois*. — Appartenait en 1772 à Mlle de Grignon, et relevait du Coudray-Montbault.

Dovalle (*Charles*), est né à Montreuil-Bellay le 23 juin 1807, dans une vieille maison à tourelles de la rue des Bancs. Son grand père était sénéchal de la baronnie. Son père, procureur du roi dans la ville et soldat de la République, revenait de l'expédition d'Egypte. L'enfant fut élevé au Collége de Saumur où son jeune talent se révéla si bien, qu'il fallut fonder pour lui un prix de poésie française. Reçu bachelier en droit à Poitiers en 1824, licencié en 1827, il adressait cette année même au *Mercure de France* sous la signature de *Pauline A.*, plusieurs pièces de vers qui eurent un réel succès. En janvier 1828 il vint à Paris et entra dans une étude d'avoué, où la muse le suivit, lui dictant entre deux dossiers des poésies qu'il glissait au *Figaro*. — Son *Curé de Meudon* courut la ville; et ce succès le toucha moins peut-être qu'une jolie lettre de Béranger, reçue en réponse à quelques jolis vers. Bientôt il s'attacha au *Journal des Salons* qu'il fut forcé, pour frauder la loi, de publier sous trois noms : *Le Sylphe*, *Le Lutin*, *Trilby*. Mais un article : *Spectacle*, écrit d'irritation dans *Le Lutin*, à propos d'un coupon de loge non disponible, ayant offensé par un calembourg la vanité d'un directeur de théâtre, Mira-Brunet, « qui ne serait jamais Mira-beau, » le jeune poète, qui n'avait jamais touché un pistolet, refusa toute excuse, accepta le duel et tomba au second coup de feu (30 novembre 1829). Recueilli chez un bûcheron, il survécut à peine deux ou trois heures; mais l'émotion de cette mort tragique fut saisissante et mit sa réputation en plein éclat. Une souscription fournit le monument de la tombe surmontée d'une colonne de marbre blanc, qui lui fut élevée au cimetière Montmartre, et Cartiller, Vaillant, Desnoyers s'empressèrent de publier le recueil de poésies que tenait déjà tout prêt leur ami. Ce volume, intitulé *Le Sylphe*, parut, l'avant-veille de la représentation d'*Hernani*, précédé d'une lettre de Victor Hugo et d'une notice émue de M. Louvet, l'ami de jeunesse et de travail de Dovalle (Paris, in-8°, 1830). Il était devenu, avec sa couverture noire imprimée en argent, une des raretés romantiques et se vendait en ces derniers temps jusqu'à 70 fr. — Une seconde édition, augmentée de quelques morceaux inédits (Paris, 1868, Charpentier, in-32), a récemment renouvelé le souvenir, si cher à ses contemporains, de ce doux et gracieux poète « mort, « comme l'écrit Janin, sous le coup d'un imbécile « qui depuis ce jour funeste est tombé dans tous « les abîmes. » — Le portrait de Dovalle, dessiné *par lui-même*, appartient à son ami M. Louvet, qui en a demandé dans le temps une reproduction à un maître renommé. Deux dessins en ont été pris pour ses deux sœurs, un troisième pour M. Emile Grimaud, de Nantes. Le portefeuille, que portait le poète et qu'a traversé la balle fatale, est conservé à la Bibliothèque de Saumur, avec plusieurs dessins charmants. M. Louvet possède de plus, outre des chansons politiques, nombre de Mss.

Digitized by Google

inachevés, notamment un scénario de vaudeville intitulé *Les Mémoires de la comtesse de ****.

Emile Grimaud, *Notice*, dans la *Rev. de Bret. et Vendée*, tirée à part (in-8°, Nantes, 1857, de 21 p.). — Bodin, *Biogr. Saumur*. — *Maine-et-L.* du 2 mars 1830, article signé Gt — J. Claretie, *Elisa Mercœur*, *G. Farcy*, *Ch. Dovalle*, *Alp. Rabbe* (Paris, in-18 de 117 p., 1864). — Coulon, *Epoq. Saumur*. — *Mém. de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'Angers*, 1869, p. 193, art. de Vict. Pavie. — *Revue d'Anjou*, 1868, p. 187. — Ach. Rousseau, *France nouvelle*. — Ch. Asselineau, *Bibliogr. Romant.* — V. Hugo, *Littér. et Philosophie*. — J. Janin, *Hist. de la littér.*, t. I, p. 74 et lettre Mss. — Notes particulières.

Doyau, f, c^ne du *Lion-d'Angers*.

Doyenné (le), f., c^ne d'*Ecuillé* (Cass.); — f., c^ne de *St-Macaire-du-Bois*.

Drain, c^on de Chantoceaux (6 kil.), arr. de Cholet (47 kil.); — à 60 kil. d'Angers. — *Drunium* 1060-1063 (Chantoc., ch. or. 6). — *Drannum* 1100-1104 (Ib., n° 1). — *Droinum* 1123 (Lobineau, Pr., p. 279). — *Druginum* 1151 (*Arch. d'Anj.*, t. II, p. 86). — *Ecclesia de Drano* 1556 (Et.-C.). — Dans la vallée et sur le plateau qui borde la rive gauche de la Loire, entre Chantoceaux à l'O, St-Sauveur-de-Landemont (8 kil. 700 mèt.) et St-Laurent-des-Autels (7 kil. 200 mèt.) au S., Liré (3 kil. 1/2) à l'E.

La route départementale n° 14 de Montsoreau à la Varenne borde au N. le coteau sur une longueur de 4 kil. Le bourg s'y relie à quelques mètres par le chemin d'intérêt commun de Saint-Laurent-des-Autels, qui le traverse de part en part ainsi que le centre du territoire, pour rejoindre à l'extrémité vers S. la route départementale de Chantoceaux à St-Lambert-du-Latay par St-Laurent, qui passe du N.-O. au S.-E. sur une longueur de 3 kil. 1/2.

La Loire limite le territoire tout du long (4 kil.) vers Nord, en y formant les boires des Grelliers, de la Rompure et de la Basse-Pierre; — y passe le ruiss. de Pont-Renault; — y naissent le ruiss. de la Champenière et ses affluents de la Bossardière, du Grand-Pâtis, des Crétinières.

En dépendent les vill. ou ham. des Brevets (13 mais., 53 hab.), de la Pierre dans une île de Loire (13 mais., 51 hab.), des Grelliers (12 mais, 40 hab.), de Bréhéry (11 mais, 42 h.), du Bourg-Gautron (10 mais., 26 hab.), des Grandes-Rallières (9 mais, 28 hab.), de la Maison-Neuve (8 mais., 23 hab.), de la Basse-Poirière (7 mais, 37 hab.), de la Forêt (7 mais., 42 hab.), du Bas-Pé (6 mais., 25 hab.), des Haut et Bas-Frênes (6 mais., 30 hab.), de la Rue (6 mais., 26 hab.), de Bégrolles (5 mais., 16 h.), du Moulin-Moreau (5 mais., 17 hab.), de la Bouinière (5 mais., 17 h.), de la Haute-Poirière (5 mais., 13 hab.), des Petites-Mares (5 mais, 15 hab.), de l'Orionnière (5 mais., 31 hab.), des Crétinières (4 mais., 21 hab.), des Collineaux (4 mais., 23 hab.), des Petites-Rallières (4 mais., 16 hab.), d'Aigrefeuille (4 mais., 18 hab.), du Carroueil (4 mais., 12 h.), 8 petites agglomérations de 3 maisons et 45 fermes ou écarts.

Superficie : 1,905 hect. 33 ares, dont 260 hect. en vignes, 316 en prés, 1,130 en labours. Il subsiste à peine des 300 hect. de bois d'il y a 40 ans, 80 hect., dont le principal massif entoure le chât. de Mésangeau, la forêt du Parc étant presque entièrement défrichée, quoiqu'en marquent encore les Cartes cantonales. — L'île de la Pierre en Loire et partie de l'Ile-Coton (7 hect. 14 ares), dépendent du territoire.

Population : 400 communiants en 1683. — *211* feux, *949* hab. en 1720-1726. — *237* feux en 1790. — *1,327* hab. en 1821. — *1,201* hab. en 1831. — *1,371* hab. en 1841. — *1,392* hab. en 1851. — *1,402* hab. en 1861. — *1,421* hab. en 1872, dont *236* hab. (80 mais., 81 mén.) au bourg, d'aspect assez triste, sur le flanc méridional du coteau, mais en vue d'un riche horizon, tout le long de la Loire, à travers les peupliers, les trembles et les saules de la vallée.

Bureau de poste d'Ancenis (Loire-Inf.) — *Perception* de Liré.

Ni foire ni marché. — Commerce des vins et des foins; — pêche et marine; — 10 tonneliers.

Mairie avec *Ecole* communale *de garçons* à l'extrémité S.-O. du bourg. — *Ecole* communale *de filles* (sœurs St-Charles) dans le local emprunté de la Rivellerie, à 1 kil. vers S.-O.

L'Eglise, dédiée à Notre-Dame (cure, 19 brumaire an XI), n'a d'ancien que le chœur, avec voûte à huit nervures prismatiques dont la clé porte un écusson parti, caché sous le badigeon; au fond, à l'extérieur, un autre apparaît au lion léopardé en chef. Nulle œuvre à remarquer qu'une grande statue de Ste Apolline, en terre cuite, réputée pour le mal de dents, et une vaste toile moderne représentant l'épisode de la Véronique.

Une église neuve en style du XIVe s. (archit. Tessier, de Beaupréau), s'achève à 100 mèt. de l'ancienne, sur la gauche du chemin de St-Laurent, à l'ombre d'un beau massif de marronniers.

Le *Presbytère* est un bâtiment moderne. — Le *Cimetière*, au N. de l'église actuelle, renferme la tombe avec bas-relief du secrétaire de l'Académie de Nantes, Biton, qui s'y noya vers 1853.

Le nom seul de Drain indique une localité antique; mais aucune trace même n'est signalée de la voie qui remontait de Chantoceaux le long de la rive gauche, franchissant le ruiss. sur un pont de pierre, mentionné encore au XIe s., et qui a laissé son nom à la ferme de l'Arche.

L'origine de l'église est restée aussi inconnue. Tout le pays dépendait jusqu'au XIe s. et plus tard encore de la Bretagne et l'église appartenait à la cathédrale de Nantes, à qui le roi Louis VI en confirma la possession (1123). Le seigneur de l'Orionnière présentait la cure et jouissait jusqu'à la Révolution des droits et priviléges de fondateur. — *Curés :* Jean *Guilloteau*, anc. vicaire de Chantoceaux, installé le 7 juillet 1560, † le 11 décembre 1583, dans l'hôtellerie des Trois-Trompettes, à Nantes, où il était réfugié pendant les troubles, inhumé à Drain le 13. — Jacq. *Billé*, 1594, 1604. — Guill. *Coicauld*, 2 février 1604, † le 4 février 1625. — Louis *de Savennières*, licencié ès-droits, sieur d'Auverse et de la Boulinière, novembre 1625, † le 15 octobre 1652. — Maurice *Vincent*, août 1653, † le 31 décembre 1684. — Basile *Belot*, février 1685,

Digitized by Google

† le 21 octobre 1708, âgé de 48 ans. — Louis *Toullelan*, 11 novembre 1708, † le 2 avril 1727. — Claude *Tranchant du Tret*, septembre 1727, 1757. — Les registres manquent jusqu'en 1764. — *Duguey Poullain des Landelles*, 1764, mars 1782. La tradition lui attribue des peintures qui se voient encore dans l'ancienne cure, aujourd'hui convertie en auberge. Une cheminée du premier étage y conserve un trumeau en pierre sur lequel est représentée *la Chute d'Adam et d'Ève*, avec guirlandes de fleurs et décoration de motifs divers non sans élégance. — P. René *de la Brosse*, avril 1782, juillet 1789. — *Guéhéry des Landelles*, ancien vicaire, novembre 1789, jusqu'au 17 octobre 1792. Il prêta serment, quoique la paroisse fût supprimée.

Le pays faisait partie de la baronnie de Chantoceaux. Longtemps couvert de landes immenses et de bois peuplés de loups, il devient comme un repaire de haines et de crimes pendant les guerres religieuses de la fin du XVIe s. Ses registres paroissiaux offrent pour cette époque un intérêt rare par les mentions réitérées de morts violentes et de faits de guerre. De 1575 à 1588 les Huguenots à maintes reprises occupent le village et la dernière fois en septembre 1588 saccagent l'église. Le passage fréquent des troupes royales au XVIIe s. y amène d'autres misères. Les épidémies aussi y apparaissent nombreuses, celle de 1563 terrible entre toutes, qui emporta dans les six derniers mois seulement 133 habitants, sans compter comme le mentionne le curé, « grand nombre de « pauvres inhumez sans m'en avoir parlé ni à « mes prestres » dans un cimetière improvisé en dehors du bourg sur le faîte des coteaux, vis-à-vis le moulin Moreau ; — en octobre et novembre 1639, 105 décès, — 120 en 1781. — La misère d'ailleurs avant la Révolution était complète. On y comptait cent familles de pauvres.

La paroisse avait pour annexe jusqu'en 1770 la fillette de Saint-Laurent-des-Autels. Elle dépendait de l'Evêché de Nantes et du Doyenné de Clisson, mais de l'Election et de la Sénéchaussée d'Angers, du Grenier à sel et du District en 1790 de St-Florent, Elle fut supprimée en 1791 et réunie à celle de Liré, en conservant seulement un oratoire, tandis que sous l'action d'une influence puissante et au détriment de Chantoceaux, elle était de nouveau érigée en *cure* le 19 brumaire an XI, avec La Bourdonnaie, ancien vicaire général de Nantes, pour titulaire. Elle a conservé ce titre même après la réparation récemment accordée à Chantoceaux.

Maires : Mathurin *Cosnuel*, vendémiaire an IX. — Jacques-Marie *Michelin*, installé le 15 germinal an X, démissionnaire en 1810. — René *Landrin*, notaire, 30 juillet 1810, démissionnaire en 1824. — Auguste-Marie-Fidèle-Félix-Achille *Lemarié*, chirurgien, 11 septembre 1824, installé le 26, suspendu par arrêté du 24 août 1830, rétabli le 25 septembre.—Pierre *Coudrais*, 28 août 1833. — Julien *Sécher*, 1835. — René-Esprit *Richard-Duvernay*, 1840. — A. *Lemarié*, 5 octobre 1846, installé le 11, nommé percepteur. — Pierre *Cartier*, 13 janvier 1848, installé le 6 avril. — Vicomte *de la Bourdonnaie*, 1868, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 191, 200; E 236; H Pr. de Chantoceaux. — Arch. comm. Et.-C. — Notice Mss. de M. Spal.— Pour les localités, voir à leur article, *la Galloire, l'Orionnière, Mésangeau, la Champenière, la Vieille-Cour*, etc.

Drapeau (*François-Michel*), fils de Jean D., maître entrepreneur, et de Perrine Paté, architecte, demeurait à Saumur, au faubourg de Fenet et possédait une campagne à Varrains. Il prenait le titre en 1734 « d'entrepreneur des « ouvrages du Roi et du pont de la Dagnenière « près Sorges. » C'est lui qui fut l'architecte de la Maison Blancler, sur la place de la Bilange à Saumur, citée longtemps pour la plus jolie construction de la ville. Il était associé au Bureau d'Agriculture d'Angers et lui adressa en 1765 des *Observations pratiques sur la culture de la vigne et la fabrication du vin dans le coteau de Saumur* (Mss. de 32 p. in-fol.) que possédait Grille et qu'analyse M. Guillory dans son *Calendrier du Vigneron*, p. 77 et 86. Les archives de Maine-et-Loire ont acquis récemment un dessin, à l'encre, de sa main, à la date de 1782, représentant une *Vue du château et bourg de Montsoreau jusqu'à l'église de Retz* (0m,26 sur 0m,75). — Il avait épousé Marie-Geneviève Bineau, de qui il eut deux enfants, et mourut, le 4 décembre 1786, à Varrains. Ses biens, ses meubles, sa bibliothèque contenant de précieux ouvrages, furent vendus, le 21 mai 1787, aux enchères publiques.

Draperie (la), ham., cne de *Liré*.

Drapra, min, cne de *Chemillé*, sur l'Hyrôme. — *Le moulin Drapras* (Cass.).

Drégeonnerie (la), ham., cne de *Mélay*.

Dressière (la), cne de *Chalonnes-sur-L.*, près Ardenay. — *Aguttus qui est super fossam Darseriam* XIe s. (1er Cartul. St-Serge, p. 180). — *La Pierre de la Darcière en la vallée de Rochefort* 1480 (E 624). — *La Pierre de la Darsière en la vallée de Chalone* 1628 (E 625). — Carrière de pierre dure où se rencontrent de nombreuses empreintes et des troncs entiers de palmiers, placés obliquement aux couches de la pierre. M. Rolland en donne plusieurs dessins dans son *Mém. sur le terrain anthraxifère des bords de la Loire*.

Dreuillé, f., cne du *Bourg-d'Iré*; — ham., cne du *Champ*. — *Un petit fief au lieu de Drullé* 1540 (C 105, f. 354). — *Druillé* (Cass.). — En est sieur Et. Dumesnil du Pineau, 1779, qui relevait de la Trotière ; — donne son nom à un ruiss., né sur la cne de *Joué*, qui traverse celle du Champ et s'y jette dans le ruiss. de la Perrière; — 7,400 m. de cours.

Dreuillé, ham., cne de *Loiré*. — *Le Drueillay, Druillé* 1663 (Et.-C.). — « Le mardi « 3 septembre 1641 dans la lande de *Druglay* « tout proche le moulin, sur les trois heures « après midi, — (finit à soleil couché), — il fut « veu une bataillée de gens de cheval et de pied, « et n'y avoit que ceulx de pied à se battre et à « s'entretuer, le tout en forme de bouée. Cela « dura bien une heure. Ceux qui virent cela

Digitized by Google

« croyoient trouver bien des soldats mortz et il ne « s'y trouva rien » (Mss. Valuche, f. 43).

Dreux, en latin *Drogo*, troisième fils de Foulques-le-Bon. Les *Gesta* des comtes d'Anjou le font évêque du Puy, par une erreur qu'a démontrée M. Mabille, *Introd. aux Chron.*, p. 66.

Dreux (*Jean*), maître vitrier, Angers, 1655, mari de Jeanne Lemesle, meurt âgé de 72 ans, le 12 février 1692. — (*Joseph*), son fils, maître vitrier, 1692, meurt, âgé de 50 ans, le 2 juin 1717.

Dreux (*Jean-Baptiste*), né à Beauconvilliers (Oise) le 18 septembre 1771, vint en Vendée à la suite des troupes républicaines et, peu porté à la guerre, s'établit dans le pays à la première occasion sous le nom de *maître Johannes*, qui est resté populaire à Villedieu. Aussitôt que les temps le permirent, il y ouvrit une école, sans aide aucune, sans local, et dès 1817 son œuvre aurait pu être enviée des grandes villes. Elle réunit plus tard autour de lui jusqu'à 140 élèves de 6 à 8 lieues d'alentour et reçut de l'Université la plus haute de ses récompenses, une médaille d'argent. D'ailleurs son influence croissait avec les ressources de son zèle. Il s'employait à tout, aidant à la reconstitution de la commune, de l'industrie locale, de l'église, des écoles nouvelles. Il mourut le 11 novembre 1845, et c'est à peine si un petit tertre indique dans le cimetière la tombe de ce modeste bienfaiteur.

Dromière (la), f., c^ne^ du *Longeron*. — *Romier* (Cass.).

Dronnière (la), f., c^ne^ de *la Chapelle-sur-Oudon*; = vill., c^ne^ de *Louerre*.

Drouard (*Jean-Baptiste-François*), né à Craon, cordelier et docteur de Sorbonne, ancien custode de province, ancien commissaire de la province Pictavienne, gardien de la maison d'Angers, y meurt le 11 novembre 1760, âgé de 54 ans (GG 34), en grande réputation d'éloquence.

Drouard (*Pierre-Henri*), fils de Nic. D., né à Paris le 23 janvier 1742, était établi peintre et professeur de dessin, à Angers, et s'y maria le 20 mai 1777 avec Sainte-Olympe Despujols, fille d'un perruquier, sœur d'un maître d'armes. Ses témoins sont l'architecte Bordillon et l'ingénieur F.-L.-E. Delamotte. Dans un acte de 1780, il est dit lui-même « ingénieur-architecte. » On l'enterre le 29 janvier 1781, dans l'église St-Maurille.

Drouard (*Pierre-François*), fils du précédent, né à Angers en septembre 1778, engagé volontaire en 1798 sous le colonel Beaumanoir, puis capitaine dans les colonnes mobiles en course dans la Vendée, puis successivement employé dans les bureaux de l'ingénieur, percepteur en 1802 de Parcé, désigné en l'an XIII comme membre de la députation qui assista au couronnement de l'empereur, de nouveau et jusqu'en 1836 attaché comme conducteur principal à l'administration des Ponts et Chaussées, prit sa retraite après 34 ans de service. Appelé la même année au Conseil municipal où six élections le continuèrent pendant près de 25 ans, adjoint au maire depuis 1848, un des fondateurs des écoles d'enseignement mutuel et de la Caisse d'Epargne, membre du bureau de bienfaisance, il est mort le 12 mars 1861, léguant aux Hospices d'Angers toute sa modeste fortune que son désintéressement en deux circonstances publiques lui avait interdit d'agrandir. V. *Maine-et-Loire* du 15 mars 1861. — On a de lui un *Rapport et compte-rendu à la Société Maternelle d'Angers* (Angers, Pavie, 1840, in-4° de 19 p.).

Drouarderie (la), f., c^ne^ de *Durtal*; = f., c^ne^ de *St-Laurent-de-la-Pl.*

Drouards (les), f., c^ne^ de *St-Lambert-des-L.*

Drouauderie (la), f., c^ne^ de *Morannes*. — *La Dérouauderie* (Cass.); — appartenait à l'abbé René Brouard 1735.

Drouaudière (la), cl., c^ne^ du *Vieil-Baugé*.

Drouellaie (la), f., c^ne^ de *Freigné*.

Drouère (la), ham. et m^in^ à vent, c^ne^ de *Vern*, avec four à chaux et briquetterie en 1676 et encore en 1803.

Drouet, m^e^ architecte-expert, Angers, en 1629.

Drouet (*Charles-Marie*), négociant à Angers, avant la Révolution, y fut en 1791 l'organisateur et le directeur de l'arsenal, où il resta presque seul, lors de l'approche des Vendéens, pour en faire évacuer les munitions. Après le siége il établit dans les bâtiments incendiés de Sainte-Catherine, près les Lices, une fabrique d'acier (frimaire an II) et projetait en l'an III une fabrique de limes pour employer les enfants, une autre de tole et fer-blanc dont l'entreprise n'eut pas de suite. Il vivait retiré dès l'an VIII sur ses propriétés à Notre-Dame-d'Allençon dont il était maire.

Drouet (*François*), né le 6 janvier 1775 au moulin du Pont, commune de la Chapelle-du-Genêt, fut à l'âge de 10 ans tonsuré et après avoir signé le formulaire qui reniait les cinq fameuses propositions de Jansénius, mis en possession d'une chapellenie de la paroisse, qu'avait fondée sa famille. La Révolution interrompit ses études au Collége de Beaupréau, et la guerre de Vendée ruina et saccagea le moulin et la maison paternelle, qu'il rétablit bientôt de ses propres mains, transformé en maçon et en charpentier, à la tête d'un atelier. En 1795 il prit part à la levée d'armes, et en 1802 revint enfin aux études théologiques. Il reçut la prêtrise en 1805 à Angers, sous la condition de consacrer sa vie à l'enseignement. Professeur et économe à Beaupréau de 1805 à 1811, il fut appelé en 1811 à desservir Combrée, pays alors perdu et plus que sauvage. Il y eut bientôt créé un petit pensionnat avec un noyau de quatre élèves amenés par lui et installés à la cure qu'il lui fallut transformer. — 150 y logeaient en 1817, lorsque l'évêque lui rendit visite et se prit dès lors à l'encourager. C'est à la fin de 1819 que commença la construction d'un véritable collége, l'abbé Drouet seul architecte et dirigeant l'œuvre. — 300 pensionnaires y furent installés. — Il y voulut ajouter une église en 1829 mais ne put la voir achevée. — Frappé en 1835 d'une attaque d'apoplexie, il remit dès lors l'administration de l'œuvre, tout en conservant du directeur le titre et l'autorité, et mourut le 8 mars 1837. Il fut inhumé dans le cimetière; mais son corps a été exhumé en 1848 et reporté dans la chapelle nouvelle, où on voit

Digitized by Google

le fondateur représenté dans une verrière, offrant sa maison à la Vierge. Son buste aussi par Suc, de Nantes, a été transféré de l'ancienne cour dans le vestibule du nouveau Collége.

Maupoint, *Vie de l'évêque Montault*, p. 408. — Dumont, *Vie de l'évêque Montault*, p. 197. — Castonnet, *Notice biographique* (1837, Pavie, in-12 de 24 p.). — Hurtault, *Eloge funèbre de M. Drouet* (Angers, 1837, Launay-G., in-8° de 24 p.). — Bernier, *Hist. du coll. de Beaupréau*, dans la *Rev. de l'Anj.*, 1853, t. II, p. 282. — Levoyer, *Paroles prononcées le 14 avril 1858 à la translation des restes de M. l'abbé Drouet* (Angers, Lainé, in-8° de 15 p.).

Drouet (*Jean-Baptiste*), né à la Chapelle-du-Genêt le 25 mars 1809, suivit à Combrée son oncle qui venait d'y fonder le Collége, et y resta, ses études terminées, à enseigner pendant 15 ans les mathématiques et les sciences naturelles. Plus tard précepteur, puis pharmacien, il se retira à Morannes où il s'était marié en 1843 et dont il devint maire. Il y est mort le 5 mai 1864, laissant inachevé un grand travail entomologique. La Flore de Maine-et-Loire lui est redevable de plusieurs découvertes et Schultz lui a dédié une renoncule.

Drouet (*Jules*), élève du collége Mongazon, puis de l'Ecole secondaire de médecine d'Angers, où il remporta divers prix, reçu docteur-médecin à Paris, fut attaché à titre d'abord de médecin adjoint, puis de médecin principal à l'important asile de la Ville-Evrard, près Paris. Il avait réuni les matériaux d'un ouvrage spécial sur les maladies mentales, déjà presque achevé quand il y est mort en mai 1874, âgé de 30 ans. Son corps a été rapporté le 27 mai au cimetière de Saint-Georges-sur-Loire.

Drouet (*Noel*), natif d'Angers, prêtre, docteur en théologie, élevé au Séminaire Saint-Sulpice de Paris, y fut distingué par Louis Lascaris d'Urfé, évêque de Limoges, qui se l'attacha comme secrétaire et le nomma successivement son promoteur, son official et son grand vicaire, puis chanoine théologal et enfin grand archidiacre. Etant venu voir ses parents à Angers en 1703, il y mourut d'hydropisie le 10 août, âgé de 54 ans (GG 208).

Drouettaie (la), chât. et f., c^ne^ de *l'Hôtellerie-de-F.* — *La Drouelais* (Cass.). — *La Deronetaie* (Postes). — En est sieur Franç. Trouillault, 1626, Guill. Hullin, 1684; = h., c^ne^ de *la Pouèze*. — Anc. maison noble, composée de quatre grands corps de logis, partie en ruine dès le XVIIIe s., appart^t^ au XVIIe s. à Denis Nivard, de qui l'acquit M. de la Porte, élu à Angers. Elle passa successivement par alliance à M. de la Gravelle, président de Châteaugontier, son gendre, à Chotard, conseiller au Présidial d'Angers, et aux Pissonnet de Bellefonds de Lancrau.

Drouetterie (la), f., c^ne^ de *Bécon*. — En est sieur h. h. Pierre Garnier 1655; = f., c^ne^ de *St-Germain-des-Prés*.

Drouettière (la), f., c^ne^ de *Chazé-sur-A.*; = f., c^ne^ de *St-Georges-du-Puy-de-la-G.* — *La Déroutière* (Et.-M.).

Drouillé (le), cl., c^ne^ de *Chaudron*. — *Le Drolier* (Et.-M.).

Drouin (*René*), maître maçon, demeurant à la Besnardière, paroisse de St-Georges-sur-Loire, associé avec Pierre Leroy, demeurant à Tilliers, traita le 2 septembre 1624 avec le sieur et la dame des Aubiers pour la reconstruction du chœur de l'église de Tilliers.

Arch. départ. B Insinuat. du Présidial du 8 février 1625.

Drouineau (*Pierre-Fortuné*), administrateur du District, puis accusateur public à Saumur, arrêté pour avoir reçu des brigands à leur passage, est exécuté à Angers le 16 floréal an II.

Drouinière (la), f., c^ne^ de *Loiré*; = f., c^ne^ de *Meigné-sous-D.*; anc. logis avec cour close, vendue nat^t^ sur Perrauld de la Bertaudière le 25 prairial an IV; = h., c^ne^ du *Puiset-Doré*. — *La Derroninnière* (Postes); = h., c^ne^ de *Ste-Gemmes-d'A.*; = f., c^ne^ du *Tremblay*.

Drouinières (les), h., c^ne^ de *Mouliherne*.

Droullin (*Gilbert*), docteur régent en la Faculté de médecine d'Angers et curé de Chantocé en 1499.

Drouolaie (la), f., c^ne^ de *Freigné*.

Dru (le), f., c^ne^ de *Pouancé*. — *Le Drul* 1647, *le Druil* 1731, 1764, *le Dreuil* 1791 (Et.-C.). — *Le Bru* (Cass.). — En est sieur Jacques Hiret 1647, qui y meurt en 1658 et est transporté inhumer à Senonnes, — Etienne Bernard en 1731, mari de Perrine Lemonnier, — Joseph Besnard 1764.

Druées (les), ham., c^ne^ de *la Pommeraie*. — *La terre des Dreux* 1436 (Tit. de la Bizolière). — *Les Drues* (Cass.). — *Les Druères* (Et.-M.).

Druère (la), f., c^ne^ de *Cholet*, dont le tenancier avait droit de chasse dans les forêts de la seigneurie de Cholet. — En est sieur en 1480 Thibauld de Torchard.

Druet (*Jean Baptiste*), professeur de théologie 1634, puis de philosophie, 1639, 1650, dans l'Académie protestante de Saumur. Son corps fut exhumé le 29 août 1686 du cimetière St-Pierre et transféré dans celui de Saint-Nicolas, « comme ayant abjuré l'hérésie. » — Sa femme avait nom Marie Genest.

Drugeardière (la), f., c^ne^ de *Linières-B.*

Drugeon, f., c^ne^ de *Morannes*.

Druillé. — V. *Dreuillé*.

Druillet (le), f., c^ne^ de *la Cornuaille*, anc. logis avec pavillon, vendu nat^t^ sur l'émigré Cantineau le 7 thermidor an IV.

Druinaie (le), f., c^ne^ de *Carbay*. — En est sieur Jean Ducloux 1600.

Drutières (les), f., c^ne^ de *Baracé*.

Dubail (*Jean*), né à Doué, partit en 1625, après d'excellentes et profondes études littéraires, pour l'Italie et s'arrêta à Chambéry où il se maria. Il avait alors 26 ans. Il devint régent au collége de Moutiers, y acquit de la réputation, et lors de l'entrée du roi Louis XIII en 1630 fut chargé de le haranguer. Il y mourait la même année, de la peste, au retour d'un voyage en Anjou. Sa succession donna lieu à un procès recueilli parmi les Arrêts célèbres de Pocquet de L., *Coutumes*, t. II, col. 1292.

Dubaut (*Guillaume-Gabriel-Marie*), né à Tours le 10 avril 1758, receveur particulier à Tours en 1789, maire de Serrain (Indre-et-Loire), en septembre 1792, était adjoint en l'an IV,

Digitized by Google

et maire en thermidor an VIII du Coudray-Macouard. Il a fait imprimer un *Rapport*, présenté par lui le 30 pluviôse an IX au Conseil municipal du Coudray-M., *au nom d'une commission chargée de proposer les moyens pour l'exécution du Cadastre dans la commune* (Saumur, Degouy, in-4° de 10 p.). C'est la première idée produite et le premier exemple donné en Maine-et-Loire pour l'exécution de cette grande mesure nationale. — Il mourut le 4 décembre 1819.

Dubay (*Urbain*), né à Angers, le 22 novembre 1693, prêtre en 1717, curé de Lesvière en 1722, se démit, après soixante ans de cure, en mai 1782, et mourut le 13 août 1784, doyen de la Faculté des Arts d'Angers, doyen des curés de l'Anjou (GG 11).

Dube (la), cl., c^ne de *Beaupréau*; = f., c^ne de *Châteauneuf*; = cl., c^ne de *Cholet*; = f., c^ne de *Drain*; = ff., c^ne de *Juvardeil*, dont une dans l'ancienne paroisse de Cellières, appartenait à Duverdier de Grenouillac, et fut vendue nat' le 17 messidor an IV; = (la Grande-), f., c^ne de *Ste-Christine*. — En rend aveu en 1435 à la Jumellière Jean Turpin, chevalier. — Macé Vaugirand de Chizé la vend le 14 mai 1489 à Jean du Plantis. — Elle appartenait en 1678 à Louis du Boberil de Molland, de qui l'acquit Math. Gautreau, avocat à Angers (E 1047-1048); = (la Petite-), ham., c^ne de *Ste-Christine*.

Dubé (*Pierre-Louis*), imprimeur-libraire de l'Université, de l'évêque et du clergé d'Angers, habitait rue Chaussée-St-Pierre dans la maison de *la Bibliothèque*, 1736, 1765. Il était fils d'un maître enjoliveur et avait épousé le 2 mai 1735, âgé de 23 ans, Marie-Claude Avril, V. *ce nom*, qui lui survécut. Elle fut inhumée le 8 octobre 1777, quelque temps après avoir cédé son brevet à Mame.

Dubellay, famille angevine, que des historiographes de métier et d'autres ont inutilement rattachée aux Bellay de Montreuil, même à la maison de France. V. Trincant, Mss. 989 et *Revue d'Anjou*, 1856, t. II, p. 73. Son origine, comme son nom, vient du petit fief du Bellay dans la c^ne d'Allonnes et sa notoriété ne date que du XIIe s. Elle se signale au XVe s. au milieu des guerres anglaises et s'illustre au XVIe s. dans la politique, les lettres et l'église, mais en résidant dès lors moins en Anjou que dans la Touraine, à Giseux, où était l'enfeu domestique, ou dans le Maine, à Glatigny, où reste le principal berceau des aînés. Il nous faut choisir, même en ne retenant que les noms mêlés à l'histoire angevine. Son écu portait *d'argent à la bande fuselée de gueules, accompagné de six fleurs de lys d'azur rangées en orle, trois en chef et trois en pointe*.

Dubellay (*Hugues*), compagnon fidèle de toutes les expéditions de Louis Ier d'Anjou, est tué avec son fils Bertrand à Azincourt (1415). Il avait épousé en 1400 Isabeau de Montigny, dame de Langey. — De ses quatre fils, *Jean*, chambellan de Charles VII, périt à la bataille de Crevant, *Pierre* à celle de Verneuil; un autre *Jean*, pris aux côtés de son père, à Azincourt, et retenu deux ans en Angleterre, revint continuer dans le Maine et l'Anjou ses prouesses contre les Anglais. — (*Jean IV*), familier et conseiller du roi René, nommé par lui chevalier du Croissant, et par Louis XI le 25 octobre 1561, son conseiller et chambellan, meurt en 1481. — Sa tombe et celle de Jeanne de Logé, sa femme, s'élevait dans l'église abbatiale du Louroux. Un dessin en existe dans les cartons de l'ordre du St-Esprit à la Bibliothèque Nationale. — (*Jacques*), fils de René D. et de Marguerite de Laval, seigneur de Chanzé, Saugé, la Palue, le Plessis-Macé, et par cession de l'archevêque de Paris, Eustache D., son aîné, du Bellay et du comté de Tonnerre, panetier des rois François Ier et Henri II, fut envoyé à Angers vers l'automne de 1573 pour recueillir les plaintes et les doléances des habitants. Il rendit compte dans une lettre aux échevins le 16 janvier 1574 du rapport qu'il en avait fait au roi et à la reine. Nommé le 14 mars 1575 gouverneur d'Anjou, il fit son entrée solennelle à Angers le 10 avril. — On le voit en mai 1576 protester contre l'envoi en Anjou de garnisons inutiles. Il se démit cette année même le 18 mai et fut « grandement regretté, dit Louvet, pour « s'estre bien porté en sa charge et pour n'avoir « levé, exigé ni prins aulcun argent sur les dictz « habitants ny aultres; et avoit esté en la ville, « durant son dict gouvernement, à ses propres « coustz et despens, mesme pour le louaige de « sa maison ».

Dubellay (*Claude*), 4e fils de René D. prince d'Yvetot, et de Marie Dubellay, né au Plessis-Macé le 9 mai 1573, était prieur de Cunaud dès 1581, — à l'âge de 8 ans, — et abbé de Savigny en 1588, plus tard prieur d'Allonnes et conseiller du roi en ses Conseils d'État et privé, — † le 20 décembre 1609. — Il se proposait de traduire toutes les œuvres de St Bernard qu'il affectionnait particulièrement; mais il n'en a donné qu'un opuscule ou *Livre de la manière de bien vivre, contenant le sommaire de toutes vertus nécessaires à la religion chrétienne, écrit par St Bernard, abbé de Clervaux, à sa sœur,.... avec le Formulaire de la vie honeste et le mirouer des religieux de saint Bernard* (Paris, M. Mauperlier, 1621, in-8°), et publié, je crois, par Louis Texier, au profit de qui il s'était démis de son prieuré d'Allonnes. — En tête se trouve un curieux portrait du traducteur, et à la fin, p. 667 et suiv., un *Discours sommaire de la vie et trespas de messire Cl. Dubellay*, par l'éditeur Texier. Son épitaphe est dans le *Gallia Christ.*, t. IV, p. 817.

Dubellay (*Jean*), dit *le Vieux*, élevé tout enfant à St-Florent de Saumur, y prit l'habit et exerçait les fonctions de cellérier, quand il fut nommé abbé par bulle du 24 novembre 1404 et installé le 16 février suivant. Il fit reconstruire l'abbatiale et les églises du monastère et de St-Barthélemy et entourer la maison de fossés. Les moines lui durent aussi plusieurs règlements pour la vie intérieure. Il résigna en 1431 et mourut en 1434. — (*Jean*), neveu du précédent, fils

Digitized by Google

aîné de Hugues D. et d'Isabeau de Montigny, religieux profès de St-Florent en 1417, d'abord cellérier de l'abbaye, puis prieur de Distré et en 1425 prévôt de St-Laurent-du-Motay, remplaça son oncle par bulles du 20 avril 1431 et prit possession le 10 juillet. Nommé le 20 avril 1455 évêque de Fréjus, puis le 5 avril 1462, de Poitiers, il conserva néanmoins jusqu'en 1474 son abbaye dont il continua les travaux de son oncle en agrandissant et décorant l'église. Il y mourut le 3 septembre 1479 et y fut inhumé suivant son désir, dans le chœur. Son tombeau, dont un dessin est conservé dans les Mss. de la Biblioth. Nationale, carton de l'ordre du St-Esprit, était un véritable monument où se voyaient figurés l'Enfer et le Paradis et de nombreuses scènes en relief. Il n'a été détruit qu'en 1806, avec l'abbaye. L'épitaphe que donne Texier, V. *ce nom*, est de pure invention. — (*Louis*), neveu du précédent, nommé abbé de St-Florent en novembre 1474, prit possession le 24 mars 1475. Il avait obtenu du souverain Pontife la réunion à la mense abbatiale de plusieurs des prieurés, afin de suffire à payer la pension que s'était réservée son oncle. Après la prise de St-Georges-de-Roye en Vermandois, le roi Louis XI fit restituer à notre abbé les reliques de St-Florent qui s'y trouvaient déposées par fait de guerre depuis trois siècles. Elles furent reçues avec solennité le 25 juin 1480 et déposées dans une châsse splendide, que décrit longuement Dom Huynes.— Mais en 1495 il fallut rendre le corps du Saint aux chanoines de Roye et le chef seul resta aux moines. — Louis mourut le 7 septembre 1504.

Arch. de M.-et-L. D. Huynes, Mss., *Hist. de St-Florent.* — Hauréau, *Gallia Christ.* — *Revue d'Anjou*, 1856, t. I, p. 201-209.

Dubellay (*Joachim*), 2e fils légitime de Jean D., sieur de Gonnord, et de Renée Chabot, est né à Liré vers 1523. Resté orphelin dès son jeune âge, il eut pour tuteur trop indifférent son frère aîné René, qui bientôt mourut à son tour; et l'enfant ne sortit de sa tutelle que pour se charger de celle de son neveu Claude, baron de Gonnord, et de la direction d'une maison, embarrassée de procès. Sa fortune et sa santé s'y ruinèrent. Alité pendant deux ans, il trouva son remède à l'étude et se prit à lire les poètes latins et grecs et à rimer. Lui-même a raconté tous ses soucis de jeunesse dans son Epître dédiée à Jean Morel. A peine debout, il alla « sur les conseils de ses amis », de son oncle surtout sans doute, se préparer à Poitiers par l'étude du droit au maniement des affaires publiques et privées (vers 1547) c'est là qu'il fit connaissance de Ronsard, et par lui de Baïf, de Belleau, de la pléiade; mais Ronsard surtout l'inspira — et de trop près même, dit-on. Dès octobre 1549 Dubellay publiait son premier *recueil de Poésie, présenté à très-illustre princesse Marguerite, sœur unique du roy, mis en lumière par le commandement de ladite dame.* Ronsard se prétendit pillé et tenta, s'il faut en croire les historiettes, une action en justice, sans qu'on voie pourtant qu'il en ait resté fâché. L'œuvre en somme est médiocre et sent l'huile. Elle fut suivie presque immédiatement (février 1550 m. s.) de son chef-d'œuvre, qui est en prose, dédié à son oncle le cardinal. La *Défense et illustration de la langue françoise*, quoique souvent terre-à-terre et préoccupée d'humbles conseils de rhétorique vulgaire, a de l'essor aussi et s'échauffe à défendre contre les injustes défiances des latinistes cette langue que l'auteur sent déjà en saison de fleurir.—Quelques mois après il donnait son *Olive*, recueil de 50, puis de 115 sonnets à la gloire d'une maîtresse poétique, Viole, une Parisienne, qu'il chante d'une assez froide muse. Mais la *Préface*, en est surtout curieuse. Il y cause à cœur ouvert. N'ayant d'autre passe-temps, ni de plus grand plaisir, que la poésie, il avoue qu'il s'y adonne volontiers, en voyage ou à défaut d'autre occupation plus joyeuse; mais « elle est serve tant seulement de son plaisir » et pour le reste « il ne se travaille » que « de ne ressembler autre que soi même ». — Sur ces entrefaites, un de ses oncles, celui à qui il avait dédié son *Illustration*, le cardinal Jean, qui vivait à Rome, l'emmena avec lui au retour d'un voyage en France, pour tenir sa maison (vers 1552). Voici notre poète, « né pour la muse », devenu « mesnager », affairé de courses, de visites, de conférences avec d'âpres créanciers.

Malheureux l'an, le mois, le jour, l'heure et le point
Quand pour venir icy j'abandonnai la France !
La France et mon Anjou !

Il a jeté et recueilli lui-même tous les cris de sa détresse dans ses *Regrets*, où les plus purs, — deux ou trois sonnets impérissables,— lui sont inspirés par cet amour de son village, de sa pauvre maison, « qui m'est une province, dit-il, et beaucoup davantage » et par le souvenir de son petit Liré et des horizons de la patrie angevine. Les grandeurs de la Ville Eternelle, ses ruines, ses tristesses l'en peuvent distraire à peine mais non pas le consoler. Sur la fin pourtant une véritable passion le mordit au cœur et la Faustine, qu'il se prend cette fois à chanter dans ses poésies latines, ne paraît plus une maîtresse de vaine fadaise. Au bout de quatre ans Dubellay était rendu non à sa liberté mais à la France où son retour fut fêté par toute la pléiade poétique. Il avait bien d'autres pensées en tête et il paraît aussi par ses lettres retrouvées récemment, qu'il ne répugnait pas aux affaires autant qu'il le laisse à dire, et qu'il les acceptait même volontiers sérieuses et embrouillées, pour se pousser plus avant dans le monde et dans l'église. Car si peu que ce fût, et quoiqu'il eût porté l'épée, il était clerc et aurait fait de ce côté son chemin, s'il ne l'avait trouvé embarrassé par les membres de sa famille. Pourtant en 1555 son cousin, l'évêque de Paris le gratifia enfin d'un canonicat dans son église. Notre poète prit possession le 19 juin, mais pour s'en demettre l'année suivante le 12 juin, et ce semble, revenir alors librement à la Muse. Il se met en effet vers ce temps à publier coup sur coup ses principales œuvres de poésie. Mais c'est pur rêve que de lui prêter, comme on le fait, la succession anticipée du cardinal Jean, son oncle, à l'archevêché de Bordeaux. Il vivait accablé d'ennuis, la plupart de

Digitized by Google

famille, quand le 1er janvier 1560 n. s., il tomba frappé d'apoplexie. Il était âgé de 35 ans, suivant Sainte-Marthe, ou plus probablement de 37 ans, comme le dit de Thou. Il fut inhumé, croit-on, à Notre-Dame de Paris, aux côtés de l'archidiacre Louis Dubellay, et son *Tombeau*, dont lui-même avait fait l'épitaphe, fut célébré par Ronsard, par Rémi Belleau, par tous ceux qui l'avaient applaudi triomphant, — « prompt et aigu en inven- « tions, discret et modeste en paroles, subtil en ses « discours, prévoyant en choses soubçonneuses », dit son ami et son éditeur Aubert, — pour nous, l'homme heureux en somme entre tant d'oubliés, qui pour quelques rares œuvres d'un souffle vainqueur a mérité de se survivre. Quand il s'écrie, certes il a la verve et l'abondance, le mouvement entraînant et l'accent véritable d'une inspiration souveraine; mais la voix le trahit trop souvent et trop vite et sa pensée haute et claire va se traînant dans des verbiages de mode et les fadeurs italiennes — Voici les titres de ses œuvres, dont le choix même ne se lit plus guères et dont la plus belle collection connue appartient à un Angevin, de goût et de délicate science, M. Ernest de Villoutreys : *Recueil de poésies, présenté à Madame Marguerite, sœur unique du Roy* (Paris, Cavelat, 1549 et 1553, in-8°; F. Morel, 1558 et 1568, in-8°, et 1561, in-4°). — *La Deffence et Illustration de la Langue Françoise* (Paris, pour Arn. l'Angelier, 1549, petit in-8° de 48 ff. non chiff., le dernier blanc) et avec l'*Olive* et autres opuscules (Paris, chez Arn. l'Angelier, 1557, petit in-8°; Fed. Morel, 1561 et 1578, in-4°; Crozet, 1839, in-8°) ou sous le titre *Apologue pour la Langue Françoise, etc.* (Paris, Luc Breyer, 1580, in-8°). — Ch. Fontaine en a publié une vive critique : *Le Quintil Horatian...*, etc. (Lyon, 1551, in-8°).—*L'Olive et quelques autres œuvres poétiques. Le Contenu de ce livre. Cinquante sonnetz à la louange de l'Olive. L'Antérotique de la vieille et de la jeune amye. Vers lyriques* (Paris, pour Arn. l'Angelier, 1549, petit in-8° de 40 ff. non chiff.; pour G. Corrozet, 1550, petit in-8°, avec *la Musagnœomachie*; — pour G. Corrozet et A. l'Angelier, par Marin Masselin, 1554, petit in 8°; Ch. l'Angelier, 1561, in-4° de 57 fol., plus 1 non chiff.; Fed. Morel, 1568, petit in-8°). — Le nombre des sonnets est porté dans ces éditions de 50 à 115. Un jurisconsulte Lyonnais, André de Rossant, en avait fait un commentaire qui est perdu.—*Le IVe Livre de l'Enéide de Virgile traduict en vers François; la Complaincte de Didon à Enée, prinse d'Ovide, et autres œuvres de l'invention du Translateur* (Paris, pour V. Certenas, 1552, in-8° de 199 p. et 1561, in-4°, avec le *VIe Livre de l'Enéide*; Federic Morel, 1568, in-8° les deux livres). — *Poematum libri IV, quibus continentur Elegiæ. Amores Varia epigr. Amores, Tumuli* (Paris, F. Morel, 1558, petit in-4°), recueil nulle part réimprimé. — *La Courtisanne romaine, par J. D. B. A., et la Pornégraphie Térentiane et la complaincte de la belle Heaunière, en élégantes entremises de jeune beauté et en vieille laideur, jadis composée par Fr. Villon et de nouvel revue et interprétée* (Lyon, Edoard, 1558, in-8°, réimprimé dans les *Jeux rustiques* et dans les *Œuvres* — et aussi à la suite de la *Célestine* de N. Bonfons, 1578, in-16, volume vendu 56 fr. Yéméniz). — *Le Ier Livre des Antiquités de Rome, contenant une générale description de sa grandeur et comme une déploration de sa ruine,... etc.* (Paris, F. Morel, 1558, in-4° de 13 ff. ch., plus 1 f. non chiff., et 1562, in-4°; — a été traduit en vers anglais par R. Spencer, 1611, in-4°). — *Les Regrets et autres œuvres poétiques* (Paris, F. Morel, 1558, 1559, 1561 et 1565, in-4°; 1568, in-8° de 64 ff. chiff., italiques). — *Epithalame sur le mariage de très-illustre prince Philibert-Emanuel .... et très-illustre princesse Marguerite de France ....* (Paris, F. Morel, 1559 et 1561, in-4°, 1568, in-8°). — *Hymne au Roy sur la prinse de Calais* (Lyon, 1558, J. Bynart, in-8° de 8 ff.; Paris, F. Morel, in 4°, 1559, de 6 ff. non chiff.). — *Divers jeux rustiques et autres œuvres poétiques* (Paris, F. Morel, 1558, 1560 et 1561, in-4°; 1568, in-8°). — *La Nouvelle manière de faire son profit des lettres, traduitte en françois par Quintil de Tronssay; ensemble le poète courtisan* (Poitiers, 1559, in-8°), traduction d'une épître de Turnèbe, par un inconnu, dont M. Ed. Fournier, dans ses *Var. hist. et litt.*, t. X, p. 131, a révélé le pseudonyme. V. Quérard, *Superch.*, t. III, p. 283. — *Entreprinse du roi Dauphin pour le Tournoi* (Paris, Fed. Morel, 1558 et 1559, in-4°). — *Discours au Roy sur la trefve de l'an MDLV* (Paris, F. Morel, 1559, in-4° de 6 ff. non chiff. et 1561, in-4° de 16 ff. non chiff.). — *La Monomachie de David et Goliath, ensemble plusieurs autres œuvres poétiques* (Paris, F. Morel, 1560, in-4° de 50 ff. chiff., plus 2 fol. non chiff.; et 1561, — *Louange de la France et du Roy... ensemble un Discours sur la Poésie. Au Roy* (Paris, Fed. Morel, 1560, in-4° de 8 ff. non chiff.), — *Ode sur la naissance du petit duc de Beaumont, fils de Monseigneur de Vendôme..., ensemble certains sonnets à la Royne de Navarre, ausquels ladite dame fait elle-mesme response* (Paris, F. Morel, 1561 et 1563, in-4°, vendu 400 fr., E. Gauthier, 1872, avec reliure de Capé). — *Discours au roy François II contenant une brefve instruction pour bien régner, traduit des vers latins de Mic. de Lhospital* (Paris, F. Morel. 1566, in-4°, et Lyon Benoist Rigaud, 1568, petit in-8° de 11 fol. sous le titre de *Salutaire Instruction...*).—*Divers Poèmes, partie Inventions, partie Traductions et la plus part non encore imprimée* (Paris, Fed. Morel, 1568, in-8° de 60 ff. chiff.) — *Docte et singulier discours sur les quatre estats du Royaume de France, déploration et calamité du temps présent* (Lyon, Benoist Rigault, 1567 et 1568, petit in-8° de 29 p.), réimprimé sous le titre d'*Ample discours au Roy sur le faict des quatre estats du Royaume de France ..... à l'imitation des vers latins de Mich. de Lhospital* (Paris, Fed. Morel, 1568 et 1572, petit in-8°). — *Tumulus Henrici II*

Digitized by Google

Idem gallice totidem versibus .... accessit et elegia ad .... Carolum card. Lotharingum (Paris, F. Morel, 1559, in-4° de 14 ff. et 1561, in-4°). — *Œuvres de Joachim Du Bellay, Angevin, fidelement reveues et corrigées, oultre les précédentes impressions, c'est à sçavoir la Deffense, etc..* (Paris, Ch. l'Angelier, 1561, in-4°), 1re édition sous le titre collectif d'*Œuvres* et d'une extrême rareté. Elle n'est mentionnée par aucun bibliographe ni par aucun catalogue; mais M. de Villoutreys en possède un exemplaire. Elle comprend IV parties distinctes, avec titres spéciaux, sauf la IIIe partie, et foliotage particulier. — Autre édition, avec même titre, l'année suivante, 1562, cotée 120 fr. Tross (1867) et nombre d'autres ensuite sous le titre d'*Œuvres françoises*, notamment Paris, Fed. Morel, 1569, en italiques, in-8°. L'épître dédicatoire au Roi est de Guill. Aubert, 20 novembre 1568. — Chaque œuvre a sa pagination spéciale et son titre sous la date 1568. Les poésies sur la mort de l'auteur terminent le volume. Un exemplaire, relié par Capé, a été vendu 380 fr., Crapelet; — Paris, Morel, 1573 et 1574, in-8°; — Lyon, 1575, Ant. de Harsy, in-8°, vendu 285 fr. Yéméniz, exemplaire de Nodier; — Paris, Morel et Langelier, 1584, in-12; Rouen, G. Loyselet, 1592, in-12, et 1597 Raph. de Petival, in 12, italique. — *Xenia seu illustrium quorumdam nominum allusiones* (Paris, F. Morel, 1569, in 4° de 22 ff. chiff.), recueil de distiques, rédigés en manière d'étrennes pour chacun de ses amis dont le nom lui fournit le motif d'un petit poème. Il a été reproduit dans le *Deliciæ* de Gruter, à l'exception, sans raison connue, d'une *Elégie* adressée à Jean de Morel, où le poète raconte sa jeunesse. — A la suite du *Sympose de Platon*, traduit par L. Leroy, se trouvent des traductions de poètes latins et grecs par J. Dubellay (Paris, 1559, V. Sertenas, in-4°, et 1581, Langelier) et dans le *Tombeau de Marguerite de Valois...* (Paris, Mich. Fezandat et R. Granjon, 1551, petit in-8° de 104 ff.), recueil très-rare, 104 quatrains traduits par lui de 104 distiques composés par les trois sœurs Seymour.—*Œuvres choisies*, précédées d'une notice par Sainte-Beuve (Angers, Pavie, 1841, gr. in-8° de XLVIII et 256 p. avec portrait). Le prospectus in-8° de 7 pages est signé Victor Pavie. Cette publication tout angevine fut honorée de *trente* souscripteurs angevins! — *Huit sonnets de Joach. Dubellay*, publiés pour la première fois [dans le journal l'*Amateur de Livres*] d'après un Mss. de la Bibliothèque Nationale, par An. de Montaiglon (Paris, Guiraudet et Jouault, 1849, in-8°, tiré à 50 exemplaires). Leur énergie satyrique contre la cour romaine les a fait supprimer des éditions antérieures. — *Œuvres françaises*, avec une Notice biographique et des Notes par Ch. Marty-Laveaux (Paris, Lemierre, 1866, in-12, 3 vol. sur papier vergé, fort, 30 fr.).

In Joachimum Bellaium doctorum virorum carmina et tumuli (Paris, F. Morel, 1560, in-4°, 6 ff.).—*Elégie sur le Trespas de feu J. Du Bellay, Ang.*, par G. Aubert (Paris, F. Morel, 1560, in-4°, 5 ff.).—*Chant pastoral sur la mort de J. Du Bellay*, par Rémy Belleau (Paris, Rob. Estienne, 1560, in-4°, 8 ff.). — Niceron. — *Ménagiana*, t. III, p. 82. — Moréri. — Goujet, t. I, p. 28; t. III, p. 96; t. V, p. 73, 198 et 292; t. VII, p. 141; t. XI, p. 190 et 456; t. XII, p. 124 et 132.—Pasquier, *Recherches*, l. VII, ch. VI.—Cl. Ménard, Mss. 875. — Sainte-Marthe, *Elog.*, l. II, p. 37. — De Thou, l. VI et XXVI, anno 1560. — *Recueil*, Mss. 976. — *Notices* de Sainte-Beuve et de Marty-Laveaux. — *Journal des Savants*, avril, juin, août 1867, art. de Sainte-Beuve. — *Revue des Deux-Mondes*, juin 1835, art. d'Ampère, et 15 octobre 1840, art. de Sainte-Beuve — *Bullet. du Biblioph.*, 1864, p. 1125-1159. — *Rev. des Soc. sav.*, 1867, p. 75. — Dreux Du Radier, t. I, p. 25.—*Mélanges d'une grande Biblioth.*, t. VII, p. 163. — Lafargue, *Joach. Dubellay, discours des prix du Lycée d'Angers*, 1864 (in-8° de 15 p., Angers, Cosnier et Lachèse). — P. Paris, *Catal. des Mss. franç.*, t. VIII. — *Rev. de l'Anj.*, 1856, t. I, p. 73 et 88.— Roger, p. 460. — *Magasin Encyclop.*, 2e année, t. V, p. 116. — *Valesiana*, p. 27. — *Scaligerana*, p. 129. — Baillet, *Jugements*, t. IV, p. 83.—David Clément, *Bibl. curieuse*, t. III, p. 63. — Lenient, *Hist. de la Satire*. — *Bibliogr. des livres d'amour*, t. V, p. 312.—Viollet-Leduc, *Catal.*, p. 228.

Dubellay (*Madeleine*), fille de René D., sœur de l'évêque de Paris, Eustache D., fut élevée au Perray-aux-Nonains près Angers, y fit profession, puis en sortit en 1534, et quittant l'habit de Cistercienne, prit celui de Bénédictine en l'abbaye d'Estival où sa sœur était abbesse. Elle-même fut gratifiée de l'abbaye de Nyoiseau par brevet du 23 juillet 1546, mais elle y résida rarement, à cause de ses maladies et quoique son frère s'y fut fait bâtir un logis pour habiter près d'elle. Elle mourut d'un cancer le 28 décembre 1586 et fut inhumée dans l'église abbatiale ayant résigné dès novembre 1580 son titre en faveur de sa nièce — (*Anne*), fille de René D., sieur de la Lande et de Gizeux, professe à Nyoiseau le 20 mars 1580, y succède la même année, par la démission de sa tante, au titre d'abbesse et prend possession le 24 août 1581. Elle avait alors seize ans. — Envoyée en 1607 aux eaux de Bourbon, elle mourut au retour le 17 septembre au château du Bellay et fut inhumée le 20 dans son église abbatiale sous une tombe de marbre érigée par son frère Claude. Un dessin en existe aux Mss. de la Bibliothèque Nationale, boîtes de l'ordre du St-Esprit. L'abbaye conservait aussi son portrait. — (*Guyonne*), fille de Guy Dubellay de la Courbe et de Barbe d'Annières, professe du Ronceray, fut nommée abbesse de Nyoiseau par bulles du 29 décembre 1607, ayant alors 20 ans. Elle s'en démit bientôt sous la réserve d'une pension de 3,000 livres et mourut à Nogent, près Chartres, en 1643. — (*Louise*), fille de Jacques D., sieur de la Pallu, et de Radégonde de Marvilleau, dame des Buars, née le 30 septembre 1602, élevée à Nyoiseau sous l'abbesse Guyonne, sa cousine], fit profession à l'âge de 13 ans, fut nommée coadjutrice de l'abbesse Fr. Roy à moins de 16 ans (6 avril 1618), et abbesse en 1543, — † le 12 août 1644, et non le 22, comme le dit Hauréau, ni le 22 avril comme l'imprime la *Revue d'Anjou*, 1853, t. II, p. 88. — Son *Oraison funèbre* par le P. Irénée de Sainte-Catherine, carme réformé (Angers, P. Avril, 1645, in-4°), est dédiée à Charlotte Dubellay, prieure claustrale de l'abbaye.

Dubellay (*Martin*), fils de René du B. de la Lande et de Marie D., d'abord page d'Henri III, puis maréchal des camps et armées du roi en 1614, fut nommé lieutenant général au gouver-

Digitized by Google

nement d'Anjou en 1621 et exerçait encore ces fonctions quand il décéda dans les premiers mois de 1637 à Gizeux. C'est en sa faveur que la baronnie de Thouarcé fut érigée en marquisat.

Dubellay (*Philippe*), fille d'Hugues D. et d'Isabelle de Montigny, religieuse de l'abbaye N.-D.-d'Auges et prieure de St-Christophe-de-Mareil en 1441, se retrouve religieuse au Ronceray d'Angers, dont elle est élue abbesse en 1450, pour y mourir en 1455, probablement le 1er juillet.

Duberie (la), ham., cne de *St-Sigismond*.

Dubignon. — V. *Collet* et *Guillotin*.

Dubiliant (*Pierre*), maître brodeur de Jeanne de Laval, 1456 (Mss. 913, f. 19-20).

Dubinale (la). f., cne de l'*Hôtellerie-de-F*.

Dubllères (les), vill, cne de *Sarrigné* et de *Corné*. — *Le vill. de la Dubelière* 1635(Et.-C.).

Dubois. — V. *Duboys*.

Dubois (*Antoine*), maître fondeur, Angers, 1684, 1694. — (*Jean*), est dit en 1689 « jardinier », et en 1697 « dessignateur de Mme de Montespan » à Fontevraud. — Nous dirions aujourd'hui dessinateur-paysagiste. — (*Claude*), fils sans doute du précédent, « maître fleuriste « des jardins de Mme l'abbesse, » 1708. — (*Jacq.-François*), maître sculpteur à Angers, 1706, mari de Marie Bâtard. Pierre Baraudrie, V. *ce nom*, est parrain de deux de leurs enfants. — Il travaillait en 1717 aux deux petits autels du transept de Saint-Lambert-la-Potherie, en 1722, au chœur de Saint Laud d'Angers, en 1724 à la chapelle des Agonisants de Faye. Il est dit mort ainsi que sa femme en 1742, lors du mariage de leur fille Anne avec le fils de l'architecte J. Lecomte. — (*Jacques*), « maître forgeur de gardes d'épée », Angers, 1601. — (*Pierre*), s'intitule « médecin d'eaux douces », *medicus aquarum dulcium*, dans un acte du Lion-d'Angers, le 17 février 1553, et dans un autre (3 juin 1555) tout simplement « médecin ».

Dubois (*Jean*), originaire du Maine, comme l'indique son épitaphe, et non d'Anjou, comme le dit Cl. Ménard et autres plus modernes, était docteur *in utroque* et professeur en l'Université d'Angers, quand il fut pourvu en 1291 de la dignité de maître-école. — Il fut élu en 1311 évêque de Dol; mais il était déjà épuisé de maux, aveugle et retenu par ses infirmités à Angers où il fonda en 1312 l'Aumônerie de St-Michel-du-Tertre pour 13 pauvres dont 3 aveugles, comme lui. Il prit possession pourtant et s'en alla mourir à Dol le 25 janvier 1323.

Rangeard, Mss. 1022, t. II, f. 274.

Dubois (*Jean-Baptiste*), géomètre-arpenteur, « sorti de parents qui tous ont travaillé « dans l'Anjou depuis plusieurs siècles », écrivait-il en 1790, était établi alors depuis au moins 15 ou 20 ans à Angers, où il s'était marié à Louise Bodin. Il s'est fait connaître par un petit plan d'Angers dressé par lui en 1775, sans doute pour accompagner l'insignifiante *Notice* de Moithey, et qu'il présenta le 23 mai au Conseil de ville. Mais la Mairie, quoiqu'il prétendit avoir travaillé par ordre du maire Allard, lui refusa toute indemnité qu'aucune délibération n'autorisait. L'artiste, après nouvelle réclamation en 1779, dut en 1784 envoyer une assignation et obtint enfin en 1785 une sentence du Présidial qui lui octroyait 500 l. Il avait alors l'office d'expert et arpenteur juré à la Sénéchaussée et au siége des Eaux et Forêts et se prétendait maître d'une « méthode nouvelle pour lever toutes sortes « de plans par le plus petit détail possible » — Il reproduisit celui d'Angers, légèrement réduit, en 1790 pour accompagner l'*Almanach* de 1793, où se trouve les chiffres de référence et le nom des rues. J'ignorais, comme tout le monde, ce détail, quand je l'ai reproduit en tête de mon édition de Péan de la Tuilerie avec un répertoire nouveau.

Arch. munic. BB 127, f. 29 et 56; 129, f. 4; 131, f. 11 et 20; 132, f. 8; FF 2. — *Almanachs* de 1784, p. 173 et de 1793, p. 117.

Dubois (*Napoléon-Albéric*), né à Angers le 16 août 1840 d'une humble famille, fut désigné par ses succès de l'Ecole mutuelle à l'éducation du Lycée, puis à l'Ecole polytechnique et il y terminait à peine sa première année, lorsque sur l'appel pressant du ministre de la guerre, il accepta du service dans l'artillerie de marine et partit pour la Cochinchine avec le grade de lieutenant. De retour en France, il quitta le service et entra dans l'industrie. Il dirigea notamment une des principales ardoisières d'Angers, puis obtint le titre d'ingénieur dans une Compagnie de chemin de fer. La guerre de 1870 lui fit reprendre son épée à la tête de ses marins qu'il retrouvait chargés de la défense des forts de Paris. Nommé bientôt lieutenant dans l'artillerie de marche, il assista aux affaires de Villiers, du Bourget, de Montretout, et avait le grade de capitaine à l'heure de la capitulation. Le 9 février 1871, sur l'ordre de conduire aux Prussiens les fusils de l'infanterie désarmée, il refusa net, rentra dans sa casemate et se fit sauter la cervelle. Une rue d'Angers a pris le nom et conserve le souvenir de ce brave jeune homme.

Dubois (*Renée*), religieuse du Tiers-Ordre « et la plus ancienne professe d'iceluy », a publié un *Petit Recueil de l'ancienne maison de St-Julien des Religieuses du Tiers-Ordre de St-François de Châteaugonthier et de sa fondation faite par Mme Marguerite, duchesse d'Alençon, sa ruine par les guerres et son restablissement dans le monastère du Buron*. Extrait des archives de cette maison, (Angers, P. Avril, 1653, in-12). Jacquine Ayrault, religieuse du même ordre, a eu part aussi à cet ouvrage.

Dubois de la Ferté (*Gabriel*), fils d'Antoine D., sieur des Forges et de la Bizolière, et de Marie Guaisdon, né à Angers le 10 août 1644, fut par suite d'une difficulté de parole, qui l'éloignait du monde, destiné à l'ordre de Malte. Il y fut reçu le 26 octobre 1660, n'ayant pas même les 16 ans exigés pour l'inscription, revint le mois suivant en France et y fit trois campagnes à titre de gendarme de la maison du roi, retourna à Malte seulement en 1669 d'où le grand maître l'envoya au siége de Candie, revint en France en 1674 où il assista à la bataille de

Digitized by Google

Sénef, retourna faire ses vœux en 1678 et suivit dès lors la vie régulière de l'ordre, tenant la mer le plus souvent contre les infidèles. En 1685 il fut nommé provéditeur, puis capitaine de vaisseau jusqu'en 1696 qu'il vint prendre du repos en la commanderie de Théval, près Laval. Il mourut le 28 déc. 1702 dans un séjour de passage au Breil-au-Franc, annexe de sa commanderie, où l'on a retrouvé sa tombe. — Sa *Vie* (Paris, 1712, petit in-8° de 177 p.), a été écrite par Grandet, avec son portrait en tête par Chéreau. — Sa sœur aînée, Claude, née à Angers en 1634, y était morte le 25 mars 1695 après une vie de charité et de dévouement aux pauvres.

D. Chamard, *Vie des Saints d'Anj.*, t. III, p. 369. — *Lettres Edifiantes*, 1819, t. I. — La Baulnère, *Not. sur la commune d'Entrammes*, p. 27-29.

Duboiserie (la), f., c^ne^ d'*Allonnes*; = cl., c^ne^ de *Jarzé*. — *La Desboiserie* 1704. — En est sieur honorable et noble homme Pierre Fleuriot, bourgeois d'Angers 1694, 1704; = f., c^ne^ de *Marcé*. — Y demeurait en 1697 Pierre Constable, « marchand tourneur de bois »; = ff., c^ne^ de *Vernantes* (2 du nom).

Duboueix (*Guy-Joseph-Michel*), né le 12 juin 1749 à Clisson, fils d'un notaire du lieu — et frère d'un médecin dont M. Dugast-Matifeux a raconté l'histoire, — entra dans les ordres, desservit d'abord comme vicaire une des paroisses de Thouars, puis fut nommé, à titre de chanoine régulier de St-Augustin, prieur-curé de Roussay, alors du diocèse de la Rochelle, bénéfice présenté par l'abbé de St-Laon de Thouars. L'indépendance de ses idées éclate dans l'opuscule qu'il publia dès les premiers jours de la Révolution, sous ce titre : *Demandes, plaintes et doléances de M. D. B., chanoine régulier de l'ordre de St-Augustin, prieur-curé de R..., présentées à l'assemblée du Clergé de la Sénéchaussée d'Anjou* (1789, in-8° de 20 p., s. l.). Il y réclame la répartition égale des impôts entre le clergé du premier ordre et les curés, l'attribution exclusive des dîmes aux curés, le refus de tout impôt à la cour de Rome, la réforme du clergé régulier et séculier, la suppression absolue des vœux perpétuels et jusqu'au nom de moines : « A force de vouloir « être sages et saints, nous sommes devenus « fous », dit-il. Dès le mois d'avril 1791 les fonctions de vicaire auprès de l'évêque lui furent proposées par Delaunay. Il excusa son refus sur sa santé. Mais, dans sa paroisse, dénoncé à la haine publique comme *jureur* et *intrus* par son vicaire Gautret, il ne trouvait à son service ni chantres, ni sacristains, ni clercs, et « pour tout « dire en un mot, écrit-il lui-même (10 juin 1791), « ni paroissiens ». — Il ajoute : « ni journaliers, « ni domestiques ». — On le poursuit à coups de pierre : on le bafoue à l'autel (lettre du 29 juin). — Par surcroît, dans une séance du Directoire du District de Cholet, à qui il avait dénoncé ces misères, s'emportant, il était allé jusqu'à l'injure publique, et se voyait poursuivi par l'Administration d'un côté, excommunié de l'autre. Il s'en tira, paraît-il, en acceptant le poste qu'il avait d'abord récusé. Il était premier vicaire général du Département dès la fin de l'année « et connu « par différents ouvrages peu volumineux mais « très-intéressants », dit l'annonce de son nouveau livre, en 1791, quand il publia son *Essai sur les Vœux, ouvrage dans lequel on fait par occasion quelques réflexions sur la constitution civile du Clergé de France* (Angers, 1791, in-8°, de 156 p.), composé depuis plus d'un an et dédié au député Coustard. — Le 30 brumaire an II, il renonça par une déclaration publique à l'état de prêtrise. A défaut de sa pension, que la Nation cessa bientôt de lui payer, il dut monter durant quelque temps un petit commerce, obligé en l'an IV de vendre jusqu'à ses meubles pour vivre et dénoncé à la police « comme patriote exalté, en correspondance « avec les anarchistes, membre de la Société « Gillot proscrite ». Il présida quelque temps en l'an V un club anti-thermidorien qui se réunissait dans l'église St-Michel-la-Palud, mais qui ne dura pas. Dès l'an III il avait fondé et rédigeait seul l'*Ami des Principes ou l'Impartial*, ce dernier titre plus tard supprimé, journal politique, de convictions ardentes mais d'une valeur réelle accrue encore par son extrême rareté. Un arrêté du Directoire, en date du 3 germinal, — et non, comme le dit Blordier, du 4 thermidor an VI, le supprima, et nous n'en connaissons aucune collection, mais seulement quelques numéros sans suite, chacun de 8 p. in-8° (Angers, Jahier, rue Milton). Un arrêté du 4 frimaire an VII, attendu « que le citoyen D. a toujours été et est encore « plus que jamais un des plus ardents fauteurs « de l'anarchie, qu'il en provoque publiquement « les fureurs, etc. » le condamna à la déportation; mais la liberté *provisoire* lui fut rendue dès le 26 de ce mois. « Patriotisme, lumières, « désintéressement, probité, infortune, misère, rien « ne peut trouver grâce pour lui », écrivait J.-B. Piquelin, son ami comme Savary, Talot, Duboys. — En l'an VIII il était pour se marier, mais on prétendit qu'il avait perdu sa qualité de citoyen. Il sollicitait la place en l'an VIII de commissaire de Trélazé. C'est vers ce temps qu'il publia une pièce de vers : *Aux malveillants qui disent que Bonaparte est trop grand pour une république* (in-8°, 4 p.). — Fait bizarre et qui montre bien le désarroi de cette curieuse époque. Duboueix, après tant d'épreuves, « en l'an IX, le 13 fructidor, 1801 « de l'Ere chrétienne », reprend son titre de « vicaire-général, le siége vacant », et adresse, avec sa bénédiction, une *Lettre pastorale au Clergé et aux Fidèles* (in-8° de 16 p.). C'est une réponse en somme à la *Lettre pastorale de l'Evêque* et autres publications contre les assermentés. Il y recommande la tolérance et déclare que c'est le dernier acte de ses fonctions sacerdotales, dont il se démet aux mains de son métropolitain Lecoz. — Il obtint enfin l'emploi de conservateur des hypothèques, puis le 28 floréal an XI celle de percepteur à Liré, dont il donna sa démission la même année en fructidor. — Il mourait à un an de là, le 24 fructidor an XII (11 septembre 1804) à Vieille-Vigne (Loire-Infér.),

Digitized by Google

et sa bibliothèque se dispersait quelques jours après aux enchères publiques.

Arch. de M.-et-L.—Note Mss. de M. Dugast-Matifeux.— Blordier-L., t. II, p. 52, 105, 390. — Cabinet Mordret, Mss. Talot. — *Soc. Acad. de Nantes*, 1868, p. 95.

Dubourget (*Charles*), seigneur de Tilly, nommé par le roi lieutenant du gouverneur d'Anjou en avril 1576, meurt au château le 4 décembre 1581 et est inhumé le même jour dans la chapelle des Chevaliers en l'église cathédrale. — V. sa signature autogr. au Reg. GG 108 (1er octobre 1576).

Duboys (*Jacques*), avocat au Parlement de Bretagne, où son père était procureur, conquit en 1741, après 11 mois d'épreuves (7 mars 1740-février 1741), contre 6 concurrents, la chaire de droit, vacante en l'Université d'Angers par le décès de Janneaux, et était recteur en 1745, quoique âgé seulement de 28 ans. Veuf en 1747 de Françoise Alleaume, il épousa le 13 février 1748, à Erigné, Geneviève Gaudin Du Plessis. — C'est à lui qu'on doit la fondation de la Société d'agriculture et de commerce, dont il fut nommé secrétaire perpétuel dès la première élection le 25 mai 1760. Il y avait accepté pour sa part de travail la rédaction de l'histoire naturelle de l'Anjou pour la région comprise entre la Mayenne et l'Oudon jusqu'au Maine.—Il mourut en sa maison du Plessis de Juigné près Saint-Melaine, le 13 novembre 1764, âgé de 47 ans et doyen de la Faculté des droits. — On a de lui une compilation intitulée : *Code noir ou Recueil d'édits, déclarations et arrêts, concernant les esclaves nègres de l'Amérique* (Paris, in-16, 1743, chez les libraires associés). — *Recueil des Réglements concernant le commerce des îles et colonies françaises de l'Amérique* (in-16, Paris, 1744), et encore *Examen novum super institutionibus Justiniani* (Aureliæ, Fr. Rouzeau, 1751, in-12).

Duboys (*Jean-Jacques*), né le 17 octobre 1768 à Richelieu, où son père était notaire, fut élevé au collége de Poitiers, sous l'œil de son oncle qui y professait la rhétorique. Sa licence en droit passée à Poitiers (24 novembre 1788), il vint, après quelques mois d'hésitation, se faire inscrire avocat au Présidial d'Angers (16 mars 1790).— Son esprit, acquis tout entier à la Révolution, n'était pas de ceux que les événements imprévus troublent ou effraient. Nommé officier dès les premiers jours dans la garde nationale d'Angers, le jeune avocat donne sa démission pour s'enrôler simple soldat dans le 3e bataillon des Volontaires (9 septembre 1792). Dix jours après il en est élu capitaine et le lendemain lieutenant-colonel en second, à la veille même de la proclamation de la République. Dirigé avec son bataillon sur Brest, il couvre Vannes contre les paysans insurgés (13-14 mars 1793), reprend Rochefort et était à Nantes pendant l'assaut des Vendéens, où périt Cathelineau, puis aux camps de Mauve et de Thouaré et chaque jour en combats. Rappelé à Vannes, il en est nommé commandant de place, puis, à la demande des autorités civiles (19 décembre 1793), commandant du Département, alors centre indiqué des opérations vendéennes. L'ordre rétabli dans le pays, il fut envoyé tenir garnison à Belle-Ile. Suspect déjà et dénoncé par deux officiers de son bataillon, il se défendit lui-même au club populaire et fut acclamé mais néanmoins arrêté, traduit devant le tribunal révolutionnaire de l'Ile, où même triomphe le délivra. Il assistait aux désastres de Dol et d'Antrain et y fut atteint de deux blessures à la figure et à la jambe. Quelque temps après, il reçut des représentants le titre de chef de brigade (30 mars 1795), pour diriger dans l'armée de Beaupuy une colonne contre Stofflet, puis envoyé à la poursuite de Charette, sous les ordres de Grouchy jusqu'au 29 septembre 1795, puis remplaça le général Mermet au commandement du camp de Soulans, avec charge de repousser le débarquement des émigrés de l'Ile-Dieu. A cette heure même, où il était en vue et signalé à l'estime de chefs militaires tels que Hoche, il reçut d'Angers, au nom du jury d'instruction de la commune, sa nomination à la chaire de législation de l'Ecole centrale qui allait s'ouvrir le 21 mars 1796. Il ne put alors accepter; mais la transformation de l'armée et la non-organisation de la 19e brigade, qu'il devait commander à l'armée du Rhin, le laissant à la suite et surnuméraire, Duboys réclama sa chaire (25 novembre 1796) et se trouva prêt à recommencer une carrière nouvelle. — Après avoir suivi quelques mois à Paris le cours de Lenoir-Laroche, il inaugura le sien à Angers le 20 avril 1797 et le professa jusqu'à la suppression de l'Ecole en 1804, que son discours de la rentrée de l'an XII hâta peut-être par une vive attaque contre la création des Lycées. Il continua du reste son enseignement dans des leçons privées qui réunissaient plus de 50 élèves. En même temps il avait repris sa place au barreau et ouvert un cabinet d'avoué, ainsi que l'y autorisaient la loi et l'usage. Sa défense des époux Lacroix est restée célèbre dans l'affaire Clément-de-Ris. — L'organisation des tribunaux d'appel en 1810 le comprit comme substitut du procureur général près la Cour d'Angers. Il débuta à ce titre le 20 avril 1811. — Le 26 mai 1815, élu député par l'arrondissement de Segré, il fut arrêté en route par les Chouans. Il parvint à Paris pourtant et ce fut lui qui lut de sa « voix forte et animée », comme dit le *Moniteur*, le discours solennel à la cérémonie du Champ-de-Mai (1er juin). Au retour, il fut de nouveau emprisonné au Mans par le général d'Ambrugeac et délivré seulement sur un ordre de Fouché. Une révocation brutale le frappa en pleine audience, dans les premiers éclats de la réaction royaliste (1816). Duboys revint alors au barreau, où sa raison lucide, la décision de son caractère, l'entrain de sa parole, servie par un organe puissant et une attitude imposante, le mirent tout d'abord hors de pair. Il devint bientôt l'âme active de l'opposition libérale, président de toutes les manifestations et de tous les banquets, et l'un des organisateurs de cette réception des 221 dont s'émut toute la France. Pourtant il échoua aux élections de juillet 1830 dans l'arrondissement de

Digitized by Google

Beaupréau. Mais dès le 10 août, une ordonnance le nommait procureur général de la Cour royale, où tout d'abord il eut à s'éprouver contre la terrible affaire des incendiaires. Bientôt les électeurs de Beaupréau ayant réparé leur tort en le nommant député (31 octobre 1830), il opta pour ces fonctions nouvelles, se démit le 6 mai 1831 de sa charge de magistrature militante et en 1831 accepta un siége de conseiller à la Cour royale de Paris. Ses concitoyens ne lui continuèrent pas moins son mandat aux élections du 8 juillet 1834, et encore le 24 juillet 1834 et le 5 novembre 1837,— mais en 1838 Duboys échoua de trois voix, et l'année suivante (décembre 1839) il fut laissé en dehors même du Conseil général par le canton de Montrevault qui l'y avait fait entrer depuis 1830. La vie politique se retirait de lui. L'âge et les fatigues l'obligèrent à se démettre même de sa charge active de conseiller (29 décembre 1844). Il vint s'établir à sa terre de la Bizolière en Savennières, et y mourut le 18 juillet 1845.

Arch. de M.-et-L. Série L. — Am. de Césena, *Notice biogr. de J.-J. Duboys* (Angers, Cosnier et L., 1846, in-8° de 76 p.) — Bibl. d'Angers, Collection d'autogr., Mss. 572. — *Correspond. de Napoléon Ier*, t. IX, in-8°, p. 139.

Duboys (*L.....*), a publié une *Grammaire portugaise ou méthode abrégée pour faciliter l'étude de cette langue* (Angers, Mame, 1806, in-12).

Duboys (*Sébastien-Geneviève*), né à Angers, le 1er août 1750, était curé de la Pommeraie en 1789 et se déclara sans hésitation le partisan des idées nouvelles dont il fut en Anjou un des représentants les plus sincères et les plus éclairés. Il avait rédigé et publié une *Adresse des habitants de la Pommeraie sur l'impôt de la gabelle et les moyens de la remplacer* (13 septembre 1789, Angers, Pavie, in-8° de 21 p.), qui lui valut d'être député le mois suivant à l'Assemblée générale d'Angers pour aviser à la suppression de cet impôt. Il en signe le procès-verbal de son double titre de « citoyen et curé » (6 octobre). Vers le même temps, à la suite des élections du clergé d'Angers, paraissait une *Apologie de MM. les Curés, ou Réponse à la Lettre écrite par D. Oursel, prieur feuillant de Bellefontaine, à M. de Bourne.* (in-8° de 11 p , s. l. n. d. [Angers, 1789]), vive et spirituelle réplique que le prieur Oursel, dans une lettre nouvelle attribuait au curé Davy, de St-Philbert. Elu procureur syndic de St-Florent, Duboys dut se démettre presque aussitôt d'une charge incompatible avec les obligations de sa paroisse et « pour être plus libre d'enseigner le « respect de la loi à ses paroissiens ». C'est ainsi du moins qu'il s'en explique dans sa *Lettre à MM. les Electeurs du District de Saint-Florent assemblés pour l'élection des juges* (Angers, Mame, 1790). Une publication plus importante est son *Code françois ou Collection complette des Loix ou Décrets de l'Assemblée nationale sanctionnés par le roi* (Angers, Mame, 1790, in-8°), dont le 1er volume fut présenté en août à l'Assemblée nationale. Le second, paru en novembre, contenait une nouvelle géographie de la France avec le commentaire des décrets d'organisation; le troisième enfin les décrets relatifs à l'ordre judiciaire. — Tous ces écrits, d'un style net et ferme, sont inspirés de sentiments vivement libéraux mais sans exaltation. L'auteur recula même devant le serment constitutionnel et dut céder la place au curé Lebreton, son ami, à qui dans une *Lettre* rendue publique (Craport, 1792, in-8° de 24 p.), il rappelait en vain plus tard ses sentiments des premiers jours. — Il se réfugia durant la Terreur en Portugal, fut gratifié dès son retour à Angers du titre de chanoine honoraire de la cathédrale et y est mort le 3 septembre 1821. — Aucun livre n'a encore mentionné son nom.

Dubreil (*André*), docteur régent en la Faculté de médecine de Paris en 1580, a publié *La Police de l'art et science de Médecine, contenant la réfutation des erreurs et insignes abus, qui s'y commettent pour le jourd'hui, où sont vivement confutés tous sectaires, sorciers, enchanteurs, magiciens, devins*, etc., etc. (Paris, L. Cavellat, petit in-8° — et non in-4° comme l'indique Duverdier — de 148 p., sans la table et les deux Epîtres liminaires). — L'auteur ajoute à son nom son titre d'angevin que confirme le témoignage de Bruneau de Tartifume (Mss. 870, f. 1143). — On trouve vers le même temps à Angers *Gervais* D., reçu docteur-médecin, le 5 mai 1565, mari de Claude Jolet, qui avait succédé à Nic. Morand dans le service de l'Hôtel-Dieu de 1568 à 1572 — et *Vincent* D., docteur-médecin, en 1569.

Dubreuil du Bost de Gargilesse (*Fréderique-Olympe-Charlotte*), fille de Louis-Charles Du B., capitaine de cavalerie, née à Beaufort en 1741, entra dans la communauté des religieuses hospitalières de St-Joseph de Beaufort à 13 ans, y prit l'habit à 15, y prononça ses vœux à 17, et par la suite en fut nommée assistante et deux fois supérieure. — Arrêtée le 13 avril 1794 et transférée d'Angers à Lorient, elle a laissé un récit de ce voyage qu'a publié D. Piolin. La communauté garde aussi d'elle en Mss. les *Eloges des mères Lecornu et Gilbert* (1787) et un *Livre des faits particuliers concernant l'Hôtel-Dieu de Beaufort* (1788), ouvrage en 2 vol. in-8°, rédigé sur les archives. La copie conservée est de la main de J.-B. Béraud, prieur de Jumelles.— Elle est morte en son Hôtel-Dieu, le 30 janvier 1832, âgée de 91 ans.

D. Piolin, *Souv. de la Révol. dans l'Ouest*, p. 35.—Denais, *Hist. de l'Hôtel-Dieu de Beaufort* et note Mss.

Dubrie (la), cne de *la Poitevinière*. — *Le lieu non hébergé, boys, garennes, fief et seigneurie nommé la Dubrie* 1540 (C 10 5, f. 148), relevait de Cholet et formait une exploitation affermée aux métayers de la Bouère en Jallais.

Dubuisson (.....), a laissé divers Mss. sur l'Anjou, dont Grille possédait un fragment de 20 p. dans sa Topographie. — Un catalogue d'une librairie parisienne offrait aussi en 1870, pour 50 fr. un *Mémoire sur le païs d'Anjou et duché de Beaufort*, par Dubuisson-Aubenay, qui doit être le même inconnu.

Digitized by Google

Dubut (*Guillaume*), maître vitrier-peintre, Saumur, 1428.

Ducambout de Coislin (*Anne-Louise-Gilberte*), recueillie tout enfant dans l'abbaye de St-Georges de Rennes, y prit l'habit, et fut appelée à diriger celle de Nyoiseau après la mort de Mme de Rasilly. Nommée le 1er novembre 1719, elle prit possession le 8 février 1720 et gouverna la maison durant 40 ans. Elle en fit remanier l'église et tous les bâtiments, rehausser les cloîtres, construire des canaux, approprier les cellules, rebâtir les infirmeries, décorer les jardins avec une promenade le long de la Verzée. Elle mourut le 28 août 1760 âgée de plus de 70 ans. — Le docteur Laurent prononça son *Oraison funèbre*, imprimée à Angers, Dubé, 1760, in-12 de 37 p.

Duchalonge (*Nicolas*), sculpteur, Angers, mari de Marie Cardinal, 1714 (GG 179).

Duchasteau (*Guillaume*), « phisicien de « l'abbaesse de Fontevraut, » 1301.

Duchastel (*Louis-Claude*), né le 12 mars 1772 à Saumur, grenadier au 1er bataillon des Volontaires le 15 septembre 1790, sergent le 10 janvier 1793, entre le 1er avril à la compagnie des hussards de Saumur avec le grade de maréchal des logis, capitaine le 5 mai, est blessé le 15 à l'attaque de Fontenay et de nouveau le 8 messidor an IV, chef d'escadron le 20 messidor dans les chasseurs de la Vendée, puis capitaine à la suite du 12e chasseurs (12 germinal an V). — Blessé au front le 2 prairial à Montebello, de nouveau à la tête à Marengo, il est nommé chef d'escadron à l'armée d'observation du Midi (6 vendémiaire an X), et en l'an X envoyé à Naples avec le 12e dragons ; — chevalier de la Légion d'honneur le 25 prairial an XII. Après les campagnes d'Autriche, de Prusse, de Pologne, d'Ulm, d'Austerlitz, d'Iéna, il est nommé le 20 octobre 1806 major au 19e dragons, passe en 1809 à l'armée du Nord, en Espagne en 1810, en Allemagne en 1811, colonel en second le 14 octobre 1811 et titulaire le 30 janvier 1812, retourne en Espagne avec le 21e chasseurs et y est gravement blessé. Le 22 juin 1812 il prend le commandement des chasseurs à cheval d'Angoulême, jusqu'au 23 septembre 1814. — Chevalier de St-Louis le 11 octobre, officier de la Légion d'honneur le 9 mars 1815, quoique oublié pendant les Cent-Jours dans le Midi, il est mis en non activité le 1er janvier 1816 et envoyé en surveillance à Saumur, où il prend sa retraite le 15 septembre 1821. Dès le 12 août 1830 il est rappelé au commandement du 11e chasseurs, maréchal de camp le 2 avril 1831, grand officier de la Légion d'honneur le 14 septembre suivant, et commande successivement les départements de la Somme (17 août 1831), de la Haute-Saône (24 décembre), de l'Oise (29 octobre 1832) et une division de cavalerie de réserve à l'armée du Nord (3 juillet 1833). — Il prit sa retraite définitive le 1er avril 1834 et résidait à Paris en 1844.

Duchênerie (la), f., cne de *Corzé*. — *Le lieu, domaine, etc. de la D.* (G Cure), est vendu par le prieur J. Avril à P. Allard, clerc du greffe d'Angers, le 11 juin 1594.

Ducher (*Jean*), en latin *Ducherus*, docteur en théologie de l'église protestante de France, pasteur à Amsterdam, y meurt le 10 août 1629, âgé de 56 ans. Il était angevin, comme l'indique son portrait in-4o, gravé par W. Delff, en costume de docteur, robe fourrée, calotte et longue barbe; au bas, se lisent des vers latins d'André Rivet.

Ducherie (la), f., cne de *la Chapelle-sur-Oudon* ; = f , cne de *St-André-de-la-Marche*, bâtie depuis 1834; = ham., cne de *Sœurdrès*; = (la Basse, la Haute-), ff., cne du *Tremblay*, à la famille Coiscault au XVIIe s.

Duchesne (....), docteur médecin, à Doué, gendre du docteur Marrot, 1665.

Duchesne de Denant (*Jacques-Joseph-Florent*), né le 10 septembre 1777, fit à 16 ans la guerre de la Vendée, comme premier aide de camp de Talmont. A la bataille de Dol, avec d'Autichamp et Pérault, il rallie les fuyards; à la déroute du Mans, avec Dupérat et Forestier, il protége la retraite; après Savenay, réfugié dans une ferme, il prend la feuille de route d'un conscrit breton et sous ce nom nouveau, fait la campagne du Rhin à l'armée de Sambre-et-Meuse. — Il se rendit au rendez-vous de la Vendée en 1815 à Cossé avec d'Andigné, à Thouars avec La Rochejacquelein, et fut chargé avec Dupérat de traiter la suspension des hostilités après le combat de Thouars. — Il est mort, avec le grade de lieutenant-colonel, à la Pichonnière en Charcé, près Brissac en janvier 1868, âgé de plus de 90 ans.

Union de l'Ouest du 28 janvier 1868. — Canuel, p. 220.

Duchesse (la), f., cne de *Durtal*.

Duforest (.....), habile maître menuisier d'Angers, concourait vers la fin du dernier siècle avec Louis David à tous les travaux d'art qui s'exécutaient en ville. Le chœur, encore en place' de St-Maurice (1785), celui, aujourd'hui détruit, de Saint-Laud, les portes et les boiseries de la grande salle de la mairie (1786-1790), celles de la chambre du Conseil en 1804, étaient de la façon de ce maître-ouvrier, à vrai dire artiste.

Arch. munic. BB 135, f. 122; CC 43; et à la suite de l'*Inventaire, Documents*, p. 500-501. — Arch. départ. G St-Laud. — *Affiches*, 10 prairial an XIII.

Dufort (*François*), angevin, avocat au Parlement de Provence, a traduit, du latin de François Clapier, *La Généalogie des comtes de Provence* (Aix, Pillehotte, 1598, in-8o), imprimée aussi avec les *Statuts de la Provence* (Aix, 1598, in-4o). — L'ouvrage original a pour titre : *Provinciæ Phocensis brevis historia* (Aix, 1584, in-8o). — On a encore de lui un *Plaidoyer fait pour Robert de Quiqueran, sieur de Beaujeu et autres gentilshommes d'Arles contre P. Biord, lieutenant général, du 5 décembre 1591, avec l'arrêt du 14 décembre suivant*; — et *Jephté, tragédie, imitée du latin de Buchanan*, avec une *Epître dédicatoire*, « adressée au meilleur de « ses amis. » Aix, le 1er août 1585 (Mss. in-fol. de 36 fol.). — C'est une traduction libre en vers français restée inédite.

Dufour (*Claude-Louis*), curé constitutionnel de Beaulieu, forcé de quitter sa cure, vivait ré-

Digitized by Google

fugié à Angers, où il avait repris dès le Concordat, l'exercice du culte, comme vicaire de St-Samson, sous le curé Ferré, V. *ce nom*. Convoqué par l'évêque avec tous les prêtres assermentés, il signa avec eux une formule de soumission au Concordat, d'obéissance et de respect à l'évêque et au pape, mais il refusa énergiquement, en leur nom comme au sien, de rétracter son serment et en référa au ministre des cultes qui confirma le droit des curés. L'évêque dut convertir ses exigences en une réconciliation ecclésiastique, contre laquelle même Dufour protesta, en racontant ces faits, dans un *Précis servant de défense pour le clergé assermenté d'Angers dit constitutionnel* (Angers, Jahyer, in-8° de 24 p.).

Dufresne (*Claude-Jean*), sculpteur, Angers, 1785, mari de Céline Flotier (GG 150).

Dufresne (*Elie*), sieur de Mincé, natif du diocèse d'Angers, docteur de Sorbonne en 1617, curé de St-Pierre de Gonesse le 31 janvier 1631, meurt doyen de la Faculté et sénieur de Sorbonne en 1654, l'année même où il venait d'acquérir un hôtel en la rue de l'Hôpital, à Angers.

Dufresne (*François*), avocat, 1510, Angers, mari de Jacquette Lecamus, et en secondes noces d'Olive de Fleurville, a publié : *Forme et style de praticque usitée au pays d'Anjou.*

Dufresne (*Olivier*), en religion *frère Alexis*, né à Angers le 19 avril 1685, fils d'Olivier D. et de Perrine Héard de Boissimon, après une jeunesse orageuse, touché de la grâce dans une mission à Brissac, puis relaps, se bat en duel contre un officier qu'il tue, puis au sortir d'une nuit de jeu, ruiné, se réfugie à la Trappe et se fait admettre parmi les frères du chœur le 12 avril 1712. Il y prononce ses vœux le 3 mai 1713 et y meurt le 8 décembre suivant, épuisé d'austérités. — Son frère, qui voulut l'y aller remplacer fut refusé par l'abbé, sur l'avis de ses opinions jansénistes.
Pocq. de Liv., Mss. 1067, p. 119.

Dufresne de la Chauvinière (*L....*), né à Saumur, membre de la Société industrielle d'Angers depuis 1839, résidait à Paris, où il meurt en 1861. Il dirigeait depuis 1829 la publication du *Cultivateur, journal du progrès agricole* et a publié une *Notice historique sur l'Agriculture de la France* (Paris, 1841) ; — *Compte-rendu du Congrès scientifique de France, — hommage à Math. de Dombasle* (Paris, 1850) ; — *Quelques mots sur la nécessité d'une organisation pour l'Agriculture* (Paris, 1842, in-8° de 64 p.). — *Note sur les auxiliaires de l'armée, — Sur la population parisienne. — Projet d'ordonnance sur la réorganisation de la garde nationale de Paris* (Paris, Lefèvre, 1820, in-8°) ; — *Courte notice sur Mathieu de Dombasle* dans le journal *la Patrie* du 8 septembre 1851. Cet article et le mémoire qui précède, sont dits rédigés, pour toute désignation d'auteur « par un officier supérieur ».

Dufrou (*Mathurin*), natif de Nantes, novice à l'Oratoire de Paris, fut envoyé en 1733 occuper la chaire de rhétorique au Collége d'Anjou où il professa durant trente ans. Lui-même a expliqué dans un discours public, reproduit dans le *Recueil de littérature* de Lecorvaisier, l'attrait qu'il éprouvait à vieillir dans cet enseignement : *Quibus de causis in docenda rhetorica Andegavi insenescat;* et d'autres témoignages attestent la reconnaissance et l'admiration de ses nombreux disciples. L'abbé Guillot se souvient de lui dans son *Eloge de Berthelot-Dupasty* Mss., et aussi dans une allégorie assez plate, *Métamorphose de Polymnie en Oratorien*, Mss. où il décrit

Cet œil spirituel, ce ton fait pour instruire,
Cet air discret et ce grave maintien

d'un maître qui savait surtout l'art d'intéresser. La Bibliothèque d'Angers conserve des dictées de son cours, recueillies par René-Ludovic Dagoneau en 1744 : *Institutiones oratoriæ* (Mss. 485, in-4° pap.). — Il mourut le 30 octobre 1764 et fut inhumé dans l'église de l'Oratoire.

Dugué (*Jacques*), reçu le 8 juillet 1561, docteur médecin, Angers, mari de Renée Bouju, 1568, est dit défunt en 1595.

Duguet (*Nicolas*), peintre à Angers, figure parmi les artistes employés en 1565 aux préparatifs de l'entrée du roi Charles IX, « lui et ses « deux garsons à 56 s. par jour. »

Duhallot (*Jean*), écuyer ordinaire de la grande écurie du roi, avait repris à Angers l'académie de noblesse fondée sur les fossés de la ville par Morin des Loges. La ville lui accorda en 1648 une subvention de 300 l. pour la construction d'un manége, avec des priviléges accrus et confirmés de nouveau en 1657. Il fit présent au comte d'Harcourt, lors de son entrée à Angers comme gouverneur (28 novembre 1655), d'un cheval que deux Maures nus menaient par la bride, et lui-même suivait immédiatement la compagnie des gardes « avec ses écoliers acadé- « mistes au plus joli équipage du monde. » — Il avait acquis en 1652 la seigneurie de Sorges.
Arch. mun. BB 81, f. 250; 85, f. 218. — Roger, p. 523.

Duhallot (*Michel*). — V. *Hallot* (de).

Duhaut, cl., c^ne de *Tilliers*.

Duigné, h., c^ne de *Mazé*. — Anc. fief avec maison noble relevant du Plessis-au-Jau, à qui rend aveu Jean Minot, écuyer, en 1474 (E 553).

Dulac (*Joseph*), né à Nantes le 27 avril 1795, fut élevé auprès de son oncle, Deurbrouck, au château de Jarzé. Il entra en avril 1813 au service dans le corps des gardes d'honneur, fit comme sous-lieutenant d'infanterie les campagnes de 1814 et 1815, puis comme lieutenant celle de 1823. Nommé capitaine le 28 janvier 1827, licencié en 1830, il rentra le 16 décembre de la même année au 55e de ligne comme adjudant major, passa en Afrique où il fut décoré le 9 août 1832, et de retour après quelques années en France, parvenait le 26 octobre 1845 au grade de colonel, puis à la suite des journées de juin 1848 où il fut blessé, à celui de général de brigade, avec le commandement de la place de Paris. Nommé général de division le 28 décembre 1851, inspecteur général le 28 mai 1852, il commanda en 1854 et 1855 une division de l'armée d'Orient d'où il revint grand officier de la Légion

Digitized by Google

d'honneur (22 septembre 1855) et commandeur de l'Ordre du Bain (26 avril 1856). — Membre du comité d'infanterie (23 juin 1856), il occupa ces dernières fonctions jusqu'au 27 avril 1860, qu'il passa dans le cadre de réserve et vint se fixer à la Roche-Piau en Jarzé où il s'était marié et où il est mort le 7 juillet 1870.

Maine-et-L. du 4 décembre 1855. — Notes particulières.

Duluc (*Guillaume*), limousin, nommé abbé de St-Florent de Saumur en juin 1368, fit reconstruire les cloîtres détruits par les guerres et diverses dépendances. — Le 27 mai 1390 il fut appelé à l'abbaye de Grasse, où il mourut.

D. Huynes, Mss., f. 263-264.

Dullacensis villa, domaine royal dans le diocèse d'Angers, cité dans la vie de St Aubin par Fortunat, vi^e s., — peut être Dreuillé, c^ne du *Champ*, domaine voisin de la terre de Joué, que le Chapitre de St-Maurice tint plus tard du roi.

Dumas, peintre et sculpteur, fut chargé, en 1673 et 1674, de la restauration du grand autel de l'église St-Maimbœuf d'Angers, dont il fournit la statue. Quelques années plus tard (1681), on le retrouve occupé par la fabrique de St-Pierre de Saumur, à restaurer le grand saint Christophe et partie des figures de la chapelle de la Résurrection.

Dumas (*Jean*), fils de Jean D., sieur de Mathefelon et de Durtal, et de Marguerite de la Jaille, aumônier ordinaire du roi, doyen de St-Maurice d'Angers le 17 mars 1536, prévôt de l'église de Nantes 1541, 1543, abbé de Saint-Thierry-lès-Reims, nommé évêque de Dol, prend possession le 25 septembre 1557 et meurt le 12 octobre suivant avant d'être consacré.—Il avait fait élever son tombeau dans la chapelle des Chevaliers, à St-Maurice, près de l'autel qui joint la sacristie, avec de pompeuses inscriptions qui n'indiquaient pas même son nom; mais au-dessus figuraient ses armoiries : *d'argent frêté de gueulles au chef échiqueté d'or et de gueulles*, et son buste, en marbre blanc, tête nue, la mître à côté, pour indiquer qu'il n'était pas consacré. — Un dessin s'en trouve dans Brun. de Tartif., Mss. 871, p. 64 et Gaignières *Rec. d'Oxford*, t. VII, f. 201.

Arch. de M.-et-L. E 2345; G 278.—Lehoreau, Mss., t. II, p. 160; t. III, p. 1. — Dumesnil, Mss. 658, p. 156. — Godard, *Nouvelles archéol.*, n° 40 bis.

Dumesle (*Jean*), prieur de Lasse, « avait fait les orgues de céans, » dit le compte de l'Hôtel-Dieu d'Angers, en 1545.

Dumesnil (*Etienne*), sieur de la Rinière, docteur ès-droits et avocat au Présidial d'Angers en 1570, fut élu échevin le 1er mai 1607, maire le 1er mai 1609 et 1610 et dès les premiers jours de la seconde élection député en cour « pour « porter certains indices et conjectures » sur l'assassinat d'Henri IV, et réclamer la décharge des subsides. Nommé conseiller échevin perpétuel le 15 novembre 1616, il mourut le 6 août 1627 — et sa veuve, Marie Trugueneau le 7 décembre suivant. — Il portait *d'azur à trois coquilles d'or*.

Arch. mun. BB 57-58; GG 138. — Mss. 919, f. 250. —Louvet, dans la *Rev. d'Anj.*, 1856, t. I, p. 315, 320, 327.

Dumesnil (*Martin*), sieur de Parigné, chanoine de Saint-Maurice d'Angers, reçu en la prébende de St-Louis le 4 avril 1663, s'en démit en faveur de son neveu Etienne D. le 28 décembre 1695, en gardant le titre d'honoraire et mourut le 22 février 1696. Il avait débuté au barreau, et pris d'envie de s'instruire et de voir du pays, s'était imaginé de faire la campagne de Catalogne sous le titre de volontaire, à la suite du régiment de marine commandé par deux angevins, de là en Italie, observant les mœurs et recueillant les souvenirs. Il s'est plu, pour l'instruction de son neveu en train, comme lui, de courir le monde, à raconter ses *Voyages en Catalogne, en Italie, en Languedoc et en Provence pendant l'année 1647*. On y trouverait à glaner de nombreux détails intéressants. Le Mss. autographe in-fol. pap., précédé d'une table des matières, est accompagné d'eaux fortes de François Perrier, représentant des antiques. — Mais notre chanoine est surtout connu par un curieux recueil des *Statuts et conclusions tirées des registres du Chapitre de l'Eglise d'Angers*, qui contient les plus précieux détails sur les cérémonies, les reliques, les ornements, les autels, les orgues de son église; — travail d'ailleurs fait en commun par le Chapitre et que Dumesnil seulement coordonna. V. Lehoreau, Mss. t. I, p. 8. La copie en est transcrite par le petit bedeau Davyau. — L'un et l'autre ouvrage sont conservés à la Bibliothèque d'Angers, Mss. 590 et 658.

Dumetterie (la), ham., c^ne de *la Potherie*.

Dumnacus, chef des Andes ou Angevins, n'est absolument connu que par quelques mots de l'historien de la guerre des Gaules. Sans perdre espoir ni courage, même après le désastre d'Alésia, il assiégeait le traître Duracius dans la ville de Poitiers. A cette nouvelle, Caninius d'une part, Fabius de l'autre se dirigèrent pour l'envelopper. Dumnacus leva le siége et s'efforça avec ses Angevins de repasser la Loire ; mais Fabius, le gagnant de vitesse, atteignit son armée en marche. Après deux jours de combat, elle fut réduite à se disperser, laissant, au dire du vainqueur, 12,000 morts sur place. — Le lieu même de cette héroïque lutte, où périt la nationalité angevine, est inconnu. Il est assurément partout ailleurs, quoi qu'on en dise, qu'aux Ponts-de-Cé ou même à Saumur. Dumnacus, partant de Poitiers, dut remonter vers Angers la route de Doué dont les vastes plaines ou peut-être les environs de Montreuil-Bellay ont pu se prêter à ce carnage. — Il trouva refuge d'abord chez les Carnutes, qui bientôt après se soumirent, puis poursuivi de retraite en retraite, paraît avoir cherché un asile pour mourir chez les peuplades inviolables de l'extrême Gaule. Sa statue est une des douze qui décorent le socle du roi René (1846) et le rêve suprême de David était d'en pouvoir élever un modèle colossal, digne du premier héros de la patrie angevine.

César, *Guerres des Gaules*, l. VIII, 3 — *Mém. de la Soc. d'Agric., Sc. et Arts d'Angers*, 1863, p. 230, art. de M. P. Lachèse, tiré à part, in-8° de 27 p., 1864.— *Mosaïque de l'Ouest*, t. I, p. 276. — Godard-F., *l'Anjou*, t. I, p. 38.

Digitized by Google

Dumont (*Joseph*), né à Angers le 9 août 1797, après de brillantes études au Lycée et quelques années passées dans l'enseignement, prit ses inscriptions de médecine à l'Ecole d'Angers et fut reçu docteur à Paris le 4 août 1828. Il revint aussitôt dans la ville où il était né et où l'attendait une clientèle affectueuse et empressée. Attaché à l'Ecole des Arts (1839) et aux prisons, professeur de médecine à l'Ecole secondaire depuis 1856 et dans les dernières années administrateur du Bureau de bienfaisance, il s'était peu à peu dégagé de tout service étranger à ses goûts et en se réservant seulement les fonctions qui le gardaient en relations constantes avec la jeunesse intelligente et avec les pauvres, il s'entourait de loisirs studieux, où maître de lui-même, il revenait en liberté aux jouissances philosophiques, aux révélations de l'histoire, surtout au charme des lettres antiques. Il avait de très-près abordé l'étude de l'hébreu et excellait véritablement dans la connaissance de la langue et de la poésie grecques. Il se plut même un jour à intriguer dans une correspondance en style antique Villemain, qui se piquait d'y être passé maître. Les divers travaux qu'il a laissés ne laissent qu'entrevoir par échappées la variété rare de sa science sérieuse. — Ils ont pour titres : *Vie de Mgr Montault-Dessilles, évêque d'Angers* (in-8°, 1842) ; — *Somnambulisme spontané et diurne* dans le *Bull. de la Soc de méd. d'Angers*, 1841 ; — *Considérations physiologiques et morales sur la peine de mort* (1856, in-8° de 2 f.) ; — *Discours prononcés à la rentrée de l'Ecole de médecine* (1857 et 1861, in-8°) ; — *Réflexions physiologiques sur les attentats aux mœurs portés devant les tribunaux* (1858, in-8°) — et dans les *Mémoires de la Soc. Académ.* qui par deux fois l'avait élevé à la présidence et où il trouvait mieux qu'ailleurs la liberté pour l'expression de ses opinions indépendantes : *Gilles Ménage, considéré comme poète* (1857, t. I) ; — *Des bizarreries, singularités et manières de l'esprit humain au point de vue de la médecine légale* (1858, t. III) ; — *Analyse d'un ouvrage de Th. Browne : Religio medici* 1859, t. V) ; — *Aperçu sommaire de la Physiologie médico-légale* (1860, t. VII) ; — *De l'influence de l'hérédité sur les affections mentales* (1861, t. IX) ; — *Histoire de l'Académie protestante de Saumur* (1862, t. XI, 112 p.) ; — *Jean Olivier, évêque d'Angers* (1863, t. XIII) ; — *L'Oratoire et le Cartésianisme en Anjou* (1864, t. XV, 206 p.) ; — *Etude du grec en France pendant les XVI-XVIIIe s.* (1869, t. XXIII). Tous ces mémoires forment des tirages à part. — Le docteur Dumont mourut à Angers le 28 décembre 1867. Deux discours furent prononcés sur sa tombe par M. Daviers, directeur de l'Ecole de médecine et par M. de Lens, inspecteur d'Académie.

Journal de Maine-et-L., 1er janvier 1858. — *Union de l'Ouest*, 2 janvier 1858. — *Mém. de la Soc. Acad.*, 1868, t. XXII, p. 274. — *Rev. de l'Anjou*, 1868, p. 160.

Dumont (*J...*), est l'auteur d'un tableau de la Crucifixion, actuellement dans l'église de Brissac et signé : *J. Du Mont Le Rom., 1738.* V. *Musy*.

Dumont (*Nicolas*), « de Saumur, correcteur « de livres en l'Université de Paris, a fait plu- « sieurs traités rapportés par le sieur Lacroix du « Maine, » dit Bruneau de T. Il était surtout employé par l'imprimerie de Denis Dupré, où parurent la plupart de ses opuscules comme *Advertissement du sacre, couronnement et mariage de Henri* (Paris, 1575) ; — *Les honneurs et triomphes faits au roi de Pologne.... à sa réception* (Paris, 1574, in-8° de 62 p.) et une dizaine d'autres plaquettes sans importance sur les événements des années 1573-1575. Peut-être même n'en est-il que l'éditeur, comme il paraît démontré pour plusieurs de ceux que lui attribue Lacroix du Maine, quoique Dumont ait lui-même corrigé les épreuves de la première édition de sa *Bibliothèque*. On lui attribue avec plus de certitude un *Abrégé des vies et mœurs des empereurs romains recueillies des livres tant de Sextus Aurelius Victor que de plusieurs autres* (Paris, Cl. Micard, 1577), réimprimé en 1578 à la suite d'une traduction de *Justin*, sans compter des épîtres, préfaces, indices et tables d'éditions de Cicéron, Virgile et Salluste.

Lacaille, *Hist. de l'Impr.*, p. 156. — Lacroix du Maine, art. Nic. Dumont et Jacq. Brochier. — Mss. 870, f. 1152. — Barbier, *Dict. des Anon.*, t. I, col. 1031.

Dumoulin (....), l'aîné, ministre du Saint-Evangile en l'église d'Orléans, est inhumé le 17 août 1618 à Saumur, âgé de plus de 80 ans.

Dumoulin (....), docteur médecin en réputation, à Montreuil-Bellay, 1584.

Duncan (*Marc*), gentilhomme écossais protestant et docteur en médecine, vint s'établir en France en 1606, appelé par l'Académie de Saumur, où on le voit employé à enseigner la langue grecque, la métaphysique et le cours ordinaire de philosophie. Il y publie en 1610 son premier livre qui a pour titre *Theses ex logicis et ethicis selectæ* (Salm., 1610, in-4°) et s'y marie en janvier 1611 avec Suzanne Gorrin. — Le 10 mai 1616 il accepta du Conseil extraordinaire de l'Académie, mais en posant des conditions qui furent admises, la charge de principal du Collége, avec l'obligation de professer quatre cours par semaine, dont deux de philosophie et deux d'histoire et d'éloquence, plus aux heures libres l'arithmétique et les éléments d'Euclide. Il fut installé le 22 octobre et bientôt eut contre lui les régents qui se plaignaient de sa sévérité. Le 5 mai 1618 il fut député au grand synode provincial du Mans, se démit en 1619 de son enseignement d'éloquence et accepta en 1619 la suppléance de la philosophie, sans abandonner jamais néanmoins la pratique ordinaire de la médecine ni sa clientèle. La charge de principal ayant été supprimée par le synode de Charenton (septembre 1623), il se démit de ces fonctions le 22 mai 1624, au grand regret de l'Académie qui le lui témoigna ; et de fait le titre fut pour lui maintenu jusqu'à sa mort. Il fut autorisé même le 7 janvier 1626 à se décharger de la philosophie

Digitized by Google

« qui lui demandait plus de loisir qu'il ne saurait « et ne désire y employer, » sinon au détriment de sa santé et de l'exercice de la médecine. — Le 18 juillet 1629 il perdit sa femme; il se remaria dès le 15 décembre 1630. Quelque scandale s'en suivit et des « insolences » d'écoliers, qui furent rudement châtiées. Une autre misère paraît avoir malheureusement rempli sa vie, une rivalité haineuse — et ce semble, de clientèle, avec le docteur Benoist, V. *ce nom*, médecin comme lui et, comme lui, chargé de divers enseignements qu'ils se contestaient. Le synode de Charenton de septembre 1631 les fit se réconcilier publiquement, ce que n'avait pu obtenir l'Académie. Il n'est plus question de Duncan jusqu'à sa mort survenue le 22 mars 1640. On dit que le roi Jacques Ier l'avait sollicité de quitter la France et qu'il refusa sur les répugnances de sa femme. — Le livre qui a conservé surtout à son nom une notoriété est son *Discours sur la possession des religieuses Ursulines de Loudun* (Paris, 1634, in-8o), où avec autant de bon sens que de courage et une science alors peu commune, il attribue « à la mélancolie, » on dirait aujourd'hui à l'hystérie, les extravagances de ces possédées. On prétend qu'il ne dut qu'à la protection de Mme de Brézé de n'être pas mis à mal par Laubardemont, qui tout au moins trouva sous la main le docteur de la Mesnardière pour réfuter le livre. — L'Académie avait décidé de publier son compendium de *Physique* pour servir aux leçons des professeurs. Ce projet fut abandonné par décision du 16 septembre 1644. Sa *Logique* avait paru dès 1643 (Saumur, in-8o), et peut être déjà dans une édition antérieure.

Duncan laissait trois fils, *Marc* dont l'article suit, — *François*, sieur de Sainte-Hélène, qui épousa à Saumur le 27 juin 1641 dlle Claude Girault, en l'église St-Pierre. Il venait, comme l'atteste l'acte, d'abjurer l'hérésie, pendant la mission du capucin Paul de Montaigu, mais sans grande conviction; car dès le 22 mars 1643 on le voit présenter sa fille Claude au Temple et après elle tous ses enfants. — Il est dit en 1653 écuyer et capitaine des gardes de M. de Comminges. Sa femme, qui était catholique, mourut à Epieds le 4 novembre 1686. Il se réfugia à Londres, lors de la persécution et y mourut le 20 janvier 1697. — *Jean*, sieur de Montfort, né le 18 février 1624 à Saumur, mort à Stockolm le 19 janvier 1646 et inhumé solennellement avec l'assistance de toute la cour.

Arch. de l'Hôtel-Dieu de Saumur : *Reg. Mss. de l'Acad. protestante.* — Moréri. — Bodin, *Saumur*, p. 388.—Haag, *France protestante*, — Burigny, *Vie de Grotius*, t. II, p. 85.—Haller, *Bibl. méd. prat.*, t. II, p. 614; t. III, p. 431. — Guy Patin, *Lettre à Spon*, 16 novembre 1643. — Eloy, *Dict. de la Méd.*, t. II.—Dumont, *Acad. de Saumur*, p. 21. — *Le véritable père Josef*, p. 397. — Arch. de Saumur GG 14, f. 149. — Greffe de Saumur Et.-C. — Coulon, *Epoques Saumuroises*.

Duncan (*Marc II*), sieur de Cérisantes, fils aîné du précédent, naquit à Saumur vers 1612. « Bien fait de sa personne, savant dans les « belles-lettres, extrêmement brave, de grande « capacité pour la guerre, » mais « grand fou, dit « un autre, avec un esprit de roman, » il se sentait piqué d'une ambition qu'il eut peine à réaliser. Choisi par le marquis du Vigeau pour précepteur de son fils, il fut fait par son élève lieutenant d'une compagnie du régiment de Navarre qu'il commandait, assista à la bataille de Thionville en 1639, et après la mort de son protecteur au siége d'Arras, vendit en 1640 sa lieutenance et fut envoyé en 1641 par Richelieu à Constantinople, puis au retour, recommandé par Hugo Grotius à la cour de Suède. Il en revint en juin 1644 avec le titre de conseiller d'Etat et accrédité en France comme résident de Suède. Le monde des ruelles admira le luxe « de son « carosse doré et escussonné, de son point de « Gennes, de ses livrées chamarrées », tandis que les beaux esprits s'extasiaient à ses vers de cavalier amoureux. Son crédit même tint tête et porta ombrage à celui de son ambassadeur, qui se fit rappeler par sa cour; mais un défi porté par Duncan au duc de Candale pour la défense d'une dame l'exposa à force ennuis. Bientôt criblé de dettes, averti que sa position était de loin menacée, il partit sans ordre en 1647, fut accueilli avec bienveillance par la reine de Suède, mais demanda son congé, refusant même l'offre d'un régiment ou d'une forte pension. Il méditait, sans doute pour tenter une autre destinée, de quitter, comme il fit bientôt, la religion protestante et ainsi, muni d'une recommandation nouvelle, alla tenter fortune en Pologne, à Moscou même, à Vienne, puis enfin à Rome où il abjura. La révolte de Naples venait d'éclater l'année même et le duc de Guise, qui en avait tiré parti, n'était rien moins que dévoué à la cour de France. Cérisantes lui fut adressé par l'ambassadeur de Louis XIV, comme agent particulier du roi, avec des pouvoirs considérables et la charge spéciale de tenir l'ambassade au courant de l'aventure et des projets. Cette mission, en partie seulement secrète, n'était pas pour le recommander de très-près au duc de Guise. Plusieurs fois menacé, arrêté même, sa bonne grâce, son entrain, son ardent courage surtout s'étaient imposés contre toute brigue. Il se préparait pourtant à repartir pour Rome où le pape Innocent X le réclamait pour camérier; mais cédant aux instances dernières, il resta pour prendre part, avec un corps de 4,000 Calabrais dont il avait pris le commandement, à la grande attaque des Espagnols. Il y fut blessé au talon d'un coup de mousquet le 12 février 1648 et mourut le 28 ou le 29. Son testament est du 27 et ne contenait aucune des sottises, que lui prête dans ses *Mémoires* le duc de Guise. C'est en partie à ce livre dont la vogue fut grande, qu'est due la réputation extravagante de Cérisantes consacrée par les recueils d'*Ana*. — Il avait acquis un autre renom meilleur et presque sans égal par quelques poésies latines. A peine pourtant a-t-il été conservé de lui deux odes, reproduites dans le *Ménagiana* de 1715, dont une à Voiture, l'autre à Balzac. Sa *Relation du combat de Thionville et du siége d'Arras* paraît perdue et l'on ne trouve cité nulle part son poème de *L'Espée*, imprimé à Stockolm en 1644, au témoignage certain de Balzac. — Son frère, Sainte-Hélène, a

Digitized by Google

défendu à propos sa mémoire dans une *Apologie* restée manuscrite mais communiquée à Bayle qui en a publié d'importants extraits.

Bayle, édit. de 1702, v° *Cérisantes*. — Moréri, édit. de 1759. — *Ménagiana*, 1715, p. 401-402. — *Mém. du duc de Guise contenant son entreprise, etc.* (Paris, 1668, in-4° et Collect. Petitot, t. LV). — Comte de Modène, *Hist. des révolutions du royaume de Naples* (Paris, 1665-1667, in-12). — Bailleul, *Jugements des Savants*, t. VIII, p. 228. — Aubéry Dumaurier, *Mém. pour servir à l'hist. de Hollande*, p. 425. — Rapin, *Réflex. sur la politique*, part. II, p. 30. — Tallemant des Réaux, t. V, p. 434-445. — *Mém. de l'abbé Arnaud*, collect. Petitot, t. XXXIV, p. 258. — Balzac, *Œuvres complètes*, t. II, part. II, p. 99, et surtout *Lettres inédites* publiées par Tamisey de la Roque (1873, in-4°, p. 41, 149, 150, 172, 207, 212, 425). — *L'Intermédiaire*, n° 123, p. 199. — Titon du Tillet, *Parnasse*, édit. 1732, p. 230. — Haag, *France protestante*.

Dupart (*Antoine*), « angevin, a écrit plusieurs poèmes en latin en 1577, » dit Bruneau de Tartif. Mss. 870, f. 1139. — Duverdier lui attribue « quelques poésies, » et notamment une *Déploration de la France sur le trespas de très-chrestien roy Charles IX* (Lyon, Michel Jove, 1574). Une note de l'abbé Mercier indique une édition de Paris de la même année, in-4° chez Mich. Buffet, d'après l'exemplaire de la Biblioth. du roi.

Duperray (*François-Victor*), né à Mouliherne, a gravé et publié au Mans une *Carte routière de la commune du Mans d'après le cadastre* (1822, in-4°) et une *Carte des trois cantons du Mans* (1837, in-fol.).

Du Petit-Thouars (*Louis-Henri-Georges* Aubert), né en 1724, était fils et petit-fils de lieutenants du roi au château de Saumur. La famille possédait par acquêt depuis 1636 la petite seigneurie, dont leur descendance devait illustrer le nom, en la paroisse de Saint-Germain près Fontevraud. En 1754 son père se démit à son profit de sa lieutenance, mais en s'en réservant les revenus. La charge, à vrai dire, était moins importante par ses gages que comme poste de confiance « pour les vues des familles les plus distinguées « du royaume dont les enfants sont détenus dans « le château. » C'est le titre qu'il fait valoir lui-même pour obtenir l'admission de sa fille aînée, Marie-Claudine-Henriette, à l'Ecole de St-Cyr. Il avait épousé en 1753 Marie-Anne-Jeanne Desmé du Buisson, morte âgée de 29 ans le 3 août 1768, dont toute la fortune résidait à St-Domingue, — et avait eu d'elle au moins quatre fils et une fille, cette dernière, Louise-Sophie, tenue sur les fonts le 23 avril 1765, par le dauphin et par la princesse Sophie-Justine de France. — Arrêté révolutionnairement, il mourut à Tours dans la prison, la veille du jour où il devait passer en jugement.

Arch. de M.-et-L. C 98. — Arch. comm. de Varrains Et.-C. — *Notices biographiques sur plusieurs membres de la famille Aubert du P.-T., destinées à leurs parents et à leurs amis* (Paris, Fournier, in-8° de 3 f. 3/4). — Gaulay, *Souvenirs sur Saumur*, p. 267.

Du Petit-Thouars (*Yves-Suzanne-Georges* Aubert), né au château de Saumur le 24 février 1757, nommé sous-lieutenant au régiment du roi-infanterie le 14 novembre 1771, capitaine en second en 1785, lieutenant des maréchaux de France en 1786, suppléé par son père, quand son service le retenait au régiment, capitaine commandant en 1789, chevalier de St-Louis en 1791, membre du conseil de l'arrondissement de Chinon en 1807, du Conseil général d'Indre-et-Loire le 20 septembre 1812 jusqu'en 1830. Il résidait au Petit-Thouars en St-Germain-sur-Vienne et avait épousé à Paris le 2 juillet 1783 Anne-Barthélemy de Lauge et mourut à Paris en mai 1835. — On a de lui *Plan d'une égale répartition de l'impôt foncier entre les départements, les arrondissements, les communes et les contribuables, et moyen de reconnaître le revenu territorial de la France et la quotité de l'impôt relativement à ce revenu* (1802, in-8°). — *La Vérité sur le Cadastre français et proposition d'un moyen de le remplacer* (Paris, 1817, in-8°). Cette brochure souleva une polémique qui motiva plusieurs répliques de l'auteur : *Réponse aux observations de M. le chevalier Hennet, commissaire royal du Cadastre* (Tours, 1818, in-8°). — *Encore quelques réflexions sur le Cadastre français* (Paris, 1821, in-8°). — *Toujours la guerre au Cadastre français* (Paris, in-8°, 1822, avec tableaux et plan). — *Mémoire sur la route de Chinon à Saumur, ou statistique de cette contrée de la France, située entre Saumur, Montsoreau, Candes, Chinon, l'Ile-Bouchard, St-Maur, la Haye, Châtellerault, Richelieu, Loudun et Fontevrault*, avec une carte lithographiée réduite d'après celle de Cassini (Saumur, 1820, in-4°, de 36 p.). — *L'Homme-Machine, ou l'Enseignement mutuel* (Paris, 1821, in-8° de 32 p.). — *Notices sur les vignobles de la Touraine et de l'Anjou, ou histoire d'une barrique de vin depuis le moment où la végétation se met en mouvement pour la produire, jusqu'à celui où elle va être débitée dans un cabaret de Paris* (Paris, 1829, in-8° de 2 feuilles, 2e édition).

Arch. d'Indre-et-L. Série M. — D'Hozier, *Armor. Gén.*, 1868, t. VII, p. 42 — Th. Anne, *Hist. de l'ordre de Saint-Louis*, t. II. p. 474. — Loudon, *Hist. de l'Agricult.*, 1848, p. 291. — Quérard. — Bourquelot, *Litt. Franç.*

Du Petit-Thouars (*Aubert-Louis-Marie* Aubert), cousin du précédent et 3e fils de Gilles-Louis-Antoine Aubert du P.-T., sieur du Boumois, capitaine au régiment de Rouergue, et de Marie Gohin, naquit au Boumois, en St-Martin-de-la-Place, le 5 novembre 1758. Il fit ses études tant bien que mal au collége de la Flèche avec son frère Aristide, tous deux assez revêches non à la science mais à la discipline et contenus à peine par les conseils affectueux du célèbre naturaliste Dolomieu, alors officier au corps des carabiniers et ami particulier de la famille. A 16 ans Aubert entra comme sous-lieutenant dans le régiment de la Couronne, et libre alors d'étudier, se reprit aux mathématiques et surtout à la botanique, dont l'étude remplit les loisirs de ses garnisons et de ses congés. Dans ses nombreux séjours au Petit-Thouars, gîte aimé de la famille, il eut bientôt exploré tous les alentours, Candes, Chinon, Saumur, Thouars, préparant ainsi un herbier angevin et des notes dont hérita Merlet-Laboulaye, V. ce *nom*, son correspondant régulier. C'est à Lille, en garnison, que s'étant fait recevoir

Digitized by Google

de la Société d'Histoire naturelle, il publia sa première brochure : *Sur l'enchaînement des êtres*, discours de réception improvisé au corps-de-garde. Le 5 mars 1789, il fut admis dans la Société des Botanophiles d'Angers. Il était alors capitaine et déjà en relations suivies avec de Jussieu et Lamarck. — Sur ces entrefaites, il apprend qu'Aristide, son frère, prépare une expédition de découvertes. Il donne sa démission, engage son patrimoine et gagne Paris. Il a raconté lui-même en tête d'un de ses plus beaux ouvrages (*Plantes de l'Afrique australe*, 1804) les désappointements qui l'attendaient. Parti en poste avec son frère, il le quitte à Nantes pour herboriser; il ne le devait plus revoir. Arrivé à pied à Quimperlé, au lieu de prendre au plus court par les terres, il passe par Concarneau pour explorer les bords de la mer. Son bagage singulier, ses courses inexplicables, à travers rocs et champs, sont remarqués; le soir, à l'auberge, on lui réclame son passeport, qui est trouvé insuffisant; on l'arrête, pour le relâcher pourtant le surlendemain. « Comme c'était, écrit-il à Merlet-Laboulaye dans « une lettre inédite du 12 août 1792, à la Société « des Amis de la Constitution que je devais ma « détention, je m'avisai de leur faire une lettre de « remerciements que je mis à la poste à Quimper; « je ne pensais plus à cette maudite lettre; cependant elle attirait sur ma tête un violent orage ». A son arrivée à Brest, il est arrêté, et, après six semaines de détention « avec des soldats et des « matelots pour son crime de lèze-club », renvoyé devant le jury de Quimper qui, en dépit de cause, le déclare absous. Un trait de ce caractère original, c'est que la prison même n'avait pas été perdue pour la botanique, et que transféré par le jugement de Brest à Quimper, il avait fait sur sa route herboriser « l'huissier » qui le conduisait et « rempli une boîte de choses communes; mais « c'est égal; c'était toujours de quoi ruminer « quelques jours ».—Aristide, menacé de son côté, avait dû partir, prenant cette fois rendez-vous à l'Ile-de-France. Aubert s'embarqua, lui dixième, le 28 octobre 1792, pour le rejoindre; mais son frêle bâtiment, forcé de relâcher pendant cinq jours à l'île déserte de Tristan-d'Acugna, qu'il explora, dut séjourner deux semaines au cap de Bonne-Espérance, et quand notre angevin après six mois de traversée arriva à l'Ile-de-France, il apprit par les papiers publics la détention de son frère au Brésil et se vit réduit à attendre quelque occasion — avec une seule piastre pour toute fortune. La passion de la botanique le mit heureusement tout d'abord en relations intimes et familières avec plusieurs riches planteurs, notamment avec un médecin français nommé Barraud, qui s'était fait le compagnon des ambassadeurs de Tippo Saïb et après une suite de misères était venu s'établir dans l'île. Aubert trouva chez lui non-seulement un gîte mais tous les secours de l'amitié et des trésors de livres mis à sa disposition avec l'abandon le plus généreux, et il put ainsi pendant deux ans parcourir en tous sens cette colonie inexplorée, errant souvent au jour le jour, tout à la science aimée qui le faisait bien venir partout. L'entremise de l'intendant lui obtient enfin un emploi aux traites à Madagascar; il y passe six mois d'étude libre et fructueuse, au milieu « de la plus riche moisson qui ait jamais tombé « entre les mains d'aucun botaniste », soucieux de ne laisser nulle part, comme il disait « un seul « brin d'herbe à qui il n'eut donné un nom ». Mais il en rapporta à l'Ile-de-France une fièvre quarte dont il souffrit pendant neuf mois. — Déjà son passage était retenu pour rentrer en Europe, quand une occasion l'appelle à Bourbon et il y reste trois ans et demi à parcourir les montagnes. Enfin, de retour dans l'Ile-de-France pour réunir et mettre en ordre ses collections, il essaie vainement « de secouer sa misère en fondant un jour- « nal sur un plan neuf, capable de faire naître « le goût des connaissances utiles », et reste « avec « son plan dans sa poche et son habit percé au « coude ». (lettre du 22 avril 1802), gai toujours et sans autre souci que ses fleurs. Le capitaine Baudin, qui lui apportait une lettre de Jussieu, faillit l'emmener avec lui dans son expédition. Aubert refuse pourtant se croyant plus utile en France et se décide enfin à profiter du passage obtenu malgré lui aux sollicitations de sa famille. « Gueux « je suis parti, gueux je suis resté à l'Ile-de- « France, archigueux j'arrive », écrivait-il à ses frères. « Le bonhomme », comme ils l'appelaient, prit passage sur *la Thémis* et débarqua à Rochefort le 2 septembre 1802. Il rapportait un herbier de 2,000 plantes et 600 dessins. Mais son patrimoine avait péri dans la ruine de l'expédition fraternelle, et il lui fallait trouver à vivre autrement à Paris qu'à Madagascar. Au premier bruit de son retour, l'assemblée des professeurs du Muséum écrivit pour le recommander au Ministre de l'Instruction publique. Aubert n'entendait accepter de place qu'après avoir obtenu du Portugal un règlement définitif qui intéressait tous les siens. Il espérait trouver des libraires pour imprimer ses manuscrits. Mais l'insouciance et la froideur remplaçaient peu à peu l'accueil empressé des premiers jours. Jussieu encore et Desfontaines mettaient à son service leurs livres et leurs conseils, sans plus de zèle. La maladie vint s'ajouter aux déceptions. Seul entre tous un étranger, un savant portugais, Corréa, dévoué tout entier de cœur et de main à notre botaniste, ne cessa de plaider, tant dans sa patrie qu'en France, la cause d'Aubert auprès de puissants amis. Un premier secours de Chaptal lui aida à publier les *Végétaux de Madagascar*. Mais ce ne fut qu'en 1807 qu'il obtint de la bienveillante amitié de M. de Champagny, son ancien camarade de collége, la direction de la pépinière impériale du Roule. Elle lui donnait enfin, comme il le dit, le vivre et le couvert et à ses collections un abri. Dès lors en état d'expérimenter avec suite et liberté ses théories et ses systèmes, il y ouvrit en 1809 un cours public, comme aussi à l'Athénée, mais ce dernier sans succès. Admis successivement dans les *Sociétés d'Histoire naturelle* de Paris, —*Philomatique*,—*d'Horticulture*,—*Centrale d'Agriculture*, puis nommé de l'Académie des Sciences en remplacement de Palissot de Beau-

Digitized by Google

vois le 10 avril 1820, il y exposa successivement le résultat de ses observations, insérant dans les Mémoires de ces différentes Sociétés nombre de ses travaux toujours ingénieux mais la plupart malheureusement inachevés, par une inconstance de génie qui fait leur faiblesse, mais aussi, il faut le dire, par suite de l'indifférence systématique des corps constitués et des savants en possession des charges publiques, de qui Aubert ne cesse de se plaindre dans tous ses écrits. Aujourd'hui l'esprit nouveau, la vraie méthode, les vues justes, les éclaircies subites et lointaines et de brillantes conceptions, que d'autres ont pu reprendre et démontrer mieux, assurent à leur auteur un rang éminent parmi les créateurs de la science botanique. — Quand les pépinières royales furent supprimées en 1827, Aubert protesta, réclama en vain auprès du roi, auprès des Chambres. On dit qu'il mourut de chagrin le 12 mai 1831. Le baron Sylvestre prononça sur sa tombe un discours inséré dans les Annales de la *Société Centrale d'Agriculture* (1832). M. Flourens lut son *Eloge* à l'Académie des Sciences. Enfin un genre de graminées de Madagascar, déterminé par Pierson, porte le nom de *Thouarea*; un arbre de Bourbon, de la famille des xanthoxylées, celui d'*Aubertia*, donné par Bory-Saint-Vincent. — On a gardé souvenir des distractions incroyables et aussi de la bonhomie et de la candeur du savant qui s'en allait souvent par la ville les poches pleines de petits morceaux de bois pour démontrer à tout assaillant ses théories.

Voici la liste à peu près complète de ses ouvrages : *Dissertation sur l'enchaînement des êtres* (Lille, 1788, in-8°), tirée à petit nombre mais reproduite dans ses *Mélanges*; — *Histoire des végétaux recueillis dans les îles de France, de Bourbon et de Madagascar* (Paris, 1804, 4 cah. in-4° avec 30 pl.); — *Recherches sur le Cachou et comparaison spécifique du Passiflora Mauritiana avec le Passiflora alata et quadrangularis* (dans les *Annales du Mus.*, 1805); — *Essai sur l'organisation des plantes considérée comme résultat du cours annuel de la végétation* (Paris, 1806, in-8°); — *Essai sur la végétation, considérée dans le développement des bourgeons* (Paris, 1809, in-8°, avec 2 fig.). Il contient 12 Mémoires lus à l'Institut, dont les deux premiers déjà imprimés sont la reproduction de l'ouvrage précédent. L'auteur expose une seconde fois plus à l'aise ses vues nouvelles et alors vivement contestées, qui considèrent les fibres ligneuses de chaque couche annuelle de l'arbre non comme la transformation en bois des couches intérieures de l'écorce, mais comme le développement de la plante par les générations successives et renouvelées des bourgeons. C'est dans ce livre qu'il a rassemblé les principales idées de toutes ses brochures et de tous ses Mémoires. « Il y en a certainement assez, « dit M. Flourens, pour défrayer 20 ouvrages « ordinaires de botanique »; — *Mélanges de Botanique et de Voyages* (1809, in-8° avec une carte et 18 pl.). Ils contiennent, outre plusieurs ouvrages déjà imprimés, les *Genera nova Madagascarica*, adressés à de Jussieu en 1795, les *Observations sur les îles australes de l'Afrique*, adressées à Lamarck en 1801, un *Cours de Botanique appliqué aux productions végétales de l'Ile-de-France* et l'*Esquisse de la Flore de Tristan d'Acugna*; — *Rapport fait à la Société d'agriculture de Paris le 1er mai 1811, sur la manière de diriger les arbres en espalier, imaginée et pratiquée par Sieule, jardinier à Vaux-Praslin* (1813, in-8°); — *Prémices de l'horticulture française ou Recueil chronologique des écrits français d'horticulture qui sont vraiment originaux, c'est-à-dire dont les auteurs ont tiré le fond de leur propre expérience, reproduits textuellement et enrichis de notes explicatives* (Paris, in-8° de 30 p.). C'est le Catalogue de la bibliothèque qu'il avait fondée à la pépinière. Il est réimprimé à la suite du Recueil des Rapports (1815); — *Biographie horticulturale* (Paris, in-8° de 8 p.); — *Histoire d'un morceau de bois, précédée d'un Essai sur la sève considérée comme le résultat de la végétation....* (Paris, 1815, in-8°); — *Recueil de Rapports et de Mémoires sur la culture des arbres fruitiers* (Paris, 1815, grand in-8° avec 7 pl.), reçus si froidement par la Société d'agriculture à laquelle il les adressait qu'aucun n'avait été admis dans ses Mémoires. — *Le Verger français, ou Traité général de la culture des arbres fruitiers qui croissent en pleine terre dans les environs de Paris* (1817, in-8°), simple prospectus d'un ouvrage dans lequel il comptait réunir tout ce qui concernait la théorie, la pratique et l'histoire de la culture des arbres fruitiers. Il est précédé d'une très-vive critique, sous le titre d'*Observations préliminaires*, de *la Pomone française* du comte Lelieur. « Il est certain, dit ailleurs l'auteur, « que je n'ai eu ni approbateur ni critique; tout le « monde s'est tu ». — *Cours de Phythologie ou de Botanique générale*, Ire partie : *Aitologie* (Paris, 1819, in-8°); IIe partie : *Phytognomie* (Paris, 1820, in-8°), résumé des leçons professées à la Pépinière. La 3e livraison devait comprendre, sous le nom de *Phytauxie*, la contre-partie de la seconde, c'est-à-dire l'étude de l'intérieur de la plante et amener de conséquence en conséquence à l'établissement du système qu'il proclamait depuis 20 ans. Les autres livraisons n'en auraient formé que le corollaire « et rien n'en retarderait la publication pour peu qu'elle fût demandée », écrivait-il (p. 29 de sa *Note sur la Pépinière*). Elles n'ont pas paru. — *Revue générale des matériaux de Botanique et autres* (Paris, 1819, in-8° de 12 p.), liste des ouvrages parus ou alors encore inédits de l'auteur; — *La Physiologie végétale devrait-elle être exclue du concours pour le prix fondé par M. Monthyon? question proposée par Aubert Du Petit-Thouars à ses collègues de l'Académie royale des Sciences, pour servir de préambule au Mémoire qu'il a lu dans la séance du 3 juin dernier* (Paris, 1822, in-8°); — *Flore des îles australes de l'Afrique; histoire particulière des plantes*

Digitized by Google

orchidées, recueillies sur les trois terres australes d'Afrique, de France, de Bourbon et de Madagascar (Paris, 1822, in-8° avec 110 planches), « ouvrage inachevé, dit M. Flou- « rens, mais la mémoire de l'auteur y perdra peu, « car cet ouvrage est resté modèle »; — *Sur la formation des arbres, naturelle ou artificielle*, lecture faite à la Société d'agriculture (Paris, 1823, in-8° de 16 pages); — *Notice historique sur la pépinière du roi au Roule, faisant suite à un discours sur l'enseignement de la Botanique, prononcé dans cet établissement le 24 mai 1824* (Paris, 1825, in-8°), véritable cri de douleur poussé par le savant contre l'indifférence publique qui délaisse ses travaux et le chasse de son asile; — *Conclusions de deux discours qui ont servi d'ouverture au cours de phytologie, professé à la pépinière du Roi* (Paris, 1826, in-8°), faisant suite à la précédente brochure; — *Eclaircissements sur un Rapport fait à l'Académie des Sciences* (Paris, 1826, in-8°); — *Complément de la Notice sur la Pépinière* (Paris, 1827, in-8° de 40 p.); — enfin de nombreux *Mémoires* qu'analysent les *Comptes-rendus des Travaux de l'Académie des Sciences* à partir de 1814.

Du Petit-Thouars a de plus fourni des travaux au *Bulletin de la Société Philomathique*, — au *Dictionnaire des Sciences naturelles*, l'article *Botanique* « où il avait concentré non- « seulement ce qu'il avait acquis depuis 20 ans « sur cette science, mais de plus ce qu'il entre- « voyait, dit-il, pour sa perfection », — à la *Biographie Universelle*, entre autres articles ceux de *Dodonée*, *Reneaulme*, *la Quintinie*, qui devaient faire partie de sa *Biographie culturale*, et la notice restée célèbre sur *Clotilde de Surville*.

Eloges, par Flourens et Silvestre. — *Société industrielle d'Angers*, t. XVI, p. 55, Notice par M. Boreau, directeur du Jardin botanique d'Angers, reproduite dans la *Mosaïque de l'Ouest*. — Quérard, *La France littéraire*. — *Moniteur*, 17 brumaire an XII et 6 septembre 1808. — *Affiches d'Ang.* du 2 fructidor an X. — Mss. Grille, où se trouve une liasse de lettres autographes.

Du Petit-Thouars (*Aristide* Aubert), frère du précédent, et quatrième fils de Gilles-Louis-Antoine Aubert Du Petit-T., né au Boumois, le 31 août 1760, faisait ses études à la Flèche, quand une lecture de Robinson l'exalte. Il s'évade pour gagner la mer, mais bientôt repris, il est ramené à la prison et ne doit qu'à la protection de Dolomieu, alors en garnison à la Flèche, de n'avoir pas autrement à se repentir de cette équipée. Admis en 1775 à l'Ecole militaire de Paris, il en sort dans le régiment de Poitou, s'offre pour accompagner dans son troisième voyage le capitaine Cook, dont il ne prononçait le nom, dit-il lui-même, qu'avec vénération, demandant la dernière place de ses mousses, et enfin obtient par une requête adressée directement au ministre de Sartine, de passer à Rochefort des examens où il est reçu avec éclat garde-marine. « Je me crus « alors maréchal de France. La double perspective « de la guerre et de la navigation s'ouvrait à mes re- « gards ambitieux Je me plaignais seulement de ce « que dans mes vieux jours on ne me laisserait rien « à faire ». — Il s'embarqua enfin à Brest en mars 1778, assista sur *le Fendant*, commandé par M. de Vaudreuil, au combat d'Ouessant, puis à l'occupation du Sénégal, passa sur *la Couronne* et obtint à la paix le commandement du *Tarleton*, sur lequel il visita les côtes d'Angleterre, Chypre, Alexandrie, la Grèce, l'Archipel. La nouvelle de la perte de Lapeyrouse, abandonné peut-être sur quelque île inconnue, réveilla tous ses instincts de découvertes et d'aventures. Aussitôt que les apparences de guerre eurent disparu, il s'offrit au ministère pour l'organisation d'une expédition en quête de *la Boussole* et de *l'Astrolabe*. Après le désarmement de l'escadre, il vint recueillir en Angleterre les éléments de son projet, puis impatient de tout retard, prit à sa charge l'entreprise, obtint un congé spécial, et lança le prospectus (in-8° de 15 p. avec supplément de 8 pages) d'une souscription pour l'armement d'un ou de deux bâtiments, qui devaient au retour payer les matelots et indemniser les actionnaires par la traite des pelleteries sur la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale. C'est un charme de voir avec quelle candeur et quel feu de jeunesse il avoue au public, pour le tenter et gagner sa confiance, sa passion pour la navigation et pour la gloire, et les émotions entraînantes de ses premières courses à la mer. Delaborde, fermier général, qui préparait une *Histoire de la mer du Sud*, aidait le jeune officier de toute son influence, en échange d'une collaboration promise à son ouvrage; Puységur prêtait sa montre-marine et son cercle; d'Entrecasteaux, de Vaudreuil, de Locmaria mettaient à son service et leurs conseils et leurs recommandations. — Son frère Louis avait quitté tout pour le suivre; mais leur fortune commune suffit à peine à combler le vide des souscriptions insuffisantes. Aristide pourtant a acheté deux bâtiments, et sur *le Diligent*, le seul qui fût disponible, va attendre à Brest, son frère, qu'une imprudence fait emprisonner au moment du départ. Lui-même, suspect et menacé, est forcé sans autre retard de mettre à la voile le 2 septembre 1792, prenant rendez-vous à l'Ile-de-France. Son bâtiment de cent tonneaux, d'abord armé en chasse-marée, puis mâté en brick, relâche à Madère, puis à l'île de Sel, une des îles du cap Vert. Il y prend à son bord 40 Portugais abandonnés et mourants de faim qu'il transporte à l'île St-Nicolas. Là encore Aristide trouve une affreuse disette et abandonne tout ce qu'il peut céder de vivres aux habitants, qui le reconduisent, l'évêque en tête, jusqu'à son vaisseau. Forcé de relâcher à San-Yago, pour renouveler ses provisions, l'épidémie se met dans l'équipage. Il se rembarque en toute hâte, perd en mer le tiers de ses hommes et se réfugie à l'île la plus voisine, Fernando de Noronha, où, contre les traités, le droit des gens, la parole donnée, il est saisi, dépouillé, envoyé à Fernambouc et quelque temps après à Lisbonne. Ce n'est qu'en août 1793 qu'il obtient sa liberté, les débris de son équipement et une indemnité dérisoire de 3,000 francs, qu'il abandonne à ses

Digitized by Google

compagnons dans la misère depuis huit mois. Un instant il a le projet de se fixer en Amérique. Il y passe trois années, sans fortune et sans aucun besoin, défrichant 2 à 300 acres de terre qui lui avaient été donnés, gai, heureux de ses courses, de ses études, de ses projets, puis revient dans sa famille pour y rétablir sa santé, et bientôt à Paris, sollicitant une réparation des violences de la cour de Lisbonne, et tout à l'attente de la paix qui lui permettrait de reprendre son expédition et l'emploi de son ardeur maritime. En dépit de cause il allait essayer du métier de corsaire et avait accepté le commandement d'une division de frégates armées en course sous la direction du général Latouche et de l'ex-diplomate Tilly. Arrivé à Toulon, il y trouve la première expédition d'Egypte prête à prendre la mer et y échange son nouveau titre contre le commandement du *Tonnant*, vieux vaisseau de 80 canons, sur lequel il reconnaît Dolomieu, le protecteur de son enfance. Quelques semaines après, il combattait à Aboukir, On connaît assez les détails de ce grand désastre qu'Aristide, pour sa part, prévit et conjura de son mieux! Après s'être emparé du *Bellérophon* et avoir fait lâcher prise au *Majestic*, assailli à la fois par quatre vaisseaux, affreusement mutilé par un boulet et se sentant mourir, il se fait mettre, pour étancher son sang, dans un tonneau de son, et d'une voix défaillante crie encore à l'équipage : « N'amène pas ton « pavillon! » (2 août 1798). — Cette scène a été représentée maintes fois et en dernier lieu par Biard, dont le tableau figurait au salon de 1869.

Aristide Aubert Du Petit-Thouars a laissé des manuscrits dont sa sœur Félicité avait annoncé en 1821 la publication en trois volumes. Le premier seul a paru sous le titre de : *Mémoires et voyages du chevalier Aristide Aubert Du Petit-Thouars, ou Recueil des écrits qu'il a laissés, composant l'histoire de sa vie, jusqu'au moment où il s'est enseveli sous les débris du vaisseau* le Tonnant, *qu'il commandait au combat d'Aboukir; précédés d'un précis de la guerre que la France a soutenue contre l'Angleterre de 1778 à 1783; appuyés de notes biographiques sur les principaux personnages cités et géographiques sur les lieux les plus remarquables, auxquels sont joints des fac-simile, des plans et des gravures* (Paris, 1822, in-8°).

Bodin, *Recherches sur le Haut-Anjou*. — *Hist. de la Marine*. — Julien de la Gravière, *Guerres maritimes de la République et de l'Empire*. — *Biogr. des Contempor*. — *Précurseur de l'Ouest* du 2 mars 1844. — Théod. Anne, *Hist. de l'ordre de St-Louis*, t. II, p. 500. — Mss. Grille.

Du Petit-Thouars (*Abel-Ferdinand* Aubert), fils d'Antoine-Augustin-Marie Aub. Du P. et de Marie-Louise de St-Martin, naquit le 9 novembre 1769, au château de Saumur et entra dans le régiment de la Couronne en 1784, à l'exemple de ses huit cousins germains alors au service du roi tant sur mer que sur terre Il était officier au 45e régiment d'infanterie au début de la Révolution. Appelé à St-Domingue pour faire tête à ses nègres révoltés, il vit massacrer son père et revint ruiné. Il venait de se marier presque à son retour à Saumur avec demoiselle Marie Besnard, quand, emprisonné comme suspect, il fut transféré de Saumur (2 frimaire an II) à Amboise, à pied, avec un convoi de 600 prisonniers, dont une partie périt en route. Délivré par le 9 thermidor et successivement employé dans les fonctions civiles ou militaires, membre du Conseil général de Maine-et-Loire du 16 frimaire an XI au 2 floréal an XIII, nommé enfin par le premier consul à la sous-préfecture de Chinon, les électeurs le désignèrent au choix du sénat, qui l'appela à la députation d'Indre-et-Loire (18 février 1807). Pendant la campagne de Russie, il fut attaché comme aide de camp au général Valence, mais pour y perdre à peu près la vue. — Il remplit pourtant encore les fonctions de sous-préfet de St-Malo, puis de secrétaire général du département de l'Hérault et mourut à Montpellier le 28 novembre 1829.

Arch. de M.-et-L. Série M. — *Moniteur* de l'an XII et du 21 décembre 1829.

Du Petit-Thouars (*Abel* Aubert), fils aîné du précédent, naquit à la Fessardière, cne de Tarquant, le 3 août 1793. Il obtint de monter comme mousse le 21 mai 1804 sur le paquebot *la Flèche* qui faisait partie de la flottille réunie à Boulogne, et rentra, l'expédition ajournée, au lycée d'Orléans, pour reprendre définitivement la mer, comme aspirant, en 1808. Il y devait sans interruption passer plus de 40 ans sous voiles ou embarqué. Promu aspirant de première classe le 19 décembre 1811, enseigne le 8 juillet 1814, lieutenant de vaisseau le 1er septembre 1819, envoyé en 1821 en mission à Haïti, il commandait en 1822 la station qui protégeait à Bone la pêche du corail. Capitaine de frégate le 4 août 1824, il fit partie en 1830 de l'expédition d'Alger dont il avait tracé et fait adopter les plans de débarquement et d'attaque, et fut élevé au grade de capitaine de vaisseau le 6 janvier 1834. Le 13 avril la Chambre de commerce de Bordeaux lui offrait une épée d'honneur au retour d'une longue station sur les côtes du Pérou et du Chili où, en présence de forces supérieures, il s'était fait restituer le brick de commerce *la Petite-Louise*, indument saisi par le gouvernement Péruvien. — Il est appelé la même année (25 septembre) au commandement de *la Créole* et accrédité pour la seconde fois comme commissaire du gouvernement à Saint-Domingue, pour réclamer l'avance de cinq millions faite par la France à la République. — De 1836 à 1839 il fait le tour du monde sur *la Vénus*, mission de politique et de commerce, qu'il utilise pour la science, et est presque au retour élevé au grade de contre-amiral (12 juillet 1841). Envoyé l'année suivante aux îles Marquises pour y rétablir l'influence compromise de la France, il tente un coup d'audace en face des intrigues anglaises, expulse le missionnaire Pritchard et prend possession de Taïti. On se souvient de l'émotion produite en France par le désaveu que lui infligea le ministère Guizot. Une souscription ouverte par l'opposition dans les bureaux du *National* réunit près de 30,000 francs, pour offrir une épée d'honneur à Du Petit-Thouars, qui refusa

Digitized by Google

de l'accepter, « pour ne pas manquer à la dis-« cipline militaire, c'est-à-dire, à l'honneur. » — Il fut nommé préfet du troisième arrondissement maritime le 20 septembre 1845, et vice-amiral le 6 septembre 1846. Après la révolution de février, on le retrouve mêlé aux rangs de la garde nationale pendant l'insurrection de juin et élu le 9 juillet à l'Assemblée législative par 51,646 électeurs du département de Maine-et-Loire. Il y siége au milieu de la majorité et y prend notamment une part active au vote de la déportation à Nou-Kahiva. — Vice-président du conseil d'amirauté en 1853, membre libre de l'Académie des sciences en septembre 1855 et grand-croix de la Légion d'honneur le 12 août 1857, il mourut à Paris le 18 mars 1864, où M. Louvet, député de Saumur, prononça un discours sur sa tombe. — On a d'Abel Aubert Du Petit-Thouars : 1° *Voyage autour du monde sur la frégate la Vénus, exécuté pendant les années 1837, 1838, 1839*, 10 vol. in-8°, avec atlas de 180 pl. in-folio et 20 cartes ; — 2° *Note adressée à MM. les Pairs et MM. les Députés, relativement à l'occupation de l'île d'Hotahiti* (Paris, 1843, in-8°); — 3° *Rapport sur Taïti* (Paris, 1844, in-4°). — Son frère, *Armand-Georges*, lieutenant de vaisseau sur le brick *le Liamore*, s'était noyé le 15 novembre 1828 dans la rade de Cadix. — A défaut d'héritiers, le nom a été repris par le fils du beau-frère de l'amiral, *Abel-Nicolas-Georges-Henri* Bergasse Du Petit-Thouars.

Moniteur. — *Maine-et-L.* du 13 avril 1849 et 22 mars 1864. — *Dict. des Contemp.* — *Dict. de la Conversat.* — Théod. Anne, *Hist. de l'ordre de St-Louis*, t. III, p. 244.

Dupineau (*Claude*), dit *La Musse*, chanoine de St-Maurice d'Angers, fut privé le 10 février 1560 par le Chapitre de tous les gaignages et distributions, à raison de ses mauvaises mœurs. Emprisonné le 17 pour ses insolences, puis relâché, il cacha la nuit une bande de huguenots dans sa maison de la Cité et par suite leur fournit l'entrée facile dans l'église St-Maurice qu'ils saccagèrent (4 avril 1562). — L'ordre rétabli, il fut pendu en effigie, au carroi de la porte angevine, le 24 juillet suivant, s'enfuit et se maria en 1566 en Poitou avec Guillemine Barbot de qui il eut deux enfants. Il vivait d'ailleurs en laïc et portait l'épée. Sa famille en 1578 réclama vainement son interdiction et Hiret dit qu'il vécut jusqu'au temps de Henri IV, pauvre et fou, — Louvet ajoute « mendiant sa « vie et d'esprit insensé et, comme tel, portait « par les rues ung baston et une bouteille. »

Hiret, p. 221. — Louvet, *Rev. d'Anj.*, 1854, t. I, p. 259 et 278. — Mourin, *Ligue*, p. 23. — Arch. de M.-et-L. E. 2359.

Dupineau (*Gabriel*), né à Angers en 1573 de Claude Dupineau, avocat fameux, originaire, dit-on, de Saint-Florent-le-Vieil, et de Renée Nivard, proche parente des Bautru, suivit pendant quatre ans le barreau à Angers, puis partit pour Paris, et déjà précédé d'une véritable réputation, y plaida au grand Conseil et au Parlement. Le 24 février 1600 des lettres royaux le nommèrent en la charge de conseiller au Présidial d'Angers, vacante par la résignation à son profit d'Amaury Lavocat, dont il venait d'épouser la fille. Il prêta serment à Paris au Parlement le 29 mai et l'extrait des registres, qui l'atteste, le déclare « suffisant et capable dudit office, « voire même d'un aultre plus grand, s'il en estoit « pourveu. » Son logis de la rue Basse-du-Figuier, à Angers, devint en effet bientôt le foyer de la jurisprudence angevine, et le rendez-vous des grands personnages en quête d'avis souverains et de consultations décisives. Il y tenait du reste comme une sorte d'académie dans sa riche bibliothèque et réunissait dans des conférences régulières les avocats et les lettrés qui y venaient discuter en liberté et recueillir des enseignements. Marie de Médicis, durant son refuge à Angers (octobre 1619-août 1620), le créa maître des requêtes de son hôtel et l'on attribue aux sages conseils et à l'intervention directe du magistrat le traité d'accord signé à Brissac entre la reine mère et le roi de France. Nommé échevin le 1er mai 1622, il se démit de son office de conseiller en 1623 et fut gratifié du titre de conseiller honoraire par lettres du 31 juin suivant, « pour lui laisser, dit le roi, le reste de « ses jours les marques d'honneur que la fidé-« lité de ses services et bonnes qualités et parties « qui sont en sa personne lui ont acquis. » Par surcroît le roi le choisit le 2 juin 1632 sur la liste des trois candidats présentés pour la charge de maire d'Angers, mais Dupineau obtint des lettres de petit cachet qui le déchargèrent de la seconde année de son mairat. — Il mourut le 5 octobre 1644 — au Pin en St-Laud, dit-on, — et fut inhumé en l'église St-Maurille, — comme plus tard sa veuve, le 23 avril 1649. — Il portait *d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois pommes de pin pendantes d'or, 2 en chef, 1 en pointe.*

On a de lui *Observations, questions et réponses sur quelques articles de la Coustume d'Anjou* (Angers, P. Avril, 1646, in-fol.). — *Commentaire sur la Coustume d'Anjou* (Angers, 1698, in-fol.), écrit en latin par Dupineau et dont il n'a été imprimé que cette traduction française qui est de Gourreau, Delaunay et Nivard. — « L'auteur, dit un bon juge, égale-« ment habile dans le droit romain, le droit « canonique et les matières féodales, a usé timi-« dement de toutes les ressources et a prétendu « surtout vulgariser la science. Il se montre plus « original dans les *Consultations* qui suivent « le commentaire et c'est là qu'apparaissent les « qualités qui justifient sa réputation. » — Il a de plus accompagné de *Notes* critiques le commentaire de Dumoulin sur le *Corpus juris canonici* (édit. de 1681). — Ses *Œuvres complètes* ont été réunies et publiées par Pocquet de Livonnière, Paris, 1725, 2 vol. in-fol., moins pourtant un ouvrage inédit dont la Biblioth. d'Angers (n° 335) possède le Mss. original (in-fol. de 264 f.), tout entier de la main de l'auteur, ayant pour titre : *Consuetudines Andegavenses ex originali manuscripto restitutæ, notis viri clarissimi Caroli Molinæi et aliorum Galliæ jurisconsultorum, præcipue Andinorum,*

Digitized by Google

sententiis illustratæ, cura et studio nobilis viri magistri Gabr. Dupineau... ejusque annotationibus explicatæ. — Son portrait qui figure en tête de sa Biographie par Niceron et tiré à part (Paris 1731), porte quatre vers français avec cette inscription : *J. G. Du Pineau, benedictinus, pronepos.* Il n'avait laissé qu'un fils, écuyer, sieur de Montergon, dont des stances en français et une épigramme latine figurent en tête de la *Coutume* de Pocquet de Livonnière.

Arch. de M.-et-L. B Insinuat. du Présidial. — Arch. mun. GG 118. — Niceron, t. XIV, p. 35-81. — Métivier, *Discours de rentrée*, novembre 1847. — Biblioth. d'Angers, Mss. 919, f. 252 et 875, fol. 191. — Taisand, *Vie des Jurisconsc.*, p. 717. — *Journal des Savants*, août 1725. — Pocq. de L., *Coutume*, préfaces de 1698 et 1725. — Ménage, *Vit. Ærod.*, p. 65. — *Eloges de Dupineau* par Poisson, Rogeron, Audio, Bricel, etc. — *Revue d'Anjou*, 1874, t. II, p. 88.

Duplessis (*Pierre-Philippe*), docteur médecin de la faculté de Montpellier, mari de Marthe Rouilly, était en 1693, 1733 « médecin « du roy et ordinaire de Mme l'abbesse de Fon- « tevraud et de son abbaye. »

Dupoix (*Barthélemy*), « gascon auxitain, » a donné à Angers chez René Piquenot, 1569, *les Sentences de Ben Syra nepveu de Jérémie le prophète, nouvellement traduictes de Caldée en françois et commentées* (petit in-8° de 129 fol., non compris l'indice de 9 fol. non chiffrés). — En tête est une dédicace à Antoinette de la Tour, dame de Noirmoustier, dont il avait charge d'élever le fils unique, François de la Trémouille, ce qui explique son séjour en Anjou ; — 2° *Apodixie pour la messe* (Ibid., 1569, in-8°). — On le fait mourir vers 1570.

Colomiès, *Gall. orient.* — Lacroix du M., *Bibl. franç.*

Dupont-d'Aubevoie (*Louis-François-Bertrand*), comte de l'Auberdière, baron de l'empire, né à l'Auberdière en Bocé le 27 octobre 1759, entra en 1773 à l'Ecole militaire, obtint à 17 ans en 1776 un brevet d'officier et fut nommé en 1780 aide-de-camp du général Rochambeau, qu'il suivit en Amérique. Au retour en 1786 il reçut le titre d'aide major général des logis des armées, puis fut attaché avec celui d'adjudant général à l'armée du Nord. Envoyé en Irlande, il y fut détenu prisonnier de 1793 à 1800, revint en l'an X à l'état-major de l'armée d'Italie, en l'an XI à celui de l'armée d'Allemagne, assista aux combats d'Elchingen, d'Ulm, d'Iéna, fit la campagne de Pologne et, blessé à Deppen à la tête de la cavalerie légère d'avant-garde, fut nommé sur le champ de bataille général de brigade par l'empereur. Il fut dirigé en 1808 sur l'Espagne et y avait le commandement de Madrid lors de l'installation du roi Joseph et de la suppression de l'Inquisition. — Il passa en 1810 au gouvernement de Léon où le 20 juin il battit sous les murs d'Astorga le général Menescès et le 1er juillet 1811 obtint le commandement de la province de Zamora et de Toro sur les frontières du Portugal. En 1812 il fut employé en Westphalie, puis au commandement de Hambourg en 1813 et en août à la défense de la ligne du Weser. Le 21 octobre il enlevait Brême aux Russes et après s'y être maintenu six jours, eut à opérer sa retraite avec le reste de l'armée, sous la poursuite de l'ennemi, qu'il contint par de vigoureux retours. Il s'enferma dans Wesel et, malgré la réduction de tout le pays d'alentour, ne livra la place qu'après le traité de Paris, en ramenant sa division à Lille. Il fut nommé commandeur de la Légion d'honneur le 8 juillet. Laissé sans emploi pendant la première Restauration, il reprit le 17 avril 1815 le commandement de la 14e division militaire et fut élu par le Maine-et-Loire député au Corps législatif. La seconde Restauration le mit à la retraite (1er janvier 1816). — Il mourut le 8 février 1837 en son château de l'Auberdière dont la chapelle renferme sa tombe et celle de son épouse, Caroline Macmara-Roche-Hussez.

Maine-et-L. du 14 février 1837. — J. Clère, *Hist. du collége de la Flèche*, p. 208. — *Biogr. des Contemp.*

Dupouet (*Simon-René*), sieur des Rabottières, docteur médecin, né le 27 octobre 1725 à Roussay, † le 8 mai 1783 à Montfaucon. — (*Charles-François*), sieur de l'Ergulière, reçu docteur médecin à Angers le 18 août 1785, résidait à Montfaucon en 1790, à Beaupréau en 1819.

Dupré (*François*), maître chirurgien, Angers, fut pendant la peste de 1626 attaché au Sanitat et y servit les pauvres contagiés du 24 avril au 6 novembre, jusqu'à ce qu'il y tomba malade à son tour. La ville, en l'autorisant à se retirer, l'indemnisa en attestant « la fidélité et la soigneuse assistance » qu'il y avait rendue. Il mourut âgé seulement de 50 ans le 20 juin 1649. — Un acte de 1637 (GG 87) l'appelle *noble homme*. — Sa femme a nom Anne Giraudière.

Dupuis (*Charles-Daniel*), né le 21 janvier 1777, négociant à Saumur, dont il commanda pendant plusieurs années la garde nationale, est nommé conseiller général en 1830-1833, réélu le 1er décembre 1839, et donna sa démission en 1843.

Dupuy (*Antoinette*), d'une haute famille du Loudunois, d'abord coadjutrice d'Yvonne de Maillé (14 juillet 1649), lui succède comme abbesse du Ronceray en 1651 et meurt le 24 juillet 1682. Elle avait, pendant son gouvernement de 32 ans, fait reconstruire la plupart des bâtiments de l'abbaye ruinée et décoré son église avec grand zèle. On trouve dans Dom Housseau des vers acrostiches, à elle adressés, avec un dessin du Ronceray et son écusson armorié.

Nécrologe, Mss. 702, p. 111. — D. Housseau, t. XVI, f. 506.

Dupuy (*Pierre*), limousin, abbé de Meymac, est nommé abbé de St-Florent de Saumur le 13 septembre 1344. Il y fit élever dans la nef de l'église deux autels nouveaux, en l'honneur l'un de St Léger, l'autre de St Martial, avec son portrait peint sur ce dernier, la mitre en tête et accosté de ses armes. Par bulle du 23 avril 1351 il avait obtenu pour lui et ses successeurs le privilége d'user de la mitre, de l'anneau, des sandales et autres ornements pontificaux. Il passa en 1353 à Marmoutier où il mourut en 1363.

D. Huynes, Mss., fol. 253-255.

Dupuy de Briacé (*César-Concorde*), né à Saumur en 1762, officier d'infanterie avant 1789,

Digitized by Google

commissaire plus tard à l'armée des côtes de Cherbourg, conseiller municipal de Saumur le 22 ventôse an XIII, conseiller général de l'an IX à 1806.

Duranceerie (la), f., c^ne de *St-Clément-de-la Pl.* — En est sieur n. h. Melchior de Hellault 1597, Pierre Blancvillain, notaire de la Régale d'Anjou, 1712.

Durancière (la), f., c^ne de *Juigné-Béné.* — En est sieur en 1530 Hardouin de Lussigny, qui relevait du Plessis-Macé, — en 1603 Franç. de la Tour Landry qui la vendit à Anne de Guillon, femme de n. h. Franç. de la Forge, le 22 avril.

Durand (*François*), architecte, Angers, inhumé le 3 janvier 1746, âgé de 72 ans.

Durand (*Françoise*), fille d'un notaire royal, née à Doué le 16 mai 1649, y ouvrit par dévouement vers 1680 la première école de filles qu'elle continua jusqu'aux approches de sa mort, survenue le 21 janvier 1696. Sa dévotion était extrême, comme sa charité envers les pauvres et les malades, sans autre récompense que d'être taxée « par presque tout le monde » d'orgueil, d'hypocrisie, de singularité et d'affectation, même d'hérésie, car elle passait pour janséniste. Sa *Vie* par Cousiniers, — nom qui m'est inconnu, — et un recueil de ses *Ouvrages*, pièces ou règlements de piété, avaient été réunis en 2 vol. in-4° Mss. dont il a été extrait un *Abrégé de la vie de Fr. Durand, maîtresse d'école à Doué en Anjou, morte en odeur de sainteté* (in-8° de 166 ff. avec un avant-propos de VII ff., sans lieu ni date d'impression). Le seul exemplaire connu, je crois, de ce livre absolument ignoré, m'est signalé par M. Denais et existe à la Bibliothèque du Puy-en-Velay. Il est en épreuves, censurées sur les marges par un théologien rigide qui relève maints délits de jansénisme. Cet accueil explique peut-être la suppression anticipée de l'ouvrage.

Durand (*Gilbert*), peintre, fils de Julien D. et de Perrine Riday, exerçait son art à Angers dès au moins 1677, rue des Péronnelles. Il signe, aux Ponts-de-Cé, en 1686, comme parrain, l'acte de baptême de la fille du chirurgien Gérard Meyrac. Il avait épousé, le 7 juin 1676, Jeanne Vauvert, de qui il eut plusieurs filles et deux fils, Louis et Gilbert, morts tout enfants. L'aîné de ses enfants, Perrine, eut pour parrain le sculpteur Jean-Baptiste Plouvier (8 juin 1678). Le père signe l'acte et un autre encore le 3 juin 1684 — et aussi le 15 janvier 1686 aux Ponts-de-Cé. Il n'est taxé qu'à une livre sur le rôle de l'ustencille de 1695. On connaît de lui une copie de la *Peste de Milan*, d'après Mignard, dans l'église Notre-Dame d'Angers, signée *G. Durand, p. 1698*, et une *Assomption* sur bois, dans la chapelle du prieuré de Villemoisant : *G. Durand, P. Angers, 1699.*

Durand (*Jean-Baptiste*), prêtre, chanoine de St-Martin d'Angers, licencié ès-droits, recteur de l'Université d'Angers et principal du Collége de Bueil, a publié une *Nouvelle méthode d'apprendre la langue latine, la rhétorique et la poésie* (Angers, 1705, J. Hubault, in-8°). Il existe peut-être une édition antérieure de ce livre qui fut encore réimprimé en 1710. L'auteur, suivant D. Liron, son contemporain, était originaire du Maine. Il fut inhumé le 20 juin 1746 dans l'église de l'Hôpital Général d'Angers, âgé de 75 ans.

Arch. mun. GG 127. — Desportes, *Bibliogr. du Maine*, p. 292. — Hauréau, *Hist. littér.*, t. II, p. 240.

Durand (*Nicolas*), peintre, demeurant à Doué, se chargea en 1655 des travaux de restauration de l'église St-Pierre de cette ville en société avec le sculpteur Gallais et le vitrier Courtillault. Il dut pour sa part dorer les deux autels, « faire en chascun un tableau conve- « nable » et sans doute aussi fournir les dessins des vitraux qui représentaient *la Création du monde* et *les Articles de la foi.* Les travaux étaient terminés et reçus le 6 février 1656.

Duranderie (la), cl., c^ne de *Bocé*; = f., c^ne de *Brion*, dépendance de la terre de Chavigné, qui la relevait en partie de Brion et de Grézigné 1789; = f., c^ne de *la Chaussaire*; = cl., c^ne de *Huillé.*

Duranderies (les), vill., c^ne de *Tigné.*

Durandière (la), f., c^ne de *Brissarthe*; = f., c^ne du *Longeron*; = f., c^ne de *Montreuil-Bellay*; — anc. fief et seigneurie appartenant en 1680 à Cath. de Rision, veuve de Ch.-Honoré Mermin, en 1686 à Françoise Bineau, veuve de Jacq.-Pierre Sestier de Champrobert; = h., c^ne de *St-Laurent-des-Autels*; = f., c^ne de *St-Pierre-Maulimart*; = f., c^ne de *Vaulandry.*

Durbellerie (la), m^on, c^ne de *Villebernier*, du nom d'une famille Dorbeau ou Dolbeau qui la possédait au XVIe s. En 1790 deux marins, conduits par des gendarmes, se jetèrent dans la Loire pour s'échapper et s'y noyèrent. On recueillit leurs corps dans cette maison qu'on appelle encore le plus fréquemment dans le pays *la Maison des Marins.*

Durbellière (la), f., c^ne de *Tout-le-Monde.* — En est sieur Nic.-Avril, vice-maire d'Angers.

Durdantière (la), f., c^ne de l'*Hôtellerie-de-Flée.*

Dureau, f., c^ne de *Chavagnes-s.-le-Lude.*

Dureaudière (la), f., c^ne de *Doué.* — *La Dinaudière* (Cass.). — Anc. logis appartenant à la famille de Carbonnier XVII-XVIIIe s.

Durelleries (les), h., c^ne de *Bouchemaine.*

Duret (*Pierre*), né à Montreuil-Bellay, le 15 novembre 1745, est mort chirurgien en chef de la marine à Brest le 27 juillet 1825. On ne connaît de lui qu'un petit nombre d'observations, entre autres le fait singulier et alors unique (1793) d'un individu affecté d'une occlusion congénitale du rectum et qui vivait encore en 1826. Le docteur Miriel a publié une *Notice nécrologique* sur Duret (Brest, Lefournier, 1826, in-4°, 24 p.).

Duretterie (la), ham., c^ne de *Vézins.*

Durfraie (la), f., c^ne de *Durtal*; = f., c^ne d'*Echemiré.*

Durgeonnerie (la), f., c^ne de *Mélay*, ancienne maison noble (Cass.).

Durlière (la), f., c^ne de *Daumeray.*

Durocher (*Augustin*), graveur, Angers 1746 (GG 180).

Digitized by Google

Durocher (*Pierre*), peintre, et ailleurs « maistre de peincture », Angers, 1642, mari de Louise Harel, restaura en 1650 le crucifix et le reliquaire de St-Laud d'Angers et fournit en 1653 à la mairie les armoiries du roi, de la ville, du maire, pour placer sur la maison du maire. Louis Boylesve, lieutenant-général, est parrain d'un de ses enfants le 2 juin 1645. — Il mourut le 6 avril 1658. Son acte de décès l'appelle « sculpteur et peintre ». — Par une singularité, l'acte de baptême de son fils Pierre (20 juin 1656) et un autre du 5 juin 1655 déclarent qu'il ne sait pas signer.

Arch. départ. Rég. cap. de St-Laud, f. 145.—Arch. mun. BB 85, f. 20; GG 170, 173, 174.

Durocher de Fougerais (*René*), angevin, maître chirurgien de robe longue de la Faculté de Paris, † le 20 octobre 1729, âgé de 57 ans.

Durson (*Balthazar*), sieur d'Aubigné, conseiller et avocat du roi en l'Election de Saumur, 1671, a laissé un travail intitulé : *Les Coustumes du pays et duché d'Anjou conférées avec les Coustumes voisines*, œuvre obscure et confuse, publiée par le président Chevraye de Marthebize (Châteaugontier, 1733, in-12). Une édition nouvelle en a été donnée à Angers (L.-Ch. Barrière, 1751, in-12), augmentée notamment de la *Coutume locale du Mirebalais*.

Durtal (*Canton de*), borné par les départements de la Mayenne et de la Sarthe au N. et à l'E., et par les cantons, au S.-E. de Baugé, — au S., de Seiches et de Briolay, — à l'O., par l'arr. de Segré dont la Sarthe le sépare, dans toute sa longueur, du N. au S., sauf un point vers N., — comprend sur 20,484 hect., huit communes, Durtal, Baracé, Daumeray, Etriché, Huillé, Montigné, Morannes et les Rairies, et une population de *10,905* hab. en 1831, de *12,606* h. en 1841, de *12,765* hab. en 1851, de *12,344* hab. en 1861, de *11,619* hab. en 1872, en décroissance lente mais constante depuis 20 ans.

La partie orientale est surtout industrielle et comprend des fours à chaux, des carrières considérables, des briqueteries et une papeterie.

Le Loir en dessert la région inférieure vers S. et S.-E. et la Sarthe le borde vers l'O. longée intérieurement par la voie ferrée du Mans à Angers qui y fait double station à Morannes et à Etriché. — Les routes nationales de Paris à Nantes, de la Flèche à Rennes, se rencontrent au principal centre avec la route départementale de Baugé à Niort, reliant plusieurs chemins de grande communication.

Attaché par erreur dans l'organisation première à l'arrondissement de Segré, il fut rendu à celui de Baugé par la loi du 3 frimaire an VI.

Durtal, petite ville, chef-lieu de canton, arr. de Baugé (18 kil.); — à 34 kil. d'Angers. — *Castellum Duristalli* 1055-1060 (Cartul. St-Aubin, fol. 92 v°). — *Castellum quod vocatur Duristallus* 1070-1080 (Ib., fol. 96 v°). — *Castellum quod vulgariter Durum Stallum dicitur* 1096-1098 (1er Cartul. St-Serge, p. 210). — *Duristalli pagus* 1147 (St-Aubin, Gouis, t. I, f. 15). — *Durestallus* 1214 (Ib., f. 24). — *Durestau* 1326 (B Insin. du Pr.), 1358 (Chaloché, t. II, p. 135). — *Durestal* 1439 (Aveu). — *Duretail* 1579 (Carte). — Sur les deux rives du Loir, entre le département de la Sarthe au N., Daumeray (10 kil.) et Baracé (9 kil.) à l'O., Huillé (5 kil.) et Lézigné (5 kil.) au S., les Rairies (3 kil.) à l'E.

Le Loir, descendant du département de la Sarthe, traverse la ville et en sort sous un pont, dont la construction primitive date au moins du XIe s. En bois jusque vers 1550, il fut alors reconstruit en pierre, détruit en 1748 et rétabli en 1750, comme on le voit encore, de cinq arches de pierre, à 70 ou 80 mèt. en aval de sa position première. — Se jettent dans le Loir, sur la dr., vers N., à l'entrée du territoire, le ruiss. du Boulay, et tout à l'entrée de la ville, le fort ruisseau d'Argance, qu'y traverse la route de Paris sur plusieurs petits ponts de pierre, dont un de deux hautes arches gothiques (XIVe s.), les piles et les voûtes couvertes de lierre ; — vers S., sur la gauche, à la sortie du territoire, le ruiss. de Pouillé. — Des sources ferrugineuses sont signalées à Bouillant et à Boisgour ; — à Gouis, un puits aux eaux chargées d'acide carbonique.

Les routes départementale de Baugé à Segré, nationale de Paris à Nantes, se croisent dans la ville et s'y confondent à la sortie vers S. pendant un kil.

En dépendent, outre le bourg de Gouis, les vill. et ham. du Grip (14 mais., 52 hab.), des Tuileries (19 mais., 46 hab.), de l'Aubrière (6 mais., 26 hab.), des Guinaudières (8 mais., 20 hab.), de Chalou (4 mais., 25 hab.), de l'Oliverie (5 mais., 19 hab.), des Enauderies (6 mais., 23 hab.), du Ronceray (5 mais., 15 hab.), des Eveillardières (6 mais., 10 hab.), de St-Gilles (4 mais., 13 hab.), des Hêtres (6 mais., 15 hab.), des Douces (8 mais., 23 hab.), de l'Ecusseau (4 mais., 13 hab.), de la Bellonnière (4 mais., 17 hab.), les chât. du Grip, de la Grande-Motte, de la Touchardière, de Chambiers et 230 grosses fermes ou écarts.

Superficie : 6,058 hect. dont 244 hect. en vignes, 434 hect. en prés et 1,248 hect. en bois, partie dépendant de la forêt de Chambiers qui couvre le S.-E. de la commune.

Population : 292 feux sur Notre Dame et sur St-Pierre en 1699. — *1,128* hab. en 1726. — *674* feux, *3,270* hab. en 1790. — *3,330* hab. en 1826. — *3,467* hab. en 1831. — *3,452* hab. en 1841. — *3,553* h. en 1851. — *3,528* h. en 1861. — *3,512* hab. en 1866. — *3,284* hab. en 1872, dont *1,440* de population agglomérée dans la ville et ses faubourgs (441 mais., 470 mén.) qui serpentent en deux ou trois longues rues peuplées encore de logis des XVIe et XVIIe s, sur la pente du coteau ou le long des rives du Loir.

Foires : au XVIe s., le 22 janvier, le 1er mai, qui se tenait à la chapelle de Chalou, le 22 juillet et le 25 novembre, mais ruinées par la concurrence des marchés francs établis à l'entour. Des lettres royaux de juillet 1622 les confirmèrent en en créant une nouvelle le 29 septembre et des *marchés* francs tous les mardis ;

Digitized by Google

— aujourd'hui, les 1er mardi après Pâques, 3e mardi de juillet, 4e mardi de mai et de novembre; — *marchés* tous les mardis.

La *mesure* ancienne comptait 12 boisseaux pour 18 des Ponts-de-Cé.

Commerce de toiles, de bestiaux, de grains; — vins blancs sur les coteaux du Ralet, vins rouges à Chamblancé, Montaigu, etc ; — carrières de pierre calcaire, riches en fossiles; à Durtal même, plusieurs anciennes coutelleries; deux minoteries, un moulin à tan, un à trèfle; trois moulins à farine à Chalou; trois grands établissements de fours à chaux, comptant six fours en activité, vers l'E. sur le chemin de Gouis et en St-Léonard, vers l'O. à l'entrée de la ville et sur la terre du Grip; importante exploitation de terre à briques créée en 1867; deux fabriques de carreaux et de poterie; belles papeteries à Gouis.

Chef-lieu de perception comprenant les communes de Durtal, Baracé, Huillé, Lézigné, Montigné et les Rairies. — *Recette de poste* et *Bureau télégraphique* ouvert le 20 juillet 1867.

La *Mairie*, avec *justice de paix* et *halles*, s'élève sur la grande rue, au bas du château, construite en vertu d'ordonnance du 2 juillet 1851 (arch. Dainville). Les travaux adjugés le 30 novembre 1851, ont été reçus le 21 novembre 1853 et définitivement le 30 septembre 1855.

Ecole communale *laïque* créée en concurrence des Frères en 1836. Elle ouvrit avec trois élèves dans l'ancien presbytère de St-Léonard et dès 1837 il fallut agrandir le local devenu insuffisant. — *Ecole de filles* (Sœurs de l'Hôpital), avec *Salle d'asile* construite en 1868. — *Ecole libre* laïque *de filles*. — *Ecole mixte* à Gouis.

Dominant la mairie, le pont, la rivière, la ville, se dresse sur de hauts soubassements le puissant *château* des Vieilleville et des Schomberg. De ses trois faces, celle vers N.-E., la plus antique (XVIe s.) est flanquée aux angles de deux grosses tours rondes à créneaux et machicoulis, la tour vers N. énorme et couronnée d'un joli toit pointu avec lucarne ornementée; entre deux la courtine a été éventrée par un commencement de destruction dont se dégoûta bientôt un des derniers propriétaires. Les faces vers S. et vers N.-E., qui datent de 1618, reposent sur de profondes caves voûtées, avec cachot souterrain vers l'angle près la tour. Un double rang de six fenêtres ouvrait dans la profondeur des murs au rez-de-chaussée sur une vaste salle et quatre chambres, au premier étage sur une vaste galerie, qui dans le corps N.-E. est divisée en quatre salles, la principale immense et communiquant à la chapelle, superposée à la prison, dans un corps en avancement sur la façade intérieure, V. des dessins dans *l'Anjou* de M. de Wismes et *Les Châteaux de France* de Blancheton, t. II, p. 56. — En décembre 1868, l'*hospice* desservi par les sœurs de Sainte-Marie, a acquis, pour s'y installer, la partie ancienne du château, en échange du domaine de la Touchardière, — et la ville une partie du reste par contrat du 21 février 1856, sur les héritiers de l'abbé Thouin, pour 8,000 francs, afin d'y établir le *presbytère*, l'ancienne cure ayant été vendue natt le 19 prairial an IV. Dans la restauration qu'ont subie les bâtiments, on a mis à découvert en juillet 1867 des fresques, d'ailleurs bien médiocres, représentant un combat naval (XVIIe s.), sur tous les murs du premier étage. — Une partie de l'ancienne enceinte de la ville apparaît encore sur le Marché-aux-Chevaux et dans les Bas-Chemins, comme aussi plusieurs portes dont *la Porte Véron*, flanquée de deux tourelles et armoriée de l'écusson des Du Mas : *d'argent fretté de 6 pièces de gueules au chef échiqueté d'or et de gueules, de 3 traits*.

La commune comprend deux paroisses, Notre-Dame pour la ville, et la succursale de Gouis pour la campagne dont le territoire s'allonge enclavé en partie dans le département de la Sarthe.

Le *Cimetière*, commun aux deux paroisses, est placé entre deux à mi-chemin.

L'église *Notre-Dame* (cure, avec deux vicaires, 19 brumaire an XI), où l'on monte de la ville par une vieille *échelle* de 70 marches de pierre, est un édifice moderne, commencé par l'architecte Heulin d'Angers, terminé sous la direction de l'architecte Geslin. Les travaux, reçus provisoirement par procès-verbal du 4 mai 1865, le furent de façon définitive le 11 mai 1866 et montèrent à la somme de 55,111 fr. Le chœur n'a pas encore été reconstruit. Le clocher seul et la travée qui le porte, dont la voûte accuse le style roman secondaire (XIIe s.), sont conservés de l'église précédente, qui passait pour présenter un caractère particulier d'étrangeté. La voûte en bois de la nef était de chaque côté divisée en huit panneaux où se voyaient peints des anges ailés tenant les divers instruments de la Passion. Un tableau du XVIIIe s. représente le don du Rosaire par la Vierge. — On a déposé dans les combles ou enfoui dans le jardin du curé, quantité de vieilles statues provenant des diverses églises, sauf une médiocre Vierge en bois du XVe s.

Jusqu'en ces derniers temps, aujourd'hui même encore peut-être s'est conservée en ville, dans le quartier surtout de la Baronnerie, la secte des Croyants fidèles dits de *la Petite Eglise*, qui répudient le concordat de 1802 et n'acceptent que les règles de la discipline antérieure.

C'est à Durtal même que paraissent aboutir les nombreuses voies antiques qui se dirigent de Baugé, de Jarzé, de Morannes et le long des deux rives du Loir. A plusieurs reprises il y a été rencontré des débris d'armes gauloises et particulièrement en 1866, dans les fondations mêmes du château actuel, un entassement (près d'un mètre cube) de haches entières ou brisées, de fragments d'épées, des couteaux, des marteaux, le tout en bronze et vendu au poids à Angers où quelques débris seulement ont été recueillis.—C'est seulement vers 1050 que sur cette côte escarpée, *durum stallum*, au confluent de l'Argance et du Loir fut établi le premier donjon féodal. La fondation en est due non à Foulques-Nerra, comme le prétend le fragment de chronique attribué à Foulques-Réchin, mais à Geoffroy Martel, comme l'affirme expressément une charte

Digitized by Google

contemporaine (*Cartul. St-Aubin*, f. 96 v°). Geoffroy donna le fief, alors dans la mouvance de Craon, à Hubert de Champagne dit Rasoir, qui possédait déjà la terre de Gouis. Sa veuve Agnès, dame de Clairvaux et en partie de Mathefelon, avait épousé dès avant 1060 Renaud de Maulévrier, à qui Foulques-Réchin enleva la terre pour la rendre à Robert Bourguignon et à Macouard de Daumeray, tuteurs sans doute du fils d'Hubert de Champagne. Sa descendance, relevant le nom de Mathefelon, se maintient jusqu'au XIVe s. et va s'éteindre en 1393 en Hongrie. Jeanne de Mathefelon, en épousant en 1349 Guill. Larchevêque, de la grande famille des Parthenay, lui apporta avec Mathefelon la terre de Durtal. L'alliance de Marie de Parthenay la fit passer vers 1420 à Louis de Chalons, comte d'Auxerre, et celle de Marguerite de Chalons à Olivier de Husson, chambellan de Charles VII, dont la fille épousa en 1435 Hector de la Jaille. En est seigneur en 1480 René Du Mas, chevalier du Croissant, mari de Marguerite de la Jaille, dont le fils aîné René mourut sans enfants, laissant l'héritage à son frère Jean Du Mas, grand doyen d'Angers, élu en 1557, l'année même de sa mort, évêque de Dol. Ce fut lui qui fit reconstruire en pierre le pont jusqu'alors en bois et trop souvent détruit. Après lui la terre revint à son frère utérin François de Scépeaux, V. *ce nom*, fils de Guy de Scépeaux, second mari de Marguerite de la Jaille, qui déjà résidait au château. C'est le fameux maréchal de Vieilleville, pour qui la châtellenie fut érigée en comté (octobre 1564). Les officiers royaux de Baugé, pour ne pas perdre leur juridiction sur la terre, s'opposèrent à la vérification des lettres d'érection, qu'un arrêt du Parlement du 26 novembre 1566 fit enregistrer, mais en maintenant la mouvance antique. Du comté dépendaient outre les quatre paroisses de la ville, Seiches, Mathefelon, Marcé, la Chapelle-d'Aligné, Lézigné, partie de Huillé, de Baracé, de Daumeray, du Pé, de Bailleul et de Bazouges et la juridiction sur 18 paroisses, dont le Lude, jusqu'au XVIIe s. — C'est sous Vieilleville aussi que le donjon du XVe s. « avecques la grant mote, entourée de douves et « redouves », que précédait un étang, fit place à l'édifice « autant seigneurial que tout autre en « France pour n'estre point de partaige de « prince, » qui subsiste encore, en partie seulement transformé. Il devint avec un tel maître le rendez-vous de toutes les magnificences. Henri II s'y arrêta quatre jours en juin 1550 et Carloix, V. *ce nom*, raconte la chère qui y fut faite. On y employa, comme il dit, « le vert et le sec » et toutes les caves y fournirent. A leur tour Charles IX et Catherine de Médicis, les ducs d'Anjou, presque tous les princes à la fois et la cour à leur suite y séjournèrent plus d'un mois (novembre 1571), retenus surtout pour la chasse dans la forêt, « une des plus vives pour le fauve; » mais avant leur départ, le maréchal y mourait, empoisonné, dit-on, par quelque puissant ennemi.

Sa fille aînée, Marguerite de Scépeaux, qui mourut le 18 mars 1603 à Rennes, avait épousé vers 1569, Jean, marquis d'Espinay, dont devint gendre en 1598 le maréchal Henri de Schomberg. Quoique d'ordinaire à la guerre ou à la cour, il reprit les constructions et fit terminer l'œuvre dans un style nouveau, avec les jardins et des terrasses célèbres, peuplées « des raretés d'Italie et de forêts « d'orangers et de citronniers incessamment en « coupe », d'où le roi approvisionnait « en « triomphe ses jardins propres ». — Louis XIII s'y arrêta le 6 août 1620. Il y fut reçu par Jeanne de Schomberg, femme de Roger Du Plessis de la Rocheguyon, héritière de son frère aîné Charles. Jeanne-Charlotte du Plessis-Liancourt, fille d'Henri du Plessis-L., apporta la terre à François de la Rochefoucauld, grand veneur de France, fils du célèbre auteur des *Maximes* dont la famille posséda la terre jusqu'en 1808. Des lettres royaux de février 1740 l'avaient rattachée, par distraction de Baugé, au ressort immédiat du roi et du Parlement de Paris, en incorporant les fiefs et seigneuries du Grez, du Plessis-Rougebec, d'Auvers, de Vieilleville et de Chemans, au domaine qui comprenait depuis longtemps Chambiers, Princé, la Motte-Crouillon et la Lizardière.

L'emplacement, où s'était édifié au XIe s. le donjon seigneurial, dépendait de la paroisse de Gouis, dont l'église-mère vit bientôt son patrimoine démembré.

Tout d'abord, et dans l'enceinte même du château, s'éleva l'église *Notre-Dame*, constituée pour le service du seigneur seulement et de ses gens d'armes, et dont le ressort ne s'étendit jamais guère. Simple chapelle desservie primitivement par des chanoines, elle en fut délivrée, comme disent les chartes, par Agnès de Mathefelon et donnée à l'abbaye de St-Aubin d'Angers, qui même après son érection en titre paroissial, en conserva jusqu'au XVIIIe s. la présentation.

Curés : Jean *Darien*, 1517. — Louis *de Hates*, 1523, qui permute avec le curé de Foudon en 1524. — Etienne *Bonvaloy*, 1589, 1598. — René *Bordeau*, 1618. — Louis *Gaudin*, 1622. — Thomas *Papillon*, 1625, mort de peste le 6 septembre 1637. — Michel *Belot*, aumônier de l'évêque d'Angers, 1640, 1685. — Jean *Belot*, 1688 jusqu'en mai 1707, † le 14 avril 1713. — Joseph *Raveneau*, installé le 13 décembre 1707, † le 25 novembre 1735, âgé de 69 ans. — *Lemonnier*, mai 1736, décembre 1740. — Louis *Gabillard*, janvier 1741, † le 25 février 1744, âgé de 56 ans. — N. *Gaultier*, mars 1764, inhumé le 28 avril suivant, âgé de 56 ans. — Constantin-Alexis-François *Leleu*, fils du lieutenant des chasses du comté, octobre 1764, † le 28 octobre 1787, âgé de 55 ans. — Guillaume-Augustin *Chesneau*, août 1788. Il prêta serment, et « après les secousses révolutionnaires et la « restauration du culte, termina sa carrière en « qualité de desservant dans l'île de Béhuard ». Il y fut inhumé, âgé de 76 ans, le 20 mars 1825, dans le cimetière, où sa tombe se voit encore avec une épitaphe assez inexacte.

J'ai constaté l'existence d'une *Ecole* laïque de garçons sur la paroisse en 1629 et en 1646. A cette date le maître, qualifié honorable homme, a nom Martin Gargonnet.

Digitized by Google

On ne voit pas dans les titres l'origine de l'église de *St-Pierre*, qui pourrait bien avoir été la paroisse primitive du pays circonvoisin. La cure s'en maintint à la présentation du grand archidiacre de St-Maurice, à la collation de l'évêque. Son ressort, qui commençait devant Château-Bosset, se terminait au puits des halles, embrassant le bas du château seigneurial et même les écuries. L'église, récemment détruite, sans bascôtés, ni transept ni chapelle, remontait par sa nef au XIe s.; le portail avait été éclairé au XIVe s. d'une belle fenêtre flamboyante; le chœur transformé au XVIIIe s. La voûte en bois, de forme ogivale, se subdivisait en douze caissons où étaient représentés, comme à Notre-Dame, mais d'un autre style, des anges ailés portant les instruments de la Passion, entre deux panneaux aux armes de France. Délaissé par suite de la suppression de la paroisse en 1791 et transformé en temple de la Raison, l'édifice s'écroula en partie le 14 décembre 1856 et dut être abattu. L'emplacement en a été aliéné le 8 novembre 1857. On en a recueilli dans l'ancienne cure, occupée par l'Ecole de garçons, deux statues en terre cuite (XVIIe s.), *St Pierre* et *St René*, et une petite cloche datée de 1547 avec des armoiries écartelées qui paraissent être d'un Maynard. — *Curés :* Guill. *Poisson*, 1437, 1441. — Barth. *Chabrignac*, 1528. — Yves *Arrondeau*, précédemment curé de Cornillé, 1598, † le 14 août 1616. — Franç. *Dubreil*, 1618, 1619. — Franç. *Boutelou*, 1620, avril 1622. — Pierre *Guillot*, juin 1622. Il meurt le 13 septembre 1626, victime d'une peste terrible, qui avait décimé et fait déserter le pays. 96 décès dans la paroisse sont inscrits pour les quatre derniers mois, dont 34 en septembre et l'enregistrement en reste interrompu jusqu'en 1630. — Georges *Coiscault*, docteur en droit canon de l'Université de Paris, 1634, mars 1643. — René *Taudon*, mars 1643, juin 1664, nommé curé à Huillé. — Et. *Janvier*, juin 1664, † le 19 septembre 1699, âgé de 83 ans. — Toussaint *Guiteau*, novembre 1699, † le 3 septembre 1702, âgé de 37 ans. — Ch.-Nic. *Olivier*, octobre 1702, † le 14 avril 1724, âgé de 55 ans. — Pierre *Chevallier*, avril 1724, † le 19 juillet 1736, âgé de 39 ans. — Jean-Baptiste *Viel*, qui prend possession le 26 octobre 1736, mais envoyé par l'évêque desservir St-Rémy de Châteaugontier, il ne revient résider que le 2 octobre 1739 et est nommé le 17 novembre 1742 à la cure de Morannes. — René *Goyet*, septembre 1743, † le 22 mai 1747, âgé de 45 ans. — Jérôme *Pasqueraie*, maître ès-arts d'Angers, août 1747, † le 27 février 1765, âgé de 59 ans. — Raymond-Denis *Lebeurier*, avril 1765, avril 1791. Il refusa le serment, fut enfermé comme sexagénaire, puis envoyé à Nantes où il périt dans la noyade du 9 décembre 1793.

Une *Ecole* y existait au moins dès les premières années du XVIIIe s., tenue par le vicaire en 1725 dans sa maison paternelle, puis dans la cure et où étaient réunis les enfants de N.-D. et de St-Léonard. Outre un revenu fondé de 54 l. de rente, le maître percevait des enfants 5 sols par mois pour la lecture et 10 sols pour l'écriture et le latin. — Le vicaire Chaudet (1739-1764), passant de St-Pierre à N.-D., la transféra sur la nouvelle paroisse.

Le *prieuré-cure de St-Léonard* constituait une troisième paroisse d'où ressortissait tout le faubourg oriental à l'opposé de St-Pierre. Elle fut constituée sur les instances du seigneur, Hubert de Champagne (1096-1098), par l'abbé de St-Serge d'Angers devant le pont du château, sur la rive gauche du Loir. Pour attirer à l'entour les habitants, Hubert, outre de nombreux priviléges, concéda à tous les colons le droit de chasser et de détruire les lièvres, qui dévastaient le pays. L'église, supprimée dès 1790, fut aliénée nat^t le 12 messidor an IV avec le cimetière, et n'a pas laissé trace non plus qu'une vieille *chapelle de Ste-Marie-Madeleine* (31 pieds de longueur sur 24), qui l'avoisinait, construite sur pierre brute, avec deux pignons. — *Prieurs-Curés :* Math. *Badier*, 1467, qui permute cette année pour le prieuré de Sainte-Colombe. — Et. *de la Croix*, 1467, qui résigne. — Robert *Escorchart*, 27 août 1469. — Ludovic *Leblay*, 1510, qui l'échange contre l'office de la Sacristie de St-Serge. — Ant. *Errault*, 1538. — Ant. *Baxot*, 1617. — Isaac *d'Hostel*, 1636. — Jean *Lévesque*, † le 5 janvier à Paris, inhumé le 18 août 1697, en son église, âgé de 85 ans. — François *Chaudet*, 1698, † le 10 mars 1735, âgé de 82 ans. — G. *Androuin*, novembre 1730. — Jean-Franç. *Carnot*, ancien prieur de Chaloché, 1770.

Une partie du cimetière s'appelait le *Cimetière des Normands*, et l'on y avait mis à jour vers 1740 de nombreux tombeaux de pierre, contenant des vases, des charbons et diverses monnaies.

Le *prieuré de Saint-Blaise* comprenait une grande chapelle, actuellement convertie en cellier, et dont le style fait remonter la fondation au XIe s. Il dépendait de Mélinais et possédait pour temporel les closeries de St-Blaise en St-Pierre de Durtal et du Petit-Bossé en la Chapelle-d'Aligné, rapportant, toutes charges payées, 116 l. Les seuls noms de *prieurs* que j'ai rencontrés sont ceux de Thib. *Bernard*, 1496, Guill. *Lelièvre*, 1611, † de contagion le 3 septembre 1626, Clair *Fontaine*, 1642.

L'*Hôpital* fut fondé par testament de René Hus, lieutenant civil et assesseur criminel du comté, en date du 1er mai 1672, approuvé par l'évêque le 29 avril 1677, et de nouveau après une opposition momentanée le 17 mars 1678. Catherine de Feuquerolle, V. *ce nom*, en fonda le 18 décembre 1698, la chapelle où furent transférés en 1752 les ornements et le service de celle de Mathefelon. L'établissement, actuellement dans le château, était placé sur la paroisse de Gouis et confié par contrat du 19 août 1690 aux Filles de la Croix, d'Angers. Il comptait, en 1790, 9 lits dont 4 de femmes. L'aumônier Lebeurier fut déporté en Espagne en septembre 1792.

La ville dépendait de l'Election de la Flèche, du District de Baugé en 1788, de Châteauneuf en 1790, y compris St-Léonard, qui, antérieurement à la Révolution, relevait des divers ressorts de Baugé.

Digitized by Google

Maires : Michel *Brouard*, 1791. — *Lebrecq*, an VIII. — Urbain *Briand*, 11 brumaire an XII, démissionnaire en 1813. — Henri *Pion*, 8 juin 1813, démissionnaire le 28 septembre 1815. — René-Jacq.-Marie *Hardiau de la Patrière*, 17 novembre 1815. — Jules *Charlery*, 26 novembre 1816, démissionnaire le 5 août 1830. — H. *Pion*, 18 août 1830, nommé juge de paix le 2 novembre — Jean *Pion*, 1831, démissionnaire en novembre 1854. — Alexandre *Choisnet*, 20 janvier 1855, installé le 4 février, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 19, 35, 179, 188, 198; E 515-524, 2345, 2413-2415, 3939-3943; G 195 et Cures; H Pr. de Gouis. — Arch. commun. Et.-C. — Arch. de l'Hôpital. — Titres Grille. — *Répert. arch.*, 1868, p. 495; 1869, p. 43, 74-75.—Cl. Ménard, Mss. 875, t. II, p. 158.—D. Chamard, t. III, p. 301.—Du Chastelet, *L'Odyssée*, 1665, in-4°, p. 99.—Mss. 956.—*Alman. d'Anj.*, 1775, p. 99.—De Wismes, *l'Anjou.*— *Bibl. de l'Ec. des Chartes*, 4e série, t. IV, p. 83.— Marchegay, *Mélanges*, t. I; *Arch. d'Anjou*, t. I, p. 56. — *Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'Angers*, 2e série, t. VII.—Pour les localités, voir, à leur article, *Gouis, la Galaisière, Eventard, Chalou, la Frémondière. Auvers, Boismoreau, Château-Bosset, le Grip, la Motte, Bouillant, Boisgour, Porame, l'Aujardière, la Touchardière, le Serrin*, etc., etc.

Durvalière (la), ham., cne de *la Varenne*, avec anc. maison seigneuriale, dont les restes, à l'O. dans le bourg, près l'Ecole des filles, datent du XVIIe s. — En est sieur en 1618 Claude d'Aubigné, mari de Jeanne Tiraqueau.

Dustrie (la), cl., cne de *la Breille* (Cass.).

Dutremblay. — V. *Frain du T.*

Du Tronchay (*Louis-Joseph-Denis*), sénéchal et lieutenant général de la Sénéchaussée de Saumur, avait écrit un travail historique sur le roi René, Marguerite d'Anjou et leur château de Reculée, dont eut communication l'abbé Prévost pour son *Histoire de Marguerite d'Anjou*, comme il l'indique (t. II, p. 196-197).

Du Tronchay (*Georges*), sieur de Balladé, fils de Me Baptiste Tronchay ou Du Tronchay, conseiller du Présidial du Mans, et de Jeanne Lancelot, est né le 20 avril 1540 à Morannes. « Grand poète « et orateur », dit Bruneau de Tartifume, « il a es- « crit, au témoignage de La Croix du Maine, son « plus intime ami, plusieurs poèmes françois et « plusieurs livres en prose, desquels c'est grand « dommage qu'il ne les a fait imprimer; car « c'estoit l'homme des mieux couchant par escrit, « qui fust en France ». Il cite pour exemple *La Remontrance des plainctes du Tiers-Estat du pays et comté du Maine pour les Estats de Blois*, sa *Grammaire françoise*, ses *Etymologies et Proverbes*. L'auteur de son côté nous fait part de ses nombreux projets de poète, dans son *Elégie*, adressée à Pascal Robin du Faux (1578) :

> Tantôt je veux ourdir un Clotaire françois,
> Tantôt je veux chanter les beautés de Clymène,
> Tantôt de vers plaintifs faire gémir la scène....
> Et tantôt les portraits des médailles antiques.

Ce dernier vers rappelle qu'il possédait un cabinet d'une richesse « presque incroyable » de médailles et pierres gravées et qu'il passait pour « le plus entendu et le mieux versé en cette « cognoissance que pas un de son siècle ». Il les avait dessinées de sa main et en préparait l'explication. Aucun de ses travaux n'a été recueilli. — Il mourut au Mans le 20 août 1582.

Lacroix du Maine — Ménage, *Sablé*, IIe partie, p. 77. — *Menagiana*, t. II, p. 303.—Mss. 870, f. 1139.—*Rép. arch.*, 1861, p. 133. — Lepaige, *Dict. du Maine*, t. II, p. 247.

Duval (.....), a publié les *Conseils du cultivateur Thomas, habitant de la Vendée, à son voisin Julien, sur les affaires du gouvernement* (Angers, Lesourd, in-8° d'une feuille, décembre 1830).—C'est sans doute un pseudonyme.

Duval (*Nicolas*), né à Angers le 11 juin 1739, prêtre, ancien professeur au collége de Beaupréau, puis chanoine de la Trinité d'Angers, émigra avec la famille de Gibot et rentra avec elle en France. Il est mort au château de la Mauvoisinière en Bouzillé le 28 mai 1815. — On a de lui *Les hymnes de l'Office de l'Eglise de France, traduites en vers français* (Angers, Pavie, 1806, in-12 de 503 pages) et dès 1782, avec l'abbé Leroy, plusieurs mémoires judiciaires pour l'abbesse du Ronceray.

Duvallerie (la), cl., cne de *St-Léger-des-Bois*, dans le village des Essars.

Duvau (*Bertrand*), sieur des Loges, élu en l'Election d'Angers, fut nommé maire pour un an le 1er mai 1489, à l'unanimité moins trois voix et pendant qu'il était à Chemillé. C'était au plein feu de la guerre de Bretagne et d'Angleterre. Toute l'année se passe en veilles, en gardes, en travaux de fortifications et le mairat débute par l'expulsion de tous les Bretons domiciliés en ville (20 septembre). On refuse l'entrée même aux gens du roi (5 octobre) et une garde est donnée au maire pour sa sûreté (6 novembre). — Il avait pour femme Renée Bernard et portait pour armes *d'azur à deux aigles éployées d'or posées en chef et une harpie de même en pointe.*

Arch. mun. BB 7. — Mss. 919.

Duvau (*Gabriel-Joseph*), de Grézillé, était un des membres fondateurs et des plus actifs des *Thesmophories* de Blaison, V. t. I, p. 258. Les Archives possèdent de lui deux Mémoires Mss., dont un sur cette question : *Les propriétaires ont-ils plus de profit à affermer qu'à cultiver*, 1776. Plus tard il avait établi et dirigeait à Grézillé une Société de huit à dix membres. MM. Priou, ses neveux, en conservent le règlement Mss. — Il était officier public de la commune en 1792 et y est mort vers 1808, âgé de près de 80 ans.

Duverdier (*Claude-François*), sieur de la Sorinière et des Petites-Tailles, né à la Sorinière en Chemillé vers 1701, mourut à Angers le 28 janvier 1784 et fut inhumé le 30 dans le cimetière de la Trinité, âgé de 84 ans, veuf d'Aimée de Terves. Ancien officier d'infanterie, on raconte que dans un accès de colère il démit un jour le bras à sa jeune femme, et que pour dompter son caractère, il se livra à l'étude des lettres, qui en effet paraît l'avoir apaisé, — à en juger par ses productions sans éclats ni emportements. Ce sont de petits vers, épîtres, énigmes, logogriphes, dont chaque mois « il tapissait », comme l'écrit Dupont du Tertre à Rangeard, « l'incomparable « *Mercure de France* », les *Affiches d'Angers*, le *Journal de Verdun*, les *Almanachs*, les *Recueils* de poésie. Citons seulement dans le

Digitized by Google

Mercure, en janvier 1744, p. 64-67, une *Lettre sur la ville d'Angers*, en juin 1746 un *Compliment* à Desforges Maillard, qui lui répondit dans ses *Poésies diverses*, p. 127 (Paris, 1750, in-12), par une épître :

Oui, le talent des vers est beau, cher Sorinière;

dans le *Journal de Verdun* en 1763 la *Description de sa campagne*, en 1765 une *Epigraphe pour le nouveau Doyenné de St-Laud;* — à part, un *Essai sur le progrès des Sciences et des Beaux-Arts sous le règne de Louis le Bien-Aimé*, dédié à MM. de l'Académie de Montauban (Angers, Barrière, in-4° de 9 pages). Il avait paru d'abord dans le *Mercure* de septembre 1749 et en était à sa 4e édition. L'auteur y chante « les beaux-arts, la gloire et les progrès » et après l'invocation au roi, célèbre les merveilles du siècle, le pastel fixé sur le papier, les estampes en couleur, les décorations, la musique, les machines de l'opéra, la poésie qui a sa Henriade, le microscope de Réaumur, les progrès de l'anatomie, etc., en style boursouflé d'une chaleur factice; la 3e édition (1750) est précédée d'une Préface de deux pages où il se plaint vivement du « Peuple-Auteur, vermine du Parnasse »; pour lui, il ne recherche les suffrages « que de « ceux qui ont fait quelque étude des sçavantes « réflexions de M. l'abbé Dubos ». — *Discours sur le Roi, prononcé dans une Société de gens de Lettres* (La Haye, Ganeau, 1752, in-4° de 23 p.), en prose. Il proteste en tête contre ces génies méthodiques qui crient sans cesse à l'ordre. Il ne connaît de guides que la nature et la vérité. — *Lettre apologétique à M. l'abbé d'Artigny sur ce qu'il venait de publier des prétendus amours de Bayle et de Mme Jurieu*, etc. (La Sorinière, 1750, in-8° de 10 p.). — Ces futilités l'avaient suffisamment désigné au choix, alors recherché, des Académies d'Angers, de la Rochelle et de Montauban et non moins justement au souvenir de Voltaire qui dans son *Epître à Boileau* accole d'une même flétrissure

..... Guyon, Fréron, Nonotte et Sorinière.

Il prit part à la fondation en avril 1760 du Bureau d'agriculture d'Angers, dont il fut élu président le 25 mars, comme il l'était déjà de l'Académie, et y lut le 7 juin 1761 un *Mémoire sur la conservation des fossés*. Il s'était chargé de l'histoire naturelle de la province pour la partie comprise entre Chalonnes, Thouarcé, St-Crépin et St-Laurent-du-Motay, — sans d'ailleurs délaisser la Muse; car, « le jeune poète de 81 ans », comme il s'intitule, présentait encore le 20 novembre 1781 un conte anacréontique à son Académie. On lui attribue aussi un *Traité du Tabac*, in-12, suivi d'un Poème, que je n'ai pas vu.

Biblioth. d'Angers, Mss. 1032 et 1034. — Arch. mun. GG 303. — *Affiches*, 30 juillet 1784.

Duverdier de Genouillac (*Jean-Marie*), né à Angers vers 1718, capitaine d'infanterie en 1747 au régiment d'Aquitaine et désigné pour monter le premier à l'assaut de Berg-op-Zoom avec sa compagnie, fit vœu, s'il en revenait, de se faire chartreux, et, la paix conclue en 1749, acquitta sa dette en prenant l'habit. Il se retira en 1790 à Angers auprès de son frère, refusa de l'accompagner dans l'émigration et se réfugia dans une ferme de Vendée, d'où il suivit l'armée vendéenne outre Loire et jusqu'à Granville. Pris près d'Antrain et conduit à St-Malo, il fut condamné le 10 janvier 1794 par la Commission militaire et fusillé le lendemain sur la grève.

Tresvaux, *Hist. du dioc. d'Angers*, t. II, p. 466.

Duverger, — *ou Guillon-D.*, — maître chirurgien, à Saumur, obtint en 1740 un arrêt du Conseil (8 avril) qui l'autorisait à fonder un service de lithotomie en l'Hôtel-Dieu d'Angers, malgré l'opposition de la ville, contrainte pourtant à y contribuer pour une somme de 1,200 l. — Un arrêt nouveau du 19 août 1741 supprima le précédent en accordant une indemnité de 1,500 l. au chirurgien, qui revint à Saumur (BB 112).

Duverger (*Jacques*), s'appelait de son vrai nom *Leroy*, qu'il quitta dans la ferveur de ses convictions républicaines pour prendre celui du domaine acquis par lui le 22 décembre 1791 dans la commune de Seiches. Ancien officier, il avait été élu en 1790 procureur de cette commune et fut nommé membre du Directoire du Département par arrêté des représentants du 6 octobre 1793. Peu après il reçut mission avec Bénaben de suivre les opérations contre les brigands et d'en rendre compte à ses collègues. Parti dès le 19 octobre d'Angers, il fut surpris le lendemain dans une reconnaissance à Ingrandes, et massacré, V. Bénaben, *Rapport*, p. 11. — Sa veuve Louise-Françoise Farcy restait chargée de cinq enfants, dont les deux aînés, *Francisque* et *Jean-Baptiste*, furent blessés dans la campagne de Russie, un autre, *Jacques*, meurt vers 1825 à Naples, un quatrième, *Auguste* vers 1837 à la cour de Louis-Philippe, — enfin le général dont l'article suit.

Duverger (*Philippe-Alexandre-Marie-Antoine* Leroy, baron), troisième fils du précédent, né à la Flèche (Sarthe), le 26 septembre 1784, s'engagea comme ses deux frères aînés, fut blessé comme eux au passage de la Bérésina, et à peine rétabli fit la campagne de France, dans laquelle un de ses frères, déjà adjudant-général, tomba blessé à mort sur le champ de bataille de Brienne. Il était capitaine en 1813 et entra, après concours, en 1818, dans l'état-major. Colonel peu de mois après 1830, il fut désigné pour remplir à l'armée d'Afrique les fonctions de sous-chef d'état-major général, prit part à nombre d'expéditions et passa enfin au grade de général le 24 août 1838. Rentré en France, il reçut le commandement du département du Var, puis en 1843 celui de la Sarthe, pour passer en 1846 à la réserve et se retirer dans son château du Verger, à Seiches, où il est mort le 11 janvier 1874, entouré d'affection et de respect. — Il avait épousé en 1828 Mlle Virginie Morel, dont l'union devait remplir d'un charme souverain sa vie active et sa retraite. Née en 1799 à Metz, et tout enfant amenée à Paris aux cours du Conservatoire, elle donnait des leçons de piano à 12 ans, et à 13 ans et demi remportait un des prix. Clémenti, Hummel, Neukomm, Hérold, furent ses maîtres, et elle

Digitized by Google

comptait parmi ses élèves la duchesse de Berry. C'est dans ce salon royal, où elle tenait le piano, que le général la connut et s'éprit d'elle, ralliant ainsi autour de lui un groupe d'élite, et, partout où son service l'appela, créant un centre ouvert aux inspirations des beaux-arts et aux requêtes de la charité. Mme Duverger est morte à Seiches, le 17 décembre 1869. Sans parler de nombreux morceaux inédits, elle a composé *Huit Etudes mélodiques pour piano*, dédiées à Mme Farrenc (Paris, 1857). — Le Musée d'Angers a hérité d'elle son portrait par Bodinier.

Maine-et-L., 22 décembre 1857. — *Mém. de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'Angers*, 1870, p. 37. — Note Mss. du général de Margadel.

Duvivier (*François*), peintre, fournit en janvier 1657 à l'église Saint-Laud d'Angers « un « tableau d'un Crucifiement de N.-S.... et deux « petits tableaux en feillage pour accompaigner « le crucifiement des deux costez, avec deux plan- « chettes aussy peintes pour mettre sur l'autel de « St-Nicolas de cette église. » — Sa fille Jeanne avait épousé le peintre angevin François de Brie, sa fille Marie, le chirurgien R. Marquet (9 juillet 1671). — Sa femme avait nom Julienne Péan.

Duvivier. — V. *Huvelin* et *Servant-D.*

Duzan (*Pierre*), originaire des environs de Toulouse, maître brodeur, Angers, 1683, † le 18 janvier 1703, âgé de 54 ans.

E

Ebaupin (l'), f., cne d'*Allençon ;* = cne d'*Angers*. — Trois f. ou cl. y portent ce nom, dont une près Pouillé, anc. paroisse St-Augustin, appartenait à l'abb. St-Aubin, acquise par le sacriste en 1258 de Marguerite, veuve de Maurice des Bordeaux, et vendue natt le 10 février 1791, — une autre également dans l'ancienne paroisse de St-Augustin, à Jul. Richomme en 1682, avait été acquise en 1772 par le notaire Deville, des héritiers de Charles de Munein ; = cl., cne de *Cantenay-Ep.* ; = cl., cne de *Liré* ; = f., cne du *Longeron*. — *L'Aubépin* (Cass.) ; = ham., cne des *Ponts-de-Cé*. — En est sieur h. h. Marc Saillant, 1594 ; = f., cne de *Vern*.

Ebaupinaie (l'), f., cne de *la Potherie*. — En est sieur n. h. Isidore Drouillard, 1673 ; = V. *le Petit-Port*.

Ebaupinais (les Grands, les Petits-), ham., cne de *la Jumellière*. — *L'Ebaupinay* (Cass.). — En est sieur François Bariller en 1521.

Ebaupinière (l'), f., cne de *Bouillé-M.*, anc. domaine du prieuré de St-Blaise en Noyant-la-Gr. ; = f., cne de *St-Gemmes-d'A.* — *L'Ebaupinaie* 1756. — En est sieur maître Franç. Boury, 1641. — Elle dépendait de la Touchebureau et relevait de Bouillé-Ménard ; — donne son nom au ruiss. né sur la commune de *Segré* qui traverse la commune de Ste-Gemmes-d'A. et s'y jette dans la Verzée ; — 4,600 m. de cours.

Ebépine (l'), f., cne de *la Boissière-St-Fl.*

Ebrio rivulus, nom donné au ruiss. de Brionneau, V. *ce mot*, dans une charte du Ronceray, 1040-1050 (Cartul., Rot 3, ch. 32).

Ecafard, h., cne de *Bouchemaine* 1629 (Et.-C.). — En est dame Virginie Du Tremblier 1767.

Ecailière (l'). — V. l'*Eculière*.

Ecaraduère (la Petite-), f., cne de *Rochefort*.

Ecaraduères (les), ff., cne de *Denée*. — *Le lieu des E., paroisses de Denée et de Rochefort* 1573. — *Un lieu appellé Gaignerie aultrement les Quaraduères* 1636, *les Escaraduères* 1669 (G cure St-Foy).

Ecart (l'), cl., cne de *Vivy*. — *Une petite maison etc. appellée l'Escard, anciennement les Champs-Landais* 1660 (G cure de St-Lambert-des-Levées).

Ecce-Homo (l'), cl., cne d'*Angers*. — *Un hostel appellé le Minage* 1600 (H.-D.). — *L'Ecce homo* alias *le Minage* 1630. — *Le lieu et closerie de l'Ecce-Homo* (an III). — Dans le canton de St-Laud, joignant l'enclos des Belles-Poitrines et appartenant en 1421 à Philippe Cochon, qui relevait de Saint-Martin d'Angers, à Thomas Venelle en 1618, à l'Hôtel-Dieu d'Angers en 1736 sur qui elle fut vendue natt le 27 pluviôse an III. C'est aujourd'hui en partie la manufacture Joubert. — On y a trouvé dans diverses fouilles une statuette androgyne en pierre calcaire, un goulet d'argile, un fragment de tube en or percé de trous comme une flûte, deux petites monnaies romaines en argent, le tout recueilli au Musée.

Ecce-Homo. — V. *Bourg-Joli*.

Echalerie (l'), cl., cne de *Chaumont* ; = min, cne de *la Pélerine*, sur le Lathan, un peu en amont du pont qui mène au bourg. — *Challerie* (Cass.) ; = f., cne du *Vieil-Baugé*.

Echalier (l'), f., cne de *Cheffes* ; = cl., cne de *Dénezé-sous-le-L.*, construite en 1870 ; = f., cne de *la Ménitré*.

Echalier-de-Pierre (l'), ham., cne de *Blaison*.

Echallart (*Olivier*), docteur en théologie, prieur claustral de St-Martin de Vertou, mort prieur-curé de Beausse le 14 mai 1699, âgé de 77 ans, a publié à Angers *Le saint Evangile expliqué ou Explication des difficultés qui se trouvent dans les quatre Evangiles... avec le sens moral conforme au sacré texte* (Oliv. Avril, 1693, in-8o de 560 p.), avec l'approbation des docteurs de la Faculté d'Angers.

Echarbot, chât., cne de *St-Silvin*. — *Iscarbot* 1095-1101 (Cart. St-Aubin, f. 66 vo). — *Escarbot* 1095 (1er Cart. St-Serge, p. 309). — *Escarbotum* 1118 (Fontev., ch. anc. 40), 1185-1188 (H.-D. *B* 28). — *Escharbot* 1096 (Ib., p. 89 et 229), 1102-1114 (2e Cartul. St-Serge, p. 364), 1227 (St-Aubin, Mense conv., t. I). — *Escharbotum* 1104-1114 (2e Cart. St-Serge, p. 274). — *Escharbothum* 1192 (Fontevr., ch. anc. 25). — *Scarboium* 1114-1130 (1er Cart. St-Serge, p. 160). — *Ascharbot* 1115 (Cart. Font., f. 818). — *Locus qui vulgo Escharbot appellatur*

Digitized by Google

1115 circa (Ib., f. 849).—*Plesseiacus Escharbot* 1262 (H.-D., *B* 25 f. 29).— *Locus qui dicitur Escharbot* 1292 (St-Aubin, Hôtellerie, t. I). — *Echerbot* 1150 (1er Cart. St-Serge, p. 156). — *Manerium d'Escharbot* 1280 circa (G Cures). — *Echarbo Ninhart* 1374 (Chap. St-Pierre). — *Echarbot Gatevin* 1405 (D. Bét.). — *Echarbot Niard* 1411 (D. Bét.), 1540 (C 105, f. 71). — *Echarbot Gastevin* alias *la Jaille* 1605 (D Bét.). — *Echarbot Gastevin* alias *Ste-Anne* 1645 (D. Bét.). — Ancien fief et seigneurie relevant du château d'Angers et qui devait « la bouche et les « mains pour toutes charges. » — V. *Froidefontaine.* — Jusqu'au XIIIe s., elle donnait son nom à une famille de chevalerie, et avait passé avant 1320 à la famille Gastevin, qui lui a laissé son surnom le plus populaire, quoiqu'elle l'ait possédée peu d'années. En est sieur n. h. Robert d'Anjou, chevalier, en 1390, 1405, Jean Levourier, 1411, Thibault d'Etriché, 1434, Jean d'E., 1470, Thib. Lemaczon, procureur d'Anjou, 1528, le maire Pierre Poyet, par acquêt de 1541, Robert Thévin, 1605, n. h. Nicolas Cornuau de la Grandière, 1624, Jacques Cornuau de la Gr., chanoine de St-Maurice, 1668, 1671, Claude Blanchard, receveur des tailles, 1717, son fils Jean-Cl.-Nic. Bl., écuyer, conseiller secrétaire du roi, 1771, natif d'Angers, marié le 29 avril 1737 à Henriette Payneau, mort le 25 mars 1777, âgé de 86 ans. — Sa fille essaya en 1780 d'y acclimater un troupeau de mérinos amené à grands frais mais qui périt en peu de temps de maladie. — Un fief dit d'Echarbot-Gatevin ou de la Jaille ou de Ste-Anne, V. *ce mot*, en avait été détaché et réuni à la Romanerie.

La chapelle, dédiée à St Nicolas, forme encore un joli édifice, avec promenoir couvert et toiture singulière en ardoise octogone. Elle s'élève à l'entrée d'un parc charmant, semé de fabriques de la fin du XVIIIe s., où se rencontrent des chalets tapissés de mousse ou de rocaille et un théâtre champêtre avec coulisses en charmilles et gradins de verdure.

Le château est aujourd'hui une belle habitation transformée par l'adjonction de pavillons à double étage, avec lucarnes, le toit en cône tronqué, le centre du principal corps surmonté d'un petit beffroi, le tout couronné de fonte ouvragée; au-devant une très-large et longue esplanade, bordée de hauts peupliers, aboutit vers N. à une magnifique avenue transversale de vieux chênes. — Sous le château plusieurs étangs et le ruiss. à qui il donne son nom, né aux Masures sur la cne du Plessis-Grammoire, qui coule de l'E. à l'O., coupe l'angle extrême N.-E. de St-Barthélemy, pénètre en St-Silvin, traverse Echarbot, puis sous la route nationale de Paris, passe à la Planche, entre en Ecouflant qu'il limite un instant et se jette dans la Maine au Pont-aux-Filles, souvent à sec et quelquefois débordé; — on l'appelle aussi *ruiss. de l'Epervière*; — 8 kil. de cours.

Echarb... (l'). — V. *le.., les Charb...*

Echarderie (l'), f., cne de *Rochefort*, près le village de Chaume. Barrin de la Galissonnière y avait un logis, qui fut à peu près détruit par le bataillon parisien lors du combat du pont Barré. Il fut vendu tel quel natt le 7 floréal an VI.

Echasserie (l'), chât., cne d'*Allençon*; — anc. fief et seigneurie avec manoir, relevant de la Motte-Angibert. Il appartenait en 1505 à Guill. Jarzé, en 1538 à François Damours, en 1612 à Jeanne Damours, en 1662 à Judith de la Roche, veuve de Madelon de la Hune, sieur du Morier, en 1637 à Anne de la Roche, femme de Jacques de Vaugirault, dont les héritiers le vendirent en 1717 à Charles Grudé, écuyer. Sa fille unique Charlotte épousa Marc-Urbain-Charles de Maillé, dont un des descendants a vendu la terre en 1843 à M. Constant Dubois de Maquillé. Le château, incendié le 8 septembre 1793 par la garde nationale de Thouarcé et des Alleuds, a été reconstruit en 1844-1845 dans le style moderne, en conservant le pavillon S.-O., plus élevé e moins ancien que le logis primitif.

Arch. de M.-et-L. — Note de M. Raimbault:

Echasserie (l'), cl., cne d'*Angers*, dans le canton de St-Laud. — Elle appartenait en 1630 à n. h. Jacques de Pène, qui le 21 mars la vendit à Jean Chéreau, propriétaire d'Epluchard; = f. cne de *Chaudron*.—En est sr n. h. Franç. Trouillet, mort le 14 août 1680, n. h. J.-L.-A. Tr., 1748, 1770.

Echasserie (l'), h., cne de *Chemillé*. — *Terra que est Escatherie* XIe s. (Chemillé, ch. or. 52). — *Eschacaria* XIIe s. (Chemillé, ch. or. no 42). — *Vinee de Escacheria* 1115-1120 (Ib., ch. 73). — *Tenementum de l'Eschacerie* 1220 (Ibid., Cart. pap., ch. 30). — *Le lieu, maison, fief et seigneurie de l'Echasserie* 1540 (C 105, f. 144). — Appartenait au XVIe s. à la famille Savary et relevait de Chanzé.

Echasserie (l'), f., cne de *Cholet*. dépendance du Fief-Papin, annexe de Montbault, relevait de la seigneurie de Cholet, et appartenait en 1415 à Jean de Cierzay. En 1406 le seigneur de Montbault l'arrenta à Lucas Moreau. En est sieur René Dardel, apothicaire chirurgien à Tiffauges 1742, Pierre-Louis Dardel 1767; = ham., cne du *Fief-Sauvin*. M. Lebeuf prétend y avoir rencontré en 1870 des substructions gauloises et une pièce celtique en électrum au type du cheval perlé; — y naît un ruiss. qui en prend le nom, coule du S. au N. et se jette dans le ruiss. de la Paillerie; — 750 m. de cours; = f., cne de *St-Léger-du-May*; = h., cne de *Tilliers*; = ham., cne du *Voide*.

Echasseries (les), f., cne de *Segré*.

Echassière (l'), f., cne de *Pruillé*.

Echats (les), f., cne de *St-Lambert-la-P.* — *Saltus Captiæ* 1033 circa (Epit. St-Nic., p. 8). — *Foresta Captia* 1050-1060 (Ib., p. 47). — *Foresta Catia* 1096 (Ib., p. 30). — *Silva Catiæ* 1098 (Ib., p. 91). — *Forestæ Catiæ* 1123 (Ib., p. 53). — *Nemus de Cathiis* XIIe s. (St-Aubin, ch. or.). — *Silva que dicitur Catias* 1109-1120 (Ep. St-Nic., p. 68). — *Foresta que Catia dicitur* 1136 (Ib.. p. 34). — Le nom de cette ferme et quelques bois, épars sur trois ou quatre communes, sont les seules traces qui restent d'une vaste et très-antique forêt, *perantiqua*, peuplée au XIe s. de hauts et vieux arbres et dans laquelle se sont établies successivement les paroisses de St-Jean-de-Linières, de St-Lambert-

Digitized by Google

la-Potherie, de St-Clément-de-la-Place, de Saint-Léger-des-Bois et de Beaucouzé. L'abbaye Saint-Nicolas acquit à grand prix du seigneur du Plessis-Macé la partie voisine de la terre de Vilnières et reçut des comtes d'Anjou par plusieurs donations tout ce qu'ils y possédaient, au delà de Brionneau. Les moines se mirent immédiatement à défricher et à transformer en labours le terrain nu. Ainsi firent à leur exemple ceux de St-Aubin et les chanoines de St-Maurille, propriétaires, comme eux, dans le pays. Dès le XIIe s. la plus grande partie en était défrichée. On y travaillait encore au XVIIIe s. Le taillis conservé comprenait pourtant à la Révolution plus de 117 arpents, entre la lande de Saint-Léger, les bois du Saulou et de la Haie-Madame, et fut vendu nat^t le 7 prairial an VI.

Echaubrognes (les), ruiss. né sur la c^ne des Echaubrognes (Deux-Sèvres), pénètre sur la Tessoualle et s'y jette dans la Moine ; — 1,350 m.

Echaudé (l'). — V. *la Jaille-Yvon.*

Echelard. — V. *la Lande-Judas.*

Echélarderie (l'), ham., c^ne de *Cheffes.* — *Lichilarderie* 1640 (Et.-C.). — *L'Echalarderie* (Cass.). — *L'Echilarderie* (Rect.). — Vieille agglomération traversée par l'ancien chemin de Cheffes à Juvardeil. Le principal logis, avec closerie, appartenait en 1607 à Guill. Ruellan, docteur médecin, qui le vendit le 22 janvier à n. h. Nic. Jouet.

Echelle (l'). — V. *Plessis-Rainaud* (le).

Echellerie (l'), f.. c^ne de *Marigné.*

Echemiré, c^on et arr. de Baugé (5 kil.); — à 34 kil. d'Angers. — *Scameratum??* IXe s. (Mab., *Acta SS.*, S. IV, t. II, p. 180). — *Curtis Aschimiriaci* 1060-1080 (Cart. St-Aubin, fol. 87). — *Schimiriacus* 1095-1101 (Ib., fol. 66 v°). — *Eschimiriacus* 1077 (Ib., f. 80 v°) et 1088 (ch. or.). — *Eschemiriacus* 1088 et 1154 (ch. or.). — *Chimiriacus* 1154 (ch. or.). — *Parochia de Chemire* 1225 (ch. or.). — *Echemiré-Rigné* (Rect. et Ann.). — En partie sur un haut plateau (89 mèt.), bordé vers l'O. par la vallée du ruiss. de Moulines et couvert à l'E. par les débris de la forêt de Baugé, — entre Baugé, Vieil-Baugé (5 kil.) et Montpollin (6 kil.) à l'E., Cheviré-le-R. (5 kil.) au N., Jarzé (4 kil. 1/4) à l'O., Sermaise (4 kil. 3/4) au S.

La route départementale d'Angers à Tours traverse, au centre, de l'O. à l'E., évitant de quelques mètres l'ancien bourg, où aboutit sous l'église le chemin d'intérêt commun de Longué à Cheviré.

Y passent les ruiss. de Jarzé, de Moulines et de Léchigné ; — y naissent les ruiss. de la Goupillère, de la Corbinière, de la Gagnerie, de la Fontaine-d'Echemiré.

En dépendent le village de Rigné (13 mais., 61 hab.), et de nombreuses fermes formant les groupes ou quartiers de la Grifferaie et des Moinetteries (20 mais., 100 hab.), de la Lande-d'Evière (12 mais., 45 hab.), des Boivinières (20 mais., 72 hab.), des Hautes-Brosses (7 mais., 43 hab.), de Mincé (9 mais., 42 hab.), de la Bouquetière (20 mais., 78 hab.), de Sainte-Catherine (19 mais., 35 hab.) et de la Massonnière (10 mais., 44 hab.), les châteaux de la Grifferaie et de la Roussière.

Superficie : 1,698 hect., dont 277 hect. en bois, 150 hect. de vignes, — au lieu de 5 hect. en 1830, — et l'on continue à en planter.—Le territoire de la c^ne de Rigné, qui comprenait 180 h. y a été réuni par ordonnance du 14 mai 1837.

Population : 400 communiants vers 1690. — *141* feux en 1720.—*120* feux en 1788, plus 15 à Rigné. — *740* hab. en 1830. — *854* hab. en 1841. — *790* hab. en 1851. — *771* hab. en 1861. — *827* hab. en 1866. — *801* hab. en 1872, dont *231* hab. (74 mais., 100 mén.) au bourg, aligné sur la pente du coteau qui s'incline vers l'O.

Culture du seigle ; peu de froment ; vin rouge estimé qu'on y voit dès le XIIIe s. fourni par du plant bordelais ; la principale richesse est dans l'élève des cochons ; — *commerce* de pommes cuites pour poiré et boisson ; — trois fours à chaux avec fourneaux à brique ; — deux huileries ; — grande fabrique de sabots, livrés non dégrossis à l'industrie d'Angers.

Assemblée le dimanche qui suit la St-Augustin (28 août).

Perception et *Bureau de poste* de Baugé.

La Mairie avec *Ecole de garçons* a été installée tant bien que mal en 1845 dans une anc. auberge acquise en vertu d'un arrêté du 19 août 1844.

L'*Eglise*, dédiée à St Martin, à qui l'on a associé St Bibien, patron ancien du prieuré (succursale, 5 nivôse an XII), se présentait jusqu'à ces derniers temps, comme un des monuments les plus intéressants de l'Anjou. — L'édifice entièrement construit en petit appareil irrégulier de pierres cubiques à échantillon de 5 à 6 pouces, sans briques, avec base en grand appareil de tuffeau, formait une croix latine, le chœur voûté en cul de four, cantonné de trois absides disposées en trident, l'intertransept couvert d'une coupole hémisphérique reposant sur de larges et épais piliers, ouvrant vers la nef par une arcade qui se rétrécissait en montant, les fenêtres simples ou géminées, longues et étroites, nues ou ornémentées de damiers et d'acanthes, celles du pignon de la façade avec joints de ciment rouge, le tout comme il apparaît bien par ces caractères, non du IXe mais au moins du XIe s. — La nef portait une voûte en planches légèrement ogivées, le sommet formé par une large bande plate de sept compartiments peints en bleu avec inscriptions dont une : *F. P. René Langlois 1705* ; en dehors sur le pignon, le blason des de Broc et la date *1684* ; sur le mur méridional, la même date avec la mention *M. I. B. C.* [maître Jacques Bitaubé, curé] *m'a posée*, souvenirs des travaux repris en 1727 dans le chœur ; — le tout disparu dans une restauration récente (1864, arch. Heulin) — La nef entière a été rebâtie et allongée (33 mèt. 25 sur 7), les voûtes des absidioles remaniées, celles de l'intertransept dans le style Plantagenet, l'absidiole de gauche seule conservée avec son petit appareil et peut-être aussi quelques-uns des modillons variés qai forment le couronnement extérieur, avec la litre armoriée. — Sur le transept s'élève le clocher, carré, nu,

Digitized by Google

jusqu'à mi-hauteur, avec deux doubles fenêtres romanes au second ordre, reliées par un pilier à chapiteau feuillagé et chaque couple enveloppée dans un bel arceau roman.

Le *Presbytère* aliéné natt le 13 thermidor an IV a été racheté par la commune le 23 janvier 1821, en vertu d'une ordonnance du 16 décembre 1819.

Tout au sortir du bourg par l'ancienne route de Baugé, à l'angle du chemin de la Gagnerie, e rencontre une petite *chapelle de Notre-Dame,* à dos d'âne, récrépie en 1867, avec statue de Vierge du XVIIe s. A droite de la porte, sur une pierre est gravé : *Jacq. Gautier, n[otaire] royal*—Iésus—*m'a faict bâtir*—Marie—*en l'an 1685, Priez...*; et dans le pignon, sur un autre tuffeau : *Michel Millet m'a fait rebâtir l'an 1721. Priez Dieu pour lui.* — A l'autre extrémité du bourg, sur la route même, la *Maison Tranquille* rappelle le surnom du chouan Châtelin, V. *ce nom,* dont la tombe se rencontre dans le cimetière.

Le plateau boisé, qui domine un pays jadis fréquemment inondé par de nombreux étangs et par les divers affluents du Couesnon, fut habité dès les temps les plus antiques ; de nombreux témoins l'attestent, comme le peulvan de la *Pierre-du-Coq* près Bonnevau, V. *ce mot,* et la rencontre aux Rougeaux, à la Pancelière, à la Grifferaie, de haches de pierre polie, aux Savignés, de monnaies gauloises.—La forêt était bordée par quatre voies et traversée au milieu par la voie dite encore au XIIe s. *la voie du Comte,* que le seigneur vers ce temps-là fit intercepter. — Trois centres importants y apparaissent dès lors à Rigné, à Ste-Catherine-de-Rogé et le plus ancien sans doute au bourg sur la grande route de Seiches à Baugé. Une église y aurait existé dès le IXe s., si, comme on le dit, c'est Echemiré, la *villa Scameratum,* où firent leur première étape les moines de St Maur en fuite avec le corps de leur saint patron (863). On peut affirmer du moins qu'avant le XIe s. il y existe une agglomération paroissiale, autour d'un château fortifié. L'église appartenait au seigneur qui la faisait desservir par deux chanoines. Rainaud de Vo, fils de Gédéon d'Echemiré, la donna à St-Julien de Tours, en y prenant l'habit religieux vers 1081-1090, donation confirmée le 6 juillet 1115 par l'évêque. — Les moines y installèrent tout à côté un *prieuré* avec chapelle dédiée à *St Bibien,* dont relevaient Ste-Catherine de Rogé et le prieuré de St-Quentin près la Flèche. St Augustin y était l'objet d'un culte spécial. — Prieuré et chapelle existent encore, séparées à peine de l'église par la route et une rue, le tout partagé entre cinq propriétaires, — le prieuré éclairé par des fenêtres à meneau du XVIe s., avec deux tuffeaux sculptés sur la face S. dont un d'un écu lozangé porté par deux ours? assis ; — la chapelle, qui y attient, construite en assises de petit appareil irrégulier et couverte en dos d'âne, la nef communiquant avec un petit chœur, de voûte abaissée, par un arceau roman à claveaux réguliers, qu'aujourd'hui remplit une cheminée, le tout éclairé par d'antiques petites fenêtres romanes à claveaux réguliers. — Dans le champ en dépendant on a rencontré nombre de grandes briques à rebords.

Prieurs : Bertrand, 1153. — *Geoffroy,* 1154. — Mich. *Dubois,* 1305. — Guill. *Guyard,* 1446. — Ol. *Beausse,* 1474. — Jean *Beausse,* 1486. — Jean *de Lépinay,* 1525. — Charles *Biel,* 1580. — Jacq. *Brethe,* 1586. — Math. *Simon,* 1590. — Ch. *de Cournez,* 1591. — Ch. *Desormes,* 1632. — Franç. *Lebeau,* 1633. — Guill. *Dubois,* 1635-1651. — Pierre *Génetay,* 1651. — Ambr. *Froger,* 1678-1682. — Gab. *Frouin,* 1683. — J.-B. *Hardouineau,* 1685-1699. — Léonard *Geffrard,* 1723, 1767. — Jean-Fr. *de Simard,* grand chantre de Saint-Emilion, 1790.

Un prêtre séculier, au service du prieur et de ses religieux, desservait pour leur compte la paroisse. Quand la cure fut érigée à peu près indépendante, une transaction régla la portion congrue du curé, à qui notamment le prieur devait un muids 1/2 de bon vin, pur Bordeaux.

Les registres paroissiaux remontent à 1517. — *Curés :* Jean *Dupré,* 1459 — Jacques *Jaroussay,* 1525. — Pierre *Crespin,* 1582. — Thomas *Chauvelier,* 1589. — Daniel *Genteau,* 1602, 1626, vit et signe encore en 1630. — Mich. *Rouveau,* célèbre sa première messe, comme curé le 19 avril 1626, † le 21 août 1646. — Jean *Gaillard,* septembre 1646, juin 1652. — Jacq. *Bouchard,* mai 1653. — Jacq. *Gaillard,* 1655, † le 7 octobre 1676. — Jacq. *Biteau,* novembre 1676, † le 12 février 1690, âgé de 64 ans. — F. *Pelletier,* janvier 1691, juin 1718. — Hilaire *Catherine,* juin 1718, mars 1727, interdit par l'évêque à la suite de démêlés avec ses paroissiens. — Jean *Boré,* septembre 1728, † le 13 avril 1746, âgé de 56 ans. — Gabriel-Louis *de Gauffrédeau,* mai 1746, † le 6 février 1761, âgé de 57 ans. — *Maussion,* anc. vicaire, avril 1761, février 1777. — Pierre *Bessonneau,* janvier 1778, devient fou en 1780. — *Brunsard,* octobre 1782, signe jusqu'en avril 1791. — Odillard *de la Pommeraie,* élu en juin 1791, n'exerce pas. — *Chicoine,* desservant, puis curé, 25 octobre 1791. — Le curé *Brunsard* fut transporté en Espagne en septembre 1792, et son vicaire Pierre *Gaudin* à Sinnamari en 1797, où il mourut le 1er février 1799.

Le *château* féodal dominait primitivement et enveloppait en partie l'église. Détruit de bonne heure, il ne fut remplacé que sur la fin du XVIe s. C'est le logis, qui s'élève tout à côté de l'église vers S, avec tour hexagonale contenant vers l'O. un escalier tournant. Une porte, style Louis XIII, à pilastres ornementés, donne entrée vers l'E. dans un autre large escalier de pierre, à angles droits ; à l'intérieur, quatre grandes chambres à cheminées avec piliers à chapiteaux carrés, dont une à double manteau porté par des colonnes détachées, qui forment un vestibule couvert au-devant du foyer. La terre relevait à 40 jours de garde de Baugé et de Courcelles et donnait son nom à une famille remplacée au XIVe s. par la famille Sarrasin, à laquelle succède vers la fin du XVe s. la famille Cléreau. En est sieur

Digitized by Google

dès 1478 Jean Cléreau, écuyer. Charles Cléreau, mort en 1556, avait épousé Renée de Broc, de qui il eut deux fils. René, l'aîné, hérita vers 1575, après lui Olivier Cléreau, 1603, 1611, et de nouveau François de Broc, par succession sans doute de sa tante, mariée à Charles Cléreau. Il avait épousé Françoise de Montmorency et fut inhumé avec elle dans l'église de Broc, leur cœur restant à Echemiré. Leurs descendants à partir du XVIIIe s. résident d'ailleurs au château de Moulines. — La terre fut saisie natt sur le comte Alexandre-René-Henri Hardouin de la Girouardière et vendue le 9 thermidor an II. Elle comprenait encore en 1811 onze fermes.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré du Lude, de l'Election et du District de Baugé. — Il y existait en 1788 un four à chaux, un four à briques.

Maires : Tribondeau, 1790. — Jean *Boisard*, 1er messidor an VIII, démissionnaire en septembre 1816. — *Tribondeau*, 9 octobre 1815. — Louis *Pillet*, 15 juillet 1816. — *Thuau-Fontaine*, 15 novembre 1830. — Et. *Legris*, 1837, démissionnaire en 1855. — Ludovic *Legris*, 24 novembre 1855. — Jean *Dubois*, 1861, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 346 v°; 190; E 525; H Abb. St-Julien de Tours. — Arch. comm. Et.-C. — Notice Mss. par M. l'abbé Cottereau. — Mabillon, *Act. SS.*, sæc. IV, t. II, p. 180.—Mabille dans la *Biblioth. de l'Ecole des Ch.* VI, 5, p. 176. — *Répert. arch.*, 1860, p. 19; 1864, p. 31; 1868, p. 218; 1869, p. 230. — Tresvaux, *Hist. du Dioc.*, t. II, p. 509 — *Rev. d'Anj.*, 1854, t. I, p. 189.— *Congrès archéol. d'Angers*, 1871, p. 159. — Godard-F., *l'Anjou*, t. I, p. 235. — Pour les localités, voir à leur article, *Rigné, la Roussière, la Cour-du-Moulin, Mincé, Montchauvon, la Fosse, les Savignés, Ste-Catherine, Rochettes, Glané.*

Echeneau (l'), h., cne de *Blou*; — boire de l'Authion, cne de *Brain-sur-All.*, qui prend le nom de boire des Roux, au-dessous du confluent du ruiss. de Bonnevau; — h., cne de *Varennes*.

Echeuilly, chât., cne des *Verchers*, dans un îlot du Layon, formé par les douves. —*Eschuillé* 1623, *Eschuilly* 1714 (Et.-C.). — Anc. terre seigneuriale, dont dépendaient, outre deux moulins à vent, un moulin à eau, les fiefs et domaines de Lavau, de Ligné-Godard, de la Blotière, de Clermont, de Berry, des Simonnières, des Touches, de Baugé-Menuau, de Vendome et de la Felonnière. Par acquêt du 16 mai 1636 y fut réuni le fief de Vercher ou de la Varenne, auquel était attribuée la seigneurie de la paroisse de St-Just, avec haute justice. — En est sieur en 1477 Guill. Frétard, en 1536 n. h. François Frétard, en 1623, 1638, Louis Du Pont, conseiller d'État et privé et avocat général en la Chambre des Comptes de Bretagne, au profit de qui la terre fut érigée en châtellenie par lettres royaux du 20 août 1626 données à Nantes; — son fils Guy Du Pont, conseiller au Parlement de Bretagne, mari de Françoise Becdelièvre, 1644; — Louis de Fay, écuyer, 1663. — J.-B. Becdelièvre et sa femme, Renée de Sesmaisons, vendirent en 1714 le château, terre, fief et seigneurie à Pierre-François Gourreau de la Blanchardière. — Le tout avait passé dès 1725 à Jean Senant, mari de Françoise-Ursule de Morenne, et 20 ans plus tard à la famille de la Selle qui le possède encore. — On trouve en 1747 Joseph de la Selle, « illustre seigneur d'Echeuilly, » âgé de six ans; — Jean de la Selle, ancien trésorier de France à Tours, en 1770, dont la femme Marie-Anne Jacob meurt au château en septembre 1772; — messire Jean-Joseph de la Selle, chevalier, conseiller du roi en ses conseils, président de la Cour des aides à Paris, mari d'Angélique-Bonne Choart, fille du receveur général des finances de la Généralité de Bordeaux, 1774, 1790. — La chapelle seigneuriale avait été consacrée le 15 décembre 1758 par le curé des Verchers.

Arch. de M.-et-L. E 3957. — Arch. comm. des Verchers et de Doué Et.-C.

Echichetière (l'), f., cne de *Grez-N.* — *L'Eschiquetière* 1630. — *L'Eschistière* (Et.-C.). 1631. — *L'Echichetière* 1639 (Et.-C.).

Echigné (l'), chât., cne de *Linières-B.*, avec moulin sur le Lathan. Cassini indique à côté une ferme du *Léchigné*. Il fut vendu natt sur Héard de Boissimon le 12 thermidor an IV; — (le Petit-), cl., cne d'*Echemiré*; — cl., cne du *Vieil-Baugé*. — *Une maison, jardin, etc., appellé le Petit E.* 1646 (E 536).

Echigné (l'), f. et min, cne du *Vieil-Baugé*. — *Lischiniacus* 1080 circa (Cart. St-Aubin, f. 85). — *Eschine* 1142-1145 (Cart. du Ronc., Rot. 2, ch. 6). — *Leschinei* 1150 circa (Hauréau, Pr., p. 157). — Anc. château, qui prétendait aux honneurs de la seigneurie de la paroisse. Une transaction passée avec Honorat de Bueil, seigneur du Vieil-Baugé, reconnut au seigneur de l'Echigné, comme fondateur d'une chapelle de la Madeleine en l'église paroissiale, un droit de second patronage et d'enfeu avec banc à la gauche dans le chœur (1639). — La chapelle du château était dédiée à Notre-Dame et avait été fondée le 13 juillet 1497 par Catherine Tillon.

La terre depuis au moins le XVe s. appartenait à la famille de la Chapelle et s'y maintint par les femmes jusqu'au milieu du XVIIe s. — En est sieur en 1545 Julien de la Chapelle, sur qui n. h. Christophe de Launay, fit saisir le domaine en 1559; — Renée de Launay, veuve de François de la Chapelle, 1610, 1616; — Claude Briant, sieur de Brez, 1624; — René de Brez-Briant, 1631; — Christophlette de la Chapelle, veuve messire Claude de Brez-Briant, 1639; — Françoise Espron, veuve Charles de Brez-Briant, 1672; — Louis de Masseille, 1722. — Armand-René de Crochard, mari de Marie-Anne de Masseille, 1756 (E 533-537).

Elle donne son nom à un ruiss. né sur la commune, qui traverse Echemiré et s'y jette dans le ruiss. de la Rochette. Il a pour affluents ceux de la Grande-Fontaine, de l'Auberdière, de la Gagnerie et de la Grange; — 7,250 m. de cours.

Echinard (*Guillaume*), abbé de Toussaint d'Angers, reçu en sa prébende de St-Maurice le 1er décembre 1415, mort en 1436. — Il avait obtenu par bulle du 28 août 1420 le privilége de porter la mitre et l'anneau. — (*Jean*), élu le 1er février 1437, admis à St-Maurice le 27 mars, mort le 5 septembre 1457. Il succédait à Pierre

Digitized by Google

Marteau, élu en décembre 1436 et mort presque immédiatement. — (*Simon*), élu le 12 septembre 1463 pour succéder à Jean Louet, admis le 30 septembre à St-Maurice, puis dépouillé de son abbaye par le pape au profit de G. Brient, succéda de nouveau à Racineau en avril 1468. — Mort en octobre 1473. — Le nom de ces trois abbés est dit souvent *Essirart* ou *Essirat*. — V. aussi *Esquenard*.

Echo (l), c^ne^ de *Chemillé*, joli petit logis en briques, construit en 1867-1868, à gauche et presque sur la voie de fer, en approchant de Chemillé, vers N. Il porte son nom inscrit sur la façade vers O., et sur l'autre, au levant : *Oremus*; — sur les portes : *Alleluia;* — appartient à la famille Gourdon.

Eclardaie (l'), cl., c^ne^ de *la Prévière*. — *L'Escallardaye* 1686 (E 1133), dont est dame Jeanne de la Faucille.

Eclaré (l'), f., c^ne^ de *Corzé*.

Eclarière (l'), f., c^ne^ de *Bouillé-M.* — *Eclardière* (*L'*), 1657 (Et.-C.), dont est sieur Pierre Papin. — Non loin une croix désigne l'emplacement où fut assassinée en 1851 une jeune fille nommée Touvain par Valataire, exécuté depuis à Laval.

Eclateries (les), cl., c^ne^ d'*Angers*. — Des ouvriers y avaient entrepris en 1740 une carrière d'ardoise qui n'eut pas de durée.

Eclèche (l'), f., c^ne^ de *Daumeray*. — *Léclesche*, *Léclèche* XVIIe s. — *La terre de L.* 1727 (Et.-C.). — Anc. dépendance du château de la Rochejacquelein, avec logis habité notamment par François Lemaire, écuyer, en 1618, — par René de Meaulne, écuyer, sieur de Pontvalain, et sa femme Marie Lemaire, en 1624, qui y accoucha de son fils René le 25 avril, — par maître Gaspard Bommier, sieur de la Conillère, en 1727, — en 1760 par le garde chasse.

Eclons (les), cl., c^ne^ de *St-Léger-des-B.* — *Le lieu des Esclons* 1540 (C 106, f. 242). — *Les Elons* (Cass.). — Appartenait au XVIe s. à Péan de Brie et relevait de Linières.

Ecluse (l'), cl., c^ne^ de *Châteauneuf*; = cl., c^ne^ de *la Chapelle-sur-Oudon*; = f., c^ne^ de *la Jaille-Yvon*, auprès d'une écluse sur la Mayenne; = cl., c^ne^ de *Juigné-Béné*; = cl., c^ne^ de *Montreuil-Belfroy*.

Ecluseau (l'), f., c^ne^ de *la Renaudière*.

Ecobus (l'), f., c^ne^ de *Trélazé*.

Ecochardière (l'), vill., c^ne^ de *Noellet*; — donne son nom à un ruiss. né sur la commune et qui s'y jette dans la Verzée ; 800 m. de cours.

Ecognée (l'), cl., c^ne^ de *Breil*. — Il y existait en 1781 un moulin à tan vendu par le vicomte de Foucault au sieur de Lathan.

Ecole (l'), cl., c^ne^ de *Jarzé*, anc. dépendance du temporel de l'Ecole de la paroisse, vendue nat^t^ le 1er thermidor an IV; = h., c^ne^ de *Saint-Georges-du-Puy-de-la-G.* L'école des filles y était établie jusqu'en 1860, et aujourd'hui encore celle des garçons.

Ecoleries (les), f., c^ne^ de *Gesté*.

Ecorce (l'), h., c^ne^ de *Morannes*. — *Terra que dicitur Cortices* 1102-1114 (2e Cart. Saint-Serge, p. 184, 187 et 303). — *Scorticæ* 1102 1114 (Ib., p. 186). — *Escorciæ* 1154-1134 (Ib., p. 195). — *Scorcæ* 1155-1162 (Ib., p. 97). — *Escorces* 1276 (Pr. de Gouis, t. I). — Anc. fief avec logis noble, dont est sieur en 1613 Péan Turpin; — Louis Lemesle, écuyer, 1618, dont la veuve Elisabeth de Sorhoette s'y remarie dans la chapelle seigneuriale le 28 mai 1639 à Arnault de Saint-Badel, capitaine appointé dans la citadelle du Hâvre; — Jean Lemesle, qui épouse à Durtal le 23 janvier 1642 Catherine Froger; — Claude d'Ecuillé 1643, Pierre d'Ecuillé, un des cent chevau-légers de la garde, 1652, mort le 16 décembre 1669 à Brissac; — René d'Ecuillé, qui épouse à Linières-B. Marie de Gennes le 31 mai 1676. — Il donne son nom à un ruiss. qui naît dans le département de la Sarthe, traverse les c^nes^ de Daumeray et de Morannes et s'y jette dans la Sarthe Il a pour affluents les ruiss. de Lantivelle et de Leigné; — 7,850 m. de cours.

Ecorche-Anesse, cl., c^ne^ de *Savennières*. — *La mét. du Pin autrement de la Haute-Ecorchanesse* 1629 — *La closerie d'Escorchasnais* 1692 (E 1301). — *Le village d'Ecorchanesse* 1605 (Saint-Aubin, les Grifferais). — Le fief censif et la seigneurie appartenaient en 1606 à Jean Eslys, avocat, en 1695 à la comtesse de Blansac, qui les vendit le 10 février 1699 à Franç. Rousselet, sieur de la Gravelle, et celui-ci à n. h. Daniel Pichot de Monthrun.

Ecorcheboeuf, h., c^ne^ de *la Jumellière*; = h., c^ne^ de *St-Laurent-de-la-Plaine*. — *La gaingnerie de Esc.* 1523 (G 55). — *Les bois d'E.* 1530 (E 667). — *Sirocnebeuf* (C 105, f. 133), et moulin (Cass.) sur le Jeu.

Ecorcheloire, h., c^ne^ de *Gesté*.

Ecorcherie (l'), cl., c^ne^ de *Beaucouzé*. — Appartenait en 1612 à François Tripier, — en 1700 à Viot, maître écrivain; — en 1729 à h. h. René d'Aigremont, de Vriz, son gendre.

Ecorcière (la Basse-), f., c^ne^ de *Botz*. — *Scorceria* 1068 (Liv. Bl., fol. 32); = (la Grande-), h., c^ne^ de *Botz*, — En est sieur René Bault de Vilnières 1716, J. Guérin de la Piverdière 1760. — V. *la Nouvelle Ecorcière*.

Ecotaie (la Basse, la Haute-), cl., c^ne^ de *Châteauneuf*.

Ecotais (l'), f., c^ne^ de *Brain-sur-Long.*; = f., c^ne^ de *Cherré*; = cl., c^ne^ de *Contigné*; = f., c^ne^ de *Durtal*; = f., c^ne^ de *Feneu*; = bois, c^ne^ de *Jarzé*. — *Terre et nemora que vocantur d'Escoteiz* 1291 (Chaloché, t. I), autrefois dépendant du fief de la Fenollière; = vill., c^ne^ de *la Potherie*; = f., c^ne^ de *St-Clément-de-la-P.* — *Le Cottay* (Cass. et Et.-M.).

Ecotais (les). — V. *la Gachetière*.

Ecoteries (les), f., c^ne^ d'*Angers*, S.-O; = ham., c^ne^ de *Fontevraud*.

Ecotière (l'), cl., c^ne^ de *Cheffes*. — En est sieur h. h. André Davy 1583; = vill., c^ne^ de *Soulaines*. — En est sieur Julien Vallée, † le 1er janvier 1708.

Ecotières (les), f., c^ne^ de *Bocé*.

Ecotiers, c^ne^ de *Louresse*. — *Riperia d'Escotier* 1313 (Chap. St-Maimbeuf). — Anc.

Digitized by Google

fief et seigneurie relevant à deux fois et hommages de la baronnie de Doué, où le tenancier avait pour le service de ses devoirs féodaux deux hôtels, l'un dit de la Douve, près le château de Doué, l'autre, Bourdigale, dans son fief. — En est sieur Guillaume de Philippes, mari d'Ambroise de Commenges 1443, Gilles Turpin 1530, dont la veuve Louise Aménard restait douairière et usufruitière en 1540, la nue-propriété du fief appartenant à Pierre Desnoues, — Jacques de Courtalvert, chevalier, gentilhomme ordinaire de la Chambre, 1572, René de Courtalvert 1618, Marie-Charlotte de Courtalvert de Pezé, veuve de Pierre de Faudoas, 1705. — Le seigneur présentait à une chapelle du nom de la terre, desservie en l'église de Rochemenier. Il avait droit de faire arrêter tous délinquants en dehors des murs de Doué, de les faire juger par ses officiers et de les attacher à son poteau, planté au-dessous du moulin de Chapet, où les officiers de la baronnie avertis devaient les venir prendre. « J'ai aussi « droit de toute ancienneté, — dit le seigneur dans « son aveu de 1705, — que tous les nouveaux ma- « riés en la paroisse de Varenne, autrement de « Rochemenier, sont tenus, le jour de la Trinité « ou autre que je leur ferai assigner, à se trouver « sur le ruisseau du pont appellé le *Saut-aux-* « *Maris*, et là doivent sauter ledit ruisseau en « travers ; et où ils défaudront à iceluy sauter et « qu'ils tombassent dans l'eau ou qu'ils fissent dé- « fault de se trouver audit lieu, en ce cas me doi- « vent chacun 15 boisseaux d'avoine d'amende ».

L'habitation actuelle, bâtie il y a environ trente ans, sur la lisière d'un bois, au bout d'une belle avenue, appartient à M. Lehoux, de Doué.

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 141 ; E 520 ; G Doué, t. I. — Bodin, *Saumur*, p. 175.

Ecoubères (les), cl., c^ne de *St-Barthélemy*.

Ecouboilles (les), vill., c^ne de *St-Paul-du-Bois*. — *Le vill. des Cousboullez* 1319. — *Le lieu et ténement d'Escoubougles* 1480 (Landes Buget, Aveu). — *Les Coubolles* (Cass.).

Ecouflant, canton N.-E. et arrond. d'Angers (8 kil.). — *Villa Conflentis* 996-1010 (1er Cart. St-Serge, p. 13). — *Terra ad Conflens* 1036-1056 (St-Aubin, Mense convent., t. I, f. 75) — *Apud Conflentum* 1052-1082 (1er Cartul. St-Serge, p. 154). — *Conflentz* 1150 circa (Ibid. p. 156). — *Coflenz* 1150 circa (Ibid., p. 148 et Briolay, ch. or.). — *Coflent* 1127-1150 (Cartul. St-Aubin, f. 36). — *Capellania d'Escoflain* 1190 (Hauréau, Preuv.). — *Villa de Escouflant* 1200 (Abb. du Perray). — *Ecofflens* 1579 (Carte). — *Ecoflens* 1607 (Carte Mercator). — Dans le large circuit formé par le confluent du Loir dans la Sarthe et de la Sarthe dans la Maine, — entre Briolay (4 kil.) et Soulaire (7 kil.) au N., Cantenay (3 kil.) à l'O., Angers à l'O. et au S., St-Silvin (4 kil. 1/2) au S.-E. et Villévêque (9 kil.) à l'E.

Le bourg s'étale sur la rive gauche, et, comme l'indique son nom, au confluent même de la Sarthe et de la Maine, dont une vaste courbe, vis-à-vis même, étreint la grande île Saint-Aubin, dépendance d'Angers ; deux bacs y communiquent l'un au-dessus du bourg, l'autre à la Halourde. Deux autres petites îles se forment en face l'église, dont une appelée dès le XIVe s. *la Tasse-aux-Filles*. — Au-dessus, les prairies de la rive droite de la Sarthe, dites Longues-Iles, dépendent de la commune.

Le chemin de grande communication d'Angers à Morannes traverse la partie Sud de la commune, en longeant tout le côté oriental du S. au N.-E. — Tout auprès, et le coupant par trois fois, circule le chemin de fer du Mans qui presque à son entrée fait *station* à 1,200 mètres du bourg.

Y passent, outre les trois rivières, les ruiss. de l'Epervière, du Perray et du Gué-de-Moré.

En dépendent les vill., cantons ou hameaux de la Charpenterie (14 mais., 42 hab.), des Aubés (27 mais., 73 hab.), de la Chevère (10 mais., 33 hab.), du Chêne (27 mais., 60 hab.), de la Guichonnière (17 mais., 37 hab.), du Perray (5 mais., 20 hab.), de la Bourserie (7 mais., 17 hab.), d'Eventard (17 mais., 46 h.), de Beuzon (14 mais., 43 hab.), les chât. de Beuzon, d'Eventard, du Verger, et nombre de maisons de plaisance et d'écarts avec logis bourgeois et maisons de fermes ; — et aussi l'*hippodrome* de la Société des Courses d'Angers, installé en 1836 dans les prairies de la rive droite de la Sarthe et transféré depuis 1863 sur un terrain acquis par les sociétaires, à l'E. du chât. d'Eventard, avec accès par la route de Paris.

Superficie : 1,702 hect. dont 7 hect. en vignes et 54 hect. en bois.

Population : 115 feux en 1720. — *120* feux en 1790. — *700* hab. en 1793. — *947* h. en 1831. — *962* h. en 1841. — *1,024* h. en 1841. — *1,040* h. en 1851. — *991* hab. en 1861. — *1,027* hab. en 1866. — *941* hab. en 1872, dont *300* hab. au bourg (93 mais., 98 mén.).

Assemblée le 24 juin.

Culture du chanvre ; jardinage et primeurs ; — pêche ; — carrière de pierre à bâtir ; — chasse en hiver des oiseaux de passage, échassiers et palétuviers, sur les prairies converties en un lac immense depuis Angers jusqu'à Soulaire et Briolay.

Bureau de poste d'Angers et *Perception* de Pellouailles.

Mairie avec *Ecole de garçons*, construite en 1847, la réception des travaux datant du 30 juin 1848 (arch. Duvêtre). — *Ecole* publique *de filles* (Sœurs de St-Charles).

L'*Eglise*, dédiée à St Jean-Baptiste (succursale, 5 nivôse an XIII), est située au milieu du bourg. C'est un édifice informe sans intérêt, dont la nef, large de 7 mèt. 40, mesure à peine 20 centimèt. de plus en hauteur, jusqu'à sa voûte en bois. Il a été restauré et presque entièrement reconstruit sous la direction des architectes Binet (1814), puis François (1815-1817), le chœur démoli, le tout transformé. Au fond s'applique l'autel en rétable, contenant au centre un piètre tableau : Un ange montre à St Joseph endormi la Vierge, agenouillée devant l'Enfant ; — dans des niches, à droite, *St Sébastien ;* à gauche *St Jean-Baptiste*. L'aile gauche du transept en style ogival flamboyant est due à Jean Fouchier, s^r de Préaux, comme l'atteste

Digitized by Google

son épitaphe datée de 1526. Une inscription près la chaire rappelle une fondation de Marquis Chesneau 1499. Deux autres restent cachées sous le ciment. Une croix adossée extérieurement au mur de l'église porte la date de 1760. — Le principal vitrail fut vendu 13 livres en l'an II. — Le clocher, avec flèche, date de 1720.

Le *Presbytère*, aliéné nat^t le 7 brumaire an III, a été racheté par la commune, autorisée par une ordonnance du 2 juillet 1812; — le *Cimetière*, acquis par une ordonnance du 29 septembre 1809.

Le 21 avril 1872 a été adjugée la construction d'un *hôpital* dédié à *St Augustin* (architecte Bonnet), fondé par une donation particulière et qui a été inauguré le 16 novembre 1873, sur la place, entre l'église et la mairie. — Presque vis-à-vis s'élèvent de vieux logis à pignons et croisées du XVIe s., notamment vers S.-E. *Bellebranche*, anc. dépendance du collége de la Flèche, vendue nat^t le 5 novembre 1793.

A 3 kil. en aval du bourg actuel, vers Angers, au lieu dit *la Salle*, nom caractéristique, dans le flanc de la berge légèrement exhaussée, à quelque distance du lit de la Maine, chaque crue d'hiver achève d'emporter des tronçons d'un mur en blocage imbriqué et qui soutenait ou reliait les diverses parties d'un édifice disparu. Sous le sol cultivé se reconnaît, pendant plus de 50 mètres, la ligne blanche et noire du parquet en ciment, recouvert d'une couche de 3 ou 4 centimètres de cendre, de laquelle on dégage en grattant des débris d'antiques poteries. Rien n'indique même le nom de cette ruine, tout au moins gallo-romaine.

La *villa* même d'Ecouflant succédait sans doute à une agglomération plus antique, établie, comme partout, au confluent des rivières, et que desservait la voie d'Angers à Brissarthe par Briolay. — Le domaine appartenait au Xe s. à l'évêque d'Angers Rainaud, qui de l'aveu du roi Robert en donna la moitié à l'abbaye de St-Serge d'Angers (996-1010), avec la moitié des revenus du port et les pêcheries des prés de la Sarthe. Les moines acquirent, vers la fin du siècle suivant (1052-1080), l'écluse placée sur la Sarthe et qui relevait en partie de Briolay et de Blaison. Vers le même temps l'abbaye de St-Aubin devint propriétaire dans les environs; — mais on n'y voit pourtant établir ni prieuré ni paroisse. A la fin du XIIe s. encore il n'y existe qu'une chapelle, non plus qu'en 1200, quand Marguerite de Sablé donna à l'abbaye du Perray, V. *ce nom*, nouvellement fondée sur le territoire, une partie du village avec le four à ban et des bois. Tout le pays, à vrai dire, de Briolay à Angers et de la Sarthe à la Loire, n'était qu'un bois, découpé de quelques cultures enclosés, et relié sous différents noms,—bois de Serné, de l'Olivraie, du Breuil— à la forêt de Verrières, où les évêques installèrent au XIIIe s. leur maison de plaisance, Eventard.

Le Chapitre St-Julien d'Angers, jusqu'à sa réunion au Séminaire, présentait la cure, soit en vertu de quelque donation des seigneurs de Blaison ou de Briolay, soit plutôt parce que la paroisse aura été détachée de celle de Cantenay, qui faisait partie de la fondation antique du Chapitre.

Curés : Pierre *Bourreau*, 1543. — Louis *le Picart*, † en juillet 1552. — René *de Boisjourdan*, 1552, démissionnaire. — Jacq. *Lemaçon*, mars 1555, m. s., qui résigne quelques jours après. — Gaspard *Belin*, avril 1555, permute l'année suivante. — Guill. *Genest*, octobre 1556. — Ysaac *Lemaçon*, † en 1583. — René *Jameron*, janvier 1584, m. s. — René *Heurdebonde*, 1609. — René *Bruslé*, 1630. — Joachim *Cheverue*, 1660. — Michel *Lecomte*, † le 27 janvier 1696, âgé de 69 ans. — *Poitevin*, 1760. — *Gaussuron*, 1767. — *Leroy*, 1789, transporté en Espagne en 1792.

La paroisse faisait partie de la baronnie de Briolay, sans autre fief privilégié que celui du Verger et de l'abbaye du Perray. — Elle relevait de l'Archidiaconé d'Angers, de l'Archiprêtré de la Flèche, de l'Election, des Aides, du Grenier à sel d'Angers, de la Prévôté d'Angers, — sauf la partie tenue en régale comme dépendance d'Eventard, — du District en 1788 de Châteauneuf, en 1790 d'Angers.

Maires : Mathurin *Marchand*, 10 messidor an VIII. — Charles *de Beaumont d'Autichamp*, V. *ce nom*, 8 thermidor an XIII. — Jean-Marie *Muguet*, mai 1815, installé le 16 juin, démissionnaire le 18 juin 1816. — Franç. *Poulain*, juillet 1816. — Pierre-Jean *Esnault*, 25 mai 1821. — Mich. *Jubeau*, 4 mars 1826, installé le 19, démissionnaire le 13 octobre 1830. — P.-J. *Esnault*, 1830, démissionnaire le 22 novembre 1834. — *Lecoq*, 1834. — André *Richou*, 1835. — Victor *Avenant*, 1843, démissionnaire le 31 août 1851. — Charles *Lebis*, 1852, démissionnaire le 1er décembre 1855. — Franç, *Nail-Desmelettes*, 27 décembre 1855, installé le 6 janvier 1852, démissionnaire le 19 novembre 1859. — Louis *Lecoq*, 4 novembre 1859, installé le 13. — *Ravalet*, 1870, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 192; H Abb. St-Serge. — Arch. comm. Et-C. — *Répert. arch.*, 1861, p. 95; 1863, p. 49; 1868, p. 206. — *Maine-et-L.* du 19 août 1830, article signé E. M. — *Rev. de l'Anj.* 1854, t. I, p. 197. — Pour les localités, voir à leur article, *la Courbuissonnière, le Verger, le Perray, Eventard, la Bourserie, la Halourde, Beuzon*, etc.

Ecouilles (les). — V. *Boire-des-E.*

Ecoute-s'il-Pleut, étang, c^ne de *Concourson*, avec chaussée, d'où sort un petit ruisseau qui aboutit au Layon. — *Le ruisseau de l'étang de Court-s'il-Pleut* 1740 (E 520).

Ecoute-s'il-Pleut, terres, c^ne de *Montigné-les-R.* — *Noa d'Escote-si-Pluit* 1206 (Chaloché, t. II, p. 54). — *Noa de Escoute-si-il-Ploet versus forestam de Chambiers* 1244 (Id., t. II, f. 60).

Ecrennes (les), f., c^ne de *Chazé-Henri*. — *Terra que vocatur de Escreneriis* 1149-1168 (Cart. de la Roë, ch. 118 et 124). — *Les Escrennes* 1657 (Et.-C.). — La terre appartenait au milieu du XIIe s. à Jourdain d'Eancé qui la donna aux chanoines de la Roë. — L'abbaye y entretenait des forges au milieu des bois, plus tard défrichés et convertis en prés ou en landes qui en 1790 contenaient 20 hectares. Une petite chapelle y existe encore, délabrée et convertie en

Digitized by Google

grange. Elle était dédiée à St Barthélemy, et le jour du patron servait de rendez-vous à une foire importante, qui a été transférée au bourg et par suite ruinée. — La propriété, vendue natt le 21 avril 1791 à Jean-René Martin de la Blanchardière, appartenait en 1816 à son gendre, M. Corneille Lamandé, ingénieur en chef du département de la Seine. — Elle donne son nom au ruiss., dit aussi de *la Roche*, qui naît dans le département de la Mayenne près la Roche-Cherbonneau, coule du N.-O. au S.-E., passe sous la route nationale de Laval, forme quelque temps limite, coupe la pointe extrême de Chazé-Henri, entre la Galissonnière et le Plessis-Galeron, et pénètre sur la Chapelle-Hullin, où il se jette dans l'Araise, entre la Rivière et le Haut-Livet.

Ecrevisses (les), f., cne de *Pouancé*; — emprunte le nom d'un ruiss. né sur la commune, qui coule du N. au S., s'y jette dans la Verzée; — a pour affluent la Bellangeraie; — 2,600 m.

Ecriture (l'), cl., cne d'*Angers*. — *La maison du Puid-à-la-Tripière, vulgairement appelée l'Ecriture près les Banchais* 1722 (G Evêché). — *L'Ecriture alias le Breil en St-Samson* (St-Serge, Terrier).

Ecuelle (la Grande-), f. et moulin, cne de *Coutures*.

Ecuillé, canton de Briolay (9 kil.), arrond. d'Angers (20 kil.). — *Villa Scubiliacus* 844 (D. Bouq., t. VIII, p. 437). — *Esculliacus* 1052-1082 (2e Cartul. St-Serge, p. 121). — *Esquilli* 1134-1150 (Ibid., p. 264). — *Esculei* 1160-1188 (Cart. du Ronc. Rot. 4, ch. 8). — *Ecclesia de Esculeio* 1177 (G 334, f. 11). — *Esculle* 1212 (St-Serge, ch. or.). — *Escuille* 1224 (Mss. 624, t. II, f. 640). — *La ville d'Escuyllé* 1391 (G 448). — Entre Champigné (4 kil.) au N., Cheffes (4 kil.) à l'E., Soulaire (4 kil.) et Feneu (6 kil. 1/2) au S., Sceaux (3 kil. 1/2) à l'O.

Le bourg situé dans un vallon, est traversé de l'E. à l'O. par le chemin de grande communication de Cheffes à Thorigné, duquel se détache dans le bourg même le chemin d'intérêt commun d'Angers. Sur les confins, vers l'O., monte transversalement (3 kil.) du S. au N., à 2 kil. du bourg, la route départementale d'Angers à Mamers.

Y passent les ruiss. de Saint-Gervais et de Launay.

En dépendent les ham. des Etres (7 mais., 24 hab.), de la Roche, avec moulin et château (4 mais., 24 hab.), des Thibergères (6 mais., 16 hab.), des Menassières (5 mais., 15 hab.), du Petit-Monterbault (5 mais., 13 hab.), du Petit-Bignon (4 mais., 14 hab), des Raimbaudières (4 mais., 10 hab.), de la Morette (8 mais., 31 h.), de la Garenne (3 mais., 11 hab.), le château du Plessis-Bourré et une quarantaine de petits groupes ou d'écarts.

Superficie : 1,255 hect., dont 72 hect. en vignes et 106 hect. en bois.

Population : *116* feux en 1720. — *585* hab. en 1831. — *551* hab. en 1841 et en 1851. — *580* hab. en 1861. — *612* hab. en 1866. — *583* hab. en 1872, dont *155* au bourg (46 mais., 68 mén.).

Assemblée le 24 juin.

Culture de froment, céréales, lin, chanvre; — vignes blanches, quelques vignes rouges; — pommiers, poiriers, châtaigniers en nombre.

Perception et *Bureau de poste* de Feneu.

Mairie neuve avec *Ecole mixte* (Sœurs de St-Charles d'Angers), construite par adjudication du 6 mai 1858, les travaux reçus définitivement le 2 janvier 1860.

L'Eglise, dédiée à St Martin abbé (succursale, 5 nivôse an XIII), est située au milieu du bourg. Elle présente l'aspect étrange d'un parallèlogramme allongé (20 mèt. 37 sur 5 mèt. 59), comme divisé en deux édifices. En avant, la nef primitive, avec portail plein cintre à triple archivolte en retrait, à claveaux réguliers, sans autre moulure qu'un cordon en dents de scie; vers S., une porte latérale romane, jadis avec couronnement en fer à cheval. Suivent le clocher carré, soutenant à sa base les autels de la Vierge et de St Jean, construits par le curé en 1744 et 1745, — puis comme une seconde nef formant chœur, le toit de beaucoup surexhaussé, les murs soutenus par trois énormes contreforts, le fond autrefois éclairé par une fenêtre à double meneau (xve s.), mais plus qu'à demi bouchée par l'autel, que décore au centre une belle *Pieta* moderne, don de M. de Villoutreys; — l'œuvre entière de pauvre apparence et délabrée.

Le *Presbytère* a été bâti à quelques pas vers l'Est sur un terrain acquis le 17 février 1842 par la commune autorisée le 16 janvier précédent. Les travaux, adjugés le 7 avril 1842, ont été reçus le 15 avril 1844.

Aucune trace antique n'est signalée sur le territoire, — que traversait tout au moins la voie de Feneu à Champigné, parallèle à la route départementale, et sans doute une autre voie montant de Soulaire au bourg actuel. C'était alors la *villa Scubiliacus*, que le roi Charles le Chauve donna le 8 février 844 avec Joué et Morannes au Chapitre St-Maurice d'Angers — L'église, plus tard aliénée, figure entre celles que l'évêque Geoffroy la Mouche acquit à grands frais et dont il octroya la collation à son Chapitre de St-Maurice en 1177. Guill. de Beaumont en 1224 l'annexa au Doyenné d'Entre-Sarthe-et-Maine, dont dépendaient au xviiie s. 34 cures et 9 prieurés. On voit par ces faits combien est erronée l'allégation de divers Mémoires judiciaires du xviiie s. qui ne font dater l'érection de la paroisse et la construction même de l'église que de l'année 1295. — Elle avait pour fillette la petite paroisse de Changé, annexe aujourd'hui de Chenillé.

Curés-Doyens : Jean *Fruchault*, docteur en théologie, 1539, † le 1er octobre 1540. Bruneau de Tartifume donne son épitaphe, Mss. 871, p. 118. — Aubin *Noguette*, 1554. — André *Desprez*, 1570, 1577. — Jacques *de Vaulx*, précédemment curé de Bourg, 1580, † le 25 septembre 1612. — Ambrois *Forveille*, 1613. — Mich. *Peccan*, 1616, 1626. — Et. *Granger*, 1628, 1633. — Pierre *Syette*, 1643. — Jean-Luc *Du Rivault*, protonotaire du Saint-Siége, aumônier du roi, 1656, 1672. — Jean-Baptiste *Barbot*, docteur en théologie, 1676, † âgé de 67 ans.

Digitized by Google

le 22 janvier 1706. — René *Rabineau*, août 1707, † le 4 janvier 1720, âgé de 70 ans. — Luc *Loiseau*, docteur en théologie, janvier 1724, † le 10 mars 1735, âgé de 45 ans. — *De la Rochefordière*, novembre 1735. — Franç. *Raffray*, janvier 1737, † le 20 mars 1760, âgé de 62 ans. — R.-L. *Maugin*, avril 1760, † le 11 octobre 1772, âgé de 50 ans. — Charles-Franç. *Guitet*, 1773, qui signe à partir de novembre 1792 « *citoyen curé* ».

Le *Doyenné*, aliéné nat^t le 9 fructidor an IV, forme encore, à l'entrée du bourg vers Cheffes, un élégant logis modernisé, avec tourelle du XVIe s., pièce d'eau et double haie vive.

Le Chapitre de St-Maurice restait seigneur avec tout droit de juridiction sur une partie du bourg comprenant l'église et la cure et qui relevait de son fief de Feneu; mais le reste de la paroisse était revendiqué, avec droit de four à ban, par les seigneurs du Plessis-Bourré, qui en rendaient aveu, sous le titre de châtellenie sans domaine, à Châteaugontier. — L'exiguité des cultures et des fermes y empêchait au XVIIIe s. même l'élève des moutons.

La paroisse dépendait de l'Election d'Angers et du District de Châteauneuf.

Maires : Pointeau, 1er messidor an VIII. — *Ayrault de la Roche*, 2 janvier 1808, démissionnaire en 1813. — *Brignac de Villoutreys*, 8 octobre 1813. — *Ayrault de la Roche*, 25 septembre 1815. — *B. de Villoutreys* fils, 16 octobre 1815, démissionnaire le 7 mai 1818. — Louis *Bergeras*, 26 mai 1818. — *Demixé*, 13 novembre 1831, encore en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 106, f. 262 v°; 492; G 334, 348. — Arch. comm. Et.-C. — Mss. 624, t. II, f. 640. — Pour les localités, voir à leur article, *la Roche*, *Monterbault*, *le Plessis-Bourré*, *le Bignon*, *le Bois*, *le Verger*, etc.

Eculard, ham., c^ne de *St-Georges-sur-L.*, avec usine à blé, servie par la vapeur en temps de sécheresse. — Au centre du groupe s'élève une grosse et lourde gentilhommière du XVIIIe s., restaurée récemment, les portes ornées de pilastres et frontons ronds, autrefois avec cour, terrasse, chapelle transformée auj. en servitude, et dans le jardin la tour ronde d'une ancienne fuie découronnée. La futaie d'alentour a été abattue vers 1860. — Une tradition indique là l'emplacement primitif de l'église paroissiale, abandonnée, dit-on, au profit de l'église abbatiale. A plusieurs reprises et encore en 1872 on y a rencontré des cercueils en pierre entre la maison et le moulin Bachelot. — La terre appartenait au XVIe s. à la famille Jamelot, dont l'héritière Marguerite épousa le 2 février 1589 n. h. Guillon de la Vieuville. Celui-ci en vendit au moins une partie à René Verdier le 6 avril 1600. — En est sieur n. h. Franç. Deniau 1675. — Pierre Deniau, prêtre, oncle de Grandet, conseiller au Présidial d'Angers, y mourut le 22 octobre 1723 et Jean-Pierre-Franç. du Tremblay, fils du lieutenant particulier, le 10 novembre 1761. — En est seigneur Charles-François Pantin de Landemont en 1780, 1789, sur qui la terre fut vendue nat^t le 18 messidor an IV. — Elle appartenait dans ces derniers temps au docteur Daviers, V. *ce nom*.

Eculière (l'), f., c^ne de *Cholet*. — *L'Ecuillière* (Cass.). — *L'Ecaillère* (Et.-M.). — *L'Ecuyère* (Rect.); = f., c^ne de *la Poitevinière*.

Ecurie (l'), ham., c^ne de *la Varenne*.

Ecusseau (l'), cl., c^ne de *Corzé*.

Ecusson (le Petit-), cl., c^ne de *Neuillé* — *L'Escusson* 1709 (Et.-C.), ancienne dépendance du domaine de Blou, où le seigneur faisait planter son écusson armorié et mandait ses tenanciers pour tirer la quintaine.

Eguitière (l'), f., c^ne de *Dénezé-s.-le-L.* — *L'Egutière* (Cass.); = f., c^ne de *Meigné-le-V.*

Edais (l'), ham., c^ne de *Chazé-sur-A.*

Edelinais (les), h., c^ne de *Bécon*.

Edgardière (l'), f., c^ne de *St-Crépin*, bâtie vers 1856.

Effrière (l'), h., c^ne de *Morannes*. — En est sieur h. h. René Martin 1623, mari de Franç. Juffé, — René Martin le jeune 1643, 1663, sénéchal de Précigné; = f., c^ne de *Thorigné*.

Egasseau (l'), f., c^ne de *Chalonnes-sur-L.* — *Les Gatseaux* (Rect.).

Egeons (les), ham, c^ne de *St-Macaire-du-Bois*. — *Les Ajoncs* (Cass.). — *Les Egrons* (Et.-M.); = V. *les Joncs*.

Eglouis (les), h., c^ne de *Freigné*.—*Le vill. des E.* 1672 (Et.-C.).—*Les Hautes-E.* (an VI).

Egotière (l'), f., c^ne du *Fief-Sauvin*. — *Ligolière* (Cass.). — *L'Egolière* (Et.-M.).

Egout (l'). — *Lagouet* 1693 (G 613, f. 69), — vaste étang, pour partie sur les c^nes de *Chaumont* et de *Beauvau*, au milieu des bois de Chaloché.

Egoutas (les), ham., c^ne de *Candé*, détaché en 1837 d'Angrie.

Egrepinais (l'), c^ne de *Villemoisant* (Et.-M.).

Egretterie (l'), f., c^ne de *Lué*. — *Les Grelleries* (Et.-M.). — *L'Egreterie* (Cass.). — *La métairie de l'Egreterie* 1540 (C 105) relevait de la cure de Cornillé. — En est sieur messire René Rigault 1694.

Egressier (l'), cl., c^ne de *Cheviré-le-R.*

Ejaunay (l'). — V. *Jaunais* (les).

Elardière (l'), cl., c^ne de *Châtelais*.

Elargerie (l'), m^on b. et f., c^ne du *Louroux*,

Elbée (*Maurice-Joseph-Louis* GIGOST d'), fils de Maurice Gigost d'E., conseiller privé des guerres et général major de l'infanterie du roi de Pologne, naquit à Dresde, croit-on, d'une mère saxonne, et était dès 1762, très-jeune encore, lieutenant des grenadiers des gardes du roi de Pologne. Il passa plus tard au service de la France, à titre de lieutenant dans le régiment Dauphin-cavalerie, qu'il quitta vers 1783 par dégoût de ne pouvoir obtenir une compagnie. Il se maria alors avec la fille du gouverneur de Noirmoutiers, Marguerite-Charlotte Duhoux d'Hauterive, et se retira dans le petit domaine de la Loge-Vaugirault, où son père était mort en 1783. Il y vivait de ses 3 ou 4,000 livres de revenu, respecté des paysans pour ses pratiques de dévotion et de charité, et d'ailleurs nullement hostile, non plus que Bonchamps, aux idées nouvelles. Au moment de la convocation des Etats-Généraux, il réclama en vain son inscription sur les listes de l'ordre de la noblesse et dut se contenter de prendre rang

Digitized by Google

dans le Tiers-Etat de sa paroisse de St-Martin de Beaupréau qui le députa à l'assemblée générale des élections du Tiers. On le voit signer avec la municipalité de Beaupréau le 26 juillet 1789 l'adresse à la municipalité d'Angers, dans laquelle tous les habitants en état de porter les armes, offrent, sur la nouvelle des événements de Paris, de partir au premier signal pour porter secours « de fortune et de bras jusqu'au dernier soupir « à leurs illustres et immortels représentants. » Mais, quoique son nom figure au bas du procès-verbal imprimé de l'élection de l'évêque constitutionnel d'Angers, il n'y vota pas, ne signa pas l'acte et protesta par écrit (7 mars 1791) auprès du procureur général syndic contre l'abus qui l'y faisait figurer. Ses sentiments religieux semblent donc avoir surtout éprouvé les premières répugnances. Pourtant, quand les paysans vinrent le trouver, comme Bonchamps, et le requérir de les conduire au combat (13 mars 1793), d'Elbée, qui le jour même devenait père pour la seconde fois, s'y refusa tout d'abord, cherchant à les apaiser, et s'il céda le lendemain, sur une sommation nouvelle des gars de St-Martin, ce fut tout à contre-cœur, sans aucune foi dans une cause qu'il jugeait vaincue à l'avance et de laquelle encore il désespérait même après la victoire de Saumur. — Réuni le 15 mars à Cathelineau et à Stofflet, il prit part à leurs premiers succès, mais le 11 avril, après une résistance opiniâtre, il fut chassé de Chemillé par l'armée de Berruyer, se retira le 12 à Cholet et en partit le 13 pour Tiffauges, à peu près découragé. Dès le 16 pourtant il était de retour en force avec Cathelineau. Il reprit Vihiers sur Leigonier, fut tenu en échec pendant deux jours par les 167 grenadiers du Boisgrolleau, et le 22 avril, avec Bonchamps, détruisit à la Chapelle-du-Genêt sous Beaupréau l'armée de Gauvilliers. Il prit part à l'expédition de Thouars dont le plan lui était dû; mais il fut blessé grièvement à la cuisse dans l'attaque désastreuse de Fontenay (16 mai). Recueilli au château de Landebaudière, il rejoignit l'armée à la nouvelle de la prise de Saumur et appuya de son influence la nomination de Cathelineau. A l'attaque de Nantes, il s'empara, malgré une résistance héroïque, du faubourg de Nort (27 juin) et dirigeait avec Cathelineau le principal assaut par les routes de Rennes et de Vannes; mais la mort de son compagnon d'armes brisa tout élan et d'Elbée dut pourvoir à la retraite qu'il dirigea sur Mortagne. A quelques jours de là (19 juillet) les suffrages des paysans et des officiers subalternes, en l'absence de Bonchamps, de Charette, de Lescure, de la Rochejacquelein, l'élisaient à Châtillon généralissime, non sans soupçon de brigue ni sans quelque amère parole. — Il ne paraît pas d'ailleurs qu'il fût né pour commander. Maigre et petit de taille, le teint brun et jauni, l'œil enfoncé mais vif, il avait le parler lent, difficile et rude, quelque chose d'excessif et de charlatan dans ses manières de politesse et même dans son costume, sans coup d'œil ni décision, mais d'un sang-froid imperturbable et d'une bravoure tout d'un coup entraînante. Ses prières un peu longues, sa confiance trop souvent affirmée en la Providence, en lui prêtant quelque ridicule aux yeux de certains chefs, lui avaient acquis la confiance aveugle des paysans « qui le regardaient « comme la bannière », — au demeurant « un « homme de paille », au dire de Mme de Larochejacquelein. Son autorité fut reconnue néanmoins de tous et obéie, laissant d'ailleurs par l'indécision même du commandement l'œuvre facile à la soumission. — D'Elbée l'inaugura pourtant par une proclamation énergique (23 juillet), où il annonçait la résolution d'user de représailles sur les biens et sur les personnes des Bleus, et aussi par un double échec le 30 juillet et le 4 août sous les murs de Luçon; mais réuni le 18 septembre à Bonchamps et à Lescure, il rallia le 19 Charette à Torfou et ainsi soutenu ou dirigé par des lieutenants dont l'initiative dépassait la sienne, payant d'ailleurs à tout danger de sa personne, il y écrasa les Mayençais, commandés par Kléber. — Les républicains, sous cette main ferme et puissante, eurent bientôt repris l'offensive et les derniers combats de la grande guerre s'approchaient. D'Elbée, avec Lescure et Bonchamps, ralliant tous les contingents épars, les rassemble en avant de Cholet, devenu le centre de l'insurrection. Le 15 octobre Marceau s'y heurte sous le château de la Tremblaie à la division de Lescure, qui tombe blessé à mort et ce premier désastre entraîne une première retraite. L'armée vendéenne s'achemine pendant la nuit sur Beaupréau, d'où d'Elbée, d'accord avec Bonchamps, prépare une fortune nouvelle en envoyant un détachement à Varades s'emparer du passage de la Loire. Mais une chance encore paraît rester pour la lutte suprême, et sans attendre l'arrivée de Charette, toute l'armée vendéenne assaillit le 17 octobre les Républicains qui s'apprêtaient à l'aller chercher à Beaupréau. Vain effort! — Sur le soir, à l'heure décisive, un groupe résolu des principaux chefs, à la tête d'un escadron de deux ou trois cents braves à cheval, tente une charge héroïque, mais est décimé. D'Elbée tombe criblé de 14 blessures, à côté de Bonchamps. Il est recueilli par la colonne de Piron, arrivée trop tard dans le combat. Transporté en croupe derrière un cavalier jusqu'à Beaupréau, puis quelques jours après à l'armée de Charette, il trouve refuge dans l'île de Noirmoutiers. Lors de la prise de l'île par Turreau (3 janvier 1794), il y était encore retenu au lit, l'âme et le corps désespérés. Turreau, — qui fait de lui un éloge peut-être excessif, — raconte, avec quelque apparence de vérité, les regrets échappés au cœur du Vendéen vaincu sur la conduite de la guerre et la mésintelligence des chefs. Livré au tribunal militaire, d'Elbée fut condamné à mort et porté dans un fauteuil au pied de l'arbre de la liberté; avec lui Boissy, d'Hauterive et le commandant républicain Wieland, accusé d'avoir livré l'île à Charette. D'Elbée, sans aucune des bravades que lui prêtent Beauchamps et d'autres, attestait par un dernier cri d'honneur l'innocence de son compagnon inconnu, quand la fusillade les frappa tous quatre sans merci. Le lendemain périt sa femme.

Digitized by Google

qui, ayant pu s'échapper, était restée pour le soigner et mourir avec lui. — Une souscription fut ouverte en 1827 pour l'érection d'un monument à la mémoire du général vendéen ; et la duchesse de Berry en posa la première pierre le 6 juillet 1828 à Beaupréau ; mais la Révolution de 1830 n'eut pas à le détruire, comme on le raconte, car il ne fut pas mis à exécution. Le projet, approuvé seulement en mars 1830, figurait une colonne cannelée, surmontée d'une fleur de lys, avec piédestal où un bas-relief représentait la mort du général. Les dessins, avec devis, par Dominique Molnecht, en existent aux Archives de Maine-et-Loire —D'Elbée avait eu deux fils, dont un seul *Louis-Joseph-Maurice*, né en sa maison de la Loge le 13 mars 1793, lui survécut. Confié aux soins dévoués d'une pauvre femme de St-Rémy-en-Mauges, nommée Onillon, il fut élevé au collége de Beaupréau, puis à 20 ans enrôlé dans les gardes d'honneur. Très-gros et se tenant avec peine à cheval, il tomba dans une charge sur le champ de bataille de Leipsig et mourut, croit-on, prisonnier à l'hôpital de Postdam.

Moniteur. — Arch. de M.-et-L. Série L. — Bournizeau, *Hist. de la guerre*, t. I, p. 355, 390. — *Revue de l'Anjou*, 1855, t. I, p. 197. — De Beauchamps, *Hist. de la guerre de Vendée*, 3e édit., t. I, p. 268, et 412; t. II. p. 182 et 449. — Crétineau-Joly, *Hist. de la Vendée milit.* et *Hist. des généraux Vendéens*, p. 181. — Mme de Sapinaud, *Mém.*, p. 112 et 191.—Turreau, *Mémoires*, p. 63, 143 et 184.— Aubertin, *Mémoires*, p. 93 et 94. — Walsh, *Relation de voyage*, p. 328-330. — Lebouvier des Mortiers, *Réfutat. des calomnies*, p. 35, 46, 49, 250. – De Romain, *Récit de quelques faits*. p. 12, 13, 28.—Boutillier de Saint-André, *Mém.* Mss., p. 149. – Mme de Larochejacquelein, *Mémoires* Mss. autogr. — Chauveau, *Hist. de Bonchamps*, p. 76.

Elie (*Jean*), religieux et archiviste de l'abb. de Chaloché, est l'auteur d'une histoire sommaire de son abbaye dont le Mss. autographe (petit in-fol. pp. de 11 p.) a été donné aux Archives de Maine-et-Loire en 1845 par M. Gaignard-la-Renloue. Il a pour titre : *Précis historique sur l'abbaye de Chaloché et sur les abbés qui en ont été pourvus*. Le travail s'arrête à l'année 1727 et a été continué par deux mains différentes jusqu'en 1787.

Elligné. — V. *Felligné.*

Elinière (l'). f., cne de *Cholet*, vendue natt le 1er jour complémentaire de l'an IV sur l'émigré Croy d'Avré ; = f., cne du *Longeron*. — *Les Lunières* (Cass.).—*La Linière* (Et.-M. et Cad.).

Elinière (la Petite-), f., cne de *Cholet*.

Ells (*Jean*), libraire, Angers, 1522, 1541, en la rue de l'Aiguillerie, c'est-à-dire près les anciennes écoles. — Sa femme Jacquette Lebreton est veuve dès 1548. — (*Jean*), leur fils, né le 22 septembre 1525, succède à son père, 1554, 1565. Il est dit « libraire juré de l'Université, » 1562. Sa veuve a nom Jeanne Voisin, 1566. — (*Pierre*), fils sans doute du précédent, et comme lui, libraire en 1566. Un acte de juin 1585, qu'il signe, lui donne les titres, comme à un personnage ecclésiastique, de « vénérable et discret » (GG 151). — « Défunt Pierre Elis, de bonne mé« moire, » est inhumé le 18 mars 1595 dans l'église Ste-Croix (GG 198).

Elisabeth, fille de Bouchard de Vendôme, dit le Vénérable, épousa vers 988 Foulques-Nerra d'Anjou, à qui elle apportait le Vendomois. Une charte de 990 montre les deux époux, enrichissant l'abbaye de Marmoutier dans l'espérance d'obtenir un fils. — Mais convaincue d'adultère, la princesse fut précipitée, par ordre du comte, du haut du château, et comme elle n'était pas tuée, il la fit brûler vive, ou suivant une chronique, la poignarda de sa main. Cette exécution terrible avait lieu quelques jours à peine avant l'incendie de la Cité en décembre 999. La chronique de St-Aubin indique à tort la date 992. — La comtesse laissait une fille nommée Adèle.

Chroniq. d'Anjou, t. II, p. 22, 187, 260, 273.

Ellenay, f., cne d'*Epieds*.

Elnetum villa. — V. *Naunet.*

Eloi (le Grand-). — V. *la Grange-Eloi.*

Elons (les). — V. *les Eclons.*

Elotteries (les), cl., cne de *St-Clément-de-la-Pl.* — *Les Aloteries* (Et.-M.).

Embronchard (le Grand-), f., cne de *Jumelles.*—*Le gué d'Embrechard* 1576 (Censif).

Embuche (l'), f., cne de *Jumelles.*

Emérauderie (l'), anc. île de Loire, réunie au XVIIe s. à l'île de Taneray, vis-à-vis Rochefort.

Emerillais (les), mon b. et f., cne de *Beaucouzé.* — *Les Grands-E.* (Cass.). — *Les Emeritais* (Cad.) ; — anc. gentilhommière, autrefois avec cour enclose et chapelle, dans le fief de l'Hôtel-Dieu d'Angers ; — appartenait en 1550 à Jean Faucheux, qui la vendit à Guill. Pechard, veuve de Jean Perrier. Y résidait et y meurt le 30 août 1702 Antoine Gasté, écuyer, inhumé aux Augustines d'Angers. Claude Grudé l'acquit de ses héritiers pour la revendre, en 1711, avec la Haranchère, à n. h. Claude Davy d'Amigné, qui y fit sa demeure. Après lui elle passe à Jacques Joubert, voyer des Eaux et Forêts d'Anjou, et est acquise de sa succession en 1763 par René Meslet, maître de grammaire ; = vill., cne de *St-Martin-du-Fouilloux.* — *L'Omérillaie* (Et.-M.).

Emonière (l'), f., cne de *Cholet*, au XVIIe s. de la paroisse de St-Christophe-du-Bois.

Empiré, vill., cne de *Ste-Gemmes-sur-L.* — *Pireium* 1187 (H.-D. *B* 31, f, 403), — 1215 (Ibid., f. 8). — *Pyreium* 1208 (Ibid., *A* 1, f. 26). — *Pire* 1185-1188 (Ibid., *B* 30, f. 205). — *Apud Pyre* 1214 (Chaloché, t. III, f. 33). — *En Pire* 1302 (G 340, f. 98). — *Le Peyré, vulgairement Empyré* 1780 (GG 181). — C'est à proprement parler, dans les temps antiques, le nom du canton sis à la pointe extrême de l'angle formé par le confluent de la Maine et de la Loire, où aboutissait d'Angers un *perray* ou voie romaine longtemps reconnaissable. M. Matty de la Tour y place, sans vraisemblance aucune, l'Angers romain, s'appuyant particulièrement sur une erreur matérielle, admise même par ses contradicteurs, l'établissement d'un pont sur la Loire qui n'y a jamais existé. — Par une particularité inexpliquée, malgré l'écart extrême et l'existence de plusieurs paroisses intermédiaires, le pays formait une enclave, dépendant jusqu'à la Révolution de la paroisse St-Pierre d'Angers. C'est probablement la raison qui excluait les habitants de l'usage aux communs de Frémur et du

Digitized by Google

Port-Thibault. Le curé de St-Pierre, le fameux Robin, V. *ce nom*, y fit bâtir dans les derniers mois de 1769, sur le grand chemin tendant au commun du Petit-Saint-Jean, une chapelle qu'il consacra le 2 mai « pour l'usage et administration des malades du canton et pour acquitter « les legs des Godins et du Puy-Dressé », en présence d'André-Sulpice Darlus de Montecler, seigneur d'Empiré. Il avait placé dans un tuffeau un exemplaire de son livre sur *Le Camp de César*. — L'édifice, mesurant 22 pieds de long sur 12 de large, fut vendu nat^t le 22 brumaire an III, et de nouveau le 12 vendémiaire an IV, avec un petit cimetière y attenant, consacré le 7 mars 1773. — Le village est entouré d'un vignoble blanc, particulièrement estimé, dont les tenanciers furent condamnés en 1214 par des commissaires du pape à payer par arpent au Chapitre de Saint-Pierre d'Angers une *somme* ou charge de vin, au lieu d'un simple *cotteret* qu'ils offraient.

Arch. de M.-et-L. G Chap. Saint-Pierre. — Arch. mun. GG 181-182.

Emprunterie (l'), cl., c^ne de *Tiercé*. — *Un corps de logis nommé la Preunterie* 1727 (E 360) ; = (la Petite-), cl., c^ne de *Tiercé*.

Enaudaie (l'), ham., c^ne du *Louroux-B.* — *L'erbergement de l'E.* 1448, ancien domaine donné à l'abbaye de Pontron par Etienne Touchais le 22 mai 1608 et vendu nat^t le 5 brumaire an V; = f., c^ne de *St-Michel-et-Ch.* — *Les Naudais* (Cass.).

Enauderie (l'), f., c^ne d'*Andigné*; = f., c^ne de *Bouillé-M.*; = f., c^ne d'*Ecuillé*. — Anc. fief et seigneurie, dont le tenancier présentait à la chapelle Saint-Jean-Baptiste de l'église paroissiale. — En est sieur Nicolas Dudouet 1584, Louis Gauldry 1586; = f., c^ne de *Saint-Sauveur-de-Flée*; = ham., c^ne de *Soulaire*.

Enauderies (les), cl., c^ne de *Bécon*; = f., c^ne de *Daumeray*; = f., c^ne de *Durtal*.

Enaudière (l'), f., c^ne de *Brion*, domaine au XVIIIe s. des Hospitalières de Beaufort, vendu nat^t le 26 avril 1793; = f., c^ne de *Dénezé-sous-le-Lude*, vendue nat^t le 14 thermidor an IV sur Charles-René-Isaac de Boissard; = f., c^ne de *Gonnord*, vendue nat^t le 17 messidor an VI sur Cossé de Gonnord ; = f., c^ne du *Guédéniau*; = ham., c^ne de *Vern*. En est sieur en 1445, 1456 Geoffroy Hernault, qui lui laisse son nom sans doute, en 1480 Jean Lepage; = V. *la Hénaudière*.

Enaudières (les), ham., c^ne d'*Etriché*. — Anc. domaine relevant du Port-l'Abbé, vendu au XVIe s. et depuis lors dépendant de la Chapitière (E 203).

Encensière (l'), f., c^ne de *la Tour-Landry*, — anc. domaine du prieuré de Saint-Pierre de Chemillé, vendu nat^t le 24 fructidor an IV.

Enchaisière (l'), f., c^ne de *la Chapelle-R.*; — donne son nom au ruiss., dit aussi de Lantrais, né sur la commune, qui traverse celle de Jallais et s'y jette dans le ruiss. de la Boissardière; a pour affluent le ruiss. de la Jactrie ; — 4,200 m. de cours.

Enclave (l'), c^ne de *St-Martin-de-la-Place*, canton dépendant avant la Révolution de la paroisse de Trèves et qui s'allongeait jusqu'à l'Authion. — Cassini y indique une maison noble, au delà de la levée, près la Loire, — Dans les déblais pour la construction de la gare il y a été trouvé, au N. de la levée, à quelques mètres du talus, les fondations bien reconnaissables, ainsi que le foyer, d'une habitation rectangulaire de 8 mètres de largeur sur 6, avec appendices à droite et à gauche, quantité de tuiles à rebords et des débris de vases romains en terre rouge vernissée.

Enclave de Gonnord (l'), — ***du Longeron***. — V. *ces mots*.

Enclose (l'), cl., c^ne d'*Avrillé*; = ham., c^ne de *Mélay*; = f., c^ne de *Vézins*; V. *Folie* (Haute-).

Encloses (les), f., c^ne de *la Jubaudière*; = f., c^ne de *Pouancé*. — *Les Enclos* (Cass.). — *Les Enclouses* (Et.-M.).

Endroit (le Petit-), cl., c^ne de *la Pommeraie*.

Enfer (l'), ruiss. né dans l'angle extrême S.-E. de la commune de *Gennes*, près la ferme de l'Etang, coule du S.-O. au N.-E., sert de limite aux communes de Verrie et de Chênehutte, pénètre sur celle de Chênehutte et y forme jusqu'à la Loire une vallée profonde, encaissée sous l'escarpement du coteau habité aux temps antiques; — 10 kil. de cours. — Son nom lui vient, comme celui de la Porte de Fer, à Angers, de sa situation, *porta, rivus inferior*.

Enfer (l'), f., c^ne d'*Angers* S.-O. — V. *Jonchères*; = cave, c^ne de *Cornillé*; = cl., c^ne de *Montreuil-Bellay* (Cass.); = f., c^ne de *la Pommeraie*; = f., c^ne de *Thouarcé*, sur la rive gauche du Layon, dans le même alignement de l'O. à l'E. que *le Purgatoire* et *le Paradis* (Cass.); = vill., c^ne de *Trélazé*.

Engelbauderie. — V. *la Jubaudière*.

Enlardière (l'), f., c^ne de *Montguillon*. — *La Leulardière* (Cass.). — *L'Entardière* (C. C.).

Ennius, évêque de Vannes, est à tort compris par Roger au rang des évêques d'Angers. Il n'était qu'en exil dans cette ville, (578), interné par ordre du roi Chilpéric et entretenu des deniers publics, comme le dit expressément Grégoire de Tours, le seul auteur qui en ait parlé. Ni Sainte-Marthe ni Arthaud ne s'y sont trompés.

Grég. de Tours, l. V, ch. 27 et 41. — Roger, p. 56.

Enouillères (les), f., c^ne de *Bécon*.

Entillouse (l'). — V. *Boire de l'E.*

Entre-deux-Bois, c^ne d'*Aubigné*, anc. fief avec maison noble, appartenant du XVIe s. à la fin du XVIIIe s. à la famille de Savonnières.

Entrée-des-Bois (l'), h., c^ne de *Sceaux*. — « *L'Entrée, maison et terre dans la lande* « *de la Boirie*, » dit le Censif de 1760.

Entre-Evre (les), f., c^ne de *Jallais*. — *Les Entrèves* (Cass.). — Dans l'angle formé par un affluent de l'Evre, au-dessous de la ferme, sur le chemin de Jallais à Andrezé. Un pont y traverse l'Evre, de deux arches, dont une ogivale, que recouvre le lierre, l'autre en plein cintre ; à côté un autre arceau, plus étroit, avec ban ou routoir sur les deux côtés, — plus loin, à 100 mètres, un second pont de trois arches en plein cintre, mais relativement moderne. — Entre deux, une levée.

Enverries (les Grandes, les Petites-), ff.,

Digitized by Google

c^ne de *St-Lambert-des-Levées*. — *Les Averies* (Cass.). — Anc. logis du XVIe s.

Eparonnay, f., c^ne de *Cherré*. — *Eparoné* (Cass.). — Ordinairement *les Eparonnés*. — Cette ferme est célèbre dans le monde horticole pour avoir donné l'arbre-mère de l'excellente poire *Duchesse* ou *Duchesse d'Angoulême*, ainsi nommé par Audusson, qui en avait reçu des greffes du propriétaire, M. d'Armaillé. — L'arbre, d'une taille et d'une grosseur, qui le faisaient ressembler à un petit chêne, est mort en 1862. — V. Millet, *Indic. de M.-et-L.*, t. II, p. 445 et *Dict. de Pomologie*, t. II, p. 100, qui se trompent en mettant cette ferme sur Querré.

Epeigne, c^ne de *Gréxillé*, fief censif sans domaine, relevant de la Bruyère et dépendant du Pimpéan (E 213).

Epeignerie (l'). — V. *Peignerie* (la)

Eperonnerie (l'), f., c^ne de *Chalonnes-s.-L.*

Eperonnière (l'), chât., c^ne de *Rochefort-sur-Loire*; — *Le lieu, maison, métairie et seigneurie de l'Esp.* 1540 (C 105, f. 152). — Anc. fief et seigneurie relevant pour partie de St-Aubin-de-Luigné et de Rochefort. Sa mouvance s'étendait jusque dans ce dernier bourg. — En est seigneur François de Saint-Offange en 1502, 1540, René de Saint-Offange en 1599, 1616. Dès la fin du XVIIe s. la terre appartient à la famille Collas de la Mare. Jeanne-Marguerite Collas s'y marie le 29 août 1701, dans la chapelle seigneuriale avec François Jourdan de Fleins. — Charles-François Collas ou de Collas y résidait de 1750 à 1760 avec sa femme Louise-Claude Hernault.

Eperonnière (l'), m^on b. et m^in à vent, c^ne de *Vézins*. — *Les Prunières* (Cass.). — Ancien fief, avec manoir, berceau de la famille de l'Esperonnière, V. *ce nom*, qui porte *d'hermines fretées de gueules*. Il appartenait en 1618 à Guy de Brioul, sieur du Quarteron, et François d'Aubigné, son gendre, qui le vendirent le 28 décembre à Gabriel Carion, sieur du Plessis, dont la famille alliée aux Villeneuve du Cazeau et aux de Meaulne, y résida pendant plus de 150 ans. Gilbert de Carion, écuyer, veuf et âgé de plus de 60 ans, se vit condamner le 17 août 1725 en la Sénéchaussée d'Angers à 2,000 livres de dommages et intérêts envers Thérèse-Julie de Grimaudet, pour avoir manqué à sa promesse de mariage. — Gabriel-François de Rougé vendit la terre le 5 février 1779, pour la somme de 100,020 l. à Charles-Louis de Grignon, mari de Suzanne Pissonnet de Bellefonds, qui, devenue veuve, y habitait encore en 1789 avec ses enfants. La chapelle était desservie par un chapelain à résidence, Jean-François Murphy, en 1783, James Siardy en 1784. — Le château fut complétement incendié pendant la guerre. Il n'en restait plus que « de faibles débris » après la Révolution, sauf la chapelle, qui a été restaurée. L'habitation, reconstruite depuis, au milieu des bois, sur un haut coteau (139 mètres), domine tout le pays. Il y a été recueilli d'anciennes archives, concernant le Coudray-Montbault, Vézins, la Tourlandry, dont une charte entre autres du XIIIe s.

Eperonnière (la Basse-), f., c^ne de *Morannes*, anc. domaine des Ursulines d'Angers. En 1786 les terres de la mét. de la Charbonnière y furent réunies, sauf la maison, qui resta au métayer de Gripoil; — f., c^ne de *Vézins*.

Eperonnière (la Haute, la Basse-), h., c^ne de *Miré*. — *L'Eprunière* (Et.-M.). — *Le fief et seigneurie de l'Esperonnière* 1540 (C 105, f. 352), comprenait une métairie, une closerie et un fief censif et appartenait à René de Baïf, écuyer, qui relevait des fiefs de la Gaulerie, de Mergot, de Miré et du Port. — *La Basse E.*, dépendant du temporel de la chapellenie de St-Melaine, fut vendue nat^t le 10 février 1791.

Epervière (l'), cl., c^ne de *St-Silvin*, appartenait au XVIe s. à la famille Haran et fut adjugée judiciairement le 21 janvier 1626 à n. h. Jean-Jacques Lanier de l'Effretière. Tout auprès, au bas du vallon, sur le grand chemin même d'Angers à Paris, ancienne voie romaine, on venait précisément de découvrir — ou plutôt sans doute de retrouver — les sources d'une fontaine « médicinale », où les malades s'empressaient déjà pour la guérison de la gravelle. Le 8 août 1624 une commission de médecins, avec un maître apothicaire, s'y transporta et, après expérience, fit imprimer son avis, tout favorable à l'opinion. Le 4 août 1625 ils y revinrent, assistés des principaux personnages de la ville et de grand nombre d'habitants, pour faire curer la source et disposer un bassin, aux frais d'une souscription publique. — A un siècle de là, le docteur Naudin père remit la fontaine en vogue et à son tour Berthelot Dupasty lut à l'Académie des Belles-Lettres d'Angers le 11 juin 1748 une *Dissertation sur la nature et les vertus des eaux de l'Epervière*, dont il venait de découvrir une nouvelle source. — En 1777 le fermier du propriétaire, Marquis-Desplaces, sans doute pour en tirer profit, fit exhausser l'enceinte, bâtie seulement à hauteur d'appui, et mettre toit et porte pour en interdire l'accès. Mais le maire d'Angers averti s'y transporta par ordre du Conseil le 23 juin, et « comme cette fontaine est dans le « chemin public, qu'elle a toujours été publique « et, comme telle, entretenue par cet hôtel », il fi raser la construction et prit toutes mesures pour « veiller à ce que personne ne s'empare de lad. « fontaine et manifester la propriété par tous actes « qu'il appartiendra ». Le 14 novembre suivant Duverdier de la Sorinière célébrait poétiquement ses bienfaits au sein de l'Académie et en 1778 la ville en fit de nouveau curer et restaurer le bassin. — Les *Affiches* du 25 août 1780 publient une analyse des eaux par Goupil fils, apothicaire, qui leur reconnaît une saveur fade, avec arrière-goût de vitriol, et les déclare apéritives, diurétiques et légèrement purgatives. Le 26 prairial an II le Conseil de santé, composé de Choudieu, Berger, Pantin, Esnault, fit interdire l'ouverture voisine d'une carrière par le sculpteur Leysner, qui menaçait l'existence même des sources. — Après la Révolution il semble qu'une vogue s'y attache. La proximité de la ville, le charme des beaux ombrages, la difficulté des courses lointaines, ou tout simplement la mode en firent durant

Digitized by Google

quelques années un rendez-vous aimé. — Pour les paresseux, des fermiers tenaient un dépôt en ville à 3 sous la bouteille. Un arrêté préfectoral réglementait annuellement le service, en laissant d'ailleurs sur place l'usage libre et gratuit à tout venant. Des travaux d'appropriation et d'agrément y furent exécutés en 1811 par la reprise, même sans indemnité, comme terrain public, des alentours nécessaires aux plantations décoratives; — et en réponse à la circulaire ministérielle sur « les monu- « ments remarquables, » le préfet (1er janvier 1818) signale la fontaine minérale de l'E. « Elle a été « close. On y a construit une rotonde couverte. « Son péristyle a six belles colonnes. L'établisse- « ment n'est pas achevé. Il y manque une maison « pour le gardien ». L'eau était aménagée dans une cour, ombragée d'arbres, avec promenade en terrasse à double escalier de verdure. — Cette splendeur se maintient pendant les premières années de la Restauration. Le grand monde s'y rendait le matin par troupes joyeuses; on y riait, on y sautait sur l'herbe, on y buvait quelques gouttes d'eau et force verres de Champagne. Puis la politique divisa les bandes et fit trouver long le chemin. Toute animation s'y était éteinte aux alentours de 1830, et pendant dix ou douze ans, le matin en été, il fallut que l'eau vînt en ville, dans un tonneau, chercher ses quelques fidèles réunis à l'attendre sur la place du Ralliement. Puis le tonneau même resta en route. Quelques beaux jours revinrent encore pour la fontaine avec une ferveur de mode et un regain de gaieté, que desservaient des omnibus et un essai de restaurant; mais tout tomba vite et diverses tentatives nouvelles s'y sont épuisées. La commune de St-Silvin a été autorisée à aliéner ce petit domaine par ordonnance du 21 juin 1837. — La rotonde a été transformée en habitation.

Arch. de M.-et-L. E 51 et O. — Louvet, dans la *Revue d'Anj.*, 1856, t. I, p. 175. — Reg. de l'Académie d'Angers, Mss. 1032. — Arch. mun. BB 122, f. 131; 123, f. 52. — *Affiches* du 25 août 1780 et du 1er août 1820. — *Maine-et-Loire* du 24 août 1838.

Epiardière (l'), cl., cne de *Miré*.

Epicerie (l'), cl., cne d'*Angers*, autrefois de la paroisse de Beaucouzé. — *Vineæ apud l'Espicerie* 1294 (St-Nicolas, hôtell., f. 7); — a appartenu aux familles Maugars, 1750, puis Brouard, par retrait lignager, Poulain du Mas et de Saintré.

Epieds, canton de Montreuil-Bellay (11 kil.), arrondissement de Saumur (16 kil.); — à 64 kil. d'Angers. — *Sanctus Petrus d'Espieris* 1210 (Fontevraud, ch. or.). — *Espiers* 1281 (G Chap. Saint-Pierre de Poitiers) et *Epiers* XIVe-XVIIIe s. dans tous les titres angevins jusque vers 1820, où la forme actuelle, jusqu'alors très-rare, s'impose par son inscription dans l'Annuaire et la correspondance officielle. — A l'extrême confin S.-E. du département, entre Brézé (4 kil. et demi) au N., la forêt de Fontevraud et le département de la Vienne à l'E. et au S., Méron (5 kil.) et Montreuil-B. à l'O.

La Dive canalisée, qui forme en partie limite au S.-O., traverse l'extrémité vers l'O. du territoire, entrant sous l'écluse de Douvy, pour sortir à 500 mèt. de l'écluse de Déniau, longée à droite depuis le pont de Villevert par le ruiss. du Rasley ou de la Petite-Maine.

A 400 ou 500 mèt. de distance, et presque parallèle au canal passe le chemin de grande communication de Saumur à la Motte-Bourbon, d'où se détache sous Douvy, avec un pont sur la Dive, le chemin de Montreuil-Bellay.

En dépendent les groupes des Dormans (25 mais., 73 hab.), de Douvy (35 mais., 111 hab.), de Bizay et de la Rigaudrie (86 mais., 260 hab.), de la Chauvière (25 mais., 78 hab.), de Vilvert (6 mais., 20 h.), de la Touche (5 mais., 24 h.), l'ancien château de Bizay et 9 fermes ou écarts.

Superficie : 2,699 hect. dont 260 hect. en vignes et environ autant en bois. — Une loi du 25 juillet 1839 en a distrait diverses parcelles au profit de Morton, en fixant la délimitation des deux communes, réclamée depuis l'an V, de nouveau en l'an VIII, suspendue en l'an X par un projet de suppression d'Epieds, dont la réunion à Brézé était déclarée « indispensable ». Les habitants protestèrent, préférant au pis aller être annexés à Saix. — 319 hect. 31 ares restent communaux, dont 93 en marais et 226 en landes, pour la plus grande part de libre parcours.

Population : *444* hab. en 1726. — *600* communiants en 1782. — *696* hab. en 1831. — *677* hab. en 1841. — *734* hab. en 1851. — *746* h. en 1861. — *762* hab. en 1866. — *687* hab. en 1872, dont *47* seulement au bourg (13 mais., 14 mén.), isolé sur le chemin au bord de la Dive.

Assemblée le dimanche de Quasimodo, sur la Palaine de Bonne-Nouvelle.

Culture : sur le coteau de Bizay et de la Chauvière, vignes blanches et rouges; sur le plateau, bois et landes; dans la plaine, céréales et prairies où s'élèvent quelques chevaux.

Perception et *Bureau de poste* de Brézé.

Mairie, avec *Ecole mixte*, dont l'adjudication des travaux est du 25 mai 1850, la réception du 2 octobre 1851.

L'*Eglise*, dédiée à St Pierre-ès-Liens (succursale, 26 décembre 1804), n'offre qu'une nef unique (19 mèt. sur 5 mèt. 32), nue et sans caractère quoique antique (XIIe s.). Une travée voûtée en ogive forme le chœur, où s'ouvre à droite l'ancienne chapelle seigneuriale mais de reconstruction moderne; — sur l'autel, un tableau de style archaïque et singulier (XVIe s.), représente la *Résurrection de Lazare* et provient sans doute de Fontevraud. A l'extérieur, l'édifice est plaqué de contreforts, dont deux soutiennent jusqu'au faîte le clocher carré découronné; à son sommet, s'ouvre une fenêtre plein cintre, au-dessous une fausse baie ogivale du XIIIe s., plus bas encore, une étroite et longue baie sans doute du XIIe s. — Sur les murs un cadran solaire avec la devise *Ultima multis*.

L'ancien *Presbytère*, construit en 1786, a été racheté par la commune en vertu d'une ordonnance du 7 mai 1817.

La localité est des plus antiques et le Musée de Saumur y a recueilli, dans les marais de la Dive,

Digitized by Google

quelques-uns des plus beaux couteaux en silex taillés, qui existent dans aucune collection, et plusieurs fibules de bronze. Plusieurs voies romaines desservaient le pays, l'une le long de la Dive, l'autre à travers la forêt de Fontevraud, dans la direction de Candes et dont une partie encore pavée jusqu'à la Palaine longe le vill. de Grandfond. C'est sans doute « le grand chemin royal « appellé le chemin chartier », encore mentionné au XVIe s., qui communiquait avec le port d'Asnières, et fut coupé seulement, en 1508, de fossés par le seigneur de Villevert.—D'autre part vers N. la route royale de Loudun passait jusqu'à la Révolution au S. du château, au N. du vill. de Bizay et de la Chauvière.

Le domaine et la seigneurie appartenaient à la Prévôté de l'église cathédrale St-Pierre de Poitiers, qui les relevait du roi en pure aumône, levait la dîme et présentait à la cure, annexée depuis le XVIIe s. à la mense capitulaire.

Curés : Jean *Rousseau*, 1394. — André *de la Chaussée*, 1444. — Jean *Herbault*, 1631, juin 1652. — Jacques *Nouard*, du Mans, 1652, 1669. — Jean *Bousseau*, 1671, janvier 1690. — Jean-Bapt. *Fricault*, anc. vicaire, février 1691, août 1707. — André-Porchaire *Savini*, de Brézé, novembre 1707, † le 15 janvier 1738. — Pierre *Moreau*, avril 1738, † après 8 ans de maladie, le 9 juin 1757, âgé de 59 ans. — Jean *Prodeau*, de Poitiers, août 1757.

Entre plusieurs épidémies, attestées par les registres, la plus forte est celle de 1603 qui compte dans l'année 137 décès inscrits. — Le grand cimetière se trouvait près le pont du Gué, sans doute à la butte de la Bâte, où l'on retrouve des tombeaux de pierre qui paraissent présenter tous les caractères des sépultures du Xe s., — le petit cimetière, autour de l'église, sur une partie du bourg actuel, vers S. Une tradition curieuse, que me signale M. Couscher, affirme que les habitants de Parnay y venaient enterrer leurs morts en passant par la cour de l'anc. château de Bizay.

Le Chapitre de Poitiers avait aliéné dès au moins le XVIe s. son fief d'Epieds aux seigneurs de Bizay, qui en rendaient hommage au prévôt, dans l'église, devant le maître-autel.

La paroisse dépendait du Diocèse de Poitiers, de l'Intendance de Tours, de l'Archiprêtré et de l'Election de Loudun.

Maires : Jourdain, 1er messidor an VIII, démissionnaire. — Jacques *Druet*, 6 février 1806. — Pierre-François *Péron*, 2 janvier 1808. — Mich. *Tachereau*, mai 1815. — P.-F. *Péron*, 12 juillet 1815. — Franç. *Ogeron-Deligron*, 28 février 1828, installé le 20 mars. — Pierre *Aubineau*, 10 décembre 1830. — Louis *Clavereau*, 15 janvier 1835, installé le 22. — Auguste *Dillay*, installé le 9 septembre 1858. — *Volland*, 1870, en fonctions, 1874

Arch. de la Vienne G Chap. de St-Pierre.— Notes Mss. de MM. Richard de Poitiers et Couscher. — Arch. comm. Et.-C. — Pour les localités, voir à leur article, *Douvy, les Dormans, la Minotière, Bizay*, etc.

Epinaiserie (l'), f., cne de *Chantoceaux*.

Epinard, bourg, cne de *Cantenay-Epinard*. — *Spinatium* 1028 (Cartul. du Ronc. Rot. 1, ch. 1 et 49). — *Spiniacus* 1030-1050 (Ibid., ch. 49 et 50). — *Spinat* 1080 circa (Ib., Rot. 3, ch. 29). — *Hespinat* 1110 circa (Ibid., Rot. 2, ch. 43). — *Spinasceium* 1124-1135 (Ibid., Rot. 2, ch. 54). — *Espinat* 1183 (Ibid., Rot. 2, ch. 37). — *Pons de Espinaz* 1207 (Ronc., ch. or.), 1244 (G 871, f. 46). — *Espinat in parochia de Contene* 1246 (H.-D. *B* 32, f. 6). — *Espinax* 1252 (Ibid., f. 17). — *Burgus de Spineto* 1305 (G 872). — *Villa de Espinax* 1324 (Ronc., ch. or.). — *La paroisse d'Espinard* 1540 (C 105). — C'était jusqu'au XVIIIe s. un des passages les plus fréquentés de l'Anjou et le point où, pour franchir la Maine, les chemins du Maine et de la Normandie venaient aboutir à l'antique voie d'Angers, qui s'y rendait en droite ligne par Tartifume et la Lande, le long de la rive droite de la rivière. Les Anglais s'y dirigeaient en 1431, conduits par le comte d'Arondel, quand ils furent atteints et arrêtés à temps par Hardouin de la Porte et Guill. Tinténiac, V. *la Grillonnière*. — Le pont, qu'on y voit mentionné dès le XIIIe s. et dont la construction première était sans doute bien plus antique, subissait tous les hasards des inondations et surtout des guerres. Il venait à peine d'être reconstruit à grands frais, quand il fut coupé en 1457, de nouveau en 1589 par le maréchal d'Aumont, en 1591 par le comte de Rochepot, en 1615 par le maréchal Boisdauphin, en 1620 par la reine Marie de Médicis, et sans cesse reconstruit sur la protestation incessante des marchands de Normandie et du Maine, avec les contributions des villes d'Angers, de Laval et de Châteaugontier, l'abbesse du Ronceray ayant à sa charge l'entretien. L'œuvre comprenait deux ponts — en bois jusqu'au XVe s., — en pierre, au moins les piles et les arches principales, à partir du XVIe s.— et divisés par une sorte d'îlot ou masse de pierre d'une longueur de 42 toises. Le pont vers Epinard mesurait 132 pieds, accru au XVIIe s. de 3 arches, — celui vers Angers, 105 pieds, le tout encadré dans des murailles, servant de garde-fous, et de chaussées pour les abords, et précédé vers N. O. d'une *arche* de pierre dite *de Mondrouze*, avec croix. La reconstruction de 1609, faite par la ville d'Angers, moyennant un règlement entre les parties contribuables, laissa en ruine les portes marinières et les chaussées dont la brèche avait formé au XVIIIe s. une nouvelle branche de rivière dite le Hay-Guillonnier et la Roche.

L'abbaye du Ronceray étendait au XIe s. son droit de paroisse jusqu'à Epinard et l'accrut encore en recevant du comte Foulques et de la comtesse Hildegarde (1030-1035) le don de la terre. L'abbesse s'empressa d'y établir une écluse et des moulins, source de revenus enviés. Le fief, titré de châtellenie, s'étendait dans les paroisses de Cantenay et de Montreuil-Belfroy avec droit de haute, moyenne et basse justice. De vastes communs en dépendaient sur les deux rives de la Maine, dont la propriété usurpée par Eudes de Blaison fut reconnue en 1103 à l'abbesse. L'herbe n'en était d'ailleurs jamais fauchée et tous les sujets y avaient droit d'usage sans autre charge

Digitized by Google

ou devoir que l'obligation pour les nouveaux mariés d'y courir la pelote, comme à Cantenay, V. t. I, p. 548.

Il y existait de temps antique une petite *chapelle de St-Sébastien* en grande vénération mais où ne se célébrait aucun service. L'abbesse obtint, par requête du 9 mai 1444, l'autorisation de la faire reconstruire agrandie, pour que le curé de Cantenay y célébrât la messe une fois chaque semaine, sans qu'il l'y pût dire jamais le dimanche, excepté pour l'abbesse en personne ou ses représentants, ou quand l'église paroissiale serait inondée. L'évêque la bénit en mars 1445. — Elle existait encore en 1804, dans le jardin du presbytère actuel, transformée en grange et ne fut détruite qu'en 1807 lors de la construction d'une église qui devint alors paroissiale (5 nivôse an XIII), en remplaçant celle de Cantenay, dont elle prit le vocable, St Hilaire. — Elle a été transformée et le clocher reconstruit en 1861-1863 (architecte de Coutailloux) et reste dénuée de tout intérêt. La Fabrique possédait une belle croix processionnelle, en bois appliqué d'argent, portant inscrit: *Helias Lebec dedit 1548*; — et l'a vendue au Musée d'archéologie d'Angers pour la somme de 150 fr. — Sur les confins N.-E. de la commune, vers Soulaire, on se rendait aux Rogations à une petite *chapelle* dite *des Vignes*, aujourd'hui tout enveloppée de lierre et complétement abandonnée en dégât, d'ailleurs sans caractère d'art. Deux saints pendent au mur que borde un banc de pierre; à gauche de la porte, une inscription du XVIIe s. indique la place d'un tronc : *pour la réparation de la chapelle.*

Le bourg forme une longue rue, au centre de laquelle s'élève encore l'ancienne auberge du Croissant, avec façade partie pierre et colombage; sur la porte, dans un tableau carré, accosté de deux consoles renversées, un écu *à une fasce chargée de trois étoiles accompagnées d'un croissant en pointe;* — sur le linteau, l'inscription en lettres cursives : *Porta patens esto; nulli claudatur honesto*; — du même côté, divers logis en partie des XVe et XVIe s.; de l'autre, l'ancien *Grand-Louis* avec une porte du XVe s.; — tout à l'entour les maisons neuves. C'est le centre actuel et unique à peu près de la commune, où sont installées la *Mairie*, l'*Ecole* communale *de garçons* et l'*Ecole* publique *de filles* (Sœurs de Sainte-Anne).

Le pont de cinq arches en pierre a été reconstruit en 1855, comme l'indique, avec les noms du préfet, du maire, des conseillers municipaux, une inscription. Il a coûté 160,000 fr., dont 30,000 à l'Etat et s'élève de 100 pas en aval de l'ancien dont la ruine sert de rendez-vous aux pêcheurs. Un péage y est établi pour 75 ans à partir de 1858 par ordonnance du 28 septembre 1853.

Arch. de M.-et-L. H Ronceray. — Cartul. du Ronceray.— Arch. mun. BB 55, f. 6, etc. — Hiret, p. 429. — Ménage, *Sablé*, p. 122. — Note Mss. de l'abbé Allard et de M. Aug. Michel.—*Journ. de M.-et-L.*, 17 septembre 1868. — Bourdigné, t. II, p. 160. — *Répert. arch.*, 1868, p. 219 et 474. — Roger, p. 334.

Epinard. — V. *le Bois d'Ep., la Chap. Ep.*

Epinardière (l'), cl., cne de *Daumeray*. — anc. dépendance de la terre de Juillé. — En est sr h. h. sire René Germain, 1596, Doublard du Vigneau, sur qui elle est vendue natt le 27 germinal an VI; = f., cne de *Miré*. — *Les Pinardières* (Cass.).

Epinasserie (l'), h., cne du *Voide*.

Epinats, chât., cne de *Cizay*. — *Villa Spinacra* 844 (Mss. 637). — *Villa Spinacium* 897 (G 449, f. 1). — *Spinacium* 1001 (Mss. 637). — *Espinatz* XVI-XVIIIe s. (Et.-C.). *Lépinay, les Pinats* (Cass.). — Anc. terre considérable, dont le domaine primitif a formé les paroisses de Douces, Montfort et Brossay et qui a donné son nom jusqu'aux XIIIe et XIVe s. à la paroisse de Montfort (V. *ce mot*). — La seigneurie relevait de Montreuil-Bellay, avec le petit manoir dont un parc formait la principale dépendance. — En est sieur Urbain de la Godière, 1439, Charles de la Godière 1458, Renée Meslet 1542, René Choaisnon, mari d'Ysabeau de Resay, 1550, Claude Clérembault, écuyer, son gendre, Jean de Clérembault 1580, de qui l'acquiert René de Maliverné, Pierre de M. 1615, Urbain de Maliverné 1647, 1661, qui y demeurait, avec sa femme Marie de Juigné de Villemorge, sur qui elle est adjugée judiciairement à Boylesve vers 1665, Etienne-Jacq. Saillant, écuyer, contrôleur ordinaire des guerres, 1760, † le 27 octobre 1782 et dont la tombe se voit encore dans le cimetière de Montfort. Il est qualifié de seigneur de la paroisse et de l'église de Cizay. — La maison, qui est moderne, n'est séparée, avec son parc, du bourg et de l'église de Montfort que par le chemin. Elle appartient à M. Delavau.

Epinats, cne du *Puy-N.-D* — *Le fief, terre et seigneurie d'E.* 1526. — Anc. fief, sans justice, sis dans la paroisse du Puy-N.-D. et appartenant au Chapitre, qui le relevait de la seigneurie de la Haie.

Epinay (l'), bois, cne d'*Allonnes*; = f., cne d'*Aviré*; — vill., cne de *Beaufort*. — En 1697 ce n'était qu'un vignoble de 120 quartiers, qui fut totalement gelé (Beaufort CC 1); = min à eau, cne de *Beausse*, près duquel se réunissent les ruiss. de la Cocuère, de la Fosse-Ambrenière et de Trant. — Il existait dès au moins le XVIe s. et dépendait du fief du même nom (C 106 f. 459); = f., cne de *Beausse*; — anc. fief et seigneurie qui devait 15 jours de garde à l'abbaye de St-Florent. — En est sieur Guill. de Tilliers en 1399, Jean Maillard 1430, Julien Simon 1541, Jacques Bizot 1639, Jean Chérouvrier, inspecteur général de la marine de Bretagne, 1713; = vill., cne de *la Bohalle*; = f., cne de *Brain-sur-l'A.*, qui donne son nom à l'arche de pierre voisine sur le ruisseau des Grands-Fossés; = h., cne de *Chalonnes-sous-le-Lude*; = h., cne de *Chanzeaux*; = h., cne de *la Chapelle-St-Fl.*; = f., cne de *la Chapelle-du-Genêt*, acquise le 13 novembre 1576 par Fiacre Gourreau et vendue natt sur sa descendance le 22 pluviôse an VI; = cl. et min, cne de *Charcé*; = h., cne de *Chemillé*, en la paroisse N.-D., avec moulin à eau incendié pendant la guerre, rebâti dès l'an VI et

Digitized by Google

vendu nat^t sur Lebascle d'Argenteuil; — f., c^ne de *Chemillé*, en la paroisse St-Pierre; — h., c^ne de *Chigné*, domaine de la famille de Beauvau, arrenté en 1451.

Epinay (l'), f., c^ne de *Combrée*. — Anc. terre seigneuriale avec manoir noble encore debout il y a quelques années. M. de Falloux, propriétaire actuel, en a employé les pierres à rebâtir la ferme de l'Epinay et celle de la Grande-Métairie, et la charpente à son château de la Maboulière. La chapelle, encore debout, sert de grange. — La terre relevait partie de Champiré-Baraton, partie, avec son moulin, de la Haie-Joulain et appartenait en 1450, 1461, à Jean Pelault, écuyer, seigneur aussi d'Erigné, René Pelault 1498, 1513, Guyonne de la Barre 1544, veuve d'Adrien Pelault, Antoine Lailler 1578, qui part en mars 1585 et ne revient qu'en 1589 « d'Italie, Pologne, Allemagne, Turquie et autres « nations estranges », pour mourir en octobre 1590 (E 4264); — sa veuve Catherine de Mondomer, qui vend la terre en 1597 à Yves Toublanc, écuyer, avocat général au Parlement de Bretagne; — sa veuve Prudence de Compluto 1618, 1634; — Gabriel Morel, écuyer, 1655, 1658; — sa veuve Marie de Loberan 1666; — François Morel, chevalier, 1687, 1691; — sa veuve Marguerite de Farcy 1693, 1696; — Jean-Baptiste Duboul, mari de Claude-Marguerite Duboul, 1720; — sa veuve 1728; — Franç.-Aug.-Annibal Morel, chevalier, mari d'Anne-Esther Martin de la Baluère 1737; — Charles-Jean-Baptiste Morel 1788.

Arch. de M.-et-L. C 106, f. 362; E 530-537, 542-543. 4259. — Arch. mun. de Combrée.

Epinay (l'), f., c^ne de *Contigné*; — f., c^ne de *Drain*; — donne son nom parfois au ruiss. de la Bossardière; — cl., c^ne de *Durtal*; — h., c^ne du *Fief-Sauvin*. — En est sieur Jacq. Herbert, notaire de Beaupréau, 1732. Il y a été trouvé une pièce d'argent de l'an 41 avant J.-C., portant d'un côté la tête de Marc-Antoine, de l'autre celle d'Octave; — f., c^ne de *Fougeré*. — Anc. fief appartenant du XVIe au XVIIIe s. à la famille de Morant. Nicolas Morant, V. *ce nom*, et son fils, tous deux docteurs régents de médecine en la Faculté d'Angers, la possédaient de 1560 à 1630; — Jean-Pierre de Morant, chevalier, ancien capitaine dans le régiment de la Roche-Tulon, mari de Renée-Madeleine Gaultier de Brulon, mort âgé de 78 ans, à Angers, le 20 juillet 1763. — *Le Grand, le Petit E.* sont vendus nat^t sur la veuve de Morant les 24 messidor an II et 7 ventôse an III; — f., c^ne de *Freigné*; — h., c^ne du *Fuilet*; — f., c^ne de *Gonnord*; — h., c^ne de *Jallais*. — *L'Epinay Bourigault* 1777 (E 1003), acquis de François Davy de Chavigné, maître ordinaire de la Chambre des Comptes, par René-Henri de la Tullaie; — f., c^ne de *Liré*; — donne son nom au ruiss. né sur la commune, qui s'y jette dans celui de la Jalousière; — 1,600 m. de cours; — f., c^ne du *Louroux-Béc*. — *Medietaria de Spineto* 1261. — *L'Epinay-Millonderie* 1721, 1744 (G 782). — Ancien domaine de l'abbaye St-Aubin d'Angers, arrenté au XIIIe s. à la famille Milande; — f., c^ne de *la Membrolle*; — ham., c^ne de *Montigné-sur-Moine*; — f., c^ne de *Murs*. — *Le fief de l'E.* 1540 (C 105, f. 138), relevait à hommage simple de Brissac et appart^t à Pierre Boscher, sieur de Flines; — cl., c^ne de *Neuvy*; — f., c^ne de *la Potherie*; — f., c^ne de *St-Cyr-en-B.*, ancien domaine des Oratoriens de Saumur; — f., c^ne de *St-Augustin-des-Bois*, appart^t en 1563 au peintre Roland Lagoux, V. *ce nom*.

Epinay (l'), chât. et f., c^ne de *St-Georges-sur-Loire*. — *Feodum de Lespinei* 1208. — Anc. fief et seigneurie, dont dépendaient au XVIIIe s. les Grandes-Touches, la Basoterie, la Grande-Maison, 3 closeries à la Basse-Varenne, les boires Gastineau, Villette et Girouard et plusieurs grands massifs de bois. Il appartenait au XIIIe s. à une famille de chevalerie du nom de Gastinel, plus tard aux Montalais de Vernée. Mathurin de Montalais vendit la terre le 4 mars 1539 à Pierre Poyet, sieur des Granges. En est dame en 1577 Catherine de Laval, veuve de Louis de Donally, de qui Ant. de Brio l'acquiert pour 28,500 liv.; — Bertrande de Thierry, veuve d'Ant. de Brie, 1581, — Charles d'Andigné, mari de Philippe de Brie, 1597, vendit la terre le 12 avril 1601 à n. h. Jean Piau, sieur de l'Hommeau; mais l'acte fut annulé, par retrait sans doute; — Christophe d'Andigné 1639, 1686; — Henri-Alexandre de Cumont du Puy, mari de Jeanne Reverdy, 1730. — Louis-Hyacinthe-Franç. de Cumont du Puy, veuf le 27 février 1786 de Marie-Françoise-Sophie Duboul. Il y avait réuni au château le cabinet généalogique de M. Gallichon de Courchamps, renommé dans la noblesse angevine; — aujourd'hui M. Arthur de Cumont, actuellement ministre de l'Instruction publique (novembre 1874).

Une cour, avec portail du XVIIe s., surmonté d'un pavillon carré, au point de rencontre d'un chemin de ronde, précède le *château*, dont l'ancien corps, en partie du XVe s., reste encastré dans des bâtiments plusieurs fois remaniés et qu'une nouvelle restauration est en train de transformer. A l'angle, s'engage une vieille tour, qui servait de fuie. — Dans la salle à manger, une cheminée du XVe s., transportée du prieuré, montre sur son manteau l'écu *aux trois croix pattées*, qui est de Cumont, avec 2 anges pour supports, une couronne de marquis, et pour cimier une colombe essorant; — dans le salon, portraits de M de Camérini, de Mme de Maillé et d'Anne de Cumont de Meré, religieuse du Ronceray, en 1754; — sept sanguines dans un même cadre, signées Laplace, représentant Henri V et la famille de Louis XVI.

Dans la cour de la ferme, auprès d'un vieux portail crenelé, bordé encore de douves il y a 50 ans, s'élève la chapelle d'un ancien *prieuré* fondé par le seigneur en 1208, avec l'autorisation de l'abbé de St-Georges, qui, en l'obligeant à y établir deux prêtres pour la desservance de deux messes par semaine, s'engageait à les entretenir de vivres et de vêtements et leur abandonna toutes les dîmes du fief. Le service fut réduit au XVIe s. à une seule messe du dimanche; et une ordonnance du 13 novembre 1752, supprimant le prieuré tombé

Digitized by Google

en commande depuis le XVIIe s., l'incorpora à la mense abbatiale, sous la charge de le desservir. — Une particularité curieuse se rattache à son histoire. En 1661 c'est l'abbé Ant. Sconin, oncle de Racine, qui en est prieur, en concurrence avec Valéran-Franç. Leferron, qui lui conteste ce bénéfice. Sconin l'avait résigné dès 1666 à son neveu, qui en prend le titre dans le privilége d'*Andromaque* (1667) et dans les actes du temps; mais le procès durait toujours et lui inspira, dit-on, *les Plaideurs*. Qui pis est, il fut gagné par Leferron, qu'on retrouve encore prieur en 1686. — En 1691 c'est l'abbé Coquilleau.

La chapelle, avec ferme et closerie, jardins, vignes, fut vendue nat^t les 19 avril et 11 mai 1791 et rachetée le 12 mai 1824. — Elle était consacrée à Ste Pétronille, qu'on y vient invoquer contre la fièvre. Une partie du bâtiment, sur plan rectangulaire, est convertie en étable et en grenier. La salle conservée s'éclaire vers S. et vers Nord de deux fenêtres ogivales, dont une à meneau surmonté d'une rosace remplie d'anges sonnant de la trompette; à la clé de voûte, un écu *d'argent à la fasce de gueules*; devant l'autel, un prie Dieu avec l'inscription : *M. D. Cumont 1768*; un tableau représentant un *Calvaire* avec quatre vers latins; aux deux côtés du Christ, *la Justice* et *la Vérité*, et deux écus armoriés. — Dans la ferme existe encore une cheminée à manteau droit du XVe s.

Chartrier de l'Epinay. — Arch. de M.-et-L. C 105. f. 50; E 2179; H Abb. de St-Georges.—Note Mss. de M. Aug. Michel. — *Répert. arch.*, 1858, p. 42. — *Œuvres de Racine*, édit. Hachette, t. I, p. 48-50.

Epinay (l'), f., c^ne de *St-Hilaire-du-Bois*. — *La maison noble de l'E.* 1540 (C 105, f. 189) relevait du Coudray-Montbault et de Vézins et appart^t à Ant. de Lesperonnière; = h., c^ne de *St-Laurent-de-la-Plaine*. — *Le lieu et fief de l'E.* 1540 (C 105, f. 133) relevait partie du Vau et partie du Lavouer, et appart^t à Jean Avrillon en 1445, à Jean de Gabory, 1526, 1540, à la famille de Montour 1635, à Samson de l'Orchère, 1696; = f., c^ne de *St-Martin-du-F.* — *L'E. que l'on appelloit anciennement la Haulte-Fromalière* 1600.—*Les Hautes-Fremalières alias l'Espinay* 1670. — En est sieur en 1600 Georges Garnier, en 1670, n. h. J. Leau, son gendre; = h., c^ne de *St-Melaine*.—Le 3 juin 1622 Françoise Davy, femme de Jean Tesnier, y mit au jour « un enfant, lequel avoit 2 testes, 4 pieds, 4 mains et n'avoit « qu'un ventre et un nombril; et ne congnoissoit « on au vray si c'étoit mâle ou femelle; mais on « jugeoit facillement qu'il y avoit deux âmes, à « cause qu'il y avoit deux estomacs, deux testes « et deux cols. » Il ne vécut que deux jours. — La principale métairie appartenait à la mense conventuelle de l'abbaye St-Nicolas d'Angers et prenait parfois le titre de prieuré; = f., c^ne de *St-Pierre-M.*; = m^in, c^ne de *Thouarcé*. — *Spinetum* 1096 (Liv. B., f. 25); = h., c^ne de *Trémont*; = f., c^ne de *Vergonnes*. — *L'Epinais Fauchair* (Cass.); = f., c^ne de *Vernantes*; = f., c^ne de *Vernoil*; = f., c^ne de *Villévêque*; = f., c^ne d'*Yzernay*.

Epinay (le Petit-), f., c^ne de *Bécon*; = f., c^ne de *la Chapelle-du-Genêt*. Il y existait en 1672 une tannerie; = f., c^ne de *Murs*; — ancien fief et seigneurie relevant de Claie, où la terre fut réunie par acquêt en 1736. — Appart^t à Renète de Soussay 1453-1469, Louis Leroux 1493, Gilles Boscher, sieur de Flines, 1500, Pierre Boscher 1552, Diane de Soussay, veuve d'Ant. Boscher, 1600, Raoul de la Barre, mari de Jeanne Boscher, 1631, Cl.-Fr. des Romans, sieur de Flines, 1736, qui le vend cette année à Phil.-Jos. Lemarié de la Crossonnière (E 489).

Epinay-Choine (l'), f., c^ne de *Bécon*.

Epinay-Greffier (l'), f., c^ne de *la Chapelle du-Genêt*, à 1,800 m. à l'E. du bourg. — *Spinetum* 1052-1082 (2e Cart. St-Serge, p. 67). — *L'Epinay Griffier* 1540 (C 105, f. 308). — *L'E. Greffier* 1585 (E 3988). — *L'E. Griffeau* 1635 (E.-C.). — Anc. fief et seigneurie importante relevant de Beaupréau et dont dépendaient le moulin d'Arondeau, les deux moulins Cheneau sur l'Evre, les mét. de l'Epinay, de la Didraie, de la Riffaudière, de la Bretesche, du Pont, du Coin-des-Pierres-Blanches et en St-Philbert jusqu'au bas de la cour de la cure, prenant par le milieu de l'étang de la Cour-de-St-Philbert, les mét. de la Gagnerie, du Noyer et les prés des Basses-Cimbronnières. — En est sieur Antoine Pelaud 1489, 1509, qui portait *d'argent à l'aigle éployée de sable*. Sa fille Madeleine, morte en 1516, avait épousé Louis de Montbron, qui hérita d'elle. — Hector de Montbron, chevalier, vendit la terre le 20 octobre 1563 à Charles de Bourbon, dont la veuve Philippe de Montespédon réunit le temporel d'une chapelle de Sainte-Catherine, fondée par les seigneurs de l'Epinay en l'église paroissiale, à son nouveau Chapitre de Beaupréau. Les seigneurs devaient 8 setiers de seigle à distribuer en pain aux prêtres qui assistaient en l'église à l'office de la fête de Ste-Catherine. — Hector de Montbron poursuivit en 1585 la nullité de la vente contre les héritiers de Montespédon et céda tous ses droits le 29 mars à Valérien Symbault, argentier de l'abbesse de Fontevraud. — La terre, avec sa maison seigneuriale, appartenait sur la fin du XVIe s. à la famille d'Escoublant et était passée dans les premières années du XVIIe s. à Claude Hamelin, sieur des Moulins-de-Corzé, de qui l'acquit en 1630 Jacques Bizot, lieutenant au Grenier à sel de St-Florent, mari de Julienne Bardin, mort en 1640. Son troisième fils Henri Bizot en hérite et meurt le 1er décembre 1675. Jacques Gourreau avait acquis le domaine et y résidait dès avant 1687. Sa famille s'y succède jusqu'à la Révolution.—Il ne reste rien du logis seigneurial que de curieuses caves voûtées en ogive, un puits du XVIIe s. et les pierres des constructions employées à celle de la ferme. Au carrefour voisin une croix d'un seul bloc de granit (3 m. de hauteur) porte, au bas, vers S., la date 1690 et au-dessus les initiales E B.

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 308; E 3988.—Note Mss. de M. Spal. — Arch. de l'Evêché. — Arch. comm. de la Chapelle et de Saint-Philbert.

Epinay-Jean (l'), f., c^ne de *Ste-Gemmes-d'A.*

Digitized by Google

Epinay-Maillard (l'), f., c^ne du *Champ*, autrefois de la paroisse de Thouarcé. — *Spinetum* 1096 (Liv. Bl., f. 25). — Anc. fief et seigneurie relevant de Chanzé et du Pineau-Gilbourg. Il appartenait au XIVe s. à la famille Turpin et passa par le mariage de Claude Turpin à Pierre Desnoues, écuyer, sieur de la Touche-Grignon, 1534. Marie Dubouschet, veuve René de Thory donna la terre en échange le 11 mai 1576 à n. h. Jean Gourreau. — En est sieur René d'Escoublanc, mari de Renée Garnier, 1624, 1632, Louis de l'Estoile en 1635, mari d'Ambroise de la Grandière, dont la petite-fille Louise de l'Estoile l'apporta en dot à François Malineau 1698, écuyer, inhumé le 15 mai 1703 dans l'église de Thouarcé. Charles-François Malineau, mari de Madeleine de Bellère, 1705, fit décorer et fonda la chapelle seigneuriale qui fut bénie le 18 septembre 1741 par Pierre Malineau, son fils, prêtre, en présence des curés de Cléré, de Thouarcé et de Faveraie. Y résidait en 1775 Jean-Pierre Roy de Mayé, chevalier, mari de Marie-Charlotte Malineau; — en 1786 Charles-François-Malineau, chevalier. Jean-Pierre Roy de Maillé, résidant à Mâcon, en avait hérité en 1789 de sa mère, Marie-Charlotte Martineau, après la mort de son père, usufruitier. — Le prieur de Thouarcé devait présenter au seigneur chaque année, à la St-Jean, une fouasse et une pinte de vin. — Le moulin à vent a été détruit vers 1862. — Il y existait dès 1533 deux moulins à eau. — La terre a été acquise de M. Du Crozé par M. Delaunay vers 1860. — L'ancien logis construit en 1585 et de nouveau en 1770, comme l'indiquaient les dates inscrites, avec l'écusson des Gourreau, sur un tuffeau aujourd'hui transporté au Pineau, a été incendié en 1793 et depuis transformé en grange.

Arch. de M.-et-L. E 538 et 539, 206. — Greffe d'Angers. — Notes Raimbault.

Epinay-Monclere, f., c^ne de *Ste-Gemmes-d'Andigné*.

Epine (l'), cl., c^ne d'*Avrillé*. — *Le lieu, fief et seigneurie de l'E.* 1540 (C 105, f. 365), appart^t à n. h. René Leroy, prêtre; = f., c^ne de *la Chapelle-R.*; = f., c^ne de *la Chapelle-Saint-Florent*; = cl., c^ne de *Cornillé*; = f., c^ne de *la Ferrière*, avec ancien logis appelé encore *le Château*. — *Les maisons, estraige, chesnaie, taillis, futaies, garennes du lieu et seigneurie de l'Espine* 1540 (C 105, f. 202), appart^t durant au moins tout le XVIe s. à la famille de Rabeil. — En est sieur Marguerite Frétart 1597, Jean Trochon, mari de Marguerite Collin, 1671, — en 1790 Hernault de Montiron; = chât. moderne et f., c^ne de *Juigné-Béné*, à M. Ayrault de Saint-Hénis, — *La terre de l'Epine* avec maison de maître, colombier, pressoir, jardins, haute futaie garnie de terriers à connins, fut vendue le 22 avril 1603 par François de la Tour-Landry, sieur de Bourmont, à d^lle Anne de Guillon, femme de Franç. de la Forge, écuyer, et le 13 mars 1638 par Françoise d'Ussé, vicomtesse des Planches, à Françoise Chapelet, veuve de Jacq. Noulleau, échevin d'Angers, de qui l'acquit le 1er février 1664 n. h. Jean Robert de la Hussaudaie; = c^ne de *Montreuil-Belfroy*, anc. maison seigneuriale dans le bourg, comprenant un grand corps de bâtiment, dont une transaction du 17 février 1545 attribua la partie vers la Maine, avec les jardins du côté des moulins, aux religieux de la Haie-aux-Bons-Hommes d'Angers, tandis que le principal logis, avec le cellier, la boulangerie et la grande cour d'honneur, restait du domaine du Ronceray; = cl., c^ne de *Nuaillé*; = usine, c^ne de *Ste-Christine*, pour l'effilochage des vieilles laines et aciérie, créée vers 1860 par un ouvrier de St-Etienue; = h., c^ne de *St-Laurent-de-la-Plaine*.

Epine (l'), pseudonyme de Franç. Grille dans les *Affiches* de 1839.

Epine-Princé (l'), cl., c^ne des *Rairies*.

Epinerie (l'), cl., c^ne de *la Chapelle-Rousselin*; = f., c^ne de *Jarzé*. — En est sieur Rob. Lemesle, prêtre, 1520, Pierre Ragaigne 1615; = cl., c^ne du *Vieil-Baugé*.

Epinette (l'), c^ne de *la Renaudière*; = h., c^ne de *la Séguinière*; — donne son nom au ruiss. né sur la commune à l'Etang-Neuf près la forêt, qui coule du S.-O. au N.-E., passe à l'Epinette, coupe la route départementale n° 10, pénètre sur Bégrolles et s'y jette dans le Beuvron, à gauche, à la Planche-de-l'Armée; — 5,400 mèt. de cours, qui forme la limite des communes de St-Léger et de Bégrolles.

Epinettes (les), h., c^ne de *Varennes-s.-M.* — En est sieur Nicolas Allain 1645.

Epinière (l'), chât., c^ne de *Bauné*, anc. fief et seigneurie dont les seigneurs avaient leur enfeu dans la chapelle Notre-Dame de l'église paroissiale. — Il relevait de la Grande-Epinière en Corzé, avec son annexe, le fief du Ferron. En dépendaient les fiefs de la Godière, de Chérisson, de la Havardière, de la Haie de Clefs, de Mené et de Brozay. — En est sieur René de la Roe, écuyer, mort le 5 août 1625; — en 1634 Etienne Boisard, élu en l'Election de Baugé, — n. h. René Boisard en 1655, 1674, — son gendre Gabriel Fleuriot 1689. — Le manoir venait d'être reconstruit quand Louis Boisard vendit la terre le 6 décembre 1749 à Georges-Gaspard-Franç.-Aug.-J.-B. de Contades, colonel du régiment d'infanterie de Berry. Il fut racheté de la nation le 1er messidor an IV par Marie-Victoire de Contades, femme de M. d'Andigné. — Pendant l'hiver de 1868-1869 des travaux de terrassement ont mis à jour dans le parc un vieux mur formé d'un blocage de ciment, de débris divers et de briques à rebord, restes d'un établissement gallo-romain.

Epinière (l'), h., c^ne de *Corzé*. — *Un corps de maison nommé la Salle de l'Epinière* 1462. — *La Grande Espinière* 1634. — Anc. fief et seigneurie relevant du château de Baugé. — En est sieur n. h. Jean Pointeau 1403, Hugues de Montalais 1441, 1462, Jean d'Assigné, comme mari d'Anne de Bueil, qui vend la terre en 1587 à René de Daillon, abbé de N.-D. des Châteliers; — François de Daillon 1608; — donne son nom au ruiss., dit aussi *de l'Ecluse*, né sur la c^ne du *Plessis-Gr.*, qui traverse celles de Corzé, Villévêque, et se jette dans le Loir; a pour affluents

Digitized by Google

les ruiss. de la Maladrie, de Pressiat, de la Tardivière; — déborde pendant quatre mois par les pluies d'hiver; — 8,048 mèt. de cours; = f., c^ne de *St-Christophe-du-Bois*.

Epiphanes, évêque de Nantes en 511, passe pour Angevin d'origine, mais on ne sait rien de lui, quoiqu'on ait beaucoup raconté. — Il est dit élu en 502 et mort en 527.

Epiré, f., c^ne d'*Angers* N.-E., vis-à-vis la Tour-Bouton; = m^on, dans le bourg de St-Pierre de *Chemillé*, curieux logis du XVIe s., avec inscriptions; — appart^t au XVIIe s. à n. h. Louis Lemaire dont le fils meurt en 1679 curé de Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde.

Epiré, petit bourg, c^ne de *Savennières*. — *Locus qui dicitur Pireus* XIe s. (Cartul. du Roncer., Rot. 1, ch. 22). — *Expiriacus* 1060 circa (Ib., Rot. 5, ch. 27). — *Spiriacus* XIe s. (Cart. St-Nic., f. 15) et 1110 circa (Ib., p. 208). — *Espireium* 1105-1110 (Cart. du Ronc., Rot. 2, ch. 9). — *Hespireium* 1125-1133 (Ib., ch. 19, Rot. 4). — *Pereium* 1205 (H.-D. *B* 30, f. 2). — *St-Aubin-d'Espiré* 1354 (G Chap. St-Laud d'A.). — Ancienne agglomération sur la voie d'Angers à Chalonnes par la rive droite de la Loire, à distance égale entre Savennières et Bouchemaine (3 kil.), sur le faîte d'un haut coteau (71 mèt.), au centre de vignobles renommés.

Une paroisse y existe constituée dès au moins le XIe s., comme l'atteste l'œuvre de l'église. Conservée en oratoire par un décret du 9 avril 1791, elle a été érigée en succursale le 23 juin 1842. Outre la Roche-aux-Moines (1 k. 400 m.) en Savennières, elle comprend en Bouchemaine le quartier de Chautourteau (1 k. 200), c'est-à-dire jusqu'aux abords mêmes de la Pointe. — *L'Eglise*, dédiée à St Aubin, a été modernisée en 1843 et depuis de nouveau restaurée. A la façade sans caractère s'accole vers l'O. le clocher à demi couvert de lierre. Signalons dans la nef unique, à voûte lambrissée (21 mèt. de longueur sur 1 mèt. 75, et dans la partie inférieure, 6 mèt. 45 c. de largeur), quelques tableaux dont un *Jésus-Enfant* agenouillé sur la croix; près la grande porte, un bénitier en marbre blanc, forme de cuve, orné de trois calices en bosse; près la porte latérale, un second bénitier, composé d'un grand chapiteau de marbre blanc, décoré d'oves et de deux rangs de feuilles d'acanthe, sur lequel est posée une cuve cylindrique à rebord, couverte de trois rangs de feuilles imbriquées, débris, ce semble, d'une ancienne base de colonne d'un édifice peut-être romain. A hauteur du transept apparaît à gauche l'arcade emmurée d'une chapelle supprimée. Celle de droite seule subsiste, construite sur plan carré, la voûte doublée d'une croisée d'ogives à nervures prismatiques, dont l'intersection porte un écu, décoré d'une jolie cordelière avec les lettres P. C. en entrelacs; — à la fenêtre, des vitraux du XVIe s., décor jaune sur fond blanc : en haut et en bas, deux médiocres, *Ste Barbe* et *la Vierge;* au milieu, deux très-jolis panneaux carrés : *St Jean avec l'agneau*, et un *Ensevelissement du Christ*; — sur l'autel deux tableaux en cuivre doré, XVIIe s., de facture italienne, le cadre en écaille rouge, avec ornements, aux angles, de cuivre doré, rehaussés de têtes d'anges en argent; dans l'un, la *Circoncision* ou la *Présentation au Temple;* dans l'autre, œuvre vraiment remarquable, *Jésus au milieu des docteurs*; à terre, deux débris de statues peintes (XVIe s.), *Sainte Emérance* et *St Etienne;* une autre, dans la sacristie, d'un vieillard, à barbe blanche et bonnet pointu, portant le glaive à la ceinture; — sur un contrefort extérieur, un cadran solaire, avec plaque carrée d'ardoise, où se lit : *Croiez tous ceci, Crétiens passant, Qu'il faut mourir; L'heure j'atans.* — Le chœur, avec sanctuaire, terminé en cul de four (10 mèt. sur 5 mèt. 66), a été remanié, plafonné et orné de pilastres. Derrière l'autel, un grand tableau représente *saint Maurille ressuscitant St René*; il est signé *De Cherche, 1742, Cenomanni.* A côté deux autres toiles, *St Nicolas* et *Ste Geneviève*, et deux statues, *St Pierre* et *St René*.

La cure et l'église appartenaient au XIe s. aux moines de Saint-Nicolas, puis jusqu'à la fin du XIIe s. à l'évêque d'Angers. Raoul de Beaumont en céda la collation au chapitre de St-Maurille en échange du même droit sur une prébende de ce Chapitre. — *Curés : Robert*, 1130 circa. — Jean *de Boaifarouge*, 1410. — Jacq. *Touyn*, par permutation de sa cure de Moulins au diocèse de Rennes, en avril 1410. — Nic. *de Bellesme*, docteur régent en la Faculté de théologie d'Angers, 1436, 1442. — Mich. *Delaroche*, mort avant 1460. — Franc. *Maillet*, jusqu'en 1554. — Jacq. *Pelé*, mai 1554, qui résigne. — Gilles *Leblanc*, 1568, qui résigne. — Jean *Chevalier*, chanoine de Saint-Pierre, 9 février 1571. — René *Guilloiseau*, jusqu'en 1591. — Maurille *Daulphin*, avril 1592, † le 20 septembre 1607, à Angers. — Gilles-Pierre *Faifeu*, chan. de St-Maurille, protonotaire apostolique et secrétaire de l'Evêché, 1609, † le 19 avril 1618. — Louis *Guibert*, 1625, qui permute. — Franç. *Lebreton*, mai 1634. — René *Ledoux*, 1650, 1655. — Louis *Jouet*, 1673, † le 15 janvier 1695. — Pierre *Béguier*, docteur en théologie, 16 janvier 1695. — Guy *Théard*, 1713, 1725. — Urbain *Déniau*, nommé curé de St-Michel-du-Tertre d'Angers en 1743. — Ant. *Viel de la Martinière*, anc. curé de St-Maurille d'Angers, † le 4 mai 1761, âgé de 58 ans.—Nic.-Franç. *Goumenault*, mai 1761.— *Barat*, 1764.—*Guillier de la Touche*, 1766-1792.

La paroisse relevait du Doyenné de Candé et comprenait en 1726, *426* hab., en 1790, *100* feux, en 1793, *439* hab.; aujourd'hui *393* hab.

Sur le plateau, au N. du bourg, domine, au milieu de la verdure, le beau château moderne, partie en brique rouge, de Mme Elisabeth-Marie Poudret de Sevret, veuve du sénateur comte Emmanuel-Pons-Dieudonné de Las Cases. Par acte du 28 janvier 1870, autorisé par ordonnance du 5 mai 1871, elle a fait don à la communauté des Sœurs de St-Charles d'Angers d'une maison, dépendant du bourg, — mais sur la c^ne de *Bouchemaine*, — et d'une somme de 125,000 francs, à la charge d'instruire les enfants pauvres des deux communes, de visiter les indigents, en leur four-

Digitized by Google

nissant des remèdes gratuits et de recueillir trois ou quatre vieillards de la paroisse.

Arch: de M.-et-L. G Chap. St-Maurille. — Cart. du Ronceray, p. 194. — *Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'Ang.*, t. VI, p. 177. — *Répert. archéol.*, 1869, p. 6. — Note Mss. de M. Aug. Michel.

Epis (les), f., c^ne de *Somloire*.

Epivant. — V. *la Lampe, Ruisseau doré, St-Macaire-en-Mauges.*

Epluchard, m^ons, f. et cl., c^ne d'*Angers*, dans le canton de St-Laud, entre les routes de Frémur et de Ste-Gemmes.—*Pelucrat* 996 (Cart. St-Aubin). — *Alodium Pelucardi* 1009 (G 943). — *Peluchardi vinee* 1150-1154 (Ronc., Cartul., Rot. 2, ch. 71).—*Peluchard in feodo beati Maurilii* 1191 circa (H.-D. *B* 31, f. 3). — *Locus vulgariter nuncupatus Espelluchart, juxta viam per quam itur apud St-Germanum* 1325 (Ibid., f. 25). — *Locus vulgariter Espuluchart* 1346 (Ibid., f. 286). — *Ou clous de Espuluschart* 1332 (Chap. Saint-Martin). — Ce nom désignait au xe s. tout un canton du quartier de St-Laud, formant au xie s. un alleud, subdivisé par des donations successives en tenures diverses au profit des Chapitres de St-Laud, de St-Maurille, de St-Pierre, de Lévière, de l'Hôtel-Dieu, qui les arrentèrent.—*Le Grand-E.* ou *le Viel-E.* à lui seul, comprenait 4 maisons, réduites à 2 vers le milieu du xve s. et est encore en 1739 qualifié de « fief, terre et seigneurie ». — En est sieur Jamin Jolis, archer, en 1418, Mich. Posson 1458, Raoul Fauveau 1594, Louis Chéreau 1604, Jean Chéreau 1630, qui y réunit l'Echasserie, P. Bornard 1634, Franç. Renoul de la Riperaie, par acquêt en 1637 de la veuve Bernard, René Louet, son gendre, 1670. Son fils René le vendit au seigneur du Pin, V. *ce mot*, en 1697, — qui y avait réuni dès 1637 la closerie toute voisine et presque attenante à son logis, « du *Petit-Epluchard* alias *le Pin* », comme on l'appelle souvent à cause de la proximité même. Les deux terres firent partie du domaine jusqu'à la Révolution et n'en furent détachées qu'en 1802. — Il ne faut pas les confondre avec une autre « *maison et appartenance appellée le Petit-Epl.* », près le Chêne-Percé, sur le chemin de l'Hommeau-Creux, et qui dépendait d'une chapellenie de St-Nicolas desservie en l'église Saint-Laud d'Angers, ni avec un autre logis noble dit aussi du *Grand-Epluchard*, voisin de ce dernier, et qui appartenait en 1574 à Jacques Letourneux, en 1646 à Pierre Let., mari de Charlotte d'Aubigné, † le 21 septembre 1687 à Montrelais, — et vendu le 16 septembre 1658 par Claude Boylesve des Aulnais, son gendre, à Pierre Eveillon; — ni surtout avec l'*Epluchard* du roi René, qui n'a plus aujourd'hui d'autre nom que celui de *Haute-Folie*, V. *ce mot*.

Eponaux (les), cl., c^ne de *Chaumont*, anc. domaine du prieuré de Chaumont, vendu nat^t le 29 janvier 1791; — donne son nom au ruiss. né sur la c^ne de *Chaumont* et s'y jette dans le ruiss. de Lué; — 400 m. de cours. — On l'appelle aussi le ruiss. des *Fontaines*.

Erablaie (l'), f., c^ne de *Vern*. — En est sieur Pierre Mirleau 1666.

Erable (l'), h., c^ne de *Bauné*; = f., c^ne de *Daumeray*. — *Le Rable* (Cass.); = f., c^ne de *Morannes*. — *Le Rable* (Cass.); = f., c^ne de *la Renaudière*; = f., c^ne de *St-Lambert-des-Levées*.

Erables (les), f., c^ne de *St-Clément-de-la-Place*, appart^t à René Thouin en 1688.

Erablon (l'), f., c^ne d'*Auverse*. — *L'Erableau* (Cass. et Vent. N.).—Dépendance de la chapelle St-Claude, avec maison de maître où habitait le chapelain du Fresne et qu'on appelait pour cette raison populairement *le Prieuré*. — Vendu nat^t le 20 avril 1792.

Erauderie (l'), f., c^ne de *Chemillé*.

Eraudière (l'), f., c^ne d'*Andrezé*. — *L'Eradière* (Cad.). — *L'Erudière* (Et.-M.). — En est sieur Jacques Duplessis 1446, — au siècle suivant la famille Gourreau, par acquêt, — en 1499 Ch. de Fontenelle, — en 1745, par acquêt, Jean-René-Aug. Frain du Tremblay; = ff., c^ne du *Longeron*; = f., c^ne de *Noyant-s.-le-L.*; = cl., c^ne de *St-Germain-lès-Montf.*; = V. *la Héraudière*.

Erdre (l'). — *Aqua que vocatur Erdade* 1048 (Cart. du Ronc., Rot. 5 et 78). — *Flumen Herde* 1124-1135 (Ib., Rot. 3, ch. 57). — *Le russeau appelé Erdre* 1502 (Chap. St-Pierre d'A.). — Rivière, née sur la c^ne de *la Pouèze*, au moulin à vent de Viltadour, à 1 kil. du bourg. Elle traverse, au milieu d'une vallée riante et souvent accidentée, les c^nes du Louroux, Angrie, Vern, la Cornuaille, Candé, Freigné et pénètre dans le département de la Loire-Inférieure, après avoir reçu les ruiss. de Châteaufort, de Carboisseau, de la Bourgeonnaie, du Moiron et des Mandis et parcouru en Maine-et-Loire 27,200 mètres. — Il était question en 1802 de la relier par un canal au ruiss. de Brionneau, qui se jette dans la Maine, au-dessous d'Angers.

Erdres (les), f., c^ne d'*Angrie*. — *Trois métairies appellés Heurdre* 1540 (C 106, f. 207).

Eremburge, première abbesse de l'abbaye de Nyoiseau, vers 1110, paraît avoir été précédemment religieuse au Ronceray d'Angers, où elle descendait plus tard dans ses voyages. Elle est morte le 18 octobre vers 1135. V. *Rev. d'Anj.*, 1852, t. II, p. 87; 1853, t. I, p. 33.

Eremburge, fille d'Hélie de la Flèche, comte du Maine, et de Mathilde, née au Mans vers 1190, épousa Foulques le Jeune, comte d'Anjou, vers 1107 et eut de lui quatre enfants, Mathilde, Geoffroy, Hélie et Sybille qui épousèrent tous des enfants de rois.—Elle assiste et contribue à la fondation en 1117 du prieuré de la Fontaine-St-Martin, en 1120 à la dédicace de la cathédrale du Mans, en 1121 à la fondation de l'abbaye du Loroux, vers le même temps à la donation au profit de Fontevraud de la partie des Ponts-de-Cé, qui dépendait de son douaire; et ses derniers vœux en mourant prescrivaient des libéralités religieuses dont Foulques s'acquitta pieusement. Sa croix autographe existe sur une charte du prieuré de Thorigné. On voit figurer dans un acte de 1128 m. s. sa maîtresse d'écriture, *magistra*. — La comtesse était morte dès 1126, au témoignage des Chroniques de St-Aubin et de St-Florent, et

Digitized by Google

non 1136, comme l'indique le nécrologe de Bourgueil qui précise la date au 15 février.

Rev. d'Anj., 1855, t. I, p. 369. — *Chron. d'Anj.*, p. 33 et 190. — D. Bouquet. t. XII, à la Table. — Mainferme, *Chyp. Fonteb.*, t. II, p. 60 et 215.

Eretus (l'). — V. *les Ritus*.

Ergo (*Jacques*), fils de Pierre-Jacq. E., professeur de géométrie à Paris, est dit « ingénieur, » lors de son mariage à Angers, le 25 octobre 1740, avec Marie Milon, et « conseiller du roi, géomètre « et arpenteur général des Eaux et Forêts au « département de Touraine » en 1745, de plus arpenteur juré de la maîtrise d'Angers en 1762. — Meurt à Angers le 16 février 1776, âgé de 69 ans.

Ergoire (l'), f. et m^in^, c^ne^ de *Chazé-sur-Argos*. — *Les métairie, closerie et moulin de l'Ergouère* 1650 (E 1378); — relevaient de Bugnons et appart^t^ à Pierre Dubellay.

Ergullière (l'), h., c^ne^ de *Roussay*. — *L'Argullière* 1723 (Et.-C. — et Cass.). — *L'Ergullière* 1742, 1778 (Et.-C.), appartient en 1540 à Franç. Augier, baron de Crapado, en 1587 à René de Montboucher, et durant tout le XVIIIe s. à la famille Dupouet, dont un juge-consul d'Angers, — son portrait est chez M. Ménard, à Beaupréau, — et un médecin, Ch.-Franç. D., d'une certaine notoriété, vivant encore en 1792; — donne son nom au ruiss. né sur la c^ne^ de *Torfou*, à 108 m. de hauteur, qui coule du N. au S., entre sur la c^ne^ de Roussay au pont Herbaux et s'y jette grossi à gauche par le ruiss. du Douet-Aubert dans la Moine, au-dessus du moulin de Clopin; — 3,600 m. de cours.

Eriboire (l'), f., c^ne^ de *St-Léger-du-May*. — *La Lireboire* (Cass.).

Érigné, petit bourg, c^ne^ de *Mûrs*. — *Sanctus Petrus de Adrinniaco* 1090 circa (Cartul. Saint-Aubin, f. 44 v°). — *Arigniacus* 1082-1094 (2e Cartul. St-Serge, p. 16 et 216). — *Arignerius* 1140 (Cartul. St-Maur, ch. 57). — *Aregneium* 1212 (H.-D. *B* 46, f. 2). — *Arigne* 1240 (G 340, f. 8). — *Ecclesia divi Petri Errigneiensis* 1627 (Et.-C.). — Centre antique, sur la route d'Angers à Chalonnes et à Chemillé par la rive gauche de la Loire, et que son nom d'origine celtique indique même antérieur aux établissements gallo-romains d'alentour. — Il y existait une paroisse constituée dès au moins le XIe s., comprise dans les Hautes-Mauges et de la dépendance du Doyenné de Jallais, avec église dédiée à St-Pierre et donnée par le seigneur en 1126 à l'abbaye St-Serge d'Angers, qui en conserva toujours la présentation. Vendue nat^t^ le 17 pluviôse an VII, « avec les lambris, charpente « et matériaux, tout ce qui reste, » à Abel Scoty pour la somme de 3,300 fr., elle fut de nouveau érigée en succursale le 19 juillet 1826. Son ressort comprend les villages de Fontenelle (à 750 mèt.), de la Tremblaie (1 kil.), de Rabault (500 mèt.) et de Boisdavau (1 kil.). — L'édifice dont le mur nord surplombait depuis le tremblement de terre du 25 mars 1588, a été restauré en 1852 et de nouveau en 1861. Il présente le plan en croix latine (20 m. 33 sur 9 m. 52). Le portail avec rosace a été refait, et l'abside en dernier lieu ajoutée à l'ancien mur plat, avec fenêtres ogivales tréflées et voûtes à nervures portées par des chapiteaux à crochet; à droite, chapelle de St-Joseph, la voûte nue; à gauche, chapelle de la Vierge, avec voûte à nervures, dont la clé porte un écu au 1er et 4e fascé de six pièces et au 2e et 3e écartelé d'Avoir-Montberon. Une très-jolie charpente apparente, avec poinçons et entraits apparents, porte le lambris peint en moyen appareil, chaque poutre entaillée, aux extrémités et au centre, de têtes de monstres, entre lesquels s'intercalent sur chaque face les écussons d'anciens seigneurs, tels que de Pincé et d'Espinay, les filières moulurées et ornées, par places et à la tête de chaque entrait, de grotesques et de têtes monstrueuses en bois rapporté, toute l'ornementation peinte; sur la 5e poutre, qui s'appuie au pignon voisin de la cure, figure un écu rond, le Globe du Monde, surmonté d'une croix dans une couronne. La décoration des deux autels latéraux, formée de trophées, date du XVIIIe s.; celle du grand autel est moderne. — Sur le mur latéral, un cadran d'ardoise date de 1649.

La *Cure* attient à l'église vers l'O. et porte la date 1743. Deux consoles mutilées soutiennent le fronton, où se distinguent des écussons dont un chargé de deux croissants en chef. — Vendue par deux fois nat^t^ le 5 juillet 1791 au seigneur, Luc-René Gibot, et le 6 brumaire an IV à Louis-Victor Pavie, elle a été rachetée des héritiers par la commune les 2 et 7 décembre 1848, en vertu d'une ordonnance du 21 juillet précédent.

Curés : Pierre *Chenuau*, 1419. — Jean *Bourguignon*, † le 13 septemb. 1572, à Angers. — Guill *Trouillet*, anc. vicaire, 1612. — André *Bonvallet* février 1622, † le 25 décembre 1630. — Ol. *Gouin* 1647, 1665, † en octobre 1708, âgé de 87 ou 88 ans. — Martin *Prieur*, dès 1668. — Nic. *Parroisse*, 1670. — Urbain *Richaudeau*, 1675, janvier 1704, signe jusqu'en 1707 *ancien curé*, et meurt à Angers en Lévière, le 11 février 1718, âgé de 88 ans. — R. *Jacquard*, février 1704, devient en novembre curé de St-Melaine. — René *Mautouchet*, janvier 1705. — Jean *Vétault*, 20 mars 1705, par permutation, † le 23 novembre 1742 âgé de 78 ans. Il avait fait en 1723 achever à ses frais le grand autel, et les stalles en 1724. — René-Claude *Maslin*, originaire de Lézigné, desservant de Béhuard depuis 1733, installé curé le 11 janvier 1743. — Dès le 9 juillet il fait démolir la cure, dont le bâtiment nouveau est commencé le 22 sur les anciens fondements et béni par l'évêque le 6 juillet 1744; — en 1745, planter les vergers et la noiraie devant l'église, — en 1747 enclore la pâture, jusqu'alors commune, construire le perron, la terrasse, « toute la maison « finie en 1751 », coûtant 13,000 livres comme l'indique encore une inscription. — Dès auparavant il s'était mis à transformer l'église. En 1769 sont posés le tabernacle et l'autel de la Vierge, orné en 1753 d'une statue, l'autel de St-Sébastien et le jubé en 1755, le grand autel, les fonts baptismaux en 1758, le lambris en partie en 1762 et de nombreux tableaux commandés en 1760-1765 à Gaultier, d'Angers, dont un au moins s'y con-

Digitized by Google

servait encore il y a cinq ans. — Il signe jusqu'au 18 mai 1768, âgé alors de 65 ans. — Ant. *Boulnoy-d'Haleine*, septembre 1768, juillet 1784. — N. *Trottier*, mars 1786, 1792.

Le curé tenait en 1590 une *Ecole*. J'y ai compté 14 élèves, peut-être pensionnaires, qui figuraient aux enterrements et touchaient un petit pécule des parents du mort.

Jusqu'en 1778, deux *Cimetières* attenaient l'un au presbytère, l'autre au parc seigneurial. Une ordonnance épiscopale du 4 juin 1777 ordonna leur réunion dans un terrain nouveau donné par le seigneur et béni le 8 novembre. Ce fut une révolution. Il fallut une escorte de maréchaussée pour la translation seulement de la croix et les soldats durent tomber à coups de plat de sabre sur les femmes ameutées. Les ossements ne furent déplacés qu'en juillet 1785.

Le fief donnait son nom jusqu'au XIVe s. à une famille de chevalerie, à qui a succédé dès avant le XVe la famille Pelaud. — Jean Pelaud est seigneur en 1412 et relevait pour partie de Brissac et de St-Jean-des-Mauvrets. René Pelault, le dernier du nom, fit rebâtir en partie l'église en 1516, où son portrait et celui de sa femme figuraient encore au XVIIIe s. dans les vitraux. Sa fille unique, Lucrèce, porta la terre à Guichard de Montbron, dont le fils Jacques en fit cession par actes des 4 et 5 février 1535 à Jean de Pincé, mari de Renée Fournier. — En est seigneur dès 1539, 1560, François Thierry, gouverneur de Rennes, mari de Françoise du Puy du Fou, qui est veuve et rend aveu pour son fils en 1573; — Julien Foucault, mari de Jeanne Dubouchet, 1577, — Elie Dufaï 1580, dont la fille Jacquine, veuve de Jacq. Clausse, gouverneur des Ponts-de-Cé, épouse en 1591 Charles Gencian et est inhumée le 13 décembre 1626 dans l'enfeu de la famille, au cimetière de la Trinité d'Angers. Charles Gencian, inhumé le 22 mars 1628 devant le grand autel d'Erigné, portait *d'argent à trois fasces vivrées de gueules et une bande d'azur semée de fleurs de lys d'or brochant sur le tout*. Il devait, au dire de d'Hozier, cette dernière pièce de l'écu au dévouement de son aïeul Jacques, qui s'était fait tuer à Mons-en-Puelle en 1304 en endossant la cotte d'armes du roi. Son fils Charles avait épousé Gabrielle de Pincé en 1615. C'est en faveur de Joachim de Gencian, mari de Catherine Arthault, mort le 29 octobre 1703, que des lettres royaux de juillet 1685 érigèrent la seigneurie, unie à celles du Jau et de Mûrs, en marquisat « sous le nom de Gencian d'Erigné ». — Les biens de la famille furent vendus par les créanciers de son fils, et la terre d'Erigné adjugée le 23 mars 1719 à Philippe de Gazeau, acquéreur pour Ant. de Brie, sieur de Fourneux. — Clément-Alex. de Brie-Serrant y résidait en 1774 et vendit le 31 octobre à Luc-René Gibot de St-Mesmin le marquisat, « sans aucune garantie pour ce titre, « si ce n'est les lettres d'érection ». — Depuis longtemps le principal manoir était au Jau. Jusqu'à la fin du XVIIe s. subsistait pourtant encore, près l'église, la motte du château féodal, enclose de fossés, avec des restes du pont-levis. — A la porte du cimetière seigneurial se tenait une foire le jour de la St-Pierre et St-Paul (29 juin). — Le seigneur avait droit de faire frapper la quintaine par les nouveaux mariés exerçant « de gros métiers ». Ils devaient se présenter le dimanche de la Trinité, sur un cheval bien ferré, sans qu'il y manquat « à aucun des quatre fers la teste d'un « clou », et demander le signal du départ, le front couronné d'un chapelet de fleurs, qu'au retour le seigneur posait sur la tête de la femme; « et, ce faisant, est tenu la baiser. »

La commune qui succéda un instant à la paroisse, avait pour maire en 1790 Pierre *Senin*, mais elle fut supprimée dès 1793 et dépécée au profit de St-Jean-des-Mauvrets, des Ponts-de-Cé et surtout de Mûrs. Les habitants réclamaient sa reconstitution en l'an IX et encore en 1836, mais sans succès auprès du Conseil général.

La *Roche* dite *d'Erigné* forme, au débouché même du dernier pont des Ponts-de-Cé, un massif énorme qu'évitaient jusqu'au XVIe s. toutes les routes du Poitou et des Mauges. Timoléon de Cossé le fit éventrer en 1569 pour frayer un chemin direct sur Brissac. Il fut prolongé par corvées jusqu'à Haute-Perche en 1763, jusqu'à la Lande en 1764 et continué en 1767. Un dessin du rocher, célèbre dans les guerres de la Vendée, aujourd'hui chargé d'inoffensifs moulins, est donné dans les *Vues pittoresques* de Méliand (Paris, in-fol. oblong, 1822).

Arch. de M.-et-L. C 106, f. 319; E 4030; G 200.— Arch. mun. d'Angers GG 30, 71, 160.—*Répert. arch.*, 1869, p. 15. —Arch. comm. de Mûrs Ét.-C.—Note Mss. de M. A. Michel.

Ermengarde, fille de Foulques-Réchin et d'Hildegarde, née au château d'Angers vers 1067, fut mariée tout enfant à Guillaume VII, comte de Poitiers, qui bientôt la répudia, soit par inconstance, soit par raison justifiée de parenté. Elle en était, comme dit le Cartulaire du Ronceray, « déjà veuve, » en 1092, quand elle épousa Alain Fergent, duc de Bretagne, « alliance contre l'hon- « neur et la loi, » dit le même Cartulaire, et qui lui aliéna à jamais le cœur de son frère Geoffroy. La princesse sut persuader bientôt (1095) son nouvel époux de se croiser pour la Terre-Sainte où il resta six ans, lui laissant la charge du gouvernement et la tutelle de ses trois enfants. Bientôt après le retour du comte, Ermengarde, prise d'un accès assez mal expliqué de dévotion, se retira à Fontevraud (vers 1106), réclamant à son tour la dissolution de son mariage pour cause de consanguinéité, prétexte ordinaire du divorce dans les familles seigneuriales et dont les lois de l'Eglise, admettant alors l'interdiction jusqu'au 6e ou 7e degré, souffraient facilement l'application. Il paraît que sa demande fut rejetée et qu'il lui fallut quitter le cloître (vers 1107). — Mais en 1112 son mari ayant pris à son tour le parti de chercher refuge dans l'abbaye de Redon, elle put retourner et faire des vœux à Fontevraud, où l'attirait l'affection particulière de Robert d'Arbrissel. Celui-ci mort, elle quitta encore l'habit (1118), non sans scandale, pour reprendre le train du monde et le premier rôle dans le gouvernement de son fils, avec sa fille Hedvige, qu'elle venait la même

Digitized by Google

année de faire séparer de son mari, Baudouin de Flandres. La mort d'Alain, plus fidèle qu'elle à son cloître (13 octobre 1119), lui rendit sa complète liberté. On ne sait quelle occasion lui vint de connaître St Bernard, qui paraît, comme Robert d'Arbrissel, avoir dominé le cœur ardent de cette princesse si passionnée, en en subissant lui-même la séduction, comme en témoignent les lettres qu'il lui écrit. Elle le suivit à Dijon et reçut de ses mains le voile dans le prieuré de Larrey vers 1130. — Mais bientôt, sur la nouvelle que son frère le comte Foulques était installé roi à Jérusalem, elle l'alla rejoindre, s'établit à Naplouse, et après deux ans passés en Palestine, en revint dans les premiers mois de 1135 pour régner en sa cour de Bretagne. — Elle y mourut le 1er juin 1147, laissant à son siècle un renom de beauté, de science et de grâce souveraines, mais aussi d'inconstante légèreté. Dans l'abbaye St-Sauveur de Redon où elle fut inhumée, se conservait jusqu'à la Révolution un portrait, relativement moderne, qu'ont reproduit D. Morice et D. Lobineau. Cl. Ménard l'avait fait graver. V. aussi dans la *Galerie des femmes célèbres* (1828) une grav. de Gatine. Les hagiographes de Bretagne et d'Anjou se sont épuisés à interpréter les mobiles de cette vie si peu édifiante, dont un travail de M. de Pétigny a récemment coordonné les éléments confus.

Bibl. de l'Ec. des Chartes, 3e série, t. 5, p. 209.— *Rev. de l'Anjou*, 1853, p. 115, art. de Grandet.—D. Bouquet, t. XII, p. 559. — Lobineau, *Vies des Saints de Bret.*, t. II, p. 375. — Alb. Legrand, *Vies des Saints de Bret.*, p. 342. — Dom Chamard, *Vies des Saints d'Anjou*, t. II, p. 204.— D. Morice, *Hist. de Bret.*, t. I, p. 98 et 987, et *Preuves*, t. I. — Marbode, *Opera* — D. Lobineau, *Hist. de Bret. Pr.*, p. 293. — *Lettres* de Geoffr. de Vendôme, l. V, 23, 24, d'Yves de Chartres, 21 et de St Bernard, 116 et 117. — *Cartul. du Ronceray*, Mss. 760, rot. 3, ch. 33.— Cl. Ménard, Mss. 875, t. I, p. 44. — Pocq. de Liv., *Les Illustres*, Mss. 1068. — Arch. de M.-et-L. *Nécrol. Mss. de Fontev.* — Mainferme, *Clyp. Font.*, t. II, p. 239. — D. Jausions, *Hist. de la ville et de l'abb. de Redon*, p. 58-64.— *Rép. arch.*, 1864, p. 39.

Ermengarde, comtesse d'Anjou. — V. *Hildegarde*.

Ermière (l'), f., cne de *Chaudron*. — *La Rinière* (Cad.). — *L'Eumière* (C. C.).

Ermitage (l'), cl., cne d'*Angers* N.-E., près la Tour-Bouton; = cl., cne d'*Angers* E., près les Justices. — *Le lieu et closerie vulgairement appellé l'Ermitage, en la paroisse de St-Léonard près Millepieds et les Rochiers* 1533 (H.-D. B 149). — *Une petite maison appellée l'H., joignant le grand chemin d'Angers à Beaufort* 1558, à l'angle autrefois des grands chemins d'Angers à Trélazé et des Ponts-de-Cé aux Banchets. Elle appartt à Simon Bréhier 1488, à Philbert Richot, chapelain de St-Maurice d'Angers, 1513, par acquêt d'Ysabeau Bréhier, veuve Dosdefer. Il l'arrenta en 1533 à Thomas Perdriau, marchand. Pierre Perdriau, prêtre, son fils, y habitait en 1558, René Lefuselier en 1601. Mathieu Huet, sieur de la Rivière, mari de Marie de Vimères, 1678, vendit l'enclos aux Oratoriens d'Angers le 31 juillet 1685. — On voit par un plan de 1758 que le jardin en était borné vers S.-O. par le ruisseau descendant des carrières du Colombier, qui limitait en même temps les paroisses de St-Augustin et de St-Léonard; = cl., cne d'*Angers* N.-O. — *L'hermitage alias St-Gilles*, dans les Fouassières. — Anc. dépendance de la chapelle St-Gilles, desservie en l'église de la Trinité; = f., cne de *Brigné*. — Il y existait un ermitage, près le château de Maurepart, avec chapelle, dite *N.-D.-de-Consolation*, fondée le 15 décembre 1492 par Nicolas Orioust. Il était habité en 1663 par René Pigneul, prêtre. Franc.-Simon Leplée y meurt en 1679 et est remplacé par Louis Molinier, religieux de la congrégation de St-Jérôme, — sur la désignation du seigneur de Maurepart. — La chapelle est auj. détruite, sauf le clocher, en forme de petit dôme de pierre, qui surmonte encore un des pignons. — Près de là, à gauche de la route de Doué, subsistent quelques pierres d'un second ermitage ruiné, avec un puits de mine, ouvert en 1843, de nouveau en 1857, abandonné en 1869; = cl., cne de *Brion*, en partie sur *Jumelles* et *Beaufort*, dépendance de la terre de Chavigné; = f., cne de *Chalonnes-sous-le-Lude*, dans la forêt de Bareil. Il y fut dédié et bénit, attenant à l'habitation, une chapelle le 6 mars 1617 par le curé de Denezé; « et estoit pour lors hermite frère Jean Gas« teau, autrement Pierre Modeste », qui mourut et y fut inhumé le 21 décembre 1618. Le tout, appartenant au comte du Lude, devint depuis le logement du garde de la forêt; = f., cne de *Chantoceaux*, sur le ruisseau de la Bonde; = f., cne de *Cholet*; = mon b., cne de *Fontevraud*, à l'entrée du bourg, à l'O., et au sommet de la rampe de la route de Loudun. Autour du cintre de la porte d'entrée on lit encore : *Le jour de la St-Bernard 1687, Madame de Montespan étant ici a fait commencer ce bâtiment Le même jour de St-Bernard 1689, étant revenue encore, elle a fait présent de cet hermitage à la communauté et l'a accompagné d'une loterie;* = cl., cne de l'*Hôtellerie-de-Flée*; = cne de *Gennes*, près le théâtre romain; — chambre rectangulaire allongée, dont l'appareil paraît du XIII ou XIVe s. et qui fut sans doute la résidence d'un ermite. — On trouve vers 1632 Louis Miron, chevalier, maître d'hôtel chez le roi, seigneur de l'ermitage de Gennes; = f., cne du *Louroux-B.*; = cl., cne de *Marcé*, à droite et tout près de la route de Suette à Baugé, non loin d'Hélouine; = cne de *Neuillé*; = cne de *Nueil sous-Passavant;* = f., cne de *Quincé* « est une « maison, sur la droite de la Poterie allant aux « bois, — est-il dit en 1740, — laquelle a été « autrefois construite pour chapelle par certains « hermites, qui s'y étoient réfugiés. Elle est bâtie « sur partie des murs de l'ancien parc de Brissac « et autour sont encore quelques vestiges de leurs « grottes. On leur avoit autrefois toléré la jouis« sance de quelques pièces de terre d'un côté et « d'autre; a été abandonnée par les hermites « et augmentée de quelques terres » (E 206); = f., cne de *St-André-de-la-Marche*; = = f., cne de *St-Christophe-du-Bois*; = f., cne de *St-Clément-de-la-Pl.* — Il y existait dès le XIIIe s. dans la forêt de Longuenée, *in Longanaia*, un refuge habité par un chevalier, re-

Digitized by Google

tiré du monde, du nom de Leferle, à qui Guill. des Roches, sénéchal, accorda le droit d'ouvrir des marchés, *nundinæ* (D. Houss. 10704) et autres priviléges. Le dernier ermite, frère Jean Chesnon, religieux franciscain, mourut à Beaucouzé le 14 février 1655, âgé de 56 ans. C'était en 1681 l'habitation de Guill. Contable, marchand fermier, commissionné pour l'exploitation du bois de la forêt; = cl., c^ne de *Ste-Gemmes-s.-L.*; = cl., c^ne de *Segré*, autrefois de la Chapelle-sur-O.; = c^ne de *Trélazé*, emplacement peut-être de l'ancien refuge de la recluse Ozenne, V. *ce nom.* — Sur une pièce de terre, attenant aux Petits-Carreaux et cédée par la famille Jamin, une ardoisière y fut entreprise à ciel ouvert par déclaration du 31 décembre 1852, sous la direction d'une Société, comprenant MM. Montrieux, Répussard, Grille, Bordeaux, etc. Dès les premiers coups de pics et presque sans déboursés, la bonne veine se rencontra, qui dure encore inépuisée, après avoir fourni des trésors. — Par une seconde déclaration du 23 octobre 1861 a commencé l'exploitation d'une carrière souterraine; = c^ne de *Trèves*, V. *la Rondière*; = ham., c^ne de *Vern*.

Ermitaie (l'), cl., c^ne d'*Aviré*; = *f.*, c^ne de *Montigné-les-R.* — *Le gué, le pré de l'Hermitaie* 1724 (E 466). — C'est la terre dont Jean de Craon fit présent à l'abbaye de Chaloché, *heremus, que sita est juxta nemus de Chambers, cum nemusculo quod eamdem heremum ex omni parte concludit*, 1200 circa (Chaloché, t. II, p. 54). — *Hermitagium sancti Nicolai de Chambiers* 1206 (Ib.). — Sur la demande du donateur, l'abbé y établit un prêtre à demeure et y fit construire une petite chapelle dédiée à St Nicolas. — Elle était délaissée dès le XVIe s. et ruinée sans doute; et la terre fut vendue par les moines une première fois en 1563 à François de Scépeaux, rachetée en 1565, de nouveau vendue en 1629 à Guill. Marsollier, de nouveau rachetée en mai 1656, vendue enfin nat^t le 4 janvier 1791. — Un petit ruisseau en prend le nom, qui se jette dans le ruiss. de Pouillé, après 750 mètres de cours.

Ermitière (l'), m^on b., c^ne de *Louerre*, avec serre, cour, avenue, jardins anglais, vignes, taillis, futaies.

Ermitiers (les), f., c^ne de *Sceaux*. — *L'Hermitière* XIIIe s., XVIIIe s. — Anc. prieuré de Toussaint d'Angers, mentionné en 1262, dépendant de la Chanterie et réuni à la mense abbatiale (D. Houss. 10706).

Ernault (*Jacques*), sieur de la Daumerie, conseiller et doyen du Présidial, où sa mémoire, au dire de Ménage, resta longtemps en vénération, fut élu échevin le 13 avril 1589 et maire le 1er mai 1600, de nouveau le 13 mai 1607. — Il portait *écartelé de 3 quartiers, le 1er d'or à l'aigle éployée de gueules; le 2e, d'argent à la tête de loup de sable, et le 3e d'argent au lion rampant de gueules.* — Pendant la Ligue, son frère, emprisonné avec un certain nombre d'habitants royalistes au château de Châteaugontier, tua le capitaine et s'empara du donjon (11 septembre 1589); mais la garnison, un moment surprise, y mit le feu et passa au fil de l'épée tous les révoltés (E 2402 et *Rev. d'Anj.*, 1854, t. II, p. 162).

Ernestière (l'), *f.*, c^ne de *Pouancé*.

Ernou, non commun à plusieurs peintres d'un talent remarquable, qu'il est difficile de distinguer mais qu'il faut pourtant éviter de confondre. — (*François*) est l'auteur du portrait d'Ant. Arnauld, conservé au château de Sablé et signé *F. Ernou fec. 1663.* — Un beau *Christ en croix* du Tribunal de commerce d'Angers porte ausi : *F. Ernou pinxit Andegavis.* — (*Jean*), fournit en 1673 à la mairie d'Angers le portrait de Cupif de Teildras payé, avec le cadre, 30 liv. L'église St-Florent près Saumur garde encore un *St Michel*, au bas duquel on lit : *G. R. faict par Ernou peintre, 1679.* M. Barbier-Montault a signalé aussi deux autres toiles que je rapporte à cet artiste : un portrait d'Henri Arnauld en pied : *J. Ernou pinx. Andegave* et une N.-D. de Pitié dans la chapelle de Montplacé, près Jarzé : *Ernou inv. et pinxit*, qui, suivant Toussaint Grille, aurait été gravée. L'acte de décès de son fils Pierre l'appelle par exception « noble homme. » — Sa femme, Marguerite Desmoulins, fut inhumée le 14 octobre 1683. — L'artiste mourut le 23 avril 1692, à Angers. Sa signature, tracée à grands traits reposés, avec belle majuscule initiale double, est fréquente et figure notamment à des actes du 23 mars 1665 (GG 116), du 5 avril 1669 (GG 119) et du 1er mai 1678, (GG 41). Il demeurait sur les grands ponts. — (*Jean*), fils du précédent, est dit chirurgien en 1688 (GG 140) et encore le 9 mai 1690 dans son acte de mariage avec Marie-Rose Lejau; mais les actes de baptême de ses trois enfants Marie-Rose (6 mars 1695), Pierre (2 mars 1697), Jean (26 juin 1699) le qualifient peintre, comme son propre acte de décès. Il est inhumé le 19 mai 1701, âgé de 37 ans. Sa signature figure à l'acte du 6 mars 1695. — (Le chevalier), originaire, croit-on, de Saumur, et sans doute parent des précédents, jouit dans son temps d'une véritable réputation, qui lui a fait attribuer plus tard toutes les œuvres signées de leur commun nom. Il était chevalier de l'ordre du Christ et en prenait le titre sur ses ouvrages. Il fournit à la mairie d'Angers en 1734 le portrait de Trochon, en 1739 ceux de Crosnier et de Brouard. Un *Christ* de sa façon décorait la sacristie de la Trinité; une *Naissance du Christ* est encore conservée à Clos-l'Oreille, V. *ce mot.* M. de Lozé possède un beau portrait d'homme, avec cuirasse et perruque, signé et daté 1720. Trois portraits, dont un de femme, ont figuré à l'Exposition d'Angers de 1838. — Touss. Grille lui attribue les anciens portraits de la salle synodale de l'évêché. — Enfin un cinquième peintre du nom, dont le prénom nous reste inconnu et que certains textes appellent Arnoul, fournit en 1719 à la mairie neuf portraits d'échevins.

Ernou (*François*), imprimeur libraire ordinaire du roi et des prêtres de l'Oratoire, près la maison de ville, à Saumur, 1664, 1695. Sa marque porte un aigle planant au-dessus d'une ville et tenant dans son bec une banderolle avec la légende : *movendo.* — (*François-Gabriel*),

Digitized by Google

son fils, mari en 1704 de Marie Moriceau, imprimeur libraire, à Saumur. Leur fille Catherine, supérieure du Bon-Pasteur d'Angers, est inhumée le 7 mars 1780 à Neuillé, âgée de 70 ans. — Il s'était remarié vers 1720 à Françoise Herbault, qu'il laissa veuve. Elle assiste avec son fils René le 27 avril 1745 à Cunaud au mariage de leur fille Louise-Françoise avec Michel Prieur-Duperray.

Ernoul (*Jean*), libraire, Angers, 1509, en la rue Bourgeoise, près le logis des Tourelles. Il est dit mort, ainsi que sa femme, en 1553.

Erondelle (*Joseph*), né à Ancenis vers 1760-1762, cadet de famille et comme tel destiné aux ordres, prit part des premiers au soulèvement vendéen, en s'attachant à Stofflet, qu'il servit jusqu'au dernier jour, comme aide de camp. Arrêté avec lui, il fut avec lui fusillé à Angers le 24 février 1796. Il était souvent désigné du nom du petit domaine patrimonial *des Varennes* et par suite une confusion s'est établie qui a fait de lui, notamment dans Crétineau-Joly, chap. x, deux personnages différents.

Erpinière (*Daniel* de l'), imprimeur, à Saumur, 1630.

Errault (*François*), né à Durtal d'Antoine E., sieur de Chemans et de Roberte de Bouillé, figure en 1522 sur la liste des avocats au Parlement de Paris. Il entra comme conseiller au même Parlement, puis avec titre de maître des requêtes et de premier président au Parlement de Turin, lors de son érection en 1539. — Après la disgrâce du chancelier Poyet, le roi lui donna en 1543 les sceaux, qu'il tenait encore quand il mourut le 3 septembre 1554 à Châlons-sur-Marne, occupé à traiter de la paix avec l'empereur Charles-Quint. Il y fut inhumé dans le chœur de St-Etienne. — Ménard ne lui donne qu'une fille; mais il avait eu de sa femme Marie de Luynes, au moins deux fils, dont un Jean, abbé de St-Loup de Troyes, mourut âgé de 89 ans en 1614; l'autre périt dans la journée de Cérisoles. Les auteurs angevins affirment l'identité de cette famille avec celle des Ayrault.

Pocq. de Liv., Mss. 1067. — Ménage, *Vit. Ærod.*, p. 115 et 118. — Cl. Ménard, Mss. 875, t. II, p. 173. — Fr. Sagon, *Complainte de trois gentilsh. françoys, occiz et morts au voyage de Carignan, bataille et journée de Cerisolles* (1544, in-8° de 44 fol., Paris, D. Janot). — Godefroy, *Catal. des Connétables*, part. IV, p. 20. — Mss. 1009 v° Ayrault.

Ervaux (les), cl., c^ne^ de *Jarzé*. — Ancien manoir noble, où résident en 1430 Thomas Lecousturier, en 1447, 1539, Jean L. et son fils, dont la veuve N. de Mergot, âgée de 84 ans est inhumée en 1659 sous le banc des seigneurs, dans la chapelle de Sobs, — en 1621, 1640, le président René Bommard, en 1683 Galliot Louet; — appartenait en 1790 à la veuve Morant de l'Epinay, sur qui elle fut vendue nat^t^ le 18 prairial an II.

Escirandrias (*locus qui dicitur*), localité importante, restée inconnue, que mentionne une charte de 997. Liv. N., ch. 37; Liv. d'A., f. 67.

Escouillon. — V. *Pont-aux-Filles*.

Eslys (*Adam*), sieur de la Renardière, fils de Jean I, né à Angers le 25 mai 1585, marié le 15 octobre 1611 à Marguerite Ledevin, avocat au présidial d'Angers, fut nommé échevin le 1er mai 1632 et maire les 1er mai 1633 et 1634, années de pestilence. — Il mourut le 22 décembre 1640 et fut inhumé « sous la tombe de « ses ancêtres, dans le cloître et à l'entrée de la « chapelle de la Madeleine; » — Ses armes portaient *d'argent à la croix pattée et alaisée de gueules, cantonnée de 4 roses de même.*

Eslys (*Jean*), neveu du précédent, sieur de Riou et des Roches, fils de Gilles E., avocat conseiller à la Prévôté d'A., conseiller échevin perpétuel le 1er mai 1661, fut nommé par lettres de cachet du mois de mars 1659 maire pour deux ans à partir du 1er mai. — Il vivait encore en 1727, âgé de plus de 80 ans. — Sur son jeton, au revers, figurent les deux parties de la ville d'Angers reliées par les ponts, comme sur le jeton de Gohin de Montreuil dont il avait terminé les travaux. Il fit aussi restaurer la fontaine Godeline.

Esma, ancienne *villa*, qui est devenue la paroisse St-Maurille des *Ponts-de-Cé*.—V. *ce mot*.

Esnault (*Pierre-Jean*), né à Angers le 13 octobre 1763, étudia d'abord à Angers, puis à Paris et fut reçu docteur en la Faculté de médecine de Montpellier le 4 juillet 1788. Il était en train de reprendre sa licence à Angers quand les cours furent supprimés en 1790. Nommé le 4 août 1793 médecin suppléant à l'hôpital civil, le 2 nivôse an II médecin en chef de l'hospice militaire, il rentra lors du licenciement le 1er vendémiaire an V à l'hôpital civil, dont il devint médecin en chef le 28 fructidor an VII, fonctions qu'il conserva pendant 30 ans. Il avait succédé au docteur Delaunay dans la chaire de pathologie à l'Ecole de médecine (9 avril 1812) et était membre du Conseil municipal d'Angers depuis le 23 décembre 1792. — Il y est mort le 31 décembre 1831. — Il s'intitule Esn. du Fresne dans son acte de mariage avec sa cousine Emilie-Françoise E. le 5 janvier 1790.

Esnault (*Pierre-René-Jean-Baptiste*), né le 24 juin 1747 à Angers, s'établit en 1775 à Saumur, pour y exercer la profession d'avocat. Il fit en juillet 1789 le voyage de Paris, d'où il adressa une correspondance suivie avec ses concitoyens qui la firent imprimer. En août et septembre il présida le comité Saumurois et fut nommé commandant des volontaires. En février 1791 il s'installa à Cholet, comme avoué, pour être surtout plus à portée de régler les affaires de la maison de Maulévrier, dont il était le régisseur depuis septembre 1789. Il y fonda avec Savary la Société Populaire, dont il fut élu trois fois président, et aux premiers troubles de 1793, lors de l'envoi de troupes dans le pays, fut nommé commandant en second pour tout le District. Fait prisonnier le 15 mars, on le voit, après huit jours de détention, nommé par les révoltés membre de leur comité dont il sortit le 15 avril, mais sans cesser de tirer parti de son influence nouvelle, au profit des blessés et des prisonniers patriotes, comme il est avéré par le témoignage entre autres de Boisard, d'une partie des grenadiers du Bois-grolleau, qui lui durent la liberté, et de Savary. Il avait recours surtout à l'intermédiaire de Bonchamps qui avait pris logement chez lui. Obligé de se cacher pendant la Terreur, il fut élu prési-

Digitized by Google

dent de la municipalité de Cholet le 15 thermidor an IV, puis juge de paix le 1er vendémiaire an V jusqu'au 18 thermidor, qui le destitue et l'incarcère. De retour à Saumur en l'an VI, il fut nommé commissaire près le tribunal civil de Baugé le 9 floréal an VIII, puis président du Tribunal civil de Saumur le 16 brumaire an IX, fonctions qu'il occupa jusqu'à sa mort, survenue à Saumur le 10 septembre 1814. — Il avait présidé en l'an XII l'assemblée électorale de l'arrondissement, qui le désigna, en même temps que l'assemblée du Département, comme candidat au Corps législatif.

Espagnole (l'), f., cne de *St-Martin-d'A.* — *L'Espagol* (Et.-M.).

Esparbez de Lussan Bouchard d'Aubeterre (*Léontine* d'), dernière abbesse du Ronceray d'Angers, où elle avait succédé en 1762 à Caroline-Ant. de Raffetot, déclara en 1790 vouloir « persévérer jusqu'à son dernier soupir » dans l'état qu'elle avait choisi. Elle suivit l'armée vendéenne au sortir d'Angers et était revenue avec elle au siége. Prise dans la déroute, elle fut traduite au Tribunal, et exécutée « à « 80 ans qu'elle avait, aveugle, bonne et chari- « table, dit Grille, mais en ce jour-là on ne con- « naissait pas le mot de grâce. » — D'autres la font mourir quelques jours plus tard au Mans. — MM. Michel et Menuau, à Angers, possèdent diverses pièces d'un beau service de faïence de Rouen, portant l'écu en losange, avec couronne ducale et crosse, écartelé au 1er et 4e d'Esparbez, au 2e de Bouchard, et au 3e d'Aubeterre. Dans la maison, place de la Laiterie, no 10, une pierre, au coin de la cheminée, porte la date 1782 et le nom de cette abbesse, qui l'a posée.

Espau (l'), cne de *Ste-Gemmes-s.-L.* — *Terra de Espalto* 1040 circa (Cart. du Ronc, Rot. 4, ch. 99). — *Le chemin comme l'on vient de la rivière de la Maienne au bois de l'Espau* 1461 (Mss. 916, t. I, f. 45). — Domaine du Ronceray d'Angers, dont le nom même a disparu.

Espérance (l'), cl., cne d'*Angers* N.-O; = cl., cne de *Bégrolles*; = f., cne de *Chanteloup*; = cl., cne de *Chanzeaux*, au village de la Trappe; = f., cne de *la Chapelle-Rousselin*, bâtie depuis 1848; = ham., cne de *Combrée*; = f., cne de *Juigné-Bené*; = f., cne de *Landemont*; = cl., cne de *Maulévrier*; = f., cne du *May*, bâtie depuis 1834; = f., cne de *la Pommeraie*; = ardoisière, cne de *la Pouèze*, avoisinée de 5 ares de vignes, les seules qui existent sur la commune; = f., cne de *Segré*; = ham., cne de *la Séguinière*, avec briqueterie et tuilerie; = ardoisière, cne de *Trélazé*, ouverte le 9 février 1838 par P.-O. Hayer et Jacq. Boullay, qui l'agrandirent d'un second fonds en novembre. Dès le 10 juillet 1839, l'exploitation, dont la paroi s'enfonçait presque verticalement, approchait à la limite extrême, 10 mètres, de la route de Beaufort. Un éboulement, le 1er octobre de la même année, décida l'abandon des travaux; = auberge, cne de *Villedieu*, dans le hameau de la Vinaigrette, qui souvent en emprunte le nom; = cl., cne d'*Yzernay*.

Esperonnière (*Anne-Sophie* de l'), fille de Françoise de l'E. et de Catherine Constantin, née vers 1691 sans doute au château de la Saulaie, prit l'habit à la Visitation d'Angers le 7 août 1707. En octobre 1730 elle fut envoyée au monastère d'Annecy en Savoie, où d'abord assistante, puis sacriste, elle reçut en 1748 la visite de Ferdinand VI, roi d'Espagne. Elle obtint de lui la création d'une maison de l'ordre à Madrid, qu'elle y alla fonder, avec titre de supérieure, le 18 août 1748. Elle se démit de ces fonctions en 1755, restant seulement directrice du noviciat, et y mourut le 15 octobre 1759.

Année Sainte de la Visitation (Lyon, 1870), t. X.

Esperonnière (*Gabrielle* de l'), en religion Gabrielle de Saint-Benoit, fille de Claude de l'E., née en 1572 au château de l'Eperonnière, fit profession eu 1591 à Fontevraud, qu'elle quitta en 1604 non sans une énergique résistance de l'abbesse, même à la suite de diverses procédures, pour fonder avec la princesse d'Orléans, d'abord dans le prieuré de l'Enclottre, puis à Poitiers (6 avril 1617) la congrégation du Calvaire. Elle en devint supérieure le 25 avril 1618. Dès le 27 avril 1619 partait pour Angers une colonie de l'ordre, dont elle devint supérieure générale en 1622. — Elle mourut à Poitiers le 21 juillet 1641, en odeur de sainteté, comme la précédente.

D. Chamard, *Vies des Saints*, t. II, p. 495.

Espetvan, — V. *St-Macaire-en-Mauges*.

Espine (*Françoise* de l'), élue abbesse de Nyoiseau le 20 mars 1502, succédait à Marg. Chaperon. Elle fut installée le 28. — On lui dut les stalles du chœur et la construction du logis abbatial. — Morte le 25 mars 1522. — Portait *d'... à 6 billettes de... 3, 2 et 1.*

Espine (*Guillaume* de l'), écuyer, sieur de Beauchesne, nommé échevin d'Angers lors de la création de la mairie, en 1474, en fut le premier maire élu le 4 mai 1484 du choix libre de ses concitoyens, par le fait d'une véritable révolution et en vertu du droit acquis d'une nouvelle charte communale, débattue à l'avance et mise à exécution avant même la ratification royale, V. t. I, p. 39. — Les séances du Conseil de ville furent installées par lui en la maison Godeline. — Il portait *d'azur à 2 aigles éployées d'argent posées en chef et un cigne de même en pointe.*

Espine (*Jean* de l'), est en Anjou le maître le plus glorieux de l'art de la Renaissance, un des prédécesseurs et non pas l'élève, comme ne cessent de le répéter les livres angevins, de Philibert Delorme. Il naquit à Angers dans un logis de la rue des Filles-Dieu, en 1505, douze ans avant son prétendu maître, qui ne devait revenir d'Italie qu'en 1536, alors que notre Angevin semait l'Anjou de ses chefs-d'œuvre. Sa réputation était faite déjà en 1533, quand le Chapitre de St-Maurice d'Angers l'appela pour constater les dégâts causés par l'incendie aux clochers de la cathédrale et bientôt lui en confier la reconstruction. Le 19 juin 1535 le Conseil de ville, sur la présentation de Jean Marian, « com- « missaire des œuvres et réparations d'Angers, » qui le garantissait « légal, bien sçavant et expert

Digitized by Google

« en telz affaires, » admit de l'Espine à lui succéder en cette charge, l'autorisant même, « quand « il n'y pourra vaquer », à s'y faire suppléer. C'était en effet l'heure des grands travaux et où son talent devait se répandre en plein éclat. L'artiste achevait vers cette date cet *hôtel Pincé* encore debout au cœur d'Angers, dont la tradition à défaut de documents certains, lui a toujours attribué l'honneur et qui rappelle de si près par tous les détails de sa décoration l'hôtel Bonnivet de Poitiers. Il conduisait au même temps les travaux de la reconstruction des clochers de St-Maurice

Et la brave lanterne au pignon de l'église,

— en 1536 des cloîtres et du chartrier de l'Hôtel-Dieu, — en 1543 du portail de l'hôtel-de-ville, — en 1558 de l'auditoire et de la grande salle du Présidial; et pendant trente ans sa main est mêlée aux principales œuvres de l'Anjou. La ville en 1551 lui confia l'organisation des fêtes pour la réception du roi Henri II, de même en 1563 pour l'entrée du roi Charles IX, et il dut aller recruter des peintres à Gonnord, Beaupréau, Montaigu, Puy-du-Fou, Durtal, « par toutes les maisons où « ils besoungnoient. » En 1556 il dirigeait la construction du port Ayrault, en 1562 les fortifications de la Porte Toussaint et de la Tour Guillou. — Il fut relevé par délibération du 9 septembre 1567 et définitivement le 18 octobre 1571 de sa charge de maître des œuvres et réparations de la ville. Il avait alors 66 ans et mourut en 1576 dans le logis où il était né. Il fut enterré dans l'église voisine des Carmes où se lisait sur une lame de cuivre son épitaphe en vers, qu'a conservée Bruneau de Tartifume. — Outre les travaux déjà cités on attribue avec quelque vraisemblance à Jean de Lespine la tour de la Trinité d'Angers, les clochers des Rosiers et de Beaufort, mais à peu près sans raison celui de Tiercé, récemment détruit, l'ancien château du Verger, le portail de celui d'Ardanne. — Sa signature figure à de nombreuses quittances des années 1556 et 1557 dans les archives de la mairie d'Angers. — La rue, qui borde l'hôtel Pincé, à Angers, a récemment reçu son nom, ignoré de toutes les *Biographies*.

Arch. de M.-et-L. H.-D. *C* 2; *E* 69, 107. — Arch. mun. BB 20, f. 84; 22, f. 88; 33, f. 40; — CC 13, 14, et Suppl. CC. — *Revue d'Anjou*, 1861, t. II, p. 27. — Brun. de Tartif., Mss. 871. — Péan de la Tuilerie, nouv. édit., p. 53, etc. — *Répert. arch.*, 1865, p. 69 et 113.

Espine (*Jean* de l'), en latin *Spinœus* ou *de Spina*, né à Daon (Mayenne) vers 1505, était en 1532 prieur des Augustins d'Angers. Désigné par son éloquence pour prêcher les missions, il se trouvait à Châteaugontier quand Jean Rabec y fut arrêté, comme protestant. De l'Espine essaya de le convertir en sa prison et tout au contraire en revint gagné aux doctrines nouvelles. C'est seulement pourtant pendant le colloque de Poissy qu'il fit profession ouverte. Une lettre de Bèze à Calvin, du 12 septembre 1561, annonce que ce jour même le néophyte venait de signer leur confession de foi, et notre angevin Bruneau de Tartifume raconte que le 21 novembre suivant l'ancien religieux Augustin tint le prêche public aux halles d'Angers. A la clôture du synode, il fut nommé pasteur de Fontenay-le-Comte, puis bientôt de la Rochelle, et en 1564 vint installer le culte nouveau à Provins. On le rencontre en 1566 à Paris, portant parole avec Du Rosier contre les docteurs catholiques Vigor et de Sainctes, dans des conférences dont il a lui-même rendu compte. Il s'y trouvait encore à la St-Barthélemy et parvint à s'échapper sous la livrée d'un laquais. put ainsi gagner Montargis et enfin chercher refuge à Genève après la mort de Renée de France, sa protectrice. Il revint en juillet 1576, appelé comme pasteur à Saumur, et en 1578 à Angers qu'il desservit jusqu'au traité de Nemours (7 juillet 1585). Réfugié alors à St-Jean-d'Angély, il adressa le 25 février 1586 à son troupeau une lettre que publient les *Mémoires de la Ligue*. Il fut rétabli en 1589 à Saumur, où des documents le mentionnent en 1591, en 1594, en 1597. Il y mourut cette année, depuis longtemps déjà épuisé mais s'étant refusé de prendre sa retraite, et sans apparence aucune de reniement ou de regret, comme l'affirme Ménard. Son portrait a été gravé par René Boivin, tourné à droite, à mi-corps. *Anno ætatis 48.* — En haut la devise : *Mori et vivere Domino.* — L'Espine, avant sa conversion publique, avait publié, suivant Duverdier, un *Traité pour ôter la crainte de mort et la faire désirer à l'homme fidèle* (Lyon, 1558, in-8°) Il a donné depuis : *Discours du vray sacrifice et du vray sacrificateur; œuvre monstrant par tesmoignages de la saincte Escripture les abus et réveries de la messe et l'ignorance, superstition et imposture des prebstres* (Lyon, J. Saugrain, 1563, in-8° de 24 p., — et 1564, petit in-8°, s. l.). René Benoît y répondit par une *Brève et facile réfutation* (Paris, 1565, in-8° de 36 fol.), à quoi L'Espine répliqua par sa *Défense et confirmation du Traicté du vray sacrifice et sacrificateur...* (Genève, 1567, in-8°). — *Traicté consolatoire et fort utile contre toutes afflictions...* (Lyon, J. Saugrain, 1565, petit in-8°). — *Traicté des tentations et moien d'y résister* (Lyon, 1566 et 1568, in-8°). — *Actes de la dispute et conférence tenue à Paris en 1566 entre deux docteurs de Sorbonne et deux ministres de l'église réformée* (Strasbourg, 1566 et 1568, in-8°). Les deux docteurs Vigor et Sainctes firent une réponse que suivit une réplique inédite des deux ministres, conservée, avec tout le détail de ces disputes, dans les Mss. de la Bibliothèque Nationale, fonds français 3261, anc. fonds Béthune n° 8770. — *L'Excellence de la justice chrétienne pour l'instruction et consolation des enfants de Dieu* (Genève, 1577, in-8°). — *Traicté de l'Apostasie* (1583, in-12). — *Dialogue de la Cène, plus un Traicté du vray sacrifice* (1583, in-12). — *Traicté excellent et vrayement chrestien de la reconnaissance et confession des péchez à Dieu* (1587, in-16). — *Excellens discours touchant le repos et contentement de l'esprit* (La Rochelle, 1588, in-8°; 1591, in-16 de plus de 1,160 p.; 1594, in-12; Bâle, 1588, in-8°; Genève, 1591, in-16,

Digitized by Google

de 830 p., plus les préliminaires et l'Indice, l'Epître à M. de la Noue et 7 stances de l'auteur; 1599, in-16; 1613, in-12; trad. en lat., 1591, in-8°; en anglais, 1592, in-4°; en allemand, 1610). — *Traicté de la Providence de Dieu pour le repos et contentement des consciences fidèles* (Genève, 1591, in-8°; La Rochelle, 1594, in-12; en latin, Genève, 1591, in-8°; en allemand, Hanau, 1603, in-4°). — MM. Haag signalent encore de l'Espine deux lettres conservées dans les Mss. Fontanieu 316 et 322; une autre a été publiée dans le *Bull. du Protest.*, t. I, par M. Read.

Haag, *France Protest.* — Brun. de T., Mss. 870, f. 46 et 1134. — Louvet, dans la *Rev. d'Anj.*, 1854, t. I, p. 358. — Cl. Ménard, Mss. 875, t. II, f. 75. — Hauréau, *Hist. littér.*, t. III, p. 56. — Bayle. — De Thou. — *Journal* de Lestoile. — Pocq. de L., Mss. 1067 et 1068. — Lacroix du M., *Biblioth.*

Esquenard (*Jean*), noble et éminent maître, docteur-médecin du roi, conseiller, physicien du roi de Sicile et de Jérusalem, *Nobilis et egregius magister, medicus doctor regius et reginalis Jerusalem et Siciliæ consiliarius et phisicus*, 1474, était originaire du Mans et marié depuis 1457 avec la fille de n. h. Olivier Travers, de Tours. Il résidait à Angers dans un hôtel attenant à la maison des Arts (G 655), dans la rue Basse-St-Martin.

Esquerque (l'). — V. *la Lampe.*

Essardières (les), f., c^ne de *Freigné*, avec croix sur le chemin de la Cornuaille.

Essart (l'), cl., c^ne de *Blou*; — anc. maison noble entre cour et jardins. — Un canal en forme d'équerre dit les Eaux de l'Essart, recueillait de nombreuses sources et en versait les eaux, par une série de cascades, dans un bassin en forme de carré long, que bordait une turcie ombragée d'un double rang d'ormeaux et d'aunes. — Appartenait en 1789 à Joseph Carrefour de la Pelouse, sur qui elle fut vendue nat^t le 21 floréal an III; = cl., c^ne de *Brain-sur-A.*; = f., c^ne de *Champigné.* — *Terra de Essarto* 1190 circa (Cart. St-Aubin, f. 27), anc. domaine du prieuré de St-Aubin d'Angers; = cl., c^ne de *Cholet.* — *L'Essard-Papin* (Et.-M.); = f., c^ne de *Durtal*, appartenait à François de Feuquerolles en 1642; = cl. et m^in, c^ne du *Fuilet*, anc. dépendance de la Mauvoisinière en Bouzillé; — donne son nom au ruiss. né sur la commune, qui s'y jette dans la Trézenne; — 950 mèt. de cours; = c^ne de *Mozé.* — *Campus de Essarto* 1100 circa (Cartul. St-Aubin, f. 25); = ham., c^ne de *Saint-Lambert-des-L.* — *L'Essart-Fleuret* (Cass.); = f., c^ne de *St-Sauveur-de-L.*, anc. domaine des Oratoriens de Nantes, vendu nat^t le 25 vendémiaire an IV; = f., c^ne de *Torfou*; = bois taillis, c^ne de *Trèves-Cunaud*, près Clames; = cl., c^ne du *Viel-Baugé*, relevait de Vilguier et appartenait en 1542 à la famille Gaudais.

Essart-de-Clène (l'), cl., c^ne de *Cholet.* — Dans la lande, il a été trouvé en 1861 une très-belle médaille d'or de *Flavia Domitilla.*

Essarts (les), ham., c^ne d'*Angrie.* — Anc. fief et seigneurie avec maison noble, enclose de jardins, bois, prés, garenne, étangs, qui relevait de la seigneurie d'Angrie et lui devait, pour son fief de Montarcher, à mutation de seigneur, une paire d'éperons dorés. Le seigneur avait droit de chasse à toutes bêtes sur ses domaines, à l'exclusion de tout autre que son suzerain d'Angrie, et droit de suivre ailleurs la bête levée, de plus banc et enfeu dans l'église paroissiale. — En est seigneur Tristan d'Andigné en 1495, qui obtint ces priviléges du seigneur d'Angrie « pour l'honneur qu'il estoit issu de sa maison et en portoit les armes »; — René d'Andigné 1525; — Louis Cuissard, comme mari de Philippe de Brie, veuve de Charles d'Andigné, et tuteur de ses enfants, 1608. — Suzanne d'Andigné y fonda le 13 juillet 1633 la chapelle seigneuriale sous l'invocation de N.-D.-de-Pitié et de St-Charles, qui ne fut bâtie et consacrée qu'en 1655. Elle était alors mariée à François Rousseau, sieur du Perrin, veuf déjà deux fois et âgé de 72 ans, qui eut d'elle au moins cinq enfants. — Charles Rousseau, sieur des Essarst, fut tué en duel près Combrée le 5 août 1658 par Charles de Scépeaux, sieur de Noyant; — Marin-Prosper de Collasseau, 1681, comme mari de Jeanne Rousseau, et en 1708 comme son héritier; — Augustin-René-Nicolas Gohin de Montreuil, 1755, comme mari de Modeste-Cécile de Cheverue de Chement, qui lui survit au moins jusqu'en 1775. — « La « haye » ou bois, « en dévalant l'eau », sous le moulin des Essarts, formait « la départie » des paroisses de Loiré et d'Angrie.

Arch. de M.-et-L. E 541, 548. — Arch. de la famille d'Andigné. — Mss. Valuche, f. 78 et 86, à la cure de Candé.

Essarts (les), vill., c^ne de *Chaudefonds*, avec petit château moderne (1860), appartenant à M. Mamert-Coullion; — anc. fief et seigneurie relevant du Lavouer et dont est sieur Christophe Barrault en 1590, Jean-André Cesbron de la Rogerie en 1765. — Le seigneur exerçait le jour de la Trinité le droit de quintaine sur les nouveaux mariés, qui devaient apporter une pelote et une gaule, et les mariées donner un baiser (E 716).

Essarts (les), f., c^ne de *Cheviré-le-Rouge.* — *Le lieu, fief, domaine des E.* 1539 (C 106, f. 340). — *La prée des E., le chemin des E. en la forêt de Chambiers* 1669 (E 467). — En est sieur h. h. René Ménard 1631; — relevait de Druère; = ham., c^ne de *Coron*; = f., c^ne de *Grez-Neuville*; — ancien logis noble appartenant à la famille d'Orvault, avec chapelle de St Julien martyr, fondée le 2 août 1504, dont le service fut transporté à la chapelle de la Beuvrière; = cl., c^ne de *Jarzé.* — *La terre des Essars de auprès de la Roussière* 1400 circa (1er Cart. St-Serge, p. 220), avait été donnée par Guill. des Roches au prieuré de Jarzé; = f., c^ne du *May*; = ham., c^ne de *Nueil.*

Essarts (les), ham., c^ne de *St-Aubin-de-Luigné.* — L'exploitation du charbon de terre y existait, déjà ancienne, au XVIIe s. En vendant des vignes dans le clos du moulin Poirault ou des Varannes, Jacques Ribault, sieur de l'Isle, ancien consul d'Angers, s'y réserve le droit pendant 14 ans (1697) d'y faire creuser par des charbonniers à son profit, sans autre indemnité que le huitième du terrage (E 631). L'exploitation régulière, ouverte en 1788, fut ruinée

Digitized by Google

par la guerre de Vendée, et reprise dès l'an X.
Arch. de M.-et-L. E 631. — *Affiches d'Angers.* — Rolland, *Mém. sur le terrain houiller de la Loire.*

Essarts (les), vill, c^ne de *St-Léger-des-B*, — *Parochia Exartorum* 1130 circa (St-Maur., Cart. N.). — Anc. bourg, centre d'une paroisse, constituée sur le territoire primitif de Bécon et qui paraît être au XIe s. du domaine de l'évêché. L'église, dédiée à St Aubin, était devenue avant le XIVe s. un prieuré-cure de l'abbaye de St-Georges-sur-Loire, transformé en bénéfice séculier, par accommodement entre l'abbé et son Chapitre. Elle fut restaurée en 1774 et possédait jusqu'en 1792 des reliques, avec authentiques, de St Etienne et de la Vraie Croix. — La présentation en appartenait au sieur de Serrant qui relevait de Bécon la seigneurie du fief.

La paroisse comptait *52* feux en 1789, *200* hab. en 1793, et fut réunie dès lors à St-Léger, dont le curé même avait acquis nat^t la cure, le 17 mai 1791.

Prieurs-Curés : Michel *Belhomme*, 1481. — Guy *Dorange*, 1513. — Jean *Garnier*, 1641. — Franç. *Grandier*, 1641. — *Lambert*, 1660, vicaire à Cheffes. — Barthélemy *Roger*, V. *ce nom*, 1661-1672. — Franç. *Rousson*, 1678, 1684. — Thomas *Jouffroy*, 1696-1713. — Mich. *Cesbron*, 1734, 1755. — *Janvier*, V. *ce nom*, 1760, 1765. — Gabriel *Guibert*, 1774, 1784.

La chapelle, dont les fenêtres et la porte indiquaient une construction du XVe s., a été rasée en 1864 par le passage du chemin de St-Léger. On a conservé la tombe, avec statue, de Pierre Levoyer, sieur de la Haute-Bergère, qui y reposait à la gauche de l'autel.
Arch. de M.-et-L. C 106, f. 241. — D. Houss., XIII, 1526.

Essarts (les), f., c^ne de *Seiches*. — Anc. logis, dont est sieur en 1680 Urbain Davy, inhumé à l'âge de 80 ans, le 13 septembre 1733, dans la chapelle de Bourgneuf; = f., c^ne de *la Tessoualle*; = f., c^ne de *Vernoil-le-Fourier*.

Estirart. — V. *Echinard.*

Estouteville (*Guillaume* d'), originaire d'une des plus illustres familles de Normandie, chanoine de St-Maurice d'Angers, archidiacre d'outre-Loire le 29 août 1435, obtint, à la mort d'Hardouin de Bueil, des bulles du pape du 30 mars 1439, qui le gratifiaient de l'évêché d'Angers; mais il ne put s'y faire reconnaître du Chapitre, qui avait élu et qui maintint Jean Michel. Il dut quitter Angers et fut comblé d'honneur par le pape Eugène IV. — Son portrait, copié d'un original conservé dans la sacristie de Ste-Marie-Majeure, et ses armoiries ont pris rang dans la salle synodale de l'évêché d'Angers. — On peut consulter sur ce personnage étranger à l'Anjou un travail de M. Barbier-Montault dans le *Rép. Arch.*, 1859, p. 253; — et 1863, p 275; 1865, p. 290.

Estriché (d'). — V. *Destriché.*

Etablère (l'), cl., c^ne de *Juigné-Bené*; = ham., c^ne de *la Séguinière*. — *Les Tablères* (Cass.). — Il y existe des fours à briques.

Etanché, ham., c^ne de *Corzé*. — *La maison noble d'Estanché* 1539 (C 106, f. 372) — *Les E.* (Cass.). — Anc. fief et seigneurie, relevant en partie du château de Baugé à franc devoir, et du seigneur de Corzé à foi et hommage lige. — Appartenait à la famille des Touches jusqu'au XVIe s. — En est sieur Jean de Crouillon 1485, mari de Jeanne des Touches; — René de Crouillon vers 1500, Louis de C. en 1539. — Jean de Crouillon vendit la terre en 1598 à Pierre de la Guette, sieur de la Germonnerie, président au Parlement de Bretagne; — François de Chérité, sieur de Voisin, 1653, 1670.

Etanché (l'), f., c^ne d'*Auverse*. — *Les Tanchers* (Cass.); = f., c^ne de *Chanteloup*. — *L'Etanchette* (Cass.). — Il y existait auprès une ancienne petite chapelle dite de N.-D.-de-Tout-Secours, sur la place où s'était rencontrée une statuette de Vierge en grand renom pour la guérison du bétail. Elle a été remplacée à l'angle opposé du carrefour par un petit arceau, élevé en 1865 au-dessus d'une Vierge neuve, entourée de verdure.

Etanduère (de l'). — V. *Desherbiers.*

Etang (l'), ruiss. né sur la c^ne de *Coron*, s'y jette dans le ruiss. de la Baronnie, — 1,400 m. de cours; = ruiss., né sur la c^ne du *Louroux-Béconnais*, s'y jette dans le ruiss. de la Giraudaie; — 1,800 m. de cours; = cl., c^ne d'*Avrillé*; = ham., c^ne de *Beaupréau*; = cl., c^ne de *Cantenay-Ép.*; = cl., c^ne de *la Chapelle-St-Laud*; = cl., c^ne de *Chartrené*; — donne son nom à un ruiss. né sur la commune, qui traverse celle de Fontaine-Guérin et s'y jette dans le Brocard; — 4,150 m. de cours; = cl., c^ne de *Chaumont*; = cl., c^ne de *Cheffes*; = f., c^ne de *Chemillé*; = m^in et cl., c^ne de *Chemillé*, sur l'Hyrome; = f.. c^ne de *Cholet*; = = cl., c^ne de *Clefs*; = f., c^ne d'*Etriché*. — Ancien fief et seigneurie relevant à hommage lige de Juvardeil, avec privilége exclusif pour le seigneur d'être enterré dans l'église du prieuré de Ferrières. — En est sieur Jean Nihard 1396, Simon Nihard, qui prend aussi le nom de Simon de l'Etang, 1448, Guill. Lenfant 1451, Hector de Chivré 1539, 1547, Marguerite de Chivré, femme du duc de Grammont, 1664, — et les seigneurs du Plessis de Chivré; — vendu nat^t le 13 messidor an IV sur Dubois de Maquillé; = ham., c^ne de *Faye*; — sur l'emplacement d'un ancien étang, où existait aux XVe-XVIIe s. un moulin dépendant de Chanzé. — La chaussée s'en voit encore, percée d'une brèche, par laquelle s'écoule un petit ruiss. Dans le pré voisin naît une fontaine; = f., c^ne de *Fontaine-Guérin*; = f., c^ne de *Jallais*; = ham., c^ne de *la Jumellière*; = f., c^ne de *Juvardeil*. — En est dame Anne Basourdy 1588; = cl., c^ne de *Linières-B.* — *L'Et. de la Folie* (Cass.); = ham, c^ne de *Martigné-B.* — Anc. terre avec manoir, appartenant en 1734 à Alex. Couraudin, en 1782 à Jacq. René Turpin du Genièvre, avocat, qui y demeurait; = f., c^ne de *Melay*. — Anc. fief et seigneurie, relevant avec ses dépendances, le Bois-Girault et le Brossay, de la baronnie de Chemillé; — appartenait à la famille noble Deshommeaux au XVIe s. Le seigneur présentait à la chapelle de St-Hervé en l'église paroissiale de Chemillé (C 105, f. 87); = f., c^ne de *la Mem*

Digitized by Google

brolle; = cl., c^ne de *Noëllet*; = c^ne de *Noyant-la-Gravoyère*, ardoisière ouverte en 1870; = cl., c^ne de *Nueil-sous-Pass.*; = cl. et m^in, c^ne de *la Pommeraie*, sur le ruiss. de la Brissonnière; = f., c^ne de *Quincé*, formée de quatre vastes corps de bâtiment, avec maison de maître, le tout construit sur le terrain à peine desséché de l'étang de Brissac et ombragé d'un beau massif d'arbres, formant oasis dans la vaste plaine; = f., c^ne de *St-Christophe-du-Bois*, près Pellouailles. — On y trouva noyée le 25 février 1695 Marie Grandet, femme de messire Robin de la Tremblaie, chevalier, colonel d'un régiment de cavalerie; = cl., c^ne de *St-Christophe-du-B.*, près de la Haie; = cl. et m^in à eau, c^ne de *St-Laurent-du-M.*; = cl., c^ne de *St-Martin-du-Bois*; = f., c^ne de *Sarrigné*; = cl., c^ne de *Soucelles*; = ham., c^ne de *Tancoigné*. — *L'Etang de la Biou* (Cass.); = cl., c^ne de *Tigné*; = f., c^ne de *la Tour-Landry*. — *L'Etang du Parc* (Cass.). — Anc. domaine des Ursulines d'Angers, qui l'avaient acquis le 12 novembre 1701 d'Alexis de Lancrau; = f., c^ne de *Tout-le-Monde*; = (le Haut-), cl., c^ne du *Vieil-Baugé*; = (le Petit-). f., c^ne de *Nueil*.

Etang-aux-Moines (l'), m^in à eau, c^ne des *Alleuds*; — jadis aux moines de St-Aubin.

Etang-Bérard (l'), ruiss. né dans la forêt d'Ombrée, sur la c^ne de *Vergonnes*, à l'extrémité S.-O. de Grugé, coule de l'E. à l'O. en limitant Vergonnes et la Chapelle-Hullin, pénètre sur Chazé-Henri et remonte vers N.-E. pour passer sous le bourg et se jeter au-dessous de Bédin, dans l'Araise, grossi du ruiss. de la Bretonnaie; — 7 kil. de cours; — on l'appelle aussi *ruiss. de Chazé*.

Etang-de-Blancheneau (l'), ruiss., né à l'étang de ce nom (2 hect. 82 ares), c^ne de *Saint-Crépin*, coule du S. au N., se jette dans la Moine au-dessous du moulin de Frémont, grossi à gauche du ruiss. de l'Etang-de-la-Noue; — 2,880 m. de cours; — on l'appelle aussi le *ruiss. des Marais*.

Etang-de-Brignon (l'), ruiss. né sur la c^ne de *St-Macaire*, traverse celle du Puy-N.-D., qu'il limite dans toute sa longueur au S. jusqu'à son confluent dans l'Argenton; — a pour affluents, au point même où l'Argenton pénètre en Maine-et-Loire, les ruiss. du Petit-Bray, des Marais-de-Chavannes, de Solbreux, de la Bafferie; — 11,530 m. de cours.

Etang-de-Cunaud (l'), ruiss. né sur *Cunaud*, traverse la commune de Gennes et s'y jette dans la Loire; — 2,200 m. de cours.

Etang-de-Gennes (l'), anc. fief et seigneurie sis dans la ville de *Gennes* et dont le domaine ne se composait déjà au XVIe s. que « de vieilles « murailles où anciennement eut maisons, caves, « jardins, court, issues, taillis ». Il relevait du château de Saumur et des seigneuries d'Argenton-de-Gennes, de Montsabert, de Milly et de Bessé. Sa mesure particulière, qui se maintint jusqu'à la Révolution, comptait 12 boisseaux pour 11 des Ponts-de-Cé. Le seigneur présentait à une chapelle du nom, fondée et desservie en l'église de Blaison, en réservant à chaque présentation l'obligation pour le chapelain de la desservir à Gennes « quand il y auroit chapelle ». — Le fief donnait son nom au XIIIe s. encore à une famille de chevalerie, — *Matheus de l'Estanc* 1237, *de Stagno* 1239, qui avait pour aïeul Mathieu de Gennes, — *Willelmus de Stagno, miles*, 1273. Il appartenait en 1387 à Jean de Châteaubriant, en 1417 à Jean Augier, dont la veuve en 1436 avait épousé Rolland, vicomte de Coetmen et de Tonquedec, chevalier. — En est sieur en 1458 Ch. de Monteclerc, en 1463 Louis Desbarres, en 1509 P. de Bournan, en 1514 n. h. Jean de Dureil, par sa femme Françoise de Thouars. Geoffroy de Dureil, sieur de la Barbée, et François Tianges, sieur de St-Georges, vendirent le fief à h. h. Jacques Martin de Montaigu (3 juillet 1567), qui vers 1580 le revendit à sa fille Michelle, épouse de Louis de Cheverue, veuve en 1622. — En est sieur h. h. Claude-Mabille de la Paumelière 1567, Louis-Claude-Pierre-Mabille de la Paumelière, mari de Marie-Rosalie-Victoire de Brissac, 1760, Jean-Baptiste de la Fontaine, baron de Fontenay, 1752, 1788, par sa femme Anne de Cheverue.

Arch. de M.-et-L. C 106, f. 175; E Trèves et 947; G 735 et 848; H St-Maur et Cartul. de Monnais, p. 186. — Arch. mun. d'Angers, de Coutures, de Broc, de Blaison, Et.-C. — Dom Bétancourt.—Mss. 917, f. 652.—Chartrier du domaine, comprenant 12 vol. in-fol., conservé au Lavouer en Neuvy.

Etang-de-Gonnord (l'), ruiss. né sur la c^ne de *Gonnord*, s'y jette dans le ruiss. de la Frapinière; — 6,000 m. de cours.

Etang-de-la-Comtée (l'), ruiss., nommé aussi de l'*Antrie* ou de *la Lantrie*, naît sur la c^ne de *Torfou*, non loin de la Cherpraie, sépare Torfou et Montigné, traverse l'étang de la Comtée ou de la Badrillière, sépare ensuite Montigné du département de la Loire-Inférieure et se jette dans la Moine au-dessous du moulin de Bodin; — 7,800 m. des confins de Torfou à son confluent.

Etang-de-la-Gaudinière (l'), ruiss. né sur la c^ne de *Cholet* dans l'étang de son nom, traverse celui de la Druère, la route de Cholet à la Séguinière et se dirige droit à la Moine; — 1,600 m. de cours.

Etang-de-la-Noue (l'), ruiss., naît dans l'étang de ce nom, c^ne de *St-Crépin*, et se jette dans le ruiss. de Blanchenoue, près la Haute-Voirie; — 1,200 m. de cours.

Etang-de-l'Egout (l'), ruiss., né sur la c^ne de *Chaumont*, s'y jette dans le ruiss. des Aulnais; — 1,800 m. de cours.

Etang-de-Milly (l'), f., c^ne de *Gennes*.

Etang-de-Moulines (l'), ruiss. né sur la c^ne de *Cheviré-le-R.*, s'y jette dans le ruiss. de Moulines; — 270 m. de cours.

Etang-de-Réteau (l'), ruiss., né sur la c^ne de *Vaulandry*, s'y jette dans le ruiss. des Cartes; — 855 m. de cours.

Etang-de-Saint-Germain (l'), ruiss. né sur la c^ne de *St-Germain-lès-Montf.*, traverse les communes de St-Germain et de Montfaucon et s'y jette dans la Moine; — a pour affluent le ruiss. de Livois; — 8,750 m. de cours.

Etang-des-Landes (l'), ruiss. né dans l'étang (61 ares), dont il garde le nom, sur la c^ne

Digitized by Google

de *la Romagne*, entre le bourg et la Gouronnière, se jette dans la Moine; — 2 kil. de cours.

Etang-des-Noues (l'), ruiss., dit aussi de la *Savardière*, né sur la c^ne de *Cholet*, entre la Creulière et l'Ecaillère, coule du S. au N., et se jette à gauche dans le ruiss. de Montbault, en face le Grand-Noyer; — 3,700 m. de cours.

Etang-de-Vaillé (l'), f., c^ne de *Nueil*.

Etang-de-Vallenne (l'), ruiss., dit aussi de *la Prée-de-Riou*, né sur la c^ne de *Cernusson*, traverse la commune de Tigné, s'y jette dans le Layon; — a pour affluent le ruiss. de la Carrée; — 10,700 m. de cours.

Etang-du-Bas-Plessis (l'). — V. *Saint-Germain* (ruiss. de).

Etang-du-Bignon (l'). — V. *le Bignon*.

Etang-du-Bouchet (l'), ruiss., né sur la c^ne de *Lasse*, traverse celles du Guédéniau et de Pontigné et se jette dans le Couesnon; — 1,600 mèt. de cours.

Etang-du-Fresne (l'). — V. *la Fontaine*.

Etang-du-Pas-la-Dame (l'), c^ne des *Cerqueux-de-M.*, ancien étang, aujourd'hui desséché, comprenant plus de 6 hectares, domaine de la cure, aliéné au XVIIe s. contre une rente.

Etang-Garnier (l'), c^ne de *la Prévière*.

Etang-Gueret (l'). — V. *les Métairies*.

Etang-Neuf (l'), c^ne du *Louroux-Béc.*, ancien moulin à foulon, appartenant à l'abbaye du Pontron; — f.. c^ne de *la Séguinière*.

Etang-Pelaud (l'), f., c^ne de *Gesté*. — *Le Templeau* (Cad.). — Avec un bel étang.

Etang-Pené (l'), f., c^ne de *Tiercé*, sur l'emplacement d'un vaste étang formé par un ancien marais; — donne son nom au *ruiss.* dit aussi de *la Filière*, qui, né sur la c^ne de *Tiercé*, traverse celles de Montreuil-sur-Loir et de Soucelles, et s'y jette dans le Loir, au-dessus de la Roche-Foulque; — 8,900 mèt. de cours.

Etangs (les), ruiss., né dans les étangs de Chandelais, à l'extrême S.-E. des c^nes de *Pontigné* et de *Lasse*, forme en partie limite de Pontigné, pénètre sur Lasse, rentre sur Pontigné qu'il limite de nouveau vers S. jusqu'à son confluent dans le Couesnon.

Etangs (les Bas-), f., c^ne du *Vieil-Baugé*.

Etardière (l'), f., c^ne de *Tilliers*; — dépendance de la Musse, domaine du Chapitre de St-Julien d'Angers.

Etaudière (l'), h., c^ne de *Maxières*. — *Les Taudières* (Et.-M. et Cass.).

Eté (l'), f., c^ne des *Verchers*.

Eterpès (les), c^ne de *Brain-sur-All.*, arche de pierre sur la route de Varennes à Allonnes, qui s'élève en chaussée entre deux larges fossés, bordés de haies et de hauts arbres, restes d'anciens bois défrichés, *extirpata*, le long desquels s'écoulent de véritables cours d'eau.—Refait après l'inondation de 1856, ce pont présentait auparavant une butte en dos-d'âne où se produisaient chaque jour des accidents, qui lui ont laissé le nom plus populaire de *Pont-de-Malheur*.

Eterpuis (les), f., c^ne de *St-Christophe-du-Bois*. — *Les Estrepays* 1633 (Et.-C.). — *Les Etrepouax* (Cass.).

Eterreau (l'), ham., c^ne de *Châteauneuf*. — *Létéreau* (Cass.). — *Le Terreau* (Et.-M.).

Etiau, vill., c^ne de *Coutures*, à 2,400 m. vers Nord. — Ancien fief et seigneurie, avec manoir noble, jardins, vignes, moulin à eau, relevant du château de Trèves à la charge d'une paire d'éperons dorés, à mutation de seigneur, et de 15 jours de garde. — Appartient à la famille d'Espinay depuis au moins les premières années du XVe s. jusqu'aux dernières du XVIe s. Marguerite de Scépeaux, veuve d'Espinay, comtesse de Durtal, vendit la terre le 3 mai 1597 à Julien de Pene, sieur de Brun, commandant des Ponts-de-Cé, et à Mathurin Drapeau, receveur des Tailles d'Angers. Ce dernier y réside et y meurt le 30 octobre 1611. Il est inhumé dans l'église de Gohier. — En est sieur en 1620 n. h. Jacques Boutreux, V. *ce nom*, mort en 1639, et après lui ses deux enfants, Jacq., mort vers 1655, Joseph, héritier de son frère, 1656, 1676. — Dès 1681 la terre est passée à dame Renée Gaultier, veuve de Pierre Charlot, écuyer; — en 1696, 1710, à Renée Charlot, veuve de Jean Leclerc des Eméraux; — à Anne-Hermine Constantin, 1746, 1757.

Etiau, petit bourg, c^ne de *Joué-Etiau*. — *Estivale* 1130 circa (G 532, fol. 1). — *Estial* 1242 (Ib., f. 2). — Anc. domaine du Chapitre de St-Maurice, compris sans doute dans la donation de la villa impériale de Joué. Le Chapitre y constitua tout au même temps une paroisse avec un château fort qui fut démoli le 16 janvier 1431. Le domaine, qu'il y avait conservé, fut acquis nat^t par Beaurepaire, V. *ce nom*, le 17 janvier 1792. Des pans de mur en subsistaient encore en 1872, avec de larges doubles douves en partie pleines d'eau, qui entouraient l'emplacement vide. Vers S. l'église s'y enclavait, formant une nef unique, presque carrée, avec petit autel de la Vierge, qu'un large arceau ogival sépare du chœur et de l'abside. Ces deux dernières travées sont percées de fenêtres romanes, à étroites petites baies, avec large évasement dans la masse de la muraille, la voûte remplacée au XVIe s. par un curieux lambris à poinçons et entraits apparents sculptés. Un mur à mi-hauteur coupe le chœur et transforme l'abside en sacristie. Extérieurement apparaît un grossier œil de bœuf creusé en trompe dans le tuffeau central. L'autel en rétable du XVIIIe s. porte au centre un *St Laurent* sur le gril, représenté de même sur une ancienne bannière; à droite *St Sébastien*, à gauche *St Jean*; dans la niche supérieure, un *St Laurent* évêque; dans la nef, une vieille statue de *Ste Anne* et 8 ou 10 pierres de tombes effacées, dont 2 avec croix sculptées, et d'anciens fonds en brique rouge formés de deux piscines accolées, dont une pentagonale, décorée de trèfles et de quatrefeuilles, XIIIe s., avec couvercle en bois et ferrures. Le bassin, ainsi qu'une petite soucoupe, en plomb, porte gravé : *Saint-Laurent d'Etiau 1735*. Une immense huche en bois, sans sculptures, renferme deux belles chapes de curés; sur l'une figure au centre la *Vierge* avec l'Enfant, avec encadrement de fleurs, et sur les bandes, *St Pierre* et *Ste Anne*; sur l'autre,

Digitized by Google

d'exécution plus grossière, l'*Adoration des Mages*,—et deux remarquables chapes de chantre, portant toutes deux, au centre, un écu *d'azur à trois coquilles d'or 2 et 1*; dans les bandes, divers saints, dont *St Pierre*, *St Paul*, *St Laurent*, et un prêtre nimbé, à figure noire. — La façade, à pignon surmonté d'une petite croix, XVIe s., conserve une porte romane de deux archivoltes nus en retrait, sans autre moulure qu'un étroit larmier en dents de scie à la retombée des cintres. Entre la nef et le chœur s'élève un petit campanile à deux baies, avec cloche mentionnant le nom de ses donateurs. — A distance vers N.-E. l'emplacement du *cimetière*, absolument vide, ne garde plus qu'une tombe plate, dont la pierre montre sculptée une croix. Au devant subsiste un ancien piédestal de croix avec autel. — A l'autre bout du bourg, vers l'O., une petite croix de pierre est datée de 1775, le fût de 1615, la base de 1863.

La *cure* se trouvait et existe encore dans le bourg de Joué, les deux curés faisant leurs fonctions communes aux deux églises; mais il vient d'en être construit une nouvelle sur les débris de l'ancien château, aux frais des habitants, qui réclament avec une ardeur extrême le rétablissement de leur paroisse. Un projet de restauration de l'église a été préparé par M. Bibard.

Le bourg, tout de neuf bâti, a pris déjà un aspect de vétusté qu'il doit au schiste gris noir et aux briques d'un rouge sombre des constructions. Une *assemblée* s'y tient encore le dimanche qui suit la Saint-Laurent (10 août), patron de l'ancienne paroisse.

Etiau, chât., cne de *Jumelles* et par ses dépendances en partie de *St-Philbert-du-P.* — *Prædium Estiavum* XVIIe s. (Ménage, *Vit. de P. Ayr.*, p. 9). — *Ethiau* 1719 (Affiches). — Anc. fief, dont le centre primitif, dit encore au XVIIIe s. *le Vieil-Estiau*, se trouvait à plus d'un kil. vers N. sur le grand chemin de Longué à Mouliherne. — La terre relevait du château de Baugé à foi et hommage lige et appartt en 1485, par acquêt récent sans doute, à Jean Bernard, maire d'Angers, dont le fils commença la grandeur du domaine, en se faisant adjuger par sentence du 8 mars 1530 la châtellenie de Longué. Son fils Hélie fonda en l'honneur de St Yves la chapelle du manoir seigneurial (1575). A sa mort la seigneurie passa à la famille d'Estampes. Jean d'Estampes, gentilhomme ordinaire de la Chambre, capitaine de 50 hommes d'armes, en est sieur en 1582, 1596. Son héritière l'arrenta le 1er juillet 1650 à René Liquet, qui maria sa fille Gabrielle à Henri de Ruzé, baron de Vivy et de Champeaux. La terre fut saisie judiciairement et vendue par leurs créanciers le 14 août 1669, non, comme il a été dit ailleurs, à Charles Croizet, contrôleur ou secrétaire général de la grande chancellerie, mais à Marie Damond, sa veuve, qui dès lors prend le titre de marquise. Son fils Louis-Alexandre Croizet n'obtint pourtant ce titre qu'en 1702 pour cette châtellenie, accrue depuis 1686 du marquisat d'Avoir. Un acquêt nouveau de 1744 y réunit Bréhabert et en fit une des plus opulentes terres de l'Anjou. Le château s'élevait dans une enceinte de douves à pont-levis, avec chapelle dans la cour et triples jardins entourés des eaux vives du Lathan. Le seigneur jouissait des honneurs privilégiés dans la paroisse de St-Philbert dont le 6e des dîmes lui appartenait. — Le démembrement de la terre, qui devait précipiter la ruine des Croizet, s'annonça le 2 juillet 1767 par la vente d'Etiau au chevalier Jacques Shéridan. Sa fille Jeanne, enlevée par Louis-Marie-René Delangle, baron de Beaumanoir, officier des gardes françaises, l'épousa à Nantes le 9 février 1778 dans la chapelle du Bois-de-la-Touche et revint habiter avec lui le château, où devenue presque aussitôt veuve elle se remaria, sept mois après la mort de son père, le 5 décembre 1780, avec Charles-Henri-François, comte de Maillé de la Tour-Landry, capitaine de dragons, fils du marquis de Jalesnes. Leur fille aînée, Jeanne-Cécile de Maillé, mariée à M. de Lubersac, eut pour héritière sa sœur Adèle, marquise d'Hautefort, qui partagea à Blaie la captivité de la duchesse de Berry et qui est morte octogénaire à Paris en 1873. C'est à elle qu'est due la reconstruction du château, élégant édifice rectangulaire, percé de deux rangs de fenêtres, avec un couronnement de lucarnes, et précédé vers S. d'un péristyle à colonnade. Au-devant s'ouvre une immense prairie et tout à l'entour de superbes dépendances de verdure, que sillonnent des allées tortueuses et le courant du Lathan, animé par la chute d'eau d'un beau moulin, tout récemment reconstruit. — La terre appartient aujourd'hui à M. de Maillé.

Chartrier d'Etiau et d'Avoir, dans l'étude de Me Sénil, à Longué. — Arch. de M.-et-L. E 181-183. — Arch. comm. de Saint-Philbert-du-Peuple et de Longué. — Cornilleau, *Essai sur le canton de Longué*, p. 157-167.

Etiau, min à eau, cne *St-Rémy-la-V.*

Etoile (l'), cne de *Beauvau*. — En est sieur n. h. Jacques Robin 1653.

Etoile (l'), mon b., cne de *Brézé*, dans un carrefour, près le vill. de Grand-Fond. Il y existait sur le bord de l'ancien chemin de Loudun une petite chapelle de Notre-Dame, fondée en 1454 par Maurice Audrain, prêtre, chantre de Senlis, à la présentation depuis 1515 du seigneur de Brézé. Devant la porte armoriée aux armes de France, s'arrêta un jour Louis XIV pour prendre « un rafraîchissement », qui lui avait été préparé par un vieillard du pays, le bonhomme Vailland. C'était en août 1661 lors du fameux voyage de Nantes, où fut arrêté Fouquet.

Étoile (l'), cl., cne de *Corzé*; = ham., cne de *Vern*; = V. *Louettières* (ruiss. des).

Etoiles (les), cl., cne de *Jarzé*. — *Le clous des Estollez* 1596 (Chapitre de Jarzé).

Etorchère. — V. *Etriché.*

Etoupeul, f., cne de *Brain-sur-l'A.* — *Etoupeu* (Cass.). — Dépendance de Narcé.

Etranglard (l'), cl., cne de *Chanteloup*; = cl., cne de *Cossé*. — *L'Etranliard* (Cass) : — donne son nom à une des trois sources du ruiss. des Louettières, où elle se confond à 250 mèt. de sa naissance.

Etre-d'Hommée (l'), h., cne de *la Chapelle-*

Digitized by Google

sur-Oudon. — *L'Estre de l'Hommaie* (Cass.).

Etreplère (l'), f., c^ne de *la Pouèze*. — *L'Estre-Pierre* 1703 (E 1545).

Etres (les), f., c^ne de *Champigné*; = h., c^ne de *Durtal*; = vill., c^ne d'*Ecuillé*; = f., c^ne de *Juvardeil*; = cl., c^ne de *Sœurdres*. — « *Les Aitres, autrefois village, actuellement* « *en jardins* » 1772 (Chap. St-Julien); — appart^t à M. de Champagné.

Etriché, c^on de Durtal (19 kil.), arr. de Baugé (32 kil.); — à 24 kil. d'Angers. — *Locus qui appellatur Estrichiacus* 1036-1056 (St-Serge, ch. or.). — *Estrichaius* 1036-1056 (1er Cartul. St-Serge, p. 200). — *Ecclesia de Estricheio* 1115-1124 (Cart. de la Roë, ch. 33 et 34). — *Ecclesia de Striche* (Liv. N. de St-Maurice, ch. 178).— *Striche* 1114-1134 (2e Cart. St-Serge, p. 57). — *Villa que dicitur Estrechium* 1134-1150 (Ib., p.292).—*Estrice* 1207 (Ronc., ch. or.).—*La ville d'Etriché* 1426 (Arch. de la Mayenne, H 175, f. 7). — Sur la rive gauche de la Sarthe, entre Daumeray (7 kil.) au N., Brissarthe (7 kil.), Châteauneuf (5 kil.) et Juvardeil (4 kil.) à l'O., Tiercé (4 kil. 1/2) au S. et Baracé (6 kil. 1/2) à l'Est.

Les chemins de grande communication d'Angers à Morannes et de St-Laurent-des-Mortiers par Châteauneuf au Loir se bifurquent à l'entrée et à la sortie du bourg, qu'ils traversent confondus, l'un et l'autre reliés de nouveau vers N. par la route nationale de la Flèche à Rennes, qui dessert du N.-E. au S.-O. l'extrémité du territoire (4 kil.), — route et chemins coupés transversalement par la ligne ferrée d'Angers au Mans, qui passe sur toute la longueur du S. au N., en stationnant sur la commune, à 2 kil. du bourg.

La Sarthe limite vers N.-O. et vers S.-O.; — y affluent le ruiss. du Plessis, — et la Boire-d'Aneu, qui, née sur la commune, coule du S. au N., passe sous le chemin de grande communication en pénétrant sur Châteauneuf, qu'elle limite, passe sous la route de la Flèche et se jette dans la Sarthe, à 1 kil. en amont de Châteauneuf.

En dépendent les vill. et ham. du Moulin-d'Yvray (47 mais., 127 hab.), du Pont-des-Boires (18 mais., 51 hab.), de Pouveul et de la Chesnetière (10 mais., 28 hab.), de la Haute-Grenière (9 mais., 20 hab.), de la Pavardière (13 mais., 37 hab.), de Ferrières (7 mais., 36 hab.), de la Demancerie (6 mais., 15 hab.), de la Gare (6 mais., 23 hab.), partie du Porage (16 mais., 55 hab.), le château du Plessis et 94 fermes ou écarts.

Superficie : 1,960 hect. dont 47 hect. en vignes, 136 hect. en bois.

Population : *253* feux en 1726. — *1,168* hab. en 1790. — *1,198* hab. en 1831. — *1,208* hab. en 1841. — *1,221* hab. en 1851. — *1,229* h. en 1861. — *1,250* hab. en 1866. — *1,229* hab. en 1872, dont *427* au bourg (151 mais., 155 mén.).

Assemblée très-forte le dimanche qui suit la St-Pierre, le dernier de juin ou le premier de juillet. Elle se tenait il y a 60 ans à Ferrières.—*Marché* les dimanches, créé par arrêté de décembre 1867.

Vins blancs estimés, cidre, céréales, houblon, noix, châtaignes, pommes; une huilerie; trois carrières de sable rouge au Pont-des-Boires.

Perception de Morannes. — *Bureau de poste* de Châteauneuf.

Mairie neuve à l'entrée du bourg, avec *Ecole de garçons*, — *Ecole* libre *de filles* (Sœurs de la Pommeraie).

L'*Eglise*, dédiée à St Hilaire de Poitiers (succursale, 30 septembre 1807), est un édifice informe, sans intérêt, le pignon de la façade éclairé d'une croisée à meneau tréflé (XIVe s.), la nef unique (19 mèt. 33 sur 9), où apparaît dans le mur le cintre avec accolade d'une porte condamnée; à gauche une très-belle *chaire* en bois sculpté (XVIIe s.), dont les panneaux représentent les quatre Evangélistes et qui provient de l'ancienne église de Juvardeil. Le chœur (12 mèt. sur 5 m. 33) s'ouvre par un arceau dont les pieds droits portent les autels à droite de St-Sébastien, à gauche, de la Vierge. — Sur la gauche aussi se cache un enclos, avec fenêtre à meneau trilobé, la voûte brisée, mais où apparaissent encore les arcs ogivaux du XIVe s.; dans un retrait, une *Pieta* du XVIIe s. dont le Christ est difforme, mais la Vierge d'un art meilleur, — un *St Pierre*, et une *Résurrection* où le Christ tient à la main une bannière sur laquelle est écrit : *Dieu fort*. Une vénération particulière et très-vive s'y rattache sous le titre de *St Fort* — et autrefois de *St Guinefort*. Ces trois statues proviennent du prieuré de Ferrières. Sur les parois, des panneaux de fausses colonnades cannelées à chapiteaux encadrent sans goût des faisceaux d'attributs divers et d'instruments de musique. — Un couloir communique à l'ancienne chapelle seigneuriale, ouvrant latéralement sur le chœur et où a été installée en 1871 une tribune pour les enfants. — A l'extérieur s'appuie le clocher, masse carrée, contrebuttée de hauts contreforts, dont la base laisse entrevoir vers S. une élégante fenêtre tréflée.

La *cure* avoisine vers N.-E. l'église. L'ancienne cure, à quelques pas, au sortir du bourg, vers S., porte l'inscription : *Jehan Chauvelier, prêtre, prieur-curé d'Estriché, m'a faict faire en l'an 1653*. — Il en dépendait un vivier appelé au XVIIe s. *le vivier de Bologne*. — A l'écart et à l'E. du bourg, une longue avenue mène au *cimetière*, bel et vaste enclos, au fond duquel une petite chapelle moderne porte inscrit sur le pignon : *Ici reposent nos curés. Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur*. — A l'entrée du bourg, vers Tiercé, se rencontre une croix de pierre, dont le piédestal rappelle qu'il a été « *le 13 mai 1823* « *posé par François Goguet.* »

Aucune trace celtique n'est signalée dans le pays, mais il était traversé tout au moins par la voie latérale à la Sarthe, montant de Tiercé au Moulin-d'Yvray, de là aux Granges et au Porage.

L'église, dont le vocable, St Hilaire, fait présumer la fondation antique, fut donnée dans les premières années du XIIe s. par l'évêque Rainaud de Martigné aux chanoines de Notre-Dame-du-Bois, c'est-à-dire à l'abbaye de la Roë, qui y constitua un prieuré-cure (1115-1124). Le patronage en appartenait à Geoffroy d'Aussigné et à Hugues de Baracé, de qui le reçut l'évêque Ulger pour le reporter aux chanoines.

Digitized by Google

Prieurs-Curés : Péan *de Brie*, 1479. — Louis *de Villeblanche*, 1521. — Simon de *Chivré*, 1542. — Jean *Surreau*, 1576. — Vincent *Beslière*, 1601, 1606. — Mich. *Charpentier*, 1609. — Franç. *Reverdy*, 1624. — Jean *Chauvellier*, 1642, † le 24 mai 1662. — Charles *Gravé*, juin 1662. — *Aubert*, juin 1663. — François *Théard de la Guimerais*, octobre 1663. En décembre 1665 il fit refaire le grand autel avec les libéralités de la dame du Plessis-de-Chivré. La non résidence de ses prédécesseurs et la négligence des vicaires avaient laissé les registres à l'abandon, si bien qu'il lui fallut recourir au registre personnel du chirurgien Jacques Dubois, pour y constater les décès et les faire certifier par le procureur fiscal du Plessis-de-Chivré. Il est inhumé dans le chœur le 13 février 1673. — *Richard*, février 1673. — Louis *Thibault*, 1680, † le 26 décembre 1705, âgé de 66 ans. Le 4 avril 1688, au moment où il descendait de la chaire après avoir fulminé un monitoire pour délits de chasse, la foudre tomba sur l'église et blessa grièvement 5 paroissiens. — Thomas *Nepveu de la Hamardière*, mars 1706, † le 22 mai 1741, âgé de 64 ans. — Pierre-Silvain *de la Boullaye*, juillet 1741, † le 7 mai 1749, âgé de 36 ans. — Pierre-René *Louvel de Monceaux*, prieur de St-Martin-de-Poilly, installé le 7 juin 1749, résignataire en septembre 1754. Il signe pour la dernière fois le 16 février 1755 : prieur de la Rouelle et curé de Guéhébert. — Franç.-Girard *Desroches*, prieur-curé de Sainte-Croix de St-Lô, installé le 16 février 1755, janvier 1769. — *Gehère-Lepin*, desservant le 16 février 1769, prieur-curé le 22 août, jusqu'au 2 juin 1791. — J. *Sigoigne*, 9 juillet 1791.

L'abbaye de la Roë possédait sur la paroisse un autre prieuré St-Pierre de Ferrières, V. *ce nom*.

Le 21 septembre 1641 Pierre Dufay, prêtre et sacriste de l'église, y fit une fondation qui obligeait un des prêtres « à instruire à son possible « les enfants mâles de la paroisse » et à leur faire la leçon deux fois par jour, « apprenant « aux uns les patenostres jusqu'à la fin des dix « commandements, aux autres leurs Heures, aux « autres du rudiment ou du Despautère, selon « leur volonté ou leur capacité. » En 1764 il y existait un maître d'école laïc et marié, Julien Vital, par suite du délaissement de la fondation précédente; — et dès la fin du XVIIe s., une école de filles, tenue par Perrine Maignan, « économe de la « Charité de la paroisse, à l'édification des « pauvres, » morte le 5 mai 1704, âgée de 40 ans.

La paroisse avait pour seigneur-fondateur le châtelain du Plessis, V. *ce mot*. Elle dépendait de l'Archiprêtré et de l'Election de la Flèche, du District en 1788 de la Flèche, en 1790 de Châteauneuf.

Maires : Barbé, an VIII. — *Maillard*, 9 ventôse an XI, non acceptant.—Pierre *Leblanc*, 13 thermidor an XIII. — Charles-Louis *Chasserie*, 26 avril 1816, installé le 5 mai. — Jean-Baptiste *Touchet*, 15 novembre 1831. — Pierre *Eon*, 21 octobre 1853, installé le 5 novembre. — *Baudrier*, 1860. — Adrien *Berger*, ancien secrétaire général de la Préfecture, 1866. — *Baudrier*, 1870, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. H Abb. de la Roë. — Arch. commun. Et.-C. — Arch. de la Mayenne H 164, la Roë. — D. Houss., XVI, p. 145. — *Répert. archéol.*, 1868, p. 302. — Pour les localités, voir *Ferrières, le Plessis, Port-l'Abbé, le Porage, Montceaux, la Haute-Grenière, l'Etang*, etc.

Etrieché, vill., c^ne de *Corné*. — *Le lieu et métairie d'E.* acquis en 1512 d'Abel Cailleteau, licencié en droit, par Henri de Kerverrec, chanoine de St-Pierre d'Angers, fut donné par lui le 11 janvier 1530, pour la fondation de la chapelle de Toussaint, desservie en l'église Saint-Maimbeuf d'Angers ; — vendu nat^t le 21 juillet 1791 ; = f., c^ne de *Segré*. — *Etorchère* (Cass.).

Etrie (l'), f., c^ne de *St-Florent-le-V.*—*Lettrie* (Cass.); = (la Basse-), f., c^ne de *St-Florent-le-V.*

Etrilloire (l'), f., c^ne d'*Allonnes*.

Etromière (l'), c^ne de *Marcé*. — *Quedam terre in parochia de Marce site, que vocantur Lestormiere* 1245 (Chaloché, Rect., t. I).

Etrominée (l'), f., c^ne de *Morannes*.

Etrouansard (l'), f., c^ne du *Lion-d'Angers*. — *L'Estroinsard* 1686 (Et.-C.).

Etrumière (l'), cl., c^ne de *Morannes*. — *Les choses qui furent Estourmy, appellées l'Estourmière 1518* (G 118). — Anc. manoir. appart^t en 1735 à Macé Brouard, prêtre, et vendu nat^t sur Macé de Gatines le 14 messidor an IV.

Etubière (l'), f., c^ne de *Miré*.

Eumerius, évêque d'Angers, inscrit le 7e ou le 8e sur les anciens catalogues, sans qu'ils s'accordent même sur son nom, vivait vers 480. Quelques-uns l'appellent *Fumerius* ou *Thumerius*.

Eusèbe. — V. *Brunon* (Eusèbe).

Eusèbe, évêque de Nantes vers le milieu du VIIe s., est dit Angevin par les anciens catalogues. Il assista au premier concile de Tours en 661 et, croit-on, au concile de Vannes en 653. Cl. Ménard Mss. 875, t. I, p. 33. le fait siéger dès 647 et mourir en 665.

Eustochius, évêque d'Angers, inscrit sur les catalogues après Eumerius, assista en 511 au concile d'Orléans dont il contresignà les actes, et aurait siégé jusqu'en 529. — On lui donne pourtant pour successeur Adelphe, V. *ce nom*.

Eutrope, inscrit le 11e ou le 12e sur les catalogues des évêques d'Angers, omis sur le catalogue du IXe s., indiqué après Audouin sur une liste du XIIIe s., succéda en réalité à St Aubin, et fit transporter en 556 ses reliques dans la basilique, dédiée à saint Germain, qui depuis lors eut St Aubin pour patron. — En 551 il avait consacré les quatre églises et l'abbaye de Saint-Maur, s'il en faut croire le récit de Faustus, qui prête fort d'ailleurs à la critique. Il était remplacé dès 557 par Domitien.

Hauréau. — Roger, p. 53. — Mabillon, *Acta SS.*, sæc. I, p. 281. — D. Houss., XVI, f. 35. — Mss. 621-625.

Eva, originaire de la Grande-Bretagne, vint rejoindre à Angers son compatriote Hervé, V. *ce nom*, et s'attacha à lui comme servante, vivant avec lui en recluse, auprès de la chapelle St-Eutrope, dans une cellule commune, où elle mourut vers 1118. Son éloge a été écrit en quatrains

Digitized by Google

rimés par un poète anglais du nom d'Hilaire, dont le Mss. (in-8°, XIIe s.) cité par Mabillon et Cl. Ménard, existe à la Bibl. Nat. M. J.-J. Champollion-Figeac l'a publié, avec divers opuscules du même auteur (Paris, Techener, 1838) sous le titre : *Hilarii versus et ludi*, et D. Chamard le reproduit en appendice au t. II de ses *Vies des Saints*.

Evain (*Louis-Auguste-Frédéric*), né à Angers le 15 août 1775, aîné de six enfants, fils d'un horloger, originaire de Redon, dut son instruction à quelques moines de l'abbaye St-Aubin, d'où il fut envoyé à l'Ecole de Beaumont-en-Auge (Calvados). Reçu le 1er septembre 1792 à Paris élève d'artillerie, il fit en qualité de lieutenant au 6e d'artillerie (2 janvier 1794) les campagnes de l'armée du Nord, et fut chargé en 1795, avec le grade de capitaine (9 avril) de la défense des côtes, de St-Malo à Honfleur, jusqu'à la fin de 1799. De nouveau en 1800 et 1801 il sert à l'armée du Nord, d'où il est détaché le 9 mai 1801, comme professeur d'artillerie, à l'Ecole d'application, et bientôt employé, comme aide-de-camp du premier inspecteur général Eblé (1802-1803), aux armées de Batavie et de Hanovre. Chef de bataillon le 29 octobre 1803, avec titre de chef d'état-major du génie au camp d'Utrecht (8 décembre), il est adjoint en 1804 au général Gassendi, chef de la 6e division au ministère de la guerre, à qui il succède en 1809 avec grade de colonel (16 février), travaillant dès lors directement avec l'empereur. D'une ardeur extrême, d'une activité infatigable, d'une mémoire vive et imperturbable, il s'installait au ministère, durant les grands efforts de 1812 et 1813, de 8 heures du matin à 11 heures du soir et passait une nuit sur deux. Le grade de général, avec titre de baron d'empire, récompensa ce dévouement et l'expérience consommée qui lui avait fait créer des ressources inouïes pour réorganiser le matériel anéanti. Il sortit de Paris avec la régente le 30 mars 1814. Le 10 avril il était confirmé par Louis XVIII en ses fonctions du ministère, comme aussi maintenu au retour par Napoléon. Démissionnaire après les Cent-Jours, il se laissa retenir par Gouvion-St-Cyr, qui lui confia le 26 septembre 1815 le commandement de l'Ecole de Douai. Le 1er mai 1817 il fut rappelé à Paris et la même année chargé d'une des quatre directions du ministère. Nommé, lors de la suppression de sa direction, lieutenant général (4 janvier 1822), puis inspecteur général et membre du comité général de l'artillerie (1er février), il se démit sous le coup de violentes attaques et prit sa retraite le 7 avril 1823. Il revint alors en Anjou et s'employa de son mieux à rétablir la prospérité des mines de Montjean. Réadmis en 1830 dans les cadres de réserve, il en fut détaché en août 1831 au service de l'armée Belge, qu'il aida à organiser, et que bientôt il commanda comme ministre de la guerre (1832-19 août 1836). C'est sous son ministère que fut fondée en 1834 l'Ecole militaire. Il sortit des affaires publiques avec le titre de ministre d'Etat. Une loi du 13 mai 1832 lui avait accordé des lettres de grande naturalisation. — Evain était aussi depuis 1832 grand-officier de la légion d'honneur, depuis 1848 grand officier de l'ordre de Léopold. Il est mort à Bruxelles le 25 mai 1852, dans des sentiments de piété très-vive, et absolument sans fortune. Une de ses sœurs avait la direction des grandes œuvres de charité de la Belgique. Son frère Auguste, marié à Douai, y prit sa retraite de colonel d'artillerie, en fut maire pendant 10 ans et y est mort quelque temps avant son aîné.

Le général a publié une *Collection des lois, arrêts et règlements actuellement en vigueur sur les différents services de l'artillerie* (Paris, Magimel, 1808, in-12), — que Quérard porte au nom d'*Hévin*, — et il avait préparé un *Cours théorique d'artillerie* (Angers, 1804, in-8° de 32 pages), pour l'Ecole de Châlons, mais dont il n'a donné que l'Introduction et ce programme, devenus très-rares.

Maine-et-L. du 4 juin 1852. — *Le général Evain, funérailles, biographie* (Paris, Reciquet, 1852, in-8° de 46 p.). — Mss. 1031, p. 55. — *Fastes de la Lég. d'honn.*, t. V, p. 288.

Evais (les), cl., c^ne^ de *St-Marcé-d'Arcé*. — *Les Hévais* (Et.-M).

Evaudière (l'), cl., c^ne^ de *Cheviré-le-R.*

Evêché (l'), cl., c^ne^ de *Beaupréau*, dépendait jusqu'en 1834 d'Andrezé ; = cl., c^ne^ de *Coron*.

Eveillard (*François*), sieur de Pignerolles et de Seillons, fils d'André E., lieutenant, puis conseiller-président de la Prévôté d'Angers, fut nommé conseiller échevin perpétuel le 8 mai 1626, puis maire d'Angers le 1er mai pour les deux années 1641 et 1642. On lui doit le remblaiement du quartier de Boisnet et la restauration des Ponts-de-Cé. Il mourut le 5 avril 1663. — Il portait *d'azur à une étoile d'or en abîme, accompagnée de 3 trèfles de même posés 2 en chef et 1 en pointe*. — Il est l'auteur d'un commentaire inédit sur la Coutume d'Anjou, advenu de mains en mains au président Delaunay et acquis en décembre 1814 par T. Grille, dont le cabinet a passé à la Biblioth. de la ville. L'ouvrage, en français, Mss. 338, a pour titre : *Erotèmes sur la Coutume d'Anjou ou demandes et réponses pour l'intelligence d'icelle, avec deux tables* (in-fol. pap., de 1218 p.). J'ai aussi eu en mains un placard, imprimé d'un seul côté, et contenant 3 strophes latines, adressées au roi Louis XIII avec la signature : *Tuæ majestati devotissimus servus ac subditus F. Eveillard, Andegavis*. — (*Pierre*), frère aîné du précédent, prêtre et conseiller au Présidial d'Angers, s'en retira après 50 ans de service, avec des lettres d'honoraire du 18 avril 1642. C'est à lui, et non à Pierre Ayrault, comme je l'ai dit t. I, p. 182, sur la foi du Mss. même et du catalogue, qu'une lettre autographe de Blouin des Piquetières (Mss. Grille), attribue l'ouvrage, *Ressort et étendue de la juridiction ordinaire de la Sénéchaussée d'Anjou*, dont il existe trois copies à la Biblioth. d'Angers, Mss. 923-925.

Eveillard de Livois (*Pierre-Louis*), fils de François Ev. de L., mort à Angers le 2 décembre 1790 en son hôtel de la rue St-Michel, plus tard hôtel Blancler, y avait formé une précieuse collection d'objets d'art, surtout de

Digitized by Google

tableaux, dont le catalogue a été publié par Sentout (Angers, in-8°, 1791, de 108 p.). L'ensemble comprenait 397 toiles. Trois marchands de Paris avaient offert tout d'abord 70,000 livres, mais la collection fut évaluée, après le décès du propriétaire, à 37,112 liv. et en 1799 à 31,553 fr. seulement. Le tout fut alors divisé en deux lots, dont un (200 tableaux) échut aux héritiers de la ligne paternelle, l'autre (197 tableaux), vacant par l'émigration des ayant-droit, resta déposé sous sequestre « au Musée National du Département » (5 thermidor an VII, 23 juillet 1799). Ils en forment encore le premier et principal fonds. 50 tableaux représentant une somme, d'après l'acte de 1799, de 5,258 fr., ont été restitués en 1808 à M. d'Autichamp, aux droits de sa femme. Deux transactions en 1831 et 1835 ont désintéressé pour le reste les derniers héritiers.

Eveillardières (les), h., c^ne de *Durtal*.

Eveillon (*Jacques*), fils de Jacques E., m^e boulanger et échevin, et de Claudine Thiboust, né à Angers en 1572, comme l'écrit Grandet, et non en 1582, comme le dit Niceron, fut très-jeune choisi pour régenter la rhétorique à Nantes, revint vers 1604 curé de Soulaire où il resta 9 ou 10 ans, puis passa à l'une des cures de la Trinité avec titre de correcteur, 1618. Peu de temps après, l'évêque Fouquet le gratifia d'un canonicat de la cathédrale dont il prit possession le 24 décembre 1620, avec la charge de vicaire général qu'il devait conserver sous trois évêques. Presque immédiatement, Eveillon eut à diriger la réforme et l'édition du *Missel* et du *Rituel* d'Anjou qui passa depuis pour un des plus beaux de France. Dans les démêlés de Charles Miron avec son Chapitre, Eveillon prit parti pour ses confrères et rédigea, en réponse à l'évêque et à ses défenseurs, deux opuscules, dont le principal a pour titre : *Défense du Chapitre de l'église d'Angers contre les calomnies publiées par divers libelles et faux bruits sur le sujet de la procession du Sacre* (1624, s. l. ni nom d'imprimeur ni d'auteur, in-12 de 148 p. non compris l'avertissement). La même année, le livre, accusé de propositions hérétiques, fut réimprimé par le Chapitre, précédé d'une approbation des docteurs de Sorbonne (Paris, 1624, in-12 de 188 p.). L'évêque Claude de Rueil donna plus tard à l'auteur la direction de tous les monastères de filles. — En 1645 Eveillon fit avec le P. Phil. Gallet le voyage de Rome d'où il rapporta pour son église une Sainte Face. Le 7 décembre 1652 il se démit de sa prébende dont l'évêque gratifia son petit-neveu et le Chapitre lui maintint la séance au chœur et l'usage de son logis canonial. Il avait alors 79 ans. C'est l'âge où le représente son portrait gravé. Il mourut le 4 juillet 1653 — et non 1651 — léguant tous ses ornements d'église à son ancienne paroisse de Soulaire, et sa riche bibliothèque aux jésuites de la Flèche, où les livres en provenant portent son *ex dono* imprimé et sa signature autographe. — Costar lui a adressé plusieurs lettres.

Les autres ouvrages d'Eveillon ont pour titre : *Apologia Capituli Andegavensis pro sancto Renato, episcopo suo, adversus disputationem duplicem Joannis Launoii* (Andeg., P. Avril, 1650, in-8°). La Préface annonce une édition en français, et Ménage assure que c'était la rédaction première. Elle n'a pas paru. — *Response du Chapitre... au livre de la Plainte apologétique* (Paris, 1626, in-8°). — *De Processionibus ecclesiasticis liber, in quo earum institutio, significatio, ordo et ritus ex sacris scripturis, conciliis et variorum auctorum scriptis explicantur* (Paris, Math. Guillemot, 1641, in-8°). Le nom de l'auteur se trouve seulement dans l'approbation des docteurs et aussi dans le privilége qui indique, comme le mandement en tête du livre, qu'il avait été composé par ordre de l'évêque. — *De Recta psallendi ratione* (Flexiæ, Gerv. Laboe, 1646, petit in-4° de 320 p.). En tête une dédicace à Henri Arnauld, dont personne n'a parlé et qui mériterait une discussion particulière. Elle me paraît contenir des indications biographiques absolument inconciliables avec les données connues et certaines. — *Traité des excommunications et monitoires, avec la manière de publier, exécuter et fulminer toutes sortes de monitoires et excommunications* (Angers, 1651, in-4°. et Paris, 1672, in-4° de 546 p., non compris la dédicace à Henri Arnauld), avec le portrait de l'auteur par P. Landry. Cette dernière est la plus estimée. Elle fut donnée par son neveu J. Lefèvre et comprend deux ou trois chapitres nouveaux (Rouen, 1712, 2 vol. in-12).

Dupin, *Biblioth. Eccl.*, XVIIe s., t. II, p. 335. — Niceron, t. XIV, p. 297 et t. XX, p. 76. L'article est de Pocq. de Livonnière, au témoignage d'une note autographe que j'ai vue. — Ménage, *Vie de P. Ayr.*, p. 226.—Arthaud, *Journal* Mss. — *Mém. de la Soc. d'Agr.*, t. V, p. 290. — Lettre de Grandet dans la correspondance du président Bouhier, Bib. nat., Mss. Fr. 24411, t. III.— Costar, *Lettres*. — Arch. de M.-et-L. E 2422. — Arch. comm. de Soulaire Et.-C.

Evenière (l'). — V. *Livonnière*.

Evennerie (l'), cl., c^ne de *Daumeray*. — En est sieur et y réside maître René Houssaie 1595, 1601 ; = cl., c^ne de *Miré*.

Eventail (l'), c^ne de *Montjean* ; = (le Petit-), cl., c^ne d'*Angers* N.-E. ; = f., c^ne de *Cantenay-E.* — *Eventard* (Cass.).

Eventard, f., c^ne de *Durtal*. — *Evental* 1675 (Et.-C.). — Anc. fief et seigneurie avec manoir noble et chapelle seigneuriale dans la paroisse St-Pierre, détaché du domaine de Durtal, avec la mét. de Chevigné, par René Du Mas et donné le 11 juin 1544 à sa sœur maternelle, Françoise de Scépeaux, femme de Jean de Thévalle. Claude Ballue et Jean de Thévalle, mari de Radegonde Fresneau, le vendirent le 30 octobre 1586 à René Louet, lieutenant particulier du sénéchal d'Anjou ; mais cet acte fut annulé par retrait lignager. En vertu d'un nouveau contrat du 23 novembre 1598 la cession en eut lieu par Charles de Maillé et Jacqueline de Thévalle à Macé Aubin, qui en rendit aveu à Durtal le 18 janvier 1608, et de qui avait hérité en 1673 n. h. René Huslin, sieur des Noues, mari de Marie Aubin. Le 28 juillet 1742 René-Louis-Aubin de la Bouchetière, qui tenait la terre de son père, la vendit à Marie-Catherine-Anne Druillon.

Eventard, chât., c^ne d'*Ecouflant*. — *Manerium seu herbergamentum domini episcopi de*

Digitized by Google

Eventard 1281 (H.-D. *B* 32, f. 36). — *Eventard* 1337 (Ib.). — *Manerium episcopi quod vocatur Eventart* 1314 (G 7, f. 125). — Robert de Chaufour fit don de la terre à l'évêché d'Angers et l'évêque Nicolas Gellant y construisit en 1280 un manoir qui devint et resta jusqu'au XVIIIe s. la maison de plaisance de ses successeurs et la première étape où ils se préparaient à leur installation, —par chacun d'eux embelli, mais surtout augmenté par Michel Lepelletier, en dernier lieu par Michel Poncet de la Rivière. En septembre 1626 il servit de refuge pendant la contagion aux Ursulines d'Angers, V. Louvet dans la *Rev. d'Anj.*, 1856, t. I, p. 299. — Le naïf Bruneau de Tartifume, Mss. 871, t. II, p. 120-137, nous a laissé un dessin et une description de ce qu'il y a vu de son temps : sur le portail un écusson écartelé des armes du Chapitre de St-Maurice et de la famille de Mathefelon; au-dessus de la plus haute croisée, dans une niche, la statue de St Maurice; à l'entrée, sur la gauche, une galerie « en laquelle sont arrangées les représentations « de 8 cerfs en relief », portant au cou des écussons d'évêques; sur la porte de la chapelle, les armes de Guill. Ruzé; au sortir, un bois de haute futaie, percé de longues et belles allées avec berceaux et cabinets de verdure, et au bout de l'allée centrale, un jeu de mail; dans le bois, un petit oratoire, enceint d'une petite douve, et qu'on racontait avoir servi aux méditations des premiers évêques Apothème, René, Aubin, Maurille. — Ce qui est plus certain, c'est que la duchesse d'Anjou, quand elle se trouvait dans la province, réunit souvent les conseillers de sa Chambre des Comptes au château d'Eventard, Mss. 867. — La terre relevait de Beuzon. — Outre le dessin de Bruneau de Tartifume (XVIIe s.), on en a une vue du XVIIIe s. par Ballain (Mss. 867. p. 520), — un très-beau plan du château et du parc donné par M. Guillory au Musée d'antiquités, — et un autre dessin, dans son état d'il y a quarante ans, par Berthe, Mss. 896, f. 44. — L'acquéreur par vente nationale fit abattre les grands bâtiments, les bois taillis, les charmilles. Il reste encore pourtant, sur une des faces de l'ancien château, le pavillon de l'ancienne porterie, entre deux tourelles élancées avec lucarnes du XVIe s. et cadran en ardoise, aux armes et à la devise de l'évêque J. de Vaugirault et la date 1753,—une chambre avec l'inscription : *Charles Miron, évêque d'Angers, m'a fait faire 1609*, et ses armoiries, — deux portes à fronton circulaire, accostées de balustrades, quelques servitudes, et sur la face opposée une magnifique terrasse à balustrade, XVIIe s. M. Morel a donné deux vues de ce logis dans ses *Promenades artistiques*, Angers, 1872.

Eventard, cl., cne de *Huillé*; — f., cne de *St-Germain-lès-Montf.* — Un peu au-dessus, dans un carrefour, existe une chapelle délabrée; — min et f., cne de *Segré*, logis du XVIe s. avec tourelle principale à toit pointu engagée dans la façade, en reconstruction (1872); — (le Petit-), cne de *Cantenay*, vendu nat^t le 28 septembre 1791.

Evêquerie (l'), f., cne de *Juvardeil.* — *Une maison appelée la Vesquerie dans la paroisse de Cellières* 1774 (E 280), acquise le 3 février de Franç. Foussier par messire Henri-Augustin Duverdier de Genouillac.

Evre (l'). — *Eivra* 1052-1082 (2e Cartul. St-Serge, p. 35). — *Fluvius Eboris* XIe s. (St-Florent, ch. or.). — *Hiberis fluvius* XIIIe s. (Chron. d'Anj., t. II, p. 287) — *Evra* 1080 circa (Ib., p. 67). — *La rivière d'Ayvre* 1643 (St-Florent).—Rivière, qui sillonne en de pittoresques détours et le long de rives encaissées et charmantes une grande partie de l'arrondissement de Cholet du S.-E. au N.-O. Née sur la cne de *Vézins*, en deux ruisseaux, l'un sorti des douves du château de Vézins, l'autre entre le Breuil et la Huitière, au Pré-Creux, elle les réunit tous deux au N. du bourg, sous la Perchauderie, le premier à 600 m., le second à 2,760 m. de son origine, arrose vers Nord le territoire de la commune, entame la Tour-Landry, traverse par le milieu, de l'E. à l'O., la cne de Trémentines, coule de l'E. à l'O. jusqu'au Perchambault, où elle remonte brusquement vers le N., traverse par le N.-E. la cne du May, par l'E. celle de la Jubaudière, qu'elle limite vers N.-E. et où commencent ces mille sinuosités capricieuses qui donnent tant d'imprévu et d'originalité au reste de son cours, entre sur Jallais, où, à partir du ruiss. de Montalais, elle s'infléchit vers l'O. jusqu'à sa sortie du territoire de Beaupréau, qu'elle traverse tout du long, tourmentée par de multiples ressauts, se retourne brusquement vers N. au fond de ravines escarpées sous le plateau du Fief-Sauvin qu'elle sépare de Beaupréau, borde St-Pierre-Maulimart et Montrevault, où par une sinuosité prononcée vers le S.-O. elle forme la presqu'île de St-Nicolas, descend d'un cours plus calme par St-Rémy et St-Pierre-M., revient un moment vers l'O. à travers la Chapelle-St-Florent et gagne enfin la Loire en droite ligne, vers N., en séparant les communes de Botz et de St-Florent à droite, de la Chapelle et du Marillais à gauche, véritable rivière depuis la Chapelle jusqu'à son embouchure au Vieux-Marillais, et dont les rives alors planes, ombragées, verdoyantes, donneraient mal l'idée de son voyage turbulent à travers les côteaux des Mauges. — Deux barrages la rendent navigable jusqu'à 5 kil. seulement au-dessus de son embouchure. — Elle a traversé, sur son parcours de 91,860 mètres, 51 villages, fait mouvoir 24 moulins et reçu pour affluents les ruiss. — à gauche, de la Maillardière, de Montbault, du Cazeau, du Pied-Tribert, de l'Oisellerie, de la Blanchardière, du Bouchet, du Beuveron, de la Vrenne, de la Paillerie, de la Grande-Forêt, de la Roullière, de la Croultière, de St-Rémy, de la Trézenne, du Beugnon; — à droite, du Pont-aux-Jards, de la Genillère, des Ogeries, du Grand-Millet, de la Chapelle-St-Thibert, de la Lande-Dunand, de Montalais, des Aunais-Jaguz, des Petits-Arcis, de la Juinière, de la Billonnière, de Jousselin.

Evre-du-Pont-Notre-Dame (l'), ruiss. né sur la cne de *St-Quentin-en-M.*, traverse les cnes de la Salle-Aubry et de St-Pierre-Maulimart et se jette dans le ruiss. du Pont-Laurent; — a

Digitized by Google

pour affluents les ruiss. du Vivier, de la Bouchère et de la Jousselinière ; — 14,900 m. de cours.

Evronnière (l'), f., c^ne de *Cholet*.

Evroreille, m^in à eau, c^ne de *Roussay*, sur la Moine. — *Eynoreille* (Cass.). — *Ivroreille* (Broutelle).

Exemples (les), c^ne de *Longué*. — *Terra deus Exemplais* 1216. — *Exempla Davareis* 1217 (Cartul. de Monnais, p. 121 et 165).—Anc. bois défrichés, dépendant de la terre d'Avoir ; — cl., c^ne de *Montigné-les-R.* — Acquise en 1724 de maître Jean-Ch. Belhomme par Etienne Bourdous (E 466).

Exercice (l'), cl., c^ne d'*Angers*.

Exposeté villa. — V. *Point*.

Eyénard, baronnet, conseiller du roi Charles VIII, est l'auteur d'un Mss. in-fol. vélin, conservé à la Biblioth. de Genève, et qui a pour titre : *Cy est le cas contenant la généalogie et les moyens ci-après déclarés, par les quels appert du bon droit que très-chrestien roy de France Charles VIIIe de ce nom a au royaume de Sicile.* — Le livre est daté du *27 janvier, au chastel et portal d'Angiers.*

F

Fabrensis villa. — V. *Faveraie*.

Fabrice. — V. *Forges*.

Fabrices (les), cl., c^ne d'*Aubigné*.

Facé, cl., c^ne de *Sceaux*. — *Fasciacus* 1052-1082 (2e Cartul. St-Serge, p. 120 et 121). — *Terra de Fasce* 1212 (St-Serge, Sceaux, ch. or.). — *Locus qui vulgariter appellatur Face* 1289 (Ibid.). — *Un pressoer séant à Face* 1299 (Ibid.). — *Facé* (Cass.). — En est sieur en 1623 h. h. Jean Charpentier.

Facière (la), cl., c^ne de *Juvardeil*; — cl., c^ne de *Montigné-les-R.* — *La Fassière* 1536 (E 465). — *Les maisons, jardrins et yssues du lieu et mestairye de la Facière dicte la mestairye de Champ-Lézin* 1543 (E 465). — Acquises de Jacques Esnault par n. h. Macé Sigoigneau.

Factière (la), f., c^ne de *Beaupréau*. — *Le bordage de la Factière* 1635 (Et.-C.). — *Les Factières* (Cass.). — *La Bactière* (Rect.).

Fagettus, Faiacus, Faiht, Fail, Faitum, Fait. — V. *le Fuilet, Faye, le Fouil, Fay, Fief-Sauvin*.

Failles, vill., c^ne de *St-Saturnin*. — *Faellæ* 1307 (Chap. St-Julien). — *Faelles* 1432, *Failles* 1477, *le villaige de Failles* 1547 *Faisle* 1703 (E 550-555). — *Faille* (Cass.). — *Fesle* (Rect. et C. C.). — Anc. fief relevant, avec les fiefs du Lys et de Gaudebert, ses annexes de St-Jean-des-Mauvrets. — En est sieur Jean Boistravers 1442, 1447, n. h. Pierre Deshommes 1477, n. h. Jacques Deshommes 1486, h. h. Me Vincent Crespin 1499, Pierre Crespin, chanoine de Notre-Dame de Paris, 1532, René de Cossé-Brissac 1540. En 1602 Jacques Rogeron, marchand, afferme le fief, et son fils Charles l'acquiert le 14 juin 1612 du maréchal de Brissac. — Jacques Rogeron le vend le 25 septembre 1641 à Jean de Loubes, sieur de Lambroise, dont tous les biens sont adjugés judiciairement le 3 août 1702 à Me Jean Chérouvier des Grassières. — En est sieur en 1735 Mandat, maître des requêtes.

Failles, chât., c^ne de *Thouarcé*.—*Ad Faolas, in clausulo Faolis* 1055-1070 (Liv. B., f. 19).—*Faiole* 1070-1080 (Ibid., f. 20) —*Faelles* 1488 (Ch. de Brisssac). — *Fêle* (Et.-M. et C. C.). — Anc. fief avec manoir et chapelle consacrée le 28 septembre 1717 par Simon Belot, docteur en théologie, chanoine théologal d'Angers. La terre appartient aux XV-XVIe s. à la famille Tillon, en 1650 à René Loiseau, en 1686 à n. h. Franç. Guinoiseau, en 1708 au docteur Pierre Burolleau, en 1750 à Franç.-Claude Du Verdier de la Sorinière, — jusqu'en ces derniers temps à Mme la baronne de Vézins, qui l'a vendue en 1870 à M. Boivin, marchand de vins à Angers. Le château, gros logis en fer-à-cheval, situé sur une haute colline, a été agrandi en 1844 de deux ailes à trois étages et de vastes servitudes vers N., et l'ancienne maison rasée. Dans le jardin, un cadran solaire, gravé sur ardoise avec la date 1701, est installé sur un tronçon de colonne, sculpté de pommes de pin.

Faine. — V. *Vilette*.

Fais (les). — V. *les Deffais*.

Faiteau (le Grand, le Petit-), ff., c^ne de *St-Georges-sur-L.* — *Festeau* (Cass.). — Anc. domaines de l'abbaye de St-Georges, vendus nat^t le 11 février 1791.

Falais (le), f., c^ne de *la Salle-Aubry*.

Falaisière (la), cl., c^ne de *Daumeray*.

Faligan, nom porté pendant trois siècles par de nombreux maîtres chirurgiens angevins, qui paraissent de la même famille. — (*André*) 1593, à Doué. — (*François*) 1647, au Puy-Notre-Dame, y meurt âgé de 76 ans le 21 janvier 1695. — (*François*), 1747, à Chanzeaux. — (*Adrien-Martin*), mari de Renée Blordier, reçu le 16 juin 1755 à Angers où il reste établi. — (*Nicolas-Joseph*), de Doué, marié à Angers avec sa cousine Louise-Perrine Faligan le 26 mai 1744 et alors âgé de 25 ans. — (*Nicolas-Joseph-Adrien*), fils du précédent, né à Doué le 29 mars 1745, se fit recevoir docteur en médecine à Montpellier vers 1772 et revint ensuite pratiquer à Doué où il obtint une véritable vogue. J'ai sous les yeux sa thèse pour son premier grade de bachelier, étant déjà maître ès-arts (Montpellier, in-4° de 40 p., Jean Martel, 1773). Elle a pour titre : *Tentamen medicum de Arthritide*, et est dédiée à Foullon, son protecteur sans doute, qu'il traite de *patronus munificentissimus*, et qu'il appelle *le père plutôt que le seigneur de Doué*. Tous les auteurs anciens et modernes y donnent leur opinion sur la goutte, qu'il signale comme une maladie presque en-

Digitized by Google

démique en Anjou et dont il accuse surtout le vin blanc. — Sa femme avait nom Pélagie Herbert des Raillières.

Fallet (*Jean*), marchand, prévôt à la Monnaie d'Angers, nommé échevin dès la création de la mairie en 1474, était fermier de la Cloison d'Angers en 1484-1485. Il fonda en 1490, au carrefour de la Chevrie, avec le concours d'habitants voisins de la Poissonnerie, une chapelle qui prit son nom et le donna à la rue de la Cloche. Nommé maire le 1er mai 1491, il mourut le 17 septembre 1496. Sa veuve fut exemptée par une délibération du 29 novembre suivant, de tout droit de Cloison, « pour considéracion des « grans services que le dit feu son mary a faiz « à la ville. » — Il portait *d'argent à 3 croix pattées de gueule, deux et une, chacune cantonnée de 4 clous de la Passion de sable, les pointes tendantes au centre, le tout entouré d'une couronne d'épine de sinople.*

Falloux (*Michel*), lieutenant au siége de l'Election d'Angers, sieur du Lys, fils d'Antoine F., marchand fermier, en la paroisse de la Lande des Verchers, fut nommé maire le 1er mai 1711-1712 et continué en 1713-1714. Il eut surtout à faire face à la disette par des emprunts et des achats de blés, importés de Rotterdam, et à la misère des campagnes que ravageaient des bandes de loups. — On lui doit la modeste place qui porte son nom, au bout de la rue Cordelle. — Il mourut âgé de 86 ans le 16 mai 1740 et sa veuve Laurence-Françoise Boisard de Marolles, âgée de 70 ans, le 3 février 1754. Il portait *d'or au chevron de gueules, accompagné en chef de 3 étoiles d'azur rangées et d'une rose de gueule en pointe.* Ces armes figurent sur son jeton, chargé, au revers, d'une ruche, autour de laquelle voltigent 14 abeilles; au sommet, se tient leur reine; en légende : *Non sibi sed populo. Anno pacis. G. 1714.* — Son fils *Michel-René*, conseiller du roi, lieutenant général en la Sénéchaussée d'Anjou, marié le 9 décembre 1737 à Marie Jeanne Girault de Mozé, mourut le 30 août 1753, à Angers, âgé de 49 ans.

Falusière (la), f., cne de *la Potherie.* — En est sieur Jean Desmas, sergent royal, 1579.

Faneries (les), cl., cne de *Mouliherne.*

Fanocus, Fanum. — V. *Feneu, Fenet.*

Faradon (le), h., cne de *St-Laurent-des-A.*

Farauderie (la), h., cne de *la Meignanne*, et par extension, de *Beaucouzé*, — avec min à eau sur la Meignanne et min à vent sur Beaucouzé. — *Le moulin de la F. en St-Lambert-la-P.* 1591 (Et.-C.). — En est sieur n. h. Elie de Faye, 1598. — Donne son nom au ruiss. né dans l'étang, sur la Meignanne, qui se jette dans le Brionneau, en formant limite avec Beaucouzé; — 580 m. de cours, — (la Petite-), f., cne de *Beaucouzé.*

Faraudière (la), f., cne de *St-Clément-de-la-Place.*

Farbouslière (la), f., cne de *la Séguinière.*

Fardeau (*Louis*), né à Gonnord en 1570, élevé à Joué, puis réfugié durant les troubles civils dans les Pays-Bas, fut attaché comme aumônier au marquis Ambroise de Spinola, avec qui pendant 40 ans il parcourut l'Europe, le servant activement dans ses nombreuses campagnes de guerre ou de diplomatie. Il était sur la fin de sa vie chanoine, et avait été plusieurs fois présenté pour être évêque, titre qu'il eût obtenu, « si ce nom « de Français n'avait pas été si odieux aux « Espagnols. » Il fut inhumé le 26 septembre 1636, âgé de 86 ans, dans l'abbaye de Villers en Brabant. Il se souvint dans son testament de l'église de Joué, à laquelle il légua 200 florins, diverses reliques, un grand tableau d'un disciple de Rubens, une lettre autogr. de St Charles Borromée et son propre portrait.

Topogr. Grille v° *Joué.*

Fardeau (*Urbain-Jean*), né à Varennes-s.-M. le 28 janvier 1766, fit ses études au collége de Saumur, puis au Séminaire d'Angers, obtint au concours la chaire de rhétorique du collége de Saumur, où il professa 18 mois, puis revint au Séminaire prendre enfin les ordres. M. de St-Germain lui confia alors la direction de son fils dans un voyage d'Italie où il resta deux ans. — A son retour, la Révolution était maîtresse. Le jeune abbé prêta serment, puis se démit de la prêtrise, n'ayant encore comme il l'atteste, prêché que trois fois « la sublime morale « du charpentier Jésus, qui n'aimait pas les « riches. » — Il s'établit à Varennes où il fut élu capitaine de la gendarmerie nationale (1er avril 1792) et en cette qualité courut sus aux Vendéens. Dénoncé pourtant comme prêtre, il pouvait se croire menacé quand par un heureux hasard il eut le bonheur de sauver la vie au président du Tribunal révolutionnaire, qui se noyait sans lui dans la Loire et qui lui délivra aisément un certificat de civisme. Il se livra alors à la chirurgie dans l'hôpital de Saumur, simple « ouvrier de santé », puis partit pour Paris avec 25 louis seulement en poche, mais il avait 27 ans. Assidu aux leçons de Desault, il fut remarqué de Giraud, chirurgien en second de l'Hôtel-Dieu, qui le prit en amitié. Le successeur de Desault, Pelletan à son tour se l'attacha pour secrétaire. Bientôt Fardeau était mis à la tête des salles de dissection, où il put se former la main à l'aise. — Reçu chirurgien de troisième classe, il alla servir à l'armée de l'Ouest d'abord, puis à celle de Sambre et Meuse, puis revint à Paris ouvrir rue de la Huchette un cours public d'anatomie; mais à peine avait-il passé son examen de deuxième classe qu'il se laissa emmener par le général Lemoine en Italie, à titre d'interprète et d'aide de camp, avec les insignes de capitaine de hussards. Il prit part ainsi à toute la campagne et s'y distingua par plusieurs traits d'une audacieuse énergie, notamment à Lodi où seul il fit mettre bas les armes à une colonne de 600 hommes. Chargé en l'an IX, quoique simple aide-major, du service de l'hôpital de Voghera, il prit dans ses relations avec l'illustre Scarpa un goût particulier pour l'étude des maladies des yeux, où il devait exceller plus tard. Réformé par mesure générale le 18 thermidor an IX, il fut remis en activité le 17 vendémiaire an XII, avec une commission de chirurgien-major, qui

Digitized by Google

lui attribuait les ambulances de St-Omer, d'où il passa le 7 pluviôse avec le 64e au camp de Boulogne. Soult, instruit de ses succès de science et de parole, lui fit construire un amphithéâtre avec invitation à tous les chirurgiens du camp d'en suivre la clinique. Nommé le 25 prairial an XII chevalier de la Légion d'honneur, Fardeau fut mis à quelques jours de là (28 thermidor) à l'ordre de l'armée pour son dévouement dans une tempête où il aida à sauver deux équipages. Les campagnes d'Allemagne, de Prusse, de Pologne l'épuisèrent enfin et il fut réduit à demander sa retraite le 24 avril 1808. Il reprit alors à Paris pendant 18 mois ses cours et la pratique de la chirurgie, refusa toute position officielle au Val-de-Grâce et revint s'établir définitivement en 1813 à Saumur dans la famille de sa sœur, mariée au docteur Barthélemy. Il s'était fait une spécialité de l'ophtalmologie, créant ses instruments et ses procédés et pendant 35 ans mettant au service des pauvres, surtout des anciens militaires, son expérience aidée d'un jugement sûr, d'un sang-froid imperturbable, d'une décision d'esprit et de main, que les riches aussi savaient apprécier. — Il y mourut d'une hypertrophie de cœur le 22 février 1844.

Le Grelot d'Angers, article de Maige du 25 février 1844. — Bodin, *Biogr. Saumur*. — *Fastes de la Légion d'honneur*, t. V, p. 747. — Tresvaux, t. II, p. 422. — *Notice biogr. du docteur Fardeau* (Paris, in-8° de 47 p., 1846), par son neveu le docteur Barthélemy, publié d'abord dans les *Mém. de médecine et de chirurgie militaires*.

Fardellerie (la), f., cne de *Mazières*. — *La Ferdellière* (Cass.). — Donne son nom à un ruiss. né sur la cne de *Nuaillé*, au S. de la Monsellière, coule du N.-E. au S.-O. et se jette dans le Trézon, au-dessus de la Basse-Papinière, en formant la limite entre les communes de Mazières et de Tout-le-Monde, sur la plus grande partie de son cours de 5,200 m. ; = ham., cne de *la Tourlandry*.

Fardellière (la), f., cne de *Gonnord*; — anc. maison noble, où réside en 1618, 1630, René-Nicolas, écuyer, capitaine du château de Gonnord, 1610. Il y fonda le 25 janvier et fit bâtir dans le verger une chapelle sous l'invocation de St René; — Joseph Nicolas, écuyer, 1652, 1683, inhumé à 81 ans le 9 mai 1699; — Henri-Augustin Duverdier de Genouillac, 1746, 1790, sur qui la terre est vendue nat^t en l'an VI. Rien n'y subsiste d'antique. Au bas seulement du verger, se voit la chaussée de l'étang desséché, une fontaine et un lavoir sur le ruiss.; = ham., cne de *Tiercé*. — En est sieur Math. Herbereau, écuyer, 1726, Noel Herbereau, 1741, de qui l'acquiert Louis Dumesnil d'Aussigné.

Fardière (la), h., cne de *Champigné*.

Fardoil (*Jacques*), maître brodeur, à Angers, 1750, y meurt le 19 février 1756, âgé de 43 ans. Il était fils de Jacq. F., maître horloger. L'église de Baugé possède un voile représentant la Cène, qui provient de l'abbaye du Ronceray, « *faict par Fardoil, brodeur, à Angers, 1753* ; » — le collége de Mongazon, un ornement complet de sa façon, provenant de Beaupréau.

Fardolière (la), f., cne de *Chemillé*.

Fardonnière (la), f., cne de *la Jumellière*.

Farfoyer, h., cne de *Brion*. — Anc. logis noble (Cass.).

Faribault (*François*), dit *Valère*, né à Champigné vers 1795, étudia au Lycée d'Angers, puis entra dans une étude d'avocat, où bientôt sa belle voix de basse chantante le signala au conseiller Michel de Puisard, qui le produisit à la Société du Concert d'étude d'Angers. Cédant aux sollicitations du monde angevin et du succès, le jeune artiste bien recommandé était parvenu dès 1815 au premier rang sous le nom de *Valère* et brillait à l'Odéon dans *le Sacrifice interrompu*, *la Pie voleuse*, *le Barbier* — et aussi dans *Robin des Bois*, dont il devait épouser l'Annette, Mlle de Flavigny. Devenu veuf en 1825, il passa à Feydeau et y créa notamment Gaveston dans la *Dame blanche* et des rôles importants dans *Fiorella*, *Mazaniello*, *le Colporteur*. Ce fut presque une retraite pour lui, que d'entrer à l'Opéra avec l'infatigable Levasseur pour chef d'emploi. Il eut peine à se produire, mais dans un congé, à Bruxelles, chantant le duo de *la Muette* avec Lafeuillade, il provoqua un tel enthousiasme, qu'à quelques jours de là, la Révolution en armes le nommait général des volontaires. Il ne tarda pas à quitter le théâtre et se retira à Pau auprès de son camarade Dabadie. La considération qui l'entourait, l'avait fait élire dans ses dernières années membre du Conseil général des Basses-Pyrénées. — Il y est mort dans le courant de juillet 1869.

Figaro du 20 juillet 1869.—*Rev. de l'Anj.*, 1869, p. 272, art. de Victor Pavie.

Farineau, moulin à vent, cne de *Coron*.

Farineaux (les), h., cne de *Lasse*.

Farinellière (la), cl., cne de *Marcé*, Iéguée vers 1430 par Jean Loyseau à l'abb. de Chaloché.

Farinière (la), f., cne d'*Andrezé*, appartenait en 1555 à Guill. de Pouillé; = ham., cne du *Champ*; = f., cne de *la Chapelle-St-Laud*; = ham., cne de *Chaudron*; = f., cne de *Landemont*; = cne de *St-Léger-du-May*. — *Le bordage de la F. joignant l'hôtel noble de St-Léger* 1539 (C 106). — Appartenant à Hubert Trochart, écuyer, et aujourd'hui disparu.

Faronnière (la), h., cne des *Rairies*. — *La maison de la F.* 1504 (E 467).

Farouellerie (la), f., cne de *Brain-sur-A.*

Farouère (la), h., cne de *Liré*; = f., cne du *Marillais*. — *La Farouère* 1604. — *Le grand Faroire* 1614 (St-Flor. B 3).

Farran (*Jean*), originaire de Montpeyroux en Languedoc, établi négociant à Angers et élu juge consulaire, fut nommé par les représentants en mai 1795 maire d'Angers en remplacement de Ch.-Jacq. Berger. Mais presque aussitôt la constitution de l'an III qui transformait les municipalités, lui enleva ces fonctions Il y rentra en 1797, élu par les assemblées primaires conseiller municipal, en remplacement de M. Joubert, et par le conseil, président de l'Administration communale, mais pour quelques mois seulement. Enfin le 19 juin 1800 et en vertu de

Digitized by Google

la Constitution de l'an VIII, il fut installé de nouveau maire par le préfet Desilles et présida le 8 août la dernière fête décadaire. Le 19 juin 1801 il mourait à Paris des suites d'une opération chirurgicale et fut inhumé solennellement à Angers le 18 août suivant. Ses obsèques furent célébrées dans la grande salle de l'hôtel-de-ville, avec des discours, prononcés à la mode antique, devant l'autel de la Patrie couvert de crêpes et de cyprès, par M. Giraud et Touss. Grille, professeur d'éloquence à l'Ecole Centrale.

Farran (*Antoine*), neveu du précédent, fils d'Ant. Farran et de Rose Thirault, né à Angers le 23 septembre 1791, entra dès 1825 au Tribunal de commerce d'Angers et en 1829 à la Chambre des arts et manufactures où il siégea jusqu'en 1832. Il se trouvait, après la victoire de juillet, tout désigné au choix de ses concitoyens par la franchise et l'énergie de ses démonstrations libérales. Elu dès 1830 tout à la fois conseiller municipal et membre du Conseil d'arrondissement, qu'il présida régulièrement chaque année, il fut nommé adjoint au maire d'Angers en 1832 et accepta le 9 octobre 1837 les fonctions de maire, renonçant avec un dévouement courageux à l'existence modeste et paisible, dont il avait jusqu'alors vécu, et à ses habitudes d'étude et de retraite. A quelques jours de là, le 3 novembre, ses concitoyens l'envoyaient à la Chambre des députés où il devait siéger par quatre réélections successives jusqu'en 1851. Il prit place au centre gauche, fidèle au cabinet du 1er mars, ennemi décidé du ministère Guizot, vota les fortifications de Paris, le réseau des chemins de fer, qu'il eût voulu seulement voir construire par l'Etat, la conversion des rentes, l'incompatibilité des fonctionnaires, avant tout étranger à « ce tripotage honteux, » qui avait envahi les hautes assemblées. Il s'en fait honneur hautement dans son compte-rendu aux électeurs (Angers, Cornilleau-Maige, in-8° de 15 p., s. d.), où il résume, comme dans son discours d'installation à la mairie, sa doctrine politique en deux mots : « Progrès sans secousse, honneur national sans tache ». Comme maire, il avait témoigné assez vivement de ses goûts en se portant, avec son adjoint M. Guillory, à l'organisation presque annuelle de ces expositions d'industrie, de peinture, de fleurs et de jardinage, alors si fêtées et qui jetaient en ville une animation si riante. On lui doit mieux encore, la fondation du Musée David (1839) et du Musée d'Archéologie (24 avril 1841). Le coup d'autorité, qui enleva l'administration de la ville aux libéraux (21 juillet 1843), le rejeta comme simple conseiller municipal dans les luttes ardentes d'une opposition dont retentit toute la France, V. t. I, p. 45. Il venait d'entrer d'ailleurs le 2 mars 1842, comme représentant du canton S.-E. au Conseil général, où son expérience des affaires publiques prêtait à sa parole une active autorité. En 1848 il présida le comité central des élections républicaines de Maine-et-L., siégea sans bruit et sans éclat à la Constituante et à la Législative jusqu'en 1851, et se retira en 1858 tout à la fois du Conseil municipal et du Conseil général, dès lors plus que sexagénaire. — Il mourut à Angers le 11 août 1872, âgé de 81 ans. Jusqu'aux derniers jours il se plaisait à parcourir ses vieux livres, surtout sa collection, presque unique, du *Journal de Maine-et-Loire*, qui lui rappelait tant de souvenirs. Il en a laissé comme une table sommaire, sous ce titre : *Notes sur les événements d'Angers depuis la Révolution de 1792* (Mss. in-4° de 503 p.), — et aussi de véritables *Mémoires* personnels, librement écrits sur les hommes et sur les choses de la vie angevine, dont j'ai vainement espéré longtemps la communication promise.

Farrayres (*François*), curé de Huillé depuis le mois de mars 1775, a publié une brochure sous ce titre : *Instructions des curés du diocèse d'Angers à leurs députés aux Etats-Généraux, rédigées par un curé du diocèse d'Angers* 1789 (in-8° sans lieu, ni autre signature que les initiales *F. F. curé d'H.*). C'est l'exposé d'idées politiques, que recommande seulement leur ton de modération. L'auteur propose une subvention territoriale du cinquième du revenu — et réclame pour les curés « au moins deux « domestiques et un cheval. » — Il quitta ses fonctions en 1791 par refus de serment et fut transporté en Espagne. Une pétition signée de 42 de ses paroissiens le réclamait en l'an VIII.

Fateries (les), f., cne du *Vieil-Baugé*. — *Fatry* (Cass.).

Faucaste. — V. *Vaucalé*.

Faucherie (la), f., cnes d'*Auverse*; = ham., cne de *Bouchemaine*; = f., cne de *Bouillé-Ménard*; = ham., cne de *Chantocé*. — En est sieur ..... Gilles, écuyer, mort le 16 avril 1684, — Pierre-Siméon Potier 1710; = f., cne de *Feneu*; = cl., cne de *Lasse*, domaine de l'Hôtel-Dieu de Baugé; = ham., cne de *Mouliherne*.

Fauchetière (la), ham., cne de *Grugé-l'H.*

Fauchinière (la), ham., cne de *Combrée*.

Faucille (la), cne de *Faye*. — *Le fief appellé la F.*, appartenait à François Callon 1540 (C 105, f. 95).

Faucille (la), ham., cne de *l'Hôtellerie-de-Flée*. — Anc. fief et seigneurie avec castel, vaste parc et pont sur l'Oudon, précédé jusqu'à la grande route d'une longue avenue (Cass.). — C'est le manoir patrimonial de la grande famille dont le nom se rencontre si souvent dans ces pays au courant des guerres du XVIe s. Ses plus anciens titres originaux, produits pour une montre de noblesse, remontent à une alliance avec les Vendôme en 1418. Le 18 décembre 1531, René de la Faucille y fonda une chapelle, en constituant 15 l. de rente pour le chapelain sur sa terre du Bois-Savary. Ses descendants figurent jusqu'au milieu du XVIIe s. au premier rang du parti huguenot. Le 19 janvier 1686 Pierre de la Faucille et dame Louise de Madaillan, avec Judith de Madaillan et plusieurs personnes de leur maison, firent abjuration dans la chapelle seigneuriale, pour éviter la confiscation de leurs biens, qui fut exercée le 15 mars suivant contre René, le puîné de la maison, fidèle à sa foi et réfugié à l'étran-

Digitized by Google

ger. — En est sieur en 1713 Pierre Creney, écuyer; — Jules-Nic. de Creney, † en 1776. — Pierre-Jos. Cousta de Souvré en 1789. — Le château, vaste rectangle du XVIIe s., de trois étages avec mansardes, est entouré presque entièrement par l'Oudon, au fond d'un vallon entre deux hauts coteaux, avec un parc d'environ 12 hectares. Il appartient à Mme Hortense O'Madden, née Cousin de la Brideraie.

Arch. de la famille d'Andigné. — Arch. comm. Et.-C. — Titres originaux communiqués par M. Bonneserre.

Faucille (la Haute-), h., c^ne de l'*Hôtellerie-de-Flée*. — *Le lieu de la Haute-F.* 1540 (C 106, f. 361). — En est sieur Jean Couet 1540, h. h. Jacq. Trouillard 1621. — On y a découvert vers 1860 un trésor de monnaies gauloises au type Nannète. Le Musée de Vendôme en possède 12 de cette provenance, 8 en bas argent, dont 4 de grand module (22 millimètres sur 23), dits statères de billon, 4 plus petites. — V. *Mém. de la Soc. Arch. du Vendomois*, 1869, p. 228; Hucher, *Art Gaulois*, 4e livraison, pl. 3.; *Catal. Rollin*, n° 264.

Faucillonnaie (la), f., c^ne d'*Angrie*.

Faucillonnière (la), f., c^ne de *Beaupréau*, à la famille Boutillier en 1658 (E 1545).

Fauconnerie (la), h.. c^ne de *Mélay*.

Fauconneries (les), ham. en partie sur la c^ne d'*Angers* (2 m.) et des *Ponts-de-Cé* (4 m.). — Autrefois de la paroisse de St-Augustin. — Le principal logis, dit les *Grandes-F.* dépendait en 1616 de la succession de Marie Haran, veuve n. h. Jean Collasseau, et fut vendue le 7 octobre 1757 par Marie Bourreau, femme d'Urb. Brisson de la Guerche à Laurent-Charles de Munein de St-Glady, mari de Jeanne Mingon, et par leur héritière Jeanne-Renée Mingon, veuve Defays, à Renée Robert, veuve d'Augustin Eveillon, le 10 avril 1772. V. le plan 50 du Censif de Ballée, aux Arch. de M.-et-L.

Fauconnière (la Grande, la Petite-), ham., c^ne d'*Angers* N.

Faudoire (la), h., c^ne de *St-Léger-des-B.*

Fauduchère (la), cl., c^ne de *Huillé*.

Fauquellerie (la), f., c^ne de *Seiches*. — En est sieur Me Noël Chenet 1613.

Fausse-Monnaie (la), anc. ardoisière, mentionnée en 1651 sur la paroisse de St-Augustin près Angers.

Fausses (les). — V. *les Fosses*.

Fautraise (la), cl., c^ne de *Querré*, anc. maison noble avec chapelle fondée le 12 mars 1559 par Et. Regnard; — n'était plus dès le XVIIIe s. qu'une closerie dépendant de la chapelle de St Gilles et vendue nat^t le 24 février 1791.

Fautras (*Cyprien*), sieur des Bouchaux, docteur en médecine au Vaudelenay, 1644.

Fautrière (la), chât., c^ne de *la Jumellière*, à 2 kil. du bourg, sur un des points culminants de la commune; — édifice moderne, avec serre de fleurs et de plantes exotiques, construit par l'architecte Hodé d'Angers. Une haute tour, richement ornementée, découvre de son sommet un vaste horizon sur tout le pays. La terre appartenait au XVIe s. à la famille Legay. — En est sieur Amaury Legay 1530, François Legay 1569, qui fut fait prisonnier à Coutras 1587, mari de Marquise Duboys; — Jean Lemaistre, sieur d'Armonville, chevalier, 1676; — Laurent Davy, élu maire d'Angers en 1706; — durant toute la seconde moitié du XVIIIe s. la famille Poisson; — aujourd'hui le comte de la Grandière; — donne son nom au ruiss. né sur la c^ne, qui s'y jette dans le ruiss. de la Contrie; — 1,200 m. de cours.

Fauve, h., c^ne de *Longué*.

Fauveau (*Jean*), curé de St-Michel-du-Bois, a publié des *Cantiques catholiques à l'honneur et louanges de la Nativité de N.-S. J.-C., en vers* (Angers, Hernault, in-8°, s. d.), et *Hymnes catholiques à l'honneur de N.-S. J.-C.* (Ib., 1606, in-8°).

Catal. la Vallière-Nyon, n° 13870.

Fauvelaie (la), cl., c^ne d'*Aviré*. — En est sieur Franç. Suhard, 1649, Nic. Bourg 1712, 1725.

Fauvellerie (la), cl., c^ne de *Bocé*.

Fauvellière (la), f., c^ne de *la Chapelle-Hullin*. — Relevait du Bois-Pépin, et appart^t à la famille Charbonnier XVe-XVIIe s.; — à Pierre d'Andigné 1655, 1682, mari d'Elisabeth de Russon, qui l'échange en 1667 contre la métairie des Mates en Chazé, appartenant à Pierre Longimet; = cl., c^ne de *Marcé*; = vill., c^ne de *Maxé*; = f., c^ne de *Morannes*; = h., c^ne de *St-Philbert-du-Peuple*. — *Les Faveltières* (Et.-M.).

Fauvier, f., c^ne de *Loiré*.

Fauvraie (la), f., c^ne de *Champigné*.

Fauvrie. — V. *Périers*.

Faux (le), f., c^ne de *Bouchemaine*; = f., c^ne de *Chanteussé*. — En est sieur n. h. Franç. Fouquet, président en l'Election de Châteaugontier, 1594; = ham., c^ne de *St-Lambert-la-P.*; = f., c^ne de *Ste-Gemmes-d'A.*; = ham., c^ne de *Villévêque*. — *Les Faux* (Rect.). — Petit fief appartenant dès 1500 à la famille Robin, — en 1580 à Pascal Robin. V. *ce nom*.

Faux (le Grand-), c^ne de *Jumelles*. — En est sieur Jean de Chevenier 1611.

Faux-Amas (le), f., c^ne de *Mouliherne*

Faux-Brichet (le), f., c^ne de *Marcé*.

Faveraie, canton de Thouarcé (2 kil.), arrondissement d'Angers (32 kil.). — *Villa Fabrensis* VIe s. (Bolland, Janvier, t. II, p. 331). — *In territorio Vierensi villa Fabrensis* 1105 (Cartul. de St-Maur, ch. 25). — *Faveraye* 1471 (G Comptes de St-Pierre). — Sur un plateau (60 mèt.) divisé au centre et brusquement resserré par les cours d'eau. — Entre Thouarcé au N. et à l'O., Martigné-B. (7 kil.) et Chavagnes (4 kil.) à l'E., Gonnord (9 kil.), Montilliers (8 kil.) et Aubigné (6 kil.) au S.

Le Layon entoure et borde entièrement le territoire à l'E. et au N., tandis que son affluent, l'Arcison, qui forme en partie limite vers le S.-O., y pénètre et traverse la vallée, que domine sur la rive gauche l'ancien bourg; — y naissent les ruiss. de l'Arbalêtier et de la Gaucherie.

La route départementale de Gonnord à Allençon traverse du S.-O. au N.-E. l'extrême confin du territoire vers l'O. Le chemin d'intérêt commun de la Butte-d'Erigné à Vihiers la croise dès son

Digitized by Google

entrée sur la commune, dessert le bourg de Faveraie, traverse l'Arcison, est entrecroisée de l'O. à l'E. par le chemin d'intérêt commun de Martigné, traverse le bourg de Machelles et descend droit vers S. jusqu'à sa rencontre avec le chemin de grande communication de Chemillé à Doué, qui forme vers S. la limite intérieure.

En dépendent le bourg de Machelles (121 mais., 139 mén., 403 hab.), les vill. des Loges (13 mais., 44 hab.), de Machelette (17 mais., 46 hab.), de la Guimardière (6 mais., 24 hab.), les chât. de Chandoiseau (à 1,700 mèt. de Machelles), des Marchais (à 3 kil. 100 mèt.), de la Gaucherie (à 1,750 mèt.), du Marais (à 950 mèt.), du Grand-Assay (à 1,700 mèt.) et 27 fermes ou écarts, ensemble de 45 maisons.

Superficie : 1,859 hect., dont 144 hect. en vignes blanches renommées, et 70 h. 66 en bois.

Perception et *Bureau de poste* de Thouarcé.

Population : *694* hab. en 1726. — *880* hab. en 1790. — *929* hab. en 1831 et en 1841. — *975* hab. en 1851. — *931* hab. en 1861. — *900* hab. en 1872, dont *112* hab. seulement (38 mais., 39 mén.) à l'ancien bourg.

Une révolution depuis une trentaine d'années a transformé la commune. Le bourg de Faveraie, perdu à l'écart, loin de tout cours d'eau, sans industrie, sans autre édifice public que l'église, d'ailleurs insuffisante, s'est rapidement vu délaissé au profit du village de Machelles, sis à 1,680 m. de là, au bord du Layon, animé par d'importants moulins, trois fours à chaux, des carrières d'une pierre qui s'exporte, et par une certaine activité de commerce et d'industrie. Prenant résolument l'initiative, le 21 mai 1849, les habitants y jetaient les fondements d'une jolie église en style XIIIe s., à peu près achevée dès 1850, bénite le 13 mars 1851. Le service y fut établi officiellement le 13 novembre suivant, mais la translation du mobilier religieux ne s'y fit pas sans une véritable émeute, et le lendemain, pour la célébration de la première inhumation, la gendarmerie même dut intervenir contre les femmes exaspérées de Faveraie. En avril 1852, une tentative fut faite vainement par une partie des habitants du bourg dépossédé pour se rattacher à la commune de Thouarcé. — Peu à peu les dépits s'apaisent et les intérêts se réorganisent.

L'*Ecole de garçons*, qui existait depuis au moins l'année 1840 à Machelles, y a été reconstruite en 1873 avec une *Mairie*, jusqu'alors absente. — La maison de l'*Ecole des filles* a été donnée à la commune par une des sœurs de Saint-Charles qui la dirigent. — La construction d'un *Presbytère*, y était terminée dès le mois d'août 1854, l'ancienne cure de Faveraie ayant été aliénée le 16 août 1852 pour y aider. — On a cru pouvoir conserver, par mesure de conciliation et pour quelques années encore, les deux *Cimetières* auprès de la nouvelle et de l'ancienne église.

Cette dernière sous le vocable de St Pierre-ès-Liens (succursale du 5 nivôse an XIII), est un des édifices les plus anciens du pays d'alentour (23 mèt. de long. sur 11 m. 80), dont la conservation est heureusement assurée contre toute menace, grâce à l'affection qu'y attache la piété filiale des habitants. Le plan primitif a été déformé au XVe s. par la transformation du chœur et l'adjonction d'un bas-côté vers N., avec deux fenêtres, à lucarnes bordées de choux rampants, dont une plus grande porte au centre du pignon un écusson vide. L'ancien mur intérieur, qui montre encore la trace de ses antiques baies romanes, a été mis en communication par une triple arcade, reposant sur une colonne à curieuse base hexagonale et sur un pilier évidé de 5 cannelures. La façade primitive, avec porte et baie romanes, a été enmurée ; et l'entrée reportée sur la face S., éclairée de trois ou quatre petites baies romanes dont deux refaites. La porte actuelle, encadrée de pilastres avec tympan, ne paraît pas antérieure au XVIIIe s. — Du même côté, une chapelle, avec porte en anse de panier, chargée d'un écusson vide et d'une moulure à lambel, est formée par la base du clocher, grosse tour carrée, dont le pied porte les traces d'une fenêtre enmurée et qui à hauteur du toit de la nef s'éclaire d'une double baie romane accouplée. Une tourelle carrée s'y accole pour abriter l'escalier. — A l'intérieur, le lambris de la nef, en berceau, porte l'inscription : *M. P. Guérin P. C. d. F.* 1736. Le fond du chœur est percé d'une fenêtre à double meneau quadrilobé (XVe s.) ; à droite et à gauche, les statues modernes de *St Pierre* et de *St Paul*, et des stalles vulgaires, dues à un curé qui y a mis son nom : *18. M. Daviau. C. 09* [1809]. — Rien autrement à signaler qu'une vieille statuette d'évêque sous le clocher, un bénitier en marbre noir veiné de blanc, et les traces sur les anciens murs de la nef de peintures, recouvertes de plusieurs couches de chaux. Le sol est pavé de pierres tombales nues, sauf une qui porte un écusson vide, une autre 5 croisilles. — Dans le cimetière, une curieuse tombe en pierre (XVIe s.) a son toit en dos-d'âne entaillé d'une croix avec moulure tréflée, dont le bras gauche protége une quenouille et un fuseau sculptés.

Le pays paraît avoir été le centre d'une agglomération antique. On y a découvert, en 1847, dans le bois de l'Assay, des bracelets celtiques en bronze, avec un coin de même métal ; — au coteau Gaudy, entre les moulins à eau du Pont-Bourceau et de Noizé, sur la droite du chemin du pont de Faveraie à Machelles, dans une vigne, de nombreux débris de tuiles à rebords, de briques à crochets, de poteries rouges ; — entre Chandoiseau et l'Arbalêtier, sur le plateau, des cercueils en pierre coquillière. — La limite tout entière vers S. de la commune est formée par la voie de Chemillé à Doué par Gonnord, qui franchit le Lys au pont Lyonnais, et que croise à la Tabourderie l'ancien grand chemin d'Angers par Machelles, le bourg et Thouarcé.

La *villa* antique, comprise jusqu'au XIe s dans le territoire de Vihiers, est au VIe un des domaines du roi d'Austrasie, Théodebald, qui le légua à l'abb. de St-Maur, fondée par son père. L'existence de l'église y est constatée dès au moins le milieu du XIe s., et l'évêque de Poitiers en confirme la propriété à l'abbaye en 1105. Elle contenait au

Digitized by Google

XVIe s. les tombes des familles de Vert, de Meaussé, de la Tigeoire et d'Aubigné. Les droits de fondateur y appartenaient au baron du Coral, qui les céda le 18 décembre 1628 au seigneur de la Touche. A la fin du XVIIIe s. ils restaient contestés entre le comte de Cossé et le seigneur des Marchais.

Curés : Jean *Hector*, 1438. — Michel *Doubleau*, † en 1491. — Thomas *Orgiers*, 1516, 1518. — René *Lefourmy*, 1525. — René *de St-Germain*, 1537. — Jean *Chaintrou*, 1545. — Mich. *Tullard*, 1565, 1578. — Jacq. *Chaillou*, 1602, 1610. — René *Roullier*, 1615, † le 13 août 1659. — Pierre *Houdry*, 1662, 1672. — Jean *Mussault*, 1679, † le 23 février 1683, âgé de 51 ans. — Urbain *Bourdin*, mars 1683. — Jacques *Boisgontier*, 1685, 1709. — Hilaire *Mesnard*, 1709, nommé curé de St-Maur-sur-Loire. — Pierre *Guérin*, janvier 1725, † le 10 janvier 1759, âgé de 59 ans. Il avait fait faire en 1736 le lambris de l'église et transformé le chœur et l'autel à la Romaine. — C. *Péhu*, mars 1759, qui résigne au profit de son neveu. — *Péhu*, mai 1787.

La paroisse, à la présentation de l'abbé de St-Maur, dépendait du diocèse de Poitiers jusqu'en 1317, de Maillezais jusqu'en 1648, puis de la Rochelle jusqu'à la Révolution, — du Doyenné et du Grenier à sel de Vihiers, de l'Election et du District de Montreuil-Bellay en 1788, du District de Vihiers en 1790.

Elle comptait en 1788 quarante ménages pauvres, plus des mendiants. Il y était perçu 6,000 livres de rentes ecclésiastiques. Elle était devenue dès 1791 le rendez-vous des prêtres réfractaires d'alentour, qui y menaient leurs processions à l'église. — Le passage de la guerre mit le feu à tour de rôle dans le pays.

Maires : Grolleau, 21 nivose an XII. — *Bourgeois* père, 2 janvier 1808. — René *Bourgeois*, avril 1815. — *Bourgeois* père, 12 juillet 1815. — Luc *Coquard*, 23 janvier 1816, qui refuse. — J.-B. René *Trou*, gendre de Bourgeois, 16 juin 1816, jusqu'en 1855. — André *Bazantay*, 1er août 1855, installé le 19, † le 2 juin 1857. — Jules *Cesbron-Lavau*, 20 juillet 1857, installé le 8 novembre, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. G Cures. — Arch. commun. Et.-C. — *Journal de Maine-et-L.* des 1er décembre 1849, 8 décembre 1850, 19 mars 1851. — *Répert. arch.*, 1863, p. 51. — Notes et dessins de M. Spal fils. — Pour les localités, voir à leur article, *les Marchais, Machelles, Chandoiseau, Noizé, la Gaucherie, l'Assay, les Marais, les Loges, la Jumeraie, la Touche*, etc.

Favereau (*François-Joseph*), docteur en théologie de Paris, ancien gardien et professeur, affilié et profès des Cordeliers d'Angers, y est inhumé dans le cloître le 18 juin 1790, âgé de 64 ans (GG 311).

Favereau (*Pierre*), docteur en théologie, curé de Jallais, doyen des Mauges, a donné l'*Oraison funèbre de Mme Ch. Ant. de Canonville de Raffetot, abbesse du Ronceray*, 1762, et l'*Oraison funèbre de Mgr le Dauphin, père de Louis XVI, prononcée dans l'église collégiale de Beaupréau* (Paris, in-4° de 43 p., s. d.). Le *Journal Ecclésiastique* d'août 1766 a fait l'éloge de ce dernier discours. — L'auteur était maire de sa commune en 1792.

Faverie (la), ham., cne du *Louroux-B.* ; = f., cne de *la Meignanne* ; = f., cne de *Montilliers*. — *Faverte* (Et.-M.); = ham., cne de *la Potherie;* = h, cne de *St-Christophe-du-Bois* ; = f., cne de *St-Quentin-en-M.* ; = ham., cne de *la Varenne*.

Faveries (les), f., cne de *la Chapelle-s.-O.* ; = h., cne de *Gonnord*. — *Les Petites-F.* — XVI-XVIIe s. — Appartenait à Jacques du Plantis 1551, à Franç. Bitault de Chizé en 1663, de qui l'acquiert René Blouin de la Varenne ; = ham., cne de *Joué-Etiau*. — *Faveriez* 1070-1118 (Liv. Bl., f. 16 et 25). — *Faverillæ* 1114 (Cart. de Chemillé, ch. 19). — *Favril* 1134-1150 (2e Cart. St-Serge, p. 341). — *Les Fabveriz* 1637 (Et.-C.) ; = chât., cne du *Lion-d'A.* — *La maison, hébergement, douves des Faveris* (Mss. 917, f. 367). — Anc. fief et seigneurie, dépendant de la terre des Vents et appartenait à Math. de la Faucille 1399, à Allain de la Faucille 1452, à Ysabeau de l'Epinay, remariée en 1499 avec Jean Aubert; — à René Aubert en 1539, 1563, — à René d'Andigné 1578, à Louis d'A. 1608, — à Pierre Ayrault, lieutenant criminel, 1769. — Il en dépend un bel étang avec îlot.

Faverit (*Claude*), peintre, à Angers. — Il signe le 10 mai 1642 au baptême d'un fils de René Faverit, son frère peut-être, maître horloger.

Favre (la), f., cne de *Freigné*. — *Le vill. de la F.* 1673 (Et.-C.). — Vendue natt sur Bourmont le 7 germinal an VI.

Favre (*Pierre*), avocat en Parlement, a laissé un *Abrégé des commentaires de René Choppin sur la coutume de Paris* (Mss. 332), in-4° de 198 fol. autographe, avec table en tête, de la fin du XVIIe s.

Favreaux (les), vill., cne de *Trélazé*, habité par des perrayeurs.

Favril (le), cne de *Sceaux*. — *Terra quedam apud Celsum, que dicitur le Faveriz* 1203-1212 (2e Cartul. St-Serge, p. 177).

Favril (le Grand, le Petit-), ff., cne de *Chevire-le-R.* — *Locus qui vulgariter dicitur le Faveril* 1308 (Chaloché, t. I, f. 9).

Fay, moulin, cne de *Vaulandry*. — *Fagettus colonia* 862 (D. Bouq., t. VIII, p. 572). — *La terre, moullin, estang et autres appartenances de la terre de F.* 1451 (Aveu de Fontaine-Guérin). — Anc. domaine, qui paraît avoir appartenu au xe s. au Chapitre St-Martin de Tours, à qui un diplôme royal de 862 en confirme la propriété. Il dépendait au XVe s. du temporel de la chapelle de Clefs, qui devait pour cette terre à la baronnie de Fontaine-Guérin « un « arc d'if et douze flèches empannées et ferrées », à chaque changement de chapelain.

Fay (le), ham., cne de *Contigné*. — *Locus qui dicitur Faiz* 1035-1060 (Cartul. du Ronc., Rot. 1, ch. 11). — *Terra de Fait* 1073-1103 (Ib, ch. 90). — *Terra ad Fae* (Ib., Rot. 2, ch. 56). — *Terra de Fai* 1160-1188 (Ib., Rot. 5,

Digitized by Google

ch. 35). — *Feille* (Cass.). — Anc. domaine donné au XIe s. par le comte d'Anjou à l'abbaye du Ronceray qui l'arrenta vers la fin du XIIe s.

Fay (le), ham., cne du *Ménil*. — *Le Fez* (Cass.); = (le Bas-), f., cne du *Ménil*.

Faye, canton de Thouarcé (4 kil.), arrond. d'Angers (28 kil.). — *Fagia* 1055-1070 (Liv. Bl., f. 19, vo), 1073-1080 (Ibid., f. 17). — *Faia* 1055-1070 (Ibid., f. 18, 18 vo, 21), 1093 (Chemillé, ch. or.). — *Faye sus Thouarcé* 1423 (E 1937). — *Faye sous Thouarcé* XV-XVIIIe s. (H. Mauléon et Et.-C.). — Sur le haut plateau (75-89 m.), aux contreforts accidentés vers S., qui borde la rive droite du Layon, — entre le Champ (5 kil.) et Thouarcé au S., Allençon (6 kil.) à l'E., Vauchrétien (6 kil.), Mozé (9 kil.) au N., Beaulieu (6 kil.) et Rablay (4 kil. 1/4) à l'O.

Le chemin de grande communication de Beaulieu à Mazé forme un angle aigu dans le bourg, du sommet duquel se détache vers Sud le chemin d'intérêt commun de Vihiers.

Le Layon borde le territoire vers S.; — y naissent les ruiss. du Jumeau, de St-Martin et du Rollet-de-la-Planche-de-Mozé.

En dépendent les vill. et ham. de Mons (122 hab., 38 mais.), de la Touche (33 mais., 116 hab), de Montbenault (28 mais., 87 hab.), de Valette (19 mais., 62 hab.), de Belligné (14 m., 49 hab.), de la Haie (11 mais., 62 hab.), des Trois-Chênes (11 mais., 65 h.), de l'Ourcellière (8 mais., 27 hab.), de la Roche (7 m., 19 hab.), de Bellevue (7 mais., 29 hab.), de la Touchain (7 mais., 14 hab.), des Fosses (4 mais., 13 hab.), de la Guêpière (4 mais., 18 hab.), de la Forge (6 mais., 17 hab), de la Rebilière (5 m., 19 h.), de l'Etang (5 mais., 16 hab.), du Plessis (5 mais., 14 hab.), de la Binaudrie (4 mais., 18 hab.), de la Brunetière (4 mais., 12 h.), de Forgette (4 m., 11 hab.), 2 moulins sur le Layon, 8 ou 10 moulins à vent et 50 fermes ou écarts.

Superficie : 3,040 hect., dont 515 hect. en vignes et 887 hect. en bois.

Population : 260 feux en 1720. — *1,174* hab. en 1790. — *1,297* hab. en 1831. — *1,229* h. en 1841. — *1,275* hab. en 1851. — *1,220* hab. en 1861. — *1,276* hab. en 1872, dont *257* au bourg (78 mais., 82 mén.).

Assemblée le lundi de la Pentecôte, créée par arrêté du 16 avril 1845. — Elève de bœufs et de porcs; vignobles blancs renommés le long du Layon.

Mairie avec *Ecole de garçons*, construite par adjudication du 19 février 1865 (archit. Dainville), les travaux reçus le 5 septembre 1866; — *Ecole* laïque communale *de filles*.

L'*Eglise*, dédiée à Notre-Dame (succursale, 30 septembre 1807) ne conserve d'antique que la tour carrée de son clocher, dont la base sert de sacristie, voûtée en croisée d'ogive avec formerets du XIIIe s., la clé centrale sculptée d'une grossière figure qui tire la langue. — La nef unique (6 mèt. 90) a été élargie au XVIIe s. d'un bas-côté, sur la gauche, dont une voûte porte la date 1686, en avant de l'autel de la Vierge, construit l'année suivante par Baraudrie, V. *ce nom*. Le bas-côté de droite y fut ajouté vers le milieu du XVIIe s. Plus récemment encore, on a procuré sans peine un allongement nécessaire, en établissant une communication entre le portail et une maison contiguë, qui est d'ailleurs restée debout. Un escalier latéral avec plate-forme donne accès à l'édifice (38 mèt. sur 10 mèt. 20), où rien autrement n'est à signaler qu'au-devant des autels, formant marches, à droite, la pierre tumulaire de Bonaventure de Roye, † le 7 octobre 1725; — à gauche, celles de Pierre Gouzil, prêtre, † le 28 octobre 1707 et de Pascal Rocher, prêtre, † le 3 décembre 1732.

Sur la place s'élevait un des ormeaux dits de Sully ou du roi Henri, abattu seulement il y a une trentaine d'années par un ouragan.

Une chapelle de la Salette a été bénite le 7 juillet 1859.

La *Cure*, vendue natt le 6 fructidor an IV, a été rachetée en vertu d'ordonnance du 11 juillet 1821.

Toute la région était habitée dès les temps antiques, mais il n'en reste guères ici de traces, que quelques débris de tuiles à la Pinsonnerie. Le *chemin Chalonnais*, la voie romaine de Chalonnes à Doué et à Saumur, traversait le territoire le long du Layon, s'y rattachant à la voie transversale, qui monte d'Etiau et de Gonnord.

L'église, apparaît dès le XIe s. dans la dépendance de l'abbaye de Mauléon, qui y constitua un prieuré-cure. — Un instant réuni par décret épiscopal à la mense abbatiale, il fut rétabli en titre régulier par un arrêt de 1674.

Prieurs-Curés : Gilles *Dutour*, 1474-1482. — Renaud *de Maillé*, 1483, 1496. — Aimery *Gaindron*, † avant 1526. — Jean *Poulain*, 1528. — Sylvestre *Frétard*, 1534, assassiné à Angers le 16 août 1543, V. t. I, p. 4. — Jacques de *Pontlevoy*, 1545, 1549. — René *de Jarzé*, 1572. — François *Gillet*, 1601. — Ant. *Delaroche*, 1616. — Jean *Gourdon*, 1621, 1626. — Pierre *Gouzil*, 1634, 1650. — Jacq. *Gouzil*, 1654, 1671. Il résigne. Les premiers registres de la paroisse datent seulement de 1668. — Jean *Hotman de Rougemont*, 1671, † le 18 novembre 1687, âgé de 47 ans. — Jean-Pierre *Frédy de Coubertin*, juin 1688, 1693. — René *Hodemon*, 1695, † le 27 décembre 1697. — Franç *Gaultier de Chanzé*, 1699, † le 5 décembre 1705, âgé de 38 ans. Il avait célébré le 1er octobre 1702 la translation des reliques de St Placide et de St Boniface et du crâne de Ste Concorde, apportés de Rome par le P. Boileau, minime. — Olivier *Boisard*, mars 1706, janvier 1713. — Simon *Boguais de la Boessière*, février 1713. Il est retenu par ses infirmités lors de la pose de la première pierre de l'autel des Agonisants (29 janvier 1723), résigne sur la fin de 1724 et meurt le 22 avril 1732, âgé de 74 ans. — Joseph-Pierre *Corbin*, simple diacre, prend possession en commande du prieuré-cure le 6 mai 1725, célèbre sa première messe le 30 décembre suivant, bénit le 11 juin 1731 les trois cloches neuves et le 30 juillet pose la première pierre des constructions ajoutées à l'église. Le nouveau chœur, l'enclos de l'autel, faits à ses frais, sont consacrés en décembre. Il

Digitized by Google

exerçait encore en juillet 1747. — Jacques-Amant *Provot de Montambert*, janvier 1748, — † le 8 septembre 1759. — Urbain *Douvry*, décembre 1759, juin 1770. — *La Cochetière*, décembre 1770, 23 décembre 1790. — *Hervé*, juin 1791.

L'abbaye de Mauléon possédait encore sur la paroisse, — outre un *prieuré* dit *de Saint-Sauveur*, V. *ce nom*, — la *chapelle* ou *prieuré de la Madeleine*, « chapelle moi-« nale », comme dit l'aveu de 1611, desservie dans le cimetière et dont l'édifice a été démoli en 1810. Le prieur ou chapelain avait dans le bourg son logis, dit autrefois l'*abbaye de Faye*, actuellement hangar d'une auberge, dont la charpente conserve les tirants et les fermes à moulures et ses chevrons en ogive. — *Prieurs :* Jean *Girard*, 1443.— Jacques *Beaumont*, 1466. — Guill. *Lavolle*, 1467, 1483. — René *Thorode*, 1530, 1553. — Franç. *Thorode*, † en mars 1589 — Ant. *Thorode*, 1595, 1636. — Pierre *d'Escoubleau*, archevêque de Bordeaux, 1633. — Louis *Breton*, 1653. — Henri *de Béthune*, archevêque de Bordeaux, 1665. — J.-B. *de Montenay*, 1692. — Ponce *Aubert*, 1715. — Mich. *Bertran*, 1724. — Pierre *Thuilier*, 1754. — Claude *Du Fay*, 1788.

Un quatrième prieuré, *St-Jacques-du-Latay*, V. *ce nom*, dépendait de St-Sulpice de Rennes.

La paroisse, qui avait pour seigneur temporel le duc de Brissac, relevait de l'Evêché d'Angers, du Doyenné de Chemillé, de l'Election d'Angers, du District en 1788 de Brissac, en 1790 de Vihiers. Sans industrie, sans autre travail que la vigne, elle comptait en 1788 30 familles indigentes et 30 autres « dans une misère absolue ».

Maires : Guyonneau, 1er messidor an VIII. — Cl.-J.-Gab. *Blouin-Dubouchet*, 10 février 1813. — *Trillot*, 7 avril 1815. — *Blouin-D.*, 12 juillet 1815, démissionnaire le 7 août 1830. — *Robineau*, lieutenant-colonel en retraite, 13 août 1830. — *Nouteau*, 1835. — Frédéric *Ponceau*, 1837, démissionnaire le 22 décembre 1846. — René *Baranger*, 30 juillet 1847, démissionnaire le 8 août. — Franç. *Coquereau*, 15 septembre 1847, à titre provisoire. — Frédéric *Ponceau*, élu le 8 août 1848. — J. *Blouin-Dubouchet*, 7 juillet 1849, mort en avril 1855. — *Doguereau*, 1860. — *Davy*, 1865, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 192; H abb. de Mauléon. — Arch. comm. Et.-C. — *Répert. arch.*, 1863, p. 51. — Note Mss. Raimbault. — Note et dessin de M. Spal fils. — *Cout. d'Anj.*, 1725, t. H, col. 1080 — Pour les localités, voir à leur article, *Gilbourg*, *Chanzé*, *les Marchais Ravard*, *Montbenault*, *Belligné*, *le Fresne*, *la Pinsonnerie*, etc.

Faye, h., cne de *Cherré*. — *La Faye* (Cass.).

Fayer, vill., cne de *Mazé*. — *Paganus de Foer* 1070 circa (Cartul. de St-Maur, ch. 46). — *Foyer* XVI-XVIIIe s. (Et.-C. et Cass.). — *Faye* 1692 (Et.-C.). — La closerie principale appartenait en 1760 à Geneviève-Mélanie Le Clerc, veuve de Pierre du Laurens, de Gennes.

Fayet, vill. et min, cne de *Villévêque*.

Fayet (*Antoine-Urbain*), médaillé de Sainte-Hélène, né le 3 novembre 1788 à Angers, a publié *Lettre et ode à S. M. Napoléon III* (Angers, Cosnier, 1858, in-4° d'une f.). — *A sa majesté Napoléon III* (Ib., 1859, in-4° de 1/4 f.). — *Pétition à S. A. I. Eugène-Louis-Jean-Joseph-Napoléon, prince impérial* (Ib., 1859, in-4° de 1/4 de f.).

Féauté (la), f., cne de *Clefs ;* = f., cne des *Rosiers*.

Fédé (*René*), docteur en médecine de la Faculté d'Angers, résidant à Saumur, zélé calviniste et non moins ardent cartésien, assista en 1667 au banquet donné pour les funérailles de Descartes et en 1673 publia une nouvelle édition des *Méditations métaphysiques*, divisée par articles avec sommaires (Paris, Bobin, in-12), que Baillet signale comme « la plus parfaite et la « plus utile de toutes » et qui a été plusieurs fois réimprimée, notamment en 1724. Lié plus tard avec Malebranche, il donna sous le même titre de *Méditations métaphysiques sur l'origine de l'âme, sa nature, son devoir, son désordre, son rétablissement et sa conservation* (Paris, 1683, in-12 en franç. et 1693 latin et français), un résumé de ses propres sentiments sur les grandes questions philosophiques, où sa pensée semble se rapprocher du spinozisme. V. Bouillier. *His. de la Phil. cart.*, t. I, ch. XVIII.—De Lens, dans la *Rev. d'Anj.*, 1873, t. II, p. 360.

Feil (le), chât., cne de *Brain-sur-Long*. — *Ferla* ? 1194 (Bilard, n° 556). — *Le Fay* 1539 (C 105, f. 171). — *Le Feuil* (Rect.). — Souvent *la Feille*. — Anc. fief faisant partie de la Beuvrière, dont il fut démembré en 1509 par Christ. de Poncé au profit du sieur de la Perrière de Jonchères. — Appartenait en 1625 à Pierre Gautier, sieur de la Chrétiennaie, qui le vendit le 20 avril à la veuve de Guy Baudrayer, sieur de la Bécantinière. Celui-ci le céda à son gendre Franç. Simon de la Bénardais, qui y résidait ainsi que ses enfants. A la mort de son fils Guy Simon, la terre passa à sa petite fille, mariée à J.-B. Diel de Montavel, mort le 11 janvier 1760, et plus tard par acquêt à Georges Hullin de la Selle, et par alliance à la famille de Terves, qui la possède encore. — Le 26 floréal an VII, une compagnie de 30 républicains, commandée par le citoyen Bonhomme, y fut assaillie par une bande de 80 chouans ; mais les bleus tinrent tête dans la maison, assez longtemps, pour que des secours pussent arriver de Candé et de la Potherie. Dix chouans, dont cinq morts, restèrent sur le terrain.

Arch. de M.-et-L — Note Mss. du curé Gourdon.

Félicité (la), f., cne de *Gesté*.

Felines. — V. *Flines*.

Félixière (la), f., cne de *St-Macaire*, bâtie vers 1845.

Fellerie (la), f., cne de *la Meignanne*. — Anc. fief et seigneurie relevant de Fontaine, avec son manoir sur Avrillé, ses dépendances sur la Meignanne. — Appartenait en 1597 à Jérémie Caille, dont les héritiers vendirent la terre à Pierre Hiret et celui-ci à Mathurin Thomas de Jonchères en 1666 ; = cl., cne de *Jarzé* ; = (la Petite-), f., cne d'*Avrillé* ; — anc. fief relevant

Digitized by Google

de la seigneurie de l'Adésière; — fut acquis de la veuve Thibault Lambert en 1462 par Thomas Duverger, sieur de la Plesse-Piédouant; — appartenait en 1597, ainsi que la grande Fellerie, à Jérémie Caille, puis à Pierre Monceau du Paty, échevin, qui le vendit le 1er juillet 1609 au docteur Nicolas Morant de l'Epinay. Il reste dans la famille jusque vers 1730 qu'il passe à François Berger, et à sa veuve Marthe Coullion, en 1786.

Fellière (la), chât., cne de *Beaupréau*, sur la pente N.-E. du coteau de la Roche-Baraton, entouré de prairies et de hauts arbres; — anc. construction remaniée, dont il ne reste qu'une tour d'escalier pentagonale, au milieu de la façade ouest, la partie supérieure rasée, avec fenêtres grillées à montants en granit; sur la façade Est, deux anciennes fenêtres avec pied droit en granit; — vers l'Est, un pourpris, débouchant par une avenue d'ormeaux sur le chemin de Beaupréau, près le moulin de Bossoreille; — vers S., s'étendait un étang aujourd'hui desséché.

L'ancienne chapelle, dont la pierre d'autel gît sur le sol, a été remplacée en 1868 par un édifice de style ogival (arch. Tessier), le chœur tourné vers S., à 5 pans coupés. Dans chaque angle extérieur une colonne, terminée par un chapiteau à feuillage, monte jusqu'à la hauteur des arcs des fenêtres. La porte vers N. s'encadre de deux contreforts à pinacles et est surmontée d'une fenêtre tréflée. La flèche à fleuron porte une croix de fer.

La terre appartenait en 1560, 1568 à n. h. Jean Murzeau, — à son fils Jean M. en 1618. Son gendre Pierre Brécheu, avocat à Angers 1618, la vend vers 1650 à René Bérault de la Chaussaire, dont la fille l'apporte en mariage à Franç. Lemarié, mort en 1695. — En 1747 en est sieur François Bérault; — en 1750 Yves-François Terrien de l'Aubinière, avocat au Parlement, sénéchal de Beaupréau, qui y meurt le 29 avril 1773; — en 1782, Louis-Pierre Bory, sénéchal de Chemillé, qui y résidait encore quand il fut élu maire et juge de paix de Beaupréau en 1790.

Note Mss. de M. Spal.

Fellière (la), mon, cne de *Loiré*, dans le vill. de la Roche-d'Iré; = f., cne de *la Jumellière*; = f., cne de *Juvardeil*. — Anc. seigneurie avec manoir noble relevant de Juvardeil. — En est sieur Robert de Brie, 1540, par sa femme Marie Leroyer; — n. h. Antoine Fouscher 1587, Hardouin Fouscher 1590. Le 2 septembre 1592, une bande de ligueurs, qui campait dans le château, y mit le feu en le quittant; — Franç. Fouscher 1659, 1669, mari sans doute de Marguerite de Domaigné qui en est dotée en 1642, 1693; — Louis de Chevrue, 1698, mari de Perrine Sibille. — La terre appartenait à Mme Dubois de Maquillé quand elle fut vendue nat le 18 messidor an IV; = f., cne de *Ste-Gemmes-d'A.*; = (la Grande, la Petite-), ff., cne de *Grez-Neuv.*

Felligné, f., cne de *Nueil-Eligné* (Et.-M.).

Felonnière (la), cne de *Louerre*, beau domaine attenant au bourg; — appartenait en 1664 à Hercules de Moreau, valet ordinaire de la chambre du roi, en 1693 à Jacq. Foullon, capitaine des chasses de Fontevraud, en 1700, 1712 à André Guéniveau, commissaire d'artillerie, en 1755, 1778 à Joseph Guéniveau, gentilhomme servant du duc d'Orléans, mari de Marguerite Gigault de Targé; — aujourd'hui à M. Eugène Bonnemère, leur héritier par alliance, auteur de l'*Histoire des Paysans*, qui y réside.

Felot (*Jean*), sieur du Ponceau, fils de Jean Felot, monnayeur en la Monnaie d'Angers, reçu docteur en la Faculté de Médecine d'Angers, le 20 mai 1550, alla pratiquer son art au Mans, où il se qualifiait médecin ordinaire de la reine de Navarre, mère du roi. Il y florissait encore en 1584, professant librement les idées nouvelles des huguenots. Son testament, du 9 mars 1595, fut attaqué par ses héritiers comme écrit sous l'influence « de la vieillesse et oblitéracion d'esprit ». On soupçonne qu'il s'était converti. — Divers ouvrages sur la médecine, qu'il laissait, sont restés manuscrits.

Arch. de M.-et-L. D 26; E 2438. — Lacroix du Maine. — Haag, *France Protest.* — Br. de Tartif., Mss. 870, f. 1144.

Feltière. — V. *la Foltière.*

Femme-Morte (chemin de la), partie du chemin de Forges, aboutissant à la route de Saumur.

Fenderie (la), f., cne de *la Prévière.*

Fenellerie (la), quartier du bourg de *Montfaucon*, — du nom d'une closerie appartenant en 1790 à Varice de Marsillé.

Fenellière (la), f., cne de *Sermaise.* — Anc. fief et seigneurie, dont est sieur en 1601 Adrien de Hodon, écuyer, mari de Catherine de Grasménil, à h. h. René Boullay en 1696, 1714, mari d'Anne Le Maréchal, en 1782 à Louis-Auguste-Jean de Ridouet de Sancé. — V. *les Fenollières*

Fenet, faubourg de *Saumur.* — C'est, je crois, la *villa Fanum*, — qui n'est pas ici bien certainement Feneu, — dont il est question dans un diplôme de 845 donnée au profit de l'abbaye de St-Maur-sur-Loire (Cartul., ch. 19). — On trouve dès le XIe s. *Goscelmus de Fenet* 1041-1055 (Liv. N., ch. 216). — *Hugolinus de Fenet* 1070-1118 (Liv. Bl., f. 31).

Fenêtre (la), ham., cne de *la Possonnière*; = min, cne de *St-Martin-du-Fouilloux* 1650 (H St-Aubin); = f., cne de *Saint-Sauveur-de-Landemont*; = f., cne de *Trémentines.*

Fenêtres (les), f., cne de *Chanteloup.* — En est sieur h. h. Thomas Nicolas 1687; = h., cne de *Jarzé.*

Feneu, canton de Briolay (8 kil.), arrond. d'Angers (13 kil.). — *Fanum* 1030-1050 (Cart. du Ronc., Rot. 1, ch, 32 et 49; 1er Cartul. St-Serge, p. 123), 1097 (Eplt. St-Nic., p. 26 et 319), 1124-1134 (2e Cart. St-Serge, p. 103, 283). — *Capella de Fano* 1150 (Eplt. St-Nic., p. 76). — *Phanum* 1032-1052 (St-Serge, 1er Cart., p. 247), 1124 (Ib , p. 271). — *Fanocus* 1030-1050 (Cart. du Ronc., Rot. 1, ch. 49 et Cart. St-Nic., p. 116). — *Fanou* 1082-1094 (2e Cart. St-Serge, p. 296). — *Phanou* 1134-1150 (Ibid , p. 173). — *Fanum novum* 1050-1060 (Eplt. St Nic., p. 47). — *Fanu* 1114-1132 (2e Cartul. St-Serge, p. 57). — *Ecclesia de Fenis* 1067-1070 (Eplt. St-Nic., p. 21). — *Fenou* 1201 (St-Aubin. ch. or.), 1240

Digitized by Google

(Chaloché, t. II, p. 78). — *La paroisse de Feno* 1284 (St-Serge, Sceaux, t. II, p. 1). — *Founou* 1326 (G 16). — *Fenou, Fenu* 1595 (Et.-C.). — Sur les coteaux, coupés de nombreuses vallées, qui s'inclinent vers la rive gauche de la Maine, entre Sceaux (5 kil. 1/2) au N., Ecuillé (6 kil. 1/2) et Soulaire (4 kil.) à l'E., Cantenay (5 kil.) et Juigné (10 kil.) au S., la Membrolle (5 kil.) et Grez-Neuville (8 kil.) à l'O.

La route départementale d'Angers à Mamert traverse, par le centre, du S. au N., le territoire et le bourg, où s'en détachent le chemin d'intérêt commun de Briolay et plusieurs chemins vicinaux.

Y passe, outre la Maine, qui forme bordure intérieure vers S.-O., le ruiss. de la Suine; — y naissent les ruiss. de la Tannerie et de la Fontaine-Rouillée.

En dépendent les vill. et ham. des Bigotières (17 mais., 51 hab.), des Beurlières (10 mais., 28 hab.), des Angenais (6 mais., 21 hab.), des Riotières (6 mais., 18 hab.), des Cornuetteries (5 mais., 16 hab.), de la Mare (5 mais., 19 h.), du Pin (5 mais., 13 hab.), des Martinières (4 m., 16 hab.), des Bellangeries (4 mais., 13 hab.), de la Fouardière (4 mais., 15 hab.), des Ribaudières (4 mais., 16 hab.), de la Fontaine-Rouillée (4 mais., 11 hab.), de la Grange (4 m., 8 hab.), une dizaine de petits groupes de 2 ou 3 maisons, les chât. de Montrion et de Sautré et 114 fermes ou écarts.

Superficie : 2,551 hect., dont 54 hect. en vignes, 169 hect. en bois, 1,890 en labours, il y a 100 ans pour la plus grande partie en landes.

Population : *220* feux en 1720. — *948* hab. en 1790. — *1,331* hab. en 1831. — *1,247* hab. en 1841. — *1,376* hab. en 1851. — *1,410* hab. en 1861. — *1,357* hab. en 1872, dont *536* hab. au bourg (148 mais., 195 mén.).

Foires les 13 avril, 29 juin et 11 novembre. — Avant la Révolution, *Marché* tous les 15 jours, dans des halles, maintenant tous les mardis. — Elève de chevaux et de bestiaux.

Bureau de distribution de poste. — Chef-lieu de Perception pour les communes de Feneu, Cantenay, Cheffes, Ecuillé et Soulaire.

Mairie avec *Ecole de garçons*, établie en 1834 dans des dépendances du presbytère (ordonnance du 28 décembre 1833), reconstruite en 1867 (Arch. Geslin). — *Ecole de filles* (sœurs d'Evron), dans une maison donnée par Mme Houdbine, dont partie en 1869 a été transformée en *Hôpital*.

L'*Eglise*, dédiée à St Martin (succursale 5 nivôse an XIII) est un édifice en forme de croix latine (76 mèt. sur 8), reconstruit en partie au XVIIIe s., et de nos jours transformé par une élégante restauration. De beaux vitraux la décorent, donnés, ceux du chœur, dont un représente St Martin, « *par le curé de Feneux*, « *Clouard,* » ceux de la nef par Mme Houdbine, « *en mémoire de son mari et de sa fille,* » par Mme Lemasson et par Mme Richou, Désiré « *en mémoire de son mari, adjoint d'Angers.* »

Sur le côté, vers l'O., le *Presbytère* est logé dans l'ancienne cure restaurée en 1869.

Nulle trace antique n'est signalée sur le territoire. La grande voie d'Angers traversait la lande de la Coulevrière, presque parallèle au nouveau chemin construit en 1788. Le nom du bourg semble indiquer l'existence d'un petit temple ou de quelque chapelle antique, *fanum*, que remplaça sans doute l'église. Elle appartenait au XIe s. à Hugues de Chantocé, qui, ayant avec l'aide de St Nicolas, vaincu ses ennemis, en fit don à l'abbaye de St-Nicolas d'Angers vers 1064-1070. Le bourg existait déjà, et les moines vinrent aussitôt s'y établir sous la direction de Rainaud de Chemillé; mais gratifiés peu de temps après (1111) d'une nouvelle fondation près Sautré, ils s'y transférèrent pour y constituer plus à l'aise un prieuré, V. *le Bignon*.

Curés : Jean *Deschamps*, † en 1469. — Jean *Du Bouchet*, 10 avril 1469. — René *Pinaud*, 1588, 1595. — A cette dernière date commence la série des registres paroissiaux. — Christophe *Ogier*, août 1598. — Jean *de Vaulx*, 1603, † le 1er juillet 1612. — Jacques *Dufay*, 1618. — René *Bodrais*, nommé le 17 décembre 1620, † le 18 avril 1649. Il avait fait bâtir, aidé d'un don de 80 livres et de corvées gratuites, la chapelle N.-D.-de-Pitié, bénite le 14 juin 1648, et qui s'élève encore dans le carrefour, à l'entrée, vers N.-O., du bourg. — Urbain *Potier*, avril 1650, 1655. — René *Rivière*, avril 1656, † le 24 août 1669. — Julien *Leroyer*, V. *ce nom*, janvier 1670, † le 19 mai 1680. — Jean *Largent*, prêtre du diocèse de Paris, installé le 27 mai 1680, † le 26 février 1709, âgé de 70 ans. — Franç. *Lemoyne*, mai 1709, † le 23 août 1724, âgé de 49 ans. — J.-B.-Philippe *Delespy*, vicaire, fait fonctions de curé pendant trois ans. — Franç. *Lemoine-Desormeaux*, septembre 1727, † le 30 juillet 1746, âgé de 63 ans. — Louis-Florent *Péton*, novembre 1746, gai compère, qui sème de notes plaisantes les marges des registres de ses prédécesseurs, et qui tenait à ce que la postérité sût « qu'il vivait bien », V. *Lande-Fleurie*. — Le 20 mai 1770 il bénit la première pierre de la nef nouvelle, reconstruite aux frais des habitants qui en restaient fondateurs, à l'exclusion de tout seigneur. Une chapelle, collatérale au chœur, fut en même temps édifiée et par-dessus un nouveau clocher, d'après les devis et sous la direction de Pierre Launay, le jeune, et de Jean Maussion. Les travaux furent reçus le 11 avril 1771. — F. *Péton* est curé encore en janvier 1793, assisté de son frère François-Louis, ex-prieur du Bignon et ancien curé de St-Maurille de Chalonnes, qui en ces temps lui sert de vicaire.

La paroisse avait pour seigneur temporel le baron de Sautré. Elle dépendait de l'Archidiaconé d'Outremaine, du Doyenné d'Ecuillé, de l'Election et du Grenier à sel d'Angers,—avec résidence d'une brigade de gabelle, — du District de Châteauneuf. — On y comptait en 1788, 30 familles, soit 120 personnes à la mendicité, et pour toute ressource, 35 livres de rente.

Maires : Pierre *Noury*. 1793. — *Ménard*, 27 prairial an VII, démissionnaire le 7 fructidor an VIII. — A.-F. *Goddes de Varennes*, 2 jan-

Digitized by Google

vier 1808, † le 5 août 1811. — Pierre-Vincent-Gatien *de La Mothe-Baracé*, marquis *de Senonnes*, son gendre, anc. capitaine des armées royales, 28 août 1811. — *Lemasson*, 7 avril 1815. — *Mordret* fils, 17 avril 1815. — Marquis *de Senonnes*, 12 juillet 1815. — Louis-Jacques *Dupré*, 13 août 1830, installé le 15. — Léon *Saulnier*, 8 juillet 1852, installé le 5 mars 1853, † en 1856. — Athanase *Toutain*, 13 janvier 1857, installé le 25.

Arch. de M.-et-L. G 192; G Cures; H Abb. St-Nicolas. — Arch. comm. Et-C. — Pour les localités, voir à leur article, *le Bignon, Sautré, Dollon, Coincé, la Roche-Joulain, la Touche, Montriou, la Fontenelle*, etc.

Fenil (le), cl., c^ne de *Beaupréau*, vendue nat^t le 7 germinal an VI sur Boucault de Méliant.

Fenolière (la), f., c^ne de *Cheviré-le-R.* — Relevait d'Aupignelle et appartenait jusqu'au XVIIe s. à la famille Huguet, aux XVIIe et XVIIIe s. à la famille de Crochard (H.-D. *B* 71 et 94).

Fenolières (les), f., c^ne de *Jarzé*. — *Fanolleriæ* 1060-1082 (1er Cartul. St-Serge, p. 193 et Chantoc., ch. or. 3).—*Fanuilleriæ* 1052-1082 (2e Cartul. St-Serge, p. 372). — *Fanoilleriæ* 1089 (Echemiré, ch. or.). — *Feodum de Fenolleriis in parochia de Jarzeio* 1271 (Chaloché, t. I). — *Le lieu, domaine, seigneurie des Fenoillières* 1540 (C 106, f. 80). — *Les Effenouillères* an II (Vent. N.), — Anc. fief et seigneurie appartenant en 1455 à Bertrand Fresneau, en 1540 à Renée Fresneau, femme de Claude de Crevant, et dépendant de la seigneurie de la Fresnaie. Le prieur de Beauvau y levait les dîmes des blés et des vins et était tenu pour cette raison de faire présenter au seigneur de la Fresnaie chaque année, à Noël et à Pâques, 4 pintes de vin blanc pur, net et nouveau, et 4 foullées à façon d'échaudés, chacune du prix de 2 deniers tournois, par un messager spécial, chaussé de souliers neufs à simple semelle, vêtu de robe neuve non doublée et sans ceinture (E 593). — La terre fut vendue nat^t le 1er prairial an II sur Adam Marquis de Murault; = (les Petites-), cl., c^ne de *Jarzé*.

Fenouillères (les), h., c^ne de *Gené*. — *La Grande-F.*, dépendait du domaine de la seigneurie de Gené, qui appartenait à St-Pierre d'Angers, et fut incendié le 15 mars 1616 par les soldats du marquis de Guéméné.

Féole, f., c^ne de *Somloire*. — *Le Fiole* (Et.-M., et C. C.). — Anc. terre, titrée de châtellenie, relevant avec son annexe, la Guyonnière, de Vihiers. — Appartenait en 1540 à François de Montbron, chanoine de St-Pierre de Saintes. C'était alors un château fort, dont il ne reste plus que les anciens fossés, entourant la ferme récemment construite, au faîte d'un pic escarpé qui domine la rive gauche de l'Ouère. Au-dessus, un pont y existait de temps antique et encore au XVIIIe s., dont il n'apparaît plus traces.— De l'autre bord, dans l'angle formé par le confluent du ruiss. de la Pommeraie, s'élevait une petite église dédiée à N.-D. et célèbre par son pèlerinage du 15 août. C'était la chapelle d'un prieuré y attenant, dépendant de l'abbaye bénédictine de St-Michel-en-l'Herm, dont était prieur en 1772 Pierre Soulard, diacre de St-Germain-l'Auxerrois de Paris. Elle a disparu, remplacée par un simple arceau de pierre tout moderne, où l'on amène encore de très-loin les enfants, pour implorer une grossière statue, nommée pour ses vertus spéciales, Ste Pissouse.

Ferbetterie (la), f., c^ne de *Botz*. — *Medietaria de Frobertaria in parochia S^ti-Germani* 1246 (St-Florent). — On y a trouvé aux environs plusieurs haches celtiques. — Elle appartenait au XIIIe s. au camérier de Chantoceaux qui la vendit au cellérier de St-Florent.

Ferchauderie (la), f., c^ne du *Voide*, — dépendait jusqu'en 1813 de la dotation de la Sénatorerie d'Orléans.

Ferchaudière (la), f., c^ne de *Cholet*.

Ferdellerie (la). — V. *la Fardellière*.

Ferdinand-Victor. — V. *Lacadorais*.

Ferdinière (la), f., c^ne de *Landemont*; = ham., c^ne de *St-Laurent-des-Autels*.

Fergeonnière (la). — V. *la Furg....*

Férionnaie (la), f., c^ne de *Gené*; = ham., c^ne de *la Pouèze*.

Ferluche (la), f., c^ne de *Pouancé*. — *La Freluche* 1639 (Et.-C.).

Ferme (la), f., c^ne de *Chanteussé*; = f., c^ne de *Verrie*.

Ferme-de-la-Fontaine (la), ruiss., né sur la c^ne d'*Angers*, s'y jette dans la Maine près les fours à chaux; — 2,040 m. de cours.

Ferme-Neuve (la), f., c^ne de *Neuillé*.

Fermerie (la), f., c^ne de l'*Hôtellerie-de-F.*; = ham., c^ne du *Louroux-B.*; = cl., c^ne de *St-Martin-d'Arcé*; = h., c^ne de *Vernoil-le-F.*

Fermes (les), f., c^ne de *Chigné*; = f., c^ne de *Vern*.

Fermine (*Philippe*), peintre, à Angers, 1643, mari de Marguerite Lefeuvre (GG 87). — Leur fils Jean y est baptisé le 15 novembre.

Fermoir (le), vill., c^ne de *Chalonnes-sur-L.*

Fernandière (la), cl., c^ne de *Nuaillé*.

Férollière (la), f., c^ne de *la Tessoualle*, anc. dépendance du prieuré de la Haie en St-Christophe-du-Bois.

Ferraille (la), f., c^ne de *Chaudefonds*.

Ferrand, famille de docteurs-médecins, d'Angers. — (*Jean-Baptiste*), reçu docteur en médecine de l'Université de Montpellier dès 1597, puis de nouveau docteur en l'Université d'Angers le 19 janvier 1598, marié cette année sans doute à Marguerite Cochelin, pratiquait à Angers en 1628, se qualifiant d'« ancien docteur régent », et y meurt le 25 oct. 1632, âgé de 66 ans. C'est lui qui fut appelé pour soigner Mme Duplessis-Mornay dans sa dernière maladie. V. *Mém.*, t. I, p. 494. — De ses sept fils, deux au moins suivirent la carrière de leur père; un autre, *Jacques*, était religieux profès et sacriste de St-Maur. — (*Jean-Baptiste*), fils aîné du précédent, né à Angers le 26 octobre 1605, est dit bachelier en 1627, puis docteur de la Faculté de Médecine de Paris et y résidait. — Sa thèse, publiée, avec Jouveau, avait pour titre : *In acutis aconitus letalis?* Son ami Naudé a inséré son éloge dans ses *Orationes encomiasticæ*. Il était mort dès 1639. Sa

Digitized by Google

veuve a nom Isabelle Dumas. — (*Baptiste-Guillaume*), frère du précédent, né à Angers le 3 janvier 1610, y prend son grade de docteur en la Faculté de Médecine le 15 décembre 1639 et se marie le 3 juillet 1642 avec Renée Chotard. Sa sœur Marie avait épousé Franç. de Scépeaux, qui en 1648 est parrain d'un de ses enfants. Il mourut le 10 février 1688, âgé de 79 ans. — (*Jean-Baptiste II*), fils de Jean-Baptiste F., né à Paris, y est dit docteur régent en la Faculté de Médecine en 1666-1684. — Il ne faut confondre aucun de ces docteurs avec les Ferrand, jeune et vieux, qu'Haller dit Poitevins, et de qui il indique trois ouvrages (1601-1612); mais leur origine peut être commune.

Ferranderie (la), h., c^ne^ d'*Ambillou*; — f., c^ne^ de *Soulaines*. — *La mét. de Charruau alias la F.* 1540 (C 106, f. 59).

Ferranderie (de la), chanoine de St-Maurille d'Angers, est indiqué comme l'auteur d'un traité Mss. des *Cas de conscience* dont la Biblioth. de Saint-Pétersbourg possède le second volume in-folio de 147 f., daté de 1677, V. *Rev. des Soc. Sav.* 1873, p. 454. Il reste à connaître quel personnage désigne ce nom qui ne figure pas sur les listes du Chapitre.

Ferrans (*Urbain*), ancien moine non réformé de l'abbaye St-Aubin d'Angers, † à St-Aubin, le 19 octobre 1710, est l'auteur du *Processionnel* de cette abbaye imprimé en 1708. — V. Lehoreau, Mss., t. II, p. 229.

Ferrant (le), f., c^ne^ du *Longeron*. — *Le Féron* (Et.-M. et Cad.).

Ferraud. — V. *le Terreau*.

Ferrault (*Jean*), garde de la Monnaie d'Angers, nommé échevin dès la création de la mairie, fut élu maire le 1er mai 1500, et continué en 1501. — Il portait *d'argent à une tête de buffle de sable, accornée, bouclée d'or, allumée d'argent*. — (*Jean*), fils du précédent, licencié *in utroque*, était dès 1508 procureur du roi au Mans, et à ce titre participa à la correction et à la promulgation des *Coutumes du Maine*. Il a donné un traité *De Juribus et privilegiis liliorum et regni Franciæ* (Paris, J. Petit, in-8° gothique, 1520), réimprimé sous ce titre : *Tractatus jura seu privilegia aliqua regni Franciæ continens* (Paris, 1545, in-8°), compris dans les Œuvres de Ch. Dumoulin (t. II, édit. de 1681, p. 539), et dans le *Jus Gregorianum* de Ziletti, t. XVI, p. 174.

Ménage, *Hist. de Sablé*, t. II, p. 116 et *Not. in vit. G. Men.*, p. 320. — Pocquet de Liv., Mss. 1068. — D. Liron, *Singular.*, t. III, p. 389.—Hauréau, *Hist. litt.*, t. II, p. 384.

Ferré (le), ruiss. né sur la c^ne^ des *Alleuds*, s'y jette dans le Montayer; — 3,600 m. de cours.

Ferré (*François-Louis*), curé de Saint-Samson d'Angers depuis le mois d'août 1758, prêta le serment constitutionnel et resta à Angers, vivant de sa pension et de quelques rentes. Dès les premiers jours de la liberté rendue, il fit sa déclaration à la municipalité et exerça son culte « au temple Maurice ». D'ailleurs « de mœurs « tranquilles et même républicaines » et nullement disposé à subir une rétractation, il occupa, dès qu'il put, sa cure primitive, transférée bientôt à St-Serge, et prit part à la résistance énergique des prêtres constitutionnels contre toute manifestation de blâme ou regret. Il signa, avec Caillaud, Bestier et Dufour, les divers appels à l'opinion publique, notamment les brochures ayant pour titre : *Le Presbytère d'Angers, le siége épiscopal abandonné, au clergé et aux fidèles, amis de l'ordre et du gouvernement* (Angers, Jahyer, 1801, 14 p. in-8°), et l'*Avertissement des prêtres, composant le presbytère du diocèse d'Angers, le siége vacant*, ... (1802, in-8° de 16 p.). L'évêque Montault, pour faire cesser la guerre allumée dans sa paroisse, l'avait nommé en 1803 chanoine de la cathédrale. Il mourut vers 1804, âgé de 84 ou 85 ans.

Arch. de M.-et-L. Série L. — Arch. munic. GG 195. — Tresvaux, t. II, p. 514, 529.

Ferré (*Pierre-Baptiste*), sculpteur, mari de Perrine Leclair. — Leur fille est baptisée à Etriché le 21 janvier 1774.

Ferrerie (la), ham., c^ne^ de *Tiercé*. — En est sieur Germain Martineau de la Fosse 1715.

Ferrière (la), canton et arrondissement de Segré (6 kil.); — à 42 kil. d'Angers. — *Capella, vicus de Ferraria* 1138 (Mss. 636, f. 130). — *La Ferrière en Craonnois* XVIIIe s. — Sur un haut plateau (88 mèt.), — entre St-Sauveur-de-Flée (4 kil.) et Aviré (4 kil.) à l'E., Segré au S., Nyoiseau (3 kil. 1/2) à l'O. et l'Hôtellerie-de-Flée (3 kil. 1/2) au N.

La route nationale d'Allençon à Nantes traverse de part en part, du N.-E. au S.-O., le centre du territoire et le bourg, où s'y relie le chemin d'intérêt commun de Villepot à Montreuil.

Nul cours d'eau que la source, à 1,200 mèt. vers N.-O. du bourg, du ruiss. de la Grée, qui s'échappe presque aussitôt, à travers un étang, sur le territoire de l'Hôtellerie.

En dépendent cinq ou six petits groupes de 3 ou 4 maisons, le chât. de l'Epine et une cinquantaine de fermes ou écarts.

Superficie : 1,312 hect., dont 124 hect. en bois, restes de l'antique forêt de Flée, qui couvrait tout le pays.

Population : 101 feux, *458* hab. en 1720-1726. — *454* hab. en 1790. — *494* hab. en 1831. — *515* hab. en 1841. — *510* hab. en 1851. — *540* hab. en 1861. — *501* hab. en 1872, dont *179* hab. au bourg (44 mais., 46 mén.).

Ni *Asssemblée*, ni *Foire*. La contrée, tout entière autrefois en landes et en taillis, a été transformée par les défrichements et produit le plus beau froment d'alentour. — Nombreux châtaigniers et pommiers à cidre, — quelques rares vignes, — un peu de lin. — Vers l'O. du bourg, au carrefour de l'ancien et du nouveau chemin, se rencontrent les restes d'un four à chaux, construit il y a quelques quarante ans par l'ancien maire, M. Bourbon, et qu'on chauffait avec les broussailles. La pierre calcaire, inconnue dans le pays, était apportée à grands frais jusqu'à Segré sur les rivières et de là par des charretiers.

Perception de Segré et *Bureau de poste* d'Aviré.

Digitized by Google

Mairie avec *Ecole mixte* (Sœurs de Saint-Charles), acquise en 1846, reconstruite en 1867.

L'*Eglise*, dédiée à la Madeleine (succursale, 5 nivôse an XIII), a été transformée en 1840, par l'adjonction à la nef unique (22 mèt. sur 6) d'une chapelle de la Madeleine vers S., en correspondance avec l'ancienne et unique chapelle de la Brisatière vers N., et d'une sacristie, — en 1866, d'un transept, d'un chœur de deux travées et d'une abside à pans coupés, avec vitraux armoriés représentant *la Madeleine* aux pieds du Christ, *St Joseph*, *la Vierge*, *Ste Anne*, *St Pierre*, *St Isidore*, *Ste Germaine* (par Charlemagne, à Toulouse, 1867). — La chapelle de droite, abandonnée, sert de dépôt; celle de gauche a recueilli un anc. autel du XVIIe s. avec statues modernes de la Vierge et de St Joseph. En démolissant, en 1866, le maître-autel, on en a retrouvé la première pierre, posée en 1691 par J.-B. Guill. Leclerc, seigneur de la paroisse, et une autre pierre, portant ses armes tracées au crayon et encore bien conservées; sur le pavé du sanctuaire, une petite tombe sans inscriptions. — La cloche, jusqu'en 1864, portait la date de 1533.

L'ancienne *Cure*, acquise par la commune en vertu d'un décret de novembre 1809, a été échangée contre une maison nouvelle, joignant l'église, par autorisation du 4 janvier 1849.

Dans le *Cimetière*, à l'E. du bourg, se voit une de ces croix de pierre, à long fût de schiste, où est entaillé un petit crucifix.

Tout le pays n'était primitivement qu'un immense bois, habité pourtant par des peuplades antiques, comme l'attestent encore deux *dolmens*, l'un dit *Pierre Couverte*, dans le taillis voisin du bourg, presque enfoncé en terre et formé d'un toit de 2 mèt. 80 sur un mèt. 40, que portent quatre pierres ; l'autre près la Putifaie, V. *ce mot*. — La voie romaine du Lion-d'Angers à Châtelais, encore naguères parfaitement apparente, forme la limite du territoire dans toute sa longueur vers l'O., traversée près les Mauvierges par l'ancien grand chemin de Segré à Châteaugontier, qui se dirige droit sur St-Sauveur. — Le bourg actuel doit sa formation primitive et son nom à l'exploitation des minerais de fer du pays, qu'on se met à cette heure même (1874) à y rechercher de nouveau et dont les scories y forment à l'entrée vers l'O. de hautes buttes sous les broussailles. L'agglomération était assez importante au XIIe s. pour former un gros village, *vicus*, mais perdu à l'écart et desservi par une simple chapelle, dont les abb. de la Roe et de Vendôme se disputaient les revenus. Elle resta jusqu'au XVIIe s., en titre de fillette ou de succursale, dans la dépendance du prieuré-cure et de la paroisse d'Aviré, relevant de l'abbaye de la Roe et desservie, avec intermittences fréquentes, par des vicaires ou des prêtres, qui s'attribuaient parfois abusivement le titre de prieurs. C'est seulement par ordonnance épiscopale du 1er mars 1713 que la Ferrière fut érigée en titre de prieuré-cure et d'église paroissiale, à la présentation de l'abbé de la Roe, ayant dans son ressort 14 métairies, 55 closeries, 31 maisons habitées, sur un circuit d'environ trois lieues. — Le prieur d'Aviré conserva le droit d'y officier le jour de la fête patronale et d'y dîner à la cure.

Prieurs-Curés : Pierre *Berthelot*, 2 mars 1713. — Louis-Clément *Louvel*, 1721, décembre 1723, devient prieur-curé de Chanveaux. — Charles *Louvel*, 15 décembre 1723, † le 20 mai 1735. — Noël *Jarry*, juillet 1735, résigne le 25 avril 1737. — Jean *Muloise*, avril 1737, † le 25 novembre 1759, âgé de 55 ans. — *Hayer*, mai 1760, 1792.

Le fief formait une seigneurie importante, relevant, à 40 jours et 40 nuits de garde, avec armes et chevaux, de Châteaugontier. Le tenancier devait, quand il chassait en personne dans la forêt de Flée, envoyer à son suzerain les 4 pieds et la tête de la première bête noire abattue par lui, et quand son suzerain chassait, lui mettre en état la chasse, loger un jour et une nuit ses compagnons, soigner les chiens blessés.

L'ancien *château* s'élève encore à l'entrée vers N.-O. du bourg, formé d'un bâtiment à double rang de trois croisées à meneaux de pierre, avec une ligne de lucarnes, armoriées au centre et bordées de choux rampants. Le rez-de-chaussée est modernisé. Ce logis, construit au XVIe s., s'encadre entre deux corps carrés, restes de l'ancien édifice des XIVe s. ou XVe s., — le principal, à gauche, haute et puissante construction, où, vers l'O., apparaît à la base une porte ogivale enmurée, — l'autre à droite, de dimensions réduites, dont le pied s'ouvre par un profond couloir à double arceau ogival, formant l'entrée de l'enceinte intérieure que précédait le pont-levis; tout autour, autrefois un double circuit de douves vives. — Il en dépendait encore en 1780 deux grands étangs, 4 closeries, 8 métairies et 192 arpents de bois.

En est seigneur dans les premières années du XVe s. Guill. de Courcérieux, mari de Jeanne d'Avaugour, de qui avait hérité dès avant 1451 Cesbron de Villeprouvée, et dès le commencement du XVIIe s. jusqu'à la fin du XVIIIe, la famille Leclerc, alliée aux Veillon, aux d'Orvaux, aux Rodais, — puis la marquise de Vézins, qui possédait la terre en 1789, après elle Mme Aymer de Clervaux, aujourd'hui Mme de Villebois.

La paroisse relevait du Doyenné de Craon, de l'Election d'Angers, du District de Segré.

Maires : Pierre *Hamon* fils, 1er messidor an VIII. — Germain *Hodmon*, 15 janvier 1815. — Elie *Bourbon*, 23 janvier 1826. — G. *Hodemon*, 18 mars 1826, démissionnaire le 8 septembre 1830. — E. *Bourbon*, 23 septembre 1830, démissionnaire le 4 novembre 1831. — Louis *Legendre*, 23 novembre 1831, installé le 14 décembre. — *Hamon*, 1867. — *Godivier*, 1870, en fonctions, 1874.

Arch. de la Mayenne H 164 et 173. — Arch. comm. Et.-C. — Mss. 624, t. II, f. 465-466 et 917, f. 26 v°. — *Répert. arch.*, 1860, p. 103. — Pour les localités, voir à leur article, *l'Epine*, *la Putifaie*, *la Grée*, etc.

Ferrière (la), cne de *Cheviré-le-R.* — *Le fief et seigneurie de la F.* 1540 (C 106, f. 81), appartenait à Renée Fresneau, femme de Claude de Crevant; — ham., cne de *Jumelles*; — mon

Digitized by Google

noble (Cass.). — *Les maisons, jardins, aireaux, métairie de la F.* 1576 (Censif de Brion), appartenait à n. h. Jean Basourdy, notaire royal; = h. et f., c^ne du *Pin*. V. *la Roche-Ferrière*; = f., c^ne de *Saint-Laurent-des-Autels*; = f., c^ne de *St-Michel-et-Ch.*; = (la Haute, la Basse-), ff., c^ne de *la Pélerine*.

Ferrière (*Jean-Michel*), né à Baugé le 4 mai 1754, fut reçu en 1776 avocat au Parlement de Paris et revint s'inscrire à Baugé en qualité d'avocat-procureur auprès des diverses juridictions du ressort. Déjà conseiller de ville, il fut nommé en 1790 électeur, puis le 25 mai membre du Conseil général du Département, fonctions qu'il refusa pour accepter celles de juge au tribunal de Baugé. Une Société populaire des *Amis de la Constitution* s'y forma sous sa présidence, à la nouvelle de la fuite du roi et de son arrestation à Varennes. Il l'inaugura en protestant contre le roi « parjure à ses serments », et en témoignant de « son civisme sans bornes pour propager les « principes d'égalité et de liberté, droits sacrés de « l'homme, et surveiller les malveillants ». Pourtant, élu député à la Législative, il y prit rang sur les bancs du centre, combattit la motion de Thuriot, qui réglementait la proscription des prêtres non assermentés (25 mai 1792), celle de Guérin de la Sarthe, et la pétition des fédérés qui demandaient la suspension du pouvoir exécutif (23 juillet). De retour à Baugé, après le 10 août, il remplit les charges d'agent national de sa commune, de procureur-syndic du District, puis de juge de paix, et fut nommé par arrêté du 9 floréal an VIII (29 avril 1800), juge au tribunal d'appel d'Angers, composé alors de magistrats qui pour le plus grand nombre avaient figuré dans les assemblées politiques. Il mourut à Angers le 19 janvier 1807, à peine âgé de 52 ans. — Son fils, substitut au tribunal de Saumur en 1812, est mort en décembre 1830, conseiller à la cour royale de Paris.

Arch. de M.-et-L. Série L. — *Moniteur* de 1792. — *Rev. d'Anjou*, 1859, t. II, p. 135.

Ferrières, f., c^ne de *Contigné*. — *Locus quem vocant Ferrarias* 1039-1060 (Cart. du Ronceray, Rot. 1, ch. 10 et ch. 39). — *Mansura de Ferrariis* 1035-1060 (Ib., ch. 11). — *Terra de Ferreriis* 1104-1120 (Ibid., Rot. 5, ch. 91). — Anc. mine de fer avec forges, appartenant au comte d'Anjou au XIe s.; — dépendait au XVIIIe s. du bénéfice de Ferrières et fut vendue nat^t le 7 avril 1791.

Ferrières, h., c^ne d'*Etriché*, formé autour d'une chapelle régulière, dédiée à St Pierre, et qui dépendait de l'abbaye de la Roe. Le chapelain prend souvent dans les actes le titre de prieur : — Jean *Brochereul*, 1425. — Guill. *Trouesnaut* en 1469, Jean *Lebigre*, 18 août 1483, Jérôme *Quétier*, 1569, Jean *Nicolas*, 1580, 1609, Nic. *Genceau*, 1649, Fr. *Martineau*, 1713. — Les revenus, toutes charges déduites, n'en montaient pas à 110 l. au XVIIIe s. L'édifice détruit en 1860, ne conservait plus que ses murs à la hauteur d'appui et le pignon de façade avec un campanile. Une croix de pierre, élevée en 1867, en indique l'emplacement. La ferme voisine, logement du chapelain, s'appelle encore l'*Abbaye*. Elle appartient à Mme la baronne Dupin, veuve du sénateur.

Ferrières (les Grandes, les Petites-), ham., c^ne de *St-Léger-des-Bois*.

Ferronnays (*Gabriel-Amédée* FERRON de la), fils du marquis Jacques Pierre-Auguste F. de la F., maréchal des camps et armées du roi, à qui Détriché adresse une de ses Epîtres (Mss. 518, p. 215), et de Françoise-Renée Leclerc des Emeraux, né à Angers le 15 juin 1730, cornette en 1748, capitaine en 1749, blessé grièvement dans la guerre de 1756, prend sa retraite en 1770, est nommé en même temps chevalier de St-Louis, en 1771 gratifié du brevet de lieutenant-colonel et d'une pension de 1,000 livres, et meurt à Angers le 30 avril 1785.

Ferronnerie (la), cl., c^ne de *Coron* (Cass.).

Ferronnière (la), f., c^ne de *Briolay*. — Anc. fief et seigneurie avec château et chapelle seigneuriale de St-Jean-l'Evangéliste, fondée le 16 avril 1568 par René Havres. — La terre a gardé le nom d'Etienne Ferron, à qui elle appartenait au commencement du XVe s., et de qui hérite vers 1425 Jean Du Port; — en est sieur Jean de la Saussaie 1454, Gervais Havres 1540, Marguerite Mauviel 1591, François Lefebvre, écuyer, 1620, 1630, René Lefebvre, chevalier, conseiller au Parlement de Bretagne, 1672, René Poisson de Gastines 1755, sa veuve, Marguerite Volaige de Vaugirault 1764, leur fils René Poisson de G. 1769. — Dans une pièce de terre voisine dite *la Sicardière* ou *Fourcoullion* existait une maison dite *l'Aumônerie*, ruinée depuis longtemps déjà au XVIIIe s.; = f., c^ne de *Cholet*, appartenant à l'abbaye de la Réal en 1470, 1551; une partie du domaine faisait partie du Fief-Papin. — En est sieur Paul de la Brunetière 1612, Paul Camus, 1775; = ham., c^ne de *Saint-Quentin-les-Beaurepaires*.

Ferry de Saint-Constant (*Jean-Louis*), docteur ès-lettres, né en 1755 à Fano (Etats romains), et mort dans la même ville le 16 juillet 1830. Il fut à la fois le premier recteur de l'Académie d'Angers et le premier proviseur de son Lycée, fonctions qu'il réunit du 15 thermidor an XII (3 août 1804) aux premiers mois de 1810. Il a publié pendant son séjour en Anjou : *Discours sur les principes de l'Education Lycéenne, prononcé à l'inauguration du Lycée d'Angers d'après le vœu du bureau de l'Administration* (Angers, Mame, 1806, in-8° de 48 p.), dédié au ministre Maret; — *Discours sur l'Emulation* (Mame, 1807, in-8°), — et une seconde édition de ses *Rudiments de la traduction* (1811, 2 vol. in-12). — Voir pour ses autres ouvrages Quérard et la *Biogr. générale*, et sur le personnage, les *Souvenirs du Lycée d'Angers* dans le *Précurseur de l'Ouest* du 21 septembre 1844 et *Hist. du Lycée d'Ang.*, par Sorin.

Fers (les), closerie, c^ne de *Fontaine-Milon*, acquise d'Anne de Beauverger, veuve de Pierre Bertin par René de Girard, vers 1637 (E 587).

Ferté (la), f., c^ne de *Chazé-sur-Argos*. —

Digitized by Google

La Fretaie (Et.-M.); = h., c^ne de *Chemillé*. — *Firmitas* 1069 (Chemillé, ch. or. 68 et Cartul., ch. 65). — *Molendinus de Firmitate* 1131 (Ib., ch. 98). — *Molendinus de la Ferte* (Ib.). — *Molendinus apud la Feirte* 1231 (Ibid., ch. 90). — *La terre, fief et seigneurie de la Ferté-Cléreau* (C 106, f. 287). — Anc. logis incendié pendant la guerre et encore entouré d'une enceinte carrée de larges douves que franchissait un pont-levis, avec portail daté de 155.. — En dehors se trouvait la chapelle absolument détruite, dont il a été recueilli seulement des débris d'une Vierge en terre cuite. On y a trouvé, dans une petite logette enmurée, une tête de mort. La terre appartenait aux XVI-XVIIIe s. à la famille Dubois, qui avait sa résidence dans le bourg St-Pierre de Chemillé, — en 1787 à Mich. Laboureau de la Garenne, écuyer. — Le 28 octobre 1596, Jean de Vaugirault, sieur du Breil, y fonda une chapellenie de trois messes par semaine le 20 octobre 1596. — Le fief relevait de Chemillé à hommage lige, et devait au suzerain « un mes- « sager ordinaire pour ses messaiges, au rang de « quatre messaigiers ». ; = ham., c^ne de *Loiré*, avec château tout entier rebâti à neuf, et entouré de jardins anglais et de taillis. — En est sieur René Brillet, écuyer, 1689, Clovis Geoffroy B. 1710; — appartient aujourd'hui encore à Mme Brillet de Candé ; = cl., c^ne du *Tremblay*, dépendait en 1611 de la succession de Donatien Coiscault; — en 1689 à René C., mari d'Anne Rogeron.

Ferté (... de la), peintre, 1697. — Sa signature et cette date figurent au bas du portrait de dame Marie Lemesle, conservé à la Poitevinière en Cheviré-le-Rouge.

Fertru, ham., c^ne de *Jumelles*. — *Fertreux* (Et.-M.). — *Freterault* 1790. — Anc. domaine de l'abbaye du Louroux, vendu nat^t le 21 avril 1791.

Férussière (la), f., c^ne de *Bégrolles*. — *La Fercière* (Cass.). — En est sieur Jacques Drouet, sénéchal de Montfaucon, 1691, n. h. Jos. Drouet, 1730, 1740, officier de la maison du roi.

Ferronnerie (la), cl., c^ne de *la Pommeraie*.

Fesle. — V. *Failes*.

Fessardière (la), c^ne de *Cherré*. — Anc. fief et seigneurie dans la mouvance de Châteauneuf et dont le manoir attenait au grand cimetière. — En est sieur Pierre de Coisnon, 1518, chevalier, — René Vallin, docteur ès-droits, régent en l'Université d'Angers et grand archidiacre, 1540, 1555; — Renée Mireleau, son héritière, qui épouse René de Charnières, 1560, mort prévôt des maréchaux d'Anjou; son testament est daté de Paris le 30 janvier 1573; — Jean de Charnières 1585, François Bitault 1620; — Jacques Belot, sieur de Marthou, colonel d'infanterie, héritier de son père qui l'avait acquis de M. Legras.

Fessardière (la), f., c^ne de *St-Lambert-la P.*, acquise de Nicolas Richer, élu d'Angers, en 1543 par Olivier Fradin. — L'ancien logis noble, bâti sur une cime de roc, au carrefour de 4 chemins, vis-à-vis l'avenue de la Colletterie, conserve ses baies à meneaux de pierre et accolades, dans lesquels s'enchassent la porte et les fenêtres modernes; = chât., c^ne de *Turquant*, anc. terre noble avec logis où est née la mère d'Abel Aubert Du Petit-Thouars, V. *ce nom*, — y décède le 11 avril 1693 Fleury-Charles de Torpanne, agent principal de l'abbaye de Fontevraud où il fut reporté en pompe solennelle; — acquis en 1809 par M. Guillemard, receveur des douanes à Nantes, mort en 1825.

Fessines, f., c^ne de *la Meignanne*. — *Fascinæ* 1100 circa, — *Terra Fascinarum* 1110-1130 (Cart. St-Nic., p. 86, 113, 269). — Appartenait par acquêt dès le XIe s. à l'abbaye St-Nicolas d'Angers, sur qui elle fut vendue nat^t le 10 février 1791. — Il y existait un dolmen de très-grande dimension qui est détruit.

Fetières (les), f., c^ne de *la Membrolle*, vendue nat^t sur Varice de Marsillé le 22 brumaire an V.

Fétu (*René*), né à Angers vers 1773, reçu enfant de chœur à St-Martin d'Angers dès le 7 décembre 1780, puis élève à la psallette sous la direction de Woillemont, fut pris par l'armée, au moment où il débutait dans l'enseignement de la musique. En 1798 il était devenu chef de musique du 64e avec lequel il fit la campagne d'Italie sous les ordres de Championnet. De retour à Angers, et marié en l'an XI, sa gaîté, sa verve, son entrain dans les réunions d'étude ou d'amusement l'avaient fait le chef des sociétés musicales, en désignant sa maison aux rendez-vous des amateurs et des maîtres, où sa clarinette et son basson faisaient merveille; — † le 3 mai 1840. *Maine-et-Loire*, 14 mai 1840. — *Rev. d'Anj.*, 1859, t. I, p. 202.

Feu-des-Pins (le), cl., c^ne de *Daumeray*.

Feudonnet (le Bas-), f., c^ne de *Grez-N.* — *Les métairies et borderie du Petit-Feudonnet* 1540 (C 106, f. 428 v°). — *Le fief et seigneurie de F.* (Ib.). — *Fourdonnet* 1573 (Et.-C.). — Anc. maison noble, entourée de larges douves d'eau vive, et chapelle fondée le 23 juillet 1525 par Jean Juffé, dont le service fut reporté au XVIIIe s. dans la chapelle de la Violette; = (le Grand-), f., c^ne de *Grez-N.* — En est sieur n. h. Pierre Juffé 1575, Jean Valtère, 1659, 1686.

Feuillarde (la), f., c^ne de *St-Sauveur-de-L.*

Feuillardière (la Grande, la Petite-), chât. et f., c^ne de *Vaulandry*. — *Les Faluardières* (Cass.).

Feuille-d'Or, m^on, c^ne de *Chalonnes-sur-Loire*. — Vignoble au XVIIe s. (G 68), dépendant du bénéfice de ce nom et vendu nat^t le 4 fév. 1791.

Feuillée (la), f., c^ne de *St-Hilaire-du-B.*

Feuillerit, f., c^ne de *Cherré*.

Feuquerolles (*Jean* de), écuyer, sieur de Princé et de la Formondière, capitaine du château de Durtal, depuis 1620 au moins jusqu'à sa mort le 20 mars 1660. — (*Jean-François* de), fils du précédent et d'Anne Trioche, avocat, sénéchal et juge ordinaire des eaux et forêts du comté de Durtal, sieur de la Cour et de Princé, épouse à la Pouèze le 25 juin 1664 d^lle Marie Dumont. Il avait composé et présenta le 21 juillet 1695 au duc de la Roche-Guyon, *La Généalogie*

Digitized by Google

des seigneurs de Durestal en Anjou, Mss. de 17 fol. vélin, avec blasons en couleur, qui de la Bibliothèque de Liancourt était advenu en celle de M. Chédeau, de Saumur et a figuré dans sa vente de 1865. — (*Catherine* de), sœur du précédent, née le 21 mars 1624, morte le 18 novembre 1706, se distingua par son zèle religieux et a contribué activement à l'organisation de l'hôpital de Durtal dont elle fonda la chapelle en 1698, V. *ci-dessus*, p. 90.

Feuquières (de). — V. *de Pas*.

Feutelaie (la), f., c^ne^ de *l'Hôtellerie-de-F.*

Feuvraie (la), h., c^ne^ de *Freigné*; — cl., c^ne^ de *Noellet*.

Fichardière (la), f., c^ne^ de *St-Martin-du-B.*

Fief (le Petit-), f., c^ne^ de *Drain*.

Fief-Artus (le), anc. fief censif dans la mouvance du château de Villévêque, appart^t^ en 1458 à Jacq. de Macon.

Fief-aux-Roux (le), alias *Fief-Dabert*, anc. fief censif dans la paroisse de *la Pommeraie*, relevait de Montjean et appart^t^ en 1788 aux demoiselles de Juigné du Pavoil.

Fief-Briant (le), f. et m^in^, c^ne^ d'*Angrie*; — donne son nom au ruiss. né sur la commune et qui s'y jette dans le Grand-Gué; — 10,400 m. de cours; — y afflue le ruiss. de la Rivière.

Fief-Chandrier (le). — V. *Chandeliveaux*.

Fief-de-Porte (le), f., c^ne^ de *Coron* 1685 (Et.-C. et Cass.).

Fief-Dohin (le), c^ne^ de *Brion*, anc. dépendance de Chavigné.

Fief-Doucet (le), c^ne^ de *St-Martin-de-la-Place*. — *La mét. et fief appellé le Fief D.* 1575 (Aveu de Boumois). — *Le fief d'Oussept* 1615. — *Le Scept* XVIIIe s. (Et.-C.). — Dépendait de la terre du Boumois.

Fief-Forêt (le). — V. *Avessé*.

Fief-Gentil (le), dimerie perçue dans les paroisses de Cantenay et de Soulaire par le chapitre de St-Jean-Baptiste d'Angers, plus tard par le Séminaire, qui possédait à Cantenay une grange pour en recueillir les revenus.

Fief-Glahet (le), c^ne^ de *Chalonnes-s.-L.*, alias *Gouzillon*, dans la mouvance de l'Evêché. — Le tenancier avait le droit de faire tirer la quintaine au Pont Chaillou le jour de la Trinité, par tout propriétaire d'un bateau dans les eaux de Chalonnes.

Fief-Goril (le), c^ne^ de *Blou*, 1276 (Cartul. de Monnais, p, 184).

Fief-Graffin (le), dépendance de la terre de Chavigné en *Brion*.

Fief-Hullin (le), f., c^ne^ de *Landemont*. — *Le Fiuhulin* (Cass.).

Fief-Marteau (le), censif dépendant de la terre des Fontaines dans les paroisses de St-Denis de Doué, de la Chapelle et des Verchers (E 581).

Fief-Neau (le), c^ne^ de *Vaudelenay*, dans la mouvance de Montreuil-Bellay. — En est sieur en 1486 Ambroise de Pontlevain.

Fief-Papin (le), c^ne^ de *Cholet*, dépendance de la seigneurie de Montbault-Papin. Le tenancier avait droit de chasse quatre fois l'an, le mardi gras et la veille de Pâques, Toussaint, et Noël, dans les garennes seigneuriales de Cholet. Chaque nouveau marié lui devait une langue de pourceau (E 801).

Fief-Philippe. — V. *Fontaine-du-Chesne*.

Fief-Roger (le), cl., c^ne^ de *Beaupréau*.

Fief-Sacristeau (le), c^ne^ de *Montjean*, appart^t^ en 1752 à Gohin de la Cointerie. Il y existait en exploitation une mine de charbon que le baron de Montjean prétendait interdire.

Fief-Sauvin (le), canton de Montrevault (5 kil. 1/2), arrondissement de Cholet (23 k. 1/2), — à 40 kil. d'Angers. — *Terra et prata de Failliaco* 1102-1114 (2e Cartul. St-Serge, p. 45). — *Failum* 1120 circa (Ibid., p. 3 et 4). — *Fail Souvain* 1326 (G 16). — *Faillium Silvani* 1449 (G 9). — *Le Fail Souvaing* 1468 (E 929). — *Le Fail Sauvain* 1411 (Cure de Chaudron). — *Le Fueil Sauvaingn* 1517 (G Chap. St-Pierre d'Angers). — *Le Feil Souvayn* 1539 (C 106, f. 122 v°). — *Folium Silvanum* 1540 (G 9), 1614 (Cure de Jallais). — *Le Fief Sauvain* XVII-XVIIIe s. (Et.-C.). — Le nom ne dérive pas — comme on s'est habitué à le dire — du latin *feodum*, — mais bien, ainsi que celui de la commune voisine du Fuilet, — du mot *fagus*, *fagillum*, *faiellum*, hêtre, bois de hêtres, avec l'addition du nom d'une famille Silvin, et par corruption Souvain ou Sauvain, qu'on trouve encore dans le pays au XVIIe s. — Sur un haut plateau (101-107 mèt.), coupé de deux gros ruisseaux, qui le relient vers l'E. à la vallée de l'Evre (80 mèt.). — Entre Montrevault (5 k. 1/2) et St-Rémy-en-M. (7 kil. 1/2) au N., le Puiset-Doré (8 kil.) et Gesté (8 kil.) à l'O., Villedieu (10 kil.) au S., la Chapelle-du-Genêt (6 kil.), St-Pierre-M. (7 kil.) et Beaupréau (5 kil.) à l'E.

La commune, bordée au S. et entamée à peine, quoiqu'à trois reprises, par la route départementale de Saumur à Nantes, est traversée au centre, de l'E. à l'O. par les courbes sinueuses du chemin de grande communication de Beaupréau à St-Laurent-des-Autels. Il s'y entrecroise en plein bourg, vers l'E., au chemin de la Chapelle-du-Genêt à Montrevault, qui monte transversalement (8 kil. 1/2) du S. au N., et plus loin, vers N.-O., au chemin de Clisson à Montrevault (7 kil.).

L'Evre forme la limite orientale, enveloppant de ses multiples replis, depuis le confluent de la Vrenne jusqu'au moulin de Point, une vallée charmante, en certains points hérissée de roches abruptes aux flancs tourmentés, la crête en surplomb, ailleurs calme et aplanie sous la moisson ondoyante d'épais herbages. — Y affluent la Vrenne, qui forme limite avec la Chapelle-du-Genêt, et les ruiss. de la Paillerie et des Ajoux, grossis de leurs affluents de la Grande-Forêt, du Verger, de l'Echasserie, du Petit-Nombault, de la Porchetière, de la Petite-Forêt et de Leppo.

En dépendent le bourg de Villeneuve (25 mais., 98 hab.), les vill. du Terreau (32 mais., 118 hab.), les ham. des Ajoux (6 mais., 47 hab.), la Grande et la Petite-Forêt (5 mais., 38 hab.), du Grand-Nombault (4 mais., 28 hab.), de la Gaillardière (4 mais., 19 hab.), du Bouchaud (5 mais., 38 h.), de la Tournerie (5 mais., 25 hab.), de la Boudi-

Digitized by Google

nière (4 mais., 25 hab.), de la Porchetière (4 mais., 33 hab.), du Petit-Verger (4 mais., 18 hab.), de l'Echasserie (4 mais., 17 hab.), de la Paillerie (4 mais., 20 hab.), du Moulinart (3 mais., 14 hab.), de la Gaudinière (3 mais., 6 hab.), du Bordage (5 mais., 30 hab.), de l'Egotière (3 mais., 15 hab.), du Pont-Rousset (3 mais., 18 hab.), de la Trainardière (4 mais., 22 hab.), de la Courassière (3 mais., 24 hab.), de l'Epinay (5 mais., 24 hab.) et 58 grosses fermes ou écarts.

Superficie : 3,028 hect. 32 ares, dont 20 h. en vignes, 400 hect. en prés, 306 hect. en bois, formant un massif au N. de la Rablaie (37 hect.), et pour le reste (269 hect.) dépendant, vers N.-O., de la forêt de Leppo. — Les landes, qui couvraient encore 105 hect. il y a 40 ans, sont défrichées.

Population : *140* feux, *635* hab. en 1720-1726 — *302* feux en 1789. — *1,500* hab. en 1792. — *1,640* hab. en 1821. — *1,769* hab. en 1831. — *1,720* hab. en 1841. — *1,773* hab. en 1851. — *1,877* hab. en 1861. — *1,907* hab. en 1866. — *1,935* hab. en 1872, dont *673* hab. au bourg (175 mais., 192 mén.). Depuis l'incendie de 1794, les maisons se sont reconstruites, sombres et basses, couvertes en tuiles rouges, quelques-unes pourtant plus jeunes et plus riantes avec terrasses et préau de fleurs.

Ni *Foire*, ni *Assemblée*; un *marché* de menues denrées le vendredi. — L'industrie de Cholet occupe la moitié des habitants du bourg, dont 12 maîtres; — exploitation de bois; — 3 moulins à eau; — et jusqu'en 1835, deux tanneries aujourd'hui détruites.

Bureau de poste de Beaupréau et *Perception* de Montrevault.

Mairie avec *Ecole de garçons* (Frères de St-Gabriel); — *Ecole* libre *de filles* (Sœurs de St-Gildas), construite en 1871 sur un terrain de la Fabrique, à côté d'une chapelle gothique moderne.

La commune comprend depuis 1826 deux *paroisses* dont une relève du bourg de Villeneuve, V. *ce mot*. — Celle, qui a pour centre le bourg communal, comprend 46 fermes, et avec les hameaux, 113 maisons, 708 hab., — avec le bourg, 1,371 habitants.

L'*Eglise*, dédiée à Notre-Dame (succursale, 5 nivôse an XIII), est en complète reconstruction (archit. Tessier) dans le style ogival. L'ancien édifice, qui vient de disparaître (1874), remontait à peine au xve s. et n'offrait à signaler que la charpente datée de 1571, avec les noms des constructeurs sans doute, Subileau, Sourice, Hervé, — et trois pierres tombales, dont deux avec croix gravée au trait, la troisième avec une inscription effacée. Sur la place, devant l'église, gît l'ancien bénitier hexagonal, avec tore et tailloir en granit.

Le nom de la commune est célèbre parmi les archéologues pour les antiquités depuis longtemps signalées sur le territoire, mais inexactement décrites et encore imparfaitement constatées. — Dans un pré, au bord de l'Evre, s'élève un *peulvan*, dépendant de la ferme de Brault, V. *ce nom*. Une lithographie en existe dans l'*Atlas* de Desvaux. — Les médailles gauloises abondent dans partout le pays, et ce fait s'explique par l'importance de l'*oppidum* celtique, désigné ici comme partout sous le nom de *Camp-de-César*, ou plus populairement *le Château*, — et qui vient à peine d'être reconnu. Il occupe entre le moulin de Marcillé et la Ségourie, dans un angle aigu de l'Evre, un plateau en surplomb de 40 à 45 mèt. de hauteur, incliné vers S. jusqu'au ruiss. de la Paillerie, limité autrefois vers l'O. par un chemin raviné, qui, avant sa transformation récente, abordait en tournant la rivière, l'ensemble mesurant à peine 225 mèt. de l'E. à l'O. sur 250 du N. au S. En travers vers Nord, de l'E. à l'O., sur une longueur de 135 mèt., s'étend un mur en pierres sèches de 2 à 3 mèt. encore de hauteur, et d'une épaisseur moyenne de 12 à 15 mèt. à la base, que M. Lebeuf, alors commissaire de police à Beaupréau, a fouillé en 1871 et dont il a le premier signalé l'origine gauloise. Dans les interstices, envahis par la terre et autrefois remplis par des poutres de bois à peine équarries, se sont rencontrées, — conformément à la description que donne César des constructions identiques d'Avaricum (liv. VII, 23), 112 des grandes fiches de fer, qui les reliaient perpendiculairement, à la distance chacune d'environ 80 centimètres, et mesurant une longueur de 25 à 32 centimètres. Partie en est déposée au Musée archéologique de Nantes. Une hache en silex pyromaque, des médailles gauloises frustes, d'autres d'Antonin, des briques, des fragments de poteries, ici comme à Chênehutte, d'industrie diverse, élégante ou grossière, gauloise ou romaine, une meule à bras et nombre de débris innommés offrent par leur abondance un intérêt suffisant pour y provoquer des fouilles, que depuis bien longtemps déjà je rêve d'y pouvoir entreprendre.

A 7 ou 800 mèt. vers l'O., dans le *Champ* dit *des Chirons*, entre le Grand et le Petit-Nombault, s'est établi le centre de la *villa* romaine. Là se sont rencontrées les constructions cimentées, les briques, les poteries d'un rouge vif et de pâte fine, les tuiles à rebords, — et dans les débris, des médailles, des fibules, des anneaux de bronze, des fragments d'épées, de couteaux, de lances, œuvres d'art gauloises, des médailles d'Hadrien, d'Antonin, de Trajan, de Marc-Aurèle, et même une très-belle en argent portant au droit la tête de Marc-Antoine, au revers celle d'Octave (an 41 avant J.-C.), une fosse pleine d'écailles d'huîtres, une enceinte entourée de colonnes formée de briques épaisses en quart de cercle, trois statuettes, dont une de femme, en terre cuite, entrée dans le cabinet Grille, une autre en pierre, bloquée dans les murs de l'église alors en construction. M. Tristan Martin s'était formé toute une collection de ces débris, notamment d'admirables intailles représentant un lion ou des amours, etc.; M. Lebeuf y a puisé à pleines mains pour renouveler la sienne; et le sol en livre à qui veut en prendre. V. sur ces découvertes Léon Faye, *Examen des recherches sur la mansion Segora* (Angers, 1853, in-8° de 54 p. avec plan), Tristan Martin, *Notice sur la Statio Segora* (Beaupréau, 1854, in-8° de

Digitized by Google

12 p.), F. Parenteau, *Segora statio* dans le *Bullet. de la Soc. arch. de Nantes*, et tirage à part (in-8°, 1872, de 13 p.). avec 4 planches où sont figurés les principaux objets des dernières fouilles. — Pour la description des médailles, *Répert. arch.*, 1865, p. 1-38.

A ce centre romain, plein de vie du Ier au IVe s. peut-être, venaient aboutir la grande voie de Nantes à Poitiers, — qui, pénétrant sur le territoire près le pont de la Pourretière, longe à droite l'Andraudière, à gauche l'Echasserie, la Planchallerie, la Pétraudière, s'infléchit au Petit-Nombault vers l'O., passe dans la cour de la ferme de St-Vincent et sort au S. de la Gaillardière, — et la voie de Tiffauges, qui, remontant du Verger, laisse à gauche la Rablaie, l'Andormière et rejoint la précédente au Petit-Nombault, pour se continuer jusqu'à Chantoceaux par un embranchement partant de St-Vincent et gagnant le Puiset par la Courassière. Il ne fait pas doute qu'une voie ne franchit l'Evre pour gagner Angers tout à la fois par Chemillé et par Chalonnes.

L'ensemble de ces faits constants, le rapport de certaines données de la carte de Peutinger, que nous discuterons ailleurs, et si l'on veut aussi, le nom de la ferme voisine de la Ségourie donnent une vraisemblance suffisante, à défaut de preuves contraires, à l'opinion qui assigne ici l'emplacement, si longtemps cherché, de la station *Segora*, V. *ce mot*.

De quelle époque date la ruine? qui le peut dire? La fondation même de la paroisse est ignorée. Dès le XIe s., les moines de St-Serge d'Angers sont établis dans le pays aux Ajoux, à Villeneuve. Mais c'est l'abbaye St-Jouin de Marne, qui possédait l'église et le prieuré, autour desquels s'organise le principal bourg. — Le prieuré était régulier, et depuis la fin du XVIIe s. à la nomination du roi. Il en dépendait 3 métairies. L'habitation, qui existe encore près le presbytère, est sans intérêt. A peine trouve-t-on quelques noms de *prieurs* dans les archives angevines : Anne *de la Court*, sieur de la Grise, 1612, qui quitta son bénéfice pour se marier et mourut le 15 nov. 1619, âgé de 80 ans. — Jean *de Vaugirault*, † le 7 décembre 1626, âgé de 33 ans. — Gabriel *de V.*, son frère, † le 28 juillet 1678. — Jacques *de V.*, leur neveu, curé de St-Martin de Beaupréau, 1678, devenu en 1705 doyen de St-Maurice d'Angers. — Ant. *Perrinelle*, 1760.

La *Cure*, indépendante du prieuré, était au moins dès le XVIIe s. à la présentation et à la collation de l'évêque.—*Curés :* Ant. *Terrien*, 1527. — Jean *Leclerc*, 1623, 1631. — Math. *Sicault*, 1641. — *Housset*, 1661. — Jean *Courtin*, 1675. — Denis *Dutour*, 1690, † le 16 août 1730. Sa tombe existe encore dans le cimetière avec une longue épitaphe latine. — J. *Mondain*, septembre 1731. — Louis *Mondain*, neveu du curé de St-Georges-du-Puy-de-la-Garde, 1741, † en 1755. — Charles *Vignon*, juin 1755, † le 13 janvier 1771. — Laurent-Claude *Gruget*, installé le 30 janvier 1771, frère des curés de St-Florent et de la Trinité d'Angers, † le 8 octobre 1811, âgé de 77 ans et 8 mois. Il était resté dans le pays pendant la guerre et a recueilli le nom des victimes qui y périrent. Sa tombe est au cimetière avec une longue épitaphe en français.

La paroisse dépendait de la Sénéchaussée et de l'Election d'Angers, du Grenier à sel de Saint-Florent, de l'Evêché d'Angers, de l'Archidiaconé d'outre-Loire, du Doyenné des Mauges, du District en 1788 de Beaupréau, en 1790 de Saint-Florent. — Au temporel elle relevait de Bohardy et avait pour seigneur en 1399 Jean Aménart, mari de Jeanne Sauvain, en 1789 M. de Contades. — Il y existait un fourneau à tuile et brique, et quelques tisserands pour Beaupréau; environ 50 ménages de pauvres, aidés par la charité. — Elle fut saccagée par les colonnes républicaines sur la fin de février 1794, et le bourg incendié. — Le 4 juin 1832, une fusillade de quelques minutes y eut lieu entre la ligne et une colonne vendéenne, commandée par les frères du Doré et Landrin, de Chemillé.

Maires : Jacques *Grasset*, an VIII, démissionnaire en 1820. — Jean *Gallard*, 25 mai 1821. — Prosper *Gachet*, 30 octobre 1830. — *Godefroy*, 16 novembre 1830. — Jean *Volleau*, 23 juillet 1835. — Jean *Simon* fils, 16 octobre 1843, installé le 27, démissionnaire en juin 1869. — Louis *Appert*, 1869. — *Amirault*, 1870, en fonctions, 1874.

Notice Mss. de M. Spal. — Arch. de M.-et-L. H St-Serge; G Cures. — *Répert. archéol.*, 1863, p. 203 et 308; 1865, p. 1-30. — *Rev. de l'Ouest*, t. IV, p. 283. — Notes Mss. de M. Lebeuf.—Pour les localités. voir à leur article, *la Ségourie, Nombault, Villeneuve, St-Vincent, l'Andraudière, les Ajoux, la Gabardière, le Plessis-Sauvin, la Forêt, la Pétraudière, la Rablaie, le Boucheau, la Courassière, Leppo*, etc.

Fief-Signoré (le), cl., cne de *Beaulieu*. — Entre le moulin et le grand four à chaux, sur la gauche du chemin allant vers Rochefort, on y a signalé des traces de constructions romaines.

Fief-Vieau (le), cl., cne de *St-Crépin* (Cass.).

Fierbois, cne de *Noyant-sous-Doué*. — *Le fief de F.* relevait de Linières et appartt à Pierre Savary 1539 (C 105, f. 145).

Fierbois, h., cne du *Vaudelenay*. — Tout auprès, vers N. subsiste formant limite avec la cne de Douces, une partie de l'ancienne voie romaine, joignant vers S.-E. le lieu dit de la Levée, et qui se perd cotoyant les bois de Fosse-Sèche vers la Madeleine et St-Hilaire-le-Doyen. — Pour les fours à chaux, V. *Baugé-Menuau*. — Le moulin à vent, d'où l'on domine les deux vallées vers Doué et vers le Puy, existait dès au moins le milieu du XVe s. — Il fut acquis en 1473 par le Chapitre de Montreuil-Bellay, qui l'arrenta.

Fière (la), f., cne de *la Séguinière*, anc. domaine des Bénédictins de Montjean, acquis nattt pour moitié par le marquis de Beauvau.

Figuier (le), cne *d'Angers* E., manufacture d'allumettes chimiques créée en 1845 par M. Riotteau, incendiée le 1er juin 1870, aussitôt rétablie; — actuellement à M. Laumonier-Carriol; = f., cne d'*Angers* N.; = f., cne d'*Angers* N.-E.; = ff., cne d'*Angers* N.-O., dont une près la Papillaie, anc. logis appartt en 1465 à Jean Duchaceau, en 1471 à Pierre Cailleau,

Digitized by Google

en 1650 à Urb. Leclerc, en 1632 à Jean Galisson, en 1756 à Joseph Proquiau, de qui l'acquiert en 1774 R. Rochereau; = f., c^ne de *Ste-Gemmes-sur-L.*; = c^ne de *Seiches*, m^on noble (Cass.).

Fillière (la), cl,, c^ne de *Grugé*.

Fillière-de-l'Etang (la), ruiss. né sur la c^ne de *Tiercé*, traverse la c^ne de Soucelles et s'y jette dans le Loir; — 8,000 m. de cours.

Fillastre (*Guillaume*), né en 1344, suivant Cl. Ménard, à Huillé, dont sa famille possédait la terre seigneuriale, fut d'abord chanoine de St-Maurice d'Angers, où ses armes figuraient encore au XVIIe s. dans un des vitraux de l'église. Il s'y fit bientôt un renom dans la jurisprudence, et aussi, mérite alors plus rare, dans les mathématiques et la science des lettres grecques. — Nommé doyen de l'église de Reims, il y enseigna le droit et les mathématiques et y érigea des écoles de théologie, qu'il dota d'une riche bibliothèque. En 1406, dans l'assemblée du Clergé de France, ce fut lui qui défendit l'élection de Benoît XIII, et qui osa plaider, en présence du roi, la soumission au St-Siége. On prétend qu'il fut par suite contraint de quitter la France. Jean XXIII le créa cardinal du titre de Ste-Marie le 6 juin 1411 et abbé de Hautvilliers en 1413. Alors seulement il se démit de son Doyenné. Il avait déjà accompagné en 1409 son évêque au concile de Pise. Il assista au concile de Constance, et n'y obtint la parole qu'après une rétractation publique de ses opinions antérieures. Il fut député en France, après la session, par le pape Martin V, pour achever d'accorder l'union de l'Eglise. — Nommé en 1421 administrateur perpétuel de l'archevêché d'Aix, évêque de St-Pons en 1423, il mourut à Rome le 6 novembre 1428, et y fut inhumé dans l'église St-Chrysogone. — Il avait traduit plusieurs livres de Platon, et laissé des notes sur Ptolémée et Pomponius Méla, dont Cl. Ménard possédait un exemplaire Mss. à ses armes. — Son frère Etienne, juge du Maine et d'Anjou de 1399 à 1428, épousa la sœur du chancelier Robert Lemaçon, et fut inhumé avec sa femme aux Augustins d'Angers.

Rangeard, *Hist. de l'Univ. d'A.*, t. I. p. 381. — *Bullet. de la Soc. d'Agr. de la Sarthe*, 1867-1868. — Roger, p. 383. — Cl. Ménard, Mss. 875, p. 55 v^e et 63 bis.

Filletterie (la), f., c^ne de *St-Germain-des-P.*

Filliard (*Marie-Lucrèce* DE LA TOUR, Mme), née en 1640 d'une famille noble de Saluces, fut élevée par sa mère, devenue veuve, aux Visitandines de Pignerolles, puis à 12 ans attachée à la duchesse d'Aiguillon, et bientôt après mariée, presque enfant, à un vieillard François Filliard, lyonnais, fils de Jean F., sieur des Ormes, et de Marguerite-Octavie d'Oppes, gouverneur du Hâvre, veuf déjà de Madeleine Hunaud, qui lui avait laissé en mourant des biens importants en Anjou. Il amena sa jeune épouse, alors à peine âgée de 16 ans, à Angers, où sa maison devint, grâce à elle, le centre des élégances et des dissipations. La mort du vieux soldat, inhumé le 7 décembre 1674 aux Augustins d'Angers, transforma tout. Sa veuve, déjà touchée de dévotion, s'y abandonnant dès lors tout entière, rechercha les œuvres de charité, la visite des pauvres et des malades. Elle accepta même un instant la charge de supérieure de l'Hôpital général; mais, ses affaires du monde réglées non sans de longs procès, elle entra aux Carmélites en mars 1680 et y prononça ses vœux l'année suivante. Elle en fut élue supérieure en 1687, de nouveau en 1690, et y mourut le 13 avril 1694.

Pocq. de Liv., Mss. 1067 et 1068. — Arch. mun. GG 274.

Fillon-Bellenoe (.....), d'Angers, inspecteur des Monuments. — La Bibliothèque d'Angers a recueilli de lui dans le cabinet Grille un intéressant Mss. (n° 1041) qui a pour titre : *Etat des tableaux et monuments de quelque importance existans dans les églises des 12 arrondissemens de Paris* 1820 (in-fol. de 26 p.). — L'auteur y indique la place et le sujet de l'œuvre, le nom de l'artiste, l'origine de propriété, renseignements qui pourraient se prêter de nos jours à un précieux contrôle.

Fillonnale (la), vill., c^ne de *Chantocé*, = (la), f., c^ne de *Châtelais*.

Fillonnière (la), h., c^ne de *la Varenne*.

Fillons (les). — V. *Boire des F.*

Filoche (la), f,, c^ne de *Bouchemaine*.

Filocherie (la), f., c^ne de *Bécon*.

Filotière (la), m^on, c^ne d'*Echemiré*, dépendance d'une chapellenie de son nom, vendue nat^t le 23 avril 1791; = h., c^ne de *Morannes*. — *Terra que vocatur Folateria* 1114-1134 (2e Cart. St-Serge, p. 168 et 195); = f., c^ne de *Liré*; = h., c^ne de *Sceaux*. — *La terre, féage et seignorie de la F.* 1406 (G cure de Sceaux). — En est sieur Hugues de Montalais 1431, Bachelier de Bercy 1790, sur qui la terre est vendue nat^t le 19 messidor an IV. — Cette localité est signalée aux géologues par une bande de mollasse, où se rencontre un dépôt abondant de fossiles d'une conservation parfaite. Millet, *Indic. de M.-L.*, t. II, p, 447-448.

Filotières (les), f., c^ne de *Bouxillé*; = (la Basse-), f., c^ne de *la Meignanne*; — appart^t à Vincent de l'Hommeau 1583, mari d'Elie Gohin, qui relevait la terre de la cellererie de Saint-Nicolas d'Angers; = (la Haute-), f., c^ne de *la Meignanne*. — Anc. domaine de St-Nicolas d'Angers, vendu nat^t le 25 octobre 1791.

Filouslère (la), f., c^ne du *Toureil*, — dans l'ancienne paroisse de Saint-Maur, maison noble, avec ferme et cour enfermée de murs, acquise en 1667 de n. h. Jean Gaillard, sieur de Launay, par Jean de Tessé, en 1780 de Claude Duvau de Chavagnes par Charlotte Paulmier.

Fils-de-Prêtre, cl., c^ne d'*Angers*, dite aussi *St-Jacques de la Forêt*, sur le chemin de Brionneau à Pruniers, appart^t à l'Hôtel-Dieu d'Angers et dépendant de la chapelle de Fils-de-Prêtre, V. t. I, p. 96.

Fincière (la), f., c^ne du *Louroux-B.*

Fiodière (la), f.. c^ne de *Cherré*. — *La Féodière* (Cass.).

Flogée (la), v., c^ne de *la Pouèze*, auprès d'une exploitation d'ardoise, la plus ancienne du pays.

Fiole (la). — V. *Féolle*.

Firmin (*le Père*), religieux capucin de Châteaugontier, après avoir prêché les sermons du

Digitized by Google

Carême et de Pâques en 1616, quitta l'habit le 8 avril et se fit protestant à Saumur, en y publiant le 27 mai une *Déclaration* des motifs de sa conduite, à laquelle il fut répondu. V. Louvet, dans la *Rev. d'Anjou*, 1855, t. I, p. 173.

Fizeau (*Gabriel*), fils de notaire et petit-fils de maître chirurgien, né au May le 27 janvier 1776, étudia au collége de Beaupréau, et arrêté pendant la guerre, s'échappa, dit-on, des prisons de Nantes. Admis interne aux hôpitaux de la Charité et des Enfants à Paris, il remporta en l'an XI le premier prix de l'Ecole pratique et fut reçu docteur le 30 mai 1803. — De 1802 à 1806, il prend part à la rédaction du *Journal de médecine* avec Corvisart et Boyer, et travaille avec Buisson à la rédaction du 4e volume de l'*Anatomie descriptive* de Bichat, et aux divers ouvrages de Boyer. De 1804 à 1816, il professait un cours de pathologie interne, et fut appelé à titre officiel dans la même chaire de la Faculté de médecine par la fameuse ordonnance de 1823, et en même temps nommé médecin des Quinze-Vingts par la Grande-Aumônerie. Ces fonctions, que lui avaient values ses opinions politiques et religieuses, lui furent retirées après 1830. — Il est mort à Paris en novembre 1864. — On a de lui des *Recherches et observations pour servir à l'histoire des fièvres intermittentes* (Paris, an XI, in-8o), deux mémoires *Sur les fièvres simples ou pernicieuses* et diverses observations dans le *Bulletin de l'Ecole de médecine* et dans le *Journal de médecine*, t. VII, p. 335; t. IX, p. 17; t. X, p. 386; t. XII, p. 170, etc. — Un de ses nombreux enfants a épousé Mlle de Jussieu.

Flacé, h., cne de *Varennes-sous-M.*

Flagellière (la), f., cne de *Liré.*

Flageolette (la), cl., cne de *St-Martin-du-F.*, avec étang, sur la lisière d'un bois, où l'on élève des sangsues, « l'étang de Flageollet, « dit le seigneur de Serrant, fait par mes prédé- « cesseurs ès-lieux et places vides et dénués de « bois au-dedans de mes forêts du Fouilloux, « près le grand chemin tendant de St-Georges à « Angers » (Aveu de 1742).

Flageolière (la), f., cne de *St-Laurent-des-Autels*, anc. dépendance du Ponceau, vendue nat^t sur Binel-Jasson le 7 prairial an VI; — n'existe plus.

Flaget (...), prêtre, économe du Petit-Séminaire d'Angers en 1790, refusa le serment et passa en Amérique. Il était en 1844 évêque de Louisville.

Flamant (...), docteur en médecine de la Faculté d'Angers, a publié *La véritable médecine ou le moyen de conserver la santé, contenant plusieurs pratiques de médecine, pharmacie et chirurgie, avec plusieurs remèdes simples, expérimentez et approuvez, ouvrage très-utile au public* (Paris, Est. Michallet, 1699, in-12 de 379 p.).

Flandière (la), f., cne d'*Ingrandes.*

Flarderie (le), h., cne du *Vieil-Baugé.*

Fléchay (le), ch., cne d'*Avrillé*, avec douves pleines d'eau. — En est sieur Et. Guiton 1574, Macé Cadots 1605, Jean Alusse 1612, Gilles Gelineau 1619, Marie Coustard 1686, Guill. Coullion 1756, Math. Coullion, veuve Berger 1786. Leur fille épousa J.-B. L. La Réveillère, président du Tribunal criminel d'Angers. La terre appartenait jusqu'à ces derniers temps à M. Victorin La Réveillère, leur fils, V. *ce nom.* On y conserve un cadran solaire sur ardoise, don des perrayeurs à J.-B. L. La Réveillère; — aujourd'hui à M. Hébert de la Rousselière.

Fléchay (le Grand-), cl., cne de *la Pommeraie.* — *Une métaerie o toutes les appartenances que l'on appelle le Fléchay* 1283. *Une gaignerie qui est apelée le Flachei* 1299 (E 1048); — formait un fief relevant de Montjean et appart^t aux seigneurs du Plantis; — (le Haut-), f., cne de *la Pommeraie*; — (le Petit-), f., cne de *la Pommeraie.* — *Le domaine, terres du Petit F.* 1432 (E 1048).

Flèche (la), cl., cne de *Cossé*; — cne de *Daumeray*; — f., cne de *St-Christophe-du-Bois*, où existaient plusieurs peulvans détruits; — (la Petite-), f., cne de *Daumeray.*

Flécheray (le), cl., cne de *Jarzé.*

Flécherie (la Petite-), mon b., cne d'*Angers* N, avec pièce d'eau, serre, orangerie. — En est sieur François-Roger Delaage, anc. receveur des domaines, décédé en 1776.

Fléchier (le), h., cne de *Mazé.* — *Le Flêcher* (Et.-M.).

Flée, f., cne de l'*Hôtellerie-de-Flée.* — Le nom de cette ferme, qui se joint à celui des communes de St-Sauveur et de l'Hôtellerie, désignait une partie considérable du Craonnais, que recouvrait presque tout entière une profonde forêt s'étendant de l'Oudon aux confins de l'Anjou et aujourd'hui dépécée en rares tronçons. — *In Flaio* 1149 (G 352). — *Foresta de Flae* 1244 (Arch. de la Mayenne, H 153, f. 51).

Flémint (*Nicolas*), maître sculpteur, originaire de Paris, comme sa femme Jeanne Louvaint, habitait Angers en 1757, où naît son fils Simon-René le 30 septembre (GG 181).

Fleucas (le), f., cne de *Ste-Gemmes-d'A.*

Fleurale (la), h., cne de *Vergonnes.*

Fleur-de-lis (la), auberge, cne de *St-Martin-du-Bois.*

Fleuré, cl., cne de *Durtal.* — *Fleuret* (Et.-M.). — *Frureium* 1155-1162 (Cart. St-Serge, p. 93). — *Fleuré* 1685 (Et.-C.). — Dans la paroisse de Gouy et dans le fief d'Auvers. — En est sieur n. h. Jean-Guy Basourdy 1577, n. h. René Leroyer de Chantepie, conseiller au Présidial d'Angers, 1755, André Lebrecq, tanneur, 1759 (E 520). — Une autre closerie du même nom existe sur la commune, près Eventard, appart^t en 1580 à n. h. Jean Sigogneau, mari de Catherine Lelou.

Fleuré, h., cne de *St-Lambert-des-Levées.* — *Le Fleuret* (Et.-M.). — Anc. logis avec tourelle hexagonale à toit pointu, accolé à la face Sud, et vastes bâtiments de ferme formant cour enclose; — vendu par n. h. Pierre Riverain le 17 mars 1646 à Charles de Neubourg, appart^t en 1757, 1775 à la famille de Cuissard,

Digitized by Google

sur qui il fut vendu nat^t le 27 pluviôse an III.

Fleuré-des-Bois (le), cl., c^ne de *Durtal*.

Fleurentines (les), m^in, c^ne de *St-Rémy-la-V.* — V. *les Granges-Fl.*

Fleuriale (la), f., c^ne d'*Aviré*. — *Le bois de la F. autrefois en vignes* 1740 (E 543). — *La Fluriès* 1630 (Et.-C.). — Anc. fief et seigneurie relevant de Louvaines; — en est sieur Jacques Richard, marchand, 1540, Pierre Foyer, avocat au Présidial d'Angers 1633, François Bréchu 1671.

Fleuriale (la), h., c^ne de *Vergonnes*.

Fleurière (la), cl., c^ne d'*Auverse*; = f., c^ne de *Champigné*. — *La Fleurillère* (Cass.). *La Fleurisière* 1602 (Et-C.); = f., c^ne de *Juigné-Bené*. — *La Fleurdière* (Et. M.). — *La Fleurière* 1703 (Et.-C.); = f., c^ne de *Saint-Quentin-en-M.*; — donne son nom à un ruiss. né sur la commune, qui se jette dans le Pont-Laurent; — 1,600 mèt. de cours; = cl., c^ne de *Sermaise*. — En est sieur René Godelier 1637.

Fleuriers (les), f., c^ne de *Feneu*.

Fleuriot (*Mathieu*), peintre, Angers, 1689. Sa signature figure à un acte du 12 février (GG 176).

Fleurioterie (la), f., c^ne de *Coron*. — *La Frioterie* (Cass.).

Fleurisière (la), c^ne de *Pontigné*; = f., c^ne de *Vaulandry*, anc. domaine de l'abb. de Mélinais, vendu nat^t le 13 janvier 1791; — donne son nom à un ruiss. voisin, qui s'y jette dans le ruiss. de la Valette, à 600 mèt de sa source.

Fleury (*Gabriel*), docteur en médecine, à Gesté, 1744.

Fleury (*Jean*), angevin, figure sur la liste des étudiants en théologie de Genève en 1580. Il y soutint ses deux thèses *De scientia Dei* et *De animæ humanæ facultatibus*, qui sont imprimées, et revint en Anjou où il fut nommé ministre à Baugé, et en cette qualité, député à l'assemblée politique de la Rochelle en 1588, au synode national de Gap en 1603, et à l'assemblée de Châtellerault en 1605. En 1609 l'église de Loudun le demanda et l'obtint comme pasteur. En 1611 il fut député à l'assemblée politique de Saumur. En 1614 le synode national de Tonneins lui donna mandat avec Duplessis-Mornay de rétablir la paix entre Dumoulin et Tilénus. Le reste de sa vie est ignoré ainsi que la date de sa mort. On ne signale non plus aucun ouvrage de lui, quoiqu'il en ait dû publier, ne fût-ce que dans sa controverse, à l'occasion de la conversion de Mme de Cérisay, qui ne nous est connue que par la relation du P. Jovie (Saumur, in-8°, 1611). — Il avait épousé une fille du pasteur Louveau.

Haag, *France protestante*. — *Livre du recteur*, p. 26.

Fleury (*Pierre-Honoré*), né à Chalonnes-sur-Loire, le 17 août 1784, notaire pendant 24 ans, puis notaire honoraire, et président pendant trois ans de la Chambre de discipline de l'arrondissement, maire, comme son père, de Chalonnes à diverses époques, notamment depuis 1833, destitué le 18 janvier 1847, réintégré le 28 février 1848, conseiller général élu le 24 novembre 1833, meurt à Chalonnes le 2 décembre 1858. V. le *Maine-et-L.* du 6 décembre 1858.

Fliné, h., c^ne de *Martigné-B.* — *Flinne* (Cass.), *Felines* 1395 et XVIIe-XVIIIe s. (Et.-C.). — Anc. seigneurie relevant de Martigné-Briant à 40 jours de garde. Le château, reconstruit en 1789, était encore inachevé, quand il fut par deux fois incendié en 1792 et 1793. Il a été rebâti depuis sur l'emplacement des anciennes douves, qui forment le soubassement. Une porte vers la face N. des servitudes est datée de 1744 ou 1745. — Une chapelle gothique y a été construite en 1846. — En est sieur Jean de Soussay, valet, 1395, 1429, Renée de S. 1469, Louis de Villeneuve 1489, Gilles Boscher 1493, mari de Jeanne Eguillon, 1500. — Diane de Soussay, veuve d'Antoine Boscher, 1599, en resta douairière et se remaria en 1603 avec Balthazar Lenfant; — Raoul de la Barre 1629, mari de Jeanne Boscher; — Michel de Romans 1645, mari de Diane de la Barre; — Franç. de Romans, mari de Mad. de Chavigné, 1703; — Charles-Franc. de R. 1736, mari d'Angélique de Sainte-Cécile et remarié le 9 septembre 1738 à Anne-Perrine du Tertre, qui y meurt veuve, âgée de 82 ans, le 6 juin 1774; — encore aujourd'hui la famille du nom. — La bataille de Martigné (15 juillet 1793) entre Bleus et Vendéens, se livra vers Millé-les-Loges, en vue du château, d'où le général républicain La Barolière date son rapport. Surpris au moment où l'avant-garde exécutait un mouvement sur Vihiers, le quartier général était un moment tombé aux mains de l'ennemi, mais un retour énergique des hussards et la résistance des bataillons de Paris, commandés par Santerre, rétablit l'affaire. Les vaincus, que commandaient Bonchamps, Lescure et La Rochejacquelein, furent mis en une déroute complète, que déplore, comme une trahison, le *Bulletin des Amis de la Religion*, imprimé à Châtillon.

Savary, *Guerres des Vendéens*, t. I, p. 378-380. — Arch. de M.-et-L. — Arch. comm. Et.-C. — Note Mss. Raimbault. — Lemarchand, *Album Vendéen*, — *Mém. de la Soc. Linn. d'Ang.*, t. II, p. 188.

Fliné, vill., c^ne de *St-Hilaire-St-Fl.* — *In Flinis alodo prata, aqua, vineæ, terra arabilis* 1058 (Liv. N., ch. 203). — *In locis Felinis et Aneto nuncupatis, in pago Andegavo, in castellaria Salmuriensi* 1059 (Ib., ch. 206). — Anc. fief et seigneurie, réuni par acquêt vers 1500 à la Tour de Ménives, et qui rendait aveu à Pocé (C 106, f. 440). — Charles-François de Salles, écuyer, vendit la terre le 27 octobre 1687 à l'abbaye St-Florent qui possédait aux alentours de nombreux domaines. — Elle a été acquise le 12 novembre 1859 de Mme Gaultier, née Berthelot, par M. Delbut. — Une dîme importante de ce nom était levée dans la paroisse de Chênehutte, et fut acquise par le roi Louis XI qui l'échangea en 1482 avec les religieux de St-Nicolas contre l'emplacement de l'église de Béhuard.

Flitourne, f., c^ne de *la Meignanne*, à Nouchet, notaire apostolique, en 1750.

Flocardières (les), c^ne de *Chavagnes-s.-le-Lude*. — En est sieur Franç. Courtin 1653.

Flocellière (la), f., c^ne de *Fougeré*; — anc. logis noble, avec chapelle de St-Jean et St-Chris-

Digitized by Google

tophe, taillis et petit fief, le tout vendu nat^t le 27 janvier 1791.

Flodegaire, évêque d'Angers, figure dans un diplôme de 828 ou 829. Sa mort est indiquée au 12 juin.

Flondière (la), h., c^ne du *Ménil*. — *Les préaux de la Felondière* 1494 (St-Florent).

Flonnière (la), f., c^ne de *Vaulandry*, anc. domaine de l'abb. de Mélinais, vendu nat^t le 24 mars 1791.

Florencière (la), f., c^ne de *Trémentines*, — avec étang de 3 hect. 84 ares, douves et futaie. — Au fond de la vaste cour, bordée de constructions modernes, se reconnaît l'emplacement en forme de quadrilatère, flanqué de quatre tours aux angles, du château seigneurial. Il relevait de Maulévrier. — En est sieur en 1515 François de Mélay; — Pierre de Mélay en 1570, sur qui une garnison de ligueurs occupa le château en 1589. Sa fille Renée épouse Jean de Guibourg, mort en 1616 et lui survit jusqu'en 1620; — en 1665 Arthur de Boissy, qui vend la terre en 1675 à Binet de Montifroy; — en 1726 Beaumont d'Antichamp; — en 1754 Pierre Chenuau de Bellecour, capitaine de cavalerie à St-Domingue, et Jacq.-Franç. Boulay du Martray, qui en reste seul propriétaire en 1757 et 1758; — Pierre Boulay, conseiller du roi, 1760, — Gourreau de l'Epinay 1789, sur qui la terre est confisquée nat^t. Elle est revenue à sa famille, représentée par Mme de Quatrebarbes. — Chaque personne, qui se mariait dans le fief, devait « ung moys de cher du plus honneste de « la feste, ung quartault de vin, six pains de « froment, le tout rendu le jour des nopces à « l'hostel seigneurial, avant que se asseoir au « disner; item et davantaige, le sergent du lieu « de la Florencière se doibt asseoir et prendre « place aud. disner devant chacune des ma- « riées. » (C 105, f. 100.)

Florencière (la). — V. *Pet.-Raimbaudière*.

Florendée. — V. *l'Ile-Ponneau*.

Florent (Saint), originaire de la Norique, ancien soldat, arrêté, comme chrétien, avec son frère Florian, s'évada seul et parvint à gagner la Gaule, puis Tours, où St Martin dès sa venue lui conféra le sacerdoce et l'envoya évangéliser les Mauges. Florent sur son ordre s'établit au Montglonne. Là, d'étroites cellules, creusées dans le flanc de la montagne, abritèrent bientôt autour de lui une colonie de disciples, auprès d'un oratoire consacré à St Pierre. Chaque année il venait à Tours rendre compte de ses œuvres à St Martin. Il mourut au Montglonne, qui bientôt allait prendre son nom, âgé de 123 ans, dit la légende, le 22 septembre 360, suivant D. Huynes, 390 suivant Baronius, 440 suivant D. Chamard, — sans qu'aucune de ces dates puisse parvenir à faire concorder les détails d'un récit où les Bollandistes nient toute apparence de certitude. Le P. Gonon, Pierre de Natalles et autres le font mourir à Lyon mais sans vraisemblance aucune. Son corps, déposé dans la petite église, devint bientôt le rendez-vous d'un ardent pèlerinage. Emporté une première fois par les moines en 853 lors du passage des Normands, de nouveau en 866 à Saint-Gondon en Berry, puis vers 875 à Tournus, dont les religieux refusèrent ensuite d'en restituer le dépôt, il fut dérobé par le moine Absalon, V. *ce nom*, qui le rapporta à Saumur où le comte de Blois, Thibaut, éleva en 950 un monastère nouveau en son honneur. Déposé après l'incendie du château, en 1025, dans les grottes de Saint-Hilaire, il fut transféré enfin en 1030, le 2 mai, dans le monastère réédifié, mais enlevé en 1077, sauf quelques débris, par le comte de Vermandois, Hugues le Grand, et donné à l'église collégiale de Roye, — reconquis et restitué par Louis XI, — rendu par deux arrêts successifs du Parlement aux chanoines picards — et enfin, en vertu d'un arrêt dernier, partagé entre le chapitre picard et l'abbaye angevine (23 juillet 1496). En 1561 les Huguenots brisèrent les châsses, mais partie des reliques fut recueillie par le sacriste Lebreton. Des reconnaissances en ont eu lieu depuis, par quatre fois au XVIIe s., et de nouveau encore en 1828 et 1858. D. Huynes donne les principaux procès-verbaux de 1665, 1692, 1693, et le *Répert. arch.* de 1864 les derniers, avec l'historique du culte et la description des châsses et des objets qu'y a constatés l'abbé Barbier-Montault. — L'église St-Pierre de Saumur conserve une tapisserie de 6 pièces, datée de 1524, avec le nom et les armes de l'abbé Jacq. Leroy, où se voient représentées en 19 tableaux toutes les principales scènes de la légende.

Bolland., 22 septembre. — *Répert. arch.*, 1864, p. 134-238. — Barbier-Montault, *Abrégé de la vie de St Florent* (Angers, 1858, in-32). — De la Vacquerie, *Vie de St Florent*, 1637. — Bridoul, *Vie de St Florent* (Liége, 1653). — D. Huynes, *Hist. de St Florent*, Mss., ch. I-II. — *Bibl. de l'Éc. des Chartes*, 1869, p. 154-155, 170-171, 176. — D. Chamard, *Vies des Saints*, t. I. — Cl. Robin, *Le Mont-Glonne* (Paris, 1774, in-12).

Florissonnière (la), f., c^ne de *la Tessoualle*.

Flotière (la), f., c^ne de *Jallais*.

Floué, c^ne de *Chemiré* (Cass.). — *Le herbergement de Floué* 1358 (G ....). — *Flécut* (Et.-M.). — *Fléoué* (Rect.). — *Poué* (C. C.).

Flouterie (la), f., c^ne de *la Pommeraie*.

Focoyn (*Etienne*), docteur en théologie de la Faculté de Paris, conseiller et aumônier du roi, fut pourvu de la cure de Daumeray le 5 novembre 1626, dont il se démit en 1663 au profit de son neveu Adrien, sans cesser de résider et d'officier, comme l'atteste sur les registres sa signature où il s'intitule dans les dernières années : *de* Focoyn. Il y mourut le 11 août 1677, âgé de 83 ans et fut inhumé devant le crucifix, dans l'église. — On a de lui deux livres mystiques : *La Céleste conversation de St Paul* (Paris, Denis Thierry, 1654, in-12), dédié à Henri Arnauld. — *Le Saint Exercice de l'honneur chrétien* (1655), dédié à Abel Servien.

Foi (la), f., c^ne de *la Chaussaire*; = c^ne de *Gohier*, bois taillis dépendant du temporel de la chapelle de Montsabert, vendu nat^t le 22 floréal an II; = f., c^ne de *Landemont*; = f., c^nes de *Noellet*; — y naît à 200 mèt. vers S. un ruiss. qui coule du S.-E. au N.-E. et se jette à 2 kil. de sa source dans la Verzée; = c^ne de *Nueil*. — V. *la Touche-de-F.*; = f., c^ne de *St-Laurent-des-A.*;

Digitized by Google

— donne son nom au ruiss., né de quatre sources sur la c^ne^, qui décrit un arc de l'O. au N.-E. et se jette dans le ruiss. des Robinets; — 5,950 mèt. de cours; = m^in^, c^ne^ de *St-Germain-lès-Montf.* — *Le lieu de la Faye* 1540 (C 105, f. 74). — *La maison seigneuriale de la Faye avec les pourpris, issues, vergers, fossés, futaies, garennes et trois étangs* 1704, dont un seul subsiste, de 2 hect. 89 a. — Naguère encore charmant château entouré de fossés et tout déchiqueté de fines sculptures, mais découvert et démoli vers 1855 par le meunier pour bâtir des toits à bestiaux; — relevait de Beauchesne et du Plessis de Gesté, et appart^t^ à la famille Dolbeau jusqu'au commencement du XVIIe s.; — à Pierre Lebel de la Jaillère 1630, à Joseph Verdon 1689, à Louis Bérault, chevalier, 1704.

Foi (Haute-), chapelle, c^ne^ de *St-Paul-du-B.*, à 1 kil. du bourg, édifice moderne, sans caractère, avec vieille statue de Vierge en vénération.

Foidrière (la), f., c^ne^ de *St-Quentin-en-M.*

Foi-Moreau (la), h., c^ne^ de *la Renaudière.*

Foinard, f., c^ne^ de *Chanzeaux.*

Foire-du-Coubourcau (la), f., c^ne^ de *Torfou*; — anc. manoir avec chapelle (Cass.), au carrefour des anciennes routes de Clisson à Mortagne et de Tiffauges à la Romagne.

Folie (la), cl., c^ne^ de *Feneu*; = f., c^ne^ de *Gonnord*; = m^on^ b., c^ne^ de *Grez-Neuville*; = m^on^ b., c^ne^ de *Martigné-B.*, bâtie vers 1860 et inhabitée, sur l'extrême confin de la c^ne^ de Brigné, vis-à vis le chemin qui conduit au bourg. — On trouve une autre localité de ce nom, sur la même commune, dont est sieur en 1600 Claude Moisy, qui fut « occis près le Boissouleil » le 4 janvier 1614; = f., c^ne^ de *Montreuil Bellay*; = f., c^ne^ de *Noyant-près-Doué*; = f., c^ne^ de *Noyant-s.-le-L.*; = f., c^ne^ de *Pontigné*, domaine de l'Hôtel-Dieu de Baugé; = f., c^ne^ de *Pruillé*; = cl., c^ne^ de *St-Martin-d'Arcé*; = ch., c^ne^ de *Somloire*; = h., c^ne^ de *Varennes-sous-Montsoreau.*

Folie (Basse-), cl., c^ne^ de *Marigné.*

Folie (Haute-), cl., c^ne^ d'*Angers*, dans l'angle formé par les routes de Ste-Gemmes et des Ponts-de-Cé. — *Peluchart* 1230 (H.-D. *B* 31, f. 11). — *Un herbergement vulgairement appellé Espeluchard* 1442 (H St-Aubin, Luigné, t. I, f. 87). — *La maison, treilles, et vignes de la closerie d'Epluchard* 1476 (Arch. nat.). — *Le lieu d'Espeluchart* 1529 (Bourdigné, f. 194). — *Entre le lieu de Haute Folie alias Epluchard et le lieu du Pin* 1541 (H.-D. *B* 36). — *La closerie de Haute Folie joignant d'un côté le chemin de Saint-James, d'un bout le chemin des Ponts-de-Cé* 1612 (G 405-407). — *Epluchard autrement haute Folie* 1632 (G chap. St-Martin). — *Une maison... sur le grand chemin des Ponts-de-Cé, nommée Espluchard alias Haulte Folie* XVIIe s. (*Rev. d'Anj.*, 1855, t. II, p. 194). — Ce dernier nom, le seul resté en usage, a fait oublier du populaire et méconnaître par tous les auteurs angevins, — même de notre temps par les plus habiles, — un glorieux logis, aujourd'hui bien déchu, mais dont les souvenirs vivent sans qu'on lui en reporte l'honneur. — L'emplacement était situé, — ce qu'on aurait du remarquer, — non en Saint-Laud, mais sur la paroisse St-Michel-la-Palud, quoique compris dans la désignation antique du canton d'Epluchard, V. *ce mot*. Il appartenait à la sacristie de l'abbaye St-Aubin, qui y fit construire un « herbergement » et l'arrenta dès 1376 à Guill. de Meaux, et en 1442 à Hugues Buisnard, clerc de la chambre des Comptes. Saisi sur Guill. Grignon, receveur des aides et adjugé à Jacquet de Rézeau, le petit domaine fut cédé en 1465 au roi René, qui en 1476 fit reconstruire la maison dans la vigne et en 1478 refaire 140 toises de mur le long du chemin des Ponts-de-Cé. Son « amé et féal conseiller et maistre Jean Muret » reçut la charge du « gouvernement et administration » de cette maison de plaisance, où l'on peut croire que le roi, si ami des fleurs, transporta ses œillets de Provence, ses roses de Provins, ses muscadets et aussi d'autres élégances plus dispendieuses. Il y fit des folies et le populaire le prit au mot, en attachant le nom au manoir, qui le conserva. — Sa veuve Jeanne de Laval y résidait en 1484 et y reçut l'évêque Jean Balue à son entrée, où vinrent le féliciter tous les corps de la ville. Le 6 juin 1518 le roi François Ier, sa mère Louise de Savoie et sa sœur la belle Marguerite de Valois y soupèrent en y attendant le maire, les échevins, les conseillers de ville et tout leur cortége. — Enfin à un siècle de là, le 16 octobre 1618, la veuve d'Henri IV, Marie de Médicis, mère de Louis XIII, venant prendre possession de son gouvernement d'Anjou, y trouva réunie dans l'enclos toute la jeunesse angevine, en cinq bataillons, comprenant 600 mousquetaires, qu'elle passa en revue, portée dans sa litière au bruit des cris de joie et des détonations. — Le logis, rendez-vous de tant de fêtes, appartenait alors depuis quelques années déjà à Claude de Salles de l'Escoublère, qui y résidait dès 1612, l'ayant acquis des héritiers de Michel Lemaçon, procureur du roi; — après lui à Claude de Lancrau, son gendre, — puis à René Rigault de la Tremblaie, mari d'Agnès de Salles, veuve en 1670 et remariée à René Dutertre. — C'est encore à cette date « la grande maison « d'Epluchard autrement Haute-Folie, » avec cour, jardins, vivier, réservoir et enclos de murailles et fossés. — Y réside plus tard un Mergot de Briacé, puis Mathieu Talourd 1701 — et de 1726 à 1779 Aubin Durou, dont la descendance la possède encore, — mais sans soupçon aucun de tels ancêtres! — Le manoir, réduit aujourd'hui en modeste logis de closier et tout déformé, était bâti dans l'angle intérieur des routes des Ponts-de-Cé et de Ste-Gemmes, en façade parallèle à la route des Ponts-de-Cé. Au centre s'accole une élégante tourelle d'escalier dont l'entrée, sous un bel arceau gothique, conserve encore sa porte en bois, qu'ouvrit tant de fois le roi René, parée de son battant et de ses ferrures antiques, qui roulent sur deux énormes tenons en forme de fleurs de lys. A la façade supérieure une niche abritait une Vierge, dont le corps sans tête et sans bras

Digitized by Google

est réfugié dans une fenêtre voisine. Le mouvement de la draperie, qu'un gland rattache à hauteur du genou, indique une œuvre postérieure au XVIe s. Sur les deux étages règne un grenier double avec charpente antique; au bas, une belle cheminée, avec montants à chapiteaux de moulures rectangulaires superposées, portait jadis un large manteau abattu. Vers l'E. s'appliquait à la façade un avant-corps en manière de galerie, dont la trace seule se reconnaît aux moulures des portes et des fenêtres mutilées, et qu'a fait jeter bas sans doute la construction d'un bâtiment transversal de servitudes. — Mais si déchu qu'il soit, comprend-on que ce logis, toujours et encore tant de fois cité par nos chroniqueurs, à portée de tous, à 500 mèt. de la ville, sur la route la plus fréquentée de l'Anjou, soit à ce point oublié — ou confondu dans les souvenirs — qu'il m'a fallu hésiter même devant l'évidence plus de sept fois, avant de crier, comme je le fais, cet appel à la reconnaissance!

Arch. de M.-et-L. E 3913; G 403-407; H St-Aubin Luigné, t. I, f. 87 et Déclar., t. XI et XIV. — Bourdigné, IIIe part., ch. XXVI. — *Rev. de l'Anj.*, 1855, t. II, p. 103-106. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 478. — Lecoy de la M., *Extraits des Comptes*, nos 320-329.

Folie (Haute-), cl., cne d'*Angers* E. — *L'Enclose alias Haute Folie* 1769 (Chap. St-Laud), apparte à Davy de la Roche; = f., cne d'*Angers* N.-O.; = f., cne de *Beaucouzé*; = mlin à vent, cne de *Bécon*. — *Le moulin de Panduet alias de H. F.* 1724 (Cure de Bécon). — *La maison, le moulin, la butte de H. F.* 1663 (lb.); = f., cne de *la Chapelle-du-G.*, aujourd'hui en ruine; = f., cne de *Cheffes*, anc. domaine de l'abb. St-Nicolas d'Angers; = f., cne de *Drain*; = f., cne du *Fief-Sauvin*; = f., cne d'*Ingrandes*; = f., cne du *Lion-d'A.*; = f., cne de *Maulévrier*; = f., cne de *Morannes*; = f., cne du *Puiset-Doré*; = h., cne de *St-Augustin-des-Bois*; = f., cne de *St-Lambert-du-L*; = cl., cne de *Somloire*; = cl., cne de *Soulaire-et-B.*, dépendance du temporel de la chapelle du Quincampoix, vendu nat le 3 mars 1791; = cl., cne de *Trémentines*, sur le chemin de Vézins, dite nouvellement bâtie en 1718, aujourd'hui disparue; = f., cne de *Villemoisant*.

Folie-l'Evêque (la), cne de *Chalonnes-s.-Loire*. — *Folia Episcopi* 1245 (2e Cart. Saint-Serge), closerie dont le tenancier devait un saumon le jour de Pâques-Fleuries au prieur de Beaupréau.

Folie-Manceau (la), h., cne de *St-Christophe-du-Bois*. — *Le lieu de chez les Guittets alias la F. M.* 1571.

Folie-Neuve (la), f., cne de *Somloire*.

Folies (les Hautes-), f., cne de *St-Georges-sur-L.*

Foliette (la), cl., cne de *Chanteloup*. — *Le bordage nommé Foliette* 1693 (Et.-C.); = f., cne de *la Chapelle-du-Genêt*. — *Molendinus de Folieta* 1143-1153 (Chemillé, ch. or. et Cart. pap., ch. 851).—Appartenait pour moitié au XIIe s. au prieuré St-Pierre de Chemillé. Le moulin n'existait plus au XVIIe s. et le domaine appartenait à Vincent Madian, dont la fille mourut le 14 mars 1704, veuve de n. h. Franç. de Rivecourt; = cl., cne de *Gesté*. — M. Lebeuf y a recueilli trois *celtæ* de pierre.

Foliquet, ham., cne de *Sermaise*. — Apparte au XVIIe s. à la famille Gaultier, à maître Franç. Montrieul en 1786.

Follet, cne des *Alleuds*; = cl., cne de *Chaudefonds*. — *Le chemin de Follet* 1479 (E 624). — *Les communes de F.* 1615 (E 625). — *Un bordage appellé F. alias les Basses Maltachères* 1628 (E 626); = minoterie, cne de *Courchamps*, avec deux paires de meules, montées à l'anglaise, sur le ruiss. de Follet, autrement dit de la Fontaine-Blanche, qui né sur les confins des communes de Courchamps et des Ulmes, traverse celle de Distré, et s'y jette dans le Douet; — a pour affluent une dérivation du ruiss. des Marais-de-Rou; — 5,450 mèt. de cours; = f., cne de *Fougeré*; — donne son nom à un ruiss. né sur la commune, qui se jette dans la Fontaine-des-Grés; — 1,660 mèt. de cours; = f., cne de *Saulgé-l'H.*

Follet (*J.-B.*) a publié une traduction en vers latins du poème de Fontenoy par Voltaire sous ce titre : *Certamen Fontenoium, editum XI maii anno 1745, carmen heroicum gallice scriptum, latine redditum* (Angers, Jacq. Bossard, 1746, in-4o de 24 p.), dédiée à l'évêque de Vaugirauld. A la suite sont ajoutés un quatrain français adressé à Voltaire, un sonnet sur le départ de Louis XV, une harangue du cardinal le Bossu, une épigramme latine adressée au comte de Saxe avec la traduction française, signée M. et P. M. le j., et une énigme latine avec une traduction signée P. M C. prêtre.

Follieville, f., cne de *Sœurdres*; — anc. manoir avec avenues, vergers, apparte en 1619 aux héritiers de n. h. René de Charnacé, en 1751 à René de Champagné, en 1785 à René-Franç.-Joseph de Champagné, doyen de Craon.

Folliére (la), f., cne de *la Jubaudière*. — *La Foltière* (Cass.). — Saccagée le 4 juin 1794 par les Bleus.

Folliot de Saint-Vals (*Luc-Augustin*), autrement de Saint-Waast, docteur en médecine de la Faculté de Paris, mari de Marguerite de la Fuye de la Jaillerie, habitait Angers dès 1733 et y meurt, âgé de 33 ans, le 5 mai 1740.

Foltière (la), f., cne de *la Jumellière*. — En est sieur Joachim de la Jumellière 1385 (E 1048); = f., cne de *St-Georges-Châtelaison*; = f., cne de *Ste-Gemmes-d'A.* — *La Foultière* 1579 (Et.-C.). — *La Feuiltière* (Cass.). — Anc. maison noble, relevant de Bugnons, réduite en ferme vers la fin du XVIIIe s. — En est sieur n. h. Ch. Gastinel 1555, Louis de Gastinel, 1615, mari de Guyonne Foucher. A leur mort, elle passe par acquêt du 11 mai 1773 à Pierre Moreau qui y résidait en 1787.

Fondation (la), f., cne de *Bouillé-Ménard*.

Fondis (le), cl., cne de *Cuon*.

Fondreau (le), f., cne de *Faye*.

Fondreaux (les), h., cne de *Briolay*.

Fonds (les Petits), ham., cne du *Guédéniau*, habité par des scieurs de long; — anc. domaine

Digitized by Google

de la Fabrique, vendu nat^t le 5 vendémiaire an V.

Fonjou (le Petit, le Grand-), f., c^ne de *la Poitevinière*. — *Le Petit, le Grand Fontjon* (Cass.). — *Le Fondjou* (Et.-M.). — Trois *celtæ* en pierre y ont été recueillies par M. Lebeuf.

Fontaine (la), c^ne d'*Allonnes*, source dont les eaux se réunissent à 100 mèt. de là au ruiss. de l'Etang-du-Bellay; = ruiss. né sur la c^ne d'*Auverse*, dans l'étang de la Boudardière, traverse la commune de Noyant et de Linières, et s'y jette dans le Lathan; — 4,300 m. de cours, — est appelé aussi l'*Etang-du-Fresne*; = ruiss. né sur la c^ne et à l'O. du bourg de *Carbay*, coule de l'O. à l'E., passe au S. et tout près du bourg et se jette à 1 kil. dans le ruiss. de Carbay, — 3 kil. de cours. — C'est sans doute le ruiss. qu'une charte de 1050 appelle *Verranus fluviolus*.

Fontaine (la), f., c^ne d'*Allonnes*; = f., c^ne d'*Angers* N.; = f., c^ne d'*Angers* N.-E.. au haut du faubourg St-Michel. — *Le lieu et closerie de la F. de Pigeon* XVIIIe s. — Appartenait à la famille Saget, de qui hérita Pierre-Armand Tripier de Lozé, écuyer, conseiller, secrétaire-auditeur de la Chambre des Comptes de Bretagne. Il vendit la maison le 29 août 1751 à Sartre, ancien consul. Elle appartenait en 1757 à Varice de Juigné; = cl., c^ne d'*Angers* N.-E., ancienne dépendance du prieuré-cure de St-Augustin-lès-Angers, vendue nat^t le 17 août 1791. C'est là que se passa le miracle légendaire, V. *St-Augustin*; = m^on b. c^ne d'*Angers* N.-O., près la Papillaie, appartenait à Pierre Allard 1536, à René Lepoisson 1561, à Ch. Bault, abbé de la Clarté et n. h. Fr. Bault de Beaumont, héritiers de leur aïeule Jacquine Allard, de qui acquiert le 23 juillet 1633 René Boileau, sergent royal, — à Luc Gardeau en 1737, à René-Pascal Cahoreau en 1786; = m^on b., c^ne d'*Angers* S. au sortir de la ville, sur la route des Ponts-de-Cé, avec jardins renommés par leur beauté, qu'anime l'ancienne fontaine *Fottepenil*, transformée en vaste et charmante pièce d'eau, V. *ci-dessus*, t. I, p. 108, et Millet, t. I, p. 76. — *Fons, russellus de Frotepenil* (G 404, f. 46 et 49). — *Herbergamentum aput Frotepenil* 1217 (H St-Aubin, Sacr., t. II, f. 16). — *Fons de F.* 1303 (Ib. Off. Cl., f. 247). Il y existait en 1652 une lavanderie de toiles, alors récemment établie; = f., c^ne d'*Avrillé*; = c^ne de *Bauné*; — prend son nom d'un ruiss. qui se jette dans celui des Aulnais, — 2,100 m. de cours; = cl., c^ne de *Beaucouzé*, appartenait à Catherine Roger en 1541, Jean Salais 1606, Olivier Eveillon 1643, Berthelot du Pasty 1645, Myonnet 1678, son gendre Gasnier 1686.

Fontaine (la), f., c^ne de *Beaufort*, près la ville, appartenait en 1685 à Marie Godin, veuve de René Martigné, grenetier au Grenier à sel de Beaufort, — en 1690 à demoiselle Denise Godin, leur fille; — en 1705-1778 aux Hospitalières de Beaufort. Les fermiers leur payaient deux chapons et une fouasse de la fleur d'un boisseau de froment embeurrée de 3 livres de beurre frais, chaque année, à la Toussaint.

Note Mss. de M. Denais, d'après les Archives de l'hospice.

Fontaine (la), vill., c^ne de *Brain-sur-l'A.* — En est sieur n. h. René Verge 1624; — y naît une source ferrugineuse; = c^ne de *Brigné*, à la source du ruisseau de Renauleau; = vill., c^ne de *Brion*, à 300 mèt. du bourg, où a été utilisée en 1839 une source abondante pour lavoir public couvert, abreuvoir et citerne. Le ruiss. qu'elle forme, coule du S. au N. en longeant la route de Cheviré-le-R., la franchit en se détournant vers l'E., retourne vers S., passe à la Maltière, au Passoir, et se jette dans le ruiss. des Douves, après un parcours de 3 kil.; = f., c^ne de *Chanteloup*; = m^in à eau, c^ne de *Chantoceaux*; = f., c^ne de *la Chapelle-Saint-Laud*; = f., c^ne de *Châteauneuf*. — En est sieur n. h. Guill. Ory en 1656, dont la fille la vend le 17 avril 1675 à Franç. Jalet de la Véroulière; = cl., c^ne de *Chemellier*. — *Un petit fief nommé la F.*, relevant de Blaison, appartenait en 1540 à Yvonne du Pré, veuve Saulet (C 105 f. 318); — prend son nom d'une source qui naît à l'O. du bourg et se jette dans l'Aubance; = cl., c^ne de *Cheviré-le-R.*, près la Saulaie. — Appart^t à h. h. Pierre Aubry, sergent royal, 1557, Louis Berruyer 1610; — sa veuve, Perrine Tauldon, 1617; — Isabelle Havard qui y meurt en 1662; — en dernier lieu aux Hospitalières de Baugé, sur qui elle fut vendue nat^t le 7 mars 1793; = f., c^ne de *Corzé*; — appartenait en 1622 à Pierre Aubry, marchand, par acquêt de Michel Gault, licencié ès-lois, en 1654 à Math. Gatesel par acquêt de Pierre Ouvrard, marchand; = f., c^ne de *Daumeray*. — Dans une charte de 1104 sur Daumeray figure un *Rainaldus de Fontana*. — En est dame Cath. de Villeblanche 1543; = logis dans le bourg de *Dénezé-sous-le-L.* — En est dame Marie de Guyot 1668; = cl., c^ne de *Durtal*. — *La Fontaine-Isembard* 1572 (Pr. de Gouis), dans la paroisse de Gouis, appart^t à n. h. Franç. de Dureil; = f., c^ne d'*Etriché*, anc. m^on noble, dépendant au XVIIIe s. du Plessis de Chivré. — En 1564, le ministre Trioche, de Châteauneuf, et le Père Porthais s'y étaient donné rendez-vous, pour y tenir colloque en présence des gentilshommes protestants des environs; mais le ministre ne vint pas, et le prédicateur catholique fut réduit à faire imprimer la thèse qu'il y devait soutenir, V. *Porthais*. — En était sieur Pierre de Guimier en 1617; = anc. maison noble, à l'entrée du bourg de *Feneu*, avec cour, doubles jardins, parterres, allées de charmilles et pièce d'eau alimentée par une fontaine réputée pour sa composition ferrugineuse. Au-dessus de la source se lit sans doute encore une inscription en vers latins de la façon du joyeux curé Péton. — Le domaine appartint durant tout le XVIIe s. à la famille Poulain. N. h. Antoine Poulain, grenetier du Grenier à sel de Pouancé, fut rapporté inhumer dans l'église de Feneu le 14 mai 1642. — Il fut acquis de la famille en 1763 par Blordier et revendu par ses fils en 1785 à Lemasson; = f., c^ne de *Genneteil*; = vill., c^ne de *Grézillé*. — En est sieur Jean de Ballue 1619, 1625, beau-frère de René de Scépeaux, Jean Collin, garde du corps du roi, 1655, Joseph Commeau 1618; = vill., c^ne de

Digitized by Google

Grugé; = ham., c^ne du *Guédéniau;* = cl., c^ne de *Jarzé*. — En est sieur Me Jean Belhomme 1681; — d^lle Claude Moinard en 1694, qui en fait don le 24 juillet à l'Hôtel-Dieu d'Angers; = ham., c^ne de *la Jubaudière*; — dépendait de la Giraudière et appartenait en 1539 à Etienne de Torchart; — y naît auprès un ruiss. qui coule du N.-E. au S.-O. et se jette à dr. dans le ruiss. du Pied-Tribert, au village de la Baubière; — 1,200 mèt.; = cl., c^ne de *Lasse*, anc. dépendance du temporel de la prestimonie dite de Guillemine Desbois, vendu nat^t le 29 janvier 1791; = f., c^ne de *Marigné*; = f., c^ne de *Meigné-le-V.*; = f., c^ne de *Méon*; = f., c^ne de *Miré*. — *La terre de F.* 1540 (C 105); — anc. fief et seigneurie, appartenant au moins depuis le milieu du xve s. à la famille Percault. — René P., sieur de la Fontaine, mourut en 1573 au siége de la Rochelle. La terre fut acquise en 1625 par Guill. Meslet, sieur de Selaine. — En est dame en 1660 Marie de Rohan, duchesse de Chevreuse; = cl. et m^in, c^ne de *Miré*; = chât., dans le bourg et derrière l'église de *Montigné-les-R.*, appartenant au moins depuis le xviie s. à la famille Morant de l'Epinay, sur qui il fut vendu nat^t le 17 messidor an IV, et qui le possède encore. — L'édifice actuel est un hôtel du xviiie s., vaste rectangle, sans ornementation décorative qu'un étroit fronton où figure un écusson mutilé. Il y a été ajouté à une époque récente deux petits pavillons d'un style bizarre; = f., c^ne de *Morannes*; = ham., c^ne de *Mouliherne*; = f.; c^ne de *Nueil-sous-Passavant*; = f., c^ne de *Noyant-s.-le-L.*; = f., c^ne de *Parcé*; = h., c^ne de *Parnay*; = f., c^ne de *la Plaine*; = cl., c^ne des *Ponts-de-Cé*; = c^ne des *Rosiers*. — V. *Fontaines*; = f., c^ne de *St-Aubin-de-L.* — Ancien logis noble, relevant de la Motte-des-Marchais; en est sieur en 1540 n. h. Jacques de la Touche; = f., c^ne de *Saint-Barthélemy*; = f., c^ne de *Ste-Gemmes-s.-L.*; = vill., c^ne de *St-Rémy-la-Varenne*; = f., c^ne de *St-Sauveur-de-Flée*; = ham., c^ne de *Saint-Sauveur-de-L.*; — ancien logis noble à Pierre Richerot, avocat au Présidial de Nantes, 1600, à la famille Prézeau en 1730, vendu récemment par M. de Charette; prend son nom d'un ruiss. né dans le carrefour des chemins de la Varenne et de Bréhery, qui passe au hameau, y traverse un étang, et forme quelque temps la limite de Chantoceaux avant de s'y jeter dans la Divate; — 1,850 m. de cours; = cl., c^ne de *St-Silvin*. — *Les Fontaines-Brullon* 1606 (G Cure, Villévêque). — *La Fontaine-Brulon* xviiie s. (Plan du Perray). — Anc. domaine de la chapelle de Joyeuse, desservie en l'église de Saint-Pierre d'Angers. — Il y existe deux sources; = vill., c^ne de *Thouarcé*. — *Fontanæ* 1070-1118 (Liv. Bl., f. 21). — Anc. seigneurie avec château, incendié en 1793, transformé depuis en ferme, puis vendu vers 1852, et peu à peu abattu par le vent ou démoli. Il en reste un pan de mur couvert de lierre et partie des douves. Vers N., sur le bord du chemin, s'élevaient les ruines de la chapelle; on y a trouvé dans les fondements une pierre portant le nom et les titres de François de Cossé 1644. — La maison n'était pas anoblie au xvie s., et ne s'était fortifiée qu'à la faveur et par les nécessités des guerres. Une ordonnance de justice en fit combler les fossés et enmurer les canonnières. — La terre fut acquise d'Alexandre de Cossé en 1663 par Etienne de la Clef, sieur de Roquemont, qui y résidait avec sa femme Marie de Brissac, 1678, et y mourut, âgé de 50 ans, le 1er juin 1685. Leur fille Marie, âgée de 17 ans, y épousa le 28 avril 1700, dans la chapelle seigneuriale, Charles de Champagné, chevalier, sieur de Besseaux, — et en secondes noces messire François Gilles, écuyer, 1705. Y résidait en 1790 Barthélemy de Cambourg, héritier de Rosalie de Champagné, sur qui le domaine fut vendu nat^t le 7 fructidor an IV et racheté par Mme de Cambourg, née de Jousbert; = vill., c^ne de *Tigné*; = vill., c^ne de *Torfou*; = f., c^ne de *Vaulandry*. — Y naît un ruiss. qui se jette dans celui de la Valette, à 225 mèt. de sa source; = f., c^ne de *Villévêque*. — *L'herbergement, féage et domaine de la F.* 1437. — Anc. m^on noble relevant de Villévêque, et appartenant aux xv-xvie s. à la famille de Couasnon; — en 1633 à Olivier Treton, écuyer; — en 1711, à Jauneaux, avocat du roi; — en 1725 à Jacques Gourreau du Pasty; — en 1840 à Mme de la Rochequairie, qui y avait établi une admirable magnanerie (40 mèt. de long sur 8 de large), entourée de 12 hectares de mûriers; — le tout vendu en 1845 et dépécé.

Fontaine (la Grande-), f., c^ne du *Vieil-Baugé*. — *Le lieu de Grand-Fontaine* 1652 (E 536). — *Le lieu et closerie de Grand-Fontaine* 1711 (Ibid.). — En est sieur Hector d'Andigné 1614, Armand d'Andigné 1695; — prend son nom d'un ruiss. qui y naît et se jette dans le ruiss. de l'Echigné, à 70 mèt. de sa source. — *Le ruisseau fluant des Grandes-Fontaines au moulin de l'Echigné* 1653 (E 5361); = m^in à eau, c^ne de *Brézé*. — *Le moulin de la Grande-F.* 1682 (Et.-C.); — du nom d'un ruiss., né sur la commune, et qui s'y jette dans la Dive; 1,550 mèt. de cours; = vill., c^ne de *Chanteussé*. — *Le quartier de la Grande-F.* 1709 (Et.-C.); = f., c^ne de *Chazé-Henri;* = ham., c^ne de *Cheviré-le-R.*; = h., c^ne du *May*; = ham., c^ne de *Thouarcé*.

Fontaine (la Petite-), cl., c^ne d'*Angers*, anc. domaine du Chapitre St-Maurice d'Angers, vendu nat^t le 13 septembre 1791; = f., c^ne de *Chantoceaux*; = f., c^ne de *Cheviré-le-R.*; = f., c^ne de *Marcé*.

Fontaine (*Jean* de la), carme sous le nom d'Anaclet de Saint-Jean, né à Angers en 1613, mort à Tours le 7 juin 1685, a publié un *Traité de l'orthographe française* (Angers, 1637, in-8°).

Spes Carmelita, n° 3862.—*Biblioth. Carm.*, t. I, col. 64.

Fontaine-à-l'Ane (la), c^ne de *Chalonnes-sur-Loire*, 1609, près le vill. du Roc (G 17).

Fontaine-aux-Anes (la), c^ne de *Chalonnes-sous-le-L.*, près Bonnet, au bout du pré de Grépinay, source abondante et d'une eau réputée supérieure à celle des autres sources, « par « cela très-fréquentée et non à cause de son « nom », dit en 1766 une note du curé qui la

Digitized by Google

signale parmi les cinq, que la sécheresse de 1764 et 1765 n'a pas taries.

Fontaine-aux-Bœufs (la), ham. c^ne de *Cuon;* prend son nom du ruiss. voisin qui s'y jette dans le ruiss. de Bray; — 670 mèt. de cours.

Fontaine-aux-Fées (la), vign. et taillis, c^ne d'*Ingrandes* 1579, 1757 (Aveux du prieuré).

Fontaine-Bignon (la), ruiss. né sur la c^ne de *Cuon*; — s'y jette dans le ruiss. de Bray; — a pour affluent la Fontaine-Roncée; — 1,300 mèt. de cours.

Fontaine-Bigot (la), c^ne de *Brion.*

Fontaine-Blanche (la), ruiss. né sur la c^ne du *Puy-N.-D.* dont il alimente les fontaines et le lavoir, traverse Vaudelenay, s'y jette au Vieux-Moulin dans le Thouet; — a pour affluent le ruiss. des Basses-Prêtres; — 2,130 mèt. de cours. — On l'appelle parfois la *Fontaine de Margerie*, — V. aussi *Follet* (ruiss. de).

Fontaine-Bouillante (la), ruiss. né sur la c^ne de *Cunaud*, s'y jette dans la Loire; — 1,900 mèt. de cours.

Fontaine-Bresson (la), f. et m^in, c^ne de *Vernantes*, sur le ruiss. de la Fontaine-Fièvre. — *Fontane Borelli* 1190-1195 (H.-D. *B E* 1, f. 2). — *Villa de Fontibus Borrel* 1203 (Ib. *B* 97, f. 5). — *Villa que dicitur Fontana Borel* 1208 (Ib. *A* 1, f. 26). — *Fontane, tenementum de Fontanis* 12101-215 (Ib. *B* 97, f. 1). — *Fontes Borrel* 1215 (Ibid. *B* 29, f. 472). — *Fontes* 1258 (Ibid. *A* 1, f. 27). — *Fons Berceonis, Berconis* 1281 (Ibid. *B* 97, f. 136). — *Fontaines Brezon* 1317 (Ibid.). — Un des plus anciens domaines qu'ait acquis l'Hôtel-Dieu d'Angers. Son fondateur, le sénéchal Etienne de Maschac, en possédait une partie dont il dota sa nouvelle œuvre; mais la villa entière ne fut donnée aux pauvres que vers 1204. — Elle avait appartenu successivement, comme le rappelle un titre de 1210-1215, à une dame Florence, femme de Payen Borrel, à leur fils Jean, à Guill. de Bouteville, à Ogis Savari, à Hugo de Maillé, et c'est Marie de Maillé qui en gratifia l'Hôtel-Dieu. Il y fut immédiatement élevé des constructions et établi un prévôt, Philippe Berson, dont le nom s'attache au nom de la terre à la place de celui de ses anciens maîtres, les Borrel. — Elle relevait du château de Baugé et formait un riche domaine, avec maison seigneuriale, grande cour, pavillon carré vers Sud servant de fuie, chapelle vers N. couverte de tuile; tout auprès vers l'O., un moulin à eau. — Le domaine, avec les bois taillis et les landes qui en dépendaient, fut vendu nat^t sur l'Hôtel-Dieu d'Angers le 27 ventôse an II.

Fontaine-Bressonnais (la), ruiss. né sur la c^ne de *Vernantes*, s'y jette dans le ruiss. de la Fontaine-Masseron; — 675 mèt. de cours.

Fontaine-Chaude (la), c^ne d'*Allençon.* — *La F.-Ch. sur le chemin du Sablon au Moulin-au-Moine* 1620 (Pr. des Alleuds H, fol. 83). — *La Font.-Ch. autrement la rivière d'Alençon* 1738 (Ibid.); — c^ne de *Chalonnes-s.-le-L.*, source, une des cinq, que la sécheresse de 1764 et 1765 ne put tarir.

Fontaine-Couteau (la), ruiss. né sur la c^ne de *Linières*, s'y jette dans le Lathan; — 950 m. de cours.

Fontaine-Crousilleuse (la), c^ne de *Saint-Clément-de-la-Pl.*, source réputée des géologues angevins pour l'abondance de petites coquilles fossiles, qu'elle rejette, surtout au printemps. — Les *Herborisations* de Merlet Laboulaie, p. 87, et M. Millet dans sa *Paléontologie* et son *Indicateur de Maine-et-Loire* (t. I, p. 77 et 425), donnent la liste des espèces reconnues. Son bassin, entouré de blocs de granit, mesure environ 1 mètre de diamètre sur 60 centimètres de profondeur. L'eau naît du milieu des faluns du terrain tertiaire marin.

Fontaine-d'Abas (la), f., c^ne de *Beaufort.* — *La Fontaine* (Cass.).

Fontaine-d'Argent (la). — V. *le Rez-Profond.*

Fontaine de ..... (la). — Voir le nom de lieu, qui suit ce mot, pour toutes les localités, fontaines ou ruiss. non indiqués ici.

Fontaine-de-Bouchillon (la), ruiss. né sur la c^ne de *Clefs*, s'y jette dans le ruiss. du Gué-de-la-Pagerie; — 750 mèt. de cours.

Fontaine-de-Chasles (la), village, c^ne de *Thouarcé.*

Fontaine-de-Cix (la), ruiss. né sur la c^ne du *Puy-N.-D.*, s'y jette dans le ruiss. de l'Etang-de-Brion; 560 m. de cours.

Fontaine-de-Coincé (la), f., c^ne de *Feneu.* — 1613 (Et.-C.). — *La Fontaine* (Cass.).

Fontaine-de-Courchamps (la), ruiss. né sur la c^ne de *Courchamps*, traverse le Coudray-Macouard et s'y jette dans le ruiss. de la Rabonnière; — 600 mèt. de cours.

Fontaine-de-Cuon (la), ruiss. né sur la c^ne de *Cuon*, traverse Brion et s'y jette dans le Brené; — a pour affluent la Fontaine-de-Marigné; — 3,745 m. de cours.

Fontaine-de-Doué (la), ruisseau né dans la ville de *Doué*, traverse Louresse, St-Georges-Châtelaison, et se jette dans le Layon; — a pour affluents les ruiss. de la Fontaine-de-la-Bournée, de Chétigné, de la Varenne et des Terres-Noires; — 9,644 mèt. de cours. — On l'appelle aussi *le Douet.*

Fontaine-de-Jalesne (la), ruiss., né sur la c^ne de *Vernantes*, s'accroît presque à sa source de deux petits cours d'eau, coule du S. au N., passe sous le chemin de Longué à Rillé, anime le moulin du Pin et se jette dans le Lathan; — 2,750 m.

Fontaine-de-la-Baudouinière (la), ruiss. né sur la c^ne de *Liré*, dans le bois de la Fontaine, près la Baudouinière, coule du S. au N., puis du S.-E. au N.-E. et se jette dans le ruiss. de Liré, au-dessous de l'Epinay; — 3 kil. de cours.

Fontaine-de-la-Bournée (la). — *Fons Burnei* 1160 circa (Pr. de Lochereau, t. I, f. 3). — Ruiss. né sur la c^ne d'*Ambillou*, traverse St-Georges-Châtelaison, et s'y jette dans le ruiss. de la Fontaine-de-Doué; — 9,940 mèt. de cours.

Fontaine-de-la-Butte (la), ruiss. né sur la c^ne de *Cheviré-le-R.*, s'y jette dans le ruiss. de Moulines; — 260 mèt. de cours.

Digitized by Google

Fontaine-de-la-Duchesse (la), cl., c^ne de *Parcé*.

Fontaine-de-la-Ganerie (la), ruiss. sur la c^ne de *Vaulandry*, s'y jette dans le ruiss. des Cartes; — 1,639 m. de cours.

Fontaine-de-la-Jametière (la), ruiss. né sur la c^ne de *Bourgneuf*, s'y réunit après 300 m. à celui de la Brissonnière.

Fontaine-de-l'Homme (la), f., c^ne de *Grez-Neuville*. — Ancien logis noble qui porte encore sur le cintre de la porte, protégée autrefois par un ballet, la date *1668*. — Y attenait vers N. une chapelle, communiquant par une tribune aux appartements, et qui a été détruite pour former le passage actuel. A distance, s'élève l'ancien chenil. — En est sieur en 1624 Charles de Brie, écuyer, mari de Louise Leroy, morte le 8 juin 1648; — aujourd'hui à M. du Joncheray. — Elle prend son nom du ruiss. qui coule de l'E. au S. en séparant les communes de Grez-N. et de Pruillé, et se jette, à 500 mèt. de la ferme, dans la Mayenne.

Fontaine-de-Linières (la), c^ne de *Brigné*, petit ruiss. né au vill. de Linières, qui se perd à 1 kil. dans le ruiss. du Renauleau. On l'appelle aussi *les Douets*.

Fontaine-de-Luigné (la), ruiss. né sur la c^ne de *Luigné*, traverse Saulgé, et s'y jette dans l'Aubance; — 5,830 m. de cours.

Fontaine-de-Marigné (la), ruiss. né sur la c^ne de *Fontaine-Guérin*, qui coule de l'O. à l'E., puis du N. au S., entre sur Brion et se jette dans le ruiss. de Brené; — 1,580 mèt. de cours; — m^in, c^ne de *Fontaine-Guérin*.

Fontaine-de-Moulines (la), ruiss. né sur la c^ne de *Cheviré-le-R.*, s'y jette dans le ruiss. de Moulines; — 397 m. de cours.

Fontaine-de-Nadouet (la), ruiss. né sur la c^ne du *Puy-N.-D.*, s'y jette dans le ruiss. des Marais-de-Chavanne; — 797 m. de cours.

Fontaine-de-Pocé (la), fontaine, c^ne de *Distré*; — c^ne de *Douces*, fontaine ainsi dénommée dès le XIVe s. sur la droite du grand chemin de Douces au Puy-Notre-Dame.

Fontaine-de-Poligny (la), ham., c^ne de *Vernoil-le-F.*; — prend son nom du ruiss., né tout auprès, qui y dessert un lavoir couvert, sur le bord de la route, et se jette dans le ruiss. de la Ville-au-Fourier; — 800 m. de cours.

Fontaine-de-Princé (la), f., c^ne de *Marcé*. 1694 (Et.-C.); — prend son nom d'une source ou fontaine, « de laquelle procèdent les sources de la « fontaine estans au dedans du chasteau du Ver- « ger ». Mme de Rohan, dame du Verger, obtint, par acte du 19 juillet 1563, de Jacques Meslet, sieur de Princé, à qui appartenaient la ferme et la source, l'autorisation d'enclore celle-ci « de mas- « sonnerie ou aultrement, de telle hauteur et lar- « geur que mestier sera », sauf à lui en donner une clé. C'est de cette époque sans doute que date l'établissement d'une conduite souterraine en bois de chêne, formée de tronçons de 2 à 3 mèt. de longueur sur 16 à 18 cent. de diamètre, reliés en biseau par un collier de fer forgé, et qui, après un parcours de 2 kil. aboutissait à un aqueduc en avant de Bourgneuf. Les tuyaux, retrouvés récemment de çà de là sous terre, ont pu en partie être employés dans des constructions neuves.

Arch. du Verger. — *Bull. de la Soc. ind.*, 1855, p. 293.

Fontaine-des-Aunais (la), ruiss. né sur la c^ne de *Montpollin*, s'y jette dans le Verdun; — 920 m. de cours.

Fontaine-des-Caluns (la), dans la ville de *Cholet*, quartier de St-Pierre.

Fontaine-des-Coquins (la), cl., c^ne de *Jarzé*.

Fontaine-des-Eaux (la), c^ne de *la Chapelle-du-Genêt*, source ferrugineuse à mi-route, a droite, de Beaupréau à la Chapelle. Une petite construction y a été disposée vers 1859 par Mme Avenant, pour conduire l'eau, qui y attire dans la belle saison les habitants d'alentour.

Fontaine-des-Ermites (la), fontaine, c^ne du *Coudray-M.*, près la ferme des Marais et l'ermitage des Gardelles, qui lui donne au XVIIe s. son nouveau nom; — auparavant *la Fontaine-Seiche* 1473 (G Pr. d'Antoigné). — Elle fut vendue le 25 décembre 1655, « avec le « lieu et place où elle est située et six pieds de « contour, » en même temps que la terre des Marais, au seigneur de la Salle; — cl., c^ne de *Jarzé*.

Fontaine-des-Halbrans (la), fontaine, c^ne du *Coudray-M.*, née au pied d'un vieux chêne, dans un bassin de 2 mèt. de diamètre, d'où elle sort avec un jaillissement de 5 à 6 cent. de hauteur, pour se jeter à 200 mèt. vers l'E. dans la Fontaine-des-Ermites On l'appelle aussi *F. de Galbrun*.

Fontaine-Désignée (la). — *La Fontaine-d'Esigny* 1692 (G 835-836). — Ruiss. né sur la c^ne de *Forges*, coule de l'E. à l'O., traverse Dénezé et s'y jette dans la Fontaine-Noire; — 5,050 mèt. de cours. — Elle prend son nom d'un terroir souvent mentionné encore au XVIIe s., *en Esigné, sur Esigné*. qui conserve sans doute le nom primitif des paroisses voisines du Coudray et de Courchamps, *de Segniaco*, V. t. I, p. 766.

Fontaine-des-Ulmes (la), ruiss. né sur la c^ne des *Ulmes*, traverse Rou et se jette dans le Douet; — 3,500 m. de cours.

Fontaine-Doniet (la), ruiss. né sur la c^ne du *Vieil-Baugé*, se jette dans le ruiss. de la Gouberie; — 470 m. de cours.

Fontaine-du-Bien (la), ruiss. né sur la c^ne de *Chigné*, s'y jette dans l'Aunay-Lubin; — 725 m. de cours.

Fontaine-du-Chêne (la), c^ne de *Coutures*, — anc. fief dont est sieur Jean de Ballue 1621 (E 1335), qui épouse le 8 février 1655 à Gennes Marthe Billonnet.

Fontaine-du-Grès (la), ruiss. né sur la c^ne de *Cheviré*, traverse Fougeré et s'y jette dans le Verdun; — a pour affluents les ruiss. de Follet et d'Aupignelle; — 8,131 m. de cours.

Fontaine-du-Mont (la), f., c^ne de *Murs*. — *Le chemin de Denée à la Fontaine-du-Mons* 1436 (E 472). — *Le cloux des Esbaupins aultrement la F. du M.* 1608 (E 503). — *Une pièce labourable, au-dessus de la F. du M., où il y avoit ci devant un logis* 1657 (E 504). — Petit domaine appartenant en 1681 à

Digitized by Google

h. h. Jean Dumont, qui y décède le 9 septembre, — saisi judiciairement sur Lesourd de l'Onglerie, contrôleur, — et adjugé à Grille, marchand, Angers, 1762 (E 505).

Fontaine-du-Pré (la). — V. *les Jonchérais-de-la-Fontaine* et *le Pré*.

Fontaine-du-Soleil-Levant (la), c^ne de *la Breille*, ruiss. né à l'extrême confin oriental, qui pénètre immédiatement dans l'Indre-et-Loire.

Fontaine-Fièvre (la), ham., c^ne de *Vernantes*. — *La Fière* (Cass.). — Faisait partie du fief de Fontaine-Bresson, appartenant à l'Hôtel-Dieu d'Angers. La propriété de la source lui en fut contestée et reconnue par l'abbaye du Louroux en 1450 (H.-D. *B* 97); — donne son nom à un ruiss. qui se jette dans le Lathan après 5,700 mèt. de cours et en animant 3 moulins; — a pour affluents les ruiss. de la Fontaine-Masseron et de la Fontaine-Bressonnais. On l'appelle aussi ruiss. de *Mareil* ou des *Fontaines*.

Fontaine-Fournier (la), c^ne de *Nueil*, source intarissable, sur le chemin et tout à l'entrée du bourg de Passavant. Une petite grotte l'encadre, recouverte d'un gros bloc de pierre, comme un toit de dolmen.

Fontaine-Gaultier (la), f., c^ne de *Candé*, par distraction en 1837 d'Angrie.

Fontaine-Girault (la), f., c^ne de *Tiercé*.

Fontaine-Guérin, c^on de Beaufort (7 kil.), arrond. de Baugé (12 kil.); — à 30 kil. d'Angers. — *Fontane* 1063 (*Arch. d'Anj.*, t. II, p. 30), 1090 (Bocé, ch. or. 7). — *Fons Garini* 1232 (Top. Grille, ch. or.). — *Fontaine Guérin* XVIe-XVIIIe s (E 553 Et.-C.). — Communément *Fontaines* XVe s. (E 553), XVIe-XVIIIe s. (Et.-C.). — Le nom qui s'y ajoute est celui de son plus ancien seigneur connu. — Dans la vallée du Couesnon, hérissée, au centre, de plusieurs crêtes élevées (90 mèt.), entre Saint-Georges-du-Bois (3 kil.) et Gée (5 kil.) à l'E., le Vieil-Baugé (7 kil.) au N., Chartrené (6 kil.) et Cuon (6 k. 1/2) à l'E., Brion (5 kil. 1/2) et Beaufort au S.

Les chemins d'intérêt commun de Longué et de Beaufort s'entrecroisent dans le bourg, qu'ils relient à Longué, Sermaise et Beaufort, — le chemin de grande communication de Beaufort au Lude traversant les bois à l'E. du territoire.

Le Couesnon descend du N.-E., et traverse tout du long vers l'O. la commune, dont il inonde trop souvent les parties inférieures et marécageuses; y passent les ruiss. de Rochette, formant limite vers N.-O., du Brocard, limite en partie vers S., et de l'Etang; y naît le ruiss. de la Fontaine-de-Marigné.

En dépendent 84 fermes ou exploitations formant par petits groupes les quartiers ou villages de Marigné (40 mais., 143 hab.), du Bois-de-Brou (33 mais., 114 hab.), de l'Etang (17 mais, 77 h.), de Guinebault (17 mais., 59 hab.), du Bois-Dion (16 mais, 53 hab.), de la Roulardrie (12 mais., 54 hab.), de Chappe (13 mais., 61 hab.), du Pin (12 mais., 69 hab.), de la Tremblaie (9 mais., 33 hab.), de Villiers (7 mais., 24 hab.), de Chanjaille (6 mais., 29 hab.), du Commmuneau (5 mais., 20 hab.), de la Poulotrie (3 m., 8 h.), le chât. de la Tour-du-Pin et cinq moulins à eau.

Superficie : 2,263 hect. dont 120 hect. en vignes et 302 hect. en bois.

Population : *226* feux en 1699. — *199* feux en 1720. — *205* feux en 1788. — *1,006* hab. en 1790. — *1,102* hab. en 1830. — *1,138* hab. en 1841. — *1,163* h. en 1851. — *1,133* h. en 1861. — *1,118* hab. en 1872 dont *316* hab. au bourg (116 mais., 123 mén.).

Cinq usines sur les ruisseaux; sapinières.

Bureau de poste et *perception* de Beaufort.

Mairie et *Ecole de garçons* installées en 1847-1848 dans une maison acquise le 2 septembre 1842; — *Ecole de filles* (Sœurs de la Visitation).

Au devant de l'église, une *fontaine* avec la date de 1870 et les noms du maire, des conseillers municipaux et de l'architecte Chaillou.

L'Eglise, dédiée à St Martin de Vertou (succursale, 5 nivôse an XII) forme une croix latine orientée, de 31 mèt. de longueur sur 13 de largeur dans le transept. La façade, à pignon refait en 1691, s'ouvre par une porte romane à double cintre en retrait avec cordon extérieur de grosses perles, le plein du timpan en appareil reticulé; au-dessus, une fenêtre du XVe s. à triple meneau trilobé; à gauche, un oculus, entouré d'un cordon perlé; au pignon, dans une fenêtre ancienne, un groupe sculpté de l'*Annonciation* (XVIIe s.), — La nef unique, large de 9 mètres, est éclairée de deux fenêtres ogivales à double meneau trilobé, XVe s., avec restes de vitraux du XVIe s. et traces de quatre petites baies primitives d'un mètre à peine de hauteur, larges de 33 centimètres (XIe s.); sur le mur de gauche apparaissent des peintures, détruites en 1848 avec les autels de Notre-Dame de Pitié et de Ste-Catherine. On entrevoit encore un personnage portant ouvert un livre. — La voûte est formée d'un haut lambris ogival, retenu par quatre tirants et dont les encadrements comprennent 126 petits tableaux peints de figures grotesques, de chimères, de gueules vomissant des flammes, de serpents à plusieurs têtes et d'une quantité d'arbustes, dont les branches portent des écussons armoriés, XVe s. — Le jubé date de 1739, la chaire de 1769, l'autel de la Vierge de 1775, celui de St-Jacques, aujourd'hui St-Joseph, de 1779, le confessionnal, le grand bénitier, les fonts en marbre de 1763. Un étroit arceau ogival, porté par une grosse colonne engagée, ouvre sur un transept, dont les bras sur plan carré se terminent extérieurement par un pignon (XIIe s.). Les chapiteaux sont décorés de feuillages rudimentaires, sauf un seul, à gauche, qui porte une tête de monstre; au-dessus plane le lourd clocher, à base carrée percée sur chaque face de deux fenêtres plein cintre sans moulure, portant une charpente en pyramide octogone revêtue d'ardoise. D'étroits couloirs communiquent de droite et de gauche avec la nef et avec des chapelles latérales au chœur en forme d'absidioles, récemment restaurées. L'abside en hémycicle s'éclaire de trois fenêtres romanes, dont la base contient trois cadres de pierre, décorés chacun d'un bas-relief sculpté et peint (XVIe s.) : au centre, le *Crucifiement*, remarquable par l'ani-

Digitized by Google

mation des divers groupes qui composent la foule confusément pressée au pied de la croix; dans un coin les saintes Femmes et St Jean auprès de la Vierge évanouie; à gauche l'*Arrestation de Jésus dans le Jardin des Oliviers*, où dans un angle St Pierre abat l'oreille de Malchus; à droite *la Résurrection*; — chaque cadre, entouré en 1749 de pilastres et d'un couronnement de fleurs, arabesques, fruits et guirlandes soutenues par des aigles; au sommet plane le *Père Eternel* bénissant et coiffé de la tiare.

L'ancien *presbytère* a été racheté par la commune le 5 avril 1825, en vertu d'une ordonnance du 22 décembre précédent.

Il existe encore deux *dolmens*, à la Tour-du-Pin et à la Rangeardière, V. *ces mots*. Celui de Chappe est détruit. La grande voie romaine d'Angers à Baugé traversait en ligne droite tout le territoire vers l'E., encore si distincte en 1788, de distance en distance, aux nombreux tronçons de l'ancien pavé, que le canton n'indiquait pas d'autre tracé pour le chemin qu'il sollicitait comme seul moyen de sortir de sa misère.

La paroisse était constituée dès au moins le XIe s., comme l'atteste l'œuvre de l'église, mais aucun document connu ne nous renseigne.

Curés : Robert *Lemasson*, 1519, 1522. — Pierre *Boujuau*, 1586, mai 1625. — Georges *Louet*, octobre 1625. — La contagion règne d'octobre 1631 jusqu'en mars et reparaît en 1637. — Pierre *Rétif*, 1639, † le 18 juillet 1662, âgé de 47 ans. En 1652 les soldats royaux, revenant du siége d'Angers, pillent l'église et rançonnent le curé. — Sébastien *Falloux*, novembre 1662, † le 24 février 1695, âgé de 62 ans. — Charles *Danquetil*, nommé en 1695, à peine engagé dans les ordres, ne prend possession que le 1er janvier 1697, † le 22 mars 1714. — René *Boiste*, mai 1714, † le 21 mars 1738, âgé de 72 ans. La paroisse avait été plus que décimée en 1719 par l'épidémie et perd 92 habitants,—66 encore en 1720. — Jean-René *Lemotheux*, mai 1738,† le 2 mars 1754, âgé de 42 ans. C'est à lui qu'est dû le premier rajeunissement de l'église, la transformation à ses frais du chœur à la romaine en 1749, la suppression du banc seigneurial qui l'envahissait à moitié et le rétablissement du triptique sculpté (1749-1750). — René *Girart*, juin 1754, qui continue la décoration. Il signe jusqu'au 1er juillet 1791 et emporte, en se retirant à la Pouloterie, avec partie des ornements du culte, les pierres des deux autels qu'il avait fait consacrer. Arrêté et conduit au Petit-Séminaire d'Angers, il périt, croit-on, dans la noyade du 29 novembre 1793 en vue de Montjean. — Jacques *Gauné*, installé le 3 juillet 1791, signe à partir du 20 décembre 1792 « curé et officier public, » remet le 3 germinal an II ses lettres de prêtrise et sa renonciation, se marie et se retire à Blou.

L'abbaye de Beaulieu-lès-Loches y possédait de fondation inconnue un prieuré de Saint-Martin-de-Vertou, mais sans chapelle particulière, et qui consistait en un grand corps de logis joignant vers N. l'église et le jardin de la cure, à la désignation du seigneur sur trois religieux que lui présentait l'abbé. Le bénéfice valait environ 430 livres. — *Prieurs :* Etienne *Sinory*, 1471. — Phil. *Martineau*, installé le 28 février 1517. — Augustin *Couette*, 1705. — Nic. *Lodin*, installé le 3 mai 1705. — Jacques-Eusèbe *Adriansin de Cazan*, 1789.

La *chapelle St-Julien* était située dans le bourg, vis-à-vis le château, sur une butte. Une espèce de cave ou salle basse la précédait, formant porche, où l'on attachait à un pilier, en vue de l'autel, les fous amenés là de loin. Vendu nat^t le 17 thermidor an VI, l'édifice de 8 à 10 mèt. sur 5 à 6 de largeur, autrefois voûté en pierre et terminé par un hémicycle cantonné de deux tourelles, a été transformé en habitation particulière. Il en reste encore des pans de mur en moyen appareil, entremêlé d'épais ciment, la grande porte plein cintre, tournée vers l'O., les claveaux séparés par des briques. Au-dessus, dans une sorte de grenier, se tenait la juridiction du sénéchal.

La seigneurie, de tout temps très-importante, relevait de Beaufort et prend titre de baronnie vers la fin du XVIe s. Le château, ruiné dès le XIIIe s. n'était plus au XVe « qu'un hébergement « avec une motte. » Il fut reconstruit au XVIe s. en double corps de logis, avec chapelle dédiée à St Eustache, l'entrée flanquée de deux tourelles, dont une servant de colombier, l'ancienne fuie délaissée dans les terres. En dépendaient les châtellenies de Gée, du Vieil-Baugé, de la Roche-Abilen, du Plessis-au-Jau, de Brion, les fiefs et seigneuries de Bessé en St-Pierre-du-Lac, de Chappe et de Couturelles, avec droits de pêche et moulins banaux dans le Couesnon. Le seigneur entre autres charges devait une rente de 8 septiers de blé, distribués en petits pains le 15 août et le Jeudi-Saint devant l'église à tout venant, et plus tard, réservés aux pauvres honteux.

A la famille Guérin qui donne son surnom à la terre et qui apparaît du XIe s. au XIIIe s. succède une famille de chevalerie qui porte le nom primitif du fief, V. ci-après *Fontaines* (H. de), et dont la dernière héritière Renée de Fontaines était femme dès avant 1454 de Jean de Daillon. — Leur fille aînée Renée, mariée vers 1480 à Alain de la Motte, vice-amiral de Bretagne, épouse en secondes noces Antoine Loubbes, panetier du roi, 1498, 1508. La terre passe à Jacques de Bueil, marié en 1458 à Louise de Daillon, sœur de Renée, et à leur illustre descendance, alliée aux de Broc, aux Montalais, aux Bellegarde, aux d'Acigné; mais dès les premières années du XVIIe s. les seigneurs ne résidaient plus et affermaient le domaine. Le tout fut vendu judiciairement sur les héritiers d'Honorat de Bueil, sieur de Racan, et adjugé vers 1690 à Louis Rouillé, chevalier, intendant général des postes de France, dont le fils Antoine-Louis Rouillé, mari de Catherine Pallu, ministre secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères et de la marine en 1742-1754, prend le titre dès 1717 de comte de Fontaine-Guérin. — Après lui Anne-Françoise de Harcourt 1771, Ch.-Louis Hector, marquis de Harcourt, maréchal de camp, 1774, 1788; — mais le château restait

Digitized by Google

inhabité. Une gravure a été donnée en 1845 par Saradin du logis ruiné, avec porte basse surmontée de deux croisées et d'une lucarne à pignon bordé de choux frisés; — une vue aussi de l'église. La terre n'a été morcelée qu'après 1830, au grand bien du pays, transformé aussitôt par nombre de constructions nouvelles.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de Bourgueuil, de l'Election et du District de Baugé.

Maires : Gabriel-André *Havard*, mai 1791. — *Taillecourt*, janvier 1792. — *Meurier*, an VIII, démissionnaire le 7 février 1806. — Jean *Léonard*, 1er avril 1806, démissionnaire le 1er janvier 1822. — Louis *Cochais*, 3 janvier 1823, démissionnaire. — Ferdinand *Bréchet*, 24 décembre 1829, installé le 9 janvier 1830. — L. *Cochais*, 1830. — Franç. *Rottier-Desforges*, 1831, † en 1846. — Charles *Bruneau*, 7 avril 1846. — Jean *Bahoneau*, 16 juillet 1852, installé le 29, démissionnaire en avril 1857. — Léon-Stanislas *Ménard*, 29 avril 1857. — *Pillet*, 1865, en fonctions, 1875.

Arch. de M.-et-L. C 190; E 553, 3218; H Inventaire du Ronceray, p. 182. — Arch. comm. Et.-C. — Chartrier du château des Haies. — D. Bétancourt. — Notice Mss. à la cure, par le curé Garreau. — *Arch. d'Anjou*, t. I, p. 58; t. II, p. 30. — Sourdeval, *Le château de la Roche-Racan*, dans les *Mém. de la Soc. d'Agr. d'Indre-et-L.*, 1865. — Nobilleau, *Hist. de l'abb. de Beaulieu*, p. 28. — Pour les localités, voir à leur article, *Bois-Buisson, Chappe, la Tour-du-Pin, la Rangeardière*, etc.

Fontaine-Jousset (la), ruiss. né sur la cne de *la Prévière*, forme quelque temps limite de la Loire-Inférieure et se jette dans le ruiss. du Plessis-Mesle; — 1,200 m. de cours.

Fontaine-Moreau (la), f., cne de *Botz*, détruite vers 1840.

Fontaine-Masseron (la), ruiss., né sur la cne de *St-Melaine*, s'y jette dans l'Aubance; — 600 m. de cours; — ruiss. né sur la cne de *Vernantes*, se jette dans le ruiss. de la Fontaine-Fièvre; — a pour affluent le ruiss. de la Fontaine-Bressonnais; — 1,080 mèt. de cours.

Fontaine-Milon, con de Seiches (17 kil.), arr. de Baugé (12 kil.); — à 28 kil. d'Angers. — Entre Cornillé (3 kil. 1/2) à l'O., Mazé (8 kil.) au S., Lué (3 k. 1/2) au N., Sermaise (4 k.) et St-Georges-du-Bois (1 kil. 1/2) à l'E. — *Castellum quod dicitur Fons Milonis* 1180 circa (Chron d'Anj., t. I, p. 237). — *Fons Milonis in parochia St Georgii* 1180 circa (H Toussaint), 1122 (Chaloché, t. I, f. 4). — *Feodum de Milon in parochia de Fonte Milonis* 1310 (Ib., t. II, f. 2). — *Milon* (Cass. et Et.-C. le plus souvent de 1671 à 1791). Cette dernière dénomination, d'usage encore populaire dans le pays, est le nom antique de la localité et devint le seul officiel depuis la Révolution jusqu'en 1829. Un arrêté du 14 décembre 1828, sur la demande du maire, — en vue de reprendre la préséance alphabétique dans l'appel du tirage, — rendit à la commune le nom officiel de *Fontaine-Milon*, qu'elle doit a la source d'un ruisseau, voisin du bourg.

Le chemin de grande communication d'Angers à Baugé, gravissant la côte, relie, à un kil. de son entrée sur le territoire, le chemin d'intérêt commun de Bauné par Cornillé et, au bourg même qu'il traverse, celui de Lué.

Y naît sous le bourg vers Sud le ruiss. qui lui donne son nom et va se jeter dans le ruiss. de Téry.

En dépendent le chât. du Châtelet et 43 fermes ou écarts.

Superficie : 846 hect. dont 62 hect. en vignes et 187 en bois.

Population : 85 feux, *385* hab. en 1720-1726. — *100* feux, *430* hab. en 1789. — *455* hab. en 1831. — *471* hab. en 1841. — *462* hab. en 1851. — *528* hab. en 1861. — *509* hab. en 1872, dont *203* hab. (65 mais., 73 mén.) au bourg, sis à mi-côte, sur le versant d'une crête (65 mèt.), dominée encore vers N. par une haute cime (84 mèt.) chargée de bois.

Carrières de craie tuffeau.

Bureau de poste de Beaufort et *perception* de Jarzé.

Mairie avec *Ecole de garçons*. — *Ecole de filles* (sœurs de St-Charles).

L'*Eglise*, dédiée à Notre-Dame (succursale, 5 nivôse an XIII), comprend une nef unique et nue (27 m. sur 7), qui n'offre à signaler qu'une petite piscine (XVIe s.) dans le mur, vis-à-vis la porte, et une *Vierge* de Barême 1847. A l'entrée du chœur une grosse demi-colonne avec chapiteau à feuillage roman, accostée de deux colonnettes, porte de chaque côté un second ordre d'architecture identique, sur lequel devait reposer la voûte. L'abside pentagonale est remplie par un autel à rétable (XVIIIe s.); de droite et de gauche, dans chaque niche, une statue d'évêque; au centre, une *Assomption*, signée *Jacquelin Nugues, 1839*. — Le portail est formé par la base du clocher, en tête et sur la droite de la nef, et décoré dans toute sa hauteur, porte, fenêtre et couronnement, de gracieuses moulures et d'élégants modillons variés par l'art de la Renaissance. — Au dehors, le long des murs en moyen appareil régulier, apparaissent les antiques fenêtres plein cintre, bordées d'une moulure en fer à cheval (XIIe s.) et les traces de la litre seigneuriale.

Le *Cimetière* n'en est séparé vers Sud que par un chemin.

Aucune trace celtique n'est signalée sur le territoire. — « Le grand chemin angevin, » montant de Corné vers le Vieil-Baugé, traversait le bourg et s'appelle encore à distance le *Pavé*, nom resté à une ferme.

Le pays dépendait primitivement de la paroisse de St-Georges-des-B. — Sur la voie même, dans ce site escarpé et facile à la défense s'éleva de bonne heure un puissant château, qui appartenait dans les dernières années du XIIe s. au sénéchal d'Anjou, Joscelin de Tours. — Il y fonda vers 1190 tout auprès une chapelle à son usage, dont il confia le service à un religieux de Toussaint d'Angers. En 1207 un accord atteste et confirme l'indépendance de la nouvelle église, déjà en jouissance des droits paroissiaux. Le chapelain devait seulement une rente de 30 s. au curé de St-Georges, avec obligation de conduire trois fois par an la procession à l'église-mère, dont le curé devait aussi venir trois fois processionnellement célébrer l'office dans

Digitized by Google

l'église de Milon et l'entretenir des huiles du St Chrême. Dès 1222 on trouve le chapelain qualifié de prieur et dès le XIVe s. de prieur-curé. — Un *pardon* spécial, obtenu par le seigneur, s'y tenait le Vendredi-Saint et les offrandes en étaient attribuées, depuis 1500, moitié au prieur, moitié à l'entretien de l'église. — Les autres biens du prieuré se composaient d'une maison, d'un jardin, de 60 boisselées de bois taillis, de la mét. de la Grange, de quelques prés. — A partir du XVIIIe s. une petite *aumônerie* y est réunie, attenant au cimetière et au grand chemin, qui ajoute aux revenus du prieur quelques journaux de terre, des vignes et une pâture en bois.

Prieurs-Curés, chanoines réguliers de Toussaint : *Symon*, 1222. — Richard *Haze*, 1369, 1374. — Maurice *Bertaut*, 1423. — Gervaise *Quignon*, 1428. — Robert *Mauny*, 1438, 1445. — Guill. *Morigné*, 1454, 1478. — Guill. *Fallet*, 1484, † le 20 décembre 1506. — Guy *d'Aulnières*, 1547, 1580. — Il ne résidait pas, mais son vicaire ne s'en plaint guères : « Fontaine-« Millon, bonne ville de renom, » écrit-il au registre de 1571, « où il croist bon vin ! » — René *Boisard*, 1593. — Nicolas *Boisard*, 1595, mort d'apoplexie le 10 novembre 1623. — Louis *Piéfourché*, 1624, † le 15 juin 1645. C'est le premier qui tienne résidence. Il avait été éprouvé en 1626 par une terrible contagion, qui emporta des familles entières, inscrites par groupes, « le « père, la mère et 5 ou 6 de leurs enfants ; » de nouveau en 1638. — *Choisnet*, mars 1647, janvier 1656. — Olivier *Eschallard*, 1657, novembre 1662. Il était en guerre violente avec la famille du château, dont il avait récusé la fille pour marraine en 1660. — Jean *Legros*, 1665, † le 12 janvier 1684, âgé de 72 ans. — Claude *Deschamps*, mai 1684, † le 14 mars 1710. — Par son testament du 9 mars il fonda un lit dans l'hôpital de Baugé pour un pauvre de sa paroisse. — Nic.-Alex. *Trochon*, avril 1710, † le 31 janvier 1744, âgé de 73 ans. — J. *Rénier*, février 1745, novembre 1747. — Pierre *Audio*, 1748, qui se démet. — Louis *Barbier*, curé de Saint-Rémy, près Montmorillon, avril 1750, † le 11 juin 1763, âgé de 57 ans. — *Courbalay*, octobre 1763, janvier 1764. — Bernard *Leroyer de Chantepie*, septembre 1764, 9 juillet 1791, déporté en Espagne en septembre 1792. — *Troussard*, 7 août 1791, curé encore et « membre du « Conseil général de la commune » en 1793, massacré par les Vendéens, lors de leur passage après le siége d'Angers.

Le château féodal enveloppait sans doute l'église. Les Chroniques d'Anjou y racontent une curieuse réception, qu'y fit Joscelin de Tours à son suzerain, le comte Geoffroy d'Anjou, pour la délivrance de quatre chevaliers poitevins captifs. Encore debout au XIVe s. il fut reconstruit au XVIe s., attenant vers N. à l'église. Une partie sert de bâtiment de ferme ; le reste est détruit, sans autre vestige que des caves et dans le champ voisin, à l'E. de l'église, la grosse tour carrée de la *fuie* découronnée, de 10 à 12 m. de hauteur sur 7 à 8 de face, en moyen appareil régulier. L'habitation seigneuriale dès le XVIIIe s. était transférée au Châtelet, V. *ce nom*. — La terre qui relevait de Beaupréau, titrée au XVe s. de châtellenie, appartenait en 1304 à Jean de Sonday, chevalier, et dès 1325 à la puissante famille de Craon, seigneur aussi de Chantocé et de la Suze, de qui elle passa à celle de Laval. Le fameux Gilles de Retz, par acte du 8 avril 1432, confirmé le 23 décembre suivant, en fit cession à Jean de Masseilles, dont la famille l'a possédée jusqu'à la Révolution. Une licitation l'attribue en 1762, du consentement de Renée de Masseilles, dernière héritière, à son neveu Armand-René de Crochard, V. *ce nom*, mari de Marie de Masseilles, gouverneur du château de Baugé.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de Bourgueil, de l'Election et du District de Baugé.

Le bourg, qui avait quelque importance au XVIIe s., avec deux hôtelleries, *la Croix-Blanche*, *la Corne-de-Cerf*, et plusieurs drapiers drapants au XVIe s., était en 1789 complétement déchu.

A l'entrée vers l'O. se dresse encore un orme magnifique, entouré d'un cercle de pierres debout, et le feuillage découpé en une double couronne, au-dessus de laquelle la cime s'épanouit en gerbe de verdure. Planté en souvenir d'une exemption de redevance, il fut respecté par les Vendéens à leur passage et fêté encore en 1848 comme arbre antique de liberté.

Maires : Pirard, 1er messidor an VIII. — Laurent *Ferrière*, 4 novembre 1806. — Jean-Louis *de Marguerie*, 4 décembre 1815, installé le 3 janvier 1816. — Armand-Michel *de Crochard*, 14 janvier 1819, démissionnaire. — Louis *Grosbois*, 13 septembre 1830. — Pierre *Macé*, 1835, démissionnaire le 2 décembre 1842. — Pierre-Louis *Poisson*, 26 décembre 1842, installé le 5 janvier 1843. — Mathieu *Raimbault*, 1846, démissionnaire le 2 juillet 1850. — Armand-René-Louis *de Crochard*, 16 juillet 1852, installé le 25. — Math. *Raimbault*, 1865, en fonctions, 1875.

Arch. de M.-et-L. C 190 ; E 552 ; H Abbaye de Toussaint. — Topogr. Grille. — Arch. comm. Et.-C. — Arch. du chât. du Châtelet. — *Chron. d'Anj.*, t. I, p. 253-257. — *Bullet. de la Soc. ind. d'Ang.*, t. XIII, p. 197. — Pour les localités, voir à leur article, *le Châtelet*, *Salvert*, *Fougeré*, *les Fers*.

Fontaine-Montauban (la), ruiss. né sur la cne de *la Jubaudière*, traverse le May, s'y jette dans l'Evre ; — 1.850 m. de cours.

Fontaine-Noire (la), ruiss. né sur la cne de *Dénezé-près-Doué*, s'y jette dans le ruiss. de Varenne ; — a pour affluent la Fontaine-Désignée ; — 3,180 m. de cours.

Fontaine-Pineau (la), f., cne de *Marcé*.

Fontaine-Roncé (la), ruiss. né sur la cne de *Cuon*, s'y jette dans le ruiss. de la Fontaine-Bignon ; — 5,660 m. de cours.

Fontaine-Rouillée (la), ruiss. né sur la cne de *Feneu*, s'y jette dans la Suine à 100 m. du château de Sautré ; — 3,400 m. de cours ; — f., cne de *Bauné*. — Il n'y existe source aucune ni fontaine ; — f., cne de *Chaumont*, près d'une source légèrement ferrugineuse, sortant d'un terrain crétacé et tertiaire, où avant la Révolution se réunissaient nombre de malades.

Digitized by Google

Fontaines (*Hardouin* de), chevalier, sieur de Fontaine-Guérin, Gée, l'Ile-du-Loir, Courteilles, fait prisonnier par la vicomtesse de Turenne, alors en guerre avec la reine Marie et son fils Louis II d'Anjou, fut détenu au château de Mériargues près d'Aix, et y composait en décembre 1394 le *Trésor de Venerie*, poème français sur la chasse. Bientôt après il recouvre la liberté. Il avait épousé à l'âge de 11 ans Marie de Bueil, qu'il laissa veuve en 1399 et qui se remaria en 1403. Son *Trésor*, dont le Mss. est conservé à la Bibliothèque Nat., a été publié presque en même temps — avec une notice, notes et gravures par le baron Pichon (Paris, Techener, 1855, in-8°) — et avec fig. sur bois par H. Michelant (Metz, 1856, in-8°). — Son fils Jean, que les chroniques appellent Guérin, lui donnant le nom du fief, mineur encore en 1406, écuyer en 1412, est le héros de la victoire de Baugé (22 mars 1421). — Il commandait la place du Mans, à titre de capitaine, en mai de la même année, et reçut en don le 26 février suivant la terre de St-Laurent-des-Mortiers. — Il mourut vers 1428, sa veuve Jeanne Aménart, étant remariée dès avant 1431 à Olivier de la Porte.

Sainte-Palaye, *Mém. sur la Cheval.*, t. III, p. 353. — Notice du baron Pichon.

Fontaines (les), ruiss. né sur la c^ne^ de *Grugé*, s'y jette dans l'Araise; — 650 mèt. de cours, V. aussi *la Fontaine-Fièvre*; = f., c^ne^ d'*Allonnes*; = h., c^ne^ de *Beauvau*; = f., c^ne^ de *Brain-sur-All.* — En est sieur Jean Hersand 1705; = f., c^ne^ de *Châteauneuf*; = f., c^ne^ de *Chênehutte-les-T.* — *Ma maison seigneuriale des F., mon moulin de Grissay* 1573. — *La maison et seigneurie de Grissay, vulgairement et de présent appellée les Fontaines de Gr.* 1620. — *La Fontaine alias Grissay* 1780 (G Cure des Tuffeaux). — Anc. gentilhommière, qui conserve son portail fortifié et armorié, daté, sous l'encadrement : *Anno domini* 1625, — et ses larges croisées à meneaux de pierre, avec chapelle transformée en grange, taillis, moulin à eau, moulin cavier, châtaigneraie s'étendant sur la paroisse de Verrie. — Le fief relevait de Blou. — En est sieur Jean de St-Amellé 1530, 1573, Charles de la Rivière 1596, 1624, Joseph de la Roe 1636, Nic. Dusoul 1680, Thoreau de la Martinière 1780, Denis Dusoul 1790, sur qui il fut vendu nat^t^ le 2 thermidor an IV. La maison du closier dans la cour dépendait de la paroisse de Chênehutte, le reste de celle des Tuffeaux; = f., c^ne^ de *Cuon*. — En est sieur n. h. Charles Crouyn, trésorier du roi de Navarre, 1575, Ch. Crouyn, lieutenant général criminel au Présidial de la Flèche, 1602; = f., c^ne^ de *Fontevraud*; = h., c^ne^ du *Guédéniau*; — f., c^ne^ de *Jumelles*; = f., c^ne^ de *Longué*; = f., c^ne^ des *Rosiers* et près du bourg. — *L'hostel, terre, etc., de la Fontaine des Rosiers* 1444. — *La terre, fief et seigneurie de F.*, avec anc. maison noble, détruite dès le xve s. (C 106, f. 64), appartenait en 1444 à Franç. de Montbron, qui relevait de Sous-le-Puy en Gennes, en 1499 à Jean Ragot, bourgeois d'Angers, mari de Jacquette Chambard. — En est sieur René Gaulteron 1549, Pierre Bourgeon 1571, n. h. Pierre Grimaudet, docteur-médecin, 1691.

Fontaines (les), vill., c^ne^ des *Verchers*, — C'est sans doute la villa, *Fontanas villam*, que Charles le Chauve donna, avec les Verchers et Doué, à l'abbé de Tournus. Il est dit dans l'acte qu'elle était alors aux mains d'un évêque du nom de Fréculfe. — Elle forme le centre au moyen âge d'une importante seigneurie, avec château entouré de douves vives, dont dépendaient les fiefs de Savonnières, Beauvais, le Tronchay, le Petit-Taunay, le Fief-Marteau et la Cochonnerie.—Elle appartient au xvie s. à la famille de Bussy ou Bucy, dont elle prend longtemps le nom. Les actes disent *le château de Bucy*; — ou *Fontaines-Bucy*, — ou *Bucy-Fontaines* jusqu'au xviiie s. — En est sieur Jacq. Turgis en 1447, Jean Turgis, écuyer, vers 1520; — Claude de Bussy, son gendre, mari de Cécile de Turgis, 1540; — son fils Claude de Bussy, mari en 1559 d'Anne de Boutigné. Il était protestant, et l'un des fidèles du roi de Navarre Henri, qui lui accorda, par lettre de Niort du 28 janvier 1589, sauvegarde et franchise de gens de guerre pour sa maison et ses biens. Il fut inhumé à Saumur au quartier de la Bilange le 14 février 1613 « avec bien belle compagnée », dit le registre du Greffe. — Son fils, sans doute Claude de Bussy 1622, marié en 1641 à Françoise de Fenouillet, et dès 1648 de nouveau à Monique Rigault, fut inhumé le 20 septembre 1650 dans l'église de St-Macaire. Il avait obtenu en 1645 de son suzerain, Turpin de Crissé, comte de Vihiers, tous les droits d'honneur et prééminences dans l'église de St-Just des Verchers, par une considération particulière « pour sa qualité et « naissance, d'ancien establissement dans la pa- « roisse et qui y a des fiefs et une maison très- « considérable »; mais ces droits lui furent contestés par le sieur d'Echeuilly. Sa fille Gilberde apporta la seigneurie dans une famille nouvelle en épousant (1671) Pierre de Cuissard de Mareil, et y mourut en couches de son second fils Louis, le 22 janvier 1675; — Marin de Cuissard 1680, mari de Julienne Poitras, fille de Pierre Poitras, sieur de Savonnières, receveur des deniers des saisies réelles de la Sénéchaussée de Saumur, qui y mourut au château le 30 juin 1699. Leur fille Marie, épousa dans la chapelle seigneuriale, le 16 avril 1709, René-Léon Doyneau de Tournemy; — Louis-Claude Cuissard, mari d'Anne Sicauld de la Noue, 1708, 1720, qui maria sa sœur dans la chapelle, le 19 octobre 1723, avec messire Claude de Rangot, chevalier, sieur de Clisson. — Louis-Claude-Rosalie de Cuissard, ancien chevau-léger de la garde, mari de Céleste Normand, 1780, 1789, sur qui la terre fut vendue nat^t^ le 27 floréal an VI. — Elle appartient aujourd'hui à Mme de Buor, 1875. — Il ne reste de l'ancien château qu'une remarquable chapelle du xvie s. et une tour, à laquelle s'accole l'habitation moderne, au bout d'une avenue.

Arch. de M.-et-L. E 229 et 581; G cure de Saint-Just. — Arch. des Verchers Et.-C.

Digitized by Google

Fontaine-Saint-Armel (la), source, c^ne de *Soucelles*.

Fontaine-Saint-Cyr (la), c^ne de *Chavagnes-sous-le-L.*, une des 5 sources, qui ne tarirent pas dans la sécheresse de 1764-1765.

Fontaine-Saint-Germain. — V. *Claie*.

Fontaine-Saint-Julien (la), source, c^ne de *Cizay*.

Fontaine-Saint-Léger (la), à *Doué*, V. ci-dessus, p. 57.

Fontaine-Saint-Maimbeuf (la), ham., c^ne de *Fontevraud*, V. ci-après, p. 167.

Fontaine-Saint-Martin (la), cl., c^ne de *Marcé*. — 1689 (Et.-C.), — près la source de ce nom qui forme le principal aliment du ruiss. du moulin d'Hay; = c^ne de *Martigné-B.*, sur la pente S. du coteau des Noyers, source extrêmement abondante, recueillie dans un bassin de pierre, aux eaux froides, limpides; et qui passaient en grande réputation jadis pour guérir de la fièvre, même de la suette. A côté s'élève une petite chapelle dédiée au saint dont elle porte le nom et transformée en 1832; une pierre armoriée, provenant de l'anc. porte, est encastrée dans un mur voisin; = source dans le bourg de *Sceaux*.—*Fons Sancti Martini* 1176 (Pr. de Sceaux, ch. or.).

Fontaine-Saint-Martin-de-Vertou (la), c^ne de *Thorigné*, source réputée jadis pour ses vertus miraculeuses. — Elle forme près du bourg un lavoir, plus loin deux abreuvoirs, et se perd dans la Mayenne, entre l'Aubinière et Chauvon.

Fontaine-Saint-Maurille. — V. t. I, p. 472 et 577).

Fontaine-Saint-René. — V. *la Rouille*.

Fontaines-de-Vilaines (les), ruiss. né sur la c^ne de *Chavagnes-les-E.*, traverse Martigné et s'y jette dans le Layon; — a pour affluent le ruiss. du Lavoir; — 3,600 m. de cours.

Fontaine-Segré (la), c^ne de *Marcé*; — maison noble (Cass.).

Fontaine-Seiche. — V. *F.-des-Ermites*.

Fontaines-Livet (les), ruiss. né dans le département de la Mayenne, traverse la commune de la Chapelle-Hullin, et s'y jette dans l'Araise; — 1,750 m. de cours.

Fontaine-Suzon (la). — *La Fontaine-Suzan* XIVe s. (Pr. d'Allonnes, t. I, f. 211). — *La Fontaine de Sousan* 1630 (Aveu de la Roche-aux-Moines). — Ruiss. né sur la c^ne de *Longué*, qui traverse les c^nes de Vivy, Blou, Neuillé et se jette dans le Lathan; — 11,280 mèt. de cours; = m^in, c^ne de *Neuillé*.

Fontaine-Turbilly (la), ruiss., né sur la c^ne de *Vaulandry*, s'y jette dans le ruiss. des Cartes; — 690 m. de cours.

Fontaine-Turgis (la), fief censif dans la paroisse de *Rocheménier*, appartenait en 1464 à n. h. Guill. Turgis, mari d'Ysabeau Eveillechien.

Fontaudière (la), f., c^ne de *Chazé-Henri*.

Fontbouillerie (la), f., c^ne de *Mouliherne*.

Fontenaie (la), f., c^ne de *Noellet*; = f., c^ne de *Sœurdres*.

Fontenay, f., c^ne de *Combrée*. — *Le chemin de F. à la Patissaie* 1498 (E 542). — *Le lieu, maisons et court de F.* 1539 (C 105, f. 33), entouré de douves anciennes avec vergers, jardins, chênaies, futaies, taillis, relevait de Boisjoulain. — En est sieur Pierre Guyerchais, écuyer, 1540; — Julien de Guerchais, mari de d^lle Anne de Limesle, 1620, inhumé le 12 mai 1641, dans l'église, près l'autel de St-Etienne; — François Michel, 17..; = vill., c^ne de *Murs*, et par extension de *Mozé*. — *Ung hérau et courtils appelé Fontenay* 1437 (E 473). — *Le villaige de F.* 1542 (Ibid.). — *Le Petit, le Grand-F.* (Cass.). — *Le Haut et le Bas-F.* (XVe s.), dépendaient de la baronnie de Claie, et y furent unis et consolidés le 25 mai 1472. Les propriétaires, possédant tenures dans le fief, devaient au baron une corvée pour faner et embarger les foins de la prée de l'Echalier, et vendanger les vignes, et en récompense, avaient libre pâture pour leurs bestiaux dans les communs de Claie et droit d'y bêcher de la pierre et d'y prendre de la terre, mais pour leurs bâtisses seulement. Les jours de fenaison et de vendange, le seigneur était tenu de leur faire servir à chacun une pièce de pain, une gousse d'ail et une buie d'eau de la fontaine d'Erigné. Les jours que les foins étaient mis en barge, les travailleurs étaient nourris par le prieur de St-Melaine, qui devait fournir un mouton noir, « lequel sera « couru par trois fois autour de la barge par les « biéneurs, et sera tenu par la queue par le sergent « de la cour de Claye, qui sera prié d'en manger « sa part, si la queue dudit mouton est arrachée « et lui reste à la main ». — L'abbaye de Fontevraud possédait une métairie dans le village; qui fut vendue nat^t le 16 mars 1791. — La maison principale porte encore sur deux fenêtres la date 1717; = f., c^ne d'*Yzernay*.

Fontenay (*Gilles*), maître brodeur, originaire de Bretagne, résidait à Angers, 1706, où il avait épousé la veuve de Duzan.

Fontenelle (la), ruiss. né sur la c^ne du *Puy-N.-D.*, s'y jette dans le Thouet; — a pour affluent le Grand-Bray; — 2,330 m. de cours; = c^ne de *Baugé*, anc. logis, dont était sieur en 1670 Jacq. Denais, conseiller du roi; = f., c^ne de *Brain-s.-All.*, 1727 (Et.-C.); = f., c^ne de *Chanzeaux*; = f., c^ne de *Cheviré-le-R.*; = f., c^ne de *Doué*; = c^ne de *Gennes*, anc. logis noble, appartenant à la famille de Vert au XVI-XVIIe s.; = vill., c^ne de *Murs*; = ham., c^ne de *Parcé*; = f., c^ne de *la Plaine*; = f., c^ne de *St-Georges-du-Bois*. — En est sieur Ch. Danquetil 1686, 1698, grenetier au Grenier de Baugé; = f., c^ne de *St-Saturnin*; = f., c^ne de *Soulaines*.

Fontenelles (les), ruiss. né sur la c^ne de *St-Jean-des-M.*, traverse Quincé et s'y jette dans l'Aubance; — 1,250 m. de cours; = f., c^ne du *Bourg-d'Iré*, — à la famille Cormier durant les XVI-XVIIe s.; = f. et m^in, c^ne de *Champigné*; = bois, c^ne de *Chanteloup*, comprenant 10 hectares de la forêt dite de Vézins; = f., c^ne de *Daumeray*. — *Vineæ ad Fontenellas* 1150 circa (Cartul. du Ronc., Rot. 4, ch. 40); =

Digitized by Google

f., c^ne d'*Etriché*; = f., c^ne de *Feneu*. — *Thebaldus de Fontenellis* 1134-1150 (St-Serge, 2e Cartul., f. 171); = f., c^ne de *Jumelles*. — *Le herbergement de la F.* 1294 (Cart. de Monnais, p. 294); = ham., c^ne de *Liré*; = f., c^ne de *Maulévrier*; = ham., c^ne de *Querré*; = f., c^ne de *St-Pierre-M.* (Cass.); = f., c^ne de *la Salle-de-V.* (Cass.); = f., c^ne de *Seiches*. — *La métairie, domaine, etc. des F. près le parc du Verger* 1615 (Aveu du Verger); — appartenait au sieur de la Roussière; = cl., c^ne de *Sermaise*; = f., c^ne de *Tiercé*. — *Fontenella, apud la Fontenele* 1268 (H.-D. *B* 92).

Fonteuil (le), ham., c^ne de *Quincé*; = vill., c^ne de *St-Quentin-en-M.*; = ham., c^ne de *Vauchrétien*.

Fonteuils (les), c^ne de *la Cornuaille*; = ham., c^ne de *la Plaine*.

Fontevraud, c^on Sud et arr. de Saumur (16 kil.); — à 63 kil. d'Angers. — *Locus qui dicitur Fons Ebraudi* (Bulle de 1106). — *Locus qui Fons Ebraudi vulgari nomine appellatur* 1108 circa (Cartul., ch. 839). — *Locus qui Fons Ebraldi vocatur* 1106, 1108, etc. (Cartul.). — *Fons Ebraudus* 1129 (Ib., ch. 609, etc.). — *Fontevau, Frontevau* XIIe s. (Cart. de Libaud, ch. 27, 28, etc.). — *Fronteval* 1189 (Ch. de Savigny). — *Frontevaux* XVIIe s. — C'est la forme qu'emploie toujours Ménage, V. *Vie de Math. Ménage*, p. 53 et 63. « C'est ainsi qu'il faut parler, dit-il, nonobstant « l'origine... et il y a déjà longtemps que cette « prononciation est en usage. » (*Hist. de Sablé*, 1re part., p. 82). — *Fontevrault* (Ann. et Postes). Cette orthographe, usitée dès le XVIe s., est devenue d'usage officiel, sans aucune raison. La seule forme, que l'étymologie justifie, est celle que nous adoptons. — Sur le faîte des hauts coteaux (100-113 mèt.) riverains de la Loire, à la naissance d'un joli vallon, qui se prolonge jusqu'à Montsoreau en contours profonds et sinueux, entre Montsoreau (4 kil.) au N., les départements d'Indre-et-Loire à l'E. et de la Vienne au S., Epieds (8 kil. 1/2) et Turquant (6 kil.) à l'O.

La route nationale de Limoges monte directement de la Loire, à travers le bourg, où elle se détourne à angle droit vers l'O., relie le chemin d'intérêt commun de Montreuil-B., et à sa rencontre, s'incline vers S.-O. puis en droite ligne vers S. jusqu'au sortir du territoire.

Un peu au-dessus du bourg naît le ruiss. dit *des Moulins* ou *du Douet*, et à sa source, la *Fontaine-St-Robert*, — *La Font. Maître Robert* 1471, — *La Font. St-Robert* 1462, 1637, — mère-créatrice de toutes les prospérités du pays. Un canal souterrain l'abrite, large de 2 pieds et voûté à hauteur d'homme, avec trottoirs latéraux, qui se divise en deux branches pour relier les deux bassins, qui l'alimentent. L'autre source, dite *Fontaine-St-Maimbeuf* ou *de l'Abreuvoir*, née à 300 mèt. vers N., coule du N.-E. au S.-O., traverse la route de Montsoreau, entre le vill. des Roches et le bourg, alimente deux lavoirs et se réunit, après 150 mèt. de cours, au premier ruisseau, qui peut fournir ainsi, sans s'épuiser, à tous les besoins de la Maison Centrale, du bourg, des colonies de Mestré et même de St-Hilaire, d'une forge à vapeur et dans la vallée, de 5 moulins dont 3 sur la commune; — 4,500 mèt. de cours. — Naissent sur la c^ne plusieurs ruisselets dont un, dit de la Luzerne, forme la limite entre Roiffé.

En dépendent les vill. ou ham. des Roches (126 mais., 391 hab.), du Coteau (50 mais., 126 hab.), de la Haute-Rue (25 mais., 72 hab.), des Granges-Anières (16 mais., 37 hab.), de la Dagrière (11 mais., 29 hab.), du Peuil (6 mais., 16 hab.), de Lançon (4 mais., 16 hab.), de Lizandière (13 mais., 31 hab.), de Hireau (5 mais., 14 hab.), de Beaurepaire (3 mais., 9 hab.), le chât. de Mestré, et 8 ou 10 fermes ou écarts.

Superficie : 1,552 hect., dont 109 hect. en vignes et 163 hect. en bois, centre d'une vaste forêt (1,199 hect.), formée de taillis de chênes espacés de nombreuses clairières, dont la flore et la faune réunissent en abondance des espèces rares et chères aux naturalistes. Elle se répartit sur les communes de Fontevraud, de Turquant et dans les départements de la Vienne et d'Indre-et-Loire. L'Etat, en exécution de la loi du 25 mars 1831, l'a aliénée par acte du 5 septembre 1832, en 14 lots, acquis pour la somme de 701,000 fr. par cinq associés, MM. Sulpice Caillault, Brichet, Pachaud, Deschères et Orfray. Deux des lots furent cédés dès le lendemain à M. Du Petit-Thouars pour 110,000 fr., — le reste, subdivisé tant bien que mal pour la revente, et en fin de compte organisé en 4 ou 5 corps de fermes, d'une contenance de 402 hectares, rachetés, après la dissolution judiciaire (28 août 1849-15 juillet 1851) de la société, par actes des 15 et 18 avril et 10 mai 1856, par l'Etat, pour le développement de la colonie pénitentiaire de Fontevraud.

Population. — *5* à *600* feux en dehors de la clôture de l'abbaye, en 1513, d'après un mémoire. — *432* feux, *1,945* hab. en 1720-1726. — *2,448* hab. en 1791. — *1,569* hab. en 1831. — *1,822* hab. en 1841. — *1,776* hab. en 1851. — *1,764* hab. en 1861. — *1,648* hab. en 1872, dont *858* hab. agglomérés (203 mais., 305 mén.), non compris les condamnés de la prison centrale.

La *Maison Centrale* de détention a été installée dans les bâtiments transformés de l'ancienne abbaye. La première municipalité y demandait l'établissement d'une grande fabrique de toiles à voiles et d'un hospice central; mais l'autre projet, né à la même heure, rentrait mieux dans les besoins administratifs. Le préfet Montault en pressa vainement la réalisation que son successeur Nardon obtint du ministre Chaptal. Un décret du 26 vendémiaire an XIII (18 octobre 1804), organisa l'établissement, en l'assignant comme centre de réclusion pour 9 départements, que l'ordonnance du 2 avril 1817 a portés à 19. Les travaux d'appropriation, dont la dépense se régla à près de 2 millions, furent conduits sans grande expérience par l'architecte Cailleau sur les plans de l'ingénieur Normand (1804-1820). — Un vaste parallélogramme (190 m. sur 150), flanqué aux angles d'un corps de garde en pavillon avec chemins de ronde, enclave la

Digitized by Google

maison de détention proprement dite, laissant à une seconde enceinte les dépendances des services administratifs, la caserne, l'hôpital, les buanderies et la filature, la manutention, les magasins. — Le personnel comprend 1 directeur des prisons départementales, 1 inspecteur, 1 comptable, 4 commis, 1 architecte, 1 instituteur, 2 aumôniers, 1 médecin, 1 pharmacien, 1 gardien-chef, 4 brigadiers et 40 gardiens. L'établissement organisé pour contenir 1,571 prisonniers, voit sa population varier de 11 à 1,300 individus, occupés sous la loi absolue du silence, introduite en 1837 par M. Hello. — Outre les métiers utiles à la maison, on y travaille à la façon de boutons de nacre, de chaussons, de souliers cloués ou cousus, de ressorts de voiture, de sabots, de sangles, de semelles, de soufflets, de sacs, de paillassons pour bouteilles. Les femmes détenues, qui y occupaient un quartier spécial, ont été transférées en juin 1850 à la prison de Rennes.

Foires. — En janvier 1549 n. s., le roi y créa un marché hebdomadaire du lundi et la même année en juin 2 foires à la St-Michel (29 septembre) et à la St-Jean-Porte-Latine (....). Le nombre en fut porté à quatre par lettres de mars 1577, aux jours de St-Hilaire (13 janvier), de St-Jean-l'Evangéliste (6 mai), de St-Jacques et St-Christophe (25 juillet) et de St-Michel (29 septembre). Il s'en tenait une cinquième, le lundi de Pâques au XVIIIe s. — En 1805, le conseil municipal réclama que le jour en fût changé, pour éviter leur rencontre avec les foires voisines. — Elles se tiennent aujourd'hui les lundis de Pâques et premiers lundis de février, mai, octobre et décembre, — tous les autres lundis, *marchés*.

Exploitation de tuffeau; fabrique de creusets et de briques réfractaires pour fours à chaux. — La fabrication de la poterie fine et faïence formait une industrie locale, très-importante aux XVIe-XVIIe s., qui est allée depuis en décadence, aujourd'hui à peu près disparue. V. *Boissonneau*.

La *Mairie* et *l'Ecole de garçons* ont été installés en 1847 dans le bâtiment de l'ancien presbytère. — *Ecoles de filles* (sœurs de Tours).

L'Eglise, dédiée à St Michel (succursale, 26 décembre 1804), témoigne de deux époques de construction distincte. Le portail principal présente une courbe surbaissée, avec fronton formant un arc infléchi garni de crochets; au-dessus, une fenêtre à double meneau chargé de trilobes et de cœurs contournés, œuvre du XVe s., comme la première travée de la nef. Les deux autres travées sont du XIIIe s,, ainsi que le chœur avec sa voûte de style Plantagenet dont les nervures rondes retombent sur des chapiteaux historiés, les angles rachetés per deux niches en plein cintre garnies de nervures. Le grand autel fut exécuté en 1621 par le célèbre architecte manceau, Gervais Delabarre, et béni le 28 octobre 1613. Il avait coûté 10,000 livres. Il provient de l'abbaye, comme les nombreux tableaux qui se pressent dans la nef, un *Christ* XVIIe s.; — une *Passion* en style archaïque du XVIe s.; au milieu de la foule, se pame la Vierge, couronnée et drapée de fleurs de lys; — une autre et très-belle *Passion* du XVIIe s., un *Baptême du Christ*, une curieuse *Flagellation* (XVIIe s.), une très-remarquable *Résurrection de Lazare*, œuvre d'un maître du XVIIe s.; — dans l'angle au fond de la nef, une *Vierge du Rosaire* donnant la croix à un religieux et à une religieuse de Fontevraud (XVIIIe s.). — A l'opposé, à gauche, la chapelle de St-Joseph, bénie le 7 octobre 1742, forme un petit édifice distinct (8 mèt. sur 7), voûté en bois, avec autel en rétable, encadré de colonnes cannelées, le fronton brisé portant au centre un faisceau de feuillage et un écusson effacé; à droite et à gauche, des niches en coquille avec les statues de la *Vierge* et de *St Joseph*; au centre, *St Joseph avec l'enfant Jésus dans ses bras*. Au bas est écrit : *Ce tableau a été donné par mesdames de France eslevé en l'abbaye de ce lieux, 1755.* Sur les murs latéraux, d'autres tableaux, non sans valeur, représentent *la Fuite en Egypte, la Cène*, une charmante *Vierge* XVIIe s., *Jésus chassant les marchands du Temple*, toile malheureusement bien fatiguée, et un gentil *St Jean*, qui pourrait bien être le portrait d'une fille de France. — La cloche de l'église, aux armes de France, avec la Vierge gravée, a été donnée, comme l'indique une inscription, le 25 mai 1748 par Mme Victoire. Les timbres de l'horloge portent la figure de St Michel et les armes d'Eléonore de Bourbon.

Le *Presbytère*, installé d'abord dans l'ancien hôtel de la *Boule-d'Or*, acquis par la ville le 10 septembre 1822, a été reporté en 1847 dans une maison près l'église, par acquêt qu'autorisait une ordonnance du 12 août 1847. — Le *Cimetière* a été transféré sur des terrains acquis par décret du 22 mars 1814. L'ancien, qui entourait St-Michel, avait été planté dès 1813 en promenade.

Sur le côté vers N., — autrefois au milieu du cimetière, — s'encadre entre deux maisons, la *chapelle* funéraire de *Ste-Catherine*, dont la crypte, voûtée en tuffeau blanc, sur plan carré, reste en partie remblayée. Au-dessus une belle salle carrée, dont chaque angle est enveloppé extérieurement d'un contrefort saillant, devient octogone à la naissance de son élégante voûte en dôme, soutenue de 16 nervures cylindriques et coupée dans la hauteur par un plancher. Une colonne creuse, de 4 à 5 mèt. de hauteur, la domine, terminée par un élégant lanternon carré, garni aux angles de colonnettes, chaque contrefort extérieur surmonté d'une petite pyramide quadrangulaire. Bâtie vers 1225 par Ala, duchesse de Bourbon, V. *Gall. Christ.*, t. II, p. 363, elle servit dès la Révolution de mairie, puis fut vendue par la commune le 17 août 1823, en vertu d'une ordonnance du 28 juin précédent, pour la somme de 1,540 fr. C'est aujourd'hui une habitation particulière.

Une petite *chapelle N.-D.-de-Pitié*, construite au sortir du bourg, vers S.-E., en 1579 par les officiers de l'abbaye, a été restaurée et aggrandie en juillet 1872.

Tout le pays antique n'était qu'un bois dit le bois de Bort, V. *ce mot*, à peu près inhabité et seulement traversé par les voies se dirigeant de

Digitized by Google

l'Anjou et du Poitou sur Candes. Aucun vestige n'y est signalé antérieur à la construction de l'abbaye fameuse, chef-lieu d'un ordre unique, dont le développement transforma le pays et résume toute son histoire.

J'ai raconté ses origines avec la vie de son fondateur, Robert d'Arbrissel, V. t. I, p. 127. L'œuvre était constituée dès 1101 et comprenait près de 3,000 fidèles. On sait assez comment dans une pensée à la fois mystique et pratique elle réunissait les hommes et les femmes sous le gouvernement unique et absolu d'une abbesse, chaque sexe sous une règle distincte, celle des religieuses inspirée directement des principes bénédictins et dominée par la loi du silence, celle des frères les consacrant surtout à la desservance à proprement parler des maisons de l'ordre et à l'administration temporelle des divers domaines.

En 1106 Pierre II, évêque de Poitiers, accorda à l'œuvre sa confirmation canonique. En 1119 le pape Calixte II approuva à son tour la constitution nouvelle, en venant consacrer la grande église, au milieu d'un concours immense. Déjà à Hersende, simple prieure, avait succédé Pétronille de Chemillé, la première abbesse en titre, et de toutes parts affluaient les munificences et les bienfaits. Avec la richesse de la maison vont se multipliant sans nombre les colonies qui s'essèment sur le pays. Le *Grand-Moutier* s'ouvre comme un refuge où viennent chercher un abri, pour y vivre ou pour y mourir dans le repos des saints, toutes les grandes existences en détresse, apportant les unes les restes de leur opulence, les autres leur ardeur de jeunesse, toutes des traditions ou des éléments de splendeur qui y créent bientôt un centre incomparable. Suger y compte de son temps 5,000 religieuses.

Mais les dissipations ne tardent guères. Les désordres publics s'ajoutent et prêtent secours aux désordres intérieurs. Là comme partout, les brigues et les violences dans les élections, l'indiscipline et ses suites, la révolte des religieux et aussi des religieuses témoignent, même dès le XIIe s., d'un trouble bientôt profond et général, dont on n'a guères l'idée, accru encore sans cesse par la ruine des revenus délaissés et par la misère, après tant de ressources épuisées. Toutes les maisons étaient à peu près dépeuplées, quand l'abbesse Marie de Bretagne provoqua une réforme complète.

Une première règle, dressée en 1459 par les délégués du pape, fut mise, par les plus grands ménagements, à portée des plus opiniâtres caractères. Une règle plus inflexible, autorisée en 1471 par les commissaires apostoliques, fut appliquée par la réformatrice dès 1475 à la Madeleine d'Orléans, bientôt après à la Chaise-Dieu et à Fontaine en France, puis rendue en 1479 obligatoire pour tout l'ordre. Mais ce ne fut, on peut dire, que par l'autorité des gens de guerre et de justice qu'elle obtint de s'imposer à la maison-mère; et quand il s'agit d'établir de fait la clôture, la grille du Grand-Moutier, placée par ordre de l'abbesse Renée de Bourbon, en vertu d'un arrêt du Parlement de 1502, fut presque aussitôt arrachée et ne put être rétablie qu'après l'expulsion des religieuses rebelles (1503-1504). La réforme des religieux de l'Habit ou Grand-St-Jean suivit non sans moindre peine (Noel 1505) et le 13 juin 1507, 82 religieux et 10 novices acceptaient solennellement les pratiques nouvelles. Avant 1540 la réforme avait gagné 34 des maisons de l'ordre et l'Habit comptait 150 moines soumis. — La prédication protestante soumit à de rudes épreuves cette transformation en apportant de nouveaux troubles et en exposant l'abbaye même à tous les hasards des guerres, qui pourtant l'entourèrent sans y pénétrer. Mais l'esprit de relâchement se trahit encore par une tentative nouvelle de rébellion des religieux qui, s'autorisant de bulles de 1621 et d'un bref de 1636, prétendaient transformer les statuts et garder la libre disposition d'au moins trois prieurés. Un arrêt du Conseil d'Etat, après 20 ans de procédures, affirma définitivement la prééminence antique de l'abbesse et l'autorité absolue de la réforme de Sixte IV (8 octobre 1641).

Jeanne-Baptiste de Bourbon put prendre dès lors à bon droit le titre de « chef et générale » de l'ordre. Par une réunion unique de priviléges, l'abbesse était exempte de toute dîme envers le roi ou les curés, de toute juridiction autre que celle du grand Conseil, de la visite et de l'excommunication des évêques, de tout impôt enfin ou péage; — et chaque année un bateau, portant au mât son pavillon, timbré à ses armes et à celles de l'abbaye : *d'azur à un calvaire de carnation*, avec la Vierge et St Jean, allait en franchise à Nantes chercher le sel et les denrées coloniales. — Elle présentait à une quarantaine de cures ou de chapelles, créait et destituait les vicaires, instituait ses prieurs et attribuait directement à ses religieux le pouvoir de confesser et d'absoudre même des cas réservés aux évêques.

Quoique déjà bien réduit par des suppressions et des réunions, l'ordre, qui avait possédé des maisons et des revenus par toute la France, même en Espagne et en Angleterre, comptait encore au XVIIe s. et jusqu'à la Révolution, dans 34 évêchés de France, plus de 50 prieurés, assistés chacun d'un ou plusieurs religieux, — et à l'abbaye-mère en 1650, 230 religieuses et 50 religieux, un intendant, un agent général, un contrôleur, un solliciteur résidant à Fontevraud, un autre à Paris et de nombreux officiers, serviteurs et journaliers; — en 1790, 70 dames professes, 39 converses, 2 données, qui toutes déclarèrent persister dans leurs vœux, sauf une, qui presque aussitôt réclama sa liberté. — Par contre, les 20 religieux de l'*Habit* demandèrent tous à sortir. — Des abus invétérés avaient organisé partout un gaspillage immense et l'abbesse signale elle-même la nécessité de supprimer les offices et les tables particulières établies à Saint-Lazare, aux Greniers, aux Fours. On dépensait plus de 3,700 voies de gros bois et 1 million de fagots. Après la prise de possession par l'Etat, la vente à vil prix du mobilier (16 août 1791-15 octobre 1792) devint encore le prétexte d'un véritable pillage. Toute la population se rua de nuit et de jour sur la maison, n'y laissant portes ni fenêtres, fer, pierre ou bois qui put s'emporter. Des 5,500 volumes des deux bibliothèques, 3,000 seu-

Digitized by Google

lement avaient été réservés (13 novembre 1792); le reste fut laissé à l'abandon. Les religieuses elles-mêmes, avant de se disperser, donnèrent à toute main amie. Pendant 50 ans tout le pays, à 10 lieues à la ronde, s'est trouvé peuplé de tableaux, de huches imagées, d'émaux, de vaisselle armoriée, de livres ou d'orfévrerie, provenant de ce trésor, où les meilleures collections de notre temps ont puisé; — et l'on trouve encore!

Le chartrier au moins de l'abbaye, heureusement recueilli, a reçu asile, après force misères, aux archives de Maine-et-Loire et y occupe une salle spéciale, qu'il remplit. Un inventaire, dressé en 1646-1658 par le P. Lardier, comprend à lui seul 8 gros vol. in-fol. et n'est pas, tant s'en faut, complet. Il y aurait là matière pour un jeune et vif esprit à tenter quelque belle histoire, que je souffre ici à tronquer, m'étant parfois promis de l'écrire.

Ajoutons ici la liste des abbesses. Chacune, autant qu'il a paru utile, a son article dans ce livre. Quatorze princesses, dont cinq de sang royal, y figurent, formant autour d'elles comme un centre de grâce ou d'élégance et une véritable académie de la grande noblesse française. En 1738 Louis XV consacra cette renommée de Fontevraud en lui confiant quatre de ses filles, Victoire, Sophie, Thérèse-Félicité et Louise. Elles y furent reçues le 28 juin 1738; l'une d'elles, Thérèse, y mourut le 28 septembre 1744; l'aînée, Victoire, en fut rappelée le 14 mars 1748 et ses deux sœurs le 14 octobre 1750. V. *Rev. d'Anjou*, 1868, p. 67.

Abbesses : Pétronille *de Chemillé*, 28 octobre 1114, † le 25 avril 1149. — Mathilde *d'Anjou*, † le 31 mai 1155. — Audeburge *de Hautebruyère*, † le 3 juillet 1180. — *Gillette*, † en 1190. — Mathilde *de Flandres*, † le 23 mars 1194 m. s., au plus tard. — *Mathilde* ...., † en 1207. — Marie *de Bourgogne*, 1207. — Adèle ou Alice *de Bretagne*, 1207, † le 29 octobre 1216. — *Berthe*, 1217, † le 25 décembre 1227. — Alice *de Blois* ou *de Champagne*, 1228-1244, Voir t. I, p. 487, col. 1, son article omis à sa place et supprimer celui de la page 586. — Mathilde *de la Ferté*, † le 21 octobre 1265. — Jeanne *de Dreux* ou *de Brenne*, † le 2 mai vers 1276. — Isabeau *d'Avoir*, † le 2 juin 1284. — Marguerite *de Pocé*, † le 1er octobre 1304. — Aliénor *de Bretagne*, † le 13 mai 1342 ou 1343. — Isabeau *de Valois*, † le 11 novembre 1349. — Tiphaine *de Chambon*, † le 13 août 1353 ou 1355. — Jeanne *de Maugey*, † le 2 mai 1372. — Alice *de Ventadour*, † le 11 octobre 1372. — Aliénor *de Parthenay*, 12 janvier 1390 ou 1391. — Blanche *d'Harcourt*, † le 13 octobre 1431. — Marie *d'Harcourt*, 14 décembre 1451. — Marguerite *de Montmorency*, † le 13 avril 1452. — Marie *de Montmorency*, † le 12 février 1457. — Marie *de Bretagne*, † le 19 octobre 1477. — Anne *d'Orléans*, † le 9 septembre 1491. — Renée *de Bourbon*, † le 8 novembre 1534. — Louise *de Bourbon*, † le 21 septembre 1573. — Eléonore *de Bourbon*, † le 27 mars 1611. — Louise *de Bourbon-Lavedan*, † le 11 janvier 1637. — Jeanne-Baptiste *de Bourbon*, † le 16 janvier 1670. — Marie-Madeleine-Gabrielle-Adélaïde *de Rochechouart-Mortemart de Vivonne*, † le 15 août 1704. — Louise-Françoise *de Rochechouart-Mortemart*, † le 16 février 1742. — Louise-Claire *de Montmorin de Saint-Hérem*, † le 19 décembre 1753. — Marie-Louise *de Thimbrune de Valence*, † le 7 mai 1765. — Julie-Sophie-Gillette *de Gondrin de Pardaillan d'Antin*, † à Paris le 20 décembre 1797.

La République, en faisant place nette dans la maison-mère, se la réserva, sans la vendre, pour une destination alors fort incertaine mais dont la réalisation a entraîné bien des ruines. Il est difficile aujourd'hui de se rendre compte de ce vaste ensemble d'une institution si grandiose, qui embrassait cinq églises, autant de chapelles et des services sans nombre, divisés et réunis sans confusion. La grande porte franchie, — qu'on nommait *Athanasis*, l'Immortalité, — se rencontrait, dans l'enceinte du Grand-Moutier, la principale église, admirable édifice encore debout, commencé en 1102, consacré en 1119. La façade présente un pignon sans décoration, cantonné de deux tourillons pointus à 8 pans, la porte à demi enterrée, formée d'une archivolte XIIIe s., accostée de deux niches renaissance. Une haute et vaste nef, divisée aujourd'hui par des couloirs, découpée par quatre planchers, portait sur ses quatre travées, parées de tout le luxe de l'ornementation byzantine, — avec enroulements de feuillages, entrelacs, personnages et animaux fantastiques, — quatre magnifiques coupoles peintes, à pendentifs distincts, sur plan carré, le tout jeté bas et découronné. Une cinquième seulement reste intacte sur le chœur. Sur le transept s'élève le clocher carré, éclairé de 8 grandes fenêtres romanes et couronné d'un pignon à 8 pans. Un rang de petites colonnades à chapiteaux de simple feuillage lancéolé, de style bien distinct de celui de la nef, règne autour de l'abside, ouvrant sur des bas-côtés d'où rayonnent trois chapelles, la principale, au centre, dédiée à St Jean. Abside, chœur et transept, actuellement détachés de l'œuvre, sont transformés en chapelle pour le service de la prison. V. un plan de l'église et une coupe de la nef dans Viollet-Leduc, *Dict.*, t. I, p. 170-171, une coupe du transept et d'une travée par M. Dainville, dans le *Rép. arch.*, 1862.

Le *Cimetière des rois* désignait dans la nef, à gauche, c'est-à-dire vers N., près le gros pilier d'angle du transept, les sépultures des six Plantagenets qui, de 1189 à 1254, y furent inhumés suivant leur vœu. Une statue couchée désignait chaque tombeau, et l'on y voit encore aujourd'hui, dans une chapelle obscure du transept, — sans parler de *Jeanne d'Angleterre* et de *Raymond VII*, dont tout vestige est perdu, — *Henri II*, couronné, sans barbe, vêtu de la robe longue, avec cotte, surcot et manteau, la main droite tenant le sceptre sur sa poitrine, l'épée déposée à ses côtés, œuvre de la fin du XIIe s. (2m,17); — *Richard Cœur-de-Lion*, la barbe courte, vêtu d'une chape, relevée par le bras gauche, avec cotte et surcot serré à la taille (2m,09); — *Eléonore d'Aquitaine*, la tête cou-

Digitized by Google

ronnée sous la guimpe des veuves, avec cotte et surcot à peine échancré, qui retombe en plis onduleux jusque sur les pieds, le manteau retenu sur ses épaules par une cordelière (1m,84); — *Isabelle* ou *Elisabeth d'Angoulême*, la tête couronnée et enveloppée d'une guimpe, avec cotte, surcot et manteau, comme la précédente, mais à plis plus réguliers et d'un art inférieur et plus systématique (1m,80). Cette dernière est en bois, les trois précédentes en tuffeaux blancs, toutes quatre très-remarquables comme œuvres presque contemporaines des personnages qu'elles figurent, celle d'Eléonore surtout vraiment belle par une expression de grâce exquise et un véritable ressentiment de l'art antique. Ces œuvres, primitivement peintes, l'ont été depuis à plusieurs reprises tant bien que mal, en évitant pourtant « la belle couleur de bronze » que Bodin proposait de « passer sur le tout ». Déplacées une première fois en 1504, reportées encore, non sans mutilation, en 1638, sous une arcade resplendissante d'or et de tout le faux luxe du XVIIe s., elles furent jetées au rebut par la Révolution, puis recueillies dans la tour d'Evraud, réclamées avec instances en 1818 et en 1819 par le gouvernement anglais, réfugiées dès lors dans un coin perdu de l'église, puis en 1846 enlevées pendant la nuit pour Paris ou pour Versailles, d'où elles revinrent repeintes à neuf en septembre 1849, grâce à M. de Falloux, alors ministre. En 1867, un acte de gracieuseté impériale en avait fait don à la reine Victoria. Mais, par un malentendu inexpliqué, l'agent des Domaines, chargé de la remise irrévocable, ne trouva personne au rendez-vous pour prendre livraison au nom du ministère d'Etat; et le jour même un des correspondants du ministère de l'Instruction publique, présent à la scène, adressait une protestation énergique que le Comité historique renvoya, en l'appuyant, au Ministre, et que des sollicitudes, immédiatement soulevées dans tout le pays, réitérèrent, avec toute la force d'une véritable indignation du sentiment public. Le danger est sans doute pour toujours évité; mais cette émotion même faillit produire un bienfait inattendu, et le retard seul dans la livraison de plans demandés avec instances, — je le tiens de science certaine, — a empêché alors l'entreprise des travaux, dont les fonds étaient prêts, pour la restauration complète de l'église entière.

On trouve ces monuments royaux reproduits dès 1677 dans Sandfort, *Genealog. hist. of the Kings*, p. 65; — Montfaucon, *Mon. de la Mon.*, t. II, p. 113, pl. XV; — *Sepulcral Mon. in Great Britain*, t. I, p. 30, London, 1784; — Gaignières, Mss., dessins, t. XII, f. 14, 15, 18, 20; — Stothard, *Monum. Effig. of Great Brit.*, 1816; — Lenoir, *Mon. des Arts lib.*, 1828; — *Ann. archéol.*, t. V, p. 236 et 280; — et séparément, — les statues de Richard, dans Deville, *Tombeaux de la cath. de Rouen*, 1829, pl. CLVIII, et Bordier et Charton, *Hist. de France*, p. 290, — d'Henri II, dans *Collect. de Costumes*, par Viel-Castel, pl. CLXX, — d'Eléonore, dans Bordier, *Hist. de Fr.*, p. 330, et *Mém. des Antiq. de l'Ouest*, 1845. — Ils ont été surtout décrits et étudiés avec un art minutieux par Louis Courajod, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, article tiré à part sous ce titre : *Les Sépultures des Plantagenets à Fontevrault* (gr. in-8° de 22 p. 1867). — V. aussi Grille, *Fontev. et les Tombeaux des rois*, à la suite du *Siége d'Angers*, p. 191.

Au centre du chœur, — fermé par une grille qui décore aujourd'hui à Angers l'entrée de la Préfecture, — s'ouvrait, par un escalier de 16 marches en pierre, la *Crypte des Abbesses*, où chacune d'elles reposait enterrée dans un cercueil en plomb sous une simple dalle; mais leur mausolée s'élevait dans le chœur même, en avant des stalles, — et à droite du maître-autel, le tombeau de l'évêque Pierre, de Poitiers, dont Viollet-Leduc donne un dessin, t. IX, p. 37, d'après Gaignières.

A la nef et à l'aile droite de l'église, attient le grand *Cloître* encore complet sur ses quatre faces, la voûte ogivale surbaissée, les nervures réunies sur un fleuron central modernisé, et ouvrant sur la cour par de larges cintres, dont la retombée est plaquée extérieurement d'une couple de colonnes à piédestal (XVIIe s.), avec sculptures des attributs de la Passion et des deux poissons symboliques. — Une photographie en est donnée par M. Malifaud. — Vers l'E. y ouvre, sous un portail chargé de moulures, mutilées en 1859, mais dont la frise conserve encore l'écu fleurdelisé et la salamandre de François Ier, la *Salle Capitulaire* (20 mèt. sur 11), aujourd'hui convertie en prétoire, où se rend la justice quotidienne pour les menus délits de discipline intérieure. La décoration, sinon la voûte découpée de 6 carrés d'ogive, en est due à Louise de Bourbon, comme l'indiquent les dates 1541 et 1543 sur les pilastres; mais les fenêtres ont été déformées au XVIIIe s. et le reste bien plus récemment encore. Un intérêt particulier s'attache aux peintures, avec légendes, qui couvrent les murs. Elles sont attribuées à Thomas Pot, — sauf les divers portraits d'abbesses, ajoutés à des époques différentes (1563-1704) — et représentent : *la Cène*, avec Isabelle et Marie-Gabrielle-Eléonore de Bourbon, — *la Trahison de Judas*, avec Renée de Bourbon, abbesse de Chelles, et Louise-Françoise de Rochechouard, — *la Flagellation*, avec Catherine et Renée de Bourbon, — *la Crucifixion*, avec Renée et Louise de Bourbon, les deux réformatrices, — *la Descente de Croix*, avec Jeanne-Baptiste et Eléonore de Bourbon, — *la Mise au Tombeau*, avec Louise de Bourbon-Lavédan, — *la Résurrection*, — *l'Ascension*, — *la Pentecôte*, avec Isabelle et Renée de Lorraine, — *la Mort et l'Assomption de la Vierge*, avec Gabrielle de Rochechouart, Mlle de Blois et deux religieux. — Deux de ces dessins ont été lithographiés (Angers, Barassé, 1861).

A ce côté même, qui portait les *Dortoirs* et que prolongeait le *Noviciat* des religieuses, formé de 3 chambres, chacune de 5 lits, s'attache extérieurement la petite *église de St-Benoît*, édifice encore du XIIe s., adapté au XVIIe s. au logement des grandes-prieures et formant, avec les grandes infirmeries, un second cloître. Tout le mur extérieur vers N. est tapissé d'étroites pierres

Digitized by Google

tumulaires avec les noms de religieuses, inhumées là (XVII-XVIIIe s.); — plus loin, vers l'E., les *Greniers*, — plus bas encore, séparée par les jardins du Liban, vers l'extrémité S.-E., la communauté de *St-Lazare*, bordée vers l'E. d'un immense enclos en quinconce avec allées de 30 pieds de largeur. Convertie au XVIIe s. en maison de convalescence pour les religieuses, l'église du XIIe s. à voûte ogivale, portée sur des colonnes engagées, est coupée en deux par un plancher; au dessous, une crypte comblée; tout autour, les préaux, les jardins, le cloître.

La face S. du grand cloître, parallèle à la grande église, comprend une longue et belle salle du XVe s., bien conservée, quoique coupée par un étage, et qui depuis le XVIe s. au moins servait de *réfectoire*. Au bout, vers l'O., s'y enclave la fameuse *tour d'Evraud* (27 mèt. de hauteur sur 11 mèt. de diamètre), l'édifice le plus curieux de tout cet ensemble par sa forme singulière, autant que par l'inconnu de sa destination primitive. Le rez-de-chaussée se dessine en 8 petits hémicycles, ouvrant par un arc ogival entre deux colonnes engagées, de grosseur et de décorations identiques, mais dont 4 seulement plus hautes portent quatre grands arcs ogivaux, qui forment le carré d'un second plan, où de petits arceaux, tenant lieu de trompes, subdivisent de nouveau en octogone un troisième plan supérieur, le tout flanqué extérieurement de contreforts portés sur des colonnes à chapiteaux du roman le plus primitif. A la naissance du premier et du second ordre s'étageait un double rang de petites pyramides. Leurs ouvertures circulaires trouaient encore en 1809 la double déclivité du toit, qui va s'évasant en flèche conique, tailladée de facettes en lozanges, et se termine par un élégant lanternon de 8 colonnettes ajourées. La porte s'ouvre vers S., et chaque pan paraît avoir été éclairé d'un arceau, aujourd'hui enmuré, et de deux ou trois petites fenêtres romanes. V. dans Bodin, *Saumur*, les plans, coupes et élévation, — dans Viollet-Leduc, deux coupes et une restitution, t. IV, p. 466-470, — une photographie de l'extérieur dans M. Malifaud. — Ce monument, dans un état de complète dégradation, allait être rasé en 1809 par l'architecte Normand, quand Bodin en obtint de son ami la restauration et par un rapport au ministre provoqua la première circulaire sur la conservation des monuments historiques (juin 1810). Le populaire en fait le repaire d'un brigand du nom d'Evraud, hôte prétendu de ces parages; les savants, il y a 25 ans, étaient unanimes pour y reconnaître un fanal des morts ou une chapelle funéraire, comme Sainte-Catherine, V. ci-dessus, p. 168. Un archéologue anglais, M. Parker, et M. Viollet-Leduc, après lui, par la comparaison avec des constructions identiques debout encore dans les châteaux et dans les monastères, surtout d'Angleterre, paraissent avoir démontré et ont certainement convaincu à peu près tout le monde, qu'il ne fallait voir là que la *cuisine* primitive du monastère. Une visite récente m'a ramené des doutes. L'état de conservation des pierres, que ni le feu ni la fumée n'ont pénétrées, la constatation certaine d'ouvertures visibles dans tous les hémicycles et que les plans de M. Viollet-Leduc suppriment, la disposition des voûtes qu'ils modifient, la ressemblance frappante de l'édifice avec la chapelle du cimetière voisin me laissent croire, — sous toute réserve jusqu'à la preuve facile à fournir par des fouilles, — plutôt à la destination, qu'elle conserve encore, d'une chapelle funéraire.

Y attenait le bâtiment, aujourd'hui rasé, de l'*Abbatiale*, entourée de cours et de jardins. Le côté N. de sa grande cour, avec escalier d'honneur vers l'O., se prolongeait sur la rue publique par une voûte, reliant l'enclos de *Bourbon*, logement au XVIIIe s. des filles de France, desservi par deux chapelles particulières, l'une entre deux petites cours, l'autre plus grande, à l'extrémité de l'orangerie, ouvrant sur une longue terrasse plantée de tilleuls et de maronniers avec bosquet de charmilles, le tout vendu nat^t le 11 messidor an IV. — Une communication directe y existait avec l'église St-Michel et une sortie sur le grand cimetière.

Un passage séparait l'aile N.-E. et le chevet de la grande église d'un cimetière intérieur, que bordait vers N.-E. les bâtiments, le cloître, les jardins et l'église de *la Madeleine*, — vers N.-O. *la Secretainerie*, de vastes jardins, des vignes, — vers l'E., séparés par un vaste enclos et des jardins, la communauté des religieux bénédictins, dite *l'Habit*, maison professe et noviciat des religieux, la seule à proprement parler de tout l'ordre, qui put passer pour un monastère d'hommes, avec église au S., accessible par une belle et large avenue d'ormeaux, et une sacristie établie en 1630 sur une partie de l'emplacement de la *chapelle St Pierre*, réputée pour la guérison de la rage, le tout rasé, ainsi que la Madeleine et une autre *chapelle* voisine de *Ste-Anne*.

Des vues d'ensemble de l'abbaye dans son aspect ancien (1699), existent dans les portefeuilles de Gaignières, dont une lithographiée dans ces derniers temps par deux fois, en tête d'une brochure sur *Marie de Bretagne* (Angers, 1872) et de l'*Hist. de Fontev.*, par l'abbé Edouard (1874), une autre dans Sandford, *Geneal. hist.*, 1677; — et dans son aspect actuel, par M. de Wismes.

Le territoire dépendait de la paroisse poitevine de Roiffé dont l'église fut donnée à Robert d'Arbrissel par l'évêque de Poitiers, Pierre, son ami. L'affluence du peuple aux alentours du Grand-Moutier obligea bientôt d'en rapprocher le service religieux. Il fut établi dans la chapelle St-Michel, sise alors dans le grand cimetière et qui dès 1177 dut être érigée en titre de paroisse nouvelle. L'abbesse, qui présentait la cure à un religieux de sa maison, resta chargée d'une rente de reconnaissance de 36 den. envers l'église-mère de Roiffé et de l'obligation d'y faire prendre les Saintes Huiles.

Curés : Denis *Audoques*, 1260. — Denis *de Verron*, 1297. — Pierre *Du Château, de Castro*, 1300. — Rol. *d'Epernon*, ... — Geoffroy *Mosnier*, 1436. — Jean *Perdriau*, 1457. — Jean *Moreau*, prieur de Boisgoyer, 1472. — Mathurin *Berthomieu*, visiteur de

Digitized by Google

France, 1488. — Gabr. *Dreux*, 1504. — Foucault *Mosnier*, 1529. — René *Barate*, 1550. — René *Guerrier*, 1554. — Louis *Gasteblé*, 1559, en procès avec l'abbesse et conduit en 1564 dans les prisons de Poitiers. — Ant. *Corbineau*, 1565. — Jacq. *Aubry*, 1580. — Ant. *Cherbonneau*, 1581, 1590. — Louis *Cherbonneau*, 1593, 1595. — Gilles *de Vaugirault*, 1596. — Jean *Demaisondieu*, 1597. — Claude *Meschinaud*, 1606-1636. — J. *Fléchigné*, octobre 1637. — Mic. *Cosnier*, V. ce nom, 1638, † le 17 décembre 1644. — Je ne trouve pendant trente ans en fonctions actives que des vicaires. — Gilles *Chéreau*, septembre 1674, « premier curé depuis « la réforme, » † le 26 décembre 1680, âgé de 60 ans. — Yves *Vacher*, 1682. — François *Joubert*, 1714, mai 1720. — Nic. *Cannée*, anc. professeur de théologie et grand prieur de Saint-Jean-de-l'Habit dont il reconstruit les dortoirs en 1722, curé en juin 1723, mort le 21 juillet 1739, âgé de 57 ans. « Il avait sur« tout un zèle peu commun pour l'instruction « publique et le confessionnal. » — Bertrand *Durand*, originaire de Châtelleraud, curé d'Orsan en 1730 et de St-Michel le 6 décembre 1739. Elu visiteur d'Auvergne en 1762, il mourut âgé de 57 ans à Joursay, près Lyon, dans une visite, le 27 septembre 1763. Son église lui devait les stalles du chœur, l'autel de St-Joseph, le jubé, et ses plus précieux vases ou ornements d'autel. — Claude-Henri *David*, 1764-1782. — Alexandre *Guerrier*, originaire de Vic-sur-Allier, 1785, qui prête serment le 30 janvier 1791 et obtient à son église la translation du mobilier de St-Jean-de-l'Habit. Il signe à partir de décembre 1792 « curé et officier public » — et le 7 frimaire an II « abdique solennellement toutes fonctions de « ministre, conformément au dégoût que j'en « ressentois, dit-il, depuis plusieurs années, » voulant se vouer entièrement à l'agriculture et « à disséminer le républicanisme dont il se sent « embrasé, » tout pressé de trouver une compagne pour « filer le charme de ses vieux jours. » — Son vicaire André-Joseph Rangeard suivit le lendemain son exemple et déposa le 8 frimaire an II ses lettres de prêtrise pour épouser bientôt « une républicaine laborieuse, douce et vertueuse ». — Après la prise de Saumur par les Vendéens, Guerrier, qui crut la nouvelle cause meilleure, se prit à organiser un comité royaliste à Fontevraud. Arrêté le 20 prairial an II (8 juin 1794), il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris le 17 vendémiaire an III (8 octobre) et exécuté le lendemain, âgé de 47 ans, au dire du *Martyrologe du Clergé*. Un autre document le fait guillotiner à Saumur le 2 décembre 1793.

La paroisse, sur les frontières du Poitou, de l'Anjou et de la Touraine, relevait de l'Evêché de Poitiers, de la Généralité de Tours, de la Sénéchaussée de Saumur, de la province et de la Coutume d'Anjou, de l'Election et du District de Saumur. La majeure partie consistait en biens ecclésiastiques. — On y comptait beaucoup de pauvres mais pas de mendiants.

Maires : Jean *Guerrier*, en même temps curé, 31 janvier 1790, démissionnaire le 18 avril et de nouveau le 7 novembre. — Anselme-Franç.-Xavier *Serin*, 14 novembre 1790, démissionnaire le 15 mai 1791. — Pierre *Moreau*, 12 mai 1791. — Pierre *Piedoys*, an IV. — Pierre *Pouillé*, 15 fructidor an IX. — *Coutelle*, 9 nivôse an XIV. — Martin *Babin*, 2 janvier 1808, démissionnaire en 1812. — Franç.-Charles *Drouin*, 24 juin 1812, démissionnaire. — *Hudault*, 2 février 1815. — Joseph *Hubert*, avril 1815. — *Hudault*, 12 juillet 1815. — *Touché*, 17 novembre 1815. — Julien *Rio*, 30 janvier 1816, installé le 13 février. — Eugène *Hudault*, 1846. — P.-Ph.-Pr. *Besnard*, 1863. — *Fouquet*, 1865. — *Vacher*, 1867, en fonctions, 1875.

Outre le Chartrier de l'abbaye aux Arch. de M.-et-L. et les livres cités dans cet article et à la suite des biographies de chaque abbesse et des personnages qui se rattachent à cette histoire, spécialement de Robert d'Arbrissel, de Cosnier, Magistri, Pavillon, Nicquet, Mainferme, etc., etc., V. Bodin, *Recherches histor. sur quelques monum. anciens de l'abb. de Fontev.*, avec plans et coupes (Saumur, Degouy, 1840, in-8° de XVI-78 p.) et *Recherches sur Saumur*. — L'abbé Edouard [pseudonyme d'Armand Biron], *Fontevraud et ses monuments* (Paris, in-8°, 2 vol. de 614 et 363 p.), compilation informe. — Planchenault, *Lettres sur Fontevrault*, dans la *Revue de l'Anjou*, 1868-1869. — *Répertoire archéologique*, 1861, p. 208; 1862, p. 27; 1868, p. 22; 1869, p. 12. — *Congrès archéologique*, t. XXVI, p. 173 et 195; 1868, p. 189. — Malifaud, *L'Abb. de Fontev.* (Angers, Lachèse, 1866, in-8° de 88 p.). — Grandet, *Notre-Dame Angevine*, Mss., p. 56. — Yves Besnard, *Mémoires*, Mss., p. 99. — De Verneil, *Archit. Byzantine*. — *Bulletin monumental*, t. XII, p. 458; t. XIII, p. 480; t. XVI, n° 15. — *Moniteur*, 27 juillet 1847, p. 2244. — De Caumont, *Cours d'Antiq. monum.*, t. VI. — Bourassé, *Dict d'Archit.*, t II, p. 605. — Arch. Nat. O¹ 1903-1906 Bâtiments. — LL 1657 *Catalogue des religieux et religieuses réformés*. — Arch. comm. Et.-C. — Dulaure, dans la *Rev. de l'Anj.*, 1854, t. I, p. 133-136. — D. Chamard, t. II, p. 1-20. — De Wismes, *L'Anjou*. — D. Martenne, *Voyage Littér.*, XI° part., p. 3-4. — *Regula Fontis Ebraldi* (Paris, 1642 et 1726). — Heliot, *Hist. des Ordres monast.*, t. VI, p. 93. — Mabillon, *Ann. Bened.*, l. XIX, 139. — Mss. 792. — Sur le régime de la prison, *Affiches* du 10 novembre 1820; *Annuaire*, 1833, p. 252; 1834, p. 59; *Maine-et-Loire* du 8 août 1841.

Fontmorin, f., c^ne de *Brigné*. — *Fontes Morini* 1139-1150 (Pr. des Lochereaux, t. I° f. 3). — *Le lieu, villaige, terres, tenemens, appartenances de Fons Morin* 1521 (G Aubigné). — *Faulxmorin* 1603 (Chapelle-s.-Doué Et.-C.). — En est sieur n. h. Jean Barbot 1521, 1568, René Richaudeau, son gendre, 1571, n. h. René Bachelart, écuyer, 1603, 1625, François Rigauld 1639, Pierre Fournier de Boisayrault, par acquêt le 28 juillet 1699 de Jos. Rigault. — Il y existe une source.

Forest (*Jean-René*), né le 7 avril 1752 à Chanzeaux, fit ses premières études au presbytère de la Jumellière, puis à l'Oratoire d'Angers, d'où il entra au grand Séminaire et dès sa seconde année y passa maître de conférences. Consacré prêtre le 5 avril 1783, il fut nommé vicaire de la Salle-de-Vihiers et sur la fin de l'année 1784 revint vicaire de St-Michel-du-Tertre à Angers. Il en profita pour prendre ses grades à la Faculté de théologie où il était reçu docteur le 18 décembre 1788 et docteur régent le 19 février suivant. Sur la fin de 1790 il fut nommé à la cure du Louroux dont il se démit au profit de Noel Pinot. — Il refusa le serment et fut trans-

Digitized by Google

porté en Espagne (21 septembre 1792) sur *la Didon*. Recueilli d'abord au palais épiscopal d'Orense, il entra bientôt comme précepteur dans une famille noble de St-Jacques de Compostelle; — mais dès la fin de septembre 1800, il regagnait la France et fut aussitôt désigné par l'abbé Meilloc pour la cure de St-Pierre de Saumur, dont il prit possession le 21 décembre. Il obtint dès 1803 la restitution du presbytère, occupé par la sous-préfecture, et y fonda bientôt une école, qui après maintes et longues discussions entamées sous l'Empire, poursuivies sous la Restauration, ne fut fermée que par arrêt de la Cour royale d'Angers du 21 mars 1831, après avoir compté pendant 27 à 28 ans de 20 à 50 élèves, instruits par ses soins jusqu'en seconde. Sous son influence s'établirent aussi les Frères de la Doctrine en 1822 et les Sœurs de St-André en 1826. Souffrant depuis longtemps, il fut réduit à s'aliter dès novembre 1830 et mourut sans s'être relevé le 30 mars 1831. Sa *Vie* a été donnée (Angers, Barassé, 1864, in-12 de 491 p.), par son ami l'évêque Maupoint, avec nombre de ses lettres et de ses sermons.

Forest (*René*), frère du précédent, emmené dans l'émigration par les Gourreau, seigneurs de Chanzeaux, suivit avec eux l'expédition Prussienne en Champagne et après la honteuse retraite, était revenu au pays. Son expérience des premiers combats, sa bonne mine, sa décision lui donnait une autorité réelle sur les jeunes gars, dont il profita. A la veille du tirage il les avait réunis dans sa maison, pour organiser la résistance et quelque coup d'audace, quand l'arrivée de la gendarmerie met tout en émoi. A la tête de trois ou quatre amis décidés, il court désarmer les républicains du voisinage et tout aussitôt attaquer le groupe des gendarmes. Le médecin Godelier, qui les guide, tombe tué d'un coup de feu et Forest ne songe plus qu'à gagner le rendez-vous des réfractaires dans les landes. Il ne commandait d'abord que 700 hommes mais choisis et déterminés. Des premiers on le retrouve à l'assaut de Thouars, comme à Fontenay (24 mai), où monté sur un cheval de gendarme, il parvient à reconquérir la fameuse Marie-Jeanne. Au combat de Vihiers (18 juillet), de peu s'en fallut qu'il ne mit la main sur Santerre, qui n'eut qu'à sauter, avec son cheval, un mur de 6 pieds. — Lors de l'émigration au delà de la Loire, le jeune cavalier commandait l'escorte qui portait Lescure mourant. — Mais dans la prise de Pontorson, il tomba frappé de deux balles en pleine poitrine. Recueilli dans la voiture de Mme Gourreau, il mourut en arrivant à la Flèche, aux bras de son vieux père qui quelques jours après allait tomber à Savenay.

De Quatrebarbes, *Hist. d'une commune Vendéenne.*

Forestier (*Henri*), né à la Pommeraie — et non à Chaudron — le 5 février 1775, fils d'un cordonnier, se préparait à l'état ecclésiastique, quand éclata l'insurrection vendéenne. Il suivit dès la première heure Stofflet et quoique âgé à peine de 18 ans, fut chargé d'organiser la cavalerie avec laquelle il prit part à tous les combats. Il en refusa pourtant par modestie le commandement en chef que lui conférait l'élection, après la mort de Domaigné, à Saumur, n'en acceptant que les fonctions, pour en remettre le titre, à Angers, au prince de Talmont. Après le désastre, il resta sur la rive droite de la Loire aux ordres de Puysaie et commandait en 1794 l'aile gauche de ses chouans dans l'inutile attaque de Rennes; puis il vint rejoindre Cadoudal dans le Morbihan jusqu'au jour où les progrès des républicains le réduisirent à passer en Angleterre. Il avait regagné la Vendée et repris en 1799 le commandement d'une division, mais blessé au pied dès la seconde affaire, à la Cérisaie, il vécut quelque temps caché au bord d'un étang, dans une cabane, où les vivres lui étaient envoyés par Michel Cesbron, de Chemillé. Il trouva plus tard refuge dans sa maison même, au même temps où le général Delaage y venait demander gîte, comme allié de la famille, et les deux chefs ennemis y furent présentés l'un à l'autre. L'amnistie de 1801 permit à Forestier de reparaître. Il vint à Paris, puis se sentant suspect, gagna Bordeaux, puis l'Espagne, puis Londres, d'où il reçut, avec son ami Céris, la mission secrète d'agiter la Guyenne. De retour à Bordeaux, il se trouva bientôt compromis dans les intrigues royalistes dont l'arrestation de Cadoudal livra le secret. Condamné à mort par la Commission militaire (1805) de Nantes, il put à temps gagner l'Espagne et mourut presque dès son arrivée à Londres le 14 septembre 1806.

Biogr. des Contemp., Leipsick, 1806. — *Mém. de Larochejacquelein*, p. 158 et 178. — Bournizeaux, *Hist. de Vendée*, t. I, p. 374. — Boutillier de Saint-André, *Mém. Mss.*, t. II, p. 295. — De Quatrebarbes, *Hist. d'une commune*, p. 33, 59, 65.

Forêt (la), ruiss. né à l'angle externe S.-O. de la cne de *St-Michel-et-Chanv.*, coule du S. au N. en longeant la forêt de Chanveaux et formant limite de la Loire-Inférieure et se jette dans l'étang de Maubusson; — 3,600 m. de cours; — ruiss. né sur la cne de *la Séguinière* dans les bois dépendant de l'anc. forêt de Mortagne, près la ferme de la Rambouillère, limite sur une partie de son cours Cholet et la Séguinière et se jette dans la Moine au-dessous de la Ménardière; — 3,400 m. de cours.

Forêt (la), f., cne d'*Armaillé*. — Anc. seigneurie titrée de châtellenie, dont le fief s'étendait sur les paroisses de la Prévière et de Pouancé, avec droit de présentation à la chapelle de Pruillé. Elle appartient en 1456 au duc d'Alençon, à qui Jean Forest rend aveu « pour « sa maison neuve appelée la grange de la F. « sise dans la cour »; — et fut acquise du duc de Brissac en 1670 par Franç. de la Forêt d'Armaillé. — Dans la métairie en dépendant meurt le 20 août 1707 André Jallot, vieillard âgé de 107 ans,

Arch. de M.-et-L. E 1132, 1133, 1143. — Arch. comm. Et.-C.

Forêt (la), f., cne de *Beaucouzé*, avec pavillon bâti à neuf en 1752 et avenue d'ormeaux plantée en 1745; — appartt en 1575 à Robert Armange, en 1612 à Jacq. Gohori, en 1681 à Jean Naudin, en 1720 à Marc Naudin, président au Grenier à sel de Beaufort, qui y meurt en 1740; — sa veuve Jeanne Baillif la vendit en 1744 à Clément Peltier; — f., cne de *Beaufort*. En est sieur Et. Leseiller 1672; —

Digitized by Google

Marie-Anne Leseiller, veuve de René Beuscher, qui se remarie le 11 octobre 1725 avec Ant. Hardouin; = h., c^ne de *la Chapelle-St-Fl.*; = c^ne de *Combrée*, domaine, comprenant deux carrières d'ardoise, dont une exploitée en galeries; en vente (1874); = h., c^ne de *Drain*; = vill., c^ne de *Gennes*. — *Le lieu et domaine de la F. en la paroisse St-Eusèbe*, échut en 1542 à Anne de Bournan dans la succession de son père; — après lui, en 1552 à sa sœur Ambroise, mariée à Pierre des Durands; — en est sieur en 1605 Jean Jollivet, mari de Perrine Cailleau.

Forêt (la), chât., c^ne de *Gesté*. — *La Forêt Clérembault* XVIIe-XVIIIe s. (Et.-C.), à 3,500 mèt. du bourg. — Ancien fief et seigneurie avec important manoir dont il ne reste plus traces. — En est sieur René Gaborin, chevalier, 1684, 1702, Paul-Hyacinthe d'Escoubleau de Sourdis, mort en 1752. A 3 ou 400 mètres de l'habitation moderne, M. René de Terves a fait reconstruire (1868-1874) un très-élégant château, de style XVe s., formé de deux corps en potence, avec tourelle engagée dans l'angle à l'E., péristyle à balcon sur double arcade ogivale vers l'O. et grosse tour à corniche, modillons et toit conique, à l'extrémité vers S.-E. La vue principale plonge vers Gesté et sur le bassin de la Sanguèze; à l'O. s'ouvre un beau vallon sur l'emplacement d'un ancien étang; vers N. et vers S. un bois de 135 hectares, reste de la forêt antique.

Forêt (la), f., c^ne de *Jallais*; = c^ne de *la Ménitré*; = h., c^ne de *Parcé*; = m^in à eau, c^ne de *la Pommeraie*. — *Vinee juxta Forestem* 1062 (Pr. de Montjean, ch. or.). — *La Forêt Sauvage* XVe-XVIIIe s. (St-Florent). — Le bois de la Forêt, indiqué par Cassini, existe encore et renferme les ruines de l'ancien manoir seigneurial d'une terre, dont dépendaient les métairies de la Gourdière, de la Forte-Maison et de Guillaumé, un étang, un moulin, un taillis, les fiefs de la Forte-Maison, de Dodineau et du Brossay, dans les paroisses de la Pommeraie, du Ménil, de Beausse et de St-Laurent, et dans la mouvance de Montjean, l'Orchère, St-Florent et la Brissonnière. — Appart^t à Jean Josseaume 1423, Jeanne Sauvage 1446, dont le nom resta pendant trois siècles attaché à la terre, Ant. Clérembault, son fils et son héritier, 1460, Jacq. Clérembault 1541. — Jacques d'Aubigné, mari de Louise Clérembaut, 1622, vendit le 20 juillet 1624 la seigneurie à René Pasquier; — René Gohin, lieutenant particulier en la Sénéchaussée d'Angers, mari de Marie-Madeleine Pasquier, 1711; — Hardy de Clérembaut 1752. — Le seigneur avait droit d'usage dans les bois de Culdebœuf, c'est-à-dire d'y couper tout le bois nécessaire pour les réparations de son hôtel et de son moulin et pour la construction de maisons neuves; = f., c^ne de *St-Hilaire-du-B.* — *La Grande Forêt* 1770, appart^t par indivis à Bouteiller des Marchais, Jean-Pascal Papin, Pascal Humeau et Louis-Hector de Tirepoil; = cl., c^ne de *St-Léger-des-B.*; = f., c^ne de *St-Sauveur-de-L.*

Forêt (la), f., c^ne de *la Séguinière*. — *La terre, fief et seigneurie de la Forêt de Mortagne de St-Léger* 1707, avec maison noble et château, relevait de Mortagne et en dépendait jusqu'en 1682 qu'elle fut acquise par le seigneur de St-Léger, *alias* le Landreau. Elle fut vendue avec cette dernière seigneurie le 28 août 1755 par Charles-Franç. Villeneuve du Cazeau à Pierre-René Gibot de la Perrinière. Le château se trouvait au milieu d'une forêt, large d'environ trois lieues de tour, et dont il fut fait division d'avec celle du marquisat de Cholet par ordre du nouvel acquéreur; = f., c^ne de *la Tessoualle*; = m^on b. et f., c^ne de *Tiercé*; = f., c^ne de *la Tour-Landry*. — En est sieur Guill. de Mêlay 1540 (C 105, f. 298); = f., c^ne de *Trémentines*. — *La gaignerie, le lieu et métairie de la Forêt-Bonami* XVe-XVIIIe s. (C 109, E 468 et Cassini), relevait de Piédonault par Cierzay, à qui cette mouvance contestée par le sieur de Maulévrier fut confirmée judiciairement le 6 février 1700. — En est sieur René Blandin 1539, René Griffon 1699, J.-B.-R.-Fr. Duvau de Chavagnes 1748, 1780; = h., c^ne de *la Varenne*.

Forêt (la Basse-), f., c^ne de *Châtelais*.

Forêt (la Grande-), f., c^ne d'*Andard*. — *Foresta Sancti Albini* 1239 (St-Aubin), — *La terre, fief et seigneurie de la Forest Saint-Aubin* 1698 (G 613), 1764 (H Saint-Aubin); — anc. domaine de l'abb. St-Aubin d'Angers, avec fief à haute, moyenne et basse justice; — vendu nat^t le 7 janvier 1791; = f., c^ne de *la Ferriere*; = f., c^ne du *Fief-Sauvin*. — *La mestayerie de la Grant Forest en la paroisse de Villeneuve en la chastellenie du Petit Montreveau* 1330 (H.-D. *B* 96). — *Une gaignerie apelée la Forest* 1299 (H.-D. ib.). — Métairie appart^t à maître Rivelon de Saint-Aubin et après lui à la dame de Montrevault et à Jean de Gonnord. En 1240 ils en firent don à l'Hôtel-Dieu d'Angers qui l'arrenta. Elle appartenait en 1771 au seigneur de la Bellière qui servait la rente. Tout auprès en 1458 existaient des forges ou « ferrières. » — Elle donne son nom au ruiss. qui naît à l'E. et près la Gaillardière, coule du S.-O. à l'E. et se jette dans le ruiss. des Ajoux (2 kil.).

Forêt (la Haute-), f., c^ne de *Châtelais*.

Forêt (la Petite-), f., c^ne d'*Andard*; = f., c^ne de *la Ferrière*; = h., c^ne du *Fief-Sauvin*. — *La Petite Forest* 1330 (H.-D. *B* 96), donne son nom au cours supérieur du ruiss. des Ajoux, dont la source est toute voisine vers N.-O.

Forêt d'Armaillé (*Etienne-Ambroise* de la), né le 11 avril 1773 à Angers, émigre en septembre 1791 à l'armée de Condé, puis au régiment d'Autichamp 1794, est appelé par le comte d'Artois à l'île-Dieu, puis passe dans le Portugal au régiment Mortemart, rentre en France en 1801, est nommé maire de Neuvy le 15 juillet 1806, puis du Bourg-d'Iré le 23 janvier 1826-1830, membre du Conseil général le 30 septembre 1814, jusqu'en 1830. Il résidait depuis les dernières années de la Restauration au château de la Douve, où il est mort le 24 juin 1844.

Forêt d'Armaillé (*Joseph* de la), né le 17 septembre 1822, à la Ménantière en St-Pierre Maulimart, y est mort le 30 juin 1872, membre du Conseil général de Maine-et-Loire depuis 1866.

Digitized by Google

Forêt d'Armaillé (*René* de la), né à Angers le 30 mai 1773, émigra en décembre 1791, servit dans la compagnie angevine de l'armée de Bourbon, puis dans le corps anglais, puis dans la cavalerie noble de Condé, et rentra en 1801 en France, où en 1804 il épousa Louise de Fontenay. La Restauration le nomma sous-lieutenant des mousquetaires gris de la garde (16 juillet 1814), avec rang de major, puis colonel le 19 mars 1815 et sous ce titre, chargé du commandement de la Légion de l'Eure (12 octobre 1815), qui devint en 1820 le 14e régiment de ligne. A sa tête il fit les campagnes d'Espagne en 1823 et d'Afrique en 1830. Dans une charge, sous le coup d'une chute terrible au fond d'un ravin, il resta sur la place. Au réveil ses soldats lui offrirent en présent le premier drapeau conquis. Le 13 décembre 1830, il fut élevé au grade de maréchal de camp et bientôt après demanda sa mise en disponibilité pour revenir vivre en Anjou, dans son château de la Morousière en Nouvy. Il y est mort le 14 avril 1854. Il était depuis 1846 membre du Conseil d'arrondissement pour le canton de Chemillé et depuis longtemps commandeur de Légion d'honneur, chevalier de St-Louis, de la Croix-d'Or, de St-Ferdinand et de St-Wladimir de Russie. — On conserve à la Douve, V. *ce mot*, divers souvenirs de sa vie militaire.

Journ. de Maine-et-L., 22 et 27 avril 1854.

Forêt-de-Belle-Poule (la), f., cne d'*Aviré*.

Forêt-du-Grand-Bois (la), h., cne de *la Menitré*.

Forêt-Giroux (la), f., cne de *St-Quentin-en-M.*, sans trace aucune d'anciens bois.

Forêtière, f., cne de *Chigné*. — *La Fortière* (Et.-M.); = f., cne de *Nueil-s.-P.* — Anc. fief, relevant de Vihiers et qui conserve le nom de la famille Fourateau, qui le possédait aux XIVe-XVIe s. — Y réside en 1653 Charles Desguez, chevalier, baron de Puymorin. — Le chât. avec sa cour, dépendait de Nueil, tandis que la métairie, séparée par des fossés, relevait de la paroisse de Passavant.

Forêt-Prieur (la), f., cne de *St-Quentin-en-M.*, anc. domaine du prieuré de St-Quentin, avec petit bois replanté en châtaigniers.

Forêtrie (la), mon, dans le bourg de *Chavagnes-les-Eaux*; — anc. logis noble, avec cour enclose — En est sieur n. h. Franç.-René Guérin, qui épouse le 1er juin 1744 Anne-Marie de Boussac, — en 1783 Mme Pantin, née Guérin. — Une vue cavalière en existe dans les titres du prieuré de Chavagnes; = chât., cne du *Lion-d'Angers*. En est sieur René Lemaçon, mari de Renée Lecerf, 1589; — Franç. Poulain, anobli en septembre 1697; — Ant. Poulain, écuyer, qui épouse le 5 février 1720 Jeanne Testard de l'Auberdière; — n. h. François P. 1734. — Guy Poulain, chevalier, mari de Madeleine-Pauline de Farcy, 1775; = f., cne de *St-Barthélemy*, à Marie-Anne Blanvillain, veuve Crestault de la Mothe 1729; = f., cne de *St-Georges-sur-L.* — Y demeurait Pierre Albert, maître maçon, 1686; = chât., cne de *Savennières*. — Anc. seigneurie avec château à tour et tourelles, chapelle seigneuriale de St-Jean-Baptiste fondée le 24 mars 1523 et droit de banc dans l'église. — En dépendaient le fief de Lavau et les mét. des Moulins, de la Giltière et de la Maison-Neuve; — appartt à la veuve de Jean Cadu 1563 et fut vendue en 1592 par Madelon de la Jaille à François Bitault de la Raimberdière. — En est sieur n. h Pierre Bodin, secrétaire du roi, 1637, qui y réside avec sa femme Renée Doiseau et y meurt le 4 octobre 1662. Il y avait fondé par son testament du 9 septembre une messe du dimanche dans la chapelle, « pour le soulagement de ses voisins. » — Sa sœur et unique héritière Bernardine B. était veuve d'Ant. Poulain dès 1664; — Jacq.-François Poulain 1740; — François-Charles Coquereau de Bois-Bernier 1754, 1789, qui y réside; — sa veuve Marie-Anne-Perrine-Françoise Coquereau de Bois-Bernier 1793; = ff., cne de *la Séguinière*; = h., cne de *Trémentines*. — Anc. châtellenie, avec très-fort château depuis longtemps ruiné, mais dont il était naguères encore facile de reconnaître les cinq rangs de fortifications, qui le protégeaient du côté où sa situation seule ne le rendait pas inabordable. Les dernières ruines ont disparu en 1869. — Il appartt depuis au moins le XVe s. jusqu'à la Révolution aux seigneurs de Maulévrier; — aujourd'hui à M. Naquart. En dépendait un moulin à eau qui fut vendu natt en l'an IV, avec plusieurs moulins à vent, en partie incendiés pendant la guerre. — La mesure particulière de la seigneurie comptait 16 boisseaux au setier. 18 boisseaux 3/4 en valaient 16 de Mortagne.

Forêtries (les), f., cne du *Louroux-B.*; = (les Grandes-), f., cne de *Bécon*. — *Pratum et terra de Foresteria illa que est inter duas vias* 1202 (Chap. St-Pierre). — *Forestaria* 1269 (Ib.). — Domaine donné en 1202 à l'abbaye de Pontron par Rainaud Forestier, dont elle conserve le nom, et dépendant du temporel de la chapelle de ce nom desservie dans l'église paroissiale au XVIIIe s. (G 616, f. 237 et E 109); — vendu natt le 19 avril 1791 et de nouveau le 24 fructidor an IV; = (les Petites-), mon b. et f., cne de *Bécon*. — Anc. fief et seigneurie relevant de de Bécon et appartt au XVIIe s. à la famille Varice. Elle fut vers cette époque en partie démembrée et la principale terre vendue par Louis Varice, sieur d'Aubigné, mari de Françoise Bodereau, le 23 janvier 1694, à Phil. Sureau, mari d'Etiennette Dolbeau. Elle est passée successivement par les femmes à Joseph-Pierre Ravain, maître en chirurgie, à n. h. Jacq.-Jean-de-Dieu Richard-Duvernay, procureur au Grenier à sel d'Ingrandes, à J.-B. Hervé, de Cholet, et actuellement à M. Cassin, maire de Trémentines. Joseph Ravain y fut assassiné dans la nuit du 3 floréal an II par les chouans, avec Philippeaux, le domestique de la Confordière, qu'ils venaient de piller, V. Sauvage, *Un Canton de l'Anjou*, p. 143. — Le logis actuel conserve inscrite sur la porte la date de sa reconstruction : *1777*.

Forêts (les), f., cne de *Daumeray*.

Forge (la), min, cne *de Chaudron*; = ham., cne de *Contigné*; = cl., cne de *Denée*; = h.,

Digitized by Google

c^ne de *Faye*. — *La maison, courtil, prés*, etc., *appellez Baudouynière* 1451, *Baudouynière* 1584, *Le vill. de Beaudonnière* 1635 (Censifs de Vauchrétien et des Marchais). — Le nom actuel paraît s'être établi à la fin du XVIIIe s.; = h., c^ne de *Gréxillé*. — *La terre, fief et seigneurie de la F.* était unie au Pimpéan qui le relevait de Trèves; = f., c^ne de *Rochefort-sur-Loire*; = h., c^ne de *St-Ellier*.

Forgerale (la), cl., c^ne d'*Angers* N.-O., anc. domaine de l'abb. St-Nicolas.

Forgerie (la), f., c^ne de *Jallais*; = f., c^ne du *Longeron*; = cl., c^ne de *Montguillon*.

Forges, c^on de Doué (4 kil.), arr. de Saumur (16 kil.); — à 44 kil. d'Angers. — *Virtiniacus* 848 (G 850, f. 6). — *Parochia Sti Laurentii de Forgis* 1070-1118 (Liv. Bl., f. 42). — *Ecclesia Sti Laurentii de Fabriciis* 1130, *de Fabricis* 1155 et 1166 (G 835, f. 1-10). — *Capellanus de Forgiis, ecclesia de Fabricis* 1166 (Ib., f. 5). — Sur un plateau (79 mèt.), qui s'étage vers l'E. d'une haute crête (82-109 mèt.), entre Dénezé (4 kil.) au N., Doué au S.-O., Douces (6 kil.) et Cizay (5 kil. 1/2) au S., Montfort (4 kil.), les Ulmes (5 kil.) et Meigné (3 kil.) à l'E.

Le chemin d'intérêt commun des Tuffeaux longe l'église, sous laquelle s'y rattache le chemin d'intérêt commun du Coudray-Macouard.

Y naissent les ruiss. de la Fontaine-Désignée et de Verdois; y passe, formant limite vers S.-O., le ruiss. de Terre-Noire.

En dépendent le vill. de Lande-Levée (19 mais., 51 hab.), les ham. de la Marsonnière (7 mais., 22 hab.), de la Chênevotière (9 mais., 21 hab.), du Puits-Sainton (6 mais., 13 hab.), de la Jaminerie (3 mais., 6 hab.), de la Cour-de-Forges (6 mais., 13 hab.), de la Tesnière (4 mais., 10 hab.) et 3 grosses fermes.

Superficie : 901 hect. dont 150 h. de vignes, le double d'il y a quarante ans, 54 hect. de bois, 15 hect. de pépinières.

Population : *221* hab. en 1726. — *46* feux en 1789. — *184* hab. en 1790. — *224* hab. en 1831. — *200* hab. en 1841. — *197* hab. en 1851. — *177* hab. en 1861. — *180* hab. en 1872, dont *8* seulement au bourg qui ne comprend que l'église, la mairie, la cure et l'école. Le centre principal est à Lande-Levée.

Ni riches ni pauvres; l'aisance partout avec le travail.

Ni *assemblée* ni *foire*.

Perception de Louresse et *Bureau de poste* de Doué.

Une petite chambre en rez-de-chaussée humide sert de *mairie*, faisant face au portail de l'église, auquel attient la *cure*, inhabitée jusqu'en 1832. — Une partie de l'enclos a été attribué en 1843 à *l'Ecole mixte*, tenue par une institutrice laïque.

L'*Eglise*, dédiée à St Laurent (succursale, 30 septembre 1807), forme un petit édifice à une seule nef (24 mèt. sur 7 mèt. 33 de largeur), avec chœur d'une travée et abside en hémicycle (4 mèt. 66 de largeur). A la base apparaît encore l'appareil moyen régulier, ainsi qu'aux antiques petites fenêtres romanes de la construction primitive (XIIe s.). La porte cintrée, en appareil régulier avec simple bordure en saillie, ouvrait dans le mur latéral Sud et, transformée au XVIe s., a été condamnée en 1856, quand on perça l'entrée dans le pignon vers l'O. — A l'intérieur, autel de la Sallette; vis-à-vis, les fonts, avec un tableau du *Baptême de St Jean*; plus loin, autels de la Vierge et de St-Joseph, construits en 1775 et bénits le 7 novembre 1776 par l'évêque de Nantes, avec des reliques; au fond, les statues peintes de *St Laurent* et de *St Narcisse*, œuvre de Leysner, V. *ce nom*, mais déformées en 1856, la première par l'addition d'un gril ridicule. A l'entrée du chœur, vers S., s'ouvre la base d'un clocher, où l'on a recueilli deux anciennes statues, dont une très-remarquable de femme, vêtue d'une robe traînante qu'elle relève (XVIe s.); — au-dessus, la tour carrée, percée de fenêtres plein cintre (XVIe-XVIIe s.) et terminée par une flèche en charpente.

Aucune trace celtique n'est signalée dans le pays couvert jusqu'à la Révolution de landes et de bois. Il était traversé vers S.-E. par l'antique voie romaine de Saumur à Doué, passant à la Garde, V. *ce mot*, — et du S. au N. par la route dite encore aujourd'hui *le grand chemin de Cunaud*, qui menait à Cunaud, avec une bifurcation sur Gennes, le chemin même que prirent les moines de Tournus fuyant en 862 l'invasion Normande.

Le domaine antique portait le nom de *Virtiniacus*, que paraît rappeler encore le hameau de *Verdois*. Il faisait partie du bénéfice d'un seigneur Aimery qui le tenait en fief du roi. Charles le Chauve le lui reprit pour l'ajouter à la dotation du prieuré de Cunaud (848). Il n'y existait pas alors d'église. L'établissement sans doute de forges au milieu des bois y constitua une agglomération, et tout au moins dès le XIe s., une paroisse. L'église appartenait au XIIe s. à un seigneur, Hugues Bourreau, qui en fit don à Cunaud; mais la propriété en resta longtemps contestée, jusqu'à la tradition définitive qui en fut faite par l'évêque d'Angers en 1155 sur l'autel du prieuré.

La cure était à la présentation du prieuré de Cunaud, réuni en 1741 au Séminaire St-Charles d'Angers. C'était au milieu du XVIII s. la seule du diocèse peut-être, qui ne fût pas assistée d'une fabrique.

Curés : *Guillaume*, 1225. — Barth. *Garnier*, 1419. — Franç. *Moreau*, 1528. — Mathurin *Leroyer*, qui permute avec le curé de Douces en octobre 1582. — Jean *Fouyer*, 1597. — René *Boivin*, 1608. — René *Cornu*, 1625, † le 29 décembre 1657 à Doué. — Nic. *Nézan*, 1662. — Nic. *Boureau*, † en octobre 1688. — Pierre *Marquis*, maître ès-arts, octobre 1688, † le 29 janvier 1704. — Alexandre *Joullain*, précédemment curé de Dénezé, 1704, † le 29 juin 1726. — Louis-Franç. *Desmé*, de Brain-sur-All., fils de Claude D., procureur du roi au bureau des eaux et forêts de Montsoreau, 1726, † le 11 août 1757, infirme depuis 20 ans. — Franç. *Bellamy*, natif de Saumur, professeur de philosophie au Séminaire d'Angers, puis

Digitized by Google

vicaire de Cizay, puis de Nantilly, curé en septembre 1757. — Il fit venir et établit à ses frais une maîtresse d'école et renouvela son église, qui lui dut son grand autel en 1770 par Landais, ses peintures par Lamare, de Saumur, ses statues par Leysner, les deux autels de la nef en 1776, la chaire en 1778 par Létourneau, de Saumur, et la boiserie du chœur par Leroux, de Doué, et chaque année quelque œuvre nouvelle. Il s'était démis dès 1784 et périt, croit-on, dans la noyade de Montjean du 29 novembre 1793. — René *Marquet*, juin 1784, mars 1791, déporté en Espagne en septembre 1792. — F. *Gautier*, juin 1791.

Le Séminaire St-Charles d'Angers vendit le 21 juillet 1757 à J.-J. Sanglier, sieur de la Tremblaie, le fief et seigneurie de Forges qu'acquit de lui dès avant 1767 Foullon, baron de Doué. La terre passe en 1791 à André-Pierre Guéniveau qui la céda le 15 février à Franç. Grignon. — La maison seigneuriale s'élevait à la Cour-de-Forges, où même au XVIIIe s. encore une ancienne motte féodale faisait dévier le chemin de la Garde. Le cimetière s'y trouvait dans l'angle N. formé par le chemin de Lande-Levée. — Un autre lieu plus antique, avec nombre de cercueils en pierre, s'est rencontré plus près et à l'O. de l'église.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré et de l'Election de Saumur, du District de Doué en 1788, de Saumur en 1790.

Maires : Denis *Baron*, 1791. — *Jousset*, an VIII. — *Barra*, 24 nivôse an IX. — François-Louis *Grignon*, 2 janvier 1808, † le 19 décembre 1817. — Louis *Pattée*, 20 janvier 1818. — Jean *Jousset*, 2 novembre 1830. — Louis *Pattée*, février 1835, démissionnaire le 11 août 1844. — François *Lionet*, 26 septembre 1844. — Louis-Denis *Touchais*, 27 juillet 1852, installé le 1er août. — François *Lionet*, 1861. — *Péan*, 1870, en fonctions, 1875.

Arch. de M.-et-L C 193; G 635-841. — Arch. comm. de Forges et de Brossay. — *Biblioth. de l'Ec. des Chartes*, 2e série, t. V, p. 155.— Pour les localités, voir à leur article, *Bois-Barré*, *Verdois*, *Lande-Levée*, *la Garde*, *Albeuf*, *la Marsonnière*, etc.

Forges, vill., c^ne de *Coutures*. — En est sieur n. h. Pierre Boulé, 1730. — Donne son nom à un ruiss. qui se jette dans le ruiss. de Patouillet; 2,200 mèt. de cours.

Forges (les), nom du ruiss. de *Chizé*. V. *ce nom*; = c^ne d'*Angers*, près le Tertre-au-Jau, anc. domaine des Calvairiennes d'Angers, avec petit château moderne en forme de chalet, qui domine au faîte du coteau toute la vallée de la Maine; = f. et h., c^ne de *Chartrené*; = f., c^ne de *Fontaine-G.*; = f., c^ne de *l'Hôtellerie-de-F.*; = h., c^ne de *Linières-B.*; = f., c^ne du *Louroux-B.*; = vill., c^ne de *Mêlay*. — *Les Forges Brioul* 1713 (E 193). — *La Forge Brioult* 1806 (Stat.).—Anc. résidence d'André Moreau, chanoine de Chemillé; = f., c^ne de *Montguillon*; — appart^t en l'an VI à Leshénault de Bouillé. Dans la prairie, sur la route de Saint-Sauveur, subsistent trois pierres d'un cromlech, la plus grande d'environ deux mètres, creusée d'une niche de Vierge. On en voyait 9 il y a 15 ans; on en a connu 14. Dans le champ voisin, ont été trouvés 2 *celtæ* et une monnaie gauloise, acquises en 1867 par M. Aug. Michel. — Aux environs, traces de grandes forges; = f. et m^in, c^ne de *la Pommeraie*. — *L'herbergement appellé les F.* 1384. — *L'herbergement, houstel, etc. des F.* 1439. — Anc. et importante seigneurie, relevant de Montjean, avec château, « grand « corps de logis composé d'une belle grande « salle basse, ample, spatieuse et peinte, en « laquelle y sont de chacun costé, — dit-on, vers « 1600, — six grands cerfs, attachés à la muraille, « portant les écussons des alliances de la maison « des Forges, un colombier haut enlevé sur 4 pi- « liers, bien peuplé de pigeons en tout temps, le « tout entouré de murailles avec un beau grand « portail sous lequel il y a un autre beau grand « pigeonnier, une très-belle chapelle toute peinte, « jardin fort plaisant avec parterre et allées fort « récréables; aux deux coins du jardin deux « petits cabinets fort délicieux; à l'entrée duquel « jardin y a une galerie toute peinte; outre les « murailles, y a un fort beau jardin avec force « belles allées, berceaux, tourelles; à côté, beau « bois de haute futaie avec allées dont une de « 400 pas et au bout un très-beau réservoir, « quatre beaux étangs qu'on pêche de 5 en 6 ans; « 8 métairies, 5 bordages et un moulin à eau. » La terre appartenait aux XIVe-XVIe s. à la famille Gaidon, passa vers 1550 à la famille Du Vau de Chavagnes et fut acquise du baron de Montjean le 22 mars 1644 par les seigneurs de la Bizolière. — La ferme actuelle occupe l'emplacement du château, dont les matériaux sont entrés en partie dans sa reconstruction. — Une chapelle du nom, attenant à l'église de la Pommeraie, conservait les cercueils des seigneurs dont le plomb fut converti en balles par les Vendéens; = vill., c^ne de *Pouancé*; = f., c^ne de *St-Laurent-des-A.*

Forges (les), vill., c^ne de *Savennières*.—*Forgiæ* 1028 (Cart. du Ronc., Rot 1, ch. 1). — *In loco qui dicitur Forgias* 1023 (Ib., ch. 5). — *Vinee ad Forgias* 1104-1120 (Ib., Rot. 1, ch. 82; Rot. 4, ch. 63). — *Le lieu et closerie des F., prés et joignant le lieu de la Roche aux Moines en Epiré* 1648 (St-Nicolas). — Appart^t en 1659 à Bardin du Parc, en 1779 à Du Vau de Chavagnes. — Une forge y existait encore à la fin du XVIIIe s. à l'angle S.-E du parc de Varennes, au débouché même de la station actuelle du chemin de fer, une des plus charmantes du parcours, qui communique avec Rochefort, par deux bacs de Loire, en traversant l'île Béhuard; = ham., c^ne de *Vauchrétien*.

Forget (*Jean-Anselme-Marie*), né à Candé le 21 novembre 1725, prêtre, docteur de Sorbonne de la maison et société de Navarre, professeur émérite de philosophie au collége des Grassins, chanoine, grand archidiacre, vicaire général et official de l'évêque de Langres, puis vicaire général et official de l'évêque de Meaux, aumônier du Conseil et du grand chancelier, en l'hôtel duquel il résidait en 1770, censeur royal, aumônier de Candé, y décède le 5 octobre 1788 et y est inhumé dans la chapelle St-Jean, d'où son épitaphe a été recueillie dans l'hôpital nouveau.

Digitized by Google

Elle le signale comme « auteur de plusieurs « ouvrages. » Ce sont la plupart des opuscules d'éducation : *Abrégé de géographie*, — *Abrégé de logique*, — *Abrégé d'astronomie*, — imprimés en 1776 et 1777, — *à l'usage du pensionnat des dames Ursulines de Châtillon-sur-Seine*. Son seul livre de quelque valeur, a pour titre : *Traité des grands vicaires et des officiaux* (5 vol. in-12). — L'auteur est un des rares noms qu'ignore Quérard.

Arch. comm. d'Angrie Et.-C. — *Mém. de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'Ang.*, 2e série, t. I, p. 249. — *Répert. arch.*, 1869, p. 63. — *Rev. de l'Art chrétien*, 1865, p. 493.

Forgette, f., cne de *Brain-sur-l'A.*, vendue natt le 12 pluviôse an VIII ; = h., cne de *Faye*.

Formaillères (les), h., cne de *St-Martin-du-F.* — *Le lieu et closerie de la Formalière*. — Acquis le 20 décembre 1640 de n. h. Jean Pelletier, sieur de Grignon, par François Filloche ; — appartt en 1650 à René Moron, marchand ; — avec bois de dix arpents, appartt à l'abb. St-Aubin d'Angers et vendu natt le 3 mars 1791.

Forpilière (la), f., cne de *Grugé*. — *La Forpilière* (Cass.). — En est sieur Clément Fauveau 1639, Pierre F. 1695.

Fortaie (la), h., cne de *Combrée*. — *Le pré Fortaye joignant le chemin de la Fortaye à la Jametaye* 1694 (E 545). — En est sieur Abel Moreau 1593.

Fortassaut, f., min à eau, cne de *Chaudron* ; = min à vent et mon, cne de *la Poitevinière*.

Fort-du-Boue (le), f., cne de *Jumelles*. — *Le F. du Boux* (Cass.).

Forte-Maison (la), f., cne de *Neuvy*. — Autrefois *la Grande* et *la Petite-Forte-M.* qui formaient sans doute, avec la Motte-Bordereau, un ensemble défensif ; = f., cne de *la Pommeraie*. — V. *la Forêt*.

Fortendrais (les), ham., cne de *Chevirélé-R.* — *La Fortentraie* (Et.-M.).

Fortenière (la). — V. *la Frenière*.

Forterie (la), f., cne d'*Andrezé* ; — au Cadastre et dans les actes antérieurs, *la Fillebertière* ; = f., cne d'*Aviré*. — *Le lieu et mét. de la F.* 1540 (C 106. f. 40) ; — relevait de la Clergerie (E 513). — Le métayer, André Pineau, avait une véritable réputation en 1789 comme rebouteur de membres. En est sieur en 1540 Robert des Rotours ; = f., cne de *Chazé-Henri*. — En est sieur Pierre Planchenault 1640, 1658 ; = f., cne de *Daumeray*. — Anc. gentilhommière où résidaient et meurent Michel de Bonestat, sieur du Plessis, en février 1660, Urbain de Champchevrier, sieur des Loges, le 6 septembre 1673. — En est sieur Louis-Jean de Champchevrier, qui épouse à la Renaudière, le 24 septembre 1696, Marie-Lucrèce de Collasseau. Il y habite avec sa femme. Leur fille Marguerite-Louise de Champchevrier y épouse le 25 février 1732 Antoine Vaillant, sieur d'Oche ; = f., cne de *St-Philbert-du-P.* — En est sieur Claude Barbe, écuyer, trésorier de France à Tours, 1635, Urbain de Cullé 1747 ; = f., cne de *St-Quentin-lès-B.* — **Forterie** (la Grande-), f., cne de *Linières-B.* — *La maison seigneuriale, court, fief, seigneurie, domaine de la F.* 1540 (C 105, f. 205). — Appartt à la famille de Gennes, XVIe-XVIIe s., — relève du château de Baugé ; = (la Petite-), f., cne de *Linières-B.* — *La Ferterie* (Cass.).

Fortière (la), f., cne de *Chaumont* ; = f., cne d'*Yzernay* ; = (la Grande, la Petite-), ff., cne de *Bocé*.

Fortin (*Philippe*), docteur médecin, Angers, reçu le 15 janvier 1628.

Fortinerie (la), f., cne de *Mouliherne*.

Fortineries (les), vill., cne de *St-Martin-de-la-P.* — Le 6 janvier 1727 le curé y bénit une petite chapelle, bâtie par Urbain Martineau, des Rosiers, sur un terrain et avec l'argent donnés par un marchand, Claude Allain.

Fortinière (la), h. et min à foulon, cne de *Bouillé-M.* ; = h., cne de *Cheviré-le-R.* — En est sieur Pierre Lancelot, prêtre, 1562, 1581.

Fortunaie (la), cl., cne de *la Membrolle*. — *Deux maisons, l'une couverte d'ardoise et l'autre de chaux, appellées la Fortinaye* 1483 (G Cure du Plessis-Macé). — La terre est donnée cette année par le seigneur du Plessis-Macé à son curé, dont il reste le domaine jusqu'à la Révolution.

Fortune (la Petite-), cl., cne de *Cantenay-E.*

Fortunerie (la), f., cne d'*Allonnes*. — En est sieur Guill. Vaslin, chan. de la Grézille, 1721.

Fortunette, f., cne de *la Renaudière*.

Fortunière (la), cne de *Bouillé-M.*, min à foulon, 1626 (Et.-C.).

Fossaie (la), vill., cne de *Combrée* ; = h., cne de *Pouancé* ; = (la Basse-), f., cne de *Pouancé*.

Fossardière (la), cne du *Vieil-Baugé*, maison noble (Cass.).

Fossart, nom ancien du moulin de *Chartrené*, que l'abbaye St-Aubin acquit vers la fin du XIe s. du sieur de Parpacé. — *Molendinus*, — *molinus de F. apud Cartiniacum* 1077 (Cart. St-Aubin, f. 80, 81, 82).

Fosse, vill., cne de *Cizay*. — *Fossæ* 1133 (Hauréau, Pr., p. 154). — *Stagnum juxta Fossas* 1150 circa (Mss. 775). — *Domus de Fosse* 1207 (Mss. 775). — *Fosse-Bellay* XIV-XVIIIe s. (E 819, G 449 et Et.-C.). — *Fosse* (Rect.). — Anc. domaine des Berlay de Montreuil, comme son nom populaire le rappelait, et communiquant par une route antique avec le château suzerain. Un « chastel et fort » s'y élevait au XIIIe s., ruiné dès le XVe, avec « fossez, murs, murailles, cloi« sons, tours, créneaux, arbalestiers », précédé d'un étang, portant moulin à eau. Les ruines, encore debout à la Révolution, forment dans la prairie une butte de 30 à 40 mètres de diamètre, entourée des anciennes douves à peine apparentes. — Giraud Berlay obtint en 1207 du Chapitre de St-Maurice d'Angers, seigneur de Douces, l'autorisation d'y élever dans son manoir une chapelle et d'y établir quelques moines d'Asnières-Bellay, sous défense d'y avoir des cloches ni d'y célébrer aucun office, si ce n'est pour le seigneur et sa famille. Cette fondation fut érigée par l'abbaye en titre de *prieuré* sous le vocable de *St Martin*, dont sont titulaires : Mich. *Pichart*, 1483. — Charles *Raynaud*, 1525. — Yves

Digitized by Google

Hamelin, 1549. — Louis *Hamelin*, 1586. — Guill. *Baudry*, 1612, 1624. — Ch. *Lebeuf*, 1640, 1654. — Henri *Lebeuf*, 1693. — Ch. *Héard de Chambon*, 1697, 1699. — Jean-Antoine *Pellegaud de Louvrinière*, 1702, 1736. — Guy *d'Aligre*, écuyer, 1739, 1755.

Le domaine fut vendu natᵗ le 15 thermidor an IV. — La maison dite *la Seigneurie*, construite au XVIIᵉ s. pour remplacer auprès du prieuré, le château ruiné, a été en partie conservée au centre d'une reconstruction nouvelle en 1859, entre deux pavillons plus hauts et plus larges, en saillie sur ses deux faces. Elle appartient à M. Guionis fils. — Une petite chapelle, dans le village, au N. d'un carrefour, forme l'habitation d'un forgeron.

Arch. de M.-et-L: E 819; G 440; H Fontevraud.— Arch. comm. Et.-C. — Mss. 775. — Notes Mss. Raimbault.

Fosse (Vallée de). — V. *les Jubeaux*.

Fosse (la), ruiss. né sur la cⁿᵉ de *Chantocé*, traverse Villemoisant et s'y jette dans l'Auxance; — 1,200 mèt. de cours.

Fosse (la), vill., cⁿᵉ de *Beaufort*. — *Les Fosses* (Et.-M.); = cl., cⁿᵉ de *Cheviré-le-R.*, anc. dépendance du prieuré, vendue natᵗ le 18 février 1791 avec moulin à eau.

Fosse (la), f. cⁿᵉ de *Contigné*. — *La terre, fief et seigneurie de la F.* avec manoir, jardin, verger, futaie, taillis, relevait de Baïf et comprenait au XVIIIᵉ s. les mét. de la Bouguerie, du Rocher, les closeries des Chesnaies, de la Barbotière, l'Ile-de-l'Arche, l'Ile-Notre-Dame, les Morinières, le Gravier, les Ménantières, etc. En est sieur Jean Denouault, prêtre, écuyer, 1540, Charles Besnard 1650. — Y résidait en 1712, 1717, Alexandre Marguerit, écuyer, sieur de Saint-Mars, mari de Madeleine Bernard. Par deux actes des 23 avril et 5 juillet 1739, Mathurin Bernard, écuyer, sieur de la Lardière, acquit la terre de Marie-Geneviève Bernard, veuve de n. h. Claude Lusson de la Vilette. — Un dolmen y existait, composé de quatre énormes pierrès fichées en terre, une cinquième formant le toit. Il est détruit; = f., cⁿᵉ de *Corzé*; = h., cⁿᵉ de *Dénezé*. — *Alodus de Fossa Rascheri* 1087 (Liv. d'A., f. 76 et ch. or.). — Anc. domaine appartᵗ à Guisiard, chapelain du Crucifix, qui en fit don à St-Florent, non sans protestation du seigneur de Doué; = f., cⁿᵉ d'*Echemiré*, acquise en 1508 de Jean de Bellenoue par Geoffroy de Chemant, sur qui il en fut fait retrait liguager en 1509, — revendue en 1660 par Guill. Langlois à Louis Rousseau, sieur de Champblanc; = f., cⁿᵉ de *Fontaine-Guérin*

Fosse (la), vill., cⁿᵉ de *Grézillé*. — *Fossa Florentini*, — *Fossa* 1099-1120 (H. Pr. des *Lochereaux*, t. I, f. 3). — *La ville de la Fosse* 1387 (E 214). — *La Fosse de Grézillé* XIVᵉ-XVIIIᵉ s. (Ib.). — Anc. fief et seigneurie relevant de Milly-le-Meugon. — Le manoir principal s'élevait sur le versant d'une haute côte ou puy dit *le Pé de Grézillé* (182 mèt.), où subsistent encore des masures. — En est sieur au XIᵉ s. Raoul Florentin, puis la famille d'Avort aux XIIIᵉ-XVᵉ s.; — Jean du Rouil, par sa femme Anne d'Avort, 1475, veuve en 1499; — n. h. René de Thory, 1512, 1525; — René de Cossé-Brissac 1532. — Dans la liquidation de ses héritiers, la terre fut acquise par n. h. René-François Béritault le 15 juillet 1689. V. *la Bruyère* et Arch. de M.-et-L. E 214-228. — Le village fait à peu près le tour du coteau, dont le faîte porte un moulin et deux ou trois maisons. Les pentes sont plantées de vignes blanches, produisant un vin supérieur à tous les crus d'alentour. La butte en tuffeau est creusée de caves habitées; = f., cⁿᵉ de *Jarzé*. — En est sieur n. h. Julien Pierres 1601, 1611; = f., cⁿᵉ de *Juvardeil*; = cl., cⁿᵉ de *Lasse*; = f., cⁿᵉ de *Longué*. — *La Fosse Chaillou* 1404-1687 (Titres de Milly); = ham., cⁿᵉ de *Meigné-s.-D.* — Anc. fief relevant de Trèves; — en est sieur Jean Escherpy 1489, Jean Doulain 1561-1606, René Doussin 1632, Renée Genevaise, veuve en premières noces de Jacq. Abraham, en secondes noces de Jean Sauvageau 1767. — On trouve mentionné aux environs le bois de *la Fosse-Chasle*, entre les bois de la Tremblaie et du Vau; = ff., cⁿᵉ de *Meigné-le-V.*; = f., cⁿᵉ de *la Ménitré* (Cass.); = f., cⁿᵉ de *Noyant-la-Gravoyère*.; — donne son nom à un ruiss. né sur la commune, qui traverse le Bourg-d'Iré et s'y jette dans la Verzée; — 2,500 mèt. de cours. — Le sol sur plus de 30 hectares y est formé de calcaire dont l'exploitation avait déjà pénétré en 1868 à plus de 5 mètres de profondeur. Il s'y présente partout dans la molasse coquillière de nombreux fossiles, carcasses presque entières d'énormes requins, dents de mastodontes, os de baleines, cônes, peignes, madrépores, V. Millet, *Indicateur de M.-et-L.*, t. II, p. 558-561. — Trois fours à chaux, allumés du 15 mars au 15 novembre, y occupent chacun de 25 à 30 ouvriers, le premier construit en 1825 par M. Jallot, médecin à Pouancé, le second plus grand, en 1858, par M. Vital-Poché, le troisième plus grand encore en 1864, par M. Hubert; = h, cⁿᵉ du *Puiset-D.*

Fosse (la), h., cⁿᵉ de *St-Crépin*; = f., cⁿᵉ de *St-Saturnin*. — *La sente tendant à la Fousse* 1487. — *La sente comme l'on vait de la Fousse à Montagu* 1480 (E 456). — *La Fosse-à-Brenière* 1542. — *La F.-à-Bruyère autrement la F.-Apvril* 1584. — *La Fosse-à-Bernier* 1665. — *La F.-à-Bernière* 1727 (Notes Raimbault). — Anc. fief avec manoir noble et chapelle, construite au XVᵉ s., qui actuellement sert de grange. — En était dame en 1480 Marie Pernette, veuve de Jean Binel, — en 1540, Renée Lebreton, veuve Cadu, — en 1561 Jeanne Du Plessis, veuve de Jean Apvril, — Pierre Foyer, par acquêt du 3 juillet 1665 sur les héritiers du chanoine René Avril; — en 1727 Pierre Pasqueraie du Rouzay; = f., cⁿᵉ de *Soucelles*. — En est sieur n. h. Franç. de la Renaudière 1578; — f., cⁿᵉ de *Vauchrétien*. — *Les terres appellées la Fosse, où autrefois il y avoit des maisons basties qui s'appelloient le village de la Fosse, lesquelles sont à présent ruinées* 1689 (E 206); = cl., cⁿᵉ de *Vernoil*. — Ancien logis féodal en ruines, où apparaît encore l'écusson des de Broc et qui appartenait

Digitized by Google

au XVIIe s. aux Beaumont, d'Auverse, — en 1734, à René Prévost de Bonneseaux. Vers 1810, en abattant une chénaie de 150 ans, on mit à jour un puits, qui à une profondeur de 10 mèt. contenait l'ouverture d'un souterrain voûté.

Fosse (la Basse-), cl., c^ne de *Beaufort*, vendue nat^t en l'an IV sur du Breuil du Bost; = (la Grande-), f., c^ne de *la Cornuaille;* = f., c^ne du *Ménil*; = (la Petite-), cl., c^ne de *Contigné*.

Fossé (le), f., c^ne de *Freigné*. — En est sieur René-André Voisin, procureur fiscal des châtellenies de Bourmont et de la Cornuaille, 1752.

Fosse-à-l'Ane (la), vill., c^ne du *Fuilet*, centre de fabrication de poteries. — Y naît vers N. un ruiss. qui en prend le nom, passe à la Gâtine, à l'O. du bourg du Fuilet, d'où il coule vers l'E. jusqu'à la Trézenne, pour s'y jeter en face du Moulin-Neuf; — reçoit à droite le ruiss. de la Vieille-Cure; — 2,890 mèt. de cours, formant sur 850 mèt. la limite de St-Rémy. — Il est à tort appelé par le Cadastre et par la Carte Cant. ruiss. de *la Trézenne* ou de *Colle* ou du *Fuilet*; = (la Petite-), h., c^ne du *Fuilet*.

Fosse-Ambrenière (la), ruiss. né sur la c^ne de *Beausse*, au-dessus de la ferme de la Reculée, coule du S. au N. et se jette dans le ruiss. de la Cocuère, au moulin de l'Epinay; — 2,100 mèt. de cours; = f., c^ne de *St-Laurent-du-M.* — V. aussi *la Fosse*, c^ne de St-Saturnin.

Fosse-au-Fromage (la), carrefour, en partie des c^nes de *Fontevraud* et de Roiffé.

Fosse-aux-Douves (la), h., c^ne de *Cuon*.

Fosse-aux-Gillets (la). — V. *Boisfou*.

Fosse-aux-Loups (la), c^ne de *Trélazé*, carrière d'ardoise en activité en 1640. Le 24 novembre 1642 une chute y tua 9 ouvriers et ruina l'exploitation. Le fonds appartenait en 1717 aux propriétaires de la Noue, qu'il joignait vers l'E.

Fosse-aux-Pots (la), bois et landes en partie des c^nes de *Fontevraud* et de Couziers

Fosse-Bault (la), h., c^ne de *Mozé*. — En est sieur Louis Dessein, sergent royal, 1695, et par acquêt en 1699 Michel Vérot.

Fosse-Bellay. — V. *Fosse*, c^ne de *Cizay*.

Fosse-Bougier (la), cl., c^ne de *St-Silvin*.

Fosse-Brichet (la), f., c^ne de *Marcé*, 1694.

Fosse-de-Larrée (la), canton de la forêt de *Fontevraud*.

Fosse-de-Luce (la), cl., c^ne de *Juvardeil*, 1698 (Et.-C.).

Fosse-de-Saulnay (la), vill., c^ne d'*Ambillou*. — *La Fosse-Berthe* XVe-XVIIe s. (Titr. des Noyers-Ourceau).

Fosse-de-Sorges (la), étang, c^ne des *Ponts-de-Cé*. — V. *Sorges*.

Fosse-de-Thet (la), canton de la forêt de *Fontevraud*.

Fosse-de-Tigné (la), c^on de Vihiers (10 kil.), arr. de Saumur (32 kil.); — à 40 kil. d'Angers. —*Ecclesia de Fossis, que in Pictavo est*, 1064 (Liv. N, ch. 210).—*Ecclesia de Fossa* 1122, 1146, 1156 (Liv. d'A., f. 2-6). — *La Fousse de Tigné* 1624. — *La Fosse de T.* XVIIIe s. (G Cures). — Dans une plaine fertile, au milieu de laquelle surgit un pic de rocher, qui porte le bourg. — Entre Tancoigné (2 kil. 1/2) et St-Georges-Châtelaison (5 kil. 1/2) à l'E., Tigné (2 kil.) au N. et à l'O., Trémont (3 kil.) au S.

Le chemin d'intérêt commun de Châtillon à Martigné traverse le bourg, où un chemin vicinal le relie à Tancoigné.

Y naît le ruiss. de Gratefort; y passe le ruiss. du Livier, formant tout du long la limite orientale.

En dépendent les vill. des Roches (25 mais., 69 hab.) et de Marmande (13 mais., 35 h.), le ham. des Sablons (3 mais., 16 hab.) et 8 ou 9 écarts.

Superficie : 653 hect. dont 85 h. en vignes et 16 en bois.

Population : 340 hab. en 1726. — *92* feux en 1789. — *339* hab. en 1831. — *331* hab. en 1841. *319* hab. en 1851. — *342* hab. en 1861. — *316* h. en 1872, dont *144* h. (52 mais., 52 mén.) au bourg, longtemps inabordable absolument à tout chemin.

Céréales, légumes, fruits; vins estimés; carrières de tuffeau.

Mairie avec *Ecole*, installée en 1852 dans la maison dite de *la Faucille*, acquise le 28 avril 1848, par acte autorisé le 5 mai.

L'*Eglise*, dédiée à St Hilaire (succursale, 23 juin 1842), est un édifice du XIe s, mais tout déformé (21 mèt. sur 7). Un auvent déplaisant couvre la porte romane qu'aucune moulure même ne décore. A l'entrée un curieux *bénitier*, rond, en calcaire du pays, forme une cuve ondulée de 16 côtes, dont 4 sont sculptées en saillie de têtes bizarres, deux d'hommes, une de femme, une autre de moine avec son capuchon. La nef, lambrissée et plâtrée se termine, par un arceau de trois bandeaux plats plein cintre, dont la retombée s'éteint dans le mur, sans aucune moulure, ouvrant sur un chœur de deux étroites travées, avec abside en cul de four, éclairée autrefois d'étroites baies romanes.

On ne signale aucune antiquité dans ce pays d'habitation si antique, traversé par un chemin descendant de Tigné à Trémont. Il dépendait du Poitou et fut réuni, en même temps que Vihiers, au domaine des comtes d'Anjou. L'église au XIe s. en appartenait au seigneur de Montreuil-Bellay, qui la donna en 1064 à l'abbaye St-Florent. Un *prieuré* simple y fut constitué, qualifié plus tard quelquefois de baronnie et auquel était attribuée la seigneurie de la paroisse. La maison en attenait vers N. à l'église et n'a été démolie que vers 1850. Elle était d'ailleurs en ruine dès avant 1780 et à charge au titulaire. Un arrêt du 20 décembre approuva la suppression du titre. Le prieur était curé primitif mais instituait un *curé* ou vicaire perpétuel.

Prieurs : Simon *Léger*, 1503. — René *Dutour*, 1578. — Denis *Lebrun*, 1650. — Ant. *Rigoulet*, docteur ès-droits, aumônier du roi, chanoine de Chartres, 1567. — *Dusoul*, 1764. — Louis-Henri *Dutertre*, docteur en théologie, chanoine de St-Maurice d'Angers, 1781, 1790.

Curés : Guill. *Gaschet*, ..., qui résigne au profit de Jean *Bégeon*, 1433. — Jacq. *Defay*, 1514. — Jean *Derrée*, 1537. — Jean *Ragot*, 1561. — René *de Souvigné*, 1571. — Jean *Renauldet*, 1578, août 1604. — Jean *Malécot*, 1608.

Digitized by Google

— Math. *Girard*, 1612. — Jean *Emery*, 1628, † en septembre 1640. — René *Quentin*, 1640. — René *Synet*, 1641, mai 1642. — Fr. *Guinoyseau*, 1642, 1656. — Franç. *Nicolas*, 1666, † le 30 avril 1694. — Franç. *Hodée*, septembre 1694, décembre 1696. — Jean *Michelet*, janvier 1697, † le 7 septembre 1703, âgé de 54 ans. — Philippe *Gaschet*, octobre 1703, curé de Noireterre en 1728. — Louis *Chassaigne*, juillet 1728, † le 30 janvier 1763, âgé de 68 ans. — *Reyneau*, mars 1763, 1791. Il refusa le serment, et auprès de lui se réfugiaient les curés réfractaires de Tigné, de St-Georges, de Tancoigné, animant tout le pays à la résistance.

La paroisse dépendait du diocèse de Poitiers jusqu'en 1317, puis de Maillezais jusqu'en 1648. puis de la Rochelle, — du Doyenné de Vihiers, de l'Election de Montreuil-Bellay, du District en 1788 de Montreuil-B., en 1790 de Vihiers.

Elle avait pour seigneur temporel le prieur. A son rapport même, en 1788, la moitié du peuple était à la mendicité; et sur le reste, les dix-neuf vingtièmes endettés sans espoir. — Son cahier de 1789 demande l'établissement d'un maître et d'une maîtresse d'école. — Elle fut supprimée dès l'organisation nouvelle et réunie en novembre 1791 pour partie à Tancoigné et à Tigné. Le 3 décembre 1791, un des administrateurs de Vihiers, Chauvin, assisté du curé intrus de Tigné, de trois gendarmes et de 15 gardes nationaux, vinrent enlever les vases sacrés, mais sous les huées des femmes et bientôt d'une grêle de pierres, qui blessa une partie de l'escorte. — Rétablie de fait, un décret impérial du 28 août 1808, une ordonnance épiscopale du 20 février 1809 la réunirent de nouveau à Tancoigné. Elle n'a été érigée en succursale qu'en 1842.

Maires : René-Joseph *Pelé*, 30 fructidor an VIII. † en 1828. — Pierre *Brouard*, 29 octobre 1828, installé le 16 novembre. — Henri-Gatien *Gendron*, installé le 22 octobre 1837. — *Carré-Gendron*, 1846. — Etienne *Doussin*, 1849, en fonctions, 1875.

Arch. de M.-et-L. C 193; H St-Florent. — Arch. comm. Et.-C. — D. Huynes, Mss., fol. 309 v°.—Pour les localités, voir *Marmande, les Roches, la Petite-Ville, la Plante*, etc.

Fosse-Eneu (la), f., c^ne de *Grez-Neuville*.

Fosse-Godineau (la), h., c^ne d'*Allonnes*.

Fosse-Goupil (la), f., c^ne de *Neuillé*.

Fosse-Houdon (la), cl., c^ne de *Cuon*, acquise en 1782 de J.-P.-Fr. Odiau, avocat au Parlement, par J.-P. Douesneau.

Fosse-Hubert (la), f., c^ne de *Morannes*. — Avec carrière de grès.

Fosse-Longue (la), c^ne de *St-Mathurin*. — En est sieur n. h. Charles de la Croix, écuyer, 1588, 1596.

Fosse-Mézanger (la), c^ne de *Chênehutte*. — En est sieur Claude Dusoul de Grizay, 1788.

Fosse-Mollain (la), c^ne de *Daumeray*. — En est sieur René Houssaie 1609, par succession de son père qui l'avait acquis de René Crespin, V. les Censifs H.-D. *B* 116-118.

Fosse-Morte (la), h., c^ne de *St-Clément-des-L.* — *Fousemort* (Cass.).

Fossé-Neuf (le), vill., c^ne de *Bouzillé*. — A l'entrée une croix y a été bénite le 26 août 1780.

Fosse-Neuve (la), f., c^ne de *Contigné*.

Fosse-Noire (la), cl., c^ne de *Bauné*. — *Une maison, jardin, avec dix quartiers de bois taillis, au lieu appellé la Fousse Noire* 1567. — Attribuée par Urbain Tillon à sa chapelle de la Bertière et vendue nat^t le 21 juillet 1791; = ham. dépendant du bourg d'*Epiré*, où se trouve le chât. de Mme de Las Cases.

Fosse-Poitrine (la), c^ne de *Huillé*.

Fosse-Profonde (la), cl., c^ne de *Baugé*.

Fosse-Rouge (la), c^ne du *Vieil-Baugé* — En est sieur René Louet 1621.

Fosse-Rouillard (la), c^ne de *Brain-s.-l'A.* (Cass.).

Fosses (les), f., c^ne de *Baracé*; = f., c^ne de *la Chapelle-St-Fl.*; = ham., c^ne de *Corné*, 1631 (Et. C.); = h., c^ne de *Faye*. — *Les Fossés* (Cass.); = cl., c^ne de *Huillé*; = h., c^ne de *Mazé*; = f., c^ne de *Pontigné*; = f., c^ne de *Tout-le-Monde*.

Fossés (les), vill., c^ne de *Marcé*. — *Les Fossés ou les Tranchées des Romains*, dit-on souvent, pour désigner de larges et profondes tranchées qui s'étendaient de Chaloché à Princé, encore parfaitement apparentes en nombre d'endroits et presque entières, la terre rejetée sur le rebord, de Chaloché à la route de Baugé, au Cul-de-Four, à la ferme des Blés, V. *ces noms*. — En est sieur François Guillotteau; = f., c^ne du *May*. — Ancienne maison noble, avec douves récemment comblées, où réside en 1675 Joseph Robin, fermier et notaire du marquisat de Cholet. — Y passait la voie romaine de Poitiers à Nantes, croisée à ce point, paraît-il, par une voie de Tiffauges à la Loire.

Fossés (les Grands-), ruiss. né en *St-Mathurin*, à la Machelouse, coule de l'E. à l'O., traverse les c^nes de St-Mathurin, de Brain, qu'il sépare de la Bohalle, et de la Daguenière où il se jette tout aussitôt dans l'Authion; — 8 kil. de cours.

Fosse-Seiche (la), f., c^ne de *Vaudelenay*. — *Quedam domus que dicitur Fossa Sicca* 1238 (G Cure de Rillé). — Anc. dépendance du prieuré de Montreuil-Bellay, dans l'ancienne paroisse de St-Hilaire-de-Rillé et où demeurait en 1639 le prieur Ch. Tarteron.

Fosses-Cadeau (les), c^ne de *Beaulieu*, à 800 mèt. du bourg, anc. exploitation d'argile pour une tuilerie, dont les excavations servirent à l'inhumation de 1,300 ou 1,400 républicains tombés au combat du Pont-Barré le 18 septembre 1793. Pendant longtemps les paysans Vendéens y venaient prier sur la tombe et implorer là, comme ailleurs, des guérisons miraculeuses.

Fosses-Jonchères (les), f., c^ne d'*Angers* N.-O.

Fosses-Poirées (les), h., c^ne de *Clefs*. — *La Fosse Porée* (Et.-M.).

Fosses-Verger (les), h., c^ne de *Cossé*.

Fotral (*Laurent*), maître architecte, Angers, 1705, 1707, mari de Jeanne Camus.

Fouacier (*Louis*), fondeur, à Saumur, 1785.

Fouardière (la), h., c^ne de *Feneu*; = f.,

Digitized by Google

cne de *Ste-Gemmes-d'A.* — En est sieur n. h. Ch. Basourdy 1649.

Fouassière (la), f., de *Chemiré.* — *La mét., lieu et appart. de la Fouacière* 1370 (G St-Denis-d'A., t. I). — Acquis le 26 août 1684 de René de Saimper par le Chapitre St-Maurice.

Fouassières (les), cabaret, cne d'*Andard*; = f., cne d'*Angers* N.-O.—*Vinee de Foaceria* 1274 (H.-D. *B* 33). — *Locus qui dicitur la Fouacière* 1278 (Ib. *B* 45). — *Vinea apud la Foacière* 1385 (Ib.).—*Locus dictus la Rivière alias la Fouassière prope Andegavis* 1346 (Ib. *B* 46). — *Le cloux nommé les Fouassières, aultrement le cloux du Colombier* 1562 (E 4007).—*Le lieu des anciennes F. alias la Butte* 1747 (E 613). — Ce nom désigne depuis des siècles un canton ou terroir qui s'étend depuis le faubourg St-Jacques d'Angers, au sortir par la porte St-Nicolas, le long des coteaux de la rive droite de la Maine, jusqu'aux alentours de Pruniers. C'était jusqu'au commencement du XIVe s. un terrain en partie inculte et arrenté pour une redevance de blé par l'abbaye St-Nicolas. Il fut alors mis en valeur et planté complétement en vignes.

Foubrard (le), f., cne de *la Salle Aubry.*

Foucaine, vill., cne de *Chantocé.* — *Foucaigne* (Cass.). — *Foucanne* (C. C.).

Foucaudière (la), ham., cne de *Contigné.* — Anc. dépendance de la chapelle du Margat, vendue natt le 7 avril 1791 ; = cl., cne de *Daumeray.* — En est sieur h. h. Jean Sigoigne, mari de Madeleine Lhuillier 1614, 1621; = cl., cne de *Durtal*; = cl., cne d'*Ecouflant*, anc. domaine du Ronceray d'Angers, qui devait une dime de vendange au trésorier de Saint-Maurice; — vendu natt le 5 juillet 1791; = f., cne de *Grez-N.*; = f., cne de *Morannes*; = mon de garde et rendez-vous de chasse, cne de *St-Laurent-des-A.*, sur le chemin de la Boissière, à l'entrée d'une forêt, qui comprend 450 hect., partie sur St-Laurent et sur St-Christophe-la-C. Elle appartient au baron Bertrand-Geslin. — Un ruiss., qui en prend le nom, naît sur *St-Christophe-la-C.* et s'y jette dans la Divatte; — 1,000 mét. de cours; = f., cne de *Trélazé.* — En est sieur Nicolas du Chastel 1705, qui y réside.

Foucaudières (les), h., cne de *Montpollin.*

Foucault, h., cne de *Mazé.* — *Le Grand Foureau* (Et.-M.). — Appartt en 1649 au curé de Corné; = h., cne de *St-Laurent-du-M.*; = (le Petit-), cl., cne de *St-Georges-des-Bois.*

Foucault (*François*), a publié une *Réponse aux lettres de Vial, maire de Chalonnes, au Comité de sûreté générale et à tous ses concitoyens* (Angers, an II, in-8o).

Foucault (*Jacques*), fondeur, Saumur, 1684. — (*P...*), docteur en médecine, Angers. — Trois pièces lui sont adressées par Jean Lemasle dans ses *Nouvelles Récréations poétiques.*

Foucault (*Charles* de), né le 18 octobre 1778 au château de Jarzé, suivit à 12 ans dans l'émigration son père, qui, peu de mois après rentrant en France, le laissa à l'étranger, confié aux soins d'un précepteur et ne l'en rappela qu'au bout de deux ans. Marié en 1800 à Mlle de Soudeilles, il dut à l'influence de son beau-frère, le comte de la Bouillerie, un emploi de payeur des armées, avec lesquelles il fit les campagnes de 1806 et de 1809 et devint après Wagram inspecteur des finances. Aux Cent-Jours il suivit le roi à Gand, fut nommé en 1815 sous-préfet d'Ancenis, destitué en 1819 par le duc Decazes, mais nommé député en 1820 par son ancien arrondissement et de nouveau en 1826 jusqu'en 1829. Il vivait retiré depuis cette époque dans son domaine près la Flèche, où il est mort le 19 juin 1873 dans sa 95e année, ayant à ses côtés ses deux filles, Mme de Broc et Mme de Morogues.

Union de l'Ouest du 10 juillet 1873.

Foucaults (les), cne de *St-Cyr-en-B.* — Anc. fief et seigneurie relevant de la Crilloire 1550.

Foucaux (*Edouard*), publie dans les *Affiches* du 28 frimaire an XIII une *Réponse aux vers* [de Grille] *qui blamaient les inscriptions placées sur la colonne du Jardin des Plantes.* — (*Philippe-René*), négociant, Angers, originaire de Bourg, signe un madrigal dans les *Affiches* du 2 frimaire an XIV. — Il s'était autrement fait connaître pendant le siége de 1793 et est mentionné dans le *Rapport officiel*, p. 11, comme le canonnier pointeur de la pièce de 36, qui de la Haute-Chaîne empêcha constamment par la précision et l'intelligence du tir l'approche de la porte Cupif. Son nom est porté actuellement par un professeur de Thibétain au Collége de France.

Fouchardière (la), mon, cne d'*Angers* N.-E.; = cl., cne de *Fougeré*, domaine du prieuré du Verger, vendu natt le 29 janvier 1791 ; = f., cne de *la Salle-Aubry*, anc. domaine des de Rougé; = (la Basse, la Haute-), ff., cne du *Ménil.*

Fouchardrie (la), cl., cne de *Faye*; = h., cne de *Mozé.*

Fouché, mon b., cne d'*Angers* N.-E., autrefois à l'angle — ou fourche — de deux chemins dont un disparu.

Foucher (*Louis-Jean-Nicolas-Charles*), né le 25 avril 1769, procureur général à Laval le 20 septembre 1809, substitut du procureur général à Angers le 2 avril 1811, maire du Coudray-Macouard de 1832 à décembre 1833, élu conseiller général de Maine-et-Loire le 28 novembre 1833, se démit le 16 avril 1838 et mourut le 25 octobre suivant au Coudray-Macouard.

Foucher (*René*), né à Grézillé le 24 février 1775, fit toutes les campagnes de la Révolution jusqu'à la fin de l'an VI avec le grade de sergent-major porte-drapeau, puis attaché comme secrétaire à un officier général, revint à Angers où il fut employé dans les bureaux des Contributions directes. Il entra en l'an XI à titre de sous-chef à la Préfecture, où il était chef de division en 1815 quand il signa l'appel aux fédérés. Mis à l'écart par la Restauration, il ne fut rappelé aux affaires qu'après la Révolution de Juillet. Son ardeur patriotique et sa vieille expérience lui valurent en 1831 le titre de conseiller de Préfecture faisant depuis 1832 fonctions de secrétaire général, décoré de la Légion d'honneur en 1835. — Il mourut en activité le 24 avril 1839.

Digitized by Google

Foucheraie (la), f., c^ne d'*Allonnes*; = f., c^ne de *Brain-sur-L.* — En est sieur maître Jacq. Leroyer 1635. — La croix, qui l'avoisine, a été renouvelée et bénite le 15 mai 1860; = cl., c^ne de *Châtelais*; = f., c^ne de *Loiré*. — *La Fougeraie* (Et.-M. et Rect.). — Ancien manoir appart^t à Hector Baudin 1570. — Charlotte de Cheverue, veuve de Jean de Scépeaux, y meurt le 16 juin 1642. — Hilaire Serin, écuyer, en est sieur par acquêt du 27 août 1671.

Foucheraies (les), vill., c^ne de *Lué*.

Foucherie (la), f., c^ne de *Beaupréau*. — Anc. maison noble, appart^t dès au moins 1606 à la famille Raimbault, qui a donné un maire à la ville d'Angers; = f., c^ne de *Brain-sur-L.* — *La Faucherie* (C. C.); = cl., c^ne de *Chigné*; = f., c^ne du *Louroux-B.*

Foucherie (la), f., c^ne de *Maulévrier*.—Anc. fief et seigneurie autrefois de la paroisse St-Pierre des Echaubrognes, avec château fort dont il ne reste plus trace qu'un rez-de-chaussée sur une cave profonde et voûtée. — Le seigneur avait le droit, qu'il exerça jusqu'à la Révolution, d'entrer, un dimanche, chaque année, dans l'église de Maulévrier, à cheval, armé de pied en cap, jusque dans le sanctuaire. Il y recevait, ainsi monté, la communion et s'en allait, avant de sortir, couper avec son épée la corde des cloches. — En est sieur Jean Rousseau, écuyer, mari de Madeleine de Cumont, 1680, Esprit Grimault, écuyer, 1699, 1715. — Sa sœur Marthe, dernière héritière de cette famille, morte le 10 janvier 1766, y vivait de fruits et de légumes, seule, à peine vêtue, presque à l'état sauvage, sans domestique ni fermiers, dans le manoir délabré, refusant toute assistance. Son inventaire après décès (11 mars 1766) estimait le mobilier complet 24 livres; — Pierre Bremaud, sergent royal à Maulévrier en est propriétaire en 1788. — La terre fut vendue nat^t à M. Quentin-Vinet, depuis juge de paix à Cholet, dont les héritiers la possèdent encore.

Revue de l'Anjou, 1854, t. I, p. 237. — Notes Mss. de M. Boutillier de Saint-André et de Toussaint Grille.

Foucheries (les), h., c^ne des *Cerqueux-sous-M.* — A la f. de la Petite-F. existe un peulvan en granit dit *la Pierre-Levée*, formée de deux pierres superposées, et mesurant 3 mèt. 10 de hauteur sur 6 m. 50 de circonférence.

Fouerière (la), f., c^ne de *Juvardeil*, anc. dépendance de la Fellière. — En est dame Perrine de St-Aubin, morte en 1620,—Mme Dubois de Maquillé, en 1790, sur qui elle est vendue nat^t le 18 messidor an IV.

Foucronnières (les Grandes-), ham., c^ne de *Soucelles*; = (les Petites-), f., c^ne de *Soucelles*.

Foudoire (la), f., c^ne de *St-Léger-des-B.*

Foudon, bourg, c^ne du *Plessis-Grammoire*, à 2 kil. 1/2 d'Angers. — *Foudon* 1190-1195 (H.-D. *B* 53, f. 3). — *Foldon* 1200 circa (Savigny, ch. or. 4), 1207 (H.-D. *B* 18, f. 7). — *Fodon* 1207 (Ibid. *B* 52, f. 6), 1218 (Ibid. *B* 53, f. 3). — *Feudum de Fodonio* 1208 (Ibid. *A* 1, f. 6). — *Parochia de Foudonio* 1262 (Ibid. *B* 53, f. 29). — *Feodum de Foudon* 1269 (Ibid. *B* 21, f. 30). — Anc. fief titré de châtellenie, relevant de Rochefort-sur-Loire, et dont la maison seigneuriale, dans le bourg même, avait nom le *Clos-Doreau*. En est seigneur sur la fin du XIIe s. Guy de Sénecé et sa veuve Mathilde en 1207, dont la fille Ada épousa vers 1211 Baudouin de la Roche, et en secondes noces vers 1218 Geoffroy de la Ferté; — en 1264 Geoffroi de l'Ile-Bouchard, — Olivier de l'Ile-B. en 1296, — Hues de Karolay 1367, Jean de K, docteur régent en théologie à Angers, 1396, Yvon de Karolay 1400, — Jean de Nevet 1477, — Philippe de Trépigné, veuve en secondes noces de Rob. Jarry 1512, dont la fille Marie apporta la terre à la famille de Balarin, de Lyon; — Jean de Lancrau 1622, † le 20 février 1647, — François Tarteret, maître-d'hôtel du roi, 1653, sur qui une vente judiciaire l'attribue en 1680 à Germain Martineau, écuyer; — Guill. Martineau de Saint-Aignan, † à Paris le 23 août 1766 et inhumé à St-Eustache; — Louis-Henri de Meaussé 1763, mari de Pulchérie Martineau; — J.-Aug. Trouillet de Bleré 1789.

Une église y existe dès le XIIIe s. avec paroisse constituée, sous le patronage du Chapitre de Saint-Laud d'Angers, mais dont la fondation est ignorée. Les Chapitres de St-Laud et de St-Maurice, comme gros décimateurs, étaient chargés de l'entretien du clocher, qu'ils furent condamnés à reconstruire le 28 juillet 1691, et de nouveau en 1752. — Les registres paroissiaux datent de 1621.

Curés : Pierre *Bodier*, 1433. — Guill. *Belin*, † en mai 1471. — Jean *de la Rosière*, mai 1471. — Roland *Ledornec*, septembre 1477. — Franç. *Chasteigner*, jusqu'en 1524. — Louis *de Hates*, janvier 1524 n. s., précédemment curé de Notre-Dame de Durtal. — Son neveu, sans doute, Gilles *de Hates*, pourvu après lui de la cure, en est déclaré incapable et déchu le 1er août 1530, comme non promu aux ordres dans le délai prescrit. — Louis *Forestier*, 1550, † en 1552. — Urb. *Aubry*, résignataire en août 1552. — Franç. *Chabot*, août 1552. — Jean *Collas*, résignataire en mai 1554. — Emery *Desnecheau* 1554. — Helie *Richard*, 1578, 1612. — René *Rattier*, 1629. — Louis *Doublard*, † en 1682. — Pierre *Lesné*, 4 septembre 1682. — Ant. *Godier*, 1686. Il transforme l'église par de nombreux travaux de 1698 à 1726 et fait en 1725 reconstruire le presbytère. — Urb.-René *Vandelan*, † le 7 avril 1760, âgé de 70 ans. — La cure est rebâtie de nouveau en 1767 et le 25 juillet 1772 une réception solennelle a lieu des reliques de St Félicissime et de Ste Prudence apportées de Rome par Duret, de Foudon. Le 14 septembre 1783 la Vraie-Croix de la Bouteillerie fut transférée à l'église. — Il existait au bourg une *Aumônerie* réunie en octobre 1696 à l'Hôtel-Dieu d'Angers.

La paroisse, au patronage du Chapitre de St-Laud, dépendait de la quinte de Brain, de l'Archidiaconé, de l'Archiprêtré, de l'Election, des Aides, du Grenier à sel et du District d'Angers. La municipalité avait pour maire en 1790 Jacq. *Decorce*; mais commune et paroisse furent réunies en 1791 au Plessis-Grammoire. On y comptait alors *133* feux, *70* pauvres, et *630* hab. en

Digitized by Google

1726. Eglise, sacristie et cimetière furent vendus nat^t le 7 septembre 1791.

Dès la Restauration des sollicitations réclamèrent le rétablissement de la cure. Le duc d'Angoulême en 1818 fit accorder une desservance, que constitua une ordonnance épiscopale du 19 juillet 1826. Mais les démarches, tentées en 1848-1849 pour l'érection nouvelle de la commune, ont échoué.

L'Eglise, dédiée à St Jacques, est un édifice tout moderne (1865), avec clocher, formant porche, dans le style néo-grec. Seule a été conservée l'abside ancienne, voûtée en cul-de-four avec petits chapiteaux de feuillage roman, et trois fenêtres éclairées de vitraux modernes, *St Augustin*, *St Joseph* et *St Louis*, par Thierry, d'Angers.

La *Cure*, acquise le 31 juin 1823 par acte autorisé le 19 janvier 1824, a été restaurée en 1854. On y voit deux petites toiles, dont un *St Pierre* provenant de Fontevraud, une *Nativité*, provenant de l'église et une jolie *Vierge* de Raphael, copie signée de Delusse.

Une *Assemblée* se tient au bourg le dimanche qui suit la St-Jacques (25 juillet).

Arch. de M.-et-L. C 190; G Chap. de St-Laud; H Hôtel-Dieu d'Angers.—Arch. comm. du Plessis-Gramm. Et.-C.—Ménage, *Vie de P. Ayrault*. p. 132-133.—Mss. 917, f. 143. — *Rev. d'Anjou*, 1854, t. I, p. 201. — D. Houss., n° 3172.

Fougeau, nom d'une famille de maîtres d'œuvres et d'architectes Saumurois. — (*Denis*), maître charpentier, à Saumur, obtint un brevet du roi Henri IV (4 décembre 1599), pour le privilége d'un engin de son invention « propre à « lever et à tirer de caves et lieux profonds plu- « sieurs fardeaux, » avec 4 fois plus de force et 10 fois moins de frais que les engins connus. J'ai publié l'acte dans le *Bull. de la Soc. Ind.*, 1857, t. XXVIII, p. 330. — (*Ambroise*), domicilié dans le faubourg de Fenêt, avait sa résidence ordinaire à Souzay et était aux ordres de l'abbesse de Fontevraud. — (*Pierre*), l'aîné, résidait à Fontevraud même, 1650. — (*Michel*), « marchand et architecte, » à Saumur, 1678. — (*Pierre*), sieur de la Perrière, maître architecte et plus souvent dit « sculpteur, » à Saumur. — Sa femme a nom Marguerite Bruneau. Leurs enfants sont baptisés à Bagneux, où le père est inhumé le 23 décembre 1712, âgé de 50 ans.

Fougeau de Moralec (...), chevalier de St-Louis, commissaire d'artillerie et mathématicien distingué, né à Saumur le 13 novembre 1661, a laissé un recueil in-fol., Mss. autographe, contenant de nombreux documents et le récit de faits relatifs à l'agriculture et aux sciences physiques. Ce travail se trouvait en 1838 (*Bulletin du Comice hortic.*, t. I, p. 174) aux mains d'Audio, maire de Pellouailles, qui le tenait de M. Roberdeau-Duverger, son grand père, petit-neveu de Moralec.

Fougerale (la), f., c^ne de *St-Michel-et-C.*; = f., c^ne de *St-Saturnin* — *La Fougrais* (Cad).

Fougerais (les), cl., c^ne de *Morannes*. — En est sieur Charles de Bedé, capitaine aux Gardes françaises le 5 janvier 1730.

Fougerassières (les), f., c^ne de *Jallais*, anc. dépendance de la Brinière (C 105, f. 280).

Fougeray (le), f., c^ne d'*Angrie*; = f., c^ne de *Chantocé*; = f., c^ne de *Grez-Neuville*. — *Juxta le Fougeray* 1268 (St-Serge); = ham., c^ne de *Juigné-B.* — *Le Fougeray* 1366 (G 871); = f., c^ne de *Villemoisant*. — L'anc. fief de ce nom dépendait du prieuré-cure et comprenait l'église et le cimetière, plus le tiers de l'ancien domaine de la terre de Villemoisant, c'est-à-dire les trois métairies du Fougeray, du Grépinet et d'Infernet, et la closerie de la Pévinière. — De la mét. du Fougeray dépendaient une maison avec chapelle où logeait le prieur-curé et l'habitation d'un closier, vendue nat^t le 23 août 1791.

Fougeray (le Grand-), f., c^ne de *Bécon*; = f., c^ne du *Lion-d'Angers*. — *Filgeriacus* 1030-1640 (Cartul. du Ronc., Rot. 1, ch. 46). — *Fulgeriacus*, *Fulgere* 1150 circa (Ib., Rot. 1, ch. 62); = (le Petit-), f.. c^ne de *Bécon*.

Fougeré, canton et arrond. de Baugé (19 k.); — à 41 kil. d'Angers. — *Fulgeriacus* 1081-1105 (Cart. St-Aubin, f. 98), 1104-1114 (2e Cart. St-Serge, p. 274). — *Fulgere* 1185-1195 (H.-D. *B* 32, f. 15). — *Fougere* 1180 circa (Arch. de la Sarthe n° 547), 1248 (G 440). — *La paroisse de Fougeré* 1261 (Font. Pr. des Loges). — Dans un vallon (36 mèt.), bordé de hautes côtes, qui vont s'accroissant vers S. et S.-E. (66-94 mèt.). — Entre le département de la Sarthe au N., Saint-Quentin (3 kil.) et Clefs (6 kil.) à l'E., Montigné (4 kil. 1/2) à l'O. et Cheviré (5 k.) au S.

Le chemin de grande communication de Corné à la Flèche traverse par le centre, du S.-O. au N.-E., le territoire et le bourg, ralliant tout avant l'entrée, sur la gauche, vers S., le chemin d'intérêt commun de Lézigné, — au centre même, sur la droite du bourg, vers S.-E , le chemin d'intérêt commun de Baugé,—et tout au sortir, croisé par le chemin d'intérêt commun de Meaulne à Durtal.

Y passent les ruiss. du Verdun, qui forme en partie limite vers N.-E., et de la Fontaine-du-Grez; — y naissent les ruiss. de Follet, de l'Etang, qui forme en partie limite vers l'E., et de Venelles.

En dépendent les vill. et ham. de la Croultière (11 mais., 27 hab.), des Herrières (10 mais., 30 hab.), du Petit-Chanteloup (7 mais., 12 hab.), des Trappes (7 mais., 18 hab.), des Souchetières (7 mais., 18 hab.), des Plantes (5 mais., 13 h), des Vieillières (5 mais., 15 h.), des Giraudières (5 mais., 15 hab.), des Verglacières (5 mais., 15 hab.), de la Morellerie (3 mais., 12 hab.), de la Lande-Dalibon (6 mais., 17 hab.), de Barrier (5 mais., 17 hab.), des Barillerais (8 mais., 20 hab.), du Sauloup (5 mais., 12 hab.), de la Bouffetière (5 mais., 13 hab.), de la Bénardière (4 mais., 9 hab.), de la Peurière (5 mais., 17 h.), des Renaudinières (5 mais., 22 hab.), le chât. de Gatines et 43 fermes ou écarts.

Superficie : 2,418 hect., dont 213 hect. en vignes et 196 hect. en bois.

Population : *234* feux, *1,055* hab. en 1720-1726. — *1,540* hab. en 1790. — *1,593* hab. en 1831. — *1,569* hab. en 1841. — *1,513* hab. en 1851. — *1,432* hab. en 1861. — *1,433* hab. en 1866. — *1,387* hab. en 1871, dont *350* au bourg (99 mais., 129 mén.), — en décroissance rapide et cons-

Digitized by Google

tante depuis 40 ans, malgré la profonde transformation du pays.

Bureau de poste et *Perception* de Clefs.

Assemblées le 1er juin et le 2 août, cette dernière tenue jusque vers 1865 aux Quatre-Chemins, dans les landes, vers Bazouges et les Rairies et depuis lors transférée au bourg.

Mairie avec *Ecole de garçons*, construite en 1836-1837, par adjudication du 1er mai 1836. — *Ecole de filles* (Sœurs de St-Charles), installée dans une maison acquise le 24 août 1862

L'*Eglise*, dédiée à St Etienne (succursale, 30 septembre 1807), est un vaste et intéressant monument en pleine transformation. Le portail a été avancé d'une travée avec tribune intérieure, et reconstruit en style XIIIe s., le pignon percé d'une rose (1869). Sur l'emplacement a été rencontré une sépulture contenant une lame d'épée en trois tronçons (0m,35) de cuivre et que l'on croit gauloise. La nef (15m,60 sur 10m,35), en appareil régulier de moyens tuffeaux, comprend cinq travées encadrées de contreforts plats, avec baies romanes à claveaux réguliers, sans moulures ni supports (XIIe s.), qu'on transforme en larges fenêtres ogivales. Deux belles portes romanes apparaissent enmurées à la cinquième travée vers N., et à la deuxième vers S. A l'intérieur la voûte, lambrissée en carène de navire (XVe s.), se divise de chaque côté en 40 compartiments, qui se confondent deux par deux à leur retombée pour former un cadre, où est peinte, avec des anges ailés portant des instruments de la Passion, la représentation d'un Saint, dans le même style qu'à Miré et à Fontaine-Guérin (XVIe s.), notamment *St Louis, Ste Catherine, St Christophe, les Evangélistes, St Nicolas, Ste Marguerite, St Martin, St Denis, St Hubert, St André, St Pierre, St Paul, Ste Anne, St Etienne. St François*, etc. L'artiste, chargé en ce moment de la restauration, M. Grandin, de Tours, sous la direction de l'architecte l'abbé Brisacier, y a représenté l'évêque d'Angers et l'archevêque de Cambrai sous les traits de leurs patrons. Le même artiste signe, avec la date 1871, *la Passion*, peinte sur le plein supérieur de l'arc ogival à double archivolte en retrait, qui ouvre sur le chœur. Aux deux montants s'appuient les autels, à gauche, de *la Vierge*, à droite, de *St Sébastien;* tout près, au fond, un ancien bénitier de pierre est encadré dans le mur sur une grosse colonne ronde. — Le chœur (11m,60 sur 6), sans transept, est voûté en pierre, comprend quatre travées (XIIIe s.), plus basses que celles de la nef, dont les trois premières portent à la clé l'*Agneau Pascal, le Christ bénissant, Dieu le père*, les arcs retombant sur des colonnes tronquées avec têtes sculptées en cul-de-lampe mais de façon moderne (1857); le fond plat, surmonté d'un pignon, dont les assises montent en échelon, et percé de deux hautes baies ogivales, avec vitraux de Fialeix (1857), représentant *St Pierre* et *St Paul*. — L'autel a été transféré dès 1837 sous la première travée, laissant son ancienne décoration en triptyque, avec colonnes et corbeille de pommes au couronnement, accolée à un mur transversal qui transforme la quatrième travée en sacristie. Au fond, peint sur toile, figure un indigne *Martyre de St Etienne*; — à dr., une remarquable *Madeleine au désert* (XVIIe s.), les cheveux épars, les mains croisées, radieuse de santé, œuvre d'un maître; — à gauche, une jolie *Annonciation* (XVIIe s.); — dans un recoin, le portrait de *Mme de Chantal*. — A la quatrième travée de la nef vers S., attient le clocher carré, flanqué aux angles de hauts contreforts et percé au second ordre, sur chaque face, d'une double fenêtre ogivale sans moulure. Au pied s'appuyait un tombeau d'autel, sous un ballet ou long porche, moitié bois et pierre, qui se prolongeait jusqu'au portail et dont il ne reste plus qu'un débris.

Aucune trace antique n'est signalée sur le territoire, bien qu'il fût traversé sans aucun doute tout au moins par la voie montant de Broc à Durtal. La fondation même de la paroisse est ignorée, quoique la construction de l'église en affirme et l'antiquité (XIIe s.) et l'importance. L'édifice actuel fut consacré, après restauration nouvelle, le 21 octobre 1564, date qui donne sans doute celle des peintures. C'est par confusion que certains livres en font, d'après Pocquet de Livonnière Mss. 648, un prieuré-cure de Toussaint d'Angers. L'église, jusqu'à la fin du XVIe s., formait deux bénéfices distincts, possédés par deux curés, à la présentation tous deux du seigneur laïc, à la collation de l'évêque.

Curés : Jean *Binel*, à qui succède Jean *de Coesmes* en 1497. — Robert *Bayn*, 1498. — Adam *Braham*, 1499. — Jacques *Delaborde*, 1500. — Jean *Lemaçon*, 1525, « *rector alterius « porcionis ecclesie parochialis* », qui permute en 1527 contre la cure de Gené. — Pierre *Motereul*, 1527. — Jean *Sigonneau*, 1532. — Jacq. *Lahureau*, qui se marie en 1554. — Marin *Fresnay*, 1555. — René *Breslay*, 1587. — Charles *Crespin*, 1588, — et tout en même temps Callais *Bellespaules*, 1573-1590. Ce fut lui, sans doute, qui réunit les deux cures, car il n'en est pas fait mention distincte aux registres qui partent de son règne. — *Crespin*, 1593, « l'année où les loups « dévoroient les enfants ». — Mich. *Huchet*, 1598. La peste ravage la paroisse en 1604, et de la Pentecôte au 11 août emporte 20 personnes. — Mic. *Briant*, 1650. — Olivier *Estourneau*, 1652, février 1656. — Mich. *Briant*, qui revient en charge le 24 mars 1656 jusqu'au 20 août 1662. — Jean *Héricot*, aumônier du comte de Soissons, qui prit possession « des cures » le 1er mars 1663, † le 15 octobre 1716. — Claude-Dominique *Bineteau*, mars 1717, mars 1719. — Séb.-René *Cureau*, mars 1719, † le 18 mai 1757, âgé de 75 ans. Il avait fait poser à ses frais, en 1738, les fonts en marbre. — Urb. *Tandon*, juillet 1757, qui signe à partir de mai 1786, ancien curé. — Louis *Vaidis*, mai 1786, jusqu'en 1793, et comme officier public en 1794.

La terre, qu'on voit au XVIIe s. titrée de baronnie, donnait jusqu'au XIIIe s. son nom à ses seigneurs. Elle appartient en 1385 à Pierre, comte d'Alençon et du Perche, et à partir du XVe s. à la famille de Coesmes. — En est sieur Franç.

Digitized by Google

de Bourbon, mari de Jeanne de Coesmes en 1588; — Jean-Franç. d'Avoines, gentilhomme ordinaire de la chambre 1687, veuf le 14 juillet 1662 de Françoise Gourreau, et après lui les seigneurs de Gatines; — en 1789 le marquis de Maillé la Tourlandry, résidant d'ordinaire à Jalesnes.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré du Lude, de l'Election et du District de Baugé.

Maires : René *Coureau*, an III. — Urbain-Laurent *Desvignes*, agent municipal. — Franç.-Louis *Lesayeux*, 1er messidor an VIII, installé le 20 thermidor. — Ch.-Ed.-Jean-Marie *Kirchmann* fils, 15 juillet 1816, démissionnaire le 3 décembre 1822. — Jos. *Besnard*, 23 avril 1823, installé le 16 mai. — *Roncé*, 2 septembre 1830. — Pierre *Griffaton*, janvier 1835. — Mich. *Blot*, installé le 6 septembre 1840. — Pierre *Martin*, installé le 1er avril 1851. — *Lemoine*, 1855. — P. *Martin*, 1865. — *Bouvier*, 1870, en fonctions, 1875.

Arch. de M.-et-L. C 190; E 2124. — Arch. comm. Et.-C. — *Mém. de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'A.*, 1856, t. VII, p. 121-128. — *Répert. arch.*, 1869, p. 230. — Pour les localités, voir à leur article, *les Aulnières, Gatines, la Doteferrière, la Flocellière, la Perdrillère, la Vivancière*, etc.

Fougeré, f., cne de *Fontaine-Milon*. — Anc. fief et seigneurie, avec double « hôtel » noble ou château du Grand et du Petit Fougeré, relevant tous deux de Fontaine-Milon. — En rend aveu en 1435 Emery de Souvigné, en 1443 Geoffroy de Souvigné. Dès avant 1510 la terre appartenait aux de Masseilles, seigneurs de Milon. Il échut en 1624, dans la succession de Jean de Masseilles et de Renée Jarry, aux puinés; — en 1722, dans le partage de la succession de René et Pierre de M., à René de Masseille. — En rend aveu en 1783 Elisabeth Boucault, veuve d'Ignace Trovit de la Gannerie, écuyer paumier du roi. — Jusqu'en ces derniers temps ont subsisté la motte féodale du château primitif, que M. d'Anthenaise a fait enlever, et plus bas, dans la vallée, les fondations du château du XIVe-XVIe s., dont les pierres ont en partie servi à des constructions dans le bourg (E 559, 574, 578, avec plans); = f., cne de *Genneteil*; = min, cne de *Pontigné*, dépendant au XVIe s. de la terre de Bordes, aujourd'hui de l'Hôtel-Dieu de Baugé.

Fougère (la), h., cne de *Vern*.

Fougerolle, h., cne de *St-Georges-Chât.* — En est sieur Jean Guyonnet, prêtre, 1611, René Dutertre des Roches, par acquêt du 28 septembre 1686 sur Paul Lenoir de Pasdeloup, puis la famille Bascher, qui y réside et dont une fille Marie-Julie Charlotte épouse le 11 novembre 1788 messire Jean-Angélique Chéreau, écuyer; = vill., cne de *Verrie* et par extension de *Meigné-sous-D.* — On y voit un four à chaux en activité en 1528.

Fougeroux, cl., cne de *Beauvau*.

Fougetterie (la), f., cne de *Châtelais*.

Fouillée (la), f, cne de *St-Michel-et-Ch.*; = f. et min, cne de *la Pouèze*. — *La Fuillée* 1620. (Et.-C.). — *Le moulin de la Fœuillée* 1671 (Ib.). — *La Fouillée* 1673.

Fouillère (la), f., cne de *St-André-de-la-M.*

Fouillet (le), f., cne de *la Cornuaille*; = f., cne de *Nyoiseau*. — *Le Fouillais* (Cass.).

Fouilletterie (la), f., cne de *Noellet*.

Fouilloux, f., cne d'*Allençon*. — *Le lieu, domaine et mét. de Foilloux* 1608. — En est sieur René Loiseau 1651, 1691. — Elle n'existe plus depuis longtemps; = f., cne de *Durtal*. — V. aussi *Sanziers*.

Fouilloux (le), nom en 1793 de la commune de *St-Martin-du-Fouilloux*. — Il désignait primitivement un vaste bois qui couvrait jusqu'au XIVe s. les paroisses de Beaucouzé, Saint-Martin-du-Fouilloux, Bouchemaine et Savennières et dont partie subsiste encore auprès des ham. de ce nom en Savennières et St-Martin. — *Boschus qui Communalis seu Folliosus nuncupatur* 1098 (Epit. St-Nic., p. 38). — *Les boeis dou Fouylloux* 1311 (G Chap. St-Laud). — Les chanoines de St-Laud et les moines de St-Nicolas s'y disputaient les droits d'usage; = (le Grand-), h., cne de *Savennières*; = (le Petit-), h., cne de *St-Martin-du-Fouilloux*.

Fouinetière (la), f., cne de *Gesté*.

Fouleray, min, cne de *Clefs*.

Foulinière (la), f., cne de *Pontigné*; = f., cne de *Vaulandry*.

Foulitourne, f., cne de *St-Germain-des-P. Toulitourne* (Et.-M.).

Foulon, cl., cne de *Bouillé-M.*

Foulon (le), min, cne de *Torfou*, sur la Sèvre.

Foullon (*François*), sieur de la Croix, lieutenant criminel à Saumur en 1640, et maître des requêtes en 1661 d'Anne d'Autriche, descendait d'une vieille famille Saumuroise employée d'ordinaire aux offices municipaux ou de judicature. Le pont Foullon, détruit en 1496, gardait le nom d'un de ses ancêtres. Il avait épousé en 1635 Madeleine Giroust et entretenait de hautes et puissantes relations dont témoigne sa correspondance conservée en partie aux Archives de Maine-et-Loire. — (*Joseph*), fils du précédent, baptisé le 8 mars 1645 à Allonnes, mari de Marie-Renée de Collas, meurt le 1er octobre 1707, à Saumur, lieutenant général criminel, comme son père. — Son fils aîné, *Jean-François*, reçu licencié *in utroque* à Angers, le 30 juin 1693, lui succède et meurt en sa charge le 11 mai 1732. — Elle passe le 28 juillet 1733 à son autre fils, *Joseph-Honoré*, alors et depuis le 20 mai 1711, « conseiller président et prévôt, juge ordinaire civil « et criminel, commissaire enquesteur et examinateur en la prévôté royale », et nommé conseiller honoraire le 5 juillet 1734. — Des lettres patentes du 30 novembre 1726 avaient reconnu aux deux frères le titre noble d'écuyer.

Foullon (*Joseph-François*), fils de Joseph-Henri F. et d'Anne Fouyer, né à Saumur, le 25 juin 1715, s'attacha au comte d'Argenson, ministre de la guerre, et obtint par lui une charge de commissaire des guerres pendant la campagne de Flandres de 1744, tant au siége de Tournay qu'à la bataille de Fontenay, puis la charge d'intendant aux siéges d'Ostende et de Nieuport. Il fut élevé, après celui de Berg-op-Zoom en 1747, au rang de commissaire ordonnateur. C'est vers cette époque qu'il épousa la petite nièce du grand pensionnaire de Hollande, Isabelle-Eugénie-Josèphe

Digitized by Google

Van-Der-Dussen, alliance qui hâta le développement de son étonnante fortune, dont il devait les premières ressources, dit-on, à des avances faites par M de Gizeux. Pendant la guerre de 1755, il prépara l'approvisionnement de l'armée du Rhin, puis fut envoyé en Allemagne avec le titre d'intendant des armées du roi et une mission particulière auprès de la cour de Vienne, qui lui valut des marques de bienveillance de Marie-Thérèse; mais ses réquisitions impitoyables lui acquirent une réputation de dureté, qu'il devait plus tard payer. — De retour à Versailles, il fut nommé en 1759 intendant de la guerre et bientôt intendant de la marine, double fonction qu'il remplit sous les ministères du maréchal de Belle-Isle et des ducs de Choiseul et de Praslin, devint en 1767 secrétaire greffier de l'ordre de St-Louis, charge dont il se démit en 1769 en s'en réservant les priviléges honorifiques, et enfin en 1771 intendant des finances, avec rang et séance au Conseil et titre bientôt de conseiller d'Etat. — Il avait acquis dès 1765 — et non 1733, comme il a été imprimé ci-dessus, p. 57, — la baronnie de Doué. Il en fit d'abord refaire l'habitation, puis transporta, pour être plus à l'aise, toutes ses magnificences sur la modeste terre patrimoniale des Basses-Minières, V. *ce nom*, en Soulanger, qu'il agrandit à tout prix, autour d'un château nouveau, construit sur les plans du célèbre Antoine. Sous son influence tout le pays se transforma, — la ville dotée d'un champ de foire, traversée par une vaste rue, décorée d'une fontaine monumentale, — la campagne repeuplée d'arbres champêtres et d'agrément, surtout de peupliers d'Italie, alors presque encore inconnus en Anjou. — Mais son luxe même si vite accru, sa rigueur extrême dans le maintien de ses droits de chasse, ailleurs sa hauteur envers des traitants, qui se croyaient ses égaux, et les financiers dont il traversait les plans, lui avaient créé des haines implacables. Désigné tôt ou tard pour le ministère des finances, il avait annoncé tout haut qu'il n'y entrerait que pour proclamer la banqueroute. Quand on apprit qu'au renvoi de Necker, l'ancien intendant des finances était appelé auprès du roi, une clameur s'éleva, qui fit de lui l'homme néfaste du moment, prêt à approuver, à provoquer toutes les violences d'une politique aux abois. « On devrait faucher Paris « comme on fauche un pré »; — « le peuple n'est « bon qu'à manger du foin ». Ces mots et d'autres, vrais ou faux, qu'on répandit d'en haut dans les foules, le désignaient à tous les coups. Il refusa pourtant, sur son grand âge, les fonctions offertes, et se contenta de soumettre au roi deux plans de conduite pour diriger la Révolution ou pour la décapiter en enlevant le duc d'Orléans et les députés patriotes; puis voulant se faire oublier, il profita des funérailles, qu'il fit célébrer en grande pompe, d'un de ses domestiques, pour répandre le bruit de sa propre mort, et se retira à Viry, domaine de M. de Sartines. Mais les paysans d'une terre voisine, qu'il possédait, le reconnurent et envoyèrent à Paris requérir main-forte, pour l'arrêter sans autre procès. Le 22 juillet 1789, à 4 heures du matin, on le trouvait se promenant tout agité dans les jardins. Il y fut appréhendé avec force outrages et mené par les chemins, un collier d'orties au cou, un bouquet de chardons à la boutonnière, une botte de foin sur le dos. — Il arriva à 2 heures de l'après-midi devant le Comité de l'Hôtel-de-Ville de Paris, qui ordonna son renvoi à l'Abbaye, mais sans oser l'y faire conduire en plein jour. En un instant la place se remplit de peuple demandant justice — et justice immédiate. Sur la protestation des électeurs, un tribunal est élu par le cri populaire; deux curés nommés se récusent; c'est un répit de quelques minutes, qu'on prolonge. Entre temps il fallut montrer le prisonnier à la foule, puis l'amener au milieu d'elle. — L'arrivée de Lafayette sauvait tout. Il rappela de nouveau au respect des lois et donna l'ordre de conduire Foullon à l'abbaye pour y être jugé suivant ses mérites. Le peuple battit des mains; mais par malheur, le vieillard, qui se sentait sauvé, applaudit aussi! Et tout fut perdu! — On croit dès lors à une entente! Lafayette même est menacé! Foullon en un clin d'œil, enlevé par cent bras, est traîné sur la Grève par la populace, que des meneurs irritent, et bientôt suspendu à la lanterne. Deux fois la corde se rompt sans que tant de misère ni les supplications de la victime puissent l'arracher au supplice. Sa tête portée au bout d'une pique devait le soir même donner la bienvenue à son gendre Berthier. — Les journaux, les pamphlets, les caricatures ont dans le temps, à leur façon, décrit ces scènes et sans pitié, mais nulle part sans doute d'une main plus froide et plus implacable que la *Correspondance de MM. les Députés de la Province d'Anjou* (p. 376, n° 18). « L'*honnête* M. Foullon, — « dit-elle, — a été tellement frappé de notre arrêté, « portant la responsabilité des ministres, qu'il « fut, à l'instant de la nouvelle, frappé d'apo- « plexie et de paralysie et est mort hier. » Et qui parle ainsi? Pilastre et Leclerc, — au nom de leurs collègues Angevins de la Constituante, qui n'étaient pas non plus pourtant des buveurs de sang! — Un portrait de Foullon, donné par la famille, figure dans la salle de l'Hôtel-de-Ville de Doué. Un autre, contemporain du personnage, a été adjugé 20 francs à la vente de l'abbé Briffault.

Convoi, service et enterrement de très hauts, très puissants seigneurs Foullon, président, et Berthier de Sauvigny.... morts subitement en place de Grève et enterrés à leur paroisse (1789, in-8°). — *Testament de Judas-Ravaillac-Cartouche de Foulon* (in-8°). — *La vie, la mort et les miracles de Foulon, du 22 juillet 1789* (in-8°). — *Lettres sur l'arrivée de Foulon et de Berthier au pays des Ombres* (in 8°). — *Epitaphes des mêmes, affichées et publiées au Palais-Royal* (in-8°). — *L'Audience des Enfers, etc.* (in-8°). — *Les Tyrans anéantis ou Foulon et l'Intendant de Paris prisonniers* (in-8° de 8 p.). — *Adresse de remerciment de Mr Belzébuth... au peuple Parisien sur l'envoi des cinq traîtres exterminés les 14 et 22 juillet* (in-8° de 4 p.). — *La Botte de foin ou la Mort de M. Foulon* (in-8° de 4 p.). — *Les Papiers déchirés, pourquoi çà?* (in-8° de 29 p.) — *Anecdotes sur la Vie et la Mort de M. Foulon* (in-8°). — *Dialogue entre MM. Delaunay, Flesselles, Foulon et Berthier* (in-8°). — Arch. de M.-et-L. E 2479-3000. — Arch. mun. GG 68, f. 172 v°. — Bodin, *Saumur*, p. 492. — Th. Anne, *Hist. de l'Ordre de St-Louis*, t. I. p. 638. — Louis Blanc, Michelet, *Hist. de la Révol.* — *Mémoires* de Ferrières, de Mme de Campan, de Bailly. — Bert. de Molleville, *Hist. de la Révol.*, t. II, p. 84. — Buchez, *Hist. de l'Assemb. Constit.*, t. I, p. 424. — Prudhomme, *Révol. de Paris*, n° 2, p. 23. — *Mosaïque de l'Ouest*, t. I, p. 145. — *Mémoires* Mss. d'Yves Besnard.

Digitized by Google

Foulonnerie (la), m^in et f., c^ne de *Villemoisant.*

Foulonnière (la), h., c^ne de *la Chapelle-du-G.* — *Le lieu et mestairie de la Phelonnière en la paroisse de St-Philbert* 1540 (C 105, f. 158), appart^t à n. h. René Thonaisnon.

Foulques, *Fulco pictor*, engagé au service de l'abbaye St-Aubin, était occupé de son talent de peintre et de vitrier, vers l'époque même que l'on peut assigner à la décoration, telle qu'elle existe encore, du cloître de l'abbaye (1082-1107).
Bullet. de la Soc. indust., 1846, p. 219.

Foulques Ier, dit *le Roux*, est le véritable chef de la maison héréditaire d'Anjou. Les chroniques du XIIe s. et tous les historiens qui les ont suivies, le font, du vivant même du comte Ingelger, gouverner le prétendu comté d'outre-Maine, qu'il aurait réuni au comté de deçà Maine en succédant à son père vers 889. Il n'en va pas tout à fait ainsi d'après les titres authentiques. La critique nouvelle rejette même absolument toutes ces données et fait de Foulques un étranger, amené en Anjou par le comte Eudes, et qu'il suit partout avec ses fidèles.—Son nom apparaît pour la première fois, mais sans qualification, qui le distingue, dans un acte de ce prince passé à Tours en 886. On le retrouve en 899 avec titre de vicomte d'Angers, qu'il prend encore en 924 et auquel il joint pendant quelques années seulement (905-908), celui de vicomte de Tours. Mais dès 909, un acte le qualifie de comte d'Anjou, titre qu'il s'attribue dans la seule charte qu'on possède de lui (929). On y apprend qu'il était réellement fils d'Ingelger et qu'il avait pour femme Roscille, fille de Garnier, seigneur, d'après les chroniques, de Loches et de la Haie en Touraine. Il avait eu d'elle trois fils, Foulques qui devait lui succéder, Guy, plus tard évêque de Soissons, et Ingelger, l'aîné, mort dès cette date, quoique les chroniqueurs le fassent périr en 933 seulement dans un combat contre les Normands. Foulques le Roux, vaillant, hardi, non moins dur à la fatigue que rusé, passe en effet pour avoir tenu tête à ces envahisseurs ainsi qu'aux Bretons. — Il possédait en propre les abbayes de St-Aubin et de St-Lézin d'Angers, à qui il fit don de l'importante villa *Chiriacus*, et joignait à son titre sa qualité d'abbé, — ou plutôt d'*archi-abbé*, comme dit la charte, où se trouvent nommés les deux abbés, l'un moine, l'autre laïque, qu'il avait en sous-ordre.—Il mourut très-vieux, presque aveugle, dans les premiers mois de 942, et fut inhumé à St-Martin de Tours, qu'il honorait d'une piété particulière. Berry dans ses *Etudes et Rech. sur les Monnaies* 1852, pl. XXII, n° 12, donne une monnaie de Foulques, et M. Godard-F. lui attribue un grand denier d'argent, rencontré en 1862 dans un tombeau, rue Cordelle, à Angers, et recueilli au Musée archéologique. Il porte au droit son monogramme et la légende *gratia Dei comes*; au revers une croix grecque et la légende : *Audecaus ca.*

Chroniques d'Anjou, dans la *Collect. de la Soc. de l'Hist. de France.*—Mabille, *Introd. aux Chroniques*, p. LIX-LXIII. — Salmon, *Chron. de Touraine*, p. 105-106, 160, 183. — Cart. St-Aubin, f. 58 v°.—*Alman. d'Anjou*, 1758, p. 60.— Roger, *Hist. d'Anj.*, p. 107-109.—*Rép. arch.*, 1863, p. 435.

Foulques II, dit *le Bon*, ou *le Pieux*, succéda en 942 à son père Foulques le Roux. Il prenait dès 944 le titre d'abbé de Corméry, qui après lui passa à son fils Guy. Elevé dans la culture des belles-lettres, de la grammaire, de la philosophie, beau, gai, généreux et brave, les chroniques nous le représentent chantant au chœur de St-Martin de Tours, en costume de clerc, au rang des chanoines. Lui-même avait fait des airs d'église dont on vantait l'harmonie et une suite de répons, où il célébrait l'histoire du Saint. C'était d'ailleurs alors pour l'Anjou comme pour le reste de la France un temps de paix et de repos. Les Normands, loin de nuire, tenaient en bride les Bretons et avaient mis fin ainsi à des ravages incessants. Foulques, ami de tout ce qui était bon et beau, *totius bonitatis amator*, en profitait pour protéger l'industrie, l'agriculture, le commerce. L'Anjou, ravagé par tant de guerres, se refit sous son gouvernement; les villes se rouvrirent, les champs se repeuplèrent, l'abondance succéda aux famines périodiques. On y accourait des provinces voisines pour défricher la terre depuis si longtemps stérile. — Un jour de la Saint-Martin d'hiver, Foulques, au sortir de la table de communion, se trouva mal et expira entre les mains des clercs. Il fut enterré à Tours dans l'église même aux côtés de son père, après 14 ans, suivant un Catalogue, ou bien plutôt selon la grande chronique de Tours, après 18 ans de règne (960). Des monnaies à son type sont figurées dans Berry, *Etude et Rech.*, pl. XXII, n° 13; Poey d'Avant, pl. VI, n° 10; Cartier, *Rev. Num.*, 1841, pl. XIII, n° 9. — On a sous son nom une lettre adressée à St Odon de Cluny, qu'il traite de frère de lait et qui paraît en effet avoir été élevé avec lui. Mais ce document, imprimé en tête du traité sur le retour de saint Martin, *De Reversione beati Martini*, est considéré depuis longtemps comme apocryphe. — Foulques avait pour femme Gerberge, dont on ignore l'origine et qui lui donna trois fils, Geoffroy, son successeur, Guy et Dreux, et une fille, nommée dans les titres Blanche, Arsinde ou Adèle, qui épousa Etienne, comte de Gévaudan. Des actes faux, malheureusement acceptés par les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* et par les généalogistes du XVIIe s., lui attribuent deux autres fils Bouchard de Vendôme et Humbert le Veneur.

Chron. d'Anjou, p. 68-74, 321-322, 326. — Mabille, *Introd. aux Chron.*, p. LXIII. — Salmon, *Chron. de Touraine et Supplém.*, p. XIX et 14-15. - *Alman. d'Anj.*, 1758, p. 64. — D. Chamard, *Vie des Saints*, t. I, p. 398.— Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 109-112. — Mabillon, *Acta SS.*, t. VII, p. 154. — *Hist. litt.*, t. VI, p. 262-265. — *Répert. arch.*, 1863. — D. Bouquet, t. XI, préface, n°s 68 et 95.

Foulques III, dit *Nerra*, fils de Geoffroy Grisegonelle et d'Adèle de Vermandois, peut être considéré comme le principal fondateur de la maison d'Anjou, qui allait bientôt égaler les maisons royales. Ses actions aventureuses, son caractère sauvage, cette nature si élégante, *elegantissimus juvenis*, et si brutale, *immanitas ferociæ*, comme disent les chartes de St-Aubin (Cartul., f. 8) et de Saint-Florent (Liv. N., 261), ce mélange étrange de piété soumise et d'arro-

Digitized by Google

gance indomptée, donnent à sa vie une certaine grandeur qui frappe tout d'abord et en fait un des personnages les plus remarquables du moyen âge. — Il devait être âgé de plus de quinze ans, quand il succéda à son père en 987; car on le voit dès 989 marié, nouvellement sans doute, et faire un don à Marmoutier pour obtenir de sa femme Elisabeth des héritiers. La chronique de St-Florent, p. 260, le fait même déjà veuf d'une première femme. — L'Anjou, tel qu'il le recevait, morcelé et en grande partie enclavé dans les comtés de Blois et de Touraine, de Poitiers, de Rennes, de Nantes, était un patrimoine de conquête nouvelle. Il eut bientôt à le défendre. Dès 990 Foulques est aux prises avec le comte de Blois, Eudes, son plus dangereux ennemi. Il le bat sous Châteaudun et au retour dégage la forteresse, alors Angevine, d'Amboise, des menaces d'un voisin félon, Landry, dont il rase le manoir rebelle. Bientôt convoqué à Orléans pour une assemblée royale, il y était rendu des premiers et s'y trouvait, ne pensant à mal, dans une chambre secrète, quand, à travers une simple cloison, il entend son beau-frère, le comte de Bretagne, Conan, dire à ses fidèles : « Dans quatre jours, Angers est à nous; l'ordre « est donné; nos fils sont partis ». Foulques, sans perdre de temps, prétexte un voyage à Château-Landon et arrive à toute bride, suivi de bonne escorte, à Angers. Au jour dit les Bretons sont aux portes, mais les Angevins s'y trouvent pour les recevoir. Deux des quatre fils de Conan restent parmi les morts, laissant à une tour de l'enceinte et à la rue voisine le nom d'*Ecache-Breton*.—Conan apprit le désastre en voyant les dépouilles de ses enfants aux mains des chevaliers Angevins, tout aussitôt de retour. Les évêques, le roi, les grands s'interposèrent; et Foulques, débarrassé de cette diversion préméditée par son ennemi, n'en fut que plus libre pour poursuivre les préoccupations incessantes qui le ramenaient sur les frontières de la Touraine. La même année (990), un heureux coup de main livre à son allié Adelbert de Périgord la ville même de Tours, qu'il s'empresse de remettre à Foulques-Nerra. Mais ses emportements lui ont bientôt aliéné la population; et une violation des immunités de St-Martin soulève contre lui les moines. Les croix sont descendues, les châsses voilées, les reliques déposées dans les épines, les portes closes des lieux saints. Foulques dut faire amende honorable au tombeau de St Martin, pieds nus, escorté de ses chevaliers, en costume de pénitent; et presque aussitôt une insurrection populaire rendit la ville à son ancien maître.

Foulques se reprit alors à assurer mieux sa marche envahissante. Il possédait déjà Semblançay, Loches, Buzançais, Châtillon, la haute vallée de l'Indre; on le voit, par les ruines qui subsistent encore de ses constructions militaires, prendre pied au Sud de la Loire, à Montbazon, St-Maure, Montrésor, — sur la Vienne, à Loudun et à Mirebeau. Entre temps, il court en Bretagne. Conan, se prétendant l'héritier direct de Salomon, assiégeait Nantes, aidé des Normands et avait occupé la citadelle pendant que la ville se défendait, appelant les Angevins à l'aide. Foulques rencontra son ennemi qui était venu l'attendre, dans les landes de Conquereux, et malgré une première surprise par ruse, qui avait jeté le trouble dans ses troupes, mit en déroute les Bretons qui laissèrent Conan mort sur le champ de bataille (991, d'après Richer, 992, d'après la *Chron. Bretonne*). La citadelle se rendit immédiatement au vainqueur, qui, possession prise du comté de Nantes au nom de Judicael, en donna le gouvernement à son fidèle Aimeri de Thouars. Mais presque en même temps de l'autre côté sa fortune se troublait. Eudes, à la tête de ses principaux vassaux de Château-Renault, de Châlons, de Saint-Aignan, de Montfort, de Saumur, avait repris l'offensive, emporté Montbazon, assiégé Langeais (février 995). Foulques aux abois fut heureusement secouru à temps par une armée du roi de France, — et mieux encore, avant la fin de l'année, par la mort d'Eudes; — et bientôt, sans qu'aucun document permette de se diriger dans toute cette confusion de rapines et de violences, on le voit presque à la fois maître de nouveau de Tours et de nouveau expulsé.

Au milieu de ces désordres, l'échéance terrible de l'an 1000 approchait. Le palais de Foulques venait d'être souillé par l'adultère d'Elisabeth, V. *ce mot*, et la vengeance terrible qu'il en avait prise, n'était pas pour apaiser la crainte de la gehenne éternelle, si effroyable en ces temps aux gens de guerre, ni le souvenir surtout toujours présent, comme il le rappelle dans une de ses chartes, du carnage de Conquereux, où étaient tombés tant de chrétiens, *memoria Christianorum apud Conquareth occisorum* (Cart. Noir, charte de 1002). Foulques, au printemps de 1005, laissant, ce semble d'après une charte de St-Aubin (Cart., f. 43), le gouvernement à son frère Maurice, partit pour le pèlerinage de Jérusalem, avec l'évêque Rainaud, qui meurt en chemin. Le comte passa par Rome, s'y fit absoudre de ses péchés passés et eut l'occasion de défendre le pape contre ses ennemis. De retour après plus d'un an d'absence, il fonda l'abbaye de Beaulieu, près Loches (1007), refuge des saintes reliques qu'il rapportait, et sans doute pour éviter les exigences de l'archevêque de Tours, fit donde sa fondation au pape, qui l'accepta. Mais un crime nouveau, le meurtre par ses ordres, sous les yeux mêmes du roi, d'Hugues de Beauvais, le favori, exposait de nouveau Foulques le Noir aux reproches de sa conscience et des évêques. V. une lettre de Fulbert de Chartres, D. Bouq., t. X, p. 476. Il les apaisa par un second pèlerinage (1010). Assailli pendant la traversée par la tempête, Foulques trouva Jérusalem aux mains des infidèles et n'obtint de visiter les lieux Saints qu'au prix d'humiliations et de largesses.

On comprend mal le gouvernement de l'Anjou pendant ces absences, seule trève, ce semble, aux combats à peine interrompus. Dès le retour Foulques acheva la construction de Beaulieu et obtint du pape, malgré toutes protestations de l'archevêque de Tours, l'envoi d'un cardinal-légat, évêque de Viterbe, pour en consacrer l'église (14 avril

Digitized by Google

1012). — La querelle alors se transforma en guerre armée avec l'archevêque. Foulques, assisté de l'évêque d'Angers, Hubert de Vendôme, et sans souci des excommunications, vint mettre le siége devant Tours, que le comte Eudes accourut protéger. Bientôt assisté du comte du Mans, dont il s'était fait de gré ou de force un allié, Foulques rencontra le 8 juillet 1016 l'ennemi sur le plateau de Pontlevoy, et après une mêlée terrible où il faillit perdre la vie, remporta une victoire complète qui semble avoir apaisé la guerre active pendant quelques années, dès lors restées sans histoire. — La lutte reprend sans autre raison connue en 1025. Le comte de Blois venait d'hériter de la Champagne et il paraît avoir de plus pour appui le roi de France. Néanmoins dès le début des hostilités, Foulques s'empare de Saumur, en expulse les moines, logés dans le château, et pendant que le feu mis par ses mains dévorait le monastère, il protestait *par les âmes Dieu*, son serment ordinaire, de ses intentions pieuses pour détourner la colère du Saint. Il maintint cette conquête si décisive et depuis si longtemps enviée contre deux retours successifs d'Eudes et de son tenancier, Gildouin, qui durent à la paix la reconnaître acquise à l'Anjou, moyennant la destruction par le comte de la forteresse de Montboyau. L'année suivante (1026) Foulques, violentant la fortune, attirait traîtreusement à Saintes le comte du Mans, Herbert. Il l'y garda prisonnier deux ans pendant lesquels ses brigues s'efforçèrent sans succès de s'établir dans le Maine; et la rançon même, qu'il se fit donner, il dut la rendre sous la menace d'une armée de Bretons, qui déjà assiégeait le Lude (1028)

Vers cette époque Foulques semble surtout reconnaître un maître, *herus meus*, comme il l'écrit (D. Bouq., t. X, p. 800), le duc d'Aquitaine, comte de Poitiers. Allié fidèle et soumis, il tenait de lui depuis au moins 10 ou 15 ans, en bénéfice, le Loudunois et la Saintonge, et c'est pour défendre son suzerain qu'une première fois, en 1033, il marcha en armes contre son fils Geoffroy Martel, dont le mariage lui semblait une double insulte. La paix tant bien que mal rétablie, Foulques, dont l'ardeur n'est pas éteinte, et qui après tant d'entreprises se qualifie encore de désœuvré, *desidiosus* (ch. de 1033), s'achemine une troisième fois en 1035 vers la Ville Sainte, où la légende le suit encore. En passant par Rome, il y rencontre le duc de Normandie Robert *le Diable*, qui se disposait au même voyage. Tous deux s'embarquent pour Constantinople, où l'empereur Michel les reçoit et les fait escorter jusqu'à Antioche. Là les deux pèlerins, liés par des vœux différents, se séparèrent. On vit bientôt le comte Foulques au cœur superbe, traîné sur une claie dans les rues de Jérusalem, nu, la corde au cou, fouetté par deux de ses valets et criant à chaque pas : « Seigneur, prenez pitié du traître et du parjure ». De retour dans l'année même en Anjou, il y trouva son fils Geoffroy établi dans une partie de son domaine; et jusqu'au dernier jour ce fut un ennemi acharné qu'il lui fallut contenir et dompter. Tout au même temps pourtant, profitant de la mort du comte de Blois, il assiége et prend Langeais, occupe Chinon, surprend Montbazon et St-Aignan (1038-1039). Las enfin et pressentant d'ailleurs sa mort prochaine et la vengeance du ciel irrité, il reprend une quatrième fois la route du pèlerin. Il revenait par la voie de terre, quand il mourut à Metz le 21 juin 1040. Ses entrailles furent déposées dans un des cimetières de la ville; son corps, rapporté, suivant ses dernières volontés, à Loches, y fut inhumé dans l'église de son abbaye de Beaulieu. — Le 17 février 1870 des fouilles y ont fait retrouver dans le cercueil de pierre, déjà violé, quelques ossements et le crâne aux contours carrés, en saillie, au front rond et bas, aux yeux profondément enfoncés. Deux dessins du tombeau existent dans les portefeuilles de Gaignières, à Oxford, t. VII, f. 171 et 172. Des photographies du crâne et des objets trouvés dans ces fouilles ont été données dans le livre de M. de Salies. Des monnaies au type de Foulques y sont aussi reproduites, ainsi que dans Poey d'Avant, pl. VI et XI, et dans les *Mém. de la Soc. des Ant. de Normandie*, 2e série, Ier vol., p. 279, Tobiesen-Duby, t. II, pl. XV et LXXII, etc.

Le nom de Foulques Nerra est resté populaire en Anjou. Quelque chose de chevaleresque s'attache à sa légende qui en perpétue la mémoire. « Cet autre César », comme l'appellent les chroniques, a laissé d'ailleurs d'autres traces dans les campagnes que celles de son cheval de guerre. C'est « le grand édificateur », dont il n'est ville d'Anjou ou des Marches du Poitou, de Touraine, de Bretagne, qui ne garde son souvenir. Amboise, Montbazon, Langeais, Mirebeau, Passavant, Montreuil-Bellay, Vihiers, Doué, Montfaucon, St-Florent, Montrichard, Chaumont, St-Maure, Saumur, Trèves, Montrésor, Faye, Montcontour, Maulévrier, Baugé, Châteaugontier, le Lude, lui ont dû ou leur château ou leur muraille ou leur église. On a peine à croire à une telle activité, en présence même des témoignages contemporains, au milieu de la confusion du siècle. Comme on l'imagine, le clergé n'est pas oublié dans ses largesses. Outre son abbaye de Loches, Foulques a fondé à Angers l'abbaye de St-Nicolas (1020), pour accomplir un vœu fait pendant son second voyage, reconstruit l'église du Ronceray (1028), et l'église de St-Martin (1020), qui tombaient en ruines, enrichi de ses dons la cathédrale, les abbayes St-Serge, St-Aubin, St-Florent, et par tout l'Anjou élevé de blanches églises dont partie subsistent encore.

Foulques, de son premier mariage avec Elisabeth de Vendôme n'avait eu qu'une fille, Adèle, mariée à Landry de Nevers. Il épousa en secondes noces, au retour de son premier pèlerinage, vers 1006, Hildegarde, V. *ce nom*, de qui il eut un fils, Geoffroy Martel et trois filles, Adèle, Ermengarde, mariée à Geoffroy de Château-Landon et mère de la seconde maison d'Anjou, et Blanche, qu'une charte du Ronceray de 1028 accuse le vicomte de Thouars d'avoir voulu séduire.

La statue de Foulques Nerra est une des douze, qui entourent le piédestal du monument élevé par David au roi René sur la place du château d'Angers.

Chron. d'Anj., édit. de la *Soc. de l'Hist. de France*. — Mabille, *Introd. aux Chron.*, p. 78-79. — Salmon, *Chron.*

Digitized by Google

de Touraine. — Al. de Salies, *Hist. de Foulques-Nerra* (Angers, 1874, in-12). — Rangeard, *Hist. des Comtes d'Anjou*, Mss. 894; *Hist. civ. et eccl.*, Mss. 887. — *Kalendarium*, Mss. 274. — Cl. Ménard, *Pandectes*, Mss. 875. — Pétigny, *Hist. du Vendômois.* — Chalmel, *Hist. de Touraine.* — Roger, *Hist. d'Anjou.* — Richer, t. II, p. 261-279 et 309. — D. Bouq., t. X-XII. — *Congrès scient.*, XVe session, t. II, p. 134; XXVIe session, p. 100-104. — *Revue Critique*, juin 1874. — *Mém. de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'Ang.*, 1871, p. 48. — *Bullet. de la Soc. Arch. de Touraine*, t. I, p. 247-252. — *Rev. de l'Anjou*, 1853, p. 508, 515; août 1872 et mai 1874, p. 277. — *Valesiana*, p. 143. — Marchegay, *Arch. d'Anj.*, t. II, p. 279. — *Breviculum fund. S.-Nicol.*, p. 5. — *Epitome*, p. 1, 2, 7. — Hauréau, *Gall. Christ.*, col. 56-57. — Liv. N., ch. 230. — *Biblioth. de l'Ec. des Chartes*, 2e série, t. II, p. 29, art. de M. L. Lalanne, qui ne compte que 3 pèlerinages de Foulques, supprimant celui de 1005. Mabille non plus n'en admettait que 3, supprimant celui de 1035.

Foulques IV, dit le *Réchin* ou le *Hargneux*, né à Château-Landon le 14 avril 1043, était fils de Geoffroy, comte du Gatinais, et d'Hermengarde, fille de Foulques Nerra. A la Pentecôte de 1060, Geoffroy Martel, son oncle maternel, l'arma chevalier et lui confia, quoiqu'il n'eût que 17 ans, la défense de la Saintonge. Dans l'héritage de ce prince (14 novembre 1060), Foulques dut d'ailleurs se contenter d'abord de cette province, augmentée du Gatinais et de quelques fiefs en Poitou, notamment de la châtellenie de Vihiers, mais sous la suzeraineté de son frère aîné Geoffroy le Barbu, V. *son article*, qui recevait l'Anjou et la Touraine. Dès les premiers mois il eut même à défendre sa part de patrimoine contre le comte du Poitou, qui essayait de reconquérir la Saintonge. La victoire de Chef-Boutonne (20 mars 1061) assura le pouvoir des deux frères, bientôt après désunis. Après 8 ou 9 ans de querelles et de trêves sans bonne foi et surtout de ruines pour l'Anjou et pour la Touraine, Foulques, qui s'était attaché à gagner le clergé et les principaux seigneurs, se rendit maître enfin, par une série de trahisons, d'Angers, où il s'imposa, et de son frère, qu'il tint 30 ans en prison. C'est en 1069 seulement, — quoique plusieurs actes se hâtent d'inaugurer son règne un ou deux ans plus tôt, — que, toutes les résistances vaincues, — comme il le dit lui-même dans une charte, donnée le jour même et au retour de la ruine du château de Trèves (Cartul. de St-Jouin), — il put, sans démenti, parler de ses droits héréditaires, d'une donation prétendue de son oncle, et prendre possession, du gré plus ou moins forcé des Angevins, d'un comté, presque anéanti par tant de misères, avec les quatre forteresses d'Angers, de Loches, de Tours, de Loudun, ces quatre joyaux de la couronne des comtes; mais il avait laissé perdre la Saintonge et avait dû, pour rompre la ligue ennemie, faire hommage pour le comté de Tours au comte de Blois et céder le Gatinais au roi de France. — Libre au moins de ce côté il se trouva assez fort pour tenir tête par deux fois au duc de Normandie, Guillaume, qui venait de conquérir l'Angleterre et qu'il obligea à lui rendre la Flèche dont il avait surpris le château (1077-1081). C'est dans une de ces guerres, à la prise du Lude, qu'ayant voulu baiser avec trop d'empressement, comme il le raconte dans une de ses chartes, les reliques conquises de St Julien, sa bouche se tourna et laissa à son visage cet air rechigné, dont lui vint sans doute son surnom.

Actif dans sa jeunesse, Foulques s'abandonna bientôt aux débauches de la table, à la paresse, à l'amour des femmes : « Aussi, dit le moine de « Marmoutier, ni lui ni personne en son nom « ne s'occupait plus de la justice; tout au con- « traire en Anjou comme en Touraine, nombre « de larrons s'élevèrent pour troubler par des « rapines les voyages des marchands » — et « l'on faisait ce que l'on voulait, » ajoute le Cartulaire de Saint-Aubin (f. 123), sous ce « consul très-victorieux, » comme l'appelle le Cartul. de Bourgueil (ch. 3).

Foulques avait épousé en premières noces Ermengarde, fille de Lancelin de Beaugency, de qui il eut Ermengarde, mariée à Alain Fergent, comte de Bretagne. Il la répudia pour épouser en 1070 Ermengarde de Bourbon, sa parente au quatrième degré, avec laquelle il divorçait bientôt sous le même prétexte et épousa le 21 janvier 1076 n. s. à Saumur—et non à Angers, comme il est dit ailleurs, — Aurengarde, V. *ce nom*, fille d'Isembert de Châtelaillon, qui en 1080 prit le voile de religieuse (Liv. Bl., f. 3). L'évêque d'Angers, Eusèbe, témoin de ces scandales, le pape même dénonçaient en vain le luxurieux excommunié au mépris de son peuple. Foulques, sans en être ému outre mesure, bientôt même soutenu par le successeur d'Eusèbe, se remaria quelques mois après avec la fille de Gautier, premier du nom, sieur de Brienne, sa parente encore au sixième degré. Il s'empressa de la délaisser, quand il eut vu la fille de Simon de Montfort et d'Agnès d'Evreux, Bertrade, la plus belle fille de France, et, grâce à l'entremise de Robert de Normandie, se fit agréer comme époux. Cette union durait à peine depuis quatre ans, qu'elle se rompit brusquement (1092). Bertrade quitta, pour l'amour adultère du roi de France, le comte d'Anjou, qui venait d'être excommunié pour elle et qui n'en fut relevé qu'en 1094. Elle lui laissait un fils, sur qui Foulques reporta tout l'amour qu'il conservait encore pour la fugitive. Mais le premier fils qu'il avait eu d'Ermengarde de Bourbon, Geoffroy dit Martel le jeune, vaillant, généreux, aimé de tous, était prêt à tout combat. Il avait d'ailleurs recueilli dans la prison de son vieil oncle Geoffroy le Barbu tous les droits héréditaires dont celui-ci, dans son impuissance, s'était dépouillé pour lui, en haine de son père. Menacé d'être déshérité, il les rappela et prétendit les faire valoir, et, pour s'assurer mieux, s'associa en 1103 le comte Hélie, du Mans, occupa Angers, prit d'assaut Briolay et força Foulques, qui avait en vain appelé à l'aide les Poitevins, à faire sa paix avec lui, en l'associant en titre, comme on le voit par les chartes, à son pouvoir. Pendant trois ans, par le droit de sa jeunesse et de la faveur populaire, qui l'exalte comme un héros, Geoffroy relègue en réalité son vieux père au second rang. En 1104 il réduit le comte de Thouars, célèbre ses fiançailles avec la fille unique du comte du Maine et fait avec lui et le roi d'Angleterre la guerre de Normandie; mais il tombe en 1106, tout jeune en-

Digitized by Google

core, frappé à mort par trahison sous les murs de Candé, en combattant « pour la paix, dit la « Chronique, et pour la justice. » — Cette mort, dont on accusa Bertrade et qui dégageait Foulques, fut peut-être l'occasion qui ramena cette année même en Anjou la belle comtesse, devenue reine de France. Elle y revint avec Philippe Ier, son nouvel époux, et y fut traitée en véritable souveraine. Foulques se tenait assis à ses pieds, sur un escabeau, avec tout le respect, dit Suger, d'un mortel pour une déesse. — Il mourut peu de temps après, regretté, au dire des moines, pour sa douceur et sa piété. Après ses funérailles célébrées à St-Maurice (14 avril 1109), il fut inhumé dans l'église de Lévière qu'un incendie détruisit en 1132; mais au XVIIIe s. le tombeau du comte fut retrouvé dans la nef, « avec une croix de plomb, « dit P. Rangeard, où on lit encore aisément le « nom de Foulques et la date de son décès. »

Son règne fut témoin d'événements qui marquent dans l'histoire. Bérenger proteste sur le Tertre d'Angers au nom de la raison humaine contre les mystères de la foi. — Urbain II prêche la croisade à Angers même, où il consacre l'église de St-Nicolas (1096). Foulques l'accompagne à Tours et reçoit de ses mains la rose d'or, honneur réservé aux souverains — Enfin Robert d'Arbrissel, V. *ce nom*, peuple de tribus pieuses les landes et les forêts d'Anjou.

Foulques, qui a droit à une place dans l'histoire politique, en tient une aussi dans l'histoire littéraire. C'est une fantaisie peu commune à un prince du XIe s. que d'écrire et surtout d'écrire l'histoire. Foulques aurait entrepris de raconter celle des comtes d'Anjou et sa propre vie. Malheureusement cette dernière partie, qui devait être la plus précieuse, est perdue. Le fragment qui reste n'est à proprement dire qu'un préambule. Foulques, y parle en son nom, en indiquant dès le début qu'il le commença vingt-huit ans après son avénement, c'est-à-dire, au compte de ses propres chartes, en 1098 ou 1099. Il laisse de côté l'histoire des quatre premiers comtes, dont il ne connaît les noms que par les récits de son oncle Geoffroy Martel et dont le souvenir, dit-il, est déjà tellement dans le lointain que le lieu même de leur sépulture lui reste ignoré, consacre quelques lignes erronées à Geoffroy Grisegonelle, résume rapidement l'histoire de Foulques Nerra et de Geoffroy Martel et, au moment d'aborder sa propre vie, s'interrompt sur le récit de la croisade et ne reprend pas l'histoire. Ce fragment, publié pour la première fois par d'Achéry dans son *Spicilége*, en dernier lieu dans la Collection de la Société de l'Histoire de France, avait été toujours tenu, même par les derniers éditeurs, comme authentique. Mais M. Mabille, l'auteur de l'*Introduction*, postérieure de 15 ans à cette édition, et qui a renouvelé avec tant de sagacité les origines angevines, s'est attaché à en démontrer l'absolue fausseté. Il ne me paraît pas à vrai dire qu'aucun de ses arguments soit irréfutable et que les erreurs mêmes de l'auteur ne s'expliquent par son propre aveu d'ignorance, si peu naturel aux faussaires, qui d'ordinaire n'ignorent rien. Le livre a surtout contre lui son invraisemblance et cette présomption qu'autorise la connaissance avérée de documents faux du même temps, mais il se recommande par une originalité réelle et d'imitation difficile, par un grand air de vérité, par un style simple et net, en dehors de la manière des compilateurs, par certains détails précis, nouveaux et qui ne prêtent pas à contestation.

Une charte originale des Archives de Loir-et-Cher, donnée par Foulques sous les murailles de Maillé, *apud obsidionem Maillaci*, conserve par une rareté insigne son sceau plaqué, où il est représenté à cheval, portant son pennon, — tel qu'il figurait aussi à une charte angevine de 1090 dont le rédacteur du Cartulaire original de St-Maur (XIIe s.) a donné un dessin, reproduit en fac-simile, dans les *Arch. d'Anjou*, t. I. — Une charte originale des Archives de Maine-et-Loire, attribuée à tort dans l'Inventaire à Foulques Nerra, porte la croix autographe du Réchin — et la date de 1044 de l'an de la Passion, qui lui a servi plus d'une fois encore dans ses actes (G 643). — Les moines de St-Nicolas avaient fait peindre l'effigie de Foulques dans leur cloître. Cette image de la fin du XVIe s. a été reproduite en tête du *Breviculum* de Lepeletier et récemment, d'après les cuivres originaux, dans le *Répert. arch.* de 1869. — M. Joyau possède aussi un dessin de grossières statues du même prince et de Bertrade, qui auraient été autrefois conservées à Fontevraud. Il a été lithographié (Angers, Barassé, 1868).

Chron. d'Anj.—Mabille, *Introd. aux Chron.*, p. VII et 47. — Salmon et Grandmaison, *Livre des Serfs*, p. 18.—Arch. de M.-et-L. Liv. Bl., f. 3; G Cartul. du Chap. de Montreuil-Bellay; Cartul. de Chemillé, ch. 16 et 81; Saint-Flor., Pr. de la Chaise, ch. or.; — Rangeard, Mss. 986. — D. Huynes, Mss. f. 139 et ch. or. — *Cartul. de St-Jouin*, p. 21.— *Cart. de Bourgueil*, ch. 111. — *Cart. St-Aubin*, f. 61 et 123. — Hauréau, *Preuv.*, p. 544. — Labbe, *Concil.*, t. X, p. 493 et *Bibl. Nova*, t. I, p. 276. — Bilard, *Arch. de la Sarthe*, ch. 284.—*Hist. littér.*, t. IX, p. 395.— D. Martenne, *Ampl. Coll.*, t. V, p. 1004. — *Répert. arch.*, 1859, p. 258. — D. Bouq., t. XIV, p. 654 et 673. — *Revue de l'Anjou*, 1853, p. 508, 515.

Foulques V, dit *le Jeune*, fils de Foulques Réchin et de Bertrade, était né en 1190 et avait épousé, à peine âgé de 16 ou 17 ans, la fille d'Hélie, comte du Mans, Eremburge, qui avait été fiancée à son frère ainé Geoffroy, récemment tué à Candé. Il succéda à son père en avril 1109, sans que l'histoire même mentionne un autre frère, probablement adultérin, nommé Philippe, que les chartes de Fontevraud nous montrent élevé auprès de lui et sans doute mort jeune. En allant, du vivant de son père, recevoir l'investiture à la cour de France, Foulques fut retenu en route par le comte de Poitiers, auprès duquel il remplissait alors la charge de grand bouteiller. Il lui fallut, même après l'intervention du roi, céder quelques places qu'enviait le comte depuis longtemps; mais à peine installé, l'héritage du comte Hélie vint ajouter à son patrimoine de Touraine et d'Anjou le puissant comté du Maine (1110). Foulques dut pourtant dès cette année même mettre à la raison les vassaux de l'Ile-Bouchard et de Doué; on le voit batailler encore en 1112 ou 1113 contre celui de Brissac et, ce qui paraît plus grave peut-être, quoiqu'aucune indi-

Digitized by Google

cation n'existe dans les documents contemporains sur ces querelles, en vive contestation, *gravis dissensio*, avec les bourgeois de la ville d'Angers (1114 ou 1116). — En 1117 il prête secours au roi de France pour enlever la Normandie au roi d'Angleterre et c'est à cette entreprise que le livre d'Hugues de Clers rattache sa curieuse négociation. Foulques, à l'en croire, aurait mis des conditions à son service et demandé que la charge de grand sénéchal, concédée, suivant lui, à Geoffroy Grisegonelle et délaissée par ses successeurs, lui fût solennellement confirmée. Le roi y aurait consenti à Marchenoir, trop heureux d'avoir satisfait un tel vassal. Foulques, rassemblant ses troupes, prit sans coup férir Alençon, et quelque temps après revenant sur ses pas, battit sous les murs de la même ville l'armée anglaise et celle du comte de Blois. Le roi d'Angleterre, jaloux de son alliance, lui envoya des ambassadeurs et brigua même une union plus intime. Guillaume Athelin, héritier du trône d'Angleterre, épousait l'année suivante (1119) Mathilde, fille du comte d'Anjou. Elle devait revenir bientôt cacher son veuvage à Fontevraud; mais 9 ans plus tard, Geoffroy Plantagenet, son frère, en épousant à son tour Mathilde, fille du même roi Henri, allait réunir les deux couronnes et préparer à la maison d'Anjou des grandeurs inespérées.

En 1119 le pape Calixte II s'arrête à Angers, y absout solennellement la mémoire du comte Foulques Réchin, autrefois excommunié, et y donne la confirmation à son petit-fils. En 1120 Foulques partit pour la Terre-Sainte. Il y passa un an à guerroyer avec une troupe de cent chevaliers, qu'il entretenait à ses frais, dans la compagnie des Templiers, à qui, au départ, il assigna sur ses Etats une rente annuelle de 30 livres pesant d'argent. De retour en Anjou il y trouva quelque désordre vers le Poitou et dut en 1123 assiéger de nouveau le château de Doué et en 1124 celui de Montreuil-Bellay qui résista neuf longues semaines. — En 1126 mourait Eremburge, V. *ce nom*, son épouse bien-aimée, *dilectissima*, comme il l'appelle, de qui il avait eu deux fils et deux filles, Geoffroy et Hélie, Mathilde et Sibille. A peine était-il remis de la douleur de cette perte, que deux chevaliers français vinrent lui offrir de la part de Baudouin, roi de Jérusalem, sa fille Mélisende, avec la promesse d'un trône en héritage. Foulques, qui venait de célébrer au Mans les noces de son fils Geoffroy, lui remit son triple comté et repartit pour Jérusalem.

« Vers le milieu du printemps de 1129, dit « Guillaume de Tyr, on vit débarquer au port « d'Accon un homme illustre, le seigneur Foul- « ques, comte d'Anjou, suivi d'une brillante « escorte de noblesse et dans un appareil qui « surpassait la magnificence des rois. » Quelques jours à peine après son arrivée, Foulques reçut de Baudouin Mélisende, et à titre de dot, les deux villes maritimes de Tyr et de Ptolémaïs, qu'il posséda trois ans, sans changer son titre de comte. Baudouin étant mort le 21 août 1131, Foulques fut couronné solennellement le 14 septembre dans l'église du Sépulcre par le patriarche de Jérusalem. Il eut tout d'abord à maintenir contre les Chrétiens et contre les Turcs les droits de la fille de Bohémond à la principauté d'Antioche, puis à rétablir l'ordre dans son nouveau royaume et jusque dans sa propre maison, ouverte à l'adultère. Le comte de Jaffa, accusé, se souleva, mais cédant aux prières du patriarche, consentit à s'exiler pour trois ans. Enfin en reconnaissance d'un secours prêté aux musulmans de Damas, Foulques obtint leur aide pour reconquérir la ville de Césarée-de-Philippe, qui fut réunie au royaume de Jérusalem. — Dans une chasse, au milieu de la plaine de Ptolémaïs, il tomba de cheval et mourut de sa chute le 13 novembre 1142, ne laissant pour lui succéder en Palestine que deux enfants en bas âge.

« Foulques était d'une taille moyenne, roux, « comme David, rempli d'ailleurs de fidélité, de « douceur, affable, bon, miséricordieux, contre « le caractère des hommes qui ont ce teint, géné- « reux à l'excès pour toutes les œuvres de piété « et de charité. » — Un bas-relief de Ste-Croix de Loudun le représente faisant son entrée dans la ville, avec la Vraie Croix qu'il rapportait de Jérusalem. — Sa statue par David d'Angers fait partie du monument du roi René.

Chron. d'Anjou.—Guill. de Tyr, l. XIV-XV.—Michaud *Hist. des Croisades*, t. II, p. 90.—*Robert de Torigny*, t. I. —*Rev. d'Anj.*, 1874, p. 289. — Mainferme, *Clyp. Fonteb.*, t. II, p. 204, 205, 238 et 253.—*Cartul. de Bourgueil*, p. 179. — D. Lobineau, *Preuves*, p. 281.—G St-Aubin, Villechien, t. I, f. 81. — Chauvin, *Géogr. du Maine*, p. LXXVI. — On trouve là une charte d'environ 1098, antérieure bien certainement à 1125, où figure Hugues de Clers. Ce fait contredit directement une assertion, que j'avais acceptée, de M. Mabille, et la principale, contre la *possibilité* de son ambassade. — Pour les monnaies de Foulques, *Rev. Numism.*, 1841, pl. XIII, p. 275; Hucher, *Essai sur les monnaies du Maine*, pl. III, p. 36; Tobiesen-Duby, *Monnaies des Barons*, pl. LXXII; *Répert. arch.*, 1863, p. 450.

Foultière (la), cl.. c^ne^ de *Cheviré-le-R.*; = f., c^ne^ de *Pouancé*; — donne son nom à un ruiss. qui se jette dans le ruiss. de la Boharie; — 800 mèt. de cours; = f., c^ne^ de *Vaulandry*.

Foultières (les), f., c^ne^ de *Gée*.

Foupcé, f., c^ne^ du *Louroux-B.* — *Grangia de Force* 1248 (H Pontron). — *Foupcé* (Cass.). — *Foupée* (Et.-M.). — *Foupie* (C. C.).

Fouqué (*Michel*), maître menuisier, Angers, 1749, était chargé en 1782 de la confection du nouveau chœur de St-Maurice. Il mourut le 23 septembre 1782, pendant les travaux que sa veuve fit achever.

Fouquellère (la), f., c^ne^ de *Marigné*. — *Les Fouquelières* (Cass.). — *La Fongulière* (Et.-M.). — *La Fougueyère* (Rect.).

Fouquellières (les), f., c^ne^ de *Chemillé* (Cass.).

Fouquenillère (la), bois, c^ne^ d'*Epieds*, sur l'emplacement d'anc. habitations. On en retrouve les murs, même une levée d'étang, dont la bonde portait une crosse gravée, au dire de témoins oculaires.

Fouquerie (la) f., c^ne^ d'*Ecuillé*; = f., c^ne^ de *Villemoisant*.

Fouquet, artiste enlumineur, à Angers, 1250 (Mss. 637, f. 12).

Fouquet (*Samuel*), sieur de Beaurepaire,

Digitized by Google

« gentilhomme angevin, écuyer de la grande « écurie du roi, » a publié *Le Modèle du cavalier François* (Paris, A. Chouqueux, 1665, in-4°). — *Traitté des Emboucheures, qui descouvre au public la plus certaine et facile méthode pour réussir en l'art de bien brider et emboucher les chevaux....* (Paris, Jacq. Legras, 1663, in-4° de 135 p., non compris la Dédicace au duc de Guise, la Préface, l'Avant-propos et la Table). V. *Bulletin du Bibliophile*, mars 1863. — *Remèdes pour la guérison des chevaux* (Paris, J.-B. Loyson, 1670, in-12 de 106 p.), faisant suite au *Noble Art de monter à cheval* de Delcampe. — Son nom même est inconnu de Quérard.

Fouquet de la Varenne (*Guillaume*), était le fils aîné de Guillaume F. de la V., général des postes de France, nommé, le 28 août 1604 par le roi, capitaine et gouverneur de la ville et château d'Angers. Il avait dès sa première jeunesse cédé, bon gré mal gré, le pas à son frère, le marquis de Sainte-Suzanne, en embrassant la carrière ecclésiastique, et réunissait de nombreux bénéfices, entre autres les abbayes de St-Nicolas d'Angers où il entreprit vainement en 1610 d'introduire la réforme de St-Maur, de St-Lomer de Blois 1606-1616, du Moutier-St-Jean de Langres 1607, d'Aynay de Lyon 1610, 1611, de Fleury-sur-Loire 1616, de St-Maixent. etc. Il semble pourtant avoir la tête affairée surtout de soucis mondains. Conseiller au Parlement dès 1605, maître des requêtes de l'hôtel en 1609, il occupait en 1616 la charge de sous-intendant de la justice au Présidial d'Angers et faillit être brûlé vif, le 10 janvier, par la populace, dans le logis d'Héard, près le pilory, pour payer l'impopularité de son père. Le 12 il prêtait serment en conseil de ville comme chef et capitaine du clergé et le 17 il prit la garde des portes, bannières flottantes, à la tête des moines et chanoines en armes, au grand scandale des habitants. — La même année il permuta avec l'évêque Miron tous ses bénéfices en commande contre l'évêché d'Angers dont il prit possession par procureur le 16 octobre 1616 et en personne le 16 novembre. Il assista en 1617 à l'assemblée générale du clergé de France et se prit à visiter ses paroisses et à témoigner d'un zèle et d'une piété qui lui ramenèrent bientôt tous les cœurs. Le diocèse lui dut, outre des réglements utiles et la première refonte du Rituel et du Bréviaire suivant l'usage de Rome (Paris, Mic. Sonnius, Colin Thierry et Eust. Foucault, 1620) l'établissement des Minimes 1617, et des Ursulines en 1617 à Angers, à Saumur en 1618, des Carmes 1618, des Oratoriens aux Ardiliers et des Bénédictines à Baugé 1619 et il préparait l'introduction des Jésuites, quand à peine âgé de 35 ou de 37 ans, il mourut le 9 janvier 1621, léguant toute sa fortune à sa cathédrale. Il fut inhumé le 14, suivant son vœu, sous le crucifix de l'église St-Maurice. Ses funérailles furent célébrées le 19, « où l'on porta la figure « des évesques en mesme façon et cérémonie que « s'il eust esté en son propre corps. » — Le curé Croux, de St-Michel-du-Tertre, qui prononça l'oraison funèbre, a consacré dans les registres de sa paroisse quelques lignes à « ce prélat de « grand mérite, de grande vertu et de grande « perfection, grand aulmosnier, fort religieux, « inflexible en ce que convient sa charge. » — Deux lettres autogr. de Fouquet se trouvent aux cartons de Lencloistre, prieuré de Fontevraud. — Il portait *d'azur à une levrette passante d'argent accolé de France.*

Arch. munic. BB 62, f. 97; 65, f. 223; GG 138, f. 58. — *Rev. d'Anj.*, 1855, t. I, p. 161 et 182; 1856, t. I, p. 7-8.— Mss. 624 et 629. — Cl. Ménard, Mss. 875, p. 67 et 190. — Ballain, Mss. 867, p. 481. — Brun. de Tart., Mss. 871, p. 154. — *Mém. de la Soc. d'Agr. d'Angers*, t. V, p. 144.— *Gall. Christ.*, t. VII, p. 1363.—*Rép. arch.*, 1863.—Tresvaux, t. II, p. 20-27. — Pocq. de Liv., Mss. 1068. — Roger, p. 477-490.

Fouquetière (la), f., c^ne^ de *Chigné*. — *La Fouquelière* (Cass.) ; = f., c^ne^ de *Clefs*, appartenait en 1675 à Marie Denais, veuve Antoine Havard, plus tard à l'Hôtel-Dieu de Baugé ; = f., c^ne^ de *Huillé*. — En est sieur René Houssaie 1600; = f., c^ne^ de *la Meignanne*; = vill., c^ne^ de *Mozé*. — *La Fourtière* (Et.-M.).

Fouquetières (les), f., c^ne^ de *Corzé*.

Fouquette (la), f., c^ne^ de *la Salle-de-Vihiers*. — *La Fauquette* (Et.-M.).

Fouquetterie (la), f., c^ne^ de *Blou*; = f., c^ne^ de *Neuillé*, vendue nat^t^ le 7 messidor an VI sur l'émigré Bauné ; = cl., c^ne^ de *St-Laurent-des-A.*; = cl., c^ne^ de *Soulaire-et-B.*

Fouquetteries (les), ham., c^ne^ de *Saint-Léger-des-B.*

Four (le Petit-), cl., c^ne^ d'*Andard*; = cl., c^ne^ d'*Angers* N.-E.

Four-à-Ban (le), cl., c^ne^ de *Chigné*, vendue nat^t^ sur Pays de Bouillé le 23 fructidor an IV.

Four-à-Briques (le), f., c^ne^ de *Pouancé*.

Four-à-Carreaux (le), f., c^ne^ de *la Chapelle-Hullin*. — *Les landes du Four-à-Carreau*, 1691, dépendaient de la seigneurie de Bedain ; = cl., c^ne^ de *Châtelais* 1776 (Et.-M.).

Four-à-Chaux (le), c^ne^ de *St-Hilaire-du-B.*

Fouraire (la), f., c^ne^ de *la Séguinière*.

Fourat.... — V. *Forat....*

Four-à-Tuiles (le), tuilerie, c^ne^ de *Beaulieu*.

Four-Augeau, ham., c^ne^ de *la Pouèze*.

Four-Banal (le), h., c^ne^ de *St-Georges-s.-L.*

Fourbisserie (la), ham., c^ne^ de *Soulaire-et-B.* — *La Tourbisserie* (Et.-M.).

Fourcas (*François* FRINGUE, dit), né à Espoey (B.-Pyrénées), le 23 mai 1762, professeur de troisième à la Flèche le 1er décembre 1800, puis de seconde, puis en 1804-1806 de mathématiques, est nommé le 7 mars 1806 professeur de troisième et de quatrième au Lycée d'Angers et le 15 décembre 1809 inspecteur de l'Académie d'Angers. Ses opinions libérales le firent mettre à la retraite en 1824. Il reçut le titre d'inspecteur honoraire le 17 août 1831 et mourut à Angers le 10 juin 1840.

Fourcelle (la), f., c^ne^ de *Beaufort*. — On y a trouvé une hache celtique en pierre.

Fourcelles, vill., c^ne^ de *Corné*. — *Le vill., le moulin de Fourcelles* 1649 (Et.-C.). — *Fourchelles* (Cass.). — En est sieur Pierre Cupif 1590, Anne Cupif, son héritière, 1604, n. h. Jacques Cupif 1688.

Digitized by Google

Fourchalot (le), ham., c^ne de *Soulaire-et-Bourg*. — *Le Four-Château* (Cass.).

Fourches (les), ham., c^ne de *St-Laurent-des-Autels*. — *Une métairie appellé le Gué-Autier, autrement les F.* 1539 (C 105, f. 303), appart^t à Perrine de Cheverue, veuve Le Prestre.

Fourchettes, c^ne de *Doué*. — *A Forchettes* 1348. — *A Fourchettes* 1579. — *La rue de F.* 1618. — Herbergement avec cour, verger, roches sur le chemin de Saumur, aboutant à la garenne seigneuriale et qui donnait son nom à un faubourg de la ville, 1780 (E 581).

Fourchonnière (la), f., c^ne de *Chaumont*.

Four-Couillon. — V. *la Ferronnière*.

Fouré (*Stanislas*), né à Beaupréau, fut nommé, bientôt après sa réception aux ordres, vicaire à Saint-Maurice, puis chanoine honoraire d'Angers, où il s'était acquis dès ses débuts une réputation d'éloquence. Il alla vers 1855 se fixer à Paris, s'adonnant, avec le seul titre de missionnaire apostolique, à la prédication, sans s'attacher à aucune paroisse. Il y est mort en juin 1862. Son corps fut transféré le 5 juillet suivant à Beaupréau. — On a de lui *Quelques mots d'éloges et de regrets, prononcés dans l'église N.-D. de Beaupréau, peu de jours après la mort de l'abbé Gourdon* (Angers, Cosnier et L., 1846, in-8° de 18 p.), avec une suite de lettres adressées par lui à *l'Union de l'Ouest* et à *l'Univers*. — *Panégyrique de saint Ignace, prononcé le 31 juillet 1849 dans la chapelle des R.-P. Jésuites d'Angers* (Angers, Cosnier et Lachèse, 1849, in-8° de 20 p.). — *Panégyrique de St François de Sales, prononcé le 29 janvier 1850 à la Visitation du Mans* (Le Mans, J. Lasnier et Cie, in-8° de 20 p., 1850). — *A la mémoire de mon oncle Benjamin Fouré, ancien colonel de la garde nationale de Nantes,* poésie (Angers, Cosnier et L., sans date, in 8° de 20 p.).

Foureau, f, c^ne de *Jumelles*.

Foureau (*Pierre*), maître libraire, Angers, 1705, mari de Renée Chemin, avait cédé son commerce dès 1745 à ses deux fils et était en 1753 doyen de la Faculté des Arts en l'Université d'Angers. Son portrait en costume universitaire est possédé par M. Chesneau de la Haugrenière. — (*Pierre*), fils cadet, né le 4 mai 1709, † le 3 mars 1752 (GG 100). — (*Pierre*), frère aîné du précédent, né le 27 mars 1705, mari de René Joubert. — Son fils Pierre était mort en 1764 et la veuve, Marie Lecoq, vendit la maison de libraire rue Chaussée Saint-Pierre le 6 mars à P. Parizot.

Fourerie (la), f., c^ne de *Chavagnes-sous-le-Lude*; = vill., c^ne de *la Cornuaille*; = f., c^ne de *Jarzé*; = f., c^ne de *Loiré*; = f., c^ne de *Sœurdres*; = f., c^ne de *Vaulandry*; = cl., c^ne de *Villévêque*. — Anc. fief et seigneurie relevant de la Haie-Joulain, avec manoir noble, étang, garennes, le tout entouré de fossés de 10 pieds de large, est-il dit en 1680. — En est sieur Nic. Guyot 1519, René Guyot 1539, 1562, un des chefs du parti protestant d'Angers, seigneur en même temps de Cantenay; — avait passé au XVIIe s. à la famille Ganches. — N. h. Pierre G·y fit consacrer le 31 juillet 1674 une chapelle.

Fourerie (la Grande, la Petite-), ff., c^ne de *la Pouèze*.

Fourerie-Boileau (la), f., c^ne de *Brain-sur-Longuenée*.

Fourerie-Tesnier (la), f., c^ne de *Brain-sur-Longuenée;* — anc. fief et seigneurie appartenant au commencement du XVIIe s. à Americ de Jousselin, qui y meurt le 9 octobre 1621 et est amené processionnellement en l'église paroissiale par les curés de Brain, du Lion-d'Angers, de Neuville et de la Pouèze; — à François de Jousselin 1622, sur qui la terre est saisie en décembre 1627 à la requête de la d^lle Bitault; — à Marie-Marguerite Bléchin, femme de Claude Oger, sieur de Charain, morte le 10 août 1657, puis à ses héritiers; — à messire Pierre Leclerc, sieur d'Auverse, mort en 1737; — après lui à Georges Hullin de la Selle, et successivement par alliance aux familles de Terves, de Richeteau (1827) et de Lozé (1860).

Fourgeais, f., c^ne de *Mouliherne*.

Fourgon, cl., c^ne de *Corzé*.

Fourgons (les), h., c^ne de *Broc*. — *Les Fergons* (Cass.). — *Les Fergeons* (Et.-M.).

Fourier (*Louis-Olivier*), né à Nantes le 11 février 1775, petit-fils d'un riche manufacturier de Chandernagor, ruiné par la Révolution, et fils de Louis F., imprimeur d'indiennes, donne sa démission de sous-lieutenant au commencement de la Révolution et s'établit libraire à Angers en épousant la fille de Mame, V. *ce nom*. — Mort le 18 août 1843, à sa campagne de Bouchemaine.

Fourier (*Adolphe*), fils du précédent, né à Angers le 22 octobre 1798, y mourut le 25 octobre 1854. — Ancien élève de l'Ecole polytechnique, puis successivement aspirant ou ingénieur à Bayonne, à Saint-Jean-de-Luz, à Cherbourg, à Parthenay, à Laval, il fut en 1832 nommé ingénieur ordinaire à Angers, puis en 1837 ingénieur en chef dans la Corse, où il eut à créer l'ensemble du réseau stratégique, puis revint ingénieur en chef du département de Maine-et-Loire en 1841. Officier de la Légion d'honneur, capitaine commandant de la compagnie des Sapeurs-Pompiers d'Angers, il était membre du Conseil municipal depuis 1848 et y exerçait par ses connaissances spéciales une grande autorité, homme d'ailleurs de salon, d'un esprit étincelant et dont les vives saillies animaient toute réunion. Il était l'aîné de deux frères, officiers de marine, morts tous deux à la mer, avant lui. — On lui doit un *Mémoire sur la puissance mécanique de la vapeur d'eau* (Angers, Mame, in-8°, 1827, tiré à 100 exempl.). — *Essai sur la résistance des bois de construction, avec un appendice sur la résistance du fer et autres matériaux, résumé de l'ouvrage anglais de P. Barlow* (Angers, Lesourd, in-8°, 1828). — *Tables des surfaces de déblai et de remblai, avec profils en travers des routes stratégiques de l'Ouest* (Angers, 1832, in-4°), ouvrage dont la méthode diminuait des neuf dixièmes la rédaction de tous les projets — et à l'occasion

Digitized by Google

duquel il fut décoré le 15 janvier 1834. — *Projet d'établissement de fontaines. Rapport à la Commission municipale* (Angers, Lesourd, 1836, in-4°).

Fouriers (les), ham., c^ne^ de *Fontaine-Milon*. — *Le lieu des Fouriers en cette paroisse de St-Georges-du-Bois, près Milon*, dit un registre de St-Georges-du-B. en 1770.

Fourlière (la), f., c^ne^ de *Gesté*. — *La Fourilière* (Cass.). — *La Fourtière* (Cad.); — donne son nom au ruiss., né dans un étang voisin, qui coule du S.-O. au N.-E,, passe entre cette ferme et la Bourie, contourne le château du Plessis, au N. duquel il se jette dans la Sanguèze; — 1,400 mèt. de cours.

Fourmière (la), f., c^ne^ de *St-Barthélemy*. — *Le leu que l'en dit la Formière en St-Berthelemer des Landes* 1269 (G St-Maurice). *La Fourmière* (Cass.); — du nom de Martin Formi, qui vendit ce domaine en 1269 à Bernard de Monselve. Il appartenait en 1280 au chanoine Martin Chevalier, qui en fit don en 1293 au Chap. St-Maurice d'Angers, *Manerium suum seu herbergamentum quod vocatur la Fourmière*.

Fourmillonnière (la), f, c^ne^ d'*Ecouflant*. — En dépendait le cabaret de la Mare et l'île vis-à-vis dite *Ile-d'Amour*. — Sur le bord du chemin apparaissent à niveau du sol, des restes de murailles imbriquées portant des traces d'incendie.

Fourmy (*Jean-Baptiste*), né à St-Léger-des-Bois, le 15 février 1795, de simples fermiers, fit ses études au collége de Beaupréau, les termina à celui d'Angers, entra au Séminaire en novembre 1814, fut chargé en 1817 de professer la troisième et la quatrième au collége de Doué, puis appelé, quoiqu'encore simple diacre, à tenir la cure vacante de Fontaine-Guérin, où il s'installa en titre quelques jours après son ordination (6 mars 1819). — Il y fonda de ses deniers l'école de filles qu'il confia aux Sœurs de la Salle, — et au bout de quelques années s'y était fait une réputation par l'ardeur de son zèle et la vivacité de ses convictions, sous l'influence alors si puissante dans le jeune clergé des doctrines de Lamennais. Pour son compte il prit directement à parti le préfet de Maine-et-Loire dans sa *Réponse à une circulaire au sujet du Clergé* (Angers, Château, septembre 1830, in-8°), où il relevait avec énergie certaines insinuations de l'administration nouvelle. C'est de sa façon aussi — et non de l'abbé Baugé — qu'est la *Lettre à un curé d'Anjou* (Angers, Pigné-Château, 1839, in-8° de 17 p.), où sa verve caustique malmène durement le libéralisme de son ancien voisin, le curé Aubry, V. *ce nom*. A cette époque Fourmy avait quitté Fontaine-G, et depuis le 16 avril 1837 était installé dans l'importante cure de St-Pierre de Saumur qu'il occupa 32 ans. — La ville lui dut la restauration de son église et de celle de St-Jean, la fondation ou le développement prospère de nombreuses associations de charité ou d'instruction. Frappé dans les premiers mois de 1866 d'une attaque d'apoplexie, il se retira en 1868 chez les Sœurs de St-Martin de Beaupréau, où il est mort le 10 décembre 1873. A la demande de ses anciens paroissiens, qui gardent vivant le souvenir de sa délicate charité et de sa bonne humeur, le corps a été rapporté à Saumur et inhumé le 13 décembre 1873 dans le cimetière, où l'ancien maire, M. Louvet, exprima en quelques paroles émues leurs sentiments de reconnaissance affectueuse. Le 3 février suivant, M. l'abbé Peltier, vicaire de Saint-Maurice d'Angers, a prononcé en l'église St-Pierre son *Oraison funèbre* (Angers, Lainé, 1874, in-8° de 42 p.).

Fourmy (*Mathurin*), né, assure-t-on, à Ingrandes-sur-Loire en 1726, — quoique j'y aie vainement cherché son nom, — épousa à Nevers le 1er février 1752 Marie Hullin et alla s'établir à Nantes en juin 1763. Il y acquit en 1771, avec un associé, Perret, une fayencerie, fondée en 1751 et alors en décadence après quelques années de prospérité. Il la rétablit si bien qu'elle obtint par arrêt du Conseil du 26 juillet 1774 le titre de manufacture royale. Resté seul propriétaire, puis forcé en 1778 par expropriation de transplanter près l'Hôtel-Dieu son établissement, il laissa les affaires à son fils et s'adonna aux sciences, particulièrement à l'étude des aérostats, essaya d'un certain rôle pendant la Révolution et rêvait sous le Consulat et l'Empire des projets pour l'embellissement de la ville de Nantes, qu'il a exposés de 1802 à 1810 dans cinq brochures : *Projets anciens et nouveaux d'utilité et d'embellissement pour la ville de Nantes et ses faubourgs* (Nantes, 1808, Forest, in-4° de 28 p.). — *Projet de nivellement pour accorder et adoucir les pentes des rues Contrescarpe et de la Boucherie... et pour mettre au-dessus des inondations plusieurs quartiers* (1809, in-4° de 3 p.). — *Projet d'un citoyen tendant à établir un nouveau quartier, tant dans l'enceinte de Nantes que sur le plan de ses murs et fortifications détruites et dans les douves environnantes* (sans date, in-4° de 8 p.). — Il est mort à Nantes, âgé de 86 ans, le 29 mai 1812.

B. Fillon, *l'Art de terre*, p. 167-170 et 174. — Note Mss. de M. Maitre.

Fourneau (le), f. d'*Aubigné*; — f., c^ne^ de *Bouzillé*; il y existe un four à chaux; — chât., c^ne^ de *Chalonnes-s.-L.* — *Les maisons et terres appelées le F. au bout du pont de Chalonne* 1602 (St-Serge). — Logis de la fin du XVIIIe s., avec anc. chapelle fondée en l'honneur de St-Hubert par Mathurine Lebigot, veuve Fradin, le 28 février 1521, aujourd'hui transformée en cellier, avec fenêtre ogivale au chevet (XVe s.), lambris ogivaux et les deux marches, indiquant l'emplacement de l'autel, qui était desservi encore au XVIIIe s. par un chapelain en titre. — Devant la maison, en dépendait au XVIIe s. un petit îlot en bois et pâtures, formé récemment par le débouché que le Louet se créa au XVIe s. en emportant la levée de Juigné. Il était infesté de loups. — Le domaine appartenait au sieur Dupont, avocat général à la Chambre des Comptes de Bretagne, de qui l'acquit le 22 août 1617 Franç. Davy d'Argentré. La petite fille de ce dernier, femme du sieur de Carbonnier, le ven-

Digitized by Google

dit le 27 janvier 1682 à Etienne Henriet; — en 1783 y demeurent messire Marie Didier Henriet de Launay, écuyer, anc. officier du corps royal d'artillerie, et sa femme Louise-Eulalie-Julie Charpentier de St-Simon; — aujourd'hui à Mme Gavinet par acquêt de M. Bellanger; = cl., cne de *la Chapelle-St-Laud*; = ham., cne de *Cléré*; = four à chaux, cne de *Durtal*; = cl., cne de *Jarzé*; = cl., cne de *Lasse*, ancien domaine de la cure de Baugé, moitié par don en 1722 et par acquêt en 1726; = four à chaux, cne de *Lézigné*; = vill., cne de *Liré*, près le pont d'Ancenis, avec deux fours à chaux, au centre du massif calcaire; = f., cne de *Marcé*; = f., cne de *Mouliherne*; = cne de *Nueil-sous-Passavant*; = ham., cne de *la Prévière*, anc. fonderie au bord d'un très-vaste étang, que traverse le ruisseau du Plessis-Mesle, dit du Fourneau, jusqu'à son entrée dans l'étang de la Fonderie; = h., cne de *Segré*, anc. four à chaux, dépendant avant 1867 de la cne de la Chapelle-s.-O.; = h., cne de *Trèves-C.*; = (le Grand-), h., cne de *Chalonnes-sur-Loire*; = (le Petit-), vill., cne de *Montjean*.

Fourneau-de-Bellevue (le), ham., cne de *Montjean*.

Fourneau-des-Brulons (le), fours à chaux, cne d'*Aubigné*.

Fourneau-des-Semencières (le), h., cne des *Cerqueux-s.-P.*, — et avant 1861 de Nueil.

Fourneau-du-Lion, h., cne de *Montjean*.

Fourneaux (les), fours à chaux, cne de *Douces*; = ham., cne de *Lasse*. — Ancienne closerie, dépendant de la Fabrique de Baugé; = cne de *Montigné-les-R.* — *Terra des Forneaus* 1206 (Chaloché, t. II, p. 57). — C'est sans doute la tuilerie mentionnée en 1244 : *fovea in qua terra trahitur ad tegulas faciendas* (Ib., f. 60). — Ce nom a disparu; = cne de *Montjean*; = h., cne de *Mouliherne*; = h., cne de *St-Georges-Ch.* — *Furnelli* 1070-1118 (Liv. d'A., f. 76); = fours à chaux, cne des *Verchers*; = f., cne de *Villévêque*.

Fournerale (la), ham., cne de *Sainte-Gemmes-d'Andigné*.

Fournerie (la), f., cne de *Fougeré*; = f., cne de *St-Clément-de-la-Pl.*

Fourneux, vill., cne de *Dampierre*. — *Fourneurs* 1539 (C 106, f. 133). — Anc. seigneurie avec château, dont relevait au XVIIIe s. la suzeraineté de la paroisse; — appartenait à Geoffroy de Grenouillon en 1514, à Jean-Armand de Gr., 1643, à César de Lux, abbé de Cunaud, 1675, à François-Antoine de Brie 1705, qui y est inhumé dans la chapelle près la grande porte, le 1er septembre 1733, — à sa veuve Louise Jameron 1738. Leur fille y épouse dans la chapelle le 10 décembre 1742 Jos. Gigault de Marconnay; — à Joseph-Franç.-Ant. de Brie-Serrant 1778, V. *ce nom*; — à M. de St-Même, gendre de M. Mongin, 1855, et vendu en 1857; — Auprès et vers N.-E., existe un four à chaux. — L'habitation actuelle, toute modernisée, est un hôtel du XVIIIe s., sans intérêt. Au S., vers l'entrée à dr., s'élève la magnifique et vaste fuie seigneuriale en petit appareil régulier, couverte d'une superbe charpente; à gauche, une petite chapelle intacte avec son autel à double colonne corinthienne, qui sert de décharge. La date de ces constructions, 1725, est inscrite sur une porte condamnée du mur de l'enclos vers N.

Fournier (*Françoise*), née au Lude en 1592, entra en 1625 au couvent des Ursulines d'Angers, dont elle fut élue supérieure en 1661. Elle y est morte en odeur de sainteté le 29 novembre 1675. Sa *Vie* a été imprimée (Paris, Jean Couteret, 1685), sans le nom de l'auteur qui pourrait être un chanoine de l'abb. de Toussaint d'Angers. Son portrait est conservé aux Ursulines d'Angers, où se voit encore le long du mur de la sacristie la pierre de sa tombe, avec une inscription. — Son frère *Nicolas*, né au Lude en 1591, mort à Paris le 20 octobre 1647, est le réformateur avec le P. Gallet, V. *ce nom*, de l'abbaye Toussaint d'Angers.

D. Chamard, t. III, p. 137. — *Répert. arch.*, 1868, p. 328.

Fournier (*Guillaume*), docteur ès-droits, chanoine et pénitencier de St-Maurice d'Angers le 19 décembre 1477, trésorier le 21 novembre 1485, fit faire au-devant de l'église un parvis entouré de siéges de pierre et une petite chapelle avec une chaire à prêcher au-devant du portique. C'est là qu'il fut enterré le 29 octobre 1490. Ses ossements, recueillis lors de la démolition du petit édicule en 1682, furent déposés dans une châsse, sous l'escalier de l'aile méridionale, où elle a été retrouvée le 29 octobre 1846.

Lehoreau, Mss., t. II, p. 256. — Oudin, dans la *Rev. de l'Anjou*, 1858, p. 74. — *Répert. arch.*, 1865, p. 297.

Fournier (*Martin*), docteur médecin, à Saumur, 1654, est dit médecin de l'Hôtel-Dieu en 1686, et conseiller médecin du roi, vérificateur des rapports en la Sénéchaussée, en 1698.

Fournier (*Jean*), fut nommé par Yolande d'Anjou juge ordinaire des pays d'Anjou et du Maine, le 29 décembre 1427. Il se démit en mars 1434 pour remplir mieux son office de chancelier auprès du roi René, qui, au dire de Roger, p. 382, l'avait amené de Lorraine; — meurt en 1436.

Fournier (*Pierre*), sieur de Lancerre, fils du précédent, licencié ès-lois, avocat et conseiller en la Sénéchaussée d'Angers, est élu échevin le 14 novembre 1494 et maire le 1er mai 1503, † le 15 novembre 1535. — Sa femme a nom Jeanne Ferrant du Coudray. — Il portait *d'azur à la bande danchée d'or accostée de deux étoiles de 6 rais d'or, posées l'une en chef, l'autre en pointe.*

Fournier de la Pommeraie (....), né à Fougères (Ille-et-Vilaine) le 24 mai 1781, conseiller auditeur à la Cour royale d'Angers le 7 février 1812, conseiller le 16 août 1814, démissionnaire le 10 août 1830, a publié des *Souvenirs poétiques et satyriques* (Paris, 1821, in-18 et 2e édit., 1825). La première édition était anonyme et aussi plus ample. La traduction de la IVe églogue de Virgile avait paru dans le *Maine-et-Loire* du 20 et dans les *Affiches d'Angers* du 22 août 1820.

Fournière (la), f., cne d'*Ingrandes*. — *La Fourmière* (Cass.); = cl., cne de *Tiercé*.

Fourniers (les), ham., cne de *Vernantes*.

Digitized by Google

Fournil (le), f., cne de *Montigné-les-R.*; f., cne de *St-Barthélemy*; = cne de *Vergonnes.*

Fours-à-Chaux (les), vill., cne d'*Angers* N.-E., aux alentours d'un banc de calcaire qui borde et suit vers N. le schiste ardoisier. L'exploitation, sans doute plus ancienne, est constatée dès la fin du xvre s. Le Conseil de ville d'Angers y ouvrit pour son compte en 1592 un four à chaux pour fournir à ses nombreux travaux. Vers le milieu du xviiie s. l'entreprise fut développée par René Clémenceau de la Lande qui y employait la houille de Montjean. Il y entretenait en 1774 trois fourneaux, éteints en 1775 par suite des exigences privilégiées du seigneur de Montjean qui avaient porté le prix du charbon de 120 livres les 126 pipes à 130 l. les 22 pipes, et par suite fait monter à 4 livres la pipe de chaux de mauvaise qualité, en pondre, au lieu de 4 s. qu'elle se vendait de bonne qualité. La ville intervint, sur la requête de l'entrepreneur, pour lui obtenir une concession de houille à Montjean (11 décembre 1775). L'année suivante (juin 1776), il fit construire devant ses fourneaux un canal, qui existe encore, à travers les communs, pour joindre et aborder la Maine. Néanmoins, pour des causes inconnues, l'exploitation était arrêtée en 1778 et quelques années après elle avait passé en d'autres mains. La ville, qui avait fait des démarches actives pour la reprise des travaux, fournit même en 1790 (21 avril), une avance de 1,500 l. au nouvel acquéreur pour l'aider à s'acquitter. — Vendu par J. Repussard et A. Chiron le 16 décembre 1871 à M. Onésime Lorin pour la somme de 342,000 fr., l'établissement comprend des dépendances de plus de 12 hectares, avec les maisons de la Grande-Chaussée, de la Chaussée ou de la Lande, une mare, une ancienne carrière et de vastes dépôts.

Fourslns (les), usines, cne de *la Ménitré.*

Foussarderie (la), cl., cne d'*Andard.*

Foussardière (la), cl., cne du *Vieil-Baugé.*

Fousserie (la), h., cne de *Sœurdres.*

Fouteaux (les), ham., cne d'*Echemiré*; = f., cne de *St-Augustin-des-B.*

Fontelaie (la), chât. et f., cne de *Clefs*, anc. domaine de l'abbaye de Mélinais, vendu natt le 21 janvier 1791; = f., cne de *Pontigné*; = f., cne de *Ste-Christine.* — *Une gaignerye qui est appellée la Fautelaie* 1307 (E 1048). — — Acquise à cette date par Pierre du Plantis, appartenait en 1641 au comte de Sanzay et relevait des Briffières; = (la Grande, la Petite-), ham. et ff., cne du *Pin.*

Fontenale (la), ham., cne de *Vergonne.*

Foutière (la), f., cne de *Querré.*

Fouy (le), ham., cne de *St-Georges-du-Puy-de-la-G.* — *Fadillus* 1069-1082 (2e Cart. St-Serge, p. 79 et 83). — *Failum* 1120 circa (Ib. f. 3 et 4 et 25). — *Le Fail* 1246 (Cart. de Chemillé, f. 88). — *La métairie du Feil* 1481. — *Le lieu, la gaignerie du Fay* 1494. — *La métairie du Foeil* 1525, *du Fail* 1541. — *La gaignerie, domaine et seigneurie vulgairement appelé le Fail* 1545. — *La terre du Foil* 1545, 1627. — *Le lieu du Fouil* 1677, — *du Foueil* 1699 — *Le lieu du Fouy ou Foueil* 1748, — *La mét., domaine et seigneurie vulgairement apelé le Fouil alias Foil ou Fail* 1748. — *La métairie du Fouy alias le Fail et Galmouchère* 1780 (E 469). — Relevait de Cierzay; — y était annexé le bordage de Bournigal qui relevait de Chanzé. — Une partie des landes, aliénées vers 1775 à charge d'y bâtir, forma la closerie du Petit-Fouy ou des Patoils. — En est sieur Georges de la Trémouille 1481; — Louis de la Tr. 1541; — Antoine-Guillaume et Jean de Lévis 1605, qui vendent le 6 octobre à h. h. Claude Guérin, sieur de Beaumarchais; — Louis d'Arlorgne 1628; — Franç. Saudelet de Bellecroix, 1677, qui vend le 4 septembre à Fr. de la Forêt d'Armaillé; — Félix-Constantin de la Lorie 1748: — Ch.-Fr.-Camille-Constantin de la L., qui vend le 3 avril 1759 à Henri-François Du Verdier de la Sorinière. — V. *le Gros-Fouil.* — Le manoir a fait place à une ferme; mais l'étang (4 hect. 59 a.) existe encore, ainsi que les bois sur la limite de la Chapelle-Rousselin.

Fouyer (*Jean*), l'aîné, peintre, à Doué, en 1594, 1599. Le sieur des Landes-Buget, qui l'emploie, le traite, en lui écrivant, des titres de « seigneur » et d'ami.

Fouyn (*Jacques*), aumônier et conseiller du duc d'Anjou, seigneur d'Argenteuil, succède en l'abbaye de St-Serge d'Angers, par la résignation de l'abbé Pierre Marian en 1577, résigne à son tour au profit de son neveu en 1583, et meurt le 8 juin 1602. — (*René*), curé de Morannes et chanoine de St-Maurice d'Angers, ne prit pas même possession de l'abbaye, au dire de D. Fournereau, mais il maintint néanmoins les droits, qui lui étaient contestés, en laissant l'administration entière à son oncle jusque vers 1590.

Foy, vill., cne de *Nueil.*

Foyer, f., cne de *Corzé.* — *Fayer* (Cass.). *Fogé* (C. C.), — domaine acquis par Thibault Odard de Chement en 1416.

Foyer-Rouge (le), cne de *Cheviré-le-R.*

Fractière (la), f, cne de *Bourg-d'Iré.*

Fractus murus. — V. *Frémur.*

Fradière (la Grande-), f., cne de *Chavagnes*; — anc. domaine avec maison noble au xviie s. relevant de Luigné, et dont est sieur Georges Aubineau 1603, Maurice Tremblier par acquêt du 3 mars 1634, René Lecesvre, mari d'Anne Tremblier 1680, Alex. Taupin, mari de Marie Lecesvre 1703, Aubin de la Bouchetière 1786, héritier de Charlotte Taupin; = (la Petite-), f., cne de *Chavagnes.*

Fradonnière (la), f., cne de *Maulévrier.*

Fraiche de Brenest (*Guillaume*), originaire de Tarbes, est dit « marchand artiste » le 26 mars 1783 et « peintre, » comme il signe, le 12 septembre 1784, au baptême de ses enfants, à Angers (GG 130). — Sa femme a nom Marie Gimblet.

Fraiches (les). — V. *les Frêches.*

Fraimbouille, ham., cne de *Champigné.* *Frambuia*, — *Fraimbuia*, — *Fraimbuias*, — *Frambuie*, — *Frambue* 1036-1050 (Cart. St-Aubin, fol 25-27). — *La seigneurie de Fraimbur* 1491. — *Fraimbouille* 1690 (Et.-C.).

Digitized by Google

— *Frimbu* (Cass. et Et.-M.). — *Frainbut* (Cad.). — V. *Frambouille*

Frain du Tremblay (*Jean*), fils de Jean F., échevin et de Marie Gaudicher, né à Angers le 5 mars 1641, acquit une charge de conseiller au Présidial le 19 juillet 1666; mais à la suite d'une démarche jugée irrégulière, un ordre du roi l'obligea à s'en démettre (1672). La compagnie protesta, comme elle put, contre la disgrâce de son confrère, en lui maintenant les droits honorifiques de la charge qu'il ne possédait plus. Rendu à la vie privée, le magistrat se prit de dévotion, entra dans un Séminaire à Paris, revint à Angers avec l'habit ecclésiastique, puis le quitta pour se marier en 1683 avec Françoise Ménage. Triste et chagrin, d'esprit maussade, aigri encore par des infirmités précoces, il vivait de solitude et d'étude et de la seule fréquentation de l'Académie dont il fut un des premiers membres, jusqu'à sa mort survenue à l'âge de 85 ans, le 23 août 1724. Il a fait imprimer un *Traité de la vocation chrétienne des enfants* (Paris, Pralard, 1685, in-12), qui, restant invendu, fut mis par un autre éditeur, avec un titre réimprimé, sous le nom de *feu M. l'archevêque de Cambrai* (Paris, Barbou, 1754, in-12); — *Conversations morales sur les jeux et les divertissements* (Paris, 1685, Pralard, in-12 de 432 p., dédié à H. Arnaud, — et Paris, Delaulne, 1701, in-12). — *Nouveaux essais de morale sur le luxe et les modes, etc.* (Paris, D. Hortemels, 1691, in-12). — *Essai sur l'idée du parfait magistrat* (Paris, 1701, in-12). par le sieur F. D. F. D. L. R. D., initiales d'après Barbier, d'un autre Frain du Tr.; mais Pocq. de Liv. qui l'a bien connu, et Trévoux rapportent le livre à notre auteur. — *Traité des Langues* (Paris, 1703 et Amsterdam, 1709, in-12). Il s'agit de l'usage qu'on en peut faire pour les inscriptions. — *Discours sur l'origine de la Poésie, sur son usage et le bon goût* (1713, in-12). — *Critique de l'histoire du Concile de Trente par Fra Paolo et des lettres et mémoires de Vargas* (Rouen, 1719, in-4°). — *Lettre sur la Phantasmatologie* (1713). — *Traité de la Conscience* (1724, in-12), ouvrage dont certains scrupules lui firent suspendre l'impression, reprise seulement après sa mort. — On trouve aussi plusieurs lettres de lui dans le *Journal de Trévoux*, — et la Bibliothèque d'Angers possède trois opuscules (Mss. 1139) de discussions théologiques et une seconde *Lettre phantasmatologique* (mars 1714, autogr. avec le permis d'imprimer du 22 mai 1719).

Pocq. de Liv., Mss. 1067.—*Mém. pour l'Hist. ecclés. du XVIIIe s.*, t. IV, p. 110. — *Journ. de Trévoux*, septembre 1701, p. 144; avril 1702, p. 117; octobre 1712, p. 1840; juillet 1713, p. 1199; avril 1720, p. 767; janvier 1721, p. 46. —Quérard, *France litt.*—Godard-F., *Nouvell. arch.*, n° 40.

Frairie (la), cl., c^ne de *Genneteil;* — ham., c^ne de *St-Pierre-M.*; = chât., c^ne de *Somloire;* = cl., c^ne de *la Tessoualle*; — ham., c^ne d'*Yzernay*.

Fraise (la), ham., c^ne de *Villemoisant*. — *La Frasse* (Cass. et Et.-M.).

Fraiserie (la), f., c^ne de *Bouchemaine*. — *La Frasserie* (Cass.).

Frais-Foyer, cl., c^ne d'*Angers*, dans le canton de St-Laud, anc. domaine de Saint-Maurice d'Angers, vendu nat^t le 7 septembre 1791; = c^ne de *Chalonnes-s.-le-L.*

Frambouille (la), h., c^ne de *Mouliherne*.— *Les landes et bruyères près la Framboylle* 1461. — *La fontaine de la Faubouylle* 1461. — *La font. de la Frambouille* 1746 (H.-D. *B* 98 et 102). — V. la *Fraimbouille*.

Frambouillerie (la), h., c^ne de *Mouliherne*.

Francaire (Saint), *Francarius*, riche seigneur gallo-romain, résidait vers le milieu du IVe s., dit-on, au domaine nommé aujourd'hui du Bas-Mureau près Cléré. Il y serait mort après s'être converti au christianisme — ainsi que son son fils, illustre sous le nom de St Hilaire. Une sépulture fut retrouvée en 1470 dans une caverne voisine, où son corps aurait été reconnu authentiquement par l'évêque de Poitiers et transféré par son ordre dans l'église paroissiale. Des bulles de 1628 et de 1642 y encouragèrent la dévotion des pèlerins. Une translation nouvelle dans un beau reliquaire a été solennisée le 21 septembre 1862. Sa fête se célèbre le 28 avril, jour attribué à sa mort. — Malheureusement les seuls renseignements précis de cette légende sont empruntés à une inscription fausse, de l'invention de l'abbé Texier, V. *ce nom*. d'après son propre aveu, et le témoignage de D. Huynes.

D. Chamard, *Vie des Saints*, t. I, p. 8-14.—Texier, *Disc. en l'honneur de St Francaire* (1648, in-8°).—Branchereau, *St Francaire, patron de Cleré* (Angers, Lainé, in-18 de 47 p., 1863). — Grandet, dans Tresvaux, *Hist. du dioc. d'Angers*, t. I, p. 410-415. — *Répert. arch.*, 1863, p. 155, art. de l'abbé Barbier-Montault.—D. Huynes, Mss. f. 323 v°.

Francaiserie (la), f., c^ne de *St-Silvin*. — *La Francoiserie* 1697 (Ins. Eccl.). — Anc. dépendance du Perray, vendue nat^t le 7 avril 1791.

France (*Charles* de), docteur en médecine à Angers, mari de Barbetorte, est dit défunt en 1584. — (*Richard* de), fils du précédent, et comme lui, docteur médecin, reçu à Angers le 26 mars 1551, mari de Gatienne Guischet, 1579, et en secondes noces de Marie Pauvert, 1585.

Franceschi (*Jean-Paul*), né dans la principauté de Lucques, avait été gagé tout enfant par son père à un mendiant aveugle. Devenu grand il se fit mouleur, pratiqua en Italie, en Espagne, en Allemagne, puis à Paris, où il resta attaché deux ans aux ateliers de la princesse Elisa et sous la direction de Myonnet reproduisit plus de 150,000 médailles. Il vint s'établir vers 1815 à Angers, puis à Nantes, puis de nouveau en 1830 à Angers où il est mort, âgé d'environ 66 ans, le 19 février 1846, passionné pour l'art qu'il s'honorait de servir même dans ses œuvres infimes.

Maine-et-L. du 24 février 1846. — Grille, *Bric-à-Brac*, t. I, p. 359.

Franchaie (la), ham., c^ne de *la Possonnière*. — *Le lieu de la Fr. au vill. de ce nom* 1770. — *La Francrace* (Cass.). — En est sieur Franç. Millet, châtelain de Serrant, 1567; en est dame Mme Davy des Varannes 1773.

Franche-aux-Epines (le), canton de la forêt de *Fontevraud*.

Digitized by Google

Franchet, h., c^ne de *Gesté*; — anc. dépendance de la terre de la Musse, acquise par les religieuses de la Regripière en 1670; — donne son nom à un ruiss. voisin qui se jette dans le ruiss. de la Musse; — 850 m. de cours.

François. — V. *Dainville* et *Villers*.

François (*Frère*), de la Doctrine chrétienne, est l'architecte de la chapelle de la Rossignolerie, bénite le 28 novembre 1782 pour le service de sa congrégation et qui sert encore au Lycée d'Angers. On le retrouve mentionné dans le devis de menuiserie du chœur de St-Maurice, dont le plafond, entre les quatre grandes colonnes et les gaudrons, au-dessus des deux châsses, devaient être conformes « au dessin et au plan fait « par le frère François » 1781.

Arch. mun. GG 60.

François (*le Père*), d'Angers, capucin, dont la famille reste inconnue, est cité avec éloge par les historiens de son ordre. On a de lui une *Relation de la mission des Capucins de la province de Touraine*, envoyée dans l'empire de Maroc par le P. Joseph Leclerc du Tremblay (Niort, 1644, in-8°). — *La Vie du P. Joseph Leclerc* (1645, in-4°) et quelques autres ouvrages.

Bibl. script. Capuc., p. 112. — Wading, *Script. ord. Min.*, p. 112. — Lelong, n° 6003.

François (*Claude*), maître architecte, à Saumur et à St-Lambert-des-Levées, 1650, 1699. Il était désigné souvent du surnom de *Belhumeur*.

Françoiserie (la), h., c^ne du *Louroux-B.* — En est sieur Jean Leprestre 1553.

Franjou (*Jacques*), maîtres brodeurs à Angers au XVIIe s. Le père a pour femme Jeanne Desdézers. Sa signature est au bas d'un acte de 1644 (GG 173) Il est inhumé le 31 septembre 1670. — Son fils, né le 14 juillet 1645, vivait encore en 1689. Il travaille cette année pour l'église de la Blouère. V. t. I, p. 370.

Frapillière (la), f., c^ne de *Genneteil*. — En est sieur Jean d'Andigné 1566.

Frapillonnière (la Grande, la Petite-), f., c^ne du *Champ*.

Frapin (....), « un vieux oncle, seigneur de « St-Georges, qui a faict et composé les beaulx « et joyeulx Noelz en langaige Poictevin, » vivait en 1476 à Angers, sur le tertre St-Laurent, au témoignage de Rabelais (Anc.-Prologue du IVe liv.).

Frapinière (la), chât., c^ne de *Cossé*, au-dessus de deux étangs, sur un ruisseau, au bord d'un bois. — *Un houstel appellé la Fr.* 1386 — Anc. fief et seigneurie, relevant de Chemillé par l'intermédiaire de la Gourdouère. Olive Lechat en hérite en 1437 dans la succession de son père et l'apporte à la famille de Saint-Offange en épousant Jean de St-Off. avant 1436. — Franç. de Saint-Offange 1553 rend aveu le 16 mai pour « ses droitz de forteresse et fayre fayre tours, « bateries et machecoulyes, fuyes, pontz-levis à « chaines, dehors et dedans, en sa maison de la « Fr. », qui lui avaient été accordés par son suzerain le 29 avril 1552. — On voit qu'à cette date, n'y existait pas encore le château fort, qui ne tarda pas à y être construit. Le seigneur avait droit aussi de faire édifier une chapelle au chœur et chanzeau de l'église paroissiale, avec sépulture, banc, oratoire à ses armes et un écusson dans le vitrail de la nef. L'enfeu ancien était situé « devant la Passion de N.-S. Jésus-Ch. et « ymaige de N.-D. » — Le 6 octobre 1589 René de St-Offange, Anne de Montours, sa femme, et leur fils aîné Arthus, fondèrent au château la chapelle seigneuriale sous l'invocation de N.-D., chargée de 3 messes basses par semaine, les dimanche, mercredi et vendredi, à la collation des seigneurs, à la présentation de l'évêque de Maillezais. René de St-Offange acquit et y réunit en 1621 les terres du Plessis-Thierry et de la Béraudière, en 1622 celle de la Gourdière en Mélay et obtint en 1624 l'érection de son fief en châtellenie. — En est sieur en 1675 Charles-Henri Turpin, comte de Vihiers — La terre, délaissée aux créanciers de René de St-Offange par ses enfants et ses petits enfants, fut acquise le 24 mai 1700 par Claude Gaultier de Chanzé. — En dépendaient à cette époque les métairies de la Lande en Gonnord, de la Gâtée, de la Gourdoire, de la Roche-Mahou en Mélay, de la Petite-Frapinière en Gonnord, de la Grande-Béraudière en la Salle-de-Vihiers, de la Bilange, de la Garnerie, des Fossés, de la Boisdomerie, de la Goisnarderie en Cossé, et une maison dans le bourg. — Il en fut fait retrait lignager par René Madelon de Saint-Offange, abbé de St-Maur, le 17 décembre 1700, qui y mourut le 7 avril 1707. — Claude-François de Saint-Offange réunit encore au domaine, par acquêt du curé de Cossé, 17 octobre 1712, les fiefs de la Thomasserie et des Grandes et Petites-Louettières, puis vendit le tout, « châteaux, maisons, châtellenie, « fiefs, terres et seigneurie, avec les droits honori- « fiques dans les paroisses de Cossé, Gonnord, la « Salle, Mélay, » à Georges Hullin de la Selle, chevalier, mari de Françoise Grandet, le 14 avril 1713. Le 12 mai suivant, Charlotte de St-Offange, femme de Joseph Coustard, sieur de Boyère, réclama le retrait lignager, puis abandonna son droit. L'acquéreur nouveau réside dès lors au château, ainsi que son fils, époux d'Anne Madelon d'Orvaux. Leur fils y naît le 23 janvier 1723. Leur fille Eulalie-Victoire s'y marie le 11 juin 1765 avec Pierre-Charles de Terves, dont les descendants possèdent encore la terre. — Le château actuel est un édifice moderne, avec double enceinte de douves et quatre tours rondes aux angles, reconstruit en 1832 sur les plans du propriétaire; mais on a conservé à la seconde enceinte des douves son admirable et gracieux portail d'entrée, œuvre exquise de la Renaissance, que précédait un pont-levis.

La terre donne son nom au ruiss. né sur la c^ne de *Cossé*, dans l'étang et le bois de la Frapinière, qui passe au château, dont il alimente les douves, traverse la c^ne de Joué et s'y jette dans le ruiss. du Margas; il a pour affluent le ruiss. de l'Etang-de-Gonnord; — 5,750 mèt. de cours.

Arch. de la Frapinière. — Arch. de M.-et-L. C 105. f. 152.

Frapinière (la Petite-), c^ne de *Gonnord*. — *Terra que dicitur Frapinnula* 1100-1120 (Liv. B., f. 23). — *Un petit lieu nommé la*

Digitized by Google

Fr. 1540 (C 106, f. 207). — *La Haute-Fr.* 1558. — *La Petite-Fr.* (XVIIIe s.). — Anc. fief relevant de Chavagnes-Pelault, avec « maison « seigneuriale entourée de douves et fossez « presque de tous cotés, » 1558, chapelle seigneuriale et parc enclos. — En était seigneur Ant. Dubois d'Argonne 1558, puis les seigneurs de la Frapinière en Cossé, qui la délaissèrent pour cette dernière. — La maison, abandonnée dès le XVIIe s. était ruinée au XVIIIe s. On désigne dès lors « l'em- « placement en forme de carrefour où étaient les « rues et issues de la métairie de la Petite- « Frapinière » 1765; = ham., c^ne de *Montigné-sur-Moine.* — *Le lieu, village, terre, tenement de la Fr.* 1579 (G Cure de St-Germain). — Domaine de la chapelle de la Barboire, desservie en l'église de St-Germain; — donne son nom au ruiss. né sur la commune, près la Ratellerie, passe au S. du bourg, coulant du S.-E. au N.-O. et s'y jette dans la Moine au-dessus de la Cussaie; — 1,900 mèt. de cours.

Fraud, m^in à eau, c^ne de *la Chapelle-du-G.*, dès au moins 1629, sur la Vrenne, et m^in à vent.

Fraudale (la), f., c^ne de *Nyoiseau*, unie au domaine de l'abbaye en 1381.

Fraudière (la), f., c^ne de *Mozé*; = f., c^ne de *Ste-Gemmes-d'A.*; = ham., c^ne de *Saint-Paul-du-Bois*; = c^ne de *Sceaux.* — V. *le Grand-Cimetière.*

Frébauderie (la), f., c^ne de *Vernantes.* — *La Fribaudière* (Vent. Nat.). — Anc. domaine de l'abb. du Louroux, vendu nat^t le 1er avril 1791.

Frébault, ham., c^ne de *Mouliherne*; = f., c^ne de *St-Philbert-en-M.* — Donne quelquefois son nom au ruiss. de l'Avensière.

Frêche (la), f., c^ne de *Chemillé*; = c^ne de *la Pommeraie*; = f., c^ne de *la Tessoualle*; = (la Petite-), f., c^ne de *Jallais.*

Frêcheau (le), cl., c^ne de *Chevîré-le-R.* — *Fraichot* 1695 (Et.-C.).

Frêche-Blanc (le), cl., c^ne de *Corzé.*

Frêches (les), f., c^ne de *Blou*; = f., c^ne de *la Boissière-St-Fl.*; = f., c^ne de *Cossé.* — Le curé de la Salle-de-V. y levait la dîme; = c^ne de *Gée*; = f., c^ne de *Mêlay*; = f., c^ne de *la Ménitré*; = f., c^ne de *la Poitevinière.* — *L'Esfrêche* (Cass.); = f., c^ne de *la Pommeraie*; = f., c^ne de *St-Lézin.* — V. aussi *les Frichos*; = (les Grandes), c^ne de *Chalonnes-sur-L.*

Frédelin, ham., c^ne de *Blaison*, avec moulin à vent sur *Coutures.*

Frédéric, né à Tours d'une famille de colliberts, reçu moine à Marmoutier, en fut nommé abbé le 26 août 1021 et consacré le 1er septembre. Il succédait au règne déplorable de l'abbé Giraud et dut dès son installation faire acte d'énergique autorité. Les moines d'humeur rebelle furent déportés à Tours et les prieurs révoqués, celui entre autres de St-Florent-le-Vieil, qui avait essayé de lui résister. Quatre ans après (1025), l'abbaye fut incendiée avec le château de Saumur. Les moines durent se réfugier avec les reliques de St Florent et vivre plusieurs années dans des caves et des cabanes, près l'église St-Hilaire-des-Grottes. — L'abbé se retira au Montglonne qu'il fit réédifier, tout en pressant les travaux d'une église et d'une abbaye nouvelles dans le pays qui allait prendre le nom de St-Florent-le-Jeune. Presque achevée dès 1030, la basilique fut consacrée le 15 octobre 1041. Il y mourut le 28 septembre 1055, après 34 ans et un mois de règne.

D. Huynes, fol. 52-67. — *Chron. d'Anjou*, t. II, p. 270-271, 295. — D. Chamard, *Vie des Saints*, t. I, p. 93. — Hauréau. — Rangeard, *Hist. de l'Univ.*, t. I, p. 31.

Frédonnière (la), cl., c^ne de *Chigné*; = ham., c^ne de *la Plaine.*

Frégeolière (la), ham., c^ne de *Trémentines.* — *Les Frégeolières* 1654 (E 2668). — *La Fréjolière* 1752 (Et.-C.). — Métairie acquise de n. h. Pierre Chenu, chevalier, le 20 mars 1654 par n. h. André Gontard, avocat, à Angers. En est sieur René-Jean-Philippe Bernard, écuyer, garde du corps, 1752, 1758.

Frégnouse (la Grande, la Petite-), ham., c^ne de *Bégrolles.* — *La Grande, la Petite-Freignaye* (Cass.).

Frégonnière (la), f., c^ne de *Parcé.*

Freigné, c^on de Candé (7 kil.), arr. de Segré (27 kil.); — à 47 kil. d'Angers. — *Frugniacus* 1050 (*Arch. d'Anj.*, t. II, p. 3). — *Frugiacus* 1123 (Lobineau, p. 278; D. Morice, p. 547, t. I). — *Frigné* 1660-1680 (Et.-C.). — Sur les coteaux traversés par les vallées de l'Erdre et du Croissel et formant une enclave dans le département de la Loire-Inférieure qui l'enveloppe de trois côtés vers N., vers l'O. et vers S., — à l'E. Candé et la Cornuaille (14 kil.).

Par le centre, directement de l'E. à l'O., traverse (10 kil.) la route départementale de Baugé à Nort, qui au bourg même forme un angle et s'incline au S.-O. vers St-Mars-la-Jaille — Tout à l'entrée du territoire par l'E., s'y greffe la route nationale de Nantes, qui du S. à l'E dessert toute la partie orientale.

L'Erdre vers N., le Croissel, son affluent vers S., forment de l'E. à l'O. des vallées profondes et sinueuses, où se rallient les ruiss. du Carboisseau, de la Bourgeonnaie, de la Bouillonnaie, du Venoux et de la Blandinière dit aussi de Bobisse.

En dépendent les ham. de l'Anerie (4 mais., 27 hab.), de la Grée-St-Jacques (4 mais., 20 h.), de Bennefraie (5 mais., 38 hab.), de la Grée-St-Jean (3 mais., 15 hab.), des Touassières (3 mais., 24 hab.), des Fromentinières (3 mais., 23 hab.), de l'Aubriaie (3 mais., 19 hab.), de la Feuvraie (3 mais., 18 hab.), des Essardières (8 mais., 24 hab.), de la Pugle (12 mais, 60 h.), de la Hinaie (8 mais., 38 hab.), de la Bouillonnaie (4 mais., 27 hab.), des Bédoutières (4 mais., 34 hab.), de la Mortraie (4 mais., 22 hab.), de la Pironnière (3 mais., 23 hab.), de la Giquelière (5 mais., 33 hab.), de la Chênelière (5 m., 25 hab.), des Tesnières (3 mais, 22 hab.), des Loges (4 mais., 16 hab.), de Châteaufort (7 m., 39 hab.), de la Basse Bernardière (4 mais., 19 h.), de la Perrouinière (3 mais., 33 hab.), de Dojan (3 mais., 11 hab.), de la Cherfissaie (4 mais., 20 hab.), de la Clairée (8 mais., 35 hab.), les châteaux du Breil, de la Saulaie, de Bourmont et 93 grosses fermes ou écarts.

Digitized by Google

Superficie : 6,659 hect. dont 247 hect. en bois. — 27 hect. ont été réunis à Candé par ordonnance du 3 juin 1837. — Le partage des landes entre les usagers, qui a transformé la commune, fut confié à des experts, nommés par le Tribunal de Segré le 16 avril 1839, et, commencé le 6 août suivant, s'est terminé le 12 mai 1842. Les landes, restées communales, ont été aliénées, en vertu d'une ordonnance du 23 décembre 1846, le 28 septembre 1847. Le produit a servi à la construction des édifices communaux.

Population : 800 communiants en 1686. — *285* feux, *1,284* hab. en 1720-1726. — *250* feux, *1,700* h. en 1790.—*1,854* hab. en 1831.—*1,606* hab. en 1836. — *1,573* hab. en 1841. — *1,601* hab. en 1846. — *1,747* hab. en 1851. — *1,870* hab. en 1856. — *1,965* hab. en 1861. — *2,045* hab. en 1866. — *1,990* hab. en 1872 dont *393* hab. au bourg (60 mais., 113 mén.), animé par un moulin à foulon sur l'Erdre et nombre de jolies maisons neuves.

Il existait jusqu'à la Révolution une *foire* antique le jour de la St-Pierre, où l'on estimait qu'il se vendait 400 couples de bœufs, 400 vaches, 200 chevaux. L'*assemblée* même, qui l'avait remplacée, est tombée depuis une dizaine d'années.

Perception et *Bureau de poste* de Candé.

Mairie avec *Ecole de garçons* construite sur un terrain acquis par échange, en vertu d'autorisation du 8 avril 1854. — *Ecole* communale laïque *de filles*.

L'*Eglise*, dédiée à St Pierre (succursale, 5 nivôse an XIII) est un des plus jolis édifices neufs du pays. Elle a été construite en 1848-1849 sous la direction de l'architecte Heulin, d'Angers. — Le clocher carré, avec couronnement à jour et flèche hexagonale cantonnée de clochetons, repose sur le portail et forme porche intérieur, précédant une nef unique de trois travées, avec transept, chœur à double absidiole et abside à pans coupés, le tout de pur style XIIIe s. à voûtes d'arête et arcs doubleaux portés sur des faisceaux de colonnettes engagées. De beaux et harmonieux vitraux, aux armes des donateurs, figurent — dans les roses du transept, à droite, *les saints Anges*, à gauche, la *Vierge* et la *Vie du Christ* en 16 panneaux ; — aux fenêtres, *Ste Anne* et *Ste Madeleine*, *St Ernest* et *St Bertrand* ; — dans le chœur, *St Adolphe* et *St Augustin*, *St Jean-Baptiste*, *St Henri*, *St Pierre* et *St Paul*, *St Amédée*, *St Charles*, *St Louis* et *St Joseph*. — L'autel, tout enluminé d'or et d'azur, porte représentés au centre les 12 apôtres et au pied les quatre prophètes. Les autels des absidioles sont décorés de même de jolies statues peintes, dont une charmante Vierge, et le plat des murs de remarquables peintures par M. Robert, d'Angers, 1862, figurant *l'archange Gabriel triomphant du démon* et une *Assomption*. On n'a conservé de l'ancienne église que la chaire en bois — et une côte de baleine.

Sur la gauche vers N. se trouve la *Cure*, acquise le 20 avril 1849, par acte autorisé le 19 mars précédent. C'est l'ancien manoir de la famille de Ghaisne. Au linteau de la fenêtre centrale, se lit : *1565. Turris fortitudinis.*

Le *Cimetière* a été transféré en 1847.

A l'entrée du bourg se rencontre une *chapelle* insignifiante *du Rosaire*, de même date que l'église.

Vers N.-E., sur la rive droite de l'Erdre, s'élèvent deux *peulvans* bien conservés. — Du même côté de la rivière on reconnaît encore visible par tronçons une voie antique, sur le bord de laquelle ont été trouvées une centaine de monnaies romaines. — Une autre voie, dominant la rive gauche, passait au bourg et aux châteaux ; et tout du long vers N. et vers S., le territoire, sillonné de l'E. à l'O. par de profondes vallées, est bordé par deux grandes voies pénétrant de l'Anjou dans la Bretagne. — Mais l'histoire de tout ce pays reste inconnue, perdu qu'il était au milieu des landes, sur les confins extrêmes de deux provinces sans cesse en guerre. Il faisait sans aucun doute partie primitivement du *pagus* et du comté Nantais. — L'église, dont la fondation est ignorée, dépendait du domaine de l'évêché de Nantes, à qui Louis le Gros en confirma la propriété en 1123. — Il y existait de plus une chapelle publique de St-Martin dans le cimetière et deux *prieurés*, St-Germain et Beaulieu, V. *ces noms*.

La cure elle-même n'était qu'une vicairie perpétuelle, dépendant d'un *prieuré de St-Pierre* et *de St-Paul*, d'origine inconnue. Il dépendait de l'abbaye de St-Gildas, et, tenu en commande depuis longtemps, fut réuni à la cure par décret épiscopal du 8 avril 1785.

Curés : F. *Meignan*, 1601-1621. — Jean *Taillandier*, 1622, mai 1659. — Charles *Guérin*, juillet 1659, † le 28 juillet 1682. — G. *Beroust*, octobre 1682. — L. *Guihard-Desjaunais*, juin 1686, qui s'en va curé à Blain en avril 1687. — J. *Michel*, octobre 1687, décembre 1688. — Jean *Chevallier*, août 1689, mort le 1er septembre 1696. — Phil. *Martineau*, janvier 1698, † le 4 janvier 1702, âgé de 33 ans, à Candé où il était né. — Et. *Mangin de Villiers*, 1702, janvier 1708. — Aignan *Coustard*, janvier 1708, décembre 1718. Il était en même temps chapelain du Champ. — Franç. *Luard*, décembre 1718, septembre 1735. — J.-B. *Desrues*, natif de Champagné près Domfront, septembre 1735, résigne en 1753, † le 28 octobre 1759, âgé de 65 ans. — Jacques-Henri *Torcapel*, janvier 1758, † le 19 février 1771, âgé de 52 ans. — Ant.-Luc *Morin*, 13 mars 1771, novembre 1791. Il gratifie son église en 1784 d'une belle horloge d'Elie Hamon, horloger, au Moulinet près Vritz, et en 1786 de l'aigle doré et des deux pupitres et obtient cette année à grand frais la réunion à sa cure du prieuré commandataire.

La paroisse, une des plus étendues de l'Anjou, 8 lieues de circonférence, 3 de diamètre, et des plus pauvres, dépendait de l'Election d'Angers et du District de Segré. Elle reconnaissait pour seigneur le châtelain de Bourmont, sauf la fillette de Beaulieu, qui relevait de la Saulaie. — En 1637 une contagion fit fermer les églises pendant 4 mois. — Partout d'ailleurs des landes incultes, des bois, des rocs ; à peine quelques semis de seigle et d'avoine, les bêtes fauves, cerfs et biches, sortant des parcs seigneuriaux par troupeaux et saccageant tout,

Digitized by Google

Une brigade de gabelle résidait au bourg. Une compagnie de 100 chouans, commandée en l'an IV par Gardais, de Candé, s'y recruta.

Maires : Juin, père, 1er messidor an VIII, † en janvier 1806. — *Juin* fils, 17 janvier 1806. — Mich.-Louis *Blanchet* fils, 10 septembre 1807. — *De L'Esperonnière de Vritz*, 12 octobre 1815, démissionnaire le 16 août 1830. — Alex. *Gaudin*, 26 août 1830. — Julien *Pelé*, 29 juin 1836. — Pierre-Jos.-Franç. *Béziau*, 18 juillet 1837, installé le 30, démissionnaire. — Jul.-Franç. *Chevallier*, 8 novembre 1841. — *Heulin*, 1865, en fonctions, 1875.

Arch. de M.-et-L. G 194; E 1024. — Arch. comm. Et.-C. — Mss. Valuche, à la cure de Candé. — Pour les localités, voir à leur article, *le Breil, la Saulaie, Bourmont, la Censerie, Bennefray*, etc.

Frélong, f., cne de *Chambellay*.

Frémalière (la), cne de *St-Martin-du-F.* — *Femaleria* XIe s. — *Tenementum quod dicitur la Femelère* XIIe s. — *Le Fief-Malier ou Frémalière* XVIIe s. (St-Aubin, Sacr., t. I, f. 141). V. l'*Epinay*, ci-dessus, p. 111.

Frémas, f., cne de *Ste-Gemmes-s.-L.* — *Terra de Femart* 1040 (Cart. du Ronc., Rot. 4, ch. 98-99). — *Maresia de Femart* 1189 (H.-D. *B* 31, f. 403). — *Fermadus, riveria Femardi* 1195 (Ib. f. 2). — *Femart* 1230 (St-Nic., Brionneau, f. 111). — *Les marais de Fémar* 1353 (G St-Laud). — En tête de la prairie que termine l'île Chevrière, et dont un arrêt du 28 avril 1768 excluait les habitants d'Empiré. Il y existe un mur gallo-romain qui en part jusqu'à la levée du chemin de fer. — Le domaine appartenait dès le XIe s. à l'abbaye du Ronceray, sur qui il fut vendu natt le 12 avril 1791.

Frémellière (la Basse-), f., cne de *St-Quentin-en-M.*

Fremellière-Neuve (la), f., cne *St-Quentin-en-M.*

Frémery, f., cne de *la Salle-Aubry*, avec min à eau, vendu natt le 27 ventôse an VI sur Boucault de Méliant.

Frémery, nom d'une famille de maîtres orfèvres de Saumur, pendant les XVIIe-XVIIIe s. — (*Marin*), qu'on voit établi en 1614, à Saumur, résidait en 1612 aux Ponts-de-Cé. — (*Jacques*), est dit horloger en 1723. — (*J...*), arpenteur géomètre expert, à Angers, 1793 avait servi dans la guerre d'Amérique en qualité d'ingénieur-géographe.

Fremière. — V. *la Touche*, cne *de Faye*.

Frémillonnière (la), cne d'*Angers*, autrefois de la paroisse St-Samson, ancien logis, avec ferme dépendant du temporel d'une chapelle de son nom et vendu natt le 10 février 1791.

Fréminière (la), cl., cne de *Beauvau*.

Frémiou (le), f. cne de *St-Clément-de-la-Place*. — *Fremyoulx* 1595. — *Frémyous* 1515. — *Fremiaulx* 1642. — *Fourmion* 1676 (Et.-C.). — Anc. logis appartt aux XVI-XVIIe s. à la famille de Domaigné. Martin de D. en 1599, 1640, Jacq. de D. avec sa femme Renée de la Courant, 1643, Louis de D. 1665, 1676, y résident.

Frémon, nom d'une famille d'horlogers protestants, originaires de Bruxelles et établis à Saumur durant tout le XVIIe s. — *Simon* F. habite Saumur dès avant 1600 et y est inhumé le 16 août 1624. — *Jacques* F., maître fondeur, 1685, est sans doute de cette famille.

Frémond (*Jean-Pierre-Pascal-François*), né le 7 juillet 1764 à Craon, licencié en théologie, nommé après son ordination, grand vicaire de l'évêque d'Angers, quitta ce poste pour celui d'aumônier des Incurables. Il était particulièrement lié avec l'abbé de l'Epée, suivit ses leçons à Paris et en rapporta le premier enseignement aux dlles Blouin, V. *ce nom*. Chanoine, puis doyen (20 décembre 1777) de St-Martin d'Angers, il fut déporté en Espagne en septembre 1792. Au retour, il établit avec l'abbé Meilloc, dans un appartement de l'Evêché, un Séminaire, dont il était à la fois professeur et économe et dont il devint supérieur en 1818. Il y mourut le 18 avril 1831, âgé de 88 ans.

Frémondaie (la), f., cne de *la Ferrière*.

Frémonderie (la), h., cne de *St-Jean-de-L.* — V. aussi *la Fromenderie*.

Frémondière (la), f., cne de *Durtal*. — *Medietiaria de Fremondière* 1346 (H. D. *B* 46). — En est sieur Jean de Feuquerolles 1650. — Dans un champ en dépendant, dit de la Goupillère, au S sur le bord du Loir, certains vestiges ont fait croire à l'existence d'anciens bains romains ; = f., cne de *Freigné*; = f., cne de *la Jumellière*, anc. dépendance de la terre de la Brinière dont elle fut démembrée au XVIe s. et constituant plus tard une tenure noble dépendant de la Fautrière; = h., cne de *Landemont*, avec anc. château non loin du bourg, dont il ne reste plus que quelques murailles de clôture; = f. et min à eau, cne de *Neuvy*; — anc. chât. sur un haut mamelon, au bord d'un ruiss., dominant tous les alentours. Il ne reste plus du manoir rectangulaire, — debout encore au milieu du XVIIIe s. avec pont-levis et flanqué de quatre tours rondes, — qu'une cave voûtée, avec entrée ogivale, une masure du XVIIIe s. qu'on prétend être la chapelle, et quelques arbres de l'avenue. En dépendaient au XVe s., outre le moulin, l'Epinay, le Plessis-Sorin, le Grand et le Petit-Noyer de la Hervourie. La terre relevait du Lavouer. — En est sieur Jean de la Frémondière, 1405; — Jean de Cierzay, 1466, 1486, Olivier de C., son fils, mari d'Antoinette de Meaulne, sur qui elle est saisie et adjugée en 1504 à René de la Jumellière; — n. h. Raoul Surguin 1558; — Jacq. de Villamont, V. *ce nom*, mari de sa petite-fille, Jacqueline Bayn; — Henri-Philippe de Villamont, qui vend la terre en 1655 à Artus Chabot, mari de Cath. Legras; — André Ch., avocat en Parlement, mari d'Anne de Charnières, de qui l'acquiert le 5 décembre 1713 Georges Gourreau, chan. honoraire de St-Pierre d'Angers. — Après lui en 1757 Charles Poisson de la Fautrière. — Un ruiss. en prend le nom, qui, né près la Poitralière, sépare la cne de celle de Saint-Quentin, coule du S. au N. et s'y jette dans le Jeu sous le moulin ; — 2,800 mèt. de cours ; = h, cne de *St-Hilaire-du-B.* — *La Frémoncière* (Cass.).

Frémonnière (la), cl., cne de *Chalonnes-*

Digitized by Google

s.-le-Lude; = f., c^ne de *Cholet*. — En est sieur Franç.-Gab. de Lespinasse, mari de Elise de Lescluse, 1766; = f., c^ne de *Méon*; = vill., c^ne de *Vauchrétien*.

Frémont, m^in, c^ne de *la Pommeraie*. — *Un moulin sis sur la rivière de Bresollais appelé le molin Fremon* 1437 (Chart. de la Bizolière); = f., c^ne de *St-Crépin* et m^ins, dont 4 à vent sur la hauteur et 1 à eau sur la Moine

Frémont (*Pierre*), maître architecte, Angers, 1634, † le 9 août 1660.

Frémoulin, f., c^ne de *Villevêque*. — Anc. maison noble avec chapelle consacrée le 21 août 1767; — appart^t au XVIIIe s. à la famille Poisson de Montaigu; = (le Petit), f., c^ne de *Villévêque*. — *Maisons, jardins, vignes, patures appellé le Petit Fr. anciennement l'Aireau* 1511 (E 113); — appart^t à Math. Charles, qui le relevait de Bleré.

Frémur, ham., c^ne de *Ste-Gemmes-sur-L.* à 3 kil. au S., d'Angers. — *Vinee juxta Fremur* 1200 circa (G 725). — *Vinee de Fremur* 1200-1210 (H.-D. *B* 21, f. 1). — *Cruces de Fracto Muro* 1221 (H Chaloché, t. III, p. 11, 14, 19). — *Apud Fractum Murum* 1240 (G 340, f. 8). — *Locus dictus Fremur* 1346 (H.-D. *B* 46, f. 4). — *Es terroers de Fretmur* 1362 (H St-Aubin, Sacristie, t. I, f. 100). — *Les vignes*, 1377, *le chemin* 1408 *de Froitmur* (G 356, et Mss. 916, t. I, f. 43). — *Magnum iter per quod graditur de villa Andeg. apud Frigidum Murum seu loco vocato galice Fremur* 1413 (Ib., f. 45). — *La Fousse de Frémur* (Ib., f. 45). — *Magnum iter de Fremur* 1415 (G 404). — Je crois, — au contraire de l'opinion commune, accréditée même par des maîtres, — que la dénomination actuelle, loin d'être un dérivé du latin, est la forme primitive du nom celtique, dont le sens reste à déterminer, et que les formes latines de ce nom n'en sont que des interprétations arbitraires par consonnance. Elle s'applique encore de nos jours, comme durant tout le moyen âge, à un canton qu'on appelle aux XIe-XIIIe s., — par une traduction directe peut-être du nom antique, — *l'Onglée*, — *Angulata* 1040 (Cartul. de Vendôme, f. 48), 1050 circa (Cart. du Ronc., Rot. 3, ch. 40; Rot. 5, ch. 68), XIIe s. (*Chron. d'Anj.*, t. I, p. 377). — *Angleia* 1190 (H.-D. *B* 46, f. 1). — *Angleta* 1207 (Ib. *B* 48) — et comprend tout le terroir qui va s'inclinant doucement vers Sud, jusqu'au confluent de la Maine à l'O. et de la Loire au S., *angulus ille, quem circumcingit confluentia Ligeris et Meduane* 1028, comme dit le Cartulaire du Ronceray (Rot. 1, ch. 5). — Vers N.-E., au point culminant, où le sol s'affleure d'une crête de rocher, le triangle est formé par une levée transversale, moitié naturelle ou de main d'homme, qui part du roc de Chanzé, passe devant le Tremblay, traverse le ham. de Frémur, le Hutreau, gagne Pierre-Martine et se prolonge directement jusqu'à l'Authion, qu'elle aborde un peu au-dessus du débouché du canal actuel, en mesurant encore sur quelques points de 5 à 6 mètres d'élévation. Au Frémureau, un mouvement de terrain forme en avant une sorte de plate-forme de niveau inférieur, entourée comme d'une seconde enceinte. Cette vaste enclose, d'environ 12 kil. de pourtour, est le fameux *Camp de César*, qu'a le premier décrit le curé Robin, V. *ce nom*, et qu'étudie La Sauvagère, *Rech. crit. et hist.*, p. 58 et après eux nombre d'autres. Au XVIIIe s. les jeunes gentilshommes anglais, élèves de l'Académie d'Angers, y venaient fouiller à plaisir et recruter pour leurs collections. Depuis, bien des sillons ont remué le sol inépuisable, qu'a éventré à fond la tranchée de la voie ferrée; et le Musée d'Angers y a fait aussi sa moisson tardive; — mais la science s'est renouvelée à maintes reprises, sans pouvoir encore affirmer le secret de ce coin de terre si profondément angevin.

Laissant sur la droite vers l'O. le village d'Empiré, l'œil est brusquement attiré, presque au centre de ce canton, par la ferme des Châteliers, V. *ce nom*, et par sa chapelle, plantée sur la croupe orientale d'une colline factice, d'environ 35 ares de superficie, sur 4 à 5 mèt. de hauteur, et de forme demi-circulaire, sensiblement concave et inclinée vers Sud. En face, à distance environ de 50 mèt., trois tronçons ont été rencontrés de fortes assises, en gros blocs de pierre calcaire, alignés de l'E. à l'O. sur un front de 50 mèt., qui formait façade ou clôture, et aux alentours, une tête de Jupiter et diverses moulures ou rinceaux; plus bas et en franchissant le petit cours d'eau du Ruisseau-Doré, dans le champ dit de *St-Pierre*, nombre de médailles du Ier au IVe s. et un tombeau; — à 150 mèt. vers l'O., aux alentours de Closloreille et au Frêne, de longs et larges murs en amplecton, dont un, paré d'un cordon de briques, ainsi que 6 anciens puits longtemps visibles dans une tranchée.

Aux deux extrémités de l'hémicycle, dans les vignes et à la circonférence, apparaissent des fragments de petit appareil, avec ou sans briques, et sous la chapelle, vers S.-E., à l'angle du monticule, des murs en forme de demi-tours, la convexité tournée vers les terres, comme des contreforts de cette butte mystérieuse que les recherches devraient avant tout éventrer, si la curiosité même de la science n'avait autrement à compter qu'avec ses plus légitimes désirs.

A moins de 50 mèt. vers S.-E. on voyait il y a 4 ans encore, isolés, debout dans un champ, deux énormes piliers carrés (Robin en signalait quatre) en petit appareil, chaînés de larges briques à rebords, et qui se présentaient à toute conjecture. Ici le problème au moins a pu être abordé de front. M. Godard fils a acquis le champ (29 novembre 1871) et M. Godard père, à qui l'archéologie doit déjà beaucoup en Anjou, a fait son œuvre d'en avoir raison, à l'aide de crédits annuels fournis par la Société d'Agr., Sciences et Arts d'Angers. — Dès les premiers coups de pioche, les quatre piliers ont été retrouvés, espacés du N. au S. à 2 mèt., par trois petits cabinets carrés, au fond desquels 3 petits bassins (6 m. 79 sur 2 m. de long.) communiquent par de très-étroits canaux à travers le pied de 3 des piliers, le dernier seul restant

Digitized by Google

clos. Un tuyau en plomb (6 mèt.) a été trouvé à l'O., hors place, le long des deux derniers piliers, — et au fond des cabinets, des fragments de stucs moulurés et peints, d'épais éclats de verre et des tessons de fine poterie rouge, dont un, représentant une chasse, avec le nom du potier : *Luxiacus*. — Vers S., *en aval* des piliers, se continue un mur épais, ouvrant vers l'E., par une bouche de fourneau, dans une chambre rectangulaire (7 m. 40 sur 5 m. 50), où se reconnaissent en place les tuyaux transversaux, des foyers pleins de cendres, et vis-à-vis, dans la paroi du Nord, les conduits en forme de demi-tubes hexagonaux évidés dans le mur en retrait et débouchant à travers l'entablement supérieur, qui formait le sol d'un hypocauste. Un canal extérieur (0m,60 de largeur), carrelé de briques, descend en bordure vers l'O. du N. au S, en suivant les angles et les replis d'un vaste bassin rectangulaire cimenté (1 mèt. 70 de profondeur) qui avait son écoulement par son angle S.-O. La paroi orientale, étagée de 4 gradins, s'appuie à un second bassin, moins profond mais plus vaste (11 mèt. 50 sur 7 m. 60), et de niveau supérieur d'un mètre. Au-dessous et à l'extrémité S.-O. du mur s'ouvre, par un cintre imbriqué, en communication avec un petit conduit en briques, une petite salle, de 6 mèt. de diamètre, formée de 4 segments de cercle, reliés par 4 lobes demi-circulaires. Une série de petits piliers très-rapprochés indique qu'elle formait le sous-sol d'un appartement supérieur, que précédait un vestibule, dont diverses moulures en marbre blanc indiquent l'emplacement. — *En amont*, vers N., le canal, à 5 mèt. en ligne directe du premier pilier, se brise à angle droit vers l'Est, pour se rattacher à un second et plus large canal, de niveau surélevé, qui relie la face orientale. Quatre piles s'y retrouvent en correspondance, mais sans bassins qui les baignent ; — plus bas vers S.-E. une bouche de fourneau (1 mèt. 20 sur 80 cent.), communiquait à un sous-sol formé de petits piliers en brique et attenant à un bassin, pavé de pierres calcaires, où ont été recueillis des fragments de verre, des lamelles de plomb, une inscription sur brique ; — attient vers S. une salle où descendent quatre larges degrés de pierre. — A distance et dans un alignement extérieur et parallèle, se retrouvent le canal d'écoulement, avec angle en retour vers l'O., et une seconde salle polylobée, parallèle et identique à la salle similaire de l'Ouest. — Tout cet ensemble est enveloppé dans une enceinte, épaisse de 90 centimètres, en petit appareil sans briques, formant un rectangle long de 100 m. sur 60 m. de larg., dont le centre reste encore en partie à déblayer. — En dehors, à la hauteur à peu près des deux salles polylobées, se rattache un très-fort massif (20 m. carrés), assis sur un second canal latéral à l'enceinte, et les décombres ont fourni là un chapiteau d'ordre composite, des tambours de colonnes, une patère inachevée en marbre blanc, des tessons samiens avec les noms des potiers *Mettius* et *Maturus*. Voir la description et le détail de ces fouilles, avec plans, vues perspectives des travaux et dessins des objets trouvés, dans le Mémoire lu à la Sorbonne le 16 avril 1873 par M. Godard, imprimé dans les *Mém. de la Soc. d'Agr.*, t. XVI, 1873, et à part (Angers, Lachèse, in-8° de 19 p. et 22 planches), — et une gravure dans l'*Album d'Angers* de M. T. Abraham.

Telle quelle, cette ruine reste en son genre la plus considérable et la plus intéressante qu'on puisse voir en Anjou et de bien loin sans doute à la ronde. La découverte en est dès maintenant suffisante pour permettre d'affirmer l'existence certaine d'un établissement de *bains romains*. C'est jusqu'à présent sur Frémur le seul fait acquis et on le doit à M. Godard. — Tout au plus diverses analogies de formes ou de dispositions autorisent-elles à entrevoir encore, par simple conjecture, un *Théâtre* peut-être, caché dans le monticule voisin. — Le problème se conserve entier et de solution encore plus compliquée.

Bien sûr dans les premiers âges cette région si riante, alors tout entière boisée, au cœur des deux plus grands cours d'eau du pays, ne resta pas inhabitée, quoiqu'aucune trace à vrai dire n'y ait été rencontrée. Cl. Robin seulement signale de son temps un petit *dolmen*, dont l'emplacement même est inconnu. C'est à Empiré, que je placerais l'agglomération primitive, là même où elle a persisté en tout temps, isolée au milieu de toutes les ruines, et par suite, dès la fondation des paroisses jusqu'à la Révolution même, rattachée à la première paroisse rurale d'Angers, St-Pierre. — Toujours est-il qu'il me paraît jusqu'à présent insoutenable de placer — à tout le moins dès nos temps historiques — le centre de l'*oppidum* des Andes ailleurs qu'à Angers même, sur le roc de son château et dans ses alentours les plus proches, là seulement où abondent les rencontres de vestiges Gaulois et de constructions gallo-romaines. — Une billevesée bien plus désastreuse par tous les systèmes qu'elle a enfantés et par la routine qui l'impose, — je m'y suis même oublié, t. I, p. 36, — est d'y prétendre voir un *Camp de César* ou tout simplement un *Camp romain*, de quelque âge qu'on l'invente. Les fouilles récentes ont à tout jamais ruiné cette légende et avec elle, j'imagine, toutes ces descriptions de prétoires ou de ponts plus ou moins stratégiques, jetés sur la Maine et sur la Loire à l'aide d'inductions hasardeuses et de faits absolument faux. La science épigraphique a d'ailleurs établi historiquement dans ces dernières années qu'il n'existait de camps à demeure, *Castra stativa*, tout au moins avant Aurélien, nulle autre part que le long de la frontière du Rhin. Il est seulement permis d'indiquer, — mais par pure conjoncture et d'après un texte qui s'applique à tout le parcours de la Loire angevine, que Crassus en l'an 56 a pu hiverner ici deux ou trois mois, sans qu'aucune trace ait dû rester de ces baraquements militaires. — Mais il est curieux d'ajouter que le fragment de chronique attribué au Réchin, y fait camper, pendant la prise même de Saumur par Foulques en 1025, l'armée d'Eudes de Blois. Ce détail, qui paraît pourtant erroné, prouve au moins que la légende est de vieille

Digitized by Google

date et peut avoir son origine dans quelque réalité tardive, qui rattache aussi au canton le souvenir de Charlemagne. Le moyen âge a vu souvent ici, comme à Chênehutte et ailleurs, un de ces châteaux du grand empereur, *Castrum Karoli*, dont une ferme sur la levée même conserve le nom, V. *Champ-Charles*. — Au XVIIe s. une tradition, recueillie par les chanoines de St-Maurice et répétée par Cl. Ménard, y prétendait voir un ancien parc de bêtes fauves, la grande garenne des comtes.

Au demeurant, — pour chercher à induire d'après les seules constatations certaines quelques données vraisemblables, — il apparaît bien, ce me semble, par l'étendue et la nature des décombres reconnus, qu'il ne s'agit pas ici d'une simple *villa*, mais d'un véritable centre important de population. D'autre part le style des divers débris indique un art de décadence, sans pourtant qu'il soit possible d'attribuer — à la construction des *bains* par exemple — une date postérieure au IVe s. On ne construisait déjà plus ni bains ni théâtres à cette date, et la série des médailles, recueillies dans le pays, remontant au Ier siècle, ne dépasse pas le IVe s. Nous nous trouvons donc dans cet intervalle, à quelque terme qu'on s'y place, en présence d'une agglomération contemporaine, quoi qu'on puisse dire, de la ville d'Angers; et ce qui en démontre l'importance, deux routes au moins communiquent entre les deux centres pour les rapprocher et les desservir, la principale le long de la Maine, aboutissant sous Gillettes et Beauregard, où au XVIe s. ce « chemin du roi » mesure encore, malgré les empiétements, une largeur de cent pieds. Très-probablement une troisième, abordait par le centre au plein cœur de la place.

Ce faubourg, — les Ponts-de-Cé, qui lui succédèrent au Moyen Age, n'eurent pas d'autre titre et formaient une simple dépendance d'Angers, régie par une loi commune et par un même conseil de ville, — fut transformé, à quelque époque en asile fortifié, pendant cette période sans doute de désastres confus qui se termine par l'établissement des barbares. A une heure où les événements ne permettaient pas de relever les murailles détruites de la Cité angevine, les ingénieurs du Bas-Empire dressèrent cette jetée transversale, qui, en couvrant d'abord ce refuge, y attira plus tard l'invasion. La ruine est complète et l'oubli même y a passé, dès qu'une trace y ramène l'histoire.

C'est, je crois, tout ce qu'on en peut dire, un peu plus peut-être que je n'aurai dû en dire sans conjecture. Si quelque donnée nouvelle contredit ou complète, je l'indiquerai à l'article *Sainte-Gemmes-sur-Loire*.

Frémureau (le), f., c^ne de *Ste-Gemmes-s.-L.*; — (le Grand-), c^ne d'*Angers* S.-O. — Anc. domaine du Chapitre St-Laud, vendu nat^t le 5 janvier 1791.

Frênaie (la), c^ne d'*Angrie*, anc. four à chaux abandonné, le premier construit dans le pays. On y a trouvé, nous assure-t-on, diverses antiquités gallo-romaines, une moitié de Vénus, quelques poteries grises et, en bas-relief, un sanglier poursuivi par deux chiens, aussitôt brisé. — f., c^ne de *Bécon*; — f., c^ne de *Chanteloup*. — En est sieur n. h. Mathurin Regnard par sa femme Geneviève Froger, héritière de sa mère Marie Héreau 1660; — de qui l'acquit en 1667 n. h François Collas; — f., c^ne de *Chazé-Henri*; — f., c^ne de *Chazé-sur-A.*; — ham., c^ne de *Feneu*; — h., c^ne de *Gesté*.

Frênaie (la), f., c^ne de *Jarzé*, à 3 kil. sur la droite du chemin de Cheviré-le-R. — *Aput la Fresnaie* 1260 (Chaloc., t. I, f. 15). — Anc. et importante seigneurie, qui commandait tout le pays et jusqu'au XVIIe s. tenait tête aux puissants seigneurs de Jarzé. Y étaient annexés dès le XVIe s. les fiefs des Fenoillières, de Rougé, Montplacé, Ferrière, Glené, la Haie-de-Clefs, le Plessis-Hamelot, la Verglassière et la forêt des Petits-Bois, de deux lieues de tour. — En est sieur Hugues Fresneau, chanoine de St-Maurice, 1471, Jacq. Fresneau 1529, Claude de Crevant 1535, sa veuve Renée Fresneau, morte en novembre 1569, Léonor de Crevant 1573, Urb. Turpin, chevalier de l'ordre, 1608, en guerre mortelle avec les Du Plessis de Jarzé dont deux restèrent sur le terrain, V. *Boismortier* et *Beaulieu*; — Louis Turpin 1634, comte de Vihiers, Urb.-René Du Plessis 1720, Louis-Michel-René de Pérusse, marquis des Cars de Saint-Ybars, 1776, 1790. — La ferme en fut rebâtie en 1659. — On ignore l'époque de la destruction du château dont la ruine domine au faîte du coteau une profonde vallée. A peine si à la trace des fondations se peut reconnaître le plan de l'édifice (XVe s.) qui semble avoir été carré. Vers Sud seulement, à l'angle, une tour ronde, décapitée à hauteur des machicoulis, conserve au premier étage le manteau d'une cheminée portée sur des colonnes à chapiteaux. Partout ailleurs le mur dépasse à peine d'un mètre ou deux le sol. — Mais à l'entrée dans la cour s'élève encore entière la chapelle, carrée, avec toit en dos d'âne, au dessus duquel les fenêtres ogivales se prolongent de chaque côté en lucarnes à quatrefeuilles portées sur un double meneau (XVe s.). La porte accoladée s'ouvre vers l'O. extérieurement au château; y attient, reliée par un petit mur, une grosse fuie carrée; — le tout enveloppé d'immenses douves, comblées seulement du côté du chemin.

Frênaie (la), f., c^ne de *Juigné-B.*; — f., c^ne de *Mazé*. — En est sieur n. h. Nicolas Fleuriot, mari de Jeanne Fournier 1537, 1579; — f., c^ne de *Miré*; — f., c^ne de *Morannes*. — En est sieur Pierre de la Planche 1628; — ham., c^ne de *Mozé*. — *La Fr.-Mécrin* XVIIe, XVIIIe s. (Et.-C.) — Ancien fief et seigneurie, avec manoir noble; — f., c^ne de *Noyant-la-Gr.* — Ancien fief et seigneurie avec manoir noble et chapelle de Ste-Catherine desservie au XVIIIe s. dans l'église paroissiale. En est sieur Jean Lailler 1603, 1622, le comte de Dieusie 1789; — f., c^ne de *St-Augustin des-B.*, vendue nat^t sur M. de Meaulne le 6 messidor an IV; — f, c^ne de *St-Hilaire-du-Bois*; — f., c^ne de *St-Mathurin*.

Frênaie (la Basse-), h., c^ne de *Morannes*;

Digitized by Google

= (la Grande-), chât. et usine, c^ne de *St-Aubin-de-Luigné*. — Anc. fief et seigneurie relevant de Forges en la Pommeraie, avec manoir dont certaines parties remontent au XVIe s., comme l'indique la date inscrite sur une pierre : 1594. — Il appartenait à la famille Legras aux XVe-XVIe s., en 1648 à Louis Fouyer, un des 200 chevau-légers de la garde; — Ant. de Fouyer ou de Foyer, capitaine de dragons, mari de Marthe Gruter, 1726, dont les deux filles épousent, dans la chapelle du château, l'aînée, Charles de la Dive, chevalier, le 13 février 1730, et sa sœur, André de la Voirie, le 29 août suivant. La terre passa plus tard à Leroy de Neuville, qui le vendit à M. Jarret de la Mairie et celui-ci à des fabricants de chaux. C'est encore aujourd'hui un des établissements les plus réputés pour sa chaux grasse. Il appartient à MM. Goislard et Bascher; = f., c^ne de *la Salle-de-Vihiers*, anc. dépendance de la chapelle N.-D. des Serpillons, desservie en l'église de St-Christophe-du-Bois; = f., c^ne du *Plessis-Macé*, vendue nat^t sur Thomas de Jonchères le 7 messidor an IV; = (la Haute-), h., c^ne de *Marans*. — Le 27 août 1831 on y arrêta caché sous du foin Charbonneau, le chef et l'organisateur des chouans du pays; = (la Moyenne-), h., c^ne de *Marans*; = (la Petite-), f., c^ne de *Jarzé*; — donne son nom à un ruiss. qui se jette dans le ruiss. de Téry; — 1,525 mèt. de cours; = f., c^ne du *Plessis-M.*; = f., c^ne de *St-Aubin-de-L.*, vendue nat^t sur Leroy de Mancy le 17 thermidor an IV; = f., c^ne de *la Salle-de-V.*

Frênaie-des-Erdres (la), f., c^ne d'*Angrie*.

Frênais (les), m^on b., c^ne de *Chalonnes-s.-Loire*, appartenait à Vial, V. *ce nom*, qui l'avait acquise 40,000 l. avec le domaine, avant la Révolution, pour y faire construire une filature. Les Vendéens y mirent le feu en 1793; = f., c^ne de *Freigné*; = f., c^ne de *Longué*; = f., c^ne du *Marillais*; = f.. c^ne des *Ponts-de-Cé*. — Le lieu et mét. des F. en la paroisse de Sorges appartenait en 1655 à Ch. Rousseau du Coudray qui le vendit à Jacq. Chauveau; mais l'acquéreur étant insolvable, Guy de Bailleul, mari de Madeleine Rousseau, rentra en 1675 dans la propriété qui fut aliénée de nouveau en 1705 par leurs filles, Anne, novice à Ste-Catherine d'Angers, et Madeleine, femme de Pierre de Lestoile, au profit de René Gohin, écuyer. Elle avait passé avant 1721 à l'Hôtel Dieu d'Angers et le fonds en était exploité en carrières, vers la fin du XVIIIe s. Ant. et Gervais Desportes, perrayeurs, le prennent à bail en 1785 pour 80 l. par an. — Vendu nat^t sur l'Hôtel-Dieu d'Angers le 23 thermidor an III; = f., c^ne de *la Potherie*.

Frênais (les), ham., c^ne de *St-Barthélemy*. — Important domaine, formant primitivement, avec la closerie de l'Armoirie, le temporel de l'office de l'Armoirier de St-Aubin d'A Il n'en restait plus dès 1771, que quelques pièces de terre et de vignes; le reste, y compris l'emplacement habité et bâti, avait été successivement converti en carrière. — Déjà depuis longtemps au XVIe s. y existait délaissée une grande perrière, alors noyée et inutile, dont un pauvre ouvrier, Guill. Authiers, emprunta le fonds en 1553 à St-Aubin, pour y vider les décombres d'une nouvelle exploitation, entreprise par lui sur le terrain voisin, moyennant le don d'un terrain en échange, une rente de 30 l. t. et 2 milliers d'ardoises par an; — mais le peu de moyens du preneur fit annuler le marché; l'abbaye reprit son terrain et racheta même en 1577 la partie anciennement aliénée, au milieu de laquelle avait été commencée une perrière dite la Perrière-Ronde. — En 1598 c'est une grande ardoisière, encore en pleine valeur en 1642 et plus tard ruinée. Une société d'ouvriers, Chapillon, Bazille, Rohard, Lemotheux, Guerrier, Poisson, Thoualier et d'autres faiseurs d'ardoise reprirent à bail en 1699 la perrière noyée des Fresnais « qui joint les anciennes perrières dudit « lieu, avec faculté de s'étendre sur 4 à 5 bois- « sellées de terre, moyennant le 13e de forestage, « tant et si longtemps qu'ils y trouveront leur « profit faire. » Les sources venant d'une exploitation voisine les forcèrent bientôt à abandonner l'ouvrage, qui ne fut repris qu'en 1704, moyennant le 14e millier, et de nouveau délaissé longtemps avant 1740 et jusqu'à la fin du XVIIIe s. C'est seulement le 6 floréal an X qu'une société composée de Chudeau, Tijou, Sigogne, Sorin, Souply, Lemort, Pageot, Legagneux, Tusson, Laurent, s'organisa pour une découverte nouvelle. — En 1810 y fut établie la première pompe à refoulement, pour tirer les eaux qui gênaient l'exploitation et épargner ainsi le travail continu de 4 chevaux. — En 1812 la carrière occupait 150 ouvriers, — en 1817, 90 ouvriers seulement et elle ne payait pas ses frais; en août 1812 on creusait la 34e foncée (soit 556 pieds). Dans cet état elle présentait l'aspect d'un cône renversé, ayant au centre dans la profondeur 38 mèt. de long sur 21 de large et d'ouverture à la superficie environ 200 mèt du S. au N. et 120 mèt. de l'E. à l'O. Des engins spéciaux dégageaient les faces Nord et Sud à l'aide *d'enrôlements*, à la hauteur de la 14e foncée, de manière à former comme deux degrés de profondeur. Mais elle semblait parvenue à son extrême limite et les actionnaires parmi lesquels figuraient alors Joubert-Bonnaire, René Montrieux, Guignard, Monsallier, la veuve Farran et un certain nombre d'ouvriers et qui avaient acquis le fonds en propriété par acte du 16 messidor an XI, préparaient un nouveau fonds. — En 1825 la source, qui avait détruit la Chanterie, menaçait le Grand-Bouc et les Frênais.—169 ouvriers figuraient sur les chantiers en 1826, sans compter les journaliers et les enfants, — 400 en 1827. C'était alors la plus belle exploitation du rayon et dont l'ardoise particulièrement estimée et la plus abondante (12 millions par an) se vendait 2 francs par millier plus cher que celle des autres. Mais on craignait qu'elle ne fournît plus de travail que pour 18 mois, — pour 2 ans encore, disait-on en 1829. La recherche, sans se ralentir, prenait toutes les mesures de prudence. On abandonnait le nouveau fonds pour s'attaquer aux parties latérales. — Elle n'occupait plus que 226 perrayeurs en 1830 et les pro-

Digitized by Google

duits devenaient à peu près nuls. — Une nouvelle exploitation débuta sur un nouveau fonds en juin 1832 et atteignait plus de 100 mèt. de profondeur, quand un éboulement l'interrompit en 1840. On se remit à déblayer dès l'année suivante l'ancien fonds, et en 1844 on y appliquait définitivement le système perfectionné de cheminement souterrain, essayé timidement en 1838 aux Grands Carreaux. Le nouveau fonds, très-étroit et ruineux, parvenu à 92 mèt. de profondeur, parut si menaçant, qu'il fallut d'urgence laisser le travail le 17 octobre 1850. Sans désemparer, on s'attaqua au massif de séparation entre les deux fonds; mais de nouveaux éboulements survinrent en mai 1854; et le 7 juin, le rocher, se détachant de la voûte d'une hauteur considérable, sur une largeur de 15 mèt. et une profondeur de 3 à 4 mèt., ébranla dans sa chute la partie supérieure de la paroi orientale, placée sous l'ancien fonds et qui céda sur une largeur de 5 mèt.; les déblais envahirent ainsi la moitié de la carrière, encombrant dès lors tout travail. — En réalité aujourd'hui le fonds distinct des Frênais n'existe plus et la société dite *les Frênais-Angers-Trélazé* réunit un ensemble d'anciens fonds dont elle poursuit rationnellement l'exploitation transformée.

Frênais (les), cl., c^ne^ de *Trélazé*.

Frêne (le), ruiss. né sur la c^ne^ de *Savennières*, s'y jette dans la Loire; — 700 mèt. de cours; = f., c^ne^ d'*Angers* E.

Frêne (le), chât., c^ne^ d'*Auverse*. — Ancien fief, dit au XIIe s. *le fief de la Jugesse* et qui formait partie du Racinay, V. *ce mot*, domaine de l'Hôtel-Dieu d'Angers. Il en fut détaché lors de la convention de 1210 et attribué pour sa part au seigneur d'Auverse. De cette époque date son nom actuel, que la famille seigneuriale lui emprunte jusqu'au XVIe s. Marie du Fresne apporta la terre en mariage a Pierre d'Anthenaise en 1416. — En est dame Ambroise de Clermont, par héritage de sa mère Jeanne de Périers, en 1595. — N. h. Jacques du Fresne, chevalier de l'ordre du roi, mari de Foy de Launay, prend le titre en 1629 de baron de Vaux et du Fresne. Leur fille Jacqueline y épouse le 6 août 1639 Philippe de Girard, fils d'Anselme de G. et de Claude de Charnacé, dont le fils Jacques-Philippe de Girard y naît le 22 juin 1640. Deux pauvres mendiants, pris à la porte du château, le tiennent le même jour sur les fonts. C'est le Charnacé, lieutenant de la première et plus ancienne compagnie française des gardes du corps, dont Dangeau et Saint-Simon racontent les fredaines. Parmi les plus inoffensives on connaît l'histoire de la maison du tailleur, qui gênant la vue du château, fut transportée, pierre à pierre, à distance meilleure, pendant que notre homme était occupé d'arrache-pied durant le jour et la nuit à son ouvrage. Mais il reste douteux que la scène se soit passée au Frêne. Charnacé, envoyé par lettre de cachet en Béarn sous le coup « d'assez méchantes « affaires, » mourut à Lauserte en 1720. La terre fut vendue le 31 mai 1724 par Pierre-Et. de Ségny de Périgal et Renée de Girard de Charnacé, sa femme, à Pierre Leclerc, conseiller au Parlement de Paris; et le château venait d'être reconstruit en 1770, quand un acte, consenti par Claude-Guill. Lambert, maître des requêtes, en transféra la propriété le 15 janvier 1778, pour le prix de 330,000 fr. au marquis René-Franç. de Champagné, major au corps royal d'artillerie, mari de Françoise de Tahureau. Le marquis de Champagné le revendit le 25 pluviôse an XI à Joseph-Bernard Bonneau-Toucheburon, notaire à Châteaugontier. — La terre est échue dans la succession maternelle à M. Esnault de la Devansaie, et aujourd'hui à son fils.

Le château de 1770 est celui qui existe encore, présentant une longue façade régulière, sans ornementation, et autrefois précédé d'une grande cour d'honneur avec haute grille demi-circulaire, dont il ne reste plus que les huit supports. A gauche dans la cour, un porche ouvrait sur une deuxième cour, contenant des écuries pour 30 ou 40 chevaux, une grande boulangerie, un puits, deux grands viviers pavés, servant d'abreuvoir et contenant du poisson; à la suite, une troisième grande cour, avec autre grand vivier, fuie et logement du métayer; — dans la première cour à droite la chapelle, fondée sous l'invocation de St Claude le 28 octobre 1572 par Bertrand Moreau, et entre ses doubles murs, la prison seigneuriale; puis de grands potagers, des espaliers, des vignes, un beau mail, des futaies; derrière le château, les fossés et des prairies. Une grande avenue de 1/2 lieue de longueur, qui conduit encore en plein bourg, servait aux foires. Du domaine dépendaient, avec la seigneurie des paroisses d'Auverse et du Guédéniau, la Talluère, la Dolinaie, la Sauleraie, Convert, la Martinière, les Périers, la Moisinière, la Roche-Bâtron, la Blanchardière, la Planche, le Cormier, la Morellière, le Houx, la Cirerie, la Ribotelière, Brérobert, la Béduère, le moulin Cochin, les Grandes-Maisons et les Jaucrons, dans les paroisses d'Auverse, Noyant et Mouliherne.

La merveille du domaine est sa chapelle seigneuriale, charmant édifice des XVe-XVIe s., conservé intact et tout récemment rendu à sa splendeur première par une restauration intelligente. Il présente un rectangle allongé, de deux travées, éclairées, chacune, à droite seulement, par une fenêtre, le mur plein à gauche s'évidant au centre en niche profonde réservée aux dévotions du seigneur. — Le fond, presque tout entier, est découpé par une fenêtre à double meneau, que remplit du haut en bas un triple vitrail, représentant en 12 compartiments la *Vie du Christ*, avec *la Cène*, au centre; dans les enroulements du cintre, *Dieu le Père* et des groupes d'anges; dans la première fenêtre latérale, *St Christophe*; dans la deuxième, une *Annonciation* (XVIIe s.), dont l'ange porte une longue robe avec des ailes vertes, du plus mauvais goût. Les trois panneaux seulement du bas sont modernes; les autres datent du XVe s.; — L'autel moderne, avec rétable ancien, provient de chez M. de Livonnière. — Les murs sont décorés sur stuc à la colle, — la voûte parée d'un semis d'étoiles. — Le clocher est refait à neuf, mais sur les dessins et dans les proportions exactes de l'ancien, — tout

Digitized by Google

le toit couronné d'une plomberie travaillés à jour au repoussé par des ouvriers Saumurois. A l'angle extérieur vers Sud attient une tour ronde, carrée à demi-hauteur, reste des anciens logis détruits.

Dans l'enclos voisin s'abritent, œuvre d'un art tout moderne, d'immenses serres, chauffées à l'eau chaude, avec leurs collections sans prix de plantes exotiques, de fleurs, de fraisiers, joie et orgueil du maître; et à distance, porcherie, vacherie, écurie, laiterie modèles, sur les dépendances de la ferme du Grand-Parc, reconstruite en 1870 (arch. Bibard).

Arch. de M.-et-L. E 596; G 269 et Prévôté d'Anj.; H.-D. *B* 314. — Arch. commun. Et.-C. — Mss. 644. — Dangeau. *Mémoires*, t. II, p. 404; t. VI, p. 373. — Saint-Simon, *Mémoires*, t. II, p. 169-171. — *Répert. arch.*, 1862, p. 14.

Frêne (le), chât., c^ne^ de *Bouchemaine*; — anc. « herbergement » entouré au XVIe s. de « vieilles douves ou foussez, » avec pressoirs, relevant du Plessis-Macé. Il appartient en 1499 à Jean Ruffier, en 1573 à Philippe de Saint-Amatour, femme de Jean de Rieulx, sire d'Asserac, chevalier de l'ordre, — dans les premières années du XVIIe s. à la famille Cochelin. François de Plainchesne, chevalier, conseiller maître d'hôtel ordinaire du roi, mari d'Anne Cochelin, vendit le domaine, avec fief et seigneurie, taillis, vignes et droits d'usage aux communs de Bouchemaine et de Ruzebouc, le 5 octobre 1650, à Guill. Ferrand, docteur régent en la Faculté de médecine d'Angers. Il passa, par acquêt de Marie Ferrand, veuve Pillegauld, le 10 mars 1705 à Germain Martineau, sieur de la Fosse, mari de Catherine Chérot, veuve en premières noces d'un Avril, dont la fille Catherine-Marguerite Avril l'apporta vers 1714 à Pierre Pottier, écuyer. — Cette dame, remariée en 1721 à Alex. Béritault du Coudray et de nouveau veuve en 1735, revendit « la « terre, fief et seigneurie, » le 3 décembre 1746, à Charles-Jacques Menon, docteur en théologie, chan. honoraire de St-Maurille, principal à Angers du Collége de Bueil, qui presque aussitôt (27 mars 1748), les céda à Jean-Baptiste Mézeray, notaire apostolique, mari de Michelle Baudriller, et échevin d'Angers en 1788. Nic. Besnier, légataire de sa femme Marie-Michelle Mézeray, vendit le domaine le 29 mars 1821, à Touss.-Charles Béraud, V. *ce nom* — et les deux gendres de ce dernier, MM. Cheux et Bailly, par acte de décembre 1863 à M. Eugène Barassé, libraire éditeur, à Angers, chez qui ont paru les deux premières livraisons de ce *Dictionnaire*. L'habitation, transformée en 1865-1866 (archit. Tendron), forme aujourd'hui un élégant château, dont la longue façade blanche éclate en pleine vue tout au bord de la Maine, qu'en séparent à peine le chemin et une étroite prairie.

Frêne (le), m^on^ b. et f., c^ne^ de *Bouzillé*; = h., c^ne^ de *Briolay*. — Domaine appart^t^ au XVIIIe s. à la famille Mongodin; = f., c^ne^ de *Chalonnes-s.-Loire*. — *Fraxinus* 1090-1100 (Pr. de Chal., ch. 13). — Appart^t^ en 1750 à Onésime Tarin, directeur des Aides (E 664); = h., c^ne^ de *Chaudron*; = f., c^ne^ de *Cherré*, relevant autrefois de Tessecourt (C 105, f. 245). En est dame Claude de Cellières 1520, qui la donne à viage à n. h. René Erreau, son mari; = f., c^ne^ de *Durtal*. — En est sieur Math. Pion, 1595, 1634.

Frêne (le), f., c^ne^ de *Faye*. — Anc. terre noble dite aussi le *Pin du Fresne* (XVIIe-XIXe s.), avec château fort rebâti à la moderne au XVIIIe s. et qui conservait ses douves vives et un pont de pierre à la place de l'anc. pont-levis, jusqu'à la Révolution. Derrière la maison s'élevait la petite chapelle, démolie vers 1840. Une statue de St Jean en a été transportée chez les Sœurs de l'école; une Vierge reste dans les greniers. Sur un tuffeau du pilier du portail est gravée la date 1719. — En est sieur Jean Lebrun 1436, 1492, sous qui fut fortifié le château, Jean de la Rivière, mari de Jeanne Lebrun 1522, Franç. de la Rivière 1578, Franç. Lebascle 1603, mari de Fleurance de la Rivière, Ant. Pelletier par acquêt du 2 décembre 1653, Pierre Guibert 1687, Jean-Anne Pinot du Petit-Bois, ancien capitaine de dragons, 1775, 1786, Franç.-Agathon Pinot du Petit-Bois, qui vend la terre le 9 pluviose an XI à André Priou et Pierre Nouteau.

Notes Mss. de M. Raimbault.

Frêne (le), vill., c^ne^ de *Gohier*. — *Une gangnerie appellée le Fresne* 1483 (Chap. de Blaison); = h., c^ne^ de *Landemont*; = vill., c^ne^ de *Longué*, V. *Gué de F.* = h., c^ne^ de *Montigné-les-R.* — *Le chemin de Montigné au Fresne* 1536 (E 465). — En est dame Jacquine Lofficial 1560; = f., c^ne^ de *Nuaillé*; — f., c^ne^ de *la Pommeraie*. — En est sieur Maurice Lehoreau 1680; = f., c^ne^ de *Pouancé*; = h., c^ne^ *Ste-Gemmes-sur-L.* — *Frenna* 1171 (St-Aubin, Luigné, t. I, f. 2). — *Le F. alias Château-Gaillard* 1770. — Domaine appart^t^ en 1518 à Guill. Prévost, en 1620 à René Lévêque, acquis en 1639 de Claude Duvau par René Leveau, dont la veuve Judith de Chartres en fait don le 11 août 1670 à n. h. Claude Boucault, — vendu par ses héritiers à Abel Ronan le 14 juillet 1710, — appartenait en 1752 à P. Clavereau, de qui l'acquit le 11 mai 1759 Gab.-Urb. Goupil; = h., c^ne^ de *St-Georges-sur-Loire*; = h., c^ne^ de *St-Martin-du-F*; = f., c^ne^ de *St-Rémy-en-M.* — *La terre, fief et seigneurie du F.* 1539 (C 106, f. 317), *du Grand F.* 1647. — *Le Fr. Bellière* 1665. — Anc. fief relevant de St-Pierre-Maulimart. — En est sieur Jean Terrien 1540, dont la fille Louise épouse Louis de la Cour; — Christophe de la Cour 1629, mari de Charlotte de Vauldrey; — Pierre Chalopin, mari d'Honorée Bossoreille, 1647, sur qui il est fait retrait lignager le 12 novembre par René Legay, mari d'Anne de la Cour. Il revend la terre en 1665 à Olivier Subleau, trésorier général de la marine; = f., c^ne^ de *Villemoisant*. — Anc. domaine acquis le 9 juillet 1574 par Pierre Duvau, sieur des Touches. — En est sieur en 1680 Henri de Samson, en 1753 Ant. Dupont de la Péroussaie; = f., c^ne^ du *Voide*.

Frêne (le Haut, le Bas-), hh., c^ne^ de *Drain*.

Frênellerie (la), h., c^ne^ de *Chavagnes*, près Thouarcé; = f., c^ne^ de *Méon*.

Frénemond, évêque apocryphe d'Angers, mentionné dans un faux diplôme de l'abbaye

Digitized by Google

de Saint-Denis, 644 (*Dipl. chart.*, t. II, p. 80).

Frêne-Rateau (le), bordage dans le bourg du *Puiset-Doré*, 1725.

Frênes (les), f., c^ne de *Bécon*; = (les Bas-), h., c^ne de *Montigné-les-R.*

Frênière (la), f., c^ne de *Chalonnes-s.-le-Lude*. — En est sieur n. h. Joseph Giroust 1673; = f., c^ne de *Cholet*. — *La Fortenière* (Cass.).

Frères (les), carrefour, c^ne de *la Renaudière*.

Freslon (*Alexandre-Pierre*), né à la Flèche le 11 mai 1808, prit ses grades en la Faculté de droit de Paris et revint en 1829 s'inscrire au barreau d'Angers. Il ne tarda pas à se signaler au premier rang dans l'opposition libérale et figurait en tête de la grande manifestation du 6 juin 1830. Au premier avis de la lutte armée, il partit d'Angers, avec Alexandre Joubert et de Rumigny, pour aller aux nouvelles, et arriva à Paris, quand on se battait encore sur la route de Versailles. Nommé le 14 septembre 1830 substitut du procureur du roi à Angers, il rédigeait alors avec Bordillon le *Journal de Maine-et-Loire*, « pour « aider la Révolution qu'il aimait, » écrit-il plus tard, sans aucun aveu de repentir. Il se retira volontairement et du parquet en avril 1832 et de la presse, sous le sentiment de la réaction prochaine et pour reprendre sa robe d'avocat. La fondation du *Précurseur de l'Ouest*, qui dans sa pensée, comme il l'écrit à Grille, entendait renouer la tradition de 1830 et satisfaire pacifiquement le présent en préparant l'avenir, le ramena dans la lutte active. Nommé membre du Conseil municipal le 27 juin 1837, membre du Conseil d'arrondissement en 1842, il se montra des plus déterminés à l'hôtel-de-ville contre le maire, Augustin Giraud, et par la modération même de son caractère et la courtoisie pénétrante de sa parole, devint un de ses plus dangereux adversaires. Ayant dénoncé en 1846 un fait qui s'était passé dans le Conseil municipal, il fut poursuivi et condamné à 100 fr. d'amende, mais non sans avoir épuisé tous les degrés de juridiction. La Révolution de 1848 le trouva prêt à accepter les fonctions de procureur général près la Cour d'appel d'Angers. Son nom n'y apportait aucun effroi, et il sut faire respecter son autorité nouvelle sans provoquer aucune destitution. Ses concitoyens l'envoyèrent à la Constituante par 71,046 voix, le 9e sur la liste des députés républicains. Lorsque le loyal Cavaignac eut à constituer un de ses premiers ministères, c'est à Freslon, sur la désignation de Montalembert et de M. de Falloux (13 octobre 1848), qu'il confia l'Instruction publique et les Cultes : « Je savais « bien, » écrivait Freslon au chanoine Bernier, « que je serais ministre de l'Instruction publique, « mais je ne pensais pas que cela dut être si tôt. »

Bon citoyen, point sans-culotte
Et point utopiste bâtard, ...
Esprit délié mais sincère,
Facile à tous, pour lui sévère,
Lent au blâme, prompt au devoir,

— comme le dépeint Grille dans une de ses Epîtres, — il inclinait à cette époque vers les accommodements de la droite, et quoique remplacé dès le 20 décembre au ministère par M. de Falloux, il soutint de ses votes la politique intérieure et extérieure du nouveau président. Non réélu à la Législative, il accepta le poste d'avocat général à la Cour de Cassation; mais dès le lendemain du coup d'état de décembre 1851, il donnait sa démission, pour s'inscrire au barreau de Paris. Il y est mort le 26 janvier 1867, entouré de nombreux amis, entre lesquels MM. Dufaure et Allou, qui rappelèrent sur sa tombe son inaltérable dévouement à la liberté, son honnêteté indépendante et sans faste — et ces grâces d'un esprit méditatif et songeur, qui s'épanchait en si vives et si attachantes causeries. L'accent s'en conserve encore dans ses discours et dans quelques-unes des belles lettres, la plupart défensives, qu'il lançait au courant de la polémique quotidienne.— Son buste par Arnaud, 1861, figure au Musée d'Ang.

Journal de M.-et-L. du 22 janvier 1831, 4 avril 1832, 7 et 9 juillet 1844, 29 et 30 janvier 1867. — *Précurseur* du 2 juillet 1844, 1er avril 1848. — *Galerie nat. des notabil. contemp.*, t. III. — *Biogr. contemp.* — *Moniteur* de 1848. — Grille, *Epître à M. Freslon.*

Freslon (*Joseph*), maître architecte de Saumur, 1628, 1664. Il y construisit une partie du couvent des Capucins. — (*Jean*), maître architecte de la Flèche, en grande réputation au milieu du XVIIIe s., restaure l'église de Baugé en 1741-1742 et construit en 1749 la cure de Seiches, où il meurt et est inhumé le 13 février 1750.

Frétaie (la), h., c^ne de *Brain-sur-Long*. — *Le Fief de la Grande Fr.* 1540 (C 106, f. 366), appart^t à Pierre Gébeu, qui le relevait de la Plesse-Clérembault; = f., c^ne de *Brain-sur-Long*. — La croix de bois voisine a été renouvelée et bénite le 8 mai 1861; = h. et m^in à vent, c^ne de *la Chapelle-Hullin*.

Frétellière (la), f., c^ne de *Trémentines*. — Anc. fief et maison noble appart^t au XVIe s. aux Chenu du Bas-Plessis, qui avaient aussi à peu près dans leur main le prieuré de Trémentines; — à la fin du XVIIe s. à la famille Gouyon. — Pierre G., écuyer, y meurt âgé de 42 ans, le 6 février 1679; sa veuve est remariée dès le 12 septembre avec Christophe de Boisy. — En est sieur en 1696 le sénéchal de Beaupréau, Pontière.

Frétineau, f., c^ne de *Liré*.

Frétinières (les), m^ins, c^ne de *Cantenay-E.*

Frétis (le), f., c^ne de *Méon*.

Frétis (les), vill., c^ne du *Fuilet*. — *L'hostel et herbergement de Frétiz* 1454 (E 236), relevait de Chantoceaux et appart^t à Jacques du Plessis, chevalier, 1446, à Olivier Vincent, 1454.

Freux (le). — V, *les Tuffades*.

Frézelle, f., c^ne de *Grez-Neuville*.

Friaudière (la), h., c^ne de *Juvardeil* — En est sieur Pierre Chevalier, mari de Luce Souvestre, 1560.

Fribaudière (la), f., c^ne de *Beaupréau*. — Onze personnes y moururent en juillet 1632 de la contagion qui gagna de là la paroisse; = h., c^ne du *Longeron*, avec les ruines d'un antique château, dont le fief relevait de St-Pierre-Maulimart. — Y demeurait en 1687 Jean Bourdaiseau, sieur du Chiron. — Il appartenait dès la fin du XVIIe s. et durant tout le XVIIIe à la famille de Rougé. — Le comte de Rougé, marquis

Digitized by Google

de Cholet, y entretenait un haras de 32 chevaux des races allemande, anglaise et espagnole, dont les produits, après la vente dans le pays, étaient chaque année envoyés à Paris; — donne son nom à un ruiss. né sur la commune et qui s'y jette dans la Sèvre; — 2,050 mèt. de cours; = h., c^ne de *la Pommeraie*. — *Le lieu et maison seigneurial de la F.* 1625 (Chart. de la Bizolière). — Anc. fief, relevant des Briffières et de la Petite-Orchère. — En est sieur Jean de l'Esperonnière, 1501, mari de Cath. de Piédonault, Simon du Pineau 1524, mari de Barbe de l'Esperonnière, Guy de Conquessac, mari de Madeleine Piédonault, 1542, Philippe Gourreau de la Proustière 1568, Roland Guaidon, écuyer, 1625, 1638, Aug. de Meaulne 1688, Claude-Aimé Du Vau de Chavagnes 1760, mari d'Anne-Charlotte-Suzanne de Lestoile.

Fricarderie (la), f., c^ne de *Lasse*; = f., c^ne de *Pontigné*; = f., c^ne de *Vern*.

Fricaudière (la), cl., c^ne de *Pruillé*, vendue nat^t le 15 thermidor an IV sur Pissonnet de Bellefonds.

Fricaudière (la), f., c^ne de *Vern*.

Friche (la), cl., c^ne d'*Auverse*; = f., c^ne de *Juigné-B.*; = vill., c^ne de *Parcé*; = f., c^ne de *la Pommeraie*. — V. *la Frêche*.

Friche (le Grand-), f., c^ne de *Noyant-la-G.* 1624 (Et.-M.).

Fricherie (la), c^ne du *Lion-d'Angers*. — En est sieur Hector Boguais de la Boissière 1786.

Friches (les), ruiss. né sur la c^ne de *Roussay*, s'y jette dans le ruiss. de la Baconnière; — 1,100 mèt. de cours; = f., c^ne de *la Chapelle-Hullin*; = f., c^ne de *la Chapelle-s.-O.*; = f., c^ne de *l'Hôtellerie-de-Fl.*; = h., c^ne de *Noyant-la-Gr.*; = f., c^ne de *Nyoiseau*; = f., c^ne de *Querré*; = f., c^ne de *St-Martin-du-Bois*, anc. dépendance de la Blinière, qui la relevait de Danne (H 1512); = cl., c^ne de *Thorigné*.

Fricotrie (la), f., c^ne de *Coron*. — *La Friotterie* (Cass.).

Frigalie (la), cl., c^ne de *St-Martin-du-F.* — Anc. domaine de la cure du Petit-Paris.

Frigidus murus. — V. *Frémur*.

Frigoiles, f., c^ne de *Clefs*; — anc. domaine de l'abb. de Mélinais, vendu nat^t le 28 janvier 1791.

Frillière (la), cl., c^ne de *St-Hilaire-du-Bois* (Cass.).

Frilloux (le), vill., c^ne de *Ste-Gemmes-d'A.* — A l'entrée du sentier qui y conduit, s'élève une de ces croix de bois, de type si commun dans le pays, ici complet et bien conservé, — d'ailleurs très-moderne, quoi qu'il semble, — le pied creusé d'une niche de Vierge, inscrite dans un chapelet; au-dessus, un crucifix, de façon grossière, les pieds superposés, une couronne d'épines, un calice, un cœur percé de flèches, deux grands chandeliers, un ciboire, un ostensoir; sur les bras, des cœurs et divers dessins.

Frimardière (la), f., c^ne du *Pin*.

Frinsaie (la), f., c^ne de *St-Michel-et-Ch.*

Frionnaie (la). — V. *la Férionnaie*.

Friotterie (la). — V. *la Fleuriotterie*.

Fripaudière (la), f., c^ne de *la Chapelle-sur-Oudon*. — Autrefois *la Philipaudière*

Fripaudrie (la), cl., c^ne de *Somloire* (Cass.).

Fripellerie (la), f., c^ne de *St-Georges-du-Bois*, avec m^in à vent.

Friperie (la), f., c^ne du *Louroux-B.* — *La Philipperie* XVIIIe s — *La Pheliperie* 1791. — Domaine acquis le 11 février 1744 de M. de Scépeaux par le Chapitre de St-Pierre d'Angers et vendu nat^t le 29 mars 1791 à Henri Delaunay, secrétaire du District d'Angers; = f., c^ne de *Villemoisant*, anc. dépendance du prieuré de Bonconseil en St-Augustin-des-Bois.

Fripière (la), h., c^ne de *Breil*; = f., c^ne de *Chigné*, — *La terre Pierre Philippe* 1465. — *L'Estre et appartenances de la Phelipière* (Tit. de Lorière); = h., c^ne de *St-Laurent-de-la-P.*—*La Philipière-Jurei* (XVII-XVIIIe s.).

Frodegarius, est mentionné commme évêque d'Angers dans un diplôme des empereurs Louis et Lothaire de 829 (D. Bouq., t. VI, p. 560).

Frodon passe pour avoir avec Marbode inauguré à Angers des écoles publiques. D'après son contemporain Baudry, il y enseignait les lettres latines, Cicéron, Stace, Virgile, le *trivium* et le *quadrivium*. Il fut enlevé à Angers sans doute par l'offre d'une régence et mourut en Angleterre.

Ménage, *Vie de Math. Mén.* — Roger, p. 217. — Duboulay, *Hist. de l'Univ.*, t. I, p. 562.

Froger, dit *Petit*, né à St-Louans, prieur d'abord de la Rochefoucauld, fut élu abbé de St-Florent le 2 juin 1160. C'était un homme, d'après la chronique, savant et lettré. Il obtint notamment en 1162 du roi Henri II la concession d'un péage sur le pont neuf de Saumur, à charge de l'entretenir, en 1164 du pape Alexandre III la confirmation des domaines de St-Florent, et en 1169 contre l'évêque de Saintes la restitution de l'église et de la prévôté de St-Vivien-de-Pons. — Il fut inhumé en 1174, après 14 ans de règne, dans son abbaye, dont il avait fait reconstruire le cloître.

D. Huynes.—*Chron. d'Anj.*, t. II, p. 192, 310.—Hauréau.

Froger (*Georges*), natif du diocèse d'Angers, et peut-être d'Angers même, docteur de Sorbonne en 1604, curé de St-Nicolas-du-Chardonnet à Paris en 1603, chanoine de la Ste-Chapelle en 1612, syndic de la Faculté de Théologie du 1er octobre 1625 au 30 septembre 1631 et du 1er octobre 1639 au 30 septembre 1641, meurt à Paris le 2 septembre 1646. — Le Mss. 2448 (Fonds François) de la Biblioth. Nat. contient de lui une fondation pieuse. — Grille possédait un exemplaire de l'ouvrage sur Bérenger (1658) par De Roye, chargé de notes marginales d'un autre abbé Froger, chanoine de St-Maurice d'Angers et aussi docteur de Sorbonne, le même sans doute que visita le célèbre Locke à son passage à Angers en 1678 et dont il parle avec éloge dans ses lettres.

Note Mss. du P. Lelasseux. — *Vie d'Adrien Bourdoise*. — *Arch. du Poitou*, t. I, p. 180.

Froger (*Louis*), docteur en médecine, 1551, à Baugé. — (*Denis*), licencié en médecine et déjà recteur de l'Université d'Angers en 1558, y fut reçu docteur le 11 août 1569. — Il avait épousé Renée Dubreil, fille sans doute du docteur de ce nom. Son hôtel attenait à celui de Guémené, rue de la Tannerie, 1579. — Mort le

Digitized by Google

12 juillet 1613. — Sa tombe se voyait dans le cimetière de la Trinité, couverte d'une « lame « ardoisine » sur laquelle était « gravé un cru- « cifiement en un relief et autour d'icelle l'épi- « taphe. » — (*Marin*), reçu docteur en médecine, Angers, le 7 janvier 1580, mari de Françoise Beaussier (30 octobre 1580), résidait à Beaufort en 1584. — Il était de retour à Angers dès 1586 et y fut nommé le 15 février 1587 médecin de l'Hôtel-Dieu, en s'engageant à y faire ses visites trois fois par semaine, au lieu d'une fois seulement, comme il était d'usage jusqu'alors. Il remplit ce service jusqu'à sa mort, survenue en octobre ou novembre 1599. Il touchait par an 90 l. et depuis un an 100 livres. — (*Maurice*), docteur en médecine de la Faculté de Montpellier et admis par arrêt du Parlement de Paris en la Faculté d'Angers en 1621, « s'y fit admirer, « dit Bruneau, par toutes sortes de sciences, » 1644. — Il était doyen de la Faculté et âgé de 72 ans, quand il décéda « en l'assistance et visite « des pauvres à l'hôpital St-Jean..., homme éminent « en sçavoir et piété, » dit son acte de sépulture.

Arch. de M.-et-L. E 2530 et H.-D. — Arch. mun. d'Angers et de Beaufort Et.-C. — Mss. 871, fol. 55 et Mss. 870, f. 1144.

Frogerale (la), m^on b., c^ne de *Champigné*, — *La Frogereie* 1238 (Pr. de Champ. ch. or.). sur un coteau qui domine de larges prairies, à 1 kil. du bourg; — anc. domaine du prieuré, vendu nat^t le 21 avril 1791; — aujourd'hui à M. de Bonrepos.

Frogerie (la), f., c^ne de *Chigné*; = h, c^ne de *Maulévrier*; — avec ancien manoir du xve s, jolie porte en accolade, tours à toit pointu, aux quatre angles, et chapelle. La terre portait titre de baronnie et appart^t aux xvii-xviiie s. aux seigneurs de Maulévrier; = f., c^ne de *la Plaine*; = f., c^ne de *la Poitevinière*; = f., c^ne de *Ste-Gemmes-d'A.*; = f., c^ne de *St-Florent-le-V.*, appart^t à René Choudieu, prêtre, en 1710; = f., c^ne de *Torfou*; = vill., c^ne de *Vern*.

Frogeries (les), f., c^ne de *Chanteussé*.

Frogerou, f., c^ne de *Chanzeaux*.

Froide-Fontaine, cl., c^ne d'*Avrillé*. — *Frigidus Fons* 1028 (Cart. du Ronc., ch. 1, Rot. 1), 1109-1120 (Ib., Rot. 2, ch. 28). — *Le Petit Frète Fonteine* 1656, *le Grand Fréfontaine* 1658, *le Petit Froutfointenne* 1667, *le lieu de Grande Froide Fontaine* 1673 (Et.-C.). — *La closerie d'Ardanne autrement Froide Fontaine* 1729 (St-Nicolas). — Elle formait la limite vers N. de la paroisse primitive de Notre-Dame de la Trinité d'Angers. La forêt d'alentour fut donnée au Ronceray en 1230 par le seigneur de St-Lambert-la-Potherie. — Le fief censif de Froide-Fontaine autrement dit de la Jaille, appartenait au xve s. au seigneur de la Jaille et de la Roche-Talbot, qui le vendit à René Furet, marchand. — Il dépendait au xviie s. de la Perrière et relevait d'Echarbot-Gatevin. — En est sieur Urb. de Monteclerc, qui vend en 1645 à Ch. de Goddes (Mss. 917), puis René Gohin qui le vend le 13 juin 1729 à d^lle Périnne Bédanne avec la terre d'Ardanne.

Fromagère (la), vill., c^ne de *Gonnord*. — *L'ostel, herbergement... etc. de la Fromaigère* 1438 (Ch. de la Frapinière). — *Le fief de la Fourmagère* 1540 (C 105, f. 153). — *Le fief et seigneurie de la Fr. composé de 14 ou 15 maisons* 1558. — Colin Fromaigeau en rend aveu le 9 février 1438 à la châtellenie de Vézins, à raison du fief de Blavereul. — Lancelot d'Andigné, sieur d'Angrie, vend la terre le 5 septembre 1528 à Guillemine de la Porte, veuve Pierre Martineau, sur qui François de Saint-Offange en fit retrait lignager le 26 juin 1529. — Elle relevait à cette époque d'Aubigné-Briant. — Il y a été construit en 1854-1855 une chapelle dans le style du xvie s., avec haut clocher en charpente sur le pignon.

Fromenderie (la), ham., c^ne de *Freigné*. — *La Frémondrie* (Cass.); = f., c^ne de *l'Hôtellerie-de-Flée*.

Fromenteau (le), f., c^ne de *la Chaussaire*, dite aussi *le Plessis-Neuf*. Elle a été construite en 1833, par distraction du Plessis-Bouteille; = m^on, dans le bourg de *Neuvy*.

Fromenterie (la), f., c^ne de *Montreuil-sur-M.*; = , c^ne de *Ste-Gemmes-d'Andigné*.

Fromentier (le), m^in, c^ne de *St-Laurent-du-Motay*.

Fromentières, f., c^ne de *Bauné*. — *Feodum de Fromentières* 1247 (Chaloch., t. III, f. 118). — *Terra de Frumentariis* 1036-1056 (Cart. St-Aubin, f. 90 v°) — *In terra nomine Frumentariis* 1113 (St-Aubin, Villechien, t. I, f. 81). — La terre avait été donnée au xie s. par le seigneur de Corné à l'aumônerie de St-Aubin. Elle était revenue depuis longtemps en mains laïques au xvie s. et donnait son nom à une famille, seigneur en même temps de Beaumont en 1544. — En 1550 René de Thory, sieur de Boumois, qui la tenait du chef de sa femme, Anne Asse, la vendit à Jean Goussault, licencié ès-lois, dont la famille la posséda jusqu'au milieu du xviie s. Antoine Goussault, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, la vendit à son tour à Françoise de Schomberg, dame de Briançon, avec les closeries de la Guivrie et de la Garoterie, le tout relevant de Baugé (11 janvier 1647). Elle se trouva ainsi faire partie du marquisat de Laubrière. — Elle était tenue en franc alleu du château de Baugé. — A 100 mèt. de la ferme s'élève, couverte de vignes, une ancienne motte, qui peut avoir porté le premier manoir; = c^ne de *Morannes*, fief censif relevant de Gratecuisse. — En est sieur *Guido de Fromentereis* 1160 circa (Cartul. du Ronc., Rot. 3, ch. 97). — *G. de Frumenteriis* 1107 circa (Cart. St-Aubin, p. 164). — Appart^t par acquêt de Jean de Charnacé à René Guyet, sergent royal, 1540 (C 105, f. 183).

Fromentières (les), h., c^ne de *Freigné*.

Fromentin (*Pierre*), peintre, à Angers, 1484.

Fromentinière (la), f., c^ne de *Bouzillé*; = f., c^ne de *Chazé-Henri*. — *Le lieu, domaine, mét. de la F.* 1524 (E 4011), est acquis cette année le 4 mars de Jeanne Champaigne, veuve Charles de Tessé, par n. h. Robert de Chazé.

Fromentinières (les), f., c^ne de *Maulévrier*.

Digitized by Google

Fromerie (la), cl., c^ne de *Brain-sur-L.* — *La Formerie* 1550 (Et.-C.).

Fromière (la), f., c^ne de *Gené.*

Frondière (la), ham., c^ne du *Longeron.*

Fronteau (*Jean*), né à Angers, fils de Jacques F., notaire, étudia d'abord chez le curé d'Epiré, puis trois ans à l'Oratoire d'Angers, puis acheva ses humanités au collége de la Flèche. Il prit en 1630 l'habit de chanoine régulier en l'abbaye de Toussaint d'Angers et y fit profession en 1631. Appelé à Paris en 1636 il fut désigné en 1637 pour régenter la philosophie dans l'abbaye Ste-Geneviève, puis en 1639 la théologie. On lui doit dès lors une nouvelle édition du P. Cosme Alamanni, *Summa totius philosophiæ e D. Thoma Aquinatis doctrina* (Paris, 1640, in-fol.). — Son mémoire *Thomas a Kempis vindicatus* (Paris, 1641, in-8°), alluma entre les divers ordres, plus ou moins intéressés à s'attribuer l'auteur inconnu de *l'Imitation*, une guerre terrible à laquelle il se mêla par de vives répliques. En 1647 l'édition, qu'il donna, des œuvres d'Yves de Chartres (Paris, in-fol.), le fit accuser de plagiat. Il s'en défendit par une lettre adressée à l'évêque du Puy. C'est vers cette époque qu'il fut choisi par son général pour l'office de chancelier de l'Université de Paris. Pendant les quinze ans qu'il présida les actes, ses discours et ses panégyriques eurent une réputation particulière. Il quitta la régence en 1654 et fut gratifié du très-modeste prieuré de Bené près Juigné-sur-Maine, sans interrompre ses fonctions régulières de chancelier ni le cours de ses prédications. S'étant rendu pourtant en 1661 à son prieuré angevin, il reçut l'ordre d'y rester jusqu'à son rappel. Ses opinions jansénistes et l'approbation donnée à une traduction française du Missel avaient motivé cette mesure qui fut révoquée, aussitôt qu'il consentit à signer le formulaire et à condamner la traduction. Dès son retour à Paris en 1662, l'archevêque de Sens lui fit don du riche prieuré de la Madeleine de Montargis dont il prit possession le 7 avril, Jeudi-Saint. Le jour de Pâques il s'alitait et mourait le 10 avril, âgé seulement de 48 ans. — C'est à lui qu'est due la formation première de la bibliothèque Ste-Geneviève. — Son portrait a été plusieurs fois gravé, notamment par Nanteuil d'après Cabouret (1663, in-8°). — Outre les ouvrages déjà indiqués, le P. Fronteau a publié : *Refutatio eorum quæ contra vindicias Kempenses scripsêre D. Quatremaires et D. Launoy* (Paris, 1651, in-8°). — *Argumenta duo nova.... quibus demonstratur... Thomam Kempensen verum esse autorem...* etc. (Paris, 1651, in-8°). — *Dissertatio philologica de virginitate honorata, erudita, adornata, fecunda* (Paris, 1651, in-4° de 45 p.). — *Antithèses Augustini et Calvini* (Paris, 1651, in-12), ouvrage supprimé par son général mais réimprimé par un ami de l'auteur. — *Kalendarium romanum nongentis annis antiquius, ex Mss. monasterii sanctæ Genovefæ Parisiensis in Monte, aureis characteribus exarato...* (Paris, 1652, in-8°), dédié à l'évêque d'Angers. — *Oratio in obitum Mathæi Molé* (Paris, 1656, in-4°). — *Epistola consolatoria ad Bignonios fratres de morte patris* (Paris, 1656, in-4°). — *Lettre d'un théologien à une personne de condition, où il déclare les raisons, qui l'obligent à ne pas souscrire à l'ordonnance de M^grs les Evêques assemblés au Louvre l'an 1654*, etc. (Paris, in-4°, 1656). — *Epistola... de jure episcoporum in ecclesias suarum urbium* (Paris, 1659, in-4° de 15 p.). — *Dissertatio academica de nomine Petri, ecclesiæ capiti imposito* (Paris, 1659, in-4° de 16 p.). — *Epistola ad utriusque ordinis ecclesiæ Gallicanæ patres..., in qua fit discussio privilegii illius, quo quibusdam monasteriis facultas per quemcumque voluerint episcopum ordines sacros recipiendi concessa est* (Paris, 1660, in-4° de 18 p.). — *Φιλοτεσία; veterum epistola, in qua ritus antiqui sese in compotationibus salutandi tractantur et ad illustrandam divinæ Eucharistiæ institutionem multa asseruntur* (Paris, 1660, in-4° de 20 p.). — *Epistola de origine parochiarum....* (Paris, 1660, in-4° de 14 p.). Ces deux opuscules, — avec cinq autres semblables, publiés successivement de même format in-4°, — *de Moribus et vita Christianorum*, — *de Canonicis Cardinalibus*, — *de Signo crucis*, etc., — ont été réunis sous le titre : *Epistolæ selectæ* (*Leodi Eburonum*, 1674, in-16 de 266 p.). — On a aussi donné *L'Idée de l'Eglise naissante et des mœurs des premiers chrétiens, avec l'origine des paroisses et de l'obligation de s'y rendre assidus, tirées* (sic) *des lettres du R.-P. Fronteau* (La Flèche, G. Laboe, 1662, petit in-12 de 138 p.), traduction de deux de ces opuscules, dédiée à la Vierge Marie, avec approbation des docteurs d'Angers du 2 août 1666.

Joann. Frontonis memoria, disertis per amicos virosque clarissimos encomiis celebrata (Paris, 1663, in-4°), recueil qui comprend une *Vie de Fronteau* par le P. Lallemant. — Dumoulinet, *Vie des Hommes illustres de l'ordre des chan. réguliers*, p. 645, Mss. à la Bibl. Ste-Geneviév. — Niceron, t. XXI. — Dupin, *Aut. eccl.*, XVIIIe s., t. II, p. 394-429. — Grandet, Mss. 886. — Hélyot, *Hist. des ordres mon.*, t. XI, p. 388. — Piganiol, *Descr. de Paris*, t. VI, p. 93.

Frosier (le), cl., c^ne de *Cholet.*

Frossanger, m^in à eau, c^ne de *St-Laurent-de-la-Plaine.*

Frothertus, « homme vénérable, » avait été envoyé « avec ses moines » en Italie et en fut rappelé par Louis le Débonnaire, qui l'installa à titre d'abbé dans le monastère de St-Florent-le-Vieil. Le diplôme qui indique ce détail, est daté de la veille des kalendes de juillet (30 juin) de la 11e année du règne (824), où Mabillon et D. Huynes proposent de lire la 21e (834), correction non acceptée après eux.

Liv. Rouge, f. 19. — Liv. Bl., f. 23. — D. Bouq., t. VI. — D. Huynes, Mss., f. 11 v°. — Mabillon, *Ann. ord. St-B.*, t. II, p. 739.

Frote (sire *François*), 1525, 1546. — (*Olivier*), 1531, — (*Jean*), 1555, tous trois maîtres fondeurs, Angers.

Froterie (la), f., c^ne de *St-Clément-de-la-P.*

Frottepénil. — V. ci-dessus, p. 157.

Frouardière (la), c^ne de *Trémentines.*

Digitized by Google

Froux (le), f., c^ne de *Méon*; = ham., c^ne de *la Possonnière*; = (le Petit-), vill., c^ne de *la Ménitré*.

Froux (les), f., c^ne de *Vern*. — *Les Frux* (Cass.). — *Les Frutz* (Rect.); = h., c^ne de *Villemoisant*.

Frubert (*Claude*), sieur de La Source, fils de Louis Frubert, docteur régent en la Faculté de médecine, avocat, puis sous-fermier général du domaine d'Anjou, greffier en chef du présidial, fut successivement élu capitaine de paroisse, échevin le 13 avril 1589, puis maire le 1er mai 1594 et continué en 1595, à l'heure où la ville sentait surtout le besoin d'un homme de main et d'action. Le 13 janvier 1596 il fut député à Ancenis par la province d'Anjou pour « moyenner de la trève « avec le duc de Mercure. » Sorti de charge, il n'en resta pas moins capitaine de la paroisse St-Michel et à ce titre alla avec sa compagnie le 3 juillet 1598 prendre possession du château de Rochefort, racheté des Saint-Offange. — Il meurt le 17 janvier 1602, âgé de 49 ans. — Il portait *d'azur au vol d'or, surmonté en cœur d'une fleur de lys de même* ou *d'azur à la fleur de lys d'or, soutenue d'un vol de même*. — Bruneau de Tartifume donne l'épitaphe de son tombeau, que surmontaient son portrait et celui de sa veuve, Renée Froger.

Audouys, Mss. 919, f. 249.—Br. de T., Mss. 871, p. 467. —Louvet, dans la *Rev. d'Anj.*, 1854, t. II, p. 300, 313, 318.

Frubert (*Jacques*), angevin, sieur de la Haie, a traduit en Italien, au dire d'une note de Touss. Grille, le *Traité de la puissance paternelle* de Pierre Ayrauld, son contemporain.

Frubert (*Louis*), d^r médecin, à Baugé, 1551.

Fruchaud (*Félix-Pierre*), né le 30 juillet 1811 à Trémentines, après avoir terminé sa philosophie en 1831 au Collége de Beaupréau, entra au Séminaire d'Angers, fut nommé vicaire à Segré, puis à St-Maurice d'Angers en 1837, curé de St-Nicolas de Saumur en 1841 et suivit en 1842 à Angoulême le nouvel évêque, Angevin comme lui, qui lui donna, avec le titre de vicaire général, une part de l'administration diocésaine. Un décret du 30 juillet 1859 l'éleva à son tour à l'évêché de Limoges. Préconisé le 26 septembre, sacré le 30 novembre à Angoulême par l'archevêque de Cambrai, il fit son entrée solennelle le 6 décembre. Il s'attacha d'un zèle particulier au rétablissement de ses petits séminaires et mit à cette œuvre, comme l'a dit son successeur, « tout « ce qu'il possédait de sagesse, de savoir-faire et « de dévouement. » Nommé archevêque de Tours le 30 septembre 1871, préconisé le 27 octobre, installé le 6 décembre, il y préparait de grandes fêtes en l'honneur de St Martin, quand il fut frappé de congestion célébrale et mourut le 9 novembre 1874. On a de lui, outre une *Allocution prononcée dans l'église de Beaupréau à l'occasion des restes de M. Urb.-Loir Mongazon* (Angers, Barassé, 1866, in-8° de 28 p.), 75 mandements, comme évêque de Limoges, et 16 ou 17 lettres pastorales, comme archevêque de Tours. Chevalier de la Légion d'honneur du 29 août 1859, prélat de la maison du pape et comte Romain, assistant au trône pontifical (juillet 1864), chanoine honoraire d'Angers, de Cambrai, d'Angoulême et de Limoges, il avait, sans grand éclat, le sens droit et pratique, et son administration, féconde sans bruit, se manifestait surtout par une bienveillance affectueuse pour son clergé. Il avait pris pour devise : *Simpliciter et confidenter*. — Son *Oraison funèbre* (Barassé, Angers, in-8° de 24 p.) a été prononcée le 10 décembre 1874 en la cathédrale de Tours par l'évêque d'Angers.

Fruchaudrie (la). — V. *le Pin*.

Fruchault, f., c^ne de *Chanzeaux*. — *Fruschaut* 1120 circa (Chemillé, ch. or. 65).

Fruchère (la Grande, la Petite-), ff., c^ne de *la Pouèze*.

Frugniacus. — V. *Freigné*.

Fruitières (les), vill., c^ne de *Tiercé*.

Fruits (les), f., c^ne de *St-Clément-de-la-P.* — *Les Fruts* (Et.-M.).

Fruits-Sucrés, nom donné en 1793 à la paroisse de St-Léonard, près Angers.

Fuberdière (la), cl., c^ne de *Cheffes*.

Fuie (la), cl., c^ne d'*Andard*. — *Le fief et domaine de la F.* 1540 (C 106, f. 291), relevait de Launay et appart^t à Barthélemy de Pincé; = ff., c^ne d'*Angers*; — dont une dans l'anc. paroisse de St-Samson, appart^t en 1540 à Jeanne de la Rouaudière (C 105, f. 216), l'autre sur le chemin de St-Léonard, V. les plans du Censif du fief de Ballée = f., c^ne de *Bouzillé*. — *Le lieu de la F. alias appellé Villeneufve, maisons, issues, garennes, bois taillis, prés, joignant le village du Fossé-Neuf*, 1649 (St-Florent), dépendait de la Bourgonnière; = vill., c^ne de *Cernusson*. — *La Fuie de Cerné* 1690 (Et.-C.); = cl., c^ne de *Durtal*; = f., c^ne d'*Etriché*; = m^on b., c^ne de *Gené*, dans le bourg, à 50 mèt. de l'église; anc. logis modernisé avec immenses toits d'ardoise, à M. Hilaire, ancien maire, qui a réuni au domaine les fermes détruites de la Ville, des Marais et de la Tucaudaie, en tout 75 hectares. — En est sieur en 1608 n. h. Luc de Mergot; = cl., c^ne de *Jallais*. — *La mét. de la F. autrefois nommée la Marcille* 1780 (E Cierzay), — anc. dépendance du domaine de Cierzay; = f., c^ne de *Parcé*; = f., c^ne de *la Pommeraie*; = cl., c^ne des *Rairies*; = f., c^ne de *Ste-Gemmes-sur-L.* — *La Fuie-Vernusson* 1595. — En est sieur n. h. Jean Amoureuse; = cl., c^ne de *St-Rémy-la-V.* (Cass.); = cl., c^ne de *Saumur*, près le jardin des Plantes. — On y a découvert vers 1860, plongeant dans le coteau, un conduit souterrain voûté et construit en pierres sèches, qui aboutissait sous un mamelon, dont le sommet semble affaissé; = cl., c^ne de *Tiercé*; = cl., c^ne de *Tigné* (Cass.); = f., c^ne de *Vaulandry*, dépendance de la terre de Turbilly (E 1367); = h., c^ne de *Vernantes*; = f., c^ne du *Vieil-Baugé*. — *La Faye* (Cass.).

Fuies (les), ham., c^ne de *St-Lambert-des-L.*

Fuillet (le), c^on de Montrevault (7 kil.), arr. de Cholet (35 kil.); — à 55 kil. d'Angers. — *Ecclesia de Faiaco* 1060-1065 (Chantoc. ch. or, 12). — *Ecclesia de Faiht* 1151 (Cart. de

Digitized by Google

Liré, fol, 10 et *Arch. d'Anj.*, t. II, p. 85). — *Terra do Fail*, avant 1186 (Chantoc., ch. or. 11). — *La parrousse du Fail* 1292 (E 1047, f. 2). — *Parrochia dou Fail* 1305 (G 340, f. 98). — *Le Faillet* 1367, 1438 (Chantoc., ch. or.). — *Le Faylet* 1460 (Ib.). — *Le Fillet* 1511 et 1726 (Saugrain). — *Le Fuilet, le Fuillet* XVII-XVIIIe s. (Et.-C.). — L'étymologie est la même, — ce qui paraît d'abord extraordinaire, — que celle du Fief-Sauvin et a pour racine un diminutif du mot *Faia*, identique à *Fagus*, pour dire *un petit hêtre, un petit bois de hêtres*. — Sur un versant incliné vers N.-E. (107 mèt.-80 mèt.), le long du ruiss. de la Trézenne, entre Bouzillé (7 kil.) au N., la Boissière-St-Fl. (4 kil.) et Saint-Rémy-en-M. (4 kil.) à l'E., St-Rémy-en-M. et le Puiset-D. (6 kil, 1/2) au S., Liré (9 kil.) et St-Christophe-la-C. (6 kil. 1/2) à l'E.

Le territoire est traversé au centre, dans sa largeur (3 kil. 1/2), par la route départementale de Chantoceaux à Saint-Lambert-du-Latay qui passe au bourg. Elle croise presque à l'entrée vers l'O. le chemin de grande communication du Puiset-Doré à Ancenis, qui dessert sur une longueur de 4 kil. 1/2 le S.-O. de la commune, formant en partie limite vers l'O.

Y passe la rivière de la Trézenne, formant la limite orientale depuis son entrée au-dessus de la Garenne jusque sous le moulin de Launay-Valençon (3 kil.) et de nouveau depuis le Moulin-Neuf jusqu'au confluent du Petit-Breuil (2,200 m.), — en recevant sur son parcours les divers ruiss., nés sur la commune, du Chêne-Hubert, du Grand-Gat, du Petit-Breuil ou de la Salmonnière, des Touches et de la Fosse-à-l'Ane, avec son affluent de la Vieille-Cure. — Vers N. le ruiss. de la Jalousière, grossi du ruiss. des Loges, forme limite avec Bouzillé, s'inclinant vers la Divatte qui, sous le nom du ruiss. des Recoins, borde sur 1,500 mèt. l'extrémité S.-O.

En dépendent de très-nombreuses et importantes agglomérations, entre autres, les Recoins (68 mais., 268 hab., à 3 kil.), la Croix-de-Victoire (19 mais., 72 hab., à 1200 mèt.), la Rébionnière (15 mais., 54 hab., à 2 kil. 500), la Barrière (13 mais., 53 hab. à 3 kil.), la Fosse-à-l'Ane (22 mais., 76 hab., à 1,700 mèt.), la Petite-Fosse-à-l'Ane (6 mais., 23 hab.), Bellevue (7 mais., 27 hab.), les Chalonges (7 mais., 23 h.), la Chênaie (9 mais., 30 hab., à 2 kil,), Tartifume (5 mais., 24 hab.), le Buisson (4 mais., 14 hab.), le Chêne-Hubert (12 mais., 52 hab., à 3 kil.), la Claraie (5 mais., 19 hab.), la Rimonnerie (24 mais., 78 hab., à 1,500 mèt)., les Taillis (3 mais., 16 hab.), la Guillerie (4 mais., 16 hab.), la Picaudière (4 mais., 21 hab.), les Touches (4 mais, 25 hab.), les Grands-Gats (5 mais., 18 hab.), Launay-Valencon (5 mais., 29 hab.), la Garillère (7 mais., 28 hab.), les Poteries-Rouges (6 mais., 27 hab., à 3 kil.), les Loges (5 mais., 22 hab.), les Frétis (11 mais., 51 hab., à 2 kil.), la Pétinière (7 mais., 29 hab.), le Breuil (16 mais., 73 hab.), le Pré-Cheneau (15 mais., 66 hab., à 3 kil.), Huchepie (4 mais., 15 hab.), la Gâtine (5 mais, 20 hab.), l'Epinay (4 mais., 19 hab.) et 50 fermes ou écarts.

Superficie : 1,543 hect. 86, dont 18 en vignes, 174 hect. en prés, 65 hect. en bois, dont 5 en châtaigneraies. Les 155 hect. de landes, encore en friche il y a 40 ans, sont actuellement en culture.

Population : 600 communiants en 1683. — *185* feux, *835* hab. en 1720-1726. — *260* feux en 1789. — *1,498* hab. en 1821. — *1,666* hab. en 1831. — *1,748* hab. en 1841. — *2,010* h. en 1851. — *1,966* hab. en 1861. — *2,026* hab. en 1866. — *1,994* hab. en 1872, dont *372* hab. (100 mais., 109 mén) au bourg. Assis entre les deux côtes extrêmes et autrefois autour de l'église, il s'est depuis peu rapproché de la route et y aligne ses humbles toits de tuiles d'un rouge sombre.

Chef-lieu de perception comprenant les communes du Fuilet, du Puiset-D., de la Boissière-St-Fl., de St-Rémy-en-M. et de la Chaussaire. — *Bureau de poste* de Montrevault.

Ni *foire*, ni *marché*, ni *assemblée*. — *Industrie* considérable de poteries communes, vernies ou non, de menu et de grand calibre, de cuviers, de pots à fleurs, concentrée principalement aux Recoins et à la Fosse-à-l'Ane et dont les produits se dirigent par Châteaubriant dans la Bretagne ou par Nantes le long de toutes les côtes. — Tuileries, briqueries ; 3 moulins à eau, 9 moulins à vent.

Mairie avec *Ecole de garçons*, bâtie en 1856. *Ecole* communale de *filles* (Sœurs de Saint-Charles), agrandie en 1874.

L'*Eglise*, dédiée à St Martin de Vertou (succursale, 5 nivôse an XIII), reconstruite en partie une première fois, clocher et chœur par adjudication du 3 février 1839, n'était qu'une bâtisse informe, qui a fait place à un édifice nouveau (arch. Tessier), à triple nef en style du XIIIe s. avec façade surmontée au centre d'un clocher, qui s'achevait en novembre 1874.

Le *Cimetière* a été transféré en 1814 sur la route de Bouzillé.

Aucune trace celtique n'est signalée, si ce n'est une pièce en electrum, recueillie, suivant M. Tristan Martin, à la Motte, ancienne motte ou butte, sise à 1,500 mèt. vers N. du bourg, environnée d'une large fossé et qui a été rasée. On y trouva au centre un amas de terre noire et des ossements. — Nulle trace romaine.

La paroisse existait dès le XIe s. — L'église en appartenait à Geoffroy de Jarzé, seigneur de Chantoceaux, qui en fit don vers 1035-1050 aux moines de Marmoutier établis dans son château. Un de ses successeurs, Geoffroy Crespin, y ajouta ses droits de prévôté. Le prieur de Chantoceaux présentait à la cure et percevait dans la paroisse la plus grande part des dîmes.

Curés : Jean *Bouet*, 1608, résigne en 1622, † le 23 septembre 1624. — Pierre *Taillandier*, 1622, 1667. Les registres manquent jusqu'en 1679. — Rodolphe *Chartier*, 1679, † le 24 janvier 1689. — Franç. *Thomas*, avril 1689, † le 26 novembre 1703. — Séb. *Grimault*, décembre 1703, † le 14 mai 1704, âgé de 27 ans. — René *Haultebert*, juin 1704, † le 30 décembre 1724. — René *de Kersaliou*, avril 1725, nommé le

Digitized by Google

1er décembre 1735 à la cure de Chantoceaux. — Franç. *Delaunay*, mars 1736, résigne en 1740, † le 15 février 1741, âgé de 60 ans. — Louis *Paviot*, de la Chaussaire, mars 1740, † le 20 mars 1765, âgé de 50 ans. — Jos. *Rompion*, 17 avril 1765, résigne le 10 janvier 1786, et meurt le 1er décembre, âgé de 65 ans. — *Raby*, janvier 1786, prête, rétracte et de nouveau prête serment en août 1791. Il signe « officier public » à partir du 28 décembre 1792.

La paroisse dépendait de l'Evêché de Nantes, du Doyenné de Clisson, de l'Election et de la Sénéchaussée d'Angers, du Grenier à sel de St-Florent, — avec exemption du huitième, comme faisant partie de la terre de Chantoceaux, — du District en 1788 de Beaupréau, en 1790 de Saint-Florent.

La moitié des habitants en 1789 était à la mendicité, sans aucun secours des religieux bénédictins, comme s'en plaint énergiquement le cahier de la paroisse, toute la contrée restant d'ailleurs en landes. — Pendant la guerre, la population, des plus patriotes de l'Anjou, fut réduite en partie à quitter le pays.

Maires : Martin, 1er messidor an VIII. — *Boursier*, 20 fructidor an XII. — *Chevallier*, 6 germinal an VIII, est nommé percepteur en 1811. — Jean *Bodineau*, 13 novembre 1811. — Jean *Guyet*, 2 août 1816. — Pierre *Girault*, 23 septembre 1830. — Pierre *Boussicot*, mai 1848. — *Boilève*, 1865. — *Boussicot* fils, 1870. — *Sécher*, 1871, en fonctions, 1875.

Notice Mss. de M. Spal. — Arch. de M.-et-L. B Cahiers de 1789; C 109; H Pr. de Chantoceaux. — Mss. 923. — *Répert. arch.*, 1860, p. 47.— Pour les localités, voir à leur article, *les Recoins*, *Gâtines*, *le Chêne-Hubert*, *les Touches*, *la Bouinière*, *Launay-Valençon*, etc.

Fulgence (*Alexandre* Guilhaume, en religion *Père*), né le 9 novembre 1785 à Glénac (Morbihan) d'honnêtes fermiers, entra en 1803 au Séminaire de Vannes et, reçu prêtre le 11 décembre 1811, y revint en 1814, après deux années de vicariat à Lorient, occuper la chaire de théologie. Il dut l'abandonner bientôt sous l'accusation de jansénisme, refusa une cure et entra dans l'Université. Il y fut nommé au collége royal de Nantes censeur (28 septembre 1816) et en 1819 professeur de philosophie, puis en août 1823 se retira à la Trappe de Bellefontaine près Bégrolles où il reçut l'habit des mains du P. Marie-Michel, son élève de Vannes. Prieur dès 1828, il lui succédait, sur sa désignation même, au titre d'abbé le 16 juillet 1830 — et se trouva tout d'un coup placé au milieu des agitations de la nouvelle Vendée. Béni le 25 février 1832, il se voyait le 12 juin, sous le coup d'un mandat pour connivence avec les Chouans, amené à la prison de Cholet, puis transféré à celle de la Flèche et retenu durant tout un mois, pendant lequel l'abbaye à trois reprises fut occupée par la garde nationale. Des bruits ridicules, répandus parmi les paysans, cherchaient à le faire passer pour Louis XVII, sur la foi d'une certaine ressemblance avec le type bourbonien. Sur ces entrefaites, l'érection même de l'abbaye était contestée auprès de la cour de Rome et il dut s'y rendre (19 mai 1834) pour en rapporter les bulles. Il retourna à Rome en 1845 avec le titre de procureur de l'ordre, honoré durant tout son séjour par le pape Pie IX d'une intimité des plus complètes. Mais son successeur à Bellefontaine, le P. D. Augustin de la Forêt d'Yvonne, ayant donné sa démission, le P. Fulgence dut en 1850 venir reprendre les fonctions d'abbé qu'il conserva jusqu'au 29 octobre 1866, forcé alors par son grand âge à les déposer de nouveau aux mains du P. D. Jean-Marie. Il mourut à Bellefontaine le 28 février 1869. — D'un abord un peu froid, il se prêtait vite à la sympathie et son éloquence, nourrie par une science approfondie de l'Ecriture Sainte, exerçait une grande influence dans le pays. Il a fait imprimer une *Nouvelle Explication de l'Apocalypse ou Histoire générale de la guerre entre le Bien et le Mal*, par un abbé de la Trappe (Cholet, Lainé, 1844, in-8o de xxxviii et 486 p.), que Quérard et les nouveaux éditeurs de Barbier attribuent à un P. Marie-Joseph Heuclin. Il n'en a a été publié qu'un volume.

Fulisière (la). ham., cne de *Marigné*. — *La Fisière* Cass.). — Dans le bois une anc. exploitation de mine forme une enceinte ronde de 135 pas de tour, bordée d'un fossé large de 4 mèt. et d'un talus haut de 2 mèt.

Fumereau (le), f., cne de *Drain*.

Fumerius. — V. *Eumerius*.

Fumerolle, f., cne de *la Tour-Landry*. *Le lieu et bordage du Vurier alias la Fumerolle*, près le bourg (E 603), avec maisons, vivier, jardins, est acquis d'h. h. Pierre Guinoiseau, sieur de la Boulaie, le 31 août 1639, par n. h. Jacq. Guinoiseau, sieur de la Giraudière.

Fumoire (la), f., cne de *St-Laurent-de-la-Pl.*, appartt à Mathurine Bordereau, et après elle en 1629 à Marie Benureau, dame du Plessis.

Funault, h., cne de *Pellouailles*. — *Funeaux* (Cass.).

Furgeonnière (l), f., cne d'*Etriché*; = f., cne de *la Ménitré*. — *Une mestaierie appelée Charbonnyer alias la Ferjonnière* 1453. — Elle avait pris son nouveau nom de Jean Ferjon, secrétaire du roi René et d'Isabelle de Lorraine, qui lui avaient fait don de 8 arpents de bois et broussailles à défricher, avec tous droits d'usage dans les prairies et forêts voisines, sous la redevance « d'une quenouillée de lin en une quenouille « de corne et un fuseau pour la filer. » L'héritière de Jean Ferjon épousa en 1589 Jean Lejeune, dit le capitaine de Bonnevau, gentilhomme ordinaire de la Chambre. En est sieur encore en 1717 François Lejeune, mari de Jeanne-Marie Lebascle, en 1752 François Lechevalier; = (le Petit-), h., cne de *la Ménitré*.

Furterie (la), f.. cne de *Charcé*.

Fusellerie (la), f., cne de *la Membrolle*. — En est sieur n. h. Jacques Mauvillain 1738; = f., cne de *St-Christophe-du-Bois*. — *La F. alias la Folie 1790*.

Futaie (la), h., cne de *St-Germain-lès-Montf.* bâti depuis 1815; = f., cne de *Vern*.

Digitized by Google

G

G.... (*P...*). — Ces initiales sont celles de l'auteur d'une *Description de la ville et de l'Election de Saumur*, dont le Mss. est conservé à la Bibliothèque de Tours (Mss. 1136) et daté de 1722, avec une *Carte* de la même Election. Un second exemplaire en existe à la Bibliothèque Nat. (Oratoire n° 3).

Gabard (*François*), né à Mazières en 1754, syndic de la paroisse en 1788, membre du Directoire du District de Cholet en 1790, juge de paix du canton de Maulévrier en l'an V, maire de Cholet du 2 nov. 1808 au 14 avril 1815, élu conseiller général le 30 sept. 1814, donne sa démission en 1822 — et meurt à Cholet le 8 oct. 1824.

Gabardière (la), f., c^ne^ de *la Chapelle-du-Genêt*; = f., c^ne^ de *Chemillé*; = f., c^ne^ du *Fief-Sauvin*. — Anc. fief, dont est sieur Jean de Daillon 1411, Hardi de la Roche 1547, messire Julien Charette 1632, Thoinnet de la Turmelière 1785. Le tenancier avait l'obligation de recevoir les criminels arrêtés par les officiers du commandeur de Villedieu, et, après les avoir gardés au plus un jour et une nuit, de les faire conduire en la ville du Petit-Montrevault jusqu'à l'église Ste-Catherine. — Il devait de plus à Noël une paire de gants blancs au seigneur de Chemillé. — M. Lebeuf y signale des restes de substructions gauloises.

Gabelinière (la), f., c^ne^ de *la Cornuaille*. — *La Gerbelinière* (Et.-M.).

Gabelle (la), h., c^ne^ de *Parnay*, avec auberge, complétement incendiée le 6 janvier 1872.

Gabet, moulin au bourg de *Cheffes*, sur la rivière de la Sarthe. Il appartenait au seigneur de Cheffes, mais le seigneur de Viviers avait le droit d'y prendre le 1/4 de la mouture de tous les blés avec toutes les folles farines éparses autour des meules, et aussi tous les vieux matériaux qu'on en relevait lors des travaux de restauration. Il y prenait de plus tout le poisson blanc pêché aux portes de la chaussée, qui ne valait pas 4 deniers tournois la pièce, et celui-là même, en le payant un denier, — toutes les anguilles aussi, excepté le franc pimpeneau. Avant de tirer l'engin hors de l'eau, on le devait secouer par trois fois, et les poissons, restés entre les verges du bouton et la toile de l'engin, appartenaient au même seigneur.

Gabillard, f., c^ne^ du *Louroux-B.*

Gabillards (les), f., c^ne^ de *Longué*.

Gabinière (la), f., c^ne^ de *Somloire*. — *Le ruiss. qui vient des prés de la G.* 1415 (G Cure). — Domaine au XVIIIe s. des Ursulines d'Angers.

Gabolssières (les), h., c^ne^ d'*Ecuillé*. — *La Gabossière* (Et.-M.).

Gabolt, f., c^ne^ de *Chigné*; = (le Petit-), f., c^ne^ de *Chigné*.

Gaboreau. — V. *le Port-Gaboreau*.

Gabortale (la), f., c^ne^ du *May*. — *Gabortet* (Cass.).

Gabory (le), m^in^ à eau, c^ne^ de *St-Laurent-du-Motay*. — *Le moulin de G.* 1697.

Gabory (...), prêtre, Angers, s'occupait de mécanique et s'y était fait une réputation de « grand artiste. » Il a inventé en 1768 « un « moulin d'une nouvelle construction, qui peut « tourner et moudre sans eau ni vent avec le « secours d'un cheval. » Il le soumit au Conseil de ville, qui sur le rapport d'une commission lui accorda un terrain pour en faire l'expérience. Elle ne paraît pas avoir abouti (BB 122). — On lui doit un *Manuel utile et curieux sur la mesure du temps, contenant des méthodes très-faciles pour pouvoir par soi-même, 1° régler parfaitement les montres, etc.; 2° trouver avec précision l'heure du soleil sur un cadran ordinaire, au clair de lune, etc.* (Angers, Parisot, 1770, in-12).

Gabory (*Jean*), tisserand, né au Pin-en-M., prend les armes le 13 mars 1793 avec Cathelineau, qu'il sert à la fois comme secrétaire et comme aide-de-camp, est blessé à la Chataigneraie, prend part au combat de Martigné-B., est blessé au combat de Cholet, tout près de d'Elbée, qui le choisit avec le frère de Cathelineau, pour l'accompagner et commander les soldats de la grande armée réunis à celle de Charette. Ses blessures l'obligèrent à rentrer dans son pays, dont il fut nommé maire le 23 septembre 1814. En 1815 il était des premiers rendus au rassemblement de Jallais. — Démissionnaire en 1830, mort le 28 janvier 1841.

Gabrie (la), f., c^ne^ de *Chigné*. — *Le lieu de la G. aultrement Clos-le-Compte* 1617 (G Cure). — *La Cabrie* (C. C.). — Vendue nat^t^ sur Pays de Bouillé le 2 thermidor an IV.

Gabriellerie (la), cl., c^ne^ d'*Andard*; = f., c^ne^ de *Carbay*; = terres, c^ne^ de *St-Jean-de-la-C.*

Gabureau, c^ne^ de *Seiches*. — On y exploitait en 1649 une perrière dont la pierre fut employée pour le pont de Durtal.

Gâcherie (la), h., c^ne^ de *Vernantes*.

Gâchet, m^in^ à eau, c^ne^ de *Chemillé*, dès 1540 (C 105, f. 165 v°).

Gâchetière (la), c^ne^ d'*Andard*. — *Terra de la Gaschetière* 1280 (Chap. St-Maimbeuf).

Gâchetière (la), h., c^ne^ d'*Angrie*. — *La Gaziottière* XVIIe s. (Mss. Valuche). — *La Gagiotière* 1673 (Et.-C.). — Tout près, à travers les champs cultivés et le long de deux haies parallèles, apparaissent, bien visibles encore sur le parcours d'une centaine de mètres environ, les restes de l'ancienne voie romaine d'Angers à Rennes. Les sillons des chars y sont profondément indiqués dans le roc, longeant la rive droite de l'Erdre, que le chemin franchissait au *Gué d'Availle*, V. ce nom, sur un petit pont reconstruit au Moyen Age et détruit vers 1850. Il en reste quelques ruines. — En 1632 François Aubert, tanneur, habitant du hameau, y fonda par testament une chapelle, dont la première pierre fut posée le 11 mai par Charles d'Andigné, sieur d'Angrie. Jean Moquehan, de la Valuchère, y fit ajouter un porche. Ambroise Pinart,

Digitized by Google

veuve du fondateur, et ses deux plus jeunes enfants renouvelèrent le 20 octobre 1643 la fondation qui avait été annulée par ses trois autres fils. La chapelle appartenait en 1673 à Marin Périeur, sieur de la Croix, qui s'y maria et y fit placer une inscription sur un arbre en l'honneur de la Vierge immaculée. Elle mesurait, hors œuvre, 18 pieds de large sur 50, et fut vendue natt le 28 fructidor an IV. — Le domaine du nom comprend maison de maitre, chapelle, jardins, taillis, 9 métairies, plus de 293 hect. traversés par l'Erdre; — en vente, 1874.

Arch. de la cure de Candé, Mss. Valuche. — Grandet, *Notre-Dame Angevine*, f. 285. — Arch. comm. Et.-C.

Gâchetière (la), f., cne de *Coron*. anc. logis noble dont est sieur Geoffroy de Tuneau 1439, Marie de Tuneau 1530, René Royrand 1539, Franç. Malineau 1677; = h., cne de *Quincé*. — *Le fief de la G. dit les Escotais*, appart à Mathurine Turpin, veuve Louet, 1510, à Hardouin Colin 1541, par acquêt de sa cousine Jacquine Louet, à Joachim Volaige, marchand d'Angers, par acquêt du 5 juillet 1596, et durant les XVIIe-XVIIIe s. à la famille Volaige de Vaugirault; = h., cne de *Ste-Gemmes-d'A.*; = h., cne de *St-Lézin-d'A.*; — anc. domaine de la chapelle St-Jean, dépendance de l'Université d'Angers, vendu nat le 27 brumaire an V; = h., cne de *St-Melaine*; = f., cne de *Trémentines*.

Gachets (les), vill., cne de *la Salle-de-V.*

Gachoterie (la), h., cne de *Louvaines*.

Gachotière (la), f., cne du *Bourg-d'Iré*.

Gadalé, f., cne de *St-Rémy-en-M.* — *Le Gast* (Cass.). — *Le Gast d'Allée* (Et.-M.). — Sans doute *Le Gast dallé*, sur une voie de Montrevault au Puiset.

Gadellerie (la), f., cne de *Trémentines*.

Gadifais (le), cl., cne de *Villévêque*.

Gadillerie (la), f., cne d'*Angers* N.-O.

Gadon, min à eau, cne de *Sermaise*, vendu nat sur Jos.-Bénig. Lamotte d'Aubigné le 17 germinal an III.

Gadon, chât. et f., cne du *Vieil-Baugé*. — *Es croix des biez de Gadon* 1455 (E 534). — *Es bournais de G.* (Ib.). — *Es varennes de G.* (Ib.). — *Inter terram et vineam a monte Gadone* 1081-1105 (Cartul. St-Aubin, f. 87 vo). — *Gadons* (Cass.). — *Les Gadons* 1827 (Affiches). — Le nom de *Montgadon* reste à une localité voisine. — Daniel *de Guadom* se rencontre en 1077 (Cart. St-Aubin, fol. 81 et 82). — C'est le même personnage que les mêmes documents appellent ailleurs D. *de Gado* (fol. 82), *de Guado* (fol. 82 vo) ou *de Vado* — et qui donne son nom au Guédéniau. — En est sieur n. h. Robert de la Haie 1499, Jacq. Richomme par acquêt vers 1500, Franç. Bernard 1616. Le ruiss. de Moulines lui emprunte parfois son nom; = (le Grand-), f., cne du *Vieil-Baugé*.

Gadouard, f., cne de *la Romagne*. — *La Fontaine Gadouard* (Cass.).

Gadoubert, mon b., au sortir du bourg de *Morannes* vers N., avec terrasse, jardin et domaine, anc. dépendance du bénéfice de ce nom, desservi dans l'église paroissiale, qui fut vendue nat le 13 janvier 1791.

Gadraies (les), ham., cne de *Cuon*. — *Gadré* (Cass.), anc. terre noble, reliée par une grande avenue à la terre de la Gauvelière.

Gagné. — V. *Gaigné*.

Gagne-Petit, f., cne de *Jumelles*.

Gagnerie (la). — V. *la Ganerie*.

Gagnerie (la), f., cne d'*Angers* N.-E.; = f., cne de *Beaupréau* (Cass.); = h., cne de *Beausse*. — La tradition y place un ancien château dont il ne reste plus vestige, sauf peut-être un beau genevrier et un magnifique laurier; = f., cne de *Bégrolles*; = f., cne de *la Breille*; = h., cne de *la Boissière-St-Fl*,; — donne son nom à un ruiss. né sur la cne, qui s'y jette dans le ruisseau de la Trézenne; — 1,200 mètres de cours; = f., cne des *Cerqueux-de-M.*; = f., cne de *Chantoceaux*; = h., cne de *la Chapelle-du-G.*; = f., cne de *Chaudefonds*; = f., cne de *Chaudron*, ancienne dépendance de la Boulaie en Coron; = f., cne de *la Chaussaire*; = f., cne de *Cornillé*, ancien domaine de l'abbaye du Perray-Neuf, vendu nat le 2 septembre 1791; = f., cne de *Cossé*, avec douves. La tradition y place un ancien château; — f., cne d'*Echemiré*, vendue nat le 25 germinal an II sur Hardouin de la Girouardière; — donne son nom à un ruisseau, né sur la cne, qui s'y jette dans le ruiss. de Léchigné; — 190 mèt. de cours; = f., cne de *Gesté*; = f., cne de *Jallais*; = f., cne de *la Jubaudière*; = h., cne de *Liré*; = f., cne de *Loiré*; = f., cne du *May*, avec un étang comblé vers 1853; = f., cne de *Mêlay*; = f., cne de *Montrevault*; = f., cne de *la Pommeraie*; = min à vent, cne du *Puy-N.-D.* — En est sieur René Blactot 1687; = f., cne de *St-Crépin*; = f., cne de *St-Laurent-des-A.*, anc. dépendance du Ponceau, vendue nat le 17 prairial an VI; = f., cne de *St-Macaire-en-M.*; — *La G.-Baumard* (Cad.); = h., cne de *St-Philbert-en-M.*; = f., cne de *la Salle-Aubry*; = f., cne de *Sarrigné*, avec anc. chapelle. — En est sieur n. h. Tristan d'Artois 1624, 1661, la Motte-Baracé 1790, sur qui elle est vendue nat le 22 nivôse an VI; = h., cne de *la Tour-Landry*; = domaine, cne de *Vaulandry*, dont dépendent, outre trois fermes, les landes du Mortier (11 hect. 59 a.) et celles de Vaulandry (42 hect. 11 a.); — en vente, 1872; = f., cne de *Vézins*; = cl., cne du *Vieil-Baugé*; — f., cne de *Villedieu*. — Le cimetière s'y trouvait établi en 1808.

Gagnerie (la Haute-), f., cne d'*Ecouflant*. — En est sieur n. h. Alexandre de la Loctière 1609. — V. *Monplaisir*; = (la Petite-), cl., cne de *Louvaines*. — *La Petite Guénerie* (Cass.); = cl., cne de *St-Quentin-en-M.*

Gagnerie-de-Quiquère (la), vill., cne de *Corné*. — *La Gaignerie* (Cass.).

Gagnerie-du-Souchereau (la), f., cne de *Jallais*.

Gagneries (les), h., cne de *Longué*; = f., cne de *St-Lambert-des-L.*

Gaguebert, f., cne de *Juigné-s.-L.* — *Le*

Digitized by Google

fief appellé Gainguybert de Juygné 1555 (E 556). — *Le fief Gaudebert* XVIIe-XVIIIe s. (Ib.). — Annexe de la seigneurie de Failes.

Gabard, f., c^ne de *la Meignanne*; — donne son nom à un ruiss. né sur la commune, qui s'y jette dans le Brionneau; — 600 m. de cours.

Gaid... — V. *Guéd...*

Gaidulfe, de Ravenne, fut investi par Pépin le Bref vers 755 du comté d'Anjou, et gratifié par lui de l'abbaye de St-Maur, qu'il bouleversa. Il en expulsa les anciens moines, détruisit une partie des bâtiments et transporta les archives dans l'abbaye St-Aubin d'Angers. Un jour qu'il dînait avec ses amis, l'ombre de St Maur, suivant la légende, — ou quelque main vengeresse, — pénétra jusqu'à lui et le frappa à mort. Cette histoire rapportée par le moine Eudes (*Hist. translat. S. Mauri* dans les *Acta SS. O. Bened.*, sæc. IV, p. 2) est singulièrement transformée par Bourdigné (2e part., ch. 8), dont M. d'Espinay a relevé les bourdes dans la *Rev. d'Anj.*, 1872, p. 193.

Gale-Vallée, nom en 1793 de la paroisse St-Samson d'Angers.

Gaignardaie (la), f., c^ne de *la Potherie*.

Gaignard de la Ranloue (*Olivier-Jean*), né le 27 octobre 1797, juge de paix, « électeur et membre du Conseil d'arrondissement « de Baugé, » a fait imprimer *Revue sur deux candidats à la députation de l'arrondissement de Baugé aux électeurs, du 4 novembre 1837, par un électeur* (in-8° de 14 p.), qui provoqua une riposte de M. Dutier. Il y répliqua par sa *Réponse à un pamphlet de M. Dutier, candidat à la députation de Baugé, par un électeur de l'arrondissement* (Angers, Lesourd, in-8° de 11 p.); — mort à Angers le 23 mars 1853.

Gaignardière (la). — V. *la Cure des Landes*.

Gaignardière (la), vill., c^ne de *Chemellier*; — anc. fief et seigneurie dépendant du prieuré de St-Jean-sur-Loire; = (la Basse-), h., c^ne de *St-Saturnin*. — Anc. domaine de l'abb. du Ronceray, vendu nat^t le 9 août 1791; = (la Haute-), vill., c^ne de *St-Saturnin*. — En est sieur Pierre Rogeron 1718.

Gaignards (les), h., c^ne de *St-Mathurin*.

Gaignat (*C...-F...*), né et élevé à Angers à l'Oratoire sous les PP. Renaudin et Dufrou, s'établit à Nantes, où après 22 ans de négoce, il publia l'*Arithmétique démontrée, opérée et expliquée* (Paris, Despilly, 1770, gr. in-8°), réimprimé en 1792 (Berlin, in-8°) comme un ouvrage de Léon Euler. — *Le Guide du commerce* (Paris, petit in-fol., 177..). — La date 1791 donnée par Quérard se réfère sans doute à une seconde édition. En citant lui-même ces livres, l'auteur déclare avoir par devers lui « neuf autres ouvrages qui seront pos- « thumes. » En 1788 il vivait retiré à Sceaux près Paris, d'où il écrivait à son condisciple Rangeard de le venir voir et surtout de le faire recevoir de l'Académie d'Angers. Il fut plus tard je crois, professeur de la grande école de Commerce de Paris et donna une *Mappemonde pour trouver la correspondance des poids*, etc. (in-8°).

Gaigné, c^ne de *Beaufort*. — *Alnetum de Guenni*, — *de Gueigne* 1150 circa (Chaloché, t. I, f. 29). — Anc. terre noble, dont est sieur Urb. Lebouvier, avocat, 1635; = vill., pour partie sur les c^nes de *Mozé* et de *Murs*. — *Molendinus de Genneio* 1164 (Cart. du Ronc., Rot. 3, ch. 87). — *Le villaige de Gueigné* 1437 (E 472). — *Le chemin voisinal à aller dudit villaige de Gueigné aux commungs et marais dud. lieu* 1543 (E 473). — *Le lieu et closerie de Gaigné aud. villaige, composé de vieilles maisons tant habitables que ruinées* 1593 (E 474); = h., c^ne de *St-Georges-des-Sept-Voies*; = f., c^ne de *St-Lambert-la-P.* — *Guénier* (Cass.). — Appart^t à Mme Boylesve de Soucelles 1750; = cl., c^ne de *Sermaise*; = h., c^ne de *la Varenne*.

Gaignonnière (la), f., c^ne de *Seiches*. — *Le bois et pasture de la Guengnonnière* 1447 (Aveu du Verge). — En est sieur n. h. Jean Dureau, capitaine de cavalerie, 1646. 1657; — Franç.-Claude Dureau, écuyer, 1744.

Gaillard (*François*), avocat, Angers. — On trouve de lui une épigramme latine en tête du *Clades Belfortiana* de Berge, une autre dans le poème sur la prise de la Rochelle, p. 27, une autre encore en tête de la *Coutume* de Pocq. de Livonn.

Gaillard (le), f., c^ne de *Torfou*.

Gaillarderie (la), h., c^ne de *Cernusson*; = h., c^ne de *Joué-Etiau*.

Gaillardière (la), cl., c^ne d'*Angers*, près St-Augustin, anc. domaine de St-Aubin d'Angers; = f., c^ne de *Chanzeaux*; = h., c^ne du *Fief Sauvin*; = f., c^ne de *Landemont*, autrefois à la famille Prézeau; = f., c^ne de *Sainte-Gemmes-s.-L.* — *La Gaillarde* (Cass.). — Domaine d'une chapelle desservie en l'église paroissiale, vendu nat^t le 25 janvier 1792. En était titulaire depuis 1761 le chanoine Vaillant, qui fit en 1785 restaurer la maison et en 1788 construire un oratoire; = f., c^ne de *Tilliers*.

Gaindellerie (la), cl., c^ne de *Louvaines*.

Gaindonnerie (la), f., c^ne de *St-Augustin-des-Bois*.

Gaindonnière (la), c^ne de *la Chapelle-St-Laud*. — *La Guindouanière* 1621 (Et.-C.). — Appart^t au curé de Lézigné, Hercules Gruau, qui la chargea de 15 livres de rente pour le service de messes à son intention (2 septemb. 1755).

Gainerie (la), h., c^ne de *St-Laurent-de-la-Plaine*. — *La Greneraie* (Cass.).

Gairardus, comte d'Anjou, figure dans un diplôme de 847-870 (1er Cartul. St-Serge, p. 7; D. Bouq., t. VIII, p. 486), où il est dit en même temps abbé de St-Serge. — D. Fournereau le dit mort en 875.

Gaislière (la), cl., c^ne de *Champigné*.

Galté (la), c^ne de *Cornillé*; = f., c^ne de *Corzé*; = cl., c^ne de *Montjean*.

Galachères (les), h., c^ne de *Chemillé*. — En est s^r n. h. Et. Blouin, sénéchal de Vézins, 1657.

Galainières (les), h., c^ne de *Genneteil*. — *Les Glernières* (Cas.). — *Les Glainières* (Et.-M.).

Galaiserie (la), h., c^ne de *Chazé-s.-Argos*;

Digitized by Google

= f., cne de *Mouliherne*; = f., cne de *Saint-Philbert-du-Peuple*.

Galaisière (la), f., cne de *Durtal*. — *La Galoisière* 1638 (Et.-C.). — Anc. fief relevant de Durtal. — En est sieur Etienne Damours, conseiller au Parlement de Paris, 1578, P. Busson, avocat, 1638, Michel Boylesve 1654, 1661. — On y signale un retranchement de terre qu'on donne pour camp romain et, dans les marais, des rangs de poutres enfoncées profondément, qui forment une anc. enceinte; = cne de *Jarzé*, chât. moderne, formé d'une façade régulière en retrait entre deux pavillons carrés, couronnés de hauts pignons avec girandoles en fonte, et à demi masqué sur la route par un rideau de sapins, — appartt à M. du Bouchet. — Y est mort en 1837 M. de Virmont; = f., cne de *Lué*. — *La Galoussière* 1650 (Et.-C.). — Anc. fief et seigneurie avec château et résidence de la famille Testu de Pierre Basse depuis le milieu du XVIIe s. — En est sieur Marc de Dovalle en 1602, comme mari de Charlotte de Rochefort; — Jean-Guill. de Testu, chevalier, mort le 28 mai 1633, veuf de Renée de Clérembaut, inhumée le 17 février précédent devant le grand autel de l'église paroissiale; — Henri T. de Pierre-Basse, mari de Bonne-Marie Richardeau 1684, dont le fils Henri, baptisé le 3 janvier 1690 à Angers, a pour parrain l'évêque Henri Arnaud; — Charles Erasme T. de Pierre-Basse, qui épouse en 1723, à Fontaine-Milon, la veuve de Pierre de Masseilles, Antoinette Erreau. — Le 10 janvier 1786 le tonnerre y tombe, brise les croisées, les portes vers S. et le petit dôme qui couvrait l'escalier, sans autre mal. — L'anc. manoir a été affermé depuis 1860 à plusieurs familles de cultivateurs et tout mutilé, les anc. fenêtres bouchées, d'autres ouvertes en plein mur, les façades transposées, des cheminées en briques bâties sur les divers pignons, que bordaient autrefois des cordons de chous rampants avec couronnement d'élégantes moulures. Une partie de l'arrière-corps avait été antérieurement convertie en habitation bourgeoise. Tout à l'entour les dépendances forment comme un hameau de vieilles fermes. — L'enceinte en pierre existe presque entière encore; la porte en est abattue.

Galard, vill., autour d'une filature de laine établie sur la Sèvre-Nantaise, cne du *Longeron*. — *L'estang, les moulins et messons de G.* 1694. — Ils ont été acquis le 12 novembre 1821 de M. Boutillier de la Chèze par M. Mathurin-Joseph Bonnet-Allion, négociant à Cholet, qui fut autorisé par ordonnance du 1er septembre 1824 à les transformer en filature hydraulique de lin et coton.

Galarderie (la), f., cne de *Chanzeaux*.

Galardière (la), vill., cne de *Landemont*.

Galardières (les), h., cne de *la Pommeraie*.

Galardin, f., cne de *Louerre*; — donne son nom à un ruiss. qui se jette dans l'Aubance; — 3,000 mèt. de cours.

Galatrie (*Georges* de la), maître brodeur, Angers, 1674, † le 1er février 1719, à Cornillé, âgé de 75 ans. — Sa signature est au bas d'un acte de 1674 (GG 175).

Galbouchère (la), f., cne d'*Echemiré*.

Galbrun. — V. *Fontaine-de-G.*

Galbrunière (la), vill., cne de *Vernantes*.

Galbuchère (la), f., cne de *Miré*, anc. domaine du Chapitre St-Maurice d'Angers, vendu nat le 31 mars 1791.

Galèchère (la), f., cne de *Chigné*; = f., cne de *Marcé*. — *La Galichère* (Et.-M.). — *La Galouchière* 1389 (H Chaloché, XV, 138). — Appartt en 1704 à P. Denion, curé de Ste-Radegonde de Tours.

Galècherie (la), f., cne de *Mozé*. — *La Galucherie* (Cass.). — Domaine de la chapelle de la Madeleine, vendu nat le 18 mai 1791; = f., cne de *St-Philbert-du-P.* — *La Galaichère* (Et.-M.). — Anc. fief et seigneurie appartt aux héritiers de Charles Milleran en 1786.

Galeffe, cne de *Chalonnes-sur-L.* — *Le fief et seigneurie de Galaffre* 1539 (C 106, f. 39). — *Les terres, fief et seigneurie du G.* 1715 (G Evêché). — En est sr Franç. de Brie 1525, Fr. Delorme, conseiller au Présidial d'A. 1715.

Galenne, cl., cne du *Voide* (Cass.).

Galerie (la), f., cne de *Maulévrier*; — donne son nom au ruiss. né sur la cne, qui s'y jette dans le ruiss. des Chèvres; — 500 mèt. de cours; = f., cne de *Fougeré*; = cne de *Jallais*. — V. *la Grellerie*; = cl., cne de *Jarzé*, anc. domaine du prieuré de St-Martin, vendu nat le 24 février 1790 et le 1er brumaire an V; = f., cne de *Lézigné*. — *La Goilerie* (Et.-M.); = f., cne de *St-Georges-s.-L.*; = f., cne de *St-Laurent-des-A.* — *La Grêlerie* 1757 (Et.-C.).

Galerne, mon, cne d'*Angers*, en St-Léonard; = f., cne de *Nueil*, vendue en 1694 avec la terre des Roches, V. *ce mot*.

Galètrie (la), f., cne de *Montjean*.

Galets (les), cl., cne de *St-Silvin* (Cass.).

Galicheraie (la), f., cne de *Bécon*. — *La première et principale maison et court de la G.* 1539 (C 105, f. 115). — Anc. fief et seigneurie avec manoir, appartt à dame Jeanne de St-Aignan, 1429. — En est sieur n. h. Christophe Ménard 1543, Georges M. 1561, qui par son testament du 20 mai désigne sa sépulture aux Jacobins d'Angers, Claude d'Aubigny 1688, René Berthelot de Boisrobert 1707, à qui la terre avait été donnée en avancement d'hoirie le 26 avril par son contrat de mariage avec Catherine Esnault (E 1655). — En l'an III le chevalier de Meaulne y avait établi sous son commandement un camp de chouans. V. Sauvage, *Un canton de l'Anj.*, p. 107; = f., cne de *Botz*, avec min à papier au XVIIe s.; = f., cne de *St-Pierre-M.*; = (la Haute, la Petite-), f. et cl., cne de *St-Pierre-Maulimart*.

Galimardière (la), domaine, cne de *Pontigné*.

Galindrie (la), f., cne de *la Tour-Landry*; = f., cne de *Vaulandry*.

Galinière (la), f., cne de *Coron*. — *Le lieu, fief et seigneurie de la Gaultinière* 1540 (C 105, f. 189); = f., cne de *Fougeré*. — Y décède le 30 mars 1656 dlle Renée de la Cigogne, femme de messire François Achard. La terre appt au XVIIIe s. aux Fontevristes de la Flèche, sur

Digitized by Google

qui elle fut vendue nat^t le 28 janvier 1791; = h., c^ne de *St-Hilaire-du-Bois*.

Galiscus. — V. *Jallais*.

Gallais (*Jacques-Gabriel*), né le 17 avril 1754 à Longué, entra à 16 ans au Séminaire d'Angers, puis enseigna la théologie au Séminaire d'Avignon, et appelé à Paris, y était devenu successivement économe et supérieur de la communauté des Robertins. — Il périt massacré le 2 septembre 1792.

Gallais (*Jean-Pierre*), né à Doué le 18 janvier 1756, prononça ses vœux en 1777 et fut ordonné prêtre par l'évêque du Mans le 11 mars 1780. Il était déjà depuis deux ans père-maître ou professeur des étudiants en l'abbaye St-Vincent du Mans. Son début public dans la littérature politique fut une brochure satirique, où sous le titre d'*Histoire Persane, extraite d'un Mss. arabe trouvé dans les ruines de Palmyre* (Paris, 1789, in-8° de 62 p.), il mettait en scène et, au témoignage d'Yves Besnard, sans travestissement exagéré, les discours impertinents de ses confrères à la réunion électorale du Clergé. Son principal personnage était le prieur-curé de Domfront, qu'il appelle Simon-Tambour. La même année il réclamait dans un mémoire la conservation des ordres religieux, spécialement de l'ordre de St-Benoît. Dès qu'il fut libre, il s'établit à Paris et se lança dans la mêlée. Son *Extrait d'un Dictionnaire inutile, composé par une société en commandite et rédigé par un homme seul, à 500 lieues de l'Assemblée nationale* (1790, in-8°), son *Démocrite voyageur* (signé *Pilpay*, Paris, 1791, in-8°), le signalèrent aux royalistes. Il rédigea jusqu'en août 1792 le *Journal Général* fondé par l'abbé de Fontenay et trois jours avant l'exécution de Louis XVI lança un *Appel à la Postérité* (18 janvier 1793 in-8°), qui eut l'honneur immédiat de trois éditions, la première seule anonyme, et encore d'une quatrième en 1814 chez Dentu. Désigné dès lors aux poursuites, il fut arrêté le 17 septembre 1793 et détenu à la Force jusqu'en avril 1794. Après le 9 thermidor, il fournit quelques articles aux *Nouvelles*, plus tard au *Publiciste* de Suard, puis avec son ami Langlois, chez qui il demeurait, fonda à son tour le *Censeur des Journaux* (11 fructidor an III), « une des feuilles « les plus courues et les plus curieuses de l'é- « poque, » dit M. Hatin, et qui s'attaquait à tous les excès. Frappé par la loi du 18 fructidor an V, il vit ses presses brisées, sa maison saccagée. Obligé de nouveau de fuir, Gallais raconta *Le Dix-huit fructidor, ses causes et ses effets* (sans nom de lieu, *Hambourg*, 1799, 2 vol. in-8°), ouvrage sans autorité historique mais intéressant. Sous le coup encore du décret qui le transportait à Cayenne, l'auteur osait y réclamer déjà la monarchie pour la France, les Bourbons pour la monarchie. Il reprit, dès qu'il put, la lutte quotidienne, lançant sous divers noms ses feuilles dès lors sans grande importance et qui ne surent plus retrouver le succès perdu, *Le Nécessaire* (du 18 fructidor au 2 brumaire an VII), *L'Indispensable* (18 fructidor an VII-2 brumaire an VIII), *Le Publiciste* (1er fructidor an VIII-an IX), jusqu'à ce qu'il fût chargé, — sous le régime encore républicain et qu'il acceptait alors, puis sous l'Empire (1er fructidor an IX-juin 1811) — de la rédaction du *Journal de Paris*. Il s'était marié et avait été nommé en 1800 professeur d'éloquence ou de philosophie à l'Académie de législation. Tout aussitôt après la chute de l'Empire, il publia son *Histoire du 18 brumaire et de Buonaparte* (Paris, Michaud, 1814-1815), comprenant quatre parties in-8° dont la première eut trois éditions; la quatrième, au dire de Quérard, est d'une autre main. — et une *Histoire de la Révolution du 20 mars, ou cinquième et dernière partie de l'histoire du 18 brumaire et de Buonaparte* (Paris, Chanson, 1815, in-8° de XIV-422 p.), œuvres de combat, à qui les partis firent un succès de colère ou de prévention. La première valut à l'auteur, sur la dénonciation d'un intéressé, une condamnation par défaut à un mois de prison et 50 fr. d'amende. La quatrième n'était pas encore parue et il la préparait lors de la rentrée de l'Ile d'Elbe. Il se crut menacé et quitta Paris deux heures après le roi, se tenant caché à portée des nouvelles et rédigeant au courant du jour l'histoire contemporaine. Gallais obtint en 1815 d'être le correspondant littéraire de l'empereur de Russie. Il fut chargé à la même époque par Wellington de l'éducation du comte Lenox, son neveu, disait-on, ou son fils naturel. Il mourut à Paris le 26 octobre 1820. — Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui : *Catastrophe du club infernal et sa dénonciation par l'universel Audouin* (1795, in-8°). — *Dialogues des Morts de la Révolution* (Paris, brumaire an III, in-8°), — ces deux ouvrages signés *Pilpay*. — *Mœurs et caractères du XIXe s.* (Paris, 1817, 2 vol. in-8°). — *Tableau historique et chronologique de l'histoire du Monde* (Paris, 1820, placard de 10 mètres). — *Histoire de France depuis la mort de Louis XVI jusqu'au traité de paix du 29 novembre 1815*, pour servir de suite à celle d'Anquetil (Paris, 1820, 2 vol. in-8°; 1821, 3 vol. in-12). — Il a en outre rédigé la *Table méthodique* du Tite-Live de Dureau de la Malle (1812), donné trois éditions du *Cours de Littérature* de Levisac et revu les *Essais de Littérature* de Crawfurt, 1815. Il préparait une deuxième édition de son *Dix-huit fructidor* et a laissé en Mss. des *Considérations sur les choses et sur les hommes de la Révolution*.

Y. Besnard, *Mémoires* Mss., p. 109, 132, 168. — D. Piolin, *Hist. de la Révol. dans le Maine*, t. I, p. 14. — Desportes, *Bibliogr. du Maine*, p. 305. — Quérard — *Biog. des Contemporains*. — Mahul, *Annuaire nécrol.* — E. Hatin, *Bibliogr. de la Presse*, p. 250.

Galle, m^in à eau, c^ne de *Chartrené*. — *Gales* (Cass.).

Galle, Galleia, Gallia, Gallica. — V. *la Jaille-Yvon*.

Gallet (*Philippe*), né à Jallais le 6 décembre 1576 et élevé tout enfant à l'abbaye de Toussaint d'Angers, y prononça ses vœux à 16 ans et y fut nommé maître des novices, riche sinécure

Digitized by Google

qui lui permit d'achever ses études à Angers, puis d'aller prendre en Sorbonne le bonnet de docteur. En août 1620, après une longue série de procès, il obtint le titre de prieur claustral de l'abbaye, qu'il s'occupa dès lors de réformer, en associant à ses luttes le P. Fournier, V. ce *nom*. Ce ne fut qu'en 1627 et grâce à des interventions puissantes et réitérées qu'il put obtenir raison des désordres et de résistances misérables et poser la première pierre de l'abbaye transformée. Il y mourut le 31 juillet 1654.

D. Chamard, t. III, p. 1-19. — Pocquet de Liv., *Hist. de l'Univers.*, Mss. 1027, p. 183. — Louvet, dans la *Revue de l'Anjou*, 1856, t. II, p. 291.

Galliezon—ou *Gallisson*,—famille d'orfèvres en réputation, Angers, au XVIIe s. — (*Jean*) avait épousé le 14 février 1667 Charlotte Bachelot. On le voit souvent employé par les fabriques et les Chapitres. La statue en argent de St-Vincent, dont les reliques y étaient enchassées, fut fournie de sa façon en 1691 au Chapitre de St-Maurille. — Il meurt le 20 septembre 1695. — Son fils *René-Charles*, qui lui succède, meurt le 14 octobre 1724 âgé de 54 ans. Un acte de 1710 le qualifie de noble homme (G 124). Sa femme a nom Marguerite Follenfant. — Leur fils *François*, maître orfèvre, comme ses ancêtres, était mort, âgé de 32 ans, dès le 11 février 1715.

Galliezon (*François*), peintre, Angers, 1566. — (*René*), docteur en médecine, « médecin ordinaire » de l'évêque Bouvery qui se souvient de lui dans son testament (8 février 1572).

Galliezon (*Gatien*), né à Angers le 27 octobre 1658, était fils de Gatien G. écuyer, sieur du Jary, qui maître des requêtes en 1663, avait été gratifié, par brevet royal du 26 avril 1645, de l'abbaye de Kermoléon, au diocèse de Cornouaille. — Le jeune homme, docteur en droit civil et canon de l'Université d'Angers à 20 ans (22 juin 1678), prit les ordres seulement en 1685, et admis en Sorbonne le 14 octobre suivant, y fut reçu docteur en théologie de la Faculté de Paris en 1688 et la même année gratifié d'une prébende et de la chantrerie en l'église St-Martin de Tours. En 1690 il vint à Angers prendre possession (21 novembre) de la cure de St-Michel-du-Tertre; mais il s'en démit au bout de quelques mois, malade et tout enfiévré. Guéri par la vertu alors réputée de « la « terre de St-Paul » et croyant devoir la vie à un miracle, il se retira à Paris aux Missions étrangères. L'évêque de Condom le décida à venir prêcher dans son diocèse. Il s'y trouvait en 1694 et y publia un opuscule : *De Ligia residentia epistolæ Innocentii papæ III aliaque monumenta, quibus capitulum ex parte XIII Ext. de clericis non residentibus exponitur* (Condom 1694, in-8°), et la même année à Tours : *Quædam epistolæ summorum pontificum Leonis VII, Alexandri III et Innocentii III aliaque monumenta* (Tours, 1694, Ch. Flosceau in-12). Cet opuscule contient 5 lettres et divers fragments (903-1206). — L'auteur avait tiré, comme il l'indique, ces documents des archives du Chapitre St-Martin de Tours, où il revint bientôt résider et dont il fut institué official le 11 juin 1699. En 1707 le roi le nomma évêque d'Agathocle *in partibus* avec le titre de coadjuteur et la succession future de l'évêque de Babylone, alors en résidence à Hamadan. Il fut consacré sur la fin de 1708 et n'était pas encore parti au milieu de juin 1710. Il mourut à Ispahan presque à son arrivée le 22 septembre 1712. Les Jacobins d'Angers conservaient le portrait de Galliczon dans leur Bibliothèque. Touss. Grille possédait de lui, à la suite d'un Voyage en Perse de M. Vacher, missionnaire, un mémoire Mss. (in-4° de 38 p.) pour servir à l'histoire des évêques de Babylone, — J. Richard, du Mans, lui a dédié sa thèse latine sur la Confirmation (16 novembre 1707).

Mss. Grille.— Pocq. de Liv., *Illustres*, Mss.— Lehoreau, Mss., t. III, p. 82. — *Journ. des Savants*, 1695, p. 263. — Moréri. — *Mém. sur l'hist. Eccl. du XVIIIe siècle*, t. IV, p. 51. — Arch. mun. GG 140.

Gallière (la), f., c^ne de *Baracé*. — *La Garlière* (Cass.). — *La Garelière* XVIIe-XVIIIe s. (Et.-C.). — *La Gaslière* (Et.-M.). — Anc. fief et maison noble dont est sieur Ysaac Lenfant, écuyer, 1639, Henri L. 1655, 1673, Mathurin Herbereau, mari de Louise Hullin, qui y meurt, âgé de 60 ans, le 7 juillet 1745. Leur fille Catherine épouse dans la chapelle de la Bernerie le 7 octobre 1754, Jean-François Chaulvas de la Baudusseraie; = f., c^ne de *Châtelais*; = f., c^ne de *Clefs* (Cass.); = f., c^ne de *Montigné-les-R.* — V. *la Croix-de-la-G.*; = f., c^ne de *la Romagne*. — *La Galère* (Cad.); = f., c^ne de *Savennières*. — *La Garelière* XVIIe s. (H Jacobins); — vendue avec la closerie du Grand-Maurisson, qui en devint l'annexe, par Gilles de la Grue, mari de Marie Chotard, héritière de Catherine Cochelin, à Pierre de Russon, 1659, et par ses héritiers Pierre et Joseph d'Andigné aux Jacobins d'Angers, le 6 février 1683, V. *la Chauvinaie*.

Gallissonnière (la), ham., c^ne de *Chazé-Henri*; — du nom d'une famille de Galisson ou Galiczon qu'on trouve répandue dans la paroisse aux XVIe-XVIIe s.

Gallissonnière (la). — V. *Barrin de la G.*

Galliot (*Jacques*), chevalier, capitaine du château d'Angers, tué à la bataille de St-Aubin-du-Cormier (28 juillet 1488). Il avait par deux fois relevé le pennon de sa compagnie et décida par son courage du gain de la journée. Le roi fit transporter son corps à Angers, dans la chapelle N.-D. de Pitié des Cordeliers.

Oudin, dans la *Rev. de l'Anjou*, 1858, p. 70-71. — Péan de la Tuilerie, p. 179.

Galloire (la), f., c^ne de *Drain*. — *La court, manoir et hébergement de la Galouère* 1438, avec chapelle de Ste-Marguerite, XVIIe s.; — anc. fief et seigneurie relevant de Chantoceaux et dont dépendaient les gaigneries de la Poitevinière, de la Hardelière, de Launay, de la Couperive, de la Méguière, du Tremblay, les bordages de la Piquefière et de Logière dans les paroisses de St-Laurent-des-Autels, Drain et Chantoceaux. — En est sieur Louis de la Tour de Bourmont 1438, René Du Bellay 1539, n. h. Franç. de Marlé 1541, Pierre de Rougé 1670, puis le seigneur de Chantoceaux, sur qui elle est vendue nat^t le 1er vendémiaire an V.

Digitized by Google

Gallopez (*Jean*), est indiqué par Brunet (t. II, col. 1823), après Gouget et Delandine, comme le traducteur en prose du *Pélerin de vie humaine* (Lyon, Mathis Husz 1485, in-4°, goth., de 146 ff.) de Guilleville. L'auteur, qui fit ce travail en février 1461 m. s., à la prière de Jeanne de Laval, se donne pour « son très-« humble clerc, serviteur et subject, demeurant « à Angiers » et ne se nomme pas d'ailleurs, « pour évader vaine gloyre. » Plusieurs manuscrits en sont connus, deux très-beaux entre autres, décrits dans la *Notice des Mss., livres rares, etc., du Cabinet du prince de Galitzin* (Moscou, 1816, in-8°) et dans le *Catalogue de la Biblioth. Perkins* (Londres, 1873). Ils sont dits porter la signature de Jean Gallopez. Mais ce nom, déjà donné par de Visch, est celui de l'auteur d'une traduction antérieure, dont le Mss. est conservé à la Bibl. Nationale et décrit par M. Paulin Paris. Il était chapelain vers 1430 du duc de Bedfort, et il est plus qu'invraisemblable de le retrouver 30 ans plus tard occupé à la même œuvre pour le service de Jeanne de Laval.

Gouget, *Bibl. Fr.*, t. IX, f. 91. — Delaudine, *Catal. des Mss. de Lyon*, t. I, p. 449. — De Visch, *Bibl. de l'ordre de Cîteaux*. — Fr. Grille, *Lettre à Gust. Brunet*. — Paulin Paris, *Les Manus. franç.*, t. V, p. 136. — Debure, *Catal. La Vallière*.

Galmer, c^ne^ de *Noyant-s.-le-L.* — Anc. château fort du XVIe s. autrefois entouré de douves, au sommet de la côte, dont le versant s'incline vers Breil; — transformé en habitation bourgeoise; — appart^t^ à M. Morel-Duperray, rédacteur en chef du Corps Législatif.

Galmet (*P....*), religieux minime, prononça le 25 novembre 1715 en l'église St Maurice d'Angers l'*Oraison funèbre* de Louis XIV. « Il « fut au moins deux heures en chaire, dit Leho-« reau (Mss. t. III, p. 171-172), tant qu'il impa-« tienta son auditoire qui murmurait pendant « qu'il s'applaudissait luy-mesme. » La pièce est imprimée (Angers, J. Hubault, 1715, in-4°). — Le Chapitre le choisit de nouveau pour prêcher l'octave du Sacre de 1717, où il réussit mieux, paraît-il.

Galoisière (la), c^ne^ de *Pontigné*. — Anc. fief et seigneurie acquis le 6 septembre 1536, avec les fiefs des Pins et du Teil, de René de la Bouère, mari d'Anne Mériand, par n. h. Jean Delabarre. — En est sieur Tanneguy Guérin, sieur de Tourville, 1634, Claude-Guérin d'Arcambourg, chevalier, 1662 (E 186); = V. *la Galaisière*.

Galonnière (la), c^ne^ de *Beaufort*, acquise le 15 juillet 1647 de Maurice Huberdeau par l'abbé L. Dohin; = c^ne^ de *Doué*, V. *Petit-Riou*; = c^ne^ de *Faye*; = h., c^ne^ de *Joué-Etiau*. — Anc. fief et seigneurie avec château fort, comprenant un corps de logis, flanqué de tours, guérites et fossés, cour avec pavillons aux angles, fuies couvertes, jardins enclos de fossés doubles, futaie, garenne, le tout encore intact au milieu du XVIIIe s. Le Chapitre Saint-Maurice d'Angers, seigneur de Joué, de qui la terre relevait, l'avait anoblie, par acte du 21 juillet 1593, au profit et sur la requête de dame Anne Le Boucher. — Elle appartenait depuis le XVe s, jusqu'à la Révolution à la famille de Martineau, alliée aux familles Nicolas, de Montalais, Breteau et Carion — César de Martineau fut autorisé en 1628 à établir un pont-levis avec chaînes et brancards, moyennant la redevance d'une paire de gants blancs à mutation de seigneur. — La terre appartenait en 1766 à J.-B-Louis de Domaigné, mari de Mad.-Aimée Martineau, qui résidait à Millepieds près Angers, et a été acquise de la famille vers 1825 par M. de Terves. — Le château est rasé, sauf quelques murs et un pan de logis transformé en habitation qui conserve une belle cheminée à manteau dans deux chambres du premier et du deuxième étage et le carrelage du XVIe s. à petits carreaux échantillonnés de lozanges carrés à figures variées. Au sommet du pignon a été rapporté un tuffeau avec l'écu écartelé. — Tout autour subsistent les douves; sous le sol une belle cave voûtée en pierre; dans la cour, un puits, avec chape du XVIIe s. Sur les douves un pont-levis communiquait aux servitudes, transformées en forme, l'entrée vers N.-O. Au-dessus d'une porte, chargée d'un écusson brisé, une grande pierre forme couronnement, montrant au centre l'écusson des Martineau, et au-dessous, leur devise : *Vincere aut mori*. — au bout, vers N., la chapelle forme une chambre habitée, avec pilastres, chapiteaux, fronton sculpté, du XVIIe s.; = ham., c^ne^ de *Ste-Gemmes-s.-L.*; = f., c^ne^ de *St-Georges-du-P.-de-la-G.*; = f., c^ne^ de *Vaulandry*. La légende du pays raconte que St Aubin s'y serait retiré loin du monde avec un de ses clercs et qu'une vache noire, insaisissable, les venait nourrir de son lait. V. *St-Aubin* (Chapelle).

Galopinière (la), f., c^ne^ d'*Ambillou*. — *Les maisons, hostels seigneuriaux de la G.* 1623 (E 1436). — Anc. fief et seigneurie relevant de Montreuil-Bellay. Le seigneur partageait avec celui de Sourches le droit d'étalage aux foires et la présentation de l'aumônerie d'Ambillou. Il devait fournir une oie cuite aux vendangeurs de la Grésille, le jour de la cueillette. — En est sieur Jean Fleury 1474, 1503, mari de Françoise du Puy de Fou, — Imbert Leclerc, par acquêt, 1524, 1548 (C 105, f. 344); = f., c^ne^ de *Bauné*.

Galorie (la), f., c^ne^ de *Villemoisant*.

Galotière (la), f., c^ne^ de *la Pommeraie*.

Galotinière (la), f.. c^ne^ de *Liré*.

Galpézière (la), m^on^., c^ne^ de *Dénezé-sous-Doué*. — *L'ostel de la Greslepezière, herbergement, caves, bois*, 1541 (E 4091). — En est s^r^ Renée de Vallée 1541, Jean Gueniveau 1648.

Galpiau (la), ff., c^ne^ de *Segré*. — En est sieur René Gallerneau 1629; — donnent leur nom à un ruiss. né sur la commune, qui s'y jette dans l'Oudon; — 500 m. de cours.

Galtière (la), h., c^ne^ de *Nyoiseau*; = f., c^ne^ de *St-Quentin-en-M.*

Galtières (les), h., c^ne^ de *Liré*.

Galuchère (la). — V. *Bonnepeine*.

Gamache, c^ne^ du *Puy-N.-D.*, anc. logis qui a donné son nom à tout un canton de caves,

Digitized by Google

voisin du village de Cix (E 581, plan). — En est sieur en 1723 Ant. Blondé de Messemé.

Gambonnière (la), f., c^ne de *St-Lambert-des-Levées*.

Gambron, abbaye imaginaire, indiquée par le P. Lelong, *Biblioth.*, n° 11,981, qui se réfère inutilement à Mabillon, *Acta SS. Ord. S. Ben.*, t. IV, p. 526 (Sæc. III, part. II).

Gamiotière (la), f., c^ne de *Vern*.

Gamory (*Jean*), dit l'*Angoumois*, serrurier à Saumur, avait inventé une machine à scier les pieux à niveau égal dans l'eau vive, qu'il présenta en 1758 à l'ingénieur de Voglie. Celui-ci se l'appropria et en a donné la description dans *l'Encyclopédie*, au mot *Pont*. Il en tira parti pour la construction du grand pont de Saumur. L'inventeur réclama en vain. Il fit mieux encore; il la perfectionna à deux reprises et lors de la loi sur les brevets, en présenta un modèle complet au District de Saumur, un autre à l'Assemblée Constituante avec un mémoire détaillé sous ce titre : *Etat des mouvements et des bons effets d'une troisième machine faite par le sieur Gamory... inventeur des deux premières avec un discours raisonné des avantages*, etc. (1791, in-4°); mais accablé d'années, d'infirmités, de misère, il attendait encore un secours en l'an III. Son modèle, déposé alors dans les Archives départementales, avait été en partie brisé par les Vendéens à leur passage. Il fut plus tard transporté au Musée d'histoire naturelle.

Arch. de M.-et-L., Série L. — *Annuaire* de 1804.

Ganaudière (la), h., c^ne de *Meigné-le-V.*; — h., en partie sur les c^nes de *Méon* (4 mais.) et de *Linières* (3 mais). — *La Gomandière* (Et.-M.).

Ganaudières (les), vill., c^ne de *St-Mathurin*. — *La G.*, maison noble (Cass.).

Ganche, ruiss. né sur la c^ne de *Doué*, traverse la c^ne de Concourson, s'y jette dans le Layon; — 7,820 m. de cours.

Gandonnerie (la), f., c^ne de *Baugé*. — *La Gardonnerie* (Cass.); — f., c^ne de *Montigné-sur-M.* — *La Gandouinière* (Cass.).

Ganeraie (la), h., c^ne de *Chazé-Henri*; — f., c^e de *la Ferrière*; — f, c^ne de *Nyoiseau*.

Ganerie (la), f., c^ne d'*Angers* N.-O.; — f., c^ne d'*Armaillé*; — f., c^ne des *Cerqueux-s.-P.*; — c^ne de *Doué*, anc. fief et seigneurie avec hôtel et maison noble attenant aux murs de la ville, mais déjà détruit au XVIIIe s. Il relevait de Forges et appartenait en 1651 à André Gueniveau, prêtre, en 1730 à M. de l'Hôpitau; — f., c^ne de *Durtal*; — f., c^ne d'*Echemiré*. Il y existe un curieux cadran solaire avec écussons et blasons emblématiques; — f., c^ne de *Feneu*; — f., c^ne de *Jarzé*, anc. dependance de la Roche-Thibault Elle était exploitée comme métairie en 1622 par un ancien notaire du Maine, François Lamé, qui y mourut le 5 avril; — f., c^ne de *la Jumellière*. — *Le lieu et seigneurie de la G.* 1540, appart^t à n. h. Jean Legay (C 106, f. 142); — f., c^ne de *Juvardeil*; — f., c^ne de *Montilliers*. — En est sieur Franç. Leroy, mort en 1728; — f., c^ne de *Morannes*; — f., c^ne de *St-Léger-des-B.*, — *La Gasnerie en la paroisse des Essars*, 1660, appart^t aux familles Eveillard 1547-1660, et Chalopin 1678, 1774 (E 1274); — f., c^ne de *St-Martin-du-B.*; — m^on b., c^ne de *Vaulandry*; — f., c^ne de *Vern*.

Ganerie (la Basse-), h., c^ne du *Louroux-B.*; — (la Haute-), f., c^ne de *Bécon*.

Ganiche, f., c^ne de *Pouancé*, 1646 (Et.-C.).

Gannereau (le), f., c^ne de *St-Michel-et-Chanvaux*.

Gannes (*René*), maître peintre, Angers, 1684, y épouse le 2 octobre 1687 Jeanne Chérouvrier, de Chemillé. — Un Jean G., dit *St-Louis*, soldat au régiment Lyonnais-infanterie, prend le titre d'architecte et restaure en 1739 les cloîtres et l'abbaye de Bellefontaine. — Rappelons qu'une maison, n° 21, rue Pierre-Lise, à Angers, porte inscrit sur la façade : *M. André Gane. 1764*.

Gantière (la), c^ne de *Dénezé-s.-le-L.*

Gapière (la), f., c^ne de *la Pouèze*. — *La Gastière* 1625 (Et.-C.). — *La Gabtière* (Cass.).

Garafin (le), f., c^ne de *Torfou*. — *Le Carafin* (Brout.).

Garande (*Pierre*), docteur en théologie, après avoir enseigné de 1589 environ à 1594 la philosophie, puis la théologie en l'Université d'Angers, fut en 1594 nommé principal du Collége d'Anjou ou Collége Neuf, qu'il dirigea pendant 10 ans à la satisfaction de la ville, ayant par deux fois en temps de peste emmené ses régents et ses écoliers « aux champs, » sans interrompre « l'exercice des lettres. » Sollicité « de « prendre parti aultre part, » il avait refusé, sur les instances du corps de ville qui lui en délivra témoignage (27 avril 1604). — Il fut nommé vers 1606 archiprêtre et curé d'Andard, grand archidiacre de St-Maurice le 5 septembre 1616, chanoine théologal en 1621 et prit parti en 1623 pour son Chapitre contre l'évêque, qui l'interdit (13 avril) sur son refus de le suivre en l'église St-Pierre transformée en cathédrale. Un arrêt du Parlement déclara l'excommunication abusive; un second arrêt du 30 juin fit saisir tout le temporel de l'évêque, qui répondit en redoublant par deux fois l'excommunication dans ses synodes de septembre et d'octobre et qui en fin de compte fut reduit par ordre du roi à l'absoudre (22 février 1624); mais la guerre ne fut pas ralentie et dès le 20 juin suivant la situation se retrouvait la même et ne se termina que par le départ de l'évêque, V. les articles *Miron*, *Boutreux*, *Ménard*, *Eveillon*. — (*Alexandre*), neveu du précédent, conseiller à la cour des Aides, nommé chanoine théologal et grand archidiacre, par la démission de son oncle, le 28 octobre 1649, n'était pas prêtre encore en 1651 et fut même condamné à recommencer son stage de résidence rigoureuse pour l'avoir interrompue au bout de quatre mois. — Le 19 février 1652 M. de Rohan l'envoya à Saumur pour traiter des conditions de la paix avec le ministre Letellier, son parent. Une lettre de cachet du 29 août suivant lui enjoignit de quitter la ville, sur la dénonciation,

Digitized by Google

dit-il en plein Chapitre, de l'évêque. Il revint en décembre, en prêtant serment de fidélité au roi. — En février 1665 il fut député à l'Assemblée provinciale de Tours et eut l'occasion le 8 février 1666 de défendre son évêque contre les attaques de l'avocat du roi de la Flèche, par un discours inséré au procès-verbal de l'Assemblée.

Arch. mun. BB 47, f. 64; 51, f. 211. — Arthaud, *Journal* Mss.—*Journal* de Louvet, dans la *Rev. d'Anj.*, 1855 et 1856.

Garansonnière (la), h., c^ne^ de *Louresse*. — Dans le bois voisin se rencontre encore un dolmen à demi détruit, avec deux pierres seulement debout, portant le toit, et deux ou trois autres à terre renversées.

Gardamont, vill., c^ne^ de *Mazé*.

Garde (la), vill. et m^in^ à vent, c^ne^ d'*Avrillé*. — *Garda in parochia de Aprilley* o xv^e^s. (Mss. 767). — *La maison de la G.* 1738 (GG 250). — Avec château moderne, appart^t^ à M. Sorin, commandant du génie, sur un des points les plus élevés de la commune (52 mèt.), d'où l'on domine partie des vallées de la Maine, de la Sarthe et du Loir. — La borderie primitive appart^t^ par acquêt de Perrot Labbé en 1432 à Jean Lemoine, en 1652 à Jean Coustard, commis au greffe du Présidial d'Angers, qui la vendit le 19 octobre à François Delahaie, notaire. — Il y existait dès le xviie s. une chapelle, desservie en 1691 par Pierre Delahaie, parent sans doute du propriétaire du domaine. Le 15 juillet 1738 Guill. Jarry, maître apothicaire d'Angers s'y marie avec Louise Bérault du Lys; = f., c^ne^ de *Beaufort;* = f., c^ne^ de *Brissarthe*. — *Herbergamentum vetus de la Garde* 1392 (ch. or.). — *La mét. et domaine de la G.* 1510; = f., c^ne^ de *Cholet*. — Près du logis, sous un vieux cormier, sur le bord du chemin de Châtillon, à 3 kil. 1/2 de Cholet, se dresse un peulvan bien conservé, de forme allongée, triangulaire (3 mèt. de haut, sur 6 mèt. 50 de circonférence), sorte de pyramide, dont les faces présentent 90 centimètres et 1 mètre 20 de largeur. Le vulgaire prétend qu'il tourne sur lui-même à certaines heures indéterminées. Une petite niche au sommet contient une statuette de la Vierge. M. Millet en donne un dessin, Pl. 67 de son *Indicat. de M.-et-L.*. A 1 mèt. 20 s'élève une autre pierre, haute d'un mètre, à surface plane; = f.. c^ne^ de *Coron;* = vill., c^ne^ de *Coutures*. — *L'hostel, herbergement de la G.* 1390 (G Chap. de Blaison). — Anc. fief et seigneurie dont est sieur Simon Bardoulin vers 1350, Guill. des Granges 1381, qui par testament du 15 novembre y avait fondé une importante aumône à distribuer aux pauvres de Blaison le 2 mai à la porte de l'église. — Le domaine fut donné en dot à Jeanne Aménard par son contrat de mariage avec n. h. Jean de la Faucille le 28 mai 1476. — Il appart^t^, dès avant 1539, à la famille Deshommeaux, jusqu'aux premières années du xviiie s., et plus tard à la famille Boscher, le fief ayant été détaché du domaine censif aliéné en 1620 aux Landevy.— En 1769 en est sieur Louis-Alexandre de Fontenay. En dépendait en Blaison un bois taillis des *Jonchères* ou des *Pocquetières*, enclos de haies et fossés en forme de triangle. — Il reste encore une vieille tour effondrée, avec ceinture de faux machicoulis, attenant à un logis du xviie s. en ruines; tout auprès, la chapelle; le tout couvert de lierre et de plantes envahissantes; = f., c^ne^ des *Gardes*; = c^ne^ de *Forges*, anc. moulin ruiné dont le pied subsiste en forme de tour éventrée. C'était originairement un des domaines de la fondation du Chapitre de St-Denis de Doué, *terra de Guarda* 1063 (Doué, t. I). Tout près vers l'O. des levées de terre, hautes d'environ 2 mètres, formaient deux enceintes rectangulaires où abondaient des débris de briques romaines, l'une à 130 mèt. au S.-E., l'autre à 300 mèt. vers N. du moulin. Les travaux du chemin d'intérêt commun des Tuffeaux à Doué ont fait presque entièrement disparaître les traces de ces refuges, qu'on avait pris l'habitude de désigner comme des camps romains; = h., c^ne^ de *Rochefort-sur-L.*; = c^ne^ de *Seiches*, anc. chapelle, fondée entre le Verger et Boudré, par Hugues Lejau, où se disaient au xive s. trois messes par semaine; = c^ne^ de *la Tessoualle*; — anc. fief relevant pour partie de la Séverin et de Cholet; — en est sieur Maurice de Puy du Fou 1485, René de P. du F. 1496; — Jacques Blanchard 1611, par acquêt d'Henri de Hillerin; — René Beritault 1683.

Garde (la Basse-), f, c^ne^ de *Châtelais;* = (la Petite-), f., c^ne^ d'*Avrillé*; = (la Haute-), f., c^ne^ de *Châtelais*.

Gardeau (*Julien*), fils de Jacques G., marchand, né à Angers en 1633, entra très-jeune dans la congrégation de Ste-Geneviève, si chère, comme le remarque Pocquet, aux Angevins, et fut gratifié de la cure de St Etienne-du-Mont de Paris, où sa réputation d'éloquence attirait la foule à ses prônes. Il prit grande part au différend des curés de Paris avec le chantre de Notre-Dame et fut un de leurs quatre commissaires (1678), même l'auteur, croit-on, d'un des factums imprimés. Il mourut âgé de 61 ans le 12 septembre 1694 et sa succession fut disputée pendant 5 ans en justice entre les marguilliers et les chanoines, avec force libelles et procédures. — Son frère était curé de Coutures et « ne « lui ressemblait en rien, » dit Pocquet.

Mss. 1067-1068. — Moréri, v^e^ *Gerbais*. — Sauval, *Hist. de Paris*, t. III, p. 465.

Gardelles (les), c^ne^ du *Coudray-M.* — *Es Gardelles* 1472 (Pr. du Coudray-M.). — Canton de bois, dépendant de l'abbaye d'Asnières-Bellay, célèbre par l'ermitage qu'y établit en 1676 le Père Jean-Baptiste, V. *ce nom*, non loin de la source et sur les bords de la Fontaine-Seiche. Il y construisit une petite chapelle, que l'évêque bénit le 8 juin 1680, et des logements pour cinq ou six compagnons, que les charités des grands et des paroisses voisines se plurent, sur son renom de grande origine et de grande vertu, à entretenir. Les solitaires portaient l'habit blanc, sans linge, les pieds nus dans des soques et s'occupaient à l'élève des abeilles et à la façon de paniers d'osier, qu'ils donnaient aux visiteurs. Durant 15 ans ce fut le rendez-vous à la mode

Digitized by Google

de tout le pays. Dès après la mort du fondateur (1691) l'affluence cessa et la discorde, déjà née, ruina l'œuvre. Son successeur immédiat, frère Dorothée, mourut le 11 janvier 1693, — après lui frère Joseph, le 13 septembre 1700 et qui n'était âgé que de 23 ans. Les hagiographes en ont fait un vieux soldat. Il fut inhumé dans la chapelle, — comme après lui frère Guillaume, « supérieur « de l'ermitage, » âgé de 60 ans, le 7 mars 1709, en présence du frère Jérôme, ermite. On voit aussi mentionnés le nom d'un frère Arsène, — en tout six ermites, après le fondateur. Dès 1728 l'habitation avait été volontairement abandonnée, par suite sans doute de l'indifférence des habitants, et la chapelle livrée aux usages profanes. Dix ans plus tard, le 22 septembre 1738, le curé du Coudray-M., assisté des curés de Chétigné, St-Just, les Ulmes et Cizay, s'y transporta, avec l'autorisation épiscopale, et procéda à l'exhumation des sépultures, qu'il transféra dans son église. — Tout ce qu'on en a autrement raconté est de pure fable. — Il ne reste plus trace aujourd'hui des constructions dans la vaste clairière, que borde de près la grande route de Saumur à Montreuil.

Gardère (la), c^ne^ de *St-Hilaire-du-B.* — *Les terres de la G.* 1391 (Coudray-Montb.).

Gardes (les), canton de Chemillé (8 kil.), arr. de Cholet (17 kil.); — à 45 kil. d'Angers. — *Mons de la Guarde* 1231 (Chemillé, ch. or.). — *La Gaignerie des Grans Gardes* 1476 circa (Chemillé, Cartul. pap., *B* 78 et 79). — *Notre-Dame des Gardes* XVI-XVIIe s. (Rev. d'Anj. — Et.-C.). — *Les Gardes* XVIIIe-XIXe s. (Et.-C. et Rect.). — Au faîte d'un haut coteau, point culminant du département (210 mèt.), d'où la vue embrasse tout le paisible pays des Mauges, St-Macaire et Montrevault, les coteaux de la Loire, St-Quentin, St-Lambert-du-Latay, les coteaux du Layon, Chanzeaux, la Tour-Landry, Coron, Vézins, Chanteloup, la vallée de la Moine, sur 40 kil. du S. au N., 30 kil. de l'E. à l'O. Du moulin on entrevoit les flèches d'Angers.

Entre Mêlay (5 kil 1/2) au N. et à l'E., Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde (2 kil. 1/2) au N. et à l'O., la Tour-Landry (4 kil.) à l'E. et au S.

Un chemin vicinal traverse, par le bourg, du S.-O. à l'E., reliant transversalement la route nationale d'Angers et le chemin de grande communication de Chemillé à Maulévrier. Un chemin communal intermédiaire mène directement du bourg à Chemillé.

Y passent les ruiss. de la Roche-Mallard et du Pont-aux-Jars.

En dépendent le vill. de la Grande-Bordellière (18 mais., 69 hab., à 850 mèt.), la Petite-Bordellière (4 mais., 17 hab., à 800 mèt.), la Garde (3 mais., 20 hab.), la Haute-Sauvagère (3 mais., 28 hab., à 1 kil. 800 mèt.), la Basse-Sauvagère (3 mais., 18 hab., à 900 mèt.), le Puy-de-la-Garde pour partie seulement (5 mais., 11 hab., à 1 kil. 800 mèt.) — et 5 fermes ou écarts.

Superficie : 417 hect., dont 8 en taillis, 87 en prés; point de vignes.

Population : 102 feux en 1807 au bourg. — *941* hab. en 1851. — *980* hab. en 1861. — *925* h. en 1866. — *810* hab. en 1872, dont *596* hab. (153 mais., 178 mén.) au bourg, qui comprend le Bas-Bourg, dépendant jusqu'en 1853 de la Tour-Landry, et le Haut-Bourg, principal centre, sur la crête, en plein horizon. Les deux tiers de la population depuis le milieu du XVIIIe s. y vivent de l'industrie de Cholet.

La constitution de la commune est toute récente. Une loi du 1er juin 1853 l'a formée de partie des territoires de St-Georges-du-Puy-de-la-Garde (182 hect., 95 ares, 30 c.), et de la Tour-Landry (233 hect., 29 a., 90 cent.).

Bureau de poste de Chemillé. — *Perception* de la Jumellière.

Marché créé par arrêté du 16 septembre 1864.

Mairie et *Ecole* communale *laïque* dans une maison à loyer. — *Ecole* communale *de filles* dans un local prêté par les Trappistines qui la dirigent.

L'Eglise, dédiée à St Joseph, a été érigée en succursale par ordonnance royale du 3 mai 1846 et par décret épiscopal du 31 juillet suivant. La première pierre en avait été posée le 4 décembre 1844, et l'édifice s'était achevé en quelques mois, complété bientôt d'un presbytère, le tout aux frais et de l'œuvre même des habitants. Elle s'élève au bas du bourg, vers N.-E., en forme de croix latine, assez disproportionnée et d'ailleurs sans caractère; — le *Cimetière*, au bas du coteau, vers Nord.

Sous le coteau, vers Sud, à travers le Bas-Bourg même et coupant en deux le vill. du Puy-de-la-Garde, dont une section fait partie de la commune, passait la grande voie de la Salle-de-Vihiers au May, seule trace antique signalée encore sur le territoire inculte et en partie inhabité jusqu'au XVIe s. Il dépendait de la paroisse de St-Georges-du-Puy-de-la-Garde, V. *ce mot*, où se trouve mentionnée dès le XIe s. et encore au XIVe une *chapelle de Notre-Dame-du-Genêt*, *Capella de Mirica*, dont l'existence n'a été nulle part encore signalée et dont l'emplacement me reste inconnu. Faut-il voir ici cet ancien sanctuaire dont les souvenirs ont péri ou que la dévotion populaire aura seulement transformé en le rattachant à quelque autre tradition? On raconte qu'en 1480 Antoine de Lesperonnière, sieur du Pineau et de la Rochebardoul, arrêté sur mer par les pirates, fit vœu, s'il était délivré, de fonder sur le faîte le plus élevé de ses domaines une chapelle à la Vierge, et que de retour en Anjou il s'acquitta de cette dette en consacrant dès l'année 1481 sur le pic des Gardes, alors désert, mais peut-être déjà consacré pour le populaire, une petite chapelle en façon d'arceau. Cette légende se prête à une facile contestation et tout au moins, pour être seulement discutable, elle devrait se rajeunir d'un siècle; car il n'y a rien de commun en 1480 avec les seigneurs du Pineau ou de la Rochebardoul et les Lesperonnière, qui ne possèdent pas ces seigneuries avant la fin du XVIe s. Dès avant le XVIIe s. pourtant l'affluence des pèlerins avait obligé par quatre fois d'agrandir la chapelle et d'y bâtir enfin une véritable église où fut transportée sur l'autel la statue de N.-D., objet

Digitized by Google

d'un culte fervent. Auprès se forma un ermitage, successivement occupé par quelque pieux personnage. Les héritiers du fondateur, pour mieux en assurer le service, offrirent la chapelle aux Récollets de la Baumette et sur leur refus y appelèrent les Augustins de Poitiers qui prirent possession le 20 mars 1606, hébergés, en attendant la construction d'un couvent, dans le château voisin de Bouzillé. Dès 1617 ils réédifièrent la chapelle et bientôt après des bâtiments. Nombreuse durant tout le XVIIe s. et enrichie par d'abondantes offrandes, la maison ne comptait déjà plus que 4 ou 5 religieux en 1774 et deux seulement en 1790, dont le prieur, Réveillon, et qui réclamèrent leur liberté. — Chapelle et couvent furent incendiés de fond en comble pendant la guerre, et la paroisse, érigée en 1791, desservie jusqu'en 1793, avait perdu au Concordat son autonomie au profit du Puy-de-la-Garde. Néanmoins le service religieux y reprit dès 1795 dans une des granges du monastère. Dès 1817 des quêtes et des corvées volontaires avaient rebâti une chapelle que l'évêque cette année même consacra. Sur les instances des habitants, les Trappistes de Bellefontaine acquirent par acte du 7 mars 1818 chapelle et monastère et y installèrent une vingtaine de religieuses et bientôt même la maison-mère des Trappistines des Forges en Normandie, formant une colonie de plus de 100 sœurs avec deux aumôniers, que la duchesse de Berry visita le 7 juillet 1828. — Le couvent a été en partie reconstruit en 1864. — Tout à côté s'élève encore le portail, avec sa date 1617, ancienne entrée de l'église et des cloîtres disparus des Augustins, avec la tour octogonale du clocher, en appareil de granit, que l'œil suit de loin de toutes les routes d'alentour. — Au devant, sur la place, un orme magnifique, contemporain de Sully, s'étale en rameaux envahissants, qui ont dû être émondés pour protéger les maisons voisines.

Maires : Franç. *Pineau*, fils du principal créateur de la commune, 4 novembre 1853, installé le 20, démissionnaire en 1871. — *Bodet*, 1871, en fonctions, 1875.

Notice Mss. de M. Spal. — *Le Sanctuaire de N.-D. des Gardes au diocèse d'Angers* (Cholet, Farré, 1864, in-32 de 32 p.). — *L'origine et naissance de la fréquente dévotion qui se voit dans l'église de N.-D. des Gardes....*, Mss., pap., in-12, XVIIe s., publié dans la *Rev. d'Anj.*, 1852, t. II, p. 202.—Arch. de l'Évêché, note Mss. du curé Ch. de Mergot. — Grandet, *Notre-Dame Angevine*, Mss. 620, f. 109. — Hamon, *Notre-Dame de France*, t. IV, p. 244. — Walsh, *Relat. du Voyage*, p. 312. — Pour les localités, voir *le Puy-de-la-Garde, la Sauvagère*, etc.

Gardière (la), f., c^ne d'*Huillé*.

Gardieu (la), cl., c^ne du *Plessis-Gr.* — Autrefois, *la Garde-Dieu*.

Gardonnerie (la). — V. *la Gandonnière*.

Gareau, h., c^ne de *Bécon*; = m^ins à vent, c^ne de *Louresse*; = cl., c^ne du *Louroux-B.*; = f., c^ne de *St-Macaire-en-M.*

Garel (*Helye*), « Angevin, » a donné *La Sophonisbe, tragédie* (Bordeaux, Arn. Du Brel, 1607, in-16 de 186 p. et un fol. d'errata). En tête une dédicace en prose de 28 p. au président de Lalane; puis diverses pièces de poésies à l'éloge de l'auteur, et un avant-propos en vers; au-devant de chaque acte, un long prologue — et *Le Triomphe d'Astrée* (in-16 de 83 p., sans date), — l'une et l'autre pièce, très-rare.

Bullet. du Bibliophile, 1841. — Brunet, t. II, col. 1485.

Garelle (la), cl., c^ne d'*Angers* N.-E., anc. domaine du Chapitre de St-Maurille.

Garenne (la), f., c^ne d'*Angers* N. O., autrefois et souvent encore la *Garenne-St-Nicolas*, ancienne garenne primitivement des comtes d'Anjou, plus tard de l'abbaye St-Nicolas et qui borde en ses capricieux détours, formant plateau avec pentes ravinées, l'étang de Brionneau ou de St-Nicolas, si pittoresque et si solitaire. Une lithographie d'un de ces paysages est donnée par Tanc. Abraham dans son *Album d'Angers*. — L'enclos proprement dit comprend une partie plantée d'arbres verts avec onfeu moderne de la famille Thouin, d'anciennes dépendances (XVIIIe s.) de l'abbaye, appropriées en ferme, et une fuie vide, — d'autre part, le coteau, laissé en hallier. Dans le versant, au couchant et au sud, des stalles, dont une éminente pour l'abbé, ont été creusées dans le schiste, en vue des plus lointains horizons.

Garenne (la), f., c^ne de *Cantenay-Ep.*; = cl., c^ne de *Daumeray*; = h. et f., c^ne d'*Etriché*; = f., c^ne du *Fuilet*; = f., c^ne de *Genneteil*; = f., c^ne de *Gesté*. — Anc. maison noble relevant de la Gabardière.—En est sieur Franç. de la Brunetière 1540; — Benjamin de la B. 1603, 1631; — la famille Laboureau, sur la fin du XVIIe s., Julien Brunet 1770; = f., c^ne de *Grez-N.*, formant le principal temporel du Collége de Grez-N., V. *ce mot*; — vendue nat^t le 11 messidor an IV sur M. de la Grandière; = h., c^ne de *Liré*. — *La G. de Vallée* (Cass. et Et.-M.); = f., c^ne de *Montjean*; = h., c^ne de *Murs*. — Anc. fief et seigneurie appart^t à Renée Fournier, veuve de Jean de Pincé, qui y fonda en 1539 auprès de son château la chapelle dédiée à Notre-Dame et à St-Avoie.—En est sieur Christ. de Pincé en 1584. Il se noie le 25 mars 1628 en passant le pont du Louet, qui s'effondre sous son cheval; — n. h. Ch. Gencian, mari de Gabrielle de Pincé, 1623. — Y meurt le 11 octobre 1652 Joachim Martin, sieur des Loges; = ham., c^ne de *la Possonnière*; = f., c^ne de *la Pouèze*; = f., c^ne de *Querré*

Garenne (la), chât., c^ne de *Seiches*, tout au sortir du bourg de Suette, sur la route de Jarzé; — bâti par M. Ouvrard près de sa ferme de la Vionnière et nommé par lui *le Bois-Ouvrard*, « pour donner son nom à son château, « quand tant d'autres l'y empruntent; » — débaptisé par le nouvel acquéreur sous une dénomination nouvelle qui rappelle les nombreux lapins qu'on y voit le soir, au clair de la lune, gambader dans les clairières. — Le nom vulgaire dans le pays est *la Grotte*, en souvenir d'une petite bâtisse qu'il a remplacée. — L'édifice forme un quadrilatère allongé, dont la face vers la route de Durtal est flanquée de deux petites tourelles rondes à toits pointus. Vers l'E. ressort au centre un petit pavillon en saillie, couronné d'un beffroi en fonte; — appart^t aujourd'hui à M. Segris, ancien ministre; = m^on b. et f., c^ne de *Trélazé*. — Anc. fief et seigneurie appart^t à Jean

Digitized by Google

Doriet 1491, à n. h. Jacques Dolbeau 1585, à Hunault de la Chevalerie 1700, dont les héritiers la vendirent à Pierre Benoit, écuyer, avocat au Présidial d'Angers, 1717; — appt à M. Bertrand de Narcé en 1808 qui y essayait, comme à Narcé, l'acclimatation d'un troupeau de mérinos. — La terre relevait de la Guérinière et lui devait à mutation de seigneur « deux sonnettes à épervier » (E 571). L'habitation est moderne; tout auprès, l'ancien portail XVIIe s. a été transformé en petit pavillon carré; = f., cne de *Vergonnes*. — En est sieur Charles Piher 1633; = f., cne de *Vézins*; = h., cne de *Villemoisant*. — Anc. domaine appart au comte de Serrant. On y découvrit en 1807 un gisement de houille, qu'on se proposait alors d'exploiter.

Garenne (la Grande, la Petite-), ff., cne de *St-Michel-et-Ch.*

Garenne-de-Beaurepaire (la), cl., cne de *Fontevraud*.

Garennes (les). cl., cne de *Chantoceaux*; = f., cne de *St-Lambert-des-Lev.*; = f., cne du *Vieil-Baugé*.

Gariarius — ou *Gariacius*, — évêque d'Angers (fin du VIIe s.). Les anciens catalogues l'inscrivent entre St Godebert ou St Agilbert ou Boson et ne s'accordent pas même sur son nom.

Garillère (la), h., cne du *Fuilet*; = ham., cne de *St-Christophe-la-C.*

Gariolaie (la), f., cne de *la Séguinière*.

Garivais (les), f., cne de *St-Georges-sur-L.*

Garlaie (la), f., cne de *Vern*.

Garlandière (la Grande-), f., cne de *Clefs*. — *La Grelandière* (Et.-M.). — En est sieur Enguerrand de Petit-Jean, mari d'Anne Dosdefer, 1575, n. h. Valentin de la Courbe 1579, n. h. Pompée Jusson 1585, h. h. Guill. Beautemps, mari d'Anne Thiélin, 1597.

Garlière (la), f., cne de *Cholet*. — *La Carelière* 1498 (E 803). — En est sieur n. h. Victor Barroueil, sénéchal du marquisat de Cholet, 1679, d'Andigné de Maineuf 1790, sur qui elle est vendue nat le 17 floréal an VI; = f., cne de *Freigné*; = f., cne de *Loiré*; = f., cne de *Mozé*. — *Matheus de la Garrelière* 1290 (2e Cart. de St-Serge, p. 173). — *La Garellière* (Cass.); = V. *la Gallière*.

Garlière (la Basse, la Haute-), ff., cne de *Cholet*.

Garlières (les), f., cne de *Segré*. — *La G.* XVIIe s. (Et.-C.) — *Les Gallières* (Et.-M.). — En est sieur Franç. Pillegault 1612, 1652, Pierre Pillegault 1681; = (les Grandes, les Petites-), ff., cne du *Longeron*.

Garnier, f., cne de *Chaudron*.

Garnier (*François-Claude*), naquit le 2 janvier 1759 à Angers, de Clément Garnier et de Louise-Charlotte Galpin. Son père, chirurgien en chef à l'hôpital St-Jean, avait de plus le titre de lieutenant du premier chirurgien du roi, qui le constituait chef de sa corporation, et inaugura à Angers les cours publics de démonstration anatomique. Après les premières études médicales de son fils achevées, il l'envoya à Paris suivre les cours du célèbre Desault et de Baudeloque. Le jeune homme ne revint à Angers qu'en état de prendre ses grades et fut reçu maître en chirurgie le 28 avril 1788. Il fut presque aussitôt désigné pour professer à St-Cosme le cours d'anatomie. L'année suivante la mort de son frère aîné Clément (1789), qui avait remplacé leur père à l'hôtel-Dieu, lui laissait libre une succession de dévouement, qu'il accepta pendant plus de 50 ans. En 1807, lors de l'organisation de l'Ecole secondaire, il s'y trouva naturellement appelé à reprendre son cours d'anatomie à peine interrompu. Esprit modeste et réservé, professeur de parole claire et précise, praticien de main timide et circonspecte mais sûre et ferme, surtout d'une activité infatigable et d'une abnégation que ne fatigua jamais la clientèle impitoyable des pauvres, il a laissé véritablement, surtout dans les quartiers déshérités, une mémoire encore vivante et vénérée. Nommé professeur de clinique interne le 30 avril 1827, professeur honoraire le 29 nov. 1836, la même année décoré de la croix d'honneur, et d'une médaille de vertu en 1838, il mourut à la peine le 23 janvier 1844 et fut inhumé au milieu d'un deuil public. Le maire Girand au nom de la ville, les docteurs Laroche, Dumont, Ouvrard, au nom de l'École et de la science, M. Maige, au nom des francs-maçons, lui donnèrent les derniers adieux. Le jour même une souscription publique s'ouvrit pour lui élever un modeste buste que modela David. Une délibération du conseil municipal du 20 février 1846, ratifiée par ordonnance royale du 31 mars suivant, en décida l'érection sur la fontaine de la place de la Laiterie. Elle y a été placée seulement en 1872 et son nom donné à une rue du quartier.

Garnier (*Jacques*), dit *Chapouin*, était né vers 1530, suivant quelques-uns, à Angers, et plus probablement au village de Chapouin, dont il garde le surnom. Sous le froc de cordelier, il se fit par ses prédications une réputation populaire qu'il accrut encore en pratiquant la réforme de l'ordre et en l'introduisant à titre de gardien (avril 1597) au couvent de la Baumette près Angers, alors livré complètement à une vie de désordre. Mais pendant un voyage qu'il faisait en Italie, la plupart de ses religieux, rebelles à la règle nouvelle, désertèrent. Il y ramena une colonie de novices et quand Henri IV passa à Angers, il osa se présenter à lui et se recommander à sa protection : « Que veut ce Père ? dit le roi. » — « Sire, pauvreté et réforme, répondit le cordelier. » — « Voilà, dit le roi, ce que personne encore ne m'a demandé; » — et des lettres du 4 avril 1598 le confirmèrent dans son dessein, avec autorisation de tenter même entreprise à Beaufort. Deux ans plus tard il lui fallut soutenir un siége à main armée et riposter à la bataille, en attendant les secours envoyés par la mairie, contre une bande de cordeliers, dirigée par le provincial, qui venait de tenir le Chapitre d'Ancenis et qui prétendait réoccuper d'autorité la Baumette. Heureusement divers arrêts confirmèrent le droit du réformateur que le roi revint visiter en 1601. Le Père Garnier y décéda seulement le 3 novembre 1621.

Touraille, Mss., p. 478 v°. — Louvet, dans la *Rev. d'Anj.*,

Digitized by Google

1854, t. II, p. 303. — Mss. 1067, p. 152; 1068, p. 122. — Berthe, Mss. 1069, p. 49. — Bruneau, Mss. 870, p. 33.

Garnier (*Julien*), frère du précédent, était docteur en théologie, chanoine de Condom et prédicateur ordinaire de la reine-mère On le trouve à Angers le 20 décembre 1619 où il signe un acte : *de Garnier*. — Il meurt l'année suivante le 7 octobre 1620, âgé de 50 ans, à Savennières et est inhumé le lendemain dans l'église de Béhuard. Il laissait des Mss. et des discours qu'il légua à son frère et ses livres à deux amis de Condom.

Arch. de M.-et-L. G Cure de Bouchemaine.—Arch. mun. d'Angers GG 49 et de Béhuard Et.-C.

Garnier (*Louis-Etienne*), maître chirurgien ordinaire de Mmes de France, depuis leur entrée à Fontevraud, y meurt âgé de 46 ans le 26 septembre 1749. Il était originaire d'Etampes.

Garnier (*Pierre*), peintre, Angers, fournit au Chapitre de St-Pierre, le dessin ou patron sur toile d'une tapisserie représentant la légende de la vie de St Pierre et St Paul (mai-avril 1499),— et en 1527 au Chapitre de St-Julien le parement ou couverture des orgues, peint à la manière de la tapisserie du chœur. — (*René*), maître architecte, Angers, 1649, † le 28 novembre 1657. — (*Mathurin*), maître architecte, Angers, 1692.

Garnière (la), h. et min à vent, cne de *St-Crépin*; = ff., cne de *St-Paul-du-Bois*.

Garnisons (les), f., cne d'*Angers*, au sortir de la ville, sur l'ancienne route des Ponts-de-Cé, acquise en 1854 pour le *Dépôt de remonte*, V. t. I, p. 91; = cl., cne de *Chalonnes-sur-Loire*.

Garondière (la), f., cne de *la Pommeraie*, autrefois avec bois, étang et vivier dit des Ruaux. — En est sieur n. h. Gilles Du Vau 1540 (C 105, f. 278).

Garot (*Alexandre-François*), né à Mamers (Sarthe), le 19 avril 1821, ingénieur-directeur des travaux à l'Ecole d'arts et métiers d'Angers, y est mort le 11 janvier 1859. Il a publié une *Instruction pour se servir de la règle à calcul, à l'usage des élèves des Ecoles impériales d'Arts et métiers* (Angers, Cosnier et L., 1855, in-32, d'une f.), et dans le *Bulletin de la Soc. Ind. d'A.*, dont il avait été reçu membre le 3 janvier 1848, de nombreux Rapports notamment *sur le passage du soleil à l'équateur à l'équinoxe du printemps* (1850, p. 181), *sur les tuyaux revêtus en coltar* (1852, p. 230), *sur un modèle d'échelle à incendie* (1854, p. 225), *sur une machine d'épuisement* (1857, p. 87), *sur une machine planétaire* (1858, p. 35), et des *Comptes-rendus* des Expositions ou de publications diverses.

Garotinière (la), h., cne de *St-Georges-du-Puy-de-la-G.* — *La Garolinière* (Cass.). — En dépendait le moulin Blouin en 1540, le tout appartt à Jean de Vaugirault (C 105, f. 289).

Garoufflère (la), h., cne de *Courléon*, détaché en 1836 de Vernoil.

Garoulaie (la), f., cne de *Ste-Gemmes-d'A.*, appartt dès avant le milieu du XVIe s. à la famille Veillon; — n. h. René Veillou 1540, 1582, Jean Veillon « capitaine de la bastille du châ- « teau de Saumur » dès 1648.

Garoulière (la), f., cne de *Bouillé-M.* — En est sieur n. h. Charles Prévost 1682.

Garrot-de-la-Varenne (le), ruiss. né sur la cne de *St-Macaire-en-M.*, au S. du bourg, entre la Bruyère et la Croix, traverse les cnes de St-Macaire et de la Renaudière dont il forme la limite à partir du pont de la Varenne et se jette dans la Moine; — y afflue le ruiss. de Gaigné; — 6,700 mèt. de cours.

Garrotière (la), cne d'*Angrie*. — Il est question de « perrières » de ce nom dans l'aveu du Gué-d'Availlé en 1406.

Garrotin, cl., cne de *Trémentines*, 1567, auj. détruite.

Gars (les). — V. *les Gats*.

Garsalaie (la), f., cne de *Chazé-sur-A.* — *Gatçalaie* (Cass.).

Garsillère (la), h., cne de *la Chapelle-St-Florent*.

Garson (*Pierre*), « opérateur en médecine, » 1584, à Villebernier.

Gasneraie (la). — V. *la Gâneraie*.

Gasnot (*Sébastien*), religieux fontevriste, a publié *La Vie du Bienheureux Robert d'Arbrissel, fondateur de l'ordre de Fontevrauld* (La Flèche, Georges Griveau, 1648, petit in-8o de 383 p.), suivie des *Maximes de la vie spirituelle, tirées de la vie de Robert d'Arbrissel* (19 pages, de paginat. spéciale). — *La Gloire du Bienheureux Robert d'Arbrissel* (Ib., 1648, pet. in-8o). — Ces deux livres, à vrai dire, comme l'auteur l'indique lui-même dans la préface du premier, ne forment qu'un même travail « divisé en deux volumes, » dont le premier comprend la vie de Robert par Baudry, le supplément du P. André, texte et traduction, et les Maximes; — et le second les Eloges de Robert, « l'abrégé de sa vie et ses éminentes « vertus. » — C'est le père sans doute de notre auteur, *François* G., qu'on trouve en 1654 à Fontevraud, « conseiller et maître d'hôtel ordi- « naire du roi, gentilhomme servant du roi et « maître d'hôtel de Mme Jeanne-Baptiste de « Bourbon. »

Gaspardière (la), mon b., cne de *la Meignanne*.

Gasselin, cl. et min à eau, cne d'*Andrézé*, sur le Beuveron; — dépendaient du château de la Morinière. Il y existait aussi un moulin à vent, brûlé en 1794; = h., cne de *la Varenne*.

Gasselin (*Pierre*), peintre, originaire du Mans, est dit en 1623 demeurer à Brissac, occupé avec plusieurs de ses compatriotes aux décorations du château. Un acte l'appelle en titre « peintre de Mgr le duc de Brissac » (27 janvier 1626), comme Gillion et Pothier. Il vint plus tard s'établir à Angers et exécuta en 1652 pour l'Hôtel-Dieu les deux tableaux d'autel de la grande salle des pauvres. Il demeurait avant 1647 dans le faubourg St-Michel-du-Tertre et cette année s'installa rue St-Laud, dans une maison qu'il y acquit le 25 novembre avec Perrine Barbelevée, sa femme. Leur fils Pierre y meurt le 24 dé-

Digitized by Google

cembre 1649. L'acte de sépulture appelle le père « maître ès-peinture. »

Arch. de M.-et-L. G Chapit. Saint-Pierre; H.-D. *E* 224, f. 69. — Arch. commun. d'Angers CC 29; GG 170; — et de Brissac Et.-C.

Gassoir (le). — V. *le Cassoir.*

Gastineau (*Jacques-Nicolas-René*), fils de Jacq. Gastineau, d'abord avocat, comme son père, au Présidial d'Angers en 1759, docteur agrégé en la Faculté de droit, professeur en droit civil et canon, avocat aux siéges royaux, procureur du roi en la maîtrise des Eaux et Forêts d'Angers en 1763, fut élu le 13 avril 1763 membre de l'Académie d'Angers et en devint chancelier le 17 novembre 1773. Il y lut le 13 avril 1774 des vers sur les *Avantages et les désavantages de l'Amour et de l'Indifférence*, et le 10 juin suivant et le 15 novembre 1775, un *Discours sur l'homme en société*, enfin le 14 juin 1776 deux *Epitres à Mme de **** et *Sur le Bonheur des passions tranquilles.* — Le 29 avril 1778 il en devint directeur et en cette qualité prononça l'Eloge du roi aux séances de rentrée de 1778 et 1779 et plusieurs discours de circonstance. Il portait la parole au nom du Tiers-Etat dans la séance de l'ordre de la Noblesse du 19 mars 1789. Incarcéré dans les premiers mois de 1793, il fut transféré au Mans lors de l'évacuation d'Angers, puis ramené et exécuté le 14 ventôse an II (4 mars 1794) pour avoir donné refuge et assistance à des prêtres réfractaires. — Il avait épousé Françoise-Renée Sizé.

Mss. 919 et 1032. — *Affiches*, 10 mars 1794.

Gaston. — V. *Bassompierre.*

Gât (le), f., c^ne de *Champigné.* — Vis-à-vis, dans l'angle de deux chemins, est plantée une croix de bois, où dans le fût, bizarrement entaillé, sont découpés une niche de Vierge, une croix, des cœurs enflammés et divers attributs déformés. Plusieurs autres semblables existent dans le pays; — f., c^ne de *Landemont*; — cl., c^ne de *Montreuil-Belfroy.* — *Le Gast* 1243, appartenance de la Haie-aux-B.-H. (t. II, p. 47); — m^on b., c^ne de *St-Clément-de-la-P.* — *Le Gax* (Et.-C. la Pouèze). *Les Gas* (Et.-M.). — Anc. fief avec maison noble relevant du Plessis-Macé; — appart^t à la famille Crespin xve-xvie s. En est sieur Charles Du Chatelet de la Péselière, chevalier, 1675, mari de Françoise Du Gué; — et leurs héritiers du nom, jusqu'à la Révolution. — Appart^t en 1830 à M. Aubin de Nerbonne, V. *ce nom*, t. I, p. 152, qui y obtint de semis une variété naine de poirier, dite *Nain vert*, dont les rameaux fastigiés offrent naturellement le modèle de la forme adoptée par les nouvelles méthodes de taille pour obtenir les plus beaux produits des autres variétés; — f., c^ne de *St-Clément-des-L.* — *Une belle maison dite le Gax* (Et.-C. de St-Martin-de-la-Pl.). — Anc. maison noble, domaine et résidence en 1728 de maître Antoine Dupont, licencié ès-lois, — de Michel-Pierre-Jean Dupont, écuyer, rapporteur du Point d'honneur, en 1737, 1769. — La levée fut pavée vers 1725 à partir de là jusqu'à l'église; — h., c^ne de *St-Crépin*; — donne son nom au ruiss. né sur la commune, qui s'y jette dans la Moine; 2,100 m. de cours; — f., c^ne de *Sainte-Gemmes sur-Loire.* — *Le lieu et cl. appelé le Gats autrement la Dixmairie* (Ins. Eccl., t. IV, f. 190), dépendance du Chapitre St-Pierre d'Angers; — f., c^ne de *St-Laurent-de-la-Pl.* — *Les maisons et erreau du Gast, joignant aux terres de l'Aumônerie* 1492 (E 613); — h., c^ne de *St-Laurent-des-Autels.*

Gât (le Grand-), f., c^ne du *Fuilet*; — donne son nom à un ruiss. dont la source est voisine, qui coule de l'O. à l'E. et se jette dans la Trézenne, au-dessus du moulin de Launay, en formant en partie limite de St-Rémy; — 700 mèt. de cours; — (le Grand, le Petit-), f., c^ne de *St-Rémy-en-Mauges.*

Gâtale (la), f., c^ne de *Loiré.*

Gât-Charron (le), cl., c^ne de *Bouzillé.*

Gât-Cizay (le), f., c^ne de *Montilliers.* — *La Gas Chisé* (Cass.).

Gât-Colin (la), f., c^ne de *la Pouèze.* — *La closerie de Gascolin* 1680 (Et.-G.).

Gât-de-la-Vigne (le), f, c^ne de *la Renaudière* (Cass.).

Gâte (la), h., c^ne de *Broc.* — En est sieur Ch.-Julien Hirly, avocat, 1738, Charles-Claude Hirly 1745, 1778; — h., c^ne de *Grézillé.* — *Gastay* (Cass.). — Donne son nom à un ruiss. qui s'y jette dans l'Aubance; — 960 m. de cours.

Gâte-Argent, vill. et m^in, c^ne d'*Angers.* — *La maison, terres, etc. appellée les Gas Darrien, près les moulins de Pierre-Lise*, 1441, appartenant à l'évêque de Chartres, Th. Lemoyne, qui les légua à sa sœur, femme Bonnet, marchande à Angers. V. les plans annexés au Censif, H Lévière 50; — f., c^ne de *Baracé.*

Gâteau, — f., c^ne de *Vernantes*; — usine, c^ne de *St-Aubin-de-Luigné.* — *Moulin Gasteau* (Cass.). — Vendu nat^t le 1er thermidor an IV sur Barrin de la Galissonnière; — donne son nom à un ruiss. voisin, qui se jette dans le ruiss. du Pont-N.-D.; — 750 mèt. de cours; — c^ne de *St-Quentin-en-M.*, anc. hameau, dont la dernière maison a été détruite vers 1850, et le tout réduit en culture.

Gâtebourse, quartier de la ville de *Cholet*; — f., c^ne du *Puiset-Doré.* — *Gatebois* (Et.-M.); — f., c^ne du *Toureil.*

Gâtée (la), ruiss. né sur la c^ne de *St-Lambert-du-Latay*, s'y jette dans le Layon; — n'a d'eau qu'en hiver; — 1,500 mèt. de cours; — c^ne de *Freigné*, carrière de schiste, qui s'y présente en longues esquilles de 3 à 4 mèt. de longueur et plus; — f., c^ne de *Mélay.*

Gâtel (le), m^in à vent, c^ne de *Freigné.* — *Le moulin de Gastel* 1672 (Et.-C.). — Anc. dépendance du Breil, autrefois avec m^in à eau sur le ruiss. de la Bourgeonnaie, à qui il donne souvent son nom.

Gâtellière (la), cl., c^ne d'*Angers.* — *La Gastelière alias Cythère en Reculée* 1775, appart^t à René-Jean Leroux, docteur en droit, avocat au Présidial, qui la vend cette année à

Digitized by Google

Toussaint Poilièvre, tanneur; = f., cne de *Breil*; = f., cne de *Cantenay-Ep.*; = vill., cne de *Noyant-la-Gr.* — Il y existait une chapelle de St-Avertin, détruite à la Révolution. La pierre de l'autel est déposée devant la porte de l'église paroissiale et la petite cloche, pesant 30 kil., dans le clocher.

Gâterie (la), f., cne de *St-Jean-des M*; = f., cne de *Vézins*.

Gâtés (les), cl., cne de *St-Silvin*. — *Le lieu et domaine des Gastés* 1478. — *La mét. des Gastez* 1505. — *Le lieu, seigneurie, domaine des Gastez* 1578. — *La terre, fief et seigneurie des G.* 1701 (Chap. St-Laud). — *Les Gats* (Cass.). — Anc. domaine avec herbergement et maison noble relevant de la seigneurie de la Noue; — appartt en 1478 à Jacq. d'Espinay, évêque de Rennes, héritier de Richard d'Espinay, sieur d'Etiau. Il le vendit à Amaury Doré de la Bobetière. — Sa fille Henriette était femme en 1509 de n. h. Jean-Rémy de la Poullenaie, de qui l'acquiert Jean Boucher, marchand à Ecouflant. — L'héritière de Jean Barillier, son petit-fils, 1539, épousa Pierre de Clermont, marchand, qui vendit la terre à André Delhommeau, le 21 août 1553, et Jean Delhommeau, maître des requêtes ordinaires du duc d'Anjou, à h. h. Gabriel Charlot le 23 avril 1578, et les héritiers de ce dernier à Samson Legauffre de la Montaigne le 21 juin 1593. — En est sieur en 1623 h. h. Pierre Leclerc, par succession de sa mère Madeleine Legauffre, qui vend le 15 novembre à n. h. Guy Lasnier de la Brosse; — Franç. Chauveau, maître apothicaire, Angers, 1701, — François Chauveau de Rousson, un des quatre francs bourgeois d'Angers, 1780 (G 1007-1008).

Gatesalière (la), f., cne de *Chaudron*.

Gâtesau, cne de *Gennes*, en la paroisse St-Véterin, logis mal famé à la fin du XVIe s., où des filles tenaient hôtellerie.

Gâtevigne, min à vent, cne de *Nueil-s.-P.* — Acquis en 1783 par le comte de Passavant, ruiné à la Révolution, reconstruit depuis.

Gâtevinières (les), h., cne de *Pontigné*. — *La Gavinière* (Et.-M.). — *Les Godvinières* (Rect.). — Un peu au dessus, vers N. E., à la crête du promontoire en roche calcaire, formé sur la rive g. du Couesnon par l'angle de rencontre d'une petite vallée secondaire, presque vis-à-vis le moulin de la Roche, M. Couscher me signale deux grottes à ossements, dont une, comprenant au moins deux chambres, mesure plus de 30 mèt. de profondeur, et où la sonde pénètre dans le sol de toute sa longueur.

Gât-Guiton (le), vill., cne de *Cléré*, — dès 1480 (Aveu des Landes-B.). — *Le fief, terre et seigneurie de G. G.* 1561 (G Aubigné, t. I); — *Le moulin de G. G.* 1756. — relevant de Vihiers et appartt à René Royrand.

Gatignole, f., cne d'*Ecouflant*. — Appartenait en 1792 à Jean Foussier, chanoine de Saint-Pierre, qui s'y réfugia et y put célébrer secrètement les offices.

Gâtinale (la), cne de *St-Philbert-du-P.*, 1395 (Cartul. de Monnais, p. 297).

Gâtinay (le), f., cne de *Vern*.

Gâtine (la), f., cne de *Beaupréau*; — a servi de refuge pendant la guerre de Vendée à l'abbé Loir-Mongazon; = f., cne de *Chemiré*; = ham., cne du *Fuilet*. — *Le lieu noble de la G.* 1655 (GG 170). — En est sieur Florestan de Salmon 1653, dont la fille Gabrielle de S. épouse en 1655 n. h René Courtarvel. — V. *Bois aux Moines* (le); = f., cne du *May*; = f., cne de *la Poitevinière*; = ham., cne de *la Pommeraie*; = vill., cne du *Puiset-Doré*; = f., cne de *la Renaudière*; = f., cne de *St-André-de-la-M.*; = f., cne de *Trémentines*. — En est dame Marie-Louise Dauclerc 1677.

Gâtineau, min à eau, cne de *Dénezé-s.-Doué*. — Il devait une rente de 13 setiers de blé au chapelain de St-Julien de Beaufort, charge qui l'avait fait abandonner et ruiner. Une sentence de la Sénéchaussée de Beaufort du 19 juin 1688 la réduisit à 5 setiers, mesure de Douces.

Gâtineau (le), f., cne de *la Salle-Aubry*; = f., cne de *St-Remy-en-M.*

Gâtinelaie (la), f., cne du *Tremblay*.

Gâtinellère (la), f., cne du *Bourg-d'Iré*. — *La Gâtinelaie* (Cass.).

Gâtinerie (la), cne de *Cernusson*, « bordage « près la Croix » 1701 (Et.-C.).

Gâtinière (la), f., cne de *Fontaine-G.* — En est sieur Jean Lemesle 1504, Alnette Renou, sa veuve, 1529, — le chirurgien Verrye, de Mazé, qui la vend à Mme de Pierre Basse vers 1695; = f., cne de *Gée*.

Gâtines, h., cne de *Contigné*. — Anc. fief et seigneurie situé partie dans la châtellenie de Châteauneuf au ressort d'Angers, partie en la châtellenie de Briolay en régale. — En est sieur en 1596 Jacq. de Charnacé, en 1617 Jean de Charnacé, en 1628 Fouquet Sébille, en ces derniers temps la famille Claveau d'Angers. Dans la métairie principale s'ouvre une cave, bâtie en tuffeau et longue de près d'un kilomètre; plusieurs chambres y rayonnent, dont une paraît avoir servi de forge, une autre de chapelle, où restent des bancs, un autel, une chaire à prêcher, des débris de statues, le tout en terre.

Gâtines, vill., cne de *Faye*. — Anc. fief et seigneurie, relevant de Martigné-Briant, avec château, appartenant à la famille Thorode 1430, 1630, passé, par le mariage d'Antoinette Th., à Pierre Petit, 1628, par acquêt en 1670 à René-Etienne Fromageau, dont la fille Madeleine y épousa le 27 avril 1700 dans la chapelle seigneuriale Pierre-Aimé de Martineau. La maison seigneuriale, brûlée en 1793, a été rebâtie vers 1810 par M. Blouin-Dubouchet avec partie des matériaux de la Rochemaillet. En 1843 le pont-levis en bois, jeté sur les douves conservées, a été remplacé par un pont de fer, la ferme rebâtie à distance, et les servitudes, la cour et tous les chemins qui l'abordent, transformés (Note Mss Raimbault).

Gâtines, chât. et f., cne de *Fougeré*. — Anc. terre seigneuriale avec vaste château rebâti au XVIIIe s., en forme de carré parfait avec tours aux angles, double enceinte de douves vives et pont-levis. — La terre appartenait en 1367 à

Digitized by Google

Jean de Chemans, mari de Jeanne de Sermaise, morte en 1412. Dès 1413 la terre est passée à la famille Cléreau, d'Echemiré, qui la possède, jusqu'aux dernières années du XVIe s. — Elle est acquise en 1623 par Jacq. d'Avoines, chevalier de l'ordre du Roi, sieur de la Jaille, intendant du maréchal de Schomberg, à Durtal, qui épouse le 25 mai 1632 dlle Marie Labbé de Champagnette. Il y fonda la chapelle seigneuriale le 14 octobre 1640; — Jean-François d'A., dont la femme, Suzanne de Maillé de la Tour-Landry, y meurt le 12 juillet 1686 et est inhumée dans le chœur de l'église paroissiale; — Jos.-Franç. d'A. 1714; — Ch.-Henri de Maillé de la T.-L. y épouse dans la chapelle le 3 mai 1728 Marie-Madeleine d'Avoine; — Ch-Fr. de Maillé 1780; — Isabelle de Maillé, marquise de Contades-Giseux 1845; — le comte de Contades-Giseux 1856. — Il ne restait plus du château que d'immenses servitudes, d'un caractère grandiose, en forme de triple pavillon carré, rasées en 1870, précédées d'un porche, et autrefois de la poterne, d'où l'on s'embarquait sur les douves et qui existe encore. Au coin de ces bâtiments, M. Arnold de Contades a fait bâtir une charmante gentilhommière, mi-partie de briques rouges, style Louis XIII, flanquée de tours, et bâtie, comme l'ancien château, sur pilotis, à plus de 6 mèt. de profondeur, sans trouver le fonds solide.

Gâtines, f., cne de *Liré;* — f., cne de *St-Just-sur-Dive.* — *Decimæ de Gastinis* 1105 (*Epit. St-Nic.*, p. 41). — *Radulfus de Gastina dominus* 1215 (chart. de Brézé). — Anc. mon noble, appart aux XVIIe-XVIIIe s. à la famille Lebigot, — après 1730, aux seigneurs de la Salle. — C'est l'ancien emplacement de la villa de Lézon, V. *ce mot;* — mon, dans le bourg de *Tigné.* — Anc. fief, avec hôtel et grange dimeresse, relevant de Cernusson. — En est sieur maître Jean Barbin, avocat du roi au Parlement, par donation d'Yzabeau de Vivonne du 9 juin 1436. — Il revendit la terre pour 3,000 écus d'or, avec le fief et seigneurie de Pruns, au Chapitre de St-Maurice d'Angers. Les deux fiefs réunis formaient une châtellenie au XVIIe s. L'hôtel seigneurial se trouvait dans le bourg et servait dès le XVIIIe s. de presbytère. V. les titres du fief G 520-531; — h., cne du *Voide.* — Anc. fief et seigneurie dont est sieur Franç. de Saint-Offange 1534, René de Saint-Offange 1652 et les seigneurs de la Frapinière. Le fief, comprenant un groupe de sept maisons, dont une écroulée vers 1703, avec la mét. de Heurtauld, relevait de Vézins sous le service d'un chapeau de roses, dû chaque année le lendemain de la Pentecôte (C 105, f. 152).

Gâtines. — V. *la Gatine.*

Gât-Robin (le), cne de *Montjean* (Cass.).

Gâts (les), h., cne d'*Angers* E.; — h., cne de *Bocé*; — f., cne des *Cerqueux-s.-Maul.*; — f., cne de *Châtelais*; — f., cne de *Chavagnes-s.-le-L.*; — f., cne de *Combrée*; — f., cne de *Coron*; — f., cne du *Longeron;* — donne son nom au ruiss. né tout auprès, qui se jette dans l'étang de la Fribaudière; — f., cne de *Maulévrier*; — f., cne de *la Meignanne.* — En est dame et y réside Philippine de Limesle 1584, Marguerite de L. qui y meurt le 6 décembre 1593; — f., cne de *Parcé*; — ham., cne du *Plessis-Macé*; — cne de *la Romagne*, V. *St-Laurent-des-Gats*; — f., cne de *St-Aubin-de-L.*; — f., cne de *St-Florent-le-V.*; — f., cne de *St-Georges-sur-Loire*; — f, cne de *St-Germain-des-P.*; — f., cne de *St-Jean-de-Linières*; — f., cne de *St-Lambert-du-L.* — En est sieur Franç. Ogeron 1583; — f., cne de *St-Léger-du-May*; — h., cne de *St-Pierre-Maul.*; — f., cne de *Tancoigné*; — cl., cne du *Voide.*

Gâts-des-Marais (le), h., cne de *St-Clément-de-la-Place.*

Gâts-Rabots (les), f, cne de *Montilliers.* — *Le Gas Rabeau* (Cass.).

Gattevin (*Guillaume*), ministre protestant du diocèse d'Angers, est porté sur la liste des convertis pour une pension de 400 l. au rôle de 1675.

Gaubau, f., cne de *St-Georges-Châtelaison.*

Gaubellière (la), f., cne de *la Chaussaire.*

Gauberderie (la), dans la ville de *Doué* — *Le lieu appelé le Porteau alias la G.* 1549 (G Chap. de Doué). — Hôtel occupé actuellement par la gendarmerie, — en 1653 à Franç. de Marsolle, capitaine exempt des gardes du corps. Le populaire, — voire des gens sérieux! — attribuent encore son nom au roi Dagobert qui y aurait résidé! — Dans la cour seulement, un pan de mur en moyen appareil XIIe s. et une archivolte de fenêtre taillée en lozange.

Gauberdière (la), h., cne de *Corzé.* — En est sieur n. h. Jacques Hunault 1688; — f., cne de *Neuvy*; — appart à M. de Romain en 1832. Elle fut fouillée par les gardes nationaux, qui y saisirent 9 caisses d'équipements pour les chouans.

Gaubert, f., cne de *Grugé-l'H.* — Le premier Cartulaire de St-Serge (f. 242), mentionne un Raynaud de Gaubert vers 1214, *Reginaldus de Gaubert.* — *Le moulin de G.* 1674 (Et.-C.). — En est dame Renée Jarret 1653.

Gauberte, cne de *Beaupréau*, anc. étang, à l'Ouest et en avant des murs de la ville, dans une dépression de terrain, formant un vaste fossé en communication avec l'Evre. Il alimentait au XVIIIe s. encore de nombreuses tanneries et a été depuis desséché.

Gaubertière (la), anc. logis noble dans le bourg de *Martigné-B.*, appart au XVIIe s. à la famille de Courtalvert, en 1828 à la comtesse de la Galissonnière, converti aujourd'hui en mairie; — vill., cne de *St-Paul-du-B.* — Anc. fief et seigneurie, avec maison noble, bois, garenne, étang, relevant de Coron. En est sieur n. h. René Thoanon 1540, — Jean de Messac, qui y réside, 1669, avec sa femme Catherine Boixon, — plus tard à la famille Hector. Il ne reste absolument rien du manoir qu'une petite douve. — Il donne son nom au ruiss. qui traverse les cnes des Cerqueux et de Cléré et s'y jette dans le Layon; — 8,980 mèt. de cours.

Gaublère (la), f., cne d'*Auverse.* — *La Goubière* (Et.-M.).

Gaubourd, min, cne de *St-Melaine.*

Gauchais (*Jean*), né à Dampierre le 22 juin

Digitized by Google

1766, prit rang en 1790 parmi les volontaires, et fut élu capitaine dans le 3e bataillon de Maine-et-Loire. Après les campagnes de la République, il fit avec le 62e régiment de ligne toutes les guerres de l'empire. Atteint à Essling d'une balle dans la cuisse et guéri d'une blessure qu'on croyait mortelle, il put rejoindre son régiment à Marseille et servit jusqu'en 1814. Lors du licenciement, il revint à Saumur avec le grade de chef de bataillon et le titre de commandant de la légion d'honneur. Promu pendant les Cent-Jours au grade de lieutenant-colonel, il se trouva mêlé aux principales conspirations qui minaient sourdement le gouvernement de la seconde Restauration. C'est lui qui conduisit le général Berton à Thouars, qui lui apporta son uniforme pour le coup de main et qui le guida au jour décisif jusqu'à Saumur. Il parvint pourtant à fuir, se réfugia en Angleterre et fut condamné à mort par contumace (13 sept. 1822); mais bientôt on le retrouve dans les rangs des libéraux espagnols, faisant le coup de feu contre l'armée d'invasion. Forcé à chercher asile en Portugal, il fut livré après la capitulation et conduit dans la prison de Toulouse, où le procureur général Mangin lui fit couper ses moustaches. — *Les Moustaches du colonel Gauchais* firent le sujet d'une chanson en 5 couplets, gravée avec le portrait de la *victime*, qui eut la vogue en l'année 1824. Jugé et acquitté après 13 mois de prévention, une ordonnance du 19 janvier 1825 commua sa première peine capitale en 20 années de détention, que la révolution de 1830 vint vite abréger. Lui-même a raconté à quel dévouement il dut de conserver l'espérance, dans la *Vie d'Anne Gauchais, femme Tisseau, de Saumur, écrite par son frère, colonel d'infanterie*, etc. (Paris, 1831, 62 p. avec son portrait en tête). Il a donné aussi l'*Histoire de la conspiration de Saumur, mort du général Berton et de ses coaccusés, précis historique dédié aux patriotes de tous les pays* (Paris, Mie, 1832, in-8o de 81 p.). — Il est mort à Saumur le 11 nov. 1845.

Gauchellerie (la). — V. *la Gouchetterie*.

Gaucherie (la), h., cne de *Chaudron*.

Gaucherie-aux-Dames (la), chât., cne du *Voide*, avec servitudes et ferme sur la cne de *Montilliers*. — *L'hostel, court et jardin de la Grant Gaucherie* 1483. — *La Gaucherie aux Dames* 1539 (C 105). — *La G. aux D. alias le Lys* 1648 (G Cure). Autrefois tout au contraire, le château se trouvait sur Montilliers; néanmoins les seigneurs avaient leur sépulture dans l'église du Voide. La séparation des paroisses était indiquée par une fontaine, près les étables. — Anc. fief et seigneurie relevant du Coudray-aux-Roux, pour la partie sise en la paroisse du Voide, et du fief de Riou, pour le principal domaine sur Montilliers. — Le prieur de Montilliers devait au seigneur, les jours de Pâques et de Noël, six pintes de bon vin pur et net et deux gâteaux de fleur de froment d'un boisseau. — La chapelle était dédiée à Ste Emérance, et le titulaire, — en 1772 René de Bellère du Tronchay, curé de Vernantes, — levait le tiers des dîmes dans le fief, sur Montilliers et sur Faveraie. — Appartt en 1412 à Philippe de Montsoreau et durant tous les xve-xvie s. à la famille Deshommes. — En est sieur Nic. de Sainte-Cécile en 1602, Louis de Sainte-Cécile, écuyer, en 1652, qui y réside avec sa femme Nicole de Flandrin. Leur fils Louis épousa à Milly-le-Meugon Jeanne-Baptiste de Grenoillon le 4 février 1692; — Louis-Pierre de Sainte-Cécile 1731, mort le 29 décembre 1744; — Louis-Jacques de Jousselin, capitaine, 1772, puis colonel, 1782, mari de Louise-Mélanie de Laurens de Gennes, 1772, 1789, qui y réside. — Le château actuel, bâti en 1854 sur la crête du coteau, à 200 mèt. à l'O. des ruines de l'ancien, comprend un triple corps de logis, avec toit central en cône tronqué, entre deux corps transversaux en avancement, avec double toit détaché en ardoise noire surmonté d'un lanternon en brique rouge. Les deux piliers de l'anc. portail s'élèvent en avant de l'anc. château, converti en ferme, qu'entourent partie de l'enceinte et des restes de douves. — Au bas vers S.-E. on passe le ruiss. du Lys sur une arche de pierre. — Le tout a été acquis de M. Deschamps, négociant à Cholet, par M. Hector.

Arch. de M.-et-L. C 106, f. 421 v°; E 515, 599, 698, 1559; G cure de Montilliers. — Arch. de Gennes, de Montilliers et de Martigné-B. Et. C. — Notes Raimbault.

Gaucherie-Bitault (la), chât. et f., cne de *Faveraie*. — Anc. fief et seigneurie relevant de la châtellenie des Noyers et pour partie des Marchais-Renault et de la Grue (C 105, f. 154). Son surnom lui vient de la famille Bitault qui la possédait jusqu'au xviie s. Vendue par décret à Jacques Poitou en 1583, elle fut reprise par retrait lignager sur Marie Poitou par Louis Bitault en 1584. — En est dame Françoise de Brénezay, veuve de Philippe Bitault, 1648; — René Bitault 1653. La terre fut acquise par n. h. Pierre Rouillé, bourgeois d'Angers, le 7 avril 1672. En est sieur en 1729 Charles Baudry, lieutenant général, Angers. Sa veuve Marguerite Rouillé céda la propriété à René-Claude Robert, sieur des Marchais, en 1750. — Le domaine, acquis vers 1869 des héritiers Abraham par M. Guichoux, a été revendu en 1870 à M. Fleuriot. — Une lucarne porte à son fronton la date 1613 ou 1618. — La chapelle est détruite. — Une nouvelle ferme a été construite à distance en 1871. — Y naît tout auprès un ruiss. qui en prend le nom et coule du S. au N. vers le Layon où il se jette au-dessous du Pont-Bourseau; — 1 kil. 100 mèt. de cours.

Gauchetterie (la), f., cne de *Jallais*. — *La Gougetière* (Cass.); — f., cne de *St-Clément-de-la-P.* — En est dame Françoise Bouchard, veuve de n. h. Philippe Lemarié, 1775; — f., cne du *Tremblay*.

Gaucron (le Bas-), mins à eau et à vent, cne de *Villemoisant*. — *Le moulin et étang de Gaulqueron* 1563 (E 109). — Les landes de ce nom, qu'emprunte parfois aussi le ruiss. de Pré-Marais, dépendaient du domaine de la baronnie de Bécon et s'étendaient des terres de la Melletière au chemin du moulin du Temple, du ruisseau de Pont-Guyet aux terres de la Melletière, et des Romagnes aux frons de Villemoi-

Digitized by Google

sant; = (le Haut-), f., c^ne de *Bécon*, anc. domaine de la cure, vendu nat^t le 19 avril 1791.

Gaud... — V. *God...*

Gaudale (la), vill., c^ne d'*Armaillé*. — En est sieur h. h. François Letort, 1611.

Gaudaiserie (la), h., c^ne de *Daumeray*. — *Les G.* 1691 (Et.-C.).

Gaudechalaie (la), f., c^ne de *Vergonne*. — En est sieur h. h. René Gault 1625, 1649, maître René Planté, avocat à Pouancé, 1656.

Gaudefraiche. — V. *Gottefraiche*.

Gaudetterie (la), f., c^ne de *St-Martin-du-F.*

Gaudiacus. — V. *Joué*.

Gaudicher (*Charles*), sieur de la Groussinière, des Roches et de Princé, conseiller d'honneur au Présidial d'A. (1740), fut nommé maire le 1er mai 1759-1760 et continué en 1761-1762. C'est sous son administration qu'a été reconstruite l'Académie d'équitation. — Mort le 16 novembre 1773, âgé de 59 ans, mari de Michelle Olivier. — Il portait *d'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'un lion rampant de même, au chef cousu aussi d'azur, chargé de trois étoiles d'or rangées*, armes gravées sur son jeton, 1763, qui porte de l'autre côté celles de la ville.

Gaudichère (la), f., c^ne de *Beauvau*, dépendance du domaine seigneurial, 1600 (E 107); = f., c^ne d'*Yzernay*.

Gaudichère (la), h., c^ne de *Vézins*.

Gaudichères (les), cl., c^ne de *St-Silvin*. — En est dame Esther Davy, femme de maître Noël Herbereau, conseiller à la Prévôté d'Angers, 1688. — Perrine Pelletier, héritière de sa sœur, femme de Denis Quatrembat, la vendit en 1778 au feudiste Auguste Labry.

Gaudicheries (les), c^ne de *Fontaine-G.*, anc. domaine de la cure, vendu nat^t le 15 messidor an IV; = f., c^ne de *Fougeré*; = f., c^ne de *St-Clément-de-la-Pl.*; = cl., c^ne de *Tiercé*.

Gaudière (la Grande, la Petite-), ff., c^ne de *Cholet*; = (la Petite-), f., c^ne de *Villedieu*, appart^t en 1540 à n. h. Fr. Legay (C 105, f. 260), — au XVIIe s. au Chapitre de Beaupréau.

Gaudières (les Grandes, les Petites-), ff., c^ne du *Vieil-Baugé*.

Gaudin, h., c^ne de *Montpollin*; = m^in à eau, c^ne de *Pontigné*. — *Le moulin de G.* 1556 (G Cure d'Echemiré). — Vendu nat^t sur Marie Legoux de Bordes le 1er thermidor an IV.

Gaudin (*René*), sculpteur, Angers, 1601. — Le peintre J. Lagouz fut parrain de sa fille (GG 172). — La ville lui commanda en 1614 une statue équestre du roi, qui ne put être achevée à temps pour les fêtes.

Gaudinaie (la), f., c^ne de *Grez-N.* — *Le lieu, mét. ou bourderie de la G.* 1502 (Pr. de Grez).

Gaudin du Plessis (*Jean-Baptiste*), docteur médecin, reçu le 7 mai 1742, épouse le 6 novembre 1747 à Murs Marie Pasqueraie de Nouzil.

Gaudine (la), m^in à vent, c^ne de *Freigné*, anc. dépendance du Breil.

Gaudineau. — V. *le Bordage G.*

Gaudinerie (la), f., c^ne de *St-Germain-des-P.*

Gaudonnerie (la), f., c^ne de *Pontigné*.

Gaudonnière (la), f., c^ne de *Juvardeil*. — App^t à dame Perrine Virdoux, veuve Mouteul, 1618, à n. h. Ch. Babin 1652.

Gaudouine, h., c^ne de *Mazé*.

Gaudré, f., c^ne de *Meigné-le-V.*; = f., c^ne de *St-Georges-des Sept-V.*, réunie par acquêt récent au domaine du Prieuré, V. *ce mot*. Tout près, à la rencontre de deux sentiers, s'élève un énorme chêne dit *le Chêne de G.*, qui dénomme tout un canton. — En est sieur Pierre de Cheverue 1667, dont la femme Renée Crespin, marraine le 10 novembre 1669 de la petite cloche de Chemellier, est inhumée le 6 juillet 1676. — *La Gaudrie* (Cass.).

Gaudrés (les), c^ne de *Savennières*. — *Le fief et seigneurie des Gaudrées* 1539 (C 106, f. 214). — En est sieur n. h. Pierre Haton, qui le relève de la Possonnière.

Gaudrie (la), h., c^ne de *Bouchemaine*; = h., c^ne de *Chazé-Henry*; = f., c^ne de *l'Hôtellerie-de-F.*; = f., c^ne du *Lion-d'Angers*, à Marie de Chahannay, qui relève de la Roche-d'Iré 1540 (C 105, f. 159); = h. et f., c^ne du *Louroux-B.*; = f., c^ne de *St-Martin-du-Bois*, à Jean d'Andigné, 1540 (C 105, f. 159), qui relève de Danne.

Gaudrière (la), f., c^ne de *Somloire*, app^t à n. h. Jean Chenu 1540 (C 105, f. 54).

Gaudu, m^ins, dont un à eau sur la Moine, c^ne de *St-Crépin*.

Gauducheau, f., c^ne de *Maulévrier*.

Gaudussière (la), cl., c^ne de *Trélazé*; — (la Petite-), f., c^ne de *Trélazé*.

Gaufouilloux, f., c^ne de *la Potherie*. — Domaine de la famille de la Hune aux XV-XVIe s. En est sieur Ambroise Conseil, mari de Marie Béchénet 1590, n. h. Charles de la Marche 1631, Louis de Villiers 1653, mari de Charlotte de la Marche, qui devenue veuve épouse le 17 janvier 1677 Damien de la Grue, — Henriette de Villiers de l'Ile-Adam, leur fille, mariée le 7 août 1679 à n. h. Cyprien Martin; — sa sœur Charlotte le 14 février 1688 à Bernardin d'Espinay; — n. h. Bernardin d'Espinay 1733, qui avait épousé à Martigné-B le 11 février 1721 Marguerite de Jarzé.

Gaufraire (la), h., c^ne de *la Tessoualle*.

Gaufrie (la), f., c^ne de *Durtal*. — *La Gaufrerie* (Cass.).

Gaugé (le), f. c^ne de *St-Quentin-en-M.*, dépend au spirituel de la paroisse de Ste-Christine.

Gaugrière (la), f., c^ne de *Blou*. — En est sieur Phil. de Tanton, écuyer, 1646, 1660, qui avait épousé le 13 septembre 1655 Marie de la Croix, à Sobs, — puis les Boylèves du Plantis, sur qui elle est vendue nat^t le 1er frimaire an III.

Gauguerière (la), f., c^ne de *Seiches*.

Gauguier, m^in à vent, c^ne de *Meigné-le-V.*

Gaugy (....), peintre, fournit au Conseil de ville d'Angers, les portraits des échevins Marchand et Allard (1760).

Gaulardière (la), c^ne de *St-Barthélemy*, ardoisière entreprise vers 1746 par 4 ouvriers en société avec un sieur Langlois, qui peu après furent réduits à vendre leurs parts à deux négociants de la Rochelle, Denis et Chabot. Elle ne donnait encore en 1750 ni résultat ni grande espérance.

Gaulay (*Denis*), docteur médecin, aux Ro-

Digitized by Google

siers, 1668. — (*Léonard*), du diocèse de Bourges, est reçu docteur médecin, à Angers, le 17 décembre 1778. — (*Urbain*), originaire de Doué, est reçu maître chirurgien par la communauté de Saumur le 31 janvier 1781. — (*Urbain*), fils du précédent, né à Saumur le 11 septembre 1782, élève en 1799 à l'Hôtel-Dieu de Saumur, puis à l'hôpital d'Angers, fut reçu docteur médecin en la Faculté de Paris le 29 juillet 1808 et revint pratiquer à Saumur où il était attaché dès 1812 au service de l'hospice. Désigné par ses opinions libérales comme adjoint au maire en 1843, il dut bientôt après se démettre pour raison de santé. Ami de Bodin qu'il avait plus d'une fois aidé d'indications utiles, il occupait ses loisirs forcés de lectures et de recherches littéraires et le *Courrier de Saumur* a publié de lui durant plusieurs années, à intervalles irréguliers, divers articles et des récits rétrospectifs, que l'auteur réunit en partie sous le titre de *Souvenirs anecdotiques sur Saumur, 1478-1640* (Saumur, Godet, 1843, in-8° de 277 p. avec 3 pl.), recueil d'ailleurs, sans valeur aucune, de pures fadaises. — Il avait donné dès ses débuts une *Description topographique de la Providence de Saumur* (Saumur, s. d. [1809] Degouy, aîné, in-8° de 25 p.), contenant de très-curieuses descriptions des caves et des souterrains, qu'on ne trouverait nulle part ailleurs. L'auteur y annonce une *Topographie de la ville de Saumur*, qu'il n'a pas imprimée. — Il était dès lors membre correspondant de la Société anatomique, de la Soc. médicale d'Emulation de Paris, et autres, et avait lu en 1807 des *Observations sur l'emploi du nitrate d'argent dans l'Epilepsie* à la Soc. des Amateurs des sciences physiques et naturelles, qui les avait insérées dans la *Notice des travaux de l'année*. — On y trouve aussi mentionné de lui, comme imprimé, un *Mémoire sur la gangrène du cœur*. — Il est mort à Saumur le 10 octobre 1863.

Gaulerale (la), f., c^ne de *Fougeré*. — *La Gaulerrie* 1261 (Fontev., *Les Loges*). — Anc. fief et seigneurie avec manoir autrefois entouré de douves et chapelle, relevant de Baugé et app^t en 1365 à Jean de Sermaise, et dès 1390 à la famille Dosdefer — En est sieur n. h Simon D. 1592, 1610 ; — Nicolas Chapelain, écuyer, 1635. — La terre est réunie en 1636 par acquêt à la seigneurie de Gâtines. Dans la chapelle seigneuriale, fondée vers 1550, était desservie au XVIIe s. celle du château de la Ville ; = f., c^ne du *Voide*, résidence en 1831 du maire Jacq. Bompas, qui reçut du ministre de l'Intérieur une médaille d'or pour son énergie contre les Chouans du canton.

Gaulerie (la), f., c^ne d'*Aviré*. — *La Gollerie* 1631 (Et.-C.). — En est sieur n. h. René Letessier 1651, 1661, capitaine de carabiniers ; = h., c^ne de *Chazé-s.-A.* — En est sieur Yves Brundeau 1604, Math. Gasnier, prêtre, 1640, Nic.-Elie Brundeau, conseiller, secrétaire du roi aux comptes de Bretagne, 1767 ; — donne son nom à un ruiss. qui y naît et s'y jette dans l'Argos ; 400 m. de cours ; = f., c^ne de *Châtelais*.

Gaulerie (la), f., c^ne de *Chemiré*, anc. manoir noble dépendant au XVIe s. de l'abb. de Bellefontaine et réuni au collége de la Flèche, sur qui il fut vendu nat^t le 16 messidor an IV. Il a conservé sa physionomie antique du XVe s., son pignon aigu, flanqué à sa g. d'une tourelle octogonale d'escalier, et ses grande et petite porte d'entrée, autrefois armoriées à leur clé. Les servitudes forment les trois autres côtés de la cour parmi lesquelles la chapelle dédiée à St Louis, aujourd'hui utilisée en boulangerie, dont la porte basse, encadrée d'une ogive en accolade, conserve intact un bel écusson *parti de....* et surmonté d'une crosse abbatiale Un autre écusson s'entrevoit, caché par le plâtras, sur le manteau d'une belle cheminée à moulures prismatiques (XVe s.) dans la salle basse du manoir. — Il appartenait en ces derniers temps au peintre Appert.

Gaulerie (la), f., c^ne de *Pouancé* ; = f., c^ne de *Sceaux* (Cass.) ; = c^ne de *St-Lézin*, V. *la Gaultrie* ; = f., c^ne de *Vern*.

Gauller, m^in à eau, c^ne de *Jallais*, dépendant encore et dès avant le XVIe s. (C 105, f. 145) de la terre de la Bouère ; — donne son nom au Calvaire construit en 1869, tout près du pont, sous le Gué-Aussant.

Gauller (*Pierre-Marin*), né en 1766 à Morannes, où son père était notaire, servit d'abord comme grenadier au 1er bataillon des volontaires de 1793 ; puis, son père, arrêté comme royaliste, étant mort en prison, il alla rejoindre sous le nom de *Grand-Pierre* les chouans de *Monsieur Jacques*, V. *ce nom*, qui l'adressa à Coquereau. — Celui-ci en fit son second et le nouveau venu lui succéda quelques mois après. Grâce à sa fortune personnelle qu'il y employait, la bande fut bientôt la mieux approvisionnée et par suite la plus nombreuse des cantons d'entre Sarthe et Maine. Il procédait d'ailleurs, au contraire de son prédécesseur, avec une froide raison mêlée d'une certaine douceur et d'une modération relative. Il répondit au nouvel appel de Bourmont et se signala à la prise du Mans (15 octobre 1799) et reparut en armes aux Cent-Jours.

Descépeaux, t. II, p. 323-325.

Gauliers (les), carrefour, c^ne de *Cernusson* ; = h., c^ne de *Thouarcé*, et par extension, de *Chavagnes* (1 mais.). — Trois moulins à vent y existaient, qui sont détruits.

Gaullé (*Denis*), docteur médecin à Beaufort, 1650, y meurt le 1er juillet 1673. Une épigramme latine de sa façon figure en tête du livre de Berge, *Clades Belfortiana*.

Gaullier (*Adrien* de), fils d'un ancien avocat général à la cour d'Angers (1823-1830), né à Saumur le 12 décembre 1821, sortit de l'Ecole de St-Cyr en 1843, servit en Afrique jusqu'en 1854, où il fut décoré en 1847 et mis à l'ordre pour un fait d'armes. Compris dans la formation de la garde impériale à titre de capitaine adjudant major, il fut envoyé en Crimée et y périt à l'assaut du Redan du Carénage le 8 septembre 1855.

Gault (le), logis, c^ne de *Baugé*, autrefois du *Vieil-Baugé* — *La terre seigneuriale du G.* 1739. — En est sieur Guill. Richomme

Digitized by Google

1450 (E 1130). Y demeurait en 1580 n. h. Anceau Girard, archer du prévôt des maréchaux de France. — René Guiteau, notaire, vend la terre le 19 novembre 1651 à Jean Hue, curé de Chartrené. Y réside Jacq. Chalopin 1724, officier des Eaux et forêts de Baugé, 1739. — La maison avait été donnée en 1716 par le sieur Cailler aux Hospitalières de Baugé, sur qui elle fut vendue nat^l le 17 brumaire an III ; = f., c^ne de *St-Martin-d'A.* — *L'hostel et herbergement du G.* 1442 (E 555). — *Le Gant* (Et.-M.). — Anc. maison noble relevant de Fontaine-Milon et appartenant du XV-XVIIe s. à la famille de Ridouet.

Gaultier (*Frédéric*), né à St-Martin-des-L. le 27 oct. 1783, négociant, puis agronome, reçu le 2 nov. 1835 membre de la Soc. industrielle d'Angers, y a imprimé dans ses *Bulletins* de nombreux et importants Rapports *sur la ferme modèle de la Porte* (1836, p. 178), *sur un projet de banque agricole* (1838, p. 92), *sur la culture du lin et du chanvre* (1840, p. 321), *sur l'état de l'agriculture en Maine-et-Loire* (p. 334), *sur la plantation des vignes en terrasse, sur l'Exposition de 1843* (p. 313). A Bruxelles où il avait dû quelque temps chercher un refuge, il a publié un *Journal d'agriculture et des manufactures des Pays-Bas*, qui comprend 12 vol. in-8° (1825-1830). — Mort à Angers le 28 juin 1858.

Gaultier (*Gilbert*). — V. *Pierre Bécherelle* (la).

Gaultier (*Jacques*), sieur de la Blanchardière, conseiller du roi et contrôleur général des traites foraines, 1594, receveur des décimes et consignations, fut élu maire d'Angers le 1er mai 1601 et se démit dans l'année pour cause de maladie. Il y meurt le 28 novembre 1614. — Il portait *d'azur à la fasce d'or, accompagné en chef d'un lambel de trois pendans d'argent alaisé et en pointe d'une croix patée d'argent aussi alaisée.*

Gaultier (*Augustin*), peintre, à Angers, place St-Martin, livre de 1756 à 1765 toute une série de tableaux à l'église d'Erigné, qui n'en a conservé qu'un seul, une *Mater Dolorosa* signée et datée *A. G. 1760.* — (*Germain*), sculpteur, Angers, mari de Marie Mansart 1605. Il signe un acte le 20 novembre (GG 172). — (*Guillaume*), maître architecte, Angers, 1690, mort le 5 novembre 1707 aux Jacobins, âgé de 52 ans. — (*Pierre*), peintre, Angers, 1565.

Gaultier (*Jacques-Charles*), sculpteur, originaire de Mayenne, établi à Angers dès avant 1757, fournit cette année au Chapitre de St-Maurice des dessins pour la décoration du chœur de la cathédrale. Dans l'église du Puy-N.-D., l'ancien grand autel en bois avec tabernacle, aujourd'hui abandonné au rebut, porte inscrit : *Fait par moy J. Gauthier ce 17 mars 1770*, — « Son activité, son assiduité, « sa probité » le firent choisir pour l'entreprise de la sculpture du nouveau chœur de St-Maurice dont il passa marché le 16 juillet 1781. Par un second du 17 mars 1783 il eut à exécuter les quatre figures en terre cuite représentant *la Religion*, *l'Espérance*, *la Justice* et *la Prudence*, qui devaient former les couronnements et qui parurent à peine dignes d'être acceptées (1784). Dès l'année suivante les deux dernières furent déplacées. Néantmoins en 1787 le Chapitre lui délivra le certificat qu'il avait achevé la sculpture d'ornement du nouveau chœur « à la satisfaction du public et de nous. » M. Legros, maître menuisier, à Angers, possède encore un grand dessin original (2 mèt. 50), à l'encre de Chine, par Gaultier, son parent, représentant le détail des stalles et du chœur de Saint-Maurice. — Un *Intérieur de l'église Toussaint* par Donas est dit peint d'après un dessin de Gaultier qui sans doute y avait travaillé de son art. — En 1787 il prit l'adjudication des fameuses torches du Sacre, — en 1788 il fournit la chaire de Candé, qui a mérité d'être conservée dans l'église nouvelle, — en 1789 une statue de Vierge à l'église de Brion. Son atelier de la place du Pilory était d'ailleurs vraiment, comme il le faisait annoncer lui-même, « une manufacture d'ou- « vrages en terre cuite .. tant d'église que de jar- « dins, vases, animaux.., de poêles pour chauffer.., « des poêles physiques, hydrauliques, de santé, « approuvés par l'Ecole royale de médecine, etc. » — Il vivait encore en l'an V.

Arch. de M.-et-L. G 272-273. — Mss. 673. — *Affiches d'Angers*, 1790.

Gaultier (*René*), né vers 1560, non certainement au Boumois, comme il est dit partout, mais peut-être à Angers, était avocat au Grand Conseil en 1600 et désigné par les pratiques d'une piété fervente au choix d'Henri IV pour accompagner en 1604 Pierre de Bérulle en Espagne et ramener en France une première colonie de Carmélites C'est à ses démarches actives que ces religieuses durent leur installation à Angers. Cl. Ménard raconte qu'il leur fit présent d'un tableau peint par Jésus-Christ et envoyé par le Sauveur a Abagare, roi d'Edesse et qu'on voyait exposé aux grandes fêtes sur l'autel. A son retour d'Espagne, l'abbesse de Fontevraud retint Gaultier auprès d'elle pour gérer les affaires de l'ordre. Il y passa cinq ou six ans, employant le temps, que ses fonctions lui laissaient libre, à traduire de l'espagnol des ouvrages d'ascétisme ou de dévotion (1608-1612). — En 1612 il fit construire à ses frais une chapelle au couvent des Capucins de Saumur sous l'invocation de St-Charles. L'année suivante (13 septembre 1613) il acquit la terre du Boumois et s'y retira dans une solitude exaltée par la prière et l'étude des légendes, en proie aux rêveries d'une piété maladive. Dénoncé on ne sait pourquoi, il fut jeté en prison et y serait resté sans doute, si des amis ne s'étaient employés pour lui. Il mourut dans les derniers mois de 1638, et sa veuve, Peronne de Laurent, « le vrai miroir « de perfection, » comme l'appelle une inscription lisible encore au Boumois, le 31 janvier 1656. Il avait eu d'elle au moins cinq enfants dont deux fils. — Un acte posthume le qualifie de conseiller d'Etat et privé, un autre d'intendant de la justice à Nancy. — On connaît de lui

Digitized by Google

une trentaine d'opuscules, la plupart traduits de l'espagnol ou du latin, sans intérêt que de dévotion pure. Citons seulement *La Fleur des Saints* de Ribadeneira (1606, in-fol., Rouen, et 1612, in-fol.); — *Les Œuvres de piété de Jean de la Croix, premier Carme déchaussé*, d'Ant. Molina (Paris, 1621, in-8°); — *Les Exercices spirituels de l'excellence, profit et nécessité de l'oraison mentale*, du même Molina (1618-1621, dédié à l'archevêque de Reims, Honoré d'Estampes); — *Histoire de la vie, vertus et miracles de la vénérable mère Anne de Jésus*, d'Ange Manrique (Paris, 1633 et 1636, in-8°); — *L'Echelle de St Jean Chimacus* (Paris, 1603, in-12); — *L'Imitation de Jésus-Christ* (Paris, 1604, in-8°) et *les Œuvres de Thomas à Kempis* (Paris, 1623), etc., etc. — Il a mis de nombreuses pièces de vers latins ou français, signées d'ordinaire de ses seules initiales R. G. en tête de livres de son temps. Sa signature et son cachet figurent sur un acte de 1630 aux Arch. de M.-et-L. E.

Cl. Ménard, Mss. 875. — Pocq. de Liv., Mss. — Habert, *Vie du cardinal de Bérulle*, p. 239, 262-271. — Arch. comm. de Saint-Martin-de-la-Place. — Quérard, *Superch. litt.*, t. III, p. 405.

Gaultier. — V. *Gautier*.

Gaultier de Brullon (*Jean*), né à Brullon, près la Flèche, a fait imprimer des *Considérations sur la merveilleuse apparition de N.-S. J.-C. arrivée aux Ulmes et pour en montrer la vérité à ceux qui la contestent* (Angers, 1668, J. Le Boulenger). Il était cousin de Ménage avec qui il entretenait une correspondance.

Gaultier de Brullon (*René*), né le 17 mars 1745, élève de l'Ecole royale militaire, chevalier de St-Lazare en 1754, entre au service dans le régiment de Poitou, en qualité d'enseigne ou porte-drapeau le 21 mars 1761, sous-lieutenant en 1763, lieutenant en 1768, passe en 1775 aux gendarmes de la garde, est élu en 1790 commandant de la garde nationale du canton de Baugé, électeur, membre du Conseil général du départment de Maine-et-Loire, capitaine de gendarmerie et chevalier de St-Louis en 1791, lieutenant colonel en 1792, colonel en 1793, membre de la Légion d'honneur le 10 février 1804 et officier le 14 juin de la même année, membre du collége électoral de Mayenne le 10 août 1806, et faisait fonctions de général pour la circonscription du département de Maine-et-Loire depuis le 15 juin 1811. — Il se retira à Brain-sur-l'Authion et en était maire de 1812 à 1815.

Gaunerie (la), f., c^ne de *Chazé-Henri*.

Gauplère (la), f., c^ne de *Chaudron*.

Gaupillère (la), h., c^ne de *Pouancé*.

Gaure, vill., c^ne de *Varennes-s.-M.* — Un étang s'y est formé dans un gouffre profond creusé par un envahissement de la Loire, d'où sort un petit ruisseau dit de l'Etang-de-Gaure.

Gaurionnerie (la), c^ne de *Vauchrétien* (Cass.).

Gaussen (*Etienne*), né à Nîmes, fit ses études à Saumur où il obtint après des concours publics dans l'Académie protestante en 1651 la chaire de philosophie et en 1655 celle de théologie, que laissait vacante la mort de Josué de la Place. Il fut honoré du rectorat pendant les années 1667 et 1670 et mourut le 9 mars 1675, n'ayant imprimé que des thèses, mais particulièrement estimées dans les écoles de Hollande et d'Allemagne. Elles ont pour titre : *Theses inaugurales de Verbo Dei* (1655, Saumur, in-4°). — *De consensu gratiæ cum natura* (Ib., 1659, in-4°). — *Quatuor Dissertationes theologicæ : de ratione studii theologici; de natura theologiæ; de ratione concionandi; de utilitate Philosophiæ ad Theologiam* (Saumur, 1670, in-4°, réimprimées plusieurs fois et encore à Halle en 1727, in-4°, et quelques-unes de ces dissertations, à part). — *Theses theologicæ, altera de natura Theologiæ, altera de divinitate Scripturæ sacræ* (Saumur, 1676, in-4°), publication posthume dont une partie seulement était inédite. — Son acte de décès au Greffe de Saumur lui donne l'âge de 37 ans, au lieu sans doute de 57 ans. — L'article de la *France protestante* contient aussi nombre d'erreurs rectifiées dans la *Biogr. Générale*.

Gautellerie (la), h., c^ne de *Chantoceaux*; = h., c^ne de *Grez-N.*—Petit logis en 1644, où meurt le 4 octobre l'abbé Pierre de Valeaux, inhumé aux Augustins d'Angers; = f., c^ne des *Rairies*.

Gautier, abbé de St-Aubin d'Angers, mort le 29 décembre 1055 — et non 1049, comme il a été dit. Son successeur, Thierry, est élu le 14 janvier 1056 **n. s.**

Gautier (*Jacques*), sieur des Places et des Granges, conseiller au Présidial, nommé maire d'Angers le 1er mai 1635; — portait *d'or à la fasce de gueules, accompagnée en chef de trois merlettes de même rangées et d'une étoile aussi de gueules en pointe*. — Son fils, Claude, meurt « capitaine en chef du régiment « de Poitou » le 23 mai 1663.

Gautier. — V. *Gaultier*.

Gautières (les), f., c^re de *Juvardeil*.

Gautraie (la), f., c^ne de *Bécon*. — Appart^t en 1760 à D^lle Claude-Math. Godellier, veuve Crasnier; = f., c^ne de *Brain-s.-Long*. — En est sieur René Levoyer, curé de l'Hôtellerie-de-Flée, 1633, 1639, n. h. Constantin Levoyer 1658, 1683, mari de Jeanne Juffé; = f., c^ne de *Chazé-s.-A.*; = f., c^ne de *la Ferrière*; = f., c^ne de *Jumelles*; = f., c^ne de *Loiré*; = f. et m^in, c^ne de *Longué*, sur le ruiss. de la Curée. — Anc. maison noble dont est sieur Pierre de Launay 1625, Gabriel de L. qui épouse le 16 janvier 1669, à Longué, Madeleine Bobèche; leur fille Françoise y épousa le 22 février 1707 Franç. Lebloy, sieur des Granges; — Gabriel de L. 1728; = f., c^ne de *Marcé*. — Anc. logis noble appart^t à la famille de Masseilles depuis le XVIe s. et habité en 1684 par les trois frères, Noël, Julien et Gaspard de Masseilles. Julien y restait seul en 1689 et épousa à Tiercé le 18 janvier D^lle Françoise Audouin de la Germanerie. En est dame Marie Charlotte de Masseilles, femme en 1710 de Joseph Duchesne, qui mourut et fut inhumé le 23 février 1734, dans l'église, à Chanzeaux; = f., c^ne de *Noyant-s.-le-L.*; = h., c^ne de *la Pélerine*,

Digitized by Google

anc. domaine de la cure, vendu nat^t le 12 août 1791 ; = h., c^ne de *la Pommeraie* ; = f., c^ne de *la Possonnière*, logis du XVIe s. avec fenêtre à créneaux, pignon, deux pilastres et fronton ; = f., c^ne de *la Pouèze* ; = f., c^ne de *Vergonnes*.

Gautraie-du-Moulin (la), f., c^ne de *Bécon*.

Gautrais, cl., c^ne de *Fougeré*, avec anc. m^in dont la butte existe encore. Il y fut découvert en 1763 une mine d'argent. M. de Maillé, sieur de Gâtines, dont dépendait le terrain, en préparait l'exploitation (C 29).

Gautrais (le), ruiss. né sur la c^ne de *Marans*, s'y jette dans le ruiss. de l'Hommée ; — 1,200 m. de cours ; = m^in, c^ne de la *Pouèze* ; = (le Grand-), vill. et ham., c^ne de *Marans*. — *Les Gautraies* (Cass.).

Gautrais (les), f., c^ne de *Pouancé*. — *La maison de l'ancien moulin de la G.* 1692 (Et.-C.) ; = f., c^ne de *Vieil-Baugé*.

Gautrèche (la), chât., c^ne de *la Jubaudière*, construit en 1856 par M. Fourchy, avec avenues et belles plantations ; = (La Grande-), f., c^ne de *Tout-le-Monde*.

Gautrèches (les), vill., c^ne de *Tout-le-M.*

Gautret (*Jacques*), né le 10 novembre 1752 à Montfaucon et procureur au Présidial d'Angers en 1789, puis licencié en droit et avocat au Parlement de Paris, — juge au Tribunal du District de Châteauneuf en 1790, commissaire du gouvernement près le Tribunal du District de Beaupréau en 1791, fut élu le 12 septembre 1792 accusateur public lors de la création des tribunaux criminels à Angers, puis membre du Conseil général, et à ce titre délégué avec Tessier-Ducloseau à Caen pour demander secours contre les Vendéens. Destitué par Francastel de ses fonctions d'accusateur public le 17 nivôse an II, un décret de la Convention du 29 brumaire an III l'y réintégra ; et le 17 floréal suivant sa démission, motivée sur sa santé, fut refusée par les représentants en considération des services, qu'on pouvait attendre de ses lumières, de sa probité et de l'estime dont l'entouraient ses concitoyens. Le 24 vendémiaire an IV il fut nommé président du Tribunal criminel, le 23 germinal an VI élu membre du Conseil des Anciens jusqu'à la Constitution de l'an VIII et revint en vendémiaire an IX juge à la Cour d'appel. Il fut de nouveau élu en mai 1815 membre de la Chambre des députés et encore en novembre 1820, où il prit rang dans le parti libéral. — Mort à Angers, conseiller honoraire, le 5 juin 1832. Il était depuis l'an XIII administrateur des hospices, et depuis le 21 juin 1810, conseiller municipal d'Angers.

Gautret (*Alexandre - Sébastien*, comte *Bernard* de), né le 14 décembre 1786, élu membre du Conseil général de Maine-et-Loire pour le canton de Seiches le 1er août 1853 et de nouveau en 1855, échoue en 1864 contre M. Berger fils. — Mort au château de la Tuffière en Lué le 18 janvier 1865.

Gautrie (la), h., c^ne des *Alleuds* ; = f., c^ne de *Carbay* ; = f., c^ne de *Charcé* ; = f., c^ne de *Chenillé* ; — donne son nom au ruiss. né sur la c^ne, qui trav. les prés de Chambellay et s'y jette dans la Mayenne ; — 2,500 m. de cours. — On le nomme aussi ruiss. des Landes ; = f., c^ne de *Daumeray* ; — *La Gauterie du Pin* 1690 (Et.-C.), — anciennement appelée *la Cadocerie*. Relevait de Vaux. — En est sieur Guill. Chesneau en 1642 ; = f., c^ne de *Louvaines*, à la famille Lecercler en 1620 ; = f., c^ne de *Marcé* ; = f., c^ne de *Noellet* ; = f., c^ne de *la Pommeraie* ; = h., c^ne de *la Prévière* ; = h., c^ne de *St-Lambert-du-L.* — *La haute, la basse-G.* (Cass.). — Anc. maison noble appart^t au XVIIe s. aux Ménards, notaire, avocat, conseiller à la Prévôté, — à n. h. Louis Vaulain, capitaine des chasses du duché de Beaupréau, par son mariage le 27 avril 1695 avec Marie Mesnard, — à Palamède Dubon, par son mariage le 13 novembre 1717 avec Renée Mesnard ; — à Jacq. Delaunay 1726, 1755. Lui succèdent ses quatre enfants, puis leur neveu Gautier, qui fut tué dans une escarmouche en 1794. Acquise le 22 floréal an X de Lézin Esnault par le notaire Brioux, de Chanzeaux, et depuis plusieurs fois revendue, la maison, qu'une douve sépare encore du chemin, a été reconstruite dans des formes élégantes vers 1850 (Mss. Conin) ; = h., c^ne de *St-Lézin*. — *La Gaulerie* (Cass.) ; = h., c^ne de *Vernoil* ; = (La petite-), f., cl., c^ne de *Daumeray*.

Gautron, vill., c^ne de *Beausse*.

Gautron (*Madeleine*), née à Marsillé près le Lude, le 11 novembre 1610, prit l'habit le 14 mars 1630 au monastère de la Fidélité de Saumur et en fut élue supérieure en 1634. Elle y mourut le 29 janvier 1676 après y avoir établi la réforme. Sa *Vie* a été donnée par un oratorien anonyme qu'on croit être J. de Passavant en 1689 (Saumur, in-12, Ernou), avec son portrait gravé en tête. V. aussi D. Chamard, t. III, p. 176.

Gautronneau (*Joseph*), docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, originaire de St-Melaine de Châtillon et établi à Doué, épouse en 1753 aux Cerqueux de Maulévrier d^lle Henriette-Renée Lesaz de La Fontaine, veuve d'un avocat, vient résider à Cholet en 1762 et est inhumé à Vézins le 22 avril 1784. Son acte de mariage l'appelle *Etienne*.

Gautronnière (la), f., c^ne de *St-Christophe-du-Bois*, 1619, aujourd'hui détruite ; = h., c^ne de *Torfou*.

Gautronnières (les), c^ne d'*Auverse*. — *La Gaudronnière* (Et.-M.).

Gauvénière (la), f., c^ne de *Querré*. — *Les Gauvinières* (Cass.) ; = h., c^ne de *St-Georges-des-Sept-V.* — Ancien domaine de Goislard de Monsabert, dont dépendaient 6 closeries, — vendu nat^t le 6 messidor an IV. Cass. semble y indiquer une chapelle ; = f., c^ne de *St-Michel-et-Ch.* — *La Gaubinière* (Rect.).

Gauvinière (la), f., c^ne de *Faye*.

Gauvrière (la), f., c^ne de *St-Christophe-des-Bois*. — Anc. maison noble avec chapelle dédiée à St Gilles. — En est sieur Isaac de Terves 1595, Claude de Naigé, mari de Philippe de Romagny, 1621, dont leur fille Marguerite de Romagny est héritière, 1648 ; — appart^t en 1675 à Esprit Baudry d'Asson, qui y mourut le 18 août 1679,

Digitized by Google

sa veuve en 1683. — La ferme donne son nom à une partie du ruiss. du Pont-de-la-Bougaudière; = ch. et f., cne de *St-Germain-lès-M.* — Anc. maison noble, dominant la rive g. de la Moine, d'un double rang de terrasses, avec chapelle antique dédiée à St Jean-Baptiste. — En est sieur n. h. Jean Bussonneau 1458, Louis Bérault, chevalier, 1689, gentilh. de la manche du roi, mort le 21 mai 1718 et dont la pierre tumulaire sert de seuil à l'école des filles; après lui, par licitation, Franç. de Meaussé et sa femme Elis. Bérault; — en 1778 Jeanne-Elisabeth Vilaine de Courtoux. — Le seigneur devait à la paroisse une rente de 20 s. t. pour le pain bénit de Pâques.

Gavalaie (la), f., cne de *la Potherie.* — En est sieur Nic. Thomas 1649.

Gavardolium. — V. *Juvardeil.*

Gavotaie (la), f., cne de *Villemoisant.* — *La Gavaterie* (Et.-M.).

Gaz (le). — V. *le Gat.*

Gazaie (la), h. avec four à chaux, cne de *Vaudelenay.* — *Le grand hostel auquel souloit demeurez feu Me Thibauld de Grazay* 1478. — *Agrezay* 1515. — *La closerie d'Aigrezay* 1610. — *Agazay* XVII-XVIIIe s. (Chap. St-Maurice, Douces.) — *La Gazé* 1740 (Et.-C. St-Just-des-Verchers). — *La Gazette* (Et.-M.). — Une rue de Douces s'appelle encore la *rue de la Gazaie.* — Anc. fief, avec hôtel noble, qui garde travesti le nom de son ancien propriétaire Thibauld de Grazay. — En est sieur Franç. Beuvereau, écuyer, 1515, Gaspard Bascher 1633, Yves Lernais 1625, 1653, Pierre Sailland 1740, 1763; — donne son nom à un ruiss. né près de Chanteloup, qui coule de l'O. à l'E., passe sous le chemin de grande communication de Vihiers, à sa rencontre avec celui d'Argenton, et se jette dans le Thouet; — 2,500 mèt. de cours.

Gazeau de la Bouère (*Armand-Modeste*, comte), ancien page du duc d'Orléans, puis officier de cavalerie, vivait retiré au château de la Bouère en Jallais, quand l'insurrection vint lui offrir le commandement de la paroisse. Il se rallia à la grande armée, qu'il fut chargé d'approvisionner et après s'être opposé, autant qu'il put, dans le Conseil, au passage de la Loire, resta dans le pays. En 1794 il servait sous La Rochejacquelein, puis sous Stofflet et eut l'oreille fendue d'un coup de sabre à la bataille de Gesté. Il reçut une autre blessure à la Châtaigneraie. Quelque temps après la pacification de 1795 il accepta du Conseil supérieur une mission pour Vérone et fit le voyage à pied. A la rentrée des Bourbons il fut nommé receveur général d'Eure-et-Loir. — Mme de la Bouère suivait son mari dans les marches de guerre et accoucha dans un champ de genêts. Surprise un jour par une escouade de gendarmes, elle allait être conduite à Angers, quand survint Renée Bordereau, V. *ce nom*, qui la délivra de vive force. Elle a laissé sinon des Mémoires, au moins d'intéressantes notes, restées, dit-on, aux mains de M. De Cazes, son petit-fils. Une de ses filles avait épousé en 1816 M. de Beauregard, avocat général à la Cour d'Angers. V. dans la *Revue d'Anj.*, 1874, p. 321, un article de M. Eus. Pavie.

Gazellerie (la), f., cne de *Murs*; = f., cne de *St-Martin-d'Arcé*; = f., cne de *Trémentines.* — *Le lieu et fief de Cudenfer et de la G.* 1540 (C. 105, f. 353), — à n. h Jacq. de Montours; = cabaret, cne de *St-Georges-du-Puy-de-la-Garde.*

Gazellière (la), h., cne de *Cheviré-le-R.*; = f., cne de *Fougeré*; = f., cne de *Seiches*;

Gazillière (la), h., cne de *la Chaussaire.*

Géant (le), min, cne de *Rochefort-s.-L.*

Gécussière (la), cne de *Jallais.* — *La Jaquetière* 1536. — *Le lieu de la Jacquetière* 1721. — *La mét. de la Jaquetrie* 1748 (E 469). — Le prieur de Trémentines y prélevait le 1/4 des dîmes.

Geddé (*Guillaume*), professeur de philosophie en l'Académie protestante de Saumur en 1618, d'éloquence en 1621 avec titre de premier régent, y est inhumé le 29 août 1623. Il était originaire d'Ecosse et marié à Catherine Maillard.

Gée, canton de Beaufort (3 kil.), arr. de Baugé (16 kil.); — à 30 kil. d'Angers. — *Geium* 1224 (Chaloché, t. II, p. 54). — *Jeium* 1255 (Ib., t. II, p. 95). — *Geyum* 1282 (Cartul. de Toussaint, f. 20). — Entre Beaufort, dont le faubourg en est distant seulement de 2 kil., au S., Mazé (4 kil.) à l'O., St-Georges-du-Bois (5 k. 1/2) au N., Fontaine-Guérin (4 kil. 1/2), à l'E.

Le Couesnon, descendant du N.-E., borde tout du long vers l'E. et vers S. le territoire, franchi dès l'entrée par un double pont, le premier établi dans la vase sur une boire, le second, au N. de la mairie, sur le ruiss. même; y afflue vers l'extrême limite S.-O. le ruiss. du Terry qui traverse l'angle N.-O.; y naissent ses affluents, les ruiss. du Petit-Lavau et de Jusson.

Le chemin de grande communication des Rosiers à Sablé traverse le bourg et du S. au N. toute la commune.

En dépendent le vill. du Puy-Avard (19 mais., 56 hab.) et les ham. du Tremblay (7 mais., 18 hab.), de Champoroux (6 mais., 24 hab.), du Petit-Boisfou (5 mais., 18 hab.), du Marais (4 mais., 13 hab.), du Radouet (4 mais., 10 h.), du Petit-Lavau (3 mais., 9 hab.), du Mazereau (3 mais., 10 hab.), du Grand et du Petit-Jusson (6 mais., 16 hab.) et 27 fermes ou écarts.

Superficie : 636 hect., dont 25 en vignes et 75 hect. en bois.

Population : 470 hab. en 1790. — *451* hab. en 1831. — *446* hab. en 1841. — *422* hab. en 1851. — *427* hab. en 1856. — *397* hab. en 1861. — *390* h. en 1866. — *373* hab. en 1872 dont *48* (18 mais., 18 mén.) au bourg, placé à l'entrée du territoire vers S.-E. au passage du Couesnon.

Assemblée le dimanche qui suit le 25 août.

Chanvre et culture maraîchère. — En 1800, l'*Almanach de Maine-et-Loire*, p. 105, atteste que la commune était réputée, même à Paris, pour ses envois considérables de pommes de reinette.

Mairie neuve, construite avec les ressources d'un emprunt autorisé par ordonnance du 21 novembre 1860; les travaux en ont été reçus défi-

Digitized by Google

nitivement le 30 novembre 1862; vis-à-vis, une jolie maison d'*Ecole mixte*, qui porte au fronton sa date : 1869, — construites l'une et l'autre par M. Bibard, originaire de Beaufort.

Entre deux, l'*Eglise*, dédiée à St Aubin (succursale, 30 septembre 1807), présente sa façade à pignon évasé, soutenue jusqu'à mi-hauteur par deux contreforts. S'y encadre la porte romane, formée de deux arceaux plein cintre à claveaux réguliers, sans autre moulure qu'un cordon extérieur en petits cubes striés, le tout se continuant jusqu'à terre sans chapiteau ni colonnes. Au-dessus de la porte l'appareil du mur montre un certain nombre d'assises disposées en losanges (XIIe s.). — A droite vers S. s'élève le clocher, la base percée d'une fenêtre légèrement ogivale, l'étage supérieur en plein cintre, sans moulure aucune, le rebord du toit soutenu d'un cordon de modillons à têtes variées, la plupart frustes. A l'entrée de la nef unique, un étroit arceau moderne abrite d'anciens fonts baptismaux. Deux chapelles modernes de *la Vierge* et de *St-Blaise* avec statue du XVIIIe s., forment transept. Un arceau roman, bandé de deux doubleaux plats, ouvrait sur la travée du chœur, aujourd'hui aveugle, autrefois éclairé d'étroites et minuscules baies romanes; à l'entrée, sur le mur, statues de *St Aubin* et de *Ste Barbe* XVIIIe s. Une étroite abside en cul de four, travestie à l'intérieur par des peintures de piliers noirs, entremêlés de vases de fleurs et d'entrelacs variés, ressort sous le pignon oriental et montre extérieurement ses fenêtres romanes encadrées de contreforts. Tout l'édifice (25 mèt. sur 7), voûté en dos d'âne et qui paraît remonter au moins au XIIe s., est construit en moyen appareil régulier, dont les assises autour des diverses baies s'étagent dans un épais ciment.

La *Cure* y attient par son jardin vers Sud, baignée vers N. et vers l'O. par le Couesnon. C'est l'ancien logis des prieurs, hôtel du XVIIIe s. avec lucarnes en œil de bœuf ornementées. Aliéné natl le 16 messidor an IV, il a été racheté par la commune le 24 mars 1821, en vertu d'ordonnance du 10 janvier précédent.

Aucun vestige antique n'est signalé sur le territoire, longtemps tout en bois et en marais. Il n'est pas question de la paroisse avant le XIIIe s. et un acte même semble indiquer qu'en 1224 encore ce pays dépendait de celle de St-Pierre-du-Lac (Chaloché, t. II, p. 54). L'église, à coup sûr pourtant de construction antérieure, servait sans doute de chapelle au château, dont le seigneur venait d'en obtenir l'érection en cure, quand il s'engagea en 1282 vis-à-vis l'évêque à ne lui présenter jamais pour curé qu'un chanoine de l'abbaye Toussaint d'Angers. Il en fut ainsi jusqu'à la Révolution.

On y conservait au XVIIe s. une relique de St Blaise dans un reliquaire en forme de bras d'argent doré.

Prieurs-Curés : René *Legendre*, 1521, 1532. — Rob. *Riobé*, 1600. — Nic. *Boisard*, qui résigne en 1604. — Jacq. *Chauveau*, 1604. — Jean *Lemercier*, 1616, † le 3 octobre 1629. — La peste, apportée de Mazé, avait ravagé la paroisse en 1626. — Pierre *Leroy*, 1630, † le 20 novembre 1650, âgé de plus de 50 ans. — Mathurin *Pillet*, novembre 1650. — Pierre *Quennetier*, 1673. — C. *Deschamps*, 1678. — J. *Besongne*, 1683. — Jacq. *Baudouin*, 1687, † le 4 juillet 1707, âgé de 60 ans. — Jean-Jacq. *Cordelet*, décembre 1707, avril 1713. — P. *de Beaumont*, mai 1713, décembre 1720. — Joseph-Mathurin *Herbereau de la Chaise*, prieur en même temps de la Madeleine de Nantes, mars 1721, † le 28 mai 1732. — Charles *Garreau*, juillet 1732, † le 11 mars 1740. — Pierre *Audio*, avril 1740, † le 25 mars 1770, âgé de 61 ans. — Jacq.-Jérôme *Charton*, septembre 1770, novembre 1782. — *Huault-Dupuy*, juillet 1783, avril 1792, transporté en Espagne en septembre. — Marc *Lavort*, 1792, qui rétracta son serment et suivit l'armée Vendéenne à son passage. Il fut arrêté, sous un costume de paysan, en frimaire an II, par des volontaires.

Le château féodal, très-important au XIIIe s., commandait le cours et le passage du Couesnon. Ses ruines, converties en jardin, s'étendaient encore au XVIIIe s. depuis les prés des moulins jusqu'au jardin du presbytère. Le domaine formait une châtellenie, dont dépendaient la mét. de la Cormelière, les moulins banaux de Gée, l'un à froment, l'autre à mouture, et la terre, depuis longtemps annexée, de Boisclair, avec tous les droits de pêche dans le Couesnon et les boires.

Aimery Sarrasin en était seigneur en 1282 et c'est son neveu, Guérin de Fontaines, chevalier, qui hérita de lui vers 1312 et réunit le fief à sa baronnie de Fontaine-Guérin pour relever de Baugé sous même foi et hommage, — et désormais mêmes seigneurs.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de Bourgueil, de l'Election d'Angers, du District en 1788 d'Angers, en 1790 de Baugé. Un septième du territoire était de propriété ecclésiastique. — Longtemps animée par le voisinage des seigneurs de Lavau, elle est désertée à partir de 1650 même des petits bourgeois — et restait chargée de pauvres.

Maires : Callet, 1792. — Louis *Le Roux*, an VIII. — Ant. *Rottier*, 3 février 1816, démissionnaire le 4 mai 1831. — *Cordier*, juin 1831. — *Vigneau*, 1835. — *Breton*, 1844. — *Blot*, 1846, démissionnaire en juillet 1857. — Jacq. *Dumain*, 28 juillet 1857. — *Leproust*, 1865, en fonctions, 1875.

Arch. de M.-et-L. C 190; E 553; H Toussaint. — Arch. comm. Et.-C. — Chartrier du château des Haies en Brion. — Pour les localités, voir *le Grand-Jusson, la Tremblaie, la Licoiserie, Villeneuve*, etc.

Gegina. — V. *Gennes*.

Gelduin, *le Jeune*, fils de Gelduin le Vieux, d'une noble race normande ou saxonne, *ex genere Danorum*, avait succédé à son père dans la garde du château de Saumur et tenait ce fief d'Eudes de Champagne, comte de Blois, de Chartres et de Tours, qu'il servait dans toutes ses entreprises. De nature indomptée, aussi beau que brave et fort, il ralliait à lui nombre de fidèles dévoués, et le comte d'Anjou ne passait guère dans son voisinage sans craindre de le voir apparaître et sans recommander de prendre garde

Digitized by Google

à « ce diable de Saumurois. » Foulques-Nerra parvint pourtant à surprendre le château, pendant l'absence de la principale garnison (1023) et à s'y maintenir. Gelduin dut se contenter, pour compensation, d'accepter de son suzerain la seigneurie de Pontlevoy, à quoi, sur son refus de riches domaines en Brie et en Champagne, fut jointe la terre de Chaumont, qui lui laissait à proximité des chances de vengeance. Après la conquête de la Touraine, le comte Geoffroi Martel lui maintint ainsi qu'à son fils tous ses fiefs d'outre-Vienne, et reçut d'eux la cession définitive de Chaumont. Gelduin, devenu vieux, paraît s'être retiré dans l'abbaye qu'il avait fondée à Pontlevoy et y fut inhumé avec sa femme Aliénor.

Chronig. d'Anjou, t. I, p. 161, 165-167; t. II, p. 124 et 275. — De Salies, *Foulques Nerra*, p. 153-155, 233 et 394.

Gelée, f., c^ne de *St-Florent-le-V.* — *Le Jayjollay* 1554 (St-Flor., f. 10).

Gelinières (les), f., c^ne de *St-Aubin-de-L.*

Gelinotterie (la), c^ne de *Sceaux*, maison et terre dans la lande de Crissé en 1770.

Gélloterie (la), h., c^ne de *Vernoil.*

Gellent (*Nicolas*), fils de Robert G., prévôt d'Angers, y naquit vers 1211, et dès avant 1240 était chapelain de l'évêque Guillaume de Beaumont. Il n'est pas dit qu'il ait rempli le même office auprès de l'évêque Michel Loiseau, à qui il succéda. Il fut élu vers le 18 février 1260 par le Chapitre de St-Maurice, autorisé à l'élection par lettre du roi. Son épiscopat paraît surtout s'être attaché au rétablissement de l'ordre et de la dignité des mœurs ecclésiastiques. C'est la principale préoccupation des Conciles de Chateaugontier en 1268 (8 canons), d'Angers en 1269 (2 canons), de Saumur en 1276, d'Angers encore en 1279, et des 17 synodes dont les règlements, recueillis par son successeur, témoignent de l'étrange dérèglement, où était tombé le clergé séculier. Mais Pocquet de Livonnière fait surtout honneur à notre prélat d'avoir obtenu du comte Charles l'ordonnance de 1289 qui expulsait d'Anjou les juifs et les banquiers étrangers, en annulant tous leurs contrats. — On lui doit l'acquisition et la reconstruction du château d'Éventard, V. *ce mot*, où il mourut le 29 janvier 1291 n. s., âgé de 80 ans, après 30 ans moins 20 jours de règne. Il fut inhumé le 1er février, dans le chœur de St-Maurice, aux pieds de son bienfaiteur, Guill. de Beaumont. Une curieuse miniature contemporaine, en tête du *Livre de Guill. Lemaire* (G 7), le représente, à sa sépulture, porté par 4 chapelains. Elle est reproduite dans l'édition, actuellement sous presse, qui fait partie de la collection des Documents inédits, *Mélanges*, t. II. — Son tombeau, dont un dessin existe dans le Recueil de Gaignières d'Oxford, t. VII, f. 60, fut ouvert le 12 janvier 1699. On y trouva des débris d'ossements et d'habits pontificaux, une partie de sa crosse épiscopale, un calice d'étain, une lampe de verre et 12 petits pots de terre rouge.

L'éloge du prélat, inséré dans le Martyrologe du Chapitre, est reproduit par le Mss. 936, ainsi que son testament du jeudi veille de Ste-Catherine 1289 et son épitaphe, imprimée d'ailleurs en tête de ses Statuts. Il portait *écartelé au 1er de Turpin, au 2e de Chemillé, au 3e de gueules fretté d'argent*, qui est de Gellent, *au 4e d'or à la croix ancrée de gueules*, qui est de....

Arch. de M.-et-L. G 6 et 1218. — D'Achéry, t. XI, p. 232. — Lehoreau, t. III, p. 11. — Bibl. d'Ang., Mss. 629, f. 229-230. — Rangeard, *Hist. de l'Univ.*, t. I, p. 180. — *Hist. litt.*, t. XX, p. 41. — *Répert. arch.*, 1863, p. 271. — Roger, p. 277. — *Rec. des Statuts du Dioc.*, p. 41. — D. Housseau, XVI, p. 175.

Gélousière (la), h., c^ne de *Charcé*; — f., c^ne de *Louvaines.*

Gelvaisière (la). — V. *Gerversière* (la).

Géminerie (la), f., c^ne de *St-Michel-et-Ch.*

Gemmerale (la), h., c^ne de *la Chapelle-s.-Oudon.* — *La Gesmerie* 1445 (Andigné). — *La Jumeraie* (Et.-M.). — Avec beau château moderne, bâti tout récemment par M. de Saint-Génis sur l'emplacement d'une ferme, au milieu d'admirables ombrages; — appart^t en 1694, 1701, à messire Paul Durateau; — donne parfois son nom au ruiss. de Bauné.

Gemmerie (la), f., c^ne du *Bourg-d'Iré*; — f., c^ne de *Chazé-s.-A.*; — f., c^ne de *Vern.* — *La Gommerie* (Cass.). — Ancien fief relevant de la terre de Vern. — En est dame Marie d'Andigné, veuve de Macé de la Faucille 1463, dont la fille épouse René de Jonchères 1473, Pierre de Jonchères 1509, Jean de Monteclerc, 1530, mari de Béatrix de Jonchères; — vendu nat^t sur l'abbé André-Maximilien-Augustin Desmazis le 23 germinal an V.

Gemmetières (les), f., c^ne de *la Salle-A.*

Gemmetterie (la), f., c^ne de *St-Barthélemy.*

Genaiserie (la), h., c^ne de *St-Aubin-de-L.* *Le cloux du port aux genais, joignant le chemin par lequel l'on va de St-Aubin à la Genaiserie* 1450. — *Le Pouez de la G.* 1488, *les Croix de la G.* 1487 (E 624-625). — Avec maison bourgeoise, jardins, eaux vives, bosquets, vignes. — En est s^r n. h. René Mussault en 1673.

Genaist (...), ancien sénéchal de Cholet, se dévoua, avec la Rénollière, Morisset, Duchesne, pour sauver la vie des prisonniers républicains, menacés, après la victoire du 14 mars 1793, par les bandes vendéennes. Il n'obtint leur grâce, que sous la condition d'aller à Saumur avec Duchesne et Morisset pour sommer la ville de se rendre. Arrêtés dès leur arrivée à Vihiers et conduits comme des prisonniers, que la populace prit pour des soldats de l'armée catholique, les trois délégués furent à leur entrée à Saumur assaillis d'outrages et de coups. Morisset tomba dès les premiers pas frappé à mort. Genaist, fort et vaillant, protestait en vain, haranguant, repoussant les assaillants, et luttant jusqu'au bout, épuisé enfin de blessures. Il n'avait que 42 ans.

Gélusseau, *Hist. de Cholet*, t. II, p. 215.

Genaudière (la), vill., c^ne de *St-Georges-des-Sept-Voies.*

Genaudières (les), h., c^ne de *Soulaines.*

Genaudrie (la), cl., c^ne de *Denée*; — donne son nom à un ruiss. qui se jette dans l'Aubance; — 2,450 mèt. de cours.

Genay (*Charles-Julien-Étienne*), né à Bazouges (Sarthe), étudiant en médecine à Angers,

Digitized by Google

a publié dans le *Conseiller de l'Ouest* (5-26 sept. 1854), des articles d'hygiène sous ce titre : *La Mode*. — Y meurt la même année, le 13 novembre.

Gendelaie (la), f., c^ne de *Durtal*.

Gendellerie (la), h., c^ne de *St-Ellier*, du nom de la famille Geindreau, qui y demeurait au XVIIe s.

Gendrale (la), f., c^ne de *Gené*.

Gendrie (la), h., c^ne de *la Cornuaille*, vendu nat^t sur Provost de la Palaire le 8 fructidor an IV; = vill., c^ne de *Corzé*. — En est sieur Denis Malville, sergent royal, 1669. — Les dames de la Croix d'Angers y possédaient une closerie, vendue nat^t le 19 prairial an IV.

Gendronnière (la), f., c^ne du *Bourg-d'Iré*; = h., c^ne du *Ménil*, du nom de son propriétaire, Michel Gendron, 1477 (St-Flor., F 10).

Gendrot (*Jean*), est créé m^e des œuvres du pays d'Anjou par lettres du roi René du 24 avril 1463, à la place de Guill. Robin décédé.

Gendry, famille de maîtres chirurgiens angevins. — (*Pierre*), est de service en titre auprès de l'abbesse de Fontevraud en 1593. — (*Julien*), attaché au soin des pauvres du Sanitat d'Angers en 1583, mari de Marguerite Tardif 1594, est inhumé le 16 février 1613. Selon Bruneau de Tart., il aurait fait imprimer un *Traicté des Arquebuzades*, — ou comme il dit, *des Arquebuses* — que je ne trouve nulle autre part ailleurs mentionné. — (*René*), fils du précédent, né le 1er mai 1599, à Angers, marié en 1624 à Agathe Saumureau, est inhumé le 20 avril 1662. Il avait le titre de commis du premier chirurgien du roi pour les rapports de justice. On a de lui un *Traicté de la Peste et des moyens de s'en préserver, ensemble de la curation d'icelle et des accidents qui la suivent* (Angers, René Hernault, 1631, petit in-8° de 59 p.), dédié à Lanier, conseiller au Grand Conseil et grand rapporteur de France. L'auteur indique qu'il a composé son livre à l'occasion de la peste de 1626. — *Les Moyens de bien rapporter en justice les indispositions et changemens qui arrivent à la santé des hommes ; ensemble un traité des mammelles et de leurs maladies ; plus un traité de la strangulation de l'intestin et de l'opération pour le réduire, avec un formulaire de la méthode de consulter en chirurgie* (Angers, Pierre Avril, 1650, petit in-8° de 316 p., non compris la table ni la dédicace), dédié à Nic. Martineau, prévôt juge civil et criminel à Angers. Ce dernier travail abonde en observations intéressantes et a servi depuis à Desvaux. Gendry y décrit les espèces de blessures, entre dans des détails nombreux sur les maladies contagieuses, l'impuissance, la stérilité, le viol, qu'il nie pouvoir être constaté avec certitude sur des adultes; mais il s'oublie à prescrire les diverses formules d'exorcisme, selon la présence d'un ou plusieurs démons. — Portal lui reproche d'avoir exagéré le système des topiques, surtout des emplâtres. — Quérard a omis son nom. — V. Haller, *Bib. med.*, t. II, p. 595; t. III, p. 522. — Devergie, *Médec. lég.*, t. I, p. 18. — Portal, *Hist. de la Chir.*, t. II, p. 667. — De Lens, *Mém. sur l'exercice et l'enseign. de la Chir.*, p. 7. — En tête du second ouvrage de Gendry figurent trois distiques grecs de son fils *Charles*, né à Angers le 17 octobre 1627, † licencié en médecine le 30 mai 1653; — son autre fils, *René*, né le 5 novembre 1628, était en 1686, docteur de Sorbonne, curé de Saint-Macaire.

Gendry (*M...*), d'Angers, « vient de refaire « la fable de *Tircis et d'Amaranthe*, qui en « avoit certes grand besoin, » dit plaisamment l'*Almanach de nos grands hommes* pour 1788, (p. 83), et il renvoie à l'*Almanach des Grâces*.

Gené, c^on du Lion-d'Angers (8 kil.), arr. de Segré (10 kil.), à 29 kil. d'Angers. — Dans une plaine, entre le Lion d'Angers au N. et à l'E., Vern (4 kil.) au S., Marans (5 kil.) à l'O., la Chapelle-sur-O. (6 kil.) au N.-O.

Ni cours d'eau — ni grande route, sauf les chemins d'intérêt commun de Vern au Lion et de Marans à Andigné qui se croisent au bourg.

En dépendent les ham. de l'Ousserie (7 mais., 32 hab.) et de la Doltrie (5 mais., 27 h.), les chât. de Ribou et de Valencourt et 30 fermes ou écarts.

Superficie : 924 hectares.

Population : 473 hab. en 1726. — *485* hab. en 1790. — *526* hab. en 1831. — *472* h. en 1841. *497* hab. en 1851. — *503* hab. en 1861. — *542* hab. en 1866. — *530* hab. en 1872 dont *238* hab. au bourg, composé presque entièrement de vieux petits logis (69 mais., 120 mén.) en partie du XVIe s. L'un d'eux, auprès et à l'E. de l'église, attenant à l'auberge, qui conserve le vocable de l'anc. *chapelle de St-Nicolas*, garde une cheminée en pierre de rairie sculptée de deux lions rampants et, au centre, d'une scène de chasse.

L'antique *foire* de la veille de St-Pierre est réduite à une simple *assemblée* qui se tient le jour même.

Toute la culture est en froment et en prairies pour l'élève des bestiaux; — nulle vigne; nombreux pommiers à cidre.

La *Mairie* avec *Ecole mixte* (Sœurs de Ste-Marie de Torfou) occupe à titre provisoire une salle en rez-de-chaussée, d'ailleurs convenablement installée.

Vis-à-vis, l'*Eglise*, dédiée à St Pierre et St Paul (succursale, 5 nivôse an XIII), forme une nef unique, dont les murs latéraux montrent le petit appareil en moellon irrégulier; quelques pierres, posées de champ, y rappellent la disposition en arêtes de poisson. Sous le toit, s'ouvrent quatre très-étroites et basses fenêtres romanes avec cintre à claveaux réguliers, sans autre moulure latérale (XIIe s.). A l'intérieur rien n'est à signaler — que le chœur antique, déformé d'aspect par des peintures. Au fond, figure une *Assomption*, œuvre et don de Mme de Bossoreille; à droite et à gauche, des statues de *St Pierre* et de *St Paul* XVIIIe s., sans doute de la façon des frères St-Simon; une autre de *St René*, dans une chapelle formant transept. Le clocher, ajouté en avant de la nef, a été au moins en partie refait en 1826 et terminé en 1832.

La *Cure* comprend deux bâtiments accolés, — l'un vers N., dont une fenêtre porte au linteau l'ins-

Digitized by Google

cription gravée en belles lettres onciales : *P. Moquehan cu [ré] fecit 1636*, — l'autre, vers S., daté de 1786, sur une fenêtre dont les montants sont enguirlandés de fruits et de feuillages. — A l'entrée, sur le portail, une petite niche de Vierge surmonte une inscription du XVIIe s., en français, qui demande au passant un *Ave*. — L'habitation, vendue nat^t le 7 thermidor an IV, a été léguée à la commune et l'acceptation autorisée par ordonnance du 12 mars 1823.

Le *Cimetière* se rencontre à l'entrée, vers l'E., avec petite chapelle de la Sallette, vis-à-vis le chemin d'Andigné.

Aucune trace antique n'est signalée sur le territoire, quoiqu'une voie semble l'avoir traversé de l'E. à l'O. dans la direction de Marans et de Roche-d'Iré.

Aucun document ne mentionne la fondation de l'église, que l'œuvre atteste antérieure au XIIe s. Le Chapitre de St-Pierre d'Angers en avait la présentation et tous les droits seigneuriaux.

Curés : Jean *Breslay*, 1497, † en 1507. — Jean *Tréhendeau*, 4 mai 1507, † le 29 mars 1511 n. s. — Jean *Davy*, 1511, 1514. — Jean *Bertin*, janvier 1515, résigne. — Jean *Legrain*, *Grani*, février 1515 n. s. — René de *Pinvré*, 1522. — Pierre *Motereul*, qui permute en février 1527 n. s. pour la cure de Fougeré. — Jacq. *Lemaçon*, 1527, qui permute le 16 décembre 1531 pour la cure de Souzay. — Guichard *Bascher*, décembre 1531. — Claude *Vitel*, qui permute le 30 juillet 1542 pour la cure de Fréteval au diocèse de Chartres. — Franç. *Hubert*, religieux Bénédictin, juillet 1542. — Pierre de *la Pannouze* alias *Vallecave*, 1555, qui permute le 9 novembre 1556 pour la cure de Renazé. — Et. *Herbereau*, novembre 1556. — Jacq. *Rousseau*, 1565, 1573. — Jean *Bellanger*, 1596, qui résigne en 1598. — Mich. *Chevalier*, docteur en théologie, chanoine de St-Pierre d'Angers, 1598, † le 28 janvier 1601. — Pierre *Deneschau*, maître ès-arts, 1601. — Pierre *Moquehan*, 1607, † le 25 mai 1647. — Pierre *Moquehan*, son neveu, mai 1647 jusqu'en novembre 1677. Il soutint de longs procès contre le Chapitre de St-Pierre, à qui il dut reconnaître la qualité de curé primitif (28 janvier 1670). — Il continue de signer « prêtre indigne » et meurt le 22 juillet 1681. — André *Melois*, novembre 1677, jusqu'en novembre 1713, † le 26 décembre 1713, âgé de 63 ans. — Math. *Goupil*, 1er décembre 1713, † le 18 juillet 1723, âgé de 51 ans. — Ant.-Simon *du Feuil*, docteur en théologie, août 1723, † le 28 juin 1733. — Julien *Desneux*, août 1733, † le 24 juin 1756, âgé de 57 ans. — Jean *Jary*, juillet 1756, † le 10 décembre 1764, âgé de 50 ans. — Franç. *Gaultier*, 10 janvier 1765, † le 18 mai 1777. — Jacq. *Godineau*, 20 mai 1777. — *Legendre*, mai 1791. Il signe « curé et officier public » jusqu'en septembre 1793.

« La terre, châtellenie, domaine, fief et seigneurie » de Gené, dont un plan existe de 1782, appartenait au Chapitre de St-Pierre d'Angers, qui avait pour manoir seigneurial le *logis de St-Pierre*, encore existant mais sans caractère, et pour domaine, les fermes de la Ville, la Grande-Fenollière et Beauvais. Il percevait les dîmes vertes et menues et possédait pressoir et four banaux.

Le dernier marié de l'année était tenu, le lendemain de Noël, de lui présenter « une grosse soulle » ou pelote de bois, que couraient tous les tenanciers du fief, à qui les autres nouveaux mariés devaient chacun un jallais de vin. A la demande du curé et des habitants, ces devoirs furent convertis en une redevance au profit de la cure (3 décembre 1608).

La paroisse dépendait du Doyenné et du Grenier à sel de Candé, de l'Election d'Angers, du District de Segré. — En 1644 on y comptait 124 pauvres à l'aumône!

Placée en plein feu de la chouannerie, elle devint le théâtre de nombreux combats. Le 8 thermidor an II les Républicains, commandés par le brave Decaen, y furent mis en déroute. Ils prirent leur revanche le 3 vendémiaire an III entre le bourg et Ribou. — Le bourg, toujours remuant, fut occupé par un campement en prairial an IV.

Vers 1820, dans un jardin appartenant à M. Guillot, il a été trouvé un trésor de pièces d'or de la Ligue et deux gobelets d'argent ciselé.

Maires : Pierre *Fouillet*, an VIII. — *Bossoreille de Ribou*, 1815, démissionnaire en 1823, 20 septembre. — Dominique *de Rochebouet*, 8 octobre 1823, démissionnaire en mai 1830. — Jean *Guillot*, 31 août 1830. — René *Huau*, 1831, démissionnaire le 10 janvier 1832. — *Hilaire*, père, 15 février 1832. — Charles *Fleury*, installé le 22 octobre 1837. — Esprit-Victor *Guillot*, 1843, démissionnaire le 5 février 1850. — J.-J.-Hippolyte *Hilaire*, 19 mars 1850, démissionnaire en 1873. — *De Bossoreille*, en fonctions, 1875.

Arch. de M.-et-L. C 194; E 602; G 614, f. 115 et Chap. de St-Pierre. — Arch. commun. Et.-C. — *Gazette Nat.*, 29 prairial an IV. — *Affiches*, 7 vendémiaire an III. — Bancelin, *Compte public*, etc., p. 43. — Mss. Valuche, f. 63, à la cure de Candé. — Pour les localités, voir *Ribou*, *la Fuie*, *la Fenouillère*, *Bois-Billé*, *Valencourt*, *la Tucaudaie*, etc.

Gène (la), cl., c^ne de *Montjean*. — *La Gemme* (Rect.). — *La Glène*, *village* (C. C.).

Génebray (le), cl., c^ne de *Jarzé*.

Geneforgallus. — V. *Genneteil*.

Genellerie (la), f., c^ne de *la Meignanne*. *La Genêtrie* (Et.-M.); = f, c^ne de *Parcé*.

Génery (le Haut, le Bas-), forêt, c^ne de *la Pélerine*, divisée en 18 coupes.

Genesta. — V. *la Chapelle-du-Genêt*.

Genest (*Marc*), né à Cunaud le 10 janvier 1617, fit profession en 1633 au couvent des Carmes de Rennes, sous le nom de Marc de la Nativité de la Vierge, et occupa successivement les premières places de l'ordre. — † à Tours le 23 février 1696. — On a de lui quatre traités sous le titre de *Direction des novices* (Paris, 1650, in-12); — *Justification des privilèges des réguliers de la Flèche* (1758, in-4°); — *Le Directeur des petits offices de la religion à l'usage des couvents réformés de l'ordre de N.-D. du Mont-Carmel*, en 4 parties (Angers et la Flèche, 1677 et 1679, in-12), réduit en *Abrégé* (1679, Angers, in-18 de 20 p.)

Digitized by Google

— *Manuel du Tiers-Ordre* (Angers, 1681, in-12); — *La Manière de bien vivre et de bien mourir* (Angers, 1689, in-12), troisième partie de l'ouvrage précédent; — *Traité de la Componction* (Tours, 1696), ouvrage posthume avec la vie de l'auteur; — *L'Office de la Ste-Vierge selon l'ancien usage des Carmes* (Paris, 1696, in-12).

Bibl. Carmél., t. II, col. 312.

Genesteau (...), maître architecte et sculpteur, décore en 1678 la façade St-Pierre de Saumur. Les festons sous l'entablement, les culs-de-lampe des statues, les armes du cardinal Grimaldi étaient de sa façon et jugées de main de maître. On les y peut voir encore.

Genêt (le). — V. *Cornuaille* (la).

Genêt (le), f., c^ne de *l'Hôtellerie-de-Flée*; = f., c^ne de *Montguillon*. C'est sur cette ferme, aux confins d'Aviré et de St-Sauveur, qu'existe le dolmen, mentionné d'ordinaire sur la commune d'Aviré; = f., c^ne de *St-Sauveur-de-Flée*.

Genêtais (les), h., c^ne de *Parcé*.

Genêtay (le), h., c^ne d'*Auverse*. — *Genneteil* (Et.-M.); = h., c^ne de *Contigné*; = f., c^ne de *Durtal*; = f., c^ne de *Lué*; = chât. et f., c^ne de *Morannes*. — *La terre et seigneurie du Genestay* 1530 (C 106, f. 149). — *Les Genetais* (Et.-M.). — Anc. terre noble, acquise vers 1350 de Jean Levoyer par Jean Clérembault et réunie à la Motte-de-Pendu, V. *ce mot*, dont elle devint et resta un des principaux domaines, jusqu'à la Révolution. — L'habitation, édifice rectangulaire, était comme entourée d'une suite de servitudes formant enceinte, avec portail bâti et pont sur douves vives. — Y résidaient en 1772 les demoiselles Thibault-Chambault. — Vers l'E. attenait la chapelle seigneuriale, bâtie en 1498 et fondée le 4 juin 1499 par noble et puissant homme Jean Auvé et sa femme Jacqueline de la Jaille, sous l'invocation de la Vierge et de sainte Barbe, dont les statues primitives peintes et azurées, figuraient sur l'autel encore au XVIIe s. Des peintures avec inscriptions en couvraient les murs. Trois, puis deux messes chaque semaine y étaient célébrées par le chapelain de Morannes. Le 30 août 1634 Pierre Leclerc du Plessis-Roland y épousa Elise de la Jaille. Les seigneurs possédaient de plus une chapelle à leur nom dans l'église paroissiale, où est inhumé le 17 mai 1707 Urbain Leclerc, chevalier. — Les Arch. de M.-et-L. possèdent un joli plan à vol d'oiseau du domaine (XVIIIe s.).

Genêtères (les), h., c^ne de *Chaudron*.

Genêtière (la), cl., c^ne du *Guédéniau*; = cl., c^ne de *Sermaise*. — En est sieur René Hamelin, avocat à Baugé, 1621, René Goyet 1627, héritier de sa mère Claude Hamelin.

Genêtières (les), f., c^ne de *Chemillé*; = f., c^ne de *Vernantes*.

Genêton, ham, c^ne du *Voide*; — anc. mét. avec douves et bois taillis, qui dépendaient du château du Coudray-Montbault.

Genêtrie (la), f., c^ne de *Bocé*. — *La Ganeterie* (C. C.).

Genêtries (les), h., c^ne de *Corzé*. — *La Ganettrie* (C. C.). — *Les trois closeries appellées la Genetterie, Coconnerie et le Bouchet*, appart^t au XVIIe s. à la famille Arthaud et acquises de l'archidiacre le 29 octobre 1655 par Gab. Poirier, receveur des traites à Segré (G Cure de Villévêque).

Genêts (les), f., c^ne de *Corné*. — En est sieur maître Jacques Legendre 1727; = f., c^ne de *St-Georges-le-Th.*; = f., c^ne de *Segré*.

Génière (la), f., c^ne de *St-Hilaire-du-B*; = (la Grande-), f., c^ne de *St-Hilaire-du-Bois*.

Génières (les), h., c^ne de *Châtelais*. — En est sieur René du Rateau, écuyer, 1647.

Genièvre (la), h., c^ne de *Chaumont*; = h., c^ne de *Clefs*; = f., c^ne d'*Echemiré*; = cl., c^ne de *Jarzé*. — *Le lieu de la Gennevrie* 1531 (E 593), dépendait de la Frénaie.

Genillière (la), f., c^ne de *Trémentines*. — *La Gélinière* (Et.-M. et Rect.). — Donne son nom au ruiss. né sur la c^ne, qui coule du N. au S., en formant la limite de Trémentines et de la Tour-Landry, et se jette dans l'Evre, à 1,450 m. de sa source; = f., c^ne de *Corzé*.

Genivière (la), f., c^ne du *Pin-en-M.*

Gennes (*Canton de*), borné au N. dans toute sa longueur (16 kil.) par la Loire et par les cantons à l'E. de Saumur, au S. de Doué, à l'O. de Thouarcé et des Ponts-de-Cé, comprend, sur une superficie de 16,328 hect., 11 communes, Ambillou, Chemellier, Chênehutte, Couture, Gennes, St-Georges-des-Sept-Voies, Grésillé, Louerre, Noyant, le Toureil et Trèves-Cunaud, — plus la paroisse de Milly, — soit une population de *9,540* h. en 1831, — *9,424* h. en 1841, — *9,244* h. en 1851, — *9,196* h. en 1861, — *8,719* h. en 1866, — *7,925* h. en 1872, en décroissance continue et qui s'accélère depuis vingt ans.

Il est desservi au N., dans toute sa traversée de l'E à l'O., par la route départ. n° 14, de Montsoreau à la Varenne, — au S. du N.-O. au S.-E. par la route départ. des Ponts-de-Cé à Loudun, — auxquelles aboutissent et se rallient plusieurs chemins transversaux de grande communication.

Un double pont au centre le rattache à la rive droite de la Loire et à la station des Rosiers, et des bacs, aux stations de la Ménitré, de St-Clément-de-la-Place et de St-Martin.

Nul autre grand cours d'eau que le ruisseau d'Avort.

L'exploitation du tuffeau y occupe une industrie active et la plantation de la vigne, surexcitée par les achats des champaniseurs, est en train de transformer le haut pays.

Gennes, chef-lieu de canton de l'arrond^t de Saumur (16 kil.); — à 33 kil. d'Angers, — *Geinensis vicus in territorio Andegavensis urbis* VIe s. (Grég. de T., *Mir. Mart.*, IV, 14). — *Vicus Gegina* VIe s. (*Vit. Albini*, ap. Boll., 1er mars), XIIe s. (Liv. R., f. 54), 1080 circa (Cartul. St-Nic., p. 159). — *In pago Andegavensi Gena* 845 (Cart. St-Maur., ch. 29), 1070-1118 (Liv. d'A., f. 64), 1120 (Cartul. de Chemillé, ch. 69), 1135 (Cart. de Fontev., 572). — *Genium* 1030 circa (Cart. St-Maur., ch. 8). — *Geina* 1088 (Liv. Bl., f. 32). — *Geniæ* 1090-1120 (Pr. des Lochereaux, t. I, f. 3). — *Genes* 1160 (Pr. de St-Melaine, ch.

Digitized by Google

or.), 1239 (G 842, f. 279). — *Genæ* 1230 (Tit. Dupuy-Charlem.), 1239 (G 848, f. 55), 1270 (G 842, f. 282). — Sur les hauts coteaux boisés (72-81 mèt.) qui forment la rive gauche de la Loire, creusés au centre par une riche vallée, dont la principale agglomération remplit le débouché vers N.—C'est le pays d'Anjou tout à la fois le plus pittoresque et le plus intéressant tant par la splendeur et la variété du panorama sur la campagne ou sur la Loire, que par une réunion singulière de monuments de tout âge, centre abondant d'études, à portée de nombreux centres curieux, entre Trèves (4 kil.), Cunaud (3 kil.) à l'E., Dénezé (12 kil.) au S., Louerre (9 kil.), Grésillé (9 kil. 1/2), St-Georges-des-Sept-Voies (6 kil.) à l'O., la Loire, tout du long, vers N.

Superficie : 3,252 hect. dont 112 h. en vignes, et 1,220 h. en bois. — La loi du 24 janvier 1798 (5 pluviose an VI) a réuni les c^es^ de St-Vétérin de Gennes, de St-Eusèbe de Gennes et de Milly.

Le bourg se dessine et s'encadre sur les deux bords de l'angle aigu, que forment en la traversant du S. au N. les chemins de grande communication de Martigné et d'Argenton. La route départementale n° 14, passant transversalement le long de la Loire, les rallie au sortir et, à 300 mèt. plus loin vers N., est rejointe par la chaussée du double pont suspendu, construit, avec une élégante hardiesse, en 1839-1844, vis-à-vis le bourg des Rosiers, sur deux ilots de Loire, dont un aujourd'hui à peu près réuni à la rive gauche.—Un omnibus *gratuit* communique avec la station de ce nom (2 kil. 500 mèt.).

Y naît le ruiss. d'Avort qui arrose la vallée centrale; y passe vers l'E. le ruiss. de l'Etang-de-Cunaud.

En dépendent les vill. et ham. de Milly (74 mais., 213 hab.), de Bouchet (35 mais., 99 h.), de Sarreau (25 mais., 69 h.), de Sarré (22 mais., 74 h.), de la Forêt (22 mais, 63 h.), de la Gennevraie (21 mais., 58 h.), des Roches (22 mais., 86 h.), de Couesme (21 mais., 54 h.), de la Bardinière (16 mais., 42 h.), de Trézan (14 mais., 33 h.), de la Goubaudière (6 mais., 15 h.), de Chapeau (5 mais., 16 h.), du Petit-Chapeau (4 mais., 13 h.), de Joreau (4 mais., 15 h.), les châteaux de Joreau, de la Roche-Foissard, de Milly, de la Gennevraie et 23 fermes ou écarts.

Population : 261 communiants à St-Vétérin seulement en 1595. — *580* hab. en 1726. — *280* feux, *1,352* hab., dans les deux paroisses en 1790. — *1,585* hab. en 1831. — *1,688* hab. en 1841. — *1,622* hab. en 1846. — *1,564* hab. en 1851. — *1,777* hab. en 1856. — *1,713* hab. en 1861. — *1,758* hab. en 1866. — *1,688* hab. en 1872, dont *696* hab. dans l'agglomération principale (187 mais., 231 mén.).

Assemblée le dimanche après la St-Louis.

Marché tous les vendredis, qui n'a d'importance qu'au moment de la vente des oisons.

Commerce de froment, avoine, orge, vin rouge en quantité; — fruits cuits; — deux fabriques de *vins champanisés* créées en 1871 et 1872; — 9 moulins sur le ruiss. d'Avort; — pépinières (40 hect.); — carrières de tuffeau; — navigation importante, desservie par un port, établi en 1850 en aval de la culée du pont et que réglemente un arrêté du 9 novembre 1851.

Recette simple de poste. — Chef-lieu de perception, comprenant les c^nes^ de Gennes, Chênehutte, Coutures, St-Georges-des-Sept-Voies, le Toureil et Trèves-Cunaud.

La *Mairie*, avec *École de garçons* et prétoire de *Justice de paix*, a été construite en 1856 sur un terrain acquis le 15 février de cette année. — *Ecoles de filles* (Sœurs de St-Charles).

La *Cure* a été acquise par la commune, autorisée par ordonnance du 26 mars 1829, pour remplacer les deux anciens presbytères vendus nat^t^.

Le *Cimetière* ancien a été conservé autour de l'église St-Vétérin ; celui de St-Eusèbe a été aliéné le 19 juillet 1846.

L'Eglise, dédiée à St Vétérin (cure, 10 novembre 1802), est située sur la montée de la côte vers S., au cœur des deux routes, au milieu d'un antique cimetière, à triple rang de tombes superposées et dont les sépultures débordent à l'entour dans les champs voisins. Une de ces tombes était allongée avec un débris de frise romaine. Dans une autre s'est trouvé une plaque, en bronze ouvré, de baudrier franc. — Le plan présente une croix latine, assez irrégulière et qui a subi dans ses développements les exigences des constructions plus anciennes. Orienté de l'E. à l'O., il se termine à l'E. par une abside semi-circulaire, avec chœur d'une travée, dans lequel ouvrent les absidioles des bras du transept, le tout voûté, comme la haute nef, en tuffeau à nervures plates et étroits chapiteaux à feuillage roman, XIIe s. Le portail, à demi caché par un informe porche en bois, dont un des pieds s'appuie sur un énorme débris de tombe en pierre coquillière, est éclairé par une fenêtre centrale XVe s. dont le meneau porte une fleur de lys découpée avec une rare perfection. Sur le carré, au bout de la nef, repose la base massive du clocher carré, dont le faîte est découronné. L'édifice était resté jusqu'au XVIIIe s. sans charpente ni couverture, la voûte protégée par une simple chape de moellon, où avait poussé comme un taillis de chênes et d'épines. Une restauration urgente en eut lieu en 1772, une autre en 1850. Elles ont l'une et l'autre respecté la tourelle de l'escalier, construite en maçonnerie gallo-romaine ainsi qu'un pan qui l'avoisine vers S., et à hauteur de la première travée de la nef, vers N., une autre muraille en petit appareil régulier très-soigné, sans doute antérieur au VIe ou VIIe s. — A l'intérieur, rien à remarquer que les fonts en pierre dure, formés d'une large double vasque, portée sur un tronçon de quatre grosses colonnes, débris peut-être des colonnes du transept, qu'on voit découpées à mi-hauteur pour loger la chaire; — une statue moderne de *St Fort*, à qui les mères recommandent leurs enfants, — une jolie toile XVIIe s., *la Vierge* contemplant son enfant endormi ; — un autre tableau, l'*Apparition du Christ à la Madeleine*, par Mlle Desenne, donné par l'Etat en 1850.

L'ancienne paroisse de Milly-le-Meugon, V. ce *nom*, est conservée comme succursale. Celle de St-Eusèbe est supprimée.

Digitized by Google

Gennes est le point de l'Anjou le plus curieux peut-être comme antiquités romaines et dont l'intérêt est d'autant plus grand qu'aucun document écrit n'en peut justifier l'importance ni raconter l'histoire absolument ignorée. A quelle époque fut créée ou périt l'agglomération considérable, qui certainement y a subsisté pendant plusieurs siècles, on n'en sait que ce qu'en peuvent dire les débris qui jonchent le sol. — Les trois magnifiques *dolmens* de la Cour-d'Avort, de la Madeleine, de la Pagerie, V. *ces mots*, — et celui de la Forêt, nulle part encore décrit ni mentionné, composé de 7 pierres et comparable aux plus beaux, — les *peulvans* du Moulin-Hilaire et du Tertre ou de Pierre-Longue subsistent encore après tant d'autres témoins détruits de l'ère dite celtique. — Les ruines romaines se heurtent à chaque pas.

Près la grotte de l'*Ermitage*, au sortir du bourg, dans un bois taillis appartenant à M. d'Achon, un *amphithéâtre* incomplet, qui rappelle celui de Chenevières (Loiret), s'adosse à une colline dont il utilise la courbe, avec gradins étagés en éventail du bas au sommet, en vue d'un horizon charmant. Au sommet le plus central des gradins supérieurs se rencontre une masse amplecton sans briques; au bas des gradins, vers N.-E., 3 noyaux amplectons sans briques; dans la partie inférieure de l'ellipse, des gradins, formés de pierres cimentées, que couvrent de grandes assises de briques; enfin au S. de l'orchestre, une autre masse amplecton. Les fouilles, dirigées à plusieurs reprises, notamment avec l'aide d'une subvention, fournie par le Congrès historique en 1862, ont permis de dégager, — avec l'entrée de l'arène vers N.-E., large de 9 mèt., — toute la partie extérieure sur une longueur de 60 mèt., soutenue à distances inégales par dix puissants contreforts imbriqués, en noyau d'amplecton, comme la muraille, avec revêtement de petit appareil régulier, joints de mortier de chaux et de sable, passés au fer, et rangs de doubles briques. A 64 mèt. de distance a été reconnu le mur correspondant, et un relevé exact du plan a permis de déterminer la coupe de l'arène elliptique (43 mèt. 60, sur 38 mèt. 55), destinée par suite plutôt aux combats sanglants qu'à des scènes littéraires. V. de Caumont, *Abécéd.*, p. 372 et *Bull. mon.*, 1863, p. 190.—Malheureusement les déblais n'ont mis à jour aucun objet d'art, — à peine quelques monnaies très-frustes, dont une d'Antonin le Pieux, quelques fragments de poterie Samienne avec ornements; — auprès des portes, du plomb en gros lingots ou fondu. Les fouilles, poussées à 40 et 50 cent. au-dessous du podium, ont seulement fait constater qu'il n'existait dans l'arène aucun dallage qui permît de la transformer en naumachie.

Un *aqueduc* tout voisin, s'alimentant sans doute à la fontaine de Chapeau, communiquait à l'amphithéâtre, venant du S. au N. le long de la rive dr. du ruiss. d'Avort, en partie caché sous terre, en partie découvert et présentant en coupe une forme carrée, le radier composé de moellons en tuf noyés dans du ciment, les parois extérieures en tuf à petit appareil régulier, l'intérieur revêtu d'une couche épaisse de ciment rose, le tout recouvert de pierre de grès et d'ardoises brutes. — Non loin apparaît un *sudatorium*, de plan circulaire d'environ 3 mèt. 50 de diamètre, sur lequel rayonnaient de petites niches carrées, larges de 66 cent. sur 50 de profondeur, autrefois au nombre de huit et dont trois restaient encore intactes il y a vingt ans, en petit appareil de tuffeau alterné de briques. Tout un système de bains chauds, tièdes et de vapeur, desservis par des tuyaux de plomb, y était organisé, dont l'eau se perdait à l'embouchure du ruisseau d'Avort dans la Loire. — On en trouve les conduits souterrains dans les caves du bourg et notamment de la cure.

Une voie romaine, dallée de larges pierres brutes, passait tout au sommet du coteau dans la direction de Chênehutte, reconnaissable jusqu'en 1813; les diverses traces n'en ont disparu au sortir du bourg que vers 1841; mais on la retrouve encore dans les bois de Trèves; — vers l'O. elle se dirigeait sur Brissac par St-Pierre-en-Vaux et Chemellier. — Celle qui menait directement à Doué a été empruntée par le chemin actuel et, au-dessus du sol abaissé d'un ou deux mèt., montre encore dans les deux flancs des talus, sur une étendue de plus de 200 mèt., ses alignements de gros blocs en saillie qui encadraient et recouvraient au centre un plus petit pavé.

Du temps des Mérovingiens, seigneurs de l'Anjou et de la Neustrie, le bourg, *vicus*, de Gennes était le chef-lieu d'une viguerie, qui formait la limite de leur domination vers Saumur, n'ayant jamais cessé d'être de la province angevine, *in territorio Andegavensis urbis*. L'église de St-Vétérin possédait au IXe s. le corps vénéré du personnage inconnu qui lui donne son nom et qui transféré devant l'invasion normande à Tournus, puis en 880 à l'abbaye de Corbigny, fut détruit dans les troubles du XVIe s. Placée sur le bord de la voie de Doué, elle faisait partie du domaine royal et le roi Charles le Chauve, à la prière de l'évêque de Poitiers, Ebroin, la donna à l'abbaye de St-Maur (845, 21 octobre). — Le comte d'Anjou qui au XIe s. avait hérité des droits du roi, continua ses libéralités, en donnant à la même abbaye, au moment de son départ pour la croisade en 1005, la terre, les jardins, le four qu'il y possédait.

Le maître autel de St-Vétérin en fut consacré, à la suite d'une reconstruction partielle, en 1300 par l'évêque Guill. Lemaire. — L'église formait un bénéfice rattaché à l'aumônerie de St-Maur, le titulaire restant, comme prieur, curé primitif, et ayant sous sa dépendance un vicaire perpétuel qui percevait la dîme dans la paroisse en vertu d'une cession consentie par l'abbé. Par transaction même avec J. de Claustre, sieur de la Harielle (25 septembre 1397), le service fut transféré dans l'église de St-Maur, les quatre grandes fêtes annuelles exceptées, Toussaint, Noël, la Purification et St-Vétérin, que l'aumônier de St-Maur était tenu de faire desservir l'église paroissiale. — Il avait dans sa dépendance les chapelles de la Gennevraie et de Sarré.

Curés : Maurice, 1261. — Guillaume de *la Couture*, 1268. — Dion *de Cormelle*, 1374. — Pierre *Lecercleux*, 1446. — Julien *Poineau*,

Digitized by Google

1488. — Jean *Bégeon*, 1497, 1512. — Olivier *Daudouet*, chanoine de Saint-Martin d'Angers, 1536. — Etienne *Cartin*, † à Angers le 8 mai 1542. — Jean *Bégeon*, 1555. — Jacques *Boussineau*, 1565, 1576. — Olivier *Fontaine*, 1580. — Jean *Normand*, 1595, † le 14 avril 1625 — Guill. *Chesneau*, fils du libraire Guill. Ch., d'Angers, mai 1625, août 1634. — Pierre *Pasquier*, août 1634, † le 12 février 1649. — Et. *Bastard*, octobre 1650, † le 5 mars 1654. — Charles *Miron*, aumônier ordinaire du roi, mars 1654, juillet 1665. — Charles *Reverdy*, septembre 1665, décembre 1703. — Pierre *Reverdy*, décembre 1703, † le 14 octobre 1721, âgé de quarante-neuf ans. — Christ. *Courau*, octobre 1721, † le 23 janvier 1759, âgé de 72 ans. — François *Denouault*, juin 1759, avril 1760. Il devient curé de St-Maur. — Guill. *Macé*, juillet 1760, † le 25 mai 1761, âgé de 45 ans. — Franç. *Denouault*, revient à partir du 25 juin 1761 et meurt le 30 octobre 1766, âgé de 58 ans. — Pierre *Friau*, 12 novembre 1766, † le 8 février 1786, âgé de 63 ans. Le 14 juillet 1783 l'orage inouï qui dévasta Cunaud, V. t. I, p. 805, emporta 20 maisons à Gennes et ravina toute la paroisse. Un charpentier, nommé *Hardouin*, après avoir sauvé à la nage tous ses voisins, fut pris par la jambe dans une porte fermée violemment par le torrent et ne put se dégager. Il laissait une veuve et trois enfants. — Charles-Marie-Isaac *Debillon*, curé de St-Maur, installé le 14 mars 1786, bénit le 8 septembre 1792 le drapeau national et déposa le 24 pluviose an II tous ses titres de prêtrise. Il avait pourtant repris ses fonctions dès avant l'an XII.

Si antique que nous apparaisse la fondation de St-Vétérin, *St-Eusèbe*, quoique mentionné seulement dans des actes postérieurs, me paraît avoir été la paroisse primitive et resta jusqu'au XVIIIe s. la principale de l'agglomération. — L'église est ce svelte et gracieux édifice qui se dresse, si pittoresquement campé, à 41 mèt. au-dessus du sol de la route, sur la crête extrême du coteau. Délaissé à la Révolution, puis transformé en école communale et une première fois restauré en 1845-1846, abandonné de nouveau à tous les vents, il tombait délabré pierre à pierre, quand une bonne pensée du conseil municipal vient de le consacrer à un projet de *Musée* local, encore absolument vide mais que des donations et le sol inépuisable enrichiront vite et qui tout d'abord a fourni l'occasion de soutenir, peut-être même de trop transformer la ruine. Un autel doit aussi être établi dans le chœur pour les stations des processions. — Il ne reste plus debout que le transept XIe siècle, portant un léger clocher à base carrée, avec second ordre en retrait percé de hautes et longues fenêtres ogivales et fine flèche de pierre octogonale, l'abside et deux absidioles interceptées au XIIIe s. par un mur de refend, chargé, comme tout l'édifice, de peintures encore apparentes par places mais méconnaissables. Dans le transept nord s'ouvrait une large porte romane, dont le cintre en fer à cheval est décoré sur le rebord d'une moulure martelée, imitant la dent de scie. La nef écroulée dresse de droite et de gauche, à hauteur inégale, ses murs latéraux, en deux tronçons raccordés, de date bien distincte. A l'extrémité vers l'O., ce qui reste du fronton conserve une porte à multiples voussures ogivales en fer à cheval, et dans le mur latéral vers S., deux autres portes, dont une couronnée d'une archivolte en dents de scie, l'autre à double archivolte en retrait, XIIe s. Mais entre le clocher et cette partie, surajoutée sans doute à une date contemporaine, s'enclave ce qui subsiste d'un édifice autrement antique, la basilique primitive, que ces constructions postérieures ont transformée, sans la détruire.

L'appareil s'en distingue nettement, éventré vers S. par une porte plein cintre relativement récente, mais vers N. conservé admirablement intact sur une longueur de 7 mèt. et 9 à 10 mèt. de hauteur, en petit moellons cubiques réguliers symétriquement alignés dans le ciment, avec triples et épais cordons de briques, espacés de 1 mèt. 50 dans la hauteur. Au centre s'ouvrait une porte plein cintre, la courbe formée d'étroits claveaux, intercalés chacun d'une double brique avec cordons de briques espacés en double couronnement. Cette maçonnerie, sans moulure décorative, atteint une véritable élégance par sa perfection même et atteste une époque antérieure à toute décadence, que j'ai peine à ne pas croire antérieure de beaucoup au VIe ou au VIIe s. Je ne connais rien en Anjou qui rappelle mieux l'art purement romain.

Les derniers travaux ont fait découvrir dans l'église divers débris sculptés qui paraissent appartenir à l'art gallo-romain, des pavés émaillés et fleurdelysés du XIIIe s. et un petit vase de sépulture (XIIe s.). Tout autour régnait un cimetière depuis longtemps défoncé et où se sont rencontrés du temps de Bodin des tombeaux marqués à l'*Ascia*. Aliéné en 1846, il vient d'être racheté par la commune et transformé en jardin public.

L'église formait l'annexe d'un prieuré, dépendant, depuis une époque qu'on ignore, de l'abbaye de la Couture du Mans. Les seuls noms de *prieurs* que j'ai rencontrés sont ceux de frère *Gervais*, 1268, Franç. *Lefebvre*, 1609, René *Lasnier* 1657, Louis *de Crespy*, 1700, Jean *Valette de Champfleury*, 1700, Jean-René *Ledoyen de Clenne*, 1767.

La paroisse comprenait jusqu'au XIIIe s. tout le territoire des Rosiers; et le curé, vicaire perpétuel, dépouillé en 1267 de ses droits par la création d'une paroisse nouvelle Outre-Loire, en fut indemnisé par des prestations spéciales, par la perception de dîmes et le droit, converti plus tard en redevance, de s'emparer du lit des personnes nobles qui y décédaient.

Curés : Jean *Cartin*, 1500. — Simon *Lemonnier*, 1553, 1562. — Louis *de Thoisnon*, chantre de St-Denis de Doué, 1575. — Clément *Taugourdeau*, 1584. — Nic. *Greslet*, clerc de chapelle du cardinal de Bourbon, 1594. — René *Richomme*, mars 1601, † le 8 juillet 1631. — Gallois *Fouqué*, novembre 1634, résignataire en 1671, † le 31 mars 1674. — Matthias *Fouqué*,

Digitized by Google

juillet 1671, † le 24 juin 1703, âgé de 64 ans. Le tonnerre tomba sur son église le 23 juin 1686 et emporta trois assises du clocher. — *Jaunay*, septembre 1703. — L. *Nielle*, février 1704; mais ses pouvoirs paraissent contestés et il est remplacé dans l'année. — Christophe *Martigné*, décembre 1704, † le 9 mars 1729, âgé de 67 ans. — Lézin *Maurice*, mai 1729, avril 1730. — Pierre *Cochon*, † le 7 mai 1758, âgé de 51 ans. — René *Péhu*, dès avant le 7 mai 1758, septembre 1792. — A cette date la paroisse existe constituée en commune sous le mairat de Georges *Moron*.

Outre le cimetière autour de l'église, il existait au XVIIIe s. un cimetière « au dessous du chemin de Sous-le-Puy. »

Le curé Lemonnier tenait en 1557 « des « écolles » dans « une grande cave en laquelle a « une cheminée. »

En dehors des droits temporels exercés par les prieurs de St-Vétérin et de St-Eusèbe, les honneurs seigneuriaux paraissent avoir appartenu concurremment, — mais non sans vives et fréquentes contestations — au seigneur de Trèves et à celui de la Harielle, en même temps seigneur de Joreau, pour la paroisse de St-Vétérin, — à celui de Sous-le-Puy pour St-Eusèbe.

Des marchés royaux s'y tenaient de toute antiquité le mardi et furent compris dans la donation faite à St-Maur. En 1439 le seigneur de Trèves concéda aux habitants de Gennes une de ses foires à tenir le mardi d'avant la St-Jean-Baptiste; mais les guerres qui suivirent dévastèrent le pays, et firent presque dépeupler le bourg. La population commençait à rentrer, quand le roi Charles VII y rétablit par un acte de libéralité royale les foires et marchés interrompus depuis près de 25 ans (20 décembre 1459). — En septembre 1604, à la prière du seigneur de Joreau et en considération de ses bons services, Henri IV transféra la foire à la St-Michel pour durer deux jours. Le bourg était alors redevenu marchand et rempli plus que jamais de bons bourgeois, enrichis par le commerce des produits du pays.

Le sénéchal de Trèves tenait juridiction à Gennes par semaine ou par quinzaine au lieu dit *la Cohue*, au-dessus de la boucherie, dans une maison nommée *la Fontaine*. Le seigneur de Trèves y percevait une redevance que les marchands déposaient dans une boîte enchainée à un poteau. — Le seigneur de la Harielle, qui contestait ces droits, les reconnut en 1614 par une transaction qui lui attribua celui de nommer deux bouchers. — La mesure locale comptait 12 boisseaux au setier pour 10 1/4 des Ponts-de-Cé.

L'armorial de d'Hozier de 1696 attribue à Gennes, — qui ne fut pourtant ni ville close ni commune constituée, — des armoiries *de sable à une salamandre d'or, couronnée de même, reposant dans des flammes de gueules*. — J'ai d'autre part sous les yeux l'empreinte d'un beau cachet ovale, moyen, XVIIIe s., portant dans le champ l'écu, timbré d'une couronne de marquis : *d'or à la croix pattée de gueules*, qui est du Tillet, *chargée d'un écu parti au 1er et 3 de Gastines, au 2 et 4 de Fournier*. En légende : *Sceau des chatel. de Gennes-s.-L.* Il me semble difficile de l'attribuer ailleurs qu'à Gennes-sur-Loire, bien qu'aucune de ces trois familles n'ait, que je sache, eu affaire à Gennes, qui n'a jamais eu non plus titre distinct de châtellenie.

Les deux paroisses, — ainsi que celle de Milly, — dépendaient de l'Archiprêtré et de l'Election de Saumur, du District de Doué en 1788, de Saumur en 1790.

Maires : Mich.-Pierre *Hilaire*, 1er messidor an VIII — René-Alexandre *de Sarcé*, 14 décembre 1816. — Louis *Piau*, 27 août 1830. — Franç. *Chicotteau*, 15 novembre 1830. — *Hilaire*, 1832. — *De Fos*, installé le 25 février 1838. — Franç.-Marie *Galbrun*, 21 mai 1841, installé le 30. — *De Fos*, installé le 14 janvier 1844. — Louis *de la Fontaine*, baron *de Fontenay*, installé le 26 septembre 1852, † le 15 avril 1871 à Angers. — Raimond *d'Achon*, 7 mai 1871, en fonctions, 1875.

Arch. de M.-et-L. C 26; E 1344; G Cures; H St-Maur. — Arch. comm. Et.-C. — Arch. de St-Martin-de-la-Pl. Et.-C. — *Répert. arch.*, 1863, p. 219; 1864, p. 833; 1868, p. 507. — D. Bouq., t. VIII, p. 480. — *Journal de Maine-et-L.*, 20 août 1864. — Pour les localités, voir *la Boussinière, la Forêt, la Roche, Sous-le-Puy, la Gennevraie, Milly, Sarré, Avort, la Harielle, Joreau, la Madeleine, la Pagerie, Thoré*, etc., etc.

Gennes, cne de *Vivy*. — *Un petit fief appelé G.* 1539 (C 105, f. 298). — En est sieur n. h. Sylvestre Frétard, prêtre.

Gennet... — V. *Genêt...*

Gennetell, nom de partie du port Thibault, à l'extrémité N. vers le confluent de la Maine, au XVIIIe s.

Gennetell, con de Noyant (13 kil.), arr. de Baugé (14 kil); — à 54 kil. d'Angers. — *Villa Genestolalus* 774 (D. Bouq., t. V, p. 737). — *Villa Geneforgallus cum capella* 862 (Ib., t. VIII, p, 573). — *Villa Genestolius* 903 et 919 (Ib, t. IX, p. 497 et 543), 1190 (Trés. des Ch., t. I, p. 159). — *Villa Genestogalus* 904 et 931 (D. Bouq., t. IX, p. 511 et 574), 987 (t. X, p. 551). — *Genestail* 1501 (G 17). — *Genetay* 1630 (Et. C.). — *Geneteil* 1723 (Et. C.). — *Gennetay* 1727 (Role des Tailles), d'après la prononciation ancienne et persistante. — Sur un double plateau que sépare au centre la vallée d'un fort ruisseau. — Entre le département de la Sarthe au N., Chigné (3 kil.) à l'E., Chavagnes (7 kil. 1/2), Lasse (8 kil.) et Pontigné (11 kil.) au S., Volandry (9 kil.) à l'O.

Le chemin d'intérêt commun de Meaulne à Durtal traverse de part en part, de l'E. à l'O., dans l'alignement du bourg, y ralliant à l'entrée le chemin d'intérêt commun de Meigné, plusieurs chemins vicinaux et, à l'extrémité vers le N.-O., le chemin de grande communication de Beaufort au Lude.

Y passe du S. au N. le ruisseau de Malvoisine; — y naissent ses affluents les ruiss. des Jardins, du Giraud, des Guerrières; — et le ruiss. de l'Avant-Fleur.

En dépendent les vill. ou ham. du Grand-Maineuf (6 mais., 26 hab.), des Granges (6 mais., 27 hab.), des Bidaudières (5 mais., 21 hab.), des Glainières (5 mais., 17 h.), de la Pinelière

Digitized by Google

(5 mais., 12 hab.), des Houdairies (7 mais., 22 hab.), des Touches (6 mais., 25 hab.), de la Croix-de-Parnay (3 mais., 14 hab.), des Rétivières (4 mais., 17 hab.), de Launay (5 mais., 15 hab.). le chât. de Parnay et 63 fermes ou écarts.

Superficie : 3,595 hect. dont 28 hect. en vignes et 237 hect. en bois.

Population : 149 feux en 1720. — *570* hab. en 1790. — *741* hab. en 1831. — *876* hab. en 1841. — *835* hab. en 1851. — *820* hab. en 1861. — *857* hab. en 1866. — *880* hab. en 1872, dont *304* hab. au bourg (98 mais., 105 mén.).

Assemblée le troisième dimanche de mai.

Le terroir ne produit que du froment. — Nul élève de bétail. — Deux *fours à chaux* créés en 1848 à Parnay et dans la Lande-de-la-Croix.

Perception de Chigné et *Bureau de poste* de Noyant.

Mairie, avec maison d'*Ecole de garçons*, acquise par acte du 1er mai 1842, autorisé par ordonnance du 22 mars précédent, — appropriée et agrandie en 1854. — *Ecole de filles* (Sœurs de Saint-Charles), à laquelle a été annexé en 1872 un *asile*. La maison d'école a été donnée par Mlle Auvé, ainsi qu'une autre maison pour *hospice* ou refuge *de vieillards*, qui comptait en 1874 vingt habitants, mais sans autre ressource que des souscriptions volontaires.

L'*Eglise*, dédiée à St Martin (succursale, 5 nivôse an XIII), offre un aspect imposant par ses vastes proportions. La façade à large et haut pignon, tout entière en petit appareil de moellons irréguliers mais dont les assises sont alignées avec soin, a conservé un remarquable portail roman et des plus curieux qu'on puisse signaler en Anjou (XIe s.). Il est formé de trois archivoltes concentriques, dont la plus étroite se continue jusqu'à terre sans autre ornement qu'une moulure ronde et un filet en zigzag ; la 2e et la 3e se divisent en longs claveaux, décorés chacun, sur la côte intérieure, d'étoiles ou de pommes de pin et, sur le plat, de grossières figures d'animaux courant ou grimaçant, de fleurs, de fruits ; une dernière bordure d'entrelacs formait le couronnement. Le tout s'encadre, comme à Blou et à Antoigné, dans un carré en saillie que ferme au sommet un ressaut de pierre, soutenu par des modillons historiés. Dans le plein du mur s'alignait une série de petits cadres, avec scènes variées, dont deux subsistent encore, mais absolument méconnaissables. — Au-dessus, s'ouvre une large baie plein cintre. — De puissants contreforts soutiennent les murs latéraux d'environ dix mètres de hauteur. Sous le toit, vers S., apparaissent les baies primitives, nues, plates, minuscules, — sur la face N. seulement plus larges et plus allongées ; dans la 2e travée, une porte à claveaux réguliers avec simple moulure en saillie ; dans la 4e une grande fenêtre du XVe s. — L'intérieur (28 mèt. sur 13) est vide et nu ou badigeonné et n'offre à signaler qu'une antique cuve de pierre hexagonale. La nef unique se termine par un chœur boisé et une abside ronde, peinte dans le style d'une salle de mairie. Au fond, plane un tableau moderne de *St Martin*, contemporain et digne de cette triste décoration. De droite et de gauche se cachent de larges absidioles, aujourd'hui condamnées, autrefois éclairées par des baies plein cintre, encore apparentes.

Le *cimetière*, qui l'entourait, envahissant le bourg jusqu'en 1843, a été transféré sur un terrain acquis le 31 août 1845, par décret du 23 novembre 1844.

L'ancien *presbytère*, vendu natt, a été racheté par la commune en vertu d'une ordonnance du 1er septembre 1825.

On ne signale dans le pays aucun vestige ni celtique ni romain ; mais le bourg très-ancien devait être au centre ou tout au moins à portée de diverses voies montant de Baugé au Lude ou traversant de Chigné ou de Noyant.

Le canton, dès le VIIIe s., appartient au Chapitre de St-Martin de Tours, et dès le IXe s. il y existe une chapelle, bientôt sans doute convertie en paroisse, qui faisait partie, comme le domaine, de son office de la prévôté d'Anjou. Le Chapitre y nommait le curé, dont un des privilèges était d'enterrer dans son cimetière tous les tenanciers de St-Martin, même ceux de la paroisse de Savigny, à l'exception des chevaliers et des fieffés qui pouvaient choisir leur sépulture. Partout encore, où l'on bêche à trois pieds, dans les jardins, on trouve des ossements sans traces de tombeaux.

Curés : Lesourd, 1538. — René *Fontaine*, 1594, † le 22 janvier 1632. — René *Taudon*, dès 1630. — *Coicault*, 1644. — Et. *Chailland*, 1646. — René *Bigot*, 1655, † le 22 juin 1671. — Pierre *Gohin*, 1673. — Mic. *Maussion*, docteur régent en théologie, chanoine honoraire de St-Pierre d'Angers, 1675. Il réside peu et se fait remplacer par des « desservants. » — *Marchand*, 1712, † le 26 août 1737, âgé de 65 ans. — Phil. *Balesme*, anc. curé de Chigné, 1738, † le 15 mars 1762, âgé de 75 ans. — Jean *Gandon*, son petit-neveu, novembre 1762, septembre 1792.

Il est question en 1580, — mais non plus tard, —dans les registres de paroisse, d'un « magister « et de ses escolliers. »

On désigne vers Sud et à la sortie du bourg, comme emplacement du château primitif, un terrain dit *la Douve*, où se sont rencontrés des sépultures et un système de tuyaux en bois, correspondant à une source sur le chemin.

Le Chapitre avait dès le XIVe siècle inféodé la terre à foi et hommage simple, sous la charge d'un éperon doré à mouvance de seigneur. Louis de Maulay en est seigneur à ce titre en 1496, avec droit de justice foncière, de mesures, de chasse à grosse bête, et après lui les autres seigneurs de Breil de Foin, V. *ce mot*. — Il y existait en 1789 nombre de pauvres mais pas de mendiants, fait rare et qui valut à la paroisse d'être signalée en exemple dans les rapports du temps.

Elle dépendait de l'Archiprêtré du Lude, de l'Election de Baugé, du District en 1788 de Château-la-Vallière, en 1790 de Baugé.

Les chouans passèrent à plusieurs reprises dans le bourg, et le 15 brumaire an VI y abattirent l'arbre de la liberté.

Digitized by Google

Maires : Julien *Lebouc*, 1792, an XIII. — Louis *Baudry*, 12 prairial an XIII. — Mic. *Hervé*, 7 déc. 1815, installé le 25. — L. *Baudry*, 15 nov. 1831. — Jos. *Baudry*, 25 août 1843, installé le 10 sept., † en 1845. — Adolphe-Franç. *Baudry*, son fils, 23 juillet 1847. — Jacq. *Chardon*, 16 janvier 1852, installé le 30. — *Langlois*, 1860, en fonctions, 1875

Arch. de M.-et-L. C 192; G Prévôté d'Anjou. — Arch. comm. Et.-C. — Pour les localités, voir à leur article, *Breil de-Foin*, *la Mairie*, *Malvoisine*, *Parnay*, *Fougeré*, *la Pânière*, etc.

Gennetell (le Petit-), cl., c^ne de *Clefs*, anc. domaine de l'abb. de Mélinais.

Gennevraie (la), vill. avec chât., c^ne de *Gennes*. — *Capella de la Genevraye* 1269 (Top. Grille). — *Territorium de la Genevrie* 1270 (G Cure Milly). — Anc. châtellenie, relevant du comté de Trèves, où avaient été réunis les fiefs, autrefois en dépendant, de la Bournée et de la Raye. La maison seigneuriale recouvrait primitivement en partie une chapelle qualifiée souvent d'église ou chapelle-cure, dédiée à St Nicolas, bâtie en dessous « en voûte », et au XVIIIe s. érigée en succursale, que desservait un chapelain perpétuel, institué en novembre 1269 par l'évêque d'Angers avec de véritables droits curiaux. Il disait la messe pour les seigneurs et les habitants des fiefs de la Gennevraie et de Sarré. Le jour seulement de St Vétérin les seigneurs et les habitants étaient tenus d'aller à la paroisse en signe de soumission au curé de St-Vétérin, qui d'ailleurs y conservait tout honneur et prérogative; mais de toute antiquité il y existait auprès de la chapelle seigneuriale un cimetière où le prêtre de la Gennevraie inhumait les habitants du pays. Le seigneur avait un droit exclusif de sépulture dans son église, et venait en partage avec les seigneurs de Sarré dans la chapelle, dédiée à St Jean-Baptiste, qu'ils avaient fondée et bâtie en 1313 dans son cimetière. Il avait droit de haute, basse et moyenne justice, qu'il exerçait de quinzaine en quinzaine, droit de banc dans l'église de Gennes, au-dessous de celui des comtes de Trèves, droit de mesure à blé et à vin, droit de fuie, droit de pêche dans le ruisseau d'Avort et d'y retenir le poisson par grille ou autrement, sans arrêter l'eau. — En est sieur Pierre Maslart 1269, André M., chevalier, 1348, Antoine Turpin 1446, 1494, Pierre Desnoues, écuyer, 1530, Louise Prévost, veuve de Thomas Desarches, 1564, René Duvau 1574 et la famille Duvau jusqu'à la fin du XVIIIe s. — A l'extrémité du village, qui s'allonge formé principalement de caves, existe encore l'ancien *presbytère*, avec grand portail accosté d'une porte basse. Le château actuel, construit il y a une trentaine d'années, se rattache à l'ancien logis conservé, la face vers Sud, au bas d'un coteau que couvre un beau parc et précédé de vastes jardins, ancien emplacement du cimetière.

En dehors Cassini indique une petite chapelle de St-Josse, qui existe encore.

Gennevrie (la), f., c^ne de *Segré*.

Gensonnière (la), h., c^ne de *Feneu*.

Gentianus, évêque d'Angers, figure dans les anciens catalogues entre Mauriole et St Benoît, vers 800.

Gentil, f., c^ne de *Chanteloup*. — *Jontils* 1540 (C 105, f. 44). — Avec bois plantés sur d'anciennes landes (16 hectares). Il y existait un prieuré de l'abbaye de Vendôme, dont la fondation est attribuée aux seigneurs de Vézins. V. t. I, p 599.

Gentilhommerie (la), f., c^ne de *Chantocé*.

Gentillé (le), f., c^ne de *Seiches*. — *Vinea de Gentiliaco* 1104-1220 (Cartul. du Ronc., Rot. 4, ch. 54). — *Molendinus de Gentiliaco* XIIe s. (Cart. Noir de St-Maurice). — Appart^t à René Dupré, chirurgien, 1595, mort le 28 décembre 1645, V. *La Chaise*.

Gentillère (la), f., c^ne de *St-Laurent-du-Motay*; — f., c^ne de *Vernantes*.

Gentillerie (la), f., c^ne de *Brissarthe*. — *La Gantillerie* (Cass.); — f., c^ne de *Grez-Neuville*, appart^t aux Augustines d'Angers.

Gentot (*Michel*), maître brodeur, Angers, 1637, 1640.

Genvraie (la), f., c^ne de *Champigné*. — Anc. domaine donné à la chapelle Ste-Catherine en 1462 par le curé Pocquet et réuni à la cure en 1777; — h., c^ne de *Grugé-l'H.*; — f., c^ne de *Vern*.

Genvrie (la), f., c^ne d'*Angers* S.-O. — *La Ginverie* (Cass.); — ham., c^ne du *Louroux-Béc.*; — f., c^ne de *St-Clément-de-la-Pl.*; — f., c^ne de *St-Rémy-en-M.*; — ham., c^ne de *Sceaux*; — (la Petite), f., c^ne de *St-Rémy-en-M.*

Genvries (les), ham., c^ne de *Lasse*.

Geoffroy, originaire du comté de Beaufort, devint, de prieur de St-Laurent, abbé de St-Florent en 1223, et s'en démit après quatre ans de règne.

Geoffroy, successeur du précédent, né à Vendôme, eut à lutter d'abord contre ses prieurs et ses moines pour les ramener à l'observance de la règle, puis contre l'évêque d'Angers pour maintenir son indépendance dans le territoire privilégié de St-Florent. Excommunié, il obtint du pape son absolution par bulles du 23 janvier 1244. Un accord intervint le 8 février 1247 avec le prélat mais qui ne dura guère; et l'abbé, las de luttes, s'en vint remettre, à Lyon, entre les mains du pape, ses lettres et ses pouvoirs (vers 1249).

Hauréau. — D. Huynes.

Geoffroy Ier, surnommé *Grisegonelle*, fils de Foulques le Bon et de Gerberge, hérita du comté d'Anjou vers 960. Les chroniques ont fait de sa vie une légende héroïque, où il apparaît ardent à chevaucher comme à combattre. L'auteur des *Gestes* raconte, avec force détails romanesques, le défi porté par lui à un géant allemand dont il revint déposer la tête énorme aux pieds du roi. Il aurait reçu en échange, dit-on, la charge de grand sénéchal, que Foulques-Nerra réclamait plus tard comme héréditaire. Peut-être l'origine de ce conte est-il dans une autre aventure, qu'une charte de St-Aubin (Cartul., f. 24 v°), citée dans Ménage (*Sablé*), rappelle en faisant allusion à un duel, *duellum*, qu'il aurait eu avec un clerc, nommé Hisgaud, à Montreuil-sur-Mer. — Les premières chartes, où il comparaît, datent de 966, celle, entre autres, où il transforme l'abbaye St-Aubin d'Angers. Il s'y intitule « comte d'Anjou par la grâce de Dieu et largesse, *largitione*, « de son seigneur Hugues. » — Le fragment,

Digitized by Google

attribué au Réchin, prétend que Geoffroy défit le comte de Poitiers aux Roches, le poursuivit jusqu'à Mirebeau et lui enleva Loudun de force, — suivant d'autres au contraire, à titre seulement de vassalité. Il aurait aussi mis en fuite une armée de Bretons, qui avait poussé jusqu'à Angers, conduite par les fils d'Isoan. Ces vagues indications évitent au moins la confusion d'autres chroniques qui le font vaincre par Conan le Tort, dans la plaine de Conquéreux. Allié ensuite au duc Hugues, il assiégeait le château de Marson sur le Loir — et non, comme le prétendent tous les auteurs Angevins, de Marson, près Saumur, — quand il fut pris du mal dont il mourut le 21 juillet de l'an 986, selon l'archidiacre Rainaud, — 988, d'après la Chron. de St-Florent, — ou plus probablement 987, suivant la Chron. de St-Serge et l'obituaire de St-Maurice. — Le fragment du Réchin le fait transporter à St-Martin de Tours; mais Thomas Paccius dit qu'il fut inhumé dans l'église St-Aubin d'Angers.

Geoffroy avait été marié deux fois, d'abord à Adèle de Vermandois, de qui il eut Foulques-Nerra, son successeur, Geoffroy, mort jeune et qui figure dans une charte de 974, et Ermengarde, — puis vers 980 à Adèle de Chalon, de qui il eut Maurice, V. *ces noms*. — Sa croix autographe figure à une charte de 974 (St-Aubin, Mense conv., f. 73).

Mabille, *Introd. aux Chron.*, p. 67. — Cartul. St-Aubin, f. 24, 68, 87 et 87 v°. — *Chron. d'Anjou*, publiées par la Soc. de l'Hist. de France. — *Revue d'Anjou* 1853, p. 498.

Geoffroy II, dit *Martel*, fils de Foulques Nerra et d'Hildegarde, naquit à Angers le 14 octobre 1006 — ou bien plutôt 1007, d'après le Cartul. de Saint-Aubin (fol. 2) et la Chronique de Saint-Serge. La Chronique de Saint-Maixent prétend qu'il dut son surnom à sa nourrice, femme d'un forgeron; mais toutes les autres chartes ou Chroniques l'attribuent à son ardeur guerrière. — Il avait à peine 19 ans, quand son père en 1025 l'investit du Saumurois qu'il venait de conquérir (Liv. N., ch. 120). Le jeune prince en fit à sa guise, ôtant, donnant les fiefs à ses fidèles (Ib., ch. 214), cherchant avant tout à tirer parti du domaine; car son père ne lui laissait guère autrement de quoi tenir dignement son rang (Liv. N., ch. 198). — Une aubaine lui vint, qu'il saisit. Sa sœur Adèle, qui possédait avec le petit-fils de Foulques Nerra le comté de Vendôme, expulsée par lui, vint chercher refuge auprès de Geoffroy, implorant son aide et lui cédant tous ses droits. Geoffroy soutint sa réclamation à main armée et, vainqueur sans lutte sur le plateau d'Huisseau, resta maître du comté tout entier (1031). — Presque aussitôt après, le 1er janvier 1032 n. s., il épousait la veuve de son cousin Guillaume le Grand, de Poitiers, Agnès de Bourgogne, et ce mariage, traité d'incestueux par l'Eglise, lui créait l'espérance de gouverner un héritage nouveau, au moins pendant la tutelle des deux enfants de sa nouvelle épouse. Guillaume V, en possession du comté, refusa de lui céder la place et le fief, mais vaincu à St-Jouin de-Marnes le 20 septembre 1033, suivant la Chronique de St-Aubin, ou plutôt 1034, d'après celle de St-Florent, et fait prisonnier, il n'obtint sa liberté, après 3 ans de captivité, qu'en cédant au vainqueur tous ses droits sur la Saintonge, et mourut trois jours après sa délivrance (1037). Geoffroy, qui avait eu en même temps à tenir tête à son père irrité doublement de son mariage et de cette entreprise contre son suzerain, profita du pèlerinage de Foulques Nerra, parti une troisième fois pour Jérusalem (1035) et osa mettre la main même sur les domaines paternels. Au retour du vieux comte, on vit commencer entre le père et le fils une guerre exécrée par tous les vieux récits et qui couvrit pendant quatre ans au moins l'Anjou de ruines. Geoffroy, gisant la cuisse cassée à Vendôme (Cartul. de Vendôme, ch. 144), entouré d'ennemis, céda enfin à l'intervention des gens d'église, et par pénitence religieuse sans doute plus que par soumission de fils ou de vassal, se présenta, dit-on, devant le vieux Foulques, le front courbé, une selle sur le dos, dans toute l'humiliation de la défaite. « Te voilà dompté ! » dit le comte, en lui posant son pied sur la tête. — « Oui, re-« partit Geoffroy, mais par mon père ! »

Le départ de Foulques et bientôt sa mort (1040) rendit au vaincu toute autorité. Déjà les châteaux d'Amboise, de Loches, de Montbazon lui frayaient un chemin assuré au cœur de la Touraine, possession depuis si longtemps enviée par ses aïeux et presque sans cesse disputée. Il sut tout d'abord, au milieu des conflits renaissants mériter la confiance du roi de France qui lui attribua la suzeraineté du fief. Il lui restait à en conquérir l'hommage que Thibaud III, voisin menaçant, peu disposé au vasselage, refusait. Geoffroy mit durant un an le siége devant Tours, mais, à l'approche d'une armée de secours, il leva son camp et marcha au devant de l'ennemi. La rencontre eut lieu dans les champs de St-Martin-le-Beau (21 août 1044). Thibaud vaincu et prisonnier, fut réduit à céder pour sa rançon Tours, Langeais, Chinon, l'Ile-Bouchard, Château-Renaud, St-Aignan, en prêtant, sous la garantie de quarante chevaliers et de vingt barons châtelains, quinze serments, entre autres celui de ne construire aucune forteresse à moins de 7 lieues des frontières de l'Anjou.

Geoffroy seulement s'engagea à tenir le comté de Tours à foi et hommage du comte de Blois — et tout d'abord s'assura le serment de ses nouveaux vassaux. La même année, convoquant à Poitiers tous les grands du Poitou, il avait installé les deux fils d'Agnès dans leur part de l'héritage paternel. En 1046, profitant de quelque trêve, il alla visiter avec son épouse Agnès, Henri III, roi de Germanie, qu'il accompagna jusqu'à Rome et dans la Pouille. — Au retour, il met la main sur Craon qu'il réunit à son domaine et poursuit bientôt d'autres desseins. L'évêque du Mans, Gervais, homme de politique et de guerre, qui avait servi contre lui dans la lutte paternelle, puis était devenu son partisan ardent, puis de nouveau son ennemi, dominait le jeune comte du Maine Hugues, et venait tout d'un coup de le marier au contraire des vues du comte. Geof-

Digitized by Google

froy irrité ravage tous les alentours de Château-du-Loir, domaine patrimonial de l'évêque, puis sous prétexte d'accommodement attire le prélat (1047) et le tient en prison 3 ou 4 ans, sans souci de l'excommunication des Conciles ni du pape (1050). Il ne le délivre enfin que sous l'engagement de ne plus reparaître en son évêché et, à la mort d'Hugues (7 avril 1051), prend en mains le gouvernement du Maine, sans cependant contester les droits de l'héritier mineur, Herbert II. — En 1053 on le voit assembler une armée contre le Poitou, si considérable que son approche seule impose la paix. En 1057 la ville de Nantes lui est remise par le comte Hoel, qui s'y rétablit par surprise mais qui de nouveau cède la place après 40 jours. — En 1058 le roi de France Henri vient à Angers le 1er mars (*Trés. des Ch.*, t. I, p. 22. — Cartul. du Ronc., Rot. 1, ch. 40) et l'y rallie pour marcher ensemble contre le duc Guillaume de Normandie. — Mais sur toutes ces guerres les chroniques et les chartes ne donnent que des indications confuses et contradictoires, qui mériteraient d'être discutées pied à pied.

Violent et menant tout avec fougue, peu aimé et ne s'en inquiétant guère, alliant d'ailleurs, comme tous les princes de son temps, une piété fervente et une culture d'esprit remarquable, — *utraque scientia clarus*, — à tous les emportements d'un soldat, il savait répondre aux moines « qu'il « n'était pas un des leurs » pour entendre, comme ils l'auraient voulu, à certaines raisons, et se rachetait au besoin par des fondations de couvents ou d'église. — Il avait fondé dès 1028 la Trinité de Vendôme, en 1040 Lesvière, en 1046 la Trinité et en 1047 le Chapitre de St-Laud à Angers, en 1047 encore Notre-Dame de Saintes, en 1050 St-Jean-d'Angély. Mais déjà âgé, on le voit vers 1055-1057 divorcer avec la confidente et l'inspiratrice de tant de largesses, Agnès, sa très-chère, très-noble, très-sage épouse, comme il l'appelait dans les chartes; — et alors se succèdent, auprès de lui, de pur caprice, d'abord Grécie, la veuve de Berlay de Montreuil, puis Adèle, fille du comte Eudes, puis de nouveau Grécie, enfin Adélaïde d'Allemagne ou la Teutonne, *Teutonica*, — « des concubines, » dit une charte du Ronceray (Cartul., Rot. 3, ch. 33), qui il est vrai comprend dans le nombre la pieuse Agnès, à cause de son origine. Le comte avait donné à la dernière, Adélaïde, qu'on voit l'assister à son lit de mort, le domaine de Saumur et d'autres terres que son successeur dut racheter. D'aucune d'elles Geoffroy n'avait eu d'enfants. Sentant sa dernière heure prochaine, il partagea son héritage entre ses deux neveux, Geoffroy et Foulques, puis répudiant tout souci du monde, il prit l'habit dans l'abbaye de Saint-Nicolas que son père avait fondée, que lui-même avait enrichie et où il voulut être enseveli. Il y mourut le lendemain, 14 novembre 1060.

On y voyait encore au XVIIe s., sur les murailles du cloître, l'image de Geoffroy, représenté le teint basané, les cheveux noirs et crépus, la face pleine, le regard fier et hautain, tel qu'il a été gravé pour le *Peplus* de Cl. Ménard, dont les cuivres sont conservés au Musée d'Angers, V. aussi Lehoreau, t. III, p. 54. Le tombeau du comte, élevé de deux ou trois pieds, d'abord dans la salle du Chapitre, fut transféré par le pape Urbain III dans l'enclos de la grande église, à gauche du grand autel. Il resta jusqu'en 1648 le but d'une procession solennelle, que conduisaient les chanoines de St-Laud; et l'anniversaire de sa mort ne cessa jamais d'être célébré en l'abbaye de St-Nicolas. — On trouve ses monnaies reproduites dans la *Rev. Num.* 1847, pl. VIII, p. 190 et Poey d'Avant. — Sa croix autographe figure notamment à une charte du prieuré de Daumeray (1 bis) et à une charte du prieuré de Chalonnes.

Chron. d'Anjou. — Mabille, *Introduct.*, p. 81. — Dom Bouq., t. X-XII. — D. Houss., 540, 592. — Cartul. Saint-Aubin, f. 2, 20 v°. — Cartul. du Ronc., Rot. 3, ch. 33 et 79; Rot. 1, ch. 40.—Cartul. St-Maur, ch. 33, 61.— Reg. Capit. de St-Laud, 1605. — Cartul. de Vendôme, ch. 26, 30, 33, 38, 45, 65, 80, 93, 115, 128, 105, 139, 144, 173, 177. — St-Aubin, St-Jean-sur-Loire, t. I, f. 2. — Livre N., ch. 48, 81, 120, 165, 166, 192, 193, 194, 198, 214. — *Rev. d'Anj.*, 1852, t. II, p. 284; 1853, p. 511. — *Obituaire*, Mss. 573, f. 76 v°, 82 v° et 87 v°. — *Calendarium*, Mss. 980, f. 26. — *Trésor des Chartes*, t. I, p. 22. — *Chroniq. des ducs de Normandie*, t. III, p. 85. — *Epit. St-Nic.*, p. 28. — *Répert. arch.*, 1869, p. 258. — D. Lobineau, *Pr.*, t. I, p. 34. — Ch. d'Auteuil, *Hist. des Ministres d'Etat* (1672, in-fol.), p. 76. — Rangeard, Mss. 887-891. — Roger, *Hist. d'Anj.*

Geoffroy Martel II, *le Jeune*. V. ci-dessus l'article de *Foulques IV*, p. 192.

Geoffroy III, *le Jeune* ou *le Barbu*, fils de Geoffroy Ferréol, comte de Gatinais, et d'Ermengarde d'Anjou, et petit-fils de Foulques Nerra, avait été élevé comme un enfant bien-aimé par sa grand'mère la comtesse Hildegarde. Il succéda dès 1060 à son oncle Geoffroy Martel. Tout au contraire de ce que rapportent des chroniques serviles, c'est à lui, — comme l'attestent des chartes contemporaines de témoins désintéressés, — que Geoffroy, mourant, avait donné directement et sans réserve, l'investiture des comtés d'Anjou et de Touraine, tandis que son frère Foulques obtenait pour sa part quelques fiefs seulement, tels que Vihiers, et à simple titre encore de vassalité. — Geoffroy entra en possession immédiatement de la plus grande partie du domaine héréditaire, notamment des Mauges; mais il dut traiter avec la comtesse Adélaïde pour racheter Saumur et les autres domaines que le comte lui avait donnés.

Les deux frères se trouvèrent alliés pour tenir tête au duc d'Aquitaine, qui prétendait revendiquer la Saintonge. Vaincu à Chef-Boutonne le 11 juillet 1061, il dut céder la place et s'enfuir mais il revint à l'improviste l'année suivante et surprit dans Saintes une partie de la chevalerie angevine. — Déjà d'ailleurs l'union fraternelle était brisée. Geoffroy, qui dès les premiers jours de son règne, avait sollicité et obtenu la réunion à Angers d'un Concile provincial et qui comblait les couvents angevins de priviléges, n'avait pas tardé à s'aliéner les moines et le clergé de Touraine. Il se trouvait en guerre avec les bénédictins de Marmoutier, et le Chapitre de Tours, irrité d'autres exigences, l'avait de son côté excommunié et déclaré même déchu comme indigne. — Au moment où d'un côté pénétrait en Anjou une armée Bretonne, arrêtée à temps par

Digitized by Google

la mort subite de Conan, son chef, Foulques de l'autre part, assuré du concours des principaux serviteurs de son frère, surprit le château de Saumur et marcha sur Angers. Le 4 avril 1067, Geoffroy fut livré à son ennemi par Renaud de Châteaugontier, Geoffroy de Pruillé, Giraud de Montreuil et le prévôt d'Anjou, Robert, que le peuple exaspéré massacra tous les quatre sur place; mais la ville et le comté restèrent aux mains de l'usurpateur, qui pourtant fut obligé d'entendre raison aux instances armées des comtes de Blois et du Mans et du roi de France. Délivré à grand'peine, Geoffroy reprit la guerre pour le maintien de son patrimoine; mais trahi de nouveau et vaincu dans la plaine de Brissac (1068), il fut enfermé par son frère à Sablé d'abord, puis au château de Chinon et aucune intervention ne parvint plus à l'en tirer. Il y vécut, dit-on, 30 ans, sur la fin perdu de raison, mais ayant légué, comme une vengeance, à son neveu, fils de son persécuteur, tous ses droits et la revendication de son héritage. — Il avait épousé Hameline, autrement nommée Julienne ou Juliette, fille du seigneur de Langeais. — Une de ses chartes de 1062 débute ainsi : « Geoffroy, par la grâce de « Dieu, prince d'une partie non petite de son « peuple et comte du roi de France, » *non pauci populi sui princeps et Francorum regis comes* (Liv. N., f. 195).

Salmon, *Liber de Servis*, p. 18. — Liv. N., ch. 37 et 48. — *Chron. d'Anj.* — Mabille, *Introd.*, p. VII. — Calendrier. Mss. 980. — Liv. N., f. 193 et 195. — *Répert. arch.*, 1863, p. 444. — Cartul. Saint-Aubin, f. 21. — Cartul. du Ronc., Rot. 3, ch. 33; Rot. 1, ch. 44. — Arch. de M.-et-L. G Doué, t. I, f. 5. — Cartul. de Bourgueil, ch. 111. — *Hist. de St-Nic.*, Mss. 786, f. 28 et *Epit. St-Nic.*, p. 21. — 1er Cartul. St-Serge, p. 53.

Geoffroy IV, dit *le Bel* ou plus souvent *Plantagenet*, de l'habitude qu'il avait prise, dit-on, de porter à son casque une branche de genêt, fils de Foulques le Jeune et d'Eremburge, naquit le 24 août 1113. Il avait sept ans, quand son père, avant de partir pour son premier voyage de Jérusalem, le consacra sur l'autel de St-Julien du Mans (1120). — Dès l'âge de 14 ans il fut fait chevalier (1127), le lendemain du jour, où il venait d'être fiancé à Rouen avec Mathilde, fille d'Henri Ier d'Angleterre, veuve de l'empereur d'Allemagne Henri V, et du double plus âgée que lui. Les noces furent célébrées solennellement au Mans en 1128, le jour de la Pentecôte (22 mai), en présence d'un grand nombre de prélats et au milieu de fêtes qui durèrent trois semaines. Bientôt après les deux époux furent reçus en triomphe à Angers. Mais ce mariage, commandé par la politique et qui allait porter si haut la grandeur de la maison d'Anjou, répugnait à Mathilde et devait au bout de deux années à peine se dissoudre, quoique les intérêts encore rapprochassent souvent les époux désunis.

Dès le printemps de 1129, Geoffroy, déjà associé au gouvernement de l'Anjou, s'en trouva investi complétement par le départ de son père pour Jérusalem; mais il lui fallut tout d'abord s'y assurer contre une ligue ennemie, prête de toutes parts à l'investir, de l'Anjou, du Maine, de la Touraine et du Poitou. Il prévint le comte de Laval, Guy IV, et le réduisit à subir la paix après avoir brûlé ses places fortes, puis s'attaqua au comte de Thouars, qui n'obtint merci, qu'en détruisant son donjon rebelle, puis au vicomte de Parthenay, qui, sans l'attendre, fit sa soumission. En 1130 ce fut le tour du seigneur de Blaison. Blaison brûlé, Mirebeau, après 40 jours de siége, se rendit et reçut bonne garnison. Il en fut de même de l'Ile-Bouchard. Le comte se retourna alors contre le plus puissant des conjurés, Lisiard de Sablé, saccagea ses domaines et lui prit la Suze, mais il rendit tout le pays conquis au fils du vaincu, Robert, son ami d'enfance, qui ne devait le payer que d'ingratitude.

Dès qu'il apprit la mort d'Henri Ier, son beau-père (1er décembre 1135), Geoffroy se disposa à recueillir sa succession; mais il était déjà prévenu d'un côté par Etienne, comte de Boulogne, à qui l'Angleterre s'abandonna sans coup férir, de l'autre par Thibaud de Blois, que les Normands appelaient à eux. Pourtant une partie du pays normand, celle qui avoisinait le Maine, reconnut l'autorité de la comtesse Mathilde, et Geoffroy occupa, sans trop de difficulté mais non sans d'odieux désordres, Séez, Argentan, Domfront; mais rappelé en Anjou par la révolte de Robert de Sablé, il dut ramener contre lui son armée (1136), prit Briolay, la Suze et y mit garnison. La même année s'apercevant que les évêques de Normandie se maintenaient hostiles, et ne pouvant obtenir le serment de fidélité de l'évêque du Mans, il l'expulsa de son évêché et pilla ses greniers, mais au bout de neuf mois il se réconcilia en réparant les dommages; puis, vers le mois de septembre, traversant la Sarthe, il envahit de nouveau la Normandie, emporta en trois jours Carrouges, occupa Ecouché brûlé par ses habitants, donna deux fois l'assaut à Montreuil et, deux fois repoussé, se retourna sur Moutier-Hubert, dont il s'empara. Le jour de la St-Michel, il attaquait Lisieux vide de soldats, se portait sur le Sap, qu'il enleva d'assaut. Là, blessé au pied droit, il dut arrêter son expédition et, après treize jours de guerre, quand sa femme Mathilde lui amenait des forces considérables, revenir en Anjou, porté sur une civière et, chemin faisant, pillé par ses troupes révoltées. — Au commencement de mai 1137 il envahit une troisième fois la Normandie, saccagea Hiesme, incendia la Bazoche, échoua devant Caen. Il fit alors une trêve de deux ans avec le roi Etienne d'Angleterre; mais rompant sa foi, il rentra en Normandie (juin 1138), et gagna Robert, comte de Glocester, qui l'introduisit dans Caen et dans Bagneux. Il fut pourtant forcé de se replier bientôt devant l'approche de Galerant, comte de Mellent, perdit dix-huit jours devant Falaise, leva le siége, y revint encore et pendant trois semaines ravagea tous les alentours. Sur la fin de l'année il était de retour à Argentan et il assista le jour de Noël au couronnement de Louis VII à Bourges.

Le 22 septembre 1139 la comtesse Mathilde passa en Angleterre pour revendiquer ses droits à la couronne. Sur la première nouvelle que le roi Etienne était vaincu et prisonnier, Geoffroy pénétra en Normandie et fit appel aux grands du pays pour qu'ils le reconnussent sans guerre. Un seul, Rotrou II, comte de Mortagne, y consentit; les

Digitized by Google

autres seigneurs réunis déférèrent le duché de Normandie et le trône d'Angleterre à Thibaud de Blois « sur le renom, disent les Chroniques, d'in« solence et de parcimonie des Angevins. » Mais Thibaud abandonna trône et duché, à la seule condition, s'il faut en croire Orderic Vital, que Tours lui fût rendue et qu'Etienne fût mis en liberté avec la possession de ses biens héréditaires. Geoffroy, voyant ses adversaires ainsi divisés, gagna Verneuil, puis Nonancourt ; l'évêque lui livra Lisieux ; Falaise, Mortagne, Pontorson, Carentan ouvrirent leurs portes ; Avranches, St-Lô, Coutances, toute la Normandie fut à lui jusqu'à la Seine (1142-1143). Il la franchit bientôt et le 19 janvier 1144 il était solennellement reçu dans la cathédrale de Rouen. — Mais à peine est-il maître sans conteste de ce nouveau et puissant domaine, qu'une révolte éclate parmi ses anciens feudataires. Le Maine et l'Anjou sont en feu (1145), soulevés par son frère Hélie, qui prétend au comté du Maine. Geoffroi vainqueur s'empare d'Hélie, qu'il tient prisonnier jusqu'à sa mort (15 janvier 1151), et après avoir édifié Châteauneuf-sur-Sarthe, comme une menace et comme un rempart, se retourne contre Robert de Sablé, le principal meneur de la ligue, l'assiége et le force à implorer la paix que les autres barons se hâtent de négocier (1146).

L'année suivante il prit la croix et accompagna le roi Louis VII à la Terre-Sainte. Dès son retour, la guerre s'allumait outre Loire (1149). Provoqué à deux fois par Giraud II, de Montreuil-Bellay, le comte passa la Loire, ruina en deux jours Doué, détruisit Blaison, puis vint mettre le siége devant Montreuil. Il y fut arrêté plus d'un an et dut faire face tout en même temps aux menaces du roi de France, qui intervenait pour protéger le vassal rebelle, et aux excommunications du pape qui prétendait par avance imposer la clémence en son nom. Montreuil réduit fut ruiné, Giraud enfermé avec ses complices au donjon de Saumur, puis d'Angers, et le pays occupé par un groupe de petits châteaux forts qui en assuraient la tranquillité. Geoffroy consentit alors à entrer en conférence avec le roi et le pape et se rendit, pour y entendre, sur les confins de France et de Normandie. Il revint, le roi apaisé, mais en refusant l'absolution offerte pour des fautes qu'il ne reconnaissait pas. Au retour il s'arrêta au Château-du-Loir, et s'y étant baigné sans précaution, tomba malade et y mourut le 7 septembre 1151 — et non 1150 — en présence de l'archevêque de Tours et de l'évêque du Mans, à qui il confia le soin de réparer les torts qu'il avait pu faire aux églises.

Outre une fille naturelle, Emma, qui épousa plus tard David de Norfolk, il avait eu de Mathilde 3 fils, Henri, né au Mans le 5 mai 1133, Geoffroi, le 3 juin 1134, et Guillaume dit Longue-Epée, le 22 juillet 1136. L'aîné Henri, à qui il avait dès 1149 cédé le duché de Normandie et qui allait hériter de l'Angleterre, devait, une fois maître incontesté de son patrimoine, laisser l'Anjou et la Touraine à son frère Geoffroy, qui en attendant recevait Chinon, Loudun et Mirebeau, comme Guillaume, le comté de Mortain ; et le mourant voulut qu'on obligeât avant tout son fils aîné, alors absent, à prêter serment de respecter ses derniers vœux. Le serment fut prêté ; mais il n'en servit de rien à la politique paternelle.

Geoffroy était, dit-on, compatissant, généreux, aimé du populaire pour sa mine ouverte et avenante, comme celle d'Henri IV. Il y a dans l'histoire de ces deux princes une légende qui leur est commune et qui gagne à être racontée par l'imagination naïve des chroniqueurs du XIIe s. Geoffroy, chassant dans la forêt de Loches, s'égare et dans le bois rencontre un charbonnier, qui, sans le connaître, s'offre à lui montrer la route et monte gaiement en croupe. Chemin faisant, on cause : — « Que dit-on du comte? le petit peuple est« il heureux ? » — « Le comte est bon ; le peuple « souffre ; c'est la faute des officiers, non du comte, « qui n'en sait rien. » — On entre en ville dans cet équipage ; les prévôts sont mandés, punis ; le charbonnier reçoit 500 écus et est anobli. — Sans doute le pauvre peuple s'en ressentit peu ; mais ces sortes d'histoires abondent dans la vie des Plantagenets.

L'évêque du Mans fit transporter au Mans le corps de Geoffroy, l'inhuma dans la cathédrale, alors que personne encore n'avait reçu la sépulture même dans l'enceinte de la ville, et fit élever en son honneur un tombeau superbe. Sur une lame épaisse de cuivre émaillé y figure le comte vêtu d'une robe longue et d'un bliau vert, à manches étroites, avec manteau gris, chiné de bleu, doublé de vair. Il tient l'épée nue de la main droite, de l'autre un long bouclier chargé de 4 léopards rampants d'or, lampassés de gueules, qui lui couvre les épaules et descend en pointe jusqu'à ses pieds, la barbe longue avec moustache et cheveux bouclés, la tête couverte d'un casque en sorte de bonnet phrygien, émaillé d'azur au léopard d'or et s'avançant en pointe recourbée. Une inscription est gravée et émaillée autour de la plaque. Cette œuvre d'art si curieuse, aujourd'hui conservée au Musée du Mans, resta longtemps attachée au premier pilier de la nef à droite, dans la cathédrale, et n'en fut enlevée qu'à la Révolution. Tout le travail en est exécuté en taille d'épargne sur cuivre rouge, sans cloisonnage et avec des émaux opaques d'un ton splendide. C'est un des plus grandes pièces connues (0,62 sur 0,33), dont M. Hucher a le premier signalé la haute valeur, comme production de l'art local de la première moitié du XIIe s. et en lui maintenant son attribution réelle contre MM. Labarthe et Clément de Ris, qui prétendaient y reconnaître Henri II. — On en trouve des reproductions plus ou moins fidèles dans Gaignières, t. I, 34 ; — Montfaucon, *Monum. de la Mon.*, t. II, pl. XII, 7 ; — Al. Lenoir, *Mus. des Mon. fr.*, t. VII, p. 237 ; — Beaumier et Rathier, pl. LXXXVII ; — De Viel-Castel, t. II, p. 50, pl. CLXIII ; — Lacroix, *Le Moyen âge*, t. V ; — Viollet-Leduc, *Dict. du Mobilier*, t. II, p. 218, en chromolithographie.

L'évêque du Mans fit plus encore pour la mémoire du comte, en chargeant un jeune religieux de Marmoutier, le moine Jean, de raconter les gestes du prince. Cette histoire comprend un prologue et deux livres, de forme différente, le premier contient

Digitized by Google

un recueil d'historiettes et d'anecdotes pour la glorification de son héros, le second, d'un récit continu et bien informé, mais qui pour la plus grande partie ne fait que reproduire une chronique anglaise. — M Mabille place la rédaction de l'ouvrage entre les années 1180 et 1190. — On n'en connait que deux manuscrits, un seul complet qui n'est qu'une copie du XVIIe s., et un fragment du XIVe s. Il a été publié tout d'abord à la suite de l'histoire de Grégoire de Tours en 1610 par Laurent Bochel et en dernier lieu par la Société de l'Histoire de la France. — On possède aussi une lettre de Robert de Torigny à Gervais, prieur de St-Céneri, pour l'inviter à écrire, sur un plan qu'il lui trace, l'histoire des comtes d'Anjou jusqu'à la mort de Geoffroy le Bel. On ignore si ce projet eut quelque suite. — L'*Histoire littéraire*, t. XII, p. 676, cite plusieurs vers de son éloge composé par Etienne de Rouen.

D. Bouq., t. XIII, p. XI-XIII; t. XV, p. 498, 521. — Benoit, *Chron. des ducs de Normandie*, t. III, p. 376-377. — Ordéric Vital, *Hist. Eccl.*, l. XII, p. 389. — Le Corvaisier, *Hist. des Ev.*, p. 445. — Salmon, *Chron. de Touraine*, part. XXXVIII-XCII. — *Hist. Litt.*, t. XIII, p. 354-366. — Mabille, *Introd. aux Chron. d'Anj.*, p. VII et XXXVIII-XLII. — Commiss. archéol. d'Anj., *Nouvelles*, n° 17. — *Rev. d'Anjou*, 1853, t. II, p. 65. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 256. — D. Piolin, *Hist. de l'Eglise du Mans*, t. IV, p. 9-10, 80-81. — Robert de Torigny, t. II, p. 338, édit. L. Delisle. — Arch. d'Eure-et-Loir H Pr. de Châteaux. — Cartul. du Ronceray, Rot. 2, ch. 34. — Cartul. de Fontevraud, ch 10. — *Congrès scientifique d'Angers*, 1871, p. 246.—*Répert. arch.*, 1864, p. 290.

Geoffroy *de Tours*, — *de Mayenne*, — *de Vendôme*, — *la Mouche*. — V. *ces mots*.

Geoffroy (Saint). — V. *la Jaillette*.

Georgerie (la), f., c^ne de *Jallais*. — V. *la Vincendière*.

Georgeries (les), c^ne de *Champigné*, anc. m^on noble (Cass.), vendue nat^t sur l'Epagneul de Rillé le 4 thermidor an IV ; — n'existe plus.

Georges, m^in, c^ne de *Mêlay*, sur le ruiss. descendant de Cossé. — *Moulin de Georges* 1539 (C 105, f. 187 v°) et XVIIIe s. (Cass.).

Georges, « l'esmailleux, » figure sur la liste (4 juillet 1562) des huguenots fugitifs, pour avoir pillé les églises d'Angers, dans Louvet, *Rev. d'Anjou*, 1854, t. I, p. 176.

Georges (*Mathurin*), un des maîtres maçons employés à la reconstruction des clochers de St-Maurice, de 1518 à 1525.

Georgetaie (la), f., c^ne de *la Ferrière*. — *La Géochetaie* (Et.-M.). — *La Geochetais* (C. C.). — Le tenancier avait l'obligation « de « fournir l'eschalle à la justice patibulaire du sei- « gneur de la Ferrière, toutes fois et quantes « que mestier est » (C 105, f. 386).

Georgetterie (la), ham., c^ne de *Bocé*.

Gérarderie (la), f, c^ne de *Vergonnes*; — (la Haute-), f, c^ne de *Pouancé*.

Géraud, originaire de Thouars et d'une des plus riches familles, élevé tout enfant dans le monastère St-Florent, se prit lors de la retraite de l'abbé Adhébert à y établir des brigues pour lui succéder. Grâce au don des églises de Dénezé et de St-Georges-Châtelaison, il obtint l'appui de Gelduin de Saumur et fut nommé abbé en 1013. Il continua durant tout son gouvernement de livrer à toutes mains laïques les domaines de St-Florent dans l'intérêt de son ambition personnelle ou de mesquines vanités. L'abbaye était ruinée et livrée au désordre, quand reconnaissant ses fautes et ne pouvant faire restituer ses dilapidations, menacé aussi d'expulsion par le comte Eudes, il se décida au voyage de Jérusalem. Il fut assassiné en chemin ou, suivant une charte, « se fit tuer par une religieuse impatience » (5 novembre 1022), au rapport du moine Ansbert, prieur de Saumur et depuis abbé de Pontlevoy, qui l'accompagnait.

D. Huynes, Mss., f. 49-52. — Liv. d'A., f. 64, 66, 76. — Liv. Bl., f. 30. — Liv. R., f. 54 v°.

Géraudrie (la), f., c^ne de *Pouancé*. — *La Gérauderie* 1634 (Et. C.). — *La Giraudrie* (Cass.). — *Les Géraudries* (Et.-M.). — En est sieur h. h. Mathurin Prévost 1660.

Géraudries (les), f., c^ne de *Chemillé*.

Géraumière (la), f., c^ne de *la Chapelle-St-Laud*.

Gerbaudière (la), f., c^ne de *Cossé*, formait par donation de 1532 le temporel de la chapelle des Quentins, desservie dans l'église paroissiale ; — f., c^ne de *Doué*, dans l'ancienne paroisse de la Chapelle-sous-Doué. — Anc. maison noble, dont est sieur n. h. Gabriel Pannetier 1580, mari d'Esther de Chalus, Charles P., écuyer, 1609, Charles-Brandelis P., 1614, 1652, Guy P., prêtre, 1661, — Louis Aubry 1674, — messire Ant.-Guill. Sestier, trésorier général des finances à Tours, 1737, Claude-César-Marie-Budan de Russé, président trésorier de France au Bureau des finances de Poitiers, 1762, mari de Franç.-Perrine-Ambroise Sestier de Champrobert; — ham., c^ne du *Lion-d'Angers*; — ham., c^ne de *Montreuil-sur-M.* — *Vinea de Girbauderia* 1124-1135 (Cart. du Ronc., Rôle 4, ch. 9).

Gerbaudières (les), f., c^ne de *Freigné*.

Gerboterie (la), f., c^ne du *Louroux-B.*, anc. domaine de l'abbaye de Pontron.

Gerbusselière (la), ham., c^ne de *Ste-Gemmes d'A.*

Gériaudaie (la), f., c^ne du *Tremblay*. — *La Giriaudaye* (Cass.). — *La Giraudaie* (Et.-M.).

Gérie (la), f., c^ne de *Chigné*; — f., c^ne de *Daumeray*. — *La Géhérie* (Rec^t); — f., c^ne du *Louroux-B.* — *La Haie Gérie* (Cass.).

Germain — V. *Jalmin*.

Germainerie (la Grande, la Petite-), h., c^ne de *Tiercé*. — *La Germ. entre Sarthe et le Loir* 1484 (Arch. du Verger). — Anc. fief relevant de Selaine. — En est sieur en 1484 Mathelin Meslet, écuyer, dont la fille Louise épousa René de la Bahoulière, 1539, 1560, Charles de la B. 1593, Franç. Audouin, écuyer, 1647, † le 14 mars 1672. — *La Petite-G.* fut acquise de n. h. Pierre Baudry, le 1er avril 1681, par le prieur-curé Louis de Cheverue et attribuée au temporel de la chapelle de Selaine.

Germayère (la), f., c^ne de *Genneteil*.

Germillonnaie (la), f., c^ne du *Bourg-d'Iré*.

Germonnerie (la), f., c^ne de *Chaudron*.

Germonnière (la), f., c^ne de *Neuvy*. — En

Digitized by Google

est sieur Math. Lemée 1668, Franç. de Brissac 1727, Louis de B. 1744, 1769.—V. *la Gimonnière*.

Germonnières (les), f., c^ne du *May*; — à Pierre-Alexis Tarreau 1785.

Gernigonnière (la), f., c^ne de *Gené*.

Gerplère (la), ham., c^ne de *Chazé-Henri*. — *La Gerptière* (Cass.). — Donne son nom au ruiss. né sur la c^ne, qui se jette dans le ruiss. de la Batonnaie; — 1,400 mèt. de cours.

Gervais (*Denis-Antoine*), « maître sculp- « teur architecte de l'Académie de Paris, pen- « sionnaire du Roi, » autrement « sculpteur « ordinaire des bâtiments du Roi, » fut chargé en 1757 du grand autel et de la décoration de l'église de Vézins. Il était occupé cette année même et en 1758 par le Chapitre de Saint-Maurice d'Angers à la façon du grand autel et mourut pendant les travaux, âgé de 60 ans, le 28 sept. 1758, dans une petite chambre garnie de la Cité, dont il devait le loyer depuis trois mois. Il laissait deux filles et un fils, *Jean-Jacques* Gervais, maître sculpteur, qui termina son œuvre et s'établit définitivement à Angers en s'y mariant le 10 juillet 1759 avec d^lle Renée Chave, veuve Follenfant. Il avait alors 26 ans. Il demeurait en 1766 rue du Cornet.

Arch. de M.-et-L. E Gervais; G Cure de Vézins.—Arch. mun. GG 33.

Gervaise (*Michel*), maître architecte sculpteur, Angers, 1660, 1690, mari d'Anne Gautreau.

Gervaiselière (la), f., c^ne de *Cuon*.

Gervaisière (la), ham., c^ne de *Blaison*. — *L'houtel et apartenance de la Gervaisière*. 1413 (E 435). — *Certains mazerils et vieilles murailles, jardrins et appartenance au lieu appelé la Gellevaisziere* 1571 (E 436). — *La Gelvaisière, la Gelevessière* 1681 (E 435). — *Le village de la G.* XVIe s. (E. 437). — Anc. fief relevant de Chement. — En est sieur n. h Florent des Aubiers 1561, 1592.

Geslin (*René*), imprimeur, Angers. Il avait pris part à tous les combats de la Vendée, puis servit comme secrétaire du District pendant 19 mois et était décrété d'accusation en l'an III et en fuite, pour avoir « par écrit et paroles re- « gretté le temps de la liberté. » Vial le défend énergiquement dans ses *Causes de la guerre*, p. 185.

Geslin (*René-Toussaint*), architecte, né aux Ponts-de-Cé en 1809, mort à Angers le 27 octobre 1870, a publié un *Tarif ou Eléments des prix des Bâtiments* (Barassé, 1863, in-18). Ce travail a précédé le *Tarif de prix* de la Chambre syndicale, dont il était d'ailleurs un des fondateurs et le syndic.

Gesté, c^on de Beaupréau (11 kil.), arr. de Cholet (29 kil.); — à 61 kil. d'Angers. — *Ecclesiæ curtis Gestiacensis* 1070 circa (Hauréau, Pr. 173). — *Geste* 1200 circa (Fontev., Chemillé, ch. or. et Ménage, *Sablé*, p. 116), 1299 (H.-D. *B* 96, f. 184).—*La ville de Geté* 1420 (E 1479). — *Geté* 1379 et 1607 (Cartes d'Anjou). — *Gestayum* 1379 (H St-Jouin-de-M.). — *Geteum* 1614 (Cure de Jallais). — Sur la ligne de faîte (103 mèt.) qui sépare les bassins de la Sanguèze et de l'Evre, entre le Puiset-Doré (6 kil. 1/2) et la Chaussaire (4 kil.) au N., le Fief-Sauvin (8 kil.) et Villedieu (5 kil. 1/2) à l'E., la Renaudière (9 kil)., St-Germain (8 kil.) et Tilliers (7 kil.) au S., Tilliers, la Chaussaire et la Loire-Inférieure à l'O.

La route départementale de Saumur à Nantes, se dirigeant par le centre du territoire, de l'E. à l'O., relie à l'entrée du bourg vers S. le chemin de grande communication du Fuilet à Tiffauges, qui passe du N. au S. (9 kil.), et celui d'intérêt commun de Montrevault, traverse le bourg en formant un crochet vers N. et en sort en droite ligne vers l'O.

Y passent du S. au N., parallèle ou enlacée au chemin du Fuilet, la rivière de la Sanguèze, qui pénètre sur la commune à travers le vaste étang de la Thévinière; — et les ruiss. de la Paillerie, de la Brunellière, de Verret, de la Musse, de la Planche-Branger; — y naissent les ruiss. de l'Aunay-Barbot, de la Brulaire, de la Fourtière, de la Tranchée.

En dépendent les ham. de la Mercière (7 mais., 41 hab., à 3 kil. 400 mèt.), de la Paillerie (6 mais., 22 hab., à 2 kil. 800 mèt.), de la Brunellière (5 mais., 28 hab., à 3 kil. 300 mèt.), de la Vaisseliière (4 mais., 28 hab , à 4 kil. 300), de la Bâte (5 mais., 29 hab., à 2 kil. 800), de la Fresnaie (4 mais., 30 hab., à 2 kil. 300), des Ardennes (4 mais., 18 hab., à 600 mèt.), de la Normandière, avec moulin à eau (4 mais , 24 h., à 1,500 mèt.), de la Grivellière (4 mais., 30 hab., à 2 kil. 800), du Bardeau (4 mais., 10 hab.), de l'Aunay-Barbot (4 mais., 30 hab., à 4 kil.), de la Doltière (4 mais., 20 hab., à 1 kil.), du Gré (4 mais., 27 hab., à 2 kil. 300), de la Tranchée (4 mais., 21 hab., à 2 kil. 900), 12 ou 13 petits groupes de 3 mais., les châteaux de la Forêt, du Plessis et de la Brulaire et 63 fermes ou écarts.

Superficie : 3,555 hect. 10 ares, soit 303 hect. en bois, dont le principal massif avoisine le château de la Forêt, 34 hect. en vignes, 600 hect. en prés. Des labours, des prés ont remplacé les landes qui occupaient il y a 40 ans 350 hect.

Population : 923 hab. en 1720, — *1,442* hab. en 1775, dont *540* au bourg. — *1,623* en 1790. — *1,140* hab. en 1806. — *1,534* hab. en 1821. — *1,993* hab. en 1831. — *1,983* hab. en 1841. — *2,146* hab. en 1851. — *2,624* hab. en 1861. — *2,746* hab. en 1872, dont *1,565* au bourg, tout entier reconstruit depuis la Révolution (412 mais., 420 mén.). — C'est la plus forte agglomération de l'arrondissement, après les villes de Cholet, de Chemillé, de Beaupréau et le bourg de Montjean — et l'on voit de quel pas marche le développement de la commune, qui s'est doublée depuis un siècle et accrue d'un tiers depuis 30 ans sous l'influence des améliorations agricoles.

Bureau de distribution des Postes. — *Perception* de Beaupréau.

Foires : Par lettres de mai 1637, obtenues à la sollicitation d'Elisabeth Lanier, dame du Plessis et de la châtellenie de Gesté, le roi Louis XIII autorisa la création de trois foires au bourg, « sis en lieu fertile et composé d'un bon

Digitized by Google

« nombre de maisons, hommes et marchandz « bien aisez, trafiquans avec leurs voisins. » Elles devaient se tenir les jours de St-Barnabé (11 juin), St-Pierre (1er août) et St-Hubert (3 octobre), — avec des *marchés* tous les mardis, qui se continuent encore. — Les *foires* sont réduites à deux, le 2e mardi de mars et de septembre. — Des *Halles* ont été construites par adjudication du 1er mai 1850, les travaux reçus le 5 janvier 1852.

Tissage considérable (52 maîtres) de mouchoirs pour Cholet, dans le bourg ; — corderie, teinturerie ; — 4 moulins à eau ; 6 moulins à vent ; — exploitation du bois pour la menuiserie.

Mairie avec *Ecole* communale laïque *de garçons*, bâtie en 1865 (archit. Bibard). — *Ecole* libre *de garçons* (Frères de St-Gabriel), construite en 1866. — *Ecole* libre *de filles* (Sœurs de St-Gildas), construite en 1864, à la charge, comme la précédente, de M. de la Blotais.

L'*Eglise*, dédiée à St Pierre (succursale, 5 nivose an XIII), avait été incendiée pendant la guerre et fut aliénée natt le 12 nivose an V, avec le presbytère, à trois habitants, qui en firent cession le 1er germinal an VIII à M. Bon-Dufou et à la famille d'Escoubleau de Sourdis. Une restauration en eut lieu immédiatement, avec addition de deux petites chapelles. — La commune en redevint propriétaire en 1814 par une cession volontaire des intéressés. Après une reconstruction presque intégrale en style néo-grec, de 1844 à 1855, une église nouvelle a été entreprise vers 1867 (arch. Tessier), l'ancien chœur (xve s.), jeté bas, et un nouveau chœur, agrandi d'une abside de style xive s., raccordé tant bien que mal à la nef, dotée d'une belle chaire en pierre blanche à panneaux sculptés et d'un bénitier remarquable de marbre rose, en forme de coupe. Les vitraux des fenêtres et les clefs des voûtes portent les armoiries des principaux donateurs. Sous le chœur, une crypte, toute en granit rose, sert aux exercices des confréries.

La *Cure*, établie dans l'ancien prieuré, a été échangée contre un bâtiment nouveau par acte du 1er septembre 1849.

On ne signale aucune trace des temps celtiques. — Le territoire, bordé à l'E par la voie de Tiffauges, était dans sa partie Nord traversé par la voie, encore apparente sur certains points, de Nantes à Poitiers, qui y pénétrait au N. de la Cour St-Jean, passait au S. du château de la Forêt, au N. de la Grivellière, au S. de la Guérivière et se poursuivait vers St-Vincent.

Il y existait au xie s. deux églises, dont la fondation est inconnue. Elles appartenaient dès lors à l'abbaye St-Martin-de-Vertou, à qui l'évêque de Nantes, Quiriac, les confirma vers 1070, et plus tard par suite à l'abbaye St-Jouin-de-Marne. Jusqu'à la Révolution un *prieuré* du vocable *de St Pierre*, comme l'église, y attenait, ayant pour annexes le prieuré de St-Christophe de la Blouère et les fermes du Gré, du Quarteron, de la Fourtière, de la Vieillère et de l'Ecorcheloire.

Je ne connais, comme *Prieurs*, que Pierre-Benjamin *de la Brunetière*, 1607, 1631. — *La Bédoyère*, 1691. — J.-B. *Vergély*, 1734. — Guy *Verdon*, 1772. — J.-B. *Lesage*, 1773. — *Rollan*, 1774.

L'église, d'abord à la présentation de l'abbé de St-Jouin, était revenue au xviie s. à la présentation et à la collation de l'évêque. — *Curés :* Mathurin *Barré*, 1602, † le 18 août 1631. — Jacq. *Barré*, août 1631, résigne en 1675, sans quitter la paroisse. — Yves *Déniau*, novembre 1675, † le 30 novembre 1704, âgé de 53 ans. — J. *Robin*, 1704, † le 9 octobre 1717. — J. *Boufteau*, octobre 1717, novembre 1718. — T.-L. *Goyet*, mars 1719, juillet 1745. — Jacq. *Courtin*, 18 août 1745, † le 27 avril 1779, âgé de 65 ans. Depuis 1770 jusqu'à sa mort il avait chaque année ajouté quelque décoration à son église, transformé le grand autel, changé les autels secondaires, les statues, le jubé. Il fit mieux encore. De 1767 à 1775, pendant une disette extrême, accrue encore en 1772 par une épidémie, il nourrit de sa bourse plus de 60 ménages. — P. *Boulloys*, mai 1779, 1783. — R. *Taugourdeau*, 1785, 1792. — *Pierron*, juillet, septembre 1792.

On trouve dès 1604 mention d'une *Ecole*, tenue au prieuré par deux régents. — Michel Paviot, « maistre d'école de la paroisse, » meurt le 2 mai 1710. Ce « collége de charité » existait encore en 1788, avec 120 l. de revenu.

Le bourg formait une châtellenie distincte, dépendant de la Thévinière, qui, ruinée dès les premières années du xviie s., fut réunie à la terre du Plessis.

La paroisse, quoique située en Anjou, faisait partie au xve s. de la seigneurie de Clisson. Elle avait été exempte, comme marche, de toute taille et gabelle jusqu'au règne de Louis XI et plus tard dépeuplée par l'établissement de ces impôts.

Elle dépendait au xviiie s. de l'Evêché d'Angers, de l'Archidiaconé d'Outre-Loire, du Doyenné des Mauges, de la Sénéchaussée et de l'Election d'Angers, du Grenier à sel de Cholet, du District de Beaupréau en 1788, de Cholet en 1790, du canton en l'an V de Montfaucon, en l'an X de Beaupréau. — On y comptait 70 métiers de tisserands pour Cholet en 1788, et 40 maisons d'indigents, mal assistés par les bénéficiers.

Un combat y eut lieu le 13 pluviôse an II (1er février 1794), entre les Bleus et les Vendéens que commandait, au dire de Turreau, une comtesse de B., qu'il ne désigne pas autrement et qui aurait été tuée dans une troisième et dernière charge. Peut-être fait-il confusion avec la comtesse de la Bouère, dont le mari seulement y fut blessé. V. ci-dessus, p. 240. — Cordelier y soutint aussi divers combats et à sa suite passèrent les colonnes infernales. Dès messidor an V pourtant des processions de 800 personnes s'y promenaient avec drapeaux blancs fleurdelisés, sans trouble aucun et sous les yeux des officiers républicains.

Maires : Brunet, 1790. — *De la Morlais*, septembre 1792. — *Chené*, ... — Nic. *Bauné*, 2 janvier 1808. — *Chené*, 7 avril 1815. — Nic. *Bauné*, 12 juillet 1815, mort en juillet 1816. — Amand *de la Blotais*, 2 août 1816. — *Girard*, 16 novembre 1830. — Julien *Lamprière*, 1839,

Digitized by Google

mort le 17 mai 1845. — Jacq. *Sicher*, 19 février 1847. — Bonaventure *Dufou*, 20 août 1848. — Léon *Jacquet*, 24 février 1852. — Esprit-Michel *Girard*, 18 septembre 1852, installé le 3 octobre — Léon *Jacquet*, installé le 23 septembre 1855, démissionnaire le 5 novembre 1861. — Benjamin-Pierre *Rassineux*, 1862. — L. *Jacquet*, 1864. — *De la Blotais*, 1870, en fonctions, 1875.

Arch. de M.-et-L. B Ins. du Prés.; C 191; L Rapports. — Notice Mss. de M. Spal. — *Répert. arch.*, 1863, p. 62. — Notes Mss. de MM. Boutillier de Saint-André et Raimbault. — Lemarchand, *Album Vendéen*. — Turreau, *Mém.*, p. 59 et 165. — Mss. 923. — Lobineau, *Hist. de Bret.*, t. II, col. 1410. — Hauréau, *Instrum.*, 173. — Pour les localités, voir *la Thévinière, le Plessis, la Forêt, la Brulaire, la Guérivière, Bois-Ferré*, etc.

Gétière (la), f., c^ne^ des *Cerqueux-de-Maul.*; = f., c^ne^ de *Maulévrier*. — En est sieur Léger Morin, sénéchal de Cholet, 1728; = f., c^ne^ d'*Yzernay*, anc. domaine des sieurs de la Crilloire.

Gevrant, f., c^ne^ de *la Pouèze*. — *Ecclesia et domus S. Mariæ de Gebrent* (D. Houss., n° 1241). — *Gevran* 1671 (Et.-C.). — *Le Grand et le Petit G.* 1735 (H Toussaint). — *Gevron* (Rec^t^). — Appartenance de l'abbaye de Toussaint d'Angers. — Il y existait au XIIe s. près la maison, alors habitée par les moines, une véritable église dédiée à Notre-Dame, dont l'évêque en 1204 consacra les autels et fit renouveler les priviléges par les seigneurs laïcs du pays.

Gevrise, ham. et m^in^, c^ne^ de *Botz*. — *Geverisse* 1506. — *Le bien, domaine, terres, maisons, molins, jardrins de Gévrisse* 1531 (S. Flor., Mayet H). — Domaine au XVIe s. du prieuré de Mayet et plus tard du cellerier de Saint-Florent. On n'y voit plus en 1637 qu'un seul moulin à froment, auquel fut adossé cette année un moulin à foulon; = h., c^ne^ de *Chanzeaux*. — *Le bien, domaine, etc. de G.* 1539 (C. 105, fol. 165).

Gévrisé, f., c^ne^ de *Corzé*. — *Gevreseium* 1152 (Chaloché). — *Guivrise* 1184 (Ib.). — *Chévrizé* (Cass.). — Domaine donné à l'abbaye de Chaloché avant 1152 par Gervais de Baracé; — plus tard aliéné. — En est sieur en 1456 Michelet de Cherbeye.

Gevron. — V. *Gevrant*.

Ghaisnes. — V. *St-Michel-de-Ghaines*.

Giard, f., c^ne^ du *Lion-d'Ang.* — *Le lieu, domaine, seigneurie, terre de G.* 1539 (C 105, f. 193). — *Glard* (Cass.). — *Le Giard* (C. C.).

Gibaudaie (la), f., c^ne^ de *Segré*.

Gibaudière (la), f., c^ne^ du *Bourg-d'Iré*; = c^ne^ du *Champ*, V. *la Jubaudière*; = ham., c^ne^ de *l'Hôtellerie-de-Fl.*; = cl., c^ne^ de *St-Barthélemy* (Cass.).

Gibaudrie (la), f., c^ne^ de *Gonnord*.

Gibault (...), un des vicaires généraux de l'évêque constitutionnel d'Angers, a donné, sans se nommer, une *Correspondance secrète, recueillie et publiée par un citoyen d'Angers* (Angers, l'an IV de la liberté [1796], in-8° de 28 p.), recueil de lettres fictives, écrites, dit-il, de Coblentz en 1792 par le marquis de M. à sa femme, et d'autres lettres, adressées d'Angers à des émigrés. La série s'arrête moralement à la mort d'un des correspondants, après sa conversion aux idées de la Révolution.

Giberdière (la). — V. *la Guiberdière*.

Gibert La Touloubre. — Ce nom signe deux paysages à l'encre de Chine, saisis à Saumur en 1793 chez l'émigré Gibert, un parent sans doute.

Gibette (le), cl., c^ne^ de *Corné* (Cass.).

Gibisclère (la), f., c^ne^ de *la Boissière-St-Fl.* (Cad.), auj. dans le bourg.

Gibot (*Luc-Jean-Baptiste*, comte de), né le 27 juin 1787, maire de Bouzillé à trois reprises de 1817 à 1850, V. t. I, p. 469, conseiller général le 7 janvier 1831, démissionnaire le 24 juin 1835.

Gibouin (*Jacques*), maître brodeur, Angers, 1543. — (*René*), maître brodeur, Angers, 1596.

Gibourière (la), ham., c^ne^ de *la Potherie*.

Gibron, f., c^ne^ de *Nueil*, vendue nat^t^ sur L.-M.-Franç. de Fesques le 7 messidor an IV.

Gidonnière (la), ham., c^ne^ de *Coron*; — donne son nom au ruiss. né sur la c^ne^ de *la Plaine*, qui traverse la c^ne^ de Coron et s'y jette dans le Lys; a pour affluent le ruiss. de la Jundellerie; — 3,500 mèt. de cours.

Giétrie (la), f., c^ne^ de *Chanzeaux*.

Gieuzel (*Philippe*), d'Angers, signe une gravure représentant *Jésus entouré des instruments de la Passion* (XVIIe s.).

Giffarderie (la). — V. *la Haie-St-Nic.*

Giffart (*Jean*), maître imagier, d'Angers, est un des auteurs, avec Jean Desmarais, des huit statues « de sept pieds de long, chacune, » représentant St Maurice et ses compagnons, « en « cotte d'armes, ayant épées, lances et pavois, » que le Chapitre de St-Maurice d'Angers leur commanda en 1537 pour être posées « au devant de « l'œuvre du clocher. » — On le trouve encore employé en 1565, sous la conduite de Nic. Viriau, pour les travaux de l'entrée d'Henri III. — (*François*), « tailleur d'images, » fils sans doute du précédent, avait exécuté en 1556 et 1557 pour l'Hôtel-Dieu d'Angers un *Trépassement de la Vierge*. — La scène, placée dans un arceau, derrière le chœur, comprenait, outre « la figure « de Notre-Dame gisant en ung lict, » neuf autres personnages, parmi lesquels St Pierre, St Jean et sans doute les principaux apôtres; au-dessus, planaient des angelots, brisés au XVIIIe s. pour le caprice d'une décoration à la mode. L'œuvre est restée jusqu'à ces derniers temps par tronçons sur le sol d'une cave, où des déblais récents l'ont enfouie. Notre « ymaigier et structeur » était néanmoins protestant et fut comme tel, pendu au carrefour de la Trinité le 11 mai 1562. Il se convertit avant de mourir, au dire de Louvet. Je l'ai par erreur nommé *Nicolas* dans mon *Hist. de l'Hôtel-Dieu*, p. 31. — (*Pierre*), « ymaigier, » comme les précédents, s'était bâti un logis au pré de la Savatte, que la ville y voulut bien souffrir par tolérance en août 1561. — (*François*), « sculpteur et tailleur en pierres, » comme il se nomme, obtient à son tour de la ville en 1581 un emplacement sur la grande arche, près la Croix-Dorée, pour y bâtir son

Digitized by Google

ouvroir. Sa signature est au bas de sa requête.
Arch. de M.-et-L. BB 26. f. 23-26; DD 4. — *Invent. des Arch. mun.* et *Documents* à la suite, p. 411. — Péan de la Tuilerie, nouv. édit., p. 58 et 517. — *Rev. d'Anjou*, 1854, t. I, p. 265. — Thorode, Mss. 869, p. 140.

Giffraie (la), f., c^ne de *Brissarthe*.

Giganne (la), ruiss. né sur la c^ne de *Tilliers*, non loin du Grand-Douet, sépare les communes de St-Germain et de Tilliers, passe au Sud de la Massonnière, de l'Aunay, entre les deux Godinières et se jette dans le ruiss. de la Digue-des-Boisselières, au-dessus de la Planche-du-Pont-Robin ; — 6,190 mèt. de cours, dont 4,720 sur le territoire de Tilliers et 1,470 formant limite avec St-Germain.

Gigon, c^ne de *Juigné-Bené*. — *Le lieu de G.* 1584 (La Haie aux B.-H.).

Gigondière (la), f., c^ne de *Coron*. — *La guagnerie de la Gigaudière* 1437 (Les Noyers-Ourceau). — Confisquée sur Hurault de Vibraie et vendue nat^t en l'an IX.

Gigonnière f., (la), c^ne de *Seiches* (Cass.). — *Les Gig*. (C. C.). — En est sieur en 1735 h. h. Henri Toché.

Gigotière (la), f., c^ne de *Charcé* (Cass.).

Giguinière (la), f., c^ne de *la Pèlerine*.

Gilantière (la), ham., c^ne de *Gonnord*.

Gilardaie (la), f., c^ne de *Chazé-sur A.*

Gilarde (la), ruiss. né sur la c^ne de *St-Rémy-en-M.*, pénètre sur celle du Puiset-Doré et s'y jette dans le ruiss. du Venet ; — a pour affluent le ruiss. des Blotières ; — 2,500 m. de cours.

Gilarderie (la), f., c^ne du *Plessis-Macé*; = f., c^ne du *Puiset-Doré*.

Gilardière (la), f., c^ne d'*Aviré* ; = f., c^ne de *Chanzeaux*. — *La Gibardière* (Cass. et Et.-M.). — *La Girardière* 1781 est vendue par J.-B.-Joseph Ménage, de Soucelles, à Jacq.-Fr. Gourreau de Chanzeaux ; = f., c^ne de *Grez-N.*, vendue nat^t sur Pissonnet de Bellefonds le 5 thermidor an IV ; = m^on b. et f., c^ne de *Mûrs*, avec beaux jardins, charmilles et pièces d'eau. — Le logis du XVIIe s. remanié, conserve une tour carrée d'escalier. Dans le mur est encastrée une dalle armoriée du XVIe s., dont l'écu, dans un cartouche ovale soutenu par deux personnages adossés, porte *de... à 3 plants de roses de... 1 et 2*. — En est sieur n. h. René Esnault, 1643, n. h. Jean Pasqueraie, mari de Madeleine Eslys, 1655 ; = h., c^ne de *St-Sauveur-de-L.* ; = h., c^ne de *Vern*, avec gisement d'ardoise exploité.

Gilbardaie (la), f., c^ne de *Longué*. — *La Gilberdais* (Cass.). — *La Giberdais* (Et.-M.). — Anc. fief, avec logis du XVIe s., qui donne son nom à tout un canton. La prairie des Toullières, commune autrefois avec les propriétaires du Grand-Bâtiment, a été partagée entre les deux domaines.

Gilberderie (la), f., c^ne de *Chênehutte*.

Gilberdière (la), f., c^ne d'*Angers* S. O., sur le bord de la Maine, joignant l'enclos de la Tour et les vignes de la Licorne. — En est sieur Jacques Tréton 1566, Gervais Nivard 1580, mari d'Esther Ménard, n. h. Germain Nivard 1625, Franç. Martineau de Princé 1670, Michel Saucier de la Baudrie, mari de Claude Esnault, par acquêt de Madeleine Esnault, 1763 ; = f., c^ne de *Cheviré-le-R.* — Anc. fief relevant de la Roche-Simon. — En est sieur Jean de Montplacé, mari de Marguerite de Dureil, qui vendit en 1512 à Ant. Pierres ; mais le retrait féodal en fut immédiatement réclamé ; et Catherine de la Croix, veuve François de Dureil, en rendit aveu en 1520. Une seconde vente, faite par Jean Ludeau, tenancier en 1545, à Jacq. Bourigaud, est de même annulée par réméré. En 1566 le fief fut échangé contre la terre des Petits-Bois en Bazouges par Geoffroy de Dureil avec Louis Paillard ; = f., c^ne de *Vernoil*; = f., c^ne du *Vieil-Baugé*.

Gilberdières (les), vill., c^ne de *Villévêque*. — *La Giberdière* (Et.-M.).

Gilbert (*François*), sieur de la Brosse en Morannes, où il est né, était parent par alliance du cardinal Cointerel et il lui dédie, à ce titre, sa traduction de la *Perfection de la vie politique, escrite en Italien par le seigneur Paul Paruta* (Paris, in-4° de 277 fol., non compris les préliminaires et la table, 1582, Henri Thiéry, chez Nic. Chesneau). Il s'y recommande à sa bonne grâce, « nonobstant les calomnies « qui désormais s'y pourroient opposer. » Et l'on voit par ailleurs qu'on lui reprochait surtout la fréquentation des Jésuites. L'avertissement qui suit et que l'éditeur attribue « à un « personnage de grand mérite et authorité, » fait l'éloge de « ce studieux, laborieux et indus- « trieux sieur de la Brosse, garny de douceur « modérée (à l'endroit de ceux qui le méritent)...., « asseuré contre toutes adversitez, calomnies et « envies. » En tête figurent des pièces de vers latins, grecs, français de J.-A. Baïf, René Gauthier, Jean Dorat, Fr.-Ed. du Monin, Séb. de Senneton, Louis de Balzac, Alex. Puccinelli. — Claude Ménard dit l'auteur sans fortune et par suite sans valeur, *vir nihili*. Il n'est pas moins qualifié sur ses livres et dans d'autres actes authentiques de licencié ès-droits, conseiller et aumônier ordinaire du duc d'Anjou, 1582, aumônier du roi et de la reine-mère, 1585. — Il est fait allusion en tête de ce livre à de nombreuses traductions antérieurement publiées par Gilbert. Je n'en trouve les titres indiqués nulle part ailleurs que par Claude Ménard et dans son latin que je traduis : *Méditations de St Bonaventure sur la Passion* (Paris, 1580), — *Manuel spirituel des femmes dévotes* (Paris, 1589), — *Enseignements sur la vie et la mort d'Antoine Lucas* (Paris, 1580).
Ménage, *Hist. de Sablé*, t. II, p. 67. — Cl. Ménard, Mss. 875. — Arch. mun. GG 150. — *Répert. arch.*, 1861, p. 144.

Gilbert (*Louis-François-Marin*), né à Ducey (Manche) le 2 novembre 1810, d'abord simple maître d'études, puis maître élémentaire, puis professeur de grammaire, enfin censeur, meurt proviseur du Lycée d'Angers le 23 octobre 1857.

Gilbert de P. (*F.*). — V. *Pontchâteau*.

Gilbertière (la), f., c^ne de *Chemillé* ; = f., c^ne de *Nuaillé*. — Autrefois de la paroisse de Mazières et de Trémentines (C 109, f. 109). — Anc. manoir seigneurial, détruit depuis au moins

Digitized by Google

les premières années du xve siècle, mais dont les antiques douves existent encore, ainsi que les pieds droits du portail jusqu'à mi-hauteur. La chapelle seigneuriale y était desservie jusqu'à la fin du xviie s. Il relevait de la Chaperonnière. — En est sieur en 1455 Hardi du Rouil, en 1545 René de Pasnantais, en 1616 Jean Baudry, dont la succession donna lieu à une série d'arrêts célèbres, compliqués d'intrigues et de faux. V. Pocq. de Liv., *Coutumes d'Anj.*, t. II, p. 1140; — en 1620 Jean Baudry, mari de Claude de Pasnantais. — Un fief important, dit aussi de la Guerche, en dépendait dans les paroisses du Vaudelenay et de St-Hilaire-de-Rillé. — Un prieuré de Bénédictins, relevant de l'abbaye de Tournus, s'y était établi et fut réuni, avec son fief, à la baronnie de Vézins. La petite chapelle située à quelque distance de la maison a été rebâtie en juin 1862, partie avec les anciens matériaux, simple arceau de 2 mèt. 35 de long sur un peu moins de 3 mèt., sur la porte duquel on lit : *Notre-Dame de Reconfort, 1650.* — La ferme donne son nom au ruiss. né dans les anc. douves du château qui court de l'E. à l'O., sépare Nuaillé et Trémentines, passe au N. du bourg de Nuaillé, et s'y jette dans le ruiss. de Montbault; — 4,300 mèt. de cours.

Gilbourg, h. et m^in, c^ne de *Faye*. — Ancien fief et seigneurie, avec château fort sur le bord et au confluent d'un petit ruiss. dans le Layon, bâti par autorisation du roi René en 1437, et dont les ruines se voient encore près du Layon. — Il appartenait au xiiie s. aux seigneurs de Pocé près Saumur et entra au xive s. par un mariage dans la famille de Montjean d'où il passa par acquêt vers la fin du xve s. au maréchal de Gyé, Pierre de Rohan, duc de Nemours, qui jeta bas l'ancien château et le fit reconstruire avec magnificence; — en 1541 à Franç. de Rohan. — Le château, occupé par les ligueurs, fut pris par Puicharic le 13 février 1590 au moyen de pétards, et les deux Saint-Offange, dont l'abbé de St-Maur, qui y commandaient, durent se rendre prisonniers. — La terre avait titre de baronnie et était advenue, par le mariage de Diane de Rohan, à Franç. de Maillé de la Tour-Landry vers 1570. Jean de Maillé de la Tour-L., mort le 25 décembre 1634, prenait le titre de marquis de Gilbourg. La terre fut adjugée le 10 juin 1682 à René Trouillet. Franç. Jean Le Corvaisier, sieur de St-Valais, grand maître des Eaux et Forêts en la Généralité de Tours, l'acquit en 1716 et elle était possédée encore en 1792 par Renée-Jeanne-Joséphine Le Corvaisier, femme de Jean-Joseph-Franç. de St-Pair, sur qui le château, avec ses masures incendiées, fut vendu nat^t le 25 fructidor an IV, et le m^in le 7 ventôse an VI.

La chapelle, fondée au xvie s., était dédiée à N.-D.-de-Pitié. Elle était voûtée, et au-dessus s'étaient réfugiés les habitants en 1793 avec des vivres et des munitions, et après eux, des soldats républicains. Elle a été détruite vers 1800. — Le château, incendié en 1793 et dont plusieurs tours déjà avaient été démantelées, avant la Révolution, fut démoli en 1800-1803 et nombre de cheminées de Thouarcé bâties de briques en provenant.

La terre vendue le 19 mars 1814 par Louis-André Bletteau, maréchal des logis des gardes d'honneur, à Math. Broulais de Nantes, appartient aujourd'hui à M. Ch. Delaunay. — Il existait dès le xvie s. un pont. Détruit depuis longtemps, il a été reconstruit sur le biez du m^in en 1856 pour le passage du chemin du Champ.

La mesure particulière du fief était de 12 boisseaux au setier pour 13 b. 3/4 des Ponts-de-Cé.

Arch. de M.-et-L. E 1436. — Hiret, p. 402. — Arch. mun. d'Angers BB 42. — Arch. comm. de Faye. — Notes Mss. Raimbault.

Gilbourg (le Petit-), f., c^ne du *Champ*, sur la rive gauche du Layon.

Gilletterie (la), f., c^ne de *Mazières*; — f., c^ne de *St-Lambert-la-P.*; — m^on b. et f., c^ne de *Soucelles*.

Gillettes, h., c^ne d'*Angers* O. — *Insula Virelista* 769 (Cart. St-Aubin, f. 4). — *Rupes cui nomen Urlesta* 1040 (Cartul. de Vendôme, f. 48). — *Juxleta* 1206 (Bulle d'Innocent III, H.-D.). — *Gillette* xvi-xviiie s. (H.-D. et St-Laud). — *Les Gillettes* 1610 (St-Aubin, Dict., t. VIII). — *Le fié de Gelete* 1492, — *Gilette alias Marientrois*, V. *ce mot* et *Tournebelle*. — Le nom primitif est celui du promontoire le plus voisin du rocher de Chanzé et qui s'attribuait aussi à l'île vis-à-vis en Maine. Il limitait les pêcheries de l'abbaye de St-Aubin, d'après une donation de Charlemagne. Ménard interprète mal ce texte en l'appliquant au rocher actuel du château d'Angers et à l'îlot des Carmes. — Le nom désignait aussi au moyen âge un fief appartenant au xvie s. à la famille Guyet et réuni au xviiie s. à celui de Chateaubriand, et, pour ainsi dire, tout un canton, où l'abbaye de St-Nicolas, le Chapitre de St-Laud et celui de St-Maurice possédaient des closeries. Le domaine de St-Maurice fut vendu nat^t le 15 mars 1791; — les Grandes-G., domaine du Chapitre de St-Laud, le 17 août 1791; les Petites-G., domaine de St-Nicolas, le 12 juillet 1791.

Gillière (la), ruiss. né sur la c^ne de *Ste-Christine*, s'y jette dans le Jeu; 1,500 mèt. de cours; — f., c^ne de *St-Quentin-en-M.* — Anc. fief et seigneurie appart. à la famille Beaumanoir-Lavardin xv-xvie s., puis aux Boylesve, — avec chapelle seigneuriale fondée le 27 mars 1629 par l'abbé Franç. Boylesve. — En est sieur Urbain Leroi de la Potherie, † le 22 décembre 1768. — Un étang y existe de 8 hect. 76, dans lequel naît la rivière du Jeu.

Gillais (*Jacques*), maître « vitrier et peintre, » restaure en 1614 les vitraux de St-Pierre de Saumur.

Gilles (*Charles*), sieur de Volaine, conseiller maître d'hôtel et gentilhomme ordinaire du roi, 1650, trésorier général des finances à Tours, 1654, est inhumé aux Cordeliers d'Angers le 19 août 1709. — (*Claude*), sieur de Volaine et de Grassigny, chevalier, commandeur de l'ordre de St-Louis, ancien lieutenant-colonel du régiment de Crussol, était dans sa retraite le confident et l'ami de Séb. Chauveau, V. *ce nom*, sur qui il a laissé quelques notes (Mss. Grille). — Il

Digitized by Google

meurt le 7 avril 1726 à Angers, veuf d'Anne Quatrembat du Pin, « universellement regretté et « principalement des pauvres, ayant édifié cette « ville par son zèle pour la gloire de Dieu et par « sa charité toute paternelle » (GG 156). — (*François*), profès de la maison des Cordeliers d'Angers, docteur de la Faculté de Théologie d'Angers, deux fois provincial de Touraine, père de la grande province de France et d'Aquitaine, puis définiteur général de l'ordre, est inhumé dans le chœur des Cordeliers d'Angers le 10 juillet 1705, âgé de 58 ans Il en avait fait bâtir l'infirmerie et reconstruire magnifiquement le couvent de Saintes. — (*Louis*), sieur de Beaumont, anc. capitaine au régiment d'Orléans, † à Angers le 22 septembre 1727, âgé de 80 ans (GG 239). — (*Pierre*), commandant de la redoute et bourg d'Andaye, au pays de Labour. Son testament est du 27 février 1712 (E 2624).

Arch. de M.-et-L. *Obit. des Cord.* — Arch. mun. GG 311.

Gilles (*Jean*), sieur de la Grue, de la Bérardière et de St-Péan, fils d'un président-trésorier de France au Bureau des finances, à Tours, échevin le 1er mai 1642, fut élu maire le 1er mai 1643-1644, et reçut du maire sortant, Eveillard, le don d'une épée d'honneur. — Il avait épousé en 1638 Marie Chotard. — Leur fils Guillaume était en 1685 capitaine au régiment de cavalerie-Châtillon. — Son écu porte *d'argent à trois biches passantes de gueules, posées deux et une, chacune dardée d'une flèche de sable, traversante par le milieu en barre.*

Gilles de la Tourette (*Joseph-Charles*), membre de l'Ecole pratique de Chirurgie de Paris, démonstrateur royal des accouchements à Loudun, né à Faye-la-Vineuse (Indre-et-Loire), mort âgé de 40 ans, le 1er pluviôse an VI à Loudun, a publié à Angers chez Pavie : *L'art des accouchements, propre aux instructions élémentaires des élèves en chirurgie, nécessaire aux sages-femmes*, etc. (1787, 2 vol. in-12), — et à Châtellerault ou à Loudun d'autres ouvrages, oubliés par les bibliographes mais qui n'appartiennent pas, non plus que sa vie, à notre livre.

Gillier, f., cne de *Segré*. — *Guillier* (Cass.).

Gillier (*Bonaventure*), gentilhomme angevin, maître d'hôtel du roi [François Ier ?]. On a de lui un jeton portant l'écu en bannière à ses armes *d'or au chevron d'azur accompagné de 3 mâcles de gueules 2 et 1.*

Gillion (*Louis*), était en son temps le peintre à demeure du château de Brissac. On l'y voit résider pendant dix années, à l'époque qui suit les grandes restaurations de cet opulent édifice. Il y mourut « de mort subite » le 8 septembre 1642 et fut inhumé le 10 dans l'église paroissiale. Il avait épousé depuis deux ans (6 février 1640) une veuve, Marie Delhommeau, qui devait se remarier avec l'argentier du duc. L'artiste est dit originaire de Picardie et signe *Gillion* ou *Gillon*.

Gilly (*David*), né à Nîmes en 1648, fut élevé aux colléges calvinistes de Nimes et de Montauban, commença sa théologie à Puylaurens et vint l'achever à l'Académie de Saumur sous Amyrault. N'étant encore que proposant ou candidat au ministère, il devint auteur, malgré lui, par l'infidélité d'un ami qui lui déroba un manuscrit et le fit imprimer à Londres. C'est, je crois, un *Eloge d'Agricola*. Bientôt remarqué dans la prédication par les deux partis, qui s'empressaient à l'entendre, il fut nommé ministre à Baugé et refusa une chaire à Saumur, où ses principes arméniens devaient réveiller des colères amorties. Il faillit être retenu à Lyon mais les instances des fidèles le rappelèrent à Baugé. Il y composait un grand ouvrage sous le titre de : *La Véritable idée du Christianisme*, traité en quatre parties contre l'endurcissement ou l'indifférence de ses contemporains ; mais bientôt troublé soit par l'étude nouvelle et par cette revue générale des questions de conscience, soit par les instances pressantes de l'évêque Arnauld et la menace surtout prochaine des persécutions, au lendemain de la révocation de l'Edit de Nantes, il abjura presque tout d'un coup avec Courdil, V. *ce nom*, en grande pompe, à Angers, le jour de la Pentecôte 1683. Ce fut un événement dans la province. Les protestants ordonnèrent des jeûnes publics pour apaiser Dieu, et le roi, quelques jours après, accordait aux néophytes une pension de 1,000 livres, accrue de 400 l. par le clergé de France. Pour utiliser sans retard son zèle, Gilly reçut mission de prêcher en Languedoc ses anciens coréligionnaires. On l'employa aussi quelque temps à Paris dans l'hôtel des gentilshommes nouveaux convertis pour les affermir dans leur foi. — De retour en Anjou, il suivait souvent l'évêque dans ses visites pastorales et argumentait les réfractaires. On cite parmi ses conversions celle de Mme de Soucelles pour qui il composa un livre *Sur la distinction de ce qui est véritablement de foi et de ce qu'on peut rejeter comme de pure dévotion.* Père d'une nombreuse famille, qu'il élevait en son logis de la Doitée en Soulaire, il avait aussi écrit pour l'usage particulier de ses enfants un *Abrégé de l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, avec de courtes réflexions sur la doctrine et la morale du Christianisme.* Tous ces ouvrages, restés manuscrits, sont perdus, quoiqu'ils paraissent avoir été possédés après lui par son ami Cl.-Gab. Pocquet de Livonnière, qui lui devait succéder et qui prononça son éloge à l'Académie d'Angers. Dès 1687 Gilly y avait été admis, en remplacement de Cupif de Teildras, sans qu'il semble y avoir joué grand rôle. Il souffrait depuis trois ans d'un rhumatisme aigu, quand, sur la nouvelle de la mort imprévue de son ancien collègue Courdil, il fut pris d'une fièvre violente et mourut à Angers le 27 décembre 1711, âgé de 63 ans. — Il avait eu de sa femme, Catherine de Champeaux, au moins une fille et quatre fils, dont l'aîné, *David-François*, mourut à Angers, âgé de 76 ans, ancien échevin et doyen des avocats, le 30 décembre 1754. — Le second, *Paul*, né le 20 novembre 1687 à la Doitée, diacre à la mort de son père, chanoine théologal de Bayonne en 1714, doyen de Saint-Laud d'Angers en 1718 et membre de l'Académie en 1726, mourut le 23 décembre 1762. On a de lui

Digitized by Google

une *Oraison funèbre de Louis le Grand* (Bayonne, P. Fauvet, 1715, in-4° de 28 p.), pur fatras sans style; — et des *Méditations sur les principales véritez de la religion chrétienne, suivant les rapports qu'elles ont avec le mystère d'un Dieu souffrant et crucifié, rassemblées pour tous les jours où l'on expose la Vraie-Croix* (Paris, P. du Mesnil, 1736, petit in-8°, de 166 p.), avec dédicace au duc d'Orléans.

Cl.-Gab. Pocq. de Livonn., *Illustres*, Mss. 1068 et *Eloge de M. Gilly*, Mss. 496. — Arch. comm. d'Angers G 103 et 147 et de Soulaire. — *Mém. sur l'Hist. Eccl. du XVIIe s.*, t. IV, p. 49. — *Conversion de M. Gilly, ministre à Baugé, et de M. Courdil, ministre de Château-du-Loir* (Paris, 1683, in-12). — *Relation de ce qui s'est passé touchant la conversion de deux ministres considérables*, etc. (Angers, 1683, in-4°).

Gilodière (la), f., c^ne d'*Armaillé*. — Le m^in de la G. dépendait de la baronnie de Pouancé (E 1133, f. 227).

Gilotière (la), h., c^ne de *St-Barthélemy*. — *La Gilletière* 1574 (St-Aubin, *Reg. Capit.*). — Anc. perrière, dépendant du temporel de l'Aumônerie de St-Aubin. On la voit exploitée au XVIe s. et noyée sans ressource en juillet 1574. Pourtant cinq marchands perriers en passent bail la même année le 23 août, à titre de forestage du 13e millier, avec deux autres vieilles perrières voisines pour le dépôt des déblais. Les ouvriers étaient autorisés à suivre la veine sur un espace de 240 pieds, si elle se dirigeait vers la Gilotière. Mais une interruption des travaux pendant 8 jours devait résilier le contrat, dont on ne rencontre plus trace.

Arch. de M.-et-L. H St-Aubin, Villechien, t. I, f. 280.

Gilquin (*François*), peintre, fournit à la mairie d'Angers en 1748 le portrait de M. Romain, en 1750 ceux de cinq autres échevins. Il mourut cette année même le 4 novembre, âgé de 55 ans.

Giltière (la), f., c^ne de *Savennières*; = h., c^ne de *Villemoisant*.

Giltries (les), c^ne de *Jumelles*.

Gimonnière (la), f., c^ne du *Longeron*. — *La Gémonière* (Cass.). — Anc. fief avec château dont les ruines sont encore debout, flanquées de tours aux angles, et entourées de douves. Un écu ovale *parti au 1er de... à la fasce de... à 3 bourses* ou plutôt *3 vannettes de... posées 2 et 1, au 2e de... à 3 croissants de... 2 et 1*, coupe le tympan d'une très-belle porte XVIIe s. — En est sieur en 1660 Georges de Vaucené, écuyer, mari de Charlotte de la Grésille; — Renée Pillot en 1668, n. h. Louis Pillot 1669, 1696, Louise-Thérèse de Jousbert 1695.

Ginchelières (les Grandes-, les Petites-), ff., c^ne de la *Tessoualle*.

Gingrandaie (la), f., c^ne de *Nyoiseau*. — *La Gingandrais* (C. C.).

Ginguenière (la), f., c^ne du *Tremblay*. — En est sieur Franç. Plévineul 1540 (C 106, f. 30).

Ginverie (la), cl., c^ne de *Bauné* (Cass.).

Giot (*François*), maître fondeur, Angers, 1714.

Giptière (la), f., c^ne de *Coron*. — Anc. dépendance du prieuré de Coron et résidence du prieur Ant. Cireul en 1692.

Giquellière (la), h., c^ne de *Freigné*. — *Le vill. de la G.* 1671 (Et.-C.).

Giraie (la Haute-), cl., c^ne de *Lézigné*.

Girard, abbé de St-Aubin, second du nom, élu en 1081, fut consacré le même jour par l'évêque. Son gouvernement fut des plus heureux pour son abbaye, dont il fit reconstruire l'église et le clocher, encore en partie debout. Il sut se faire donner successivement par l'évêque ou par les seigneurs les églises de Parnay en 1089, de St-Jean-sur-Loire 1092, de la Cropte 1096, de Chambellay 1098, d'Avessé 1100. — † en 1106.

Girard, chantre et chanoine de St-Maurice d'Angers, fondateur de l'église de Toussaint, V. t. I, p. 68. — Sa tombe, en forme d'auge, surmontée d'un couvercle en ardoise, a été découverte en 1845 dans la nef de Toussaint où elle est encore conservée. Elle renfermait un bâton de bois surmonté d'une croix pattée à branches égales, en étain, ses chaussures et divers objets recueillis au Musée d'archéologie; en dehors du tombeau, dans deux petites cryptes, à droite un calice en étain, à gauche une lampe en verre. V. *Mém. de la Soc. d'Agr. d'Ang.*, t. V, p. 273.

Girard, peintre, à Chemillé, vers la fin du XIIe s., prit la croix, eut le bonheur d'acquitter son vœu et de revenir mourir en ses foyers (Pr. de Chemillé, ch. or. et Cartul. pap., ch. 23).

Girard, ou *Giraud*, — *Giraldus, Girardus*, — moine médecin, figure dans une charte de Bessé, parmi les dignitaires du Chapitre de Marmoutier 1161; — un autre, *magister Girardus medicus*, parmi les chanoines de St-Mainbœuf d'Angers en 1196. — C'est sans doute le même que les mêmes expressions désignent comme chanoine de St-Laud en 1209. — Il est parlé de ses maisons dans la Cité en termes qui le semblent indiquer défunt, *domus quæ fuerunt magistri G.*, dès 1227 et qui l'affirment en 1251, *domus defuncti G. fisici*. — Un fragment d'obituaire de St-Maurice le fait mourir le 2 des nones de février, sous l'épiscopat de Michel Loiseau, c'est-à-dire après 1240 et le qualifie de grand médecin, *magnus physicus et canonicus*.

Girard (*André*), doct.-médecin, protestant, de Thouars, est inhumé à Saumur le 24 oct. 1661.

Girard (*Jean*), marchand libraire, Angers, 1572, en la paroisse St-Michel-du-Tertre, adjudicataire en 1591 de la conciergerie du Palais-Royal, mari de Louise Arrest en 1577 et de Perrine Frotté en 1601. — (*Claude*), marchand libraire, Angers, mari de Marie Hamelin, 1599, 1611, fils sans doute et successeur du précédent. Son ouvroir se tenait rue St-Michel, à l'entrée du logis de Lancrau, c'est-à-dire vis à vis le Palais, 1611. Il se fit vers cette époque protestant et alla installer une imprimerie à Saumur, où on le trouve établi dès 1615 avec sa femme. Il y est inhumé le 10 avril 1646. — Son fils *Jean*, né et baptisé le 5 mai 1600 à Angers, y avait continué sa librairie en la rue St-Michel, tandis que son autre fils *Pierre*, protestant, comme son père, lui succède à Saumur, 1641, 1642, marié à Madeleine Pichon.

Girard (*Marie-Valentin*), né à Doué le 25 déc. 1830, était attaché comme chirurgien en 1849 à l'hôpital de Civita-Vecchia, où il fut atteint du fléau

Digitized by Google

en soignant les cholériques, envoyé de là en Afrique, puis chargé en 1859 du service des officiers blessés à l'hôpital de Milan, et en 1862 chirurgien major aux hôpitaux militaires d'Oran. Il revint mourir à Doué le 4 janvier 1864. — Le discours prononcé sur sa tombe par le juge de paix Sclopis et une courte notice du Dr Debrais, parus au *Journal de Maine-et-Loire* des 6 et 7 janviers 1864, ont été tirés en brochure (Angers, Cosnier et L., in-12 d'une 1/2 f.).

Girard (*Michaut*). — La serrure, admirablement ciselée, d'un bahut (XVIe s.) du Musée d'antiquités, qui représente la *Revanche de la Danse macabre*, est signée de ce nom.

Girard (*Noël-Marie-Joseph*), né à Angers le 22 décembre 1773, simple apprenti menuisier au moment de la Révolution, s'engagea volontaire au 1er bataillon de Maine-et-Loire. Il partait ainsi le 15 septembre 1791 avec le grade de caporal et fit la campagne de 1792, où il fut blessé grièvement à Jemmapes, celle de 1793 à l'armée du Nord, puis celle de 1794 à l'armée des Alpes et y fut de nouveau blessé à l'attaque du château de Piétra, près Roveredo, au moment où tombait à ses côtés frappé à mort, son frère aîné, *Louis*, capitaine des grenadiers. Il passa lieutenant le 13 mars 1794 et fut attaché comme adjudant de cavalerie à l'état-major de l'armée d'Italie, le 22 mars 1797. Quelques mois plus tard il donnait sa démission (5 juillet) et ne rentra en activité qu'en 1800 (2 mai), avec une commission d'adjoint aux adjudants généraux (10 juin). Capitaine le 11 juin 1802 dans l'armée de Naples, il y revint après la campagne de Hanovre, jusqu'en 1804. Suspendu de ses fonctions en décembre 1805, il fit à ses frais, comme volontaire, la campagne d'Ulm et d'Austerlitz, fut réintégré le 7 janvier 1807, fit les campagnes de Prusse, de Pologne, et passa en Espagne sur la fin de 1808, avec le grade bientôt de chef de bataillon (22 décembre 1809). Il n'en fut rappelé qu'en avril 1813 et, dirigé alors sur l'Allemagne, il y remplit pendant la guerre de 1813 les fonctions de chef d'état-major de la 2e division de la vieille Garde, et des 2e, 3e et 4e divisions de la jeune Garde, fit la campagne de France jusqu'au licenciement et se retira derrière la Loire. Il était alors colonel et baron de l'Empire. La première Restauration le nomma chevalier de St-Louis et chef d'état-major de la 1re division militaire, et les Cent-Jours le maintinrent de même en activité. Il fut chargé même de l'arrestation du baron de Vitrolles et rejoignait la grande armée au moment du désastre de Waterloo. Epris d'un goût particulier pour les lettres et les beaux-arts, il avait vite, pendant les loisirs des guerres, acquis par l'étude et le travail les connaissances que son éducation, absolument insuffisante, ne lui avait pas données, et que lui facilitaient ses relations d'amitié. Uni en juin 1814 à une jeune et belle veuve, la comtesse Bernterode, fille de l'ordonnateur des guerres Giroust, il la perdit bientôt, et s'occupait sans succès de diverses entreprises industrielles, quand la Révolution de Juillet vint lui rouvrir la carrière des armes. Nommé lieutenant-colonel de la 12e légion de la garde nationale de Paris, puis chargé de la réorganisation de la garde municipale, il fut peu de temps après élevé au grade de général avec le commandement du Morbihan, où s'essayait une chouannerie nouvelle, puis de l'Ille-et-Vilaine. Il prit enfin sa retraite en 1835, ayant le grade de maréchal de camp, et depuis 1830 les insignes de commandeur de la Légion d'honneur. Il est mort à Angers le 2 mars 1839, brisé par la douleur toujours vive et présente de la perte de sa fille unique. — Son portrait en costume d'adjudant d'état-major, dessiné au crayon noir, appartient à M. Girard, route des Ponts-de-Cé, — une copie à M. Ligeon.

Maine-et-Loire du 13 mars 1839, article signé A[dolphe] L[achèse]. — Berthe, Mss. 1069, t. II, p. 85.

Girard (*Pierre* de), doct.-méd., Angers, 1590.

Girard (Saint), né à l'Oiselière en Bazouges, près Châteaugontier, d'une riche famille, prit les ordres, fut, paraît-il, quelques années curé de Bazouges, puis entra moine au couvent de St-Aubin d'Angers (1084-1085). Son abbé lui confia la fondation des prieurés de la Madeleine de Brossay (1097), puis du Bois de Jarzé. Il en fut rappelé après quelques années et revint édifier l'abbaye par ses austérités. Il y mourut le 4 nov. 1123, en odeur de sainteté. L'évêque lui-même présida à sa sépulture. Près de son tombeau, dont Bruneau de Tartifume donne un dessin, dans le transept de l'église St-Aubin, on lui dressa, presque au lendemain de sa mort, un autel consacré à son nom, où sa fête était solennisée en grande pompe dès la fin du XIIe s. Le corps du nouveau Saint fut transféré dans une châsse en vermeil au XIIIe s., et sa tête déposée dans un chef d'argent doré. En 1693 une chapelle lui fut édifiée, où l'on déposa les reliques que la Révolution dispersa. — Sa vie a été écrite par un contemporain et existe en original aux Mss. de la Biblioth. Nat. (Fonds latin 13092), en copie du XIVe s. à la Bibl. d'Angers. Elle a été publiée, moins les miracles, dans le t. II des *Chron. d'Anjou* pour la *Société de l'Hist. de France*, — comme aussi la *Lettre circulaire* écrite par l'abbé Hamelin, à l'occasion de la mort de son religieux, dans les *Rouleaux des morts* de M. Delisle, p. 363.

D. Chamard, *Vie des Saints d'Anjou*, t. II, p. 158. — Roger, p. 225. — Cl. Ménard, Mss. 875, fol. 40. — Ballain, Mss. 867, p. 521. — *Rev. de l'Anjou*, 1859, p. 99. — Hug. Ménard, *Vit. beati Girardi*, à la suite de ses *Observat. sur le Martyrologe Bénédictin* (Paris, 1639, in-8°). — Brun. de T., Mss. 871, f. 175.

Girardaie (la), f., cne de *la Pouèze*.

Girardais (les), cl., cne de *St-Georges-s.-L.*

Girardière (la), min à vent, cne de *la Chapelle-St-Florent* (Cass.); = f., cne de *Chaumont*. — En est sieur Jacq. Lebreton, avocat au Présidial d'Angers, 1659; n'existe plus; = f., cne de *Cholet*; — anc. dépendance du prieuré de Mortagne; = f, cne de *Durtal*. — *Gislarderia* 1081-1105 (Cart. St-Aubin, f. 98). — En est sieur Mich. Janneaux, procureur fiscal du comté, 1613; = f., cne du *May*, vendu natt sur d'Andigné le 17 floréal an VI; = f., cne de *Méon*, vendue natt sur l'abbé Fontaine, le 4 thermidor an IV; = chât. et f., cne de *Rablay*, bâti par l'architecte

Digitized by Google

Hodée, d'Angers ; — appart. à M. Prieur, maire de Gonnord en 1871. Il en dépend un important vignoble, cultivé à la charrue; = f., cne de *St-Florent-le-V.*, formait le temporel de la chapelle St-Michel desservie en l'église du Marillais ; = cne de *Villévêque*, mon noble (Cass.). — V. *la Guiberderie.*

Girardières (les), h., cne de *Jarzé.*

Girardrie (la), f., cne de *Carbay* ; = f., cne de *Mêlay.* — En est sieur Jean d'Andigné en 1539 (C 105, f. 160), n. h. René Guinoiseau, mari de Michelle Jarry, 1680, le curé de Sainte-Croix, Boumard, en 1760, qui vend en 1780 à la famille Coullion ; = f., cne de *Parcé* ; = cne du *Puy-Notre-Dame*, anc. maison noble, dans le village de Cix, dont est sieur n. h. Pierre Denière, écuyer, 1589, n. h. Pierre de Mêlay 1590, Claude de Mêlay 1636, mari de Renée Gachignard; = cl., cne de *St-Christophe-du-Bois* (Cass.) ; — f., cne de *St-Macaire.*

Giraud, abbé d'Asnières, omis dans toutes les listes et ci-dessus, t. I, p. 114, figure dans une charte-notice de 1173-1174 (Gaignières, 93, f. 41), qui m'est signalée par D. Chamard.

Giraud (le), f., cne de *Genneteil.* — *Le Guirault* (Cass.). — En est sieur n. h. Gaspard Dauzy 1648 ; — donne son nom à un petit ruiss. qui se jette sur la droite dans le ruiss. de Malvoisine; 1,370 mèt. de cours.

Giraudale (la), f., cne de *Chazé-sur-Argos* ; = chât. et f., cne de *la Cornuaille.* — Anc. petit domaine dépendant de la terre de Bourmont, dont le seigneur, dit-on, en fit don à un de ses gardes-chasse. Il appartenait à Yves Fouchard 1562, à Franç. Fouchard 1647 et par acquêt passa vers la fin du XVIIe s. à la famille Gigault. — Gilles Gigault le possède en 1695, n. h. Joseph G. en 1717, inhumé le 15 avril 1776 aux Augustins de Candé. Sa petite-fille épousa le célèbre Volney, V. *ce nom*, qui y passa sans doute ses meilleurs jours. Vendue par sa veuve à M. de Bruc, mari d'une Dlle de Mieulle, l'ancienne habitation a été délaissée et convertie en ferme. A côté sur la colline s'est élevé un élégant château moderne, qui se présente en pleine façade, à 200 mèt. de la route de Candé, sur deux étages, avec rang de lucarnes en couronnement; au-dessus un vaste et large toit en cône tronqué en ardoise, couronné d'un léger beffroi; aux angles, des tourelles à toits pointus, qu'on aperçoit longtemps au dessus des futaies voisines; au-devant deux beaux massifs de verdure et une longue et large pelouse disposés pour le plaisir des yeux. — Il donne son nom à un ruiss. né sur la cne du *Louroux-B.*, qui traverse les cnes du Louroux et de la Cornuaille et se jette dans le ruiss. du Moiron. Il a pour affluents les ruiss. des Mottais et de l'Etang; — 9,800 mèt. de cours.

Giraudais (les), h., cne de *Neuillé.*

Girauderie (la), h., cne de *Montrevault* ; = h., cne de *Rochefort-s.-L.* — Anc. domaine du Ronceray, vendu natt le 23 mars 1791 ; = f., cne de *St-Hilaire-du-B.* — Anc. fief et seigneurie appart. à Jean Bernier, marchand, 1539 (C 105, f. 162); = cl., cne de *St-Sigismond* ; = f., cne de *Trémentines.*

Girauderies (les), f., cne de *Chemillé.*

Giraudet, h., cne de *Meigné-le-V.*

Giraudière (la), chât. et f., cne de *Blaison.* — Anc. terre noble dont les seigneurs avaient leur enfeu dans l'église paroissiale. Elle appart. en 1471 à n. h. Jean de Marettes, dont la famille possédait Chement, — à Renée de la Haie 1575, n. h. Ellier Goheau 1597, Pierre de Goheau, écuyer, 1612, 1630, mari de Marguerite Verdier, Thomas Lechevalier 1654, mari de Marthe de Goheau, Pierre Lechevalier 1660, dont la veuve Louise Deschamps se remarie aux Verchers avec Christophe Gauvin des Poissonnières, le 7 juin 1672, — Jacob Lechevalier 1698. — Le château était possédé et habité en 1776 par Henri-Charles de Longueil, V. *ce nom*, auteur de *L'Orphelin Anglais*, et fut vendu natt le 11 messidor an IV. Il appartient aujourd'hui à M. du Grand-Launay. — L'habitation actuelle comprend un bâtiment du XVIIe s. sans caractère, agrandi de deux pavillons et transformé en 1866 par la construction d'une tour centrale, style Louis XIII (archit. Tendron), puis par l'ouverture de grandes lucarnes et l'adjonction, vers la Loire, en avant-corps, de deux tourelles en culs de lampe (archit. Joyau). — A 12 ou 15 mèt. s'élèvent les servitudes XVIIe s., où se conserve un bénitier aux armes de Longueil : *d'azur à 3 roses d'argent 2 et 1, au chef d'or chargé de 3 roses de gueules*; les greniers, carrelés en blocs de terre cuite de 0,11 de côté, dont un porte le monogramme du Christ, indice ordinaire d'une construction de Jésuite ; à 50 mèt. du château, l'enfeu de la famille. — A 150 mèt. vers la Loire, a été trouvée sous un arbre une sépulture, formée d'un lit de pierres sèches et recouverte d'une dalle d'ardoise.

Giraudière (la), f., cne des *Cerqueux-sous-Pass.* ; = h., cne de *Chanzeaux.* — Avec anc. maison noble dont est sieur n. h. Ant. Mussauld, mari de Jeanne Vimond, 1649. Y réside et meurt Jacq.-Augustin de Brie-Serrant, chevalier, le 18 avril 1786 ; = f., cne de *la Chapelle-Saint-Laud*; = f., cne de *Chaudron* ; = f., cne de *Chaumont*; = f., cne de *Dénezé-sous-le-Lude.* — *La Girardière* (Cass.) ; = ff., cne de *Durtal*; = cne de *Grez-Neuville*, ancien chât. avec chapelle et double avenue, appartenant en 1585 à n. h. Jean de Bréon, mari d'Hélène Fournier, fondatrice du collége en 1592, — n. h. René de Bellé de Barres 1597, n. h. Pierre Leroy 1605, n. h. Charles de Brie 1634, — Louis de la Grandière 1655. René de la Grandière, mari de Françoise de Beauregard, y fait baptiser son fils, âgé de 8 ans, dans la chapelle, le 10 novembre 1665; — Lucrèce Ménage, veuve de Louis-Franç. de la Grandière, 1692,—Palamède-Guy de la Gr., docteur ès-arts d'Angers, 1755 ; = ch., cne du *Guédéniau.* — En est sieur Maurice Sohier 1614 ; = h., cne de *la Jaille-Yvon* ; = cl., cne de *Jarzé* ; = h., cne de *la Jubaudière.* — *Terra que vulgo vocitatur Giralderia* 1080-1120 (Chemillé, ch. or., no 41). — *La Géraudière* 1187 (Ib., ch. 88). — *Le lieu, domaine, bois, garennes, jardin, maisons, court et pourpris de la G.* 1539 (C 105, f. 25).

Digitized by Google

— Anc. fief relevant de Chanzé, avec château et chapelle de N.-D.-de-Pitié, fondée le 1er avril 1493 par Dlle Marguerite de Torchard. — En dépendaient les mét. de la Baubière et de la Fontaine et le bordage de Pétrubert. La terre, qui appartt depuis au moins le xve s. à la famille de Torchard, passa au xviie s. aux Payneau. — En est sr en 1741, 1749, Jean Lamy, bourgeois d'Angers, dont la veuve Rose-Aimée Jobet et ses enfants la vendent à n h. Béritault du Coudray, le 15 novembre 1755, pour la somme de 69,048 l.; = f., cne de *Lasse*. — Appartenait en 1582 à Jacq. de Ridouet qui y résidait et y avait établi un prêche. Comme il n'était pas haut justicier, il lui fut fait défense de l'y continuer par sentence de la Sénéchaussée de Baugé du 3 octobre; = f., cne du *May*; = f., cne du *Ménil*, en 1768 à l'abbé Richard; = f., cne de *St-Germain-lès-M.*; = h., cne de *St-Laurent-du-M.* — *Le lieu de la G.*, appart. à Et. Polin et Séb. Collineau 1637 (St-Florent G 3); = mon., cne de *St-Georges-du-Bois*. — Anc. fief relevant de Fontaine-Milon et appartenant au xvie s. à la famille Courtin; en est sieur en 1649 n. h. André Cessault. — Le logis porte à deux lucarnes la date 1722; = f., cne de *St-Paul-du-B.*

Giraudière (la) f., cne de *la Tour-L.* — Anc. terre seigneuriale, relevant de la Tour-Landry et appart. en 1391 à Jean Serpillon, en 1448 à Mathurin Serpillon, qui la vendit le 13 février à Antoine Clérembault, sur qui retrait en fut fait par Pierre Serpillon, mais à qui définitivement elle revint, pour être vendue par lui à Jean Beuvereau, prêtre, vers 1480 et après lui à son neveu Fr. B., écuyer, 1494. — En dépendaient, outre les pourpris et les jardins et vergers du château, les étangs de la Giraudière, de la Chimbaudière et de Michelleau, ce dernier desséché dès avant le xviie s., et les métairies de la Bouderie, de la Brunetterie et de la Boulaie. Jean Guinoiseau, marchand, acquit le tout en 1595 de Franç. de la Tour-Landry. — En est sieur en 1607, 1632, son fils n. h. Jacq. Guinoiseau, marchand de draps de soie, qui fit bâtir la chapelle, où le curé devait deux messes par semaine. — René G. 1668; — Jacques G. 1702; — Jean-Jacques Christophe Girauld de Mozé 1738. — Marie-Jeanne Girauld de Mozé, veuve de René Falloux du Lys, 1763. Le château à cette date comprend encore haute et basse cour, carré d'eau, jardins entourés de douves et fossés, canaux, ponts-levis et chapelle seigneuriale. — Il avait passé avant 1789 à Pierre-Claude Perrault de la Berthaudière (E 603-604), — et fut vendu natt le 7 messidor an VI; = f., cne du *Tremblay*; = cne de *Vaulandry*, domaine des Hospitalières de la Flèche, vendu natt le 8 thermidor an IV; = f., cne d'*Yzernay*; — donne son nom au ruiss., né sur la cne, qui s'y jette dans le ruiss. d'Argent; — 4,050 m. de cours.

Giraudières (les), ham., cne de *Corzé*; = h., cne de *Daumeray*; = h., cne de *Fougeré*; = vill., cne de *Montreuil-s.-M.* — En est sieur n. h. Franç. de la Porte 1704, 1712. Auprès s'élève sur le chemin une petite chapelle de la Vierge avec statue et autel à l'intérieur; = h., cne de *Morannes*; = h., cne du *Plessis-Gr.* — *Les Girardières* (Cass.); = h., cne de *Villévêque*, avec grand logis appartt en 1713 à Ch. de Grimaudet.

Girault, mon, cne de *Grésillé*, au vill. d'Aligny. — En est sieur Guill. de Genneteil, valet, 1367; = cne de *la Ménitré*, maison noble (Cass.).

Girault (*René*), docteur en la Faculté de théologie, d'abord principal du collége de la Fromagerie, puis chanoine théologal et pénitencier de St-Maurice d'Angers (2 octobre 1587), de mœurs austères, de piété ardente, fut le premier à protester contre la réception de l'évêque Charles Miron, en qui il repoussait une créature de Henri III et un ennemi de la Ligue. Dans ses sermons et dans ses écrits publics il reniait l'autorité du nouveau roi hérétique, et ses provocations directes eurent bientôt organisé la résistance et donné l'audace à une sédition contre le prédicateur Chauveau, qui, sous la protection de Philippe Gourreau et de l'évêque, apportait à Angers des paroles de modération (4 février 1590). Arrêté le 16 par arrêt du Parlement siégeant à Tours, mis en liberté, puis sommé de comparaître, Girault fut condamné à faire amende honorable, nu, en chemise, la torche au poing, devant le portail de St-Maurice, à payer une amende et à subir neuf années de bannissement hors d'Anjou et de Touraine. La sentence fut exécutée dans toute sa rigueur le 8 août, sous la risée des huguenots et aussi, comme il en souffrit surtout, des catholiques. Retiré à Nantes auprès du duc de Mercœur, le vaillant sectaire a raconté lui-même les poignantes tristesses de ces indignités dans son *Apologétique exhortation aux vrais catholiques orthodoxes de France* (Nantes, Nic. Desmaretz, 1590), invective ardente contre l'évêque, les chanoines et les magistrats, qui lui valut une *Réponse* outrageante d'un ennemi sans nom. — C'est le 2 avril 1598 seulement, c'est-à-dire trois jours après la réconciliation du roi et de Mercœur à Briolay, que le théologal de Saint-Maurice déclara se départir de la Ligue, en jurant sur les saints Evangiles de rester fidèle au roi Henri IV, qui lui avait déjà pardonné.

Rev. d'Anjou, 1854, t. II, p. 169, 170, 175, 208, 213. — Pocq. de Liv., *Hist. de l'Univ.*, Mss. 1027, p. 113. — Artaud, *Hist. des Evêques*, Mss. 624. — Rangeard, Mss. 893. — Brossier, Mss. 656, t. II. — *Réponse à l'Apologétique*, dans le *Recueil P*, p. 1 (Paris, 1761). — Mourin, *La Ligue*, p. 250-262. — Grandet, *Hist. Eccl.*, t. V, *in fine*, Mss. 618.

Girault de Mozé (*Jacques*), docteur en théologie, maître école (21 juillet 1761) et chancelier de l'Université, conseiller juge magistrat en la Sénéchaussée, † le 17 mars 1767, âgé de 80 ans, est l'auteur d'un *Traité de la Communauté*, qui peut-être a été imprimé.

Giraumière (la), f., cne de *Fougeré*.

Gireux, cne de *Brain-s.-l'Auth.* — *Une pescherie, marais, saulais, situées au lieu appellé G.* 1749 (E 195).

Giron (le), f., cne de *la Salle-Aubry*.

Gironde, mon b., cne de *Bocé*, à l'entrée du bourg, vers N.

Gironnerie (la), f., cne de *Jumelles*.

Gironnière (la), h. et min, cne de *la Chapelle-St-Fl.* — Anc. maison noble appart. au xviie s. à la famille Grimault. Françoise Grimau[illegible].

Digitized by Google

épousa vers 1652 Louis de Sesmaisons et était veuve en 1662. Elle y demeurait avec sa mère Elisabeth Bossoreille. — En est sieur René-Louis de Sesmaisons 1685, — Jean-Franç. Grimault 1758.

Girotière (la), cl., c^ne de *Daumeray*.

Girou (*Jacques*), marchand libraire, Angers, 1528, en la paroisse Ste-Croix.

Girou (*Thomas*), docteur en droit civil et canon, *professor utriusque juris*, maître-école chanoine et citoyen d'Angers, *scolasticus, canonicus et civis andegavensis*, était sans doute un des familiers de la duchesse d'Anjou, qui lui fit don de 100 l. t. « pour luy aider à soy dot« triner ès droiz dessusdiz et à fère sa feste, » le 27 juillet 1398. Il fut reçu chanoine de St-Laud le 22 décembre 1402 en vertu de lettres spéciales du roi de Sicile, — et mourut le 1er août 1422. — Il léguait à la Faculté de théologie sa bibliothèque, considérable pour le temps, et qui devint le premier noyau de la bibliothèque de l'Université, aujourd'hui depuis longtemps dispersée.

Arch. de M.-et-L. G 912. — Arch. mun. CC 2, f. 49. — Lemarchand, *Catal. des Mss.*, p. 9.

Girouardière (la), f., c^ne de *Coron*; = f., c^ne de *St-Georges-s.-L.*, vendu nat^t sur l'abbé Thierry le 7 messidor an IV; = h., c^ne de *St-Quentin-en-M.* — *Sigebrandus de Giroarderia* 1140 circa (Pr. de St-Quent., ch. or.). — *La Giraudière* (Et.-M.). — *Les Girouardières* XVII-XVIIIe s. — Anc. fief relevant du Plantis. — En est sieur Guill. Erreau 1604, de qui hérite n. h. Toussaint de Baudon, écuyer, sieur de la Mothe, 1617 ; — en est dame en 1714 Marie Maillard, veuve de François Gautreau, — en 1754 Marie Gautreau, veuve Joseph Prézeau.

Girouardière (de la). — V. *Hardouin*.

Girouardières (les), f., c^ne de *la Pommeraie*; annexe en 1711 de la terre du Coudray. En est sieur Pierre de Guéry, écuyer, commandant du château de Saumur.

Girousière (la). — V. *la Jalousière*.

Giroust (*Jacques*), fils de Jacques G., marchand, né le 4 octobre 1624 à Beaufort, entra chez les Jésuites le 25 octobre 1641, parcourut les différents degrés du professorat et s'adonna à la prédication, où il se fit remarquer par l'onction et la simplicité de sa parole. — Il mourut à Paris le 19 juillet 1689, et non le 29, comme l'imprime Quérard. Il fallut user d'autorité pour l'empêcher de supprimer ses écrits, publiés plus tard par le P. Bretonneau. Ils forment un *Recueil de sermons et de panégyriques prêchés par le P. Giroust, de la Compagnie de Jésus* (Paris, Nic. Pépie, 1700-1704, in-12, 5 vol.), souvent réimprimé plus ou moins complétement, et en dernier lieu dans la *Collection des Orateurs Sacrés* de l'abbé Migne, 1844. Son *Avent* qui a pour titre *Les faux prétextes du pécheur sans excuse*, a été traduit en espagnol (Madrid, Ramirez, in-8°, s. d. et 1778), et en allemand (Augsbourg, 1725, in-4°). — L'édition de 1781, in-18, Nîmes, 3 vol., contient le portrait de l'auteur, tourné à dr., sans nom de graveur. — Ses *Mystères* et ses *Panégyriques*, quoique annoncés, n'ont pas paru. — On lui doit aussi *La Vie de St Louis de Gonzague, de la Compagnie de Jésus* (Montbéliard, Decker, 1826, in-18 de 36 p.).

Bibl. des Ecriv. de la Comp. de Jésus, 2e série, p. 242. — Quérard. — *Journ. de Trévoux*, janvier 1701, p. 42. — *Répert. arch.*, 1860, p. 220. — Pocquet, Mss. 1068. — Denais, *N.-D. de Beaufort*, p. 420. — *Dict. des Prédicat.*

Givaux, h., c^ne de *Daumeray*. — *Givaus* 1637 (Et.-C.).

Glacière (la), f., c^ne d'*Angers* N. E.

Gladucière (la), f., c^ne de *Marans*.

Glaffières (les), f., c^ne de *Fontaine-Guérin*. — *Les Clavetières* XVIIe s. (Arch. de l'H.-D. de Baugé B 13). — *Les Glavetières* (Cass.). — *Les Gleffières* (Et.-M.). — Domaine de l'hôpital de Baugé. — V. *la Gleffière*.

Glagan, famille de maîtres architectes, de St-Lambert-des-Levées, où l'on trouve, avec ce titre, *Joachim* G. en 1595, *Eustache*, 1624, mort le 24 septembre 1629, *Joseph* et *René*, en 1624, 1639, et *François*, en 1642.

Glainière (la), f., c^ne de *Genneteil*. — En est sieur Michel Beaufils 1662.

Glairie (la), f., c^ne de *Pruillé*. — *La Gualayrie* 1583 (Et.-C.). — En est sieur Philippe de Sassy 1583, 1602, mari de Marie Gareau. — V. *l'Aiglerie*.

Glaitrie (la), f., c^ne de *Gonnord*. — En est sieur Pierre Guignard, 1632.

Glaitron, f., c^ne de *Rochefort*.

Gland (le), f., c^ne de *Savennières*. — *La Glan*, 1738 (Et.-C.). — Avec bois de 25 arpents appartenant jusqu'à la Révolution à l'abbaye de St-Nicolas d'Angers et vendu nat^t le 9 février 1791.

Glandais (les), bois, c^ne de *St-Lambert-de-la-Poth.*, comprenant 10 arpents 10 chaînes, vendu nat^t sur l'abbaye St-Nicolas d'Angers le 7 ventôse an VI ; = (Les Grands-), bois, c^ne de *Beaucouzé*, de 12 arpents 1/2, vendu nat^t sur l'abb. St-Nicolas le 17 floréal an VI.

Glanderie (la), f., c^ne de *Corné*.

Glannafolium, Glanfeuil. — V. *St-Maur-sur-L.*

Glardière (la), c^ne d'*Angers*, anc. carrière d'ardoise, parvenue à sa quatrième foncée en octobre 1786, depuis abandonnée ; = f., c^ne de *Cheffes* ; = h., c^ne de *la Pommeraie* ; — donne son nom à un ruiss. né sur la c^ne, qui s'y jette dans le ruiss. du Dodineau ; — 1,250 mèt. de cours ; = h., c^ne des *Ponts-de-Cé*. — *La Glahardière* (Cass.).

Glatigné, m^on b. et f., c^ne de *Marigné*. — Anc. fief et seigneurie relevant des Rues en Chenillé. — En est sieur Abel de Glatigné, avocat, 1539 (C 106, f. 163), — Alexandre de Gl. mari de Perrine de Sarra, 1575, 1608, — messire Guill. de Prézeau 1719, mari d'Anne Tendron, qui y meurt le 19 novembre 1712, âgé de 58 ans; leur fille épouse le 14 septembre 1716 Bernard du Buat, chevalier, et y réside ; — vendu nat^t sur l'émigré Galichon le 19 messidor an IV ; = f., c^ne de *Nyoiseau* ; = h., c^ne de *Segré*. — Ancien fief et seigneurie, dans la paroisse de St-Aubin-du-Pavoil. — En est sieur René Veillon, qui le relève de l'Ile-Baraton, 1539 (C 106, f. 31).

Glanderie (la), vill., c^ne de *la Tour-Lan-*

Digitized by Google

dry. — Anc. fief réuni au XVIIe s. au comté de Vihiers, comme dépendance de la Lande-Marchais. — En est dame en 1540 Suzanne de la Roche (C 105, f. 256).

Glaumière (la), f., c^ne de *Louvaines*. — En est sieur René Guyet, mari de Françoise Lemasson, 1633, Jacq. Champhuon 1673.

Glédu (*Denis*), sculpteur, né à Bouchemaine en 1754, fournit de sa façon en 1777 à l'église de St-Lézin les statues en terre cuite, qui s'y voient encore. Il épousa à Angers, le 3 novembre 1781, Renée-Victoire Bernodet, âgée de 14 ans, fille d'un praticien.

Gleffière (la), f., c^ne de *la Chapelle-St-Florent*. — *La Glaivetière* (Cass.). — *La Glavelière* (Et.-M.). — V. *les Glaffières*.

Glénaie (la), h., c^ne du *Louroux-B.*

Gléné, f., c^ne d'*Echemiré*. — Anc. fief annexé dès le XVIe s. à la seigneurie de la Frênaie. — En est sieur Macé de Rougé 1377 (Chaloché, t. II, p. 143). — Un *Arduinus de Gleni* figure dans une charte de 1089 (Pr. d'Echem., ch. or.), *Johannes de Glene, puer*, dans une autre de 1199 du Chapitre Saint-Maurille (G 1119, f. 486). — La ferme donne son nom à un ruiss. né sur la c^ne de *Jarzé*, qui se jette dans le ruiss. de la Rochette; — 1,500 mèt. de cours.

Glinière (la), f., c^ne de *Genneteil*.

Glochonnerie (la), ham., c^ne de *Corzé*.

Gloire, f., c^ne de *Chalonnes-sur-Loire*. — *Glera* 1107 (Chalonnes, ch. 16). — *Gloria* 1125-1134 (Ronceray, Rot. 2, ch. 14), 1171 (St-Serge, 1er Cartul., p. 186). — *La Roche de Gloire* 1406, *le lieu de Gloière* 1616 (E 555-656). — Anc. fief censif sans domaine, dépendant primitivement du domaine de Chalonnes, dont il releva toujours à 12 jours de garde, mais réuni au XVIe s. à la Basse-Guerche, comme annexe de la Barbotière, — vendu avec cette dernière terre en 1563 par Guy de Daillon à Ant. de Brie. — En est sieur Philippe de Brie 1605, René Defresne 1662, Pierre Raffray, notaire et directeur de l'Hôpital Général d'Angers, 1690; — Charles-Henri-Franç. de Meaussé 1715 ; — vendu par ses héritiers en 1787 à Charles Lefebvre de Chasles.

Glomaie (la), f., c^ne du *Lion-d'Angers*.

Glomna, Glonna. — V. *St-Florent-le-V.*

Glon, h., c^ne des *Ulmes*. — *Lion* (Cass.).

Glonnière (la), f., c^ne de *Chazé-s.-A.* ; = f., c^ne de *Murs*.

Glorière (la), f., c^ne de *la Jaille-Yvon*

Glorières (les), f., c^ne de *Pontigné*.

Gloriette, f., c^ne de *St-Ellier*.

Glorieusière (la), f., c^ne de *Chaudron*.

Gloterie (la), f., c^ne de *Brissarthe*.

Gloteries (les), f., c^ne de *Fougeré*.

Glotière (la), f., c^ne de *Cherré* ; = f., c^ne de *Querré*. — *La Glattière* (Vent. Nat), ancien domaine de la cure, vendu nat^t le 24 février 1791.

Glourie (la), f., c^ne de *Daumeray*.

Gloutière (la), f., c^ne de *la Meignanne*. — *La Gueloutière* (Cass.).

Glycine (la), café, c^ne d'*Angers*, qui donne souvent son nom au chemin de la Baumette.

Gob..., God... — V. *Gaub..., God...*

Gobinière (la), m^in et f., c^ne de *Beaupréau*, appart. en 1540 à Jean Gourreau (C 105, f. 12), en 1760 à Maurice Gigot d'Elbée, mort en 1763 ; = f., c^ne de *Chaudron* ; = (la Basse-), f., c^ne d'*Yzernay* ; = (la Grande-), f., c^ne de *Beaupréau* ; = (la Haute-), h., c^ne d'*Yzernay*.

Gobo, m^on, c^ne de *St-Georges-Châtelaison*, avec étang, 1776, dans le fief de la châtellenie, à l'E. du vill. de Méat.

Gocke (île de). — V. *la Renardière*.

God... — V. *Gaud..., Got...*

Godaiserie (la), f., de *Beaufort*, vendue nat^t sur Légros de Princé le 21 nivôse an III ; = f., c^ne de *Breil*, vendu nat^t sur Pays de Lathan le 6 thermidor an IV ; = f., c^ne de *Chartrené*; = f., c^ne de *Mouliherne*, anc. domaine de l'abb. du Louroux, vendu nat^t le 18 février 1791.

Godarderie (la), f., c^ne de *Vernoil*; = cl., c^ne de *Denée* (Cass.).

Godart (*Pierre*), maître architecte, originaire de Langres par son père, s'était marié à Angers le 16 février 1694 avec Marie Nicolas, de qui il eut de nombreux enfants. — On le voit bientôt employé par la mairie à tous les travaux, avec titre à peu près officiel d'architecte et d'agent-voyer. En juillet 1700 il fut chargé de dresser un plan des faubourgs et des barrières, en 1705 de l'installation nouvelle du Mail. — Il meurt le 8 août 1707, âgé de 38 ans

Godaux, h., c^ne de *Vernantes*.

Goddes, cl., c^ne de *Cantenay-E.* — Acquise de Pierre Gobeau par le sieur de Beaume et vendue par lui à Pierre Jallot, prêtre, qui la légua en 1482 au Chapitre de St-Pierre d'Angers, elle appartenait en 1570 aux frères Lebec, puis à Et. Mahé, dont le fils la vendit à M. Héard et après lui à Gilles de la Doitée.

Goddes (*Charles*), fils de Louis G., receveur de la châtellenie de Luigné et châtelain de Brissac, demeurait, comme son père, au château de Brissac, et est dit en 1581 fermier du greffe de la baronnie, en 1587 gentilhomme de la fauconnerie du roi, secrétaire du comte de Brissac, en 1595 commissaire des guerres en résidence à Angers, en 1602 secrétaire du maréchal de Cossé-Brissac, en 1606 sieur de Varennes, en 1637 sieur de la Perrière et défunt. Il avait épousé en 1592 Vincelotte Lefebvre de Laubrière. — (*François*), fils du précédent, sieur de Varennes et de la Perrière, gentilhomme et maître d'hôtel ordinaire de la maison du roi, 1637, 1643, conseiller d'Etat et gentilhomme ordinaire de la Chambre, 1648. Il avait épousé le 4 mai 1640 dans la chapelle de la Cingerie Marie Bonneau. — (*Charles*), fils puîné du précédent, né à Angers le 24 novembre 1648, abbé de Pontron en 1670, † à Angers le 3 juin 1705. — (*Joseph*), frère cadet du précédent, né le 9 septembre 1655 au château de la Perrière en Avrillé, prêtre de l'Oratoire, puis chanoine de St-Maurice, docteur en théologie et maître-école le 23 juillet 1684, archidiacre d'Outre-Loire le 12 décembre suivant, refuse la signature du formulaire et préfère abandonner ses fonctions; — † le 27 juin 1720.

Goddes (*François* de), sieur de la Perrière

Digitized by Google

et de Varennes, fils aîné de Franç. G. et de Marie Bonneau, né à Angers le 15 février 1643, aide-de-camp du duc d'Aumont, se signale en 1676 à la bataille de Cassel, et, capitaine aux gardes françaises, 1684, est nommé gouverneur de Landrecies. — Il avait épousé le 20 août 1680 Lucie-Henriette Leclerc dans la chapelle du château de Sautré, que cette alliance lui apporta. Il mourut à Angers le 17 mai 1701 à Angers et fut inhumé le 18 dans l'église d'Avrillé. — (*Auguste-François*), fils du précédent, baptisé en la chapelle du château de la Perrière, le 19 novembre 1684, acquit une compagnie aux gardes françaises, dont il devint lieutenant-colonel, et en 1757 était lieutenant-général des armées du roi, commandeur de l'ordre de St-Louis, gouverneur du château et des îles de Pornic, en 1764 gouverneur des châteaux d'If près Marseille, Pomède et Ratonneau, fonctions d'ailleurs purement honorifiques et bien rentées. Depuis 1759 il vivait retiré près Angers à l'abbaye de St-Nicolas, où il s'était fait construire une maison agréable, à l'entrée de la Garenne. Il y mourut le 4 janvier 1771, veuf d'Elisabeth-Geneviève de Vassan et y fut inhumé dans une des chapelles du rond-point, en présence de son fils Auguste-Claude, et de son petit-fils Auguste-François-Cérisantes de G., lieutenant d'infanterie, des officiers du corps des carabiniers et d'un détachement de 288 soldats.

Goddes (*Auguste-Claude-François* de), marquis de Varennes, baron de Sautré, fils de Fr.-Auguste, chevalier de St-Louis, capitaine au régiment des gardes françaises, mari de Jeanne-Madeleine Lepileur, prit sa retraite au château de Sautré, où il forma une belle bibliothèque et un cabinet renommé d'histoire naturelle et de physique. Il ne se bornait pas d'ailleurs à l'étude des sciences, compulsait la Coutume et les Ordonnances et avait composé un *Essai sur la Géographie*, un autre sur *l'Histoire de France*, qu'il avait dessein de publier. Il y mourut le 26 février 1782, âgé de 67 ans.

Affiches du 1er mars 1782. — Arch. commun. de Feneu Et. C. — *Mém. judiciaire*, signé du feudiste Babin, 1774.

Goddes (*Auguste-François*), fils du précédent, né le 11 juillet 1747 à Sautré, capitaine au régiment du roi, chevalier de Saint-Louis, avait hérité de son père la passion de l'étude et le goût des lettres. Reçu de l'Académie d'Angers en 1772, mort à Sautré le 15 août 1811, il a laissé de nombreux manuscrits prose et vers, de tout genre et de valeur inégale, dont la plus grande partie, advenue à Toussaint Grille, n'a peut-être pas été conservée. J'ai eu en mains deux tragédies en 5 actes : *Moïse renonçant à la cour d'Egypte* et *Æmulius, roi d'Albe*, — le début d'un poème épique de *Charles Martel*, — partie d'une traduction de Virgile, notamment le livre X de l'*Enéide*, celle de la Xe satire de Juvénal, — diverses dissertations littéraires ou philosophiques, — *Le Dédommagement*, récit en prose d'un songe voluptueux, — *Discours de réception à l'Académie*, suivi de l'*Epître d'un ancien courtisan à un jeune homme*, lue le même jour, — divers *portraits* de femmes, en prose, — nombre surtout de petits vers adressés à MMmes d'Avrillé, de la Pastandrie, d'Hauteville, de Longueil, à une Gabrielle, que son père l'avait empêché d'épouser et à qui il raconte ses amours, surtout à une amie particulière, Mme de B., qu'il appelle « sa petite dame, » et à toute une société d'élégantes Angevines avec qui il entretenait une curieuse correspondance. — La famille s'est éteinte dans celle des La Mothe-Baracé de Senonnes.

Godeau (*Pierre*), imprimeur libraire, à Saumur, 1598, 1623.

Godeau (la), h., cne de *Thouarcé*. — *La Godaux* (Cass.).

Godebert (*Pierre*), maître brodeur, 1657, Angers.

Godebertus, — autrement *Gobertus* et *Bodobertus*, — figure comme évêque d'Angers au VIIe s. dans les anciens catalogues des IXe-XIIIe s. après St Agilbert. L'abbaye de St-Serge conserva longtemps ses reliques et semble même, d'après un diplôme du IXe s., l'avoir eu quelque temps pour patron. Elle le fêtait le 4 mai. C'est une chose « au moins étrange, » comme le dit Roger, que, vénéré comme saint dans cette abbaye, on n'en fasse aucune mémoire à St-Maurice, ni dans le reste du diocèse et qu'il ne soit pas plus qu'Agilbert, inscrit aux litanies d'Angers. — En 1867 un petit tuffeau rond a été trouvé dans les fouilles du cimetière St-Pierre, à Angers, et recueilli au Musée archéologique, où se lit inscrit en caractères d'apparence très-antique *Ragobertus*, autour d'une croix, et au revers, *episcopus*. Il ne paraît pas impossible d'y voir, sinon un sceau, du moins un objet votif contemporain de notre évêque.

Roger, p. 66. — Rangeard, dans la *Rev. d'Anjou*, 1854, t. I. p. 42. — *Rev. des Soc. Savantes*, 1870, p. 375. — D. Houss., XVI, f. 43.

Godefrairie (la), château, cne de *Broc*, avec tourelle et chapelle à clocheton, reconstruit par M. Douard. — La terre relevait de la Cour de Broc et dépendait autrefois de la paroisse de Dissé. Elle comprenait les fermes des Vergettes et de la Pelotonnière et appart à n. h. Louis de la Grandière en 1605, dont la fille Charlotte épousa René de Frézeau. Charles-René de Broc l'acquit d'un Frézeau vers 1600 et elle fut apportée en mariage par Anne-Hyacinthe-Charlotte-Alexandrine de Broc en 1787 à Charles-Leroux de Commequiers. Sa fille l'aliéna vers 1816 au propriétaire actuel, qui n'a conservé du logis ancien que les caves.

Godefrères (les), mon h., cne de *Landemont*. — *La G.* (Cass.). — *Le lieu, domaine, métairie appellé la G.* 1540 (C 105, f. 60). — *La Grande-Fraire* 1488, dont est sieur Dom Jean Olivier. — N. h. Pierre de Vaujoyeux, écuyer, 1693 ; — Tobin, anc. capitaine, 1806 ; — aujourd'hui M. de Luzancay.

Godellier, famille de chirurgiens. — (*Jacques*), sieur de la Martinière, à Grez-Neuville, 1727, 1729, mari de dlle Françoise Marion. — (*Louis*), à Challain-la-P., mari de Cath. Rousseau, 1729. — (*Jean*), me chirurgien, † à Denée, le 20 mars 1761,

Digitized by Google

âgé de 50 ans. — (*Jacques II*), fils de Jacques Ier, né le 6 mars 1715, à Grez-Neuville, veuf de Claude Bonneau, y épouse en secondes noces dlle Françoise Daburon le 25 août 1755. — Y meurt le 13 août 1783. — (*François-Jean-Joseph*), reçu à Angers le 30 mars 1759 pour la maîtrise de St-Lambert-du-Latay. — (*Louis*), à Candé, 1729, mort le 30 novembre 1770, âgé de 70 ans. — (*Louis-Jean*), fils du précédent, reçu à Angers pour la maîtrise de Candé le 10 mai 1779, épouse le 17 juillet 1787 Françoise Gélu, à Angers, où il se fait immatriculer en 1788. — (*Edme*), reçu à Angers à la maîtrise pour Mozé, le 14 septembre 1785. — (*Claude*), fils de Franç.-Jean-Joseph, né à St-Lambert-du-Latay, reçu à Angers pour la maîtrise de chirurgie de Chanzeaux le 17 mars 1789, y fut nommé procureur de la commune et tué dès les premiers troubles de 1793, le jour du tirage de la milice, V. *Forest*, ci-dessus, p. 174. — (*J.-Toussaint*), fils de Franç G., originaire de St-Lambert-du-Latay, y pratiquait, comme son père, en l'an XIII. Il prend les titres de chirurgien de première classe, médecin-praticien et accoucheur, ci-devant chirurgien-major de l'hôpital général au Camp-Ducie, chirurgien-major en chef des armées du Sud de Saint-Domingue, et chirurgien-major de vaisseau. — Il prétendait posséder un spécifique sûr contre la rage et s'engageait à payer 300 francs aux familles des malades que son remède n'aurait pas guéris. V. les *Affiches* des 28 thermidor et 26 germinal an XIII.

Godellers (les), f., cne de *Faye*. — *Les Gaudellières* (Cass.).

Godelin (*René*), recteur de l'Université d'Angers, passe son doctorat en la Faculté des droits en juillet 1544.

Godelinière (la), f., cne de *St-Lambert-des-L.* — En est sieur Isaac de la Haie 1597, Charles de la Haie, chevalier, 1648.

Godelinières (les), f., cne de *Miré*.

Godellerie (la), f., cne d'*Aviré*; = f., cne du *Champ*.

Godelleries (les), mon b., cne de *Montguillon*, avec tourelle du XVIe s., et ameublement des XVIe et XVIIe s.

Godellière (la), f., cne de *Gée*; = f., cne de *Mozé*.

Goderon (*Jean*), libraire, Angers, 1546.

Godessard, min à eau, cne de *la Salle-Aubry*, vendu natt le 27 ventôse an VI sur Boucault Méliand.

Godet (le), f. et min à vent, cne de *St-Hilaire-du B.* — La ferme, incendiée pendant la guerre, appartt à l'émigré Glaçon et fut vendue natt en l'an VII.

Godets (les Grands), f., cne de *Broc*, anc. logis transformé, sauf le pignon vers l'O., qui domine la rivière de Meaulne, percé de deux meurtrières, avec fenêtre carrée à meneau de pierre. Deux profondes rainures verticales correspondent à deux blocs de pierre encastrés dans le mur inférieur et percés d'un trou rond, pour l'installation d'une herse et d'une poterne — Il appartt au XVIe s. à la famille de Champagné et passa par le mariage d'Anne de Ch. à Olivier Le Bigot, en 1587.

Godetterie (la), h., cne de *la Jubaudière*.

Godfroi (*Raymond* Lefrère, dit), né à Angers le 22 décembre 1797, reçu pharmacien à Laval le 7 novembre 1824, fut nommé professeur, à titre provisoire, de chimie et pharmacie à l'Ecole de médecine d'Angers le 30 septembre 1837 et chargé de nouveau de l'enseignement qu'il avait inauguré, le 31 mars 1840. Il dut vers 1850, par défaut de santé, délaisser le professorat sans déserter la pratique de la science. Membre fondateur de la Société Industrielle d'Angers, il y a publié dans les *Bulletins* de nombreux rapports très-étudiés, notamment *sur la Gélatine* (1832), *sur la Filtration* (1832), *sur l'Hydroscopie* (1835), *sur l'établissement de Fontaines à Angers* (1836), *sur l'Exposition* (1838), *sur la Flore de M. Boreau* (1840), *sur la fabrication du beurre* (1840), *sur la Poudre-coton* (1846), *sur l'Analyse chimique des eaux minérales de Martigné*, ce dernier tiré en brochure (Angers, in-8o de 22 p.). La question particulièrement de l'établissement des fontaines d'Angers l'engagea dans une vive polémique, notamment dans le *Journal de Maine-et-Loire* (25-26 mai 1836) contre M. Ferdinand Lachèse, et il s'y déclara partisan résolu de l'eau de la Maine, dont il produisit de savantes analyses comparées à celle de la Loire. Sa compétence dans ces travaux de science délicate et de conscience le désignait surtout au choix de la justice pour des Rapports de médecine légale particulièrement appréciés. — Il mourut à Angers le 6 septembre 1854.

Godière (la), f., cne de *Jarzé*; = f., cne de *Fontaine-Guérin*, anc. domaine de la cure, vendu natt le 15 avril 1791.

Godières (les), cne de *Maxé*. — *Pecia prati et de marays gallice apud locum des Godieres in parochia de Mazeio* 1526 (Reg. capit., St-Aubin).

Godilleries (les), h., cne de *St-Léger-des-B.*

Godillonnière (la), f., cne de *Murs*. — *La Godillonnière sous la Roche de Murs* 1692, 1703 (Et.-C.).

Godin (*Etienne*), peintre, Angers, 1689, mort en 1692 — et sa femme Marie Poucon le 1er décembre de la même année. Sa signature figure à l'acte de baptême d'une de leurs filles le 6 janvier 1686 (GG 122). — (*Pierre*), « maistre graveur, » à Angers, mari de Marie Belliard, 1673. Sa signature figure sur un acte de cette année (GG 101). — Il est inhumé le 30 octobre 1680.

Godin (*Georges*), de Douces, seigneur de Forges et de Vauboureau, licencié ès-lois, résidant à Saumur, marié le 15 juin 1540 à Renée de Saint-Aignan, qu'il perdit le 8 novembre 1546, mourut à Saumur le 11 décembre 1552, âgé de 48 ans. — La Bibliothèque d'Angers possède de lui un petit *Recueil de poésies latines* (Mss. 512, in-8o de 146 fol. papier), épîtres à des amis, à son oncle, à son livre, à la Vierge, sur la mort de son père, en l'honneur de Franç. de Valois et autres banalités poétiques. Il est orné de capitales enluminées, et les feuillets de garde sont char-

Digitized by Google

gés de notes relatives à la famille de l'auteur.

Godinaie (la), h., c^ne de *Forges*.

Godinerie (la), f., c^ne de *la Chaussaire*.— Il y existait un m^in à eau, aujourd'hui détruit, sur le ruisseau du Verret, que la voie romaine y franchissait; = f., c^ne de *St-Remy-en-M.*; = f., c^ne de *Vernantes*; = (la Grande-), f., c^ne du *Voide*. — Relevait du Coudray-aux-Roux et appart^t à Pierre Bongars en 1750.

Godinet (le), vill., c^ne de *Chalonnes-s.-L.* — *Les petites et les grandes Godinettes* (G Chalonnes). — *Les coteaux des Godinets* 1750 (G 615, t. III, f. 127). — L'évêque d'Angers, seigneur de Chalonnes, les donne à bail par acte du 2 janvier 1672, « pour en tirer le « charbon qui s'y pourra trouver, » à charge que le 1/4 du produit lui reviendra,—et en 1750 pour 50 l. par an. — Le tout vendu nat^t le 7 avril 1791.

Godinière (la). — V. *la Gaudinière*.

Godinière (la), chât., c^ne d'*Allonnes*. — *La maison, terres, etc. vulgalement appellé la Gaudinière* 1461 (Allonnes, Décl., t. I). — Antique gentilhommière, appart^t aujourd'hui, comme avant la Révolution, à la famille Budan sur qui elle avait été vendue nat^t le 5 thermidor an IV. La chapelle dédiée à St Louis fut bénite le 25 octobre 1756; = f., c^ne d'*Andrezé*, nouvellement construite dans l'anc. bois des Haies-Gasselin; = f., c^ne d'*Angrie*. — *La G. autrement la Rivière Montergon* 1693 (E 548); = chât., c^ne de *Chaudefonds*. — *La Gaudinière* (Cass.). — Anc. fief, dépendant de la terre de Longhomme au XVIIIe s. et relevant de la Turpinière. — François Logay de la Fautrière rend aveu en 1573 « du lieu, aireau, domaine de « la G. avec un jardrin et une petite ousche et « une pièce de terre qui aultrefois fut en vigne. » Ses pêcheries dans le Layon s'étendaient depuis les eaux de la Jumellière jusqu'aux allées du Lavouer. — En est sieur René Davy 1630, Charles Mérault 1652, Adrien de Crespy 1636, J.-B. de Crespy, premier président au Présidial d'Angers, mort le 12 août 1753 à Ste-Christine, le marquis de Contades 1779. — C'est à cette époque un château avec chapelle seigneuriale, cour au devant, jardin derrière et pelouse, et qui depuis sa réunion en 1705 au fief de Longhomme en formait le principal domaine (E 672); = f., c^ne de *Chevîré-le-Rouge*; — donne son nom à un ruiss. voisin qui se jette dans la fontaine de Langotière; — 1,340 mèt. de cours; = h., c^ne de *Cholet*. — Autrefois de la paroisse de St-Melaine de la Treille; — donne son nom à un ruiss. né dans un étang voisin, qui traverse celui de la Druère, passe sous la route de Nantes et se jette dans la Moine; 1,600 mèt. de cours. — Il y existe une blanchisserie. — L'étang sert de réservoir aux six bornes-fontaines établies en 1873 et aux lavoirs de Cholet. — Le 9 juillet 1874 y a péri, en se baignant, un modeste et vaillant travailleur de Cholet, *Jean-André* Broque, né le 12 mai 1810 à Angers, ancien vérificateur des Poids et Mesures, occupant ses loisirs à l'étude, et qui du haut de son large grenier, tout bardé de ivres, rédigeait, sans but aucun de publication, par seul amour de curiosité, l'*Histoire des châteaux, fiefs et manoirs de l'ancien Anjou*. Il en a laissé huit cahiers dont deux à peu près terminés sur l'arrondissement de Cholet avec préface en tête et titre imprimé. J'ignore leur destination future. L'*Intérêt public* de Cholet lui en a dû de nombreux extraits et divers articles de politique, — comme aussi *le Patriote* d'Angers, — et la *Revue d'Anjou* deux articles sur *le Chevalier de la Tremblaie* (1869, p. 220 et 1870, p. 135). Outre quelques trop rares notes, dont j'ai pu tirer parti, j'ai là sous la main, à mon service, sans danger que j'oublie son nom, un relevé précieux des Cartes de Cassini, qu'il avait bien voulu transcrire pour contrôler le mien et m'apporter son aide; = h., c^ne de *Clefs*; = f., c^ne de *Combrée*. — *Le chemin de la G.* 1498 (E 542); = f., c^ne de *Durtal*. — En est sieur Urbain Janin 1616, 1648; = f., c^ne d'*Echemiré*; = f, c^ne du *Fief-Sauvin*.—M. Tristan Martin y signale de nombreux débris romains, et M. Lebeuf des substructions gauloises; — vendu nat^t sur de Rougé le 27 floréal an VI; = f., c^ne de *Jarzé*; = f., c^ne du *Louroux-Béc*. — En est sieur René de la Crossonnière 1503.

Godinière (la), h., c^ne de *St-Clément-de-la-Place*. — Avec grosse gentilhommière, autrefois de la paroisse de Saint-Jean-des-Marais et souvent attribué à celle de St-Lambert-la-Potherie dont elle aborde les confins. Elle appartenait en 1560 à n. h. Pierre de Fay, mort en 1597 et dont la tombe décorait l'église. Sa fille Jacquine avait épousé par contrat du 11 juin 1574 René Gourreau, sieur de la Frénellière, prévôt provincial des maréchaux d'Anjou, frère de Gourreau de la Proustière. Il avait fait fortifier le logis et de là, avec ses archers, détroussait les passants et les marchands des bourgs environnants, qu'il était chargé de protéger. Une de ses victimes, gros marchand de Varades, nommé Prénouveau, s'étant évadé de la tour où il avait été mené les yeux bandés, le dénonça à la justice d'Angers, qui, sous l'influence des deux frères du coupable, fit traîner l'affaire; mais le 4 juillet 1577, le procureur du roi Cochelin, avec sergents et habitants d'Angers, vint arrêter le prévôt à la Godinière et l'envoya à Paris, où, après enquête et jugement du grand Conseil du 6 mai 1580, il fut pendu le surlendemain devant le Louvre; — et son greffier Lemanceau envoyé aux galères. — Y réside, avec son beau-père, n. h. Pierre Caillard, sieur du Vau, mari de Françoise du Fay 1590, 1601,—Charles de Liscouet, mort le 10 octobre 1638.

Journal de Louvet, dans la *Revue d'Anjou*, 1854, t. II, p. 32, 36 et 50.—Touraille, Mss. 878.—Arch. comm. Et.-C.

Godinière (la), f., c^ne de *St-Laurent-de-la-Pl.*, vendue nat^t sur Lefèvre de Maurepart le 4 thermidor an IV; = f., c^ne de *Soucelles*. — *Gautineria* 1238 (Chaloché, t. III, f. 86). — Anc. maison noble, avec chapelle de St-Georges fondée par Jacques de Soucelles le 4 octobre 1382; = f., c^ne de *Vaulandry*.

Godinière (la Basse-), f., c^ne de *Cholet*; = (la Grande-), h., c^ne de *Liré*. — *La mét. de la G.* 1540 (C 106, f. 100), à René de Vassy; =

Digitized by Google

h., cne de *Tilliers*. — En est sieur Louis de Maynière, chevalier, 1675, Joseph de M. qui épouse le 18 août 1682 Silvie de Mugné de Livoye, veuve de Casimir de Gombault, et en secondes noces le 21 juin 1715 Marie-Claire Leroux de la Roche des Aubiers; = (la Haute-), f., cne de *Cholet*. — En est dame en 1507 Jeanne Rorteau, femme de Jean Gourreau l'argentier; — est vendue natt sur Béritault de la Bruère le 27 prairial an VI; = (la Petite-), f., cne d'*Allonnes*; = h., cne de *Liré*; = h., cne de *St-Hilaire-du-B.* — En est sieur Christ. de la Tigeoire 1537, Barth. Ménard 1610, Pierre M. 1650, qui rendaient hommage à Vihiers; = f., cne de *Tilliers*; — donne son nom à un ruiss., qui traverse les cnes de Tilliers et de St-Germain et se jette dans le ruiss. des Bossellières; — 5,900 mèt. de cours.

Godinières (les), h., cne d'*Angrie*; = h., cne de *Noyant-s.-le-L.*; = f., cne de *Saint-Pierre-Maulimart*.

Godinières-Godin (les), f., cne de *St-Lézin*.

Godinières-Savary (les), h., cne de *St-Lézin*.

Godins (les), quartier du bourg de *Douces*; = h., cne de *St-Philbert-du-Peuple*.

Godis (le), f., cne de *Fougeré*.

Godivellerie (la), f., cne du *Ménil*.

Godivier (*Symphorien*), religieux carme, né à Angers, prieur de la maison de Rennes en 1590, de Dol en 1608, meurt à Dol en 1611. — On a des lettres de lui sur la conservation des droits de son ordre et l'observance de la Règle. V. *Biblioth. Carmél.*, t. II, col. 776 et Tresvaux, *Hist. de l'Ev. d'Anj.*, t. II, p. 10.

Godivrie (la), f., cne de *Ste-Gemmes-d'A.*; = f., cne de *Segré*.

Godonnerie (la), min à vent, cne de *Coron*.

Godvinières (les). — V. *les Gâtevinières*.

Gœuvre (le), vill., cne de *la Ménitré*. — *Le Goueuvre* XIVe s. (E 3656). — *La terre et maison seigneuriale du Goeuvre* 1628. — *Le Goisvre* XVII (E 186). — Anc. maison noble, avec chapelle et enclos de grandes douves. Il ne reste plus qu'une ferme et à peine la trace de fossés. — En dépendaient les mét. du Grand-Pré, de la Creusoterie et de la Matelotterie. — Appartient au XVe s. et jusqu'au milieu du XVIe s. à la famille de Pontlevoy, passe par alliance à Léonard de Chérité, écuyer, 1584, et se trouvait en 1628 dans la succession de Gabriel Legouz et d'Anne Le Bigot. — En est sieur François Legouz de la Boulaie 1654, capitaine des chasses du comté de Beaufort, qui y réside en 1657. Honorat Sigonneau l'acquit par trois actes successifs de 1678-1680 et revendit la plus grande part de la terre le 12 février 1680 à l'avocat Archer. — En est sieur Jacques Sigonneau, écuyer, 1701, mari de Jacquine Poupard dont la fille Suzanne-Jacquine épouse à Longué, le 8 février 1735, Henri de Cantineau; — Charles-Bernard de Canonville 1740; — Jacques Sigonneau, capitaine au régiment d'Auvergne, marié le 15 février 1746 à Marie-Françoise Le Merle, dont la fille Marie-Jacquine épouse le 26 février 1778 Georges-Louis Mabille Du Chesne, brigadier des gendarmes de la reine. Mme Duchesne l'aliéna pour acheter la Motte; mais le retrait en fut fait par M. Delaunay; = (le Petit-), f., cne de *la Ménitré*; = cne de *Vivy*. — *Une escluze appellé l'escluze de Goyvre* 1459. — *L'escluse et pescherie en la rivière d'Authion appellé l'écluse de Goueuvre* 1459 (Pr. de Chênehutte).

Goffaux (*François-Joseph*), né en 1755, suivant les uns à Mouliherne, suivant d'autres à Angers, — où je l'ai partout vainement cherché, — fit ses études à Paris au collége de Louis-le-Grand et revint en Anjou se livrer au commerce et à l'industrie. Il dirigeait en 1789 une importante entreprise aux environs d'Angers, peut-être à Mouliherne où il avait acquis quelque bien, fut nommé électeur pour le canton, puis membre le 19 mai 1790 du Directoire du Département, où il fut chargé de la partie des contributions, et enfin député à l'Assemblée législative (10 septembre 1791). Mais bien qu'il eût adopté avec empressement les principes de la régénération nouvelle, son caractère calme et modeste s'effraya vite de sa mise en évidence et du tumulte des temps. Après s'être effacé de son mieux, Goffaux s'esquiva en Angleterre dès 1792 et s'y créa bientôt en s'employant à l'éducation de la jeune noblesse une situation honorable. Il revint en France vers 1802 et fut attaché tout d'abord au Prytanée pour l'enseignement élémentaire, puis en 1804 à titre de professeur de 3e et de 4e, assisté à partir de 1813, sur sa demande et sur sa désignation, de M. Cousin, le ministre futur et le philosophe. Il prit sa retraite en 1815, regretté de tous ses collègues, entouré par ses élèves d'un respect filial et d'une tendre vénération. La décoration de la Légion d'honneur vint le chercher en 1832 dans son humble jardin de Montparnasse où il mourut le 10 juin 1836. — Ses petits livres sans pédantisme et d'un ton tout familier sont de ceux qui pour être anciens et peu bruyants se réimpriment encore. Les *Conseils pour faire une version*, dont la 1re édition est de 1811, en ont eu une 7e en 1864 (Delalain, in-8o), et ses *Tableaux chronométriques élémentaires de l'histoire de France* réimprimés chez Hachette (Paris, 1842, in-8o avec 3 grav.), dataient pour la 1re édit. de 1826. Il en a paru un *Abrégé* en 1821 (Paris, in-8o de 88 p.). — On a de lui encore : *Tableau chronométrique des époques principales de l'histoire* (Paris, Raynouard, 1803, in-8o); — *Epoques principales de l'histoire, pour servir de précis explicatif au tableau chronométrique* (Paris, Arth. Bertaud, 1805, in-8o), — l'un et l'autre ouvrage plusieurs fois réimprimés et mis au courant des changements politiques jusqu'à 1826; — *Robinson Crusoeus*, trad. en latin de l'allemand de Campe (Paris, 1807, in-12); — *Conseils pour faire un thème* (Paris, 1812, in-8o); — *Devoirs d'humanités, thèmes ou versions avec leurs corrigés* (Paris, 1826, in-8o); — *Themata anglo-latina* (Paris, 1815, in-8o de 16 p.); — *Morceaux choisis de Buffon* (Paris, 1809, in-12); — un recueil de *Narrations latines* avec Dumouchel (1804); — une collection de *Cartes*

Digitized by Google

chronologiques et généalogiques, avec Destours (1825-1829) — et sous ses seules initiales, la traduction d'un roman anglais, intitulé *Les Malheurs de la famille d'Ortemberg* (1801, 3 vol. in-12). Il a aussi pris part à la traduction de la grande *Histoire Universelle* anglaise.

Gogetterie (la). — V. *la Gouchetterie*.

Goguecherie (la). — V. *la Grollerie*.

Goguelaie (la), h., c^ne de *St-Germain-d.-P.*

Goguelet, f., c^ne de *Dénezé-s.-le-L.* — *Le Goulet* (Cass.); = ff., c^ne de *St-Georges-s.-L.* — *Goglé* (Cass.).

Goguerie (la), f., c^ne d'*Echemiré*; = f., c^ne de *Jarzé*.

Goguetterie (la), h., c^ne de *Landemont*; = f., c^ne du *Ménil*. — *La Gaugaistrie* 1713 (St-Flor.).

Gohard, h., c^ne de *Chantocé*; = f., c^ne de *Chavagnes*, à la famille Amyot au XVIIIe s., qui l'arrenta en 1781 à Jacq.-Camille de Maillé.

Gohard (Saint), — autrement nommé *Cohard* ou *Gunthard*, originaire d'Anjou et suivant Grandet, né à Angers même vers 795, d'abord enfant de chœur de l'église St-Pierre, y aurait été ordonné prêtre, pour devenir, dit-on, plus tard chanoine. C'est là que le vinrent chercher les députés du Chapitre de la cathédrale de Nantes, qui avaient jeté les yeux sur lui pour l'élire évêque (835). Sous son pontificat, la ville épiscopale eut à soutenir quatre siéges contre les barons Bretons révoltés, et fut deux fois prise, en dernier lieu par les Normands, qui décapitèrent le prélat à l'autel même (24 juin 843). La légende rapporte que, se relevant de terre et, comme St Denis, ramassant sa tête mutilée, le saint prêtre traversa la foule stupéfaite, gagna la Loire et la remonta miraculeusement sur un bateau qui de lui-même vint aborder sur le port d'Angers, au son de toutes les cloches de la ville mises d'elles-mêmes en branle. Le Chapitre de St-Pierre alla processionnellement recueillir le corps du martyr et l'inhuma solennellement dans son église. En 1096, Urbain II se trouvant à Angers autorisa, après enquête, l'inscription du nom de Gohard au catalogue des Saints. Ses reliques furent placées dans une châsse en 1211 lors de la dédicace de la nouvelle église de St-Pierre et le 30 mai 1624 dans un reliquaire de bois artistement historié. Elles y restèrent jusqu'en 1793. Le chef était enfermé dans une tête d'argent dont Ballain donne le dessin. On conservait à Nantes sa chasuble et la pierre sur laquelle il célébrait la messe quand il fut égorgé. Un tableau, dans la cathédrale, y représente cette scène légendaire. Le nom du martyr y est d'ailleurs invoqué dans les plus anciennes liturgies du diocèse, mais le 25 janvier et non le 24 juin comme en Anjou.

Bolland., *Acta SS.*, t. VI *Junii*, p. 215. — Ménard, Mss. 875, t. I, p. 39. — D. Morice, *Pr. de l'Hist. de Br.*, t. I. — Albert Legrand, *Vies des Saints de Bret.* — Grandet, *Notes*, Mss. 886. — *Revue des provinces de l'Ouest*, t. III, p. 45. — Ballain, Mss. 867, p. 177. — D. Chamard, t. I. p. 382. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 95.

Gohardière (la), f., c^ne de *Bouillé-M.*, anc. dépendance de la cure; = f., c^ne de *Chantocé*; = f., c^ne de *Cheviré-le-R.*, domaine d'une chapellenie paroissiale, vendu nat^t le 14 avril 1791; = f., c^ne du *Fief-Sauvin*, — vendue nat^t sur de Rougé le 27 floréal an VI. — On y rencontre de nombreux débris romains; = f., c^ne de *Huillé*, anc. dépendance du prieuré, vendue nat^t le 7 mars 1791; = f., c^ne du *May*, vendue nat^t sur Lebascle d'Argenteuil le 6 messidor an VI; = f., c^ne du *Ménil*; = f., c^ne de *Montjean*. — *La Petite G.* — En est sieur Ph. Chenu, chevalier, 1407, n. h. Jean Legay 1542.

Gohardières (les), h., c^ne de *St-Léger-d.-B.*

Gohellière (la), f., c^ne de *St-Germain-lès-M.* — Anc. maison noble relevant de Montfaucon, dont est sieur Pierre Grimault, chevalier, 1450, Philippe de Domaigné 1646, Pierre-René Gibot 1744, René-Louis Gibot 1774, sur qui elle est vendue nat^t le 17 prairial an VI.

Gohier, c^on des Ponts-de-Cé (17 kil.), arr. d'Angers (23 kil.). — *Mons Gunherii* 1050 (Cartul. du Ronc., Rot. 1, ch. 19). — *Capellanus de Monte Goherii* 1090-1125 (Prieuré des Locheraux, t. I, f. 3). — *Ecclesia de Monte Goherii* 1149 circa (G 352, f. 295). — *Miles, domus de Monte Goherii* 1228 (G 340, f. 4). — *Capella Montis Gauherii*, — *La paroisse de Mont Gohier*, — *Montgohier-sur-Loire* 1609 (G 386). — *Gohier* XVIIe s. (Mss. 878). — Dans la vallée et sur la crête du coteau de la rive gauche de la Loire, entre Blaison à l'O. et au S. (1 kil.), Coutures (5 kil.) au S., St-Rémy-la-V. (4 kil.) à l'E., la Loire au N.

Le chemin de grande communication de Gennes aux Ponts-de-Cé borde le fleuve, remontant sous les dernières maisons par un brusque coude vers Blaison et se continuant directement par la *levée syndicale* dite *de Gohier*, qui protége Gohier, Blaison, St-Sulpice et Saint-Jean-des-Mauvrets. La construction date de 1846. Etablie en tête à 25 mèt. 17 de hauteur au-dessus du niveau de la mer, à 13 mèt. du lit de la Loire, elle suit une courbe de 220 mèt. de longueur, avec un rayon de 190 mèt., qui se prolonge ensuite en ligne droite (7,700 mèt.). Sa longueur totale, de Gohier au Bois-d'Angers, est de 7,920 mèt., occupant en talus, chaussée, banquette, une largeur en plan de 12 mèt. 08, sur 2 mèt. 50 de hauteur.

Y passe, outre la Loire, le ruiss. de St-Aubin.

En dépendent, sur le haut du coteau, les vill. ou ham. de la Touche (9 mais., 25 hab.), de Pied-Renard (4 mais., 17 hab.), du Rocher (11 mais., 33 hab.), des Granges (17 mais., 44 hab.), du Frêne (10 mais., 25 hab.), de la Grande-Maison (5 m., 18 h.). — Le village principal se groupe tout au bord des prairies, en face de la tête de la grande île de Blaison, au pied d'une haute butte escarpée qui forme le point le plus élevé de Maine-et-Loire après le coteau du Puy-de-la-Garde. Couverte d'arbres, sillonnée d'étroits et pittoresques sentiers tournants, elle porte au faite un bois de sapins, dont l'arbre principal, au large tronc nu et découronné, forme un belvéder où l'on gravit par une échelle. De ce point l'horizon s'ouvre splendide vers l'Est de la vallée, troublé malheureusement, sauf par échappées, vers N. et vers l'O. par les branchages d'alentour. A la

Digitized by Google

descente vers N.-E. un énorme massif de blocs de grès se dresse, formant couloir, avec un certain air de construction cyclopéenne, dont les gelées d'hiver ont dessiné les assises. Tout du long d'ailleurs éclatent d'admirables jeux de la nature, arbres ou pierres.

Au pied, tout au bord de la route, près le pont de la Planche, naît une source d'eau minérale froide carbonatée, ferrugineuse. — « On y trouve, « dit Touraille, mines de marcassite, qui tien- « nent d'airain, terres arsenicales, du soufre im- « pur et combustible. » C'est sans doute le fer sulfuré qu'il veut dire, dont la butte contient d'assez importants dépôts. — Tout le coteau offre aussi de curieux fossiles (moules, éponges, champignons), dont le maire, M. Thouin, s'est formé une collection.

Superficie : 290 hect. dont 38 hect. de vignes, 6 h. 90 de bois.

Population : *62* feux en 1720. — *268* hab. en 1790. — *130* hab. en 1806. — *297* hab. en en 1832. — *320* hab. en 1841. — *299* hab. en 1851. — *263* hab. en 1861. — *223* hab. en 1872, dont *56* au bourg (16 mais., 18 mén.).

Bureau de poste de Brissac. — *Perception* de Blaison.

Ni *Assemblée* ni *Foire*.

Ni *Mairie* ni *Ecole* ni *Eglise* ni revenus suffisants pour en construire. — La paroisse est réunie à celle de Blaison, dont l'école sert aussi aux deux communes.

Aucun monument celtique n'existe sur le territoire. La *Grosse-Pierre* — ou *Caquin de Gargantua* — qu'on y signale comme un autel druidique, n'est qu'un énorme monolithe, éboulé dans la vallée sur la droite du chemin, à 100 mèt. du pont de la Planche, et qui s'enfonce chaque année sensiblement dans l'eau. — Près du ruiss., en traçant la route, on a trouvé, dit-on, les fondements d'un édifice carré, mêlés de briques, mais dont j'ai inutilement cherché trace.

La paroisse existait au moins au XIIe s., et l'église en fut retirée des mains laïques par l'évêque Ulger. La présentation en appartenait au chanoine hebdomadier de St-Maurice. — *Curés* : Guy *de la Motte*, 1435. — Jean *Porcher*, licencié ès-lois, 1525, 1533. — Et. *de la Motte*, chanoine de St-Mainbeuf d'Angers, 1542. — Jean *Dupuys*, chanoine de St-Pierre d'Angers, 1557, † le 9 mai 1572. — Pierre *Bohic*, chan. de St-Pierre d'A., 1572. — Jean *Cosnard*, étudiant en l'université d'A., 1578, 1582. — René *Le Camus*, 1584, 1609. — Julien *Guyon*, 1630, 1635. — Jacq. *Fortin*, 1648, † âgé de 69 ans, le 24 mars 1688. — Louis *Beignet*, simple diacre, 1688. — Jacq. *de Sarrasin*, 1689, qui résigne en 1693. — Balthazar *Rodolphe*, 1693, 1700. C'est le fils du peintre Rod. Score, V. *ce nom*. — Franç. *Dupré de Sanzay*, novembre 1700, août 1710. — Jean *Mézière*, septembre 1710. — Pierre-Franç. *Herbert de l'Epinay*, 11 septembre 1752, jusqu'à la Révolution.

Il ne reste plus de l'ancienne église que partie des murs de la nef sur 3 m. de hauteur, et l'enceinte de l'abside à hauteur d'appui, dont l'appareil en moyens moellons réguliers, noyés dans du ciment, formant le parement d'un blocage intérieur, atteste une construction du XIe s. Le plan indique une croix latine avec chœur et transept. En janvier 1759, les ailes et le clocher tombant, les habitants, trop pauvres pour y subvenir, furent autorisés par l'évêque et par l'intendant à les démolir. L'édifice tel quel, délaissé à la Révolution, fut en partie abattu. La ruine, coupée en deux par un mur transversal, sert aujourd'hui de grange et d'aire. — A côté s'élève l'ancienne cure, avec porte et pignon brisés du XVIe s., vendue nat^t le 21 mars 1791. — Dans le jardin, entre la maison et l'église, se trouvait, assure-t-on, le cimetière qui servait aussi aux sépultures de l'enclave de la Marsaulaie, situé outre-Loire, et qui s'est aujourd'hui transformé en jardin bordé de cèdres et de pins superbes.

La terre était noble et donnait son nom au XIIIe s. à une famille de chevalerie, qui vers 1220 y fit construire un manoir. Plus tard la seigneurie en appartint aux seigneurs du Verger et de Lambroise, qui vers 1755 y firent entreprendre des travaux considérables de défense contre la Loire.

La paroisse dépendait de l'Election de Saumur, du District en 1788 de Doué, en 1790 d'Angers, perdue d'ailleurs à l'écart et tout isolée jusqu'à la construction en 1841 du pont de St-Mathurin. — Le 4 juin 1856 la levée, qu'allait surpasser la Loire, céda aux infiltrations, et un flot énorme envahit le village, ensablant la vallée et emportant 200 mèt. de la levée. Restaurée et exhaussée avec des terres végétales tassées, elle céda de nouveau le 28 septembre 1865, au droit du chemin Niveleau, vis à vis Blaison, à 1,011 mèt. de la première crevasse, ensablant plus de 19,000 mèt. de cultures. L'eau remontant jusqu'à Gohier couvrit, à 1 m. 60 de hauteur, les rues basses et les jardins.

Maires : Commeau-Chaunière, 10 messidor an VIII. — Jacq.-René *Commeau*, 16 janvier 1807, † le 24 décembre 1861, après 54 ans de mairat. — Fidèle *Thouin*, 1862, en fonctions, 1875.

Arch. de M.-et-L. G 340, 396. — Touraille, Mss. 878, f. 65 v°. — D. Houss., XVI, p. 147. — Greffe d'Angers. — *Répert. arch.*, 1862, p. 417. — *Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'A.*, 1866, p. 241. — Pour les localités, voir à leur article, *le Verger*, *Pied-Renard*, *Dinois*, *les Granges*, etc.

Gohier, f., c^ne de *Vergonnes*.

Gohier (*Pierre*), sieur de la Houssaie, conseiller au Présidial d'Angers en 1596, fit le 7 novembre 1605 une déclaration en la Chambre du Conseil « qu'il estoit de la religion prétendue « réformée des Huguenotz..; dont il en a esté dé- « livré acte en ladite Chambre à M. le lieutenant « criminel sur les remontrances qu'il en a « faictes. » — « *Nota*, — ajoute Louvet (*Rev.* « *d'Anj.*, 1855, t. I, p. 9), — que ledit Gohier « s'est depuis défaict de son estat pour estre « ministre. » — En effet il était remplacé comme magistrat dès 1610. — De sa famille sans doute était Gohier, le marchand de draps de soie, en la rue St-Aubin d'Angers, qui créa en 1616 le Grand Mail et se chargea de l'organisation de ce divertissement nouveau. V. aussi *D. Goyer*.

Gohin (*Jean*), fils de Jean G., sieur de la Belotière, licencié ès-lois, procureur, conseiller

Digitized by Google

en la Sénéchaussée d'Angers (2 août 1537), fut élu échevin perpétuel le 22 novembre 1538, maire le 1er mai 1561, continué en 1562, « où il s'en est « dignement acquitté, dit Louvet, au grand con- « tentement des habitants, desquels il estoit bien « aimé. » — Nommé conseiller le 12 octobre 1567, il mourut en avril 1568. — Il avait acquis la terre de Montreuil-sur-Maine. — L'écu de la famille porte *écartelé au 1 et 4 d'azur à la croix pommetée d'or, au 2 et 3 d'argent, à l'aigle éployée de gueules, membrée d'or.*

Gohin (*René*), sieur de Montreuil, fils du précédent, avocat au Parlement de Paris, conseiller au Présidial d'Angers (14 octobre 1567-1594), maître des requêtes de François, duc d'Anjou (10 mars 1578), échevin le 17 avril 1581, fut élu maire le 24 juin 1592 et continué le 1er mai 1593, « homme de bien, bien aimé, et au grand con- « tentement des habitants, » surtout comme bon catholique à l'heure où la ville était un centre de guerre et de ralliement pour le siége de Rochefort-sur-Loire et la défense du pays d'Anjou. Ce fut lui qui fit refaire la contrescarpe de St-Serge et creuser les fossés à fond de cuve depuis la porte St-Michel; — † en août 1594.

Gohin (*Michel*), sieur de Montreuil, petit-fils du précédent et fils de René, conseiller perpétuel de l'hôtel-de-ville, né le 8 avril 1607, à Angers, avocat au Parlement, conseiller au Présidial d'A. (6 novembre 1633), marié quelques jours plus tard le 26 novembre à Anne Dubois, fut nommé échevin le 6 mars 1652, par une lettre de cachet qui dépossédait Guy Richard en sa faveur, et maire par arrêt du Conseil d'Etat du 17 avril 1653, sans tirer à conséquence pour l'avenir ni préjudicier aux priviléges de la ville. Il fit restaurer les ponts de la Bourgeoisie et des Treilles, moyennant l'établissement d'un droit de péage et l'aide des paroisses. C'est ce que rappelle la devise de son jeton : *Divisam junximus urbem.* — † le 5 juillet 1657. — Son frère *René* meurt doyen du Présidial le 26 mars 1626. Il en avait été nommé président honoraire en 1703 et installé en cette qualité le 3 décembre, par un discours de l'avocat du roi Javary, qui est conservé Mss. à la bibliothèque d'Angers.

Mss. 499 et 939, f. 254, 299.

Gohin (*Pierre-André*), sieur de Montreuil, fils puiné de Nicolas G., marié à Nantes avec Mlle de Stapleton, major général des armées, fut commandant général des Iles-sous-le-Vent de l'Amérique, à la mort du comte de Belzunce, pendant 8 mois, jusqu'à l'arrivée du comte d'Estaing, et retraité comme lieutenant-colonel d'infanterie. — (*René-Pierre*), chevalier, fils de René Gohin, sieur de la Cointrie, chevalier de St-Louis, capitaine d'infanterie, nommé lieutenant du roi à Thionville 1753, 1785, † à Angers le 19 avril 1785. Il avait épousé en premières noces, le 26 mars 1751, Modeste-Cécile de Cheverue, et en secondes noces le 3 avril 1788 Anne-Françoise-Céleste Ayrault de Saint-Hénis. C'est sans doute sa première femme, Mme Gohin, de qui les apothicaires d'Angers, par une lettre publiée aux *Affiches* de 1778, déclarent tenir la communication du secret du *sel de soufre.*

Gohin de la Baudonnière. — V. *Latouche.*

Gohorri (*Jacques*), connétable de la porte St-Michel d'Angers, et clerc commis au Greffe civil du Présidial, a rédigé un Armorial Mss. ayant pour titre : *Ce sont les noms des maisons et armes du roi, ducs, comtes, barons, seigneurs et gentilhommes d'Anjou et de quelques Chapitres, abbayes, prieurés*, etc., présenté à Franç. Lasnier, pour la convocation de l'arrière ban, 1608, in-fol., couvert en parchemin, de 146 feuillets écrits d'un seul côté, et portant au verso les blasons. L'original — qu'il ne faut pas confondre avec le Mss. 996 d'un auteur inconnu — est perdu, mais peut-être en existe-t-il une copie au Mss. 995, in-folio, papier, de 72 feuillets. — Gohorri se dit âgé de 57 ans, dans son testament daté du 4 août 1612 (G Cure de St-Michel-du-Tertre). Sa famille résidait aux XVIIe-XVIIIe s. à Baugé, où son fils, sans doute, *Jacques* Gohorri, devint doyen de l'Election — et son petit-fils *Jacques*, avocat du roi en la Sénéchaussée, 1717, meurt à sa terre des Landes, le 16 septembre 1746, âgé de 60 ans.

Goiblerie (la), f., cne de *Mêlay.* — *La Goisblerie* (Cass.). — *La Gouabellerie* an IV. — *La Guibollerie* (Et.-M.). — Vendue nat^t sur d'Havré le 29 fructidor an IV.

Goibrie (la), f., cne de *Contigné.*

Goillard, cne de *St-Mathurin*, boire de Loire.

Goillardière (la), f., cne d'*Angers*, dans l'ancienne paroisse de St-Augustin, domaine de l'abbaye St-Aubin, vendu nat^t le 24 août 1791.

Goillerie (la), f., cne de *Lézigné*; — vendue nat^t le 18 prairial an II sur la Rochefoucault. — St Vincent de Paul, revenant de Durtal, faillit se noyer au passage du gué de Poranne, dans le ruiss. de Pouillé, grossi par les pluies d'hiver. C'est à cette ferme qu'il se recueillit, dit-on, pour se sécher. La tradition s'y rappelle encore, qu'il fit ce soir-là réciter les prières et le catéchisme aux enfants de la maison.

Goillinière (la), ham., cne de *Soulaines.*

Goimerale (la Haute-), f., cne de *Lué.*

Goirand (*Abel-Antoine*), originaire d'Angers, meurt à Thouars en 1809, chanoine de Ste-Geneviève, archiprêtre du diocèse de Poitiers, prieur-curé de St-Médard de Thouars et dignitaire dans l'ordre maçonnique. — Son *Eloge funèbre par J. Mouchet, orateur, prononcé à la loge de Thouars*, a été imprimé à Saumur (De Gouy aîné, 1809, in-8o de 16 p.).

Goiserie (la), f., cne d'*Auverse*; — f., cne de *Briolay.*

Goisillerie (la), h., cne de *St-Georges-des-Sept-Voies.*

Goislard (*Anne-Charles*), chevalier, « con- « seiller d'Etat du dedans du royaume et con- « seiller de grand Chambre au Parlement, » devint par l'alliance d'Anne Lemaistre, seigneur de Montsabert en Coutures. Il y fut inhumé le 22 octobre 1733. Le catalogue de sa Bibliothèque a été imprimé (Paris, 1734, in-12, Bauche). — (*Anne-Louis*), sieur de Montsabert, comte de

Digitized by Google

Richebourg, fils du précédent et de sa première femme Marie-Louise Riantz, conseiller de grand Chambre, comme son père, fut inhumé, comme lui, dans le chœur de Coutures le 25 juin 1780, âgé de 72 ans. Il avait épousé Françoise Lesage, fille d'un modeste « officier du roi, » de cette paroisse, à Avignon, le 28 octobre 1759, par un acte clandestin qu'il réhabilita le 7 mai 1775 à Angers, en légitimant trois fils et deux filles. D'esprit éclairé et curieux, il était membre des Académies de Lyon et d'Angers et du Bureau d'agriculture d'Angers. Son *Eloge funèbre* fut prononcé « au palais de Montsabert » en 1781, par Malécot, avocat en Parlement, assesseur des juridictions de la seigneurie, et est imprimé (Angers, Ch.-P. Mame, 1781, in-4° de 15 p.). — (*Anne-Louis-Marie-François*), fils du précédent, né à Angers le 11 décembre 1763, conseiller, comme ses aïeux, de la Grand-Chambre du Parlement de Paris, s'est rendu célèbre par sa courageuse résistance aux projets de Brienne et de Lamoignon. Un discours (in-8° de 22 p., s. l. n. d.), prononcé le 29 avril 1788 sur les vérifications ministérielles, entreprises pour accroître la masse des vingtièmes, et qui dénonçait un accroissement d'impôt obtenu par l'augmentation générale des cotes, lui valut d'être associé dans les mesures de violence à son collègue d'Espréménil. Le Parlement renvoya le discours et les pièces à l'examen des gens du roi pour informer de la conduite des controleurs; — mais le 5 mai le jeune magistrat fut enlevé par ordre du roi, sur le siége même de ses fonctions, en présence de ses confrères et des pairs, séant au Parlement, par le marquis d'Agout, aide-major des gardes françaises, et conduit au fort de Pierre-Encise. Tous les écrits du temps sont pleins de l'émotion soulevée par cette scène solennelle, qui préludait de si près à la Révolution. — Rendu dès le mois de septembre à la liberté, il fut élu député à l'Assemblée provinciale. Il n'était pas revenu depuis 1791 en Anjou, quand, appelé à Brest pour régler les affaires d'un fils né de son premier mariage, il passa par Montsabert et y fut arrêté, sur les indications du général Doraison, commandant de Brest, et conduit à Angers (26 vendémiaire an VII), mais aussitôt délivré. — On le dit tué en duel à Paris le 3 juin 1814.

Goisnanière (la). — V. *la Gonnardière*.

Goize, f., c^ne de *Marcé*. — *Boscus in loco qui dicitur Gothia* 1009 (G 943). — *Guize* 1104-1134 (2e Cartul. St-Serge, p. 175). — *Terra de Guoise* 1190 circa (Chaloché, t. III, p. 16). — *Locus, feodum, terra et dominium de Gozia* 1519 (G St-Laud). — Important domaine appart^t par donation à l'abb. de Chaloché dès le XIIe s., avec bois dépendant du Chapitre de St-Laud. — A partir au moins du XVe s. il était uni à la seigneurie de la Chapelle-St-Laud et appart^t au Chapitre de St-Laud d'Angers qui le céda le 29 décembre 1580 aux seigneurs de Durtal. — Il forme aujourd'hui le centre de landes défrichées depuis 30 ans et mises en valeur, dont dépendent diverses cultures et des bois; — à M. Bertin. — On peut consulter par comparaison l'inventaire du matériel et des bestiaux en 1455, publié dans la *Rev. d'Anj.*, 1874, p. 34; — f., c^ne de *Saint-Martin-d'Arcé*.

Gojardière (la Grande, la Petite-), ff., c^nes de *Marans*; — appart^t en 1539 à Jean Laillier (C 105, f. 376); = cl., c^ne de *St-Saturnin* (Cass.).

Goldrie (la), f., c^ne de *Brain-sur-Long*.

Golichère (la), f., c^ne de *Marcé*.

Golleau, f., c^ne d'*Etriché*.

Gominiacus. — V. *Juigné*.

Gommerie (la), f, c^ne de *Vern*.

Gommetterie (la). — V. *la Jannetière*.

Gondeau (*Jacques*), graveur, Angers, 1727.

Gondouin (*Etienne*), maître architecte, né à Saumur en 1599, était dès 1640 en réputation. Il fut appelé en 1655 par la mairie d'Angers pour juger, comme expert, les travaux de reconstruction des grands ponts dont il rectifia les devis. La même année il assistait l'intendant des turcies et levées de France dans sa visite générale des levées de la Loire. On le voit en 1656 associé avec Biardeau, V. *ce nom*, pour la construction des Ardilliers, et en grande rivalité et contestation. En 1676 encore, il restaure et exhausse l'église des Capucins de Saumur.

Gondouinière (la), f., c^ne du *Ménil*.

Gonds-d'Or (les), f., c^ne de *Bocé*.

Gonnaisière (la), f., c^ne de *Fougeré*; — domaine donné en 1405 par J. de Chemens à l'abb. de Mélinais.

Gonnardière (la), c^ne de *St-Barthélemy*. — *Gornarderia* 1244 (Ch. de Savigny 32). — *La Goisnanière* 1655 (H.-D. *B* 56-83). — Ancien terrain, dépendant du domaine des Rochettes et où vers le milieu du XVIIe s. avait été commencée une ardoisière. L'Hôtel-Dieu, à qui elle appartenait, l'arrenta en 1655 pour 50 l. d'argent, plus le forestage, racheté pour 60 l. Mais ce bail n'avait été obtenu que par une coalition frauduleuse des maîtres de carrières, qui l'avaient recherché sous un prête-nom et qui à fin de bail rendirent le terrain, sans l'avoir exploité. On voit là une des ruses alors en usage pour élever le prix de l'ardoise et supprimer la concurrence. L'Hôtel-Dieu, en le concédant de nouveau en 1661 à un sieur Prévost, soupçonné de mêmes visées, éleva la rente à 250 l. avec obligation d'exploiter. Les premières tentatives se heurtèrent à de mauvaises pierres; et le sol resta quelque temps abandonné, faute d'adjudicataires. C'est au contraire sous une vive concurrence qu'on le voit adjuger en 1715, moyennant le 16e millier, à une société comprenant le marchand Michel Delorme et 6 perrayeurs, P. Papillon, P. Boulay, V. Tesson, J. Tesson et Nic. Baudouin. L'exploitation était délaissée depuis plusieurs années et fut reprise pour une rente de 140 l. en 1746 par V. Langlois et Fr. Segrétain, quincailliers, Gabriel, François et Jacq. Bazille, Pierre Vallée, Et. Fauveau et Simon Hamon, perrayeurs, mais sans succès, puisque la ferme dut en être réduite de 10 l. en 1748 avec le bénéfice d'une année gratuite.

Gonnardrie (la), f., c^ne de *Cossé*. — *Le bordage de la Gouesnardrie avec terres des Sourneries* 1540 (C 105, f. 187). — *La Goues-*

Digitized by Google

naudrie (Cass.). — En est sieur François de Lesperonnière 1591.

Gonnerie (la Petite-), cl., c^ne d'*Angers* N.-E.

Gonnes (les), h., c^ne d'*Andard*.

Gonnière (la), f., c^ne du *Lion-d'Angers*. — *La Goonnière* XIIIe s. (Pontron). — *La Gousnière* 1539. — *La Gosnière* XVIIe s. (Et.-C.). — Anc. maison noble relevant de Chambellay, dont est sieur n. h. Pierre Gillet 1539 (C 105, f. 268), Georges G. 1574, Guy de la Renardière 1596, mari de Renée de Scépeaux, Elys de la R. 1622, qui y réside, Pierre de la R. 1624, Nicolas Legras 1641, Charles Gillet de la Renardière 1690, 1701, mari de Claude-Agnès de Villemereau. Dans la chapelle seigneuriale y est célébré le mariage d'Elie des Carrières, écuyer, avec Françoise de Villemereau, 1700.

Gonnin (*Adrien-Helvétius*), maître chirurgien d'Angers, a publié une *Dissertation sur la Peste* (Angers, 1620, in-12).

Haller, *Bibl. Méd.*, t. II, p. 495.

Gonnord, c^on de Thouarcé (10 kil.), arrondissement d'Angers (34 kil.). — *Parochia que dicitur Goenort* 1029 circa (Cartul. de Chemillé, ch. 83). — *Goenordus* 1020 circa (Ib., ch. 85). — *Godenort* 1021 (Ib., ch. 3). — *Villa Goanort* 1069 (Liv. Bl., f. 10). — *Stagnum de Goarnort* 1069 (Ib.). — *Gunnort* 1069 (Ib. et ch. or. de Chemillé, 40). — *Ecclesia de Goenort* 1122, 1146, 1156 (Liv. d'A., f. 2, 4, 6). — *Goernort* 1120 circa (Ib., f. 79 v°). — *Villa que dicitur Goanordus* (Ib.). — *Gonort* 1240 (H.-D. *B* 96, f. 183). — *Guognort* 1241 (Cartul. pap. de Chemillé, ch. 40). — *La ville de Gonnort* 1392 (G Cures). — Sur de hauts coteaux (75-99 mèt.), sillonnés du S. au N.-E. par d'importants ruisseaux — entre Jouë-Etiau (1 kil.) et le Champ (6 kil), au N.-O., Faveraye (7 kil.) au N.-E., Montilliers (9 kil.) au S.-E., la Salle-de-V. (9 kil.) et le Voide (9 kil.) au S., Cossé et Joué à l'O. — Par de là Cossé et Joué, entre Chemillé à l'O. et Chanzeaux au N. est détachée une partie importante du territoire dite *Enclave de Gonnord*, que le chemin de grande communication de Chemillé relie seulement au bourg, en traversant Joué.

La route départementale de Gonnord à Allençon part du S.-E. du bourg, au débouché du chemin d'intérêt commun de Somloire et au centre des chemins de grande communicat. de Chemillé à Doué et de Rochefort à Vihiers, qui se confondent dans la traverse.

Y passent l'Arcison, formant toute la longueur de la limite orientale, le Javoineau, et dans l'enclave, le ruiss. des Bonnes-Villes ; — y naissent le ruiss. de Boisneau ou de Gonnord, dirigé en septembre 1868 dans un nouveau lit, à partir de Gué-Robert, sur la prairie des Armenaux, — et celui de la Planche.

En dépendent les vill. ou ham. de l'Ajonc (5 mais., 13 hab.), du Grand-Jaugé (7 mais., 34 hab.), de Sourdigné (4 mais., 14 hab.), de l'Epinay (6 mais., 26 hab.), de la Glaiterie (4 mais., 14 hab.), de la Fromagère (18 mais., 71 hab.), de la Guette (4 mais., 15 hab.), de la Petite-Chaise (4 mais., 13 hab.), le chât. de la Collette et une centaine de grosses fermes ou écarts.

Superficie : 3,579 hect. dont 40 hect. en vignes, 156 hect. en bois.

Population : *250* feux en 1720.—*1,125* hab. en 1726.—*358* feux, *1,808* hab. en 1790.—*1,838* hab. en 1831.—*1,860* hab. en 1841.—*1,774* hab. en 1851. — *1,651* hab. en 1861. — *1,703* hab. en 1866. — *1,712* hab. en 1872 dont *694* au bourg (175 mais., 222 mén.). — La décadence rapide depuis 40 ans semble depuis quelques années arrêtée.

Les *Foires*, rétablies en 1852 au nombre de quatre, ont été augmentées de deux nouvelles en 1870 et se tiennent les 3e vendredis de janvier, février, mars, juillet et novembre et le 4e vendredi d'avril. — Le *Champ de foire*, situé au N.-O. du bourg, comprend 2,224 mèt. carrés de superficie.

Bureau de poste de St-Lambert-du-Latay. — *Perception* de Thouarcé.

La *Mairie* forme une salle en rez-de-chaussée, à pignon, construite avec l'*Ecole*, qui y attient, sur un terrain acquis pour partie par acte du 30 octobre 1859, en vertu d'une ordonnance du 28 mars 1858. Les travaux, adjugés le 30 juin 1861 (arch. Delestre), furent reçus le 10 juin 1863.

Vis à vis, à l'angle de la rue, s'élève l'*Hôpital*, fondé en 1694 et 1698, par des donations de Joseph Nicolas, sieur de la Fardelière, et de l'abbé Gruget, et autorisé par lettres patentes de décembre 1699, confirmées par arrêt du Parlement du 20 mai 1702. — La chapelle porte la date de 1762 au-dessus de la lucarne. — Par testament du 14 décembre 1866, le curé Cholleau a fait don à l'hôpital d'une *Salle d'asile*. Vis-à-vis, une maison porte la date 1618 avec un écusson et le nom de F. Mocet.— Un *hospice* de vieillards a été en 1872 inauguré à Sourdigné, V. *ce mot*.

L'*Eglise*, dédiée à St Pierre (succursale, 30 septembre 1807, avec vicariat, 1er février 1822), avait été incendiée pendant la guerre, sauf les murs, et rétablie tant bien que mal dès l'an XI. Elle envahissait, quoique insuffisante, toute la place jusqu'au *Lion-d'Or*, qui n'était séparé du chevet que par une ruelle. L'autel et son tabernacle sculpté passaient surtout pour remarquables, ainsi que le crucifix en marbre blanc de la chapelle seigneuriale. L'édifice a été jeté bas et l'on y a trouvé dans les autels d'antiques statues, — partout, même sous les murs, des monnaies dont une de Louis le Débonnaire, et de nombreux cercueils,—dans les fondations nouvelles une monnaie romaine et une inscription de 1280 qui appartient à M. Raimbault. — L'église actuelle, haute et vaste comme une cathédrale, a été retournée, le chœur vers S.-O., en s'agrandissant d'une partie de la cour du château. Sur des devis approuvés le 1er février 1854, les travaux, adjugés le 19 mars suivant, avaient terminé dès juillet 1855 l'église et les 3 corps du clocher, qui dans le projet devait porter une flèche en bois. On crut pouvoir la remplacer par une flèche en pierre, haute de 53 mèt. au-dessus du sol, qui était achevée en décembre 1856 ; mais dès cet hiver les soubassements fléchirent ; en février 1857, le parement en tuffeau de la façade éclata,

Digitized by Google

ainsi qu'un des contreforts. Les travaux de consolidation furent bientôt convaincus d'insuffisance, et le clocher, avec la première travée de l'église, dut être démoli pierre par pierre et reconstruit. Commencée en 1862, cette reprise était terminée en 1864. L'édifice tel quel présente une nef unique de trois travées avec arcs doubleaux, transept renfermant les autels de St-Pierre et de la Vierge, chœur d'une travée avec grand autel gothique moderne, et abside à sept pans, le tout sobrement décoré et d'une élégance de bon goût.

Vers S.-E., à l'embranchement des chemins de Doué et de Vihiers, *Chapelle des Moulins*, édifiée en 1848 (4 mèt. sur 3 mèt. 60) avec porte ogivale en accolade; au dedans, une jolie Vierge sur un simple piédestal sans autel. — Tout auprès, dans le faubourg sur la gauche de la route de la Salle, *Chapelle de St-Nicolas-des-Gourbillonnes*. V. *ce mot*.

On ne signale sur le territoire aucun monument celtique, non plus même que les traces des anciennes voies qui le sillonnaient, celle entre autres de Chemillé à Doué, passant sous le bourg vers S., une autre remontant de Vihiers par le Coral et s'entrecroisant toutes deux avec des voies latérales aux ruisseaux.

La paroisse existait dès le xe s. On y voit même au xie deux églises, St-Pierre et St-Jean, du domaine primitivement de St-Florent, aliénées plus tard ou usurpées par l'évêque qui les possédait pour les trois quarts, le reste appartenant au seigneur de Vihiers, suzerain du pays. Sa dame Vienna, assistée de ses quatre enfants, vendit ses droits à l'abbaye de St-Florent en 1069 et obtint de l'évêque Eusèbe qu'il cédât les siens. Les moines furent du même coup autorisés à y établir, sur les deux rives du ruisseau central, un bourg avec des habitants privilégiés et des moulins sur les étangs de Gonnord et de la Galonnière. En 1105 l'évêque Raynaud, partant pour la croisade, s'arrêta à Gonnord et confirma ces donations. — A partir de 1122, il n'est plus fait mention de l'église St-Jean.

Le prieur de St-Florent avait son « hôtel » dans la basse cour du château. Il devait au seigneur, aux fêtes de Noël, Pâques, Pentecôte et Toussaint, « une fouillée de pain de quatre de« niers, qui est une fouasse, et trois choppines « de vin, rendues au château même. »

Prieurs : Martin, 1020 circa. — *Mainard*, 1087-1088. — Guill. *de Jallais*, 1125-1144. — Pierre *Achard*, 1466. — Jean *Froger*, 1486. — Guill. *Bélin*, 1513. — Yves *de Tessé*, chanoine de St-Laud, puis de St-Maurice, protonotaire du St-Siége, 1522, 1539. — René *Simon*, 1569, 1579. — Madelon *Chabot*, curé du Voide, 1597, 1615. — Pierre *Léger*, docteur de Sorbonne, qui résigne en 1682. — Philippe *Jehan*, 14 juillet 1682, 1736. — Gabriel *Lutin*, 1750. — Franç. *Hubert*, 1767.

Le cellerier de St-Florent levait la dîme dans la paroisse, à charge de présenter à chaque nouveau seigneur « une paire de gants blancs brodés « et le poucier cousu de fil d'or. »

Curés : James *Mesnard*, 1302. — Jean *Boulays*, 1419. — Jean *Michel*, futur évêque d'Angers, 1428, qui permute le 14 avril 1432 contre une chapellenie de Douces. — Jean *Garnier*, 1437. — Guillaume *Hector*, 1505. — Jean *Chauvin*, 1516. — Hugues *Lemosnier*, 1527. — Jean *Besnard*, 1534, 1537. — Jean *Martineau*, 1554. — Guill. *Poictevin*, 1556, 1559. — Pierre *Martineau*, 1578, 1587. — Charles *Marsollier*, 1614. — Zorobabel *Nicolas*, conseiller et aumônier ordinaire du roi, 1627. Il avait résigné depuis quelque temps et vivait en 1661 retiré en sa maison des Gourbillonnes, d'où son testament est daté le 9 juillet. — Franç. *Gruget*, 1668, † le 18 septembre 1678. — Henri *Audouin*, sieur de Brie, juillet 1679, † le 30 avril 1703 dans la maison des Gourbillonnes, le 30 avril 1703, âgé de 54 ans. — René *Compère*, juin 1703, janvier 1710. — René *Cerisier*, docteur en théologie d'Angers, décembre 1710, résigne en 1735, † le 4 octobre 1736, âgé de 60 ans. — Franç. *Gaulme*, juillet 1735, † le 29 août 1758, âgé de 59 ans. — Barthélemy-Séverin *Prisset*, natif de Doué, septembre 1758, 1791, refuse le serment. — S. *Pelou*, 1791, 5 novembre 1792.

La terre au xie s. formait un fief de Vihiers, dans la mouvance de Passavant. La première famille seigneuriale, se rattache à celle de Chemillé et se continue jusqu'au milieu du xiiie s. — Le château-fort fut pris et rasé par les Anglais en 1230. — En est seigneur Barth. de l'Isle 1272, Jean de l'Isle Bouchard 1396, Jean de Beaumanoir 1425, mari de Marie Riboulle, veuve de Jean de l'Isle, dont la fille avait épousé en 1413 Hardouin de Montjean, Perceval Chabot 1434, 1437, Louis Jousseaume 1440, 1444, Jean Chabot 1466, Louis de Beaumont 1458, 1474, mari de Jeanne Jousseaume, Thib. de Beaumont 1483, 1491, oncle maternel de Jean Dubellay, seigneur de Liré, qui en avait hérité avant 1517. — Le 26 juin 1532 René Dubellay, tant en son nom qu'en celui de Joachim de la Roche, sieur de la Ménantière, vend le fief, titré de châtellenie, à René de Cossé-Brissac. Le roi Charles IX lui fit visite les 6 et 7 octobre 1565 et y coucha. Artus de Cossé, V. *ce nom*, commence en 1575 la transformation du château, dont un des quatre pavillons resta inachevé. Le duc d'Anjou y séjourne les 15 et 16 février 1580. — La terre advient à Renée de Cossé, femme de Charles de Montmorency, colonel général des Suisses, 1582, 1612, qui les 15 et 17 avril 1589 y reçoit Henri de Navarre, — puis aux Gouffier, par le mariage de Gilbert G. avec Jeanne de Cossé, 1625, 1650 — Cl. Boylesve de la Guérinière en est seigneur en 1662 et sa fille Gabrielle l'apporte à Pierre de la Forêt d'Armaillé 1695. — De nouveau un mariage la ramène aux Cossé quelques années avant la Révolution par l'alliance de Marie-Camille-Adélaïde de la Forêt d'Armaillé avec Artus-Hyacinthe-Timoléon de Cossé-Brissac.

Dès les premiers jours de la guerre, le bourg devint le centre des opérations républicaines; — et le 30 mars 1793, un corps de 1,200 à 1,500 hommes de la réserve de Doué, avec artil-

Digitized by Google

lerie, occupa le château, qui placé entre tous les feux, était dans l'année même totalement incendié, sauf le corps de logis sur la cour d'entrée. Il fut vendu tel quel nat^t, le 4 thermidor an IV, pour la somme de 8,255 fr., avec les moulins, l'étang, alors de 10 boisselées, réduit depuis de plus de moitié, et la prairie, double de l'étang.

Le *château* enclavait à demi l'église. — Deux tours rondes flanquent encore le portail d'entrée, suivi d'un couloir et d'un pont-levis, défendu par un corps-de-garde carré et de très-profondes douves que bordaient d'aplomb de hautes murailles. Les deux tiers au moins de l'œuvre sont rasés. La face, vers l'orient, seule debout, sauf partie du dernier étage, se termine aux angles par deux tours carrées, de quatre étages aujourd'hui effondrés, sauf le premier, voûté en pierre, à arêtes vives, avec petit logis à cheminée dit *Chambre du Trésor*. Le reste de la courtine présentait de plein-pied un ou plusieurs grands appartements, transformés vers la fin du XVIIe s. en vastes réserves, ouvrant sur la cour par sept arceaux plein cintre, sur piliers carrés en briques, espacés par de longs cartouches où s'étalaient sans doute des devises, des armoiries, des légendes absolument disparues. Sur la face Sud s'élevait l'habitation, en briques rouges et noires, avec revêtement de tuffeaux aux angles. Il n'en reste que les caves et les parties souterraines; dans la tour vers S.-E., un puits rond. — Sur la gauche de l'église les anciennes servitudes ont été transformées en un élégant logis moderne à triple lucarne décorative.

La paroisse, à la présentation de l'abbé de St-Florent, dépendait du Doyenné de Chemillé, de l'Election d'Angers, du District en 1788 de Brissac, en 1790 de Vihiers. Elle réunit quelque temps, après 1791, les paroisses d'Etiau et de Joué. — On y comptait en 1788, 400 pauvres mendiants ! A cette époque il y existait pourtant une certaine activité pour la fabrication des grosses toiles et coutils.

Maires : Lambert, 1792. — *Boisard*, 30 nivose an IX. — Victor-Joseph-René *Rompillon*, 2 janvier 1808. — Et.-Barnabé *Mesnard*, 25 juin 1816. — Dominique *Girault*, 31 août 1830. — Victor *Prieur*, 2 mai 1834. — *Rouillard*, 1837. — V. *Prieur*, 13 août 1848, en fonctions, 1875.

Arch. de M.-et-L. C 192; G Joué, t. I; H Saint-Florent. — Arch. comm. Et.-C. — Arch. de l'Hospice. — Note Mss. Raimbault. — *Répert. arch.*, 1869, p. 272-280. — Topogr. Grille. — Bodin, *Saumur*, p. 280. — D. Huynes, Mss., f. 79 v°.—Pour les localités, voir à leur article, *Colette, Sourdigné, le Corail, le Plessis-Lambert*, etc.

Gonnorderie (la), h., c^ne de *Quincé*.

Gontard, m^in, c^ne de *la Poitevinière* et de la paroisse de *N.-D.-des-Mauges*. — *Molendinus de Guntault* 1120 circa (Cartul. de Chemillé, ch. 78). — *Le moulin de G.* (C. C.). — Donne son nom à un ruisseau qui naît sur la commune entre la Roche-Quentin et la Chatellerie, coule du N. au S. et se jette dans le ruisseau des Aunais-Jagut; — 900 mètres de cours; = (le Petit-), cl., c^ne de *la Poitevinière*.

Gontard (*Charles*), avocat au Présidial d'Angers, fut élu le 3 avril 1750 « d'une voix « unanime et absolument générale » pour remplacer M. Durouzay à l'Académie d'Angers où il fut reçu le 15 mai. Le 25 mai 1752 il y prononça l'Eloge de M. Potier du Bois, le 12 mars 1752 l'Eloge du Roi et devint directeur le 10 novembre 1763. Il était un des notables de l'Hôtel-de-ville et administrateur de l'Hôpital général, quand il mourut le 17 avril 1771, âgé de 49 ans. Son Eloge fut prononcé à l'Académie le 17 novembre 1773 par Béguyer de Chancourtois.

Mss. 1032. — GG 181.

Gontard (*Charles-François*), fils de Charles Gontard, avocat, né à Angers le 25 décembre 1756, étudie au Collége de Châteaugontier, puis s'établit dans le commerce à Nantes. La Révolution venue, il se retira sur son domaine de Launay en Neuvy, qu'il fit valoir, mais il dut se réfugier pendant la guerre à Angers, puis à Bourges. De retour à Angers où il s'était allié dès 1784 avec la famille Tharreau et membre du Conseil municipal jusqu'en 1815, il avait repris la pratique de l'agriculture et fut l'un des propagateurs les plus intelligents des nouvelles méthodes, notamment du chaulage, et des enseignements de l'expérience, qu'il répandit à toutes mains dans deux brochures sous le titre de *Réflexions d'un cultivateur aux habitants des campagnes* (in-8°, 1814), et *Avis aux cultivateurs des terres du Bocage* (in-8°, 1818). — Meurt à Angers le 16 février 1835. — Il était un des membres fondateurs de la Société d'agriculture d'Angers dont les *Mémoires* contiennent sur lui une *Notice* par M. Desvaux (t. II, p. 185).

Gontard (*Charles-Guillaume*), sieur des Chevalleries, fils de Charles-André G., conseiller d'honneur au Présidial d'A., élu maire le 1er avril 1763 et nommé le 18 pour deux ans, fut continué par lettres de cachet du 18 avril 1765, et de nouveau élu une troisième fois en l'assemblée des notables de la même année, et nommé par lettres de cachet du 27 pour l'année 1766. — Sous son mairat, la ville refusa du ministre l'offre d'établir à Angers l'école de cavalerie qu'accepta Saumur, et même la création projetée de casernes. — Il avait fait installer à la mairie une bibliothèque à l'usage des échevins. — Ses armes sont *d'azur au sautoir d'argent, cantonné de quatre roses de gueules, écartelé de Verdier de la Sorinière*, à cause d'Elisabeth Verdier, sa bisaïeule.

Gontardière (la), f., c^ne de *Jallais*. — *La seigneurie de la G. alias Ramée* 1461 (E Launay-Gobin), comprise dans la seigneurie du Petit-Montrevault, relevait de Launay-Gobin. — En est sieur Jean Migon, écuyer, 1461, Thomas Pellé 1540, mari de Jacquine de la Fontaine, Pierre Gaillard, enquesteur du roi, 1566, n. h. Clovis Gaillard 1620, mari de Madeleine Gaillard, François Bault de Beaumont, mari de Madeleine Gaillard, 1660, Georges-Nicolas Baudard de Vandésir, par sa femme héritière en partie de son père Charles Baudry, lieutenant général de la Sénéchaussée d'Anjou, 1741. Il la vendit en 1750 à

Digitized by Google

Jacques-Thomas de Jonchères, sur qui elle fut saisie nat^t en l'an VI. — Y était réuni le bordage de Gaugis.

Gontier, abbé de St-Aubin d'Angers, second du nom, fut désigné en 977 au choix des moines par le comte Geoffroy. En 988 il fit par dévotion le voyage de Rome et de Jérusalem et remit ses pouvoirs à Rainaud, du consentement des moines et du comte. On le voit de retour et qualifié encore du titre d'abbé dans une charte de 993. Sa mort est assignée en janvier.

Chroniq. d'Anjou, t. II, p. 21. — Hauréau.

Gontier (*Claude*), docteur en médecine, protestant, à Saumur, 1652.

Gontrie (la), f., c^ne de *Baracé*; = (la Petite-), f., c^ne de *Baracé*.

Goranflos (*Guillaume*), maître brodeur, Angers, 1628.

Gorelle (la), c^ne d'*Etriché*, nom d'une ancienne chaussée pavée de gros blocs de toute forme non équarris, entremêlés de petit blocage, dont une couche forme l'assiette inférieure et la bordure. Il en existe encore un tronçon d'au moins un kil. au sortir du bourg, à g. au bout du cimetière, se dirigeant sur Aussigné, défoncé en partie par de profondes ornières mais en certaines places compact et d'apparence indestructible.

Gorellerie (la), f., c^ne de *Chartrené*.

Gorges-Sableuses (les), nom de la c^ne de *St-Sulpice-s.-L.* en 1793.

Gorieux, f., c^ne de *la Potherie*.

Gornière (la), f., c^ne de *Coron*. — *Un moulin à eau et deux moulins à vent au dessouz de la Gorinière* 1295 (Pr. du Coudray-Montb.). — *Les moulins à eau de la G.* 1503 (C Cures). — *Les moulins à eau et à vent de la Goronnière* 1680. — *La mét. et moulin de la Gornière* 1709 (Coudr.-M.). — *La terre, fief et seigneurie de la Grande-G.* 1581.—Dépendance du prieuré du Coudray-Montbault; = (la Haute-), f., c^ne de *Coron*; = (la Petite-), f., c^ne de *Coron*.

Goronnière (la). — V. *les Gouronnières*.

Gortale (la), f., c^ne de *Louvaines*.

Gortiacum. — V. *Roussay*.

Gortière (la), f., c^ne de *Huillé*. — *La Goerlière* (Et.-M.).

Gosse (*Jean-Jacques*), maître brodeur, Angers, 1686.

Gosselin (*Rose* Mame, Mme), née à Angers le 4 messidor an V (22 juin 1797), était la fille de Charles-Mathieu Mame, V. *ce nom*, et de Rose Cahoreau, sa première femme. Elle suivit son père en Amérique, et sur le paquebot même inspira par sa grâce et son esprit une vive passion à un lord anglais, Latimore Clarke, qui l'épousa. L'union ne fut pas heureuse. La jeune femme, bientôt délaissée, dut tirer parti de ses talents. Elle s'attacha, comme institutrice, à une grande famille russe et passa avec elle en Russie ou en Pologne plusieurs années. De retour à Angers, sans ressource et sans résolution, une petite réserve inespérée d'argent, que lui avait fait valoir sa tante, Mme Laroche, lui permit de se rendre à Paris et d'y tenter la fortune littéraire. Elle y rencontra dans sa famille le célèbre éditeur Gosselin, dont elle devint la femme vers 1828, après avoir obtenu l'annulation du premier mariage, qui n'avait pas été régularisé selon les formes de la législation française. Elle est morte à Paris vers 1840. — Elle a publié *Vanina d'Ornano* (Paris, 2 vol. in-12, Mame et Delaunay-Vallée, 1825), sans nom d'auteur; — *Olésia ou la Pologne* (4 vol. in 12, Mame et Gosselin, 1827); — *Edgard, nouvelle polonaise* (Ibid., 1828, in-12), sous le nom, comme le précédent, de Mme Latimore Clarke, — et des traductions, notamment, — outre de nombreux articles pour le *Magasin Universel*,—l'*Histoire d'Ecosse*, par Walter Scott (1828, 4 vol. in-12); — *Le Miroir de la tante Marguerite*, du même (1829, in-12, 2 éditions); — *Gomez Arias*, par Talesforo de Trueba y Cosio (1829, 4 vol. in-12); — *Le Puritain d'Amérique*, par Cooper (1829, 4 vol. in-12); — *Le Cardinal de Richelieu*, par James (4 vol. in-12, 1830); — le tout chez Gosselin « par l'auteur d'*Olésia ou la Pologne* ».

Berthe, Mss. 1069, p. 58. — *Ann. de M.-et-L.*, 1831, p. 170. — Quérard, *France litt.*, t. XI, p. 160. — Bourquelot, *Litt. contemp.*, t. III, p. 9.

Gosserie (la), ruiss. né sur la c^ne de *Jallais*, à l'E. du Houx, coule du S. au N., s'y jette dans le ruiss. de Montatais; — 500 m. de cours; = h., c^ne de *la Chapelle-R.* — *La Gocerie* 1246 circa (Cartul. de Chemillé, f. 88). — *L'hostel de la Gosserie* 1535 (G 345); — appart. au seigneur de Chemillé; = f., c^ne de *Chemillé*.

Gotte (la), c^ne de *St-Lambert-du-Latay*, ancien emplacement d'une maison de sorcière, dit-on, vis-à-vis le coteau de Servières.

Gotte-Fraiche (la), h., c^ne de *St-Macaire-du-B.* — *Le village de la Godefresche* 1660 (Et.-C.). — *La Godefraiche* (Cass.).

Gotterie (la), f., c^ne de *Brain-s.-L.* — Dans une dépendance, vis-à-vis le petit chemin qui y mène de la grande route, a été plantée le 28 décembre 1851 une grande croix de jubilé par le curé de la Ménitré, Robineau.

Gotte-Sardière (la), f., c^ne de *Chaudron*. — *La Godsardière* (Cass.). — En est sieur n. h. Louis Legay 1580.

Goua.... — V. *Goi... Goué...*

Gouane (la), f. et m^in, c^ne de *Méon*. — *La Gouaine* (Cass.).—Donnent leur nom à un ruiss., qui, né sur la c^ne de *Meigné-le-V.*, aux fontaines de Graboteau, dont il prend aussi parfois le nom, coupe un angle de la c^ne de Breil, pénètre sous le chemin de Noyant dans celle de Méon, anime le moulin de la Gouane, traverse l'étang à peu près desséché du Thoron, V. *ce nom*, anime un nouveau moulin et se jette sur la Pélerine, en aval du moulin de l'Échalerie, dans le Lathan; — a pour affluent le ruiss. de Launay; — 5 kil. 500 mèt. de cours.

Gouardière (la), c^ne d'*Angers* S. — *Le Champ de bataille alias la Gollardière en la paroisse de St-Augustin* 1659 (St-Aubin, 6 ff. cl., f. 228); = f., c^ne de *Cheviré-le-R.*

Gouas (les), h., c^ne de *Noyant-s.-le-L.*; = f., c^ne de *St-Pierre-M.*, — avec m^in à eau en 1605.

Gouaudale (la), f., c^ne de *la Potherie*.

Digitized by Google

Goubaudière (la), f. avec min, cne de *Cholet*; — appart. au XVIIe s. à la famille Girard, plus tard aux religieuses de Ste-Élisabeth de Vézins, aujourd'hui par donation de M. Tournerit, à l'hôpital de Cholet. C'était en 1793 le principal refuge du curé Boisneau ; = ham., cne de *Gennes*. — *La Goubeaunière* (Cass.), — de la famille Goubault qui possédait la terre au XIVe s. ; = (la Grande, la Petite-), h. et f., cne de *Trémentines*.

Goubellerie (la), cl., cne de *Jarzé*.

Gouberie (la), chât., cne du *Vieil-Baugé*. — *Le herbargement, domaine, etc. de la Goberie* 1396. — *La terre noble de la G.* XVIIe s. — Anc. terre seigneuriale cédée par Thibault de Parpacé le 23 juin 1396 à Jean Landry. Elle appartenait au moins depuis le XVe s. à la famille Richomme. — En est sieur Jean R. 1474, René Rich., chevalier, 1612, François de Bérard, maréchal de camp, baron de la Croix en Touraine, qui y réside, 1657. — Vendue judiciairement le 11 novembre 1679 à Philippe Legaigneur, elle appart. à Jacques-Philippe Bernard en 1723, 1731, à Jean-Joseph Bernard, écuyer, 1752, qui y réside ; — à Toussaint-Antoine Talour de la Cartrie 1774, mari de Michelle de l'Etoile. En dépendaient au XVIIIe s. les fiefs de la Galardière, Anversette, Boislanfray, Rocheperron, Champagné, Guébernois et Gléné dans les paroisses de Baugé, Vieil-Baugé, Pontigné, St-Martin-d'Arcé, Chartrené, Brion. — La chapelle seigneuriale, qui s'élevait dans la cour à gauche, fut fondée en mai 1518 par Martin Richomme sous l'invocation de Notre-Dame, mais était desservie encore en 1598 dans l'église St-Laurent de Baugé « jusqu'à ce qu'il « y eut chapelle propice au château. » Elle y existait dès 1620 et desservait même au XVIIIe s la fondation de la chapelle St-Martin de la Galicheraie, présentée par le sieur de la Gouberie. L'édifice actuel remonte en effet au XVIIe s. comme une partie des constructions du château, qui garde encore quelques hauts pignons du XVIe s. — La terre passa par acquêt vers 1783 à la famille Dupont de l'Auberdière, et par alliance en ces derniers temps au colonel Boutier, — aujourd'hui à plusieurs propriétaires (E 534-535) ; — donne son nom au ruiss. né sur la cne, — *un petit ruisseau coulant de la fontaine de la Gouberie* 1617 (E 535), — qui s'y jette dans le Couesnon ; — a pour affluent le ruiss. de la Fontaine-Doinet ; — 1,167 mèt. de cours.

Gouberte (la), vill., cne de *St-André-de-la-Marche*; avec deux mins à eau et un à vent.

Gouchand, cl., cne de *Cerqueux-s.-Maul.*; = f., cne de *Maulévrier*.

Gouchère (la), h., cne de *Botz*.

Gouchetterie (la), cne de *Jallais*. — *La maison neuve de la Gogeterie aliter la Morillonnière* 1505 (E 469). — *Le chas de la vieille maison de lo Gogetière alias la Morillonnerie* 1512. — *Le bordage de la Gogeterie* 1579. — *Le lieu de la Goucheterie* 1651. — *Le lieu de la Gogetterie* 1778 (Ib.). — Relevait de Cierzay et appart. au XVIIe s. à la famille Gazeau.

Goudaudière (la), f., cne de *St-Rémy-la-Varenne*. — *La Gaubaudière* 1607 (Gennes, Et.-C.). — Appart. au curé de Pruniers en 1648.

Goudonnière (la), ruiss. né sur la cne de *Torfou*, aux Basses-Landes, limite Torfou et Montigné et se jette dans le ruiss. de la Comtée.

Gouéchère (la), cl., cne de *Brain-sur-L.* — 3 personnes y périrent en septembre 1644 en curant le puits, alors sans eau ; — donne son nom à un ruiss. qui naît sur la cne de *St-Clément-de-la-Pl.*, dans la forêt de Longuenée, coule du S. au N., traverse la Pouèze, pénètre sur Brain, et à partir de la Gouéchère, s'incline vers l'O., traverse en Vern l'étang de la Lucière et se perd dans le ruiss. de Vern ; — 10 kil. de cours ; = h., cne de *Chavagnes-s.-le-L.*

Gouédre, cl., cne de *Daumeray*.

Gouesnerie (la), f., cne du *Louroux-B.*

Gouet, cl., cne de *la Renaudière* (Cass.). — *La mét. ou bordage de G.* 1785 (Terrier de Villedieu), appart. à Marguerite Angevin de la Maillardière.

Gouèze. — V. *Goize*.

Goufarre (la), f., cne du *Voide*. — *Gouffard* (Cass.).

Goufferie (la). — V. *la Médicinerie*.

Gouffres (les), prairie communale, cne d'*Allonnes*.

Gouffries-Chiron (les), f., cne de *Cossé* — *La G. Géron* (Cass.).

Gouffries-Quentin (les), h., cne de *Cossé*. — *La G. Q.* XVIe-XVIIIe s., — appart. aux XVIe-XVIIe s. à la famille Quentin qui lui a laissé son nom. Pierre Quentin, curé de St-Léonard de Nantes, fonda une chapellenie qui devait la messe matutinale les jours de fêtes et dimanches dans l'église de Cossé. Les propriétaires, ses successeurs, en avaient la présentation, droit que se réserva René de St-Offange, sieur de la Frapinière, le 3 février 1625, en vendant la métairie à Mathurin Mérand, prêtre.

Arch. du château de la Frapinière, t. II.

Gougellerie (la), h., cne de *Vézins*.

Gougeon (*Jean*), docteur médecin, Angers, 1457, 1460.

Gougetière (la). — V. *la Gauchetière*.

Gouilleau, min à eau, cne de *Broc*, sur le ruiss. de Meaulne.

Gouinière (la), h., cne de *Blaison*. — *La Gouynierre* 1532 (E 454) ; = f., cne de *Chanteussé* 1570 (Et.-C.).

Gouis, bourg, cne de *Durtal*. — *Guilcium* 1077 (Cartul. St-Aubin, f. 6 et 95). — *Obedientia Guilcii* 1190 (H Tit. du Prieuré, t. I, f. 16) — *Guttilium* 1047-1060 (Cart. St-A., f. 92). — *Guihil* 1080-1105 (Ib., f. 95). — *Guilz* 1081-1105 (Ib., f. 98). — *Gulgiacus* 1080-1105 (Ib., f. 94). — *Gobith* 1096 (2e Cart. St-Serge, p. 151). — *Guitthium* 1104 (H Pr. de G., t. I, f. 13). — *Goit* 1147 (Ib., f. 15). — *Gobix* 1190 (Ib., f. 11). — *Goiz* 1190 (Ib.), 1219 (f. 20), 1282 (p. 150). — *Goizium* 1198 (f. 17).

La paroisse est antérieure de plus d'un siècle à celles de N.-D. de Durtal et de la Chapelle-d'Aligné qui en furent démembrées au XIe s. L'église, fondée en l'honneur des SS. Gervais et Protais, appartenait à un chevalier de renom, Hubert de

Digitized by Google

Champagne, à qui Geoffroy-Martel donna Durtal et qui laissa Gouis en domaine à sa femme Agnès. Celle-ci remariée acquitta les intentions de son premier mari en gratifiant les moines de St-Aubin, récemment réformés, de l'église-mère de Gouis et de la nouvelle église N.-D. de Durtal (vers 1059). — C'était dès lors le rendez-vous d'une foire annuelle, placée d'ailleurs sur la grande route, qui longeait la rive droite du Loir.—Les moines furent autorisés, de l'aveu du seigneur de Montsoreau, suzerain du fief, à y créer un bourg avec toute franchise pour tout venant, les étagers de Durtal exceptés.

Le domaine, constitué en prieuré, devint bientôt un des plus riches bénéfices de St-Aubin, qui dès le XIIe s. y entretenait 4 clercs. Néanmoins par la suite des temps le service y était tombé et l'église n'était plus qu'une simple desservance attachée aux paroisses de N.-D. de Durtal et de la Chapelle-d'Aligné, primitivement ses fillettes. Les curés s'y transportaient chaque semaine à leur tour et plus tard y établirent chacun un vicaire, en lui abandonnant, avec la portion congrue, les dîmes vertes et le casuel. L'un d'eux, Math. Brunet, fut tué sur sa porte d'un coup d'arquebuse le 8 septembre 1628. — Une ordonnance de l'évêque de juillet 1719 rendit indépendants ces desservants, sans leur attribuer le titre de curé, que réserva encore suivant les coutumes anciennes un arrêt du Parlement du 24 mars 1780. — Le dernier, Edme-Philippe Goujon était desservant et maire à la fois en 1790. Convaincu d'avoir prêché contre l'Assemblée nationale, il fut condamné à faire amende honorable et banni pour 5 ans à 10 lieues du pays (juin 1791). On le retrouve en septembre 1792 sur le navire *la Didon*, qui le transporte en Espagne.

Du *prieuré*, devenu bientôt commendataire, dépendaient les closeries de Ballée, du Pressoir, et de la Grange et surtout d'importantes rentes et des revenus fiscaux sur les étaux des marchands et les bateaux de sel montant en Loir, droit de prendre le 12e pain de seigle, le 20e pain de froment au four banal, de conférer les écoles de Durtal et de la Chapelle-d'Aligné, d'examiner les maîtres, et de rendre toute justice, sauf les trois grands cas réservés. — Il devait faire présenter au château de Durtal, les jours de Noël et de Pâques, deux échaudés et 6 pintes de vin par deux hommes, dont un adolescent chaussé seulement d'escarpins.

Prieurs : Jean de *Clers*, 1517. — René *Arnauld*, qui est signalé par Louvet parmi les huguenots fugitifs en 1562. — Mich. de *Chelu*, 1604. — Pierre *Breslay*, 1640. — Claude *Boistard*, 1665, qui permute contre le prieuré de la Chapelle-s.-Doué. — René *Courault*, abbé d'Asnières-B., 30 mars 1666.

Dans la grande peste de 1626 à 1630, il ne resta dans tout le canton qu'une seule femme, la veuve Lemoine, qui enterrait les morts autour de la croix de la Boderaie.

L'Eglise actuelle (34 mèt. sur 8) a changé son ancien vocable pour celui de St Julien (succursale 5 nivôse an XIII). La restauration en a été entreprise en 1873. C'est encore au moins en partie l'édifice primitif. Le portail d'entrée, quoique mutilé, conserve reconnaissables son archivolte en dents de scie et tous les détails de l'architecture romane du XIe s. et des deux côtés les murs en petit appareil noyés dans le ciment. Le clocher, en partie du XIIe s., a toutes ses baies enmurées ou refaites. A l'intérieur, entièrement modernisé, rien n'est à signaler qu'une inscription française de 1484, attestant une fondation par P. Lespinguer, et un bénitier en marbre noir donné, comme il porte écrit, par Julien Buon, le 2 mai 1675. — Tout autour s'étend un joli jardin anglais. — Le *prieuré*, qui y attient, transformé en bâtiment de décharge, a sa porte, avec entablement du XVIe s., reposant sur deux jambages du XIe s. ornés d'entrelacs et de pointes de diamant. — Le tout n'est plus qu'une dépendance de l'importante papeterie, établie en 1820 par M. Lentaigne, transformée en 1837 par M. Bilbille, incendiée en 1846 et de nouveau rétablie. Le papier y est apporté en pâte des moulins d'Ignerelle, placés en aval sur le Loir.

Le bourg, grâce en partie à cet établissement, qui occupe environ 50 ouvriers, et à 3 fours à chaux voisins établis vers 1845, forme une importante section de la commune de Durtal, avec *Ecole mixte* (Sœurs de St-Charles d'Angers).

Dans le bourg, sur une maison un cartouche porte gravé dans une couronne l'indication que son maître était un « fédéré de Paris du 14 juil- « let 1790 ; » — ailleurs, dans la grande rue, se lit, gravée au XVIIIe s. sur une pierre incrustée dans la façade, l'affiche de la Poste royale avec les heures et les jours du départ et du retour des courriers pour Paris, qui à cette époque encore suivaient cette route antique, aujourd'hui oubliée.

Arch. de M.-et-L. H Abbaye St-Aubin. — Les titres du Prieuré remplissent 7 volumes, avec des plans importants. — Arch. comm. de Durtal Et.-C. — *Répert. arch.*, 1869, p. 66. — *Rev. d'Anjou*, 1854, t. I, p. 274. — Millet, *Indic. de M.-et-L.*, t. I, p. 631.

Goujet (.....), curé de Neuillé près Vivy, d'avril 1726 à septembre 1754, † le 22 décembre 1762, âgé de 84 ans, a publié un *Règlement de vie* (Saumur, Ernou, 1733, petit in-12), dédié à Mlle Lemarié, sur le renouvellement des vœux du baptême et autres pratiques religieuses.

Goujon (*Jean-Joseph-François*), jardinier-pépiniériste en renom à Angers, dans les premières années du XIXe s., pour ses connaissances étendues, ses vues ingénieuses et l'art des grandes plantations, était né en 1757, au château de Montgeoffroy, où son père avait été appelé d'Orléans par le maréchal de Contades. Etabli jeune encore à Angers, dans des terrains près la rue Chèvre, il fut des premiers à introduire en Anjou le goût des jardins anglais, en concurrence avec l'anglais Miller, genre qu'il essaya dès 1804 à la Lorie. On lui dut depuis les parcs ou jardins de Beuzon, la Blanchaie, la Rangère, Briançon, la Potherie, Soucelles, Montéclair, la Mabilière, la Perraudière. — Il est mort à Angers le 13 juin 1827. Une partie de ses cultures a été réunie à celles de Mme Délépine et à l'enclos de M. André Leroy.

Goujonnaie (la), ch., cne de *la Meignanne*. — Appart. en 1550 à n. h. Geoffroy Le Bouteiller, écuyer, (C 106, f. 1351), qui y demeurait avec Jac-

Digitized by Google

quette d'Armaillé, sa femme,—n. h. Jacq. de Bouteiller 1582; sa femme Anne de Limesle y meurt le 9 août 1582; — n. h. Robert de B. 1600, mari de Madeleine Hunault. — En 1710 la terre était affermée à Claude Jacquesson, chirurgien.—Elle appartient aujourd'hui à Mme Thouin, dont le gendre, M. Le Guay, ancien préfet de Maine-et-Loire et horticulteur émérite, y a fait construire et y entretient des serres renommées. — Il en dépend un bois de 600 hectares. Quatre avenues, dont une de 1,500 mèt. vers le Plessis-Macé, relient aux chemins d'alentour l'habitation, logis du XVIIIe s. transformé par l'adjonction de deux tours carrées et d'importantes dépendances.

Goujonnerie (la), min, cne de *Brissarthe*, domaine de la fabrique dans le ham. de la Renouardière, vendu nat^t le 21 fructidor an IV.

Goujonnière (la), f., cne d'*Auverse*; = f., cne de *Méon*; = f., cne de *Mouliherne*; = f., cne de *la Pommeraie*; = (la Basse-), f., cne de *Neuvy*. — *La Gougonnière autrement dit Doeteau* 1393. — *La Petite G.* 1585. — Anc. maison noble relevant du Plantis; — en rendent aveu chacun pour moitié Jean et Guill. Houguet 1404, de même Jean Courant 1418, Jacquet Baudry, écuyer, 1422, Hervé de Ver 1485, Charles Dubellay, chevalier de St-Jean de Jérusalem, 1691, Nic. Gazeau 1714; =f., cne de *St-Macaire-en-M.*, *La Gojonnière* (Cad.); = (la Haute-), f., cne de *Neuvy*, donne son nom au ruiss. né sur la cne de *la Séguinière* près la Métairie-Neuve, qui pénètre sur St-Macaire au gué de la Ménettière et se jette à la Bernardière dans la Vrenne, grossi du ruiss. de la Chupière et de trois autres petits ruisselets; — 6,000 mèt. de cours dont 5,100 sur la Séguinière.

Goujonnières (les) h., cne de *Varennes-s-M.*

Goulardière (la), f., cne de *Mozé*.

Goulay (*Guillaume*), originaire d'Angers, profès du couvent des Carmes et docteur en théologie de l'Université d'Angers, fut élu prieur de la maison de Rennes en 1530. Il fit orner le chœur de l'église de riches vitraux, et obtint dans deux conciles provinciaux des règlements pour le maintien de la régularité. Il avait composé un Carême, des sermons pour les différentes fêtes, des dissertations contre les hérétiques et autres discours restés manuscrits et perdus. — On le dit mort en 1534. — Je trouve pourtant dans les délibérations du Conseil de ville d'Angers en 1538, un Carme de son nom, présenté sans doute comme prieur à Angers, et que la ville signale à l'avance comme peu « propice « pour cette charge.—Son portrait s'y voyait encore au XVIIIe s. en leur couvent, sur une des pièces de tapisserie, représentant la Vie de la Vierge.

Arch. mun. BB 20, f. 6. — *Bibl. Carméli.*, t. I, col. 598.

Gouldeyère (la), f., cne de *Marigné*. — *La Gouldeguère* (Cass.).—*La Gouldelière* (Et.-M.).

Goulerie (la). — V. *la Gaulerie*.

Goulet (.....), peintre, à Angers, 1780. Sa fille, d'une beauté rare, épousa M. Gohin.

Goulet (le). — V. *Goguelet*.

Goulettière (la Petite-), f., cne de *Montreuil-Belfroy*.

Gouleuvre, min, cne du *Guédéniau*. — Anc. domaine de la chapelle de St-Laurent, vendu nat^t le 9 juin 1791, faisait partie de la dotation de la Sénatorerie d'Angers jusqu'en 1807; = (le Grand-), f., cne du *Guédéniau*. — *Golouvres* 1264 (H.-D.). — *Guolouvres* 1270 (G 340). — *Goulovres* 1309 (G 7, fol. 98). — L'Hôtel-Dieu d'Angers, comme seigneur de Gué-Rousseau, y possédait le droit de dîmes que Guy de Beaucé lui contesta; mais excommunié par l'official d'Angers, il dut accepter l'arbitrage de l'évêque qui le condamna. — En est sieur N. Maillard, conseiller en l'élection de Baugé, 1715.

Goulièvre, vill., cne de *Longué*.

Goulineries (les), h., cne de *Jarzé*; = f., cne de *Sermaise*.

Goulinière (la), f., cne de *la Pommeraie*.

Gouloire (la), f., cne de *Bécon*. — *La Goulouère* 1560 (E 109). — Le tenancier relevait de la baronnie de Bécon et devait au seigneur, le jour où se tirait la quintaine, une paire d'éperons et un fer de lance.

Goulvent (le Grand, le Petit-), f. et h., cne de *la Pouèze*.—*Le moulin Goulevant* 1732 (Et.-C.).

Goumonière (la), f., cne de *Bécon*. — *Terra de Guotmaneria* 1120 circa (Cartul. St-Nicolas, p. 104). — Domaine donné à St-Nicolas vers le commencement du XIIe s. par Josselin Charnières.

Gounière (la), cl., cne de *St-Saturnin*.

Goupil (*Jean*), fils de Gabriel-Urbain G., un des fondateurs du Jardin Botanique, — et neveu du curé de St-Evroul, mort dans les caves de Doué, — tenait ouvroir d'apothicaire, comme son père, comme lui, riche et honorablement connu, avant la Révolution, même aimé par la douceur de son caractère. Elu juge consulaire en 1790, conseiller municipal en 1791, il fut arrêté, lors de l'occupation d'Angers, par les Vendéens, et, condamné à mort, ne dut la vie qu'aux marchandes du Port-Ligny, dont les instances le firent délivrer. En ventôse an II il entrait au Comité révolutionnaire, et le 20 germinal suivant à la terrible Commission militaire, où il se signala par un zèle implacable et une exaspération sans pitié. Après la réaction thermidorienne, l'horreur publique le condamnait à la solitude. « Je crois « le voir encore, dit Blordier, grand, maigre, la « tête en avant, les yeux baissés, marcher triste « et pensif » dans son délaissement. » — Il essaya d'un appel à l'opinion en publiant sa *Justification* (Angers, an III, Jahyer et Geslin, in-8° de 32 pag. dont 20 de pièces justificatives), sans se couvrir d'autre excuse que l'obéissance aux lois qui condamnaient à mort les brigands de la Vendée. Il fut menacé à son tour et arrêté en bonne compagnie. Un placard existe sur papier gris infolio, portant appel par *Les républicains Angevins détenus en la prison d'Angers, aux citoyens directeur du juré d'accusation, accusateur public et commissaire provisoire du Directoire exécutif... De la prison d'Angers, 6 frimaire an IV*. Signé : *Gouppil fils, apothicaire, O'brumier père, Bremault, Girard-Rétureau, Thierry aîné* (Angers, Jahyer et Geslin, an IV). Libre, il quitta son ouvroir de la rue Courte, au coin de la rue Tous-

Digitized by Google

saint, et allait chercher l'apaisement dans une petite campagne de St-Laud; puis en novembre 1821 on le trouva noyé, non loin du rocher de la Baumette. — Il fut inhumé dans le cimetière de Pruniers.

Blordier, Mss. 906, p. 50. — Vial, *Discours*, p. 114, 150. — Nougaret, *Hist. de la Guerre civile*, t. II, p. 416. — *Revue d'Anjou*, 1870, p. 107. — Berthe, M. 1069, p. 55.

Goupilleau (*Guillaume*), cellérier de St-Nicolas d'Angers, était abbé de Bellefontaine en 1552. — Il régla le 14 janvier 1556 ses droits contestés, en reconnaissant au seigneur de Beaupréau son titre de fondateur.

Goupilleau (*Julien*), sieur de Damiette et de Loiron, contrôleur général des traites et impositions foraines d'Anjou en 1550, receveur des tailles en l'Election d'Angers en 1552, fut élu échevin le 8 juillet 1562, puis maire le 1er mai 1563; — † en 1564. — Il portait *d'azur à deux chevrons d'or, accompagnés de 3 étoiles de même, deux en chef et une en pointe, et d'un croissant d'argent posé en cœur.*

Goupillère (la), f., cne de *Beaupréau*; — donne son nom au ruiss. qui naît dans le pré du Bois, passe à l'E. de la ferme, limite en partie Jallais et se jette dans l'Evre, en face du confluent du ruiss. de l'Aubronnière; — 600 mèt. de cours.

Goupillère (la), f., cne de *St-Pierre-Maul.*; = (la Grande-, la Petite-), ff., cne de *St-Augustin-des-B.*

Goupillères (les), f., cne de *Jarzé*; = h., cne de *Jumelles*; = (les Petites-), cl., cne de *Jarzé*.

Goupillerie (la), h., cne d'*Armaillé*. — En est sieur n. h. Gatien Letort 1640, n. h. Franç. Letort, conseiller du roi, procureur au Grenier à sel de Pouancé, 1692; = f., cne d'*Avrillé*; = h., cne de *Cheffes*; = f., cne de *Contigné*, relevait du fief de Hellaud et appartenait à l'aumônerie St-Jean-l'Évangéliste de Châteauneuf 1539 (C 105, f. 366), sur laquelle elle est vendue natt le 8 messidor an IV; = four à chaux et briqueterie, cne d'*Echemiré*; — donne son nom au ruiss. né sur la cne, qui s'y jette dans le ruiss. de Jarzé; — 1,500 mèt. de cours; = f., cne de *Faye*, du nom de la famille Goupil (XVIe s.). — Un logis du temps y existait encore en 1847; = f., cne de *Lasse*, avec four à chaux construit en 1846; — résidence en 1740 de Jeanne Durideo, veuve d'Adam Lemeunier, qui y meurt le 30 mars; = h., cne de *Marcé*; = f., cne de *Mouliherne*. — *Vinea de la Gopillière* XIIIe s. (Cart. de Monnais, p. 129); = f., cne de *la Potherie*; = f., cne de *St-Clément-de-la-P.* — En est sieur n. h. Christ. Chevalier, garde du corps, 1691, † le 3 mai 1707, âgé de 76 ans; = f., cne de *St-Martin-du-B.* — *Les Coupeières* (Cass.); = f., cne de *St-Quentin-en-M.*, formant le domaine de fondation de la chapelle de Mécrin en St-Jean des-Mauvrets; = f., cne de *Soulaines*, à Cl. de la Crossonnière en 1540 (C 106 f. 21); = f., cne de *Soulaire-et-B.*; = h., cne de *Vernoil-le Fourier*.

Goupillon, chât., cne de *Neuillé*. — *Le lieu de Goupillon* appartenait par acquêt de Robert de Loiselière au chanoine Jean Mulot, qui le légua à sa nièce Simone de la Roche, 1472 (G 342). — En est sieur René Lejumeau 1743, René Berthelot 1748; — aujourd'hui à M. Raguideau. — L'édifice, reconstruit de 1856 à 1858, forme un carré, composé sur deux faces d'un triple pavillon, dont les toits se détachent en cône tronqué. Le principal corps en saillie, avec perron, s'encadre entre les avancements des pavillons d'angles, flanqués de petites tourelles à toit pointu; au-devant, une futaie, séparée de la cour par un chemin.

Goupillon (le), mon, dans le bourg de *Longué*, anc. logis noble, appart. à n. h. François Cochon 1595, 1643. Son fils Paul était en 1598 prisonnier des Espagnols et dut payer 87 écus de rançon.

Goupillou (le), h., cne de *Savennières*. — *Le haut Goupilleau* an IV, appart. à Poulain de Cintré et vendu natt le 15 messidor.

Gouray, min à vent, cne de *Louresse*.

Gourbault (*Jean*), docteur médecin, protestant, Saumur, 1612.

Gourbellière (la), f., cne de *Gennes* (Cass.); = h., cne de *Montigné-s.-Moine*. — *La Gourbillière* (Cass.), — En est sieur Math. Raimbault 1680, Jean Gourdon 1692; — Lyrot de Jasson en 1790, sur qui il est vendu natt, le 17 prairial an VI.

Gourbillonnes (les), cne de *Gonnord*, dans le bourg, sur la route de la Salle-de-V. — *Les G. maison noble et seigneuriale* 1661 (Mss. 40 des Fondations). — Appart. en 1601, à dame René Charron, en 1613 à André Nicolas; — en 1637 à n. h. Toussaint Nicolas, avocat d'Angers, mari de Marie Froger, en 1661 à Zorobabel Nicolas, ancien curé de Gonnord, qui y réside. Il y avait fait bâtir et consacrer en 1632 une chapelle dédiée à St Nicolas, à la présentation du curé, qui existe encore et sert de grange, avec pignon et fenêtre plein cintre du XVIIe s. couverte de tierre, petit porche en avancement et fronton armorié, surmontant un portail plein cintre encadré de pilastres à chapiteaux, qui s'élève dans le vide au-dessus du chemin abaissé.

Gourbillonnières (les), vill., cne du *Marillais*, qui est devenu le centre nouveau de la commune par la construction de l'église et de la mairie, à 3 kil. de l'ancien bourg.

Gourdaire (la), f., cne de *la Salle-Aubry*. — Anc. fief et seigneurie avec château relevant du Ménil-Bouteille. En dépendaient la mét. de la Gagnerie, les bordages Gatineau et de la Chênaie, et le bourg de la Salle. — En est sieur Jean de Ver, mort en 1464, la famille de Rougé en 1722. Ce n'est plus à cette époque qu'un simple bordage qui comprend « l'applacement « où estoit autrefois le chasteau avec la cour, les « escuries et les greniers, servant de logement au « bordier, autrefois renfermé de muraille et « fossé » (Terrier de la Bellière, 1739).

Gourdes (les), h., cne de *Varennes-s.-M.*

Gourdière (la), f., cne de *Juigné-Béné*; = f., cne de *la Pommeraie*; — donne son nom à un ruiss. né sur la cne qui traverse Montjean et s'y jette dans le ruiss. de la Thau; — a pour affluents les ruiss. de l'Orchère et de la Pommeraie; — 6,000 mèt. de cours. — *La Gourière* (Cass.). —

Digitized by Google

La Gourière Derodière 1624 (Saint-Florent).

Gourdinière (la), h., c^ne de *Montigné-les-Rairies;* — h., c^ne de *St-Aubin-de-L.* — *Les Gourdinières alias le Buisson aux Gareaux* 1723 (E 634).

Gourdinières (les), h., c^ne de *la Possonnière.*

Gourdoire (la), f., c^ne de *Mêlay.* — *Terra de la Goledoère, la Goledoyère, — le marcheis de la Goledoère* 1246 circa (Cartul. de Chemillé, f. 83). — *La Gouldouère* 1422, — *la terre, fief et seigneurie de la Gourdoire* 1622, s'étendait sur les paroisses de Mêlay et de Cossé et possédait les droits de haute justice. Elle appart. en 1622 à Louis Gouffier de Roannès qui la vendit le 11 avril à René de St-Offange, chevalier, sieur de la Frapinière, dont elle relevait et à laquelle dès lors elle fut annexée. — Louis Delisle, sieur du Grand-Montrevault, Pierre du Plantis, sieur de la Gourdoire et sa femme Jeanne Delisle y avaient fondé le 21 mai 1422 une chapelle seigneuriale en l'honneur de St Sauveur, desservie de deux messes par semaine par le premier chantre du Chapitre de St-Léonard de Chemillé, qui la présentait. On y voit enterrer successivement dans la seconde moitié du XVIIe s. trois ermites, qui y avaient établi leur résidence, — en 1659 Martin Lévêque, en religion frère Apollonius, fils du capitaine Lévêque, de Reims, âgé de 72 ans, — en 1691 frère Pierre Buignon, âgé de 60 ans, qui y habitait depuis trois ans, — et la même année frère Guillaume, originaire d'Auvergne, âgé de 60 ans.

Arch. du chât. de la Frapinière. — Arch. comm. de Mêlay E.

Gourdon (*Joseph*), né le 19 mars 1790 à la mét. de la Borde en St-Martin-de-Beaupréau, était à 15 ans professeur des humanités aux colléges de Doué, puis de Beaupréau, et à 17, dès sa seconde année de philosophie, chargé de la direction de l'Ecole secondaire d'Angers, pour n'achever sa philosophie qu'en 1813. Ordonné prêtre le 4 juin 1814, nommé le 14 décembre suivant vicaire de la Trinité d'Angers et dès lors très-répandu, très-recherché pour son esprit vif et tout de saillies, il y éprouva de vifs ennuis, auxquels son départ mit fin. Sur la désignation de l'évêque il fut attaché le 25 septembre 1818, comme chapelain, à la Grande-Aumônerie et se vit bientôt engagé dans le monde parisien, dans le plus grand monde. Presque pour ses débuts il se trouva, à défaut de l'évêque Frayssinous, chargé d'improviser, ou peu s'en faut, l'éloge de l'abbé Legris-Duval, aux Missions-Etrangères, devant plusieurs membres de la famille royale et 32 évêques (4 février 1819). M. d'Andigné, évêque de Nantes, l'appela auprès de lui comme vicaire-général, le 25 septembre 1819, mais là encore, il souleva vite des inimitiés ardentes qui l'obligèrent à rentrer dans son diocèse d'origine et à accepter la modeste cure de la Chapelle-du-Genêt, si voisine de son berceau. Il s'y installa le 12 avril 1821 et s'y habitua sans peine. Tout occupé sous la Restauration de recommander ses Vendéens oubliés, il eut après 1830 à employer autrement son zèle, dominant les impatients, calmant les téméraires, grâce à son intervention acceptée par le général Lamarque, et ce n'est qu'après avoir refusé un évêché, dit-on, et la mission temporaire de préfet apostolique aux colonies françaises, qu'il fut forcé par son évêque à accepter la cure de St-Maurice en la cathédrale d'Angers (avril 1837). Il mourut à Beaupréau, le 23 octobre 1846, dans un séjour au château, et y fut inhumé, dit-on, dans le cimetière, où j'ai vainement cherché sa tombe. Il laissait un souvenir profond à de nombreuses et hautes amitiés, que rallfait sa vigoureuse nature et son caractère si spontané, tout conciliant d'ailleurs et inoffensif. David d'Angers a tracé son portrait parmi ses crayons de Vendéens, qui a été lithographié par Soldé. Ses *Œuvres* ont été réunies par les soins de M. Henri de Civrac [avec une *Notice* de 228 p.] en 2 vol. in-8° de 393 p. et 403 p. (Angers, 1842, Cosnier et Lachèse). — Le Ier volume comprend les *Oraisons funèbres* déjà publiées à part, *de Bonchamps* (Angers, Pavie, in-8° de 40 p., 1825), *de Mgr Ch. Montault des Isles* (Angers, Pigné-Château, 1839, in-8° de 51 p.), *de Mgr Louis-Robert Paysant* (Angers, 1841, Pigné-Château, in-18 de 3 f.) et celle *du marquis de Civrac* ; — le IIe volume « l'*Essai d'éloge funèbre de* « *Legris-Duval,* » les *Panégyriques de St Augustin* et *de St Vincent de Paul*, divers *Sermons* ou *Prônes* et des *Lettres.* — Son Eloge a été prononcé à St-Maurice et en l'église de Beaupréau par les abbés Fruchaud et Fouré, V. *ces noms.*

Outre la *Notice* et les *Eloges* cités, Walsh, *Relation de Voyage*, p. 315. — *Rev. de l'Anj.*, 1853, t. II, p. 296. — *Précurseur* du 31 octobre 1836. — *Maine-et-L.*, 24-26 octobre 1846 et 29 avril 1851.

Gourdon (*Joseph-André*), né à Jallais le 20 novembre 1773, prit part des premiers et parmi les plus hardis soldats à la guerre de Vendée. Quatre fois blessé et pour longtemps hors de combat, il se mit, aussitôt guéri, aux ordres de Larochejacquelein, surtout de Cady. Après les Cent-Jours il reprit son état de tailleur jusqu'en 1847 qu'il accepta l'hospitalité chez son fils, curé de Brain-sur-Longuenée, où il est mort le 9 janvier 1870, âgé de 97 ans. — (*Pierre*), fils du précédent, curé de St-Cyr-en-Bourg, puis de Brain-sur-Longuenée (mai 1851), mort en mai 1871, a laissé à la cure un recueil intéressant de *Recherches* Mss., sur l'histoire de sa paroisse.

Gourdon (*Pierre*), né à St-Georges-sur-Loire le 9 avril 1752, organisa en mars 1793, de son propre mouvement, un bataillon désigné sous le nom de 4e bataillon de volontaires de Maine-et-Loire, dont il fut, du consentement général, élu commandant. Il fit à sa tête pendant 4 ans, d'abord la guerre en Vendée, puis aux armées du Rhin et de Moselle, jusqu'à ce que la commune de St-Georges, menacée par les Chouans, eût obtenu la dissolution de ce corps formé dans le pays, afin de rappeler auprès d'elle des défenseurs aguerris. Ce fut une garde nationale toute prête que Gourdon, de retour avec eux en l'an IV, continua de commander et qu'il formait en colonnes mobiles pour tenir à distance l'ennemi. Nommé en l'an V commissaire du Directoire, il reprit les armes contre les Chouans en l'an VII et fut nommé percepteur jusqu'en 1811 que son fils le remplaça.

Digitized by Google

Gourdon (le), f., cne de *St-Georges-du-Puy-de-la-Garde.*

Gourdonnière (la), cl., cne de *St-Laurent-des-Autels ;* = (la Grande, la Petite-), ff., cne de *St-Laurent-de-la-Plaine*; = (la Basse, la Haute), ff., cne de *Chantoceaux.*

Gourdonnière-du-Milieu (la), f., cne de *Chantoceaux.*

Gourdonnières (les Grandes-), f., cne de *Jallais*; — relevaient de Piédouault par l'intermédiaire de Cierzay 1457-1778 (E 458-461) — En est sieur en 1648 Philippe Frain, qui charge le domaine d'une charge de 12 liv. pour l'entretien d'un régent; = (les Petites-), f., cne de *Jallais.*

Gourdons (les), f., cne de *Nueil-s.-Pass.*

Gouretterie (la), f., cne de *Botz.*

Gourgeauderies (les), h., cne de *Bouchemaine. — Les Gouriauderies* (Cass. et Et.-M.).

Gourgoulière (la), f., cne de *la Jubaudière.*

Gourichon (*Claude*), « maître forgeur de « canons, » ailleurs « maître canonnier, » ou faiseur de canons, Angers, 1674, 1683 (GG 225).

Gourie (la), f., cne de *Daumeray. — La Gouhourie* 1624 (Et.-C.); = h., cne de *Juvardeil.*

Gourière (la). — V. *la Gourdière.*

Gourion (*Jean-Joseph-Pierre-Antoine*), docteur médecin, à Vihiers, 1796.

Gourmaillon, cne de *Bécon.* — Les landes de ce nom, sur les paroisses de Bécon et des Essars, comprenaient au XVIe s. demi-lieue de long sur 1/4 de large et appartenaient à la baronnie de Bécon (E 132); = f., cne du *Plessis-Macé;* = h., cne de *St-Léger-des-Bois.*

Gourmandière (la), f., cne de *Brissarthe.* — Anc. mon noble, par corruption du nom de Guyon Gourmont, qui la possédait en 1394, 1407, Thomas de Launay en 1499; — était passée à la famille Bedé, V. *ce nom*, dès les premières années du XVIe s. — En est sieur Abel Bedé, marchand de Châteaugontier, en 1540 (C 206, f. 64). — En est dame encore en 1739 Elisabeth Baudouin, veuve de Charles-Etienne Bedé des Fougerais, chef de bataillon des Gardes françaises. Leur fille et héritière, Mme Charlet, la vendit en 1762 à Joseph Dubois de Vaujou, lieutenant des Eaux et Forêts d'Angers et celui-ci à Perrine Olivier, veuve Gaudicher, en 1776 (E 207-208).

Gourmonière (la), f., cne de *Montigné-s.-Moine. — La Gourmonière* (Cass.).

Gourmicherale (la), h., cne de *Liré.*

Gourné, cl., cne d'*Angers* N.-E.

Gournoire (la), f., cne de *la Chapelle-Rousselin. — Une pièce de terre appelée la Gourmonère* 1510, *vulgairement la Gournère* 1528, *la Gourtnoire* 1536. — *Un petit bordage apelé la Gournoire* 1715, *la Gournère* 1748. — *Le bordage de la Gournère alias la Gournoire* 1780, *avec maison, cour, deux jardins* (E 468-469). — Appart^t à la fabrique et relevait de la seigneurie de Cierzay.

Gouronnière (la), h., cne de *la Romagne.* — En est sieur en 1698 Guy de Fontaine, écuyer du prince de Condé, comme héritier de sa mère Françoise Pommeraie; — relevait pour la moitié, qui était sur l'Anjou, de l'Orillonnière; = f., cne de *Segré.*

Gouronnières (les), f., cne d'*Angers. — La Goronnière* (Cass.). — Acquise en février 1864 par la communauté du Bon-Pasteur. — En est sieur en 1698 Gabriel du Verdier.

Gourreau, famille originaire, dit-on, d'Autun, établie en Anjou avec Roland G. vers la fin du XVe s., par l'acquisition de la Sauvagerie, brille dans tout son éclat aux XVI-XVIIe s., pour s'éteindre seulement de nos jours, avec Louis-Constantin-René G., chevalier de St-Louis, brigadier des gardes-du-corps de Louis XVI, officier au régiment de Beauce, † à Chanzeaux le 22 octobre 1845. Elle se divisait en deux branches, — les G. de la Blanchardière et du Pâtis, restés en Anjou, et les G. de la Proustière et de l'Epinay établis à Paris, portant d'après Ménage (*Vie de Guill. M.*, p. 445), l'une *d'or*, l'autre *d'argent*, toutes deux *à l'aigle éployée de sable, becquée, armée et membrée de gueules.*

Gourreau (*Fiacre*), sieur de la Chamberrie et de la Briderais, fils de Jacq. G. et de Marie Lecomte, et frère du prévôt des maréchaux de France, — avocat au Parlement de Paris, maître des requêtes de François, duc d'Anjou, par lettres données à Angers le 10 avril 1578, avait épousé à Angers le 3 février 1562 Claude Lemal. Il a publié un petit et très-rare opuscule *Sur le trépas de très-illustre et très-excellent prince Henry de Bourbon, marquis de Beaupréau... élégie, épistre consolatoire à M. de la Roche-sur-Yon, son père, épigrames, épitaphe, églogue et autres, tant vers latins et français* (Paris, 1560, in-8° de 23 folios réglés, non paginés).

Gourreau (*Jacques*), sieur de Sousigné, cousin-germain de Philippe G., — fils de Maurice G., — neveu et héritier de Pierre G., et chef de la branche des G. de la Blanchardière, — avocat général au Parlement de Bretagne, avait épousé Françoise de Charnières, — et non de Clavières, comme le dit Pocquet. — Aussi désintéressé que savant, et bien que le roi Henri II l'eût gratifié d'une pension de 200 liv., il dut se démettre de sa charge et accepter à Angers, à défaut de fortune, une régence de droit que lui offrait l'Université. Il composa plusieurs traités de jurisprudence dont un seul fut publié, qui a pour titre *De Rescindenda venditione* (1562, Paris, réimprimé en 1591 et 1595 à Francfort). — Il mourut le 20 mai 1596. Ménard, son élève, avait fait graver le portrait de son ancien maître pour son grand ouvrage.

Cl. Ménard, Mss. 875, t. I, fol. 196. — Pocquet de Liv., Mss. 1068, t. II, f. 49.—*Obit. de St-Serge*,, Mss. 753, f. 73,

Gourreau (*Jacques*), fils de Jacq. G., doyen des conseillers au Présidial d'Angers, et de sa troisième femme, Françoise Juffé, fut nommé conseiller au Présidial en 1649 et échevin perpétuel en 1650. Ami de l'étude et des lettres, il contribua activement à l'établissement de l'Académie d'Angers dont il fut le premier secrétaire. C'est à lui — et non à Delaunay ni à Nivart, — qu'est due la traduction des Commentaires de Dupineau.

Digitized by Google

Il en réclame vivement l'honneur dans une note inscrite de sa main sur les registres de l'Académie. Il a fait imprimer aussi trois mémoires contre le projet d'introduire la congrégation de St-Maur en l'abbaye de St-Nicolas, et, en sa qualité d'administrateur des Pénitentes d'Angers, une *Vie de Marguerite Deshaies, dite sœur Thérèse, première supérieure de la maison* (Angers, P. Avril, 1675, in-12), dédiée à Guy Lanier, abbé de Vaux. La Biblioth. d'Angers conserve Mss. son *Eloge de l'abbé Ménage* (Mss. 1137) — Il mourut à la Véroulière le 17 septembre 1693, âgé de 75 ans et fut inhumé le lendemain en l'église St-André de Châteauneuf.—Il avait épousé le 28 avril 1642 à Angers Françoise Eveillard.

Moréri. — Mss. 1032. — Niceron, t. XIV, p. 62-63.

Gourreau (*Jacques-François*), sieur de Lépinay et du Patis, fils de Jacques G. et de Catherine Cupif, né à Angers le 21 novembre 1725, lieutenant particulier au Présidial d'Angers, fut nommé maire le 1er mai 1755-1756 et continué en 1757-1758. — Quelques jours après sa première installation il épousait en grande fête Mlle Emilie-Renée Thomas de la Houssaie et leur premier-né baptisé le 29 juin 1756 reçut les prénoms de Louis-Constantin-Angers. — Il fit restaurer l'escalier de la Baumette, achever par une subvention municipale le Palais des Marchands, reconnaître comme manufacture royale la fabrique de toiles à voiles, démolir la porte Gaultier et construire le port de l'Ancre en Boisnet. — Son jeton porte au revers les armes de la ville et la devise : *Assiduis consiliis.* — Mort à la Houssaie en septembre 1786.

Gourreau (*Jean*), docteur médecin, reçu à Angers le 26 mars 1554.

Gourreau (*N...*), sieur de Chanteloup, a mis une *Ode pindarique* en tête des *Stemmata Glyphica*, 1612, de Regnauld.

Gourreau (*Philippe*), fils aîné de Jacques G., marchand à Angers, sieur de la Proustière et de Marie Lecomte, né le 11 septembre 1525, à Angers, docteur en droit, puis avocat au Parlement de Paris, avait épousé le 20 mai 1559 Antoinette Poyet, nièce du chancelier, alors tout-puissant, de laquelle il n'eut pas d'enfants. Attaché par lui comme conseiller secrétaire du roi à la chancellerie, il fut nommé en 1559 conseiller au Parlement de Bretagne, maître des requêtes en 1565 et chargé en janvier 1571, avec le maréchal de Cossé, de surveiller en Poitou et en Anjou catholiques et protestants et d'y maintenir la paix. La Popelinière raconte l'entrevue des deux délégués royaux et leurs discours aux religionnaires de la Rochelle, et Louvet, de son côté, recueille tous les soupçons et toutes les injures contre Gourreau, qui dès son arrivée à Angers avait autorisé la tenue de prêches à Miré et près Châteauneuf. Gourreau revint en Anjou à la suite du maréchal d'Aumont en avril 1589, chargé de procéder, au nom du roi, à l'épuration de la magistrature Ligueuse. Des lettres royaux du 23 septembre lui donnèrent « pleine puissance et autorité, sans aucune excep- « tion, respect et considération de personnes » pour nommer, destituer et poursuivre les gens de justice et de finances et briser toute brigue ou rebellion. C'est à ce titre qu'il eut à réprimer le zèle trop ardent du pénitencier Girault, V. *ce nom*, et des sectaires dont il essayait en vain de se rallier l'affection par l'étalage public de son zèle religieux et la fréquentation journalière des églises. Sa mission lui fut continuée jusqu'en 1598. Rappelé alors au Conseil d'Etat et attaché au sceau de France, il était en 1603 le plus ancien officier de robe longue du royaume, quand le roi l'autorisa à se démettre de son office en faveur de son neveu Jean Gourreau. Des lettres du 22 mars 1560 lui maintinrent le titre de conseiller maître des requêtes honoraire avec séance et voix délibérative en tous les conseils. Il mourut le 19 janvier 1611 dans une extrême vieillesse, non pas à à Paris ni âgé, comme le dit son contemporain Bruneau et comme semble l'admettre M. de Quatrebarbes, de plus de 120 ans, mais seulement de 85 ans, en sa maison seigneuriale de Piédouault.

De Quatrebarbes, dans la *Rev. d'Anj.*, 1854, t. II, p. 192-221. — La Popelinière, *Hist. des Troubles.* — Mourin, *La Ligue.*—Arch. de M.-et-L. B Insin. du Présid., 17 fév. 1590.

Gourreau (*Pierre*), sieur de la Roche-Joulain, licencié ès-droit, né en 1507 à Beaupréau de « l'argentier » Jean G. et de Jeanne Rorteau, « a esté si aumosnier, dit Bruneau de T., qu'il a « remporté le surnom de Père des pauvres. » — Louvet raconte que, tous les jours sans exception, tous les pauvres, tant petits que grands, s'allaient ranger auprès de son logis, le long des murs de la ville, entre le portail St-Michel et le Collége-Neuf, et recevaient tous, autant qu'ils fussent, une aumône suffisante à les nourrir, un quartier de bon pain, boulangé pour eux en sa propre maison, ou, en temps de disette, « des febves bien « accoustrées avec du beurre et huille. » Entre divers legs charitables, il laissa par son testament une rente de 600 l. pour entretenir à métier 6 enfants. — Mort le 22 mai 1572, il fut inhumé le 24 à Saint-Michel-du-Tertre, où se lisait sur une large pierre une inscription en vers français que donne Bruneau de T. et qui comprend le détail de ses fondations.

Arch. de M.-et-L. E 2696. — Brun. de Tart., Mss. 870, f. 247 et 871, f. 455-456. — D. Chamard, t. II, p. 387. — *Rev. d'Anj.*, 1854, t. II, p. 4. — *Lettres d'Henri IV*, 15 juillet 1599.

Gourreau (*René*). — V. *la Godinière.*

Goury (*Guillaume-Etienne-Charles*), né à Landernau (Finistère), le 31 mai 1768, était fils du directeur des fermes de Bretagne. Après une année de préparation dans les bureaux de l'inspecteur en chef, il fut admis sur la fin de 1787 à suivre à Paris les leçons de Perronnet. Il débuta le 3 mai 1793, comme ingénieur ordinaire à Angers, où il concourut à la défense de la ville assiégée par les Vendéens, et en 1800 passa à la résidence de Durtal dont il fit reconstruire le pont. En 1802, il fut chargé d'étudier un projet de bassins de construction à St-Nazaire, dont son fils devait, à 50 ans de là, diriger l'exécution, comme colonel du génie. Nommé ingénieur en chef de 2e classe en 1805 au département de Marengo en Piémont, de 1re classe le 5 mai 1808 dans le grand duché de Toscane, il

Digitized by Google

fut de 1809 à 1814 chargé de la direction en chef du service dans le département de l'Arno, puis successivement en 1814 dans l'Ille-et-Vilaine et en 1815 dans le Finistère, qu'il couvrit d'importants travaux. Il prit sa retraite en 1834 avec le titre d'inspecteur divisionnaire honoraire des Ponts-et-Chaussées, et se retira à Angers où il s'était depuis 1796 allié à la famille Lesourd, consacrant dès lors ses loisirs à la rédaction de nombreux ouvrages. Il avait déjà fait imprimer *Souvenirs Polytechniques* ou *Recueil d'observations, mémoires et projets concernant la navigation intérieure, les bacs, les desséchements, les ports, les routes*, etc. (1827, Paris, 3 vol. in 4° et un vol. de 59 pl.); — *Appendice des Souvenirs polytechniques* (Paris, 1828, in-4° avec atl. de 6 pl.); — *Recherches historico-monumentales concernant les sciences et les arts de l'Antiquité* (Paris, F. Didot, 1833, 2 vol. in-8° avec cartes). — La Bibliothèque d'Angers en possède une rédaction autographe plus complète, préparée pour une seconde édition, Mss. 1104, in-fol. de 532 p. et 5 pl., — comme aussi les manuscrits autographes de plusieurs ouvrages restés inédits, qui ont pour titre : *Abrégé d'Archéologie* (Mss. 1105, in-fol. pap., de 43 p.). — *Fragments relatifs au mouvement des eaux* (Mss. 1106, in-fol. de 250 p. et 3 pl.), traductions partielles d'auteurs italiens; — *Notice sur les pouzzolanes artificielles, employées dans les travaux du canal de Nantes à Brest de 1824 à 1834* (Mss. 1111, in-fol. de 7 p.). — *Le Golfe de Naples et les volcans de la Méditerranée* (Mss. 1133, in-fol. de 67 p., avec une carte gravée); — *L'Héroïsme des Grecs* (Mss. 1135, in-fol. de 95 p., avec 2 cartes), récit de l'expédition de Cyrus. — *Le Siége d'Angers par l'armée vendéenne* (Mss. 905, in-4° de 9 p., imprimé dans le *Bric à Brac* de Grille, t. I, p. 366); — deux *Recueils de Mémoires et de Rapports* sur divers travaux maritimes (Mss. 1107), et sur sa mission en 1808 dans le grand duché de Toscane (Mss. 1109), — un autre d'articles d'archéologie, d'hydrographie et de physique (Mss. 1108), — un autre encore intitulé *Bribes polytechniques ou Mélanges supplémentaires concernant les sciences, les arts, l'industrie, etc., des temps anciens et modernes* (Mss. 476, in-fol. de 324 p. avec cartes et plans, qui commence par une auto-biographie de l'auteur, — il en existe une autre au carton d'autographes, Mss. 572 — et qui se termine par une description de son cabinet de tableaux); — un quatrième *Recueil hétérogène* (Mss. 581, 2 vol. in-4° de 316 et 257 p.). — Goury était chevalier de la Légion d'honneur depuis le mois d'août 1822, officier depuis le 14 avril 1843, membre professeur de l'académie des Beaux-Arts de Florence. Il mourut à Angers le 24 février 1854, âgé de 86 ans.

Journ. de M.-et-L., 18 mars 1854. — *Autobiographie*, Mss. 572 et 476. — Lemarchand, *Catal. des Mss.* — Grille, *Bric à Brac*, t. I, p. 364-381.

Gousserie (la), f., c^ne^ de *Brissarthe*.

Goussin (*Robert*), médecin, Angers, 1513.

Goutale (la), f., c^ne^ de *Vernantes*.

Gouvaudière (la), vill., c^ne^ de *Juvardeil*. En est sieur Michel Jouet, mari de Perrine Lécuyer, 1690.

Gouverie (la), m^on^ b. et f., c^ne^ de *Brissarthe*, vendue nat^t^ sur Roger de Campagnolle le 17 thermidor an IV.

Gouzillère (la), f., c^ne^ de *Combrée*; = f., c^ne^ de *Noyant-la-Gr.*

Gouzillon. — V. *Fief-Glahet*.

Govellières (les), vill., c^ne^ de *Cuon*.

Goyer (*Daniel*), « docteur en médecine et « ancien d'Angers, » fut député au 29e synode national protestant. Il figure en 1686 au nombre des nouveaux convertis à qui la ville fait don d'une chandelle de cire blanche pour la procession du Sacre. Sans doute c'est un parent, le petit-fils peut-être de P. Gohier, V. ce nom.

Graau (le), h., c^nes^ de *la Blouère-Villedieu*. — *Le Grabault* (Cass.).

Grabotat (le), ruiss. né sur la c^ne^ de *Vergonnes*, près la forêt de Combrée, s'y jette dans le ruiss. des Mortiers; — 1,790 mèt. de cours.

Graboteau, m^in^, c^ne^ de *Gennes*, en la paroisse St-Vétérin, 1685 (Et.-C.); — sources, c^nes^ de *Meigné-le-V.*, qui donnent naissance au ruiss. dit de la Gouâne, et leur nom au premier pont en *Méon*, sur un ancien gué ou planche.

Grâce (la), f., c^ne^ de *Villévêque*. — *Feodum de la Grasse* 1291 (G 4). — *La seigneurie de la Grâce* 1331 (H.-D.). — *La terre, fief et seigneurie, mestairie, domaine de la Grasse* 1493 (E 1984). — En est sieur Macé de Macon, écuyer 1493, par acquêt en 1561 de Jacq. Neveu Phorien de Chérité, — Louis-Auguste de Créquy de la Mabilière, 1750.

Gracelier (le), f., c^ne^ de *Tilliers*.

Grachères (les), f., c^ne^ du *May*. — *La Grascherie* (Cass.).

Gracière (la), f., c^ne^ de *Cornillé*. — *La Grande Grassetière* (Cass.). — En est sieur n. h. Gilbert Verger 1542, Philippe Verger, écuyer, 1613, 1616; = f., c^ne^ de *Genneteil*. — *L'hostel et appartenance de la Grassetière* 1461 (Terrier de Font.-Guér.). — *La Grassetière* (Cass.). — *La Grassière* (Et.-M.). — Anc. maison noble, qui garde le nom de Jean Grasset, seigneur du fief en 1461, dont il rend aveu à Fontaine-Guérin; — Jacq. de Gaultier de Launay 1712; = f., c^ne^ de *Marigné*. — En est sieur n. h. Franç. Giffard 1625; = f., c^ne^ de *Miré*; = f., c^ne^ de *St-Laurent-du-M.*

Gracières (les), vill., c^ne^ de *Vaulandry*. — *La Gracière* (Cass.). — *La Grancière* (Et.-M.). — En est sieur Franç. Lefebvre, écuyer, 1633, 1644, qui est dit prêtre en 1664, Jean Cherouvrier 1674, Laurent Aveline 1750.

Graffardière (la), f., c^ne^ de *Chambellay*, ancienne dépendance du Bois-Montboucher 1645 (Mss. 917).

Graffinière (la), chât., c^ne^ de *Cuon*. — Anc. terre seigneuriale avec château restauré à neuf et en partie modernisé, dont le petit corps central, couronné par un haut toit en cône tronqué et double lucarne, est enserré entre une

Digitized by Google

petite tourelle ronde à toit pointu et un large corps en avancement avec balcon et pignon armorié. — Un second corps se continue vers l'E., terminé par une tour carrée; vers l'O. un autre plus petit avec terrasse; au-devant, s'ouvre une esplanade; vers l'entrée, à gauche, de vastes servitudes; tout autour, d'admirables dépendances qui se prolongent jusqu'à la route traversée par une magnifique avenue. — Le domaine appart^t en 1505 à Pierre Busson, écuyer, et dès avant le milieu du XVIe s. à la famille de Villiers. — En est sieur haut et puissant seigneur Jean de Villiers, chevalier de l'ordre du roi, mari de Louise d'Amilly, 1578, — messire Louis de Villiers, chevalier, gentilhomme ordinaire de la Chambre, 1606, mari de Marg. Gaultier d'Aussigné. Leur héritière épouse le 19 janvier 1643 Charles de Billon, hydrographe et ingénieur du roi; — Claude de Périers, 1652, 1667; — — Pierre Lemaistre de Montmort 1655, 1673, mari de Gabrielle Joubert de la Jarrie; — Gabrielle Lemaistre 1708, femme de Louis de la Bouère, qui se remarie le 13 juillet 1706 avec Nicolas de Gazeau; — René de Guillot, chevalier, 1710, 1755, mari de Catherine de la Bouère, que le curé empêcha d'établir, comme ils le prétendaient, leur chapelle seigneuriale dans l'aile gauche de l'église (1713); — Louis-Auguste de Guillot, mari de Marie-Louise de Brusse, 1770. Le 16 août fut bénite en leur présence la chapelle du château, dédiée à St Louis, par le curé de Chartrené, assisté des curés de Bocé, Cuon, Jumelles et Brion. — La terre était advenue en 1818 à la famille Rocquain de Courtemblay et depuis par héritage à M. le vicomte de la Motte-Baracé, qui a fait restaurer le château; = f., c^ne de *Querré*. — *La terre, fief et seigneurie de la Gr.* 1574 (E 3478). — En est sieur Louis de Monteclerc, par sa femme Renée Neveu, héritière de Jean de la Saussaie. Ils la vendirent le 12 mars 1571 à René Restif, marchand; = V. *la Grande-Maison*.

Grahollère (la), f., c^ne de *St-Sauveur-de-Land*. — *La terre de la Gr.* (C 105, f. 70). — Anc. fief relevant de Chantoceaux, dont est sieur en 1540 n. h. Jean Prézeau, — en 1689 Guill. Prézeau, chevalier.

Graimpré (*François*), natif de Saumur, docteur de Sorbonne, ancien custode, définiteur et supérieur des Cordeliers d'Angers, y est inhumé le 30 décembre 1775, âgé de 60 ans (GG 311).

Graindavale (la), h., c^ne de *Gené*.

Grain-d'Or, h., c^ne de *Chantocé*. — *Le vill. de Grain-d'Or*, 1649 (Et.-C.).

Grais (les). — V. *les Grés*.

Grallier (le), f., c^ne du *Puiset-D*.

Grallière (la), h., c^ne de *Roussay*; = f., c^ne de *Trémentines*. — *La Grollière* (Cass.).

Grammont (*Charlotte-Catherine* de), abbesse depuis 30 ans de Ste-Ausone au diocèse d'Angoulême, fut en 1672 — et non 1682, comme il est dit ci-dessus, t. I, p. 70, d'après Hauréau, — nommée abbesse du Ronceray d'Angers. — Elle était alors plus que sexagénaire et garda le gouvernement encore près de 25 années, puis se retira vers 1699, avec une pension de 4,000 l. au couvent du Calvaire, où elle mourut le 7 mars 1714, âgée de 92 ou 94 ans, « peu regrettée, dit « Lehoreau, pour avoir esté trop changeante et « processive. » Elle s'était refusée absolument à admettre aucune nouvelle religieuse « pour raisons « à elle seule connues, » mais dans l'intention, croit-on, d'arriver « à mettre la cloture dans le « couvent et à réformer la coiffure des dames. »

Mss. 762, p. 34. — Lehoreau, Mss., t. III, p. 68 et 141. — Clément, *Gabr. de Rochech.*, p. 92.

Grandchamp, cl., c^ne des *Ponts-de-Cé*; = (le Petit-), c^ne de *St-Saturnin*.

Granderie (la), f., c^ne de *Seiches*. — *Grandry* (Et.-C. de Marcé). — En est sieur n. h. François Bruneau, dont René de Daillon, évêque de Bayeux tient le fils sur les fonts à Marcé le 25 novembre 1599.

Granderies (les), h., c^ne de *Durtal*, domaine de l'hôpital de Durtal par donation du 18 janvier 1676.

Grandet (*Joseph*), fils aîné de Jacques G., lieutenant de la maréchaussée, et de Madeleine Cormier, naquit à Angers le 30 juillet 1646. Il avait plus de 20 ans, quand il prit le parti d'étudier en Sorbonne. Reçu bachelier en 1671, il entra quelque temps à St-Sulpice, et après avoir soutenu le 30 juillet 1673 sa thèse de tentative, dédiée « au Christ le prêtre suprême, » *Christo summo sacerdoti*, revint en Anjou, n'étant encore que sous-diacre, pour s'unir aux premiers essais de fondation d'un Séminaire par les abbés Maillard, Lecerf et Legendre, qui venaient d'acheter le Logis Barrault (2 juin 1673). D'abord attaché à diverses missions, à Angers, à Saumur, à Châteaugontier, il suivit plus tard à Paris le fameux père capucin Honoré et y prêcha une neuvaine en l'église St-Paul. Il fut aussi député en 1683 pour distribuer des aumônes dans le Craonnais, dévasté par la famine. Sans être prêtre encore, il avait été gratifié de la cure de Seiches, qu'il résigna au bout de sept jours. C'est à cette occasion, qu'il reçut les ordres pour pouvoir exercer l'intérim de la vacance. Il refusa de même l'archiprêtré de Juigné-s.-L. et n'accepta la cure de Ste-Croix d'Angers en 1685 qu'en considération de la proximité du Séminaire. Cet établissement était devenu un des centres de la résistance active contre le Jansénisme, qu'on accusait l'évêque Arnauld de protéger, et Grandet prit une part ardente à cette lutte. Nommé plus tard directeur par l'évêque Le Pelletier, il arrenta d'abord, comme une sorte de succursale, la maison du prieuré de St-Eloi qui lui fait face, et bientôt par son crédit particulier, notamment auprès de Mme de Maintenon, réussit, où l'évêque avait échoué, à obtenir des lettres patentes qui fondaient réellement le Séminaire en y autorisant la réunion de bénéfices jusqu'à 10,000 l. de revenus (13 décembre 1694) et spécialement du prieuré St-Eloi, plus particulièrement convoité pour son voisinage et son utilité (mai 1696). Sur la fin de sa vie, Grandet avait résigné toutes ses fonctions, sauf un bénéfice de peu d'obligation, le prieuré de Pruniers, recouvrant ainsi tout entière la liberté du travail et d'une correspon-

Digitized by Google

dance active qu'il n'avait cessé d'entretenir avec tous les personnages lettrés de l'Anjou et divers autres savants étrangers, notamment l'abbé Chastelain, chanoine de N.-D. de Paris. Il mourut de la gravelle le 1er décembre 1724, âgé de 78 ans, et fut inhumé dans la chapelle de St-Eloi. On fit faire son portrait entre sa mort et sa sépulture. Il a été gravé. Le grand Séminaire hérita de sa bibliothèque qui était très-belle.

On a de lui : *Lettre circulaire aux Mères de la Visitation*, datée du 21 mars 1680 ; — *Relation de l'état présent des affaires du monastère de la Visitation d'Angers*, 1er octobre 1680. Ces deux écrits, donnés sous le nom de l'abbé de Ste-Foy, s'attaquent à l'esprit janséniste, qui avait envahi la communauté. — *La Vie d'Anne de Melun, fondatrice des Hospitalières de Baugé en Anjou* (Paris, Josse, 1687, in-8°, dédiée à H. Arnauld). — *La Vie d'un solitaire inconnu, mort en Anjou en odeur de sainteté* (Paris, Coustelier, 1699, in-12, de VIII-334 p., non compris la dédicace, la table et un sonnet de Benserade, avec un portrait), dédié à l'évêque Le Pelletier. — *La Vie de messire Gabriel Du Bois de la Ferté* (Paris, P. Delaunay, 1712, in-12 de XX-177 p.), dédiée à ses neveux, avec les Vies, à la suite, de Mlle de la Ferté, sa sœur, et de Mme de la Bisolière, sa belle-sœur. — *Dissertation apologétique sur l'apparition miraculeuse de N.-S. Jésus-Christ, arrivée au St-Sacrement, en la paroisse des Ulmes de St-Florent, près Saumur, le 2 juin 1668, avec des pratiques de piété*, etc. (Châteaugontier, J. Gentil, 1715, in-12, de 202 p., non compris l'épître dédicatoire, la préface et diverses attestations non paginées), dédiée à Mic. Poncet, évêque d'Angers. — *Considérations et pratiques de piété, tirées de l'Ecriture Sainte, des Conciles et des Pères de l'Eglise pour honorer Jésus-Christ au Saint-Sacrement* (Châteaugontier, 1716, in-12, de 240 p.); l'auteur ne s'est pas nommé, mais Lehoreau, Mss., t. III, p. 400, le désigne en lui reprochant plusieurs erreurs; l'ouvrage figure d'ailleurs sur le titre du précédent et en forme la suite. — *La Vie de messire Pierre Crétey, prestre, curé de la paroisse de Barenton au dioc. d'Avranches* (Rouen, Guill. Behourt, 1722, in-12). Il en a été donné une édition nouvelle en 1872 (Paris, Poussielgue, in-18 de XVI-360 p.). Le Mss. autographe est conservé à la Biblioth. d'Angers, avec un fragment de la *Vie de M. de Lavigne, curé de St-Pierre de Caen*. — *Vie de M. Louis-Marie Grignon de Montfort, prestre, missionnaire apostolique* (Nantes, Verger, 1724, in-8° de XIX-487 p.), récemment réimprimée.

Tous ces petits livres, qui ont une valeur réelle, ne donnent qu'une idée incomplète des sérieux travaux qui font de Grandet un des pères de l'histoire angevine. Ses grandes œuvres sont restées inédites, la plupart inachevées ou incomplètes.

Le Cabinet des Mss. de la Bibliothèque d'Angers a recueilli une série de XXXII *Dissertations préliminaires à l'Histoire ecclésiastique de l'Anjou*, dont 9 autographes. La liste des sujets traités est donnée dans le *Catalogue* de M. Lemarchand ; — *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique de l'Anjou*, copie in-4°, revue par l'auteur, mais qui ne comprend que 5 volumes d'une œuvre considérable. Ce sont les t. I, avec la préface, t. III, qui s'arrête au XIIe s., le t. VI, à 1239, les t. IX-X, de 1483 à 1590. Les autres paraissent perdus ; — *Notre-Dame Angevine* ou Traité historique chronologique et moral de l'origine et de l'antiquité de la cathédrale d'Angers, des abbayes, prieurés, églises, chapelles dédiées en Anjou en l'honneur de Dieu sous l'invocation de la très-sainte Vierge Marie (in-fol. p., de 349 f., copie revue par l'auteur). La minute autographe en existe aussi, mais incomplète, in-4°, Mss. 620. — *Vie du P. de Mouchy, de l'Oratoire*, Mss. autographe. — *Mémoire sur l'affaire du Formulaire*, Mss. autographe ; — et de nombreux fragments, extraits, notes originales ou copies de documents, recueillis dans diverses collections, sur l'histoire ecclésiastique et civile de l'Anjou (Mss. 886, 895), sur les évêques d'Angers (Mss. 626), sur l'histoire de Bérenger l'hérésiarque (Mss. 894), etc. — Le Séminaire d'Angers possède aussi deux précieux Mss. mais inabordables à l'étude. Ce sont des *Mémoires pour servir à l'histoire du temps*, qui comprennent notamment la relation des luttes jansénistes et surtout les détails de la fondation du Séminaire, et un recueil des *Vies des Saints Personnages*, dont une copie existe à la Biblioth. Nationale et une autre au Séminaire St-Sulpice.

Pocquet de Liv., Mss. 1068. — Arch. de M.-et-L. B 2702. — Mss. Grille. — Lemarchand, *Catal. des Mss. d'Angers*. — *Mém. pour l'Hist. ecclés. du XVIIIe s.* — Maupoint, *Vie de l'évêque Montault*, p. 379. — Moréri.

Grandet (*François*), sieur de la Plesse, frère du précédent, conseiller-juge-magistrat au Présidial d'Angers, échevin le 1er mai 1676, conseiller échevin perpétuel le 21 juin 1678, fut nommé maire le 1er mai 1689-1690 et continué le 1er mai 1691-1692. — Il fit percer la porte Neuve ou Grandet au bout de la rue de l'Hôpital, réparer les grands ponts, obtint deux nouvelles foires au 1er mai et au 6 août et l'installation d'une école d'équitation. C'est ce que résume l'exergue au revers de son jeton : *Porta. Collegio. Pontibus. Hippodromo. Nundinis*, avec le dessin de la porte Neuve ; sur la face, son écusson *d'azur au chevron d'argent, surmonté en chef de trois étoiles de même rangées ; en pointe de l'écu une coquille de même*. — Légende : *Fr. Grandet, eques, major Andegavi electus ultim. 1692*. — Il avait rédigé pour son frère Joseph des mémoires sur l'épiscopat d'Henri Arnauld dont j'ai vu quelques fragments autographes, d'une écriture rapide et informe. — Meurt le 7 novembre 1730 et est inhumé dans le cimetière de Faye.

Mss. 919, f. 256. — Lehoreau, Mss., t. III, p. 73. — Mss. Grille.

Grandfont, vill., cne de *Brézé*. — *Grandis Fons* 1090 (Cart. de St-Maur), 1124-1129. — *Molendinus Magni Fontis* 1124-1129 (Cartul. de Fontevr, ch. 18 et 31). — *L'hostel, terre et seigneurie de Grantfons* 1450 (Arch. de Brezé).

Digitized by Google

— La terre tire son nom et dès le XIe s. son importance de l'abondante source, qui naît au S. du village et fait tourner depuis plus de huit siècles un moulin. — Elle fut acquise vers la fin du XIIIe s. de la famille Chamaillard par Geoffroy de Brézé qui en 1302 la donna à sa petite-fille Catherine, épouse de Macé de l'Etang. — En est sieur Jean Bessonneau 1373, Hardouin de la Touche 1431, 1443, Guill. Sanglier, chevalier, 1450, 1458, Pierre Prévost, héritier de Jeanne Eveillechien, femme de Guill. Sanglier, 1464. — C'est de 1460 à 1490 que l'hôtel ancien fut transformé en château fort avec cour, basse cour et douves d'enceinte. Louis Prévost le vendit le 3 juillet 1533 à Pierre Foullon dont la fille Marthe l'apporta en dot à François Bourneau, lieutenant général à Saumur (3 mai 1550). Celui-ci fit reconstruire la fuie, mais fut empêché à plusieurs reprises par son suzerain, le seigneur de Brézé, d'établir un pont-levis, qui ne fut autorisé que vers la fin du XVIe s. à la place du pont dormant, qui franchissait les douves. Suivant partage du 9 décembre 1616, la terre échut à Isabelle Bourneau, veuve de Jean Canaye, avocat au Parlement — et le 7 décembre 1658 à Pierre Canaye, sieur de Palluau. Il assistait au procès d'Urbain Grandier et en ramena dans son carrosse le P. Lactance, le principal exorciste, possédé à son tour des démons et qui se rendant en pèlerinage aux Ardilliers y arriva perdu de raison et mourut quelques jours après dans les convulsions, à Saumur. Son héritier Etienne Canaye, sous-doyen de la grande Chambre du Parlement de Paris, prétendit en 1728 obtenir du marquis de Brézé un banc dans le chœur de St-Vincent de Brézé. Il en fut débouté par toutes les juridictions. En décembre 1731 il vint exprès de Paris, muni de lettres patentes obtenues en juillet à Fontainebleau, pour établir des fourches patibulaires armoriées, de 20 à 30 pieds de haut, et il les fit planter à 100 pieds de l'église St-Sébastien et de la Ripaille, dans le clos du sieur de Vandœuvre. Elles furent jetées bas par sentence du 2 mars 1733. Il avait 95 ans en 1739 et poursuivait encore tous ses procès, marchant entouré de greffiers, de sergents et d'hommes de loi, qu'il dépêchait de tous côtés. Etienne Canaye, son fils unique, membre de l'Académie des Inscriptions, vendit le château et la seigneurie le 7 avril 1775 à Joseph Guillon, sur qui le 7 juillet suivant fut exercé le retrait féodal par le marquis de Brézé, qui réunit le fief à son domaine. — Les armes des Canaye sont *d'azur au chevron d'argent, accompagné de 2 étoiles en chef et d'une rose en pointe, le tout de même* et se rencontrent fréquemment sur des livres provenant d'une bibliothèque remarquable en belles reliures et en nombreux manuscrits qu'avait formée Jacques de Canaye, sieur des Roches et de Gr., mort sous-doyen du Parlement le 29 sept. 1686. — Il reste encore de l'ancien château au bout du village vers l'E. une enceinte rectangulaire dont deux côtés en murs hauts d'une vingtaine de pieds au-dessus du chemin, avec un débris de tour d'angle en cul de lampe et logette de pierre. Les deux autres angles sont défendus par des douves sèches, sur lesquelles est jeté un pont-levis, actuellement en maçonnerie, surveillé par une seconde gaite. Il aboutit à un portail à demi tombé où apparaissent les rainures des herses. — A l'intérieur, un glacis longe les douves sèches sur la face où est l'entrée et une maison de paysan. — Un puits a été taillé dans le mur vers N.-E. Sa voûte en coquille porte à la clé *1601* et au-dessous : *G. de Saint-Frank 1767*, — au-dessus, un écusson ovale effacé. — Vers O. à 15 mèt. des douves, s'élève une fuie considérable, dont la lanterne s'est écroulée il y a quelques années et qui paraît contemporaine du château. Il a été rencontré aux environs des traces de constructions romaines.

Répert. arch., 1863, p. 225. — Arch. comm. de Brézé et d'Epieds Et.-C. — Figuier, *Hist. du Merveilleux*, t. I, p. 190. — J. Guigard, *Armor. du Bibl.*, t. I, p. 135. — Notes Mss. Raimbault et Coueslier.

Grandfont, cave, cne d'*Epieds*, dépendance du château.

Grandfont-Fouquet, mon b., cne de *Brézé*, dans le bourg de Grandfont, anc. fief relevant de Berrie, à qui il devait un chapeau de roses ; — appart^t durant le XVIIIe s. et jusqu'en ces derniers temps à la famille Gugou de Lachaud. — Il conserve le nom de la famille Fouquet, alliée aux Brézé, qui la possédait au XVe s., — aux XVIe-XVIIe s. les Fournier, — en 1650, 1680, Jean et Alexis Prunier.

Grandfont-Tulou, f., cne de *Brézé*, dans le bourg de Grandfont, appartenait aux seigneurs de Brézé, comme aujourd'hui.

Grandhomme (*Antoine*), né au Lude le 3 août 1702, abbé commendataire de Toussaint d'Angers en 1737, installé le 14 novembre dans sa prébende du Chapitre de St-Maurice, † le 4 avril 1783 — et non le 9 — et inhumé le 5 dans le caveau de la cathédrale, d'où il fut porté aux Jacobins lors de la reconstruction du chœur. — (*Marie-Madeleine*), née à Léogane en St-Domingue, le 15 mai 1716, meurt supérieure de l'Hôpital général d'Angers, le 31 janvier 1782.

Arch. de M.-et-L. E 2703; H Toussaint, Reg. Capit., p. 381. — Arch. mun. G 34 et 301.

Grandière (la), f., cne d'*Andigné*; — f., cne de *Chaudron*; — f., cne de *Grez-N.* — *Le lieu, maison et herbergement de la Gr.* (C 106, f. 228). — Ancienne seigneurie avec maison noble, chapelle dédiée à St Laurent et à St Jean l'Evangéliste, vergers, garennes, relevant de la seigneurie de Grez; — donnait son nom à une famille noble, qui la possède encore. Demoiselle Lucie de la Grandière y épousa le 17 mars 1735 dans la chapelle messire Louis de Jacquelot, sieur du Plessis-Bressot. — En dépendaient au XVIe s. « cinq petites métairies de « peu de valeur, deux closeries, une petite tousche « de bois, à haulte fustaille, avecques ung estang « ouquel y a ung moullin en la chaussée, ung « autre estang nommé la Noe, » deux taillis èslandes de Sceaux, 20 quartiers de vigne et plus tard la terre de la Mothe-Cesbron et d'autres domaines. — De l'ancien château il ne reste que le portail flanqué de deux tourelles. Le château

Digitized by Google

actuel, commencé quelques années avant la Révolution, n'a été achevé que vers 1860; — (la Petite-), m^in à vent et f., c^ne de *Pruillé*. — *Le lieu, terre et seigneurie de la Gr.* 1540 (C 106, f. 269); — relevait de la Roche-au-Felle et appart^t aux XVIe-XVIIIe s. à la famille Cornuau, — En dépendait la closerie de la Remonnière; — vendus nat^t le 1er fructidor an IV sur Leroy de Mancy; = f., c^ne de *St-Quentin-en-Mauges*.

Grandime. — V. *la Grande-Dime*.

Grandin (*François*), né à Angers, fils de Pierre Gr. et de Roberte Joncheray, y était curé de St-Jean-Baptiste, autrement dit St-Julien, dès 1554. Il se distingua par son zèle pour le salut des âmes, qu'atteste sa *Destruction de l'orgueil mondain, ambition des habits et autres inventions nouvelles* (Paris, Cl. Frémy, 1558, in-8° de 145 feuillets). Il s'y évertue furieusement, comme le greffier Louvet dans son Journal, contre les modes nouvelles et la coquetterie des dames angevines. Cet opuscule est suivi d'une singulière pièce de vers (de 6 feuillets), où l'auteur prend à parti les mêmes pénitentes et leurs vices, sous ce titre : *Blason des Basquines et vertugalles avec la belle remonstrance, qu'ont faict quelques dames, quand on leur a remonstré qu'il n'en fallait plus porter* (réimprimé à part, Lyon, B. Rigaud, 1533, pet. in-8°, et en 1833 par le baron Pichon, à 50 exempl.).—Ses autres livres sont uniquement de piété. Il fit réimprimer à Paris en 1574 l'*Instruction pour les enfants* dont Pierre Viel, docteur de Sorbonne, était l'auteur, en y ajoutant une traduction de plusieurs psaumes, des remèdes tirés de l'Ecriture Sainte contre les sept péchés capitaux, des oraisons, hymnes, cantiques, et en 1580, par ordre de son évêque Ruzé, un Manuel, selon l'usage du diocèse. — On lui doit encore *Les Quinze effusions du sang de N.-S. J.-C. et ung dizain sur ces deux motz :* Ecce homo, *avec la Vie de Madame Saincte Marguerite, vierge et martyre. Plus les douze vendredis blancs et la Journée de la femme chrestienne* (Paris, Nic. Chesneau, 1582, petit in-8°, gothique, de 31 folios non numérotés, plus le titre). — L'auteur se nomme en tête de la première des Effusions, dont chacune est précédée d'un petit cadre gravé avec une scène de la Passion et les initiales I. L. B. Ce n'est d'ailleurs qu'un remaniement « en autre forme » et « repurgé de plu- « sieurs propos apocryphes » d'opuscules de dévotion. Grandin a fourni aussi diverses vies de saints, notamment celle de saint Lézin dans les éditions de René Benoist et de Robin Du Faux. Lecointe et Bolland rendent bon témoignage à ses travaux. — Il mourut vers 1599 ou 1600, comme l'indique une note Mss. d'un de ses successeurs sur le registre incomplet de la paroisse, et fut inhumé près la croix stationale du cimetière. Une inscription sur plaque de cuivre, encastrée dans un mur de l'église, mentionnait diverses fondations de son testament. La Biblioth. de Nantes possède un *Missel d'Angers* (1551, Paris, in-fol.), qui lui a appartenu.

Arch. mun. GG 50, f. 1. — Pocq. de Liv., Mss. 1068. — Moréri. — Cl. Ménard, Mss. 875. — *Bullet. du Biblioph.*, juin 1861. — Duverdier, t. I, p. 653.

Grandin (*Jean*), angevin, est signalé par Bruneau de Tartifume (Mss. 870, f. 1132), comme l'auteur de *Conférences avec les ministres de Genève touchant les passages de l'Ecriture sainte* (Paris, 1566).

Grandine, m^on h., c^ne de *Cheffes*. — Appart^t en 1643 à maître Pierre Legendre, — vendue nat^t sur Anne Blanchard, veuve Courrier, le 4 thermidor an IV; — aujourd'hui à M. Morain, peintre, qui y réside.

Grandinière (la), h., c^ne de *la Jaille-Yv.* — En est sieur n. h. Pierre Maumusseau, maire de Châteaugontier, 1700; = f., c^ne de *Noyant-la-Gr.* — *La Grandonnière* (Cass.). — En est sieur René de Ballodes, mari de Renée Picot, qui meurt le 15 décembre 1622; = f., c^ne de *la Pommeraie*.

Grand-Maison (la). V. *Maison* (la Grande-).

Grandmaison (*Benoît*), peintre, à Angers, 1731. Sa signature figure cette année à un acte du 17 mai (GG 45), qui l'intitule *honorable homme*.

Grandmesnil (*Silas-René-Pierre*), né à Brézé le 4 messidor an II, encore étudiant à l'Ecole de médecine d'Angers, devança l'appel en 1812 et fit trois campagnes comme aide chirurgien-major. Il servait avec ce titre dans les chasseurs de la Meurthe, quand il fut licencié en août 1815. Il revint alors se faire recevoir à Angers officier de santé (19 octobre 1816) et s'établit d'abord à Brézé, puis aux Rosiers. Cœur ardent, tête vive, il se trouva bientôt mêlé à toutes les entreprises qui allaient éclater sous les pas du gouvernement de la Restauration, et inscrit dès 1820 parmi les *Chevaliers de la Liberté*, fut mis directement en relation avec les chefs qui ne se laissaient aborder qu'aux plus sûrs et aux plus fidèles. C'est lui qui en février 1822, lors de la première tentative de Berton, l'alla chercher à Brest, comme député de la Vente des Carbonari de Saumur, et lui encore qui en juin le ramena de la Rochelle pour la seconde et suprême entreprise. Laissé en dehors de tout soupçon, il avait pu continuer ses voyages à Paris, voir à plusieurs reprises Lafayette, lui présenter Baudrillet, un des principaux chefs, et être mis par le général en rapport avec le sous-officier Woelfeld, le futur traître. Quand Woelfeld eut accompli son œuvre, quand Baudrillet, pour réparer un moment de faiblesse, feignit d'avoir été trompé par des agents apostés, Grandmesnil, qui avait encore pu dépister la police, devint le point de mire non-seulement de l'accusation, mais de la défense, et son nom fut accolé à celui de Woelfeld dans les mêmes imprécations. De la tribune de la Chambre le général Foy le signala comme un employé de police, à l'heure même où Grandmesnil s'entretenait avec le fils de Lafayette dans un des bureaux pour aviser à trouver un refuge, que cette dénonciation publique faillit lui fermer et qui ne s'ouvrit assuré que sur la garantie réitérée du député libéral. Grandmesnil parvint enfin à gagner Jersey et là même eut le courage de

Digitized by Google

rester sous le coup, sans protestation aucune, de cette flétrissure, qui servait la cause et qui déroutait l'ennemi. Mais telle est, comme dit Vaulabelle, le sort des dévouements politiques et la puissance vivace de la calomnie, qu'après deux condamnations à mort, un exil de près de dix ans et une ruine absolue, résultat de la mort civile, — sacrifices subis sans une plainte, sans un murmure, — il dut, au retour, après 1830, se débattre contre cette légende de honte, — qui devait être un titre d'honneur pour lui, mais que les historiens nouveaux reproduisaient en l'aggravant. Lacretelle, Burette, Maslatrie, éclairés par d'éclatants témoignages, s'empressèrent de reconnaître publiquement et leur erreur et la vérité. — Grandmesnil n'avait rien perdu à ces épreuves de son ardeur première, mais les temps et les hommes peut-être étaient changés. Mêlé aux derniers débris des sociétés secrètes, d'ailleurs homme plutôt de conseil que d'action, il parvint en 1843 à organiser le journal *la Réforme*, où sa grande probité incontestée et son esprit de bienveillance le désignèrent pour le premier gérant. Il y prit part en février 1848 à la délibération où fut proposée la liste du gouvernement provisoire, assistait au Luxembourg à la séance secrète où Caussidière livra au jugement des anciens conspirateurs l'agent Delahodde, fut nommé le 11 mars vice-président de la Commission des récompenses nationales et devint bientôt, avec Sobrier, le principal fondateur du club des *Droits de l'Homme*, qui disposait d'une véritable force armée. Après les journées de juin, traduit devant un conseil de guerre, il trouva encore devant lui, sur la dénonciation d'un agent de police, cette calomnie vieille de 26 ans qui lui reprochait d'avoir trahi Berton et ce fut le fils même de Berton et le fils de Lafayette, qui vinrent l'en défendre et obtinrent son acquittement. Il est remarquable même qu'à cette époque les plus odieux pamphlets l'aient en quelque sorte respecté. — Il est mort oublié, à Paris, le 20 avril 1863.

Vaulabelle, *Hist. de la Rest.*, t. V, p. 367-369 et t. VI, p. 103. — Bonnemère, *Etudes Saumuroises*. — *Moniteur*, 1822, p. 1344, 1526, 1556, 1748; 1824, p. 279. — Dulaure, *Hist. de la Révol.*, continuée par Auguis, t. VII, p. 445-472. — *National* du 3 avril 1841, où se trouvent reproduites les déclarations de Burette, Lacretelle, Lafayette, Drault, Delalande; un tirage en existe, in-8°, de 14 p. — Chenu, *Les Conspirateurs*, ch. v, p. 36 et 146. — Delahodde, *La Naissance de la République*, p. 24-26. — Garnier-Pagès, *Hist. de la Révol. de 1848*, t. IV, p. 75; t. V, p. 287; t. VI, p. 331.

Grandvau, m^on b., c^ne de *Cantenay*.

Grandville, f., c^ne de *Chanteloup*.

Grange (*Achille* de la), marquis de Poizes, comte de Maligny, lieutenant général des armées du roi, conseiller du roi, président des Etats de Bourgogne, meurt à Blou le 25 septembre 1682 et y est inhumé le lendemain âgé de 70 ans. Son parent, son fils peut-être, François de la Gr., natif de Dijon, gouverneur des Ponts-de-Cé, avait épousé vers 1665 d^lle Françoise Dupont de Vernon.

Grange (la), f., c^ne d'*Angers* S.; = f., c^ne de *Beauvau*, ancien domaine du prieuré, vendu nat^t le 14 avril 1791; = f., c^ne de *Bocé*, domaine du prieuré de Changé, vendu nat^t le 10 février 1791. V. *la Gr.-Saulaie*; = f., c^ne de *Breil*; = f., c^ne de *Carbay*. — En est sieur n. h. René Gault, garde du corps de la reine-mère, 1645; = f., c^ne de *Champigné*, anc. domaine du prieuré; = f., c^ne de *la Chapelle-du-Genêt*. — Anc. terre et seigneurie, autrefois de la paroisse St-Martin de Beaupréau, avec maison noble, cour, jardins, hautes futaies, moulins, appart^t en 1610 à Claude du Bois d'Argonne et en 1620 à sa veuve, Anne de la Grésille, qui le vendit le 24 avril à Henri de Gondi, duc de Beaupréau, pour employer l'argent à secourir les pauvres pendant cette année de famine; = vill., c^ne de *Charcé*; = f., c^ne de *Châteauneuf*; — h., c^ne de *la Chaussaire*; = cl., c^ne de *Cheviré-le-R.* — En est dame Anne Gaultier, veuve de n. h. René de Domaigné, 1556; = f., c^ne de *Coron*; = f., c^ne de *Courléon*, détachée en 1836 de Vernoil-le-F.; = = f., c^ne de *la Daguenière* (Cass.); = ff., c^ne de *Dénezé-s.-le-L.*, dont une, domaine de la cure, fut vendue nat^t le 21 janvier 1791, l'autre, domaine de l'abb. de la Boissière, le 19 mai 1791; = f., c^ne de *Durtal*, anc. domaine de la cure de St-Pierre, vendue nat^t le 24 février 1791; = m^on, c^ne de *Feneu*, avec chapelle (Cass.); = f., c^ne du *Fief-Sauvin*; = f., c^ne de *Fontaine-Milon*, domaine du prieuré-cure, vendu nat^t le 13 janvier 1791; = f., c^ne de *Gennes*; = f., c^ne de *Genneteil*. — *Le lieu seigneurial de la G.* 1675 (Et.-C.), résidence de Julien-Marguerite Dosdefer; = f., c^ne de *Grez-N.* — *Le lieu seigneurial de la G.* 1614 (Et.-C.). — Anc. m^on noble, dont est sieur Louis de Hurebonde 1573, n. h. Et. de Montméja, qui y réside, 1614; = f., c^ne de *Grugé*, anc. domaine des Chevaliers du Temple, près leur vill. de St-Gilles. — Avant de passer l'échalier qui y pénètre, un sentier dans le bois, à gauche, conduit droit à la Cave-à-Margot, grotte profonde, dont l'entrée en angle aigu, est certainement découpée de main d'homme, impénétrable d'ailleurs et presque toujours inondée. Outre les trésors qu'on y suppose, on raconte qu'elle portait un château de huguenot, dont aucun vestige ne reste; = f., c^ne de *la Jaille-Yv.*; = h., c^ne de *Jallais*, et de la paroisse de N.-D.-des-Mauges; = cl., c^ne de *Jarzé*; = f., c^ne du *Longeron*; = f, c^ne du *Louroux-B.*; = h., c^ne de *Marcé*. — En est sieur Pierre Corveau 1630; = f., c^ne du *Marillais*; = f., c^ne de *la Meignanne*. — Il y a été trouvé, en élargissant le chemin, 1872, une douzaine de cercueils formés de 6 pierres d'ardoise, sans traces d'ossements; = f., c^ne de *Montigné-les-R.*; = h., c^ne de *Montjean*; = f., c^ne de *Morannes*, domaine du prieuré de Juigné-la-Prée, qui devait à la seigneurie de Grattecuisse deux pintes de vin et deux échaudés le jour de Noël, en reconnaissance de son droit de dîme; = f., c^ne de *Mozé*, à Marie de la Roche, femme de Joachin de Meaulne, en 1566; — donne son nom à un ruiss. né sur la commune, qui s'y jette dans le ruiss. des Joncherets; — 500 m. de cours; = f., c^ne de *la Plaine*; = cl., c^ne de *Pontigné* (Cass.); — m^on b., c^ne de *la Possonnière*, construction moderne, comprenant deux

Digitized by Google

corps de logis avec tourelles d'angle et pignon en avant corps; — appart^t dans ces derniers temps au brave Guitet, V. *ce nom*, qui y est mort; aujourd'hui à son petit-fils, M. Despérières; = f., c^ne de *la Prévière*.

Grange (la), f., c^ne de *St-Barthélemy*, anc. grange dimeresse de la cure, vendue nat^t le 30 novembre 1791; = f., c^ne de *St-Christophe-du-B.* — Anc. terre seigneuriale, appart^t à la fin du XVIe s. à n. h. Jean de Vaugirault, écuyer, inhumé le 15 septembre 1625, — à Françoise Legay, sa veuve, qui se marie le 9 septembre 1627, avec Jean Le Noyer, sieur du Bois-Huguet; — Antoine de Vaugirault 1641; — Claude-Charles de Beauvau 1727; — messire Nicolas-François, marquis de Fussey, 1739, mari de Gabrielle-Elisabeth-Eugénie de Beauvau. — Au-dessus de la porte d'entrée figure encore sculptée une aigle à deux têtes, le vol abaissé, inscrite dans un ovale, écusson des Vaugirault, dont une tombe existe dans le cimetière de Mortagne; dans le mur à gauche de la principale porte, une tête grossière et d'apparence très-antique. — La principale tour, grosse et ronde, portait trois étages à fenêtres en plein cintre, sur tailloir carré avec piédroits nus, et domine encore le logis moderne dans lequel elle est engagée. — La chapelle n'est pas non plus entièrement détruite; sur la porte se lit la date 1737; sur la façade : 1764; = h., c^ne de *Sainte-Gemmes-sur-L.*; = f., c^ne de *St-Georges-du-Bois*, anc. dépendance du domaine de la Roche-Abilen, acquise en 1534 par Pierre Bohic; = h., c^ne de *St-Macaire-du-B.*, anc. fourneau à tuile avec étang de trois boisselées, dépendant de l'abb. de Brignon et vendus nat^t le 16 nivôse an VI; = f., c^ne de *St-Pierre-Maul.*; = f., c^ne de *Sceaux*; = f., c^ne de *Seiches*; — acquise en 1576 du Chapitre St-Laud d'Angers par Jean d'Espinay, comte de Durtal; = m^in à vent, c^ne de *Tigné*, et cl. (Cass.). — *La Grange-Dorvault* 1606 (Et.-C.). — En est sieur n. h. Pierre Duvivier 1606, n. h. Georges de la Pierre 1617; = f., c^ne du *Tremblay*.

Grange (la), c^ne des *Verchers*. — *La Grange-Messac* 1635. — *La Gr.-Vermière* 1642. — *La Grange en Baugé* 1652. — *La Grange de Baugé-Menuau* 1709 (Et.-C.). — Anc. terre seigneuriale, dont dépendait la seigneurie de la paroisse de St-Pierre-des-Verchers et les cinq fiefs de la Grange, le Haut-Baugé, Berry *alias* Petit-Riou, Launay et l'Ecottier, avec château flanqué de tours et pavillons. — En est sieur n. h. Christophe Goullard 1621, 1642, écuyer, mari d'Hélène d'Ecoublant. — Leur fils, je crois, Jean Goullard, sieur de Vermière, épousa la 14 juin 1638 Anne de Messac, ce qui explique les deux surnoms de la terre dans la première moitié du XVIIe s. — Elle était passée avant 1652 à Louis de l'Estoile, sieur d'Ardancourt, dont la famille s'y installe, y naît et y meurt pendant un siècle. Dans la chapelle du château, Renée, sa fille, épousa le 8 octobre 1709 Marc-Antoine de Gennes, chevalier, sieur des Mousseaux. — La terre était en vente en 1776; = f., c^ne de *Vernoil-le-F.*, anc. domaine de Fontevraud, vendu nat^t le 13 mai 1791; = m^on b., c^ne du *Vieil-Baugé*. — Le domaine, en dépendant, a eu quelque réputation sous la Restauration comme exploitation agricole et industrielle fondée en 1826 par M. Lofficial, V. *ce nom*, dans le but, au « moyen de procédés nouveaux, d'obtenir de la « pomme de terre divers produits utiles dans les « arts et dans l'économie domestique. » V. les *Affiches*, 1er juillet 1827; — auj. à Mme Leroux-Lofficial; — donne son nom au ruiss. né sur la c^ne, qui s'y jette dans le ruiss. de Léchigné; — 200 mèt. de cours; = vill., c^ne de *Villedieu*, — où ont été bâties en 1862-1864 l'école des filles et la salle d'asile de la commune, près du chêne légendaire, V. *Villedieu*; = f., c^ne de *Villévêque*; = f., c^ne du *Voide*; — donne son nom au ruiss. né sur la commune, qui s'y jette dans le Lys; — 1,000 mèt. de cours.

Grange (la Grande-), f., c^ne de *la Meignanne*; = (la Haute-), f., c^ne des *Cerqueux-de-M.*; = (la Petite-), f., c^ne d'*Avrillé*; = cl., c^ne de *Bocé*; = cl., c^ne de *Feneu*; = f., c^ne d'*Yzernay*.

Grange-aux-Galées (la). — V. *la Gr.-Saulaie*.

Grange-Bohic (la), f., c^ne de *St-Mathurin*. — *La Gr.-Bouhier* (Cass.). — *Le Gr.-Bouis* (Cad.) — En dépendait une dimerie importante dans le canton de la Marsaulaie et sur la paroisse de la Bohalle, au profit de St-Maurice d'Angers (G 613, fol. 280). — Vendue nat^t le 15 mars 1791.

Grange-Bourdais (la), f. et bois, c^ne de *Longué*. — En est s^r Poupart de Mauru 1772, 1774.

Grange-Bourreau (la), f., c^ne de *St-Lambert-des-L.* — *Le Grand Boureau* (Et.-M.). — Acquise le 17 mars 1646 de Pierre Rivereau par n. h. Charles de Giffard, sieur de Neucourt; — appart^t en 1711 à Denis Gueniveau, subdélégué de Loudun.

Grange-Couronne (la), f., c^ne de *Saint-Lambert-des-Levées*.

Grange-de-Cunaud (la), f., c^ne de *St-Clément-des-Lev.* — *In Valeia feodum, terra de Grangiis* 1222 (G 827-834). — *Une métairie vulgairement appellée la Grange de C.* 1506 (Ib.). — Immense bâtiment de ferme, où se réunissaient toutes les dîmes appartenant dans ce canton au prieuré de Cunaud. Les bestiaux de cette métairie, dont dépendaient 17 arpents de terre, avaient le droit, si nombreux qu'ils fussent, de pacager gratuitement sur tous les frous et communs du comté, et le métayer était exempt de toute corvée et des charrois. Le prieur devait seulement le lundi de la Pentecôte 6 boisseaux d'avoine et deux jallais de vin, trois chandelles de cire et six pains blancs, plus 25 s. t. une fois l'an, quand il advenait que les eaux de la Loire étaient grosses. Cette redevance l'exemptait de contribuer à la réparation de la levée.

Grange-de-Mené (la), f., c^ne de *Montigné-les-Rairies*.

Grange-de-Montivert (la), f., c^ne du *Vieil-Baugé*.

Grange-de-Trèves (la), f., c^ne de *St-Clé-*

Digitized by Google

ment-des-Levées. — Immense bâtiment à vaste toit tout abaissé, sous lequel s'engrangeaient les redevances de la baronnie de Trèves.

Grange-Eloi (la), f., c^ne de *Baugé.* — *Le Grand Louet* (Cass.).—*Le Grand Eloi* (Et.-M.).

Grange-Ferrée (la), f., c^ne de *Quincé.* — *La maison noble et seigneurie de la Gr. F.* (C 105, f. 15). — *La terre et seigneurie de la Gr. F.* est vendue le 16 juillet 1572 par Renée de Montboucher, veuve de Jean de Pasnantais, à Simon de Gouby; — Renée de Gouby, veuve Herrault, 1629; — Charles Grudé, par acquêt de Jacq. Herrault, 1731, — Charlotte de Grudé 1789, veuve de Urbain-Charles de Maillé de La Tour-Landry. — Une fontaine minérale, qui lui donne son nom, y existe vers N.-O., entre la Saulaie.

Grange-Guéret (la), f., c^ne de *Brion.* — En est sieur en 1583 n. h. maître Jean Leroux. — Mathieu Grudé de Jouralan la vend le 31 décembre 1787 à dame Jeanne Delaunay.

Grange-Guillon (le), f., c^ne de *Maulévrier.* — En est sieur Fortuné Nicolas, maître chirurgien et apothicaire, 1676, N. Nicolas, « médecin « aux armées du roi », 1729.

Grange-Héry (la), f., c^ne de *Chemellier.*

Grange-Judas (la), f., c^ne de *Juvardeil.*

Grange-l'Evêque (la), c^ne de *Longué.* — *Les patures, terres, prés, appellés la Gr.-à-l'E.* 1533 (G 53, f. 11).

Grange-Marie (la), f., c^ne de *Longué.* — *La Grange* 1440 (D. Bét.). — A cette date elle appartient à Jean Marie, qui lui laisse son nom. — *Le domaine de la Grange Marie* 1495 (Ib.). — *La Grange Marel* 1565 (Et.C. de Chev.-le-R.). — *La Grange Marais* 1592 (Et.-C. de Longué). — *La Grange Marie* 1599 (Ib.). — En est sieur Jean Germes ou Germis 1490, mari de dame Charlotte Bonhomme, René de Domaigné 1565, n. h. Urbain de Germier 1592 ou Germes 1599, h. h. Gabriel Havard 1648.

Grange-Neuve (la), f., c^ne de *Jumelles*; — anc. domaine de l'abb. du Louroux, vendu nat^t, avec 60 arpents de taillis, le 13 mars 1791; = cl., c^ne de *Noyant-s.-le-L.*

Grange-Niot (la), f., c^ne de *St-Lambert-des-Levées*, du nom d'une famille Niot, alliée au XVIIe s. aux Cappel, de Saumur.

Grange-Renault (la), c^ne de *St-Lambert-des-L.* — *La Grange feu Regnault Besnard* 1517 (Note Raimbault). — Tout près à l'E. il y a été trouvé en 1863 des débris de tuiles et de poteries romaines.

Grangerie (la), f., c^ne de *Châteauneuf*, anc. domaine du collége de la Flèche.

Grange-Ronge (la), f., c^ne de *la Ménitré.* — *Rouge* (Et.-M.). — Ancien domaine de la cure de Mazé, vendu nat^t le 12 mai 1791.

Granges (les), m^on., c^ne d'*Angers* N.-E.; = f., c^ne de *Chalonnes-s.-le-L.* — *La Gagnerie de la Gr.* 1492 (E 613). — Donne son nom à un ruiss. qui naît sur la commune, coule de l'E. à l'O., traverse le chemin du Lude à 500 mèt. au N. du bourg, puis tout aussitôt le chemin de Bareil et se jette dans le Bonnet; 1,900 mèt. de cours; = f., c^ne de *Clefs*; = f., c^ne de *Contigné*; = f., c^ne d'*Etriché.* — *Le lieu et mét. des G.* 1540 (C 105, f. 315), à la veuve de Me Cadu qui relevait de la Vérouliére; = h., c^ne de *Genneteil.* — En est sieur n. h. Jacq. Lebloy, conseiller au Présidial de la Flèche, 1651, — n. h. François L., conseiller en la Sénéchaussée de Baugé, 1738, qui avait épousé le 22 février 1707, à Longué, Françoise de Launay de la Gautrie; = m^on b., c^ne de *St-Rémy-la-V.*, avec serres et beau jardin. — Anc. maison noble, qu'on dit avoir appartenu au chancelier Poyet. Il en reste deux caves dont une présente tous les caractères de construction du XIIe s. Elle portait un petit logis du XVIe s, détruit il y a quelques soixante ans; — acquis le 30 mars 1790 des époux Joubert par Garreau, ancien sénéchal du duché de Brissac,—aujourd'hui à M. Garreau de la Barre, ancien conseiller général; = vill., c^ne de *Gohier*; = m^on, près le bourg de *St-Jean-des-Mauvrets.*—Anc. manoir noble, centre d'un fief important comprenant la réunion des cinq fiefs de Raguideau, Congrier, Montjean, Bancelin et Maillard, et qui s'étendait dans les paroisses de Saint-Jean-des-Mauvrets, St-Saturnin, Juigné et Blaison. — En est sieur Guill. des Granges 1381, Philippeau des Granges 1414, Jean de Vallée 1460; — Jacq. de Bournan 1520; — Louis de Monteclerc 1530, mari de Béatrix de Jonchères, remariée en 1546 à Jean de Rieux, 1560; — N.... Grudé, 1719 (E 1225 et 1242); = f., c^ne d'*Ingrandes*; = f., c^ne de *Maulévrier.* — *Le lieu et ténement des G.* 1540 (C 106, f. 348). — *La Grange* (Cass.). — Sur la gauche du chemin, qui y conduit de Maulévrier, s'élève tout isolé un grand portail, surmonté de l'écusson des Gouffier et accosté seulement d'une porte basse. C'était l'entrée par où passait le seigneur de la Séverie pour exercer son droit de chasse dans les avenues du château; = f., c^ne de *Mouliherne*; = f., c^ne du *Plessis-Macé*, anc. dépendance du prieuré, vendue nat^t le 23 août 1791; = h., c^ne des *Rairies*; = h., c^ne de *St-Lambert-des-L.*; = h., c^ne de *St-Quentin-lès-B.*; —vill., c^ne de *Soulangé*; = f., c^ne de *Vivy.*

Granges (les Petites-), ruiss. né sur la c^ne de *Maulévrier*, traverse la c^ne d'Yzernay, et se jette dans la Moine; — 550 mèt. de cours.

Granges-Anières (les), vill., c^ne de *Fontevraud.*—*Les Gr. Dimières* (Raimb.).—*Les Gr. Génières* (C. C.). — *Les Grangenières* (Rect.).

Grange-Saulaie (la), f., c^ne de *Bocé.* — *Le domaine de la Gr. S. alias la Grange aux Galées* 1647 (E 186). — *La Gr. Saulais* 1680, 1552 (E 182). — Anc. seigneurie, appart^t aux XVIe-XVIIe s. à la famille de Villiers.

Granges-de-la-Humberdière (la), f., c^ne des *Rairies.*

Granges-Démion (les), vill., c^ne de *St-Clément-des-L.* — Anc. fief et seigneurie avec hôtel noble, vignes, prés, bois, relevant de Trèves. — En est sieur Raoulet Rogeron 1416, 1452, mari de Jacq. Chaton, — Jacq. Rogeron, leur fils, 1463, 1473, — Louis de l'Etang, sommelier du roi, mari de Jeanne Rogeron, 1560, Louis de l'Etang, écuyer, gentilhomme ordinaire du roi, 1609,

Digitized by Google

1617, gentilhomme servant de la reine Marguerite, 1620, un des chevau-légers de la garde, 1629; — sa veuve Anne Legoux, 1630, se remarie et porte la terre à Jacques de Villiers de l'Aubrière, sieur du Teil, 1677; — Henri Sanglier 1741; — Charles-Armand de la Roche, sieur du Vernay, 1750, qui, avec ses frères et sœurs, céda le 19 janvier 1751 tous ses droits, soit les 2/3 de la propriété, à Jeanne-Marie Sanglier, alors pensionnaire au couvent de N.-D. de Richelieu, mariée en 1752 à Charles de Beauregard. — La maison actuelle date du XVIe s. et est habitée par un fermier (E 1339).

Granges-Fleurentines (les), f., cne de *Coutures*. — *Le lieu appelé le Carrefour de la Rue autrement les Gr.* 1730. — *La terre, fief et seigneurie des G. F.*, a gardé le nom de Raoul Florentin, seigneur de la Fosse au XIe s. Elle appartt à Guyon d'Espinay en 1450 et relevait de Richebourg; plus tard elle fut réunie à la terre d'Etiau.

Granry, h., cne de *Rochefort*. — Anc. domaine de l'abbesse du Ronceray qui chaque année, la semaine de Pâques-Fleuries, la Semaine-Sainte et la semaine après la vendange, y faisait chasser bêtes fauves, lièvres et connins. Tous les sujets étaient tenus d'y prêter aide, avec cris et course, de leur voix et de leurs jambes; — vendu natt le 1er août 1791; = (le Petit-), f., cne de *Rochefort*. — Anc. village où l'hôpital général d'Angers possédait un domaine.

Gransonnière (la), f., cne de *Brain-sur-L.*

Granteloup, f., cne de *Trémont* (Cass.). — *Hucheloup* (C. C.).

Graolière (la), f., cne de *Drain*.

Granvière (la), h., cne de *Noellet*.

Graodière (la). — V. *la Grehaudière*.

Graonière (la). — V. *la Gronnière*

Grappes (les), vill., cne de *St-Mathurin*.

Grarie (la), f., cne de *Breil*. — *La Grorie* (Cass.).

Grasimon, f., cne de *Trélazé*.

Grasse (la). — V. *la Grâce*.

Grasse (*Jacques* de), né au château de Limermont (Oise) le 24 septembre 1720, vicaire-général du diocèse de Beauvais, abbé et premier évêque de Vence le 23 mars 1755, fut nommé le 5 juin 1758 évêque d'Angers, et installé le jour de la Pentecôte 1759, succédant au pieux et vénéré de Vaugirauld et ne le remplaçant guère. Son épiscopat fut scandaleux pour les fidèles par son adhésion aux doctrines parlementaires, qui lui valut du pape une bulle de sévère réprimande (19 septembre 1764) et surtout par une liberté publique de mœurs mondaines, dont l'éloignement n'adoucissait pas l'éclat dans son diocèse. Le prélat passait le meilleur de son temps à Paris et s'y établit tout à fait à partir de 1772, retenu, disent les registres capitulaires, par ses infirmités. L'évêque d'Adras, délégué en son nom, remplissait à Angers les fonctions épiscopales. — De Grasse mourut subitement le 25 juillet 1782. Malgré les 80,000 liv. de rente de son évêché et les revenus de deux riches abbayes, il laissait une succession insolvable à ses créanciers. Son frère le marquis écrivit au Chapitre pour qu'il ne lui fût pas fait de service. Son autre frère l'abbé, sans aucune ressource, en était réduit à accepter les bons offices du chanoine Rangeard. — Le chanoine Vaillant de la Motte n'en prononça pas moins à l'Académie (21 avril 1784) l'éloge du prélat, dont il célébra « au naturel la bienfaisance, la justesse d'esprit « dans les affaires et les abondantes charités » (Mss. 1032, p. 110). — Son portrait par de Brie était conservé dans le cabinet de Grille; c'est celui je crois, qu'a recueilli le Musée diocésain; un autre par Dehays appartenait à l'abbé Denais. — Il a été gravé mais à petit nombre d'exemplaires. — Son écu porte *écartelé au 1er contre-écartelé* de Foix et de Béarn, *au 2e* de Navarre, *au 3e* de Sicile, *au 4e* d'Evreux; sur le tout, *d'or au lion de sable, couronné, armé, lampassé et vilené de gueules*, qui est de Grasse.

Grasse-Oreille (la), prés, cne des *Ponts-de-Cé*, 1554, sur le chemin de Pouillé.

Grasset (*René*), lieutenant d'artillerie à l'armée de Bonchamps, figure dans les dessins de David.

Grassetière (la). — V. *la Gracière*.

Grasse-Vachère (la), f., cne de *Durtal*, dans la paroisse de Gouis. — En est sieur n. h. Michel Boylesve 1646 (Chaloché XIV, 228).

Grasseval, vill., cne de *Corné*. — *Grace Valle* (Cass.). — *La Rue de Grasseval* 1637 (Et.-C.).

Grassigny. — V. *Grésigné*.

Gratefort, ruiss. né sur la cne de *Tigné*, s'y jette dans le Launay; — 1 kil. de cours.

Gratelin, f., cne de *Cheviré-le-Rouge*.

Gratellerie (la), h., cne de *Ste-Gemmes-sur-L.* — *La Gratelle* (Cass.).

Gratte-Bourse, f., cne de *Faye*; = cl., cne de *Meigné-le-V.*

Gratte-Cuisse, f., cne de *Chemiré-sur-S.*, centre primitif de la baronnie de Beaumont, V. *ce mot*, t. I, p. 251.

Grattières (les), h., cne de *Jarzé*.

Gratu, f., cne de *Jumelles*.

Gravandières (les), h., cne de *St-Christophe-la-C.*

Gravauderie (la), f., cne de *Jumelles*.

Grave (*Charles* de la) était le « capitaine « d'une compagnie d'Egyptiens, » qui formait la garde du maréchal duc de Brissac en 1620-1630 et résidait au château. Il fut assassiné sur le chemin des Ponts-de-Cé en mai 1629 et inhumé en grande pompe dans l'église de Brissac. L'acte de levée du cadavre le dit *Bohemorum nuncupatorum conductor*. Sa veuve, Marie Moricette, est dite aussi « Egyptienne. »

Gravelle (la), ruiss. né sur la cne de *Beaulieu*, s'y jette dans le Layon; — 850 mèt. de cours; = h., cne d'*Allonnes*; = mon, au S. du bourg du *Coudray-Mac.*; — donne son nom au ruiss. dit aussi du Poteron, de Cizay ou de la Mauche, qui naît sur la cne de *Cizay*, traverse Courchamps, le Coudray et se jette dans la Dive à la Motte; — a pour affluent le ruiss. de la Rabonnière; — 10,450 mèt. de cours; =

Digitized by Google

f., cne de *Chemellier*; = f., cne de *Longué*. — En est sieur maître Jacq. Moreau 1626, h h. Denis Bothereau, mari de Renée Rigault, 1693; = cne de *Lué*, anc. maison noble dans le bourg même, appartt à la famille de Berthelot au XVIIe s.; = f., cne de *Neuillé*; = h., cne de *Saint-Georges-du-Bois*; = cl., cne de *St-Léger-du-May* (Cass.).

Gravelle (la), h., cne de *Trélazé*. — Emplacement d'une des plus anciennes ardoisières du pays, qu'on voit en pleine exploitation dès les premières années du XVIe s. sous le nom de *la Bellangerie*, plus tard du *Lapin*. Le 21 août 1517 Martin Guilloteau, marchand, l'arrente à Gilet Lamy, marchand, avec « les engins, che- « vaux et aultres bestes, cordaiges, eschalles et « autres ustanciles » (H.-D. *B* 27). — Elle avait été abandonnée pendant un certain temps, quand on la retrouve en activité en 1693. Mathurin Garnier, marchand d'ardoises, vendit la propriété des trois boisselées de terre, sur lesquelles elle était ouverte, à Jean Postel, bourgeois d'Angers, associé avec Jacq. Lelandais, docteur médecin, et Denis Nicot, qui l'agrandirent en 1698 de six boisselées acquises sur la pièce de terre de Masclou. — Elle était ruinée et délaissée complétement dès avant 1730 et je n'en ai plus rencontré trace jusqu'au commencement du XIXe s. — En 1817, l'entreprise nouvelle occupe 90 ouvriers mais elle est en avance de 300,000 francs. Les principaux actionnaires sont MM. Baillergeau, Legangneux, Bazille, Alleton, Mallet, Rioteau, Baudouin, Bellanger, Terrien-Cesbron, Montrieux, veuve Chouteau. — En 1823, 107 ouvriers fendeurs y sont occupés. — En 1827 elle atteignait 18 foncées, égalait les Frênais en étendue et en importance; mais dès novembre un éboulement considérable entraîna des travaux de déblaiement qui durèrent près d'une année. La nature du terrain qui avoisinait la pierre ardoisine, rendait fréquents ces accidents, malgré la pente donnée aux parois. — L'exploitation poussée jusqu'à 279 pieds de profondeur en 1831, employait 300 ouvriers, 72 chevaux et tirait un produit d'un million d'ardoises par mois. — Elle mesurait 360 pieds en 1833, profondeur inusitée et qui valait aux ouvriers une augmentation de 4 ou 5 sols par jour, en compensation du surcroît de peine pour la descente et la montée; — mais la paroi N.-E. menaçait d'une ruine prochaine et on dut abandonner le travail dès les premiers jours de 1834 pour attaquer un nouveau fonds voisin. — En mai 1841 l'entreprise présentait deux exploitations distinctes, — à l'O. un grand fonds préparé par le déblai de l'ancienne carrière et la taille du roc vers N., — à l'E., un petit fonds, circonscrit sur sa partie supérieure par des vidanges. — Un nouveau fonds fut ouvert en juin 1852, qu'en 1859 on exploitait successivement ou concurremment avec l'ancien fonds, très-vaste, porté à 37 foncées de 3 m. 30 chacune, et faisant suite à deux autres fonds, délaissés, l'un à 23 foncées de 3 mèt., à cause de la mauvaise qualité du schiste, l'autre, à 42 foncées de 3 mèt. 30 comme déjà trop profond. Un quatrième fonds, contenant de la mauvaise roche, beaucoup de blanc et trois torsins, avait dû être abandonné, à 16 foncées de 3 mèt. 30, pour porter le travail à l'E. sur le prolongement de sa filière, qui fut de même délaissée, par suite d'éboulement, à 19 foncées. Enfin vers l'E. encore, trois autres fonds comptaient, l'un au N. 30 foncées, un au N.-E. 10 foncées, un dernier au S. dit de la Forge 30 foncées. Le tout, par suite d'éboulements dût être délaissé cette année au mois de juin. La société de la Paperie, à qui le terrain appartenait, reprit l'exploitation en juin 1860 en se rapprochant de la plus ancienne découverture, et l'a bientôt après délaissée.

Gravellerie, cl., cne de *Tiercé*.

Gravelles (les), h., cne de *Mazé*; — formait autrefois un ilot dans l'Authion; = f., cne de *Varennes-s.-M.*, mon noble (Cass.).

Gravelotte, h., cne de *Brain-sur-l'Authion*. — Anc. maison noble (Cass.), avec moulins à vent détruits depuis longtemps.

Gravereuil, f., cne de *St-Georges-sur-L.* — *Petit Gravereulle* (Cass.); = (le Grand-), f., cne de *St-Georges-sur-Loire*.

Gravier (le), h., cne de *Brissarthe*; = f., cne de *Contigné*. — Appartt à Barbe Rallier, veuve de la Beaussinière-Logerie, en 1760 à Renée-Barbe Dupont, supérieure des gouvernantes des pauvres de l'hôpital de Morannes, morte le 22 août 1766; = vill., cne de *Juvardeil*; = f., cne de *Meigné-le-V.*; = f., cne de *Miré*; = f., cne de *Neuvy*. — *Tellus de Graverio* 1030 circa (Cartul. de Chemillé, ch. 140). — *Terra de Graveir, du Graver* 1030 circa (Ib., ch. 67 et ch. or); = f., cne de *St-Mathurin*. — En est sieur Gilles Robin, mari de Jeanne Ligneul, 1619.

Gravier-de-la-Chevalerie (le), f., cne de *Contigné*.

Gravière (la). — V. *la Gravoyère*.

Gravotte, f., cne de *Beaufort*. — *Gravot* (Cass.).

Gravouillard (le), f., cne d'*Auverse*; — donne son nom au ruiss. né sur la cne, qui s'y jette dans le Riverolles; — 980 mèt. de cours.

Gravouilleau, min, cne de *Distré*. — *Gravouillou* (Cass.). — Le chemin derrière la maison devait rester libre au passage des processions de Chétigné. — Il y eut arrêt rendu sur ce point le 28 septembre 1720 (Et.-C.). — Une vue cavalière en existe sur un plan de 1770 aux Arch. de M.-et-L. — En est sr n. h. Franç. Coustis 1672.

Gravouserie (la), cl., cne de *Brion* (Cass.), du nom de Guill. Gravoux, son tenancier en 1576.

Gravouses (les), h., cne de *Longué*.

Gravoyère (la), vill., cne de *Noyant-la-Gr.* — Anc. fief et seigneurie avec château, situé au faîte du promontoire, en avancement sur l'étang de ce nom. L'époque de la construction en est inconnue. Il fut détruit vers 1620. Il n'en reste plus que de vastes caves couvertes d'épaisses broussailles. La terre appartenait au XVIe s. à la famille Lailler, seigneur en même temps de la Roche, et passa vers 1640 par mariage à Charles de Scépeaux. L'ancienne chapelle seigneuriale, dédiée à St Blaise, en dehors du château, était

Digitized by Google

desservie comme une chapellenie régulière, dépendant du prieuré de Château-l'Hermitage, au diocèse du Mans. Elle avait pour temporel la métairie de son nom, avec celle des Fossés, les closeries de la Ménitré en St-Aubin-du-Pavoil, de l'Ebaupinière et de la Jacquelinière en Bouillé-M. Chaque année le jour de la fête patronale et le lendemain, une assemblée s'y réunissait de plus de 2,000 personnes. Michel de Scépeaux fut autorisé, dit-on, en 1707, à la démolir pour la rebâtir à la Roche-de-Noyant où il transporta la statue du saint.

Gray (le). — V. *le Grés*.

Grazé, f., c^ne de *St-Barthélemy*, au bord du chemin du Plessis-Gr. d'où l'en sépare un profond fossé boisé.

Grécle, originaire, croit-on, de la maison des comtes de Poitou, ou suivant Leloyer, de la famille du Plessis-Macé, épousa Bellay, V. *ce nom*, de Montreuil, de qui elle eut Girauld, tué dans une sédition à Angers en 1067, Hugues et Raynaud, plus tard archevêque de Reims. Devenue veuve, elle se remaria vers 1055-1057 avec le comte d'Anjou, Geoffroy Martel, V. *ci-dessus*, p. 253, qui répudia pour elle sa femme Agnès, fut presque aussitôt répudiée pour la fille du comte Eudes, reprise de nouveau, puis répudiée encore avant 1060. — Elle se retira dans un abbaye et y mourut vers 1061, d'après le Nécrologe de St-Maurice.

Roger, p. 186-187. — Trincant, Mss. 989. — *Chron. d'Anjou*, t. II, p. 293.

Grée (la), m^in, c^ne d'*Angers* N.-E.; = f., c^ne d'*Armaillé*. — En est sieur vénérable et discret maître Mathurin Chénedé 1655; = f., c^ne du *Bourg-d'Iré*. — En est sieur h. h. Guill. Péhu 1610; = f., c^ne de *Corzé*; = f., c^ne de *la Ferrière*. Elle forme un écart sur la limite extrême de l'Hôtellerie-de-Flée, qui en 1855 en réclamait l'annexion, — et donne son nom à un ruiss. né sur la commune, qui pénètre tout aussitôt sur celle de l'Hôtellerie-de-Flée, passe au bourg, reçoit le ruiss. de la Richardaie et se jette dans l'Oudon; — 5 kil. de cours; = f., c^ne de *Grez-N.* — Anc. maison noble, dont est sieur Pierre de Russon 1669, Fr. de Russon, écuyer, 1675, Jacq. de Russon, écuyer, dont la veuve Elie de Cerisay y demeure en 1695; — n. h. René Buffé dont la fille épouse en 1728 Anselme Bucher de Chauvigné; — Louis-Auguste-Jean de Ridouet, mari de Marie-Louise de Russon, vend la terre, avec maison de maître, etc., à Jean-René Chevré, marchand, le 15 février 1783; = f., c^ne de la *Potherie*. — *Le lieu, terre et seigneurie de la G.* 1540 (C105, f. 193). — En est sieur n. h. Jacques Dumortier 1569, n. h. Timothée Brillet 1640; — donne son nom à un ruiss. né sur la commune, qui s'y jette dans le ruiss. de la Martinaie; — 550 mèt. de cours; = f., c^ne de *St-Augustin-des-B.*; = f., c^ne de *St-Clément-de-la-Pl.*; = f., c^ne du *Tremblay*.

Grée-Bossée (la), c^ne du *Lion-d'Angers*, anc. lande parsemée de buttes et de ressauts de rocs, aujourd'hui défrichée et mise en culture.

Grée-des-Cerisiers (la), h., c^ne d'*Angrie*. — *Le village de la Grée des C.* 1669 (Et.-C.). — Une carrière d'ardoise abandonnée y a été reprise en 1869.

Grées (les), h., c^ne de *Chazé-Henri*; = f., c^ne de *St-Martin-du-F.*

Grée-Saint-Jacques (la), vill. partie de *Candé* (9 mais.) et de *Freigné* (3 mais.).

Grée-Saint-Jean (la), f., c^ne d'*Angrie*, tout au sortir de Candé, à l'embranchement de la route d'Angers et d'Angrie. Une haute statue de Vierge, sur un socle en brique, domine la crête de la côte que borde la route. On y arrive par d'étroits sentiers frayés à travers les bruyères. Elle a été érigée par M. de la Bénardais, dont le château, Vilgontier, lui fait face de l'autre bord de l'Erdre. — En 1620 une compagnie de gens de guerre, commandée par Du Bouquet, fit halte à ce carrefour. Les habitants de Candé, qui n'étaient pas rassurés, y vinrent en grande hâte servir aux soldats le vin de bienvenue; = h., c^ne de *Freigné*.

Gréfumière (la), f., c^ne de *St-Rémy-en-Mauges*. — *La Gréfunière* (Cass.). — *La Grésumière* (Et.-M.).

Grégoire (*Michel*), « maistre de musique de « M. de Longueville » au château de Montreuil-Bellay, 1655, signe un acte le 5 juin, à Doué.

Grégoire XI (*Pierre* Roger), fils de Guillaume, vicomte de Turenne et comte de Beaufort-en-Vallée, est né en 1336 au château de Maumont en Limousin — et non en Anjou, comme le disent Bourdigné et tant d'autres après lui. — Mais il fit sans doute ses études en l'Université d'Angers, et ayant à peine 9 ou 10 ans, fut gratifié du prieuré de la Haie-aux-Bons-Hommes, — où se voyaient encore ses armes au XVIIe s., — et vers 1345, du grand archidiaconé de St-Maurice qu'il posséda au moins jusqu'en 1367. — Elu pape le 30 décembre 1370, et ordonné prêtre seulement le 4 janvier suivant, il meurt le 27 mars 1378. — Son portrait a été gravé pour les *Pandectes* de Cl. Ménard, d'après la gravure de Tempesta, et récemment reproduit dans la *Notre-Dame de Beaufort*, de M. Denais.

Rangeard, *Hist. de l'Univ.*, t. I, p. 270.—Roger, p. 301. — *Union de l'Ouest*, 3 novembre 1869. — Cl. Ménard, Mss. 875, p. 64.

Gréhaudière (la), f., c^ne de *Chaudron*. — *La Graodière* (Et.-M.).

Grélé (*Joseph*), né à Angers, le 10 décembre 1812, ordonné prêtre en 1838, nommé à la cure de Marcé en 1859, y est mort le 19 décembre 1865. Il travaillait depuis longtemps, — comme tant d'autres, — à une *Histoire de l'Evêché d'Angers*, dont le Mss. inachevé reste aux mains de ses héritiers, — et a publié en 1862 (Angers, Lainé), une *Carte ancienne du Diocèse*, qui n'est qu'une reproduction de celle de Leloyer.

Grellerie (la), ruiss. né sur la c^ne de *St-Laurent-des-Autels*, dans la mare du village, coule de l'O. à l'E. et se jette dans le ruiss. de la Foi, au-dessous de la Priouté, grossi à dr. d'un ruiss. qui descend du chemin de St-Sauveur; — 1,450 mèt. de cours.

Grellerie (la), f., c^ne de *Bécon*; = f, c^ne

Digitized by Google

d'*Ecouflant*. — Anc. domaine de l'abbaye St-Serge d'Angers, — avec m^in à vent (Cass.) ; = f., c^ne de *Jallais*. — *Le lieu, fief et seigneurie de la Roche-Gaultron* 1540 (C 106, f. 268). — *La Roc. G. autrement appelée présentement la Grelerie* 1693. — *La Grellerie* (Cass.). — *La Galerie* (Et.-M.). — Anc. fief et seigneurie s'étendant sur les paroisses de St-Rémy-en-M., du Fief-Sauvin, de St-Pierre-Maulimart, de la Poitevinière, de Jallais et du Grand-Montrevault,— avec manoir noble relevant du Ménil-Bouteille, dont est sieur Charles Le Peigné 1593, Jacquine de la Rouère, veuve Laurent Morin, 1641, Séb. David, prêtre, par acquêt, 1693 ; = f., c^ne de *Maulévrier*. — *La Galerie* (Et.-M.) ; = f., c^ne de *St-Clément-de-la-Pl.*, anc. domaine de l'abbaye de St-Nicolas d'Angers, vendu nat^t le 9 février 1791 ; = f., c^ne de *St-Martin-du-F.*

Grelleterie (la), f., c^ne de *St-Léger-des-B.*

Grelletière (la). — V. *la Gueltière*.

Grellière (la), h., c^ne de *Vernantes*.

Grellers (les), ham., c^ne de *Chênehutte-les-T.* ; = vill., c^ne de *Drain*.

Gremillère (la), f., c^ne de *Chalonnes-s.-L.*

Grémillon, m^in à vent, c^ne de *la Fosse-de-T.*

Grenade, f., c^ne du *Fuilet*, anc. dépendance de la Bourgonnière.

Grenaudèrie (la), f., c^ne de *Vézins*. — *La Garnauderie* (Cass.).

Grenaudière (la), f., c^ne de *la Chapelle-R.* — *Guarnalderia* 1037-1064 (St-Quentin-en-M., ch. or. 5).

Grenaudières (les), f., c^ne d'*Andrézé*.

Grenelle, m^on b., c^ne de *Saumur*. — *Le Petit, le Grand Gr.*, sur le chemin de Nantilly à Varrains, appart. en 1777 à François de la Fite du Verger. Dans une pièce en dépendant existait aux XV-XVIe s. une chapelle de St-Antoine.

Grenellerie (la), f., c^ne d'*Echemiré*.

Grénerale (la), f., c^ne de *Chemillé*. — V. *la Grainerie, le Gas* ; = f., c^ne de *la Possonnière*.

Grénerie (la), chât., c^ne de *Jarzé*. — *La maison seigneuriale de la Gr.* 1634 (G Chapitre). — En est sieur en 1556 Tristan le Couturier, en 1632 n. h. René Bernard, nouveau converti, élu en l'Election de Baugé, qui y meurt et qui fut inhumé le 13 février dans l'église paroissiale et sa veuve Sara Vaslin, en 1634.

Grenet, h., c^ne de *Louresse-Rocheménier*. — *L'estang et le moulin de Grenet* 1387 (Ch. de Brissac). — *L'étang de Grenet* 1504 (Chap. de la Grésille). — *Les moulins à eau et à vent de G.* 1595 (Ch. de Brissac). — *L'arche de Gr.* (Et.-M.). — Un pont y traverse le ruisseau de la Bournée, sur l'emplacement sans doute de celui de l'anc. chemin par Dénezé, la Tremblaie, Meigné, Rou. — Il y existait en 1712 un moulin qui dépendait de la châtellenie de la Grésille. Il fut incendié le 26 février et le meunier, sa femme, leur enfant et le domestique y périrent ; = m^in, c^ne de *la Pommeraie*, sur le ruiss. de la Brissonnière.

Gréneterie (la), f., c^ne de *St-Germain-des-Prés* 1540 (C 106, f. 400).

Grénetière (la), nom d'une partie de la forêt de Fontevraud ; = c^ne de *Sceaux*, « lieu et « appartenance a présent détruit, » est-il dit en 1770 dans le Terrier du prieuré de Sceaux ; = f., c^ne du *Vieil-Baugé*.

Grenettes (les), vill., c^ne de *la Varenne*. — *Les Grenelles* (Et.-M.).

Grénière (la Haute-), vill., c^ne d'*Etriché*.

Grénonnière (la), f., de *Neuvy* ; = h., c^ne de *Tilliers*.

Grénonnières (les), h., c^ne de *Vern*.

Grenouille (la), f., c^ne du *Longeron* ; = f., c^ne de *Ste-Gemmes-s.-L.* — Anc. domaine de l'abb. St-Nicolas d'A., vendu nat^t le 24 février 1791 ; = cl. et m^in, c^ne de *St-Georges-du-Bois*. — *La closerie de la Gr.* 1755, 1760. — *Le moulin de la Gr.* 1767 (Et.-C.).

Grenouillé (le), h., c^ne de *Bauné*. — *Le Grenouillet* (Cass.). — Donne son nom à un ruiss. né sur la c^ne, qui s'y jette dans le ruiss. des Aulnais, — 1,300 mèt. de cours ; = m^on n., c^ne de *Villebernier* (Cass.). — *La Croix-Broesseau* 1416, *la Croix Broissée alias la Croix de Grenouiller* XVIIIe s. (G 570), à tort confondue avec la *Croix-Cassée*.

Grenouillère (le), vill., c^ne de *Candé*, par distraction d'Angrie depuis 1837. — *La Grenouillée* 1684, 1704 (Et.-C. Angrie et Candé). — En est sieur Pierre Lesné ; = f., c^ne de *Cuon* ; = cl., c^ne de *Daumeray* ; = f., c^ne de *Huillé* ; = f., c^ne de *Montjean* ; = f., c^ne de *St-Christophe-du-Bois* ; = domaine, c^ne de *St-Crépin* ; = f., c^ne de *St-Georges-s.-L.* = h., c^ne de la *Séguinière*.

Grenouillerie (la), h., c^ne de *Mozé*.

Grenouillers (les), h., c^ne de *Chanzeaux*.

Grenouilles (les). — V. *Ruisseau-Doré* et *St-Sérené*.

Grenouillon, h., c^ne de *St-Macaire-du-B.* — En est sieur Dominique-Alexandre de Jodonnet 1786 (E 206).

Grénusière (la), f., c^ne de *Trémentines*. — *La maison noble de la Gr. autrement appellée la Richardière* 1540 (C 105, f. 142). — *La Guernusière* 1657 (E 1654). — Anc. m^on noble appart. à Pierre de Mélay 1549, à Jean de Lingré 1564, à René de Jarzé, écuyer, 1657, à Marie de Jarzé, qui épousa en 1674 Etienne de Peindré, écuyer, sieur de Léperon, et en secondes noces, vers 1681, Pierre-Germain Jarry.

Grépinay (le), f., c^ne de *Villemoisant*. — Anc. dépendance du prieuré, vendu nat^t le 23 avril 1791.

Grés (les). — V. *les Grées, le Grez*.

Grésadières (les), f., c^ne de *Neuillé*.

Gréseau, f., c^ne de *la Cornouaille* ; = f., c^ne de *Freigné*, vendue nat^t sur Bourmont le 22 pluviôse an VI.

Grésigné, vill., c^ne de *Brion*. — *Grazinniacus* 1042-1081 (2e Cartul. St Serge, p. 299). — *Grezinniacus* 1107 (Cartul. de Brion, f. 8). — *Grézigne* 1224 (Pr. de Bocé). — *Grezeneium* 1231 (Chaloché, t. IV). — *Grezine* 1382 (Ibid., t. II, p. 145). — *La terre et seigneurie de Grézigné* 1540 (C 106, f. 3). — Anc. fief et seigneurie, relevant du château de Baugé, dont est sieur Jean Becdane 1382, René de Monthron

Digitized by Google

1480, Louis de M. 1508 1540, Honorat de Bueil 1563, Jean Basourdy 1582, René de Charnières, écuyer, 1609, par succession de sa mère Claude Tracher, dame des Poissonnières, — Gabriel de Charnières, écuyer, 1663, par legs de Pierre Riverain, lieutenant au siége royal de Beaufort, mari de Jacquine de Charnières; — dépendait en 1789 de la terre des Haies.—En 1707 lors de la rupture de la levée aux Trois-Volets (10 octobre), l'eau s'arrêta à la porte du château.

Dom Bét. — Arch. comm. de Brion et du chât. des Haies.

Grésigné (le Grand-), c^ne de *Chalonnes-sur-Loire*. — *L'hostel, boys et garennes et jardins de Grazigné* 1457 (E 613). — *La terre, fief et seigneurie de G.* 1540 (C 105, f. 315). — Anc. fief et seigneurie relevant de la baronnie de Chalonnes. — En est sieur Jean Augier 1457, — Renée Lebreton, veuve Cadu, 1540, — Arthus du Bois-Béranger 1580; — sa veuve Jeanne de la Jaille 1604; — Jean du Bois-Béranger 1615; — Jacq. Drouet 1669, mari de d^lle Marie Tabary; — Henri D. en 1690, par avancement d'hoirie consenti par Jacquine Jubin, sa mère; — Jean Gabriel Drouet, premier juge garde de la Monnaie d'Angers, † en 1750; sa veuve Marie-Charlotte Gencian se remarie le 13 décembre 1751 avec Jacq. de Garimont; — Jean D. conseiller à la Prévoté, † le 16 mars 1756 et dont la tombe s'est retrouvée en 1871 dans les fouilles du Tertre à Angers; — Jean-Charles Drouet, curé d'Azé près Châteaugontier, 1785. — L'hôtel seigneurial a fait place dès lors à une simple ferme (E 622). — En dépendait aux xve-xvie s. un pressoir banal dans le bourg de Chalonnes, où devaient s'adresser les tenanciers du fief. — Le seigneur avait droit de chasse et garenne et était tenu primitivement à 40 jours de garde à Chalonnes; = (le Petit-), f., c^ne de *Chalonnes-sur-Loire*. — *La terre du Petit Grasigné* 1398 (E 645). — *La seigneurie de Grazigné* 1492 (E 613). — Relevait de la Barbotière. — En est sieur Jean de Piédouault 1398, Guill. Leléonais 1492, René Branlard 1543, — vendu nat^t sur les d^lles Deshaies le 24 nivôse an V.

Grésil, cl., c^ne de *Montreuil-Bellay*, vendu nat^t sur la Trimouille le 22 fructidor an IV. Cassini y indique un petit peulvan, sur le bord de la route, qui mène à Lenay. On y a trouvé, assure-t-on, aux alentours plusieurs haches et silex taillés; = m^in, c^ne de *St-Lambert-la-P.* — *Le lieu de Grézil* 1600, 1687. — *Le Grézil* 1650 (Et.-C.). — *Grézille* (Et.-M.).

Grésil (le Bas-), f., c^ne de *Bouchemaine*. — *Grizilliacus* 1073-1081 (Ronc., Rot. 1, ch 2). — *Clausus de Gresil* 1386 (G 381). — « Sise « dans un fonds entre deux rochers », la ferme dépendait de la sous-chantrerie de St-Aubin d'Angers et marquait la limite de la paroisse primitive du Ronceray au xie s. — Il paraît y avoir existé un moulin, qui n'est plus au xvie s. qu'« *une petite maison ruinée, cour et jardins*, avec une chaulcée à une petite place « ronde, au bout d'icelle; en laquelle y a une « fontaine, le tout en un tenant, *nommé le Viel-« Moulin* » 1543 (Reg. Capit. St-Aubin).—*Une maison, court, jardins, enclose du Vieil-Moulin alias appelé Grézil* 1670. — Le nom de *Grézil* et non *Grézillé* est encore le nom populaire et désigne, à proprement parler, ce haut pic de roc voisin qui se dresse comme perdu en plein champ, sous forme de pain de sucre, faisant face de si pittoresque façon à la Baumette. = (le Haut-), anc. logis, avec closerie, hauts et bas jardins enclos, appart. à André Lepelletier 1510, Michel Bodin 1623, Jean Galisson 1643, François Barbotin 1681. Sa fille Marie Françoise, femme de Jacq.-Bonaventure Duval, vendit le domaine le 4 janvier 1748 à Michel Coullion de la Douve, marchand, et ses héritiers en 1775 à Guill. Courbalay; — aujourd'hui à M. L. Bellanger.

Grésillé, c^on de Gennes (10 kil.), arr^t de Saumur (26 kil.); — à 27 kil. d'Angers. — *Grizilli* 1088 (Liv. Bl., f. 43). — *Grecillei* 1088 (Ib., f. 32). — *Sanctus Hilarius de Grezille* 1105 (G 851). — *Grissiliacus* 1130 circa (Pr. des Lochereaux, t. I, f. 3). — *Grecilleum* 1161 (G 835). — *Grezylle* 1270 (G 351). — Dans une vallée bordée de hautes collines, — entre Chemellier (1,500 mèt.) et St-Georges-des-Sept-Voies (5 kil.) au N., Gennes à l'E., Louerre (4 kil.) au S., Chemellier à l'O.

Les chemins d'intérêt commun de Saulgé, de Gennes, de St-Hilaire-St-Florent s'y entre-croisent au bourg, desservant aux quatre points le territoire.

Y passe du S. au N., presque au centre, la rivière d'Aubance, qui y reçoit, à un kil. du bourg, le ruiss. de Gaté, né sous le bourg.

En dépendent les vill. et ham. du Sablon (34 mais., 122 hab.), de la Fosse (26 mais., 79 hab.), du Grolay (25 mais., 90 hab.), d'Aligny (14 mais., 45 hab.), de Bourgneuf (11 mais., 28 hab.), de la Rue (17 mais., 41 hab.), de la Bachellerie (9 mais., 18 hab.), de la Blinière (7 mais., 12 hab.), de la Moinerie (6 mais., 11 hab.), du Pimpéan (5 mais., 18 hab.) avec château, de Gâté (4 mais., 14 hab.), des Clavières (3 mais., 17 hab.), de la Forge (5 mais., 18 hab.), de la Ruetterie (3 mais., 8 hab.) et 6 fermes ou écarts.

Superficie : 1,762 hect. dont 340 h. en bois, 85 en vignes.

Population : 991 hab. en 1726. — *169* feux en 1788. — *678* hab. en 1790. — *776* hab. en 1831. — *781* hab. en 1841. — *780* hab. en 1851. — *707* hab. en 1861. — *681* hab. en 1866. — *694* hab. en 1872, dont *120* (32 mais., 33 mén.) au bourg situé dans la vallée, à 5 ou 600 mèt. en contrebas du Sablon, village d'importance égale, qui descend la pente du coteau.

Ni foire ni marché.

Perception d'Ambillou. — *Bureau de Poste* de Brissac.

La *Mairie* avait été transférée en 1872 au Sablon, chez le maire. L'adjudication a eu lieu le 11 octobre 1874 d'une maison communale au bourg, avec *Ecole* communale laïque *de garçons*; — *Ecole* communale *de filles* (Sœurs de la Salle-de-Vihiers).

L'*Eglise*, dédiée à St-Hilaire (succursale 26 décembre 1804). est un antique édifice qui semble avoir été par trois et quatre fois rema-

Digitized by Google

nié. La façade, à pignon roman en moyen appareil régulier, a été découpée par la moitié pour agrandir la nef. — A droite s'ouvre l'ancienne chapelle seigneuriale du Pimpéan, de deux travées, dont la voûte du xve s. repose sur des colonnes romanes, à maigres bourrelets entourant les chapiteaux décorés de feuilles de choux, de lions affrontés, de feuilles de vigne à rebords perlés (xie s.). Au bout, formant l'aile unique d'un transept, se dresse la base carrée du clocher, percée sur chaque face, à hauteur du toit, d'une double petite baie ogivale, inscrite dans un large arceau plein en tiers point; au-dessus, la flèche hexagonale cantonnée à chaque angle d'une logette de pierre. L'abside termine le chœur par un pignon, plaqué de trois fausses fenêtres romanes. Sur l'écu effacé de Beauvau, une clé de voûte porte écrit : *L'an III de la Liberté, 1791.* — Les murs latéraux, d'appareil régulier, sont percés de minces et très-étroites fenêtres romanes, encadrées de contreforts plats, à mi-hauteur, entre deux desquels apparaît le cintre roman d'une porte condamnée, ancienne communication avec la cure.

Aucune trace n'est signalée de débris antiques, sauf la voie de Brissac à Gennes dont le tracé forme une partie de la limite vers N. entre Chemellier. — L'église, dont partie date encore du xie s. et qui dès cette époque appartenait à l'abbaye de Cunaud, avait passé au xiie s. en mains laïques et lui fut restituée en 1161 par le seigneur. Le prieur en conserva la présentation jusqu'à la réunion de l'abbaye au Séminaire, — et depuis lors l'évêque.

La seigneurie, « avec hostel seigneurial, maison, église, presbytère et cimetière dud. lieu » grosse fuie en pierre de taille et haute futaie dans laquelle était bâtie une *chapelle de St-René*, relevait directement de Trèves à foi et hommage lige. Elle appart^t au commencement du xiie s. à Rainaud, fils de Joubert Tiremouche, et dès 1150 à son petit-fils Pierre Cléreau, *Clarelli*, dont la descendance la possédait encore dans les premières années du xviie s. En dépendaient les mét. de l'Eglise et d'Orfeuille, et la terre de Malvault, qui furent réunies, avec le domaine, vers 1630 à la châtellenie du Pimpéan.

Curés : Raoul *Barbin*, 1469. — Jean *Millon*, 1485. — René *de Maillé*, 1508, 1515. — Jean *Morin*, 1519. — René *de Maillé*, 1550, 1554. — Marin *Répussard*, 1557, 1564. — René *Giraud*, docteur en théologie, 1586. — Pierre *Girard*, 1599. — René *Brullé*, 1602. — Jacq. *Baudin*, 1611. — Guill. *Foucher*, 1613. — Pierre *Robin*, 1616. — Et. *Moutardeau*, 1620, 1622. — Symphorien *Andrieu*, 1630, † le 17 mars 1674. — Jean *Allaneau*, mars 1674, curé de Combrée en 1680. — *Allouel*, mai 1680, 16 janvier 1687. Le 31 août 1683, l'évêque Henri Arnauld, âgé de 86 ans, était venu bénir le grand autel de la paroisse. — Pierre *Graimbault*, janvier 1687, janvier 1690. — Symphorien *Chevalier*, février 1690, décembre 1705. — Toussaint *Delorme*, 23 décembre 1705, 28 mars 1746. — *Priou*, juin-novembre 1746. — Joachim *Ciret*, novembre 1746, † le 20 avril 1761, âgé de 51 ans. — Et.-Mic. *Perrel*, juillet 1761, avril 1787. — *Martin*, avril 1787, 13 mars 1791. — Il est déporté en Espagne, avec son vicaire Quénault, en septembre 1792. — *Diard*, anc. curé de Chemellier, 9 octobre 1791, à partir de novembre 1792, « officier public. »

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de Saumur, de l'Election de Saumur, du District en 1788 de Doué, en 1790 de Saumur. — Une grande partie restait en landes; il y résidait un garde-étalon. Nombre de femmes filaient le chanvre pour la manufacture de Beaufort.

Maires : Boutin, 2 thermidor an X. — Urb. *Priou*, 2 janvier 1808. — Vincent *Ciret*, 14 novembre 1809. — *Riffault*, 30 janvier 1811. — René *Riffault* fils, 20 janvier 1814. — Urb. *Priou*, avril 1815. — Louis-Georges-J.-J. *Mauriceau*, 23 janvier 1816, démissionnaire le 8 août 1830. — Urb. *Priou*, 13 septembre 1830. — Pierre-Yves-Jean *Décosse*, 5 mai 1834.—Urbain *Priou*, 1845. — *Mauriceau*, 1865. — Pierre *Renou*, 1873, en fonctions, 1875.

Arch. de M.-et-L. G 105, f. 347; 199; E 1324-1326, 1436; G 351. — Arch. comm. Et.-C. — Pour les localités, voir à leur article, *le Pimpéan, la Bruère, Aligné, la Rue, Clavières, la Brisemondière, le Sablon, la Fosse, Orfeuille, Bonnevoie*, etc.

Grésille (la), vill., c^ne d'*Ambillou*. — *Gresilla* 1100 circa (Liv. d'A., f. 64). — *Gresilia, Grisilia* 1105 (Liv. Bl., f. 8-40). — *Grisella* 1180 circa (Cart. de Chemillé, ch. 89). — *La Gresille* 1240 (G 842, f. 280). — *Grezilleia* 1406 (H Asnières-B.). — Anc. fief et seigneurie titrée au xvie s. de chatellenie, dont le seigneur Gautier fit partie de la première croisade. Après la famille, qui en portait le nom jusqu'au milieu du xve s., elle passa jusqu'au xviie s. aux Turpin de Crissé, de qui elle fut acquise en 1609 par Charles de Cossé-Brissac. Elle comprenait un fort château avec cour, avant-cour, murs et enceinte de douves, qui fut surpris en janvier 1596 par les ligueurs du sieur de Goulaines, et ce furent les St-Offange, ligueurs eux-mêmes, qui les en expulsèrent, par un accord avec les soldats du roi, V. *Mém. de Duplessis-Mornay*, t. I, p. 297. — L'édifice, converti en ferme, de plan rectangulaire, conserve encore vers S.-O. des murs couronnés de créneaux, une tour ronde crénelée avec cheminée vers N.-O., une tour d'escalier ronde, de trois étages, couverte en ardoises vers N.-E., l'intérieur tout délabré, les murs chargés de noms et de vers inscrits par les visiteurs. On y lit entre autres le refrain d'une chanson de Béranger, qu'un savant chanoine de nos jours a recueilli dans son *Epigraphie* angevine parmi les inscriptions du xviiie s.

Vers 1171 l'évêque Geoffroy autorisa le seigneur à élever auprès de son château un oratoire dédié à *St-Blaise*, qui fut converti en 1201 en *prieuré* et attribué à l'abbaye d'Asnières-Bellay, avec un temporel à suffisance pour l'entretien de deux moines. — On trouve comme *prieurs* : Jean *Basin* qui résigne en 1425. — Jean *de la Béraudière*, mars 1426, — Michel *de Broises*, 1526, 1545. — Charles *Bernard*, 1579. — Jacq. *Salmon*, 1758, 1762. — La cha-

Digitized by Google

pelle, édifice du XVIe s., a été transformée vers 1800 en habitation particulière, de même que la cuisine du prieuré.

Par acte du 27 octobre 1455, Anne de la Grésille, femme de Turpin-Crissé, fonda, dans une chapelle attenant au château et qu'elle s'engageait à agrandir d'un chœur convenable, un *Chapitre de Notre-Dame-des-Vertus*, composé de 5 chanoines et de 2 choraux. Ils étaient tenus de célébrer le divin service tous les jours, et pour cette raison le curé, qui devait déjà même office au château, en devint chanoine-né, et fut dégagé de ses obligations antérieures en participant aux charges communes. Les oblations du jour de Noël lui étaient de plus réservées, et des revenus furent assignés, outre la terre de Mihervé, sur diverses dîmes de blés et de vins dans les paroisses de Doué, Forges, Montfort, Thouarcé, Concourson, Ambillou par la fondatrice, qui avait déjà fait construire des habitations pour les chanoines. Quand la terre eut été réunie à celle de Brissac, le Chapitre, sollicité à diverses reprises, en 1624, en 1694, en 1705 encore, y consentit sa translation, qui pourtant n'eut pas lieu. L'église, vendue natt le 7 brumaire an V, fut convertie en grange, — aujourd'hui en cellier. — Le plan, en croix latine, comprend une nef de 4 travées, avec transept, le tout voûté d'élégants arceaux d'ogive, les fenêtres enmurées, les vitraux, le carrelage détruits; dans une niche de la sacristie gît une statue en pierre. On y voit encore une belle inscription du 3 juillet 1513 portant fondation de deux messes par Mme du Puy-du-Fou, avec deux écussons dont un parti de ses armes.

Arch. de M.-et-L. E 206; G Chapit. de la Gr.; H Abbaye d'Asnières. — *Arch. d'Anj.*, t. I, p. 79. — Bourdigné, t. I, p. 207. — Hiret, p. 441. — Tresvaux, *Hist. du Dioc.*, t. I, p. 299. — Note Mss. de MM. Augeard et Raimbault. — *Rép. Arch.*, 1868, p. 196; 1869, p. 71 et 77. — *Affiches*, messidor an XIII.

Grésille (la), f., cne d'*Aviré*. — *Grésil* (Cass.). — Rebâtie en 1868. — En est sieur h. h. Jacq. de la Porte 1754; — (la Haute-), vill., cne d'*Ambillou*.

Grésilles (les), ruiss. né sur la cne de *Broc*, à 300 mèt. du bourg N.-O., d'une nappe d'eau souterraine qui règne depuis la Chaloisière, coule de l'E. à l'O. sur un fonds d'argile, pénètre sur la cne de Chigné, en formant limite avec le département de la Sarthe et se jette dans la Mayenne au Moulin-Neuf; — 800 m. de cours; — abonde en écrevisses, bien qu'à sec les deux tiers de l'année.

Grésillon, ch., cne de *Pontigné*, bâti vers 1585, par Me René Du Chesnel, dans une pièce de terre dite des Grands-Champs, qui fut détachée, avec des bois et taillis, des prés, des terres, du domaine de la Rondelière, pour doter Jeanne Lebigot, femme du fondateur.

Grésillonnaie (la), f., cne du *Lion-d'Angers*, 1628 (Et.-C.).

Grésillonnerie (la), f., cne de *la Ferrière*.

Grésillons (les), f., cne de *Mazé*.

Grés-Ronds (ruiss. des). — V. *la Rochette*.

Greulardaie (la), f., cne de *Chazé-s.-A.*

Greulerie (la), h., cne de *Cheffes*.

Grevêche, f., cne de *Combrée*.

Grève-Grenier (la), f., cne de *la Pouèze*.

Grez, bourg, cne de *Grez-Neuville*. — *Gradus* 1030-1047 (Ier Cartul. St-Serge, p. 146; Ronc. Rot. 1, ch. 49, etc.). — *Gretum* 1082-1094 (2e Cartul. St-Serge, p. 140 et 141). — *Greium* 1094-1100 (St-Serge, 1er Cartul., p. 229, — 2e Cartul., p. 111). 1114-1134 (1er Cart., ib., p. 169), 1135 (*Epit. St-Nic.*, p. 57 et 72). — *Ecclesia de Greio* 1159 (1er Cart. St-Serge, p. 16). — *Gre* 1124 (2e Cart. St-Serge, p. 271), 1114-1134 (Ib., p. 231-271). — *Grecum*, *Gre* 1135 (Cart. Fontev., 572, 573). — *Grez* 1183 (H.-D. E f. 10), 1247 (G 240). — *Grès* 1252 (2e Cart. St-Serge, p. 101). — *Locus de Gradibus* 1390 (Prieuré, ch. or.). — *La ville de Grez* 1414 (Ib.). — *Villa de Gressibus* 1454 (St-Serge, Prieuré de Grez). — *Grez-sur-Maine en Neuville* 1639 (G Cure). — *Le Prieuré de Grenneville* 1760 (H St-Serge). — Sur la rive gauche de la Mayenne.

Ce n'était jusqu'au XIIe s. qu'une agglomération sans importance, traversée par la grande route, qui longeait la rivière et dont on trouve encore des vestiges dans la direction de Sautré. Un pont, que la tradition raconte s'être écroulé au XVe s. dans un combat, mais dont je n'ai trouvé aucune mention dans les titres, y communiquait, dit-on, aux temps antiques avec Neuville, situé vis-à-vis sur l'autre rive, et qui formait le centre paroissial. Le seigneur de Grez, Raoul, obtint en 1122 seulement de son suzerain de Neuville, la grâce d'élever auprès de son manoir une petite chapelle en l'honneur de St Jacques, avec défense au desservant d'y jamais marier et de n'y confesser qu'en cas extrême. Une autorisation nouvelle du pape, de l'archevêque de Tours et de l'évêque d'Angers approuva en 1124 le don fait par le fondateur de la chapelle St-Jacques à l'abbaye St-Serge d'Angers, qui y constitua près l'église un *prieuré* avec cours, jardins, bois taillis et parc. Ces origines étaient si bien oubliées qu'au XVIIIe s. le prieur en était venu à se prétendre curé primitif des paroisses de Neuville et de Pruillé.

La chapelle comprenait une vaste nef avec chœur sans lambris ni voûte; sur le grand autel, les statues de la *Vierge* et de *St Jacques*, et un rétable de cuir doré; sur un côté, dans le mur, derrière une forte grille de fer, un reliquaire contenant un doigt de St Jacques. On y amenait les fous, qu'on enfermait pendant neuf jours dans deux loges à solides barreaux, installées sur le jubé, d'où ils entendaient la messe, nourris par le fermier du prieuré, moyennant pension, pendant la durée de ce traitement spirituel. — Le prieur devait chaque année fournir un emplacement pour l'*Assemblée* qui se tenait le jour du patron (25 juillet). — La mesure locale publique comptait 15 boisseaux des Ponts-de-Cé au setier; la mesure rentière, 16 boisseaux 3/4.

Prieurs : Guill. *Bellon*, 1410. — Jean *de Maillé*, 1426, 1432. — *Jean*, évêque de ....., 1459. — Jean *Champion*, docteur régent en médecine d'Angers, 1518. — Jean *Champion*, li-

Digitized by Google

cencié ès-droits, étudiant et suppôt de l'Université, 1527, 1533. — René *Hamon*, 1554. — Sébastien *Hamon*, son frère, mars 1564, 1576. — Christ. *Doissé*, 1588, 1604. — Jean *Besnard*, 1630, 1642. — Et. *Hamelin*, bénédictin de St-Maur-sur-Loire et prieur de la Pélerine, 1647, † le 4 janvier 1694. — Et. *Hamelin*, religieux de St-Léonard-de-Ferrières, † en janvier 1727. — Jacq. *Robillard*, d'Orléans, reçu docteur à Angers en 1725, nommé le 1er février 1727, † en 1759. — Pierre-Gab. *de Bar*, religieux de St-Thierry au Mont-d'Or-lès-Reims, 4 août 1760, 1778.

Il y existait dès la fin peut-être du xve s. une *Ecole*, dont le prieur nommait le « magister. » Hélène Fournier, femme de Jean de Bréon, y fonda par testament du 1er janvier 1592 « un col- « lége ou école pour instruire jeunes enfants à « bonnes lettres. » — Le maître les devait recevoir gratuitement, en nourrir un de 7 à 14 ans et le mettre ensuite en apprentissage, « s'il ne veut « pas continuer à étudier » — et tous les ans marier une fille pauvre en lui donnant 6 écus 2/3 le jour des noces. Le « principal » avait pour temporel les terres et maisons de la Garonne, de la Mouchetière et de la Cherbonnerie. C'est en 1600 Maurice *Buffé*, † le 22 juillet 1628, — en 1749, Louis-Séb. *Bestrie*, † le 22 novembre 1774, âgé de 63 ans.

Le fief, titré dès le xve s. de châtellenie, relevait de Sautré et pour partie de Marigné, le Lion-d'A. et la Bodinière. — En est sieur Jean de Vendôme 1469, 1495, — René Dubellay 1515, Franç. du B. 1539, — Charles D. 1643, — René Leclerc de Sautré 1676, — son gendre Fr. Goddes de Varenne 1694, — Gilles-Franç. de la Grandière 1710, † le 18 avril 1714, — Palamède-Guy-Marie de la Gr. 1774.

Le territoire dépendait de la paroisse de Neuville, de l'Election d'Angers, du Grenier à sel de Candé, des Aides d'Angers, — sauf la partie au-delà du ruisseau descendant de la Grandière, qui dépendait des Aides de Châteaugontier.

Au sommet de la côte, une *Eglise* neuve (succursale, 30 janvier 1839), a remplacé l'ancienne église (arch. Dellêtre). C'est un large et haut vaisseau, précédé d'un clocher à triple étage avec flèche de pierre et terminé par un transept et un long chœur à trois pans coupés, avec double vitrail dans chaque fenêtre. Un dessin en est donné par M. Millet, *Indic. de M.-et-L.*, pl. 79. — Au-dessous, jusqu'au bord de l'eau, s'étage le bourg, semé de vieux logis; à l'entrée vers S. le *Cimetière* et vis à vis, l'*Ecole* (sœurs d'Evron); — sur la Maine, se rattachant par un fort barrage à la rive, l'ancien moulin, comme entouré d'une large retenue d'eau vive, actuellement en pleine reconstruction (octobre 1874); — au-dessous, un bac, emplacement désigné d'un pont.

La paroisse comprend 123 mais., 585 hab., dont 76 mais., 347 hab. au bourg.

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 19; D 37; E 623, 774; H Abb. St-Serge. — Arch. comm. Et.-C. — Bodard de la Jac., *Chron. Craonn.*, p. 66.

Grez (le), f., cne de *Beauvau*. — *La terre, fief et seigneurie du G. composé de maison seigneuriale*, etc. 1540 (C 105, f. 221). — Anc. fief et seigneurie relevant de Baugé, appart. aux xvi-xviie s. à la famille Moreau, plus tard aux La Rochefoucault, sur qui elle est vendue nat^t par deux fois les 23 pluviôse an III et 13 messidor an IV; — f., cne de *Cheviré-le-R.*; — h., cne de *Combrée*. — *Les Grées* 1547 (Et.-C.). — Anc. maison noble dont est sieur Pierre Percault, écuyer, 1547, Pierre Armenauld, élu de Châteaugontier, en 1725; — passe en 1729 à Catherine Bionneau, veuve Guérin, et à Françoise Bionneau, veuve Leshénault du Tertre de Censé; — f., cne de *Fougeré*; — h., cne de *Gesté*; — f., cne de *Jumelles*; — f., cne de *Meigné-le-V.*; — cl., cne de *Montreuil-s.-M.* — *La Grée* (Cass.). — Anc. logis avec haut perron, dont la cheminée porte sur la plaque des armoiries accolées, l'écu de gauche *chargé d'un chevron et de trois tours 2 et 1*, l'écu de droite *d'un arbre accosté du soleil et d'un croissant de lune*; — h., cne de *St-Georges-des-Sept-Voies*. — La Carte cantonale y signale un *dolmen*; — f., cne d'*Yzernay*.

Grez (les), ruiss. né sur la cne de *Noyant-la-Gr.*, coule du N. au S. en formant presque aussitôt limite entre Bourg-d'Iré, jusqu'à son confluent dans la Verzée; — 1,200 mèt. de cours.

Grézerie (la), h., cne du *Louroux-B.*

Grézigné, Grézil, Grézeau. — V. *Grésigné, Grésil*, etc.

Grézil (*Etienne*), profès des Cordeliers d'Angers, docteur de Sorbonne, provincial de Touraine, commissaire général apostolique et royal de la province de St-Louis, meurt à Angers le 17 juin 1705, âgé de 76 ans, et y est inhumé dans le chœur de l'église des Cordeliers qu'il avait fait boiser, parer et décorer d'un jubé. Il léguait à la maison sa très-nombreuse bibliothèque.

Arch. de M.-et-L. *Obit. des Cord.* — Arch. mun. GG 311.

Grézil (*Robert*), peintre, fut chargé pour sa part dans les préparatifs de l'entrée du duc d'Anjou en 1578, de décorer les portes Chapelière et Angevine. Il plaça à cette dernière « un « arc avec un tableau où est tout dépeint au na- « turel la Ville d'Angers; » à l'autre porte, un autre « arc triomphant » avec Phébus et les neuf Muses. A trente-quatre ans de là, le 7 novembre 1616, on le retrouve occupé encore à décorer, pour l'entrée du maréchal Boisdauphin, la porte Chapelière et la salle de l'hôtel-de-ville. — Il signe un acte le 6 avril 1609 de son seul prénom : *Robert*.

Arch. mun. BB 35, p. 310, 335; 59, f. 45; GG 172.

Grez-Neuville, canton du Lion-d'Angers (4 kil.), arr. de Segré (18 kil.). — Commune formée des deux bourgs de *Grez* sur la rive gauche et de *Neuville* sur la rive droite de la Mayenne, V. *ces mots*. — Entre le Lion et Thorigné (4 kil.) au N., Brain-sur-L. (7 kil.) à l'O., Pruillé (3 kil.) et la Membrolle (5 kil. au S., Sceaux (6 kil.) et Feneu (7 kil. 1/2), à l'E.

La route nationale d'Angers à Caen traverse dans toute la longueur, du S. au N. (5 kil. 1/2), sur Neuville, à 700 mèt. du bourg, qu'un bac relie à

Digitized by Google

Grez, desservi de son côté par un chemin d'intérêt commun et plusieurs chemins vicinaux.

Entre deux, grossie de l'Oudon, passe la Mayenne, sur laquelle les plans sont approuvés, l'emplacement choisi, les fonds prêts, grâce à des subventions communales et aux cotisations volontaires, pour jeter un pont de quatre travées en fer; — y naissent les ruisseaux de la Beuvrière, de Neuville, de la Brosse; y passe le ruiss. de la Rabonnière.

En dépendent, outre les deux bourgs, les ham. de Grieul (8 mais. 34 hab.), de Baudusson (3 mais. 9 hab.), du Port-de-Grez (2 mais., 9 hab.), des Vetteries (5 mais., 13 hab.), les chât. de la Beuvrière, de la Violette, du Port, de la Grandière et 110 fermes ou écarts.

Superficie : 2,699 hect. dont 35 hect. en vignes, 79 hect. en bois.

Population : 1,401 hab. en 1831. — *1,383* h. en 1841. — *1,418* hab. en 1851. — *1,427* hab. en 1861. — *1,360* hab. en 1866. — *1,252* en 1872, dont *539* agglomérés aux deux bourgs.

Foire à Neuville le 25 juillet. — Deux *Assemblées*, dont une à Neuville, le dimanche qui suit la foire, l'autre, non autorisée, à Grieul, sur la route d'Angers, le premier dimanche de la Fête-Dieu. — Commerce de chevaux et de bestiaux. — Exploitation de pierres de taille et de grès; — construction de bateaux; — pêche et marine. — A Grez, sur une écluse, un moulin à huile et à farine, animé par deux roues hydrauliques.

La *Mairie* s'élève au bourg de Neuville, avec l'*Ecole laïque de garçons*, construite en octobre 1854-1855 sur un terrain acquis le 11 décembre 1852. — *Ecole libre de filles*, fondée en 1841 au bourg de Grez (sœurs d'Evron), par M. de la Grandière.

Maires : David, 1er messidor an VIII. — Et.-Pierre *Du Mesnil du Pineau*, 7 nivôse an XIII, démissionnaire en 1821. — Palamède *de la Grandière*, 9 février 1821. — Hilaire *Després*, 30 juin 1821. — *Modiquet*, 30 novembre 1830. — Palamède *de la Grandière*, 15 octobre 1837, installé le 29. — Gustave *Bucher de Chauvigné*, V. *ce nom*, 26 août 1848. — *Desprez*, 1866, 1875.

Pour les localités, voir à leur article, *la Beuvrière, la Violette, Feudonnet, Marcillé, les Essarts, la Grandière, la Garenne*, etc.

Grez-sur-Maine. — V. *Grez*, cne de *Grez-Neuville*.

Griais (la), f., cne de *Noellet*.

Gribaudière (la), f., cne de *la Pommeraie*.

Griettes (les), ruiss. né sur la cne de *Grugé-l'H.*, traverse la cne de Bouillé-M.; et s'y jette dans l'Araise; — 800 mèt. de cours.

Grieul, f., cne de *Grez-N.* — *Grieuil* (Et.-M.). — Il s'y tient sur la route d'Angers, le premier dimanche qui suit la Fête-Dieu, une *assemblée* qui n'est point encore autorisée.

Grifferaie (la), chât., cne d'*Echemiré*, formant un corps principal carré, dont la façade vers S. est accolée d'une tourelle pentagonale en avancement, précédée d'un large perron; de chaque côté, deux pavillons en retour d'équerre, reliés dans l'angle par une tourelle avec couronnement en campanile, la façade N. en retrait sur les pavillons latéraux, le tout à double étage avec lucarnes ornementées, toits détachés en cône tronqué, étaux en zinc, les moulures saillantes taillées en caissons, de style Louis XIII, sans briques (archit. Bibard, 1865-1866); — sur les dépendances a été obtenue en 1853 une variété de poires dite *Doyenné de la Grifferaie*; — cl., cne du *Lion-d'Ang.*; — f., cne de *Loiré*, à Gervaise Jousset, marchand, 1540 (C 106, f. 280).

Grifferais (les), f., cne de *Bouillé-M.*; — ch. et f., cne de *Savennières*. — Anc. fief et seigneurie, avec château formé de deux grands corps de bâtiment, entourés de douves, avec pont de pierre à deux arches. Le tout relevait de Molières, et fut apporté à la famille de Morant, V. *ce nom*, par le mariage de Louise de Cheverue de Chement, héritière par sa mère des familles Verdier et Bréchu. La chapelle, dédiée à N.-D. et formant un des angles de l'édifice, a été consacrée le 14 novembre 1736 par le curé de Savennières. — Le tout, acheté nationalement le 1er thermidor an IV par M. Petit-Pierre de Nantes, a été revendu en 1839 par M. Villouet à M. de la Guesnerie, qui fit reconstruire l'habitation. — A 300 mèt., en dépend la ferme, dite *les Augustins*, vendue natt le 3 février 1791 et acquise en 1830 de M. Desmazières. C'était au XVIIe s. un domaine avec maison de maître et closerie, jardin, vivier, vignes, prés et « droit d'abreuver, parnager, pasturer et pos« sonner les bestiaux ès étangs et forêt du Fouil« loux.» Elle fut acquise le 10 juillet 1658 de René Guinoiseau et Marguerite Viel par les Augustins d'Angers, dont elle prit le nom, au lieu de celui de la Grifferaie, qu'elle portait. Dans la cour à droite s'élevait une chapelle déjà en ruine à la fin du XVIIIe s. et dont les murs servent de grange.

Griffier, cne d'*Antoigné*. — *Campus de Grifer* 1267 (E 849). — *Le lieu appelé G. près Coulons* 1382 (E 821).

Griffiérerie (la), f., cne du *Guédéniau*.

Griffonnières (les), cne de *Bauné*. — *Les Briffonnières* (Cass.).

Grigmineria. — V. *la Rimonnière*.

Grignardière (la), f., cne de *la Chapelle-s.-O.*; — f., cne de *Vernoil*.

Grigné, chât., cne de *Grez-N.* — *Grigné* 1691. — *Grignon* 1735 (Et.-C.). — En est sieur n. h. François Cupif 1691, qui y meurt le 15 avril 1732, âgé de 73 ans; — Alexis de Cheverue, chevalier, 1735; — vill. et f., cne de *St-Rémy-en-Mauges*.

Grignon, h., cne de *Coron*. — *Ildeus de Grinione* 1104-1120 (Cartul. du Ronc., Rot. 5, ch. 96). — *La maison noble de G.* 1540 (C 105, f. 150). — Anc. hôtel noble, relevant de la baronnie de Luigné et appart. en 1457 à n. h. Jean de Rouxel, en 1540 à René de Pasnantais, qui dès lors d'ailleurs l'avait délaissé en ferme, en 1612 à n. h. Louis Baudry, puis à René Coussault par sa femme héritière de Jacques Gallard, de qui l'acquiert en 1728 l'hôpital général d'Angers. — Il y existait un moulin en 1715; — f., cne du *Longeron*. — *Le bordage Grisnon* (Cass); — mon, cne

Digitized by Google

de *Morannes*. — *Les Grinons, les Grignons* XVIIe s. (Et.-C.).—Du nom sans doute d'une famille Grignon alliée aux Errault. V. *la Panne*.—Anc. logis dans le bourg, avec entrée sur le chemin qui le borde extérieurement vers l'Est. Une principale et très-belle porte est couronnée d'une arcature en anse de panier, qui s'amincit en accolade avec fleuron en chou frisé (fin XVe s.) Dans la doucine court un enroulement gracieux de feuilles de chardons et de racines, parfaitement conservé. Une petite porte basse y attient vers S. — et vers N. le pignon du bâtiment intérieur, flanqué d'une tourelle cylindrique à toit pointu en ardoise, avec deux croisées superposées dans un même cadre de montants prismatiques, qui se terminent en pinacles (XVe s.). Dans l'immense cour se développe le bâtiment en carré long, qui paraît de la fin du XVIe s. et n'a plus de remarquable que ses lucarnes sculptées. Il y existait des vitraux du XVIIe s., de fabrique Suisse, représentant, avec une grande perfection de dessin, *Ste Marguerite*, *St Martin, St Marc, St Jean* et *St Jacques le Majeur*. Ils sont actuellement chez M. Choisnet, maire de Durtal. — En est sieur n. h. René Lepeletier 1610, receveur des tailles à Angers, sa veuve Marie Cupif 1642, n. h. Balthazar Musard, mari de Renée Lemasson et secrétaire de l'évêque Henri Arnaud 1656. — Il avait fait restaurer le logis où l'évêque venait passer chaque année deux ou trois semaines avec ses principaux officiers. Henri Musard, capitaine grand exempt des gardes du feu duc d'Orléans, y réside encore en 1708.

Grignon (*Gabriel-Ambroise-Désiré* de), né à Vézins le 14 novembre 1783, sous-préfet de Segré du 2 août 1815 au 19 juin 1819, de nouveau le 6 septemb. 1820, y mourut en fonctions le 22 octobre 1820.

Grignon (*Louis*), est né, fils d'un marchand, — non pas à Doué ni au Puy-Notre-Dame, comme on l'écrit, ni même à Saumur, comme le portent des actes officiels, — mais à Louerre, le 15 août 1748, où il eut pour parrain son oncle Jean Caffin, de Doué, père du futur général. Tous les historiens s'accordent pour faire de lui, sans plus de raison, un grossier marchand de bœufs, même un boucher. C'était en réalité un soldat, retiré en 1792, après 25 ans de services militaires, près le Puy-Notre-Dame, sur le domaine du Perdriau, qu'il cultivait. Il fut aux premiers troubles élu, à raison de son expérience, adjudant-général et de nouveau rappelé en 1793 avec commandement sur toute la partie orientale du pays insurgé. Il établit son quartier-général à Doué, servit activement sous les ordres de Westermann et, appelé à l'armée des Pyrénées-Orientales, dut revenir sur la demande des chefs et des soldats que soutenait son énergie. — Après le passage de la Loire il resta dans la Vendée, chargé d'exécuter les lois d'extermination. Nommé général de brigade le 8 frimaire an II, il commandait une des 12 colonnes infernales et s'y acquit un horrible renom, qu'ont répandu les mémoires du temps, ceux de Prudhomme, de Danican surtout et de Lequinio. Le *Mémoire*, qu'il y opposa (s. l. n d. Hérissant, in-8° de 84 p.), ne se défend autrement qu'en alléguant les ordres supérieurs et l'exécution des lois. Détenu quelque temps, il fut amnistié et exerça un commandement à Paris en l'an IV, fut employé à la défense de l'Assemblée les 12-14 vendémiaire, puis à Mézières, à Sédan, à Chaumont et, après le 18 brumaire, mis à la tête d'un bataillon de vétérans. Il était encore en activité en 1806. Retraité avec le grade de général de division, il occupait à Angoulême le modeste emploi d'entreposeur des tabacs et y est mort, veuf de Perrine-Louise Deportes, le 24 décembre 1825.

Grignonnière (la), f., c^ne du *Longeron*; = h., c^ne de *Mouliherne*.

Griguelière (la), f., c^ne de *Saint-Quentin-lès-B.* — *La Grainguelière* (Et.-M.).

Grillardière (la), cl., c^ne du *Vieil Baugé*. — Anc. maison noble, relevant de Baugé et appart^t à Guillemine Conan, veuve de Jean Bernard, élu en l'élection d'Angers, 1495, à André Lemercier, greffier civil à Baugé, 1665.

Grille (la), cl., c^ne de *Jarzé*; = quartier du bourg de *Montfaucon*.

Grille (*Toussaint*), né le 28 mars 1766 à Angers dans un des plus curieux logis de la vieille rue Baudrière, était le fils puîné de Franç. Gr., drapier, garde de la communauté des marchands, commissaire au Tribunal consulaire, et d'Angélique-Marie Liger. Après ses études à l'Oratoire, il entra, presque au contraire des vœux de sa famille, qui le destinait au commerce, dans l'abbaye Toussaint d'Angers, et dès la seconde année fut envoyé à la maison de Paris, puis à l'abbaye d'Eu, où se trouvaient tous les charmes de l'existence la plus somptueuse réunis, comme le dit un de ses biographes, aux plaisirs plus durables et aux facilités de l'étude, d'autant plus accessible pour lui qu'il était attaché, comme aide, au bibliothécaire. Bientôt même il fut envoyé en titre à la maison de Ham. Rendu libre par la loi de 1791, il revint à Angers, s'étant fait sa part du trésor commun et rapportant au logis paternel trois malles bourrées de livres de choix, premier fonds de ses collections futures. Ordonné prêtre par l'évêque constitutionnel, il fut élu et installé à la cure de Chambellay, voisine de celle de Chanteussé qu'avait desservie son oncle, et dans un entourage de maisons amies, qui pendant deux ans lui firent fête. Quand le culte fut proscrit, il fit sa renonciation publique à toutes fonctions ecclésiastiques (11 frimaire an II) et revint à Angers, où il entra dès l'année même aux bureaux de la direction des vivres. Il dut suivre un instant, avec ce service, l'armée de Danican, qui s'allait faire culbuter en Vendée et notre jeune munitionnaire fut trop heureux dans la déroute d'être emporté en croupe jusqu'à Saumur par un hussard. Il retrouva seulement son vrai centre de vie et sa place enviée avec la création de l'Ecole Centrale où la chaire des belles-lettres lui fut tout d'abord confiée (4 ventôse an IV). Il ne la quitta qu'à la suppression même de l'Ecole (an XII), et presque aussitôt fut servi par sa bonne fortune, en succédant à D. Braux dans la direction de la Bibliothèque municipale (19 thermidor an XIII-7 août 1805), qu'il avait contribué à fonder et à organiser. Il y devait pas-

Digitized by Google

ser plus de 30 ans (1805-1837). En 1820 le ministre de l'Instruction publique le désigna comme correspondant. Mais quand à contre cœur, l'âge lui fit une nécessité prochaine de se démettre, en faveur de son neveu, de ses fonctions publiques, il lui fallut passer plusieurs années à installer dans son nouveau gite ses collections incomparables d'antiquités angevines, de livres, de manuscrits, ces derniers surtout choyés avec un soin jaloux et une défiance à peu près inabordable. Il les avait accrues de toutes mains et de tous hasards, servi surtout à la première heure par les fidèles amitiés des Papin, des Deville, des Merlet La Boulaie, et par ces chances aujourd'hui si rares, — fêtes alors au contraire fréquentes de quelques rares esprits, — qui livraient au vent des enchères les bibliothèques — et des *trésors* comme ceux d'Audouys, de Brossier, de Thorode, de Desbié, de Gastineau, de Renault, de Labry, de Rangeard, de tant d'autres.—Il mourut au milieu de ces richesses littéraires, le 23 septembre 1850, avant d'en avoir tiré lui-même tout le parti qu'il en rêvait depuis tant d'années. — La vente publique qui les a dispersées, a seule mis en lumière toutes les raretés, introuvables aujourd'hui même en Anjou, qu'il avait réunies sur l'histoire d'Anjou. Elle attira les amateurs de Paris et même de Londres et rapporta, non compris le fameux *Sacellum* romain, acquis plus tard par le Louvre, — environ 90,000 fr. — Elle avait duré près d'un mois (du 28 avril au 26 mai 1851). — Une partie des manuscrits est entrée à la Bibliothèque de la ville, grâce à l'abnégation ou à la générosité de nombreux angevins ; — une autre, trop réduite, aux Archives départementales. — Les propres travaux de Grille, ses notes innombrables sur tout l'ensemble et sur chaque détail de l'histoire angevine, réservées d'abord par la famille, viennent d'être aussi réunies aux collections municipales. En laissant de côté la partie topographique, qui ne comprend que quelques documents épars et des annotations sans intérêt, non plus que ses dossiers sur les généralités de l'histoire angevine, il faut signaler ses cartons de Biographie, qui pour la partie antique renferment au moins un dépouillement des principaux livres et de précieux renvois aux collections. L'auteur y avait réuni même, autant que possible, des brochures, des plaquettes, le titre quelquefois seulement d'ouvrages rares, tous les renseignements utiles à son œuvre, qui dans les premiers temps m'ont frayé le chemin. Je lui dois, en ayant eu communication par ses héritiers dès les premiers jours, l'idée de la mienne, la confiance qui m'a engagé à la commencer, et pour nombre d'articles des indications ailleurs introuvables. — En dehors de ce grand travail, que seul et à son heure il pouvait dignement terminer et qui est à peine ébauché par parties, Grille n'a rien laissé de lui, — maintenant que son cabinet s'est dispersé, — qui puisse témoigner comme il le méritait, de sa science si profonde de toutes les antiquités et de toutes les traditions angevines. Tout son bagage littéraire date de sa jeunesse et comprend : *Le Parterre ou le Triomphe de la Rose, couplets adressés à la citoyenne J. R*** et chantés dans un souper le 10 ventôse an V.* — *La Souveraineté du peuple, chant lyrique .. exécuté par le Conservatoire de musique* [du département de M.-et-L.] *dans le temple des fêtes décadaires, à Angers, le 30 ventôse an VI* (Angers, Boutron, in-8°, de 6 p.). — *Les Britanniques*, ode de Rangeard, augmentée de trois strophes (dans les *Affiches* du 5 janvier 1798). — *Chant de triomphe pour l'anniversaire de la juste punition du dernier roi des Français* (pluviôse an VII), neuf strophes avec refrain. — *Berthe et Félix*, nouvelle (en neuf strophes de quatre vers, dans les *Affiches* du 6 frimaire an XIII). — *La Romance du Provençal*, couplets (Ibid., 22 frimaire), — *Sur les Inscriptions... du Jardin Botanique* (Ibid., 26 frimaire), — et nombre d'autres sans doute semés, avec ou sans nom d'auteur, au courant du jour. — *Mémoire relatif à une quantité considérable de médailles gauloises trouvées près du pont de la Chalouère* (Angers, Pavie, 1831, in-8° de 16 p., extr. des *Mém. de la Soc. d'Agr.*). — *Petit itinéraire de la Bibliothèque publique de la Ville d'Angers, ou Notice succincte des ouvrages les plus rares* (Angers, E. Lesourd, 1832, 28 p. in-12). — Il avait aussi composé un recueil du patois angevin, avec l'aide de nombreuses notes fournies par Deville, Chasteau, Rangeard, Papin, et qu'on dit conservé. — Dans son cabinet son portrait figurait en médaillon par Prouveure, un autre sur toile, peint en 1807 par Delusse.

Catalogue des collect. de feu Toussaint Grille d'Angers (Angers, Cosnier et Lachèse, 1851, in-8° de 348 p. avec 2 pl. et *Notice* en tête par M. L. Cosnier). — *Mém. de la Soc. d'Agr.*, 2e série, t. II, p. 95. — *Nouvelles archéol.*, n° 22.—*Journal de M.-et-L.* des 22-24 avril et 24 juin 1851.

Grille (*François*), né à Angers le 29 décembre 1782, se distingua tout enfant par une ardeur d'esprit, une vivacité de mémoire et une sensibilité, que développa tout à l'aise l'extrême liberté de son éducation première. A 16 ans ses essais d'écolier étaient imprimés et les *Affiches* du 17 germinal an VII ont donné de lui une *Idylle : le sage Hylas à la jeunesse de son canton*, signée par l'auteur, avec son titre d'*élève du cours des Belles-Lettres à l'Ecole Centrale d'Angers*, et recommandée en tête par son oncle et professeur, Touss. Grille. Au sortir de l'école, laissé « libre comme l'air, na- « geant l'été, dansant l'hiver, » il se laisse confier à 23 ans la direction de la plus importante maison de commerce d'Anvers ; puis « pour voir « le pays, » il s'engage ; mais il se lasse vite et du service et des arrêts, dont il est gratifié dix fois par mois, et se hasarde, comme il le dit, dans le dédale du palais. Dégoûté, il fuit, part à pied, en poste, à cheval, et tout d'un coup rentre à Paris, un peu calmé, en peine de trouver une place. « Après un an d'intrigue, » il en obtient « une, sotte et mesquine, » qui du moins le tire de l'oisiveté (1807) et, en l'introduisant aux affaires publiques, lui ouvre un horizon nouveau, où sa vie va se reconnaître. C'était sous le ministère de M de

Digitized by Google

Champagny le premier des 22 ministres, qu'il devait voir se succéder au-dessus de lui. — Il a bientôt traversé par sauts rapides les emplois inférieurs, grâce à son ardeur de travail et à sa facilité de rédaction. Un décret spécial l'exempte du service militaire, — il avait alors 28 ans; mais on prenait les hommes jusqu'à 30; — un arrêté le nomme le 8 septembre 1812 chef du bureau des sciences et des beaux-arts. — Il débutait ainsi à une époque où l'Italie et la Hollande faisaient partie de la France et où tout se réorganisait de ce qui touchait aux lettres, aux théâtres, à l'Institut, au Conservatoire, à l'Ecole de Rome. Il a relevé lui-même avec orgueil dans sa *Lettre à Aimé Martin* la liste de ces travaux, qu'il sut comprendre ou inspirer, bientôt maître, par l'estime qu'il avait su faire naître, d'une confiance absolue, d'un crédit croissant, d'une délégation sans bornes. — Marié en janvier 1817, il passa en 1820 chef adjoint de sa division, fut destitué en 1822 par M. de Corbière, réintégré en 1828 comme chef titulaire et décoré le 28 octobre. Destitué de nouveau par La Bourdonnaye, il reprit un instant de lui-même ses fonctions après 1830 sous Guizot; mais, dans la réorganisation définitive, la division fut partagée entre Hippolyte Royer-Collard et Lenormand — et Grille oublié malgré ses énergiques revendications. Toute sa vie en fut à jamais bouleversée. Il essaya vers cette époque à double reprise et par une candidature, comme il dit, « permanente » d'obtenir de ses concitoyens le mandat de député, protestant de son dévouement au gouvernement de Juillet et d'aller s'asseoir aux côtés de Lafayette; mais il échoua, comme David, et se sentit un inconnu, là où il comptait tant d'obligés. La retraite de son oncle, en l'appelant à la Bibliothèque d'Angers (22 novembre 1837), donnait un pied-à-terre à ses projets en désarroi et le replaçait au milieu de ces livres, qu'il aimait tant et dont la ville avait obtenu par lui les plus beaux et les plus rares. Il se reprit dès lors, — et sans négliger l'installation du dépôt, qu'il transforma, — à relire et à feuilleter, et tout d'abord et surtout à écrire avec une verve, un entrain et un abandon, où son esprit, son cœur entier, — un vif et malin esprit, un grand cœur! — se prodiguent à merci. — Il s'est dépeint cent fois, à toutes pages, — dans ces innombrables brochurettes, où sa plume s'emporte de main levée, — tel qu'il vivait, dans son cabinet « tout encombré de livres, plus encore de cata« logues, » fouillant, notant, de Platon à Chaulieu, Sophocle et Montaigne, Horace et Descartes, préparant « de petits papiers, classés, numérotés, « prêts à l'œuvre, » c'est-à-dire à l'impression. Il raconte dans sa *Lettre à Champollion* comment passant à Vannes, à Caen, à St-Lô, à Avranches, à Rennes, à Nantes, il avait laissé partout, sous tous les noms, des rimes et de la prose, dans le premier journal venu, dans les revues, dans les gazettes. Pas un événement grave, une aventure légère, un mariage, un revers, qui ne lui fournit son mot à dire. « C'était une maladie. » — A Vannes notamment, en 1843, retenu quelques semaines par d'affreuses circonstances, il avait rimé des poèmes, des chansons, des contes, le tout réuni sous le titre *Doutes et problèmes*, — et qui n'est peut-être pas resté manuscrit. — Sous la Restauration, dans les loisirs que lui laissaient ou le ministère ou les réactions de la politique, il fondait l'*Album*, courait du *Moniteur* au *Frondeur*, de *Pandore* à *la Renommée*, gérait le *Messager*, où il connut Laffite, et quittait les gazettes pour écrire à la douzaine opéras, drames et comédies. Où d'autres eussent retrouvé l'apaisement, cette solitude de la province, même du pays natal, n'avait fait qu'ouvrir une source nouvelle dans cette âme tendre et aimante mais blessée. — « Que « dira-t-on de moi? de mes idées? de mon style! « Il est probable que je n'éviterai pas cette excla« mation : il est *timbré!* » — « peut-être un « peu saugrenu, » dit-il ailleurs. — Non, mais amusant, oui! combien de fois je l'ai entendu dire! — Et entre deux de ces opuscules, tirés à 20 ou 30 exemplaires, par pure coquetterie, et où il entremêlait tout à l'aventure les réflexions folles aux anecdotes les plus singulières, il s'était piqué d'entreprendre deux gros livres, sa *Vendée*, ses *Volontaires*, où cette nature noble et généreuse éclate avec son entrain et son abondance d'émotions! — Homme de sentiment avant tout, et pour tout dire, de conscience, il en était venu — par la même voie que David et Freslon et d'autres, — à laisser ses espérances constitutionnelles de 1830 se transformer en convictions républicaines et dès 1842 il les affirmait très-dignement et sans faiblesse en face de l'honnête et loyal Bordillon, qu'il soupçonnait de jacobinisme. Ce dernier s'en vengea, comme il savait faire, en 1848, quand il signala son ami au gouvernement provisoire qui appela Grille, à son insu, à la préfecture de la Vendée. Là son caractère de conciliation et de justice fit merveille jusqu'au jour des réactions implacables, qui le dégagèrent sans merci (août 1848). Il revint satisfait de l'expérience dans sa retraite aimée de l'Etang-la-Ville, dont il avait été maire en 1837, — et là retrouva, avec les Muses, la philosophie et l'amitié, comme dit Quérard, ses joies de la veille « à remettre en ordre sa paco« tille. » C'est l'époque où il vide ses cartons à fond et lance dans la circulation d'innombrables épîtres, de deux ou quatre ou six ou sept pages au plus, en vers de 8 pieds pour le plus grand nombre, toutes d'un vol courant, aimable, d'un sentiment ému, gentil, honnête et souvent touchant par une sincérité communicative et une bonhomie non feinte, de style en somme non vulgaire, qui semble facile, — grand éloge! contre lequel il proteste : « je lime, écrit-il, je recopie vingt fois, » — et qui rappelle souvent les habils souriants de Ducis et d'Andrieux. — Il mourut en plein travail, dans toute la liberté et la foi vivante, quoi qu'en aient dit les journaux du temps, de ses sentiments philosophiques, le 5 décemb. 1853.

Dès aujourd'hui les livres de Grille sont rares, — et le plus grand nombre de ses plaquettes est introuvable. Le temps vient vite où les collectionneurs, — ailleurs qu'en Anjou, j'entends, — s'acharneront à les réunir, sans en pouvoir re-

Digitized by Google

former les séries éparses, autrement curieuses et nombreuses et abondantes en faits inconnus, que l'œuvre de Peignot. Pour cette raison je me suis appliqué à en donner la liste, que j'aurais voulu aussi exacte et complète que possible, les ayant demandées à toutes mains mais n'en connaissant nulle part une collection encore qui les rassemble, quoique plusieurs déjà y prétendent. Il ne peut être question d'ailleurs de signaler ses articles de tant de journaux divers que lui-même avait oubliés, mais seulement les livres ou brochures publiés par lui 1° *sous son nom*, — 2° sous le voile de l'*anonyme*, — 3° ou sous la fantaisie de trop nombreux *pseudonymes*, que je n'imagine pas avoir tous connus :

I. — Sous son Nom : *Ma Vie ou ce n'est pas une Chanson*, dans la *Clé du Caveau* (n° 603). — *Introduction aux Mémoires sur la Révolution Française ou Tableau comparatif des mandats et pouvoirs donnés par les provinces à leurs députés aux Etats-Généraux de 1789* (Paris, 1825, in-8°, 2 vol.). — *La France au XIXe siècle ou Description des 86 départements* (Dondey-Dupré, Paris, 1825-1826, in-8°), par livraisons dont 3 seulement ont paru et ont été rééditées en 1830 sous le nouveau titre de *Description du Département du Nord*. — *Candidature pour la députation du Département de Maine-et-Loire*. — *Lettre aux Electeurs*, 15 septembre 1830 (Paris, Selligne, in-8° de 15 p.) ; — *Seconde lettre à MM. les Electeurs* (Angers, Pavie, 1830, in-8°, de 15 p.) ; — *Troisième lettre*, 15 décembre (Paris, Fain, in-8° de 8 p.). — *Vers pour un diner donné au général Lafayette par les officiers de la Xe légion de la Garde nationale* (Paris, 1830, De Courchant, in-8° de 4 p.), reproduits dans le *Maine et-L.* du 23 septembre 1830. — *Le Jeune Romantique ou la Bascule littéraire, tableau satirique en cinq parties, en vers* (Paris, décembre 1830, Levasseur, in-8° de 79 p.), — augmenté en 1844 (Angers, Cosnier et L.), d'un titre nouveau sous le nom de F.-G. Malvoisine et d'une préface, contenant quatre lettres de Raynouard, d'Andrieux et du comte de Maistre. — *Fondation progressive de quarante mille bibliothèques communales* (Paris, Everat, in-4°, s. d. [1831,] 4 p.). — *Le Chasseur de la Garde nationale*, chanson de table, 1831. — *La Pologne*, dithyrambe, avec dédicace en prose à Châteaubriant (12 septembre 1838) et une *Lettre servant de préface*, au rédacteur du *Maine-et-Loire* (Angers, Cosnier et L., in-8° de 8 p.). — *L'Ecole du Commerce*, comédie en cinq actes, en vers (Angers, Cosnier et L., 1838, in-8° de VII-108 p.), avec avant-propos signé et adressé à Mme Emilie de Guer. — *Ginevra ou la Peste à Florence*, drame en cinq actes, en prose (Angers, Cosnier et L., et Paris, Barba, 1838, in-8° de 67 pages avec dédicace au préfet Gauja), représenté à Angers en juin 1838. — *Coup d'œil sur la Vie de Jeanne de Laval* (Angers, Cosnier et L., 1839, in-8°, de 17 p.). — *Les Conspirateurs Bonapartistes*, pamphlet en deux parties (Angers, Cosnier et L., 1840, in 8° de 18 p.). — *L'Emigration Angevine* (Angers, Cosnier et L., août 1840, in-8° de 28 p.). — *Les Tribulations divertissantes*. — *Lettre à Berton, président des Beaux-Arts* (Angers, Cosnier et L., 1840, 28 p. in-8°). — *A M. Grégoire Bordillon, garde national, artilleur*, etc., deux lettres des 20 et 21 mai 1842, ensemble de 15 p. in-8°. Il y raconte ses projets passés de députation. — *Stances à la mémoire de mon fils Albert G., enlevé à notre amour à l'âge de 24 ans* (Angers, Pavie, 1843, in-8° d'une feuille). — *Lettre à MM. Quérard et Marchegay sur la manière d'écrire l'histoire de ce temps-ci, à propos d'un arrêté qu'on attribue aux dames Angevines* (Angers, Cosnier et L., 1845, in-8° de 14 p.) ; — *à M. le baron de Reiffemberg, sur l'Institut de France et les Académiciens libres* (Ib., 1845, 12 p.);—*au même, sur le même sujet* (16 p., extraite du *Bibliophile Belge*, t. III, n° 1) ; — *au même, pour relever les fautes commises par MM. Weiss, Godard et Moréri* (Angers, 1845, 15 p.) ; — *à Mme Justine D[esjardins], née B. de R.* (Ib., 8 p., 1845) ; — *à M. Blordier, élève des Bénédictins..., sur la préface de sa traduction de la Vie de P. Ayrault* (Ib., 20 p., 1845) ; — *à M. Aimé Martin sur Pétrarque et Adrien Le Chartreux, le maréchal Lannes et Jacq. Laffitte*, etc. (Ib., 1846, 32 p.), et à la suite deux lettres à M. de Salvandy ; — *à M. le baron de Walckenaer sur ses éditions de Mme de Sévigné et de La Bruyère* (Ib., 1846, 112 p.) ; — *à M. Aimé Martin sur MM. Suard et Delambre et sur la réorganisation de l'Institut en 1816* (Ib., 1846, 36 p.) ; — *à M. de Reiffemberg, sur les Bibliothèques et sur un article de M. Louandre* (Ib., 1846, 8 p.) ; — *à M. Paul Lacroix sur le Bulletin des Arts et sur J.-A. Vial, Servan de Sugny*, etc. (Ib., 1846, 8 p.) ; — *à M. Et. Vieusseux, sur le Brabant et Anvers, au temps de l'Empire, l'Institut et le Directoire... et sur une infinité d'hommes et de choses qu'on ne devait pas s'attendre à voir mis dans le même sac* (Angers, 1847, 52 p.) ; — *à M le marquis de la Porte sur des livres, des événements, des hommes de l'ancien et du nouveau régime* (Paris, 1847, 32 p. in-8°) ; — *à M. Champollion-Figeac, sur l'Institut et ses dépenses, Suard, Hédouin, Beaumarchais, le marquis de Paroy et les Bonaparte, le tout mêlé de détails de mœurs, de documents et d'anecdotes* (Angers et Paris, 1847, in 8° de 60 p.) ; — *à M. le docteur Pariset sur les médecins et la médecine, sur l'Institut et le Collége de France, Champfort, Andrieux, Mirabeau, le tombeau d'Agnès Sorel*, etc. (Ib., 1847, 52 p.) ; — *à M. Dareste sur le Louvre, la Bibliothèque et l'Opéra* (Angers, Cosnier et L., 1847, 40 p.) ; — *Pamphlets électoraux* (Angers, Cornilleau et Maige, in-8°). — La collection comprend neuf pièces datées du 16 au 29 mars 1848 et qu'il n'est plus facile de réunir. L'auteur y

Digitized by Google

traité des électeurs et des éligibles (nº 1, 7 p.), fait appel à la confiance et même à la gaieté (nº 2, 13 p.), plaide la cause du riche et proteste contre les listes de candidats multicolores (nº 3, 13 p.), traite de l'organisation du travail, pour laquelle rien n'est prêt, et combat le communisme (nº 4, 8 p.), décrit la fête de la veille, en l'honneur de Beaurepaire (nº 5, 21 p.), propose pour députés Carnot, Arago, Marrast (nº 6, 12 p.), proteste de son indifférence pour les cris ou les bravos qui l'accueillent (nº 7, 14 p.), réplique aux communistes (nº 8, 15 p.) et termine par une hymne enthousiaste pour la Révolution et la liberté (nº 9, 7 p.). — Une réponse fut publiée au nº 4 sous ce titre : *Réponse des communistes Icariens*, 21 mars (Cornilleau, in-12 de 1/2 f.). — *Athalie*, tragédie lyrique en trois actes (Paris, France, 1848, in-8º). — *L'Etang de Retz, poème érotico-philosophique en deux chants* (Paris, Tresse, 1850, in-18 de 34 p.). Il l'adresse à son ami Leclerc et termine par sa propre épitaphe. — *Lettres, mémoires et documents publiés avec des notes sur la formation, le personnel, l'esprit du 1er bataillon des Volontaires de Maine-et-Loire et sur sa marche à travers les crises de la Révolution française* (Paris, Amyot, 1850, in-8º), curieux recueil de documents publics ou de lettres intimes et familières, dont l'authenticité a été souvent mise en doute et pour plus d'une pièce devrait être démontrée. Je dois dire pourtant, que tous les documents, que j'ai pu contrôler, y sont reproduits avec une exactitude scrupuleuse. — *Epître à M. Leclerc-Laroche* (Angers, Cosnier et L., 1851, in-16 de 32 p.); — *à Honorine* (Paris, Ledoyen, 1852, in-8º de 15 p.), commencée à Anvers, terminée en 1809 à Paris, imprimée anonyme en 1816 (Panckoucke, in-8º), réimprimée dans les *Folies d'un homme sérieux*; — *à ma Bru* (Ib., 1852, 8 p.); — *à mes Jambes* (Ib., 8 p.); — *à M. Albert Montémont*, suivie d'une réponse et d'une réplique (Ib., 12 p.); — *à mon Curé* (Ib., 32 p.), datée de 1837; — *à mon Cousin* (Ib., 12 p.); — *à Van den Zande* (Ib., 8 p.). — *La Vendée en 1793* (Paris, Chamerot, 3 vol. in-8º, 1851-1852). — *Fables et Fabliaux* (Ib., 1852, 2 vol. in-12). — *Dialogue du Jardinier, de la Gouvernante et de Jean Rigoleur* (Ib., 1853, in-12, 8 p.). — *Miettes littéraires, biographiques et morales* (Paris, Ledoyen, 1853, 3 vol. in-12). — *Autographes de savants et d'artistes, de connus et d'inconnus, de vivants et de morts, mis aux vents avec annotations*, etc. (Ib., 1853, 2 vol. in-12). Les originaux sont pour la plupart conservés à la Bibliothèque d'Angers. — *Le Bric à Brac, avec son catalogue raisonné* (Ib., 1853, 2 vol. in-12). — *Fagot d'Epines* (Ib., in-12). — *Epître à M. Freslon* (Ib., 1853, in-8º, 8 p.); — *à Voltaire* (in-8º, 23 p.), publiée dès 1819 dans les *Archives* de Ricord; — *aux Moulins de Pendu* (Ib., in-8º, 4 p.); — *au roi de Maroc* (Ib., in-8º, 16 p.); — *à mes Souvenirs* (8 p.); — *à Carnot* (8 p.); — *aux Pompons* (8 p.); — *à mon Jardinier*, suivie de stances (8 p.); — *à Diderot* (8 p.); — *à M. de Lamartine* (8 p.); — *à mon Violon*, suivie de stances au docteur Guillemeau (8 p.); — *aux Maçons* (8 p.); — *à MM. Jomard, Conté, Hédouin, Guillemeau*, suivie d'un conte et d'une fabliette (23 p.); — *à mon Imprimeur avec la réponse* d'H[enri] B[ault], chacune de 8 p., à part, sous un titre commun; — *au marquis de la Porte* (7 p.) avec une note où il indique que leur correspondance formait 10 volumes ou cartons reliés. Elle est restée aux mains de M. Oscar Grille, son fils; — *à l'ombre du général Bigarré* (7 p.); — *à M. Paul Lacroix* (7 p.); — *à Jacq. Laffitte* (7 p.); — *à M. Quérard* (8 p.); — *à un Lion, suivie de la romance du Zouave*, etc. (20 p. dont 16 seulement sont paginées); — *à la Mort*, avec *Envoi à l'Enfer, une Epître aux Corbeaux*, etc. (16 p.); — *à une Dévote* (8 p.); — *à Aug. de Mantelon* (8 p.), à qui il raconte sa vie; — *à M. Pithon* (8 p.); — *à M. Leclerc*, suivie d'une *Elégie à Paul sur la mort de Louise* (8 p.); — *aux Cabarets* (8 p.); — *à l'Institut* (8 p.); — *à mes Epîtres* 1853 (7 p.); — *à la reine Vittoria*, 1853 (Angers, Cosnier et L., 8 p.). — Toutes ces pièces, imprimées in-8º, la plupart chez Beau, à St-Germain-en-Laye, quelques-unes chez Simon d'Autreville, publiées à Paris chez Ledoyen, tirées à 15, 20, 30 exemplaires, tout au plus et par exception à la centaine, se trouvent réunies parfois sous ce titre commun, fait pour elles après coup : *Epîtres en vers, accompagnées d'autres pièces de poésies courtes et variées* (Ledoyen, Paris, 1853); et les opuscules en prose, sous cet autre titre, suffisamment caractéristique : *Pêle-mêle philosophique et littéraire, publié à divers temps, sous divers noms, chez différents libraires et réuni en deux volumes, au nombre seulement de dix exemplaires par le Sosie de l'auteur* (Paris, 1850, 2 vol. in-8º). — L'exemplaire que j'ai sous les yeux comprend 43 pièces, dont 22 dans le premier volume.

II. — Sous l'Anonyme : *Aventures récentes d'une jolie femme ou Mémoires de Mme de **** (Paris, Corréard, 2 vol. in-12, 1818). — *Ma Retraite*, à Honorine, épître en vers (Panckoucke, 1816, Paris, Delaunay, 1818, in-8º). — *Les Folies d'un homme sérieux ou petits vers d'un inconnu* (Paris, L. Colas, Delaunay, 1820, in-18). — *Suite au Mémorial de Sainte-Hélène ou Observations critiques, Anecdotes inédites pour servir de complément et de correctif à cet ouvrage* (Paris, Raynal, Roret, 1824, in-8º et in-12), en collaboration avec V.-D. de Musset. — Les articles de Grille y sont indiqués par ***. — *Révellière-Lepeaux, Essai sur sa vie et ses œuvres* (Angers, 1840, 24 p. in-8º). — *Lettres sur Napoléon, ses campagnes d'Italie, ses cendres* (Angers, Cosnier et L., 1840, in-8º, 24 p.), tirées à 10 exemplaires. — *Lettres de M. Aimé Martin sur la vie et la mort, adressées à M. Grille* (Angers, in-8º, 1846, 8 p.).

III. — Sous les Pseudonymes — d'Un Amateur : *Les Théâtres, lois, réglements, ins-*

Digitized by Google

tructions, salles de spectacle, droit d'auteurs, etc. (Paris, A. Eymery, 1817, in-8° de 288 p.). — *L'Ecole de village ou l'Enseignement mutuel défendu contre ses ennemis* (Paris, L. Colas, 1818, in-8° de 43 pages), attribué par plusieurs biographes à Rousselin de Saint-Albin ; — d'Ernest : *Monsieur Botte ou le Négociant anglais*, comédie en trois actes, en prose (Paris, 1803, in-8°), d'après le roman de Pigault-L. et en collaboration avec Servières. — *La Ville au village ou les hommes tels qu'ils sont*, comédie en un acte (Paris, Barba, 1809, in-8°); — d'Ernest *** : de nombreux articles de mœurs dans le *Mémorial Universel* de Huard (1819-1822); — d'Ernest Dangé, V. *ce mot*; — d'Ernest D. : *Sur l'Egypte* (*M.-et-L.* du 24 novembre 1838); — d'Ernest de la Chataigneraie : *Sur des antiquités trouvées à Beaufort* (*M.-et-L.* du 15 mars 1840); — de Gaudais, son cousin, des articles dans le *Corsaire* de 1830; — d'Hélyon de Champ-Charles : *Sur l'Orthopédie*, dans le *M.-et-L.* du 22 novembre 1838. — *Lettre à M. Paul Lacroix sur le prêt des livres et le Catalogue de la bibliothèque du Roi, datée de Codexopolis le 30 juillet 1847* (Paris, France, in-8°, de 8 p.). — *Pièces inédites sur la guerre civile de l'Ouest* (Angers, Cosnier et L. et Paris, Charavay, 1847, in-8° de 64 p.). — *Notes d'un représentant du peuple. Lettres d'un moine, d'un abbé, d'un médecin et pièces authentiques sur la Révolution* (Angers, Cosnier et L. et Paris, Charavay, 1847, in-8° de 44 p.); — d'Eugène de La Barre : *Petites lettres sur la Province*, dans l'*Album*; — du Solitaire de la Baumette : *Le Bilboquet ou petit Recueil de prose et de vers* (Angers, Cosnier et L. et Paris, France, 1847, in-8° de 24 p.); — de L'Epine, des articles dans les *Affiches* de 1839; — de Malvoisine : *Itinéraires de Paris à Genève*; — *à St-Germain*; — *à Bordeaux*; — *à Dijon*; — *à Rouen par Mantes*; — *à Rouen par les routes d'en haut*; — *à Dieppe par Rouen*; — *au Hâvre par Rouen, route d'en haut*; — *au Hâvre par Rouen, route d'en bas*; — *de Dijon à Genève*; — *de Rouen à Dieppe*; — *de Rouen au Hâvre*; (Paris, H. Bossange, 1828-1829, 12 vol. in-18). — *Philosophie de la Guerre ou les Français en Catalogne sous le règne de l'Empereur Napoléon* (Angers, Cosnier et L., Paris, 1839, in-8° de 80 p.), dédié à Odilon Barrot et où il proteste contre la république et de son amour pour la royauté constitutionnelle ; — plusieurs lettres et articles dans le *Maine-et-Loire* de 1838, notamment le 30 mai, en feuilleton *Souvenirs d'un Angevin sur l'Empire*, et le 29 septembre *Sur les deux vers interpolés de la Pharsale de Lucain* (I, 437-438). — *Le Ver Rongeur*, comédie en trois journées, en cinq actes, en vers (Angers, Launay-Gagnot, 1839, in-8° de 168 p.) — *Le Siége d'Angers, précédé et suivi de différents morceaux biographiques et littéraires* (Angers, Pavie, 1841, in-8°, de 300 p.). — *Epître au premier de nos producteurs* (Ib., 1843, in-8°, 14 p.). — C'est de son cousin Leclerc, qu'il s'agit. — *Bouquet de violettes* (Angers, Pavie, 1840, in-8°). — *Lettres inédites de Mme de Longueville* (Angers, Pavie, 1844, in-8° de 41 p.). — *Le Jeune Romantique* 1844, publié en 1830 avec le nom de l'auteur et indiqué ci-dessus, p. 308 — *Epître à la reine sur la restauration d'une église de village* (in-8°, s. l. n. d. [Angers, 1845], — V. t. I, p. 427. — *Lettre à M. Gustave Brunet* (s. d., in-8° de 4 p.), sur Guill. de Guilleville et Jean Galopez ; — *à M. de Châteaubriand* (in-8° de 2 p.), sur sa Vie de Rancé ; — *à M. Didron* (1844, in-8° de 2 p.), sur une gloire d'un Mss. d'Angers ; — *à M. Duchâtel, ministre* (1841, in-8°, 12 p.), sur un théâtre antique découvert à Angers ; — *à Mme de Marèse* (1844, 4 p.), sur Châteaubriand ; — *à M. Léon Cosnier* (2 p.); — *à M. Théod. Fix* (2 p.); — *à M. Quérard*, sur l'évêque Poncet (4 p.); — *au même*, sur Taupinart de Tillière (1844, 8 p.); — *à M. Villemain*, sur Anne de Melun (1844, 2 p.); — *à M. Jomard* (1844, 3 p.); — *à Paul Lacroix*, sur Jean Michel, avec lettres de M. Vallet de Viriville (1844, in-8° de 16 p. avec la précédente); — *à M. Jubinal*, sur les Bibliothèques publiques (1844, 3 p.); — *à M. Jomard*, sur M. Vallet de Vir., avec lettres de M. Vallet de V. et réponse (1848, in-8° de 6 p.); — *à M. Paul Lacroix*, sur le mystère de la Passion (2 p. cotées 7 et 8) ; — de Tournebelle : *Le Sacre d'Angers*, poème héroï-comique en deux chants, 1802 (Paris, Blondeau, 1846, 32 p.), tiré à 15 exemplaires et dédié à son oncle Toussaint. — *Course aux Trianons 1835* (Paris, 1846, 35 p.), lettre moitié prose et vers, adressée à la princesse Hélène d'Orléans, avec envoi à son ami Hédouin ; — de Triboulet, des articles dans le *Corsaire* de 1830; — et, pour le répéter encore, sous l'anonyme, sous son nom, sous les initiales A. M., et sous tous les noms de fantaisie, des articles sans nombre dans le *Journal politique* de 1817, dans l'*Almanach des Grâces*, dans les *Annales politiques et morales*, surtout dans le *Journal des Modes* et dans le *Courrier des Salons* dont il était rédacteur en chef en 1818, plus encore dans les *Affiches d'Angers* et le *Maine-et-Loire*. — Il y analysait notamment les principales publications à mesure qu'elles lui arrivaient pour la Bibliothèque.

Pour ses manuscrits, à ne parler que de ceux qu'a recueillis la Bibliothèque publique d'Angers, la liste seule des titres abrégés remplit près de quatre colonnes du *Catalogue* imprimé. Outre de nombreuses notes de voyages, à peine rédigées, et les manuscrits autographes de la plus grande partie de ses œuvres publiées, prose et poésie, citons seulement parmi les œuvres inédites : l'*Actrice*, opéra comique; l'*Ane d'or, les Querelles, la Fiancée du roi de Garbe, Rizzio, la Tarentule, les Mariages de Venise, Radziville*, opéras; *M. Barbin, La Mère Angélique*, comédies; *Pierre de la Brosse*, drame; *le Drame des Cent-Jours*,

Digitized by Google

morceau historique en XXV chapitres; — *Histoire de l'Académie de France à Rome* (in-fol. de 40 fol.), avec la liste des grands prix depuis 1664; — un *Répertoire des peintres et des sculpteurs contemporains* (1781-1822, avec Charles La Folie); — et une infinité de rapports, de notes, de lettres *de omni re scibili*. — Ajoutons encore qu'à sa libéralité la Bibliothèque d'Angers doit tout un fond précieux d'autographes inattendus, de rapports, de pièces de théâtre, dons d'auteurs, envois d'amis, résidus de ministère, qu'on ne viendrait pas chercher là et qui en paieraient pourtant bien la peine.

Journal de M.-et-L. du 27 janvier 1831, 18 et 28 octobre, 29 novembre 1838, 10 décembre 1853. — Quérard, *France littér.*, t. XI, p. 165; *Superch. litt.*, t. II, p. 1040, etc. — Boarquelot, *Littér. Fr.*, t. IV, p. 171. — Rabbe, *Biogr.*, Supplém. — La véritable biographie de Grille est, où je l'ai prise, dans ses livres, notamment dans ses *Lettres à Walckenaer*, p. 112, — *à Champollion*, — *à Aimé Martin*; — *Epître à Aug. de Mantelon*, — *à Voltaire*, etc.

Grille (*Romain*), fils de Grille-Copardière, négociant, qui lui avait laissé une collection de livres et de gravures assez considérable et un cabinet de physique important, était en l'an VI chirurgien de 1re classe, chargé du dépôt des médicaments de l'armée d'Italie, correspondant de la Société de médecine de Grenoble. — Il mourut à St-Domingue vers 1820. On a de lui, en collaboration avec D. Morelot, chirurgien de l'armée d'Italie, *Quelques vues sur l'emploi de l'oxide de manganèse dans les maladies cutanées* (Grenoble, P. Cadou, an III, in-8° de 47 p.).

Grilleau, f., cne de *Chemillé*; = f., cne de *Pouancé*. — *Grillaut* 1665, *Grillaux* 1685 (Et.-M.). — *Grillau* (Cass.). — En est sieur n. h René Barré 1665, 1690, procureur fiscal de la baronnie; — donne son nom au ruiss. né sur la cne, qui s'y jette dans la Verzée; — 1,700 mèt. de cours. — Le *bois* dit autrefois *de G.* s'appelle aujourd'hui *de l'Hôpital*, parce qu'il appartenait à l'hôpital de Pouancé.

Grillemont, cne de *Durtal*, dans la paroisse de Gouis. — *Terra quæ nuncupatur Grislemonis* 1090-1105 (Cartul. Saint-Aubin, f. 96). — *Grislus Mons* 1095 (Ch. or. Daumeray 25).

Grillère (la), f., cne de *Trélazé*. — En est sieur Franç. Michau, mort le 21 septembre 1638, dame Madeleine Michau, veuve de n. h. Jean Baranlt, 1694.

Grillerie (la), f., cne d'*Ecouflant*. — Anc. dépendance de l'abbaye St-Serge, vendue natl le 9 mai 1792; = cl., cne de *Montilliers* (Cass.).

Grillers (les), vill., cne de *Ste-Gemmes-sur-Loire*. — *Les Grillers ou les Griefs* 1653 (Et.-C.), sans doute au sens de sables ou de grèves.—Cassini y indique 6 moulins à vent qui existent encore, et des moulins à eau, dès lors sans doute bien ruinés. C'est l'emplacement des trois chaussées que quelques-uns désignent comme les piles d'un pont romain qui n'a jamais existé.

Grillonnière (la), f., cne de *Cantenay-Ep.*, domaine de l'abb. du Ronceray, vendu natl le 13 janvier 1791. — On y trouva en 1579 dans un bois voisin, au rapport d'Hiret, une grande quantité d'ossements qu'on prétendit provenir des morts d'un combat livré aux Anglais en 1434.

Grimaud (*Aimé*), né à Angers en 1789, mort à Paris en 1866, docteur-médecin de la Faculté de Paris, médecin honoraire du Bureau de bienfaisance du XIe arrondissement, figurait dès 1829 parmi les rédacteurs de la *Revue Encyclopédique* pour la partie des sciences médicales. Il a présenté cette année à l'Académie des Sciences des *Observations sur la rage et le tétanos*, et publié : *Précis d'une nouvelle doctrine médicale fondée sur l'anatomie pathologique et modifiant celles de MM. Pinel, Broussais*, etc. (Paris, 1829, in-8° de 30 p.). — *Béclard* (in-8°, s. l. n. d.). — *L'Alphabet philosophique ou l'Art de lire par les sons* (Paris, Hachette, 1839, in-8° de 28 pages et 9 tableaux).—*Traité de la Cataracte* (Paris, Baillière, in-8° de 1 f., 1842).—*Découverte des caustiques, qui excluent l'instrument tranchant dans la curation des cancers, squirres, scrofules* (Baillière, in-8°, 1843). — *Rome délivrée ou le Triomphe du Christianisme*, poème épique en 20 chants (in-8° de 6 f. 3/4, Périsse, 1852). — Il a laissé presque terminé, dit-on, un *Traité de Pathologie philosophique*.

Grimaud (*Louis*), né à la Pommeraie en 1767, ancien capitaine de l'armée de Bonchamps, figure parmi les dessins de David.

Grimaudet (*François*), fils de Pierre Grimaudet, maître apothicaire et échevin d'Angers en 1504, et de Guillelmine Béraut, naquit à Angers en 1520. Après d'éclatants débuts au barreau d'Angers, il entra, comme conseiller, au Présidial, et en 1558 y fut installé dans les fonctions d'avocat du roi. C'est à ce titre qu'il prononça le 14 octobre 1560 en l'assemblée particulière des États d'Angers, une harangue célèbre, « excellente pièce », — dit le bénédictin Roger, qui la reproduit presque en entier dans son *Histoire*, — pleine de doctrine et de zèle à l'honneur « du roy et au bien du peuple, mais indiscrète et « téméraire en quelques points de la doctrine et « police ecclésiastique. » En signalant avec une énergie saisissante la corruption du clergé, la dégradation de la noblesse et de la magistrature, la misère extrême « de ce pauvre Bonhomme » de peuple, comme il l'appelle, il y indique en effet, comme un remède à l'embrasement prochain des guerres civiles et aux ardeurs des haines religieuses, la nécessité de convoquer un Concile universel, « et quand on dit concile d'é« glise, se doit entendre de tous ses membres, « c'est-à-dire, assemblée générale de tous les « chrétiens et non des évêques seuls; » — et il en attribuait le droit de convocation aux rois et princes chrétiens. Ces *Remontrances aux Etats d'Anjou* classaient le magistrat tout au moins parmi les indépendants, et la Sorbonne prit la peine d'y censurer, entre nombre d'autres, six propositions hérétiques et de prononcer la suppression du livre (30 avril 1561). Ménard prétend que Grimaudet s'abstint dès lors du barreau et ne donna plus que des consultations. De fait il n'abandonna nullement la fonction qu'il occupait, mais il fit défaut et quitta la ville le 1er août 1562, plutôt que d'aller, suivant

Digitized by Google

l'édit, faire profession de foi aux mains de l'évêque. Il ne rentra en ville « fort honteusement, » dit Louvet, qu'après la publication de l'édit de paix, le 7 avril 1563. Mais désigné dès lors aux vengeances des politiques par sa modération même, il fut emprisonné le 19 février 1568 au château, sur l'ordre du gouverneur, sous le prétexte de conspiration. Les démarches de son beau-frère et, de l'aveu même de Louvet, la supplication des habitants obtinrent trois jours après sa liberté. Lors de la St-Barthélemy son frère Jean, argentier du roi de Navarre, fut épargné, par ordre exprès d'Henri III, duc d'Anjou, adressé aux échevins d'Angers. Le magistrat, dont la vie n'était pas moins menacée, dut à la même protection sans doute de n'être pas inquiété; car dès l'année suivante (2 octobre 1573) il fut nommé chef du conseil et maître des requêtes du même prince. Il prêta serment en cette qualité le 25 mai 1574 et garda ce titre jusqu'à sa mort, en y joignant depuis le 6 novembre 1579 celui d'échevin d'Angers. Il mourut le 19 août 1580, « tenu entre les scavants pour un docte et « grand personnaige ». Son épitaphe en distiques latins par Dorat est donnée par Ménage. Son portrait a été gravé par Th. de Leu. — On a de lui *Commentaria ad edictum de jurisdictione judicum præsidialium, publicatum anno 1550* (Paris, Nic. Buron, 1558, in-8°). — *De hereticis a principe puniendis et gratia hereseos resipiscentibus facienda, sectio ultima ex commentariis..... de hereticorum judiciis* (Paris, Féd. Morel, 1560, in-8°). — *Remonstrances aux Etats d'Angers* (Angers, Tours et Paris, 1561, in-8°, Poitiers, in-12). Raoul Surguin, avocat du roi, y a répondu dans ses *Annotations sur la Coutume d'Anjou*. — *Paraphrase du droict des retraits lignagers* (Paris, Martin Le Jeune, 1564, in-8°), réimprimé avec les opuscules de P. Ayrault. — *Des Causes qui excusent le dol* (Paris, 1569, in-8°). — *Paraphrase des droicts des usures et contracts pignoratifs* (Paris, Nic. Chesneau, 1577, in-8°, et H. de Marnef, 1586), dédié à Simon de Maillé, archevêque de Tours. — *Paraphrase du droict des dixmes ecclésiastiques et inféodées* (Paris, Rob. Estienne, 1571, in-8°). Le privilége est du 15 septembre 1571 et indique que Rob. Estienne était dès lors mort. C'est la seule preuve authentique qu'on en ait encore recueillie. — *Des Monnoyes, augment et diminution du prix d'icelles* (Paris, petit in-8°, Martin Le Jeune, 1576, et H. de Marnef, 1586). Ces deux éditions, dont l'abbé Mercier ignore la première, sont dédiées à messire René Crespin et précédées d'un sonnet au lecteur et de six pièces de vers latins par Guy Lanier, Franç. Grimaudet, fils de l'auteur et de Guyonne Bonvoisin, Franç. Bonvoisin, qui l'appelle *patruus suus*, Phil. Lebeau et Franç. Letort — *De la Puissance royale et sacerdotale* (Paris, 1579, in-8°). — *Opuscules politiques* (Paris, 1580, in-8°). J.-A. Biffi en a traduit trois en italien (Milan, J.-J. Como, 1604, in-8°). — Tous ces ouvrages, sauf le traité *De Hæreticis*, ont été réunis sous le titre d'*Œuvres de Franç. Grimaudet, sur les matières ecclésiastiques, du droit public et du droit civil* (Amiens et Paris, 1669, in-fol.). — On conservait de lui au XVIIe s. en Mss. un *Traité de la Dignité royale dans l'Eglise* et des *Annotations sur la Coutume*.

Arch. de M.-et-L. E 2723. — Arch. mun. BB 29, f. 117; 103, f. 103; GG 170. — Duverdier, t. I, p. 653-654, avec les notes Mss. de Mercier Saint-Léger, Bibl. Nat. — Cl. Ménard, Mss. 875, t. II, p. 179. — Niceron. — Moréri. — Ménage, *Vit. Ærod.*, p. 242. — Louvet, dans la *Rev. d'Anj.*, 1854, t. I, p. 258, 278, 280, 288; t. II, p. 51. — Régnier de la Planche, année 1560. — Fleury, *Hist. Ecclés.*, t. XXXI, p. 617; t. XXXII, p. 151. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 409. — *Rev. d'Anjou*, 1861, t. II, p 527, art. de M. Cam. Bourcier. — Pocq. de Liv., *Les Illustres*, Mss. 1068.

Grimaudet de la Rochebouet (*Félix*), né en 1768, officier de cavalerie avant 1789, maire de Bouzillé en 1811-1816, nommé membre du Conseil général le 30 septembre 1814, démissionnaire le 12 mars 1821.

Grimaudrie (la), f., c^ne des *Alleuds*. — *La Grimaudière* (Raimb.).

Grimauldet (*Pierre*), « maître peintre et « vitrier, » Angers, 1546.

Grimault (*Théodore*), né à Marolles (Sarthe) le 3 juillet 1815, docteur en droit à 22 ans, substitut au Mans en 1841, démissionnaire en 1848, membre à 26 ans et pendant 28 ans du Conseil général de la Sarthe, dont il présida plusieurs sessions, député le 13 mai 1849 à l'Assemblée législative, dont il était secrétaire au coup d'Etat du 2 décembre 1851, fut nommé conseiller à la Cour d'appel d'Angers le 7 mai 1853, président de chambre le 16 octobre 1869, et y est mort la même année le 2 décembre. — V. son éloge — dans le *Maine-et-Loire* du 24 décembre 1869, par M. Métivier (tiré à part in-8°, de 10 p.), — l'*Union de l'Ouest* du 4, — l'*Union de la Sarthe* du 5.

Grimette, f., c^ne de l'*Hôtellerie-de-Fl.*

Grimorelle (la), f, c^ne d'*Ecouflant*. — *La Croix de Morée* XVIIe s. (le Perray, Plan).

Grinaud, f., c^ne du *Guédéniau*.

Grindinière (la), f., c^ne de *Fougeré*.

Grindollière (la), f., c^ne de *Segré*.

Gringuenière (la), f, c^ne de *Champigné*.

Griolière (les). — V. *les Tertres*.

Grionnière (la). — V. *la Grillonnière*.

Grip (le), ch. et h., c^ne de *Durtal*. — *Villa Gripus* 1063 (Pr. de Daumeray, ch. or. 9). Cette désignation indique une localité habitée par un groupe assez important dès avant le XIe s. et qui se trouvait sur la voie de Durtal à Morannes. Jusqu'à la Révolution elle dépendit de la paroisse de St Germain de Daumeray et formait le centre d'une seigneurie importante avec château. — La chapelle, comprise dans le pourpris seigneurial, et dédiée à St Laurent et St Séréné, avait été fondée le 28 août 1468 par Guill. de la Planche. Elle existe encore, mais sans caractère, à quelques mètres du château actuel. La terre appartient au XVIe s. et jusqu'aux premières années du XVIIe s. à la famille Sigonneau. — En est sieur René de Mogas 1639, 1691, Jacques de Mogas 1692; — René de Mogas, chevalier, y est inhumé dans la cha-

Digitized by Google

pelle le 5 mai 1718, âgé de plus de 91 ans, en présence de sa nièce Suzanne de Broc, dame du Grip, qui y meurt, âgée de 84 ans ; — Armand-René de Broc 1757 — et par alliance la famille Hardouin de la Girouardière, dont plusieurs tombes se conservent dans la chapelle. — La terre, qui comprend encore 1,500 hectares, appartenait en 1855 à M. Huard, de Saumur, et a été acquise en 1861 par M. le comte d'Andigné, mari d'Alexandre-Charlotte de Croix, qui a fait restaurer l'habitation, sorte de pavillon rectangulaire de construction moderne. On y conserve, entre autres objets d'art et de curiosité, un beau portrait du général d'Andigné, un autre d'un cardinal Belge, ancêtre de la famille de Croix. — En dépendent plusieurs fours à chaux et un étang en partie desséché, au milieu duquel est un îlot.

Gripet, cl., c^ne^ d'*Ecouflant*.

Gripoll (le), f., c^ne^ de *Brissarthe* ; — f., c^ne^ de *Miré*. — *Le Gripail* (Cass.). — *Le Grippele* (Et.-M.). — Anc. domaine des Ursulines d'Angers.

Grippe (la), m^in^, c^ne^ de *St-Martin-du-F.*, anc. dépendance de l'Outinière ; — f., c^ne^ de *la Tessoualle*.

Grippeau (le). — V. t. I, p. 368.

Grippière (la), c^ne^ de *St-Georges-du-B.* 1732 (Et.-C.).

Grise (la), ancien fief avec manoir noble, c^ne^ et dans le bourg même, si je ne me trompe, du *Coudray-Macouard*, dont est sieur René Bertauld 1550, qu'une bulle de 1534 avait créé comte du Sacré Palais. C'est l'auteur bien certainement d'un petit livre très-rare et que personne encore n'a signalé comme Angevin : *La Pénitence d'Amour, en laquelle sont plusieurs persuasions et réponces très utilles et prouffitables pour la récréation des esperits qui veullent tascher à honneste conversation avec les dames et les occasions que les dames doibvent fuyr de complaire par trop aux poursuites des hommes....* (1537, [Lyon], in-16 de 103 ff., avec fig. sur bois). V. *Manuel du Libraire*, t. IV, p. 478 et *Magasin Encyclop.*, 4e année, t. II, p. 99. — L'auteur ne donne que les initiales *R B.* de son nom, que j'ai omis à son article, ignorant encore qu'il m'appartînt ; — Franç. Bertauld 1614, 1659 ; — Pierre-Maurice Perrault de Lessart 1745. A cette date le fief de Verdigny y était réuni.

Grise (la), vill. et chât., c^ne^ de *Nueil*. — *Le lieu, terre, fief et seigneurie de la Gr.* 1540 (C 106, f. 32). — Anc. fief avec « hôtel fermé de « murailles défensives, ponts-levis et fossés », titré au XVIIe s. de châtellenie. Il relevait de Montreuil-Bellay et de Passavant et appartenait aux XIV-XVe s. à la famille noble de Carion, dont le cadet se fit tuer à la bataille de Verneuil 1431, — Franç. Carion 1471 ; — Pierre de la Cour 1540, par héritage de Louise Carion, sa mère ; — Arthus de la Cour, chevalier, maréchal des camps, lieutenant des gardes du corps ; — son fils aîné Louis de la Cour était interdit ; sa femme Gabrielle Martel gérait ses biens et l'héritage de leur fils Louis, 1675 ; — Urbain-Joseph de la Cour Bellière 1690 ; — en 1734 Catherine de Buillon d'Artilly, veuve de Pierre Rousselin ; — en 1741 Jacques Bory, trésorier de France au bureau de Tours ; — en 1747 messire Gaston des Hayes, chevalier, par sa femme Françoise Baraléry — Etaient annexés au domaine les fiefs et seigneuries du Bouchet, de Lussay, Gourdineau, de la Salle de Luigné, Carré, de la Cochardière, des Marchais-Rabits, de Beauvais, de la Guillotière, de la Balottière et Caffard. — Près du château s'élevait une chapelle de Ste-Basme à la présentation commune des seigneurs de la Grise et de Vaillé-Brézé. — Y habite aujourd'hui M. Charles-Ernest-Marin de Charnières.

Grise (la), c^ne^ de *Louresse-Rocheménier*. — *Le fief et seigneurie d'Avaugour alias la Grise* 1604, — qui ne paraît pas avoir eu de domaine, s'étendait sur la paroisse et aux environs de Rocheménier. Il tenait son premier nom de Jean d'Avaugour, chevalier, qui le possédait au XVe s., après lui d^lle^ Françoise Renier, — puis Florent R., écuyer, de qui avait hérité Urbain Bastard, écuyer, en 1604, qui en rend aveu à la seigneurie de Launay.

Griserie (la), h., c^ne^ de *St-Martin-du-F.*

Grissay. — V. *la Fontaine*, c^ne^ de *Chênehutte*.

Grisslère (la), f., c^ne^ d'*Armaillé*.

Grissonnière (la), f., c^ne^ de *Mouliherne* ; — f., c^ne^ de *St-Laurent-du-Motay*. — *Le lieu et mét. de la Cressonnière* 1591 (Saint-Florent G II). — *La Grissonnière* 1636 (St-Flor. et Cass.). — *La Grisonnière* (Et.-M.). — Appartenait au seigneur de Montmoutiers qui en fit cession en 1592 à Claude de la Haie et Isaac Davy, marchands. — En est sieur Louis de la Haie 1637, Pierre de la Haie 1656, n. h. Damet Pichot de Montbrun 1700.

Gritay (le), f., c^ne^ de *la Chapelle-St-Flor.*, relevait de l'abbaye St-Florent, — appartenait à Gillet Huette dit le Drapier 1395, Jean Rousseau 1408, Olivier R. 1471, Georges Colasseau 1480, et durant tout le XVe s. et partie du XVIe s. à cette même famille ; — dépendait au XVIIIe s. de la terre de la Baronnière.

Gritière (la), f., c^ne^ de *Chaudron*. — *La Grilière* (Et.-M.). — Appartenait en 1664 à Jean Boullay, avocat au Présidial d'Angers, qui la relevait de Bohardy.

Griveau (le Bas, le Haut-), hh., c^ne^ de *Béhuard*. — *Grivol* (Cass.). — *L'Ile de Griveau* 1640 (Et.-C.). — *La maison de Griveau* 1657 (Ib.). — Anc. ilot de Loire, réuni à la grande île, mais encore entouré d'eau au XVIIe s. Trois pèlerins de Doué et du Puy s'y noyèrent en abordant le 5 juin 1633. — En 1777, le 5 janvier, un incendie détruisit le ham. du Bas-Griveau.

Grivel (*François*), « a fait des poésies qui « sont dans le Catalogue des Mss. de M. Ménard », dit une note de Cl. Pocquet de Livonnière.

Grivellerie (la), f., c^ne^ de *St-Germain-des-Prés*, confisquée nat^t^ sur Hunaud de la Chevalerie.

Grivellière (la), f., c^ne^ de *Vern*.

Grivoller, vill., c^ne^ de *St-Michel-et-Ch.*

Digitized by Google

Grogeardière (la), cl., cne de *St-Georges-sur-Loire*.

Grogepain, f., cne d'*Andrézé*.

Grohonnière (la), cne de *St-Florent-le-V.* — *Les jardins de la Grohonnière* 1583 (Saint-Florent). — *La Gréhonnière* (Et.-M.).

Groie (la). — V. *la Grouas, la Grée*.

Groisardière (la), f., cne de *Landemont*. — *La Goisardière* (Et.-M.). — Appartenait à Jean Rocheroul 1540 (C 105, f. 370), à Jeanne-Catherine du Maz en 1779.

Groissard (....), sieur de la Rivière, protestant, s'intitule « médecin du roi » à Saumur, 1654. Sa femme a nom Jeanne Blanpin.

Grolaie (la), f., cne de *St-Georges-sur-L.*

Grolay (le), ruiss. né sur la cne d'*Aubigné-B.*, s'y jette dans le ruiss. de Mongazon; — 600 m. de cours; = f., cne de *Feneu*. — *Groleium* 1111 (Épit. St-Nic., p. 86).—Avec ancien bois appartenant au seigneur de Feneu, qui se le réserva, en donnant le reste de la terre aux moines de Saint-Nicolas. Elle appartenait au XVIIIe s. à Goddes de Varenne, sur qui elle fut vendue natt le 8 thermidor an IV; = vill., cne de *Grézillé*. — *Le Bas, le Haut-Gr.* (Cass.); = vill., cne de *Mazé*, sorte de longue rue communiquant au pâtis de la Noue et à divers villages, formant une population considérable, au milieu du *jardin de Mazé* où se récoltent les fruits, asperges, ail, carottes, melons, légumes de toute sorte qui font la fortune du pays et s'exportent de tous côtés. — Les religieuses de l'hôpital de Beaufort y possédaient une métairie, vendue natt le 7 mars 1793; = ham., cne de *Miré*; = vill., cne de *Verrie*. — L'abbé Briffault y signalait une espèce de galgal.

Grolay (le Grand, le Petit-), ff., cne de *la Salle-de-Vihiers*. — *Herbergamentum nuncupatum le Grollay* 1369 (G St-Maur. Anniv.). — Anc. terre seigneuriale sise jusqu'au XVIIIe s. en la paroisse de Vihiers et relevant de la seigneurie des Noyers-Aménard. — Elle appartenait dès le XIVe s. à une antique famille de chevalerie, les Carion, seigneur aussi de la Grise en Nueil. — En est sieur Jean Carion, capitaine du château de Vihiers en 1420, 1437. — L'hôtel, alors détruit, s'appelait la Barbairie. — Antoine Turpin, mari d'Anne Carion, 1440, 1494, y fonda, par acte du 30 janvier 1444, une chapelle dédiée à Ste Anne, en la dotant entre autres revenus des dîmes de blé, vin, prémices qu'ils percevaient en Coron, à la charge par les titulaires de traiter à leurs frais, comme par le passé, les seigneurs, quand ils venaient au Grollay, et de leur laisser les pailles. Elle était desservie au XVIIe s. dans l'église paroissiale.—Urbain Tillon, 1529, en hérite de sa tante Anne Carion. — L'hôtel, rebâti dès la fin du XVe s. avec douves, fut fortifié à la fin du XVIe s. Le suzerain autorisa en 1597 l'établissement de ponts-levis, fossés, machicoulis, guérites, canonnières, à la charge de reconnaître ce droit nouveau au fief de la Salle par la redevance d'une paire d'éperons dorés avec leurs garnitures, chaque fois que le seigneur ou le vassal changeait; — Jean Tillon 1581, — René d'Ogeron 1599, 1626, mari de Radégonde de Créans, — Louis de Maillé 1649, Charles de Maillé de la Tour-Landry 1672, Joseph-Franç. d'Avoine 1710, Georges Hullin de la Selle, sieur de la Frapinière, 1732, 1765. — Le fief et seigneurie du Gr.-Gr. est dit dès lors de la paroisse de la Salle dont il était devenu la terre seigneuriale. — Il reste quelques traces encore du château, de la chapelle et des douves et, à l'entrée de la cour, une pierre avec inscription.

Archives du château de la Frapinière.

Grolleau, min, cne de *Noyant-sous-le-L.*, sur le ruiss. des Cars. — *Les moulins de Gr. et estang qui en dépend* 1480 (G Prév. d'Anjou); = (la), f., cne de *Coron*. — *La mét. de la Gr.* 1678 (Et.-C.). — *Le Grolleau* (Et.-M.). — Vendue natt sur Hurault de Vibraie le 15 fructidor an IV.

Grollerie (la), f., cne d'*Allonnes*; = f., cne de *Beausse*; = f., cne de *Brain-sur-All.*; = f., cne de *Cholet*, vendue natt sur l'émigré Glaçon le 17 germinal an VI; = f., cne de *la Jumellière*; = f., cne de *la Ménitré*; = h., cne du *Plessis-Gr.*; = f., cne de *St-Lambert-du-Latay*; = f., cne de *St-Silvin*. — *La Goguescherie ou la Grollerie* an III.—Anc. domaine du Chapitre de St-Maurille d'Angers, affecté aux gages de l'organiste et qui fut vendu natt le 17 prairial an III.

Grollière (la), f., cne de *Gesté*; = ham., cne de *Soulaines*. — *La Haute, la Basse-Gr.* (Cass.). — Une petite *Chapelle de Ste-Agnès* y a été bâtie vers 1864 par M. Lepage.

Grondeau (*Urbain*), clerc du diocèse de Tours, maître de musique de St-Maurice d'Angers, mourut le 25 septembre 1740, à Angers, âgé de 37 ans, deux jours après la St-Maurice qu'il avait fêtée par une messe de sa composition. Il laissait de nombreuses compositions qui lui avaient valu le prix dans plusieurs concours, — et fut enterré dans le cloître sous une tombe de marbre, où se lisait son épitaphe en distiques latins, inscrits dans une lyre.

Grontière (la), f., cne de *Chaudron*. — *La Graonière* (Cass.).

Gros (les). — V. *le Cestre*.

Grosbois, ham., cne d'*Etriché*; = f., cne du *Lion-d'A* — *La mét., fief et domaine de G.* 1540 (C 105, f. 257); = (le Grand-), f., cne du *Lion-d'A*.

Gros-Chêne (le), cne de *Montjean*. — Anc. exploitation de houille, formée de deux veines dites *du Mur* et *du Centre*, qu'un banc énorme de grès quartzeux séparait de Ste-Anne. Elle était en activité en 1813 et fut submergée et ruinée en 1816; = cl., cne de *St-Georges-s.-L.*; = f., cne de *St-Paul-du-Bois*.

Groseul, moulin à vent, cne de *Gennes*.

Groseiller (le Grand-), h., cne de *St-Laurent-de-la-Pl.* — Anc. domaine relevant du Planty, à qui rend aveu Mathurin Mesnard 1638, Etienne Renoul 1684. — Jean Boulestreau, mari de Mathurine Mesnard, et Jean Bompois l'avaient acquis en 1618 de Claude Fournier. — Alexandre Chauvière et autres ayant-droit le vendent en 1725 à Charles-Henri-Fr. de Meaussé; — (le

Digitized by Google

Petit), f., cne de *Saint-Laurent-de-la-Plaine*.

Groseillère (la), cl., cne de *Bauné*. — En est dame et y réside Renée de Cambon, veuve de h. h. Franç. de la Roche 1671; — est vendue natt le 15 thermidor an IV sur Doublard du Vigneau; — ham., cne de *Longué*.

Groseillères (les), ham., cne de *Jumelles*.

Gros-Fouil, ham., cne de *St-Quentin-en-Mauges*. — *Grossus Fagiacus* 1052-1064 (Marmout., ch. or. 3). — *In Andegavo territorio, Medalgie pago, apud locum quem vocant Grosso Fagiacum, prope castrum Montem Rebellum, non longe ab ecclesia quadam in honorem constructa Sti-Quintini* 1052-1064 (Ibid., ch. or. 4). — *Grosfai* 1052-1082. — *Frogerius de G.* (2e Cartul. de St-Serge, p. 349). — *Paganus de G.* 1082-1102 (Ibid. p. 320). — *Grossus Fagitus* 1075-1082 (Ibid., p. 85). — *Grosso Faile* 1080 circa (Ibid. p. 75). — *Grossum Phailum* 1080 circa (Ib., p. 335). — *Terra que est ad Grosfaium* 1150 circa (Marm., ch. or. 22).—Centre antique, comme on voit, et qui a dû avoir quelque importance, aujourd'hui perdue.

Gros-Feur (le), cl., cne de *Cheviré-le-R.*

Gros-Léard (le), f., cne de *Liré*.

Grosnet (*Pierre*), est l'auteur, non autrement connu, du *Blason et louanges de la noble ville et cité d'Angiers*, pièce de 94 vers, dans les *Blasons, poésies anciennes des XV-XVIe siècles*, publiées par D.-M. M. [Méon], Paris, 1807, in-8o.

Grosse-Pierre (la), f., cne d'*Angers*, en la paroisse Saint-Léonard. — En est sieur Jos. Lemarié 1716; — cne de *Beaufort*; — ham., cne de *Lézigné*; — cne des *Ponts-de Cé*, en Saint-Maurille, près les Aireaux, 1696 (G 208).

Grosserie (la), f., cne de *Beaucouzé*; — ham., cne de *Broc*.

Grot... — V. *Crot...*

Grotte (la), cne d'*Angers* E.; — mon h., cne de *Chalonnes-sur-L.*, édifice du XVIIIe s., vis-à-vis la chapelle de St-Hervé, et qui a remplacé, dit-on, l'ermitage d'Eve la recluse, V. ce nom; — cl., cne de *Corzé*; — cl., cne de *la Pommeraie*; — cl., cne de *St-Georges-du-Puy-de-la-G.* (Cass.). — *Le Gourdon* (Cad.); — f., cne de *St-Laurent-de-la-Plaine*.

Grotteau (le), cl, cne de *Tout-le-Monde*.

Grouards (les), vill., cne de *St-Lambert-d.-L.*

Grouas (la), ham., cne des *Alleuds*. — *Les Grouas* (Cass.). — *La Groaie, la Grouais* 1342 (Pr. des Alleuds). — Anc. domaine du prieuré; — ff., cne du *Champ*.—Sur le plateau de ce nom, dans l'angle formé par deux chemins, au-dessus de la Bougrie, on trouva en 1865 de grands tombeaux en pierre coquillière avec couvercle de même pierre, et au dedans d'énormes ossements. Un des crânes coiffait aisément M. Delaunay, maire du Champ, homme d'une corpulence non ordinaire, et sa tête y ballottait; — f., cne de *Châteauneuf*. — *Locus qui dicitur les Groes* 1239 (H.-D.); — ff., cne de *Chavagnes-les-E.*; — f., cne de *Contigné*; — h. et min à vent, cne de *Martigné-B.* — *La Guerouas* 1870 (Millet). — *La Grouas des Noyers* (Raimb.). — Sur un plateau calcaire, où l'on a signalé la présence d'un certain nombre de blocs en grès dur fichés en terre, dont l'ensemble est supposé, sans grande apparence, avoir formé un monument druidique, V. le Mém. de M. de Narbonne, avec plan, dans le *Congrès scientifique d'Angers*, t. II. p. 367. —Plusieurs fours à chaux, dont le plus ancien date de 1820, y fonctionnent, alimentés par la molasse coquillière du pays; tout auprès, trois moulins à vent, — un quatrième à 500 mèt. vers l'E., — et trois ou quatre masses de moulins, détruits pendant la guerre. L'un d'eux, reconstruit en 1873, porte la date 1786 sur une pierre trouvée dans les décombres; un autre, à l'écart, montre gravé sur un tuffeau un verset du psaume *In exitu Israel* (Note Raimbault); — ham., cne du *Plessis-Gr.*; — vill. cne de *Saint-Germain-des-Prés*. — *Crouas* (Cass. et Rect.); — f., cne de *St-Georges-du-B.* *La Groie* 1756 (Et.-C.). — Domaine de la chapelle d'Azé, vendu natt le 13 janvier 1791; — f., cne de *St-Saturnin*. — *La Groye* (Cad.). — En est sieur Me Jacques Rogeron, prêtre, 1650; n. h. Franç. Piolin, juge consul d'Angers, 1686. — Sa veuve, Anne Pauvert, vend « la terre de la Gr. » à Urbain Cassin, marchand ferron, le 9 décembre 1707. — Le logis du XVIIe s. en est encore remarquable par ses vastes chambres, surtout par son large et bel escalier de pierre; — f., cne de *Saulgé-l'Hôpital*, avec min à vent presque y attenant, mais sur la cne de *Grézillé*; — cl., cne de *Tiercé*. — *Les Croies* 1244 (Chaloché, t. II); — vill., cne de *Vauchrétien*; — (la Petite), cl., cne du *Champ*.

Grouas (les), vill., cne d'*Andard*. — En est sieur Jérôme Cossé 1672, mari de Madeleine Sureau, morte en 1733; — f., cne de *Cheffes*; — cl., cne de *Huillé*. — En est sieur Gilles de la Rainais, écuyer, mari de Marie de Feuquerolles, 1651; — f., cne de *Seiches*. — *Le lieu, domaine et mét. des Gr.* (H.-D.). — Appartenait à n. h. Denis Lebarbier, élu en l'Election de la Flèche, et à Florimond Leroyer de Chantepie son beau-frère, qui le vendirent en 1632 à Jean Blastier, curé de Marcé. Celui-ci légua sur ce domaine une rente de 105 livres à l'Hôtel-Dieu d'Angers, qui en devint propriétaire en 1740; — vill., cne de *Tigné*. — En est sieur René de Fay 1657; — cl., cne du *Vieil-Baugé*.

Grouas-de-Machelle (la), ham., cne de *Faveraie*.

Groulier (*Jacques*), prêtre, chapelain de St-Pierre d'Angers, a donné une *Grammaire latine*, qui en était à sa 8e édition en 1692 (Angers, Mic. Vallée, libraire, in-8o de 152 f.). — C'est une simple reproduction du rudiment du jésuite Annibal du Coudret.

Grousière (la), cl., cne de *Corzé*. — Ancien domaine de la châtellenie de St-Avertin, vendu natt le 3 juin 1791.

Groussinière (la), chât., cne de *Contigné*. — *La Goussinière* (Cass.). — Anc. terre noble appart. durant au moins tout le XVIe s. et jusqu'aux premières années du XVIIIe s. à la famille Du Quellenec. — En est sieur en 1728 Charles Gaudicher, conseiller au Présidial; — son fils Charles G., maire d'Angers en 1773. — L'habitation a

Digitized by Google

été reconstruite en 1814, avec cour close et tourelle. — En dépend une belle futaie et la métairie de la Cosse. — Le domaine donne son nom à un ruiss. né sur la c^ne^, qui se jette dans la Sarthe ; — 1,600 mèt. de cours.

Grouteau (le Grand, le Petit-), f. et m^in^, c^ne^ de *Neuvy* ; — donne son nom à un ruiss. qui s'y jette dans le Jeu ; — 900 mèt. de cours ; — la voie antique de Jallais à Chalonnes y franchissait le ruiss. près et à l'O. du moulin, sur le *pont* dit encore *de Jallais* ; = cl., c^ne^ de *la Possonnière*. — V. *Gruteau*.

Groux (la), f., c^ne^ de *Coron* ; = f., c^ne^ de *Ste-Gemmes-s.-L.* — *Les Grous* (Cass.). — *Les Grois* 1791. — Domaine du chapitre St-Pierre d'Angers, vendu nat^t^ le 12 avril 1791.

Groyer, cl., c^ne^ de *Baracé*.—*Grogret* an IV. — *Grohier* (Et.-M.). — Vendu nat^t^ sur Larochefoucault le 1er thermidor an IV.

Gruais, ham., c^ne^ de *Brain-s.-All.*

Gruaudière (la), f., c^ne^ de *Bouillé-Mén.*

Grubet. — V. *Crulhuet*.

Grue (la), ham., c^ne^ de *Dampierre*, partie du Bourgneuf, où fut installée en 1756-1770 la grue à décharger les bateaux, qui apportaient les pierres pour la construction du pont de Saumur.

Grue (la), m^on^ b., c^ne^ de *Dénezé-s.-Doué* ; = f., c^ne^ de *Gonnord*. — *Grua* 1080 circa (Chemillé ch. or. 28). — Anc. châtellenie avec manoir à doubles douves et pont-levis, basse et grande cour, étang et chapelle seigneuriale de Ste-Catherine, fondée le 9 mai 1512 par Jean de la Grue ; — relevait de Vihiers ; — appartenait jusqu'aux premières années du XVIIe s. à une famille qui en porte le nom. — Elle se ruina, dit-on, dans la reconstruction du château, dont la grange montre encore inscrite sur son portail la date de 1623 — Il était passé dès 1629 à la famille de haute noblesse des Jousseaume. — En 1727 en est sieur messire Jean-Louis Du Verdier de Genouillac, — et ses héritiers jusqu'à la Révolution qui la vendit nat^t^ le 7 messidor an VI. Le château fut incendié pendant la guerre. Encore debout et couverte, la chapelle conserve de chaque côté de l'autel deux statues en tuffeau ; — au-dessus, à la voûte, des peintures ; — sur les murs latéraux, l'écusson des Jousseaume ; = f., c^ne^ de *Maulévrier* ; = ham., c^ne^ de *St-Philbert-du-P.* — *Feodum de la Grue* 1254 (Cartul. de Monnais, p. 97). — *Le fief et censif de la Gr.* 1540 (C 105, f. 65). — *Le fief de la Gr. alias de Villemainseul* XVIIe-XVIIIe s. (Terrier des Haies). — Anc. fief dépendant d'Etiau, dans la mouvance de la seigneurie d'Anthenaise, sans manoir et ne consistant qu'en droits honorifiques, chasses et rentes. — Appartenait en 1540 aux enfants de Jean Bernard, et fut acquis de Phil. de Bégeon le 21 mai 1644 par Louis de Ridéo. Il était réuni quelques années plus tard à la Cirotière ; = f., c^ne^ de *Trémont*. — *Une maison appelée la Gr. alias Tresmons* 1540 (C 106, f. 275). — Anc. dépendance de la terre de la Grue en Gonnord, vendue nat^t^ sur Du Verdier de Genouillac le 18 messidor an IV.

Gruéchère, ham., c^ne^ d'*Allençon*. — *Domanium et feudum de la Gr.* 1522. — *L'hostel de la Gr. clous et fermé à douves et foussez* 1538. — Anc. fief et seigneurie avec m^on^ noble à ponts-levis et douves, relevant d'Aubigné. Une tour hexagonale, démolie vers 1816, s'accolait à la façade S.-E. du logis, qui a été en partie abattu récemment, et les douves à peu près comblées. Il appartenait dès au moins le XVIe s. à la famille de la Béraudière, sur qui il fut vendu nat^t^. — Une cheminée porte encore ses armes gravées en relief (Note Raimbault). — Il donne son nom au ruiss. né sur la c^ne^, qui traverse celle de Vauchrétien et se jette dans le ruiss. de Montayer ; — 5,050 mèt. de cours ; — a pour affluents les ruiss. des Petits-Prés et du Latay ; = f., c^ne^ de *Gonnord*. — *La Grueschère* (Cass.) ; = (la Petite-), f., c^ne^ de *Thouarcé*. — *La Gru-Echere* (Cass.).

Gruère (la), f., c^ne^ de *la Meignanne*.

Gruette, f., c^ne^ de *Thouarcé*. — Anc. fief relevant de Montangibert et dont est sieur Jean Guérin 1541, Martial Lebreton 1602, Arthus Chabot, par acquêt du 26 avril 1624, Alex. de Cossé, abbé de Bégard, par acquêt du 11 mai 1643, Etienne de la Clef, par acquêt du 9 août 1663.

Grugeauderie (la), ham., c^ne^ de *Combrée*.

Grugé-l'Hôpital, c^on^ de Pouancé (12 kil.), arr. de Segré (18 kil.) ; — à 54 kil. d'Angers. — *Ecclesia Grugii* 1149 circa (G 352, f. 275). — *Parochia de Grugeio* 1269 (G 359). — A ce nom s'ajoute celui de l'*Hopital-de-Bouillé*, V. *ce nom*, ancienne paroisse ou fillette qui est réunie à la commune. — Sur les côteaux qui bordent la vallée centrale de l'Araise, — entre Bouillé-Ménard (5 kil.) et Bourg-l'Evêque (3 kil.) à l'E., le départ^t^ de la Mayenne au N., Bourg-l'Evêque, Combrée (6 kil.) et Vergonnes (5 kil.) au S., la Chapelle-Hullin (2 kil.) à l'O.

Le chemin d'intérêt commun de Villepot, par Chazé, la Chapelle et Bouillé, traverse au centre, de l'O. à l'E., le territoire et le bourg.

Parallèle au chemin et s'en rapprochant à 200 ou 300 mèt. circule l'Araise, au bas du coteau, entre des rives sinueuses ; — et les ruiss. de la Couleuvraie, de la Mercerie, de la Rivière-Besnier ; y naissent ceux de la Fontaine, de Rutort et des Griettes, tous affluents de l'Araise.

En dépendent les petits bourgs de l'Hôpital (10 mais. 40 hab.), et de St-Gilles (9 mais., 29 hab.), les ham. de la Fauchetière (7 mais., 32 hab.), de la Fontaine (9 mais., 20 hab.), du Pinelier (6 mais., 27 hab.), de la Barre (5 mais., 27 hab.), de la Ruaudière (4 mais., 15 hab.), de la Genvraie (3 mais., 15 hab.), du Bois-Huet (3 mais., 9 hab.), le chât. de Champiré et 27 fermes ou écarts.

Superficie : 1,571 hect., dont 406 en bois ; point de vignes. Tout le Sud du territoire est couvert par une partie de la forêt d'Ombrée.

Population : 82 feux, *368* hab. en 1720-1726. — *400* hab. en 1790 pour la paroisse seule de Grugé. — *645* hab. en 1826, et avec l'Hôpital *825* hab. — *622* hab. en 1831. — *632* hab. en 1841. — *651* hab en 1851. — *666* hab. en 1861. — *590* hab. en 1872, dont *186* au bourg

Digitized by Google

principal (52 mais., 59 mén.), pauvre et vieux centre, isolé dans la verdure.

Foire, autrefois le 26 juillet, jour de Ste-Anne, patronne de la chapelle autour de laquelle elle se réunit, transférée depuis 1851 au 10 mai.

Perception et *Bureau de poste* de Combrée.

Mairie avec *Ecoles* communales *de garçons* et *de filles*, installées en un petit édifice neuf en briques rouges.

L'*Eglise*, dédiée à St Pierre (succursale, 5 nivôse an XIII), comprend une nef unique (14 mèt. 15 sur 7 mèt. 15), toute déformée par des travaux récents, avec arceau plein cintre moderne, décoré d'une peinture figurant un rideau sur l'entrée du chœur (7 mèt. 15 sur 6 mèt. 40); à droite et à gauche, s'appuient des autels de la Vierge et de St-Sébastien. Rien d'antique dans cet édifice antique, que la croisée du fond du chœur, à double meneau polylobé, remplie par un précieux vitrail de la fin du XVIe s. Au centre figure une *Crucifixion*, avec la Madeleine étreignant le pied de la croix; à gauche, le seigneur a genoux, en chevalier, ses brassards déposés à terre, la tête nue, le surcot semé de croisettes; à ses côtés, St Michel, son patron, en chevalier, portant le pennon fleurdelisé avec l'aigle à deux têtes; à droite, la dame, à genoux, la tête encapuchonnée et le surcot semé de même de croisettes; derrière elle, son patron, barbu, nimbé, avec la cotte de mailles sous le manteau; au fond apparaît Jérusalem. Dans les rinceaux supérieurs trônent le pélican symbolique, des anges et le Christ régnant. — Un vitrail, du même ouvrier sans aucun doute, se voit à l'église de l'Hôpital, V. *ce mot*. — Le clocher, sans caractère d'ailleurs, date de 1734.

A l'entrée du bourg vers l'E. une petite *chapelle de Ste-Anne*, réédifiée vers la fin du XVIIe s., doit sa fondation première en 1225 à l'abbesse de Nyoiseau, qui en présentait le chapelain.

Il ne reste aucune trace connue de monuments celtiques ni des chemins antiques, qui bien certainement longeaient les deux rives de l'Araise. — L'église au XVIe s. appartenait à Phil. de Saucogné et fut donnée par lui à l'évêque Ulger. Il la légua à son Chapitre dont le chanoine semainier en conserva la présentation. — *Curés :* Jean *Godier*. 1609, 1637. — René *Guesdon*, mai 1637, † le 23 octobre 1646. — Claude *Gouin*, aumônier du roi, octobre 1647. — Louis *Laubin*, janvier 1650, † le 18 avril 1659. — *Gruau*, novembre 1659, avril 1660. — Franç. *Gault*, juillet 1660, † le 11 mars 1672, âgé de 40 ans. — Franç. *Bompas*, chanoine honoraire de St-Maurille, 1672, qui résigne en 1679, † le 17 septembre 1684. — Pierre *Bompas*, 1679, † le 18 avril 1706, âgé de 50 ans. — Jacq. *Denyau*, juin 1706, qui résigne en 1716, † le 11 mai 1720, âgé de 63 ans. — Gabriel *Denyau*, son neveu, janvier 1716, † à Angers le 18 novembre 1764, âgé de 75 ans. — Louis *Corbeau des Masures*, nommé dès le 9 novembre 1764, janvier 1773. — Christian-René-François *Maucion*, février 1773, † le 10 mars 1783, âgé de 46 ans. — Jean-Franç. *Martin*, 11 mars 1783, 19 décembre 1792.

Le fief dépendait de la baronnie de Pouancé et en fut démembré par Jean d'Alençon, pour se racheter des Anglais et s'acquitter envers Jean Baraton, sieur de Champiré, dont les successeurs l'ont conservé jusqu'à la Révolution.

Par un acte du 19 septembre 1676, — dans lequel on voit comparaître, comme présente et intéressée la fameuse et charmante comtesse de Sévigné, — son amie, Marie-Madeleine Pioche de Lavergne, l'auteur de la *Princesse de Clèves*, fonda, d'un commun accord avec elle et les héritiers de sa mère, une rente de 100 livres au profit de « la « paroisse pour l'entretien d'un prêtre pour ins- « truire la jeunesse, » bienfait accepté par délibération des habitants du 16 juin 1679.

La paroisse dépendait du Doyenné de Candé, de l'Election d'Angers, du District de Segré. — Elle avait pour fillettes les églises ou chapelles de *St-Gilles* et de *l'Hopital*, V. *ces mots*, aujourd'hui encore comprises dans le territoire communal.

Maires : Letourneux, 1792. — *Bouvier*, an VIII. — Armand-Constant *Aveline de Narcé*, 7 nivose an XIII. — Franç. *Poupart*, 26 août 1830. — *Jallot*, 1845. — Edouard *de Narcé*, 22 septembre 1848. — Julien *Guéret*, installé le 28 février 1858.—Lucien *Guérin*, 6 février 1865. — *Robin*, 1865. — *Gabillard*, 1874.

Arch. de M. et-L. C 194; E 1133, f. 231.—Arch. comm. Et.-C. — Bibl. d'Ang., Mss. 793. — *Revue d'Anjou*, 1852, t. II, p. 332.

Grugerie (la), f., cne de *Pouancé*. — En est sieur n. h. Clément Alaneau, conseiller au Parlement de Bretagne, 1588; = cl., cne du *Vieil-Baugé*.

Gruget (*Simon-Jean*), né à Beaupréau le 14 avril 1751, fut nommé le 23 septembre 1775 vicaire à Angers, puis, le 26 avril 1784, curé de la paroisse de la Trinité, qu'il devait administrer pendant 65 ans. Quoique la plus pauvre de la ville, elle devait à l'abbaye du Ronceray, refuge des grandes familles, d'être devenue comme le rendez-vous de la noblesse angevine. L'abbé Gruget, rebelle à la Révolution, ne quitta pas la ville et trouva dans ces maisons dévouées des asiles, que le péril lui faisait chaque jour échanger, sûr d'être partout pieusement accueilli. Sans cesse en course pour l'exercice de son ministère, il notait au retour, et comme il les avait recueillis dans son entourage, les événements de la journée. Lui-même a raconté ainsi, caché sur la place du Ralliement, en face de l'échafaud, quelles angoisses il éprouvait, à chaque tête d'ami qu'il voyait tomber, et, comment entr'ouvrant sa petite lucarne inaperçue, il étendait les mains pour bénir et pour absoudre. Son Mss. incomplet, rempli de précieux détails et de puérilités, forme 8 volumes in-12, et appartient à la famille de Quatrebarbes. A la réouverture des églises, il reprit ses fonctions publiques qu'il n'avait jamais délaissées, et s'appliqua avec un zèle tout particulier à la fondation des écoles. — Il mourut en sa cure le 21 janvier 1840, âgé de 89 ans. Son cœur repose dans son église, sous un petit monument, surmonté de son buste par Wal-

Digitized by Google

ter. Son portrait, à l'âge de 87 ans, existe lithographié par Beaumont, impasse Fourmi. La rue des Fossés, voisine de son église, a pris en 1869 le nom de *rue Gruget*.

Deschamps, *Notice sur l'abbé Gruget*. — Maupoint, *Vie de l'évêque Montault*, p. 362. — Tresvaux, *Hist. du dioc. d'Ang.*, t. II, p. 549. — *Rev. de l'Anj.*, 1869, p. 316. — Dom Chamard, t. III.

Grulières (les), chât., c^ne^ de *St-Silvin*. — *Les Greulières* 1646 (GG 135). — *Les Gruillières* 1785 (Et.-C.). — *La maison des Gralières, sur le bord de la route du Mans*, est-il dit en l'an XII, *avec jardin anglais, où sont une chapelle, un belvéder, une terrasse, bois taillis*. — Appart. en 1630 à n. h. François Vigan, en 1640 à Guy Vigan, écuyer, qui fut assassiné le 5 septembre 1647 par des chasseurs, en 1726 à Franç. Lejeune de Princé, en 1790 à messire Benoît Blanchard de Beuzenvaux, qui y résidait. — La chapelle avait été consacrée le 19 avril 1785 sous l'invocation de Ste Marguerite patronne de la propriétaire, Mme Blanchard de la Perdrielle.

Gruteau, vill., c^ne^ de *Mazé*. — Il y existait anciennement, est-il dit en 1752, un moulin à eau (Terrier de la Roche-Abilen). — Il semble que la première maison y ait été bâtie en 1561 par Pierre Leroux, — *au carrefour, au Gué de Gr.*, — qu'on prétendait alors dépendre de la paroisse de St-Georges-du-Bois.

Guay (...), libraire à Saumur, 1684.

Gué (le), m^on^, c^ne^ d'*Allonnes*; — ham., c^ne^ d'*Andard*; — f., c^ne^ d'*Angrie*. — *Le Gué d'Availlé* (XVe-XVIe s.). — *La terre et seigneurie du Gué* 1539 (C 105, f. 211). — C'est le point où se touchent les communes de Vern, d'Angrie et du Louroux-Béc., au passage de l'Erdre sur une arche, qui des deux bords aboutit à une chaussée, d'un côté se dirigeant vers la Potherie, de l'autre longeant le vill. du Gué, pour passer à la Gâchetière, V. *ce nom*. Une couche supérieure de grandes pierres de quartz, non taillées mais enchâssées les unes dans les autres, les interstices remplis avec de petites pierres, repose sur un lit de sable blanc, qui recouvre une couche de cailloutis, sur une épaisseur totale de 55 centimètres. — Au moyen âge, le passage était commandé par un manoir noble, relevant d'Angrie, « avec courtils, vergiers, garennes, prés, pâtures « et enclave de fossés. » — Il appartenait au XIVe s. à la famille d'Andigné. — En est sieur Georget de Guiguen 1406, en 1495 Guill. de la Valinière; — sa veuve, Marie de Chazé, 1504, en 1539 Ancelot de la Valinière (E 4097). — V. *les Châteaux*; — m^in^, c^ne^ de *Chanzeaux*, sur l'Hirôme, au point même où cette rivière pénètre sur St-Lambert et où traversait un ancien chemin. — *Molendinus do Gue* 1120 circa (Cartul. de Chemillé, ch. 96). — *Molendinus dou Gue in parochia de Chanceaulx* 1238 (Cartul. pap. de Ch., ch. 12). — Appartenait au XIIIe s. pour moitié au moins au prieuré de St-Pierre de Chemillé; — vill., c^ne^ de *Cheffes*; — ham., c^ne^ de *Chemiré*. — *Le Gué-à-la-Reine* 1737 (G 128). — *Le Guet* (Et.-M.); — f., c^ne^ de *Chênehutte-les-T.*; — m^in^, c^ne^ de *Jallais*; — ham., c^ne^ de *Jarzé*; — chât., c^ne^ de *Loiré*; — au passage de la Vesœuvre, tout à l'entrée du bourg. — *Le Gué de Loiré* XVIIe s. — Assemblage confus de vieux logis du XVIIe s., hauts et bas, petits et grands, à pignons et meneaux de pierre, accolés ou bout à bout, et formant une longue ligne, que borde vers N. une vaste et belle prairie. Vers S. l'habitation a pris l'aspect tout moderne, et se pare d'élégantes servitudes, serre, réservoir, jardins, verger, abords splendides et vaste enclos ouvrant sur la route même par une belle avenue. — En est sieur n. h. Pierre Lelong 1565; — dame Perrine Veillon 1581, — François Rousseau du Perrin 1626, mari de Suzanne d'Andigné, — Jean Gabory de la Lande 1620, 1653. — C'est lui qui fit bâtir vers 1622 l'habitation, — auparavant simple « et chétif corps de logis « au milieu d'une pièce de terre, » — et qui constitua le domaine. Il édifia aussi la chapelle que vint bénir le 22 décembre 1647 Jean Jousseau, doyen de Candé, sous les vocables de N.-D.-de-Pitié, de St Jean-Baptiste et de St François. — La terre est passée à la famille Breillet ou Brillet dès la fin du XVIIe s. — En est sieur Claude B., sieur de la Rivière, qui y épouse dans la chapelle, le 7 mai 1675, Marie Serein, et le 28 novembre suivant, Charles B. s'y marie à dame Marie de Scépeaux, veuve d'Hilaire Serein; — Guill. B. 1705, y réside, — Françoise Brillet, de la Villatte en Challain, y célèbre ses noces avec messire René-François Théronneau de Magny le 11 janvier 1717; — aujourd'hui à M. Brillet de Candé, — qui a fait imprimer en 1870 (Segré, Gérard, 1/2 f. in-8°), *Le château du Gué*, chanson; — m^in^, c^ne^ de *Savennières*; — ham., c^ne^ de *Tancoigné*.

Gué (le Grand-), ham., c^ne^ d'*Angrie*; — donne son nom au ruiss. né sur la c^ne^ qui traverse les c^nes^ d'Angrie et de Candé, forme en partie la limite du départ. de la Loire-Inférieure et se jette dans le Mandis; — a pour affluents les ruiss. du Fief-Briant, du Pont-Trion, des Rivettes et de la Guimeraie; — 14 kil. de cours; — cl., c^ne^ du *Guédéniau*; — (le Haut-), f., c^ne^ de *Parcé*; — cl., c^ne^ du *Guédéniau*. — En est sieur Guill. Habert, garde-forêt, 1645-1652; — f., c^ne^ de *la Salle-de-Vihiers*.

Gué-Albert (le), m^in^ à vent, c^ne^ de *Jallais*. — Cassini indique le m^in^ à eau du *Gué-du-Calbert*, et le m^in^ à vent du *Gué-du-Colbert*. Ce dernier nom indique sans doute la véritable étymologie, *Vadum colliberti*.

Gué-Angevin (le), f., c^ne^ des *Rairies*. — *Une maison... au lieu appelé le Gué-Angevin* 1504 (E 467), au point où une voie passait le ruiss. qui descend de Montigné au Loir, pour gagner Chalou par les Rairies.

Gué-Aubin. — V. *Guillaubouin*.

Gué-Augeard (le). — V. *Guéjard*.

Gué-Aussant (le), f., c^ne^ de *la Poitevinière*. — *Le Gue-Aucens* 1539 (C 109, f. 34). — *L'hostel du Gué-Ossant* 1547. — *Le Gué-Aussant* 1703 (Sobs Et.-C.). — *Le Gué-Ossant* 1713 (GG 209). — *Le Gué-Aussang* 1739 (GG 104). — Aujourd'hui, le plus souvent, par par calembourg, *le Gué-au-Sang*. — Anc. seigneurie

Digitized by Google

avec château-fort, relevant du Petit-Montrevault, ayant appartenu primitivement sans doute à une famille Aussant ou Aucens, dont le nom lui reste et par corruption se prête à toutes les fantaisies des faiseurs de légendes qui ne s'y épargnent pas. — En est sieur en 1404 Jean de la Roche, seigneur de Coron, et ses héritiers jusqu'au milieu du XVIIe s. C'est sur la fin du XVIe, comme presque partout dans les Mauges, que l'hôtel seigneurial se transforme en manoir de guerre, muni de tours, douves et pont-levis. — Anne de la Roche apporta la terre en mariage à Jacq. de Vaugirauld en 1654, et Marie-Augustine de Vaugirauld de même à Louis Legouz du Plessis de Jarzé, le 23 novembre 1739. Leur petit-fils vendit le domaine à Mme Farran et celle-ci au marquis de Senonnes, dont une fille a épousé M. Bucher de Chauvigné, député, V. *ce nom*. Une partie était advenue à M. de Noiron. Le tout a été acquis par un fermier.

A 3 kil. de Jallais, le ruiss. des Aulnais-Jaguz passé, la côte gravie, le premier chemin à gauche y mène. Le principal corps du château féodal a été éventré et dispersé pierre à pierre. Il n'en reste des deux côtés que des arrachements où pendent les débris des cheminées. Dans une bâtisse à gauche, datée vers l'O. 1746, une chambre, avec cheminée vulgaire du XVIIIe s., rappelle qu'à cette date une construction nouvelle a dû être installée dans l'antique manoir. Dans un angle de l'enceinte à peu près disparue se retrouvent les fondations d'une vieille tour, à peine visibles. Les jardins seigneuriaux descendaient en terrasse jusqu'au ruisseau, qui sert de moteur à un moulin et où s'avivait à volonté la douve actuellement comblée. Dans l'angle vers N. subsiste encore la chapelle, simple chambre avec toit en dos d'âne et petit clocheton carré, où se rendent les processions de la paroisse; l'autel, proprement décoré, porte deux statues de pierre, autrefois peintes, un *St Jacques*, à demi brisé, et une *Madeleine* d'un certain mérite (XVIIe s.); — au-dessus deux écussons accostés dont un chargé de l'aigle à deux têtes, l'autre de 3 ailerons 2 et 1 d'émail incertain, armes des Vaugirauld, des Legouz, des La Bouère; sur une brique de la porte, la date 1716.

Le ruiss. qui en prend le nom, naît sur la cne du *Pin-en-Mauges*, près la Bourtière, passe à l'O. du bourg du Pin, au Cerisier, au bourg de la Poitevinière, au Gué-Aussant et se jette dans le ruiss. des Aulnais-Jaguz, sous le Moulin-Neuf, qu'il fait mouvoir; — 7,500 mètres de cours, grossi à droite du ruiss. de l'Aulivraie, à gauche de celui de la Lande-Chapron.

Gué-Autier (le). — V. *Les Fourches*.

Gué-au-Villain. — V. *Gué-Villain*.

Gué-aux-Anes (le), cne de *St-Hilaire-du-B.*, passage d'eau, avec croix sur le chemin (Cass.).

Gué-aux-Chevaliers (le), cne de *Rochefort*, 1536 (aveu de Rochefort), dans la vallée de la Loire.

Gué-aux-Malades (le), cne de *Baugé* et avant 1834 du *Vieil-Baugé*, emplacement d'un gué sur le Couesnon, plus tard d'un pont de bois, remplacé en 1870 par un pont de pierre sur la rue de l'Abattoir. — Il doit son nom à un petit logis qu'y élevèrent en 1330 Thib. Lemasle et sa femme, pour abriter leur serviteur, attaqué de la lèpre, et quelque autre malade après lui. — Le temporel de cette maladrerie fut réuni par arrêt du 6 juillet 1693 à l'Hôtel-Dieu de Baugé et forme encore une petite ferme dépendant des Incurables. — Au bas, un pré du même nom appartenait à l'abb. de Fontevraud et fut vendu natt le 1er juillet 1791; = gué, cne de *St-Laurent-du-M.*, 1480 (St-Flor., G 2), dans la vallée de la Loire.

Gué-Bresson (le), f., cne de *St-Philbert-du-P.* — *Gué Bréson* (Cass.). — Anc. logis noble du XVIe s., avec fenêtre à meneau de pierre. Aux angles de la façade vers l'O., une pierre en saillie porte sculptée à droite une tête d'homme barbu, à gauche une tête de femme, l'une et l'autre avec large collerette. Sur la face N. s'accole une tour ronde à toit pointu, de deux étages; sous le couronnement, vers l'E., une troisième tête de vieillard, à barbe et moustache, ressort d'un haut collet monté; à l'angle du logis, une quatrième, d'une dame coiffée à la Catherine de Médicis, avec chaperon, corsage montant, collerette et collier. Ces deux dernières figures semblent des portraits et sont d'une remarquable exécution. Entre deux, le logis se décore d'un double ordre d'architecture terminé par un fronton avec écusson jadis armorié. — L'intérieur entièrement délabré est sans intérêt.

Gué-Brien (le), nom de partie du cours du Beuvron sur la cne de *St-Léger-du-M.*

Gué-Bruneau (le), f., cne de *Vernantes*.

Gué-Cléray (le), ruiss. né sur la cne de *Chazé-Henri*, coule du S. au N., formant limite avec Vergonnes, et se jette en Chazé dans le ruiss. de l'Etang-Bérard; — 700 mèt. de cours.

Gué-Collet (le), cne de *Longué*, anc. fief et seigneurie relevant de Blou. — En est sieur Guill. Gauguelin 1454, Charles Foucher 1550, René F. 1578, René Bastard 1580, Jean Jolly 1603, Jacques de Brissac 1619, Michel de Romans 1637, Josué de la Place 1644, Franç. de Romans 1651, 1673, Jacq. de Brissac 1681, sa veuve, Marie Ribay, 1685, Samuel de Brissac et Charles de Brossard 1685, Charles de Brossard 1733, Guy-Philippe Legout 1759, Michel-Pierre-Jean Dupont, rapporteur du Point d'honneur, 1780.

Gué-Couée (la), cl., cne de *Fougeré*. — *Le lieu de la G. sur le frou de Fougeré* 1660 (Et.-C.).

Gué-d'Alouette (le), cl., cne de *Mouliherne*.

Gué-d'Anières (le), cne de *Brain-s.-l'A.*, passage de l'Authion.

Gué-Danjan (le), vill., cne de *Mazé* et pour partie de *la Ménitré*. — *Le grand chemin tirant du Gué-Danjan au Pâtis-Potier* XVIe s. (G St-Maurice, La Macraire). — *Le Gué Dangent* 1620 (Et.-C.). — *Le fief et seigneurie de G. d'Anjean* 1752 (Et.-C.). — *Le Gué d'Anjou* (Et.-M.). — C'est le point où la voie du Grand-Buzé et de St-Pierre-du-Lac, croisée par une voie qui descendait de St-Georges et de Ser-

Digitized by Google

maise, franchissait l'Authion, dans la direction de St-Rémy et de St-Maur, sur une arche de construction romaine, qui y a existé en partie jusqu'à ces derniers temps. Sur chaque bord était bâti un logis noble, centre d'un fief et qui appartenait au XVIIe s. aux seigneurs de Montgeoffroy. — Un pont neuf y a été construit en 1843-1844 aux frais des c^nes de Beaufort, Mazé et la Ménitré.

Gué-d'Arcis (le), vill., c^ne de *St-Martin-de-la-Pl.* — *Le Gué d'Arsil, d'Arcil* 1575, 1502 (Et.-C.). — Ancien passage de la voie descendant de Longué à Saumur. C'est à ce point que M. Matty de la Tour et M. Godard-Faultrier placent, mais sans aucune vraisemblance, la station *Robrica. Répert. archéol.*, 1863, p. 388. — Il n'y existait plus qu'un bac au XVIe s., qui appartenait au seigneur du Boumois.

Gué-d'Availlé (le). — V. *le Gué*, c^ne d'*Angrie*.

Gué-de-Bélan (le), f., c^ne de *Beaufort*, sur le Couesnon.

Gué-de-Bonnevau (le). — V. *les Echeneaux*.

Gué-de-Charancé (le). — V. *Charancé*.

Gué-de-Ferrie (le). — V. *Gué-de-T.*

Gué-de-Frêne (le), vill., c^ne de *Longué*. — *Vadum de Freinnes en l'Autyon* 1270 (G 53). — Tout ce canton, jusqu'au XIIIe s. couvert de bois, fut alors défriché et formait une seigneurie appartenant aux XIVe-XVIe s. à la famille Milesan. — Il y existe une chapelle dont la construction paraît remonter au XVIIe s., de 10 mèt. de long sur 6 mèt. de large, autrefois de moitié plus grande, avec porte en plein cintre, autel moderne et petite bretèche pour clocher, vers S. Claude-Urbain de Salles s'y maria le 11 février 1681 avec Claude Nau de Cordais. — Au XVIe s. le bac sur l'Authion y appartenait au seigneur du Boumois. Le plan de la châtellenie du Boumois de 1763 n'y représente encore qu'une petite maison de modeste apparence. — Un pont, construit en 1844, a été emporté par l'inondation de juin 1856 et rebâti en 1862 de deux arches en pierre, chacune de 13 mèt. d'ouverture.

Gué-de-Frêne (le), vill., c^ne de *St-Martin-de-la-Pl.*, V. *le Frêne*.

Gué-de-la-Coudre (le), f., c^ne de *Sermaise*, sur le ruiss. de Moulines, au point où passe le chemin de Milon à Vieil-Baugé.

Gué-de-la-Favre (le), pâtis, c^ne de *Freigné*.

Gué-de-la-Guinaise (le), passage du ruiss. de la Vilaine, commune de *Martigné-Briant*.

Gué-de-la-Planche-Malet (le), sur la Vilaine, c^ne de *Martigné-B.*

Gué-de-l'Aune (le), h., c^ne de *St-Mathurin*.

Gué-de-l'Inorge (le), cl., c^ne de *Soulaire*.

Gué-de-Maré (le), f., c^ne de *St-Silvin*. — *Le Gué de Morée* XVIIIe s. (Plan du Perray). — Anc. domaine dépendant de l'abbaye du Perray; — un ruiss. y naît auprès, qui traverse la c^ne d'Ecouflant et s'y jette dans le Loir; a pour affluent le ruiss. du Mollan; — 5,790 mèt. de cours.

Gué-de-Mené (le), f., c^ne de *St-Georges-des-Bois*. — *Le Gué de Menay* 1752 (Terrier de la Roche-A.).

Gué-de-Milon (le), c^ne de *Murs*.

Gué-de-Mozé (le), vill., c^ne de *Mozé*.

Gué-Déniau, c^on et arr. de Baugé (8 kil.); — à 50 kil. d'Angers. — *Vadum*, 1060-1080 (1er Cartul. St-Serge, p. 302). — *Guadum, Guadom, Gadom* 1070-1080 (Cart. St-Aubin, f. 81-82). — *Vadum Danielis* 1304 (G 6, f. 74), 1326 (G 16). — Dans une vallée dominée vers N.-E. par un coteau chargé de bois, et vers S.-E par un haut plateau en landes; — entre Mouliherne (5 kil. 1/2) au S.-E., Auverse (10 kil.) à l'E., Lasse (10 kil.) au N.-E., Pontigné (6 kil. 1/2) au N., Bocé (3 kil.) et Cuon (4 kil. 1/2) à l'O., la Lande-Châle (3 kil.) au S.-O., Jumelles (7 kil.) au S.

Le chemin de grande communication de Baugé à Bourgueil descend par une pente rapide à travers le bourg, où s'en détache, au moment de gravir la côte opposée, le chemin d'intérêt commun de Lasse.

Y naissent vers l'E. à 2 kil. du bourg, le ruiss. de Bray ou du Brocard, qui s'y étale dans une large nappe d'eau formant *lavoir* le long du passage du grand chemin; — et trois ou quatre ruisselets.

En dépendent les vill. ou ham. du Teil (3 mais., 9 hab.), de la Roirie (3 mais., 10 hab.), de l'Hôtel-Verrie (7 mais. 16 hab.), de l'Oisellière (4 mais., 15 hab.), de Vendangé (3 mais., 12 hab.), du Petit-Bois (6 mais., 16 hab.), du Roujou (5 mais., 16 hab.), de la Haie (4 mais., 9 hab.), les châteaux du Teil et de Maunet et 59 fermes ou écarts.

Superficie : 1,810 hect. dont 718 hect. en bois, 539 hect. 54 dépendant de la forêt de Chandelais.

Population : 105 feux, *476* hab. en 1720-1726. — *140* feux en 1788. — *619* hab. en 1790. — *908* hab. en 1831. — *912* hab. en 1841. — *864* h. en 1851. — *836* hab. en 1861. — *755* hab. en 1872, dont *257* hab. (86 mais., 90 mén.) au bourg, en décadence rapide depuis 30 ans. — Une partie est encore habitée en caves.

Assemblée le dernier dimanche de mai.

L'industrie locale est tout entière à la vente ou à l'exploitation du bois que travaillent sur place nombre de fendeurs, de scieurs de long et de sabotiers. — Anc. carrières de tuffeau à Chanzelles, où la population habite dans des caves.

Bureau de poste et *Perception* de Baugé.

La *Mairie*, édifice neuf, avec *Ecole de garçons*, s'élève sur la place, au bas de la longue rue, qui descend du Haut-Bourg, le long de la pente escarpée. — *Ecole* libre *de filles* (sœurs de la Providence).

Vis-à-vis, l'*Eglise*, dédiée à St Germain (succursale, 5 nivose an XIII), comprend une nef unique (17 mèt. sur 7), éclairée de chaque côté par trois fenêtres modernisées. L'arceau ogival XIIe s. qui la termine, ouvre sur un chœur, formé d'une travée avec abside en hémicycle, au fond duquel s'élève un autel en rétable du XVIIIe s. Les autels secondaires sont dédiés à la Vierge et à St Sébastien. La façade en pignon, de moyen appareil, avec porte d'un seul arceau ogival sans ornementation, est plaquée d'un informe vestibule

Digitized by Google

clos, avec escalier en bois, communiquant à un jubé intérieur.

L'ancien *cimetière* s'étendait jusque sur l'emplacement de la mairie actuelle. — Il a été transféré sur la droite du chemin, vers Mouliherne, avec accès par un chemin latéral.

Le *presbytère* a été acquis le 4 septembre 1848 par la commune, autorisée par décret du 26 mars précédent.

On ne signale aucune trace antique sur le territoire, que traversaient pourtant de l'O. à l'E. la route de la Lande-Châle à Mouliherne, et du S.-E. au N.-E. celle du Lude, et sans doute encore une troisième route transversale de Mouliherne à Baugé, dont on reconnaît encore l'empierrement d'énormes blocs dans la droite du talus, en Bocé, au milieu de la forêt de Chandelais. — Aucun renseignement n'apparaît sur l'origine de la paroisse ou la fondation de l'église, qui doit dater tout au moins du XIIe s.

Curés : Guill. *de Brain*, 1304. — Guill. *Bauduceau*, 1419. — Laurent *Touzé*, 1435. — Thomas *Marais*, 1603. — *Asselin*, octobre 1603, 1612. — Eusèbe *de Villiers*, de la famille de l'Auberdière, 1623. — Pierre *Leseurre*, 1638, 1643. — Nic. *Corbin*, 1647, décembre 1654. — Louis *Péhu*, 1655, 1695. — Urb. *Chicoteau*, 1696, † le 18 décembre 1749, âgé de 81 ans, après 54 ans de règne. — J. *Gazeau*, 1750, 1792.

Un prieuré bénédictin y existait sur les confins, à Vendangé. V. *ce nom*.

La seigneurie doit avoir eu aux XIe-XIIe s. quelque importance, à en juger par la rencontre fréquente dans les titres du chevalier Daniel, qui lui a laissé son nom. Il n'est plus fait mention à partir du XIIIe s. de ce pays, perdu jusqu'à nos jours au milieu des landes et des bois et dominé à distance par les châteaux de l'Auberdière et du Frêne. C'est à ce dernier qu'appartenait jusqu'à la Révolution la seigneurie de la paroisse.

Elle faisait partie de l'Archiprêtré de Bourgueil, de l'Election et du District de Baugé.

Maires : Pierre *Desvignes*, 1er messidor an VIII, installé le 20 thermidor. — Jacq. *Gaugain*, 2 janvier 1808. — Pierre *Guinoiseau*, 10 février 1813, démissionnaire le 30 août 1830. — *Odiau*, 6 septembre 1830. — Pierre-Urbain *Desvignes*, 1837, † le 19 avril 1838. — René-Louis *Maupoint*, 24 septembre 1838, démissionnaire en 1851. — Jules *Charlery*, 16 janvier 1852, en fonctions, 1875.

Arch. de M.-et-L. C 190; D 8; H St-Serge. — Arch. comm. Et.-C. — Pour les localités, voir à leur article, *le Teil, Maunet, Vendangé*, etc.

Guéderay, ham., c^ne de *Parcé*. — *Le Gué du Rès* (Cass.). — Donne son nom au ruiss. appelé autrement du Pont-Renaud.

Gué-des-Perrés (le), moulin sur la Marconne, c^ne de *Broc*. — *Le G. de Poiriers* 1454. — *Le G. des Périers* 1476 (Titres de Lorière). — *Le chemin comme l'on va du G. du P. à Chigné* 1467 (Ibid.). — *Le Gué de Poirier* (Cass.). — *Le Gué Poirier* (Et.-M.). — Au passage du chemin antique de Meaulne à Broc, Chigné, Genneteil, sur deux ponts, chacun d'une arche, à distance de quelques mètres l'un de l'autre. A la crête du coteau, le chemin actuel s'abaisse et tranche en plein la voie dont on peut étudier, de droite et de gauche, les diverses couches découpées à nu dans toute leur profondeur (juin 1870). — Avec anc. logis noble vis-à-vis, sur l'autre rive et sur la c^ne de *Chigné*, dont est sieur Edmond de Bueil 1479, René du Mesnil 1489, Ch. Fontaine de Rochette 1778.

Gué-des-Pucelles (le), c^ne des *Ponts-de-Cé*, près le village des Aireaux 1443 (G 201). — *Le lieu de Gué-Pucelle, aux Grandes-Plaines* 1684.

Gué-de-Terry (le), village, c^ne de *Saint-Philbert-du-P.* — *Apud Terriis in parochia de Blodio* 1233 (G 826). — *Decima de Terris* 1276 (Ibid.). — *Gué de Ferrie* (Cass.).

Gué-de-Vallée (le), c^ne de *St-Florent-le-V.* — Closerie noble dont le seigneur présentait à la chapelle St-Jacques ; — appartenait à n. h. René Jarre, écuyer, 1512, à Etienne Sauzay, chevalier, 1516, qui l'arrenta, en 1522 à René Bitault du Plessis, à René Cochelin de la Bellière 1655. — Sa veuve, Louise Vallet, la vendit le 27 mai 1709 aux religieux de St-Florent, qui l'annexèrent à leur petit couvent.

Gué-de-Vauzelles (le). — V. *Vauzelles*.

Guédier (le), c^ne de *St-Mathurin*, appart^t en 1758 à Renée Chevaie, veuve de Charnières.

Guédonnière (la), f., c^ne de *Montjean* ; — anc. fief et seigneurie, avec manoir et chapelle du XVIIIe s. servant de hangar ; — (la Basse-), f., c^ne de *Combrée*. — *La Chesnaie de la G.* 1545 (E 542) ; — (la Haute-), f., c^ne de *Combrée*. — *Le jardrin de la Haute-G.* 1578 (E 542). — En est sieur Philippe Chevalier 1644. — Un ruiss. naît auprès, qui se jette dans la Verzée, à 1 kil. de sa source.

Guédrie (la), f., c^ne de *Feneu*.

Gué-du-Berge (le), m^on b., c^ne de *Thouarcé*. — *Vadum de Ouberges* 1070-1118 (Liv. Bl., f. 16). — *Vadum Ildeburgis*, — *Vadum Imberge* 1114-1134 (2e Cartulaire St-Serge, p. 16). — Jolie villa, de construction moderne, résidence ordinaire de M. Larévellière-Lépeaux, V. *ce nom*. Des travaux de terrassements y ont fait découvrir en 1852 des monnaies à l'effigie des ducs de Bretagne, quatre vases de forme grossière, percés de quatre trous symétriques et contenant du charbon, seul indice de cercueils en bois disparus, et deux tombeaux formés de quatre pierres dont deux posées de champ (XII-XIIIe s.).

Gué-du-Perray (le), c^ne de *St-Jean-des-M.* — *Une maison en une enclouse appelée le G.-du-P.* 1529 (Toussaint).

Gué-du-Saule (le), ruiss. né sur la c^ne de *Juigné*, traverse Saint-Melaine, s'y jette dans la Loire ; — 1,250 mèt. de cours.

Gué-du-Voyer (le), ham., c^ne de *Vernantes*.

Gueffetière (la), f., c^ne de *Maulévrier*.

Gué-Fresneau (le), f., c^ne de *St-Saturnin*.

Gueffrie (la), ham., c^ne de *Chemillé*.

Gué-Goistreux (le). — V. *la Guigoitrie*.

Guégot de Trottin (...), docteur-médecin de l'Université d'Angers, à Montjean, 1788.

Digitized by Google

Guéhalé, f., c^ne de *Moulihérne*.

Guéjard, moulin à eau, c^ne de *Bots*. — *Le moulin à eau du Gué-aux-Jars* 1489. — *Le moulin appelé le Gué-Augeard* 1494 (Saint-Flor. H). — Acquis en 1494 de Jean Chauvet par le prieur de Mayet, qui l'aliéna à rente perpétuelle en 1726.

Guéjouin, cl., c^ne d'*Echemiré*. — *Le lieu et appartenances de Guéjouan* 1583 (E 536). — A la limite extrême des c^nes de Sermaise et de Jarzé et sur le territoire d'Echemiré. Il y a été construit vers 1860 un pont en pierre pour le passage, auparavant très-dangereux, du Couesnon.

Guélier (*Antoine*), reçu docteur en la Faculté de médecine d'Angers le 20 février 1648, quoiqu'on le trouve dès 1646 qualifié de docteur régent, est admis médecin de l'Hôtel-Dieu le 20 mai 1649 sur la présentation de Boishineux, démissionnaire, et meurt le 24 février 1655, — sa veuve, Gabrielle Bourdonnière, le 27 octobre 1704, âgée de 80 ans.

Guellerie (la), cl., c^ne de *Jallais*; = ham., c^ne de *St-Christophe-la-C.*

Guélonnière (le), c^ne de *la Jaille-Yvon*.

Guéloutière (la), c^ne de *St-Martin-du-F.* — *La Géloutière* (Cass.).

Guettière (la), f., c^ne de *Beaupréau*. — *La Guettière* (Cass.). — Vendue nat^t le 27 ventôse an VI sur Gourreau; = f., c^ne de *la Tour-Landry*. — *La Grelletière* (Cass.).

Gué-Hallard (le), c^ne de *Longué*.

Guémax, nom d'une famille de maîtres architectes d'Angers. — (*Michel*), mari de Jacquine Rafray 1648, † le 29 septembre 1687, âgé de 63 ans. — (*René*), fils du précédent, né le 18 août 1666, mari d'Anne Joué, 1693, 1707. — (*Jacques*), frère du précédent, mari de Marguerite Lecomte, 1694, 1707.

Gué-Meigné (le), f., c^ne de *Méon*. — *La Guimègue* (Cass.).

Guéminerie (la), cl., c^ne de *Meigné-le-V.*

Gué-Morin (le), vill. avec m^in à eau sur le Lathan, c^ne de *Breil*; = h., c^ne de *Fontaine-G.*; = f., c^ne du *Vieil-Baugé*.

Guémontière (la). — V. *la Guillonnerie*.

Guénard, f., c^ne de *la Varenne*.

Guénaudière (la), f., c^ne de *Bourg-l'Evêque*; = f., c^ne de *Chaudron*. — *L'hostel noble et maison de la G.* 1540 (C 106, f. 199). — Relevait de la Bruère et appartenait à Louise de Montfaucon; — donne son nom parfois au ruiss. de la Bertinière; = f., c^ne de *Chemillé*; = h., c^ne de *Combrée* — En est sieur N. Mélois 1407; = ham., c^ne d'*Etriché*. — En est sieur Phil. de la Haie, bourgeois d'Angers, 1682, Phil.-Pierre Gault de Baubigné † en 1745, d^lle Renée Fleuriet de la Jumeraie 1749, qui y réside.

Guenécherie (la), f., c^ne de *St-Clément-de-la-Pl.*

Guenelle (la), f., c^ne du *Lion-d'Angers*.

Guénerale (la). — V. *la Grenneraie*.

Guénerie (la), ham., c^ne de *Chaumont*; = f., c^ne d'*Ecuillé*. — *La Guairie* (Cass.); = (la Petite-), c^ne de *Louvaines* (Cass.). — V. *la Gagnerie*.

Guenéserie (la), cl., c^ne de *Bécon*; = c^ne de *Saint-Léger-des-B.* — Anc. logis dans le village des Essarts, appart^t à Jean Audouin 1503, à Franç. Roussemat 1598, de qui l'acquiert Pierre Moré, — à la famille de Boussac 1670-XVIIIe s.

Guenille (la), m^in, c^ne de *St-Aubin-de-Luigné*. — *Une pièce de terre appellée la Jouannette ou du Moulin* 1767 (E 632).

Guenillerie (la), vill., c^ne de *Dénezé-sous-le-Lude*.; = cl., c^ne de *Grez-N.*

Guenivéau de la Raie (*Jean-Nicolas*), né à Saumur le 15 novembre 1752, nommé président de l'Election de Montreuil-Bellay en 1772, subdélégué de la même ville et de Cholet en 1780, maire élu de Montreuil-B. en 1789 et commandant des gardes nationales, administrateur du District de Saumur en 1791, chef de légion du Midi en 1792, commandait la ville et le château de Saumur, au moment de l'attaque par les Vendéens en 1793. — Juge de paix du Puy-Notre-Dame en 1794 jusqu'en 1801, — président du canton le 17 juillet 1808 et durant tout le temps que se maintint l'organisation cantonale, — membre du Conseil général du Département le 12 prairial an VIII et jusqu'en 1830, décoré de la Légion d'honneur le 5 novembre 1829, il meurt, au Puy-Notre-Dame, le 23 novembre 1834.

Guenivellière (la), h., c^ne de *Marcé* 1691 (Et.-C.). — *La Guenivodière* (Et.-M.).

Guénochère (la), f., c^ne de *la Jumellière*.

Guénoulaie (la), f., c^ne de *Vern*.

Gué-Perrier (le). — V. *Gué-des-Perrés*.

Guéperies (les), f., c^ne de *Mozé*.

Gué-Pétiton (le), h., c^ne d'*Allonnes*. — *Le Gué-Petiton en l'enclave de Russé* 1682, 1694 (Et.-C. de Brain).

Guépière (la), f., c^ne de *Faye*. — *L'hostel de la Guespière* 1416. — Anc. fief et seigneurie avec « maison seigneuriale », dont est sieur Jean de la G. 1416, 1441, J. Richomme 1499, 1509, P. Beaumont 1516, 1533, René B. 1566, Pierre Guérin 1566, 1577, Louis Thorodes 1581, Louis Bérault, mari d'Hélie de Fesques, par acquêt du 24 janvier 1609, René de Gennes 1662, qui y résidait et y meurt le 9 février 1696, âgé de 67 ans, et sa femme Marie de Chardon, le 8 décembre 1693; — Louis René de Gennes, marié le 17 juillet 1694 à Elisabeth de Brie, qui y meurt veuve le 11 septembre 1714; — Anne Grandet, veuve de Charles de Broc, 1756. — Le logis seigneurial est démoli. C 105, f. 116. — Arch. comm. Et.-C. — Note Raimbault.

Guépin (*Charles-Joseph*), originaire d'Angers, d'abord vicaire, puis chanoine honoraire de St-Maurice d'Angers, puis curé de St-Pierre de Doué le 3 décembre 1815, où il a fondé un ordre de religieuses hospitalières, y meurt le 24 novembre 1844, âgé de 62 ans. Son *Oraison funèbre*, prononcée le 22 juin 1852 par l'abbé Chesneau, est imprimée (Angers, 1852, Barassé, in-8° de 31 p.).

Guépin (*Jean-Baptiste-Pierre*), né à Angers le 6 mars 1778 — et non 1780 ni 1795, comme il est dit dans des actes même officiels, — élève de l'Ecole Centrale d'Angers et, en particulier pour la botanique, de Merlet La Boulaie, prit tous ses

Digitized by Google

grades à Paris et y fut reçu docteur le 17 ventôse an XIII. Il revint alors à Angers et s'y créa bientôt une clientèle nombreuse et affectionnée. Nommé membre du Comité de vaccine, médecin des épidémies avant 35 ans, il en avait près de 60 quand il fut chargé à l'Ecole de médecine de la chaire d'histoire naturelle et de matière médicale (30 septembre 1837), qui lui fut confirmée le 31 mars 1841. Une ardeur particulière l'animait à la botanique et depuis longtemps il se plaisait à réunir autour de lui dans des excursions régulières, dont son aménité et sa bonne humeur faisaient des fêtes, un groupe de jeunesse studieuse. La publication en 1830 de sa *Flore de Maine-et-Loire* et le succès qu'elle obtint, justifié par l'exactitude dans la détermination des espèces et dans l'indication des localités, avaient donné à son nom une notoriété qui le mit en relation avec les sommités de la science, surtout du côté de l'Allemagne. Une seconde édition suivit en 1838, avec un supplément en 1842, une troisième édition en 1845 et trois suppléments (1850, 1854, 1857, in-12), mais le tout,—au dire de maîtres,—plus hasardeux qu'au début et vérifié de moins près. Dans les derniers temps il s'était spécialement appliqué à l'étude des Mousses et préparait un travail complet, presque achevé, qui n'est pas perdu et qui a déjà servi à d'autres. Nommé en 1853 directeur honoraire de l'Ecole de médecine, membre de la Commission administrative des Hospices, après avoir en 1843 accepté la charge de premier adjoint au maire d'Angers pendant le terrible mairat de M. Giraud, il avait peu à peu délaissé la pratique publique pour s'enfermer dans son cabinet d'étude, libre et dès lors tout entier à la science qu'il aimait, aux curiosités d'une correspondance tous les jours nouvelle, aux chances de quelque douce causerie, en tête-à-tête avec quelques élèves ou quelques amis ou ses livres, son vieil *Horace* surtout, de tous le plus aimé. La perte en 1849 de son fils *Léon*, ancien prix d'honneur de Paris, démissionnaire en 1848 de sa charge de procureur du roi et qui s'éteignit dans une maison de santé, l'avait surtout atteint profondément et un moment découragé. — Il mourut à Angers le 11 février 1858, léguant à la Bibliothèque municipale son *Herbier*, composé de 153 cartons, dont plusieurs remplis de plantes cryptogames, et tous dénommés de sa main, mais parfois d'indications vagues et confuses, — et sa *Bibliothèque*, dont la partie scientifique, enrichie de livres introuvables en France, forme un fonds inappréciable en province pour le travail. — Outre sa *Flore*, dont le Mss. orig. se conserve à la Bibliothèque et diverses notes (Mss. 1102-1103), on a de lui dans les *Mém. de la Soc. Linnéenne*, qu'il avait fondée à Angers, des *Notes sur l'hybridation des Orchidées* et une *Simple esquisse littéraire et botanique sur Horace*, — dans les *Bullet. du Comice horticole*, des *Notices sur Leroy du Grand-Jardin* (t. V, p. 115) et *sur Jean Cachet* (p. 109).

Castonnet, *Eloge de M. le docteur Guépin* (Angers, Cosnier et L., 1858, in-8° de 8 p.). — *Mém. de la Soc. Acad.*, t. VI, p. 20, art. de M. Boreau. — *Journal de M.-et-L.* du 15 février 1858. — *Soc. Linnéenne*, t. III, p. 334. — *Revue de l'Anjou*, 1853, t. II, p. 118.

Guépinières (les), vill., c^ne de *Daumeray*.

Guéraimbaut, ham., c^ne de *Durtal*.

Guérardy (*Charles*), peintre, à Angers, 1759, 1766, mari de Marie-Claude Lemaître.

Guéraudière (la), ham., c^ne de *Tiercé*. — En est sieur h. h. Jean Mesnier 1615.

Guerbauset, cl., c^ne de *Mouliherne* (Cass.).

Guerchaisière (la), c^ne de *Saint-Pierre-Maulimart* (Cass.). — En est sieur n. h. Pierre Delaunay 1727.

Guerche (la), ruiss. né sur la c^ne d'*Andrézé*, au N. de la Grande et de la Petite-Guerche, entre lesquelles il passe, s'y jette dans le Beuvron, en face du moulin du Bas-Plantis; — 1,600 mèt. de cours; = f., c^ne d'*Allençon*; n'existe plus; = f. c^ne de *Chemillé*; — donne son nom à un ruiss. né tout près, qui coule du S.-O. au N.-E. et s'y jette dans le ruiss. de l'Aubance, au-dessus du moulin de la Croix; 2,500 mèt. de cours; = f., c^ne de *Montigné-sur-Moine*. — C'est dans les jardins et dans les prés de cette ferme qu'était installée l'artillerie républicaine qui canonna Montfaucon en 1794; = f., c^ne de *Neuvy*; = f., c^ne de *Savennières*. — Anc. fief et seigneurie avec manoir dans le bourg, appartenant dès le XVe s. à la famille de la Court. — En est sieur Pierre de la Court, écuyer, 1482, n. h. Jean Lenfant 1546, qui vend la terre à Philippe Salmon et Louise de la Court, sa fiancée; — Renée Lebreton, veuve Cadu, 1539 (C 105, f. 315); — François Bitault, licencié ès-droits, 1595; — Antoine Poulain, sieur de la Tirlière, 1715, Guill. Poulain, chanoine de St-Maurice, 1789. — Dans les massifs du jardin, on a trouvé des cercueils en pierre de 60 à 80 centimètres de profondeur, en forme d'auge, avec couvercle plat ou en dos-d'âne; à la porte, un chapiteau à crochets et des débris de colonnes et de chapiteaux XVe s.; dans le mur une arcade avec autel et statue de *St Romain*, de style XIIe s., qu'on prétend provenir d'une église de ce nom, autrefois, dit-on, sur l'emplacement de la maison; = anc. m^on noble, dans le bourg de *Vaudelenay*, centre d'un fief important dépendant de la seigneurie de la Gilbertière en Maxières, aliéné en 1602 à Jacques Gourdault, dont le fils était en 1630 curé du Vaudelenay.

Guerche (la Basse-), f., c^ne de *Chaudefonds*. — *La Guirche* 1080 circa (Chemillé, ch. or. 64). — *Guirchia* 1120 (Ib., Cartul., ch. 21), XIIIe s. (St-Aubin, Sacristie, t. I, f. 141). — *Wirchia* 1120 circa (St-Serge, 2e Cartul., f. 2). — Anc. seigneurie relevant en partie de la baronnie du Lavouer, de la baronnie de Rochefort, de la baronnie de Chalonnes, de la baronnie de la Jumellière et des fiefs des Noulis et de la Mothe-des-Marchais, annexés au marquisat de la Haute-Guerche. — Le château, fortifié dès avant le milieu du XVe s., était précédé d'une cour avec deux tours aux deux côtés de l'entrée; dans un coin de la cour, une chapelle sous le vocable de saint Jean; des fossés tout autour, précédés d'une vaste pelouse, de jardins, verger, avenues de noyers, second grand jardin, allée de pommiers, taillis, et avant le XVIIIe s. futaies. — Outre le domaine, en dépendaient

Digitized by Google

dix fermes et les deux moulins de Valette et de la Frémondière. — La pêcherie s'étendait dans le Layon depuis le ruisseau d'Olivet, limite de la Haute-Guerche, jusqu'au Gué-de-Follet. — La mesure du fief comptait 16 boisseaux au setier pour 13 boisseaux 3/4 des Ponts-de-Cé. — En est sieur Jean de Beauvau en 1450, Jean de B., comte de Vendôme, 1470; — Jean de la Trémoille, évêque de Poitiers, 1506, François de la Trémoille 1536, Louis de la T., vicomte de Thouars, prince de Talmont, 1545, qui vend la terre le 2 mai 1549 à René de Sanzay; — René de Sanzay et Renée du Plantys 1581, qui la vendent à Jean de Gabory en 1584; mais il en fut fait retrait féodal; — Charles de Sanzay 1610. — En 1611 la terre fut saisie sur Christophe de Sanzay et vendue judiciairement à François Lanier. — En est dame et y réside en 1717 Catherine de la Motte, veuve en premières noces de Julien de Crespy, sieur de Chauvigné, et en secondes noces plus tard de René Charlot; — J.-B.-Adrien de Crespy 1732, — Victoire de Crespy, veuve de Jules de Constantin, 1761, 1768, dont la fille Julie-Victoire de Constantin l'apporta par héritage à son mari G.-G.-F.-Auguste de Contades qui le possédait à la Révolution. — En vertu d'une fondation faite par une dame de la Basse-G., le curé de Chaudefonds devait célébrer le jour de Ste-Anne une messe de *Requiem* pour les seigneurs, donner au peuple 2 jallais de vin à boire sous la galerie de l'église, dont un à l'issue des vêpres de Noël, l'autre à l'issue des vêpres de Toussaint, prier pour les seigneurs, faire enfin procession générale autour de l'église aux quatre grandes fêtes de l'année, et à chacune dire un suffrage sur la fosse desd. sieur et dame, devant l'image de saint Blaise, dans l'église (E 624-652).

Guerche (la Grande-), f., c^ne^ d'*Andrézé*. — En est sieur en 1420 Renauld de Bazoges, dont le fils Jean la réunit à la terre de Beaupréau en épousant Aliénor des Roches.

Guerche (la Grande, — ou la Haute-), f., c^ne^ de *St-Aubin-de-L.* — Anc. seigneurie avec château-fort, garni de tours par concession du roi Charles VII, sis à mi-côte, en pleine vue, avec fossés, pont-levis, caves immenses et chapelle. Au pied coule le Layon, dont il commandait le cours. Le seigneur y avait droit exclusif de pêche dans l'étendue d'une lieue, — avec seigneurie de paroisse et tous droits honorifiques dans l'église. Il relevait de Chemillé et avait en fiefs annexés la Roche-Serpillon, la Mothe-Pelaguin, les Rochettes, la Frênaie et Chaume. La terre rapportait 20,000 liv. — Elle appartenait aux seigneurs de Chemillé dont une fille épousa Macé de Savonnières mort en 1209. Leur fils aîné, Hardouin, en épousant Marguerite de Saint-Aubin-de-Luigné, réunit pour un siècle les deux seigneuries. Philippe de Savonnières apporta la Guerche en dot à Jean de la Jumellière, 1340. René de la Jumellière, qui épousa Marie de Montespédon, mourut en 1519 sans laisser aucun enfant. Des Montespédon elle passa en 1578 par le droit de Louise de la Jumellière qui se trouva leur plus proche héritière, à la famille de Goulaines, puis à celle de Barrin de la Galissonnière. Adjugée par décret en 1695 à M. de Pestalozzi, elle revint par retrait féodal à Jacques-François Barrin, à qui furent octroyées en août 1701 des lettres d'érection en marquisat. En 1771 les créanciers de la famille obtinrent du roi l'autorisation de mettre le domaine en loterie à 5,000 billets chacun de 120 livres. Il appartenait pourtant encore à la Révolution aux Barrin de la Galissonnière. — Au milieu de l'incendie de toutes les fermes voisines le château était resté intact. Le maire de Chalonnes, Vial, requit le général Moulin et le conduisit y mettre le feu. On y trouva la table mise pour 12 personnes. — La ruine, « totalement brûlée, » fut vendue nat^t^ le 14 thermidor an IV. Aujourd'hui c'est une des plus pittoresques de l'Anjou, qui dresse encore tout au bord du Layon, au milieu de la verdure, deux tours avec briques et cordons de briques noires vernissées XVIe s., et son donjon isolé. Certaines parties remontent aux XIIIe-XVe s. La chapelle carrée est transformée en servitude. — V. un dessin dans Berthe, Mss. 919, t. II, f. 55, une lithographie par Hawke dans l'*Anjou* de M. Godard, une autre par M. de la Tourette (Angers, in-8°, Barassé, 1864).

Arch. de M.-et-L. E 630, 693-695. — *Répert. archéol.*, 1860, p. 10. — Vial, *Discours*, p. 59.

Guerche (la Petite-), f., c^ne^ d'*Andrézé*.

Guerday, f., c^ne^ de *Villévêque*.

Guéretterie (la), ham., c^ne^ de *Louerre*; — ham., c^ne^ de *St-Mathurin* (Cass.).

Guérettière (la), ham., c^ne^ de *Sceaux*; — donne son nom au ruiss. né sur la c^ne^, qui se jette dans la Suine; — 1,000 mèt. de cours.

Guérettières (les), h., c^ne^ de *St-Pierre-M.*

Guergardelles (les), c^ne^ de *St-Christophe-du-B.*, bordage détruit depuis 1810.

Gué-Richot (le), c^ne^ de *Brain-s.-l'A.*, passage de l'Authion.

Guéridon. — V. *Lavallée*.

Guérie (la), f., c^ne^ de *la Jumellière*.

Guérif (*Alexandre-François-René*), peintre-décorateur, né à Montrevault le 17 mai 1814, mort à Angers le 24 juillet 1861, a travaillé notamment à l'ornementation des châteaux du Coudray, de la Maboulière, de la Jumellière, du Chillon, de Brissac, du Pin en Chantocé et de Tirepoil.

Guérilllère (la), c^ne^ de *St-Macaire-du-B.* — m^on^ noble (Cass.).

Guérin (*Claude*), sieur de la Fontaine, fils de Guillaume G., marchand aux Ponts-de-Cé, avocat au Présidial d'Angers, puis au Parlement de Paris, homme, dit Chopin, unique par la constance au travail et la sûreté de sa mémoire, signe, avec son titre d'angevin, une pièce de vers latins, dans le *Scev. San Marthani Tumulus*. Il avait composé un commentaire sur la coutume de Paris resté manuscrit, 1570-1580.

Guérin (*Daniel*), fils d'André G., ancien consul des marchands, reçu docteur-médecin à Angers le 14 février 1702, marié le 6 février 1703 avec Marie Bréhier, professeur à la Faculté de médecine en 1705, meurt le 20 juillet 1715 et est inhumé le lendemain, âgé de 45 ans, à Sainte-

Digitized by Google

Gemmes-sur-L., — sa veuve le 5 juillet 1755, dans l'église des Carmes d'Angers. — (*Georges-Dominique*), fils d'André G. et de Françoise Touchais, né à Angers le 24 septembre 1741, reçu docteur-médecin à Reims en 1768, et docteur régent professeur en l'Université d'Angers le 6 février 1772 jusqu'à la suppression des Facultés en 1792, médecin durant le même temps de l'Hôtel-Dieu, fut en 1792 chargé de la direction de l'hôpital militaire du Ronceray, et à sa suppression, rappelé à l'Hôtel-Dieu. Il figure parmi les fondateurs du Jardin botanique en 1777. Elu conseiller municipal le 19 brumaire an IX, de nouveau le 30 décembre 1814, il est mort à Angers le 4 mai 1826.

Guérin (*Félix*), né à Sommevoire (Marne), le 28 février 1756, vint s'établir en 1780 à Angers et y loua sur le chemin de St-Léonard un terrain où il s'amusait au jardinage, cultivant œillets, giroflées, jacinthes et autres fleurettes — En 1790 il prit à son compte l'hôtellerie de la *Croix-Verte* près St-Samson et s'y lia par le voisinage avec le jardinier en chef du Jardin Botanique. Bientôt les modestes châssis de son petit jardin abritèrent des collections alors uniques et, son hôtellerie lui rapportant à suffisance pour les essais et les avances, il acheta un vaste terrain sur la route de Paris et y transporta en 1813 ses cultures, dès lors non plus seulement d'amateur, mais de véritable jardinier. Après les Magnolias, il s'attacha aux semis de Rhododendrums jusqu'alors reproduits seulement par couchage, mais c'est surtout à la reproduction des roses qu'il dut ses joies les plus vives et ses conquêtes renommées. De 1815 à 1820, 30 variétés lui naquirent, parmi lesquelles la *rose Guérin*, peinte par Redouté, gravée par Langlois; — 50 autres de 1820 à 1825, dont 18 remontantes, — 55 de 1825 à 1830, dont 20 roses thé, 16 bengales; — 40 de 1830 à 1838. En rapport direct avec le Nord et Paris, il était sans cesse entretenu de toutes les nouveautés naissantes, et jusqu'à 1830 surtout resta sans rival. — Il est mort le 10 janvier 1839, âgé de 83 ans. — La *Société Industrielle d'Angers* a publié le *Catalogue* des variétés les plus remarquables (149) obtenues de ses semis.

Bullet. de la Soc. Indust., t. XI (1840), p. 29 et 24. — *Statist. Hortic.*, 1842, p. LXV.

Guérin (*François-Florimond*), né le 24 décembre 1773 à Angers, volontaire le 1er juillet 1791 au 1er bataillon de Maine-et Loire que commandait son oncle Beaurepaire, nommé le 15 avril 1792 sous-lieutenant au choix dans le 2e carabiniers, passe lieutenant à l'ancienneté le 10 pluviôse an VI. Le 16 messidor an VII, enveloppé par l'ennemi, il se délivre dans une charge à travers trois escadrons. Le 10 brumaire an VIII, à la tête des fantassins, il enlève un moulin retranché. Il reçut les épaulettes de capitaine le 10 germinal an VIII, fut décoré le 25 prairial an XII, fit de l'an XIV à 1807 les campagnes de la Grande Armée, et prit sa retraite le 8 mai 1807, à la suite de blessures reçues à Wagram. — † à Angers, le 25 octobre 1855.

Guérin (*Louis*), me brodeur, Angers, 1640.

Guérin (*René*), avocat, signe une épigramme : *Ad librum authoris*, en tête de la *Coutume* de Pocquet de Livonnière, 1725.

Guérinale (la), f., cne de *Vergonnes*.

Guérin d'Aronnière (*Claude*), avocat au Présidial d'Angers, puis en la cour du Parlement de Paris, puis Jésuite, dit-on, à Paris, a fait imprimer *La Panthée ou l'Amour conjugal, tragédie, avec les sonnets d'Araspe et sa passion amoureuse* (Angers, Ant. Hernault, 1608, petit in-8°); — le tout précédé d'une épître dédicatoire à Marie de Rieux, comtesse de Chemillé, et d'une Préface où il raisonne des principes de l'art. L'œuvre est si rare que Soleinne n'en possédait qu'une copie manuscrite.

Bruneau de T., Mss. 870, f. 1141. — Parfait, *Hist. du Théât. Franç.*, t. IV, p. 118. — *Biblioth. du Théât. Fr.*, t. I, p. 404.

Guérin de la Pinelière (.....), fils de René G., avocat au Présidial d'Angers, et d'Anne Guérin, de la Fontaine, naquit à Angers vers 1615 et se fit connaître, âgé de moins de 20 ans, par quelques vers faciles et par un petit livre en prose, écrit de verve, contre les ridicules de ses confrères en poésie, sous le titre *Le Parnasse ou le Critique des Poètes* (Paris, Toussaint Quinet, 1635, in-12), dédié au marquis Du Bellay. L'auteur s'y défend de satire et de médisance autant que de magie; mais à l'imitation de Quévédo, il essaie du ridicule pour ramener à la sagesse, sans que personnellement « son « esprit soit fort propre à la bouffonnerie. » — Il lance pourtant quelques traits d'excellent comique contre les galants des dames poètes, contre ces petits messieurs qui importunent de leurs fades productions les comédiens du Marais ou de l'hôtel de Bourgogne et de leurs compliments intéressés les libraires de la Samaritaine. — S'il obtient la réputation, sans y mettre le souverain bien, « j'en « jouiray, dit-il, comme je fais de tous les autres « plaisirs dont on peut jouir innocemment et, si « je n'en ai point, je n'en perdrai pas cette tran- « quillité d'esprit, que la philosophie m'a déjà « donnée, depuis un an que je commence à cher- « cher une vie heureuse par ses préceptes et par « ses maximes. » En tête du livre figurent des pièces de vers de Montereul, de la Visseule, Carpentier, Benserade, Hélène de Cl., de l'Ardellière, Lefebvre; — et pour finir, des stances de Haut-Galion. — La même année l'auteur publia son *Hippolyte, tragédie* (Paris, Ant. de Sommaville, 1635, in-8°), dédiée à M. de Bautru. — « Il manque, lui dit-il en la présen- « tant, des adoucissements à mes tableaux... « Je ne sçaurois suer ni m'endormir dessus mes « ouvrages, encore moins depuis qu'ils sont com- « posez qu'à l'heure où je les compose ». Peut-être serait-il plus propre d'ailleurs, « aux gaités et « aux saillies » du style comique; mais non, il a éprouvé qu'il ne peut se tenir ferme sur la pente de la comédie. « Je rampe toujours si je ne m'é- « lève ». — Suit une *Préface* par le sieur de Haut-Galion, qui prépare aux beautés poétiques de l'œuvre; puis l'Adresse *Au lecteur*, où l'au-

Digitized by Google

teur défend l'Anjou de sa mauvaise réputation poétique, à l'encontre de la Normandie, alors à la mode : « Si mon travail manque de récompense, « la perte de quinze jours ne sera pas fort consi- « rable; » — puis une épigramme latine de Th. de la Rivière, des pièces de Benserade, de Pierre Corneille (12 vers : *Phèdre, si ton chasseur avoit autant de charmes*), du sieur de Buys (10 vers), du sieur de Montereul : *A son cher amy M. de la Pinelière* (10 vers) et de M. d'Alibray. — Puis la tragédie, débute par un prologue en vers libres, dit par Vénus, « en l'air, dans un « charriot attelé de cignes ». L'œuvre en soi, quoi qu'on en ait dit, plus curieuse qu'intéressante, se termine à la page 98 du volume, dont la pagination se continue sous le titre d'*Autres œuvres poétiques du mesme auteur 1635*. Cet appendice comprend une paraphrase de l'ode V du livre IV d'Horace « accommodée à nostre temps » et dédiée à Ménage, — *l'Adieu d'Alidor à Olympe*, stances, — *sur une jalousie mutuelle*, épigramme, — *sur une courtisane devenue aveugle*, épigramme. Le livret entier contient 110 pages, sans compter les deux dernières non chiffrées ni les préliminaires comprenant la dédicace (8 p.), la préface (11 p.), l'avis au lecteur (7 p.), l'*Erratum* (1 p.), les pièces diverses (8 p.), et la liste des acteurs (1 p.). — Ces deux livres, *Le Parnasse* et *L'Hippolyte*, sont très-rares; le premier n'est même encore nulle part signalé. Les autres œuvres, que la Pinelière s'y attribue, restent absolument inconnues et ne paraissent pas l'avoir mené loin. Quand l'abbé de Lavardin, depuis évêque du Mans, cherchait à compléter ses études de théologie, Costar lui indiqua notre jeune auteur qui, sans être « fort « savant, aimoit les livres et pouvoit enseigner les « autres en étudiant ». La Pinelière entra donc au service de l'abbé, mais ainsi fourvoyé, en mourut trois semaines après dans un voyage à Paris vers 1640. — *La Biographie Didot* lui a consacré deux courtes notices aux mots *La Giselière* et *la Pinelière*.

Costar, *Lettres*, t. I, p. 185. — *Vie de Costar*, à la suite de *Tallemant des Réaux*, 1re édit., t. VI, p. 276. — *Catalogue de Soleinne*, p. 274. — *Bibl. des Théâtres*, t. II, p. 521. — Beauchamps, *Rech. sur les Théâtres*, t. II, p. 143. — Parfait, *Hist. du Théâtre Franç.*, t. V, p. 165.

Guérin de la Piverdière (*Joseph-René*), fils de Jean G., d'abord avocat, puis conseiller, comme son père, au Présidial d'Angers, et échevin, élu le 9 avril 1729 membre de l'Académie d'Angers, a laissé des *Notes sur les dix premières parties de la Coutume d'Anjou* (Mss. 341), in-fol. de 1,124 pages, disposées par ordre alphabétique avec une table des matières. Ce travail est postérieur au livre de Pocquet de Livonnière, imprimé en 1725, et qu'il cite plusieurs fois. — V. *Launay* (le Grand).

Guérin-Desbrosses (*Pierre*), né le 3 mai 1747 à Angers, avocat, reçu en 1789 de la Société des Botanophiles, mort à Angers le 8 juin 1842. — On a de lui un *Mémoire concernant l'analyse des titres pour les landes et terrains vagues du Département de Maine-et-Loire* (1804, in-4°).

Guérineau (le), vill., cne de *Chanteloup*. — *Les Guérinauds* (Cass.); = min, cne de *St-Quentin-les-B.* — *Le moulin de G.* 1659 (Et.-C.).

Guérinière (la), chât. et f., cne de *la Chapelle-St-Fl.* — Anc. seigneurie, avec château-fort construit au xve s. et flanqué de 3 tours en triangle, qui se dressent intactes encore sur la rive g. de l'Evre. Le seigneur jouissait des droits honorifiques dans les églises de la Chapelle et du Marillais, et de la pêche dans l'Evre depuis les moulins de Coulaine jusqu'à la Grande-Crèche. En dépendaient les lieux de Hunaut, de la Niverie, de Pique-Bécasse, de la Laiterie, de la Jolivière, de la Haute-Brosse. — La terre relevait de l'abbaye St-Florent. — En est sieur Pierre Garnier 1450, Phil. Gaignard 1475, Jean de Vaugirauld 1515, Georges de Vaugirauld 1660, Pierre Leroux, chevalier, 1673, Barbe-Anne Aubry, veuve de Philippe Leroux, sur qui elle est vendue judiciairement à Me Guill. Cesbron d'Argonne, le 12 juillet 1699; — n. h. Joseph Cesbron, son fils, 1731; — sa veuve, Marie-Charlotte Malville, 1770.

Guérinière (la), cne de *Doué*. — *Trois arpents de prés séans à la mote de la G. près de Doé* 1240 circa (Fontevraud, ch. anc. 46); = f., cne d'*Echemiré*; = f., cne de *Liré*; = f., cne de *Rochefort*; = ham., cne de *St-Martin-du-B.*; = f., cne de *Trélazé*. — *La terre, fief et seigneurie de la G.* (C 105, f. 394). — Anc. terre seigneuriale de la paroisse, avec titre de châtellenie, qui relevait de Fontaine-Milon. Le seigneur était fondateur de l'église et y avait tous droits honorifiques — et dans sa terre droit de chasse et fosses à prendre loups. Il n'y existait plus dès le milieu du xvie s. ni logement habitable pour le seigneur ni autre domaine qu'un bois de 160 quartiers; — le tout appartenait en 1445 à Jean Odiart, à n. h. René Fournier, chanoine de St-Martin, 1539, René de Crouin 1600, héritier d'Anne Fournier, sa mère, Nicolas de la Joyère 1600, 1630, Charles de la Joyère 1663. — En 1729 Bernard Avril de Pignerolles, chef de l'Académie d'Angers, l'acquit de messire Henri-Emmanuel Lecornu de Princé, mari de Françoise de la Joyère; mais le retrait féodal fut exercé par Geneviève Grandhomme, veuve de Donatien Pays-Meslier, qui dès 1727 tenait ce droit du seigneur de Fontaine-Milon, en échange de toute mouvance sur la Singerie. On voyait encore au xviiie s. « les places du vieux château. » — En est sieur François-Charles Pays-Duvau, écuyer, ancien maire d'Angers, en 1757; — en 1789, Charles Pays-Duvau, sieur de Roceau; = cl., cne d'*Yzernay*, à Jean de la Guinemoire en 1540 (C 105, f. 34); n'existe plus.

Guérinière (la Grande-), ham., cne de *Pontigné*; = (la Petite-), f., cne de *Pontigné*, vendue nat1 sur Dubois de Maquillé le 21 fructidor an IV; = f., cne de *Trélazé*.

Guérins (le), ham., cne de *Nueil*.

Guérion, ham., cne de *St-Florent-le-V.* — *Guériau* (Et.-M. et C. C.).

Guérite (la), cl., cne de *Chantoceaux*.

Guéritière (la), cne de *St-Macaire-du-B.* — *Les fiefs et seigneuries de la G.* 1540

Digitized by Google

(C 106, f. 184). — *La Guérillière* (Cass.). — Anc. fief et seigneurie relevant de Montreuil-Bellay, de la Grise et de Berrie. — En est sieur Jean Pinguet 1482, Gabriel de Pontoise, comme mari de Louise de Sainte-Marthe, 1540, Joseph de Sainte-Marthe 1560, Claude de la Haie, veuve de René de Boixon, 1629, qui l'avait hérité de sa première femme, Françoise Suriette; — François-Prosper Boixon, leur fils aîné, qui le lègue à son frère Léon-Prosper, 1679, Charlotte de Collasseau, veuve de René de Terves, 1731.

Guérivale (la), c^ne de *St-Georges-s.-L.*, réunie par acquêt du 23 septembre 1637 sur Jean Loustrage à la terre de Chevigné.

Guériveau (le), cl., c^ne d'*Andard*. — *Le Guérineau* (Cass.). — En est dame Michelle Ollivier, veuve de Ch. Gaudicher, écuyer, 1783.

Guérivière (la), f., c^ne de *Bégrolles*. — Anc. maison noble, sur le passage de la voie antique de Nantes à Poitiers. Il reste à peine quelque vestige de la chapelle; — appart^t à Marc Sicaud, lieutenant civil et criminel de la Prévôté d'Angers, qui y meurt en 1676; — vendue nat^t le 17 germinal an VI sur d'Andigné; = f., c^ne de *Gesté*, avec traces de l'ancienne voie romaine.

Gué-Rousseau (le), anc. fief et seigneurie dans le bourg de *Longué*, dont le domaine appartenait dès le xve s. à l'Hôtel-Dieu d'Angers.

Gué-Robert (le), ham., c^ne de *Gonnord*, avec deux moulins à vent.

Guererie (la), ham., c^ne de *Chaumont*; = f., c^ne de *Pontigné*.

Guerrier (*Alexandre*). V. *ci-dessus*, p. 173.

Guerrière (la), ham., c^ne de *Chazé-Henri*. — En est sieur n. h. René Oger 1571; = f., c^ne de *Juvardeil*; = f., c^ne de *Noellet*; = vill., c^ne de *St-Philbert-du-P.* — *La Gerrière* (Cass.); = (la Haute-), vill., c^ne de *Chazé-Henri*.

Guerrières (les), f., c^ne de *Genneteil*; — donne son nom à un ruiss. qui se jette dans le ruiss. de Malvoisine; — 600 mèt. de cours; = f., c^ne du *Plessis-Macé*. — *Les Guerriers* (Cass.).

Guertaie (la), f., c^ne de *Chatelais*. — *La Quertière* 1612 (Et.-C.). — *La Guertière* (Cass.). — En est sieur René de Cueillé 1612.

Gués (les), f., c^ne de *Beaufort*.

Guesdon (*Julien*), sieur du Haut-Plessis en Bouchemaine, dont il était sans doute originaire, paraît avoir été attaché au service du duc de Mercœur et du maréchal de Boisdauphin, chefs de la Ligue en Anjou, et témoigne hautement pour leur parti dans le seul livre de lui qui recommande son nom et que Brunet ne mentionne pas. Il a pour titre : *Les Loisirs de Rodope, premières œuvres poétiques ... dédiées à très-illustre et magnanime prince Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur et de Peinthièvre*, etc. — *Piu verna, piu verdeggia* (Nantes, par Nic. Desmarestz et Franç. Faverye, imprimeurs, 1593, in-12, sans pagination), — et au verso du titre : *Eglogues ou Pastoralles*, — *Amours d'Euriclée* (avec dédicace à Mme de Boisdauphin). — *Epigrammes et madrigalles*, — *Meslanges ou Exercices*. — La première partie comprend les pastorales « sur les misères du pauvre « royaume de France », — dont la seconde est une traduction de la première églogue de Virgile, — les *Amours* et 30 sonnets « *sur choses de ce temps ci en France*, » entre autres *sur les faux catholiques d'Angers*. — L'épître en tête est datée de Nantes 31 juin 1591. — Un titre nouveau précède les *Epigrammes, stances, odes et madrigalles ... à M. de Boisdauphin* (avec une dédicace datée de Josselin, 7 mars 1593). — L'exemplaire de la Bibliothèque d'Angers s'arrête au 21e sonnet de cette seconde partie et paraît incomplet. L'un est adressé « *au seigneur Charle* « *peintre du duc de Mercœur*, » — un autre « *au* « *seigneur Hortence, joueur de luth*, » — un autre « *à Ayrault, sur ses Pandectes*. » — D'ailleurs nulle pièce ni vers même à retenir dans ce maigre bagage de banalités vulgaires. — On ignore autrement la vie de l'auteur, qui dit quelque part avoir fort « couru le monde et vu maints princes et « rois ». — On trouve encore de lui 10 stances de 4 vers en tête de la *Coutume* de Dupineau, reproduites dans Niceron. — (*Jean*), sieur du Haut-Plessis et parent très-proche du précédent, était avocat à Angers en 1576 et, comme lui, enragé ligueur. — Un arrêt du Parlement de Tours du 24 octobre 1589 le décréta d'accusation, avec une vingtaine d'autres sectaires, « pour notoire « félonie et rébellion ». — Plus tard il s'en allait sur Paris, quand il fut arrêté à Chartres, jugé comme projetant l'assassinat d'Henri IV, pendu et brûlé en place de Grève le 16 février 1596.

Thorodé, Mss. 1004. — Audouys. — Famille Lebaillif. — Lestoile. — Peignot, *Livres condamnés*, t. I, p. 149.

Guesse (la), cl., c^ne de *Chalonnes-s.-L.* — *L'île de la Guesse-à-l'Abbé, environ le milieu de la rivière* 1510. — *Les Guesses en l'île de Chalonnes, joignant le grand chemin tendant de la tête de l'île à la forêt* 1612. — *La Guesse en l'île* 1753 (G Evêché, Chalonnes). — Anc. îlot de Loire, vis-à-vis Chalonnes, aujourd'hui rattaché à la grande île. — Il appartenait au xvie s. à l'abbé de Saint-Georges-sur-Loire. — Ce nom de *Guesse* désignait populairement tous les petits îlots boisés de ce pays; = (la Basse, la Haute-), ff., c^ne de *Montjean*, dans un îlot de Loire, au confluent du ruiss. de St-Denis. — La cl. de la Basse-G. était affectée d'une rente de 126 liv. au profit de l'école des filles, par une fondation de 1727.

Guessière (la), f., c^ne de *St-Laurent-des-A.*; = ham., c^ne de *St-Saturnin*. — *La Guésière* 1608 (Et.-C.), dont est sieur James Martin.

Guet (le), f., c^ne de *Chigné*. — V. *le Gué*.

Guête (la), f., c^ne de *Gonnord*. — *Le Guet* (Cass.). — En est sieur Péan de Brie en 1519, Franç. Bitault en 1663, qui vend à René Blouin.

Guéteau (le), f., c^ne du *Ménil*, incendiée le 14 décembre 1872.

Guétrie (la), h., c^ne de *Chantocé*; = h., c^ne de *Clefs*, avec joli petit château moderne bâti en 1870. Tout auprès le propriétaire y avait établi une résinerie; = f., c^ne de *Jumelles*. — *La Ginetrie* (C. C.); = ham., c^ne de *Montjean*. — *La maison vulgairement appelée la Gesterie*

Digitized by Google

alias la Herpinière 1602 (Tit. de la Bizolière). — *La Goistrie* 1690 (Ib.). — *Les Guettries* (Cass.).

Guettellière (la), ham., c^ne de *Bouxillé*.

Guettellièvre, c^ne de *la Chapelle-St-Florent*. — *Le lieu et appartenances de G., composé de mazureaux et murailles, où y avoit anciennement des maisons, rues et issues* 1580 (St-Flor., B 7). — L'emplacement de ce logis ruiné fut acquis cette année le 15 juin, de Pierre Lepaige, licencié ès-lois, par Math. Marmaigle, marchand.

Guetteloup, c^ne de *Sœurdres*. — *La maison neuve vulgairement appelée le lieu de Gueutelou* 1619 (Chap. St-Maurille).

Guettière (la). — V. *la Gueltière*.

Gueulerie (la), f., c^ne de *Chatelais*. — *La Gueurie* (Cass.).

Gueurivale (la), cl., c^ne de *Combrée*.

Gueuvert, vill., c^ne de *Villemoisant*, avec m^in à vent.

Gué-Verdon, f., c^ne de *la Salle-de-V.*

Gué-Villain (le), c^ne de *Brézé*. — *Le Gué-au-Villain sous Saumoussay* 1689. — *La fosse du Gué-Villain* 1749. — *Le passage du Gué-Villain* 1783 (Et.-C.).—Anc. gué de la Dive.

Guget (...), frère de chœur de la Congrégation de Sainte-Geneviève, renommé pour ses talents de peintre et d'architecte, avait construit la façade méridionale de l'abbaye de Toussaint, et les couvents de la Visitation et de Ste-Catherine d'Angers. — Pierre Rodoyer, prieur de Toussaint, était son neveu.

Guibaisière (la), f., c^ne de *Noyant-la-G.*

Guibauderie (la), f., c^ne de *Charcé* (Cass.).

Guibaudière (la), cl., c^ne de *Champigné*.

Guiberderie (la), f., c^ne *la Chapelle-Hullin*; = f., c^ne de *la Jumellière*.

Guiberdière (la), cl., c^ne d'*Andard*; = f., c^ne de *Bouillé-M.*; = f., c^ne de *Brion*; = f., c^ne de *Brissarthe*. — *Guibauderia* 1162-1168 (2e Cart. St-Serge, p. 363). — *La Guibardière* (Rec^t). — A Rémi de la Coutardière en 1539 (C 106, f. 409); = cl., c^ne de *Daumeray*; ÷ f., c^ne de *Huillé*; = c^ne de *Longué*, logis du XVIe s. avec tourelles, à droite à l'entrée du vieux bourg, près l'emplacement de l'ancienne église. — En est sieur n. h. Claude Lefèvre, maître d'hôtel ordinaire du roi, 1634, 1653, messire Fr. Lefèvre des Grassières, prêtre, 1664, Laurent Boisard, écuyer, mari de Françoise Lefèvre, 1680. — Anne Lef. épouse le 8 février 1701 Claude-Pierre Lutier de la Richerie; = f., c^ne du *Ménil*; = ham., c^ne de *St-Aubin-de-Luigné*; = f., c^ne de *Ste-Gemmes-s.-L.* — Appartenant au XVIIIe s. à Mlle de Langotière. — Sur un terrain attenant vers l'E. étaient plantées les fourches patibulaires du Chapitre de St Maurice d'Angers; = f., c^ne de *St-Martin-de-la-Pl*, comprise autrefois dans l'enclave de la paroisse des Tuffeaux; = m^on b., c^ne de *Trélazé*. — *La Guilberdière* 1659 (Et.-C.). — En est sieur Joseph Camus, écuyer, mari de Marguerite Cosneau, 1658; = ham., c^ne de *Villévêque*. — *La Girardière*, m^on noble (Cass.). — *La Giberdière* (Et.-M.).

Guiberdière (la Grande-), f., c^ne de *Bouillé-Mén.*; = f., c^ne de *St-Lézin*. — Anc. fief relevant à hommage lige du Lavouer, à hommage simple de la Jumellière; — en est sieur Jean de Gabory 1539 (C 105, f. 134); = (la Petite-), f., c^ne de *Bouillé-M.*; = f., c^ne de *St-Lézin*.

Guiberdières (les), ham., c^ne de *Clefs*.

Guibert (*Camille*), né le 3 brumaire an IV (28 octobre 1791) à Angers, inscrit au tableau des avocats depuis 1820, y meurt le 4 décembre 1867. Il a publié dans les *Affiches* de nombreux articles, dont un du 6 décembre 1825 proposait la formation d'une *Société d'Emulation*, — et dans le *Bulletin de la Société Industrielle*, plusieurs Rapports, notamment *sur les Tableaux statistiques de la consommation et de la taxe de la viande à Angers de 1800-1801* (1842), *sur les Marchés couverts* (1841), *sur la Consommation des boissons* (1843). Nommé en 1830 capitaine d'état-major de la garde nationale, il avait brigué un instant la députation, comme le constate son adresse *Aux Electeurs du département de Maine-et-Loire* (in-4°, 3 p., 6 octobre 1830), où il se classe parmi « ces hommes « à énergique vouloir », qui siégent à gauche.

Guibert (*Hilaire*), de Saumur, élève au collége de la Porte-de-Fer à Angers en 1602 est un des quatre auteurs de discours, réunis dans une très-rare brochure et sous un même titre : *Quatuor orationes de fati principatu, habitæ in gymnasio Ferrato ab ingenuis adolescentibus Franç. Malherbe, Juliodunensi, Philiberto de Boire, Andegavensi, Hilario Guibert, Salmuriensi, et Vincentio Rochin, Turonensi, Cal. sept. 1602, duthore Lud. Rochæo, Ambiano, ejusdem collegii primipilo nec non Parisiorum Cholerææ* (sic) *domus alumno. — Andegavi, ap. Joannem Hernault* (78 p., in-4° par les signatures, mais in-12 par le format), dédié à Balesden, curé de St-Séverin. — Cette brochure est mentionnée à l'ancien Catalogue de la Bibliothèque Nationale.

Guibert (*Jean*), « maître tailleur de pierres « et architecteur », à Saumur 1579, mari d'Anne Violette, 1582, fut chargé en 1595 de reprendre « la cassure » de la levée entre Juigné et les Ponts-de-Cé. Il vivait encore en 1630, lors du mariage de son fils Olivier, maître d'œuvre comme lui.

Guibert (*Louis*), bachelier en théologie de l'Université d'Angers, a publié un petit livre très-rare, qu'il dédie à l'évêque d'Angers, Fouquet de la Varenne, sous ce titre : *Paschale ovodeipnion ad erutissimos, sapientissimos, clarissimos Andegavensis Academiæ antiquissimos, nobilissimos cultores, professores, proceres* (Paris, 1620, in-12). Il s'agit des œufs de Pâques et de la quête qui s'en faisait en Anjou, dans les villes et dans les campagnes.

Guibert (*Vérain*), 1656. — (*René*), 1696, 1700, tous deux maîtres tapissiers à Angers.

Guibertaie (la), cl., c^ne de *Chazé-s.-A.* — Anc. fief relevant de Vern. — En est sieur Maurice de Chazé 1463, Jean Auvé 1479, Louis Auvé 1504, Louis Bourel 1539, Françoise Leridon, veuve d'Ét. Pichard, 1551, Louis Fayan 1622,

Digitized by Google

Jacq. Lefebvre, chirurgien, 1649, Alexis-Antoine Charlery 1783.

Guibertière (la), f., c^ne de *Jallais*. — *Medietaria que vocatur Guibertera* 1100-1120 (Cartul. de Chemillé, ch. 77). — *Guiberteria* (Ib., ch. 135). — Dépend au spirituel de la paroisse N.-D.-des-Mauges.

Guiblaie (la), f., c^ne du *Tremblay*.

Guibly (le), f., c^ne de *la Cornuaille*.

Guibonnerie (la), cl., c^ne de *Segré*.

Guibortaie (la), f., c^ne du *May*. — *Gabortet* (Cass.).

Guibourderie (la), cl., c^ne de *Cossé*.

Guibourgère (la), f., c^ne de *Montjean*.

Guibrette (la), vill., c^ne de *St-Georges-s. L.* — *La Guibraye* XVIIIe s. (Et.-C. et Cass.). — A cette époque, poste des gabelles.

Guichard, ham., c^ne de *St-Silvin*.

Guichard (*Nicolas*), maître sculpteur, Angers, mari de Marie Moutel, 1744.

Guicharderie (la), f., c^ne de *Loiré*; = cl., c^ne de *St-Germain-des-Prés*.

Guichardière (la), c^ne de *Brain-s.-l'A.* — En est dame Marie Brachot 1594, de qui hérite Gabriel Beaufaict 1604; = ham., c^ne de *Breil*; = f., c^ne de *Briolay*. — *Guicharderia* 1189 (Cartul. du Perray). — Appart. à Robert de Sablé qui en fit don à l'abbaye du Perray; = c^ne de *Chavagnes-les-Eaux*, anc. maison noble dans le vill. de Millé, appart. à Pierre Fleuriot, avocat au Présidial d'Angers, 1679, dont la fille épouse le 8 mars 1704 Cl.-F. Cacault de Neuville; = ham., c^ne de *Chemillé*; = f., c^ne de *Maulévrier*, dans l'ancienne paroisse St-Hilaire-des-Echaubrognes. — Ancienne maison noble, dont est sieur Franç. de Soussay 1670, Alexandre de Soussay, chevalier, 1740. — C'est encore une petite gentilhommière à double corps de logis, dont un carré, accolé d'une haute tour ronde à toit pointu; = vill., c^ne de *Meigné*; = f., c^ne de *Miré*; = c^ne de *Mozé*. — Ancien fief relevant de Denée, avec maison noble, dont le nom rappelle celui de la famille Guichard qui la possédait en 1434-1540. — En est sieur Jean Chauvigné 1715, par acquêt de Pierre Desmazières; = vill., c^ne de *St-Hilaire-du-Bois*. — Ancien fief et seigneurie avec hôtel noble, dont est sieur Jean Fortescu 1489, n. h. Jean Roirand d'Aubigné-Briant 1509, Oliv. Roirand 1539, Gabriel Fleuriot, écuyer, 1689, Philippe-René-Maximilien d'Orvaux, chevalier, comme mari de Madeleine Gohory, 1541. Il y existait un prieuré de l'abbaye de Ferrières sous le titre de Saint-Sauveur. « L'église et chapelle couverte à tuile » n'était séparée de l'habitation seigneuriale que par un chemin que le prieur avait charge d'entretenir moyennant une redevance de 3 muids de blé seigle. — On en voit *prieurs* : Martin *de la Grézille*, 1568, — Jean-Franç. *Turpin de Crissé*, anc. religieux de St-Aubin d'Angers, 1682, — Pierre *Lamballeur*, infirmier de St-Léonard de Ferrières, 1740.

Guichardière (la Grande, la Petite-), ff., c^ne d'*Angers* N.-O.; = (la Petite-), f., c^ne de *Maulévrier*.

Guichardières (les), f., c^ne de *Chatelais* — En est sieur h. h. Jean Trochon 1655.

Guichaumerie (la), vill., c^ne d'*Ecouflant*.

Guichet, cl., c^ne du *Longeron* — *La Guichette* (Et.-M.); = (le Petit-), cl., c^ne de *Chevré-le-R.*, à 50 mèt. de la Haie-de-Clefs et de la Frênaie. M. Lebeuf y a trouvé une dague en fer, avec garde formant la croix (0^m,65).

Guichetière (la), f., c^ne de *Bouzillé*. — En est sieur Gilles de Breil 1637; — Franç. du May, mort réfugié en Angleterre en 1793.

Guichetterie (la), ham., c^ne de *Vaudelenay-R.* — *Le lieu, terres, etc. de Veille-Ville autrement dit la G.* 1520 (G Cure de Denée). — Acquis du curé de Denée par le cellerier de St-Nicolas de Montreuil-Bellay, le 18 février 1520 n. s.

Guicholet, f. et m^in, c^ne du *Fief-Sauvin*. — Une passerelle sur l'Evre y a été établie en 1858. C'est là que passait la voie antique pour gagner Angers par Chalonnes.

Guichonnet, f. et m^in, c^ne de *St-Philbert-en-M.*; — donne son nom au ruiss. né sur la c^ne, qui s'y jette dans la Vrenne; — 300 mèt. de cours.

Guichou (.....), sacriste, puis garde-reliques de St-Maurice d'Angers, vers 1705, avait écrit des Mémoires sur l'histoire de son temps, sur les canonisations des nouveaux saints, sur les affaires du Jansénisme, qui paraissent perdus. Lehoreau les a connus et en fait peu de cas.

Guiderale (la), ham., c^ne d'*Andrézé*. — Anc. métairie vendue nat^t sur Gourreau, le 7 germinal an VI.

Guidonnière (la), ham., c^ne de *Tilliers*; — donne son nom au ruisseau né sur la commune, au N. du hameau, qui traverse la mare de la Rafraire et des Prés et va se perdre dans le ruisseau de la Planche-Granger; — 560 mètres de cours.

Guiénaie (la), f., c^ne de *Chazé s.-A.*

Guign... — V. *la Guin*.

Guignairie (la), ham., c^ne des *Rosiers*.

Guignarderies (les), cl., c^ne de *St-Léger-du-May*.

Guignardière (la), c^ne d'*Angers*, maison dans le vill. de St-Léonard, auprès de l'ancienne cure, dont elle dépendait, formant le logement du vicaire et vendue nat^t le 18 germinal an II; = f., c^ne de *Cholet*. — *La Gaignardière* (Et.-M.). — A Bertault de la Bruère en 1790; = f., c^ne de *Gonnord*. — En est sieur David de Saudelet, mari de Mathurine Ollivier, 1615; = f., c^ne de *St-Georges-du-B.* — *La Guinardière* (Cass. et Et.-M.). — En est sieur n. h. Joachim des Aubiers, mari de Mad. Samson, 1542, n. h. Gilles des Aubiers 1570; = f., c^ne de *la Séguinière*; = ham., c^ne de *Vernoil*, — V. *la Cure-des-Landes*

Guignechien. — V. *Dinechien*.

Guignetterie (la), ham., c^ne de *St-Germain-lès-Montf.*

Guigoitrie (la), ham., c^ne de *Cornillé*, avec m^in à eau. — *Guigouatru* 1678, *Guigastru*, *Guigoistru* 1669 (Et.-C.). — *Gué goistreux* (Cass.). — *Guigoihu* (Et.-M.). — Anc. domaine de

Digitized by Google

l'abb. du Perray-Neuf, vendu nat^t le 24 mars 1791.

Guigrandale (la), f., c^ne de *Nyoiseau*.

Guiharaie (la), ham., c^ne de l'*Hôtellerie-de-Flée*.

Guiharais (les), f., c^ne de *Montguillon*.

Guihuère (la), f., c^ne de *Noyant-la-G.* — *La Gliâuère* 1618 (Et.-C. et Cass.). — En est sieur René Trillot 1718. — On y a trouvé, en creusant un puits, un gisement de charbon de terre.

Guiib... — V. *Guib...*

Guilbaudière (la), cl., c^ne de *Champigné* (Cass.). — Il y existait une perrière d'ardoise en 1482 (Comptes du Plessis-aux-Nonains).

Guilbaudière (la), f., c^ne de *St-Jean-de-Lin*.

Guilbaudrie (la), f., c^ne de *Trémentines*, anc. logis du xve s. avec croisées à meneaux de pierre et cheminée armoriée *d'un chevron et de 3 quintefeuilles, 2 en chef, 1 en pointe*. — En est sieur Madelon Emérian 1581, Charles Emériau 1618.

Guilbault (*Henri*), né à Saumur le 24 février 1799, magistrat, mort à Saintes le 24 avril 1873, a publié *Lettre sur les Journaux* (1845). — *Qu'est-ce que le peuple* (1848, in-8°). — *Direction des aérostats, système nouveau* (1861, in-4° de 67 p., Saintes); — *Mémoire sur un appareil de distillation*; — *Documents divers indispensables à consulter pour l'usage des calendriers* (in-4° de VIII-88 p., Poitiers, 1865); — *Calendrier perpétuel des négociants et des voyageurs* (Saintes, 1866, in-8° de 155 p., 2e édit.); — *Calendrier perpétuel pour tout le monde* (Saintes, 1866, in-8°, de 79 p., 2e édit.).

Guilbault (*Jean*), né en 1777 à Angers sans doute, orphelin dès l'âge de 6 ans, établi notaire au May depuis l'an VIII, en fut nommé maire du 4 octobre 1830 à 1832, puis juge de paix à Thouarcé jusqu'en 1853. Enrôlé pendant la guerre de Vendée dans les rangs des patriotes, blessé au Pont-Barré, recueilli par quelque parent, il rappelle ces premiers combats et divers détails curieux de son jeune temps dans un court récit, qu'il a rédigé sous ce titre : *Mes Souvenirs*, et donné à la Bibliothèque d'Angers (en double, de 20 p. in-4° et de 11 p. in-fol.).

Guilboterie (la), c^ne de *Tilliers*, dans le bourg. — *La Guibloterie* (Cass.). — Domaine dépendant de la terre de la Musse, acquise en 1670 par le Chapitre de St-Julien d'Angers et formant le temporel de la chapelle seigneuriale.

Guilbotière (la), ham., c^ne de *Noyant-s.-le-L.* — Anc. domaine acquis le 11 juillet 1716 de Charles Mondion par Marie-Toussaint Chevreul, veuve de la Galissonnière, et cédé par son fils Ch.-Vinc. de la Gal. au prévôt de St-Martin-de-Tours, en échange de sa prévôté de Parçay, le 7 septembre 1726.

Guilcium. — V. *Gouis*.

Guillardière (la). — V. *la Guyardière*.

Guillaubouin (le), f., c^ne de *Cholet*. — *Le Gué-Audin* (Cass.). — *Le Gué-Auboin* (Et.-M.). — *Le Gué-au-Bain* (Rec^t). — *Le Guy au Bouin*, an VI (Vent.). — Vendue le 17 germinal an VI sur Béritault de la Bruère. — Il y existait plusieurs peulvans dont le dernier, dit *la Grosse-Pierre*, a été détruit par la mine, pour la facilité du labour, en 1864, magnifique pierre en pyramide à trois pans, de 6 mèt. de hauteur sur une base de 3 mèt. 50 de large.

Guillauger (le), f., c^ne de *Chaudron*; — donne son nom au ruiss. né sur la c^ne, qui s'y jette dans le ruiss. du Pont-Notre-Dame; — 2,300 mèt. de cours.

Guillaumale (la), cl., c^ne de *Géné* (Cass.).

Guillaumerie (la), ham., c^ne de *Rochefort*.

Guillaumière (la), ham., c^ne de *Cornillé*. — Il y existait au XVIIe s. une chapelle présentée par le seigneur de Montgeoffroy et desservie chaque semaine d'une messe; — (la Petite-), f., c^ne de *la Meignanne*. — *La maison seigneuriale de la Petite-G.* 1593 (Et.-C.).

Guillaumières, f., c^ne d'*Ingrandes*; — (les Grandes-), f., c^ne de *la Meignanne*. — En est sieur Pierre-Jacq. Huvelin, conseiller de la Prévôté, 1745.

Guillauminière (la), f., c^ne de *Noyant-s.-le-L.* — Anc. domaine de la chapelle du Grip, vendu nat^t le 5 mai 1791.

Guillebaut, m^in à eau, c^ne de *la Pommeraie*, 1508, 1537 (Chart. de la Bizolière).

Guillebotte (la), marais, c^ne de *Soulaines*.

Guillemanchère (la), f., c^ne de *Freigné*.

Guillemet (*François*), notaire à Saumur, président du District de Saumur, membre du Comité révolutionnaire de Saumur (1er juillet 1793), élu haut-juré le 25 germinal an VI. — On a de lui un *Discours prononcé à la fête de l'Estre suprême le 20 prairial an II de la République une et indivisible* (Saumur, Degouy, in-8° de 8 p.).

Guiller, f., c^ne de *Louvaines*. — En est sieur Jean Rouault 1645; — (le Petit-), f., c^ne d'*Aviré*.

Guillerie (la), f., c^ne d'*Andrézé*. — *La Guilterie* (Cass.). — Anc. domaine de l'abb. de Bellefontaine, aujourd'hui aux Hospices d'Angers; — ham., c^ne du *Fuilet*.

Guilleron (le Grand, le Petit-), ham., c^ne de *St-Hilaire-du-B.* — En est sieur Me Eustache Gravereul 1536, Jean Eslys, avocat, 1589, 1611.

Guillet (*Urbain*), fondateur des nouveaux trappistes de Bellefontaine, plus connu sous le nom de P. *Urbain*, V. t. I, p. 295.

Guilletaie, Guilletière (la). — V. *Guiltaie, Guiltière, Guittère*.

Guillier de la Touche (*Louis-Jean*), né à Angers le 4 juillet 1734, était conseiller du roi et déjà docteur professeur en la Faculté des droits d'Angers, quoique âgé de moins de 24 ans, lors de son mariage avec Louise-Laurence Delhumeau (12 février 1750), — et doyen depuis plus de 30 ans en 1789. Nommé secrétaire de la première assemblée des Electeurs du Département le 10 mai 1790, il en rédigea les procès-verbaux, prit part à la discussion sur l'alternat, fut élu le 19 mai membre du Directoire et présenta le 21 le corps universitaire. Le 23 avril 1791 il vint avec son frère François, docteur agrégé comme lui, et une partie des professeurs de la Faculté, prêter le

Digitized by Google

serment civique et prononça un discours patriotique que le *Journal du Département* recueillit (30 avril). Il sortit du Conseil général, le 21 août 1791. — Elu maire le 7 décembre 1792, il refusa, et nommé administrateur du Département le 25 brumaire an VI, mourut la même année le 4 floréal (23 avril 1798). — Il est l'auteur d'*Observations sur la Bulle et la constitution civile du Clergé* (in-8°, Angers, Mame), qu'il présenta à la séance des Amis de la Constitution d'Angers le 20 juin 1791.

Guillier de la Touche (*Camille-Henri*), né à Mûrs le 14 floréal an VIII (4 mai 1800), petit-fils du précédent et fils de Camille G. de la T. et d'Henriette Richard du Vernay, se trouva dès sa jeunesse mêlé à toutes les luttes libérales et en relations directes avec le général Lafayette. Achevant sa médecine, il logeait, comme interne, à Bicêtre, quand les quatre sergents de la Rochelle y furent enfermés. Empêché d'agir, comme il le voulait, à main armée, pour leur enlèvement, il était parvenu à troubler le directeur, à le gagner peut-être, quand dénoncé par l'aumônier et surpris par les gendarmes, il n'échappa à leur poursuite qu'en se réfugiant à l'amphithéâtre, où un camarade le cloua en toute hâte dans une bierre. — Son caractère loyal, généreux, d'accueil si facile et si cordial, ralliait autour de lui des sympathies vives, qu'aucun trouble des temps ou des opinions ne lui put aliéner. La Révolution de février le trouva fidèle à ses jeunes ardeurs pour la liberté. Nommé maire d'Angers (28 février 1848), il y apporta sa modération et son esprit de bienveillance, et fut élu le premier en tête de la liste des députés à la Constituante, réélu à la Législative, nommé chevalier de la Légion d'honneur le 27 avril 1850. Après le 2 décembre, il rentra dans la vie privée, le cœur brisé et par la perte d'un fils unique et par les tristesses de la patrie. — Il s'éteignait depuis longtemps, quand il mourut à Angers le 8 septembre 1856. — Il avait épousé à Saumur le 20 février 1827 Mlle Pauline Desmé.

Guillier de La Touche (*René-François*), fils de René-Nicolas G. et de Françoise Daller, né à Angers le 1er mars 1730, fut nommé curé d'Epiré en 1766, et des premiers accepta la Révolution. On l'y voit engagé dans une lutte personnelle et l'accepter par un *Mémoire*, qu'il signe, *contre N... de Terves, domicilié au village de la Pointe, accusateur*, où il maintient le propos, attribué par lui à son adversaire, qu'il voudrait voir le blé à 4 livres le boisseau (Angers, Mame, 1791, in-4° de 18 p.). — Le serment prêté, il fut choisi comme un des vicaires de l'évêque d'Angers, et le 9 mars 1791 désigné, avec Pègre, pour la direction du Séminaire constitutionnel. Il fit imprimer en novembre 1792 une sorte de consultation ayant pour titre : *Question sur le mariage dans le nouveau régime républicain. Est-il indifférent d'administrer le sacrement avant ou après la comparution à la municipalité* (in-8° de 8 p., s. l. n. d.). — L'évêque et les membres de son conseil protestèrent par une lettre du 15 de ce mois adressée aux administrateurs du Département, n'avoir eu aucune part à cette publication. — On a de lui encore, en la qualité qu'il prend de « desservant « provisoire de l'église d'Angers institué par le « presbytère diocésain », une *Conclusion des ministres catholiques, qui, dans les églises paroissiales de St-Samson et de la Trinité d'Angers, ont combattu publiquement un catéchisme anonyme* (in-8° de 8 p., Jahyer, s. d. [an IV], Angers). — A cette date et quoiqu'il eût abdiqué toute fonction ecclésiastique le 21 nivôse an II, il exerçait encore le culte « au « temple Maurice » en vertu d'une déclaration nouvelle. — Il fut, après le Concordat, nommé chanoine honoraire de la cathédrale et mourut avec ce titre à Angers, le 26 décembre 1809.

Guillière (la), f., cne de *Cheffes*; — f., cne de *Fontaine-Guérin*. — *La Gintière* (Cass.).

Guillomée, f., cne de *la Pommeraie*.

Guillon-Duplessis (*Hilaire-François*), né à Mazé en 1753, prêtre et prieur de l'Habit à Fontevraud, fut arrêté à Saumur comme accusé d'intelligence avec les Vendéens, s'échappa, et de ferme en ferme, mendiant son pain, gagna Angers, puis Nantes, où on le livra. Ramené à Saumur, il y fut exécuté avec Guerrier, V. *ci-dessus*, p. 173, le 12 frimaire an II (2 décembre 1793), ou suivant le *Martyrologe du clergé*, à Paris, le 16 vendémiaire an II (7 octobre 1794).

Guillon La Fresnaie (*Marc*), né à Saumur le 25 juillet 1747, reçu avocat au Parlement le 4 mai 1775, et la même année le 7 septembre, juge à la Sénéchaussée de Saumur, élu administrateur du District le 10 juin 1790, fut compris dans le Comité provisoire des Vendéens le 11 juin 1793, et pour ce fait arrêté ensuite et envoyé devant le tribunal révolutionnaire de Paris en vendémiaire an II. De retour en Anjou, il devint successivement président de l'administration municipale de Saumur *extra-muros*, président du collége électoral de l'arrondissement, membre du collége électoral du Département, juge au tribunal civil de Saumur le 9 floréal an VIII, et membre du Conseil général le 16 fructidor an XI jusqu'à sa mort, survenue à Saumur le 2 novembre 1815. — Il était déjà veuf de Marie-Victoire Pupier, quand il épousa le 20 mai 1783 à Doué Victoire-Françoise Delavau.

Guillori (*Thomas*), curé d'une des paroisses d'Angers, issu d'une pauvre famille, devint célèbre en son temps par son éloquence et sa vertu. Il meurt le 21 juin 1531 et est inhumé dans les cloîtres de St-Maurice où Bruneau de Tartifume a recueilli son épitaphe (Mss. 871, f. 117).

Guillory (*Pierre-Jean*), né à Angers, le 21 juin 1758, d'une famille de négoce, et élevé à l'Oratoire, figure dès le 3 mars 1789 parmi les électeurs du Tiers-Etat à l'assemblée de la Sénéchaussée, est élu le 28 décembre 1792 membre du Conseil municipal, le 20 mars 1794, membre du Directoire du District, nommé membre de la Commission administrative des Hospices le 14 juin 1798, juge au tribunal de commerce le 28 février 1811 et le 2 mai 1817 président du tribunal. —

Digitized by Google

Meurt à Angers le 10 janvier 1820. — Il avait été un des premiers à établir des rapports d'intelligence et d'association avec ses ouvriers, et leur donnait le dimanche, dans sa raffinerie, des instructions sur la théorie du métier et la pratique des procédés nouveaux.

Guillot (*Gilles-Joseph*), chanoine de Saint-Maurille d'Angers, grâce à la protection de l'abbé de Vercel, vicaire général sous l'évêque de Vaugiraud, fut le 29 décembre 1758 élu de l'Académie d'Angers, et peu après deuxième secrétaire perpétuel. Son Discours de réception (1er août 1759) fait un éloge de son prédécesseur, Lecorvaisier. Dès le 18 juillet précédent il y avait lu « une fable allégorique, justement applaudie, dont « l'objet relatif à la maison de Grasse était un « oranger transplanté d'Antibes en cette pro- « vince. » Il était un des membres les plus assidus aux séances qu'il entretint de nombreux travaux, tant prose que poésie, moins insipides souvent que le commun de ces sortes de productions. Ses *Eloges* contiennent au moins des détails curieux et ses poésies parfois des traits heureux et des vers bien tournés. Il ne paraît pas avoir rien imprimé. Tous ses manuscrits, recueillis par le général Guillot, son neveu, ont été donnés par lui à Toussaint Grille. J'y ai vu, sans vouloir tout citer, un mélange aujourd'hui bien affadi, vers ou prose, histoire ou philosophie, dont les titres donnent une suffisante idée : *Quelles sont les causes du peu de fruit que nous retirons de nos lectures?* (16 avril 1760); — *la Métamorphose de Polymnie en Oratorien* (19 novembre 1760), éloge ingénieux du P. Dufrou; — *le Mariage d'Apollon et de Cérès* (17 juin 1761), allégorie; — *Discours sur l'illusion et le danger des systèmes* (1762); — *Clinquant ou le petit maître* (14 novembre 1764); — *Requête des Muses à Apollon* (30 avril 1765); — *Discours pour la réception de M. Lebreton* (18 novembre 1767); — *Essai sur le nom de Dauphin, qu'ont porté plusieurs souverains du Dauphiné et sur la réunion de cette province à la couronne* (19 novembre 1766); — *Compliments à M. le recteur pour l'installation de M. Martineau, professeur de droit* (7 mai 1768); — *Essai sur l'établissement des Bretons dans l'Armorique et la dépendance dans laquelle ils ont toujours été à l'égard de nos roys* (29 avril 1767); — *Dissertation sur les épreuves du jugement de Dieu* (15 novembre 1769). On y trouve cités notamment des extraits de chartes du Livre Noir et du Cartulaire violet de St-Maurice, aujourd'hui perdus; — *Panégyrique du roi* (10 avril 1771); — *Eloge de Pierre Berthelot Dupaty* (13 avril 1774); — *Dissertation sur les différents princes qui ont régné en Anjou jusqu'à la dernière réunion à la couronne en 1480* (26 avril 1775); — *Essai sur les avantages et les abus de la curiosité* (17 novembre 1779); — *Eloge de M. de St-André Marnay de Vercel, évêque de Consérans, académicien titulaire* (2 juin 1780); — *Discours pour la réception de M. l'abbé Burgevin* (29 novembre 1782). — Guillot mourut âgé de 70 ans le 21 mai 1787, et fut inhumé dans le cimetière de St-Maurille.

Guillot (*François-Gilles*), né le 17 août 1759, fils d'un coutelier de la rue Baudrière, à Angers, était le neveu de l'abbé académicien, qui lui destinait la succession de tous ses bénéfices, mais qui ne parvint pas à le détourner d'obéir à d'autres instincts. Engagé au régiment Lyonnais le 6 juin 1775, le jeune volontaire était parvenu en 1788 (29 avril) au grade d'adjudant sous-officier et passa quartier-maître trésorier le 1er avril 1791 au 28e d'infanterie, capitaine le 6 novembre 1792. Plusieurs faits d'armes et une blessure à la jambe droite (28 vendémiaire an II) lui valurent les grades d'adjudant général en chef de brigade (13 brumaire), puis de général de brigade, sur la désignation des représentants du peuple devant Toulon (30 frimaire). — Il commandait l'avant-garde aux siéges de St-Elme et de Collioure, fut atteint d'un coup de feu au bras droit dans l'attaque des redoutes (30 brumaire an III), et après les deux campagnes d'Italie, réformé (28 vendémiaire an V). Rappelé à l'activité le 3 germinal an VI et employé jusqu'à l'an VIII sur les côtes de l'Océan, il reçut le 9 brumaire an IX le commandement du Var, fut nommé chevalier le 19 frimaire an XII, et le 25 prairial commandant de la Légion d'honneur. En novembre 1808, il obtint le commandement d'une brigade au 7e corps de l'armée d'Espagne et fit les campagnes de Catalogne où le vint chercher le titre de baron de l'Empire (15 août 1810). Mais dans la nuit du 9 au 10 avril 1811 il se laissa surprendre dans le fort San-Fernando de Figuières. Délivré quelques mois après, il fut envoyé à la citadelle de Perpignan et traduit devant un conseil de guerre. Les débats ne s'ouvrirent que le 19 novembre 1813. Le 24 un jugement le condamnait à mort pour négligence dans son service; mais un arrêt de la Cour de cassation (25 janvier 1814) annula la sentence, et une ordonnance de Louis XVIII (13 mai) mit fin à la procédure. Le 4 juillet suivant le général, réintégré dans son grade, reçut le commandement de l'arrondissement de Barcelonnette, et le 31 août était nommé chevalier de St-Louis. Au retour de l'île d'Elbe, Napoléon voulut revoir son ancien compagnon du siége de Toulon et le manda aux Tuileries, mais sans l'employer. — Une ordonnance royale du 6 octobre 1815 admit définitivement à la retraite Guillot, qui se retira à Draguignan, où il s'était marié et où il mourut le 26 janvier 1818.

Guillot (....), frère du précédent, né, comme lui, à Angers, fit ses études à l'Oratoire, puis entra au Séminaire, mais si fort à contre cœur qu'il en partit bientôt engagé dans le régiment de Monsieur. Après son congé il revint dans sa famille et épousa à St-Georges la fille du brave Tripier. Il repartit avec les volontaires, fut élu capitaine des grenadiers, puis adjudant général et lieutenant-colonel du 1er bataillon, dont il prit le commandement en chef après le départ

Digitized by Google

de Lemoine. — Sous l'Empire il occupait le poste d'intendant militaire à Rome où il séjourna plusieurs années. Il revint prendre sa retraite à Angers, où il est mort vers 1823.

Grille, *Volontaires*, t. IV, p. 66-67, 69, 456, 465, etc. — Berthe, Mss. 1069, p. 53.

Guillot (*Jean*), « maître architecteur, » Angers, 1550, est gratifié par brevet royal du 20 octobre 1589 « de l'estat et office de maistre voyeur « des œuvres de maczonnerye en Anjou. » † le 28 octobre 1598. — (*Dagobert*), frère du précédent, né le 19 avril 1556, maître architecte comme lui, passa un marché le 15 octobre 1591 avec Puicharic pour construire la plate-forme du château, vers la ville, et le 28 octobre suivant et encore le 3 janvier 1592 « pour une voûte à passer « sous la porte du donjon » et une autre communiquant au ravelin des champs. Le 3 juin 1600 des lettres patentes lui octroyèrent l'office laissé vacant par la mort de son frère. On l'appelle encore en 1607 « maître architecteur, voyeur et vi- « siteur des œuvres de massonnerie pour le Roy « en Anjou. » — Sa femme a nom Esther de Crespy, de qui il eut de nombreux enfants.

Arch. de M.-et-L. B Insin. du Présid.; E Minutes de Grudé; GG 62, 100, 112, 171. — Arch. mun. AA.

Guillot (*Jean-Louis*), né à la Pointe en Bouchemaine, le 8 juillet 1774, volontaire au 1er bataillon de Maine-et-Loire le 28 mars 1793, fait les campagnes de l'armée du Rhin, blessé d'un coup de feu à la jambe gauche une première fois le 22 thermidor an IV et prisonnier, décoré le 25 prairial an XII en Hanovre, de nouveau prisonnier le 20 brumaire an XIV, sous-lieutenant le 4 nivôse, sert en Prusse, en Pologne, est nommé premier lieutenant porte-aigle le 1er juin 1808, passe en Espagne en 1809, et prend sa retraite le 26 décembre 1811, à la suite d'une blessure grave reçue le 16 mai à la bataille d'Albuféra; — † le 17 août 1821, à la Pointe.

Guillot. — V. *Guyot*.

Guilloterie (la), cl., cne de *Baugé*. — En est sieur Pierre Moriceau 1474, qui la relève de Bordes 1474; = vill., cne de *St-Cyr-en-B.* — En est sieur n. h. Jean Dissandeau 1598; = f., cne du *Louroux-B.*

Guillotière (la), cl., cne de *Cornillé*; = cne de *Lasse*. — *Le lieu de la Petite G.* 1650 (E 136). — Appart. à Math. de Cumont, par sa femme dlle Renée de Fay; = f., cne de *la Poitevinière*; = cl., cne de *la Potherie*; = f., cne de *Pouancé*; = f., cne de *St-Laurent-des-A.*

Guillotin-Dubignon (*M.....*), fils d'un ancien lieutenant des Eaux-et-Forêts et d'Urbaine Pilastre, né à Angers vers 1774 ou 1775, s'engagea volontaire en 1792 dans un régiment de dragons en formation à Angers. Neveu du représentant Pilastre, ami de Larévellière-Lépeaux, il passa comme capitaine dans la garde du Directoire, qui devint la garde consulaire après le 18 brumaire, et faisait partie, à la tête des grenadiers à cheval, « de la « colonne de granit », à qui fut dû le triomphe de Marengo. Plus tard, il commandait la force publique du corps d'armée du maréchal Soult au camp de Boulogne, et après la bataille d'Austerlitz, où il avait pris une part active, passa avec titre de colonel au commandement de la gendarmerie de Gênes. Mis en demi-solde après la chute de l'Empire, son salon, animé par le goût des beaux-arts et de la musique, devint surtout un rendez-vous d'élite, où se rencontraient tous les chefs de l'opposition libérale, Lafayette, Foy, Jacqueminot, Benjamin Constant, de Corcelles, Manuel, Kératry, Méchin. Après 1830, le roi Louis-Philippe nomma Dubignon commandant du Palais-Royal, et il occupait encore ce poste tout de confiance, quand il succomba en 1847 à une attaque d'apoplexie. On a de lui une brochure ayant pour titre : *Observations sur l'armée française* (Paris, Pihan de la Forest, 1834, in-8° d'une feuille). — Son portrait, peint par de Varenne, figure sous le no 130 de l'Ecole française, au Musée d'Angers.

Guillottières (les), ham., cne de *Cuon*.

Guillou, f., cne de *Tilliers*. — *Les moulins de G. sur le ruiss. de la Grenouière* 1631, *la chaussée de l'étang de G.* 1635 (G 1124, f. 93).

Guillou (*Esprit-Antoine*)), né à Cholet en 1764, de cœur convaincu et dévoué aux idées de 1789, reçut le commandement en 1793 du régiment des guides, composé des Vendéens patriotes et qui rendit de si éminents services à la pacification du pays. Quelque temps après le licenciement, il fut attaché, comme commissaire central, à l'administration départementale avec des pouvoirs très-étendus, qui lui permirent de contrecarrer résolument l'influence perfide de l'abbé Bernier et de mettre en liberté plusieurs prêtres arrêtés sur ses dénonciations. Il est mort à Cholet le 2 février 1845, âgé de 81 ans, veuf de Victoire Baudusseau, laissant une mémoire unie dans un même souvenir à celui de l'honnête Travot, son intime ami.

Guilmay (le), f., cne du *Pin-en-M.*

Guilminière (la), f., cne de *Soucelles*.

Guiltale (la), f., cne de *Segré*.

Guilteries (les), ham., cne du *Longeron*.

Guiltière (la), f., cne de *Brain-s.-l'A.*; = cne de *Juvardeil*. — *La Guilletière* 1635, *la Guiltière* 1643 (Et.-C.). — Anc. maison noble, appart. aux XVIIe-XVIIIe s. à la famille Hullin, alliée en 1658 à la famille de Salles, en 1703 aux Hunault de la Chevalerie, en 1711 aux Du Guellenec, en 1726 aux Hellault de Vallières; = h., cne de *Méon*. — *La Guilcière* (Cass.). — En est sieur René Vasselot, chevalier, 1646; = f., cne de *la Salle-et-Chapelle-A.* — Vendue natl le 27 floréal an VI sur Boucault de Méliant; = cne de *St-Philbert-du-P.* — *Le lieu appelé la G.* 1464 (Cartul. de Monnais, p. 279); = f., cne de *St-Sauveur-de-Landemont*. — *La Guilletière* 1446 (E 236). — Ancienne terre seigneuriale avec « hostel et herbergement, » au XVe s. et chapelle aux XVIIe-XVIIIe s. — Le seigneur avait droit de donner les mesures à tous les étagers de la paroisse et d'y percevoir deux deniers par pipe de vin vendue en détail, « droit « de contraindre par chacun an tous et chacun « les nouveaux mariés de commune condition de « la paroisse de rendre par devant, le seigneur ou son « prévôt de St-Sauveur, aux valets de la paroisse

Digitized by Google

« une soulle avec trois massues ou billards, et aussi « les femmes nouvellement mariées une chanson, « le lendemain de Noël, lesquelles chansons sont « dites par manière d'esbatemens, s'il lui plaist, « en sa ville de St-Sauveur; et s'il sourdoit aucun « débat entre les présens et assistans, qu'ils s'en- « trebatissent ou deissent injures, il en percevroit « l'amende. » — En est sieur en 1446 Maurice Le Meignan qui en rend aveu à Chantoceaux, Jean Prézeau 1540, Franç. Prézeau, chevalier, 1688, qui y réside; — en 1735, Biguer d'Orange, avocat, Angers; — donne son nom au ruiss. né sur la c^ne^, qui s'y jette dans le ruiss. de la Boucherie; — 1,750 mèt. de cours; = vill., c^ne^ de *Tilliers*. — V. *la Guittière*.

Guimandière (la), cl., c^ne^ de *Feneu*; = c^ne^ de *la Pouèze*, ardoisière mise en vente en juin 1872 avec tout le matériel d'exploitation et le champ, en dépendant, de Crève-Grenier.

Guimarderie (la), f., c^ne^ de *St-Hilaire-du-B.* (Cass.).

Guimardière (la), ham., c^ne^ de *Faveraie*. — Ce nom a remplacé au xve s. seulement, le nom, absolument oublié aujourd'hui, d'une antique *villa*, donnée au xie s. au prieuré de Montilliers par Guill. Geoffroy, et que les moines arrentèrent en 1419 : *Terra de Venpor* xie s. (St-Flor., ch. or.). — *Terra que vocatur Vent Puer*, — *Villa quæ vocatur Vent Puer* 1040-1050 (Ch. or., et Liv. N., ch. 162). — *In Vent Puer* 1060-1070 (Ib., ch. 165). — *Terra quam nominamus Ventpuer* 1050 (Ib., ch. 166). — *Gaagneria de Venpouer* 1246 (Ch. or.). — *Gaingneria Venpar alias Guymardiere vulgariter nuncupata* 1419 (Ch. or.). — *La Fontaine de la G.* 1445 (Ib.); = f., c^ne^ de *Noyant-sous-le-Lude*.

Guimauvray, ham., c^ne^ du *Ménil*. — *L'aireau appelé le Guimaunay* 1615 (St-Flor, f. 11).

Guimbault, f., c^ne^ de *Blou*.

Guimbretière (la), ham., c^ne^ de *Roussay*. — *La Guinnebretière* 1457 (D. Bét.). — Relevait pour moitié de l'Anjou et du Poitou, et pour l'Anjou de Montfaucon. — En est sieur en 1457 Ant. Bonfils, écuyer; = f., c^ne^ de *la Tessoualle*.

Guimellerie (la), f., c^ne^ de *Beaupréau* — A d^lle^ Marie-Anne Noblet, qui y meurt le 5 janvier 1768.

Guimellière (la), h., c^ne^ de *St-Georges-sur-Loire*.

Guimeraie (la), c^ne^ d'*Angrie*; — donne son nom au ruiss. né sur la c^ne^, qui s'y jette dans le Grand-Gué; — 2,300 mèt. de cours; = ham., c^ne^ du *Louroux-Béconnais*; = ham., c^ne^ de *Tiercé*. — En est sieur Franç. Théart 1614, 1649; = f., c^ne^ de *Vergonne*. — V. *la Guineraie*.

Guimier (*Nicolas*), m^e^ brodeur, Angers, 1576.

Guimoire (la), f., c^ne^ de *Châtelais*. — *La Guinemoire* 1690, *la Guinoire* 1769 (Et.-C.); = f., c^ne^ de *Somloire*. — *Le lieu, terre et seigneurie nommé la Guinemoire* 1539 (C 105, f. 33). — *La Guimemoire* (Cass.). — *La Guimoire* 1725 (Et.-C.). — *La Guinnemoire* (Et.-M.). — Anc. maison noble avec tourelles, qui donnait son nom jusqu'au xvie s. à une famille fondue par alliance vers 1595 dans la famille de Rangot, qui la possédait encore au xviiie s.; — en 1792 à Jacq.-Pierre Chaillou, juge de paix à Angers, mari de Marie-Jeanne Papin, qui vend le domaine le 11 septembre. Elle relevait de la terre de Somloire, et à l'occasion du mariage du fermier Michel Brémont, la dame suzeraine prétendit en 1600 exercer le droit qu'elle avait sur tous ses sujets de faire assister à la noce son sergent. Il devait, à son dire, être convié 8 jours à l'avance, avoir sa place à table devant la mariée, dîner comme elle, ayant à ses côtés deux chiens couchants et un levrier, avec leur part du repas, et ensuite mener la mariée et dire la première chanson. Le tenancier Gabriel Ragot, sieur de la Faie, mari de Renée de la Guinemoire, prit le fait de son fermier et renia le devoir comme intolérable et malhonnête. Une sentence du Présidial lui donna raison le 4 mars 1600; mais sur l'appel de la dame de Somloire le droit de la suzeraine fut confirmé par un arrêt du Parlement du 16 mai 1601, inscrit au rang des *Arrêts célèbres*, V. Pocq. de Liv., *Cout. d'Anjou*, t. II, p. 1218.

Guimonnière (la), cl., c^ne^ de *la Pommeraie*; = ham., c^ne^ de *Rochefort*, avec chât. moderne. — *Le lieu, fief et seigneurie de la G.* 1540 (C 105, f. 353). — La terre avec manoir et chapelle, appartenait à la famille Legay au xve s., à n. h. Jacques de Montours 1540, à Claude de Montours, écuyer, 1606; — son héritière, Roberde de Montours était femme de Charles de la Grézille en 1628. — En est sieur Georges de Vaucené 1662, mari de Charlotte de la Grézille, n. h. Louis Guérin 1687, 1721, Pierre-René G., chevalier de Saint-Louis, † en 1775. C'était à peu près la seule maison noble de la paroisse où résidât un gentilhomme. — Elle relevait de St-Aubin-de-Luigné à un chapeau de quatre rangs de roses et 2 sols 6 deniers de service. — Un ruisseau en prend le nom, qui naît sur la commune, traverse celle de Beaulieu et s'y jette dans le Layon; — 500 mèt. de cours; = cl., c^ne^ de *Vernoil*.

Guimpinière (la), f., c^ne^ de *Cherré*; = (la Petite-), cl., c^ne^ de *Cherré*.

Guinaie (la), ham., c^ne^ de *Louerre*. — Anc. fief démembré de la terre de la Coudre par Jean Fourateau, qui le vend à Pierre Renoul en 1542.

Guinais (*Jean*), m^e^ architecte, à Saumur, 1643.

Guinaise (la), c^ne^ de *Chavagnes-les-E.*, anc. m^in^ à eau, auj. détruit. — *Un moulin à eau et un estang, au lieu appelé la G.* 1540 (C 105, f. 157).

Guinardière (la), f., c^ne^ de *Noyant-sous-le-Lude*. — *La Guimardière* an VI. — Confisquée nat^t^ sur René-Isaac de Boissard.

Guinaudières (les), h., c^ne^ de *Durtal*. — En est sieur messire Jean Le Petit, chevalier, 1688.

Guinchereau (le), h., c^ne^ de *Passavant*.

Guineaux (les), f., c^ne^ de *Bouzillé*.

Guinebaudière (la), h., c^ne^ de *Chanzeaux*.

Guinebaudrie (la), f., c^ne^ de *Chanzeaux*; = f., c^ne^ de *Coron*.

Guinebault, vill., c^ne^ de *Fontaine-Guérin*. — *Le lieu de Guinebeaux* 1715 (Terrier).

Digitized by Google

Guinebertière (la), f., c^ne de *Champigné*. — *La Guinbrettière* (Cass.).

Guinechien, m^en h., c^ne de *Chantocé*; = m^in, c^ne de *Faye*. — V. *Dinechien*.

Guinefeuille, f., c^ne de *Chambellay*.

Guinefolle, c^ne d'*Angers* N.-O. — *Manerium domus de Guignefolle* 1277 (St-Nicolas, Brionneau). — *Un apentis sis à Guignefole* 1318 (H.-D.). — Anc. domaine de l'abb. du Ronceray; l'emplacement avait été converti vers la fin du XVIIe s. en un cimetière, qui fut abandonné en 1808; = f., c^ne de *Cantenay-Epinard*; = h. et f., c^ne de *Cléré*; = h., c^ne de *Freigné*. — *Le village de Guinefoulle* 1675 (Et.-C.); = f., c^ne de *Nuaillé*; = h., c^ne de *Passavant*; = f., c^ne de *Ste-Gemmes-sur-L.*; = f. et m^in, c^ne de *Soulaire-et-B.* — Anc. maison noble où demeurait Charles de Portebise en 1648, Perrine Chotard 1698; — acquise en 1733 par Jean Heurtelou de la veuve de Jean du Chastelet, sieur de Rosay.

Guinegault, f., c^ne de *Meigné-le-V.*

Guinemore, f., c^ne de *Juigné-sur-Loire*, emplacement d'anciennes ardoisières, dites les Perrières-au-Blé, près le Bois-Guillou et le Chaillou-Blanc, « où l'on a anciennement tiré « de la pierre, où l'on en pourrait tirer encore, » dit un Mémoire de 1710 (G 200). — V. *Guimoire* (la).

Guineraie (la), f., c^ne de *Neuvy*. — *La Guigneraie* (Cass.). — V. *la Guimeraie*.

Guinesaudière (la), cl., c^ne d'*Andard*.

Guinevaudière (la), ham., c^ne de *Somloire*. — Anc. domaine, acquis par Guill. Guérin en 1508 de n. h. André de la Forest (E 1491).

Guinevert, c^ne de *Durtal* 1677 (Et.-C.).

Guinezert, cl., c^ne de *Beaucouzé*. — *Capella de Guinezert* 1209 (H St-Aubin). — Petite chapelle construite au XIIe s., à gauche et tout près de la route de Nantes, à laquelle était attaché une espèce de prieuré, *Obedientia de Guinezert* 1250, habité par un moine de l'abb. St-Aubin d'Angers. Une forêt l'entourait, alors en futaie, réduite en taillis aux XVII et XVIIIe s. La maison était tombée en ruine dès la fin du XVIe s. et le terrain d'alentour délaissé en landes. L'abbé de St-Aubin vendit l'emplacement à charge par l'acquéreur d'y bâtir une closerie. Elle appartenait en 1635 à Ambrois Crosnier, sieur de la Chapelle; — à Pierre Bessonneau, greffier en chef du Grenier à sel d'Ingrandes, en 1674; — mais les moines obtinrent contre lui en 1675, un arrêt confirmé en 1682, qui leur fit rendre le lieu, comme indûment aliéné pour l'acquit de dettes personnelles à l'abbé. Un tiers seulement resta en main laïque, dont ils offrirent le retrait vers 1760. — Les bois donnaient à ce petit domaine sa principale valeur. Ils étaient clos de fossés et comprenaient environ 54 arpents, de 35 à 40 ans d'âge, lors de la vente qui en eut lieu nat^t le 22 brumaire an VI.

Arch. de M.-et-L. Abb. St-Aubin, *Moliéres*, Dom., t. I.

Guinguenière (la). — V. *la Jaquenière*.

Guinhut (*Camille*), né le 14 juillet 1837 à Angers, s'y essaya à ses débuts dans *l'Album* et le *Maine-et-Loire* (1860-1862), y donna même au théâtre le 6 janvier 1859 une Revue de fin d'année, en deux actes, intitulée *la Saint-Silvestre*. Plus tard il avait su se faire une place à Paris, d'abord comme correspondant du *Nord*, puis à titre de critique littéraire dans *l'Epoque*, d'Ernest Feydeau et *l'Evénement*. Il y est mort le 30 octobre 1870, attaché aux ambulances pendant le siége, où il avait voulu rester malgré les conseils de ses amis et de sa santé chancelante. Il laisse en manuscrit une comédie en un acte, *Les Roses jaunes*, tirée d'une *Nouvelle* d'Alphonse Karr.

Guinière (la), vill., c^ne de *Chalonnes-s.-Loire*. — *Le Val de la Guysnière* 1498 (E 613); = f., c^ne de *Soucelles*. — *La Guimière* (Et.-M.); = (la Basse-), c^ne de *Chalonnes*, domaine cédé au prieuré de St-Maurille par M. de Danne en échange de la métairie de la Rigaudière vers 1666; — rebâtie à neuf vers 1780 et vendue nat^t le 4 février 1791, elle appartenait en 1793 au maire de Chalonnes, Vial, et fut incendiée par les soldats de Turreau le 23 ventôse an II; = (la Grande-), f., c^ne de *la Pommeraie*.

Guinières-des-Landes (les), f., c^ne du *Guédéniau*.

Guiniers (les), cl., c^ne de *Jarzé*; = ham., de *Tiercé*.

Guinoire. — V. *Guimoire*.

Guinoiseau (.....), sieur de la Sauvagère, compris dès la fondation sur la liste de l'Académie d'Angers, y est remplacé le 7 décembre 1695 par Cl. Clavel. Son éloge avait été prononcé dès le 12 janvier par Boylesve.

Guinoiseau (.....), dit *Joli-Cœur*, né à Contigné, servait dans l'armée Vendéenne qui fut anéantie au Mans et se réfugia auprès des Chouans de la Charnie, où il se lia étroitement avec *Monsieur Jacques* et devint son confident le plus dévoué. De retour en Anjou pour recruter des paysans, il était avec lui à l'attaque de Daumeray, fut blessé à la tête en essayant d'incendier le clocher et remporta sur ses épaules son chef, blessé comme lui. V. Paulouin, *La Chouannerie du Maine*, t. III, p. 17-19.

Guinoisellerie (la), f., c^ne de *Châteauneuf*. — *La Guinoiserie* (Cass.). — En est sieur Simon Jarry, d'Angers, 1675; = f., c^ne d'*Echemiré*.

Guinoyseau (*Jacques-Auguste-Olivier*), propriétaire, fils de Jacq. G., qui périt au combat du Pont-Barré, et de Marie-Anne-Scholastique de Boussac, né à Angers le 14 janvier 1780, y meurt le 6 février 1855, veuf d'Augustine Trotreau, qu'il avait épousée le 29 frimaire an IX. Il a publié : *A MM. les signataires des deux pétitions tendant à obtenir la réforme électorale et l'abolition du serment* (Angers, Chateau, 1834, in-4°); — *La Fausse grandeur ou les Provinciaux de qualité*, comédie en 5 actes, en vers (Angers, 1832, in-8° de 110 p.). — *Le Siècle du Progrès ou le Mariage St-Simonien*, comédie en 2 actes, en prose (Angers, Pavie, 1837, in-8° de 70 p.). — *Les Miracles du Paganisme, drame en deux actes, en vers, mêlé de chants religieux* (Angers, Cosnier-L., 1845,

Digitized by Google

in-8° de 32 p.). — *La Mort d'Urbain Grandier, chanoine et curé de Loudun, ou la Jurisprudence française au XVIIe s., drame en trois actes et en prose* (Angers, Cornilleau, 1846, in-8° de 55 p.). — *Outrage au XIXe siècle par l'inauguration de la statue du roi René* (Angers, Cornilleau, 1847, in-8° de 47 p.). — *Les Trois Electeurs démocrates sous le vieux chêne en 1848* (Angers, 1848, in-8°). — *Aux Electeurs du département de Maine-et-Loire*, 25 mars 1848 (in-4° de 4 p.), pour recommander les candidatures Farran, Bordillon, Fresion, Trouessard. — *Examen sommaire et analytique des dix Constitutions acceptées et subies par la France depuis 60 ans, suivi de quelques réflexions douloureuses sur la versatilité du peuple Français en matière politique, avec l'indication des remèdes.....* (Angers, Cosnier, 1850, in-8° de 39 p.). — *Question historique sur le Déicide des Juifs, présentée à deux Congrès scientifiques et rejetée par l'un et par l'autre, comme pouvant amener une solution effrayante, dangereuse et cent fois plus combustible que le soufre préparé* (1847, Angers, Cornilleau et Maige, in-8° de 31 p.).

Guiocherie (la), m^on et m^in à eau, c^ne d'*Allonnes*.

Guion (*Louis*), imprimeur protestant, à Saumur, mari de Marie Benoist, 1619, y est inhumé le 23 mars 1628.

Guioulière (la), f., c^ne de *Champigné*. — *La Gloulière* 1756 (Et.-C.); = cl., c^ne de *St-Martin-du-B.*

Guiraudière (la), f., c^ne de *la Pommeraie*.

Guischard (*Louis-Jacques-Chrétien*), architecte, à Thouarcé, 1777.

Guischet (*Pierre*), cordelier d'Angers, y professait en 1650 la philosophie de façon assez plaisante, si l'on en juge par la méthode qu'il en a donnée. Il y enseigne la logique en trente ou soixante jours au moyen de 62 cartes à jouer, qui représentent chacune un chapitre de la logique d'Aristote, divisée préalablement en quatre parties égales pour correspondre aux quatre couleurs. Son livre, muni de l'autorisation des supérieurs et de l'approbation des docteurs, a pour titre : *Ars ratiocinandi lepida, multarum imaginum festivitate contexta, totius logicæ fundamenta illiusque conclusiones notatu dignissimas complectens, in cartiludium redacta* (Saumur, Ant. Hernault, 1650, petit in-4° de 162 p., plus 12 p.). L'idée n'était d'ailleurs pas nouvelle après le *Chartiludium Logice* de Murner, plusieurs fois réimprimé depuis 1507. L'auteur annonce dans sa Préface une *Morale*, en français, disposée d'après le même système. — Reçu en 1653 docteur en théologie de la Faculté d'Angers, il dut passer à un autre enseignement. On le retrouve en 1676 mêlé à la lutte de l'Université contre la philosophie de Descartes. Il fut inhumé au Chapitre des Cordeliers le 14 septembre 1683. — La Bibliothèque d'Angers a recueilli de lui (Mss. 110) *Le Bréviaire mystique des Pénitents pour réciter à une partie des heures du jour et de la nuit, à l'usage spécialement des laïcs de toutes les conditions qui auraient le loisir et la dévotion de s'en servir....., 1670*, avec préface et avertissement au lecteur (in-fol. de 315 f.).
Arch. mun. GG 311. — *Rev. de l'Anj.*, 1873, p. 358.

Guislère (la), h., c^ne de *St-Sulpice*.

Guissinières (les), ham., c^ne de *Parcé*.

Guitale (la), ham., c^ne de *Bécon*; = f., c^ne de *St-Clément-de-la-Pl.* — En est sieur n. h. Louis Du Pré, 1540 (C 105, f. 228), qui relevait la terre de la Plesse-Cléremault, « à la charge « de présenter la bouche et les mains. »

Guitard (*Daniel*), maître brodeur, Angers, 1629.

Guitelière (la), cl., c^ne de *Sermaise*. — En est sieur Jean Cerveau 1617.

Guitellerie (la), m^on, c^ne d'*Angers* E., occupée en partie par le bureau d'octroi de la Maître-Ecole.

Guiteloires (les Grandes-), h., c^ne de *la Salle-de-Vihiers*. — *Le bordage de la Guitelouère* 1581, dépendait du temporel de la chapelle de Ste-Neumoise desservie dans l'église paroissiale. — Y attenait « un carroueil autre-« ment dit Vieille-Douve » 1682 (Titres de la Frapinière), t. II, p. 572). — *Les Guitteloires* 1708 (GG 53). — En est sieur n. h. Barthélemy Burolleau. — V. *la Béraudière*.

Guiterie (la), f, c^ne de *Bécon*; = ham., c^ne de *Corné*. — Domaine de la chapelle N.-D.-de-la-Blanche, vendue nat^t le 10 février 1791; = f., c^ne de *St-Quentin-lès-B.*; = cl., c^ne de *Villemoissant*.

Guitet (*Benoît-François*), né à Angers le 3 mai 1771, s'engagea dans le 1er bataillon des Volontaires de Maine-et-Loire et assista comme simple grenadier au siége de Verdun, à Jemmapes, à Nerwinde. Le sort le désigna pour servir en Vendée, et il dut partir, incorporé en mai 1793, avec le grade de sergent-major, dans le 6e bataillon de la formation d'Orléans. Blessé et pris le 11 octobre à la bataille de Châtillon, il fut conduit à Cholet avec 64 de ses compagnons qui y périssaient fusillés le 13. Seul il parvint à s'échapper sous un déguisement. Il l'aurait dû à d'Autichamp, suivant un récit que Grille attribue à notre jeune volontaire, avec force détails piquants d'une mise en scène dont les dates mêmes ne sont pas sûres et dont Guitet ne parle guères dans sa lettre écrite de Nantes à son père pour lui annoncer cette évasion. Après la déroute d'Entrames, il revint à Angers, fut attaché comme pharmacien à l'hôpital militaire de Nantes, prit part à la première campagne d'Espagne et au siége de Pampelune, revint à Cholet pharmacien en chef de l'hôpital, puis, la paix rétablie, succéda à son père, mort le 28 vendémiaire an XI, en son ouvroir de la rue Beaurepaire. Sous le Directoire on le retrouve, comme capitaine, à la tête d'une des trois colonnes mobiles qui pourchassent les chouans. En 1813 il reçut le commandement d'une des compagnies de la cohorte urbaine et pendant les Cent-Jours d'un bataillon de

Digitized by Google

la garde nationale, qui lui fut rendu en 1830. L'ordonnance du 11 septembre de cette année, qui reconstituait le Conseil municipal d'Angers, y fit entrer Guitet et ses concitoyens l'y maintinrent jusqu'en 1848. Il avait alors plus de 80 ans et dut, en se démettant des fonctions publiques, refuser encore le commandement de la légion, dont il avait été honoré. Son humble pharmacie du quartier populaire était depuis plus d'un demi-siècle le rendez-vous des pauvres, qui trouvaient toujours à leur portée le remède et le bon conseil auprès du vaillant homme, respecté à l'égal des plus grands du monde. Il mourut le 26 septembre 1860, à sa campagne de la Possonnière, ayant conservé jusqu'au dernier jour ses jeunes espérances en l'avenir de la liberté. Les cartons d'autographes de la Biblioth. d'Angers possèdent de lui une intéressante lettre adressée à Franç. Grille — et son carnet informe des étapes du 1er bataillon des Volontaires, du 3 octobre 1791 au 25 octobre 1793. C'est la pièce qui a servi de trame pour les broderies de son historien, aidé, il faut le dire, sans aucun doute des souvenirs de maintes causeries.

Grille, *Volontaires*, t. III, p. 318; t. IV, p. 168 et 440-441, 450-451. — Louis Paris, *Cabinet histor.*, 1869, p. 105. — *Maine-et-Loire* du 29 septembre 1860.

Guitet (*Pierre*), angevin, ayant attaqué publiquement les sacrements de l'Eglise romaine, fut condamné au bannissement par le sénéchal d'Angers; mais sur l'appel *a minima* du substitut du Procureur général, le Parlement de Paris par arrêt du 18 juillet 1588 le condamna à être pendu et brûlé.

Haag, *France protestante*.

Guitière (la), cne de *Chalonnes-s.-Loire*. — *Le lieu et seigneurie de la G.* 1692 (H.-D. *B* 5); = ham., cne de *Chazé-sur-A.*; = ham., cne de *Chemellier*. — En est sieur haut et puissant seigneur messire Jacques de Grugelin 1649, Franç. de Grugelin 1653; — dépendait au XVIIIe s. de la terre des Brosses-Marquier; — vendu natt le 8 messidor an IV sur Ferron de la Ferronnais; = ham., cne de *Cheviré-le-Rouge*; = f., cne de *Durtal*. — En est sieur h. h. Pierre Olivier 1632; = f., cne de *Fontaine-G.* — Anc. fief et seigneurie dont est sieur Colin Collas 1448, Jacques Lebigot, mari d'Ysabeau Boisseau, 1510, Nicolas Jousse 1689, qui vend le 18 juin à Jeanne-Marie de Colas, épouse de Pierre Robert, Henri Testu de Pierre-Basse par acquêt en 1714, Pierre Martineau, avocat au Présidial d'Angers 1752, Ch.-Jean d'Andigné 1780, sur qui il est vendu natt le 29 floréal an III; = ff., cne de *Fougeré*; = h., cne de *Seiches*; = f., cne de *Vernantes*. — *La Guétière* (Et.-M.); = cl., cne de *Vernoil*; = f., cne d'*Yzernay*. — *La Gutière* (Et.-M.); = (la Grande, la Petite-), ham. et f., cne du *Pin*. — *La Guiltière* (Et.-M.); = V. *la Guiltière*.

Guitoisière (la), cl., cne du *Vieil-Baugé*. — *Le lieu de la G.* 1554 (E 526, 534), relève de la seigneurie des Milliers. — En est sieur Georges Louet 1554, Gilles d'Averton 1621.

Guiton (.....), facteur d'orgues et organiste, Angers, 1684.

Guitonnerie (la), cl., cne de *Fougeré*; = f., cne de *Gonnord*; = f., cne du *Puiset-D.*; = f., cne de *St-Jean-de-Linières*.

Guitonnière (la), f., cne d'*Andard*, acquise en 1763 par Pierre Thuau des créanciers de Sébastien Ratier, conseiller honoraire en la Sénéchaussée d'Angers et de Madeleine Lerat, sa femme; = f., cne de *Chaudron*, anc. dépendance d'une prébende de St-Pierre-Maulimart; = mon b., cne de *la Meignanne*, appartenait en 1773 à Jacq.-Fr.-Thomas des Jonchères, en 1825 à M. Gourreau de Chanzeaux; = f., cne de *St-Clément-de-la-Pl.*

Guiglacus. — V. *Gouis*.

Gulolière (la), vill., cne de *la Varenne*.

Guttilium. — V. *Gouis*.

Guy, second fils du comte Foulques le Roux et de Roscille, d'abord chanoine de St-Martin de Tours, fut consacré évêque de Soissons en 937, assista en 948 au concile de Troyes et mourut en 970.

Guy, second fils de Foulques le Bon et de Gerberge, fut élevé dans l'étude des lettres et fait moine dans l'abbaye de Cormery dont son père était abbé et à qui il succéda dans ce titre sans doute dès au moins 960. On le voit en charge en 965 et tout à la fois en 966 abbé de St-Pierre de Ferrières, de St-Sauveur de Villebois et de St-Aubin d'Angers. Le clergé et le peuple du Puy le demandèrent pour évêque au roi, sur la désignation sans doute de ses neveux, Pons et Bertrand, grands seigneurs du pays d'Aquitaine, et le roi le leur accorda. Dès le 8 juillet 972 on voit le prélat signer l'acte de la dédicace de l'église St-Michel d'Aiguille, quoique Mabillon et le *Gallia Christ.* ne fassent partir son épiscopat que de quatre années plus tard. Il y mourut en 996, ayant dès ses dernières années désigné du consentement du clergé et du peuple, pour son successeur, — non pas comme le disent les *Gesta*, son frère Dreux, — mais son neveu Etienne de Gévaudan.

Gallia Christ., col. 695 et *Instr.*, col. 293. — Mabillon, *Ann. Bened.*, t. III, p. 637. — Hauréau, p. 258. — Mabille, *Introd. aux Chron.*, p. LXVI et LXVIII. — D. Vaissète, t. II, p. 105, 130, 131. — Roger, p. 117. — Ch. Rocher, *Tablettes hist. du Vélay*, t. III, p. 1-37 et *Rapports de l'Egl. du Puy avec la ville de Girone*, p. 71. — Note Mss. de M. Denais.

Guy (*Pierre*), licencié en théologie, cordelier de Saumur, a traduit le *Traité des misères et calamités de la vie humaine*, de Jean Faber (Paris, 1578).

Guyard (*Nicolas*), célèbre docteur-médecin, *in medicina doctor excellentissimus*, et abbé commendataire de St-Michel-en-Laye, meurt à Angers le 17 février 1489.

Guyardière (la), f., cne de *Chanzeaux*; = f., cne de *Contigné*; = f., cne de *Grez-N.*; = (la Grande-), cne d'*Ecuillé* (Cass.); = (la Basse, la Haute-), ff., cne de *Jallais*. — *La Guillardière-Bahourd* XVe-XVIIIe s. (C 105, E 1047). — Anc. fief et seigneurie, relevant du Plantis et qui gardait le nom de la famille qui le possédait au XVe s. — En est sieur en 1459 Jean Bahourt, Gilles B. en 1494, sa veuve Mathurine du Tour en 1539, Georges de la Roche, de qui l'acquiert

Digitized by Google

le 15 juin 1606 Jacq. Frain du Tremblay, Anne Eveillard, veuve d'Anselme Du Buat, 1680, leur fils Franç. Du Buat 1698, qui le vend en 1700 aux Carmélites d'Angers.

Guyardières (les), vill., c^ne de *Marcé*. — *Le vill. des G.* 1696 (Et.-C.).

Guyb..., Guyn... — V. *Guib...*, *Guin...*

Guyet (*Jacques*), médecin, à Morannes, 1628.

Guyet (*Lézin*), né à Angers le 13 février 1515 et conseiller au Présidial, est auteur de la première carte de la province d'Anjou, publiée en 1573 sous le titre : *Andegavensium ditionis vera et integra Descriptio, Licinio Guyeto auctore*. Quelques bibliographes s'y sont trompés et l'ont prise pour un livre. Elle est d'ailleurs peu exacte et fut rééditée avec des corrections par Ortelius (1578-1603) et par Blaeu (1638 et 1663). Lézin Guyet a donné aussi, quoiqu'on ait contesté l'affirmation du P. Lelong, la carte de la province du Maine, publiée, comme la précédente, à Tours, et signée de son monogramme G T dans le *Théâtre françois*, chez Maurice Bouguereau. On voit par l'aveu même de l'éditeur, que l'auteur recevait, pour tout prix, — « en « échange, — comme il est dit, — des épreuves « pour en gratifier ses amys ou les dédier. » — *Martial G.* son frère, né aussi à Angers vers 1520, s'était comme lui consacré à l'étude des lettres. — Tous deux « fleurissoient en 1550 à Angers, « dit Bruneau de Tartifume. L'un [Lézin] a fait en « vers le *Dialogue des Moynes*, et l'autre le « *Monde renversé*; lesquelz poèmes ont esté « représentez publiquement en la place Neuve... « pour le temps et espace de trois jours consécu- « tifs. Les préparatifs en furent faits par un « nommé Jouberd, marchand d'Angers. Les « traits joyeux, brocards et facéties un peu trop « libres, ont rendu rares les copies, qui en ont « esté communiquées; entre autres, ils disoient « que tout passoit par un fil de Lyon, pour *fide-* « *lium*. » — On voit que la liberté, qu'on leur reproche, touchait plus à la foi qu'à la morale. Poursuivis comme hérétiques, les deux frères furent brulés en effigie le 22 août 1556 sur la place des Halles, par sentence de Rémy Ambrois, grand inquisiteur. *Martial*, outre ce poème du *Monde* resté inédit, a donné une traduction française de la *Pandore* de l'évêque Jean Olivier, que Coupé analyse dans ses *Soirées littéraires*. — Lézin est mort vers 1580. Il a été confondu par Ménage avec son oncle peut-être, Lézin Guyet, échevin en 1493, suppôt de l'Université en 1496 et mort le 3 juin 1505. — Dès 1563 un *Jean G.*, d'Angers, figure sur la liste des étudiants de Genève.

Bruneau de Tartif., Mss. 870, f. 503 et 1137. — Ménage, *Rem. sur la Vie de G. Mén.*, p. 292 et 468. — Lacroix du Maine, *Bibl. Franç.* — Bayle, v° *Guyet*. — *Inventaire des Arch. mun. d'Angers, Doc.*, p. 378. — *Livre du Recteur*, p. 9

Guyet (*François*), de la famille des précédents, né à Angers en 1575, resta orphelin de très-bonne heure et perdit la plus grande partie de son bien par la mauvaise administration de ses tuteurs. Ses études achevées, il vint à Paris et se lia bientôt avec nombre de personnages distingués dans les lettres, tels que de Thou, les Du Puy, Balzac et Ménage. En 1608 il se rendit à Rome où il retrouva le poète Regnier, qu'il avait connu à Paris. Guyet employa son séjour en Italie à se perfectionner dans la connaissance de l'italien, au point de composer des vers estimés dans cette langue, alors à la mode. A son retour il entra chez le duc d'Epernon pour diriger les études de l'abbé de Grandselve, le futur cardinal de la Valette. Il accompagna son élève à Rome, revint avec lui à Paris, fut congédié, repris, grâce à l'intervention de Balzac, et enfin dégagé, se retira au collége de Bourgogne, sans doute avec quelque pension. Il avait d'ailleurs été gratifié d'un petit bénéfice au diocèse de Bordeaux, le prieuré de St-Andrade, qui évidemment n'obligeait pas à résidence. — On a de Guyet un poème latin : *Superstitio furens sive de morte Henrici magni carmen; accedit Genethliacon Ludovici XIII* (Paris, 1610, in-4°); — des épigrammes, deux épitaphes du poète Bourbon et d'autres poésies latines, réunies sous ce titre qui n'est mentionné par aucun bibliographe : *Monobiblos sive generosæ poeseos specimen* (Paris, Et. Prevosteau, 1692). — Quoique ce bagage littéraire soit léger, la réputation de l'auteur était grande. Il la devait surtout à ses grands airs de critique et à cette affectation de fin connaisseur qui lui faisait d'un seul coup rejeter comme supposés le plus grand nombre des livres de l'*Enéide*, une comédie de Térence et bon nombre d'anciens auteurs. « Que ne travail- « lez-vous sur le Bréviaire, lui disait le chanoine « Jacq. du Puy, vous nous rendriez service ! » — Guyet avait entrepris de démontrer que la langue latine n'est qu'une corruption du grec, et le livre inachevé remplissait, assure-t-on, à sa mort 25 cahiers de papier in-fol. de son écriture si nette et si ferme. Il ne publia rien en somme; même, il faut croire qu'il se gardait d'écrire, car ses lettres sont des plus rares, et qu'il se contentait de prôner, dans les réunions amies, ses opinions écoutées comme oracles. Mais Saumaise l'avait menacé de le prendre à parti, s'il en faisait montre publique; et Balzac, qui l'avait mis en crédit, devenu ensuite son ennemi, se révoltait contre « l'autorité, plus d'obéissance et d'habitude que « de droit légitime, » de « ce vieux fou con- « firmé..., de ce vieux loup, le plus insuppor- « table pédant de l'Europe » qu'il se proposait de rebiffer. — Guyet au moins travaillait sans cesse mais à sa manière. Ses livres, achetés pour le plus grand nombre par Ménage et légués ensuite aux Jésuites, étaient couverts de notes marginales, qui furent publiées plus tard par Bœcler, Grœvius, de Marolles et d'autres savants, dans leurs éditions de *Térence* (Strasbourg, 1657, petit in-8°), de *Valère Maxime* (Leyde, 1726, in-4°), de *Stace* (Paris, 1658, in-8°), de *Plaute* (1658, Paris, in-8°), de *Phèdre* (Upsal, 1663, in-8°), de *Lucien* (Amsterdam, 1687, in-8°), de *Lucain* (Leyde, 1728, in-4°), de *Martial* (Leyde, 1670, in-8°), d'*Hésiode* (Amsterdam, 1667, petit in-8°), d'*Hesychius* (Leyde, 1668, in-4°). Nodier, qui possédait après Ménage ou de

Digitized by Google

Thou ses exemplaires d'*Oppien*, des *Adages* grecs et de *Lucain*, chargés ainsi de ses observations manuscrites, a fait un éloge extrême de ces commentaires courants qui ne le cèdent, selon lui, ni en ordre ni en netteté sur le travail des plus excellents éditeurs, et qui l'emportent souvent pour la réserve et la précision. — « Je me trompe « beaucoup, dit-il, si Guiet n'est pas un homme « extraordinaire. » — Franc, sincère, homme de caractère en somme, joignant à un goût délicat une liberté d'esprit entière, il portait dans la critique religieuse la même liberté que dans les discussions littéraires; et malgré son titre ecclésiastique, se vantant volontiers de négliger sa messe même le jour de Pâques et de n'avoir pas de confesseur, il s'était fait un renom d'incrédulité, qui le classait en première vue dans la société des Naudé, des Luillier, des précurseurs de la société du Temple. — En 1636 il avait dû subir l'opération de la taille, de son temps presque toujours mortelle, et la supporta avec une fermeté incroyable. Il mourut, à vingt ans de là, le 12 avril 1655, à Paris, d'un catarrhe, qui sans le faire souffrir, « donna lieu, dit Bayle, aux fonctions « accoutumées du curé de la paroisse. » — On ne sut que par ses héritiers son âge, qu'il se plaisait à cacher. Sa vie a été écrite en latin par Portner, sénateur de Ratisbonne, sous le nom de *Periander Rhœtus* et figure imprimée en tête du *Térence* (Strasbourg, 1657, in-12). — Son nom, qu'il signait *Guiet*, est le plus souvent dans les documents originaux du temps, écrit avec l'orthographe que j'ai conservée. — Il avait pour armes *de sable à la fasce d'argent chargée de 5 merlettes de sable, accompagnée d'un croissant d'or en chef et d'une étoile d'or en pointe.*

Bayle, *Dictionnaire*. — Huet, *Commentarii*, p. 66, 398. — Tallem. des R. (édit. P. Paris), t. IV, p. 198 et 502. — Nodier, *Mélanges d'une petite Biblioth.*, p. 379. — Pocq. de Liv., *Les Illustres*, Mss. 1068. — Moréri. — *Ménagiana*. — Balzac, *Œuvres*, t. II, part. II, p. 14, *De hypercritico Galeso ad Eg. Menagium ludus poeticus*, — *Lettres choisies*, p. 323 (éd. de 1656) et *Lettres* [inédites], publiées par Tamisey de la Roque (in-4°, 1874), p. 46, etc. — Guy Patin, *Lettre 821*. — Goujet, t. IV, p. 351. — Brun. de T., *Philand.*, Mss. 870, f. 1141. — Marolles, *Mémoires*.

Guyet (*René*), sieur de la Rablaye, fut élu conseiller échevin d'Angers en 1538, maire le 1er mai 1550. — Le registre de son mairat est perdu. — Il portait *écartelé aux 1 et 4 d'or à trois têtes de loup coupées de sable, aux 2 et 3 d'argent au lion rampant de gueules.*

Guyocherie (la), ham., cne d'*Allonnes*. — *La Diocherie* (Cass.). — Domaine acquis de Martin Chaillou en 1665 par Marie de Mahis, femme de Pierre Champion, et revendu le 13 décembre 1679 au prieur d'Allonnes.

Guyon (*Pierre*), peintre, employé en 1566 par la ville d'Angers. — V. *Guion*.

Guyonnaie (la), ham., cne d'*Aviré*. — *Le vill. de la G.* 1740 (E 513), relevait partie de la Clergerie, partie des Jonchères; = f., cne de *Bouillé-M.*

Guyonneaux (les), f., cne de la *Chapelle-Rousselin*.

Guyonnerie (la), cne de *Brain*. — *Une pescherie, cours d'eau, saules et marais, appelé la G. dans le cours d'eau de l'Authion en Brain, faisant partie des pêcheries appelés autrefois la Porte-Percée* 1686 (H Saint-Aubin).

Guyonnerie (la), f., cne de *Noyant-sous-le-Lude* — *La Guénaminière* (Cass.). — *La Guillominière* (Et.-M.); = h., cne de *Parcé*.

Guyonnière (la), f., cne de *Brossay*. — *Widdonnaria* 1100 (Pr. de la Madel., t. I, f. 1). — *Terra Guiumnerie* 1157 circa (Cartul. de St-Aubin, f. 50). — *La Guyonnière* (Cass.). — *La Gagnière* (Et.-M.); = h., cne de *Charcé*. — Anc. fief et seigneurie relevant de la Varenne, et dont est sieur Geoffroy de la Grézille, mari de Jeanne de Brézé, 1405, Mich. Mabille 1436, Joachim Longnet, époux de Renée de Broises, par acquêt 1539, Pierre Guitonnière 1602, Ch.-Pierre Lelarge, écuyer, 1734; = cne de *Juigné-Bené*, anc. chât. détruit. V. *Juigné-sur-Maine*; = f., cne de *Cheviré-le-R.*; = cl., cne de *Durtal*. — Anc. domaine de la chapelle Ste-Anne de Chateaubosset, vendu natt le 24 mars 1791; = chât., cne de *la Jaille-Yvon*, à pic sur le rebord du coteau de la rive droite de la Mayenne et séparé seulement du bourg par un petit bois qu'y relient des sentiers; = f., cne du *Longeron*. — En est sieur n. h. René Pillot 1615; = f., cne de *Morannes*. — Anc. domaine réuni vers 1626 au fief du Genetay; la mouvance relevait pour la plus grande partie de Boistesson, pour le reste de Gratecuisse. — En est sieur Jean Leroy 1470, Guill. Lepelletier 1480, l'abbé Gandon 1779; = cl., cne de *Mouliherne*; = f., cne du *Plessis-Macé*; = f., cne de *la Poitevinière*; = f., cne de *la Pommeraie*; = cne de *St-Florent-le-Vieil*. — *Locus qui vulgariter dicitur la G.* 1301 (St-Flor., R 1); = f., cne de *la Salle-Aubry*; = f., cne de *Trémentines*. — *Gaigneria de Guioneria* 1418 (Pr. de Trém.); = (la Petite-), f., cne de *Trémentines*.

Guyonnières (les), cl., cne de *Baracé*; = ham., cne de *Clefs*. — *La Guionnière* (Cass.). — *La Yonnière* (Cad. et Et.-M.) — *Les Yonnières* (Rect.); = f., cne de *Maulévrier*. — En est sieur Franç. de Monbron 1540 (C 105, f. 147); = ff., cne de *Vern*.

Guyot (*François*), maître fondeur, Angers, mari de Marie Ménil, 1671, 1719. — (*Pierre*), maître fondeur, 1740. — (*Charles*), étudiant en l'Université d'Angers, a fait imprimer sa thèse de médecine pour la licence qui a pour titre : *An sit in arthriticis affectibus necessaria venæ sectio* (Angers, 1655, in-4°).

Guyot. — V. *Guillot*.

Digitized by Google

H

Habdenaie (la), f., cne de *la Ferrière*. — *Labdenais* (Et.-M.).

Habet (le), cl., cne de *Vauchrétien*.

Hache (la), cl., cne de *Champigné*; = cl., cne de *la Plaine* (Cass.).

Hacherie (la), anc. carrière d'ardoise, dans l'ancienne paroisse de St-Samson, aujourd'hui dans la ville d'*Angers*, faubourg de la Chalouère, ouverte près Bouillou en 1735 par Boreau de la Bénardière père, sur deux fonds dépendant d'une closerie appartenant au curé et aux paroissiens de St-Samson, à qui il en payait la location. Le 3 juin 1782 il leur fit dénoncer qu'il cessait l'exploitation. Elle fut reprise en 1786 par son clerc, Mariet, sur un terrain à l'O. de la précédente mais sans grande chance de pouvoir être continuée au-delà de 18 ou 20 foncées, l'eau de la rivière de la Maine s'y infiltrant dans les grandes crues. De plus, par un acte de concurrence habile, ses voisins de la Persillère acquirent le 5 janvier 1789 la closerie et enlevèrent ainsi non-seulement tout terrain libre mais tout droit à réclamation.

Hachetaie (la), vill., cne de *St-Michel-et-Ch.*; — donne son nom au ruiss. né sur la commune, qui s'y jette dans la Nymphe; — 1,300 m. de cours.

Haclée (la). — V. *la Haie-de-Clefs*.

Haguenier (*Pierre*), brodeur, Angers, 1652.

Haguineau (le), ham., cne de *St-Saturnin*.

Haie (la), f., cne d'*Andigné*, domaine de la chapellenie de Danne, desservie en l'église paroissiale; = f., cne d'*Armaillé*; = f., cne de *Beaucouzé*. — Ancienne dépendance de la mense abbatiale de Saint-Nicolas, vendue natt le 14 décembre 1791; = ham., cne de *Beaucouzé*. — Autrefois avec trois moulins dont deux à eau et un à vent, ce dernier reconstruit en 1750, tous trois dépendant de la cellererie de l'abbaye de St-Nicolas d'Angers. — Une tréfilerie avec fabrique de pointes y a été établie en 1848 par M. Marais père; elle est abandonnée. — Un peu au-dessus vers l'O. naît un ruiss., reste de deux étangs, qui passe sous le chemin d'intérêt commun no 6, puis à la Haie, à la Borderie, pénètre dans la commune d'Avrillé qu'il borde intérieurement et se jette dans le ruiss. de la Meignanne, un peu au-dessus de l'étang de Brionneau; — 2,500 m. de cours; = f., cne de *Beaulieu*; = f., cne de *Botz*; = cne de *Brigné*. — *Un fief appelé le fief de la H.* 1540 (C 105, f. 276), avec maison et jardin; = f., cne de *Brissarthe*. — *Domus de Haya et nemus circum adjacens et pratum* 1217 (Prieuré du Plessis-aux-Nonn., t. I). — *La Haie de Brissarthe* XVII-XVIIIe s. (E 2826). — Anc. fief et seigneurie avec manoir noble, précédé d'avenues, dont dépendaient en Brissarthe les métairies du Bois, du Grand et du Petit-Champhouère, en Contigné de l'Epinay, de Mons et des Poiriers. — Une famille noble en prenait le nom jusqu'au XVIIe s. — En est sieur Pierre de la Haie, écuyer, 1449, dont la fille épousa le 12 février Ant. de Martigné, écuyer d'écurie de Charles VII, Pierre de la H. qui y fonda le 11 juillet 1497 une chapelle de la Trinité; — Pierre de la H. 1601, mari de dlle Renée d'Anthenaise. — La terre fut adjugée le 18 février 1615 à Charles Gaudicher. — En est sieur en 1643 Pierre Ayrault, président au Présidial d'Angers, en 1647 René de Dieusie. — La chapelle était desservie encore au XVIIIe s. et un mariage s'y célèbre en 1772; = f., cne de *Carbay*; = f., cne de *la Chapelle-du-G.* — *La Grande-H.* (Cass.).

Haie (la), f., cne de *la Chapelle-Rousselin*. — *Haia* 1100 circa (Cartul. de Chemillé, ch. 69). — *Le fief, seigneurie, domaine, bois de la H.* 1539 (C 105, f. 55). — Anc. fief et seigneurie, appartenait jusqu'au milieu du XVIe s. à la famille du Tour, puis aux Vaugirauld, qui à ce titre jouissaient des prérogatives honorifiques dans l'église paroissiale, « fors quand le baron de Cholet y veut « aller ». René de V., sieur de Bouzillé, obtint le 24 octobre 1572 l'autorisation de la dame de Cholet, sa suzeraine, de fortifier le château de douves et ponts-levis, tours, machicoulis et « tout autre sorte de forteresse ». Ainsi installé, il tint tête contre la Ligue, mais fut pris de force le 5 mars 1593, et des lettres du duc de Mercœur donnèrent mandat aux seigneurs de St-Offange « de faire au plus vite » ruiner et démanteler la place, en convoquant les paroisses circonvoisines à sa démolition. — Le 11 décembre 1677 « la « maison noble, terre et seigneurie » furent adjugées à Jean de la Bourdonnaie, et sans doute le manoir n'était pas entièrement détruit; aujourd'hui toute trace même d'habitation y a disparu. — L'emplacement en est converti en une prairie traversée par un ruiss. encore appelé *des Douves*, — ou *de la Haie*, — et qui devient plus loin le ruiss. de Montatais.

Haie (la), ham., cne de *Combrée*; = f., cne d'*Ecuillé*. — En est sieur n. h. Franç. de Montplacé 1671; = vill., cne de *Faye*; = f., cne de *Freigné*; = ham., cne du *Guédéniau*. — *Le lieu seigneurial de la H.* 1625 (Et.-C.). — En est sieur n. h. Etienne de Mégret 1635, François de Villiers, chevalier, 1647 (E 186); — donne son nom à un ruiss. né sur la commune, qui s'y jette dans le Brocard; 300 mèt. de cours; = f., cne de *la Jaille-Yvon*. — Anc. domaine de la cure de la Trinité d'Angers qui l'arrentait; = cl., cne de *Juigné-Béné*; = f., cne de *Juvardeil*. — Domaine de l'abbaye du Ronceray d'Angers, qui l'arrenta le 25 octobre 1579 à Jacq. Dufay. — En est sieur Mich. Falloux du Lys 1752.

Haie (la), chât., cne de *Landemont*. — *La Haie Prézeau* XVI-XVIIe s., du nom de la famille qui le possédait aux XVIe et XVIIe s. —

Digitized by Google

Guillemette Prézeau en rend aveu à la Coindière en 1553, Jacq. de la Poèze, mari de Françoise Prézeau 1597, René de la Poèze 1691, Guillaume Prézeau, mari de Louise de la Poèze 1672, Jean-Baptiste-Alexandre Prézeau 1751, † en 1806 à Beaupréau; — aujourd'hui par héritage maternel, M. Emmanuel Lebault de la Morinière. Le domaine a été formé d'une série d'acquisitions de 1672 à 1740. — Le logis est encore l'ancien « hostel « et herbergement » couvert en tuiles, avec cour entourée de servitudes, fermée par un portail flanqué de deux tourelles et enceinte d'étroites douves. Un pavillon y a été récemment ajouté (arch. Bibard). Dans la chapelle, d'ailleurs sans caractère, a été recueillie une belle pierre tumulaire du XIVe s. apportée on ne sait d'où par le dernier Prézeau et sur laquelle est gravée l'image couchée d'un religieux, tête nue, les yeux baissés, les mains jointes, les pieds chaussés; autour, en bordure, la légende se lit : *Ci gist : Raoul : Blondel : neveuvo : au fondeor : de céans. Priez à Dieu que il ait merci de lui. Amen.*

Haie (la), ham., cne du *Lion-d'Angers*; = ham., cne du *Louroux-Béconnais*. — *La Haie-Gerie* (Cass.), ancienne maison noble; = f., cne du *May*; = f., cne de *la Poitevinière*; = f., cne de *Pouancé*. — En est sieur n. h. François Delaunay, mari de Françoise d'Andigné, 1628; = f., cne de *la Pouèze*; = ham., cne de *la Prévière*; = cne du *Puy-N.-D.* — *La Haie-du-Puy* XVI-XVIIe (E 2825). — Anc. fief et maison noble, dans le bourg, relevant de Montreuil-Bellay et donnant son nom à une famille de chevalerie. — En est sieur Huguet de la Haie 1325, Pierre de la H. 1520, sa veuve Gillette de la Grésille 1527, René Durivau 1589, Girard Lebascle 1610, Philippe L., de qui est veuve Elisabeth Paris, 1688, René-Luc Gibot de Moulinvieux 1712, mari d'Elis. Lebascle. — L'habitation sise sur la rue de l'église s'appelait *la Cour*. Dévastée pendant la guerre, elle fut vendue natt le 24 prairial an IV, et depuis rasée.

Haie (la), f., cne de *St-Augustin-des-B.*; = mon b., cne de *St-Christophe-du-B.* — Ancien prieuré de l'abbaye de la Reau, avec *chapelle* qu'on dit *de l'abbaye* et où sont célébrés de nombreux mariages au XVIIe s., mais dès cette époque très-irrégulièrement desservie. Il en dépendait 18 belles métairies, des moulins, des prés, des rentes, un four à Mortagne. L'habitation forme encore une belle maison sur rez-de-chaussée avec deux élégantes cheminées XVIIIe s. — La chapelle actuelle porte la date 1764 sur l'entrée. L'ancienne s'élevait, croit-on, vis-à-vis, dans la cour, sur une petite glacière, voûtée en granit échantillonné, de 4 mèt. carrés, qui servait d'enfeu; — dans la cour, débris d'une dalle tumulaire; = f., cne de *Saint-Crépin*; = ham., cne de *Saint-Germain-des-Prés*; = f., cne de *St-Germain-des-P.*, vendue natt sur Cumont de Pruinas le 7 thermidor an IV; = f., cne de *la Salle-Aubry*, vendue natt sur Boucault-Méliant le 27 ventôse an VI; = cl. et f., cne de *Trélazé*.

Haie (la Grande-), f., cne de *la Cornuaille*. — *La Haie-Guyot* (Cass.); = f., cne de *Beaupréau* — dans la paroisse de St-Martin. — *La Grande-H.-Vaugirauld* XVIIIe s. — acquise d'Yvonne Chevalier, veuve Maugrain, le 28 juillet 1714, par Pierre Certel, chanoine de Beaupréau, et Charles C., garde du corps; = f., cne de *la Potherie*. — Domaine et résidence à la fin du XVIe s. d'une branche de la famille d'Andigné; = f., cne de *Pouancé*. — En est sieur René Hiret 1639; = cl., cne de *St-Clément-des-L.*

Haie (la Haute-), ham., cne de *la Cornuaille*; = cl., cne de *la Pouèze*.

Haie (la Petite-), cl., cne de *Beauvau*. — Anc. domaine du prieuré du Verger, vendu natt le 9 décembre 1791; = f., cne de *Clefs*. — Domaine de l'abbaye de Mélinais vendu natt le 18 février 1791; = f., cne du *May*; = cne de *la Potherie*. — *La Haie* alias *la Petite-Haie* (Et.-C.). — Y demeurait en 1768 le chirurgien Jean Provost. — Sur le pâtis voisin, le curé Jean Hiret fit planter une croix qu'il bénit le 25 avril 1655 en grande solennité; = f., cne de *Pouancé*.

Haie-aux-Bons-Hommes (la), f., cne d'*Avrillé*. — *Haya regis juxta Andegavum* 1222, 1236. — *Haya de Avrille* 1289 (G 870). — *La Haye-aux-Bons-H.* 1479 (BB 1). — Ancien prieuré de l'abbaye de Grandmont, fondé vers 1178, — et non 1140 comme dit Hiret, ni 1150 suivant Roger, — par Henri II dans le parc des comtes d'Anjou, qu'il donna aux religieux avec divers domaines dans les paroisses de Montreuil-Belfroy et sur la vallée. Il leur attribua spécialement pour le service des frères, « tant sains que lépreux », 4 hommes dans la ville d'Angers et 1 au Moul-en-Vallée, qui, pour récompense de leurs devoirs, devenaient exempts de tous droits et coutumes, sur terre et sur eau, tels que taille, pontonnage, mesurage, passage, fouage, etc., guet, portes, subsides, droits de cloison ou d'octroi, saisie de meubles ou immeubles. Ces immunités des *Bons-Hommes* furent confirmées en 1304 par Philippe III et depuis par tous ses successeurs, — et le titre, qui n'entraînait plus guères aucune obligation, devint un privilége très-recherché, que les moines vendaient jusqu'au XVIIIe s. fort cher et qui ne fut supprimé qu'en 1780. — En dehors et à quelque distance de l'enclos des moines bordé en partie par l'étang St-Nicolas s'élevait la *Maison prieurale*, précédée d'une grande cour, avec deux pavillons, dont un à gauche formant chapelle. C'est aujourd'hui encore le domaine distinct du *Prieuré*, V. *ce mot*. — La *Maison conventuelle* formait au midi un vaste quadrilatère, éclairé de 16 croisées, avec façade principale ornée d'un fronton central et de trois frontons ronds correspondant aux fenêtres, les bas-côtés servant autrefois de galerie et au XVIIe s. de cellier; au-devant, une cour, une fuie à pigeons et tout autour un grand jardin et verger. Sur un contrefort à l'angle gauche, la date 1637 indique l'époque de ces constructions. Le dortoir comprenait 8 chambres, mais dès 1740 il n'y résidait plus que quatre moines, vivant ensemble en très-mauvaise intelligence. Au-dessous, dans le réfectoire, se voyaient un grand tableau de la Nativité et 8 autres

Digitized by Google

scènes de différents mystères. Dans la partie démolie, une vaste salle, à coupole ogivale et grande cheminée à manteau sculpté, contenait le billard. La bibliothèque, où figuraient 4 portraits de religieux, se composait en 1661 de 440 volumes dont 121 in-fol., livres de philosophie morale, de théologie, d'histoire de France; une Bible Mss. en 3 vol. in-fol., un grand Cartulaire en parchemin, la règle et les statuts Mss., des obituaires et 8 autres Mss. divers, sans noms d'auteurs. *L'Eglise* (XIIe s.) ouvrait dans l'avant-cour de la maison conventuelle. Le grand autel avait été refait en 1650 « avec son tour, « jusqu'aux chaires du chœur en manière d'incrus- « tation, avec trois figures et plusieurs pièces de « marbre, et un tableau de l'Assomption ». Il possédait plusieurs tabernacles dont un de cuivre doré et émaillé très-ancien. Dans une ancienne croix d'argent doré et ornée de pierreries était conservé un fragment de la vraie croix; dans un bras de cuivre argenté, un ossement de saint Geoffroy; dans un autre reliquaire, un ossement de St Luc l'Evangéliste. Plusieurs autres coffrets et reliquaires émaillés provenaient de Limoges. — Aujourd'hui cette chapelle, qui date de la fondation (XIIIe s.), sert d'écurie et de magasin à fourrage. Trois baies éclairaient l'abside; celle du fond seule a conservé sa forme antique. La façade en grand appareil, formé, comme toute la construction, d'un double parement séparé par un lit de blocaille, s'ouvre par un portail du XVIIe s., à 2 pilastres avec fronton brisé, sommé d'une niche vide. Au-dessus, un écusson fruste; un autre, au pignon; entre deux une grande baie, datée dans l'ébrasement intérieur : *1647*; à son sommet, un Ange aux ailes éployées tient de chaque main un encensoir. Sur la cour apparaît plus qu'à-demi remblayée une porte latérale ogivale, à grands claveaux, couronnée de trois tores concentriques et d'un fer à cheval, avec colonnes à chapiteaux de deux rangs de crochets. L'édifice, à l'intérieur, était entièrement peint, les nervures de la voûte en bleu et rouge, les clefs ornées de personnages, où figurent un Ange, un Apôtre, l'Agneau nimbé, St Jean l'Evangéliste. Tout le long du mur, sous une mince corniche court une frise de feuillage alternant, dans les deux premières travées, à droite, avec des animaux : *Leopardus, elephas, draco*; à gauche, diverses scènes d'une légende où se reconnaît un enfant monté sur un chameau; derrière un prêtre, trois personnages en marche, un autre qui tend son manteau à un moine, un moine recevant une charte, un martyre, le Christ avec les quatre symboles évangéliques au centre d'un grand médaillon à peu près disparu; — dans l'abside, légèrement surexhaussée et que deux colonnes, avec chapiteaux à crochets rudimentaires, séparent de la nef, la Vierge couronnant et présentant son fils dans une gloire entourée par trois Anges. — V. dans les *Mém. de la Société d'Agr. d'Angers*, t. V, p. 399, un joli dessin de M. Dainville; un autre par M. Joyau a figuré à l'Exposition d'Angers de 1858.—Dans le sol que traversent d'antiques fondations, on a trouvé de nombreuses tombes en pierre coquillière.

Couvent et église ont été vendus nat. le 4 octobre 1791 à Joachim Tretouin, acquéreur le même jour de l'étang voisin en commun avec Séréné-Pierre Chaillou, V. *la Haloperte*.

Le prieuré avec ses dépendances, la Tesnière en Avrillé, la Sécherie et la Diablerie en Montreuil-Belfroi, la Mornerie en Juigné, Montfrileux en St-Barthélemy, avait été réuni au Séminaire Saint-Charles d'Angers par décret épiscopal de 1711, sans suppression pourtant du titre, et restait depuis lors inhabité.—Baillain a donné une vue générale des bâtiments, Mss. 216, p. 284.

Prieurs : Hamelin, 1217. — Jean *de la Bigotière* .... — Ademart *Crespin*, plus tard abbé de Grandmont. — *Jean de Belabre*, docteur en théologie. — Pierre *Charnacé*. — Jean *Valle*. — Pierre *du Breuil*, 1296. — Amelius *de Penna*, 1319-1333. — Pierre *Roger*, neveu du pape Clément VI, 1345. Il avait alors 9 ou 10 ans et songeait beaucoup plus sans doute aux jeux de la fontaine de Croche, V. *ce mot*, qu'aux rêveries que lui prête une prétentieuse inscription en vers français, sur pierre d'ardoise, actuellement recueillie au Musée d'Angers, et publiée dans le *Répert. Archéol.* de 1869. — Il devint bientôt cardinal, et plus tard pape sous le nom de Grégoire XI.—Foulques *Guérif*, 1405.—Jean *Rallet*, 1412. — Antoine *de la Forie*, 1444. — Antoine *Lasnuria*, ... —Jean *Loyau, Legalis*, 1447.— Richard *du Bois*, 1464, 1500. —Franç. *Milteau* ou *Malleteau*, premier commendataire, depuis 1519, † le 3 mars 1528 m. s.—Franç. *de Villiers*, abbé de Toussaint, 1533, 1538. — Odet *de Bretagne*. — Bern. *de Vignaulx*, 1564. — Charles *Miron*, évêque d'Angers, 1592. — Guy *Dufour*, 1623. — Gilles *Lecointe*, 1623, 1632. Une sentence de la Sénéchaussée, rendue sur la requête des religieux, accablés par les pauvres, « auxquels ils ont été réduits à faire l'aumône « pour ne pas les voir mourir de faim », le condamna à l'obligation d'aumôner un boisseau de blé par semaine (8 juin 1626). Il touchait à lui seul les 3/4 du revenu; il résigne en faveur de son neveu.—Florent *Lecointe*, 1632.—Mais ayant tardé à se faire recevoir, comme il y était tenu par ses bulles, en l'ordre de Grandmont, il fut déclaré déchu, 1635, au profit de Claude *Ligier*, V. *ce nom*, qui prit possession le 13 septembre, † le 30 mars 1672. C'est lui qui fit reconstruire l'habitation. Sa dalle tumulaire s'y conserve encore, portant une longue et belle inscription latine inédite, que je donnerai à son article.—Gab. *Huet*, V. *ce nom*. — Jean *David*, de Carcassonne, 1695-1706, dont l'écusson portait *3 harpes mises en pal, 2 en chef et 1 en pointe*. Il demeurait à Paris chez le prince de Soubise. Son testament, qui donna lieu à des contestations, est imprimé in-4° et in-8°. Il instituait notamment l'Hôpital général d'Angers pour légataire universel, à charge de recevoir préférablement à tous autres les pauvres des paroisses d'Avrillé, de Montreuil et de Bené, et léguait quelques ouvrages manuscrits à l'évêque de Strasbourg, son ami. — Ant. *Lemoyne*, docteur de Sorbonne, 1707. — Charles-Maurice *Du Bou-*

Digitized by Google

zet de Roquépine, abbé de St-Nicolas d'Angers, 1721. — Louis-Alexandre *de Plancy*, 1736, † à Paris en novembre 1757. — Charles *Barc*, chapelain du Roi, chanoine de Noyon, 1758. — Franç.-Christ. *Cholière*, † le 6 juin 1784. — Pierre *de Lignac*, licencié en théologie, chapelain de Monsieur, vicaire général d'Arras, 1789.

Les armoiries du prieuré étaient *d'azur à la N.-D. d'argent avec l'Enfant de même.*

Arch. de M.-et-L. G 855-910. — Arch. mun. d'Angers BB 13, f. 117; 95, f. 49; 106, f. 34-36; 117, f. 149; 129, f. 26; 129, f. 65. — Arch. commun. d'Avrillé Et.-C. — *Répert. arch.*, 1869, p. 138. — *Commiss. Arch. Proc.-Verb.*, p. 88. — *Mém. de la Soc. d'Agr.*, t. V, p. 369. — Roger, p. 249. — Denais, *Notre-Dame de Beaufort*, p. 455. — Hiret, p. 403. — Note Mss. de M. Aug. Michel.

Haie-Bourdin (la), vill., c^ne de *Bouzillé*. — *Le domaine de la H.-B. lequel estoit anciennement en garennes, frous et bocaiges et terre arable et maintenant construit en maison, jardins, vergers et terres labourables* 1601 (St-Flor.). — Relevait de Chantoceaux et appartenait au seigneur de la Bourgonnière. Il y existe une source abondante et une croix au carrefour d'Albert.

Haie-Cazeau (la), ham., c^ne de *Bégrolles*.

Haie-Chaussée (la), m^in, c^ne de *la Bohalle*.

Haie-Chevalier (la), ham., c^ne de *Liré*.

Haie-Claire (la), h., c^ne de *St-Sigismond*. — En est sieur René Rabin, prêtre, † en 1666.

Haie-Courbée (la), cl., c^ne d'*Armaillé*.

Haie-Dalot (la), f., c^ne de *Bouzillé*. — *Le moulin de la Haie-d'Alos* 1500 (St-Flor., Marillais, *B* 3). — Appartenait aux religieux de St-Florent; — avec anc. moulin à eau détruit, ainsi que le moulin à vent; — donne aussi son nom à un ruiss. qui naît sur la c^ne de *la Chapelle-Saint-Florent* au vill. de Launay, coule du S. au N., passe au carrefour du Toit, sépare quelque temps Bouzillé et y pénètre pour se jeter dans le ruiss. de la Lande-du-Croulay; — a pour affluent le ruiss. de la Mauvoisinière; — 6 kil. de cours.

Haie-de-Clefs (la), c^ne de *Jarzé*, — populairement *la Haclée*. — Anc. fief sur la gauche de la route en allant à Cheviré, à cent pas du château ruiné de la Frênaie, où il était annexé depuis le XVIe s. Une chapelle régulière y existait, desservie par les religieux de Mélinais et à la présentation deux fois du seigneur de Jarzé, une fois du seigneur de la Fresnaie. Elle avait pour temporel la métairie de Clefs en Chemiré et le fief du Bois-de-Fay en Vaulandry. On en voit encore, presque au bord du chemin, les deux murs à pignons debout chargés de lierre; le toit et les murs latéraux ont disparu; sous le dernier pignon s'ouvre la porte d'un caveau extérieur voûté d'arceaux d'ogive. — Le fief sans domaine appartenait pour les 3/4 au seigneur de Jarzé, pour le reste à celui de la Frênaie (C 106, f. 81).

Haie-de-l'Allou (la), f., c^ne de *Pouancé*.

Haie-des-Hommes (la). — V. *les Hommes*.

Haie-Guyot (la), f., c^ne de *Louroux-B.*

Haie-Drené (la), f., c^ne de *Maulévrier*. — Tout près y naît un ruiss. qui en prend le nom et se jette dans le Tréson; — 1,050 mèt. de cours.

Haie-du-Preuseir (la), f., c^ne de *Pouancé*. — *La H. du Preçois* (Cass.).

Haie-en-Bru (la), f., c^ne de *la Potherie*, — du nom du vill. et ancien fief de Bru sur la paroisse de la Chapelle-Glain, dont la terre relevait féodalement.

Haie-en-Bureau (la), f., c^ne de *Cholet*. — — *La gagnerie de la Haie Emburault* 1551 (E 601). — On y a trouvé en 1865 dans les démolitions le cachet de la bibliothèque du marquis Robin de la Tremblaie. Il porte en légende : *Livres de M. le marquis d'Aligny*; — les armoiries au centre; au-dessus : *His omnia patent*.

Haie-en-Herbaudais (la), c^ne de *Bocé*. — *Le Pin autrement la H. en H.* 1557 (E 637). — Anc. fief et seigneurie dépendant de la terre et seigneurie des Brichetières.

Haie-Gaultier (la), cl., c^ne de *Feneu*. — Habitée en 1683 par Jeanne Gaultier, veuve de Jean Veillon.

Haie-Georget (la), f., c^ne de *Feneu*. — *Le fief, domaine et seigneurie de la H.-G.* 1540 (C 105, f. 116). — Acquis vers 1585 du sieur de Chambellay par Clément Lecoq, relevait de Sautré. — En est sieur Pierre Buigné 1710.

Haie-Huette (la), f., c^ne d'*Armaillé*.

Haie-Joulain (la), vill., c^ne de *St-Silvin*. — *Feodum de Haia* 1221 (Chaloch.). — *Haia Joslani* 1241 (H.-D. *B* 53, f. 22). — *Haia Jollani* 1241 (Fontev., ch. anc. 27), 1293 (G 340, f. 79). — Anc. fief et seigneurie relevant directement du château d'Angers et comprenant au XVe s. la Roche-Joulain et Sautré, qui en ont été démembrés. Il conserve le nom de Geoffroy Joulain, *Gaufridus Joslani*, chevalier, qui en était seigneur au commencement du XIIIe s. Le village, placé sur l'ancien grand chemin d'Angers à Durtal, était, antérieurement au XVIe s., clos de fossés avec portes, dont les montants restaient debout encore au XVIIe s., en manière de ville close, titre que maint document lui donne. — « N. h. monsieur « Hardoin de Feugeré » en est seigneur en 1311, 1370, par mariage avec la fille unique de Jouselin de la Haie; — Briant de la Haie 1404, Geoffroy de la H., mari d'Isabelle d'Antenaise, mort à Azincourt, 1415. — La succession étant tombée en quenouille, et Catherine, femme de Renaud de Vivonne, n'ayant pas laissé d'enfants, Catherine, sa tante, femme de Thibaud de Beaumont, seigneur du Plessis-Macé, en hérita. Par acte du 2 juillet 1434, elle y fonda en son manoir « de la ville de la Haie-Joulain une chapelle « bonne et compétente, » sous l'invocation et avec une statue de sa patronne. — Sa petite-fille épousa Eustache du Bellay. — La terre portait depuis le XVe s. le titre de baronnie, dont la quinte ou ressort comprenait les paroisses de St-Samson, St-Silvin, Ecouflant, Villévêque, Pellouaille, Sarrigné et le Plessis-Gr. — L'aveu rendu à René d'Anjou par Jean de Ste-Maure, en 1469, porte en tête une miniature, où figure le vassal à genoux, tête nue, devant son seigneur assis sur un trône; au fond, 6 personnages. Un fac-simile en est reproduit dans l'*Inventaire du Musée des Ar-*

Digitized by Google

chiv. Nat., p. 278. René du Bellay rend aussi aveu en 1545 « pour son chastel et maison seigneurial « de la mothe, douves et clostures anciennement « dud. lieu, aussy sa ville close à foussez, an- « ciennement fermante et ouvrante à portes, et « tout ainsi que soulloit estre clos environné et « enfermé de douves et clostures anciennes, au « dedans duquel est assis et situé son dit chastel « et maison seigneuriale ancienne appelée la « Salle Bouchard. » — Dans une maison de la ville le seigneur avait son four à ban, ses étaux de boulanger et de boucher; le pressoir banal se tenait à la Jousselinière. La terre fut vendue par Charles du Bellay à la famille Lefebvre de l'Aubrière et réunie au marquisat de ce nom. En est sieur en 1676 Jérôme Lefebvre, chanoine de la Ste-Chapelle de Paris. — Le château, « entière- « ment revêtu par dedans et par dehors de tuf- « feaux blancs de la Maumenière, » était depuis longtemps inhabité et en ruines. Les matériaux en furent vendus et dispersés en 1786. Reste encore la motte antique couverte de verdure, sur laquelle il est question de construire une chapelle.

La première maison de la Haie-Joulain portait *de gueules à la croix tréflée d'hermines*. Ses armes, parties *d'argent au lion d'azur chargé sur l'épaule d'une fleur de lys d'or*, qui est de Vendôme, figurent dans un vitrail de l'église de Béhuard, derrière le maître-autel, avec le portrait d'Hardouin de la Haie, fils de Geoffroy, tué à Azincourt, et de Jeanne de Vendôme.

Arch. de M.-et-L. E 38-51 et 2827; G Cures. — Arch. mun. GG 139; JJ 10. — Mss. 923. — Cl. Ménard, Mss. 875, t. II, p. 176. — *Affiches d'Angers*, 30 juin 1786. — Lecoy de la M., *René d'Anj.*, t. II, p. 86.

Haie-le-Roi (la), bois, c^ne^ d'*Avrillé*. — *Nemus quod vocatur Haya regis* 1260 (G 870).

Haie-le-Roi (la), f., c^ne^ de *St-Barthélemy*. — *Haia juxta Egrefein* 1205 (H.-D. *B* 24, f. 1). — Dépendait du temporel de l'aumônerie St-Michel-du-Tertre, réunie en 1602 à l'Hôtel-Dieu d'Angers. Un incendie en détruisit complétement les bâtiments le 27 août 1685. Ils furent rétablis le mois suivant, avec les matériaux, charpente et menuiserie, provenant de la démolition du temple protestant de Sorges, dont l'Hôtel-Dieu avait pris l'adjudication (E 1344-1346 et 1351).

Haie-le-Roi (la), f., c^ne^ de *Trélazé*.

Haie-l'Evêque (la). — V. *la Cassure*.

Haie-Longue (la), gros vill., c^ne^ de *St-Aubin-de-Luigné*. — *Villagium vulgariter nuncupatum villagium de la Haie Longue* 1462 (G Cure de Chaudefonds). — *Le villaige de la H. L.* 1509 (E 624). — *Le grand villaige de la H. L. alias la Perrottinière* 1613 (E 625). — *La Perrotinière de la Hais Longue* 1628 (E 626). — La dîme en était encore contestée au xve s. entre les curés de St-Aubin-de-Luigné et de Chaudefonds, qui se la partagèrent en 1462. — Il y existait une chapelle dédiée à St Gildas, d'où proviennent quatre fragments de vitraux (xvie s.) recueillis par M. Beloin, d'Angers. Cl. Robin, en 1764, dans son *Ami des peuples*, p. 21, en demandait l'érection en succursale. — Ce village est devenu depuis le xviiie s. le centre d'une exploitation de houille, la plus importante de l'Anjou, dont était directeur en 1759 François Pouperon de Tilly. Il y a été établi en 1831, pour le transport des matériaux un chemin « à rainures en « fer, » le premier de ce genre installé dans le département. — Tout le système anthraxifère, en a été reconnu par les sondages de MM. de Las Cases et Triger, et décrit par M. Roland dans un mémoire publié par la Soc. *Linnéenne d'Angers*, t. I, 1854, et réimprimé dans les *Mém. de la Soc. d'Etudes du Hâvre*, 1872. — Il forme le centre des houillères dites de *Layon-et-Loire*, en ce moment (juin 1875) en vente, concession, immeubles et matériel, sur la mise à prix de 500,000 francs.

Haie-Mariot (la), ham., c^ne^ d'*Yzernay*.

Haie-Portes (la), f., c^ne^ de *St-Christophe-du-Bois*.

Haie-Quentin (la), ham., c^ne^ de *Contigné*.

Haie-Rouge (la), cl., c^ne^ de *Chantocé*. — *Le lieu de la H. R.* 1772. — Appart. à Marie-Math. de Moncelet, veuve d'Ignace Chauvel de la Boulaie (E 961).

Haies (les), ff., c^ne^ du *Bourg-d'Iré*; = vill. et chât., c^ne^ de *Brion*. — *Herbergamentum des Hayes* 1221 (Cart. de Monnais, p. 267). — Anc. seigneurie, avec droit de haute, moyenne et basse justice, et domaine important comprenant, autour du château, un jardin de 5 arpents, une prairie de 7 arpents, deux étangs dont un de 50 arpents alimentant le second, 133 arpents de bois dont 45 en futaies, avec belles avenues aboutissant aux grandes routes, et 10 fiefs consolidés au domaine; — appartenait au xvie s. à la famille de la Barre alliée aux Du Rivau et aux de Chambes. Louis de la Barre, mort le 19 avril 1619, ne laissait qu'un fils, René, qui mourut âgé de 15 mois la même année, et deux filles, dont l'aînée Françoise épousa le 18 novembre 1634 Henri de Maillé, qui prend le titre de marquis de Benehard et des Haies. — La terre fut acquise sur Pierre Leclerc le 1er août 1752, par Ant.-Louis Rouillé, surintendant général des postes. — Le château, reconstruit de 1728 à 1738, formait un corps de logis avec deux ailes, la face tournée vers S., et entouré de fossés maçonnés pleins d'eau, l'entrée vers l'E. sur un pont de bois; l'avant-cour avec chapelle fondée en 1487 et dédiée à St Jean; la basse-cour avec portail d'entrée flanqué de deux tourelles dont une contenait la fuie, et précédé de douves avec pont de pierre. L'habitation subit encore une transformation presque complète, sous la direction de Pierre-Louis Brandy, maître charpentier de Fontevraud, qui y mourut pendant les travaux, le 5 novembre 1780. Les ouvrages se continuaient encore en 1785. — La terre appartient aujourd'hui à M. de Montesquiou. — Le portail d'entrée reste debout isolé, avec petit tourillon à droite et à gauche, et une grosse tour revêtue de lierre; au centre, l'écu *d'or chargé de deux tourteaux de gueules* et la date 1642; à côté, une chapelle, reconstruite vers 1850, à l'ombre d'antiques arbres, sans rien à signaler qu'une *Assomption*, vitrail signé : *Bruin aîné, à*

Digitized by Google

Paris, rue de Chevert, 12. — Les servitudes et l'habitation des domestiques sont dans l'arrière-cour. — Une chambre du château, à voûte de pierre du xve s., sert de chartrier. — A la demeure attiennent encore 300 hect. de bois, animés chaque année par de grandes chasses à courre.

La terre donne son nom à un ruiss. dit aussi de la Lande-Châle ou de la Perrinière, qui naît dans les douves de la Lande-Châle, coule du N. au S. puis au S.-O., reçoit sur la droite un affluent venant de Cuon et pénètre à Lalion sur le territoire de Brion, dont il forme sur tout son parcours la limite orientale, passe à la Visselière, à la Rouillardière, traverse l'étang des Haies, en sort sous le nom de ruiss. du Grand-Etang, reçoit à droite le ruiss. des Douves, passe sous la route de Cheviré, puis sous celle de Longué, puis au marais de Grésigné, et se perd dans le ruiss. de la Curée, boire de l'Authion; — 11 kil. de parcours.

Haies (les), f., c^ne des *Cerqueux-sous-Pas.* — *La gangnerie des H.* 1494 (Landes Buget); — ham., c^ne de *Jarzé.* — *Les maisons, jardins, patures, etc., des Haies de Jarzé* 1600 (E 107). — Appart. aux religieux de Ste-Croix-du-Verger, qui les relevaient de Beauvau; — ham., c^ne de *Juvardeil*; — ham., c^ne de *Liré*; — ham., c^ne de *la Meignanne*; — ff., c^ne de *Pouancé.* — *La terre des H. en St-Aubin-de P.* 1670, dépendait de la terre de Chanjust; — f., c^ne de *St-Georges-du-Puy-de-la-G.*; — ham., c^ne de *St-Macaire-en-M.*; — donne son nom à un ruiss. dont la source est voisine, qui se jette dans l'Evre près, et sous la Moncoualière, à 1 kil.; — ham., c^ne de *St-Macaire-du-Bois.* — *Les Haies Chotard* 1540 (Aveux C 105 et Cass.); — ham., c^ne de *St-Martin-du-Bois*; — f., c^ne de *la Salle-de-Vihiers*; — vill., c^ne de *Vern.* — Il y a été établi en 1852 une tuilerie pour briques, carreaux et tuyaux de drainage. — Trois fours à chaux dits des Haies ou de Ste-Marie, construits en 1849-1850 par la société Martin, Leroyer et Heulin, s'y alimentent à un filon de calcaire laminaire, bleu veiné de blanc, rempli de coquilles et particulièrement de trilobites. Ils fournissent environ 60,000 hect. de chaux annuelle, dont l'usage a transformé le pays.

Haies (les Grandes-), f., c^ne de *Durtal*; — f., c^ne de la *Pouèze*; — f., c^ne de *St-Léger-des-B.*; — (les Hautes-), f., c^ne de *St-Clément-de-la-Pl.*; — (les Petites-), f., c^ne de *Durtal*; — f., c^ne de *Guédéniau*; — f., c^ne de *St-Léger-des-Bois.*

Haies-Benoit (les), c^ne de *Saint-Augustin-des-B.* — *Les terres et taillis des Haies Benestes* 1681. — *Les H. Benoistes* 1769 (E 109). — Appart. au xviie s. à maître René Benoist, prêtre.

Haies-de-Vaux (les), h., c^ne du *Tremblay.*

Haie-Sèche (la), f., c^ne de *St-Sauveur-de-Landemont.*

Haie-Seguin (la), c^ne de *Varennes-s.-M.* — *Le lieu appelé le Céguin* 1564 (G 815).

Haies-Gasselin (les), f., c^ne d'*Andrézé.* — Anc. château-fort, situé en plaine à 1,700 mèt. à l'E. du bourg, et détruit par la guerre de Vendée. Les ruines attestent une construction des xve et xvie s., avec ponts-levis et fossés en partie comblés, qu'alimentait un étang de près de 4 hectares de superficie, aujourd'hui desséché et mis en culture mais dont on voit encore les chaussées. Une longue avenue communiquait avec le bourg sur les terres qui ont conservé le nom d'*Allée-du-Bourg.* — Plusieurs habitations se groupaient autour du château au xviie s., cultivateurs, gens de métiers et marchands; aujourd'hui deux fermes seulement. — La chapelle seigneuriale en était dédiée à St Gilles. — Deux autres du même vocable étaient à la présentation du seigneur dans les paroisses de la Chaussaire et de Jallais. — La terre a gardé le nom de la famille Gasselin qui la possédait encore au xve s. — En est sieur Louis de Laval 1528, Gilles Sanglier 1545, fondateur sans doute de la chapelle, Louis de Laval, 1569, Balthazar de Menthon, baron de Rochefort, 1626, 1642; — Albert-Eugène de Marest 1679, comte de Rochefort, mari de Catherine de Romieu, y réside jusqu'en 1694; — Philippe-Auguste Pantin de la Guerre 1675; — Bernard-Marie Pantin 1789, capitaine d'infanterie, mais il n'y réside pas. — M. Henri-Marie-Amédée Pantin de la Guerre a vendu le 21 décembre 1871 le domaine, comprenant 6 corps de fermes (295 hect. 75 a. 72 cent.) en Andrézé et en Jallais pour 600,000 francs à M. Ambroise-Jules Joubert-Bonnaire, député.

La ruine du manoir antique est superbe, dominant le pays de sa masse énorme, aux sommets déchiquetés, sur une éminence avec esplanade, qu'entourent de profondes douves, parfaitement reconnaissables, quoique à demi envahies par la végétation et les décombres. Un petit sentier y descend vers N., pour aborder l'entrée, précédée autrefois d'un pont-levis. La porte double, à double archivolte concentrique, celle de l'intérieur ogivale, s'encadre dans un étroit logis carré, en avancement, flanqué de deux demi-tourelles, qu'éclairent au sommet seulement deux fenêtres et qui en contenaient les escaliers. A droite et à gauche le mur se continue, formant de chaque côté un long corps de logis terminé comme en grosse demi-tour ronde. Le logis vers l'E. est presque entièrement ruiné. Dans le logis vers l'O. apparaissent sur trois étages de vastes chambres, avec fenêtres rectangulaires en granit rose, à meneaux perpendiculaires, et cheminées correspondantes, qui s'échelonnent en diminuant d'importance, la première, haute et seigneuriale, voûtée, en plein cintre, de granit rose, une autre plus petite à manteau carré, porté sur des chapiteaux, où deux légères feuilles d'eau s'étalent en éventail, réunies par leur tige qui se prolonge en léger filet sur le fût de la colonnette. Au-dessus, un groupe de trois cheminées identiques mais de dimensions moindres. — Au mur vers S. attenait un autre logis carré, à peu près ruiné, où apparaissent les trois étages avec leurs cheminées parées de la même décoration (xive s.). Tout près s'ouvre la porte en communication avec les appartements de la façade occiden-

Digitized by Google

tale. Du haut en bas toute trace de voûtes ou d'escaliers est disparue, — comme sur l'autre face tout vestige de bâtiment et même de l'enceinte.

Auprès du château jusqu'en 1868 existait un énorme chêne, mesurant à hauteur d'homme plus de 8 mètres de circonférence. Sur le chemin, un peu avant la ferme de la Touche, un ancien fût de pierre, renflé vers le pied sur une base équarrie, avec trois marches, porte une croix moderne en fonte.

Haies-Rouges (les). — V. *les Perrés*.

Haies-Sèches (les), bois, c^ne du *Louroux-Béc*. — *Haia sicca* 1218 (G Chap. St-Pierre). — Donné à cette date à l'abb. de Pontron.

Haie-Tiberge (la), c^ne de *Drain*. — *Le lieu, domaine, fief et seigneurie de la H. T.* 1540 (C 106, f. 147), à Thomas Aubron, qui relevait de Chantoceaux.

Haie-Vaireau. — V. *Village* (le Grand-).

Haigronnière (la), f., c^ne de *la Chapelle-St-Fl.* — V. *la Colle*.

Haillé, f., c^ne de *Cherré*.

Hailleau (le Bas, le Haut-), ff., c^ne de *Contigné*. — *Haillot* (Cass.).

Hainault (*Jean*), ministre protestant à Saumur, a publié *L'Estat de l'Eglise avec le discours des Temps, depuis les Apôtres sous Néron jusqu'à présent sous Charles V* (Genève, J. Crespin, 1557, selon la Croix du Maine, 1561, in-8°, selon le P. Lelong). — *Recueil des Troubles advenus en France sous les rois François II et Charles IX* (Strasbourg, 1564, in-8°; 1567, in-16), — et traduit, d'après la Croix du Maine, du latin d'André Hypérus : *Les Fondemens de la Religion chrestienne* (Lyon, 1565).

Hainetrie (la) f., c^ne de *la Jumellière*.

Hainrière (la), c^ne de *Morannes*. — *Le domaine, hotel et mét. de la H.* 1478 (Pr. de Juigné). — *La Henrière* (Cass.). — Appartenait au xve s. au prieuré de Juigné-la-Prée, qui y percevait encore la dîme au xviiie s. et devait en reconnaissance présenter au seigneur de Grattecuisse, le jour de Noël, deux pintes de vin et deux échaudés, dont la pâte contînt du genêt et de la paille. — Il en dépendait au xve s. un étang appelé Henriot.

Hairairie (la), ham., c^ne de *Mozé*.

Hairière (la), f., c^ne de *Cherré*. — *La Henrière* (Cass.); = ham., c^ne de *Denée*.

Hairy. — V. *Héry*.

Haitrie (la), f., c^ne de *Morannes*.

Halaire (la), c^ne de *Jumelles*.

Halbaudière (la), f., c^ne de *Mêlay*, dont dépendait au xvie s. le moulin de Coissin (C 105, f. 143). — En est dame en 1782 Antoinette-Aimée de Roye de Charost, veuve de François-Alexis Poisson de la Fautrière.

Halberderie (la), f., c^ne de *Chalonnes-s.-le-Lude*, anc. domaine de l'abb. de la Boissière; = cl., c^ne de *Denée*; = f., c^ne de *Morannes*, anc. domaine des Ursulines d'Angers, vendu nat^l le 31 mars 1791; = h., c^ne de *Vauchrétien*. — Domaine de la famille Herbert (xve-xvie s.).

Halberdière (la), f., c^ne de *Bouxillé*; = f., c^ne de *Daumeray*. — En est sieur maître Michel Roger 1612, 1616; = c^ne du *Vieil-Baugé*, m^on noble (Cass.).

Halbert (*Jean-Baptiste*), né le 21 décembre 1775 à St-Florent-le-Vieil, prit rang à 18 ans dans le 1er bataillon des Volontaires, et de 1793 à 1814 fit toutes les campagnes de la Révolution et de l'Empire aux armées de l'Ouest, de la Moselle, du Rhin, d'Angleterre, de Suisse, du Hanovre, à la grande armée d'Allemagne en 1806-1808, à l'armée d'Espagne en 1812 et 1813 et enfin la campagne de France, jusqu'à la bataille de Toulouse où il fut contusionné par un boulet à l'épaule gauche. Nommé chef de bataillon en 1813 et chevalier de la Légion d'honneur, il se retira l'année suivante à Angers où il est mort le 14 janvier 1858, âgé de 82 ans.

Halbert (*Jean-Baptiste-Michel*), né le 6 février 1741 à Juigné-sur-Loire, était juge et sénéchal de Craon depuis 1772, quand il fut élu membre de l'Assemblée provinciale d'Anjou en 1787, président en octobre 1790 du tribunal du District de Segré, juge au Tribunal civil du Département lors de la suppression des Districts, sous-préfet de Segré par arrêté du 3 floréal an VIII, puis le 6 du même mois juge au tribunal d'appel, élu le 9 thermidor an XII député au Corps législatif, et nommé enfin conseiller à la Cour d'appel d'Angers en 1807 où il est mort le 13 janvier 1814.

Halbœuf. — V. *Albeuf*.

Halbordeaux (les), cl., c^ne du *Vieil-Baugé* (Cass.).

Halbougrère (la), c^ne du *Lion-d'Angers*.

Halbrans (les), c^ne du *Coudray-M.* — *Les Galbrans* (Raimb.). — V. *Fontaine-des-H.*

Halderie (la), c^ne de *Beaucouzé*, m^on noble (Cass.).

Halerale (la), cl., c^ne de *Trélazé* (Cass.).

Halloque (*Jean*), peintre, signe un tableau sur toile (xviiie s.) dans la chapelle du prieuré de Villemoisant, représentant la *Cène de J.-C. chez le Pharisien*.

Haligonnière (la), f., c^ne de *Vern*.

Hallairie (la), ham., c^ne de *Neuvy*. — *La Halerie* (Cass.). — Domaine arrenté le 11 mars 1626 par n. h. Maur. Lefebvre à n. h. Arthur de St-Jouin (E 3902).

Hallay (le), ham., c^ne de *Champigné*; = = f., c^ne de *Cherré*; = f., c^ne de *la Membrolle*. — *Ung lieu nommé le H.* 1450 (Pr. de St-Ellier). — Relevait du fief de Ballée en St-Léonard, annexe du prieuré de St-Ellier, et devait à la recette dud. fief le jour de la St-Martin d'hiver 2 boisseaux 3/4 de seigle, rendus « sur la tombe du cimetière » de la Membrolle. — En est sieur Yvonnet Bouteiller 1450, Pierre Lechat 1571, Maurice Dupuis 1586; = f., c^ne de *Pouancé*. — *Le Hallax* 1617 (Et.-C.). — En est sieur René Allaneau.

Hallerie (la), ham. et f., c^ne de *Pouancé*; = ham., c^ne de *St-Sigismond*.

Halles (les), f., c^ne de *Fougeré*; = tuilerie, c^ne de *Méon*. — *La Halle* (Et.-M.).

Digitized by Google

Hallier (le Grand, le Petit-), c^ne de *Morannes*, maisons attenant aux moulins de Pendu. V. le plan 2 du fief de ce nom aux Arch. de M.-et-L.

Hallière (la), h., c^ne de *Loiré*; — h., c^ne de *la Varenne*. — Le tenancier devait au seigneur de Chantoceaux « quatre fées de paille, » rendues au château mais que les officiers étaient tenus de venir lier sur place (C 105, f. 29).

Hallière (la Haute-). — V. *Hautalière* (la).

Halliers (les), ham., c^ne de *Soulaines*.

Halligon (*Louis*), reçu docteur médecin, Angers, le 5 janvier 1791.

Hallories (les), f., c^ne de *Beaucouzé*, avec maison de maître en 1737, acquise de Pierre Duzan, vicaire de St-Michel-de-Fains, par Julien Ratonin, maître brodeur à Angers.

Hallot (*Michel* de), sieur de Guépéneux, originaire de Chartres, était capitaine des gardes, gentilhomme ordinaire de la chambre du duc d'Anjou, et son familier, comme en témoignent plusieurs lettres conservées. Il fut nommé par lui le 16 mai 1581 en « l'estat, charge et office de capitaine « et gouverneur du château d'Angers, » remplaçant le sieur de Simiers, dont la démission avait été arrachée au duc par les plaintes des habitants. Un nouveau brevet du 24 juillet 1582 l'éleva à la place du gouverneur de Tilly, récemment décédé. D'accueil avenant, de parole conciliante, il avait su se faire aimer des bourgeois, mal habitués encore aux rudesses des soudards royaux, ses prédécesseurs. La mort du duc (10 juin 1584), ramena tout d'un coup les gens du roi, Puygaillard à Angers, Brissac au château, 13 juillet 1584. De Hallot expulsé se trouvait ainsi vivre dans la ville inoccupé, quand des ouvertures lui vinrent, paraît-il, de la part du roi même, déjà en défiance de la Ligue, alors qu'elle croyait le posséder sans réserve. On offrait au hardi partisan son ancien commandement du château, s'il savait s'y installer de lui-même et y prendre pied. De Hallot s'associant Dufresne et Rochemorte, V. *ces noms*, réunit avec eux 12 soldats, et d'un coup de main hardi qui coûta la vie à deux sentinelles et au capitaine de garde, occupa la place sur les 9 heures du matin le 25 septembre 1585. — Aux cris pourtant les bourgeois accourent, à leur tête le procureur du roi Cochelin. Confiant en sa popularité, et comptant, comme dit Roger, « faire l'homme « d'estat et l'orateur, » Hallot sort, et s'avançant vers la foule, déclare avoir agi au nom du roi. Il parlait à des ligueurs ardents que ce nom seul irrite. On lui demande sa commission qu'il ne peut montrer. On l'arrête; l'épée dans les reins il est contraint à appeler en témoignage Dufresne qui sort mais qui tout aussitôt, effrayé, regagne le pont, le trouve déjà relevé derrière lui, et se pendant à une chaîne, a la main coupée par un bourgeois et périt misérablement dans les fossés. — Hallot est entraîné aux prisons, jugé criminellement par une commission de la ville et mis à la question. Pendant les débats et dans la torture, il ne cessa de protester qu'il avait agi par ordre du roi. Il périt sur la roue le 19 octobre. Mais la mairie, qui semble avoir poursuivi directement la sentence, lui fit cette grâce d'autoriser sa sépulture, avec la pompe même de plusieurs services solennels célébrés par le curé de St-Michel-du-Tertre. — Depuis quinze jours déjà le gouverneur, comte du Bouchage, était de retour à Angers avec des lettres de pardon pour les soldats qui avaient pris part à cette aventure singulière, diversement jugée par les historiens.

Arch. mun. BB 36-42. — *Journal* de Louvet, dans la *Rev. d'Anjou*, 1854, t. II, p. 56. — Arch. de M.-et-L. B Insin. du Présidial, 1584; G 995 Cotelus. capital. de St-Laud, 1585, f. 49 v°. — De Thou. — D'Aubigné, l. V, ch. II. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 444. — Pocq. de Livonn., Mss. 1068. — Duchesne, *Hist. généal. de la maison de Montmorency*, p. 253. — E. Mourin, *La Ligue en Anjou*.

Halnesse. — V. *Hannelou*.

Halomière (la), f., c^ne de *Meigné-s.-D.*, près le vill. de Fougerolles, acquise en 1595 par Mathurin Bouzier, avocat à Saumur, de Charles Berthereau, sieur du Mousseau.

Halopaie (la), f., c^ne du *Bourg-d'Iré*; — f., c^ne du *Tremblay*.

Haloperie (la), m^on, c^ne de *Beaucouzé*.—*La Hatrerie* (Cass.). — Appart. en 1440 à Aubin Guinut, en 1537 à Lucas Proust, en 1576 à Jacquine Poyet, veuve de n. h. Raoul Surguin, avocat au Présidial d'Angers. Auprès d'une petite chaussée existait anciennement un moulin dit moulin Deruet, déjà détruit à la fin du XVIe s. — Le domaine fut vendu, avec la closerie de Chanteloup, le 17 septembre 1598 au chanoine René Guilloiseau et de nouveau judiciairement sur ses héritiers le 11 août 1595 à René Jarry, sieur de la Roche, avocat, qui en agrandit l'enclos. Jacques Théard, sieur des Landes, — qui devait s'en aller mourir au fond de l'Ile-à-Vache en St-Domingue, — acquit le 11 mars 1638 de Françoise Guischard, femme de Pierre Daguin, la Haloperie seulement, qu'une licitation attribua le 22 août 1766 à Elisabeth-Thérèse Beaujouan, femme de Serené-Jacq. Chaillou. Celle-ci racheta le 15 novembre 1783 de Toussaint DaHain, et réunit de nouveau à la terre celle de Chanteloup. — L'acquisition faite en commun par son mari et par Joachim Trotouin de l'étang de la Haie-aux-Bons-Hommes, y ajouta après partage (23 février 1797), toute la partie de l'étang, en remontant depuis l'écrille de l'étang de St-Nicolas; un autre acte en 1818, 5 hectares de bois. Ce petit domaine, d'où l'on jouit de perspectives charmantes, appartient aujourd'hui à M. Ollivier, pharmacien.

Haloperie (la), ham., c^ne du *Louroux-Béc.*; — qualifié au XVIIe s. de village, dont une closerie donnée à la cure par l'abbé Catherin Bécantin le 10 janvier 1663, fut vendue nat^t le 19 avril 1791; — f., c^ne de *la Prévière*.

Halopière (la), ham., c^ne de *Botz*. — Anc. domaine relevant de la prévôté de St-Laurent-du-Motay et appartenant à Pierre Baron, prêtre, 1459, à Macé Chaumoussais 1612, à René Nepveu 1634, à Pierre-Urbain de Beauvois du Lizieux 1759.

Halouère (la), f., c^ne de *Beaucouzé*. — Anc. domaine de l'abb. St-Nicolas d'Angers. Il en dépendait un étang de 14 arpents en 1746.

Halouet (*Colin* de), fondeur de canons et couleuvrines, au château d'Angers en 1490 (CC 3).

Digitized by Google

Halourde (la), f., c^ne d'*Ecouflant*. — *La Grande, la Vieille-Halourde* 1402, 1573. — Autrefois dans la paroisse St-Samson et « sur le « grand chemin tendant d'Angiers à Briolay par le « pont d'Escoillon » 1402, 1573 (H.-D. *B* 45). — Il y existait une petite chapelle au xve s. — Domaine de l'Hôpital général, acquis le 22 janvier 1696 de Guillemine Guérin.

Halquinière (la). — V. *la Malquinière*.

Haltière (la Grande, la Petite-), hh., c^ne de *Beauvau*. — *Les Altières* (Cass.). — *La Baltière* (Et.-M.). — Anc. dépendance du domaine de Beauvau. — N. h. René Quétier est sieur de la Petite-H. en 1600 (E 107). — Un four à chaux et à briques y existe, alimenté par le calcaire de la Rairie et chauffé avec des bourrées de sapin.

Hamarderie (la), c^ne d'*Allonnes*. — Anc. gentilhommière, à la famille Budan.

Hamardière (la), f., c^ne d'*Andard*. — En est sieur n. h. Thomas Nepveu 1708, 1714; = cl., c^ne de *Parcé*.

Hamare (les). — V. *la Casse*.

Hameau (le), ham., c^ne *Nueil-s.-Pass.*; = V. *Ruisseau doré*.

Hameaux (les), c^ne du *Lion-d'A.*

Hamelaie (la), f., c^ne d'*Aviré*. — En est sieur h. h. René Letessier 1648, 1654; = (la Basse, la Haute-), ff., c^ne d'*Aviré*.

Hamelière (la), ham., c^ne de *St-Georges-du-Bois*.

Hamelin, abbé de St-Aubin depuis 1118, fut élu le 15 mai 1127 évêque de Rennes, † le 2 février 1141.

Hamelinière (la), ham., c^ne de *Chantoceaux*. — Anc. fief avec château et chapelle « très-belle et bien parée, » est-il dit dans l'acte de visite épiscopale de 1683; — appartenait depuis au moins le xve s. à la famille Pantin, dont Claude Pantin qui avait embrassé la réforme. Sa femme, fille du sieur de la Crossonnière, et sa fille, le quittèrent pour se convertir et se retirer au couvent des Visitandines d'Angers, en 1654. — Le 31 juillet 1681 François Chenu, sieur de Boisgarnier, et René Chenu de Landormière, y dînant avec l'abbé de Clermont, se prirent de querelle et, sortant de table, s'abordèrent à cheval dans l'avenue même, armés chacun de deux pistolets et d'une épée. Le sieur de Landormière resta mort sur la place, l'autre fut blessé. — Charles Pantin épousa le 17 avril 1719 à Châteauneuf Renée du Mortier de la Ruchesnière. — Le seigneur avait le droit « de courre et chasser par « quatre fois l'an avec les chiens et la gaule « jusque sur les douves de Chantoceau. » — Il a été trouvé en 1865 sur le domaine une monnaie d'or de Néron, vendue à Nantes. Les constructions actuelles datent du xviie s. Non loin, un champ s'appelle encore *la Huguenoterie*, souvenir peut-être d'un prêche. — Le hameau donne son nom à un ruisselet, né dans l'étang, et qui afflue en face de Chevrue dans le ruisseau de la Chênebaudière; = c^ne de *Villedieu*. — *Le fief de la H. alias la Chaussaire*. — Ancien fief, sans domaine, qui comprenait le nord de la paroisse de la Blouère-Villedieu et dont les assises se tenaient à Villedieu. — En est sieur Julien Bérault 1630, dont la tombe existe dans l'église de la Chaussaire, Ch. Joubert 1665-1670, Fr. Bérault 1767, 1772; = f., c^ne de *Villemoisant*. — *La Humelinière* xviiie s. — Domaine de la Commanderie, vendu nat^t le 28 prairial an IV.

Hamelotière (la), f., c^ne de *Fougeré*, domaine d'une chapellenie, vendue nat^t le 28 janvier 1795.

Hamelotrie (la), cl., c^ne de *la Ferrière*.

Hamenettes (les), cl., c^ne de *St-Augustin-des-Bois*.

Haminière (la), cl., c^ne de *Soucelles*.

Hamon (*Julien*), ancien domestique du Séminaire, prit la direction d'une communauté de refuge, fondée à Angers par François Chollet, pour les vagabonds, que ramassaient les gardes de la ville, sous le titre de *la Providence de St-Joseph*, ou populairement *le Sabot*. — Il les guérissait de la teigne, de la gale, et les faisait travailler (1729). Mais « après avoir procuré un « pareil établissement à Nantes, il tomba lui-« même, dit Pocq. de Liv., dans le déréglement, « dont il avait retiré tant d'autres. On le maria, « et il devint simple geôlier des prisons de Châ-« teaugontier », où il était né.

Mss. 1068, p. 211. — Lehoreau, t. III, p. 243. — Péan de la Tuilerie, p. 242-244.

Hamonnaie (la), f., c^ne de *la Cornuaille*. — Appart. à la famille Lemesle 1560, 1630; — donne son nom à un ruiss. qui se jette dans le Mondouet; — 800 mèt. de cours; = f., c^ne du *Louroux-Béc*. — *Hamonets* (Cass.).

Hamonnerie (la), f., c^ne de *Bécon*.

Hamonnets (les), ham., c^ne de *Louerre*.

Hamonnière (la), f., c^ne de *Champigné*. — Anc. gentilhommière du xvie s. à croisées de pierre, poutres et chevrons peints et sculptés, autrefois avec cour, chapelle, douves, jardins, trois bois taillis, étang dit l'étang de *Sinette* près le bois du Vernay. Le principal corps flanqué d'une tourelle avec escalier tournant, porte dans un cadre de pierre entre ses deux fenêtres la date 1575 — En est seigneur en 1408 Antoine Hamon, écuyer, qui laisse son nom à la terre. Elle a passé dès la fin du xve siècle à la famille Legay. Jean Legay y fonda le 29 janvier 1509 une chapelle en l'honneur de N.-D., augmentée par une fondation nouvelle le 22 juin 1526 et où la chapelle de la Gaboisière était desservie au xviie s. — La dame Claude Leroux, veuve d'Antoine Legay, chevalier, obtint le 2 février 1595 des lettres patentes, qui lui accordaient tous les droits de prééminence dans l'église, cession confirmée par lettres nouvelles du 26 août 1596 à l'encontre de l'opposition du prieur de Champigné et du seigneur de Charnacé. C'est là sans doute l'origine de la légende qui raconte que le roi Henri avait donné la terre à une jeune fille du pays qu'il aurait aimée. — En est sieur Louis de Samson en 1598, dont la fille Anne épouse dans la chapelle Jean Lejumeau des Perrières le 18 octobre 1609. — En est dame Renée de Gisors en 1633.

Digitized by Google

— La terre fut acquise en 1732 par Joseph de Meaussé, déjà héritier en partie de Jeanne de Samson, et de nouveau en 1751 par Falloux du Lys, lieutenant général d'Angers, mari de Marie Girault de Mozé; — après lui, Michel-Laurent Falloux 1785. Echue en 1817 à dlle Louise-Sophie Falloux du Lys, carmélite de Poitiers, elle a été vendue le 25 octobre 1827 à M. de la Porte, — et le 12 juillet 1866 à M. Achille Joubert. Une vue du logis a été gravée dans l'*Album* de M. T. Abraham, 1875.

Hamonnière (la), cl., cne de *Grez-N.*; — f., cne du *Lion-d'A.*; — f., cne de *Morannes.* — En est sieur Anceau Ogier, avocat, 1540, par acquêt de n. h. Alain Leroy (C 105, f. 140). — Jacq. Perdrix, sénéchal de Morannes, 1655, maître des requêtes de la reine, 1658; — f., cne de *Segré*; — (la Petite-), f., cne de *Bécon.*

Hamonnières (les), f., cne de *Nyoiseau*; — f., cne du *Vieil-Baugé.*

Hanelle, f., cne de *Gonnord.*

Hanière (la), f., cne d'*Aviré* (Et.-M.). — *La Hanère* (Cad.).

Hanipet, cl., cne de *St-Barthélemy.* — *La closerie appellée Lasne-y-poinct* 1522 (H.-D.). — *Any paict* 1565. — *L'Asne y prinst autrement Hanipet près le Pressoir franc* 1686. — Comprise dans un groupe de terres acquises vers 1860 par la Commission des ardoisières, pour rechercher et suivre la veine ardoisière; — (le Petit-), f., cne d'*Angers* E. — Anc. domaine du chapitre St-Martin d'Angers.

Hannelou (chapelle), V. t. I, p. 61 et 62.

Hannelou, cl., cne des *Ponts-de-Cé.* — *Halnoue* (Cass.). — Domaine de la chapelle de Hannelou d'Angers, qui dépendait de l'abb. St-Sulpice de Rennes; — vendu natt le 8 avril 1791; — bois, cne de *la Meignanne*, Domaine des mêmes religieuses, vendu natt le 19 messidor an IV. Il comprenait alors 20 arpents.

Hanochaie (la), f., cne du *Tremblay.* — En est sieur Jean Pouriats 1635, Jacq. P. 1646, avocat au Présidial d'Angers.

Hanuche, « architecte en marbre », fait le devant du grand autel de St-Pierre de Saumur, par marché du 17 juin 1747, moyennant 400 l.

Haquetonnaie (la), f., cne de *la Ferrière.* — *Lactonnais* (Cass.).

Haquin (le Grand, le Petit-), ff., cne de *la Possonnière* (Cass.).

Haquin (*Léandre*), « tapissier de l'abbesse « de Fontevraud », 1701.

Haraire (la), f., cne de *Jumelles.*

Haranchères (les), vill., cne de *Bouchemaine.* — *La Haranchée* 1446 (Molières, t. I). — *Les Baranchères* (Cass.). — *La haute Haranchée anciennement la Guyonnaie* 1670 (Pruniers). — *Les Haranchées* 1561. — Anc. domaine vendu en 1561 par René Roberdeau à Franç. Foucquet, bisaïeul, au dire de Ménage, du fameux surintendant, et par lui advenu à n. h. maître Ysaac Foucquet, conseiller et aumônier du roi, chanoine et trésorier de St-Martin de Tours, qui le vendit le 31 décembre 1610 à Jean Jarry. — En est sieur 1656 Math. Joubert; — n. h. Ant. Gasté par acquêt le 27 novembre 1697 de Poulain de la Forêtrie; — en 1711 n. h. Pierre Davy d'Aussigné par acquêt de Grudé; — jusqu'à ces derniers temps à M. Dély, V. *ce nom*, qui y est mort le 16 juin 1873; — acquis en 1874 par M. Couteux.

Haras (le Petit, le Grand-), ff., cne de *Brissarthe.* — *Le Harraix* 1540 (C 105, f. 276). — *Le Haratz* 1623 (Et.-C.). — *Harra* 1669. — *Le Haras* XVIIIe s. — Anc. fief et seigneurie relevant de Briolay avec manoir, dont est sieur Yves de Tessé, chanoine de St-Maurice, 1537, n. h. Zacharie Lemasle 1623, François Joubert, mari d'Esther des Rotours, 1669, Louis Lemasson de la Saulaie 1716, 1726, René L., lieutenant particulier au Présidial de Châteaugontier, 1760. — Le Petit-H. est vendu natt le 1er thermidor an IV sur Roger de Campagnolle et Poisson de Montaigu.

Harassé. — V. *Chizé.*

Haraudière (la), f., cne de *Mouliherne.* — Domaine de l'Hôtel-Dieu de Baugé.

Harcher (*Jean-Baptiste-Louis*), né le 25 octobre 1700 à Beaufort-en-Vallée, était fils de Claude H., conseiller du roi, commissaire en l'hôtel-de-ville, avocat au siége royal, répute entre tous et que d'Aguesseau particulièrement tenait en grande estime. Il fit ses études de droit à Angers, était en 1723 avocat au Parlement et acheta en 1724, avec dispense d'âge, l'office de lieutenant particulier civil pour la Sénéchaussée, qu'il exerçait encore en 1728. Un mariage avantageux l'attira cette année même à Thouars, où le fixa la charge de lieutenant général du duché. Frappé de paralysie en 1745, il mourut en 1753. Il avait établi chez lui des conférences pour les jeunes avocats, où il étudiait avec eux et discutait la Coutume du Poitou. Ces travaux, trop tôt interrompus, sont résumés dans un ouvrage estimé, qu'a publié son fils, sous le titre : *Traité des Fiefs sur la Coutume du Poitou, augmenté, depuis la mort de l'auteur, de remarques qui contiennent en abrégé les dispositions et les usages des autres coutumes* (2 vol. in-4o, Poitiers, F. Faulcon, 1762). — Sa fille épousa en 1765 le chef vendéen la Ville-Baugé.

Arch. de Beaufort GG 12, f. 47. — Dreux du Radier, nouv. édit., t. III, p. 635. — Denais, *Notre-Dame de Beaufort*, p. 296. — *Revue de l'Ouest*, 1859.

Harcourt (*Blanche* d'), fille du comte Jean d'H. et de Catherine de Bourbon, était religieuse de N.-D. de Soissons, et fut en 1391 nommée abbesse de Fontevraud, où elle mourut le 4 avril 1431, après 39 ans 1/2 de gouvernement. — (*Marie* d'), nièce de la précédente, lui succéda le 23 décembre 1431, mais élue seulement par la majorité et en concurrence avec Marguerite de Beaufort, dont la mort en 1434 mit fin à ce schisme menaçant. Marie mourut le 14 décembre 1451, léguant tous ses joyaux et sa vaisselle d'or et d'argent et 10,000 écus pour les bâtiments de son abbaye, qui lui devait déjà des orgues d'un travail remarquable.

Nécrol. Mss., p. 294, 297. — Clément, *Gabr. de Roch.*, p. 355.

Digitized by Google

Hardas (le), chât. et f., c^ne de *Chantocé*; = f., c^ne de *la Jaille-Yvon*. — Anc. fief dépendant de la seigneurie des Roches et du Mesnil. En est dame Renée Lecouvreux, veuve Deslandes, 1540 (C 105, f. 102); = ham., c^ne de *Liré*; = chât., c^ne de *Louvaines*. — *La maison seigneuriale du H.* 1774 (Et.-C.). — Anc. fief, dont est sieur n. h. Mathurin de la Roussardière 1579, Charles d'Andigné 1619. — Charles-François d'Andigné de Vézins le vendit le 14 février 1667 à Toussaint Chatelain, bourgeois et juge consul d'Angers; — François Ch., † le 9 août 1725; — Perrine Ferchaud, veuve Bouvier, qui y réside, 1774. — L'habitation a été reconstruite vers 1860; = f., c^ne de *la Poitevinière*; = f., c^ne de *Pruillé*; = h., c^ne de *Rochefort-s.-Loire*; = f., c^ne de *St-Augustin-des-B.*; = ff., c^ne de *St-Barthélemy*; = f., c^ne de *St-Martin-du-Bois*.

Hardassière (la), ham., c^ne de *Drain*.

Hardellière (la), f., c^ne de *Chemillé*, — alias *le Brulon*; = f., c^ne de *Drain*; = f., c^ne de *la Jumellière*. — En est sieur Jean Robin 1668; = (la Haute, la Basse-), ff, c^ne de *la Poitevinière*. — *La Hardellerie* (Cass.). — De la paroisse de Notre-Dame-des-Mauges; = V. *l'Ardeltère*.

Hardelon (l'), ham., c^ne de *Brézé*.

Hardelouères (les), ham., c^ne de *Cherré*.

Hardière (la), ham., c^ne du *Champ*. — *La Harnière* (Cass.). — *La Huardière* an IV (Vent. Nat.). — Anc. fief et seigneurie avec manoir noble, où Louis Tillon fonde le 27 novembre 1523 une chapelle dédiée à St Urbain et à St Jean, mais qui n'était pas encore bâtie dans les premières années du XVIIe s.; elle fut interdite en 1687 comme mal entretenue. — En est sieur en 1603 Charles Garnier, en 1628 René d'Escoublanc, comme mari de Renée Garnier Il avait droit de banc, litre, armoirie et sépulture en l'église d'Etiau; — Goddes de Varennes à la fin du XVIIIe s. sur qui elle est vendue nat^t le 19 messidor an IV; = f., c^ne de *la Chaussaire*, vendue nat^t sur Gourreau le 17 ventôse an VI; — donne son nom au ruiss. né sur la c^ne du *Puiset-Doré* près le ham. de la Motte, qui sépare presque sur tout son parcours le Puiset de la Chaussaire et se jette dans le ruiss. du Verret à la hauteur de la Bossardière; — 2,000 mèt. de cours sur la c^ne de la Chaussaire; = f., c^ne de *Fougeré*; = f., c^ne de *St-Laurent-du-Motay*. — En est sieur Jean-Marin du Hardas 1511, Pierre Boisineust 1614, Georges de la Rivière 1685.

Hardières (les), ham., c^ne de *St-Lambert-du-Latay*. — En est sieur Louis Lemaçon 1639.

Hardonnerie (la), f., c^ne de *Somloire*.

Hardonnière, f., c^ne de *Chalonnes-s.-le-Lude*; = f., c^ne du *May*. — *L'Ardonnière* (Cad.) — *La Hardouinière* 1540; = f., c^ne de *Vaulandry*.

Hardonnières (les), ham., c^ne de *Noyant-s.-le-Lude*. — *Les Hardouinières* (Cass.).

Hardoué, f., c^ne de *Meigné-le-V.* — *Redouez* 1647 (Et.-C.). — *Ardouet* (Cass.) — En est dame Olive d'Espaigne, † le 5 novembre 1647.

Hardouin. — V. *Fontaines* (H. de).

Hardouin (*M.-J.*), constructeur de la petite chapelle du Buron, V. *ce mot*.

Hardouin de la Girouardière (*Renée-Félix*), née d'une famille opulente et comblée des dons de la vie, se voua au service des pauvres et fonda de sa fortune et à force de dévouement l'hôpital des Incurables de Baugé, V. ci-dessus, t. I, p. 226, où elle est morte le 10 décembre 1827, âgée de 87 ans. Son portrait, conservé dans la maison, a été récemment photographié (Angers, 1875, Lebiez).

D. Piolin, *Hist. du dioc. du Mans*, t. VI, p. 537. — Tresvaux, *Hist. de l'Egl. d'Angers*, t. II, p. 346-349.

Hardouinière (la), cl., c^ne de *Jarzé*. — *La Hardonnière* 1616 (Et.-C.). — Dépendance des Ervaulx, vendue nat^t sur Louise Fontaine, veuve Morand, le 9 thermidor an II; = vill., c^ne des *Rairies*. — Il y existe un important fourneau à poteries vernissées et autres construit en 1816; = f., c^ne de *Vernantes*; = V. *la Hardouinière*.

Hardouinières (les), m^in et f., c^ne de *St-Barthélemy*. — *Un herbergement vulgairement appelé la H.* 1399 (H.-D.). — Appartenait au XVe s. à l'Hôtel-Dieu qui l'aliéna; — en 1694 est acquise par Daniel de Landevy de René Bry, notaire.

Hardrale (la), f., c^ne de *Marigné*; — donne son nom à un petit ruiss. qui naît auprès, coule de l'E. au N.-O. et se jette dans la Mayenne; — 2,300 mèt. de cours.

Hardre (*Pierre*), fondateur de la chapelle N.-D.-des-Ardilliers à Saumur, qu'il commença à bâtir, au dire d'Hiret, p. 213, le 1er août 1534.

Hardrie (la), m^on b., c^ne de *Thorigné*. — *Le lieu et closerie de la Hardrie* 1539 (C 105, f. 285). — *La terre, fief et seigneurie de la Hardrie* 1662 (E 1708). — Anc. fief, dont dépendaient au XVIIe s. les mét., de la Basse-H. et des Montils, les closeries d'Ile, du Haut-Bougeard, du Haut-Coudray et les droits honorifiques dans l'église paroissiale, dont chaque nouveau curé lui devait une paire de gants blancs; — le tout relevant de Chambellay, sauf le moulin de la Basse-Hardrie tenu de Châteaugontier. — En est sieur Antoine de Piédouault 1540, Geoffroy de Villeprouvée 1631, 1639, René de la Forestrie, qui lègue le domaine par testament du 9 septembre 1662 à n. h. Jacques Hamelin, n. h. Ant. Poullain d'Andillé, échevin d'Angers, qui y meurt le 5 octobre 1716. Sa veuve Marie Maumusseau, âgée de 50 ans, y fut assassinée le 17 avril 1739, sur les neuf heures du soir; — Hernault de Montiron 1789. — Le propriétaire était tenu de fournir la grange pour recevoir la dîme des blés, avoine et orge levée par le Chapitre de Saint-Maimbeuf dans la paroisse. Les pailles et bougrains lui restaient, plus une gerbe de grangeage pour chaque blé amassé. — Les métayers devaient mener les râteaux et pendant le cours des batteries, donner aux métiviers du beurre à déjeuner et du lait à collation; le propriétaire devait un oison.

Hardy, ham., c^ne de *Noyant-la-G.*; = (le

Digitized by Google

Grand-), f., c^ne de *Tiercé*. — *Le lieu, fief, etc. de Hardye* 1540 (C 105, f. 136), à Jean Davoines, échevin d'Angers; — (le Petit-), vill., c^ne de *Tiercé*.

Hardy (*Pierre*), libraire imprimeur, Angers, fils de Jacq. Hardy, greffier en la Sénéchaussée de la Flèche, épouse le 21 mai 1720, à Angers, Catherine Hubault, fille de l'imprimeur libraire de ce nom, et devenu veuf, se remarie le 27 juillet 1722 avec Marie Guiteau, veuve Belot. Il avait alors 31 ans.

Hardy de Levaré (*Xavier*), né le 17 mai 1770 à Laval, se disposait au moment de la Révolution à entrer au Parlement de Paris. Il émigra, fit les campagnes de 1792 dans l'armée du duc de Bourbon, de 1793 dans l'armée du prince de Condé, de 1794 dans le corps de La Chatre, et de retour en France en 1800, trouvant sa famille presque en totalité ruinée, s'établit à Angers, où il fut admis à travailler dans les bureaux de la Préfecture. Nommé chef du bureau militaire, puis d'une division créée en 1812, il fut le 18 novembre 1814 appelé à la Sous-Préfecture de Beaupréau, puis nommé secrétaire général de la Préfecture le 12 août 1815, emploi supprimé en 1817. Il reprit ce poste dès qu'il fut rétabli, le 6 septembre 1820 et l'occupa jusqu'en 1830.

Hardye, nom d'une famille nombreuse d'orfèvres réputés à Angers durant plus de deux siècles. — (*Jean*), mari de Perrine Séjourné, 1591, † le 25 mai 1612. — (*Isaïe*), 1597, † le 9 octobre 1630. — (*Isaïe II*), fils du précédent, né le 6 avril 1597, mari de Renée Delaroche. — (*René*), mari de Catherine Fournier, 1622, et en secondes noces de Renée Mauget, 1630, demeurait sur les grands ponts, † le 14 janvier 1645. — (*Toussaint*), fils d'Isaïe Ier, né le 1er novembre 1602, mari de Guyonne-Delaroche, 1638, † le 28 avril 1641. — (*Henri*), marié le 11 mai 1647 à Isabelle Chauvigné. — (*Christophe*), 1648, 1668, mari de Claude de la Noue. — (*Guillaume*), 1651, rue de l'Aiguillerie. — (*Isaïe III*), fils d'Isaïe II, marié le 26 novembre 1652 à Murs, avec Franç. Georget. — (*Isaïe IV* ou *Isaac*), fils de Toussaint, épouse le 25 avril 1656 Jacquine Boulin. — (*René II*), 1656, rue de l'Aiguillerie. — (*Henri II*), mari de Renée Renauld, 1658, 1665, † vers 1690. — (*Jacques*), fils d'Isaïe II, né le 28 mars 1634, mari de Madeleine Pipault, 1662, 1670. — (*Louis*), mari de Renée Guillier, 1668, 1677. Il refit en 1669 la reliure en argent sculpté à personnages des Evangéliaires et Epistotiers du Chapitre de Saint-Maurille, et en 1683, par marché passé le 12 juin avec Guy Arthaud, deux châsses, dont une pour les reliques de St Victor, avec figures d'argent de 13 pouces de hauteur (V. *Répert. archéol.*, 1866, p. 47); † le 10 février 1696. — (*René III*), fils d'Isaïe IV, né le 6 décembre 1653, et déjà veuf en 1683. Il se remarie le 27 juillet avec Françoise Lecomte. — (*Georges*), fils de Jacques, marié le 3 juillet 1692 à Françoise Chédanne, † le 9 juillet 1694, âgé de 30 ans. — (*Guillaume*), fils de Louis, épouse le 2 janvier 1714 Olympe Proust. Il prend dans l'acte de baptême de son fils Auguste le titre de messire « comme un noble », dit une note marginale; † vers 1740. — (*Guillaume-René*), fils du précédent, rue St-Laud, 1744, conseiller à l'Hôtel-de-Ville, capitaine de milice bourgeoise.—Sa femme, Perrine Parage, de Durtal, meurt le 15 février 1782, âgée de 67 ans.

Harielle (la), f., c^ne de *Blaison*. — *La vigne appelée la Hérielle* 1507 (E 456). — *Le lieu nommé la Hérielle* 1564 (E 436). — Appartenait en 1771 à Et. Pasqueraie du Rousay.

Hariellé (la), f., c^ne de *Gennes*. — *Feodum de Hariella* 1261 (Titres Dupuy-Ch.), 1271 (G 351, f. 181). — Anc. fief et seigneurie, relevant de Trèves. Le seigneur était bienfaiteur de l'église St-Vétérin, et à ce titre y avait droit de prières et de sépulture, et toute prééminence, après son suzerain. Le four à ban dépendait de la terre. — En est sieur Thibault des Cloistres, *de Claustris* 1271, Jean des Cloistres, valet, 1374, Jean Turpin 1435, René de Bournan 1550, mari sans doute d'une Turpin, Antoine Turpin 1560, sa veuve Gabrielle Desures 1571, Samuel Prévot 1574, mari d'Elisabeth Turpin. La terre passe vers la fin du siècle à la famille Laurent ou du Laurens, sieur du Joreau, et s'y conserve jusqu'à la Révolution. — La ferme est encore l'anc. logis seigneurial aux grandes croisées de pierre, mais tout mutilé. Dans la cour j'y ai vu abandonné (avril 1875) un énorme bénitier octogonal en pierre dure, dont chaque pan est décoré d'une moulure cintrée portant au centre sur des colonnettes.

Arch. de M.-et-L. E 1344-1346 et 1351.

Harière (la), f., c^ne de *Meigné-le-V.*

Harnaisière (la), ham., c^ne de *Daumeray*. — *Les H. en St-Germain* 1668, 1702 (Et.-C.).

Harnerie (la), h., c^ne d'*Auverse*.

Harnière (la), f., c^ne de *Chigné*; — m^on b., c^ne de *Pontigné*, du XVIIIe s; — (la Petite-), f., c^ne de *Pontigné*.

Harouan, cl., c^ne de *St-Martin-d'Arcé*.

Harouardière (la), f., c^ne de *Genneteil*.

Haroulaie (la), f., c^ne de l'*Hôtellerie-de-F.*

Harpière (la), ham., c^ne de *la Pommeraie*.

Harpinaie (la), f., c^ne de *Carbay*. — *Herpinay* (Cass.).

Hartenaudière (la), cl., c^ne de *Jarzé*.

Haruet (*Israël*), docteur-médecin, protestant, Saumur, 1608.

Harvairie (la), f., c^ne de *Morannes*. — *La Herverie* (Cass.).

Harvourie (la), f., c^ne de *Neuvy*. — *La Hervourie* (Et.-M.); — donne parfois son nom au ruiss. de l'Aunay-Gontard.

Hatellerie (la), cl., c^ne d'*Angers* E, domaine de la chapelle de Guinefort, vendu nat^l le 13 septembre 1791.

Hâte-Mort, cl., c^ne de *Beaupréau*, 1713.

Haubrais, f., c^ne de *la Potherie*.

Hauderie (la), f., c^ne de *Lasse*.

Haudeville (*Jean-Baptiste*), né à Leyr (Meurthe) le 11 novembre 1771, servait dès l'âge de 14 ans dans le 9e régiment de cavalerie. Nommé officier en 1793, il fut envoyé en même temps que la garnison de Mayence dans la Vendée,

Digitized by Google

avec grade de capitaine de chasseurs le 1er mai 1793, de chef d'escadron le 19 janvier 1794, et enfin d'adjudant général chef de brigade le 24 août suivant. La faiblesse de sa santé, épuisée par des blessures, l'obligea de bonne heure à quitter le service. Dans un de ses séjours à Angers il avait été envoyé en logement chez un négociant, M. Commeau, dont il devint le gendre et, lors de sa retraite, il monta avec lui en Reculée, dans l'ancienne maison des Capucins, une importante manufacture d'indiennes. Nommé le 23 avril 1803 commandant de la garde nationale, il dut encore se démettre de cette charge en 1807 et mourut en 1811. — Son fils *Jean-Baptiste* juge au tribunal civil d'Angers, y est mort le 10 décembre 1836. Le dr Ponceau, possède son portrait par Bodinier.

Blordier, *Le Département de Maine-et-L.*, t. II, p. 85. — Mss. 1031, p. 52.

Haudières (les), ham., cne de *Morannes*.

Haudmonnière (la), f., cne de *Segré*.

Hault-Mont. — V. *Hautmont*.

Hauménière (la), cl., cne de *Morannes*.

Hautmoulin (*Jean*), tapissier du château de Serrant, 1544, 1549.

Haussepie (la), f., cne de *Loiré*. — *La Houssepie* (Et.-M.).

Haussentière (la). — V. *la Haute-Collière*.

Hautalière (la), ham., cne de *la Cornuaille*. — *Le Tertre alias la Haute-Halière* 1517, 1638. — *La Haute-H. alias la Rontallière* 1641. — *La Hautalière* 1695 (Et.-C.). — Anc. fief et seigneurie relevant de Villegontier et, depuis le XVIe siècle par dépié de fief, de la Burlière. — En est sieur Jean Bonvoisin 1517, Jean Leroux 1628, Louis Duboys de la Pelairie 1638, Franç. Leroyer 1641, n. h. Joseph Leroyer, président au Grenier à sel de Candé, 1695, dont la fille épouse le 22 février 1724 J. Méric de Freissinet, à Candé.

Hautardière (la), f., cne de *Jallais*.

Hautbois (le Petit-), ham., cne de *Trélazé*; anc. domaine des Augustins d'Angers, vendu nat^t le 17 décembre 1790.

Haut-Bourg (le), cl., cne de *Méon*.

Hautbriand, f., cne de *la Cornuaille*.

Haut-de-Cimbré (le), f., cne de *Tiercé*. — *Le Vau de C.* (Vent. Nat.). — *Haut-C.* (C. C.). — Vendu nat. sur Perrault de la Bertaudière fils le 28 fructidor an IV.

Haut-de-l'Allée (le), f., cne de *Cuon*.

Haut-de-Saulgé (le), vill., cne de *Saulgé-l'H.* — *Les maisons, granges, jardins, cours, aireaux, issues anciennement nommez la Chatterie, communément nommez la mettairie du Haut de Saugé* 1682 (G 851). — C'était le domaine propre du fief des Brosses-Marquet.

Haut-du-Bois (le), f., cne de *Morannes*. — Anc. domaine des Ursulines d'Angers, qui y réunirent la métairie des Jaltières.

Haute (la), f., cne de *Maxières*. — En est sieur Jean Brouard 1718. — V. *la Papinière*.

Hautebelle, cl., cne d'*Andard*. — En est sr Me René Lepoictevin 1574; — cl., cne de *Mouliherne*. — *Haudebelle* (Et.-M.). — *H. alias la Lucessière* 1637, *H. alias la Lucetière et Chapellière* 1776 (H.-D.). — Relevait de l'Hôtel-Dieu d'Angers. — En est sieur n. h. Gabriel de Boissard 1614, 1623, — Pierre Milite 1637, Antoinette de Valory 1776.

Hauteberge, ham., cne de *Mozé*. — *Haudeberge* 1612 (GG 1337). — *Haute-B.* (Cass. et Et.-M.). — Anc. fief et seigneurie avec manoir, appartenant dès le commencement du XVIe s. à la famille Bitault, dont Louis Bitault, trésorier de l'église St-Maurice d'Angers et conseiller au Parlement de Bretagne 1608, 1612. Philippe B. y fonda une chapelle le 9 août 1623, en renouvelant, dit-on, une fondation antérieure faite par l'évêque Gabriel Bouvery. — La terre vendue en 1668 à Pierre Rouillé, appartenait en 1745, à François Delorme, juge conseiller au Présidial d'Angers, en 1771, puis à Armand-Célestin Volaige de Vaugirauld, † le 21 novembre 1782, âgé de 78 ans.

Hautebert, quartier de *Cholet*.

Hauteprée, f., cne de *Beaupréau*.

Hauteures (les), ham., cne de *Denée*. — *Les Haultes-Heures* 1660 (Et.-C.). — *Les Hauteurs* (Rect et Cad.). — *Les Hauteures* (Cass.). — Cette dernière manière d'écrire est la véritable et rappelle le nom de la famille *Hauteure*, qui au XVe s. possédait ce canton. Près de son hôtel, sur le chemin de Beaulieu, existait une petite chapelle appartenant à l'abb. de St-Maur.

Hauteville, f., cne de *Bouchemaine*.

Hautlieu, cl., cne du *Vieil-Baugé*. — *L'ommeau de H.* 1503. — *Les maisons au lieu nommé Hautlieu aultrement le le champ de la Porte* 1543. — *Le lieu de Laupignelle de présent appelé Hautlieu* 1616. — *Le lieu de H. vulgairement appelé Aupignelle* 1616 (E 527).

Hautmont, cne de *Rou*, anc. maison noble, domaine et résidence de Franç. Bernard, V. *ce nom*, t. I, p. 321 et 811.

Hautreux, f., cne de *Mêlay*. — *Les moullins à eau et à vent de Haute-Roue sis près l'hostel de Bouzillé* 1540 (C 105, f. 252). — *Haute-Reux*, min à eau (Cass.). — Anc. dépendance de la terre de Bouzillé.

Hautreux (*Joseph*), maître ès-arts, reçu docteur-médecin à Angers le 26 novembre 1774, « *cum laude maxima.* » — (*Désiré*), né à Angers en 1797, est reçu docteur-médecin à Paris en 1820, s'établit la même année à Saint-Florent-le-Vieil et y meurt le 20 août 1854, V. le *Maine-et-Loire* du 31 août 1854.

Hautroux, cne de *la Pommeraie*. — *Le fief et seigneurie de Haulte-Roue* 1626. — *Le fief et seigneurie de Hautroux alias la Pommeraie* 1638. — *Le moulin de Hautroux* 1703 (Arch. de la Bizolière). — Anc. fief énervé de Launay Gobin et réuni au XVIIe s. à la Bizolière.

Hauts (les), ham., cne de *la Bohalle*; — f., cne de *Contigné*; — vill., cne de *la Ménitré*.

Hauts-de-Boué (les), cl., cne de *Jarzé*.

Havardière (la), f., cne de *Brion*. — Anc. fief du nom de Jean Havard, prêtre. « *Son fief qu'il « appelle la Havardière,* » dit un titre de

Digitized by Google

1462. — N. h. Jean Delaunay le donna le 18 août 1583 à son fils aîné. — Le domaine est resté depuis annexé à la terre de la Mothaie qui le relevait de Sobs. — *Le fief et closerie de la Havardière alias la Petite-Mothaye au quartier de Sobs* 1739.
Arch. du château de Chavigné.

Havardière (la), f., c^ne de *Chantocé*; — f., c^ne de *Cornillé*; — f., c^ne de *Meigné-le-V.* (Cass.), tout auprès du bourg; — f.,c^ne de *Vauchrétien*. — *Le herbergement de la H.* 1344. — *L'hostel de la H.* 1480 (Note Mss. Raimbault). — Anc. terre et maison noble, appartenant par acquêt de n. h. Jean Vareneau en 1344 à Jean Debour, en 1420 à Jean de Conquessac, en 1557 à Franç. du Buschet, mari de Renée de Conquessac, et réunie à Brissac par acquêt de 1608.

Haversière (la), f., c^ne de *la Pommeraie*.

Havrières (les), cl., c^ne de *Longué*.

Hay, f. et m^in à eau, c^ne de *Marcé*. — *Sanctus Martinus de Bello Valle hoc est Aïs* 1060-1081 (1er Cartul. St-Serge, p. 123). — *Domus canonicorum apud Aïs* XIIIe s. (G 1076). — *Le herbergement d'Ay* 1402 (Ib.). — *La ferme d'Ahye* 1697 (Et.-C.). — *Haï* (Cass.). — *Le Grand-Aix* (Ib.). — *Le lieu, terre, fief, seigneurie, domaine, moulin à eau d'Aix* 1766 (G 1076). — On prononce populairement et à tort *le moulin d'Hy*. — Cette localité placée sur les confins des anciennes paroisses de Marcé et de Jarzé, conserve le nom antique du pays, qui le perdit en entrant au XIe s. dans la paroisse créée sous la dénomination nouvelle de Beauvau. Le domaine faisait partie de la dotation primitive du Chapitre St-Martin d'Angers et constituait une châtellenie avec droit de haute, moyenne et basse justice et maison seigneuriale. Il en dépendait un moulin banal pour les tenanciers, animé par la fontaine dite de St-Martin, *fons St-Martini*, née a 1/4 de lieue sur le territoire de Rabaude, *in territorio qui dicitur Rabaude*, et donnée au Chapitre par G. de la Bruyère, avec tout droit d'usage et de curage. Deux autres sources y aboutissaient, données de même par G. Busson. Un second moulin, construit vers 1610, fut acquis par le seigneur de la Roche-Thibault, qui, pour en faciliter le travail, éleva une chaussée de 10 à 12 pieds, et par suite interceptait le moulin d'Hay, tout à la discrétion ainsi du nouveau venu. M. de Contades dut en consentir la démolition, — et même, sous menace de procès, faire supprimer la chaussée. Il fut reconnu seulement qu'il avait tout droit de propriété sur une quatrième petite source, née à la hauteur de la première, et qui forme avec les précédentes le ruiss. dit d'Hay ou plus souvent de Pouillé. — Le moulin a été vendu nat^t en février 1791.

Haye (*Pierre*), notaire honoraire à Vézins, né à Yzernay le 15 juin 1787, mort à Angers le 10 mai 1864, a fait imprimer à Cholet, chez Lainé, des *Essais de Poésies* (in-18 de 3 f. 1/2, 1848). — *Essais de Poésies, livre II* (in-18 de 4 f., 1852). — *Livres III et IV* (4 f. 1/2, 1853), — tirés à 12 et 14 exemplaires.

Haye (*François* de la), signe de son titre d' « Angevin » un sonnet adressé à Guesdon en tête de *La Rodope*, 1593.

Hayère (la), f., c^ne des *Cerqueux-sous-M.*

Héard (*François*). — J'ai eu en mains un petit Recueil d'exercices académiques en vers latins, dont le sujet ferait scandale dans les lycées de nos jours. Il a pour titre : *Adversariorum poematum, animi et exercitationis gratia, in Lycæo Andino, post decem orationes habitas, de morte spontanea capessenda et declinanda cantatorum, silva*. C'est la défense ou la condamnation du suicide. Le premier poème est de l'Angevin François Vaultier, qui le défend ; le second de Claude Ligier, qui le combat. — L'arbitre est François Héard, Angevin, dont le nom m'est autrement inconnu, si ce n'est lui qui meurt procureur du roi en l'Election le 15 novembre 1654, — le tout soutenu, en vers hexamètres, le 20 mars 1605 (Angers, veuve Hernault, petit in-4° de 12 p.), — (*René*), signe de son simple nom une *Ode* en 13 strophes *sur la victoire du roy*, qui se termine par l'éloge de Richelieu, dans le Recueil Angevin sur la Prise de la Rochelle : *Civitatis populique Andec. ad regiam de Rupellana victoria pompam adclamatio* (Angers, Ant. Hernault, 1628, in-4° de 48 p.). — (*René*), sieur de Boissimon, conseiller au Présidial, reçu le 14 juillet 1687 chanoine de St-Maurice d'Angers, avait été compris en 1685 dans la première fondation de l'Académie d'Angers. Il travaillait à une Histoire d'Anjou et particulièrement des Evêques, que cite à plusieurs reprises Pétrineau des Noulis dans ses notes sur Arthaud. C'est à lui sans doute que Pocquet de Liv. attribue la rédaction d'une lettre sur la Visitation d'Angers (Angers, 1692, in-fol.), imprimée sous le nom d'Angélique Ayrault, — et c'est l'auteur aussi probablement d'un Discours dédié à l'abbé de Villeroy, *Sur les beautés de l'ancienne éloquence opposées aux affectations des modernes* (1698 in-12), sous le nom de Boissimon, que Goujet, t. II, p. 24, prend pour un pseudonyme. — Il mourut, âgé de 45 ans, le 25 mai 1698 à Angers.

Héardière (la), c^ne de *Chazé-Henri*. — Anc. maison noble (Cass.), qui n'existe plus. — En est sieur n. h. René Gault 1649; — m^in à eau, c^ne de *Landemont*. — *La Hiardière* (Cass.). — *Le Ziardier* (C. C.). — Ancien domaine relevant de Landemont et tenu à servir au chât. de Chantoceaux deux boisseaux de blé et deux oisons (C 106, f. 148). — En est sieur Th. Aubron, par acquêt de Françoise Guédon, veuve de René de Billé, 1540.

Hébert de Soland (*Louis-Guillaume-André*), né en 1785, mort à Angers le 15 février 1845, ancien notaire, chevalier de la Légion d'honneur, étant encore « élève au cours des « Belles-Lettres » de l'Ecole Centrale, composa et lut à la séance publique des *Vers sur la distribution des prix*, que les *Affiches* du temps (4 vendémiaire an XI) publièrent. La pièce est signée de ses seules initiales H. D. S., quoique son nom figure au titre en toutes lettres. Plus tard

Digitized by Google

le *Journal de Maine-et-Loire* a donné aussi de lui une *Epître à Victor Vial.*

Hector *(Jean)*, reçu en la chantrerie du Chapitre de St-Maurice d'Angers le 8 juin 1492, † le 21 septembre 1521 après avoir donné à son église à diverses reprises une somme de 2,500 liv. Son épitaphe sur lame de cuivre s'y voyait conservée jusqu'en 1783. Il était aussi doyen de St-Jean-Baptiste d'Angers. — *(Jean)*, clerc du diocèse d'Angers, curé de St-Pierre de Hasteville, au diocèse de Rouen, fut reçu le 6 juillet 1529 chantre du Chapitre de St-Laud d'Angers, en vertu de lettres de Louise d'Angoulême, puis nommé chanoine de St-Maurice d'Angers le 4 juillet 1545 et élu doyen le 30 octobre 1558. Pendant les horreurs de la St-Barthélemy il donna refuge dans sa propre maison canoniale à plusieurs réformés, notamment à Malabry, un des gentilshommes les plus compromis. Mais Puygaillard, sans respect pour cet asile jusqu'alors inviolable, en fit enlever les proscrits qu'il envoya au supplice, et le chanoine, qu'il fit enfermer quelque temps au château. — Meurt dans les premiers mois de 1575. — V. *Tirepoil.*

Arch. de M.-et-L. G 278. — Louvet, t. I, f. 51. — Mourin, *La Ligue*, p. 47. — Mss. 1002, t. II, et 658, p. 157.

Helberderie (la). — V. *La Halberdière.*

Hélie. — V. *Elys.*

Hellault, f., c^ne de *Champigné.* — *Hesteaut* (Cass.). — *Hélan* (Et.-M.). — Anc. fief et seigneurie relevant de Boyère, au devoir d' « un « arc d'ourmeau, encornaillé des deux bouts, « une flèche ferrée d'un fer barbelé et ung bouc- « zon » (C 105, f. 335). — En est sieur Thomas Moyne, écuyer, qui rend aveu en 1447 pour sa « motte ancienne, son hébergement de H. avec « les douves d'iceulx, les jardins, pâtis, ver- « gers; » — n. h. Pierre Percault en 1540, Claire Hubé 1617, inhumée à Seiches le 20 novembre; — Jean Foussier, cité par Bruneau de T. parmi « les « riches marchands » 1620.

Hélotière (la), f., c^ne des *Rairies.*

Hélouine, f., c^ne de *Marcé.*. — *La Hailouine* (Cass.). — *Manerium quod vocatur Helloys* 1298 (Chaloché, t. II).

Hélyon de Champ-Charles, pseudonyme de François Grille, V. *ce nom.*

Hemmerie (la), f., c^ne de *Gesté.*

Hénaudière (la), f., c^ne de *Bécon.*

Hénières (les), f., c^ne de *Pouancé.* — *Lihesnière* 1613 (Et.-C.). — *Les Hesnières* (Et.-C. et Cass.).

Hennequin (*Jean*), écuyer, sieur de Fleurville, fils de Denis H., écuyer, s^r de la Fleur, était attaché au service du duc de Brissac. Il est dit en 1642 capitaine de la paroisse St-Maurille des Ponts-de-Cé, en 1643 gouverneur de la ville et château de Brissac, maître-d'hôtel du duc en 1647, gouverneur de la ville et château de Pouancé en 1653, 1657, et meurt le 6 avril 1658 à Angers, dans le logis Barrault, d'où il est porté inhumer aux Ponts-de-Cé. Il avait épousé le 16 août 1635, à Brissarthe, Marie Yver, de qui il eut plusieurs fils et qu'il laissait enceinte.

Hennerie (la), f., c^ne de *Bouchemaine.*

Hennuyer (*Guillaume*), sculpteur, à Brissac, 1640, — signe un acte le 16 septembre.

Hesnière (la). — V. *la Hainrière.*

Henry (*François-Antoine*), né à Paris vers 1796, employé à la mairie de Troyes (Aude) en 1820, à la Sous-Préfecture de Pontoise (Seine-et-Oise) en 1822, à la Préfecture d'Angers à partir de 1825, a publié : *Mes Loisirs ou encore des bluettes, suivi d'une lettre inédite de Voltaire*, par un auteur de l'*Almanach des Muses* (Troyes, s. d., Bouquot, in-8° de 20 p.); — *Messénienne sur la mort de S. A. R. Mgr le duc de Berry* (Troyes, Gobelet, s. d., in-8° de 4 p.); — *Le Portrait. A Mlle Emilie...* (Troyes, s. d., in-8° de 4 p.); — *Les Tombeaux ou les Entretiens de la nuit*, par un Français (Troyes, s. d., in-8° de 16 p.); — sous le pseudonyme d' « Un Observateur », *le Départ d'Emma..., les Regrets...* (Ibid., s. d., in-8° de 4 p.); — *Elégie à Mlle...* (in-8° de 4 p.); — *Epître à Mlle Emilie Kinard* (in-8°, de 4 p.); — et sous son nom, *Bluettes printannières ou mes Fantaisies* (Troyes, 1822, in-8° de 36 p.). — *Epître à S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême*, suivie de *Poésies fugitives* (Paris, 1822, in-8° de 28 p.). — *Les Souvenirs*, méditation poétique, dédiée à M. Alphonse de Lamartine (Angers, Mame, 1825, in-8° de 7 p.; le nom de l'auteur ne figure qu'après l'adresse). — *Consolation dans le malheur*, dédiée à M. le vicomte de Châteaubriant (Angers, Mame, 1826, in-8° de 8 p.). — *Mes Loisirs ou Mélanges littéraires* (Angers, Mame, 1827, in-8° de 8 p.), contenant 4 pièces, dont 2 en prose. — *Poésies romantiques* (Angers, Lesourd, 1829, in-8° de 16 p.). — Tous ces opuscules sont heureusement tirés à petit nombre. L'auteur a semé d'œuvres de même valeur le feuilleton des *Affiches d'Angers* de 1826 et 1827 et le *Journal de Maine-et-Loire* de 1825 à 1829. Il mourut à l'hôpital d'Angers le 27 septembre 1834, âgé de 38 ans.

Henry (*Louis-Marin*), né à Durtal en 1777, y revint prendre sa retraite avec le grade de chef d'escadron, pour y mourir le 30 juillet 1842.

Henry (*Olivier*), peintre, Angers, 1433.

Hérairie (la), f., c^ne de *Mozé.*

Hérard (*André*), libraire, Angers, 1542.

Héraudale (la), cl., c^ne de *Combrée*, confisquée nat^t sur la Chevière de St-Moron; — f., c^ne du *Tremblay.* — Anc. fief et seigneurie appartenant aux XVIe-XVIIe s. à la famille Veillon.

Héraudière (la), V. *l'Eraudière*; — m^in à vent, c^ne d'*Angrie.* — *Le villaige de la H. appartenant à h. h. Laurent Chuppé, notaire royal, Angers et Jeanne Boybas, sa femme* 1631 (Et.-C.); — h., c^ne de *Cheffes*; — f., c^ne de *Daumeray*; — f., c^ne de *Grez-N.*, vendue nat^t le 17 ventôse an VI; — f., c^ne de *Vézins.*

Héraudières (les), f., c^ne de *Brissarthe*; — vill., c^ne de *St-Barthélemy*; — (les Petites-), f., c^ne de *St-Barthélemy.*

Hérault (*François*), originaire de Malièvre et marié le 6 février 1770 avec Marie Cesbron, de Chemillé, est un des initiateurs à qui la ville de Cholet doit sa transformation commerciale. Dès avant 1780

Digitized by Google

fit construire quatre vastes ateliers où il installa les premiers métiers à filer le coton, puis des ateliers de teinture, alimentés par les eaux d'une source vive et desservis par des ouvriers habiles qu'il attirait à grands frais. La mauvaise qualité des eaux fit échouer cette dernière tentative. Il fut aussi des premiers qui entreprirent dans le pays l'exportation. Son fils aîné *François*, établi par lui à Bordeaux, conduisait lui-même les produits angevins sur les marchés de la nouvelle Amérique, où il se fixa plus tard et mourut. Son autre fils *Auguste-Charles*, né à Cholet le 26 février 1788, mort à Cholet sans enfants le 25 février 1861, a légué à la ville une valeur de 300,000 francs pour l'entretien de l'orphelinat de jeunes filles.

Herb..., ***Hern...*** — V. *Reb...*, *Ren...*

Herband, c^ne^ de *Louresse*. — *Ecclesia, ecclesiola Bosci Herbaudi* 1142 (Liv. d'A, f. 76). — *Locus Sti-Florentii qui Nemus Herbaldi vocatur* 1142 (Ib, f. 16). — *Capella Ste-Marie de Herbaudo* 1146, 1156 (Ib., f. 4 et 6). — *Obedientia Herbaudi* (Ib., f. 73). — Le seigneur de Trèves, Geoffroi Foulcroi, *Fulcredi*, avait fait élever dans sa forêt, au S.-E. de Milly, une chapelle dédiée à St Jean-Baptiste, avec demeure pour des religieux de St-Florent qui ne purent s'entendre et la délaissèrent. Il en fit don alors à St-Maurice d'Angers et l'évêque Ulger, sur le refus des chanoines réguliers de l'Etoile, l'attribua à l'abbesse de Nyoiseau, qui s'engagea à y entretenir douze religieuses (1142). L'abbaye de St-Florent réclama bientôt et en obtint la restitution solennelle (1159). La chapelle dépendait alors de la paroisse de Dénezé, quoiqu'elle ait toujours été attribuée sans conteste plus tard à celle de Louresse. Le prieur y devait 2 messes par semaine et payait le gros au curé de la paroisse. Il percevait la moitié des dîmes de blé et de vin à la Bournée, la moitié des agneaux à la Bournée et au bourg de Louresse, et possédait entr'autres tenures un pré aux Rosiers. — *Prieurs* : Jacq. *Bidoire*, 1572. — Claude *Beautemps*, 1600. — Phil. *Avril*, 1616, 1621. — Pierre *Dubois*, 1658. — René *Lehou*, 1669, 1679. — Ch.-Franç. *Seret*, † le 29 décembre 1765. — Louis-Henri *Dutertre-Desroches*, 1767, 1783.

En juillet 1643, par un acte d'échange passé avec le seigneur de Milly, la chapelle, perdue au milieu des bois, fut transférée au vill. même de la Bournée, où elle est dite nouvellement bâtie en 1679. — Jusqu'à la Révolution la maîtresse d'école y venait dire la prière publique tous les matins et tous les soirs. — L'ancienne ferme, ruinée depuis longtemps par le tonnerre, a disparu vers 1830-1835. — Non loin, existe encore un *dolmen* de 6 mèt. de long sur 3 mèt. de large, formé de 4 pierres verticales et de 3 pour la toiture.

Arch. de M.-et-L. E 1322, 1354, 1360; H Liv. R., f. 95. — D. Huynes, Mss., f. 148-150.

Herbaud (le Grand-), cl., c^ne^ de *Ste-Gemmes-s.-L.*, près la Baumette, anc. domaine de la confrérie des nobles bourgeois d'Angers, vendu nat^t^ le 5 février 1793 ; = (le Petit-), c^ne^ de *Seiches*.

Herbaudais (les Basses, les Hautes-), ff., c^ne^ de *Baugé*.

Herbaudière (la), ham., c^ne^ de *Villedieu* ; — donne souvent son nom au ruiss. qui naît à l'E. auprès du hameau. — V. *l'Arbourdière*.

Herbault (*Pierre*), docteur-médecin, protestant, Saumur, 1666. — Sa veuve figure au rôle des converties en 1686.

Herbelotière (la), f., c^ne^ de *Gesté* ; = h., c^ne^ de *St-Mathurin*. — Anc. fief avec manoir dont est sieur Jean Duvau, conseiller-juge du comté de Beaufort en 1453, qui obtint du duc d'Anjou droit de garenne à connins ; — René Gaisdon 1531, mari de Radegonde de la Haie, François de Mauviel 1599, René de Mauviel 1608, qui épouse à Mazé le 23 septembre Marguerite Hamelin des Moulins-de-Corzé. — La terre était affermée à François Druillet, m^e^ chirurgien, qui y meurt le 12 juin 1658 ; = f., c^ne^ de *Vézins*.

Herberderie (la). — V. *la Halberderie*.

Herbereau (*Noël*), docteur en théologie de la Faculté de Nantes, ancien custode de province et ancien gardien de la maison des Cordeliers d'Angers, y est inhumé le 21 février 1728.

Herbert, chanoine de St-Maurice d'Angers, vers 1135. On a de lui une lettre intéressante adressée à Hilaire d'Orléans, pour l'engager à revenir dans l'Université d'Angers.

Duchesne, *Hist. Fr. script.*, t. IV, p. 767. — Ménage, *Vie de Math. M.*, p. 61. — Rangeard, *Hist. de l'Univ.*, t. I, p. 83-85.

Herblinière (l'), ham., c^ne^ de *Cheffes* ; = cl., c^ne^ de *Gesté*. — *La Herblinière* (Cass.).

Herbrie (l'), f., c^ne^ de *Châteauneuf* ; = h., c^ne^ de *Pouancé*. — *Lerbry* (Cass.). — *L'Herbry* (Ib.). — *La haute, la basse Herbrie* (Et.-M.). — En est sieur n. h. Franç. de Bédière 1599.

Herbutière (la), f., c^ne^ de *Maulévrier*.

Herdelouères (les), ham., c^ne^ de *Cherré*.

Herdonnière(l'), f., c^ne^ de *Chalonnes-sous-le-Lude*.

Hérelle (la), f., c^ne^ de *la Varenne*.

Hériale (la), f., c^ne^ d'*Angrie*. — *La Hiriaie* (Et.-M.). — *Le lieu et domaine de la haulte Héryaie* acquis, le 25 juin 1518, de Thomas Gandon et G. Lebault par Lancelot d'Andigné.

Hérie (la), f., c^ne^ de *Grez-N.* — *La Héherie* 1625 (Et.-C.). — *Hérie* (Et.-M.

Hérinière (la), cl., c^ne^ de *St-Martin-du-F.*

Héripière (la), h., c^ne^ de *Briolay*.

Hérissée (la), ruiss. né sur la c^ne^ de *St-Aubin-de-Luigné*, se jette dans le Layon ; — 550 mèt. de cours ; — n'a d'eau qu'en hiver.

Hérisseray, f., c^ne^ de *Chambellay*.

Hérissière (la), ham., c^ne^ de *Bauné* ; = h., c^ne^ de *Beaupréau* ; — donne son nom à un ruiss. né dans les pâtures voisines, qui laisse le hameau à l'E. et se jette dans l'Evre au pont du moulin de Poumail ; = ham., c^ne^ de *la Jaille-Yvon*. — *La Harsière* (Et.-M.).

Hérisson (le), f., c^ne^ de *Bouchemaine*. — *Terra et silva que nominatur Hericius* 1107 (Cart. St-Aubin, f. 34 et 35). — *Locus qui nuncupatur Hericius* 1110-1124 (Cart. du Ronc., Rot. 2, ch. 14). — *Hyricius* 1110-1120 (Ib.,

Digitized by Google

Rot. 4, ch. 24). — *Prata de Heritione, de Hiritione*, 1157 (Cart. St-Aubin, f. 35-37). — C'était au XIe s. un domaine et une forêt, appartenant au comte Geoffroi le Barbu, qui y tenait ses pouliches avec un garde et deux métayers. Il vendit cette terre à Orricus de Chantoceaux, qui, outre le prix, lui donna 4 chevaux de luxe, 4 chiens et 4 faucons, et fit présent du domaine à Caradocus, son veneur, père d'Hélinan de Beauvois. Caradocus confia son fils à son parent Bérenger de Molières, qui s'engagea à le faire chevalier et, moyennant cette promesse et le paiement d'une somme convenue, devint cessionnaire de tous les droits du père sur le domaine et sur la forêt. Il s'en fit immédiatement investir par le seigneur de Chantoceaux, son ancien seigneur, et par Abbon de Rochefort, devenu par un acte spécial son suzerain direct, et ainsi entré en possession régulière, donna le tout, de l'aveu du comte, à l'abbaye St-Aubin. — La terre resta jusqu'à la Révolution, avec la mét. voisine de Touvoie, le domaine du prieuré de Pruniers et, réuni avec lui au grand séminaire, fut vendu natt le 23 août 1791. La forêt était en plein défrichement dès le XIIe s. — Il y existait un moulin en 1119. — L'abbaye du Ronceray et le Chapitre de St-Laud y possédaient aussi diverses tenures dès cette date; — h., cne de *Chazé-sur-Argos*; — cl., cne de *Jumelles*.

Hérissonnière (la), f., cne de *Juvardeil*. — Anc. dépendance de la chapelle du Crucifix, vendue natt le 4 février 1791; — f., cne de *St-Lézin-d'Aubance*, mentionnée en 1246 (Cart. de Chemillé, f. 88). — N'existe plus.

Herleu, domaine, dans le bourg de *St-Cyr-en-Bourg*.

Herlière (la), f., cne de *St-Laurent-des-A.*

Herlin (*Jean*), écrivain du roi René et de Jeanne de Laval, acheva pour cette princesse en 1457 *le Mirouer des Dames*, commencé par Rongeul, enluminé par Adenet, et transcrivit la même année *le Mortiffiement de vaine plaisance* (Mss. 913, f. 76-78).

Hermé (l'), f., cne de *Genneteil*. — *Lermé* (Cass.). — *L'Arme* (Et.-M.).

Hermengarde. — V. *Ermengarde*.

Hermitage, Hermitiers. — V. *Erm...*

Hernault, nom d'une famille d'imprimeurs qu'on trouve pendant trois siècles, établie tout à la fois à Angers et à Saumur. Le *Manuel du Libraire* l'appelle à tort et plusieurs fois *Hénault*, ne connaissant d'ailleurs qu'un personnage de ce nom. — (*René*), est dit imprimeur et libraire à Saumur dès 1527, dans les comptes de l'église Saint-Pierre. — (*Antoine Ier*), maître imprimeur, rue Lionnaise, Angers, vis-à-vis la rue de la Harpe, *typographus, via Leonensi e regione Cythare*, 1588, 1591. — Sa signature figure à un acte de 1596 (GG 213). Il est bien connu des bibliophiles par sa *Bible des Noëls nouveaux faits en l'honneur de N.-S. J.-C.*, dont l'édition de 1582 (petit in-8o, goth.) n'est certainement pas la première, ses *Vieux Noëls* de L. Roux (1582, in-8o, goth.), et son *Recueil des Vieux Noëls* (1582, in-16). — (*Jean*), fils du précédent, succéda par lettres patentes du 17 juin 1598 au titre d'imprimeur ordinaire du roi, vacant par la mort de son père. Il était aussi maître libraire. — Il réimprima en 1602 *La Grande Bible des Noëls* (in-8o, goth.), que devait rééditer Jahyer en 1780 et Pavie encore en 1829. — Sa signature figure à un acte de 1602 (GG 214). — (*Antoine II*), frère du précédent, lui succède, après son décès, au titre d'imprimeur ordinaire du roi, par lettres du 17 mai 1604. Sa marque porte dans un ovale un personnage agenouillé devant le soleil, accosté à gauche d'une sorte de caducée; pour devise : *Si scrutamini sgripturas*. — Une autre porte un épi sortant des flots entre deux rochers, avec la devise : *Flectitur, non mergitur undis*. — (*René II*), imprimeur à Saumur, 1619. — (*René III*), mari de Claude Ligier, 1628, prend dans les actes dès cette année et maintes fois le titre de maître libraire juré et imprimeur ordinaire du roi, quoi qu'il ne lui ait été attribué que par lettres du 18 juin 1639, sur la résignation, en sa faveur, d'Antoine, son oncle peut-être dont il était sans doute l'associé. — (*André*), imprimeur du roi, à Saumur, 1638, 1640, frère du précédent. — (*Antoine III*), maître libraire et imprimeur à Saumur, 1640, 1648, frère du précédent. — (*René IV*), fils de René III, maître imprimeur du roi, à Angers, 1649, y épouse Anne Lorlier, fille du procureur fiscal de Rochefort-sur-Loire, le 6 septembre 1662. Il est inhumé âgé de 79 ans aux Cordeliers le 24 juin 1708, et sa veuve, âgée de 84 ans, le 17 juin 1724. — Sa signature figure à un acte de 1674 (GG 175). — (*Christophe*), fils du précédent, né le 25 février 1669, « imprimeur « marchand libraire », à Angers, y épouse le 29 avril 1694 Louise Lemotheux, meurt le 21 février 1731. — Sa fille épouse en 1733 Louis-Charles Barrière, V. *ce nom*. — (*François Ier*), fils de René IV, né le 13 avril 1678, maître libraire et imprimeur à Angers, y épouse le 30 août 1712 Françoise Prudhomme, veuve de l'imprimeur Oger, qui mourut, veuve de nouveau, le 3 mai 1756. — (*René V*), fils de René IV, né le 25 février 1677, fut nommé imprimeur du roi à Angers par lettres patentes du 12 juillet 1719. Il avait appris l'état à Paris, d'où il était revenu en 1700 travailler dans la maison paternelle, au Pilory, en qualité de compagnon. Son père mort, il continua la maison avec sa mère, qui en 1722 retira ses fonds et le laissa fort en peine avec sa sœur. Son testament, daté du 25 février 1746, est curieux. Il y défend toutes dépenses funéraires « qui ne soient d'absolue nécessité, les autres « étant entièrement éloignées de l'esprit du chris- « tianisme ». Dans son mobilier il signale sur son buffet « un arrangement de tout ce qui peut « y avoir de plus curieux en fait de pierre serpen- « tine, de la vertu de laquelle Pline fait mention et « dont on trouvera une explication imprimée » et quelques Mss. de contes et rébus. — Il mourut le 4 novembre 1752. — (*François II*), neveu du précédent, apprit l'état dans la maison de son oncle, qui lui destinait sa succession. Le Conseil de ville dut pourtant intervenir pour lui faire

Digitized by Google

obtenir son brevet. Il mourut le 13 avril 1762, libraire juré de l'Université et imprimeur du roi, âgé seulement de 47 ans.

Arch. de M.-et-L. B Insin. du Présid., 1598, 1604, 1639; E Famille Hernault; G St-Pierre de Saumur. — Arch. mun. BB 115, CC 16 et Ét.-C.

Hernerie (la), cl., c^ne du *Ménil*.

Héron (le), f., c^ne du *Fuilet*.

Héron (*Sébastien-Gervais*), né en la paroisse de la Couture du Mans le 18 juin 1763, entra en l'Oratoire d'Angers le 30 septembre 1779 et était professeur au Collége de Saumur dès 1782, puis chargé de l'enseignement des humanités au Collége d'Angers en 1783, passait dès 1786 en la chaire de philosophie. Il prêta serment le 16 janvier 1791 et continuait ses leçons à titre individuel au Collége d'Angers même encore en 1793. Désigné par le Département pour l'Ecole Normale de Paris, il refusa (18 frimaire an III), et dès l'ouverture de l'Ecole Centrale (1er ventôse an IV), y occupa la chaire de physique et de chimie expérimentale jusqu'à la suppression des cours (1804). Il entra alors au Lycée comme « procureur gérant » nous dirions aujourd'hui « économe » (3 août 1804) mais ne retrouva sa véritable vie qu'en reprenant, par arrêté du 14 décembre 1809, l'enseignement de la physique, puis de la philosophie et des sciences physiques (25 septembre 1810). Blordier, qui l'eut longtemps pour maître, rappelle avec reconnaissance le charme de ses leçons et sa conversation spirituelle et amusante, toujours sans prétention, dont se souviennent ceux de ses élèves qui survivent encore. Le professeur, homme du monde, savait prêter à l'exposition des sciences physiques et naturelles quelque chose de son aménité et de cette facilité indulgente que lui avaient faites la nature et son expérience des hommes. Gratifié par décret ministériel des diplômes de docteur ès-sciences et ès-lettres, il fut élevé enfin le 29 décembre 1817 aux fonctions supérieures d'inspecteur de l'Académie. C'est dans une de ses tournées à St-Calais qu'il fut atteint en 1827 d'une première attaque de la paralysie qui devait l'emporter. Averti à temps, il se retira avec le titre d'inspecteur honoraire (30 septembre 1828) et mourut à Angers le 2 novembre 1831, dernier survivant des Oratoriens angevins. Il avait épousé le 30 décembre 1798 Marie-Renée Révellière.

Maine-et-L. du 5 novembre 1831. — *Annuaire* de 1836, p. 49. — *Mém. de la Soc. Acad. d'Angers*, 1864, p. 142-144, 163-164. — Blordier, Mss. 1076.

Héronnières (les), vill. et m^in à vent, c^ne de *St-Christophe-la-Couperie*.

Hérons (les), f., c^ne de *St-Georges-Chât.* — Anc. fief et châtellenie, dont dépendait la seigneurie de la paroisse de St-Pierre-des-Verchers et qui fut réuni par lettres-patentes de 1645 à Vaillé-Rochereau.

Herpières (les), cl., c^ne de *Bouillé-M.*

Herpin, c^ne de *St-Cyr-en-B.*, petit fief annexé à la seigneurie de Saumoussay.

Herpin (*Antoine*), docteur de Sorbonne, deux fois définiteur de province, deux fois custode de Bourges, deux fois gardien du couvent des Cordeliers d'Angers, meurt dans cette dernière fonction à Saumur le 18 février 1685.

Herpin (*René*), pseudonyme de *Jean Bodin*.

Herpinière (la), ham., c^ne de *Bouillé-M.*; — cl., c^ne de *Montjean*. — *Le lieu, terre et domaine de la H. allias la Gayterie* 1510. — Relevait de la Petite-Orchère, qui y avait droit de prémices et dîmes sur tous les animaux et fruits; — f., c^ne de *St-Rémy-la-V.* — Appart. à René Duvau de Chavagnes, qui fut trouvé le 2 mars 1752, noyé dans l'étang de St-Nicolas, près Angers; — m^on b. et m^in à vent, c^ne de *Turquant*. — *Les Répinières* (Et.-M.). — *La Haute, la Basse H.* XVIIe s. (Et.-C.). — *Le moulin de la Basse H.* 1684 (Ib.). — Maison noble, dont est sieur Thomas Courtigny 1514, Daniel Hubert, lieutenant au grenier à sel de Saumur, 1619, Nicolas Viredoux, écuyer, chapelain de Souzay, 1654, 1685, André Van Voor 1736, 1747. — Auj. à M. Guérin du Grand-Launay, qui a fait reconstruire l'habitation.

Herrière (la), ham., c^ne de *Clefs*; — ham., c^ne de *St Laurent-des-A.* — V. *la Hairière*.

Herrières (les), ham., c^ne de *Chartrené*; — vill., c^ne de *Fougeré*.

Herrines (les), ham., c^ne de *Chaudefonds*. — Ainsi nommé dès les XVe-XVIe s. : *Le lieu appelé les H.* 1483, *le vill. des H.* 1572 (E 624), — et encore par le Cadastre; — aujourd'hui populairement et par le Recensement : *les Hernies*.

Herrouère (la), f., c^ne de *Bécon*; — f., c^ne de *Freigné*, vendue nat^t sur Bourmont le 7 floréal an VI; — cl., c^ne de *Huillé*.

Hersan (*Jean-Louis*), né le 27 septembre 1768, à Saumur, ouvrier menuisier en 1789, s'engagea volontaire le 15 septembre 1791 au 1er bataillon de M.-et-L. et faisait partie en 1793 de la garnison assiégée dans Valenciennes. Nommé adjudant-major capitaine au 2e bataillon du Rhône le 28 brumaire an II, il sert à l'armée des Alpes, du Rhin, du Rhin-et-Moselle, d'Helvétie, d'Italie, de l'Ouest, depuis l'an II jusqu'à l'an IX, passe chef de bataillon le 6 germinal an VII, est blessé grièvement le 16 et fait prisonnier, mais presque aussitôt échangé et envoyé à Mantoue, blessé de nouveau à Caldiero le 9 brumaire an XIV et à Castel-Franco le 3 frimaire où il enlève 7 canons à l'ennemi. Attaché comme aide-de camp au duc d'Abrantès le 1er septembre 1806, il fit la campagne de Portugal en 1808, celle d'Autriche en 1809, revint en Espagne et en Portugal en 1810 et 1811, fut nommé major en second le 21 février 1812 et major titulaire le 10 avril 1813, pendant la campagne de Russie, devant Bobrusk, où il venait d'être blessé à la jambe. Conservé en activité par la première Restauration et nommé chevalier de St-Louis le 1er décembre 1814, il reçut à titre de lieutenant-colonel le commandement de la légion des Bouches-du-Rhône le 4 septembre 1816. C'est vers ce temps que, passant par Saumur, il donna un grand dîner aux autorités de sa ville natale, ayant à sa droite sa brave mère, simple marchande de pommes, plus à l'aise à courir les rues avec son éventaire qu'à siéger dans pareille fête. A quelque temps de là il se mariait à Marseille et recevait du roi Louis XVIII des

Digitized by Google

lettres de noblesse (19 mars 1819). Officier de la Légion d'honneur le 1er mai 1821, il prit sa retraite le 26 décembre suivant, et est mort à Marseille le 14 octobre 1845.

Hersandeau (*René*), curé de Louerre de 1705 à 1725, avait dès 1690 publié le *Tombeau du Chrestien* (Angers, P. Yvain, in-12). Il y établit que les chrétiens ne doivent pas être inhumés dans les églises mais dans les cimetières.

Hersanderie (la), f., cne d'*Andard*; = f., cne de *Brain-sur-L.*; = cne du *Vieil-Baugé*, V. *la Hurollerie*.

Hersandière (la), f., cne de *Freigné*, vendue nat^t sur Bourmont le 27 ventôse an VI.

Hersé, f., cne de *Cantenay-Epinard*.

Herse (la), f., cne de *Beaupréau*; = mon b., cne de *Brissarthe*; — anc. mon noble (Cass.); = f., cne de *Cantenay-Ep.*; = carrefour, sur la limite extrême du *Marillais* et de *la Chapelle-St-Flor.*, près duquel naît un ruiss. qui en forme la séparation jusqu'à son confluent dans l'Evre. La Carte cant. l'appelle par confusion le ruiss. de la Lande-du-Croulay; = landes, cne de *Freigné*; = cl., cne de *Montjean*; = cl., cne des *Ponts-de-Cé*, à l'entrée de St-Aubin. — *L'Arche* (Et.-M.). — *La Herce* (Cass.); = f., cne du *Puiset-Doré*; = cl., cne de *la Tessoualle* (Cass.), tout près du bourg.

Hersende, fille de Payen de Champagne et femme de Guillaume de Montsoreau, restée veuve, s'attacha à Robert d'Arbrissel et devint la principale bienfaitrice et l'ouvrière la plus active de sa fondation de Fontevraud. Quand sur la fin de l'an 1100 le maître dut partir pour le Concile de Poitiers, c'est elle qu'il installa comme supérieure générale des quatre communautés naissantes, chargée à la fois de la direction supérieure sur la discipline et les travaux, qu'elle conserva jusqu'à la fin de sa vie (30 novembre 1109). Robert, au lit de mort, se souvenait « de sa bonne coadjutrice, « dont le conseil et les œuvres l'avaient si bien servi », — ainsi qu'il l'avait fait inscrire sur sa tombe, — et demanda à reposer dans le même cimetière.

Cosnier, *Exord. Font.*, p. 233-241. — D. Chamard, t. II, p. 17-20. — Clément, *Gabr. de Rochech.*, p. 348, — et les *Vies de Robert d'Arbrissel*.

Herson (*Simon-François*). sculpteur, né à Palaiseau vers 1745, marié à Angers avec Marie Bourdais le 16 août 1779, y réside encore en 1786.

Hersonnaie (la), f., cne de *Bouillé-M.*

Hersonnière (la), cl., cne de *Marcé*; = f. et étang, cne de *la Salle-Aubry*; — donne son nom à un ruiss. qui né sur la cne du *Pin-en-M.* entre le Domaine et le Pâtis, passe à l'étang de son nom et afflue à gauche au ruiss. de Jousselin dont il prend quelquefois le nom, auprès de la Bodonnière, en formant la limite de la Salle et du Pin; — 2,100 mèt. de cours.

Hersy (le), f., cne de *Mozé*. — *Le lieu appelé le Herseis* 1538 (E 502). — *Le village des Hersys* 1620 (E 475). — *Le Hersy* (Cass.); = V. *les Arcis*.

Hertière (la), f., cne de *Sœurdres*.

Hervé, cl., cne de *St-Georges-du-Puy-de-la-G.*; = cl., cne de *Chazé-sur-Argos*.

Hervé, évêque d'Angers, est dit « homme re- « ligieux et craignant Dieu » par la Chronique des comtes, qui le fait vivre jusqu'à la mort du comte Foulques le Roux (942). On les voit figurer ensemble dans une charte de 929. Une autre lui donne pour successeur Aimon.

Cartul. St-Aubin, f. 58 v° et 63 v°. — *Chron. d'Anj.*, t. I, p. 67 et cc.

Hervé, originaire d'une noble famille de Bretagne, ou peut-être de la Grande-Bretagne, quitta l'abbaye de la Trinité de Vendôme, où il avait été reçu dès sa jeunesse, pour suivre Robert d'Arbrissel, établi dans la forêt de Craon (1091), puis lors de la dispersion de cette première œuvre, se retira à Angers dans une cellule voisine de St-Eutrope, près Lévière, pour y vivre en reclus (1099). Quelques années après vint l'y rejoindre une jeune fille anglaise, sa compatriote sans doute, nommée Eva, V. *ce nom*, qui fut autorisée à associer sa vie à la sienne et qui mourut à son service. On a de cette époque trois lettres adressées par Geoffroi de Vendôme à son ancien religieux et à sa compagne. Hervé, resté seul, entreprit le voyage de Jérusalem; et de retour en Anjou, alla s'établir dans l'île de Chalonnes, domaine de l'Evêché, où quelques fidèles se groupèrent autour de lui, des femmes surtout dont il forma à Montjean une communauté qui lui survécut. Il mourut le 10 juillet 1119. « C'était « le conseil du peuple, *populi*, la voix des pauvres, « *plebis*, la parole des magistrats, *senatus* », dit Marbode, et cette épitaphe explique mieux, que les récits mystiques et incomplets des contemporains, l'influence et l'autorité reconnues du bienheureux, qui prenait évidemment une part active à la vie publique. Son corps fut déposé dans l'oratoire, bâti près de son ermitage, V. *St-Hervé*, et, dit-on, aurait été retrouvé en 1860 et recueilli, quoique Pavillon, dès le XVIIe s. affirme qu'il n'y était plus, mais qu'on y montrait le grabat du saint ermite et son tombeau vide. Tous les honneurs du culte public n'avaient pas tardé à lui être rendus là comme à Châteaupanne et plus tard à la Trinité d'Angers et au Ronceray. En 1624 l'évêque Miron autorisa l'impression d'un office spécial. — La chronique de St-Serge fait vivre Hervé, homme de grande réputation, dans sa cellule de St-Eutrope en 1132, lors de l'incendie de cette église.

D. Chamard, t. II, p. 102-118. — *Répert. Arch.*, 1860, p. 242. — Geoffroy de Vendôme, *Epist.*, l. IV, p. 48, 49, 50. — Mabillon, *Ann. Bened.*, t. V, p. 315. — Grandet, Mss. 618. — Pavillon, p. 408-409. — Roger, p. 225. — *Chron. d'Anjou*, t. II, p. 144.

Hervé (*Jean*), né à Montrevault le 8 mai 1765, ordonné prêtre à Paris en 1792, fut attaché quelques mois à la paroisse de la Roche-Tréjoux, diocèse de la Rochelle, puis suivit la grande armée vendéenne, et à la paix, revint desservir la paroisse du Ménil, près St-Florent, puis comme vicaire celle de St-Pierre de Saumur, et enfin, comme curé, en 1805, la paroisse de la Potherie, où il est mort le 13 mars 1854. Son *Eloge funèbre*, prononcé en son église le 16 mai 1854 par M. l'abbé L. Levoyer, est imprimé (Angers, Lainé, 1854, in-8° de 22 p.).

Digitized by Google

Hervétaie (la), f., cne de *Chazé-s.-A.* — Anc. fief relevant de Bellefontaine. En rend aveu René Louin 1569, Barbe Louin, femme de Charles Drouet, sénéchal de Candé, 1598, René Garnier 1620.

Herville, f., cne de *Linières-B.* — *Eard-la-Ville* (Et.-M.). — *Evrard-Ville* (C. C.).

Héry, ham., cne de *Montreuil-s.-Loir*, vendu nat^t sur Falloux le 16 thermidor an IV; — f., cne de *Pruillé*, vendue nat^t sur P. de Varin le 19 thermidor an IV.

Héry (le), f., cne de *St-Clément-de-la-P.*

Hételleric (la), ham., cne de *la Lande-Chasle.* — *La Hestellerie* (Cass.).

Héton, mine, cne de *Concourson.* — *En Hetton*, — *le canton des Hettons* 1620-1727 (G Cure).

Hêtre (le), f., cne de *Brain-sur-Long.*

Hêtres (les), f., cne d'*Armaillé*; — f., cne de *Chazé-s.-A.*; — cl., cne de *Juvardeil.* — *Les Estres* 1580 (Et.-C.). — En est dame Louise Licet; — f., cne de *Segré*; — (les Petites-), cl., cne de l'*Hôtellerie.*

Heuelin. — V. *ci-dessus*, p. 217.

Heulière (la), f., cne de *Fougeré*, vendue nat^t sur la veuve de Morant le 12 pluviôse an III.

Heulis (le Haut-), vill., cne de *Turquant.*

Heur.... — V. *Hur....*

Heuries (les Grandes-), ham., cne de *Montpollin.* — *Les Huries* (Cass.); — (les Petites-), vill., cne de *Montpollin.*

Heurtault (*Pierre*), maître architecte, mari de Michelle Pelé, Montsoreau 1687. Sa fille a pour parrain le 5 août *Julien* Heurtault, architecte aussi à Fontevraud.

Heurtebiche, cl., cne de *Gesté.* — *Hertebiche* (Cass.); — f., cne de *St Rémy-en-M.*, détruite en 1867.

Heurtebise, cl., cne d'*Angers*, domaine de la cure de St-Samson, dans le faubourg de ce nom; — f., cne d'*Armaillé.* — Relevait de la Forêt et appartenait en 1778 à Pierre Bouteiller par héritage de Pierre Lechanteux (E 1143).

Heurtelou (*Julien-Georges-Jean*), né le 26 mai 1765 à Angers, officier municipal d'Angers de novembre 1791 à floréal an III, et à cette date, administrateur du District, de l'an IV à l'an VI membre de l'administration municipale, nommé en brumaire an VI de l'administration centrale du Département, refusa, entra en messidor an VI à la Commission des hospices. Il fit partie du Conseil général depuis la création jusqu'en 1808.

Heurterie (la), f., cne de *Vernantes.*

Heutterie (la), f., cne de *Bouillé-Ménard*; — f., cne de *l'Hôtellerie.*

Hiassale (la), vill., cne de *la Cornuaille.*

Higotière (la), cl., cne de *Vernantes*, — domaine de la chapelle N.-D.-de-Pitié, vendu nat^t le 21 avril 1791.

Hildeberge, abbesse du Ronceray d'Angers, dès l'épiscopat de Rainaud de Martigné. Elle eut avec l'abbaye de St-Nicolas une querelle très-vive pour le droit de sépulture, 1133 n. s., de même qu'avec les chapelains de la Trinité au sujet de l'église St-Jacques, — † le 2 octobre 1135-1136.

Hildegarde, 2e femme de Foulques Nerra, vers 1006, était sœur de Gildouin de Doué, au témoignage d'une charte de St-Florent, de race royale, d'après le Cartulaire du Ronceray, et originaire de Lorraine, « la plus fidèle, — la plus « pieuse des comtesses, — la plus excellente des « mères, — rendant le bien pour le mal, — qui « semblait avoir été amenée dans ce pays d'Anjou « pour la restauration des églises autrefois aban- « données », disent les chartes du temps. Unie à un brutal soldat, mais d'entremise infatigable, *in interventu strenua*, elle adoucissait ce caractère farouche par le respect et l'affection qu'elle lui avait inspirés, quoique une charte de St-Aubin la dise peu aimable, *male blanda.* Elle fonda avec lui l'abbaye de Beaulieu (1009), celle du Ronceray et le Chapitre de St-Martin d'Angers (1020), et prêta une aide active à la reconstruction de St-Florent où elle s'était fait préparer un tombeau derrière l'autel de la Vierge. Devenue veuve (1040), elle partit par dévotion pour Jérusalem où elle mourut le 1er avril 1046, et fut inhumée, suivant ses vœux, près du Saint-Sépulcre. Son cœur, enfermé dans un coffret d'argent, fut rapporté au Ronceray d'Angers et déposé dans la salle capitulaire sous un petit monument de pierre.

Livre N., f. 15. — Cartul. du Ronc., Rot. 1, ch. 25. — Hauréau, *Preuves*, p. 64. — *Chron. d'Anj.*, t. II, p. 24, 188, 215, 279. — Grandmaison, *Liber de Servis*, p. 50. — *Obituaire*, Mss. 762, p. 50. — *Cartul. St-Aubin*, f. 66. — H *Plessis-aux-Non.*, t. I, f. 2.

Hillier (le), ham., cne de *Luigné.* — Anc. maison noble avec cour, basse-cour, jardins, vergers, vivier et douves, dépendance à la fin du XVIIe s. des Brosses-Marquet. — En est sieur n. h. Georges Aubineau 1609, 1629, N. Tremblier 1637; — ham., cne de *Soucelles.*

Himbaudière (la), ham., cne de *Brain-s.-Long.* — En est sieur Jean de Cornillé 1533, n. h. Cesbron Godier 1639, 1649; — ham., cne du *Lion-d'Ang.*, avec écluse sur l'Oudon et min surmonté avant la Révolution d'une croix de pierre. — *La Hinnebaudière* XVIIe s. (Et.-C.). — *La Himebaudière* (Cad.); — f., cne de *Pruillé.*

Hinale (la), ham., cne de *Freigné.*

Hinchère (la Grande, la Petite-), hh., cne de *Torfou* — *La Gr. Heuchère* (Et.-M.). — *La Gr. Geinchère* (Cass.).

Hingaudière (la), f., cne de *Freigné.*

Hinière (la), ham., cne du *Champ.* — Anc. fief et seigneurie dépendant au XVIe s. de la Possonnière et aux XVIIe-XVIIIe s. du Pineau-Gilbourg.

Hinnée villa. — V. *la Huinière* et *Igné.*

Hineire (la), f., cne de *Botz.* — Appart. en 1759 au curé de St-Laurent-du-Motay, P.-H. Delaunay.

Hirbert, cne de *St-Martin-du-Fouilloux.*

Hireau, ham., cne de *Fontevraud.* — *L'herbergement et le courtil assis à H. tenant aux dous chemins par lesquex l'en vat à Rabay et au petit Beaurepère* 1301 (Fontev., ch. anc. 90), — logis à cette date du médecin de l'abbesse de Fontevraud, V. *Duchateau.*

Hiret (*Jean*), né à Chazé-sur-Argos le 8 avril 1562, était docteur en théologie de la Faculté d'Angers dès avant 1594 et succéda à son oncle

Digitized by Google

Jean H. en sa prébende de chanoine-curé de la Trinité d'Angers, où il est installé en prêtant serment le 12 avril 1597 à l'abbesse du Ronceray. On le voit par acte du 17 septembre 1604 donner aux paroissiens de Chazé un logis et quelques lopins de terre pour y fonder une école et entretenir « un régent docte et savant le plus qu'il « sera possible ». Quelque temps après il fut gratifié de la cure de Challain. Il y signe en cette qualité le 12 mars 1608 et jusqu'en 1734, remplacé alors par un autre Jean H., son neveu sans doute. Nulle trace de sa mort sur les registres de la paroisse, qu'il quitta peut-être pour aller habiter Paris, où il possédait un bénéfice. — On a de notre docteur *Les Antiquités d'Anjou* (Angers, Ant. Hernault, 1605, petit in-12, front. gr.; 5 ff. prél. n. ch.; 265 p.; 9 ff. n. ch.). — Il existe des exemplaires avec la date de 1609, dont le titre seul est sans doute réimprimé. — Une seconde édition parut en 1618, mais tellement augmentée qu'elle peut être regardée « comme « une nouvelle entreprise. » (8 ff. prél. n. ch.; 607 p. et 2 ff. n. ch.). Toutes deux d'ailleurs sont très-rares et ont été longtemps recherchées à cause des textes originaux qu'on y trouve cités ou donnés même intégralement. C'est à vrai dire le premier livre d'histoire angevine puisée aux sources, et les registres capitulaires de Saint-Laud attestent que l'auteur emprunta aux chanoines le manuscrit des *Chroniques* (8 août 1594), comme on voit ailleurs qu'il avait consulté les chartriers des abbayes. Sa narration, nette et précise, manque malheureusement le plus souvent de toute critique, surtout pour les origines. A la fin de la Préface de la dernière édition, Hiret indique qu'il avait composé un livre *De Criminalibus Israelitarum legibus*; il parle aussi ailleurs d'une histoire des *Monastères d'Anjou* qu'il était en train d'écrire. La Bibliothèque d'Angers possède de lui un Mss. autographe sous le titre de *Précis historique* en tête d'un recueil relatif aux prieurés de Grandmont en Anjou, et des notes et des copies qui ont servi à la rédaction de ses *Antiquités*.

Arch. de M.-et-L. B Insin. du Présidial, 20 décemb. 1604; H Ronceray. — Arch. munic. de la Potherie Et.-C. — Lemarchand, *Catal. des Mss. de la Bibl. d'Angers*.

Hirlaie (la), f., c^ne^ d'*Angrie*. — *La Héryaie* (Cass.); = V. *la Hériaie*.

Hirome (l'). — *Yronium* 1060-1070 (St-Flor., Liv., N., ch. 165). — *Fluvius Irone* 1090-1120 (Chemillé, ch. 18). — *Fluvius cui Irone nomen est* 1090-1120 (Ib., ch. 60). — *Aqua de Yromme* 1241. — *L'Hierosme* 1659 (E 631). — Le véritable nom, comme on voit, est *l'Hirone*. — Rivière, née près le vill. du Noyer, c^ne^ de *St-Georges-du-Puy-de-la-G.*, qu'elle traverse du S.-O. au N.-E., passe au pied des anciennes murailles de la ville de Chemillé, au N. du bourg de St-Pierre, entre sur la c^ne^ de Chanzeaux, dont elle longe le bourg, et se jette dans le Layon entre St-Lambert-du-Lat. et Beaulieu. — Elle anime dans l'arr. de Cholet (17,400 mèt.), 12 moulins, une blanchisserie, une filature, une usine, et dans l'arrond. d'Angers (12,000 mèt.) 18 moulins; — a pour affluents les ruiss à droite de l'Aunay, du Houx, de la Roche-Malard, de Chizé, de la Sorinière, de la Prée, de la Morinière, de Point, des Bouillons; à gauche de la Rondelle, de la Vrillière, de l'Aubance, de Rutor, du Landreau, des Tailles et de Paimparé.

Hirome (l'), m^in^ à eau, c^ne^ de *Chemillé*. — *Molendinus qui fuit Girelmi in fluvio Irone* 1090-1120 (Cart. de Chemillé, ch. 18). — On voit par ce texte que ce moulin porte en réalité depuis le XIe s. le nom de son fondateur — et non celui du ruisseau, — et qu'il faudrait dire : *le Moulin-Gireaume*.

Hiron (*Auguste*), né à Angers le 22 frimaire an VII (11 décembre 1798), chef de bureau dès 1829 à la Préfecture, y meurt, chef de division depuis 1839, le 6 décembre 1858. Sous ses façons qu'il affectait un peu rudes et ses boutades de brusquerie, il cachait mal à qui l'abordait de près un caractère sûr et franc, un esprit fin et délicat, qui se reposait, aux heures libres, des ennuis administratifs par l'étude intime des classiques français, latins, même grecs, les lisant, et mieux encore, les traduisant et méditant sans cesse. Il a laissé en manuscrit, — outre de nombreux petits vers, — une tragédie d'*Antigone*, — trois drames en cinq actes, en vers, formant une trilogie : *La Mort de Britannicus*, — *La Mort d'Agrippine*, — *La Mort d'Octavie*, — un autre encore : *La Mort de Pétrone*, — une *Sophonisbe* inachevée, — et une comédie en cinq actes, en vers : *Le Connaisseur*. La *Revue d'Anjou*, 1859, t. II, p. 18, en a cité quelques fragments.

Hirondelle (l'), c^ne^ d'*Angers* S.; = V. *la Rondelle*.

Hitraie (la), f., c^ne^ de *Villévêque*. — *La Hiquetraie* (Cass.). — *La Hictraie* XVIIIe s. (Et.-C.). — Appart. à Jacq. Chave en 1755.

Hoderaie (la), ham., c^ne^ de *Pruillé*. — *Les Hauts-des-Rets* 1764 (Et.-C.). — *Les Hoderées* an VI (Vent. N.). — Domaine appart. en 1760 à Gilles Hérault de la Grandière, confisqué nat^t^ sur Leroy de Mancy en l'an VI.

Hodet, dit *l'Extermine*, ancien couvreur, commandait en l'an III une bande de Chouans dans les communes de la Chapelle-sur-Oudon, de Marans, de Vern, de Sainte-Gemmes et de Chazé. — On le retrouve dans la levée d'armes de 1815.

Hogerie (la), f., c^ne^ de *Brain-sur-Long*. — En est dame Jeanne de Dieusie 1539 (C 106, f. 33), Claude de Lépinay 1623 (E 1429).

Hoges, f., c^ne^ de *Thorigné*. — *Stephanus et Martinus de Hogiis* 1080 circa (2e Cartul., St-Serge, p. 113). — *Terra de Hilgiis* 1082-1094 (Ib., p. 141 et p. 204). — *In Hogiis* 1114-1134 (Ib., p. 231). — *Terra de Hogiis* 1114-1134 (Ib., p. 286). — *Raginaldus de Hogiis* (Cartul. du Ronc., Rot. 2, ch 31). — *Hoges* 1318 (Pr. de Thor.). — *Le domaine, fief et seigneurie de H.* 1602 (Mss. 917, f. 290). — Anc. terre noble, relevant pour partie de Grez, et qui donne son nom jusqu'au milieu du XIVe s. à une famille de chevalerie. — En est sieur Guill. de Hoges, écuyer, 1385, — Jean de la Grésille 1410, Ysabeau d'A-

Digitized by Google

verton 1424, son fils Guyon de Fontenailles 1460, n. h. François de Sesmaisons, mari de Marguerite Poyet, qui l'arrente en 1564 à Guill. Bonvoisin, juge-prévôt d'Angers, dont la veuve Guillemine Ménard, y réside en 1598, 1602, — Jean Gueniveau 1682. — En est sieur P.-Ch. Gouèzault, échevin perpétuel d'Angers, 1750, dont cette année la femme tient sur les fonts la grosse cloche de la paroisse; — Gilles-Gabriel-Marie de la Grandière, mari de Marie-Agathe Poisson, 1788.

Hoirie (la), ham., c^ne de *Beaucouzé*. — *La Houairie* XVIe-XVIIIe s (St-Nicolas). — *La Hourie* (Et.-M,). — Domaine appart. à Math. Benoist 1555, à François Deniau 1682, à Louise Deniau, femme en 1735 de François Grandet et en secondes noces en 1746 de R. Boguais.

Hommage (l'), ham., c^ne de *St-Paul-du-B.*

Hommages (les), prés, c^ne d'*Allonnes*.

Hommale (l'), f., c^ne d'*Armaillé*. — Appart. en 1583 à Mathurin Seguin, en 1690 à Charles Seguin, capitaine de la paroisse de la paroisse de la Trinité d'Angers, mort le 1er mars 1709, âgé de 91 ans; — f., c^ne de *Bouchemaine*, anc. dépendance du prieuré de Pruniers; — f., c^ne de *Brissarthe*; — f., c^ne de *Chanteussé*. — *L'Hommes* (Cass.); — f., c^ne de *Jallais*.— *L'Hommée* 1658 (E 1545). — Appart. au XVIe s. à la famille Bouteiller; — donne son nom à un ruiss. qui y naît un peu au-dessus, coule de l'E. à l'O. et se jette dans le ruiss. du Bouchet; — 400 mèt. de cours.

Homme (l'), du latin *Ulmus*, l'Orme, comme ses diminutifs et synonymes l'Hommeau, l'Humeau, l'Hommelais, d'*Ulmulus*, *Ulmuletus*; — f., c^ne de *Beaupréau*; — m^in, c^ne de *Gennes*, sur le ruiss. d'Avort. — *Molendina de Ulmo* 1237 (Cartul. de Monnais, p. 187). — *Les moulins de l'Orme* 1303 (Ib., p 190). — *Le moulin de l'Orme* 1369 (Ib., p. 192), — *de Loume* 1600, 1620, — *de l'Homme* 1676 (Et.-C.). — Appart. au XIIIe s. au sieur de l'Etang de Gennes qui y attacha une rente de 9 setiers de mouture au profit de l'abbaye de Monnais; — en 1369 à Jean Tiffe, prêtre; — c^ne de *Ste-Gemmes-d'A.*, ancien moulin détruit, sur la Verzée, dependance du prieuré de Ste-Gemmes (E 1293).

Hommeau (de l'). — V. *Delhommeau*

Hommeau (l'), f., c^ne de *la Ferrière*; — ham., c^ne de *Fougeré*; — chât., c^ne du *Lion-d'Ang.*, construction moderne rectangulaire avec fronton central et hautes cheminées en briques; — h., c^ne de *Vern*; — donne son nom au ruiss. né sur la c^ne, qui traverse Marans, se jette dans l'Argos; — a pour affluents les ruiss. du Gautrais, du Puy-de-la-Ville, de Mondillé, de la Baudouinière, de la Lussière, de la Briantière; — 10,400 mèt. de cours; — fait tourner deux moulins; — (le Haut-), f., c^ne de *Cornillé*. — *Le grand hault Homeau* 1666 (Et.-C.). — Appart. en 1636 à Pierre Gohier de la Rougère sur qui il est adjugé à André Le Mercier.

Hommeau-Blanc (l'), m^on b., c^ne de *St-Barthélemy*.—*L'Humeau Blain* (Cass.).—*L'Hommeau Belin* 1511 (G 1123). — Appart. à Jean Chevreul, conseiller en l'Election d'Angers, 1585.

Hommeau-Creux (l'), f., c^ne d'*Angers* S. — *La maison de Montplacé autrement l'Ourmeau creux* 1689 (G 323). — Au coin du chemin des Chaffauds, sur le chemin de Frémur. Le mur d'angle de la propriété porte une croix avec ornements de style Louis XIII. L'habitation est un ancien logis du même temps dont une arcature se couronne d'un fronton brisé par un rinceau de palmes. — Au-dessous, deux colonnes surmontées de vases avec fleurs et draperies; sous les chapiteaux des colonnes, deux têtes d'angos plaquées. Au bas de la niche, datée de 1631, l'avant-corps conserve un cartouche, portant un écusson chargé *d'un arbre de... terré de...* La closerie appartenait au XVe s. à sire Clément Lecoq, échevin d'Angers, et en 1543 à Franç. Dodinet, « garde de la Monnaie d'Angers « du serment de France, » qui la vendit cette année à Nicolle Racher, élu du roi à Angers, et à Pierre Allard, échevin; —à n. h. Louis Ménard, août 1731, et dans sa succession elle échoit à Charles Pelletier, ancien lieutenant-général au grenier à sel d'Ingrandes, mari de Catherine Cottereau.

Hommeaux (les), cl., c^ne de *Dampierre*; — f., c^ne de *Pouancé*. — Sur la grée en dépendant, un prêtre de Chazé-Henri, l'abbé Lefort, fut assassiné à coups d'épée le 13 décembre 1674 par un chirurgien de Chazé; — donne son nom à un ruiss. né sur la c^ne et qui s'y jette dans la Verzée; 1,800 mèt. de cours; — V. *les Ormeaux*.

Hommée (l'). — V. *ruiss. des Portes*.

Hommelais (l'), *Ulmuletus*, petit ormeau, étymologie qui n'a rien de commun avec les calembourgs des *Hommes-Laids* ou de *l'Omelette* que portent nombre de cartes et de titres; — f., c^ne d'*Auverse*; — f., c^ne de *Beaupréau*. — *L'Homlet* 1717 (Et.-C.); — c^ne de *Brain-sur-l'Authion*, petit fief annexé dès la fin du XVIe s. à la châtellenie de Brain; — f., c^ne de *Chazé-s.-Argos*; — cl., c^ne de *Chigné*; — f., c^ne de *Durtal*. — Au-dessus du jardin, dans une pièce attenant au chemin des Croix-de-la-Boderais, on trouva en 1721 plusieurs tombeaux en pierre d'ardoise, dont rien n'indiquait l'origine (Gouis, Et.-C.); — bois, c^ne de *St-Augustin-des-Bois*, dépend. de l'abbaye de St-Georges-sur-Loire, vendu nat^t le 17 fructidor an IV : il comprenait alors 30 arpents; — f., c^ne de *Ste-Gemmes-d'Andigné*.

Hommelais (les), m^on b., c^ne de *Cheffes*; — ham., c^ne de *Soulaire-et-B.* — *L'Hommelaye* 1555 (Et.-C.); — ham., c^ne de *Villebernier*.

Hommerale (l'), f., c^ne de *Bécon*.

Hommes (les), f., c^ne de *Beaupréau*.

Hommes (les), f., c^ne de *Coron*. — *Les Hommes en Courron* 1458 (Pr. du Coudray-M.). —Antique château, dont les ruines s'aperçoivent sur la gauche et en contre-bas de la route de Saumur à Cholet entre Vihiers et Coron. Une magnifique avenue, fermée par une grille de fer, partait des jardins et des ménageries. Dans l'axe, un pont-levis, traversant de larges douves vives, abordait à une cour d'honneur carrée, au milieu de trois corps de bâtiments dont l'aile gauche contenait l'écurie, remplie d'équipages de luxe,

Digitized by Google

l'aile droite la chapelle avec tribune seigneuriale. Vers S. un second pont-levis ouvrait sur les prairies où se dresse encore un *peulvan* remarquable. Cette terre a appartenu depuis les plus anciens temps à une famille du nom jusqu'au mariage de Gabrielle Des Hommes avec Jean Robin en 1524, — En est sieur Emerand Robin 1573 — et la famille de la Haie-Montbault depuis le XVIIe s jusqu'à la Révolution. Le vieux marquis Jean-Baptiste de la Haie-Montbault reçut plus d'une fois la visite des patriotes qui l'accusaient, non sans raison, d'entasser les blés dans ses greniers. Un autre jour une bande de brigands masqués l'y assaillit pour s'emparer de ses prétendus trésors et le laissa pour mort, criblé de blessures. Les assassins, la plupart marchands sardiniers du pays, furent pris et exécutés partie à Cholet et à Vihiers. — Lui-même, lors des premiers troubles de Vihiers, se trouvait à Angers, comme juré, quand la garde nationale l'y arrêta le 18 mars 1793. Il réclama en vain sa liberté et fut condamné à mort par la commission militaire le 9 brumaire an II. — V. dans la *Revue d'Anjou*, 1861, t. II, p. 283, un article, un peu trop fantaisiste, de M. Thenaisie. — La ruine actuelle est vraiment belle par son étrangeté. Les larges douves vives baignent encore les quatre faces du rectangle, franchies vers l'O. par une très-étroite chaussée moderne. Le cintre seul subsiste du portail, accosté du cintre d'un petit guichet; à chaque angle se dresse la masse d'une grosse tour carrée à double étage, le faîte décapité, reliée par le mur de courtines inégalement dévastées, le tout couvert de lierre épais, la cour intérieure convertie en jardin planté d'arbustes et peuplé de vipères. — Le puits porte à sa chapelle une clé de voûte armoriée d'un écu parti, avec couronne de marquis, qui se retrouve sur un étui cylindrique en argent (XVIIe s.), conservé par le fermier.

Hommeteau (l'), f., c^ne de *Cornillé*.

Hommey (*Jacques*), né en 1643 à Séez (Orne), entra de bonne heure chez les Augustins de la province de St-Guillaume et après s'être fait connaître par la publication surtout d'une sorte de Gazette historique, qui lui valut nombre d'ennemis et un internement de trois ans à Bar-le-Duc (1701-1704), vint passer ses dernières années à Angers. Il y mourut le 18 octobre 1713, laissant manuscrit un *Milleloquium sancti Chrisostomi* et une réfutation de l'*Histoire de Louis XIII* de Levassor.

Pocquet de Liv., Mss 1068., p. 183. — Moréri. — *Mém. pour l'Hist. Ecclés. du XVIIIe siècle*. t. IV, p. 58. — *Journ. des Savants*, 21 août 1684 et 7 septembre 1693. — Rangeard, *Hist. de l'Univ.*, t. I, p. 20. — Dupin, *Hist. des Aut. Ecclés.*, XIe s., p. 37 et 360. — *Nouvelles de la République des L.*, avril 1702, p. 468. — *Biogr. Générale*.

Hongotière (la), f., c^ne de *Trémentines*. — *Les H.* (Cass.). — *La Hougotière* (Cad.).

Hongrière (la), ham., c^ne de *Châtelais*. — *Le vill. des Hongrières* 1749 (Et.-C.).

Honneau (l'). — V. *la Bonducière* et *l'Auneau*.

Honoré, « peintre en miniature », Angers, 1778. — Il possédait, à son dire, un secret unique pour faire revivre les couleurs des plus anciens tableaux (*Affiches* du 23 octobre).

Hôpital (l'), f., c^ne d'*Andard*. — Anc. domaine du Temple d'Angers, avec clos de vigne, prés, marais, attenant vers l'E. aux communs de Corné, vendu nat^t le 17 ventôse an II; — ham., c^ne de *Chênehutte-les-Tuf.*; — cl., c^ne de *la Daguenière*, anc. domaine de l'Hôtel-Dieu d'A., vendu nat^t le 17 germinal an III.

Hôpital (l'), petit bourg, c^ne de *Grugé-l'Hôpital*, à laquelle il a été réuni par décret du 2 janvier 1808 en lui prêtant son surnom. — Autrefois paroisse dont les origines sont inconnues. Désignée sous le titre de l'*Hospital de Bouillé* XVIe-XVIIIe s., elle formait une dépendance de l'hôpital du Temple d'Angers, tout au bord et sur la rive droite de l'Araise. — L'église, dédiée à St Jean et encore desservie, est un édifice restauré et tout difforme, mais dont le mur vers N. montre une petite fenêtre d'apparence romane et les traces d'autres baies identiques, tout au moins du XIIe s. Le fond du chœur à pignon s'éclaire d'une fenêtre à double meneau trilobé, que remplissent en partie des débris de vitraux de même époque (fin du XVIe s.) et de même style que la verrière de Grugé, V. *ci-dessus*, p. 317. — On y voyait autrefois au sommet les armes du Temple, au centre *la Vierge des douleurs*, les pieds sur le serpent, un *St Jean-Baptiste*, un jeune chevalier à genoux, assisté d'une sainte. La Vierge, le chevalier, le St Jean mutilé s'y retrouvent encore, mais transposés. — La nef nue conserve de très-anciens fonts, à double cuve ronde, encadrée sur trois pieds d'apparence romane; une toile du XVIIe s., à peu près perdue : *le Christ au jardin des Oliviers*, donnée par M. de Paulmy et portant dans un coin ses armes : *d'azur à deux lions d'or, l'un en haut, l'autre en bas*; — dans le chœur, à droite, charmante piscine, XVe s., portée sur un pied de pierre en spirale, avec accolade, la pointe animée d'une croix de Malte; vis-à-vis, une belle *Mater Dolorosa* (XVIIe s) restaurée. — Y attient vers N.-O., séparée par une simple porte, l'ancienne maison seigneuriale de la commanderie, logis du XVIIIe s. encore meublé, qui servait et sert, autant que de besoin, de *presbytère*.

Au devant de l'église le *cimetière*, separé par un chemin de la métairie de *l'Hôpital*, vendue nat^t le 16 fructidor an IV.

Curés : Jérôme *Curie*, 1672. — Jean *Fauveau*, 1690. — Marc-Gabriel *Gaillot*, 1703, non résidant. — Pierre *Mauxion*, 1737. — *Jarry*, 1755, † le 22 septembre 1763, qui lègue quelques fonds pour élever une chaire installée le 28 mars 1765. — La cure vaqua pendant un an : « la pau-« vreté de la place a été la seule cause, » écrit le nouveau venu, Joseph-Anne *David*, octobre 1764. « Je la trouve néanmoins *satis mori-« turo*. » Il devient curé de St-Gilles en 1781. — *Corbeau-Desmazures*, mars 1781. — *Champagné de Folleville*, 1785. — *David*, signe en 1792 « curé de St-Gilles résidant à l'Hospital, » ou « de St-Gilles et l'Hôpital. » — La paroisse relevait du Présidial et de l'Election d'Angers, tandis que Bouillé-Ménard dont elle empruntait le nom dépendait de Châteaugontier.

Digitized by Google

Le maire en l'an XIII, au moment de la suppression de la commune, est M. *de Narcé*.

Hôpital (l'), f., c^ne de *St-Georges-s.-Loire*, vendue nat^t sur Letourneux d'Avrillé le 18 messidor an IV; = c^ne de *Tiercé*, V. *Ouche*; = nom d'un canton de la forêt de Vezins, dit aussi du *Chêne-des-Marchais*, V. *ce mot*.

Hôpital-Béconnais (l'). V. *Villemoisant*.

Hôpital-de-Bouillé, V. *l'Hôpital*, c^ne de *Grugé*.

Hôpital-de-Naunet, — d'Ouche, — de-Plumaison. — V. *Naunet*, *Ouche*, *Plumaison*.

Hôpital-des-Loges, (l'), c^ne de *Fontaine-Milon*, vieux logis du xve s. avec porte remarquable dont le trumeau est décoré de trois bustes de personnages en relief.

Hôpitalerie (l'), c^ne de *Chenillé*, maison dans le village du Pin, dépendant du fief du Temple de Châteaugontier.

Hôpital-Saint-Gilles. — V. *St-Gilles*.

Hôpital-Saint-Jean-de-Dieu (l'), f., c^ne de *Vézins*, sur l'emplacement de l'hôpital fondé en 1637 par les seigneurs de Vézins et confié aux religieux de St-Jean-de-Dieu. Des salles en subsistent encore, mais la chapelle est ruinée.

Hôpitau (l'), m^on b., c^ne et près le bourg de *Cheffes*, avec deux fours à chaux, acquis en 1873 de M. Meignan par M. Repussard; = c^ne de *Martigné-B.*, 1548. — En est sieur Jérôme Courandin 1619; = cl., c^ne de *Morannes*, « près la chapelle de la Madeleine, » est-il dit en 1565. — En est sieur Guy Lestoré, sieur des Loges; = f., c^ne de *Nueil-s.-P.*; = c^ne de *Soulaire-et-B.*, maison du xviiie s. servant autrefois d'hôpital et aujourd'hui de presbytère au curé de Bourg; une ferme aussi de ce nom près le Plessis-Bourré; = ham., c^ne de *Vernantes*; = f., c^ne de *Villévêque*, anc. domaine du Temple d'Angers, vendu nat^t le 29 octobre 1793.

Hôpitau-Catin (l'), f., c^ne de *Feneu*. — *L'H. Quatin* 1614 (Et.-C.).—*L'Hôpitau* (Cass.).

Hôpitau-Varenne (l'), f., c^ne de *Feneu*. *L'Hopital Varannes* 1603 (Et.-C.).

Hôpitaux (les), c^ne de *Dampierre*. — *L'Hopitau* 1651. — Logis dépendant du Temple de Saumur et qui fut revendiqué par le commandeur contre le seigneur du Tusseau, qui y tenait ses assises, la prétendant de son fief; = c^ne de *Brain s.-l'Auth.* — *L'Hopital de Brain* xviie-xviiie s. (G 613). — Ancien domaine de l'hôpital du Temple d'Angers, vendu nat^t le 22 pluviôse an II. Il n'y subsiste plus qu'une vaste et antique grange, dans un champ, tout près du bourg; = ham., c^ne de *Neuillé*. — En est sieur Jacq. Bontemps 1662, 1667 (Et.-C.); = vill., c^ne de *Vivy*.

Hordeau (le), c^ne de *Vézins* (Et.-M.).

Horeau (*Basile*), né en 1737 à la Jumellière, étudia au Collège de Châteaugontier, puis au Séminaire d'Angers, et retourna professer la quatrième au Collège de Châteaugontier, dont il devint principal en 1760 et supérieur en 1778, poste qu'il conserva durant près de 50 ans. — † en 1830, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Université, chanoine de la cathédrale du Mans. Son buste en marbre, par David d'Angers, a été inauguré dans le Collége en 1836. Le modèle en plâtre figure au Musée d'Angers.

Jouin, *Catal. du Musée d'Angers*, p. 167.

Horion, f., c^ne de *Vergonnes*, avec carrière de schiste grossier employé dans les constructions et pour grosses dalles; vis-à-vis, sur la route de Segré, haute croix de bois, sculptée des attributs de la Passion.

Horlet, f., c^ne de *Villemoisant*, formait le temporel de la chapellenie de son nom desservie dans l'église paroissiale.

Horlière (la), f., c^ne d'*Aviré*, vendue nat^t sur Mme Lebel de la Jaillère le 27 prairial an VI; = f., c^ne de *Montguillon*. — *La Horlière des Landes* xvie-xviie s. (E 188-190). — *La Harlière* (Et.-M.). — Anc. fief et seigneurie relevant de Bouillé-Téval. — En est sieur Macé Lebreton, chevalier, 1471, René Lemasson, mari de Renée Lebreton, 1500, n. h. Jean Cadu, juge ordinaire d'Anjou, mari de Renée Lebreton, 1523, René de la Faucille, mari de Jeanne Lemasson, 1540, 1547, René Juffé, sieur de la Laurencière, 1646, qui la vendit le 15 mars 1655 à Gabriel Amys, assesseur au siége de Châteaugontier, — François-Gabriel Amys 1742.

Hors-Poulot, ham., c^ne de *Freigné*.

Hortode (.....), un des « philanthropes » auteurs du *Calendrier du peuple Franc*, 1793. V. *Mévolhon*.

Hossard (*Michel-Joseph-Jacques-François*), né à Fougerolles (Mayenne), le 14 novembre 1761, fut reçu docteur en médecine le 16 août 1787 à Angers, où résidait, ainsi qu'à Bouchemaine, une partie de sa famille. Il s'y établit et en l'an V enseignait la Chimie expérimentale et la Matière médicale dans l'Ecole fondée par Berger et Chevreul à l'abbaye St-Serge. Il fut nommé conseiller municipal le 19 brumaire an IX, — et s'était retiré plus tard dans son domaine de Rousson en Jarzé, où il est mort le 19 août 1848.

Hossard (*Paul-Michel*), fils du précédent et de Louise Choudieu de Rousson, né à Angers le 15 mai 1797, entra en 1817 à l'Ecole polytechnique pour en sortir dans le corps des ingénieurs géographes et avec le prix d'honneur de l'Ecole d'application. Sous-lieutenant en 1822, lieutenant en 1823 et attaché aux opérations de la Carte de France, il fit la campagne d'Espagne dans l'état-major du général Guilleminot. Au retour il reprit ses opérations scientifiques en 1824 dans la Charente et la Charente-Inférieure, occupé de 1825 à 1827 au magnifique travail de la triangulation des Pyrénées. C'est à cette époque qu'il poursuivit, avec Peytier, en plein foyer d'orages terribles défiés dans leurs fureurs mêmes, ces curieuses observations sur le tonnerre, qu'a insérées Arago dans l'*Annuaire des longitudes* de 1838. — Capitaine en 1831, chevalier de la Légion d'honneur en 1843, chef d'escadron en 1849, — après 15 ou 18 ans de travaux suivis sur le terrain dans les départements de l'Est et du Centre, Hossard avait été attaché au Dépôt général de la guerre. Il fut

Digitized by Google

en 1853 envoyé en mission en Belgique pour assister au mesurage de la grande base géodésique près d'Ostende et rédigea des notes sur ce travail publiées plus tard En 1854 le maréchal Vaillant, qui venait de le nommer lieutenant-colonel, violentant les résistances du trop modeste savant, lui avait fait accepter la chaire de Géodésie et d'Astronomie à l'Ecole polytechnique. C'est à ce titre qu'il joint son nom et contribue de ses notes à la 3e édition de la *Géodésie* de Francœur (Paris, 1855, in-8o). Nommé commandeur en 1856, Hossard prit sa retraite le 16 octobre 1857 et vint vivre en Anjou dans le domaine maternel de Rousson, près Jarzé. De caractère doux et réservé à l'extrême, il aimait sa solitude reposée, ses loisirs studieux, l'oubli extérieur dont il s'entourait et ne s'animait qu'au retentissement d'une découverte scientifique ou à l'attrait toujours invincible de quelque belle discussion. Les Angevins de ce temps-là se souviennent encore de son intervention inattendue dans un débat, deux fois étrange, où un malin industriel était parvenu, à l'aide d'un adroit engin d'horlogerie, à engager, à fourvoyer la science angevine officielle dans la démonstration du mouvement perpétuel! — *Que penser du mouvement perpétuel? par un habitant de la campagne* (Angers, Cosnier et L., in-8o de 15 p. avec une pl.), signée à la fin de ses initiales P. H. — C'est le titre de la brochure de l'ancien colonel, et il fallait lui entendre dire ce qu'il pensait de ces discuteurs de billevesées! — Il avait rapporté de ses rudes expériences sur l'électricité en pleine montagne une maladie nerveuse, dont une crise, dans un moment d'exaspération, le porta à se tuer le 8 juin 1862.

Maine-et-L. du 21 juin 1862, art. de M. Ad. Lachèse.

Hossard (*Jules-Louis*), frère du précédent, né à Angers le 1er messidor an X (19 juin 1802), suivit le cours de l'Ecole secondaire d'Angers et y avait organisé dès 1827 et jusqu'en 1854 dans l'ancien hôtel Besnardière, sous la direction d'abord de son père, puis des docteurs Grille et Guépin, — avec succursale à Chaillot, près Paris, dirigée depuis 1835 par le docteur Tavernier, — un établissement orthopédique, où il appliquait une pratique particulière de son invention pour le redressement des déviations de taille, système ingénieux, même élégant par comparaison aux antiques corsets de force, mais dont la valeur reste contestée. — Meurt le 28 septembre 1865 à Angers, veuf d'Augustine Lemerle, qu'il avait épousée à Châtellerault le 6 février 1832.

Ses publications n'ont qu'une valeur de curiosité pour leur bizarrerie que leur titre indique : *Lettre à MM. les Membres de l'Académie de médecine* (1836, in-8o). — *Mémoire pour M. J. Hossard contre M. Brioux* (Angers, Cosnier et L., 1839, in-4o de 17 p.). — Il existe une *Réponse à M. J. Hossard*, signée *H. Brioux, docteur en médecine* (Ib.. 1839, in-4o de 16 p.). — *Fausseté des déclarations du docteur Brioux et dernière réplique à la défense de M. Tavernier* (Ib., 1839, in-4o de 13 p.). — *Extrait des travaux de M. Hossard, lus en 1847 à la Société de Sciences et Arts d'Angers et insérés dans ses Bulletins* (Ib., 1851, in-8o de 24 p.). — *Par amour pour mon pays. A tous les vrais citoyens* (Ib., mars 1848, in-8o de 10 p., avec P.-S. d'une page), brochure d'un style calme et modéré, anti-républicain, pourtant socialiste, demandant la réduction des grandes fortunes et la suppression des grandes associations financières, surtout des Sociétés de chemins de fer. — *Vérité sur la République. Ce qu'elle est, ce qu'elle devait être, et ce qu'elle deviendra* (Ib., juin 1848, in-8o de 12 p.), suivie d'une *Ode sur les victimes de juin*. — *Le Devoir et la Nécessité* (Ibid., 19 décembre 1851, in-12 de 1/3 de f.). — *Historique de la ceinture à levier de M. Hossard* (Ib., 1852, in-4o d'une f.). — *Progrès à constater dans la science* (Ibid., 1852, in-8o de 1/2 f.). — *Curiosités en fait d'orthopédie* (Ibid., 1852, Ire et IIe partie, chacune de 1/2 f. in-4o), extrait de la *Gazette médico-chirurgicale*. — *Le Chemin du Bonheur*. — *Pour toutes les classes de la société*, Ire partie (Paris, Dentu, 1850, in-8o de 247 p.). La IIe partie devait être destinée plus spécialement aux femmes. — *Fragments de quelques chapitres du Chemin du Bonheur* (Ib., mars 1852, in-8o de 2 p.). — *Lettre à mes créanciers* (Angers, Lainé, 1854, in-4o de 1/2 f.). — *Lettre de M. J. Hossard à son frère, lieutenant-colonel d'état-major à Paris, sur les élections du conseil municipal de Jarzé, 22 juillet 1855* (Angers, Lecerf, in-8o de 4 p.). — *Eloge de toutes les classes de la Société ou Le côté moral de la position que chacun occupe dans le monde avec réflexions philosophiques* (Paris, Dentu, in-8o, 1855). — L'ouvrage, sans nom d'auteur, devait former 2 vol., à publier en 60 livraisons mensuelles. — La première a pour titre : *L'Ecclésiastique*, et comme l'avoue l'auteur, fut mal accueillie de ceux à qui il l'adressait. — La seconde et dernière, publiée en 1860 : *Le Médecin*, porte au dos des lettres anonymes de médecins de la Faculté de Paris, qui encouragent l'auteur. La troisième devait traiter *Du Souverain et du Chiffonnier*, mais n'a pas paru. — *Extrait de quelques lettres adressées à M. Hossard au sujet du Chemin du Bonheur* (Cosnier et L., Angers, 1857, in-4o de 2 p.). — *Circulaire sur la position de M. Hossard et ce qui l'a produite* (Angers, Lecerf, 1857, in-4o de 1/2 f.). — *Le Bien que peut faire la Médecine sagement appliquée et tout le mal qu'elle fait trop souvent aujourd'hui surtout par les saignées... avec une courte digression sur ce que peut et ne peut pas l'orthopédie, et sur ce qu'a fait l'auteur pour se distinguer dans cette partie de la chirurgie* (Angers, 1863, Lemesle, in-8o de 57 p.). — La brochure, dédiée aux médecins de l'ancienne école, se termine par des récriminations contre les « embellissements de la ville », et l'ingratitude de ses concitoyens, surtout de ses confrères. On lui a pillé ses inventions où d'autres

Digitized by Google

ont fait leur fortune : une gâchette de sûreté pour les armes à feu, une pompe à haute aspiration, un syphon rotatif, une machine mue par l'éther. — Et il annonce une seconde édition de son *Chemin du Bonheur*, suivie de plus de 200 lettres de félicitation. — *Soirée de la vie* (Lemesle, 1863, in-4° carré, de 1/2 f.). — *Mémoire de M. J. Hossard sur la conduite de son neveu* (Ib., 1863, in-4° carré, 1/2 f.). — *Mémoire sur ses rapports avec son neveu M. E. Hossard* (Ibid., 1863, in-8° carré de 1/4 de f.).

Hôtel-Chaperon (l'), f., c^ne de *Bocé*.

Hôtel-Chardon (l'), f., c^ne de *Bocé*.

Hôtel-de-France (l'), cl., c^ne de *Cornillé*.

Hôtel-de-Loudie (l'), ham., c^ne de *Morannes*.

Hôtel-Forest (l'), cl., c^ne d'*Auverse*.

Hôtel-Guillot (l'), ham., c^ne de *Lasse*. — *L'Autel G.* (Cass.).

Hôtel-Mervé (l'), cl., c^ne de *Cuon*.

Hôtellerie (l'), f., c^ne d'*Angers* N.-E., domaine de l'abb. St-Serge, dans la paroisse St-Samson, vendu nat^t le 22 février 1791; — c^ne d'*Angers* S.-E., dans la paroisse de St-Augustin, anc. domaine donné par l'abbé de St-Aubin d'Angers à l'office de l'hôtelier, en échange des dîmes des Champs-St-Aubin, et vendu nat^t le 3 mai 1791; — c^ne d'*Angers* N.-O. — *L'H. alias le grand Nid-de-Pie* XVIIIe s. — Anc. dépendance de l'office de l'hôtelier de St-Nicolas d'Angers; — cl., c^ne de *St-Clément-de-la-Pl.*; — f., c^ne de *Vaulandry*. — Anc. domaine de l'abb. de Mélinais, dans la mouvance de la Barbée; — (la Basse-), cl., c^ne de *Villévêque*; — (la Haute-), cl., c^ne de *Villévêque*.

Hôtellerie-de-Flée (l'), canton et arrond. de Segré (7 kil.); — à 44 kil. d'Angers. — *Hospitale de Fleio* 1419 (D 8). — *Hospitium de Flée* 1550 (G Cure). — Sur la crête d'une haute côte (93-72 mèt.), inclinée vers N. et bordée par deux vallées, — entre Segré au S., la Ferrière (3 kil. 1/2), à l'E., le département de la Mayenne au N., Châtelais (3 kil.) et Nyoiseau (4 kil. 1/2) à l'O.

La route nationale d'Angers à Rennes traverse du S. au N. le territoire, y formant un angle à l'entrée du bourg même, où vient s'embrancher le chemin d'intérêt commun de Villepot à Montreuil-s.-Maine.

Vers l'O., y passe du N. au S., en courbes sinueuses, la rivière d'Oudon, qui reçoit les ruiss. des Claies, de la Grée et de la Richardaie, ce dernier né sur la commune.

En dépendent partie du village des Anges (16 mais., 57 hab.), les ham. du Mottay (4 mais., 29 hab.), de St-Vincent (3 mais., 15 hab.), du Bignon (5 mais., 36 hab.), de la Motte (6 mais., 24 hab.), de la Pironnaie, de la Haute-Faucille, les chât. de la Faucille et de la Drouettaie, et une soixantaine de fermes ou écarts.

Superficie : 1,478 hect., dont 118 hect. 90 en bois, le principal massif vers S., dépendant de la forêt, dite aujourd'hui de la Ferrière, et bordé par la route nationale; — un seul clos de vignes.

Population : 120 feux, *540* hab. en 1720, 1726. — *715* hab. en 1790. — *701* hab. en 1831. — *691* hab. en 1841. — *689* hab. en 1851. — *665* hab. en 1861. — *635* hab. en 1872, dont *200* (34 mais., 62 mén.) au bourg, qui aligne ses vieilles bâtisses recrépies, entremêlées de maisons neuves, dans les vallées des ruiss. de la Grée et de la Richardaie.

Autrefois deux *foires*, le mardi de la Pentecôte et le 2 juillet, qui se tenaient au carrefour des *Anges*; — aujourd'hui une seule le 27 mai.

Commerce : blé et bestiaux; pommes de terre; pommiers à cidre en abondance, — d'anciennes carrières d'ardoises, mais sans importance, exploitées au XVIIe s., aujourd'hui abandonnées, tout auprès du bourg, à la Souchetière et à 1 kil., sur la limite vers N.; — un moulin à blé et à tan, sur l'Oudon, à la Faucille, suppléé pendant la sécheresse par un moulin à vent.

Perception d'Aviré et *Bureau de poste* de Segré.

La *Mairie* avec *Ecole mixte* (Sœurs de St-Charles), installée d'abord dans une maison acquise par arrêté du 6 janvier 1845, a été transférée vers 1858 dans une maison neuve, construite sur le terrain du *Grand-Cimetière*, acquis de la cure par échange autorisé le 28 mars 1857.

L'*Eglise*, dédiée à St Nicolas (succursale 5 nivôse an XIII), est un édifice neuf, sauf la base du clocher, et sans intérêt d'art (28 mèt. 50 sur 6 mèt. 40), avec vitraux modernes représentant *St Sébastien, St Nicolas, le Christ au Sacré-Cœur, la Vierge, Ste Anne, St Charles-Borromée, St Joseph*, et dans la nef, deux tableaux, dont une *Annonciation* du XVIIIe s.

Le pays tout entier et jusqu'au XVIIIe s. encore couvert par la forêt de Flée, dite aujourd'hui de la Ferrière, dut être habité tout au moins le long de l'Oudon dès les temps antiques. On y a trouvé à la Faucille un lot de monnaies celtiques au type du cheval androcéphale — qu'on dit Nannête et qui paraît être plutôt angevin, — et dans toute sa longueur du S.-E. au N.-E., il était traversé en droite ligne par la voie romaine, montant de Louvaines, traversant la forêt, et qui ferme par une corde d'un kil. de longueur, encore reconnaissable à 100 mèt. au S. du bourg, l'angle dessiné par la route nationale et le chemin qui l'emprunte dès lors jusqu'à l'Oudon.

Aucun indice n'existe sur la fondation de l'église, qui paraît avoir fait partie, quoique non mentionnée dans l'acte, des églises léguées par l'évêque Ulger à son Chapitre. Le chanoine semainier en conserva jusqu'à la Révolution la présentation, et le curé devait chaque année à St-Maurice d'Angers le jour de St-Luc « un chapeau « de roses doubles », remplacé au XVIIe s. par une rente de 12 deniers.

Curés : Guill. *de Maria*, 1419. — Pierre *Baratin*, qui résigne en 1551. — François *Bradasne*, 1569. — François *Benoist*, 1609. — Jean *Vignoys*, 1611, 1616. — Georges *Cottin*, 1616. — François *Bodier*, septembre 1617. — Jean *Froger*, janvier 1625. — François *Michel*, août 1628. — Franç. *Coiscault*, 1630. — René *Leroyer*, 1640, † à Brain, le 25 mai 1675.

Digitized by Google

— Jean *Crosnier*, mai 1675. — Elie *Bardoul*, installé le 8 mars 1676, † le 20 novembre 1694, âgé de 53 ans. — M. *Potier*, 1700. — Henri *de Bouillé*, décembre 1701, † le 2 décembre 1704, âgé de 36 ans. — Etienne *Huberdeau*, vicaire de Contigné, installé le 22 décembre 1704, † le 17 août 1725, âgé de 57 ans. Sous son règne une dyssenterie emporta, du 14 août 1707 au 15 mars 1708, 151 de ses paroissiens, sans compter 26 décès ordinaires. — René *Thibault-Chambault*, septembre 1725, juin 1732. — F. *Brouillet*, juillet 1732, septembre 1735. — Jean *Pasquier*, septembre 1736. — Les registres manquent de 1736 à 1750. — Mathurin-François *Allard*, 1750, † le 29 mars 1764, âgé de 58 ans. — Louis *Corbeau-Desmazures*, nommé le 6 avril 1764. — L.-J. *Binet de la Martinière*, vicaire de Bouchamps, 8 juin 1764, † le 6 octobre 1787, âgé de 52 ans. — En 1779 encore, la paroisse compte 59 décès en 4 mois (2 septembre-31 décembre). Mathurin-François *Dutertre*, présenté le 20 octobre, installé le 18 novembre 1787, jusqu'au 2 mai 1791. — *Deschamps*, 14 juin 1791.

Sur la paroisse s'élève au XVIe s. l'important couvent des Anges, V. *ce mot*, dont les Pères Cordeliers figurent maintes fois aux registres, « comme faisant fonctions de vicaires à l'aide ou « en l'absence du curé. »

Le fief formait jusque vers le XIVe s. une terre importante, dont le centre avec motte et château fort se trouvait à 500 mèt. vers l'E. du bourg, à la ferme de Flée, dite aussi la Salle-de-Flée. Détruit sans doute en même temps que Châtelais, il appartenait dès le XVe s. aux Rohan, qui réunirent la terre à la baronnie de Mortiercrolle. Le domaine en fut détaché et vendu en 1766 à René Paul de Scépeaux, qui en fit cession à J.-B. Du Tertre de Sancé.

La paroisse dépendait du Doyenné de Craon, du Grenier à sel de Pouancé, de l'Election et des Aides de Châteaugontier, — du Présidial de Châteaugontier pour la partie au delà du ruiss. de la Grée, pour le reste du Présidial d'Angers, — du District en 1788 de Craon, en 1790 de Segré, du canton en l'an III et IV de Bouillé-Ménard.

Maires : Charles *Hamon*, 1794. — Jean-Toussaint *Binet*, an VIII. — Charles *Binet*, 10 février 1813. — *Bellier de la Faucille*, 15 janvier 1816. — Désiré-Pierre *Bertron*, 18 mars 1826, démissionnaire le 19 août 1830. — Constantin *Binet* fils, 27 août 1830-1870. — *Doussault*, 1870, en fonctions.

Arch. de M.-et-L. G 352. — Arch. comm. Et.-C. — Mss. 922. — Pour les localités, voir à leur article, *la Faucille, Flée, les Anges, la Souchetière, la Drouettaie*, etc.

Hôtel-Verrie (l'), vill., cne du *Guédéniau*.

Houarie (la). — V. *la Hoirie*.

Houdairie (la), ham., cne de *Bauné*. — *La Haudairie* (Et.-M.). — *Les maisons, jardins, cours de la Houd*. 1760, dans le fief de Brétignolles, mouvant du prieuré de Briolay, appart. à René de Torcé, par acquêt en 1545 de Jean Rioleau, à Franç. de Torcé 1587, à Pierre Toulon, mari de Marie Boumard, 1760; — f., cne de *Grugé*.

Houdairies (les), ham., cne de *Genneteil*. — Le domaine devait annuellement à la fabrique de Dénezé, 16 boisseaux de noix rendus à la porte de l'église.

Houdellinaie (la), f., cne de *Louvaines*.

Houdet (*Jean-René-Claude*), négociant, né le 22 novembre 1782 à St-Florent-le-Vieil, où il est mort le 8 août 1856, y avait formé une galerie de tableaux dispersée après sa mort, et possédait entre autres curiosités les statues de marbre du château de Richelieu, recueillies par l'architecte Seheult dit le Romain. Il était un des membres fondateurs de la Société Archéologique de Nantes.

Houdière (la Grande, la Petite-), ff., cne de *St-Laurent-des-Autels*.

Houdilaie (la), cl., cne de *la Pouèze*, léguée en 1571 par Richard de Boistravers à l'église Ste-Croix d'Angers.

Houdinière (la), f., cne de *Brain-s.-Long*.; — quartier de la ville de *Montreuil-Bellay*; — f., cne de *St-Martin-du-Bois*, dépendance de la Bourgonnière, vendue natt le 22 fructidor an IV sur Mme de Quatrebarbes.

Houdins (les), ham., cne de *St-Rémy-la-V.*

Houdrière (la), f., cne de *Bocé*. — *La Hourdrière* (Et.-M.).

Houdrière (la), f., cne de *Chaudefonds*. — Anc. fief et seigneurie annexé au XVIIIe s. à la terre de la Basse-Guerche, et relevant du Lavoir pour ses dépendances en Chaudefonds, de la Jumellière pour celles sises en Chalonnes. — En est sieur Guill. Pierres 1372, Jean Chaperon de Bouzillé 1426, Jacques du Plessis de la Bourgonnière 1451, Jean du Plessis 1553, Georges de Vaudrey de St-Phal 1602, 1606, Franç. de Cossé-Brissac 1612. Le 1er septembre 1735 Colbert de Maulévrier vendit la terre à M. de Maisonneuve, acquéreur au nom de Mme Catherine de la Motte, veuve en secondes noces de René Charlet, et en premières noces de Julien-Franç. de Crespy, de qui les enfants héritèrent. — Le fief à cette époque ne possédait aucun domaine propre; mais le moulin de Vallettes, qui relevait de la mouvance et appartenait antérieurement à Mme de Crespy, lui fut constitué à ce titre, et tout autour furent consolidées diverses acquisitions postérieures dans le village de Vallettes. — Un mariage l'apporta à Jules de Constantin, dont la fille devait épouser Georges-Gaspard de Contades.

Arch. de M.-et-L. E 651-666.

Houdrière (la), ham., cne de *Mêlay*. — *L'hostel et appartenances de la H.* XVIe s. (E 193). — Relevait de Bouzillé. — En est sieur Jean Serpillon 1402, Jacques Serpillon 1513, n. h. Michel Lenfant 1535, François Damours, mari de Renée Lenfant, 1560, Jacques Bitault de Chizé 1681, Charles-Erasme Testu de Pierre-Basse 1726, Pierre de la Haie 1750; — f., cne de *Seiches*, et par extension, de *Lézigné*. — *La Haudrière* (Cass.). — *La Hourdrillère* (Et.-M.). — Dans la pièce du Desris, en dépendant, furent plantées, par convention du 11 septembre 1636 entre le prieur de Seiches et le curé de Lézigné, les bornes formant séparation de leurs paroisses respectives.

Houdrière-des-Landes (la), f., cne de *Fougeré*.

Digitized by Google

Houdrière-des-Vignes (la), f., c^ne de *Fougeré*.

Houge (.....), libraire, Angers, 1549.

Houguerie (la), f., c^ne de *Soucelles*.

Houillère (la), f., c^ne de *la Chapelle-s.-O.*

Houillères (les), ham., c^ne de *Linières-B* ; = ham., c^ne de *Roussay*.

Houissière (la), cl., c^ne de *St-Martin-du-B.*; = ham., c^ne de *Villemoisant*. — V. *la Brandonnaie*.

Houlbert, f., c^ne de *Contigné*. — *Oulbert* (Cass.). — *Le domaine et fié d'Ulebert* 1472. — *Lubert* 1540. — *L'Heulebert* 1643 (E Châteauneuf). — *Le lieu et mét. d'Ulbert* 1748 (G 615). — Relevait du fief du Margas et apart^t aux XV-XVIe s. à la famille noble de Coisnon, au XVIIIe s. aux Carmélites d'Angers.

Houle, f., c^ne de *Villévêque*. — *Clausum de Ourle* 1293 (G 7, f. 35). — *Le commun d'Houle* (C. C.). — V. *Oulle*.

Houleraie (la), f., c^ne de *Clefs*.

Houlières (*Louis-Charles-Auguste* de), naquit le 26 janvier 1750 au château de Marthou en Cherré, où son père, ancien cornette de cavalerie au régiment de Vintimille, s'était établi depuis son récent mariage (30 décembre 1748) avec Julie Belot de Marthou. Lui-même, quelque temps officier au régiment de Flandres-infanterie, marié en 1776 à Elisabeth de La Forest d'Armaillé, y vint fixer sa résidence, tout entier aux libres études, épris surtout des sciences exactes et de la philosophie. Dès les premières heures de la Révolution, il quitta les champs et s'installa en plein courant à Angers même, donnant un des premiers l'exemple et un énergique encouragement aux idées nouvelles. Ses *Réflexions sur la prochaine tenue des Etats-Généraux par un membre de la Noblesse* (1788, in-8° de 54 p.), son *Projet de doléances pour la Noblesse de la Sénéchaussée d'Anjou* (Angers, Pavie, 1789, in-8° de 23 p.), résument les vœux et comme le programme d'une transformation politique, qui n'est pas encore réalisée. Il y réclame la permanence des Etats Généraux renouvelables par moitié tous les deux ans, avec indemnité quotidienne à chaque député, le vote de l'impôt aux deux tiers des voix ou à l'unanimité des trois ordres, si l'on vote par ordre, l'établissement d'un impôt unique sur la valeur foncière et une capitation proportionnelle et invariable, la justice gratuite, la liberté individuelle garantie, la liberté de la presse illimitée, mais l'obligation de la signature et une répression sévère de la diffamation, les revenus des cures portés au minimum de 2,500 l., mais les sacrements gratuits ainsi que les dispenses, etc. Il dut à cette publication d'être nommé de la commission chargée de rédiger les vœux de l'ordre de la noblesse. — A la nouvelle de la prise de la Bastille et dès la création spontanée de la milice nationale, Houlières se présenta, avec de Lesrat, Ayrault et Lechat, demandant une place dans les rangs et sa part des charges communes. En même temps il arborait la cocarde nationale. Nommé immédiatement de la commission chargée de réglementer le service, il organisa et présida quelques semaines le Comité Permanent qui, en face de la mairie impopulaire, allait prendre le véritable gouvernement de la ville. Dès la première élection faite en vertu de la loi nouvelle, sur le refus de Pays-Duvau, et malgré sa propre résistance il fut élu maire et accepta le 1er février 1790 des fonctions qui demandaient surtout un courage et un dévouement de toutes les heures, en butte d'ailleurs dès lors à toutes les haines et aux injures de sa caste désertée. Quelques jours après il se rendait à Paris pour traiter de l'abolition de la gabelle et le *Discours*, dans lequel il rend compte de sa mission, figure aux *Affiches* du 18 mai. — Le 4 septembre Houlières dut faire déployer le drapeau rouge et tenir tête à l'émeute des perrayeurs, V. t. I, p. 42. Trois jours après il était nommé député à l'Assemblée législative par 363 voix sur 535 votants en ballotage avec Choudieu (7 septembre 1790). Il s'assit sur les bancs de la gauche et accepta toutes les mesures de combat et de salut public sans y prendre une part active. On a pourtant de ce temps son *Opinion sur les Comités* (Paris, in-8°, imp. Nat., 1791). Réélu à la Convention, il vota pour la détention du roi pendant la guerre et la déportation à la paix, puis malade, dut résigner ses fonctions et revint à Angers, où vivait intact le renom de sa loyauté et l'ascendant de son autorité populaire. Il mourut à peu près oublié le 14 mars 1802, ne laissant qu'une fille mariée au marquis de Hardas-Hauteville. — Il signe *de Houlières*, tandis que son père signait *d'Houlières*.

Rev. d'Anjou, 1858, t. II, p. 20-28. — Blordier-Langlois. — Arch. mun. BB 134; EE 6. — *Affiches d'Angers*.

Houmois (l'), f., c^ne de *Maulévrier*, autrefois de la paroisse de St-Hilaire-des-Echaubrognes. — *Loumois* (Cass. et Et.-M.). — Anc. seigneurie, détachée par Jacques de Montbron de sa terre de Maulévrier, au profit des trois enfants adultérins qu'il avait eus d'Yoland d'Escoubleau de Sourdis. Leurs armes, rappelant poétiquement cette origine, portaient *de sable semé de larmes d'argent sans nombre, et pour timbre une tête de femme, les cheveux retroussés de devant en derrière, comme sortant du bain*. Elles s'y voyaient encore au XVIIe s., gravées sur un tuffeau, au haut d'un ancien pavillon attenant à la chapelle, et la terre, qui à défaut d'héritier légitime, devait faire retour au comté, appartenait encore vers 1620 à la descendance des Montbron. — En est sieur Jean de Bailleul en 1688, François de Lestoile en 1699, qui y résidait avec sa femme Thérèse de Bailleul, — et sa famille jusqu'à la Révolution. Vendue nat^t, la terre appartenait en 1810 à M. Rocquet de la Brunière, qui la lègue à Mme Cesbron de la Roulière.

Topogr. Grille, Mss. — Note Boutillier de St-André.

Houpert (.....), dit *Monte-à-l'Assaut*, ex-garde particulier, commandait une bande de chouans dans les communes du Lion-d'Angers, Brain, la Pouèze, Angrie et Gené en l'an III, — et de nouveau dans la prise d'armes de 1815. M. de Romain l'appelle *Houlbert*, *Rec. de*

Digitized by Google

quelques faits, p. 97 et l'abbé Paulouin parle sans doute d'un autre *Monte-à-l'Assaut*, qu'il appelle *Houdebert* et fait mourir en 1799, t. II, p. 23.

Houdrière (la). — V. *la Houdrière*.

Hourmann (*Joseph-Joachim*), fils de Joachim-Mathurin-Marianne H. et de Jeanne-Jacquine Hyver, né à Angers le 7 messidor an X (26 juin 1802), suivit les cours de l'Ecole secondaire de Médecine d'Angers, et reçu docteur à Paris en 1824, revint pratiquer à Angers. Simple et modeste, sans grandes façons ni charlatanisme, il y végétait et alla s'habituer à Jarzé, où après deux ou trois ans passés à s'épuiser, il céda aux instances de son beau-frère Pierre Bérard, V. *ce nom*, qui se l'attacha comme préparateur pour son cours d'anatomie. On se souvient encore à la Faculté de Paris avec quelle science et quelle sûreté de main il produisait ces travaux d'art savant que les étrangers à chaque séance venaient admirer à l'égal des leçons du maître. — Bientôt il put au concours acquérir successivement le titre d'aggrégé à la Faculté de médecine de Paris, et le poste de médecin de l'hôpital de l'Ourcine et prenait place au premier rang, quand il mourut le 26 septembre 1842, à Montfort près Rennes, d'une piqûre contagieuse, après un an de souffrances inouïes. Il venait d'être décoré de la Légion d'honneur. — On a de lui deux mémoires, — *Sur l'Extirpation de la Glande parotide* (Paris, 1824), thèse de doctorat; — *Du Ramollissement considéré dans divers organes* (1832), thèse d'aggrégation; — *Recherches cliniques pour servir à l'histoire des maladies des vieillards*, en collaboration avec le docteur Dechambre, dans les *Arch. gén. de Méd.*, 1835 et 1836; — *Recherches sur l'Autophonie*, dans la *Rev. Méd.*, 1839, — et de nombreux articles dans le *Dict. de Médecine* en 30 vol. — où il prêtait sa plume au nom plus autorisé de Bérard, — dans les *Arch. de Méd.*, dans le *Journ. univ. et hebdomadaire*, etc. — Son *Eloge funèbre* a été inséré par son compatriote Ménière, V. *ce nom*, dans le *Compte-rendu des travaux de la Société de médecine du XIIe arrondissement*, avec tirage à part (Paris, 1842, in-8°).

National du 9 octobre 1842, *Précurseur de l'Ouest* du 10. — Notes Mss. des docteurs G. Mirault, Briau et Dechambre.

Houssaie (la), ff., c^ne de *Beaucouzé*. — *La Grande, la Petite Houssaie*, — dépendaient de la mense abbatiale de St-Nicolas, qui avait acquis la dernière en échange d'une maison dans la ville d'Angers; — vendues l'une et l'autre nat^t le 23 août 1791; — f., c^ne de *Beaupréau*; — ham., c^ne de *Beauvau*; — f., c^ne du *Bourg-d'Iré*; — ham., c^ne de *Chantoceaux*. — *Le manoir, domaine, seigneurie de la H.* 1539 (C 105, f. 111). — En est sieur Jean de Tours, qui avait droit de chasse quatre fois l'an, les veilles de Paques et de Toussaint, les mercredis des Cendres et de Noël, jusque sur les fossés de Chantoceaux, à charge de payer 47 jallais 1/2 de vin; — ham, c^ne de *Corzé*; — f., c^ne de l'*Hôtellerie*; — f., c^ne de *Marigné*; — c^ne du *Ménil*. — Anc. m^on noble avec terrasses, parterre, jardin, verger, taillis et futaies de chênes et de châtaigniers, vendue nat^t sur Gourreau le 7 floréal an VI; — f., c^ne de *Montguillon*; — f., c^ne de *Mouliherne*, vendue nat^t le 9 vendémiaire an V sur Claude-Marie Billon; — f., c^ne de *la Pommeraie*; — c^ne du *Puiset-D.*, relevant du vicomté de Montrevault et appart. à René Thoanon 1540 (C 105, f. 157); — f., c^ne de *St-Augustin-des-B.* — Gabriel Rogier, marchand drapier drapant, mari de Renée Cartier, la vendit en 1604 à Charles Trochon de la Ménarderie, grand boursier de St-Maurice d'Angers; — en est sieur n. h Eustache Trochon, prêtre, 1678; — Jean de Raphaélis, chevalier, gouverneur de Noirmoutiers, 1685 (E 111); — ham., c^ne de *St-Clément-de-la-P.*; — f., c^ne de *St-Clément-de-la-P.* — *La Houssaie des Marais* XVIIIe s. (Et.-C.), dans l'anc. paroisse de St-Jean-des-Marais. Tout auprès, à l'extrémité des landes, y fut bénie le 2 mai 1706 en l'honneur de St Pierre la *Croix-Pierre*, donnée par le curé et par Pierre Delalande, propriétaire de la ferme; — vill., c^ne de *St-Hilaire-St-Fl.* — *Haussée* (Cass.). — *La Houxaie* (Et.-M.).

Houssaie (la), c^ne de *St-Lambert-du-L.* — *L'hostel de la H. auquel hostel sont deux moulins à eau* 1452. — Ils appartenaient au XVIe s. encore au prieur de Doua et au XVIIe à Franç. de Méguyon, qui en 1639 arrenta « les hauts mou« lins à eau, la maison, l'estang, cours d'eau, « escluse, byé, ponts et chaussées desd. mou« lins, » le tout sur la rivière d'Hirôme, au peintre Edme Pothier, V. *ce nom* (E 631). — N'existent plus. — A quelques pas de là, en remontant l'Hirôme, sur le flanc et presque au faîte d'une haute colline en forme de promontoire escarpé, on visite une grotte creusée de main d'homme (1 mèt. 80 de profondeur sur 3 mèt. 50 de haut. et 2 mèt. 80 de large), où furent surpris de malheureux Vendéens, trahis par leur chèvre; — ham., c^ne de *St-Laurent-du-M.* — Anc. seigneurie avec manoir noble, entourée de fossés, de jardins, de taillis et de futaies; en dépendaient trois étangs, « chéans l'un dans l'autre, » le troisième converti en prés au XVIe s., et les fermes du Vau, de la Papinière, de la Roholière, de la Hardière, du Motay, du Petit-Chatelier, de la Salle, de la Landionnière, de la Vinsonnière. — En est sieur Jean Fleurie, écuyer, 1412, Guill. Fleurie 1484, Jeanne de Gabory, veuve de Jean Fleurie, 1533, René Fleury, condamné à mort le 28 juillet 1547 par le prévôt des maréchaux de Berry pour vol et pillerie d'églises, avec Cl. Cheminée, du Bois-Benoît en Jallais, V. *Mém. de la Soc. de Berry*, t. VII, p. 179-181; — René Rousseau 1600, — Alex. Rousseau, sur qui la terre est saisie judiciairement en 1659, vendue le 2 juin 1660 à Louis Charon, notaire d'Angers, saisie de nouveau en 1670 et adjugée le 3 avril à n. h. Jacques-Avril de la Chaussée. — En est sieur Thomas de la Rousselière, juge en la sénéchaussée d'Angers, mari de Renée Avril, 1700; — vill., c^ne de *St-Michel-et-Ch.*; — f., c^ne de *St-Silvin*; — ham., c^ne de *Soucelles*; — f., c^ne de *Tiercé*. — A la famille

Digitized by Google

Boucault au XVIIIe s.; = ff., c^ne *du Tremblay*, — dont une appartient à Mathurin Veillon, écuyer, 1671, veuf de Jeanne Hervé le 13 avril 1729; = f., c^ne de *Vauchrétien*. — Domaine du prieuré-cure de St-Aignan d'Angers qui en rendait aveu au marquisat de Gilbourg; — d'où le nom qu'elle prend parfois de *St-Aignan en Vauchrétien*; = ham., c^ne de *Vaulandry*. — Anc. domaine de l'abbaye de Mélinais, dans la mouvance de la Barbée, vendu nat^t le 25 février 1791; = f.. c^ne de *Vern*. — Le métayer devait fournir au seigneur de Vern une pippe de vin, « empli led. fust de la goute ou du vin du pre- « mier sac, qui cherra après la goute de la ven- « dange, sans y mectre aucune chose, fors led. vin « pur et nect, ainsi qu'il vient du raisin. » (Aveu de 1467); = c^ne du *Voide*, dans la mouvance de Gonnord (C 106, f. 136).

Houssaie (la Basse-), m^in, c^ne de *Chanzeaux*; = (la Grande-), f., c^ne de *Chemillé*; = ham., c^ne de *Fougeré*; = (la Haute-), f., c^ne de *Chanzeaux*; = (la Petite-), f., c^ne de *Chemillé*; = f., c^ne de *Fougeré*.

Houssaie-Neuve (la), f., c^ne de *la Poitevinière*.

Houssaie-Vieille (la), f., c^ne de *la Poitevinière*.

Houssardière (la), m^on b., c^ne de *Brain-sur-Long*. — Anc. terre noble appartenant au XVIe s. à la famille Ogier. La fille de Claude Ogier y mourut dans le manoir le 2 novembre 1639. Elle avait épousé Elie de la Renardière qui se remaria à la veuve d'un forgeron et par testament lui légua la terre. Mais Geoffroy de la Renardière, son fils du premier mariage, attaqua la donation qui attribuait un fief noble à une roturière et obtint arrêt en sa faveur. La terre fut vendue par ses héritiers et appartenait avant 1718 à Charles Allard. Jacques Poidevin et Anne Allard y résidaient en 1779; aujourd'hui encore M. Poidevin, maire de Brain. L'habitation actuelle, voisine du bourg, est de construction relativement récente; = f., c^ne du *May*. — Anc. m^on noble relevant de Bellefontaine 1540 (C 106, f. 106).

Houssaudière (la), chât., c^ne de *Noellet*. — Anc. m^on noble appart. à n. h. René de la Mothe 1540, et au XVIIIe s. aux Girault de la Durbellière. Le fils de Louis Girault, écuyer, et de Marguerite Gault, baptisé au logis, a pour marraine le 18 octobre 1646, Philippe-Françoise de Bretagne, abbesse de Nyoiseau, qui signe l'acte La dernière héritière de cette famille était en 1766 dame d'honneur à la cour. — L'habitation, de construction moderne, appartient à la famille Guibourd. — Elle donne son nom à un ruiss. qui naît sur la limite S.-O. de la c^ne du *Tremblay*, dans la lande du Moulin-Blanc, coule du S. au N., passe aux Haies-des-Veaux, à la Normerie, s'incline vers l'O. pour pénétrer sur la c^ne de Noellet et longer pendant 600 mèt. le chemin de Noellet au Tremblay, sous lequel il passe près de la Robinelaie et se jette à 500 mèt. du vill. de son nom dans la Nymphe; — 5,200 mèt. de cours.

Houssay (le), f., c^ne de *Chaudron*. — *Le Housset Eslys* (Cass).; = vill., c^ne du *Louroux-Béc*.; = f., c^ne de *la Potherie*; = f., c^ne de *Pouancé*; = f., c^ne de *Saint-Pierre-Maul*.; = f., c^ne de *Saint-Rémy-la-V*. — Anc. m^on noble, avec cour autrefois fermée de fossés, et jardins enclos, — acquise en 1667 de n. h. Jean Gaillard par Jean de Tessé. Il y existait dès cette époque une chapelle où était acquitté en partie le service d'une chapellenie de Ste-Barbe, qui pour le reste était desservie à St-Maurille des Ponts-de-Cé; = chât. et f., c^ne de *St-Sauveur-de-Fl* — *Hulsedum* 1070 (1er Cart. St-Serge, p. 266). — Ancien fief et seigneurie, avec château, relevant de Bouillé-Téval, à qui rend aveu Hardouine de Seillons, veuve de Thib. Bellanger, 1465, n. h. Franç. de Bellanger 1525, Renée Lecamus, veuve de Mathurin Ernoul. La terre fut acquise vers 1650 par la famille de Scépeaux qui la possédait encore à la Révolution (E 188-191). — Catherine Gandon, veuve de Pierre de Scépeaux, morte et inhumée à Châteaugontier, âgée de 98 ans, en novembre 1731, fit transporter son cœur dans l'église paroissiale, devant l'autel de la Vierge, auprès du cœur de son mari. Le domaine appartenait en ces derniers temps au colonel Achille Jallot, V. *ce nom*; — aujourd'hui à son gendre M. Laumaillé, maire de St-Sauveur. — Le château a été tout récemment reconstruit (archit. Tendron), avec petit corps carré, à toit détaché, en avancement au centre, et tourelles d'angle à toits pointus; = (le Petit-), f., c^ne de *St-Sauveur-de-Fl*.; = m^on, dans le bourg de *Chemiré-s.-S.*, appart. en 1614 à Pierre Serin, en 1655 à n. h. Jean Nivard, — à son fils Nivard, curé de Morannes, qui y meurt le 6 octobre 1707.

Houssay-Bernier (le), ham., c^ne du *Louroux-Béc*.

Houssay-Quinzé (le), c^ne du *Louroux-B*.

Houssemaine (*Nicolas* de), originaire, non de Laval, comme le dit Bruneau de Tartifume, mais « d'Alençon au diocèse de Seez », figure dès 1506 comme docteur régent en la Faculté de médecine d'Angers. En 1518 il fonde et fait bâtir au bourg de la Daguenière la chapelle de St-Nicolas, avec le concours de sa femme Raouline Leliepvre. Il mourut en 1523 et fut inhumé dans l'église Ste-Croix d'Angers, où l'on voyait les deux époux représentés dans le vitrail d'une chapelle, à gauche du grand autel, et derrière notre docteur tous les grands médecins de l'antiquité. — On a de lui *Ung Régime singulier contre la Peste*, petit traité imprimé à la suite du *Sommaire très-singulier de toute médecine et cyrurgie*, dans les éditions de Paris, en date du 1er juin 1530 (Nicolas Savetier, in-8°, goth.), et de Lyon, 1537 (in-8°, goth. Payen). Dans deux éditions sans date, dont une de Poitiers (vers 1544), l'opuscule existe mais sans porter le nom de l'auteur sur le titre. C'est par une erreur certaine que Quérard lui attribue même le *Sommaire très-singulier* qui est de Jean Goevrot, médecin de François Ier, nommé d'ailleurs en tête du livre dans presque toutes les éditions.

Arch. mun. GG 197-30 juillet 1506. — Arch. de M.-et-L.

Digitized by Google

G Cure Ste-Croix. — Brun. de Tartif., Mss. 871, f. 169. — *Catalogues* Méon et Yéméniz. — Brunet, II, 1646. — Quérard, *Supercb. Litt.*, I, 975.

Housseray (le), f., c^ne de *Jarzé*.

Houssière (la), cl., c^ne du *Guédéniau*, habitation de garde; = f., c^ne de *Mouliherne*.

Houssinaie (la Grande-), f., c^ne de *Chazé-sur-A.* — Domaine de la famille Veillon au XVIe s.; = (la Petite-), h., c^ne de *Chazé-sur-A.*

Houssinière (la), cl., c^ne de *Longué*, à Bernard Poupard 1754, 1760; = vill. avec m^in à eau, c^ne de *Luigné*. — Les religieux de Cunaud y possédaient une habitation dont il ne reste plus que la boulangerie.

Houtemonnière (la), f., c^ne de *Chanteussé*.

Houx (le), f., c^ne d'*Auverse*; = f., c^ne du *Bourg-d'Iré*; = f., c^ne de *Chanteloup*; = f., c^ne de *Jallais*. — *Le Houx Palucière* XVIe-XVIIIe s. (E 468-469). — Anc. domaine relevant par Cierzay de Piédouault. Le tenancier devait à Cierzay la veille de Noël une paire de gants blancs et le lendemain deux chapons. — Y étaient annexés le bordage de la Thébaudière dès 1715 et le ténement de l'Enclose. — En est sieur Thomas Pelé 1537, 1542, mari de Jacquine Fontaine; — Jacq. Frain du Tremblay, par acquêt du 30 août 1597, Gilles Audouin, mari de Françoise Frain, 1740, Ursule Audouin, veuve Charbonnier de la Guesnerie, 1776. — Un autre bordage en *Jallais* dit *le Houx-Talvassière*, relevait des Forges en la Pommeraie, — et app^t en 1498 à Macé Pelé, en 1696 à Jacq. Volaige; — n'existe plus; = f., c^ne de *Meigné-le-V.*; = vill., c^ne de *Mêlay*; = m^in à vent, c^ne de *Montreuil-s.-M.*; — anc. domaine de la famille de Montalais, qui le vendit en 1557 à Ét. Levenier, — acquis en 1629 de Jean Thomas et Ant. Coiscault par Pierre Mesnil, curé de Chanteussé, en 1644 de Georges Mesnil, marchand, par Jean Boureau, notaire, — en 1714 le 13 mars des héritiers Boureau et Lebourdais par l'Hôtel-Dieu d'Angers; = m^on b., c^ne de *Neuillé*, sur la route de Saumur, vieux logis avec tourelle à cinq pans, à toit pointu, engagée dans la façade vers S. — En est sieur Joachim Joulain en 1557 (E 112); = f., c^ne de *la Pommeraie*; = f., c^ne de *la Pouèze*; = f., c^ne de *Rablay*; = ham., c^ne de *St-Clément-de-la-Pl*; = ham., c^ne de *St-Georges-du-Puy-de-la G.* — *Hulsum* 1100-1160 (Chemillé, ch. or. 32 et Cart., f. 60). — *Le Hous* 1245 circa (Cart. de Chemillé, f. 86). — Simple mét. transformée au XVIe s. en domaine noble avec manoir, chapelle et prison, dit-on, détruits vers 1830; — appart. aux XVIe-XVIIe s. à la famille Collasseau, en 1784 à Math. Michel Cesbron de la Roche, en 1840 à M. de Sevret, aujourd'hui à Mme de Las-Cases; — donne son nom au ruiss. né sur la commune, qui passe au vill. et se jette dans l'Hirome au-dessous de la Chapelle-Chamaillard; — 2,000 mèt. de cours; = f., c^ne de *la Salle-de-V.* — V. *le Tou*; = chalet, c^ne de *Segré*, dans un bois, où a commencé la recherche du minerai de fer. Les premières fouilles y ont précisément fait découvrir les excavations souterraines d'exploitations antérieures; = ham., c^ne de *Soulaines*; = ham., c^ne de *Vernantes*.

Houyau (*Victor-Pompée*), ingénieur civil, né à Tilloy (Seine-et-Oise) en 1795, vint s'établir en 1821 en Anjou. Il fut le premier, dès l'année suivante, à construire une machine à vapeur en Maine-et-Loire et le premier à employer ce système pour le remorquage des marchandises de Nantes à Orléans. Il monta de même en 1830 la première minoterie à l'anglaise et plus tard les deux grandes usines de Cheffes et de Châteauneuf et transforma, on peut le dire, l'installation des filatures de coton comme la meunerie et l'huilerie angevines. Son projet de jonction de la Maine à la Loire par un canal date de 1837 et n'échoua que devant les difficultés financières, V. *ci-dessus*, t. I, p. 108. — Au milieu des conditions nouvelles imposées par la création des chemins de fer, il s'engagea avec sa décision ordinaire dans le mouvement de l'opinion pour l'entraîner à réclamer le tracé angevin dans la direction du Nord avec une station sur les prairies de St-Serge. Il publia, à l'appui de ce système, — qui devait être vaincu, — une série d'articles dans le *Maine-et-Loire* (février-mars 1843), remarqués pour l'abondance et la précision des renseignements. Dès 1842 il avait pris un brevet pour l'invention d'un cylindre compresseur, presque universellement adopté, puis s'était appliqué au perfectionnement des machines à battre le blé et bientôt, pour fournir aux commandes, avait organisé à Cheffes d'immenses ateliers, qui allaient enrichir le pays et valoir au créateur en 1849 la grande médaille d'or de l'Exposition de Paris. En même temps il se portait entrepreneur de routes, de canaux, d'écluses. — En 1852 il reçut mandat du maire d'Angers d'aller étudier en Angleterre et en Ecosse, de concert avec l'ingénieur Blavier, le fonctionnement des fontaines publiques et les questions relatives à la distribution des eaux dans les villes, mission dont il rendit compte au retour dans un Mémoire signé en commun avec M. Blavier, V. t. I, p. 109. — Un nouveau projet naquit presque aussitôt de son esprit d'initiative ingénieuse et pratique. Il proposait en 1854 de prévenir les inondations de la Maine, en déplaçant son confluent dans la Loire, et l'idée neuve et développée par une étude approfondie, approuvée par l'opinion et par la science, avait chance peut-être de faire violence à l'inertie publique, distraite trop tôt par les désastres mêmes de l'inondation de 1856, puis par la guerre de Crimée. Sur ces entrefaites, l'auteur, nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1857, mourait à Cheffes le 27 février 1858, homme de raison et de droiture, mais aussi de délicatesse et de charme qui, ayant mené la vie de travail parfois dure et pénible, se préoccupait d'autres soucis que des calculs égoïstes et pensait à l'avenir. — Il a fait imprimer : *Mémoire pour servir à l'étude du canal de jonction de la Loire à la Maine* (Angers, Lesourd, 10 février 1838, in-4° de 30 p.); — *Canal de jonction de la Maine à la Loire.* — *Fontaines publiques à Angers.* — *Réponse aux objections présentées par la Commission*

Digitized by Google

(Angers, Cosnier et L., 1838, in-4° de 22 p.). — *Notes sur le perfectionnement apporté au rouleau compresseur des chaussées en empierrement* (Angers, Cosnier et L., 1851, in-8° d'une f., et 1853, 2 f.). — *Machines et manéges portatifs pour battre le blé et autres grains* (Ib., 1854, in-8° d'une f. avec pl.). — *Projet de déplacement de l'embouchure de la Maine dans la Loire, afin d'empêcher les crues du fleuve* (Ib., in-4° de 2 f. 1/2 avec plan, 1854). Son buste en marbre, par Grotaers, est possédé par la famille et aurait dû être déjà reproduit pour honorer, comme on en annonçait l'intention publique, la grande place du bourg de Cheffes.

Voisin, receveur général, *Notice sur M. Houyau* (Angers, Cosnier et L., in-8° de 6 p., 1858). — *Maine-et-L.* des 25 mars 1838, février-mars 1845, 4 et 23 mars 1858. — Gallory, *Mélanges*, t. I, p. 100.

Huard, nom d'une famille de libraires d'Angers. — (*René*), 1575, 1590, demeurait en la rue de l'Aiguillerie au *Chêne-Vert*. On trouve imprimé par lui un petit livret in-4° aux armes de l'évêque Fouquet, qui a pour titre : *S'ensuyvent plusieurs dévotes oraisons et prières à Dieu et à la benoiste Vierge Marie et à plusieurs saints et saintes du Paradis* (1578). — Il meurt le 24 août 1598, le même jour que sa femme, Marie Prévost. — (*Jean Ier*), frère sans doute du précédent, 1589, 1606, mari de Mathurine Lepaige. — (*Jean II*), fils de Jean, né le 13 juin 1589, libraire dès 1610, † le 19 juin 1647.

Huard (.....), docteur en médecine, était procureur du roi au Grenier à sel de Candé en 1771, et membre du Conseil général en l'an VIII-IX.

Huard (*Louis-René*), né à Angers, prêtre, et vicaire de St-Maurille en 1789, quitta la France dans les premiers jours de 1792. Il s'établit à Rome où il apprit l'italien, étudia les monuments et le pays, écrivant sur toute rencontre et tenant un journal régulier de son voyage; puis, la ville n'étant plus sûre, il se retira à Venise en novembre 1792, où pour ménager son capital, il se mit à enseigner l'italien et le français aux Allemands de passage, qui lui apprenaient à leur tour l'allemand. Il publia pour ses élèves un petit livre *La Pronunzia Francese, determinata coll' ajuto della pronunzia Italiana, opera dell' abate Luigi-Renato* (Venezia, G. Rosa, 1794, in-8° de 69 p.). Il y tenait de plus un commerce de tableaux, de gravures, d'antiques, faisant des économies et menant la vie douce. On a conservé de ces temps-là sa correspondance avec Merlet la Boulaie, qu'il considérait « comme son « frère aîné, » et ses lettres intéressantes, vives, émues, donnent l'idée d'un esprit distingué et de bonne compagnie. J'ai vu aussi de lui un sonnet français, *Mes Adieux*, dernier salut à Venise (G. Rosa, in-fol., sans date), qu'il signe cette fois *Louis-René Huard, d'Angers*. Il revint à Angers en juillet 1801, passant par Vérone pour voir l'amphithéâtre, et par les bains d'Albano, et logeait en 1804 encore chez son ami.

Huardière (la), f., c^ne de *la Chapelle-H.* — En est sieur n. h. François Pinson 1637; = m^on b. et f., c^ne de *Cherré*, au S.-E. du bourg. Anc. domaine du prieuré du Plessis-aux-Nonains, vendu nat^t le 4 février 1791. La closerie voisine appartenait aux Carmélites d'Angers et fut vendue nat^t le 3 mars suivant. V. *les Prés*; = f., c^ne de *Daumeray*; = f., c^ne de *la Séguinière*.

Huart (*Alexandre*), fils d'un notaire royal, né à Angers le 6 avril 1772, fédéré de 1790, volontaire du 1er bataillon de Maine-et-Loire, capitaine au 5e, meurt à 92 ans un des derniers survivants des grandes guerres, le 7 novembre 1863 à Angers.

Huaudière (la), f., c^ne de *Bécon*; = m^on b. et f., c^ne de *Pruillé*. — Anc. m^on noble, vendue nat^t sur Goddes de Varennes le 16 messidor an IV.

Hubaudière (la), f., dans le bourg de *la Chapelle-Rousselin*. — Anc. fief et seigneurie relevant de la Contrie; = f., c^ne de *Parcé*. — *La Hubauderie* (Cass.); = f., c^ne de *la Pommeraie*. — *L'hostel de la H.* 1370 (G Chap. St-Pierre). — Anc. m^on noble dont est sieur Renaut Dubois 1306, Jean Dubois 1370, n. h. messire Etienne de Sanzay 1514, René de S. 1544, Franç. de Moncelet 1678, 1713, dont la fille avait épousé Pierre de Gurie, major du château de Saumur (E 697, 698, 701, 702, 1048); = f., c^ne de *Vernantes*. — *La Hurbaudière* (Cass.).

Hubault, ham. avec m^in, c^ne de *St-Martin-d'Arcé*. — *Le moulin de Hubault en Montpollin*, 1574 (Clefs Et.-C.).

Hubault (*Jean*), fils d'un maître imprimeur de Rouen, s'établit à Angers imprimeur-libraire par son mariage le 6 mai 1697 avec la fille du maître imprimeur Pascal Yvain, et y meurt âgé de 50 ans le 7 novembre 1719. Il publiait depuis le 8 juillet 1702 une *Gazette* que sa veuve continua, et après elle son confrère Barrière, et qui forme jusqu'au 27 juillet 1751 une collection in-4° de 23 vol., à peu près sans valeur aucune.

Huberdale (la), f., c^ne de *Combrée*.

Huberdeaux (les), c^ne de *Brion* (Et.-M.).

Huberdière (la), cl., c^ne du *Guédéniau*; = f., c^ne de *Marcé*; = ham., c^ne de *Montpollin*; = m^on b., c^ne des *Rairies*. — Joli édifice de la fin du XVIIIe s., précédé d'un large préau couvert en berceau, et bordé sur la route d'une longue charmille, avec cours, parterre, bois, pièces d'eau, ruisseau d'eau vive; — appartenait en 1825 à Jules-Hercules-Mériadec Leleu, — aujourd'hui à M. Fillon père, qui y a fait construire dans les dépendances un four à poteries vernissées; = f., c^ne de *St-Martin-d'Arcé*.

Huberdrie (la), cl., c^ne de *Pouancé*; = f., c^ne de *la Pouèze*; = vill., c^ne de *Quincé*. — *La Hulbarderie* (Rec^t); = f., c^ne du *Vieil-Baugé*. — *Le Cormier alias la Houdichelière* 1451. — *Le lieu appelé le Cormier autrement appelé le lieu des Choisez* 1506, *modo la Herberdrie*, dit une note du XVIIIe s. (E 534). — *Le lieu de la Loge autrement appelé le lieu des Cormiers* 1546 (Ib.). — *La Huberdière allias le Cormier et les Choisés* 1756 (E 537). — Domaine donné le 21 novembre 1451 par Guill. Maron à l'abb. de Mélinais pour la fondation d'une messe par semaine.

Hubert, f., c^ne de *St-Georges-du-Puy-de-la-G.* — *St-Hubert* (C. C.).

Digitized by Google

Hubert, moine-médecin de St-Nicolas d'Angers, 1095.

Hubert (la), f., c^ne de *Trémentines*.

Hubert (*Pierre*), m^e fondeur, Angers, 1670.

Hubertière (la), f., c^ne de *Chazé-s.-A.*

Hublère (la), c^ne de *Chantocé*. — *Terra, boscus de Huparia* 1050-1062 (Marmout., Ch. de Chalonnes, n° 1, et de Montjean, n° 1). — Domaine au XIIe s. des moines de Marmoutiers, aux XVIIe-XVIIIe s. de la famille Lemercier.

Hubinières (les), ham., c^ne de *Fontaine-G.*

Hucaudière (la), ham. c^ne de *Charcé*, avec hôtel noble aux XIVe-XVIIe s., aujourd'hui disparu ; — f., c^ne de *Thouarcé*.

Huchedé (*P.*). — V. t. I, p. 269.

Huchedère (la), vill., c^ne de *la Potherie*.

Huchelou, cl., c^ne d'*Ecouflant* ; = f., c^ne de *Landemont* ; = ham., c^ne de *Somloire* ; = f., c^ne de *Soucelles*.

Huchelou (*Jean*), libraire, Angers, 1540.

Hucheple, quartier de la ville de *Cholet* ; = ham., c^ne du *Fuilet*.

Huchetière (la), ham., c^ne de *Cheviré-le-R.*

Hudoux (*Jacques*), — « qui peut-être avait « toujours été un méchant, » dit Blordier-Langlois, — est resté dans les souvenirs comme un des types exécrés des plus mauvais jours de la terreur Angevine. Né à Angers le 18 septembre 1769, il était fils d'un papetier et est qualifié plus tard d'homme de loi, huissier sans doute ou greffier. — Petit et d'aspect chétif, il présidait, chargé d'un grand sabre, aux exécutions de la Commission militaire. Le cabinet Mordret a conservé un cadre d'honneur, à lui adressé de Nantes par son ami Carrier. La paix revenue, Hudoux, perdu d'horreur, poursuivi de haine et de mépris, ne sortait plus de son obscure rue Cordelle que la nuit, et fut inhumé de nuit le 9 août 1839.—Son frère aîné *Jean*, volontaire au 2e bataillon de Maine-et-Loire, en avait été élu capitaine dès le 13 septembre 1792. Il fit avec lui toutes les grandes campagnes républicaines et sans doute mourut au service ; mais quoique maintes fois il fût revenu de passage en Anjou, il ne s'arrêtait pas, donnait à distance rendez-vous à ses amis particuliers et avait toujours évité la ville, où ce vaillant homme eût rencontré l'odieux renom de son frère.

Berthe, Mss. 1069, p. 58. — Vial, *Discours*, p. 114. — Blordier, Mss. 936, p. 51.—Bourcier, *La Terreur en Anjou*.

Huet (*Gabriel*), fils du sénéchal protestant de l'Ile-Bouchard en Touraine, résidait à Angers depuis environ 1648. Devenu veuf, il s'était laissé convertir et, quoique sous-diacre, demanda dispense pour se remarier. Il revint à lui, pressé par le Saint-Père qui le consacra prêtre à Rome même, avec le titre de protonotaire apostolique et le don du prieuré de la Haie-aux-Bons-Hommes ; mais il avait été emprisonné, puis délivré par la protection des cardinaux Conti et Piccolomini et ne rentra à Angers que pour rester en lutte ardente avec l'évêque Henri Arnauld, qui l'empêcha de prendre possession de son bénéfice et l'interdit comme fou. Il sut pourtant amener au catholicisme son père et ses frères mais non pas sa mère ni ses sœurs, et avait accepté en 1673 la mission de convertir dix ou douze ministres protestants de sa famille. — J'extrais à grand peine ces indications d'opuscules informes et nulle part cités, qui ont pour titre : *Gabriel Huet, judicatus à subdiaconatu dispensandus, tum ex decreto Sacræ Congregationis Sancti-Officii, cum ex responsis ordinariorum Turonensis et Andegavensis, a Sanctitate Sua desideratis. — In absentiæ supplementum*, 25 mai-6 juillet 1667 (petit in-4° de 4 p.). — *A Monseigneur, Monseigneur l'illustrissime et révérendissime Evesque d'Angers* (Angers, 22 avril 1673, in-12 de 24 p., sans nom d'auteur). — *Le Combat de l'Envie et de la Candeur, épitaphe d'un vivant, placet d'un languissant, pour servir de préludes au factum de la cause d'abus, pendente et indécise au Parlement de Paris entre messire G. Huet... et messire Henry Arnauld...* (in-16 de 72 p., s. l. n. d.). Suivent, au verso du titre, des citations des Psaumes et du Deutéronome, puis une adresse à S. E. Mgr Spada, nonce du Saint-Siége, et à S. S. de Lorraine, gouverneur d'Anjou, signée : d'Angers 7 janvier 1675, *de Maugonnes Huet* ; — puis une discussion, en vers, « entre un semi-calviniste, qui n'a osé se « nommer, et un orthodoxe, qui s'est nommé « très-volontiers. » Elle se continue par une série alternée de *Stances diffamatoires*, de *Stances absolutoires* et de *Stances apologétiques sur chacune des circonstances de l'attaque* et se résume en somme par un appel à

L'assistance royale et du Saint-Père aussi.

Huettaie (la), f., c^ne de *Noellet*.

Huetterie (la), f., c^ne de *Blou*, vendue nat^t sur René Lejumeau le 29 floréal an III ; = f., c^ne de *la Chapelle-Hulin* ; = f., c^ne de *Gonnord* ; = cl., c^ne du *Louroux-Béc.* ; — devait une rente de 6 boisseaux de seigle à l'abbaye de Pontron ; = ham., c^ne de *Luigné* ; = f., c^ne de *Morannes*. — *La Heuttière* (Cass.) ; = m^on b., c^ne de *St-Barthélemy*, portant la date de *1765*. — La Carte cantonale l'appelle *la Huilerie* ; = cl., c^ne de *St-Silvin*, près la Haie-Joulain, acquise en 1604 de René Nepveu par Françoise Maresche, veuve Guépin (E 114). — V. *la Vetterie*.

Hugerie (la), f., c^ne de *Brain-s.-l'A.* — *Apud la Hugerie* 1243 (Chaloc., t. III, f. 43). — M. Millet y signale, à une certaine profondeur, un gisement de succin fossile dans une couche de lignites ; = cl., c^ne de *Sœurdres* ; = (la Grande-), f., c^ne de *St-Florent-le-V.* — *La Hugrie* (Cad.) ; = (la Petite-), f., c^ne de *St-Florent-le-V.* — *La Petite Hucguerie* 1585 (St-Flor., R 1). — Anc. domaine de la sacristie de l'abb. St-Florent, aliéné à rente amphithéotique en 1585, sous la charge pour le tenancier d'y bâtir une borderie, et retirée en 1644 par les religieux. La maison à cette époque était tombée de vétusté, et les eaux en avaient transformé les prés en marécages.

Hugier (*René*), maître brodeur, Angers, 1505.

Hugues (*Isaac*), professeur de philosophie en l'Académie protestante de Saumur, 1642, y meurt

Digitized by Google

le 13 mars 1660. — Sa femme a nom Anne Coupé. — On a de lui une thèse *De Origine et necessitate Scripturæ* dans le *Syntagma thesium theologicarum* (Saumur, 1660, in-4°), et un *Traité astronomique réduit en sommaire, selon la méthode d'Isaac Hugues, professeur en philosophie en l'Académie de Saumur* (Saumur, Pierre Girard et J. Ribotteau, 1655, petit in-8° de 157 p.). Hugues signe la dédicace à M. de Villarnou. Une étrangeté de ce petit livre, qu'on pourrait croire de science indépendante, est de lui voir encore nettement et absolument affirmer l'immobilité de la terre (p. 3-4), le ciel incorruptible, rond, ferme et solide, les étoiles enchâssées dans dix cieux mobiles, etc., plus d'un siècle après Copernic !

Huguet *(François)*, ne m'est connu que par la mention de poésies françaises, épigrammes, chansons, œuvres de jeunesse, dont Cl. Ménard, son contemporain, possédait les manuscrits (Mss 875, t. II, f. 221).

Huillerie (l'), ham., c^ne^ de *Bocé*; — f, c^ne^ de *Clefs* 1573 (Et.-C.); — ham., c^ne^ de *Cuon*; — f., c^ne^ de *Durtal*; — cl., c^ne^ de *Meigné-le-Vicomte*.

Huillé, c^on^ de Durtal (15 kil.), arr. de Baugé (33 kil.); — à 33 kil. d'Angers. — *Terra Ulliacus* 1035-1060 (1er Cart., St-Serge, p. 269). — *Uilliacus* 1072 (Ib., p. 207). — *Stus Johannes de Ulliaco* 1074, 1159 (Ib., p. 107 et 16). — *Ulleium* 1114-1134 (Ib., p. 166). — *Uillé* 1296 (ch. or.). — Sur les coteaux de la rive droite du Loir, vis-à-vis Lézigné (2 kil.) au S. et à l'E., entre Durtal au N. et au N.-E., Daumeray (8 kil.) au N. et à l'O., Baracé (4 kil.) à l'O.

Y passe, au travers du bourg et dans toute la longueur du territoire, du N.-E. à l'O., le chemin de grande communication de Durtal à Tiercé, dont se détache à 500 mèt. au N.-E. du bourg, le chemin d'intérêt commun de Beauvau, communiquant par un bac du Loir.

Y naissent les ruiss. des Landes, de Chaufour et de Huillé, dit autrefois d'Amour.

En dépendent les vill. ou ham. de Bastais (13 mais., 33 hab.), des Chenelleries (4 mais., 11 hab.), de la Pinsardière (5 mais., 16 hab.), des Saintonnières (6 mais., 11 hab.), de la Barbellerie (4 mais., 10 hab.), de la Bouchetière (4 mais., 9 hab.), de la Rondière (3 mais., 10 hab.), de Chaufour (3 mais., 10 hab.), le chât., du Plessis-Greffier et 45 fermes ou écarts.

Superficie : 1,184 hect. 45 ares, dont 138 hect 63 ares en vignes blanches, 54 hect. 85 ares en bois taillis, 128 hect. en prés, 842 hect. en labours.

Population : 156 feux, *702* hab. en 1720-1726. — *720* hab. en 1790. — *787* hab. en 1831. — *793* hab. en 1841. — *768* hab. en 1851. — *701* hab. en 1861. — *716* hab. en 1866. — *654* hab. en 1872, dont *501* (102 mais., 103 mén.) au bourg, vieux centre peuplé d'hébergements à murs noirs, à fenêtres demi-rajeunies avec barres de pierre transversales, fleurons découronnés, meneaux brisés, les façades en partie envahies ou cachées par des constructions nouvelles.

Foire autrefois, aujourd'hui simple *assemblée*, le jour de la St-Jean.

Bureau de poste et *Perception* de Durtal.

Mairie avec *Ecole de garçons* construite en 1861 (archit. Dainville). — *Ecole de filles* (Sœurs de la Pommeraie).

L'*Eglise* dédiée à St Jean-Baptiste (succursale 5 nivôse an XIII), a été incendiée en 1810 par la foudre et par suite tout entière remaniée. Le pignon conserve encore sa large fenêtre ogivale à double meneau, entre deux hauts contreforts (xve s.). Dans la nef nue, les baies sont déformées et agrandies. — Au fond, deux autels, à droite, de *St Sébastien*, à gauche, de *la Vierge*. — A gauche dans le transept une chapelle, voûtée de huit tores ronds d'ogive en saillie, réunis sur une clé armoriée, ouvrait autrefois à l'extérieur par une baie en anse de panier aujourd'hui condamnée. Au-dessus, une fenêtre ogivale à meneau. C'est la *chapelle de la Conception* bâtie et fondée par messire Pierre Guémar prêtre, comme le relatait une longue inscription française en marbre blanc, encastrée dans la muraille, après avoir longtemps servi de dalle. Je l'y ai vue en place au mois de juin 1870 — et on l'a laissé depuis desceller du mur, abattre et briser ! Elle est du moins reproduite au *Répert. arch.*, 1868, p. 236. — Dans l'abside ronde allongée, trois statuettes, *Ste Anne* et *St Joseph* en plâtre, et un informe *St Jean-Baptiste* en pierre.

Dans le haut bourg se trouvait l'ancien cimetière où subsiste encore, transformée en habitation particulière, une ancienne *chapelle St-Eutrope* dont l'origine reste inconnue mais dont la présentation appartenait au seigneur du Plessis-Greffier. Ce droit lui fut contesté au xviie s. par le grand-archidiacre et devint alternatif. Large de 5 à 6 mèt. sur 15 mèt. de longueur, le logis offre en façade un pignon, soutenu presque jusqu'au faîte par deux contreforts, entre lesquels apparaît une fenêtre ogivale xiiie s.; la porte primitive est détruite; à l'intérieur, dans le grenier, se dresse encore la voûte en bois, dépouillée de son lambris. — Trois tombeaux en pierre calcaire s'y sont rencontrés dans le chœur, sous une voûte en ciment; — à droite apparaît une double piscine, formée de deux niches plein cintre profondément évasées, avec conduits d'écoulement en briques. — Sur la place, devant la chapelle, le prieur avait un carcan à ses armes et une foire s'y tenait le jour de la St-Eutrope.

Le *presbytère* actuel a été acquis de M. de Blois par échange autorisé le 3 décembre 1843, contre l'ancien presbytère, qui a été détruit. Il avait été vendu nat^t^ le 2 thermidor an IV et donné ensuite à la fabrique par M. Lejeune de Créqui, autorisé par ordonnance du 12 avril 1813.

Dans le *cimetière* subsistent plusieurs croix avec inscriptions du xviie s.

On ne signale aucune trace celtique sur le territoire que traversait de part en part la route latérale à la rive dr. du Loir. L'église, dont le ressort s'étendait au moins jusqu'à St-Blaise, vers Durtal, appartenait pour moitié seulement à l'abbaye St-Serge d'Angers, à qui le comte Geoffroy

Digitized by Google

délaissa toutes ses redevances dans le pays L'autre moitié, en mains laïques, fut donnée aux moines par Albéric de Laigné, qui céda en 1074 à l'abbaye de St-Serge d'Angers tous ses droits de propriété et de seigneurie L'abbaye y établit alors un prieuré, dont dépendaient au XVIe s. deux moulins à eau avec grande chaussée et un important domaine, relevant directement du château de Baugé. Le logis, situé vers l'E., un peu à l'écart du bourg, n'offre aucun intérêt. Il a été vendu natt le 27 mai 1791.

Prieurs : Ant. *Maschac*, 1525. — N. h. Pierre *Geoffre*, dit *de Chabrignac*, gouverneur de la vicomté de Turenne, 1569, 1573. — Math. *Cointerel*, 1576. — Phil. *Foucquier*, 1615, 1619. — Guy *Loisel*, conseiller au Parlement de Paris, 1631. — Ant. *Avril*, prieur-curé de Vaux, 1663, † le 5 novembre 1686, âgé de 72 ans. Il avait dû plaider pour entrer en possession contre Nic. Pillon, maître ès-arts de l'Université de Paris. — Jos.-Nic. *Chol de Torpanne*, 1700, qui résigne. — Laurent *Rouault*, 1707. — Franç. *Rouault*, 1738. — Jacq.-Mich. *Le Pontois*, qui prend possession le 6 mars 1752 et résigne en 1772. — *De Péricard*, 1772.

Les registres de la paroisse remontent à 1586.

Curés : Thomas *Flouri*, 1407, 1410. — Jean *Joullain*, licencié en droit canon, 1437.—Pierre *Boivin*, licencié en droit canon, qui permute en janvier 1487 n. s. — Mic. *Couldoye*, anc. curé de Corzé, 1487. — Jean *Tréhandeau*, 1497, 1502. — Pierre *Maschac*, 1526. — Guill. *Meslet*, prieur de Brissarthe, 1544. — Guill. *Denoyau*, 1550. — Octavien *Denyau*, 1569. — Daniel *Gaudin*, 1589. — René *Belot*, 1601, † en 1633. — Augustin *Martin*, en concurrence avec Urbain Poppe, qui est débouté par arrêt du 1er juin 1635. — Pierre *Mouteul*, 1637, 1654. — Charles *Lemasier*, licencié en droit, installé le 2 mars 1655, † le 18 octobre 1658, âgé de 38 ans. — *Mariet*, 1659. — *Boyer*, 1660. — René *Tandon*, anc. curé de St-Pierre de Durtal, 1664, 1683, † le 6 décembre 1688, âgé de 88 ans. Il rédigeait ses actes en latin. — Jean *Cureau*, 1683, permute en mai 1697. — Claude *Charlet*, anc. curé de St-Rémy-la-V., installé le 17 mai 1697, † le 9 septembre 1712, âgé de 46 ans. — Guill. *Soyer*, d'Ingrandes, anc. sous-scholastique de Nantes et curé de Trèves, installé le 20 septembre 1712, † le 25 juin 1725, âgé de 54 ans. — Pierre *Thibault*, anc. vicaire, juin 1725, mai 1734. Il signe plus tard « ancien curé. » — Pierre *Hamelin*, juin 1734, † le 8 septembre 1773, âgé de 72 ans. — *De Tusseau de Maisontiers*, 23 octobre 1773, 10 janvier 1775. — F. *Farrayres*, V. *ce nom*, 11 mars 1775, 8 janvier 1791, et en novembre déporté en Espagne, avec son vicaire Clémot. — Augustin-Joseph *Brossier*, 20 juin 1791, qui signe officier public à partir du 20 décembre 1792 et fait en l'an V fonctions de secrétaire de la commune.

Les habitants avaient fondé une *Ecole* dont le titulaire percevait la dîme dite de la St-Jean, à charge par lui « d'instruire la jeunesse aux « bonnes et vertueuses doctrines, comme régent « de la paroisse. » Ils retirent ces fonctions par acte du 6 août 1629 à Et. Chevalier, prêtre, qui ne s'en acquittait pas.

Le fief formait une châtellenie relevant de Châteauneuf et que le ruiss. d'Amour séparait du domaine du prieuré. — En est seigneur Hugues Lejau 1369, Thib. Lejau 1387, — Pierre de Bueil 1390, — Etienne Fillastre, beau-frère du chancelier Lemaçon, 1394, Jean de Mongeroul, chevalier, 1412, Guillemette Lemaçon 1437, Roberde Fillastre 1451, René de Montecler 1476, Aliette de Rohan 1490, Pierre de Thouars 1495, Louise Coisnon, sa veuve, 1511, 1539, Nic. de Thouars 1544, Pierre de Thouars 1572, dont la cloche, refondue en 1725, portait le nom et les armoiries, Anne de Beauvilliers 1588, Jacq. Levasseur, seigneur de Thouars et Fargol, 1616, gentilhomme ordinaire de la Chambre, Henri d'Espeigne, marquis de Venevelle, 1655, Suzanne Levasseur, sa veuve, 1662, Jacq. Levasseur 1663, Pierre de Brizay 1671, 1688, Henri d'Espeignes, mari de Claude Chanson, 1686. La terre passe par acquêt en 1690 à Théodore de Berenghem, vicomte de Plédec, mari d'Elisabeth-Marie Goion, veuve en 1725. Leur fille Elisabeth-Marie de Beringhem la revend en 1756 à Jean-François-Prosper-Elisabeth de Grimaudet, mari d'Elisabeth-Geneviève Oursel, mort le 29 juillet 1781, âgé de 64 ans. Jean-Louis-Marie de G., son fils, la vendit à son tour le 15 janvier 1787 à Pierre-Jean-Marie Lejeune de Créquy, dont la descendance la possède encore, représentée par Mme Cécile-Julie de la Bonninière de Beaumont, veuve Albert de Blois. L'ancienne maison seigneuriale est adossée au bourg, faisant face au Loir, sur soubassements, caves et premier étage en partie d'appareil du XIIIe s. Au centre s'applique une jolie tourelle d'escalier, XVIe s., chargée d'élégantes moulures. Le principal corps de l'habitation date du XVIIIe s., ainsi que la terrasse sur la vallée. L'intérieur a conservé sa décoration d'avant la Révolution, et dans le salon, de belles tapisseries de Flandres XVIIe s., quatre beaux pastels de La Tour et de Valentin et divers portraits des Lejeune et des Grimaudet.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré et de l'Election de la Flèche, du Grenier à sel de Malicorne, du District en 1788 de la Flèche, en 1790 de Châteauneuf.

Maires : Godefroy *Lejeune de Furjon*, 1789-1792 et an VIII-1830. — Jean *Lebrun*, 16 septembre 1830. — *Monsallier*, 31 mars 1831, démissionnaire le 4 janvier 1833. — Franç. *Bernard*, 1833. — Albert-Emile *de Blois*, 3 septembre 1848. — *Quartier*, 1870. — M. *de Blois*, fils, 1875.

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 317; E 703-707, 4177; H Abb. St-Serge. — Arch. comm. Et.-C. — Mss. 917, f. 199 et 540; 923.— *Répert. Arch.*, 1868, p. 236.— *Rev. d'Anj.*, 1854, t. I, p. 193. — Pour les localités, voir à leur article, *Aubigné, la Barre, le Colombier, le Plessis-Greffier, Princé*, etc.

Huinière (la Grande-), cne de *Daumeray*. — *La Hunière* 1572. — *Le lieu seigneurial de la H.* 1621. — *Le chateau de la Huynière* 1730 (Et.-C.). — Anc. mon noble dont est sieur

Digitized by Google

n h. Jacq. Du Breil 1572, 1607, mari d'Anne de Couesmes, Jacq. Lefebvre 1617, mari de Marie Du Breil, Suzanne de Broc, dame du Grip, 1713. — Y décède le 12 août 1730, René Touvais, chapelain du Grip, âgé de 66 ans. — Elle donne son nom à un ruiss. né sur la c^ne, qui coule du S. au N. formant limite avec Huillé et se jette dans le ruiss. du Grip. — Une charte du prieuré de Daumeray 1070 circa (ch. or. 13), mentionne une *villa Hinnia*, qui pourrait être cette localité, si ce n'est plutôt Igné; = (la Petite-), f., c^ne de *Huillé*.

Huis-de-Fer (l'), cl., c^ne d'*Angers*, en St-Laud. — Vendue par Jean Lesné, mari de Jeanne Mesnard, le 19 août 1587 à Simon Savary, mari de Michelle Lesné (E 3935); — échoit dans la succession de Louis Ménard, écuyer, le 18 août 1731, à Charles Pelletier, anc. lieutenant criminel au Grenier à sel d'Ingrandes, mari de Cath. Cottereau.

Huisseau (*Jean* d'), pasteur protestant de l'église de Saumur, fut député le 14 juillet 1644 avec Cappel au synode de Pringé, et le 25 juin 1646 à celui de St-Lô, où il se fit remplacer par J. de la Place. Nommé une première fois recteur de l'Académie le 2 novembre 1642, il fut rappelé à ces fonctions en 1665 et continué en 1666. Il publia cette année même *La Discipline des Eglises réformées de France ou l'ordre par lequel elles sont conduites et gouvernées* (Saumur, 1666, in-4°) et on lui attribua quelque temps après un livre, *La Réunion des chrétiens*, qui lui attira une violente persécution. Il fut même privé de sa charge de pasteur, mais pour y être réintégré bientôt avec honneur. Sa défense, qui n'est pas signée, a pour titre *Apologie pour le livre... et pour celui qui en a été soupçonné à Saumur* (La Haye, 1670, in-12). — Il mourut à Saumur le 26 septembre 1672.

Reg. de l'Acad. prot. de Saumur, Mss., à l'Hôtel-Dieu de Saumur. — *Bull. de la Soc. du Protest. Fr.*, 2e année, t. II, p. 415.— Barbier, *Dict. des Anon.*, t. I, p. 252.

Huitière (la), f., c^ne de *Vézins*, domaine de l'hôpital de Cholet.

Hulbert. — V. *Houlbert.*

Huletteries (les), c^ne de *St-Léger-des-B.*

Hulinière (la), f., c^ne de *Chambellay*.

Huillière (la), cl., c^ne de *Huillé*.

Hullin (....), est l'auteur d'un *Mémoire pour la pacification de la Vendée, par un habitant du pays* (Angers, Jahyer et Geslin, an IV, in-8°). Il y propose la nomination d'un commissaire civil pour le gouvernement du pays insurgé.

Hullin (*Pierre-Guillaume*), sieur de la Maillardière, fils de Pierre H., sieur de l'Hommeau, et de Madeleine Chenu, fut élu à titre d' « habile mathématicien, » de l'Académie d'Angers, pour remplacer M. de Contades, le 4 juillet 1736. Destriché lui adresse à cette occasion une épître en vers, Mss. 518. — Il était mort en 1747 et fut remplacé le 14 août par Le Corvaisier.

Hullonnière (la), f., c^ne de *Bécon*. — Appart. par acquêt de Pierre Quentin (9 mars 1546) à Pierre Bigotière, en 1552 à Jacq. Goussaut, en 1658, par acquêt, à Nic. Roynard; — à Nicole Roynard, veuve Allard, 1760.

Hulmontillus, localité inconnue d'Anjou, dans un diplôme de 835 (D. Mart., *Ampl. Coll.*, I, 93).

Hulnière (la), c^ne de *St-Laurent-du-M.* — Anc. maison noble (Cass.), qui n'existe plus.

Huloup (la), c^ne de *St-Rémy-en-M.*

Hultière (la), f., c^ne de *Morannes*, vendue nat^t sur Boylesve de Soucelles le 14 messidor an IV.

Humeau (l'). — V. *l'Hommeau, l'Ormeau.*

Humeau (l'), f., c^ne de *Corzé*. — Dépendance de la mense abbatiale de l'abb. de Chaloché; = f., c^ne de *Cossé*, dite aussi *la Madeleine*; = f., c^ne d'*Ecouflant*; = cl., c^ne de *Grez-Neuville*; = f., c^ne de *Maulévrier*, m^in à eau (Cass.); = f., c^ne de *Mêlay*. — *L'Ormeau* (Et.-M.); = f., c^ne de *Montigné-sur-Moine*, avec chapelle moderne et allée de pins. — On y montrait récemment encore un large fossé, aujourd'hui comblé par les labourages, et qu'on désignait dans le pays du nom de *la Fosse-aux-Anglais*; — donne son nom à un ruiss. qui né près la Turmelière, coule du S. au N. jusqu'au carrefour de la Ménardière, où ses eaux se perdent dans les prés de la vallée de la Moine; — 1,450 mèt. de cours; = ham., c^ne de *la Pommeraie*; = f., c^ne de *St-Christophe-du-Bois*, détruite avant 1810; = f., c^ne de *St-Florent-le-V.*; = f., c^ne de *St-Laurent-de-la-Pl.*; = f., c^ne de *St-Pierre-Maul.* — *Les Humeaux* (Cad.). — Bâtie en 1835; = f., c^ne de *St-Rémy-en-M.*; = f., c^ne de *la Séguinière*. — *L'Ormeau* (Et.-M.); = f., c^ne de *la Varenne*; = ham., c^ne de *Villedieu*; = f., c^ne d'*Yzernay*.

Humeau-Chais (l'), f., c^ne de *Corzé*.

Humeau-du-Bray (l'), vill., c^ne de *St-Macaire-du-B.* — *Le vill. de l'Humeau de B.* 1653, *l'Hormeau de B.* 1770, *l'Ormeau de B.* 1782 (Et.-C.). — *Le Hameau-de-B.* (Cass.).

Humeau-Pelerin (l'). — V. *Maupélerin.*

Humeau-Picard (l'), f., c^ne de *St-Lézin*.

Humeaux (les), cl., c^ne d'*Angers* N.-E., dans la paroisse St-Samson, léguée à la cure de St-Michel-du-Tertre par le curé Maudoux en 1690; = c^ne de *la Chapelle-St-Fl.*, ancien bordage acquis en 1661 par Georges Robin, notaire, dont l'emplacement est indiqué par *la Croix* dite *des Ormeaux*; = f., c^ne de *Marcé*; = f., c^ne de *Montilliers*. — *Le lieu et mét. des H. vulgairement nommé le Grand Senil* 1770 (Pf du Coudr.-Month.). — Appart. à Fr. Gourreau de l'Epinay; = chapelle, c^ne de *Mozé*, petit édifice abandonné, de plan rectangulaire, la voûte en berceau, la porte cintrée, sommée d'une niche vide, une croix en pierre aux deux pignons; = h., c^ne du *Puiset-Doré*; = f., c^ne de *Tigné* (Cass.); = f., c^ne de *Vézins*, autrefois avec maison de maître.

Humeline (l'), f., c^ne de *Seiches*. — *La mét., domaine de l'H., patures, prés, etc.* 1615 (Aveu du Verger). — *Lumelines* (Et.-M.).

Digitized by Google

Humelle (l'), f., c^ne de *Cheviré-le-R.*

Humière (la), f., c^ne de *la Potherie.* — En est sieur Franç.-Jos. d'Avoines, chevalier, 1761.

Humois (l'), f., c^ne de *Longué.* — *Loumois* (Cass.); = vill, c^ne de *St-Jean-des-M.* — Une partie s'appelle *la Basse-l'Humois.* — Centre d'une culture et d'un commerce de jardinage très-important; = ham., c^ne de *la Salle-de-V.* — V. l'*Houmois.*

Hunaudaie (la), cl., c^ne de *Villemoisant*, dépendance du domaine de la commanderie.

Hunaudière (la), f., c^ne de *St-Cyr-en-B.* — Anc. fief relevant de Saumoussay, et appart. à la famille Pelaud au xve s., à Guy Cailleteau 1570 par sa mère Françoise Lasnier, à M^e Cl. de Rou par acquêt du 8 juin 1617, à René Picard, écuyer, 1651, aux Oratoriens de Saumur au xviiie s; = f., c^ne de *St Georges-du-B.* — *Les Hun.* (Cass.). — Anc. maison noble appart. à René Courtin, avocat, 1562, Jean Courtin, écuyer, maréchal et capitaine du château de Baugé, 1654, 1659, Mathurin Falloux, procureur fiscal de la baronnie de Fontaine-Guérin, 1669, 1698, dont la fille épousa le 21 juillet 1711 P.-F. Hallouin de la Pérocherie; — Pierre Denais, mari de Jacquine Falloux, 1718, avec qui il y résidait. La maison était réunie et « jointe en« semble » à celle de la Gaullerie et de l'Auberdière; — Jean-Jacques Denais du Mottais 1769; = f., c^ne de *la Tour-Landry*, à Olivier Prévost 1540 (C 105, f. 42); = f., c^ne de *la Varenne.*

Hunauld *(Magdelon)*, sieur de la Thibaudière et de Marsillé, élu échevin le 29 août 1580, maire le 1er mai 1592, mourut en charge le 17 juin « au grand regret de tous les habitants, d'aultant « qu'il estoit homme de bien qui les aimoit », et fut inhumé dans l'église des Augustins, avec tout le rituel pompeux de la magistrature municipale, dont Louvet donne une minutieuse description. Ce fut lui qui fit créer les deux archers gardes du maire, parés d'une casaque aux armes de la ville. — Il portait *d'argent à 4 fasces de gueules.*

Mss. 919, f. 248; 870, f. 263. — *Rev. d'Anjou*, 1854, t. II, p. 269, 270. — Reg. Capit. de St-Maimbeuf et de St-Martin, 1592.

Hunault, c^ne de *la Tessoualle*, anc. m^ins à eau, dépendant de la terre du Grand-Coudray, et déjà détruits au xviie s.

Hunault *(Pierre)*, figure dans les actes authentiques dès au moins 1662 comme docteur-médecin de la Faculté d'Angers, quoique le registre de la Faculté porte sa réception au 13 mai 1664. Le 14 septembre 1662 il est présenté par la Faculté même pour faire le service de l'Hôtel-Dieu, où Boisineust s'engage à l'assister pendant un semestre. On l'y voit en charge jusqu'aux derniers temps, avec l'aide des docteurs Pottier et Ragot, qui le suppléent en cas d'absence. Il lui arrivait en effet de n'être pas assidu, et la ville en 1679 fit régler ses honoraires d'après ses états de présence en son service. — Il mourut le 30 avril 1689, âgé de 55 ans, et fut enterré, suivant sa volonté, dans l'église de l'Hôtel-Dieu. Il avait épousé, en novembre 1662, Jeanne Jurois, morte le 24 février 1700, et tenait dans son logis un certain nombre d'étudiants pensionnaires.

Arch. de M.-et-L. D 26; Hôtel-Dieu E 3, f. 34; 8, 248, 254, 275. — Arch. mun. BB 93, f. 15.

Hunault *(Pierre)*, fils du précédent, né à Angers le 2 mars 1664, prend le titre de licencié en médecine dans son acte de mariage avec Claude Avril, le 8 juillet 1691, et de docteur au baptême de son premier enfant, le 16 novembre 1692, quoique le registre porte sa réception au 1er juillet 1694. « C'était, dit Pocquet de Livon« nière qui l'a familièrement connu, un des plus « beaux esprits qui aient paru dans la province. « Il narroit aussi agréablement de vive voix que « faisoit La Fontaine par écrit, après une forte « méditation. » — Il donna dès 1695 un *Discours physique sur les fièvres qui ont régné dans les années 1693 et suivantes* (Paris, in-12); — en 1696 un *Discours préliminaire* pour servir d'instruction sur un cours général d'anatomie, avec des figures de sa façon. « Il « savoit se servir parfaitement non-seulement du « crayon mais encore de l'encre de Chine d'une « manière particulière, en lavant beaucoup; » — en 1698 un *Discours physique sur les propriétés de la sauge* (Paris, in-12), qu'il recommande par expérience personnelle aux gens d'étude, avant le thé et le café; — en 1710 une *Dissertation sur les fièvres malignes qui règnent dans les saisons de l'été et de l'automne et en particulier sur celles de l'année 1710* (Angers, J. Hubault, in-12 de 163 p.). Le livre est dédié au ministre Chauvelin. L'auteur, à cette date, de réputation déjà répandue, avait titre de conseiller médecin ordinaire du roi et depuis 1700 faisait partie de l'Académie d'Angers. Il annonce le dessein de publier une histoire générale des maladies, et quant à sa méthode, « l'analyse « des corps par le feu et l'anatomie, dit-il, sont « deux compagnes que je n'abandonne jamais. » — Son *Discours sur la rage et ses remèdes* parut en 1714 (Châteaugontier, in-12). L'histoire de la maladie y est assez complète. Il attribue l'aversion de l'eau à l'inflammation de la bile et distingue sept espèces de rage, dont deux incurables. Il fait « submerger » les désespérés pour leur donner une mort tranquille. — La forme du dialogue donne un piquant particulier à sa *Dissertation sur les vapeurs et les pertes de sang* (Paris, 1716, in-12 et 1757), que le docteur explique en six entretiens à une marquise, en discutant à sa façon les diverses théories sur l'origine des esprits séminaux, le tout entremêlé d'histoires miraculeuses de femmes prédisant l'avenir et jouant aux cartes sans voir. Son remède dans les hémorrhagies est la pierre de schiste, battue avec un brin de chanvre dans le blanc d'œuf et appliquée sur le dos, et le vinaigre en boisson. L'*Année littéraire* de Fréron en a donné une analyse assez amusante. — Hunault dédia en 1718 à Dodart, le premier médecin du roi, son *Projet d'un nouveau cours général de médecine où l'on propose par une nouvelle description du corps humain l'explication du système de l'ancienne médecine* (Châteaugontier, J. Gentil, in-18). — La même année il

Digitized by Google

fit paraître un premier volume d'*Observations sur les maladies*, qu'il avait le projet de continuer tous les trois mois, mais que ses infirmités et la lenteur des imprimeurs lui firent délaisser. — Devenu veuf, il s'était pris d'ailleurs du désir d'être prêtre, dont ses amis parvinrent à le détourner. — Il mourut à Angers le 2 mars 1728, doyen de la Faculté et chancelier de l'Académie — Il laissait un nombre considérable de manuscrits, advenus par hasard aux mains de son confrère Bruhier d'Ablaincourt qui en a publié, en révisant la rédaction, les *Songes de médecine* (Paris, 1747, in-12), la *Dissertation sur la Petite Vérole et son remède spécifique* (Paris, 1747, in-12), le *Traité du Pouls et des connaissances qu'on peut acquérir par son moyen et des autres signes qui doivent être joints pour juger de ce qui se passe dans les hommes* (Paris, 1747, in-12), la *Dissertation sur la Dyssenterie et ses remèdes* (Paris, 1750, in-12), et aussi je crois, à la même date, un *Traité des Coups de soleil*, un autre de *l'Epilepsie*. — Aucun de ces livres n'est mentionné par les bibliographes. Ils ne représentent qu'une partie des travaux de P. Hunault. Son *Traité sur la Pierre* notamment est resté inédit. Il comprenait de nombreuses planches anatomiques et avait été communiqué au célèbre frère Jacques Beaulieu, qui devait à Hunault sa méthode et des leçons de pratique reçues à Angers même de 1677 à 1697. — Rangeard possédait aussi de lui, Mss., des *Entretiens de morale*, in-4°.

Arch. de M.-et-L. D 26.—Pocq. de Liv., *Hist. de l'Un.*, Mss. 1027.—Haller, *Bibl. Méd. Fr.*, t. IV, p. 205.—Fréron, *Année Litt.*, 1757, t. I, p. 193. — Falconnet, *Thèse sur l'extraction de la Pierre* (mai 1744).

Hunault (*Claude-Antoine*), petit-fils du précédent, né à Angers le 22 décembre 1793, y est mort le 5 août 1866. Il avait été reçu docteur-médecin en la faculté de Paris le 8 avril 1824 et était revenu s'établir à Angers, mais sans se livrer à la pratique, préoccupé surtout d'apiculture, de politique ou de littérature. Il essaya même en 1848 de fonder le journal *La Tribune*, qui ne vécut que quelques jours et présidait à cette époque un club populaire au manége Goltz de la rue Joubert. Je l'ai entrevu plus tard dans les réunions des sociétés savantes, qu'il animait outre mesure par ses discussions caustiques, où il avait trop souvent raison. Bien peu d'Angevins ont connu même le titre de ses ouvrages : *Recherches comparatives sur la lithotomie* (Paris, Didot, 1824), thèse de doctorat, dédiée à Pierre Hunault et à Franç.-J. Hunault, de l'Académie des sciences, « ses dignes aïeux paternels ; » — *Le Monument de Bonchamps* (1825, in-8°), poésie ; — *Lettre au roi par C.-A. H. de la Peltrie* (Paris, 1828, in-8° de 19 p.), résumé, à l'en croire, destiné au roi seul et à ses conseils, d'un ouvrage plus étendu sur la question d'Orient. Il y propose de faire de Constantinople le siége d'une amphyctionie européenne — et termine en s'excusant d'erreurs politiques de jeunesse, de la manifestation de principes hostiles à la royauté, que de nouvelles lumières sont venues éclairer mieux. — *Sur les nécessités politiques du présent* (Paris, mai 1828, in-8° de 70 p.), développement des idées précédentes. — *Angers et Paris, août et février* (1831, Pavie, Angers, in-8° d'une feuille), « petit appel » en vers pour contribuer à la réédification du clocher de St-Maurice. — *Discussions préparatoires sur certaines questions législatives soumises à la session de 1831* (Angers, Pavie, 1831, in-8° de 3 f. 1/2). — *De l'emplacement de l'abattoir d'Angers*, série d'articles dans le *Journal de Maine-et-Loire*, août-septembre 1832 ; — *Sur l'appréciation théorique et pratique de la lithotritie ou broiement de la pierre, question posée au 2e Congrès scientifique de France* (Angers, Pavie, 1835, in-8° de 14 p.), avec un supplément contenant la polémique (mai 1835, en tout 30 p.). — *Association des médecins, chirurgiens, etc. de Maine-et-Loire pour la création d'une caisse de prévoyance. Aperçu historique de ce qui s'est passé dans les séances des 6 et 7 juin 1836...* (Angers, Pavie, 1837, in-8°), critique assez vive de ses confrères. — *Encore un mot sur le remboursement des 3 % consolidés, par un économiste de province* (Angers, Launay-Gagnot, 1838, in-8°). — *Association des médecins, etc., aperçu historique du compte-rendu de la séance annuelle du 29 mai 1837* (Angers, 1839, in-8°); — *Lettres aux électeurs de 1839. — Des circulaires, des manifestes et des candidatures électorales*, 3 lettres (Angers, Launay-G., 1839, in-8° de 26 p.). Ce sont des articles,—comme l'auteur l'indique dans la préface qu'il signe, — refusés par les nouveaux propriétaires du *Journal de Maine-et-Loire* qu'il honorait jusqu'alors de sa collaboration active ainsi du reste que *la Gazette d'Anjou* et *le Journal d'Angers* indistinctement. — *Discours sur le tremblement de terre de la Martinique et le désastre de la ville de Port-au-Prince, prononcé à la Société d'Agriculture d'Angers le 3 mai 1839 par le Dr Hunault, fils, petit-fils et descendant des créoles*, etc. (Angers, 1839, Pavie, in-8° de 40 p.); poésie insipide, accompagnée de notes en prose, dont la première consacrée à la famille de l'auteur. Il y cite dans sa note 29 des fragments inédits d'un essai poétique sur la *Prise d'Alger*. — *Discours sur l'inauguration de la galerie David* (Paris-Angers, 1839, in-8° de 20 p.), stances qui n'ont pas été prononcées, non plus que sa *Cantate pour l'inauguration de la statue de Ste Cécile* (in-8°, 1838). — *Discours pour l'inauguration de la statue de Jeanne de Laval à Beaufort le 22 mai 1842* (Angers, 1843, Pavie, in-8° de 20 p.), en vers. — *Opinion sur plusieurs questions qui se trouvent à l'ordre du jour* (Angers, Cosnier et L., 1846, in-8° de 27 p.). — *Sur quelques-unes des causes des inondations de la Loire et sur quelques-uns des moyens pour les combattre et pour les prévenir* (1856, J. Lecerf, in-8° de 8 feuil.). — *Observations, considérations et documents relatifs à l'enquête concernant*

Digitized by Google

la construction d'un nouveau palais de justice à Angers (Angers, 1865, Lemesle, in-4° de 18 p.).

Hune (la), vill., c^ne de *la Ménitré*. — En est sieur César-J.-B. de Chardon 1730.

Hunière (la), f., c^ne de *Beaupréau*; = c^ne de *Daumeray*. — V. *la Huinière*.

Hunon, chât., c^ne de *Noyant-s.-le-L.* — *Unon* 1366 (G Prévoté d'Anj.). — *La terre, fief et seigneurie de Unon* 1633 (E 2334). — Relevait de la Prévôté d'Anjou et du Plessis-au-Maire et appart. en 1366 à Jean de Fromentières, chevalier — Jean de Chazé et sa femme Renée de Lespine, héritiers de Crespine de Fromentières, vendirent « le lieu et domaine » à Guill. de Casset, sieur du Coudray, le 17 août 1451, qui le revendit le 13 septembre 1454 à Robert Asse, prévôt d'Anjou pour le Chapitre de St-Martin de Tours. Elle fut dès lors arrentée en rendant hommage à la seigneurie de Noyant, jusqu'à son acquisition de Michel de Broc, mari de Madeleine du Chesne, le 19 janvier 1633, par Gabriel de Meaulne. — Sa femme Marie de la Court y meurt le 31 août 1644. — Leur fille Marie y épouse le 9 juillet 1680 Charles de Mondron. — En est sieur encore Armand de Meaulne en 1681 et 1706, — mais dès 1721 Thomas Bluet, anc. conseiller au Grenier à sel du Lude. — L'édifice actuel, de construction récente, forme un rectangle avec hautes cheminées en briques, encadré de corps de logis carrés, à toits en cônes tronqués, au milieu de belles dépendances de verdure.

Huonnerie (la), ham., c^ne de *Parcé*.

Huot (*F*...), fondeur, Angers, 1787.

Huppelaie (la), f., c^ne de *Blou*.

Huppellère (la), c^ne d'*Angers*, dans le canton de St-Laud, domaine acquis par les Carmes d'Angers le 23 décembre 1656, et vendu nat^t pour partie le 3 février 1791.

Hupperie (la), ham., c^ne du *Lion-d'Ang.*

Huppes, f, c^ne de *Loiré*. — *Le fief et metairie de Happes* 1540 (C 105, f. 177). — *Le lieu, domaine et mest. de H.* 1573. — *Hupes* (Cass. et Et.-M.) — *La mét., fief et seigneurie de la Huppe* 1787 (*Affiches*). — Relevait de la Roche-d'Iré et appart. à Jeanne de Blavon, veuve de Pierre Loriot, en 1540.

Huppetière (la), cl., c^ne de *Baracé*. — *La Huppière* (Et.-M.).

Huppommières (les), ham., c^ne de *Longué*.

Huraudière (la), f., c^ne de *Loiré*; = f., c^ne de *la Potherie*.

Huraudières (les), c^ne de *Saumur*, usine et fabrique d'engrais, colle forte et gélatine, à 900 mèt. de la caserne, au N.-O. de la ville.

Hureau (le), m^on b., c^ne de *Dampierre*, avec longue terrasse bordant la levée et chargée de vieux arbres, d'où une haute avenue descend en pente douce aborder la route. — En est dame et y réside en 1694 Eléonore Lepauvre, veuve de Louis du Tronchay. — Louis du Tronchay, capitaine au régiment de Picardie, 1696; — J.-B. Pinot de la Gaudinaie, président de la Chambre des Comptes de Bretagne, 1741, qui y fait bénir le 4 mai une chapelle — et y meurt le 14 juin 1773, âgé de 75 ans. Un beau meuble qui en provient, représentant en marqueterie une bergère, un chien, une chèvre, deux coqs, des pigeons, avec fleurs de lys aux angles, XVIIIe s., se trouve au château de Morains. — Vis-à-vis a existé, assure-t-on, sur un bras de Loire, une manufacture de mouchoirs avec usine hydraulique, aujourd'hui disparue.

Hurion (*Pierre* de), maître ès-arts et bachelier ès-lois, était attaché au service du roi René à titre de héraut d'armes et portait pour surnom *Ardent Désir*, devise de son maître, auprès duquel il avait son logis. Il paraît surtout avoir été employé de son talent d'écrivain et figure notamment dans les comptes de la ville d'Angers en 1456 pour la somme de 10 écus d'or, qui lui sont alloués par ordre du roi René « pour avoir habillé « les personnages [du mystère] de *la Résurrec-* « *tion*, et y avoir adjousté aucunes adicions. » — Un *Colin* de Hurion, son parent sans doute, est dès 1452 l'adjudicataire de partie des pierres du tombeau du vieux roi à St-Maurice d'Angers, mais ne semble être qu'un marbrier et qui réside au Mans en 1469.

Arch. munic. CC 4, f. 165. — Lecoy de la M., *Le roi René*, I, 408; II, 22, etc., et *Extraits des Comptes*, p. 61.

Hurlaie (la), f., c^ne de *Chazé-Henri*.

Hurlière (la), f., c^ne de *Meigné-le-V.* — *La Hurelière* 1646 (Et.-C.). — *La Heurlaire* (Et.-M.). — En est sieur René Corné 1646; = ham., c^ne de *St-Melaine*; = f., c^ne de *Vern*. — Anc. fief relevant de Vern, où rendent hommage Yvon Lepoulcre 1414, Jean Paitrineau 1634, 1644.

Hurlières (les), f., c^ne du *Louroux-Béc*.

Hurloup (le Grand, le Petit-), ff., c^ne de *la Plaine*.

Hurnière (la), f., c^ne de *Tilliers*.

Hurollerie (la), cl., c^ne du *Vieil-Baugé*. — *Un quartier de terre en maison, jardrin, aireaux, ou environ, appellé la H. autrement la Hersauderie* 1562 (E 534).

Hurson (.....), organiste de N.-D. de Beaufort, aide de son talent de peintre à la décoration de l'église en 1784.

Hurson (*François*), maître sculpteur, Angers, mari de Anne Bouché, 1753.

Hurtauderie (la), c^ne de *Longué*. — Anc. maison noble, dont est sieur messire Jacques Nau, chevalier de N.-D -de-Mont-Carmel et de St-Lazare, commandeur d'Avesnes en Hainaut, 1687, Gabriel-Isaac Nau de Cordais 1703, capitaine au régiment de Bassigny, Jacq.-Franç. Nau de Cordais 1728, — et la famille jusqu'à la Révolution.

Hurtaudière (la), f., c^ne de *la Boissière-St-Fl.*; = f., c^ne de *Brain-s.-All.*; = f., c^ne de *Cholet*; = f., c^ne du *Ménil*.

Hurtault, f, c^ne du *Voide*. — *La gaignerie de H.* 1469. — *La mestairie vulgairement appellée H.* 1528. — *La mét. de Heurtauld* 1539. — En était dame Catherine de la Porte, qui l'arrenta en 1469 à Jean Froger. — Lancelot d'Andigné la vendit le 5 septembre 1528 à Guillemine de la Porte, veuve de Pierre Marti-

Digitized by Google

neau, sur laquelle il en fut fait retrait lignager par François de St-Offange le 26 juin 1529. Le nom de ce petit domaine en passant à cette puissante famille, devient célèbre dans les guerres civiles du XVIe s. — Anne Drain, veuve de Nic. Gohin de Montreuil, l'acquit le 2 septembre 1698 des héritiers de Henri-Charles Turpin, comte de Vihiers, et en fit cession à René-Madelon de St-Offange, abbé de St-Maur, le 26 mars 1701. — La terre dépendait primitivement de Vézins, et était réunie plus tard à Gâtines, V. *ce mot*.

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 152. — Arch. du chât. de la Frapinière.

Hussaudaie (la), cl., cne de *Loiré*; = f., cne de *Segré*, à la famille Robert au XVIIe s.

Hussaudière (la), f., cne de *la Chapelle-St-Fl.*; = f., cne de *Rablay*. — *La Huraudière* (Cass.); = f., cne de *Villemoisant*.

Hussé, f., cne de *Contigné*. — *Ussé* (Cass). — *Uxe*, *Uxeum*, 1035-1060 (Cart. du Ronc., Rot. 3, ch. 46 et 47). — Anc. domaine formant un même alleud avec Martigné en Cherré et donné en même temps au Ronceray d'Angers vers la fin du XIe s.

Husselière (la), cne de *Brion*. — *Luxelière* (Et.-M.).

Hutaie (la), f., cne de *Loiré*; = cl., cne de *St-Georges-s.-L.*, domaine de la chapelle de Chevigné, vendu natt le 18 messidor an IV.

Hutellerie (la), mon b., cne de *Rochefort-sur-Loire*.

Huton (le), ham., cne du *Louroux-Béc*. — *Masura de Huston* 1114-1134 (2e Cartul. Saint-Serge, p. 202). — *Le village de Huttang* 1505 (Pontron). — *Le Huteau* (Cass. et Et.-M.) — *Le Hutan* (Cad. et Rect.). — Ancien domaine, au moins pour partie, de l'abb. de Pontron. — Le 3 juin 1794, les Chouans embusqués dans le bois voisin y mirent en déroute un détachement du 3e bataillon de la Mayenne et des chasseurs de la Loire, commandés par les citoyens Duval et Errieu. Les paysans, requis de prêter main-forte, s'étaient enfuis au premier feu, à l'exception des habitants du Louroux-Béc. et de quelques-uns de Bécon, qui tinrent pied vaillamment avec les Bleus. V. Sauvage, *Un canton de l'Anjou*, p. 88-90.

Hutreau (le), mins, cne d'*Angers*, près Frémur; = château, cne de *Ste-Gemmes-sur-Loire*. — *La maison seigneuriale de la Perrière alias de Hutreau* 1755 (E 571). — Ancien fief avec maison noble, à l'intérieur de l'angle extrême de la levée de Frémur, croisée par le chemin de Sainte-Gemmes, autrefois avec grande allée de lauriers « terminée par une « douve » et parc enclos, encore aujourd'hui de plus de 6 hect., planté d'arbres séculaires, jardin, verger, pièce d'eau, admirable vue, dominant la campagne d'Angers et la vallée de la Loire. — Relevait de Fontaine-Milon et dépendait en partie au moins, de Douzillé, qui au contraire lui fut réuni et consolidé dans les premières années du XVIIIe s. — En est sieur Marc Foussier de la Cassinerie, juge au Présidial d'Angers, 1671, 1689, Pierre de Garsanlan 1715, J.-J. Talour de Vilnières 1755, Franç.-Jean Grou de Bellesme, officier au régiment du roi-infanterie, Pierre Barnabé, chevalier, 1775. — A cette date la co-seigneurie de la paroisse de Ste-Gemmes-sur-L. y était annexée. — Le domaine a été acquis en 1872 de M. Châtelin, député, par M. Laity, ancien sénateur, qui a fait transformer le château, à peu près rebâti de fond en comble, surmonté d'un étage et accru de deux pavillons carrés et d'importantes servitudes (archit. Roques); = ham., cne de *Villévêque*; — donne son nom au ruisseau né à quelques mètres à l'O. du Pâtis-des-Landes, qui forme quelque limite entre les communes de Pellouailles et de Villévêque et se jette, à travers les prairies, dans le Loir; — 3,230 mèt. de cours.

Hutte (la), f., cne d'*Andrézé*; = cne de *Beaucouzé*; = min, cne de *Bécon*; = ham., cne de *Blaison*. — Il y existe une source qui communiquait avec le chât. de Blaison par des canaux en terre cuite, récemment retrouvés, et où s'alimentaient, dit-on, les douves seigneuriales; = cl., cne de *Breil*; = f., cne de *la Chapelle-Rouss*. — *La Halle* (Cass.); = f., cne de *Juigné-Béné* — *La Hutte-aux-Bretons* 1788 (Et.-C.); = f., cne de *Maxières*; = f., cne du *Ménil*; = h., cne de *la Ménitré*; = cl., cne de *Montilliers*; = vign., cne de *la Possonnière*, cité par la *Statistique* Mss (p. 82) de 1802, sur le même rang que la célèbre coulée voisine *de Serrant*; = cl. et f., cne de *St-Laurent-de-la-Plaine*; = cl., cne de *St-Paul-du-B.* (Cass.); = f., cne de *Tilliers*. — *La Halle* (Cass.).

Huttemin *(Charles-François)*, après 10 ans de services dans un pensionnat de la Flèche, puis dans les colléges de Bayeux et d'Alençon, fut appelé à la chaire de mathématiques élémentaires au lycée d'Angers le 28 novembre 1831. Chargé en 1839 de la direction de l'Ecole primaire supérieure fondée par la ville, il se démit de ces fonctions le 25 septembre 1844, V. t. I, p. 85, et rentra au Lycée où, dans les derniers temps, il professait l'enseignement scientifique préparatoire avec titre de répétiteur et de professeur adjoint. Il est mort à Tessigné, cne de Charcé, le 13 mai 1857,—homme de verve originale, d'esprit fin et distingué plutôt que de science, comme en témoignent, sans autre prétention, ses *Historiettes sur la Chimie* (Angers et Paris, 1838, in-12). — *Historiettes sur la Physique* (Paris, Schwartz, 1848, in-12), — et plusieurs *Rapports* dans les *Bulletins du Comice horticole*, dont il était secrétaire, et de la *Société Industrielle d'Angers*. — Il a aussi publié les *Leçons de grammaire française* de Gallien (Paris, Hachette, 1841, in-12). — V. dans le *Maine-et-Loire* du 19 mai 1857, un article signé J. S[orin].

Huttes (les), f., cne de *Blou*; = ham., cne de *Montjean*. — V. *les Buttes*.

Huttière (la), f., cne de *Brain-sur-Long.*; = cl., cne de *Chigné*; = f., cne de *Vernoil*.

Huttières (les), f., cne de *Soulaines*.

Huttin *(Michel)*, maître architecte, ou ailleurs « maître sculpteur de bastiment et tailleur

Digitized by Google

« de pierre, » paraît avoir eu dans son temps une célébrité plus qu'angevine. C'est lui qui est l'organisateur principal des fêtes de l'entrée de la reine-mère en 1629, dont Louvet donne la description. Il était, à cette date et pendant l'année suivante encore, occupé aux travaux de décoration du château de Brissac. Son fils *Michel* y naît le 2 mars 1620 et a pour parrain son grand-père, Louis Barbelevée, « concierge » du château. — On le retrouve en 1622 à l'abbaye de Fontevraud où son fils *Alphonse* a pour parrain le docteur Cosnier. — Il résidait à Angers en 1624 et y eut une fille le 4 novembre.

Louvet, dans la *Revue d'Anjou*, 1855, t. I, p. 309-310. — Arch. comm. de Brissac et de Fontevraud Et.-C.— Arch. mun. d'Angers BB 65, f. 45.

Huvelin (*Pierre-Denis-René*), sieur du Vivier, né à Angers le 7 janvier 1743, fils de Pierre Jacques H., conseiller honoraire de la Prévôté, était dès avant 30 ans lieutenant général criminel de la Sénéchaussée et Présidial d'Angers, et fut nommé successivement en 1790 administrateur du département, membre du bureau de conciliation, maire d'Angers (18 décembre 1792), dont il refusa la charge, assesseur du juge de paix, électeur d'arrondissement, conseiller municipal (19 brumaire an IX); — meurt en 1820. — Il avait épousé le 16 mai 1775 Olive-Perrine Berthelot du Paty. — Toussaint Grille acquit à la vente de sa bibliothèque plusieurs Mss. autographes de sa composition, deux poèmes dont un en six chants, *La Folie*, daté de 1791, un en un chant, *Le Plaisir*, une comédie en trois actes en prose, *La Journée à la mode* et des *Principes de législation pour la France et projet de doléances et de réformes pour être présenté au roy lors de la convocation des Etats généraux de 1789* (autogr. in-fol. de 20 f.). Ce dernier seulement est entré à la Bibliothèque d'Angers.

Huzère (la), ham., c^ne^ de *Louvaines*.

Hyronne (l'). — V. *l'Hirome*.

Hys (le), f., c^ne^ de *Contigné*.

I

Ichetière (l'), ham., c^ne^ de *Brain-sur-L.* — *La Lichetière* (Et.-M.).

Idrac (*Etienne-Antoine-Joseph*), natif de Quingay (Doubs), reçu licencié en médecine en l'Université de Besançon, le 24 décembre 1783, passa son doctorat à Angers le 9 décembre 1785 et s'établit à Saumur où il avait épousé la fille de l'avocat Drapeau. Il fut élu membre du conseil municipal dès 1792, et le 1er juillet 1793 nommé par les représentants membre du comité révolutionnaire. Il n'en fit partie que quatre jours. Après la chute de Robespierre il proposa au conseil municipal le vote d'une adresse de félicitation à la Convention et reçut mandat, avec le maire Cailleau, pour la rédiger. Néanmoins signalé comme « outré patriote, » il fut affiché sur la liste des terroristes et, comme tel, désarmé en vertu de la loi. En mai 1807 il fut nommé maire de Villebernier — et l'était encore en 1813.

Idré, ham., c^ne^ de *Tiercé*. — *Ydreium* 1249 (Chaloché, t. II, f. 25). — *Feodum de Idre* 1268 (H.-D. *B* 92, f. 7). — En est sieur Louis Jacquelot 1630, René Martin, assesseur de la maréchaussée au Présidial d'Angers, 1669, 1678.

Igné, c^ne^ de *Cizay*. — *Ynhe* 1208 (Cart. de Grandmont, f. 22). — *Feodum de Ygne* (Pr. de Breuil-B., ch. or.). — *Villa de Igneio* 1235 (Ib.). — *La voie d'Igné* 1575. — Antique domaine, formant au XIIIe s. un fief de la seigneurie d'Epinats et plus tard de Montreuil-B. Il en dépendait encore en 1775 plus de 200 boisselées de bois. — En est sieur en 1538 René des Roches, mari de Renée Chauldrier; = f., c^ne^ de *Daumeray*. — *Villa Hinnia?* 1070 (Daumeray, ch. or. 13). — *Igneium* 1102-1114 (2e Cartul. St-Serge, p. 185; 1er Cartul., p. 110). — *Igniacus* 1182-1114 (2e Cart., p. 187; 1er Cart. p. 160). — *Higné* (Et.-M.). — Anc. maison noble, avec tour, profonds souterrains et chapelle dédiée à N.-D., sur les confins des paroisses d'Etriché et de Daumeray, dont les processions s'entrecroisaient dans les couloirs du logis. Elle appartenait aux XVIe-XVIIe s. à la famille de Chivré et a été récemment détruite. Il ne reste plus que la ferme.

Ignerelle, ham., c^ne^ de *Lézigné*, avec usine où se prépare la pâte à papier pour la fabrication des moulins de Bré et de Gouis. Une douzaine de ménages s'y occupent. — Il y existait autrefois trois moulins dont l'échantillonnage eut lieu le 2 novembre 1546. — Les bâtiments vendus nat^t^ le 9 vendémiaire an III sur La Rochefoucault, ont été incendiés en 1864 et tout aussitôt reconstruits.

Ile (l'), f., c^ne^ de *Blaison*; = f., c^ne^ de *Chambellay*; = f., c^ne^ de *Châtelais* XVIIIe s. (Et.-C.).; = f., c^ne^ de *Dampierre*; = f., c^ne^ de *Fontaine-M.* — Anc. domaine de la famille de Masseilles, avec joli château et chapelle seigneuriale, le tout récemment rasé de fond en comble; = cl., c^ne^ de *Gennes*; = ham., c^ne^ de *Juigné-s.-L.*—Anc. domaine de M. Laforêt d'Armaillé qui y fit construire une habitation en 1728.

Ile (l'), chât., c^ne^ du *Lion-d'Angers*. — *Terra Insule* 1143 (Cart. du Ronc., Rot. 4, ch. 82). — *L'Ile-Briant* 1498 (Pr. de Thorigné). — *Insula Briandi* 1547 (Et.-C.). — *L'Ile* (Rec^t^ et C. C). — Admirable domaine, un des plus beaux des pays de l'Ouest, à l'angle du confluent de l'Oudon dans la Mayenne, et dont dépendent 60 hectares de prairies, des bois taillis, de splendides futaies, avec grille d'entrée et bâtiments de gardes, tout au sortir du pont et du bourg du Lion. Le château au XVIe s. formait un grand corps de logis avec chapelle, cour au-devant, grande basse-cour, hauts et bas jardins, le tout entouré

Digitized by Google

de grands fossés; de chaque côté deux grandes tours à créneaux dont une servant de colombier, l'autre à-demi ruinée portant un berceau de verdure; vers les jardins hauts, une grande terrasse, terminée par une troisième tour, et des avenues communiquant au bac d'Oudon, où autrefois avait existé un pont, la Maine flottant jusqu'au pied des murs vers l'Orient. Reconstruit au XVIIIe s., il présente, sur la rive dr. de la Mayenne, vis-à-vis la pointe d'une île verdoyante, sa large façade alignée de trois rangs de fenêtres, dont l'uniformité au centre est rompue par un corps en avancement, avec balcons, balustrades et fronton encorbellé, que décore un écusson. De beaux ombrages l'enveloppent, sans l'étouffer, vers N. et vers O., dégagés vers l'E. et vers S. par de profondes perspectives sur les lointains détours de la rivière. — Une vue en a été gravée pour l'*Album* de M. T. Abraham, 1875. — Dans le parc existent deux *dolmens* dont un ne conserve plus debout que deux pierres; l'autre est intact; les alentours ont aussi fourni de nombreux spécimens de silex taillés.

La terre, propriété en partie au XIIe s. des abbayes de St-Aubin et du Ronceray, appartenait au XVe s. à la famille Briant, qui lui a longtemps laissé son surnom, et dès avant 1490 à Jean d'Andigné dont la descendance l'a possédée jusqu'à ces derniers jours. Elle a été vendue le 4 juin 1872 par les héritiers du comte d'Andigné de Mayneuf à Mme la marquise de Brissac, aujourd'hui comtesse de Trédern.

Les seigneurs, outre la chapelle du château où étaient baptisés leurs enfants, avaient leur chapelle particulière dédiée à N.-D.-de-Pitié, avec leur enfeu, dans l'église paroissiale.

Ile (l'), vill., c^ne de *Montjean*; = m^on b., c^ne de *Segré*. — *L'Ile Baraton* XVIe s. — *L'Ile Barenton* (Cass.), près le bourg de Saint-Aubin-du-Pavoil. — Ancienne seigneurie, avec château-fort, commandant le cours de l'Oudon et complétement détruit. — On y reconnaissait pourtant naguère encore les fondations des quatre tours d'angle. — Il y a été découvert en 1819, en exploitant les pierres des ruines, un très-beau carrelage. — La place était occupée en 1590 par une garnison de réformés qui y fut assiégée en mai par les catholiques. — A appartenu à la famille de Sévigné; — en 1708 à Claude Bommier, chef de l'échansonnerie du roi, mari de Suzanne Rigault; — à M. Delaborde, 1870.

Ile (la Grande-), cl., c^ne du *Fuilet*; = (la Basse, la Haute-), villages, c^ne de *Chalonnes-s.-L.*, dans la grande île de Loire, vis-à-vis le bourg, peuplée par un petit nombre de familles, telles que les Thuleau, les Onillon, les Juret, les Oger surtout, dont les membres s'y comptent par centaines; = (la Petite-), c^ne du *Lion-d'A.*, domaine acquis en 1562 du prieuré de Montreuil-sur-M., revendu, puis acquis de nouveau par le seigneur de l'Ile-Briant et transformé récemment en prairie. Le logis occupait l'emplacement du pavillon d'entrée de l'Ile-Briant sur la route de Laval.

Ile-à-l'Abbé (l'), c^ne de *St-Lambert-des-L.*, anc. île de Loire, contenant au XVIIIe s. 61 arpents, réunie depuis à l'Ile-Ponneau et traversée par le chemin de fer. — Elle appartenait à l'abbé de St-Florent.

Ile-à-l'Ane (l'), prairie, c^ne de *Châteauneuf*.

Ileau (l'). — V. *les Mauvrets*.

Ile-au-Bourg (l'), c^ne des *Ponts-de-Cé*, près Bellepoule, aliénée par l'évêque le 12 avril 1576, rachetée en 1705.

Ile-au-Buisson (l'). — V. *le Buisson*.

Ile-aux-Bergères, c^ne du *Marillais*, anc. île de Loire, réunie à l'Ile-Poulas et toutes deux dépendant jusqu'en 1810 de la c^ne de Varades, restées même du ressort de la paroisse jusqu'à l'ordonnance épiscopale du 17 septembre 1874.

Ile-aux-Chevaux (l'), ham., c^ne de *Ste-Gemmes-s.-L.*, dans une des plus riches îles de la Loire de 4 kil. de long, dite aussi *l'Ile-Longue*. Elle formait au XVIe s. deux petits îlots réunis par des grèves et occupant presque tout le travers de la rivière, jusqu'au château des Ponts-de-Cé, au-dessous des grands moulins. Le tout appartenait à l'évêque d'Angers, seigneur de St-Alman, qui en disputait les accroissements au roi, seigneur des Ponts-de-Cé. Il la vendit le 5 septembre 1569 à Puygaillard, gouverneur d'Angers, qui fit jeter bas les chênes et les ormeaux dont elle était plantée, et chargea un agent de la mettre en culture et labour. Celui-ci, ne pouvant se rembourser des frais, évalués par justice à 869 livres (9 septembre 1575), fit saisir le domaine revendu judiciairement le 15 février 1577 à James Martin, qui réunit les deux îlots par des plantations et s'y bâtit une maison. L'évêque Miron prétendit rentrer alors dans la propriété, comme vendue à vil prix, mais il fut débouté par sentence du 31 mai 1591.

Ile-aux-Dames (l'), luisettes sur le bord de la Loire, c^ne de *St-Jean-de-la-Croix*.

Ile-aux-Moines (l'), c^ne de *Montjean*.

Ile-aux-Tans (l'), c^ne de *Montsoreau*. — Anc. île de Loire, formée par la boire du Chêne et réunie à la rive dr., avec *l'Ile-aux-Mignons* et *l'Ile-Ruesche*, terrains en dépendant. Ce canton est souvent désigné dans les actes du XVIIIe s. sous le nom de canton des Chantiers.

Ile-Badeau (l'). — V. *Badault*.

Ile-Batailleuse. — V. *Ile-Bigeard*.

Ile-Batarde. — V. *Ile-du-Port*.

Ile-Bézière (l'), c^ne de *Ste-Gemmes-s.-L.*, à la pointe de l'Ile-aux-Chevaux.

Ile-Bigeard (l'), anc. île de Loire, c^ne de *St-Florent* et pour partie de *St-Laurent-du-Motay*, formée par les boires de la Binaudière et des Avrils et rattachée vers l'E. à la terre ferme. — La ferme du nom est en *St-Laurent-du-M.* — La partie inférieure de l'île appartenait pour moitié vers l'O. à la c^ne de Varades, vers l'E. à celle de St Florent, qui racheta ce voisinage, en cédant la partie centrale, qui lui appartenait, de l'Ile-Bataille-use à Varades qui en possédait les parties haute et basse, échange autorisé par décret du 31 janvier 1814; mais les habitants de l'Ile-Bataille-use sont toujours restés rattachés spirituellement à la paroisse de St-Florent.

Digitized by Google

Ile-Boiron (l'), c^ne de *Murs*, île de Loire réunie à l'île du Haut-Louet.

Ile-Bonnet (l'), anc. île de Loire, c^ne de *Villebernier*, dépendance encore au XVIIIe s. du château de Launay, depuis disparue.

Ile-Boucher (l'), île de Loire, c^ne de *St-Hilaire-St-Fl.*

Ile-Briant (l'), c^ne d'*Angers*, anc. domaine dans la paroisse St-Jacques, sur le bord des prés d'Alloyau. Le Conseil de ville en 1602 l'avait marchandé et pris à rente pour y installer les pestiférés; mais l'assemblée des paroisses s'opposa au marché, jugeant l'emplacement trop voisin de la ville. — Il y existait une chapelle. — Y meurt le 15 avril 1614 n. h. Pierre d'Andigné, seigneur de l'Ile-Briant du Lion-d'Angers, gentilhomme protestant, qui à ce titre fut porté inhumer dans le cimetière des pauvres. — V. l'*Ile*, c^ne du *Lion-d'A.*

Ile-Bridon (l'), ham., c^ne de *la Varenne.* — *L'Ile Neuve* (Cass.).

Ile-Bruneau (l'), c^ne de *Seiches.* — *Insula Brunelli* 1104-1120 (Ronc., Rot. 4, ch. 72). — Vis-à-vis Bré, sur le Loir, elle relevait pour partie du seigneur du Verger, qui y prélevait un droit sur les bestiaux et les foins, à charge de fournir de ponts et des charrières pour le passage. V. Chaloché, XVI, f. 347.

Ile-Buzel, île de Loire, c^ne de *St-Florent-le-V.*, précédemment de Varades.

Ile-Cady (l'), c^ne de *Savennières*, îlot formé en Loire vers 1550 entre les îles de Béhuard et de Varennes, réuni aujourd'hui à la rive dr. Elle portait le nom de Guill. Cady, qui l'avait acquise le 4 juillet 1578 du sieur de Serrant.

Ile-Chapouin. — V *Chapouin.*

Ile-Chevrière (l'). — *Insula Capraria* 1200, 1235 (Chap. St-Laud). — C'est la pointe du delta jadis formé par la jonction de la Loire et de la Maine, primitivement couvert de bois, aujourd'hui terre ferme, autrefois île véritable de la Loire, qui la coupait vers N.-E. et allait déboucher vis-à-vis Bouchemaine. — Il y existait au XIIIe s. une écluse de moulin, *exclusa prepositi*, appartenant au Prévôt de St Laud d'Angers, mais jamais aucun pont n'y a franchi la Maine, quoique plusieurs ne cessent de l'affirmer. Toute cette contrée dépendait encore au XVIIIe s de la paroisse St-Pierre d'Angers. Le 10 septembre 1490, l'armée royale, « l'ost du roi, » qui avait pris son campement dans la prairie, y manœuvra sous les ordres du roi. La reine assistait à la revue du haut de la Baumette.

Ile-Coton (l'), îlot de Loire, c^ne de *Drain*, pour 7 hect. 14 ares, — pour le reste, dépend de la Loire-Inférieure.

Ile-Courgain (l'), c^ne de *Ste-Gemmes-s.-L.*

Ile-d'Ardanne (l'), c^ne de *Soucelles*, enclos de boires et de saulaies, comprenant 22 quartiers de prés, donné à l'église de Seiches le 20 juin 1520 par Gilles Lecorvaisier pour la fondation d'une chapellenie de St-Gilles.

Ile-de-Chypre. — V. *Ile-Priouleau.*

Ile-de-la-Poste (l'), c^ne de *St-Mathurin*, îlot réuni à la rive droite de la Loire.

Ile-de-la-Saumerie, partie de l'île d'Offart, c^ne de *Saumur.*

Ile-de-Luxembourg (l'), c^ne de *Ste-Gemmes-s.-L.*, anc. îlot rattaché en amont à l'Ile-aux-Chevaux.

Ile-de-Rhé (la), c^ne de *Fougeré*, pièce de terre dépendant autrefois de la cure.

Ile-d'Or (l'), anc. île de Loire, avec moulins, sise sous l'anc. bastille des ponts de *Saumur.*

Ile-du-Bois (l'), c^ne de *Savennières*, emplacement de la gare du chemin de fer.

Ile-du-Port (l'), c^ne du *Ménil*, — où abordait le bac du port d'Ingrandes au Ménil, — autrement nommée *l'Ile-Chapelière* ou *Batardége* 1698 (St-Florent, F 10); — ancienne grève plantée et ensemencée par le prévôt de St Laurent-du-Motay, seigneur du Ménil, et par suite accrue de la moitié du lit de la Loire, le long de la paroisse.

Ile-du-Roi. — V. *Ile-St-Martin.*

Ile-Fabre (l'), c^ne de *la Daguenière*, îlot de la Loire rattaché à la rive droite.

Ile-Foireuse (l'). — V. *l'Andouille.*

Ile-Gâche (l'), îlot de Loire, avec f., c^ne de *St-Florent-le-V.*, avant 1814 de Varades.

Ile-Gautier (l'), luisettes, c^ne de *St-Jean-de-la-Croix.*

Ile-Gemme (l'), c^ne de *Juigné-s.-L.* — *L'île du Désert à la Pucelle* 1676. — *L'île du D. à la P. ou de Héron* XVIIe s. — *L'île de Horoux* (Cass.). — *L'île Gemme alias du Désert à la P.* 1741. — Ilot de Loire, formé par une rupture de la tête des Aireaux. — On commença à y planter le 16 octobre 1676. — Elle dépendait du fief de Serrant (G 195, 202, 211).

Ile-Grandet (l'), c^ne de *Ste-Gemmes-s.-L.*, accroissement de grève, formé vers 1650 à la queue de l'Ile-Chevrière et transformé en prairie vers 1700 par Jacq. Grandet, acquéreur de Maurice Foucher, cessionnaire du seigneur de Serrant.

Ile-Guillot (l'), c^ne de *St-Sulpice.*

Ile-Hortode (l'), luisettes, c^ne de *St-Jean-de-la-Croix.*

Ile-Jousselin (l'), îlot en Loire, c^ne de *Montjean.*

Ile-Languineau (l'), île de Loire, c^ne de *St-Martin-de-la-Pl.*, autrement nommée *Ile-de-Boumois.*

Ile-Longue (l'). — V. *l'Ile-aux-Chevaux.*

Ile-Maffray (l'), c^ne de *Saumur*, entre les deux ponts.

Ile-Marcillé (l'), ham., c^ne de *Châtelais.*

Ile-Maudite (l'), prairie, c^ne des *Ponts-de-Cé.*

Ile-Maugin (l'), luisettes, c^ne de *St-Jean-de-la-Croix.*

Ile-Ménard (l'), f., c^ne de *Montjean*, dans l'île de *Sol-de-Loire.*

Ile-Merdière (l'), c^ne des *Ponts-de-Cé*, vis-à-vis Bellepoule. — Elle appartenait aux religieux de St-Aubin d'Angers, qui l'aliénèrent en 1576 (G 195).

Ile-Moslet (l'), ham., c^ne du *Ménil.* — Les patriotes et la municipalité du Ménil s'y étaient réfugiés en l'an II. — Dans la nuit du 18 fruc-

Digitized by Google

tidor, sur les deux heures du matin, une troupe de Vendéens s'y jeta sur sept embarcations apportées dans des charrettes, avec la connivence de partie des habitants de l'île, qui fut livrée au pillage et à peu près tout entière incendiée. Les républicains avaient pu s'enfuir, en passant à gué sur la rive droite de la Loire, où un détachement de la garnison de Montrelais les rallia. Quand *le Vengeur*, en station vis-à-vis, les ramena en forces, les Vendéens avaient déjà disparu, sauf quatre dont trois se noyèrent et l'autre fut pris; ils avaient pu enlever deux des officiers municipaux et deux membres du comité de surveillance. Une première attaque, un mois plus tôt, trop bruyamment annoncée, avait échoué; lors de ce second coup, l'île était pourtant surveillée par deux chaloupes canonnières dont une, le lendemain 19, mit sur la rive gauche 300 patriotes qui s'emparèrent des bestiaux laissés sur la rive, sous une fusillade vive mais sans portée. Un poste resta dans l'île.

Ile-Moron (l'), ham., c^ne^ de *la Varenne*. — *La grande Ile* (Cass.).

Ile-Mureau (l'), c^ne^ de *Rochefort*, îlot de Loire, tout près et à l'O. de Béhuard, ressaisie en 1739 par le Domaine (Béhuard, Et.-C.).

Ile-Neuve (l'), f., c^ne^ de *Montjean*, dans l'île de Sol-de-Loire.

Ile-Oger (l'), ham., c^ne^ de *Varennes-s.-Montsor*. — Il y existait sur la levée une chapelle de Ste-Catherine, emportée une première fois par les eaux en 1481 et ruinée totalement par un ouragan en 1724. Le service en fut dès lors transféré, avec les ornements et la statue de la patronne, dans l'église paroissiale. — Tout auprès se tenait le relai de poste.

Ile-Olivier (l'), c^ne^ des *Rosiers*, anc. île de Loire, réunie à la rive droite.

Ile-Outin (l'), îlot formé au XVIe s., en *Ste-Gemmes-s.-L.*, à l'extrémité de l'île Chevrière et du port Thibault. On l'appelait aux XVIIe-XVIIIe s., *l'Ile-Collas*, *l'Ile-au-Comte*, *l'Ile-Bonamy*, et d'autres noms variant, comme sa forme, sans cesse modifiée par les eaux qui l'ont emportée, sauf quelques grèves.

Ile-Perdue (l'), f., c^ne^ de *Jarzé*, 1616 (Et.-C.). — Vendue nat^l^ sur Collasseau le 27 floréal an VI.

Ile-Pistolet (l'), c^ne^ de *St-Martin-de-la-Pl.*, îlot en Loire.

Ile-Ponceau (l'), c^ne^ des *Ponts-de-Cé*, — se formait en 1690 vis-à-vis Bellepoule et promettait « de se faire une des plus belles îles « de la Loire, » aidée par les plantations abusives des officiers de Serrant. — Le nom de Ponceau est celui du fermier qui l'avait arrentée. Elle s'est confondue partie avec l'Ile-Merdière et la rive droite.

Ile-Ponneau (l'), ham., c^ne^ de *St-Lambert-des-Lev.*; — anc. îlot de Loire, occupé en partie par la gare de Saumur et ses dépendances, et dont le territoire avait été attribué à la paroisse de St-Lambert, par ordonnance épiscopale, dès le 20 février 1809.

Ile-Poules. — V. *Ile-aux-Bergères*.

Ile-Prioleau (l'), c^ne^ d'*Angers*. — *Insula vulgariter nuncupata insula de Chypre* 1435 (Chap. St-Laud). — Dépendance du temporel des maires-chapelains de St-Laud d'Angers. Ils l'arrentèrent en 1435 à Pierre Prioleau, de qui elle garda le nom. « Une petite île appelée Prioleau, « sur la rivière de Maine, près la Bamette, du « coté vis à vis la prée d'Aloyau, joignant lad. « prée, un canal ou fossé entre deux, d'autre et « des deux bouts la Maine » 1616. — Elle se transforma en marais, asséché par des fossés dès le milieu du XVIIe s. « Le pré appellé le pré de l'île « Prioleau » 1656.

Ile-Ragot (l'), ham., c^ne^ du *Ménil*; — *t.*, c^ne^ de *Montjean*.

Ile-Saint-Aubin (l'), c^ne^ d'*Angers*, la plus grande île de Maine (878 hect., 4 kil. 1/2 de longueur), au confluent même de la Sarthe.— *Insula in pago Andegavo, que Mons vocatur, cum capella in honore sancti Hilarii fabricata* 974 (St-Aubin, Mense, t. I, f. 73). — *Insula Sancti-Albini que nominatur Tirimons* 1047-1060 (Cart. du Ronc., Rot. 1, ch. 34). — Elle portait le nom d'*Ile-du-Mont* au Xe s., de *Tirimont* au XIe s., ce dernier emprunté à une localité de la rive droite qui le conserve encore. — Elle a pris celui de l'abbaye à qui elle fut donnée en 974 par la comtesse Adèle qui l'avait reçue en douaire du comte Geoffroy, V. *ce nom*, et resta jusqu'à la Révolution un des plus riches domaines des moines. Il y existait dès le Xe s. une chapelle de St-Hilaire, qui s'y voit encore mais bien rajeunie, sur le point culminant de l'île, formant comme une motte, au-dessus des plus hautes eaux. Construite sur plan carré, elle se termine par une abside, sans voûte, avec décoration à pilastres et guirlandes, fleurs et fruits, surmontée d'une niche; au mur s'adosse une colonne portant un bénitier, XVe s.; auprès, une piscine et des débris de deux statues, en costume l'une de prêtre, l'autre d'évêque; — la porte en bois sculpté à jour; — le tout soutenu de contreforts et dominé par un petit campanile en ardoise. On y mariait encore au XVIIe s. Elle avait conservé, comme paroisse, jusqu'au XVIIIe, la paroisse primitive de l'abbaye, St-Michel-la-Palud. — Une ferme y attient, remaniée à diverses époques, mais dont une porte en archivolte semble indiquer le XIIe s.; dans le jardin, un cadran solaire de 1736, avec l'inscription : *Cernis, qua vivis; qua moriere, latet*; au centre un cerf couché. — C'était au XIe-XIIe s. l'habitation d'un prieur, véritable intendant du domaine. Le droit de pêche et surtout de chasse aux oiseaux sauvages avec filets, était affermé à bon prix. — En dépendait la mét. de la Grand-Maison en Ecouflant. — La partie de l'île dite *la Coulée-de-Pruniers* faisait partie du domaine du prieuré de ce nom, qui l'arrenta à l'abbaye de St-Aubin par acte du 16 avril 1685. — Sur le bras de la vieille Maine vers N., se trouvait le moulin de Lencourt. — à l'E., vers le centre, existent encore les bâtiments du moulin du Port-de-l'Ile.

Ile-Sainte-Gemmes (l'), partie de *l'Ile-*

Digitized by Google

aux-Chevaux, formée d'atterrissements vis-à-vis Ste-Gemmes-sur-Loire.

Ile-Saint-Martin (l'), c^ne de *Ste-Gemmes-sur-L.* — *L'Ile-St-Martin alias l'île du Roi* (Chap. St-Martin d'A.), « dans laquelle il y a « maison, jardins, terres, grand bois, bois émon- « dables, prés, pâtures » 1649. — Elle appartenait au Chapitre St-Martin d'Angers, qui le céda le 12 février 1640 au seigneur de Ste-Gemmes. Elle faisait suite aux accroissements de l'Ile-Ste-Gemmes et est réunie avec elle à l'Ile-aux-Chevaux.

Ile-Saint-Nicolas (l'), f., c^ne de *la Varenne.*

Ile-Taneray (l'), c^ne de *Rochefort*, — « la- « quelle est en la rivière de Loire et se com- « mence par le haut à une boire navigable et « par le bout suzerain jusque bien bas vis-à- « vis du bois de Déserte, laquelle a été diminuée « par les inondations des eaux » 1536 (Aveu de Rochefort). — Auj. réunie à l'Ile-des-Verdeaux.

Ile-Tessier (l'), c^ne de *la Ménitré*, et pour partie de *St-Mathurin*, — anc. îlôt réuni au continent par la construction de la levée.

Ile-Toussaint (l'). — V. *la Daguenière*, ci-dessus, p. 2-3.

Ilettes (les), cl., c^ne de *Juvardeil*; = vill., c^ne de *la Ménitré*; = vill., c^ne des *Rosiers.*

Ile-Verte (l'), nom en 1793 de l'île et de la c^ne de *St-Jean-de-la-Croix.*

Ilot (l'), f., c^ne de *Denée.*

Image (l'), c^ne d'*Angers* S.-O., sur le chemin de Frémur. — Anc. domaine légué par Math. Tallour au Grand-Séminaire d'Angers le 3 septembre 1714, « pour faire les récréations les jours de congé » (G 945). L'enclos, avec maison bourgeoise et chapelle au haut du jardin, vendu nat^t le 15 novembre 1791, a été acquis de M. Gautret de Lamoricière en 1865 par les Visitandines, qui y ont fait construire un couvent avec une haute église, dont la masse domine tout le canton. Il y existait dans la cour, lors de la vente, le plus beau cerisier sans doute de l'Anjou; = f., c^ne d'*Angers* N.-O. — *Le petit lieu de l'I.* dans le faubourg Saint-Jacques. — Anc. domaine de l'abb. de Toussaint, acquis en 1675 par le curé de St-Nicolas Etienne Garnier, qui le légua, par son testament du 7 août 1691 à l'Hôpital Général d'Angers. Il en dépendait un enclos de vigne de 10 quartiers, qu'il défendit de bâtir ou de déplanter et même d'aliéner, et dont la récolte devait servir, autant qu'elle y pourrait suffire, à des distributions de vin aux vieillards « pour entretenir le peu de « force qui leur reste dans leur caducité. » — L'école de garçons et filles dut être établie dans la maison, et fut inaugurée le 6 mars 1729.

Arch. de M.-et-L. G 613, f. 285; H St-Nicolas, Cellererie. — Arch. mun. GG 166, f. 88.

Image (l'), cl., c^ne de *Ste-Gemmes-s.-L.* — *Une closerie appellée l'Imaige sise à Piré* 1494. — *Une closerie vulgairement appellé l'Ymaigue Nostre-Dame* 1500 (Fief de la Quarte, t. I, f. 100, 109), — dans le vill. d'Empiré. — A l'angle de la maison était installée une image de Vierge, qu'on y prétendait revenir d'elle-même aussitôt qu'elle en était enlevée; — appart. en 1811 à Jacq.-Marie Blordier, maire.

Image-de-Moru (l'), ham., c^ne des *Ponts-de-Cé.* — Jusqu'à ce point de la route, les frais d'entretien et de réparation étaient à la charge de la ville d'Angers, avant la Révolution (BB 127, f. 89). — V. *Moru.*

Imbreia. — V. *Ombrée* (forêt d').

Imprimerie (l'), c^ne de *Vézins.* — Ce nom désigne encore dans la forêt le taillis, où pendant la guerre se cachait l'imprimerie des Vendéens dite de Maulévrier. — Un chemin seulement le sépare de la pièce de l'Hôpital, V. *ce mot.*

Industrie (l'), f., c^ne de *Nyoiseau.*

Infernet, f., c^ne de *Villemoisant.* — *Inferne* (Cass. et Et.-M.). — Dépendance du fief du Fougeray, vendue nat^t sur le prieur, le 23 août 1791.

Infirmerie (l'), cl., c^ne d'*Angers*, dans l'anc. paroisse de St-Samson, domaine de l'abbaye St-Serge, vendu nat^t le 22 février 1791.

Ingebauderia. — V. *la Jubaudière.*

Ingelger est donné par tous les historiens comme le premier comte héréditaire d'Anjou. Fils de Tertulle, sénéchal du Gatinais, il se signale à 16 ans en sauvant l'honneur de sa marraine Adèle, dame de Château-Landon, qui le gratifie d'une partie du Gatinais, où sa famille possédait déjà d'importants bénéfices. Sa parenté avec Hugues-l'Abbé, duc de Bourgogne, le désigne d'autre part à la faveur de Charles-le-Chauve qui lui confie la vicomté d'Orléans, puis la sénéchaussée de Tours, où il épouse Alinde ou Alice, nièce de l'archevêque Adaland. Ainsi s'ajoutent à son patrimoine Buzançais, Châtillon, Amboise, et c'est alors qu'il aurait reçu en fief « directe- « ment du roi, — comme l'écrit plus tard Foulques « Réchin, — non pas de la descendance d'un usur- « pateur mais bien de la race de Charles-le- « Chauve, qui fut fils de Louis, fils de Charles- « le-Grand, » celui des deux prétendus comtés d'Anjou, qui avait pour capitale Angers. Un ouvrage entier, le Traité d'Odon, est consacré à la campagne qu'il entreprit pour faire restituer à l'église de Tours le corps de St Martin, détenu contre tout droit à Auxerre par l'évêque et qu'il ramena en triomphe à travers les populations prosternées sur le passage du grand saint. — Malheureusement toute cette légende, reproduite partout sans contredit, est empruntée uniquement à des chroniqueurs du XIIe s. et le principal récit qui l'autorise, le traité d'Odon *de Reversione* a été, depuis longtemps et tout récemment à plusieurs reprises, convaincu dans toutes ses données, on peut dire, d'incertitude et d'erreur. — Le retour des reliques à Tours est assigné de façon certaine au 15 décembre 885 et à cette date et depuis 867, c'est-à-dire dans l'intervalle même où ces documents tardifs font vivre notre Ingelger, l'Anjou a pour comte le comte de Touraine, Hugues-l'Abbé, à qui le comte Eudes succède dès 886. Cette année même apparaît à ses côtés dans un titre authentique le Foulques qui doit être Foulques-le-Roux, V. *ci-dessus*,

Digitized by Google

p. 189. — Forts de ces faits avérés et du silence de tous les actes contemporains, deux critiques éminents, Emile Mabille, dont les travaux ont renouvelé l'étude de nos sources angevines et M. Monod, si compétent sur ces questions d'origines, n'hésitent pas à rayer absolument de la liste des comtes le nom d'Ingelger, « qui n'a « jamais existé. » — On peut appeler pourtant, je crois, de cette sentence excessive, en concédant quelque peu sur les titres de comte ou de vicomte. Les chartes du IXe s. ne sont pas communes et la seule qui nous reste de Foulques-le-Roux est du Xe (929). Il y rappelle précisément la mémoire de son père Ingelger. Pendant de longues années le fils, même après avoir pris le titre de comte, ne reçoit dans les actes que celui de vicomte, à la suite toujours de son suzerain à Tours, à Blois, à Orléans, à Paris. Quel document s'oppose à ce que le père s'en soit contenté comme lui, sous l'autorité directe et présente du comte et avec les pouvoirs des futurs sénéchaux? Bientôt quand le suzerain se fait roi, la hiérarchie s'établit disputée entre simples feudataires, et le titre se modifie, agrandi par l'hérédité. — Dans ces conditions restreintes Ingelger reste le chef réel et actif de la première maison d'Anjou, transmettant de fait, après les avoir exercés, des pouvoirs qui se consolident, en se transformant, aux mains de son héritier. Son origine, si l'on veut, incertaine, peut s'autoriser en toute vraisemblance des données de la tradition, qui le rattache à la famille des ducs de France, sans que de sa vie on puisse rien affirmer, sinon qu'elle dut se terminer en 886. Il passait au XIIe s. pour être inhumé, comme son fils, à Tours, quoique Foulques Réchin déclare ignorer sa sépulture. Salmon, sur le texte mal compris de 929, lui a par erreur donné deux femmes.

Mabille, *Introd. aux Chroniques*, p. LIII-LV et CI, et *Biblioth. de l'Ec. des Chartes*, 1869, p. 162, 166, 182. — Salmon, *Supplément aux Chroniques*, p. XVI, XX. — Monod, *Revue Crit.*, septembre 1874, p. 164.—*Répert. arch.*, 1863, p. 433. — *Almanach d'Anjou*, 1758, p. 55-60. — E. Talbot, *Ingelger*, roman (Angers, Cosnier et L., 1843, in-8°). — Chalmel, *Hist. de Touraine*, t. I, p. 280-281.

Ingrandes, petite ville, con de St-Georges-sur-Loire (12 kil. 1/4), arrt d'Angers (33 kil.). — *Ingrandia* 1052-1082 (St-Serge, 2e Cartul., p. 59 et 61), 1100 circa (Cartul. St-Nic., p. 146 et 236), — 1120 (Cartul. de Chemillé, ch. 21). — *Ingranda* 1095 (D. Lobin. Pr., p. 181, 182), 1097 (Epit. St-Nic., p. 26), — *Ingirandum castrum* 1107 (Cartul. de Chem., ch. 16). — *Petra Ingrandi* XIIe s. (Chron. Brioc). — *Castrum quod Inguirandia vocatur* 1110 (Cart. de Chem., ch. 16). — *Ingrannus* 1107 (Ib., ch. 17). — Sur la rive dr. et tout au bord de la Loire, à 8 mèt. 679 mil. au-dessus du niveau de la mer, — entre Montrelais (Loire-Inférieure) à l'O., la Loire tout du long au S. et au S.-E., Chantocé (5 kil.) à l'E., St-Sigismond (7 kil.) au N.

Du centre principal partent à angle aigu — vers l'O. la route départ. de Candé formant en grande partie la limite des deux départements, — vers l'E. le chemin de grande communication de Vern, — l'une et l'autre croisés transversalement de l'E. à l'O., tout au sortir, par la voie ferrée d'Orléans à Nantes qui longe le rebord de la Loire et fait *station* au bourg, et à 1,200 mèt. de là par la route nationale (3 kil.) de Paris à Nantes. Sur cette route vers l'E., se voyait jusqu'en 1870 une petite colonne, posée sur un mètre cube de pierre, sur laquelle une inscription rappelait, — ainsi que la fondation d'une *assemblée* annuelle, — que l'empereur Napoléon III, visitant le val inondé, s'arrêta là pour déjeuner le 10 juin 1856. Le monument tel quel a disparu, — mais l'assemblée se fête encore !

Y passent les ruiss. de la Combaudière, — et de la Grande-Rivière. — Sur la Loire a été posée le 9 juin 1867 la première pierre d'un très-joli *pont suspendu* de 600 mèt. de long, déclaré d'utilité publique par décret du 9 janvier précédent, et dont l'inauguration a été solennisée le 8 novembre 1868. Un péage y est établi pour 35 ans.

En dépendent les vill. et ham. des Landes (14 mais., 61 hab.), de Villeneuve (11 mais., 40 hab.), du Grand-Rocher (10 mais., 35 hab.), de la Haute et de la Basse-Astrie (7 mais., 24 hab.), de la Créchette (6 mais., 13 hab.), de la Chaussée (4 mais., 19 hab.), du Belvéder (3 mais.. 16 hab.), de la Taquerie 3 mais., 21 hab.), du Haut-Rocher (5 mais., 23 hab.), de la Villeménard (3 mais., 8 hab.), de la Riotière (3 mais., 17 hab.), les chât, de la Bouvraie et de la Combaudière et 22 fermes ou écarts.

Superficie : 666 hect. dont 214 hect. 20 en vignes et 3 hect. 80 en bois.

Population : 117 feux en 1699. — *677* hab. en 1726. — *1,200* communiants en 1788. — *186* feux en 1790. — *1,270* hab. en 1805. — *1,497* hab. en 1831. — *1,452* hab. en 1841. — *1,535* hab. en 1851. — *1,289* hab. en 1861. — *1,328* hab. en 1866. — *1,296* hab. en 1872 dont *832* hab. (193 mais, 255 mén) au bourg, qui borde tout du long la rive droite de la Loire, groupant gentiment ses maisons neuves, voire quatre ou cinq beaux hôtels, entremêlés aux toits inégaux des logis antiques.

Une étroite rue transversale forme la séparation des départements de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure, comme autrefois et depuis le XIe s., de l'Anjou et de la Bretagne. La ville néanmoins se continue en réalité, sous le nom de la *Rue du Fresne*, section bretonne et dépendance actuelle de la cue de Montrelais, autrefois profondément divisée de la partie angevine par les intérêts rivaux, la loi fiscale, la coutume distincte, l'administration hostile mais qui dès la première heure de la réorganisation, le 13 octobre 1790, sollicitait sa réunion légale au centre où de fait elle se confond. Un arrêté des représentants du peuple Turreau et Cavaignac, en date du 13 août 1793, en décreta l'annexion à Ingrandes, jusqu'à la Bastille et au Vivier-Chauvin, « pour le service militaire, « sans rien préjuger autrement »; — mais la séparation se rétablit après l'an VII. Une chapelle y existait, dédiée à Notre-Dame, érigée en succursale par ordonnance du 28 octobre 1842, et qui a été récemment reconstruite. On y a trouvé sous les fondations des squelettes, emmurés dans

Digitized by Google

des fosses couvertes d'ardoises, sans inscriptions.

Des lettres patentes de 1587 concédaient aux habitants quatre *Foires* annuelles, — à la Mi-Carême, le lundi de la Pentecôte, à la Madeleine et à la St-Martin d'hiver, — plus un *Marché* le mercredi, avec autorisation de bâtir des *Halles*. Les troubles civils en empêchèrent même l'enregistrement. Les concessions furent renouvelées et publiées en 1688; mais néanmoins les foires étaient au XVIIIe s. réduites à deux, celles de la Mi-Carême et de la St-Mathieu (21 septembre).

Des lettres patentes d'août 1755 en rétablirent deux nouvelles le 24 mai (St-Donatien) et 21 juin, en tout quatre, qui durent encore et très-importantes, celle de la Mi-Carême reportée seulement au lendemain depuis 1868, — avec un gros *marché* chaque semaine le vendredi. — Le *Champ de foire* est installé dans un ancien clos de vigne acquis au nom de la c^ne le 28 février 1793. — La grande *mesure* locale, double de la petite mesure, comptait 6 boisseaux pour 14 des Ponts-de-Cé.

Nulle *Industrie* que le four à chaux dit de St-Augustin, dont la pierre est apportée par bateaux de Châteaupanne.

Une *Mairie* neuve a été acquise le 30 décembre 1851, et l'ancienne aliénée le 26 janvier 1852, l'un et l'autre acte autorisés par ordonnance du 13 décembre 1849. — Une reconstruction nouvelle en a eu lieu par adjudication le 1er décembre 1872 avec *école de garçons*. — *Ecole de filles* ouverte en 1838, avec *Salle d'asile* inaugurée en 1846, dans une maison appartenant au curé Rousseau qui en a fait don à la communauté des sœurs de St-Charles, autorisée par un décret du 1er avril 1865.

L'Eglise, dédiée à Notre-Dame, (succursale, 5 nivôse an XIII, avec vicariat, 14 août 1840), — est un édifice consacré en mai 1514 et qui garde à peine trace même de cette reconstruction, transformée au XVIIIe s. par la réédification de la nef dont la première pierre fut posée le 27 mai 1743. Utilisé pendant la guerre en guise d'hôpital, de caserne, d'écurie, de prison, vendu nat^t pour 2,700 francs le 12 nivôse an V et cédé par l'acquéreur à la c^ne, restauré en 1817-1819, de nouveau occupé militairement pendant la Chouannerie de 1832 par un cantonnement de ligne, il n'offre plus rien à signaler dans sa nef à voûte en berceau de bois, décorée à nouveau en 1845, sans transept, sans chapelle, le chœur lambrissé en 1859-1860 de faux pilastres sans goût et précédé d'un grand autel en hémicycle porté par quatre colonnes de marbre noir. On croit qu'il fut posé et béni en 1745, en même temps que les statues de N.-D.-du-Rosaire et de St-Jacques-le-Majeur. — Dans la crue de 1856 l'eau couvrit le carrelage jusqu'au milieu de la nef; en 1866 elle atteignit la dernière marche.

Le *Presbytère* a été acquis par la c^ne, autorisée d'une ordonnance du 12 octobre 1825. — Le *cimetière*, attenant à l'église, fut délaissé en 1785 et le nouveau béni cette année le 18 mars.

Aucune trace celtique n'est signalée sur le territoire que traversait de l'E. à l'O. la voie romaine d'Angers à Nantes, longeant la Loire, où des vestiges en ont subsisté jusqu'à ces derniers temps dans le canton de la Chaussée. — On y a trouvé vers 1813 un trésor de 400 monnaies d'Auguste en argent. — Quoique le nom d'Ingrandes n'ait rien de commun avec la prétendue étymologie qu'on lui prête d'« Entrée des Andes, » *ingressus Andium*, la province, dès qu'elle est constituée, y a sa limite, comme l'évêché, et dès le XIe s. les chroniques mentionnent la fameuse pierre, *petra Ingrandi*, que figure la carte de 1579, et qui se retrouve encore en place entre les deux départements.

C'était au XIe s. un château-fort, *castrum*, établi, comme partout, pour commander le chemin public. L'église, s'élevait en dehors de l'enceinte, devant la porte, sur une place, où se tenait la foire (Cartul. de Chemillé, ch. 16). Le seigneur en fit don vers 1090 aux religieux de Saint-Nicolas d'Angers, qui avaient établi déjà tout près de là un bourg, avec chapelle, désigné plus tard sous le nom de *prieuré de Villeneuve*, V. *ce mot*. L'église paroissiale, du titre de Notre-Dame jusqu'au XVIIIe s., changea un instant son vocable à partir de 1746 pour celui de St-Pierre, mais l'a repris de nos jours.

Curés : Guill. *Piédouault*, bachelier en droit, 1484. — Jacq. *Lochery*, 1507, 1522. — Guill. *Lerat*, 1532. — Séb. *Mahé*, 1542, 1580, en même temps, moyennant finances, desservant du prieuré. — Barth. *Jubier*, 1585. — Franç. *Duvau*, octobre 1596-1599. — Franç. *Mahé*, février 1600, 1611. — Robert *Mahé*, janvier 1613, novembre 1618. — Pierre *Rincé*, 1618, mai 1653. Il est inhumé le 9 juillet 1659 « au-« dessus du chœur où se mettent les prêtres... » Une grande contagion avait sévi sur la paroisse en septembre 1637. — René *Babaud*, 1653, † le 12 mars 1659. — Pierre *Lefebvre*, fils sans doute d'André L., gentilhomme ordinaire de la Chambre, président du Grenier à sel d'Ingrandes en 1663, et frère de *François* L., curé de Saint-Sigismond. Il avait pour ami le bénédictin Roger qui s'autorise de ses notes dans son *Histoire*, p. 229. Paralytique depuis 1682, il fut inhumé devant la grande porte le 13 mai 1688. — Charles *Bellanger*, qui faisait fonctions, signe curé le 16 mai suivant, † le 17 décembre 1723. — Julien *Rigault*, précédemment curé de Montrelais, 30 décembre 1723, † le 22 janvier 1742, âgé de 74 ans. — Nic. *Laurent*, août 1742, † le 4 janvier 1745, âgé de 45 ans. — Le 27 mai 1743 il pose et bénit, au nom de Madeleine-Diane Bautru de Vaubrun, duchesse d'Estrée, la première pierre de l'église, qu'il ne devait pas voir achever. Le 18 mai 1745 le prêtre desservant, D. *Gaudin*, ancien vicaire, bénit la nef et les deux autels, au mépris d'une ordonnance épiscopale du 22 avril précédent. — Et le nouveau curé L. *Bellanger*, dut les rebénir le 11 mai suivant, en dédiant à St Jacques-le-Majeur l'autel consacré à St Pierre. — ... *Trochon*, octobre-décembre 1745. — J.-F. *Corbin*, janvier mars 1746. — Nic. *Braconnier du Hauduhaut*, mars 1746, † le 19 avril 1752, âgé de 37 ans. — Pierre *Billoteau*, septembre 1752,

Digitized by Google

† le 23 janvier 1760, âgé de 48 ans. — *Blanvillain*, avril 1760. — Il bénit le 13 septembre 1789 le drapeau de la garde nationale, porté par Jean Roullier jeune, en présence du Comité municipal présidé par Monnier, du commandant Richard-Duvernay et des capitaines Roullier aîné, Langevin, Moreau, Martin et Bellœuvre aîné. Il suivit plus tard l'armée vendéenne et périt à St-Herblon. — *Blanvillain*, neveu et vicaire du précédent, élu constitutionnellement le 21 mars 1791, fut plus tard transporté en Espagne et revint reprendre ses fonctions en 1801. — Il avait été remplacé en avril 1791 par *Laurent*, jusqu'en juillet 1793.

Par acte du 22 fév. 1586 Mich. Mahé avait légué « à celui qui instruira et enseignera les enfants à « Ingrandes une vieille maison, » — si vieille, même qu'elle était inhabitable et ruinée en 1590. Son frère, Séb. Mahé, ancien curé, fit don, pour la rebâtir, à Mathurin Fourier, « tenant alors *l'es-* « *colle*, » de 100 écus d'or et du lieu de Poinet. — Un de ses descendants laïcs était « maître « d'école de la paroisse » en 1674, — Claude *Réty*, depuis 12 ans en 1729, qui meurt le 18 avril, âgé de 50 ans, — Pierre *Moulin*, † le 19 mai 1750. — Après lui je n'en trouve plus trace. — Mais le 4 juin 1768 Marie *Guibourg*, âgée de 69 ans, est dite à sa sépulture « ancienne maîtresse « d'école » pour les jeunes filles.

Le château-fort, *castrum*, appartenait au seigneur de Chantocé et d'Ancenis. Tiphaine de Chantocé l'apporta par mariage en 1100 à Maurice de Craon, et Marie de Craon à Guy de Laval. Gilles de Retz vendit la terre, comme Chantocé, en 1437 au duc de Bretagne, de qui elle passa aux bâtards de Bretagne, comte des Vertus. — Dès l'aveu de 1409, rendu au château d'Angers par Jean de Craon, il ne reste plus du château, « qu'une motte où anciennement souloit avoir chatel, lequel les Anglois desrompirent et abbatirent par les dernières guerres. » — Rétabli sans doute et transformé, il fut pris d'assaut en 1468 par le sire de Bueil, au nom du roi de France, et de nouveau brûlé. — La terre reste pourtant titrée de baronnie jusqu'au XVIIIe s. — Y réside en 1658, 1665, Catherine Foucquet, veuve de Claude de Bretagne, comtesse de Vertus, — Madeleine-Diane de Vaubrun, duchesse d'Estrées, veuve d'Annibal d'Estrées, 1709, 1743. — Mais à cette date la terre est réunie au comté de Serrant. — Gaignières a conservé dans ses cartons un dessin des ruines du château, si bien disparu aujourd'hui, que peu d'habitants sans doute en soupçonnent l'emplacement, bordant vers l'O. le champ de foire. — La juridiction s'en tenait à Chantocé, qui formait pourtant une châtellenie indépendante; mais un arrêt du Parlement du 7 février 1638 avait maintenu cette coutume, qui datait de l'origine du fief.

La ville aux XVII-XVIIIe s. devient une ville de fonctionnaires. C'est le siége d'un *Grenier à sel* dont l'hôtel, construction du XVIIIe s, fait face à la Loire, formé d'un corps allongé avec petit fronton central cantonné de 4 lucarnes; au rez-de-chaussée cinq larges arceaux plein cintre encadrent aujourd'hui chacun un ouvroir; aux angles se dressent deux hauts corps de logis carrés à toits pointus. Il comprenait dans son ressort 16 paroisses dont 7 sur la rive gauche de la Loire, Chalonnes, Chateaupanne, Chaudefonds, St-Laurent-de-la-Pl., St-Lambert-du-Lat., la Jumellière et la Pommeraie; — d'un *Bureau des Traites*, dont la barque armée allait en visite sur les bateaux passant en Loire. Roquelaure, arrivant de Nantes, vit venir à lui un commis ainsi monté, et sans autre enquête, le fit jeter à l'eau. Il se trouva que c'était un messager d'honneur, qui lui apportait au passage un présent de melons au nom des habitants; — d'une brigade de *Gabelle*, et les registres sont pleins de décès de gabeloux ou de faux saulniers. Trop souvent l'église même est polluée à la suite de rixes ou de combats, ainsi que le cimetière, qu'il faut quatre fois en cent ans réconcilier. Combien aussi de pauvres gens « laissés mourir, » dans la prison, pour faux saunage! Il y fut béni tout au moins pour eux une chapelle sous le vocable de Saint Pierre-ès-liens en 1775, dont un sieur Pierre Tourmeau, pris de pitié, avait fait les frais.

La ville restait surtout une étape de commerce, pour « la bonté et fertilité du païs et endroict « d'assiète du dit bourg » — comme disent les lettres royaux de 1587, — « soict en bledz, vins, « bestails, marchandises, manufactures..., grand « nombre d'habitants, officiers, artisans, ma- « neuvres, voicturiers et aultres..., les mar- « chands traficquants y arrivant abondemment « de touttes pays tant de nostre royaulme que « des confins; et y font ordinairement grand « séjour et demeure. » — Aussi les auberges y abondaient en nombre, *le Pigeon* dès 1660, *le Lion-d'Or* 1660, *les Trois-Rois* 1681, *la Croix-de-Lorraine* 1688, *le Cœur-Royal* 1696, *le Grand-Louis* 1704, *la Croix-Blanche* 1722, etc. — Dès avant 1755 on y voit fonctionner l'important établissement de la *verrerie royale*, source nouvelle d'activité, et aussi de priviléges pour le directeur et les ouvriers, qui logeaient dans l'enceinte. Elle appartenait en 1755 à Michel-Marie de Raspiller, d'Angers, mari d'Anne-Catherine-Aimée Bérard, mort le 24 août 1760, âgé de 44 ans, — après lui, et dès au moins 1757 en partage avec lui, à Henri-Joseph de Muller, mari de Gertrude Deschazael, originaire de Franche-Comté, mort le 11 septembre 1786, âgé de 70 ans; son fils Pierre-Joseph de M. lui succéda. Il y occupait en l'an XI 4 à 500 ouvriers, sans compter les journaliers, produisant en moyenne 600,000 bouteilles, de noms et de calibres divers, dont le débit était assuré par la Loire ou par la mer, à Bordeaux, en Amérique ou aux colonies; mais la cherté et l'infériorité du charbon, l'indiscipline aussi croissante de la main-d'œuvre compromettait déjà l'entreprise. — Elle était tombée avant 1830. — Il y fut établi plus tard dans les bâtiments une chiffonnerie, qui fonctionna jusqu'à sa mise en vente, après faillite, en novembre 1871, avec une annexe voisine, de construction encore inachevée. L'édifice, dont le large et haut toit, avec petit clocheton, do-

Digitized by Google

mine la silhouette de la ville, a été acquis, pour être transformé dit-on, en *halle*.

La paroisse dépendait de la Sénéchaussée d'Anjou, de l'Evêché d'Angers, du Doyenné de Candé, de l'Election d'Angers, du District en 1788 de St-Georges-sur-Loire, en 1790 d'Angers. — Elle se trouva rudement éprouvée pendant la guerre vendéenne, et plus encore par la chouannerie qui pendant quatre ou cinq ans tint la ville, comme bloquée, à portée du fusil de ses bandes.

Je trouve en mars 1705 Jean *Rousseau*, sieur de la Tousche, désigné comme « lieutenant du « maire d'Ingrandes, » — et dans l'armorial de d'Hozier, des armoiries de la ville, portant *d'argent au pal de sinople, écartelé de sinople au pal d'argent*. Cet essai de municipalité fictive, motivé par des nécessités financières, dura à peine, comme partout, le temps de payer le fisc pour l'octroi d'un privilége immédiatement supprimé.

Maires : Rezé, 1790. — *Allard*, 1792-an IV. — Jacq.-Jean-de-Dieu *Richard*, anc. substitut de la Cour souveraine de Saumur, 10 messidor an VIII. — Franç. *Lebeuf*, 2 janvier 1808, installé le 13 avril. — Jos.-René *de Limesle*, 29 juin 1814. — P.-Fr.-Aug. *Caze*, officier de santé, 23 août 1815. — Simon *Moreau*, 21 septembre 1830, installé le 28. — Julien *Legras*, notaire, 13 août 1848. — Jean *Dubois*, nommé le 12, installé le 20 mai 1860. — *Halma du Frétay*, 1865. — *Durand*, 1870. — *Thomasy*, 1874.

Arch. de M.-et-L. B Ins. du Présid., 15 juin 1577, 6 novembre 1600, 13 février 1638; C 193; L Statist., an X. — Arch. comm. Et.-C. — Dom Housseau, XVI, 264. — Mss. 923. — Ménage, *Sablé*, p. 136, 313, 345-347. — Tall. des Réaux, t. V, p. 359. — Marchegay, *Arch. d'Anjou*, t. I, p. 58-59; t. II, p. 199. — *Répert. arch.*, 1863, p. 11-17. — *Journ. de Maine-et-L.*, des 8 février, 13 juin et 28 septembre 1867, 14 novembre 1868. — *Affiches*, 3 juillet 1821. — Sauvage, *Un Canton de l'Anjou*, p. 120-121. — Pour les localités, voir à leur article, *Villeneuve, la Bouveraie, St-Julien, Poinet*, etc.

Ingrandes, c^ne^ de *Chazé-s.-A.* — Anc. fief et seigneurie, dont la mouvance s'étendait dans les paroisses de Chazé, Ste-Gemmes, Bourg-d'Iré, Loiré, Aviré et qui rendait aveu à la baronnie de Candé; — donnait son nom jusqu'à la fin du xve s. à une famille de chevalerie. — En est sieur Guy des Ecotais 1502, n. h. Robert Percault 1529, 1570, sa veuve Claude de la Chesnerie 1580; — Suzanne Percault 1604, Guy du Bellay de la Courbe 1644, Gaspard de Contades, par sa femme Marie Crespin, héritière de Madeleine Neveu, sa mère, 1715, Georges-Erasme de Contades 1728 (E 1263).

Ingreia. — V. *Angrie*.

Inisianus, moine de St-Serge et médecin, 1037-1047.

Injaca, villa inconnue du pays d'Anjou, citée dans un diplôme de 827 (Tardif, n° 119) et qu'il faut chercher probablement entre Cunaud et Doué.

Inkermann, cl., c^ne^ de *Beauvau*.

Intoniacus. — V. *Antoigné*.

Ireium. — V. *Bourg-d'Iré, Roche-d'Iré*.

Isabellière (l'), f., c^ne^ des *Rairies*.

Isardière (l'). — V. *Lisardière*.

Isembart. — V. *Ysembart*.

Islay, vill., c^ne^ d'*Ambillou*. — *Hillay* et *Islé* (Cass.). — Anc. fief et domaine faisant partie de la seigneurie de Maurepart en Brigné et relevant de la Grézille. Le mariage de Louise Turpin avec Jacq. de la Grésille l'apporta à la famille de ce nom vers 1530; — en est sieur, Louis de la Gr., archidiacre d'Angers, 1604; — n. h. Pierre Boulanger 1635; — en 1649 René de Bonchamp et les seigneurs de Maurepart après lui. — Avant 1830 la moitié des habitants logeaient dans les caves, aujourd'hui abandonnées au bétail. Au milieu d'un carrefour vers N.-E., s'élève *la Grande-Croix*, colonne monolithe de 3 mèt. de hauteur, surmontée d'une croix cassée. Dans les champs voisins se rencontrent de nombreuses traces de sépultures.

Arch. de M.-et-L. E 785-796. — Note Raimbault.

Isoret (l'), f., c^ne^ d'*Angers* E. — *Vinee d'Isorei* 1309 (H.-D. B 48).

Isoudière (l'), f., c^ne^ du *May*.

Ispaniacus. — V. *Laigné*.

Itrait (l'). — V. *Litré*.

Ivrée, Ivriacus. — V. *le Moulin-d'Ivré*.

Ivrognerie (l'), cl., c^ne^ de *la Chapelle-St-Laud* 1782 (Et.-C.).

Ivrorellie, m^ins^ à eau, c^ne^ de *Roussay*, et m^in^ à vent, c^ne^ de *St-André-de-la-Marche*.

J

Jaclotière (la), cl., c^ne^ de *St-Georges-du-B.*

Jacob. — V. *Montfleury*.

Jacoberie (la), m^on^, c^ne^ de *Montreuil-Belfroy*, dépendance du vicariat vendue nat^t^ le 10 février 1791.

Jacquard (*Denis*), maître imprimeur, Angers, mari de Catherine Ribeneau, 1673, 1700.

Jacquellinière (la), f., c^ne^ de *Bouillé-M.*, dépendance du prieuré de St-Blaise en Noyant; — ham., c^ne^ de *Thorigné*.

Jacquelot (*Adrien*), fils d'Adrien J., conseiller au Présidial d'Angers, et de Jacquine Deslandes, obtint par dispense d'âge l'office de son père, et quelque temps après, celui de conseiller au Parlement de Bretagne (21 février 1576). Il a publié un traité intitulé *Compendiosa beneficiorum expositio* (Angers, 1586, in-12), sous ses seules initiales, qu'explique un anagramme, p. 174, et que d'ailleurs traduit tout au long Brodeau dans son Commentaire sur Louet, *Let. m., ch. 10 n. 6.* — Il mourut à Angers — peut-être le 3 déc. 1624 — et fut inhumé à St-Denis d'Anjou. Son épitaphe, que rapporte Ménage, le dit à tort sénéchal d'Anjou et lieutenant général.

Digitized by Google

Il laissait de sa femme, Lucrèce Denouault, deux fils, Louis, sieur d'Idré, et Philippe, sieur de Sautré.

Arch. de M.-et-L. E 2895. — Ménage, *Vit. P. Ayr.*, p. 22, 174, 185; *Hist. de Sablé*, t. II, p. 143, 174.—Moréri.

Jacquelot (*Jean*), fils de Julien et cousin du précédent, d'abord avocat au Parlement, y fut nommé le 26 juin 1553 conseiller, avec le droit de siéger le jour même en la grande Chambre. Devenu veuf, il obtint du roi, entre autres bénéfices, l'abbaye du Breuil-Herbault et faillit même être désigné pour la dignité de chancelier. Il a laissé quelques notes Mss. sur des articles du Digeste et du Code. — † à Paris, le 26 mai 1564, âgé de 60 ans.

Arch. de M.-et-L. E. — Moréri. — Loysel, *Dialog. des Avoc.*—Dupuy, *Preuves de l'Egl. gall.*, l. XXVII, n. 29.

Jacquemard (*Claude*), né en 1741 à Vaucouleurs, bachelier en droit de la Faculté de Paris, fut d'abord professeur de philosophie, puis préfet des études et sous-principal du collége de la Flèche, puis appelé par l'évêque de Lorry en janvier 1753 au riche prieuré-cure de Brissarthe. Le clergé de la Sénéchaussée d'Anjou l'élut suppléant aux Etats-Généraux de 1789 et il y entra sur la fin de la session, au moment où il venait de publier une *Adresse sans fadeur à l'Assemblée nationale* (in-8°, s. l. n. d.), dont le style ne témoigne pas d'une grande élévation. Il y vota l'augmentation du traitement des curés de campagne, défendit les ministres à l'occasion du rapport sur l'insurrection de l'escadre de Brest, combattit le 18 novembre 1790 la réunion projetée du comtat Venaissin et la Constitution civile du clergé en ce qui touchait l'élection des évêques. Puis, ayant refusé les serments prescrits, il passa en Allemagne où il est mort rédacteur d'un journal littéraire, qui commençait à lui rapporter renom et profit. J'ai vu de lui dans le fouillis Grille une pièce autographe (28 vers), *Bouquet à Lucrèce*, qui n'est pas, tant sans faut, une ode à la vertu. — Son portrait figure au Musée d'archéologie d'Angers.

Jacquemin. — V. *Blandrate* (J. *de*).

Jacques (*Monsieur*), chef de Chouans, entouré sous ce surnom d'une réputation légendaire, s'appelait de son nom de famille, — que personne encore n'a connu, — *Bruneau*, et portait avant 1793 celui de la Mérousière, terre noble en Brissarthe où il était né. Son père, ancien garde du corps, y mourut en 1777. Sa mère vint résider au bourg avec ses deux filles et son fils. Celui-ci, à la Révolution, servait dans la cavalerie en garnison à Dunkerque. Admis dans la garde constitutionnelle de Louis XVI, il rejoignit bientôt en Vendée Larochejacquelein, puis après Savenay gagna le Maine et servit d'abord dans la légion des chouans de St-Paul. — Sa distinction, sa réserve, son courage imperturbable lui acquirent bientôt un prestige singulier sur les paysans. L'opinion populaire se plut à lui prêter une origine illustre et des projets mystérieux. Sans enlever aux soldats leur illusion, sans l'exploiter auprès des chefs, il profita de l'autorité qu'elle lui prêtait pour se faire suivre avec une soumission aveugle, comptant, dit-on, se mettre à la tête de l'insurrection du Maine. Au premier bruit des mouvements angevins, il se rapprocha de son pays pour rallier en un corps considérable les rassemblements épars de Turpin, de Dieuzie, de Terves et de Sarrasin. Il apparaît pour la première fois au combat de Gené (26 juillet 1794), puis à celui de Cherré, V. t. I, p. 686. Réuni à la fin d'août à Coquereau, il dut bientôt se séparer de lui et se retira sur la paroisse de Contigné. Ayant enlevé le poste républicain de Champigné, il eut alors l'audace d'attaquer de nuit Daumeray, centre de la résistance, mais les patriotes retranchés dans l'église, tinrent bon, et le jeune chef, au moment où il y portait l'incendie, tomba frappé d'une balle dans l'épaule gauche. Recueilli par ses soldats, il alla mourir à Juvardeil, croit-on, dans quelque souterrain, après trois semaines de souffrances (fin janvier 1795).

Descépeaux, t. II.—Crétineau-Joly, *Vendée milit.*, t. III. p. 226. — Paulouin, *la Chouannerie*, t. III, p. 20-44.

Jacquetière (la). — V. *la Gécussière*.

Jacquin (*Jean*), maître fondeur de cloches, fond celles de Parcé dans l'église même en octobre 1608.

Jactrie (la), ham., c^ne^ de *la Chapelle-Rouss*. — *La vieille J.* (Et.-M.). — Donne son nom à un ruiss. affluent du ruiss. de l'Euchaisière.

Jaglinières (les), f., c^ne^ de *Miré*.

Jagosserie (la), cl., c^ne^ d'*Auverse*. — *La Pagosserie* (C. C.); = f., c^ne^ de *Jumelles*. — *La J. autrement les Trois-Poiriers* 1576 (Censif de Brion). — En est sieur Pierre Caille, mari de Claude Gouin.

Jagot. — V. *Leseiller*.

Jagotterie (la), cl., c^ne^ d'*Andard*.

Jagottière (la), ham., c^ne^ de *la Varenne*.

Jagourde (la), m^on^ b., c^ne^ du *Vieil-Baugé*, à l'O. et tout près Vilguier. — On trouve en 1228 un *Petrus de Jagorda* (Arch. de Vilguier).

Jagueneau (le), m^on^ b., dans la ville de *Saumur*, avec fontaine d'eau vive sur l'emplacement d'un petit pavillon, joignant l'enclos de la Providence. La célèbre Mme de Montespan y venait chercher refuge de temps à autre après sa disgrâce, et y faire des retraites de dévotion. Avant elle le sculpteur Biardeau, V. *ce nom*, y avait établi son atelier pendant qu'il travaillait au dôme des Arjilliers, pour le compte des Oratoriens, à qui appartenait ce petit domaine et sur qui il fut vendu nat^t^ le 13 frimaire an VI.

Jahandières (les), ham., c^ne^ de *Maulévrier*. — *Les Dahaudières* (Postes), — Anc. domaine du prieuré.

Jahanne, f., c^ne^ de *St-Hilaire-du-B.* — *Sabanne* (Cass.).

Jahyer (*André-Jacques*), épousa le 1er février 1751 Claude-Henriette Hubault, fille d'imprimeur et veuve de Jacq. Bossard, libraire-juré de l'Université, dont il continua le commerce. Il demeurait rue St-Michel à l'enseigne de *St Paul*. Il entreprit en 1753 la publication d'un *Almanach ou Calendrier d'Anjou*, que son neveu devait continuer jusqu'en 1784. Il est qualifié en-

Digitized by Google

1776 d'imprimeur du roi, ancien consul, procureur marguillier de la fabrique de St-Michel-du-Tertre et de « noble homme » dans l'acte de sépulture de sa veuve le 19 juin 1777. — (*Etienne-René*), neveu du précédent, fils d'*Et.-René J.*, maître chirurgien et de Renée Verrie, né à Mazé et élevé très-jeune chez son oncle, à Angers, y étudia au collége d'Anjou, se maria, et s'associant, avec Geslin, un ami d'enfance, monta une imprimerie où dès 1780 il rééditait la *Grande Bible des Noëls angevins* et entre autres ouvrages, une *Morale universelle* (in-8°). Il prit avec ardeur la cause de la Révolution et la soutint par la publication de plusieurs journaux : l'*Impartial*, l'*Ami des Principes*, le *Journal du département de Maine-et-Loire*, qui le signalèrent maintes fois à des poursuites judiciaires et à des vengeances personnelles. Il ne dut qu'à Fouché, par ordre du 29 nivôse an VIII, la levée des scellés mis depuis germinal an VI sur les deux presses du journal l'*Ami des Principes*, devenu l'*Ami de la Constitution*, et dont il déclarait dès l'an VII être le seul rédacteur pour tout ce qui concernait la politique. — Puis, l'ardeur révolutionnaire tombée, les affaires en détresse, séparé de Geslin, qui s'établit notaire aux Ponts-de-Cé, il alla vers 1805-1806, — avec ses treize enfants, — prendre l'imprimerie Billault, à Blois. — Il y a imprimé notamment le *Traité des Servitudes*, de Pardessus, et fondé en 1807 un *Journal d'Affiches*, qu'il continua jusqu'à sa mort survenue le 15 avril 1815. Sa veuve Jeanne-Perrine-Eugénie Thierry donna une extension considérable à la maison dont la direction a passé en 1826 à leur fils Félix Jahyer.

Jaille (*Hardouin* de la), fils de Bertrand de la J., sieur de la Roche-Talbot, et de Guillemette Odart, grand chambellan du duc René II, duc de Lorraine et de Calabre, et plus tard sénéchal de Provence, chevalier de l'ordre du Croissant, fut désigné pour « faire office de maréchal, » lors du combat en champ clos entre Baptiste de Roquelaure et Jehannot de Bidos. Il l'a raconté lui-même, « dans un petit livret » adressé à son maître, pour garder mémoire, en cas semblable, des « manières, constitutions, establissemens, « céremonies et anciennes coustumes d'Ale- « maigne, France, Espaigne, Italie, Angleterre et « autres royaumes et provinces, esquelz s'estoit « trouvé, et entre autres et le plus, ... de Lor- « raine. » La Biblioth. Nat. en possède deux manuscrits, mentionnés par l'anc. catalogue imprimé, sous les cotes 1981 (vélin, xve s. de 25 fol.), déjà signalé par le P. Lelong, et 1967 (pap., xvie s. de 38 fol.), tous deux avec dédicace et de plus, dans ce dernier seulement, un préambule de quelques lignes. Ce petit code des duels est imprimé dans le *Traité et Avis de quelques gentilshommes sur les Duels*, etc. (Paris, 1586, in-8°) et dans le *Vrai Théâtre d'honneur* de Vulson de la Colombière (1648, in-fol., t. II, p. 71-111).

Jaille (*Jacques* de la), d'Avrillé, a mis trois distiques latins de sa façon en tête de la première édition d'Hiret (1609).

Jaille (la), vill., c^ne de *Brain s.-l'Auth.* — Anc. fief et seigneurie, relevant de Rosseau et dont est sieur Jean Répussart en 1540 (C 106, f. 388), n. h. Gilles Bariller 1672, 1701 ; — avec petite chapelle stationale pour les processions, vieille masure soutenue par des contreforts chargés de lierres, la porte à cintre subaissé, le chevet percé de deux fenêtres enmurées, la charpente à poinçons et entraits apparents, le lambris peint d'étoiles, soleil, lune et croissant, l'autel, style Louis XIII à pilastres et colonnes, conservant un Christ au Jardin des Oliviers en pierre; au-dessus, une niche de Vierge peinte, accostée de consoles, de guirlandes et pots-à-feu; aux deux côtés, deux mauvaises statues peintes de St Urbain et de St René ; à droite une piscine; près la porte, un bénitier à cuve cylindrique, cantonnée d'oreilles aux quatre angles, sur pied en granit, de la fin du xve s. Elle appartenait autrefois à la commanderie du Temple d'Angers, aujourd'hui au Rosseau. — On y dit encore la messe aux Rogations. — La ferme voisine conserve, quoique remaniée, ses fenêtres à meneaux du xve s.

Jaille (la), chât., c^ne de *Noellet*. — Ancienne terre seigneuriale de la paroisse par son fief annexe de la Roche-Normand, avec droits de haute, moyenne et basse justice. — Le château comprenait un grand corps de logis, précédé d'une cour enclose de murs et fossés avec droit de pont-levis et poternes, et une enceinte flanquée de cinq tours, dans l'une desquelles en 1672 fut construite une chapelle. Hors des fossés, s'étendaient le verger, les jardins et une longue avenue. Aujourd'hui l'habitation, quoique rajeunie, conserve encore ses larges douves vives avec deux tours dont une à l'angle N.-O., l'autre détachée vers S.-O. — La terre relevait de la seigneurie de la Forêt en Armaillé, et appartint du xvie au xviiie s. à la famille d'Avoines ; — Fr. d'Avoines chevalier, y meurt le 7 juin 1689, âgé de 68 ans; — ham., c^ne de *Nueil*, quoique formant une partie du bourg de Passavant; — c^ne de *St-Silvin*. — V. *Echarbot* ; — (la Basse-), f., c^ne de *Noellet*. — *La B. J. nommée la Conrairie* 1745 (E 1132).

Jaillère (la). — V. *la Jallière*.

Jaillette (la), bourg, c^ne de *Louvaines*, sur une colline bordée à l'O. par le ruiss. de la Sazée. — *Jailleta* 1194 (Bilard, *Arch. de la Sarthe*, 556). — *La cuillette de la J. en Louvaines* 1684 (Et.-C.), — La voie antique d'Angers à Rennes traversait le territoire du S.-E. au N.-O., en y détachant peut-être un peu à l'E. du bourg une branche sur Saint-Martin et Montguillon. — Geoffroy Lostoir, *Ostorius*, chevalier, seigneur du pays, de retour d'une expédition en Terre-Sainte, fonda en 1194 près son château, une chapelle que sur le conseil de l'évêque il donna à l'abbaye naissante du Mélinais. L'abbé s'engagea à y entretenir 6 religieux, dont 4 prêtres, à qui il assigna des revenus. Le domaine relevait de la Roche-d'Iré. — A la suite de débats survenus entre l'abbé et les religieux, le pape Martin V en 1426

Digitized by Google

réunit le prieuré à la mense abbatiale. Eugène IV rétablit l'ancien état (29 mars 1431), mais le concile de Bâle approuva l'union décrétée, qui resta, malgré tout effort nouveau, maintenue. — La maison fut remise en 1607, avec Mélinais, aux Jésuites de la Flèche, — et vendue nat^t en 1791. — Jean *Lasnier* en est dit prieur en 1399, 1419, Guill. *de Livonnaye* en 1425. — L'église possédait des fonts, un cimetière, deux cloches, et était desservie à titre de fillette de la paroisse, et les Jésuites, qui contestaient cette obligation pour le titulaire, durent transiger avec les paroissiens, soutenus d'un jugement du 6 septembre 1626, et s'engager à y entretenir un prêtre. — Ce desservant, nommé Cormerye en 1687, s'intitule le plus souvent *curé*. — Pierre *de Scépeaux*, 1692-1694, « faisant fonctions sacerdo- « tales ». — M. Marie *Bernier*, 1776, 1777, « pas- « teur de la J. » — *Vannier*, 1789.

L'église, qui est dite en 1400 dédiée à Notre-Dame, figure dans les Pouillés des XVII-XVIIIe s. sous le vocable de Ste-Catherine. Supprimée comme oratoire et réunie à Louvaines par ordonnance épiscopale du 20 février 1809, elle a été rétablie comme *chapelle de secours*, dépendant de la paroise de Louvaines, par décret impérial du 15 janvier 1859 et ordonnance épiscopale du 26 mars suivant. — C'est l'édifice le plus curieux du pays, divisé en deux parties inégales par un arceau plein cintre moderne. La première, sans autre voûte qu'un lambris, formait sans doute l'ancienne chapelle, dont la façade à pignon, en grossier appareil de moellon, s'ouvre par un portail plein cintre à double tore, qu'encadrent des moulures en biseau, avec colonnettes et chapiteaux à double crochet roman; — au-devant, le cimetière rustique, aux hautes herbes; — vers N. une porte latérale d'ornementation identique à celle de la façade. Toute cette partie forme à l'intérieur une salle déserte et nue, sans autre décoration que deux statuettes de Vierge et de Ste Catherine, plaquées au mur de refend. — Le prolongement qui sert actuellement de nef et de chœur, fut surajouté sans doute au milieu du XIIIe s. et comprend deux travées, la voûte surexhaussée en pierre, formée de 8 petits tores ronds, qui partent d'un clé ronde et évidée, pour retomber sur un dé porté sur une frêle colonnette avec chapiteau à double rangs de crochets romans. Le fond, en demi cul-de-four, s'évase sur le mur plat de l'abside, qu'éclairent deux hautes fenêtres ogivales; — le tout autrefois enluminé de peintures et soutenu extérieurement d'énormes contreforts. — Toute la partie vers S. est aveuglée par des constructions, dont le pignon montre encore bouchée une large fenêtre rectangulaire du XVIe s. — A côté apparaît un arceau de même époque, et qu'on prétend de l'ancien cloître.

Arch. commun. de Louvaines Et.-C. — D. Chamard, t. I, p. 440; t. II, p. 282. — Millet, t. II, p. 541. — Marchand de Burb., *Essais sur la Flèche*, p. 276.—Godard-Faultrier, *L'Anjou*, t. II, p. 138.

Jaille-Yvon (la), c^on du Lion-d'Angers (14 kil.), arr^t de Segré (18 kil.); — à 36 kil. d'Angers. — *Zalla* 1058 (Epit. St-Nic.. p. 11). — *Yvo de Gallia* 1052-1068 (Ib., p 18). — — *Gallica* 1060 circa (Cart. du Ronc., Rot. 1, ch. 41). — *Jallia* 1060-1067 (Ib. 1, Rot. 1, ch. 39). — *La Galle* 1060-1067 (Ib., Rot. 1, ch. 28), 1126 circa (Ib., Rot. 5, ch. 50). — *La Jailla* 1100 circa (Ib., Rot. 3, ch. 12). — *Jailla* 1104-1120 (Ib,, Rot. 2, ch. 83). — *Ecclesia de Jallia* 1149 circa (G 352, f. 296). — *Jalle* 1199 (Cartul. Blanc du Mans, ch. 9). — *Calciata et molendini de Jallia Yvonis* 1284 (G 352, f. 278). — *La Jaille entre Sarthe et Maienne* 1377. — *La ville de la Jaille-Yvon* 1459 (H Temple). — *La ville de la Jaille* 1502 (Arch. d'Andigné). — Sur la haute côte, découpée par trois vallées, qui borde la rive droite de la Mayenne, — entre le dép^t de la Mayenne au N., Montguillon (5 kil) et St-Martin-du-Bois (6 kil.) à l'O., la Mayenne tout du long à l'E., Chambellay (3 kil. 1/2) au S.

La route nationale d'Angers à Caen coupe à l'O. du S. au N. l'extrémité du territoire. Un peu avant son entrée, le chemin de St-Sauveur-de-Flée s'en détache au carrefour de la Fleur-de-Lys et gagne la rivière de la Mayenne, à 400 mèt. vers S. et en aval du bourg, que rase à l'O., montant du S. au N., en circuits nombreux, le chemin d'intérêt commun de Grez au Ménil.

Y passe, outre la Mayenne, le ruiss. du Saulais; — y naissent ceux de l'Oucheraie, de la Touche, de Cussé, du Grand-Venton.

En dépendent les vill. et ham. de la Vallée (17 mais., 55 hab.), de la Basse-Vallée (3 mais., 10 hab.), du Petit-Venton (6 mais., 18 hab.), de l'Ecluse (3 mais., 15 hab.), de la Hérissière (3 mais., 9 hab.), les chât. de Cussé, de la Guyonnière, de l'Oucheraie et du Plessis, et 50 fermes ou écarts.

Superficie : 1,253 hect.

Population : 120 feux, *475* hab. en 1720-1726. — *719* hab. en 1830. — *745* hab. en 1841. — *762* hab. en 1851. — *698* hab. en 1861. — *645* h. en 1872, dont *229* (62 mais., 79 mén.) au bourg, campé en avancement sur la crête extrême du coteau escarpé, en face d'un double coude de la Mayenne et d'un radieux horizon.

On y gravit d'en bas par d'étroits et rudes sentiers tournants, à travers bois ou le long du roc à pic et du coteau rougeâtre, d'où en montant se déroule à mesure une vue splendide et que chaque détour renouvelle. A mi-pente et sur le faîte verdoie un petit bois, au travers duquel circule un gracieux chemin, aménagé comme en terrasse et dominant la vallée, les chât. de la Perrine et du Port-Joulain, — par delà, jusqu'à Daon.

Assemblée le dimanche le plus proche de la St Loup (17 octobre). — La *mesure* locale comptait 12 boisseaux au setier pour 6 boisseaux des Ponts-de Cé.

Vers N. attenant au bourg, exploitation de rocher pour macadam transporté à Angers; — à l'opposé vers S., sur le coteau même de la rive, petite *ardoisière*; — *mines de fer* à l'Oucheraie et à la Ragotière; — sous l'église, une *usine* avec écluse.

Digitized by Google

Bureau de poste du Lion-d'A. — *Perception* de Chambellay.

La *mairie* avec *école* laïque *de garçons*, occupe le vieux logis seigneurial de *l'Ogerie*, acquis par acte du 30 novembre 1847, autorisé d'une ordonnance du 12 août précédent; — *école de filles* (sœurs d'Evron) près la cure, logis moderne au milieu du bourg.

L'Eglise, dédiée à St Loup (succursale, 5 nivose an XIII), s'élève à l'extrémité de la côte, dominant pittoresquement la vallée, mais en soi tout insignifiante, incendiée en 1793 et absolument modernisée. Une porte emmurée conserve son couronnement en anse de panier avec chou fleuri (XVIe s.); sur le mur, un cadran solaire en ardoise, à rayons fleurdelisés, avec une inscription de deux vers français. A l'intérieur deux tableaux, un *Christ* et une *Vierge*, d'Alfred Ménard 1845, un rétable du XVIIIe s., représentant *la Visitation?* — La chapelle collatérale de gauche date seulement de 1850, construite avec le produit de la vente (7 octobre 1849) de l'ancien *cimetière*, qui entourait l'édifice.

Nulle trace antique n'est signalée, bien que la voie de Châteaugontier, montant du Lion, traversât le territoire.

La paroisse date certainement du XIe s., et l'église formait sans doute la chapelle seigneuriale du château primitif. Aucun acte n'en précise la fondation. Elle est de celles qu'avait rachetées l'évêque Ulger et qu'il légua au chapitre de sa cathédrale (vers 1149). La présentation en appartenait au chanoine semainier de St-Maurice. — Les registres de la paroisse ont été brûlés avec l'église en 1794 par les Chouans, alors maîtres du pays. Les seuls noms de *curés* que j'aie rencontrés sont ceux de Pierre *Thibault*, 1587, 1595. — François *Provost*, 1614. — Jean *Rochon*, 1626. — René *Renoult*, 1654. — Olivier *Renoult*, 1677, † le 21 février 1703. — *Guilloteau*, avril 1703, 1750. — Joachim-Louis *Bertin*, février 1750, juin 1774, † le 8 juillet 1775, à l'âge de 64 ans. — *Oger*, juin 1774, 1791. — *Marchand*, 1791, 1793.

Au N. de l'église, dans le petit bois qui couvre la crête du coteau, se rencontre une enceinte ronde formé d'une haute butte (10 mèt.) qu'entoure un fossé profond, large de 4 mèt., de 196 pas de circuit intérieur, interrompu vers N. par l'escarpement du coteau, avec épais rebord, le tout chargé de taillis, et désigné dans le pays sous le nom de *l'Echaudé*, tandis que celui de *la Motte* est attribué à un hameau voisin (2 mais.). De l'esplanade supérieure on aperçoit sept clochers, y compris ceux de Châteaugontier. C'est sans doute l'emplacement du *château féodal* primitif (XIe s.), tandis qu'à l'opposé vers S. et séparé seulement par une rue de l'église, subsiste la maison seigneuriale ou *château* du XVIe s. dit aussi *le Port* ou *la Cour-du-Port* logis rectangulaire du XVIe s. avec fenêtres à meneaux de pierre, les retombées sculptées d'écureuils se mordant la queue; dans la basse salle, une cheminée avec un écusson losangé, jadis peint et entouré de rubans, *parti vairé et contrevairé et parti au fond semé de larmes, au lion rampant, armé, couronné, lampassé de...*; au 1er étage, une autre cheminée décorée d'élégantes moulures.

Le fief de la Jaille, important surtout aux XIe-XIIe s., au moment de la formation des grands centres angevins, doit son surnom au chevalier Yves ou Yvon qui sans doute en fortifia le premier château, pour commander la Mayenne, entre Châteaugontier, Daon et le Lion-d'Angers. Il formait plus tard une châtellenie, relevant de Châteaugontier « avec château, court, maison, garennes, vergers contenant fontaine et un réservoir à poisson, vignes..., le tout enclos de murailles, bois tailllis le long de la Maine, » un étang dit de Ribouer, desséché dès les premières années du XVIe s., quatre moulins à eau « sous « deux couvertures, » dont trois à blé et un à drap, qui appartenaient au XIIIe s. au Chapitre de St-Maurice et où les tenanciers étaient tenus de venir moudre leur blé ou fouler leurs draps de trois lieues à la ronde, droit de pêche exclusif depuis le Port-Joulain jusqu'à une borne de pierre dans les prés de l'Oucheraie, four à ban « dans « la ville, » pressoir banal dans la cour du château, justice patibulaire à trois piliers, droit de banvin, c'est-à-dire privilége de vendre le vin en détail pendant 40 jours, droit de chasse à toute bête dans les bois de la Drogerie. — En est sieur Mathurin des Roches en 1294, Franç. de la Jumellière 1503, — Lancelot d'Andigné 1534, mari de Thibaude de Tinténiac, qui vendit la terre le 4 décembre 1535 à Ambroise de Maillé, veuve de Jacques de Périers, — Jeanne de Périers 1553, Jean du Tertre 1597, Maurice Aubert, chirurgien de la reine d'Angleterre, sieur de Bouillé-Théval, 1646, 1648, Charles d'Anthenaise 1694, Lancelot de Juigné 1711. — A cette date et depuis longtemps les terres de Bouillé et de St-Sauveur-de-Flée y sont réunies; — Marie d'Anthenaise, veuve d'Achille Barrin, † le 18 septembre 1762; — Ach.-Marc Barrin de Fromenteau 1769.

La paroisse, comme la châtellenie, dépendait de l'Evêché d'Angers, du Doyenné de Craon, de la Sénéchaussée et de l'Election de Châteaugontier, sauf les fiefs de Cussé, du Plessis-de-la-Jaille et du Hardas, qui relevaient d'Angers, — du District en 1788 de Châteaugontier, en 1790 de Segré.

Maires : Jean *Coconnier*, de 1792 à 1798 et du 1er messidor an VIII à 1813. — Arsène *Meignan*, 10 février 1813. — Eugène *de la Grandière* fils, 21 octobre 1815, démissionnaire en 1816. — *Duvigneau*, 5 décembre 1818. — Pierre *Houdin*, 25 mai 1821. — Victor *Gaillard*, 6 mars 1827. — René *Grangé*, 26 novembre 1828. — Léon *de Messey*, 1848. — Jean-Baptiste *Rongère*, 1854. — Victor *Gaillard*, 1860. — Jean-Baptiste *Cellier*, 17 octobre 1870. — Léon *de Messey*, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 103; E 190; G 352. — Mss. 923. — Arch. de la famille d'Andigné. — Ménage, *Vit. Guill. Men.*, p. 418. — Notes Mss. Aug. Michel et Bernier. — Pour les localités, voir à leur article, *l'Oucheraie*, *le Plessis*, *St-Lambert*, *Cussé*, *la Guyonnière*, etc.

Digitized by Google

Jalbandière (la), ham., c^ne de *Cossé*.

Jalesnes, chât., c^ne de *Vernantes*. — *Jalegniæ* 1061-1081 (2e Cartul. St-Serge, p. 52). — *Jalunniæ* 1052-1082 (Ib., p. 59). — *Jalonnia* 1056-1082 (Ib., p. 107 et 376). — *Jalonniæ* 1060-1082 (1er Cartul. St-Serge, p. 193). — *Terra que dicitur Jalennolia* 1114-1134 (2e Cartul. St-Serge, p. 63). — *Jalenes* 1210-1215 (H.-D. *B* 95, *f.* 2). — Anc. fief et seigneurie, qui donne son nom depuis le XIe s. à une famille de chevalerie, éteinte au XVIIe s. avec Charles de Jalesnes, au profit de qui la terre avait été érigée en marquisat par lettres de décembre 1634. Il portait *d'argent à 3 roses de gueules, boutonnées d'or, posées 2 et 1.* — Son héritage advint à sa veuve Eléonor de Maillé-Brezé, tante du maréchal, et à ses deux filles, et par elles aux Maillé de la Tour-Landry qui la possèdent encore.

Dans la chapelle à gauche du chœur de l'église de Vernantes, consacrée à la sépulture des seigneurs de Jalesnes, se voit vis-à-vis l'autel, sommé d'un fronton brisé avec fleurons et armoiries, un cénotaphe, formé d'un demi-cintre armorié, sous lequel une double courbe abrite deux admirables bustes en marbre blanc du premier marquis de Jalesnes, dernier du nom, et de la marquise Eléonore, accoudés tous deux, les mains jointes, sur un rebord en saillie. — Au-dessous, sur une large plaque noire encadrée de marbre blanc, se lit, gravé en lettres d'or :

Cy gist | haut et puissant seigneur messire, Charles de Jalesnes, | en son vivant marquis du dit lieu, baron de la Bunèche, | seigneur chastelain | du Plessis-Botard, Vernantes, du Pin, des Brisoles ec., chevalier de l'ordre du roy, | gentilhomme ordinaire de sa chambre, conseiller en ses conseils d'estat, privé et des finances, | et capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, | lequel décéda le dernier jour de septembre mil six cens quarante deux, agé de cinquante et quatre ans et deux mois. | Qui que tu sois, passant, prie pour le repos de son âme, comme un de ceux | à qui il adresse ces paroles : | Miseremini mei, miseremini mei, saltem vos, amici mei. | Que si tu n'as pu te prévaloir des effets de son amitié, | profite de ceux de sa charité | et ne refuse pas tes prières à celuy qui ne refusa jamais rien aux prières de ses amis. | Tu l'aurois esté, si tu l'avois connu. Achève de lire pour le connoistre. | Il possédoit toutes les bonnes qualitez que la nature donne et celles que l'estude | et les exercices acquièrent. Il avoit receu de la naissance et de la fortune de ses | ayeulx les advantages que tu viens de voir. Parmi les honorables marques des | employs, qui signalèrent sa fidélité et ses services, l'alliance, et l'amitié | des plus grands et des plus puissants du royaume pouvoient faire espérer | à ses mérites les plus hautes dignitez où l'on puisse aspirer; mais, par un | généreux mesprix des vanitez, il y renonça, plus content de cercher dans sa | maison le chemin du ciel, que de recercher dans la cour les honneurs de la | terre. Aprex la gloire et le service de Dieu, qu'il préféra toujours à toutes les choses, | il n'eust point de plus grand plaisir, que d'en faire à quelqu'un, aussy prompt de | secourir les nécessitez des pauvres que de terminer les différends des personnes | de condition. Les unes et les autres l'aymèrent autant durant sa vie qu'ils le | regrettèrent aprex sa mort. | Si la vertu a des charmes pour toy, passant, juge de la perte, qu'ils firent | et n'ayant pu, comme eux, aymer la personne, révère la mémoire, loue la modération | et admire la piété d'un homme si vertueux. | Il n'eust que deux filles, mais si bien nées, qu'il ne ressentit aucun desplaisir de | ce qu'en elles se perdroit le nom de sa maison, que la très longue et très | illustre suite de ceux qui le portèrent avoit rendu si cher à toute la province | et si connu par tout le monde. — Haute et puissante dame, dame Eléonore de Maillé Brezé, son épouse, | ne treuvant aucun soulagement à sa douleur que la pensée de pouvoir rejoindre | quelque jour par la fin de sa vie ce que la mort de son cher époux avoit séparé, | fit faire ce monument pour ne donner qu'une sépulture à deux corps, dont les | cœurs dans une parfaite union, qui dura vingt neuf ans, n'eurent qu'une | volonté, et pour laisser à la postérité ces tristes marques de son amour et de son | dueil. Elle décéda le... jour de... mil six cents...

Ses héritiers n'ont pas complété la date vide (1659). — Le marquis Charles-Henri-François de Maillé de la Tour-Landry, qui assistait à la réunion de l'ordre de la noblesse en 1789, agrandit le domaine par l'acquisition nationale de la riche abbaye du Louroux, V. *ce mot*, et mourut au château le 6 janvier 1845, âgé de 90 ans. Son petit-fils, le marquis Charles-Hardouin-Jules-Xavier de Maillé y réside encore.

Il ne reste aucune trace du manoir féodal, qui relevait d'Avoir et dont l'importance ne paraît dater que de sa reconstruction dans les premières années du XVIIe s.

Précédée d'une magnifique avenue de hauts et vieux arbres, avec vaste parc enclos, la demeure actuelle, quoique profondément remaniée et accrue de constructions neuves en 1862, a gardé son aspect vraiment seigneurial par son ensemble grandiose, ses profondes et immenses douves, dont l'appareil et les dimensions rappellent celles de Brezé, et l'œuvre importante de ses pavillons antiques, de même style que le château des Schomberg, à Durtal. Sur l'entrée de la cour d'honneur, brille l'écusson des Maillé : *D'or à trois fasces ondées de gueules*, avec la devise : *Stetit unda fluens*. Sur la gauche vers N., s'aligne le château proprement dit, long rectangle encadré de hauts logis, où ressortent au premier étage du principal corps, sculptés en relief, deux portraits : *l'amiral de Maillé 1646* — et *le maréchal de Maillé 1650*. On les retrouve dans la série de précieuses toiles, qui décorent, comme un véritable musée de famille, le salon de billard, œuvres d'artistes éminents, contemporains des modèles, où d'une part figurent les Savonnières, entre autres Mathurin de S., évêque de Bayeux, puis les Shéridan, — au fond, Louis XV tout jeune et charmant et la reine Leczinska, — entre deux, Claire-Clémence de Maillé-Brezé, en pied, soutenant le médaillon du prince de Condé, —puis les de Maillé en nombre, — le maréchal Urbain, — l'amiral Armand, tué à Orbitello, — Charles, gouverneur de Brest, — le commandeur de M., chevalier de Malte, et les dames, Ursule de M. en religieuse, — la marquise, née de la Jaille, — la marquise de Lubersac, — la comtesse d'Hautefort. — Au bout, vers l'E. des bâtiments, la chapelle, simple appartement rectangulaire contient aussi, outre une Assomption et divers tableaux de piété, une remarquable toile, où figurent trois personnages, dont deux agenouillés devant l'autel, l'autre debout ; au-dessous est

Digitized by Google

écrit : *Simon de Maillé Brezé, archevêque de Tours, mort en odeur de sainteté, âgé de 82 ans en 1597.* Au fond de la cour et en parallèle vers S., tout le long des douves, les serres, l'orangerie, les vacheries modèles, toutes les élégances d'une des rares résidences, d'une des trois ou quatre dernières maisons d'Anjou, où se maintiennent les traditions opulentes de la grande vie seigneuriale, — avec cette louange, plus rare encore, qu'elle a su s'entourer ici de l'affection de tout le pays.

Jalesnes (*N.* de). On trouve un sonnet de lui dans les *Nouvelles Récréations poétiques* de Lemasle, p. 46.

Jallais, c^on de Beaupréau (11 kil.), arr^t de Cholet (16 kil.); — à 48 kil. d'Angers. — *Jalesicus* 1050 circa (Cartul. de Chemil., ch. 41 et ch. or.). — *Jalesiacus* 1036-1056 (Liv. N., ch. 258). — *Jalesia* 1056-1082 (2e Cartul. St-Serge, p. 41 et 345). — *Jales* 1080-1120 (Chem., ch. or. 55). — *Jalesium* 1125-1144 (Cartul. St-Maur, ch. 60). — *Galiscus* 1130 circa (Pr. de St-Quent., ch. or. 30). — *Jaleis* 1150 circa (Cartul. de Chem., ch. 121 et ch. or.). — *Parochia de Galeis* 1243. — *La ville de Jallays* 1541, 1545 (Arch. du Doyenné). — Sur les plateaux inclinés vers une vallée centrale, qui s'élèvent de 93 à 116 mèt. vers N. et à 120 mèt. vers S.

Entre Beaupréau (11 kil.) et Andrézé (8 kil.) à l'O., la Jubaudière (3 kil. 400 m.) et le May (7 kil.) au S., Trémentines (11 kil.), la Chapelle-Rousselin (5 kil. 1/2) et St-Lézin (10 kil.) à l'E., la Poitevinière (4 kil.) au N., — touchant vers N.-E. aux territoires de St-Lézin et de Neuvy (5 kil.).

La route départementale de Saumur à Nantes traverse le centre du territoire de l'E. à l'O. (8 kil. 600 mèt.) et le bourg, — au sortir duquel vers l'O. elle croise celle de Cholet à Chalonnes, qui monte du S. au N. (5 kil.), et les chemins de Neuvy, de St-Lézin, de Trémentines et d'Andrézé.

Y passent l'Evre, qui y anime trois moulins, — et les ruiss. du Pont-des-Landes, de Montatais, de la Singère, des Lautrais, des Aunais-Jagus ; — y naissent les ruiss. du Bouchet, sur l'extrême limite des c^nes de Jallais, d'Andrézé et de la Jubaudière, — de l'Homme, son affluent, de la Poironnière, de la Lande-Dunant, de Vert, de la Malaiserie, de la Chauvière, de la Gosserie, de Baranger, de la Pommeraie, de la Pierre, de Vernon, du Mottay-Pinard.

En dépendent les vill. et ham. des Cabournes (8 mais., 29 hab., à 8 kil. 100 N.-E.), des Aireaux (16 mais., 65 hab., à 300 mèt.), de la Papillaie (3 mais., 9 hab., à 1,600 mèt. N.-E.), la Trainerie ou Notre-Dame-des-Mauges (9 mais., 37 hab., à 6 kil. 400 N.-E.), le Chêne-Boisy (4 mais., 17 hab., à 7,300 mèt.), la Louettière (6 mais., 30 hab., à 7,200 mèt. N.-E.), les Maisons-Neuves (4 mais., 18 hab., à 7 kil. 700 N.-E.), la Guibertière (3 mais., 15 hab., à 6 kil. 250 mèt. N.-E.), les Gourdonnières (4 mais., 28 hab., à 2 kil. S.-E), le Houx (4 mais., 30 hab., à 3,850 mèt. E.), le Bois-Bodard (4 mais., 31 hab., à 2 kil. 3 m. S.-E.), le Trévellière (3 mais., 19 hab., à 5 kil. S.-E.), la Poironnière (3 mais., 9 hab., à 6 kil. S.-E.), la Lande-Dunand (3 mais., 19 hab., à 3 kil. 600 S.), la Rochardière (4 mais., 19 hab., à 2 kil. 950 S.-O.), la Grande-Blanchardière (7 mais., 27 hab., à 3 kil. 700 m. S.-O.), Boisviau (8 m., 13 hab., à 5 k. 1/2), le Bouchet (3 mais., 21 hab., à 5 kil. 1/2 S.-O.), la Bahourdière (5 mais., 14 hab., à 3 kil. 400 m.), la Jarrie (5 mais., 18 hab., à 4 kil. 450 O.), Poiron (3 mais., 15 hab., à 5 kil. 200 m.), la Chaperonnière, avec chât et m^in (5 mais., 43 hab., à 5 kil. 800 mèt. O.), le Moulin-Moine (3 mais., 17 hab.), Piédouault, avec chât. (4 mais., 33 hab., à 3 kil. 500 mèt. O.), la Talvassière (4 mais., 22 hab., à 1,900 mèt. N.-O.), la Gontardière (4 mais., 18 hab., à 3 kil. 500 N.), les châteaux de la Brinière, de la Bouère, du Souchereau, outre ceux de la Chaperonnière et de Piédouault et environ 150 grosses fermes ou écarts.

Superficie : 5,278 hect. 62 ares dont les 4/5 en labours, 178 hect. en bois, 775 hect. en prés. — Nulle vigne. — C'est la plus grande c^ne de l'arrondissement, après Cholet, mesurant du S. au N. 13 kil. 800 mèt., de l'E. à l'O. 11 kil.

Population : 1,805 hab. en 1726. — *2,200* communiants en 1769. — *3,000* hab. en 1790. — *1,735* hab. en 1806. — *2,798* hab. en 1821. — *3,163* hab. en 1831. — *3,247* hab. en 1841. — *3,420* hab. en 1851. — *3,521* hab. en 1861. — *3,442* hab. en 1866. — *3,227* hab. en 1872, dont *1,405* (240 mais., 411 mén.) au bourg, situé à peu près à mi-largeur du territoire mais à 8 kil. 400 mèt. de l'extrémité N.-E., au bord du ruiss de Montatais. Il se reporte depuis quelques années vers N.-O., au croisement des deux routes départementales, aux alentours de la nouvelle église.

Industrie du tissage (4 maîtres), de la meunerie (10 moulins à eau); — une blanchisserie ; — exploitation de bois, notamment pour la saboterie ; — 2 tuileries aux Cabournes ; — les tanneries très-nombreuses au XVIIe s. n'existent plus ; — *Commerce* de bestiaux et de grains.

Foires, autrefois le 25 août, transférée au dernier d'avril, et le 30 novembre (St André). — *Marché* le vendredi. — La mesure en usage était « la mesure de Mauge » de 14 boisseaux au setier.

Recette des Postes. — Chef-lieu de perception, comprenant Jallais, le May, la Jubaudière, Bégrolles, le Pin-en-Mauges et la Poitevinière.

Mairie installée dans l'abside de l'ancienne église, édifice de construction relativement récente (fin du XVIe s.), transformé et coupé dans sa hauteur par un plancher que des cloisons divisent en deux salles. La nef sert de *halle*, où apparaissent dans les murs latéraux les larges arceaux qui ouvraient sur les bas-côtés détruits. La façade à pignon soutenue de contre-forts aux angles, montre au-dessus du portail, daté de 1819, la ligne d'un arceau ogival. — A l'entrée pratiquée vers l'Orient dans le chevet, se voit une pierre tombale gravée en creux d'une croix.

Digitized by Google

Ecole communale *de garçons* (frères de St-Gabriel). — *Ecole* libre *de filles* (sœurs de Ste-Marie d'Angers), dans une propriété particulière de la communauté, avec belle *Salle d'asile* fondée en 1865. — *Ecoles* libres *de garçons et de filles* depuis 1868 à N.-D.-des-Mauges, V. *ce mot.*

L'*Eglise*, dédiée, comme l'ancienne, à Notre-Dame (succursale, 30 septembre 1807), date à peine de 1864. Elle a été transférée à l'entrée du bourg vers l'O. et construite sur les plans de M. Dellètre dans le style du XIIIe s., d'une seule nef de cinq travées avec fenêtres à meneaux, encadrées extérieurement de contre-forts à trois étages, transept, chœur d'une demi-travée et abside pentagonale avec jolis vitraux modernes, la voûte élevée, le tout nu, sans décoration ni mobilier, le clocher même inachevé, sans flèche. Sur des devis évalués à 177,000 fr., le compte des travaux s'est réglé, tel quel, au chiffre de 335,000 fr., dont la moitié peut-être reste due encore.

La fabrique possédait, possède sans doute encore un beau calice doré donné le 16 septembre 1520, comme l'indique une inscription, par « les « seigneurs de la Bouère et de la Chaperonère. »

Par décret du 27 septembre 1871 la partie N.-E. de la paroisse a été érigée en paroisse succursale sous le titre de *Notre-Dame des-Mauges*, V. *ce mot*.

Aucune trace n'est restée des temps les plus antiques, quoique le territoire fût habité. Il fut sillonné plus tard par de nombreuses voies, dont deux sur Angers et Saumur par St-Pierre de Chemillé, se détachant de la grande voie de Nantes à la Noue-Ogeard et au N. de la Morinière, une autre sur Chalonnes, traversant du N. au S. depuis la Burgevinière jusqu'à la Lande-Dunant, dite aux XVII-XVIIIe s. encore « le grand « chemin du Poitou, » — une autre sur Montrevault ; — enfin vers N.-E. passait celle de Chemillé à St-Florent.

La fondation de l'église et de la paroisse, sans doute antiques, n'est attestée par aucun titre. La cure formait le siége d'un *doyenné* dont l'érection doit remonter au moins au XIIe s. D'après le Pouillé de 1783 il comprend 42 paroisses dont 29 dites des *Basses-Mauges*, Jallais, le Grand-Montrevault, la Jubaudière, la Poitevinière, le Pin, Saint-Martin-de-Beaupréau, Notre-Dame de-Beaupréau, Gesté, le Fief-Sauvin, la Chaussaire, le Puiset-Doré, le Petit-Montrevault, la Chapelle-du-Genet, St-Rémy, Chaudron, St-Quentin, Villeneuve, Montjean, Chateaupanne, St-Laurent-de-la-Plaine, Neuvy, Ste-Christine, la Pommeraie, St-Pierre-Maulimart, Andrézé, St-Philbert, la Blouère-et-Villedieu, la Salle et la Chapelle-Aubry, Bourgneuf, — 13 des *Hautes-Mauges*, la Jumellière, Notre-Dame et St-Maurille de Chalonnes, Chaudefonds, Rochefort, St-Aubin-de-Luigné, Béhuard, Denée, Murs, Erigné, St-Lambert-du-Latay, Beaulieu et Ste-Foy.

Outre des rentes considérables, le doyen levait les dîmes et prémices sur 120 lieux dits ou habités de la paroisse et possédait pour domaine le bordage du Bois-au-Doyen. — Son banc dans l'église était devant l'autel St-Pierre.

Curés-doyens : Gervais, 1282. — André *Gaultier*, 1298. — Pierre *Gauteron*, professeur *in utroque* en l'Université d'Angers, dont le testament est de la veille de St-Laurent, 1362. — Pierre *Bourreau*, *Borelli*, 1419. — Louis *de Sène*, sieur de la Brinière, dont le testament est du 7 juillet 1457. — Jean *de Montjean*, en 1462, qui assista à la publication de la Coutume d'Anjou dans l'église des Cordeliers à Angers. — René *de Montjean*, 1508. — Vincent *Pineau*, originaire d'une pauvre famille des Mauges, devenu riche et célèbre et recherché des grands par ses talents et sa vertu, mort chanoine de St-Maurice d'Angers le 4 décembre 1532. — Lehoreau et Bruneau de Tartifume donnent son épitaphe. — Jacq. *Pineau*, bachelier, en décret, 1540, 1558. — Jacq. *Pelé*, 1561. — Vincent *Crétin*, 1570-1580. — Martin *Couldrin*, 1607, mais à titre définitif le 7 juillet 1610 seulement. Ses prédécesseurs ne résidaient pas, ni lui-même, assiduement. — Jean de *Saymond*, 1614, 1622. — Christophe de *Laurène*, 1622. — Jean *Gachet*, aumônier du roi, 1630, 1640. — Franç. *Picherit*, † le 31 octobre 1643 au Châtaignier en la Jubaudière, où il était né. — René *Riollan*, 1645, 1663. — Paul *Riollan*, 1667, 1683. — Claude *Héard de Boissimon*, licencié ès-droits, 1684, 1690. — André *Davau*, bachelier de Sorbonne, docteur ès-droits, 1691, † le 20 avril 1716. — Louis *Rondeau de la Perrière*, 1717, † le 16 décembre 1763, âgé de 84 ans. — Pierre-René *Favereau*, docteur en théologie, V. *ce nom*, 1764, † le 5 décembre 1780, âgé de 48 ans. — Julien-Jean-Baptiste-René *Leroyer*, 1786, qui écrit au *Journal de Paris*, une lettre reproduite par les *Affiches* du 3 février, implorant secours et conseil pour ses paroissiens ruinés par une épizootie persistante. — Louis-Franç. *Tessier*, 1791. — *Gasneau*, 1793.

On constate l'existence d'un « magister » dès 1541 à Jallais et encore au milieu du XVIIe s., mais l'*Ecole* paroissiale ne fut fondée, à titre de bénéfice, qu'en 1638 par Phil. Frain, sieur des Gourdonnières, qui dans son testament du 22 septembre constitua une rente de 12 liv. « pour « l'entretien d'un régent, » accrue le 12 mai 1659 par son neveu Jacques Frain de « deux seizains « de blé [32 boisseaux]. »

Dans le bourg existaient diverses *chapelles*, entre autres celle de *St-Jean*, qui prenait parfois titre de prieuré, délaissée dès 1695, rétablie plus tard, aujourd'hui ruinée, comme celle de *St-André*, démolie en 1739. Une autre, hors du bourg, au Bouchet, dépendait des religieux de St-Georges-sur-Loire.

Autour du doyenné et trop souvent à l'encontre, dans une hostilité rebelle, s'agglomèra une légion, ailleurs inouïe, de chapellenies, de confréries et d'associations bien rentées et indépendantes, telles, entre toutes, « la noble confrérie « de la Transfiguration, » ou celle plus puissante encore de « la Communauté des prêtres, » formée de prêtres habitués non amovibles, Les archives et les comptes sont remplis de leurs discussions et de leurs procédures pour le partage des revenus.

Digitized by Google

Tout ce monde crée dans le pays un centre actif de vie ecclésiastique qui y domine l'influence séculière et tient à distance les seigneurs laïcs. Le *château* primitif, qui s'élevait au lieu dit la Salle de Jallais, à l'extrémité du bourg, était rasé dès le XIIIe s. Le fief forme une simple chatellenie, annexée depuis le XVe s. au château de la Brinière, voisin du bourg, resté, comme dit Roger, « un grand village. » Charles IX y couche le 8 octobre 1565. — En 1574 l'église est incendiée par les Huguenots et tout le pays reste à la merci des gens de guerre pendant vingt ans, puis régulièrement mis en coupe par les officiers du roi. — L'industrie s'y installe au XVIIe s., le commerce au XVIIIe s. avec les Cesbron-Rogerie, Gélusseau, Humeau. — On y trouve les hôtels de *la Croix-Verte* 1564, du *Plat-d'Etain* 1636, du *Cheval-Blanc* 1654, de *la Boule-d'Or* XVIIIe s. — Entre tant d'usages, les uns de fiscalité, les autres de dévotion, on cite cette coutume bizarre d'arracher un chou le jour des noces et de l'amener en grande charrette pour faire la soupe du lendemain. — En 1788 les pauvres y étaient nombreux, le quart de la terre et des revenus étant en bien de main-morte, que se partageaient 21 bénéficiers. — La paroisse dépendait de l'Evêché d'Angers, du Grenier à sel de Cholet, de l'Election et des Aides d'Angers, du District de Beaupréau et formait de l'an V à l'an X un chef-lieu de canton, comprenant Jallais, St-Lézin, la Chapelle-Rousselin et la Jubaudière.

Le 13 mars 1793 le docteur Bousseau, V. *ce nom*, avec 80 gardes nationaux, quelques patriotes et la pièce de canon, plus tard fameuse sous le nom de *Missionnaire*, occupait la hauteur voisine du château, quand il y fut assailli par les 200 gars de la première troupe de Cathelineau, qui après deux heures de combat mit le petit poste en déroute et prit le canon, délaissé, faute de chevaux, et mal encloué. Sur la fin de l'année et en 1794 le bourg se trouve sur le passage des colonnes de Desmares et de Cordelier qui l'incendient. Le 27 avril 1794, Charette, Stofflet, Sapinaud, Marigny s'y réunissent et s'y séparent ennemis. Enfin en mai 1815 le premier rendez-vous y est donné à la Vendée nouvelle par d'Autichamp. On sait que la scène la plus sinistre de celle de 1832 se passa à la Chaperonnière, V. *ce mot*.

Maires : Jean *Humeau*, 1er messidor an VIII. — *Macé*, 17 avril 1815. — J. *Humeau*, 12 juillet 1815. — Jean *Humeau* fils, 23 janvier 1826. — *De Mailly*, 16 novembre 1830. — Joseph *Guinebertière*, 18 février 1835, installé le le 12 mars. — Augustin *Macé*, 29 septembre 1846, installé le 18 octobre. — Eugène *de Mailly de Montjean*, 10 septembre 1848, démissionnaire le 4 décembre 1852. — *Bellot*, 1853. — Jacq.-Benoît-Polynice *Pinçon de Valpinçon*, 4 août 1855. — *De Mailly*, 1870, en fonctions, 1875.

Notice Mss. de M. Spal. — Notes Mss. de M. Boutillier de St-André. — Arch. de la Cure. — Arch. de M.-et-L. D 8; E 2868; G 717. — Leboreau, Mss., t. II, p. 153. — Brun. de Tartif., Mss. 871. — Lemarchand, *Album Vendéen*. — Bousseau, *Lettre à M. Beauchamp*. — *Mém. de l'Acad. celtique*, t. V, p. 222-223.—*Rev. d'Anj.*, 1861, p. 334-338. — *Répert. arch.*, 1863, p. 62. — Pour les localités, voir à leur article, *le Houx*, *le Souchereau*, *Piédouault*, *la Bouère*, *la Chaperonnière*, *Cierxay*, *les Cabournes*, *la Brinière*, *la Chauvière*, etc.

Jallerie (la), f., c^ne de *la Cornuaille*. — Acquise le 13 janvier 1553 de Rob. de Montalais par Jean de Noirieux.

Jallet (*René-Joseph*), sieur de La Vérouillère, est nommé échevin d'Angers le 1er mai 1711 et le 1er mai 1713, maire le 1er mai 1715. — Il mourut le 3 juillet suivant, âgé de 56 ans, et fut inhumé dans l'église St-Michel-du-Tertre, son cœur porté aux Cordeliers. — Sa veuve Perrine Gourreau mourut à la Vérouillère le 6 août 1730. — Il portait *d'azur au coq d'or, à l'étoile de même posée au canton senestre en chef*.

Mss. 919, f. 258; BB 106; GG 143 et 311.

Jallet (*Marin*), sieur de la Vérouillère, fils du précédent, né à Angers le 30 mai 1691, procureur à l'Election d'Angers, échevin le 1er mai 1725 et le 1er mai 1727, procureur du roi à l'hôtel-de-ville le 16 janvier 1726, fut désigné maire par le prince de Lambesc le 5 août 1738, non sans une vive opposition de toutes les compagnies de la ville et du clergé, à qui sa conduite passée n'inspirait aucune confiance. Il fut néanmoins continué dans ces fonctions le 1er mai 1741. — Il réorganisa les halles couvertes, commença le chemin du pont de Sorges, replanta l'avant-mail des tilleuls; mais il dut surtout faire face à une disette terrible et résister à l'odieuse exploitation de la misère publique par le contrôleur général Orry, dont il refusa courageusement les blés avariés. — Il laissait de son mariage avec Marguerite-Agathe Nepveu onze enfants, dont l'aîné, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment d'Aquitaine-infanterie, fut tué à la bataille de Minden. — Un jeton à ses armes, daté de 1743, porte au revers *un coq*, allusion à ses armes, *la patte levée*, et pour devise : *Ad munia quæque usque vigilat.*

Arch. mun. BB 112, f. 196.—Mss. 919, f. 250; 998, f. 20. — Dumesnil, p. 923. — *Rev. de l'Anjou*, 1861, p. 165.

Jallet (*Louis-Joseph-Casimir*), sieur de la Maisonneuve, mari de Jeanne-Renée Alleaume, reçu docteur-médecin à Angers, le 28 février 1754, échevin d'Angers, † le 16 octobre 1778, âgé de 56 ans.

Jallet de la Vérouillère (*Jean-Baptiste*), cordelier, docteur de Sorbonne, ancien provincial, ex-commissaire de la grande province de France, est inhumé aux Cordeliers d'Angers le 24 juillet 1753. — Son portrait existe gravé.

Jallière (la), f., c^ne de *la Jubaudière*. — *La Joltière* (Cass.); — ham., c^ne de *St-Augustin-des-B.* — *La Jaillère* (Et.-M.). — Domaine de la famille Lebel XVI-XVIIe s.

Jallières (les), vill., c^ne de *St-Saturnin*.

Jallot (*Achille*), né à Pouancé le 18 décembre 1800, entra, au sortir de l'Ecole polytechnique, élève sous-lieutenant du génie à l'Ecole d'application de Metz (27 novembre 1822) pour en sortir lieutenant le 28 décembre 1824 et prendre rang comme capitaine au 2e régiment

Digitized by Google

de sapeurs, le 4 février 1828, à titre provisoire, confirmé le 1er octobre 1830. Détaché successivement depuis 1827 à Tarbes, à Bayonne, à Pau, à Lourdes, il fut appelé le 15 février 1831 à Arras et fit partie l'année suivante de l'expédition de Belgique. Ce fut lui qui eut charge de faire brèche par la mine à la lunette St-Laurent et il fut mis à l'ordre du jour du 15 novembre 1832, comme aussi plusieurs fois cité avec éloges par le général Haxo, notamment « pour « avoir parfaitement compassé les charges de ses « fourneaux » dans l'attaque nocturne du 14 au 15 décembre, qui devait décider du succès. Le 26 février suivant il était nommé chevalier de la Légion d'honneur, puis chevalier de l'ordre de Léopold le 15 avril, et passait par rang d'ancienneté en 1837 à la première classe des capitaines d'état-major du génie. Il était alors depuis deux ans détaché à Longwy, dont il eut pendant un séjour de 15 ans à compléter les défenses ou à restaurer les fortications. Chef de bataillon le 25 juin 1846, il fut dirigé le 23 mars 1850 sur Milianah, fut promu au grade de lieutenant-colonel le 10 janvier 1852, puis de colonel le 1er février 1854, et à ce titre appelé aux fonctions de directeur de l'arsenal du génie de Metz le 22 février suivant, président le 23 février 1855 du jury d'examen de l'Ecole d'application, officier de la Légion d'honneur le 12 juin 1856. Il recevait le 7 juin 1858 des félicitations du comité des fortifications pour ses études et projets et obtint le 22 juillet suivant sa mise à la retraite, pour se retirer en son château du Houssay en St-Sauveur-de-Flée, où il est mort le 22 février 1860.

Jallot (*Anne*), est la fondatrice à Angers de la communauté des sœurs de Saint-Charles Borromée, pour élever et former des maîtresses d'école habiles à instruire et à soigner les pauvres. Elle acquit le 24 juin 1714, au coin des rues du Figuier et de la Chartre-St-Maurice un vaste hôtel, qu'elle légua par testament du 15 mars 1725 à la paroisse et où l'institution est restée jusqu'à la démolition du logis en 1869.

Jallot (*René*), de la Ferrière, est reçu docteur en médecine de la Faculté d'Angers, le 22 juillet 1782.

Jallot (*René-Léon*), né le 8 mars 1779, négociant en vins, premier adjoint au maire de Pouancé, élu conseiller d'arrondissement le 24 novembre 1833, membre du Conseil général le 4 décembre 1836 jusqu'en 1845, maire de Chazé-Henri le 23 janvier 1841, jusqu'en 1848.

Jalmin (le), f., cne de *Chazé-s.-A.*; — (le Grand-), f., cne de *Bécon*. — *La mét. et appartenances appelée le J.* 1405 (E 109), — dépendait du domaine de Landeronde — et aujourd'hui du Mont-de-Piété d'Angers; — (le Petit-), f., cne de *Bécon*. — *Le petit Germain* (Cass. et Et.-M.).

Jalotière (la), f., cne de *Gée*. — *La maison de Beauchesne alias la Chalottière* 1749 (Terrier de Gée). — En est sieur Michel de Sarra 1582.

Jalousie (la), cl., cne de *Jarzé*; — mon., cne de *St-Lambert-des-Levées*.

Jalousière (la), f., cne de *Bouzillé*. — *Le lieu noble de la Girouysière* 1540 (C 106, f. 152). — *La Girousière* (Cass.). — Anc. fief et seigneurie relevant de la Pierre-Baudron. — En est sieur Mande Mullet, écuyer, comme mari de Jeanne Urnay, 1540, n. h. Olivier Subleau 1670, Noël Mullet, capitaine au régiment d'Orléans, 1720.

Jaltière (la), ham., cne d'*Allençon*; — cne de *Faye*. — Anc. maison détruite, qui dépendait de la baronnie du Puy-de-Fou. L'emplacement conserve encore la trace d'une douve; — vill., cne de *Morannes*. — *L'houstel, estre, puiz... de la Jalletière* 1432. — *Le vill. de la vieille J.* 1687 (H Ursulines). — *Les Jaltières* (Et.-M.). — En est sieur Olivier Levenier, prêtre, 1393, Et. Ogier 1432, Benjamin de Chanchevrier, veuf de Louise Goderon, 1688, n. h. Fr. Guitet 1733; — (la Grande-), h., cne de *St-Laurent-de-la-Pl.* — *Le lieu, terre et seigneurie de la J.* 1540 (C 105, f. 246). — Anc. terre seigneuriale relevant de Chalonnes et de la Jumellière et dont dépendaient au XVIe s. quatre métairies. Le seigneur avait le titre et les priviléges de fondateur de la paroisse. Sa litre figurait au dedans et au dehors sur les murs de l'église, et ces droits honorifiques lui furent maintenus par une transaction du 9 septembre 1630 contre la dame du Plessis-Beuvereau. — En est sieur Guill. de la Rivière qui mourut en 1450 dans le voyage de Jérusalem. Sa fille avait épousé Jean de Sanzay, dont le fils René vendit la terre en 1537 à n. h. René Erreau. — En est dame Renée de Pincé 1606; — en est sieur Claude de Montours, chevalier, en 1618, par acquêt récent. — L'habitation à cette époque n'est déjà plus qu'une vieille ruine inhabitable, avec jardins, pourpris, étangs, hautes futaies, prés et garennes; — (la Petite-), f, cne de *St-Laurent-de-la-Pl.* (E 650-692).

Jalumière (la), f., cne de *Vern*. — En est sieur n. h. Jean Pétrineau 1689, 1594.

***Jam*...** — V. *Gemm*...

Jambe-aux-Moines (la), mon, cne de *Vauchrétien*, — autrement appelée *le Pavillon*.

Jambe-de-Pie (la), min, cne de *Douces*.

Jambe-Sèche (la), vill., cne de *St-Georges-Chat*. — *Gamba sicca* 1096 (Liv. N., p. 153). — V. un plan du village sur le grand plan de la châtellenie de St-Georges de 1776.

Jambletière (la), f., cne de *la Pommeraie*.

Jambon. — V. *Chambon*.

Jambuère (la), ham., cne de *Chaudron*; — relevait de Montrevault; — en est dame en 1458 Guillemette Simonne, veuve de Jean Bérart; — — ham., cne de *la Poitevinière*; — relevait de Cholet, où rend aveu en 1671 Jean Bourceau, héritier de Jacquine Gourdon, sa mère.

Jameron (.....), prieur de Bonne-Espérance, — « que le désir de vivre en paix avait depuis « longtemps fixé à Angers », — s'attaqua pourtant à triple reprise à Audouys par deux lettres que reproduisent les nos 4 et 6 des *Nouvelles Affiches* du Département (1791), — et encore le 30 janvier 1792, V. *ci-dessus*, t. I, p. 156. — Il venait « de jouer aux dévotes un tour qui

Digitized by Google

« passe raillerie », comme le rappelle à cette occasion le *Journal du Département* (t. III, p. 24). Comme il était de fait insermenté, n'ayant aucune fonction publique, sa messe attirait la foule. Un dimanche d'octobre 1791, après l'Evangile, se tournant vers ses fidèles : « Vous me croyez aristocrate, leur dit-il, et voilà « pourquoi vous venez à ma messe. Je jure en « votre présence d'être fidèle à la nation, à la « loi, au roi ». Personne n'osa se retirer.

Jameron (*Charles-Joseph*), né le 2 mai 1768 à Beaufort d'une famille de magistrature, entra sous-lieutenant au 27e régiment de ligne le 10 juin 1791, et après les premières campagnes en Savoie et sur les frontières du Nord et du Rhin, nommé capitaine le 1er floréal an III, rejoignit l'armée d'Italie avec titre d'aide-de-camp du général Kilmaine, chargé de la défense de Vérone. Il était à Arcole et, blessé dans la campagne, fut fait prisonnier, puis échangé, et bientôt élevé au grade de chef d'escadron du 8e régiment de dragons le 28 messidor an IV, il sert à l'armée de l'ouest en l'an VI, aux armées de Danube et de Mayenne en l'an VII et prend sa part d'honneur à la bataille de Marengo, en enveloppant avec quatre régiments 9 bataillons autrichiens, qui déposent les armes. Un instant condamné au repos par la fatigue et ses blessures, il fut rappelé en activité avec commission de chef d'escadron de gendarmerie dans la 3e légion, en résidence à Chartres, et chargé d'organiser l'arme en Piémont, puis avec les détachements de guerre, fit les campagnes d'Autriche, de Prusse, de Pologne, passa colonel de la 22e légion le 16 juin 1807, officier de la Légion d'honneur le 30 juin 1811, et participa enfin, avec les troupes qui occupaient le département de l'Ain, à la défense du sol de la patrie. Mis en non-activité en 1814, mais avec le titre de chevalier de St-Louis le 15 septembre, il fut replacé en 1819 à la tête de la 7e légion en résidence à Tours, où il prit, le 13 mars 1821, sa retraite, honorée du grade de maréchal de camp. Il y est mort en janvier 1847.

Jamerons (les), ham., cne de *Mouliherne*.

Jamet (*Pierre*), reçu le 15 mai 1658 docteur-régent en la Faculté de médecine d'Angers, épouse le 17 juin suivant Anne Chotard, et meurt le 2 mars (D 26), ou suivant un acte peut-être plus sûr, le 4 août 1689. — (*Jean*), fils du précédent, né à Angers le 13 janvier 1668, reçu docteur-médecin en l'Université de Reims vers 1684, et plus tard, je crois, en l'Université d'Angers, était établi à Doué où il épouse le 22 mai 1692 Marie de Méré. Il y prend le titre de « conseiller du roi, médecin ordinaire de sa Magesté » 1694. — Il se remaria le 7 février 1702, à Cernusson, avec Jeanne Guibert ; — † vers 1739 ; — (*Denis*), fils du précédent, docteur-médecin (1728) de la Faculté de Montpellier, épouse, âgé de 28 ans, à Martigné-Briand, Anne Bascher le 25 juillet 1730, prend les fonctions de médecin de l'Hôtel-Dieu de Doué à partir du 7 février 1721, et celles de maire perpétuel en 1738. — (*Denis-Laurent-Jean*), fils du précédent, né à Doué le 19 septembre 1737, est établi docteur en médecine à Fontevraud en 1768. — (*Mathurin-Julien-François*), est reçu docteur-médecin à Angers le 1er décembre 1788.

Jametterie (la), f., cne de *Bourgneuf* ; — vill., cne de *Chantocé*.

Jamière (la Basse-), f., cne de *Thorigné*.

Jamin (*Charles*), prêtre, profès de l'abbaye du Louroux, docteur en Sorbonne, vicaire-général de l'ordre pour les provinces d'Anjou, Touraine et Maine, prieur du Petit-Cîteaux, puis de Pontron et enfin de l'abbaye du Louroux, y meurt le 17 décembre 1670 et y est inhumé le lendemain dans le presbytère.

Jaminerie (la), f., cne de *Forges*.

Jaminière (la), cl., cne du *Voide*. — En est sieur en 1609 Georges Gallard.

Jamoys (*Charles*), docteur-médecin, reçu à Angers le 26 juillet 1607, était doyen de la Faculté en 1614, mari de Marie Ménard.

Janerie (la), ham., cne du *Louroux-Béc*.

Janetière (la), vill., cne de *Vernoil*. — *La Gommetrie* (Cass.).

Janière (la), vill., cne de *St-Germain-des-Prés* ; — (la Haute, la Basse-), ff., cne de *Thorigné*. — *Le lieu de la haute Jehannière, lequel est situé en pays de landes* 1540 (C 105, f. 160). — Appart. alors à Jean d'Andigné, qui le relevait de Hoges ; — en 1602 à Marie d'Andigné.

Janières (les), ham., cne de *Parcé*. — Ancienne mon noble dont est dame Jacqueline de la Touche 1595. En est sieur Alex. du Boul, 1627.

Janin (*Michel*), maître maçon architecte, Angers, 1703, — ou comme l'appelle son acte de décès (25 juillet 1721) « maître masson et « sculpteur, âgé de 60 ans ».

Janin (*Pierre-Alexandre*), né à Paris le 15 août 1790, capitaine trésorier du 34e régiment de ligne, puis commandant du dépôt de recrutement de la Mayenne, prit sa retraite à Angers vers 1842, avec les fonctions pendant près de 20 années de préposé en chef de l'octroi (1845-1864). — Il y a publié dès 1845 un *Dictionnaire complet des Communes de France* (Angers, in-8o, Cosnier et L.), réédité en 1851 et tenu au courant, tous les deux ans, par des *Suppléments*, dont le septième et dernier reproduisant les six premiers, a paru en 1869 (Angers, P. Lachèse, Belleuvre et Dolbeau, in-8o de 46 p.). Ancien collaborateur du *Spectateur Militaire*, membre fondateur de la *Société Grammaticale* d'Angers, il y était depuis longues années un des membres les plus assidus et des plus actifs de la *Société Industrielle* et a publié dans ses Bulletins depuis 1846 nombre de rapports sur des procédés économiques ou industriels, notamment *sur la Carte géométrique de Priston* en 1846, *sur la Section des Arts divers* de l'Exposition de 1853, *sur le projet d'association pour la vente au détail de la boucherie* en 1856, et *sur la Section d'Economie domestique* de l'Exposition de 1858. Il est mort à Corné le 27 juillet 1872, âgé de 82 ans.

Janneaux (*René*), fils de Charles J., docteur agrégé en droit, professeur de droit français, avocat du roi au Présidial, 1700, recteur de

Digitized by Google

l'Université 1726, conseiller et échevin perpétuel de l'Hôtel-de-Ville d'Angers, marié le 31 mai 1701 à Marie-Anne Maugin, était doyen de l'Université en 1767 et survivait, bien vieux sans doute, à son fils René-Charles, inhumé le 9 novembre à Briolay. — La Bibliothèque d'Angers conserve de lui parmi ses Mss. un Cours de droit, *Recitationes solennes super quatuor libros Institutionum Justiniani* (Mss. 331, in-4°, pap. de 481 fol.), précédé d'un discours, lu à l'Académie le 15 décembre 1726, un *Traité des Prescriptions*, commencé par Pocquet de Livonnière, son collègue en l'enseignement du droit français (Mss. 348, in-4° de 322 p.), *l'Eloge de René Gohin* (Mss. 497) et divers *Discours* prononcés au Présidial (Mss. 498).

Janot, cl., c^ne de *Daumeray*.

Janotière (la), ham., c^ne de *Corzé*.

Jansonnaie (la), f., c^ne de *Chatelais*.

Janvier (.....), chanoine régulier d'Angers, a mis une épigramme de sa façon en tête de la réimpression de la *Vie de Dupineau* par Niceron (Paris, Briasson, 1731).

Janvier (.....), né aux environs de Châteaugontier d'une famille de paysans, apprit dans les champs, par l'expérience et d'instinct, à guérir et « à rebouter les membres », à ce point qu'il s'amusait dit-on, à casser les jambes aux moutons pour les leur remettre. Poussé aux études et devenu prêtre, il raisonna l'art qu'il savait déjà pratiquer et s'acquit une réputation sans égale dans tout l'Anjou au XVIIIe s. Il habitait Angers et y exerçait librement, autorisé d'un ordre du roi et gratifié même par le ministre Saint-Florentin d'une pension de 800 l. sur l'évêché. Il soignait les pauvres gratuitement et ne pouvait suffire aux appels du plus grand monde. Nommé vers 1760 prieur-curé des Essards, il venait exprès à Angers deux jours par semaine, et plus tard s'y établit, ce semble, à demeure, mais sa santé dès lors dépérissait sensiblement et il était réduit dès 1765 à confier souvent les opérations les plus délicates à Bourgonnier, le seul élève qu'il eut formé (BB 122).

Janvier (*Urbain*), natif d'Angers, maître chirurgien en robe longue de la Faculté de Paris, meurt chirurgien ordinaire de Marie-Louise-Elisabeth d'Orléans, le 2 fév. 1723, âgé de 58 ans.

Janvier de la Motte (*Elie*), né à Laval le 2 février 1798, élevé, avec son frère Eugène, au Lycée d'Angers, puis ses études de droit terminées, successivement nommé procureur du roi à Mamers et à Alençon, revint en 1828 à Angers comme conseiller à la Cour d'appel. Reçu en 1845 de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, il l'avait représentée en 1846 au Congrès de Gênes et en a laissé dans ses *Mémoires* (t. VI, part. I, p. 1) un important compte-rendu. — Après la mort de son frère (1852), il le remplaça comme député de Tarn et-Garonne au Corps Législatif, où il siégeait encore à l'époque de sa mort, survenue à Angers le 16 mai 1869. Outre de hautes relations établies dans ses nombreux voyages d'agrément ou d'étude en Italie dès 1838, en Suisse, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, il avait rapporté d'un long séjour à Rome en 1850 le titre de comte romain et la croix de commandeur de St-Grégoire le Grand. V. *Mém. de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts*, 1869, p. 247, art. de M. Ad. Lachèse.

Janvraie, Janvrie. — V. *Genvraie*.

Jaquenière (la), ham., c^ne du *Tremblay*. — *La Guinguinière* (Cass.).

Jaquetière (la), f., c^ne de *Carbay*. — *La Jarretière* (Cass.).

Jaquetières (les), ., c^ne de *Varennes-s-M.*

Jaquetterie (la), cl., c^ne de *Jarzé*.

Jard (le), ham., c^ne de *Cléré*. — *Le villaige de Jaers* 1605, *du Jars* 1632 (G Cure). — *Le Bas, le Haut Jars* (Cass.). — En est sieur n. h. Christ. Ysambert, écuyer, 1540 (C 106, f. 6); — f., c^ne de *St-Philbert-du-P.*

Jardière (la), f., c^ne de *Loiré*.

Jardin (le), cl., c^ne de *Meigné-le-V.*; — f., c^ne de *Bauné*. — *Le lieu vulgairement appelé le J.* 1505. — *Le lieu et domaine du J.* 1527. — Dépendance du prieuré de Ste-Croix du Verger, de qui Philippe Chaston l'acquit en 1527 (Titres du Verger); — (le Bas-), m^on, c^ne d'*Angers* E.; — (le Grand-), f., c^ne de *Montjean*.

Jardins (les), ruiss. né sur la c^ne de *Genneteil*, s'y jette dans le ruiss. de Malvoisine; — 1,420 mèt. de cours; — f., c^ne de *Chaudefonds*; — f., c^ne de *St-Georges-s.-L.*; — ham., c^ne de *Varennes-s.-Mont*. — En est sieur h. h. Noel Lignis 1661.

Jardins (les Bas-), f., c^ne d'*Echemiré*; — (les Grands-), c^ne d'*Angers* E. — *Une maison, jardrins et appartenances appelé le Grand Jardrin* 1529 (G St-Maurice). — Acquise par le corbelier de St-Maurice à cette date. V. *la Croix-Renard*.

Jardins-de-la-Ville (les), f., c^ne d'*Ingrandes*.

Jardraie (la), f., c^ne du *Vieil-Baugé*.

Jarre (*Pierre-Charles*), géomètre, demeurait au château de Cholet en 1770.

Jarret de la Mairie (*Henri-René-Louis*), né le 11 novembre 1778 à Longuefuie près Châteaugontier, ancien capitaine dans les chouans de l'Ouest, maire de Pontigné le 25 mai 1821, est nommé membre du Conseil général par ordonnance du 20 août 1824; — meurt le 2 janvier 1835. — (*Henri*), né à Baugé le 3 mars 1804, élève des écoles de St-Cyr et de Saumur, démissionnaire en 1830, conseiller général élu le 27 août 1848, jusqu'en 1852, † le 26 janvier 1872.

Jarretière (la), vill., c^ne de *Denée*. — *La croix de la J.* 1471 (Souvigné). — *La Carretière* (Postes). — En est sieur n. h. Charles Daburon 1686, commissaire provincial de l'artillerie de France, † le 19 mai 1792. — V. *la Jaquetière*.

Jarriaie (la), f., c^ne de *Bourgneuf*; — f., c^ne de *Champigné*; — f., c^ne de *Jallais*, app^t vers 1680 à Claude Pocquet de Livonnière; — ham., c^ne de *Morannes*. — Anc. fief et seigneurie dont est sieur en 1457 Baudouin de Tucé. Il le vendit le 8 juillet 1464 pour 1,030 écus

Digitized by Google

à Jean Lenfant et Jean Petit. Dans le partage entre leurs héritiers, le domaine qui se composait primitivement de la Jarriaie et de la Brocherie fut divisé, et la Jarriaie resta aux Lenfant. — Guill. de Clermont, mari de Catherine Lenfant, rend aveu à Morannes en 1499 pour « ses « deux maisons anciennes, avec grande cave voû- « tée, grands mazeris et muraille, motte an- « cienne, fuie, douves anciennes, fossés doubles. » Le 10 avril 1510 il vendit le fief seulement à Jean de la Pallu, dont la veuve, remariée à Jean Dorange, céda son droit au fermier, officier de la terre de Morannes (17 juillet 1537). — La métairie sans féage appartenait en 1533 à René Mouteul de la Ricordelière, dont la fille Jeanne épousa René Guyet, et la petite-fille Gilles Launay 1582; — en 1619 à n. h. René Minée, † le 23 août 1652, âgé de 85 ans; = ham., c^ne de *Sœurdres*.

Jarriale-de-Mozé (la), f., c^ne de *Champigné*. — *La Jarrie de M.* 1768 (Et.-C.).

Jarrie (la), c^ne de *Chalonnes-s.-Loire*. — Anc. fief dans la grande île, relevant de la baronnie de Chalonnes; — en est sieur Hardy du Vergier, écuyer, par sa femme Anne de la Jarrie, 1513, René Erreau, écuyer, 1540 (C 105, f. 245), n. h. Pierre Gazeau, mari de Jacqueline de la Roussière, 1597, 1621; = ham., c^ne de *Jallais*; = f., c^ne du *May*; = c^ne de *Saulgé-l'H.* — Anc. fief et seigneurie, appartenant à Marguerite de Broyses, veuve Jounault, qui le relevait de Luigné, 1539 (C 106, f. 208), Franç. de Claude Amoureux 1671, Claude-René de Russon, mari de Renée Amoureux 1731, frère Mich.-Hubert-Louis de Murat, commandeur du Temple d'Angers, 1786; = f., c^ne du *Voide*. — En est sieur Thibault Meigneneau 1596, Tristan Dartois, écuyer, mari de Françoise Chabot, 1622, 1652, qui vend à sa sœur, Françoise Dartois, veuve de n. h. Thomas Nepveu de la Hamardière, le 10 avril 1674. Celle-ci la donna en dot à sa fille qui épousa n. h. Guy Simon en 1675; = (la Grande-), chât. et f., c^ne de *St-Germain-lès-Montf.* — Anc. m^on noble avec chapelle dédiée à Ste-Anne; — appart. du XVIe au XVIIIe s. à la famille Joubert, durant tout le XVIIIe s. à la famille Lirot, sur qui elle est saisie nat^t en 1793 et vendue le 17 prairial an VI. — Mme Mélanie Valdor, dont les *Poésies* ont eu leur célébrité, l'a possédée, et c'est d'elle que l'a acquise vers 1840 M. Gautret de la Moricière; = (la Petite-), ham., c^ne de *St-Germain-sous-Montf.*

Jarrière (la), cl., c^ne d'*Etriché*.

Jarrillaie (la), f., c^ne de *Chatelais*, acquise en 1507 de Foulques Sébille par Pierre de Rohan; = f., c^ne du *Lion-d'Ang.* — En est sieur n. h. Franç. de l'Epinay, 1539, qui la relevait du Bois-de-la-Court, de la Perrière et des Faveries (C 105, f. 360); = f., c^ne de *St-Lambert-des-L.*; = ham., c^ne du *Tremblay*.

Jarron (*Etienne*), de Saumur, est le premier ingénieur, sous qui furent commencés en 1490 les travaux de canalisation de l'Yèvre près Bourges, qui fut mise dès lors en état de porter des bateaux de 40 pieds de long.

Jarry, ruiss. né sur la c^ne de *la Chapelle-s.-Oudon*, traverse Andigné, se jette dans l'Oudon; — 3,500 mèt. de cours; = vill., c^ne de *Brain-sur-All.* — *Terra, vendemia ad Jarriam, — decima in Jarria, de Garria, — de la Jarria* 1120 circa (Fontev., Gr. cartul. 152, 511, 594, 595). — *Molendinus de Jarris, — feodum de Jarriis* XIIIe s. — *Decima lini et chanvre et mil et penil dicta Jarries* 1208. — *Gervasius de Jaries* 1169 (Fontev., Pr. des Loges). — *Jarie* (Cass.). — Avec m^in à eau dès le XIIIe s. — Domaine donné au XIIe s. par Robert Lebouvier à l'abb. de Fontevraud.

Jarry (*Jacques*), maître architecte, à Beaulieu, 1767, 1790. — (*Joseph-Pierre-Calixte*), docteur en médecine, natif de Doué, y meurt âgé de 37 ans, le 11 avril 1747. Il avait épousé le 1er septembre 1738, à Montreuil-Bellay, Perrine-Louise Thibault.

Jarzé, c^on de Seiches (9 kil. 500), arr^t de Baugé (10 kil); — à 29 kil. d'Angers. — *Ager qui a vulgaribus vocitatur Gerciacus* VIe s. (Vit. Magnob., ap. Boll., t. VII, octob.). — *Potestas Jarziacus* 958-987 (Cartul. St-Aubin, f. 87 v°). — *Garzeium* 1035-1060 (Cartul. du Ronc., Rot. 1, ch. 35). — *Jarzei* 1060 (Arch. d'A., t. II, p. 51). — *Curtis, territorium Jarziaci* 1060, 1081 (Cartul. St-Aubin, f. 87). — *Gerciacus* 1060-1080 (Cartul. du Ronc., Rot. 1, ch. 49). — *Jarce* 1060-1067 (Ib., Rot. 1, ch. 28). — *Jarciacus* 1052-1082 (2e Cartul. St-Serge, p. 61). — *Jerziacus* 1060-1080 (Cartul. St-Aubin, f. 84 v°). — *Zarziacus* 1114-1134 (2e Cartul. St-Serge, p. 195). — *Jarze* 1283 (G 352). — Sur un sol inégal, coupé de vallons et de hauts coteaux boisés, — entre Echemiré (4 k. 500) à l'E., Cheviré-le-R. (5 k. 1/2) au N.-E., Beauvau (3 kil.) à l'O. et au N.-O., Marcé (7 kil.) à l'O., Chaumont (4 kil.) et Sermaise (3 kil. 1/2) au S.

La route départementale d'Angers à Tours traverse le bourg de l'E. à l'O. (6 kil. 1/2), y croisant les chemins des Rosiers à Sablé et de Corné à la Flèche.

Y naissent les ruiss. du Pouillé, du Téry, de la Petite-Frênaie, de Glené, de la Rochette, dit aussi du Moulinet ou de Jarzé.

En dépendent les hameaux ou vill. des Barres (8 mais., 22 hab.), des Goupillères (4 mais., 14 hab.), de Boué (6 mais., 27 hab.), de la Verglacière (4 mais., 13 hab.), les châteaux de Montplacé, de la Galaisière, de la Roche-Piau et près de 200 fermes ou écarts.

Superficie : 3,311 hect. dont 110 hect. en vignes, et 598 en bois.

Population : 270 feux, *1,218* hab. en 1720-1726 — *350* feux en 1788. — *1,680* hab. en 1790. — *1,800* hab. en 1831. — *1,792* hab. en 1841. — *1,852* hab. en 1851. — *1,859* hab. en 1861. — *1,927* hab. en 1866. — *1,739* hab. en 1872, dont *627* hab. (182 mais., 204 mén.) au bourg, situé au sommet (104 mèt.), d'un double versant d'où l'on domine une grande partie du Baugeois.

Foires le 23 avril, le deuxième mardi de juin,

Digitized by Google

le dernier mardi d'octobre, sans importance, tandis que l'*Assemblée* qui se tient le dimanche avant la St-Jean, est très-forte.

Bureau de poste.

Chef-lieu de Perception, comprenant les cnes de Beauvau, Chaumont, Fontaine-Milon, Lué et Sermaise.

Jolie *Mairie* neuve, avec *Ecole* communale laïque *de garçons*, construite sur un terrain acquis le 15 mars 1855, en vertu d'ordonnance du 21 avril 1854. Les travaux ont été reçus le 12 janvier 1857 (arch. Delestre). — L'ancienne s'élevait place des Halles et a été aliénée le 23 juillet 1854. — *Ecole de filles* tenue par les sœurs de St-Joseph, communauté locale fondée en 1837, pour l'éducation et le soin des pauvres, par Mlle Caroline Ledeux, originaire de Baugé. Elle dessert aussi un bel *Hôpital*.

L'*Eglise*, dédiée à St Cyr et à Ste Julitte (succursale, 30 septembre 1807), s'élève, au bas du bourg vers l'E., un peu à l'écart de la route départementale, sur un sol fortement incliné. La nef unique comprend quatre étroites travées, voûtées en croisées d'ogive, avec clés armoriées, et à nervures saillantes, qui s'éteignent sans chapiteaux dans de fausses colonnes à demi-engagées, chaque travée éclairée de chaque côté par une fenêtre à double meneau, chargé d'enroulements de pierre, avec débris de vitraux. Toute cette partie de l'édifice date des premières années du XVIe s. et a été ajoutée à l'église primitive. La nef antique forme le chœur actuel, de trois travées, où s'ouvrent à droite et à gauche des chapelles en guise de bas-côtés, — celle de gauche dédiée à la Vierge, de quatre travées, dont une ouvre sur le transept, portées sur de grosses colonnes rondes à chapiteaux antiques mais remaniés, décorés de feuillage, avec fenêtre à meneau unique. Dans le mur est encastrée l'épitaphe du chanoine Loys Grippon, mort le 5 décembre 1524, et au-dessous, gravée la représentation de son cadavre, couché nu, les mains croisées, le bras droit chargé d'une aumusse, avec écu armorié *de... à... accompagné de 3 clous de la Passion 2 et 1*; — celle de dr., dédiée à St Sébastien, ne comprend que trois travées portées sur d'énormes piliers sans moulures, les voûtes surexhaussées avec toutes les complications des entrecroisements du XVIe s., et autrefois éclairées par cinq fenêtres semblables à celle de la nef; dans le mur, une jolie piscine et une porte en anse de panier, cantonnée d'élégants fleurons, qui n'apparaît plus qu'à l'extérieur. C'est la chapelle seigneuriale, fondée vers 1328 en l'honneur de St Martin, mais reconstruite, en même temps que la nef, de 1500 à 1504. On y voyait jusqu'en 1840 une belle statue peinte de St Christophe, une Notre-Dame, et au temps de sa splendeur première, un magnifique *Sépulcre* comprenant 16 personnages, œuvre du sculpteur Louis Moucier, détruite très-probablement dans les dernières années du XVIe s. Gaignières a conservé seulement le dessin du tombeau d'Isabeau de Tessé qui décorait le chœur. — L'abside comprend deux travées dont les rinceaux enchevêtrés de la voûte (XVIe s.) s'effeuillent aux deux tiers de hauteur sur d'étroits chapiteaux autrefois armoriés. Le fond plat est complétement ajouré par une large et haute baie à 4 meneaux, avec enroulements de pierre décorés de débris de vitraux. Dans la première travée un arceau surbaissé s'ouvre à gauche dans la sacristie, à droite dans un petit oratoire, relié à la chapelle seigneuriale, avec cheminée dont le tuyau perce le toit. — Une boiserie recouvre les murs, bordée de 16 stalles, dont 12 anciennes (XVIIe s.), à miséricordes sculptées de pichets, de feuillages, de chauves-souris, de têtes de sauvages et de bêtes fantastiques. — De hauts et épais contreforts flanquent de toutes parts l'édifice reconstruit pour partie à la fin du XVe s. (1467) sur une base plus antique et transformé au commencement du XVIe s. Vers N. pourtant apparaît encore partie du mur ancien de la nef en petit appareil moyen régulier du XIe s. — Un clocher moderne, carré, de deux étages, informe et nu, avec haute flèche en bois recouverte d'ardoise, repose sur la travée intermédiaire entre la nef et le chœur, au centre de l'édifice restauré complétement de 1844 à 1853. — Une belle lithographie en existe dans *l'Anjou*, de M. de Wismes.

La cure porte la date *1613* et le nom du curé *Pierre Michel*. On y conserve deux statues, XVIe s., *St Bernard* et *St Benoît*, provenant de l'abbaye de Chaloché.

Dans le *cimetière*, se trouvent les épitaphes de Jean Girard 1502, de Françoise Thaunay 1632, de Julien Nouchet, notaire royal, et de sa femme Françoise Leroy 1627-1650, de Charles Ouvrard 1766, de Jeanne Guiton 1770. — Jean Bourré y fonda le 17 août 1505 une *chapelle de Ste-Anne et de Ste-Madeleine*, attenant au parc, avec entrée double pour le château et pour les fidèles.

Un beau *dolmen* existe à droite de la route de Seiches, presque au sortir du bourg de Jarzé, à la Roche-Thibault, V. *ce mot*. — Il ne faut pas douter que le bourg actuel ne fût sur le chemin antique de Baugé à Seiches, probablement par Marcé, et à la rencontre de diverses autres voies, dont une reconnaissable par Beauvau à travers la forêt de Chambiers, et une autre sur Cheviré par Vaux, V. *ce mot*. C'est au Xe s. le centre d'un ressort administratif, *potestas*, et au XIe d'un district qui comprenait notamment la *villa* de Montplacé. Le territoire de Beauvau n'en fut détaché en paroisse distincte qu'au XIe s. et par un bienfait des seigneurs au profit de St-Serge.

La paroisse de Jarzé date au moins du IXe s. — L'église, fondée par les seigneurs, leur appartenait encore au XIe et avait figuré dans le douaire de leur fille aînée.

Elle fut transformée par la libéralité de Jean Bourré, dont un acte du 9 mars 1500 y constitua un *Chapitre* de 5 chanoines, le curé le premier en titre avec droit d'employer un vicaire pour le service paroissial, chaque prébendé ayant sa maison et son jardin à portée de l'église. Deux chapelains, deux enfants de chœur complétaient la fondation, ces derniers logés et nourris sous la

Digitized by Google

direction d'un maître chargé de les instruire. — Le jeudi-saint un des chanoines lavait les pieds à 13 pauvres et donnait à chacun 2 s. 6 deniers.

La cure était à la présentation jusqu'au XVIIe s. de l'abbé de Toussaint d'Angers, à raison de sa prébende du Chapitre St-Maurice, au XVIIIe s. du chanoine semainier, et à la collation de l'évêque.

Curés : Fromondus, 1052-1082. — Jamet *de Rougé*, 1295. — André *Doubleau*, 1443. — Jean *Brocier*, 1444, 1447. — Jean *Ducléray*, bachelier en droit canon, 1521, 1567. — Pierre *Michel*, 1606. C'est le premier qui réside et fasse fonctions curiales. Il meurt le 29 janvier 1653, mais il s'était démis depuis 4 ou 5 ans. — Sous son règne de plus de 47 ans plusieurs pestes terribles décèment la paroisse, notamment d'août 1627 à janvier 1628, et encore d'août 1639 à janvier 1640. Le 11 décembre 1611 on tue à coups de bâton dans le bourg et l'on achève d'un coup de pistolet une pauvre femme accusée d'être sorcière et que le curé enterre néanmoins au grand cimetière. — Franç. *Dupineau*, juillet 1649, octobre 1654. — Urb. *Lemercier*, janvier 1655, mai 1663. — Pierre *Ogier*, juillet 1663, février 1673. — Julien *Henry*, septembre 1673, mai 1680. — Jean-Franç. *Leroyer de Chantepie*, septembre 1681, février 1694, qui meurt le 17 août 1718 à Gouis, âgé de 70 ans. — P... *Leroyer*, août 1694, mai 1713. Pendant trois années 1695-1697 la paroisse est terrifiée par les courses d'une « bête féroce, » qui dévore les enfants. — Pierre *Marion*, août 1713, bachelier en théologie, † le 7 mai 1715. — Franç. *Guinebert*, mai 1715, mars 1736, † le 15 juillet 1745, âgé de 78 ans. — René *Chartier*, mars 1736, † le 8 juin 1777, âgé de 68 ans. Il avait fait en 1756 reconstruire l'autel, paver le chœur, construire une sacristie, restaurer l'église par l'architecte Lecomte et le peintre de Brie. — François-René-Marie *Fleury*, 6 juin 1777, 1790.

Le 14 nivôse an II, l'enfeu seigneurial, formant deux caveaux, dont un dans le chœur, l'autre réservé aux dames, dans la chapelle St-Christophe, fut ouvert. On trouva dans chaque partie quatre cercueils « usés de vétusté », dont deux déjà brisés. Le tout fut transporté à Baugé.

Un prieuré existait primitivement au *Bois*, V. *ce mot*, dépendant primitivement de St-Aubin d'Angers, puis, ce semble, de Toussaint.

Outre la fondation seigneuriale au profit des enfants de chœur, on voit en 1611 un maître d'*école* doté par Renée Jullien, veuve Habert, du tiers de son bien. — En 1667 même, Claude Rousseau, prêtre, est dit « principal du « *collège* ; » — en 1689 Perrine Chevalier, maîtresse d'école.

Le fief dont j'ai déjà indiqué l'importance dès le Xe s., donnait son nom à une famille de chevalerie, alliée vers 1080 à celle de Montrevault, puis entra dans celle de Briolay d'où le mariage de Tiphaine l'apporta à la maison de Craon, et dès le XIIIe s. aux Desroches, qui le possédèrent jusqu'au XVe s., puis aux Ste-Maure, de qui Jean Bourré, V. *ce nom*, l'acquit sans doute vers 1473. Il en fit reconstruire le château et transforma l'église. Sa succession échut, à défaut d'héritier mâle, en 1591, à son arrière petite-fille, mariée à René du Plessis de la Roche-Pichemer, dont la descendance s'éteint le 23 septembre 1723 avec Marie-Urbain-René du Plessis de Jarzé. Camille Savary de Brèves en hérite aux droits de son aïeule Catherine du Plessis et y meurt âgé de 69 ans le 6 juillet 1732. — La terre fut vendue judiciairement sur son fils Paul-Louis à Jacq. d'Escoubleau de Sourdis et passa de nouveau par acquêt en 1769 à Jean-François de Villoutreys, et après la mort d'Hardi-Gilbert-Germain de Villoutreys (28 juin 1780), à François-Joseph de Foucault, colonel commandant du régiment mestre de camp dragon-cavalerie, mari d'Augustine-Victoire Pihéri, — en 1792 à Pierre-Jean Deurbrouck, V. *ce nom*, qui y est mort sans enfants, — enfin en 1836 à des marchands de biens, qui revendirent en 1840 à M. Danquetil de Ruval, conseiller à la cour royale. — Aujourd'hui M. d'Autichamp.

La seigneurie fut érigée en marquisat par lettres de 1615 et d'avril 1694, qui y réunirent le fief des Pins dans la ville de Baugé et la châtellenie de Cheviré. Elle comprenait déjà les terres de Longué et de Jarzé « avec un beau et « somptueux château et forteresse, grand parc, « haute futaie, enclos de murailles d'une lieue « et demie de tour, » 18 métairies, 19 fiefs avec les droits honorifiques des paroisses de Lué, Corzé, Cheviré, Beauvau et Jarzé. — Des lettres du 20 août 1809 la constituèrent en majorat, à l'appui du titre de baron d'empire accordé à Deurbrouck. — Le domaine comprenait encore 825 hectares.

Le château, reconstruit au XVe s. formait une imposante habitation seigneuriale où le roi Charles IX s'arrêta, pour dîner, le 12 novembre 1565. — Trois aquarelles, dans les cartons de Gaignières, le montrent tel qu'il existait en 1695 et 1699. — Il a été complétement remanié au XVIIIe s. par M. de Foucault, incendié en 1794 par l'armée vendéenne, et tout modernisé par M. Deurbrouck. Des quatre énormes tours, qui le flanquaient, il ne reste plus traces et l'aspect extérieur n'offre qu'une symétrie uniforme et triste. On montre à l'intérieur un puits large et profond, des caves et des cuisines voûtées, un petit boudoir XVIIe s. à sujets mythologiques, — dans un salon les portraits en pied de Jean Bourré, de sa femme Marguerite de Feschal, et de leur fils Charles, — de Catherine de Beaumanoir-Lavardin, de son fils René du Plessis, 1635, le capitaine des gardes qui se jeta dans la Fronde par dépit d'amour contre la reine Anne d'Autriche, — de Marie-Louise de St-Offange, sa bru, de Marie-Urbain-René du Plessis *Bras-d'argent*, amputé au siége de Phalsbourg, — et d'une gracieuse dame, dont le nom n'est pas mentionné ; — dans une autre salle, celui de Charles Danquetil de Ruval, maître des Eaux et Forêts de Beaufort, daté de 1658. Attenant au château, l'immense parc enclos sur un sol accidenté, s'ouvre vers S. et vers l'E. et le panorama embrasse jusqu'à la Loire.

En 1562, en 1566, en 1592 les registres de la

Digitized by Google

paroisse portent mention du séjour des Huguenots à Jarzé, où la religion réformée conserva jusqu'à la fin du XVIIe s. d'assez nombreux adhérents; le sénéchal même du marquisat meurt en 1696 en reponssant l'évêque et le curé. V. *Croix-Gloriette* (la), t. I, p. 796. — La principale industrie était la fabrication de la serge, avec un four à chaux, un moulin à huile. — On y comptait au XVIIe s. au moins 5 chirurgiens et un notaire royal, qui en 1789 avait laissé l'étude pour s'établir à Angers « liquoriste. »

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré du Lude, de l'Election et du District de Jarzé.

Maires : Jacques *Letourneur*, 1790-1807. — Bertrand-Louis *Lavech-Léger*, 2 janvier 1808, nommé sous-préfet de Saumur. — Stanislas-Joseph-Jean-André *Cosnard*, 6 janvier 1815, démissionnaire le 20 aout 1830. — Eugène *Desbois*, 6 septembre 1830, † le 13 septembre 1874, après 44 années de charge. — *Pelé-Dumoulin*, 12 octobre 1874, en fonctions, 1875.

Arch. de M.-et-L. C 190, 177, 201; E 2362; G 1328-1333.— Arch. commun. Et.-C. — Minutes Senil, à Longué. — De Wismes, *L'Anjou*, art. de M. Marchegay. — *Répert. arch.*, 1868, p. 128, 134-135, 195, 205, 246, 283, 284, 308; 1865, p. 19, 33, 41. — Ménage, *Sablé*, p. 370. — Bodin, *Angers*, I, 372. — Pour les localités, voir à leur article, *Montplacé, la Frénaie, la Haie-de-Clefs, le Bois, Terrie, Rogé, Glené, le Plessis-Hamelot*, etc.

Jau (le), anc. m^in à eau et à vent, c^ne d'*Aubigné*, détruits; — c^ne de *Chavagnes*, dans le vill. de Millé-les-Loges. — Anc. fief avec manoir relevant de Milly-le-Meugon, et appart. aux XVI-XVIIe s. à la famille Dufay, au XVIIe s. à Jacques et à René de Cierzay; — m^on b., c^ne de *Murs*. — Ancien fief et seigneurie avec maison noble à terrasse, où résidait d'ordinaire Jacq. Clausse, sieur de Néry, gouverneur des Ponts-de-Cé, 1572, mari en 1582 de Jacquine de Fay, plus tard la famille Gencian, — et qui formait au XVIIe s. le manoir seigneurial d'Erigné; — aujourd'hui à M. Poitou; — f., c^ne de *St-Barthélemy*. — *Le Sau* (Cass.). — *Le Joé* (Et.-M.). — Ancien domaine de l'abbaye St-Nicolas d'Angers.

Jaudette (la), f., c^ne de *St-Barthélemy*. — Anc. domaine vendu en 1450 par dame Blanche de la Tour, veuve Guill. d'Avaugour, à Robert Asse, sieur de Chauffour. Il resta par suite l'annexe de cette terre et en était devenu dès avant le XVIIe s. le domaine même, résidence principale et centre du fief (Mss. 917, f. 278).

Jaudière (la), ham., c^ne du *Plessis-Gr.*

Jaudonnière (la), f., c^ne du *Lion-d'Ang.*, anc. domaine du prieuré; — f., c^ne de *Murs*. — *La Jédouynière* 1497. — *La Gédouynière* 1463. — *La Jodouynière* 1437. — *La Joydonyère* 1437. — *La Jodonnière* 1452 (E 472). — *L'hostel, terres, etc. de la Jedouinnière* 1419, 1571 (E 1437). — *La Jaudonnière* (Cass.). — Anc. fief et seigneurie relevant de Claie. — En est sieur Pierre Menant 1319, Gillette Carrion, veuve de Jacq. de Lespine, 1455, n. h. René de Lespine de Beauchesne 1508, Jean de l'Ep. 1543, Thibaud Baudri 1545, Et. Levénier 1551, Charles Vallée, par héritage, 1571, qui vend en 1587 à Alex. et Pierre Bedeau, maître de la Monnaie d'Angers, Pierre et Claude B. 1622, Nic. Pasqueraie 1640, n. h. Math. Nicolon 1637, 1703, Louis-Math. Poulain, trésorier de France, 1738, Mathurin Poulain de Vaujoie, receveur général des domaines de Versailles, qui vend le domaine avec la terre du Bréhard, en 1752, à Jean-Louis Vérot, bourgeois d'Angers.

Jaudouine, f., c^ne du *Voide*. — Annexe au XVIIIe s. du Coudray-aux-Roux.

Jaugé (le Grand, le Petit-), ff., c^ne de *Gonnord*. — *Jalgeium* 1140-1150 (Liv. Bl., f. 12). — Anc. fief et m^on noble, appart. à la famille Serpillon aux XV-XVIe s. — La terre fut acquise de Jean Lemaçon et Claude de Salles le 6 décembre 1614 par n. h. René Nicolas. — En est sieur François de Voulge 1629, — Zorobabel Nicolas, anc. curé, 1661, — Jean Cerisier 1716. — Les seigneurs avaient leur enfeu dans l'église paroissiale devant l'autel de St-Séréné. A 100 mèt. de la ferme actuelle, des restes de constructions et des traces de douves indiquent l'emplacement de l'ancien manoir.

Jaunaie (la), f., c^ne d'*Allonnes*; — cl., c^ne de *Pouancé*.

Jaunais (les), ham., c^ne de *Cherré*; — f., c^ne de *St-Georges-s.-L.* — V. *L'Ejaunay*.

Jaunay (le), c^ne de *Brain-sur-l'A.* — *Feodum in loco qui dicitur les Auneix in parochia de Brein* 1237. — *Le Jaunay alias les Aulnais* XVIIe s. — Anc. fief et seigneurie donné par Hugues de Louant au prieuré des Loges de Fontevraud en 1237 (Pr. des Loges); — f., c^ne de *Broc*; — m^on bourg., c^ne de *Chaudefonds*, avec jardin, bosquets, petit étang et ferme, résidence en 1790 de Cheverue de Chemens. — *Jeuneium* 1142-1145 (Cart. du Ronc., Rot. 5, ch. 44). — *Jaunay* (Cass.). — *Le Jaunay* (Et.-M.). — *Le Jeuné* (C. C.). — *Lijeunais* (an VI). — *Lejeuné* (*Affiches*, 1870).

Jaunay (le), ham., c^ne de *St-Augustin-des-B.* — Anc. fief et seigneurie appart. à Isabelle de Donges, dame de Bécon et de St-Augustin, qui fit don du manoir à l'abbaye de St-Georges-sur-Loire, en obtenant l'érection de la chapelle seigneuriale dédiée à St-Jean-Baptiste, en prieuré simple, bientôt converti en commande. Elle y ajouta pour dotation (15 sept. 1366) les métairies du Plessis et des Patisseaux et de plus quelques bois. — En est *prieur*: Jean *Delabarre*, 1569, — René *Guérin*, 1644, — Jean *Toublanc*, 1653, 1668, — Charles *Guérin*, 1649, 1657, — Guy *Guérin*, 1674, 1704, — Jean-Baptiste *Armand*, 1730. — Les revenus en furent réunis par ordonnance du 13 novembre 1752 à la mense conventuelle. — Reconstruit à la fin du XVIIIe s., le logis aujourd'hui délabré, vendu nat^l le 20 septembre 1791, conserve encore sa grosse tour d'escalier, mais il ne reste plus trace de la chapelle.

Arch. de M.-et-L. G 615, f. 165. — *Rép. arch.*, 1858, p. 42.

Jaunay, f., c^ne de *St-Rémy-en-M.*, 1614, aujourd'hui détruite; — (le Haut-), f., c^ne de *Cherré*.

Jauneau, ruiss. né sur la c^ne de *Durtal*, traverse Cheviré-le-R. et se jette dans le ruiss. de Pouillé; — 2,110 mèt. de cours; — f., c^ne de

Digitized by Google

Combrée. — En est sieur Louis Fauveau, procureur fiscal de Combrée, 1642.

Jaunerie (la), f., c^ne de *Villemoisant.*

Jaunet (*Jacques*), né à Mortagne le 5 août 1768, fils d'un tanneur, prêtre et d'abord précepteur dans la famille de Contades, suivit l'armée vendéenne et y remplit les fonctions de secrétaire général de la correspondance. Dès le rétablissement du culte, il fut envoyé avec l'abbé Villain, administrer la paroisse Saint-Pierre de Cholet (1801-1802), puis devint curé de Saint-Laurent-sur-Sèvre. Il desservait la Gaubretière, quand M. de Sapinaud, son paroissien, nommé pendant les Cent-Jours général de l'armée catholique, l'attacha comme aumônier à son armée. C'est lui qui prononça le 10 avril 1820 l'*Eloge funèbre de Charles-Ferdinand d'Artois, fils de France, duc de Berry* (Nantes, in-8° de 36 p.) au service solennel célébré dans l'église des Herbiers, — comme aussi le *Discours à la messe solennelle, le 31 mai 1821, en action de grâces de la naissance et du baptême de S. A. R. le duc de Bordeaux* (Nantes, 1821, in-8° de 32 p.). — Il avait déjà témoigné de ses sentiments royalistes par deux opuscules : l'*Oraison funèbre de Louis XVI, son Testament en vers et quelques autres écrits soit en vers soit en prose, analogues à l'heureux retour des Bourbons* (Nantes, 1814, Forest, in-8° de 14 pages), — et l'*Eloge funèbre des Vendéens* (Angers 1816, Mame, in-12 de 16 f.). — Nommé en 1824 et jusqu'en 1830 aumônier de l'Ecole des Arts d'Angers, il est mort le 18 déc. 1831, à Angers.

Jaunet (*Joseph-Louis-Pierre-François*), parent sans doute du précédent et domicilié à Angers en l'an X, soumet à l'administration un Mém. Mss. *Sur les moyens de multiplier et améliorer en France l'espèce des chevaux* par des cantonnements d'étalons d'Espagne ou du Cotentin.

Jaunet (*Pierre*), sculpteur, à Doué 1680.

Jaunière (la), cl. et f., c^ne d'*Etriché*; = cl., c^ne de *Parcé*; = (la Haute-), f., c^ne de *Thorigné.*

Jaurie (la), cl., c^ne de *Cheviré-le-R.*

Javanaise (la), f., c^ne de *Chaudron.*

Javary (*Bonaventure*), chanoine de Saint-Maurice d'Angers, nommé à la prébende de Ste-Anne le 27 février 1705, est l'auteur d'un *Pouillé général du Chapitre d'Angers, fait en l'année 1724, revu, corrigé et augmenté en l'année 1730*, dont il existe deux exemplaires Mss. à la Bibliothèque d'Angers (Mss. 647, 649), un autre aux archives de M.-et-L. (G 278).

Javetière (la), ruiss., c^ne de *Chantoceaux*, né près l'arche de ce nom, sur les confins de la Varenne, se jette dans la Divatte, en formant limite à l'E. et en partie au S. de la c^ne de la Varenne; — 2,650 mèt.

Javoineau. — Anc. maison détruite, c^ne du *Champ*, sur le bord d'un ruiss. qui a conservé son nom. — *Molendinus in Javarnello*, — *Pratum juxta Javarnellum* XIe s. (D. Housss., XIII, 1518). — *Stagnum, chauceia et molendinus de Javerneau* 1243 (G 532). — *Ung molin à tan appellé le molin Jarverneau* 1435 (Ibid.). — *Le Javesneau* XVIe s. (Ib.). — Les moulins, indiqués dans ces textes, devaient se trouver le premier, avec chaussée, sous le moulin à vent d'Etiau, le second à 500 mèt. à l'E. des Armeneaux. — Le ruiss. naît sur l'extrême confin de la commune de *la Salle-de-Vihiers*, traverse du S.-O. au N.-E. la c^ne de Gonnord et le bourg même, à l'E. de l'église, en formant, à partir du confluent du ruiss. de la Frapinière, la limite de la c^ne de Joué-Etiau, puis des communes du Champ et de Thouarcé jusqu'à son confluent dans le Layon, entre Chanzé et Misolive; — y affluent à gauche les ruiss. de la Frapinière, de la Touche-Aucher, de l'Epinay-Maillard, de la Beunoche, du Breil-Rateau, — à droite, du Boisneau, de la Godeau, des Noues; — 13 kil. de cours, animant autrefois quatre moulins, aujourd'hui un seul.

Jean, moine-médecin de St-Nicolas d'Angers, figure dès 1060-1063, avec ce double titre, dans une charte de Chantoceaux et en 1100-1115 dans une autre de Chemillé. Sa réputation et l'influence, qu'elle lui valait auprès des grands, le firent nommer abbé en 1118, sans qu'il cessât de tirer parti de ses talents. Il était le médecin du comte Foulques V, qui lui donna le bras de Loire entre Béhuard et la Roche-aux-Moines, — et aussi de la comtesse Eremburge qu'il soigna dans sa dernière maladie. Appelé par Odon, doyen de St-Martin de Tours, il le guérit et reçut de lui pour récompense l'église St-Sulpicien près Tours. Il guérit de même « par la grâce de Dieu » le seigneur de Châteaugontier qui l'avait mandé. — On le trouve encore abbé en 1136.

Arch. de M.-et-L. *Pr. de Chantoceaux*, ch. or., n° 4, — *de Chemillé*, ch. or. 44. — *Epit. St-Nic.*, p. 56 et 65. — *Cartul. St-Nic.*, p. 195. — *Clyp. Font.*, t. II, p. 218. — Grandet, Mss. 618, *Hist. Eccl.*, t. III, p. 251. — Rangeard, *Hist. de l'Univ.*, t. I, p. 60.

Jean, moine de Marmoutier, est le dernier et le principal compilateur de la Chronique de nos comtes angevins; mais ses écrits ont laissé à ses éditeurs et aux historiens des difficultés à résoudre, où les plus habiles même de notre temps se sont trompés. Ses Gestes des comtes, *Chronica de Gestis comitum Andegavensium*, débutent par un prologue, *proœmium*, où après un salut à son maître, Henri II, pour qui il écrit, l'auteur se nomme et énonce son projet avec les diverses sources de renseignements où il a puisé, une chronique anonyme, un abrégé de l'abbé Eudes, l'Histoire des Francs, Raoul Glaber, les récits de Geoffroy Réchin, — de Robin d'Amboise et de Thomas de Loches, qu'il avait personnellement connus, — enfin de Gaultier de Compiègne. Il aurait pu en nommer bien d'autres, dont le texte se reconnaît par larges fragments dans son livre. Avant de le commencer, il le fait précéder, *prænotat*, d'un résumé sommaire, *Summarium Gestorum presentium chronicarum*, qui, sous le titre d'*Histoire abrégée des comtes*, a dérouté la critique. On y a vu l'ouvrage même, dont il ne doit former, comme l'auteur l'indique très-nettement, que l'abrégé préliminaire, et l'on a reporté sa grande compilation à la suite d'une préface étrangère, sous l'attribution d'un des auteurs, dont il avait

Digitized by Google

pris la peine de s'autoriser. C'est Emile Mabille, qui démontre ces errements, acceptés à tort par M. Hauréau, et qui le démontre en tête même de l'édition de la *Société de l'Histoire de France*, où ils ont été suivis; de telle sorte que pour avoir la rédaction réelle des *Gestes* par le moine Jean, il faut, croyons-nous avec le critique, prendre le prologue de la page 351 et l'abrégé qui suit, aux pages 354-363 et reporter le tout en tête de la Chronique, qui commence à la page 35 du volume, en laissant de côté le prologue, qui la précède ici et qui appartient à une des rédactions primitives. — Ces données certaines reconstituent l'œuvre entière, telle que l'avait à bon droit publiée d'Achéry et comprise D. Brial. Elles rendent aussi l'auteur à l'Anjou, qu'il affirme, dans les *Gesta* (p. 81), être sa patrie.

Salmon, sur des inductions générales et partant de données fausses, l'avait prétendu Tourangeau et lui attribue, sans autre certitude, l'éloge de la Touraine, *de Commendatione Turonicæ provinciæ*. — Un autre ouvrage de plus d'importance appartient sans conteste au moine Jean. Il rédigeait les Gestes, comme certains traits du récit l'affirment, dans les années 1169-1170. Il se prit vers 1180 à écrire l'histoire du comte Geoffroy-le-Bel, *Historia Gaufredi, comitis Andegavorum*, sur les instances de l'évêque du Mans, Guill. de Passavant, à qui il la dédie, en se nommant, comme le plus petit des moines. Il y rappelle sa compilation antérieure et mentionne encore ici, comme alors, ses nouveaux garants de vérité, les enseignements de Mathieu, doyen du Chapitre d'Angers, les lectures d'Enjuger de Bohon, les avis de Jordan Tesson, les récits d'Obert de la Heuze, les encouragements de Rainaud le Rouge, les secours de Gouffier de Bruyère, sans compter ses propres courses et recherches en maints lieux. Il apparaît par le dernier alinéa du premier livre, que l'œuvre ne fut pas achevée du vivant de l'évêque du Mans, mort en 1186, et la rédaction du second livre semble comme un nouvel ouvrage, qui s'ajoute au premier pour le compléter. — Le style du moine Jean péche par l'abondance fleurie de la phrase et l'abus des métaphores, mais ses récits, découpés souvent en scènes anecdotiques, s'animent de détails curieux et d'un intérêt bien inattendu dans les œuvres du XIIe s.

On ne sait d'ailleurs rien de la vie de notre moine, sinon, par une mention du Nécrologe du Ronceray, qu'il mourut le 14 mars et probablement dans les premières années du XIIIe s.

Il existe des *Gestes*, telles que nous les avons décrites, deux manuscrits seulement, copies du XVIIe s. (Bibl. Nat., 6005 et 12872) sur papier, d'après un ancien Mss. de l'abb. de Toussaint d'Angers. Une autre copie de la collection de D. Housseau (XI, 14-17) avait été prise sur le Cartulaire de St-Laud d'Angers, où l'ouvrage était inséré comme dans un trésor officiel et sous la garde des chapelains des comtes. Duchesne a laissé inachevée (Mélanges Colbert, XLVI, 490-497) une copie commencée sur un manuscrit d'Alex. Pétau, conservé, croit-on, aujourd'hui à Rome (Mss 599, Reine de Suède). L'ouvrage a été pour la première fois publié par d'Achéry (in-4°, X, 399). — Pour la *Vie de Geoffroy*, j'ai donné ailleurs les indications suffisantes, V. *ci-dessus*, p. 255-256. Il en a paru un *Extrait des vie et mœurs de Geoffroy, comte d'Anjou..., composé en latin par frère Jean..., qui vivoit en mesme temps* (Paris, Heureux-Blanvillain, 1623, in-8° de 27 p.), très-rare,—et de ses Chroniques, faussement alliées à celles d'Amboise, une traduction par l'abbé de Marolles, également très-rare, étant tirée à très-petit nombre, comme l'auteur l'indique, p. 10, sous ce titre : *Les Histoires des anciens comtes d'Anjou et de la construction d'Amboise* (Paris, J. Langlois, 1681, in-4°, avec portrait).

Mabille, *Introd. aux Chron.*, p. XXVIII-XLII. — *Hist. litt.*, t. XIII, 353. — *Biogr. générale*, XXVI, 544, art. de M. Hauréau. — Salmon, *Chron. de Tour.*, p. LXXXVII-CV.

Jean-Baptiste (le Père), plus connu sous le nom de l'*Ermite des Gardelles*, avait 70 ans quand il vint s'établir en Anjou. D'origine et de famille inconnues, on ignore même où et quand il prit l'habit d'ermite de la réforme établie en 1633 par Michel de Ste-Sabine. Son premier refuge certain est à St-Bodile en Dauphiné, où l'on prétend qu'il passa vingt ans. En 1654 il fut autorisé par l'évêque de Genève et l'archevêque de Lyon à répandre la nouvelle règle dans leurs diocèses, et élu en 1657 visiteur général des diocèses de Lyon, de Vienne et du Puy, charge dont il dut se démettre devant la résistance de ses confrères. Il se dirigea alors avec un seul compagnon vers l'Italie, visita Rome, Lorette, Venise, gagna la Lorraine, d'où la guerre le chassa, puis la Champagne, puis la Bourgogne, où il avait commencé à réunir autour de lui une sorte de communauté dans un bois dont la destruction le réduisit à partir. Après un essai d'établissement en Espagne, il revint dans le diocèse de Langres où l'évêque le chargea de fonder un noviciat d'ermites, dont il lui fallut soutenir lui-même en justice la fondation (juillet 1670). — Elu visiteur général des ermitages du diocèse, la guerre vint de nouveau le troubler. Il se dirigeait, pour trouver une retraite paisible, vers la Normandie, quand à Saumur un de ses anciens novices, l'abbé Thomas, l'engagea à se fixer en Anjou et l'adressa à l'abbé d'Asnières-Bellay. Ce n'est qu'après avoir visité l'un après l'autre les douze ermitages de la province et reçu la bénédiction de l'évêque Arnault, que le vieillard choisit et désigna lui-même dans les bois de Brossay, aux Gardelles, V. *ce mot*, un emplacement alors en friche, que l'abbé et ses religieux lui concédèrent par acte du 24 octobre 1676 et où l'évêque l'autorisa, le 24 novembre suivant, à s'établir avec les frères Arsène et Dorothée qu'il fit venir du diocèse de Langres. Sans les attendre il se mit à bâtir de terre et de bois leurs modestes huttes et bientôt une chapelle. V. *ci-dessus*, p. 226. En cinq ans plus de 60 novices se présentèrent à lui; 6 postulants seulement reçurent l'habit. — Mais dès les premiers jours la venue de ce beau et vigoureux vieillard, qui faisait œuvre de maçon,

Digitized by Google

de couvreur, de charpentier, et vivait de l'aumône sans la quêter, sa grande prestance avec une bonhomie, une gaîté, un vif esprit si rares en pareille humilité, avaient mis l'émoi dans tout ce pays peuplé de gentilshommes.

Bientôt le bruit se répandit d'un grand mystère, et l'opinion, servie directement par les indiscrétions prétendues de l'abbé Thomas, crut reconnaître en notre ermite, recueilli dans la pratique des plus humbles vertus, un fils de France, le comte de Moret, tombé en 1632 au combat de Castelnaudary. Toutes les influences s'étudièrent à arracher son secret au bon vieillard. Le roi même en fut averti et prit la peine d'en faire enquérir par son ministre, le marquis de Châteauneuf, qui à deux reprises demanda les raisons à l'abbé d'Asnières de ce préjugé invraisemblable (octobre 1687). — Il paraît, ce me semble, à suffisance et par les lettres de l'abbé, d'une raison très-nette et d'une entière sincérité, et par le langage de l'ermite, directement mis en demeure de s'expliquer, que lui-même ignorait sa naissance, et que ses révélations n'auraient rien appris à l'histoire. Une extrême ressemblance de visage et d'allures avec le bon roi Henri, « son visage et « son air, » comme dit la rubrique de son portrait, fournissait à tout venant le premier prétexte de cette légende, le seul qui la justifie,—et de nos jours il n'en a pas fallu davantage à nombre d'autres, au P. Fulgence, par exemple, — sans qu'on puisse croire qu'un simple novice, comme l'abbé Thomas,—et lui seul,—ait su obtenir des confidences refusées aux amitiés les plus chères, aux importunités les plus puissantes, aux évêques, aux bienfaiteurs, au roi. Tout au plus, si l'on admet son origine béarnaise, peut-on le soupçonner fils naturel de quelque amourette royale, ignorée entre tant d'autres, — et Pocquet de Liv. pour son compte, sur la foi d'une révélation faite à l'ambassadeur de Hollande, n'hésite pas à l'affirmer sérieusement fils d'une sœur de Ravaillac, séduite par le roi. Grandet, — qui ignore ce conte et qui ne croit guères, quoi qu'on en ait dit, à l'autre, — a écrit tout un livre, d'une bonne foi charmante, sur les détails de la *Vie du solitaire inconnu* et de l'enquête angevine; — et le P. Griffet, traitant de la recherche et des preuves de la vérité historique, a pris cette légende, devenue populaire, pour thèse de sa discussion, qu'il laisse d'ailleurs en plein doute. D'autres après lui, et de notre temps surtout, semblent se plaire à accréditer l'identité de notre solitaire et du comte de Moret, qu'affirment M. Ludovic Lalanne et M. Bascle de Lagrèze, et que les plus réservés accordent incertaine, sans autre preuve nouvelle pourtant, que le récit de Grandet. — C'est faire beau jeu au roman. Alexandre Dumas en a pris le sujet de sa *Colombe*, et dès 1789, Senac de Meilhan, réimprimant ses *Mémoires de la princesse Palatine*, y ajoutait *La Comtesse de Moret*, nouvelle sentimentale, où il a transformé notre ermitage en une tendre solitude à deux.

Le Père Jean-Baptiste, que la duchesse de la Meilleraie, dame de Montreuil-Bellay, avait pris avec sa petite colonie, par acte formel du 22 mars 1683, sous sa protection, se démit vers 1685 de la direction de l'œuvre en faveur du frère Dorothée. Un dimanche, au retour de la messe, où il s'était rendu à son ordinaire, pieds nus, par un froid violent, il dut s'aliter et mourut quelques jours après, le 24 décembre 1691. Il fut inhumé le même jour dans la petite chapelle. — Elle était profanée depuis longtemps, quand le curé du Coudray-Macouard s'y transporta, avec ses confrères de Chétigné, de St-Just, des Ulmes et de Cizay, et fit l'exhumation de « l'ermite inconnu, » mort en odeur de sainteté (22 septembre 1738). Le corps recueilli dans un cercueil de sapin long de 4 pieds, « quoique dans « sa première inhumation, dit le curé, le cadavre « du frère Jean-Baptiste nous ait paru estre de la « longueur de 6 pieds, » fut alors déposé dans le chœur de l'église paroissiale, du côté de l'Epître, entre le pupître et le mur. On l'y retrouverait encore.

Grandet, en tête de son livre, a donné le portrait de son héros, gravé par S. Thomassin, — sans doute d'après un petit tableau du temps, de 8 pouces 1/2 de haut sur 6 pouces 1/2 de large, appartenant à Mlle de Chantepie et qui figurait en 1858 à l'exposition d'Angers. On prétend aussi reconnaître notre solitaire pour l'un des deux religieux représentés à côté de l'abbesse Gabrielle de Rochechouard dans le dixième tableau de la salle capitulaire de Fontevraud. — Sa signature autographe, avec celles des frères Arsène et Hilarion, est au bas d'une transcription de l'acte d'installation des ermites aux Gardelles.

Arch. de M.-et-L. H St-Aubin, la Madeleine-sous-Brossay, l. VIII. — Arch. comm. du Coudray-Mac. Et.-C. — Pocq. de Liv., Mss. 1067, p. 95. — Grandet, *La Vie d'un Solitaire inconnu* (Paris, Urb. Coustelier, 1699, in-12 de 334 p.). — *Lettre de l'abbé d'Asnières à Mme de la Meilleraie*, dans *Le Mercure*, février 1692, p. 141.—Le P. Griffet, *Traité des différentes preuves de l'histoire* (1769, in-12), — et *Histoire de Louis XIII* (1758, in-4°). — Le P. Richard, *Le véritable P. Joseph, capucin* (in-12), t. II, p. 54. — *Biogr. Michaud*, art. *Grandet* et comte de *Moret*.—Bascle de la Grèze, *Rev. d'Aquitaine*, 1867. — Lud. Lalanne, *Curiosités Biographiques*, 1858. p. 241. — *Rev. d'Anjou*, 1861, t. II, p. 41-50, art. de M. Berger fils. — D. Chamard, *Vies des Saints*, t. III, p. 303. — Lucien d'Hura [Huard], *L'Hermite des Gardelles*, roman, dans *l'Album Angevin* de 1863, interrompu au 4e feuilleton.

Jean-Baptiste (le Père), d'Angers, né à Angers en 1682, renonça à la charge de conseiller au Présidial, dont il était déjà revêtu malgré sa jeunesse, grâce à la puissance de sa famille, et entra dans l'ordre de St-François. Il y professa la théologie et a laissé plusieurs ouvrages Mss. sur cette science. Il mourut à Poitiers en 1620, âgé seulement de 38 ans.

Bibl. Script. Cap., p. 183.

Jeanne, fille d'Henri II, roi d'Angleterre et d'Eléonore d'Aquitaine, fut élevée à Fontevraud, où elle se destinait à vivre; mais son père la maria, pour les besoins de sa politique, à Guillaume II, roi de Sicile (13 février 1177), de qui elle eut un fils (1181), puis à la mort de son premier mari, à Raymond VI, comte de Toulouse (1196), qui l'avait ramenée d'Italie. La naissance d'un enfant de ce second lit faillit lui coûter la vie (1197). — Elle assista aux fêtes de Pâques de l'année suivante au Mans avec son

Digitized by Google

frère Richard et son mari, et mourut en septembre 1199 à Rouen. A ses derniers moments elle demanda à l'archevêque de Cantorbéry, qui l'assistait, le voile de Fontevraud, fit profession et ordonna que son corps fût transporté dans l'abbaye, qu'elle n'avait jamais oubliée.

D. Bouquet, t. XVII, p. 562, 579, 583, 588, 599. — Pocq. de Liv., Mss. 1068, p. 13.

Jérusalem, f., c^ne^ d'*Angers* E. — *Apud Jerusalem* 1199-1208 (H.-D. B 82, f. 181). — *Domus quedam que vocatur Jerusalem* 1308 (G Anniversaire, f. 102). — *Une closerie nommée J.* 1475. — *Jerusalem autrement Antioche* 1771. — Appart. au Chapitre St-Maurice qui l'arrenta au XIVe s., — et en était redevenu propriétaire au XVIIIe s. — L'Hôtel-Dieu y possédait un domaine au XIIe s.; = c^ne^ de *Morannes*. — *Terra que vocatur Hierusalem* 1114-1134 (2e Cartul. St-Serge, p. 166). — Cette terre avait pris son nom de Rainaud dit Jérusalem, qui la donna vers la fin du XIe s. au prieuré de Juigné-la-Prée; ce n'était plus qu'un bois taillis au XVIIIe s.; = f., c^ne^ du *Vieil-Baugé*. — En est sieur Thomas Quintort 1598. — V. *Jouralan*.

Jeu (le). — *Le Juz* 1402 (Pr. de Chalonnes), 1525 (Aveu de Ste-Christine). — *La rivière du Juz* 1455 (Aveu de la Jumellière). — *Le ruau du Juz* 1457 (Ib.). — *La rivière du Juhez* 1539 (C 105, f. 195). — Rivière, qui nait à l'Etang-de-la-Gilière en *St-Quentin-en-M.*, entre sur le territoire de Ste-Christine, qu'elle sépare jusqu'à confluent du Juret d'avec Neuvy, puis sépare Neuvy et la Jumellière de St-Laurent-de-la-Pl., Chalonnes de Chaudefonds, et se jette dans le Layon à la limite N.-O. de cette dernière commune; — fait mouvoir sur sa rive gauche les moulins de Clopeau, de Turpin, des Briffières, de Jumeau, sur sa rive droite du Grand-Grouteau, de l'Aunay, des Rouets, de la Frémondière, du Grand et du Petit-Moulin; — reçoit à droite les ruiss. de la Frémondière, de la Morosière, de l'Harvourie et de la Bréchotière; — à gauche du Pas-Chevreau et du Juret; — sur un parcours de 12,960 mèt. dont 2,700 sur St-Quentin, 5,100 sur Ste-Christine, 2,160 sur Neuvy, 3,000 sur la Jumellière. — Leclerc, de Chalonnes, lui a consacré une de ses poésies, insérée dans la *Décade philosophique*.

Jeu (le), f. et m^in^, c^ne^ de *Chalonnes-s.-L.* — *Joium* 1056-1082 (2e Cartul. St-Serge, p. 41). — Anc. m^on^ noble dont est dame Marguerite Blouin, veuve de n. h. Louis Barbot, 1726, Joseph Lehay de Villeneuve, maître particulier des Eaux et Forêts d'Anjou, comme héritier de Louis Barbot, son oncle, 1759; — sa fille Marie l'apporte en mariage à Pierre-Marc de Jourdan (E 713). — Au moulin est né Jacq. Hudon, curé de Cholet en 1806.

Jeu (le), chât., c^ne^ de *Chaudefonds*. — *Le Juz* 1583, 1615 (E 625). — Anc. fief et seigneurie avec château, sur la rive droite du ruiss. de ce nom, à quelques pas du pont actuel sur lequel passe la route stratégique. — En est dame Marie Seneschal, veuve de Gilles Barateau, 1554; — appart. à la famille de Brie durant les XVIe-XVIIe s.; — à n. h. Louis Barbot, mari de Marguerite Blouin, 1720. — Il a pour héritier son neveu Joseph Lehay de Villeneuve, maître des Eaux et Forêts d'Anjou, dont la fille l'apporte en 1759 à Pierre-Marc de Jourdan. La famille le possède encore. — De l'ancien manoir il ne reste plus qu'un pignon aigu et quelques croisées à meneaux de pierre (XVe-XVIe s.). La chapelle fondée sous les vocables de St Fabien et de St Sébastien, le 15 octobre 1521, par Gilles Barateau et Jeanne Chereau, forme un édifice carré, enclavé dans des servitudes, à cintre surbaissé, avec écusson brisé; à droite se montre une fenêtre basse amortie en accolade. Le rétable du XVIIe s., comprend dans trois niches la Vierge entre les deux patrons, avec autel à gradins en bois peint, rehaussés de fleurs. Un tableau du XVIIIe s. représente *le Mariage de Ste Catherine d'Alexandrie*. — Un petit campanile en ardoise domine l'édifice qui a servi d'église clandestine pendant la Révolution.

Arch. de M.-et-L. E 761. — *Répert. arch.*, 1860, p. 52.

Jeu (le), ham., c^ne^ de *la Potherie*.

Jeunerie (la), c^ne^ de *Chemiré*.

Joannis (*Daniel-Léon* de), né en 1803, élève de l'Ecole polytechnique en 1821, lieutenant de vaisseau, second du *Luxor*, admis à la retraite en 1845, nommé en 1849 directeur de l'Ecole des arts et métiers d'Angers, où son gouvernement d'une année fut témoin d'une des plus terribles révoltes, terminée en cour d'assises, meurt subitement à Poitiers le 4 janvier 1868. — Il a publié *Campagne pittoresque du Luxor* (Paris, Huzard, 1835, in-8° de 202 p. avec 18 planches). — *Les tapisseries de l'Apocalypse de la cathédrale d'Angers*, réduites au 10e d'après ses dessins au trait, avec texte explicatif (Angers, Lainé, 1864, in-fol., 13 livraisons, chacune de 65 fr.), et plusieurs notices dans les *Mém. de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts* d'Angers, 2e série, t. III, *Notice sur les irrigations des Vosges*, p. 13, — *Sur les Peintures murales et les Arts et Métiers des Egyptiens*, p. 208 — et dans les *Mém. de la Soc. Linnéenne*, notamment *Sur le Tatouage* (t. II, p. 17) et *Etude sur les Nayades du Département de Maine-et-Loire* (t. II, p. 261).

Rev. de l'Anjou, 1868, t. II, p. 162. — *Répert. arch.*, 1867, p. 375. — *Union de l'Ouest*, 8 janvier 1868.

Jobeaux (les), vill., c^ne^ de *Denée*, à la partie occidentale de la grande île, dont le centre forme la commune de St-Jean-de-la-Croix, qui a longtemps disputé à Denée cette dépendance, malgré l'opposition unanime des habitants, restée enfin victorieuse. Cette région s'appelait jusqu'au XVIIe s. *la Vallée-de-Fosses*, et comprenait dès avant le Xe s. un important domaine, tout au moins une *villa* dépendant du fisc des comtes d'Anjou : *Villa quam nominant Fossas* 1009 (Ch. de Saint-Laud d'A.). — *Ad Fossas super Ligerim* 1028 (Ibid.). — *Apud Fossas, villam fiscalem* 1028 (Cartul. du Ronceray, Rot. 1, ch. 1). — *In loco qui dicitur ad Fossas* 1080 circa (Id., Rot. 5, ch. 66). — *Fossenses coliberti* (Id., Rot. 1, ch. 79). — On y a trouvé, en tirant de la pierre pour la

Digitized by Google

construction de l'église de St-Jean-de-la-Croix, au point le plus élevé, qui n'est couvert que par les grandes crues, des amas de briques à rebord et un débris de hache en fer.—Le comte Foulques y donna vers le commencement du XIe s. 40 arpents de vignes, trois arpents de pré et une pêcherie importante, *vivarium optime piscationis*, au Ronceray, qui posséda dès lors le droit exclusif de pêche sur presque toute la rive gauche jusqu'au delà de Rochefort.—Le 16 novembre 1526 les deux fils d'André Jobeau, tous deux nommés Jean et prêtres tous deux, fondèrent « au lieu « appelé la Vallée de Fousses » une chapelle en l'honneur de Dieu, de la Vierge et de St André, à l'usage des domestiques, pour que les maîtres pussent aller plus librement à la paroisse, « à ce « que deument et plus facillement lesd. paroi- « siens de Denée puissent vacquer et aller à leur « grande messe parochiale audit Denée, mesme- « ment au temps des inondations des grandes « eaux et impétuosité des vents qui surviennent « souventes fois » — « La chapelle St-André « *alias* des Jobeaux » 1653, — « la chapelle St- « André de la vallée de Fosses » 1677 (Denée Et-C.), — « la chapelle de la vallée de Fosse « *modo* les Jobeaux » 1713 (Ibid.) était desservie par la famille des fondateurs et devait le mercredi de la Pentecôte vigiles et messes de *Requiem* à note au seigneur de la Roche de Serrant, seigneur du fief et propriétaire de la closerie voisine. — Les communs s'appellent encore aujourd'hui les *communs de Serrant*.

Chapelains : Zacharie *Jobeau*, 1548, qui augmente les fondations. — Jean *Thoret*, 1636. — René *Thoret*, † âgé de 61 ans, le 8 janvier 1715. — Franç. *Baudonnière*, 1716. — Jacques *Priet*, † le 16 septembre 1756, âgé de 72 ans. — Mic. *Hamel*, † âgé de 48 ans, le 21 janvier 1771. — René-Jean *Garnier*, † âgé de 42 ans, le 4 octobre 1775. — Louis-Urbain-René *Edin de la Touche*, † âgé de 60 ans, le 29 juillet 1782. — Pierre *Lancelot*, 1782-1791. Ce dernier, dont il est beaucoup parlé dans les journaux et les mémoires du temps, passait pour faire la contrebande du sel et du tabac. Il refusa le serment et resta dans le pays, réfugié à Souvigné, d'où il envoyait son chien dans les villages avec une sonnette attachée à son collier, pour annoncer les messes. En septembre 1792, compris dans le convoi des prêtres déportés pour l'Espagne, il fit la route de Nantes attaché par les reins à la gueule d'un canon et séparé du cortége, à la prière même de ses compagnons de route qui le méprisaient. Il revint, aussitôt qu'il put, d'Espagne et fut nommé curé de Beauvau en l'an XI.

La chapelle contenait en 1791 un tabernacle de bois doré, plusieurs tableaux et statues, avec un calice portant gravé sur le pied : *M. J. Jobeaux. — P. M. J. Thoret 1648*. Elle sert aujourd'hui de grange, sauf au printemps, où l'on pare l'autel durant le mois de Marie.

Arch. de M.-et-L. E 493-494; G Cures — Arch. mun. de Denée et de Ste-Gemmes-s.-L. Et.-C. — *Répert. arch*, 1853, p. 20. — Berthe, Mss. 909, p. 16. — Leclerc, *Chron. d'un petit village*, Mss., p. 197. — D. Chamard, t. III, p. 477. — Tresvaux, t. II, p. 430.

Joberie (la), cl., cne d'*Auverse*; = f., cne de *Marans*.

Jobertière (la), f., cne de *Mazières*. — *La Joubertière* (Cass.). — *La Jaubertière* (Et.-M.).

Jobinerie (la), quartier du bourg de *St-Macaire*.

Joblerie (la). f., cne de *Cossé*. — *La Jobellerie* (Rect).

Joc (le), f., cne du *Plessis-Grammoire*.

Jochepie — V. *Juchepie*.

Jochetaie (la), f., cne de *la Ferrière*. — *La Géochetais* (Et.-M.).

Jochetrie (la), cl., cne du *Bourg-d'Iré*. — Appart. à la famille Garande au XVIIe s.

Jodée, f., cne de *Fontaine-G*. — *La maison du Bois-Jodée* 1715 (Terrier de Font. G.).

Jodelle, ham., cne de *Daumeray*. — En est sieur Jacq.-Simon Legouz 1782.

Jodin (Mlle), « fille d'un citoyen de Genève », a publié *Vues législatives pour les femmes* (Angers, Mame, 1790, in-8o de 86 p.), ouvrage inconnu à Quérard.

Joffre (*Jean-Baptiste*), « peintre et do- « reur, » originaire de Paris, habitait la paroisse St Maurille, Angers, en 1784.

Joguère (la), ham., cne du *Marillais*. — *La Johuère* (Et.-M. et Cass.).

Johannis villa — V. *Saumur*.

Johuère (la), f., cne du *Marillais*.

Joimerie (la), f., cne de *la Chaussaire*. — *La Joesmerie* (Cass.). — *La Jouannerie* (Et.-M.).

Joinets (les), cl., cne de *St-Georges-des-B*.

Joitrie (la), f., cne de *Coron*.

Jolaie (la), f., cne de *Loiré*.

Jolibois, f, cne de *la Séguinière*.

Jolicœur. — V. *Guinoiseau*.

Jolière (la), f., cne de *Chemillé* (Cass.); = f., cne de *la Jaille-Yvon*.

Joliulière-Neuve (la), f., cne de *Cossé*; — donne son nom à partie du cours du rniss. de la Prée.

Jolinière-Vieille (la), ham., cne de *Cossé*.

Jolisières (les), ham., cne de *Clefs*.

Joliverie (la), f., cne de *Durtal*. — *Le J. près l'estanc du min de Durtal* 1605 (Et.-C.).

Jolivet (*Jacques*), me graveur, Angers, 1643.

Jolivetière (la), vill., cne du *Ménil*. — *La Jolirelière* (Cass.).

Jolivetterie (la), ham., cne de *Ste-Gemmes-sur-Loire*.

Jolivière (la), f., cne de *Bouzillé*; = f., cne de *Brissarthe*, vendue natt sur les frères Amelot le 3 thermidor an IV; = cl., cne de *Morannes*; = f., cne de *St-Florent-le-Vieil*.

Jolivraie (la), f., cne de *Freigné*, vendue natt sur Bourmont en l'an VI.

Joly (*Henri*), docteur-médecin, protestant, à Saumur, † le 10 août 1631.

Jombellerie (la), cl., cne do *Vézins* (Cass.).

Jominière (la), f., cne de *Cholet*. — On y a reconnu très-apparentes, surtout depuis les travaux du chemin de fer (1865), les traces de la voie romaine, dans la direction du May.

Jonc (le), f, cne de *Gonnord* (Cass.). — *L'Ejon*, vulgairement.

Digitized by Google

Jonchée (la), cl., de *Chemiré*; — cl., c^ne^ de *Daumeray*. — *La J. en St-Germain* 1705 (Et.-C.). — Anc. dépendance de la terre de Juillé, vendue nat^t^ le 17 floréal an VI; — f., c^ne^ de *Meigné-le-V.*

Joncherais (les), f., c^ne^ de *St-Barthélemy*; — f., c^ne^ de *Mozé*. — *Les pastures et effrous, sis au lieu nommé les Jonchières, boys, espines et genez croissans ès d. effrouz* 1470 (E 472).

Joncherais-de-la-Fontaine-du-Pré (le), ruiss. né sur la c^ne^ de *Mozé*, traverse celle de Mûrs, se jette dans l'Aubance; — 3,600 mèt. de cours; — a pour affluent le ruiss. de la Grange.

Joncheray (le), f., c^ne^ de *Contigné*; — .., c^ne^ de *Pontigné*; — f., c^ne^ de *Fougeré*; — f., c^ne^ de *Grez-Neuv.* — Anc. maison noble dont est sieur m^e^ Gabriel-François Maussion, juge au Présidial d'Angers, 1733; — Gabriel-Noël Maussion, chevalier, qui épouse le 15 juin 1778 Eulalie de Varice; — Palamède-Gilles-Gabr. de la Grandière, mari de Marie-Agathe Poisson, 1788.

Joncheray (le Grand, le Petit-), ff., c^ne^ de *Gonnord*. — *La maison, jardins, terres, fiefs du J.* 1540 (C 105, f. 195). — Anc. fief et chatellenie, appart. aux xve-xvie s. à la famille Baudry, et annexé au xviie s. à la seigneurie de Gonnord; — il relevait de la Jumellière; — f., c^ne^ de *la Pouèze*.

Jonchère (le Grand, le Petit-), ff., c^ne^ d'*Aviré*, autrement *Les Jonchères*. — Anc. fief, dont relevaient la Plansonnerie, la Rondonaie, la Babinaie et partie de la Guyonnaie et de l'Angleucherie. — En est sieur en 1350 Michel de Jonchères, qui était représenté avec sa femme, Colonie d'Anthenaise, dans le vitrail armorié du grand autel de la Trinité d'Angers; — Jean de Monteclerc, mari de Béatrix de Jonchères, 1540; — n. h. François de la Pouèze 1569, Jacq. de la P. 1602, Madeleine Legay 1604, Paul de la Saugère 1647; — Pierre de la Barre 1750, — Bréon de Lancrau, comme mari de Marie de la Barre du Teilleul, 1792; — donnent leur nom à un ruiss. né sur la c^ne^, qui se jette dans le ruiss. de Louvaines; — 3,100 mèt. de cours.

Jonchères, ham., c^ne^ d'*Angers* S.-O. — *Vinee de Juncheres* 1208 (G 1031). — *In Juncheriis* 1208 (H.-D. *A* 1, f. 26). — *Domus de Juncheriis* 1227 (Ib., B 31, f. 10). — *Apud Juncheres* 1264 (Ib., f. 15). — *A Jonchières* (Ib., f. 258). — Il tient son nom d'une chaussée, soutenue par un mur en petit appareil sans briques, qui passait auprès, du N.-E. au S.-O., large de 2 mèt. sur une longueur encore, il y a 30 ans, de 600 mèt., et qui s'allait perdre vers Frémur, en traversant une sorte de cloaque. Les ateliers nationaux de 1848 furent occupés à la détruire pour améliorer le chemin. Un des murs riverains en conserve quelques parties dans sa construction. — Cette voie formait au hameau même un carrefour avec deux chemins, l'un venant d'Angers, *iter per quod itur de Andegavis apud Juncheres* 1415 (G 404), *le chemin comme l'on vait d'Angiers à Jonchières* 1405 (H.-D. *B* 31, f. 39), — et l'autre se dirigeant sur la Croix-Verte *iter per quod itur de Joncheriis ad Crucem Coopertam* 1415 (G 404). — L'Hôtel-Dieu d'Angers y possédait un hôtel au xve s., — et le fief tout entier appartenait à St-Maurice; — c^ne^ de *Blaison*, V. *la Garde*; — c^ne^ de *Martigné-Briant*, dans le vill. de Cornu. — *Jonchère* (Cass.). — Anc. fief, appart. au xviiie s. à la famille Thomas; — vendu nat^t^ sur Gourreau le 28 prairial an IV; — ham., c^ne^ de *Tigné*.

Joncherie (la), cl., c^ne^ de *Chevire-le-R.*

Jonchou, f., c^ne^ de *Jumelles*. — *Jonchons* (C. C.).

Jones (les), cl., c^ne^ d'*Andard*; — ruisselet né sur la c^ne^ de *Denée*, qui se jette dans le Louet à Vérinelle. V. *l'Ajonc*.

Jopinière (la), ham., c^ne^ de *Clefs*.

Joquetterie (la), f., c^ne^ de *la Membrolle*; — f., c^ne^ du *Plessis-Macé*.

Joreau (le), h., c^ne^ de *St-Saturnin* — En est sieur n. h. René Belot 1688, 1718, mari de Michelle de Tortesillas, mort le 23 avril 1723 à Courchamps; — f., c^ne^ de *Dénezé-s.-Doué*. — En est sieur Adrien de la Postelière 1539; — chât., c^ne^ de *Gennes*. — *Jorellum* 1130 circa (Pr. des Lochereaux, t. I, f. 3). — *Jorel* 1239 (Tit. de Cunaud). — Anc. fief et seigneurie qui réunit les droits honorifiques de la paroisse de St-Vétérin en s'annexant le fief de la Harielle, V. *ce nom*. — Il appartenait à René Savary en 1485, et dès la première moitié du xvie s. à la famille Laurens ou de Laurent. Gilles Laurens fut tué en duel par Denis de Rohan, blessé du même coup à mort, et tous deux inhumés ensemble en l'église St-Vétérin le 14 avril 1508. Leur épitaphe existe au Musée d'Angers, V. *Répert. archéol.*, 1858,, p. 222, avec leur image à genoux, sur plaque de cuivre. Elle vient d'être reproduite dans les *Promenades artistiques* de M. Morel. — François Laurens, mari de Madeleine de Rousselé, 1591, avait, avec l'autorisation du roi, fortifié son manoir pendant les troubles et fut condamné néanmoins par arrêt du 27 novembre 1598 à le remettre en l'état, sur la plainte de son suzerain le seigneur de Milly. — J.-B de Laurens, mari de Bonne Miron, a pour parrains de ses fils le maréchal Urbain de Maillé-Brezé, 1633, et Hilaire de Laval-Lezé 1640. — Pierre de L. avait épousé le 13 août 1731 Geneviève-Eulalie Leclerc de Brion, dont la fille Elisabeth s'y maria dans la chapelle le 26 décembre 1769 avec Joseph de Maury d'Ayrous, lieutenant-colonel de carabiniers, et leur autre fille Louise-Mélanie, le 27 avril 1772, avec Louis-René de Jousselin, capitaine d'artillerie. — La chapelle avait été bénite le 19 septembre 1734. — Il en dépendait à cette époque 19 mét. ou closeries et 2 moulins à eau; — (le Haut-), cl., c^ne^ de *Gennes*.

Jorellerie (la), cl., c^ne^ de *St-Lambert-la-P.*, dans le bourg des Essars 1660-1774 (E 1274).

Jorellières (les), f., c^ne^ de *Genneteil*. — Anc. dépendance de la terre de Turbilly (E 1367).

Joret. — V. *Port-Joret*.

Joretterie (la), f., c^ne^ de *Chartrené* (Cass.). — *La Jarellerie* (C. C.).

Digitized by Google

Jorlay, canton, c^ne du *Puy-N.-D.* — *Jarlès* 1730 (Et.-C.). — S'en dit sieur à cette date h. h. Gab. Dubois.

Jortière (la), ham , c^ne d'*Aviré*.

Jortières (les), f.. c^ne de *Chavagnes-sous-le-L.* (Cass.).

Joséphine (la), cl., c^ne de *Somloire*.

Josson (*Pierre-Olivier*), l'aîné, maître à danser de l'Académie d'Equitation d'Angers, a publié un *Traité abrégé de la Danse* (Angers, Jahyer, 1763, petit in-12), où il explique, d'après Rameau et autres grands artistes, les pas et figures des contredanses et toute la pratique du menuet. Fier d'être « un véritable maître à « danser de père en fils, » on voit dans un curieux mémoire (Angers, in-4°, Dubé, 1772, de 17 pages), qu'il avait acquis du roi des violons de Paris une sorte de lieutenance secondaire sur les musiciens d'Anjou et du Maine, contre laquelle ceux-ci protestèrent et obtinrent le 13 février 1773 un arrêt du Conseil qui maintint leur liberté, J'ai raconté ce débat dans la *Revue d'Anjou.* 1855, t. II, p. 233.

Jotuère (la), cl., c^ne de *Durtal*. — C'est peut-être le fief, *feodum Jote,* indiqué dans la paroisse de Daumeray, que le Chapitre du Mans cède à Garin de Bouillé 1236 (Liv. Bl. du Mans, ch. 313).

Jouan (*Pierre*), peintre, Angers, mari de Louise Haray, 1647.

Jouanneaux (les), ham., c^ne de *Neuillé*.

Jouanneaux (*Hugues*), fils de Franç. J., m^e chirurgien, reçu docteur en médecine à Angers le 31 janvier 1726, conseiller et médecin royal, 1732, mari d'Anne-Marie Bédane 1734, † âgé de 67 ans le 21 octobre 1761. — (*Hugues-Jérôme*), fils du précédent, né le 5 mars 1735, docteur-médecin, Angers, 1778.

Jouanneaux (*René*), libraire, Angers, 1591, marié le 10 septembre 1592 à Elisabeth Pivain, meurt le 16 février 1606, — sa veuve le 10 avril 1647 à Avrillé. — (*Jean*), né le 22 août 1600, fils du précédent, lui succède, mari de Françoise Launay, 1621. — (*Bertrand*), fils de Jean et aussi libraire, mari de Perrine Drouault, 1648.

Jouanneaux (*René*), maître tapissier, Angers 1634.

Jouannerie (la), f , c^ne de *Pouancé*. — V. *la Joimerie*.

Jouannet, f , de *Fontaine-G.* ; = cl., c^ne de *Sœurdres*. — *Le lieu de Johannet* 1619. — *Le vill. de Jouannet* 1772 (Chap. St-Julien).

Jouannette, cl , c^ne de *Chavagnes-les-E.*

Jouannette, c^ne de *Martigné-Briant*. — *La fontaine de Jouynet* 1539 (C 105, f. 157). — *Le chemin de Martigné à Jouynet* 1609 (Et.-C.). — *La fontaine Jouannet* (Cass.). — Sources ferrugineuses renommées, dans un vallon, au pied d'un coteau de quartz, entouré d'un terrain schisteux, sur la limite extrême de Martigné-B. et de Chavagnes. Elles forment deux fontaines, la première, provenant de trois bassins souterrains contigus, qui s'épanche par trois robinets sous une même niche; la deuxième, réservée plus particulièrement aux bains et longtemps réputée thermale et sulfureuse. Le chemin vicinal d'Aubigné, qui sépare les deux communes, passait autrefois entre les deux sources, attribuant la première au territoire de Chavagnes, et n'a été déplacé que pour les rattacher l'une et l'autre sous la même autorité communale de Martigné. — La composition des eaux a été étudiée une première fois par Goupil fils en 1780, puis par Tessié-Ducloseau en 1789 , par Héron et Proust en l'an XII, par Cadot et Godfroy en 1847, en dernier lieu, 1875, par l'Ecole de Pharmacie de Paris; et ces analyses ont constaté, sans que nous ayons à en reproduire les détails, qu'elles peuvent à bon droit être comparées aux eaux ferrugineuses les plus fréquentées.

C'est seulement en 1706 qu'un chirurgien de Martigné, André Abraham, signala les propriétés médicales d'une des sources et la fit enclore. Son gendre Auriou, comme lui chirurgien, continua l'œuvre et en répandit la réputation, qu'accrédita en 1770 le docteur Linacier, de Chinon, chargé par la Commission royale de Paris d'en faire une étude officielle. Diverses sommes furent alors allouées par l'Intendant pour agrandir les bâtiments commencés depuis 1750, et les premiers bateaux qui remontèrent le Layon canalisé, en apportaient les matériaux, 1779. Les fontaines furent alors seulement couvertes, la salle commune agrandie, deux cabinets de bains ajoutés, avec un logement de gardes, puis des plantations, des allées de verdure pour égayer le site alors désert et inculte, que vint animer la foule. On s'y rendait de tous les alentours, surtout du Poitou, même du Limousin et du Bordelais, et dans la saison propice, les prieurés, les cures, les châteaux regorgeaient d'hôtes, en même temps que des pensions se peuplaient d'étrangers à Chavagnes, à Martigné, à Thouarcé. La vogue se continua sous l'Empire et prit même un air de mode. Le préfet Bourdon y fit une saison en famille, et sous la Restauration on y vit réunis à la fois trois évêques! Les châteaux voisins se mettaient d'ailleurs en fête, à l'exemple surtout du châtelain de Flines, et les buveurs savaient, entre eux, organiser le jour des promenades et le soir de gaies sauteries au piano, de joyeuses réunions dont on peut s'amuser encore à lire l'aimable récit dans les articles — prose ou poésie — de Poiltaché ou du bon Louis Pavie. La Révolution de 1830 — et surtout la facilité si longtemps inconnue des communications et la curiosité des rives lointaines ont peu à peu dissipé la foule, sans que l'affluence régulière ait jamais cessé. — Six nouveaux cabinets de bains avaient dû être construits en 1819, six autres encore en 1838, et le bâtiment, maintes fois transformé, a été surexhaussé d'un étage en 1865. Encore en ce moment de nouveaux efforts sont tentés par une administration nouvelle, pour rendre à ce petit coin de terre, aujourd'hui si verdoyant et de vie si facile, son animation d'il y a cinquante ans.

Affiches d'Angers des 8 septembre 1780, 16 messidor an XII, des 4 août et septembre 1820. — Arrêtés du 29 floréal an VII, des 16 et 22 prairial et du 15 messidor an XII. — *Annuaire* de 1808, p. 35-36 et de 1846, p. 163. — *Revue d'Anjou*, 1854, t. II, p. 255. — Raulin, *Traité analytique*

Digitized by Google

des Eaux minérales (1772-1774, in-12). Un extrait, concernant Jouannette, en a été réimprimé (Angers, P. Lachèse, Belleuvre et Dolbeau, 1874, in-8° de 15 p.). — *Journal de M.-et-L.*, 25 juin 1846. — *Congrès scientif.*, 1843. t. II, p. 11. — Cacarrié, *Descript. géologiq.*, p. 38. — Millet, *Indicateur de M.-et-L.*, t. II, p. 172. — Vosgien, *Dictionnaire*, p. 431. — Nôte Mss. Raimbault.

Jouannettes (les), cl., c^ne de *St-Georges-du-B.* 1760 (Et.-C.).

Jouannière (la), cl., c^ne de *Bauné*, — autrement *la Bonne-Jouannière*. — Anc. domaine de l'abb. Toussaint d'Angers.

Jouasserie (la). — V. *la Réale*.

Jouaudière (l'), m^on b. et f., c^ne du *Plessis-Grammoire* et paroisse de *Foudon*, acquise vers 1645 de Jean de Lancrau par Jean Chantelou, greffier en chef de l'Election, et de J.-J. Chantelou de Portebise en 1701 par les Carmélites d'Angers, sur qui elle fut vendue nat^t le 9 février 1791.

Jouberderie (la), f., c^ne de *Bécon*; — h., c^ne de Denée; — f., c^ne d'*Ingrandes*, anc. domaine d'une chapellenie desservie en l'église paroissiale; — f., c^ne de *la Meignanne*; — f., c^ne de *la Pouèze*.

Jouberdière (la), f., c^ne de *Blou*. — *La Joubardière* (Cass.).

Joubert (.....), organiste de l'abbaye St-Aubin d'Angers et maître de clavecin, a publié deux sonates pour piano et clavecin avec accompagnement de violon ou de violoncelle : 1° le quatuor de *Lucile*; 2° le *Printemps*, ariette à voix seule et symphonie, dédiée à M. le baron de la Richerie (Paris, Richomme, in-4°, 1776).

Joubert (*Augustin*), né à Doué le 25 décembre 1794 dans une famille de patriotes, fut élevé d'abord au collége de Doué, puis entra en 1811 au Séminaire d'Angers, dont il devint après sa philosophie répétiteur. Sous-diacre en 1817, prêtre en 1819, il débuta par un vicariat à la cathédrale, qu'il quitta pour la cure de Beaufort le 1er juin 1822, revint vicaire-général de l'évêché en 1842 et chargé de la direction de plusieurs communautés de femmes, notamment du Bon-Pasteur et de la congrégation de Ste-Marie. — Le diocèse lui doit l'établissement des Capucins. — † à Angers le 27 août 1858. — Son neveu Eloi Jourdain a publié sur lui une *Notice biographique* (Angers, Cosnier et L., 1858, in-8° de 52 p.). — V. aussi Denais, *Notre-Dame de Beaufort*, p. 390-393. — Son portrait a été lithographié à Paris par Llanta, et peint pour la cure de Beaufort par M. l'abbé Bariller.

Joubert (*François*), graveur, Angers, 1674. — (*Jean-Baptiste*), sculpteur, 1788.

Joubert (*Henri-Mathurin*), né le 14 septembre 1775 à Angers, volontaire le 15 septembre 1791 au 1er bataillon de Maine-et-Loire, sous-lieutenant le 1er messidor an VIII, blessé au passage du Mincio, lieutenant le 19 prairial an XI, capitaine le 27 floréal, décoré le 25 prairial, fait les campagnes de l'an XIV à 1809 et est tué à Wagram.

Joubert (*Jacques-Charles*), né au Mans le 19 mars 1797 (28 ventôse an V), tué d'un coup de foudre le 24 août 1840 à Beaulieu, dont il venait d'être nommé maire, a publié une *Notice sur quelques monuments du Département de Maine-et-Loire* dans l'*Extrait des procès-verbaux des séances tenues par la Société Française au Mans en juin 1837*, p. 76-80 (Caen, 1836, in-8°).

Joubert (*Jean*), « angevin et religieux profès « de l'abb. St-Aubin d'Angers, était en 1502, — « dit Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 462, — évêque « d'Arcusance et en réputation d'un très-savant « homme dans les lois. »

Joubert (*Joseph-François*), né à Angers le 10 août 1756, fils de Joseph J., négociant, ou suivant d'autres actes, capitaine, et d'Anne Girard, de St-Philbert de Noirmoutier, épousa le 20 mars 1777 à Angers dans l'église des Minimes, Françoise-Marie Bonnaire, la fille du fondateur de la manufacture de toiles à voiles, dont il associa dès lors le nom au sien, en prenant une part de la direction commune. Elu juge consul en 1787, officier municipal en 1789, il entra peu de temps après au directoire du District, qu'il présida jusqu'à la suppression. C'est chez lui que descendit l'évêque Pelletier, avant son installation sur son siége constitutionnel (janvier 1791). — En l'an V il passa à la présidence de l'administration municipale d'Angers, et la même année, après avoir manqué de quelques voix à peine la députation aux élections du 22 germinal, fut nommé le lendemain membre du Conseil des Cinq-Cents, mais seulement pour deux ans. C'est sur sa proposition que fut adopté le projet qui remettait au Directoire le règlement à conclure avec les négociants de Cholet pour le paiement de la dette de six millions à eux avancés en mandats (18 germinal an VI). Il intervint aussi en l'an VII dans la discussion de la loi militaire, et l'on a de lui un *Rapport* imprimé *sur la réunion de la commune de Barbatre au chef-lieu de canton de Noirmoutier* (an VII, in-8° de 4 p.). A l'expiration de son mandat, il rentra au Conseil général (thermidor an VIII), et à l'administration municipale d'Angers, et par décret consulaire du 3 vendémiaire an X (25 septembre 1801), fut nommé maire, en remplacement de Farran. Il était alors membre du Conseil général, administrateur des Hospices, membre du Conseil d'agriculture et du commerce, directeur de sa double manufacture d'Angers et de Beaufort, témoignages d'une activité rare que le préfet Montault rappela à son honneur, en l'installant solennellement le 21 mars 1802. — On peut citer parmi les œuvres de ce mairat la translation de la Bibliothèque publique au logis Barrault en 1804, la création du quai Ligny en 1805, l'ouverture du Lycée en 1806, la construction cette même année d'une caserne de cavalerie au Ronceray, attribuée, avant même l'achèvement des fondations, à l'Ecole des Arts et Métiers transférée de Beaupréau, l'institution d'une Bourse de commerce avec deux courtiers autorisés (4 mai 1807) et la suppression des anciens remparts, mesure concédée par arrêté ministériel dès 1807, mais confirmée seulement par l'Empereur à son passage à Angers en 1808. Joubert, dont la santé s'é-

Digitized by Google

tait profondément altérée, avait été remplacé à la mairie depuis le 18 mars par Boreau de la Besnardière. Il rentra pourtant à l'administration en acceptant la place d'adjoint (25 mars 1813), sous le mairat de son ancien adjoint, Papiau de la Verrie, avec lequel il assista aux misères de l'occupation prussienne. Il mourut à sa campagne de la Challerie, V. *ce nom*, le 6 juin 1822.

Joubert (*Alexandre-Auguste*), fils du précédent, né à Angers le 23 mars 1785, s'était placé dès son entrée dans la vie publique au premier rang de cette grande bourgeoisie angevine, qui depuis 1789 et durant plus d'un demi-siècle, fut comme l'avant-garde en France du parti libéral. Lors de la réception patriotique des députés Guilhem et d'Andigné (6 juin 1830), sa maison était devenue le rendez-vous des électeurs réunis pour la protestation, et dut être le lendemain interdite aux députés par un double piquet de gendarmerie. Au premier bruit des événements de Paris, il s'élança à cheval sur les routes, en quête d'informations sûres, et des premiers rapporta la nouvelle de la victoire. Nommé maire par décret du 2 août 1830, il fut installé le 7, dans la mairie pavoisée, aux acclamations de la garde nationale et du canon. Son discours est digne, modéré, sans exaltation vaine et l'un de ses premiers actes fut de diriger sur Nantes l'évasion du colonel Cadoudal, réfugié avec sa famille, à la mairie. Il devait bientôt après rendre un service égal au général d'Autichamp, en lui délivrant un laissez-passer, qui l'assurait contre les poursuites judiciaires. C'est dans cette pensée d'apaisement et avec ces sentiments libéraux qui faisaient de lui, comme en témoigne le général Lamarque, « un maire digne « d'une grande cité, » qu'il administra la ville pendant ces deux années tumultueuses, éprouvées bientôt par l'émoi de la nouvelle Vendée et les terreurs du choléra. On doit à son administration l'achèvement du boulevard des Lices, la continuation du quai Ligny, les études des ponts de la Haute et de la Basse-Chaîne, la fondation du Dépôt de Mendicité. — Sorti de charge en décembre 1832 et voué dès lors à la direction de la grande entreprise industrielle que lui avait léguée son père, il est mort à Angers le 11 mars 1839, laissant à toute la ville, où son nom restait populaire, les souvenirs d'une ardeur généreuse, d'une loyauté inaltérable, d'une exquise urbanité. — Il avait épousé à Paris, le 14 avril 1812, Mlle Rose Deville, d'une ancienne famille de finance, et était chevalier de la Légion d'honneur depuis le 4 juillet 1831.

Joubert (*Pierre-Pascal*), sieur de la Motte, docteur-médecin à Angers, 1734, plus tard à Châteaugontier. — (*René-Nicolas*), fils du précédent, conseiller du roi, docteur en médecine de l'Université d'Angers, 1767, épouse à Pouancé le 12 septembre 1768 Marie-Madeleine Lemoine de Neuville, fille du capitaine des chasses de la baronnie. Il résidait en 1769 à Léoganne en Amérique.

Joué, cne de *Joué-Etiau*. — *Possessio quædam cui nomen est Gaudiacus* VIe s. (*Vit. Magnob.* ap. Boll., t. II, p. 331).—*Villa Jucundiacus* 844 (D. Bouq., VIII, 437). — *Ecclesia nomine Gaudiacus* 1070 circa (Cartul. Noir de St-Maurice). — *Sedes episcopalis quæ dicitur Jue* 1094-1095 (1er Cart. St-Serge, p. 190). — *Joiacus* 1099 (Cart. St-Maur, ch. 43). — *Joe* 1221 (G 842, f. 223), 1311 (H Coudray Montb.). — *La ville*, — *la forteresse de Joué* 1420 (G 537). — Antique villa, qui paraît avoir été du domaine primitif de St-Maur-sur-Loire, puis avoir fait retour aux rois de France qui en gratifièrent le Chapitre de St-Maurice d'Angers. Des diplômes de Charlemagne (mars 770), de Louis-le-Débonnaire (23 octobre 817) et de Charles-le-Chauve (6 février 844) lui en confirment la propriété. Le pays habité dès les plus anciens âges, comme l'attestait encore il y a trente ans un *dolmen* auj. détruit près le chemin d'Etiau à Chemillé, était traversé par plusieurs voies reliant le bourg à Gonnord, à Chemillé et à Etiau, autre centre antique, qui faisait partie sans doute de la donation royale. Le tout formait une châtellenie importante, qualifiée même souvent de baronnie et qui comprenait, outre les deux paroisses de Joué et d'Etiau, une grande partie de celle de Chanzeaux et jusqu'aux abords du Gonnord. Le Chapitre, qui relevait directement la terre du roi, y avait haute et basse justice, fourches patibulaires, notaire, châtelain, sénéchal, procureur, greffier, sergents, avec moulin et four banaux, dîme du vin et du blé, droit de créer bouchers, qui y comptaient cinq étaux au XVIe s., et toute corvée sur les métairies de la Rebretière, du Vivier, des Faveries, du Pineau, de la Motte, de la Beltière, de la Babinière, du Brouillas, de l'Ardoise, de la Lande et de la Touche. — Le domaine fut mis en vente, malgré le Chapitre, en vertu des lettres royaux portant aliénation de biens du clergé jusqu'à concurrence de 300,000 écus, le 16 septembre 1563 et adjugé à Artus de Cossé, sieur de Gonnord, mais les chanoines obtinrent l'autorisation d'en requérir le rachat qui fut conclu en 1568. La maison seigneuriale n'était déjà plus désignée au XVIIIe s. que du nom de la *ferme*, toute trace de manoir ayant disparu. — A l'O. et sur la place de l'église, s'élevait le *palais* ou auditoire de la seigneurie, avec une grange servant de halles et abritant les fours banaux. La *mesure* locale comptait 16 boisseaux au septier pour 13 boisseaux 10 écuelles et un peu plus des Ponts-de-Cé.

Il n'est pas question, dans les donations royales, de l'église. Le Chapitre sans doute en fit consacrer une, au centre de son domaine de chasse et de plaisance, près son manoir d'Etiau, pendant qu'au bourg une autre se constituait et restait en mains laïques jusqu'au XIe s. Aremburge, femme de l'illustre chevalier Rahier, en fit don aux chanoines vers 1040-1081 ; et l'édifice reconstruit ne tarda pas à être transformé pour la défense du pays en un véritable château-fort. La disposition, telle qu'on la peut voir encore, du clocher, autrefois, comme l'œuvre entière, entouré de profondes douves, date du commencement du XIVe s. et fut poursuivie à la requête et aux

Digitized by Google

frais des paroissiens particulièrement du seigneur du Plessis-Beaudouin, qui s'obligèrent « à la garder et tenir forte... à leurs coutz, périls « et misions et faire garder et pourveoir de « toutes gardes. » Un capitaine, aux gages de 70 francs d'or, y résidait, nommé par les habitants qui y trouvaient refuge pour leurs personnes et pour leurs biens, sous l'obligation « d'y faire « le guet et les douves. » — Par une disposition singulière, les deux curés de ces deux paroisses d'un même domaine ecclésiastique, d'abord certainement divisés dans leurs attributions, les confondirent peu à peu, et dès le xve ou le xvie s. le service en devint commun aux deux titulaires, chaque curé prenant la desservance active des deux paroisses à tour de rôle et par semaine. Le Pouillé même de 1783 ne fait, par erreur, qu'une même cure de St-Martin de Joué et d'Etiau, qui étaient à la présentation d'ailleurs l'une et l'autre du doyen de St-Maurice.

Curés : Etienne *Vendac*, 1419, *rector alterius porcionis.* — Colas *Rorteau*, 1461. — Maurice *Bourigault*, 1473, curé de Joué et d'Etiau, et en 1484 « curé de l'une portion de la « cure de Joué devers le cimetière. » — Jean *Potier*, curé en 1484 « de l'autre porcion de la « Perrière. » — Louis *Simon*, 1598, 1603. — Pierre *Panneau*, 1595, 1612. Il a écrit « des « folies, » comme dit une note du temps, sur ses registres. — René *Cœur de Roy*, 1614, 1618. — Pierre *Guitton*, 1618, 1632. — Mich. *Lesac*, 1621. — Jean *Gurie de la Brosse*, 1632, † le 20 décembre 1678. — Louis *Charruau*, 1647, novembre 1653. — Thomas *Rebillard*, novembre 1672. — *Davy*, 1676, 1693. — Jacq. *Deniau*, 1680. — Daniel *Guérin*, 1682, 1714. — P.-P. *Davy*, 1699, 1706. — J. *Liberge*, mars 1709. — *Ménard*, avril 1711, † le 27 mars 1719. — B. *Palluau*, 1718, 1740. — F.-F. *Hamon*, mars 1719, novembre 1749. — J. *Joubert*, 1745, 1747. — Ambroise-Nic. *Eon*, mai 1748, 1765. — Julien *Moreau*, 1750, † le 1er décembre 1773, âgé de 72 ans. — Jacques *Lemanceau*, 1763, † le 17 janvier 1786, âgé de 59 ans. L'acte de décès le dit « curé des paroisses d'Etiau et de « Joué, portion de la Perrière. » — Lui succède Pierre-René *Morigné*, dès le 23 janvier 1786, mais il se démet le 17 février suivant au profit de Pierre-Louis *Daviau* qui signe « curé de Joué « et Etiau. » — *Houdbine* avait remplacé Moreau en décembre 1773. Il signe « curé de Joué « et Gonnord, » puis en 1785 « curé de Joué, « Etiau et Gonnord, » en 1788, 1790 « curé de « Joué. » Il est déporté en Espagne en septembre 1792. — *Cœur de Roi*, vicaire de St-Laud d'Angers, est élu curé constitutionnel de Joué-Etiau le 5 juin 1791.

On voit en 1629 à Joué « une escole » ou plutôt un pensionnat tenu par Me Jean Bonnin, chez qui M. de la Béraudière met son fils pour 25 écus par an.

Il est fait mention d'un moulin à tan tournant par vent, et de deux tanneries au bourg en 1603; des fours à chaux, à briques, à tuiles y existent dès avant le xve s.

La paroisse dépendait de l'Evêché d'Angers, du Doyenné de Chemillé, de la Sénéchaussée et de l'Election d'Angers, du District en 1788 de Brissac, en 1790 de Vihiers. On comptait à cette date tant à Joué qu'à Etiau, 180 pauvres. — La paroisse de Joué fut supprimée et réunie à Gonnord, par la loi du 18 octobre 1791, sur l'avis conforme du District, du Département et de l'évêque, malgré les protestations des habitants, qui n'obtinrent son rétablissement que dix ans plus tard.

Le bourg est encore le centre principal, où s'élèvent la mairie, les écoles, l'église de la commune de Joué-Etiau, V. *ce mot.*

Arch. de M.-et-L. C 192; D 8; G 532-557. — Arch. comm. Et.-C.

Joué, m^on b. et f., c^ne de *Martigné-B.*

Joué-Etiau, c^on de Thouarcé (11 kil.), arr^t d'Angers (33 kil.), c^ne formée de la réunion des deux bourgs de *Joué* et d'*Etiau*, — entre Gonnord (1 kil.), Chanzeaux (6 kil.), Faveraie (9 kil.), Chemillé (10 kil.).

Y passent le ruiss. de la Frapinière, et en bordure, formant limite vers l'E., le Javoineau; y naît le ruiss. de Dreuillé.

Le chemin de grande communication de Chemillé à Doué remonte du S. à l'E., en se recourbant vers le bourg de Joué, où il relie le chemin d'intérêt commun de Chalonnes, et sur l'extrême confin mais en dehors de la commune, le chemin de grande communication de Rochefort à Vihiers, qui en dessert du N. au S. toute la partie orientale.

Superficie : 2,012 hect., dont 4 en vignes, 79 en bois.

En dépendent, outre les deux bourgs, les vill. et ham. de la Rebretière (15 mais., 49 hab.), de la Chaussumerie (9 mais., 42 hab.), des Faveries (6 mais., 31 hab.), des Armeneaux (5 mais., 18 hab.), du Merdreau (4 mais., 11 hab.), de la Touche-Aucher (5 mais., 14 hab.), de la Galonnière (3 mais., 14 hab.), de l'Aubinière (3 mais., 9 hab.), du Vivier (3 mais., 18 hab.), du Verger (3 mais., 21 hab.), de la Bretellière (3 mais., 19 hab.), les châteaux du Plessis-Beaudouin, d'Argonne et 27 fermes ou écarts.

Assemblée, non le lundi, comme elle est indiquée, mais le dimanche de la Passion, où s'expose la relique de la Vraie-Croix.

Trois briqueteries; 5 m^ins à vent, 1 à eau; — une poterie de Gonnord s'alimente de terre en Joué.

Population : 1,147 hab. en 1790. — *1,049* h. en 1826. — *1062* hab. en 1832. — *1,100* hab. en 1841. — *1,177* hab. en 1851. — *1,229* hab. en 1856. — *1,171* hab. en 1861. — *1,114* hab. en 1866. — *1,046* hab. en 1872, dont *452* hab. au principal bourg (141 mais., 153 mén.). — La population, en développement constant pendant 30 ans, s'est arrêtée, pour descendre en vingt ans au-dessous du chiffre d'il y a cinquante ans.

Bureau de poste de Gonnord. — *Perception* de Thouarcé.

Tous les services et bâtiments communaux sont au bourg principal de Joué.

Mairie avec *Ecole de garçons*, dont les travaux ont été reçus par procès-verbal du 1er octobre 1847, agrandie depuis d'un terrain acquis

Digitized by Google

le 28 février 1862. — *Ecole de filles* (sœurs de la Pommeraie), transférée depuis novembre 1874 dans la maison de *la Bergerie*, précédemment dans la maison du *Bohardy*, vis-à-vis l'ancienne maison de la *Dimerie*, dont la grange servait au culte, après la Révolution, non loin de la *Maison du Chat*, anc. propriété de la famille Senil-Crasnière, ainsi nommée d'un chat assis, sculpté dans l'angle supérieur.

L'*Eglise*, dédiée à St-Martin de Tours (succursale, 5 nivôse an XIII), comprend une nef unique (22 mèt. sur 8 mèt. 34), nue, lambrissée en carène de navire, avec baies modernes, terminée par un arceau ogival dont les montants soutiennent les autels, à droite, de St-Sébastien, à gauche, de la Vierge. Le chœur moderne (6 mèt. 60 sur 6 mèt.) est décoré de couples de faux piliers rouges, peints sur le mur blanc, et s'ouvre de droite et de gauche sur des chapelles inégales, dont celle vers N., autrefois des seigneurs du Plessis-Beaudouin, contient les statues de St Martin et de St Augustin. — La façade à pignon, d'appareil petit irrégulier, s'éclaire d'une fenêtre ogivale mais refaite, avec petit portail de même style précédé de six marches. Une porte latérale vers S. rappelle, précédée d'un porche en bois, identiquement mais de dimensions plus grandes, celle d'Etiau, à double cintre roman en retrait, à claveaux réguliers, sur des larmiers nus, avec une simple moulure en saillie enveloppant la courbe extérieure. Au-dessus régnait une bande de modillons, dont quatre subsistent encore, figurant un tonneau et diverses têtes d'animaux. — Mais le plus curieux de l'œuvre est son clocher, haute tour carrée, flanquée de puissants contreforts et remparée, à mi-hauteur, d'une cage de pierre en avancement, avec double meurtrière et quadruple machicoulis inscrits dans des trèfles; au-dessous une jolie petite baie accoladée; plus bas, dans le pied, une large fenêtre ogivale; au faîte, sous la flèche d'ardoise, deux hautes fenêtres ogivales. — La sacristie conserve un charmant reliquaire de la Vraie-Croix, XVIe s., décoré de jolis petits émaux imitant le rubis, don du chanoine Fardeau, V. *ce nom*. — L'ancien bénitier sert dans l'église de Chanzeaux.

Le *presbytère* a été reconstruit en 1838 (arch. Franç. Villers). — L'anc. cure d'Etiau est la première maison qu'on rencontre au bourg en entrant par l'E.

A 500 mèt. vers l'E., un peu en avant du carrefour des chemins de Gonnord et de Joué s'élève une élégante *chapelle de N.-D.-de-Pitié*, en style roman, avec fronton où dans un écusson figurent le monogramme de la Vierge et la date *1870*. De larges bandes de briques en quintuples assises décorent chaque face, percée de trois fenêtres plein cintre, le chevet découpé d'un triple arceau. A l'intérieur, paré du haut au bas de zigzags et de rinceaux, trône sur l'autel une *Piéta* du XVIIe s., trouvée, dit-on, sur le lieu même, et deux petits groupes modernes, *Ste Anne* et *St Joseph*.

Maires : Pirard, an VIII. — *Blanchard*, 4 floréal an XII. — Pierre *Lizée*, 2 janvier 1808. — Ant.-Franç. *de la Sayette*, 10 février 1813. — Stanislas-Jos. *de Beaurepaire*, 7 avril 1815. — Ant.-Franç. *de la Sayette*, 12 juillet 1815. — *De Beaurepaire*, 31 août 1830, † à Angers le 20 juin 1855. — Mathurin *Chalet*, 11 juillet 1855, installé le 23 novembre. — *De la Sayette*, 1870, † en 1874. — Sébastien *Rompillon*, 1874, en fonctions, 1875.

Pour les localités, voir à leur article, *Etiau*, *Joué*, *Plessis-Beaudouin*, *la Galonnière*, *la Landaiserie*, *Argonne*, *la Touche-Aucher*, etc.

Jouet (*Gabriel*), sieur de la Saulaie, procureur du roi en la Sénéchaussée d'Angers en 1604, conseiller échevin perpétuel le 22 avril 1622, fut élu maire le 1er mai 1623-1624 et continué par arrêt le 22 mai 1625, pour un an, mais contre la volonté expresse des habitants qui, connaissant dès la fin d'avril la volonté royale, avaient néanmoins élu l'avocat Barbot du Martray et ne cédèrent qu'à justice. Jouet n'osa pas se faire installer avec le cérémonial d'honneur, de peur d'exciter sédition et scandale, et lors de sa prestation de serment, il ne se trouva, pour l'accompagner chez lui, que deux amis familiers. On lui doit d'avoir fait planter d'ormeaux et aplanir la contrescarpe à partir de St-Michel-du-Tertre jusqu'au boulevard St-Serge, combler la saulaie de Boisnet, planter la place qui formait la sortie de la porte Toussaint, réparer le pont des Treilles et ériger la pyramide qu'on voyait encore il y a 50 ans sur le grand pont, où elle avait été transportée en 1744. Son second mairat, outre les troubles, fut éprouvé par les misères d'une des plus terribles contagions, dont on ait gardé mémoire. — Il portait *d'azur à 2 jouets ou girouettes d'or posées en sautoir, accompagnées en chef d'une étoile d'or et en pointe d'une coquille.*

Arch. mun. BB 67-68. — Mss. 919, f. 251 et 329. — Louvet, dans la *Rev. d'Anj.*, 1856, t. I, p. 136-137, 172, etc.

Jouetterie (la), f., cne de *Chanzeaux*. — En est sieur Pierre Bouet 1635; — f., cne de *Coron* (Cass. et Et.-M.).

Jouffinière (la), f., cne de *la Meignanne*.

Joug (la), f., cne de *St-Augustin-des-B.* — *La Jouque* (Rect.) — Anc. domaine du prieuré, vendu natt le 17 mai 1791 et de nouveau sur M. de Meaulne le 9 messidor an IV.

Jouin (*Louis*), fils de Louis J., et comme lui maître architecte, né le 12 février 1666, était employé aux œuvres ordinaires de la ville de 1708 à 1724. Il bâtit en 1714 le chœur de St-Maurille, celui de St-Laud en 1721-1723 et toute la décoration de l'église à la romaine; — meurt le 20 avril 1724. — Son fils *Louis* continue une partie de ses travaux, reconstruit en pierre les ponts de Chalonnes en 1732 pour le compte de l'évêque, et la chapelle de St-René en l'église des Cordeliers en 1733; — meurt le 25 avril 1734. — Son autre fils *François*, architecte comme son père, était mort le 18 janvier 1730 dans l'auberge de *l'Ecu de France*, à Mazé.

Jouinière (la), fief et seigneurie en *Andrezé*, d'où dépendait une importante dîme acquise le 24 avril 1488, par l'abbaye de St-Florent, de Hardy Leroux de la Roche-des-Aubiers pour 1,500 écus d'or, « tant en blé, vin, agneaux, pourceaux,

Digitized by Google

« laines, lins, chanvres et tous autres droits de « dîme et prémisses dans la paroisse », sur toute la partie comprise entre le Beuvron et la Cour-de-la-Morinière; — c^ne de *Beaupréau*, V. *la Juinière*; — f., c^ne de *Drain*; — f., c^ne de *Maulévrier*; — ham., c^ne de *Villedieu*. — En est sieur Henri de Terves, qui épouse à la Renaudière le 27 juillet 1655 Charlotte de Gourdon.

Jouisserie (la), cl., c^ne de *Jarzé*.

Jouitières (les), f., c^ne de *St-Christophe-du-B.* — Détruite depuis 1810.

Joulain (*Félix-Auguste*), fils de F.-A. J. et de Jeanne-Anne Marie, né à Angers le 3 juin 1825, figure à l'exposition d'Angers de 1842 pour un buste et trois médaillons. Il suivait encore les cours de l'Ecole, sous la direction de Mercier, où il obtint le prix de sculpture l'année suivante (31 août 1843). C'est au moment d'être pensionné par la ville et de partir pour Paris, qu'il mourut le 7 janvier 1846. On lui doit la restauration de l'autel des Augustines, divers travaux à St-Serge et dans plusieurs châteaux, et de nombreux médaillons.

Joulainerie (la), f., c^ne de *Chantocé*. — *La Joulonnerie*; — f., c^ne de *Villévêque*. — *Unum herbergamentum cum tribus quarteriis vinearum quod vulgaliter nuncupatur de la Jollaynière* 1293 (G 7, f. 35), — du nom de Joulain Guitier dont la veuve vendit le domaine à l'abb. de Toussaint sur la fin du XIIIe s.

Joulière (la), ham., c^ne de *Marans*. — *Les J.* (Cass.).

Joullain (*Jean*), « statuaire » et ailleurs « peintre, » est employé à ces deux titres par la ville en 1614 et 1620, pour les fêtes de l'entrée du roi.

Joumarière (la), f., c^ne de *Somloire*. — *La mét. hommagée de la Joumarière* 1697. — *La Joumardière* (Cass,). — Anc. dépendance de Daillon, dont elle fut détachée par vente judiciaire en 1697; — en 1742 à Mlle Davy de Vaux; aujourd'hui à M. Beuscher, avocat.

Jounault, cl., c^ne de *Combrée*.

Jounault (*François*), né en 1795 à Candé, sortit en 1813 de l'Ecole de St-Cyr, pour prendre à titre de sous-lieutenant dans la jeune garde, sa part à la défense du sol envahi de la patrie. — Licencié, puis rappelé aux Cent-Jours et chargé pendant deux mois du commandement du poste d'Oudon sur la Loire, il quitta avec la seconde Restauration le parti des armes et conquit rapidement ses examens de médecine à Nantes, et le doctorat à Paris (1822). Il revint alors s'établir à Candé, où bientôt entouré de vives sympathies et d'une haute considération, il se trouva désigné par ses concitoyens pour les représenter dans la vie publique. Nommé député aux élections de 1839, il prit place sur les bancs de l'opposition constitutionnelle, sans autre pensée, comme tant d'autres, que d'obtenir le développement régulier des libertés promises. La révolution de 1848 le surprit sans l'effrayer, et il accepta résolument la République en revenant choisir son siége au milieu de la majorité à la Constituante. Laissé de côté par les électeurs de la Législative, il reprit à Candé, avec la direction d'un assez important domaine, sa vie d'étude et sa pratique médicale, réduite volontairement à la clientèle gratuite des pauvres. Il y est mort le 10 août 1851.

Précurseur de l'Ouest, 12, 23 et 26 août 1851, articles de MM. Maige et P. Merlaud.

Jounière (la). — V. *la Savennière*, ruiss.

Jounot (*Pierre*), libraire, Angers, rue de l'Aiguillerie, 1544, libraire-juré et garde de la librairie de l'Université d'Angers, 1564, 1577 « demourant à la Chaussée St-Pierre, près les « grandes escolles de droict, à St-Pierre, »

Et de la Nation des Bretons recepveur,

comme l'indique son épitaphe en vers, que Bruneau de Tartifume a recueillie dans l'église St-Pierre. — † le 7 mai 1600.

Jouquelières (les), vill., c^ne du *Ménil*. — *Le lieu et domaine de la Jacquelière* 1484 (St-Florent), appart. à Jean Pauvert. — Il relevait de la Cellererie de St-Florent et lui devait la dîme des agneaux et de la laine des brebis. — Au XVe s. presque tout le canton était planté en vignes.

Jouralan, f,, c^ne de *Blaison*. — *Jouralem* 1758 (Et.-C. et Cass.), par corruption de *Jerusalem*. — *Le lieu appelé Jouralan* 1562 (E 433). — *La closerie* 1589, *le Puy de J.* 1609 (E 436). — Anc. maison noble comprenant aux XVIIe-XVIIIe s. un grand corps de logis, une closerie, cours, jardins, vergers, un enclos de buissons, chênes et genêts dans lequel se trouvaient la chapelle et la garenne à lapins, le tout fermé de murailles, d'environ 4 à 5 arpents (E 444). — Appartenait à la famille Grudé XVIIe s. Mathurin Gr. y est inhumé le 4 mars 1714 dans la chapelle; son père le 11 septembre 1719, dans la nef de l'église collégiale de Blaison; — Charlotte, fille de Charles Grudé, écuyer, mort âgé de 83 ans le 19 avril 1858, était femme d'Urbain-Charles de Maillé, sieur de la Jousselinière, 1770. — L'ancien et grand corps de logis tout modernisé sert de ferme; à côté s'élève la chapelle, simple bâtisse avec clocheton, où se réfugient les fourrages.

Arch. de M.-et-L. E 429-435.— Arch. de Blaison. Et.-C.

Jourdain (*Eloi*), connu dans le monde des lettres sous le pseudonyme de *Charles Sainte-Foi*, est né à Beaufort le 7 août 1805 d'Eloi J., fabricant de toiles, et d'Anne Hautreux. Elevé au collége ecclésiastique de Beaupréau, il était rentré pour prendre part à la direction de la maison paternelle, quand les deux frères Boré, ses anciens condisciples, le mirent en relations avec Lamennais (1828). Il passa trois ans soit à Malestroit, soit à la Chesnaie, sous le charme du maître, pour qui son cœur reconnaissant conserva toujours le respect le plus dévoué. A la suite de nouveau de Léon Boré, il se laissa engager dans un voyage d'Allemagne, séjourna quelque temps à Munich, à Berlin, nouant d'illustres amitiés et vivant modestement d'une rente de 900 livres que lui servait son père et que le voyageur accroissait de temps à autre par le revenu de quelques articles littéraires dans le

Digitized by Google

Correspondant de Paris ou le journal du professeur Jarke, de Berlin. A Vienne, il connut le prince de Metternich (1833), et refusant ses offres, accepta les fonctions de précepteur auprès d'un jeune polonais, avec qui il visita la Pologne, l'Italie, l'Angleterre, la France. Libre en 1838, sa correspondance avec son ancien élève fournit matière à son premier ouvrage, *Le Livre des Peuples et des Rois*, qui eut dans une seule année deux éditions (Paris, 1839, in-18 et in-8°, 2 vol.). — Son mariage, le 3 octobre 1843, avec Mlle Adélaïde Joubert, nièce du chanoine, V. *ce nom*, lui assurait l'indépendance et le fixa à Doué, où il se voua tout entier à l'étude et aux œuvres de dévotion et de charité pieuse. Dans un de ses séjours à Paris, un matin qu'il sortait de la chapelle des Carmes, il tomba étouffé par la rupture d'un anévrisme et eut à peine le temps de se faire transporter à la porte de sa demeure (20 novembre 1861). — Tous ses ouvrages témoignent d'une piété ardente, tempérée dans ses relations par un caractère bienveillant et par l'expérience de la vie. — Outre son *Livre des Peuples* et de nombreux articles dans l'*Avenir*, la *Revue Européenne*, l'*Institut catholique* (1842), l'*Univers catholique*, la *Revue des Deux-Mondes* (15 juin 1839), on a de lui *Le Livre des Ames* (Paris, 1840, in-18, — et 1850, in-32). — *Les Heures sérieuses d'un jeune homme* (Paris, 1840, in-32, — et 1852, 5e édit.). — *Hommage et Conseils au peuple* (Paris, 1841, in-32, — et 1850, 3e édit.). — *Heures sérieuses d'une jeune personne* (Paris, 1842, in-18, — et 1859, 3e édit.). — *Théologie à l'usage des gens du monde* (Paris, 1843, in-12, — et 1851, grand in-18). — *Heures sérieuses d'une jeune femme* (Paris, 1847, in-18, — et 1852, 4e édit.). — *Les Heures pieuses d'un jeune homme*, pour faire suite aux *Heures sérieuses* (Paris, 1848, in-32). — *Le Chrétien dans le monde* (Paris, 1848, in-12). — *Des devoirs envers les pauvres* (Paris, 1848, in-18). — *Les Heures sérieuses du jeune âge*, pour faire suite aux *Heures pieuses d'un jeune homme* (Paris, 1850, in-32). — *Le Mois de la Reine des Saints* (1851, in-32). — *Le Mois du précieux sang* (1851, in-32). — *De la Charité* (...., in-18). — *Vies des premières Ursulines de France* (1856, 2 vol. in-12). — *Annales de l'ordre de Ste-Ursule* (Clermont-Ferrand, 1857, 2 vol. in-8°). — *Notice biographique sur M. l'abbé Joubert...* (Angers, Cosnier et L., 1858, in-8°). — *Œuvres du bienheureux Léonard de Port-Maurice* (Paris, 1858, 3 vol. in-8°). — *Vie du vénérable Joseph d'Anchiéta, de la Compagnie de Jésus, précédée de la vie du P. Emmanuel de Nobrega* (Paris, 1858, in-12). — *Vie du P. Jean d'Almeida* (Paris, 1859, in-12). — *Vie du R. P. Ricci, apôtre de la Chine* (Paris, in-12, 1859). — *Edmée* (Paris, 1861, in-12). — Plusieurs traductions de l'allemand, notamment *la Vie de Jésus-Christ*, du docteur Sepp (Paris, 1854, 2 vol. in-8°), et *La Mystique divine, naturelle et diabolique*, de Gœrres (Paris, 1854-1855, 5 vol. in-8°), — la *Préface de l'Histoire ecclésiastique* de l'abbé Jager, — et dans la *Revue d'Anjou* trois articles sur *Alexandre de Humboldt* (1860), *le prince de Metternich* (1860), et *le général Skrzynecki* (1861). — Il a de plus laissé des *Mémoires autobiographiques* qui s'arrêtent vers 1837 et forment 6 cahiers, dont 4 sont aux mains de son ami, M. Barthélemy, à Doué. Son portrait a été lithographié en 1833 par Jentzen et de nouveau par Krinowski.

L. Veuillot, *Notice sur Charles Saints-Foi, sa vie et ses écrits* (Paris, Palmé, in-8°), tirage à part d'un article de la *Revue du Monde catholique*. V. aussi les divers articles recueillis dans ses *Mélanges*. — Jos. Denais, *Notre-Dame de Beaufort*, p. 407-419 et 556. — Quérard, *Supercheries*, t. III, p. 568 et *France littér.*, t. XI, p. 199. — *Journal de Maine-et-L.*, 24 avril 1845 et 25 novembre 1861.

Jourdan (*François*), docteur de Sorbonne, professeur de langue hébraïque au Collége de France, mort en septembre 1599 à Paris, et inhumé en l'église des Minimes de Chaillot, — était né, non à Craon, comme le suppose Cl. Ménard, mais bien plus probablement à Angers, comme l'indique Ménage, *Vie de Guill. Mén.*, p. 284. Son père Pierre J., mari de Michelle Chesneau, y tenait encore en 1550, rue Valdemaine, l'hôtellerie de l'*Imaige-St-Julien*, et son grand-père, dans le faubourg Saint-Samson, celle « *où « souloit pendre pour enseigne le Fleuve « Jourdan.* »

Jourdan (*François*), sieur de Fleins, conseiller juge magistrat au Présidial, conseiller échevin perpétuel le 21 juillet 1711, est nommé maire le 1er mai 1707-1708 et continué en 1709-1710. — Son jeton, daté de 1711, porte sur la face ses armoiries : *d'argent à la fasce de gueules, accompagné de trois roses de même, deux en chef et une en pointe;* au revers, le maire distribuant des secours aux pauvres, avec la légende : *dispersit, dedit pauperibus*. Au-dessous : *Horr*[*ea*] *Pub*[*lica*]; souvenir de l'horrible disette qui avait rempli deux des années de son double mairat. La ville avait dû acquérir des blés, les revendre elle-même aux riches, les donner aux pauvres.

Jourdan (*Louis*), docteur médecin, à Angers, fils de Pierre J., greffier civil au Présidial, résidait en 1673 à Châteaubriant et épousa à Angers le 20 juillet 1673 Marie Lorlier, puis meurt le 16 octobre 1674, trois semaines après la naissance de leur fils Julien. — La signature du père est à l'acte du baptême, 28 septembre (GG 121).

Jourdanerie (la), c^ne de *Briolay* (Cass.).

Jourie (la), cl., c^ne du *Voide*. — *Le lieu de la Houssaie alias la J.* 1649 (G Cure de Quincé).

Journeau (le), f., c^ne de *la Chapelle-s.-O.*

Journeaux (les), cl., c^ne de *Morannes*; — ham., c^ne de *Soulaire-et-B.*

Jousbert (*Joseph-Antoine-René*, vicomte de), né le 11 novembre 1772 à Angers, part volontaire au 1er bataillon de Maine-et-Loire le 15 septembre 1791, passe sergent-major le 10 janvier 1793, lieutenant le 2 ventôse an II, combat à Lodi, à Castiglione, au pont d'Arcole, à Rivoli, où à la tête de 50 hommes il ramène

Digitized by Google

prisonniers 2,000 Autrichiens et obtient un sabre d'honneur. Promu capitaine le 9 brumaire an VI, il fait la campagne d'Egypte, et avec le régiment des dromadaires, celle de Syrie, est blessé de deux coups de feu sous les murs d'El-Arisch, et après les siéges de Jaffa et de Saint-Jean-d'Acre, revient combattre à Aboukir et à Héliopolis. De retour en France avec l'armée, il passe le 9 nivôse an X chef de bataillon dans la 64e demi-brigade. Officier de la Légion d'honneur du 25 prairial an XII, il est blessé grièvement à Austerlitz et nommé colonel le 20 janvier 1806 au 64e régiment de ligne, qu'il commande à Iéna, Eylau, Friedland, Esling, de nouveau blessé à Wagram, nommé baron de l'empire, général de brigade le 6 août 1811, commandant de la Légion d'honneur le 2 septembre 1812 après la prise de Smolensk, combat à la Moskowa et repasse en retraite la Bérésina, faisant tête jusque sur le Rhin, à Bautzen, Leipsig, Hanau, avec les débris du 6e corps. Le 1er février 1814 il défend, près Brienne, le village de Chauménil contre des assauts nombreux et se distingue encore à Montmirail (11 février), à Vauchamps (14 février). — Maintenu en activité sous la première Restauration, il est chargé du commandement de la Corrèze, qu'il conserve pendant les Cent-Jours. Il est mis en demi-solde le 27 janvier 1816, nommé inspecteur général de l'infanterie en 1817-1818, appelé au commandement du Morbihan le 7 avril 1819, à celui de l'Ille-et-Vilaine le 21 avril 1820, — nommé vicomte le 17 août 1822, — mis en disponibilité le 7 mars 1831, à la retraite le 4 mars 1835. — Mort à Paris le 23 avril 1843.

Joussammière (la), ham., cne d'*Andrézé*. — *La Jossalinière* xve s., *la Joussalinière* xviie s. (St-Flor.). — *La Joussarmière* (Cass.). —*La Joussalmière* (Et.-M.).—Aux seigneurs de la Roche-Baraton en 1502, aux d'Aubigné en 1543.

Joussandière (la), ham., cne de *la Chapelle-du-Genet*.

Joussaudière (la), ruiss. né sur la cne de *St-Philbert-en-M.*, dans le Grand-Pré, non loin et à l'O. de la Clavelière, se jette dans la Vrenne, au-dessus de Chambéry, en passant au Pas-Boisseau et au Pont-Blanchard ; — 1,600 m.

Jousse (*N...*), maître vitrier, à Angers, restaure les vitraux du chœur de Pontigné en 1701 et fournit en 1725 à l'église de Baugé des vitraux représentant entre autres personnages St Jacques, St Sébastien, St Jean, l'Assomption (en tout 16 pièces de peinture) et la Naissance du Christ (6 pièces).

Jousseau, f., cne de *Bocé*, dépendance au xve s. de Parpacé.

Jousseaume (*Armand-Michel-Marie* de), marquis de la Bretesche, né le 17 février 1779, à Nantes, commandant en 1795 de la division de Montfaucon dans l'armée vendéenne, membre du Conseil d'arrondissement de Beaupréau en 1817, nommé membre du Conseil général par ordonnance du 22 août 1821, démissionnaire en avril 1830. — Meurt en 1839.

Jousselin, ruiss. qui naît sur la cne de *St-Quentin-en-M.*, près la Foutelaie, sépare cette commune de celle du Pin dans sa partie N.-O. et le Pin de Chaudron au N.-O., passe au bourg de la Chapelle-Aubry, sépare Beaupréau de la Salle-Aubry, coule du N.-E. au S.-O. jusqu'aux Noyers en Beaupréau, remonte brusquement vers N. et se jette dans l'Evre au-dessous de la Massonnière, grossi à gauche des ruiss. de la Hersonnière et de la Bréchetière, à droite de ceux de la Cohardière et du Pont-N.-D., sur un parcours de 22,100 m., qui rencontre et fait mouvoir 6 moulins.

Jousselin, min à eau, cne de *Beaupréau*, sur l'Evre ; — ham., cne de *St-Pierre-Maul.*, avec min à eau, sur l'Evre.

Jousselin (*Anne*), qualifié docteur en médecine dès 1636, est reçu en ce grade le 4 janvier 1639 dans l'Université d'Angers, dont il meurt doyen le 5 mai 1690, âgé de 88 ans. Il fut inhumé le lendemain aux Cordeliers. Il était fils d'Anne J., grenetier à sel de St-Florent-le-Vieil, et avait épousé le 19 août 1637 Anne Bernard. V. Pocq. de Liv., Mss. 1068. — Un de ses frères, *Louis*, docteur en théologie, sacristain et prieur de St-Nicolas d'Angers, y meurt en odeur de sainteté le 14 janvier 1621.

Jousselin (*Mathurin*), frère des précédents, bachelier en droit canon, curé de Ste-Croix d'Angers de 1621 à février 1667, député du Clergé en 1658, meurt le 22 janvier 1669 et est inhumé le même jour dans son église « après avoir régi avec « honneur, probité, science et grand exemple de « bonnes mœurs pendant un très-grand temps » (GG 204). Il était originaire de Cornillé.—Ses registres paroissiaux sont couverts de notes. On y trouve notamment un véritable *Journal* de son temps, formant une rédaction suivie pendant les quatre années de la Fronde (1648-1652), dans laquelle il paraît avoir joué un rôle important. Il fut compris, lors de l'entrée des troupes royales en ville, sur la liste des habitants, qui durent « s'absenter » du pays (2 août 1652), et n'obtint l'autorisation de rentrer que le 15 novembre. Ce curieux récit des misères publiques et privées ne comprend pas moins de 62 pages in-fol., d'une écriture compacte et pénible à lire, fol. 250-281 du registre GG 198 de la paroisse Ste-Croix. Il y était resté absolument inconnu, quand je l'ai publié intégralement à la suite de mon *Inventaire des Archives municipales d'Angers*, p. 421-484.

Jousselin (*Mathurin*), avocat au Présidial d'Angers, « servait, au dire de Louvet, de ministre « pour les presches », et avec ses coreligionnaires se rendit au château en octobre 1576 pour réclamer « un lieu et place » pour leurs réunions. L'hôtel-de-ville présenta requête à l'encontre au nom de tous les ordres assemblés. C'est lui sans doute, sur qui Bruneau de Tartifume cite un quatrain « en rithme poitevine » qui le dit « le « premier du barreau » d'Angers pour la rapacité.

Louvet, *Rev. d'Anjou*, 1854, t. II, p. 28. — Arch. mun. BB 47, f. 163.—Mss. 870, f. 509.—Audouys, Mss. 914.

Jousselinière (la), ham., cne de *Corzé* ; — men b., cne du *Lion-d'Angers*. — *La Joussinière* (Cass.). — Appartenait en 1760 à René de la Haie, qui y fit bâtir une maison de maître, — en 1780 à François Fourmond ; — cl., cne de *la Meignanne*, acquise en 1585 et 1586 par le sa-

Digitized by Google

cristain de l'abb. de St-Nicolas qui l'arrenta en 1739.

Jousselinière (la), chât., c^ne du *Pin-en-M.*— Anc. seigneurie relevant de Bohardy, apportée vers 1374 par Jeanne de l'Espine à Guyon d'Aubigné. Veuve et remariée à Guill. de Chourses, elle donna, du consentement de Thib. de l'Espine, chevalier, le 3 juillet 1404 à Morlet d'Aubigné, son fils, qui épousait Marguerite, fille de Guill. Gosselin, la terre de la Jousselinière avec l'herbergement de la Joussaie, qui resta dès lors dans la famille jusqu'au XVIIe s. Thibault d'Aubigné, reçu écuyer de la grande écurie le 12 février 1450, puis maître-d'hôtel du roi, y mourut en décembre 1482 et fut ensépulturé dans l'église du Pin. Par son testament du 12 juillet 1480 il avait fondé une chapelle en son château. — En 1518 Hervé d'Aubigné acquit du baron de Montrevault les droits seigneuriaux dans l'église du Pin, qu'une transaction de 1550 lui confirma. — Claude d'A., gentilhomme de la chambre, 1594, et maître de camp de cavalerie, mort vers décembre 1621, accompagnait Henri IV à la réduction de Paris. — La terre fut acquise en 1644 par Philippe de St-Offange, seigneur aussi de la Pouèze, † le 12 août 1678. C'est chez lui que vint se réfugier le 9 août 1654 le cardinal de Retz, évadé du château de Nantes, l'épaule brisée et tout meurtri. Il y passa une partie du jour au fond d'un souterrain, le corps dans la boue, et en voulut partir à tous risques pour gagner Beaupréau, sous l'escorte du maître du logis, qui dut encore faire halte et le cacher dans des fermes voisines. — Urbain-René Du Plessis, marquis de Jarzé, comte de Bourré, petit-fils par sa mère de Ph. de Saint-Offange, hérita de la Jousselinière en 1705; — en 1736 Urbain-Charles de Maillé de la Tour-Landry, dont la veuve Charlotte Grudé la vendit le 28 janvier 1760 à André-Edouard Pissonnet de Bellefonds. Le mariage de son unique héritière Marie-Augustine P. de Bellefonds l'a apportée en 1804 à Charles-Ange d'Andigné de Beauregard, et par alliance à M. d'Andigné de Lancrau. En dépendaient encore à la Révolution les terres de la Pouèze, du Mesnil-Bouteille, de l'Olivraie, de la Noue, de la Couperie, de la Ragonnière, de la Vialière, de la Juinière, de la Sarasinière, de la Hersonnière, de la Grande et de la Petite-Guétière, des Arcis, du Bois-Morelle, du Moulin, des Chêneaux, des Bois, de la Tuilerie dans les paroisses de la Poitevinière et de la Salle-Aubry.

Le château, incendié pendant la guerre de Vendée, formait une vaste et imposante construction de la fin du XVe s., les croisées et lucarnes refaites au XVIe s., entouré au XVIIIe s. de douves et ponts-levis, avec cour habitée, terrasse, doubles jardins, vergers, parterre, et seconde enceinte d'anciennes douves, d'où une longue avenue conduit encore à la route du Pin. L'étang est desséché. Il ne reste que deux tours dont une seule habitable, avec le donjon et son chemin de ronde, une jolie tourelle en briques, quelques pans de murs noircis et une chapelle (XVe s.) dont le pignon oriental est percé d'une belle fenêtre flamboyante. Elle est consacrée à St Eutrope. Des fresques en décoraient les murailles, où l'on distingue encore un St Christophe gigantesque, un St Antoine, un évêque et un docteur de l'Eglise. — M. Morel vient de reproduire une ancienne vue du château et les peintures de la chapelle dans ses *Promenades artistiques*.

Revue de Bretagne et Vendée, 1862, p. 293. — *Revue d'Anjou*, 1859, p. 538. — Note Mss. de M. Denais. — Arch. de l'Evêché, note Mss. de l'abbé Raimbault. — Arch. comm. du Pin-en-M. Et.-C. — Arch. mun. d'Angers GG 209. — Père Anselme, t. II, p. 452. — Arch. de M.-et-L.

Jousselinière (la), ham., c^ne de *St-Rémy-en-M.* — *La Joussinière* (Cass.); — f., c^ne de *Sermaise*, acquise de J.-B.-Louis de Domaigné, le 12 novembre 1779 par le comte de la Girouardière et sur lui vendue nat^t le 22 pluviôse an III.

Jousserie (la), cl., c^ne de *Jarzé*.

Joussinière (la), ham., c^ne de *Villévêque*. — *Le lieu et closerie de la Jousselinière* (E 144), vendu par n. h. Louis Lefrère, avocat au Parlement de Paris, qui le tenait de son aïeule Françoise Berger, à Me René Guérin, notaire royal. — V. *la Jousselinière* et *la Jussinière*.

Joussonnière (la), ham., c^ne du *Lion-d'A.*

Joutellière (la), f., c^ne de *Clefs*.

Joutières (les), ham., c^ne de *Brain-s.-All.* — En est sieur Claude Desmé, marchand, 1721.

Jouvencellerie (la), ham., c^ne d'*Etriché*. — *Le lieu, fief et seigneurie de la Jouvencellière* 1539 (C 106, f. 339), relevait de la Baffrière. — En est dame Gabrielle Binet, veuve de n. h. Joachim de Villeneuve.

Jouvencière (la), cl., c^ne de *Trélazé*. — Acquise en 1661 de Nic. Cupif de Teildras par Mathurin Dupin, curé de Sorges, — en 1688 du chirurgien J. Thorode par Fr. Maudoux, curé de St-Michel-du-Tertre. — Une ardoisière y existait en pleine activité en juin 1711.

Jouvet (*René-Joseph*), né à Chalonnes-sur-Loire le 18 mars 1791, et élevé à Angers sous la direction de son oncle le docteur Garnier, V. ce *nom*, fut nommé le 31 août 1811 interne à l'Hôtel-Dieu d'Angers, et requis en 1813, avec titre d'aide-major, par les armées impériales. Fait prisonnier à Leipzig, il reprit ses études à son retour en France, fut reçu docteur à Paris le 24 mars 1817 et revint à Angers auprès de son oncle, le plus charitable et le plus répandu des médecins d'Angers, qu'il seconda depuis 1827 à titre d'adjoint dans la chaire d'anatomie. En 1831 il fut attaché comme médecin à l'hôpital militaire de St-Nicolas, et en 1837 devint professeur titulaire du cours d'anatomie, puis secrétaire agent-comptable de l'Ecole de médecine, et pendant les trois années de maladie de son ami Négrier, remplit sans titre les fonctions de directeur, qui lui furent attribuées officiellement en 1859. La même année il recevait la croix de la Légion d'honneur. Membre du Conseil départemental d'hygiène, il le présidait depuis 1869, retiré d'ailleurs alors depuis longtemps de la pratique médicale. Il mourut à Angers le 21 avril 1872, âgé de 82 ans, sans avoir presque rien perdu de son activité constante et de cette fine bonhomie, qui prêtait

Digitized by Google

parfois à sa parole alerte et gaie une pointe vive de causticité.

Maine-et-L., 25 avril 1872, avec les discours des docteurs Farge et Lachèse. — *Nouvel Almanach historique de M.-et-L.*, 1873, p. 48.

Jovinïacus. — V. *Juigné-s.-L.*

Joyau (*Maurice*), mari de Françoise de Biencourt, est dit docteur-régent en médecine, à Angers en 1580, « docteur en la Faculté de médecine, « conseiller médecin du roy nostre sire » en 1594. En mars 1595 il déclare faire sa principale demeure et retourner à Provins. Je le retrouve pourtant encore « médecin ordinaire du roi, à « présent demeurant à Denée » en janvier et mai 1605, où il possédait un vignoble.

Joyau (*Urbain-Marc-Adolphe*), né à Angers le 7 mars 1837, d'abord élève sculpteur, puis architecte, honoré pour divers dessins à l'Exposition d'Angers de 1864 d'une médaille d'argent, à celle de Laval en 1874 d'une médaille de bronze, † à Angers le 13 avril 1875. — Il commandait pendant les derniers mois de la guerre de 1870-1871 la compagnie du génie civil d'Angers.

Joyeuse, cl., c^ne de *Soulaire-et-B.* — *Locus vocatus Joyeuse* 1374. — *Le lieu de Jousse alias de Joieuse* 1648 (G 1188), 1651 (Et.-C. et Cass.). — *Jouse* (C. C.). — *Jouzé* (Rect.). — Dépendait d'une chapellenie de St-Pierre d'Angers qui en portait le nom.

Jubaudière (la), canton de Beaupréau (10 kil.), arrond. de Cholet (12 kil. 1/2); — à 51 kil. d'Angers. — *Terra de Engelbauderia* 1104-1120 (Cartul. du Ronc., Rot. 2, ch. 84). — *Capella Sancti-Martini que dicitur vulgo Ingelbauderia* 1104-1120 (Ib., Rot. 2, ch. 9). — *In Engelbauderia* 1120 circa (Ib., Rot. 5, ch. 20). — *Ingebrauderia* 1124 circa (Ib., Rot. 4, ch. 100 bis). — *Enjobauderia* 1167 (Ibid., Rot. 3, ch. 99). — *Cura de Jubauderia* 1467 (G 10). — *La paroisse de l'Angebaudière* 1438 (G 813). — *Ecclesia parochialis Sancti Martini de Jubalderia alias de la Jubaudière* 1603 (Et.-C.). — Sur un haut plateau (106-109 mètres), incliné à l'E. vers la vallée de l'Evre. — Entre Jallais (3 k. 1/2) au N. et à l'E., le May (3 kil. 1/2) au S., Bégrolles (5 kil.), Andrézé (5 kil.) et Jallais à l'O.

La route départementale de Cholet à Saint-Augustin-des-Bois, montant directement du S., s'incline dès l'entrée du territoire et de nouveau en abordant le bourg par un double angle vers S.-E. jusqu'à sa sortie par le Pont-Prêtre. Au bourg l'entrecroise le chemin commun de la Chapelle-du-Genêt à Trémentines.

Y passe à l'extrémité S.-E. la rivière d'Evre, sur une longueur de 1,600 mèt. du S. au N.-E., en formant la limite orientale sur 4,500 mèt., — et les ruiss. de la Poironnière, de la Fontaine, de la Lande-Dunand; — y naissent les ruiss. du Pied-Tribert, de l'Oisellerie, de la Brosse, de la Gourgoulière, du Pont-des-Landes, et des Blauderies.

En dépendent les ham. des Tuileries (9 mais., 41 hab., à 2 kil. 200), de la Godetterie (5 mais., 17 hab., à 1 kil. 700), des Blauderies (4 mais., 23 hab., à 1,500 mèt.), de la Gautrèche, avec chât. (4 mais., 19 hab., à 200 mèt.), la Giraudière (4 mais., 25 hab., 2 kil. 200), et 26 fermes ou écarts d'une ou deux maisons.

Superficie : 1,089 hect. 84 ares, dont 13 hect. en bois taillis, restes en partie d'un très-ancien bois dit Bois-de-Mauges, 170 hect. de prés; le reste en labours; nulle vigne. Les landes qui couvraient le plateau vers l'O., sont à peu près défrichées.

Population : 95 feux, *430* hab. en 1720-1726. — *600* hab. en 1790. — *592* hab. en 1821. — *563* hab. en 1831. — *613* hab. en 1841. — *733* h. en 1851. — *757* hab. en 1861. — *782* hab. en 1866. — *724* hab. en 1872, dont *382* au bourg, composé de 99 maisons (105 mén.), qui se groupent chétives et basses, sur le chemin d'Andrézé, quelques-unes, de meilleure apparence, le long de la route départementale, que relie à l'église un joli mail, planté d'arbres, grâce aux soins intelligents d'un ancien maire, M. Fourchy.

Dix briqueteries ou tuileries; — tissage pour Cholet, occupant 150 ouvriers; — 5 maîtres sabotiers; — la moitié de la population vit d'agriculture et de l'engraissement de bestiaux vendus sur les marchés de Beaupréau, de Cholet et de Chemillé.

Ni *Foire* ni *Assemblée*; — *Marché* de menues denrées, le mardi.

Bureau de poste et *Perception* de Jallais.

La construction d'une *Mairie* a été commencée (arch. Benêtreau, de Cholet), en mars 1875, avec *Ecole* laïque *de garçons*. — *Ecole* publique *de filles* (Sœurs de Torfou), dans un local communal bâti en 1862.

L'*Eglise*, dédiée à St Martin (succursale 5 nivôse an XIII), est un édifice de style ogival tout moderne, dont les travaux adjugés le 15 mai 1851 ont été reçus le 10 janvier 1854 (arch. Delestre). — Les trois fenêtres de l'abside renferment des vitraux représentant au centre *la Vierge et l'Enfant*, à droite *St Martin*, à gauche *Saint Jules*; dans la nef, une grande toile, *Jésus remettant les clés à St Pierre*, signée *C^t Pruche*, d'après Guido Reni, 1869; un joli buste de St Jean. — L'ancienne église, qui possédait une chapelle remarquable, a disparu.

Le *Presbytère* restauré est fort ancien et jouit de belles dépendances.

Nulle trace antique n'est signalée sur le territoire, que traversait pourtant, au S. de la Giraudière et de la Baubière, la voie de Chemillé au May, rejoignant la voie de Nantes à la Noue-Ogeard.

L'église existait dès la fin du xe s. et appartenait à l'évêque d'Angers Rainaud, qui fit don de la moitié à son Chapitre de St-Maurice (990-1004). — Un siècle plus tard on la voit qualifiée de simple chapelle et possédée par un laïc, nommé Giraud, qui en gratifie l'abbaye du Ronceray (1104 circa), avec tous droits de viguerie dans le bourg, que confirme et accroît du don de haute et basse justice Hubert de Champagne, seigneur suzerain du fief. Une transaction avec le Chapitre de St-Maurice reconnut à l'abbesse, moyennant une rente de 5 sous, tous ses droits de patronage sur la paroisse (8 octobre 1104),

Digitized by Google

dont elle resta dame fondatrice avec tous les honneurs et la présentation de l'église.

Curés : Jacq. *Dugué, de Vado*, 1434, 1436. — Pierre *Pineau*, octobre 1436. — Raoul *Maugontier*, mai 1463. — Philippe *Mamineau*, janvier 1467 n. s. — Alex. *de Torchard*, † en 1541. — Pendant une série d'années les titulaires n'y font que passer, s'y succédant par résignation : Jean *Bureau*, juillet 1541. — Jean *De la Court*, novembre 1541. — Vincent *Doussart*, novembre 1543. — Jean *Hector*, novembre 1544. — Olivier *Daudouet*, précédemment curé de St-Martin-de-la-Place, juin 1545. — Pierre *Ernault*, octobre 1546. — Jean *Daudouet*, septembre 1547. — Jean *Cousturier*, mort en février 1560 n. s. — Jean *Paillevillain*, mars 1560 n. s. — Jean *Lebret*, 1564. — Laurent *Hervé*, janvier 1565. — Jean *Jousselin*, 1565. — Jean *Bernier*, juin 1566. — Franç. *Gaudin*, 1569. — Franç. *Mireleau*, 1570. — Michel *Tullard*, 1580. — René *Dillay*, février 1583 n. s., † en mars 1593. — Franç. *Gaudin*, avril 1593. — Michel *Daulnay*, novembre 1600. — René *Mauchien*, docteur en théologie, août 1601. — Franç. *Pineau*, mai 1602, originaire du Pin-en-Mauges, où il est inhumé le 1er janvier 1610. — Mich. *Audouys*, installé le 12 janvier 1610, inhumé le 1er novembre 1649, par le doyen des Mauges, assisté de 16 curés. Le curé du May prononça l'oraison funèbre. — Il avait résigné en mars 1641 au profit de son neveu. — Luc *Longuet*, mars 1641, † le 30 octobre 1678. — Pierre *Longuet*, 1678, † le 1er juillet 1684. — André *Davau*, 15-20 juillet 1684. — Pierre *Cochon*, 22 juillet 1684. — En 1685-1686 la cure est desservie par un moine Feuillant, sans doute par suite de contestations judiciaires. — André *Davau* reparaît en fonctions le 20 avril 1686. — ... *Béchu*, novembre 1686. — Jacq. *Maumussard*, 1687, 1702, inhumé à Bouchemaine le 21 décembre 1715, âgé de 68 ans. — Quentin *Guérin*, juillet 1702, † le 12 octobre 1738, âgé de 71 ans. — *Tuau*, décembre 1738. — *Bréhier*, mars 1740. — *Chauviel*, 1756, 1761. — René *Rompion*, 1762, † le 13 février 1782, âgé de 61 ans. Ancien principal du collége de Beaupréau, il avait établi aussitôt une *école* dans sa cure, où il enseignait le latin, et qui s'intitule collége. — Etienne-Jacq. *Charuau*, né le 16 septembre 1747, professe 4 ans au Collége de Châteaugontier, devient vicaire pendant sept années à la Jumellière, passe trois autres années dans la direction du collége de Chemillé et est nommé en 1782 à la cure de la Jubaudière, qu'il gouverna 20 ans, sans quitter le pays pendant la guerre. Il passa le 1er janvier 1803 à celle de Jallais.

Le fief faisait partie de la terre et seigneurie de la Cour-de-Pierre en Rochefort-sur-Loire, domaine du Ronceray. Une partie seulement relevait de Jallais.

La paroisse dépendait du Doyenné des Mauges, de l'Archidiaconé d'outre-Loire, de l'Evêché, de l'Election, des Aides, de la Sénéchaussée d'Angers, du Grenier à sel de Cholet, du District de Beaupréau en 1788, de Cholet en 1790, du canton de Jallais en l'an VIII, jusqu'en l'an X.

En 1789 encore elle ne consistait qu'en landes, où maigrissaient de pauvres moutons. Elle fut saccagée par la guerre, mais comptait des patriotes, entre autres l'orfèvre Clert, égorgé, sous les yeux de sa femme et de ses quatre enfants, au pied de l'arbre de la liberté.

Maires : René *Maugeais*, an VIII. — Jérôme *Botton*, 18 octobre 1830. — *Libault*, 1834. — *Durand*, 1837. — Jacq. *Raimbault*, 23 août 1848, démissionnaire le 8 mars 1859. — *Fourchy*, père, 14 mai 1859. — *Durand*, 1870, en fonctions, 1875.

Arch. de M.-et-L. C 186, 191, 197; H Ronceray. — Bibl. d'Ang., *Cart. du Ronceray*, Rot. 2, ch. 9 et 8½; 3, ch. 99; — et Mss. 648, 651 et 923. — Notice Mss. de M. Spal. — Notes Mss. de M. Boutillier de Saint-André. — Pour les localités, voir à leur article, notamment *la Giraudière, le Ménil, la Baubière*, etc.

Jubaudière (la), f., cne de *Botz*; — en est sieur Jean Coustard, par acquêt en 1650 de Jean Cireul, avocat; = f., cne du *Champ*. — *La Gibaudière* (Cass.); = cl., cne de *la Meignanne*. — *Le lieu et cl. de la J. composé de deux corps de logis* 1588. — Appartenait en 1590 à Mich. Fourmy, en 1776 à Elis.-Thérèse Beaujouan; = vill., cne de *Mûrs*. — *La Gibaudière* (Cass.). — En est sieur Me Jean Gaultier 1668, n. h. Nic. Franç.-Olivier, lieutenant de la Sénéchaussée d'Anjou, 1715, 1743; = ham., cne de *Soulaire-et-B.* — *La Gubaudière* (Cass.). — *La Gibaudière* (Et.-M.).

Jubaudières (les), f., cne de *St-Martin-d'Arcé*.

Jubeau (*René*), né le 5 mars 1732 à Daumeray, prêtre, nommé le 25 août 1757 chanoine de St-Maurille, docteur en théologie, se laissa compromettre en 1759 par une dame Faribault, qui lui présenta une lettre anonyme trouvée, à son dire, dans une bourse de cheveux, et relative à un projet d'assassinat du roi et de Mme de Pompadour. L'abbé s'empressa d'en écrire en cour, et pour toute réponse, fut arrêté et conduit à la Bastille, mais il n'y dut pas rester longtemps, car il assiste régulièrement aux assemblées capitulaires et ne s'absente que pour aller prêcher à Rennes, à Tours, même à Paris en 1767, où l'appelait une véritable réputation d'éloquence. Il était en 1790 chanoine de la Rochelle, fut transporté en Espagne et de retour en 1802, reçut une prébende à St-Maurice d'Angers, continuant malgré son grand âge, à Angers, à Nantes, à la Rochelle, à la ville et à la campagne, le service actif de la prédication. Il obtint en 1804 la restitution de ses livres confisqués. — Mort à Angers, le 9 octobre 1810.

Jubeaux (les). — V. *les Jobeaux*.

Juberderie (la), f., cne de *la Meignanne*; = f., cne du *Puiset-D.* — *La Jouberderie* (Cass.). — *La Jubardrie* (Et.-M.).

Juberdière (la), f., cne de *Ste-Gemmes-d'A.*

Jubin (*Pierre*), né à Angers le 11 novembre 1771, fils d'un maître apothicaire et l'aîné de huit garçons, entre le 16 septembre 1791 au 1er bataillon des Volontaires de Maine-et-Loire, passe le 15 octobre 1793 capitaine de la 8e com-

Digitized by Google

pagnie, était devant Mayence en l'an IV et fut compris dans l'embrigadement des bataillons de l'armée du Rhin; mais ses infirmités le forcèrent à donner sa démission de son grade et à revenir à Angers, où il trouva dans l'administration un emploi au bureau des Domaines nationaux. Le 1er mars 1822 il remplaçait l'archiviste Guémas et venait à peine d'obtenir sa retraite (31 décembre 1840) quand il mourut à Angers le 4 mai 1841, doyen des employés de l'administration départementale. — V. au *Maine-et-Loire* du 9 mai 1841 une note biographique signée P[aul] M[archegay].

Jubin (*Jean-René-Toussaint*), frère du précédent, était lieutenant du prévôt et greffier des étudiants en droit de l'Université d'Angers et par son ardent patriotisme et par son entrain devint un des héros de la jeunesse angevine de 1789. C'est lui qui la convoqua le 2 février et qui rédigea en son nom l'*Arrêté de Messieurs les Membres de la Bazoche*, imprimé avec son discours (Angers, 1789, 7 p.), en vertu duquel tous les étudiants s'engageaient à marcher au secours de leurs camarades de Rennes. Engagé volontaire au 3e bataillon, commandé par Duboys, il fut au retour élu administrateur du Département, puis membre de l'administration centrale (26 germinal an VI) jusqu'à l'organisation des préfectures. Il prit alors un cabinet d'avoué auprès du Tribunal civil, où il entra comme juge en 1812, fut destitué par la réaction de 1815, réintégré en 1830; — meurt le 2 juillet 1841. — Il avait épousé le 18 août 1800 Perrine Maugars. — Le buste de leur fille, morte en 1825, figure au Musée, sculpté en marbre blanc par David d'Angers.

Jubin (*Hippolyte*), fils du précédent, né le 15 décembre 1805, à Angers, entra le 15 décembre 1820 à l'Ecole de marine d'Angoulême, fit partie dès 1825 comme aspirant de l'expédition de St-Domingue sous l'amiral Mackau, fut nommé enseigne le 2 mai 1829, lieutenant de 2e classe sur l'*Actéon* le 13 avril 1833, de 1re classe le 17 avril 1843, capitaine de corvette le 21 février 1847, capitaine de frégate le 5 mai 1848 et prit sa retraite à cette époque qu'attristaient pour lui la Révolution et la mort de son père. Il se retira près d'Angers dans le domaine de la Cantinière, où il se prit de goût pour l'agriculture. Vrai type de marin, de parole franche et ouverte, comme toute sa physionomie, de cœur ardent, de main prompte, de résolution vive et inébranlable, il témoigna énergiquement de ses convictions fidèles, quand, sur la lecture des décrets qui confisquaient les biens des d'Orléans, il renvoya sa croix d'honneur et refusa, contre toute instance, de la reprendre. — Meurt à Angers le 10 février 1864. — V. dans l'*Union de l'Ouest* du 16 février 1864 le discours prononcé sur sa tombe par M. Charles Giraud, et dans le *Maine-et-Loire* du 5 mars un article anecdotique de M. Léon Cosnier. — Son portrait a été peint par Guillaume Bodinier.

Jubinière (la), f., cne de *St-Germain-des-P.*

Juchepie, cne d'*Angers* O. — *Le chemin vulgairement appelé Jochepie* 1492 (Chap. St-Martin); — cne de *Chalonnes-sur-L.* — *La maison de J.* 1570, dans la ville, appartenait à la famille Gontard (E 2668); — quartier de la ville de *Cholet*; — f., cne de *Contigné*; — min à vent, cne de *Faie*; — f., cne de *Marigné*. — *Jochepie* 1540 (Et.-C.); — f., cne de *Neuillé*. — *Juspie* (Cass.); — f., cne de *St-Jean-des-M.* — V. *Huchepie*.

Jucundiacus. — V. *Joué*

Judicellière (la), f., cne du *Vieil-Baugé*.

Judinaie (la), ham., cne de *Chazé-Henri*.

Judonnière (la), f., cne du *Puiset-D.*

Juellerie (la), cl., cne de *Chazé-Henry*.

Juets (les), cne de *St-Michel-et-Ch.* — *Les Juais* (Cass.).

Jufrairie (la), f., cne du *Lion-d'A.*

Jugevent, f., cne de *Chantocé*.

Juguerie (la), f., cne de *Miré*.

Juguin (*Pierre*), né en la paroisse N.-D. de Mayenne en 1681, simple frère servant des Lazaristes, après une longue résidence à Coeffort, meurt à Angers, en odeur de sainteté en 1744.

Juigné, cne de *Freigné*. — Anc. fief censif, ayant pour domaine la métairie du Grand-Tesseau.

Juigné, ham., cne de *Morannes*. — *Prioratus de Juinniaco de la Prata* 1134-1150 (Saint-Serge, 2e Cartul., p. 293). — *Juignacus* 1150 circa (ch. or.). — *Domus, prior Junniei, apud Junneium* 1155-1162 (St-Serge, 2e Cart., p. 92). — *Burgus Juigneii* 1150-1168 (Ib., p. 163). — *Domus, prior de Juvigneio* 1195 (ch. or.). — *Modius de Juvigneio* 1190-1197 (St-Serge, 1er Cartul., p. 50). — *Juvinniacus* 1200 circa (ch. or.). — *Juigne de Pratea* 1243 (ch. or.). — *Domus de Jugneio de la Pree* 1227 (Ch. or. Brissarthe). — *Juigneium de la Prée* 1281 (ch. or.). — *Capella domus de Juigneyo in Prata*, — *Juigne en la Perroye* 1369 (ch. or.). — *Juigné en la Prée* 1565 (G 148). — Anc. prieuré de l'abbaye de St-Serge d'Angers, fondé au XIe s. sur le domaine de l'évêque, seigneur de Morannes, dans une dépendance sans doute de la terre de la Prée, V. *ce mot*, et doté par son tenancier, le seigneur de la Motte-de-Pendu. Autour s'y était formé au XIIe s. un petit bourg sans importance, sous lequel, dans le pré voisin, les moines créèrent un étang aujourd'hui disparu. L'abbé était obligé au XIIIe s. d'y entretenir deux religieux, dont un prêtre, pour desservir la chapelle. Il devait de plus faire présenter au seigneur de la Motte-de-Pendu, le jour de Noël, un échaudé, *unum artocopum seu unum panem eschaude*. Les seigneurs avaient de plus le droit, dont on voit par les actes qu'ils usaient, « quand « le cas advient que leurs femmes soient grousses « d'enfant, de les mener ou envoier, si bon leur « semble, en lad. maison, acouscher de leurs en- « fans, une fois en leur vie, et y estre logez, nou- « ris, alimentez et entretenuz aux coustz, frais et « despenz des religieux, avec compagnie de gens « en nombre suffisans, quinze jours avant la « couche et gésine d'icelle durant et quinze jours « après. » — Le prieuré était réuni dès la fin du XIVe s. à la crosse abbatiale de St-Serge et transformé en simple fief et domaine. Il reportait alors l'hommage à l'évêque et lui devait présenter à

Digitized by Google

Noël « deux eschaudez et deux pintes de vin, « esquelz eschaudez il doit avoir du genest et de « la paille pour recognoissance des dismes tant « grosses que menues, » et le même jour, au pontonnier de Morannes un eschaudé et une pinte de vin pour le passage du messager qui portait la redevance due à Grattecuisse. — « La maison, « chapelle, court, issues, vergiers, jardins, » 1478, forme aujourd'hui, sans trace aucune « des « foussez, douves, clouaisons anciennes », qui l'enclavaient au xve s., une ferme, vendue nat^t le 28 avril 1791 et appartenant à M. Dobrée, de Nantes. C'est un vaste rectangle à pignons aigus, d'environ 30 mètres de long, la face orientale surmontée de trois hautes croisées à meneaux de pierre et moulures prismatiques, qui se prolongent d'un même dessin en lucarnes fleuronnées avec échelons de choux rampants. Entre d'énormes contreforts apparaissent sur trois côtés les antiques baies romanes enmurées en plein cintre, à claveaux réguliers. A l'intérieur la maison a été découpée en long et en hauteur et laisse à peine reconnaître la chapelle. Elle occupait la grande salle du premier étage et les combles, qui, dans cette partie seulement, gardent la forme caractéristique des aisseliers de la charpente, réunis sous les chevrons portant fermes pour tracer l'ogive. La petite porte, à ogive surbaissée, choux rampants et fleurons, s'ouvre sur le palier. — Une grande et belle cheminée de pierre xvie s. conserve sculpté à son manteau un écusson, sommé de la crosse abbatiale et *coupé aux 2 et 3 de... à la main ouverte au naturel*. Les 1 et 4 quartiers sont méconnaissables. — Sur un côté de la cour débouchent des souterrains qu'on dit se prolonger bien loin.

Juigné (*Daniel* de), gentilhomme angevin, avocat en Parlement « s'est acquis, dit Roger, « un renom immortel par son *Dictionnaire* « *historique*, dont tous les honnêtes gens ont « fait cas. » — L'ouvrage parut en 1644 à Paris, in-4°, sous ce titre : *Dictionnaire théologique, historique, poétique, cosmographique et chronologique*, etc., et s'annonce comme une sorte d'« Abrégé ou plutôt encyclopédie des plus « notables sciences... très utile et nécessaire pour « l'intelligence entière de tous livres traitants de « quelque science que ce soit et au soulagement « de la mémoire de ceux qui ont à parler en pu- « blic et se trouver ès compagnies, » une manière, comme on voit, de *Dictionnaire de la conversation*, qui nous paraît de si loin bien peu répondre à ses prétentions. J'y ai cherché vainement le plus petit renseignement curieux et particulier à l'Anjou, qu'il ne paraît même pas exactement connaître. Le succès n'en fut pas moins très-vif et attesté par 8 éditions en 30 ans et se réimprimait plus tard encore. C'était la première œuvre de ce genre en français. L'auteur avait fait usage des livres de Magin et de Belleforet, — surtout de son devancier Ch. Etienne, quoiqu'il n'en parle qu'« avec compassion. » Il était d'une noble et antique famille angevine, des environs du Craonnais, seigneur de Brain-sur-Longuenée, et dont une branche possédait la terre de la Broissinière, dont il joint le nom au sien. Il se dit aussi « sieur de Molières et avocat « en Parlement. » C'est tout ce qu'on sait de lui, quoiqu'une note Mss. de T. Grille lui attribue des *Portraits et Eloges des Illustres du XVIe siècle*

Juigné (*Isaac*), angevin, a fait imprimer (1605) deux thèses protestantes *De Peccato in genere*; — *De Lege ceremoniali*.

Juigné-Béné, c^on et arr^t d'Angers (10 kil.), c^ne composée des deux anciennes paroisses de *Juigné-sur-Maine*, sur la rive droite de la Maine escarpée de hauts coteaux boisés, et de *Béné*, sur la rive gauche qui s'aplanit en large vallée, entre Montreuil-Belfroy (1 kil. 1/2) au S., le Plessis-Macé (4 kil. 1/2) à l'O., la Membrolle (5 kil.) au N., Feneu (4 kil.) et Cantenay-Epinard (10 kil.) à l'E.

La route départ. d'Angers à Mamers qui descend en contournant la côte dans une vue splendide, y fait au bourg un double crochet à angle droit, pour y passer, avec péage, de la rive droite à la rive gauche de la Maine, sur un pont en bois de quatre arches portant sur piles de grès; — à l'angle vers l'O. se greffe le chemin de Bécon à Juigné.

Outre la Mayenne, y passent ses affluents, les ruiss. de la Tannerie et du Plessis-Macé; y naît le ruiss. de Touchegat.

En dépendent, outre les deux bourgs de Juigné (14 mais., 14 mén., 45 hab.) et de Béné (16 mais., 17 mén., 38 hab.), les vill. et ham. des Noues (5 mais., 17 hab.), de Fougeray (8 mais., 24 hab.), du Pressoir (9 mais., 23 hab.), de la Robinaie (10 mais., 34 hab.), du Tertre (9 mais., 33 hab.), des Vignes (3 mais., 9 hab.), de la Lande (3 mais., 11 hab.), de la Hutte (3 mais., 7 hab.), les chât. de Juigné, de l'Epine et de la Thibaudière et 41 fermes ou écarts.

Population : *71* feux, *322* hab. en 1720-1726. — *412* hab. en 1793. — *260* hab en l'an XIII. — *464* hab. en 1831. — *525* hab. en 1841. — *552* hab. en 1851. — *560* hab. en 1861. — *545* hab. en 1872, dont *45* au bourg, qui aligne ses maisons neuves (14 mais., 14 mén.), au débouché du pont et le long de la route, bordée par le rocher ou les vieux ombrages du château.

Bureau de poste d'Angers et *Perception* d'Avrillé.

Mairie neuve. — *Ecole* construite en 1861.

La « ci-devant chapelle, servant cy-devant « d'*église* paroissiale, sur laquelle est clocher à « flèche en mauvais état, au pignon adossée une « galerie sur poteaux de bois, dans un enclos « servant ci-devant de cimetière, clos de haies « et fossés » fut vendue nat^t le 9 messidor an IV, avec le nouveau *cimetière*, « séparé seulement « de cet enclos par un petit passage entouré de « haies et partie de fossés. » — Ils furent rachetés par la commune vers 1807 et le presbytère en 1829. — L'*Eglise*, dédiée à St Jean (succursale, 30 septembre 1807), est l'édifice antique mais transformé. Longtemps abordable à tous les flots d'hiver, aujourd'hui protégée par la levée de la route neuve, elle a été renouvelée en 1850 par une restauration (arch. Delestre), qui a

Digitized by Google

déplacé la porte en l'installant à l'opposé de l'entrée primitive, qui s'ouvrait dans les dépendances du château. Le pignon conservé disparaît sous le plâtre, mais la nef, qui forme actuellement le chœur, laisse entrevoir encore ses murs en appareil de moëllon irrégulier, dont les dernières assises s'alignent régulièrement, vers N., deux petites baies romanes à claveaux taillés, et tous les caractères du XIe s. — Au fond, une *Assomption* donnée par Mme Cochin, née Benoist d'Azy, en septembre 1855; — à l'entrée de la nef nouvelle à voûte basse en berceau, une inscription rappelle la date des travaux et le nom des bienfaiteurs qui y ont aidé.

De 1791 à l'an VIII, la cne était réunie partie à Montreuil-Belfroy, partie à Avrillé.

Maires : Follenfant, 10 messidor an VIII. — Nic.-Jean *Armand*, 20 vendémiaire an XIII. — Claude *Cocrie*, 23 août 1815, installé le 28, † en fonctions le 28 février 1853. — Auguste *de Mieulle*, 30 mars 1853, installé le 24 avril, en fonctions, 1875.

Pour les localités, voir, à leur article, *le Coudray, la Thibaudière, l'Epine, Béné, Juigné-s.-Maine, Vauléard*, etc.

Juigné la-Prée. — V. *Juigné*, cne de *Morannes*.

Juigné-sur-Loire, con des Ponts-de-Cé (5 kil.), arrt d'Angers (12 kil.). — *Goviniacus villa in paga [Brasgacensi]* 872 (Gall. christ., II, 119). — *Potestas quæ vocatur Joviniacus* 996-1010 (1er Cart., St-Serge, p. 13). — *Juvinniacus* 1052-1082 (Ib., p. 247). — *Juigni* 1082-1102 (Ib., p. 222). — *Juviniacus super Ligerim* 1153-1159 (Ib., p. 16 et 100). — *Juigneyum super Ligerim* 1279 (G 717). — *Villa de Juigne* 1315 (G 323). — *La ville de Juigné* 1433 (G 201). — *L'hotel de Juigné-sur-Loire* 1453 (Ibid.). — Sur le plateau et sur la pente de la rive gauche de la Loire, entre Murs (6 kil.) et les Ponts-de-Cé (6 kil.) à l'O., St-Jean-des-Mauvrets (2 kil. 1/2) à l'E., St-Melaine (5 kil.) au S., la Loire au N.

La route no 14 de Montsoreau à la Varenne, traverse le territoire (3 kil. 500), ralliant tout du long de nombreux et importants villages.

En dépendent les vill. et ham. de Niort (25 mais., 59 hab.) et des Places (31 mais., 86 hab.), qui se confondent à peu près avec le bourg, de Chasles (31 mais., 95 hab.), de Martigneau (40 mais., 110 hab.), du Plessis (20 mais., 53 hab.), de la Bourlière (15 mais., 48 hab.), de la Naubert (9 mais., 34 hab.), de Montgilet (9 mais., 35 hab.), de Bourque (7 mais., 16 hab.), de la Claie-Brunette (6 mais., 13 hab.), de Champbretault (3 mais., 11 hab.), de Pellouailles (3 mais., 8 hab.), du Port (3 mais., 8 hab.), du Brulon (3 mais., 9 hab.), du Boisguillou (3 mais., 8 hab.), de la Masse (3 mais., 12 hab.), et 8 écarts.

Superficie : 1,249 hect. dont 218 hect. en vignes, 8 hect. en bois, 90 en prairies.

Population : 220 feux, *994* hab. en 1720-1726. — *253* feux en 1789. — *1,100* hab. en 1793. — *926* hab. en 1805. — *1,086* hab. en 1851. — *1,041* hab. en 1861. — *1,004* hab. en 1866. — *956* hab. en 1872, dont *317* hab. au bourg (111 mais., 112 mén.), longue agglomération en double alignement, le long de la route, que va transformer sans doute la construction prochaine d'une gare et d'un pont sur la Loire pour la voie ferrée d'Angers à Montreuil-Bellay.

Assemblée le 1er dimanche d'août ou le 31 juillet, si c'est un dimanche.

Chanvres renommés dans la vallée; froments, choux, luzernes sur le coteau; vignes blanches en abondance dans la partie S., le long de la route de Brissac; — 10 mlns à vent. — Le port a été longtemps l'embarcadère principal des vins de la rive gauche. — Des maisons servaient d'entrepôt, qu'on appelle encore les Grands et les Petits-Magasins, et où l'on abordait par un cours d'eau débouchant à la Touchetterie.

Dès les dernières maisons du bourg, vers l'E., la route qui traverse une garenne à moitié en taillis rabougris, est bordée, à droite et à gauche et principalement vers S. de hauts talus inégaux, formés des débris d'anciennes exploitations du schiste ardoisier, qui se prolonge sous la Loire. Elles y existaient en pleine activité au XVe s., et envahissaient le bourg. Elles fournirent en 1474-1475 à toutes les réparations des Ponts-de-Cé. Le seigneur en 1574 dut interdire une perrière qui avoisinait les derrières de l'église — et le grand cimetière, supprimé en 1749, fut transformé en ardoisière exploitée jusqu'à la fin du siècle et vendue natt le 6 messidor an IV. — Cette industrie est complétement abandonnée. — Les larges espaces, où le schiste affleure le sol inculte, forment « des cadis, » où s'assèchent les chanvres, où vaguent les bestiaux. On en tire d'excellentes pierres pour bâtir, et des pans d'ardoise pour remplacer les haies envahissantes.

Bureau de Poste de Brissac.

Chef-lieu de Perception pour les communes de Mozé, St-Jean-des-M., St Melaine et Soulaines.

Mairie avec *École de garçons* dans une maison acquise par acte autorisé le 5 août 1839, agrandie en 1860, par adjudication du 14 juin. — *Ecole de filles* libre (Ursulines d'Angers), fondée en 1843 par Mme Gaudin du Plessis, dans un bel enclos attenant à la cure.

L'*Eglise*, dédiée à St Germain (succursale, 5 nivôse an XIII), est un édifice du XIIe s. avec parties du XIe s., dont tout le mur vers N. encore en 1831 était formé de petit appareil en moellons, sans briques, noyé dans le blocage, avec étroites baies plein cintre. V. un dessin dans Berthe, Mss. 896, t. I Elle avait été vendue natt le 27 prairial an IV pour la somme de 900 livres, à Jean Loir-Mongazon. L'ancien clocher carré avec deux hautes baies ogivales sur chaque face, encombrait la nef et le sanctuaire de ses lourds piliers massifs. Il s'écroula les 10-11 juin 1853, pendant les premiers travaux d'une restauration, qui projetait de le conserver et qui se transforma par suite en une reconstruction complète de l'œuvre, à laquelle a été ajouté un bas-côté. Le chœur seul a été conservé avec sa voûte remarquable par ses clés historiées. Les travaux étaient terminés en décembre 1854.

Digitized by Google

L'ancien *presbytère* vendu nat^t au même acquéreur, avec une boisselée de terre autrefois en cimetière, attient à l'église. Construit au xve s., il le fut de nouveau au milieu du xviiie s. Une inscription sur un tuffeau, au-dessous d'une fenêtre, porte : *Insignia r^ssi de Chateaubriand — archypresbyteri 1493 — reposita a D. de la Plouze — hujusce domus — ædificatore 1747-1761*. Les armoiries indiquées ont disparu. — La cure actuelle a été construite en 1857 à quelque distance, sur un terrain communal, dans la grande rue.

Dans le *cimetière* gisent à l'écart deux belles statues couchées sur leur pierre tombale du xve s. : un archiprêtre, Châteaubriand peut-être, en costume religieux avec ceinturon, le capuce rabattu; la tête est enlevée; — une dame, les pieds posés sur un lion; — et les épitaphes sur ardoise de Jean-Marie *de Castel*, V. *ci-après*, et de l'abbé René-Mathurin *Guyonneau, 10 janvier 1777*. Le seuil même de la petite porte est formé d'une dalle d'ardoise engagée dans le mur et dont n'apparaissent que quelques lignes et la date : *mai 1707*.

Aucune trace n'est signalée des temps celtiques, mais dès l'époque romaine le territoire se trouve placé au débouché du pont de la Loire, qui ne fut détruit que par l'inondation de 1575. V. *les Aireaux* et *Ponts-de-Cé*. Dans le bourg même, au Pâtis, sur le chemin des Ponts-de-Cé, à quelques pas des Grands-Magasins, un reste d'arche existe encore, le mur épais d'un mètre; dans les terres du Hardas, un autre bloc de maçonnerie de 5 mèt. de longueur sur 3 de largeur; un autre plus considérable a récemment disparu. A la Touchetterie, une arche entière s'élevait il y a 60 ans, et les habitants, au sortir de la Révolution, demandaient qu'on remît en état le passage. Voir dans Berthe, le dessin des ruines en 1831, Mss. 896, t. I. — De ce débouché central partaient de nombreuses voies, l'une remontant la rive gauche de la Loire, « le grand chemin angevin de St-Maurille d'Esme à Juigné » si souvent mentionné dans les textes des xv-xvie s., l'autre contournant la butte par la Tremblaie sur Erigné et les Mauges, une autre par Martigneau sur Brissac et le Poitou.— La villa faisait partie du domaine royal et fut donnée par Charles-le-Chauve le 13 avril 872 à la cathédrale St-Maurice d'Angers. C'est du moins ainsi que je crois devoir interpréter un diplôme, plusieurs fois publié mais avec des leçons incertaines et restées sans détermination, où je rectifie la donnée reçue, *Gominiacus in pago Bagaunensi* ou *Bagasmenci*, par celle-ci : *Goviniacus in pago Bagascensi* ou *Bragascenci*, qui place Juigné en toute vraisemblance dans le pays de Brissac. Il est certain qu'au xe s. le terroir, *potestas*, de Juigné appartenait à St-Maurice, quand l'évêque Rainaud fit don d'une partie du domaine aux moines de St-Serge, qui durent payer un cens annuel de 2 s. au Chapitre (975-980). Il n'est pas fait mention avant le xiie s. de l'église dont les moines de St-Maur contestaient alors la propriété à ceux de St-Serge, mais que ceux-ci conservèrent par justice et se virent confirmer par bulles du pape dès 1150. Une bulle épiscopale de 1224 en fit le siége de l'archiprêtré de Saumur.

Archiprêtres-curés : Jean *Le Maire*, frère de l'évêque, 1294. — Nic. *de la Roche*, 1372. — Jean *Cresteau*, 1419. — Julien *Savine*, inhumé le 29 août 1616, près le grand autel. — Christophe *Lemercier*, inhumé de même le 20 novembre 1687, âgé de 67 ans. — Jean *Tessé*, † le 20 janvier 1702, âgé de 55 ans. — *Vigné*, installé le 22 juin 1703. — Jean-Marie *de Castel*, 1715, † le 13 août 1747, âgé de 60 ans, « après 32 ans de cure, » comme le dit l'épitaphe de sa tombe encore visible dans le cimetière, « illustre par son origine, étant d'une « des meilleures noblesses de Bretagne. Le zèle « et l'amour, qu'il a eu pour son cher troupeau, « méritent bien qu'il ne l'oublie jamais. » Au-dessus, son écusson, sommé d'une couronne de comte; — Eustache-Fleury *Carrefour de la Pelouze* prend possession le 23 août 1747, après s'être démis de la cure de St-Maurille de Chalonnes-sur-Loire. Dès le 1er décembre, il pose la première pierre d'une nouvelle cure, qui est bénite le 7 juillet 1749. Le 23 mai 1750 il inaugure un nouveau cimetière; le 31 juillet 1767 il bénit un nouveau tabernacle — et meurt le 23 mars 1774, âgé de 68 ans. — *Leau*, 1774, qui fit restaurer l'église et le clocher en 1779, non sans grand émoi parmi ses paroissiens. — Thom.-Mic. *Mabille*, 178., jusqu'au 17 mars 1791, déporté en Espagne en septembre 1792, avec son vicaire Nicolle, et qui avait repris ses fonctions dès le 15 avril 1801.— Un des précédents vicaires, J. Renault, V. *ce nom*, s'était fait un renom comme peintre et sculpteur. — *Mongazon* aîné, élu le 22 mars 1791. — Les chasubles et autres ornements de l'église St-Martin d'Angers furent attribués cette année à sa paroisse.

L'antique *chapelle St-Gatien*, sise dans le bourg, entre la grande rue et les rochers exploités en carrière, était détruite dès le xvie s., et son emplacement au xviiie transformé en prés. Un jardin dépendait encore du titre du bénéfice et fut aliéné nat^t le 7 septembre 1791.

Il existait tout au moins, sur la fin du xviiie s. une *école* de filles dont est maîtresse Julienne Tirot, morte le 12 janvier 1700, âgée de 60 ans. Je n'en ai trouvé nulle autre trace.

La seigneurie se divisait en deux mouvances. La partie du fief, comprenant l'église, le cimetière y attenant et la principale partie du bourg, traversée par le grand chemin pavé, relevait du Vau-en-Denée et s'appelle d'ordinaire dans les titres *le Pavement de Juigné*, dont le manoir, ruiné dès le xve s. n'était séparé de l'église que par une allée. — Le reste rendait aveu à St-Alman, domaine de l'Evêché. Le seigneur prélevait sur tout détaillant de vin 6 pintes par pipe et sur tous les perrayeurs, « qui portaient l'alignoir de « leurs ardoises au-dedans de son fief, » 4 deniers par millier d'ardoise. Les nouveaux mariés de l'année étaient tenus de tirer la quintaine le jour de la Trinité, tant par terre que par eau; les femmes

Digitized by Google

devaient un chapeau de fleurs et une chanson.

Le logis seigneurial, sis dans la mouvance de St-Alman, fut transféré au milieu du xve s. dans la maison du fief de Clervaux et devint au xviie celle de Tigné, vieux logis encore debout, au milieu du bourg, avec fenêtres sculptées à meneaux de pierre et belle cheminée intérieure. — En est seigneur Jean de Maillé en 1300, Jehanne Lesveillée 1367, Jean de la Haie 1392, Louise de Louigné ou de Lougny 1433, Jean de Chateaubriand 1442, Guyon de la Jaille 1449, pour une partie du Pavement, Théaude de Chateaubriand 1453, René de Chateaubriand, † avant 1524, Léonard de Castille, mari de Françoise de Chateaubriand, 1527, René de Rancé, mari d'Alienor de Castille, 1555, Louis de Rancé, son petit-fils, 1575, qui cède la terre au Chapitre de Saint-Laud d'Angers, par acte d'échange annulé sans doute féodalement; Jean de Chateaubriand 1595, Jean de Maillé de la Tour-Landry, mari de Louise de Chat., 1609, Charles-André de Maillé, mari d'Antoinette Rancurelle de St-Martin, 1732. — La terre, acquise vers ce temps par Le Corvaisier, échut dans sa succession à Esprit-Franç. de Berry, 1734, 1763, et après lui à Hyacinthe-Louis Hingant 1778.

La paroisse formait le centre de l'Archiprêtré de Saumur qui comprenait 60 paroisses, 3 chapitres et 3 abbayes. — Elle relevait de l'Election d'Angers. Il en dépendait 300 arpents de prés dont 150 devenaient communs après la première herbe, mais le tout gâté par les bêtes à laine et les oies. — Cent pauvres y vivaient de mendicité en 1788.

Maires : Boutin, 19 floréal an VIII, installé le 10 thermidor, † en l'an XI. — Jean-André *Loir-Mongazon*, 1er germinal an XI. — Ant.-Julien-Franç. *Gourand*, 23 août 1815, nommé juge de paix en 1824. — Pierre *Lévêque*, 27 septembre 1824. — Jean *Lauriou*, 13 septembre 1830, démissionnaire en 1835. — Jean *Oger*, 10 décembre 1835. — Pierre *Richard*, 31 octobre 1846, † démissionnaire en 1849. — Pierre *Aigrefeuille*, 9 décembre 1849. — René-Martin *Breau* 15 février 1855. — *Jaunault*, 1865. — *Lemonnier*, 1870, en fonctions, 1875.

Arch. de M.-et-L. C 24; E 715; G 198, 201. — Arch. comm. Et.-C — *Gallia Christiana Vet.*, II, 119. — D. Bouq., VIII, 636. — *1er Cart. St-Serge*, p. 13. — Mss. 624, t. II, f. 640. — Berthe, Mss. 896, t. I, p. 12. — *Rev. d'Anj.*, 1854, t. I, p. 197. — *Répert. arch.*, 1869, p. 11, 28 et 50. — Tresvaux, *Hist. du Dioc.*, t. I, p. 464. — Pour les localités, voir *Vaugelé, Clervaux, Martineau, Pellouailles, les Places, le Plessis, Chasles*, etc.

Juigné-sur-Maine, bourg, c^ne de *Juigné-Béné*. — *Juigneyum* 1297 (D. Houss., 10698). — *Juniacus super littus Meduanæ* xiiie s. (Cart. de Touss., p. 54). — *Jugné-sur-Maienne* 1385 (G 873). — Sur le bord de la rive droite de la Mayenne et au passage antique d'un port en communication avec Béné, Cantenay et Feneu. Une paroisse y est constituée dès au moins le xie s., dont aucun texte n'indique l'origine.

Jusqu'à la fin du xiiie s. les deux agglomérations de Juigné et de Béné, séparées seulement par la Maine, reliées par un bac, avec un port fréquenté, formaient deux cures distinctes, dont les bénéfices appartenaient aux chanoines de Toussaint d'Angers. Sur leurs instances, et attendu l'insuffisance des revenus, la proximité, le petit nombre des habitants, l'évêque Guill. Le Maire, par ordonnance du samedi après les Cendres 1298 m. s., prescrivit la réunion des deux paroisses, avec centre principal à Juigné. — Les titulaires prenaient le titre de *curés* ou de *prieurs-curés*, à cause précisément de Béné, dont la chapelle resta desservie jusqu'au xviiie s. comme succursale ou vicariat.

Curés : Michel *Ragot*, 1419. — Franç. *Saymont*, 1528. — Pierre *Bougler*, † le 7 juillet 1572, à Angers. — André *Thibault*, 1635. — André *Lavisse*, 1639, 1660. — Charles *Rochart*, 1676, † le 19 février 1697. — Michel *Frémin*, mai 1697, jusqu'en février 1720. — En mars 1711 l'eau avait envahi l'église et le cimetière. — Pierre *Gauveriet*, juin 1720, † le 14 février 1732, âgé de 53 ans. — Etienne *Esnault*, mars 1732, † le 29 mars 1740, âgé de 43 ans. — Louis *Frogier de Pontlevoy*, avril 1740, † le 18 mai 1765, âgé de 63 ans. — Jean-Baptiste-Augustin *Berée*, juin 1765, qui refusa le serment constitutionnel et périt, croit-on, dans la noyade de Montjean, le 29 novembre 1793.

La paroisse dépendait de l'Archidiaconé d'outre-Maine, du Doyenné de Candé, de l'Election d'Angers, du Grenier à sel de Candé.

Tout au-devant de la porte antique de l'église, vers l'O., joignant le cimetière primitif, s'élevait la motte du château seigneurial de la Guyonnière, encore en 1445 « close toute environ de « douves et fossés anciens, en laquelle soulloit « estre anciennement l'herbergement. » — Le manoir primitif, détruit depuis longtemps, avait été reconstruit tout auprès mais dans une enceinte distincte, et ne formait plus dès cette époque qu'un logis abandonné au métayer. Toute trace en a disparu. — L'habitation seigneuriale se reporta vers le milieu du xve s. à une centaine de mètres vers l'O., sur une légère éminence, et apparaît en pleine vue au premier tournant du chemin vers N., rajeunie par une restauration récente, mais en conservant son caractère pittoresque, son haut toit d'ardoise, au centre, sur la face orientale la tour pentagonale à toit pointu, aux angles vers N. de petits tourillons en cul-de-lampe et ses ouvertures à meneaux, surmontées de lucarnes; au-devant une prairie avec une belle pièce d'eau, surtout d'admirables allées de vieux arbres, disposés en circuits de verdure ou en terrasses, que termine vers S. une porterie armoriée aux armes des maîtres. — « La terre, « domaine, fief et seigneurie, » tenue à foi lige du Plessis-Macé, comprenait au xvie s., outre un étang et le fief principal de la Guyonnière, qui devait au seigneur de Marcillé chaque année une paire d'éperons dorés, les métairies du Colombier, de la Chaussée et de la Cranerie, les closeries de la Roche et de la Maison et appartenait en 1445 à dame Ysabeau de Quatrebarbes, et durant tout le xvie s. à la famille des Aubus. Louis des Aubus et sa femme Françoise de la Vaisousière la vendirent par acte du 25 avril

Digitized by Google

1596 à Françoise Périgault, veuve de n. h. Et. Gautier de la Pasquerie. — En est sieur n. h. Gilles Voisin 1629, — et dès avant 1650 la famille Varice, dont partie y résida, et qui avait son enfeu dans une chapelle attenant à l'église. — Louis-François-Aimé de Varice y marie sa fille en 1778 à Gabriel-Noël Maussion de Launay, et tous trois habitaient le château, qu'ils vendirent par acte du 9 janvier 1787, avec la Thibaudière, à Pierre-Urb. Boreau de la Besnardière; — aujourd'hui, par héritage, à M. de Monticourt.

De nombreux ouvriers de toile à voile résidaient depuis 1779, sur la paroisse, par suite de l'établissement d'une filature au château de la Thibaudière. On y comptait 12 maisons d'indigents en 1788. — Il y résidait une brigade de gabelle. — Une foire s'y tenait le jour de la Saint-Jean.

Arch. de M.-et-L. C 192, 202; H Toussaint. — Arch. mun. Et.-C. — D. Houss., 10698, 10699.

Juillé, f., c^ne de *Daumeray*. — *Julliacus* 1080 (ch. or., 14), 1106 (Eplt. St-Nic., p. 63). — Anc. fief et seigneurie dont est sieur René de Fay 1545, 1580, Louis de Fay 1646, René de Garsanlan, conseiller au Présidial, 1704; — son fils René, capitaine, y meurt âgé de 34 ans, le 16 janvier 1725; — n. h. Augustin de G. 1725, mari d'Emérance Richard, mort le 6 juillet 1742; — Simon Doublard, écuyer, mari de Perrine Legouz de Vaux, † en 1763. — Vendue nat^t le 1er thermidor an IV, et de nouveau le 7 floréal an VI sur Joseph-Simon Doublard de Vigneau, la terre comprenait à cette époque encore les métairies de Cordé, des Métairies, de Sausoux, du Plessis, de Pontpierre, de la Péherie, des Monceaux, les closeries de l'Epinardière et de la Jonchée.

Juillerie (la), f., c^ne de *St-Macaire-en-M.* — Anc. domaine de l'abbaye de Bellefontaine, vendu nat^t le 7 messidor an VI.

Juin (*Philippe-Gabriel* de), religieux bénédictin, professeur en théologie de l'abbaye St-Florent de Saumur, a publié un *Mémoire pour les religieux Bénédictins de la Congrégation de St-Maur, appellants comme d'abus des innovations introduites dans le régime de leur Congrégation* (Saumur, veuve de Gouy, in-4° de 36 p., 1735), en réponse aux Mémoires du P. Delrue et de D. Labat.

Juindries (les), ham., c^ne de *Bauné*.

Juingères (les), f., c^ne d'*Andard*.

Juinière (la), ruiss., né sur la c^ne de *la Poitevinière*, au bois des Arcis, traverse l'étang de la Juinière (2 hect. 8 ares), et se jette dans l'Evre au-dessous du Pont-Rozeau, grossi à dr. du ruiss. de l'Aunay-Boisseau; — 5,100 m. de cours. — Il fait mouvoir le moulin de Trudet, où le Cadastre le fait se terminer.

Juinière (la), c^ne de *Beaupréau*. — *La Jusnière* 1585. — En est sieur Hervé Turpin, écuyer, 1555, André-Ed. Pissonnet de Bellefonds de Lancrau 1770, 1774. — V. *la Jouinière*.

Juinière (la), f., c^ne de *St-Léger-du-May*.

Juiverie (la), h., c^ne de *Jarzé*.

Juivre, f., c^ne de *Chanteussé*.

Juivries (les), f., c^ne de *Ste-Gemmes-d'A.*

Juliennières (les), ham., c^ne de *Tiercé*. — — *Iter tendens d'Étricheio à la Juliennière* 1403 (Chap. St-Maimbeuf).

Julière (la), f., c^ne de *Brain-sur-Long*.

Julinière (la), ham., c^ne d'*Angrie*. — *Le lieu et appartenances de la Jouslinière* 1524 (E 548). — *Le lieu et mét. de la Julinnière* 1647, 1664 (Ib.). — *La Jeuslinière* 1636 (Ib.); — ham., c^ne du *Tremblay*.

Juliomagus, anc. nom d'Angers.

Julioterie (la), ham., c^ne de *Grugé-l'H.*

Juliotière (la), cl., c^ne de *Tiercé*.

Jully (*Joseph-Jérôme-Jullien* de), né à Mérindol (Drôme), le 23 avril 1746, avocat au Parlement de Paris, receveur vérificateur inspecteur des domaines jusqu'au 13 novembre 1778, directeur et receveur général, de 1778 à 1791 des généralités d'Alençon, de Soissons, de Poitiers et de Bordeaux, administrateur général, de 1791 au 9 fructidor an V, des Domaines nationaux, emploi dont il fut destitué par arrêté du Directoire, se retira à Angers où il avait épousé le 4 décembre 1783 Félicité Benoist, — V. t. I, p. 313, — et y fut nommé en l'an IX membre du Conseil général, qu'il présidait en l'an X et dont il devint secrétaire en l'an XII, puis conseiller de Préfecture depuis l'an XI; — mort à Angers le 21 janvier 1819. Il habitait une partie de l'année sa terre de Châteaubriant, V. *ce mot*. Le Cabinet des Mss. de la Biblioth. d'Angers possède les comptes de dépense de sa maison (Mss. 916).

Jumaudières (les), f., c^ne de *Durtal*.

Jumeau (le), m^in à eau, c^ne de *Faye*. — *Idumea?* 1070-1118 (Liv. Bl., f. 16). — Il existait dès le milieu du XVe et a été reconstruit en 1865; on y a trouvé dans les fondements un ancien lit de meule en calcaire du pays d'environ 1 mèt. 10 cent. de diamètre; — donne son nom à un ruiss. né sur la commune, qui s'y jette dans le Layon; — 850 mèt. de cours; — m^ins à eau, c^ne de *Mêlay*, sur l'Hyrôme; — bois taillis, c^ne de *Nueil*. — Ancien domaine de l'abbaye de Fontevraud, vendu nat^t le 15 messidor an IV. Il comptait alors 15 boisselées; — anc. m^in à foulon, c^ne de *Ste-Christine*, sur le ruiss. du Jeu, converti en usine pour l'effilochage des vieilles laines — *Un moulin sis en la rivière du ruau du Juz* 1457. — *Un moulin à eau sis en la paroisse Ste-Christine, nommé vulgairement le moulin de Jumeau, assis en la rivière du Jus* 1478 (St-Serge, Chalonnes). — Domaine du prieuré de Chalonnes, qui l'arrenta à partir du XVe s.

Jumeaux (les), ham., c^ne de *Cernusson*. — Anc. fourneau à tuile, XVI-XVIIe s.

Jumel (*Gilles*), sculpteur en bois et en pierre, Angers, employé à la décoration de l'hôtel-de-ville 1731-1734. Sa veuve, Marie Dubois, âgée de 27 ans, se remarie dès le 11 octobre 1735 à François Bernier, de Rennes.

Jumelaie (la), f, c^ne de *Vernantes*.

Jumellerie (la), cl., c^ne de *Bocé*.

Jumelles, canton de Longué (6 kil.), arrond. de Baugé (13 kil.); — à 43 kil. d'Angers. — *Presbiter de Jumellas* 1081-1105 (Cart. St-

Digitized by Google

Aubin, f. 96). — *Ecclesia de Jumellis* 1145 (*Arch. d'Anj.*, t. II, p. 83). — *Apud burgum qui dicitur Jumezlas* 1158 circa (Ibid., t. II, p. 64). — *Stagnum de Jumellis* 1152 (Hauréau, Pr., col. 157). — Sur un sol plat et sablonneux, traversé au centre par une petite vallée et bordé de landes ou de bois, entre Brion à l'O. (5 kil.), Longué au S., St-Philbert-du-P. (7 kil.) au S.-E., Mouliherne (12 kil.) à l'E., la Lande-Chasle (6 kil.) au N.

La route nationale de Bordeaux à Rouen traverse (6 kil.) par le centre du S. au N. le territoire et le bourg, où se rallient les chemins vicinaux de St-Philbert et de la Lande-Chasle.

Y passent au S. le Lathan qui en forme la limite avec St-Philbert, les ruiss. du Racinay, du Pâtis-Nonnain, de la Mothaie et de l'Etang-des-Haies, qui forme limite avec Brion.

En dépendent les vill. ou ham. des Cossonnières (5 mais., 16 hab.), du Grand-Bouc (6 mais., 30 hab.), de la Richardière (5 mais., 17 hab.), des Ribergères (7 mais., 23 hab.), de Clairbois (12 mais., 47 hab.), du Pâtis-Nonnain (4 mais., 17 hab.), des Petits-Bois (4 mais., 14 hab.), des Roches (4 mais., 15 hab.), de Tesseul (16 mais., 45 hab.), de la Rigaudrie (6 mais., 20 hab.), des Maillards (5 mais., 18 hab.), de la Pataudière (5 mais., 19 hab.), des Basses-Landes (6 mais., 21 hab.), des Coudrelles (5 mais., 20 hab.), de la Porée (13 mais., 45 hab.), du Pont-Giraud (3 mais., 17 hab.), de Besseau (5 mais., 21 hab.), des Ferrières (5 mais., 21 hab.), de Rouesne (3 mais., 14 hab.), du Pâtis-de-la-Mothaie (7 m., 22 hab.), les chât. de Monnais et d'Etiau et 136 fermes ou écarts.

Superficie : 4,750 hect., — formant une surface de 28 kil. de tour et de 14 kil. de traversée, — 10 hect. de vignes, 420 hect. de bois, dont 336 hect. 50, vers l'E., dépendant de la forêt de Monnais. — Le vaste étang des Haies, dit au XIIe s. de Jumelles, est pour moitié sur la commune.

Population : 220 feux, *992* hab. en 1720-1726. — *240* feux en 1788. — *265* feux en 1790. — *1,509* hab. en 1821. — *1,593* hab. en 1831. — *1,524* hab. en 1841. — *1,484* hab. en 1851. — *1,570* hab. en 1861. — *1,618* hab. en 1866. — *1,522* hab. en 1872, dont *243* au bourg (71 mais., 92 mén.), aligné sur les deux côtés de la route nationale.

Assemblée le jour de St-Pierre (29 juin).

Bureau de poste et *Perception* de Longué.

Mairie avec *Ecole* communale *de garçons*, construite en 1857. — *Ecole de filles* (Sœurs de Saint-Charles), près la cure et l'église, sur le chemin de St-Philbert.

L'*Eglise*, dédiée à St Pierre (succursale 5 nivôse an XIII), est d'un édifice du XIe s., tout entier en appareil moyen régulier. Un porche moderne, en bois sur deux piliers de pierre, précède le pignon, plaqué de quatre contreforts, dont deux encadrent le portail. Un bel arceau plein cintre à claveaux réguliers nus enveloppe la porte proprement dite, que couronne une double moulure, l'une ronde, l'autre plate, chaque claveau décoré d'une roue à sept raies. — Les étroites petites fenêtres romanes apparaissent, et sous la seconde, vers N. et vers S., les traces de deux portes romanes, dont une par deux fois transformée, avec une bordure en saillie qui contourne tout l'édifice. L'abside ronde, contrebutée de contreforts à double étage, montant jusqu'au toit, sur lesquels circule un cordon de zigzags pointillés, déborde sur la route et est menacée par la voirie. — A l'intérieur, la nef nue (20 mètres sur 6) aux baies modernisées, se termine par deux arcs doubleaux formant pour le chœur (9 mètres sur 4) deux étroites travées, la deuxième aveugle, la première portée en avant à droite sur une énorme colonne à chapiteau à peine amorti par une découpure, à gauche sur un simple pilier carré. — Une chapelle s'y ouvre à droite (8 mèt. sur 6), transformée en 1858, comme l'indique, à l'autel de la Vierge, la date inscrite en gros caractères au-dessus de celle de la construction : *Aux frais 1757 de la Confrairie*; dans l'angle, un très-antique bénitier. — La chapelle de gauche n'est qu'une dépendance de la sacristie, sans autel. — Dans l'abside, entouré de 14 stalles anciennes, s'élève l'autel, œuvre du XVIIIe s., avec tabernacle doré où figure le Pélican symbolique.

L'ancienne *Cure* est transformée en ferme et habitée par plusieurs ménages. — Le *Cimetière*, à la sortie du bourg, vers N., sur un terrain donné par M. de Montesquiou le 15 août 1861.

Aucune trace n'est signalée des temps celtiques non plus même que de l'ancienne grande route de Tours, qui, venant de Brion, traversait le territoire, comme une autre très-probablement le remontait du S. au N. — Nul document non plus n'indique la fondation de l'église, quoique l'œuvre même l'atteste du XIe s. L'évêque Ulger en fit don à l'abbaye de Toussaint d'Angers qui eut en 1145 à la défendre contre les revendications de Marmoutier et obtint gain de cause.

Le prieuré-cure qui y fut institué, jouissait, dans la moitié de la paroisse, d'une dîme, qui lui attribuait le tiers des gerbes.

Prieurs-Curés : Guill. *Racineau*, qui permute sa cure contre l'abb. de Toussaint avec Guill. *Briant*, le 22 janvier 1466 n. s. Celui-ci résigne en 1468. — Jean *Perrot*, V. *ce nom*, 11 décembre 1468, abbé de Toussaint en 1473. — Pierre *Furet*, † à Angers, le 17 juin 1560. — Fr.-Jacq. *de St-Offange*, 1567, 1569. — Pierre *de Sigogne*, 1579, 1590. — J. *Monnier*, 1597. — Mich. *Durand*, 1606, 1623. — Jean *Rasseteau*, 1623, 1656. — Jean *Legros*, 1660, qui passe en 1669 à la cure de Milon. — Fr. *Chabot*, 1669, † le 25 février 1671. — Franç. *Nizon*, 1672, 1709. — *André*, 1710. — Guy-Gilles *Dumesnil-Gaulard*, originaire de Mortain, novembre 1716, † à St-Lambert-des-Levées, où il résidait, le 10 juin 1725. — Martin *Terrien*, 1725-1744. — *Bureau*, 1747, février 1760. — Pierre *Gigault de Targé*, mars 1760, † le 11 juillet 1774, âgé de 45 ans. — Jean-Baptiste-Etienne *Bérard*, 7 septembre 1774, 20 juin 1791. Il était instruit et curieux. L'hôpital de Beaufort possède, copiés et corrigés de sa main, des Mss. de la sœur Dubreil de Gargilesse

Digitized by Google

et 21 lettres de l'évêque Henri Arnault. Il refusa le serment et périt, croit-on, dans une noyade à Montjean le 29 novembre 1793. — *Gaudin*, 4 juillet 1791.

Outre le prieuré-cure, domaine des chanoines réguliers de Toussaint, il existait sur la paroisse à *Monnais* un prieuré de l'abbaye de Grandmont, un autre de Fontevraud à *Borane*, V. *ces mots*.

La paroisse avait pour seigneur le seigneur des Haies de Brion, plus rapproché de l'église qu'Etiau. Couverte pour la plus grande partie de landes, on y comptait en 1788 deux moutons ! — Elle dépendait de l'Archiprêtré de Bourgueil, de l'Election et du District de Baugé.

Maires : René *Riché*, 1793. — Et. *Sourdeau*, 1er messidor an VIII, démissionnaire le 14 août 1806. — *Chaillou*, 4 novembre 1806. — *Delaunay*, 12 mars 1807. — Et. *Sourdeau*, 2 janvier 1808. — *Mauxion*, 15 juillet 1816. — Mich. *Trigueneau*, 8 janvier 1817. — Jean *Bousselin*, 30 octobre 1824, installé le 11 décembre, démissionnaire le 19 août 1830. — Adrien *Girard*, 1832. — Etienne *Sourdeau*, octobre 1837, démissionnaire le 18 septembre 1840. — Mathurin *Delalande*, 25 février 1841, installé le 6 mars. — Jean *Redcent*, 25 octobre 1843, installé le 15 novembre. — Alexis *Chalopin*, 10 septembre 1848. — Eugène *de Montesquiou*, installé le 14 décembre 1852, en fonctions, 1875.

Arch. de M.-et-L. C 138, 190, 200; H Toussaint.—Arch. comm. Et.-C. — Pocq. de Liv., Mss. 648. — Pour les localités, voir *Etiau, Monnais, Salvert, Borane*, etc.

Jumelles (le Grand-), cne de *Corzé*. — *La gaignerie de Jumelle* 1366. — *Le manoir des religieux appelé Jumelles* 1389 (Chaloché, t. IV). — En est dame en 1265 Thiphaine, veuve de Pierre Morel. — L'abbaye de Chaloché l'acquit vers 1380.

Jumellière (la), cne de Chemillé (9 kil.), arrt de Cholet (31 kil. 1/2) ; — à 29 kil. d'Angers. — *Jumelaria* 1069 (Cart. de Chemillé, ch. 68). — *Gemeleria* 1178-1197 (1er Cartul. St-Serge, p. 102). — *Jumeleria* 1226 (H.-D. *B* 24, f. 4). — *Jumelereya* 1614 (Cure de Jallais). — Sur un haut plateau (97-103 mèt), coupé par deux vallées, dont une centrale formée par un affluent du Jeu ; — entre Chaudefonds (6 kil) et St-Aubin-de-Luigné (8 kil. 1/2) au N., St-Aubin-de-Luigné, St-Lambert-du-Latay (9 kil.) et Chanzeaux (8 kil.) à l'E., Chanzeaux, Chemillé et St-Lézin (5 kil.) au S., Neuvy (8 kil. 1/2) et St-Laurent-de-la-Pl. (8 kil.) à l'O.

La route départementale de Chemillé à St-Augustin-des-Bois, traverse du S. au N. (5 kil. 1/2) le territoire, ralliant au bourg, qui forme le point central, les chemins d'intérêt commun de St-Lézin, de Chanzeaux et de Neuvy, et à l'extrémité Nord, la route départementale de Chantoceaux, en parcours sur 4 kil. vers l'E.

Ce réseau se complète par la voie ferrée d'Angers à Niort, avec *station* à 400 mèt. du bourg, qu'elle laisse à droite, comme la route départementale, sur tout son parcours communal de 5,600 mèt.

Y passent les ruiss. du Jeu, formant au N.-O. sur 3 kil. la limite entre St-Laurent-de-la-Plaine et y animant 3 moulins, de la Berchotière, autrement dit de la Contrie, de la Hervourie. — Y naissent les ruiss. des Léards, de la Chevalerie, du Vau, de l'Ebaupinais et des Buhards.

En dépendent les vill. et ham. de la Blinière (28 mais., 117 hab.), de la Malinière (3 mais., 15 hab.), de la Barre (3 mais., 25 hab.), du Vau (3 mais., 22 hab.), les chât. des Buhards, de la Contrie, de la Fautrière, de la Jumellière et 81 fermes ou écarts.

Superficie : 2,909 hect., dont 11 hect. en vignes, 82 en bois.

Population : 200 feux, *900* hab. en 1720-1726. — *230* feux en 1789. — *1,630* hab. en 1792. — *1,163* hab. en 1806. — *1,519* hab. en 1821. — *1,522* hab. en 1831. — *1,500* hab. en 1841. — *1,625* hab. en 1851. — *1,735* hab. en 1861. — *1,755* hab. en 1866. — *1,581* hab. en 1872 dont *817* hab. agglomérés.

Le bourg (101 mais., 219 mén.), a été presque tout entier reconstruit depuis la guerre, au centre d'un pays enrichi par l'agriculture et l'engraissement des bestiaux. — Il y existe une corderie et 3 moulins à eau.

Chef-lieu de perception pour les communes de la Jumellière, Neuvy, Ste-Christine, la Chapelle-Rousselin, St-Georges-du-Puy-de-la-Garde, St-Lézin. — *Postes :* Facteur-boîtier.

Assemblée le 2e dimanche après la St-Roch (16 août). — *Marché* de denrées le mercredi.

Mairie avec *Ecole* communale *de garçons* (frères de St-Gabriel) reconstruite en 1855 (arch. Humeau, de Mêlay).— *Ecole* communale *de filles* bâtie en 1870 et tenue par les sœurs de la Salle-de-Vihiers. Elles y ont remplacé, en se l'unissant, une petite *Communauté* de trois sœurs, fondée en 1804 sous le titre *de la Providence* par le curé Charruau, pour le service d'un *Hôpital* avec chapelle, dont la maison a été donnée le 28 avril 1816 à la commune par les fondatrices, et l'œuvre constituée légalement par l'ordonnance du 11 mars 1818 qui en autorisait l'acceptation. — Les plans d'une *Salle d'asile* sont approuvés depuis 1869.

L'Eglise, dédiée à St Pierre (succursale, 30 septembre 1807), a été reconstruite en 1856-1862 (arch. Simon, de Cholet), sur l'emplacement agrandi de l'ancienne église incendiée et restée insuffisante. C'est un édifice de style ogival avec chœur à 7 pans coupés, dont deux décorés de vitraux : *Jésus donnant mission à St Pierre*, — *St Louis sous le chêne de Vincennes*. Les absidioles, à cinq pans, qui terminent les nefs latérales contiennent les autels, à droite, de la Vierge, avec vitrail de *St Charles Borromée*, à gauche, de St Pierre, avec vitrail de *Ste Anne instruisant la Vierge*. La chaire, en pierre peinte, porte sur ses pans sculptés les figures de St Augustin, St Jean Chrysostome, St Jérôme et St Ambroise ; — dans le chœur, deux dalles tumulaires, ci-après décrites.

Tout auprès du bourg et y attenant vers S.-O., s'élève, dans une position magnifique, un beau château, construit (arch. Parent, de Paris) sur socle de granit, l'appareil en briques, les baies

Digitized by Google

en tuffeau, avec élégantes serres, parterres de fleurs, jardins, prairies et vaste parc, qui ont remplacé les landes. — La principale façade vers S. porte l'écusson des de Maillé; la lucarne : *Anno Domini 1860*, date de l'achèvement de l'édifice, où réside M. le comte de Maillé, député.

Aucune trace antique n'est signalée sur le territoire, antérieure à la voie romaine qui le traversait de Chemillé pour aborder la Loire à Chalonnes. Un château féodal s'y implanta comme partout, pour dominer le passage, et appartenait à une famille du nom, des plus anciennes et des plus puissantes d'Anjou, qui portait *d'argent à 3 fasces d'azur, à la croix ancrée de gueules, brochant sur le tout*. La dernière héritière, fille de Macé de la J. et de Jeanne de Sacé, épousa vers 1330 Louis de Beaupréau. Le domaine, uni longtemps à celui de Beaupréau, suivit même fortune en passant aux familles des Roches, de Bazoges et de Montespédon. Il fut donné, le 14 janvier 1570, par Philippe de Montespédon à René de Naillac, sieur des Roches, ancien écuyer de son mari. Sa fille Philippine de Naillac, femme en premières noces d'André de Beauvau, remariée avec Claude Barjot, fit épouser sa fille Renée de Beauvau à Léonor Barjot, d'une famille originaire du Beaujolais, seigneur de Moussy et de Roncé, qui posséda la terre jusqu'à la Révolution. Dans l'église neuve ont été replacées les dalles sépulcrales, en pierre grise, encadrées de noir, « *de très-haute et très-puissante d^lle Charlotte-Françoise Barjot de Lillette, dame de cette paroisse, décédée le 15 de novembre 1761* » et « *de très-haute et très-puissante dame Marianne d'Appelvoisin, veuve de très-haut et très-puissant seigneur m^re Alexis Barjot, comte de Roncé, seigneur et fondateur de ce lieu, décédé le 25 janvier 1752.* » — En était seigneur en 1789 Jean-Louis-Marie Lebascle, comte d'Argenteuil, lieutenant général en survivance des provinces de Champagne et de Brie, premier lieutenant des gendarmes de Flandres, mari de Marie-Joséphine-Caroline Barjot de Roncé, qui résidait à Paris, au Palais-Bourbon. — Dans leur succession, la terre échut au marquis de Croi-d'Havré, qui la légua à sa nièce, leur fille Blanche Lebascle d'A., mariée en 1808 à Charles-François-Armand, duc de Maillé.

Le fief, titré au XVIe s. de châtellenie, relevait de Chalonnes. — Le donjon du XIe s. transformé au XVe s. en « hostel avec douves », reconstruit vers 1730 en vaste bâtiment rectangulaire, restauré en 1860 pour l'habitation du régisseur, attenait au chevet de l'église qu'il enclavait primitivement, et dont tout le côté vers S. s'y rattachait par le clocher en avancement dans la grande cour intérieure. Une communication s'ouvrait dans une tribune réservée pour la messe du seigneur, qui jouissait également des honneurs paroissiaux dans l'église de Chaudefonds. — La mesure du fief comptait 16 boisseaux pour 14 des Ponts-de-Cé.

L'église dut être fondée en même temps que le château à titre de simple chapelle, mais aucun titre ancien ne permet d'en constater les origines. — La cure en était à la présentation du seigneur de Chemillé et au XVIIIe s. à la collation de l'évêque.

Curés : Jean *de la Brunetière*, 1511. — Jean *de Pontoise*, V. *ce nom*, qui fit bâtir la cure, 1521-1565. — Jean *Duvau*, 1551. — Julien *Guerrier*, prieur de St-Martin-de-Beaupréau, 1564, 1568. — Jean *Guérin*, 1615, 1648. — Jacq. *Baudin* 1668, † le 31 mars 1678, âgé de 56 ans. — Charles *Marquis*, docteur en théologie, 1678, † en 1696. — Urbain *Fardeau*, 1697, † le 5 février 1732. Son épitaphe s'y lisait récemment, s'y lit sans doute encore dans sa poésie naïve :

Ici est le tombeau | De maître Urbain Fardeau | Prêtre docteur en théologie | Curé de la Jumellière | Connu par son bon génie, | Son assiduité à la prière | Son humilité, sa science | Sa continuelle pénitence | Et son mépris du monde | Qui lui fit voir sans effroi | La mort, qui de soi | Fait trembler la terre et l'onde.

— Pierre *Gruget*, 1732, mort en la paroisse de Chestier en Touraine, et inhumé le 31 mai 1758 dans l'église d'Azay-le-Rideau. — Jean-Jérôme *Orange*, 1758, 1784. — Clément *Charruau*, qui ne quitta pas le pays pendant la guerre. Son portrait est conservé à l'hospice. Ses vicaires Alliot et Sigogne furent transportés en Espagne en septembre 1792. — Un ancien vicaire, *Cailleau*, fut élu curé constitutionnel au District en 1791, mais une pétition de la paroisse protesta, signée le 13 avril par grand nombre d'habitants, notamment par le maire et l'ancien maire.

Il y existait, dès le milieu sans doute du XVIIIe s., une école dont le maître recevait son institution du sénéchal de Chalonnes. René *Lebouc* y prête serment en 1773. Les abbés Cailleau et Charruau y tenaient de plus en 1779 un collège, qu'ils transférèrent cette année à Chemillé.

La paroisse dépendait de l'Évêché d'Angers, du Doyenné du May, de l'Archidiaconé d'Outre-Loire, de la Sénéchaussée et de l'Election d'Angers, du Grenier à sel d'Ingrandes, du District en 1788 de Brissac, en 1790 de St-Florent-le-V. 100 familles de pauvres y résidaient en 1788, dont partie à la mendicité.

Elle prit une part active à la guerre vendéenne — et le bourg, pillé une première fois le 11 avril 1793, de nouveau en juin, fut saccagé l'année suivante par les colonnes infernales. La municipalité passait pour la plus patriote du canton. — Huit de ses membres furent néanmoins fusillés, avec son greffier, fils de Thubert, l'administrateur du Département, par ordre du général Cordelier, au-devant duquel ils s'avançaient, revêtus de l'écharpe municipale, pour le renseigner sur l'approche des insurgés. — L'église, alors ruinée, et la cure furent vendues nat^t le 24 brumaire an IV à Jean-Mic. Cesbron, de Chemillé, mais aux frais et sur les instances de 12 habitants, dont il n'était que le prête-nom.

Maires : Bureau, 1790. — *Raimbault*, 1791. — *Blouin-Dubouchet*, an X. — Fréd.-Jos. *de Caqueray*, 10 février 1813. — Benjamin *Cesbron*, 16 novembre 1830. — Anatole *de*

Digitized by Google

Caquéray, nommé le 7 février 1853, installé le 13. — *De Maillé*, 1871, en fonctions, 1875.

Notes Mss. de M. Spal. — Arch. de M.-et-L. C 187, 192, 201; E 760 et 1437; H *Invent. du Ronceray*, f. 191.— Lehoreau, Mss., t. III, p. 59. — Notes Mss. du curé E. David et de MM. Boutillier de Saint-André et Raimbault.—Notes Mss. de Leclerc, de Chalonnes.—*Affiches d'Angers*, 20 août 1779, 15 septembre 1780, 9 février 1781, 15 avril-1er juin 1793, 14 brumaire an III. — *Revue d'Anjou*, 1854, t. I, p. 184; 1869, p. 234. — Vial, *Discours*, p. 24. — Pour les localités, voir à leur article, *la Fautrière*, *la Contrie*, *les Buhards*, *Bellenoue*, *la Mevoie*, etc.

Jumellière (la), anc. fief censif, dans les paroisse du *Louroux* et de *la Pouèze*, relevait de Boistravers (E 109); — cl., cne de *Moultherne*.

Jumeraie (la), f., cne de *Faveraie*. — Anc. fief et seigneurie, dont le manoir reconstruit vers 1630, relevait de Cernusson. — En est sieur Robert de Loisellière 1442, René Lebascle 1531, n. h. Gabriel Fleuriot 1671, Pierre F. 1726, Ignace-Pierre F. 1740, 1775, mari de M. Madeleine de Boisard de l'Epinière; — M de la Paumelière, par acquêt vers 1787 (E 3032); — cne de *Mozé* (Cass.), près le Temple.

Jumetterie (la), cl., cne de *Jarzé*. — En est sieur Louis-Gabr. Marquis, conseiller à la Sénéchaussée de Baugé 1716, 1752; — cl., cne de *Rochefort-sur-L.*

Jundellerie (la), f., cne de *Chanteloup*, auj. détruite. Le nom en reste seulement au ruiss. né tout auprès, dans les taillis du Petit-Breuil, qui se continue sur la Plaine et se jette dans le ruiss. de la Gidonnière.

Jupille, f., cne de *Combrée*. — Anc. maison noble, dont est sieur Aimerie de Jousselin 1618, Franç. de Jousselin, chevalier de l'ordre, enseigne des cent gentilshommes de la maison du roi, 1622, Jacq. Fauveau 1655, docteur ès-droits de l'Université d'Angers, avocat au Parlement de Paris; — en dernier lieu M. de Falloux, qui en a fait don en mai 1873 à l'hospice du Bourg-d'Iré; — ham., cne de *Noyant-s.-le-L.*; — mon b., cne de *St-Silvin*, à messire Guy Poyet, en 1520 avocat, Angers, père du chancelier; — aujourd'hui à M. Launay-Gagnot, avec joli enclos et pièce d'eau, dans le village de Naunet, sur la route de Paris. — La maison rajeunie d'un style élégant, conserve à sa cage d'escalier des moulures Renaissance remarquables.

Juptière (la), cl., cne de *Genneteil*.

Juquellère (la), f., cne de *Beausse*. — *La Joucquelinière* (Et.-M.). — Anc. dépendance du bénéfice de St-Jean l'Evangéliste, à la présentation de l'abbé, du prieur et des moines, et à la nomination du prieur de St-Florent; — cl., cne de *Bouillé-M.*; — cne de *Broc*; — cne de *Montreuil-sur-Maine*. — *La Jusquelière* 1557 (H. D., *B* 49), domaine « avec mottes et ga- « rennes », acquis de la famille de Montalais par Et. Levenier.

Juret (le), h., cne de *Ste-Christine*. — *La gaingnerie du J.* 1479 (E 1437); — donne son nom au ruiss. né sur la cne de *Bourgneuf*, tout près et à l'O. des Landes-Chiron, dont il prend souvent le nom, coule du N.-O. au S. et pénètre à 1,500 m. de sa source sur St-Laurent-de-la-Plaine, en formant, depuis sa naissance, limite avec Ste Christine, pour se jeter dans le Jeu sous l'usine de Jumeau; — 4,800 m. de cours.

Juret (*Etienne*), né à la Jumellière le 28 janvier 1799, prêtre et chargé du cours de philosophie au Lycée d'Angers le 3 novembre 1826, en devint censeur le 23 septembre 1829 et dut céder la place aux premiers émois de la Révolution de 1830, où, le jour même des prix, les élèves, malgré lui et de vive force, plantèrent au pied de l'estrade le drapeau tricolore acclamé. Nommé à la cure du Fief-Sauvin (1831-1839), il y continuait sa propagande royaliste, et dans une effusion naïve de son beau zèle livra, paraît-il, les secrets à un espion. — Il avait rédigé des *Mémoires* dont on n'a conservé que des fragments.

Jusalem, f., cne de *Vihiers*. — En est sieur n. h. Guyon Roquet, écuyer, 1467. — V. *Jouralem* et *Jérusalem*.

Juselleric (la), f., cne de *la Jumellière*.

Jussinière (la), ham., cne de *Montreuil-sur-Maine*. — *La Jousselinière* (Cass.).

Jusson, vill., cne de *Beaufort*; — (le Grand-), cl., cne de *Gée*. — *L'Aunay de Jusson*. — *Jucon* 1255 (Chaloché, t. II). — *Jeusson* (Cass.). — Domaine de l'abbaye Toussaint d'Angers, dans son fief des Montansais. — Vendu natt le 10 juin 1791, il appartient aujourd'hui au Bureau de bienfaisance de Beaufort; — (le Petit-), ham., cne de *Gée*.

Justice (la), ham., cne d'*Andard*; — cne de *la Breille*; — cne de *Broc*, où Cassini marque l'emplacement des piliers de justice à l'E. du bourg; — cne de *Dénezé-sous-le-L.*, emplacement des fourches patibulaires (Cass.); — cl., cne de *St-Martin-d'Arcé*; — cne de *Montigné-sur-Maine*. — *Le Carrefour des Justices* (Brout.), emplacement des piliers de la baronnie de Montfaucon.

Justices (les), quartier d'*Angers* E a l'extrémité du faubourg de la Madeleine. — *La Justice d'Angiers* 1524 (St-Aubin, Aumônerie). — *Une pièce de terre tant en terre que perrière, près la justice patibulaire de la ville d'Angiers, joignant d'un côté au grand chemin d'Angers à Trélazé, d'autre au grand chemin d'Angers à Millepied* 1533. — En 1753 la ville nomma une commission pour chercher un emplacement meilleur aux fourches patibulaires trop voisines du chemin, — et on ne trouva rien de mieux que de les replanter sur la même butte, à 150 pas du grand chemin de Sorges (BB 115, fol. 130-134). — La première maison à gauche, à l'entrée du chemin des Plaines, porte un cadran solaire en ardoise, avec les inscriptions : *Ultima latet*. — *Les nues me tuent*. — *L'heure fuit, la mort vient*, 1815. — Au bas, *M. Jean Clavier, Marie Vigaut, sa femme*.

Justices (les), cne de *Chavagnes-les-Eaux*; — cne de *Joué-Etiau*, carrefour, dit au XVIIe s. encore, *le carrefour de Pitié* (G 532, f. 534), sur la route du Champ à Gonnord, où étaient plantées, comme Cassini l'indique aussi, les fourches patibulaires à trois piliers du Cha-

Digitized by Google

pitre de St-Maurice, seigneur de Joué et d'Etiau. — Un large pilier en brique s'y élève aujourd'hui, contenant une niche avec statue de Vierge et l'inscription : *Notre Dame des Justices, 1854*; — c^ne de *la Séguinière*, carrefour sur le chemin de la Marquerie.

Juteau (*Constant-Marie*), né le 25 avril 1771 à Saumur, volontaire au 1er bataillon de Maine-et-Loire le 12 septembre 1791, sous-lieutenant le 1er thermidor an II, escalade des premiers à l'assaut du fort de Manheim (26 pluviôse an VI) et s'empare de trois pièces de canon et de 300 prisonniers, parmi lesquels 12 officiers. Fait lieutenant le 14 floréal an VII, décoré le 25 prairial an XII, il assiste à Austerlitz, à Iéna, et est tué à Eylau le 8 février 1807.

Juteau (*Nicolas-Louis*), né le 5 octobre 1759 à Saumur, avocat au Parlement de Paris en 1780, juge civil, criminel et de police en 1781 du marquisat de Dreux, juge-gruyer en 1785 de la baronnie de Longaunay et bailli du comté de la Suze, devient accusateur public près le District du Mans en décembre 1790, procureur de la commune du Mans en octobre 1791, accusateur près le tribunal criminel de la Sarthe en 1792, et de l'an III à l'an VIII commissaire près le même tribunal, puis procureur général près la Cour impériale de la Sarthe jusqu'en 1815. Il fut élu le 13 mai de cette année à la Chambre des représentants par le département de la Sarthe. — † le 25 octobre 1818 à Montbezat (Sarthe).

Jutellerie (la), f., c^ne de *Blou*; — c^ne de *Gohier*. — *Le lieu appelé la Proustellerie autrement la Justellerie* 1557 (Min. Fresneau).

Juterie (la), h., c^ne de *la Cornuaille*.

Jutière (la), vill., c^ne de *Chanzeaux*. — *La Jeustière* 1573 (Ronceray).—*La Jullière* (Cass.). — Anc. domaine du prieuré de St-Lambert-du-Latay; — f., c^ne de *Grez-N*.

Jutolle, f., c^ne de *Soulaines*; — donne son nom au ruiss. né sur la c^ne, qui s'y jette dans l'Aubance; — 2,900 m. de cours.

Juvardeil, canton de Châteauneuf (5 kil.), arrond. de Segré (33 kil.); — à 28 kil. d'Angers. — *Villa Gaverdolium* 852 (Cartul. St-Aubin, f. 5). — *Senior de Gavardullio* 1028 (Cart. du Ronc., Rot. 1, ch. 1). — *Javarduillum* 1036-1056 (St-Serge, 1er Cart., p. 200), 1047-1081 (Ib., 2e Cart., p. 298). — *Guavardolium*, *Wavardolium* 1080-1120 (Cart. St-Aubin, f. 25 et 25 v°). — *Guavardallium* 1097 (Trés. des Ch., t. I, p. 31). — *Gavardolium* 1097 (Eptt. St-Nic., p. 26). — *Garvadil* 1090-1100 (Cart. du Ronc., Rot. 3, ch. 14). — *Javarzillium* 1096-1097 (St-Serge, 1er Cart., p. 211). — *Jabardulium* 1104-1120 (Cart. du Ronc., Rot. 2, ch. 6). — *Javardellium* 1104-1120 (Ib., ch. 18). — *Javardeil* 1114-1134 (St-Serge, 2e Cartul., p. 57), 1449 (E 262), 1508 (E 3218), 1538 (Aveu). — *Gavardel* 1230 (St-Nic., Brionneau). — *Jevardolium* 1264 (Ib.). — *Javardolium* 1293 (Saint-Aubin, Champigné). — *Le chastel et chastellenie, herbergement, terre, fief et sieurie de Juvardeil* 1559 (E 292). — *Chévardé* 1633 (Feneu, Et.-C.). — *Beata Maria de Juvardé* 1711 (Tit. du Prieuré). Ces derniers types indiquent encore la prononciation locale tout au moins de la finale. — Sur la rive droite de la Sarthe, entre Châteauneuf et Cherré (9 kil.) au N., Cheffes (5 kil.) au S., Champigné (6 kil.), la Sarthe tout du long vers l'E., sauf vis-à-vis le bourg où le territoire emprunte une bande des prairies de la rive gauche, aux dépens d'Etriché (4 kil.), qui les reprend vers S.-E. sur la rive droite.

Le chemin d'intérêt commun de Soulaire à Chemiré, traverse le bourg, où s'en détache vers N.-O. un autre chemin, le reliant à la route de Baugé à Niort, qui traverse en droite ligne de l'E. à l'O. (2 kil.) la partie N. du territoire.

Un *bac* dessert le bourg et les prairies, à 2 kil. 1/2 de la *station* d'Etriché-Châteauneuf. Y passent, outre la Sarthe, le ruiss. de Baillé ou du Moulineau.

En dépendent les vill. et ham. du Port-Joret (36 mais., 105 hab.), de la Saulaie (8 mais., 20 hab.), de la Gouvaudière (13 mais., 35 hab.), de Cellières (21 mais., 68 h.), de la Béraudière (18 mais., 48 hab.), des Petites-Landes (12 mais., 37 hab.), de la Gourie (17 mais., 71 hab.), de la Moisandière (6 mais., 22 hab.), des Bourdelières (5 mais., 18 hab.), du Bas-Lucé (5 mais., 16 h.), du Haut-Lucé (3 mais., 10 h.), de la Haie (3 mais., 18 hab.), le chât. de la Buronnière et 82 fermes ou écarts.

Superficie : 1,788 hect., dont 1,350 en labour, 268 en prairies, 100 en vignes, 70 en bois.

Population : 185 feux, *835* hab. en 1720-1726. — *201* feux en 1790, non compris Cellières (51 feux). — *1,066* hab. en 1790. — *1,011* hab. en 1831. — *1,115* hab. en 1841. — *1,163* hab. en 1851. — *1,114* hab. en 1861. — *1,080* hab. en 1866. — *1063* hab. en 1872, dont *311* hab. au bourg (84 mais., 115 mén.), assis à l'E. du territoire, sur une petite éminence, vis-à-vis de riantes îles de la Sarthe, un peu au-dessous du confluent du ruiss. de Baillé.

Quatre chantiers de construction de grands bateaux; — fabrique de machines agricoles, — 2 carrières de grès; — ancienne carrière d'ardoise abandonnée à la Rochette; — élève de chevaux, porcs, moutons, surtout de gros bétail; grain, chanvre, lin, pommes de terre, vin, cidre en abondance. — Une variété de poires, de 2e qualité, porte le nom du pays.

Foire le 2e lundi d'octobre, dite de Sainte-Tanche.

Bureau de poste et *Perception* de Châteauneuf.

Mairie avec *École* communale *de garçons* dans une maison acquise en 1835, transformée en 1838 par des travaux reçus le 6 mai (archit. Richou). — *École de filles* (sœurs de la Pommeraie).

L'Eglise, dédiée à Notre-Dame (succursale, 30 septembre 1807), est un édifice moderne, en style ogival, d'une nef unique à trois travées, avec chœur et abside à pans coupés, avec une *Assomption*, de Thierry d'Angers, dans le vitrail central (archit. Delestre et de Coutailloux). Elle s'é-

Digitized by Google

lève sur l'emplacement de l'ancienne dont le chœur avait été reconstruit en 1692 et béni le 1er mai 1695. Le clocher, plus vieux d'un siècle, 1596, a été abattu du 17 au 21 mai 1857. La construction nouvelle, adjugée le 9 février précédent, était inaugurée le 27 mai 1860. Les pierres proviennent du Grand-Bougreau, dépendance de la ferme du *Prieuré*, vieux logis, avec vaste enclos en culture, vis-à-vis la mairie.

Le *Cimetière*, à l'extrémité S.-O. du bourg, renferme une chapelle avec autel de Vierge, refaite récemment sur l'emplacement d'une plus ancienne, consacrée le 1er juin 1749 sous l'invocation de St Jean-Baptiste et de Ste Marguerite.

Aucune trace ne reste de monuments celtiques ni même de la grande voie, qui montait de Cheffes vers Brissarthe, longeant le long du coteau. Le pays formait le centre d'une *villa* importante puisqu'on voit l'empereur Charles le Chauve y résider et y dater un de ses diplômes (16 août 852). — Un château fort y existait au XIe s. avec tour dominant le passage et la traversée de la Sarthe et enclavant l'église.

La fondation en est due, sans aucun doute, au seigneur, qui y entretenait deux prêtres. Il donna vers 1080 aux moines de St-Nicolas tout le domaine qui en dépendait, avec partie de ses propres droits, le cimetière pour y bâtir des habitations, et du terrain à suffisance, au bord de la Sarthe, à l'entrée de l'écluse déjà existante, pour y établir un bourg, des moulins, un four à ban, avec liberté de pêche pour deux pêcheurs. Le pape confirma dès 1096 cette donation, que compléta en 1099 l'héritier du bienfaiteur, Hugues de Juvardeil. Il n'y a pas lieu de tenir compte d'une charte de 1109, qui attribue la fondation première au seigneur de Cellières. Une copie authentique du XVIIe s. en existe aux Archives de M.-et-L., mais le contexte seul en indique aux premiers mots la fausseté.

Les moines se contentèrent d'ériger un prieuré simple, sans autre chapelle que l'église paroissiale. Le curé, à la présentation de l'abbé, partageait les dîmes avec le prieur.

Prieurs : Jean *Tillon*, 1419. — Olivier *Guyet*, licencié en décret, 1488. — Jean de *Ponthoise*, 1528. — Auffray *Maunet*, 1569. — Charles *Gencian*, 1606. — Fiacre *Rivière*, 1629. — Ant. *Armand*, abbé commandataire de la Chaume, 1694. — Denis *Rousseau*, installé le 15 mars 1694, 1699. — Guill. *Hinault*, installé le 14 octobre 1699, qui résigne en janvier 1711. — Marc *Thuau*, installé le 8 avril 1711. — Pierre *Privé*, nommé le 8 janvier 1730, installé le 22 juin, qui résigne. — Jean *Janin*, installé le 28 mai 1745.

Curés : Remigius, 1104-1120. — Thomas *Marquis*, 1459, 1477. — Guill. *Basourdy*, 1566, † le 13 mai 1582. — Guill. *Guerrier*, 1582, † le 31 octobre 1626. — Ambroise *Lemesle*, 1629, † le 1er mars 1652. D'avril à juillet 1650 une épidémie ravage la paroisse. Les inhumations se font de nuit sans pompe. — Philippe *Parage*, janvier 1670, † le 8 mars 1714, âgé de 71 ans. — Pierre-Nic. *Lejeune*, juin 1714, frère du curé de Brissarthe et fils de Jean L., trésorier de l'hôpital général et doyen des consuls d'Angers, qu'il enterre le 3 octobre 1717 dans son église. — Lui-même y est inhumé le 7 janvier 1748, âgé de 76 ans. — Jean-René *Jallet de la Véroulière*, installé le 22 janvier 1748, frère du curé de Marson dans le Maine, et du capitaine tué à Minden, V. *Jallet*. Il meurt le 8 septembre 1775, âgé de 54 ans. — René-Mathieu *Auger*, vicaire de St-Julien d'Angers, nommé le 8, installé le 13 septembre 1775; il signe jusqu'au 26 mars 1791 et figure parmi les déportés en Espagne de septembre 1792. — Son vicaire, Adrien *Joubert*, âgé de 31 ans, le remplace en vertu de l'élection constitutionnelle le 27 mars 1791, et signe jusqu'au 30 octobre 1791, pour prendre ensuite le titre d'agent et procureur de la commune.

Le prieur Ant. Arnault avait fondé par acte du 5 août 1689 une *Ecole* gratuite *de filles*, avec défense expresse à la maîtresse d'y recevoir aucun garçon, si jeune qu'il fût, et sous la surveillance et direction du curé, qui restait tenu de faire un devoir aux paysans d'y envoyer leurs enfants. — On trouve le 6 mars 1728 la sépulture d'« honorable femme Mathurine de Rougé, maî« tresse d'école », femme de Jérôme Brouard, âgée de 84 ans; — de même le 14 janvier 1710 de Me Jacques Joubert, « prêtre, chapelain et « maître d'école de la paroisse » pour les garçons sans aucun doute, — mais je ne leur vois aucun successeur.

La fondation de Châteauneuf réduisit tout d'un coup l'importance de Juvardeil, qui en devient un fief secondaire avec titre de châtellenie. Après l'extinction des premiers tenanciers qui en portaient le nom, il paraît être passé à la famille seigneuriale de Fontaine-Guérin. Jean de Bueil, à ce titre, le possède encore au milieu du XVIe s. Mais dès 1570 la terre est aux mains des barons de Briolay, dont relevait jusqu'alors le fief. Par acte du 2 avril 1722 Jean Goujon, baron de Châteauneuf, l'acquit de Charles de Rohan-Guéméné, mais l'année suivante Charles de Rohan, prince de Montauban, en exigea le retrait lignager. Ce fut dix ans plus tard seulement que Mlle de Rohan en consentit de nouveau la vente (7 juillet 1733) à Sébastien Cohon, qui devait en 1741 acquérir Châteauneuf et laisser les deux domaines à son gendre Amelot. — Il n'existait plus du reste depuis le XVIe s. aucune trace du manoir qu'une place vide près l'église.

La paroisse dépendait de l'Archidiaconé d'Outre-Maine, du Doyenné d'Ecuillé, de l'Election d'Angers, du District en 1788-1790 de Châteauneuf. — Elle est signalée en 1781 parmi les plus infestées des superstitions des Mouillotins.

On y trouve au bourg au XVIIe s. de nombreux tisserands, des corroyeurs, un drapier drapant, « un brodeur en estame », — un moulin à tan en 1651, à côté des deux moulins à blé réduits alors à un seul; — en 1788, 45 familles de pauvres.

La petite paroisse de Cellières, V. *ce mot*, a été réunie en 1790 à la commune de Juvardeil.

Maires : Jacq. *Edin*, 1791. — Julien *Le-*

Digitized by Google

mesle, 1791. — *Solier*, 9 ventôse an XI. — Ch.-Emmanuel *Rapin-Duchâtel*, 2 janvier 1808. — *Solier*, 7 avril 1815. — Ch.-Nic. *Rapin-Duchatel*, 12 juillet 1815, nommé juge de paix de Châteauneuf en 1823, de nouveau maire en 1825. — Jacq. *Edin*, 8 juillet 1828. — René *Violas*, 13 août 1830. — Jos. *Godin*, 1834. — *Goujon*, 1840, démissionnaire en avril 1841. — *Moreau-Maugars*, 1841, † en 1847. — Alexis *Deslandes*, 22 septembre 1847. — Jos. *Godin-Payé*, 20 août 1848, démissionnaire. — Pierre *Taluet*, 19 janvier 1854, † en août 1859. — Frédéric *Beaussier*, 7 septembre 1859, installé le 18, † à Angers le 19 décembre 1867.—*Nepveu*, 1868, en fonctions, 1875.

Arch. de M.-de-L. C 192, 198, 201; E 202, 290-322, 357, 3218; H St-Nicolas. — Arch. comm. Et.-C. — Mss. 638.— *Rev. d'Anj.*, 1854, t. I, p. 97 et 185; t. II, p. 192.—Leroy, *Dict. de Pomologie*, t. II, p. 318. — Pour les localités, voir *Cellières*, *le Crucifix*, *la Buronnière*, *le Chemin*, *la Bodinière*, *la Moisandière*, *la Lande-Judas*, *la Poulaineris*, *Landes*, *Travaillé*, *la Poitevinière*, etc.

Juverdaie (la), c^ne^ de *Loiré*. — *La Cheverdaie* XVIIe s. (Et.-C.). — En est sieur Guill. Bernier. mort en 1627.

K

Karadec (*Raoul* de), originaire de Quimper-Corentin, chanoine de Saint-Jean-Baptiste d'Angers, était depuis vingt ans, en 1396, professeur et régent ordinaire en l'un et l'autre droit de l'Université d'Angers, comme il l'indique dans son testament du 9 avril de cette année. — Il avait été député en 1394 à l'Assemblée de France à Paris.

Kent (*Jean* de), originaire de Kent en Angleterre, faisait sans doute partie de ce groupe de professeurs anglais, qui en 1229 quittèrent l'Université de Paris pour venir enseigner en l'école d'Angers. On l'y voit du moins occuper une chaire de droit sous l'évêque Raoul de Beaumont et, tout au même temps, une des quatre prébendes de la Trinité d'Angers, à la nomination de l'abbesse du Ronceray. L'ordre de Saint-François s'étant établi à Angers en 1231, notre docteur ne tarda pas à s'y consacrer et en devint bientôt provincial. Quelque temps après (1243), le nouveau pape Innocent IV le fit son légat en Angleterre, où on le retrouve encore en 1254. On ignore l'époque et le lieu de sa mort. Il avait écrit pendant son séjour à Angers plusieurs ouvrages de droit dont deux livres *De Casibus juris* et un traité *De Rubricis*.

Rangeard, *Hist. de l'Univ.*, t. II, p. 114. — Pocquet de Liv., *Les Illustres*, Mss. 1068.— Pitseus, *De Illust. Angl. script.*, p. 320.

Kerbertière (la), f., c^ne^ de *Meigné*.

Kergoliu (*Jean-Baptiste-Simon-Martin* de), docteur de Sorbonne, cordelier, provincial de la province de Touraine, est inhumé aux Cordeliers d'Angers, âgé de 52 ans, le 17 mars 1749.

Kerverrec (*Henri* de), prêtre, né à Vannes, après avoir étudié le droit en l'Université d'Angers, s'y fit recevoir docteur le 3 mai 1497 et régentait vers 1501 ou 1502. — Nommé chanoine de St-Pierre le 3 février 1502 n. s., il était en 1513 vicaire général de l'évêque et doyen de l'Université en 1534. Il fut remplacé peu de temps après en sa régence par son neveu François Callon, sans cesser de siéger au Conseil de l'Université. — Il meurt le 20 mars 1540 n. s. Son testament, portant diverses fondations à Saint-Maimbeuf, est du 22 juin 1535. — Les titres l'appellent indifféremment *Carvaret*, *Créharec*, même *Kanneret*. — Pocquet de Livonnière lui attribue un dictionnaire de droit, *Vocabularius perutilis utriusque juris tam civilis quam canonici, cum tractatu de modo studendi in utroque jure* (in-8°, goth., à 2 col., de 212 ff. non pag.), imprimé comme l'indique l'*Explicit*, à Rouen en 1552, pour le compte de libraires angevins bien connus, Charles de Bougne, Mic. Angier et Clém. Alexandre. Mais M. de Lens a amplement démontré, que Kerverrec n'a pu que surveiller l'édition nouvelle d'un livre longtemps avant lui en usage dans les écoles, V. *Revue d'Anj.*, 1875, p. 208-218.

L

Labarre, pseudonyme de François Grille.

Labarre (*Michel*), sieur de la Pignerie, « très-habile médecin à St-Georges-des-Gardes », y décède dans l'infirmerie et est inhumé aux Augustines le 27 juillet 1694.

Labenault (la). — V. *Lala*.

Laboratorium. — V. *Louroux* (le).

Laboureau (*Michel-Jean*), sieur des Bretesches et de la Garanne, né à Angers le 13 octobre 1752, docteur agrégé en la Faculté de droit d'Angers, puis conseiller auditeur en la Chambre des Comptes de Bretagne, fut reçu membre de l'Académie d'Angers en 1778. Durant la Révolution, écrit-il quelque part, « être patient et souf- « rant », il entra au Conseil général en thermidor an VIII et devint maire de Soulaire en 1807. — Mort à Angers le 31 janvier 1823.—Il avait épousé le 8 mai 1780 à Angers la fille de l'ancien maire Rousseau des Ruaux.

Labry, fondeur. — V. *Trony*.

Labry (*Auguste*), fils d'un teinturier d'Angers, était un des feudistes les plus employés sur la fin du XVIIIe s., marié en 1776 avec Marie-Jeanne-Renée Péan-Duchesnay et héritier du feudiste

Digitized by Google

Thorode. Il était en 1790 régisseur du château de la Bellière, où il résidait, et avec ses deux fils suivit l'armée vendéenne dans toutes ses misères d'outre-Loire. Il mourut en Savigné, près le Lude, sur son petit domaine du Petit-Bois qu'il avait acquis le 15 septembre 1772.— Trois de ses frères étaient passés en Amérique. Sa nièce, fille de *Christophe* L., mort en 1765 à St-Domingue chirurgien de l'amirauté, fut un moment fiancée au chirurgien Chevreul, alors étudiant. Les Archives de M.-et-L. possèdent la correspondance de cette famille et les détails de cette amourette (E 2961-2985).

Lac (le), anc. fief dans la paroisse de St-Pierre-du-Lac, et dans la mouvance de Beaufort. — En est sieur Jacques de Mauméchin 1660, 1666 (D. Bét. — et Mazé Et.-C.).

Laca, ruiss., né sur la c^ne^ de *St-André-de-la-Marche*, près le Pas-d'Agrée, coule du N.-E. au S.-O., sépare les c^nes^ de St-André et de la Séguinière et se jette dans la Moine, grossi des ruiss. des Landes-Pesseaux et de la Caltière; — 4,950 mèt. de cours.

Laca (le), c^ne^ de *Cixay*. — *Patis et terre au Laca, — au Laga* 1668, 1698, *au Laqua* 1704 (G 457-451); — f., c^ne^ de *Sœurdres*. — *Le lieu du Laccatz* 1619 (G 689). — En est sieur Ambroise Labbé.

Lac-Boux, étang, c^ne^ de *Turquant*.

Lachère (la), m^on^ b. et f., c^ne^ de *Juvardeil*.

Lacherelli. — V. *les Lochereaux*.

Lachèse (*Ferdinand-François*), marchand maître orfèvre à Angers, y épouse en l'église de la Trinité le 4 mai 1698 Renée Cointrie. Il était fils de François L., bourgeois de Baune en Bourgogne et le premier connu en Anjou de cette famille, qui y a été et y reste encore si nombreuse. Les actes l'appellent *La Chèse*, *La Chaise*, et quelques-uns de ses descendants, *de la Chaise;* mais il signe son nom comme je l'écris, et comme l'a d'ailleurs établi pour la famille un accord commun entre ayants-droit. — Il meurt le 3 juillet 1726, âgé de 56 ou 57 ans. — (*Ferdinand II*), deuxième fils du précédent et maître orfèvre, comme lui, né le 21 août 1702, marié le 26 mai 1732 avec Marie Chauveau, meurt ruiné le 1er juillet 1756, père de 8 fils, dont 5 au moins lui survivent. — (*Philippe-Alexandre*), frère du précédent, né le 30 janvier 1713, reçu à la maîtrise de chirurgie à Angers le 23 janvier 1741, veuf en premières noces de Françoise Bruère, épouse le 29 janvier 1748 Jeanne-Françoise Herbinière et en troisièmes noces, âgé déjà de 70 ans, le 17 décembre 1782, Françoise Bonnaire. Il était en 1774, chirurgien en chef des Incurables et l'un des trois chirurgiens de service à l'hôpital St-Jean, réputé d'ailleurs comme accoucheur et à ce titre attaché à la maison de Serrant. — (*Alexandre-Pierre*), fils du précédent, né le 29 juin 1749, est reçu le 26 août 1772 à Angers à la maîtrise de chirurgie et meurt âgé de 25 ans le 28 février 1774. — (*François-Alexandre*), frère du précédent, né le 18 décembre 1743, est reçu à Angers à la maîtrise de chirurgie pour Craon le 11 octobre 1763. — (*Casimir-Jean*), frère du précédent, né à Angers le 27 juillet 1753, y est reçu à la maîtrise de chirurgie le 28 avril 1778 et le 10 mai suivant agrégé au Collége de chirurgie comme professeur. — Il épousa le 25 juin 1782 Louise-Maurice Vallée de la Giraudière. Membre fondateur du Jardin Botanique, chirurgien en chef, comme son père, des Incurables, de l'hôpital civil et militaire et des prisons, il fit comme chirurgien en chef toutes les guerres de la Vendée et fut rétabli dans ses fonctions de l'Hôtel-Dieu, par décision ministérielle du 17 avril 1809. — † à Angers le 3 avril 1841, âgé de 88 ans, aveugle depuis quelques mois Son fils unique, chirurgien comme lui, était mort tout jeune encore, victime de son zèle, au service des blessés.

Lachèse (*Ferdinand-René*), fils aîné de Ferdinand II, né à Angers le 15 mars 1733, s'engagea volontaire au régiment de Broglie-cavalerie en octobre 1750, fut blessé à Rosbach et revint en 1762 des guerres d'Allemagne lieutenant de chasseurs. On le voit en 1763 officier major instructeur du régiment de la ville de Paris. En 1770 il s'embarque pour l'Inde avec grade de capitaine et est envoyé en 1772 par le gouverneur de Pondichéry au service du roi de Massoura, dont il commanda pendant six mois, pendant la guerre contre les Marattes, la cavalerie Européenne. — De retour en 1774, il quitta le service, avec le titre de chevalier de St-Louis, et s'établit à Lagny, où il est mort. — (*Denis-François*), frère du précédent, né le 2 juillet 1735, maître orfèvre, comme son père, Angers, 1760, commandait en 1793 la compagnie des Vétérans; — † à Angers, le 2 mars 1813; — (*Alexandre-François*), frère du précédent, né le 17 août 1740, maître chirurgien à Cholet, veuf en 1773 avec deux enfants de Marie Herbert de l'Epinay, suit la garde nationale dans sa campagne de 10 jours en août 1792 contre les insurgés maîtres de Châtillon et de Bressuire et meurt à Angers le 18 thermidor an XIII. — (*Jean-Grégoire*), huitième fils de Ferdinand II, né le 8 décembre 1745, élevé chez son oncle maternel, prieur de Writz, entra à 13 ans chez son autre oncle, chirurgien à Angers en 1759, puis au Mans, puis à Paris où il suivit les cours du Jardin du Roi, de l'Hôtel-Dieu, de la Charité, les interrompit pour partir, avec le titre de second chirurgien en second sur le vaisseau *Le Bérier*, 1765, qui le mena en Chine, revint à Paris et repartit au bout de 8 mois avec le titre de premier second chirurgien sur *Le Mascarin*, qui le conduisit au Bengale, fut nommé à Chandernagor chirurgien-major, revint sur *La Paix*, et après heur et malheur, passant à l'île Bourbon, vit mettre au pillage sa petite pacotille. La Compagnie des Indes ayant été supprimée, il s'établit à Belligné en 1770, se maria le 10 juillet 1772 avec d^lle^ Anne-Perrine Cordeau de la Chauvinière, et le 20 août suivant fut admis à la maîtrise de chirurgie pour Candé, où il se fixa. Il était en l'an VI receveur-économe de l'hospice civil et militaire d'Angers, et y est mort le 6 nivôse an XII. Il a laissé une sorte d'autographie (Mss. in-4° de 11 p.), qui s'arrête à l'année 1790.

Digitized by Google

Lachèse (*Grégoire*), fils du précédent, né à Candé le 15 septembre 1773, fut élevé jusqu'à l'âge de 9 ans, suivant le système d'éducation de Jean-Jacques Rousseau, puis envoyé au Collége de Châteaugontier. Il étudiait la médecine à Angers, quand il se fit inscrire au 2e bataillon des Volontaires que commandait Desjardins. Commissionné avec titre de chirurgien de 2e classe le 9 avril 1795, il suivit les ambulances militaires dans toutes les traverses de la première Vendée, et j'ai entendu raconter à son fils, qu'un jour il revint d'une de ces déroutes les cheveux blanchis tout d'un coup, sous l'épouvantement du cri des blessés incendiés dans les caissons par les vainqueurs. Attaché comme chirurgien-major au 7e régiment des chasseurs à cheval, il fit, à ce titre, partie durant plusieurs mois de l'état-major de Hoche, d'abord désigné pour l'expédition d'Irlande, puis en campagne à travers la Belgique, assista à la bataille de Neuvied; et après divers séjours à Angers et à Paris, où il avait épousé le 17 juillet 1799 dlle Marie-Cécile Boudet, il obtint au concours le 18 frimaire an IX (9 décembre 1800) la charge de chirurgien de 1re classe au 1er bataillon de la garde consulaire et remplit les fonctions de chirurgien principal auprès de tous les détachements de cette garde, réunis au camp de Boulogne. — Mais le 27 frimaire an XII, il passait son doctorat à la Faculté de Paris et, déjà père de deux enfants, donnait sa démission le 19 pluviôse an XIII (8 février 1805) pour revenir se fixer à Angers. Nommé médecin du Lycée dès le 23 février suivant, médecin à l'hôpital civil et militaire et professeur à l'Ecole de médecine le 17 août 1807, médecin de l'Ecole des arts et métiers le 1er décembre 1815, chirurgien-major de la garde nationale du 3 août 1830 jusqu'à la dissolution de la légion, directeur de l'Ecole de médecine le 20 avril 1838, et à titre honoraire à partir du 26 octobre 1842, assez fort encore et résolu pour aller en 1849 s'installer à Beaulieu, en plein foyer de choléra, et y organiser les secours, — comme il l'avait fait en 1795, par ordre du général républicain et sur la demande du général vendéen Sapinaud, pour combattre une épidémie qui désolait les villages situés auprès du camp de Pont-Charron, — il restait en ces temps de verte vieillesse, déjà septuagénaire, solide et droit dans son habit boutonné, avec quelque reste d'allures militaires, l'abord d'ailleurs simple et franc, l'esprit dégagé, toujours curieux, toujours causant, la mémoire animée par tant de vives histoires, un de ces derniers types du vieux temps, que le souvenir, pour qui les a connus, ne peut détacher de son contemporain et de son plus ancien ami, le docteur Claude Laroche, plus âgé que lui de quatre ans. Il lui survécut quatre années, mort, comme lui, nonagénaire, le 8 avril 1863, chevalier de la Légion d'honneur depuis le 30 mai 1837, correspondant de l'Académie de médecine du 1er juin 1825. — Il n'a guère fait imprimer que sa thèse de doctorat, qui a pour titre : *Essai sur l'Hygiène militaire* (Paris, Migneret, an XII, in-4o, de 58 p.) et un rapport dans le *Congrès scientifique* de 1843 (t. II, p. 174), entre tant d'autres, qu'il avait rédigés sur des questions d'hygiène publique. — Son petit-fils est l'imprimeur et l'éditeur de notre *Dictionnaire*. — (*Ferdinand*), fils du précédent, né à Paris le 30 mai 1803, marié à Nevers en 1841, mort le 18 octobre 1872, à Angers, architecte, élève de Debret, nommé architecte du Département le 13 octobre 1830, architecte honoraire le 31 décembre 1864. On peut citer parmi ses travaux, — pour ne pas parler des églises, — la Poissonnerie d'Angers, détruite en 1869 et qu'on étudiait comme un modèle d'aménagement, la Prison cellulaire, un des premiers édifices de ce système construit en France, et le salon des fêtes à la Préfecture de Maine-et-Loire. C'est à l'occasion de ce dernier travail qu'il a publié une *Note historique sur les bâtiments de la Préfecture d'Angers et Etudes préliminaires pour la restauration de la voûte de l'orangerie et des étages supérieurs en 1859* (Angers, Cosnier et Lachèse, 1859, in-8o de 34 p). — On lui doit aussi une *Etude sur l'inondation de 1856, à propos de la digue insubmersible de Gohier* (Angers, Lachèse, Belleuvre et Dolbeau, 1866, in-8o de 16 p.). — Son fils unique, *Raymond*, étudiant en médecine, était mort le 4 mars 1862, à l'âge de 19 ans, d'une affection épidémique contractée dans son service à l'hôpital civil et militaire d'Angers

Lacombe (*Bernard*), peintre d'Angers, 1652, 1664, originaire de Paris, est dit « graveur en « titre d'office en la Monnaie d'Angers » en 1660 lors de son mariage avec Françoise Barbin (12 avril), et encore en 1670. — Sa signature figure à un acte du 18 septembre 1652 (GG 220).

Lac-Roger (le), ham., cne de *la Chaussaire*. — *Locus de Laci Rogerio*, — *Ecclesia sancti Abrahæ de Lacis Rogerio* 1140-1149 (Cart. de Toussaint). — *La Croger* (Rec^t). — Le lieu formait un désert sauvage quand un pèlerin, André, V. *ce nom*, qu'il ne faut pas confondre avec le prieur de Fontevraud, vint s'y établir avec Gautier de la Poitevinière et toute une colonie d'ermites vers 1120. Ils y élevèrent une église dédiée à St Abraham, un cimetière, des maisons qu'au bout de 7 ans ils délaissèrent pour se retirer dans l'abbaye de Toussaint d'Angers. Mais Gautier en sortit bientôt pour vivre en reclus auprès de l'église de St-Rémy-en-Mauges, d'où après 18 ans il dut, sur l'ordre de l'évêque et de l'abbé de Toussaint, revenir desservir l'église du Lac-Roger, avec les biens amassés par lui pendant sa retraite. — Le pays dépendait de Montrevault dont les seigneurs avaient fait abandon aux nouveaux venus de tous leurs droits. Cet établissement paraît avoir perdu très-vite tout caractère de fondation religieuse. Il formait au XVIIIe s. un simple domaine de l'abbaye Toussaint, avec cour, grand corps de logis, auquel attenait la chapelle non desservie, et les servitudes de la ferme, et une dépendance de 376 boisselées de labours, 48 boisselées de pâtures, 15 journaux de prés et un bois taillis de 8 à 10 boisselées. Il n'y reste plus trace ni de la chapelle ni de l'habitation des moines — Son nom se donne à un ruiss. qui naît sur la cne du *Puiset*-

Digitized by Google

Doré, près le m^in Paquereau, sépare au N.-O. la Chaussaire du Puiset et prend, peu avant d'atteindre la Loire, le nom du vill. de la Richaudière ; — 3,310 mèt. sur la Chaussaire.

Extraits du Cartul. de Toussaint, dans la Topog. Grille. — Pavillon, *Vie de Rob. d'Arbriss.*, Pr. 40. — D. Chamard, t. II, p. 84-87.

Lacus Salicus.—V. *la Salle*, c^ne de *Montreuil-Bellay*.

Ladiacus, Ladio. — V. *le Layon*.

Ladriacus. — V. *Lierru*.

Laféronneau (la). — V. *Lala*.

Lafont (*Bonaventure* de), oratorien, abbé de Foix, membre du Conseil privé de Louis XIII, mort le 13 septembre 1647 à Saumur, où il est inhumé dans l'église des Ardilliers. Le *Répertoire archéologique*, 1868, p. 296, a publié sa longue et curieuse épitaphe rédigée par Franç. de Lavédan, abbé du Louroux, son neveu.

Lafresnaie, libraire, Angers, Chaussée-St-Pierre, 1691.

Lagarde, « enlumineur », à Saumur, 1615.

Lagarde de Chambonas (*Pierre-Victor-Ernest*), né à Clermont-Ferrand le 2 février 1807, ancien capitaine de vaisseau, officier de la Légion d'honneur, en retraite à Angers, y meurt le 31 décembre 1859.

Lagofin (*François*), peintre, est porté comme nouveau converti sur le rôle des tailles de 1686, à Saumur. Sa femme a nom Marthe Dutertre. Il est employé encore en 1703 par la fabrique de St-Hippolyte-sur-Dive.

Lagouz, nom d'une famille nombreuse d'orfèvres, de vitriers-peintres et de maîtres peintres, le seul avec celui des Vaudellant, qui ait gardé à Angers quelque notoriété, grâce aux éloges de leurs contemporains Louvet, Ménard et Ménage, sans qu'aucun renseignement précis et authentique eût été encore produit sur leur vie ni sur leurs travaux avant ma notice sur *Les Peintres Angevins*, que je résume en la complétant ici. — (*Roland*), « vitrier-peintre », et ailleurs « ymaigier », est le premier qu'on rencontre à Angers, où il logeait vers 1500, impasse *du Fourmy*. Les textes le désignent ordinairement du surnom de *Picard* ou *le Picard*, indice peut-être de son origine. Il restaure en 1505 les vitraux de St-Pierre d'Angers, en 1516 passe marché avec le Chapitre de la cathédrale pour « estoffer » les croix des clochers et peindre les statues de St Maurice et de ses compagnons et, une autre fois, les douze Apôtres. La même année, le 17 avril après Pâques, il traite avec l'agent de Mme de la Trémouille pour la façon du grand vitrail du maître-autel de St-Nicolas de Craon. En avril 1531 il fournit au Chapitre de St-Maurice un ciel ou tabernacle, et à partir de cette année on le voit activement occupé à la décoration de la mairie nouvelle, qu'il pare de ses premiers vitraux, et chaque année pour le Sacre et les processions, les écussons des torches, les bâtons des sergents, les armoiries et pavillons des cérémonies publiques. Il fut chargé en 1542 de la décoration des obsèques du maire Pierre Poyet, où figurait l'effigie du défunt,—et aussi avec Robert Delisle, V. *ce nom*, en 1551 des préparatifs de l'entrée du roi Henri II. A peine survécut-il de quelques mois à ces fêtes. Il avait épousé le 19 juin 1523 Françoise Baudriller, fille d'un maître pâtissier et possédait depuis 1532 le logis dans la rue St-Laud, attenant à l'ouvroir des Vandellant, où lui succéda son fils *Roland*, et après lui les enfants de ses petits enfants. Son autre fils Olivier était mort en 1599. — (*Roland II*), fils du précédent, est dès 1561 employé par la ville aux mêmes travaux que son père dont le surnom lui reste et aide facilement à les confondre. — En 1565 à l'occasion de l'entrée du roi, il est occupé 10 journées, comptées chacune à 50 sous, pour la peinture « d'un grand « écusson en bois, des bâtons des sergents et de « la carie du poille du roy ». En 1583 il décore de dorures et d'armoiries le cadran de l'horloge municipale et « une des grilles, à la fenêtre de « la chambre du Conseil ». Quelques fragments de son « Papier-Journal » indiquent à peine la grande part prise par notre artiste à l'ornementation des églises et des châteaux. Il paraît avoir été compromis dans les troubles religieux et c'est, je crois, le Lagouz, que Louvet appelle par une confusion ordinaire Laurent et qu'on voit en fuite sous l'accusation en juillet 1562 d'avoir participé au pillage de St-Maurice. Néanmoins tous ses enfants sont présentés à l'église. — Il mourut vers 1585, laissant de sa femme, Catherine Mauclere, au moins une fille et cinq garçons : *Roland, Daniel, Jean* l'aîné, *Jean* le jeune, ces trois derniers peintres, *Martial*, marchand cierger. Daniel et Jean l'aîné achetèrent de l'héritage commun la maison de la rue St-Laud par contrat du 4 février 1585. — (*Roland III*), fils aîné de Roland II, né le 12 octobre 1555, maître orfèvre, passe marché le 16 mars 1618 avec la fabrique de St-Michel-du-Tertre « pour une grande croix en vermeil, « historiée de personnages », que le Chapitre accepte le 23 septembre « comme estant fort belle « et honorable ». Il avait pour « compagnon » à cette date et associé dans l'œuvre Germain Bris, V. *ce nom*. Sa signature figure à un acte de 1586 (GG 108). — (*Daniel*), fils de Roland II, né le 22 septembre 1556, « painctre et maître vitrier », marié le 14 juillet 1584 à René Ruellan, mort le 4 août 1602, âgé seulement de 46 ans. Il laissait entre autres enfants, un fils, *Daniel*, né le 24 octobre 1594, qui épousa le 30 mai 1615 Perrine Lelong et est qualifié « marchand ». — (*Jean Ier*) l'aîné, peintre, frère du précédent, né vers 1558, déclarant dans un acte de 1598 être âgé de 40 ans. Il a été confondu absolument avec son plus jeune frère du même nom, dont la réputation éclatante a effacé la sienne. — Il était mort en 1626 et laissait de sa femme Marguerite Prime cinq enfants : *Roland*, né le 7 novembre 1589, *Charles*, le 25 novembre 1590, *Gabrielle*, le 1er décembre 1594, *Antoine*, le 19 avril 1598, ces deux derniers présentés au baptême par messire Pierre de Donadieu, V. *ce nom*, et *René*, le 4 février 1603. Un acte de donation mutuelle, en date du 16 juillet 1593, attribuait tous ses biens meubles, acquêts et conquêts et le

Digitized by Google

tiers des immeubles à sa veuve, qui dès 1627 était remariée avec Jean Renou. — (*Jean II*), frère des deux précédents, et celui sur qui s'est concentrée presque uniquement la réputation de la famille. Quoiqu'il soit parfois difficile de le distinguer de son aîné, c'est lui bien certainement que la ville emploie le plus souvent à ses pompes publiques et notamment en 1598 pour la réception du roi Henri IV. Il eut à fournir « deux « armoiries de France et de Navarre d'or fin, en« richies des deux ordres et chacune d'un cha« peau de triomfe, l'une à la porte St-Aulbin et « l'aultre à la porte du logis du roy » et toucha pour ce travail « 6 escus 2 tiers ». On raconte que lorsque le roi alla visiter la Baumette tout auprès d'Angers, le peintre l'y suivit, et le lendemain présenta au prince son portrait fait de mémoire. « Ventre saint-gris, dit Henri, il m'a fait « l'air fantasque, mais il m'a attrapé ». Cette anecdote met en scène le talent spécial de notre artiste, qui n'avait pas d'égal, au témoignage de Claude Ménard, pour la vérité et le naturel de ses portraits : « aussi, ajoute-t-il, ne mettait-il le « bonheur de son pinceau qu'à reproduire le « portrait des grands ». Mais ce n'était pas pour refuser d'autres travaux, œuvres de commerce et comme on disait, de « marchand-peintre » où il employait sans doute ses « serviteurs » et bientôt ses enfants. Il peint en 1610 pour la ville les écussons et armoiries du service funèbre du roi Henri, en 1612 cent autres écussons pour celui de Mme de Boisdauphin. Avec Gilbert Vandellant, en 1614, il reçoit 400 l. « pour les peintures et « figures et tableaux » de l'entrée du petit roi Louis XIII, — avec Vandellant encore et Jacques Moufflart et Mic. Hutin, 3,200 l. en 1620, lors du retour du jeune roi, pour la façon « de deux « grandes figures de plâtre bronzées, peinture « des arcs triomphaux, portiques, arcades et « autre besogne ». C'était là au demeurant de véritables œuvres d'art et qui furent même en partie conservées. Les « deux grands co« losses et statues de relief, » qui représentaient Minerve et la déesse Pallas en forme de bronze, furent transportées, après les fêtes, de la porte St-Aubin dans la grande salle du palais. — Louvet, naïf et bavard, raconte en 1633, que les Cordeliers « ont fait faire en leurs « cloistres, contre les murailles et parroiz, grand « nombre de riches tableaux à huille par les La« gouz père et fils, peintres grandement estimez « pour peindre, comme il se peut voir tant dans « les églises qu'en l'hostel et maison de la ville, « où il y a des portraictz au naturel de grand « nombre d'habitants de la ville d'Angers, de « qualité, tant de justice, maires, échevins, que « ecclésiastiques et aultres habitans d'honneur et « de qualité, juges et consuls ». — Les Comptes de la Fabrique de St-Lambert-des-Levées portent la commande et la livraison en 1631 par Jean Lagouz d' « un grand tableau » sans autre détail. C'est la seule indication que j'aie encore rencontrée pour les églises de l'Anjou. Il est aussi mentionné en 1637 dans les Comptes de l'Hôtel-Dieu d'Angers. — Notre artiste était très-vieux, comme l'indique Ménard, quand il mourut à Angers le 2 janvier 1641 et fut inhumé dans la nef de St-Pierre. De son mariage avec Yvonne Perrault il avait eu *Nicolas*, né le 2 décembre 1597, *Renée*, le 5 janvier 1599, Marie, le 25 mars 1600, *Marguerite*, le 15 juin 1601, *Jean*, le 24 octobre 1602, *Pierre*, le 10 avril 1604, *Daniel*, le 13 août 1605, *Charles*, le 19 janvier 1607, *Claude*, le 23 juillet 1608 et *Etienne*, le 26 février 1610. — Son portrait a été gravé pour les *Pandectes* de Ménard et le cuivre en est conservé, qui a servi au tirage récent de quelques exemplaires. — (*Nicolas*), fils aîné du précédent, est qualifié de « fameux peintre » dans l'acte de sa sépulture, qui eut lieu le 8 avril 1663 dans l'église St-Maurille d'Angers. Le Chapitre autorisa le lendemain ses filles Marie et Marguerite à élever sur sa fosse « une tombe telle qu'il leur plairoit ». Il laissait de plus un fils, *Jean*, né le 19 déc. 1638 et était veuf depuis 1643 de Marg. Leroyer. Je ne sais s'il faut lui attribuer, plutôt qu'à son père ou quelque autre des siens « un tableau du « sieur Legouz, fameux peintre, venu de Rome, « représentant l'image de St-Thomas, apostre, « appuyé contre un rocher du bord de la mer », qui fut donné en 1664 par Salomon de la Tullaye à N.-D. de Nantes. Aucune autre œuvre de lui n'était signalée, avant que M. Denais ne décrivît dans sa monographie de *Notre-Dame de Beaufort* une très-belle *Adoration des Mages* (1 mèt. 60 sur 2 mèt. 50), signée *N. Lagouz pinxit 1636*. Elle suffit à maintenir notre maître au premier rang de l'art angevin, par l'heureuse disposition des personnages, la distribution de la lumière fournie par l'étoile miraculeuse, la couleur harmonieuse de la scène, qui rappelle, comme le tableau de Nantes, une œuvre de l'école italienne. Sa signature figure à un acte du 4 avril 1630 (GG 173). — (*Charles*), frère du précédent, né en 1607, a peint, au témoignage de Mariette, « le tableau de *la Visitation* » placé dans l'église des religieuses de Bellecour, à Lyon. On peut voir encore à Angers, daté de 1646, le portrait de Guill. Lanier, membre du Parlement de Bretagne, au-dessus de son tombeau, près la porte de la sacristie de l'église des Ursulines. — (*Claude*), frère des précédents, « peintre » ou « maistre de peinture », né le 23 juillet 1608, soutint comme eux le nom qu'avait illustré leur père, mais en lui restant bien inférieur, comme l'indique Ménage. Les documents et les œuvres manquent pour affirmer davantage. On sait seulement qu'il était l'auteur du tableau qui décorait le maître-autel en l'église des Jacobins d'Angers. En janvier 1648 il fut appelé pour faire le portrait de Guill. Ménage sur son lit de mort. En 1649 et 1653, la ville lui alloue à chaque fois 30 l. pour les portraits des anciens maires L. de la Guerche et Ménage, destinés l'un et l'autre à la grande salle de la mairie. Il mourut le 3 janvier 1657. Il avait eu de Marie Béritault, sa femme, six garçons et deux filles jumelles, tous morts en bas âge — (*Jean III*), fils sans doute de Jean II et frère du précédent, est dit « peintre » dans l'acte de décès de son fils

Digitized by Google

Jean, mort en nourrice à Villévêque le 25 septembre 1644. = (*Laurent*), qui m'était inconnu lors de la rédaction de mon premier travail, m'est signalé par M. Chardon, sans que je sache encore auquel de nos maîtres angevins on le peut à coup sûr rattacher. Il fut attiré d'Angers au Mans et s'y fixa par son alliance avec Catherine, fille de Gervais Labarre, le maître sculpteur, qu'il épousa vers 1625. Il est qualifié dans les actes « maître peintre ». On lui voit naître successivement 12 enfants, dont 6 fils, *Laurent*, le 10 mars 1626, *Jean*, le 23 février 1627, *Michel*, le 28 janvier 1629, *Nicolas*, le 10 mars 1633, *Charles* le 26 juin 1635, *Louis*, le 4 août 1630. — Il meurt le 5 janvier 1641. — C'est lui bien assurément, et non pas Jean, comme je l'avais dû croire après tant d'autres, qui est l'auteur du célèbre *Jugement dernier*, autrefois chez les Bénédictins de Saint-Vincent et dont il avait reproduit une réplique en réduction, et aussi de la remarquable *Cène* du réfectoire des Cordeliers du Mans, datée de 1632. Ces deux œuvres paraissent perdues, mais on peut voir encore de lui une belle *Assomption* dans l'église de Domfront (Sarthe).

Arch. de M.-et-L. B Insinuat. du Présid., 1597; E 109; G 1101, f. 11; 1109, f. 258; 1134, f. 68-71; 1136, f. 418; 1160, f. 182; 1163, f. 37; 1165, f. 163; 1175; 1210. — *Répert. archéol.*, 1865, p. 238, 239, 241. — *Biblioth. de l'Ec. des Chartes*, 1858, t. IV, 4e série, p. 94. — Arch. mun. BB 21, f. 120 et 177; 24, f. 94; 29, f. 34 et 285; 30, f. 78; 37, f. 38 et 68; 46, f. 171; 59, f. 13; 61, f. 20 et 49; 65, f. 45; 82, f. 31; 85, f. 64; CC 8, f. 228, 236, 256; 10, f. 245, 282; 13, f. 87; 14; GG 109, 112, 118, 170, 171, 172, 173. — Chartrier du chât. du Verger, t. I, f. 237. — *Menagiana*. — Ménage, *Vit. Guill. Men.*, p. 77. — Cl. Ménard, Mss. 875, t. I, f. 208. — *Journal de Louvet*, dans la *Rev. d'Anjou*, 1854, t. I, p. 272; 1856, t. II, p. 360. — *Mém. de la Soc. arch. de Nantes*, 1863, p. 24. — Mariette, *Abécédaire*, p. 41. — Lepaige, *Dict. du Maine*, t. II, p. 250. — Denais, *Notre-Dame de Beaufort*, p. 117-119. — Note Mss. de M. Chardon. — C. Port, *Les Artistes peintres Angevins*.

Laguette (*Pierre* de), avocat au Présidial d'Angers et plus tard président au Parlement de la Bretagne, avait laissé des commentaires Mss. sur la *Coutume d'Anjou*, que mentionne Dupineau au début de sa *Coutume*. — Bruneau donne le portrait de sa femme, Mss. 871, p. 356. — On trouve à Angers en 1595 un Julien Laguette « aumônier ordinaire du roi et domestique « du comte de la Rochepot » (GG 28).

Laiderie (la), f., cne de *la Meignanne*.

Laids (les), f., cne de *l'Hôtellerie-de-Flée*. — *Les Lais* (Et.-M.).

Laigle (*Jean* de), maître vitrier peintre, à Saumur, 1619.

Laigné, ham., cne de *Combrée*; = ham., cne de *Morannes*. — *Laigneium* 1032-1052 (2e Cart. St-Serge, p. 276). — *Lenniacus* 1060-1067 (Cart. du Ronc., Rot. 3, ch. 115). — *Lamniacus* 1074 (St-Serge, 1er Cart., p. 107), 1107 (Ib., p. 236). — *Lainiacus* 1060-1080 (Ronc., Rot. 1, ch. 54). — *Lainniacus* 1082-1094 (St-Serge, 2e Cart., p. 295 — et 1er Cart. p. 211). — *Lainnaca* 1082-1102 (1er Cart., p. 113). — *Laingniacus* 1150 circa (2e Cart., p. 90). — *Calcea, pons Laignaci* 1155-1162 (Ib., p. 94). — Sans doute aussi, sous une forme différente y faut-il reconnaître la *Villa Ispaniacus, juxta la Pratam* 1052-1082, du Cart. St-Serge, p. 154. — *L'Eigné* (C. C.). — Y naît un petit ruiss. *ductus Laigneii*, 1114-1134 (2e Cart. St-Serge, p. 161), qui en prend le nom et se perd dans la Sarthe. Une voie antique y passait sur un pont. — C'était le centre d'une seigneurie importante, dont le seigneur au XIe s. possédait l'église de Baracé. La terre fut ruinée par le voisinage du prieuré de Juigné-la-Prée, qui peu à peu en acquit le principal domaine; = vill., cne de *Passavant*. — *Lesnier* (Cass.).

Laillé. — V. *les Aillers*.

Laillée (*Jean* de), angevin, docteur en théologie et franciscain, est l'auteur du discours préliminaire en tête du livre de Pierre Massé, *De l'importance et tromperie des diables*, 1579. Béroald de Verville le cite par deux fois comme un joyeux compère.

Laillou, ham., cne de *Louerre*. — *Alliaria*, *Allearia* 1030 circa (Lochereaux, t. I, f. 3). — *Lalou* 1271 (Pr. St-Georg.-Châtel.). — *Laillon* (Cass.). — *Lallon* (Et.-C.). — Anc. châtellenie, ayant la seigneurie de la paroisse de St-Pierre-en-Vaux et relevant de la Jumellière — En est sieur Jean Aménard 1433, Thomas de Daillon 1480, 1518, Joach. de Daillon 1523, Jacq. de Souvigné, mari de Catherine de Villeneuve, 1558, Charles de S., 1628. — Le domaine, réuni en 1747 à la terre de Trèves, a été acquis avec celui de Cunaud en 1820 des héritiers Stapleton par M. Dupuis-Charlemagne.

Lair (*Jean-Etienne*), libraire, Angers, 1736, 1740, mari de Louise Hernault.

Lais. — V. *le Lys*.

Laisné (*Jacques-Michel*), né le 5 septembre 1755 au Louroux Béconnais, où son père tenait auberge dans le bourg, soldat d'infanterie de marine le 6 novembre 1771, sergent le 4 janvier 1777, embarqué le 24 février 1779 sur *le Rossignol*, y fait fonctions de capitaine d'armes jusqu'au 19 mars 1780, et sur *l'Amphion* jusqu'en 1784, congédié le 9 novembre 1787, s'engage le 12 mai 1792 au 2e bataillon de la Charente-Inférieure, y est élu le lendemain capitaine, chef de bataillon le 17, et fait toutes les guerres nationales de 1792 à l'an IX aux armées du Rhin et d'Helvétie. Promu chef de brigade le 22 pluviôse an VIII, il commandait la 37e demi-brigade à Stockach et le 109e de ligne au passage de l'Inn, est nommé colonel au 12e d'infanterie légère le 12 vendémiaire an XII et meurt à Nantes le 7 germinal an XIII. Il était chevalier de la Légion d'honneur du 19 frimaire, officier du 25 prairial an XII.

Laitière (la), h. et f., cne de *Landemont*.

Lala, anc. bois, cne de *Gonnord*, qui comprenait encore 200 boisselées de taillis en l'an VIII, quand il fut vendu natt. — En partie défriché dès le XIIIe s., mais souvent inhabité, *terra de nemore de Laile, qui erat hospicio et agricola proprio denudata* (Chemillé, ch. or.). — Une ferme aujourd'hui en conserve le nom, V. *Bois-de-Lala*; = vill., cne de *Maulévrier*. — *Le fief et seigneurie, tant domaine que censif, appelé L. et la Richardrie en la paroisse de Chaubroignes* 1540

Digitized by Google

(C 105, f. 189). — A côté, Cassini indique *la Labenault, la Latisseau, la Lamauléon, la Laférolleau.* — Lala est le nom ancien de la première ferme, autour de laquelle se sont élevées diverses tenures qui ont pris leur surnom particulier, aujourd'hui tombé, du nom de leur premier maître, et qui forment un village; — canton, c^ne du *Puy-Notre-Dame.*

Lalan, cl., c^ne de *Brézé.* — *Le moulin de Laland* 1364 (Chart. de Brezé), 1682 (Et.-C.).— *Les deux moulins à blé* 1568 (Chart. de Brézé), *les moulins de Lalan* 1703 (Et.-C. St-Cyr). — L'unique moulin qui restait il y a 40 ans est détruit. V. *Déniau.*

Laleau, ham., c^ne de *Louresse-Rochemé-nier.* — *L'Aleau* (Et.-M.). — Anc. emplacement du prieuré dit de la Bournée, du nom du vill. le plus voisin. La chapelle en est détruite: il en reste des caveaux. Le *Couvent* proprement dit forme, à 100 mèt. de là, l'habitation d'une grosse ferme. — V. aussi *Aleau* (l').

Laleu, c^ne de *Bouchemaine,* bois appart. au Chapitre St-Laud d'Angers et contenant en 1706 2 arpents 1/4 et 6 cordes; — V. *l'Aleu.*

Laleu, vill., c^ne de *la Possonnière.* — *La Leu* 1618-1650 (Et.-C. Baptêmes). — *La Lun* 1618-1670 (Et.-C. Décès). — *St-Clément-de-la-Leu* (Cass.). — Le nom devrait s'écrire *l'Aleud, Alodus.* — Autrefois de la paroisse de Savennières. — C'était durant tout le moyen-âge un petit fief censif, sans manoir, appartenant aux religieuses du Ronceray d'Angers, avec basse justice, pressoir à ban, droit de 10 deniers sur chaque charretée de vin exporté. Elles le cédèrent en 1778 à M. Romain en échange de sa terre de Princé en Chaudefonds. — Une petite *chapelle* y existait dédiée à St Clément et de fondation inconnue, qui fut augmentée le 21 janvier 1496 par Pierre Guinebault. Elle était à la présentation du curé de Savennières, qui en 1737 la fit à ses frais lambrisser, et en 1740 la gratifia d'un tabernacle et d'un ciboire, qu'elle n'avait jamais eus auparavant. La loi du 17 avril 1791 la conserva comme oratoire, mais pour être bientôt vendue nat^t le 15 fructidor an IV, au prix de 225 livres. L'acte lui attribue 46 pieds de longueur, sur 25 en largeur et 8 de hauteur. Elle est aujourd'hui comprise dans l'enclos de M. de Sapinaud. Au sommet du rocher schisteux, sous lequel se groupent les habitations, domine une statue de Vierge, don récent de Mme de la Villebiot. — Au-devant, en Loire, il y a quelques vingt ans, existait une importante pêcherie, qui chaque année de mars en mai réunissait six ou sept cents pêcheurs de la haute et de la basse Loire, installés en partie sur la grève dans des huttes, et y manœuvrant à l'aise 60 à 70 seines, où s'engouffraient aux bons jours aloses et saumons. La construction du pont de la ligne de Niort, en bouleversant le sol de la Loire, a troublé ces rendez-vous, réduits aujourd'hui aux seuls pêcheurs de Laleu ou des Lambardières, — en même temps que la suppression de la gare de la Possonnière et l'installation, sous le village même de Laleu, d'une des plus importantes gares du réseau, pour la bifurcation des lignes de Nantes et de Niort, ont transformé tout le pays.

Lallemand (.....), a publié un *Petit système céleste et terrestre ou Précis des phénomènes que présentent le ciel et la terre pour l'instruction de la jeunesse* (Angers, Mame, 1822, in-32 de 64 p.).

Lallion, ham., c^ne de *Cuon* (3 m.) et en partie, de Brion (7 m.). — *Allion* (Et.-C. Chap. St-L.). — En est sieur en 1660 Gabriel Grimaudet, écuyer.

Lamare. — V. *Dessus-Lamare.*

Lamarre (.....), peintre à Saumur, fait en octobre 1776 « l'autel doré » de Noyant-sous-Doué.

Lamauléon (la). — V. *Lala.*

Lambardière (la), f., c^ne de *St-Martin-du-F.*, dans l'anc. paroisse du Petit-Paris. — *Lambédière* (Cass.). — *La Lamberdière* (Et. M.). — Vendue nat^t sur la veuve de Morant le 4 thermidor an IV, et de nouveau le 7 messidor an VI.

Lambardières (les), vill., c^ne de *Rochefort* (43 mais.), et par extension de *Denée* (11 mais.). — *Les fiefs, terres et seigneuries de Lislambardières* 1533 (Ronc. Présent, t. III, f. 49). — *Les hautes et basses iles Lombardières* (Pasc. Robin, p. 142). — *L'isle Lambardière* 1585, *Embardière* 1616 (Et.-C. Denée). — *L'isle Embardière* 1626. — *Les isles Lambardières* 1659, 1720 (Et.-C. Béhuard). — *Les Illes Ambardières* 1705 (Et.-C. Rochefort) et 1698 (G 613). — *L'Illambardière* 1732 (Denée, Et.-C.). — Anc. île de Loire, formant auj. la tête de la grande île, qu'enveloppe vers S. le Louet jusqu'à Chalonnes.

Lamberdries (les), f., c^ne de *St-Lézin.* — *Les Lambardières* (Cass. et Et.-M.).

Lambergère (la), ham., c^ne de *Louvaines.* — Il y existait en 1702 une fabrique de chapeaux.

Lambert (*Guillaume*), libraire, Angers, 1537, 1542, paroisse Ste-Croix.

Lambert (*Marie* de), abbesse du Perray-aux-Nonains dès le 21 mai 1680, se trouvait dès avant 1686 en lutte ouverte avec ses religieuses, qui se plaignaient d'être traitées avec mépris, nourries de pain de seigle et d'orge, tandis que l'abbesse vivait à part et les endettait, menant un train séculier, avec robe à queue et dans la maison même, au chœur, une canne à la main, manquant la messe pendant plus d'un mois, et mettant pour tromper les yeux sa servante déguisée à la vitre de son oratoire. Elle-même reconnaît ces procédés, et comptant sur l'appui de l'évêque, de l'abbesse du Ronceray et des Oratoriens, résistait aux injonctions du visiteur, l'abbé de Chaloché. Elle fut révoquée pourtant de la commission de supérieure par sentence du 26 avril 1688, confirmée en appel le 20 juillet 1691, et remplacée par la sœur du Plessis de Juigné. — Elle fut inhumée dans l'église du Perray le 29 octobre 1701, âgée de 68 ans. — L'acte de décès lui maintient le titre d'abbesse. — Sa signature figure sur un acte de 1685 (G 1006, f. 96).

Arch. de M.-et-L. H le Perray.

Digitized by Google

Lambert (*Samuel*), maître brodeur, à Saumur, 1619, fournit cette année les portraits et images de St Pierre et St Paul à l'église de St Pierre de Saumur. — On le retrouve en 1632 à Fontevraud.

Lambinaie (la), f., c^ne de *Chavé-Henri.*

Lamboulaye (.....), reçu médecin des pauvres de l'Hôtel-Dieu de Beaufort en 1599.

Lambray, c^ne de *Doué.* — *La terre, fief et seigneurie de L. sise à la Chapelle-s.-Doué et ès environs* 1593 (G 462). — La maison était dans le bourg même de la Chapelle. — En est sieur n. h. Jean de la Haie, écuyer, mari de Marguerite Gout, 1497; — Périnelle Ploquin, veuve Mareau, 1593, de qui acquiert le 17 août Florent Gasnault; — André Demeré, marchand droguiste à Thouarcé, qui vend le 21 août 1736 à Jacq. Nivelleau. — V. *L'Ombraie.*

Lambroise, chât., c^ne de *St-Sulpice-sur-Loire.* — Anc. fief et seigneurie avec château fort, dont je n'ai pas trouvé mention avant la fin du XVIe s. On en attribue la construction à Simon de Maillé, V. *ce nom,* archevêque de Tours, qui aurait donné à cette demeure transformée le nom chéri de sa mère, Ambroise. C'est de cette résidence qu'il date la promulgation des décrets du concile provincial de 1583. Il y mourut le 11 janvier 1597. A cette époque et depuis trois ou quatre ans, la place était occupée par une garnison de guerre, détachée de la garnison d'Angers, sous le commandement, dès 1593, de Christophe Cador, avocat au Parlement. — En est sieur en 1600 Jacq. de Vignes, sieur de la Bastide, capitaine et gouverneur des Ponts-de-Cé, comme mari d'Ambroise Dufresne, de laquelle Claude de la Crossonnière hérite avant 1610, — Jean de Loubes, mari de Barbe Dubellay, 1618, mort le 17 février 1668, âgé de 90 ans. — La terre, saisie judiciairement sur Jean de Loubes, son petit-fils, fut adjugée le 3 août 1702 à Jean Chérouvrier des Grassières, inspecteur général de la marine en Bretagne, mari de Jeanne Révol, qui y meurt le 19 avril 1717, âgé de 46 ans. Leur gendre Galliot Mandat, maître des requêtes, y résidait en 1738, avec sa femme Marie-Anne-Ch. des Grassières. Messire Galliot-Louis Aubert, marquis de Tourny, comte de Grancey, qui avait hérité la terre de Bernard-Augustin-Aubert de Tourny, vicaire-général du diocèse de Blois, la vendit le 3 novembre 1770 à Jeanne Ribault de l'Isle, femme de Raoul-René Petit, seigneur de Blaison, dont la fille y épousa dans la chapelle, le 13 septembre 1773, Jacques-Dominique de Buzelet, lieutenant-colonel de dragons. — Un nouveau contrat du 28 germinal an XI a fait passer la propriété de leurs héritiers à M. de Cumont, qui revendit à M. de St-Ouen, le 12 juillet 1816, et celui-ci le 12 juillet 1849, au propriétaire actuel, M. Viel-Lamare, maire de St-Sulpice.

Le château, reconstruit en partie au commencement du XVIIIe s., s'élève auprès du bourg et domine le coteau de la Loire avec une vue splendide sur la vallée. Bâti en équerre, il conserve encore deux de ses quatre tours, avec une spacieuse terrasse sur la face N. (40 mèt), défendue par une douve profonde de 8 mètres et large d'autant, et autrefois par deux autres tours, — dont une, dite du Concile, où la tradition plaçait la tenue d'un concile provincial, renfermait un charmant cabinet doré, mais délabré au point qu'il a dû être abattu; — l'autre sert de réduit pour les jardiniers. La porte du château est divisée en panneaux de chêne sculptés style Louis XIII, avec mascarons, clous à facettes, palmettes, coquilles et rosaces. Aux murs du salon s'appliquent d'antiques tapisseries de Flandres, représentant trois scènes de *La Jérusalem délivrée,* de couleurs aussi vives encore qu'au sortir de main d'ouvrier. Sur la cheminée un portrait de Richelieu rappelle, dit-on, une visite du puissant cardinal.

Les dépendances comprennent une jolie *chapelle* du XVIe s., restaurée au XVIIIe, avec autel à colonnes de marbre noir et gloire sculptée. Le tableau central, encadré de marbre noir, est une *Annonciation* signée *P. Besnard 1710*; à la voûte un écusson mutilé; — une vaste grange, dont la porte montre les lettres entrelacées S. D. M., monogramme de Simon de Maillé, au-dessus d'une inscription effacée, et la date 1577; un cadran solaire y a été recueilli, indiquant toutes les fêtes mobiles : *Le père Vion, jacobin, m'a fait, 1652,* dit une inscription; — le pressoir avec une plaque en ardoise et les deux vers :

Hic pedibus teritur tua pensilis uva, Lyæe,
Et fluit hinc, ulmi mole prementé, merum.

— les caves, et une autre inscription sur ardoise :

Hic cannas, Semeles nati tormenta furentis
Intus nectarei plena liquoris, habes.
Non pulvis muro vim tormentarius infert,
Immodicus quantam sensibus iste liquor.

— au-dessus, un jeu de paume, éclairé au N. par des baies, garnies de treillis en bois de chêne, et dont la voûte, en carène de navire, s'est abattue en 1868; — sur la porte :

AD ATHLETAS RETICULARIOS

Ludite, nec ludi metas excedite; verus,
Omnia si vobis ludicra, ludus erit.
Impuræ procul hinc voces et jurgia rixæ.
Si dubie quid adest, arbiter expediet.
Retibus utrinque obtentis propellite sphæram.
Cui manet aut noxam dat vel amica notam.
Hospes at interea, sphæræ quondam intimus, escas,
Pocula, crateras ecce parare jubet.
S. D. M. — A. T.

témoignage des goûts littéraires et dernière œuvre à recueillir du premier maître de cette élégante demeure.

Arch. de M.-et-L. E 551 et G Cures, 557.—Arch. comm. Et.-C. — *Coutume d'Anjou,* 1725, t. I, col. 573.

Lamotte (.....), cordelier, bachelier de Sorbonne, prononce le 20 novembre 1715, dans l'église St-Pierre de Saumur, l'*Oraison funèbre de Louis XIV,* qui est imprimée (Saumur, Gabriel Ernou, 1715, in-4° de 58 p.).

Lamotte (*Pierre*), architecte, Angers, 1679, 1698. —V. *de la Mothe.*

Lampe (la), vign., c^ne de *Brain-s.-l'A.*; — vign., c^ne de *Ste-Gemmes-s.-L.* — *Le cloux d'Espyvent* 1397 (Chap. St-Laud). — *Le clos des Espivents, autrement la Lampe* 1755 (Ib.).

Digitized by Google

Lampes (les), vig., c^ne de *St-Jean-des-M.* — *La Lampe alias l'Esquerpe autrefois en vignes* 1634 (G 198).

Lamy, famille de maîtres fondeurs, Angers. = (*Gabriel*), restaure en 1584 la croix dorée des grands ponts. — Il s'intitulait en 1588 « canonnier, fondeur et poudrier » et fournissait le château de poudre, fourneaux pour la fonte et mortiers à poudre. Il demeurait sous la porte St-Aubin. = (*François*), 1599, † le 24 janvier 1624. = (*André*), 1604. = (*Louis Ier*), mari de Perrine Vandellant, 1630, 1650, † vers 1670. = (*Joseph*), fils du précédent, né le 4 août 1630, marié le 27 avril 1661 à Marguerite Quénion, † le 14 octobre 1655. — Il demeurait rue Châteaugontier. = (*Louis II*), fils de Louis Ier, né le 11 août 1632, marié le 5 février 1671 à Renée Quénion, et en secondes noces le 12 août 1680 à Marie Chaillou.

Lamy (....), nom du graveur, inscrit sur la plaque de fondation de la chapelle St-Jean du Bourg-d'Iré, 1623.

Lamy (*Antoine*), signe un dessin à la plume, très-finement tracé, représentant un trophée et divers attributs, XVIIIe s., conservé au chât. du Rosseau en Brain.

Lamy (*Isaac*), marchand libraire, Angers, † le 22 décembre 1613.

Lamy (*Jacques*), maître fondeur à la Bilange, à Saumur, fond la cloche du Puy-Notre-Dame en 1596.

Lanaium. — V. *Lenay.*

Lanaria villa. — V. *Vilnières.*

Lançaie (la), f., c^ne de *Vergonnes*; = (la Haute-), f., c^ne de *Vergonnes.*

Lancelle (*Claude*), maître sculpteur, gendre du peintre Coquet, 1575, Angers, « fort expert « en son art, homme de bonne vie et bon catho- « licque, » au dire de son beau-père. — La ville lui commande deux Termes et un groupe d'enfants pour placer à la porte St-Nicolas (3 février 1578). Il se remaria le 4 juin 1601 à Michelle Solibelle. Sa signature d'aspect très-original et artistique, figure à un acte du 21 octobre 1601, et comprend ses initiales séparées par 4 croix encadrant un petit maillet; au-dessus une tête d'ange ailée (GG 314). On la retrouve, un peu différente, sur un registre de Daumeray, le 1er décembre 1596, où il est qualifié de peintre. — (*Pierre*), fils sans doute du précédent, maître brodeur, 1612, 1623.

Lancelot (*Philippe*), « huguenot fameux en « Anjou, » au dire de Roger (p. 309), fut le premier principal du Collége Neuf à Angers, 1545 — et n'est pas autrement connu.

Lancian ultra Ligerim. — V. *Allençon.*

Lançon, chât., c^ne de *Brézé.* — *Bosculus Lancioni* 1060-1081 (Cart. St-Aubin, f. 72). — *Bosculus de Lanthono* 1087 (Ib., f. 73). — *Lanchum* 1180 circa (*Répert. arch.*, 1863, p. 33). — *Lanczon*, XVe s. (Ib.). — *Allençon* (Et.-M.). — Le bois, qui existe encore et couvre toute la rive gauche de la Dive, dans son parcours sur la c^ne de Brezé, depuis le château de Meigné, jusqu'au château de Lançon, assis sur la lisière au N., appartenait à l'abbaye St-Aubin; mais la terre voisine dépendait de l'abbaye du Louroux, qui y possédait un beau domaine avec chapelle, reconstruite en 1447 et bénite le 16 mars 1448. Les religieux vendirent terre et seigneurie le 8 juin 1561 au seigneur de Brézé qui y entretenait un haras. Le 22 novembre 1710 elle fut arrentée à Pierre Calou; — René Baillergeau en était propriétaire en 1759; — en 1800-1813, la famille Thibault, qui la vendit à M. Delaistre. La maison, simple rectangle avec fronton central, a été reconstruite en 1822 — et de nouveau augmentée en 1847, par M. Armand-Stanislas Delaistre, qui y est mort subitement en janvier 1855. — La chapelle du XVe s. sert de cellier, rectangle d'environ 10 mèt. sur 6 mèt. 50, le tympan de la porte avec écusson chargé de trois fleurs de lys. A l'intérieur quelques peintures murales indiquent l'emplacement de l'autel; près la porte, restes d'une statue en pierre.

Répert. arch., 1863, art. de M. Raimbault.

Lançon, ham., c^ne de *Fontevraud.*

Lancrau, chât., c^ne de *Chantocé*, à 1,500 mèt. N.-O. du bourg. — Anc. domaine noble possédé jusqu'au XVIe s. par une famille du nom dont la branche principale s'était implantée à la Sauldraie, en la paroisse d'Attillé, Guillemine de la Chesnaie, veuve de Jean de Lancrau, rend aveu à Chantocé en 1469 pour « ses plesses, vignes, faux et murgiers à con- « gnils, la roche, les deux estangs, » avec un moulin sur une des chaussées. C'est en 1511 seulement qu'il est fait mention pour la première fois du manoir, construit sans doute vers 1480-1500, avec douves, fossés et fortes murailles. Guill. Lesrat l'acquit de Franç. de Lancrau, vers 1535, quoiqu'il paraisse être revenu au XVIIe s. à la famille primitive. En est sieur en 1631 Girard de Lancrau, — en 1648, Charles Legay, qui le vendit le 27 mai à Maurice Avril, et son fils Jacques Avril, conseiller au Parlement de Bretagne, le 25 octobre 1688 à Guill. Pissonnet, sieur de Bellefonds. C'est alors une « seigneurie et terre noble, » avec maison seigneuriale, précédée d'une cour dans laquelle s'élevait une chapelle dédiée à St Nicolas, et dont dépendaient une fuie, de grands jardins, des moulins à eau et à vent, une boire, des futaies, des taillis. Le seigneur avait droit de litre peinte sur les murs de la nef de l'église paroissiale, qu'il céda vers le milieu du XVIIIe s. à son suzerain de Chantocé. Il lui devait fournir un homme armé en temps de guerre. — Le principal corps de logis fut reconstruit à neuf vers 1740, avec vivier, forge, serre et orangerie dans la cour basse. — Pissonnet de Bellefonds de Lancrau meurt le 24 frimaire an II dans les prisons de Doué, assisté jusqu'au bout par son domestique, qui s'était refusé à l'abandonner. Mme de Lancrau, restée au logis, était détenue au Calvaire, où les habitants de la commune la réclament le 27 pluviôse an II, en faisant de sa charité le plus touchant éloge. — Le domaine fut vendu nat^t le 15 frimaire an V, mais est revenu depuis à la famille et par alliance a passé aux d'Andigné.

Digitized by Google

L'habitation, campée sur la croupe d'une haute colline, présente, entre deux ailes, une large façade, à deux étages et balcon central sur colonnes d'ordre dorique, que précède une haute terrasse avec élégante balustrade en pierre tendre, abordée par un double perron. A l'opposé, une tourelle hexagonale engagée, récemment construite dans le goût de la Renaissance, contient un magnifique escalier de pierre; au bas, s'ouvre la vallée, traversée par un cours d'eau, affluent de Loire, qui alimente un étang de plusieurs hectares et des prairies de création nouvelle. — A quelques pas du château, s'élève la chapelle, charmant édifice du XVIe s., voûté en croix d'ogives retombant sur de gracieuses colonnettes, et éclairé par une large fenêtre à compartiments flamboyants, que décore un vitrail, pour la plus grande partie moderne, aux armes des d'Andigné et des Dubois de Maquillé; sur la droite une petite tourelle ronde à svelte clocheton, servant de sacristie. — Dans cet enfeu de famille, sont déposées les tombes de M. de la Vingtrie et de Mme d'Andigné, née Dubois de Maquillé.

Landale (la), ham., cne de *Chazé-s.-Argos*, avec chapelle dédiée à St Yves; = ham. cne de *Vern*.

Landais (*Pierre*), me architecte, Angers, 1737.

Landaiserie (la), f., cne de *Joué-Etiau*. — Anc. domaine des seigneurs d'Argonne qui l'échangèrent aux seigneurs du Plessis-Beaudoin contre des terres dites de la Sottière (E 1429); — appart. en 1665 au curé Robert Gurie; — en 1710 à René Louet de Longchamps, qui la vendit à Jean Bory, maréchal.

Landard (*Guillaume*), maître architecte, à Louerre, 1739, † en 1745. = (*Guillaume*), fils du précédent et aussi maître architecte-maçon, né à Louerre le 27 août 1739, fait en décembre 1776 la chaire de l'église de Noyant-sous-Doué et en 1777 restaure le chœur et le clocher de Saulgé-l'Hôpital.

Lande (la), ruiss. né sur la cne de *St-Michel-et-Ch.*, coule du S. au N. et s'y jette dans la Nymphe, formant en partie limite du dép. de la Loire-Infér.; — 1,200 mèt. de cours.

Lande (la), ham., cne d'*Angrie*; = f., cne de *Beaucouzé*. — Domaine de la fondation de l'abb. St-Nicolas d'Angers, vendu nat^t le 25 octobre 1791. — La maison en avait été reconstruite en partie en 1743. — Les fermiers, qui y tenaient la terre vers 1780, perdant tous leurs bestiaux, sans en pouvoir connaître la cause, s'attaquèrent à la fermière de Chanteloup, qui passait pour sorcière, la traînèrent à leur étable pour lui arracher son secret, et n'obtenant rien, lièrent la pauvre femme, le dos à une charrette, les pieds à un soc de charrue, plongés dans un feu de genêts secs, puis, dès qu'elle parut morte, la jetèrent dans la mare voisine. Elle s'en retira pourtant et fut rapportée mourir à sa demeure. Les coupables s'enfuirent du pays; = f., cne de *Beaulieu*; = cl., cne de *Bouzillé*; = f., cne de *Brain-sur-Long*. — En est sieur h. h. Jacq. Levoyer, † en 1624; = f., cne de *la Chapelle-sur-Oudon*; = f., cne de *Chazé-Henri*. — Il y existait une ardoisière au XVIe s. — En est sieur n. h. Jean Hallouin, écuyer, mari d'Yolande Ribault, maréchal-des-logis des gardes de M. de Comminges, 1652; = f., cne de *Chemillé*. — *La terre, fief et seigneurie de la L.* 1540 (C 106, f. 294). — Avec maison ancienne, cour, jardins et enclos, joignant l'enceinte de la ville de Chemillé. — En est sieur en 1528 Pierre Quentin, qualifié de messire; — en 1540 Vincent Quentin, simple marchand; = cl., cne de *Chevîré-le-R.*; = cne de *Cholet*. — *Le fief de la Lande alias Mêlay*, s'étendant dans les paroisses Notre-Dame et St-Pierre de Cholet, relevait de Montbault-Papin et appartenait en 1551 à René de Villeneuve, en 1766 à Jousbert de Boisgrolleau; = f., cne de *Combrée*. — En est sieur h. h. Jean Gabory 1626; = cl., cne de *Faye*, vendue nat^t sur Petit de la Pichonnière le 7 ventôse an VI; = f., cne de *Gonnord*. — *Terra seu gaigneria vulgariter nuncupata les Landes in parochia de Gonnorto* 1384 (E 1048, f. 17). — Ancienne dépendance de la Frapinière qui la relevait de la Touche-Baranger. — Des bois de haute futaie y attenaient qui furent abattus en 1650; = f., cne de *la Jaille-Yvon*. — Anc. domaine relevant du Houssay et appart. en 1540 à n. h. Jacq. Ricordeau (C 105, f. 286); = f., cne de *Joué-Etiau*. — *La Lande-aux-Chevaliers* XVe s. (St-Maurice), bordée par le chemin de Joué à Chemillé; = f., cne de *Juigné-Béné*. — En est sieur messire François de Varice 1689, 1713; = f., cne de *la Jumellière*; = f., cne de *Juvardeil*; = f., cne de *Louvaines*; = ham., cne du *Ménil*, domaine au XVIIe s. de la chapelle Notre-Dame desservie en l'église paroissiale; = cne de *Montreuil-Bellay*. V. *les Parchers*; = ham., cne de *Nueil*. — *Vinee de la Landa* 1060-1070 (Liv. N., St-Florent, ch. 168). — Dépend au spirituel depuis 1828 de la paroisse de Trémont; = chât., cne de *Nyoiseau*. — *La Lande Chevreux* (Cass.). — *La terre et seigneurie de la L.* 1540 (C 106, f. 71). — Anc. fief dans la paroisse de St-Aubin-du-Pavoil, avec « maison « seigneuriale, » jardins, vergers, relevant du fief d'Entre-les-Eaux et appart. à la famille Cheverue qui lui donne son nom. — Y résident Pierre de Ch. 1540, 1564, Jacq. de Ch. 1612; — n. h. Gervais Cosnard en 1618 avec sa femme Madeleine de Cheverue, morte en 1628; — Roland Cosnard en 1644, n. h. Philippe de Cheverue en 1685, mari de Jeanne Adron, qui y meurt le 11 janvier. Y meurent, le 24 novembre 1707, Jacq. d'Armaillé, âgé de 78 ans, — le 1er août 1731, Ch.-Fr. de Beauregard, écuyer, mari de Marie Sourdrille de Chambresais. Le manoir principal s'appelait, au XVIIIe s., *la Court-de-la-Lande*. Il y existait une chapelle, où le 19 juin 1708 est célébré le mariage de Prosper Collasseau, âgé de 60 ans passés, avec Louise-Madeleine de la Grandière, âgée de 27 ans; = cne des *Ponts-de-Cé*. — *Vinee de Landa* 1080 circa (Cartul. de Vendôme, f. 249). — *Apud Landam* 1204. — *Vinee apud locum qui dicitur la Lande in parochia St-Albini de Ponte Seii* 1328 (St-

Digitized by Google

Aubin, Off. cl., f. 193); = vill., c^ne de *la Pouèze*. — En est sieur sire Jac. Levoyer 1613, 1648; = f., c^ne de *St-Florent-le-V.* — Anc. domaine du cellérier de l'abbaye; = cl., c^ne et dans le bourg de *St-Georges-s.-Loire*, 1719, dépendait de la cellérerie de St-Nicolas d'Angers. — Un plan du peintre Legendre 1677 donne une vue des constructions; = f., c^ne de *St-Georges-du-B.* — Anc. fief et métairie relevant de Fontaine-Guérin et appart. en 1540 à Jean Galliczon, avocat (C 105, f. 175), à n. h. Charles G. 1570 ou de G. 1578; = f., c^ne de *St-Jean-de-L.*; = vill., c^ne de *St-Philbert-du-P.*; = ff., c^ne de *St-Pierre-Maulimart*; = ham, c^ne de *St-Quentin-en-M.* — *La Lande Bizard* (Cass.); = m^in, c^ne de *St-Silvin*; = f., c^ne de *Savennières*; = f., c^ne de *Seiches* (Cass.). — *Terra Lande* 1104-1120 (Cart. du Ronc., Rot. 2, ch. 8). — Anc. domaine du Ronceray; = f., c^ne de *Soucelles*. — En est sieur n. h. Ant. de Guyard 1686, mari d'Elisabeth de la Barre; — n. h. Ant. de Guyard, qui épouse le 12 novembre 1696, à Durtal, Catherine Berruyer; = cl., c^ne de *Trémentines*; = c^ne de *Trèves-Cunaud*. — *Apud Landam* 1261 (Tit. Dup. Charlemagne). — Il y existait au XVIe s. une chapelle de St-Marc, où la messe était dite une ou deux fois la semaine et que fréquentaient des pèlerinages. Elle était à l'abandon dès les premières années du XVIIe s., la voûte écroulée, les murs en ruines; = vill., c^ne des *Verchers*; = f., c^ne du *Vieil-Baugé*; = f., c^ne d'*Yzernay*. — Anc. dépendance de la Séverie.

Lande (la Basse-), f., c^ne de *Chanzeaux*; = cl., c^ne de *St-Georges-sur-Loire*.

Lande (la Grande-), f., c^ne d'*Angers* E.; = f., c^ne de *Cantenay-E.*; = ham., c^ne de *la Chapelle-St-Flor*. — *La Granlande* (Cass.); = ham., c^ne de *Coron*; = m^on b. et f., c^ne de *Juvardeil*; = f., c^ne de *St-Georges-sur-L.* — Domaine de l'abbaye de St-Georges, vendu nat^t le 3 mars 1791; = ham., c^ne de *St-Laurent-de-la-Pl.*; = c^ne de *St-Rémy-en-M.*; = m^on b., c^ne de *Trélazé*. — Appart. en 1676 à dame Jacquine Avril, en 1717 au docteur Berthelot du Pasty. — L'édifice actuel est du XVIIe s. — On y voyait jusqu'en ces dernières années une inscription en vers français, qui provenait bien certainement de la Petite-Lande :

L'an qu'on mectoit Mil V^c XIII en compte...
Lorsqu'on menoit plusieurs gens en gallée,
Sans [en] avoir ne pitié ny mercy
Le bon signeur de céans ceste année,
Dist Raoul Querre, de ses mains m'a mis cy.

Elle était passée vers 1860 dans le cabinet de M. Saudeur, avoué à Baugé, et a été publiée intégralement dans le *Répert. archéologique*, 1861, p. 90, et 1868, p. 196.

Lande (la Haute-), f., c^ne de *Chanzeaux*, vendue nat^t sur Béritault de la Contrie, le 7 messidor an VI; = f., c^ne de *Coron*; = cl., c^ne de *Mêlay*; = ham., c^ne de *St-Georges-sur-L.*; = f., c^ne de la *Salle-de-Vihiers*.

Lande (la Petite-), c^ne d'*Angers* E. — Deux closeries y portent ce nom, dont une près du Mail et presque en ville, appartenant en 1517 à Pierre Turpin, doyen de Montaigu, qui en fit don à son chapelain Jean Thoreau; = cl., c^ne de *Brain-sur-l'Authion*, dont les jardins spacieux sont transformés en pépinières d'arbres à fruits, d'ornement, de forêt et d'arbrisseaux et arbustes de pleine terre; = f., c^ne de *Chanzeaux*; = f., c^ne de *Coron*, confisquée sur Hurault de Vibraie et vendue en l'an IX; = f., c^ne de *Feneu*; = f., c^ne de *Jallais*, en la paroisse de N.-D.-des-Mauges. — Anc. dépendance du domaine de Cierzay, simple bordage sans logis en 1539, réuni plus tard à la Lande-Dunan; = f., c^ne de *Jumelles*; = f., c^ne de *Juvardeil*, vendue nat^t sur Amelot le 9 messidor an IV; = cl., c^ne de *Ste-Gemmes-s.-L*, dans le vill. d'Empiré, anc. campagne du curé Robin, de St-Pierre d'Angers, qui avait posé la première pierre de la maison le 25 juillet 1768. Vis-à-vis la pierre d'ardoise, en saillie d'un pied au-dessus de la porte, sur le côté droit en entrant, il avait caché, comme il l'indique lui-même (GG 181), un exemplaire de ses ouvrages *L'Ami des peuples* et *Le Camp de César*, qui y sont peut-être encore; = f., c^ne de *St-Laurent-de-la-Pl.*; = f., c^ne de *St-Rémy-en-Mauges*; = f., c^ne de *Trélazé*, acquise le 30 avril 1513 de Jean Péhu, par maître Raoul Querre, bachelier ès-lois, qui fit immédiatement rebâtir l'habitation. V. *ci-dessus* l'inscription, qui en provient, à la Grande-Lande; — en est sieur Michel-Etienne Lemaire 1717; — n. h. Franç. Denais de Cingé 1735, Pierre-Franç. Denais, officier de l'Hôtel des Invalides, 1748, 1786.

Lande-au-Comte (la), c^ne de *Mouliherne*, landes de 10 arpents près la ferme des Appas, vendue nat^t sur Gérard de la Calvinière, le 25 ventôse an III.

Lande-aux-Nonnains (la), f., c^ne de *Soucelles*. — *Landa* 1130-1139, *Locus qui dicitur Landa* 1144 (Dom Houss., 1653 et 1977). — *Prioratus de Landa* 1230 (1er Cartul. St-Serge, p. 29). — *La Lande à Lonay* (Et.-M.). — Anc. domaine où en 1115 Geoffroy de Soucelles fonda une chapelle qu'en 1255 Olivier de Soucelles donna à l'abbaye de Nyoiseau, sous la charge du service divin. L'évêque d'Angers, Guillaume, et le sénéchal Guill. des Roches, y autorisèrent la tenue d'une foire le jour de la St-Barthélemy. L'abbaye y établit un prieuré, dont la desservance devint une véritable cure à la présentation de l'abbesse, *capella curata de Landa Monialium* 1468 (G 196), avec grande et belle église dédiée à Notre-Dame, plus fréquentée, encore au XVIIe s., que l'église paroissiale. — En était prieure en 1570 une d^lle de Charnacé; — plus tard une d^lle de Soucelles, qui sans doute se fit protestante, comme sa famille, puisque le ministre Amyrault lui a dédié ses *Sermons*. — Dès les premières années du XVIIIe s., la maison n'était plus qu'un bénéfice simple, réuni à l'abbaye. Il en dépendait, outre la chapelle et l'habitation conventuelle, deux métairies, une closerie, des bois taillis, le tout affermé en 1789 à M. Papiau de la Verrie. — La chapelle n'a été détruite

Digitized by Google

qu'en 1823-1824; les statues très-remarquables, qui la décoraient, les tombes des fondateurs, les pierres des sépultures ont été à cette époque vendues, dispersées, la plupart brisées.

Arch. de M.-et-L. H Nyoiseau. — Mss. 620, 648, 793. — Topogr. Grille.

Lande-Bergère (la), cl., c^ne de *St-Martin-du-B.* — En est sieur Pierre Rochard, écuyer, auditeur à la Chambre des Comptes de Bretagne, 1766; — ham., c^ne de *St-Paul-du-B.* — En est sieur Ant. Sapinaud, écuyer, 1625, qui y réside.

Lande-Bibard (la), ham., c^ne de *Coron.* — Anc. domaine confisqué et vendu nat^t en l'an IX sur l'émigré Hurault de Vibraie; — donne son nom à un ruiss., affluent du ruiss. de Boissy; — 1,500 mèt. de cours.

Lande-Blanche (la), cl., c^ne de *Clefs.*

Lande-Blottière (la), f., c^ne de *Jallais,* de la paroisse de N.-D.-des-Mauges.

Lande-Boiseau (la), f., c^ne de *Jallais.* — *Le lieu et domaine de la Lande Béziau* 1540 (C 103, f. 280). — *La Lande Boizeau* (Cass.). — En est sieur Gilles Duvau, écuyer, en 1540.

Lande-Bousseau (la), cl., c^ne du *Guédéniau.*

Lande-Bridon (la), f., c^ne du *Louroux-B.*

Landebry, f., c^ne de *Trémentines.*

Lande-Chanteloup (la), f., c^ne de *Jallais,* de la paroisse de N.-D.-des-Mauges. — *Les Landes Ch.* (Cass.).

Lande-Chaperon (la), ham., c^ne du *Pin-en-M.,* garde le nom de la famille qui possédait la terre au xve s., et donne le sien à un ruiss. qui naît sur la c^ne de *la Poitevinière,* à la limite N. de la commune, coule du N.-E. au S.-O., et se jette dans le ruiss. du Gué-au-Sang, en face la Guillonnière, formant sur presque tout son parcours la limite du Pin et de la Poitevinière; — 2,900 mèt. de cours.

Lande-Chasle (la), c^on de Longué (12 kil.), arrond. de Baugé (10 kil.); — à 43 kil. d'Angers. — *Landa-Karoli* 1326 (G 16), 1501 (G 17). — *La Lande-Chaille* 1618 (Mazé, Et.-C.). — *La Lande-de-Chasles* 1628, *de Charles* 1629 (Et.-C.). — *La L.-Charles* 1647 (Sobs, Et.-C.). —*La Lande-des-Chasses* 1726 (Dict. Univ.).— Dans un vallon boisé, bordé à l'E. et à l'O. de deux hauts coteaux. — Entre Cuon (2 kil. 1/2) et Guédéniau (3 kil.) au N., Jumelles (6 kil.) au S. et à l'E., Brion (8 kil.) à l'O.

Le chemin de grande communication de Brion à Rillé forme la limite au N. du territoire, relié du N. au S. à Jumelles par un chemin vicinal, qui dessert le bourg et l'Aireau.

Y naissent les ruiss. de la Lande-Chasle, dit aussi des Haies, V. *ci-dessus,* p. 345 — et du Pâtis-Nonnain.

En dépendent le vill. de l'Aireau (19 mais., 80 hab.), principal centre de population, de la Chenellerie (3 mais., 17 h.), de la Bénardière (3 mais., 25 hab.), des Landelles (4 mais., 18 h.), des Donnellières (8 mais., 40 hab.), et 13 fermes.

Superficie : 488 hect., dont 2 hect. en vignes, et 80 hect. en bois.

Population : 46 feux, *210* hab. en 1720-1726. — *240* hab. en 1790. — *270* hab. en 1831. — *284* hab. en 1841. — *278* hab. en 1851. — *324* hab. en 1861. — *304* hab. en 1866 — *307* h. en 1872, dont *50* aux alentours de l'église.

Bureau de poste de Longué. — *Perception* de Vernantes.

Deux maisons sur la route neuve, un peu à l'écart du château, de l'église, du presbytère et du cimetière, qui forment groupe, composent tout le bourg, où la *Mairie,* en ce moment installée chez un débitant, se construit, un peu en contrebas du chemin, avec l'*Ecole mixte* laïque, actuellement au village de l'Aireau. — L'adjudication des travaux a eu lieu le 31 janvier 1875 (archit. Bibard).

Ni *Assemblée,* ni *Foire.* — Nulle autre culture que celle des pommes de terre pour l'élève de cochons, ou comme on dit, « du nourrit »; — vastes sapinières avec exploitation de résine.

L'*Eglise,* dédiée à saint Jean (succursale, 5 nivôse an XIII), s'élève à l'extrême confin N.-E. de la c^ne, sur le bord de l'ancien chemin supprimé. L'étroite nef, voûtée en bois, autrefois éclairée de chaque côté par trois fenêtres romanes xiie s., ne prend plus jour que par une étroite baie, au fond, vers l'O. Un arceau gothique ouvre sur la travée du chœur, avec abside en cul-de-four, au fond duquel s'applique un bel autel de style xviie s.; à dr. et à g., deux fenêtres avec vitraux modernes, *St Hippolyte* et *St Louis,* aux armoiries des donateurs, et deux toiles remarquables du xviie s., dont une Vierge avec l'Enfant et une Sainte couronnée. La porte et la fenêtre plein cintre de la façade et du pignon sont bordées d'un fer-à-cheval, sans autre décoration. Une autre belle et grande porte plein cintre, de trois voussures en retraite avec fer-à-cheval, apparaît enmurée dans la paroi vers l'E. — Au-dessus de l'entrée du chœur se dresse une double bretèche pour la cloche.

L'ancien prieuré-cure, vendu nat^t le 15 fructidor an IV, sert de nouveau de *Presbytère,* et le *Cimetière* y attient. — Devant la porte ouvre l'entrée du *château,* pour la plus grande partie récemment reconstruit, de M. le comte de Lestoile, dans un magnifique enclos de verdure.

Les renseignements font défaut absolument sur ce pays ignoré, perdu au milieu des landes et qui pourtant fut habité dès les temps antiques. Un *peulvan* en témoigne, debout dans une sapinière. D'autre part, vers l'E. et vers N., l'entrecroisement de deux grandes voies de Brion vers Guédéniau, de Mouliherne vers Cuon, enveloppe une partie du territoire et encadre le bourg et l'église. Vers l'O., à 100 mètres des maisons de la Bénardière, V. *ce mot,* d'importants vestiges ont été retrouvés de fondations imbriquées, restes d'une *villa* romaine, — et sans doute quelque autre ruine, détruite peut-être ou inconnue dans les landes aujourd'hui défrichées ou boisées, aura donné au pays son nom populaire, qui rappelle, avec la mémoire du grand Empereur, quelque légende de souvenir grandiose.

Nul document qui parle de la fondation de la paroisse. L'église actuelle date du xiie s. Elle for-

Digitized by Google

mait un prieuré-cure dépendant de l'abbaye de Toussaint d'Angers.

Prieurs-Curés : Louis *Nau*, 1599. Son testament est du 4 février 1627. — Mathurin *Lemoine*, 1627, 1630. — Vincent *Jumeau*, 1633, † le 19 janvier 1634. — Charles *Chéreau*, 1635. — Jean *Jolivet*, 1639, 1678. — *Triholliere*, 1684. — Séb. *Delau*, 1690. — F.-L. *Saymond*, 1692, 1705. — *Vigan*, 1708. — Antoine *Poirier*, 1720, janvier 1746. — Charles *Penchien*, natif de Beaufort, 26 janvier 1746, † le 27 oct. 1772, âgé de 72 ans. — Jacq.-Phil. *Lhoustaux*, janvier 1773, † le 17 mars 1773, âgé de 37 ans.— P.-J. *Gaudais*, mars 1773, 1790. Il refusa le serment et était, en 1792, signalé comme l'instigateur de rassemblements hostiles dans sa paroisse désignée d'ailleurs pour être supprimée.

Elle dépendait de l'Archiprêtré de Bourgueil, de l'Election et du District de Baugé, — en 1790 du canton de Mouliherne.

Encore en 1832 le Conseil général exprimait un vœu formel pour la réunion de la commune à celle de Cuon.

Le plus ancien nom de seigneur, qui me soit connu, est celui de Robin de Gennes 1311, après lui Jean de Pontlevoy en 1380; — René de Bodiau 1618; — Noël de Collas, marié le 13 novembre 1623 avec Marie Legouz, veuve de René Bodiau; — Jean de Collas, écuyer, 1647, lieutenant particulier et assesseur de robe longue et de robe courte au ressort de Baugé, mort le 9 septembre 1672; — René-Jean de Collas, lieutenant particulier à Baugé, 1675, dont la veuve Madeleine Sérezin se remarie le 4 mars 1680 avec Léonor-Rodolphe Legouz de Bordes; — Jacques-Michel Lefebvre, sieur de Chambourcau, mari de Marguerite-Madeleine de Collas, 1690; — Jacques-Charles Lefebvre, chevalier, mari de Marie-Aimé Boylesve de la Morousière, dont la fille y épouse le 9 février 1750 André-Edouard Pissonnet de Bellefonds; — Jacques-Charles Lefebvre, chevalier, 1780. Il résidait sept ou huit mois de l'année en son château, mais il meurt à Angers, où il était né, le 25 octobre 1788, âgé de 58 ans, veuf de Marie Duclos de Kerpont. — Son fils aîné Jacq.-Charles Lefebvre, sous-lieutenant au régiment royal-Picardie, délaisse en 1789 à ses sœurs dans le partage de la succession paternelle le domaine de la Lande-Chasle, qui s'étendait sur les paroisses de Jumelles, Cuon et Guédéniau.

Maires : Pierre *Soyer*, fermier du château, 1790, 1793, — de nouveau le 1er messidor an VIII, installé le 24 fructidor. — Louis *de Lestoile*, 4 novembre 1806. — Jean *Redcent*, 17 septembre 1831. — René *Roussiasse*, 1862. — *Maucourt*, 1867. — *De Lestoile*, 1870, en fonctions, 1875.

Arch. de M.-et-L. E 2058. — Arch. munic. GG 150, 181. — Arch. commun. Et.-C. — *Répert. arch.*, 1863, p. 57. — Dom Bétancourt.

Lande-Commune (la), cl., cne de *St-Barthélemy*.

Lande-Coubleau (la), f., cne de *Jallais*, de la paroisse de N.-D.-des-Mauges.

Lande-Crasnier (la), f., cne de *Bécon*.

Lande-Dallbon (la), ham., cne de *Fougeré*. — Un four à chaux y a été construit en 1848, alimenté par le calcaire de la Rairie et chauffé au bois.

Lande-des-Pavés (la). — Nom de l'ancien chemin romain, qui dans la forêt du Parc sert de limite aux communes de Drain et de St-Sauveur.

Lande-des-Verchers (la), vill., cne des *Verchers*. — *Landa Vercheii* 1170-1177 (*Trés. des Ch.*, I, 116). — Anc. commanderie de l'ordre du Temple, dont le ressort constituait une paroisse. Il comprenait un château seigneurial, formé d'une cour enclose, avec porte haute et basse; — en travers, au fond, à droite, le logis avec donjon, tour d'angle et quadruple cave voûtée; — à gauche, l'église, reliée au logis par un porche, avec double entrée; sur le pignon, une bretèche avec cloche; l'intérieur en partie pavé de dalles tumulaires des commandeurs; sur le grand autel à tabernacle, les statues de la Vierge, de St Pierre et de St Jean-Baptiste, un fragment de la Vraie-Croix dans un reliquaire de vermeil; aux deux côtés du chœur, un autel; à gauche le banc seigneurial. L'édifice reconstruit fut béni le 4 avril 1767, ainsi que le *cimetière* y attenant, devant la principale entrée du château. Du domaine dépendait une métairie, un jardin, des taillis, une allée de noyers et des saulaies, en tout 2,818 boisselées, plus les pâtis des Marnes, affermés aux riverains, et surtout des dîmes et des rentes, évaluées à 2,402 boisseaux de froment, 700 de seigle, 280 d'avoine et 100 chapons

Commandeurs : Antoine *de Saxillé*, 1524. — Jean *Audebert*, 1554. — Robert *de Chazé*, 1580, 1583. — Franç. *de Montagu*, 1612. — Guy *Turpin de Crissé*, 1618, 1623. — Franç. *Budes du Tertre-Jouan*, 1671. — Guy *de la Brunetière du Plessis de Gesté*, 1684, † à Angers, le 24 juillet 1694, et inhumé dans la chapelle St-Blaise. — René *de Marconnay de Curzay*, 1715. — Anne-Charles *de Tudert*, 1724, résignataire, moyennant une pension de 610 liv. — René-Ant. *du Chaffault*, 1753, 1770, qui transforma l'habitation et reconstruisit l'église.

Un logis distinct, avec jardin et colombier, servait au prêtre, qualifié curé, qui desservait la paroisse. Les registres n'en remontent qu'à 1692.

Curés : Pierre *Rousseau*, 1656, † le 13 juillet 1662 à Nueil. — Nic. *Jouin*, 1681. — Et. *Veau*, 1692, † le 5 août 1705. — J. *Gaulay*, décembre 1705, janvier 1712. — Franç. *Veau*, juillet 1713, † le 1er octobre 1736, âgé de 55 ans. — M. *Coquin*, mai 1737, décembre 1744. — *Faligan*, janvier 1745. — Du 1er février 1750 à mai 1751, les Recollets de Doué font le service. — André *Cochon de Lhommeau*, 16 mai 1752, † le 25 décembre 1770, âgé de 60 ans. — Guy-René *Cousin*, octobre 1772, † le 15 avril 1776. — *Brunet*, mars 1777, nommé en mai 1786 à la cure de Puyraveaux. — *Hamard*, août 1786, qui signe le 19 décembre 1792 officier public.

La paroisse comptait 175 hab. en 1726 et relevait du diocèse de Poitiers, de l'Archiprêtré de Thouars, de l'Election de Montreuil-Bellay. Elle fut érigée en commune, qui eut pour maires

Digitized by Google

Abraham, 1er messidor an VIII, — *Gueniveau*, 23 janvier 1816,—et fut annexée par décret du 4 novembre 1818, à St-Just-des-Verchers. — Une ordonnance épiscopale du 20 février 1809 y avait déjà réuni la paroisse.

L'église est détruite; la cloche sert à l'église paroissiale; mais la cure et la commanderie, vendues natt, la première le 11 thermidor, la seconde le 29 fructidor an IV, ont été transformées l'une en ferme, l'autre en maison bourgeoise, dont les pierres tombales pavent la cuisine. Le grenier, où s'amassaient les quarts et les dîmes, le salon lambrissé, le donjon, les caves, le colombier, la terrasse, le vivier existent encore.

Arch. de M.-et-L. Série H, avec plans. — Arch. comm. des Verchers Et.-C.

Lande-d'Esvière (la), min, cne de *Chevîré-le-Rouge*.

Lande-de-Veau (la), f., cne de *Coron*.

Lande-du-Croulais (la), vill., cne du *Marillais*; — donne son nom à un ruiss., que le Cad. nomme de la Bourgonnière et par confusion aussi de la Haie-d'Alot. — Il naît sur la cne de *la Chapelle-St-Florent*, à la lande de son nom, sépare Bouzillé du Marillais sur tout son parcours et se rend à la Loire; — a pour affluent le ruiss. de la Haie-Dalot; — 4,000 mèt. de cours.

Lande-Dunan (la), f., cne de *Jallais*. — *La Lande D. alias la Grande-Lande*, réunie au bordage de la Petite-L., dépendait de la terre de Cierzay 1780, et relevait de Piédouault; — donne son nom à un ruiss. né dans le voisinage vers l'O., qui coule de l'E. à l'O., en séparant Jallais de la Jubaudière et se jette dans l'Evre; — 700 mèt. de cours.

Lande-Esnault (la), f., cne du *Guédéniau*.

Lande-Ferrière (la), f., cne de *Chazé-H.* — *La Landefrière* (C. C.); — f., cne de *Pouancé*. — *Landefrière* (Cass. et Et.-M.); — cl., cne de *Jumelles*.

Lande-Fleurie (la), cne de *Beaupréau*. — *Silva Lande Floride* 1047-1081 (2e Cartul. St-Serge, p. 37). — *Terra de Landa Florida* 1056-1082 (Ib., p. 37); — f., cne de *Feneu*, sise, au XVIIIe s. encore, au milieu des landes. Le nom lui a été donné par Franç.-Louis Péton, anc. curé de St-Maurille de Chalonnes, chapelain des Vignes et des Massonneaux en Feneu, et frère du curé de cette paroisse, qui la fit bâtir en 1764 et l'inaugura le 27 mars, par un dîner où assistaient deux ou trois parents et les curés de la Meignanne, de Montreuil-Belfroi et de Feneu. Ce dernier a constaté sur ses registres de baptême cette fête et le menu du service : « Un turbot, « une poule de mer, une belle sole et autre menu « poisson. Et il est bon que la postérité sache « que nous vivions et que le vin n'y manquait « point ! »

Lande-Folle, ham. cne de *St-Georges-du-Puy-de-la-G.* — *Landafol* 1100-1120 (Cartul. de Chemillé, ch. 64). — *In Landefou* 1150 circa (Chemillé, ch. or., no 7).

Lande-Guêtron (la), f., cne du *Louroux-B.* — *La L.-Gautron* (Cass.).

Lande-Huard (la), f., cne de *Bécon*.

Lande-Judas (la), mon b., cne de *Juvardeil*. — *La Lande-Judas alias Echelard* 1638. — Appartenait au commencement du XVIIe s. à Renée Raoul, veuve de Gabriel de Blavon, doyen des conseillers du Parlement de Bretagne. Ses héritiers, dont le principal était Jacq. Raoul, évêque de Saintes, vendirent la terre à n. h. Pierre Hameau, sieur du Marais, le 15 juillet 1638, de qui l'acquit Claude de Charnacé, veuve de Girard, le 19 mars 1639, pour la céder le 21 juin 1641, avec la closerie du Puyguiller, à la cure de Champigné en amortissement d'une rente; — a été vendue en dernier lieu natt sur Duverdier de Genouillac le 9 messidor an IV. — En dépendait le fief de la Coiraudière. — La maison actuelle date du XVIIe s., remaniée au XVIIIe s. — Devant l'entrée, à l'angle du chemin, une croix marquait la limite de la paroisse. Le bois, qui contient dans une niche une Vierge de fayence, repose sur un cube de pierre, dont la face porte plaquée partie d'un bas-relief qui décorait sans doute l'ancien piédestal. C'est un calvaire grossièrement sculpté du XVIIe s., où était représenté le Christ entre la Vierge et St Jean. Le tiers au moins de l'œuvre manque, y compris la Vierge. Reste seulement St Jean, en buste, avec les lettres ...BAPT. et le Christ en croix.

Lande-Levée, vill., cne de *Forges*. — *Landa-Levata* 1259 (Forges, t. I). — *Lande-Levée* 1252 (Pr. de Courchamps). — *Le vill. de Lande-Levée* 1597 (St-Maurice, Douces, t. XII). — *Les Landes élevées* (Cass.).

Landelle (la), cl., cne de *la Lande-Chasle*; — cl., cne de *Méon*.

Landelle-Plate (la), cl., cne de *Jumelles*.

Landellerie (la), f., cne de *Neuvy*, domaine de l'abbaye St-Serge d'Angers.

Landelles (les), f., cne de *Combrée*. — *La L.* 1625 (Et.-C.). — Anc. seigneurie relevant de Pouancé et appartenant depuis au moins le XVe s. à la famille Morel. Anne Morel y épousa le 23 décembre 1625 Pierre de la Faucille. — Marc et Pierre de la Faucille, qui tenaient la maison de leur grand'mère, la vendirent en 1677 à Marie de Loberaye, veuve de Gabriel Morel. — En est dame Marguerite de Farcy, veuve de François Morel, en 1693; — Claude-Marguerite de Morel, veuve de Jean-Bapt. Duboul, en 1728; — cne du *Louroux-Béc*. — Anc. landes, qui s'étendaient au XVIe s. depuis les terres de Maubusson et les bois de la Faverie jusqu'aux terres de Moiron et de la Verrie (E 109). — En est dit sieur en 1505 Bertrand Ernoul.

Lande-Marchais (la), cne de *Coron*. — Anc. châtellenie, réunie au XVIIIe s. à la seigneurie de Vihiers, par retrait féodal exercé en 1504. — Appartenait au XVe s. à la famille de la Béraudière.

Lande-Margerie (la), f., cne du *Louroux-Béconnais*. — Dans la nuit du 9 juillet 1795 (21 messidor an IV), le vicomte de Scépeaux, expulsé avec ses Chouans des camps de Saint-Clément-de-la-Place et de Bécon, y prit position au-dessus d'un chemin creux, derrière des haies impénétrables, et y arrêtant la poursuite des Ré-

Digitized by Google

publicains, commandés par le général Lebloy, les mit en pleine déroute. On retrouve chaque année dans les fossés et sur les hauteurs du Pé, hameau voisin, des squelettes et des ossements humains, débris de ce combat. V. Sauvage, *Un Canton de l'Anjou*, p. 112.

Lande-Maure, f., c^ne d'*Angers*, de l'anc. paroisse de St-Augustin. — *Landemore* 1239 (Ch. de Savigny, n° 23). — Anc. domaine du Chapitre Saint-Maurille d'Angers, sur qui il est vendu nat^t le 10 février 1791; = vign., c^ne de *Blaison*. — *Vinea apud Landemore* 1243 (G 681). — *Les vignes de Landemons* 1399. — *Le lieu appellé Landemore* 1602.

Landemont, c^on de Chantoceaux (8 kil.), arr. de Cholet (43 kil.); — à 66 kil. d'Angers. — *Landa de Montibus* 1040 circa (Chant., ch. or. 4). — *Landamon* 1064 circa (Ib., ch. or.). — *Landa in montibus* 1070-1080 (Arch. d'Anj., t. II, p. 20). — *Landa montium* (Cart. du Ronc., Rot. 3, ch. 9). — *Landa Montis* 1145 (Arch. d'A., t. II, p. 70). — *Sta Maria de Landemont* 1151 (Ib., p. 85). — *Landemontium* 1185 circa (Ib., p. 72). — *Landemunt* 1185 (Chantoc., ch. or.). — *La Lande de Mons* 1454 (D. Bét.), 1540 (C 105, f. 83). — *Landes de Mont* 1579 (Carte), 1607 (Mercator). — Sur un haut plateau, comme l'indique son nom, de 108-110 mèt., incliné vers la Divatte, entre St-Sauveur-de-Landemont (2 kil. 1/2) au N., St-Laurent-des-Autels (4 kil. 1/2) et St-Christophe-la-Couperie (5 kil.) à l'E., et le Département de la Loire-Inférieure au S. et à l'O.

La route départ. de Nantes à Ancenis traverse le territoire (4,700 mèt.) du S.-O. au N.-E., puis de l'O. à l'E. jusqu'au bourg, d'où part le chemin d'intérêt commun de Chantoceaux, et d'où elle sort en droite ligne du S. à l'E.

Y passe la Divatte, aux rives abruptes (76 à 88 mèt.), qui forme la limite du Départ. et de la c^ne sur un parcours de 9,250 mèt., et y reçoit les ruiss. de la Chauffetière, de la Moinie, de la Frémondière, nés sur la c^ne, et les affluents étrangers du Pin et de la Boucherie, qui la traversent.

En dépendent les vill. et ham. de la Pelletrie (4 mais., 29 hab.), de la Collinière (4 mais., 12 hab.), du Moulin-Boireau (7 mais., 27 hab.), de la Braudière (6 mais., 32 hab.), de la Tinière (4 mais., 8 hab.), de la Frémondière (4 mais., 27 hab.), de la Pionnière (9 mais., 40 hab.), de la Bittière (6 mais., 22 hab.), des Landes (3 mais., 16 hab.), de la Maison-Neuve (3 mais., 16 hab.), du Quarteron (7 mais., 34 hab.), du Puiset (4 mais., 32 hab.), de la Cochonnière (4 mais., 20 hab.), de la Chauffetière (5 mais., 21 hab.), de la Sartinière (6 mais., 26 hab.), de la Pouquelière (8 mais., 25 hab.), de la Galardière (9 mais., 27 hab.), de la Boire (3 mais., 11 hab.), du Tillet (3 mais., 9 hab.), de Bel-Air 5 mais., 26 hab.), de la Savaterie (3 mais., 28 hab.), de la Sébinière (3 mais., 29 hab.), de la Goguetterie (3 mais., 9 hab.), du Pin (3 mais., 25 hab.), le château de la Haie et 32 fermes ou écarts.

Superficie : 1,866 hect. 78 ares, dont 70 hect. en vignes, 22 en bois, dont 9 en châtaigneraies, 230 en prés, le reste en labours, y compris les 70 hect. encore en landes il y a 40 ans.

Population : 840 hab. en 1726. — *796* hab. en 1808. — *986* hab. en 1821. — *979* hab. en 1831. — *967* hab. en 1841. — *1,136* hab. en 1851. — *1,248* hab. en 1861. — *1,249* hab. en 1866. — *1,244* hab. en 1872, dont *342* au bourg (98 mais., 98 mén.), tout bâti de neuf, sur le bord de la grande route, au centre du territoire, transformé par l'agriculture et le percement des grandes voies.

La population est pour les trois quarts agricole; — 9 moulins, dont 2 à eau; — nombreux ouvriers travaillant le bois ou la pierre, menuisiers, charpentiers, sabotiers, maçons; — commerce de vins, porcs, bestiaux.

Foires le 1er mardi de janvier, février, mars, créées le 2 septembre 1865, et le 1er mardi de décembre, créée le 9 décembre 1869. — Ni *assemblée* ni *marché*.

Bureau de poste de St-Laurent-des-Autels. — *Perception* de Chantoceaux.

Mairie neuve avec *Ecole* laïque *de garçons*. — *Ecole* libre *de filles* (Sœurs de la Pommeraie).

L'*Eglise*, dédiée à Notre-Dame (succursale, 30 septembre 1807), a été incendiée pendant la guerre de Vendée, sauf les murailles sur lesquelles elle fut réédifiée en 1808. Elle est en ce moment (août 1875) en complète reconstruction, sur le même emplacement, de plan et de style romans (archit. Tessier, de Beaupréau). L'ancien chœur, encore debout, porte à l'angle vers S. un cadran vertical en ardoise « pour 47 deg. « 12 min.; » au-dessus la date 1756; au-dessous : *Lecteur, prend | garde à la dernière*. — Dans la chapelle de la Vierge se lisent des inscriptions à la mémoire d'Edmond-Eugène Tobin, — d'Edmond Tobin mort le 19 mai 1832 à Cayenne, — du chevalier J. Tobin, ancien maire, et de sa veuve Maria-Christina O'German, morte à Nantes le 3 juin 1851.

La c^ne jouit d'un lit en l'*hôpital* d'Ancenis, en vertu d'une rente fondée sur la mét. de la Boulaie en Landemont, le 3 février 1727, par Jeanne-Marie-Rose-Françoise de Boylesve, dame de la Hamelinière, veuve de la Bourdonnaie, remariée à Toussaint de Cornulier.

Le *presbytère* a été reconstruit en 185. (arch. Simon, de Cholet). L'ancien avait été donné par le seigneur de la Haie en 1791, ainsi que l'emplacement du *cimetière* dont l'enclos était terminé dès février 1792.

Aucune trace celtique ni même romaine n'est signalée sur le territoire. Il était compris au XIe s. dans le pays d'Anjou et devait se trouver en travers tout au moins de la route reliant le Louroux-Bottereau à Chantoceaux. C'est pourtant en dehors et sur le roc presque inaccessible de St-Sauveur qu'apparaît la primitive église, fondée par les bénédictins de Chantoceaux. En dehors encore, de l'autre bord de la Divatte, sans doute au passage de la voie, les religieuses de Ste-Radegonde possédaient un domaine qui s'accrut au XIIe s. d'une donation par le seigneur de par-

Digitized by Google

tie de la terre de Landemont. Les religieuses y constituent bientôt, de l'aveu de l'évêque de Nantes, une église dédiée à Notre-Dame, et un cimetière, mais il leur fallut compter avec les moines, dont cette fondation réduisait la paroisse. Un accord en 1145 établit le partage égal tant des revenus ecclésiastiques que des dîmes, et la nomination en commun des deux prêtres; mais de fait Notre-Dame-de-Landemont, desservie jusqu'à la Révolution par un simple vicaire, resta sous la dépendance spirituelle de St-Sauveur, où résidait l'unique curé, sous l'obligation seulement d'alterner de temps à autre certains services dans l'une ou l'autre église, source de discussions sans fin. — La Révolution régla ces conflits en ne faisant des deux bourgs, dès 1790, qu'une commune, et par la loi du 19 octobre 1791 qu'une paroisse, dont le siége devint Landemont, animé, sous l'influence de J.-B.-Alexandre Prézeau, le seigneur de la Haie, l'ami de Larévellière-Lépeaux, des sentiments les plus patriotiques. Ce dernier vint en personne présider, avec la force armée, à la translation des cloches et du mobilier de l'église de St-Sauveur, que la guerre devait lui rendre; et le 1er novembre 1791 s'y célébrait l'installation du premier curé, Louis-Jacques *Dépeigne*, ancien vicaire de Blaison, nommé constitutionnellement le 2 octobre précédent par les électeurs de Chantoceaux. Il fut bientôt réduit à déguerpir, menacé d'être assassiné, à l'autel même, le jour des Rois. — Dès la réorganisation du culte les deux succursales se trouvèrent rétablies, — puis un instant de nouveau confondues en une seule desservance (30 septembre 1808) au profit cette fois de St-Sauveur, — puis définitivement désunies.

Le fief porte titre de châtellenie au XVIIe s., mais aucune mention n'apparaît, dans les actes les plus anciens, du manoir seigneurial. La terre, qui appartenait durant tout le XVe s. à la famille Beaumanoir-Lavardin, est réunie à partir du XVIe s. aux mains des seigneurs de la Hamelinière en Chantoceaux, qui ont leur enfeu dans l'église paroissiale. Leur chapelle seigneuriale, dite de N.-D.-de-Liesse, y attient, desservie par un chapelain particulier. Ils rendaient aveu à Chantoceaux et lui devaient tous les trois ans une paire d'éperons dorés. Le fief avait ses assises et sa justice, mais, le procès fait « jusqu'au jugement » par les officiers de Landemont, l'accusé devait être remis au sénéchal de Chantoceaux, qui prononçait la sentence et le leur rendait pour l'exécuter. — Le seigneur en 1789 était Joseph-Gabriel de la Pommeraie, chevalier, sieur de Kerambar.

La paroisse dépendait de l'Evêché de Nantes, du Doyenné de Clisson, du Présidial et de l'Election d'Angers, du Grenier à sel de St-Florent; un bureau des traites, une brigade de gabelle étaient établis au bourg, centre d'un grand passage.

Maires : Pierre *Moreau*, 21 mars 1790. — Jacques *Samson*, novembre 1790. — Jean *Housset*, décembre 1791. — Jacques *Samson*, réélu en novembre 1792. — *Vézin*, an VIII. — Louis *de la Poèze*, 24 novembre 1806. — Charles *de la Poèze*, 10 février 1813. — Jacq. *Tobin*, 13 avril 1814, démissionnaire le 10 août 1830. Nommé en février 1816 commandant du château de Nantes, il avait repris, lors de la suppression de ce poste, ses fonctions de maire en avril 1817, † à Nantes le 2 avril 1840. — Vincent *Cussonneau*, 3 octobre 1830. — Pierre *Bricard*, 12 novembre 1852, installé le 14. — Emile *Lebault de la Morinière*, 1870, en fonctions, 1875.

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 83 v°; H Marmoutier. — Arch. commun. Et.-C. — *Arch. d'Anjou*, t. II, p. 70. — Notice Mss. de M. Spal. — Pour les localités, voir *la Haie*, *la Sansonnière*, *la Moinie*, etc.

Lande-Pare, f., cne de *Cantenay-Ep.*

Lande-Pineau (la), f., cne de *Mozé.*

Lande-Pivain (la), ham., cne du *Marillais.* — *La Lande* (Cass.).

Lande-Plate (la), f., cne de *Jumelles.*

Lande-Pourie (la) f., cne d'*Ecuillé*

Lande-Poyet (la), ruiss. né sur la cne de *Sarrigné*, traverse la cne d'Andard et s'y jette dans l'Authion; — 4,100 mèt. de cours.

Landerie (la), cl., cne de *Daumeray.*

Landeronde, chât., cne de *Bécon.* — Anc. terre seigneuriale, dont dépendait encore à la fin du XVIIIe s. sept métairies, une closerie, et des bois taillis. — Outre la chapelle du manoir, édifice remarquable encore des XV-XVIe s., les seigneurs possédaient une chapelle adhérente au chœur de l'église paroissiale, avec banc près les marches de l'autel de St Sébastien, et sépulcre voûté près l'autel. — En est sieur Jean de la Motte, mari d'Adenette Ferrand, 1460, Jeanne Ferrand, femme de Jean de la Hune, 1540, n. h. Franç. de la Hune 1563, Jeanne Dinan, veuve de Franç. Hiret, conseiller au Présidial d'Angers, 1597, 1602, René Hiret 1621, 1649, Gilles Lejeune 1655, mari de Marguerite de Porcheron, Pierre Caternault 1700, René de Meaulne 1755, Gilles-René de M., capitaine au régiment Lyonnais d'infanterie, veuf le 14 avril 1782 de Louise de Marbeuf. La terre, vendue natt le 13 thermidor an IV sur Pierre-Ambroise de Meaulne, a fait retour à la famille qui la possède encore. — Le château actuel est encore celui du XVe s. Une vue en est donnée par Hawke dans l'*Anjou et ses Monuments* de M. Godard; = mon b., cne de *la Possonnière*; — à M. Guitton, jeune, avocat.

Landerrières (les), ham., cne de *St-Christophe-la-Couperie.*

Landes, cne de *Juvardeil.* — Ni les textes ni l'usage ne font précéder le nom de l'article. — Anc. fief et seigneurie, relevant de Juvardeil, et dont prenait le nom jusqu'au XIVe s. une famille noble, éteinte vers 1355 par le mariage de Jeanne de Landes avec Fouquet de Boistesson. Le mariage de Jeanne de Boistesson l'apporta vers 1420 à Raoullet Honoré, sieur de la Touche. Le 8 juin 1458 Pierre Honoré passa marché avec Etienne Haren, maçon de Juvardeil, pour la construction de la maison, de 31 pieds de long sur 21 pieds de large et 21 pieds de haut, avec salles haute et basse à cheminée, galetas à pignon et cheminée « et lucarne à croesée rondelée o ung « espi ovré à sa montée ». — Le tout pour la

Digitized by Google

somme de 55 l., un setier de blé et deux côtes de lard. — Le ménage seigneurial prit possession le premier dimanche de carême en l'an 1460 du logis qu'habitait encore en 1562 n. h. Simon Honoré. Il appartient 20 ans plus tard à la famille Bouju, V. *ce nom*, qui y réside, y naît et y meurt, pendant plus d'un siècle. — Le 7 novembre 1667 Franç. Daniel de Bouju y épousa Antoinette Dumortier de la Ruchesnière. — La terre fut acquise le 4 septembre 1727 par le baron de Châteauneuf. — En est sieur Louis-André de Lantivy en 1790. — L'emplacement de la nef de l'église paroissiale de Juvardeil et du cimetière avait été donné par les seigneurs de Landes, qui jouissaient dans l'église des honneurs après le seigneur de Juvardeil. Ils avaient le droit notamment de prendre les cordes du clocher, « toutes fois et « quantes elles sont rompues et nouées par trois « lieux toutes deux ou l'une des deux », à cause particulièrement du don de l'emplacement où était bâti l'autel de St Lien.

Landes (les), h., c^ne^ d'*Allençon*. — En est sieur n. h. Mic. Boceau 1645 ; = f., c^ne^ d'*Allonnes*. — Anc. maison noble; = f., c^ne^ d'*Armaillé* ; = ham., c^ne^ de *Baracé*. — *Terra de Landis* 1074 (St-Serge, 1er Cartul., p. 106) ; — donne son nom au ruiss. né sur la c^ne^ de *Huillé*, qui traverse la c^ne^ de Baracé et se jette dans le Loir, à 3 kil. de sa source ; = ham., c^ne^ de *Bauné*, avec carrière de pierre dure ; = cl., c^ne^ de *Beaucouzé* ; = ham., c^ne^ de *Beaufort* ; = f., c^ne^ de *Beaupréau*. — *Terra Landarum de Petra Alberici* 1138 (St-Serge, 1er Cartul., p. 126). — Elle était au XIIe s. traversée par la route de Beaupréau à Montrevault, qui aborde aujourd'hui St-Pierre-Maulimart. En est sieur en 1621 h. h. Nic. Lemaczon ; = ham., c^ne^ de *Beausse* ; = ham., c^ne^ de *Bécon* ; = ham., c^ne^ de *Blaison*. — *Une maison, jardin, etc. sise aux Landes* 1561 (E 436) ; = c^ne^ de *Bouchemaine*. — Anc. maison noble. — En est sieur n. h. Pierre Breteau 1610, dont la veuve, Catherine Valtère, fit élever le 27 novembre 1673, une croix neuve au carrefour de la Masse ; — Pierre-Aimé Martineau, chevalier, 1693; — sa veuve Madeleine Fromageau 1753; = cl., c^ne^ du *Bourg-d'Iré* ; = vill., c^ne^ de *Brain-sur-l'Authion*, avec château. — Anc. fief et seigneurie, dont est sieur Simon Calabre, avocat au Présidial d'Angers, qui y meurt le 3 mai 1628 ; — François Bouteiller, qui fit construire dans l'enclos la chapelle en 1656 ; — Jean Bouteiller, 1663. — Aujourd'hui à la famille de Senot par alliance avec la famille de la Perraudière. — Le nom seul garde souvenir des immenses *landes* dites *de Verrières*, qui désignaient tout ce canton, peuplé au XIIIe s. de Bretons, *quidam homines qui dicuntur Britones* (Ch. 29 de Savigny), et en particulier la paroisse voisine de *St-Barthélemy-des-Landes* ou *de Verrières*, ce dernier nom conservé encore par une ferme en Trélazé ; = f., c^ne^ de *Brain-s.-Long.* ; = f., c^ne^ de *Brissarthe* ; = f., c^ne^ de *Cantenay-Ep.* ; = f., c^ne^ de *Carbay* ; = cl., c^ne^ de *Chantoceaux* ; = f., c^ne^ de *Chanteloup* ; = h., c^ne^ de *Chanteussé*. — Anc. domaine aux XVII-XVIIIe s. de la famille Boreau, alliée aux Desnos et aux Buscher ; = ham., c^ne^ de *Chanzeaux* ; = m^in^ à vent, c^ne^ de *la Chapelle-Hullin* ; = ham., c^ne^ de *la Chapelle-Rousselin*. — *Les Landes-Guyonneau* (Cass.) ; = cl., c^ne^ de *la Chapelle-St-Florent* ; = f., c^ne^ de *Châtelais* ; = f., c^ne^ de *Chaumont* ; = f., c^ne^ de *Chazé-Henri* ; = f. et m^in^, c^ne^ de *Chazé-sur-A.* ; = cl., c^ne^ de *Chemillé* ; = h., c^ne^ de *Clefs*.

Landes (les), ham., c^ne^ de *Cléré*. — *L'hostel des Landes assis sur led. lieu des Landes* 1485. — *Les Landes-Buget* XVIe s. — Anc. terre seigneuriale, avec château, possédée dès le XVe s. par la famille Buget, dont elle conserva longtemps le nom. En 1488 Guill. Buget fonda une rente au profit de la fabrique paroissiale, sous réserve d'avoir son banc et enfeu dans la chapelle St-Pierre, en faisant abattre la muraille et refaire l'arceau à ses frais. — Pierre-Paul Buget, écuyer, en est encore seigneur en 1668 ; — Augustin-Pierre B., son fils, y épouse le 10 août 1694 la fille de Pierre Désiré, écuyer, sieur de Montfray ; — aujourd'hui M. Hiron, vice-président du Tribunal, qui en a donné partie du chartrier aux Arch. de M.-et-L.—Une grande cour carrée, ouvrant par un large portail ogival, acosté d'un guichet ogival, XIVe s., précède un pont de pierre et de larges douves encore pleines d'eau, doublées autrefois d'un second rang dont il ne reste plus trace que vers N. et N.-E. — Le manoir, formé d'un assemblage de logis, en partie couverts de lierre, est en pleine reconstruction (archit. Bibard).—Une tourelle, à l'angle N.-E. des douves, contient une chapelle, avec la tombe, simple pierre d'ardoise en saillie, et l'épitaphe de M. Godicheau ; — vis-à-vis la façade, vers N., en dehors des douves, s'étendent les jardins. — On appelle *Cave* ou *Grotte-des-Landes* une cavité ouvrant sous un énorme amoncellement de rochers, tout près et sur la rive droite du Layon et qu'on prétend se continuer sans fin sous terre. En réalité, je m'y suis trouvé arrêté, à trois mètres à peine de l'entrée, par le rocher même. A ce point, il est vrai, le jour descend d'en haut et peut-être, en grimpant, trouve-t-on quelques couloirs latéraux.

Landes (les), ham., c^ne^ de *Contigné* ; = ham., c^ne^ de *Daumeray* ; = m^on^ b. et f., c^ne^ de *Dénezé près Doué*. — Bâtie en 1696 par Laurent Gascher, maçon, qui y habitait et y mourut l'année même le 5 novembre. Les servitudes se trouvaient sur la paroisse de Milly. — Elle appartient en 1700 à Franç. Merceron, fermier général de Milly, en 1730 à Charles Merceron, mort le 29 décembre 1753, ancien garde du roi et exempt de maréchaussée, qui y fit élever au bout de son jardin une chapelle bénite le 14 septembre 1735 par le curé de Milly sous l'invocation de saint Charles et de saint André. — Il en dépendait encore en 1825, 1,600 boisselées de bois taillis ; = f., c^ne^ de *Drain* ; = f., c^ne^ de *Durtal* ; = cl., c^ne^ d'*Ecouflant*. — *Les landes, la maison de l'Evenière alias Livenière* XVIIIe s. (Plans

Digitized by Google

de Perray). — Les fourches patibulaires de l'abbaye du Perray étaient plantées dans le voisinage. — La maison dépendait du collége de la Flèche, sur qui elle fut vendue natt le 5 octobre 1793; = f., cne de *Feneu*, dépendance de la chapelle de Joyeuse desservie en l'église Saint-Pierre d'Angers; = f., cne du *Fief-Sauvin*; = vill., cne d'*Ingrandes*; = f., cne de *Jarzé*; = min à vent, cne de *la Jubaudière*, dans les landes dites *Landes-de-Mauges*, dont les droits d'usage et de féodalité furent reconnus au seigneur du Vigneau, par transaction du 30 avril 1483 avec l'abbesse du Ronceray, sous la réserve des droits du Bois-Pineau, du Châtaignier et de trois autres tenanciers. Elles mesuraient à cette date 100 arpents (Invent. du Ronc., f. 220); = cl., cne de *Juigné-Béné* 1703 (Et.-C.); = f., cne de *Juvardeil*. V. *Landes*; = h., cne de *Landemont*; = ham., cne de *Liré*; = ham., cne de *Loiré*. — *Le château, terre, fief et seigneurie de la Lande* 1787 (*Affiches*).

Landes (les), f., cne de *Marcé*; = f., cne de *la Meignanne*, appartenait à Urbain Georget, mégissier, 1776; = f., cne de *Mouliherne*. — En est sieur Pierre Goussery, mari de Marie Mestayer, 1681, André Goussery 1719, Jacq. Gohory, avocat du roi à Baugé, qui y réside et y meurt, 1726, 1732; = vill., cne de *Mozé*; = h., cne de *Nyoiseau*, vulgairement *La Cour-des-Landes*, sur l'ancien grand chemin de Segré à Craon, près l'extrême confin de l'Hôtellerie-de-Flée. — Ancienne terre noble avec manoir, dont est dame Judith de Madaillan, qui abjure l'hérésie le 19 janvier 1681 — En est sieur M. de la Faucille, † en 1739; = f., cne de *la Pélerine*; = f., cne de *Pruillé*; = vill., cne du *Puiset-Doré*; = f., cne de *Rablay*; — donne son nom à un ruisseau né sur la commune, qui s'y jette dans le ruisseau de Doua, à 600 mètres de sa source; = f., cne des *Rairies*; = f., cne de *St-Florent-le-V.*; = ham., cne de *St-Georges-sur-Loire*; = ham., cne de *St-Georges-du-Puy-de-la-G.*; = ham., cne de *St-Germain-des-P.*; = vill., cne de *St-Léger-des-B.*; = ham., cne de *St-Léger-du-May*; = f., cne de *St-Lézin*; = cl., cne de *St-Martin-d'A.*; = ham., cne de *St-Paul-du-B.*; = f. et min à vent, cne de *St-Rémy-en-M.*; = ham., cne de *la Salle-de-Vihiers*. — *Le petit bordage des L.* 1540 (C 106, f. 44). — Appartenait à Jean Boumard, prêtre; = f., cne de *St-Sigismond*; = vill., cne de *Sceaux*; = f., cne de *Sœurdres*, appartenait en 1772 à M. de Langotière; = cl., cne de *Tiercé*. — Anc. maison noble, résidence en 1684 d'Ant. de Guyard, écuyer, mari de Marie Lemaire, inhumée le 21 mars dans l'église paroissiale; = mon b., cne de *Tigné*. — *La Lande* (Cass.); = ham. et min, cne de *Tigné*; = f., cne de *la Tour-Landry*.

Landes (les), ham., cne de *Vauchrétien*. — *Les Landes-Cocquesac* (Cass.), *Croquesart* 1619, *Cocquessard* 1710 (E 206). — Ancien fief et seigneurie avec château à ponts-levis, cour et grand jardin, enfermés de douves encore au XVIIIe s., et possédés depuis le XVe s. par la famille de Coquessac, dont il retenait le nom. Ruine pendant les guerres de ce temps, le manoir fut rétabli vers 1480. La chapelle seigneuriale, sise dans la cour et fondée le 8 juin 1551, s'appelait la chapelle *Ste-Anne* ou *de l'Arceau*. — La terre relevait de Vauchrétien à qui en rend aveu René de C. en 1539, Franç. du Bouchet, mari de Renée de Coq. 1566, et fut réunie au duché de Brissac par acquêt du 2 janvier 1608. — Tous les bâtiments, y compris la chapelle, étaient alors dans un délabrement complet. — L'habitation principale a été reconstruite sur les vieux murs en 1788, date inscrite sur la porte. — En entrant dans la cour, à gauche, se montre la base de l'ancien pont-levis, mais nulle trace de la chapelle. Arch. de M.-et-L. E 206. — Notes Raimbault.

Landes (les), f., cne de *Vaulandry*. — Anc. dépendance de Turbilly; = cl., cne de *Vergonne*; = f., cne de *Vézins*; = f., cne de *Villedieu*.

Landes (les Basses-), f., cne du *Guédéniau*; = ham., cne de *Segré*.

Landes (les Grandes-), f., cne de *Louvaines*; = ham., cne de *Neuay*; = f., cne de *St-Christophe-la-Couperie*; = f., cne de *Soulaines*.

Landes (les Petites-), ham., cne de *Baracé*; = f., cne de *Chanteussé*; = f., cne de *la Chapelle-Rousselin*; = ham., cne de *Juvardeil*. — *Le lieu et closerie des Petites-L.*, dépendait du temporel de la chapelle St-Jean et St-Mathieu, desservie en l'église paroissiale; = f., cne de *Louvaines*; = f., cne de *Mozé*; = cl., cne de *St-Quentin-en-M.*; = vill., cne de *Soulaines*.

Landes-aux-Bois (les), cl., cne de *Chemillé*.

Landes-Bataillères (les), f., cne de *la Tessoualle*

Landes-Chiron (les), f., cne de *Bourgneuf*. — V. *le Juret*.

Landes-d'Asnières (les), ruiss. né sur la cne de *Bécon*, s'y jette dans le ruiss. de la Chaussée-Hue; — 7,000 m. de cours.

Landes-de-Bougras (les), f., cne de *Soucelles*.

Landes-de-Chauvigné (les), cl., cne de *Mozé*, appartenait en l'an VIII à la fabrique.

Landes-Defroux (les Petites-), cl., cne de *Marcé*.

Landes-de-Gohard (les), vill., cne de *Chantocé*.

Landes-des-Morinières (les), f., cne du *Louroux-Béc*.

Landes-de-Sœurdres (les), ruiss., né sur la cne de *Sœurdres*, traverse Miré, se jette dans le ruiss. de Savennières; — 5,000 mèt. de cours.

Landes-des-Potiers (les), ham., cne de *la Renaudière*. — *Les Pottiers* (Brout. et C. C.). — *Les Polliers* (Et.-M.).

Landes-du-Breuil (les), anc. landes, cne de *Chanteloup* (Cass.).

Landes-du-Feu (les), landes, cne d'*Armaillé*, près le vill. de Pas-du-Feu.

Landes-du-Grand-Chemin (les), cl., cne de *Cantenay-Ep.*

Landes-Dunon (les), cne de *Dénezé-sous-le-Lude* 1313 (G 688).

Digitized by Google

Landes-Escoubleau (les), f., c^ne de *la Poitevinière* (Cass.).

Landes-Fleuries (les), c^ne d'*Andrézé*, nom commun depuis le XVIIIe s. aux *landes* dites *de Beaupréau* et aux *landes* dites *du Carteron*, et attribué aussi à la Tuilerie.

Landes-Gontard (les), f., c^ne de *Neuvy*.

Landes-Guionneau (les), f., c^ne de *la Chapelle-Aubry* (Cass.).

Landes-Haies (les), terres, c^ne de *Pouancé*.

Landes-Janneteau (les), f., c^ne de *la Poitevinière*, de la paroisse de N.-D.-des-Mauges. — *Les L. Geneteau* (Cass.). — *La L.* (Et.-M.).

Landes-Paisseaux (les), vill., c^ne de *la Séguinière*. — *Le lieu, domaine, terre et seigneurie du Grant Landepesseau* 1540 (C 105, f. 282). — *Landepeceau* (Cass.). — Anc. terre noble relevant de la Barboire, et dont est sieur en 1540 n. h. Pierre Mégretz; — donne son nom à un ruiss. né tout auprès, qui passe près Laveau et se jette dans le ruiss. de Lacas; 2,050 mèt. de cours.

Landes-Pivollaies (les), terres, c^ne de *Pouancé*.

Landes-Pouries (les), terres, c^ne de *Pouancé*.

Landes-Sinol (les), h., c^ne de *Sœurdres*. — *La Lande-Sinard* (Cass.). — *Les Landes-Sinales* (C. C.).

Lande-Trottin (la), f., c^ne de *la Tessoualle*.

Landevalle, cl., c^ne du *Louroux-Béc*.

Lande-Verte, m^in à eau et m^on, c^ne de *St-Rémy-la-Var*., sur le ruiss. de St-Aubin, anc. domaine du prieuré vendu nat^t le 23 novembre 1791. — A distance a été bâtie vers 1860 une jolie maison bourgeoise.

Landevy (.....), fils de Pierre L., avocat, Angers, est l'auteur des deux pièces latines, dans le *Recueil* (p. 28 et 46), publié à Angers sur la prise de la Rochelle (1628, Ant. Hernault, in-4° de 48 p.).

Landevy (*Jean*), sieur de Médouin, maître de la Monnaie d'Angers, échevin le 17 avril 1492, fut élu maire le 1er mai 1507 et continué le 1er mai 1508. Il assiste à ce titre à l'assemblée pour la réformation de la Coutume d'Anjou, tenue en 1508 au couvent des Cordeliers, où son portrait resta longtemps conservé. Il en existe une copie du XVIIe s. au château de la Perraudière, en Lué; — portait *d'or à quatre fasces de gueules*.

Landifer, chât., c^ne du *Vieil-Baugé*. — Anc. fief et seigneurie dont je n'ai pas rencontré le nom avant le XVe s. Il relevait pour partie seulement du Plessis-au-Jau, pour le reste de la Roche-Thibault, et appartenait en 1403 et encore en 1476 à la famille Ridouet. — En est sieur en 1507, 1520 Jean de Mareil, sa veuve Baudouine de Gennes 1543, Me Nic. Richard, 1580, René Duchesne, chevalier, 1609, 1630, qui y réside avec sa femme Françoise de Broc, Charles d'Anthenaise, 1687, Marie-Marquise d'Anthenaise, veuve d'Achille-Rolland Barrin, 1752, Joseph-Charles-François de Hellault 1773, qui vendit la terre le 18 avril 1774 à Renée Maugin, veuve de Lespagneul. Elle comprenait outre le manoir seigneurial, quatre fiefs, trois métairies, six closeries, le moulin de Carcou, et avait droit au premier banc dans l'église paroissiale. — Le château était dit « en ruines », quand il fut vendu nat^t le 12 thermidor an IV sur Lépagneul de Rillé à Louis Goville-Frémondière. Il est évident pourtant qu'il y a là quelque exagération. L'œuvre encore est charmante et éclate aux yeux en pleine lumière, comme sur une haute butte, en contrebas de la route de Bordeaux, à droite, tout au sortir de Baugé (2 kil. 300 m.). Sa large masse, flanquée de quatre tours rondes, se présente en double façade, décorée d'un quadruple montant de fenêtres superposées, avec larges lucarnes en saillie, dans un même motif architectural, qui se dédouble, au-dessus seulement de la porte d'entrée, en baies accouplées pour une profusion nouvelle de toutes les coquetteries de la Renaissance. Trois croisées de même envahissent le plein central de chaque tour, avec lucarne et cheminée ornementées, en saillie sur le rebord du toit pointu, dont le pied se couronne d'une ceinture de machicoulis évidés en gracieux modillons. Un large escalier de pierre divise à l'intérieur le logis en deux parties égales, ouvrant de droite et de gauche aux deux étages sur une immense pièce, avec cheminée nue, surmontée de deux pilastres sobrement sculptés. Dans les angles, deux étroites portes communiquent avec les chambres des tourelles. Un écusson porte encore *d'argent semé d'étoiles d'or au lion d'azur*, qui est de Mareil, la famille qui possédait le manoir dans les premières années du XVIe s., et qui sans aucun doute le fit reconstruire. Une vue en existe par Hawke dans l'*Anjou et ses Monuments* de M. Godard, une autre plus récente et plus complète dans l'*Anjou* de M de Wismes.

Landinière (la), f., c^ne de *St-Martin-d'A.*

Landogie, ham., c^ne de *Mouliherne*. — *Landojy* (Cass.). — *Landoyer* (Et.-M.). — Anc. domaine de l'abbaye du Louroux, sur qui il est vendu nat^t le 18 février 1791.

Landoirie (la), ham., c^ne de *Quincé*.

Landonnière (la), c^ne de *Chalonnes-s.-le-L.*

Landouche (*Jean-Dominique*), statuaire, originaire de Lucques, en Italie, résidait à Doué en 1778, à Chalonnes-sur-Loire en 1782 et 1784.

Landreau (le), ham., c^ne de *Pellouailles*; — f., c^ne de *St-Germain-des-Prés*; — ham., c^ne de *St-Lambert-du-Latay*; — donne son nom à un ruiss. né vers l'O. qui coule vers S., passe sous la route nationale des Sables-d'Olonne et se détourne de l'O. à l'E. pour se jeter dans l'Hirôme, au moulin du Gué; — 1,500 mèt. de cours, formant limite avec Chanzeaux; — m^on b. et f., c^ne de *St-Léger-du-May*. — Anc. fief et seigneurie, avec maison noble dont le logis rajeuni, au bas de la côte qui monte au bourg, s'adosse à une ferme, avec basse et grosse tour ronde, à toit pointu; au-devant, des jardins, des charmilles, des bois. — Le fief, qui prenait souvent le nom de *St-Léger alias le L.* et qui formait la terre seigneuriale de la paroisse, rele-

Digitized by Google

vait de Mortagne et appartenait au XVIIe s. à la famille Grimaudet. Charles de Villeneuve du Cazeau et dame Crespy de la Mabilière le vendirent le 8 août 1759 à Pierre-René Gibot de la Perrinière, avec trois bordages en dépendant et la seigneurie de la Forêt. — C'était il y a quelques années la maison de campagne du Collége de Cholet, acquise et transformée par le premier directeur, M. Raimbault, V. les *Mém.* Mss. de l'abbé Boutillier de St-André, t. II, p. 175. — Y naît tout auprès un ruiss. qui en prend le nom, coule du S.-O. au N.-E. et afflue dans le Beuvron, à son passage sous la route départementale n° 15; — 1,800 m. de cours; = f., c^ne de *St-Lézin-d'Aubance*; = ff., c^ne de *la Salle-Aubry*; = f., c^ne de *Vern*; = (le Grand, le Petit-), ff., c^ne de *Cholet*.

Landrette (la), f., c^ne de *Bouillé-Ménard*.

Landrière (la), f., c^ne d'*Allençon*. — *L'herbergement, hostel de la L.* 1471. — Appartenait à Jean Vaugirault qui en rend aveu à la Motte-Angibert; — à Gilles Lejeune, avocat, 1602, — au pharmacien Et.-Jean Goupil d'Angers, † le 11 décembre 1811; = ham., c^ne de *Saint-Macaire-en-M.*; — y naît dans le bois voisin, un ruiss. qui en prend souvent le nom mais plus souvent celui de Malveille, V. *ce nom*; = f., c^ne de *Vauchrétien*; = f., c^ne de *Querré*. — *Andreeria* 1171 (1er Cartul. St-Serge, p. 198).

Landronnière (la), f., c^ne de *Bécon*.

Landrum villa. — V. *Louerre*.

Landry (*Toussaint*), fait partie des peintres recrutés pour les préparatifs de l'entrée du roi en 1565. Le répertoire du notaire Chaillou porte aussi mention du marché d'un tableau à lui commandé par J. Daviau le 30 juillet 1557.

Landusson, f., c^ne de *Villévêque*.

Lane (le), ruiss. né dans l'Indre-et-L. et qui aide à former l'Authion dès son entrée en Maine-et-Loire. — *Lennæ rivulus* XIIe s. (*Chron. d'Anjou*, t. II, p. 274).

Laneux, f., c^ne de *Ste-Gemmes-d'A.* — *La Neu* (Cass.).

Langère (la), f., c^ne de *Vergonnes*.

Langlois (*Etienne*), enlumineur, décore en 1519 « le livre appelé Responsier » pour le Chapitre de St-Maurice. = (*Philippe*), figure parmi les peintres employés par la ville en 1565. = (*René*). — La voûte en bois de l'église d'Echemiré peinte à fleurs, portait inscrits son nom et la date 1705.

Langotière, f., c^ne de *Cheviré-le-R.* — Anc. logis du XVIIe s. — En est sieur Jean Davoust, mari de Thomasse Gault, 1556, 1561. — En 1602 l'abbaye de Chaloché l'acquit par échange contre une maison, à Angers, de Jérôme Caille, avocat, et l'aliéna en 1638 par bail emphytéotique annulé d'un commun accord en 1676. — En est sieur en 1712 Pierre Menoir, conseiller en la Sénéchaussée d'Angers, qui épouse le 27 février 1712 Marthe Maugin de Lingré; — donne son nom à un ruiss. dont la source sert de lavoir public et qui va se jeter dans le Pouillé, grossi de ses affluents, le Petit-Gué et la Fontaine-Godinière; — 5,675 mèt. de cours. — Tout auprès passe l'ancien chemin de Cheviré à Jarzé, autrefois pavé des larges et grosses pierres qui en jonchent les côtés.

Lanier, famille angevine dont l'illustration date du XVIe s. et qui dès le XIIIe s. tient rang dans la bourgeoisie d'Angers. Elle y lutte d'influence et d'autorité, depuis le XVIe s. jusqu'à la Révolution, avec les familles Louet, Ayrault et Lerat. Les Archives du Département possèdent les testaments originaux de Guibert L., *dictus Lanarius*, 1259, et de sa veuve Hodéarde 1263, et copie de l'acte de fondation en 1280 de la Papillaie, V. *ce mot*, par Herbert L., à qui se rattachait la famille. Elle réclamait aussi comme des siens, mais sans preuve, le Geoffroy L. qui a laissé son nom à deux rues de Paris mais non pas au port Lanier ou Ligner d'Angers, *portus annonarius, lignearius*, quoi qu'en dise même Pocquet de Livonnière. — Ses armes sont *d'azur au sautoir lozangé d'or, cantonné de quatre laniers éployés de même*. — Le nom, que les documents écrivent le plus souvent *Lasnier*, a été fixé tel que je l'écris, par la famille, à partir de Guy Ier.

Arch. de M.-et-L. E 3013-3015; G 340, f. 35; H.-D. B 21, f. 57. — *Répert. archéol.*, 1860, p. 307. — Ménage, *Vie de P. Ayrault*, p. 240. — Touraille, Mss. 878, p. 417. —Pocq. de Liv., Mss. 1068, t. II, p. 17.—Audouys, Mss. 919, 920, 1002, 1005. — Thorode, Mss. 1004.

Lanier (*Claude*), sieur des Aistres et du Patoil, conseiller au Parlement de Bretagne 1587, fils de Jean-Jacques Lanier, sieur de Leffretière, et de Renée Grimaudet, avait épousé en 1590 Madeleine Dufresne de Mincé; — † à Angers en septembre 1616. C'est lui — et non Guy II — qu'on voit représenté avec sa femme, à genoux, au pied d'une *Crucifixion* que possède le Musée des Antiquités d'Angers.

Lanier (*François*), sieur de Ste-Gemmes-sur-L., fils de Jean L. et de Marie Regnault, docteur et professeur en droit de l'Université d'Angers, au nom de laquelle il eut l'honneur, en 1518, de complimenter François Ier et Louise de Savoie, recteur en 1519, puis juge d'Anjou et du Maine. — Meurt au Mans le 30 juin 1526, et est inhumé à Angers le 2 juillet, auprès de sa première femme Clémence Dufay, morte le 18 août 1518. Sa veuve avait nom Orfraise de Sautoger.

Lanier (*François*), fils de Guy L. et de Charlotte Lelièvre, sieur de Ste-Gemmes-sur-Loire, d'abord procureur du roi, succéda à Boylesve, le 22 mai 1604, en sa charge de lieutenant général du sénéchal d'Anjou, qu'il conserva jusqu'en 1631, et où il eut à intervenir contre l'évêque dans les démêlés avec son Chapitre (1624-1626). Délégué en 1614 aux États-Généraux, il y fit entendre à la Noblesse d'assez fières paroles, et fut presque au retour élu maire le 1er mai 1619. Cette année, en octobre, il reçut par de grandes fêtes à Angers la reine-mère, qui tout aussitôt y établit le centre de sa rébellion. Lanier même se rendit le 9 juillet 1620 avec des troupes à Craon, qu'il réduisit; mais quelques jours après il était forcé à son tour de quitter Angers et de se retirer à Nantes. La reine, dès le jour

Digitized by Google

même de sa réconciliation avec le roi, s'empressa de le rappeler (13 août 1620), et l'année suivante le fit continuer par ordre exprès dans son mairat, jusqu'en 1623, malgré l'inimitié et les brigues des familles Ayrault et Louet, qui faillirent d'une voix à le faire échouer. La ville lui dut, entre autres travaux, la reconstruction complète de la fontaine Piéboulet et l'établissement dans la mairie des portraits des maires, avec leurs armoiries. En 1626 il fut nommé échevin perpétuel, et l'année suivante président au Présidial, charge qu'il cumula pendant quatre ans avec celle de lieutenant-général, et jusqu'à sa mort avec le titre de conseiller des Conseils d'État et privé. — Il mourut à Angers le 20 juin 1639, âgé de 65 ans « et, en cest age », — écrit le curé qui l'enterre, — « si robuste et dispos « qu'il promettoit de faire un siècle entier, per« sonnage de grand sens, jugement, mémoire, « savoir, expérience, qui estoit comme une teste « d'or dans le corps de sa patrie » (GG 138). Il fut inhumé dans la chapelle qu'il avait fait construire, à St-Michel-du-Tertre, sans pompe, porté, comme le recommandait son testament (7 septembre 1632), par ses métayers, mais accompagné de plus de 8,000 personnes. Jacq. Nail, prêtre, plus tard curé de Thouarcé, fit imprimer une élégie latine adressée à ses mânes (Angers, P. Avril, in-4°, 1639). Louvet et Bruneau citent des vers d'un autre style, des extraits et les titres de brocards, qui malmenaient de son temps le caractère et les mœurs de « Me François, qui « fait les mères, » comme on l'avait surnommé. — Son portrait a été gravé pour le *Peplus* de Ménard et récemment tiré pour le *Répert. arch.*, 1860. — Sa femme Angélique Davy était morte le 15 décembre 1626. — Leur fils *René*, protonotaire du Saint-Siége apostolique, et aumônier du roi, mourut trésorier et chanoine de St-Maurice d'Angers et grand-vicaire de l'évêque, le 30 novembre 1687, âgé de 85 ans.

Louvet, dans la *Rev. d'Anj.*, 1855, t. II, p. 60-61, 170-172, etc. — Bruneau, Mss. 870, f. 513. — Arch. de Sainte-Gemmes-sur-Loire. Et.-C. GG 2. — Mss. Grille. — Bodin, *Angers*, t. II, p. 563.

Lanier (*François*), fils de François L. et d'Angélique Davy, mari de Jeanne Licquet, conseiller au grand Conseil et grand rapporteur de France, 1629, puis maître des requêtes et conseiller d'Etat et privé, fut envoyé pour faire le procès aux rebelles de Bordeaux en 1635, mais la sédition le força à revenir, sans avoir exécuté sa commission. La même année, par lettres du 30 décembre, le roi l'adressa comme ambassadeur aux Grisons, d'où il le rappela sur sa demande l'année suivante (30 décembre 1636), pour lui donner quelque temps après le même titre à la cour de Portugal, puis la charge d'intendant de justice, police et finances dans les provinces de Bretagne et d'Anjou, 1640, et par lettres d'avril 1646 érigea en considération de ses services la terre de Ste-Gemmes-sur-Loire en baronnie. Lanier mourut à Angers le 10 février 1676.

Lanier (*Guillaume*), sieur de Leffretière, fils de Guy II et de Charlotte Lelièvre, né à Angers le 19 octobre 1580, conseiller au Parlement de Bretagne pendant 6 ans, puis en 1628 au grand Conseil, où il succédait à son père, puis au Conseil d'Etat en 1643, † à Paris le 9 mai 1646 et inhumé dans l'église St-Germain-l'Auxerrois. Il était en correspondance suivie avec Peiresc, de qui il existe 44 lettres à son adresse (1616-1624), à la Biblioth. de Carpentras, — et Abel de Ste-Marthe lui a dédié une de ses poésies latines. Sa veuve, Lucrèce Louet, lui fit élever dans l'église des Ursulines d'Angers, à la droite de l'autel, un cénotaphe qu'on y voit encore avec une inscription, reproduite dans le *Répert. arch.*, 1860, p. 313, et son portrait par Lagouz.—En avant du sanctuaire, sur une plaque de marbre noir, se lit aussi l'épitaphe de leur fils *Guillaume*, sieur de Baubigné, de Monternault et de Leffretière, conseiller au grand conseil et fondateur de cette église, mort le 17 novembre 1661. Sa veuve Marthe Lefeuvre de la Fauluère y fut inhumée à ses côtés le 25 juillet 1716.

Lanier (*Guy*), sieur de Leffretière, de Monternault et de Ste-Gemmes-sur-Loire, fils de Jean L. et frère puiné de François L., élu conseiller-échevin d'Angers le 30 mai 1554 et maire le 1er mai 1557, fut continué par trois élections nouvelles de 1558 à 1561 Dès son premier mairat il avait vu à Angers d'Andelot ouvrir le prêche au logis de Caseneuve. Sa dernière année de charge eut à subir l'épreuve des premières guerres civiles, l'assemblée des Etats d'Anjou au palais le 14 octobre 1560, suivie le même jour de l'*émeute des mouchoirs*, puis dès novembre, les violences de la répression royale avec Montpensier. Le maire eut au moins l'influence d'obtenir du roi, le mois suivant (décembre 1560), des lettres d'abolition pour les habitants compromis, à l'exception d'Anceau de Soucelles et de Marc Quétier. Le registre des conclusions de 1561 contient le discours qu'il prononça à sa sortie de charge. Quelque temps après Henri III, reconnaissant de ses services, le nomma maître des requêtes. Arrêté à son tour le 8 avril 1562, au moment où il fuyait les Huguenots maîtres de la ville, il obtint bientôt sa liberté, sur simple parole de n'entreprendre rien contre eux. Le 30 avril 1576 il donna sa démission même de l'échevinage, prétextant son grand âge et l'intention d'aller demeurer aux champs. Il mourut pourtant en ville le 29 septembre 1577 et fut inhumé le 30 à St-Julien, en la nef, devant l'autel de la paroisse, âgé de plus de 66 ans. Son éloge en latin et en français se lisait sur sa tombe, au-dessus de son portrait, et le bon Bruneau l'a recueilli. — Il avait eu de sa femme Ysabeau Colin 16 enfants.

Théod. de Bèze, *Hist. Eccl.*, liv. VIII, ann. 1563. — Ménage, *Vit. Ær.*, p. 237. — Bruneau de Tartif., *Angers*, Mss. 871, f. 246. — *Mém. de Régnier de la Planche.* — Mourin, *La Ligue en Anjou.*

Lanier (*Guy II*), fils du précédent, né à Angers le 7 février 1551, sieur de Leffretière et de Ste-Gemmes, conseiller au grand Conseil, est l'auteur d'un *Traité des libertés de l'Eglise gallicane* (Paris, 1618, in-8°). On trouve aussi de lui quelques vers latins en tête du livre des *Monnaies* de Grimaudet, du temps qu'il n'était qu'avocat au Parlement, 1586. — Il mourut à

Digitized by Google

Baubigné le 23 octobre 1608, âgé de 57 ans, et fut inhumé le 30 à Angers, auprès de son père. Le P. Cheré, cordelier, prononça son oraison funèbre. Ant. Séguier a fait des vers à sa louange, que reproduit Ménard. Son portrait existe gravé, à droite, in-8°, sans sign., avec la légende : *Lasnier de la Fretière.* — Sa veuve Charlotte Lelièvre, morte à la Polinière, fut inhumée à Angers le 26 mai 1629. — Le chiffre des deux époux se voit encore entrelacé sur une admirable cheminée de leur hôtel en la rue St-Julien d'Angers, dont *l'Anjou* de M. de Wismes donne un beau dessin.

Brun. de Tartif., p. 245-246. — Lelong, t. I, n° 7011. — GG 650. — Louvet, dans la *Rev. d'Anjou*, 1865, t. I, p. 17. — *Répert. arch.*, 1860, p. 317.

Lanier (*Guy III*), 3e fils du précédent, né à Angers le 14 février 1603, étudia à Paris sous la tutelle de son oncle François, qui le fit pourvoir dès l'âge de 16 ans d'un canonicat en l'église de Saintes (1619). — En juin 1624 il accompagnait à Rome M. de Béthune. — Nommé le 31 janvier 1627 à l'abbaye St-Etienne-de-Vaux, il en prit possession le 29 février suivant et ne s'en trouva que plus à l'aise, avec des revenus nouveaux, pour se livrer, suivant ses goûts, aux élégances et aux plaisirs du monde. L'année suivante, l'évêque d'Angers, Claude de Rueil, l'appela auprès de lui, par le don d'une prébende de St-Maurice (22 nov. 1627), avec les titres de grand vicaire et d'official (1628) que lui maintint Henri Arnaud en y ajoutant bientôt le grand archidiaconé d'outre Maine. Lanier était déjà ou devint titulaire des prieurés de Coron, de St-Saturnin-sur-Loire et du Genneteil près Châteaugontier. Pris tout à coup d'un retour de dévotion, attribué, dit-on, au spectacle des démoniaques de Loudun, il se fit le promoteur et l'aide principal des fondations religieuses, si nombreuses de son temps à Angers, notamment en 1635 de la Visitation par l'entremise de St François de Sales, qu'il avait connu à Paris, et de Mme de Chantal, avec qui il entretenait une correspondance, — en 1640 des Sœurs grises à l'Hôtel-Dieu par Mme Legras qu'il recueillit chez lui, à Angers, lors de son premier voyage, et saint Vincent de Paul, qu'en 1649 il logea cinq jours, — des Pénitentes en 1640, dont il fut le premier directeur, — du Séminaire aussi, qu'il enrichit par l'abandon d'un de ses riches domaines, — enfin des conférences ecclésiastiques, qu'il organisa et dirigea pendant vingt ans. Il se démit en 1677 de ses fonctions actives, pour se retirer à Saintes, auprès de son neveu, de la Brunetière, V. *ce nom*, qui venait d'y être nommé évêque, et y mourut le 20 avril 1681.—Son portrait figure dans le *Peplus* de Ménard. — On a imprimé des lettres à lui adressées par le P. Jos. Surin, jésuite, son directeur, et par Mme de Chantal.

D. Chamard, t. III, p. 279-302. — L'abbé Faillon, *Vie de M. Olier*. — *Répert. arch.*, 1860, p. 350. — *Œuvres du P. Surin*, t. II. — *Revue d'Anjou*, 1854, t. I, p. 211-212. — Pocq. de Liv., Mss. 1068.

Lanier (*Jacques*), sieur de Saint-Lambert, fils de Claude L. et de Marguerite Dufresne, petit-fils de Guy Ier, lieutenant-général criminel en la Sénéchaussée de Saumur, puis conseiller du roi, président et lieutenant-général en la Sénéchaussée d'Angers, fut élu maire le 1er mai 1639. J'ai sous les yeux une plaquette in-4° de 8 fol. non paginés (s. l. n. d.), recueil de vers latins, même grecs, que lui adressèrent les muses anonymes du Collége d'Anjou, pour le féliciter de son acceptation. — Il mourut à Angers le 16 juin 1662, et fut inhumé à St-Maimbeuf auprès de sa femme Anne Born, « avec le regret de toute la noblesse d'Anjou, « *homo hominum integræ virtutis*, » dit l'acte de sépulture (GG 28).

Lanier (*Laurent*), sieur de la Guerche, fils de François L., sieur de Ste-Gemmes, et d'Angélique Davy, conseiller du roi en ses Conseils d'Etat et privé, chevalier de l'ordre de St-Michel, président au Présidial d'Angers en 1637, conseiller échevin perpétuel le 12 juillet 1639, fut nommé maire pour 2 ans le 1er mai 1645. — Meurt le 6 juin 1668. — Il avait épousé en 1637 Jacquine Poisson de Beauvais.

Lanserre, f., cne de *Juigné-sur-L.* — « Fief, terre, métairie, domaine » (E 571), relevant de la Guérinière en Trélazé, et dont est sieur Pierre Fournier, maire d'Angers, 1503-1530, Joachim Gencian, † en 1703, sa veuve Marie-Angélique de la Porte 1717.

Lansonnerie (la), f., cne de *la Ferrière.*

Lansonnière (la), f., cne de *Beausse.* — En est sieur en 1540 n. h. Franç. de Maure, qui relevait de la Barbotière (C 106, f. 272); = f., cne de *St-Laurent-de-la-Plaine.* — Dans la nuit du 13 au 14 nivôse an VI, elle fut envahie par une bande de 15 chauffeurs, qui, après avoir rôti les pieds du fermier Gourdon, dévalisèrent la maison.

Lantale (la), f., cne de *la Potherie.*

Lantinière (la), f. et min à vent, cne de *Durtal.* — *Lantignère* (Cass.). — *L'Antinière* (Et.-M.).

Lantivelle, ham., cne de *Morannes*; — donne son nom au ruiss., né sur la commune, qui s'y jette dans le ruiss. d'Ecorce; — 1,140 mèt. de cours; = f., cne de *Querré.* — *Le lieu, domaine, métairie de L.* 1515 (E 774). — En est sieur Jean de Montalais 1515, Robert de M. 1552, qui le vend à n. h. Jean Foucher.

Lantraies (les), f., cne de *St-Georges-du-Puy-de-la-G.*

Lantrais. — V. *L'Enchaisière.*

Lapin (le). — V. *la Gravelle.*

Lapin (le Petit-), f., cne de *la Pommeraie*; — cabaret, cne de *St-Germain-lès-Montf.*

Lapinerie (la), terre, cne de *Juigné-s. L.*, à 200 mèt. du bourg. En juin 1818, lors de la désertion des ardoisières de Trélazé par les ouvriers d'à-haut, 12 à 15 d'entre eux, après la reprise des travaux, au lieu d'y retourner, s'établirent sur ce terrain pris à loyer du propriétaire, M. Lorioux, moyennant le 32e des produits. — Une partie avait déjà abandonné l'entreprise dès le mois d'août.

Laplace (*Jean-François*), fils d'un professeur à l'Ecole des Arts et Metiers d'Angers, né à Angers le 24 octobre 1821, et reçu lui-même en

Digitized by Google

1842 à l'Ecole des Arts, comme professeur d'écriture, s'était acquis, après avoir passé quelque temps dans les ateliers de Saint et d'Ysabey, un véritable talent de miniaturiste, que connaissaient surtout les brocanteurs parisiens. Tels portraits de Louis XIV, de Condé, de Cassini, de Racine, de Boileau, de Mme de Maintenon, de Mme de Montespan, à lui payés 250 à 300 fr., ont circulé comme œuvres contemporaines des modèles et estimées d'un bien autre prix. Une charmante miniature Louis XV acquise ainsi, retour de Paris, par un amateur angevin, a même figuré en 1858, parmi les chefs-d'œuvre antiques à l'Exposition d'Angers, où l'artiste angevin, qui avait réuni en plusieurs cadres 16 de ses divers modèles, obtint une médaille de bronze. Ses pastels, ses crayons rouges, ses dessins à la plume étaient remarquables par leur fini et leur distinction; et son talent à reproduire en manière de trompe-l'œil le rendait précieux surtout pour les restaurations, où il excellait. — Il est mort subitement, en lisant un journal, chez M. Bonneserre, à Angers, le 17 mai 1863.

Laporte (*Etienne*), d'Angers, a inséré dans les *Affiches* de 1791 (9 juillet), une longue héroïde : *Epître d'Amélie à Phélix*, et le compte-rendu de la distribution des prix du collége (18 août), — une ode *Aux législateurs de la France* (24 septembre), — une chanson *Le Départ des Volontaires* (1er octobre).

Larcé, bam., cne de *Jarzé*.

Lardier (*Jean*), né à Châteaugontier le 25 novembre 1601, reçu profès en l'ordre de Fontevraud le 17 août 1622, prieur de St-Jean-de-l'Habit en 1640 et visiteur de l'ordre vers 1643, tomba malade dans une de ses tournées, à Lussac, près Poitiers, se fit transporter à la Puye et y mourut le 13 nov. 1660. Ces dates, qui complètent et rectifient les données connues, devraient suffire à cette biographie, un peu en dehors de notre livre, si les travaux de ce curieux personnage, presque entièrement consacrés à la gloire de Fontevraud, ne sollicitaient réellement une mention, à d'autant plus juste titre, qu'ils sont restés absolument ignorés et malheureusement, croit-on, perdus. La liste, qu'il en a donnée lui-même et que j'ai sous les yeux, — elle est reproduite assez inexactement au t. XVIII de D. Housseau, — ne comprend pas moins de 72 à 73 volumes, la plupart grand in-folio, qu'il rédigea dans les trente dernières années de sa vie. — En laissant de côté toute une bibliothèque de fatras sur l'Ecriture sainte, la chronologie, les calendriers, la clé des sciences, les secrets de la grammaire générale ou de la langue latine, des pratiques spirituelles, des sermons, des « diversitez, qui sont lieux com« muns, » — dont deux volumes en ces dernières années couraient les brocanteurs de Saumur et d'Angers sans trouver marchand, un autre est réfugié à la bibliothèque d'Arras, — d'autres encore et des plus importants mais pour d'autres provinces, tels que les *Inventaires des titres de la Madeleine d'Orléans* 1640-1642 (2 vol. in-fol.), — *du trésor du Collége des Jésuites de la Flèche* 1649 (3 gr. vol. in-fol.), — *du couvent des Filles-Dieu de Paris* 1656 (4 vol. gr. in-fol.), *des couvents de Bellomère* 1658 (2 vol. in-fol.), *de la Chaise-Dieu* 1658-1659 (3 vol. in-fol.), *de Glatigny* 1658-1659 (2 vol. in-fol.), *de Relay* (1 vol. in-fol.), *du chartrier de l'Evêché de Bayeux*, où l'auteur s'employa du 10 juillet 1658 au mois de mars 1659 (4 vol. in-fol.), — les *Histoires des couvents de Fontaines en France*, — *de la Puye*, — *de Charme* — *et de Villesalem* (4 vol. in-fol.), — deux livres consacrés à *La visite des 27 couvents de la province d'Aquitaine en 1643-1645* (Mss. in-fol., couvert de maroquin noir, de 230 p.) — et à *La visite des couvens de la province d'Auvergne, en 1646-1648* (Mss. in-fol., couvert de maroquin incarnat, doré à petit point, de 680 p.), — il vaut la peine de signaler aux chercheurs d'œuvres angevines ses grands travaux, où il avait condensé sous diverses formes la substance intime des archives, alors complètes, de la grande abbaye. En voici les titres et la description sûre :

Le Vitas Patrum *de l'ordre de Fontevraud*, contenant les noms « des religieux, qui ont vescu « depuis six siècles en chaque couvent de l'ordre « et soubs le règne de chaque abbesse par ordre « chronologique, où est aussi la vie du bienheu« reux P. Robert, faicte par Baldric... et les « éloges donnez aud. ... Robert par les papes, « archevesques, évesques, abbés et autres, » 1644 (Mss. in-4o couvert de maroquin incarnat doré à petit point, de 252 pages); — *La Chronologie de Fontevraud*, contenant « succession « des abbesses, prieures et religieuses particu« lières de chaque couvent depuis six siècles, » 1645 (Mss. in-fol. couvert de maroquin incarnat doré à petit point, de 480 p.); — *La Sainte Famille de Fontevraud*, en 2 volumes, le premier de 848 pages « comprenant les portraits des « fondatrices, réformatrices ou principales reli« gieuses de tous les ordres de l'église de Dieu, « chronologie des abbesses et grandes prieures de « Fontevraud, les prieurs de la Madeleine et de « St-Ladre, les parallèles de la règle de Font. « avec celle de St-Benoist, le *migravit* des reli« gieuses décédées à Font., les religieuses réfor« matrices de Font. et de tous les couvens et les « religieuses, qui ont esté dans tous les couvens, « et ce par ordre des 4 provinces; » — le deuxième, écrit en 1648, de 848 pages, « compre« nant les portraits des fondateurs et réformateurs « des ordres religieux, chronologie de Fontevraud « depuis l'an 1060, que naquit le B. Robert, la « vie de Robert en françois, ses constitutions, ses « éloges, ses litanies pour les sept jours de la se« maine, toutes les bulles et priviléges concédés « à l'ordre par ordre d'années, les priviléges « donnés par les rois, l'acte capitulaire de 1166 « pour l'accomplissement du batiment de l'Habit, « les prieurs de Font., St-Michel, St-Lazare, St« Laurent, les doyens de Gascogne, les visiteurs « de Font. et des couvens, le *migravit* des bien« faiteurs, les anniversaires, qui se faisoient an« ciennement, l'inventaire des reliques en 1434, « 1535 et 1648, le *migravit* des religieux morts

Digitized by Google

« à Font., les religieux y vivant selon chaque « siècle, les noms des religieux des couvens selon « l'ordre des 4 provinces, les prieurés de l'ordre, « qui ne sont plus en régularité, le nombre et « nom des religieux du temps de chaque abbesse « et un carte géographique de tous les couvens « de l'ordre. » — Il y ajouta un troisième volume en 1650, in-fol. de 1215 p., le seul qu'on sache conservé de l'œuvre, en mains qui tiennent à rester inconnues. Il comprend l'histoire généalogique des personnes illustres dont les noms sont écrits au martyrologe de Fontevraud, la généalogie des rois, princes et souverains de la chrétienté, et la vie de toutes les abbesses de Fontevraud; — *La vie du Bh. Robert d'Arbrissel*, 1449-1650, en 2 tomes in-fol., couverts de maroquin noir, le premier de 1090 p., le deuxième de 1100 p.; — *Apologie en faveur du Bh. Rob. d'A. contre l'Epistre de Geoffroy, abbé de Vendosme, contre les notes. du P. Sirmond*, etc., 1652; in-fol. de 180 p., couvert en maroquin noir, resté inédit, comme les autres, et non imprimé, quoi qu'on en ait écrit, dans les Bollandistes (25 février), comme il est facile d'y aller voir; — *Apologie pour la supériorité de l'abbesse en l'ordre de Fontev., des dames illustres de l'ordre et de l'excellence des dames*, 1656 (1 vol. in-fol.); — *Trésor de l'ordre de Fontev.*, inventaire analytique, rédigé en 1649, des registres du Conseil des abbesses, en 3 vol. in fol. Le dernier, de 650 p., avec titre particulier, concernait spécialement *L'authorité et pouvoirs de l'abbesse* et résumait toutes les ordonnances faites par les abbesses dans les Chapitres généraux et toutes les bulles accordées à l'ordre; — *Inventaire des titres du trésor de Fontev.*, rédigé de 1646 à 1658, en 7 vol. in-fol. Ce travail, avec le tome Ier du précédent, existe aux Archives de Maine-et-Loire. L'auteur y donne au t. II, p. 425, une liste complète de ses ouvrages. — Il est bien probable qu'ils ne sont pas tous détruits et je serais reconnaissant de tout avis, qui m'en pourrait indiquer la trace.

Lardière (la), ham., cne de *Corzé*. — *La L.* 1508. — *L'Allardière* 1676. — Relevait d'Etanche, à qui en rend aveu Jean d'Ecorce en 1508. — Appartenait en 1677 à Jacq. Gillot, droguiste à Angers; — cl., cne de *Montigné-les-R.* — *Le chemin de la L.* 1536 (E 465). — *Le carrefour de la Lardière* 1543 (Ib.). — Vendue nat^t sur la veuve Morant de l'Epinay le 14 messidor an IV; — f., cne de *St-Christophe-du-B.* — En est sieur Jos. de Sarrode, écuyer, 1725, mari de Françoise Lejumeau; — y naît dans la mare voisine un ruiss. qui coule du S.-O. au N.-E. et se jette à 1 kil. de là, dans le ruiss. de la Gauvrière, au-dessus de l'Antrinière; — V. *la Liardière*.

Lardière-des-Landes (la), f., cne du *Longeron*.

Lardière-sur-Sèvre (la), f., cne du *Longeron*. — *La L.* 1706 (Cernusson, Et.-C.). — En est sieur J.-B. Bouchet, écuyer.

Largère (la), ham., cne de *Chaudron*.

Largère (la Grande, la Petite-), ff., cne de *St-Germain-lès-M.* — En est dame Marguerite de Goheau, 1452.

Largères (les), maison noble, cne de *Chemellier* (Cass.).

Largerie (la), f., cne d'*Ambillou*; — ham., cne de *Noyant-près-Doué*.

Larivay, cl., cne de *Soulaire-et-B.*, près le village de Bourg, appartenait en 1631 à René Chevalier, inhumé le 14 août dans le jardin.

Laroche (*Nicolas-Claude*), né le 17 octobre 1769 au Mans, d'un marchand drapier, commença à l'Oratoire de cette ville ses études qu'il termina à La Flèche, tout en prenant chez le chirurgien de l'hôpital et de l'Ecole, ses premières leçons de pratique médicale. C'est en 1788 qu'il vint à Angers s'installer chez le chirurgien Mirault, V. *ce nom*, et en surveillant un de ses blessés, qu'il s'éprit de Marie-Victoire Cahoreau, fille d'un procureur, qu'il devait épouser. Il se rendit à Paris en 1792 pour suivre les cours de Desault, de Corvisart, de Pelletier, de Fourcroy et en revint bientôt pour entrer, après concours, interne à l'hôpital St-Jean d'Angers, puis s'attacher à l'armée de Vendée comme chirurgien d'une division avec laquelle il assista aux principaux combats et où il eut l'honneur de soigner et de guérir le général Menou grièvement blessé. Après quelques mois de ce rude service, il reçut, à titre de chirurgien de 1re classe, la charge d'organiser, avec Casimir Lachèse, l'hôpital militaire du Ronceray, bientôt encombré. Il avait en même temps le service médical des prisons et de la maison du Calvaire. — Son mariage, au sortir d'une rude maladie, avec la jeune fille qu'il aimait (1795), le rattacha dès lors définitivement à la vie civile, et il ne devait presque plus s'absenter d'Angers que pour aller prendre à Strasbourg le grade de docteur qui lui manquait encore (3 prairial an XI, 23 mai 1803). Sa thèse a pour sujet *De la luxation de l'humérus*. Quelque temps après, vers 1810, une curieuse observation, qu'il communiqua à l'Académie de médecine de Paris, lui valut le titre de correspondant. — Membre du Conseil départemental d'hygiène et médecin des épidémies, il entra en 1834 au Conseil municipal. Avec son caractère tout pacifique, il avait accepté les fonctions d'adjoint sous le second mairat de M. Aug. Giraud, sans prévoir sans doute les tempêtes au milieu desquelles il essaya en vain maintes fois d'intervenir de sa bonne voix confraternelle, V. *ci-dessus*, t. I, p. 4. — Il donna sa démission, avec ses collègues de l'administration, le 26 février 1848, ayant dès lors ses 80 ans. — Et qui ne se rappelle en ville ce gai vieillard, au visage rasé de près, frais comme rose, les cheveux demi-bouclés, blancs comme neige, vêtu de noir et parfois d'une fine douillette en soie violette, comme un prélat, mais la démarche toujours alerte et vive ainsi que sa parole et son sourire. — Il existe de lui un portrait à l'âge d'environ 60 ans, qui appartient à Mme Aug. Leclerc, ainsi que celui de sa femme. — Il mourut le 20 janvier 1859, âgé de 90 ans et fut inhumé le 22. Le docteur Daviers et le maire Duboys rappelèrent dans leurs discours le dévouement du praticien,

Digitized by Google

les services du concitoyen, l'âme honnête, le cœur droit, l'esprit aimable et bienveillant de leur ami, à qui, après eux encore, les derniers adieux furent adressés par la voix déjà tremblante de son plus ancien compagnon de peine et de travail, le docteur Grégoire Lachèse, V. *ce nom.* — (*Victor*), fils aîné du précédent, né le 15 octobre 1797 à Angers, fut reçu docteur-médecin à Paris le 3 juillet 1823 et revint quelques années plus tard se fixer à Angers. Médecin en chef de l'Hôtel-Dieu de 1830 à 1863, il fut attaché durant le même temps à l'Ecole de médecine à titre, depuis le 16 décembre 1830, de professeur titulaire de pathologie interne, puis le 30 septembre 1837 de pathologie externe. En 1852 il fut élu conseiller municipal, et en 1859 nommé adjoint, fonctions qu'il remplit jusqu'à sa mort, survenue le 19 juin 1865. Il faisait partie du Conseil départemental d'hygiène et de la Société de médecine d'Angers qu'il présida. MM. Montrieux, maire, Jouvet, directeur de l'Ecole, Ad. Lachèse, président de la Société de médecine, Bigot, administrateur des Hospices, rendirent témoignage sur sa tombe à la fermeté et la dignité de son caractère, unies à une exquise aménité. — On a de lui un *Discours prononcé à la rentrée de l'Ecole le 3 novembre 1845* (in-8° de 16 p.), qui contient l'éloge de Prosper Ollivier. — (*Edouard*), frère du précédent, né le 15 mai 1803, fut reçu docteur-médecin à Paris le 30 avril 1827. De retour à Angers, où il épousa Adèle-Adélaïde Talbot le 22 novembre 1829, il fut nommé en 1830 médecin-adjoint de l'Hôtel-Dieu, et l'année suivante chargé, avec le titre de médecin en chef, du service des militaires, établi dans les bâtiments de St-Nicolas, puis à l'hôpital St-Jean, jusqu'au 21 juin 1856. A cette date il passa à l'hôpital civil, au même titre de médecin en chef jusqu'à sa retraite qu'il prit le 14 août 1868. — Il était depuis le 16 avril 1830 professeur adjoint à l'Ecole de médecine et y enseigna successivement la pathologie interne et la matière médicale jusqu'à la fin de 1857. Sa santé l'obligea alors à donner sa démission, sans délaisser pourtant la pratique du Lycée. Médecin des épidémies pour l'arrondissement d'Angers depuis le 9 avril 1851, membre le 12 octobre 1865 du Conseil départemental d'hygiène qu'il présidait en 1872, il fut élu pendant la guerre membre du comité directeur des ambulances et s'y prodigua avec un zèle de dévouement infatigable. Il avait été nommé officier de l'Instruction publique le 28 décembre 1867, chevalier de la Légion d'honneur le 11 novembre 1873. — Il est mort le 4 mars 1875. — Le discours de rentrée qu'il prononça le 23 novembre 1854, a pour titre : *Des Devoirs et des qualités des médecins* (in-8° de 25 p.). — On lui doit aussi plusieurs mémoires dans les *Bullet. de la Soc. de Méd.*, 1842, 1856 et 1866, — et *de la Soc. Indust.*, 1856, 1862 et 1870.

Journal de M.-et-L. des 9 août 1844, 21 janvier [art. d'E. Talbot] et 25 janvier 1859, — 23 juin 1865, — 10 mars 1875. — *Biographie de Nic.-Cl. Laroche*, Mss. in-fol. de 30 f., par son petit-fils, M. Emile Laroche.

La Rose (« un nommé »), peintre, meurt au château de Saumur, le 15 novembre 1661.

Lasauge (*Joseph*) « suisse de nation, chy- « miste et botaniste privilégié du Roi, de la pa- « roisse de St-Benoist Grollé Buché », est inhumé, âgé de 74 ans, le 13 décembre 1777, à Angers.

Lascuche (D^e), nom de l'artiste inscrit sur un encensoir pyramidal de l'église de St-Florent, près Saumur.

Laserre (*Pierre* de), « professeur de mathématiques », à Angers, 1652, mari de d^lle Marguerite Rétagault. Il est qualifié de « noble homme », et résidait dans une maison acquise en 1658 par lui, rue St-Laud. Sa signature figure, avec un beau paraphe, sur un registre de Morannes, où il est parrain le 12 avril 1657.

Lasnier. — V. *Lanier.*

Lasnier (*Abraham*), « graveur », et ailleurs « maître orfèvre », mari de Judith Daller, était protestant et parent des Lasnier de Vernusson, chez qui l'on voit sa fille, recueillie du vivant de son père, abjurer le protestantisme le 27 mai 1667. Elle avait quatre ans. (GG 139.) — Le père habitait Rouen et était revenu en 1669 à Saumur où il mourut le 11 novembre.

Lasnier (*André*), sieur de la Tour-du-Pin, ancien official de l'évêque H. Arnauld et conseiller du Présidial d'Angers, en 1693 chanoine et correcteur de la Trinité, fit construire en 1710 à ses frais l'église du Bon-Pasteur à Angers. Il mourut le 18 septembre 1712, âgé de 82 ans, et fut inhumé dans l'église du Ronceray. Il était d'humble extraction, récemment enrichi et non de la famille des Lanier, dont il s'attribuait les armes. V. Lehoreau, Mss., t. III, p. 82, 105 et 165.

Lasse. — V. *Asse* (l').

Lasse, arrondissement de Noyant (10 kil.), canton de Baugé (10 kil.) ; — à 50 kil. d'Angers. — *Ascia* 1147 (Pr. de Gouis, t. I, f. 15). — *Lace* 1190-1200 (1er Cart. St-Serge, p. 49). — *Lascia* 1200 (G Anniversaires, f. 1). — *Parochia de Ascia* 1338 (G 340, f. 181). — Jusqu'au XVIIe s. on trouve très-fréquemment écrit *L'Asse* ; — au XVIIIe et parfois de notre temps, à tort, *Lassé.* — Sur un haut plateau (84 mèt.), entre Auverse (4 kil.) au S. et à l'E., Chavagnes (3 kil.) à l'E., Genneteil (8 kil.) au N.-E., Vaulandry (12 kil.) au N., Pontigné (4 kil. 1/2) et Guédéniau (10 kil.) à l'O.

La route départementale d'Angers à Tours traverse la partie vers S., du N.-O. au S.-E. (4 kil. 700 mèt.), reliée par des chemins d'intérêt commun aux bourgs de Lasse (1,500 mèt.) et de Chavagnes (2 kil. 500 mèt.).

Y passe par le centre, de l'E à l'O., à 500 m. au N. du bourg, le Couesnon, qui y reçoit les petits ruiss. de l'Etang-du-Bouchet et de St-Meen. Ce dernier naît au bourg même, près l'école des Sœurs, dans une source, autrefois célèbre par des miracles et recouverte d'une petite niche ronde avec statue du Saint, inaugurée le 15 août 1858. Elle alimente, à quelques pas de là, un lavoir public construit en 1846.

En dépendent les ham. de Pont-Brault (6 mais., 25 hab.), des Grands-Ormeaux (5 mais., 20 hab.), des Fourneaux (5 mais., 19 hab.), de l'Hôtel-Guillot (6 mais., 23 hab.), le château du Bou-

Digitized by Google

chet et 88 fermes ou écarts, dont 22 inhabités.

Superficie : 2,896 hect. dont 40 hect. en vignes et 262 hect. en bois.

Population : 160 feux, *725* hab. en 1720-1726. — *712* hab. en 1790. — *787* hab. en 1831. — *884* h. en 1841. — *829* hab. en 1851. — *796* hab. en 1861. — *791* hab. en 1866. — *706* h. en 1872, dont *236* au bourg (78 mais., 80 mén.), — en décroissance constante tout au moins depuis 30 ans, et déchue au-dessous du chiffre d'il y a plus d'un siècle.

Bureau de poste de Noyant. — *Perception* de Chigné.

Assemblée le deuxième dimanche de juin, créée en 1873. — Elève de bœufs, veaux, porcs. — Commerce de bois de noyer pour la menuiserie et de bois de chauffage et de construction, provenant de la forêt de Chandelais.

Mairie construite sur l'emplacement des servitudes de l'ancien prieuré, ainsi que l'*Ecole* communale *de garçons* qui les relie en équerre. — *Ecole de filles* (Sœurs de Ste-Anne de Saumur).

L'*Eglise*, dédiée à St Pierre et St Meen (succursale 5 nivôse an XII), a été transformée en 1867 par une restauration complète sous la direction de l'abbé Brisacier, de Tours. L'édifice primitif formait une étroite chapelle rectangulaire à double pignon, d'appareil irrégulier, avec petites fenêtres plein cintre sans briques, les joints colorés en rouge, XIe s. Allongée au XIIIe s. par l'adjonction d'un transept, avec clocher central, et d'un chœur, la nef fut élargie au XVIIe s., au niveau des deux chapelles, et a été dédoublée récemment par un double rang de colonnes romanes avec chapiteaux destinés à porter la voûte en pierre qui a remplacé le lambris de bois ruineux. Le transept même et le chœur ont été intérieurement remaniés. Au-dessus de la nouvelle porte apparaissent encore quelques-uns des modillons de l'ancien couronnement; sous la croix du pignon, la date 1608; tout autour du chœur, une ligne de modillons taillés à facettes ou en bizeau, mais sans figures d'êtres vivants; — sur les faces du clocher carré, de longues et étroites fenêtres ogivales à triple retrait avec chapiteaux; au-dessous vers S. une baie romane avec fer-à-cheval encadré dans une baie en tiers-point, la base formée de quatre énormes piliers reliés par quatre arcs doubleaux plats; au centre du carré, le grand autel moderne en pierre, donné par le curé actuel, ainsi que le vitrail du chœur, représentant *Le Christ bénissant*. — Dans la chapelle, à gauche, autrefois seigneuriale, aujourd'hui de la Vierge, sous l'autel, une belle pierre tumulaire d'un seul bloc de rairie (2 mèt. 49 sur 1 mèt. 34) montre représentés sous un double arceau ogival avec pignon fleuronné, portant au centre une rosace, Isabeau de la Plesse, dame du Bouchet, couchée, les mains jointes, la tête encapuchonnée, un chien à ses pieds, avec l'écu *de... chargé de 3 tourteaux 2 et 1*, — et son mari, en chevalier avec l'armure complète, tête nue, les mains jointes, — le tout gravé au trait d'inégale profondeur, la figure et les mains formées de pièces de rapport teintées de carnation. — Sur la bordure on lit encore en gothique ronde ..... *jour de décembre. Priez pour s'ame; ... et madame Ysabeau de la Plesse, dame du Bouchet, sa fame, qui trespassa l'an de grâce M. CCC. XXVII. le XIIII jour d'oc...* Le reste est effacé ou caché par l'autel. Dans un des piliers, où s'appuyait autrefois l'autel de St-Meen, fut installé en 1731 un petit réduit, où l'on plaça, le 26 mars 1731, des reliques de St Ferréol, dont le culte y est antique, de St Meen et de Ste Bénédictine, en de petits reliquaires dorés. Deux vieux tableaux seulement sont conservés de St Ferréol et de St Meen.

Le *presbytère* est installé dans l'ancien prieuré-cure, vendu natt le 8 thermidor an IV, racheté par la commune en 1866, aidée, pour les trois quarts de la dépense, par la générosité du comte Odart de Parigny. — La construction date de 1781. — Au fronton est sculptée *une main portant un cœur percé d'une flèche*, avec l'inscription : *Superemineat caritas*. Dans le jardin est recueillie une ancienne statue de *St Pierre*, retrouvée enterrée.

Aucune trace celtique ni romaine n'est signalée sur le territoire. Il était pourtant traversé par les deux voies longeant le Couesnon, celle de la rive gauche s'entrecroisant peut-être au bourg même, centre antique, avec la voie montant de Brion par la Lande-Chasle et Guédéniau vers le Lude. Nul renseignement non plus sur l'origine de la paroisse et de l'église, qui datent au moins du XIe s. Elle formait un prieuré-cure de l'abbaye de Toussaint d'Angers, dont les titres anciens sont perdus.

Prieurs-Curés : Pierre *Des Mortiers*, 1519. — René *Girard*, 1535. — Guill. *Nouel*, 1566. — Jacq. *Lebret*, 1619, † à Baugé le 9 janvier 1649, inhumé le 11 dans le chœur de son église. — Jacq. *Davau*, dès novembre 1648. — Germain *Bourgouing*, février 1656-1679. — En fouillant son jardin pour y tirer de la pierre, il lui arriva de rencontrer, à 8 pieds en terre, un sépulcre renfermant un squelette, mesurant 17 pieds 2 pouces de longueur, l'os tibia seul, 55 pouces, les grosses dents larges d'un pouce, les nerfs adhéraient encore au cadavre, qui semblait tenir entre ses bras et ses jambes d'autres corps de taille inférieure. Une quinzaine d'autres sépulcres l'avoisinaient, de 10, 12 et 14 pieds de longueur. Ce géant demeura exposé à découvert plus d'un an, visité par tout le pays. Comme le presbytère était envahi de visites et par suite mis en dépenses excessives, le curé fit combler la fosse et planter dessus trois arbres nains en alignement. Il vaudrait peut-être la peine de vérifier à nouveau cette découverte, dont une lettre de P. Gentil, professeur de philosophie à l'Oratoire d'Angers, rendit compte dans le *Journal des Savants* de 1692. — Denis *Riverain*, 1680, † le 4 octobre 1709. — A. *Belot de Marthou*, 7 octobre 1709, installé le 6 novembre, † le 25 octobre 1750, âgé de 72 ans. — Ant. Julien *Richard de la Cuinière*, 2 novembre 1750, installé le 3 décembre 1750, † le 13 novembre 1784, âgé de

Digitized by Google

68 ans Il fit restaurer le clocher en 1774-1775 et venait de terminer la reconstruction du prieuré-cure dont la première pierre fut posée le 12 décembre 1781. — Léonard-Joseph *Courtois*, janvier 1785, qui signe en 1793, notable, puis officier public. Son vicaire Besnier avait été transporté en Espagne en 1792.

Le fief, titré de châtellenie, avait pour manoir seigneurial, jusqu'à la fin du XVIIe s., la *Cour de Lasse*, encore debout à quelques mètres de l'église, logis du XVIe s. avec tourelle centrale. — En est sieur Renault du Dresnay 1451, Louis Leclerc, chevalier, mari de Louise Chenu, 1508, Ant. Rommier 1583; Pierre Lebret 1631 qui est dit en 1649 « baron de Lasse » et y réside avec sa maîtresse de qui il a plusieurs enfants, jusqu'à son mariage, le 18 juillet 1655, avec Catherine Desloges. Dès 1661 la terre appartient aux seigneurs du Bouchet. V. *ce mot*. C'était à cette date et depuis 1658, par acquêt sur Legros de Princé, François de Frézeau de la Frézelière, mari de Charlotte-Marie de Frézeau, dont la fille y épouse le 21 octobre 1687, dans la chapelle, Georges-Henri de Maillé de la Tour-Landry; — Jean-Angélique de Frézeau, mari de Paule-Louise Briçonnet d'Oisonville, 1696; — François-Bernard Briçonnet, marquis d'Oisonville, 1704, † le 5 juillet 1716; — André-René Du Pont d'Aubevoie, par son mariage le 26 janvier 1734 avec Claude Briç. d'Ois., qui y réside veuve en 1789. — La terre, passée par alliance dans la famille Odart de Parigny, a fait retour par la mort du jeune comte Odart de P. le 12 juillet 1867 à son grand-oncle le marquis d'Oisonville. — Mentionnons par occasion un curieux tableau du XVIIe s., conservé au château, et qui représente le cardinal Briçonnet mariant sa petite fille, assisté de ses deux fils, l'évêque de Meaux et l'évêque de St-Malo, — plusieurs portraits de famille dont un, dit-on, de Mignard, un autre de Largillière, — et deux beaux pastels d'Eugène Giraud, représentant la comtesse Odart et la marquise de Rilly, sa mère.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré du Lude, de l'Election et du District de Baugé. Elle fut maintes fois visitée par les Chouans, qui, dans la nuit du 2 au 3 floréal an III, y brûlèrent tous les registres de la municipalité et les rôles, en laissant au percepteur un reçu signé : *Jolicœur* et *la Volonté*.

Maires : Jean-François *Lemercier*, 1er messidor an VIII. — Pierre *Lemercier*, 3 pluviôse an XIII. — Franç. *Lemercier*, 25 mai 1821. — Pierre *Lemercier*, 1830. — Louis *Freslon*, 1843. — Gabr. *Parrot*, 20 août 1848, démissionnaire le 30 mars 1852. — Comte *Odart de Parigny*, avril 1852. — Louis *Goulet*, installé le 15 février 1853, démissionnaire en 1854. — Louis *Freslon*, 13 janvier 1855, installé le 20. — *Meré*, 1860. — *Esnault*, 1870. — Achille *Dubois*, 1874, en fonctions, 1875.

Arch. de M.-et-L. C 25 et 190. — Arch. comm. Et.-C. — *Journal des Savants*, 1692, p. 41. — Barbier-Montault, *Notice histor. sur le culte de St Mesn, à Lasse* (Angers, Lainé, in 32, avec lith., 1859). — D. Chamard, *Vies des Saints*, t. I, p 293. — *Rev. d'Anjou*, 1854, t. I, p. 186. — Pour les localités, voir *Poisieux, les Grands-Ormeaux, le Bouchet, Parigné, Boislanfray, Princé, la Giraudière*.

Lasse, f., c^ne de *Longué*, sur la rive droite de l'Authion, anc. logis assez disgracieux. Le fief en fut réuni à la terre du Boumois au XVIe s. par Anne Asse, femme de René de Tory, de laquelle peut-être il avait pris le nom.

Lassée-en-Brignon. — V. *Brignon*.

Lasserie (la), chât., c^ne de *Vauchrétien*, bâti en 1864 près les Charbotières, pour Mme Doué, avec lucarnes à fronton arrondi et vastes servitudes vers S.

Lasserie (la Grande, la Petite-), ff., c^ne de *Chavagnes-les-E.—La Petite-Lanerie* (Cass.).

Latay (le). — *Silva que dicitur Latex* 1040 (Cart. de Vendôme, ch. 7). — *Boscus de Lateio* 1151-1152 (Cart. du Ronc., Rot. 1, ch. 64), 1220 (Fontev., ch. anc. 37). — Nom d'une ancienne forêt qui couvrait les paroisses de Faye, Faveraie, Thouarcé, St-Lambert, Beaulieu, Brissac, Vauchrétien, St-Saturnin, Rochefort. Il n'en reste plus que le nom à St-Lambert-*du-Latay*, et nul vestige sur Rochefort ni sur St-Saturnin, ailleurs même peu de chose en dehors de la *forêt* dite aujourd'hui *de Beaulieu* et *des Marchais*. — Le comte Geoffroy fit don en 1040 à l'abbaye de Vendôme de la partie qui avoisinait St-Saturnin, et l'abbesse du Ronceray tenait de la fondation première des comtes le domaine et tout droit d'usage, pour elle et ses hommes, dans le bois de sa seigneurie de la Cour-de-Pierre; droits contestés par les seigneurs de Rochefort, mais confirmés sans cesse par les comtes. V. de curieuses chartes du Cartul. du Ronc., Rot. 4, ch. 25; Rot. 6, ch. 65; Rot. 1, ch. 64, etc.

Latay (le), vill., c^ne de *Beaufort* (41 mais.) et en partie de *Brion* (15 mais.). — *La Rue du Latay*, souvent; = f., c^ne d'*Ecuillé*.

Latay (le), c^ne de *Faye*. — Anc. prieuré, dépendant de l'abbaye de St-Sulpice de Rennes, sous le vocable de *St Jacques*, et dont le Pouillé Mss. de 1685 attribue par erreur la présentation à l'abbaye St-Serge. — On en trouve, comme *Prieures :* Jeanne *du Boiscornu*, 1423-1437. — Jeanne *de Laval*, 1470, 1485. — Louise *d'Averton*, 1509, 1514. — Anne *du Bellay*, 1527. — Charlotte *de la Pommeraie*, 1537. — Catherine *de Rotours*, 1541, 1543. — Marguerite *de Harcourt*, 1574, 1576. — Mélanie *Morel*, 1577, 1580. — Romaine *de la Chapelle*, 1598, 1621. — Blanche *Dupont*, 1623. — Charlotte *de Fiesque*, 162.. — Marie *de Rabodenges*, 1629, 1636. — Cath. *de la Masure*, 1643, 1646. — Françoise *Dugué*, 1650, 1668. — Marie *de Sernon*, 1669, 1697. — Cath.-Franç. *d'Angennes*, 1717. — Marie *Brécheu*, 1729, 1742. — Les bâtiments, « en caducité » dès avant 1735, existent dans un complet délabrement; — ainsi que la chapelle des religieuses. Elle sert de grange, divisée en deux par un mur et par un plancher, avec fenêtres plein cintre, sans ornement, sauf vers N.-E., des débris de moulures et de colonnes enclavées, la porte principale élargie et carrée, où

Digitized by Google

se lit sur les côtés une inscription en lettres rouges de 4 centimètres ; à gauche *Elkekedasha* ; à droite, *St Amphorli*. — A l'intérieur, voûté d'une charpente chevronnée en ogive, se conservent encore plusieurs statues en bois, dont une grande à figure imberbe, avec toque et chasuble, — une autre, d'un mètre de hauteur, barbue avec bonnet rond, robe traînante à larges manches, un livre dans la main gauche, une escarcelle en sautoir, — une troisième de 30 centimètres de hauteur, barbue, avec même coiffure, robe rouge traînante. — Un mariage y fut célébré encore en 1754, — et jusqu'en 1830 on y disait la messe deux fois l'an.—Il s'y tenait au xve s. une assemblée le 1er mai où St Fort était particulièrement vénéré. — En prend le nom un ruiss. né sur la c^ne de *Vauchrétien*, qui traverse Faye et se jette dans le ruiss. de la Gruchère ; 1,700 mèt. de cours. — V. *St-Sauveur*.

G 613, f. 49. — Notes Mss. Raimbault.

Latay (le), f., c^ne de *St-Sauveur-de-Flée*, relevait de Bouillé-Théval, et appartenait à Jean Chauvin 1450, René Letessier 1575, Franç. Bérard, son gendre, 1602, Jean Rezé, mari de Françoise Fiat, 1742, Leshénault de Bouillé 1790 ; — c^ne de *Thorigné*; — c^ne du *Tremblay*. — En est sieur n. h. René du Tertre, mari de Marguerite de Chazé, 1602.

Latay (le Grand-), bois et f., c^ne de *Châteauneuf*. — En est sieur Anselme Buscher 1668, 1701 ; — vill., c^ne de *St-Christophe-la-C.* ; — (le Petit-), f., c^ne de *Châteauneuf*; — f., c^ne de *Juvardeil* ; — vill., c^ne de *St-Christophe-la-C.*

Lathan, ch., c^ne de *Breil*. — Anc. châtellenie avec château seigneurial, qui communique encore à l'église par une large et double avenue de près d'un kil. — La terre comprenait au xviiie s. les fiefs du Plessis-Baugeau, Malcombe, l'Hommaie, la Mausseraie, le Coudray-Chénier, la Baudelaie et le Vau, dans les paroisses du Breil, Rillé, Parcé, Noyant et Meigné. — Elle appartenait depuis au moins les premières années du xve s. à la famille de Maillé jusqu'à la fin du xvie s. — Honeste de Chemans, veuve de René de Maillé, y fonda le 2 janvier 1506 la chapelle du manoir sous le vocable de Ste Barbe. — L'enfeu des seigneurs était en l'église paroissiale, dans la chapelle dite de Lathan. — La terre advint par acquêt dès les premières années du xviie s. au marquis de la Varenne, et fut donnée par lui le 20 janvier 1617 à son frère Guillaume Foucquet, père de l'évêque, qui la vendit presque aussitôt à Jacques Frézeau, sieur de la Frézelière. Elle échut en 1707 dans l'héritage d'Anne Frézeau à son fils Henri-Anne de Rousselé, et à peine une vingtaine d'années plus tard était passée, sans doute par nouvel acquêt, aux mains de la famille Pays. — En même temps qu'un Pays est curé de Huillé, un autre de Linières-Bouton, André-Donatien Pays, secrétaire du roi, fils de Donatien Pays-Meslier et de Françoise Grandhomme, habite à Lathan en 1732 avec sa femme Catherine-Marie Gauvin de Vaumartin, et y meurt le 14 janvier 1747. Leur fils Jacques-Marie, qui y était né le 24 novembre 1734, y résida jusqu'à la Révolution avec sa femme Franç. Louise-Modeste de Ferréol de Ferron, fille d'un membre du Conseil supérieur de Port-au-Prince, centre de la fortune de la famille. Adepte enthousiaste de Mesmer, il y avait réuni une remarquable bibliothèque et un curieux cabinet d'histoire naturelle, qui furent malheureusement dispersés. Le château, mis sous sequestre, puis longtemps après délaissé, a été vendu par les héritiers de la fille de Marie-Jacques Pays le 18 mars 1842 au vicomte Napoléon-Charles Roullet de la Bouillerie. Son frère, ancien membre du Conseil général, propriétaire actuel du domaine, a fait reconstruire l'habitation, sans conserver rien des constructions anciennes que la fuie seigneuriale. Un magnifique parc en dépend, distribué en bosquets, prairies, vergers, taillis, futaies, et traversé sur une longueur de 800 mèt. par les eaux admirablement aménagées du Lathan, avec une pièce d'eau de 500 mèt. attenant aux jardins. — Le plus ancien titre conservé au château date de 1347.

Lathan (le). — *Fluviolus qui dicitur Laten* 1055-1070 (Liv. N., St-Flor., ch. 237). — *Lathen* 1172 (Inventaire de la Prév. d'Anjou, p. 52). — *Le pont de Lathan* 1295 (Cartul. de Monnais, p. 153). — *L'eue qui est appellée Latan* 1296 (H.-D. *B* 109, f. 49). — C'est le radical même et sous sa forme celtique, qui se retrouve au nom de la *Villa Thanæ*, *Athenæ* centre primitif de Longué, V. *ce mot*. Jusqu'au xviiie s. on écrivait toujours *l'Athan* en détachant l'article ou *Lathan*, en l'y confondant ; mais ce n'est que depuis un siècle qu'on s'est habitué à le redoubler. — Le ruiss., né en Indre-et-Loire dans l'anc. étang de Rillé, entre en Maine-et-Loire, traverse Breil, la Pélerine, Méon, Noyant, Linières, Vernantes, Mouliherne, Jumelles, St-Philbert, Longué et se jette dans l'Authion au Bois-du-Long ; — 47,500 mèt. de cours, le long duquel il anime 35 usines ou moulins ; — a pour affluents la Fontaine-Suzon, le Pâtis-du-Motay, le Racinay, la Cirotière, le Mareil, la Riverole, la Fontaine-de-Jalesnes, la Douère, le Pont-Ménart, l'Etang-du-Frêne, la Gouane, la Perrette, la Planchette, le Pouillet. — V. une transaction de 1407 à l'occasion de la pose d'un échantillon par le seigneur de la Vaufêtu (Cartul. de Monnais, p. 289). — On appelle le vieux Lathan l'ancien lit caillouteux souvent à sec, qui passe dans les prairies de Longué, tandis que le courant nouveau circule sur un fonds vaseux, encaissé dans une petite levée continue. Une autre branche dite des Montils ou de la Curée s'en sépare à la Rose, près du m^in de la Ville, et gagne l'Authion à 500 mèt. de la principale embouchure du Lathan, régularisée par quelques travaux.

Latisseau (le). — V. *Lala*.

Latonnière (la), f., c^ne de *Somloire*. — Anc. dépendance du temporel de la chapelle St-Michel, desservie en l'église d'Yzernay.

Lauberdière (de).—V. *Dupont d'Aubevoie*.

Laubiche, cl., c^ne de *Châtelais*, anc. domaine de la cure de St-Georges-sur-Loire.

Laudière (la), f., c^ne de *Daumeray*, anc. domaine du Temple d'Angers. — V. *la Léau-*

Digitized by Google

dière; = f., c^ne de *Murs*. — *La maison seigneuriale de la Leaudière* 1642 (Et.-C.). — *L'Eaudière* (Et.-M.). — Anc. maison noble, avec chapelle rebâtie et consacrée le 7 février 1678, dans laquelle se marient le 25 novembre 1715 Pierre-Hélie de L'Epagneul, capitaine de dragons, avec Claude Martinet, veuve Lemaire, — et le 7 septembre 1733, Félix du Verdier avec Radegonde Fouyer de la Fresnaie; — appartenait en 1675 à n. h. Pierre Millon, en 1710, 1741, à Henri-Louis Millon, chevalier, commissaire des guerres au département de Bretagne, dont la fille Marthe-Henriette épousa à Angers Louis-André de Lantivy le 11 février 1749; — saisie et vendue nat^t, avec trois marais en dépendant, sur Leroy de Neuville le 16 thermidor an IV. Il y reste des traces d'anciennes constructions identiques à celles des Chatelliers; = f., c^ne de *St-Lambert-la-Potherie*. — En est sieur n. h. Pierre Caillaud, écuyer, 1601.

Laudonnière, f., c^ne de *Chalonnes-s.-L.* — Anc. domaine, relevant de la Barbotière, et dont est dame Jeanne Baraton, veuve de Franç. de Brie, 1539 (C 106, f. 390).

Laudrière (la), f., c^ne de *Beaupréau*, 1687.

Laugardières (les), h., c^ne du *Marillais* — *La Lugaudière* (Cass. et Et.-M.).

Laumaillé (.....), de Candé, chef de Chouans, fusillé le 12 nivôse an II, à Candé. — (*Anaclet*), originaire de Rennes, supérieur des Récollets de la Baumette, périt dans la noyade de Nantes du 5 décembre 1793.

Laumerie (la), c^ne de *Nueil-s.-Pass.* (Cass.).

Launay, V. *l'Aunay*, orthographe régulière mais pour un grand nombre absolument inusitée.

Launay, vill., c^ne des *Alleuds*. — *Lausnay* XVIe s. (St-Aubin, Pr. des All.). — *L'Aunay-aux-Moines* (Vent. Nat.). — Anc. domaine des moines de St-Aubin d'Angers, vendu nat^t le 15 fructidor an IV; = ham., c^ne de *Beaufort*. — *Launay de Guégné* 1275 (Chaloché, Launay, t. I). — Anc. domaine, avec manoir seigneurial, de l'abbaye de Chaloché. Il y existait une chapelle, non fondée et sans revenus, où un prêtre, désigné par l'abbé, célébrait la messe le dimanche, faisait l'instruction aux enfants et portait le viatique, entretenu de dons volontaires en chanvres, blés, filasses par les habitants du canton de la Rue-du-Bois, de Gaigné et de Bourg-Chevreau, qui en obtinrent à ce prix la conservation en 1694, sous la charge encore d'y élever un banc abbatial avec armoiries. — Elle fut interdite vers 1780, abandonnée même par les processions et n'existait plus quand le domaine fut vendu nat^t le 29 avril 1791; = ham., c^ne de *Beaupréau*; = ham., c^ne de *la Chapelle-St-Florent*, V. *Launay-Savin*; = ham., c^ne de *Chemiré-s.-S.* — Anc. domaine de l'abbaye de Bellebranche, qui le relevait de Grattecuisse.

Launay, vill., c^ne de *Louresse*. — *Loenai* 1139-1150 (Pr. des Lochereaux, t. I, f. 3). — *Lonai* 1201 (Ch. de fondat. de la Grézille). — *Feodum de Looneio* 1244 (St-Maurice, Anniv., t. I, f. 10). — *Launay-Savoye* alias *Launay-Brénezay* 1529. — *Launay-Louresse* 1720. — Avec anc. chât. seigneurial « composé d'un corps « de logis, pavillon, aile, chapelle, pont-levis, « fuye, granges, le tout fermé de murailles et « fossés », est-il dit en 1735. — La terre, qui possédait la seigneurie de la paroisse, était titrée de châtellenie et relevait alors de Montreuil-Bellay, autrefois de Doué. Le fief de Richebourg y avait été réuni par retrait féodal. Elle appartenait depuis les premières années du XIVe s. à la famille de Brénezay (E 825). — En est encore seigneur en 1567 Gabriel de Brénezay; — en 1600 André Faligan, et la même année Philippe-Guillaume Testu, chevalier, mari d'Anne Barjot; — Louis Testu, chevalier, gentilhomme ordinaire de la Chambre, 1633, 1668; — Marie-Françoise Louet, veuve Lebel de la Jaillère, qui obtint en août 1730 des lettres de confirmation du titre de châtellenie; — son fils Guy-Marie-Franç. Lebel de la Jaillère 1735, 1769, Franç. L. de la J. 1789. — Brûlé pendant la Révolution, rétabli en 1830, le château appartenait jusqu'en ces dernières années au marquis Méry de Contades, dont le fils y réside et l'a transformé par l'adjonction d'un second corps identique et parallèle, en même temps qu'il y faisait tracer un parc sur le domaine, 1870. Dans une ancienne tour à l'angle N.-O. sont établies les cuisines. — La chapelle du manoir, dédiée à Ste Catherine, autrefois placée dans la cour basse, tombait de vétusté. Elle fut reconstruite et bénite le 12 octobre 1773 dans un pavillon de la haute cour, reliant une aile actuellement démolie. Elle doit être réinstallée de nouveau dans la tour en construction à l'angle N.-E. — Le 16 août 1868 il a été donné dans la prairie voisine et au N.-E. de l'étang, de grandes courses qui avaient attiré une foule immense.

Launay, m^ins à vent et m^in à eau sur le ruiss. du Jeu, c^ne de *Neuvy*, V. aussi l'*Aunay-Gontard*.

Launay, chât. et f., c^ne de *Louvaines*, résidence de M. d'Andigné; — appartenait aux XV-XVIIe s. à la famille Lemaczon. — N. h. Mathurin L., y meurt le 27 avril 1632, âgé de 60 ans. Il avait pour femme Catherine d'Andigné. — Leur fils Antoine, né le 2 novembre 1605, épousa en premières noces Franç. Cuissard, en deuxièmes noces (7 mai 1656) Françoise de Belin de la Blinière. On a détruit en 1815 un beau dolmen existant sur une prairie voisine, au bord de l'Oudon. — Une source ferrugineuse y est née depuis 1848.

Launay, chât. et f., c^ne de *Sceaux*. — Anc. fief et seigneurie avec maison noble, dite au XVIe s. *Launay-Bérart* et qui appartenait en 1388 à Pierre Lebarbier. Dès au moins les premières années du XVIe s. la terre avait passé à la famille Lemasson. — Michel Lemaczon, V. *ce nom*, procureur d'Anjou et maire d'Angers, célèbre par son procès contre les Brie-Serrant, et sa femme Antoinette Millet, y firent bâtir, dans un coin de la cour, en l'honneur de la Conception de N.-D., une chapelle qu'ils dotèrent par acte du 11 avril 1543 et qui fut bénite le 9 juin suivant, et de nouveau le 25 septembre 1770. En

Digitized by Google

était titulaire en 1790 le curé de Saint-Samson, Ferré, V. *ce nom*. — En 1615 habitait le château et y meurt Jean Lemaczon, écuyer, inhumé le 26 octobre dans l'église de Sceaux; — Claude-Lem., veuve d'Henri de Blécourt, vicomte de Bétencourt, 1676; — Madeleine Filoche, veuve de Franç. de Grimaudet et Samuel-Mathurin Filoche 1736, Mathurine Filoche, 1773, garde marteau des eaux et forêts d'Anjou.

La terre acquise après la Révolution par le commandant de gendarmerie Noireau, fut vendue par lui au notaire Brichet, V. *ce nom*, qui a fait jeter bas les anciennes constructions et bâtir vers 1850 un beau château, style Louis XIII, flanqué de tourelles aux angles, avec lucarnes à fronton triangulaire aigu (architectes Moll et Tendron), qu'entourent un admirable parc et des vues splendides. — Dans un pré voisin jaillit une source ferrugineuse, d'un goût particulier que lui donne le terrain tourbeux. — Non loin et toujours sur les dépendances de la terre, une pièce d'eau contient en dissolution du sulfate de fer — Le ruiss., qui naît sur le domaine, en prend le nom, coule de l'O. à l'E., passe sous la route d'Angers, sépare les c^nes^ d'Ecuillé et de Champigné, pénètre sur Cheffes et s'y jette dans le Piron; — 5,120 mèt. de cours.

Launay, f., c^ne^ de *Tout-le-Monde*.

Launay, chât., c^ne^ de *Villebernier*. — Joli petit édifice du xve s., appartenait en 1414 à Jean Crist, en 1433 à Emery de Souvigné, sieur de la Rocheboisseau, qui vendit la terre avec celle des Palis à Etienne Bernard, trésorier du roi René, de qui ce prince l'acquit le 28 juillet 1444 pour une somme de 4,000 l. Il en fit don dès le 21 février 1446 à Isabeau de Lorraine. — Le manoir devint dès lors un de ces nombreux rendez-vous de plaisance, que les deux époux aimaient tant à embellir et où se plaisait le mieux la reine. C'est dans la prairie voisine que fut célébrée en 1446 l'*Emprise de la joyeuse garde* ou le *Pas du Perron*, qui réunit toute la noblesse angevine. Le voyageur Rosmital y passa en 1466 et parle avec admiration de la forêt, aujourd'hui si bien disparue, de ses grands chênes, pleins d'oiseaux et de bêtes fauves. — Le roi de France, héritier de la maison de Sicile, céda la terre en 1499 à Jean de St-Amatour, de qui hérita en 1526, par sa mère, Claude de Bretagne, comte d'Avaugour et de Vertus. Jean de Rieux, mari de Philippe de St-Amatour, la vendit en 1574 à Et. Rouzières. — Un siècle passé, en 1674, Anne de Bretagne de Goello, aux droits de Claude de Bretagne, reprit possession de Launay, par retrait lignager sans doute. Elle laissait pour légataire universel en 1737 son neveu Mériadec, prince de Rohan et de Soubise, dont l'héritier, Charles de Rohan, pair et maréchal de France, vendit de nouveau le domaine, le 7 septembre 1786, à l'ancien maire d'Angers, Jacq. Boulay du Martray, — Il avait épousé une demoiselle d'Armaillé, qui y résidait, devenue veuve, et y fut trouvée assassinée vers 1831, sans qu'aucune recherche ait pu faire découvrir les auteurs du crime. — Le château, échu par héritage aux d'Armaillé, a passé par acquêt à M. Emile Lebault, et de nouveau à M. Tréton du Mousseau, qui y réside.

Des écussons décorent encore les cheminées de la galerie et sur les murs on a recueilli de nombreuses graphites dont quelques-unes du xve s.; mais des tourelles élégantes qui couronnaient le logis, il ne reste plus que la tour de l'horloge adossée à la chapelle et quelques murailles crénelées.

Arch. du château, d'après les notes de M. Lemarchand.— *Echo Saumurois*, 17 novembre 1857. — Notes Raimbault. — *Bullet. de la Soc. Ind.*, 1848, p. 68. — Gaulay, *Souvenirs anecd.*, p. 267. — De Quatrebarbes, *Œuvres du roi René*, t. I, p. civ-cv, cxi, 89. — Lecoy de la M., *Hist. de René d'Anjou*, t. I, p. 258.

Launay (le Grand-), chât., c^ne^ d'*Andard*, autrefois de la paroisse de Brain. — *Lucus qui vocatur Aunetum* 1100 circa (Cart. du Ronc., Rot. 4, ch. 60). — Anc. fief et seigneurie, titré au xviiie s. de châtellenie, dont la mouvance s'étendait dans les paroisses de Brain, Andard et Corné. Il relevait à foi et hommage simple du fief et haute justice de Durtal et rendait aveu à Gizeux. Tous les pêcheurs de l'Authion étaient tenus dans son ressort de pêcher au profit du seigneur le jeudi soir jusqu'au vendredi matin, chaque semaine. — En est sieur Jean de la Lorie 1667; — son gendre, Marc Sicault, lieutenant civil et criminel de la Prévôté d'Angers, 1681; — Jean du Fraisier, avocat au Présidial d'Angers; — son gendre, Jean Guérin de la Piverdière 1719, V. *ce nom*, dont les descendants y résident encore. Son petit-fils s'étudiait particulièrement à la culture de la vigne et a détaillé dans une lettre à l'abbé Ollivier, publiée par les *Affiches* du 3 mars 1780, la méthode de traitement qu'il appliquait à ses vendanges. — Les dépendances de l'habitation actuelle portent la date de 1769. L'ensemble n'en est peut-être pas plus ancien, sauf la tourelle pentagonale, en avancement sur le centre de la façade. Elle contenait autrefois l'escalier et la porte et a été transformée en une élégante niche avec vase de fleurs (xvie s.). — Tout autour circulent de belles douves poissonneuses, dont le curage y a fait rencontrer une très-belle hache de pierre. Elles étaient autrefois bordées de hautes haies vives. Les plantations d'arbres exotiques, dont se parent les jardins, ont été en partie seulement détruites par l'inondation de 1856 qui n'a pas endommagé les vignes. A l'intérieur, une plaque de cheminée porte un écusson *de ... chargé de deux croissants et d'une étoile en cœur*.

Launay (le Petit-), f., c^ne^ d'*Andard*, attenant au Grand-L. en dehors des douves. Le logis, à croisées du xvie s., conserve une remarquable cheminée, sculptée d'enlacements de festons et de fleurs, avec écussons vides, qui ne paraissent pas avoir été remplis.

Launay. — V. *Abraham*, *Lemaçon* et *Delaunay*.

Launay (*André*), entrepreneur, connu sous le nom de *Launay-Joubert*, né à Angers le 22 mai 1789, a publié : *Des Etablissements publics ou particuliers susceptibles de mériter l'attention de l'Autorité, sous le rap-*

Digitized by Google

port de la salubrité, des odeurs, du bruit, du feu et autres inconvénients et réflexions sur l'érection d'un abattoir sur le port Ayrault d'Angers (Angers, Pavie, 1832, in-8° de 32 p.).

Launay (*François* de), né à Angers le 12 août 1612, vint, après ses études de droit, s'établir à Paris, où il fut reçu avocat au Parlement le 20 janvier 1638. Il y plaida pendant plus de quarante ans, réputé surtout par sa science profonde des anciennes lois et des coutumes, et lié d'une amitié particulière avec Ducange et Ménage. Il avait 66 ans, quand le chancelier Letellier fit créer pour lui, par arrêt du 26 novembre 1680, la charge de professeur de droit français au Collége Royal, qu'il inaugura le 28 décembre suivant. Son *Discours prononcé à l'ouverture de ses leçons* (Paris, 1681, in-12), eut quatre éditions en six ans. Il y soutient que le droit romain n'est pas le droit commun de la France et l'utilité de vulgariser l'étude des lois. Ses autres ouvrages ont pour titre : *Traité du droit de chasse* (Paris, in-12, 1681). — *Institution du droit romain et du droit français, divisée en quatre livres par un auteur anonyme, avec des remarques pour l'intelligence de l'ouvrage* (Paris, 1686, in-4°). — *Commentaires sur les Institutes de M. Ant. Loisel* (Paris, 1688, in-8°). Il ne concerne que le premier livre de Loisel. — Launay a rédigé en outre de nombreux Mémoires, traduit du latin la première partie du *Commentaire* de Gabriel Dupineau *sur la Coutume d'Anjou* et édité les *Institutes du droit canonique* de Lacoste, dont son ami Nivard avait publié le *Droit civil*. — Il mourut à Paris le 9 juillet 1693 et fut inhumé dans l'église St-Séverin. Son éloge est inséré au *Journal des Savants*, qui a rendu compte d'ailleurs de ses livres.

Journ. des Savants, 1681, mars, p. 27; 1688, mai, p. 403, novembre, p. 388; septembre 1693, p. 421.—Niceron, t. XV, p. 55. — Taisand, *Vies des plus célèbres Jurisconsultes*.— Gouget, *Mém. sur le Coll. Royal*.

Launay (*Jean-Baptiste*), architecte, né le 7 novembre 1805 à Angers, où il est mort le 19 mai 1869, âgé de 63 ans, veuf de Françoise Piau, a pris part à la controverse sur l'emplacement du théâtre par deux brochures : *Pétition à M. le Maire, à MM. les Adjoints, etc., pour le maintien du Théâtre sur la place du Ralliement* (1866, Cosnier et L., in-8° d'une f., tiré à 50 ex.). — *Place du Ralliement, emplacement du Théâtre, réponse à M. Mourin* (Lemesle, 1866, in-8° de 8 p., tiré à 100 ex.).

Launay (*Louis*), maître architecte, est le constructeur de la pyramide de Sorges en 1743—et en 1744 fut chargé par la ville de transférer sur les Grands-Ponts d'Angers la pyramide du pont des Treilles. Sa maison, à la Possonnière, porte encore à son fronton cette inscription : *Hic est fructus laborum meorum* 1753.

Launay-Bafer, chât., c^ne de *Chavagnes-s.-le-L.* — Anc. fief et seigneurie appartenant au XIIe s. à une puissante famille qui lui a laissé son surnom. Jean de Marmoutier qualifie Payen Bafer, de « magnanime baron ». Ses descendants, au témoignage de Ménage, portaient *d'hermines à la fasce de sable*. Le château, dont aucun document ne parle durant le moyen âge, fut mis en état de défense et agrandi vers 1580 pendant les guerres de la fin du XVIe s. Les habitants de Chavagnes y trouvaient refuge en tout péril, avec meubles et provisions « pour la grande quantité « de gendarmes et coureurs qui venoient à lad. « paroisse ». Il appartenait à cette époque et depuis 1464 à une famille Carreau et passa par héritage en 1601 à n. h. Nicolas de Montigné, sur qui le 16 avril 1602 il fut acquis judiciairement par Renée de la Grandière, femme de Mathurin de Gennes. — En est sieur en 1615 Franç. de Gennes, — en 1630 René de G., qui se marie le 6 février 1634 avec Renée de la Court, dame de la Boissière et de la Court-Bellière. — Leur fils Hector épouse le 1er février 1666, dans l'église d'Avoir, Marguerite de Chambes de Maridor, qui fut inhumée le 21 septembre 1693 dans l'église paroissiale. La même année, en vertu d'un arrentement du 13 février consenti par le Chapitre de St-Martin d'Angers, Launay s'était annexé la châtellenie de Chavagnes, avec tous les droits seigneuriaux, haute, moyenne et basse justice, outre ses fiefs de Poisieux, la Giraudière, Bonnettes, la Bardouillère, le Gué, les Viviers. — Marie-Marguerite de Gennes, fille d'Hector de G., en épousant le 11 mars 1704, dans la chapelle du château, René Du Pont d'Aubevoie de la Roussière, transporta le domaine entier dans une famille nouvelle, dont la descendance le possède encore. — Marie-Thomas-Eugène Du Pont d'Aubevoie, marquis d'Oisonville, dernier propriétaire, a fait reconstruire le château dans le style italien du premier Empire, avec péristyle à colonnes, tout auprès de l'emplacement de l'ancien. Les vieilles douves ont été converties en jardins et en partie remplacées par le courant d'un petit ruisseau, né sur le domaine et que contient, en le détournant, un reste des vieux murs. Une avenue de trois kilomètres, praticable en tout temps, grâce à un ensablement de terre blanche ou *groie*, comme on l'appelle, fournie par une carrière spéciale, rallie la route départementale. Un parc anglais, des eaux vives, de vastes pelouses, de riches massifs, des perspectives profondes et variées font de cette demeure un enchantement, au milieu de campagnes d'un aspect sévère, et témoignent du grand goût du maître, dont d'autres bienfaits, les chemins, les écoles, l'église, attestent la générosité. Il conservait au château un très joli portrait de sa mère, Marie-Louise-Françoise Du Pont de l'Auberdière, fait par elle-même au pastel.

Arch. de M.-et-L. G 1019. — Arch. commun. de Lasse, Chavagnes et Dénezé Et.-C. — Ménage, *Vie de P. Ayr.*, p. 407. — *Chron. d'Anj.*, t. I, p. 284.

Launay-de-Gennes, f., c^ne de *Dénezé-s.-le-L.* — *L'herbergement Macé de Launay* XIVe s. (Cartul. de Monnais, p. 268).—*L'eau qui vient de Launay* (Ib.). — *Launay-le-jeune* (Et.-M.). — Anc. fief et seigneurie relevant en foi et hommage lige de Daon, avec château-fort, entouré de douves et ponts-levis. Il tenait son nom

Digitized by Google

de la famille de Gennes qui le possédait dès avant le XVIe s. Jean de Gennes, mort à Angers, y fut rapporté le 17 juin 1604 et inhumé dans l'église paroissiale. Sa femme Charlotte de Chahannay l'y avait précédé à peine d'un mois — En est sieur Louis de G. 1609, mari de René de Maugas. Dès 1673 la terre a passé sans doute par acquêt à Isaac de Boissard, sieur de la Rigaudière, mari de Claude du Hardas et prend quelque temps, dans les actes, le titre de *Launay-de-Boissard*, qu'elle n'a pu garder. — Y résident successivement Charles-Isaac de Boissard 1731, mari de Marie-Madeleine de Savennières, mort en 1759, Charles-Isaac-Marie-Madeleine de B., chevalier, mari d'Anne-Gabrielle de Caradeuc de la Chalotais, mort le 5 septembre 1769, Charles-René-Isaac de B., encore en 1789; — auj., comme Breil-de-Foins, à M. de Pontdeville. — En prend le nom un ruiss. né sur la cne, et qui se jette dans la Marconne; — 2,650 mèt.

Il ne reste plus rien de la forteresse antique qu'un pan de mur dans l'immense enceinte, encore bordée en partie de ses larges douves. Un château l'avait remplacé dès le XVIe s., transformé par deux fois au XVIIe et au XVIIIe s., en forme de vaste rectangle, sans trace aucune de sculptures, à trois étages, avec fronton moderne au centre, et fenêtres à meneau, mais d'une ruine complète à l'intérieur, où se reconnaissent à peine dans un salon quelques débris de moulures décoratives; vers l'E. dans un grand corps carré en avancement tournoie un large escalier de pierre. — Une admirable ruine et qui, nulle part signalée, aurait dû depuis longtemps exercer le talent des dessinateurs angevins, c'est la *chapelle*, fondée le 20 septembre 1526 par Jean de Gennes, sous l'invocation de Notre-Dame, et qui s'élève à l'écart, tout au bord de la douve vive. Le plan forme une croix à bras courts égaux, avec quatre pignons, le fond seulement à pans coupés, éclairé par trois fenêtres à meneaux tréflés, la porte éventrée, surmontée d'une grande baie ogivale et, au-dessus, d'un hémicycle, avec rebords en fer à cheval, que couronnait un clocheton. Le pied seul en subsiste en forme de cul-de-lampe Renaissance, admirablement enlacé de bandeaux de pierre et d'un fouillis d'arabesques d'où ressort en bas une petite tête souriante; et sous la voûte écroulée, au milieu de l'épais lierre, qui couvre le sol et les murs, tout au centre, dominant l'œuvre entière, se dresse un immense ormeau.

Launay de la Mothaie (*Charles* de), né le 12 juin 1787 à la Mothaie en Brion, entra au corps d'élite des gendarmes d'ordonnance le 14 novembre 1806, fit les campagnes de Prusse et de Pologne en 1806 et 1807, d'Allemagne en 1808 et 1809, d'Espagne en 1811 et 1812, était en 1812 capitaine aide-de-camp du maréchal Masséna, en 1813 attaché à l'état-major de la Grande Armée et la même année aux grenadiers de la vieille garde. Licencié en 1815, il fut rappelé en 1816 au 11e dragons, passa chef d'escadron de carabiniers en 1827, lieutenant-colonel de la même arme en 1835, revint colonel au 8e dragons en 1842 et enfin colonel de gendarmerie à Nantes, où il est mort en décembre 1864. Il était chevalier, depuis 1814, et commandeur depuis 1847, de la Légion d'honneur.

Launay de la Mothaie (*Marie* de), élevée en l'abbaye du Ronceray, prit l'habit en celle de Fontevraud sous l'abbesse Jeanne-Baptiste de Bourbon, qui se l'attacha d'abord comme secrétaire de France et gouvernante de Mlle de Nemours, puis dans la charge de chapelaine. Gabrielle de Rochechouard l'y maintint, pour l'élever bientôt après à celle de grande prieure de l'abbaye, que les infirmités lui durent faire délaisser en 1693. La lettre circulaire qui annonce sa mort aux couvents de l'ordre, datée du 25 mai 1703, est remarquable. Elle a été récemment réimprimée. V. Clément, *Gabr. de Rochechouard*, p. 236 243.

Launay-Gobin, f., cne de *St-Quentin-en-M.* — Anc. fief et seigneurie avec manoir noble appartenant depuis au moins le milieu du XVe s. jusqu'en 1562, à la famille Daillon du Lude. Aussi dit-on au XVIIIe s. encore *Launay Gobin alias le Lude.* — La terre passe au XVIe s. à la famille Bitault du Plessis et de Hauteberge, qui n'a rien de commun avec celle de Chizé, V. Ménage, *Vit. Ærod.*, p. 200. — Marguerite B. l'apporte dès avant 1613 en mariage à René de la Tullaie, sieur de Belle-Ile. Tallour, sieur du Perron, en épousant Louise de la Tullaie, en reçut la jouissance en attendant le paiement de la dot. — Enfin par acte du 26 mai 1676 Françoise Martineau, veuve de Salomon de la Tullaie, vendit la terre et les fiefs à Louis d'Aubigné de la Rocheferrière, qui ne les garda guères, puisqu'ils avaient passé déjà en deux mains différentes arrivant vers 1710 à Olivier Subleau de la Mauvoisinière, — C'est aujourd'hui la plus grosse ferme de la commune, « une métairie de quatre « charrues, » comme on dit dans le pays; — appart. à M. Théobald de Soland, — Elle donne son nom à un ruiss. né sur la cne, qui coule du N.-E. au S.-E., limite St-Quentin d'avec Beausse et Chaudron et se jette sous le min de Bouffay dans le ruiss. du Pont-Notre-Dame; — 4,000 mèt. de cours.

Launay-Gringuentière. — V. *la Mare.*

Launay-Jagut. — V. *les Aunais.*

Launay-Milon. — V. *l'Aunay*, cne de *St-Georges-du-B.*

Launay-Savin, f., cne de *la Chapelle-St-Florent.*

Launay-Valençon, f., cne du *Fuilet*, — avec min à eau, servi depuis 1842 par une machine à vapeur de 18 chevaux. — Anc. fief et seigneurie, relevant de Chantoceaux, dont est sieur Geoffroy Turpin, 1460, n. h. Jean Terrier 1540 (C 106, f. 318), Pierre de Rougé 1700.

Laurea. — V. *Louerre.*

Laureal (de). — V. *Maisony.*

Laurencerie (la), cl., cne de *Champigné.* — En est sieur René Juffé 1631.

Laurent (.....), docteur en théologie. V. *Du Cambout*, ci-dessus, p. 74.

Laurent (*Julien-Etienne*), né à Durtal le 12 mai 1763, ordonné prêtre, se cacha à Angers

Digitized by Google

pendant la Révolution et remplit les fonctions de vicaire de la Trinité depuis la réouverture des églises jusqu'au Concordat, époque à laquelle il fut envoyé à la cure de Beaufort (22 décembre 1802).—Il y mourut subitement le 13 février 1818. Son *Oraison funèbre, prononcée le mardi 16 février 1819 par M. Arnail, curé de N.-D. d'Angers*, est imprimée (Angers, Pavie, 1819, in-8° de 26 p.).

Lauriacus, *villa* du pays d'Anjou, *in pago Andegavensi*, où le roi Charles le Chauve réunit en octobre 843 un Concile. Il y fut promulgué par les évêques d'Anjou, du Maine et de Bretagne quatre articles contre les chrétiens rebelles à l'autorité du roi ou à celle de l'Eglise et des Conciles, menace dirigée sans doute contre les comtes Lambert et Nominoé. Aucune des chroniques angevines ne mentionne cette assemblée que les historiens ne savent où placer. Je la mets à Loiré, V. *ce mot*. Le nom latin y correspond directement et se retrouve encore au XIIe s. sous la forme *Lorriacus*, *Loriacus*, *Loiriacus* 1148 (1er Cartul. St-Serge). A ce moment le roi revenait de Rennes par Candé sans doute et remonta de là vers le Maine, pour s'arrêter sur la route encore à Quelaines près Cossé et y tenir en novembre une nouvelle assemblée de prélats. Une villa *Lauriacus* faisait partie au VIIIe s. des domaines de St-Martin de Tours. — D. Bouq., V, 737, — *Gall. Christ.*, XIV, n° 5, — et ne paraît pas être la nôtre, bien moins encore le palais, *palatium Lorriaci*, d'une charte, — d'ailleurs bien probablement fausse, — où le roi en 1123 confirme les priviléges de l'évêché de Nantes (D. Lobin, t. II, p. 279).

Laurier (le), ham., cne de *Cheffes*. — *Loriers* (Et.-M.). — *Le Caurier* (Postes); — ham., cne de *Juvardeil*.

Laurière. — V. *l'Orière* et *Lorière*.

Laurier-Gaillard (le), mon, cne de *Fougeré*, vendue nat^l sur l'abbé René Rabouan le 3 frimaire an III.

Lauriers (les), vill., cne de *Sceaux*.

Lauriet, ham., cne de *Coron*.

Lausignières (les), f., cne de *la Cornuaille*.

Lautrais, ruiss. né sur la cne de *St-Georges-du-Puy-de-la-G.*, forme limite avec la cne de Jallais, sur le territoire de laquelle il pénètre, et se jette dans le ruiss. de la Singerie, en face le Pontaugis.

Lauvry, ham., cne d'*Ecouflant*. — *L'Auvrie* (Cass.).

Lauzeral (*Jean-Jacques*), né à Angers le 12 oct. 1765, fils d'un tailleur, enrôlé volontaire au 1er bataillon de M.-et-L. et élu sergent, assista aux siéges de Verdun et de Valenciennes, aux premières campagnes d'Italie, à celles d'Egypte et fut blessé le 3 février 1799 au siége d'Elarich en Syrie, sous les yeux de Bonaparte, qui au retour le fit nommer adjudant de place à Toulon. Promu plus tard au grade de capitaine à l'état-major de la place de Givet, il donna sa démission sous la Restauration, fut seulement rappelé en activité après juillet 1830 et reçut le commandement du château d'Angers, tranformé alors en prison, où il est mort le 5 décembre 1832.

Lavais, f., cne du *Lion-d'Ang.* — *La Vez* (Cad.). — Il faut peut-être rapprocher de ce nom le diplôme donné le 1er octobre 845, par Charles-le-Chauve, *in villa Avegio in pago Andegavensi* (D. Bouq., t. VIII, p. 478).

Laval (*Emma* de), abbesse du Ronceray d'Angers, 1163-1190. Brun. de Tart. donne un dessin de ses armoiries, Mss. 871, t. II, p. 256.

Laval (*Jeanne* de), fille de Gui XIV, comte de Laval, et d'Isabelle de Bretagne, née le 2 novembre 1433 à Auray, avait dépassé ses vingt ans quand son portrait, mis avec intention sous les yeux de René d'Anjou, alors en Lombardie (janvier 1454), inspira au prince, si longtemps inconsolé de son veuvage, un violent amour. Il en a raconté lui-même, sans vain mystère, et la naissance et les ardeurs dans son petit poème de *Regnauld et Jeanneton*, comme l'interprète très-bien M. Lecoy de la Marche. L'entrevue, qui était, quoi qu'on en ait conté, la première, eut lieu sans doute dès le retour à Angers, vers la fin de mai, et dès le 3 septembre le contrat accepté fixait la dot à 40,000 écus d'or. La fiancée arriva à Angers le 9 et descendit avec son père et une nombreuse escorte en l'abbaye St-Nicolas, où le 10 fut célébrée la cérémonie nuptiale. Le 12 eut lieu l'entrée en grand triomphe dans la ville et au château. Le douaire, qui lui fut assigné, comprenait, en Anjou seulement, le tiers des revenus du duché, le produit entier de l'imposition foraine, les ville et château de Saumur, les manoirs de Chanzé, de la Rive, du Palis et de Launay, qui devinrent pendant deux ans, avec les châteaux d'Angers, des Ponts-de-Cé, d'Épluchard, de Rivettes et de Baugé, les rendez-vous de fêtes intimes et de fantaisies princières. Jeanne, célèbre entre toutes par sa beauté mais surtout douce de cœur et affectueuse, paraît avoir exercé une domination toute de tendresse et de charme sur le bon René. Après deux ans passés en fêtes et en courses dans le pays, jusque dans le Poitou et le Maine, elle le suivit en 1457 en Provence pour y rester cinq années, revint de 1462 à 1469 en Anjou, et cette dernière année fut présentée au roi à Amboise, puis retourna en Provence, et s'y accoutuma si bien de sa vie douce et facile, en pleine fête de soleil et de liberté, qu'elle y resta, laissant même René repartir sans elle pour une dernière fois revoir l'Anjou. C'est là, dans ces jardins d'Aix, de Brignolles, des Baux ou de Peyrolles, sur les bords de la Durance, qu'elle put croire revivre le temps où la reine Berthe filait, et que les poètes, dépassés dans leurs rêveries, admirèrent, comme le chante Georges Chastelain, un roi de Sicile devenu berger

Et sa femme gentille
De ce propre mestier
Portant la pannetière
La houlette et chapeau
Logeant sur la bruyère
Auprès de leur troupeau.

Après la mort de René (1480), de qui elle n'avait pas eu d'enfants, elle prit soin, pour obéir à ses volontés dernières, de faire transporter son

Digitized by Google

corps à Angers, et l'y suivit bientôt après, pour reprendre l'administration des domaines de son douaire. Le testament du prince avait été ratifié par l'héritier principal, et Louis XI maintint à sa veuve l'usufruit du comté de Beaufort et celui de Mirebeau, échangé en 1474 contre la baronnie d'Aubagne, comme il lui reconnut plus tard ses terres de Provence, et René II ses divers droits en Lorraine.— Jeanne résidait tantôt à Beaufort, tantôt à Saumur, toujours bonne et de bienvenue clémente, qui la rendait chère au populaire, — sans qu'il faille pourtant écouter les faiseurs de contes qui ont abusé de ce renom pour lui prêter force fondations d'écoles, d'asiles, d'hôpitaux, dont l'honneur revient à d'autres. Même la prétendue « Charte du comté de Beaufort, » dont on a fait, du temps qu'elle était perdue, une légende de libéralités, n'est, comme je l'ai indiqué déjà en l'analysant, V. t. I, p. 240, qu'un règlement de police constatant des usages anciens et les soumettant, sans concession nouvelle, à des redevances mieux déterminées et plus productives. — Jeanne mourut à Saumur le 19 décembre 1498. Par son testament du 25 août précédent, elle demandait que son corps reposât auprès de celui de la reine Marie, dans l'église de St-Maurice, sans décoration aucune sur son tombeau, et, comme elle le recommandait déjà au Chapitre en 1481, « sans « tombe élevée. » Son cœur fut réuni à celui de son mari dans la chapelle royale des Cordeliers d'Angers. Son portrait s'y voyait dans le vitrail ; la page du Mss. de Bruneau de Tartifume où il était figuré, a été enlevée (Mss. 871, 413), mais il a été reproduit par Montfaucon, t. III, pl. XLVII, et par Gaignières, t. XI, 17, 18, qui a conservé aussi un dessin de sa statue agenouillée dans le fameux groupe du *Domine quo vadis* de Nantilly, à Saumur. On la retrouve représentée sur un des volets d'un triptyque de la cathédrale d'Aix, reproduit par Gras, pour le musée de Versailles, n° 3923, — dans Villeneuve-B., t. II, d'après une œuvre prétendue du roi René, — dans une autre curieuse peinture sur bois, au musée de Cluny, reproduite par Quatrebarbes, p. 41, où elle écoute avec René les prédications de Ste Madeleine, — et encore, entourée de cinq dames, assise, en tête du livre du *Pélerinage de la Vie humaine*, traduit en prose à sa requête, V. *ci-dessus*, p. 224, Mss. du xve s., in-4°, de la Biblioth. de l'Arsenal ; — enfin en buste, avec René, sur deux belles médailles, à la date de 1462 et 1463, au Cabinet National des médailles. J'ai décrit déjà, t. I, p. 244, le monument que lui a élevé la reconnaissance des habitants du comté de Beaufort en 1842 et une autre statue, œuvre de Charron, d'Angers, vient d'être inaugurée le 17 octobre 1875 sur une fontaine, au bourg des Rosiers. David d'Angers n'a pas oublié non plus en 1846 de placer parmi les statuettes, qui décorent le monument de René, celle de la bonne comtesse. — On a conservé plusieurs manuscrits qui lui ont appartenu, notamment deux de ses livres d'heures, l'un à la Bibliothèque de Poitiers, Mss. n° 47, l'autre à la Bibl. Nat., Mss. n° 17332, ce dernier décrit dans le catalogue du duc de la Vallière, à qui il a appartenu, l'un et l'autre décorés de précieuses miniatures, qu'on voudrait croire de la main du roi René.

Lecoy de la Marche, *Le Roi René*, t. I, p. 298-306, 435-436 ; t. II, p. 80, 85, 94. — Villeneuve-Bargemont, *Hist. de René d'Anjou*, t. II, p. 319. — De Quatrebarbes, *Œuvres du roi René*. — Grille, *Coup d'œil sur la vie de Jeanne de L.* (Angers, 1839, in-8° de 17 p.) — Vallet de Vir., *Hist. de Charles VII*. — Leroux de Lincy, *Femmes célèbres*, t. I, p. 458. — Brun. de Tart., Mss. 870 et 871. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 360-376, 384. — *Rev. d'Anjou*, 1854, t. II, p. 95 ; 1858, p. 86 ; 1872, p. 351. — P. de Fleury, *Invent. des Mss. de la Bibl. de Poitiers*. — *Journal de M.-et-L.*, 24 mai 1842, 22 et 26 octobre 1875. — *Comptes de Jean Legay, argentier et receveur général de la royne de Sicile* (1445-1459), Mss. 913, in-fol. de 233 f.

Laval (*Pierre* de), frère de la comtesse Jeanne, fut nommé doyen de l'église d'Angers à l'âge, non de 9 ans, comme le dit M. Hauréau, mais de 19 ans le 3 septembre 1462, puis abbé de St-Aubin le 23 mars 1463, et successivement gratifié des abbayes de St-Nicolas d'Angers en 1465, au grand déplaisir des moines qui ne cessèrent de lutter contre ses dilapidations, — de St-Michel-en-l'Herm, — de St-Main-de-Guel, 1492. — et en même temps, tout à la fois, évêque de St-Brieuc le 28 février 1472, dont il resta quatre ans commandataire, archevêque de Reims le 8 octobre 1473 et administrateur de l'évêché de St-Malo le 14 août 1486. — Il mourut à Angers en son logis abbatial de St-Nicolas le 14 août 1493, âgé de 50 ans deux mois et fut inhumé à la droite du grand autel de l'église abbatiale de St-Aubin, où on le voyait gravé sur une plaque de cuivre.

Bruneau de Tartif., Mss. 871, f. 193. — Oudin, dans la *Rev. d'Anjou*, 1858, p. 82. — Dumesnil, Mss. 658, p. 146. — *Gall. Christ.*, IX, 140-143.

Lavallée. — V. *Luette* et *Rolland*.

Lavandaise (.....), jeune, « citoyen et acteur d'Angers », a inséré aux *Affiches* du 9 octobre 1792 une *Chanson patriotique sur les conquêtes de Dumouriez et de Montesquiou*.

Lavande. — V. *la Vende*.

Lavau, f., c^ne de *Durtal* ; = f., c^ne de *Faveraie*. — *Le bordage de la petite Vau* 1681 (Et.-C.) ; = m^in, c^ne de *Fontaine-G.* — *Les moulins de La Vau* (Et.-C.), — dépendaient de la terre de Lavau-Fètu en St-Georges-du-B. ; = ham., c^ne de *Méron*. — *La Vau de Clenne* xviie s. (Et.-C.). — En est sieur Louis Croiset, écuyer, anc. sous-brigadier des gardes-du-corps, 1692, 1696, mari de Claude-Renée Beloteau, qui est veuve et y réside en 1714.

Lavau, chât., c^ne de *St-Georges-du-B.* et par extension de *Gée*, sur les limites, contestées au xviie s., des deux paroisses. — *La Val Festu* 1407 (Cartul. de Monnais, p. 289). — *Lavau Festu* 1480 (D. Bét.). — *La terre, fief et seigneurie de Lavau Festu* 1540 (C 106, f. 204). — *Le grand Laveau* (Et.-M.). — Anc. fief et seigneurie relevant du chât. de Baugé, appart. dès les premières années du xve s. à la famille d'Aussigné. — En est sieur Yvon d'Auxigné 1407, n. h. Jean Gaultier 1540, Pierre Gaultier d'Aussigné 1574, Louis de Villiers 1603, chevalier, gentilhomme ordinaire de la Chambre, qui épouse le 26 février 1629 Marguerite Gaultier d'Aussigné. Leur fille et unique héritière se marie le 19 janvier 1643 avec Charles de Billon, « écuyer, capitaine d'une compagnie de gens de

Digitized by Google

« pied au Hâvre, hydrographe et ingénieur du « roi sur les terres et mers. » — La terre a passé au XVIIIe s. aux du Laurens du Joreau de Gennes; — J.-B.-Urb. du Laurens, mari de Renée-Louise Deschamps, 1731; — Louis du L., † le 6 mars 1762. — Elle donne son nom à un ruiss. né sur la cne de *Gée*, qui traverse celle de Mazé et s'y jette dans le ruiss. de Terry; — 3,480 mèt. de cours.

Lavau, f., dans le bourg de *Savennières*. — *Le fié de la Val de Sapvonnieres* 1460 (G 1123). — *La terre et seigneurie de la Vau* 1540 (C 106, f. 367). — *Les maisons, jardins, enclose et clos de vignes de L., devant le grand cimetière, la rue entre deux* 1753. — Anc. fief et seigneurie avec maison noble, appart. en 1460 à dame Perrine Jarzée, veuve de J. Frenier; — son fils Pierre Frenier, licencié en décret, 1474, et chanoine de Poitiers, 1499, rend aveu en 1503 à la seigneurie de Savennières pour sa « maison « appellée la Court de la Vau, » et « l'hostel « et mét. d'Andillé » qui en formait plus tard le principal domaine; — Jean Voulsy, receveur ordinaire de Saintonge, par sa femme Jeanne Berthelot, 1540. — Le fief, vendu en 1552 par du Bouschet à Pierre Gaillard, enquêteur ordinaire d'Anjou, fut réuni au XVIIe s. à la seigneurie de la Forêtrie. — Les terres et l'habitation passèrent par ventes successives de Michel de Cherbaie à n. h. Elie Cadu, de qui l'acquit h. h. Laurent Landévy, bourgeois d'Angers (29 novembre 1554). Jeanne Landévy y meurt en 1752, âgée de 87 ans, et ses héritiers vendirent le domaine à Mathias Genêt, marchand cirier (2 mai 1753).

Lavau, f., cne de *Trémentines*. — Anc. fief et seigneurie avec château, dant il ne reste plus trace, appart. au XVIIe s. aux d'Aubigné, plus tard et jusqu'à la Révolution domaine et résidence des d'Aligre, qu'on voit dès les premières années du XVIIIe s. naître et mourir sur la paroisse; — Etienne-Armand d'A., chevalier, sieur de St-Lié, y meurt le 25 juin 1723, âgé de 63 ans, — René-Pierre, marquis d'A., le 22 mai 1782, âgé de 70 ans; il avait épousé en 1753 à Cholet la fille de Louis-Joubert de l'Epinay; — leur fils Mich.-César d'A., futur exempt des gardes-du-corps du roi, et lieutenant-colonel de cavalerie, y était né en 1754; — appart. en 1789 à Lenoir de Pasdeloup.

Lavau, vill., cne des *Verchers*. — *Le Vau-de-Verchers* 1670 (E 510). — Anc. fief dont mouvaient Bellevue, Bouillonne, Champ-Piau, les Combres, Feularde, Fontaine-Bonnerie, la Guêtrie, la Grosse-Butte, le Grand-Marchais, la Masse-Turquais, Nongrain, la Piquière, Trouville, les Varennes et autres petites tenures. Le manoir seigneurial joignait les murailles de Doué et était ruiné au XVIIIe s — En est sieur Jean Gueniveau 1670, Jean de la Selle 1778. — La terre, détachée du domaine d'Echeuilly, a été dépecée et bâtie peu à peu.

Lavau (le Petit-), cne de *Gée*.

Lavau-du-Pin, f., cne de *Fontaine-G.*, vendue natt sur d'Andigné de Vilguier le 3 messidor an IV.

Lavau-Guillaume, anc. fief et seigneurie, cne de *Louvaines*, « avec cour, manoir, herber- « gement, chesnaie auprès, » dont dépendaient les métairies du Grand et du Petit-Vau, le tout appart. en 1570 à Jean d'Andigné, qui en fit en 1572 et 1576 vente à réméré (E 4113 et Mss. 917, f. 310).

Lavedan (*François* de), abbé du Louroux dès 1645, reçoit de l'évêque Henri Arnauld les ordres de sous-diacre et de diacre et la prêtrise les 4, 8 et 11 décembre 1650; — meurt le 5 septembre 1669 et est inhumé au bas de la marche du presbytère.

Lavillemarais (.....), a publié *Télémaque dans l'isle de Cypre*, héroïde (Angers, Barrière, 1764, in-8o de 20 p.), et antérieurement, comme il l'indique, une *Nouvelle réponse d'Abailard à Héloïse*, héroïde. Sa préface exprime le regret de ne pouvoir donner que des « moments courts et rapides... à la langue des « Dieux ».

Lavoir (le), ruiss. né sur la cne de *Chavagnes*, se jette dans les fontaines de Vilaines; — 1,400 mèt. de cours.

Lavoir (le), cne de *Bouchemaine*. — *Lavatorium* 1080-1087 (Cart. St-Nicolas, p. 49). — *Campiré* 1430, *Champiré-Baraton* 1460, — *Champiré-Baraton et le Lavouer* 1586. — *Le lieu et appartenances du L.* 1587. — *Le lieu et closerie, domaine, fief et seigneurie du L.* 1593. — *Le lieu et seigneurie du L.* 1605. — *Le lieu seigneurial, domaine, etc., de Lavois* 1646. — *Le Lavoir alias Champiré Baraton* 1613, 1646. — *La maison du Lavoy* 1735. — *Le Lavouer* 1792 (Chap. de St-Laud et de St-Maurille et Et.-C.). — Anc. fief avec maison noble dans le village de Ruzebouc, aujourd'hui la Pointe, où fut annexé vers le XVe s. le vignoble de Champiré, entre les chemins de Savennières à Angers et de Chantourteau à Bouchemaine. Il devait 6 cotterets de vin par an au Chapitre de St-Laud. — Le tout appart. en 1430 à Jean Baraton, et fut vendu en 1484 par son gendre Guy de Ver à Jean Bernard, élu pour le roi à Angers. — Jacques de Sévigné est seigneur, en 1586, des fiefs de Champiré-Baraton, de l'Ile-Baraton et du Lavouer. Ils sont saisis sur lui judiciairement à la requête de Claude de Tourneton, écuyer, sieur du Plessis-de-Tillouze en Touraine, qui les acquit par décret le 14 mai 1592 pour les revendre le 27 juillet 1593 à Phil. Duboys, marchand d'Angers; mais Joachim de Sévigné et sa femme Marie de Sévigné, exercèrent leur droit de retrait. Le domaine, acquis d'eux le 4 juillet 1605 par Guill. Doublard, échut par héritage à n. h. Guill. Bignon, mari de Catherine Allain, qui le cédèrent de nouveau (10 avril 1646) à Jacq. Grandet, lieutenant de la maréchaussée d'Anjou. Il comprenait, outre « la mai- « son seigneuriale, » formée alors d'un gros logis avec double cour enclose de murs et vastes jardins, la closerie et le fief du Pin. — En est sieur à la fin du XVIIe s., n. h. Joseph Poirier, juge général des gabelles à la Pointe, — Jacq.-Constantin P., juge général, comme son

Digitized by Google

père, 1742. — Sa veuve Renée de Lelès s'y remaria le 26 juin 1759 à messire P.-Jos. de la Fontaine de Follin, chevalier. — Henri-Joseph P., chevalier de St-Louis, ancien lieutenant de cavalerie au régiment colonel-général, y meurt le 27 décembre 1774, âgé de 77 ans. — Franç.-Michel P., veuf de Louise Denais de Cingé, et en secondes noces de Louise-Félicité de Villeneufve, y résidait en 1792. — La maison en est aujourd'hui rasée et le domaine morcelé.

Lavoir (le), chât., c^ne de *Neuvy*. — Anc. fief et seigneurie appart. au XIVe s. à la famille de Ver, — Jean de V. en 1386, mari de Marguerite de Savonnières, — Jean de Ver 1429, — Hervé de Ver 1495, Joachim de la Roche en 1501, qui vendit la terre le 28 avril 1533 à René de Cossé-Brissac. — Le fief relevait de Chemillé, et le tenancier devait tous les trois ans, mettre en état la garenne seigneuriale, spécialement les vieilles douves de la ville, le mardi-gras, depuis le portail de Notre-Dame jusqu'au portail de St-Gilles. — La mesure locale comptait 16 boisseaux pour 13 1/2 des Ponts-de-Cé. — Le maréchal Charles de Cossé donna la terre en août 1608 à Edme de Brissac, fils aîné bâtard d'Artus de Cossé, légitimé en 1612, V. t. I, p. 759. Elle prit titre de baronnie et passa à la famille Mabille de la Paumelière, par le mariage de Marie-Rosalie-Victoire de Brissac, dont le fils Louis-Charles-Alexandre Mabille de la P. y résidait en 1789 avec sa femme Marie-Rosalie-Anne-Thérèse-Victoire de Cambourg de Genouillac, célèbre dans les annales de la guerre vendéenne. Le château comprenait à la Révolution l'ancien logis, avec une petite chapelle, et à côté une habitation neuve encore inachevée, précédée de deux petits étangs d'environ 20 boisselées. Il était devenu en 1795 le quartier-général de Stofflet, la résidence ordinaire de l'abbé Bernier, et le centre pendant la première pacification, de nombre d'intrigues et de fêtes. — V. un article dans la *Rev. d'Anj.*, 1857, t. I, p. 378, mais où il est grand besoin de réserve et de contrôle. — Il fut vendu nat^t le 19 floréal an V, pour faire presque aussitôt retour à la famille. C'est à ce rendez-vous encore que d'Autichamp réunit son quartier général en 1815, et de là qu'il lança sa fameuse proclamation, datée de la Tourlandry. On y conserve encore le ciboire, dont se servait l'abbé Bernier, et la griffe de Stofflet.

Lavoir (le), f., c^ne de *Parcé*.

Lavoir-de-Portebise, f., c^ne de *Tiercé* 1724 (Et.-C.).

Lavolé (*Pierre*), maître architecte, à Fontevraud, 1681.

Lay (*François*), célèbre sous le nom de *Lays*, né le 14 février 1758 à la Barthe-de-Nestès (Hautes-Pyrénées), et qui débuta à l'Opéra en octobre 1779 dans l'*Union de l'Amour et des Arts*. Ses créations les plus éclatantes furent surtout ses rôles de *Panurge*, de *la Caravane* et d'*Anacréon*. Il prit sa retraite en octobre 1822 et quitta tout à fait Paris en 1826 pour venir s'établir à Ingrandes chez sa fille, mariée au docteur Renou, V. *ce nom*. Il y est mort le 26 mars 1831, âgé de 74 ans. — Son portrait existe peint par Du Pavillon.

Affiches d'Angers du 12 juin 1831, art. de Blordier-L. — *Biogr. Didot.*

Layon (le). — *Ladiacus fluvius* 1031-1040 (St-Serge, 1er Cartul., p. 165). — *Fluviolus Ladio nuncupatus* 1037-1047 (Pr. de Chalonnes, ch. or. 1). — *Fluvius Are* 1040-1045 (Cartul. St-Maur, ch. 26). — *Ara fluvius* 1140 circa (Pr. de Chalonnes, ch. 56).— *Aeta* 1368 (St-Maur, Pr. de Concourson). — *La rivière de Léon* 1540 (C 105, f. 321). — Le nom d'*Ara*, *Aieta*, qui lui est donné dans les chartes de Concourson, se retrouve peut-être dans celui de son confluent, la Suère. — Rivière, qui naît dans l'étang de Beaurepaire, c^ne de Saint-Maurice (Deux-Sèvres), en sort en pénétrant dans le département de Maine-et-Loire sur la c^ne de Cléré, coule du S.-O. au S.-E., passe à l'O. sous le bourg de Cléré, traverse l'étang de Passavant, passe à l'E. sous le bourg de Nueil, à l'O. sous le bourg des Verchers, et à ce point, par un brusque repli, se retourne vers le N.-O, passe à Concourson sous la route nationale de Paris, à l'O. et sous le bourg de St-Georges-Châtelaison, monte vers N. jusqu'au confluent du Renauleau, s'incline en courbes saccadées vers l'O., laissant à distance Maligné, d'un peu plus loin Martigné, rase au S. Villeneuve, au N. Aubigné, se redresse vers N. à partir du confluent du Lys, entre les Noyers et Machelles, jusqu'au confluent de l'Arcison, au N. de Faveraie, d'où elle prend sa direction définitive du S.-E. au N.-O., par Thouarcé, Rablay, Beaulieu vers l'E., St-Lambert-du-Latay à distance vers S., St-Aubin-de-Luigné, Chaudefonds, jusqu'à son confluent dans la Loire tout à l'entrée et à l'E. de Chalonnes, s'allongeant à plaisir au travers ou le long de 21 communes, sur une vallée de 2 à 300 mètres de largeur en moyenne jusqu'à Chaudefonds, d'où elle s'élargit, en descendant, jusqu'à 1,000 ou 1,200 mètres, dans les sinuosités infinies de courbes rapides et de sillons capricieux, entre des roches abruptes, nues, sauvages, ou d'opulents coteaux, pétris en tous sens de fossiles précieux et chargés des vignobles les plus renommés de l'Anjou. Son cours, qui passe sous une vingtaine de ponts en pierre, mesure depuis son entrée en Maine-et-L. jusqu'à la Loire 65,271 mèt. de longueur, durant lesquels y affluent 128 cours d'eau, à sec pour les 2/3 la majeure partie de l'année et dont les principaux sont à gauche les ruiss. de la Gaubertière, du Pont-Moreau, de la Lune-de-Vaillé, de l'Etang, de la Prée-de-Valienne, du Lys, de l'Arcison, du Javoineau, de l'Hirôme, du Jeu, de Pont-Palais; — à droite, de Maumusson, de la Suère, de la Saugourde, de la Fontaine-de-Doué, de la Roirie, de Jouannette. — Le débit des eaux à Thouarcé, de 0^m,250 à l'étiage, est, aux grandes crues, de 85 mètres par seconde. — On sait qu'au IXe s. elle formait la limite entre l'Anjou et le Poitou (*Chron. Brioc.* ap. D. Morice, I, 28) comme à la fin du XVIIIe s. elle divisait en deux camps les combattants de la Vendée.

Un arrêt du Conseil du 17 août 1774 autorisa, malgré l'opposition de partie des riverains, la

Digitized by Google

Compagnie des Mines de St-Georges-Châtelaison à canaliser le Layon depuis St-Georges-Châtelaison jusqu'au pont de Chalonnes. Le lit de la rivière devait être porté à une largeur minima de 24 pieds avec une profondeur de 3 pieds et les gués remplacés par des ponts de pierre, sous le bénéfice pour la compagnie d'un privilège de jouissance exclusive pendant 40 ans. Les lettres patentes du 25 juillet 1776 portèrent la concession à 60 années, sous le titre de *Canal de Monsieur*, en fixant les droits à percevoir. — Les travaux, entrepris le 22 septembre 1774, étaient praticables dès le second hiver. Le 27 novembre 1776 les premiers bateaux descendirent jusqu'à Thouarcé et en repartirent chargés des vins du pays, jusqu'à Chalonnes, d'où ils remontèrent le 16 décembre pour aborder le 21 au port de Concourson. Le 23 le curé de St-Just-des-Verchers en fit la bénédiction solennelle, croix et bannières levées, suivies du pavillon de Monsieur, que portait Julien Martin, architecte des bâtiments à Paris, entrepreneur du canal, accompagné de l'inspecteur du canal Jacq.-Alex. Quincé et du directeur Franç. Hervé. Les bateaux repartirent le 24 chargés de charbon.

L'entreprise ne fut terminée pourtant qu'en octobre 1779. Evaluée par les devis à 250,000 liv., elle se réglait par une dépense de 1,313,000 liv., à la suite de la reconstruction forcée de partie des écluses. Le canal, partant du pont de Concourson, comptait, sur une longueur de 41,890 mètres, 24 portes-écluses, ayant de 1 mèt. à 1 mèt. 70 de chute, 18 chaussées de moulins et 14 ponts. Mais une économie mal entendue avait dès la première heure compromis l'œuvre entière, non sans épuiser pourtant les ressources de la compagnie, qui se trouva hors d'état de l'entretenir, malgré un puissant secours donné par le ministre Necker. Le gouvernement acquit en 1785 le canal pour 1,200,000 liv. en l'affermant aux vendeurs par un bail de 18 ans à raison d'un loyer annuel de 60,000 livres. Mais dès 1787 encore il fallut qu'un arrêt du Conseil déchargeât la compagnie de son bail, sous l'obligation de vendre les mines dans le délai d'un mois à des actionnaires plus avisés. Les nouveaux acquéreurs, représentés par le sieur Pauly, avaient un privilége exclusif sur le canal pendant 18 ans, et cédèrent, à charge d'entretien, tous les droits de navigation à un entrepreneur. On voit par des rapports que durant chaque campagne de navigation, d'octobre à juin ou juillet, il était transporté, en houille seulement, de 200 à 450,000 boisseaux. 28 bateaux, appartenant à la compagnie, faisaient seuls le service. Le transport du vin ne s'y opérait que dans les années d'abondance extrême et pour une partie de la récolte, à peine 2 à 300 busses, payant chacune 3 francs.

A quelques années de là, la guerre ruinait les travaux, moins de force vive que par l'abandon et le délaissement. Un procès-verbal du 13 fructidor an VI constata la possibilité de remettre les ouvrages en état, mais sous la condition de remplacer les vannes simples en amont par des portes busquées, pour permettre la navigation non plus seulement à des bateaux spéciaux mais à tous les bateaux de Loire. Les travaux, jusqu'à Concourson, devaient coûter 290,000 fr. En 1822 la compagnie Gautier, concessionnaire des mines de Saint-Georges, offrait de rétablir le canal, moyennant une concession de 99 années. — Des tentatives pour reconstituer une compagnie spéciale se firent en 1830, des études pour évaluer les travaux en 1837, de nouveau en 1839, par M. Prus, et presque chaque année le Conseil général ne manquait pas de rappeler ce vœu pressant à l'Administration. — Dans l'état actuel la navigation n'est praticable qu'entre Chalonnes et Chaudefonds, sur une longueur de 6,530 mètres et d'octobre à la fin de mai, seul temps de l'année où le Louet soit accessible à Chalonnes. Les études de 1854-1856, en remontant jusqu'au barrage des moulins du Prieur, en amont de Thouarcé, comprenaient une dépense de 900,000 francs pour la construction notamment de 5 écluses. Le dernier projet préparé en 1867, qui s'arrêtait à Chaudefonds, en créant un chenal de 10 mètres de largeur au plafond avec 1 mètre de tirant d'eau à l'étiage et un chemin de halage de 3 mètres en couronne, porte le devis seulement à 110,000 fr.; mais une décision ministérielle du 6 août 1868 en a ajourné l'exécution jusqu'au perfectionnement de la navigation de la Loire.

Arch. de M.-et-L. Série M. — Arch. Nat. $\frac{F\ 14}{708}$, un plan. — *Statistique de 1802*, p. 63-64. — Guillory, *Essai histor. sur le Canal de Monsieur* (Angers, Cosnier et L., 1860, in-8° de 30 p.). — Ménière, *Renou et Parmentier* (Angers, 1862, in-8°). — *Annuaire de M.-et-L.*, 1823, p. 77; 1834, p. 39; 1836, p. 70. — Beauregard, *Statistique*, p. 270. — Godard, *Nouv. arch.*, n° 38. — *Répert. arch.*, 1869, p. 276. — Cuvier, *Rech. sur les Ossements foss.*, t. IV, p. 32. — Berthe, Mss. 896, t. II, p. 102.

Layon (le), *f.*, c^ne du *Champ*; — m^in c^ne de *St-Georges-Chât.*; — vill., c^ne de *St-Lambert-du-Latay*. Pendant la guerre de Vendée, de ses 20 habitants, 2 seulement revinrent de la campagne d'outre-Loire.

Layon-et-Loire, concession houillère, comprenant le territoire entre le Louet, bras de Loire, depuis le clocher de Rochefort jusqu'au pont de Chalonnes, et le Layon depuis le pont de Chalonnes jusqu'au pont Barré et de là droit au clocher de Rochefort, soit environ 22 kilomètres carrés. Tout ce pays, depuis le milieu du XVIIe s., était exploité à fleur de terre par des groupes d'ouvriers, qui au moindre obstacle transportaient pelles et pioches en quelque autre excavation. Deux compagnies formées en 1698 par un sieur Goupil, avec privilége du roi, et en 1751 par Thomas Bault, s'y étaient ruinées. Il était acquis et répété dans les livres autorisés et dans les Mémoires d'Académie, que le sol d'Anjou ne contenait que du charbon inférieur, rebut du commerce. Un sieur Cherbonneau, qui possédait en 1789 une petite exploitation, la Roncerie en Ardenay, ruinée par la guerre, étudia le terrain, et persuadé qu'il était placé au centre des filières alors fécondes de St-Georges-Châtelaison et de Montrelais, à condition qu'on les allât chercher à leur profondeur, agrandit de quelques lopins de terre son petit domaine, acquit les droits et les machines d'un sieur Juret, privilégié en 1786, et s'associant en l'an X avec son allié, Gabriel Gastineau, homme

Digitized by Google

de loi, Morel et Vilain, négociants d'Angers, organisa une entreprise nouvelle d'abord sous le nom de Mines de Chaudefonds, puis dès l'an XI sous celui qu'il porte encore. Dès les premières fouilles profondes les bonnes veines furent rencontrées. Tous les petits groupes, à peine outillés pour le travail et qui l'avaient à peu près délaissé, se liguèrent alors pour entraver la reconnaissance de priviléges qui allaient les déposséder; et en réponse au Mémoire de la Société, portant *Reconnaissance et description des veines de houille.... de Chaudefonds* (Angers, Mame, in-4° de 23 p., an XI), une série de libelles judiciaires riposta, ayant pour titres : *Mémoire pour les propriétaires et entrepreneurs de mines... en opposition à la demande de concession...* (Angers, Mame, in-4° de 50 p., signé : Métivier, homme de loi), — *Tableau comparatif des droits et moyens*, signé Béguyer (Paris, Belin, in-4°, de 4 p.), — *Observations des propriétaires, connus sous le nom de Cie Joubert* (Paris, in-4° de 8 p.), — *Observations importantes*, signé *Joubert*, *Béguyer*, *Guichard* (Paris, in-4° de 12 p.); — auxquels répliqua la *Réponse de la Cie des Mines de Layon-et-Loire*, signé *Vilain* (Paris, in-4° de 21 p.). — De fait les associés l'emportèrent et un décret du 25 prairial an XIII leur constitua, à charge d'indemnité à qui de droit, une concession de 30 ans, qui devint perpétuelle en vertu de la loi du 21 avril 1810. Mais déjà le trouble s'était mis dans la Compagnie et une licitation judiciaire eut lieu le 30 avril 1813 qui adjugea l'entreprise à l'un des propriétaires, Gastineau, pour la somme de 50,000 francs. — Les travaux d'ailleurs n'en furent que plus activement pressés et occupaient en 1823 sept mines dont Blordier-Langlois fait à sa manière la description, après visite, dans les *Affiches* du 30 mai. — L'exploitation est restée jusqu'à ces derniers temps une des plus florissantes du Département et qui de 1840 à 1850 produisait à elle seule plus de la moitié de toutes les houillères de Maine-et-Loire, soit 300,000 hectolitres par an. V. sur ses ressources en minerai et les différents puits d'extraction la Notice du directeur M. Rolland, dans les *Mém. de la Soc. Linnéenne*, t. I, p. 41, réimprimée en 1872 dans les *Mém. de la Soc. du Hâvre* et un Mém. de M. Brossard de C., dans l'*Annuaire de l'Institut des Prov.*, 1871. Elle était restée aux mains de la famille Gastineau, seule d'abord, puis avec des actionnaires, dont la société prit la forme anonyme en 1847. — En 1869 un incendie dévasta les travaux et força d'inonder la mine. La propriété vient d'en être affichée en vente, immeubles et matériel, le 6 juillet 1875, et, faute d'acquéreur, l'adjudication reportée au 9 novembre suivant, avec réduction de moitié sur la mise à prix primitive de 500,000 francs.

Léard (le), vill., c^ne de *Beaufort*; = f., c^ne de *Brissarthe*; = cl., c^ne de *la Chapelle-St-Laud*; = cl., c^ne de *Cheviré-le-R.*; = f., c^ne d'*Ecouflant*. — *La métairie du Léart* 1389 (*Rev. d'Anjou*, 1861, p. 349; = f., c^ne de *Faye*; = f., c^ne de *Montreuil-sur-Loir*. — *Medietaria de Leard* 1242 (Ronceray). — Anc. dépendance du prieuré de Seiches, vendue nat^t le 31 mars 1791; = cl., c^ne de *Morannes*; = (le Grand-), canton de forêt, c^ne de *Mouliherne*.

Léards (les), m^on b. et f., c^ne d'*Angers* O.; = ham., c^ne de *la Jumellière*; — donne son nom à un ruiss. né auprès, vers S.-E., qui coule de l'O. à l'E., passe sous la route nat. de Segré, puis sous la voie ferrée et se jette dans le ruiss. de la Contrie; — 1,500 mèt. de cours; = ham, c^ne de *Liré*. — Le bureau de recette des Traites et des grosses fermes s'y tenait au XVIIIe s. — Une partie de l'armée vendéenne y passa la Loire après la défaite de Cholet, et revint y tenter le retour après les désastres de Bretagne; = ham., c^ne des *Rosiers*. — *Les Liards* (Et.-M.); = ham., c^ne de *St-Martin-du-F.*

Leau (*Georges*), nom d'artiste gravé, avec son poinçon, sur la douille d'une croix processionnelle en cuivre (XVIIe s.) de l'église de Beaulieu.

Leau (*Zacharie*), « fameux astrologue et « mathématicien, de la paroisse de Juigné-sur-« Loire, » qui calcule l'*Almanach angevin et journalier* de 1734, V. *Bécard*, t. I, p. 279, ne prend pas un nom d'emprunt, comme on le pourrait croire. On trouve à Juigné une famille encore existante au XVIIIe s., de ce nom, que porte un des curés en 1777. Bien mieux, dans le temps même indiqué, un Zacharie, fils de maître pêcheur, se marie, âgé de 42 ans, le 4 mars 1737, avec Anne Peton, et meurt le 18 mai suivant. Il est dit dans l'acte « filassier ».

Léaumont (*Jean* de), sieur de Puygaillard, gentilhomme gascon, officier de fortune, vanté par Brantôme pour sa bravoure, par d'Aubigné pour son habileté à conduire les siéges, s'était haussé auprès du duc de Montpensier, par son audace heureuse, son esprit d'intrigue, une activité infatigable, surtout l'affectation d'un grand zèle pour la religion, partisan en somme d'une moralité douteuse, d'une insatiable avidité, d'un cœur impitoyable, sans scrupule et sans foi, qui ne songeait qu'à sa fortune. Le rôle qu'il joua en Anjou est terrible, et je l'ai déjà en partie raconté, V. t. I, p. 39-40. — Dans la nuit du 5 au 6 mai 1562, Puygaillard, conduit par le bourgeois Rigauld, pénètre avec 60 hommes par la porte des champs dans le château d'Angers occupé par les catholiques, et dès le point du jour, débouche dans la cité, emporte au canon les barricades, et après un combat furieux à la porte Angevine, reste en quelques heures maître de la ville entière. Après le semblant d'un capitulation, accordée sur la médiation du lieutenant-général Louet, et une trêve de deux jours, les prisons s'emplissent et les exécuteurs fonctionnent aux potences dressées sur les quatre principales places (11 mai). Le 6 juin suivant Puygaillard était investi du titre de gouverneur. Déjà il avait pris soin de se faire équiper par la ville une troupe de 400 hommes de pied et de 100 arquebusiers à cheval, et allouer une somme de 300 l. t. par mois pour son « estat » personnel avec une indemnité de 1,000 liv. Le 7 août il s'adjoignit un con-

Digitized by Google

seil de six « gens de bien » pour l'expédition des affaires et la poursuite non pas des sectaires seulement mais des « suspects », qui furent expulsés et leurs biens mis en coupe réglée. Le dernier jour de cette année lamentable (31 décembre 1562), la femme de Puygaillard, Clémence Le Roy, fut tuée d'un coup de fusil par un soldat, employé dans sa maison. Dès le 3 mars suivant il ramenait en ville une nouvelle épouse, Marie de Maillé, veuve de Franç. Bourré, sieur de Jarzé, qui la même semaine, étant en bateau sur la rivière, fut assaillie, sans être atteinte, par les arquebusades d'un soldat. En juillet, le capitaine dut quitter la ville, avec sa compagnie « de tant que les « habitants n'en vouloient plus »; mais il fallut lui abandonner les sommes perçues par lui pour la solde, et le faire de bonne grâce, en regrettant de n'avoir « le moyen de mieulx le récom« penser » (27 février 1566 n s.). — Puygaillard revint à Angers le 29 mars 1568, avec commission du roi pour reprendre le gouvernement du château. Il ne s'y établit pourtant non sans peine qu'en juillet, sur un premier refus du gouverneur de Vassé de lui céder la place, soutenu par la répugnance de la noblesse angevine à subir un étranger de si petite origine. La nouvelle levée d'armes d'août 1568 lui rendit beau jeu. Avec Martigues, il perce, après trois combats sur la levée (15 septembre), l'armée huguenote et rallie Montpensier à Saumur, que ce secours dégage, et de là revient sur Châteaugontier, dont il enfonce les portes à coups de hache. Le 8 mars suivant il se lance jusque sur Tiffauges et Montaigu, dont les garnisons huguenotes se rendent à rançon. Un seul prisonnier rapporte à notre soudard 10,000 liv., sans qu'il cesse d'exaspérer entre temps la ville d'Angers par des exactions incessantes et tout le pays par le pillage. Après avoir reçu pendant deux mois à Angers le roi Charles IX ou sa cour (7 janvier-9 mars 1570), on le retrouve faisant merveille au siége de la Rochelle, mais il était à Paris en 1572, lors des terribles *matines* de la St-Barthélemy. C'est lui qui transmit l'ordre exprès des exécutions au comte de Montsoreau et au capitaine du château d'Angers (26 août), « bien mary de ne pouvoir estre « par delà pour y aider », et qui les renouvelait encore le lendemain en s'adressant au corps de ville, qui n'en tint compte. Il revint en personne « faire ung tour par delà » avec pleins pouvoirs royaux (10 septembre), dont il tira de nouveau parti pour sa fortune, au milieu d'effroyables calamités ! Mais le 10 avril 1575, aux premiers jours d'un nouveau règne, il dut céder la place à Jacq. du Bellay et se contenter du gouvernement des Ponts-de-Cé, et bientôt même le quitter le 9 juillet 1576, pour se retirer sans doute en son manoir de Blou, qu'il devait à sa seconde femme. La mort du duc d'Anjou, le 10 juin 1584, en rendant l'Anjou au domaine, ramena Puygaillard en son ancien commandement. Mais à peine avait-il repris possession qu'il mourait de peste dans les premiers jours de septembre. — Son testament est daté du 8 de ce mois, et Louvet, qui fait mourir notre capitaine le 12 juillet, l'eût pu mieux savoir, car la copie de l'acte, qui en existe aux Archives, est de sa main même. — Le 13 août 1577, il avait perdu sa seconde femme, morte en l'abbaye du Ronceray d'Angers, dont sa sœur était abbesse, — et s'était une troisième fois remarié par contrat passé à Paris le 27 mars 1578 avec Françoise du Puy du Fou, veuve elle-même déjà en secondes noces et qui lui devait survivre. — Il avait été reçu chevalier du St Esprit en décembre 1580 et avait les titres de conseiller d'état et privé, capitaine de 50 hommes d'armes, et grand maréchal général des camps et armées du roi.

Arch. de M.-et-L. B *Insin. du Présid.*, 15 mai 1578 et 4 novembre 1584; E 3029. — Arch. munic. BB 29-35, 135; EE 1 et 2. — Louvet, dans la *Revue d'Anjou*, 1854, t. I, p. 273, 277, 279, 292, 293; t. II, 14, 23, 36, 53. — Dumesnil, Mss. 658, f. 142.—Mourin, *La Ligue en Anjou*, p. 42-48, 58, 85-94, 106-122, 191-192. — Brantôme, *Capit. Franc.*, p. 483. — Les Titres Grille contiennent une curieuse enquête pour sa réception dans l'ordre du St-Esprit.

Leballeur (*P.-J...*), oratorien, professeur de mathématiques au Collége d'Angers, a prétendu, comme tant d'autres, avoir découvert la quadrature du cercle, et exposa ce grand événement dans une triomphante plaquette, qui a pour titre : *Feliciter regnante Ludovico XVI, anno salutis 1781, quo serenissimus Delphinus, in lucem editus, totius explevit Galliæ vota, diametri ad circumferentiam circuli absolutam relationem, a celeberrimis omnium ætatum mathematicis curiosè quæsitam, Deo donante adinvenit, P.-J. L. B. C. C. C. O. D. J. G. M. P., quam duobus his expressam numeris 358 et 1125 doctissimorum exposuit censuris, certo confidens eam se ab arguentium telis servaturum illæsam et perutilem demonstraturum* (Angers, Mame, in-4° de 4 pages). — Il parut à ce sujet une *Correspondance de deux amis, qui a pour objet l'examen et la critique du rapport nouvellement publié du diamètre à la circonférence, exprimée par ces deux nombres 358 et 1125* (Angers, Pavie, 1783, in-8° de 44 pages). — « Quand les auteurs, répliquait Leballeur dans « les *Affiches* du 2 mai de cette année, auront « assez de confiance pour se nommer..., il se fera « un devoir de leur répondre avec toute la poli« tesse usitée entre honnêtes gens et sans jamais « se permettre la moindre plaisanterie », et il continua l'exposé de ses théories par la publication d'un *Recueil de quelques nouvelles découvertes en mathématiques utiles à tous ceux qui ont besoin d'une grande précision et d'une grande promptitude dans la division du cercle* (Angers, Mame, in-8°, 1783, de 16 p. avec fig.). Il s'agit d'« un nouveau quar« tier de réduction avec lequel on opérera comme « sur un globe, sans avoir besoin de faire usage « du moyen parallèle ni de l'échelle des latitudes « croissantes. » Suivent divers certificats d'ingénieurs et une *Table des rapports entre la circonférence du cercle et les différentes parties du diamètre*. Il avait offert un prix de 500 fr. à qui résoudrait deux problèmes donnés par d'autres procédés que les siens, et se faisait gloire qu'aucun géomètre n'eût essayé de contester « par des moyens géométriques la vérité

Digitized by Google

« de sa découverte. » L'Académie d'Angers reçut aussi de lui l'exposé de sa *Méthode pour inscrire dans un cercle un polygone de 25 côtés*, dont le Mss. est conservé à la Biblioth. d'Angers. — Ce nom et ces ouvrages sont restés inconnus de tous les bibliographes.

Lebas (*Pierre-Louis*), fils d'un huissier de la Chambre de Madame, né à Versailles le 10 août 1758, était pourvu, en 1789, d'une charge judiciaire qu'il perdit. Ruiné dans sa famille et dans sa modeste fortune, il quitta la petite ville d'Epones (Seine-et-Oise), où il s'était remarié le 3 mai 1791, et vint courir à Paris la carrière des lettres. Son nom y était connu déjà par des traductions d'un roman de Fuller : *Le Fils d'Ethelwolf* (1789) et des *Voyages* de Dixon (1789) et de Coxe (1790). Une série de traductions nouvelles des romans anglais d'Hugill, de Walker, d'Exeter, d'Helme, de Roche (1798-1805), la publication de deux romans : *Antoine ou le Crime et le Remords* (Paris, 1799, 2 vol. in-12), et *Bonheur et Vertu ou Il était temps* (Paris, 1799, in-12), lui avaient acquis une véritable notoriété, dont on le voit dans les premiers mois de 1804 se recommander, en venant fonder à Corzé, à quelques lieues d'Angers, un pensionnat. Il le quitta dès 1806, pour entrer à la direction des Contributions directes, au moment où s'organisait le Cadastre. La création des Académies universitaires le mit à sa véritable place en l'appelant au secrétariat de celle d'Angers. Il y déploya une activité intelligente, un dévouement aux idées de progrès, qui lui créèrent bientôt à Angers l'autorité personnelle d'une situation supérieure. C'est à lui notamment qu'on dut la principale introduction à Angers des Ecoles mutuelles, et à une époque où elles étaient condamnées, leur maintien et même leur prospérité. Il avait publié dès les premiers jours une étude particulière de leur méthode, sous ce titre : *Coup d'œil sur la méthode d'enseignement mutuel, sur son établissement et ses progrès en France, sur la comparaison que l'on peut en faire avec les méthodes anciennes, suivi de quelques observations en réponse aux objections auxquelles elle a donné lieu* (Angers, Aug. Mame, 1817, in-12). Nommé chevalier de la Légion d'honneur, il fut appelé le 24 août 1831 à la direction de l'Ecole Normale dont il avait provoqué et organisé la fondation. Il y est mort en fonctions le 9 novembre 1835.

Affiches, 8 ventôse an XII. — *Maine-et-Loire*, 11 novembre 1835. — *Bullet. de la Soc. indust.*, 1837, p. 14.— — Quérard, t. V, p. 7.

Lébe-Gigun (*Louis-François*), né à Paris le 15 mars 1787, chevalier de la Légion d'honneur, receveur principal des Contributions indirectes en retraite, meurt à Angers le 22 décembre 1870. Il avait débuté par la pratique de la gravure, que sa santé lui força d'abandonner. — Mais il avait eu le temps de fournir plusieurs planches au grand ouvrage de l'expédition d'Egypte, dont deux au moins signées, *la Mosquée du sultan Hassan* (t. I, pl. XXXIII) et *la Mosquée St-Athanase* (t. V, pl. XXXVIII), et exposé aussi en 1810 au Louvre une *Vue du château d'Ecouen*, qui reparut en 1842 à l'exposition d'Angers.

Lebeusle (*Pierre*), maître maçon, travaille en 1516 aux agrandissements du grand autel de l'église de Varennes-sous-Montsoreau et à la construction d'une chapelle.

Lebiez (*Jean-Baptiste*), né en 1715 à Tancarville, où son père était maître imprimeur-libraire, était établi à Angers dès avant 1742 comme « maître horloger de grosse œuvre, » et « en grosse et petite œuvre », est-il dit plus tard. Il s'y marie le 8 janvier 1742 à Marie Sauvé, veuve de Joseph Bodin, maître horloger, et meurt le 29 septembre 1758. — La cloche du Ronceray, conservée au Musée, porte inscrite, sans date : *Lebiez horloger et fondeur fecit hoc horologium.* — Son fils *René-Noël*, maître horloger, comme lui, âgé en 1775 de 28 ans, épouse le 19 décembre Marie-Anne-Louise Bodin.

Leblanc (*Denis*), originaire d'Angers, meurt chanoine et archidiacre de Brie en l'église Notre-Dame de Paris, le 11 juillet 1643, en fondant par testament du 30 juin précédent un anniversaire en l'église St-Pierre d'Angers, où il avait possédé une prébende (G 1165, f. 192).

Lebland (...), peintre, fait en 1707 un tableau de St François pour les Capucins de Saumur.

Lebloy (*Etienne*), natif d'Anjou, figure en 1580 sur les listes des étudiants de Genève, où il était entretenu par M. de Clermont. Le recueil des thèses en contient deux de sa façon. Il desservait en 1594 l'église de St-Aignan-sur-Loire et fut donné à celle d'Angers en 1603. L'Académie de Saumur, qui en 1619 réclamait du synode provincial la création d'une seconde chaire de théologie, le désignait pour cette charge. Il paraît être resté néanmoins à Angers, où il tenait le prêche encore en 1621, accepta la déclaration royale et prêta serment de fidélité, homme « de mauvaise faczon, dit Louvet, « fort laid, qui a mauvais regard. » — En 1626 il fut député au synode national de Castres. On ignore l'époque de sa mort. — Un autre *Etienne*, son fils sans doute, qui étudiait à Genève en 1618, lui avait succédé à Angers en 1637, puis passa à Fontenay-le-Comte En 1660 il fut désigné par le synode de Loudun, pour faire partie de la commission de révision des éditions de la Bible. On a de lui un *Sermon de prières et d'actions de grâces à Dieu pour la naissance de Mgr le Dauphin* (Saumur, J. Lesnier, 1638, in-8°). — De la même famille était *Jean* L., ancien de l'église réformée, mort à Saumur le 3 novembre 1613, et un autre *Etienne* L., étudiant à Genève en 1618.

Haag, *France Protest.* — Arch. de l'Académie protestante de Saumur. — *Livre du Recteur*, p. 24, 25 et 84. — Louvet, dans la *Rev. d'Anjou*, 1855, t. I, p. 37 et 38; t. II, p. 181, 184.

Lebloy (*Joseph*), sieur du Portail, avocat au Présidial d'Angers, 1676, docteur régent agrégé de la faculté des droits « tant des lois « civiles que canoniques » 1680, 1707, dont il mourut doyen, veuf d'Elisabeth Gontard le 13 août 1682, a publié un opuscule de casuistique

Digitized by Google

judiciaire sous ce titre : *Quæstio utrum judex secundum allegata et probata, ut aiunt, judicare debeat, an secundum conscientiam* (Angers, 1674, in-12 de 152 p.). C'est une violente diatribe à l'adresse du professeur Voisin, V. *ce nom*, qui soutenait contre lui qu'il faut juger selon sa conscience.

Leboullenger (*Jacques*), « marchand im- « primeur-libraire, » Angers, 1656; — (*Jean*), son frère sans doute, « marchand imprimeur et « libraire de l'Université d'Angers » 1654, gendre de l'imprimeur du roi, Pierre Avril, veuf le 13 janvier 1684, meurt le 8 juillet 1685.

Lebour (*Yves*), natif de Pedernec, diocèse de Tréguier, est reçu docteur-médecin, Angers, le 28 février 1636 et y épouse le 28 mai suivant Catherine Conan. — Dès l'année 1637 il est remarié à Jeanne Le Poitevin. — Il remplaça le 1er mars 1655 Ant. Guélier dans le service des pauvres de l'Hôtel-Dieu, et touchait à partir du 15 décembre suivant 250 l. par an, à charge d'une visite journalière. Il est dit défunt dès 1660.

Lebouvier (*Jean*), docteur en médecine, Angers, 1491.

Leboux. — V. *Boux*.

Lebret (*Louis*), libraire, Angers, rue St-Michel, 1608, 1628, au coin de la cour de l'Oratoire. — (*François*), fils du précédent, et aussi libraire, 1624, 1634.

Lebret (*Mathurin*), cordelier, du couvent de Laval, célèbre comme prédicateur en 1523, enseignait en 1528 la théologie en l'Université d'Angers, où il publia cette année ses leçons sous ce titre : *Lectura in primum et secundum librum Sententiarum Scoti, dicta Parvus Scotus Lavallensis* (Andeg., Clém. Alexandre, in-4°), et *Lectura in quartum librum sententiarum Scoti* (Ib.)

Hauréau, *Hist. littér.*, t. II, p. 383. — Desportes, *Bibl. du Maine*, p. 362.

Lebreton (*Ant.-Jean-Louis*), épicier dans le faubourg Bressigny et officier municipal d'Angers, se distingua par son énergie et son dévouement pendant le siége de la ville (13-14 frimaire an II), parcourant les remparts, animant les combattants, revêtu de son écharpe, qui le signalait aux coups de l'ennemi. Il tomba sous une balle vendéenne, au moment où il dirigeait la défense de la porte St-Michel (14 frimaire, 4 déc. 1793) Il n'avait que 29 ans. Le Conseil municipal était en permanence quand cette mort lui fut communiquée. « L'assemblée, — dit le pro- « cès-verbal, — pénétrée de la plus vive dou- « leur à cette triste nouvelle, garde pendant « un instant un morne silence, expression de « ses sentiments qu'elle ne peut s'empêcher de « consacrer à la mémoire d'un digne collègue, « qui ne cessa jamais de bien mériter de ses « concitoyens par son ardent amour du tra- « vail et de la chose publique, — et reprend ses « opérations. » — Le représentant Bizard rendit hommage à sa mémoire dans un *Discours prononcé à la Société populaire le 21 pluviose suivant*, en rappelant la situation de la veuve, enceinte, chargée de deux enfants et de son père octogénaire, et ruinée le même jour par la peert de son mari, de sa maison incendiée, de son commerce et de son crédit.

Lebreton (*Claude-René*), conseiller au Présidial d'Angers, en 1765, reçu de l'Académie d'Angers le 18 novembre 1767, meurt le 1er fructidor an XIII à l'hôpital civil. Son portrait existe très-finement gravé avec la signature *Fme Le Fort, sculp.*

Lebreton (*Jean*), dit *la Meignanne*, libraire protestant, Angers, 1562.

Lebreton (*Jean*), né le 29 octobre 1771 à Brain-sur-l'Authion, entra au service le 14 août 1793 dans la 19e demi-brigade, et fit les campagnes de l'an II et de l'an III à l'armée des Alpes, de l'an IV et V à l'armée d'Italie, de l'an VI en Corse, et celle d'Egypte jusqu'à Jaffa et St-Jean-d'Acre. Il revint aveugle en France en fructidor an VII, reçut un sabre d'honneur le 14 brumaire an VIII, et le même jour fut admis comme capitaine honoraire à la succursale des Invalides d'Avignon, puis à Paris en l'an XII jusqu'au 24 mars 1809, qu'il se retira avec solde à Angers, où il est mort.

Lebreton (*Nicolas-François*), connu sous le nom de *Lebr. jeune*, fils de Nic. L., et comme son père, horticulteur, fleuriste et pépiniériste, à Angers, où il était né le 21 juin 1786 et où il est mort le 13 mai 1842. Il avait étudié le dessin et l'architecture à l'Ecole Centrale, sous la direction du peintre Marchand et fut un des premiers qui répandirent en Anjou les modèles de jardins anglais. Il fut aussi un des fondateurs du Comice horticole. — (*Jacques-Michel-Nicolas*), connu sous le nom de *Lebr. aîné*, frère du précédent, qui, en se mariant, lui abandonna, après huit ans d'association, la direction des cultures paternelles, s'était formé à Paris, aux leçons de André Thouin, comme employé depuis 1805 du Jardin des Plantes de Paris. Né à Angers le 4 mars 1784, il y est mort le 7 octobre 1850, ayant depuis trois ans laissé son établissement à son fils. Il a publié dans les *Ann. du Comice hortic.* une Notice sur son frère, t. II, p. 367 et un *Rapport sur la fécondation naturelle et artificielle des végétaux* (t. III, p. 184). — Le t. IV, p. 157, contient sur lui une Notice de M. Desvaux.

Lebrun (*Pierre*), né en 1780 à St-Florent, capitaine d'une des compagnies de Bonchamps, gratifié en 1815 d'une charge d'huissier et d'une pension de 300 livres, est mort le 12 février 1866. Son portrait existe dans les dessins de David. Sa servante, Anastasie Gaudin, qui s'était jusqu'au dernier jour dévouée à sa vieillesse, a été honorée, le 29 août 1867, du prix Monthyon par l'Académie française.

Lecadet (*Dominique*), « organiste, compo- « siteur de musique, faisant profession d'ensei- « gner les instruments d'harmonie et servant « à l'accompagnement des voix, à Angers », publie en 1772 un Mémoire, rédigé par l'avocat Bardoul, contre les prétentions des maîtres de danse, représentés par le sieur Josson, V. *ce nom*, lieutenant particulier du roi des violons de Paris. — Il était originaire de Toul et avait épousé le

Digitized by Google

29 avril 1766 à Brissarthe d^lle Jeanne-Françoise Bruneau de la Mérousière.

Lecamus (*Jacques*), conseiller des rois Charles VII, Louis XI et Charles VIII, ami particulier du roi René, grenetier de Châteaugontier, sieur de Bretignolles et de Carqueron, † le 23 janvier 1495 n. s. Bruneau de Tartifume, Mss. 871, f. 125, donne le dessin de son portrait « en bronze », qui figurait avec son épitaphe au pilier, devant le grand autel de l'église paroissiale de St-Maurice d'Angers.

Lecamus (*Jacques*), conseiller enquêteur d'Anjou, fut élu conseiller échevin d'Angers le 29 avril 1505, puis maire une première fois le 1er mai 1506, et de nouveau le 1er mai 1528, — portait *d'or à la tête de maure de sable, tortillée d'un filet d'argent, accompagnée de 3 coquilles de gueules, 2 en chef et 1 en pointe*

Lecamus (*Jean*), fils du précédent, juge de la Prévôté d'Angers, fut élu maire le 1er mai 1521. — Le registre de son mairat est perdu.

Lecerf (*Joseph*), né à Candé, suivit les cours de Sorbonne à Paris, et après y avoir demeuré dans les communautés de St-Etienne-du-Mont et de St-Nicolas-du-Chardonnet, revint en Anjou. Un même zèle pour les petites écoles l'unit à Jean Arthaud vers le mois d'avril 1658, et les signala à l'évêque Arnauld, qui, en les associant à Jean Boury, V. *ce nom*, leur confia l'éducation des ecclésiastiques de son diocèse. Lecerf contribua en 1677 à obtenir les lettres patentes pour l'hôpital de Candé, dont il fut le second supérieur et mourut à Angers le 25 juillet 1689.

Arch. mun. GG 154. — Note Mss. du P. Lelasseux.

Léchalas (*Pierre-Marie-Maurille*), fils d'nn notaire d'Angers, signe de son nom, — que les actes authentiques écrivent *Leschallas*, — et de la mention : *né le 27 mars 1779, sous Louis XVI*, une plaquette intitulée : *Exposition de mes pensées et de mes épreuves* (Nantes, A. Guéraud, 1862, in-18 de 20 p), élucubration d'un malade, dont les exemplaires ont été, je crois, autant que possible, supprimés. — Mort à Angers le 3 octobre 1867.

Lechat (*François*), en religion *François de Ste-Anne*, né à Angers le 3 octobre 1641, fils de Pierre L., lieutenant criminel, et d'Anne Ayrault, reçu presque enfant aux Carmes d'Angers, en parcourut successivement presque toutes les charges et dignités et mourut à Angers le 2 décembre 1686.

D. Chamard, t. II, p. 475.—*Bibl. Carmél.*, t. I, col. 479. — Ménage, *Rem. sur la vie de P. Ayr.*, p. 242.

Lechat (*Jean*), docteur de Sorbonne, confesseur de la princesse Marguerite, sœur d'Henri II, nommé en mai 1550 abbé de Pontron, meurt le 1er avril 1553. Il portait grande amitié aux religieux « et leur augmenta leur pension de « 50 l. t., d'une pipe de vin, d'un boisseau de « pois et de fèves », dit une note inscrite par le procureur de l'abbaye sur un Mss. des *Homélies* d'Origène (Bibl. d'Angers, Mss. 135).

Lechat (*Pierre*), sieur de La Touche, fils d'Olivier L., sieur de la Chaterie, et de Jeanne Pineau, de Joué, d'abord clerc tonsuré et pourvu en 1570, en commande libre, du prieuré de St-Rémy-la-Varenne, dont il jouit jusqu'en 1582, ensuite avocat au Parlement de Paris, puis président au Présidial d'Angers en 1583, en fut élu maire le 1er mai 1588. — Dès le 13 mai il fit rétablir la clôture de la rivière, à la Basse-Chaîne, par une ligne de pieux de bois qu'on voyait encore aux eaux basses durant le XVIIIe s. — Il fut destitué en mars 1589 par le maréchal d'Aumont, et quelque temps même sequestré dans son hôtel. Un pamphlet populaire, *Les Doléances des vrais catholiques*, protesta contre ces mesures trop justifiées par le zèle excessif du magistrat ligueur. — Sa pierre tumulaire était déposée en 1818 dans l'atelier d'un marbrier d'Angers. — Sa femme avait nom Françoise Joubert, dont le cabinet Grille conservait le portrait sur cuivre ainsi que celui de son fils René, conseiller au Parlement de Bretagne. — La famille portait *d'azur à trois têtes de chat d'or.*

Audouys, Mss. 919, f. 248. — *Rev. d'Anjou*, 1854, t. II, p. 145-148; 1861, p. 33.

Lechat (*Pierre-Guillaume*), fils de Pierre L., est reçu en 1617 lieutenant général criminel en la Sénéchaussée d'Angers, pendant la minorité de son beau-frère Pierre Ayrault, et meurt en 1651. — Il avait épousé le 5 juin 1610 Anne Ayrault qui lui survécut jusqu'en 1674. Leurs deux médaillons en marbre blanc, qui figuraient sur leur tombe aux Carmes d'Angers, acquis en 1824 d'un revendeur par Touss. Grille, ont été rachetés 260 fr. à la dispersion de son cabinet par M. Lechat de Marthou.

Lèche (la), ham., c^ne du *Longeron*.

Léchère (la), f., c^ne de *Chazé-sur-Argos*. — Relevait de Vern; — en est sieur Math. Seguin 1626, Jean Foussier 1713, qui y habitait et l'avait fait rebâtir.

Leclerc (*Auguste-Pierre-Louis*), chevalier, sieur de Brion, ancien capitaine au régiment du roi-infanterie, nommé grand sénéchal d'Anjou le 28 juillet 1740 par démission de René Robin de la Tremblaie, est inhumé en l'église St-Maurice d'Angers le 31 décembre 1756.

Leclerc (*Jean-Baptiste*), fils de Vincent-Honoré-Augustin L., huissier audiencier au consulat d'Angers, et d'Anne Lemaistre, né à Angers le 29 février 1756, prit sa licence de droit civil et canon en l'Université d'Angers le 15 juillet 1775 et fut pourvu le 11 janvier 1781 d'un office de conseiller à l'Election, qui lui laissait tout loisir pour le travail. Des petits vers et des chansons le mirent à la mode. En 1786 son premier livre imprimé sous le titre de *Mes Promenades champêtres ou Poésies pastorales* (Paris, in-8°, de Senne, avec grav. de Longueil), le fit recevoir dans l'année même, le 26 juillet, à l'Académie d'Angers. Il y remplaçait de la Sorinière et prononça son éloge le 18 avril suivant, en traitant par occasion *Des avantages du génie poétique et du danger de lui donner des entraves dans l'éducation*. Tout occupé en apparence d'études littéraires et de botanique sous la direction de son ami La Rével-

Digitized by Google

lière-Lépeaux, mais en réalité de cœur ardent et d'esprit plus élevé et plus résolu que n'en annonçaient ses bucoliques, il accueillit avec enthousiasme la convocation des Etats-Généraux, début d'une société nouvelle, et prit part à la propagande en publiant un recueil périodique sous le titre de *L'Ami des Indigents* (Angers, Mame, 1789, in-8°, par cahiers de 44 p.), mélange encore de fadaises poétiques et de philosophie sociale mais où les fables même prenaient une allure agressive. Le produit du livre était destiné au soulagement des pauvres de Chalonnes-sur-Loire où l'auteur avait établi sa résidence. Il en commandait la patriotique garde nationale et se présenta, avec une députation, le 22 mai 1790, dans l'assemblée des électeurs d'Angers, dont le procès-verbal a recueilli son discours (p. 118). Elu député suppléant à la Constituante, la démission de Milscent (août 1790) lui laissa libre, au milieu de la session, une place qu'il choisit sur les bancs de l'extrême gauche, mais sans autrement se signaler. Il était du reste déjà depuis plusieurs mois le principal rédacteur, avec Pilastre, de la *Correspondance de MM. les Députés des communes de la province d'Anjou à leurs commettants* (Pavie, in-8°, 1789-août 1790), qui représente si dignement encore l'opinion de cette grande époque. Il revint, dès qu'il put, à Chalonnes et par son zèle et son exemple contribua de son mieux à répandre dans cette petite ville l'esprit d'énergie et de dévouement, qui en fit comme le premier foyer de réaction généreuse contre la Vendée fanatisée. Président du club local, en relations constantes avec les *Amis de la Constitution* d'Angers, c'est vers ce temps qu'il publie une *Apologie de l'Assemblée nationale ou de la Constitution française, par un citoyen du canton de Ch.....es* (Angers, Pavie, 1791) et fait insérer au *Journal du Département* (déc. 1791) un *Avis aux bons citoyens*, où il signale le danger croissant des processions nocturnes et raille « les quercilâtres » de St-Laurent-de-la-Plaine. Quelques mois après (mars 1792) il accompagne La Révellière-L. et ses amis dans la première tournée du *Club ambulant des Mauges*, que la force armée dut protéger. Réélu, à une grande majorité, comme le représentant du grand parti libéral, qui marchait au progrès sans crainte et l'aurait obtenu sans violences, il prit place sur les bancs de la Convention dans les rangs de la Plaine avec La Révellière-L. et Pilastre. Il vota d'enthousiasme avec ses collègues, — tant les événements avaient marché! — l'abolition de la Royauté et la proclamation de la République, qu'ils répudiaient en 1790, soutint la mise en accusation de Marat, et dès la première heure, hautement, avec une persistance de résolution étrange, se prononça pour la condamnation du roi. V. son *Opinion* imprimée (1792, Imp. Nat., in-8° de 15 p.). Aux trois appels nominaux il vota la mort sans appel et sans sursis. Il avait publié à l'avance et engagé sa sentence dans un petit écrit, moitié vers et prose, qu'il fit distribuer en ce temps (10 janvier 1793), à la Convention, sous ce titre : *De la Poésie dans ses rapports avec l'éducation nationale*. Il témoigna d'une énergie égale et d'un véritable courage contre les factieux du 31 mai et après la chute des Girondins, envoya sa démission le 12 août, en faisant adhésion à la protestation publique de ses collègues. Décrété d'arrestation, il fut surpris dans sa retraite en janvier 1794 et conduit à la maison de détention de la Bourbe, d'où le délivra le 9 thermidor. — A quelques mois de là (21 brumaire an III) il épousait la fille de son ami, Marguerite-Louise Thouin. — La Commission de l'Instruction publique l'avait attaché au bureau des Musées, quand il fut de nouveau élu membre du Conseil des Cinq-Cents (15 octobre 1796, 23 vendémiaire an IV), où il allait acquérir une véritable influence. Le 14 fructidor an V (31 août 1797), il y développa une motion d'ordre en faveur de l'établissement d'un culte fondamental et politique, qui fut rejetée par la question préalable. C'est la même idée qu'il revint exposer le 20 brumaire an VII (10 novembre 1797), au nom de la Commission des institutions républicaines, dans un rapport très-étendu dont le but principal était de prouver la nécessité de créer de nouvelles mœurs en harmonie avec les lois nouvelles, en réglant les solennités, qui devaient à l'avenir, sous les auspices de l'Eternel et du gouvernement républicain, présider aux naissances, aux inscriptions civiques, aux mariages, aux divorces, aux sépultures. Discuté le 28 frimaire, ce projet fut renvoyé à la Commission pour y adapter divers amendements et, comme tant d'autres, ne reparut plus. Un autre projet, qu'il proposa sans plus de succès, fut la construction d'un cirque au Champ-de-Mars pour 400,000 spectateurs (7 vendémiaire an VII, — 28 septembre 1798); mais il eut la joie au moins de voir réaliser, sur son rapport du 3 frimaire suivant (23 novembre), la création, qui lui a survécu, du Conservatoire de musique. Dans le temps même et comme à l'appui de ces belles discussions, il publiait un *Essai sur la propagation de la musique en France, sa conservation et ses rapports avec le gouvernement*, qui reste sa meilleure œuvre et qui obtint un véritable succès (Paris, Jansen, an VI, in-8° de 72 p.). Ce n'était, suivant l'annonce de l'auteur, que la partie morale d'un plus grand travail, qui devait traiter de l'organisation matérielle et technique. Il y attribue, entre autres idées singulières, l'insurrection de la Vendée, qu'il avait vue de près, à l'interdiction des chants religieux, tout puissants sur des masses impressionnables, qui s'allaient faire tuer en chantant des cantiques. Le *Moniteur* (p. 1091) contient un compte-rendu de ce livre par Trouvé, de Chalonnes. — Leclerc était depuis le 1er floréal an VI, secrétaire des Cinq-Cents et en fut élu président le 1er pluviôse an VII (20 janvier 1799). Il se trouva le lendemain, en prenant possession du fauteuil, chargé de prendre la parole dans la fête anniversaire de la mort de Louis XVI et le fit avec une ardeur révolutionnaire, qui n'annon-

Digitized by Google

çait ni regret ni repentir du passé. Après le 18 brumaire, le Sénat le désigna encore (8 nivôse an VIII, — 29 décembre 1799) comme membre du Corps Législatif, qui, le 1er ventôse an IX, l'éleva à la présidence. Ce fut sa dernière apparition dans la vie publique. Rentré en mars 1802 dans ses foyers, il ne se trouva que plus libre pour ses études de poésie ou de botanique qu'aux jours les plus terribles il n'avait jamais abandonnées. Nommé maire le 8 thermidor an XIII, il refusa avec force excuses, de même en 1807, et encore à plusieurs reprises, sans cesse désigné par la voix publique, par les titulaires mêmes, qui n'acceptaient à sa place qu'en le signalant comme le plus digne et après l'avoir en vain sollicité, content de sa modeste aisance, heureux d'occupations faites à ses goûts, dans un petit cercle d'intimité qui ne s'agrandissait qu'à l'occasion de quelques voyages à Paris, chez son beau-père, le directeur du Jardin des Plantes. Désigné aux vengeances de la seconde Restauration, il n'attendit pas la loi des régicides et se réfugia, sur la fin de 1815, à Liége, où il occupa ses premières soirées d'hiver à traduire l'*Art poétique* d'Horace. Peu de temps après, il y publiait, sans se nommer, un poème en prose, *Eponine et Sabinus* (Liége, 1817, in-8°), puis sous ses seules initiales J.-B. L., un *Abrégé de l'histoire de Spa* (Liége, 1818, in-18), vif résumé d'un ouvrage indigeste de Villenfagne qui fut le premier à applaudir au service inattendu de son collaborateur anonyme. Le 10 juin 1819 la Société d'Emulation lui décernait le prix de poésie pour une scène héroïque, l'*Entrée des 600 Franchimontois aux Champs-Elysées*. Leclerc obtint la même année du ministère Decazes de revenir à Chalonnes, où il reprit sa vie toute d'étude ou de bienfaisance. Il y mourut, ainsi entouré d'amitiés vives et de reconnaissance le 16 novembre 1826, et fut inhumé, comme il l'avait demandé, sans l'assistance d'aucun clergé.

Dans les loisirs forcés de sa prison de la Bourbe, il avait remanié ses pastorales, dont le premier succès avait été consacré par une traduction allemande de L.-H. Heydenreich (Leipsig, 1788, in-8°), et en donna une seconde édition sous ce nouveau titre : *Idylles et contes champêtres* (Paris, 1798, 2 vol. in-12, avec grav. et musique). — Ses discours du même temps (an V-VI), *sur la Poésie, l'Instruction publique, l'Utilité d'une religion civile, l'Etat civil, l'Institution d'un Livre de famille*, et son *Essai sur la Musique*, imprimés à part, se trouvent réunis en un recueil avec ceux de La Révellière-Lépeaux, sous le titre commun d'*Opuscules moraux*. Son nom se trouve encore associé au même nom et à celui de Pilastre sur le titre d'une *Notice des monuments celtiques visités dans le Département de Maine-et-Loire*, par les trois amis, en octobre 1806 (s. l. n. d., in-8° de 35 p.). — Les portraits de Leclerc et de sa femme, signés *Henry, an VI*, sont conservés encore en sa maison de la Deniserie, à Chalonnes, ainsi que sa bibliothèque, réfugiée pendant la guerre de Vendée dans l'île de Chalonnes, puis à Angers, puis à Paris, actuellement aux mains de son petit-fils, M. Chevalier, membre du Conseil général. Associé à la classe de littérature et beaux-arts, dès la création de l'Institut, correspondant aussi de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Leclerc joignait à divers talents aimables une érudition non commune, que son amitié mit plus d'une fois au service des *Recherches* de Bodin. La Bibliothèque d'Angers conserve même de lui un travail intéressant (Mss. 1142), découpé sous forme de lettres adressées en 1813 à son ami : *Lettres sur quelques particularités relatives à l'histoire d'Anjou et spécialement sur les deux rives de la Loire depuis les Ponts-de-Cé jusqu'à Chalonnes*. Les autres et très-nombreux manuscrits, restés aux mains de sa famille et dont j'ai eu communication, témoignent surtout de la variété de ses goûts et de cette sérénité d'un esprit avant tout tolérant et bon, qui ne lui méritait pas un ennemi. Ils ont pour titre : *Coup d'œil philosophique sur l'origine, les progrès et les vicissitudes de la musique ancienne et moderne*, ébauche du grand ouvrage qu'il méditait et dont il ne put qu'à demi terminer les deux parties relatives aux origines et à la musique des anciens peuples ; — *Chronique d'un petit village et de ses environs, contenant les antiquités de Châteaupanne, les fantaisies et les qualités du prieur, le rêve de Madeleine, les funestes conséquences du petit orgueil d'un curé, les malheurs d'un vieux solitaire, les amours d'un jeune aveugle, des anecdotes curieuses*, etc., etc. (Grande île de Chalonnes, 1795, in-4° de 203 fol., écrits d'un seul côté). Leclerc feint qu'il l'a trouvé, peu de temps après la pacification, au tronc d'un saule, enveloppé dans le tablier d'un sapeur, et en attribue la rédaction à quelque jeune officier du corps d'observation. Il le termine par un « *Petit dictionnaire* « *historique et critique des personnages, des* « *lieux et des événements sur lesquels le* « *copiste* (c'est lui-même qu'il veut dire) *croit* « *devoir faire quelques observations* », sorte de clé du livre qui y gagne un véritable intérêt historique. On y trouve d'ailleurs des descriptions exactes et précises du pays ; — *Apologues dialogués ou Dialogues d'un nouveau genre avec un ou une appendice et des Poésies diverses* (in-4° de 258 pages). Il débute par un dialogue entre l'auteur et son manuscrit. Quelques morceaux en ont paru dans les IIe, IIIe et IVe volumes du *Mercure Belge*. En tête est le poème couronné par la Société de Liége ; — *René d'Anjou, roi, duc, comte, peintre, poète, musicien et fleuriste*, en trois *Mémoires*, le premier consacré à René, considéré comme peintre, fut lu dans la séance publique de l'Institut du 21 nivôse an XI ; — le deuxième est une histoire apologétique du roi René, — le troisième, du monastère de la Baumette (Mss. in-8° de 158 p.) ; — *Introduction à l'étude de l'histoire et de la*

Digitized by Google

géographie anciennes (Mss. in-4° de 168 p.); —*Filouzac à Médine, facétie en IV livres et en vers, par M. A. B. C. D. Babiolus, docteur en ..... des Académies de ..... de ... de ..., etc., etc., cum notis variorum. Frivolopolis*; — « rogaton », comme il l'indique dans son « bavardage préliminaire », composé en 1810, et qui paraît inspiré — de loin — par l'histoire de Pierre Faifeu et les contes de Marmontel; — *Discours lu à l'Académie des Sciences et Belles-Lettres d'Angers dans la séance publique du .. juin 1786* [sur l'empire de l'éducation] (Mss. in-4° de 15 fol.); — *Dioné*, tragédie pastorale, traduite de John Gay; — *Mémoire pour la navigation de Chalonnes* (avec 3 plans); — *Yvarisco*, poème en IV chants, que l'auteur déclare inachevé et ne pas vouloir livrer à l'impression (6 juin 1806, Mss. in-4° de 90 p.); — *Mémoire pour la reconstruction des digues ou levées de l'île de Chalonnes*, envoyé le 3 ventôse an XIII à la Préfecture au nom du Conseil municipal; — *Essai sur les îles de la Loire*, lettres historiques qui ne paraissent pas complètes, Mss. in-4° de 16 p.; — une traduction des *Eglogues* de Pope, précédée d'un *Discours sur la Pastorale*, écrit à l'âge de 16 ans, petit in-4° de 30 f.; — et un recueil de *Mélanges* (Mss. in-8° de 220 p.), opuscules la plupart publiés mais dont le manuscrit est corrigé ou augmenté. Il comprend : *Fables et conjectures sur l'origine et l'histoire des Caraïbes*, mémoire lu à l'Institut et publié dans le *Moniteur*. Il devait annoter un poème que l'auteur délaissa; — *De Guillaume Penn et de Duparquet*, inséré dans la *Revue philosophique* (n° 23, 1807); — *Anecdotes sur Lamoignon* (dans le *Mercure Belge* de 1818, t. IV, p. 252); — *Notice sur la vie et les ouvrages de J.-A. Creuzé-Latouche* (au *Moniteur*); — *Dissertation sur quelques vers de la Pharsale*, vers interpolés au premier livre et qu'il attribue à Guill. Lebreton; — *Le Chien du Bonhomme Lambert* (*Décade philosophique*, an XI, p. 187); — *Chanson de Phil. Desportes* (Ib., 4e année, p. 291); — *La Fille sans nom*, conte (*Mercure Belge*, t. II, p. 389); — *Préfaces de l'histoire ancienne et moderne de la Denyserie, maisonnette située dans la petite ville ou le gros bourg de Chalonnes*, préfaces fictives d'une histoire imaginaire; — *Sir Enguerand ou l'Expédition malheureuse; — Apologues en prose;* — la traduction de l'*Art poétique* d'Horace; — enfin de nombreux morceaux de musique de sa façon, avec quelques admirables compositions inédites de son ami Méhul, notamment une cantate pour la naissance de son fils.

Leclerc (*Oscar*), fils du précédent, connu sous le nom de *Leclerc-Thouin*, naquit dans la famille patriarcale des Thouin, le 18 mars 1798, au Jardin des Plantes, à Paris, où la politique active appelait chaque année son père; mais il fut élevé dès son enfance à Chalonnes-sur-Loire d'abord, puis au Collége d'Angers, et ne revint à Paris qu'après ses études terminées, pour être attaché au Muséum, comme aide-naturaliste, auprès de son oncle, le vénérable André Thouin (1818). Il prit part à la dernière édition de sa *Monographie des Greffes* (1821), et plus tard devait rédiger et publier seul, après la mort de son bienfaiteur, son *Cours de Culture* (in-8°, 3 vol. avec atlas in-4°, 1827-1829), qui résumait un enseignement de 30 années. — Il continua ses modestes fonctions auprès du professeur Bosc, qu'il suppléa même pendant sa maladie et à qui il succéda un instant dans la chaire d'horticulture (1828). — Mais le séjour de l'Anjou l'attirait sans cesse. Outre qu'il y prenait une part active dans l'administration comme adjoint de Chalonnes de 1830 au 29 mai 1834, il y trouvait à expérimenter ses théories et ses méthodes en poursuivant ses études pratiques dans la régie de divers domaines, levé avant le jour pour le travail et consacrant son temps libre à rendre compte de ses observations dans divers recueils des Sociétés spéciales de Paris. — Membre du Conseil supérieur d'agriculture depuis 1834, il fut appelé en 1836 à la chaire d'agriculture générale, créée récemment au Conservatoire des Arts et Métiers. Il l'inaugura le 12 décembre de cette année et en a publié dans les *Ann. de l'agric. franç.*, 1837 (et à part, in-8° de 36 p.) la première leçon, aperçu général d'un cours dont tous les détails étaient pour lui tout étudiés et que chaque jour seulement complétait. Vers le même temps une mission officielle le chargea de constater l'état de l'agriculture dans l'Ouest de la France, et spécialement en Maine-et-Loire. Il en a donné les résultats dans un livre qui peut passer, au dire de M. Brongniart, « pour un excellent mo- « dèle de statistique agricole. » Nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1837, membre du Conseil général de Maine-et-Loire le 1er décembre 1839 pour le canton de St-Florent, il avait accepté en 1843 les fonctions de secrétaire perpétuel de la Société centrale d'Agriculture et y lut en 1844 la *Notice historique sur Math. de Dombasle*; mais cette année même, il revint en Anjou, après diverses courses dans le Sud-Ouest, le cœur atteint du mal auquel il devait succomber, à Angers, chez son ami André Leroy, le 5 janvier 1845. Il fut inhumé le 7 à Chalonnes-sur-Loire. MM. de Marcombe, Guillory, Courtiller et Ossian La Révellière prononcèrent les dernières paroles d'adieu. Ce dernier surtout, son plus vieil ami d'enfance, rappela, avec une émotion pénétrante, la simplicité, la franchise, l'indépendance de cet esprit observateur, tout entier voué aux enseignements désintéressés de la science. — A défaut de portrait, la famille conserve son buste par Robinet.

On a de lui, outre de très-nombreux et importants articles dans *La Maison Rustique du XIXe s.*, dans la *Revue horticole*, dans l'*Encyclopédie des gens du monde* (notamment l'art. *Culture*), dans l'*Encyclopédie du Jardinage* (art. *Organographie et physiologie végétales*), des *Observations sur la culture et la taille des arbres fruitiers dans une partie de l'Ouest de la France* (1828, in-8°); —

Digitized by Google

deux *Lettres à M. Paul Gaimart*, dans les *Instructions* en tête du *Voyage en Islande... sur la corvette La Recherche*, t. I, p. 107-120 (1836); — *Coup d'œil sur les effets généraux du froid* (1838, in-8° de 23 p., extr. des *Ann. de la Soc. d'Hort. de Paris*); — *Considérations relatives aux effets de la gelée sur les végétaux cultivés* (in-8° de 16 p., 1838, extr. des *Mém. de la Soc. cent. d'Agr.*); — *Cours d'Agriculture*, discours d'ouverture du 18 octobre 1840 (in-8° de 27 p., extr. de la *Revue agricole*); — *Lettre à M. le ministre de l'agric. et du commerce à propos des droits d'entrée sur les bestiaux étrangers, par un habitant du département de Maine-et-Loire* (1840, in-8°, Paris); — *Droits d'entrée des bestiaux étrangers*, communication faite au Conseil général de Maine-et-Loire (Angers, Cosnier et L., s d, in-8° de 18 p.); — *Domaine de la Porte*, rapport au Conseil général de Maine-et-Loire, sur la création d'une ferme modèle (1840, in-8° de 7 p., Angers); — *Question des bestiaux*, rapport fait dans la séance du 11 janvier 1842 du Conseil général d'agriculture; — *Réflexions sur la possibilité d'enseigner l'agriculture dans les colléges royaux* (Paris, in-8° de 7 p., extr. des *Ann. de l'agric. franç.*, t. IX); — *L'Agriculture de l'Ouest de la France, étudiée plus spécialement dans le département de Maine-et-Loire* (Paris, in-8°, 1843, avec 135 gr. intercalées et une carte); — *Compte-rendu des travaux de la Soc. royale et centrale d'agriculture* (1842-1843, in-8° de 40 p., et 1843-1844, in-8° de 30 p.), ext. des *Annales de la Société*; — On trouve aussi de lui dans les *Bulletins de la Société industrielle d'Angers*, outre la réimpression de quelques-uns de ses *Rapports* à la Société Centrale et à la Société d'Horticulture de Paris, plusieurs notes intéressantes *Sur la culture du chanvre* (1840), — *du chou — et du mûrier* (1841).

Brongniart, *Notice sur Oscar Leclerc-Thouin*, dans les *Mém. de la Soc. Cent. d'Agr.*, 1847, p. 142-153. — *Journal de M.-et-L.*, 7 et 9 janvier 1845. — *Revue Agricole*, 1845, p. 46. — *Notice des travaux de M. O. Leclerc-Thouin* (in-4° de 4 p., Paris, Huzard, s. d. [1837]).

Leclerc (*Pierre*), sculpteur, figure comme témoin à Marcé, 1701.

Leclerc (*Pierre-François*), connu sous le nom de *Leclerc-Guillory*, fils de Pierre-Urb. L., négociant, et d'Angélique-Anne Grille, né à Angers le 30 mai 1789, d'abord commis chez son oncle, François Grille, fonda à 25 ans, vers 1818, avec son frère, un établissement commercial, qu'il mit tout d'abord en état de lutter contre le monopole, jusqu'alors incontesté, des plus puissantes maisons de l'ouest, en créant en Anjou une branche d'industrie nouvelle, celle des chanvres et des lins. La récolte du chanvre qui, en 1820, ne dépassait pas 1 million de kilog. en Maine-et-Loire, y décupla en vingt ans, et la terre y doubla tout au moins de prix. La concurrence vint ensuite, mais dix ans seulement après lui et quand le marché était préparé. En 1855, à la suite de l'Exposition d'Angers, Leclerc fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, sur la demande de la Commission. D'ailleurs esprit généreux et élevé, bienfaiteur d'écoles, d'asiles, de Caisses d'épargne, et en 1848 un des principaux fondateurs de ce Comptoir d'escompte qui rendit tant de services, censeur de la succursale de la Banque, membre de la Chambre de commerce, et entre temps ami des arts, de la musique, des belles-lettres, auteur de rapports économiques et de petits vers, ayant parcouru l'Angleterre, l'Ecosse, la Hollande, l'Allemagne, l'Italie, un peu pour les affaires, beaucoup pour l'étude et la curiosité, il formait dans le monde angevin une individualité aimable mais non banale, et d'un caractère en saillie. Le fils de son premier maître, son cousin Franç. Grille, qui le remercie maintes fois de fournir généreusement à ses gaspillages typographiques, a chanté à sa manière, en 1843, « le premier de nos producteurs »,

[Leclerc], marquis de la filasse,
Duc et pair dans l'empire et du chanvre et du lin,
Grand sénéchal du sarrazin,
Vicomte du colza, bailli de la potasse,
Prince du commerce Angevin.

Leclerc a publié de nombreux rapports dans les *Bullet. de la Soc. Industrielle d'Angers*, notamment sur l'*Etat de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce* (1835), *sur l'Education Industrielle* (1836), *sur les Banques locales* (1837), *sur la Culture du Chanvre* (1838), et à part : *Encore des observations sur le projet de construire un abattoir au Port-Ayrault* (Angers, 1832, Pavie, in-8° de 12 p.). — Il est mort à Angers le 5 avril 1858. — Sa femme Françoise-Joséphine Guillory, née le 2 novembre 1797, morte le 18 août 1847, avait été depuis la fondation jusqu'à sa mort vice-présidente de la Société des Salles d'asile.

Maine-et-Loire du 21 août 1847 et du 9 avril 1858. — *Précurseur de l'Ouest* du 19 août 1847. — *Union de l'Ouest* du 21 août 1847. — Grille, *Epîtres*; *Bric à Brac*, t. II, p. 284 et *Lettre à Walckenaer*, p. 70. — *Soc. indust.*, t. XXIV (1853), p. 217 et t. XXX (1859), p. 187.

Leclerc de la Ferrière (*Alexandre-Louis-César-Hortense*), né le 6 janvier 1764 à Paris, élève du roi au Collége de la Flèche en 1773, de l'Ecole militaire de Rebais en 1776, de celle de Paris en 1778, cadet gentilhomme au régiment de Bassigny en 1779, lieutenant et démissionnaire en janvier 1791, la même année adjudant-major des dragons nationaux à Lorient, marié à Angers en 1792, nommé maire de St-Silvin le 10 thermidor an VIII, sous-préfet provisoire de Beaupréau le 19 mai 1814, par arrêté des commissaires royaux, confirmé par ordonnance du 22 juillet suivant, démissionnaire pour raison de santé le 13 octobre, adjoint au maire le 14 février 1814, nommé de nouveau par ordonnance du 27 janvier 1815, meurt en ces fonctions à Angers, le 19 avril 1824.

Lécluse (*Léonor*), né à Beaufort en 1787, d'abord maître d'études au Lycée d'Angers, puis employé dans une administration, avait entrepris une traduction en vers du Tasse, dont quelques fragments ont paru dans le *Mercure* et dans les *Almanachs des Muses* et des imitations de Métastase. En 1810, il publia le poème de

Digitized by Google

Tobie (Angers, Mame, in-12 de 48 p.), qui lui avait valu cette année une mention de l'Athénée de Niort (14 juin) et le titre de membre correspondant de la Société des Deux-Sèvres, — et à la suite diverses poésies, l'*Amour prisonnier, Strophes à Corinne*, etc. — Il meurt à Beaufort le 27 février 1811, âgé de 23 ans.

Affiches d'Angers, 7 mars 1811. — *Annuaire* de 1831, p. 173. — Arch. comm. de Beaufort, Et.-C.

Lecœur (*Alexandre*), docteur-médecin 1641, à Fontevraud, mari de Marthe Lebœuf, 1646, médecin de l'abbesse J.-B. de Bourbon et de l'abbaye, 1648, 1654. — Par son testament du 13 octobre 1655, il lègue à la bibliothèque des religieux du Grand-Moutier le livre des *Cent génitures* de Cardan et 12 autres à leur choix.

Lecointre (*Gilles*), religieux profès de l'abbaye St-Florent de Saumur en 1619, à l'âge de 18 ans, puis chambrier de l'abbé, se voua après ses études au service de la chaire et plusieurs fois fut appelé à prêcher soit à Tours, devant l'archevêque, soit à Paris, devant la reine. Il était sans doute parent de *Florent* L., prieur de Montilliers, qui a fait imprimer en 1645 la *Harangue funèbre de messire Ch. Bouvard*, V. *ce nom*, prononcée en l'église Saint-Pierre de Saumur le 8 mai (Saumur, Ant. Hernault, in-4° de 24 p.).

Lecointre (*Jean*), « maistre sculpteur, » Angers, mari de Renée Bionneau, 1632, 1638.

Lecomte, nom de maîtres architectes durant deux siècles et plus, à Angers. — (*Mathurin*), restaure l'église St-Maurille en 1497. — (*René*), 1616, 1651, mari de Jeanne Bodet. — (*Julien*), 1643, 1650, mari de Perrine Bourgault, † le 30 août 1668, âgé de 75 ans. — (*Pierre*), mari de Françoise Beauvais, 1646, 1656. — (*Jean*), mort le 8 décembre 1653. — (*Louis*), 1660. — (*Jean II*), mari de Marguerite Martineau et en secondes noces (9 janvier 1679) de Claude Guémas, fille de l'architecte Michel G. — Il transforma à la romaine en 1706 l'église St-Pierre et meurt à l'œuvre vers 1708. — (*René II*), « maître maçon-expert, » âgé de 34 ans, en 1663. — (*Julien II*), mari de Françoise Gaudin 1680, 1700. — (*Denis*), 1703, † le 25 mai 1707, âgé de 51 ans. — (*Julien III*), mari de Perrine Garreau, 1710, 1742. Sa veuve meurt âgée de 84 ans, le 22 octobre 1762. — (*François*), mari de Louise Guilpin, 1728, 1740. — (*René*), mari de Perrine Quatrembat, 1744, morte en 1755. Il refait en 1757, à la moderne, les autels de l'église de Jarzé.

Lecomte (*Michel*), maître brodeur, 1700, Angers.

Leconte (*René*), sieur des Salmonnières, docteur-médecin de la Faculté de Paris, est reçu au même grade en la Faculté d'Angers, le 23 juin 1676; il résidait encore en 1683 à Paris, mais en 1685-1692 à Angers. Sa femme a nom Anne Desgroies.

Lecoq (*Jean*), angevin, est l'auteur d'un *Examen du Traité de la Souveraineté* de Jean Savaron (1615, petit in-8°), — qui riposta par les *Erreurs et impostures de l'examen* (Paris. P. Chevalier, 1616, in-8°), — et d'une nouvelle réponse, ayant pour titre : *Censure de la réplique de Savaron sur l'examen fait de son Traité de la Souveraineté du roy* (Milan, Marc Antoine, 1617, in-4°). En tête de ce dernier livre, qui provoqua un traité nouveau de Savaron (Paris, 1620, petit in-8°), un Angevin, P. Marineau (par erreur peut-être pour *Martineau*), adresse une pièce de félicitation en vers français à l'auteur.

Lecorvaisier (*Pierre-Jean*), né à Vitré le 2 août 1719, d'une famille considérée de Bretagne, perdit très-jeune sa mère, et fut envoyé à Laval pour commencer ses études, d'où quelques années après il revint les achever chez les Jésuites de Rennes. Cédant à leurs sollicitations, il essaya du noviciat dans leur maison de Paris et semblait s'y plaire, quand ses deux oncles maternels, ecclésiastiques éclairés, qui s'étaient chargés de la direction de son éducation, l'en firent partir pour le mettre au séminaire de Bourges, dont l'archevêque, allié à la famille, promettait de s'intéresser au jeune néophyte. Une raison que ses apologistes refusent d'approfondir, et sans chercher bien loin, l'amour peut-être, le ramena à Angers, d'où on l'envoya à Caen achever sa philosophie. C'est là qu'il débuta dans la littérature par plusieurs petites pièces de vers ingénieux, dont une partie courut manuscrite, et 2 lettres, dont une imprimée (Caen, 1742, in-4°), adressées à un M. Lejeune, curé de Bully, du diocèse de Bayeux, qui lui firent une manière de renommée. Il la dut surtout à une polissonnerie anonyme de jeunesse, qui dans la même année eut deux éditions sous ce titre : *Zéphyr-Artillerie ou la Société des Francs-Péteurs* (1743, in-8° de x et 34 pag., et in-18 de XII et 36 pag.). Il la réimprima, alors qu'il était en pleine vue, sous ces nouveaux titres : *L'Esclavage rompu ou la Société*, etc. (A Pordépolis, à l'enseigne de Zéphir-Artillerie [Paris, Lottin], 1756, in-12 de 76 p., plus la dédicace; — la Bibl. d'Angers en possède un exemplaire avec *ex-dono*), — ou *La Pneumatopathologie réduite en principes* (Limoges, Castaignac, 1757, petit in-8°). — Et de fait, ce livre sans goût ni gaîté, reproduit maintes fois à la suite du poème de Hurtault, est le seul qui rappelle aujourd'hui le nom de l'auteur de tant d'autres productions chétives. On le donnait dans le temps comme une parodie de la société des francs-maçons. — Ses études achevées, il revint se marier à Angers avec Marie-Renée Cotelle de la Blandinière, sacrifiant ainsi les espérances qu'on lui donnait à entrevoir dans une autre carrière. De mœurs douces et aimables, d'esprit actif et plein d'entrain, franc Breton d'ailleurs, comme il s'en vantait, et rude quelquefois aux faits, il était très-recherché dans le monde de cette époque légère et assez insoucieuse, et plus encore dans les réunions académiques, où l'urbanité passe aisément pour du génie. L'Académie d'Angers le reçut à l'unanimité le 14 août 1747 et l'élut bientôt de même pour secrétaire perpétuel, rendant la vie à ses séances inanimées. « Son maintien aventu- « reux et plein de grâces » y faisait surtout mer-

Digitized by Google

veille aux jours de parade, avec une élocution vive et accentuée qui donnait du ton à ses productions d'ailleurs fades et guindées et de titre prétentieux, telles que le *Paradoxe, qu'un peu de singularité sied bien* (26 février 1750), — *Discours sur l'origine des riens littéraires* (8 avril 1750), — *Projet d'union entre le géomètre et l'orateur* (26 janvier 1752), — *Sur le caractère dit moelleux et celui dit caustique* (12 avril 1752), — une critique de Télémaque (29 nov. 1752), — et autres travaux de même valeur, qui paraissent restés inédits. Il fit imprimer au contraire l'*Eloge du Roi* [Louis XV], (Paris, 1754, petit in-8° de 72 p.), dont le roi Stanislas le remercia, en lui adressant, avec une lettre olographe, un brevet d'associé à son Académie de Nancy; — *Discours... lu le 20 octobre 1754, lorsqu'il y a été reçu associé* (Paris, 1755, in-8° de 30 p.); — *Lettre critique de M. le marquis D. à Servandoni au sujet du spectacle qu'il donne aux Tuileries* (1754, Paris, in-8°); — *Discours sur la prise de Mahon* (1754, in-12). — Le *Recueil de littérature*, qui parut en 1748 (Angers, Bossard, in-8°), est aussi en grande partie son ouvrage. Il en surveilla l'impression, et outre la préface, y a donné les morceaux *Sur la simplicité de nos pères*, p. 34; *Bouquet*, p. 36; *Analyse de la harangue du P. Dufrou*, p. 37; *Sur la pièce intitulée Midas*, p. 49; *Sur Fénelon*, p. 81; *Sur la généralité*, p. 86; *Sur une leçon de ténèbres*, p. 98; *Epitre*, p. 99; *Réflexions*, p. 130; *Epigramme*, p. 142; *Conte*, p. 143; *Vers d'un père de famille*, p. 151; *Réflexions diverses*, p. 159. Je vois par ses lettres mêmes et celles de son éditeur, Augustin-Martin Lottin, de Paris, qu'ils préparaient ensemble, par traité daté du 4 août 1754, une édition complète de ses *Œuvres Académiques*. Elle devait former trois volumes et comprendre, outre les ouvrages déjà imprimés, notamment l'*Esclavage rompu* et *la Manie de rimer*, dissertation en prose, insérée aux *Mém. de l'Académie de Nancy* (t. III, p. 348), nombre de pièces inédites, tels qu'une *Histoire de l'Académie d'Angers*, *l'Eloge de Louet*, prononcé le 11 juin 1748, ses *Discours sur l'Esprit géométrique* (2 juillet 1756), *Sur la prise de Minorque* (23 août 1756), *Sur l'attentat du 5 janvier*, *sur l'Esprit trop répandu* (19 novembre 1755), *Sur l'espérance en amour et en amitié* (16 novembre 1757). — Mais deux volumes seulement étaient prêts, et l'impression allait commencer, quand Lecorvaisier mourut le 12 août 1758, dans sa petite maison de Reculée, près le Port-Meslet. Il fut inhumé le 14, dans l'église de la Trinité, laissant une place d'associé vacante dans les Académies de Nancy, de Caen, de la Rochelle, dans la Soc. littér. d'Orléans, dans la Société militaire de Besançon. Rangeard, qui devait continuer l'entreprise avec Lottin, se contenta d'insérer l'*Eloge* de son ami dans l'*Année Littéraire*, de Fréron (27 mai 1761), qui l'avait maintes fois recommandé à ses lecteurs, et cette réputation frivole s'éteignit en plein éclat, sans même laisser le souvenir de son nom aux biographes.

Rangeard, Mss. 577. — Arch. mun. GG 217. — Mss. T. Grille, *Mélanges*. — Fréron, *Année litt.*, notamment 1754, t. II, p. 304 et 349; 1755, t. II, p. 161; 1756, t. I, p. 344 et 1761, t. III, p. 241. — Desportes, *Bibliogr. du Maine*. — Hauréau, *Hist. littér.*, t. IV, p. 321. — Quérard, *Superch. litt.*, t. III, p. 89; *France litt.*, t. IX, p. 231. — *Archives du Biblioph.*, 1859, n° 21, p. 167, art. de M. A. Canel.

Lecorvaisier (*René*), fils de Jean L., avocat au Présidial, et de Marguerite Bretheau, né à Angers vers 1570, servit quelque temps de clerc ou de secrétaire à René Benoît, qui sans doute l'amena à Paris. Il y étudia en Sorbonne jusqu'au grade, assure-t-on, de docteur, dont il renouvela les épreuves dans l'Université d'Angers en y briguant une régence de théologie. Il l'occupait dès 1601 avec le titre de conseiller et aumônier ordinaire du roi. En 1612, l'évêque de Maillezais l'appela pour prêcher le carême dans la paroisse de la Chateigneraie, où l'hérésie se multipliait sous l'influence du pasteur Georges Thompson qui venait de publier : *La Chasse de la Bête Romaine* (La Roch., 1611, in-8°). — Lecorvaisier le prit à partie par *La Chasse au Loup Cervier où est traité des jeûnes de l'église catholique contre les impies et hérétiques calomnies de Georges Thompson, soi disant ministre de la Chateigneraye* (Paris, Martin Virac, in-8°, 1612). — Une réfutation anonyme en parut l'année même à la Rochelle, à laquelle il riposta par *la Réplique apologétique pour la défense des prélats, pasteurs et prédicateurs de l'Eglise catholique, tant séculière que régulière, contre les calomnieuses hérésies publiées par Georges Tonson, ministre prédicant de la nouvelle opinion ou la prétendue déroute de la chasse du Loup Cervier* (Le Mans, Olivier, 1625, in-8°). Cet opuscule est dédié au cardinal de Sourdis.

On a encore de Lecorvaisier : *Renati Corvaserii, Andini, doctoris theologi, Christ. regis a consiliis et eleemosinis, ad sacræ theologiæ studiosos Orationes duæ paræneticæ* (Angers, Ant. Hernauld, 1619 et 1626); — *Ejusdem Oratio tertia paræenetica* (Angers, Ant. Hernauld, 1621). Ce sont les leçons d'ouverture de ses cours de théologie. Cette dernière est dédiée à Guill. Fouquet de la Varenne, comme la première à Pierre Dadie, chantre et chanoine de Troyes, neveu de René Benoît; — six *Anagrammes sur le nom d'Antonius Regius* dans le *Floretum* d'Antoine Leroy. — Le 8 mai 1626, il reçoit à Pruillé l'abjuration de Gillette Moreau, veuve Richer, âgée de plus de 80 ans. Le 1er octobre 1628, il prêche à St-Maurice d'Angers en présence de l'évêque. — Il était dès au moins 1603, prieur du Coudray-Macouard, dont il paraît avoir été dépouillé pendant quelques années au profit d'un enfant. Il avait déjà recouvré ce bénéfice, quand il y réunit en février 1631, par résignation du titulaire, la cure de la Chapelle-St-Laud, où sa nombreuse famille résidait. Le 13 avril 1637, on le voit rédiger son testament à Angers, où il habitait près Lévière, et encore, le 3 juin 1641, gratifier d'une fondation

Digitized by Google

les Dominicains d'Angers. Il dut mourir vers ce temps-là. — Il avait un frère *Urbain* L., chirurgien à Durtal en 1601.

Arch. de M.-et-L. H Dominicains; H.-D. *B* 23, f. 15; *E* 203, f. 41. — Arch. commun. de Durtal, de Pruillé, de la Chapelle-St-Laud et du Coudray-Mac. Et.-C. — Moréri. — Pocq. de Liv., Mss. 1068, p. 145. — Louvet, dans la *Rev. d'Anjou*, 1856, t. II, p. 15. — Note Mss. de M. Hauréau.

Lecourt (*François*), dit *Bilardière*, maître tapissier, Angers, 1701, 1703.

Lecouvreur (*Gilles*), *Tectoris*, *Coopertoris*, professeur en droit de l'Université d'Angers, souvent mentionné de 1292 à 1315 dans le Livre de Guill. Le Maire (G 7), et notamment à titre de commensal de l'évêque, quoiqu'aucun titre ne l'indique comme dignitaire de l'église d'Angers. Il figure en 1344, et alors bien vieux sans doute, parmi les conseillers du Parlement de Paris, et cette année même dans une ordonnance royale. On ignore son origine et les dates de sa naissance et de sa mort.

Pocquet de Liv., Mss. 1067, p. 209. — Laurière, t. II, p. 221 et 229.

Lecouvreux (*Robert*), qu'on trouve archidiacre d'outre-Maine en l'église d'Angers, dès 1288, est dit mort, suivant un ancien martyrologe, le 10 septembre 1360. Il y est qualifié de grand médecin, *magnus physicus*.

Lecoy (*François*), fils de Franç. L., géomètre, né à Chilleux-aux-Bois (Loiret) le 4 déc. 1774, ingénieur-géographe et architecte, vint s'établir vers 1819 à Angers, où il a construit notamment les hôtels Tessié et Janvier de la Motte. Il y est mort le 22 juillet 1859, âgé de 84 ans, et veuf en troisièmes noces de Jeanne Ségretain. — Il a publié : *Méthode simple et facile pour lever les plans, suivie d'un Traité du Nivellement, d'un Abrégé des règles du lavis et des Eléments de trigonométrie rectiligne* (Paris, 1803, in-12, — et 1847, 6e édition avec 11 planches); — *Manuel ou Guide de ceux qui veulent bâtir, suivi d'un traité des lois relatives à la bâtisse* (Paris, 1818, in-12, et 1830, 2e édit. avec 4 pl.); — *Le Guide en architecture, ouvrage élémentaire, mis à la portée de tout le monde, utile à tous ceux qui s'occupent de bâtisses*, etc. (Paris, 1837, in-12, avec 40 pl); — *Tarif pour le cubage des bois..., suivi d'un tarif pour le poids des fers* (Angers, Launay-Gagnot, 1844, in-12, avec deux tableaux). — *Abrégé d'astronomie* (Angers, Cosnier et L., in-12, 1854, de 226 p., avec deux pl.).

Leda, Ledus, Lidus. — V. *le Loir*.

Ledault (.....), peintre, Angers, 1770.

Ledevin (*Jean*), sieur de Villettes en Morannes, natif de Sablé, fut nommé conseiller ordinaire des grands jours d'Anjou le 1er octobre 1522 « en la « place de Gilles Commers, » puis enquesteur d'Anjou. Son testament est du 17 septembre 1533. Il mourut à Angers le 14 avril 1563 et fut enterré aux Jacobins, où se voyait son épitaphe. Il avait été marié successivement à Jacquine de Courbefosse, fille du lieutenant général du Mans, à Jeanne de Pincé, et en dernier lieu à Jeanne Belin, veuve Liger. — (*Antoine*), fils du précédent et de sa première femme, sieur de la Roche en Challain, du Tronchay et de Montargis au Maine élu d'Angers, — et non du Mans, comme le dit Blondeau, — vulgairement appelé l'Elu Tronchay, — avait composé plusieurs tragédies françaises, entre autres une *Judith*, une *Esther* et une *Suzanne*. Ces pièces, qu'a vues Lacroix du Maine, sont restées inédites, comme aussi une traduction de Salluste. — † à Angers en janvier 1570. Il avait eu de sa femme, Renée Moysant, cinq enfants.

Ménage, *Hist. de Sablé*, IIe partie, p. 79-82 et *Vie de Guill. Ménage*, p. 318.

Ledoisne (*Louis*), docteur-médecin dès 1687, reçu en la Faculté d'Angers le 21 juillet 1693, fut nommé par la Faculté le lendemain même conseiller-médecin ordinaire du roi, charge créée dans chaque ressort par l'édit de février 1692. — Le 30 janvier 1695, les administrateurs de l'Hôtel-Dieu l'ayant choisi pour remplacer le sieur Pottier décédé, les trois autres docteurs de service refusèrent de l'accepter pour collègue. L'administration le maintint quand même, l'autorisa à faire leurs fonctions en l'indemnisant sur leurs gages, et en fin de compte, à se faire assister d'un docteur de son choix (1696) et, en 1712, de quatre docteurs, comme auparavant. — Il mourut en fonctions le 30 décembre de cette année même et fut inhumé aux Augustins.

Ledoisne (*René*), imprimeur, Angers. Sa signature figure le 16 février 1685 au registre GG 41.

Ledouvre (*Hardouin*), procureur au Grenier à sel de Beaufort, a mis une épigramme en tête du livre, 1650, de Berge. V. *ce nom*.

Leduc (.....), né à Baugé vers 1720, prêtre et vicaire à la Chapelle-d'Aligné, quitta le sacerdoce à la suite d'une aventure badine, dans laquelle il avait failli perdre la vie et où il laissa une partie de sa raison. Il se retira à Baugé dans une retraite inabordable, sauf à un petit groupe d'amis, pour lesquels il retrouvait sa gaîté et l'inspiration de vives chansonnettes. Il n'a publié, sous le voile de l'anonyme, qu'un poème, *les Missionnaires de Campagne* (Angers, Pavie, 1783, in-12), suivi de quelques poésies légères, et qu'on peut dire introuvable. — Une note de Touss. Grille le dit mort vers 1788 à Baugé, quoique j'y aie vainement recherché quelque renseignement précis sur ce personnage.

Leduc (*Alexandre*), instituteur, a publié un *Poème religieux en cinq chants, suivi de diverses épîtres et d'une apparition miraculeuse* (Saumur, Degouy, 1837, in-8o de 32 p.). Né de parents pauvres, sans instruction, — ses vers en témoignent, — il indique dans une note, qu'il a perdu sa place par suite de « son opinion « contre une cabale outrée. »

Leduc (*Pierre* — et non *Jean*), moine bénédictin de St-Serge d'Angers, a laissé une *Notice* Mss. *sur l'abbaye St-Nicolas d'Angers*, datée de 1678, dans le Mss. latin 11818, f. 309 de la Bibliothèque Nat. Ménage en a cité un extrait dans sa *Vie de P. Ayrault*, p. 225. — On peut attribuer à la même main une *Notice*, sans nom d'auteur, *sur l'abbaye St-Serge*, dans le Mss. latin 11819, f. 248, l'un et l'autre travail paraissant

Digitized by Google

rédigé en vue du *Monasticon* de D.-Mich. Germain. D. Tassin donne dans son *Hist. litt. de St-Maur*, p. 177, quelques détails sur l'auteur, né à Noyon, mort à Reims le 18 juin 1699.

Leduc (*Placide*), né à Roussé (Mayenne), moine profès de St-Serge d'Angers le 20 mai 1658 à l'âge de 17 ans, † le 12 septembre 1707 à Craon, est l'auteur d'une *Hist. de l'abb. de Quimperlé* dont il existe des fragments au Mss. franç. 22358, f. 15 de la Bibl. Nat.

Note Mss. de M. Ulysse Robert.

Leduc (*Yves*), architecte, à Miré, 1692.

Lefaucheux (*Louis-René-Joseph*), né à Angers en 1775, chirurgien à la suite de l'armée de l'Ouest, puis chirurgien en second de l'Hôtel-Dieu d'Angers, interne à l'Hôpital civil des vénériens de Paris, reçu docteur à la Faculté de Paris le 23 messidor an XI, vint dès l'année même pratiquer à Angers, avec le titre de membre correspondant de la Société de médecine, des Sociétés médicales d'émulation et d'instruction, de la Société académique des Sciences, et de la Société Galvanique de Paris. Il a publié une *Dissertation sur les tumeurs circonscrites et indolentes du tissu cellulaire de la matrice et du vagin, avec la description et la gravure d'un instrument... pour la ligature des polypes utérins* (Paris, Gabon, an XI, in 8° de 94 p.), dédiée à Cullerier, — et dans le *Journal de Médecine*, n° 103, une curieuse observation « d'un malade qui a vomi son estomac, » reproduite par les *Affiches* d'Angers des 22 et 24 fructidor an XIII. — † à Beaucouzé le 8 avril 1820.

Lefebvre (.....), ex-huissier de Segré, membre du Comité révolutionnaire d'Angers en 1793, attaché comme commissaire civil à la division du général Cordelier, laisse cette mission pour s'établir à Chalonnes-sur-Loire. V. Vial, *Discours*, p. 24 et suiv.

Lefebvre (*René*), sieur de la Ferronnière, avocat du roi en la Sénéchaussée, fut élu maire d'Angers le 1er mai 1611 pour deux ans. — Il portait *d'azur à la levrette gaye d'argent, colletée de gueules et bouclée d'or*.

Lefebvre (*Tanneguy*), né dans les premiers mois de 1615, à Caen, sur la paroisse St-Jean, — dont les registres malheureusement ne sont conservés que depuis 1616, — d'une bonne famille, et non d'un fossoyeur, comme le prétend le *Segraisiana*, fut élevé jusqu'à l'âge de 12 ans par son oncle, ecclésiastique fort savant, qui, lui trouvant la voix juste et l'oreille merveilleuse, le fit s'appliquer à la musique. A 12 ans Lefebvre commença l'étude du latin et s'en serait rebuté bien vite, grâce aux rudesses de son précepteur, si son père ne se fût hâté de mettre l'enfant à plus douce école. Dans son accès de ferveur nouvelle, le jeune élève entreprit de lui-même le grec que ne savait pas son second maître, et tout d'abord, après la lecture de quelques chapitres de St Luc, s'attaqua de haute lutte à Homère et à Sophocle. Un an et demi après il était en état d'entrer en seconde au collége de la Flèche, où il acheva sa rhétorique et sa philosophie. Ses études terminées, résistant à toutes les instances des Jésuites du collége, et même, suivant Niceron, aux prières de son père, il revint à Caen pour se livrer à l'amour des lettres ou, — suivant Huet, qui l'a bien connu, — pour se préparer à prendre les ordres. Pourtant après quelques années passées en Normandie, il était à Paris où M. Desnoyers obtint pour lui en 1640 du cardinal de Richelieu la surveillance des ouvrages qui s'imprimaient au Louvre et 2,000 l. de pension. A l'avénement de Mazarin, Lefebvre, oublié, délaissé, quitta de lui-même son emploi et se prépara par des travaux silencieux à meilleure fortune. En attendant il était forcé de vendre sa bibliothèque, comme il le dit lui-même, « pour avoir du pain ». M. de Francières, gouverneur de Langres, l'emmena dans son gouvernement. Il ne tarda pas à prendre congé de son protecteur, pour aller embrasser le protestantisme à Is-sur-Thil près Dijon. Après un nouveau séjour à Paris, il se retira à Preuilly en Touraine, et de là à Saumur, où il acquit, tout près de la ville, sur le coteau du Thouet, la jolie campagne de Terrefort. Quoiqu'il n'eût encore rien publié, sa réputation de science et de travail était grande déjà et l'éclat de sa conversion n'avait fait qu'attirer encore davantage les yeux sur lui. Dans la séance du Conseil de l'Académie de Saumur du 19 avril 1651, M. Parisod, docteur en médecine et régent de la classe de troisième, attendu son grand âge et ses 45 années de service, offrit de se démettre entre les mains du sieur Lefebvre « qui estant « en pleine liberté de sa personne et recherché « d'ailleurs, pourroit bien estre induit à prendre « cette charge, ce qui seroit en grand ornement « et en grande utilité à l'eschole ». Lefebvre, appelé dans le conseil, accepta et promit de servir fidèlement et avec affection la troisième classe, loué et remercié par la compagnie « de ce que « par le désir qu'il a de servir au bien public, « il se contente d'une charge qui est bien au- « dessous de sa capacité et encore avec si peu de « récompense ; et d'autant que la grande connois- « sance, qu'il a des bonnes lettres, est assez cognue « et que sans parler des témoignages, qui lui ont « été rendus d'ailleurs, sa conversation en « cette ville depuis un temps considérable a « été chrestienne et d'édification, le conseil Aca- « démique a résolu que, parce qu'en cette occa- « sion un examen seroit absolument inutile et « qu'il n'est pas nécessaire de lui faire produire « d'autres certificats, M. le principal l'installera « dans la troisième classe dès lundi prochain par « les formes accoustumées, après que selon la « coustume et les règlements des synodes natio- « naux, il aura signé la confession de foi et la dis- « cipline de nos églises. » L'affaire n'alla pas pourtant sans difficulté. Le consistoire de Loudun forma opposition, prétendant que Lefebvre était engagé de promesse envers lui avant de traiter avec M. Parisod. L'Académie suspendit l'installation, mais, malgré toutes protestations contraires, autorisa le nouveau professeur à faire le cours jusqu'au prochain synode et, le consistoire de Loudun s'étant enfin désisté, l'installation eut lieu le jeudi

Digitized by Google

13 juillet 1651. D'après le traité fait volontairement avec son prédécesseur, Lefebvre ne devait toucher que les *minervaux* des écoliers classiques, M. Parisod s'étant réservé le traitement fixe. Le Conseil, pour donner meilleur courage au nouveau venu, lui alloua le 18 novembre 1651 sur la masse commune cette part de revenus. — En 1652 Lefebvre fut député au synode de Poitou, qui, en 1655, demanda que la classe de seconde, devenue vacante, lui fût attribuée. Il en avait refusé l'offre déjà, « déclarant expressément « qu'en sa conscience, il jugeait qu'il était plus à « propos qu'il demeurât dans la troisième et que « qui l'en oterait, les études des humanités en « recevraient un notable détriment ». L'Académie admit cette fois encore ses raisons et en référa au prochain synode de Loudun ; mais l'assemblée du Poitou, par un arrêté spécial, déclara que le sieur Lefebvre passerait en seconde sans concurrence et sans examen. L'Académie s'y rendit le 28 octobre 1655. Quand dix ans plus tard il s'agit de rétablir l'enseignement du grec, c'est sur lui encore qu'on jeta les yeux. Depuis son installation définitive à Saumur, ses nombreux travaux, fruit de longues et persévérantes études, se succédaient rapidement et le désignaient au choix des Universités et des étudiants. Il accepta volontiers les propositions qui lui furent faites, « déclarant qu'il estoit prêt de servir le public en « cette charge, sans en demander aucune récompense ». Il céda même une partie d'une rente, qui lui avait été constituée par la libéralité de M. de Villarnoul, pour aider à rétablir le traitement d'une troisième chaire de théologie. En réalité son vrai revenu se formait de la pension, que lui payaient les nombreux élèves, qu'il enseignait à l'école et qu'il répétait et logeait chez lui, moyennant finance, à la manière de tous les professeurs de l'Académie. — Cependant sa santé s'était altérée et il dut se faire suppléer pour la fin des cours de l'année 1670. Au bout d'un mois à peine, on le pria de reprendre sa classe, en gardant libres ses dimanches, ses mercredis et ses samedis. — D'autres dégoûts encore que la maladie étaient venus relâcher son zèle. Ses mœurs assez légères, — il avait une maîtresse qu'on nomme Mlle Liger, — ses manières mondaines, un certain libertinage d'opinion hautement professé, notamment quelques phrases risquées sur les amours de Sapho, l'avaient depuis quelque temps surtout signalé au rigorisme de la vieille Eglise, d'autant plus sévère que la persécution s'annonçait plus prochaine. Le 6 octobre Lefebvre se présenta au Conseil académique et demanda son congé définitif. « Puisqu'on lui donnait des observateurs, il voyait bien, disait-il qu'on lui voulait « faire des affaires ; au reste il était capable de « se conduire de lui-même, sans avoir besoin « d'inspecteur ou de la part du Consistoire ou de « la part du Synode, et ne saurait désormais se « disposer à rendre service à des personnes qui « le traitaient de la sorte ». Il renouvela sa déclaration le 25 du même mois et l'Académie fit droit à sa demande, tout en improuvant les raisons sur lesquelles il se fondait, et en exprimant son vif déplaisir « de voir que le Synode, pour « qui nous sommes obligés d'avoir grand respect, « est traité par M. Lefebvre avec un tel mépris « et outrage, que celui qui paraît dans sa déclaration ». — Dès lors Lefebvre n'avait plus aucun intérêt qui le pût retenir à Saumur, n'était l'éducation de sa jeune famille. Appelé par diverses Universités, qui se disputaient l'honneur de le posséder, il était décidé à partir pour Heidelberg, où des offres avantageuses lui promettaient une position brillante, quand une fièvre maligne l'emporta en 11 jours le 11 sept. 1672, âgé, d'après l'acte de sépulture, de 58 ans. — Lefebvre n'avait rien dans la mine qui trahît le pédagogue ou le savant. De taille haute mais peu dégagée, les épaules larges, les cheveux blonds et bouclés, les yeux d'un bleu foncé, il se montrait recherché, affecté même dans sa toilette, toujours en frais d'essences, de parfums, de gants, d'épingles, qu'il faisait venir de Rome, de Londres ou de Paris. Vif et sensible, brusque souvent et emporté, mais qu'un mot d'affection ramenait, tout de feu pour l'amitié comme pour la querelle, il avait trouvé au moins une fois l'occasion de faire acte de courage et ne l'avait pas perdue. Une pension de 100 écus que lui faisait parvenir Ménage, au nom d'un inconnu, dut un jour brusquement s'interrompre. Le bienfaiteur anonyme venait d'être mis à la Bastille, c'était Pellisson. A cette révélation Lefebvre n'hésita pas à témoigner de sa reconnaissance, en dédiant son *Lucrèce* à cette victime politique. D'ailleurs tout entier au travail, dormant à peine, il ne se distrayait de l'étude que par la culture de ses fleurs et l'éducation de ses trois fils, — dont l'aîné mourut à 25 ans, déjà célèbre par sa science, — et de ses deux filles, dont une devait être madame Dacier, l'autre mariée à Paul Baudri, professeur à Utrecht. — Son portrait existe avec légende circulaire : *Tannaquillus Faber Cadomensis, anno Christi MDLXV. Des Moullins pinxit.* — Au-dessous deux lignes de grec. — Sa femme avait nom Marie Ollivier.

On a de Tanneguy Lefebvre : *Luciani de morte Peregrini libellus*, cum notis (Paris, 1653, in-4°), dédié à J. Sarrau ; — *Luciani Timon*, cum notis (Ibid., 1655, in-4°), dédié au baron de Villarnoul. — Les notes se retrouvent dans l'édition d'Amsterdam, 1661-1687, in-8°, et dans la collection *Variorum*, 1743, in-4° ; — *Diatribe : Fl. Josephi de Jesu Christi testimonium suppositum esse, ad Joannem Chabrolium* (Saumur, 1655, in-8°), réimprimé quatre fois, notamment dans l'ouvrage qui suit. Huet et Ch. d'Aubus répondirent à la dissertation de Lefebvre, qui, ainsi que Blondel dans son *Livre des Sibylles* (Paris, 1649) et la critique moderne, signale ce passage comme une interpolation d'Eusèbe. — *Phædri Fabulæ* ... cum notis (Saumur, 1657, in-4°), dont le texte seul fut réimprimé (Saumur, 1664, in-12), avec la traduction française de Sacy, sous le pseudonyme de *Saint-Aubin*. — *Epistolarum, pars I* (Saumur, 1659); — *pars II, cui accedunt Aristophanis concionatrices*, græce et lat., cum notis (Sau-

Digitized by Google

mur, 1665, in-4°), — et les deux parties réunies, Saumur, 1674, 2 vol. in-4°), la première dédiée à Fouquet, la seconde à Lamoignon; — *Anacreontis et Saphonis carmina* ... (Saumur, 1660, in-12), dédié à Guill. de Bautru. Les notes ont été reproduites avec la traduct. de Mme Dacier (Amsterdam, 1716, petit in-8°). — *Apollodori* ... *Bibliotheces* (Saumur, 1661, in-8°), avec dédicace au comte de Rochechouart, son élève. Les notes très-courtes ne sont que le résumé d'un très-volumineux commentaire, qu'il supprima; — *Lucretius, cum conjecturis, emendationibus et notulis perpetuis* (Saumur, 1662, in-4°, et Cantorbéry, 1686, in-12), dédié à Pellisson. — *D. Longini de Sublimi libellus*, grec et lat. (Saumur, 1663, in-12), dédié à Louis XIV, qui gratifia l'auteur d'une pension de 500 écus, supprimée par Colbert. La Bibliothèque Nationale en possède un exemplaire chargé de notes Mss. de Mme Dacier; — — *Le Mariage de Belfégor*, nouvelle (Saumur, 1664 et 1665 in-12), traduction anonyme de Machiavel, — réimprimée avec l'ouvrage suivant; — *Abrégé des Vies des Poètes grecs*, — *Le Mariage de Belphégor*, — *La Vie de Thésée* ... (1665, Paris, in-16, et Saumur, in-12); — *Le Festin de Xénophon* (Paris et Saumur, 1666, in-12); — *Premier Alcibiade de Platon* (Paris et Saumur, 1666, in-12). — *Traité de la Superstition, composé par Plutarque et traduit en français, avec un entretien sur la vie de Romulus* (Saumur, 1666, in-12); — *Journal du Journal ou Censure de la Censure* (Saumur, 1666, in-4°), réponse aux critiques de Gallais dans le *Journal des Savants*. — *Seconde Journaline* (Saumur, 1666, in-4° de 30 p.), riposte à la réplique de Gallais. Les deux pièces ont été réimprimées en un volume, recherché des collectionneurs, par Pierre Elzévir (Utrecht, 1670, pet. in-12 de 76 p.); — *Cl. Æliani Variæ historiæ*, grec et latin (Saumur, 1667, in-8°); — *Eutropii Historia Romana* (Saumur, 1667, in-8°); — *La Vie d'Aristippe*, trad. de Diog. Laerce (Paris, 1667, in-12, et dans les *Mémoires* de Sallengre, t. II); — *Notæ in Hesychii Lexicon* (Leyde et Rotterdam, 1668, in-4°); — *Prima Scaligerana nusquam ante hac edita* (Groningue [Saumur], 1669, in-12, et Utrecht, 1670, in-8°), simple édition, avec une lettre en tête du Mss. communiqué par Vertunien, réimprimée—avec le *Second Scaligerana*, qu'avaient publié dès 1666 les frères Vassau, — sous ce titre *Scaligerana ou Bons mots* ..., *de Jean Scaliger* avec des notes de T. Lefebvre et de Paul Colomiez (Cologne [Amsterdam], 1695, in-12); — *Concionatrices Aristophanis*, grec et latin, dans l'édition d'Amsterdam (1670, in-16); — *Aurelius Victor* (Saumur, 1671, in-12); — *Justini Epitome*... (Saumur, 1671, in-12), dédié à Montausier, — et avec la traduction française de Colomby (Saumur, 1672, in-12); — *Terentii Comœdiæ* (Saumur, 1671, in-12), dédié au cardinal de Bourbon; — *Q. Horatii Flacci Opera* (Saumur, 1671, in-12), dédié au Dauphin; — *Plinii Panegyricus* (Saumur, 1671, in-12); — *Florus* (Saumur, 1672, in-12); — *Notæ in T. Livii historiam*, dans l'édition de Paris, 1672, in-12; — *Méthode pour commencer les humanités grecques et latines* (Saumur, in-12, 1672), plusieurs fois réimprimée, notamment dans les *Mémoires* de Sallengre, 1717, t. II, et Paris, in-12, 1731, avec des notes par M. Gaullyer; — *Fabulæ ex Locmanno arabico latinis versibus redditæ, et alia poemata* (Saumur, 1673, in-12). Lefebvre avait traduit ces fables pendant sa dernière maladie. Le livre fut achevé et publié par sa fille, ainsi que des notes posthumes dans les éditions de Virgile (Saumur, 1675, in-12), et de Denis d'Alexandrie (Saumur, 1676, in-8°). — Outre ces publications longtemps estimées, Lefebvre en avait préparé nombre d'autres et les notes de lui que possède encore la Bibliothèque Nationale sur les poètes grecs et sur Cicéron, Ovide, Salluste, Lucile, Plaute, Catulle, Properce et Tibulle, attestent l'universalité de ses travaux sur l'antiquité grecque et latine. — Les *Bibliophiles français* se sont amusés à publier *La Recette de l'encre employée par Tanneguy Lefebvre* dans leurs *Mélanges de littérature et d'histoire* (Paris, 1850, in-8°).

Niceron, t. III, p. 103. — F. Graverol, *Mém. pour la vie de T. Lefebvre*, avec son portrait, dans les *Mém. de littér.* de Sallengre, t. II, part. II. — Dreux du Radier, *Récréat. hist.*, t. II, p. 251. — *Bullet. du Biblioph.*, 3e série, t. I, p. 19-25. — Guy Patin, *Lettres*. — Huet, *Origines de Caen*, XXIV, 71. — P. Martin, *Athenæ Normannorum*, Mss. de la Bibl. de Caen, p. 212. — *Bullet. des Antiq. de Norm.*, III, 73-118; 519-543. — Note Mss. de M. Eug. Chatel. — Haag, *France Protestante*. — Bernard, *Hist. de l'Imprim. Royale*, p. 70 et 73.—Coulon, *Epoques Saumuroises*, p. 503-505. — Bodin, *Rech. sur Saumur*, p. 390-395. — Camusat, *Hist. crit. des Journaux*, p. 311-321. — *Registres Mss. de l'Acad. de Saumur*, à la Biblioth. de Saumur. — Pocq. de Liv., Mss. 1068, p. 46-47. — Greffe du Trib. civil de Saumur. — *Biographie Didot*.

Lefebvre (*Tanneguy II*), troisième fils du précédent, né à Saumur le 23 janvier 1658, fut trente ans ministre en Suisse et en Angleterre et finit par abjurer, non pas à son retour à Paris en 1697, comme il est dit ailleurs, mais le 4 octobre 1713, dans l'église de St-Germain-l'Auxerrois, en présence de M. et de Mme Dacier. Il revint mourir à Saumur en 1717. Il a publié un paradoxe contre la poésie : *De Futilitate Poetices* (Amsterdam, Desbordes, 1697, in-8°), — et un traité : *Des communes mesures et racines communes des quantités littérales ou du partage d'autant de quarrés donnés, que l'on voudra, en d'autres qui soient des limites prescrites, et de la résolution des puissances ou équations composées depuis le premier degré à l'infini, ouvrage nécessaire pour perfectionner l'algèbre en général et en particulier celle de Diophante* (Paris, Joubert, 1714, in-8° de 250 p., non compris la dédicace au roi et l'avis au lecteur). L'auteur annonce avoir composé son livre dans un voyage qu'il fit aux Indes occidentales et promet en cas de succès d'en donner une continuation. Une attestation de Halley et l'approbation de Saurin le recommandent au public.

Niceron, t. III. — Haag, *France Protest.* — Bodin, *Rech. sur Saumur*. — Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris*, édit. Cocheris, t. I, p. 169. — *Biographie Didot*.

Digitized by Google

Lefebvre de Laubrière (*Jérôme*), fils de Jean Lefebvre et de Marie Arrondeau, chanoine de la Ste-Chapelle de Paris, conseiller en la grande Chambre du Parlement, meurt à Beuzon près Angers, et est inhumé le 31 octobre 1676 en l'église St-Michel-du-Tertre (GG 191); = (*Charles-François*), fils de François L., conseiller au Parlement de Bretagne et de Louise Lechat, né à Angers le 8 janvier 1688, fit ses études de droit, et tout aussitôt après fut gratifié, le 20 juin 1710, d'un siége au Parlement de Paris. Marié le 2 avril 1713 à Anne-Marie de Blair et resté veuf avec deux enfants le 9 juillet 1718, il obtint les dispenses nécessaires et reçut, d'octobre à novembre 1719, les divers ordres jusqu'à la prêtrise, fut nommé évêque de Soissons le 26 juillet 1731, consacré le 13 janvier 1732, et prit possession le 16 mars. — Il y mourut dans son Séminaire le 25 décembre 1738. — Son portrait a été gravé par Daullé, in-fol. — Le catalogue de sa bibliothèque est imprimé (Paris, Jacq. Barrius, 1740, in-12 de 152 p.). Les Archives de M.-et-L. possèdent aussi l'inventaire des meubles de son château de Briançon, V. *ce mot*, érigé pour lui en marquisat; = (*Charles-François-Louis-Gabriel-Jérôme*), petit-fils du précédent et fils de Charles-François L., né en 1754 au château de Briançon en Bauné, baptisé à Angers le 24 janvier 1755, nommé conseiller général de Maine-et-Loire pour le canton de Seiches, par ordonnance du 2 août 1824; — résidait d'ordinaire à Paris; = (*Jérôme II*), prêtre, docteur en théologie de Paris, doyen et premier dignitaire de la cathédrale de Nantes, fut nommé abbé de N.-D. de Villeneuve près Nantes, le 23 octobre 1746. — Le Catalogue de sa bibliothèque, vendue le 27 février 1771, est imprimé, in-8° de 15 p.

Lefebvre du Tusseau (*Jean*), docteur ès-lois, avocat au Présidial, puis conseiller en la Prévoté d'Angers, 1630, quitta sa charge pour prendre le métier des armes et mourut à Candie, au service de la République de Venise. A Angers il laissait un souvenir d'homme blasé et

Dont la science
Fut la tranquille indifférence,

comme le rappelle l'épitaphe que lui fit Jacq. des Alleux, V. Ménage, *Hist. de Sablé*, 2e partie, p. 129. — Son portrait figure au Musée d'Archéologie d'Angers.

Lefeubvre (*Robert*), sculpteur, originaire d'Arras, meurt à Angers le 7 janvier 1652, âgé de 35 ans.

Lefèvre (.....), a signé de son nom et de la date 1700 un tableau, représentant *St Bernard dans le désert*, à qui un religieux fournit du pain (18 pieds de haut sur 10 de large), œuvre acquise le 9 messidor an III par le Musée de Saumur, à la vente des tableaux de Fontevraud.

Lefèvre (*Jacques*), chanoine de St-Maurice d'Angers le 9 décembre 1651, légua sa bibliothèque, évaluée 10,000 florins, aux Jésuites de la Flèche, qui firent graver son portrait pour le placer sur tous ses livres, V. Berge, *Panegiricon*, p. 34.

Lefèvre (*Jean*), moine bénédictin, natif de Paris, d'abord prévôt, puis abbé de St-Waast d'Arras, enfin évêque de Chartres en mars 1380 n. s., fut nommé le 7 février 1381 n. s. chancelier d'Anjou par le duc Louis I, aux gages de 2,000 liv., sans compter une indemnité de logement de 100 liv. A la nouvelle de la mort de son maître, il était à Angers, et déposa le lendemain, 27 octobre 1386, dans la Chambre des Comptes, les sceaux du prince, qui lui furent rendus par la veuve. Il lui prêta serment le 19 novembre et prononça l'oraison funèbre le 22 décembre, jour où fut apporté à St-Maurice d'Angers le cœur du duc Louis, comme aussi il répondit, de la part de Marie de Bretagne le 15 mars 1388 n. s., à l'Université d'Angers, qui était venue la saluer lors de son arrivée au château. Lui-même a constaté la part qu'il prit aux diverses négociations auprès du roi, du pape Clément VII, des ducs de Berri et de Bourgogne, ses déplacements pour le service de sa souveraine et les actes qu'il a scellés, dans un *Journal* (1381-1388), qu'a publié en partie Le Laboureur et qui est conservé Mss. à la Bibl. Nat. (Fonds Franç., 5015). — Il mourut à Avignon le 11 janvier 1390, n. s.

Rangeard, *Hist. de l'Univ. d'Ang.*, t. I, p. 36. — *Gall. Christ.* — Note Mss. de M. Fagniez. — Le Laboureur, *Introd. à l'hist. de Charles VI*, p. 56-59, 69, 70.

Lefèvre (*Pierre*), médecin depuis 1566 de Philippe de Montespédon, dame de Beaupréau. — Elle lui avait assuré par son testament du 23 janvier 1576 n. s. une rente de 700 l. t., à charge de ne pas l'abandonner.

Lefèvre (*Roland*), dit *de Venise*, peintre de portraits et de charges, est dit originaire d'Anjou et mort en Angleterre en 1677.

Lefort (*Antoine*), marchand émailleur, à Angers, 1717. = (*Charles*), maître brodeur, à Angers, 1640.

Lefort (*Urbain*), né à Saumur vers 1595, fit profession en 1616 chez les Carmes de Rennes sous le nom d'*Urbain de l'Ascension*, y enseigna deux ans la théologie et la philosophie, fut nommé provincial, puis par Richelieu visiteur des Bénédictins du Calvaire. Il était plus tard prieur du couvent de Vivonne, au diocèse de Poitiers, et occupé surtout de propagande contre les Calvinistes. Il mourut à Angers le 27 mars 1664. Il a publié *Institutiones juris canonici veteris et novi principia complectentes ad usum utriusque fori* (in-24, Limoges, 1639); — *Summa casuum conscientiæ* (in-fol., Poitiers, 1649); — *Avis et pratique pour faciliter l'oraison mentale* (in-24, Poitiers, 1649). — *Les Quatre Eléments ou les Eléments de la perfection chrétienne pour ceux qui vivent dans le monde* (Paris, 1638, in-12); — *Justification des priviléges des religieux* (in-8°, 1658, La Flèche); — *La Règle et les constitutions des canons de l'Etroite Observance* (in-4°, s. l. n. d.). — *Codex officiorum sanctorum* (.....).

Biblioth. Carmel., t. II, col. 871. — Tresvaux, *Hist. du Dioc.*, t. II, p. 144.

Lefrançois (*Jean*), né à la Membrolle le 17 octobre 1790, servit d'abord comme chirurgien militaire jusqu'après les désastres, et, rendu à la

Digitized by Google

vie civile, passa son doctorat à Paris le 1er mars 1820 et vint s'établir à Angers. Il manifestait dès lors énergiquement ses opinions républicaines et prit part à toutes les entreprises ourdies contre le gouvernement des Bourbons. Au lendemain des journées de 1830, on trouve son nom associé à ceux de Freslon et de Bordillon dans la rédaction du *Journal de Maine-et-Loire*, où il signe notamment le 18 décembre un article *Sur la destination donnée au Panthéon*. Bientôt il entre par l'élection au Conseil municipal d'Angers (4 janvier 1832), puis au Conseil d'arrondissement et enfin au Conseil général (1er décembre 1839). Dès le début il y déposa une proposition pour obtenir la publicité des séances, et, ayant échoué, s'imposa d'en rédiger un compte-rendu régulier, qui parut malgré toute menace de procès, dans le *Précurseur de l'Ouest*. Aux premières élections, qui suivirent la Révolution de 1848, il fit partie de la députation à la Constituante. Le 7 juillet, il y prit la parole pour soutenir un amendement en faveur des instituteurs et des institutrices, dont les intérêts lui étaient particulièrement chers; mais déjà son caractère entier et ennemi des concessions banales l'avait rendu particulièrement odieux à la réaction envahissante. Dès le 31 juillet 1848, il échouait à Angers même aux élections municipales, le 27 août suivant, à celles du Conseil général; enfin en mai 1849, il restait délaissé en dehors de l'Assemblée législative. — A la suite du 2 décembre 1851, une descente de police découvrit chez lui de vieilles armes, qui lui valurent d'être condamné en justice à une amende. Le vieux docteur, blessé au cœur et sous le coup de menaces, dont il souffrait à se défendre, se laissa mourir, dit-on, sans songer à se soigner quand il en était temps encore, du mal qui l'emportait à quelques mois de là, le 24 février 1852, à l'âge de 61 ans. Il fut inhumé dans le cimetière de la Membrolle. — « Ma vie entière, écrivait-il au milieu des luttes publiques, a été « consacrée à des œuvres de bienfaisance, de « charité et d'humanité. » Il s'était voué surtout à la fondation des salles d'asile et des écoles mutuelles. — On a de lui : *A mes concitoyens et particulièrement aux patentés de la ville d'Angers*, 29 septembre 1832 (Angers, Lesourd, in-8° de 15 p.), où il se défend d'« une calomnie « des plus infâmes », qui l'accusait d'avoir forcé le maire à déclarer le chiffre exact de la population et par suite fait augmenter l'impôt; — *Du mode d'action de l'opium sur l'économie animale* (Paris, Lachevardière, 1832, in-8° de 44 p.), extrait des *Annales de la Médec. physiolog.*; — *Observation de rupture de matrice et d'opération césarienne*, 1844, dans le *Bull. de la Soc. de Méd. d'Angers*. — Son portrait existe lithographié par Piecq. — Il avait épousé à Angers, le 29 décembre 1827, dlle Renée Sorin.

Précurseur de l'Ouest des 22 et 25 août 1848. — *Maine-et-Loire* du 25 août 1848 et du 3 avril 1852. — Rivière, *La Démocratie Angevine*, p. 293.

Lefrère. — V. *Godfroi*.

Légacière (la), cne du *Lion-d'Ang.* — *L'Egassière* (C. C.).

Legagneur (*Louis*), chanoine régulier et abbé de Chaloché, 1600, était en réalité le prête-nom ou, comme on disait, le *custodinos* du sieur Desnay de la Varenne, qui avait été pourvu de l'abbaye par brevets royaux des 22 mai 1600 et 1er février 1608, et qui lui retira son mandat pour présenter au roi Ch. Crouin en 1613, sous la réserve d'une rente de 100 liv.

Legaigneur (*Nicolas*), sieur de Tessé, a mis dix vers français de sa façon en tête du livre de son cousin René Gaultier de Meignanne : *Invention nouvelle*, etc. (la Flèche, 1648, in-8°).

Legangneur (*Guillaume*), né en Anjou, probablement à Angers en 1553, mort à Paris vers 1624, s'était fait un nom comme calligraphe et fut fêté par tous les poètes à l'égal des plus illustres. Il s'intitulait secrétaire ordinaire de la chambre du roi, en vertu de l'édit de 1570, qui accorde ce droit au corps des experts-jurés-écrivains-vérificateurs, et c'est la qualité qu'il prend dans l'acte de baptême de son fils Guillaume, en l'église St-Samson d'Angers, le 4 octobre 1589. Sa femme a nom Louise Raimbert. — Il a publié : *La Technographie ou Briefve méthode pour parvenir à la parfaitte connoissance de l'écriture françoyse, de l'invention de Guillaume Le Gangneur, angevin, secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi* (s. l. [Paris], 1599, avec portrait et titre gravé, 7 ff. liminaires, 45 ff. gravés); — *La Rizographie ou les sources, élémens et perfeccions de l'écriture Italienne, par G. Legangneur* ... (s. l. n. d., titre gravé, 3 ff. lim., 31 ff. gravés). — *La Caligraphie ou belle écriture de la lettre grecque, par Guill. Leg.* (s. l. n. d., titre gravé, 2 ff. lim., 11 ff. gravés). — Ces trois parties in-4° obl. se trouvent rarement réunies. L'exemplaire complet du baron Pichon a été vendu 150 fr. — Celui du Catal. Cigongne était augmenté d'un extrait de jugement rendu le 7 octobre 1600 contre un nommé Simon Frizius, qui en avait copié les planches. — Le portrait, en tête de la première partie, représente l'auteur, âgé de 46 ans, en 1595, d'après A.-P. Dumoustier, avec un quatrain français de Jacq. Dorat, qui a composé aussi un sonnet sur l'anagramme de *Guillaume Legangneur, Angevin* : « Ung « ange venu luy règle la main ». — Le P. Lelong signale d'autres portraits de Legangneur à l'âge de 29 et de 41 ans. — Un joli manuscrit des *Quatrains de Pibrac en françois, en latin et en grec*, in-4° obl., écrit vers 1594 en or et azur, avec lettres gothiques pour le français, italiques pour le latin, précédé d'une lettre d'envoi de l'auteur à Lanier de Leffretière « pour intérêts « de sa dette », a atteint le prix de 1,000 fr. à la vente Pichon. — La Biblioth. Mazarine possède de la même main ces mêmes quatrains de Pibrac, provenant des Carmes déchaussés de Paris : *Ex versibus Fabri Pibracii gallicis latina et græca tetrasticha, authore Florente Christiano, a Guill. Legangneur, Andeg., descripta*, la signature et le titre en encre d'or, partie du texte en encre bleue, le caractère grec surtout admirable. — Lemasle, dans le sonnet

Digitized by Google

qu'il lui adresse, le loue de cet amour particulier qu'il avait de reproduire les poètes :

.... Oultre tu es des Muses amateur,
Ayant sur tous autheurs les poètes à cœur,
Ce qui fait, Legaigneur, que ces vers je te donne.

L'acte de baptême déjà cité écrit, comme le fait ici J. Lemasle, le nom de l'artiste, auquel nous avons dû conserver la forme, qu'il prend lui-même sur ses livres.

La Croix du Maine, *Biblioth.*, exempl. de la Réserve (Bibl. Nat.). — Encycl. Méth., *Arts et Métiers*, Ecriture, p. 359. — Catal. Pichon et Cigongne.—J. Lemasle, *Nouv. Récréat. poét.*, p. 44. — Lelong, t. IV, p. 199.

Legay (*Duron*), peintre, à Angers, en 1565.

Legay (*François*), Angevin, maître ès-arts de l'Université d'Angers, a donné un petit discours littéraire imprimé, à Angers, en caractères gothiques, qui a pour titre : *Antilogia Veneris, declamatoria in Venerem oratio, habita in regali Pictonum Academia, anno 1526 Martis die ante ingressum quadragesimalem.* — *Andegavo æneis formabatur typis* (in-4° de 8 feuillets). V. l'abbé Mercier, *Supplément à l'Hist. de l'Imprimerie* de Marchand.

Legay (*Mathurin*), cordelier à Angers, puis évêque *in partibus* de Rouanne en Angleterre, était prieur de St-Rémy-la-Varenne, 1539, où se voient peut-être encore ses armoiries : *de ..... à trois perroquets de ... posés l'un sur l'autre*, et suffragant en 1541 de l'évêque d'Angers, J. Olivier.

Legeard de la Diriays (*Louis*), né à Châteaubriand (Loire-Inférieure), le 9 août 1811, vint à Angers en 1822 avec son père, conseiller à la Cour royale, fit son droit à Rennes sous la direction de son oncle, président de Chambre et plus tard député, et débuta au barreau d'Angers en 1835. Peu de temps après, il entrait au Grand-Séminaire, était ordonné prêtre en 1840 et tout d'abord attaché quelques mois comme vicaire à St-Joseph, bientôt comme aumônier au Collége royal. Il n'en sortit qu'à contre-cœur, pour s'installer en 1849 dans la cure de la Trinité, dont le presbytère lui plut bientôt par son isolement même que toute misère pouvait aborder sans être vue, — esprit droit et fier, cœur ardent et loyal, homme avant tout de dévouement et de foi, mais que ses convictions profondes rattachaient, j'en puis témoigner, à toutes les grandes idées de notre société nouvelle. — Nommé en 1868 chanoine de la cathédrale, membre du Conseil Académique et de l'Administration des Hospices d'Angers, il est mort subitement, au milieu d'une causerie affectueuse, chez M. de Lens, le 13 janvier 1873. Il laissait, avec de nombreux sermons Mss, une traduction en vers français à peu près achevée du *Prophète Isaïe*, à laquelle il travaillait depuis 12 ans et qui a été publiée par son collaborateur P. Soullié (Paris et Reims, gr. in-8°, 1874). L'introduction se termine par une *Notice biographique*, reproduite dans un petit recueil, formé par M. de Lens, des divers discours et articles publiés sur son ami (Angers, Lachèse, Bell. et D., 1874, petit in-8° de 39 p.). — De 1846 à 1848 l'abbé Legeard rédigea, en qualité de secrétaire, les Procès-Verbaux de la Commission archéologique d'Angers. On trouve aussi de lui, en tête du *Manuel de l'Instituteur* (1848) un résumé de ses conférences, rédigé sous forme de lettre à M. de Lens.

Légeardière (la), ham., c^ne de *Chemillé*. — *La Leiardere* 1246 circa (Cart. de Chemillé, fol. 86).

Legeay (*Alphonse*), fils de l'instituteur de Jallais, y est né le 9 août 1837 et mort le 18 mai 1858. Il laissait quelques poésies dont il a été publié en 1870 de longs fragments dans les *Mém. de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'Angers* (t. XIII), avec une Notice par son ami Henri Jouin.

Legeay (*André*), né à St-Hilaire-du-Bois le 25 juin 1770, meurt à Angers le 4 juin 1848, chef de bataillon en retraite et chevalier de la Légion d'honneur

Legeay (*Pierre*), né au May, tisserand à Cholet, s'éleva par son courage aux grades supérieurs de l'armée Vendéenne. Son nom figure plus d'une fois sur les proclamations. Nommé chevalier de St-Louis à la Restauration et gratifié de la perception de Trémentines, il s'en démit en 1830, quoique chargé de famille.

Legeay (*Pierre-Marie*), charpentier, à Chanzeaux, où il était né le 22 juillet 1770, en commandait le bataillon paroissial, à titre de capitaine, dans la guerre Vendéenne et est souvent cité pour son ardent courage, notamment à la prise de Châtillon, où, lors du retour des Républicains, il emporta dans ses bras son frère Louis, blessé, l'installa sur un cheval et revint se battre et recevoir trois blessures. Nommé percepteur sous la Restauration à Rablay, démissionnaire en 1830, il meurt à Chanzeaux le 28 septembre 1839. — M. de Quatrebarbes lui a érigé dans le cimetière une pierre tombale en marbre noir, aujourd'hui bien délaissée, que surmonte une petite urne en marbre blanc « pour conserver son souvenir, et « honorer en lui ses intrépides compagnons « d'armes » dans « la sainte guerre de la Vendée ».

Legendre (.....) est un des trois abbés fondateurs avec Boury, V. *ce nom*, du Séminaire d'Angers, 1694, plus tard prieur de Ste-Colombe près La Flèche, où il est mort. V. Lehoreau, Mss., t. III, p. 58.

Legendre (*André*), maître architecte, à Candé, 1713. — (*Jacques*), peintre, 1677. J'ai sous les yeux, avec sa signature et cette date, un plan du fief de la Lande en St-Georges, — un autre, mais non signé, des environs du pont de Brionneau. Les constructions y sont dessinées, en vue cavalière, d'une fine et gentille touche. On y voit notamment le château de Serrant, l'église et l'abbaye de St-Georges, etc. — (*Thomas*), libraire, Angers, 1505, 1511.

Léger (.....), commissaire des guerres, a donné dans les *Affiches* du 12 juin 1794 une *Hymne à l'Etre suprême*.

Léger (*Gervais*), maître architecte, à Saint-Lambert, 1653 † mort avant 1665.

Legio, Leio, Leium. — V. *Lion-d'Ang.*

Leglou (.....), « citoyenne aveugle », d'Angers. — Les *Affiches* du 12 brumaire an X

Digitized by Google

publient d'elle une requête en vers à Chauveau-Lagarde en lui demandant un *billet pour assister à la séance pendant laquelle il devait plaider* dans l'affaire Clément de Ris.

Legon (*Christophe*), — et mieux peut-être *Legou* ou *Legouz*, — avocat à Angers, fut décapité à Paris, le 19 août 1518 « pour ses démérites et ses falcifications ... à plusieurs fois « faictes et commises, mesmement pour la dernière fois contre ... M. de Boisdauphin ». Il agissait pour le compte de l'abbé du Perray-Neuf, Jean Joullain, et lui prétendait ainsi conserver un droit de chasse contesté. Six témoins subornés furent fustigés nus dans les carrefours de Paris et d'Angers, et quelques-uns bannis. — V. *Journal d'un bourgeois de Paris*, édit. Lalanne, p. 67.

Legouvello (*Regnauld*), né le 1er septembre 1669 à Paris sans doute, y fut élevé au Séminaire St-Sulpice et prit son doctorat en Sorbonne. Détourné par sa mauvaise santé d'entrer, comme il y songeait, aux Chartreux, il se mit à étudier la législation, puis les mathématiques, puis vint professer la morale à Bourges pendant deux ans et pendant un an à Angers, où l'évêque Le Pelletier parvint à se l'attacher à titre de vicaire général. Il se reprit de nouveau à l'étude du droit canon et passa successivement par toutes les charges de l'officialité. — Elu de l'Académie le 22 décembre 1700, il y lut l'*Eloge du Roi* le 14 mai 1705, l'*Eloge de Claude Pocquet de Livonnière* (3 juillet 1726), des *Observations sur l'histoire de l'Académie française* (14 mars 1731), le *Portrait d'un honnête homme*, dialogue en prose (4 février 1733), un *Paradoxe sur le trop de prospérité* (4 juillet 1736), un *Mémoire sur les contestations entre gens de lettres* (6 août 1738). — Tous ces écrits sont restés inédits, sauf son *Eloge de Pocquet*, imprimé dans les *Mémoires* de Niceron, t. XVII, p. 371, et à part, à la suite de la *Notice*, extraite de Niceron (Paris, Briasson, in-12 de 31 p.). — On a encore de lui *Oraison funèbre de Mgr Louis, Dauphin, prononcée dans l'église d'Angers le 15 mars 1712* (Angers, Ol. Avril, 1712, in-4° de 16 p.); — *Oraison funèbre de la comtesse d'Armagnac* (1707, in-4°, Ol. Avril); — *Vie de Guill. Lemaire, évêque d'Angers* (Angers, Ol. Avril, 1730, in-4° de 28 p.). — *Précis historique sur Angers* (1730, in-4°). — *Vie de René, roi de Naples* (Angers, Ol. Avril, 1731, in-4° de 39 pages), opuscules sans valeur aucune. — Il mourut en octobre 1748. Son *Eloge* fut prononcé à l'Académie le 24 janvier 1749 par son successeur, l'abbé Cotelle, puis par l'abbé de Vercel, plus tard encore par Cl.-Gab. Pocquet de Livonnière. Entre les divers travaux de Legouvello, ils mentionnent d'un souvenir particulier et comme « son ouvrage chéri » un abrégé fait par lui en un seul volume des dix immenses volumes des *Mémoires du Clergé*, et qui, resté inédit, était alors répandu en de nombreuses copies. Une note Mss., perdue dans un registre de la paroisse de St-Georges-des-Sept-Voies, résume le panégyrique de « ce savant « dont la douceur fut le vrai caractère »

Eloge, Mss., dans la *Biogr. Grille*.—Biblioth. d'Angers, Mss. 571 et 1032. — *Biogr. Didot*.

Legouz (*François*), sieur de la Boulaie en Bocé, fils de Gabriel Legouz, écuyer, sieur de Bordes, et de Jeanne Lebault, naquit vers 1610 sans doute à Bordes près Baugé ou à la Boulaie. Sa famille, comme il nous l'apprend lui-même, était originaire d'Angleterre, et il faillit même s'en trouver mal. Dans un voyage en Irlande, il se vit, malgré son passeport, arrêté par un magistrat, qui, à sa physionomie, à sa taille, à son parler, dit-il, à son nom même, l'accusa d'être Anglais et de faire métier d'espion. Après le cours de ses études au collége de la Flèche, poussé du désir de voir du pays et de s'instruire, il quitta sa province pour aller « rechercher « dans les pays étrangers les plus savants et les « plus adroits hommes du monde ». — Il part de Paris en 1643 avec le capitaine Giron, muni de lettres de recommandation de M. de la Porte, grand-prieur de France. Son compagnon équipe un navire pour le service du roi d'Angleterre et lui-même va s'engager, comme volontaire, dans les rangs des troupes françaises au service de Charles Ier. Il y resta jusqu'à ce qu'il eut appris la mort du capitaine Giron, assassiné sur son bord, et du grand prieur de la Porte. Il passa alors en Irlande, visita Bristol, Dublin, et revint dans la flottille qui escortait Mme Henriette, poursuivie par les vaisseaux des parlementaires et dont son vaisseau formait l'arrière-garde (juillet 1644). A peine à Brest, il se rembarque pour Amsterdam, gagne Copenhague, de là Riga et rentre en France par Kœnigsberg, Thorn, Dantzig, Lubeck, Hambourg et le Hâvre. De retour à Paris et avant même d'avoir vu ses amis, il fait projet de visiter l'Italie et autres lieux, qu'il désirait connaître, sans donner d'autres signes de vie que par lettres à ses parents, qui le conjuraient en vain de faire retraite « et de suivre l'épée ou la plume ». « Ma curiosité, dit-il, n'étant pas satisfaite, je « leur rendis grâce de leur avis et leur fis savoir « que je prenois mon chemin pour le Levant ».

Il s'embarque en effet à Marseille pour Gênes, visite Livourne, Pise, Florence, fait rencontre sur le chemin de Viterbe à Rome de l'abbé Capponi, avec qui il se lie d'amitié, séjourne deux mois à Rome et repart pour Venise. Après avoir parcouru une partie de l'Archipel grec et admiré les merveilles de Constantinople, il gagne Ispahan par la route d'Erzeroum, rencontre au sortir de la Perse le P. Alexandre de Rhodes et quelques lieues plus loin le sieur Nicolas de Forest, joaillier sur le pont St-Michel à Paris, dont il rapporta plus tard l'héritage à sa veuve, prend la mer à Bender-Abbassi, débarque à Souali près Surate, où un de ses compatriotes, le P Zénon, de Baugé, l'aborde et continue avec lui son voyage. Le 17 septembre, muni de lettres de recommandation pour le vice-roi, il s'embarque pour Damaon et arrive à Goa, d'où un vaisseau anglais le conduit à Rajapour. Là, à la descente du navire, il est arrêté avec ses compagnons par

Digitized by Google

le gouverneur indien, à la requête des créanciers d'une Compagnie anglaise, récemment ruinée, qui voulaient rendre les voyageurs solidaires des dettes de leurs compatriotes. Ils sont enfin relâchés, grâce à leur fermeté, au bout de six jours. De retour à Souali le 1er mars 1649, Legouz monte sur un vaisseau anglais, touche à Bassora, gagne, à travers le désert, Alep, Tripoli de Syrie, Damiette, le Caire, visite les Pyramides, reprend la mer à Rosette, s'arrête à Alexandrie, à Rhodes et débarque enfin le 15 février 1650 à Livourne. Là, il apprend la mort du P. Zénon, son ancien compagnon de route, et en arrivant à Rome, celle de l'abbé Capponi. Son frère, le cardinal, l'accueille avec honneur, lui donne logement au palais, bouche à la cour et deux officiers pour le servir. Mais Legouz, à la nouvelle de la mort de son père et sur les bruits qui couraient de la sienne, se décide à prendre congé de son bienfaiteur et accourt en toute hâte en Anjou pour revendiquer son héritage. A Saumur, il loue des chevaux pour gagner plus vite la maison de sa mère. A l'arrivée l'entrée lui est refusée, et après s'être fait reconnaître à grand'peine, n'ayant pas trouvé là celle qu'il cherchait, Legouz se dirige vers la maison qui lui revenait dans la succession paternelle. Chemin faisant, il apprend qu'un de ses beaux-frères s'en est emparé et en avait chassé sa mère, soutenant que notre voyageur était mort depuis quatre ans. Legouz l'envoie sommer de quitter la place. Sur ces entrefaites le duc de Rohan, qui le lendemain même faisait son entrée à Baugé, instruit de l'arrivée en Anjou d'un personnage persan, car le voyageur ne quittait plus ce costume, voulut que le nouveau venu lui fût présenté et tout d'abord lui fit rendre sa maison, confiant à Lemarié, conseiller au Présidial d'Angers, le soin d'arranger ses différends avec la famille. Mais la partie adverse, condamnée par décision de l'arbitre, puis par les tribunaux du pays, en appela au Parlement du Paris. Legouz dut s'y rendre pour soutenir sa cause, et par Mme de Lansac, gouvernante du roi, fut mis en relation avec Bautru, comte de Nogent. « Ce comte, dit-il, « trouva à propos que je saluasse leurs Majestés « et que je les informasse des forces et des pays « où j'avais été. Il en parla au roi. Sa Majesté « désira me voir dans l'habit et équipage persans, « se donna la peine de lire quelques mémoires « de mes voyages et me commanda d'en faire « part au public ». — La relation de Legouz a pour titre : *Les Voyages et observations du sieur de la Boullaye Le Gouz, gentilhomme angevin, où sont décrites les religions, gouvernements et situations des Estats et royaumes d'Italie, Grèce, Natolie, Syrie, Perse, Palestine, Karaménie, Kaldée, Assyrie, Grand-Mogol, Bijapour, Indes-Orientales des Portugais, Arabie, Egypte, Hollande, Grande-Bretagne, Irlande, Danemark, Pologne, isles et autres lieux d'Europe, Asie et Affrique, où il a séjourné, le tout enrichy de belles figures* (Paris, Clousier, 1653, in-4°). — La seconde édition fut imprimée à Troyes (1657, in-4°), et — quoique inférieure à la première pour la qualité et la dimension du papier, — est préférée, comme plus complète. Elle est dite « *augmentée de quantité de bons* « *advis pour ceux qui veulent voyager*, « *avec un ordre pour suivre les Karavannes*, « *qui vont en diverses parties du monde* ». — L'ouvrage est dédié au cardinal Capponi, « cardinal et prince de la sainte Eglise romaine, « prêtre, grand bibliothécaire du Vatican et pro- « tecteur de la nation maronite ». Après un *Avis*, assez fièrement tourné, *au lecteur*, suit une liste des voyageurs que l'auteur a pu consulter, sous ce titre : *Sentiment du sieur de la Boullaye Legouz sur les diverses relations qu'il a lues des pays étrangers*. Chaque ouvrage cité est apprécié en quelques mots judicieux d'éloge ou de critique. A la fin du livre, se trouvent énumérés tout au long « *les noms et qualités* « *des amis et connaissances que l'auteur* « *s'est acquis dans ses voyages* » ; le tout terminé par cet axiôme : « Les voyages font les « hommes et les hommes les amis ». La lecture de l'ouvrage témoigne qu'on a affaire à un gentilhomme d'esprit libre et curieux, assez instruit d'ailleurs pour disserter au besoin de théologie avec des théologiens « pour l'honneur de son « pays », de vue courte mais sûre, et d'une sincérité entière, qui intéresse, avec un fond d'originalité, dont s'anime le récit trop souvent écourté. Les figures, imprimées dans le texte, sont dessinées sans art. On y trouve le plan du sérail, les ruines de la tour de Babel, le dessin d'une page d'hiéroglyphes tracés sur un papyrus découvert pendant le séjour de l'auteur en Egypte. En tête du livre, Legouz est représenté avec cette inscription : « Portrait du sieur La Boullaye Le Gouz « en habit levantin, connu en Asie et en Afrique « sous le nom d'*Ibrahim-Bey*, et en Europe « sous celui du *Voyageur catholique* ». — L'oisiveté devait peser bien vite à un esprit d'humeur aussi peu sédentaire. Legouz revit à Paris le P. de Rhodes. Ils projetèrent de repartir ensemble pour une course nouvelle ; la partie échoua ; mais la Compagnie des Indes, en quête d'agents habiles, fit appel à l'expérience de notre voyageur, et le roi l'accrédita. Avant le départ, néanmoins, le 20 août 1662, devant Cresson, notaire de Saint-Laurent-des-Mortiers, contrat de mariage fut passé « entre messire François Legouz, sieur de « la Boullaye et du Gœuvre, chevalier de l'ordre « du roi, ambassadeur pour sa majesté vers les « rois de Perse et des Indes, et dlle Elisabeth » Gaultier, fille de messire Jean Gaultier, écuyer, « sieur de Bruslon, maistre des requêtes de la « reine et ancien procureur du roi au siége pré- « sidial de Châteaugontier ». — Ce fut seulement au mois d'octobre 1664 que Legouz partit pour la Perse. — Il y mourut à Ispahan vers 1669, et par ordre du shah, fut enterré magnifiquement. On accusa des gens de sa suite de l'avoir assassiné pour s'approprier les présents qu'il avait reçus du prince; mais son chirurgien rendit témoignage, au retour, que Legouz était mort d'une fièvre chaude. — Sa veuve lui survivait encore en 1696.

Arch. de M.-et-L. E 3106. — Pocq. de Liv., Mss. 1068.

Digitized by Google

— *Mém. de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'Angers*, 1855, p. 31. — *Almanach d'Anjou*, 1769, p. 96.

Legoux (*François*), né au Plessis-Lyonnet en Meigné-le-Vicomte, abbé de N.-D.-de-la-Clarté en 1587, — † en 1618. Il est représenté dans une *Résurrection du Christ*, tableau des premières années du XVIIe s., conservé au Plessis-Lyonnet.

Legoux du Plessis (*Augustin-François*), né le 23 janvier 1744 au Plessis-Lyonnet, entre en 1760 au service qu'il quitte en 1770, après son mariage, est nommé membre et président du District de Château-Lavallière en 1787, du District de Baugé jusqu'en 1793, du Conseil général en l'an XII et de nouveau par ordonnance le 13 mai 1816. — Il avait été maire de Baugé le 2 janvier 1808 jusqu'en 1815. — Meurt à Baugé le 2 janvier 1823. Devenu veuf en 1771, il s'était remarié en 1778.

Legoux du Plessis (*François-Louis*), fils d'Ant. L. et d'Anne de Quatrebarbes, né le 9 mai 1722 au Plessis-Lyonnet en Meigné-le-Vicomte, lieutenant le 8 mai 1743, capitaine le 20 janvier 1746, passe aux grenadiers le 20 juillet 1761, major avec rang de colonel le 7 mars 1762, brigadier d'infanterie le 16 octobre 1770, lieutenant-colonel du régiment du roi le 7 septembre 1774, colonel en second le 1er avril 1776 et prend sa retraite à Angers avec une pension de 7,000 livres le 9 mars 1781. Il était commandeur de l'ordre de St-Louis depuis le 15 avril 1772. — Lors de la formation, à Angers, du Comité permanent, organisé militairement pour assurer l'exécution de toutes les mesures de la nouvelle municipalité, il y entra (24 septembre 1789) avec le titre de commandant général de la milice nationale angevine et garda le commandement de la garde nationale après la réorganisation, jusqu'à son remplacement par M. de Soland. Il avait déjà, à cause de son grand âge, donné sa démission, par deux fois, le 11 octobre et le 26 nov., mais il avait dû la reprendre sur les instances de ses compagnons d'armes, qui, officiers en tête et précédés du Conseil municipal tout entier, avec musique et tambours, étaient venus l'en solliciter. — On le retrouve à deux ans de là dans les prisons d'Angers, arrêté une première fois le 17 mars 1793, délivré le 17 mai, puis accusé d'avoir repris la cocarde blanche, lors de l'occupation de la ville par les Vendéens, et paru dans les rues avec son cordon rouge. De nouveau incarcéré le 11 octobre au Séminaire, il y meurt oublié, sans jugement, le 12 nivôse an II (1er janvier 1794), — et non, comme on l'a écrit, dans les prisons de Doué. Il avait épousé la veuve de J.-F.-F. de Grimaudet, Marie-Adélaïde-Louise de Crespy.

Legracieux (*Jean*), un des orfèvres de Jeanne de Laval, à Angers.

Legrand (*Antoine*), maître brodeur, 1601, 1610, comme Alexandre L., son fils sans doute, 1626, à Angers.

Legrand (*Jean-Mathieu*), originaire de Gaillardon, était déjà en réputation, quand il vint à Angers passer son doctorat en la Faculté de droit et y fut retenu pour une régence par la ville et par l'Université, 1592. Il y professa 12 ans et se retira en 1605 devant les avantages excessifs faits à Barclay, V. *ce nom*. Il conquit aussitôt une chaire à Orléans où il est mort. — Son portrait figure gravé parmi les cuivres de l'ouvrage de Cl. Ménard. V. Pocq. de Liv., *Hist. de l'Univ.*, t. II, Mss. 1027, p. 33.

Legrant (*Michelet*), libraire, Angers, 1494. — (*Jean*), maître orfèvre, sur les ponts, à Saumur, 1493.

Legris (*Paul*), maître maçon-architecte, fils d'un maître charpentier, mari d'Isabelle Brice (26 septembre 1679), et en secondes noces de Madeleine Lemanceau (1689, 2 octobre).

Leguédois (*Louis*), sieur de St-Laurent, curé de Marcé de 1638 à 1651, était en même temps précepteur des enfants d'Anne de Rohan, princesse de Guémené, et résidait à ce titre au château du Verger. C'est de là qu'il signe et dédie à sa protectrice son livre : *Les Vérités chrestiennes sur les trois états de la nature humaine* (La Flèche, Gerv. La Rue, 1642).

Legueu (*Pierre*), desservant de la Madeleine de Pouancé, sculpte, « sans avoir appris l'art », les statues de St Sébastien, de la Vierge, du Rosaire et autres, placées en 1758 dans son église.

Lehère (la), ham., c^ne de *Feneu*. — *La haute et basse L. qui sont contigues et forment un petit village* 1770 (G 442).

Lehou (*Pierre*), sieur de la Touche, docteur-médecin, à Baugé, 1671, 1692, « médecin du roi, » 1699, 1701, mari de Françoise Besnard.

Leheur (*Mathieu*), gardien des Cordeliers du Mans, 1602, né au Mans en 1561, mort à Angers en 1620, a publié *La Philosophie des Esprits, divisée en cinq livres, et généraux discours chrétiens par René Dupont* (Paris, 1602), — et *Directorium fratrum Minorum* (Paris, 1618).

Léhorale (la), f., c^ne de *Neuvy*. — Relevait des Briffières. — En est sieur Pierre Chaperon, 1467, Jean Rochard, prêtre, 1543 ; — dépendait au XVIe s. du temporel de la chapelle de St-Jean desservie en l'église paroissiale.

Lehoreau (*René*), sieur du Fresne, né à la Pommeraie le 3 février 1671, ordonné prêtre au Mans le 2 avril 1695, était dès lors maire-chapelain de la chapelle de Rue-Chèvre en l'église St-Maurice d'Angers et devint vers 1717 curé de St-Gilles de Chemillé, bénéfice insuffisant à le faire vivre, puis chanoine honoraire, en 1718, de St-Léonard de la même ville, puis le 27 avril 1720 titulaire d'une prébende. Il se démit, le 20 décembre suivant, de sa cure. — La bibliothèque de l'Evêché d'Angers possède de lui un Mss. considérable qui doit recommander son souvenir. Il a pour titre : *Cérémonial de l'Eglise d'Angers*, et forme trois gros volumes in-fol. L'ouvrage est divisé en cinq parties comprenant : 1° les cérémonies de l'église, les réceptions des rois, gouverneurs et chanoines ; — 2° les sépultures et sacrements et la copie des épitaphes ; — 3° les jubilés et processions, sauf celle du Sacre ; — 4° le résumé du premier livre par jour, avec le détail particulier du Sacre ; — 5° enfin « l'histoire de ce qui s'est

Digitized by Google

« passé au changement du chœur, et bien « d'autres remarques » en forme de chronique anecdotique. — Chacun de ces livres a une table, — Un 6e, ajonté postérieurement, contient le calendrier des gaignages, par Gervais Chollet, approuvé par le Chapitre. — Lehoreau indique qu'il en a commencé la rédaction dès 1692, mais que dès 1682, il prenait de très-curieuses notes, n'ayant que onze ans Les dernières datent de mai 1724, année sans doute de sa mort; car on le voit remplacer en sa chapelle de Rue-Chèvre le 23 septembre suivant. — Le texte en est d'une minutie souvent fastidieuse. L'auteur y a intercalé de nombreux dessins de sa main, absolument sans art; mais ceux du troisième volume, de beaucoup le plus intéressant, sont pour la plupart de Ballain, V. *ce nom*, plus soignés et en couleur. On y trouve notamment une reproduction du fameux tableau du mausolée du roi René, une vue intérieure de St-Maurice avec le chœur à la romaine et l'autel neuf, une coupe intérieure de l'ancien chœur, le dessin des armoiries des évêques, de l'ancien autel, de l'hôtel-de-ville en 1713, du Collége d'Anjou, des abbayes St-Serge, St-Aubin, Toussaint d'Angers. — Son frère *Maurice*, religieux profès de Marmoutier en 1693, était procureur de l'ordre en 1722. — Son cousin-germain, *Maurice*, né dans le diocèse de Nantes, quoique angevin de père et de mère, était recteur en 1704 de l'Université de Nantes et y harangua en avril le comte de Toulouse, amiral de France, dans un discours que notre chanoine a conservé (t. III). Dès 1716, il semble établi en Anjou et possédait les chapelles de Salve en St-Maurice d'Angers et de la Cherpenterie en St-Léonard de Chemillé. Il était licencié en droit et bachelier en théologie lorsqu'il fut élu, en 1719, recteur de l'Université d'Angers, par la nation de Bretagne, et quelques jours avant sa sortie de la charge, qui lui assurait des honneurs particuliers, y présenta, pour son doctorat en théologie, une thèse qui souleva contre lui les Bénédictins et les Oratoriens et qui fut supprimée. Pocquet de Livonnière raconte tout au long ces grosses querelles, qui aboutirent à reculer de deux ans la réception du candidat. — On le voit dès 1722 docteur en droit et en théologie, agrégé en ces deux facultés d'Angers, curé de Ste-Radegonde et official de Nantes. A ce titre et comme doyen, il rédigea l'arrêt qui condamnait l'ouvrage de Travers. Il y est mort en juillet 1748.

Biblioth. de l'Évêché d'Angers. — *Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'Angers*, t. VI, p. 110. — Pocq. de Liv., Mss. 1027, p. 452-458.

Lejau (*Jean-Jacques*), conseiller du roi et son médecin pour la ville et ressort de la Flèche, docteur de la faculté de médecine de Montpellier, fils de J.-B.-Jos. L., aussi docteur-médecin, épouse à Morannes Louise-Alexandre Davy, le 14 novembre 1757.

Lejaumé. — V. *les Jaunais*.

Lejeune (.....), ancien avocat, résidant à Saumur, y a fait imprimer — d'après une note de Touss. Grille, — un *Abrégé de Mythologie* et laissé Mss. une traduction de Plaute.

Lejeune (*Gilles*), avocat du roi, Angers, 1585, a mis une pièce de vers en tête des *Arrêts notables* de Lerat.

Lejeune (*Jean*), marchand libraire juré en l'Université d'Angers 1600, † le 9 mars 1629' demeurait en la rue St-Michel, à la conciergerie du Palais. — Sa signature figure à un acte de mars 1612 (GG 111).

Lejeune (*Jean*), chevalier, sieur de Bonnevau, de la Ferjonnière et du Pré, mestre de camp d'infanterie, capitaine d'une compagnie de gens de pied, d'abord sous les ordres du prince de Condé, puis au service du roi de Navarre, est grièvement blessé à Mirambeau (1577), assiste à Coutras, à Ivry, à Fontaine-Française, au siége de Rouen et s'empare du château de Bourdon en Auvergne. Henri IV lui avait attribué en 1590 les revenus de l'abbaye de St Maur-sur-Loire. Il l'autorisa en 1592 à fortifier sa maison de la Ferjonnière, qu'il tenait de sa femme Marie Ferjon, épousée le 9 juin 1589, et le nomma, le 22 février 1595, gentilhomme de la Chambre et en 1604 chevalier de l'ordre. Dès les premiers jours de cette année Lejeune avait reçu le commandement du château des Ponts-de-Cé, qu'il conserva quinze ans. Il en sortit le 15 juillet 1619, pour céder la place à un officier de la reine-mère, mais en emportant toutes les armes et munitions du château et, au dire de Louvet, sans aucun regret des habitants qu'il avait rudement gouvernés, V. *Rev. d'Anj.*, 1855, p. 300. La même faveur l'attendait auprès du roi Louis XIII, qui l'avait vu donner résolument au combat des Ponts-de-Cé en 1620; mais il mourut le 3 décembre 1621, et fut inhumé dans l'église St-Pierre de Saumur, à côté du grand autel, où se voyait jusqu'à la Révolution sa tombe avec effigie et une épitaphe latine scellée sur un des piliers du chœur, sous son écusson en relief : *de gueules au créquier d'argent*. Son portrait est conservé au château de la Rochejacquelein en Daumeray. — Son fils aîné *Jacques*, était qualifié en 1621 capitaine d'une compagnie du régiment de Navarre et chef de l'un des vols de la fauconnerie du roi. Il mourut à 33 ans, chargeant, par son testament du 24 décembre 1628, un ami « de présenter au roi sa vieille ar- « quebuse de laquelle il avoit eu l'honneur de se « servir devant Sa Majesté. » — Son autre fils *Jean*, né le 23 juillet 1604 aux Ponts-de-Cé, succéda aux deux charges de son frère et vendit en 1662 sa lieutenance de la vénerie. — De nombreux portraits de la famille, sont conservés aux châteaux de Huillé, du Plessis-Greffier et de la Rochejacquelein, V. *ces mots*.

Lejeune de Créquy (*Gaspard-Henri-François*), sixième fils de Franç. Lej. de la Furjonnière et de Marie-Lancelotte-Philiberte-Renée Richer de Neuville, né au Plessis-Greffier le 6 août 1634, docteur en théologie, fut nommé abbé de St-Maur-sur-Loire en 1765, puis vicaire-général de l'évêque de Lisieux, où il mourut dans les premiers jours d'août 1773. — M. Hauréau et D. Jausions, dernier historien de St-Maur, l'ont confondu avec son successeur. Son portrait est conservé au chât. du Plessis-Greffier. — (*Eustache*),

Digitized by Google

né le 17 juillet 1744, vicaire-général de l'évêque de St-Malo, succéda à son frère en l'abbaye de St-Maur, de 1773 à 1790. — Meurt à Paris en 1831. — (*Françoise-Lancelotte-Louise*), sœur des précédents, né le 14 mars 1736, religieuse professe au Ronceray d'Angers, fut nommée abbesse de N.-D.-du-Pré, au diocèse de Lisieux, en juillet 1776.

Lejolivet (.....), musicien et psalteur de St-Maurice d'Angers, a publié un *Divertissement fait et chanté en l'honneur et au retour de Mgr l'évêque d'Angers* [Poncet] *le 23 mai 1729* (in-fol. de 3 pag.).

Lellèvre (.....), médecin, Angers, 1435. — (.....), maître orfévre, Angers, 1661.

Lellèvre (*Gaspard*), docteur en théologie d'Angers, correcteur et chanoine de l'église de la Trinité, y avait introduit le rite romain et résumé pour l'usage de l'abbaye du Ronceray un propre des Saints de l'ordre de Saint-Benoît et du Diocèse ; — † le 8 novembre vers 1700.

Leloup (*René*), sieur de Beauchamp et de la Bachelotière, greffier du Conservatoire des priviléges royaux de l'Université, conseiller-échevin perpétuel le 1er mai 1514, est élu maire d'Angers le 1er mai 1524. — Le registre de son mairat est perdu. — Il portait *d'argent à 3 pattes de loup de sable, posées 2 et 1* ; — (*René*), fils du précédent, échevin d'Angers le 24 juillet 1519, fut élu maire le 1er mai 1548 et continué le 1er mai 1549. C'est pendant son premier mairat que passa à Angers Marie Stuart.

Leloyer (*Jean*), géographe français, né à la Flèche vers 1610, était intendant de Henri de Gondy, et non, comme le dit *Le Mercure*, du cardinal de Retz. Guy Arthaud, archidiacre d'Angers, le chargea, en fournissant aux frais de l'entreprise, de lever la carte du Diocèse et celle du gouvernement civil. Jean Leloyer s'associa dans ce travail son frère et parcourut avec lui tout le pays. La « Carte générale du Diocèse » parut en deux feuilles en 1652, dédiée par Gui Arthaud au duc d'Anjou. Elle offre dans un cartouche à droite une perspective minuscule d'Angers, réduite encore plus tard pour être insérée dans les *Délices de la France*. La « Carte générale du Duché » fut publiée deux ans plus tard en une feuille avec l'indication des limites du gouvernement et du diocèse. Il en existe des exemplaires sur parchemin (0m,52 sur 0m,41). Toutes deux sont gravées par Jean de l'Aigle, parisien « âgé de 13 ans » et ont été données longtemps sous le nom de « la grande et la petite Arthaud. » La seconde surtout est estimée ; elle remplace le travail antérieur de Lézin Guyet et de Mercator, sans que rien l'ait remplacée et fut reproduite en 1692 par le sieur De Fer, — Il a été donné en 1873 une lithographie fac-simile de la première, par M. Morel (Angers, Lachèse, Belleuvre et Dolbeau).

Leloyer (*Jacques*), frère du précédent, né et mort à la Flèche (1619-1704), avait, outre divers travaux étrangers à notre œuvre, rédigé seul, une carte des confins de la Bretagne et de l'Anjou dont le Mss. est au Cabinet des Estampes, et dressé une très-ample carte de l'Anjou, qui fut perdue dans l'envoi qu'il en fit au prince de Condé, son patron.

Mercure, avril 1724, p. 739. — Le P. Lelong. — Cl. Ménard. — Lenglet-Dufresnoy. *Méth. pour la Géogr.* — Moréri.

Leloyer (*Jacques*), V. l'art. *Villévêque*.

Leloyer (*Pierre*), sieur de la Brosse, fils de Pierre L. et de Jeanne Panchèvre, est né à Huillé près Durtal en Anjou le 24 novembre 1550, — et non 1540 comme le disent Bayle et Ménage. — Le peu qu'on sait de sa vie se trouve dans ses ouvrages. Après avoir achevé ses études classiques à Paris où il resta cinq ans, il se rendit à Toulouse pour faire son droit. Il y commença dès lors à négliger quelque peu « les lois », comme il dit, « de la sainte Thémis, » au profit « des lois de la Muse gentille, » et eut la bonne fortune de remporter en 1572 le prix de l'Eglantine aux jeux floraux du Capitole. De retour dans sa province, il se fit pourvoir d'une charge de conseiller au Présidial d'Angers, qu'il occupa le reste de sa vie. C'est alors qu'il se prit « à donner de la teste un peu dans toutes les sciences » et petit à petit, l'y perdit ou peu s'en faut. Du droit, il en fit le moins possible ; ses contemporains disent qu'il ne s'y entendait guère. — Pour lui, il assure qu'il menait de front, comme autrefois,

> Le beau sçavoir des Lois et des Neuf Sœurs.
> L'un me retient de ses gayes douceurs ;
> L'autre j'excerce à celle fin d'en vivre.

Le grec au moins et le latin n'avaient point trop dérouté sa verve angevine ; mais l'hébreu, le chaldéen, l'arabe, s'ajoutant à ses visions, vinrent nuancer d'une ombre de folie son imagination étrange. Ses premiers vers, d'inspiration facile et gracieuse, étaient d'un jeune homme bien né, qui fêtait la vie ; plus tard sa muse devint quelque peu gaillarde et semblait moins que jamais d'humeur à se délasser de la pratique du droit dans l'étude du grimoire des nécromanciens ou les rêveries anticipées des ethnologues. Il en était venu à voir dans l'hébreu, comme d'autres dans le bas-breton, des révélations singulières, et un beau jour il s'y reconnut annoncé lui-même avec sa mission précieuse. Son nom traduit lui donnait *Issachar*, et c'est à lui que s'adressait ainsi la bénédiction de Moïse et le mandat spécial d'expliquer au monde l'origine des nations. Le grec venait bien mieux encore à son aide : un vers de l'Odyssée (XI, 183)

Σὸν δ' οὔπω τις ἔχει καλὸν γέρας ἀλλὰ ἕκηλος

désignait, à l'en croire, depuis trois mille ans, sous un anagramme incompris, le nom, le prénom, le pays, la province, le village de Leloyer, qu'il retrouvait de cette façon-ci :

Πέτρος Λωέριος Ανδέκαος Γάλλος Ὑλείη.

« Il n'y a ni plus ni moins... Il y a trois lettres « qui restent de tout ce vers, qu'on pourroit à « l'aventure dire superflues et ne le seroient « pourtant. Ce sont les lettres numérales α, χ, κ, « qui dénotent le temps que seroit révélé le nom, « qui est de l'an du Christ 1620. Je ne me vante « pas pour cela savoir plus que les autres. Mais « qui voudra impugner la grâce de Dieu, coopé-

Digitized by Google

« rante en moy?... » Avec ces divagations Leloyer se fit un nom à l'étranger plus encore qu'en France. Le roi Jacques d'Angleterre lui écrivit pour le remercier de la dédicace de son livre le plus bizarre, et les chroniqueurs d'Anjou mentionnent « ce grand personnage » parmi les merveilles du pays. — Il faillit avoir une fin, dont le populaire se serait ému et qui eût bien couronné son œuvre. Il était « gisant malade » de sa maladie dernière, en son logis de la rue de la Parcheminerie à Angers, quand le 12 octobre 1633 le feu prit à l'hôtellerie voisine de St-Julien. On eut toutes les peines du monde à l'en retirer vivant : une partie de sa fortune y périt. Deux mois plus tard, le 30 janvier 1634, Messieurs du Présidial en corps assistaient à l'enterrement de leur confrère, « tenu par les hommes « doctes et savants pour estre l'un des plus sa- « vants hommes du royaume de France et gran- « dement aymé, honoré et respecté par les estran- « gers pour sa grande doctrine et des livres qu'il « a faicts et mis en lumière et des manuscrits, « qui ont été trouvés en son estude. » — Il avait épousé Françoise Cornilleau, la sœur du théologal de St-Maurice, et eut d'elle deux fils, Pierre et François, et une fille, Marguerite; mais 30 ans à peine après sa mort, déjà le nom se perdait, et l'on voit le fils de Gatien Galiczon et de Madeleine Leloyer recevoir au baptême le nom de François Leloyer de Galiczon « pour faire revivre « la mémoire des Loyers si recommandables, tant « pour leurs œuvres, qui ont cours dans toutes « nations, que pour leur extraction toute salique « et très-particulièrement de Monsieur maistre « Pierre Leloyer, ayeul, que l'on ne peut trop « eslever et dont la mémoire va toujours crois- « sant. » — Son portrait original, ainsi que ses manuscrits, étaient vers cette époque aux mains de son petit-fils, chanoine de Tours. Il a été gravé pour le *Peplus* de Ménard, et le cuivre en est conservé au Musée d'Angers.

Les œuvres de P. Leloyer comprennent : *Idylle sur le Loir* (Arn. Colomiez, Toulouse, 1572). C'est la pièce qui lui valut l'Eglantine; — deux *Odes* françaises adressées à Henri III, dans le recueil latin *De obitu Caroli regis, Francorum regis, Academiæ Tolosanæ mœstissimæ Carmina cœnotaphio appensa* (Toulouse, 1574, in-4°); — *Erotopegnie ou Passe-temps d'amour, ensemble une comédie du Muet insensé* (Paris, Abel l'Angelier, 1576, petit in-8° de 8 ff. prélim., 103 ff. chiffrés et le privilége). La dédicace, datée d'Angers (5 mars 1575), s'adresse à M. Minut, sieur de Pradères en Languedoc, et le volume débute par une Ode à Ronsard; — *Œuvres et mélanges poétiques, ensemble la comédie Néphélococugie ou la Nuée des cocus, non moins docte que facétieuse* (Paris, J. Poupy, 1579, in-12, de 8 ff. prél., 256 pp., 8 ff. de table et le privilége). Un exemplaire en état exceptionnel a été vendu jusqu'à 1,000 fr. (vente Pichon). — L'édition comprend toutes les poésies antérieurement imprimées par l'auteur, quoiqu'il les donne comme inédites. L'épître dédicatoire (Paris, 9 septembre 1578), est suivie de vers latins, grecs ou français, signés des noms de Marguerite Leloyer, sœur du poète, de Ronsard, de Belleforest, de Marie Boylesve, de Pascal Robin et de nombre d'autres amis, plus ou moins oubliés aujourd'hui. Le livre contient les *Amours de Flore*, en 102 sonnets, 9 chansons, 1 élégie, 5 odes, 6 idylles dont celles *sur le Loir, les Boccages, premier et second de l'Art d'aimer* et les *Mélanges poétiques, folâtries et ébats de jeunesse, sonnets, épigrammes*, le tout suivi du *Muet insensé*, pièce très-libre, — on en trouve l'analyse dans le *Théâtre français* de la Vallière, I, 209, — avec un long prologue et une épître en vers à M. Chalvat, président aux enquêtes du Parlement de Toulouse, — et de *La Néphélococugie*, que précède une épître à l'auteur par Jacq. Legras et un Avis du poète. Il ne faut parler ni d'actes ni de scènes. C'est un dialogue en vers de dix pieds, d'invention aristophanesque, original et parfois très-plaisant, mêlé d'odes, épodes, strophes, antistrophes, à la manière antique. La Vallière en donne des extraits, t. I, 210-213, et la pièce entière a été tout récemment réimprimée à part (Turin, J. Gay, 1869, in-8° d'écu vergé, de XII-171 pp. à 100 exempl.), avec une notice biographique et bibliographique par G[ustave] B[runet]. — Quant au reste du volume, il s'y trouve certainement des morceaux remarquables et bien venus, qu'on lit encore avec plaisir, et un certain tour de style qui n'est pas vulgaire; — *IV livres des Spectres ou apparitions et visions d'esprits, anges et démons se montrant sensibles aux hommes* (in-4°, 1586, Georges Nepveu, Angers, et 1605 et 1608, Paris, Buon, ces deux dernières éditions sous le titre de *Discours et histoire des spectres*..) Les docteurs de Paris approuvèrent l'ouvrage « pour « l'instruction des bons catholiques contre les « pernicieuses et erronées opinions des anciens « et modernes athéistes, naturalistes, libertins, « sorciers et hérétiques, et pour se préserver de « leurs prestiges et illusions diaboliques et con- « vaincre leur imposture. » On a remarqué que Leloyer n'y fait qu'une seule fois, et par voie indirecte, allusion à la *Démonomanie* de Bodin; — *Tableau de l'insconstance des mauvais anges et démons, où il est amplement traicté des sorciers et de la sorcellerie* (Paris, Buon, 1613, in-4°); — *Méditations théologiques et Récréations spirituelles sur le cantique de la Vierge Marie* (Paris, 1614, in-12); — *Edom ou les Colonies Iduméanes en l'Asie et en l'Europe; colonies d'Hercules Phénicien et de Tyr* (Paris, 1620, Buon, in-8°). C'était son livre favori, celui qu'il dédia au roi Jacques d'Angleterre, le simple extrait pourtant de dix gros volumes qu'il avait à peu près terminés et qu'il allait mettre au jour lorsque la mort le surprit; — *L'Incrédulité et mescréance du sortilège plainement convaincue, où il est amplement traicté de la vérité du sortilége, de la fascination, ... de la divination, ... des apparitions*... (Paris, Buon, 1622, in-4°). — L'auteur avait encore dans son cabinet divers travaux

Digitized by Google

de tous genres, des versions de psaumes, une traduction de la *Cité de Dieu* de St Augustin, et, suivant Lacroix du Maine, un grand poème sur *Thierry d'Anjou*, dans le genre de *la Franciade* de Ronsard ou de *l'Angiade* de Robin du Faux. — On trouve de ses vers en tête de nombre de livres de son temps, notamment 6 distiques dans les *Urnes de Julie* d'Aubin de Morelles — et un *Mémoire*, Mss. inédit, *Sur les points communs de l'hist. de l'Anjou et de l'Aquitaine*, dans la collection Dupuy (Vol. 820, f. 163-166, in-8°), à la Bibl. Nationale.

Biographie Didot. — Niceron, t. XXVI, p. 323. — Bayle. — *Journal* de Louvet, dans la *Rev. d'Anjou*, 1856, t. II, p. 363, 365. — Touraille, *Hist. d'Anj.*, Mss. 878, fol. 68 et 429. — Pocq. de Liv., *Les Illustres*, Mss. 1068. — Ménage, *Vit. P. Ærod.*, p. 20, 165-169. — Goujet, *Bibl. Franc.*, t. XV, p. 357. — *Mém. de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'Angers*, t. IV, p. 294. — Nodier, *Mélanges d'une petite Biblioth.*, p. 323-326. — Collin de Plancy, *Dict. Infernal.* — L'abbé d'Artigny, *Mélanges.* — D. Liron, *Singul. hist.*, t. III, p. 364. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 6. — Cl. Ménard, Mss. 875, t. II, p. 189. — Robin, *Montglonne*, p. 43-53. — Gay, *Bibliogr. des livres sur l'Amour*, t. V, p. 183 et 323.

Lemaçon (*Jean*), sieur de Launay, dit *La Rivière*, ministre protestant, né à Angers en 1534, était le fils ainé de Michel Lemaçon, procureur du roi, ennemi déclaré des huguenots. Ses études terminées, au lieu de poursuivre la carrière du barreau qui lui était ouverte, il se sentit pris du désir de visiter Lausanne et Genève, et à peine arrivé, s'y fit protestant. L'indignation du père n'eut pas de bornes; les menaces, les larmes restant inutiles, il allait le livrer aux mains de la justice, quand des amis procurèrent au néophyte les moyens de s'enfuir à Paris. Vers le même temps (1555), les nouveaux religionnaires ayant eu occasion de se réunir au Pré-aux-Clercs chez un gentilhomme du Maine, ils avisèrent entre eux de constituer une église, — la première de France, — et après mûre délibération, jeûne et prières, élurent pour ministre Lemaçon, qui prit dès lors le nom de la Rivière et établit son prêche au haut de la rue St-Jacques en plein quartier des Ecoles. Il remplit à Paris les fonctions pastorales jusqu'en juillet 1562. En 1558 seulement il fit un voyage à Genève, en passant par Troyes, où il tint le prêche. En 1570 on le trouve nommé pour la députation au synode de la Rochelle par la province de Touraine, Anjou et Maine. Il était dès lors sans doute pasteur d'Angers. — Le 29 août 1572 Montsoreau, son ami, l'y vient trouver, l'accoste, l'embrasse et lui dit : « J'ai ordre du roi « de vous tuer, » puis lui accorde sur sa demande quelques minutes pour prier, et l'assassine. Son corps fut jeté à l'eau. Roger par erreur le comprend dans le massacre antérieur de 1561. — Lacroix du Maine le croit auteur de plusieurs ouvrages qu'il n'a pas vus. — Sa veuve et celle de l'avocat Le Royer dit Jaulnay, égorgé le lendemain, avec nombre d'autres, par la populace, restèrent inaccessibles à toutes les terreurs et à toutes les séductions, et furent jetées du haut des ponts dans la Maine, par ordre de Puygaillard, commandant du château d'Angers.

Roger, p. 426. — Brun. de Tartif., Mss. 870, f. 1134. — Mézeray, t. VIII, p. 112-113. — Rangeard, Mss. 893, p. 85. — Haag, *France Prot.* — D'Aubigné, t. II, p. 25. — Mourin, *La Ligue*, p. 109.

Lemaçon (*Jean*), sieur de Launay en Louvaines, était procureur du roi au Présidial d'Angers en 1565, quand au sortir d'une fête donnée le jour des Rois au logis Barrault à Angers, Brie de Marcillé, frère de Brie-Serrant, fut assassiné d'un coup d'arquebuse. Lemaçon, son ennemi personnel, fut accusé du crime par la famille, protesta d'un alibi et prouva que le soir même il traitait des amis à Epinard. Arrêté néanmoins et conduit dans les prisons de Paris, il y fut détenu 20 années, pendant lesquelles les enquêtes et contre-enquêtes et toutes les subtilités, toutes les audaces de la procédure étaient parvenues à ruiner à fond les deux familles. Mis en liberté en 1584, il se réfugia à Rochefort auprès de St-Offange, et ne put se croire à couvert sérieusement que par le traité de Chenonceaux (1er mars 1598), passé par le roi avec ces derniers ligueurs, qui éteignait expressément contre lui toute poursuite.

Pocq. de Liv., *Arrêts Célèbres*, p. 1277. — *Rev. d'Anjou*, 865, p. 282 et 1868, p. 176.

Lemaçon (*Michel*), sieur de Launay et d'Echarbot, procureur du roi de la Sénéchaussée d'Angers, fut élu maire le 1er mai 1534 et continué en 1535. — Portait *d'argent au cerf passant de gueules, ramé et onglé d'azur*. C'est le second quartier de l'écu, qui figure au bas de son aveu de la seigneurie de Launay, 1547 (E 758).

Lemaçon (*Robert*), en latin *Latomus*, né vers 1365 à Château-du-Loir, en était bailli quand il fut anobli en mars 1401. Conseiller depuis 1407 de Louis II d'Anjou, chancelier le 29 janvier 1414 d'Isabeau de Bavière, la même année commissaire des Monnaies, il acquit le 16 août 1416, en Anjou, la baronnie de Trèves, V. *ce nom*. Il se trouvait auprès du dauphin dans la nuit du 29 au 30 mai 1418, quand les Bourguignons vinrent pour l'enlever, et prêta son cheval à Tanneguy-Duchatel pour sauver le jeune prince. La paix de St-Maur-des-Fossés (13 novembre 1418) excluait le chancelier de l'amnistie et lui retira les sceaux. Mais dès l'année 1419 Lemaçon prenait part à la convention de Pouilly et assistait au meurtre de Jean-sans-Peur sur le pont de Montereau. Le 22 février 1422 il remit les sceaux de France, tout en gardant les gages de la charge et son rang aux délibérations. En août 1426, il se rendait de Trèves à Thouarcé quand Jean de Langeac et Robert André, munis d'ordres formels du roi, l'enlevèrent et le tinrent trois mois prisonnier au château d'Usson près Issoire, ne le rendant à sa liberté que sur de nouveaux ordres réitérés de la cour et surtout après une forte rançon. Robert ne cessa de siéger parmi les conseillers de la couronne durant toute l'héroïque campagne de la délivrance nationale et fut un des amis les plus convaincus de Jeanne d'Arc. — Il disparaît de l'histoire à partir de 1436 et meurt le 2 janvier 1443 n. s., à Trèves sans doute, où il fut inhumé. Sa tombe y existe encore dans l'église paroissiale avec sa statue de pierre, couchée sur la dalle. Sur le rebord on lit : *Ci gist noble homme messire Robert Lemaczon* (sic),

Digitized by Google

chevalier, seigneur et baron de Trèves, jadis chancelier de France, qui trespassa le 2e jour du mois de janvier l'an mil CCCCXLII. Priez Dieu pour luy. Ce monument, aujourd'hui bien mutilé, figure gravé parmi les cuivres du *Peplus* de Ménard. — M. Joyau, architecte, V. *ce nom*, en possédait un beau dessin. — Veuf de Jeanne Cochon, Lemaçon avait épousé vers 1420 Jeanne de Mortemer de Coué, à peine âgée de 15 ans, de qui il n'eut pas d'enfants. Il partagea son héritage entre sa sœur et ses trois neveux par acte du 29 décembre 1437.

Pocq. de Liv., Mss. 1068. — Rangeard, *Hist. de l'Unv.*, t. I, p. 387. — Bodin, *Saumur*, p. 389. — *Rev. d'Anjou*, 1873, p. 11-40; — surtout Vallet de Viriville, *Hist. de Charles VII* et *Biographie Didot*, où sont citées les sources.

Lemaguérèze (*Jean-Julien*), né à Baud (Morbihan), le 4 frimaire an IV (24 novembre 1796), entra vers 1822, comme professeur, au Collége de Doué, puis s'étant marié en 1825, y fonda une école primaire libre, qu'il dirigea jusqu'en 1845, époque à laquelle il dut céder devant la concurrence de l'école publique et gratuite fondée par la ville. Il ouvrit alors un petit magasin où il est mort, à Doué, le 15 mars 1860. — Il a publié : *Petit traité des participes* (Saumur, Degouy, in-8° de 28 p., 1828). — *Homonymie ou Mots homonymes de la langue française* (Angers, Lesourd, 1837, in-12 de 5 feuilles). — *Ethologie bas-bretonne* (chez l'auteur, Doué, 1840, in-8° de 69 p.), description minutieuse et précise des mœurs de la Bretagne, sans phrases et très-intéressante pour la connaissance d'un pays où l'auteur avait vécu toute sa jeunesse.

Lemaignan (*Julien-Camille*), né le 24 juin 1746 à Baugé, fils d'un lieutenant de la maîtrise des Eaux et Forêts et de dame Camille Delaunay, fit son droit à Angers et fut nommé vers 1775, lieutenant criminel de la Sénéchaussée de Baugé. Ses opinions ardemment libérales le désignèrent aux électeurs qui l'envoyèrent dès les premiers jours à l'Assemblée Constituante, et de nouveau à la Convention. Il y vota pour la détention de Louis XVI, et le 15 juin 1793, fut dénoncé par le député de la Vendée Fayau, comme complice de menées contre-révolutionnaires. L'enquête fut renvoyée, sur la motion de Phelippeaux, au Comité de Salut public qui la laissa oublier. Lemaignan, quelque temps éloigné de Paris, y rentra après le 9 thermidor, siégea ensuite aux Cinq-Cents jusqu'en 1798, et au sortir de ces fonctions, fut installé membre de la Commission administrative des hospices de Paris (29 thermidor an VII). — Il mourut en ces fonctions à Paris en 1812. Il existe de lui un portrait au crayon signé *Labadye*, au cabinet des Estampes. — M. Bougler l'a confondu avec son frère, *Louis-Antoine* L., connu sous le nom de L. des Boiseries, né à Baugé le 24 août 1747, maître particulier de la maîtrise des Eaux et Forêts de Baugé, comme son père, président de l'Assemblée électorale en 1791, élu le 30 septembre membre du District, puis commissaire au tribunal correctionnel, et nommé en l'an X sous-préfet de Baugé, fonctions qu'il occupa seulement jusqu'en messidor an XII. — Il mourut âgé de 87 ans, le 5 février 1835, à Baugé, veuf en premières noces de Françoise-Sophie Poulet, et en secondes d'Henriette-Eulalie Lenoir de la Motte. — V. *Lemeignan*.

Le Maire (*Guillaume*), *Major*, naquit probablement non à Baracé, comme le rapportent les chroniqueurs angevins, mais au château de la Rochejaquelein en Daumeray, que la famille Lemaire possédait encore au XVIIe s. Lui-même indique, dans une lettre recueillie par l'historien de St-Serge d'Angers, D. Fournereau, qu'il était originaire du diocèse d'Angers, qu'il y avait étudié et qu'il resta sept ans le commensal de l'évêque Nic. Gellent. Il tenait une régence de droit en l'Université et dut sans doute à l'éclat de son enseignement, qui plusieurs fois l'avait fait choisir pour arbitre, les titres de chanoine de St-Maurice, de doyen de Craon et de grand pénitencier ou chapelain de l'évêque. Le Chapitre de St-Maurice l'élut le 18 avril 1291 n. s., non tout d'une fois mais par compromis, évêque à la place de son bienfaiteur, et Le Maire, qui acceptait à contre-cœur, *volens nolens*, comme il dit lui-même, confirmé à Tours le mardi de Pâques, 23 avril, prêta serment au roi le 16 mai à Vincennes et fut solennellement consacré le 3 juin à Angers. Dès les premiers jours de l'année suivante se réunit en sa cathédrale (26 janvier 1292 n. s.) un Concile provincial, qui avait pour but d'aviser aux affaires de la Terre-Sainte. — Mais le prélat semble s'être occupé tout d'abord de l'administration du domaine et des revenus directs de l'Evêché. Il poursuit surtout avec une constance invincible la guerre déclarée dès les premiers jours aux officiers du fisc, petits et grands, contre le comte et contre le roi. Il obtient en 1294 un règlement définitif pour le péage des Ponts-de-Cé, contesté et revendiqué depuis plus d'un siècle. La même année, le Concile tenu à Saumur le 28 septembre, ayant accordé au roi un subside considérable, notre évêque en profite pour réclamer le redressement d'abus publics, dont souffrait son clergé. Les lettres du roi se multiplient alors pour lui faire rendre raison et justice par les baillis et par les prévôts; mais les plaintes de l'évêque ne cessent et redoublent encore; et il présente au roi même, à Sens, le jour des Rameaux 1300 n. s. un mémoire nouveau qui paraît rédigé dans une assemblée générale de la province ecclésiastique.

Bientôt ces intérêts presque privés se confondent et s'engagent dans les grands débats des affaires publiques. En 1301, Le Maire assistait à Paris à l'assemblée générale du Clergé. En 1302 vers la St-Mathieu, il se rendit à Rome, non sans quelque mission d'importance. Il était de retour dès novembre et signait en juillet 1303 l'acte d'appel au futur Concile de tous les actes du pape. Presque aussitôt éclata la grande lutte entre le pape et le roi de France, puis l'entente commune pour la suppression des Templiers. Le Maire paraît un des confidents et des conseillers intimes de la pensée royale et, dans cette dernière entreprise surtout, un des acteurs les plus résolus. Mais malade et sans doute déjà bien vieux, il est probable qu'il ne put quitter son diocèse pour assister

Digitized by Google

en 1311 au Concile de Vienne. Il tint du moins à rendre, avec son ardeur ordinaire, son témoignage et adressa à l'assemblée un remarquable Mémoire, — attribué jusqu'ici, à tort, à l'évêque Guillaume de Mende, — tant sur la réforme des mœurs ecclésiastiques, — et il s'en exprime avec une énergie saisissante, — que pour l'urgence de la suppression du Temple. — En même temps il protestait « lui, le plus petit des absents », contre toute résolution qui soumettrait l'Eglise gallicane à des contributions régulières. Payant d'ailleurs d'exemple, dès le premier des synodes qui suivit (1312), il fit publier, ainsi qu'il l'avait recommandé, pour réagir contre les désordres, un abrégé des opinions des Conciles, des Papes et des Pères sur la discipline. Ce synode est le seizième. Il en tenait deux par an, mais les procès-verbaux en sont perdus. Le 17 avril 1317, il renouvela son serment de féauté au nouveau roi de France Philippe V, entre les mains d'Amauri de Craon. C'est le dernier acte où notre prélat comparaisse. — Le 9 mai suivant, au dire des *Chroniques de St-Aubin*, le 14, d'après l'obituaire de St-Maurice, il mourait à Bauné dans une des résidences épiscopales, désignant pour ses exécuteurs testamentaires, à défaut de son frère Jean, curé de Bauné en 1292, puis archiprêtre de Saumur en 1294, mort sans doute avant lui, un laïc, Pierre de Vallons et Mathieu Chevreul, chanoine de son église. Il fut inhumé, croit-on, dans un autre de ses domaines, à Morannes, où l'on montrait du moins jusqu'à ces derniers temps dans le cimetière une tombe avec la figure gravée d'un évêque, qu'on désignait de son nom. Henri Arnauld la fit ouvrir, sans y trouver aucun indice. Recueillie en 1864 dans la chapelle de la Madeleine, que le chemin de fer a rasée, les débris ont été utilisés pour soutènement du calvaire de la Vieille-Croix. — Son sceau est conservé appendu à une lettre adressée par lui au roi le 17 janvier 1314 (Arch. Nat., J 347, n° 125). — On lui attribue comme armoiries un écu *de gueules à trois chevrons d'or*.

Il reste à expliquer par quelle étrange et constante erreur tous les historiens de l'Anjou et en particulier de l'église angevine, même les monographies spéciales, les pouillés officiels, les *Statuts*, les inscriptions récentes de la chambre synodale, même le *Gallia christiana* de M. Hauréau ignorent le lieu et la date de la mort de Guill. Le Maire et lui donnent un successeur dès 1314 ou tout au plus tard dès 1316. — Lui-même avait pris soin pourtant de recueillir, pour l'instruction de ses successeurs, les principaux actes de son épiscopat dans un recueil, *Liber Guillelmi Majoris*, bien souvent consulté, comme en témoignent des annotations rapides de diverses mains, mais où l'on s'est plu surtout à recueillir les détails de curiosité pure. Le Mss. en fut donné au Chapitre St-Maurice d'Angers, le 13 novembre 1441, par l'évêque Jean Michel. Il est conservé aujourd'hui aux Archives de Maine-et-Loire, où il est rentré, après en avoir longtemps disparu, le 6 février 1852. C'est un in-4° parchemin de 148 feuillets, transcrit de 7 à 8 mains différentes, à deux colonnes, malheureusement rogné de très-près par la reliure. Au bas du premier feuillet, une jolie miniature sur fond quadrillé d'azur représente le convoi de l'évêque Nic. Gellent; au fol. 17, encadré de feuillage et d'ajustements variés de minium, d'azur et d'or, figure. dans un petit rectangle allongé, la scène de la consécration, — et au verso, dans le *D* majuscule, sur fond d'or, une tête d'évêque mitré qui pourrait être le portrait de Le Maire. — Le registre peut se diviser en deux parties. La première (fol. 1-53) comprenant un récit suivi en forme de journal personnel, où Le Maire décrit avec des détails minutieux toute la série des formalités féodales et canoniques de son installation, du 9 janvier au 5 octobre 1291. D'Achéry a publié, dans son Spicilége (t. X, p. 247; t. XIII, après l'*Index*, p. 211, in-4°; t. III, in-fol.), les 31 premiers folios et quelques autres pièces d'un choix assez arbitraire, avec des divisions et un titre factices; de même les 143 premiers chapitres ou alinéas se trouvent reproduits, moins des suppressions, avec ses *Statuts* en tête de l'*Appendice* (p. 1-30) *aux Statuts du Diocèse* (Angers, Ol. Avril, in-4°, 1680). — La seconde partie est un recueil d'actes intéressants pour l'administration temporelle de l'Evêché, auxquels viennent s'ajouter les bulles, lettres, requêtes, ayant trait aux grandes affaires de France ou de la Chrétienté, où notre évêque a pris une part active; — en tout, — sans compter le Journal, divisé en 162 titres ou alinéa, — 164 pièces, dont 7 seulement de date postérieure à son épiscopat. Une édition complète, dont le soin m'a été confié, du *Livre de Guillaume Le Maire* s'achève en ce moment même (décembre 1875) dans le t. II des *Mélanges* de la grande collection des *Documents inédits*, à l'Imprimerie nationale.

Arch. de M.-et-L. G 7; 340, f. 121; 836, f. 93. — D. Houss., XIII, 1486. — *Chron. d'Anjou*, p. 59. — Biblioth. d'Angers, Mss. 623, 624, 629, 637. — Arch. Nat., *Invent. des Sceaux*, 6452. — Grille, *Bouq. de Violettes*, p. 180. — Ménage, *Vit. Math. Mén.*, p. 101; *Hist. de Sablé*, p. 246 et 382. — Fleury, *Hist. Ecclés.*, XVIII, 548; XIX, 199. — *Gall. Christ.*, t. II, p. 732. — Hauréau, f. 576. — Bail, *Addit. ad Summ. Concil.*, p. 77. — Legouvello, *Vie de Guill. Le Maire* (Angers, 1730, in-4°). — *Répert. archéol.*, 1863, p. 271. — Rangeard, *Hist. de l'Univ. d'Ang.*, t. II, p. 118, 180.

Lemaire (*Jean*), licencié en médecine, 1577, docteur-médecin, Angers, 1578, marié la même année sans doute à Jacquine de Chasles, † le 20 juin 1584.

Lemaistre (*Jean*), peintre 1448 et peintre vitrier 1454, Angers. On le voit tout à la fois fournir des pennons armoriés à la ville, 1448, des vitraux au logis des Rivettes 1455 et à la Chambre des Comptes 1454, peindre des coffres, des armoires et les voitures de la duchesse Jeanne de Laval 1456. Il habitait en 1464 et encore en 1487 près la porte Girard, rue des Poëliers, dans une maison attenant à celle de l'imagier Poncet.

Arch. mun. CC 4, f. 47 v°. — Bibl d'A., Mss. 913, f. 16 v. 44. — Lecoy de la M., *Extraits des Comptes*, p. 24.

Lemanceau (*Michel*), maître architecte, né à Angers en 1618, mari d'Anne Tourteau, 1641, a construit la chapelle de la Barre, V. *ce nom*,

Digitized by Google

en 1657. Il était remarié en 1658 avec Jeanne Gaumier. — Il meurt le 18 juin 1665 pendant l'entreprise du grand autel d'Etriché. L'acte de décès de sa fille Marie l'appelle « maître sculpteur » (1er septembre 1666), — GG 138). Il demeurait au Port-Ayrault. — Son fils *Simon*, né le 30 septembre 1650 et architecte comme lui, mari de Renée Robineau (13 juin 1680), meurt le 6 mars 1682.

Lemarchand (*Jean*), avocat, Angers, signe une épigramme latine en tête de la *Coutume* de Pocquet de Livonnière (1725).

Lemarié (*Philippe*), sieur de l'Epinay, marié en juin 1635 avec Françoise Jousselin, gouverneur du château de Beaufort en 1660, meurt à Sarrigné et est inhumé à Beaufort le 22 novembre 1689. — De ses trois fils, employés dans la marine, l'aîné, *Philippe*, sieur de Montortier, capitaine de vaisseau et chef d'escadre, envoyé « commandant pour le roi au Canada pour la réduction « des Iroquois, » succède à son père dans le gouvernement de Beaufort, y meurt au prieuré le 17 mai 1690 et est inhumé le 18 aux Récollets ; le second, enseigne de vaisseau, capitaine d'une compagnie de débarquement, servait, comme aide-de-camp du maréchal d'Estrées, au siége de Talvago.

Lemasle (*Jean*), né à Baugé ou dans les environs en 1533, d'une ancienne famille d'Anjou, s'est fait connaître par des poésies dont la rareté ne fait pas le seul mérite. On y voit qu'ayant perdu ses parents très-jeune, il fut confié à son oncle, Math. Chalumeau, sieur de Bernay, avocat, à Angers, homme « rond et entier », qui après les premières études l'envoya à Paris suivre les cours de Turnebe et de J. Dorat, puis sous Cujas à Bourges

Pour caresser Jason, Balde et Bartolle.

Les troubles des guerres civiles le ramenèrent en « son petit village », où l'attendait le modeste office d'enquêteur. Il s'y maria bientôt avec une dlle Yolande Le Bigot, de qui il eut deux enfants. Apre et rude dans ses manières, de foi catholique ardente, il se trouva bientôt entouré d'ennemis, parmi lesquels ses parents les plus proches, qu'exaspérait son exaltation de sectaire, et par suite signalé à toutes les vengeances. Il faillit être livré avec son beau-frère à deux capitaines huguenots, Villette et Réauté, qui n'eussent sans doute pas pris en grande pitié le chantre de la St-Barthélemy. Echappé non sans peine, il fit un voyage en Poitou, un autre à Paris vers 1582, mais cette fois sous le coup d'une accusation terrible. C'est dans la prison de la Conciergerie qu'on le retrouve, accusé d'avoir de guet-apens tué son père. Il fut pourtant remis en liberté et revint sans doute mourir à Baugé. — Lemasle avait composé un travail sur la Coutume d'Anjou, qu'il supprima ainsi que partie de ses poésies de jeunesse et « maintes hymnes « et cantiques »,

Attendant qu'on devienne un peu dévocieux.

Il aurait dû avoir ce courage pour son odieux *Chant d'allégresse sur la mort de Gaspard de Colligny* (Paris, Nic. Chesneau, 1572, in-4°). Mais, dit-il ailleurs :

Pourvu qu'aux gens de bien je plaise, il me suffit;
Car de ce mien labeur ne quiers autre profit.

On a encore de lui : *Exhortation aux rebelles et séditieux de bientôt abjurer leur hérésie* (Paris, Nic. Chesneau, 1573, pet. in-8° de 16 p.), avec une épigramme à M. Daumours ; — *Brief discours sur les troubles, qui depuis douze ans ont continuellement agité et tourmenté le royaume de France : et de la deffaicte d'aucuns chefs plus signalés des mutins et séditieux, qui les esmouvoient et mettoient sus, quand bon leur sembloit, avec une exhortation à iceux mutins de bientôt abjurer leur erreur et hérésie* (1573, Paris, Nic. Chesneau, et Lyon, René Rigault, petit in-8° de 14 ff.), avec épître dédicatoire à Hurault de Cheverny. — Le privilége est daté du 27 décembre 1572. Le poète y excuse ses vers « sans art et sans génie », vice plus facile à pardonner que l'éloge réitéré des assassins de Coligny, « ce traistre insupportable », et l'appel à de nouveaux massacres, lorsqu'il convie le roi

A punir d'une mort très-cruelle,
Comme autrefois, le premier qui grommelle.

— *Discours de l'origine des Gaulois, ensemble des Angevins et des Manceaux* (La Flèche, 1575, Troismailles, petit in-8°) ; — *Poème sur la vie de Jean Porthasius, religieux cordelier* (La Flèche, 1575, René Troismailles, petit in-12) ; — *Deux Discours de l'origine du Droit et de la Noblesse* (Paris, Nic. Bonfons, 1578, in-8°) ; — *Le Bréviaire des Nobles, contenant sommairement toutes les vertus et perfections, qui sont requises en un gentilhomme ..., revue et corrigée et augmentée par J. Lemasle, Angevin*; *plus deux Discours en vers françois traictant de l'origine du Droit et de la Noblesse avecques quelques œuvres poétiques ...* (Paris, Nic. Bonfons, 1578, petit in-8°, coté 110 fr., Claudin, juin 1874). L'auteur indique dans son épître préliminaire qu'il n'a fait que « limer et « polir un peu, sans toutefois changer sa pre- « mière forme de ballades et rondeaux, ... un « petit poème faict à l'antique », qui lui a été communiqué « par un vieil et très-notable gen- « tilhomme, nommé le seigneur d'Allencé ». Il s'agit ici du livre remanié d'Alain Chartier, — et non d'un ouvrage particulier, comme le dit Bruneau de Tartif. et comme j'inclinais à le croire. Brunet, t. I, 1814, et III, 970, a eu tort aussi de l'indiquer comme un simple commentaire en prose. — *Les Nouvelles Récréations poétiques ..., contenans aucuns discours non moins récréatifs et plaisans que sententieux et graves, au premier desquels est traité des louanges du Droit et Loix civiles, ...; au second, de l'origine et excellence de la Noblesse; au troisième, de l'origine des Gaulois, ensemble des Angevins et Manceaux, avec plusieurs sonnets, odes et autres œuvres* (Paris, Jean Poupy, 1580, petit in-12, — un exemplaire à grandes marges vendu 400 fr., vente Pichon). — Ce

Digitized by Google

volume, qui rassemble les principales œuvres déjà éditées de l'auteur, se termine par une « première satyre, servant de préface aux autres « suivantes qui ne sont encore mises en lumière », — et qui ne le furent, — dédiée à l'archevêque Simon de Maillé; — *Le Criton de Platon, translaté de grec en françois et enrichy d'annotations* (Paris, Jean Poupy, 1582, in-4° de 160 p.); — *La Vie de Platon, escrite en vers françois* (Paris, J. Poupy, 1582, in-4°). Les deux opuscules se trouvent d'ordinaire réunis, avec pagination continue (183 p.). Les commentaires seuls de ce dernier sont de Lemasle et la traduction de l'évêque de Séez, P. Du Val, imprimée dès 1541. — On trouve de çà de là, en tête des livres de son temps, nombre de vers de notre poète, et les collections de Viollet-Leduc (n° 324) et de La Vallière (n° 3108) possédaient de lui chacune un Mss. d'un poème inédit, intitulé : *Le Temple des vertus, auquel entre autres choses est montré et prouvé que les huguenots et politiques, qui dégénèrent de la vertu de leurs ancêtres.... doivent estre dégradez du titre et qualité de noblesse.*

Lemasle portait des armes parlantes, que représentent naïvement nos armoriaux angevins, *à 3 membres de carnation, posés 2 et 1.*

D. Liron, *Singul. hist.*, t. III, p. 87. — *Rev. d'Anjou*, 1852, p. 121; et 1873, p. 355. — Dom Houss., XXI², p. 165. — Gouget, t. XIII, p. 387. — Brun. de Tart., Mss. 870, f. 446 et 1151. — *Mélanges d'une grande Bibl.*, t. VIII, p. 246. — Brunet, *Man. du Libraire.*

Lemasson (*André*), d'Angers. — Sa thèse de philosophie, imprimée sur soie (Angers, R. Hernault, juillet 1668), est conservée au Musée d'Angers, provenant du cabinet Grille. Elle est dédiée à René Duplessis de Jarzé et porte ses armoiries.

Lemée (*René*), docteur de Sorbonne, premier définiteur de la province des Cordeliers de Touraine et gardien de leur couvent de Saumur, 1644, mort et inhumé à Nantes le 8 septembre 1649, où il était venu tenir l'assemblée de l'ordre, est auteur d'un rare volume intitulé : *Le Prélat accomply, représenté en la personne d'illustrissime seigneur Philippe Cospeau, évesque et comte de Lisieux, dédié à messeigneurs les prélats de l'assemblée générale du Clergé de France, par le commandement de très auguste et très religieuse princesse madame de Fontevrault* (Saumur, J. Lesnier, 1647, in-4°, avec portrait). — Le même ouvrage a été reproduit sous ce titre : *Le Prélat parfait en la personne de M. de la Baume-Leblanc, évêque de Nantes*, etc.

Rev. de l'Ouest, 1857, p. 525.

Lemeignan (*Laurent*), maître vitrier-peintre, fait en 1536 « la vytre, ymaiges et « aultres choses » de la chapelle d'Aigrefoin (H.-D. *E* 69), et vers le même temps restaure les vitraux des salles et de l'église de l'Hôtel-Dieu, et des fenêtres du « cabinet où sont les lettres. » — V. *Lemaignan.*

Lemenant (*Etienne*), médecin, maître bedeau de l'Université d'Angers, 1485.

Lemercier (.....), peintre, Angers, 1770, demeurant impasse du Fourmy, alla s'établir à la Flèche en 1779, pour enseigner le dessin au Collége royal. Plusieurs portraits de femme, non sans valeur, qui ont passé dans les ventes à Angers, étaient signés : *Lemercier, 1737.*

Lemercier (*Jean*), reçoit de la ville d'Angers, lors de l'entrée de la reine de Sicile, en 1454, la somme de 10 écus d'or « pour faire « jouer aucuns esbatements en manière de « farces. » (CC 4, f° 111 v°.)

Lemercier (*Jean*), sieur de la Sauvagère, angevin et avocat au Présidial d'Angers, d'opinion calviniste, avait composé quantité de sonnets ou de poésies de circonstance qui ne paraissent pas avoir été imprimés. Les titres mêmes en sont perdus, sauf des deux suivants : *L'Allégresse pour la paix avec un discours des troubles derniers advenus en France en 1570*, — et une traduction en vers latins du poème de Bouju sur le château du Verger.

Brun. de Tart., Mss. 870, f. 1137. — Audouys, Mss. 919.

Lemesle (*François*), prêtre, rebouteur de membres, est employé par l'Hôtel-Dieu d'Angers à « mégayer un homme malade et rompeu d'une « jambe », 1558. — (*Jacques*), reçu docteur-médecin en l'Université d'Angers le 6 septembre 1679, pratiquait à Saumur, dont il était originaire, en 1688. Il avait épousé à St-Georges-Chât., Françoise Martineau, le 22 juillet 1685. — Il était sans doute de la famille, peut-être fils de Pierre L., régent de l'Académie de Saumur en 1631.

Lemesle (*Pierre*), libraire, Angers, mari de Marie Gilbert, 1591-1602. — Deux de ses enfants sont tenus sur les fonts par les gouverneurs du château. — (*Mathieu*), libraire, fils du précédent, né le 24 avril 1593, épouse le 26 avril 1622 Anne Goret. Il était remarié dès 1638 avec Anne Saillard, et habitait en la maison de *la Faux*, rue Châteaugontier.

Lemoigne (*Lucas*), curé de St-Georges-du-Puy-de-la-Garde, est l'auteur de Noëls, recueillis après sa mort et publiés sous ce titre : *Sensuivent plusieurs chansons de Nouelz nouveaulx et spéciallement les Nouelz, que composa feu maistre Lucas Le Moigne...* (Paris, 1520, petit in-8° goth., de 63 ff.). — L'unique exemplaire connu est passé de la bibliothèque du duc de la Vallière (vendu 8 fr.) dans celles de Raynouard, de Leduc, de Cigogne et dernièrement du duc d'Aumale. Il en a été fait une réimpression (Paris, 1860, Lahure, in-16 de XVI-172 p.) à 30 exemplaires pour la Société des Bibliophiles français. — Il se pourrait bien que ce fût là « le vieux oncle », faiseur de Noëls, dont parle Rabelais, V. *Frapin.*

Lemoine (*Bernard*), « maître sculpteur en « bois, » mari de Suzanne Poqueton, Angers. — Sa signature est à l'acte de baptême de leur fils François, le 10 mai 1689 (GG 92). — (*Michel*), maître fondeur, dont le nom est inscrit sur la cloche de Broc, 1698.

Lemoine (*Louis*), fils d'un marchand de Saumur où il naquit le 23 novembre 1764, entra à 19 ans dans le régiment de Brie-infanterie (1783) et y était sous-officier instructeur en 1790. Il quitta ce corps pour s'en-

Digitized by Google

rôler dans le 1er bataillon des Volontaires de Maine-et-Loire, dont il fut élu dès la formation commandant en second (16 septembre 1791), mais par 222 voix seulement sur 436 votants. Aussi dès décembre le voit-on solliciter sans succès son inscription dans la gendarmerie. Sa nature dure et peu conciliante, sa raideur inflexible, alliée à un ton de vantardise, le laissaient sans ascendant et sans sympathie sur ses jeunes compagnons d'armes, mal rompus encore à la discipline, et ses lettres témoignent combien il en souffrait. Il était avec eux pourtant à Verdun, et eut l'honneur d'escorter la glorieuse dépouille de son commandant Beaurepaire, que le lendemain même de sa mort il déposait à Ste-Ménehould ; le surlendemain 4 septembre 1792, le bataillon des Volontaires se débandait jusqu'à Châlons, d'où il fut ramené dans l'Argonne. Ces deux faits, bien constatés à ces deux dates, réfutent d'eux-mêmes l'assertion émise plus tard par Lemoine dans un mémoire, rédigé sur la demande du roi Louis-Philippe, dont le Mss. autographe se conserve à la Bibliothèque de Saumur et une copie à celle d'Angers (Mss. 829). Il y prétend avoir repoussé la capitulation et n'aurait quitté la citadelle, qu'après quatre jours, par défaut de vivres. — Attaché comme chef d'état-major à la division Miranda, il assista aux affaires de Grand-Pré, du Camp-de-la-Lune, de Nerwinde, de Jemmapes, et après la reddition de Valenciennes, fut dirigé sur Lyon, où les représentants du peuple le désignèrent pour le grade de général de brigade, à l'armée des Pyrénées-Orientales, sous les ordres d'Augereau. Il revint après la paix sous ceux de Hoche, qui l'avait auprès de lui à Quiberon. Lemoine y commandait le fort Ste-Barbe et, averti à temps de l'attaque par les déserteurs, écrasa les assaillants. Après la victoire complète, il resta chargé du commandement du Morbihan et eut la triste tâche, qu'il poursuivit avec une rigueur implacable, d'organiser les exécutions. — Le *Moniteur* de l'an III (p. 1294) insère tout au long la lettre où il décrit l'immensité du désastre subi par les émigrés et évalue le butin conquis à 1,800 millions. — Il suivit en 1797 Hoche à l'armée du Rhin et était à Paris lors du coup d'État du 18 fructidor (4 septembre 1797) avec sa division, qui fut chargée d'occuper les Tuileries. Il revint l'année suivante dans l'Ouest, puis fut envoyé en Italie et fit avec éclat la campagne de Naples ; mais il resta délaissé après la paix de Lunéville et ne rentra au service actif qu'en 1812 avec le commandement d'abord de la place de Wesel, puis en 1813 d'une division, qui tint campagne sous Magdebourg. En 1814 il commandait Mézières pour le roi et s'y maintint opiniâtrément, pendant deux mois, contre les troupes saxonnes, n'en sortant le 3 septembre qu'avec tous les honneurs militaires et pour épargner des désastres à la ville. Il a raconté ces derniers faits d'armes dans un *Mémoire adressé à S. E. le ministre de la guerre sur la défense de la place et citadelle de Mézières, suivi de la correspondance des généraux prussiens et autres pièces justificatives* (Paris, 1815, in-8° de 96 p., et Mézières, 1845, 2e édit.). — Il prit rang sous la Restauration dans le cadre de réserve des lieutenants-généraux et fut retraité avec ce grade. En 1830, à l'occasion de la remise des drapeaux, il accompagna à Paris la députation de la garde nationale saumuroise et la présenta au roi, qui lui rappela qu'ils avaient déjà servi ensemble sous les trois couleurs. — Lemoine ne venait plus guères en Anjou, qu'aux vendanges, dans sa terre des Loges, qu'il vendit en 1838. Il est mort à Paris en son hôtel de la place Louvois en 1842. — Le Directoire lui avait fait don le 20 nivôse an VII, en récompense de sa bravoure à Terni, d'un armement complet, de la manufacture nationale de Versailles. On le voit au Musée de Saumur, ainsi que le portrait en pied du général, en grand costume et tenant à la main la lettre du Directoire, qui relate le fait d'armes et les félicitations.

Lemoine (*Michel*), maître fondeur, à Saumur, 1715.

Lemoine (*Thibault*), natif d'Angers, et non du Mans, comme le dit d'après son épitaphe le *Gallia christiana*, fils d'un maître boucher, suivant Cl. Ménard, et frère de Jean L., conseiller de la reine de Sicile et député de la ville en 1428 aux États de Chinon, étudiait en droit en 1406 et, afin de s'y entretenir, avait levé enseigne sur sa maison, pour y débiter le vin de ses héritages. Il dut à cette occasion soutenir contre le fermier des Aides un procès, où l'Université prit en main sa cause. D'abord chanoine de St-Pierre d'Angers, puis de la prébende de Ste-Marthe du Chapitre St-Maurice, qu'il résigna seulement l'année de sa mort, grand archidiacre et référendaire du pape Eugène IV, conseiller de la duchesse Isabelle de Lorraine, il était évêque élu de Séez, quand il accepta l'évêché de Chartres, vacant par la résignation de Robert Dauphin, en mai 1434. Le pape Eugène le dispensa la même année et pour 7 ans de l'obligation de visiter son diocèse. Il mourut à Paris le 28 juin 1441, et fut inhumé à St-Jean-de-Latran. Son curieux testament, daté du même jour, lègue à des parents, qu'il dénomme, ses divers biens d'Anjou, et ses livres à ses amis.

Cl. Ménard, Mss. t. II, p. 56. — Pocq. de Liv., Mss. 1068 et dans la *Rev. d'Anjou*, 1862, t. II, p. 185. — Rangeard, *Hist. de l'Univ.*, t. I, p. 427-429. — *Gall. Christ.*, t. VII, p. 1183-1184.

Lemotheux (*Guillaume*), maire de Daumeray depuis 1818, membre du Conseil d'arrondissement en 1828, nommé conseiller général le 15 décembre 1831, mort en 1834. = (*Prosper-Guillaume*), né le 4 août 1803, à Daumeray, banquier à Angers, juge, puis président du Tribunal de commerce d'Angers (mars 1860-1862), chevalier de la Légion d'honneur (12 février 1854), conseiller municipal (31 juillet 1848) et premier adjoint de M. Duboys (2 janvier 1851-1853), régent de la succursale de la Banque de France (1850), membre de la Commission des Hospices (10 avril 1863), faisait partie depuis le 27 août 1848 du Conseil général de Maine-et-Loire, où son expérience des affaires, la droiture et la fermeté de son caractère, unies à une modération bien-

Digitized by Google

veillante, lui avaient acquis une autorité particulière. Démissionnaire en 1873, il meurt à Daumeray le 24 juillet 1875.

Lemotheux (*Robert-Michel-Urbain*), né à Champigné le 24 janvier 1768, reçu notaire royal en 1789, puis secrétaire du District de Châteauneuf-sur-Sarthe, accusateur public et juge suppléant au tribunal du même District, président du bureau de conciliation, président du canton en l'an VI-VIII, de nouveau nommé en l'an XI et continué en 1808, membre du Conseil général depuis le 16 fructidor an XI jusqu'en 1816. Il en était secrétaire en 1813.

Lenay, vill., c^ne de *Montreuil-Bellay*, à 1 kil. du bourg vers S., sur la rive dr. et tout au bord du Thouet et de l'anc. grande voie d'Argenton par St-Martin-de-Sanzais. — *Ecclesia de Lenao* 1080-1095 (Cartul. de St-Nic., p. 75). — *Ecclesia de Alaneio* 1097 (Epit. St-Nic., p. 26). — *Ecclesia d'Alenay* 1136 (Ib., p. 88). — *Vada sancti Martini de Lenaio* 1223 (G Cures). — *Molendini de Lenayo* 1246 (E 841). — *Lenay sur Losse* 1621 (G Cures). — *La terre et seigneurie de Lenay-Bourguesdon* 1691 (Ib.). — Un beau *peulvan* s'y dresse encore tout auprès dans la vallée. — Une paroisse y existait constituée dès le XIe s., avec église dédiée à St Martin de Vertou, qu'Yvon de Montreuil et sa femme Cécile donnèrent aux Bénédictins de St-Nicolas de Montreuil-Bellay (1080-1085), ainsi que la terre en dépendant. Dès 1097 une bulle du pape Urbain II confirma ce don à l'abbaye.—On ne voit pas ce qu'est devenue une seconde église de Lenay, dédiée à St Aubin, que concèdent vers le même temps d'autres laïcs aux mêmes religieux. C'était sans doute une chapelle de quelque prieuré, dont l'existence se trouve attestée encore au XIIIe s., *viridarium prioris de Lenaio* 1223 (G Cures), et qui s'éteignit dans celui de Montreuil-Bellay ; mais ni l'une ni l'autre église ne me paraissent pouvoir être confondues, comme on l'a fait, avec St-Pierre de Vaudelenay. Le nom de cette dernière paroisse attribue une certaine importance à celle de la rive dr. du Thouet, qui semble imposer le sien aux deux rives.

Curés : Louis *de Forges*, 1460. — Louis *Marteau*, chan. de Montreuil-B., bachelier en décret, 1501, 1523. — Louis *Tulou*, chanoine de Montreuil-Bellay, 1531. Son testament est du 25 septembre 1540. — Pierre *Julienne*, bachelier en droit canon, 1560. — Christ. *Petit*, 1565, 1584. — Franç. *Reullier*, 1620. — Jean *Toutblanc*, 1637. — Pierre *Deneschau*, 1648. — René *Deneschau*, 1651. — René *Guillot*, 1657, † le 26 janvier 1687. Il était remplacé depuis deux ans par son neveu.—René *Guillot*, 1685, décembre 1687. — Franç. *Prestre*, 1688, † en avril 1692. — Jacq. *Roullet* et *Baricher*, 1692. — Le premier en prend possession le 3 novembre, et s'y fait maintenir par un arbitrage, du 27 février 1693, † le 9 mai 1738 et est inhumé en l'église St-Pierre de Montreuil-Bellay. — Franç. *Roullet*, son neveu, en faveur de qui il avait résigné dès le 13 février 1724 et qui l'avait remplacé en avril 1733, † le 31 octobre 1750. — Alexis *de Cornillon de Ste-Verge*, 25 novembre 1750, † le 21 juin 1778, âgé de 55 ans. — Urb. *Jousselain*, chanoine de Montreuil-Bellay, août 1778, † le 10 avril 1783, âgé de 46 ans. — Phil.-Gabr. *Trouvé*, en faveur de qui se désiste son compétiteur, le chanoine Jacq. Moreau, le 18 novembre 1783, 1792.

La paroisse comptait 100 communiants en 1782 et dépendait de l'Archiprêtré et de l'Election de Thouars, à la présentation de l'abbé de St-Nicolas d'Angers. — Elle fut réunie dès 1792 à celle de St-Pierre de Montreuil-Bellay.

A l'église attenait le château seigneurial, donnant son nom jusqu'au XVe s. à une famille alliée à celles de Montfort et de Montjean. — Jean et Raoul de Montfort, fils de Jean de M. et de Françoise de Lenay, cédèrent tous leurs droits en 1410 à Renault de Montjean, chevalier, bailli de Touraine, mari de Simonne de Lenay. — En est sieur Louis Leroux de la Roche des Aubiers 1543, Gab. Lemastin 1561, René Lemastin, chevalier des ordres du roi, dont la veuve Marguerite de Maillé fit reconstruire à ses frais et regarnir l'église saccagée par les protestants, en s'y réservant un oratoire spécial, avec entrée particulière par son château (19 décembre 1572) ; — Gabr. Ferré 1587, René F. 1591, 1599 ; — Charles Armand, marquis de Biragues, 1691, sur qui la terre fut vendue judiciairement 1,600 livres tournois le 15 septembre à Jacques-Louis-Aug. Ferron de la Ferronnais, mari de Marguerite Lenoir ; — Jeanne-Marie Gueniveau, veuve d'Ambr.-Jos. Treton du Mousseau, par acquêt du précédent le 1er juillet 1779. Elle y adjoignit l'église par vente nationale du 30 juillet 1792 et le presbytère, racheté du dernier curé le 12 brumaire an VII. A sa mort en 1825, la terre, quelque temps indivise, fut acquise par un de ses quatre fils, Laurent, qui l'a léguée à son neveu, M. Paul Treton du Mousseau, officier supérieur du génie en retraite. — L'église est encore debout, — sauf la voûte, — la nef, à petites baies plein cintre, servant de bûcher, le chœur avec l'autel en bois et tabernacle de même à petites colonnettes dorées ; dans une petite chapelle, un confessionnal ; en face de l'autel, les tombes des anciens curés, avec inscriptions, dont une en latin : *Hic jacet D. D. Francisc. Prestre, hujus parochiæ dignus pastor. Obiit... aprilis ann... 1692...*, le reste illisible ; une autre de messire Alexis de Cornillon de Ste-Verge ; une troisième de « messire François « Roulet, curé de Lenay, licencié en droit « civil et canon, décédé le dernier octobre 1750, « âgé de 53 ans. » — Eglise et presbytère, de l'E. à l'O., formant avec l'ancienne maison seigneuriale, du N. au S., la façade tournée vers l'E., un même corps d'habitation, brisé à angle droit, avec terrasse vers N., sur l'emplacement du cimetière.

Il y existait au XIIIe s., deux moulins sur le Thouet, dont un encore en 1460, qui fut emporté par les eaux au commencement du siècle suivant. Il n'en reste qu'un vieux débris de chaussée et un pan de mur.

Digitized by Google

Le pont du chemin de fer en construction de Montreuil-Bellay à Angers y franchit le Thouet.

Arch. de M.-et-L. E 825, 835, 836, 841, 853. — Arch. comm. Et.-C. — Note Mss. de M. de Caqueray.

Lence, Lenciacus. — V. *Allencé.*

Lencourt, anc. m^in détruit dans l'île St-Aubin, c^ne d'*Angers*, sur la vieille Maine.

Lenoir (*François-Jacques-Charles-Modeste*), chanoine de St-Maurice d'Angers le 11 décembre 1780, puis vicaire-général de l'évêque de Lorry, déporté en 1792, chanoine, après la Révolution, de la cathédrale de Paris, avait parcouru l'Italie et rédigé le récit de son voyage, formant un vol. in-fol. Mss. avec dessins, dont j'ignore la destinée. L'auteur est mort en 1822.

Lenoir (*Jean-Jacques*), écuyer, contrôleur des guerres à la suite de la maison du roi, résidait à sa terre de la Motte en Pontigné, particulièrement lié avec les familles de Broc et de l'Auberdière et en relations littéraires avec Voltaire, Diderot et d'Alembert. La Bibliothèque d'Angers a recueilli de lui (Mss. 1119), par donation de M. G. Montalant, un petit recueil de ces poésies légères, qui faisaient fortune en leur bon temps, madrigaux, chansonnettes et bouquets de fêtes ou de mariages, et entre autres pièces annexes, une lettre autographe de d'Alembert (22 octobre 1760), qui lui proteste de son estime et de son attachement. — Son fils *Jean-Alexandre*, mort receveur des tailles à Baugé, le 11 juin 1781, avait épousé Mlle Pioger et eut deux filles dont l'une fut mariée en 1794 au futur historien J.-F. Bodin, l'autre, Henriette-Eulalie, au sous-préfet de Baugé, L.-Ant. Lemaignan, V. *ce nom.*

Lenoir (*L ...*), signe à la date de 1661, un portrait d'Armand-René de Crochard, conservé au Chatelet en Fontaine-Milon.

Lenormant (.....), avocat, Angers, signe une épigramme en tête du livre de Berge sur Beaufort, 1650.

Lentigneiacus, Lentiniacus. — V. *Nantilly.*

Leo, Leonium. — V. *Lion-d'Angers.*

Lepelé (*Marin*), m^e brodeur, Angers, 1655.

Lepeletier (*Jean-Baptiste*), fils d'Armand L., sieur de la Lorie, grand prévôt d'Anjou, prieur de Ste-Gemmes près Segré et de la Madeleine de Pouancé, fut un des trente premiers académiciens d'Angers nommés par le roi (1685). Il s'était fait une réputation populaire par la vivacité de ses réparties et avait ajouté un nom à la liste tout angevine, suivant la remarque de Ménage, des cinq grands diseurs de bons mots, Bautru, Desmatras, le comte du Lude, le prince de Guémené, le marquis de Jarzé. Sauf le *Panégyrique du Roy prononcé dans l'Académie d'Angers le 14 mai 1689 ... à la distribution des prix donnez par M. d'Autichamp* (Angers, R. Hernault, 1689, in-4° de 20 p.) et le *Panégyrique de M. Henri Arnauld, évêque d'Angers* (Angers, 1692, in-4°), il n'a publié que des traductions : *Vie de Sixte V par Gregorio Leti* (Paris, 1683 et 1731, 1758, 1782, 2 vol. in-12, avec fig.). L'auteur lui fit une grosse querelle de s'être attaqué à son livre sans autorisation préalable ; — *Histoire de la guerre de Chypre par Graziani* (Paris, 1685, in-4°). Cette traduction est précédée de la vie de l'auteur. En tête du volume se trouve une grande estampe allégorique du fameux Simoneau, et cinq autres moins grandes au commencement de chacun des livres ; — *Histoire de la Chine, par le P. Martin Martini* (1692, 2 vol. in-12). — Il avait aussi préparé une traduction du *De Casibus adversis illustrium vivorum* de Graziani et un travail sur les *Adages* d'Erasme, qui n'a pas été imprimé. — Il mourut à Angers le 22 septemb. 1700.

Rangeard, *Mélanges Académiques.* — Pocquet de Liv., *Les Illustres d'Anjou.* — *Registres de l'Acad. d'Angers.* — *Année littér.*, 1758, t. V, p. 139.

Lepeletier (*Laurent*), fit profession le 15 septembre 1591 en l'abbaye St-Nicolas d'Angers, où il avait été élevé, et accepta, mais non sans résistance, la réforme introduite par Guill. Ayrault. Dès 1606 il s'était fait pourvoir en la cour de Rome du bénéfice de l'Aumônerie, qu'un arrêt du Conseil lui reconnut, qu'un autre de 1607 lui enleva, malgré l'évêque Miron, qui l'appelle « son cher et bien aimé et dévost orateur ». Ses confrères lui refusèrent en 1621 l'office de sacriste dont il obtint de nouvelles provisions en cour de Rome ; et cette fois une sentence du sénéchal d'Angers du 20 septembre 1622 et un arrêt définitif du Parlement du 20 juillet 1624 le maintinrent en possession contre ses deux compétiteurs, qui lui déniaient les titres des grades requis pour la charge, en l'accusant de produire même un faux diplôme de maître ès-arts. Il mourut le 25 juin 1647, âgé de 73 ans et l'*Obituaire* de l'abbaye, en lui donnant les titres de prieur claustral, de sacriste et de licencié en droit canon, qu'il prenait d'ordinaire, rappelle son ardeur à écrire, *multorum voluminum studiosus.* — Tous ses ouvrages n'ont pas été imprimés. On lui attribue partout à tort le livre anonyme, *Légende de Robert d'Arbrissel avec le catalogue des abbesses de Fontevraud* (Angers, 1586, in-4°). A cette date Lepeletier avait à peine 12 ans. — Mais il a donné sous son nom le *Breviculum fundationis et series abbatum S. Nicolai Andegavensis* (Angers, Ant. Hernault, 1616, petit in-4°, de 77 p.) ; — *Histoire et briefve description des ordres des Religions et Congrégations ecclésiastiques. .., de leurs autheurs et instituteurs* .... etc. (Angers, René Hernault, 1626, in-8° de 577 p., non compris les tables), avec dédicace à l'abbé H. Arnault, qui le remercie par une lettre imprimée, et plusieurs poésies en tête à la louange de l'auteur ; — *De la Chasteté et combien l'incontinence est dommageable et de la dignité et excellence du mariage et de la sainteté de plusieurs femmes et filles illustres* (Angers, 1634, petit in-8°), ouvrage dédié à Simonne de Maillé-Brezé, abbesse du Ronceray. Une seconde édition parut en 1635 (Angers, Ad. Mauger, petit in-8° de 352 p., non compris l'Indice et Table), « revue, cor- « rigée et augmentée par le mesme autheur ». — *Rerum scitu dignissimarum, a prima*

Digitized by Google

fundatione monasterii S. Nicolai Andegavensis ad hunc usque diem, Epitome, nec non ejusdem monasterii abbatum series (Angers, Ad. Mauger, 1635, in-4° de 122 p.), réédition transformée de son premier livre. — La Bibliothèque d'Angers possède aussi de lui un Mss. très-important, *Le Mémorial et second Cartulaire de Saint-Nicolas* (Mss. 756, in-fol. vel., de 191 ff.), contenant, outre une série de pièces authentiques, de curieuses notes sur l'histoire provinciale du temps.

Pocq. de Liv., Mss. 1068. — D. Housseau, XVI, 457. — Arch. de M.-et-L. H St-Nicolas, *Briomeau*, f. 56-81 ; *Aumônerie*, f. 29-30. — *Rev. d'Anjou*, 1854, t. II, p. 3.

Lepeletier (*Michel*), fils aîné du ministre d'Etat Lepeletier, né le 4 août 1660, gratifié de l'abbaye de Jouy en 1678, docteur de Sorbonne en 1688, fut nommé par le roi à l'évêché d'Angers le 15 août 1692 et consacré à Paris le 16 novembre suivant dans la chapelle des Bénédictines de la Ville-Evêque, où deux de ses sœurs étaient religieuses. Le 8 janvier 1693 il fit son entrée à Angers et fut intronisé le 10 en son église ; mais il ne s'installa à l'évêché que sur la fin de 1696, l'ayant tout d'abord fait en partie reconstruire. Il prit gîte pendant un an en l'abbatiale de Saint-Aubin et pendant trois ans au logis Barrault. Le 19 avril 1695, il approuva le contrat qui unissait à St-Sulpice de Paris le Séminaire d'Angers, en fit réédifier les bâtiments, qui ne furent terminés qu'en 1699, et lui assura des revenus en supprimant les Chapitres de St-Julien (9 février 1696) et de St-Maimbeuf (16 août 1702), le prieuré de Vaux et celui de St-Eloi, qui devint comme une succursale où devait se recruter l'établissement. A peine l'œuvre achevée, il s'occupa de transformer l'église St-Maurice par le déplacement du grand autel reconstruit à la Romaine (1699). Ces entreprises ne détournaient pas son zèle des réformes ecclésiastiques. Il avait dès la première année visité avec soin son diocèse et créa par mandement exprès en 1703 des conférences ecclésiastiques, où toutes les paroisses se réunissaient chaque mois par cantons, tous les prêtres, prieurs, curés étant tenus de rédiger par écrit leur discussion. Mais ceux de la ville d'Angers se refusèrent absolument à cette dernière obligation, qui semblait en faire des écoliers, et l'évêque dut sur ce point céder. En 1705 il fut député à l'assemblée générale du Clergé qui s'ouvrit à Paris le 25 mai. Le 17 mars 1706 un ordre l'appela à la cour. Le prélat partit le lendemain mais dut s'arrêter malade, jusqu'au 2 juillet, à Tours et n'arriva que le 7 épuisé à Paris. Le jour des Rameaux le roi venait de le nommer à l'évêché d'Orléans, en y ajoutant, le jour de Pâques, le don de l'abbaye de St-Jean d'Amiens. Lepeletier mourut à Paris le 9 août 1706, sans même avoir pris possession de ses nouveaux bénéfices, et fut inhumé dans l'église St-Gervais, malgré le vœu qu'il avait exprimé dès les premiers jours, en préparant son tombeau à St-Maurice d'Angers, auprès de celui de Jean Michel. — « La pos- « térité aura peine à croire, dit une note Mss. du « curé Jaunay, qu'un évesque si parfait ait eu « tant d'adversaires : on l'accabla des plus noires « calomnies. On ne respirait que sa mort ». — Par contre, on peut lire des *Idylles* en son honneur (La Flèche [G. Griveau sans doute], in-4° de 20 p.), avec musique de Moreau, chantée aux fêtes du Collége. — Son portrait a été gravé deux fois in-fol., assis dans un fauteuil, — sans ressemblance aucune avec la belle toile qui, du cabinet Grille, est passée au Musée d'Angers (n° 365). Un autre, en buste, médiocre, figure dans la salle capitulaire de l'Hôtel-Dieu de Beaufort. — Il portait *d'azur à la croix pattée d'argent, chargée en cœur d'un chevron de gueules et en pointe d'une rose de même boutonnée d'or, le chevron accosté de deux molettes de sable sur la traverse de la croix.*

Arch. de M.-et-L. G 709, f. 1-4; 1166, f. 128.—*Répert. Arch.*, 1863, p. 287. — Ballain, Mss. 867, f. 518. — Lehoreau, Mss., t. I, p. 459-460 ; t. III, p. 17. — Arch. mun. de St-Georges-Châtelaison et de la Chapelle-d'Aligné Et.-C. 1706. — Trévaux, *Hist. du Dioc.*, t. II, p. 205-240.

Lepeletier (*Charles-Maurice*), frère du précédent, docteur de Sorbonne, 5e supérieur du Séminaire de St-Sulpice de Paris, fut gratifié par le roi le 13 mars 1689 de l'abbaye St-Aubin d'Angers et en prit possession par procureur le 13 juillet. C'est à lui qu'en est due la reconstruction complète, telle qu'elle existe encore utilisée pour tous les services de la Préfecture et avec une magnificence et un style qu'attestent les voûtes et les boiseries de la sacristie, attribuée au bureau des Archives départementales, où chaque panneau est chargé de ses armoiries sculptées. — Son portrait, peint par N. Lefebvre, a été gravé par J. Moireau, 1734. — Il mourut à Issy près Paris, le 7 octobre 1731, âgé de 63 ans. Il est parlé de lui avec éloge dans l'*Oraison funèbre* de l'évêque de Vaugirault par C. de la Pelouze, p. 12.

Lepelletier (*Maurice*), licencié en médecine, s'était voué par une inclination de charité au service gratuit des pauvres, des aumôneries, des hôpitaux. Le roi René, par brevet du 1er mars 1448, rendu à la prière des habitants, lui en confia officiellement la charge, en lui assignant sur les revenus propres de la ville un traitement de 40 l. t. « Me Maurice », comme on le désignait d'ordinaire, fut tenu dès lors de faire une visite régulière deux fois la semaine et on le voit en ces fonctions, au moins jusqu'en 1455.

Rev. d'Anj., 1868, p. 233.—*Hist. de l'H.-D. d'A.*, p. 39.

Lepeltier (*Louis*), libraire, Angers, 1545.

Le Porc de la Porte de Vézins (*Armand*), connu sous le nom de comte de la Porte, ayant déshonoré Anne Legras, acceptait de l'épouser, mais sa mère s'y opposant absolument, il fut condamné, après 4 ans de procédures, par arrêt du 20 août 1660, à 21,000 livres d'amende, que lui avança, sans le connaître et sans accepter reçu, un sieur Delorme. Une autre histoire fut celle de son mariage avec la dlle Boyslesve de la Moricière, qu'un arrêt du 19 août 1673 lui interdit, qu'un autre, rendu sur appel, autorisa — à 10 ans de là — le 17 juillet 1682. — Il mourut à la Thibaudière en Juigné, sans enfants, vers 1720.

Pocq. de Liv., *Cout. d'Anjou*, p. 1134, 1146, 1169.

Le Porc de la Porte de Vézins (*René*),

Digitized by Google

est le héros d'une aventure qui défraie toutes les histoires depuis les *Arrêts Célèbres* de Pocquet de Livonnière. Fils de Jacques le Porc de la P., baron de Vézins, et de Claudine de la Noue, et relégué par la haine de son père à la Roche-Bernard, il en fut enlevé par deux domestiques, qui avaient ordre de le faire disparaître, mais qui, touchés de pitié et laissant l'enfant dans une ferme, simulèrent sa mort et même son enterrement et par cette feinte en obtinrent un certificat du curé des Rosiers (19 octobre 1563). Mais le père averti le fit enlever et transporter à Genève, dans l'échoppe d'un cordonnier, qui lui apprit son métier. Par un hasard de fortune il y rencontra La Noue Bras de Fer qui, frappé par la ressemblance de l'apprenti avec le baron de Vézins, son beau-frère, s'informa et convaincu de la vérité, s'attacha le jeune René et l'éleva en gentilhomme. Son père, débarrassé ainsi de son héritier et de deux filles, qu'il avait en vain essayé aussi d'oublier dans quelque ferme mais qu'un arrêt du Parlement l'obligeait d'élever noblement dans un couvent, s'était remarié en 1578 avec Louise de Maillé. A sa mort la veuve refusa de rendre au fils renié et qu'elle affectait d'accuser d'imposture l'héritage de ses ancêtres. Il fallut une procédure de quinze années et tout le crédit de La Noue pour remettre enfin René en possession des biens paternels, sauf encore le château de Vézins réservé, comme place de sûreté, pour les protestants. Il s'établit au château de la Tourlandry, dont il avait épousé l'héritière et qu'il fit rebâtir. Il y mourut en 1616. On raconte que pour conserver témoignage de ses misères de jeunesse, il avait commandé à son service tout l'attirail en argent d'un atelier de cordonnier, qu'il maniait en ses jours de belle humeur, comme pour faire chef-d'œuvre.

Ayrault, *Vie de la Noue*. — Pocquet de Liv., *Cout. d'Anjou*, t. II. — Bodin, *Angers*, t. I, p. 207. — Figuier, *Hist. du Merveilleux*, p. 117. — *Dict. des Merveilles de la Nat.*, t. III, p. 351-353.

Le Porc de la Porte de Vézins (*André*), second fils du précédent, né en 1593, fut nommé dès les premiers jours de 1619 à l'évêché de St-Brieuc et célébra sa première messe épiscopale à St-Maurice d'Angers le 30 mars de cette année. — Louvet qui constate cette solennité le dit évêque de Tréguier, par confusion sans doute, aucune liste n'y mentionnant notre prélat, quoique de fait les deux évêchés étant vacants, il ait peut-être passé de l'un à l'autre. — Consacré en 1620, il appela en 1625 à St-Brieuc les Ursulines, pour l'instruction desquelles il entreprit la composition d'un ouvrage, resté inachevé, sous ce titre : *Pratique intérieure et journalière tirée du Cantique des Cantiques*, — puis en 1626, les Calvairiennes ; — mais il échoua devant toutes les résistances de la ville et même du clergé à l'introduction des PP. Minimes. — Il mourut le 22 juin 1632 et fut inhumé dans la chapelle des Ursulines, d'où sa tombe a été, après deux siècles, le 17 novembre 1833, transférée dans la cathédrale. Sa statue y figure couchée, mitrée, les mains jointes, le bras droit soutenant la crosse, l'écusson sculpté sur la face du socle : *écartelé au 1er d'argent au porc de sable défendu d'argent et clariné d'argent*, qui est des le Porc; au 2e *de gueules à un croissant montant d'hermines resarcelé d'or*, qui est de la Porte ; au 3e de la Tourlandry ; au 4e de Rohan.

Mém. de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'A., 1858, p. 205. — Louvet, dans la *Rev. d'Anjou*, 1855, p. 287.

Leporcq (*Jean*), prêtre de l'Oratoire, professeur de théologie, mort à Saumur le 5 avril 1722, a publié un traité contre le Jansénisme, ayant pour titre : *Les sentiments de St Augustin sur la grâce, opposés à ceux de Jansénius* (Paris, Muguet, 1682, in-4°, et 1700, 2e édition).

Mém. pour l'Hist. Eccl., t. IV, p. 100. — Goujet.

Leport (*Pierre-Marie*), en religion le *P. Marie-Michel*, né à Auray le 20 juin 1792, entra à St-Sulpice et, sans attendre la prêtrise, fut reçu novice à la Grande-Trappe le 31 août 1816, profès le 7 octobre 1817, puis tout aussitôt maître des novices, puis à peine diacre encore et âgé seulement de 25 ans, appelé par le supérieur général à organiser, après le P. Urbain, la maison naissante de Bellefontaine, d'abord à simple titre de prieur, où son jeune âge lui rendait l'autorité difficile. Il acheva la chapelle extérieure et le calvaire, fonda en 1818 la maison des Gardes, puis rappelé à la Grande-Trappe, dut on revenir sur les prières de ses religieux. L'immeuble payé en 1819, il s'occupa de rebâtir le monastère et l'église aussi avec les cloîtres (1821-1823). Envoyé en 1825 aux Gardes, il vit fonder malgré lui les maisons de Tracadie et de la Ste-Baume, revint comme en 1826 à Bellefontaine et y abolit le tiers-ordre. A la mort de D. Augustin (16 juillet 1827), il fut élu par ses religieux au titre d'abbé et consacré à Angers le 21 novembre 1828. Deux ans après, le 1er mars 1830, il mourait, laissant son abbaye reconnue par la cour de Rome et en pleine prospérité. Il avait aussi tout d'abord rétabli la Grande-Trappe, que les démêlés de D. Augustin avec l'évêque de Séez avait fait abandonner D'un caractère enjoué et aimable, le P. Marie-Michel était recherché et en relations avec toutes les grandes maisons du pays. Il a laissé Mss. nombre de sermons et d'opuscules théologiques, qui forment quatre forts volumes dans la bibliothèque de l'abbaye.

Leppo, *Nemus de Lespau* 1245 circa (Cartul. de Chemillé, f. 87 v°). — Anc. et vaste forêt d'une étendue actuelle de 433 hect. sur les cnes du Fief-Sauvin (269 hect.), de St-Rémy-en-M. (130 hect.) et du Puiset-Doré (32 hect.). — Une ferme y existe et en porte le nom sur la cne du *Fief-Sauvin*. — Un ruiss. y naît sur la limite E. de la forêt, coule de l'E. à l'O. et se jette dans le ruiss. des Ajoux, au-dessous de la Ragouillère, grossi à dr. d'un ruisselet, sous le vill. de Terreau ; — 1,600 mèt. — V. *Espau* (l').

Leprieur (*Adrien*), signe et date de 1715 un portrait de Franç. Letourneux, conservé au château de la Perraudière.

Leprieur (*Jehan* Durérier dit), valet de chambre et maréchal-des-logis du roi René, paraît surtout avoir été employé, comme Hurion,

Digitized by Google

V. *ce nom*, par son maître à ses divertissements littéraires. Il a composé pour lui, ou pour mieux parler, arrangé au moins les trois mystères, joués triomphalement à Angers, du *Roi advenir*, drame en deux journées, ensemble de 10,000 vers dont le texte a été conservé (Bibl. Nat., Mss. fr. 1042) mais qu'on peut apprécier sur les analyses de Quatrebarbes (*Œuvres de René*, IV, 169), ou de Villeneuve-Bargemont, III, 280; — des *Trois Rois* et de *la Nativité de Notre-Seigneur*, antérieurs peut-être à 1456. — En cette année-ci il contribue « aux faintes » du mystère de *la Résurrection* et reçoit sur les frais une somme de 100 écus d'or. On voit aussi par les comptes de l'année précédente qu'il s'était employé même à la direction des ouvriers pour aider à faire « les chaffaux de certains jeux ès-halles. » M. Lecoy de la Marche croit le reconnaître en 1476 à Tarascon, conduit à une autre fête par des ménestrels. Enfin en 1478 encore il rend le service au vieux roi de remanier les *Actes des Apostres* « selon la matière qu'il luy avait baillée. »

Lecoy de la M., *Le Roi René*, t. II, p. 143 et 174. — Arch. mun. d'Angers, CC 4, f. 175.

Leprince (.....), peintre, figure sur la liste, donnée par Louvet, des « marchands » réputés huguenots et séditieux au moment de la Saint-Barthélemy. — Ce nom se retrouve à deux siècles de là, 1768, sur une peinture grisaille, *Jésus parmi les docteurs*, que possédait M. François Villers, architecte, Angers.

Lequeu (*Alain*), — *Alanus Coci*, — est nommé par le roi René, « par considération des « longs travaux, peines, diligences et services, » à lui rendus et à ses prédécesseurs, président de la Chambre des Comptes d'Angers lors de la création de cette charge en 1437. Il prête serment le 28 mars 1442 n. s. aux mains de l'évêque, comme archidiacre (G 7, f. 146). — On le voit délégué en 1443 au Congrès d'Arras pour représenter Yolande et chargé de diverses missions de confiance. — † en août 1450.

Lerat (*René*), de Saumur, maître chirurgien de robe longue de la Faculté de Paris, chirurgien du prince de Condé, mort le 1er avril 1707. V. *Lesrat*.

Index Funereus, p. 100.

Leriacus. — V. *Lierru*.

Lerlche (*Gilles*), dr-médecin, Angers, 1560.

Lériget (*Henri*), docteur-médecin, à Saumur, 1691. — On l'appelle en 1700 H. de Liriget, sieur de la Manche.

Lérivint (*Gabriel-Jacques*), né à Metz le 2 avril 1741, simple soldat de fortune, meurt le 14 juin 1823, général de brigade de cavalerie et chevalier de St-Louis, à Saumur, où il résidait dès avant la Révolution. Il y avait commandé la fédération le 14 juillet 1792, comme le plus ancien d'âge des chefs de légion. — (*Joseph-Charles*), fils du précédent et de Jeanne Fleury Bédane, né le 12 décembre 1776 à Saumur, engagé volontaire en septembre 1792, meurt chef d'escadron de la garde à Moscou le 27 septembre 1812.

Lernay, vill., cne d'*Antoigné*. — *Lernay* alias *Villevert* 1590 (E 849). — *Lernay-Bouillé* xv-xviiie s. (E 859). — Anc. fief et seigneurie, relevant de Montreuil-Bellay, avec mon noble à trois corps de logis, formant une cour renfermée de hautes murailles à machicoulis. — Au milieu du village le seigneur avait fondé le 18 novembre 1552 une chapelle, démolie dès les premières années du xviie s., et dont le service fut transféré au château de Varennes-s.-Doué. — Appart. aux xv-xvie s. à la famille de Bouillé; — en 1766 à René de Vielbanc, officier du duc d'Orléans.

Le Romain (.....), sculpteur, est chargé en 1775 de la décoration de l'hôtel Louet, V. *Musy*.

Leroux (*Pierre*), peintre, Angers, est chargé par la ville en 1498 d'organiser les décorations pour l'entrée de Louis XII.

Leroux de la Roche des Aubiers (*Léonard*), sieur d'Argentré, docteur en théologie, maître-école et doyen de l'église du Mans, y prononça en 1543 l'*Oraison funèbre de Guill. Du Bellay*, qu'il fit imprimer. — † le 9 mars 1555, âgé d'environ 60 ans.

Brun. de Tart., Mss. 870, f. 1132. — Hauréau, *Hist. Litt.* — D. Piolin, *Hist. de l'Egl. du Mans.*

Leroy (*André*), naquit à Angers le 30 août 1801, le jour même de la St-Fiacre, patron des jardiniers. Son père, fils lui-même de jardinier, cultivait un modeste enclos, qui forme encore la cour actuelle de l'habitation, entouré seulement alors d'un ou deux hectares de jardin en pépinières. Il mourut en 1808, et l'enfant, qui était élevé au Lycée, après s'être employé, ses études à peine achevées, deux ans chez sa mère, partit pour Paris, où une lettre de Pilastre, V. *ce nom*, le recommandait au vénérable Thouin, du Jardin des Plantes. Il trouva là, dans une nouvelle famille, de profondes amitiés que la mort seule put briser, et des relations avec une élite de savants, de botanistes, d'agronomes, qui livraient à sa jeune ardeur tous les enseignements pratiques de leur expérience. Il avait 21 ans quand il revint à Angers prendre la direction de l'établissement paternel, qu'avait continué de gérer sa mère. Il le trouva doublé; mais de ses quatre hectares la moitié peut-être restait exploitée en cultures agrestes ou d'espèces forestières. Son premier souci, rêvant d'une transformation nouvelle, fut de dégager le terrain en se créant des débouchés rapides; et visant en même temps à s'instruire, il se prit à voyager et visita avec suite et réflexion tous les grands établissements horticoles de France, puis l'Angleterre aux parcs grandioses, la Belgique et la Hollande, rivales uniques de l'Anjou pour les fleurs, l'Italie, la Suisse, aux horizons charmants ou sublimes, rapportant à chaque retour, avec les plantes et les arbres nouveaux, des méthodes inconnues, une doctrine toute d'expérience, quelques-uns surtout de ces secrets, que la pratique intelligente livre à chaque maître et que jusqu'au dernier jour il se faisait une joie de surprendre ou de dérober à tout prix pour les répandre utilement à toute main, — des idées aussi, des souvenirs, des entrevues de conceptions idéales pour ces parcs ou ces jardins sans nombre, quelques-uns d'effet admirable, dont

Digitized by Google

pendant plus de 20 ans, il a décoré l'Anjou, la Vendée, le Maine, la Touraine et le Poitou. On lui doit notamment à Angers les jardins de la Préfecture (1834) et sa dernière œuvre, le nouveau Mail (1859). Cet art, qu'il aimait surtout, il dut le délaisser pourtant dès 1847, pour surveiller tout entier ses cultures envahissantes. De 15 hectares qu'elles comptaient dès 1830, occupant 30 ouvriers, elles s'étaient plus que doublées dès 1840 et comprenaient en 1847, 108 hectares. Il était sur le point d'acquérir à Paris un terrain, pour y établir une succursale, quand éclata la Révolution de 1848, terrible aux grandes entreprises. La vieille Europe n'était plus guère en humeur de planter, et des millions d'arbres risquaient de mourir sur tiges dans les terrains encombrés de notre pépiniériste, voué à la ruine, dans un ou deux ans au plus, sans répit. Son énergie et une idée heureuse firent violence à la fortune.

L'Amérique, seule alors, triomphait dans sa liberté prospère. C'était un marché bien lointain, mais neuf, inexploité, immense, ouvert à une audace heureuse; il la tenta, — et bientôt s'ouvrait de ce côté, par les soins de M. Baptiste Desportes, un de ses meilleurs employés, envoyé sur la place, un large débouché à tous les produits de l'arboriculture, où dès les premières années s'expédiaient plus de 1,000 caisses de plants et d'arbustes. Il fallut établir à New-York même une succursale et comme un entrepôt central. C'est à partir de cette date si menaçante que ses pépinières prennent ce développement extraordinaire, qui en ont fait l'établissement en ce genre le plus considérable de l'Europe et du monde entier. — Elles couvrent aujourd'hui plus de 200 hectares, occupant en hiver près de 300 ouvriers, — sans compter les nombreux établissements secondaires, formés dans l'ombre de son nom et de sa clientèle. L'ensemble des cultures, comprenant 130 hect. d'arbres fruitiers, 30 d'arbres d'ornement et de forêt, 10 de pépinières, 10 d'arbustes à feuilles caduques ou persistantes, 5 de rhododendrons, 3 de magnolias, 4 de rosiers, 1 de camélias, est divisé en 30 services, dirigés chacun par un contre-maître spécialiste, l'un pour les fruits à noyau, l'autre pour les fruits à pépins, pour les roses, les semis, les graines, état-major d'élite que ce système pratique a doué d'une incroyable sûreté de coup d'œil et d'expérience; — chaque culture répartie en cantons distincts mais reliés par de larges communications, — avec un enclos de 12 hectares, attenant à la maison, pour les espèces rares, les serres, les châssis et les *écoles*, qui comprennent à elles seules plus de 3,000 espèces et variétés d'arbres fruitiers et plus de 4,000 d'arbres et d'arbustes, et notamment cette collection incomparable de cépages en treilles et en vignes, les treilles seules, à cordons verticaux, présentant par mètre courant deux variétés, sur plus d'un kilomètre de longueur, chaque plant étiqueté d'une plaque en terre cuite et qui sert à déterminer et à conserver le type dénommé, en éliminant les doubles du commerce. — André Leroy mit en pleine valeur ces trésors horticoles par le *Catalogue général descriptif et raisonné*, qu'il en donna dès 1855 et qui chaque année réimprimé en cinq langues, français, allemand, italien, espagnol, anglais, est devenu un véritable manuel pour la détermination et le classement des espèces horticoles, où se trouvent indiqués brièvement par colonnes le nom du plant, l'auteur qui l'a dénommé, la synonymie abusive, la qualité, la grosseur, la nature, l'époque de maturité, la forme et le mérite général de l'arbre, avec des remarques d'expérience pratique. — C'est le résumé bien sommaire de précieuses notes qu'il recueillait depuis longues années pour la préparation d'une véritable Encyclopédie pomologique, dont ses écoles lui fournissaient les éléments essentiels et dont une bibliothèque spéciale, réunie à grands frais et unique sans doute en province, lui permettait de contrôler l'étude. Le premier volume en parut en 1866 sous le titre de *Dictionnaire de Pomologie, contenant l'histoire, la description, la figure des fruits anciens et des fruits modernes les plus généralement cultivés* (Angers, Lachèse, Belleuvre et Dolbeau, grand in-8°), livre d'une science à la fois usuelle et complète, où l'auteur résume, avec l'autorité de sa propre expérience, les enseignements de l'expérience de tous les habiles maîtres qu'il a formés à son service, aidé, il faut le dire, pour la partie historique et le dépouillement des livres, par la collaboration de M. Bonneserre. Le cinquième volume, contenant les fruits à noyau, est actuellement sous presse (décembre 1875) et ce fut le grand chagrin d'André Leroy, dans les derniers jours de sa vie, de n'avoir pu voir achevée l'œuvre, dont il laissait les derniers matériaux tout rassemblés.

Il mourut le 23 juillet 1875, membre de presque toutes les Sociétés d'horticulture, d'industrie, de botanique, françaises ou étrangères, fondateur de la Société industrielle d'Angers et du Comice horticole, dont les *Annales* contiennent de lui des notices et des rapports sans nombre. — Ses concitoyens l'avaient élu dès le 10 juin 1840 membre du Conseil municipal, où il prit rang dans l'opposition libérale contre le maire Giraud. Echoué aux élections de mai 1845, il y rentra le 31 juillet 1848 jusqu'à sa retraite en 1870. Il était de plus administrateur de la Caisse d'épargne et de la succursale de la Banque de France depuis sa création. Après avoir épuisé toutes les récompenses des diverses expositions, il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur à la suite de l'Exposition universelle de 1855.

Maine-et-Loire des 19 et 27 novembre, 3 et 10 décembre 1855. — *Rev. d'Anjou*, 1869, p. 325. — J. Guyot, *Sur la Vitic. dans le N.-O. de la France*, 1867, in-4°, p. 87. — Ar. Dupuis, *Une visite aux pépinières de M. André Leroy* (Paris, 1865, in-8° de 16 p.). — Turgan, *Les Grandes Industries*. — *Illustrirtes Monatshalte für Obst-und-Weinbau*, 1869, p. 1, art. du docteur Lucas (Wurtemberg). — Ed. André, *Illustr. hortic. de Belgique*, août 1875. — Ed. Morren, *la Belgique horticole*, septembre-octobre 1875. — Carrière, *Rev. hortic. de Paris*, 1er octobre 1875. — *La Semaine*, de Paris, 18 octobre 1875.

Leroy (*Antoine*), licencié *in utroque*, régent des humanités en 1619 au Collége de la Fromagerie d'Angers, a publié : *Pædagogia sacra*

Digitized by Google

(Angers, 1619, Hernault), recueil de distiques sur des sujets de piété; — *Panegyrico-satyricus Juliomagi Andium, habitus in aula Formagerana die septima aprilis anno Domini 1619* (Angers, Ant. Hernault, 1619, petit in-4° de 8 fol., non paginés), sorte de lamentation dédiée au recteur René Lecorvaisier, sur la décadence de l'Université, où ses leçons paraissent avoir été peu appréciées. L'auteur est sans doute le même personnage que l'Antoine Leroy, né à la Ferté-Bernard, de qui Hauréau et Brunet citent divers autres ouvrages, étrangers, comme le reste de sa vie, à l'Anjou.

Leroy (*Antoine*), jésuite, natif d'Angers, a publié : *La Scamnomanie ou le Banc*, poème héroï-comique, par M. L. R. (Amsterdam, 1763, petit in-8° de 63 p.). L'exemplaire, que j'ai sous les yeux, porte une note d'Antoine Vallée, V. *ce nom*. « L'auteur était angevin et il est mort « chanoine de Ste-Honorine de Conflans en 1789. » Autant en dit Barbier. Il s'agit dans ce poème d'un banc, attribué en l'église St-Maurice à l'Université d'Angers et que ses membres se disputaient entre eux. On y trouve dans les neuf chants de nombreux portraits, des descriptions intéressantes, et à la suite, quelques notes curieuses, qui témoignent d'une connaissance parfaite de la vie angevine.

Leroy (*Jacques*), de la noble maison de Chavigny en Touraine, prêtre et religieux profès de St-Benoît, — « je ne scay de quelle abbaye », dit Dom Huynes, — fut élu abbé de St-Florent d'une voix unanime le 4 octobre 1518, pour succéder à Jean de Mathefelon. Il n'accepta, qu'après trois semaines de réflexion, sa nouvelle dignité, en s'y faisant confirmer, à défaut de l'évêque, par le pape. Il était déjà gratifié de l'abbaye de Villeloin, et dès avant 1517, de plusieurs prieurés notamment de St-Louant et de N.-D. de Tavant, auxquels il réunit bientôt ceux de St-Eutrope de Saintes, de St-Germain près Coutances, de St-Briolade au diocèse de Dol, de St-Loup près Tours, de Coutures et de St-Georges-Châtelaison en Anjou. Il était en 1527 aumônier du dauphin et des ducs d'Angoumois et d'Orléans, et fut nommé en 1531 abbé de Cluny. Pour son début il fit décorer l'église de St-Florent, le portail de vitraux, la nef de carreaux émaillés, le chœur d'une statue gigantesque, en cuivre, de Moïse — et de tapisseries de haute lisse, contenant la légende de St Florent, que conserve encore l'église St-Pierre de Saumur, — V. *ci dessus*, p. 154. Mais vivant d'ordinaire à la cour, dans la suite des rois ou des princes, il laissait à l'abandon le couvent, et ses religieux durent l'actionner en justice pour obtenir les revenus nécessaires à leur subsistance. Il y répondit en exigeant leur réforme et depuis 1531, que commencèrent ces noises, tout le temporel resta de par justice aux mains des officiers du roi, jusqu'au parti, qu'il prit, de se démettre de son abbaye dont il devait être le dernier abbé régulier, en échange de l'archevêché de Bourges (septembre 1537).

Arch. de M.-et-L., D. Huynes, Mss. f. 360-366.

Leroy (*Jean*), maître libraire juré de l'Université d'Angers, 1509, 1553, au carrefour de la rue St-Aubin et de la place Ste-Croix.

Leroy (*Julien*), émailleur, Angers, mari d'Anne Riblier, 1721. — (*Louis*), graveur, 1768, 1774. — (*Julien II*), peintre, 1768. — (*Etienne-François*), « peintre et doreur » 1768, 1772.

Leroy (*René*), architecte, dirige la reconstruction des trois autels de Meigné-sous-Doué en 1724-1725.

Leroy (*Symphorien-Pierre*), connu sous le nom de *Leroy du Grand-Jardin*, né à Angers le 29 mars 1770, fils de François L, jardinier, et de Jeanne-Angélique Chapillon, partit volontaire avec trois de ses frères et était en l'an III, premier lieutenant des grenadiers, dont le capitaine Bourgeois lui laissa bientôt après le commandement. Il réclama son congé le 8 vendémiaire an IV (30 septembre 1795), et en prenant le modeste établissement d'horticulture, qu'avait formé son père, lui donna, par la création à Angers et à Doué de vastes pépinières, un accroissement qui ne se ralentit plus. Il s'était fait, comme une spécialité de la culture du *Magnolia*, du *Camélia*, de l'*Hortensia* surtout, en ce temps-là si apprécié. On lui doit aussi les plantations du Mail, des principaux boulevards de la ville et la décoration des parcs de Montgeoffroy, de Maulévrier et de Briançon. — Il est mort à Angers le 9 mars 1855, âgé de 85 ans.

Guépin, *Notice*, dans le *Comice Horticole d'Angers*, t. V, p. 115 et le *Maine-et-Loire* du 6 mars 1856. — *Statistique Horticole*, 1842, p. LII.

Leroy (*Urbain-Jean*), né le 2 mars 1744 à St-Léonard près Angers, élevé à la Psallette de St-Maurice, entra au Petit-Séminaire où il soutint toutes ses thèses et y revint professeur en 1766-1768 avec le grade de docteur en théologie, vicaire ensuite de St-Maurille, puis chanoine de la Trinité. Il refusa le serment constitutionnel, quitta la France, et à son retour fut nommé à la cure d'Ecouflant. Il est mort aumônier de l'Hôtel-Dieu d'Angers le 11 avril 1814. Il avait laissé, en partant, la plus grande partie de ses livres précieux cachée dans une chambre du château du Verger, où il put les reprendre. La Bibliothèque d'Angers possède de lui, par acquêt à la vente du cabinet Grille, un poème, l'*Art pastoral ou le devoir des pasteurs* (Mss. pap., de 32 p.), traduction libre de l'*Oraison synodale* de Claude Robin, où l'auteur traite, en quatre chants, des vertus pastorales, des fonctions du ministère, des devoirs de la chaire, contre l'incrédulité. Il n'avait rien imprimé, que je sache, sauf en 1782 deux mémoires de procédure in-4° contre l'abbesse du Ronceray.

Leroy de la Potherie (.....), enseigne en 1725, aide-major en 1727, capitaine en 1733, lieutenant pour le roi le 1er septembre 1748, à la Basse-Terre de la Guadeloupe, fut arrêté avec le gouverneur Nadau du Treil, en vertu d'un jugement rendu par le conseil de guerre de la Martinique, et le 20 septembre 1762, dégradé à Rochefort « pour avoir abandonné le fort et pour insu- « bordination. » Il fut immédiatement après emprisonné aux îles Ste-Marguerite à perpétuité.

La Bastille dévoilée, t. II, p. 430.

Digitized by Google

Leroy de la Potherie (*Louis*), fils de Louis L. et de Françoise Ménage, né à Angers le 21 avril 1762, était officier en 1789 et fut décoré en 1790 de la croix de St-Louis, pour sa belle conduite dans l'insurrection de Nancy. Il émigra, fit toutes les campagnes contre la République et rentra en France en 1801. A la Restauration nommé colonel du 3e régiment de la garde en 1815, il fit la campagne d'Espagne en 1823 et prit sa retraite avec le grade de maréchal-de-camp. Il avait été élu en 1825 député de Maine-et-Loire et successivement jusqu'en 1830 où il refusa le serment. Il est mort en 1847, âgé de 85 ans.

Leroyer (*François*), sieur de la Sauvagère et d'Artezay, chevalier de St-Louis, figure sur les Comptes de la ville d'Angers comme « ingénieur « des châteaux d'Angers, Saumur et les Ponts-« de-Cé » 1734-1737 et prend le titre dans un acte de 1735 d' « ingénieur en chef de la direction « des places de la Loire » (GG 247). — Son fils *Félix-François*, né à Strasbourg le 14 septembre 1707, mort à son château des Places, paroisse de Savigny, en Touraine, le 29 mars 1782, avait été nommé à l'âge de 5 ans sous-lieutenant au régiment de Champagne-infanterie. Il en était capitaine, quand il quitta cette arme pour entrer le 8 mars 1726 dans le corps du génie. Sa vie serait facile à résumer d'après une lettre inédite adressée par sa fille aînée, Mme de Beaulieu, à l'abbé Rangeard (11 mai 1782); mais elle ne m'appartient que pour signaler, parmi ses ouvrages, encore aujourd'hui recherchés, son dernier recueil : *Dissertations ou Recherches historiques sur le temps où vivait le solitaire St Florent au Montglonne en Anjou; sur quelques ouvrages des anciens Romains, nouvellement découverts dans cette province et en Touraine; sur l'ancien lit de la Loire de Tours à Angers et celui de la Vienne; sur .. les Ponts de Cé et le camp près d'Angers, attribués à Jules César, et celui de Chênehutte* (Paris, 1776, in-8° de LVI-71 p. avec 2 cartes et 3 planches d'histoire naturelle) — ouvrage curieux mais reposant sur des données fausses; — et son *Histoire ecclésiastique et civile de la Touraine* (Angers, Mame, 1781, in-4°), simple prospectus d'un ouvrage resté inachevé aux mains de ses héritiers.

Leroyer (*Julien*), docteur en théologie d'Angers, aumônier en 1668 de l'évêque Henri Arnauld, tenait un journal des actions de ce prélat, que citent les deux *Relations du Miracle des Ulmes*, pp. 7 et 11. — Nommé curé de Feneu sur la fin de 1669, il y meurt le 19 mai 1680.

Leroyer (*René*), docteur-médecin protestant, à Saumur, 1642, mari de Jeanne Ribot, 1656, 1663.

Lerpinière (*Daniel* de), libraire protestant, à Saumur, mari de Madeleine Jacquet, 1623, 1669. — (*Daniel II* de), leur fils, sans doute, mari d'Elisabeth Tripier, ministre en 1650 en l'église de Vendôme, plus tard et jusqu'à sa mort à Mondoubleau, est inhumé à Saumur le 4 octobre 1671, âgé de 51 ans. On a de lui une thèse *De Transubstantiatione* dans le Recueil des *Theses Salmurienses*. — Supprimer l'art. de la p. 119.

Lesage (.....), Jacobin, professeur en théologie et missionnaire, a fait imprimer un *Eloge funèbre de Louis le Grand, prononcé à la Martinique en l'église des FF. Prêcheurs, le 21 avril 1715* (Saumur, Gab. Ernou, 1717, in-4° de 45 p.).

Lésambardière (la), f., cne de *Vernantes*.

Lésardière (la), f., cne de *Daumeray*. — *La Léardière* (Et.-M.).

Lescallier (*Jeanne*), attachée longtemps au service d'une grande dame, s'était fixée à Denée avec le goût et l'expérience du soulagement des pauvres et pendant 20 ans y pratiquait la médecine, quand, sur la dénonciation de la veuve d'un de ses malades, elle fut poursuivie par la Sénéchaussée d'Anjou, qui condamna l'empirique à l'amende et lui interdit toute pratique. Sur son appel au Parlement, elle se trouva assistée par tous les habitants de Denée, des Ponts-de-Cé, de Ste-Gemmes-sur-Loire, mais assaillie par la faculté entière de médecine, qui soutenait contre elle qu'il n'était possible de guérir que par des pratiques hors de sa portée, science infuse, miracle, sortilége ou préceptes d'un art qu'elle ignorait. Malgre la preuve fournie et reconnue « de fort grandes et belles « cures » le Parlement prononça arrêt contre elle le 12 avril 1578, mais « sans amende et dépens « d'appel et pour cause. » V. Pocq. de Liv., *Cout. d'Anjou*, t. II, p. 307.

Lescariæ villa, localité inconnue d'Anjou, nommée dans une donation faite à St-Mesme de Chinon par un nommé Ravenus, vers 1140. D. Houss., n° 1623.

Lescuyer (*Adam*, *Adamiet*, *Adenet*), « enlumineur », Angers, fournit de sa façon en 1456 pour la reine de Sicile « ung ymaige et « plusieurs lettres » pour le *Mirouer des Dames*. — En 1457 le Chapitre de St-Maurice l'emploie à historier « le Greel » en cinq gros volumes de la cathédrale, qu'il orna de 3,539 versets, 112 « ca-« deaux », 26 lettres « à gecton » et 18 histoires, payées chacune 42 s. 6 d. Il s'intitule dans sa quittance « enlumineur de la reine de Sicile ». On le voit encore en 1471 passer marché avec le Chapitre de St-Laud pour un Epistolier et un Evangéliaire (19 mai).

Lescillier (*André*), maître chirurgien à Neuillé, gendre en 1757 de Jagot, auditeur de la Chambre des Comptes de Bretagne, dont un beau portrait, miniature, est conservé par M. Safflet, de Beaufort.

Le Sénéchal, pseudonyme de René Benoist.

Leserre (*Vincent*), docteur en médecine, Angers, 1514.

Leseurs (*Jean*), licencié en médecine, 1520, médecin et docteur régent, à Angers, 1524, mort avant 1552.

Lesnier (*Jean*), en latin *Lenerius* et *Lesnerius*, maître imprimeur-libraire protestant, à Saumur, y épousa le 17 juin 1628 Madeleine, fille du libraire Claude Girard, morte le 12 juin 1631. Il était remarié dès 1638 à Marie de la Brise, — et fut inhumé le 30 décembre 1658. —

Digitized by Google

(*Jean*), fils du précédent, né le 27 avril 1639, libraire et imprimeur, comme son père, à Saumur, avait épousé dès avant 1664 Anne Lefebvre, la fille de Tanneguy, qu'il laissa veuve le 13 février 1675 et qui devait s'illustrer sous le nom de Mme Dacier. Il n'est pas bien sûr qu'ils vécussent en bonne intelligence ; car sa femme le quitta dès la mort de son père, 1672, pour aller habiter Paris. — Il avait eu d'elle un fils baptisé le 27 janvier 1669, mort le 7 février suivant et qui eut pour parrain Daniel de Lerpinière.

Lesourd (*Pierre-Jean*), aîné, d'Angers, maître ès-arts en l'Université, a publié *Plan d'un établissement d'utilité publique exécuté à Bazas et présenté à MM. les officiers municipaux de la ville d'Angers* (Angers, Mame, 1790, in-4° de 15 p.). Il y proposait d'établir une filature de coton, comme il l'avait fait en 1788 à Bazas, où il avait été obligé de l'abandonner, faute d'ouvriers ; — *Développement des avantages et des inconvéniens de deux plans de filature, de tissure, etc., présentés dans le Journal des Amis de la Constitution, nos 4 et 8* (Angers, Mame, 1791, in-4° de 12 p.). — *Projet d'organisation d'une Ecole de filature en tout genre, d'un entrepôt nécessaire pour la préparation et la distribution des matières aux fileuses ... et d'un bureau général d'adresses* (Angers, Mame, 1791, in-4° de 16 p.). Il s'y plaint notamment du profond oubli où le public a laissé tomber son précédent Mémoire.

Lespagnol (*Pierre*), né le 26 janvier 1796, maire de Dénezé-sous-le-Lude depuis 1826, conseiller d'arrondissement depuis 1833, conseiller général le 1er décembre 1839, pour les cantons de Longué et Noyant, jusqu'en 1848

Lesrat, primitivement *Le Rat*, famille angevine, dont le nom devient illustre sur la fin du XVIe s. et se modifie, en prenant l's que quitte au contraire tout au même temps celui des Lasnier. — Cl. Ménard y prétend reconnaître la descendance de la famille de la Rata, originaire de Catalogne, attachée à la fortune des comtes et ducs d'Anjou. V. Ménage, *Vit. Ærod.*, p. 113-115. — Ses armes sont *d'azur à une tête de loup, arrachée d'or, au chef d'argent.*

Lesrat (*Guillaume*), fils de Pascal L., né à Villiers-Charlemagne en 1499, fut reçu docteur en droit, à Angers, le 3 septembre 1521, et avait acquis déjà une réputation éclatante parmi les avocats du barreau de Paris, quand il partit pour Rome. Le pape Clément VII, sur sa seule renommée, le créa auditeur de Rote et bientôt, en peine d'hommes énergiques et dévoués, le choisit pour conduire l'armée pontificale contre les ennemis du Saint Siége. Lesrat s'acquitta de sa mission avec un succès, que le pape reconnut par les titres de chevalier et de comte, mais sans pouvoir s'attacher le jeune avocat, qui, sur les instances de ses amis et de l'ambassadeur, revint en France où l'attendaient une place au grand Conseil et un mariage préparé avec Michelle Boudet, alliée aux Séguier. Après sept années de bons services, il fut nommé lieutenant général d'Angers en 1543, élu maire le 3 juillet 1546 et continué le 1er mai 1547. Il devint président au Présidial dès la création de la charge par Henri II en 1551. C'étaient là des fonctions pleines de périls par ces temps de guerre et de haines civiles, qu'il remplit avec autant de calme que de dextérité. — Il mourut à Angers le 19 — et non le 10 — juillet 1563, au retour d'un voyage en cour pour les affaires de la ville et fut inhumé dans l'église St-Michel-du-Tertre. — La pierre de sa tombe a été recueillie au Musée Toussaint. Au-dessus se voyait son portrait ; à côté, son éloge sur une lame de cuivre. Bruneau de Tartifume avait reproduit l'un et l'autre, mais la page qui contenait le dessin du portrait a été enlevée de son recueil. Il a été heureusement gravé pour le *Peplus* de Cl. Ménard, dont les cuivres sont conservés au Musée archéologique d'Angers. Son épitaphe est reproduite par Ménage. — Il avait eu trois fils et une fille, Anne, dont une ode entière de Ronsard déplore le trépas. — (*Guillaume*), fils aîné du précédent, sieur de Lancrau, lui succéda dans la présidence du Présidial le 26 octobre 1570 et devint président à mortier du Parlement de Bretagne. Il perdit le 20 mai 1580, sa femme Charlotte de Grignon, et mourut à Paris en septembre 1586. On a de lui *Cinq arrêts rendus en robe rouge* (Paris, Nicol. Chesneau, 1581). — (*Guy*), frère du précédent, sieur des Briottières et du Plessis-Guérif, né à Angers en 1545, égala la célébrité de son père. Il fut pourvu dès 1558, à l'âge de 13 ans, d'un canonicat en l'église cathédrale d'Angers, dont il se démit en 1570 pour aller suivre à Toulouse les cours de la Faculté de droit, interrompus bientôt par les tumultes des guerres. Il accompagna alors le cardinal d'Angennes à Rome et ce ne fut qu'à force d'instance qu'il accepta au retour une charge au Parlement de Bretagne. Son frère, en quittant Angers, lui céda la présidence du Présidial, à laquelle il réunit l'année suivante, à la mort de Clément Louet, sa charge de lieutenant général. Guy Lesrat, pendant la Ligue, fut forcé de se retirer à Nantes, où il devint sénéchal. La mort de Bussy d'Amboise, gouverneur d'Anjou, lui rendant sa liberté, il vint reprendre à Angers ses anciennes fonctions. Il avait épousé Renée Lemaire et eut d'elle plusieurs fils, souche d'une puissante famille. — Il mourut à Paris le 10 mai 1583. Son corps fut rapporté en Anjou et reçu en grande pompe, le 21 mai, par tous les états et toutes les communautés. Le service funèbre du défunt fut célébré par l'évêque, et son éloge prononcé par Marin Liberge, dans l'église St-Michel-du-Tertre, où s'élevait la chapelle de la famille. — Guy Lesrat n'est pas le premier, comme on l'a dit, qui ait fait des ouvertures de Palais ; tout au contraire, il indique dès les premières lignes, qu'il ne fait que suivre l'usage de ses prédécesseurs à Angers, et la pratique antique des cours souveraines. Il a imprimé ses Discours des années 1575-1578, sous le titre : *Remonstrances et advertissements faits aux ouvertures de la jurisdiction du siége présidial d'Angers* ... (Paris,

Digitized by Google

Nicolas Chesneau, petit in-8° de 86 fol., 1579). La dédicace est adressée à ses cousins, Pierre Séguier et Bernard Prévost, conseillers du roi en son Conseil privé. A la fin du livre le libraire a réuni les ouvrages suivants du même auteur : 1° *Oraison pour l'assemblée des états particuliers d'Anjou, tenuz à Angers le 10 octobre 1576 ;* — 2° *Oraison faite à Monsieur, frère du roy, duc d'Anjou, lors de son entrée à Angers en avril 1578 ;* — *Oraison faite à Alençon à Monsieur, frère du roy, à son retour des Pays-Bas, au nom de son pays et duché d'Anjou*, 1579. — Le tout est précédé d'une lettre de Marin Liberge, qui fait l'éloge de l'auteur et de son livre, — et de vers latins.

Reg. Capitul. de St-Laud, 1583, fol. 7, Mss. aux Arch. départ. de M.-et-L. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 466. — Cl. Ménard, *Peplus*, t. II, p. 177. — Brun. de Tartif., *Ville d'Angers*, p. 459 et *Philandinopolis*, fol. 1146, Mss. de la Bibl. d'Ang. — Ménage, *Vie d'Ayrault*, p. 113, 115, 170-172. — Pocq. de Liv., Mss. 1068. — *Répert. Arch.*, 1867, p. 135 et 1869, p. 223. — Louvet, dans la *Revue d'Anjou*, 1854, t. I, p. 281 et 301 ; t. II, p. 52.

Lesrat (*Guy-Guillaume-François-René* de), né le 14 février 1735, capitaine au régiment de Foix-infanterie, nommé du Conseil général de Maine-et-Loire en thermidor an VIII, s'en démet en l'an IX, alléguant son âge et ses infirmités.

Lesueur (*Etienne*), né le 2 février 1763 à St-Denis près Paris, ancien procureur général à Laval, destitué en 1809, juge de paix à Saumur en 1817 jusqu'en 1837, membre du Conseil général de Maine-et-Loire par ordonnance du 13 mai 1816, jusqu'en 1830.

Lesueur (*Louis*), libraire, à Cholet, mari de Louise Cholet, † en 1788.

Letain (*Michel*), ancien de l'église de Saumur, † le 15 mai 1608.

Letellier (*Jean-Louis*), né à Montreuil-Bellay, avocat et docteur agrégé de la Faculté de droit d'Angers, est nommé membre et secrétaire du Conseil général de Maine-et-Loire en thermidor an VIII jusqu'en 1802. — Son fils *Jean*, né à Angers le 20 mars 1790, était secrétaire en 1815 de la fédération angevine.

Letellier (*Thibauld*), peintre, à Angers, âgé en 1637 de 46 ans, mari de Françoise Langlois, signe l'acte du baptême de son fils Louis (15 septembre 1642) avec le parrain Louis Boylesve. — La ville lui commanda en 1643 les armoiries pour le service funèbre du roi Louis XIII.

Leterme (*Jean-François*), connu sous le nom de *Leterme-Saulnier*, né à Laval le 28 février 1761, établi négociant en vins à Angers avant la Révolution, fut élu en 1792 officier municipal et membre du bureau de conciliation, se démit le 20 juillet 1793 pour faire partie du premier Comité révolutionnaire, et fut nommé administrateur du Département le 6 octobre suivant par l'arrêté des représentants, qui destituait Dieusie, Brichet et leurs collègues, — avec titre en l'an IV de président de l'administration centrale, fonctions qu'il occupa jusqu'à son élection, le 25 germinal an VII, au Corps législatif. Il revint à Angers, dès le 3 floréal an VIII, appelé au Conseil de Préfecture, fut nommé le 10 juin 1815 sous-préfet d'Angers, juge au tribunal de commerce en 1818 et rentra le 19 mai 1819 au Conseil de Préfecture, dont il était le doyen en 1830. C'est à ce titre et pour la troisième fois depuis 20 ans, qu'il dut le privilége de remplacer à l'heure critique le préfet, disparu dans la tourmente. Lui-même le rappelle avec quelque honneur à ses concitoyens dans une proclamation du 2 août, où il les convie à lui prêter aide et bon secours. Sa fermeté d'ailleurs et son expérience lui donnaient une autorité, appréciée surtout dans ces heures critiques. Il est mort à Paris en 1840.

Leterme (*Esprit-Charles*), fils du précédent, né à Angers le 7 août 1787, étudia au collége de Vendôme et fut successivement de 1810 à 1814 secrétaire-général de la préfecture du Tibre, puis du Cantal, en 1818 sous-préfet de Marennes, où il fut décoré en 1825 à la suite d'importants travaux de desséchement entrepris et achevés sous sa seule direction, en 1837 sous-préfet de Fontainebleau, en 1839 chef de division au ministère de l'intérieur, enfin en 1844 directeur de la maison de Charenton et mis à la retraite en juin 1848. — Il mourut du choléra le 13 septembre 1849, à Saumur. — Il a publié *Poème sur la prise de Palmyre* dans le *Mercure* du 6 mai 1809 et de nombreuses poésies fugitives, ayant même fait recevoir, — mais non jouer, — une tragédie au théâtre Français ; — *Réglement général et Notice sur les marais salants de l'arrondissement de Marennes* (Rochefort, Goulard, 1826, in-8°, de 320 p., avec pl.) ; — *Annuaire statistique du Département du Cantal* (Aurillac, 1826, in-12) ; — *Statistique annuelle et progressive relative aux intérêts de toutes les communes* (Rochefort, in-8°, 1836) ; — *Des Droits et des devoirs de tous les fonctionnaires publics* (in-8°, 1843, augmenté d'une seconde partie en 1849). — Sa *Biographie* a été lue récemment à la Société des Arch. histor. de la Saintonge, par M. Lételié.

Letexier (*René*), m° fondeur, Angers, 1547.

Lethielleux (*François*), docteur-médecin, Angers, prit courageusement en septembre 1583 le service du Sanitat, encombré de pestiférés et déserté honteusement par le docteur Boishineust et ses confrères. La ville lui assura pour l'avenir la charge de médecin ordinaire de l'Hôtel-Dieu ; mais son dévouement devait être payé du suprême honneur. Le vaillant docteur mourut à la peine dans l'année même.

Arch. mun. BB 37, f. 110-111. — *Revue d'Anjou*, 1859, p. 141. — *Notice sur l'Hôtel-Dieu d'Angers*, p. 43.

Letombier (*Gervaise*). — V. *Bourdais*.

Letondal (*Antoine-François*), né à Morteau (Doubs) le 28 mai 1773, fut reçu officier de santé à Besançon à l'âge de 22 ans, attaché avec ce grade à l'armée du Rhin, puis à l'armée d'Italie, de nouveau à l'armée du Rhin, et enfin sur sa demande à l'expédition de Saint-Domingue. C'est là qu'il connut une aimable Angevine, possédant de grands biens dans la colonie, Renée-Antoinette-Sophie Milscent, veuve Bernard, qu'il épousait au retour le 6 frimaire an XII. Il avait dès lors donné sa démission et s'établit dans le

Digitized by Google

petit domaine de la Malboire en Brain-sur-l'Authion, où la pratique de la médecine lui acquit bientôt une clientèle de reconnaissance. L'intérêt de ses enfants l'obligea à intenter contre le cousin et le tuteur de sa femme, M. J. Milscent, V. ce *nom*, président de Chambre à la Cour d'appel d'Angers, un long et scandaleux procès (1814-1829), aigri par une trentaine de Mémoires, qu'il paraît lui-même avoir rédigés. Le principal a pour titre : *Cause célèbre renfermant six procès. Pupille opprimée et dépouillée par son tuteur* (Angers, Mame, 1817, in-4°). Après plusieurs arrêts des Cours d'Angers et de Rennes, qui lui donnaient en partie gain de cause, il consentit en 1830 une transaction, pour mettre fin à cette lutte onéreuse. L'expérience même qu'il y avait acquise lui permit d'ouvrir à Angers un cabinet, que son activité rendit bientôt florissant. C'est vers cette époque, qu'il a publié ; *Lettre à une dame en réponse à ses questions sur quelques actes du gouvernement, concernant la religion et les prêtres, par un habitant de l'Ouest, ami de la Monarchie constitutionnelle et de l'ordre public* (Paris, Delaunay, 1832, in-8° de 16 p.), — et encore : *Vérités politiques à méditer, publiées par M. Letondal, père, ancien colon propriétaire à St-Domingue* (Angers, Launay-Gagnot, 1833, in-8° de 15 p.). Il s'agit de la défense « du « trône national » de Louis-Philippe ; — *Pétition motivée, adressée aux Chambres pour demander la suppression d'un abus financier* (Angers, Cosnier et Lach., 1840) ; — *Demande en restitution* (Ibid.) ; — *Exposé adressé au Roi sur un abus introduit en 1830 dans l'administration de l'enregistrement* (Angers, Cosnier et Lach., 1841), ces trois livrets sous le prête-nom d'Auguste Diot ; — *Réflexions morales sur l'administration de la justice civile ...*, par M. L... P... (Paris, Charpentier, 1850, in-8° de 48 p.). — Il est mort à Angers le 1er janvier 1857, dans des sentiments de piété, qu'avait ranimés en ces dernières années un sermon et l'influence directe du P. Ventura.

Letort (*François*), avocat, à Angers, était précepteur des enfants de François Grimaudet. Il dédie au père l'ouvrage, qu'il avait compilé pour les fils, sous ce titre : *Thesaurus Plutarchi Cheronœi gravissimi philosophi et historici super moralia opera, omnibus historiæ et philosophiæ studiosis valde necessarius atque omnia, visu et scitu digna, his operibus comprehensa, facile continens ; — cum indice* (Paris, 1577, J. Poupy, in-8° de 572 p.). Il en donna une traduction l'année suivante. — On a aussi de lui *Gnomologia seu repertorium sententiarum ex optimis probatissimisque autoribus excerptum et in locos communes digestum* (Paris, J. Poupy, in-8° et in-16), — et deux pièces de vers latins en tête du *Traité des Monnaies* de François Grimaudet, 1586. — Un Guillaume Letort, docteur de l'Université d'Angers, secrétaire de Marie de Bretagne, femme de Louis Ier, duc d'Anjou et roi de Sicile, est mentionné dans le Journal Mss. de Jean Lefebvre, évêque de Chartres.

Duverdier. — *Revue d'Anjou*, 1873, t. I, p. 355.

Létourneau (*Guillaume*), maître architecte, Angers, 1779. — *Joseph-René*), graveur, Angers, 1778, an V, mari de Marie-Louise Répussard.

Letourneux (*René*), docteur-médecin des 1652, est reçu en la Faculté d'Angers le 2 juin 1654, marié le 15 juin 1653 à dlle Françoise Jarry, † âgé de 92 ans le 15 mars 1715.

Letourneux de la Perraudière (*René-Sébastien*), né à Angers le 25 juillet 1753, fils de René Sébastien L., lieutenant-colonel de cavalerie, entre à la première compagnie des mousquetaires le 1er janvier 1769 et était déjà retiré du service, quand il épousa à Angers le 8 février 1774 Marie-Renée Dugast, de Saint-Domingue. Nommé en 1779 lieutenant des maréchaux de France en Anjou, membre en thermidor an VIII du Conseil général du Département, il le présida dès la première séance et en fit partie jusqu'en 1817, étant mort cette année le 23 septembre en son château de Lué.

Letus. — V. *le Loir*.

Lettier (le). — V. *Pont-L.* (le).

Leucheronne, cl., cne de *Feneu*.

Levallois (*A.....*), a publié *Le Retour à l'hermitage*, épître philosophique dédiée à Auguste Thorel (Angers, Pavie, 1806, in-4° de 8 p.).

Lévaré. — V. *Hardy de L.*

Levasseur (.....), facteur d'orgues, Angers, 1645, 1656. — (*Guy*), peintre, Angers, 1633.

Levée (la), vill., cne de *Beaufort* ; — cne de *Coron*. — Ancien fief dépendant des Aubiers en Chemillé ; — f., cne de *Vézins* ; — (la Grande-), vill., cne de *St-Mathurin* ; — (la Petite), f., cne de *Coron*, confisquée nat sur Hurault Vibraie et vendue en l'an IX.

Levée-Neuve (la), vill., cne de *St-Lambert-des-Levées*.

Levées (les), nom du ruiss. né sur l'extrême limite N. de la cne de *Chanteloup*, près la Haute-Boissonnière, qui coule du S.-O. au N.-E. en formant limite avec Vézins et va se perdre dans les douves du château de la Roche en Coron.

Léverterie (la), cne de *Bégrolles*.

Lévesque (*Jacques*), maître brodeur, Angers, originaire de Beauvais en Picardie, 1758, 1776. — (*André*), « maître des œuvres du roi « de Sicile en ses pays d'Anjou et du Maine », demeurait à Saumur en 1403, 1410.

Lévesque-Desvarannes (*Camille*), fils de Pierre L.-D. et de Jacquine-Marguerite Thibault-Chambault, né à Saumur le 13 août 1802 (25 thermidor an X), a laissé le souvenir d'un des représentants les plus actifs de la bourgeoisie libérale de 1830, qu'une grâce particulière d'esprit, une vivacité entraînante, une ardeur généreuse entouraient d'une influence alors souveraine. Apaisé plus tard, il devint un des principaux directeurs du *Journal de Maine-et-Loire*, et sa maison se trouva en 1848-1849 comme un centre de ralliement des partis et le rendez-vous des conciliations. Il était membre du Conseil général depuis 1852. Il est mort à Angers le 30 avril 1863

Digitized by Google

et a été inhumé à Saint-Silvin, dont il était maire depuis 1843 et où se trouve son château d'Echarbot, animé dans son jeune temps par de brillantes fêtes. — Il a donné en 1849 à la *Société Industrielle* d'Angers, où il avait été reçu le 30 décembre 1830, un *Rapport sur le commerce des vins en Anjou* et publié à part en 1852 une *Lettre pour engager les électeurs du canton N.-E. à voter* (Cosnier et Lach., in-8° de 2 p.).

Lévesque-Desvarannes (*Ambroise*), fils de Paul L.-D. et neveu du précédent, né à Saumur en 1830, sortit l'un des premiers de l'Ecole navale et pendant trois ans navigua comme enseigne dans les mers du Sud. En 1854 et 1855 il fit la campagne de Crimée et commandait une batterie de marins sur le plateau de Sébastopol, fut blessé à la tête et décoré de la Légion d'honneur et plus tard du Médjidieh. Nommé lieutenant de vaisseau, il montait en 1859 une des canonnières qui devaient concourir à l'attaque de Venise. Il revint se rembarquer pour la guerre de Chine, comme aide-de-camp de l'amiral Protet et s'offrit à traverser tout l'empire du Ciel pour rétablir les communications interceptées entre l'armée et la flotte. Le succès de cette aventure audacieuse fut récompensé par la croix d'officier. Attaché comme officier d'ordonnance au ministre de la marine, puis en 1866 auprès de l'empereur, il fut envoyé cette année même en Cochinchine et le 3 août 1867 passait au choix capitaine de frégate, sur le *d'Estrées* en station dans la mer des Antilles. Il venait de quitter Cuba, quand la fièvre jaune l'emporta en deux jours, le 12 juin 1869 au consulat français de Port-au-Prince (Haïti). — Son corps, ramené en France, a été inhumé le 20 octobre suivant à Noyant, dans un caveau de famille. — Esprit lettré et tout parisien, aussi recherché dans le cercle de l'impératrice, qu'aimé dans le monde des lettres et des théâtres, il a résumé dans la *Revue des Deux-Mondes* quelques-unes de ses expéditions aventureuses en d'intéressants récits qui ont pour titres : *La Marine française dans la guerre d'Italie* (janvier 1860); — *La Chine depuis le traité de Pékin* (avril 1863); — *La Cochinchine française depuis l'annexion des provinces du Sud* (février 1868).

Union de l'Ouest des 14 et 22 juillet 1869; — *Courrier de Saumur* du 25; — *Maine-et-Loire* du 17; — *Journal Officiel* du 19.

Lévicœur, f., c^ne du *Lion-d'A* — *Le lieu de Levicour* 1684, — *de Levicœur* 1684 (Et.-C.). — *Les Vicœurs* (Cad.). — *L'Evicœur* (C. C.).

Lévière. — V. *ci-dessus*, t. I, p. 56.

Lévraudière (la), cl., c^ne de *Beaufort*, à Poupard de Maurn, an XII; — vill., c^ne de *Mélay*. V. *les Plaudières*.

Lévraudrie (la), f., c^ne de *Liré*; — f., c^ne de *Montigné-s.-Moine*.

Lévraudries (les), ham., c^ne des *Rairies*; — cl., c^ne de *St-Barthélemy*.

Levraut (*Olivier*), docteur en théologie et Carme du couvent d'Angers, y figurait dans une des tapisseries de l'église représentant la vie de la Vierge. — (*Thibault*), « avocat » d'Angers, fut chargé par « les bourgeois et les habitants « d'aler par devers le roy ... pour luy supplier, « qu'il vousist tenir la composition des fouages « desdites ville et diocèse d'Angiers, qu'avoient « faicte les habitants avec les conseillers géné- « raux sur les Aides de la guerre pour l'an « finissant en décembre 1372, laquelle composi- « tion le roy ... contredisoit tenir » (CC 1, f. 32). — Il s'agissait de maintenir fixé à 18 deniers le droit dû par chaque feu au curé de la paroisse, qui auparavant s'attribuait droit de tierçage, c'est-à-dire le tiers des biens de tout paroissien défunt. V. Pocq. de Liv., *Coutume*, t. II, p. 1036 — et Choppin, *De la Police ecclés.*, l. III, n° 27, p. 491. — On a fait de notre avocat une sorte de héros sur cette histoire, V. Bodin, t. I, p. 421, et *Soc. Acad.*, XXI, p. 194-212.

Lévretterie (la), ham., c^ne de *Mouliherne*. — *La Léveterie* (Cass.).

Levronnerie (la), f., c^ne de *Botz*, bâtie en 1857.

Lévroux (le), f., c^ne de *Joué-Etiau*. — *La maison seigneuriale du lieu du Revroux* (C 106, f. 43). — Anc. maison noble appart. au XVIe à la famille de Lesperonnière qui la relevait de Rochefort, habitée en 1675 par Franç. Godin.

Leysner (*Jean-Sébastien*), sculpteur, fils d'Adam L. et de Marie Barbara Saurin, né le 27 janvier 1728 à Weitskocheim, principauté de Wurtzbourg, était établi dès avant 1760 à Angers, où il épousa le 20 janvier 1761 Madeleine Le Maugin. On le voit fournir en 1764 le plan figuré d'une nouvelle forme des torches du Sacre, — sculpter en 1765 les armes du roi, de la ville et du maire aux portes de l'Académie d'équitation, — passer marché le 25 août 1766 avec le Chapitre de Martigné-Briant pour la façon et la sculpture de l'autel de St-Martin dans la chapelle collatérale de gauche, avec les statues de St Martin, de St Blaise et de St Sébastien, le tout terminé et reçu le 24 décembre, — traiter le 20 février 1769 avec la fabrique de St-Laud d'Angers pour le grand autel de l'église paroissiale qu'il livra le 20 mai 1771, — fournir en décembre 1774 les quatre statues en marbre, qui décoraient le sarcophage élevé pour le service de Louis XV dans la chapelle du Collége de la Flèche, — de nouveau en mai 1780 traiter avec le Chapitre de Martigné-Briant pour le maître-autel en marbre et le tabernacle. C'est à lui qu'était dû le dessin du nouveau chœur en menuiserie de St-Maurice d'Angers que Jacq. Gaultier fut chargé d'exécuter. Le Chapitre offrait à Leysner pour ce premier travail 600 livres; et sur son refus, une sentence du 28 mai 1781 attribua le double à sa veuve. L'artiste venait de mourir le 1er avril, âgé de 53 ans, laissant sa femme enceinte d'un enfant qui ne vécut pas, une fille morte à 22 ans le 20 novembre 1790 et deux fils, dont un mort à 16 ans le 9 février 1789, l'autre *Sébastien-Louis* né le 7 novembre 1764, statuaire, comme son père, et qui paraît en 1794 engagé surtout dans les spéculations des ardoisières.

Leysner, qui maniait également la terre ou le

Digitized by Google

marbre, n'est pas un artiste vulgaire. On le sait auteur encore des statues du jardin d'Eventard, d'un St Aubin et d'un St Jacques au grand autel du Louroux-Béconnais, d'une Descente de croix et de statues votives représentant Chilpéric et la comtesse Adèle au maître-autel de St-Aubin d'Angers, de la décoration de l'église de Luçon. Si ces œuvres sont détruites ou dispersées, on peut voir encore en place au grand autel de la cathédrale de Nantes deux Anges en marbre blanc, signés de son nom et datés 1779, — dans l'église de la Chapelle-sur-Oudon un St-Sébastien, sans grande expression mais de belle tournure, — l'élégant baldaquin de l'autel de Chérancé (Sarthe), — et au Musée d'Angers, outre une statuette, une admirable tête du Christ, provenant de St-Aubin, qui atteste un sentiment non vulgaire dans la décadence du XVIIIe s. et qui a inspiré à M. Victor Pavie une charmante fantaisie en prose. T. Grille possédait de lui un gracieux groupe d'enfants d'un goût très-pur. — Plusieurs statuettes, à peine ébauchées, ont aussi figuré à l'Exposition d'Angers de 1842. — Par un honneur suprême David d'Angers a fait en 1845 le médaillon de Leysner. — La signature de l'artiste se trouve notamment aux registres GG 105 (20 janvier 1761) et 147 (20 juin 1762 et 7 novembre 1764).

Arch. de M.-et-L. G Chap. de St-Maurice, de Martigné-B. et Cure de St-Laud. — Arch. munic. Et -M. — Note Mss. de MM. Aug. Michel et Denais. — *Mém. de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts*, t. V, p. 89.

Lézigné, arr. de Baugé (20 kil.), con de Seiches (9 kil.); — à 29 kil. d'Angers. — *Liciniacus* 1043 (1er Cart. St-Serge, p. 115), 1159 (Ib., p. 16). — *Lizinniacus* 1082-1094 (Ib., p. 224). — *Lesciniacus* 1088-1094 (2e Cart. St-Serge, p. 295 et 304). — *Lesiniacus* 1159 (Ib., p. 16). — *Lezigne*, — *Villa de Lexigneio* 1291 (G 7, f. 16). — Sur la crête et le long des pentes du coteau qui borde la rive gauche du Loir, vis-à-vis Huillé, entre Durtal (5 kil.) au N. et à l'E., Seiches et la Chapelle-St-Laud (3 kil.) au S., le Loir au N. et à l'O

La route nat. de Paris à Nantes traverse du N.-E. au S.-O. le centre du territoire (5 kil.), reliant dès l'entrée le chemin d'intérêt commun de Fougeré et à 100 mèt. plus loin celui d'intérêt commun de Beauvau, qui communique au bourg.

Y passe du N.-E. au S.-O., le Loir, formant limite sur toute la longueur, et y animant trois moulins. Il reçoit dès l'entrée le ruiss. d'Hay et presque au sortir le ruiss. de Treilles, né sur la commune.

En dépendent les ham. de la Chavillère (6 mais., 25 hab.), du Vivier (6 mais., 32 hab.), d'Ignerelle (6 mais., 29 hab.), des Moulins-Neufs (6 mais., 30 hab.), de la Grosse-Pierre (3 mais., 9 hab.), du Portail (3 mais., 12 hab.) et 39 fermes ou écarts.

Superficie : 931 hect. dont 45 hect. en vignes et 28 en bois.

Population : 115 feux, *520* hab. en 1720-1726. — *115* feux en 1788. — *508* hab. en 1790. — *670* hab. en 1831. — *617* hab. en 1841. — *585* hab. en 1851. — *647* hab. en 1861. — *622* hab. en 1866. — *594* hab. en 1872 dont *263* hab. (76 mais., 104 mén.) au bourg, situé sur la côte extrême, à l'O. et un peu à l'écart de la grande route, qui le traversait jusqu'à la fin du XVIIIe s. et y semait la vie, comme l'attestent encore les vieux logis des auberges de l'*Oie-Rouge*, des *Quatre-Vents*, du *Plat-d'Etain*, ce dernier daté de 1575.

Culture de grains, surtout de pommes de terre; — un four à chaux; — 3 moulins à blé; — une papeterie, à laquelle est réuni un anc. mlin à huile, qui doit être transformé.

Assemblée le 1er dimanche de mai.

Bureau de poste et *Perception* de Durtal.

Mairie acquise en juillet 1840. — *Ecole* communale laïque *de garçons*. — *Ecole de filles* (sœurs de St-Charles).

L'*Eglise*, dédiée à St Jean-Baptiste (succursale, 5 nivôse an XIII), a été complétement restaurée de 1852 à 1859 (arch. Delestre), et par suite transformée, gardant à peine quelques vestiges de sa construction première (XIIe s.). Même la voûte de la nef, refaite trop hâtivement en briques, s'est écroulée, pendant la sonnerie du coup de midi, le 16 août 1869 et a dû être rétablie. A droite s'ouvre une chapelle avec fenêtre à meneau treflé du XIVe s., consacrée à la Vierge, où vis-à-vis l'autel tout enguirlandé se remarque une fine et gracieuse *Annonciation* XVIIIe s., malheureusement détériorée. — A gauche, un arceau à demi-plein, avec statuette de *St Sébastien*, attend la construction d'une chapelle correspondante. Sur le fond du chœur, voûté en berceau de plâtre, s'applique un autel en rétable, portant au centre un *Baptême du Christ*, de sept figures debout, œuvre curieuse du commencement du XVIIIe s. et non sans valeur, mais malheureusement badigeonnée; à droite la statue de *St Pierre*, à gauche celle de *St René*; au-dessus, *Dieu le père* bénissant. — A l'entrée de la nef, à droite, près du bénitier, sur une plaque de marbre noir on lit :

Ne prenez de l'eau béniste par coustume. Il en fault prendre avec douleur d'avoir offensé Dieu. — | René Daveau, chapelain | de Sainte-Catherine | en Lézigné | l'an 80 [1680].

Plus loin, dans le mur :

M. Hercules Gruau, prestre, curé de Lesigné, qui décéda le 8 janvier 1702, dont le corps repose dans le cimetière de cette paroisse, a fondé tous les samedis de l'année à perpétuité une messe dans cette église devant l'autel de la Ste Vierge avec la recommandation de son âme aux assistans, avant la préface; pour ce a légué à Mrs les curés de L. 15 livres de rente sur la métairie de la Guindonnière et la maison de la Préverie, par testament passé par Me Pierre Babineau, notaire au comté de Duretail, le 23 décembre 1702. — Priez Dieu pour lui. — Mis à la diligence de Mre François Leduc, son successeur.

A la gauche du pignon, attient le portail d'entrée du *prieuré*, dont le claveau principal est gravé d'un cœur avec palmes et enjolivures. — Le domaine, propriété de Mme Gain, a été légué par elle à la cne, à charge de transformer la maison de maître en école de filles tenue par des religieuses, la ferme et les servitudes en loge-

Digitized by Google

ments de pauvres, et d'attribuer les récoltes de l'enclos aux nécessiteux.

Dans le *cimetière*, un petit arceau surmonté d'une croix de pierre, datée 1703, porte incrustée au fond du mur une dalle calcaire où le curé Gruau, « *curé de L. pendant XXXII* « *ans* » et qui « *attend sous cet oratoire la* « *résurrection générale* » rappelle à ses successeurs la fondation déjà mentionnée dans l'église. « *Plaise au souverain pasteur, que,* « *comme son corps repose au millieu de son* « *troupeau, placer son âme parmy ses* « *Saincts. Ainsy soit-il.* »

Il n'a été signalé aucune trace celtique sur le territoire. — La grande voie le traversait d'Angers à Durtal, longeant le coteau et plus rapprochée du Loir que la route actuelle. Elle passait par le bourg, et l'évêque Guill. Le Maire s'y arrêta, en revenant de Paris, le 24 mai 1291, pour morigéner le curé qui passait sa vie aux tavernes. Le 9 novembre 1565 le roi Charles IX aussi, allant à Durtal, y dîna. Il est probable que cette route desservait primitivement une villa gallo-romaine, habitée par un seigneur du nom de Lézin, qui l'a laissé au pays.

L'église appartenait au XIe s. à un seigneur Iaïc, Robert Aubry, qui, sur les instances du prieur de Huillé, en fit don vers 1090 à l'abbaye St-Serge d'Angers, à charge de prières. Un prieuré y fut établi, qui jouissait, entre autres droits, d'un four banal et rendait aveu au seigneur de Durtal, qualifié de fondateur. Il était en commande dès la fin du XVIe s. Le service paroissial était fait par le curé, à titre de vicaire-perpétuel.

Prieurs : Jean *Ogier*, 1545. — Franç. *Ledevin*, 1569. — Claude *Ledevin*, 1573. — Innocent *Leroyer*, 1607-1620. — Charles *Boucler*, 1624, alors encore mineur. — Claude *Lusson*, 1653. — Jean *Lévesque*, profès de St-Martin-des-Champs de Paris, et prieur de St-Eusèbe de Gennes et de St-Léonard de Durtal, 1667, 1697. — Raphael *Boulleau*, 1744. — Gilb.-Julien *Caffieri*, 1772.

Curés : Pierre *Verrye*, 1528. — Jean *Richier*, 30 octobre 1530, par permutation de sa cure de St-Laud d'Angers. — Jean *Ogier*, 1540. — Jean *Charnacé*, 1572. Il lègue par testament du 15 juin 1638 à la cure son lieu de la Thibaudière et est inhumé le 2 octobre 1639 sous la chaire. — Pierre *Ouvrard*, installé le 26 septembre 1639, octobre 1669. — Louis *Gaudin*, janvier 1670, † le 29 août 1681. — Hercules *Gruau*, 18 octobre 1681, † le 8 juillet 1702. V. *ci-dessus*, p. 512. — François *Leduc*, décembre 1703, † le 29 décembre 1735, âgé de 62 ans. — C. *Lecesvre-Duclos*, février 1737, février 1747. — F. *Boulitreau*, juin 1747, mai 1748. — François *Leduc*, juillet 1748, † le 17 décembre 1750, âgé de 51 ans. — J.-V. *Chauvière de la Pagerie*, octobre 1751, avril 1758. — *Brégeon*, novembre 1759, septembre 1761. — *Hervé*, mars 1762, octobre 1782. — Charles-François *Quénion*, janvier 1783, 2 octobre 1791. — Mathurin-René-Guill. *Rénier*, originaire de Corné, élu constitutionnellement le 2 octobre 1791, installé le 8. — Il signe en novembre 1792 « curé et officier public. » — Son prédécesseur, qui tout d'abord prêta le serment, l'avait rétracté, puis prêté de nouveau en septembre 1791 et signe jusqu'au 2 octobre 1791. Il figure parmi les déportés en Espagne de septembre 1792 et meurt à Angers le 18 avril 1808.

Le seigneur du Vivier, Vincent de la Porte, fit don à la paroisse le 4 août 1605, d'une rente de 100 liv. sur la ville de Paris « pour l'entretien, « peine et salaire d'un maître d'*école*, lequel sera « prêtre, désigné par le curé, assisté de ses cha- « pelains et de deux ou trois habitants. » Il était tenu de résider et de ne prendre pour salaire des enfants pauvres, que 12 deniers. — On trouve en fonctions en 1641 Mathurin *Robinais*, vicaire; — en 1644, Jean *Poupier*, prêtre.

Le fief paraît avoir appartenu de tout temps au seigneur de Mathefelon ou de Durtal. — En est sieur Jean de Champagne en 1404, 1434, — messire Ant. de Champagne, protonotaire du pape en 1500; — Franç. de la Jaille, 1530, qui y est inhumé dans l'église le 2 novembre 1540, — Honorat et Claude de la J. l'ayant aliéné au prince de Guéméné, François de Scépeaux en fit le retrait lignager et obtint du roi en 1557 et 1559 des lettres qui l'incorporaient au comté avec les fiefs de Prignes et de Baracé. — Des lettres royaux du 19 décembre 1431 avaient confirmé aux habitants l'exemption de tout service de garde, que leur réclamaient les officiers du château de Baugé.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de la Flèche, de l'Election et du District de Baugé.

Maires : Dubas, 1er messidor an VIII. — Gab.-Julien *Rocquain de Courtemblay*, 7 décembre 1815, installé le 17, démissionnaire le 28 août 1830. — René *Dubas*, 30 août 1830. — Nicolas *Pion*, 1834, démissionnaire en août 1859. — Pierre *Roujou*, 27 août 1859. — Pierre *Cornilleau*, 1862, en fonctions, 1875.

Arch. de M.-et-L. C 190, 200; E 515-524, 2902; G 7 et Cures; H St-Serge. — Arch. comm. Et.-C. — Arch. du chât. du Verger. — D. Bétancourt. — Pour les localités, voir *Prignes, Ignerelles, Treille, le Vivier, la Thibaudière, la Motte-Crouillon, les Moulins-Neufs*, etc.

Lézin, — *Licinius, Lucinius*, — citoyen d'Angers, *civis Andegavus*, fit dès sa jeunesse le pèlerinage de Jérusalem et au retour transforma sa maison d'Angers en une sorte de monastère, où il vécut. Etant allé à Tours visiter le tombeau de St Martin, il y fut élu abbé de St-Venant et bientôt après, archevêque, en remplacement de Vérus. Il siégeait en 511 au Concile d'Orléans, — et fut inhumé à Tours dans la basilique de St-Martin. — Un de ses successeurs, Grégoire de Tours lui attribue 12 années, 2 mois, 25 jours de règne, — la *Grande Chronique*, 22 ans, par erreur de copiste sans doute; — Pierre Béchin le dit évêque depuis 11 ans à la mort de Clovis. Il semble qu'on peut placer d'après ces données l'épiscopat de Lézin entre les années 500 et 513.

Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, l. X, 31. — Salmon, *Chron. de Tour.*, p. 19, 79, 173, 207. — Hauréau, p. 16-17. — Lecointe, *Ann. Franc.*, 508, n° 4.

Lézin (Saint), — en latin *Licinius, Lucinius*,

Digitized by Google

Leocinus, *Lupicinus*, — né de parents illustres et, suivant sa légende, de la race des rois Francs, fut dès ses débuts pourvu d'un des grands offices du palais, se maria et vers 588 reçut le gouvernement de l'Anjou. Mais au bout de deux ans, cédant à son ardeur pieuse, il se démit de toute charge publique pour se faire clerc, et à la mort de l'évêque d'Angers Audovée, fut élu pour le remplacer (vers 592). Sa charité, ses autérités, son amour des pauvres, qui se répandait pour eux en miracles, l'ont fait mettre au rang des Saints. Il mourut de 606 à 608 et fut inhumé dans l'abbaye, fondée par lui sous l'invocation de St Jean-Baptiste, — V. t. I, p. 57, — qui porta quelque temps son nom. — Ses reliques furent exhumées 35 ans après sa sépulture et retrouvées dans ses vêtements intacts qu'on montrait au peuple le 13 février, jour de sa fête et probablement de sa mort, chaque année jusqu'à la Révolution. Sa ceinture était en réputation particulière pour prêter secours aux femmes enceintes. — La nation d'Anjou ainsi que la communauté des perreyeurs l'avaient pris pour patron. — Sa vie a été écrite par un anonyme, presque son contemporain, et néanmoins repose sur des faits vagues et des données incohérentes dont les critiques, D. Housseau entre autres, ont signalé le désordre inextricable. Roger l'augmente encore en le faisant vivre jusqu'en 631.

Bolland., février, t. III, p. 676. — D. Houss., t. XVI, p. 44-48. — Hauréau, p. 549. — *Mém. de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'Angers*, 1864, p. 134.—Cl. Ménard, Mss. 875, t. II et Mss. 632. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 61. — *Rev. d'Anjou*, 1854, t. I, p. 23. — D. Bouq., t. III, p. 486. — D. Chamard, *Vies des Saints*, t. II, p. 293. — Math. Regnault, *Stemmatoglyphica Licynialium* (Angers, 1612, in-4°). — *Silva Andini Musii seu Divi Lezini innuptæ nuptiæ* (Angers, 1607, in-4° de 24 p.).

Lézin de Ste-Scholastique. — V. *Virdoux*.

Lézineau (*René*), sieur de Gatines et de la Maronnière, fils d'un marchand fermier de St-Macaire, avocat au Présidial d'Angers, échevin le 1er mai 1672, fut nommé maire, sur la désignation du comte d'Armagnac, le 1er mai 1677 pour deux ans. L'ordre des avocats, le Présidial et partie du Conseil de ville protestèrent contre cette élection d'un homme « de basse naissance, de peu de suffi« sance et de mérite. » — Malgré ces menées et les avanies qu'elles lui valurent, il fut continué en fonctions le 1er mai 1679 et jusqu'en 1681. — Il fit repaver à neuf la ville d'Angers et les Ponts-de-Cé. — Devenu veuf, il embrassa, comme c'était la pratique fréquente au XVIIe s., l'état ecclésiastique, fut reçu prêtre, puis doyen du Chapitre de St-Laud en 1687. — Il portait *écartelé au 1 et 4 d'argent, à une tête de maure coupée de sable, posée de profil, tortillée d'argent, les yeux et les perles d'oreilles de même, au 2 et 3, d'azur à trois fasces ondées d'argent.* Ces armes figurent à son jeton de 1681 ; au revers, un trophée d'instruments de paveurs, avec la légende : *Vias urbicas, suburbanas et pontes urbis refecit.* — Son fils *René* L., docteur et professeur en droit de l'Université d'Angers, échevin perpétuel de l'Hôtel-de-Ville, né le 14 février 1648, veuf de Renée Bouard, remarié le 25 janvier 1695 à Marguerite Harangot, meurt le 30 novembre 1723.

Lézinière (la), f., cne de *Cherré*. — En est sieur René Lemotheux 1656, 1663.

Lézon, nom attribué par Bodin et qui a chance maintenant de rester à une importante villa romaine sise au confluent de la Dive dans le Thouet, cne de *St-Just-s.-Dive*. Son vrai nom est *Nézon* ou mieux encore *Anézon*, comme n'ont pas manqué, à chaque visite, de me l'indiquer les habitants du pays : « Nous disons ici « Nézon ou plutôt Anézon, la ville d'Anézon », me disaient-ils, — à ma joie d'autant plus grande, que j'y trouvais l'interprétation déjà entrevue de plusieurs documents inexpliqués et la chance de rattacher enfin quelques traits de l'histoire certaine à ce coin de terre, autrefois si animé, aujourd'hui déshérité même de traditions.

Trois voies au moins y aboutissaient, de Montreuil-Bellay et de St-Jouin-de-Marnes sur Saumur, en franchissant la Dive, — et de Doué au Coudray-M., avec un pont sur le Thouet, dont les traces s'y reconnaissaient parfaitement encore il y a 50 ans. Un pont nouveau est pour être reconstruit à peu près sur le même emplacement. — Un centre de population s'était créé là et y existait dès les premiers siècles de la conquête, comme l'attestent les nombreux débris dont s'est formé presque exclusivement le Musée archéologique de Saumur, — les dessins sont donnés des objets les plus intéressants à la suite du *Catalogue* imprimé, — des médailles d'or, d'argent et de bronze, une amphore, le pied d'un vase en fer fondu, deux creusets brisés, des matières vitrifiées, — un tronçon de colonne en pierre silico-calcaire, décoré d'oves sculptées et qui sert de bénitier dans l'église paroissiale, — un phallus, des compas, pioches, scies, ciseaux, gouges, haches en fer, des vases en bronze ou en terre rouge, un plat en cuivre, portant 80 pièces de bronze, une clef en fer, un tireligne, une magnifique trompette en cuivre, dont les tubes se pénétraient, comme ceux du trombone, objet unique encore et dont il a été offert, dit-on, 25,000 fr. à la ville de Saumur, des débris de verre, un gobelet, un biberon, de nombreuses tombes de terre noire et vernissée, dont plusieurs en forme d'urnes, reposant sur la convexité extérieure d'un plateau rond bombé, en argile grossière, — et partout où l'on fouille sur l'emplacement actuellement en culture, les fondations de murailles incendiées. — Mais nulle inscription, rien qui ouvre une éclaircie sur l'origine, l'existence ou la ruine de cette agglomération, jusqu'à présent même sans nom certain.

Les chartes nous permettent au moins d'affirmer qu'elle exista jusqu'au Xe s. — et quelque chose encore. Je ne mets pas en doute qu'il ne s'agisse ici du domaine donné en 698 par Benignus à son abbaye de Saint-Wandrille, *Onadonem in territorio Andegavensi* (D'Achér., *Spic.*, III, 204) — et tout de suite je rapproche de cette désignation, comme l'indique M. Quicherat, la monnaie, à la légende *Onacedone vico*, qui me permet d'assigner à Nézon l'importance d'un atelier monétaire. Cette attribution se justifie par la forme

Digitized by Google

presque identique du nom, *in Anadone*, dont un diplôme de Charles le Chauve désigne le territoire du Saumurois, où il concède des biens à l'abbaye de St-Maur-sur-Loire (21 octobre 845). Enfin c'est bien certainement la villa angevine dans la viguerie de Chênehutte, sur le Thouet, *in villa que dicitur Anetonus ..., mansus ..., in pago Andegavo, in vicaria Castri Carnonis, scilicet qui dicitur Anezon, super fluvium Toarum* (Liv. N., ch. 169 et Liv. d'A., f. 29), dont Drogo donne à l'abbaye de St-Florent dans les premières années du xe s. (905-920), un *manse*, sous le nom que le pays conserve encore dans la mémoire populaire, avec ses maisons, édifices, vergers, terres cultivées ou incultes et clos de vignes. — A partir de cette date aucune mention ne s'en rencontre plus dans les chartes; mais il suffit pour attester que la ruine est postérieure au passage des Normands dont la dernière expédition en Loire est de 903.

Tout au débouché de l'ancien pont, s'élevait l'église de St-Hippolyte, V. *ce nom*, — et aujourd'hui encore la ferme de Gatines, V. *ce mot* et *St-Just-sur-Dive*.

Arch. de M.-et-L. H Abb. St-Florent. — Bodin, *Saumur*, I, 69. — *Mém. de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'Angers*, t. II, p. 347. — *Répert. archéol.*, 1863, p. 394. — *Affiches d'Angers*, 5 août 1823. — Courtiller, *Catalog. du Musée de Saumur*.

Lhermitte, maître maçon-architecte. — (*Urbain Ier*), mari de Renée Mongrenier, 1661, † le 25 mars 1696, âgé de 50 ans. — (*Urbain II*), mari de Jeanne Proustier.

Lhommeau. — V. *Delhommeau*.

Lhuillier (*Louis*), fils d'un maître salpêtrier de Ligné, près Chinon, fut fait prisonnier à l'affaire de Saumur par les Vendéens et, mis en liberté, resta dans le pays avec eux. Il accepta le commandement, en juin 1794, d'une des 8 divisions de Stofflet, mais malgré les menaces de ce dernier, signa l'acte de soumission à Saint-Macaire le 6 avril 1795. Le 10 janvier 1797 il se mariait à la Chapelle-du-Genêt, âgé seulement de 27 ans, avec la fille du dernier sénéchal de Beaupréau, et vint résider au château de Barrot. Nommé maire de Beaupréau en août 1813, mais « constamment « dévoué », dit M. de Romain, à la légitimité, il s'offrit au début des Cent-Jours pour guider à travers la Vendée la fuite du duc d'Angoulême, puis donna sa démission en mai 1815 et, quoique chargé de 11 enfants, se trouvait des premiers armés à la tête de la division vendéenne de son canton. Il reçut une balle dans l'aine à la Roche-Servière. Lors de la rentrée des troupes à Beaupréau, Talot se rendit lui-même à son domicile pour le faire fusiller. Il ne l'y trouva pas. Lhuillier reprit la mairie depuis la fin d'août 1815 jusqu'en mars 1817. — Il vivait retiré à Beaupréau en 1828 avec une pension de retraite de colonel.

Liardière (la), ham., cne de *la Prévière*. — *Lyardière* 1636 (E 1133, f. 185). — En est sieur n. h. Jean Prine 1636; — Claude Viot, écuyer, lieutenant d'une compagnie de la garnison du Brouage, 1641; — f., cne du *Vieil-Baugé*. — *Les vignes de la Lyardière* 1509 (E 534); — V. *la Lardière*.

Liardières (les), f., cne de *Montilliers*. — *La L.* 1654, — *L'Eillardière* 1656, — *Les L.* 1674 (Pr. de Montilliers). — Anc. fief et seigneurie avec maison noble et chapelle dédiée à Ste Catherine, desservie au xviiie s. dans l'église paroissiale. En est sieur Mic. de Breslay 1602, qui y réside, Louis de Breslay 1654, mari de Jeanne Grolleau, Louis-Jos. de Breslay, mari d'Angélique Lemaignan, 1702, qui y meurt, âgé de 65 ans, le 3 janvier 1721, Avril de Pignerolles 1721, 1733; — Jean-Mathurin Bernard, mari de Marie Chotard, 1745. — Le banc et l'enfeu des seigneurs avaient leur place à gauche dans la nef, près l'autel du Rosaire.

Liaudière (la), f., cne de *Mazières*. — V. *la Laudière*.

Libaudière (la), cl., cne de *Cholet*.

Libéras (les), vill., cne du *May*, annexe du bourg.

Liberge, min à eau, cne de *Chaudron*. — Il y existe une chapelle de Notre-Dame, bâtie dès les premières années du xviie s. et dotée le 25 août 1659 par h. h. Mathieu Noyer, de Chaudron, qui lui assigna pour domaine la maison neuve de la Gobletterie, à la charge d'une messe basse le samedi, chaque quinzaine. Incendiée en 1793, elle a été restaurée en 1826 par le curé Pionneau. La Vierge miraculeuse, qu'il avait recueillie pendant la Révolution, est aujourd'hui la propriété d'un particulier, V. Grandet, *N.-D. Angevine*, Mss. 620, f. 222. — Les chapelains prenaient souvent le titre de prieurs.

Liberge (*Marin*), né en 1537 à la Chapelle-Souef, d'après Lacroix du Maine et Lepaige, qui était allié à sa famille, — à Bellou-le-Trichard, suivant Gilles Bry et Ménage, — fit son droit à Paris, prit son doctorat à Poitiers et y fut retenu pour enseigner. Une chaire de droit civil étant venue à vaquer en l'Université d'Angers, le duc d'Anjou et le Conseil de ville l'y appelèrent (8 juin 1574) aux appointements, considérables pour le temps, de 100 liv. tourn. par an, qui lui furent maintenus en 1584, alors que les revenus de l'Université ne suffisaient pas depuis trois ans à payer les autres docteurs. L'évêque avait promis même d'y ajouter 40 l. Liberge faisait deux leçons par jour et sa science accomplie, servie par une haute éloquence, attirait un concours extraordinaire d'étudiants qui lui donnait en ville une autorité singulière. Il s'en servit pour apaiser par deux fois, durant la Ligue, des émotions populaires. Désigné le 16 août 1576 pour échevin perpétuel, la ville le députa en 1581 avec l'évêque auprès du duc de Montpensier pour obtenir d'empêcher les prêches. Il représentait aussi la province en 1588 aux Etats de Blois. En 1598 il harangua Henri IV, qui l'embrassa et lui accorda sur sa demande les droits d'appétissement sur les vins à partager entre l'Université et l'Hôtel-de-Ville. — Claude Ménard et Ménage lui reprochent de s'être servi trop librement des dictées Mss. de Cujas, qui couraient les écoles. — Il mourut le 29 novembre 1599 et fut inhumé le lendemain en l'église St-Maurille. Il avait épousé à Angers en avril 1578 Anne Lamy, morte le 18 juin 1586, et était veuf de Mathurine Lasneau, sa seconde

Digitized by Google

femme, depuis le 3 juin 1596. — On a de Liberge : *Universi Juris historiæ descriptio* (Poitiers, Marnef, 1567, in-4°), — *De presentis tempestatis et sæculi calamitate Oratio habita Pictavis idibus octobris* (Poitiers, 1567, in-4°); — *De calamitatum Galliæ causis Oratio IX kal. aprilis habita* (1569, Poitiers, in-4°); — *Ample Discours de ce qui s'est faict et passé au siége de Poitiers, écrit durant iceluy par un homme qui estoit dedans, et depuis envoyé à un sien amy de la ville d'Angers, avec quelques vers françois ...* (Paris, Nic. Chesneau, 1569, in 8° de 150 p.; — Poitiers, 1570, in-8° et 1621, in-12, sous ce titre : *Le Siége de Poitiers*, etc., réimprimé en 1847 avec Notes par M. Beauchet-Filleau, Poitiers, in-8° de XI et 340 p.). — *De justitia et jure Oratio, in Andegavensi juris auditorio habita* (Paris, Nic. Chesneau, 1574, in-4°). On voit par les registres de la ville, que le conseil fut reculé d'un jour pour permettre à la justice, au maire, aux gens notables d'assister à cette harangue; — *Libergii ... Oratio, quæ publicam hujus temporis et sæculi calamitatem deplorat ..., habita XIV kal. decembris* (Angers, 1585, Ant. Hernault, in-8° de 48 p.), œuvre remarquable et qui contient des pages véritablement éloquentes ; — *De artibus et disciplinis, quibus juris studiosum instructum et ornatum esse oportet, Oratio ...* (1592, Angers, Hernault, in-8°); — *Lettre à Guy de Lesrat*, en tête de ses *Remonstrances* (Paris, 1579). — Dom Liron (Notes Mss.) lui attribue aussi un ouvrage in-fol. inédit : *Prælectiones in Titulum de verborum obligationibus.* — Un collègue de Liberge a publié, quelques jours après la mort de l'ami qui l'avait attiré à Angers, un opuscule : *De Obitu M. Libergii, in celeberrima Andium Academia J. V. Q. comitis et antecessoris clarissimi, threnus pro strenis anni secularis .. decimi sexti, a Fr. Meinardo Frisio, gymnasii Andini classici, J. V. Q. licentiato, discipulis dictus dicatusque* (Angers, Hernault, 1600, petit in-4° de 12 p.).

Son portrait existe gravé, à droite, dans un médaillon rond, sans nom d'artiste : au-dessous, en 5 lignes : *Marin | Liberge | docteur | en droit | à Angers*, dans les cuivres du *Peplus* de Ménard.

Arch. de M.-et-L. B *Insin. du Présid.*, 18 avril 1578 et 14 juin 1586. — Arch. munic. d'Angers BB 34, f. 33; 36, f. 360; 38, f. 61; 46, f. 23; 47, f. 206; 48, f. 88, 109; — GG 112. — Ménage, *Vie d'Ayrault* et *Vie de Guill. Ménage.* — Cl. Ménard, Mss. 875. — G. Bry, *Hist. des comtes d'Alençon et du Perche*, l. V, p. 374. — Hauréau, *Hist. Litt.*, t. I, p. 244. — Barbier, *Dict. des Anon.*, t. I, p. 155 et 1014. — Lepaige, *Dict. du Maine*, t. I, p. 92. — Niceron, t. XL, p. 53. — Moréri.

Libergère (la), f., c^ne^ de *Jarzé*; = f., c^ne^ de *la Potherie*. — *Le fief de Libergère* 1519. — En est sieur Jean Arembourg; = (la Grande-), f., c^ne^ de *Mêlay*, reconstruite en 1867; = (la Petite-), f., c^ne^ de *Mêlay*. — *L'hostel, gaignerie, bois, garennes de la P. L.* 1631 (E 193). — Anc. maison noble relevant de Mêlay, appart. en 1540 à n. h. Ant. de Lesperonnière, en 1631 à messire François de la Baste, sur qui elle fut adjugée par décret à René d'Escoublant. — En est sieur François Verdier ou Du Verdier, mari de Marie d'Escoublant, 1679, 1692; — Alexis de Rougé 1627, 1752.

Liberiens (les). — V. *Gué-Brient* (le).

Liberté (la), m^on^, c^ne^ de *Breil*, près l'église, vendue nat^t^ sur Jacques-Marie Pays de Lathan; = f., c^ne^ de *Chemiré*.

Liboreau (le), f., c^ne^ de *St-Germain-lès-M.*

Liboreaux (les), f., c^ne^ de *Bégrolles*. — *Le bordage de Liboreau* 1483. — *Les Liboureau* (Cass.). — *Les Fiboreaux* (Et.-M.). — Acquise à la fin du XVe s. de Pierre Coignon, par le curé de la Chapelle-du-Genêt.

Librairie (la), cl., c^ne^ de *St-Mathurin*, appart. en 1650 à l'avocat J. Rubion du Paty.

Lice (la), f., c^ne^ de *Combrée*. — *Le chemin de la Lice* 1555 (E 542). — Dépendait en 1611 de la succession de Donatien Coiscault.

Licinius Marcus, pseudon. de G. Ménage.

Licoiserie (la), c^ne^ de *Beaufort*; = f., c^ne^ de *Gée*.

Licorne (la), f. et vign., c^ne^ d'*Angers*, dans l'anc. paroisse de St-Nicolas. — En est sieur Jacq. Lecompte 1530, Math. de Crespy, qui vend le 13 février 1550 à Jean du Cimetière, Jacq. Basourdy 1628, J.-J. Chantelou de Portebise 1690, dont le gendre René Davy de Vaux vend la terre aux Augustins d'Angers le 10 février 1714; = f., c^ne^ d'*Angers*, sur la rive gauche de la Maine; — anc. logis, avec chapelle, haut et bas jardin, dont est sieur Math. Bordier 1532, Florent Grugé 1607. Claude Grugé, veuve de Jean Maulevaut, écuyer, le vend le 27 mai 1630 à n. h. Mathieu de la Lande, prévôt provincial d'Anjou ; — et Gabriel-Nicolas Grignon, marquis de Pouzauges, le 10 janvier 1724, à Claude Esnault; — sa fille Madeleine Esnault en 1759 à René-Julien Saucier de la Boderie. — Une partie des terrains a été empruntée pour la fondation de Notre-Dame-des-Champs.

Lid, Lidericus, Lidus. — V. *le Loir.*

Lidriacus. — V. *Lierru.*

Liée, nom populaire de la prairie, paroisse d'*Ecouflant*, où s'élevait le parc ou breil du château primitif de *Briolay* (Aveu de 1726).

Liège (le), m^in^ à eau, c^ne^ de *Fougeré*, donné en 1405 par Jean de Chemans, sieur de Gatines, à l'abb. de Mélinais et vendu nat^t^ le 4 mars 1794, V. *Cour-du-Liége*.

Lierie, vign., c^ne^ de *Brain-sur-l'A.* — *Le vill. de Liesry* 1621 (Et.-C.). — *Le lieu et closerie de Lierry* 1751, appartenait à J.-M. Bardoul, curé de St-Léonard près Angers, et par acquêt du 23 juin 1786, à dame Marie-Jeanne Béguyer, veuve de P.-L.-Fr. Tavernier de Boulogne.

Lierru, f., c^ne^ d'*Angers* S.-E. — *Litteriacus* 769 (St-Aubin, Molières, Dom., t. I, p. 2). — *Villa Ladriacus cum appendiciis suis, id est, Prisciniaco villa* 847 (Cart. St-Aubin, f. 5). — *Villa Litteriacus* (Ibid.). — *In pago Andecavensi villa quæ nomine nuncupatur Lidriacus* 1036-1056 (Ibid., f. 90). — *Leriacus* (Ibid., f. 19). — Je ne crois pas me tromper en reconnaissant ici, quoiqu'il n'y ait été signalé en-

Digitized by Google

core aucun vestige antique, la villa gallo-romaine, donnée par le roi Pépin et confirmée par Charlemagne, à l'abbaye St-Aubin, qui possédait déjà le pays d'alentour et paraît l'avoir arrentée vers le XIVe s. — Le domaine primitif avait certainement une importance considérable puisqu'il comptait parmi ses dépendances la villa plus voisine de la ville, qui est devenue le faubourg Bressigny; — f., cne d'*Avrillé*. — *La mét. de Lierru* 1645. — *Liairu* 1785 (Et.-C.); — cl., cne de *St-Barthélemy*; — à Jean Lepage en 1534; — habitée vers 1831 par deux vieilles filles, qui y furent trouvées assommées à coups de bâton par des assassins restés inconnus; — f., cne de *Ste-Gemmes-sur-L.* — *Clauseria de Lierru* 1433 (Chap. St-Maimbeuf). — *Lierret* 1791 (Vent. Nat.), 1874 (C. C.). — Elle appartenait à la fin du XVIIIe s. au Chapitre de St-Laud d'Angers, sur qui elle fut vendue natt le 9 février 1791.

Lieue (la), vill., cne de *St-Silvin*.

Lieutenandrie (la), ham., cne de *Clefs*, 1573 (Et.-C.).

Liger (*Claude*), lieutenant du sénéchal d'Anjou en 1439, avait rédigé dans un nouvel ordre en 1437 les *Coutumes d'Anjou*, sous ce titre : *Ce sont les Coustumes d'Anjou et de Maine intitulées selon les rubriches de Code.*—Cl.-G. Pocquet de Livonnière en possédait une copie qu'il se proposait de publier avec notes

Rangeard, *Hist. de l'Univ.*, t. I, p. 164. — Choppin, *De Leg. And.*, p. 69. — Ménage.

Ligerale (la), f., cne de *Morannes*. — *Le lieu, closerie, fief de la L.* 1540 (C 105, f. 63); — du nom de Pierre Liger, prêtre, qui possédait le domaine à cette date; — f., cne de *la Prévière*. — Anc. maison noble relevant de la Forêt; — en est dame Louise Vallas, veuve de René Lescouvette, 1778 (E 1143).

Ligérerie (la), cl., cne d'*Auverse*; — f., cne de *Fontaine-M.* — En est sieur Etienne Leroyer, chanoine de St-Laud d'Angers, syndic du Clergé d'Anjou, 1640.

Ligerie (la), f., cne de *la Boissière-St-Fl.* — Appart. à Louis de Montberon 1540, à Joseph de Sesmaisons par acquêt en 1662 d'Elisabeth Bossoreille, veuve de Math. Grimault; — relevait des Haies-Gasselin.

Ligier (*Claude*), naquit le 10 juin 1593, à Angers, où c'est lui probablement qu'on voit à 12 ans signalé parmi les élèves du Collége d'Anjou, V. *ci-dessus* p. 353, col. 2. Après avoir voyagé en France et à l'étranger, sans doute à la suite de quelque grand seigneur, il fut nommé presque enfant chanoine de Saintes, revint au même titre à Angers, puis, à peine adolescent, chargé des fonctions d'archiprêtre d'Angers et curé d'Andard qu'il occupa pendant 20 ans, de 1611 à 1631, prieur en même temps de la Roche-d'Iré, dont il échangea le titre en 1632 contre celui de doyen du Chapitre de St-Marceau de Paris, aumônier du roi et du duc d'Orléans dès au moins 1635, et cette année même gratifié du prieuré de la Haie-aux-Bons-Hommes, V. *ce mot*, près Angers, où il prit résidence dans les bâtiments reconstruits par lui de fond en comble — et mourut le 30 mars 1672. La pierre de son tombeau s'y voit encore — avec son épitaphe inédite et qui vaut la peine d'être conservée :

Soli Deo.
Siste, viator, et lege.
A Christo redivivo sacerdotum omnium, quotquot fuere,
Indignissimus Claudius Ligier *hic jaceo,*
Resurrectionem expectans.
Willelmus Ligier et Isabella Heard parentes, ut non obscuri,
Virtutibus tamen magis quam opibus clari, mihi ortum fecere.
IV Idus junii MDXCIII.
Juvenis, ut scientiarum omnium delectamenta prægustarem,
Ultra citraque regni fines plura loca peragravi.
Illustrissimorum amicorum beneficentia canonicus adolevi
In ecclesia Xantonensi perinsigni.
Patriæ posthac et propinquis necessario reditus Andegav.
Archipresbiteratui per IV fere lustra
Virum præstiti.
Senescentem me tandem et nesciri amantem hæc
Grandimontensis eremus et juste desolata, diplomate
Regio necnon pontificio mihi commendata, cœnobiarcham
Suscepit anno Domini MDCXXXV,
In qua restauranda laborans, de morte serio cogitans,
Et hæredum officia præsumens,
Hicce reconditorium mihimet extruxi
Et monimentum composui,
Felix
Si post vitam in Deo absconditam
Et cum bonis hominibus fere ductam, cursu consommato,
In Christo
Sine fine
Requieverim!
Hoc precare, viator, et abi.
Obiit die 30 martii
1672.

Arch. de M.-et-L. G 859; E 3199. — Note Mss. de M. Aug. Michel.

Ligier (*Jean*), est nommé par le roi René le 27 septembre 1440 « canonnier » de la ville d'Angers à 20 l. de gages par an. — Il ne percevait plus que 15 l. en 1452.

Ligné, f., cne de *Juvardeil*, anc. ardoisière exploitée vers 1850, abandonnée vers 1855; — vill., cne des *Verchers*. — *Ligné-Godard* 1450 (D. Bét.), — XVIIIe s. (Et.-C.). — Anc. terre noble relevant de Thouars, et passée dans la première moitié du XVe s., de la famille de Boumois dans celle de Lucas, qui la possède encore au XVIe. — En est sieur Franç. Lucas, chevalier, 1501, 1545. — Gabriel L., écuyer, et Antoine Brucam, écuyer, sont dits « chacun d'eux, seigneurs de la terre et seigneurie de Ligné-G. » 1565 (E 763); — Françoise de Gruel, 1628, veuve d'Alex. Thiboutot, chevalier; — Louis Ayrault, par acquêt vers 1655 de M. et Mme Durset; — avec anc. château seigneurial existant encore en 1830 et depuis détruit, — et chapelle, dans le village, vendue natt le 12 messidor an IV; — auprès, dans le carrefour, une croix y fut bénite le 21 août 1746.

Ligne (la), *Linea*, terre indiquée au XIIe s. dans les environs de *Cholet* (Cart. du Ronc., Rot. 2, ch. 34).

Lignerie (la), mon, cne de *St-Barthélemy*, avec important vignoble et 5 fermes. — En est sieur Jean d'Alancé 1566.

Ligotières (les), f., cne de *Durtal*.

Ligrom, f., cne de *Corzé*. — *Ad Ligrum* 1104-1120 (Cart. du Ronc., Rot. 4, ch. 42). —

Digitized by Google

Stagnum de Ligrun 1200 (Chaloché). — *La terre, fief et seigneurie de Ligron* 1540 (C 106, f. 6). — *Aligron* (Cass.). — En est sieur Gervais de Baracé 1152, — Thibault de Cherbaye 1431, Franç. de Cherbaye 1540, Ant. Romain 1687, 1697

Lime (la), faubourg de *Beaupréau*.

Limelle, f., c^ne de *Bécon*. — *Stagiarii, medietaria de Nimelle* 1251 (St-Nicolas, Brionneau, f. 281).—Domaine de l'abbaye de St-Nicolas d'Angers au XIIIe s., qui en payait pour toute dîme au curé deux septiers de seigle. Plus tard le métayer dut fournir deux torches de cire blanche pour la nuit de Noël. — En est sieur en 1540 Jean d'Andigné. — Le petit bois, qui y attenait, appartenant toujours aux moines, fut vendu nat^t le 9 mai 1791 ; = ham., c^ne de *Loiré*; — y naît tout auprès le ruiss. de Champiré, qui en prend parfois le nom; = c^ne de *Murs*. — *Le lieu appellé Limelle, le chemin de L. au molin de Clays* 1408 (E 472). — *Le clos de Limesle* 1488. — *Le clos de Lumesle* 1437, *de Lymesle* 1437 (Ib.); = (le Grand-), f., c^ne de *Brain-sur-l'Auth*. — *Villa Nitmerla terminatur una parte flumine Altione* 964 (Cart. St-Aubin, f. 91). — *Terra que appellatur Nithdus Merla super ripam Altionis* (Ib.). — *Molendinus de Nizmerla* 1080 circa (Ib., f. 44). — *Via per quam itur de manerio de Nimelle apud magnum cheminum* 1301 (Top. Grille). — *La metairie de Limêle ou Nimèle* XVIIIe s. (Terrier de St-Aubin). — Antique villa gallo-romaine, placée dans la forêt de Bellepoule, à laquelle elle donnait son nom jusqu'au Xe s., et que les chroniqueurs, anciens et modernes, ont confondue dans leurs légendes avec la forêt de Nyoiseau. Le domaine était borné vers S. par l'Authion, et vers N. par la voie romaine d'Angers à Tours. On en a trouvé des tronçons en 1865, ainsi que deux tombeaux sur des dépendances en Trélazé. — Il y existait un moulin sur l'Authion au Xe s., qui appartenait, comme le domaine, à l'abb St-Aubin d'Angers. Arrentée, puis aliénée, la terre rachetée de nouveau sur Simon de Candes, appartenait encore à la fin du XVe s. à Jean de St-Melaine 1489, 1500, et fit sans doute bientôt après retour aux moines qui la possédèrent jusqu'à la Révolution. Elle dépendait de l'office de l'aumônerie et fut vendue nat^t le 4 février 1791.—Des lettres patentes du duc d'Anjou de 1583, accordaient au propriétaire le droit de jeter un pont sur l'Authion pour mener ses bestiaux dans les communs. — La terre donne son nom à un petit ruiss. qui, né vers N.-E. en Brain, borde la c^ne de Trélazé et se jette dans l'Authion ; — 4 kil. de cours ; = (le Petit-), f., c^ne de *Brain-sur-l'A.*, exploitée en culture de graines et pépinières.

Limière (la), f., c^ne de *Vézins*.

Limin (Saint), — ou plutôt *Lumin, Luminius*, — avait son tombeau à Thouarcé, V. ce nom et *Bourgin* (Saint).

Limoge, ham., c^ne d'*Avrillé*. — Anc. domaine du Ronceray d'Angers, vendu nat^t le 16 février 1791 ; = cl., c^ne de *Mélay*.

Limonnière (la), f., c^ne de *Vézins* ; = (la Petite-), f., c^ne de *Vézins*.

Limousinière (la), f., c^ne des *Cerqueux-sous-Pass.* — *L'Emouxinière* (Cass.). — *La Limousinière en St-Hilaire* 1600 (Et.-C. des Cerqueux). — Dépendait jusqu'en 1854 de la c^ne de St-Hilaire-du-Bois ; = f., c^ne de *la Renaudière*. — Appart. en 1587 à messire Mathurin Bouhier, qui y mourut le 3 septembre ; = f., c^ne de *St-Christophe-du-B.* — On y remarque deux énormes et hautes colonnes de forme quadrangulaire en quartz, œuvre naturelle et non de main d'homme ; = h., c^ne de *St-Laurent-du-M.* — *La Rémousinière* (Et.-M.). — En est sieur messire Victor Binet 1637, son petit-fils Joseph Beaumont d'Autichamp 1749.

Limellière, cl., c^ne de *Cantenay-Ép.*

Lingré, f., c^ne de *la Pommeraie*. — *Le lieu, domaine, fief et seigneurie du lieu de L.* 1540 (C 106, f. 309). — Anc. maison noble, relevant de la Pouèze et dont une famille portait le nom jusqu'à la fin du XVIe s. Renault de L. en fonda, le 8 octobre 1516, la chapelle, sise dans l'enclos qui ouvrait sur de grands bois et futaies. Les seigneurs avaient leur enfeu sous leur banc, dans une chapelle du chœur de l'église paroissiale, où figuraient leurs armes. — En est sieur Claude Legay, écuyer, 1645, n. h. Denis Maugin, conseiller à l'Election d'Angers, 1738. Mme Maugin de L., devenue veuve pendant la Révolution, passait pour la plus belle femme d'Angers. On raconte que Lacretelle jeune l'avait rencontrée un jour à Paris dans une fête, et tout épris d'elle, lui écrivit pendant vingt ans sans obtenir de la revoir. Elle l'invita enfin à dîner, le jour qu'elle fêtait ses 83 ans. — La maison était habitée en 1791 par Moreau, entrepreneur de la levée de Montjean, avec sa femme et trois domestiques. Le 24 septembre il y fut investi par une bande de brigands, qui lui lièrent les pieds et les mains, ainsi qu'à tout son monde, et partirent, emportant linge et argenterie.

Lingré (de). — V. *Maugin de L.*

Linière, vill., c^ne de *Brigné*. — Anc. fief et seigneurie avec manoir noble, appartenant à la famille Dugué, du XVe s. à la fin du XVIe. Renault de la Marzellière le donne, le 8 septembre 1597, à sa sœur Madeleine, femme de René Juette, qui en passa marché le 6 décembre 1607 avec Jean de Hillerin, secrétaire du maréchal de Brissac. En est sieur Louis Budan, mari de Julienne de Bonchamps, en 1738.—Il était question en 1838 d'en reconstruire la chapelle ruinée vers 1825. — Elle était dédiée à Ste Suzanne et avait été fondée le 10 juillet 1504 par n. h. Pierre Dugué. Un mariage y fut encore célébré en 1705 ; = f., c^ne de *la Meignanne*.— Anc. domaine au XVIe s. de la famille de Dieusie (C 106, f. 206) ; — vendu pour moitié, le 6 thermidor an IV, sur les frères de Varice.

Linières. — V. *St-Jean-de-L.*

Linières (le Grand-), m^on et f., c^ne de *Chalonnes-s.-le-L.* — *Linières-Garguesalle* 1548. — *L.-Gargie-Salle* 1629. — *L. Quarquesalle* 1676. — *L. Garguessal* (Cass.). — Anc. terre noble, avec manoir, dont dépendait la seigneurie

Digitized by Google

de la paroisse. — Appartenait au XVIe s. à la famille de Garguesalle, qui lui a laissé longtemps son nom. — En est sieur Pierre de Garguesalle 1549, mari de Jeanne de Clone ; — n. h. Olivier Le Bigot, mari de Jacquine de Garguesalle, 1561. — Sur son refus de servir la rente d'une messe fondée chaque semaine en l'église paroissiale par un des anciens seigneurs, Geoffroy Papin, le service en fut supprimé en décembre 1573. — Ses héritiers étaient alliés aux familles de Malignats 1605 et de Champagné 1620. — Leur succède Charles Le Bigot, chevalier, 1654, mari de Suzanne de Loubbes, mort en sa terre de la Boissière au Maine et rapporté inhumer dans le chœur de Chalonnes — Sa fille Suzanne-Angélique épouse le 28 novembre 1676 Charles du Vau de Chavagnes, à la Gennevraie ; — Henri-François Le Bigot 1718, mari de Louise de Reinger de Boisseleau, meurt le 12 octobre 1734.—Y résidait en 1735 Jean-Abel de Petit-Jean, chevalier; — (le Petit-), f., cne de *Chalonnes-s.-le-Lude.*

Linières (les). — V. *Elinière* (l').

Linières-Bouton, con de Noyant-s.-le-L. (6 kil.), arrt de Baugé (20 kil.); — à 56 kil. d'Angers. — *Linerias* 862 (D. Bouq., VI, 573). — *Linières-sous-Bouton* 1783 (Pouillé). — *Linières-sur-Bouton* 1789 (B Procurat. des nobles et *Alman.*).—*Linières-Bouton* (*Alman.*, an V). — Ce dernier surnom est celui d'un petit fief voisin, autrefois réuni sans doute sous la main des mêmes maîtres. — Dans une vallée, bordée de bois vers S., de hauts coteaux vers N. (77-79 mèt.), entre la Pélerine (4 kil.) à l'E., Mouliherne (5 kil.) à l'O., Vernantes (8 kil.) et Vernoil (4 kil.) au S., Auverse (4 kil.) au N. et Noyant à l'E. et au N.

Le chemin de grande communic. de Brion à Rillé traverse de l'E. à l'O. le territoire, à quelques mètres du bourg, — sous lequel s'y réunit le chemin d'intérêt commun de Vernoil à Auverse, — et sort de la cne en traversant la route départementale du Lude, qui la borde extérieurement vers l'E.

Y passe au centre la rivière du Lathan, qui entre de l'E. à l'O. à l'extrémité vers N., s'incline par un brusque repli et traverse du N.-E. au S.-E., — et les ruiss. du Pont-Ménard, de la Fontaine-Couteau, de Vau et de la Masinière.

Superficie : 988 hect., dont 146 en bois, dépendant pour partie (68 hect. 66 ares) de la forêt de Pont-Ménard.

En dépendent les ham. de Bois-Simon (6 mais., 14 hab.), du Vert-Pré (6 mais., 19 hab.), des Rateries (8 mais., 20 hab.), des Naulières (4 mais., 13 hab.), de la Drugeardière (4 mais., 12 hab.), de la Ganaudière (3 mais., 10 hab.), deux moulins à eau et 25 fermes ou écarts.

Population : 49 feux, *225* hab. en 1720-1726. — *48* feux en 1788. — *224* hab. en 1831. — *243* hab. en 1841. — *247* hab. en 1851. — *267* hab. en 1861. — *287* hab. en 1866. — *240* h. en 1872, dont *27* seulement (6 mais., 5 mén.) au bourg, petit groupe un peu à l'écart vers N. du chemin de Brion à Rillé.

La *Mairie* est installée à loyer, sur ce chemin même et à 100 mèt. du bourg, dans la maison du Vert-Pré, avec *Ecole mixte* laïque. — Un projet de construction est à l'étude.

Nulle industrie ; — culture abondante de pommes de terre pour l'élève « du nourrit. »

Ni *Assemblée* ni *Foire.*

Bureau de poste et *Perception* de Noyant.

L'Eglise, dédiée à St Martin de Vertou (succursale, 5 nivôse an XIII), est un édifice en partie du XIIe s., terminé par deux pignons, en moyen appareil régulier, enveloppé par la cure et ses dépendances, et la façade vers l'O. envahie par une construction moderne. La porte latérale vers S. est couronnée d'une accolade et le centre sculpté d'une grappe de raisin. A l'intérieur, une courte et basse nef, sans voûte, éclairée autrefois par trois petites fenêtres romanes nues, dont une a été transformée par un meneau tréflé, précède une travée ouvrant par un arceau plat ogival et voûtée en compartiments de petits tores ronds, — puis une double travée, XIVe s., pour le chœur, le fond plat, percé de deux fenêtres avec quelques débris de vitraux, dont deux, en forme de charmants médaillons, représentent *Jésus au milieu des Docteurs* et l'*Adoration des Mages*. A gauche un arceau aveugle indique l'anc. chapelle seigneuriale. — On y voyait il y a 30 ans à peine deux belles tombes du XVe s., dont il ne reste plus que les épitaphes encastrées dans la muraille, — à droite celle d'Huet de la Chesnaie,

> Noble homme et preux, plein de vertu mondaine,
> Qui n'épargna oncques or ny monoye
> Pour aux armées avoir grâce hautaine,

et mourut à la Roche, où il s'était retiré en février 1486. Sa statue couchée, tête nue, le heaume et les gantelets à sa droite, les pieds sur un lévrier, a servi vers 1840 à la confection d'un fourneau et d'un évier de cuisine pour la cure ; — vis-à-vis, du côté de l'épître, celle d'Anne d'Aussigné, sa femme,

> Qui de jeune aage tant saige renommée
> Estoyt de toutes, que celle fut nourrie,
> Entretenue et aussi très-aimée
> En la maison de la reine Marie,

et qui mourut en mai 1484. Plus heureuse, la dame a sa statue recueillie depuis 1841 au Musée d'Angers, en pierre calcaire de 2 mèt. 20 sur 0m,66, où elle figure couchée, les mains jointes, les pieds sur un chien accroupi, vêtue d'une cotte armoriée d'une aigle aux ailes éployées, les cheveux cerclés d'un bandeau de perles, la tête sur un coussin brodé. Un dessin en a été donné par M. Morel dans ses *Promenades Pittoresques*. — Il faut signaler encore une *Annonciation* signée *Sauzée fecit 1773*, œuvre non d'un maître mais d'un artiste par son air sincère de naïveté ; dans l'angle supérieur à droite, se distingue un écusson lozangé écartelé ; — vis-à-vis une *Mise au tombeau*, du même temps et sans doute aussi d'un peintre provincial, provenant probablement de l'abbaye du Louroux, comme le rare ciboire, en forme de crosse abbatiale dorée, auquel est suspendue sur l'autel la pixis eucharistique.

Aucune trace antique ne subsiste, quoique le territoire fût traversé par les voies montant de

Digitized by Google

Vernantes à Noyant et de Mouliherne à Rillé, qui s'entrecroisaient sans doute au N. du bourg. On voit par un diplôme de 862 que dès le IXe s. il y existait un oratoire, *oratorium*, et le domaine en appartient à cette date au chapitre de St-Martin de Tours. Aucun autre titre, que je sache, n'indique ni quand ni comment il fut aliéné ni l'époque de la constitution définitive de la paroisse. La présentation de la cure appartenait au seigneur de la paroisse.

Curés : Jean *Viguier*, † le 9 mai 1628 — Mathurin *Restif*, juillet 1628. — Pierre *Brun*, 1630. — Mathurin *Restif*, 1634. — René *Savary*, 1642. — André *Bourdin*, 1658, 1677. — Ch. *Jousseaume*, février 1678. — G. *Grandvillain*, 1689, 1693. — C. *Lasne*, 1697, 1706. — Louis *Pays-Meslier*, février 1706, † le 8 mai 1748, âgé de 61 ans. — Louis *Philippe*, juin 1748, † le 12 juin 1770, âgé de 57 ans. — *Mauxion*, 12 octobre 1771, † le 28 juillet 1787, âgé de 60 ans. — *Cormier*, août 1787, qui est maire en 1790.

Le fief même n'a aucune histoire, quoiqu'un château dut de bonne heure y être constitué au centre d'un si important passage. La terre, titrée de châtellenie, donnait son nom à une famille de chevalerie. Guillaume de Linières, un des derniers, périt à Poitiers aux côtés du roi. Dès les premières années du XVIIe s. on y voit installée la famille de Petit-Jean. — Jean de Petit-J. en 1624, — Jacques de P.-J., mari de Suzanne de Landepoustre, en 1629; — Charles de Villiers, mari de Jeanne Falloux, en 1665; — Antoine de P.-J., marié le 8 novembre 1666 à Marie Legoux, † le 26 novembre 1678; — Jean-Abel de Petit-J., veuf en 1733 de Marie Rodoyer, remarié en 1756 à Louise-Armand-Scholastique de Ruzé; — Charles-Marin Héard, chevalier, sieur de Boissimon, marié avec Sophie Poulain de Vaujoie le 10 janvier 1755; — leur fils Ch.-Marie-Louis Héard de Boissimon, capitaine de dragons, en 1780, fédéré du 14 juillet 1790, président du canton en l'an XI; — aujourd'hui, par le mariage de sa nièce, la famille de la Mothe de Règes. Le château, qui s'est approprié le nom de Boissimon, est un édifice du XVIe s., avec tourelle engagée, mais dépourvu de tout caractère par suite de transformations successives. La partie restaurée communique par une avenue au chemin de Mouliherne. A l'intérieur, quatre ou cinq beaux portraits des familles Boissimon et la Mothe, une copie d'une toile du Musée d'Angers et la bibliothèque du XVIIIe s. Quoique à peine à 200 mèt. au N. de l'église, il est situé sur la cne de Noyant; les bâtiments seulement vers S. sont sur Linières, la limite des deux communes traversant la cour même, qui les sépare.

La paroisse, pour la majeure partie en landes et bruyères, était comme englobée dans les domaines de Monsieur, sans en faire partie. Le seigneur y sollicitait en 1785 l'établissement de quatre foires, qui lui furent refusées. — Il y existait en 1789 un moulin à huile et 3 moulins à eau, dont un appartenait à l'abbaye du Louroux; — beaucoup de pauvres, pour le plus grand nombre chanvriers. Elle dépendait de l'Archiprêtré de Bourgueil, de l'Élection et du District en 1788 de Château-la-Vallière, en 1790 de Baugé, du canton de Mouliherne en l'an IV.

Maires : Cormier, 1790. — Thomas *Nourrisson*, an II. — *Girondeau*, démissionnaire le 25 avril 1806. — Ch.-Élisabeth *Héard de Boissimon*, 4 novembre 1806. — *Girondeau*, 7 décembre 1815. — Jacq. *Lécureuil*, 25 mai 1821. — Thomas *Marmin*, 23 janvier 1826, installé le 22 avril. — Paul *Girondeau*, 1834. — Ch. *de Boissimon*, installé le 26 juin 1842. — Ernest *de la Mothe de Règes*, 16 juillet 1852, installé le 25. — *Marmin*, 1870, en fonctions, 1875.

Arch. de M.-et-L. C 34 et 192. — Arch. comm. de Linières et de Meigné, Et.-C. — *Répert. arch.*, 1862, p. 1.— *Catal. du Musée arch. d'Angers*, n° 84. — Morel, *Promenades pittoresques*, 2e année. — D. Bouquet, t. VIII, p. 573. — Cornilleau, *Essai sur le Canton de Longué*. — Pour les localités, voir *la Bodinière, la Forterie, la Touchardière*, etc.

Lion, f., cne de *Contigné*. — *Le lieu et appartenances du Lien* 1491, — *de Lion* 1495-1502 (G Cure). — V. *Glon*.

Lion-d'Angers (*Canton du*), entre les cantons du Louroux-Béc. et d'Angers N.-O. vers S., de Tiercé et de Châteauneuf vers l'E., de Candé et de Segré vers l'O., de Segré et le Départ. de la Mayenne vers N., — sur un plateau bordé vers l'E. et vers N. par les coteaux de l'Oudon et de la Mayenne, avec un large et long écart formant bordure le long de la Mayenne, depuis son entrée dans le Départt jusqu'au confluent de l'Oudon; — nul autre cours d'eau important — En travers de l'E. à l'O. passe la route départ. de Baugé à Nort, — du S.-E. au N.-O. et du S. au N., longeant les rivières, les routes nation. d'Angers à Rennes et d'Angers à Caen; — en attendant les voies ferrées, en construction, de Segré et de Laval à Angers. — Sa superficie mesure 21,336 hect., répartis entre 11 communes, Andigné, Brain-sur-Longuenée, Chambellay, Gené, Grez-Neuville, la Jaille-Yvon, le Lion-d'Angers, Montreuil-sur-Maine, la Pouèze, Pruillé, Vern, — comprenant *12,318* hab. en 1831, — *11,929* hab. en 1841, — *12,496* hab. en 1851, — *12,895* hab. en 1861, — *13,629* hab. en 1866, — *12,553* hab. en 1872, de population essentiellement agricole, — sauf vers S. et vers l'O., où une industrie active exploite les fours à chaux de Vern, les ardoisières de la Pouèze, — et le long de la Maine, des carrières de pierre pour la bâtisse et le pavage.

Lion-d'Angers (le), petite ville, chef-lieu de canton, arrt de Segré (14 kil.); — à 22 kil. d'Angers. — *Vicus qui Legio nuncupatur*, — *Villa Legio* 1010-1035 (Cart. St-Aubin, f. 51). — *Vicus Leionis* 1064 (St-Serge, 1er Cartul., p. 288). — *Leion* 1056-1082 (Ib., 2e Cartul., p. 86). — *Legio* 1087 (Cart. St-Aubin, f. 61). — *Legium* (St-Serge, 2e Cartul., p. 318). — *Leo* 1108-1118 (Cart. St-Nic., p. 262). — *Castrum quod nuncupant Leionem* 1130 circa (*Chron. d'Anj.*, t. II, p. 117). — *Leonium* 1120 circa (Cartul. Ronc., Rot. 3, ch. 82), 1300 (Champigné, ch. or.), — *Leum* 126 (*Arch. d'A.*,

Digitized by Google

t. II, p. 254). — *Leon*, *Leyon* 1207 (H.-D. *B* 28), 1418 (Invent.). — *Le Leon d'Angers* 1518 (Pontron, 13). — *Burgus Leonii* 1527 (Et.-C.). — *Leonium Andegavense* 1533 (G 701). — *La ville du Lion d'Angers* 1625 (Et.-C.). — J'ignore l'origine de ce nom, qu'on rattache unanimement, mais sans vraisemblance aucune, au séjour d'une légion romaine dans le pays.

Sur le plateau creusé de petites vallées, en pente au N. vers l'Oudon, — entre Grez-Neuville (4 kil.) au S. et à l'E., Thorigné (3 kil.) à l'E., Montreuil-sur-Maine (3 kil.) et St-Martin-du-Bois (9 kil.) au N., Andigné (7 k.) et Gené (8 k.) à l'O.

La route nation. d'Angers à Caen monte du S. au N., rencontre à l'entrée de la ville la route départ. de Baugé à Nort, — qui a traversé de l'O. à l'E. le territoire (6 kil.), — puis à 200 mèt., vis-à-vis l'église, le chemin d'intérêt commun de Marans, enfin au sortir, sur le quai de l'Oudon, la route départ. de Rennes, — qui descend du N.-O. au S.-E. (6 kil.). et lui emprunte dès lors tout son parcours jusqu'à Angers, — franchit l'Oudon, laisse presque aussitôt s'échapper à droite la route de Baugé, — qui s'en va vers l'E., le long du parc de l'Ile-Briant, traverser la Mayenne sous le domaine de Chauvon (2 kil. 300 mèt.), — et poursuit en ligne droite vers N., en détachant à droite le chemin d'intérêt commun de Montreuil.

L'emplacement d'une *station* y est désigné sur la ligne en construction de Laval à Angers.

Y passent la Mayenne formant la limite orientale, — l'Oudon, qui limite vers N., franchi, au sortir de la ville, par un *pont de pierre* de 3 arches, emporté par les eaux en janvier 1820, reconstruit et livré aux piétons le 4 novembre 1827, mais dont les arches trop abaissées gênent à la moindre crue la navigation ; une décision ministérielle du 30 septembre 1874 y a autorisé l'établissement d'un tablier métallique ; — les ruiss. du Courgeon et ses affluents de la Brissetière, de la Bellaudrie, des Mazières et de l'Avais, nés sur la commune.

En dépendent les ham. de la Himbaudière (3 mais., 17 hab.), des Rivières-Mouton (8 mais., 24 hab.), du Petit-Gros-Bois (4 mais., 14 hab.), de la Huperie (3 mais., 17 hab.), de la Baudouinaie (4 mais., 12 hab.), de la Bellaudrie (4 mais., 11 hab.), de la Bellomaie (4 mais., 17 hab.), les châteaux de l'Ile, de la Roche, de l'Hommeau, de Sourdon, de la Forêtrie, des Faveries, du Mas, de la Roirie et près de 150 grosses fermes ou écarts.

Superficie : 4,111 hect. dont 16 en bois, 125 en prairies artificielles, 337 en prairies naturelles, le reste en labours et cultures diverses.

Population : 360 feux, *1,712* hab. en 1720-1726. — *400* feux, *2,150* hab. en 1789 — et en 1831. — *2,732* hab en 1841. — *2,760* hab. en 1851. — *2,749* h. en 1861. — *2,752* hab. en 1866. — *2,708* hab. en 1872, dont *1,580* de population agglomérée.

La petite ville (295 mais , 494 mén.), se concentre, bordée au N. par le quai de l'Oudon et sans franchir l'eau, le long de la route nation. d'Angers, formant une longue rue, d'où rayonnent trois ou quatre rues parallèles à la rivière, qui s'éparpillent par la campagne, d'aspect relativement assez vivant, animée par un important passage de voitures, l'escale des bateaux à vapeur de Segré, une navigation malheureusement trop restreinte, plusieurs hôtels, dont un, le *Lion-d'Or*, réputé dans tout le pays, et de nombreuses maisons neuves, avec préaux de fleurs et de verdure. — Le plan général d'alignement a été fixé par arrêté du 14 mai 1853.

Foires les 2 février (St-Laurent), 22 avril (St-Georges), 11 juin (St-Barnabé), 1er vendredi de juillet, 11 septembre (St-Hyacinthe), 18 décembre (St-Gratien), importantes pour la vente des blés et des bestiaux, surtout celle de la St-Georges, que fréquentent les Normands. Celle de St-Laurent fut créée en 1607, par lettres royaux d'Henri IV, au profit et sur la demande du baron de Bécon. — Celle de juillet se tenait le 2e lundi et a été déplacée par arrêté du 1er mai 1875.

L'ancienne *mesure* locale comptait 12 boisseaux pour 15 des Ponts-de-Cé.

Céréales en abondance, et aussi pommes de terre ; lin et colza en moindre quantité ; nombreux arbres à fruit en bordure sur les champs, notamment pommiers à cidre ; — quelques noyers et châtaigniers.

Recette de Poste. — Chef-lieu de Perception pour les cnes du Lion-d'Angers, Andigné, Grez-Neuville, Montreuil-sur-M. et Pruillé.

Ecole communale *de garçons* (Frères des Ecoles chrétiennes), construite en 1833-1836 et de nouveau par adjudication du 22 novembre 1852, et *Salle d'asile*, adjugée le 9 juillet 1852, — les deux projets transformés, au courant des travaux (archit. Delestre) par un devis du 25 juin 1853, qui a relié les deux bâtiments à un corps central, comprenant la *Mairie*, la *Justice de paix*, le *Bureau de télégraphie*, avec façade unique vers l'E. sur le Champ de foire, travaux reçus par procès-verbal du 1er avril 1859. — *Ecole de filles* (Sœurs de St-Charles d'Angers).

L'anc. *presbytère* à été aliéné par ordonnance du 14 février 1845, à charge par les acquéreurs d'en reconstruire un neuf.

L'*Eglise*, dédiée à St Martin de Vertou (Cure, 13 brumaire an XI), est l'ancienne chapelle particulière du prieuré bénédictin et dont l'œuvre remonte en partie à sa fondation. Le portail surtout en est remarquable par la disposition de son archivolte, formé de quatre demi-cercles concentriques, où les joints, en ciment rouge, des tuffeaux et des assises dessinent en saillie une curieuse décoration, l'assise principale s'enchevêtrant dans une bordure demi-ronde aux 1er et 3e rangs, triangulaire au second, qui présente à l'œil un miroitement d'angles solides, alternativement saillants et rentrants d'effet singulier. Le cordon extérieur est formé de simples billettes, V. un dessin dans Berthe, Mss. 896, t. I, f. 18 et une gravure par Hawke dans M. Godard, *L'Anjou et ses monuments*. — Au-dessus, dans la façade en petit appareil, sans briques, s'ouvrent deux fenêtres, plein cintre, sans ornement, briques, ni sculptures, comme les fenêtres de la nef percées dans les murs en petit appareil presque régulier,

Digitized by Google

sans trace d'imbrication. Toute cette partie de l'œuvre, nef et portail, remonte certainement aux premières années du XIe s. Les arcades de l'intertransept sont ogivales, portant vers l'angle S.-E. sur un chapiteau chargé de deux animaux fantastiques. De chaque côté une fenêtre à triple meneau, chargé d'un triple quatrefeuille, ne date que du XVe s. Le chœur et l'abside plus insignifiants encore sont destinés à être jetés bas par une transformation nouvelle, dont les travaux, projetés depuis longtemps, ont été adjugés le 12 octobre 1875 (archit. Dusouchay). — Une restauration en 1852 a fait découvrir dans la nef de curieuses fresques : — au-dessus de la porte, *la gueule du démon* vomissant les sept péchés capitaux ; — sur la muraille, à gauche, par scènes distinctes et de mérite très-inégal, encadrées dans un gros trait noir, le *Purgatoire*, une *Crucifixion*, de style émacié, un *St Christophe, Ste Anne et la Vierge, le Christ portant sa croix*, dont le pied est soutenu par un groupe de jeunes clercs et de saintes Femmes, *St François d'Assises, St Antoine*, des *Solitaires* et des *Martyrs ;* — et au-dessous, un peu avant les dernières scènes, dans un retrait ouvert en anse de panier, un remarquable diptique, contenant à gauche l'*Ecce homo* avec Pilate, à droite les Juifs, criant : *Tole ! tole ! crucifige eum* ; au centre une statuette du Christ, le tout restauré mais avec goût par les peintres Diot et Livache, V. un dessin de ces peintures au Musée d'archéologie d'Angers — et une lithographie dans l'*Indicat.* de Millet. — Le long des murs, une ancienne litre porte trois écussons, dont ceux des Champagné et des Girard de Charnacé. — Notons, entre autres tableaux, un *St Sébastien* du XVIIIe s., et une *Cène*, copie par Diot, peintre-décorateur, enfant de la petite ville.

Le pays, placé au confluent de deux grands cours d'eau, présentait les conditions recherchées par les agglomérations gauloises. L'établissement primitif paraît s'être installé vers le bec d'Oudon, sur la rive gauche, où longtemps resta visible une de ces levées de terre, qu'on appelait, comme partout, un camp de César. Dans le parc de l'Ile-Briant subsiste encore un *dolmen*, le toit long de 5 mèt., large de 2 mèt. 40 sur 1 mèt. environ d'épaisseur. Un pont, dont le souvenir se conserve jusque dans les aveux du XVIe s., y franchissait la Mayenne au-dessus du Port-de-Grez, livrant passage à la voie d'Angers à Chatelais. — Sur la rive opposée, quelque autre clan dut camper au faîte de l'escarpement dit du Châtelier, dont la pente ravinée vers N. et vers S. est longée par une voie très-reconnaissable encore en 1859 dans la direction de Neuville, à laquelle se rattachait, ce semble, un chemin vers Gené. — Le centre nouveau fut reporté sans doute, en amont de l'Oudon, par le passage de la grande voie montant d'Angers, l'*agger publicus, qui vocatur Legionensis*, XIe s. (Cartul. du Ronc., Rot. 3, ch. 33), qui s'y bifurquait, comme aujourd'hui, vers Segré et vers Châteaugontier, reliée probablement par la voie de Vern à Candé. On a trouvé dans l'Oudon, entre les vieilles piles du pont, un glaive romain recueilli au Musée d'Angers. La petite ville, *vicus*, s'étendait sans doute primitivement sur les deux rives, jusqu'à sa ruine entière par Foulques-Réchin, qui y mit le feu en 1087. A la reconstruction, qui suivit, elle se replia sur la rive droite, qu'elle n'a pas dépassée depuis, s'enfermant dans une enceinte en manière, au XIIe s., de place forte, *castrum*, ruinée de nouveau et incendiée par les Bretons en 1489. — En 1587 le roi autorisa les habitants à entourer leur bourg d'une clôture nouvelle, mais à peine achevée et bien vite abattue, dont il restait pourtant avant la Révolution de larges pans de murs et une porte debout, et jusqu'en ces derniers temps, quelques vestiges à la Mare-au-Coq.

Dès le 23 août 1589 le gouverneur de la Rochepot amenait d'Angers la garnison pour en débusquer le capitaine de Beaulieu, qui s'y était installé au nom de la Ligue et qui, réfugié dans l'église, tint tête à tous les assauts jusqu'à l'arrivée des secours de Châteaugontier. Les soldats royaux durent se retirer, en laissant 60 morts et tous leurs bagages. — Puicharic revint le 26 novembre et pénétra par escalade, aidé des paysans de garde dans les fortifications, qui couvraient l'église, tua le capitaine Beaulieu et y laissa une garnison, qui fut de nouveau surprise de nuit le 7 août 1590 par les Ligueurs. — On la voit encore occupée en juillet 1621 par les troupes du duc de Vendôme, qui en furent délogées le 27 par la garnison des Ponts-de-Cé. — En février 1652, pendant le siége d'Angers, la noblesse du parti royal forma assemblée au Lion pour surprendre les faubourgs, et en fut relancée par la cavalerie frondeuse qui vint couper les ponts. Dès le milieu de janvier les habitants en foule avaient émigré, épuisés depuis tant d'années par les exactions des gens de guerre.

La paroisse est sans aucun doute des plus antiques. L'église appartenait au trésorier de Saint-Maurice d'Angers et venait d'être reconstruite, telle que la façade en subsiste encore, quand il en fit don aux moines de St-Aubin d'Angers avec l'écluse et deux moulins sur l'Oudon, la moitié d'un moulin à Courgeon, le four principal de la ville, et tous les droits sur le marché qui se tenait la veille de la Saint-Martin pour la vente du poisson, *ad emendos pisces* (1010-1030). L'évêque Eusèbe Brunon en confirma la propriété aux moines, qui y constituèrent un important prieuré, parfois, mais à tort, qualifié de *prieuré-cure*. Les titres en sont malheureusement perdus, sans qu'on puisse rien autrement dire du prieuré ni de la cure.

Prieurs : Pierre *Trépigné*, résignataire en 1460, sous réserve d'une pension viagère. Il lègue en 1467 à St-Aubin un beau missel à charge d'être inhumé dans l'église abbatiale. — Jean *de Tinténiac*, 1473, qui résigne. — René *d'Andigné*, 1547, 1554, en même temps curé de St-Martin-du-Bois. — Mich. *de Bugi*, 1652. — M. *Lambert*, résignataire en 1668. — Anne *Nouet*, 1668, † le 17 février 1707, âgé de 72 ans. — Franç. *Des Ribes*, docteur en Sorbonne, directeur du Séminaire d'Angers, 1760, vicaire-général du diocèse de Clermont-Ferrand, 1780.

Le temporel comprenait à la fin du XVIIIe s.,

Digitized by Google

outre les dépendances immédiates du prieuré, avec jardins et cours encloses, 5 mét., une closerie, des prés, un four à ban, des bois taillis, une dîme, et tout droit de chasse et de pêche.

Les registres de la paroisse remontent à 1527, mais aucun des curés jusqu'au XVIIIe s. ne paraît tenir résidence et le service est fait par des vicaires.

Curés : Pierre *Lelarge*, 1399. — Jean *Jouin*, 1419. — Franç. *d'Andigné*, 1540. — Jean *d'Andigné*, 1555. — Jean *Le Moyne*, 1609, 1614. — Mathurin *Charlot*, sieur de la Guérinière, 1619, 1640. — *Drugeon*, 1643. — *Bonneau*, 1647. — Et. *Garreau*, 1647, 1658. — Simon *Quéchon*, 1662, 1666. — Pierre *Chauveau*, 1666, par permutation avec son prieuré de Trémentines. — Franç. *Caternault*, 1680, qui résigne en 1702 et meurt à Angers le 13 décembre 1710.—Gabr. *Berthelot*, anc. vicaire, avril 1702, septembre 1727. — Pierre *Regnoul*, novembre 1727, † le 5 septembre 1746, âgé de 54 ans. — Jean-Bapt.-Aug. *de Saincton*, novembre 1746, en même temps prieur d'Andigné, † le 4 septembre 1787, âgé de 72 ans. — Pierre-Et. *Bassereau*, docteur en théologie, V. *ce nom*, installé le 13 septembre 1787, qui signe tout simplement « officier public » à partir du 1er nivôse an II jusqu'en germinal.

On trouve dès 1605 une *école* laïque tenue par Noël Desquecz, — en 1767 par Lézin Martial, qui meurt le 27 juin, âgé de 70 ans. François-Pierre de Beaurepaire, « maître ès-arts, » mari de dlle Louise Lemonnier, l'avait remplacé et est dit « principal du collége » en 1778, « maître de « grammaire » en 1780. Son fils Louis-Justin L. était en 1790 notaire royal au Bourg-d'Iré.

Le fief, simple châtellenie, et non baronnie, bien qu'en dise Hiret et même nombre de titres, relevait dès le xe s. de Craon, à qui il devait une paire d'éperons dorés à mutation de seigneur. Il appartenait dans les premières années du XIe s. à Aubry de Vihiers, cousin de Foulques-Nerra, et dans les dernières années à Normand de Montrevault, gendre de Geoffroi Rorgon, seigneur de Candé, dont les successeurs réunissent les deux puissants fiefs ; — Guill. de Thouars en 1204, — Geoffroi de Châteaubriant, son héritier dès 1243, mort en 1284 — et la famille jusqu'à Marie de Chât., veuve de Jean de Chambes de Montsoreau, 1519, Philippe de Chambes 1529 ; — René de Montboucher, par acquêt le 13 janvier 1566 de Jean de Chambes ; — Anne de Franquetot de St-Hénis, mari de Françoise de Montboucher, dame d'honneur de la reine, 1634 ; — Jacques-René de Girard de Charnacé, sieur de Montboucher, 1716 — et les autres propriétaires de ce fief seigneurial.

Une matrice (XVIe s.) ronde, en cuivre, portant en légende : *Sceaulx du Lion d'Angers*, avec les armes des Montboucher, figure au Musée d'Angers, n° 614.

Il est remarquable que dès 1789 il ne restait plus aucune lande en friche sur la paroisse qui, dans son cahier de doléances, réclame la création dans chaque District d'une école d'agriculture. On y comptait 22 décimateurs tant nobles que clercs.

Elle dépendait du Doyenné de Candé, de l'Election d'Angers, du District de Segré, — et se trouva exposée dès le 12 mars 1793 à toutes les misères de la Chouannerie ; — mais ce serait bien là toute une autre histoire !

Maires : Jacques *Bernier*, juin 1793. — Michel-René *Fourmond*, 1er messidor an VIII, démissionnaire en 1813. — *Poulain du Mas*, 21 septembre 1813. — *Mercier-la-Vendée*, 5 décembre 1816. — *Quris*, docteur-médecin, 21 septembre 1830. — Arsène *Faultrier*, notaire, mars-août 1841. — Pierre *Audiot*, vétérinaire, août 1841. — Louis-Charles-Emmanuel, comte *d'Andigné de Maineuf*, septembre 1848, † le 24 septembre 1871. — Jules *Bernard*, docteur-médecin, septembre 1871, en fonctions, 1875.

Arch. de M.-et-L. C 194 ; H St-Aubin ; H.-D. *B* 52. — Arch. mun. d'Angers BB 23, f. 123 ; 47, f. 18 ; CC 5, f. 299. — Arch. comm. E.-C. — Louvet, dans la *Revue d'Anjou*, 1854, t. II, p. 22, 160, 166, 175 ; 1855, t. II, p. 192. — Mss. Valuche, f. 58 et 71, à la cure de Candé.—Cl. Ménard, Mss. 875, t. I, f. 174-175. — Cart. St-Aubin, f. 53 v° et 61. — *Répert. arch.*, 1863, p. 399 ; 1868, p. 253. — *Nouvelles archéol.*, n° 35. — *Congrès archéol* de 1871, p. 168. — Berthe, Mss. 896, t. I, f. 18. — Hiret, p. 231 — Pour les localités, voir, à leur article, *Beuston*, *la Motte-Charnacé*, *la Motte-Ferchaud*, *Beausson*, *l'Ile-Briant*, *Chauvon*, *les Vents*, *Sourdon*, *le Mas*, etc.

Lion-d'Or (le), f., cne de *Jumelles*,

Lions (les), f., cne de *Montjean*.

Lion-Vert (le), cne d'*Aubigné*. — Une large et antique croix de pierre, le pied brisé, fichée dans un bloc de pierre équarri, conserve seulement le nom de l'habitation disparue.

Lipeiacus, villa du pays d'Anjou, mais aujourd'hui d'Indre-et-Loire, si c'est, comme je le crois, *Lezé*, antrefois de la paroisse de Varennes-sous-Monts., auj. de celle de Chouzé. V. le Diplôme du 14 juin 822, dans D. Bouq., IX, 427.

Liré, canton de Chantoceaux (10 kil.), arrond. de Cholet (43 kil.) ; — à 56 kil. d'Angers. — *Liriacus* 1070 circa (*Arch. d'Anjou*, t. II, p. 15), 1195 (Cart. de Chemillé, ch. 78). — *Lire* 1100-1120 (Ib., ch. 76), 1185 (Pr. de Chantoc., ch. 10). — *Lireium* 1118 (*Arch. d'Anj.*, t. II, p. 17), 1124-1135 (Cartul. du Ronc., Rot. 3, ch. 9), 1187 (H.-D. *B* 109, f. 1), 1249 (Cartul. de Liré, fol. 28). — Dans la vallée et au faîte des hauts coteaux (74-102 mèt.), qui bordent la rive gauche de la Loire, découpés par trois vallées transversales, — entre la Loire, à 2 kil. de l'église, formant limite avec Ancenis tout du long (6 kil.) vers N., Bouzillé (3 kil.) à l'E., le Fuilet (8 kil.) à l'E. et au S., St-Laurent-des-Autels (7 kil. 1/2) et Drain (3 kil. 1/2) à l'O.

La route départementale de Nantes à Ancenis monte du S. au N. (7 kil. 1/2) dans la région de l'O., rallie à 1 kil. le chemin de grande communication du Fuilet, descend par une double et rapide courbe le coteau, qui porte le bourg, y croise au bas la route départementale de Saumur qui longe la Loire (4 kil.) et gagne à travers les prairies, — sur une haute levée, — le pont de pierre construit en 1860, dont deux arches emportées par l'inondation de 1872 ont été rétablies en 1874, d'après le système Polonceau, — le *pont suspendu* d'Ancenis, libre de péage, — et la *station* de la ligne d'Angers à Nantes, à 3 kil. de l'église.

La Loire dans ses mouvements inconstants et désordonnés a bouleversé depuis des siècles la

Digitized by Google

vallée, en y formant les boires de l'Entillouse, des Ecouilles, des Buaux, de Ste-Catherine, des Fillons ou de la Combe.

Y aboutissent, nés sur la c^ne^, — le ruiss. de Liré, qui du pré de la Manne-de-Dessous, près la Sasserie, coule du S.-E. au N.-O., passe à l'Epinay, dont il prend parfois le nom, à la Charpenterie, longe la route d'Ancenis, puis sous le bourg, aux Galtières, et se termine à la hauteur du Gros-Léard (5,900 m. de cours); il traversait autrefois le chemin et se jetait dans la boire des Fillons ou de Liré; — et les ruiss. de la Barre, qui forme limite avec Bouzillé, de la Fontaine-de-la-Baudonnière, et des Robinets ou du Pont-Renaud avec ses affluents du Pâtis et de la Grasse-Noue, nés en Liré.

Superficie : 3,182 hect., dont 350 en vignes, culture de tout temps très-répandue, 800 en prés, 42 en bois taillis, le reste en labours, y compris les 40 hect. de landes en friches il y a 40 ans.

En dépendent les vill. et ham. du Fourneau (44 mais., 165 hab., à 1,500 mèt. N.), de la Baudouinière (10 mais., 31 hab.), de la Rabotière (9 mais., 31 hab.), du Bourneau (8 mais., 28 h.), de la Tournerie (8 mais., 28 hab.), des Vinettes (6 mais., 23 hab.), de la Nanterie (4 m., 28 h.), de la Basse-Combe (5 mais., 17 hab.), des Martinières (6 mais., 26 hab.), de la Haute-Combe (5 mais., 19 hab.), des Chauvins (5 mais., 21 h.), de Ste-Marie (4 mais. 23 h.), de la Coudraie (4 mais., 16 hab.), de la Haie-Chevalier (8 mais., 16 hab.), de la Tranchaie (5 mais., 24 hab.), des Turpinières (4 mais., 16 hab.), de la Draperie (5 mais., 17 hab.), de l'Archerie (5 m., 15 h.), du Sauzay (4 mais., 21 hab.), du Petit-Bain (4 mais., 27 hab.), de la Caradière (4 mais., 26 h.), de la Grande-Godinière (4 mais., 28 h.), du Bois-Brulé (5 mais., 25 hab.), de la Faroire (4 m., 19 hab.), de Boisnive (4 mais., 24 h.), des Garennes (4 mais., 17 hab.), de Champ-de-Grés (4 mais., 13 hab.), des Haies (4 m., 14 h.), des Bouchereaux (4 mais., 13 hab.), le château de la Turmelière, 6 moulins à vent et 90 à 100 grosses fermes formant groupes pour la plupart de 2 ou 3 maisons.

Population : 8 à *900* communiants en 1683. — *245* feux, *1,110* hab. en 1720-1726. — *280* feux en 1789. — *1,700* hab. en 1792. — *1,463* hab. en 1806. — *1,923* hab. en 1821. — *2,019* hab. en 1831. — *2,059* hab. en 1841. — *2,220* hab. en 1851. — *2,310* hab. en 1861. — *2,473* hab. en 1866. — *2,281* hab. en 1872, dont *464* hab. (129 mais., 136 mén.) au bourg, sis, comme l'église, au sommet du coteau, le long de la route d'Ancenis, jusqu'à l'entrecroisement de la route de Saumur, où, dans un groupe de maisons plus modernes, se remarque un large portail plein cintre daté à la clé : *1688*. — La maison qu'on montre, dans le bourg même, vis-à-vis l'église, comme « le logis de Dubellay, » n'est qu'une construction du XVIIIe s., avec une tourelle peut-être un peu plus ancienne.

Deux *fours à chaux* très-importants au vill. des Fourneaux, sur le gisement même du calcaire, qui s'étend vers l'E. jusqu'à Bouzillé; — 1 moulin à eau; — commerce important de vins, chaux, céréales, bestiaux.

Ni *foire* ni *marché*.

Bureau de poste d'Ancenis (Loire-Inférieure). — *Chef-lieu de perception* pour les communes de Liré, Drain et Bouzillé.

Mairie neuve avec *Ecole* laïque *de garçons*, acquise en 1840 par ordonnance du 17 avril et rebâtie en 1849. — *Ecole* communale *de filles*, bâtie en 1862, avec *Salle d'asile* publique (Sœurs de St-Gildas), inaugurée le 2 novembre 1870 et dont « *la fondation est due à la libé-* « *ralité de M^r^ et Mme Charles Thoinnet de* « *la Turmelière,* » ainsi que l'indique une inscription en lettres d'or.

L'*Eglise*, dédiée à Notre-Dame (succursale, 30 septembre 1807), est un édifice tout moderne (40 mèt. sur 10), construit par adjudication du 15 avril 1822 (archit. Seheult de Nantes et Lenoir d'Angers), en style néo-grec, avec maître-autel en marbre, à baldaquin porté par 6 colonnes corinthiennes, et deux grands tableaux : *Sainte Anne enseignant la Vierge* et *Ste Thérèse;* à la sacristie, une admirable croix processionnelle en argent (0^m^,60 de haut., 0^m^,41 au bras); d'un côté *le Christ* (0^m^,17) couronné d'épines, dans une gloire, sur un carré travaillé de riches nielles, les pieds superposés; aux extrémités, dans de riches quatrefeuilles lancéolés (0^m^,10), quatre médaillons : en haut, *le Christ bénissant;* à droite, *la Vierge*; à gauche, *Saint Jean*; en bas, *St Christophe* et une Sainte; — au revers, le *Bon-Pasteur* (0^m^,11 de haut), portant la brebis et foulant le démon; dans les médaillons, les animaux symboliques des *Quatre Evangélistes*. Le nœud forme une sorte de rotonde découpée de 12 niches fleuronnées (0^m^,10 sur 0^m^,3), chacune avec une statuette d'apôtre reconnaissable à ses attributs traditionnels; le fonds même de la croix quadrillé et orné de quatre feuilles et de quintefeuilles lancéolés; — œuvre remarquable du XVe s. récemment restaurée.

Trois *peulvans* existaient récemment encore dans le pré de la Pierre-Levée, sur la rive droite des Robinets, près la Nanterie, disposés en triangle, à 10 mèt. environ de distance l'un de l'autre, un des trois couché, les deux autres debout de 2 mèt. 50 au-dessus du sol, désignés du nom de *Pierres-au-Diable*, — et détruits en 1857. — Il n'existe aucune trace des voies dont la plus antique rasait peut-être le pied du coteau, du Marillais tout au moins jusqu'à Chantoceaux. Celle d'Angers à Nantes, suivant les hauteurs, passait le ruiss. du Pont-Renaud, sur un pont refait au XVe s. et encore debout à 15 ou 20 mèt. en aval de la route départementale.

La première agglomération semble avoir existé dans la vallée même, alors en partie couverte de bois. On a trouvé au Fourneau plusieurs monnaies romaines dont une de l'empereur Posthume (260-269), et dans un vase d'argile grise, un autre vase en verre opaque (0^m^,06 sur 0^m^,07), contenant des débris d'os calcinés, une grosse perle en verre noir perforée, restes sans doute d'une sépulture, — enfin un énorme éperon, la pointe massive, taillée à facettes, longue de 3 centimètres, mais plus moderne.—C'est dans la vallée

Digitized by Google

encore au XIe s. que s'élevait le bourg, avec l'église paroissiale sur la pente orientale, près de l'étang seigneurial, qui animait un moulin. S'il faut en croire la chronique de St-Florent, dès le IXe s. même on y voyait un couvent de nonnes qui fut alors ruiné. — Vers 1070 Archambault de Liré appela les moines de Marmoutier et leur donna tout le terrain pour y constituer leur bourg, avec promesse de l'agrandir, autant qu'il faudrait, selon l'affluence des habitants, et l'autorisation de prendre le bois pour bâtir à suffisance dans la forêt et autres beaux droits de pêche et de chasse, auxquels divers dons ajoutèrent des revenus importants.

Dès les premières années du XIIe s. on constate l'existence de deux églises, — *Notre-Dame*, l'église paroissiale sans doute, avec chapelle pour l'enfeu des seigneurs, — et à distance, reliée par des cloîtres, *St-Martin*, l'église des moines, pour le service du prieuré bénédictin. Une charte du seigneur, Mathieu de Liré, rappelle et fixe en 1221 les immunités respectives des bourgeois, du seigneur et des moines, qu'avait confirmées tout d'abord le seigneur de Chantoceaux, suzerain du fief. Deux moines y tenaient résidence au XIVe s. avec un prieur à qui revenaient toutes les dîmes de la paroisse; — mais dès 1433 ce dernier acquiert un terrain et se fait bâtir une demeure dans la ville d'Ancenis, laissant tomber le bénéfice en commande.

Prieurs : Hamelin, 1070-1080. — *Laurent*, 1120. — *Gestinus*, 1130. — *Jean*, 1170. — Robert *de la Chambre, de Camera*, 1180, 1190. — Guill. *de Chaucei*, 1271. — Rob. *Jacquelin*, 1338. — Pierre *de Loche*, 1423. — Jean *Blanchet*, 1432, 1435. — Jean *de l'Espinay*, 1437. — Jean *Henry*, licencié en décret, avril 1439, 1441. — Guy *Vigier*, évêque de Djébel, commandataire, novembre 1470, † vers septembre 1473. — Jean *Bréxille*, septembre 1473, 1477. — Arnauld *de la Côte, de Costa*, 1514, qui résigne. — Pierre *de Plains*, 1er février 1515 m. s. — Franç. *Leroux*, 1553. — Crispin *Viger*, 1565. — Jean *Desloges*, 1572, démissionnaire.

Cette année, par bulle du 24 octobre, confirmée par l'évêque de Nantes le 25 mars 1573, le bénéfice fut réuni au collége de Marmoutier, sis à Paris, rue St-Jacques, dont les maîtres principaux et boursiers s'intitulaient dès lors « prieurs ». Il fut annexé plus tard, comme un simple domaine, à la mense conventuelle de l'abbaye de Bonnes-Nouvelles d'Orléans par bulles du pape et lettres patentes homologuées en janvier 1653. Par suite le titre se trouve éteint. On le voit pourtant revendiqué par Jean Legauffre, ancien religieux de St-Aubin d'Angers, s'autorisant de lettres royaux du 12 juin 1675 et qui se fit installer au prieuré le 26 décembre, — mais un arrêt du 28 janvier 1678 l'expulsa, sur la réclamation des moines.

Le curé n'avait titre que de simple vicaire perpétuel.

Les registres de la paroisse sont détruits ou dispersés, dont quelques-uns à Drain.

Curés : Jean *Blanchou*, 1423, 1433. — Jean *Jeanneraud*, 1434. — Louis *de Bonneville*, 1470, 1474. — Julien *Jolif*, 1477. — Macé *Pappin*, 1572, inhumé le 2 décembre 1612 dans l'église de Drain. — Gilles *Bonhomme*, 1626, 1658. — Franç. *Bertran*, 1661, 1675. — Mic. *Boylesve*, 1684, 1717. — *De Fontenay*, 1741, 1743. — L. *Soyer*, 1744, 1745. — G.-A. *Lemerle*, 1750, 1779. — *Douillard*, 1790, 1791. — *Laurent*, desservant d'Ingrandes, élu le 22 mai 1791, — et sur son refus *Delafond*, vicaire de Chalonnes, 2 octobre 1791. — Le vicaire Abeline était procureur syndic de la commune en 1790.

Le fief dépendait au XIe s. et faisait partie au XIVe s. de la châtellenie de Chantoceaux. Il donnait son nom jusqu'aux premières années du XIIIe s. à une famille de chevaliers, qui se termine avec Mathieu de Liré, qu'on voit seigneur encore en 1221; — après lui Jean d'Avoir dès 1228, qui sans doute avait épousé une de ses deux filles, — et cette puissante famille, jusqu'à son extinction à la fin du XIVe s. La terre passe dès avant 1437 aux Chabot, seigneurs en même temps de Gonnord, qui portaient *d'or à 3 chabots de gueules*, et, par le mariage de Renée Chabot, à Jean Du Bellay, dont le second fils, Joachim, a illustré par quelques vers touchants, écrits au milieu des splendeurs de Rome, l'humble enclos « de ma pauvre maison, — dit-il, — mon Loire « gaulois, ... mon petit Liré

Qui m'est une province et beaucoup davantage.

Le fief avait été démembré de ses principales tenures au commencement du XVe s. et réuni à la Turmelière, V. *ce nom*, qui en était devenu le château seigneurial. C'est là que naît et meurt la famille Du Bellay, sans qu'il faille laisser la légende chercher à notre poète un autre berceau. — Y résidait en 1789 M. Thoinnet, acquéreur en 1772 de M de la Bourdonnaie.

La paroisse, écrasée d'impôts, surchargée de mendiants, sans autre industrie qu'un petit four à chaux, dépendait du Diocèse de Nantes, du Doyenné de Clisson, du Présidial, de la Sénéchaussée et de l'Élection d'Angers, du Grenier à sel de St-Florent, en 1790 du District de Saint-Florent et du canton de Chantoceaux. — Après la bataille de Cholet, c'est aux Léards qu'une partie de l'armée vendéenne franchit la Loire. Les débris y revinrent après les désastres de Bretagne et s'emparèrent d'Ancenis le 26 frimaire an II (15 décembre 1793); mais faute de bateaux, 3 ou 400 fugitifs à peine y passèrent, parmi lesquels La Rochejacquelein.

Maires : Cl.-Martin-Touss. *Letort*, an VIII. — Pierre *Godefroy*, 25 septembre 1816. — Augustin *Dezanneau*, 7 novembre 1822, † le 16 mars 1847. — Urbain *de Villaire*, 3 mai 1847, démissionnaire le 24 février 1859. — Charles *Thoinnet*, 15 avril 1859, installé le 10 juillet. — *Bossard*, 1870, en fonctions, 1875.

Arch. de M.-et-L. H Marmoutier. Les titres du prieuré, réintégrés par les Archives de la Loire-Infér. et du Loiret, remplissent 3 cartons, dont 2 ch. or. du XIIe s., 5 du XIIIe et un Cartulaire; — C 105, f. 2. — Notice Mss. de M. Spal. — Arch. comm. — *Chroniq. d'Anj.*, t. II, p. 288. — D. Martène, *Hist. du Mans*, t. I, p. 418. — *Mém. de la Soc. archéol. de Nantes*, 1867, p. 120. — *Répert. arch.*, 1868,

Digitized by Google

p. 94. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Turmelière, la Pierre-Courocé, Bain, la Beuverie*, etc.

Lisambardière (la), f., c^ne de *Trémentines*. — *Hisenbarderia* 1246 (Cart. de Chemillé). — *La Lizombardière* (Cass.). — *Lisamberrière* 1854 (Trist. Martin). — Un tronçon y existe encore, pavé de larges dalles de granit, de la voie de Saumur à Nantes par Doué.

Lisandière (la), vill., c^ne de *Fontevraud*. — Y naît et en prend le nom un ruisselet qui se jette dans le ruiss. de Fontevraud, après 360 mèt. de cours

Lisandraie, f., c^ne de *Bouchemaine*. — *Lisandras* 1699 (Et.-C.). — *Les Lis...* (Cass.). — *L'Isandraye* (Et.-M.). — Ancien domaine, avec maison de maître, futaie, taillis, vivier, dont est sieur Abraham Coustard 1638, qui vend le 2 septembre à Jean Hubert. Il est adjugé par décret du 22 juin 1649 sur les enfants Hubert et Jollivet à Mathurine Avril, veuve Trochon de la Martinière, qui le revend le 7 juillet 1693 à Et. Yvard; — Louis de Cheverue, écuyer, 1699, qui épouse le 5 novembre Marie-Elisabeth Gaultier de Brulon à Feneu. Leur fils Louis était en 1736 lieutenant des fermes du roi à St-Clément-des-Levées.

Lisardière, f., c^ne de *Broc*. — Ancien manoir construit au xve s. dans le creux du vallon qui domine les prairies de Meaulne, — centre de la terre seigneuriale de la paroisse, souvent désignée du nom de *Broc-Lisardière* aux xve-xviie s., et prenant titre de baronnie, quoique érigée seulement en chatellenie en 1636. — Elle appartenait depuis au moins le xve s. à la famille de Broc. — En 1627-1628 on y voit habiter M. le baron de Cinq-Mars. — Y décède le 18 juin 1625 Louise de Lavardin, veuve de Mathurin de Broc. — La terre, acquise en 1669, de Mic.-Claude de Broc par Henri de Daillon, comte du Lude, passa aux enfants de sa sœur Marie de Daillon et d'Ant.-Gaston-Baptiste de Roquelaure, et par le mariage, le 29 mai 1708, de Françoise de Roquelaure à Louis de Bretagne, duc de Rohan-Chabot, dont le fils unique vendit le tout, le 2 décembre 1751, à Jos.-Julien Duvelaer, membre de la compagnie des Indes. Il avait longtemps résidé en Chine et s'y était marié à une Chinoise, dont le portrait est encore conservé au Lude. Il mourut vers 1764, empoisonné, dit-on, par quelque valet. C'est par acquêt de sa nièce et unique héritière, Françoise-Joséphine Butler, que le colonel Belin de Langlotière devint seigneur de Broc et de Lizardière vers 1767. — Le logis se compose encore de deux bâtiments de 40 mèt. de long chacun, reliés par une haute tour centrale (25 mèt.), que termine une plate-forme à rebord arrondi, avec dôme de 10 mèt. surmonté d'une lanterne; sur la porte, à gauche de la tour, un gros pilier armorié s'enclave entre deux profondes rainures pour la manœuvre de la poterne et du pont-levis; dans le mur de la façade un puits donne accès à des souterrains insondables; à côté, un grand portail plein cintre avec frontispice cannelé, autrefois armorié; sur l'angle N.-O., une poterne en ruine, surmontée d'une tourelle sculptée notamment d'armoiries. Toute la façade du bâtiment de droite, percée d'une porte carrée avec moulures rondes, et cannelures et de quatre grandes fenêtres à fronton perlé, est couronnée d'une corniche à modillons, qui contourne la tourelle. A l'intérieur, le délabrement est complet. — A l'E. de la tour, l'antique *chapelle*, où était exposée solennellement la dépouille des seigneurs, avant leur inhumation dans l'église paroissiale, conserve à sa voûte une clé pendante à l'écusson des de Broc. — D'immenses caves s'enfoncent dans le tuffeau, dont une avec cheminée de 3 mètres d'ouverture, la table supportée par deux énormes colonnes à chapiteau nu. — De l'enceinte extérieure qui comprenait plus de 10 hect. il ne reste plus que quelques traces vers S., depuis l'éminence jusqu'au château.

Lisardière (la), f., c^ne de *Chaudron*. — *La Basse Liz.* (Cad.). — *La Lziardière* 1292. — *L'hostel, garennes, vivier, terres, etc., de la Liz.* 1540 (C 105, f. 37), dont est sieur n. h. René de Ver, dans la mouvance de la Jumellière; — ham., c^ne de *Chemillé*; — cl., c^ne de *Cheviré-le-R.*, domaine de la chapelle de St-Nicolas sur qui elle est vendue nat^t le 18 février 1791; — f., c^ne de *Daumeray*, vendue nat^t sur Mme de Soucelles, le 14 thermidor an IV; — f., c^ne d'*Echemiré*; — f., c^ne de *Marigné*. — En est sieur Jeanne de Bréon, † le 22 décembre 1546, n. h. Jacq. de la Barre, mari de Roberde d'Ecuillé, 1567; — f., c^ne de *Pontigné*. — *Lisardière* (Cass.). — Vendue nat^t le 4 frimaire an V sur d'Anthenaise; — h., c^ne *St-Georges-du-P.-de-la-G.* — En est sieur Lemeignan 1567.

Lisière (la), ham., c^ne du *Puiset-D.* — Anc. mét. acquise de René de la Rivière le 3 février 1495 n. s., et léguée le 25 septembre 1510 par Robert Gautier, curé de N.-D. de Beaupréau, à son église, pour la fondation d'une messe par semaine; — chât. et f., c^ne de *St-Martin-du-B.* — Anc. fief et seigneurie, avec manoir noble relevant de la Jaille-Yvon. Le seigneur devait chaque année fournir « une charrée de bœuf » pour amener le bois nécessaire aux réparations du château et du moulin et au chauffage de la Jaille-Yvon. — Appartenait au xve-xvie s. à la famille de Champagné. — Y habite en 1624, 1629, Perrine du Buat; — René de Champagné, mari de Gabrielle de Beauvau, 1651, J.-B. de Racappé, mari de Marie-Chrétienne de Chérité, † le 2 juillet 1712; — J.-B. de Racappé, mari de Placide-Eugénie-Thérèse Collasseau de Bouillé, 1739, † le 12 octobre 1729; — Aug. de R., † le 8 mai 1734; — d'Héliant d'Ampoigné 1735; — auj. à M. de Trédern, qui a épousé en juin 1872 Mlle Say, marquise veuve de Brissac; — f., c^ne de *la Varenne*; — (la Grande-), f., c^ne de *la Romagne*.

Lisieux (le), m^on b., c^ne de *Seiches*. — *Quatre seillons de terre au Lizier* 1316. — *Le Liszier* 1392. — *Le Lisieul* 1615 (Tit. du Verger). — *Le Lizeul* (Chaloché, t. I). — Appartenait vers 1530 à Yves Bonnet, qui l'arrenta à François Mergier, un des cuisiniers ordinaires du duc de Longueville. — En est sieur Hercules Le Guédois 1623, — n. h. Urbain de Beauvois 1703,

Digitized by Google

1719, Pierre-Urb. de B. 1752, conseiller du Roi, élu en l'Election d'Angers, mari de dlle Françoise Nepveu du Motay, qui y décède le 12 juin 1783; — Jean de B., époux de Madeleine-Michelle-Perrine-Urbaine Merveilleux.

Lisle (*Robert* de), artiste peintre en réputation au xvie s., habitait Angers et fut appelé en 1544 par le Chapitre St-Pierre de Saumur pour dessiner les cartons de la grande tapisserie, qui devait représenter l'histoire du saint patron et qu'il laissa inachevée. On le voit à la même époque retenu par d'importants travaux au château de Serrant et en 1551 chargé par la ville d'Angers des principales décorations pour l'entrée du roi Henri II. J'ai publié les divers documents qui le concernent dans la *Revue des Soc. Savantes*, avril 1868, p. 179 et suiv. — M. Jal cite aussi (*Dict. Crit.*) un autre des comptes royaux, où notre artiste se trouve employé pour 8 bannières de guerre armoriées et un étendard aux trois couleurs. — Un de Lisle, peintre, est nommé *Jean* peut-être par erreur en 1552 dans le registre G 334, f. 121 vo. — V. aussi *Cocquet* (Pierre) et *Saintion*.

Lislève (*M.* de), docteur-médecin, Angers, médecin de l'abbaye de Toussaint, 1735, 1738.

Lisondière, f., cne du *May*. — *L'Isondière* (Et.-M.).

Lissière (la), vill., cne de *Vauchrétien*.

Litré, vill., cne de *St-Saturnin*. — *Listreium* 1170 (H Fontev. *Beaufort*). — *Le chemin de Listré à l'Arsillon* 1464, *à St-Saturnin* 1548 (E 550-553). — *L'Itrait* (Et.-M.).

Livenais, ff., cne de *Loiré*.

Livet, vill., cne de *la Chapelle-Hulin*. — *Livacus?* 1036-1056 (Cart. St-Aubin, f. 27 et 85). — *Une closerie appelée la Corbière autrement Lyvet* 1540 (C 106, f. 107), appart. avec un petit fief nommé la Grifferaie, au vicaire de Renazé. — En 1647-1661 est dit sieur de L., n. h. Georges Menant, et après lui la famille Letort; — cl., dans la ville de *Cholet*, auprès du château, acquise en 1763 par M. Lecoq d'Ant.-Elie Tetreau de Roblon, desservant de Nuaillé.

Livier, ruiss. né sur la cne de *Trémont*, dans l'étang de la Roche-Bousseau, qu'il est question de dessécher, traverse Tancoigné, Tigné, se jette dans le Layon; — a pour affluent le Lucet; — 15,250 mèt. de cours.

Livois, ham., cne du *May*. — *Livoy* (Et.-M.). — *L'Yvoie* (Rect). — Ancienne terre noble avec petit château et chapelle, appart. en 1610 à Jeanne Gousseau, veuve Jean Frain, en 1635 à h. h. Pierre Liquet, conseiller au Présidial d'Angers, vers la fin du xviiie s. à la famille Eveillard, V. *ce nom*; — ham., cne de *St-Germain-lès-M.* — *Levoye* (Cass.). — *L'Ivois* (Brout.). — Anc. maison noble, inhabitée dès le xviiie s, dont dépendaient quatre mét., une closerie, une garenne avec deux futaies et des taillis. — En est dame Silvie de Maigné, veuve du Fresne, 1691; — est vendue nat' sur Beaucorps de la Bertière, le 29 vendémiaire an V; — (la Basse-), f., cne du *May*. — *La Basse Yvoie* (Rect).

Livois (de). — V. *Eveillard*.

Livonnière, f., cne d'*Avrillé*; — f., cne de *Cheffes*. — *Le grand chemin de L. à Beauchesne* 1583 (St-Nic., Cheffes). — *La Barrière alias Livonnière ou les Fosses d'Ecuillé* 1762; — cl., cne de *Durtal*; — cl., cne de *Lasse*.

Livonnière (de). — V. *Pocquet de L.*

Livry, cl., cne de *Chigné*. — *L'Ivrie* (Cass.). — *L'Everie* (Et.-M, et C. C.). — *La Livraie* an IV. — V. *Boisgouin*.

Liza (le), f., cne d'*Allonnes*, dans un canton de terre *lize* ou glaise.

Lizeau..., Lizer... — V. *Lisa..., Lise...*

Lizé, cl., cne de *Blou*.

Lobaine (la Grande, la Petite-), cne de *Coron* (Cass.) — V. *la Lohère*.

Locatelli (*Jacques-Octave*), né à Beaugency le 28 novembre 1764, avait fait profession et résidait au moment de la Révolution en l'abbaye bénédictine de St-Aubin d'Angers. Il fut élu curé constitutionnel de Vauchrétien le 2 octobre 1791, puis, lors de la suppression du culte, adjoint à Dom Braux, V. *ce nom*, pour l'organisation de la Bibliothèque municipale, ainsi que du Jardin Botanique, qui relevaient tous deux de l'Ecole Centrale. En 1804, il fut rappelé dans son diocèse d'origine, à la cure de St-Dié, puis à celle de Chambord, Le prince de Wagram, propriétaire du château, se l'attacha en 1814 comme aumônier de la compagnie des gardes du corps, qu'il commandait et qui fut incorporée en 1817 au 12e régiment de dragons. — Locatelli prit sa retraite en 1830 et se retira sur les bords de la Loire, à la Pointe près Angers, où presque aveugle, il revivait aux récits d'un petit cercle d'amis et aux douces joies d'un cœur bienfaisant. Le *Moniteur* même (23 septembre 1842) a parlé d'un repas, en l'honneur de ses cinquante-trois années de sacerdoce, où il se plut à convier parmi les vieillards indigents les 12 plus âgés de la commune, qui réunissaient ensemble un compte de plus de 1,100 années. Il y est mort âgé de 87 ans le 25 mai 1851.

Arch. de M.-et-L. Série L. — *Maine-et-L.* des 20 septembre 1842 et 26 juillet 1851. — Mss. 1069, p. 63.

Lochereaux (les), ham., cne d'*Ambillou*, avec chât., cne de *Louerre*. — *Lacherellium*, *Lacherelli* 1090-1120 (Pr. des Loch., t. I, f. 3, ch. 2). — *Locus qui dicitur Locheraus* 1181-1186 (D. Houss., 1977). — *Le curé des Lochereaux* 1413 (Les Noyers-Ourceaux). — *Capella curata des Lochereaux* 1468 (G 9). — Ce n'était qu'un emplacement désert et même sans nom, perdu dans les bois, quand Thibaud des Noyers-Ourceaux fit don de la terre à l'abbesse de Nyoiseau, sur la fin du xie s. On y voit cinquante ans plus tard un prieuré, construit sous le nom que le hameau porte encore et qu'un grand chemin relie à Ambillou, avec chapelle qui au xve s. usurpe le titre d'église, comme son desservant le nom de curé. — En est *prieure* : Aremburge *de Loudun*, 1120 circa. — *Oriunda*, 1150 circa. — Marie *de Cremilles*, 1413. — Jeanne *de Valory*, 1450. — Marg. *Chaperon*, 1478.

Digitized by Google

— Jeanne *Haton*, 1478. — Cath. *Baraton*, 1483. — Anne *de la Faucille*, 1496. — Françoise *Auvé*, 1504. — Antoinette *de Valory*, 1519. — Françoise *Auvé*, 1521, 1527. — Perrotte *de Chazé*, 1532. — Renée *Dumoulin*, 1534. — Madeleine *de Cherbaie*, 1535. — Françoise *de la Chapelle*, 1537. — Antoinette *de Valory*, 1541. — Renée *Bouju*, 1543. — Antoinette *de Valory*, 1543-1544. — Renée *Bouju*, 1546, 1560. — Gillette *Simon*, 1562. — Renée *Bouju*, 1563. — Julienne *de Champagné*, 1598, 1615. — Anne *de la Faucille*, 1621. — Jeanne *de Hardouin*, 1631, 1640. — Charlotte *du Bellay*, 1644. — Phil.-Franç. *de Bretagne*, 1665, qui réunit le prieuré à la mense abbatiale. — Il relevait féodalement de Cossé. — Le château actuel, qu'un chemin sépare de la c^ne^ d'Ambillou et du village, a été bâti en 1867 (archit. Tendron), dans un défrichement de bois, au lieu dit les Sables, en forme de chalet, dont le faîte domine au loin la forêt environnante. L'intérieur est orné de boiseries remarquables. Il appartient à M. Grignon, membre du Conseil général.

Arch. de M.-et-L. G 845; H Abb. de Nyoiseau.

Loches (les), cl., c^ne^ de *la Meignanne*.

Lochet (*Jean-Bapt.-Marie-Antoine*), maître architecte à Angers, mari de Marie-Anne Delaunay 1793, élu du Conseil municipal le 29 décembre 1792.

Lochonnière (la), ham., c^ne^ de *Daumeray*.

Loffficial (*Louis-Prosper*), né à Montigné-sur-Moine le 28 novembre 1751, était en 1789 conseiller du roi, lieutenant général au bailliage de Vouvant, séant à la Châtaigneraie, et fut élu député du Tiers pour le Poitou à l'Assemblée Constituante, où il se fit remarquer surtout dans le Comité de législation. Il revint ensuite siéger comme juge au tribunal de Parthenay et fut député en septembre 1792 par les Deux-Sèvres à la Convention, où il prit rang dans le parti modérateur. Dans le procès de Louis XVI, il se récusa comme juge et vota pour la détention et le bannissement et ensuite pour le sursis. Après le 9 thermidor, ce fut lui qui dans la séance du 8 vendémiaire an III (29 septembre 1794) dénonça le premier les massacres de Carrier. Sur la réclamation aussi de 5,000 Nantais, il obtint le décret, qui suspendait le jugement de mort contre Mme de Bonchamps, et eut l'occasion lui-même de lui annoncer sa délivrance, dans la mission, qu'il accepta en novembre 1795, d'aller proclamer l'amnistie aux Vendéens. Il signe la proclamation, datée de Nantes le 10 ventôse an III, qui débute : *Il n'est plus de Vendée*. A son retour, il signala à l'indignation publique les actes proconsulaires d'Hentz et de Francastel. — Réélu au Conseil des Cinq-Cents, il y accusa le 23 brumaire an IV leur émule des colonnes infernales, le général Thurreau, mais se trouva désarmé contre lui par la disparition inexpliquée des pièces du procès de Carrier. Au sortir des Cinq-Cents en 1798, il accepta un siége de juge au Tribunal civil d'Angers et fut nommé conseiller à la Cour d'Angers le 2 avril 1811. Il mourut dans un voyage à Paris en 1815. — Son portrait a été gravé dans la collection des Constituants par Déjabin. Le Cabinet des Estampes en possède un autre au crayon.

Loffficial (*Jacques*), fils du précédent, né à Montfaucon-sur-Moine le 3 avril 1777, entra en 1793 à l'Ecole des Ponts-et-Chaussées comme élève surnuméraire, et fut en 1795 désigné pour former le premier noyau de l'Ecole polytechnique où il resta deux ans. Il fut ensuite attaché, sur la recommandation du Directoire, au général Canclaux, alors ambassadeur à Naples, comme aide-de-camp-secrétaire, et retenu par son successeur, Trouvé, qui lui confia les fonctions alors vacantes de chancelier du consulat de France et par deux fois d'importantes missions à Rome. Il le suivit encore, comme secrétaire particulier dans son ambassade à Milan, puis fut délégué auprès de Faypoult, ancien ministre des finances de Naples, alors commissaire civil à l'armée française, qui lui confia la charge d'agent principal des finances. En 1799 sa santé le força de rentrer dans sa famille; mais lors de l'organisation des Préfectures, il accepta le titre de secrétaire du préfet des Vosges, et rédigea en cette qualité la *Statistique*, qui fut imprimée par ordre du ministre de l'Intérieur et envoyée à tous les départements. Il n'avait encore que 23 ans, mais déjà dégoûté de tant d'emplois divers, il céda aux instances de son père, et revint à Angers, où tout en suivant les cours de droit à l'Ecole centrale, il ouvrit un cours de tachygraphie « d'après la méthode de Coulon-« Thévenot, qui la lui avait enseignée lui-même » (floréal an XI). Avant même d'avoir achevé ses études, il fut nommé juge suppléant au tribunal de Segré (30 frimaire an XIII), puis à celui d'Angers la même année (25 prairial), puis juge au tribunal de Baugé le 19 juin 1806, où il exerça les fonctions de juge d'instruction jusqu'en 1815. A cette époque et sur la demande des habitants, il accepta la sous-préfecture de Baugé, abandonnant son poste inamovible pour cette charge placée en plein combat, impassible aux menaces, pour assurer à tous la sécurité. Traduit après les Cent-Jours devant la Cour prévotale, il dut quitter le pays et n'y put rentrer que sous l'administration de M. Decazes, mais sans cesser d'être soumis à une rigoureuse surveillance. Restant en dehors de la politique, il se voua à la propagande de l'instruction populaire et dès 1818, avec le concours de quelques souscripteurs, fonda à Baugé une école d'enseignement mutuel, qui fut soutenue par le comte de l'Auberdière et le duc d'Orléans. Dès après 1830 il entra par décret au Conseil général, où l'élection le maintint en 1833, jusqu'en 1839. Il était maire du Vieil-Baugé depuis 1841 et fut décoré de la Légion d'honneur le 14 janvier 1835. — Encore en 1848 il lui fallut, malgré ses infirmités, quitter sa mairie pour reprendre pendant deux ans la charge de la sous-préfecture de Baugé. Il vivait depuis retiré à la Grange, où il est mort le 5 mars 1855, honoré de tous les partis pour son caractère conciliant et sa fermeté loyale, éprouvée au milieu de tant de réactions.

Arch. de M.-et-L. Série M. Notice autobiographique. — *Affiches* du 2 floréal an XI.—*Maine-et-L.* du 16 mars 1855.

Digitized by Google

Loge (la), f., c^ne de *Beaupréau*. — *La Loge Vaugirauld* 1636-1763 (Et.-C.). — *La Grande Loge* 1640 (Ib.). — Anc. terre noble avec petit manoir, rebâti sans doute au XVIe s. par un Vaugirauld, appart. en 1650 à Claude Sicault, écuyer, mari de Nicole Aucent, qui vendit la terre en 1674 à Guill. Boussac, fils d'un apothicaire d'Angers. Il y meurt le 13 janvier 1679 et sa veuve, Gabrielle Guesdon, le 30 mars 1710. — On y voit peu d'années plus tard établi n. h. Maurice Gigost, sieur d'Elbée, qui y meurt le 1er novembre 1737, âgé de 78 ans; sa fille Anne avait épousé Charles Certel de la Giraudière, et eut pour héritier en 1752 Maurice Gigost d'Elbée, qui servit en Saxe et revint à Beaupréau avec le titre de général major de l'infanterie du roi de Pologne, conseiller privé des guerres, chevalier de l'ordre du Christ de Portugal, et y meurt le 12 juillet 1763, âgé de 69 ans. Il avait épousé en secondes noces Marie-Thérèse de Murzeau, qui y meurt aussi le 3 septembre 1790. Leur fils est le célèbre général vendéen Maurice-Jos.-Louis Gigost *d'Elbée*, V. ce nom.

Note Mss. de M. Spal. — Lemarchand, *Album Vendéen*.

Loge (la), ham., c^ne de *Bécon*. — *Locia, Locie* 1080 1110 (Cart. St-Nic., p. 106); = vill., c^ne de *Bouzillé*, en deux groupes, partie en vallée, partie dans les hautes terres; = f., c^ne de *Brain-s.-L.*, incendiée le 20 juillet 1869; = cl., c^ne de *Cantenay-Epin.*; = f., c^ne des *Cerqueux-s.-Maul.* — *Le bordage du Patis-Hayau alias la L.* 1609 (Cure); = cl., c^ne de *Chanteussé*; = f., c^ne de *Chatelais*; = cl., c^ne de *Chazé-s.-A.*; = cl., c^ne de *Chigné*; = f. et m^ins à vent, c^ne de *Cléré*; = ham., c^ne de *Corné*; = cl., c^ne de *Fontevraud*; = f., c^ne des *Forges*. — En est sieur Franç. Gellé des Morinières 1753; = f. et cl., c^ne de *Fougeré*. — *Les Loges* XVIIe s. — Anc. domaine, dont est sieur n. h. François Achard, écuyer, 1630, René de Berthelot, écuyer, mari de d^lle Renée de la Sigongue 1631; = f., c^ne du *Fuilet*; = cl., c^ne de *Genneteil*; = f., c^ne de *l'Hôtellerie-de-Fl.*; = f., c^ne de *Jallais*; = ham., c^ne de *Liré*; = f., c^ne de *Loiré*; = f., c^ne du *May* (Cass.). — Appart. en 1680 à Claude Sicaud, en 1774 à la cure; — détruite vers 1858; = cl., c^ne de *Montigné-les-R.*; = f., c^ne de *Montsoreau*; = f., c^ne de *Noellet*. — En est dame en 1567 Marie Pellé, veuve de n. h. Jean d'Andigné; — échoit par héritage de Guy Boulay en 1643 à Nic. Rubion; = m^on b, c^ne de *la Possonnière*, construction moderne style Louis XIII; dans le jardin, une chapelle rectangulaire, dont l'autel est détruit, avec niche et Vierge à l'Enfant, en terre cuite, XVIIe s.; — donne son nom à un ruiss. né sur l'extrême confin de la c^ne, dans l'étang de Chevigné, qui coule du N. au S., passe sous le chemin de St-Georges, puis à la Loge même sous celui de Chalonnes, puis sous la voie ferrée, forme un coude vers l'O., pour suivre l'ancien lit de la boire Girouard, qu'elle traverse, en sort un peu à l'O. du chât. de l'Epinay, courant parallèlement à la voie ferrée et à la Loire, jusque sous le bourg de St-Germain-des-Prés, pour se perdre dans la grande boire de Loire, sous le bourg de Chantocé; — reçoit à droite tous les petits cours d'eau du coteau, notamment les ruiss. de la Missonnière, de Réveillon et de la Rébillardière; — 7 kil. de cours; = f., c^ne de *Parcé*; = f., c^ne de *Pouancé*; = f., c^ne de *la Pouèze*; = f., c^ne du *Puiset-D.*; = f., c^ne de *Roussay*; = cl., c^ne de *St-Martin-d'Arcé*; = m^on, c^ne de *St-Michel-et-Ch.*, entre le bois et l'étang de Maubusson; = f., c^ne de *St-Pierre-Maulimart*; = f., c^ne de *St-Rémy-en-Mauges*; = cl., c^ne de *St-Sauveur-de-Fl.*; = ham., c^ne de *St-Sigismond*; — donne son nom au ruiss. qui y naît à l'E. et coule du N. au S., formant limite avec la c^ne de Villemoisant, jusqu'à son confluent dans l'Auxance; — a pour affluent le ruiss. de la Rivière; = c^ne de *Tigné*; = cl., c^ne de *Vern*; = ham., c^ne de *Vézins*; = f., c^ne de *Vihiers*.

Loge-aux-Mées (la), cl., c^ne de *Blaison*. — *La Loge* 1562, — *La Loge aux Mées* 1581, — *La Loge au Mée* 1588 (E 435), sur le chemin de Marsoleau.

Loge-Bonneau (la), f., c^ne de *Maulévrier*. — *La L. Bérault* (Cass.). — *La L. Beneault* (Cad.).

Loge-Buisson (la), ham., c^ne de *la Chapelle-St-Florent*.

Loge-du-Couet, vill., c^ne de *la Chapelle-St-Florent*.

Loge-Fretin (la), cl., c^ne de *Beaupréau*, 1637.

Logeon (le), cl., c^ne de *Doué*.

Logeraie, Logerie. — V. *l'Ogeraie*, etc.

Logerais (*Jean-François*), né sur la fin de 1780 à Champigné, fils d'un officier de santé qui resta longues années maire de la commune, fut reçu docteur-médecin à Paris le 12 messidor an XI, et après avoir suivi encore pour se perfectionner, comme un simple étudiant, les cours de la Faculté de Montpellier, revint pratiquer à Angers en 1804. En 1827 il fut appelé à professer la pathologie interne à l'Ecole de médecine d'Angers, mais il résigna ces fonctions, en refusant le serment à la royauté de 1830, et se retira à Champigné où il est mort le 12 septembre 1861.

Logerie (la), vill., c^ne de *Loiré*; = f., c^ne de *Marigné*; = f., c^ne de *Noyant-la-Gr.* — *La Lorgerie* (Cass.).

Loges (les), f., c^ne d'*Angers* N.; = f., c^ne d'*Auverse*; = f., c^ne d'*Aviré*.

Loges (les), chât., c^ne de *Baracé*. — *Logæ* 1114-1134 (1er Cart. St-Serge, p. 110). — *Les Loges-Baracé* XVIIe-XVIIIe s. — Anc. seigneurie avec manoir et chapelle dédiée à la Trinité. — La terre qui donnait son nom au XIIe s. à une famille de chevalerie, appartint successivement aux familles Pincé, du Vau, Crespin, de Baugy, seigneurs de Baracé, et fut vendue en 1756 par M. de Pommereuil à Hernauld de Vaufoulon, sur qui s'en rendit acquéreur en 1748 M. Détriché, officier à la Chambre des Comptes de Blois, dont la famille la possède encore. — C'est aujourd'hui un beau château composé d'un corps de logis et d'un admirable pavillon Louis XIII, dont l'en-

Digitized by Google

semble, récemment restauré, a été complété par l'adjonction d'un second pavillon de même style mais de proportions inégales, — avec terrasses, jardins, étangs, beau parc, dont 3 hectares en futaies, jusqu'au Loir. La petite chapelle se cache à l'opposé sur les bords du Rodivau.

Loges (les), vill., c^ne de *la Breille*. — *Terra de Logiis* 1110 circa (Mainferme, t. II, p. 247).—*Nemus et terra de Lotgis*,—*ecclesia de Lotgis* 1168 (Cart. de Bourgueil, ch. 116) — *Logæ*, *Logiæ* XIIe s. (Grand Cartul. de Fontev., 334 et 694). — *Obedientia de Losgis* 1150 circa (Ib., 737). — La terre de ce nom, située en pleine forêt, appartenait à Gautier de Montsoreau, qui en fit don dans les premières années du XIIe s. à Robert d'Arbrissel, fondateur de Fontevraud. Un prieuré important, avec église dédiée à Notre-Dame, y fut établi à l'entrecroisement de plusieurs voies antiques, sur les confins d'un domaine appartenant à l'abbaye de Bourgueil, qu'un arbitrage d'Etienne de Marchay délimita en 1168. — Le cloître, la chapelle, le couvent furent reconstruits en 1539. — Il n'y résidait plus au XVIIIe s. que 6 religieuses de chœur, 4 sœurs converses, et un Père confesseur, avec 14 domestiques, dont 6 servantes. C'était d'ailleurs comme une sorte d'hospice de l'abbaye-mère, qui lui fournissait d'abord chaque semaine le pain, puis, pour plus de commodité, lui attribua partie du blé de la grande dîme de Varennes. — En dépendaient, outre des rentes nombreuses et des cens, les mét. de la Baugerie en Avrillé, de la Grange en Vernoil, de la Gagnerie, de Villeneuve et de la Bourbannerie en la Breille, du Jaunay, du Bas et du Haut-Ruau en Brain, de la Nollière en St-Nicolas de Bourgueil, des Noues en Villebernier. — Les religieuses furent retirées de la maison et rappelées à l'abbaye-mère en septembre 1752; mais la suppression du prieuré n'eut lieu que par décret épiscopal de 1762. Les revenus étaient tombés de moitié inférieurs aux charges. Tous les lieux réguliers restaient ruinés par vétusté ou par destruction, le dortoir, le réfectoire, le chapitre, le chœur, gardant à peine quelques mâsures de la chapelle et du clocher, avec les murs de la clôture. — L'abbesse de Fontevraud, en s'attribuant les fondations, fut tenue de distribuer par an, comme compensation, aux pauvres de la paroisse et, en particulier, du canton le plus voisin, 150 boisseaux de seigle. — La terre, vendue nat^t, appartenait au général Lemoine, qui fit ajouter une tourelle à l'habitation transformée et la revendit en 1838, pour une somme de 25,000 livres et une rente viagère de 4,000 livres, à M. Tassinary. — Elle comprenait encore en ces derniers temps jardin, prairies, enclos de vignes, étang, prés, bois, landes, trois corps de fermes et de futaies; — elle a été aliénée en 1878 par Mlle Guérin, petite-fille du dernier acquéreur, et dépecée — et la maison principale, cette année même, le 22 août, complétement incendiée par la foudre.

Le vill. d'alentour donne souvent son nom au ruiss. connu dans tout son parcours sur la c^ne sous le nom du Ruau, qui se forme à 2 kil. au N. du bourg de *la Breille* par la réunion des eaux du Mortier-Long, de l'étang créé par M. Ratouis père, de l'étang des Loges et des fontaines de la Souche et de la Martinière, coule du N.-E. au S.-O., borde à l'O. le chemin de Bourgueil, pénètre sur la c^ne de Brain-sur-Allonnes, qu'il traverse en longeant la limite orientale, y anime cinq moulins et s'y jette dans une boire de l'Authion, après 13 kil. de cours.

Loges (les), f., c^ne de *Chênehutte-les-T.* — *Le lieu appellé les Loges-Balliveau* 1539. — *Les aireaux, chesnaies, maisons, etc. des Loges* 1599 (Prieuré de Ch.). — Anc. domaine du prieuré de Chênehutte; — f., c^ne de *Cholet*; — ham., c^ne de *Clefs*; — donne son nom à un ruiss. né près la Poutière, qui se jette presque aussitôt dans le ruiss. de la Pagerie, dont il dénomme parfois le cours inférieur; — ham., c^ne de *Corné*. — En est sieur René Blouin 1728; — ham., c^ne de *Fontaine-G.*; — ham., c^ne de *Freigné*; — ham., c^ne du *Fuilet*; — ham., c^ne de *Gée*. — Appartenait en 1749 à la veuve Bault de Beaumont, — plus tard par acquêt à Roland, sénéchal de la seigneurie de Fontaine-Milon; — f., c^ne de *Jarzé*; — c^ne du *Lion-d'Angers*; — vill., c^ne de *Martigné-Briant*. — *Le fief des Loges autrement les Varennes* 1540 (C 105, f. 231). — En est sieur Joachim de Daillon; — vill., c^ne de *la Ménitré*.

Loges (les), ham., c^ne de *Morannes*. — *Logiæ* 1134-1150 (2e Cart. St-Serge, p. 293.) — Anc. terre noble, avec manoir et chapelle relevant de Morannes. — En rendent aveu Jean Lestoré 1493, comme mari de Marie Gérard, Bernard de Lestoré 1533, Jean de L. 1574, 1582, Benjamin de Champchevrier, mari d'Antoinette de Lestoré, 1606, 1625, Jacq. Charlot, écuyer, maire d'Angers en 1681-1683, qui y meurt le 8 décembre 1707. Sa fille Renée y avait épousé dans la chapelle le 28 octobre 1666 Jean Leclerc des Emeraux. Le fief de l'Hopitau y était réuni au XVIIe s. et plus tard en dépendaient encore trois métairies et deux closeries. — Le domaine, situé près du bourg et du grand chemin, fut acquis vers 1780 par le grand-père de Franç. Grillé, V. *ce nom*, qui décrit dans son *Epître aux Moulins de Pendu* la riante maison

.... protégée
Par un bois avec des jardins,
Avec la tonnelle chargée
De chèvrefeuille et de raisins.

Loges (les), f., c^ne de *la Pommeraie*. — *Les Grandes L.* (Cad.); — f., c^ne du *Puiset-Doré*; — f., c^ne de *Querré*; — vill., c^ne de *Rochefort-sur-L.* — *Logæ* 1104-1120 (Cart. du Ronc., Rot. 2, ch. 58). — En est dame Charlotte Martin 1646; — f., c^ne de *St-Christophe-la-C.* — Anc. maison noble avec chapelle, XVIIe s., à Jean de Martel en 1719; — ham., c^ne de *Ste-Gemmes-s.-L.*; — f., c^ne de *St-Laurent-des-Autels*, vendue nat^t sur Binet-Jasson le 7 prairial an VI; — f., c^ne de *St-Martin-d'A.*; — cl., c^ne de *St-Pierre-Maul.*; — f., c^ne de *St-Silvin*, près les landes de Livenière, ancien

Digitized by Google

logis avec portail et cour, le jardin autrefois entouré de douves, — appartenait aux héritiers Porcher, qui vendent le 29 août 1650 à Nic.-Margariteau de la Morinière, marchand ; — en 1672 à n. h. Claude Cossé, secrétaire de l'Université d'Angers, — vers 1759 à M. Corneau; = cl., c^ne de *la Tessoualle*; — donne son nom au ruiss. qui naît sur la commune, à la ferme du Brignon, coule du S.-O. au N.-E. et se jette dans la Moine au-dessous de la Boullerie, en formant limite avec Cholet; — 3,800 mètres de cours; = f., c^ne de *Tout-le-Monde*, aux seigneurs de la Crilloire; = f., c^ne du *Tremblay*; = ham., c^ne de *Trémont*. — *Aux Loges* (Cass.); = f., c^ne de *Villévêque*.

Loges (les Petites-), f., c^ne de *Faveraie*, 1680 (Et.-C.); = f., c^ne de *la Tessoualle*.

Loges-Bonnin (les), vill., c^ne de *Faveraie*. — Anc. fief relevant de Tigné et s'étendant dans les paroisses de Faveraie, de Montilliers et du Voide. — En est dame en 1540 Radégonde de la Haie, veuve Guesdon (C 105, f. 350).

Loges-de-la-Péhurie (les) ham., c^ne du *Louroux-Béc*.

Loge-Surget (la), f., c^ne de *Pouancé*, 1732 (Et.-C.).

Logis (le), f., c^ne de *Coron*; = h., c^ne de *Mazières*, avec logis du XVIe s. à tourelle et fenêtre grillée, le principal corps remanié, dont les poutres portent des peintures du XVIIIe s.; = f., c^ne du *Ménil*; = h., c^ne de *St-André-de-la-M.*

Logis (le Grand-), c^ne de *Dénezé-sous-le-Lude*, domaine de l'abbaye de la Boissière, vendu nat^t le 4 mars 1791; = c^ne du *Fief-Sauvin* (Cass.); = f., c^ne de *Mélay*; = c^ne de *la Romagne* (Cass.); = ham., c^ne de *Saint-Germain-les-M.*

Logis-Barrault (le), dans le bourg de *Jallais*, « *maison, jardins, court et pourprins* », qui a conservé le nom de Math. Barrault, vicaire de Jallais, propriétaire en 1581.

Logis-de-Cray (le), f., c^ne de *Chemillé*.

Logis-de-la-Roche (le), f., c^ne d'*Yzernay*.

Logis-des-Bois (le), f., c^ne de *Saint-Saturnin*.

Lohéac (*Jean*), sieur de la Belotière, — fils de Jean de L., secrétaire greffier du Conseil de la duchesse Yolande, — était juge de la Prévôté d'Angers « et le premier homme de la ville d'Angers, » dit Roger, p. 383, quand il fut élu maire pour un an le 1er mai 1492. — Il portait *d'azur à trois lozanges d'or, deux et une, au chef d'argent chargé de trois merlettes de sable*. — Son oncle, *Jean* de Lohéac, chantre de St-Pierre d'Angers, licencié en décret, et recteur en 1498 de l'Université, meurt en charge le 8 juillet.

Loheal. — V. *Alloyau*.

Lohère (la), f., c^ne de *Corzé*. — *La Louère* 1339. — *La Loire* (Cass.). — En est sieur Girard de Survelle, † en 1339, d'après son épitaphe, autrefois dans l'abbaye de Chaloché; — dame Perrine Olivier, veuve de messire Charles Gaudicher, 1789; = ham., c^ne de *Villévêque*. — En est sieur n. h. Jacques de la Chaussée 1597, Pierre Errault 1681, P. Chotard 1702; = (la Grande, la Petite-), ff., c^ne de *St-Hilaire-du-B.* — *Lobaine* (Cass.).

Lointier, maître architecte, Angers. = (*Noël*), 1675, mari de Françoise Goguain (14 septembre 1676) et en secondes noces de Cath. Leroy (16 mai 1679), reconstruit en 1692 le chœur de Juvardeil. Il se remarie en troisièmes noces à Madeleine Deslandes (10 août 1694), † en 1701. = (*Jacques*), frère du précédent, mari de Françoise Martin (2 mai 1684), † le 29 janvier 1735, âgé de 78 ans. = (*Pierre*), mari de Marie Boulogne, 1720, construit en 1715 les deux petits autels de Cantenay; — † le 10 avril 1761.

Loir (le), — *Ledus* 615 (Test. de Bertr., ap. D. Bouq.). — *Fluvius Lid* VIIe s. (*Vit. Rich.*), Xe s. (Cartul. de Vendôme, ch. 67). — *Liddus* (ap. D. Bouq., III, 624), 808 (Cartul. St-Aubin, f. 4 v°), 1096 (1er Cartul. Saint-Serge, p. 210), 1190 (Pr. de Gouis, t. I, p. 19). — *Flumen Lerii* 1043 (1er Cartul. St-Serge, p. 115). — *Letus fluvius* 1056 (Cartul. de Vendôme, f. 235). — *Leda fluvius* 1056 (Ib.), 1057 (Bilard, n° 243), 1056-1060 (Cartul. St-Aubin, f. 116). — *Lidus flumen* 1060 (Cart. de Vend., f. 237). — *Flumen Ledus* 1061-1105 (Cart. St-Aubin, f. 119 v°). — *Septena deu Ler* 1142-1145 (Ronc., Rot. 2, ch. 62). — *Lidericus* XIIIe s. (Guill. Le Breton). — *Lairis* 1494 (Inscrip. de Vaux). — Rivière, qui naît actuellement sur la c^ne de St-Eman (Eure-et-Loir), pénètre en Maine-et-Loire à 176 kil. de sa source, 1 kil. en amont de Chalou, dans la c^ne de Durtal, du S. au N. et immédiatement par une courbe s'incline de l'E. à l'O., plonge au dessus de Bré du N. au S., puis par un second repli, vers Seiches, pour se diriger de l'E. à l'O. sur Briolay, qu'elle contourne vers l'E. et vers S. à distance de 4 à 500 mèt., reliée par un pont à péage, et s'y perdre dans la Sarthe à 1 kil. en aval du bourg. — Dans son parcours de 44 kil. en Maine-et-Loire, elle traverse la c^ne de Durtal et sépare, à droite, les c^nes de Huillé, de Baracé, de Tiercé, de Montreuil, de Soucelles et de Briolay, des c^nes, à gauche, de Lézigné, Seiches, Corzé, Villévêque et Ecouflant, passant sous quatre ponts, sans compter l'aqueduc de la voie ferrée du Mans, — et animant 13 usines, dont les chutes varient de 0^m,36 à 1^m,35, soit d'une hauteur réduite de 0^m,68.

Elle est artificiellement navigable dans tout son parcours angevin, au moyen des 13 portes marinières de Chalou, Gouis, Durtal, Chauffour, Ignerelles, les Moulins-Neufs, Prigne, Vaux, Montreuil, Mathefelon, Corzé, Villévêque et Pont. — La largeur moyenne de son lit est de 50 mètres, nulle part inférieure à 40, et présente sur plusieurs points des sinuosités très-prononcées, sur un fond de sable mêlé d'argile et de gravier assez consistant pour n'être pas déplacé, entre des berges bien résistantes à l'action des eaux.

Débit à l'étiage au confluent de la Sarthe, 8 mèt. cubes par seconde, en grandes eaux, 400 mèt., avec une pente de 0^m,20 par kilomètre; — tirant d'eau à l'étiage, en moyenne 1^m,80 à 2 mèt. — Les plus grandes eaux s'élèvent de 1 mèt. à 1^m,50 environ au-dessus des barrages; — les

Digitized by Google

crues commencent en novembre et durent environ cinq mois. — Les basses eaux ont lieu ordinairement en août et septembre. — Le chemin de hâlage est le sol naturel des rives et n'est praticable qu'aux piétons.

La navigation a compté en 1868, à la remonte 414 tonnes, à la descente 21,951, portées sur 311 bateaux, dont 289 à la descente, chacun en moyenne de 18 tonnes à la remonte, de 75 à la descente, chiffres relevés sur les états du bureau de Villévêque. Les marchandises consistent — à la remonte, en fers, plâtre, sel, ardoises, épiceries, engrais, — à la descente, en bois de construction, pierres des Rairies, briques, carreaux des fourneaux de Chalou. — La remonte d'Angers à la Flèche (70 kil)., est de 5 à 6 jours, la descente de 3 à 4.

Les travaux d'entretien s'exécutent au moyen d'un bail donné à l'adjudication. — La reconstruction de la porte-marinière de Corzé, approuvée par décision ministérielle du 22 août 1867, a été terminée en 1869. Plusieurs des barrages ont été dérasés en partie à la hauteur fixée par l'arrêté réglementaire du 11 octobre 1854. Il reste à procéder au dérasement de Chalou, Gouis, Durtal et Chauffour, opération ajournée jusqu'à l'examen définitif des projets de l'amélioration de ce cours d'eau, un des mieux disposé par la nature, et jusqu'à ce jour presque délaissé. Du confluent jusqu'à la Flèche les projets proposent le remplacement de 9 pertuis par des écluses à sas, établies en dérivation, et la suppression des quatre chutes de Durtal, Chauffour, les Moulins-Neufs et Pont, travaux qui en assurant une navigation régulière et constante rendraient à la culture d'immenses surfaces de terrains abandonnés à toutes crues.

Il ne paraît plus être question du canal de jonction du Loir à l'Eure et par suite de la Seine à la Loire, qui à l'étude dès avant la Révolution, semblait sur le point de s'exécuter en 1803.

Loir (le), f., c^ne de *la Chapelle-du-Genêt*.

Loiré, c^on de Candé (8 kil.), arr^t de Segré (19 kil.); — à 45 kil. d'Angers. — *Lauriacus?* 843 (Labbe, *Concil.*, t. VIII). — *Terra de Lorareis, Lorarensis honor?* 1050 (*Arch. d'Anj.*, t. II, p. 4-5). — *Laurearium?* 1095 (D. Lobin, Pr., p. 181), XIIe s. (Cartul. St-Nic., p. 94). — *Mauricius de Lodoraria* 1138 (1er Cartul. St-Serge, p. 126), *de Lorre, de Loire* 1153 (Ronc., Rot. 1, ch. 64). — *Ecclesia de Lorriaco* 1148 (1er Cartul. St-Serge, p. 236). — *Decima de Lore* 1198-1240 (Ib., p. 239). — *Parochia de Loreio* 1236 (G 1258). — *Loayre* 1326 (G 16). — Dans la vallée et sur les coteaux (86-87 mèt.) de l'Oudon. — Entre la Potherie (6 kil.) à l'O., le Tremblay (10 kil.) au N.-O., le Bourg-d'Iré (8 kil.) au N., Ste-Gemmes-d'And. (10 kil.) au N.-E., Chazé-sur-Argos (7 kil. 1/2) à l'E., Angrie (4 kil.) et Candé au S.

La route nationale d'Alençon à Nantes monte du S.-O. au N.-E., relie, au sortir du pont de l'Oudon et presque à l'entrée du bourg, le chemin de la Chapelle-Glain, — qui s'en détache dans le bourg même vers l'E., — sort du bourg à l'embranchement du chemin de Craon et continue par le centre du territoire, en croisant à 5 kil. de là le chemin d'intérêt commun de Combrée.

Y passe l'Argos, de part en part de l'O. à l'E., abordant presque le bourg, vers S. et longeant à distance inégale le chemin de la Chapelle-Glain à la Membrolle; — et le ruiss. de la Masse dit aussi le Gorieux. — Y naissent les ruiss. des Naudaies, de la Ravanière, de Champiré et des Vieilles-Villes.

Superficie : 3,373 hect. dont 53 en bois et 1 hect. 50 de vignes, dont la culture s'accroît chaque année.

En dépendent les ham. et vill. de l'Ogerie (9 mais., 27 hab.), de la Roche-d'Iré (11 mais., 61 hab.), de la Péroussaie (3 mais., 16 hab.), de l'Ouvraie (4 mais., 24 hab.), de Marcé (6 mais., 26 hab.), des Mats (3 mais., 18 hab.), de la Martinaie (5 mais., 26 hab.), de Dreuillé (5 mais., 18 hab.), du Mont (7 mais., 29 hab.), de la Lande (6 mais., 34 hab.), des Naudaies (3 mais., 17 hab.), des Hautes-Martinières (4 mais., 22 hab.), de la Barottaie (3 mais., 20 hab.), du Perron (3 mais., 13 hab.), de la Motte (4 mais., 14 hab.), des Buttes (3 mais., 19 hab.), les chât. du Gué, de Vallières, de la Ferté, de la Rivière-d'Orvaux, et 113 fermes, parmi lesquelles les fermes modèles de M. Parage.

Population : 264 feux, *1,190* hab. en 1720-1726. — *340* feux, *1,500* hab. en 1789. — *1,290* hab. en 1826. — *1,399* hab. en 1831. — *1,560* hab. en 1841. — *1,651* hab. en 1851. — *1,614* hab. en 1861. — *1,675* hab. en 1866. — *1,679* hab. en 1872, dont *490* hab. (120 mais., 152 mén.), au bourg, sis au bas d'une côte rapide (62 mèt.), dans la vallée (32 mèt.), presque au passage de l'Argos, et découpé par deux larges voies, à l'extrémité vers S.-E. d'un territoire tout entier transformé par l'application intelligente de l'agriculture nouvelle.

Foire le 9 septembre, renommée pour la vente des bestiaux, à cause du retour du comice de Candé qui se réunit le 8. Elle se tenait avant 1860 à la Roche-d'Iré, dans une prairie appartenant à M. Parage, qui, ayant voulu changer l'emplacement, fournit l'occasion aux habitants d'en obtenir officiellement la translation au bourg. La veille, 8 septembre, se tient une *assemblée*, mais pour cette raison même insignifiante.

Pommiers, chênes, frênes, châtaigniers en abondance; — élève des bestiaux; — commerce considérable d'œufs dirigés chaque semaine sur Londres et sur Paris.

Bureau de poste et *Perception* de Candé.

Mairie neuve avec *Ecole* communale laïque *de garçons*, construite par adjudication de septembre 1845, reçue en juin 1850. — *Ecole de filles* (Sœurs de Ste-Marie d'Angers).

L'*Eglise*, dédiée à St Caprais et St Laurent (succursale, 30 septembre 1807), a été reconstruite de fond en comble en 1868 (arch. de Coutailloux), de style roman, avec clocher formant porche, nef à bas côtés, dont la décoration reste inachevée, abside à 6 pans. L'autel seul subsiste de l'ancienne église et quelques vieilles statues de saints dans la sacristie.

Digitized by Google

Dans le *cimetière*, à la sortie du bourg, à droite sur la route de Segré, s'élève une petite chapelle, sans caractère, avec autel à l'intérieur.

Le *presbytère*, aliéné nat^t, a été racheté par la c^ne en échange d'une partie des landes, par autorisation du 12 décembre 1811.

Aucune trace celtique n'existe sur le territoire, quoi qu'en raconte Millet, qui confond sans doute avec Louerre. — Mais certainement trois grandes voies tout au moins y passaient, — la voie d'Angers à Challain, qui a formé de tout temps la limite avec Angrie, traversant entre les Essarts et Vallière, — celle qui, formant en partie limite encore vers N.-O., se dirigeait sous la Roche-d'Iré, par Marans et Gené vers le Lion-d'Angers, — toutes deux entrecroisées par la voie montant de Candé. Une quatrième probablement longeait la rive gauche de l'Argos. — Toute donnée d'ailleurs manque absolument à l'histoire du pays. On y peut seulement placer avec quelque vraisemblance, V. ci-dessus *Lauriacus*, p. 465, — et non certes à Liré — la tenue en 843 d'une assemblée d'évêques présidée par le roi; — mais la fondation même de la paroisse reste ignorée.

L'église en mains laïques fut rachetée par l'évêque Ulger de ses propres deniers et donnée par lui à l'abbaye St-Serge d'Angers en 1148. Son successeur en 1177 attribua aux moines les deux tiers des oblations et des prémices, — sans compter que l'abbaye de Pontron y percevait une dîme, et que le prieur de la Roche-d'Iré avait le droit de prendre dans l'église paroissiale « les « chandelles de voyage et ce qui est aumosné de « viandes à l'autel St-Etienne et les laines. » — Ce prieuré fut annexé à la cure en 1733, mais depuis longtemps les deux bénéfices étaient réunis d'ordinaire aux mains du curé, qui prenait pour cette raison le titre de curé-prieur : — *Curés :* Pierre *Gaultier*, 1470. — Pierre *Laisné*, natif de Fougères, docteur régent en l'Université d'Angers, chanoine de St-Pierre et de St-Maurille d'Angers, où il meurt le 18 septembre 1491. — Jean *Belin*, licencié ès-lois, qui permute en 1520. — Yves *de Tessé*, précédemment curé de Marans, 1520. — Les registres, conservés depuis 1550, sont tenus longtemps par le vicaire Mathurin *Guibelays*, qui compte depuis cette date jusqu'en 1579, 1,689 baptêmes et 1,517 décès, 2,000 baptêmes le 13 janvier 1585, en moyenne 44 par an pendant 45 ans. — Lancelot *Leboucher*, 1594, † le 9 avril 1616 à Angrie, où il s'était réfugié à cause des gens d'armes. — Mathurin *Drouet*, mars 1614, résignataire en 1628, † le 27 janvier 1637. — *Manceau*, novembre 1628. — *Vaillant*, juin 1635, † le 5 mars 1660. — *Duhardas*, janvier 1661. — René *Margariteau*, † le 23 décembre 1686. — Nicolas *Margariteau*, 25 décembre 1686, janvier 1702. — M. *Potier*, février 1702. — René *Poupard*, août 1748, jusqu'en février 1775, † le 30 avril 1779, âgé de 68 ans. — *Hyau*, septembre 1775-décembre 1792, plus tard curé de Bourg-l'Evêque.

Une rente de 30 liv. avait été fondée le 7 janvier 1740 par Claude Chupé, veuve de Franç. Hamelin, sieur de Richebourg, « pour ayder à « l'entretien d'une *Ecole de filles*, dont la mai- « tresse serait à la nomination du curé. »

Le château du Gué, V. *ce nom*, formait la terre seigneuriale qui appartenait depuis le XVIIe s. à la famille Brillet.

La paroisse dépendait du Doyenné de Candé, de l'Election d'Angers, du District de Segré. — Elle était peuplée de pauvres, plus des 3/4 des biens étant en mains exemptes d'impôts. — Aussi fournit-elle les principales recrues de la bande du filassier Guespin, qui fut presque anéantie en l'an III, — et des secours constants à celle d'Hodé dit l'Extermine en l'an IV. — « Qui dit « Loiré, dit la Vendée, » écrit l'agent général du District, qui en avait déjà fait enlever 200 personnes, sans pouvoir éteindre ce foyer de chouannerie.

Maires : François *Fouillet*, an V-1808. — René-Pierre-Louis-Gaétan *de Meaulne*, 2 janvier 1808, installé le 25. — Math. *Gaudin*, 20 août 1830, installé le 2 septembre, démissionnaire en 1835. — René *Mercier*, 22 décembre 1835, installé le 3 janvier 1836, démissionnaire en septembre. — Franç. *Bodard*, 20 septembre 1836, installé le 2 octobre. — Clovis *Brillet de Candé*, élu le 20 août 1848, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. B *Cahiers de 1789;* C 189, 194, 202; E 1834; G 1256 et Cures; et Série L. — Arch. commun. Et.-C.— *Revue d'Anjou*, 1858, t. I, p. 80.— Pour les localités, voir, à leur article, *le Gué, Vallière, Bois-Noblet, la Motte-Cesbron, la Motte-Cormier, Limelle, la Ferté, Marcé, la Rivière-d'Orvaux, la Roche-d'Iré*, etc.

Loire (la). — *Liger* (Comm. de César). — Λείγηρ (Strabon). — *Ligeris* (Anon. Rav.). — Le plus long des fleuves de France, naît à 1,373 mèt. d'altitude, à la ferme de Grange-Loire, sur les pentes du Gerbier-de-Jonc (Ardèche), et a traversé 10 départements, quand il aborde celui de Maine-et-Loire, qu'il partage en deux parties à peu près égales, y formant un bassin central, vers lequel s'inclinent tous les cours d'eau. Il y pénètre au-dessous de Candes et du confluent de la Vienne, au port de la Fontaine en Montsoreau, et coule du S.-E. au N.-O. jusqu'à St-Maur où sa pente incline vers l'O., baignant 52 communes dont 19 à droite, 33 à gauche, un chef-lieu d'arrondissement, Saumur, et 5 chefs-lieux de canton. La rive gauche reste angevine jusqu'au confluent de la Divatte, vis-à-vis Ancenis (124 kil. 570 mèt.), formant une longue côte escarpée, les flancs creusés de profondes carrières et chargés de bois, de vignes, de maisonnettes et de châteaux, la crête couronnée de villages et d'églises, en vue d'un admirable horizon, à Montsoreau surtout, à Parnay, à Saumur, à Gennes, à Rochefort, à St-Florent, à Chantoceaux, entrecoupée de gais vallons et dans tous ses détours longée par cette admirable route départ. n° 14,—de Montsoreau à la Varenne, — où tous les âges de l'histoire et tous les contrastes d'une nature charmante unissent leurs monuments et leurs paysages inconnus. — La rive droite sort de Maine-et-Loire dès Ingrandes (88 kil.), bordée, comme par une rue sans fin, d'une suite de villages alignés sur la levée

Digitized by Google

ou éparpillés dans la vallée aux triples moissons alternantes de chanvres, de lins, de colzas, de blés et de cultures intenses.

D'ailleurs fleuve inégal entre tous et capricieux, — masse immense trouble et jaunie, tout d'un coup grossie par l'irruption simultanée d'affluents étrangers, à forte pente, — ou nappe limpide miroitant entre deux grèves blanches, — il s'en va changeant de chenal au gré des sables, détachés de ses rives sans consistance et qui suivent les vents dans le temps des crues, — ou se crée violemment passage en plein territoire, découpant ou emportant devant lui le sol effondré, — plus terrible en tout temps au domaine du comte d'Anjou que la politique du roi de France, comme le disait Geoffroy-Martel, V. t. I, p. 355. — Une soixantaine d'îles, formées ainsi par détachement des rives ou par agglomérations aidées de plantations abusives, encombrent son lit, qu'elles varient d'aspects imprévus, — la principale, St-Jean-de-la-Croix, la plus charmante, Béhuard.

Dans le département, sa largeur varie, aux eaux moyennes, de 583 à 778 mètres, qu'on proposait en 1837 de fixer à 350 mètres entre Candes et la Pointe, et à 380 mèt. en aval, au moyen de plantations et d'enrochements; — sur une pente en moyenne de 0m,28 par kilomètre et une vitesse moyenne à l'étiage de 0m,50 par seconde. — Les plus basses eaux, indiquées par le zéro de l'échelle de Saumur, ont été cotées en 1872; les plus hautes en 1790 : 6 mèt. 20, et en 1856 : 7 mèt. — La moyenne, 3 mèt. 50 au-dessus du zéro de l'échelle, atteint la hauteur des rives naturelles.

La dernière cote des eaux navigables est fixée à 3 mèt. 90 et 4 mèt. — Le tirant d'eau ordinaire des bateaux est à 0m,90 ou 1 mèt.

D'ailleurs son régime est profondément modifié, à partir de l'embouchure de la Maine, principal et considérable affluent, qui lui arrive de la droite, grossi de la Sarthe et du Loir. — En aval de ce point (36 mèt. au-dessus de la mer) le débit aux plus basses eaux est de 127 mètres cubes, et dans les plus grandes crues, réduit à 6,000 mèt., sur une pente kilométrique de 0m,18 et une vitesse moyenne au-dessous de 0m,70, tant que le niveau ne dépasse pas un mètre. Dans ces conditions la navigation est assurée un tiers de l'année et se prête à de faciles améliorations, tandis qu'en amont elle paraît condamnée à lutter contre des forces invincibles.

Il ne peut être tiré parti régulier du hâlage, à cause de l'ensablement et des sinuosités du lit, ni d'une chaîne de touage par suite des variations du chenal. Un projet de *Canal latéral*, longtemps réclamé par tous les intéressés, étudié, débattu pendant 50 ans, concédé même le 17 juin 1838 à M Lainé de Villévêque, et tombé au bout de l'an en déchéance, semblait avoir chance d'être quand même exécuté. Il partait définitivement un peu en amont de Combleux, sur la rive droite, entrait dans la vallée de l'Authion au port Charbonnier, à 3 kil. au-dessous de Saint-Patrice, pour suivre le chemin de fer presque en droite ligne jusqu'à l'Authion, vis-à-vis Narcé, passait sous la voie ferrée, coupait en amont le pont de Sorges, suivait l'Authion jusqu'à la Loire, d'où il se dirigeait vers la Maine pour y déboucher par deux branches, l'une à la Baumette, l'autre en amont du pont de Bouchemaine, sur une longueur depuis Orléans de 245 kil., avec 51 écluses de 5 mèt. 20 de large, — pour une dépense évaluée à 46 millions. On paraît revenir, d'après les dernières études, à un simple système de dérivations dans les parties basses, communiquant par des descentes éclusées (projet Collin), — complété entre la Pointe et Nantes par cinq barrages mobiles, qui suffiraient à assurer sur cette étendue une navigation parfaite.

Un projet de défense du val de l'Authion contre les inondations de la Loire, évalué à 6,357,000 fr., a été approuvé en 1870; mais l'exécution en est ajournée.

C'est Ménage le premier, qui a imaginé de raconter que jusqu'au XIe s. la Loire coulait à 3 ou 4 lieues de son lit actuel dans celui de l'Authion supprimé, et qu'à sa place, là où nous la voyons de nos jours, le long des coteaux de la rive gauche jusqu'aux Ponts-de-Cé, descendait parallèlement la Vienne. D'autres, après lui, exagérant encore cette invention pure, ont ajouté, entre le coteau, le Thouet, et les cartes de La Sauvagère, de Bodin et de Walckenaer, pour ne point citer les simples copistes, s'étalent sur ces données, acceptées depuis deux siècles par tous les écrivains angevins sans conteste aucune, absolument fausses pourtant et, j'ose dire, absurdes, à raison des certitudes acquises. — La Loire depuis deux mille ans n'a pas changé de lit. Les deux ou trois textes, allégués par Ménage, contredisent même sa thèse; et, fussent-ils bien compris, il faudrait d'autres arguments pour mettre seulement en doute les faits avérés, les documents sans nombre qui affirment de toute antiquité le confluent de la Vienne à Candes et l'existence sur la rive gauche, dès leur fondation, de Montsoreau, de Saumur, de Chênehutte, de Cunaud, de Gennes, de St-Rémy, de St-Maur, de St-Jean, de tant de centres fréquentés dès les premiers siècles. L'Authion lui-même, d'ailleurs, a son lit parfaitement déterminé, ainsi que son confluent, par des textes incontestés. J'ai relevé, en produisant, je pense, les preuves à suffisance, dans la *Revue d'Anjou* de 1872, p. 81-90, cette erreur véritablement inconcevable, qui, acceptée sans raison à l'encontre de toutes les données connues, a faussé dans leur source les principaux récits de notre histoire angevine. J'insiste..., mais combien de temps faudra-t-il pour que la routine ait perdu le droit de la répandre encore !

A vrai dire, les arguments archéologiques, que j'ai même évité d'employer, seuls à défaut de tant de preuves irréfutables, auraient dû suffire à ruiner cette légende banale. Outre que les emplacements de ponts antiques sur l'Authion sont déterminés et certains, la vallée riveraine de la rive droite de la Loire semble avoir été habitée dès les temps romains, avant même l'établissement de la levée, comme l'attestent à suffisance les ruines

Digitized by Google

de constructions trouvées au-dessous même du niveau du fleuve, à Saint-Martin-de-la-Place, à Villebernier, à Saumur, ailleurs encore; — ou plutôt *la levée* elle-même date sans doute de ces temps antiques, non pas, tant s'en faut, ininterrompue et telle qu'elle s'aligne aujourd'hui tout le long de l'eau; mais par tronçons isolés, par petites digues indépendantes, abritant certains domaines ou les colonies les plus importantes, dont les travaux postérieurs n'ont fait que relier et perfectionner les défenses. Le Capitulaire sans cesse cité, — non de Charlemagne, — mais de Louis le Débonnaire, *de aggeribus juxta Ligerim faciendis*, n'improvisait pas, mais continuait l'entreprise partout commencée (819). C'est le comte Henri II, le véritable bienfaiteur — et bien oublié — de la vallée, qui mit l'œuvre en état sur une longueur de plus de 30 milles, et mieux encore assura l'entretien de ces turcies, — *quædam retinacula*, *quæ torsias vocant*, dit Rob. de Torigny, II, 13, — en désignant parmi ses soldats, tant fantassins que cavaliers, un certain nombre de vétérans sans doute, qu'il installa dans des maisons construites pour eux sur la levée même, à charge d'y résider et de l'entretenir avec l'aide des habitants résidant déjà dans la vallée, entre la Loire et la grande voie d'Angers à Tours, et sous le bénéfice notamment de l'exemption de tout service militaire. — V. la teneur de cette charte remarquable, donnée à la Prée de St-Florent-en-Vallée [vers 1170], dans Ménage, *Sablé*, p. 376. Bodin en a donné une traduction dans les *Affiches* du 15 septembre 1835. — Des officiers spéciaux restèrent chargés de cette surveillance et tous les comtes ou ducs d'Anjou eurent un ou plusieurs « ministres des levées », jusqu'à Charles IX qui par ordonnance de mars 1561 attribua à la mairie d'Angers un droit particulier de surveillance par une délégation de deux bourgeois élus. Des lettres patentes du 28 avril 1573 nommèrent deux commissaires spéciaux, dont un résidant à Tours, avec pouvoir jusqu'à Bouchemaine, fixa les dimensions de la levée et obligea les riverains à la planter d'arbres des deux côtés du talus. Toutes les paroisses de la vallée restaient affranchies de tailles, sous la charge de suffire de bras et d'argent aux réparations, — jusqu'en 1645, où l'Etat assigna un crédit spécial à ces travaux, bientôt et trop souvent délaissés pour des préoccupations plus pressantes. C'est en 1743 seulement que la levée dans son étendue actuelle jusqu'au pont de Sorges fut terminée, et en souvenir de cet achèvement que fut élevée *la Pyramide*, V. *ce mot*, près Trélazé. — Sur la rive gauche, la levée de Montjean date de 1785; celle de Gohier de 1846; les quais de Saumur de 1784-1793.

Divers édits avaient confié le soin de surveiller la navigation de la Loire et de ses affluents à la vigilance des marchands intéressés sous le nom de *Compagnie des marchands fréquentans la rivière de Loire*, V. son *Histoire*, par M. Mantellier (1863-1869, 3 vol. in-8°). — Un arrêt du Conseil d'Etat du 23 juillet 1783, refondant tous les arrêts antérieurs depuis celui du 12 janvier 1668, divisa le régime du fleuve en cinq départements, dont le dernier comprenait la Loire depuis le chemin Frichu jusqu'à son embouchure, la Sarthe depuis Malicorne, le Loir depuis Querhoem, la Mayenne depuis Châteaugontier.

Un autre arrêt du 12 décembre 1779 autorisa Claude Laure, concessionnaire du privilége général de la navigation, à établir sur la Loire, de Roanne à Nantes, des coches d'eau pour les voyageurs, celui d'Angers partant deux fois la semaine et correspondant à la Pointe. Les voyageurs payaient 3 sous par personne et par lieue. Des bateaux de plus gros volume pour les marchandises mettaient d'Orléans à Nantes 15 jours à la descente, 22 à 23 jours à la remonte.

Loire (*Siméon*), libraire à Saumur en 1709, à Angers en 1716, fils d'un chirurgien du Coudray-M.

Loires (les), h., c^ne^ d'*Allonnes*; — h., c^ne^ de *Montigné-les-R.* — *Les Louhaires* (Et.-M.).

Loirie (la), f., c^ne^ de *Louvaines*.

Loir-Mongazon (*Jean André*), fils de Jean L.-M., né le 9 novembre 1761 à Ambillou, simple soldat dans le 3e bataillon des Volontaires, commandé par son plus jeune frère, fut nommé au bout de deux mois commandant en chef de toutes les communes de la rive gauche de la Loire, et successivement aide-de-camp du général Des Closeaux, adjudant général de la garde nationale du District d'Angers (23 floréal an III), adjudant général dans les départements de l'Ouest sous différents généraux, entre autres Hoche et Canclaux. Réduit par sa santé à quitter le service actif, il vint prendre les fonctions, jusqu'à leur suppression, de commissaire du Directoire exécutif près l'administration municipale du canton de Blaison, s'y maria le 25 pluviôse an VI, puis acquit des débris de sa fortune une étude de notaire à Juigné-sur-Loire et en fut nommé maire. Il jouissait dans tout le pays d'une autorité considérable, — et sur la fin des Cent-Jours réunit sous son commandement, au son du tocsin, une sorte de levée en masse, organisée pour former une seconde ligne de guerre contre les Vendéens, derrière les postes avancés des généraux Lamarque et Travot. Atteint par la loi du 29 octobre 1815, il fut détenu trois mois au château d'Angers, puis envoyé en surveillance à Blois et ne revint dans ses foyers qu'en 1817, grâce à l'intervention de M. Pasqueraie du Rouzay, qu'il avait eu l'occasion de protéger pendant la Révolution. — Meurt le 11 juin 1828 à Juigné; — (*Louis-Pierre*), frère du précédent, né à Ambillou le 28 avril 1763, prêtre et chanoine de la Grésille, est élu curé de Juigné-sur-L. le 13 mars 1791 et dès le mois de mai suivant désigné comme vicaire épiscopal et secrétaire de l'Evêché. Il déposa tous ses titres de prêtrise en l'an II et de l'an II à l'an IV faisait le service d'officier de santé aux ambulances et à l'hôpital militaire d'Angers. Nommé en l'an XI percepteur à St-Saturnin, démissionnaire en 1815, il s'établit médecin à Brissac où il est mort le 10 juillet 1842; — (*Adrien-Charles*), frère du précédent, né à Ambillou le 8 janvier 1768, d'abord clerc d'avoué à Angers dans l'étude même où travaillait

Digitized by Google

Duboys, V. *ce nom*, s'engage volontaire au 1er bataillon de Maine-et-Loire, de septembre 1791 à décembre 1792, et en avril 1793 est élu lieutenant-colonel au 3e bataillon. Il se démet en l'an IV et s'établit commerçant à Cholet. Nommé au Conseil général en 1831, il en sort en 1833 — et meurt à Cholet le 9 mars 1849.

Loir-Mongazon (*Urbain*), cousin des précédents, fils d'Urbain L.-M., potier d'étain, à Saumur, où il naquit le 30 décembre 1761, y étudia d'abord chez les Oratoriens, puis au Séminaire d'Angers, et au Collége de Beaupréau. Admis aux ordres sur la fin de 1786, il desservit deux ans, comme vicaire, la paroisse de St-Martin de Beaupréau, qu'il quitta pour revenir à son collége professer la seconde. Il refusa le serment en 1792 et se réfugia d'abord à Boupère en Poitou, puis sur son ancienne paroisse. Lors de l'insurrection, il suivit quelque temps d'Elbée, son paroissien, et fut attaché à titre de grand-vicaire au faux évêque d'Agra, son ancien condisciple de Séminaire. Dès 1796 il rouvrait chez lui une école et un pensionnat, qu'il fut forcé de fermer en 1798. Nommé curé de Beaupréau à la réouverture des églises, son presbytère remplaçait le collége, qu'en 1800 les secours de Mme d'Aubeterre lui permirent de réoccuper, et qui de 1815 à 1830 devint un actif et véritable foyer d'études pour tout le pays des Mauges, V. *ci-dessus*, t. I, p. 263. L'établissement fut supprimé en 1831; mais quand l'évêque songea à fonder à Angers un Petit-Séminaire, il appela auprès de lui le vieux prêtre dont l'autorité et l'expérience lui garantissaient le succès. L'œuvre a gardé son nom. Elle était fondée lorsqu'il y mourut le 21 septembre 1839, âgé de 78 ans, laissant à tous ses élèves un souvenir de vénération pieusement entretenu. C'était moins d'ailleurs un professeur de brillant langage ou d'enseignement supérieur, qu'un administrateur habile, dont la nature sympathique et surtout affectueuse gagnait le cœur des familles et des enfants. Le transfèrement de ses cendres à Beaupréau le 24 juillet 1866 a été pour ce pays une fête publique. Son buste en marbre, avec une *Distribution de prix*, en bas-relief, par David d'Angers, est conservé dans sa maison du Petit-Séminaire. Son portrait, peint par Mercier, 1839, est conservé à la pension St-Julien. Un autre a été gravé d'après Choquet, par J. Marchand, in-fol., assis dans un fauteuil, entouré d'écoliers.

Bernier, *Hist. du collége de Beaupréau*. — Maupoint, *Vie de l'évêque Montault*, p. 400-408. — *Union de l'Ouest* 26 juillet 1866. — Duboys, *Oraison funèbre de M. l'abbé L.-Mong.*, prononcée le 19 novembre 1839 (Angers, Launay-Gagnot, in-12 de 39 p. — et réimprimée à la suite de l'*Hist. du coll. de Beaup.*). — Fruchaud, *Allocution à l'occasion de la translation des restes de M. Urb. L.-M.* (Angers, Barassé, 1866, in-8° de 28 p.).

Loiron (le Grand-), ham., cne du *Plessis-Gr*, dépendait jusqu'en 1811 de la cne de Brain-sur-l'Authion, — Anc. terre noble avec manoir et chapelle entourés de jardins et d'avenues. — En est sieur René Lepoictevin 1574, Jean Fleuriot 1618, n. h. Charles Séguin, mari de Renée Fleuriot, 1664, René-Augustin Séguin 1700, François Lesourd, conseiller à la Prévôté d'Angers 1704, Marie Chaloux, veuve Lesourd, 1737, Marie-Françoise Lesourd, veuve Drouet, 1770 (E 771-772); = (le Petit-), ham., cne du *Plessis-Gr.*, jusqu'en 1811 dépendait de la cne d'Andard.

Loirra. — V. *Louerre*.

Loiseau. — V. *Villoiseau*.

Loiseau, famille de maîtres vitriers-peintres et de maîtres peintres, Angers. — (*François*), maître vitrier-peintre, mari de Cath. Tardif, 1629, 1636. — (*René*), maître vitrier, mari de Claude Jarry, 1644, et en secondes noces le 13 février 1651 de Marie Martin. — (*Antoine*), peintre, figure sur les comptes de la ville en 1651 et 1653. — C'est lui sans doute qui fait en 1655 pour St-Denis de Candé un tableau de *N.-D. des Agonisants* (Mss. Valuche, f. 178). Sa signature figure sur des actes du 12 août 1660 à Angers (GG 136), et les 10 novembre 1682 et 22 janvier 1683 à Mûrs. Son acte de décès l'appelle *noble homme*. — (*Pierre*), fils ou frère du précédent, est employé par la ville en 1686 à des décorations de fête; — † le 15 juin 1687. — Sa signature figure sur un acte du 22 janvier 1679. Sa femme Perrine Gaudin, morte le 2 août de cette année, était fille d'un notaire royal.

Loiseau (.....), paysan de Trémentines, signalé par sa valeur dans la cavalerie de la première Vendée et, depuis la seconde bataille de Coron (18 septembre 1793), surnommé *Berryer*, pour y avoir abattu de sa main plus de 20 volontaires du régiment de Berry. A la prise de Saumur, il tue trois cavaliers en défendant Domaigné, et blessé, jeté à terre, se relève et se met à la tête des fantassins. Il était des trois qui aidèrent Forest, V. *ce nom*, à reprendre la fameuse *Marie-Jeanne*; — et il l'accompagnait encore à Vihiers dans la chasse à cheval qu'ils donnèrent à Santerre. V. *Mém. Mss. de l'abbé Boutillier de St-André*, p. 50-52, — et *Mém. de La Rochejacq.*, p. 152.

Loisigon, ham., cne de *Châteauneuf*.

Loizillon, membre de la Commission militaire d'Angers, † le 2 mars 1794.

Lonchamps, f., cne de *Chantocé*; — cl., cne de *Miré*.

Lonchamps, cne de *St-Silvin*. — Deux groupes de ce nom existent sur la commune, l'un simple ham., que Cassini appelle *Vieux-L.*, à portée de la route de Paris, l'autre, plus important, sur la limite même et en partie sur le territoire du *Plessis-Grammoire* (2 mais., 7 hab.). — *Longinquus Campus* 1081-1105 (Cartul. Saint-Aubin, f. 97 vo), 1202-1203 (2e Cartul. St-Serge, p. 175). — *Lungus Campus* 1253 (H.-D. *B* 53, f. 28). — Le domaine, relevant de Sarrigné, formait un fief important, uni au XVIe s. à la terre de Sancé et appartenant à Philippe de Châteaubriant, qui les vendit le 22 décembre 1564 à Julien Goupilleau, maire d'Angers, de qui avait hérité Pierre G., grenetier d'Angers, assassiné le 27 juin 1569 par le sieur de la Hune. — Urbain Tillon en opéra le retrait lignager et sa veuve, Catherine de Hauteville, revendit « la terre, fief et seigneurie de L. « composée de 2 mét. et 2 closeries » (E 4007),

Digitized by Google

le 9 mai 1592 à Jeanne du Cimetière, veuve Et. Terrier, et de nouveau en 1596 à Franç. Oger. — Le tout acquis le 9 avril 1638 de Franç. Aveline, greffier des Eaux et Forêts, par n. h. René Sérezin, notaire, advient quelques années plus tard par mariage à Clément Louet, lieutenant particulier du sénéchal d'Anjou. C'est en 1668 « un château composé de 5 pavillons en la « face de la grande cour et de deux autres dans « le corps principal du logis débordant du côté « du jardin », avec fuie, chapelle en forme de pavillon, grande cour et jardin sur double terrasse, précédée de deux perrons à balustres en fer-à-cheval, et tout autour, fossés et canaux animés d'eaux vives, ponts-levis et bascules. Du vieux château de Sancé les fondements seuls existaient encore, avec quelques débris de murs sur la motte entourée de doubles douves et fossés pleins d'eau, dans la haute futaie voisine, vers l'O., sur la paroisse St-Silvin, tandis qu'une partie de la maison seigneuriale de Lonchamps et de la Grande-Cour, y compris le pavillon servant de chapelle, débordaient sur la paroisse du Plessis-Grammoire. Aussi les processions des Rogations passaient-elles à travers cours, logis et jardins, jusqu'en 1722; un arrêt assigna en ce temps leur chemin le long des fossés. — Une ferme a remplacé l'ancien logis, dont le terre plein seulement s'étale, entouré de douves, au milieu des masures, précédé encore d'une belle avenue avec charmilles.

Le seigneur jouissait des honneurs dans les deux paroisses, mais en St-Silvin seulement après les fondateurs. Il avait droit de plus de moulin et de pressoir bannaux et de fourches patibulaires. — droit aussi de faire courir la pelotte le jour de la St-Jean, devant la closerie de Lonchamps, par les nouveaux mariés, à charge de donner 20 s. en argent et une collation aux vainqueurs du jeu.

Arch. de M.-et-L. E 82-89, 115, 765, 773, 4007.— Arch. comm. Et.-C.

Longasnier, f., c^ne de *Marigné*.

Longbois (le), vill., c^ne de *Mazé*.

Long-Douet (le), f., c^ne de *Botz*.

Longeaie (la), c^ne de *la Boissière-Saint-Florent*; — f., c^ne de *Chanteloup*.

Longeais (les), ham., c^ne de *St-Lézin*, de la paroisse de N.-D.-des-Mauges.

Longerais, chât., c^ne de *la Jaille-Yvon*.

Longerie (la), ham, c^ne de *St-Florent*. — Appart. en 1759 au curé Richard.

Longeron (le), canton de Montfaucon (14 k.), arrond. de Cholet (17 kil. 1/2); — à 75 kil. d'Angers. — *Parochia de Longerone* (Gr. Gaultier, XIIIe s.). — Sur un haut plateau (133 mèt.), incliné vers la Sèvre (126-92 mèt.), à l'extrémité sud du département. — Entre la Romagne (6 kil. 1/2) au N., Torfou (5 kil.) au N. et à l'O, St-Christophe-du-Bois (8 kil.) à l'E., le Département de la Vendée à l'E. et au S.

Au centre, à 500 mèt. vers N. du bourg s'entrecroisent la route nationale de Poitiers à Nantes, qui traverse de l'E. à l'O. (5 kil.), et le chemin de grande communication de la Romagne, qui, franchissant la Sèvre par un brusque zigzag, passe au bourg et remonte vers N. (4 kil. 1/2).

Y passe la Sèvre-Nantaise, qui forme la limite intérieure, tout du long vers S., y animant les moulins de la Berrie, de la Roche et la filature de Galard; — y naissent les ruiss. de la Digue, — qui limite vers l'O. Torfou, — des Vionnières, de la Petitière, de la Papaudière, de la Compite, de la Sauzaie et des Gats.

Superficie : 2,207 hect. 94 ares, dont 100 h. de bois taillis, — un tiers de moins qu'il y a 40 ans, — derniers restes, vers le N. et l'E. de la commune, de l'antique forêt qui au XVIIIe s. encore la couvrait presque tout entière; — 260 hect. de prés; nulle vigne; — les 100 hect. de landes d'il y a 40 ans défrichés en médiocre culture; — nombreux étangs, formant comme une ceinture du N. au S.-E., dont le principal est dit de Tiffauges (10 hect. 80 ares).

Population : 150 feux, *680* hect. en 1720-1726. — *901* hab. en 1821. — *1,448* hab. en 1831. — *1,608* hab. en 1841. — *1,753* hab. en 1851. — *1,708* hab. en 1861. — *1,676* hab. en 1872, dont *971* (220 mais., 249 mén.) au bourg, groupe d'habitations en granit, couvertes de tuiles, qui descendent en désordre, le long du coteau, vers la Sèvre.

Marché de menues denrées le mercredi.

Importante *filature* de laine et coton au vill. de Galard, V. *ce mot*, à 1 kil. S. du bourg; avec 8,000 broches, machine à vapeur de 35 chevaux et deux turbines de 45 chevaux; — deux tuileries et briqueteries; — une teinturerie; — un moulin à eau, un moulin à vent; — carrières de granit; gisements inexploités d'argile; — grand commerce de moutons; culture de céréales, choux frisés, blé noir, lin.

Bureau de poste et *Perception* de la Romagne.

Mairie avec *Ecole de garçons* (Frères de Saint-Gabriel), acquise par acte du 20 novembre 1845, autorisé le 15 août précédent; — *Ecole de filles* avec *Asile*, fondés en 1853 (Filles de la Sagesse).

L'*Eglise*, dédiée à Notre-Dame (succursale, 5 nivôse an XIII), tout entière en granit, est un édifice de style ogival bâti en 1858-1859 (archit. Aug. Duranceau, du Longeron), avec abside à cinq pans coupés, où figurent dans les vitraux : *la Vierge, St Charles Borromée, St Lucas;* — les armes du pape et des évêques Angebault et Freppel; — aux roses du transept, *la Présentation de la Vierge* et *le Christ appelant les petits enfants*. — On y possédait avant la Révolution des reliques de Ste Emérance, dont on y conserve une antique statuette en cuivre.

Nulle trace antique, quoiqu'une voie descendît bien certainement de Mortagne, le long de la Sèvre, croisant à Torfou la voie de Clisson.— Nul renseignement non plus spécial au pays, qui faisait partie de la Tiffalgie et jusqu'au xe s. du comté Nantais, depuis lors de l'Anjou. — Tout document manque sur la fondation de l'église et de la paroisse — et les registres même avant 1751.

Curés : Mathurin *Rouxellet*, 1618. — *Pillot*, 1669. — *Baroueil*, 1671. — Ch. *Pillot*, octobre 1676, † le 15 juin 1721, âgé

Digitized by Google

de 73 ans. — Joseph-Yves *Jamin*, dès 1719, † le 3 juin 1756, âgé de 63 ans. — Louis-Laurent *de la Couldre*, 7 juillet 1756, † le 23 octobre 1781, âgé de 72 ans.—F.-M. *Grolleau*, novembre 1781, janvier 1792.

La principale terre était la Gimonnière, V. *ce nom*, dont les ruines, à 700 mèt. du bourg vers N., dominent sur la crête extrême la route et le pays; — plus loin, vers l'E., le château de la Fribaudière; — mais la seigneurie de la paroisse appartenait au château de Montfaucon, qui avait en 1789 pour maître Monsieur, frère du roi.

La paroisse, sise dans les marches communes d'Anjou et de Poitou, débordait sur la rive gauche de la Sèvre et y formait « l'enclave » dit « du Longeron », comprenant 69 feux en 1698, dépendant de la Généralité de Poitiers, de l'Election de Mauléon. Il est resté à la Vendée, malgré toutes réclamations, en 1790. La partie Angevine, bordée au S. par la Sèvre, relevait de l'Evêché de Poitiers jusqu'en 1317, de celui de Maillezais jusqu'en 1648, puis de celui de la Rochelle, de l'Archidiaconé de Thouars, du Doyenné de St-Laurent-sur-Sèvre, — quoique les doyens de Clisson y jouissent « des droits utiles » et d'importantes rentes en grains, — de la Sénéchaussée et du Présidial d'Angers, de l'Election et des Aides de Montreuil Bellay, du District de Cholet en 1790 et du canton de la Romagne, en l'an X du canton de Montfaucon; — misérable entre toutes en 1789 et comptant à peine 25 métairies éparses avec des chemins inabordables, des eaux croupissantes, le bourg et les champs peuplés pour la moitié de pauvres et de mendiants.

Maires : Charles *Poirier*, an VIII. — Jos.-Franc. *Droulin*, 2 janvier 1808, installé le 24 avril. — Louis *Pallard*, 25 septembre 1815. — *Droullin*, 2 août 1816. — Augustin *Malécot*, 5 février 1819. — Franç. *Guinaudeau*, 14 janvier 1823. — *Maugin*, 16 novembre 1830. — Charles-Louis *Poirier*, 1839. — *Bousseau*, 1865. — *Bonnet*, 1867, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 192. — Notice Mss. de M. Spal. — Notes Mss. de M. Boutillier de Saint-André. — Pour les localités, voir *la Gimonnière*, *la Fribaudière*, etc.

Longhomme, vill., c^ne de *Chaudefonds*. — *Longhomme* 1389 (E 668). — *Loncosme* 1466 (E 673). — *La maison de Loncome* 1540 (C 105, f. 196). — Anc. fief et seigneurie annexé à la Basse-Guerche, par acquêt fait le 15 juin 1705 de Nicolas de Gazeau par Julien-François de Crespy, et advenu par succession aux Contades. Le domaine ne comprenait alors qu'une closerie à laquelle furent réunies la maison et les terres de la Godinière. — Au xve s. il y existait un « hôtel seigneurial... avec deux branches de bois, « èsquelles le seigneur avoit deux fenestres ou « pantières à prendre bécasses ». C'était en 1464 Jacques Baudry qui en rend aveu à la Turpinière; en 1540 Thib. Baudry. — Le fief s'étendait pour une partie en St-Maurille de Chalonnes et sur la Jumellière. — Il y existe aujourd'hui une exploitation de fours à chaux, où a été découvert en 1827 une grotte de stalactites et d'albâtre oriental.

Longrais, f., c^ne de *Châteauneuf*. — Anc. dépendance de la Véroulière (E 203); — cl., c^ne de *Durtal*. — En est sieur Guill. Ardange, mari de Gabrielle Lemaire; — f, c^ne de *Huillé*; — cl., c^ne de *St-Augustin-des-Bois*, formant, avec 10 arpents de bois, le temporel d'une chapellenie desservie en l'église paroissiale, — vendue nat^t le 28 août 1791 et une seconde fois sur le premier acquéreur M. de Meaulne le 9 messidor an IV.

Longras (les), f., c^ne de *Soulaines*.

Longs-Champs (les), f., c^ne de *Neuillé*, peut-être le domaine, *terra de Longinquis campis* xie s., 1080 circa (Cartul. St-Aubin, f. 85), donné à l'abbaye de St-Aubin d'Angers par un chevalier du nom d'Etienne, qui le relevait de Jarzé. — En est sieur Jean Josselin 1626, doyen de la Chambre des Comptes de Bretagne en 1637.

Longuaine (*Julien*), libraire, Angers, 1540, 1545.

Longué (*Canton de*), borné par les cantons de Baugé au N., de Noyant à l'E., de Beaufort et de Saumur N.-O. à l'O., de Saumur N.-E. au S., et par le Département d'Indre-et-Loire à l'angle S.-E., — dans la vallée, entre l'Authion et les premières cimes des hauts coteaux du Baugeois (90 mèt. vers N.-E.) et du Saumurois (117-126 m. vers S.-E.), traversée du N. au S. et de l'E. à l'O. par les affluents de la rive droite de l'Authion, — avec d'importantes voies rayonnant des centres principaux, Longué, Vernantes et Vernoil, — sur une superficie de 26,758 hect., répartis entre 9 communes, Blou, Courléon, Jumelles, la Lande-Chasles, Longué, Mouliherne, St-Philbert-du-Peuple, Vernantes et Vernoil-le-Fourier; — comprenant *14,564* hab. en 1831, — *14,762* hab. en 1841, — *14,179* hab. en 1851, — *14,556* hab. en 1861, — *14,506* hab. en 1866, — *14,078* hab. en 1872. — Il a été publié en 1872-1875 dans les *Mém. de la Soc. Acad. d'Angers*, t. XXVII, XXIX et XXXI, trois *Essais* amusants *sur le Canton de Longué et le bassin du Lathan*, par E. Cornilleau, avocat (avec tirage à part à 50 exempl., de 204,- 62,- et 132 pages).

Longué, chef-lieu de canton de l'arrond. de Baugé (18 kil.); — à 41 kil. d'Angers. — *Vicus qui vocatur Thanaicus* 1055-1070 (Liv. N., ch. 237). — *Presbiter de Atheniis*, — *molendinus de Atheniis* (Ib.). — *Villa Thanæ* 1055-1070 (Ib., ch. 240). — *Miles de Thanaico* (Ib.). — *In Longo Vado* 1106 (*Epit. S. Nic.*, p. 63). — *Villa de Longo Vado* 1100-1110 (Chaloch., IV, 26). — *Ecclesia Sancte Marie de Tanais* 1130 (G 848, f. 5). — *Versus Longue* 1150 (Chaloché, IV, 29). — *Prior de Longue* 1157 (St-Aubin, Off. Cl., t. III, f. 3). — *Ballia de Longueyo* 1210-1215 (H.-D. *B* 97, f. 1). — *Terra Longi Vadi* 1215 (Léop. Delisle, *Phil. Aug.* 1576). — *Parochia de Longuo Vado* 1238 (G 826, f. 84). — *Feodum de Longue* 1236 (H.-D. *B* 109, f. 2). — *Villa de Lungueyo* 1270 (G 53). — *Lont Gué en Vallée* 1296 (H.-D. *B* 109, f, 17). — Au point de rencontre des vallées du Lathan et de l'Authion, — entre Vivy (8 kil.) et Saint-Martin-de-la-Place

Digitized by Google

(7 kil.) au S., Saint-Clément-des-Levées (7 kil.) et les Rosiers (10 kil.) à l'O., Beaufort (11 kil.), Brion (7 kil.) et Jumelles (7 kil.) au N., St-Philbert-du-Peuple (5 kil. 1/2) et Blou (6 kil.) à l'E.

La route nationale de Bordeaux monte du S.-E. au N.-O. à travers la vallée, abordant l'agglomération centrale par les hauteurs (46 m.) du Bourg-Chevreau, — d'où à l'entrée se détache le chemin d'intérêt commun de Vernantes, — descend en pleine ville, — d'où s'en détache à droite le chemin de grande communication de Rillé, — au point même où de gauche vient aboutir pour un parcours commun d'un kil. le chemin de grande communication des Rosiers au Lude, greffé à distance des chemins d'intérêt commun de St-Martin et de St-Clément, — traverse avec lui les ruisseaux, le détache à droite le long du Lathan et s'incline vers N.-E. en formant flèche avec les angles de jonction de la route départementale des Ponts-de-Cé et du chemin intermédiaire d'intérêt commun de Cheviré-le-Rouge.

Y passe, par le centre du territoire et de la ville, le Lathan, pénétrant de l'E. au S.-O. à Grange-Marie, parallèlement au chemin du Lude, et se brisant à 500 mètres, en aval du moulin d'Athée en deux branches : — le Vieux-Lathan, encaissé, à travers les prés, sur fond caillouteux, dans ses propres rives, jusqu'au Gué-Mallard, — et le lit principal actuel, sur fond vaseux régularisé par des levées, qui descend du château antique et de la mairie neuve, le long et au N. du bourg primitif, jusqu'aux moulins de Thenais et du Pont-Mallet, pour remonter, vis-à-vis le château d'Avoir, vers N., jusqu'à son confluent en Beaufort. — A ce dernier cours d'eau se relie à 300 mèt. du bourg un bras détaché en aval d'Etiau, à travers St-Philbert, et grossi en Longué du ruiss. de la Cirotière. — Vers N., les ruiss de Racinay et de la Motaie, son affluent; — vers S. la Fontaine-Suzan, — et l'Authion, traversé par trois ponts de pierre, qui forme vers l'O. la limite intérieure.

En dépendent les hameaux, villages ou cantons d'Athée (12 mais., 54 hab.), de la Bennetière (22 mais., 68 hab.), de Souvenet (28 mais., 77 hab.), des Montils (88 mais., 283 hab.), de Tonnelièvre (30 mais., 108 hab.), du Pâtis-de-la-Motaie (12 mais., 41 hab.), du Pont-Mallet (9 mais., 25 hab.), des Peux (13 mais., 82 hab.), d'Avoir (6 mais., 34 hab.), du Bas-de-Chappes (37 mais., 136 hab.), du Haut-de-Chappes (44 m., 161 hab.), de la Chênaie (16 mais., 53 hab.), du Cormier (43 mais., 149 hab.), de la Pioterie (10 mais., 35 hab.), de la Noue (23 m., 93 h.), du Pêle (30 mais., 90 hab.), de Ravaux (48 m., 170 h.), du Gué-de-Frêne (30 mais., 107 hab.), de la Gilbardaie (30 mais., 97 hab.), de la Rue-de-Champeaux (10 mais., 39 h.), de la Tour (11 mais., 43 hab.), du Château-Gaillard (12 m., 36 hab.), de la Hurtauderie (5 mais., 27 hab.), de Fauve (11 mais., 45 hab.), des Aulnais (8 m., 33 hab.), de la Malardière (64 mais., 216 hab.), de Coutances (31 mais., 117 h.), les châteaux d'Avoir et de Grange-Marie.

Superficie : 4,865 hect. dont 310 hect. en vignes, 68 en bois.

Population : 764 feux en 1699. — *774* feux en 1726. — *3,089* hab. en 1790. — *4,278* hab. en 1826. — *4,491* hab. en 1831. — *4,287* hab. en 1841. — *4,113* hab. en 1851. — *4,283* hab. en 1861. — *4,352* hab. en 1866. — *4,274* hab. en 1872, dont *1,855* hab. de population agglomérée (507 mais., 606 mén.).

La petite ville, toute irrégulière, est en pleine transformation par suite du déplacement et de la reconstruction des édifices communaux, qu'entourent de nouveaux groupes, où se relient tant bien que mal les anciens, découpés de courtes rues et d'étroites places et précédés vers le sud par les vieux logis de la Rigaudrie, de la Grand-Maison, de la Brardaie, V. *ce mot*.

La *Mairie*, si longtemps logée dans un taudis au-dessus des vieilles halles, s'est fait une large place, à quelques pas vers N., en se rapprochant du Lathan et de l'ancien château, dans une construction monumentale (archit. Couet), qui comprend les services de la Justice de paix, du Télégraphe, d'une Caisse d'épargne, d'une Bibliothèque future. — *Ecole* communale gratuite *de garçons*. — *Ecole* communale gratuite *de filles* (Sœurs de St-Vincent-de-Paul), construite par adjudication du 13 novembre 1842 (archit. Launay-Piau), agrandie en novembre 1860. — *Ecole* libre *de garçons* (Frères de la Doctrine chrétienne), construite par le curé.

Foires : au xve s., il s'en tient trois, le jeudi après la Purification de Notre-Dame, le jour de St-Gilles et le jour de Saint-Martin-de-Vertou ; — au xviiie s. elles durent chacune deux jours, les jeudi et vendredi des semaines qui précèdent la St-Marc, la St-Barthélemy et la St-Luc ; — aujourd'hui *six foires*, d'un seul jour, le 3e jeudi de février, avril, juin, août, octobre et décembre. — Tous les autres jeudis, *marché*, reporté à ce jour, au lieu du vendredi, par lettres royaux de juillet 1547.

Commerce important de vaches, de porcs, de grains, de fruits, de chanvre et de toile ; — excellents bois de construction. — Une industrie particulière, mais à peu près disparue, était l'élève des sangsues, dont le parc principal se trouve reporté en dehors, sur la rive gauche de l'Authion ; — cinq moulins sur le Lathan, dont deux usines, l'une avec distillerie ; — une usine de quincaillerie à la Rigauderie.

Recette simple de Poste. — Chef-lieu de Perception, comprenant les communes de Longué, Blou, Jumelles et St-Philbert-du-Peuple.

L'*Eglise*, dédiée à Notre-Dame (Cure, 19 brumaire an XI), s'élevait, avec le cimetière, tout à l'entrée de la principale rue du bourg vers Sud. Le grand autel dont la première pierre avait été posée solennellement le 29 avril 1789, en fut bénit le jour de l'Ascension 1790 ; mais le reste de l'œuvre était antique et remontait pour partie, ainsi que la base du clocher, au xiie s. avec flèche de pierre du xiiie s. L'emplacement, absolument rasé de 1854 à 1855, forme aujourd'hui un chantier et un petit préau triangulaire. Il n'en a été conservé, je crois, que deux anciennes portes en bois, et peut-être deux énormes gargouilles en

Digitized by Google

granit, que j'ai vues en 1869 sur la place de la Mairie neuve, décorées de *phallus* en forte saillie pour attirer l'œil d'en bas.

L'église nouvelle, sous le vocable non moins nouveau de Notre-Dame-de-la-Légion-d'honneur, a été reportée vers N.-E., au sommet d'un tertre, qu'aborde un préau de verdure, au milieu d'une large place, avec de vastes dégagements. Commencée vers 1850 par le curé Hubert, reprise sur un plan modifié par son successeur, le curé Massonneau, l'œuvre, avivée par d'incessants appels à toutes les offrandes et qui a coûté près de 400,000 fr., a été inaugurée le 3 juillet 1860. C'est un édifice de style XIIIe s. (archit. Delestre et Coutailloux, d'Angers), à trois nefs (65 mèt. sur 17) la nef principale large de 8 mèt., haute de 17, avec voûte en briques et galerie à jour autour des bas-côtés, extérieurement d'aspect symétrique mais de peu de charme. L'intérieur au contraire est d'un grand air et s'anime surtout par de belles verrières de Lobin, de Tours, offertes « par les membres de la Légion-« d'honneur ... à M. Massonneau, leur collègue, « curé de cette paroisse », comme l'indique à l'entrée de la nef, à droite, une inscription. Cette immense composition représente en dix-huit tableaux, la glorification de la Croix et d'une Légion d'honneur idéale. — Au bas de la fenêtre centrale, où triomphe le Christ, figurent dans des médaillons l'évêque Angebault et les curés Hubert et Massonneau; — dans les hautes fenêtres, *St Maurice* et *St Martin, Ste Hélène, Saint Louis*; — dans la basse nef, autour de l'abside, *Moïse, Aaron, David, Isaïe, Judas Machabée, Judith;* plus loin, *Constantin, Clovis, St Léon le Grand, Charlemagne, Godefroy de Bouillon, Jeanne d'Arc*; — dans le transept les quatre *Evangélistes* et *St Jérôme, Saint Augustin, St Basile, St Jean Chrysostôme.* — Le bas-relief du maître-autel est consacré à la gloire de la Vierge et représente, avec les saints guerriers St Maurice, Josué, Gédéon, Debora, Jeanne d'Arc, des groupes, de physionomie plus modernes, marins, mobiles, zouaves et, au premier plan encore, l'évêque Angebault et le curé Massonneau. — Une vue extérieure du monument est donnée en tête d'une *Notice sur l'Eglise paroissiale de Longué*, par l'abbé Bourassé (Tours, Mame, 1860, in-8° de 16 p.).

Presbytère, construit par le vicaire Machefer et à ses frais, sur une dépendance du domaine de Placé, et acquis par la ville par acte du 27 mars 1862 autorisé d'une ordonnance du 26 septembre précédent; — l'ancien, aliéné le 10 novembre 1861.

Cimetière installé au S.-E. de l'église et de la ville par devis du 2 février 1850, sur un terrain acquis le 3 mai 1849.

Hôpital, avec belle chapelle romane (archit. Couet), inauguré le 11 octobre 1874. — Une réserve de terrain attend la construction d'un *Hospice* de vieillards.

Il n'existe, quoi qu'on en ait écrit, aucune trace celtique dans ce pays, un des derniers asséché sans doute de la vallée; mais dès les temps romains, c'est un centre d'habitation, qui se crée au passage des ruisseaux, le long et sur l'entrecroisement des voies. La principale, dont tout le parcours sur le territoire était très-nettement reconnaissable il y a trente ans, formait, à travers les marais d'Avoir et la vallée, la grande route d'Angers à Tours et en même temps une levée de défense contre l'Authion. Le *long gué*, échelonné naturellement sur les quatre ou cinq cours d'eau parallèles, appelait à ce point le passage des voies descendant de Brion et du Vieil-Baugé, qui se prolongent, au sortir, vers Saumur par Neuillé et par Vivy, et vers Bourgueil par Blou. D'Anville, — et après lui Lapie et Ukert, — placent ici la station *Robrica* si cherchée, V. *ce mot*, mais sans pouvoir faire concorder les données connues. —Transversalement, le long du Lathan, remontait la voie qui traverse St-Philbert, et sur laquelle précisément se rencontre le premier groupe d'habitations. C'est le *Vicus Tanaicus*, la *Villa Thanæ*, — la ville ou village de *Than*, — *Thanais*, — *Atheniæ*, — nom primitif et absolument oublié du pays, — que portent encore pourtant les moulins de Thenais et qui n'est autre que celui conservé par le Lathan, V. *ce mot*.

Sur la rive gauche du ruiss. vis-à-vis ces moulins, on voit au XIe s., encore désignée de ce nom antique par les premiers textes connus, l'église paroissiale en l'honneur de Notre-Dame, fondée par quelque comte d'Anjou sans doute et donnée par lui à Cunaud. L'évêque Ulger en 1130 en confirma la possession aux moines mais le droit de patronage et la collation de la cure lui restèrent réservés, comme une décision arbitrale l'attesta en 1283. Les moines avaient constitué un prieuré, dédié de même à Notre-Dame et dont ils conservèrent, jusqu'à la réunion de Cunaud au Séminaire, la présentation avec la plupart des dîmes, prémices, oblations, droits et coutumes de la paroisse. — Les bâtiments, avec four et cave voûtée, avoisinaient l'église et ont été détruits, comme elle.

Prieurs : Hugo, 1157. — Guill. *Bousselin*, 1593, 1612. — Rob. *Bobèche* ou *de B.*, comme il signe quelquefois, 1625, 1646. — Urb. *de Boissard*, bachelier en droit civil et canon de la Faculté de Paris, archiprêtre du Lude, curé de Dénezé, 1666, 1696. — Marc-Ant. *Besnardeau*, curé de St-Martin d'Anché, 1789.

Curés : Jean, 1241. — *Hélias* .... — Jean *de Beaupréau*, 1281. — Gilles *de Brie*, 1505. — M. *Ménoil*, 1580. — Julien *Moreau*, 1599, † le 4 juin 1630 ou 1631. — Il ne tient d'ailleurs nulle résidence et tous les actes sont rédigés par des vicaires ou des chapelains jusqu'au 18 février 1651 que commence à signer le curé Claude *Aubry*, aumônier d'Abel de Servien, † le 18 décembre 1679. — Jacq. *Béchu*, janvier 1680, qui permute en 1687 pour la cure de Nueil. — Louis *Brisard*, 1687, mars 1708. — Jean-Baptiste *Brichet*, juillet 1708, † le 20 avril 1724, âgé de 52 ans. — J. *Maloyer*, ancien professeur de l'Université d'Angers, mai 1724, novembre 1731. — Jean-Baptiste *Hardouin*, novembre 1731, mai 1751. — Jean-Jacques *Hardouin*, précé-

Digitized by Google

demment vicaire, qui signe curé le 3 juin 1752 jusqu'au 10 avril 1774, ayant permuté pour un canonicat de Léonard de Chemillé. — Roger-François *Delaage*, mai 1785. — *Dubois*, juillet 1785, 1790.

On trouve dès le XIVe s. mention d'un « mestre « de l'escolle de Longué-en-Vallée », laïc tout au moins depuis le XVIIe s. : c'est René *Gallais* en 1684, Phil. *Roysné* en 1688, Georges *Vanicourt*, originaire de Franche-Comté, mort le 30 avril 1740, Jos. *Elias* en 1780.

Le fief, en se constituant, reporta son centre à distance de l'église, pour s'installer au passage même des ruisseaux, sur la chaussée de la rive droite du Lathan, d'où le château commandait la route en couvrant tout un groupe nouveau d'habitations, facilement relié à l'ancien.

Le comte d'Anjou en conservait le domaine direct jusqu'à la fin du XIIe s. et en supprima même vers 1135 les marchés qui nuisaient à ceux de Ramfort, la ville épiscopale voisine. Jean-sans-Terre fit don à Rorgon de Sacé vers 1200 de la ville et du fief, que le roi Philippe-Auguste transféra en juin 1204 à Roger de Mazé [si ce n'est pas le même nom, mal transcrit] — pour l'attribuer quelque temps après à Baudouin Desroches et en juin 1215 à Geoffroi Desroches, son fils sans doute et que Ménage confond avec le sénéchal Guillaume, d'une autre branche sans doute de la famille. Elle s'y maintient jusqu'à la fin du XIVe s. et sa succession échoit à la famille de Sainte-Maure. Jean de Sainte-Maure, seigneur de Longué dès avant 1434, rend aveu au roi en 1451 pour « son chastel et forteresse de « Longué avec la basse-cour, douves et fossés ». Quelques années plus tard, la terre passe, par acquêt sans doute, en même temps que Jarzé, à Jean Bourré, V. *ce nom*, qui fait rebâtir les châteaux de ces deux châtellenies. A sa mort (1505) elle est revendue par ses héritiers à Guill. Bernard, sieur d'Etiau, qui l'afferme en 1521 ; — et Charles Bourré qui prétend en 1538 opérer le retrait lignager, en est débouté par sentence du 8 mars. Elle restait seulement sous l'hommage de Jarzé et fut comprise dans l'érection du marquisat de ce nom créé en faveur des Duplessis, pour passer en 1702 dans le domaine de celui d'Avoir, suivant, depuis l'acquisition par les Bernard, la fortune d'Etiau, V. *ce nom*, avec les d'Estampes, les Ruzé, les Croizet, d'ailleurs simple châtellenie, malgré les titres que lui prêtent ses divers maîtres. — En 1789 en était seigneur, ainsi que d'Etiau, Charles-Henri-François, marquis de Maillé de la Tour-Landry, mari de Jeanne Shéridan.

A cette époque et depuis longtemps déjà « le vieux château et forteresse est totalement « en ruine », mais les prisons en servaient encore. Les derniers décombres, qui bordaient le Lathan, derrière la mairie actuelle, près le pont dit d'Avoir, ont disparu en juin 1869. On y a trouvé trois cachots, dont un avec une chaine d'un mèt. 50 de longueur, les murs épais de plus d'un mètre et chargés d'inscriptions, les portes en chêne couvertes de clous et consolidées par d'énormes barres de fer. Le seigneur jouissait du droit de pêche exclusive dans le Lathan depuis ledit pont d'Avoir, en remontant jusqu'à la maison d'Athée, — droit de grurie dans tout le marquisat d'Etiau, — de banvin, de four et moulin banaux, — et de prévôté dans les marchés et sur les foires. — Des lettres royaux d'Henri IV (janvier 1603) fixaient la tenue des plaids de justice tous les 8 jours, au lieu de quinzaine.

Un prêtre, Laurent Olivier, avait fondé à Longué, sur un terrain dépendant du fief de Souvenet, une *léproserie* qu'il donna à l'Hôtel-Dieu d'Angers, déjà propriétaire d'importants domaines dans le pays. — On constate dès la fin du XVe s. l'existence d'une *Aumônerie* dédiée à sainte Catherine, dont la présentation appartient aux seigneurs d'Etiau. Elle fut réunie en 1690 à l'Hôtel-Dieu de Beaufort. — Mais par acte passé à Paris, le 12 septembre 1696, Marie Damond, dame d'Etiau, Longué, Avoir, veuve de Charles Croiset, constitua au profit de « la Charité de « Longué » une rente de 1,000 l. pour recueillir les pauvres malades des paroisses de Longué et de Saint-Philbert « et non d'ailleurs ». Des sœurs de la Charité de Paris devaient les soigner jusqu'à guérison, apprendre le catéchisme aux jeunes filles des mêmes paroisses et leur enseigner à lire, « même, si faire se peut, à écrire ». Une convention du 21 juin 1698 avec le fils de la fondatrice obtint du supérieur l'envoi de trois sœurs, et le 14 décembre suivant, l'Administration hospitalière de Beaufort accordait l'abandon de tout son droit sur l'aumônerie. — Quelques constructions en subsistent encore, servant de granges ; le logis principal a été remplacé en 1817 par la maison Cornilleau ; la chapelle est détruite depuis 1791. — L'œuvre elle-même vient d'être profondément transformée.

La paroisse, quoique unique, comprenait deux rôles de taille se subdivisant fiscalement en *Longué-Bourg*, soumis à toutes les charges, — et *Longué-Campagne* ou *En-Franchise*, que l'arrêt du Conseil du 24 mai 1651 comprend formellement dans le comté de Beaufort et exempte de certains impôts, à la charge d'entretenir les levées de Loire. Ce privilége était depuis longtemps supprimé, quoique le nom en subsistât encore en 1789 ; et le plus grand nombre des habitants avaient grand'peine à vivre, envahis une partie de l'année par le Lathan ou par l'Authion et le reste du temps entourés de chemins impraticables, même entre le bourg et la ville, que défonçaient les voitures d'exploitation des bois de Monsieur, pour s'en aller décharger à St-Martin-de-la-Place.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de Bourgueil, de l'Election d'Angers, du District en 1788 d'Angers, en 1790 de Baugé.

Maires : Buron, anc. syndic de Longué-Campagne, 1790. — Claude-Alexandre *Gallais*, 1791-1792, président de l'Administration an IV-V, agent municipal an VI-VII, de nouveau maire 1er messidor an VIII, installé le 10 messidor, démissionnaire le 16 messidor an XIII. — Yves *Godron*, 18 frimaire an XIV. — Jos. *Torterue de Saxilly*, 10 février 1813. — *Quillet* fils,

Digitized by Google

installé le 15 juillet 1815. — *De Sazilly*, 1816. — Et.-Aimable *de Boylesve*, 26 novembre 1816. — François-Vincent *Poupard-Jestrie*, 22 février 1827, installé le 14 avril, démissionnaire en 1840 et en 1842. — Jean-François-Léandre *Locheteau*, 4 avril 1842, installé le 15. — Franç.-Silas *Poupard-Jestrie*, 18 août 1848. — *Godron*, 23 juillet 1852, installé le 29. — Ch.-Désiré *Guinebert*, 1860. — J.-J. *Sénil*, 1870. — Comte *de Maillé*, 1871, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 25, 96; 105, f. 65; 186, 190, 197, 200; E 542; G 826, f. 93; 1328; H Cartul. de Monnais, p. 137 et 254; H.-D. *B* 97, f. 1; 109, f. 2, 7, 16, etc. — Chartriers d'Avoir et d'Etiau, dans l'étude de Me Sénil, à Longué. — Arch. commun. Et.-C. — *Arch. d'Anjou*, t. I. p. 60. — Léop. Delisle, *Catal. des Actes de Phil.-Aug.*, nos 835 et 1576. — Massonneau, *Les Membres de la Légion d'honneur à leur collègue, curé de Longué* (Lainé, 1858, in-12 de 6 ff.), — et *Discours prononcé avant le tirage de la loterie pour la construction de l'église* (Angers, Pigné, 1852, in-8° de 14 p.). — Cornilleau, *Essai sur le Canton de Longué*. — Pour les localités, voir *Avoir*, *Athée*, *Goulièvre*, *la Chouanière*, *les Monteaux*, *la Gilberdaie*, *Chappes*, *les Montils*, *les Souvenets*, *la Cirotière*, *Gué-Rousseau*, *les Chauffages*, *le Goupillon*, *la Rigaudrie*, *le Marais*, etc.

Longue-Chauvière (la), f., cne de *Cholet*.

Longue-Haie, f., cne d'*Allençon*. — Anc. fief et seigneurie relevant de la Grézille; — en est sieur Jean de Villeneuve 1530, Th. Girault 1587, son gendre Math. Martineau 1603, n. h. Claude Martineau, avocat au Présidial d'Angers, 1658, sur qui la terre est adjugée judiciairement le 20 avril 1667 à Nic. Cordon, marchand de soie à Angers; — en est dame Louise-Anne-Franç. Boucault de Méliant, veuve de Grimaudet, 1762; — aujourd'hui à M. Blouin, par donation de Mme Papiau-Verrie. — L'ancien manoir, encore entouré de douves vives, sauf vers l'entrée, s'élève au fond d'une cour carrée. Au-dessus d'une porte enmurée se lit gravé dans la pierre : *En Dieu seul ta foy 1581. Paix soit en ceste maison*; sur l'arrêtier S., *C. Martineau*. A la façade opposée subsistent des machicoulis, des meurtrières, et vers l'angle N. une tour. Dans la cour, deux fuies, l'une carrée, l'autre ronde.

Note Mss. Raimbault.

Longueil (*Charles-Joseph* de), chevalier, sieur de la Devansaie, est élu le 8 avril 1699 de l'Académie des Belles-Lettres d'Angers et chargé par deux fois, en 1704 et 1718, de prononcer en son nom l'Eloge du Roi. Mais le 19 avril 1719 l'Académie lui témoigne son indignation de ce qu'il a donné à lire publiquement une lettre irrespectueuse imprimée contre l'évêque, de nouveau le 17 juin 1722 l'admoneste pour ses mauvais procédés envers ses confrères, — et finalement l'expulse et le remplace le 27 mars 1726.

Longueil (*Henri-Charles* de), fils d'Henri-Etienne de L., sieur de la Grande-Devansaie, et d'Anne-Jacquine de Carrières, baptisé à Angers le 6 octobre 1725, était en 1760 lieutenant de cavalerie, gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans et chevalier de St-Louis. Il se retira peu après en Anjou. Reçu de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres d'Angers en 1760 et du Bureau d'agriculture dès sa fondation, il a fait représenter le 26 février 1769 au Théâtre-Français l'*Orphelin anglais*, en trois actes, en prose (Paris, Lejay, in-8° de 83 p.), drame sentimental à maximes philosophiques, dont les rôles étaient tenus par Brisard, Molé, Dauberval, Préville, Mlle Doligny. En tête de la brochure une gravure de Moreau représente la principale scène de la pièce, qui parut à diverses reprises et encore en 1788 sur le théâtre d'Angers. En 1776 l'auteur communique un mémoire d'agriculture aux *Thesmophores*, ses voisins, de Blaison, V. t I, p. 358. — On le voit arrêté comme suspect en mars 1793, infirme, détenu d'abord au château de Blaison, avec sa femme et ses deux domestiques, comme parent de brigands ou d'émigrés, puis amené à Angers où il mourut vers ce temps sans doute.

Longue-Ile, ancien nom de l'île de Blaison. *Longa Insula* 1150 1153 (D. Houss., XIII, 1542), — et d'une île du Loir, vis-à-vis Boudré, cne de *Seiches*.

Longueline, f., cne de *Marigné*. — *Herbergamentum de Longa Linea* 1378 (G Cure). — *Les maisons, rues, allées et avenues, jardins, vergers, estangs du lieu de Longueligne* 1565 (Ibid.). — *Longueline* 1735 (G 613, f. 83). — *Longune* (Cass.). — *L'Anglinne* (Et.-M.). — Anc. domaine donné à la cure en 1378 pour la fondation d'une chapelle par Pierre Des Vallées, prêtre, et vendu natt le 28 avril 1791.

Longuenée (forêt de). — *Longanaia* 1124-1134 (2e Cartul. St-Serge, p. 129). — *Boscus de Longanae* 1264 (Pr. de Champigné). — *Ma forêt de Longuené*, dit le seigneur du Plessis-Macé, *tant en gros boys à glan comme en taillis, contenant de long une lieue 1/2 ou environ et de travers un quart de lieue ou environ; en ce compris, qui est de ladite forest, un estang appellé l'Estang-Neuf avec les bois du Jariais et le bois Bourreau et aussi le viel chastel de l'Arbalestrie... et aussi compris en ladite forest grand nombre et quantité de landes et terres vagues, estans au dedans et ès environs* (Aveu de 1499). — Comprend aujourd'hui 640 hect., dont 376 hect. 22 a. 18 c. sur Brain, 163 hect. 77 a. 82 c sur St-Clément-de-la-Place, 45 hect. sur la Membrolle, 40 hect. en Grez-Neuville et 15 hect. sur la Pouèze; — donne son nom au ruiss. qui naît sur la cne de *St-Clément-de-la-Pl.*, traverse la cne de la Meignanne et s'y jette dans le ruiss. de Brionneau; — 5,480 mèt. de cours.

Longuenée, cl., cne de *St-Clément-de-la-Place*, sur la lisière de la forêt de Longuenée.

Longuerue, cl., cne de *Corzé* (Cass.). — *Longuefuie* (C. C.).

Longuetouche, ham., cne des *Cerqueux-sous-Pass.* — *Le lieu, terre, fief et seigneurie de L.-T.* 1712, — avec hôtel, maisons, grange, cour, jardin, taillis, relevant de la Troche. — En est sieur Mich. Cherbonneau, notaire, 1700; — Jean Audebault, son gendre, 1712, procureur fiscal de la Plaine.

Longueville, vill., cne de *St-Ellier*. — *Molendinus de Longa villa* 1160 circa (Les Lochereaux, t. I, f. 31). — Anc. maison noble au passage sur l'Aubance de la voie antique

Digitized by Google

qui conduisait de Brissac par Chemellier et St-Pierre-en-Vaux à Gennes, avec un embranchement direct sur Blaison. La tradition du pays y place un long village s'étendant jusqu'à Chemellier, et dont on rencontre souvent dans les champs de nombreuses fondations. En juillet 1838 il y a été trouvé un trésor considérable en monnaies tant françaises qu'étrangères, depuis François Ier jusqu'au règne de Louis XIII. — Le fief relevait de Blaison et appartenait en 1302 aux Brezé, en 1414 à Geoffroy de la Grézille, qui rend aveu de « son hostel, avec vergers, garennes à « connils », etc.; — de même Jean Turpin, écuyer, en 1493. — Il était possédé au XVIIe s. par la maison de Brissac. Albert de Cossé le vendit en 1688 à René Avril, conseiller au Présidial d'Angers. — En est sieur Joachim-Thomas-Charles Chénedé, écuyer, 1723, mais les créanciers du duc, en vertu d'un arrêt du Parlement de 1707, prétendaient le fief annexé au duché et compris dans leur garantie. Le procès durait encore en 1741. — En est sieur en 1770 Louis-Claude-Pierre Mabille de la Paumelière. — Un moulin à eau avec étang y existait sur l'Aubance dès le XIIe s. C'était le moulin banal de Blaison et de Chemellier, arrenté au XVIe s., démoli depuis longtemps à la fin du XVIIe s. La chaussée qui coupait l'eau, à peine traversée par un petit pont, servait de chemin à plus de dix paroisses encore au XVIIIe s. mais en si mauvais état que les bêtes et les charrettes étaient réduites à passer à gué au-dessous. Elle inondait de plus pendant six mois de l'année 150 arpents de prairies excellentes. C'est une des principales améliorations que signalait en 1776 au gouvernement la société des *Thesmophores* de Blaison. V. *ci-dessus*, t. I, p. 358.

Lonlay, ham., cne de *Durtal*.

Loquet (le Petit-), cl., cne de *St-Laur.-du-M.*

Lordière, ham., cne de *Corzé*.

Loré (*Lézin*), maître libraire, rue de l'Aiguillerie, Angers, 1566, 1581.

Loreau, cne de *Saint-Lambert des-Levées*.

Lorette (la), cl., cne de *Noellet*.

Lorette (N.-D.-de-). — V. *St-Jean-des-M.*

Loriais. — V. *le Grand-Azé*.

Loricotière, cl., cne de *Sœurdres*.

Lorie (la), chât., cne de *la Chapelle-sur-Oudon* — *La Lohorie* 1530 (C 105, f. 269). — *La Lorie* ou *Léhorie* 1675 (Ménage, *Vit. P. Ær.*, p. 289). — Anc. fief dont je n'ai guère trouvé mention avant le XVIe s. quoiqu'il possédât la seigneurie de la paroisse. Le château s'était installé en plein sur l'antique voie d'Angers à Combrée par Segré, comme il apparaissait encore, d'après une note de Grille, au XVIIIe s. Il appartenait dès la fin du XVIe s. à la famille Pelletier qui, très-nombreuse, devint bientôt une des premières d'Anjou, — Ménage donne sa généalogie, — et par alliance, à la famille Constantin. Le marquis Charles Constantin, le plus riche propriétaire d'Angers, homme instruit par de longs voyages et ami particulier de lord Chatam, en avait fait à la fin du XVIIIe s. une des résidences les plus élégantes et comme le centre et le rendez-vous privilégié de la noblesse d'Anjou Un haras riche en étalons de toutes races, des chevaux et des bêtes à cornes de choix, une magnifique bibliothèque anglaise, de vastes jardins et des serres d'une rare richesse sous la direction d'un jardinier hollandais, toutes les délicatesses et tout le luxe abondant de la grande vie y conviaient, avec les amis nombreux de la famille, les nobles étrangers de passage, en particulier les Anglais de l'Académie d'équitation et les officiers supérieurs des carabiniers de Saumur. L'habitation fut dévastée en décembre 1793 et les dépendances incendiées. Le domaine, advenu aux Marmier, est depuis passé aux Fitz-James, qui l'habitent encore. Le château, sis en contre-bas de la route de Segré, que bordent les murs du parc et les futaies, conserve entre autres portraits celui d' « *Anne Pelletier, dame de la Lorie, « mariée à Gabr. Constantin en 1652* »; sur le fond, l'écu *parti Le Pelletier et parti coupé d'azur et d'argent à une montagne d'or en pointe*; dans la même chambre, un joli dessin d'Ary Scheffer; — dans la salle à manger, portraits des Fitz-James, XVII-XVIIIe s.; — salon de bal avec coupole et tribune XVIIIe s.; — dans la *chambre* dite *de la Duchesse*, meublée à l'antique, XVIIe s., belle tapisserie avec les portraits de la reine d'Angleterre, de la reine d'Espagne, de la duchesse de Longueville, de Mme la duchesse de Chevreuse et de la princesse de Mantoue; — chapelle carrée XVIIIe s. avec autel XVIIe s., retable et deux beaux vitraux XVIe s. représentant *St Georges* et *St Jacques*.

Ménage, *Vit. P. Ærod.*, p. 289. — Note Mss. de M. Auguste Michel. — Y. Besnard, *Mémoires* Mss, p. 81.

Lorier (*Louis-Pierre-Anne*), né le 25 septembre 1756 à Beaufort, y est nommé en février 1790 procureur de la commune, puis juge du District en décembre 1790, réélu en 1792, juge suppléant au Tribunal civil d'Angers le 26 vendémiaire an IV, refuse, est nommé président de l'administration municipale du canton de Beaufort et le 23 germinal an V député au Conseil des Cinq-Cents; — revient juge au Tribunal d'appel d'Angers le 9 floréal an VIII; — mort en 1834.

Lorière, f., cne de *Genneteil*. — *Laurière* (Cass.); = f., cne de *la Jaille-Yvon*; = cl., cne du *Lion-d'A.* — *La cl. de Laurière à haut du bourg* 1696 (Et.-C.); = f., cne de *Soulaire-et-Bourg* — *Lourière* 1572 (Et.-C.). — En est sieur Guy Sicot, 1566, 1572, n. h. Gilles Gouin 1672.

Lorlette (la), f., cne de *St-Germain-lès-M.*

Lorion (le Haut), cl., cne de *Daumeray*.

Loriot (*Pierre*), sieur de la Galonnière, licencié ès-lois, conseiller en cour laye, échevin perpétuel le 30 novembre 1500, commis assesseur du lieutenant du Sénéchal d'Anjou, puis lieutenant particulier, en titre d'office, de la Sénéchaussée, fut élu maire d'Angers le 1er mai 1520. — Dès les premiers jours il installa la mairie à la porte Chapelière; — † le 1er novembre 1534; — portait *d'or à quatre pals de gueules*.

Lorrain (le). — V. *Viriau*.

Lorraine (*Isabelle* de), fille aînée du duc de Lorraine Charles II et de Marguerite de Bavière,

Digitized by Google

n'avait que dix ans, quand fut célébré le 24 octobre 1420 à Nancy son mariage avec René d'Anjou, âgé de 12 ans. Déjà depuis plus d'un an en était dressé le contrat (20 mars 1419 m. s.), qui assignait à l'épouse, héritière de la Lorraine, 5,000 l. t. de douaire mais où surtout le duc de Bar, cardinal-évêque de Châlons, s'engageait à adopter pour héritier de son duché son neveu René. Cette disposition fut affirmée le 10 août suivant et renouvelée la veille du mariage. — Le jeune couple s'accoutuma d'abord à la cour de Lorraine ou dans le Barrois — et le 2 août 1427 s'enrichissait d'un premier né, Jean, tenu sur les fonts à Toul par les évêques de Metz et de Strasbourg. Isabelle était mère déjà de quatre enfants, quand les dures épreuves vinrent assaillir son courage. Voyant René vaincu à Bulgnéville (2 juillet 1431) et prisonnier, la jeune princesse prit résolument le gouvernement, et soutenue par l'affection générale des grands et du peuple, obtint une trève, puis sur la fin d'avril 1432, la liberté provisoire de René. Il avait dû retourner dans sa prison, quand l'héritage du trône de Naples, lui ouvrit de nouveaux droits qu'Isabelle, munie par lui des pouvoirs et du titre de lieutenant général (4 juin 1435), eut charge de revendiquer en son nom. Elle s'embarqua à Marseille, avec deux de ses enfants et les ambassadeurs de Naples et de Sicile, en octobre 1435, et ne fut rejointe qu'en 1437 à Naples par René qui lui continua ses pouvoirs de régente et par acte du 5 août 1538 la créa duchesse de Melphe. Seule elle défendait Naples en 1439 contre Alphonse d'Aragon et était de retour en France dès le printemps de 1441, pour reprendre l'administration de Lorraine. Elle revint en Provence au-devant de son mari, vaincu et découronné (janvier 1442), et avec lui rencontra le roi à Toulouse, accompagné dans cette première visite à la cour de France par Agnès Sorel, une de ses dames d'honneur, alors inconnue de Charles VII. Deux mois plus tard, le 22 mai, Isabelle faisait sa première entrée à Angers où elle fut reçue avec des démonstrations de joie extraordinaires. Elle prit dès lors sa demeure en Anjou, auprès de René, de qui trop d'affaires publiques l'avaient tant de fois et si longtemps séparée. Elle y devait vivre dix ans, résidant le plus souvent en son manoir de Launay près Saumur, que lui avait donné son royal époux (21 février 1446). — Elle languissait depuis de longs mois déjà dans les étreintes d'une fièvre continuelle, quand elle mourut, âgée de 44 ans, le 28 février 1453 m. s., au château d'Angers, où René, accouru de Provence, l'avait fait transporter. René, dont la douleur sembla longtemps inconsolable, fit déposer le corps de sa femme bien-aimée dans le somptueux tombeau, encore inachevé, qu'il se préparait pour lui-même à St-Maurice d'Angers, et tous ses logis se couvrirent d'emblèmes de deuil. On connaît sa devise nouvelle : *Arco perlentare piaga non sana*, avec l'arc à la corde brisée, qui rappelait « sa plaie » incurable « de loyal amour ». — Toutes ces démonstrations n'empêchèrent pas le populaire de montrer jusqu'à la Révolution, dans le château d'Angers, « la cage de la reine Sé- « cille », — une des terribles « fillettes » de Louis XI, — où la légende prétendait que le roi René avait fait enfermer sa première femme. Un autre conte attribuait à la duchesse Isabelle la construction des clochers de Saint-Maurice. — Son portrait figurait dans le vitrail des Cordeliers d'Angers — et sa statue couchée dans le chœur de St-Maurice, — l'une et l'autre effigie gravées dans Montfaucon, *Monuments de la Mon. Fr.*, t. III, pl. XLVII, n° 11, et dessinées dans Gaignières, t. XI, p. 15. — V. aussi dans Villeneuve-Bargemont, t. III, p. 178. — M. Lecoy de la Marche décrit une magnifique miniature du registre de la confrérie de Ste-Marthe, aux Arch. de Naples, Mss. n° 58, fol. 12, où elle est représentée, avec la couronne, le globe et le sceptre, assise, vêtue de blanc sur fond bleu. David d'Angers n'a pas oublié sa statuette parmi celles qui décorent le monument du roi René (1846).

Lecoy de la Marche, *Le Roi René* — Villeneuve-B, *Hist. de René d'Anjou*. — Brun. de Tartif., *Angers*, Mss. 871, p. 413. — Pocq. de Liv., *Les Illustres*, Mss. 1068. — Vallet de V., dans la *Biogr. génér.*, t. XXVI, p. 20 — Phil. Bergamensis, *De Claris mulieribus*, 1497, in-4°, ch. 158, f. 145. — Bourdigné. — Dom Calmet. — Leroux de Lincy, *Les Femmes célèbres*, p. 455-459. — *Rev. d'Anjou*, 1872, p. 347. — Roger, *Hist. d'Anj.*, p. 345-347.

Lorria. — V. *Louerre*.

Lorriacus. — V. *Loiré*.

Lorry (de). — V. *Couet du V. de L.*

Lortière (la), h., c^ne de *St-Germain-lès-M.*

Lorudière, f. et m^ins à vent, c^ne de *Trémentines* (Et.-M. et Cass.).—*Lauridière* (C. C.).

Losse, f., c^ne de *Chantocé*.

Lossé, ham., c^ne de *Bécon*. — *Locai* 1082-1094 (1er Cartul. St-Serge, p. 217). — *Locaiacus* 1073-1103 (Cartul. du Ronc., Rot. 1, ch. 77). — *Loceium* 1081-1105 (Cart. St-Aubin, f. 53 v°). — *Locahe* 1105 (Daumeray, ch. 35). — *Lossea* 1650 (Mss. 875). — Un peu au-dessus, vers N., la voie romaine d'Angers à Rennes y franchissait le ruisseau.

Losse (la). — *La Loce* 1548 (E 849). — Ruiss. né dans le département des Deux-Sèvres, traverse Antoigné, St-Martin (Deux-Sèvres), Montreuil-B. et se jette dans le Thouet; — 8,430 mèt.

Lotier (le), c^ne de *Meigné près Doué* (Cass.). — *Laultier* 1543 (G 1562).

Louable (*Julien*), maître fondeur, Angers, mort le 13 septembre 1653. — (*Julien II*), son fils sans doute, continue son art encore en 1690.

Louaré, f., c^ne de *Daumeray*. — Anc. maison noble qui donnait son nom à une famille de chevalerie aux XI-XIIe s. — *Loarceium* 1064-1084 (Daumeray, ch. or. 14 et 37), 1082-1102 (2e Cartul. St-Serge, p. 197). — *Loarciacus* 1082-1094 (Ib., p. 181). — *Loarce* 1134-1150 (Ibid. p. 88) — *Luarceium* 1082-1094 (Ibid., p. 192). — *Luarce* 1082-1094 (Ibid., p. 191 et ch. or. de Juigné).

Loudun (*Geoffroy* de), né dans les premières années du XIIIe s. au château de Trèves-sur-Loire, dont il devait hériter après la mort de ses deux frères et de sa sœur, dame de Montsoreau, fut pourvu jeune encore d'une prébende en l'église cathédrale du Mans et bientôt après élu évêque

Digitized by Google

par les chanoines (1234). — Il assiste en 1235 au concile de Tours et fonde en 1236, malgré toutes les résistances, la Chartreuse du Parc-d'Orques, dont il eut la joie de bénir l'église en 1244. Suspendu par son métropolitain pour une querelle de juridiction, il porta lui-même sa cause à Rome et en revint non-seulement absous mais avec le titre de légat (1237). Il s'y trouvait encore en 1239 quand le pape excommunia l'empereur Frédéric II et assistait pour la même cause au concile de Lyon.—Il repartit pour l'Italie en juillet 1255 pour demander aide et soutien contre le nouveau comte d'Anjou, Charles Ier, qui réclamait de lui le serment de fidélité, au mépris des libertés de l'Eglise. A peine arrivé à Anagni, il y mourut le 3 août 1255, et y fut inhumé. Mais son corps, réclamé par les Chartreux du Parc, leur fut rendu et y resta longtemps honoré d'un culte public et d'un pèlerinage fréquenté. La double inscription latine en lettres d'or sur plaque de marbre, qui décorait son tombeau, est recueillie dans l'église de St-Denis-d'Orques.

D. Housseau. XXIs, p. 120. – Cl. Ménard, Mss. 875, t. II, f. 52 v°. — Pocq. de Liv., Mss. 1068. — Roger, p. 288. — Ménage, *Sablé*, p. 257 et 323.— D. Piolin, *Hist. de l'Eglise du Mans*, t. IV, p. 350. — Bolland., *Acta SS.*, t. I d'août, p. 278. — D. Chamard, *Vie des Saints*, t. III, p. 288-295. — Hauréau, p. 399. — Grandet, *Notes* Mss.

Loudun (*Mathieu* de), originaire d'une riche famille de Loudun, fit profession en l'abbaye St-Florent de Saumur et était secrétaire de l'abbé Etienne, quand il fut élu pour lui succéder vers 1128-1129. Il assista en juin 1134 au Concile de Pise et fut quelque temps au retour retenu prisonnier. De nouveau en 1158 on le retrouve en Italie, à Rome. — Son règne d'ailleurs, très-important pour son abbaye dont il fit reconstruire en partie et décorer l'église, se distingue surtout par de nombreux procès avec les moines de ses prieurés ou des abbayes rivales; et il y reçut plus d'une fois l'assistance de l'évêque d'Angers Ulger, qui le tenait hautement pour le modèle des vrais amis et des vrais religieux : *Amicus verissimus, — exemplum veræ religionis* (Liv. R , f. 31 et Liv. d'A., f. 77 v°). Après 28 ans de gouvernement, il fut lui-même élevé à la chaire épiscopale, vacante depuis deux ans par le décès de Normand de Doué. Elu en 1155, il n'était pas encore consacré en 1156, comme en témoigne à cette date une charte de St-Florent (Liv. d'A., f. 77 v°). — Il mourut sans autre éclat le 13 mars 1162 n. s., dans l'abbaye du Louroux et y fut inhumé le lendemain. — M. Barbier-Montault lui attribue pour armes : *de gueules à la bande d'or.*

D. Houss., XVI, p. 160. — Hauréau, col. 570 et 632. — D. Huynes, Mss., f. 149-158. — Arthaud, Mss. 623-625. — *Répert. arch.*, 1863, p. 269.

Loué, cne des *Verchers*, anc. maison noble au village de Baugé-Menuau. — En est sieur n. h. Pierre Réveillé 1640, 1649.

Louère. — V. *l'Ouère.*

Louerre, canton de Gennes (9 kil.), arrond. de Saumur (25 kil.); — à 33 kil. d'Angers. — *Landrum villa*, 848 n. s. (G 826, f. 6). — *Terra de Loria* 1076-1077 (G 842, f. 281). — *Terra, homines de Loerra, Loyrra, Loirra* 1050 et 1260 (Ibid., f. 260 et 269). — *Ecclesia de Loezeria* 1090-1120 (Pr. des Locher., t. I, f. 3). — *Ecclesia Sancti Mauricii de Lorria* 1130 (G 848, f. 1). — *Major de Lorio* 1140 circa (Les Loch., t. I, f. 3). — *Ecclesia de Lorris* 1166 (G 835, f. 5). — *Loisra* 1221 (G 842, f. 283). — *Prior de Lorra* 1227 (Ibid., f. 261). — *Ecclesia de Laurea* 1262 (G 848, f. 91). — *Villa de Loyrre* 1281 (G 842, f. 64). — *Loyre* 1539 (C 105, f. 202). — *Ecclesia de Lotria* 1337 (G 341). — *Ecclesia parochialis de Louerre* 1469 (G 10). — Dans un vallon, dominé vers N.-E. par un haut plateau boisé (101 mèt.). — Entre Grézillé (4 kil.) au N et au N.-O., Saulgé (4 kil.) à l'O., Noyant (3 kil.), Ambillou (5 kil.) et Louresse (7 kil.) au S., Gennes à l'E. et au N.-E.

Le chemin de grande communication de Gennes à Martigné-B., gravissant la côte à travers bois, la descend vis-à-vis le bourg, qu'il traverse, croisé par le chemin d'intérêt commun de Saint-Hilaire-St-Florent à Chemellier.

Y naissent, sous l'église, la petite rivière de l'Aubance, qui presque à sa source anime un moulin ; — et à l'extrémité S. son affluent, le ruiss. de Galardin.

Superficie : 1,444 hectares, dont un tiers au moins en bois.

En dépendent les ham. et vill. de la Dronnière (36 mais, 103 hab.), de la Challerie (22 mais., 54 hab.), de la Trésorerie (38 mais., 113 hab.), d'Avort (14 mais., 45 hab.), de la Guéretterie (9 mais., 30 hab.), du Vau (8 mais., 29 hab.), de la Roche (6 mais., 19 hab.), des Hamonnets (6 mais., 24 hab.), de la Guinaie (4 mais., 18 hab.), le château des Lochereaux, un moulin à eau, trois moulins à vent et cinq fermes.

Population : *535* hab. en 1726. — *194* feux en 1788. — *840* hab. en 1831. — *733* hab. en 1841. — *752* hab. en 1851. — *720* hab. en 1861. — *669* hab. en 1866. — *653* hab. en 1872, dont *127* au bourg (34 mais., 43 mén.), sis dans la vallée, à distance inégale de trois ou quatre agglomérations aussi importantes, telles que la Dronnière et la Trésorerie, au pied des bois, d'où l'on voit poindre au loin, par-dessus les cimes verdoyantes, la tour Beauregard et les pignons des Lochereaux.

Exploitation importante de tuffeaux.

Assemblée le 2e dimanche de juillet, créée par arrêté du 5 juillet 1867.

Bureau de poste de Gennes. — *Perception* d'Ambillou.

Mairie avec *Ecole de garçons*, construite en 1838-1839, — *Ecole de filles*, construite en 1857 et donnée à la commune par le curé Théard (21 décembre 1858), avec *Salle d'asile* depuis 1863.

L'*Eglise*, dédiée à St Maurice (succursale, 26 décembre 1804), forme une longue nef sans caractère, avec chœur du XVIe s. mais qui paraît inachevé; les clés de voûte et les chapiteaux, sauf un seul, restent à l'état de pierre brute. Le clocher moderne porte sur une base du XIIIe s. Dans la chapelle de droite du transept repose M. Guérineau de la Felonnière, mort en 1808,

Digitized by Google

sous une tombe de marbre noir, élevée, comme le rappelle une inscription, aux frais de la paroisse. Deux curieux tableaux représentent l'un *le Christ dans la crèche*, avec Vierge remarquable; l'autre, un singulier *Christ au pilier*, XVIIIe s.

Le *Cimetière*, autrefois autour de l'église, a été transféré à 400 mèt. vers l'O. sur un terrain acquis par acte du 21 janvier 1855.

Nul vestige ni celtique ni romain sur le territoire. Le domaine formait une villa comprise dans la dotation première du prieuré de Cunaud, et qui lui resta jusqu'à sa réunion au Séminaire de St-Charles d'Angers. La paroisse dut peut-être sa fondation dès le XIe s. au Chapitre de Saint-Maurice, dont elle porte le vocable et qui possédait près du bourg l'important domaine de la Trésorerie, V. *ce mot*. L'évêque en possédait la présentation; mais constituée dans ces conditions et dans le fief des moines, elle dépendait absolument du prieur, qui laissait à peine une part des revenus suffisante à faire vivre le desservant.

En 1266, l'évêque Nic. Gellant profita de la vacance de la cure pour faire semonce à l'abbé de Tournus d'assurer des revenus au titulaire, l'avertissant qu'à son défaut il avait reçu du pape l'autorisation d'y pourvoir.

Curés : Guill. *Bourreau*, qui résigne en 1468. — Mic. *Lepoulcre*, 18 janvier 1469 **n. s.** — André *Lemée*, 1487. — Etienne *Bouchet*, chan. de la Grésille, 1543, 1573. — Pierre *Brenet*, 1592. — René *Deneschau*, 1630. — Pierre *Daviau*, 1659, † le 1er décembre 1704, âgé de 68 ans. Il avait prétendu en 1664 se rendre indépendant des moines et fut réduit par arrêt à se contenter, comme ses prédécesseurs, du titre de vicaire perpétuel. — René *Hersandeau*, V. *ce nom*, juin 1705, juin 1725. — Urb. *Coueffard*, novembre 1725, † le 15 juin 1745, âgé de 51 ans. — P. *Gaultier*, juillet 1745, décembre 1746. — Nic. *Le Peu*, décembre 1746, « doyen de la con- « férence d'Ambillou et président de l'ordre du « clergé de la Sénéchaussée de Saumur », † le 4 avril 1789, âgé de 74 ans. — *Justeau*, août 1789.

L'ordonnance d'union du prieuré de Cunaud au Séminaire St-Charles obligeait le Séminaire à servir, — comme il le fit jusqu'à la Révolution, — une rente de 150 l. à la maîtresse d'école, tenue elle-même d'en employer le tiers en remèdes pour les pauvres. — Une rente de 50 l. fut fondée par un bienfaiteur inconnu en 1788 pour la création d'une école de garçons.

Le fief relevait de Brissac et avait été exempté par le comte Geoffroy Martel de tout service de guerre. Le domaine seigneurial, dont le manoir était détruit tout au moins dès la fin du XVIIe s., comprenait 25 boisselées de jardins et de prés, des taillis et des landes avec la dîme des fruits de la paroisse, le tout cédé par le Séminaire à Jos. Guérineau de la Felonnière, le 21 juillet 1757.

Plus de la moitié du territoire en 1789 restait en landes et bois, bruyères, ajoncs et prairies artificielles. Les femmes se procuraient du travail à la filature de Beaufort.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré, de l'Election et du Grenier à sel de Saumur, du District en 1788 de Doué, en 1790 de Saumur.

Maires : Emery, 1er messidor an VIII. — Jean-André *Bouteiller*, 2 janvier 1808. — Pierre-Franç. *Grignon*, avril 1815, installé le 14 juin. — J.-A. *Bouteiller*, 12 juillet 1815. — Vincent *Chauveau*, 23 janvier 1816. — *Grignon*, 16 décembre 1830. — Jean-Auguste *Boutiller de Beauregard*, 25 août 1840, installé le 6 septembre, démissionnaire en 1859. — Jacques *Richard*, 27 juin 1859, installé le 5 juillet. — *Grignon*, 1865, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 193; G 826-842. — Arch. comm. Et.-C. — Pour les localités, voir, à leur article, *Bataillé, le Vau, le Chêne, Boisnoblet, la Trésorerie, etc.*

Louet (le). — *Lupe rivulus* 1090 circa (Cartul. de St-Aubin, fol. 44). — *Fluvius qui dicitur Luotus* 1140 (Cartul. de St-Maur, ch. 57). — *Capella de Loet* 1224 (H Mélinais). — *Pons de Loeth* 1234 (G 196). — Ces textes suffisent à démontrer l'erreur banale qui prétend faire venir ce nom d'un diminutif du mot, *Le Loiret ou Louet* 1595 (Ponts-de-Cé Et.-C.). — La rivière, actuellement formée par un bras de Loire, s'en détache à la hauteur du village des Aireaux, pour s'y rejoindre vis-à-vis Béhuard (13 kil.) et par un nouveau coude, s'en éloigner à travers les terres jusqu'à Chalonnes (11 kil.), grossie sous Denée de l'Aubance.

Le cours d'eau primitif devait prendre sa source vers le pied du coteau de St-Jean-des-Mauvrets, et après tous les bouleversements de la vallée, longeait encore au XVIe s. le vill. de Juigné, sous lequel, la levée des Aireaux passée, il embrassait une grande île, en débouchant d'une part sous les moulins d'Erigné, de l'autre, par le Bois-d'Avau, la Motte-d'Enfer et la ferme dite encore du Louet. En 1588 la Loire, brisant la levée, transporta tout le courant dans le lit secondaire jusqu'au pont le plus près de St-Maurille des Ponts-de-Cé, et par un détour direct évitant le passage du Bois-d'Avau, jusqu'à l'ancien débouché d'Erigné, se précipita dans l'ancien lit, dès lors agrandi, à travers la vallée de Mûrs et de Rochefort, qu'elle dépeça, jusqu'à son embouchure nouvelle.

En tête de l'ancien pont vers St-Maurille existait dès les premières années du XIIIe s. une petite chapelle avec logement pour deux chapelains, ayant charge surtout de requérir les aumônes des passants pour la réparation du pont, mais sans revenus suffisants même pour vivre. L'évêque Guill. de Beaumont en fit don à l'abbaye de Mélinais, sous l'obligation d'y entretenir deux de ses chanoines réguliers (3 novembre 1234) et de veiller à l'entretien du passage. Le logis de ce *prieuré* du titre de *St-Nicolas* se dresse encore au bord de la route, avec tourelle à 5 pans et cheminée des XV-XVIe s.; vis-à-vis, de l'autre côté, s'élevait la chapelle disparue. On trouve comme prieurs Louis *Fardeau*, V. *ce nom*, conseiller au Parlement de Paris, 1651, 1654; — Ponce *Gourland*, 1691, 1692; — Gaspard *Roux*, 1741; — tous commendataires étrangers au pays. Aussi le passage vers Erigné surtout restait-il jusqu'au XVIIIe s. toujours dan-

Digitized by Google

gereux, comme l'attestent de nombreux accidents, — Christophe de Pincé entre autres s'y noya en franchissant la planche mobile qui s'affaissa sous son cheval, le jour de l'Annonciation 1628.

Louet, vill., c^ne de *Mûrs*. — *In Luet* 1102-1114 (2e Cart. St-Serge, p. 225). — *Grassus de Luet* 1114-1134 (Ibid., p. 219); — f., c^ne des *Ponts-de-Cé*, vendue nat^t le 16 février 1791; — (le Bas-), ham., c^ne de *Mûrs*, sur le bord de la rive gauche du Louet, vis-à-vis l'Ile-Boiron; — (le Haut-), île de Loire, c^ne de *Murs*, réunie à l'Ile-Boiron; — (le Grand-). V. *Grange-Eloi* (la).

Louet, ancienne famille, qui se prétendait originaire de Provence et établie en 1426 en Anjou avec Pierre Louet, maître-d'hôtel du roi René. Ménage la déclare « la première famille patri- « cienne » d'Angers, quoique divers partages de famille laissent place à contestation. Son hôtel s'adossait vers l'E., sur la place des Halles, à l'Académie des Belles-Lettres, avec cours, vastes jardins, terrasses, galeries découvertes, et servit souvent au XVIIe s. de pied-à-terre pour les princes et gouverneurs de passage. Une chapelle en dépendait, attenant à l'église St-Michel et qui servait d'enfeu à la famille. V. Péan de la Tuilerie, p. 359-360. — Elle portait *d'azur à trois coquilles d'or posées deux et une.*

Louet (*Charles*), sieur de la Marsaulaie et de la Romanerie, fils aîné de René L., et marié en 1613 avec Anne Joubert, était depuis 1614 lieutenant particulier au Présidial d'Angers, quand il fut élu maire le 1er mai 1630, imposé au choix du Conseil par la voix publique, « d'aultant, dit « Louvet, que tous les habitants le désiroient « avoir et l'avoient en affection, de tant qu'ils « n'aimoient point les maltoustiers ...; et disoient « tout haultement, que s'il n'y eust esté nommé, « il y eut eu une grande sédition ». — La famine et la peste étaient à demeure en ville et avec ces misères tous les fléaux des dissensions publiques. Un libelle, imprimé à Paris, répandu à Angers, traitait Louet de « maire de facquins, premier « capitaine des voleurs, lieutenant particulier « des pendarts ... » Mandé en septembre 1630 pour rendre compte de ces factions, il y fut retenu jusqu'au 22 mai 1631. La ville à son retour lui fit fête et protesta contre sa démission, qu'il maintint; mais des lettres royaux du 14 avril 1632 le rétablirent en sa charge jusqu'aux plus prochaines élections dont le système fut modifié. — Il mourut conseiller d'Etat et du Conseil privé.

Louvet, *Rev. d'Anjou*, 1856, t. II, p. 158, etc. — Arch. mun. BB 73.

Louet (*Charles*), prieur des Roches-St-Paul, près Chinon, reçu de l'Académie des Belles-Lettres d'Angers le 28 mars 1708, s'était fait une réputation par ses goûts d'artiste et ses petits vers, dont il entretient presque toutes les séances pendant 30 ans. On en peut prendre une idée suffisante avec son *Présent d'un tapis verd fait aux Muses Angevines par Apollon*, lu à l'Académie le 15 mars 1730 pour la réception de la Chalinière, et dont le Mss. est à la Bibliothèque d'Angers. Par son testament du 24 septembre 1746 il lègue à l'un de ses neveux tous ses manuscrits, vers et prose, parmi lesquels sept tragédies, tant religieuses que profanes; à son autre neveu ses tableaux, dessins, estampes; à Sébastien Louet, son portrait où il figurait jouant de la basse de viole. Il s'occupait personnellement de peinture et fit don à l'Académie dans la séance du 14 mai 1715 d'un tableau représentant *L'Ignorance chassée par Minerve*, qu'on peut croire son œuvre aux applaudissements qu'elle reçut — et le Musée d'archéologie d'Angers possède de lui le portrait du chirurgien Mopilier. — Il mourut le 12 avril 1748, âgé de 78 ans. Sa tragédie de la *Chaste Suzanne*, la seule connue, est entrée à la Bibl. d'Angers (Mss. 1137, autographe de 38 fol.).

Arch. de M.-et-L. E Louet. — Arch. comm. GG 146.

Louet (*Clément*), fils de Jacques II, lieutenant général de la Sénéchaussée d'Anjou, mourut le 21 août 1575 et fut inhumé le lendemain dans le chœur de l'église Saint-Julien, où René Benoist prononça son oraison funèbre, — « fort « regretté des habitants, dit Louvet, d'aultant qu'il « rendait la justice promptement », faisant sans doute allusion à son ordonnance pour abréger la procédure, qui a pour titre : *Stille et reiglement pour les advocatz, greffiers et praticiens du siége du Présidial d'Angiers et Seneschaucée d'Anjou avec les déclarations, modifications et ampliations* (Angers, P. Jounot, 1564, petit in-4° de 4 folios, sans pagination). — Il avait acquis en 1571 l'hôtel à l'angle de la rue du Figuier, sur la place, aujourd'hui supprimée, du Lion-d'Or, sur lequel se lisait l'inscription :

Discite justiciam moniti et non temnere divos.

Louet (*Georges*), sieur de la Motte-d'Orvaux et du Plessis-Rémond, fils de Clément L., né à Angers vers 1540, chanoine de St-Maurice d'Angers le 18 juin 1571, doyen de St-Jean-Baptiste d'Angers en 1575, archidiacre d'outre-Maine le 30 octobre 1581 et archidiacre de Tours, il échangea ce dernier titre contre l'abbaye de Toussaint où il fut nommé le 9 juillet 1598, installé le 30 octobre. Syndic du clergé de France, il avait fait partie de la Commission pour le *démariage* d'Henri IV, et ce fut lui qui porta la Sainte Ampoule de Tours à Chartres pour le Sacre. Le roi le gratifia en reconnaissance, par brevet du 24 février 1600, de la première charge vacante de conseiller aux enquêtes du Parlement de Paris. Louet avait déjà reçu par d'autres grâces un canonicat de Notre-Dame de Paris et le prieuré de Courgain au Maine. Grand archidiacre d'Angers depuis le 13 mai 1599, doyen en 1601, il était nommé à l'évêché de Tréguier, quand il mourut à la Rochelle le 4 octobre 1608, empoisonné, dit-on, par des justiciables du Parlement qu'il poursuivait. Il fut inhumé dans la chapelle des évêques à Saint-Maurice d'Angers.

Versé particulièrement dans l'étude du droit canon et des matières bénéficiales, où son expérience l'avait fait surnommer *le Petit Pape*, il a publié un fameux *Recueil d'Arrêts*, par ordre alphabétique de matières, avec notes (Paris, 1602), réimprimé déjà onze fois avant 1633, quand Brodeau prit la peine de l' « allonger », comme dit Boileau, d'un Commentaire, compris dans les dix

Digitized by Google

ou douze éditions qui suivirent jusqu'en 1742. On a aussi imprimé de lui des *Commentaires sur les règles de la chancellerie romaine par Dumoulin* (Paris, 1656, in-4°). La Bibliothèque de St-Pétersbourg possède sous son nom un *Recueil alphabétique de plusieurs décisions et des plus notables arrêts*, Mss. en 11 vol. de près de 2,000 ff. — Son portrait fait partie des cuivres gravés pour les Pandectes de Cl. Ménard, qui avait composé son épitaphe latine.

Ménage, *Vie de Guill. Mén.*, p. 373. — Cl. Ménard, Mss. 875, t. II, f. 186. — Brun. de Tart., Mss. 870, f. 1147. — Rangeard, *Mélanges académiques*, Mss. 577. — Louvet, dans la *Rev. d'Anjou*, 1855, t. I, p. 17. — Pocquet de Liv., Mss. 1068. — Lehoreau, Mss., t. II, p. 138. — Péan de la Tuil., p. 74-75. — Boileau, Sat. 1, v. 115. — Camus, *Lettres sur la profession d'avocat*. — D. Houss., XXI, p. 121. — *Rev. des Soc. Sav.*, 1874, p. 449.

Louet (*Georges-Gabriel-Guillaume*), fils de René L. de Longchamp et de Marie-Jeanne-Charlotte Boylesve, né le 5 août 1725 à Angers, fut reçu docteur en théologie en février 1749, étant en ce moment même recteur de la Faculté. Il avait été chargé, à peine reçu aux ordres, de l'enseignement de la philosophie au Séminaire, puis nommé vicaire de St-Maurice, puis chanoine le 30 juin 1752 avec une chaire en l'Université, où il s'acquit vite un facile renom d'éloquence. prononça le 22 août 1758 l'oraison funèbre de l'évêque de Vaugirault et fut solennellement convié en juillet 1762 par une Commission de l'Hôtel-de-Ville pour prononcer celle du comte de Brionne, « comme capable de s'en acquitter plus « dignement que tous autres ». Il accepta mais en refusant obstinément de laisser imprimer son œuvre, malgré toutes les instances de la comtesse et de la Mairie. — A plusieurs reprises on le voit député à Paris pendant les années 1763-1764 pour soutenir les intérêts publics. — Nommé maître-école le 21 mai 1766 par la résignation de Girault de Mozé, il prêcha, en 1767, l'Avent à la Cathédrale et reçut en présent de ses confrères l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury. Le 11 janvier 1766 il s'était chargé de l'Eloge du Dauphin; mais il répudia absolument celui de Louis XV, que la ville lui demandait (12 mai 1774). Il remplissait depuis une dizaine d'années les fonctions d'official du Diocèse lors de la Révolution et demanda à être déporté en novembre 1792 à Jersey, où son parent, le chevalier de Caqueray, raconte dans ses *Mémoires*, Mss , p. 7, qu'il le rencontra bien vieux et tout cassé mais s'appliquant à l'étude de l'anglais qu'il entendait déjà très-bien. Il sollicitait en germinal an VIII l'autorisation de rentrer en France.

Arch. de M.-et-L. Série D 3-5 et Série L. — Arch. mun. BB. 117, f. 29; 121, f. 103. — Brossier, Mss. 656. — *Correspondance secrète de Charette*, etc., t. I, p. 245. — *Rev. d'Anjou*, décembre 1875, p. 352.

Louet (*Jamet* ou *James*), fils aîné de Pierre L., conseiller du roi René en 1465, lieutenant général à Baugé, puis trésorier général du comté d'Anjou, était en dernier lieu le 8 août 1477 président de la Chambre des Comptes, aux gages de 300 l., égaux à ceux du gouverneur du château. Il mourut en août 1479, mari d'Annette Langlois. — (*Jacques*), fils aîné du précédent, d'abord lieutenant général de Baugé, puis conseiller en la Cour des Aides de Paris, puis garde des Chartes du roi (3 mars 1482 n. s.), office auquel il est confirmé par lettres patentes des 12 et 29 septembre 1483, conseiller au Grand Conseil et maître des requêtes. — Ce fut lui, qui reçut au nom du roi, les 6, 7 et 8 février 1477, les serments prêtés sur la vraie croix de St-Laud par Pierre de Bourbon, le duc Maximilien et le prince d'Orange. Il était veuf de Catherine Simon et remarié avec Marie de Marle. Son testament est du 10 août 1505.

Louet (*Jean*), fils puîné de Jacques, né à Baugé vers 1440, docteur en droit civil et canon, chanoine de St-Maurice d'Angers en 1455, curé de Brion en 1460, abbé de Toussaint en 1462, doyen de St-Maurice le 10 novembre 1495, chanoine de St-Pierre-Maulimart et de Notre-Dame de Paris, curé de St-Eustache de Paris et chanoine de St-Germain de Paris, permuta ces deux derniers bénéfices le 1er juin 1496 avec J. Balue pour la cure de St-Denis-d'Anjou et la chapelle de la Callerie, desservie en Villévêque. Il était en même temps curé de Soulaine et prieur de Doua près Thouarcé. — Mort le 1er août 1516 dans son presbytère de St-Denis, qu'il avait fait reconstruire, il fut inhumé à St-Maurice d'Angers, comme il le demandait par son testament du 10 juillet précédent et où son portrait gravé sur une plaque de cuivre figurait avec une épitaphe qu'a recueillie Ménage.

Ménage, *Notes sur la vie de Guill. Ménage*, p. 386. — Lehoreau, Mss., t. II, p. 137. — Péan de la Tuilerie, p. 76.

Louet (*René*), sieur de la Souche, fils aîné de Clément L. et de Marguerite Querlavoine, frère aîné de Georges L., licencié ès droits, lieutenant particulier du Sénéchal d'Anjou 1581. — Un jugement de séparation de biens, obtenu par sa femme le 15 mai 1589, l'accusait de se ruiner en achat d'armes et de chevaux. — Mort le 24 décembre 1616, veuf de Jeanne de Lesrat et remarié depuis 1591 avec Lucrèce Thévin. — Il avait été fait un Recueil de ses bons mots que possédait, du temps de Ménage, le greffier du Présidial, Orry.

Louet (*René-Sébastien*), chevalier, sieur de Longchamps, neveu de l'abbé Charles L., reçu conseiller au Présidial en 1712, se maria le 18 juin 1714 avec Marie-Jeanne-Charlotte Boylesve et fut reçu de l'Académie des Belles-Lettres d'Angers le 27 mars 1726. Il fournit aux séances de nombreuses lectures, notamment les 3 août 1729 et 15 mars 1730 une *Dissertation sur ce que les historiens ont dit qu'Auguste ne devait jamais naître ou n'aurait pas dû mourir*, le 9 mai 1747 une traduction de la fable de Méléagre, puis des contes, des fables, des stances — Mort âgé de 73 ans le 29 mai 1759.—Un *Recueil* de poésies du XVIIIe s. (Mss. 515), lui attribue une pièce de *Vers philosophiques sur la matière de la pierre des Anciens sages*. Il avait composé, comme l'abbé Charles L., tout au moins une tragédie dont le titre même est inconnu.

Louets (les), cl., cne de *Mûrs*, vendue nat' sur Leroy de Mancy le 2 messidor an IV et le 7 pluviôse an VI.

Louetteries (les), f., cne de *Méon*.

Digitized by Google

Louettière (la), f., c^ne d'*Angrie*; = f., c^ne de *Champigné*; — à la famille Genoil au XVIe s. et encore en 1630; = cl., c^ne de *Châtelais*; = cl., c^ne de *la Cornuaille*; = f., c^ne de *Durtal*. — En est sieur Franç. Courtois 1594; = f., c^ne du *Fief-Sauvin*; = quartier du bourg de *Jallais*; = f., c^ne de *la Jubaudière*. — *La Loctière* (Et.-M.). — Ancien domaine relevant de la Gautrèche; — appartenait en 1649 à Marie Sicault, veuve Lamy, qui l'arrenta à Pierre Banchereau (E 3960); = h., c^ne de *Landemont*; = f., c^ne de *Meigné*; = ham., c^ne de *St-Sigismond*. — En est sieur Alex.-Aug. Simon, chevalier, 1774; = f., c^ne de *Vézins*.

Louettière (la Grande, la Petite-), ham., c^ne de *Cossé*. — *La Loitière* (Cass.). — *Les Grandes et Petites-L.* 1626 (Tit. de la Frapinière, t. I), relevaient de l'Epinay-Maillard; — donnent leur nom au ruisseau né sur la commune, en trois sources différentes, près de la Tifoine, qui traverse la c^ne du S. au N. sur un parcours de 4,300 mèt., puis celles de Joué et Gonnord et se jette dans le ruiss. de la Prée, au-dessous de la Plotterie, c^ne de Chemillé. — C'est le ruiss. dit de *l'Etoile* au XIIIe s., *aqua d'Estoille* 1241 (Cart. pap. de Chemillé, ch. 40); = c^ne de *St-Lambert-des-L.* — *La Lautière* (Cass.). — En est sieur n. h. Jacq. de la Croix 1574.

Louguellerie (la), f., c^ne de *Sœurdres*. — *La Loyellerie* (Et.-M.).

Louironnaie (la), ham., c^ne de *Loiré*; = f., c^ne de *la Potherie*.

Louis (.....), d'Angers, après avoir professé les belles-lettres à Cahors, dirigeait en 1809 à Angers une pension qu'il céda en 1819. Il a, dit-on, publié un *Abrégé de l'histoire des Empereurs*, la traduction de plusieurs romans anglais et collaboré au *Journal de l'Empire*.

Louise (la), ham., c^ne de *Tancoigné*.

Louise-Marie, f., c^ne de *Champigné*, V. *ci-dessus*, t. I, p. 509.

Louis Ier de France, né à Vincennes le 23 juillet 1339, second fils du roi Jean, dit *le Bon*, et de Boune de Luxembourg, est le chef de la maison ducale d'Anjou; mais sa vie, comme celle de ses successeurs, le roi René excepté, reste à peu près étrangère à la province et se répand en d'autres histoires que je n'ai garde d'aborder. On le trouve dès le mois de juin 1351 qualifié de comte d'Anjou, ayant à peine 12 ans, mais tout récemment reçu chevalier. Il se maria le 9 juillet 1360 avec Marie de Blois, à l'insu de son père, prisonnier en Angleterre. Quelque temps après il acceptait de l'aller remplacer en sa prison de Londres et avant le départ fut gratifié par doubles lettres patentes, datées de Calais, octobre 1360, d'un apanage qui comprenait les comtés d'Anjou et du Maine, la baronnie de Château-du-Loir, la châtellenie de Chantoceaux — et des titres de duc et pair avec l'Anjou pour duché-pairie. Le même jour il prêta l'hommage et fut investi.— On sait qu'après deux ans de captivité, au moment où il allait être rendu libre, il devança le terme et s'évada, faussant sa foi et celle de son père qui refusa de le voir. Son frère Charles, à peine roi, lui confia des commissions importantes dans les provinces de Bretagne, de Languedoc, de Dauphiné, qu'il exaspéra par ses violences et ses exactions. Le 2 juillet Louis obtint pour lui-même, comme don de joyeux avénement, l'octroi de tous les arrérages de toutes les recettes ordinaires dus depuis 20 années, tant dans son apanage que dans celui de Marie de Blois, sa femme, et pendant 12 ans en fit poursuivre sans merci le recouvrement. Ce ne fut que par acte du 20 juin 1376, donné à Saumur, qu'il déchargea ses sujets et les comptables de toutes poursuites. Le 29 juin 1380, la reine Jeanne de Naples adopta le jeune prince pour son fils et successeur. Presque au même temps le roi Charles V mourait. Louis, nommé régent du royaume et chef du conseil pendant la minorité du jeune roi, en profita surtout pour mettre la main sur d'importants trésors amassés dans la tour de Melun, même sur les épargnes en réserve pour diverses fondations pieuses et pour les dépenses courantes de l'hôtel du roi, et faisant argent de toutes mains, s'engagea dans la conquête de ce fantastique royaume de Sicile, qui devait dévorer bien d'autres fortunes. Couronné solennellement par le pape à Avignon le 22 février 1382, il s'embarquait le 13 juin suivant et après les premiers succès, ruiné, délaissé, allait mourir le 21 septembre 1384 à Bisceglia près Bari. Par son testament, daté de Tarente le 26 décembre précédent, il avait demandé à être inhumé dans la Ste-Chapelle de Paris, léguant ses entrailles à St-Martin de Tours, son cœur à St-Maurice d'Angers. Ces deux derniers vœux seulement furent obéis. Le 23 décembre ses entrailles étaient déposées solennellement dans le chœur de St-Martin, et le cœur et le corps arrivaient le 28 aux Ponts-de-Cé, accompagnés de puis Tours par la reine-mère, l'abbé de St-Aubin, l'évêque d'Angers, et Jean Lefebvre, chancelier de l'Université. — Après l'oraison funèbre prononcée par ce dernier, le 30 décembre, les dépouilles mortelles furent déposées dans le sanctuaire de St-Maurice, à droite et auprès du grand autel, sans autre mausolée qu'un simple châssis de bois entouré d'une balustrade, avec son portrait à genoux armé de pied en cap, au-dessus du reliquaire. — On le trouve reproduit dans Montfaucon, t. III, pl. XXXII, n° 3 et aussi dans Gaignières, t. XI, 3. Il figure aussi dans un des plus beaux vitraux de l'église du Mans, — et sa statuette par David parmi celles qui décorent le monument de René.

Il laissait deux fils : Louis II, qui lui succéda et Charles, héritier du comté de Guise et plus tard de Beaufort. — L'Anjou lui doit la création de la Chambre des Comptes, dont l'existence est mentionnée dès 1377, la restauration du château, la confection de la magnifique tapisserie de *l'Apocalypse*, d'après les dessins d'un manuscrit prêté par le roi en 1373. Il est banal de raconter le luxe de ce prince, depuis la publication célèbre de l'*Inventaire de ses joyaux* par M. de Laborde; et plus d'un de ses contemporains, éblouis par cette magnificence, n'ont vu en

Digitized by Google

notre duc que le chevalier « à la parole belle et « bien ordonnée, hault et pontifical en maintien, « très bel de corps et de viaire, familier à ses « amis, entre ses serviteurs si très humble et tant « humain que plaisir esteit a luy servir » mais surtout, plus que nul prince « abandonné aux « gendarmes ; » — au demeurant, « le grand « duc », comme on le désignait plus tard pour le distinguer des siens.

Pierre Rangeard, *Hist. de l'Université d'Angers*, et *Hist. généal. de la maison d'Anjou*, Mss. 986. — Lecoy de la Marche, *Le Roi René*, t. I, p. 15, 186. — Lehoreau, Mss., t. III, p. 14.—Roger, *Hist. d'Anj.*, p. 300-314. —Nobileau, *Les Arch. comm. de Tours* (Tours, 1870, in-4°) et *Lettre* dans le *Journal d'Indre-et-L.*, 6 juillet 1874. — Sim. Luce, dans la *Bibl. de l'Ec. des Chartes* 1875, p. 300. — Cl. Ménard, Mss. 875, t. I, f. 114-115.—Le Laboureur, *Hist. de Charles VI.* — Ménage, *Hist. de Sablé*, p. 18-19 de la Préface. — Villeneuve-B., *Hist. de René d'A.*, t. I, p. 369. — D. Martenne, *Ampliss. Coll.*, p. 1594. — H. de Viel-Castel, *Statuts de l'ordre du St-Esprit ... institué à Naples par Louis d'Anjou, avec une Notice* (Paris, Claye, 1853, in-fol.). — Hennin, *Monum. de l'hist. des Fr.*, t. IV, p. 376. — *Comptes des Recettes et Dépenses* (18 août 1370-26 avril 1371), Mss., Bibl. nat., fonds fr. 11863. — *Inventaire des pierreries*, 1374 (Ib. 11862). — Arch. mun. d'Angers CC 3, f. 41. — D. Lobineau, *Hist. de Bret.*, t. II, p. 499. — Christ. du Pisan, dans Petitot, t. V, p. 348. — Pour l'histoire générale, voir les *Histoires de France, de Provence, de Guyenne, de Bretagne* et les sources citées partout, notamment dans la *Biogr. Gén.*, t. XXXI, p. 1019.

Louis II d'Anjou, duc d'Anjou, comte de Provence et du Maine, roi de Naples, fils du précédent, né à Toulouse le 7 octobre 1377, fut élevé à Angers sous la tutelle de sa mère Marie de Blois, V. *ce nom*, et avait à peine atteint sa douzième année quand il fut couronné à Avignon par le pape Clément VII le 1er novembre 1389. Déjà des projets de mariage s'étaient quatre fois succédés pour lui, et même des engagements avec la fille du comte d'Alençon, — puis avec celle du seigneur de Milan, — même avec la propre sœur de Ladislas de Duras, fille de son compétiteur de Naples, — enfin en 1390 avec Yolande, fille du roi d'Aragon. Toutes ces combinaisons politiques l'une après l'autre déjouées, le jeune prince partit pour l'Italie et en revint au bout de dix ans, presque à l'improviste, renouer ses fiançailles avec Yolande d'Aragon, V. *ce nom*, qu'il épousa à Montpellier le 2 décembre 1400 — et non 1399, comme je l'ai dit ailleurs sur la foi de plusieurs auteurs. — Du premier séjour des jeunes époux à Angers date le règlement qui organise le fonctionnement de la Chambre des Comptes (31 mai 1400) Le château à ce moment s'anima de quelques fêtes, mais le 19 mai 1404 y mourait le comte Charles, frère de Louis, qui hérita de son comté de Beaufort, et la même année le 12 novembre la reine Marie, leur mère, qui lui laissait une épargne de 200,000 écus d'or.

Louis avait pris le parti du duc d'Orléans contre les Bourguignons et fut presque témoin de l'assassinat du prince. Un mois pourtant à peine auparavant, le 22 octobre 1407, il venait de fiancer son fils aîné, tout enfant, à la fille du duc de Bourgogne, que d'autres intérêts politiques devaient à quatre ans de là lui faire répudier. En 1408 sa femme Yolande hérita, par la mort de Jeanne, sa sœur aînée, du royaume d'Aragon ; mais là aussi il s'agissait de droits lointains qu'il eût fallu conquérir. Louis partit d'Angers le 12 mars 1410, mais pour une seconde campagne à travers son royaume d'Italie, d'où il revenait l'année suivante, tour à tour vaincu et victorieux, en résumé, déçu de toute espérance. La fortune lui échut d'où il ne s'y attendait pas, le jour où il fiançait (18 décembre 1413) sa fille Marie au comte de Ponthieu, Charles, que des morts imprévues devaient porter au trône de France, et qui tout d'abord, élevé à Angers avec ses enfants, allait contracter avec eux de ces habitudes qui ne s'oublient plus. Louis, mêlé loin de l'Anjou aux grandes luttes contre la faction bourguignonne, et qui commandait même Paris, à titre de capitaine, en 1416, venait entre temps chercher refuge contre tant de brigues au château d'Angers. Il y mourut le 29 avril 1417, à l'heure même où il avait l'honneur d'y recevoir pour hôte le roi Charles VI et fut inhumé auprès du grand autel de St-Maurice. Par son testament de l'avant-veille, il laissait tous ses biens à son fils aîné, le douaire d'Yolande excepté, à René, son second fils, les terres de Guise, Chailly, Longjumeau, au dernier, Charles, la Roche-sur-Yon. Sa seconde fille, Yolande, mariée depuis 1412 à Jean d'Alençon, devait épouser plus tard en secondes noces François de Bretagne. — Le portrait de Louis II figurait dans un des vitraux des Cordeliers d'Angers, qu'ont reproduit Montfaucon, t. III, pl. XXVII et Gaignières, t. IX, X et XI, — et se voit encore avec celui de la reine Yolande, dans la rose de la cathédrale du Mans, reproduite dans le grand ouvrage de M. Hucher, spécial à ce monument, et antérieurement dans ses *Etudes sur l'hist. et les monum. de la Sarthe*, p. 61-63. — Son livre d'heures, magnifique Mss. in-4°, relié en velours violet et tabis doré, avec garniture de pierreries, qui appartint plus tard à Charles III de Lorraine, était passé de la collection Gaignat dans celle de la Vallière.

Villeneuve-B., *Hist. de René d'A.*, t. I, p. 375. — Lecoy de la M., *Le Roi René*, t. I, p. 25 et suiv. — Rangeard, *Hist. de l'Univ.*, t. I, p. 442. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 320-325. — *Almanach d'Anjou*, 1788, p. 170. — *Rev. arch.*, 1846, p. 698 — et les hist. générales.

Louis III d'Anjou, fils aîné du précédent, duc d'Anjou, comte du Maine et de Provence, né le 25 septembre 1403, fut fiancé tout enfant le 22 octobre 1407 avec Catherine de Bourgogne, qui fut remise à son père et conduite à Angers avec son futur époux ; mais dès le 20 novembre 1413 la jeune princesse était renvoyée à la cour de Bourgogne. Un second projet d'alliance avec la fille du duc de Bretagne échoua de même en 1417. A peine en âge de chevalerie, Louis partit pour revendiquer ce royaume de Naples qui avait déjà épuisé tant d'espérances. Le pape Martin V l'en investit par une bulle solennelle du 4 décembre 1419 et dès les premiers combats Jeanne II le proclama son héritier. Il avait conquis Naples enfin et s'y était installé depuis plus de quatre ans, pendant que les Anglais conquéraient le Maine. Le roi Charles VII, qui par lettres datées d'Angers du 21 octobre 1424 lui avait donné à viage le duché de Touraine, dut l'appeler bientôt à l'aide. Le duc eut grand peine

Digitized by Google

à trouver emprunt pour suffire même aux frais de son retour. Il était en Anjou dès les premiers jours de 1427 et fit en 1429 toute la campagne de France. — Le 22 juillet 1431 il se mariait avec Marguerite de Savoie et bientôt après l'emmenait en Italie, d'où il ne devait plus revenir. Il mourut à Cosenza en Calabre, âgé de 31 ans, le 12 novembre 1434, — le 14 ou le 15, suivant d'autres, ou même le 24 octobre, — et fut inhumé à Cosenza, pendant que son cœur était déposé dans la cathédrale d'Angers. C'est sous la régence d'Yolande et au nom de Louis III que le pape autorisa l'adjonction à l'Université d'Angers des facultés de théologie, d'arts et de médecine, ratifiée par le roi en mai 1433.

Le duc figurait dans les vitraux de la chapelle des Cordeliers d'Angers sous les traits de saint Michel. Il est représenté dans Montfaucon, t. III, pl. LVII, en robe longue, assis sur une chaise, tenant ses gants à la main, et le front ceint d'une espèce de couronne. Un portrait contemporain existait dans la galerie du comte de Crawford, vendue à Paris en 1820; — un autre se trouve à la Biblioth. Nat. dans l'Armorial Mss. Gaignières 2896.

Louisiane (la), f., c^ne^ de *la Renaudière*.

Loulaie, f., c^ne^ de *Freigné*. — *Le village de L.* 1693 (Et.-C.).

Loulière, f., c^ne^ de *Fontaine-Milon*.

Loup (Saint), est inscrit sur les plus anciens catalogues des évêques d'Angers, dont un du IXe s. (Bibl. Nat., fonds latin 3837, f. 193) entre Niulphus et Agilbert (VIIe s.). C'est donc à tort et seulement pour établir quelque concordance avec le récit sans valeur historique du *Retour des cendres de St Martin* par l'apocryphe Odon, qu'Arthaud, Ste-Marthe, Roger, Rangeard, Travers, Lehoreau et de nos jours Godard-F. et D. Chamard, l'ont reporté à la fin du IXe ou au Xe s. et fait voyager avec le comte Ingelger en Bourgogne. — Le saint prélat est fêté le 17 oct. Il avait été inhumé dans un cimetière qui porta depuis son nom, au nord et près du chœur de l'église St-Martin d'Angers qui quelque temps lui fut dédiée. On retrouva son tombeau de pierre en 1012, d'où les reliques furent recueillies dans une châsse d'argent. Le chef, mis dans une châsse particulière, était porté aux processions solennelles, qui avaient pour but d'obtenir la cessation des pluies ou des sécheresses.

Hauréau. — Roger, p. 106. — Rangeard, dans la *Revue d'Anjou*, 1854, t. I, p. 43. — Bolland., t. VIII d'octobre, p. 104. — Lehoreau, Mss., t. II, p. 244. — Brossier, t. II, Mss. 656. — D. Chamard, t. I, p. 390. — D'Espinay, dans la *Rev. d'Anjou*, 1873, p. 368-369.—D. Houss., XVI, f. 56.

Loupinière (la), cl., c^ne^ d'*Etriché*. — *La Lapinière* (Et.-M.).

Loup-Pendu (le), f., c^ne^ de *Jumelles*.

Loura (le), f., c^ne^ de *Chemillé*; — (le Bas, le Haut-), ff., c^ne^ de *Vézins*.

Lourencerie (la), f., c^ne^ de *Champigné*.

Louresse-Rocheménier, canton de Doué (6 kil.), arrond. de Saumur (23 kil.); — à 35 kil. d'Angers. — *Ecclesia de Luparicia* 1224 (Mss. 624, t. II, p. 640). — *Parochia de Loerece* 1239, *de Louerece* 1254 (G 842, f. 59, 90). — *Loereice* 1326 (G 16). — *Lourepce* 1474 (G Cure). — L'étymologie de la forme la plus antique semblerait rappeler le grand nombre de loups dont étaient infestés les bois du pays. — Le nom adjoint est celui de l'ancienne commune de Rocheménier, V. *ce mot*, annexée par la loi du 4 juin 1842.

Sur un plateau (75 mèt.), encadré vers l'O., vers l'E. et vers S. par les vallées de trois ruiss.; — entre Louerre (7 kil.) et Gennes (9 kil) au N., Dénezé (4 kil.) à l'E., Doué au S.-E., Soulanger (5 kil.) et St-Georges-Châtel. (6 kil.) au S., Brigné (7 kil.) à l'O., Ambillou (4 kil.) à l'O. et au N.

La route départementale d'Angers pénètre sur la commune, au passage du ruiss. de la Bournée, gravit la côte, se continue du N. au S., à travers le bourg, détache au sortir le chemin d'intérêt commun de L. à Saumur, et au moment de quitter le territoire, relie et s'approprie le chemin de grande communication de Martigné, qui l'a parcouru tout entier dans sa largeur du N.-O. au S.-E.

Y passent les ruiss. de Varenne et de la Fontaine-de-Doué; — et vers l'O., la Fontaine-de-la-Bournée, qui forme limite entre Ambillou.

En dépendent le bourg de Rocheménier (81 mais., 86 mén., 214 hab.), et le vill. de la Bournée (69 mais., 76 mén., 206 hab.), centres d'importance égale à celle du principal bourg, les ham. de Launay, avec chât. (8 mais., 52 h.), de la Garansonnière (6 mais., 11 hab.), de la Brosse (4 mais., 15 hab.), de Pont-de-Varenne, avec chât. (3 mais., 22 hab.), de Grenette (3 m., 10 hab.), de Laleau (3 mais., 11 hab.), du Sablon (3 mais., 11 hab.), d'Ecotier (2 mais., 18 hab.), et 10 fermes ou écarts.

Superficie : 2,515 hectares, dont 23 hectares de pépinières.

Population : 110 feux, *496* hab. en 1720-1726. — *461* hab. en 1790. — *552* hab. en 1831. — *606* hab. en 1841. — *903* hab. en 1851, avec l'annexe nouveau de Rocheménier. — *854* h. en 1861. — *857* hab. en 1866. — *840* hab. en 1872, dont *214* hab. (68 mais., 71 hab.) au bourg, placé sur la hauteur (75 mèt.) en pente vers la vallée occidentale (58 mèt.).

Assemblée à Rocheménier le 23 janvier.

Bureau de poste de Doué. — *Chef-lieu de perception*, comprenant les communes de Concourson, Dénezé, Forges, Louresse, St-Georges-Châtelaison, Meigné et les Ulmes.

Mairie informe avec *Ecole* communale laïque *de garçons* — et *Ecole* communale *de filles* (Sœurs de St-Charles).

L'*Eglise*, dédiée à St Pierre (succursale, 26 décembre 1804), est un édifice refait de toutes pièces, dont le portail pourtant, écrasé et à demi envahi par un clocher difforme, paraît roman. A l'intérieur, une nef nue (15 mèt. sur 8), avec deux appendices modernes, formant les bras d'un transept, dont les angles sont amortis par des autels de St-Jean-Baptiste et de la Vierge; au fond, un chœur en hémicycle, paré d'une boiserie dans le goût d'il y a 40 ans, portant peinte en larges

Digitized by Google

lettres l'inscription : *An. 1839 D. C. M. de Contades hoc dedit.*

Il existait sur les hauteurs de la Bournée, près Corbeau, une belle *Pierre-Couverte*, formée de 11 pierres, dont 2 formant le toit, porté par 5 blocs verticaux, l'ensemble de 3m,40 de largeur sur 4m,30 de longueur. Auprès, vers N., s'incline, à demi-renversée, une large dalle qui portait 3 autres pierres gisant à distance. Des fouilles en septembre 1875, à la profondeur d'un mètre, y ont fait rencontrer, dit-on, un crâne et quelques ossements d'enfants. — Il avait été trouvé dans les environs en 1871 deux haches de bronze et une monnaie gauloise armoricaine.

La voie romaine d'Erigné à Montreuil-Bellay passait, comme aujourd'hui, de l'O. à l'E. à travers le territoire, croisée dès l'entrée par la grande voie de Saumur par Dénezé — et rejointe au sortir par une des deux voies de Martigné-B. à Doué.

Nul indice sur la fondation de l'église. Elle fut annexée en 1214 par l'évêque d'Angers à l'Archiprêtré de Chemillé et en 1337 les revenus de la cure, réunis à la maître-école d'Angers. — C'est à peine si j'ai pu recueillir quelques noms de *curés :* Jean *Rogier*, 1440. — Nic. *Hubauld*, 1588. — René *Burgevin*, 1617. — Pierre *Burgevin*, 1630. — Pierre *Daviau*, 1700. Son testament est du 21 avril. — Hilaire *Bureau*, 1718, mort âgé de 69 ans le 11 novembre 1755. — Jacq. *Boussicault*, dès 1754, † âgé de 46 ans le 24 avril 1770 au presbytère de Louerre, pendant la conférence ecclésiastique qu'il présidait. — Joseph-Henri *Herbert*, 1770, qui refuse le serment en 1791. — *Marquis*, 1791-1792.

Les églises de Varenne et de Rocheménier, les prieurés d'Herbault et de la Bournée, V. *ces mots*, y formaient, les deux premières surtout, dans les temps antiques, des centres religieux de quelque importance, mais trop rapprochés dans un trop pauvre pays.

Le fief seigneurial était la terre de Launay, qui donnait la présentation de l'église.

La paroisse dépendait du Doyenné de Chemillé, de l'Election et du Grenier à sel de Saumur, du District en 1788 de Doué, en 1790 de Saumur.

Maires : Moriceau, 1er messidor an VIII. — *Courjaret*, 21 thermidor an XIII. — Louis *Courjaret* fils, 20 janvier 1814. — R.-Jacques-Henri *Hublot*, 15 novembre 1830. — *Méry de Contades*, 17 janvier 1843, installé le 1er février. — Léon *de Contades*, 1853. — Fréd. *Caslot*, 20 juin 1857, installé le 2 août — *De Contades*, 1872, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. E 510-514; G 892, f. 59. — Arch. comm. Et.-C. — Mss. 624, t. II, p. 640. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Lucasière, Rocheménier, Varenne, Pont-de-Varenne, Herbault, la Bournée, le Marais, Pierre-Basse, Ecotiers, les Brosses*, etc.

Louroux (le), ham., cne de *Vernantes*.

Louroux (le), chât. et ff., cne de *Vernantes*. — *Abbatia Oratorii* 1121 (*Chron. Turon. Magn.*, p. 131 et 190), 1125 circa (*Clyp. Font.*, t. I, p. 44), 1148 (1er Cartul. St-Serge, p. 236). — *Le covent de nostre Demme dou Loreor* 1295 (H Louroux). — *Le Louroux en Monnoie* 1571, *N.-D. du Louroux-Monnoie*, 1639, 1780 (Ibid.). — Anc. abbaye de l'ordre de Citeaux, fondée le 13 septembre 1121 par le comte Foulques V et la comtesse Eremburge sur l'emplacement probablement d'un petit oratoire, perdu au milieu des bois, au confluent du Riverolles et du Lathan. Elle reste à peu près sans histoire par suite de la ruine de son chartrier, détruit complétement dès le XIVe s. Mais les dons des comtes et des seigneurs voisins d'Alluye, d'Avoir, du Bellay, de Blou, de l'Ile-Bouchard, de la Jaille, de Montsoreau, de Trèves, confirmés par les rois et par de nombreux priviléges des évêques et des papes, en avaient fait de bonne heure un centre de richesse et d'autorité, qui commandait dans le seul archevêché de Tours à 17 abbayes Cisterciennes. Dès 1134 un essaim, émané d'elle, fondait Pontron, un autre en 1168 Baugerais. — La guerre mit à néant toute cette fortune. En 1355 un corps de soudards anglais, expulsant les religieux, s'établit dans le monastère et dans l'église, qu'ils convertirent en forteresse d'où leurs courses se répandaient sur tout le pays. En 1370, sur « le doubte « de la venue du connestable Duguesclin », ils déguerpirent, mais en laissant le tout « gasté, ars « et détruit », sauf les murs. A la demande alors de l'abbé et des religieux revenus au gîte, le duc d'Anjou ordonna par lettre du 8 janvier 1371 m. s., « que jour et nuit doresnavant 200 hommes « des paroisses de Parçay, Vernantes, Gizeux, « St-Philbert et les Essarts y tiendroient guet et « garde pour défendre l'abbaye de surprise nou- « velle »; — mais on comprend sans peine quel trouble s'en dut suivre dans la vie régulière. — Le roi Charles VI passe pour y avoir séjourné trois mois.

Abbés : Foulques, 1121. — *Galo*, 1125 circa. — *Martin*, 1134. — *Foulques II*, 1138, 1150. — *Yves*, ... — *Joscelin*, 1158. — *Zacharie*, 1165. — *Hamelin*, 1170 circa. — *Gervais Ier*, 1179, 1184. — *Jean Ier*, 1189, 1192. — *Anselme*, 1207, 1209. — *Raynauld*, 1211, 1218. — *Richard*, 1221. — *Guillaume Ier*, 1236, 1250. — *Yves II*, 1263, 1267. — *Hugues*, 1277. — *André Ier*, 1280. — Evrard *de Champagne*, 1290. — *Gervais II*, 1301. — *Jean II*, 1315. — *Pierre Ier*, 1323. — *Etienne Ier*, 1324. — *Raoul*, 1347. — *Philippe Ier*, 1351. — *Etienne II*, 1366. — *Guillaume II*, 17 janvier 1367. — Pierre *de Montfort*, 1370. — *Girard* ou *Geoffroy*, 1388, 1389. — *Guillaume III*, 1405. — *Jean III*, cardinal de Lorraine, ... — *Gerault*, 1409, 1419. — *André II*, 1423. — *Aimery*, 1446-1456. — *Pierre III*, 1458, 1460. — *André III*, 1470. — Pierre *Chabot*, 1473, 1480. — René *de Brie*, ... — Jean *Le Chevrier*, qui devient en 1493 abbé de Vaux-de-Cernay, est remplacé jusqu'en 1495 par Michel *Buffereau* et lui cède le Vaux-de-Cernay pour revenir au Louroux. — Jean *de Quédillac*, 1504. — Simon *Des Roches*, 1508. — Louis *de Tiercelin*, 1547. — Mathieu *La Varenne*, 1567. — Simon *de Maillé-Brezé*, 1567, 1597. — Pierre *de Caulet*, abbé de Foix, 1598, 1612. — Bonav. *de Lafont*, 1624, † le 13 septembre 1647.

Digitized by Google

— Franç. *de Lavedan*, 1647, † le 5 septembre 1669. — Phil.-Vict. *de Comminges*, chevalier de Malte, capitaine au régiment de la reine, tué « à la tête de l'armée de France » le 29 juin 1678. — François *de Comminges*, cousin du précédent, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, nommé le 18 juillet 1678, † en 1732. — Jean-Baptiste *de Bernard d'Avernes*, licencié ès-lois, vicaire général de Lisieux, 1732-1763. — N. *Des Brières*, 1763, 1778. — Jacques-Hyacinthe *de Cusaque*, licencié ès-lois, aumônier ordinaire de Monsieur, grand vicaire de Condom, 1778-1791.

Les revenus en 1790 montaient encore à 30,000 livres dont les 3/5 appartenaient à l'abbé commandataire. Quatre religieux profès y vivaient sur le reste avec un prieur, Claude-Marie Brocard, qui cette année même fut nommé maire de Vernantes. Tous « comme de bons citoyens », déclarèrent « être soumis de cœur et d'affection » aux décrets de l'Assemblée Nationale, en réclamant leur rentrée dans le monde « comme citoyens « actifs dont ils seront toujours empressés de « donner des preuves ». L'abbaye, d'ailleurs bien tenue et sans aucune dette, consistait en une grande et belle église, où l'on inhumait tous les habitants séculiers ou réguliers morts dans l'enclos, — en 1776 un cimetière particulier y fut consacré, — avec cour, avant-cour, jardins, basse-cour et maisons abbatiale et conventuelle, — le quartier des hôtes comprenant six chambres de maîtres, — les maison et jardin du prieur, — et de nombreux domaines dans les paroisses de Vernantes, Mouliherne, Longué, Méon, Jumelles, Vieil-Baugé, Linières, Blou, St-Philbert, Guédéniau, St-Pierre-du-Lac en Anjou, Pontvallier au Maine et Luines en Touraine. — L'enclos principal, avec tous les bâtiments et toutes ses dépendances, l'abbaye, l'église abbatiale, le prieuré, les 3 métairies et le moulin furent mis à prix 40,000 fr., et vendus natt le 10 mars 1791 pour la somme de 60,000 livres à M. de Maillé de la Tour-Landry. En 1815 la tour de cinq étages, avec son immense salle des gardes, qui dominait l'église, tint à distance par son seul aspect un cantonnement de Prussiens envoyés dans le pays. Elle s'écroula en 1820, effondrant le reste de l'édifice qui fut démoli et ses ornements distribués aux églises d'alentour. Il en reste encore debout l'arceau d'entrée du chœur avec ses groupes de colonnes engagées et ses chapiteaux à feuillage et à crochets du XIIe s., dont le dessin sert de frontispice au grand ouvrage de M. de Wismes sur *L'Anjou*. — Une autre vue y reproduit le porche ogival de l'abbaye, cantonné de deux tourelles en encorbellement, qui sert d'entrée au domaine. — Le chemin, qui borde les bâtiments des fermes, conduit à travers un massif d'arbres, jusqu'aux ruines de l'église (50 mèt. sur 10), tout encadrées de verdure. Au delà sur la droite, derrière des groupes de pins et d'épicéas se découvre, au milieu d'une vaste prairie, le château bâti en 1837 dans le style italien. — Des anciennes défenses se rencontre encore vers N. un rempart de terre dans la direction de l'E. à l'O. avec un profond fossé; au dedans, une citerne et un souterrain de 200 mèt. de longueur; à distance, séparée de l'abbaye par un chemin, une haute butte. — L'ensemble du domaine de 185 hect., dont 8 de réserve, avec 5 grands corps de ferme et deux moulins à eau, était en vente en 1872.

Grandet, *N.-D. Angevine*, Mss. 621, p. 58. — *L'Anjou* de M. de Wismes, art. de M. Marchegay. — Cornilleau, *Essai sur le canton de Longué*. — Hauréau, *Gall. Christ.* — Arch. de M.-et-L. Série H Louroux et Série Q. — Arch. comm. de Vernantes Et.-C. — *Rev. d'Anjou*, 1861, p. 382. — D. Houss., XVIII. — *Nouvelles archéol.*, nº 21, p. 13.

Louroux (le Petit-), cl., cne de *St-Barthélemy*, — « comprenant maison, jardrins, vignes, « labour, bois, landes », acquise en 1500 de Jean Lasnier par la prieure de Hannelou.

Louroux (*Geoffroy* du), natif, suivant Mabillon, du Louroux en Touraine, mais plus probablement du Louroux-Béconnais, enseignait au commencement du XIIe s. dans un monastère voisin de Fontevraud, sur les confins de la Touraine et du Poitou, qui ne peut être que Saint-Florent. — Il fut nommé archevêque de Bordeaux en 1136, célébra en 1137 le mariage du roi Louis-le-Jeune et d'Eléonor d'Aquitaine, assista en 1148 au concile de Reims, présida le concile de Beaugency, qui devait dissoudre l'union du roi — et mourut en l'an 1158.

St Bernard, *Epistolæ*, 225. — *Clyp. Fontebr.*, p. 85. — Mabillon, *Annal. Bened.*, t. V, p. 441. — Rangeard, *Hist. de l'Univ.*, t. I, p. 86-87.

Louroux-Béconnais (*Canton du*), au N.-O. de l'arrt d'Angers, borné par les cantons du Lion-d'Angers et de Candé au N., d'Angers N.-O. à l'E., de St-Georges sur-Loire au S. et au S.-E. de Candé et par le département de la Loire-Inférieure à l'O., — comprend sur 25,108 hect., sept communes, Bécon, la Cornuaille, le Louroux-B., St-Augustin-des-Bois, St-Clément-de-la-Place, St-Sigismond et Villemoisant, — et une population de *8,711* hab. en 1831, de *8,845* hab. en 1841, de *10,638* hab. en 1851, de *10,150* hab. en 1861, de *10,592* hab. en 1866, de *10,227* hab. en 1872.

Le territoire forme un plateau (85-90 mèt. au centre), bordé au N. par la vallée de l'Erdre, au S. par celle de l'Auxance, et découpé par trois ou quatre petits cours d'eau secondaires. — Du S.-E. au N. le traverse dans sa plus grande longueur (23 kil.), la route nationale d'Angers à Rennes, qui croise dès l'entrée, à 5 kil., la route nat. de Cholet montant du S. au N. dans toute la largeur (11 kil.) et qui concentre au bourg même les chemins d'Ingrandes à Vern, de la Cornuaille au Lion, de Ste-Gemmes au Louroux. Sur l'extrême confin vers l'E. la route départementale de Laval, reliée dès l'entrée par le chemin de grande communication de Varades, descend par replis saccadés (20 kil.), dont les derniers tronçons forment la limite départementale.

Quelques débris des forêts des Charmerais, de Bécon, de Longuenée subsistent clairsemés et pour la plupart en taillis; — à peine quelques restes des landes autrefois maîtresses de la meilleure part du pays, qu'ont dès aujourd'hui transformé une agriculture progressive et intelligente et l'élevage des bestiaux et des porcs. Une industrie

Digitized by Google

considérable exploite le granit de Bécon, si recherché pour les constructions.

Le canton, créé par décret du 14 mars 1790, ne comprenait primitivement que les trois communes du Louroux, de la Cornuaille et de Villemoisant et n'a été constitué dans sa forme actuelle qu'en l'an IV.

Louroux-Béconnais (le), chef-lieu de canton, arrt d'Angers (28 kil.). — *Lorovium vicus* VIIe s. (*Rev. d'Anj.*, 1857, p. 240). — *Loratorium* 1132 (H St-Aubin, *Molières*, t. I, p. 12). — *Parochia de Oratorio* 1134 (Hauréau, Pr. 155), 1210 (G 1258). — *Ecclesia de Laboratorio* 1140 circa (D. Houss., 1467 et *Rev. d'Anj.*, 1861, p. 352). — *La paroisse de Loroux Besconnoys* 1466 (G 1258). — Ici comme pour Frémur, V. *ci-dessus*, p. 205, les dénominations du latin du moyen âge ne sont, j'en suis convaincu, que des interprétations arbitraires par consonnance du nom celtique, *Lorovium*, dont la signification primitive, alors comme aujourd'hui, restait incomprise et ne correspond nullement au double sens de *Laboratorium* ou d'*Oratorium*. — Le surnom, qui s'y est ajouté au xve s., indique la suzeraineté de la terre de Bécon. — Sur un plateau, entre Angrie (8 kil. 1/2), Vern (9 kil.) et la Pouèze (6 kil.) au N., Bécon (7 kil.) à l'E. et au S.-E., Villemoisant (8 kil.) au S., St-Sigismond (12 kil.) au S.-O., le département de la Loire-Inférieure et la Cornuaille (8 kil.) à l'O.

Y passent de part en part dans toute la largeur de l'E. à l'O. la route nat. d'Angers à Rennes, qui concentre au bourg les chemins de grande communication d'Ingrandes à Vern, et d'intérêt commun de Ste-Gemmes-d'A., de la Cornuaille et du Lion-d'Angers.

Y passent la rivière d'Erdre, formant limite au N., — et le ruiss. de Vernou ou du Pré-Marais ; — y naissent les ruiss. de la Giraudaie, des Mottais et de l'Etang.

En dépendent les vill. et ham. du Breil (5 mais., 30 hab.), de Paray (3 mais., 24 hab.), d'Availlé (5 mais., 36 hab.), de la Bossaie (9 mais., 31 hab.), de la Merdachère (9 mais., 45 hab.), de la Varenne (17 mais., 58 hab.), des Moulins-Salés (5 mais., 22 hab.), de la Françoiserie (5 mais., 19 hab.), de la Chanière (8 mais., 35 hab.), de Gaudry (5 mais., 30 hab.), du Houssay-Quinzé (21 mais., 64 h.), de la Ganerie (6 mais., 26 hab.), de la Glenaie (3 mais., 19 h.), du Vallon (3 mais., 27 hab.), de la Péhurie (4 mais., 19 hab.), de la Haie (9 mais., 44 hab.), de la Fermerie (4 mais., 24 hab.), des Morinières (7 mais., 38 hab.), du Haut-Piard (16 mais., 70 hab.), de la Milandrie (5 mais., 19 hab.), de Pontron (4 mais., 25 hab.), de la Clémencière (3 mais., 24 hab.), de la Rousserie (3 mais., 15 hab.), de la Pinellière (13 mais., 52 hab.), de Maubusson (3 mais., 21 hab.), de la Binetterie (4 mais., 16 hab.), de la Favrie (12 mais., 47 h.), de Moiron (10 mais., 48 hab.), de l'Aunay (16 mais., 61 hab.), de la Haloperie (5 mais., 12 hab.), du Houssay-Bernier (3 mais., 17 hab.), du Tertre (3 mais., 16 hab.), du Bois-Gasnier 3 mais., 17 hab.), de la Janerie (5 mais., 18 h.), du Hutan (4 mais., 24 hab.), de la Nandaie (3 mais., 21 hab.), de la Guimeraie (6 mais., 25 hab.), de la Mornaie (9 mais., 36 hab.), des Cours (5 mais., 28 hab.), les châteaux de Piard, du Pé, de la Violaie, de la Prévoterie, du Chillon et 107 grosses fermes ou écarts.

Superficie : la plus étendue du département, après celle de la cne de Cholet, 6,930 hect., dont 12 en vignes, 412 en bois, 810 en prés.

Population : 340 feux, *1,535* hab. en 1720-1726. — *404* feux en 1789. — *2,040* hab. en 1793. — *2,047* hab. en 1804. — *2,585* hab. en 1831. — *2,523* hab. en 1841. — *2,723* hab. en 1851. — *2,808* hab. en 1861. — *3,022* hab. en 1866. — *2,908* hab. en 1872, dont 777 hab. (135 mais., 235 mén.) au bourg, campé au point culminant de la route nationale et du plateau, entre la source de deux cours d'eau formant le ruiss. de Moiron ; — en progression constante, — sauf le recul momentané de l'année terrible, — et qui suit le développement actif de l'agriculture.

Tout le territoire, autrefois pour un grand tiers en landes, pour le reste en vastes cultures délaissées, s'est renouvelé depuis 30 ans par le défrichement et la reconstruction des bâtiments d'habitation ; — fermes de 40 à 50 hectares, aux mains d'un très-petit nombre de propriétaires ; — culture de céréales, pommes de terre, betterave, choux, colza, chanvre, lin, luzerne, trèfle ; — minoterie sur l'étang de Piard ; — anciennes exploitations d'ardoises abandonnées.

Foires considérables pour la vente des céréales et des bestiaux les premiers mardis de février et de mars, les 13 avril, 13 mai, 11 août et 1er mardi d'octobre, cette dernière et celle de février créées en 1874.

Recette de Poste. — Chef-lieu de Perception, comprenant le Louroux, St-Sigismond, la Cornuaille et Villemoisant.

Jolie *Mairie*, construite par adjudication du 30 avril 1840, et agrandie — pour l'installation de la *Justice de Paix* et des deux *Ecoles* communales *de garçons* et *de filles*, — par l'adjonction de deux pavillons en 1853-1855 (arch. Dellêtre), restaurés et agrandis encore par adjudication du 8 octobre 1874 (arch. Dainville).

Lavoir public installé en 1854.

L'*Eglise*, du vocable de St Aubin (Cure, 19 brumaire an XI), fut incendiée par les Chouans et venait d'être modernisée. Le grand autel, décoré de 4 colonnes de marbre, avait été élevé en 1763, sur les dessins de Leyssner, V. *ce nom*, auteur des statues de St Jacques-le-Majeur et de St Aubin qui l'encadraient. Le culte fut réinstallé dans un vieux bâtiment de l'ancien presbytère, acquis nat le 19 fructidor an IV par le juge de paix Bidon et donné par lui le 26 germinal an XI à la cne, autorisée le 21 janvier 1804. — En 1837-1840 il y fut ajouté un prolongement disgracieux (arch. Blordier). — Le tout, jeté bas, vient d'être remplacé par une grande et belle église ogivale, commencée en 1860, inaugurée partiellement en janvier 1863 et consacrée le 30 septembre 1867. L'œuvre entière a coûté 173,400 francs.

Digitized by Google

Le *presbytère* neuf a été construit en 1853 au N. de l'église.

On signale comme antique une enceinte à peu près carrée (1 hect. 1/2), dite *les Châteaux*, environnée d'un fossé de 3 mètres en moyenne de revêtement sur 5 mèt. de largeur, mais où ne s'est rencontré aucun débris qui permette d'en déterminer l'âge. — Deux grandes voies tout au moins, presque parallèles, traversaient de l'E. à l'O. le territoire se rejoignant à Candé, la première au N. longeant la rive gauche de l'Erdre, encore par tronçons parfaitement distincts, telle qu'elle est décrite déjà, V. *la Gachetière*, t. I, p. 218 et *le Gué*, p. 318, l'autre montant de Bécon et passant au S. et tout auprès du bourg, longée ensuite ou empruntée par la route nationale de Rennes. Un autre « grand chemin « de Candé à Chantocé, » mentionné dans les textes du xve s., coupant l'extrémité vers l'O., était relié directement sans aucun doute, ainsi que les précédents, par une voie descendant de Vern à Villemoisant. — Il est certain qu'aux temps mérovingiens le bourg forme un centre important, peut-être fortifié, un *vicus*, où les officiers du roi battent monnaie, comme l'atteste un tiers de sou d'or, à la croix ancrée cantonnée de deux globules, avec légende bien lisible, *Lorovio vico*, et le nom du monétaire *Mellobodus M.*, acquis à la vente du cabinet par le docteur Briau et par lui décrit dans la *Rev. d'Anjou*. — Aucune autre trace d'ailleurs de la localité dans les titres antiques jusqu'au xiie s.

L'église fut donnée vers 1130 à l'Evêché d'Angers et au Chapitre St-Pierre par un laïc, Nicolas, fils de Salomon ; et l'évêque Ulger en confirma la présentation et tous les revenus au Chapitre de St-Pierre. Un vicaire perpétuel y fut installé à portion congrue jusqu'en 1431, qu'intervint une convention entre le vicaire et le Chapitre pour le partage des dîmes. — *Curés :* Garin *Leralle*, chanoine en 1272 de St-Pierre. — Guill. *de la Chesnaie*, † en 1326. — Tanneguy *Hamon de l'Espinay*, clerc du dioc. de Léon, 4 janvier 1327 m. s., 1336. — James *Grimoust*, 1442, 1467. — Et. *Beaudonnière*, 1473, 1492. — Jean *Lohéac*, 9 novembre 1492, qui permute pour la chapelle de la Roche-Foulques. — Jean *Boitleau*, licencié en droit, 19 novembre 1494, qui permute pour une chapellenie en l'église de Vernantes. — Laurent *Ernoul*, en même temps chantre et chanoine de St-Pierre et chanoine de St-Maurille, septembre 1510, † en 1523. — René *Guilloteau*, 1er septembre 1523, qui résigne. — René *de Pincé*, doyen de St-Pierre, 30 décembre 1523, † en 1536. — Vincent *Lavocat*, 13 novembre 1536, † en 1538. — Michel *Lebeau*, 4 septembre 1538, qui résigne. — Jean *Dupont*, 15 mars 1539 m. s. — Phil. *Cheminard*, 1546. — René *Colas*, chan. de St-Maurice d'Angers, 10 février 1557 m. s. — Séb. *Mahé*, 1558, 1579. Sous le règne de ce curé, le roi de France Charles IX coucha au Louroux « petit village », dit Roger, le 4 novembre 1565, dans un vieux logis encore existant, mais tout transformé, au centre du bourg, où s'est retrouvée en 1835, dit-on, une inscription qui rappelait cet honneur insigne. — En mars 1573 le maire d'Angers et les capitaines du château durent s'y transporter avec force gens d'armes pour débarrasser le pays des voleurs qui l'infestaient. — Mic. *Gasnier*, 1592, † le 25 juin 1619. Son testament est du 22. — Et. *Baudard*, né au Louroux le 19 mars 1586, curé en 1619, † le 24 août 1638 d'une peste qui emporte dans la même semaine son vicaire et un chapelain. Tout le bourg reste abandonné, et les habitants qui n'émigrent pas y meurent, sauf un prêtre, Jean Bourgeois, qui s'était voué à assister les malades. Dans les trois mois de juillet à octobre j'ai compté 74 décès, — et le mal dure en octobre. — Jusqu'en novembre tous les baptêmes ont lieu à la Pouèze ou à Angrie. — Pierre *Richer*, chanoine de St-Jean-Baptiste d'Angers, 1639, 1650. — Le 21 décembre 1641 à sept heures du matin la foudre mit le feu au clocher, « qui brûloit « comme une chandelle ». A 14 ans de là, presque jour pour jour, le 22 décembre 1655, elle y tombe de nouveau, le découvre, rompt les vitraux, la statue de Ste Anne, deux doigts de la Vierge, et sort par la cheminée du presbytère « en emportant la broche et le pot au feu du « curé ». — Franç. *de Landevy*, 1652, qui résigne en mars 1678 et meurt le 15 août 1685. — René *Séresin*, 27 mars 1678, installé le 4 octobre, † le 26 mai 1694, âgé de 40 ans. — Math. *Fleuriot*, docteur en théologie d'Angers, installé le 2 mai 1694, † le 23 mars 1723, âgé de 63 ans. Une nouvelle épidémie avait en 1707 dévasté la paroisse, qui compte cette année 249 décès, dont 75 en octobre et 114 en septembre ! — P. *Chevallier*, 1723, juillet 1725. — Pierre-René *Préaubert*, précédemment curé de St-Rémy-la-Varenne, installé le 11 juillet 1725, † le 8 juin 1747, âgé de 51 ans. — Pierre *Martin*, 1737-1752. Le clocher, frappé de nouveau le 20 mai 1716 et encore en 1739 ne tenait plus. Il fallut le refaire. V. le dessin qui en est conservé au vol. G 1258. — Jos.-Claude *Fontaine de Mervé*, 11 janvier 1755, qui permute dès le lendemain contre un canonicat en St-Pierre d'Angers. — — Jacq.-Joseph *Davy*, docteur en théologie, 12 janvier 1755-1774. Le 22 février 1763 fut posée la première pierre du grand autel, non par François-Jacq. Walsh de Serrant, — comme le dit l'inscription encore conservée, V. *Répert. arch.*, 1869, — mais par ses enfants, en son nom, que vinrent escorter 30 habitants à cheval et 40 autres à pied, armés de fusils. — Jacq.-Franç. *Godelier*, 1774, 1785. Il résidait dans ses dernières années à Angers. — Le 5 août 1778 avait eu lieu la pose de la première pierre de l'autel de la Vierge et des autels secondaires. — Jean-Aubin *Thouin*, 22 février 1785, † le 2 septembre 1788, âgé de 31 ans. — Noel *Pinot*, anc. aumônier des Incurables d'Angers, 3 septembre 1788, installé le 14. — *Fayet*, vicaire de la Flèche, élu le 21 mars 1791, et à son refus, Jean-François-René *Ecot*, sous-prieur des Carmes d'Angers, le 28 mars 1791. — Auguste *Delaleine*, vicaire de Feneu, installé le 27 novembre 1791. — Math.-Louis *Renier*, vicaire de la Trinité d'Angers, élu

Digitized by Google

le 4 novembre 1792, installé le 16, exerçait encore le 24 septembre 1793 et fut assassiné au Louroux par les Chouans en décembre 1795. — Le curé *Pinot* avait publiquement protesté en chaire le 27 février 1791 contre la loi du serment constitutionnel et fut dénoncé le 3 mars par le Département à l'accusateur public. Condamné par le tribunal d'Angers et sur son appel, par celui de Beaupréau, à 2 ans d'exil à 8 lieues de sa paroisse, il se retira à Corzé, mais revint au Louroux après la prise d'Angers par les Vendéens, en juin 1793. Il y fut arrêté le 10 février 1794, dans une maison du village de la Milanderie, condamné par la Commission militaire d'Angers le 21 février (3 ventôse an II) et exécuté le même jour. On conserve dans l'église, avec une inscription commémorative, la huche en bois, dans laquelle il fut trouvé caché.

Il existait tout au moins dès les dernières années du XVIIIe s. une *école* de filles, dont la maîtresse nommée Alin, meurt en prison en 1794, détenue pour refus de serment.

C'est sur la paroisse, à 5 kil. 400 mèt. du bourg, qu'existait depuis 1131 l'abbaye cistercienne de Pontron, — et plus bas, vers S., à 5 kil. 300 mèt., le prieuré de Sichillon, aujourd'hui le Chillon, V. *ces mots*, dépendance de St-Aubin d'Angers.

Le fief faisait partie de la baronnie de Bécou dont il formait au XVIe s. un bailliage.

La paroisse réunissait jusqu'au milieu du XVIIIe s. une nombreuse noblesse, — les d'Andigné entre autres, avec les Sénéchal, les Percault, les Lejau, les du Chastelet au XVIe s., — les Lagrange, les Lancrau, les d'Aubigny, les de la Marche, les de Brie au XVIIe s. Couverte de landes et de bruyères, envahie par les faux saulniers et pillée à merci par la brigade des fermes, qui y tenait résidence, « elle nous semble être en pays ennemi », écrivaient les habitants. Des 18,000 liv. de rentes qu'y percevaient les ecclésiastiques, ils demandaient aussi qu'on prélevât du moins 1,200 liv. pour aider un grand nombre de pauvres mendiants, — et encore qu'on établit un impôt unique proportionnel du dixième sur le revenu. — Ce rendez-vous de misère devint un centre actif de recrutement pour la chouannerie qui y fit rage. — Le 22 juin 1793 le presbytère fut pillé. — Le 23 mai 1794, les chouans investirent le bourg, y fusillèrent une jeune fille de 18 ans au pied d'un mai élevé sur la place publique, et pour débusquer les patriotes, incendièrent l'église et le presbytère.

La paroisse dépendait du Doyenné de Candé, de l'Archidiaconé d'outre-Maine, de l'Election et des Aides d'Angers, du Grenier à sel de Candé, du District en 1788 de St-Georges-sur-Loire, en 1790 d'Angers.

Maires : Jean *Boré*, 1789-1791. — Jacq. *Viau*, 1791-1795. — *Millet*, juillet 1795. — Jean *Abraham*, président de l'administration municipale du canton, 1798. — René *Livenais*, 1798. — Jean *Abraham*, 1799-1800. — Franç, *Baril*, 29 juillet 1800, nommé juge de paix en 1812. — Jacq. *Viau*, 26 février 1812, installé le 23 mars. — Jos. *Robineau*, V. *ce nom*, 10 février 1813, démissionnaire en janvier 1845. — Eusèbe-René *Boré*, 15 octobre 1846. — Général Dominique-Thomas-Marie *Ravi*, 15 août 1848, démissionnaire le 5 janvier 1850. — Eusèbe *Boré*, 27 janvier 1850. — Jos. *de Mieulle*, 28 avril 1869, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers; C 193; H Pontron; G Chapitre Saint-Pierre; L Délibérations du Départ., 3 mars 1791. — Arch. commun. Et.-C. — *Journal* Mss. de Valuche, à la cure de Candé, fol. 30, 45, etc. — Sauvage, *Un Canton de l'Anjou* (Angers, 1873, in-18 de 169 p.) et notes Mss. — *Rev. d'Anjou*, 1855, t. II, p. 9; 1857, t. I, p. 244, art. du docteur Briau; 1860, p. 352; 1861, p. 352. — *Journal du Départ*, 16 mars 1791. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 429 et 470. — *Répert. arch.*, 1863, p. 17; 1869, p. 232-233. — D. Houss., 1467. — *Biblioth. de l'Ec. des Chartes*, 1865, p. 457. — D. Chamard, t. II, p. 574-586. — Maupoint, *Vie de l'abbé Forest*, p. 379. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Prévôterie, Piard, la Picoulaie, la Lande-Margerie, les Cours, Availlé, les Forêteries*, etc.

Loussière, vill., c^ne de *St-Clément-des-L.* — *Laussière* (Cass).

Louterie (la), c^ne de *Bauné*.

Loutrel (*Noel*), figure parmi les peintres employés par la ville d'Angers en 1565.

Louvaines, canton et arrond. de Segré (5 kil.); — à 52 kil. d'Angers. — *Luppanæ* 1419 (D 8). — Sur les coteaux de la rive gauche de l'Oudon, découpés du N. au S. par une double vallée. — Entre Aviré (2 kil.) au N., Segré à l'O., St-Martin-du-Bois (5 kil.) à l'E., et la Chapelle-sur-Oudon et Andigné au S., séparés par la rivière de l'Oudon.

Y passent par le centre, du N. au S., longeant le bourg vers l'O., la Sazée, aux replis sinueux, et les ruiss. de Danne et du Grand-Vau; — en bordure, vers S., l'Oudon.

Le chemin d'intérêt commun de Villepot à Montreuil-sur-Maine descend du N.-E. au S.-O., jusqu'au bourg, où il se retourne à angle droit vers S. sur la Jaillette en longeant l'Oudon; — s'y relient dans le bourg même le chemin d'intérêt commun de Segré et, à 2 kil. 1/2, par un chemin vicinal, le chemin de grande communication de Segré à Miré qui traverse du S.-O. au N.-E. la partie N.-O. du territoire.

En dépendent le bourg de la Jaillette (20 mais., 84 hab.), les ham. et vill. de la Bodardière (13 mais., 49 hab.), du Pont (7 mais., 31 hab.), de la Rivière-Turbon (6 mais., 16 hab.), du Chêne (5 mais., 17 hab.), de la Piquetterie (4 mais., 9 hab.), du Tremblay (4 mais., 11 hab.), de la Touche-Cerclée (3 mais., 9 hab.), de la Bennerie (3 mais., 9 hab.), de la Huzère (2 mais., 9 hab.), de la Lambergère (2 mais., 8 hab.), les chât. du Hardas et de Launay et 55 fermes ou écarts.

Superficie : 1,506 hect., dont 16 en bois.

Population : 240 feux en 1720. — *990* hab. en 1790. — *1,029* hab. en 1831. — *931* hab. en 1841. — *878* hab. en 1851. — *921* hab. en 1861. — *863* hab. en 1866. — *816* hab. en 1872, dont *176* hab. (45 mais., 50 mén.) au bourg, parsemé de vieux logis mais peu à peu transformé par des constructions neuves.

Bureau de poste de Segré. — *Perception* d'Aviré.

Mairie avec *Ecole* communale laïque *de garçons*, acquise le 12 octobre 1842. — *Ecole*

Digitized by Google

de filles (Sœurs de St-Gildas) dans une maison acquise le 13 avril 1864.

L'Eglise, dédiée à St Aubin (succursale, 5 nivôse an XIII), a été remplacée en 1858-1869 (arch. Delestre) par un vaste édifice en style gothique dont la construction a coûté 48,523 fr.

Une seconde église succursale existe à la Jaillette, V. *ce mot*. — Vers S.-O. la chapelle St-Moron a été longtemps le centre, le 16 mai, d'un pèlerinage autrefois fameux dans le pays et qui s'est converti en *assemblée*.

L'ancienne *Cure*, tout à l'entrée du bourg, sert encore de presbytère, ayant été rachetée par la commune en janvier 1829.

On a détruit en 1815 un vaste *dolmen*, qui s'élevait sur les dépendances de Launay, dans la prairie au bord de l'Oudon. — La *voie romaine*, dite encore aujourd'hui dans le pays *le chemin d'Epinard* et qui conduisait vers N.-O. à Craon, traversait tout le territoire, pavée jusqu'en 1860 de larges dalles, déposées encore à cette époque à la Mairie en attendant leur emploi.

Aucun document ne m'est connu sur la fondation de l'église, dont l'existence est constatée au XIIe s. La cure en restait à la présentation du chanoine semainier de St-Maurice.

Curés : Pierre *Richer*, 1419. — Pierre *de la Panouze*, 1569. — Jean *Mauviel*, 1601, juillet 1618. — Mathurin *Rouault*, 1624, qui ne réside pas. — Pierre *Mallevault*, novembre 1635, mort âgé de 77 ans le 9 mai 1686 et inhumé le 10, la tête dans le chœur, le reste du corps dans la nef. — Et. *Valleau*, juin 1686, † le 7 février 1700, âgé de 44 ans. — *Guibert*, 14 février 1700, octobre 1701. — Claude *Faultrier*, novembre 1701, † le 25 septembre 1723, âgé de 52 ans. — Pierre-Eustache *Cohon*, octobre 1723, † à Angers et inhumé dans l'église St-Evroul, le 18 octobre 1740. — Jean-Félix *Sourdille de la Valette*, 27 octobre 1740. — De 1770 à 1780 les registres manquent. — Louis-René *Bertrie*, 1773, qui refuse le serment, et envoyé à Nantes, périt, croit-on, en route dans une noyade. — Son vicaire Launay avait été transporté en Espagne en septembre 1792. — *Montagne*, élu le 2 avril 1791.

La seigneurie de Louvaines formait une châtellenie, qui comprenait la paroisse uniquement, à l'exclusion de celle de la Jaillette, et qui pour l'hommage relevait de Candé et de Marigné, pour la juridiction du présidial de Chateaugontier, moins les fiefs de la Chouanière, de la Bénardière, du Haut-Rossignol et des Vaux. — En est sieur Jean de Vendôme en 1444; — Thib. de Beaumont en 1481, René du Bellay en 1518, Jacq. du Bellay en 1537, Eustache du B. 1567, Bautru, grand rapporteur de France, 1609, Guill. de Bautru, 1698, Walsh de Serrant, qui vend en 1751 au marquis de Scépeaux du Houssay; — Joseph-Franç.-Gabr. de Scépeaux, † le 16 avril 1786, — le comte de Chantepierre en 1789.

La paroisse dépendait du Doyenné de Craon, de l'Election d'Angers, du District de Segré.

Maires : Pierre *Cartier*, 1er messidor an VIII-1806. — René-André *Sourdrille*, 7 février 1806-octobre 1840. — Pierre *Jouanneaux*, 30 octobre 1840. — Arsène *Guillot*, 22 novembre 1846. — Henri *d'Andigné*, 29 mars 1857, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 106, f. 147 et 194. — Arch. comm. Et.-C. — Mss. 917, f. 45 et 449. — *Revue d'Anjou*, 1854, t. I, p. 169. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Rivière-Turbon, St-Moron, Lavau-Guillaume, Launay, la Jaillette, le Perrin*, etc.

Louvardière (la), c^ne de *Lézigné* (Et.-M.). — *L'Ouvardière* (Cass.).

Louverderie, f., c^ne de *Mouliherne*.

Louvet (*Jean*), clerc du greffe civil du Présidial d'Angers depuis au moins le mois de mai 1586 et, comme son père, sergent royal par brevet du 2 septembre 1593, mort à Angers le 4 novembre 1636, a laissé sur les événements, petits ou grands, de son temps un curieux *Journal*, écrit d'un style confus, bizarre, où tous les jugements s'inspirent des passions naïvement populaires et des haines sauvages d'un ardent ligueur, mais que sa sincérité rend précieux et qui se recommande à tous les historiens de l'Anjou par une abondance inépuisable de renseignements minutieux. Le manuscrit autographe a pour titre *Récit véritable de tout ce qui est advenu digne de mémoire, tant en la ville d'Angers, païs d'Anjou et autres lieux* et comprenait 8 volumes in-4° sur papier. Les VIe et VIIIe sont perdus. Les 6 autres ont été acquis à la vente du cabinet Grille par la Bibliothèque d'Angers. Les tomes Ier et VII sont de pures compilations de notes, de catalogues et d'extraits de sources diverses, — Le journal proprement dit remplit les t. II-V et court de 1583 à 1634, année où l'on voit l'auteur forcé par la maladie d'abandonner le travail du greffe. Il a été publié intégralement par la *Revue de l'Anjou* 1854-1856, moins les nombreuses copies de pièces intercalées au récit et mériterait d'être réédité à part, avec des notes suivies et un commentaire étudié.

Arch. de M.-et-L. B *Insin. du Présidial*. — Arch. mun. AA 14, f. 61-63; GG 111, 214, 222. — Lemarchand, *Catal. des Mss.*, p. 325-326.

Louvigné (*Pierre*), maître maçon, occupé aux travaux de St-Maurice de 1518-1525.

Louvre (le), c^ne de *St-Melaine*, ancienne grange dîmeresse du prieuré, vendue nat^t le 18 avril 1791.

Louvrière, ham., c^ne de *Loiré*.

Louzil, ham., c^ne de *Bouchemaine*. — *Le molin de Louzil* 1585 (Et.-C.). — Anc. maison noble relevant de la seigneurie de Linières, avec cour, basse-cour, pigeonnier, jardins, enclos de murailles, étang, hautes futaies et garennes. — En était sieur en 1574 n. h. Jacques Lenfant, connu populairement sous le nom du capitaine Louzil, qui tenait les champs avec d'autres bandes et avait « bien faict du mal au paouvre peuple ». Il fut pris le 5 décembre par une compagnie d'habitants d'Angers, et le 24, par sentence du Présidial, décapité au Pilory; — n. h. Christophe Lenfant 1584; — Esther de Marguerie 1593, 1616, sa veuve; — Jean Lenfant 1629, sur qui la terre fut vendue judiciairement sans doute à Jean Avril, marchand d'Angers, dont la veuve Mathurine Fardeau obtint du Chapitre St-Laud d'Angers pour elle et ses succes-

Digitized by Google

seurs le droit d'avoir sépulture dans l'église et d'y placer son banc, du côté de l'épître, en forme d'accoudoir avec deux écussons armoriés, à charge de 12 deniers par an de reconnaissance (13 juin 1654). — Dans la chapelle domestique s'y marient Alexandre Béritault du Coudray, secrétaire du roi, le 25 août 1721 avec Catherine-Marguerite Avril; — Louis de L'Etoile, chevalier, avec Catherine-Mélanie du Tremblier de Chauvigny le 31 juillet 1758. — En est dame en 1760 Catherine Hunauld, veuve de Gabriel du Tremblier. — Le logis actuel est encore l'ancien manoir.

Arch. de M.-et-L. Chap. St-Laud. — Arch. comm. Et.-C. — *Journal* de Louvet, dans la *Revue d'Anjou*, 1854, t. II, p. 17 et 18.

Loyauté, f., c^ne de *Mouliherne*.

Loyaux (les), h., c^ne de *Vernantes*

Loyère (la), f. et m^on b., c^ne de *la Chapelle-Hulin*. — Anc. logis noble, transformé mais non détruit, avec ses deux tourelles décapitées. — Les dépendances du domaine formaient comme un village de plusieurs maisons, aujourd'hui disparu. — En est sieur Franç. de Hustin, écuyer, qui épouse le 26 avril 1661 Jeanne de Malvaut; — f., c^ne de *Chigné*. — Appartenait à René Leclerc de Saultré, de qui l'acquiert Marie Lemercier, veuve Dumesnil, en 1669; — domaine au XVIIIe s. du prieuré du Lude, vendu nat^t le 17 mai 1791.

Loyet (le). — V. *la Lande-Poyet*.

Lozangerie (la), c^ne de *Lézigné* 1434 (E 519).

Lu (*A.....*), « employé à la Préfecture », publie dans les *Affiches* d'Angers du 2 nivôse an XIII (23 décembre 1804) un long article *sur la Déclamation*.

Luane (la), f., c^ne de *Beaupréau*.

Lubinières (les), quartier de la forêt de *Fontevraud*.

Lucaserie (la), cl., c^ne du *Champ*.

Lucasière (la), chât., c^ne de *Louresse*, attenant au bourg, avec magnifique avenue qui le relie à la route de Doué. — En est sieur Jacques de Courtarvel, gentilhomme ordinaire de la chambre, 1572, dame Marie Luzignan de St-Gelais 1630, Charles de Courtarvel, écuyer, 1651, messire Charles de Carbonnier, chevalier, 1737, Franç.-Hilaire de Carbonnier 1774, François de C. 1780.

Lucasière (la), ham., c^ne du *Ménil*.

Lucé, ham., c^ne de *Miré*. — *Lussé* (Et.-M.). — *Luchiacus* 1047-1060 (St-Aubin, Cart. f. 51); — (le Bas-), ham., c^ne de *Juvardeil*, avec chapelle, appartenait à l'abbaye St-Nicolas d'Angers; — (le Haut-), f., c^ne de *Juvardeil*.

Lucé-les-Prés, f., c^ne de *Miré*. — *Les Prés-de-Lucé* (Cass.).

Lucet, vill., c^ne de *Trémont*. — *Pratum de Lazai, apud Lazeium..., apud Laceium super Laionem* 1060-1070 (Liv. N. St-Florent, ch. 165); — donne son nom à un ruiss. né sur la commune, qui s'y jette dans le Livier; — 2,263 mèt. de cours.

Lucière (la), f., c^ne de *Cholet*; — f., c^ne de *Fougeré*; — m^in à eau, c^ne de *la Pommeraie*, sur le ruiss. de la Brissonnière; — cl., c^ne de *la Pommeraie*; — vill., c^ne de *St-Georges-des-Sept-V.*; — h, c^ne de *Vern*. — Anc. fief et seigneurie avec château, appart. aux XVI-XVIIIe s. à la famille Simon. — Antoine Simon étant à la chasse, avec son valet, rencontra les deux fils de l'avocat Leroyer, seigneur du fief voisin de la Sauvagère, et se prit avec eux de querelle. Le plus jeune l'abattit mort d'un coup de fusil; mais aussitôt le valet, vengeant son maître, tua le meurtrier. — C'est pour éviter de tels débats, sources de procès infinis ou de pires malheurs, qu'en achetant la terre en 1770 d'Antoine Simon de la Bénardaie, curé de Brain, Joseph Lemarié de la Crossonnière traita avec le maréchal de Contades, sieur de Vern, par un engagement réciproque, qui leur interdisait à tous deux la chasse sur certaines tenures déterminées de leurs fiefs riverains; — donne son nom au ruiss. né sur la commune. — *La rivière de la Lucière* 1511 (E 1373), — qui s'y jette dans le ruiss. des Portes et a pour affluent le ruiss. de la Cornillère; — 2,700 mèt. de cours.

Luctière (la), cl., c^ne de *Marcé*. — *La Lucquetière* 1695 (Et.-C.).

Luctières (les), c^ne de *Pontigné*. — *La Laquetière* (Cass.). — Appartenait en 1665 à Pierre Gourreau, lieutenant criminel en l'Election de Baugé.

Ludé, f., c^ne d'*Avrillé*.

Ludinières (les), vignes, c^ne de *Chaudefonds*. — *Les Lugdinières* 1486 (E 624). — *Les Lundinières* 1487. — *Les Landinières* 1487. — *Les Ludinières* 1500, 1613 (E 625).

Lué, canton de Seiches (10 kil.), arrond. de Baugé (15 kil.); — à 25 kil. d'Angers. — *Luiacus* 1050-1062 (*Epît. St Nic.*, p. 18), 1080 circa (Cartul. St-Aubin, f. 85), 1106-1114 (2e Cart. de St-Serge, p. 275). — *Lugiacus* 1060-1082 (Ibid., p. 193), 1082-1102 (Ibid., p. 58 et 365). — *Lui* 1060-1080 (Ibid., p. 62). — *Luiei* 1080 (Cartul. St-Aubin, f. 84). — *Luiacensis presbiter* 1082-1102 (2e Cart. St-Serge, p. 366). — *Parochia de Luei* 1289 (G 340, f. 68). — *Lueium* 1419 (D 8). — *La Ville de Lué* 1484 (G Cures). — Dans un vallon, bordé vers l'E. et vers S. de hauts coteaux boisés, — entre Chaumont (1 kil. 1/2) au N., Sermaise (6 kil.) et Fontaine-Milon (3 kil. 1/2) à l'E., Fontaine-M. et Cornillé (3 kil.) au S., Bauné (4 kil.) à l'O.

Le chemin de grande communication de Corné à la Flèche, traverse du S.-O. au N.-E. et par le centre le territoire et le bourg, d'où s'en détache celui de Seiches à Fontaine-Milon, qui s'y confondait depuis Chaumont.

Y naît sous le bourg le ruiss. dit de Lué, qui traverse la c^ne de Chaumont et se jette sur Bauné, avec son affluent des Eponaux, dans le ruiss. des Aulnais, après 3,750 mèt. de cours.

En dépendent les ham. de la Galaisière (5 m., 13 hab.), de la Tuffière, avec chât. (8 mais., 50 hab.), de la Perraudière, avec chât. (5 mais., 35 hab.), un moulin et une vingtaine de fermes ou écarts.

Superficie : 741 hect., dont 19 hect. en vignes et 157 hect. en bois.

Population : 70 feux en 1720. — *70* feux,

Digitized by Google

312 hab. en 1790.—*370* hab. en 1831.—*350* hab. en 1841.—*405* hab. en 1851.—*374* hab. en 1861. — *396* hab. en 1866. — *403* hab. en 1872, dont *164* au bourg (44 mais., 52 mén.), qui s'aperçoit de loin, aux abords vers N., alignant son petit groupe au sommet de la côte, qui fait face à celle de Chaumont

Perception de Jarzé. — *Bureau de poste* de Suette.

Pour toute *Mairie*, une chambre à loyer, au-dessus de la boutique d'un épicier.

Ecole mixte, dans une maison acquise par la commune en 1846.

L'Eglise, dédiée à Notre-Dame et à St Julien (succursale, 5 nivôse an XIII), est un très-antique édifice mais déformé par une série de restaurations vulgaires. — Dans la nef unique, au-dessus de la porte, apparaît une des anciennes baies romanes à pied évasé; de même aux murs latéraux, cinq autres fenêtres plein cintre, les claveaux séparés par un lit de ciment; dans les angles du fond de la nef, autels de la Vierge et du Sacré-Cœur, appuyés aux montants d'un arceau ogival, le plein peint en jaune avec un rideau rouge soulevé par des angelots. Deux grosses colonnes rondes à demi engagées, peintes en jaune marbré, supportent intérieurement l'arc doubleau plein cintre. Suivent le transept, voûté en arc en tiers-point formé d'un entrecroisement de trois moulures rondes, portant un clocher carré, inachevé ou ruiné dont la base seule subsiste, percée d'une baie romane, — le chœur d'une étroite travée à petites fenêtres romanes — et l'abside en quart de cercle, dont l'ogive se continue jusqu'à terre sans pilier ni chapiteau, le fond de la voûte enluminé d'un *Père Eternel*. — Dans la chapelle de gauche du transept, voûtée à nervures saillantes, la fenêtre, à meneau tréflé XIIIe s., porte un quatrefeuille avec une *Piéta* dans le vitrail XVe s.; sur l'autel, XVIIIe s., une statue de saint Julien. Dans la chapelle de droite, la fenêtre identique conserve divers fragments de vitrail dont un avec : *Jesus Maria* XIVe s. Dans le mur apparaît bouchée une haute porte à claveaux romans réguliers; à côté une fenêtre; vis-à-vis les traces d'un large arceau gothique encadrant l'autel, dédié à St Louis, avec statue du patron, — et l'*épitaphe* de René Letourneux de la Perraudière, † en 1773, reproduite dans le *Répert. arch.* — Sur le pignon extérieur est sculpté un cadran solaire rond, ayant au centre une étoile. — Vers N. le mur extérieur de la nef se montre à nu, appareillé de petits moellons non taillés mais disposés dans le ciment en lignes symétriques, qui à mi-hauteur se transforment en petit appareil régulier XIe s. — Au milieu un bel arceau roman à larges claveaux séparés par un lit épais de ciment indique l'antique porte. — Le transept, l'abside, le chœur sont en moyen appareil régulier XIIIe s. avec fenêtres romanes identiques.

A droite, tenant à l'église, un arceau, daté 1718 à la clé, ouvre dans la cour dite de la cure, vieux logis avec grange du XVIe s., vendu natl le 4 fructidor an IV et donné en 1816 à la commune.

Dans le *Cimetière*, une curieuse croix du XIVe s., le fût à demi-brisé, en pierre, porte sculpté d'un côté le Christ, à tête grosse et forte, chevelue, barbue, les pieds croisés, sans proportions; les deux bras plaqués d'un écusson *de ... chargé de 3 quintefeuilles 2 et 1 avec un croissant en abyme;* de l'autre, la Vierge couronnée, debout, tenant son enfant nu sur les mains; — une autre croix de pierre, à double traverse, porte l'*épitaphe* du curé Bérault, mort en 1785, reproduite dans le *Répert. archéol.*

Il n'est signalé aucune trace antique sur le territoire, que traversait sans doute une voie gagnant Jarzé.

L'église, fondée probablement par l'évêque, comme celle de Cuon, était tombée au XIIe s. en mains laïques et fut restituée vers 1140 à l'évêque Ulger, avec pouvoir d'y établir à sa volonté des chanoines. Son successeur, Normand, en fit don au Chapitre de Saint-Julien, tout en s'en réservant la présentation, qui resta du droit épiscopal jusqu'à la Révolution.

Curés : Jean *Pelletier*, 1336. — Louis *de Bourbon*, licencié ès-lois, porte-note du pape, chantre de Vendôme, 1404. — Jean *Thibault*, 1419. — Macé *Chartier*, 1504. — Jean *Chartier*, 1514. — Serené *du Teilleul*, qui résigne en 1551. — Mathurin *Perrineau*, novembre 1551. — Thomas *Richer*, 1554, qui permute. — Samson *Chaillaud*, mars 1554 n. s., qui permute. — André *Bélier*, chapelain de Ste-Catherine, septembre 1554, qui résigne. — Adrien *Duboys*, octobre 1554. — Ant. *Pottier*, 1560. — Pierre *Tallourd*, 1586. — Guill. *Chantepie*, 1600. — Pierre *Briceau*, 1601, 1641. — Hercule *Toullon*, 1642, jusqu'en février 1674, † le 10 août suivant, âgé de 63 ans.—Madelon *Froger*, curé de Bouchant, 11 août 1674, qui se démet. — Jean *de la Follie*, sieur de la Varanne, chapelain de Vernantes, 27 novembre 1675 jusqu'en octobre 1708, † le 15 décembre 1709, âgé de 80 ans. — M. *Chevreux*, janvier 1709, février 1726. — Charles *Bérault*, mars 1726, jusqu'en 1752, † le 1er août 1753, âgé de 56 ans. — Martin *Daudier*, docteur en théologie, janvier 1753, † le 18 mai 1764, âgé de 47 ans. — M. *Bérault*, neveu sans doute et vicaire de l'avant-dernier curé, août 1764, † le 31 juillet 1785. — *Bougère*, août 1785, janvier 1793.

Je ne vois pas trace d'*école* fondée mais le curé Briceau en 1636 avait des pensionnaires.

Attenant à la cure, existait jusqu'à la Révolution un *prieuré*, sous le vocable *de St Jean*, uni à l'abbaye de Mélinais et dont la fondation m'est inconnue. Les seuls noms de prieurs que j'aie rencontrés sont ceux de Guill. *Deniau*, 1465, Laurent *Hivet*, 1569, Vincent *Collin*, dont le testament est du 13 décembre 1600 et Jean *de la Follye*, 1684. — Les bâtiments vendus natl le 24 février 1791 furent acquis par Létourneux de la Perraudière.

Le domaine du fief ancien dépendait au XIe s. de Mathefelon et fut donné vers 1120 à l'abbaye de St-Serge d'Angers. Il fut aliéné de bonne heure sans doute et avait pour seigneur Macé de

Digitized by Google

Mozé en 1389, Jehan du Plessis-Barbe en 1409 et à partir de la fin du xve s. jusqu'à la Révolution les seigneurs de Jarzé.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré d'Angers, de l'Election et du District de Baugé. — Les Chouans envahirent le presbytère dans la nuit du 15 au 16 thermidor an III. Le curé s'échappa par une fenêtre, laissant sa sœur, âgée de 70 ans, exposée à tous les outrages. Ils revinrent dans la nuit du 5 au 6 floréal, incendièrent les papiers de la mairie et forcèrent les officiers municipaux et le maire Luzeau à scier l'arbre de la liberté.

Maires : Pierre *Roujou*, 1er messidor an VIII, démissionnaire le 27 janvier 1806. — *Letourneux de la Perraudière*, 1er avril 1806, démissionnaire en 1816. — Alex. *Bernard de Gautret*, 26 novembre 1816, démissionnaire le 10 août 1830. — Pierre *Gouffier*, 22 janvier 1831, démissionnaire le 18 janvier 1843. — Alfred *de Gautret*, 3 février 1843. — P. *Gouffier*, 24 août 1848. — Alf. *de Gautret*, 1855, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 190; G St-Jean-B., *Invent.*, 1497, p. 8 et Cures; Série L. — Arch. mun. Et.-C. — D. Houss., XVI, p. 143. — *Répert. orch.*, 1869, p. 44 et 30. — Pour les localités, voir, à leur article, *Autiré, Châtillon, la Galaisière, la Perraudière, la Tuffière*, etc.

Luet (le), f., c^ne de *Meigné-le-Vicomte*.

Luette (*Michel*), sieur de la Vallée et de Blandouet, connu sous le nom du capitaine La Vallée et de Piquemouche, fils de Guyon Luette, de la paroisse de Blandouet au Maine, et de Catherine Ayrault, lieutenant du grand-maître de l'artillerie, et grand voyer en Bretagne, anobli par lettres de janvier 1609 et tué en 1621 au siége de Montauban, — V. Ménage, *Vie d'Ayr.*, p. 13, — est l'auteur d'une curieuse chanson de plus de 100 stances, chacune de 6 vers, avec le refrain *Il n'est que d'aller*, longtemps populaire en Anjou, et qui célèbre à sa façon la fameuse déroute de Craon et l'agilité des Ligueurs. On la trouve tout à l'entier dans les Mss. de Louvet et de Bruneau de Tartif. et nul doute qu'elle n'ait été imprimée. Le succès populaire de ce *Piquemouche* fit naître toute une série d'imitations *Le Confiteor des Parpaillaux*, — *le Triquet de Piquemouche* par Guéridon (1626, in-8° sans nom d'imprimeur) et nombre d'autres qui n'égalent pas leur modèle.

Luettière (la), f., c^ne de *Liré*.

Lugré, f., c^ne de *Varennes-s.-M.* — Anc. fief et maison noble appartenant à Anne de Courcillon 1602, à n. h. Jean de Coutance 1633, à n. h. Charles Mesnard, écuyer en 1657, qui vend le 2 janvier 1660 à Pierre de St-Martin, écuyer, exempt ordinaire des gardes du corps de la reine, major du château de Saumur, où il meurt le 29 septembre 1674, âgé de 70 ans. — En était sieur en 1737 Ch.-Fr. de Valory, en 1788 Jean-Marie de Valory, colonel du 1er régiment d'état-major, sur qui le domaine est vendu nat^t le 12 messidor an IV.

Luguerie (la), f., c^ne de *Cheffes*.

Luigné, c^on de Thouarcé (10 kil.), arr. d'Angers (25 kil.). — *Lugniacum* 1186 (G 842, fol. 366). — *Luigniacum* 1221 (G 848, f. 31). — *Parochia de Luigne, de Luigneio* 1239 (Ib., f. 47). — Sur un plateau (72-91 mèt.), coupé par une étroite vallée. — Entre Saulgé (1 kil. 1/2) au N.-E., Noyant (3 kil.) au S.-E., Brigné (5 kil.) et Martigné (7 kil.) au S., Chavagnes (4 kil. 1/2) à l'O., les Alleuds (4 kil. 1/2) au N.

Trois chemins vicinaux aboutissent au bourg, dont un le relie directement (1,100 mèt.) à la route départementale de Loudun qui longe extérieurement vers l'E. le territoire.

Y naît tout près et au S. du bourg, le ruiss. de la Fontaine-de-Luigné, qui animait deux moulins, dont un presque à sa source est détruit; — l'autre existe encore, au confluent du ruisselet de la Houssinière, né aussi sur la commune.

En dépendent les vill. et ham. du Bas-Luigné (16 mais., 48 hab.), du Petit-Bout (15 mais., 40 hab.), l'un et l'autre plus considérables que le bourg, de la Houssinière (10 mais., 37 hab.), qui au moins l'égale, de la Rue-de-Saulgé (9 mais., 23 hab.), de la Blanchetière (6 mais., 20 hab.), de Monguignon (4 mais., 17 hab.), de la Huetterie (4 mais., 16 hab.), de Sauloup (4 mais., 12 hab.), de Hillier (3 mais., 14 hab.), des Moulins-du-Caquin (3 mais., 6 hab.) et 8 fermes ou écarts.

Superficie : 958 hect. dont 20 en vignes et 188 en bois.

Population : 366 hab. en 1720-1726. — *415* hab. en 1790. — *400* hab. en 1831. — *430* h. en 1841. — *357* hab. en 1851. — *325* hab. en 1861. — *315* hab. en 1866. — *308* hab. en 1872, dont *28* (10 mais., 10 mén.) au bourg, isolé sur le point culminant du pays, entre trois ou quatre agglomérations d'importance égale ou supérieure, le tout en décroissance continue et rapide depuis plus de 30 ans.

Perception et *Bureau de poste* de Brissac.

Ecole mixte, tenue par une institutrice laïque.

La paroisse, supprimée par la loi du 19 octobre 1791, desservie comme oratoire depuis le Concordat, puis réunie de nouveau à Saulgé par ordonnance épiscopale du 20 février 1809, a été rétablie en succursale, sous son vocable antique de Notre-Dame, par une autre ordonnance du 13 décembre 1836. De l'ancienne église, démolie vers 1800, il reste, encastrée dans une maison voisine, la première pierre d'un autel, avec inscription commémorative sans date (xviiie s.). V. *Répert. arch.*, 1869. Le culte avait été réinstallé par le dernier curé Juet dans une grange. Dès le 19 février 1834 un groupe de 73 habitants acquit de M. Lucien Mauriceau l'emplacement de l'église et les bâtiments de l'ancienne cure, avec toutes les dépendances, et sur l'ancien cimetière fit construire en 1835-1836, aidé par la fabrique, la commune et l'Etat, une église (25 mèt. 33 sur 8 mèt.) et une cure nouvelles, que la commune racheta par acte du 10 mars 1844. Le clocher n'a été élevé qu'en 1869 (archit. de Coutailloux). La cloche provient de l'ancienne Commanderie, comme l'indique l'*ex dono Domini de Marbœuf 1761*. Elle avait eu pour parrain Michel Crasnier, officier de la Monnaie d'Angers.

Digitized by Google

L'ancienne cure, édifice du XVIIe s., porte à son portail l'inscription : *Satis amicis, nimis inimicis.*

A quelques mèt. de l'église, vers N., naît une *fontaine* dite *de St-Avertin*, où a été rétablie en grande fête le 8 mai 1859, une statue du Saint du XVIe s., enfouie en trois morceaux depuis 20 ans dans le maître-autel et à cette occasion restaurée.

On a signalé, — mais sans vraisemblance aucune, — la *Pierre-du-Ruau*, comme un rouler, — et avec plus de probabilité, dans le champ dit *la Pierre-Couchée*, les traces d'un ancien peulvan brisé. — Ce qui est certain, c'est le passage sur l'extrême frontière orientale de la grande voie d'Angers à Doué et Montreuil-Bellay, dont j'ai vu encore en place des tronçons pavés d'énormes dalles dans la traverse, dite *Rue-de-Saulgé*, qui sépare actuellement les c^nes de Saulgé et de Luigné, la *strata Andegavensis*, désignée, comme limite de la paroisse, dès sa fondation.

Tout le pays, comprenant aujourd'hui Saulgé et Luigné dépendait jusqu'à la fin du XIIe s. de la paroisse de Tarençay, *de Tarenciaco*, dont le nom même aujourd'hui a absolument disparu. Un chevalier, Garin, demanda à l'évêque d'Angers en 1186 l'autorisation de fonder à Luigné, où était sa demeure, une église en l'honneur de la Vierge.

Du consentement de l'évêque, du prieur de Cunaud, seigneur de l'église de Tarençay, et du curé, il fut convenu que ce dernier aurait, sa vie durant, la desservance des deux églises, qui à sa mort deviendraient paroissiales en titre distinct et absolument indépendantes l'une de l'autre, le prieur présentant et l'évêque nommant à la cure de Luigné, à laquelle le fondateur constitua comme revenus 18 septiers de grains et 36 sommes de vin rouge, dont moitié de ses propres domaines.

Curés : Raoul, 1309. — Laurent *Bégeon* ou *Besson*, 1430, 1437. — Jean *Letort*, 1453. — Jean *Richoust*, 1463. — Jean *de Lépine*, assassiné en 1537 par son vicaire Jean *Brideau*. — Pierre *Chevallier*, aumônier de Brissac, 1540. — Benoît *Chevallier*, 1560. — Jacq. *Quétin*, 1595. — Gab. *Daviau*, 1623, † le 15 décembre 1634 — Etienne *Moutardeau*, chanoine de St-Martin d'Angers, précédemment curé de Grésillé, installé le 4 janvier 1635, † à Angers de contagion le 2 juin 1637. — Mic. *Tranchant*, 8 juin 1637. — Pierre *Bontemps*, février 1639, † à Gennes le 22 avril 1644. — Paul *Chauveau*, novembre 1644, † le 19 septembre 1672, âgé de 58 ans. — Jean *Péan*, 21 septembre 1672, qui résigne en janvier 1713. — Barthélemy *de Lignac*, février 1713, † le 20 août 1746, âgé de 65 ans. — Gilles-Pascal *Housseron*, septembre 1746, † le 31 mars 1748, âgé de 63 ans — François-Jean *Morin*, chanoine de St-Denis de Doué, juillet 1748, qui se démet en septembre 1777 pour aller résider à Angers. — Maurice *Juet*, novembre 1777, qui refusa le serment et fut transporté en Espagne en septembre 1792.

La paroisse fut réunie à celle de Saulgé. Dans le tracé de la paroisse nouvelle se trouva comprise *la Commanderie*, dite encore aujourd'hui *de Saulgé*, parce qu'elle avait été fondée, non sur la paroisse, qui n'existait pas encore, mais dans le fief de Saulgé et en-deçà de la grande voie qui fut prise plus tard pour délimitation. Ce nom même prouve que l'établissement des chevaliers du Temple y est antérieur à 1186. — *Commandeurs :* Jean *Lebreton*, 1475. — Jean *Genet*, 1479. — Jacq. *Brunet*, 1513. — Eutrope *de Caillière*, 1551. — Franç, *de Marans*, 1580, qui est inhumé dans la chapelle le 31 janvier 1619. — Olivier *d'Escoublant*, 1631. — René *du Bailleul*, 1640. — *Goddes de Varennes*, 1687. — Bernard *de Marbeuf*, 1767, 1790, mort à Malte, où se voit son tombeau. — La chapelle encore existante (40 pieds sur 15), est une œuvre de la seconde moitié du XIIe s., de trois travées, les fenêtres plein cintre, la voûte en pierre, à nervures ogivales peintes, où sont sculptés les quatre emblèmes des Evangélistes. Elle servait d'écurie jusqu'en 1862 et a depuis été restaurée et de nouveau consacrée. J'en ai vu un beau dessin chez M. Bonnet, architecte, Angers. Les bâtiments proprement dits de la Commanderie datent du XVe s. et sont dûs par conséquent aux chevaliers de Malte, héritiers des Templiers. Ils formaient une habitation, flanquée de deux tours et mesurant 54 pieds de longueur sur 27 de largeur et 22 de hauteur, dont un arrêté du 2 prairial an II ordonnait la démolition pour fournir du salpêtre, le tout, — avec un parc de 60 boisselées, des prés, des bois, — vendu nat^t le 9 prairial an IV, et appartenant aujourd'hui à Mme Ruffin.

Le fief dut une importance réelle à sa situation qui commandait un des principaux passages de l'Anjou et qu'atteste le pouvoir qu'eut le seigneur de créer sur sa terre une paroisse. — Il appartient, après Guérin, — en 1221 à Peloquin, — à partir au moins du commencement du XIVe s. à la famille Aménard, — en 1506, 1533 à Christophe de Goulaines dont la fille Renée épouse Mathurin de Montalais. Celui-ci, veuf dès 1539, vendit au nom de son fils aîné Robert, le 25 mars 1548, à Charles de Cossé la terre de Luigné, titrée alors de châtellenie, avec château ou maison forte, cour, motte et pourpris. qui resta depuis annexée à Brissac et fut érigée en baronnie quand Brissac le fut en comté (décembre 1560) ; — aujourd'hui par acquêt du duc de Brissac, vers 1840, à M. Tessié de la Motte, ancien député. — Le château comprenait trois tours, dont deux démolies en 1808, pour employer les matériaux à la construction d'une ferme voisine, vers l'E. Le mur S.-E. du grenier y porte encastré un tuffeau avec les écussons ornementés du XVe s. aux armes, à droite, de la famille Aménard, *coticé de 10 pièces*, — à gauche, *parti au 1er de 3 bandes, au 2e gironné de 4 pièces*, qui est de Leroux. On en peut conclure que l'œuvre en était due à Jacq. Aménard, mari de Catherine Leroux (1482-1497), ou à Jean Aménard, son second mari (1497-1507). La seule tour, encore debout, se dresse ronde et svelte sur une motte, où s'ouvre un caveau de quatre travées voûtées en pierre. Tout autour, de larges fossés formaient l'enceinte,

Digitized by Google

couverte en bas, vers l'O. et vers S., par un large étang aujourd'hui converti en pré, où tournait un moulin. — Du domaine dépendaient les mét. du Bois-de-Roux et du Chêneau; — vis-à-vis l'église, le poteau de justice; — dans le bois, les fourches de pendaison.

La paroisse relevait de l'Archiprêtré de Saumur, de l'Archidiaconé d'outre-Loire, du Grenier à sel de St-Rémy, de l'Election d'Angers, du District en 1788 de Brissac, en 1790 de Vihiers. Elle comptait en 1788 dix ménages, 36 personnes à la mendicité.

Maires : Urbain-Augustin *Ruffin*, 1er messidor an VIII. — Pierre *Simon*, 10 septembre 1816. — Pierre *Cartier*, avril 1826-1837. — Michel *Rabouin*, 3 septembre 1837, † le 12 juillet 1863. — Jean *Grimault*, 20 juillet 1863, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. G 105, f. 51; 192; E 206; G 842. — Arch. commun. Et.-C. — *Statuts du Diocèse*, p. 25. — Notes Mss. de M. Raimbault et de M. l'abbé Corin. — *Répert. arch.*, 1861, p. 291-296; 1862, p. 309; 1869, p. 27 et 70. — *Notice historique sur St Avertin, patron de Luigné* [par l'abbé Barbier-Montault] (Angers, Barassé, 1860, in-12 de 33 p.). — Pour les localités, voir *la Houssinière, la Rue-de-Saulgé, le Hillier, Sauloup, Moulins-du-Caquin.*

Luigné, f., cne de *Saint-Lambert-la-P.* — Ancien logis noble, à pignon, avec double tourillon carré de hauteur inégale, accolé vers l'E. ; — appartenait en 1573 au receveur d'Angers, Gabriel Charlot, dont la femme, citée par Louvet parmi les coquettes du temps, se tua d'un coup de couteau, — en 1590 à n. h. Claude Saguier, qui y tenait un garde ou concierge à demeure, et en 1599 Franç. Froger, son aumônier; — Pierre Fourmy, notaire, 1667, qui y réside.

Luigné-sur-le-Layon, nom révolutionnaire en 1793 de *St-Aubin-de-Luigné.*

Luisette (la), f., cne des *Rosiers.*

Lune (la Grande-), h., cne du *Vieil-Baugé.*

Lune-de-Vaillé (la), h., cne de *St-Georges-Chât.* — *Le canton de la Lune* 1789 (Et.-C.); — donne son nom à un ruiss. né sur la cne de *Tancoigné*, qui traverse la cne de Concourson et s'y jette dans le ruiss. de Vaillé; — 4,370 mèt. de cours.

Lunel (*Pierre*), dit *Mayence*, né à Pasgerault en Bretagne, d'abord domestique au service de la famille Thoinnet, d'Ancenis, se joignit à l'armée de Cathelineau dans sa marche sur Nantes, et la suivit pendant toute la campagne d'outre-Loire. Blessé d'une balle au cou dans la déroute de Savenay, il resta avec les Chouans de Scépeaux, et à la paix de 1794, repassa en Vendée pour s'établir au May maçon. A la reprise d'armes de 1799, il suivit Forestier, St-Hubert, Renou et dans un engagement près Cholet, reçut cinq coups de sabre sur la tête. Après la pacification, il épousa Jeanne Cathelineau, fille du général vendéen. On le retrouve en armes aux premiers bruits de la Vendée de 1815 et mêlé aux combats des Echaubrognes (18 mai) et des Mathes (4 juin). Le 20 juin, à la tête de 6 cavaliers, il défendait le passage du pont neuf de Thouars contre les dragons du général Delaage, et enfin resté seul, fut fait prisonnier. Protégé contre toute offense par les soldats, il fut remis au sous-préfet, accablé par lui d'outrages et livré aux fédérés qui lui arrachèrent les moustaches. Delaage, averti, le fit remettre en liberté dès le lendemain. — Le 17 août 1822 il fut décoré de la Légion d'honneur. Il est mort au May le 28 juillet 1825, simple maçon. Sa veuve lui survit jusqu'au 18 octobre 1875.

Lunière (la), f., cne d'*Andrézé.* — *La Lunellière* XVI-XVIIe s. (Et.-C.). — *La Lunière* (Cass. et Et.-M.). — En est sieur au XIVe s. Luneau, dont elle garde le nom, puis J. du Planty, 1416, Jean de Piédouault 1430, Julien Board et Jul. Testard, 1531, Hervé Maubert et Louis de Villers 1597, par leurs femmes, Pierre de Hannel 1632, notaire, Fr. Bérault 1680, le sieur des Haies-Gasselin 1770.

Lupelluelus, Lupelluus. — V. *Alloyau.*

Luré, f., cne de *Chigné*, vendue natt le 2 thermidor an IV sur l'émigré Isaac de Boissard.

Lurette (la), ruiss. né sur la cne de *Montigné-s.-M.*, au-dessus du village de la Rignière, coule du S.-E. au N.-O. et se jette dans la Moine au-dessous du Pont-de-Moine ; — 3,000 m.

Lusardière (la), cl., cne de *Beaupréau*, 1659.

Luthier (*Philippe-Pierre*), baron de la Richerie, fils de Claude L. de la R., né à Angers en 1737, docteur-médecin, élève sans doute de Berthelot du Paty, se livrait avec lui et Burolleau fils à l'étude de la Flore des environs d'Angers. Il en avait dès 1763 dressé un intéressant catalogue, et en 1766 celui des animaux et minéraux de la province. V. une note de l'abbé Ollivier, p. 35, de son *Mém. sur l'origine des peuples.* Ces deux manuscrits, passés dans la bibliothèque de Merlet de la Boulaie, furent, d'après une lettre autogr., que j'ai vue, de Merlet même, détruits dans le pillage de St-Serge par les Vendéens. — Suivant d'autres indications postérieures, ils seraient échus à Davy de la Roche et légués par lui à M. Chevreul, de l'Institut, suivant d'autres encore à M. Millet.—C'est sous l'influence active de l'auteur que se réunirent les premiers *Botanophiles*, qui dans leur séance du 13 mars 1777, constitutive de l'association, l'élurent unanimement directeur de la Société et du jardin qu'il eut à peine le temps d'organiser, et où il professa le premier un cours public de botanique. — Il mourut à Angers le 25 août 1783.

Boreau, dans la *Revue d'Anjou*, 1852, t. II, p. 40-44. — Arch. mun. GG 32.

Lutin (le), mon, cne d'*Angers* N.-E. — *Le L. alias la Jaille en St-Samson d'Angers* 1602 (Chap. St-Maurille). — En est sieur Me Gabriel Bernard en 1602; — mon, cne d'*Angers* E. — Vieux logis attenant à Bel-Air et qui vient d'être démoli; une lucarne seule a été conservée pour être employée dans une construction voisine.

Lutinerie (la), f., cne de *Contigné*, domaine des Calvairiennes d'Angers.

Lutinières (les), ham., cne de *Montjean.*

Luxembourg, cl., cne de *Soucelles.*

Luxarderie (la), cl., cne de *Chanzeaux*, anc. domaine de la fabrique, vendu natt le 12 thermidor an IV.

Luzerne (la), cl., cne de *Fontevraud*; —

Digitized by Google

donne son nom à un ruiss. qui s'y jette dans le ruiss. de Fontevraud; — 2,860 m. de cours.

Luzillaie (la), f., c^ne de *Bouillé-Ménard.*

Lys (le), rivière. — *Laïs* 1030 circa (Liv. N., St-Florent, ch. 159). — *Molendini Laidis* 1050, *in Laide* 1060-1070 (Ibid., ch. 160, 165). — *Riparia de Leys* 1429 (H Pr. de Montill., t. I, f. 21). — *Lilium* 1650 (Mss. 875). — Naît sur les confins S. E. et dans les hauts coteaux de la Tour-Landry, entre la Maltrie et la Rigaudière, coule du N.-O. au S.-E., pénètre en Coron, passe sous la route de Saumur, puis sous la Roche-des-Aubiers et le bourg, se dirige vers l'E. sous le pont de Gerbault, remonte au moulin de la Gorrière du S. à l'E., laisse à 800 mèt. vers l'E. le bourg de St-Hilaire-du-Bois, monte directement vers Vihiers en passant de nouveau sous la route de Saumur, — au point où se tint le 2 février 1795 une conférence de paix entre Stofflet et deux délégués républicains, — baigne le pied de l'ancienne ville et continue son cours à petits replis sinueux le long du chemin d'intérêt commun d'Erigné, sans s'en écarter à peine, les deux bords reliés par des petits ponts de bois champêtres, à travers les communes de Vihiers, le Voide, Montilliers, Faveraie et Aubigné, qu'elle limite jusqu'à son confluent dans le Layon; — a pour affluents les ruiss. de Retruette, de la Grange, de la Lançonnière, de Beloup, de la Casse, de la Baronnie, de la Gidonnière, de la Nousillère, de la Couisière, des Levées; — 24,800 mèt. de cours. — On l'appelle aussi *la Rivière-de-Vihiers.*

Lys (le), c^ne de *Blou.* — Anc. petit fief relevant de Ramefort et appartenant en 1540 à n. h. Jean Lejumeau (C 105, f. 114), en 1630, 1642 à Franç. de Sousson, prévôt des maréchaux de France (E 3979), à Urb. Rubin, greffier de la baronnie de Blou, 1664, 1702.

Lys (le) chât., c^ne du *Puy-N.-D.* — *Le Lys alias les Touches-de-Sanziers* 1731, — *alias les Touches-Corbeau* 1598. — *Les Touches-du-Lys-de-Sanziers* 1610. — Anc. fief avec maison noble appartenant aux xv-xvie s. à la famille Deshommes et vendu judiciairement sur Charlotte Deshommes le 21 novembre 1598, avec les fiefs, en dépendant, de la Touche, du Tiers, de la Haie, de Brénezay, de Prêle et de la Charpenterie dans les paroisses du Puy, de Vaudelenay et de Passay, à Jacob Fouquet de Beaurepaire, qui y réside encore en 1622, — en 1642 Méléor Albus de Béranger, — Charlotte Deshommes, veuve de Jonas de Béranger, 1653, — Michel Falloux 1703, 1731, mari de Laurence-Françoise Boisard de Marolles, — acquis de M. Vaslin par M. Louvet père; — aujourd'hui à M. Louvet, banquier et ancien ministre. — L'habitation actuelle, élégant logis élevé sur perron, à l'entrée d'un bel enclos, a été reconstruite vers 1841, un peu au S. de l'ancienne, ainsi que la chapelle, qui en dépend sur le bord du chemin. — Les caves en sont particulièrement remarquables et la disposition de la *mate*, au-dessus de 3 cuves superposées, permet de livrer en un seul jour 100 barriques de vin de la récolte; = c^ne de *St-Saturnin.* — *Le Lix* 1539 (C 106, f. 421). — Anc. fief avec « hotel » noble, relevant des seigneuries de Blaison, Etiau, la Varenne et Failes, annexé au xviiie s. à cette dernière. Il appartenait, comme le Lys de Sanziers, à la famille Deshommes aux xv-xvie s., en 1618 à Jean de Loubes de Lambroise, en 1626 à Jacq. Négrier, mort en 1673.

M

M... (de la). — J'ai sous les yeux *Geneviève et Alexis, anecdote sentimentale*, par M. de la M., au bénéfice des pauvres (Angers, Mame, 1788, in-8° de 14 p.), récit, presque niais, des amours d'une jardinière du canton de St-Laud, et d'un Auvergnat, qui meurt de la fièvre, tandis que la belle entre au Sacré-Cœur.

Mabannerie (la), f., c^ne de *Mouliherne.*

Mabaret (*Joseph* du), né le 25 mars 1697, à St-Léonard-en-Marche, où il meurt le 19 mars 1783, avait occupé à Angers de 1720 à 1733 les chaires de philosophie et de théologie au Séminaire et rédigé pendant ces douze années d'importants ouvrages, restés Mss. et perdus. Les *Mémoires de Trévoux* donnent de lui en janvier 1725, sans nommer l'auteur, le plan d'un grand ouvrage théologique en quatre parties, *Veritatis triumphus*, qui rappelle le célèbre traité de Fénelon, et l'année suivante (octobre 1726) une *Lettre d'un savant d'A*[ngers]... *pour réclamer un passage important de St Cyprien prêt à être enlevé par de célèbres éditeurs.* J'ai mentionné déjà, t. I, p. 184, ses *Mémoires historiques sur la vie de l'abbé Babin* (1743), publiés dans le même recueil (octobre, p. 2575). Il ne faut pas non plus oublier qu'une bonne part lui est due des notices ou corrections, concernant des Angevins illustres, dans les éditions ou supplément de Moréri de 1732 et 1735. V. Arbellot, *Notice hist. sur l'abbé du M.* (Limoges, 1868, in-8° de 22 p.), et dans la *Revue d'Anjou* de 1868, un *Professeur de l'Université d'Angers*, par D. Piolin.

Mabilière (la), m^on b., c^ne d'*Angers* E., sur le chemin de St-Léonard. — En est sieur Pierre Gouilliard 1487, Marie de la Rivière, veuve Yvonnet Boureau, 1529, Renée Froger, veuve Frubert, 1539; — à la famille Lemarié en 1705; = cl., c^ne de *Bécon*; = chât., c^ne de *Corzé.* — Ancien fief et seigneurie (C 105, f. 216), avec gentilhommière entourée de douves pleines d'eau, appartenant dès le milieu du xve s. à la famille Dupré. Elle passa par acquêt de Claude Dupré le 20 juillet 1584 à Olivier de Crespy, dont la descendance la possédait encore à la fin du xviiie s. Des lettres de sauve-

Digitized by Google

garde royale, obtenues par Julien de Crespy, maître des Comptes de Bretagne (6 février 1652), avaient exempté la terre de tout logement et courses de gens de guerre. Dans la chapelle seigneuriale s'y marient le 29 novembre 1714 Guill. d'Ecorce et Charlotte Lemaître. — Y résidait en 1792 dlle Louise-Félicité-Geneviève de Villeneuve, qui épousa le 12 mai Fr.-Mic. Poirier du Lavouer; = f., cne de *Durtal*; — f., cne de *Marcé*. — Anc. fief et maison noble relevant de la baronnie de Briançon. — En est sieur Pierre de Baubigné, par sa femme Jeanne de Baucé, 1481, Jacques de Baucé, chevalier, 1505, Antoine de B. 1534, n. h. Jean de la Barre, secrétaire ordinaire de la chambre du roi, 1604, Zacharie Gallichon, receveur général des traites et impositions foraines d'Anjou, 1626, Pierre Lecornu, chevalier, 1726. Dlle Françoise Lecornu y épouse le 1er octobre 1765 n. h. Michel-Franç. Gouin; — (la Petite-), cl., cne d'*Angers* E.

Mabille (*Urbain*), a publié une *Adresse d'un citoyen-prêtre du Département de Maine-et-Loire, ci-devant bénéficier, à ses compatriotes*, (in-8o de 30 p., s. l. n. d.) qu'il signe. — Il proteste qu'il a gardé sa foi fidèle, tout en prêtant le serment à la Constitution civile du Clergé, « qui auroit dû, dit-il, rallier tous les « esprits »; et il en développe les raisons.

Mabilleau (*Etienne*), maître fondeur, Saumur, 1734. — (*Pierre*), docteur-médecin, Angers, marié à Jeanne Boisard le 13 juin 1679.

Mabille de la Paumellière (*Louis-Pierre-Claude*), né à Angers, d'abord émigré, puis rentré en Vendée sous les ordres de Stofflet, fut surpris par les Bleus dans la ferme de la Jumellière sur les indications, assure-t-on, de l'abbé Bernier, et fusillé à Angers le 4 ventôse an IV.

Mabille-Duchesne (*Georges-Louis*), né à Pontigné le 28 juin 1779, entra en 1796 dans les Chouans, sous les ordres de Scépeaux, puis de Bourmont, jusqu'à la pacification de Hoche. Nommé maire de Pontigné le 4 nov. 1806, il fut appelé par la Restauration nouvelle à la mairie de Baugé (2 février 1815), gagna pendant les Cent-Jours le pays insurgé sous les ordres du chevalier d'Andigné et revint reprendre le 30 juin 1815 sa mairie, dont il se démit en 1830. — Il est mort à Baugé, le 21 avril 1860, âgé de 81 ans, veuf en premières noces (2 juin 1806) d'Adélaïde Berthelot de Villeneuve, et remarié le 18 août 1821 avec Marie-Anne Menoir de Langotière. — Il a laissé des *Souvenirs* ou Mémoires manuscrits, qui remplissent un simple cahier de 17 feuillets et comprennent de juillet 1790 au 3 septembre 1815. On y trouve quelques détails curieux sur le séjour de Baugé pendant la Révolution, la mort d'A. de Crochard, le passage des Vendéens le 1er décembre 1793, les Chouans de 1796 et de 1815 et l'occupation prussienne en 1815.

Maboullière (la), château, cne du *Bourg-d'Iré*, sur la rive droite de la Verzée, habitation de M. de Falloux, et centre d'une importante exploitation agricole, qui a disputé la grande prime d'honneur régionale et dont les élèves se signalent chaque année dans les concours. L'édifice, situé à mi-côte, a été construit de style Louis XIII, d'après un plan dessiné par le duc de Valmy, régularisé par M. Cordoin, architecte de Paris, complété et exécuté par M. Hodé. V. une lithographie dans l'*Anjou*, de M. de Wismes. — L'autel de la chapelle, chef-d'œuvre de sculpture sur bois de la fin du xve s., est orné de sept bas reliefs en ronde bosse, représentant *la Passion* Les vitraux, œuvre d'Echappé, de Nantes, figurent, en 16 médaillons, les scènes principales de la *Vie de la Vierge*; dans la chambre du maître, une belle et unique réplique par Ary Scheffer de son *St Augustin* et une copie de la *Mort de saint Bruneau* de Lesueur; dans la galerie des tableaux, plusieurs reproductions de maîtres, par Savinien Petit; dans la bibliothèque, comme décoration, le chiffre ou le blason d'écrivains angevins; — sous les fenêtres, d'admirables prairies peuplées de troupeaux de race anglaise; derrière, un vaste parc, auquel attient une ferme modèle.

Ma-Campagne, auberge, cne d'*Angers* N.-O.; — ham., cne de *Châteauneuf*.

Macaudrie (la), cl., cne des *Ponts-de-Cé*.

Macé. — V. *Massé*.

Macé (.....), compagnon de St François-d'Assises, passait pour être inhumé à Saumur, au milieu de la sacristie des Cordeliers, devant l'autel, sous une tombe de pierre dure, qui portait gravée la figure d'un religieux à demi-effacée. Une fouille, faite le 14 mars 1644, y découvrit à 4 pieds en terre un corps dont on recueillit seulement quelques ossements, — en attendant une cérémonie solennelle qui n'eut jamais lieu.

Macé (*Jean*), docteur-médecin, à Montfaucon, 1678, y est inhumé le 17 janvier 1717.

Macé (*Jean-André*), né à Jallais le 30 novembre 1802, aumônier de l'hospice de la Providence de Saumur pendant trente ans, est l'auteur d'une *Vie de Jeanne de la Noue* (Saumur, Godet, 1845). — Meurt à Vern le 13 mars 1868.

Macé (*Louis*), libraire, à Saumur, 1627, 1632.

Macé (*Pierre*), dit *Printemps*, né à St-Florent-le-Vieil en 1786, employé, comme aide, par Leroy père, dans ses cultures, V. *ci-dessus*, p. 504, en devint, après la mort du maître et pendant l'éducation du fils, le véritable directeur, et par son initiative intelligente en commença la transformation. Il a laissé dans le jardinage angevin un souvenir populaire qui doit recommander son nom. V. son éloge par Oscar Leclerc-Thouin, dans le *Bulletin de la Soc. indust.*, t. XI (1840), p. 261. — Meurt à St-Florent-le Vieil le 22 août 1857.

Machale (la), f., cne de *Carbay*.

Macharlière (la), f., cne du *Longeron*.

Machecoul (*Raoul* de), fils de Girard de Machecoul, licencié en droit et doyen de Saint-Maurice d'Angers dès avant 1347, en fut nommé évêque par le pape, sans élection, le 2 mars 1356 et installé le 3 avril. Il mourut en décembre 1358, sans qu'aucun événement signale son court épiscopat.

Macheféniere (la), cl. et f., cne de *Sainte-Gemmes-sur-L.* — *La Machefenere* 1200 (G 954). — *Clausum* 1329, *le herbergement* 1372 *de*

Digitized by Google

la Machefenière. — *Le lieu et closerie de la Machefenière* 1583 (Ibid.). — *Vinea que dicitur la Maschefeniere* 1272 (G 322). — *Magna et parva Machefenaria* 1492 (Ibid.). — Anc. domaine et vignoble du Chapitre de St-Laud, qui l'aliéna en 1376; — appartenait en 1583 à n. h. Nicolas de la Barre, sieur des Fougerais en Craonais, en 1663 à Christ. Couraud, marchand d'Angers. — *La Petite-M.* avait été léguée en 1492 au Chapitre St-Maurice d'Angers par Jean de la Vignolle, son doyen.

Machefer, f., c^ne de *Doué.* — *Machefer* 1505 (Doué, Chapitre, t. IV). — Anc. fief relevant de la Pile-St-Mars; = f., c^ne de *Grugé-l'Hôpital.*

Macheferrière (la), à proprement parler la *Marche-Ferrière,* indice du passage d'un ancien chemin ferré; = f., c^ne d'*Écouflant.* — Anc. domaine appartenant à Renée de Clermont, veuve de Jean du Cimetière, en 1575, par acquêt de Rob. Percault de la Péroussaie; = f., c^ne de *Mazé,* sur le chemin de Baugé. — En est dame Marie Papin, femme de Lancelot Frézeau, 1429, Jean de Landévy 1437; = cl., c^ne de *Mazé.* — Anc. fief et seigneurie au confluent du Couesnon dans l'Authion, qui donnait au XVIe s. encore le titre de fondateur de la paroisse. — *La seigneurie de la Mach.* 1540 (C 106, f. 457). — *La Marche-Ferrière* (Cass.). — Elle relevait du Plessis-au-Jau et de Fontaine-Milon et appartenait en 1540 à Gilles de Laval, au XVIIe s. au seigneur de Montgeoffroy.

Machefollière (la), f., c^ne de *la Renaudière.* — Anc. terre seigneuriale de la paroisse, relevant de Montfaucon, avec manoir dont le logis, au sommet du coteau, domine la rive droite de la Moine, le principal corps à toit abaissé, en tuiles, flanqué sur sa face orientale de deux tours d'angle; sur la face opposée, au centre, en saillie, une grosse tour à fenêtre ogivale, contenant un magnifique escalier tournant en granit; au-devant, une grande cour avec les servitudes et la chapelle. Deux ifs énormes indiquent encore l'entrée de l'ancien jardin, actuellement en labour. A l'intérieur, deux hauts et vastes appartements, munis chacun d'une colossale cheminée en granit taillé, avec fenêtres bordées de siéges de pierre; deux chambres à coucher, portant peint sur le manteau de leur cheminée un arbre généalogique formé d'écussons. En dépendaient trois grands bois taillis, cinq métairies, et les moulins à eau et à vent de la Colle et de Normandeau. — La terre appartenait au milieu du XVe s. à la famille Clérembauld, vers le milieu du XVIIe s. à la famille de Colasseau. — Le 3 mars 1680 Emmanuel-Désiré de la Motte de Senonnes y fut baptisé dans la chapelle. — Le 29 juillet 1746, l'aumônier Jacques Hacket, prêtre irlandais, fut trouvé noyé, âgé de 34 ans, dans la Moine. — D'après un autre drame plus ou moins réel, arrangé en légende, Marie-Renée-Françoise de Colasseau, *la Belle Marion,* comme on l'appelait, galante autant que belle, aurait épousé René-Bertrand Morand, sieur du Déron, qui un soir d'hiver fut assassiné d'un coup de feu, dans le rez-de-chaussée de la tour du Nord. Une commission du Présidial d'Angers s'y transporta en robes rouges. La châtelaine, dénoncée par la clameur publique, arrêtée, jugée, fut acquittée par sentence mais dut quitter le pays (vers 1760). A quelque temps de là, son intendant mourait en Amérique, en avouant le crime et la maîtresse indigne qui l'y avait poussé. C'est du moins ce que raconte un article de la *Revue d'Anjou,* 1859, p. 369-374, qui aurait besoin de quelque preuve. La dame en question était veuve dès 1741 de René-Joseph Rouault, sieur de Trigueil, — et si elle se remaria jamais, elle n'était plus guère d'âge en 1760 à tenter des fous jusqu'au crime. — La terre appartient en 1764 à Antoine-César Dubois de Maquillé, mari de Renée-Madeleine de Boisjourdan, dont la fille Renée-Louise y épousa le 6 juin 1767 dans la chapelle Charles-Louis-Artus de Bonchamps. Elle était en vente en 1782.

Machelet, vill., c^ne de *Faveraie.*

Machellière (la). — V. *la Massière.*

Machelles, bourg, c^ne de *Faveraie.* — *Mascella, Maschella* 1069 (Liv. Bl., f. 11 et 11 v°). — *Magnus vicus de Albigneio ad Machellas* 1419 (Pr. de Montilliers, I, 21). — *Le village de Marchelles* 1680 (Et.-C.). — *Le lieu et hôtel noble de Maschelles* 1539 (C 105, f. 39). — Agglomération placée sur le bord du Layon, le long du grand chemin d'Angers, et qui paraît avoir de tout temps été animée d'une vie relativement plus importante que le bourg principal. Un fief, avec manoir noble relevant de Vihiers, appartenait pour un tiers au milieu du XVIe s. à Jeanne de Villeneuve, femme de Franç. Rigauld, pour les 2/3 à sa sœur Marguerite, femme de René du Plouer; un tiers par indivis fut acquis le 15 juin 1778 de la dame Parant par le marquis de Choiseul. — Y résidaient dès la fin du XVIIe s. de nombreux ouvriers et tout au moins deux notaires. — L'arrêté même du District de Vihiers du 2 août 1791, qui fixait la délimitation des paroisses, crut dès lors « utile de statuer que « l'église y serait un jour construite, » comme « au point le plus central. » Cette prévision s'est réalisée, après plus d'un demi-siècle et une longue et irritante lutte d'intérêts locaux, qui a dépossédé l'antique bourg et concentré à Machelles l'église (1849-1850), où le culte fut transféré par ordonnance épiscopale du 6 mars 1851, — on y a trouvé dans les fondations de l'aile N.-E. une tombe creusée dans le roc, — le cimetière et la mairie 1873-1874, dont l'édifice se présente avec un certain air d'élégante originalité (arch. Séjourné). — Au S.-O. du bourg, a été reconstruite en 1864, une *chapelle de N.-D.-de-Pitié,* réédifiée déjà en 1688 par le curé Jacq. Boisgontier, comme l'indiquait une inscription. Tout auprès, jusqu'à ces derniers temps, un ermitage était habité par un vieillard de 94 ans. — En activité fonctionnent trois fours à chaux, dont deux ouverts en 1834, le troisième en 1845.

Machelou, c^ne de *Trélazé.* — *Masclou* 1698. — Terrain acquis en 1698 de René Fromageau, conseiller du roi, par les propriétaires

Trégueil

Drame de Pierre-Marie Rouault de Trégueil, assassiné d'un coup de fusil dans son château de Trégueil, du 9 [illegible]

de la Gravelle, pour y ouvrir une ardoisière. L'exploitation en fut tentée et abandonnée à plusieurs reprises sans être approfondie, — encore en 1740 par une société Lambrun, Reberthault, Dufron, — de nouveau en 1750. Elle atteignait en 1753 la 3e foncée. — En 1778 une société se forma pour la poursuivre à fond, mais fut arrêtée par décision de l'intendant, à cause du voisinage trop rapproché de la Gravelle.

Macherotte, f., cne de *Champigné.*

Macheviniere (la), f., cne de *Brain-sur-Long.* — *La Macheminière* 1539 (C 105). — En est sieur Pierre Gillet 1539, — Franç. de la Renardière 1648.

Machifrotte, f., cne d'*Angers* N. — *Masche forte* 1548. — *Massifrotte* 1782 (G 310). — *Mache-y-Frotte* (C. C.). — Appartenait en 1596 à Martin Pousse, en 1699 à Daniel de Landévy, en 1719 à n. h. Robert Cotelle de la Blandinière, en 1760, 1781, à la veuve Lecorvaisier, sa fille; = cl., cne de *St-Sauveur-de-Flée.* — *Manchifrotte* (Cass.). — *La Chapelle de Machifrotte* 1740 (E 513), bénéfice régulier, dépendant de l'abbaye de la Roë.

Machouniere (la Grande-), f., cne de *Ste-Gemmes-sur-L.* — *La Machouinière* 1739 (Chap. St-Laud). — Acquise le 6 février de Jacq. Christ. Courault, ancien juge consul, par dlle Marie Herval; = (la Petite-), cl., cne de *Sainte-Gemmes-s.-L.*

Machotière (la), f., cne d'*Aviré.*

Maciacus. — V. *Massé, Mazé.*

Maçonnerie (la), f, cne de *Fontaine-G.*; = f., cne du *Lion-d'A.*; = f., cne de *Saint-Sigismond*; = f., cne de *Tiercé.* — *L'estre et appartenances de la M., maisons, courtils, vergers,* etc., 1450 (E 340); — du nom de Jean Lemaczon, chevalier, qui l'avait détaché en partie du fief de Selaines. — En est sieur en 1605 Jean Bigallon. — En 1682 le curé Cheverue en fit don, pour l'entretien et l'habitation du desservant de la chapelle de Selaines. Jean Cocu de la Hardière, qui avait ce titre, y meurt le 6 décembre 1759.

Maçonnière (la), ham., cne de *Charcé*; = f., cne de *Vaulandry.*

Macquet (*Noël*), sculpteur, Angers, mari de Marguerite Lebarc, 1686. Sa signature figure à un acte de cette année (GG 29).

Macraisière (la), f., cne de *St-Christophe-la-C.* — La source de la Divatte, qui est voisine, en prend quelquefois le nom.

Macrère (la), vill., cne de *Mazé.* — *La Marcrière,* 1575 (G St-Maurice). — *Le lieu des Macraires* 1700 (Ibid.). — Anc. domaine relevant en partie des fiefs d'Avrillé et de Beaufort et appartenant à Jeh. Ferrault, procureur du roi au Mans, 1511, à Daigues, avocat au Mans en 1570, à sa fille Jeanne, femme en 1575 de n. h. René Gohin de Montreuil, dont la fille Jeanne l'apporta en mariage à Franç. Eveillard, juge et garde de la Prévôté royale d'Angers, demeuré veuf en 1629. Leur fille Anne épousa Pierre Lejeune de la Furjonnière, 1668. Son fils P.-Franç. Lej. vendit le domaine le 15 décembre 1700 au Chapitre de St-Maurice, sur qui il fut vendu natt le 17 mars 1791. En dépendait notamment un pré dit de la Butte-Nicolé en St-Pierre-du-Lac. — Une petite chapelle de la Passion (28 pieds de long sur 22 de large) y fut fondée le 6 avril 1557 par Jean Bohic. Elle existait encore avec son petit clocher et la cloche en 1792, près la métairie dite de la Chapelle, et fut vendue natt le 2 mars; = ham., cne de *la Ménitré*; = (la Basse-), vill., cne de *Mazé*; = (la Haute-), vill., cne de *Mazé*; = f., cne de *St-Mathurin.*

Made (*Michel*), facteur d'orgues réputé, *expertus organorum fabricator*, meurt à Angers, pendant qu'il y travaillait dans l'église des Cordeliers, le 18 février 1709.

Madeleine (la), vill., cne de *Brossay.* — *Locus qui pridem dicebatur Brociacus* 1097 (H St-Aubin, la Madel., t. I, f. 1). — *Villa quæ dicitur Franchia villa* 1101 n. s. (Ib.). — *Locus qui dicitur Brociacus* 1123 (*Chron. d'Anj.*, t. II, p. 122). — *Villa quæ dicitur Brociacus* (Ibid.). — *Ad Magdalenam* 1140 circa (H St-Aubin, ch. 16). — Ce n'était qu'un fourré de bois servant à la garenne seigneuriale de Montreuil-Bellay, quand Berlay en 1097 donna l'emplacement aux moines de St-Aubin, en les autorisant à y bâtir église et maison et même un bourg, dont les habitants jouiraient d'une franchise entière. Pour rappeler même cette concession extraordinaire, *propter hanc maximam libertatem*, il voulut que le pays transformé s'appelât désormais *Francheville.* Mais ce nom, à peine maintenu durant la vie du bienfaiteur, céda bientôt la place à l'antique nom de Brossay, qu'en définitive s'est approprié une paroisse nouvelle, V. t. I, p. 519, tandis que celle-ci prenait le vocable de son église de *la Madeleine* dès le milieu du XIIe s. Le moine Girard, V. *ce nom*, avait été envoyé dès les premiers jours par son abbé sur le domaine, et y bâtit tout d'abord un oratoire, y planta des jardins, des vignes et se prit à y vivre en ermite, assisté de quelques paysans (1109). — L'église s'agrandit sur la fin du XIIe s. Elle dépendait alors du diocèse de Poitiers. — Le prieur en titre était chapelain et homme de foi lige du seigneur de Montreuil-Bellay; son fief s'étendait jusque sur une partie du faubourg ou Bourg-Guesdon. Quoiqu'il n'y eût aucuns fonts baptismaux en l'église et que dès le XVe s., le prieuré, simple bénéfice régulier, fût tenu en commende, les obligations du chapelain y maintenaient une desservance plus ou moins suivie; mais il n'y administrait les sacrements que par autorisation particulière. Il se déchargea même de tout service moyennant une rente de 50 liv. payée au curé de Cizay, en vertu d'une sentence de l'official, du 11 septembre 1627. Un arrêt même du Parlement du 18 août 1657 ordonna que les habitants seraient tenus d'assister à la messe paroissiale de Cizay; mais le curé protesta contre cette nouvelle charge d'âmes et n'y consentit que par une transaction nouvelle qui portait la redevance de 50 liv. à 120 (15 décembre 1770). En conséquence le 28 mars 1771 il se transporta à la Madeleine et convia

Digitized by Google

les fidèles à s'acquitter de leur devoir pascal en son église. Ce fut le tour des habitants de protester, en déclarant unanimement « qu'ils aime« raient mieux ne point faire de Pâques; que la « Madeleine est leur paroisse et qu'ils n'en recon« naîtraient jamais d'autres. » — D'autre part on voit par une déclaration des officiers de Montreuil-Bellay en 1697 que « la paroisse de la « Madeleine sous Brossay », était dans la province et dans la coutume d'Anjou, du ressort de la Sénéchaussée de Saumur, du diocèse d'Angers, « quoique depuis 45 à 50 ans elle ait été dé« tachée par échange et jointe à l'Election de « Loudun. »

Prieurs : Etienne, 1120 circa. — *Herbert de Cingé, de Chingeio*, 1125-1130. — *Girbert*, 1125-1140, sans doute le même que le précédent. — *Bernard*, 1157 *et ante*. — *Haimery*, 1230 circa. — Pierre *Lefièvre*, 1408-1413. — Guill. *Houlière*, 1470, 1472. — Christ. *de la Durantière*, 1492. — Jean *de la Jaille*, 1557. — Jean *Pineau*, 1577. — Jean-Jacq. *Bonneau*, 1605, 1630, curé en même temps de St-Pierre de Saumur. — Pierre *Bonneau*, 1647, 1691. — Allain *Jumeau*, 1713, 1719. — Henri *Martin*, confesseur des Ursulines de Châteaugontier, fils d'un marchand cirier d'Angers, 1724. — *Péger*, licencié en la Faculté de théologie de Paris, 1726. — César *Lecamus*, 1741, prieur-curé en même temps de St-Martin-d'Arcé. — Jacq.-Franç. *Roblin*, 1758-1780. Il fut autorisé, par lettres patentes de septembre 1779, à aliéner le prieuré et tout son temporel, pour une rente foncière de 20 setiers de blé, à Claude Ponneau de la Chauvinière.

L'église primitive existe encore (17 mèt. sur 4 mèt. 50), convertie en fabrique de poterie, orientée, le portail roman, à triple voussure concentrique, décoré de dents de scie et surmonté d'un pignon moderne avec bretesche, la large nef coupée en deux par un plancher et disposée en magasin. Le chœur sert d'atelier, avec voûte en pierre dont les nervures entrecroisées retombent à l'entrée sur deux colonnes engagées; au fond, une fenêtre ogivale à meneau tréflé; sur le mur, les traces de deux baies romanes condamnées, et sous l'enduit, de peintures, qu'il serait peut-être facile de découvrir; — une chapelle vers S., dont la clé de voûte porte un écusson vide, enguirlandé de sculptures, avec une fenêtre identique à celle du chœur; — vis-à-vis autrefois, une autre chapelle, formant sacristie, aujourd'hui détruite; — tout autour un cimetière, où l'on inhuma jusqu'à la Révolution; — à 25 mèt. de l'église, une entrée de caveau, voûté en pierre, qui communique avec elle, reste sans doute des fondations de l'antique prieuré, dont tous les bâtiments, rasés pendant les guerres du XVIe s., avaient été reconstruits en 1676. L'église elle-même fut restaurée en 1751 par Jean Tournier, me architecte-maçon de Montreuil-B.

Le prieuré avait pour armoiries, concédées par brevet du 22 août 1698, *d'argent à la Madeleine de sable, la tête et les mains de carnation.*

Arch. de M.-et-L. H *Abb. St-Aubin*. Les titres du prieuré comprennent 8 volumes dont une pancarte originale du XIIe s. — Arch. commun. de Cizay et de Brossay. — Note Mss. de M. F. Robert, de Doué. — Cartul. de St-Aubin, Mss. 745. — *Chroniq. d'Anjou*, t. II, p. 99.

Madeleine (la), chapelle, cne de *Chaudefonds*, V. *les Croisettes*, près d'une petite fontaine, qu'on prétendait thermale et qui a peut-être donné son nom à la commune.

Madeleine (la), f., cne de *Corzé*, formant une suite de bâtiments agglomérés et comme un petit hameau, près le cimetière. Il n'y existe pas de chapelle.

Madeleine (la), cl., cne de *Gennes*. — Un très-beau *dolmen* en dépend au S. et tout auprès du bourg, composé de 10 pierres, — dont 3 en côté vers S., de 6 mèt. et 5 mèt. 20 de long. sur 2 mèt. de haut., la 3e de 2 mèt. sur 1 mèt. 50; — 3 vers N., de 5 mèt. 40 sur 2 mèt. 90, 3 mèt. 80 sur 2 mèt. et 2 mèt. sur 2 mèt. 50; — 1 transversale, formant le fond, de 3 mèt. 80 de long. sur 2 mèt. 40; — 3 pour le toit, dont la principale, de forme irrégulière, mesure 6 mèt. sur 6 dans ses plus grandes dimensions, et 0m,60 d'épaisseur; les deux autres, 6 mèt. sur 4 et 5 mèt. 30 sur 3 mèt. 30. — Le dolmen était précédé d'un petit vestibule et formait deux chambres dont la dernière est remplie actuellement par un four, — le tout ombragé d'un noyer. — Tout près, à l'angle du sentier qui y conduit et de la route de Doué, s'élevait au XIIe s. et jusqu'au XVIIIe s., un petit édifice ou oratoire dit de *la Pierre-Couverte, capella Petre Tecte juxta Genias*, où se réfugièrent pendant quelque temps les religieuses de Nyoiseau, expulsées d'Herbaud et dont le vocable, la Madeleine, s'attacha sans doute au monument antique qui lui avait jusqu'alors prêté son nom. On y a trouvé à l'entour des sépultures.

Madeleine (la), cne de *Morannes*, ancienne chapelle, au carrefour, sur le chemin de Châteauneuf, vers Juigné-la-Prée, détruite pour l'établissement de la gare actuelle. Tout auprès se trouvait l'ancien cimetière, où jusqu'à ces derniers temps on voyait la tombe de l'évêque Guill. Le Maire. — Elle était desservie jusqu'à la Révolution et avait pour titulaire en 1790 l'abbé Hudault, principal du collége de Chinon.

Madeleine (la), vill., cne de *Pouancé*; — vill., cne de *St-Hilaire-du-B.*, — et en partie de *Vihiers*, — avec anc. chapelle détruite; — cne de *St-Martin-de-la-Place*, anc. chapelle entre la rivière et la levée, vis-à-vis le Boumois, habitée au XVIIe s. par un ermite, frère Claude de Lagny, qui y décède en 1667, V. *Boumois*; — cne de *la Séguinière*. — Ancien logis restauré, attenant au cimetière, autrefois annexe du prieuré de St-Laurent-des-Gats, cne de la Romagne; — mon b. et f., cne de *Tiercé*; — (la Petite-), cne d'*Angers* O.; — f., cne de *Corzé*.

Madellain (*Alexandre*), « maître fondeur et « graveur », Angers, mari de Clémence Teillard. Son nom était inscrit au bas des épitaphes de René Breslay 1641 et de P. Boureau 1673 dans l'église St-Maurice. La ville l'employa en 1657 pour divers travaux, et l'Hôtel-Dieu en 1681 pour la gravure d'une plaque de cuivre et le portrait

Digitized by Google

du chanoine Brécheu. Sa signature figure sur un acte en 1661 (GG 174). — † le 7 mars 1695, âgé de 75 ans (GG 123). — Il existe au XVIIe s. à Angers une famille de maîtres chirurgiens du même nom, dont le premier connu, *René*, mari de Perrine Maussion, est dit en 1602 chirurgien du prince de Condé.

Madigné (*Pierre*), fils d'un artiste et qu'on voit déjà associé en 1770 avec Meslet pour la façon des torches du Sacre, est dit « graveur » en 1785 (GG 106) et « graveur sur bois » dans les *Affiches* du 4 pluviôse, qui annoncent sa mort le 1er nivôse an XIII, à l'âge de 60 ans.

Madonnière (la), f., cne de *Freigné*.

Mafois (les), ham., cne de *Bégrolles;* — donne son nom au ruiss. né sur la cne, qui coule du S.-O. au N.-E., afflue dans le Beuvron, au-dessous de la Bougouinière; — 2,600 mèt. de cours. — On l'appelle aussi le ruiss. de *Chanteloup* ou *des Mafois-de-Chanteloup*.

Mafrère (la), f., cne du *Lion-d'A*. — Anc. fief, relevant du Mas, dont est sieur Jean Lailler 1540 (C 105, f. 365), Paul Herpin 1607, Claude Herpin, écuyer, secrétaire de la duchesse d'Orléans, 1650, Louis-Hector Boguais de la Boissière 1786.

Magasins (les), f., cne de *Segré*.

Magaude (la), cne des *Ponts-de-Cé*. — *Le Pré, l'île à la M.* 1410 (St-Almand), près les Aireaux.

Magaudière (la), ham., cne de *St-Jean-des-M.* — V. *Cour-l'Abbé*.

Magelière (la), f., cne de *Soucelles*. — *La Mongelière* (Et.-M.).

Magenardus, abbé de St-Maur-des-Fossés, homme de haute race et abandonné aux vices du monde, est relégué par le roi Hugues à St-Maur-sur-Loire, alors réduit au rang de simple domaine, et y meurt vers 995. D. Bouq., X, 351-352.

Magistri (*Yves*), de Laval, frère mineur et ligueur forcené, a publié à Angers : *Baston de deffense et mirouer des professeurs de la vie régulière de l'abbaye et ordre de Fontevrault ou Chronique de l'ordre de Fontevrault*, etc. (Ant. Hernault, 1586, in-4o). Voir et corriger ci-dessus, t. I, p. 129, l. 16-20. C'est une traduction d'extraits de la *Vie de Robert d'Arbrissel* par Baudry, de son oraison funèbre par Léger et de deux traités insignifiants : *De Exemptione ordinis F.* et *Admonitio scitu digna ... omnibus ... visitatoribus monialium*, etc., V. pour les autres ouvrages et la vie de l'auteur, d'ailleurs étranger à l'Anjou, Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. III, p. 331, — Brunet, *Man. du Libraire*, etc.

Magneria. — V. *la Meignanne*.

Magrière (la), cl., cne de *Soucelles*.

Mahaire (la), cl., cne de *Chaudefonds* (Cass.).

Mahée (la), mon, cne de *Segré*.

Mahotière (la), cne de *Morannes*.

Maige (*Nicolas*), né à Nancy le 28 avril 1807, mais de bonne heure attiré en Anjou, travailla d'abord à Saumur dans une imprimerie, puis à Angers, où il avait fondé et rédigeait un petit journal, l'*Album Angevin*, au courant des nouvelles des lettres et du théâtre. On a de lui vers ce temps, entre autres brochures anonymes, *l'Eteignoir ou le Nouveau sceptre* (Angers, Cornilleau et Maige, 1844, in-8o de 8 p.). Lors de la fondation du *Précurseur de l'Ouest* (1840) la direction de l'imprimerie lui en avait été confiée, et quand la victoire de 1848 eut appelé à Paris Peauger et Adam, ses principaux rédacteurs, lui-même en accepta la tâche entière et ne les laissa pas regretter par la vivacité de sa verve, qu'animait une fine pointe de raillerie, et l'à-propos toujours prêt de sa polémique, inspirée de convictions sincères et d'une honnêteté incontestée. Au 2 décembre il eut le courage de protester énergiquement contre le coup d'Etat et de publier sa protestation en la signant. L'imprimerie fut saccagée et occupée militairement et le journaliste, jeté dans les casemates du château, dirigé sur un département frontière et interné. Par ces temps-là c'était une clémence, qu'il dut à l'estime profonde, — j'en ai recueilli le témoignage du préfet même, M. Vallon, — que son caractère droit et loyal et sa franche bonté inspiraient même à ses adversaires politiques. Dès qu'il reprit sa liberté, il trouva quelque temps un emploi dans l'imprimerie Chaix, à Paris, puis essaya de tenter une fortune nouvelle en Amérique. Il en revint bientôt, brisé par la fièvre et épuisé. Appelé à Angers pour prendre part à la rédaction nouvelle du journal *l'Ouest*, il lui fallut enfin quitter la plume, puis, sous le coup de la paralysie envahissante, renoncer même à dicter le travail du jour. Il y est mort le 1er mars 1875. — *Le Patriote* des 4 et 5 mars reproduit les discours prononcés sur sa tombe par MM. Marchand et Trouessart.

Mail (le), cl., cne de *Vaulandry*, où se trouvait le mail seigneurial de Turbilly (E 1367).

Maillard. — V. *les Granges-en-Gohier*.

Maillard (.....), docteur-médecin, protestant, Saumur, 1594.

Maillard (*Pierre*), né à Angers et pourvu d'abord d'une chapellenie à Avrillé, fut rappelé en 1659 par Henri Arnauld de Paris, où il se disposait à entrer aux Lazaristes, et attaché au Séminaire, pour succéder en 1664 dans la direction à J. Boury. Il fonda à Angers une congrégation de Filles de la Propagande du titre de la Trinité, qui avait pour but de servir les hôpitaux et de faire la petite école — et mourut le 1er juillet 1692. Il avait écrit des livres de plain-chant pour les offices d'Anjou, avec vignettes et devises « également ingénieuses », ouvrage en trois volumes, estimé de son temps d'un grand prix.

Grandet, *Hist. du Sémin.*, Mss. — Note Mss. du P. Lelasseux.

Maillarderie (la), cl., cne de *Chazé-Henri*; — ham., cne de *Vézins*. — Y naît un ruisseau qui en prend le nom, coule du S. au N. et se jette dans l'Evre en face Plassard, séparant dans tout son parcours de 2,500 mètres les communes de Vézins et de Nuaillé. — On l'appelle aussi *ruiss. de l'Eperonnière;* — ham., cne de

Digitized by Google

Charcé. — Anc. fief et seigneurie relevant de la Motte-Augirard. — En est sieur Jean du Pineau 1413, Franç. de Blayes 1487; — Pierre de la Fontaine, son gendre, 1498, René de la F. qui vend le 19 mai 1540 à Louis Thorodes, Charles Petit, mari de Charlotte Thorodes, 1617, Guy Petit 1663, Pierre-Sauveur Coquet, par acquêt du 29 septembre 1696, Renée-Françoise Germain, veuve Cassin, par acquêt du 3 mai 1768, la marquise de Maillé 1778, an XII (Notes Raimbault); — f., c^ne de *Fontaine-Milon*. — *L'Herbergement de la M. alias Belessart* 1454 (E 554); — à Jamet Maillard en 1554, Guill.^e Lefèvre 1460, n. h. René Moreau 1561, Jean Le Carbonnier 1610, René Duplessis de Souvigné 1667 (E 554-159); — f., c^ne de *Huillé*. — En est sieur Louis Chesneau 1634, Pierre-Guill. Hullin, chevalier; — f., c^ne de *Meigné-le-V*. — Ancien logis au centre de larges douves vives. — Y résident Jeanne de Tubouille 1564, n. h. Yves Debro, écuyer, 1586, Math. D. en 1621, dont la femme d^lle Aimée Mocquet y meurt le 13 mai et est inhumée dans l'église, « en la place de « l'oratoire dudit sieur »; — f., c^ne de *Nuaillé*, 1671; n'existe plus.

Maillardières (les), ham., c^ne de *Marcé*, formé d'un groupe de vieilles fermes, au sortir de Beauvau.

Maillards (les), ham., c^ne de *Jumelles*.

Maillé, ham., c^ne de *Bocé*. — Ancien fief, dont est sieur René Gandouin 1581, Pierre Hirly de la Gaste 1719, qui relevaient du Plessis en Meigné.

Maillé (le), f., c^ne de *Querré*. — *Maillé* (Cass. et Et.-M.). — *Malle*, — *Adelardus de M.* 1104-1120 (Cart. du Ronc., Rot. 2, ch. 78); — (le Grand-), f., c^ne de *Querré*. — Anc. fief et seigneurie relevant de Châteaugontier, avec m^on noble et chapelle fondée du titre de la Passion. — En est sieur Jean de la Vaisousière 1447, Julien de la V. 1539, qui l'échange le 13 août 1542 à Math. de Montalais contre le tiers de la seigneurie du Parc-d'Avaugour. Elle passa de nouveau par acquêt en 1551 à Macé Goybault, en novembre 1599 à Guill. Bautru de Cherelles. — En est sieur Vincent Desnos 1655, R. Gohin en 1700; — (le Petit-), f., c^ne de *Querré*, m^on noble, relevant du Grand-Maillé; — en est sieur n. h. Jean Nepveu 1539, Ant. Nepveu, chevalier de l'ordre du roi, baron de Charné, 1573 (E 3478).

Maillé (*Simon* de), fils de Guy de Maillé et de Jeanne de Louant, né au château de Brézé en 1514, étudia au collége de Navarre, puis revint embrasser la vie monastique en l'abbaye du Louroux. La protection de Diane de Poitiers, sa parente, lui valut en 1553 l'évêché de Viviers, et avant même qu'il eut pris possession, il était appelé par bulles du 24 juillet 1554, à l'archevêché de Tours, où il fut reçu le 15 février suivant. Il fut gratifié de plus des abbayes de l'Ile-Dieu en 1561 et du Louroux vers 1574. — Le nouveau prélat déploya le plus grand zèle pour la discipline et une ferveur de piété qui le désignait dans ces temps agités au premier poste de combat. Néanmoins il eut à défendre personnellement sa longue barbe contre les remontrances des chanoines de St-Gatien de Tours et la lettre qu'il leur en écrit, pour justifier cette habitude prise, est très-curieuse. En 1557 il assista aux Etats de Paris, puis au Colloque de Poissy en 1561. A peine était-il de retour que les huguenots saccagèrent sa cathédrale et son évêché (2 avril 1562). Il se réfugia dans son domaine de Vernou et bientôt, forcé de fuir, suivit en Italie le cardinal de Lorraine et assista au Concile de Trente. Rentré en France, trouvant les partis déchaînés, il se retira à peu près à demeure en Anjou, et sans abandonner la direction de son clergé ni sa part des affaires publiques, se livra selon son goût aux lettres et à l'étude. Dès 1558 il avait publié une traduction latine de 24 homélies de St Basile (Paris, in-4°). On a aussi de lui un *Discours au peuple de Touraine* (1574, in-16), sans compter « beaucoup de beaux traités « de théologie de sa façon », dit Bruneau de Tartifume, qui se sont perdus. Ses poésies latines et françaises, toutes trempées des grâces classiques, et ses lettres étaient précieusement recherchées. Cl. Ménard en possédait un recueil considérable, qu'il avait confié au marquis de la Flocelière et qui, à sa mort, fut détruit. Le prélat avait fait sa demeure ordinaire, non de Brézé, comme il est dit partout, mais de Lambroise, V. *ce mot*, qu'il transforma de fond en comble, et c'est là qu'une nuit il faillit périr sous l'écroulement des bâtiments neufs, d'où plusieurs de ses domestiques furent retirés morts ou blessés. — En 1583 il réunit un Concile provincial, qui, chassé de Tours par la peste, fut transféré en septembre à Angers et promulgua une série de décisions remarquables, notamment la création dans chaque diocèse d'une école secondaire ou Séminaire ecclésiastique, dont l'établissement devait être réalisé dans le délai de trois ans, — et la réformation du Bréviaire. L'archevêque soumit tous ces actes à l'approbation du pape et en publia lui-même le Recueil sous ce titre : *Synodi provincialis Turonensis, partim Turoni, mense maio, partim Andegavi mense septembris, anno Domini MD.LXXXIII habitæ, Decreta* (Parisius, ap. E. Beysum, 1585, in-8°). — La même année une traduction en fut donnée par Simon Gallant (Ib., in-8°). — Maillé mourut à Lambroise en 1597, suivant tous les auteurs, mais d'après les actes mêmes de la paroisse le 11 janvier 1596, âgé de 82 ans. Ses entrailles furent inhumées le 13 dans l'église paroissiale de Saint-Sulpice-sur-Loire, — son cœur dans l'église de Milly-le-Meugon, — son corps dans la cathédrale de Tours. — Un portrait est conservé de lui au château de Jalesne, V. *ci-dessus*, p. 393. — Un autre a été gravé pour les *Pandectes* de Cl. Ménard, par Stuerhelt; — un autre dans Maan, p. 67. — Une singulière rectification proposée au *Gallia Christ.* par l'abbé Chevalier (*Comptes de Chenonceaux*, p 207), prétend notre archevêque originaire non de Brézé mais de Brizay (Indre-et-Loire), où il le fait mourir, par une double et incontestable erreur.

Maan, *Hist. Eccl. Tur.*, p. 196-203.—Hauréau, col. 135.

Digitized by Google

— D. Chamard, *Vies des Saints*, t. II, p. 402. — Pocq. de L., Mss. 1068. — Arch. comm. de St-Sulpice-sur-L. Et.-C. — Brun. de Tart., Mss. 870, f. 1132. — Cl. Ménard, Mss. 875, t. I, p. 65. — Sc. de Ste-Marthe, *Eloges*, l. IV. — Labbe, *Concil.*, t. XV, col. 1001-1067. — Carreau, *Hist. de Touraine*, Mss. 1217 de la Bibl. de Tours. — Leclerc de Boisrideau, *Hist. des Arch. de Tours*, Mss. Ib. — Note Mss. de M. Nobilleau.

Maillé (*Simonne* de), fille de Claude de Maillé-Brézé, tué à Coutras, et de Robinette Hamon, née le 4 décembre 1578, est reçue religieuse au Ronceray d'Angers en 1586 et abbesse en 1589 par la résignation d'Yvonne de Maillé, sa tante. — Elle meurt le 11 août 1646, après s'être démise dès 1642 au profit de sa sœur Yvonne, qu'elle s'était attachée comme coadjutrice. — Elle avait rétabli la règle stricte et la discipline la plus sévère, longtemps interrompues par les guerres, et fait décorer ou reconstruire les cloîtres de l'abbaye, le chœur de l'église et la chapelle de l'abbesse, où elle fut inhumée. Tous ces travaux étaient achevés dès 1627, au témoignage de Louvet. — On lui doit aussi un *Bref des festes et offices propres de l'abbaye de Nostre-Dame-de-la-Charité d'Angers, ordre de St-Benoist* .... (Angers, Ad. Mauger, 1637, un vol. in-4°, en deux parties).

Mss. 756, f. 125; 762, p. 119; GG 222. — Louvet, dans la *Revue de l'Anjou*, 1856, t. I, p. 323. — Brun. de Tart., Mss. 875, f. 273.

Maillé-Brézé (*Urbain* de), fils de Charles de M. et de Jacqueline de Thévalle, né à Brézé le 30 mars 1598, épousa, n'ayant pas vingt ans, le 25 novembre 1617, Nicole du Plessis-Richelieu, *la grande Nicole*, comme on l'appelait, sœur puînée du cardinal de Richelieu, qui allait rétablir la fortune de la famille. Le 16 octobre 1619 Brézé accompagnait à Angers la reine Marie de Médicis. Le 25 septembre 1620 il fut nommé capitaine de ses gardes, et successivement le 27 avril 1623 chevalier des Ordres, le 14 novembre 1625 conseiller d'Etat et privé, mestre de camp le 18 septembre 1627, et le surlendemain capitaine des gardes du corps du roi. — Il lève cette année un régiment d'infanterie, prend part au siége de la Rochelle, aux combats du Pas-de-Suze et de Carignan, aux siéges de Privas et d'Allais, est créé maréchal de camp le 11 septembre 1630 et le 5 janvier 1632 reçoit une mission extraordinaire auprès de Gustave-Adolphe. Il ne s'agissait de rien moins que de lui faire accepter la médiation de la France. Les débris conservés de la correspondance de notre diplomate témoignent qu'il ne manquait ni de finesse ni d'une honnête fermeté. De retour il assiste à la rencontre de Castelnaudary (septembre 1632), est nommé le mois suivant maréchal de France (28 octobre 1632), gouverneur de Calais et chevalier du St-Esprit (4 mai 1633). Mis avec La Force, à la tête de l'armée d'Allemagne (12 octobre 1634), il occupe Heidelberg, passe en 1635 dans les Pays-Bas, prend Spire et remporte sur les Espagnols la victoire décisive d'Avein (20 mai) que les revers de Picardie rendent stérile. Richelieu l'emploie alors avec Charnacé à raffermir l'alliance du Stathouder, puis aux conférences de Munster et d'Osnabruck qui devaient préparer la paix européenne. En avril 1638 le diplomate est rappelé à l'armée des Pays-Bas, mais de nouveau en partage avec La Force et par surcroît avec Châtillon. Blessé de cette défiance, il refusa d'être « bête d'attelage » et partit pour son gouvernement d'Anjou, où Richelieu blessé le tint relégué pendant trois ans. Le mariage de sa fille Simonne rétablit sa faveur (1641). On le voit reparaître aussitôt après avec le commandement de l'armée du Roussillon, puis en Picardie, où il prend Lens et Bapaume, puis en Catalogne, où l'occupation de Barcelone lui vaut le titre de vice-roi (17 octobre 1641). Mais la mort de son puissant protecteur le rend à sa retraite de Milly. — Dès 1626 il avait obtenu le gouvernement du Saumurois qu'il conserva jusqu'à sa mort, et le 19 septembre 1636 le gouvernement de l'Anjou, dont il se démit en 1649. — On s'est plu, sur la foi surtout de Tallemant, à le peindre d'une humeur fantasque et bizarre, d'esprit hautain et tyrannique; mais ses contemporains, qui l'ont approché, rendent, comme ses lettres et ses actions mêmes, un autre témoignage de son caractère fier et énergique, ouvert aux amis, rude aux ennemis, répugnant à toute face hypocrite, ombrageux par suite et hautain; d'ailleurs d'esprit délié et non sans culture et dont les lettres, d'après De Noyers, passaient pour ce qu'on avait « jamais veu de mieux raisoné, de plus judicieux, « de mieux couché par escript » (E 3251). En ses derniers temps le manoir, perdu au milieu des bois et qui s'était animé, durant les années de sa jeunesse, par un théâtre et des réunions brillantes de noblesse, peu à peu déserté, devint vide et triste, quand la grande Nicole fut morte folle à Saumur le 30 août 1636, sa fille tristement mariée au prince de Condé et l'unique héritier du nom, Armand, tué à Orbitello (1646). Nulle autre distraction que des chasses sans fin ni trêve, avec une compagnie entière de gens d'armes à travers le pays dévasté. Au château s'était établie en maîtresse dès 1630 « la Dervois », comme on l'appelait, V. *ce nom*, qui gouvernait plus que de raison le maître et « disposa de sa fortune, « dit Lenet, jusqu'au dernier jour de sa vie ». — Le maréchal y mourut le 13 février 1650, au moment où il revenait pour prendre ouvertement parti dans la Fronde, — regretté de peu de monde, ami pourtant des gens de lettres, de Ménage entre autres qui le tenait au courant des nouvelles de Paris, et surtout du ministre Amyrault, à qui, en mourant, il demanda les prières publiques du Temple de Saumur. — Son portrait peint est conservé à Jalesnes, — un autre à Angers dans le cabinet Mordret; — deux autres encore gravés, l'un sans nom d'artiste, l'autre qui le reproduit, signé : *Moncornet 1658*.

Arch. de M.-et-L. E 3250. — Arch. mun. de Gennes Et.-C. — Anselme, *Hist. gén. et chr. de la Maison de Fr.*, t. VII, p. 498. — *Correspondance* de Richelieu — et de Mazarin, dans les *Docum. inédits*. — Aubéry, *Hist. de Richelieu*. — *Mém. de Richelieu*, coll. Petitot, t. XXIX, p. 211. — Montglat, t. XLIX, p. 203. — Bassompierre, t. XIX, p. 389. — L'abbé Arnault, t. XXXIV, p. 283. — Tallemant des Réaux. — Lenet, t. IV, p. 208-210 — et autres mémoires du temps. — *Revue de l'Anjou*, 1870, p. 289-314, art. de M. Eusèbe Pavie. — *Maine-et-Loire*, 30 mars-6 avril 1843, art. de

Digitized by Google

M. Godard-Faultrier. — Jal, *Dict. crit.*, p. 280. — *Répert. archéol.*, 1863, art. de M. Raimbault. — *Le maréchal de Brezé d'après sa correspondance inédite*, art. de Huillard-Bréholles, dans la *Revue Contempor.*, 2e série, t. XXXIV, p. 714. — *Lettres et instructions adressées en 1635 au maréchal de Brezé* (Bibl. Nat., anc. fonds Franç. 3758; — d'autres sont aux Arch. du Ministère des Affaires étrangères. — L'admirable collection qu'en possédait le château de Milly a été dispersée à toute main ou vilainement détruite.

Maillé-Brézé (*Armand-Jean* de), fils du précédent, né le 18 avril 1619 à Milly, y fut tenu sur les fonts le 28 octobre par son oncle Armand-Jean Duplessis de Richelieu, évêque de Luçon, qui prit soin de le faire élever. Dès l'âge de 15 ans le jeune homme levait un régiment d'infanterie à son nom et débuta dans la campagne de Flandres (1636). Le 20 mars 1639, il fut nommé grand maître des galères et en 1640 appelé au commandement de la flotte dite du l'onant. Le 22 juillet il atteignait près Cadix la flotte espagnole, et détruisait, avec le vaisseau amiral, trois de ses plus forts galions. En 1641 il fut chargé d'une mission extraordinaire en Portugal. — Le 5 décembre suivant, il obtenait le grande maîtrise et intendance générale de la Navigation. — Le 7 janvier 1642, il prêta serment comme gouverneur de l'Aunis et de la Rochelle, et quelques jours après il héritait du cardinal Richelieu le duché-pairie de Fronsac. Mais dès le mois de mai de cette année, il avait repris la mer. Le 30 juin il rejoint la flotte espagnole, et, après deux jours terribles de combat, la force à la retraite. En 1643 il rendit à la reine sa charge de l'amirauté mais en conservant le commandement de la flotte, et remporta de nouveau une double victoire les 9 août et 4 septembre, en vue de Carthagène, où l'ennemi perdit 8 vaisseaux, dont le vaisseau amiral de Naples et 3,000 marins. Deux médailles furent frappées en l'honneur de ces succès qui semblaient présager à la marine française l'empire des mers, *omen imperii maritimi*, comme porte la légende de l'une d'elles. Après avoir pris part au blocus de Tarragone en 1645, le jeune duc, nommé lieutenant général (28 février 1646), fut appelé à commander, avec le prince Thomas de Savoie, l'armée qui opérait sur les côtes de Toscane. Il prit la mer le 20 mai pour investir Orbitello et le 14 juin venait de forcer à la retraite, après un combat opiniâtre livré en vue de Télamont, la flotte de secours, quand il fut tué par un boulet de canon. Son corps fut rapporté à Milly et inhumé dans l'église le 25 août. Son épitaphe, composée par Benserade, s'y lisait sur son tombeau. Dès le 5 juillet un service solennel fut célébré à St-Maurice d'Angers et son Eloge prononcé par le P. Bonichon, de l'Oratoire. Son portrait a été gravé par Stuerhelt pour les *Pandectes* de Cl. Ménard; il en a été fait en 1861 un tirage pour le *Répert. arch.* Un autre a été gravé pour l'ouvrage du chevalier de Beaulieu et fait partie de la calcographie du Louvre, n° 4006. Il figure aussi peint sur toile dans un salon du château de Jalesne; — et dans la salle des amiraux au Musée de Versailles, où trois toiles de Gudin représentent les combats du cap St-Vincent, de Carthagène et d'Orbitello. — Le Musée d'Angers possède un jeton, à son nom et à ses armes, portant, au revers, des vaisseaux en pleine mer avec la légende : *Regina quod optas*, et la date : *1646*.

Arch. comm. de Gennes, Et.-C. — Jal, *Abr. Duquesne*, t. I, p. 105-156. — *Répert. archéol.*, 1861, p. 1, art. de P. Béclard. — La Barde, *De Rebus Gallicis*, l. I, p. 56-59. — *Correspondance de Mazarin*, t. I, p. 401. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 502. — Dumesnil, Mss. 658, p. 123. — Anselme, *Hist. des grands officiers de la Couronne*. — Tallemant des Réaux. — Le P. Lelong, n° 22194. — *Catal. du Musée monétaire*.

Maillé-Brézé (*Claire-Clémence* de), fille du maréchal Urb. de M.-B., née à Brézé le 25 février 1628, fut confiée en 1635, après la mort de sa mère, aux soins de Mme Bouthillier, femme du surintendant, c'est-à-dire, sous la tutelle directe de Richelieu, son oncle. C'est tout au plus s'il lui fut montré à lire et à écrire. En revanche, elle avait à peine 13 ans que le cardinal la donnait d'autorité pour femme (7 février 1641) au jeune Louis de Bourbon, duc d'Enghien, alors amoureux ailleurs et qui protesta, par acte en forme, mais inutilement, contre cette violence. La jeune épouse devint ainsi non-seulement pour son mari mais pour tout son entourage un objet d'adversion et de mépris. Par ordre aussi un rapprochement eut lieu, après plusieurs années, entre le prince et la princesse qui eut la joie de lui donner un fils. Un autre éclat, qui la mit en pleine lumière, fut sa conduite étonnante d'audace et de résolution, lors de l'arrestation de son mari, son énergie à tenir la campagne, ses lettres à tous amis et ennemis, son activité infatigable, son ardeur à la lutte, son éloquence même qui se révèle à tout danger et domine les menaces populaires. Condé, un moment touché, lui en écrivit de sa prison, mais à peine libre, oublia sa dette de reconnaissance. Délaissée, malade deux fois à en mourir, puis oubliée, l'héroïne d'un jour se trouve désignée tout à coup par un scandale à la persécution implacable. Deux officiers de sa maison se prennent de querelle ; elle est blessée en les séparant (13 janvier 1671) et la malignité publique y voit, — non sans vraisemblance peut-être, — le dénoûment troublé de quelque distraction plus tendre. Un ordre de Condé fit transporter à Châteauroux (20 février) la princesse, qui dut avant son départ consentir l'abandon à son fils de toute sa fortune, sauf une infime pension. Elle y fut tenue à peu près en prison, sans relation aucune avec le monde, et ignorant encore, quand elle y mourut, qu'elle était veuve depuis sept ans. — Son portrait existe au château de Jalesne et a été gravé successivement par Hollander, Daret 1653, Boutals, de Jode, Humbelot, et à trois fois par Moncornet, dont un de 1663. On connaît aussi le bel émail de Petitot de la collection du Louvre, reproduit en 1862 par Ceroni.

Mémoires de Mlle de Montpensier, IV, 254. — *Mém.* de Lenet — et de Mme de Motteville. — *Correspondance* de Bussy-Rabutin, 25 février 1671. — *Lettres* de Mme de Sévigné, t. II, p. 39-40, 45, 49, 97; t. VIII, 5. — Walckenaer, *Mém. sur Mme de Sévigné*, t. V, p 399. — *Mém.* de Coligny-Saligny, p. 25-30. — *Journal* d'Olivier d'Ormesson. — Asselineau, *Vie de Cl.-Cl. de Maillé-Brézé* (Paris, Techener, 1872, in-12 de 125 p.).

Maillé de la Tour-Landry (*Charles-Henri-François*, marquis de), né à Jalesnes le 31 mars 1755, colonel de cavalerie avant 1789,

Digitized by Google

chevalier de St-Louis et de St-Lazare, commandait en 1790 la garde nationale de Vernantes, puis est nommé administrateur et membre le 12 prairial an VIII du Conseil général, qu'il préside en l'an XI et où il siége jusqu'au 28 juillet 1824. — Il était en 1812 aide-de-camp du général Gouvion-St-Cyr et se signale aux combats de Polotsk (16-17 août). Maire de Vernantes du 25 mai 1821 à juillet 1830, il y meurt le 6 janvier 1845.

Maillé de la Tour-Landry (*Michel-François* de), prêtre du diocèse d'Angers, chanoine chefcier de la cathédrale de Chartres et vicaire général de l'évêque, est nommé en octobre 1729 abbé de St-Pierre de Lesterp au diocèse de Limoges.

D. Houss., XXIe, p. 824.

Maillée (la), f., c[ne] d'*Andard*; — ham., c[ne] de *St-Hilaire-du-B.* — En est sieur Gabriel Leroy 1725.

Maillère (la), f., c[ne] de *Seiches*; — (la Haute-), f., c[ne] de *la Jumellière*.

Maillet, f., c[ne] d'*Angers* O. — *Mayet* (Cass.). — *Le lieu et closerie de Mayet* (St-Aubin, t. XI). — *Le Grand Mayette* (E 3862). — Domaine composé de 3 maisons au XVIe s., appart. en 1752 à Pierre Jarry; — acquis en 1595 par Jean Langevin de Nic. Grimaudet, marchand, qui le tenait de n. h. Fiacre Gourreau; — en 1737 Berthelot de la Rainière, qui vend à Jeanne Charruau, veuve Rouard, — et sa fille, veuve Humeau, à Math. Rouillard le 4 décembre 1768; — (le Petit-), cl., c[ne] d'*Angers*, dépendance du Chapitre St-Pierre d'Angers, sur qui elle est vendue nat[t] le 18 octobre 1791.

Maillet (*Jean*), rebouteur de membres, à Brissac, venait chaque semaine à Angers, le samedi, « servir les manans et habitans à renouer « les membres et ossemens rompuz ou conrégez « et donner plusieurs remèdes à la santé des per« sonnes. » — La ville lui accorda le 20 février 1501 une gratification de 60 s. « pour lui donner « couraige de venir encores au temps à venir. »

Maillets (les), ham., c[ne] de *Chênehutte-les-T.* — *Les Moellets* 1782, — où se trouvait à cette date la plus importante cave d'exploitation, qui menaçait même l'église et pour cette raison dut être interdite.

Mailloche (la), m[in], c[ne] de *Grézillé*, 1696.

Maillocheau (*Jean-Baptiste-Joseph*), fils d'Augustin M., docteur-médecin, et de Marie-Anne Gauthier, né à Clisson (Loire-Inférieure) le 2 mars 1768, commença ses études au collége de Beaupréau, les termina à Tours, puis entra chez un procureur de Nantes pour s'initier à la procédure, qu'il déserta au profit de la médecine. Il fut reçu docteur en l'Université d'Angers le 9 janvier 1792 et s'y fixa dès lors définitivement, marié déjà depuis quelques jours à peine (décembre 1791), à la Bougonnière près Montaigu, avec sa parente Jeanne-Françoise Bellouard. Partisan prononcé de la Révolution nouvelle, il figure aux premiers rangs des *Amis de la Constitution* et s'emploie à plusieurs reprises en diverses missions actives. Le 15 mai 1793 il fut élu membre du Comité de surveillance. — Un ordre du Comité révolutionnaire daté du 9 septembre 1793 à 4 heures du matin, le mit en arrestation sous l'accusation d'avoir voulu soulever le peuple et marcher sur Paris. Il s'agissait de l'adresse du 31 mai à la Convention. Conduit à pied à Amboise, il obtint, à force de réclamations, d'être traduit au tribunal révolutionnaire de Paris. Il en revint à peu près découragé, mais absous par le même jugement du 26 germinal an II, qui condamnait Dieusie et Brevet de Beaujour. — L'influence de La Révellière-Lépeaux le fit nommer en messidor an II médecin des prisons d'Angers. Un brevet du 20 ventôse an IV l'attacha à l'armée des côtes de Brest. En l'an V il remplissait les fonctions de secrétaire de la Société de Médecine et inaugurait un enseignement dont la charge lui fut continuée en 1807, lors de la création de l'Ecole secondaire. Mais il ne put se consoler de la mort de son fils Auguste, emporté auprès de lui en 1813 par le typhus dans le service encombré de l'hôpital militaire de St-Nicolas, et donna sa démission en 1819. Un arrêté du 4 septembre, sur la demande expresse des professeurs, ses collègues, lui conféra le titre d'honoraire, avec voix consultative aux réunions. Retiré dans une propriété qu'il possédait à la Haie-Longue, il y est mort le 16 décembre 1847 — et sa veuve le 18 juin 1852. — Les Archives de M.-et-L. possèdent de lui un mémoire Mss., contenant le *Résultat des expériences faites dans l'Hospice Civil sur trois nouveaux modes de traitement de la gale* (1813).

Arch. de M.-et-L. Séries L et M. — *Mém. de la Soc. Acad.*, 1864, p. 253, art. de Vict. La Révellière. — Vial, *Ligue*, p. 52.

Maillochère (la), faubourg de *Cholet*, autrefois sur la paroisse St-Melaine.

Maimberte, f., c[ne] de *Huillé*. — Anc. fief et seigneurie avec m[on] noble, dont est sieur n. h. François du Breil 1582, Suzanne Ogeron, veuve de René Dubreil, écuyer, 1627, n. h. Math. d'Estriché 1675, 1690, Suzanne-Franç. de Broc 1748.

Maimbertière (la), cl., c[ne] de *Huillé*. — Anc. dépendance de la mense conventuelle de St-Serge d'Angers.

Maimbeuf (Saint), — en latin *Mannobodus*, *Magnobodus*, — né vers 574 le jour des Rois, — non à Angers, comme le dit Hiret, — mais plutôt dans la Vallée, aux environs de Brain ou d'Andart, reçut jeune encore la tonsure des mains de St Lézin, qui lui confia la direction du monastère et de la paroisse de Chalonnes-sur-Loire, et quelque temps après l'envoya en mission à Rome pour obtenir du pape des reliques de St Jean-Baptiste. A son lit de mort même, Lézin le désigna au clergé et au peuple comme son successeur (vers 608-610); mais à en croire une addition de Marbode, il faudrait admettre que Cardulphe fut élu à sa place. Maimbeuf siégeait au moins en 610 et assista en 625 au concile de Reims. Sa vie austère, son énergique activité, son ardeur constante à visiter les pauvres lui méritèrent la vénération populaire. Comme St Lézin et tout auprès de son église de St-Jean, il fonda aussi, pour se recueillir à l'aise, un petit monas-

Digitized by Google

tère avec église, dédiée à St Saturnin, qu'après sa mort le peuple consacra aussitôt à son nom. V. t. I, p. 58. Il y fut inhumé le 16 octobre vers 655-660. Ses reliques, déposées un siècle plus tard dans une châsse précieuse, furent de nouveau en 1524 l'objet d'une translation solennelle. Sa fête se célèbre le 16 octobre. — Sa vie a été résumée au XIIe s. par Marbode, évêque de Rennes, d'après une légende antérieure, qu'ont publiée les nouveaux Bollandistes. — Elle se lisait, racontée en vers français, encore au XVIIe s., dans son église où Bruneau de Tartif. l'a transcrite. — C'est à St Maimbeuf lui-même que nous devons la Vie de St Maurille. Il la rédigeait, comme il nous l'apprend, sans prétendre au beau langage, la 10e année de son épiscopat, *ordinationis*, la 36e du règne de Clotaire et sur des mémoires trouvés chez un vieux prêtre du nom de Justus.

Boll., *Acta SS.*, Oct., t. VII, p. 940. — *Hist. litt.*, t. III, p. 573 et t. XV, p. 628. — *Rev. de l'Anjou*, 1854, t. I, p. 37. — D. Chamard, *Vies des Saints*, t. I, p. 315. — Hauréau, col. 550. — Roger, p. 60-63. — Cl. Ménard, Mss. 875, t. I, p. 38. — Brun. de Tart., Mss. 671, p. 307. — *Ann. Bened.*, t. I, p. 389.

Maimeinias. — V. *le Mou*.

Main (*Jean*), me brodeur, Angers, † avant 1624.

Maineloux (le Grand-), mon b., cne de *Tiercé*; — (le Petit-), cl., cne de *Tiercé*.

Main-de-Bois (la), men et cl., cne de *St-Silvin*.

Main-de-Fer (la), f., cne de *Montreuil-s.-M.*

Maindronnière (la), f., cne de *St-Rémy-en-Mauges*.

Maine (la), nom contracté de la rivière de la Mayenne, V. *ce mot*, qui lui est particulièrement appliqué à partir de sa jonction avec la Sarthe, grossie du Loir, jusqu'à son confluent dans la Loire. On dit pourtant *Juigné-sur-Maine*, *Grez-sur-Maine*, *Montreuil-sur-Maine*, — et *Maine-et-Loire*, pour remplacer la dénomination primitive de *Mayenne-et-Loire*.

Maine (la Petite-), ruiss. né dans les Deux-Sèvres, traverse Epieds, coule parallèlement à la Dive et s'y jette, non pas près Déniau, comme l'indiquent les cartes, mais sous le min de Baffou, cne de Brézé; — 4,660 mèt. de cours.

Maineuf (le Grand-), vill., cne de *Genneteil*. — En est sieur n. h. René Lebloy 1651.

Mainf.., Maing... — V. *Minf.., Ming...*

Mainferme (*Jean* de la), prêtre, religieux de l'ordre de Fontevraud, professeur en théologie, 1684, visiteur de la province de Bretagne, mort en 1693, est connu par son ouvrage en l'honneur de Robert d'Arbrissel : *Clypeus nascentis Fontebraldensis ordinis contra priscos et novos ejus calumniatores* (3 vol. in-8o, le 1er publié à Saumur en 1684, le 2e à Paris en 1688, retardé par de longs voyages de l'auteur qui s'en excuse, le 3e très-rare). C'est d'ailleurs une seconde édition remaniée et complétée du livre qui avait paru en 1672 sous ce titre : *Dissertationes in Epistolam contra Robertum de Arbrissello* (Saumur, in-8o). — L'auteur y réunit tous les témoignages qui recommandent la mémoire du fondateur de l'ordre et le défend maladroitement contre les lettres de Geoffroy de Vendôme et de Marbode. — Sa signature figure à un acte du 20 décembre 1685 sur les registres de l'Et.-C. de Fontevraud.

Mainie (la). — V. *la Moinie*.

Mairiacus. — V. *Miré*.

Mairie (la), f., cne de *Genneteil*, — acquise le 18 avril 1336 de Joubert de Chenu par le Chapitre de St-Martin de Tours, sur qui elle fut vendue natt le 27 mai 1791; — donne souvent son nom au ruiss. des Tuiles; — f., cne de *Pellouailles*. — *La Mairerie* (Cass.), suivant l'orthographe et la prononciation angevines.

Maison (la), ham., cne de *Noellet*.

Maison (la Grande ou la Grand-), f., cne d'*Antoigné*; — f., cne de *Baracé*. — En est sieur n. h. Franç. Caillot (Et.-C.) 1697, 1746, dont l'épitaphe se lit encore dans le cimetière; — f., cne de *Baugé*; — anc. gentilhommière dans le bourg de *Beaucouzé*, appart. au XVIIe s. à la famille Guilbault; — en 1723 à n. h. Pierre Saureau; — f., cne de *Bécon*. — Anc. auberge sur l'ancienne grande route d'Angers à Rennes, où la tradition prétend que s'arrêta Jacques II d'Angleterre. — Elle porte inscrit sur une pierre : *Pierre Bodard*, 1645; — ham., cne de *la Bohalle*; — f., cne de *Brain-sur-A.*; — f., cne de *Broc*, à 100 mèt. des Mousseaux, vieux logis à portail ogival ainsi que la charpente. La tradition prétend qu'il y fut tenu un prêche, et une main récente a gravé sur le portail : *Temple de Calvin*, 1611; — f., cne de *Chalonnes-sous-le-L.*; — f., cne de *Chazé-Henri*; — f., cne de *Cheffes*; — ham., cne de *Contigné*; — ham., cne de *Cossé*; — cne de *Courchamps*, V. *Mihervé*; — f., cne de *Cuon*. — Anc. mon noble, dont est sieur Pierre Delaunay 1706, qui y meurt le 28 novembre 1719; — ham., cne d'*Ecouflant*. — Il y existe une source ferrugineuse intermittente; — f., cne de *Faveraie*. — Une seconde maison y a été bâtie vers 1860 reproduisant, d'après les dessins de M. Cesbron-Lavau, la façade d'une maison de Nuremberg; — f., cne de *Faye*. — *La Fontaine Gasnier* 1619. — *La Fontaine Grandmaison* 1693, 1774 (Ch. de Brissac). — Vieux logis du XVIe s. avec cour enclose de murs et autrefois de douves pleines d'eau, en partie comblées, que traversait un pont de pierre; — appart. au XVIe s. à la famille Gohier; — ham., cne de *Fontaine-Guérin*. — *Le lieu et mét. de la Gr. M. anciennement dit la Graffinière* (Terrier de Font.-Guér.). — En est sieur Jean Renou 1470, Ambroise Raimbault 1500, le seigneur de Lavau au XVIIe s.; — anc. logis dans le bourg de *Freigné*. — En est sieur n. h. Louis Garreau 1613, 1620, — n. h. André Bongérard 1756; — cne de *Genneteil*, domaine des Fontévristes de la Flèche, vendu natt le 7 avril 1791; — ham., cne de *Gohier*; — f., cne de *l'Hôtellerie*; — cl., cne de *Huillé*; — cl., cne de *Jarzé*, appart. au XVIe s. à la famille Legouz; — mon b., dans le bourg de *Juvardeil*, au N.-E. de l'église, comprenant un groupe de bâtiments (XVIe s.) de hauteurs et de formes diverses, à larges toits, reliés vers l'O. par

Digitized by Google

une grosse tour hexagonale à toit pointu en ardoise, le tout récemment restauré et couronné de chambranles et de ferrures ornementées. — En est sieur Alexandre Huault 1623; — appartient en 1717 à n. Jean Lejeune, père des curés de Juvardeil et de Brissarthe, doyen des chanoines d'Angers, qui y meurt le 3 octobre; — anc. logis dans le bourg de *Longué*, le premier vers l'entrée à gauche, dans le vieux bourg. Sur la façade est accolée une tourelle à six pans, à toit pointu; deux lucarnes à vasques ornementées, style Louis XIII; dans l'angle N.-E. un bâtiment à pignon, surmonté d'une croix de pierre, indique la chapelle; — f., c^ne de *Longué*, près Chappes; — f., c^ne de *Louresse*. — En est sieur messire Charles de Carbonnier, mari de Madeleine Chol de Torpanne, 1712, 1724; — f., c^ne de *Meigné-le-V.* — En est sieur Charles d'Espaigne, mari de Marguerite de Lorin, 1618, 1621; — f., c^ne du *Ménil*; — f., c^ne de *Montjean*; — m^on, dans le bourg de *Morannes*.—Une inscription, autrefois dans l'escalier, aujourd'hui sur un mur de la cour intérieure, dit : *L'an 1774, Françoise Gandon, veuve Jean-Baptiste Brouard, a fait batir cette maison; et les premières pierres ont été posées par Guill. Bodinier, fils de Marie Brouard, par J.-B. Jos. Brouard, fils de J.-B.-Nic. Brouard, par Marie Brouard, fille de Mic. Brouard, par J.-B. Coustard, fils de Cécile Brouard*; — ham., c^ne de *Parcé*; — f., c^ne de *St-Augustin-des-B.*; — c^ne de *St-Georges-Ch.*, anc. château ruiné; — f., c^ne de *St-Georges-du-B.*; — f., c^ne de *St-Georges-sur-L.* — En est sieur René Lusson 1710; — cl., c^ne de *St-Laurent-du-M.*; — ham., c^ne de *St-Martin-d'Arcé*. — Avec anc. domaine des Hospitalières de Baugé, vendu nat^t le 23 décembre 1792; — f., c^ne de *Thorigné*. — *La Grammaison* 1697 (Et.-C.); — ham., c^ne de *Trélazé*. — *La terre, fief et seigneurie de la Gr. M. et métairies des Malembardières* (Invent. Eccl., 1737, t. I). — Anc. domaine de l'abbaye de Toussaint d'Angers, vendu nat^t le 20 avril 1791. — Une société y a entrepris en 1865 une ardoisière à ciel ouvert et avec galerie, dont la double exploitation fut compromise en 1871 par des éboulements et a été reprise aussitôt par la création d'une nouvelle galerie; — ham., c^ne de *Vernantes*; — f., c^ne de *Villévêque*.

Maison (la Petite-), f., c^ne de *Chalonnes-s.-le-Lude.*; — f., c^ne de *Châtelais*; — cl., c^ne de *Chigné*; — cl., c^ne de *Fougeré*; — cl., c^ne de *Mouliherne*; — cl., c^ne des *Rairies*.

Maison-Barrée (la), f., c^ne de *Noyant-s.-le-Lude*. — *Les maisons Barrée* (Cass.).

Maison-Blanche (la), f., c^ne d'*Angers* N.-O.; — f., c^ne d'*Angers* E.; — f. et cl., c^ne de *Bécon*; — château, c^ne de *Brain-sur-Long.*, élégant édifice moderne, à l'entrée du bourg, sur la hauteur qui le domine vers l'E., formé de deux façades plaquées, la principale vers Brain, comprenant trois corps de bâtiments dont deux carrés aux angles, le corps central légèrement en retrait, précédé d'une italienne et surmonté d'une cheminée en briques avec couronnement décoratif. — A l'opposé ressort du centre une tourelle ou pavillon en pentagone, dont le toit d'ardoise avec girandoles se détache finement de l'œuvre d'ensemble; autour, de jolies dépendances encloses, jardins et parc; au bas, vers le bourg, l'ancien logis, conservé avec ses croisées de pierre, à demi-brisées, du XVIe s., et utilisé pour le logement des domestiques et les servitudes. Il y existait une forge et une tannerie en 1687. — A cette date la terre appartenait à la famille Levoyer, sur qui la propriété fut acquise vers 1766 par la veuve Vernault. Après la Révolution, Gaspard Guillot, petit-fils par sa mère de Pierre Vernault, y revint habiter. Il fit bâtir sur le chemin de Grez-Neuville et, après s'être ruiné dans les carrières de la Pouèze, vendit le tout à M. et Mme Richou, d'Angers, qui ont fait réédifier l'habitation, bénite solennellement par le curé, après la procession du 15 août 1864; — cl., c^ne de *Chigné*; — f., c^ne du *Coudray-M.*; — cl., c^ne de *Feneu*; — f., c^ne du *Fuilet*; — f., c^ne de *Loiré*; — f., c^ne du *Ménil*; — cl., c^ne de *Miré*; — cl., c^ne de *Montjean*; — cl., c^ne du *Plessis-Macé*; — cl., c^ne de *St-Sauveur-de-Fl.*; — m^on h., c^ne de *Tiercé*; — f., c^ne de *Villévêque*.

Maison-Bodard (la), f., c^ne de *Nyoiseau*.

Maison-Bourgeoise (la), f., c^ne de *Chanteloup*. — *La Bourgeoise* (Cass.).

Maison-Brulée (la), f., c^ne de *Cornillé*. — Anc. domaine vendu le 16 novembre 1635 par l'avocat Marc Chasteaux, d'Angers, à René de la Roussière; — f., c^ne de *Jumelles*; — f., c^ne de *Marcé* 1693 (Et.-C.); — f., c^ne de *Montjean*; — cl., c^ne de *St-Martin-d'Arcé*; — f., c^ne de *St-Philbert-du-P.*, domaine de l'abb. du Louroux, vendu nat^t le 14 janvier 1791. — Il y existait, sur le ruiss. de Mareil, qui, dit-on, aurait été détourné depuis, un ancien moulin à papier, détruit par un incendie.

Maison-Carrée (la), f., c^ne de *Feneu*; — f., c^ne de *St-Macaire-du-B.*

Maison-Cassée (la), ham., c^ne de *Liré*; — f., c^ne de *Rochefort-s.-Loire*.

Maison-Charlery (la), f., c^ne du *Louroux-B.*

Maison-d'Anjou (la), h., c^ne de *Freigné*.

Maison-de-Bois (la), c^ne de *Fontaine-G.*, couple de maisons, dont une jusqu'à ces derniers temps en bois, sur la route, à mi-chemin entre Baugé et Beaufort, sert de buvette, où ne manque pas de stationner le voiturin.

Maison-de-Bruère (la), cl., c^ne de *Freigné*.

Maison-d'Ecole (la), vill., c^ne de *Noyant-sous-Doué*.

Maison-de-Paille (la), cl., c^ne de *Châtelais*; — cl., c^ne de *Jarzé*; — f., c^ne de *Morannes*; — cl., c^ne de *Noyant-s.-le-Lude*; — cl., c^ne de *St-Germain-des-Prés*.

Maison-des-Chevaliers (la), c^ne de *Vernantes*.

Maison-des-Gardes (la), cl., c^ne de *Faye*, dans la forêt des Marchais (Raimb.).

Maison-des-Landes (la), f., c^ne de *Corné*

Digitized by Google

Maison-des-Marins (la). — V. *la Durbellerie.*

Maison-des-Vignes (la), cl., cne de *Bouchemaine*; = f., cne de *Juigné-Béné*; = cl., cne de *Montreuil-Belfroy.*

Maison-de-Terre (la), mon, cne de *St-Saturnin.*

Maison-d'Obron (la), cl., cne de *Freigné.*

Maison-du-Bois (la), f., cne de *la Plaine.*

Maison-du-Doreur (la), f., cne de *Vernantes*, dans le bois, sur le bord de la route du Lude, habitation autrefois, dit-on dans le pays, d'un agent secret des Bourbons.

Maison-Goussery (la), cl., cne de *St-Léger-des-Bois.*

Maison-Jaune (la), cl., cne de *Beausse.*

Maison-Lavau (la). — V. *Chêne-Landry* (le).

Maison-le-Renard (la), cne de *Pouancé.*

Maison-Longue (la), cl., cne de *Bouchemaine.* — *La métairie appelée la M. L.* 1698 (Et.-C.), dépendance de la Papillaie, vendue nat^t le 16 février 1791; = cl., cne de *Mêlay.*

Maisonnette (la), f., cne d'*Andrezé*; = f., cne de *Tilliers.*

Maison-Neuve (la), f., cne d'*Allençon.* — En est sieur Pierre de la Roche, écuyer, 1619; = f., cne d'*Allonnes*; = cl., cne d'*Andrézé*; = cne d'*Angers* N.-E., dans la paroisse de St-Léonard, où l'on essayait de constituer une ardoisière, novembre 1875; = f., cne d'*Angers* O.; = f., cne d'*Angrie*; = f., cne de *Beaucouzé*; — avec anc. logis de maître appart. à Thomas Langevin 1478, Franç. Dubois 1542, Jacq. Bault 1660, René Bault 1750, dont la veuve Anne Saulais la vend en 1765 à Catherine-Michelle Portin; = ff., cne de *Beaupréau*; = f., cne de *Beausse*; = cl., cne de *Beauvau*; = f., cne de *Bécon*, domaine du prieuré, vendu nat^t le 9 mai 1791; — ham., cne de *Bégrolles*; = cl., cne de *Béhuard*; = cl., cne de *Blou.* — En est sieur Philippe de Bégeon 1630; = cl., cne de *la Boissière-St-Fl.*; = f., cne de *Botz*; = f., cne de *Bouillé-M.*; = f., cne de *Brain-s.-Long* — La croix de bois, qui l'avoisine, a été rétablie et bénite le 19 juin 1859; = f., cne de *Brion.*

Maison-Neuve (la), f., cne de *Cantenay-Ep.*; = cl., cne des *Cerqueux-sous-M.*; = f., cne de *Chalonnes-s.-le-Lude*; = f., cne de *Chalonnes-s.-Loire.* — En est sieur Charles Licquet 1634 (E 6441); = ff. et cl., cne de *Chambellay.* — Trois localités portent ce nom dont une à Jean Cochon en 1643; = cl., cne de *Champigné*; = f., cne de *Chanteussé*; = f., cne de *Chantocé*; = f., cne de *Chanzeaux*; = f., cne de *la Chapelle-R.*, bâtie vers 1858; = ham., cne de *la Chapelle-St-Fl.*; = f., cne de *la Chapelle-sur-O.*, donnée par Mme de Marmier pour l'entretien de l'institutrice; = ham., cne de *Châteauneuf*; = f., cne de *Chaudron*; = f., cne de *la Chaussaire*, bâtie en 1833, par distraction du Parménier; = f., cne de *Cheffes*; = cl. et f., cne de *Chemillé*; = f., cne de *Chemiré*; = cl., cne de *Cherré*; = f., cne de *Cheviré-le-R.*; = cl., cne de *Chigné*; = cl., cne de *Cholet*; = cl., cne de *Clefs*; = cl., cne de *Cléré* (Cass.); = f., cne de *Contigné*; = f., cne de *la Cornuaille*; = f., cne de *Coron* (Cass.). — En est sieur Michel Richard 1613; = f., cne de *Corzé*; = cl., cne de *Cuon.*

Maison-Neuve (la), f. et cl., cne de *Daumeray*; = ham., cne de *Drain*; = ff. cne de *Durtal*; = f. et cl., cne d'*Echemiré*; = f., cne d'*Etriché*; = f., cne de *la Ferrière*; = f., cne du *Fief-Sauvin*; = ff. et cl., cne de *Fougeré*; = f., cne de *Freigné* (Cass.); = f., cne du *Fuilet*; = f., cne de *Gené*; = f., cne de *Gesté*; = f., cne de *Gonnord*; = cl., cne de *Grézillé*; = f. et cl., cne de *Grez-Neuv.*; = cl., cne de *Grugé-l'H.*; = f., cne de *la Jaille-Yvon*; = f., cne de *Jallais*; = cl., cne de *Jarzé*; = f., cne de *Joué-Etiau*; = f., cne de *la Jubaudière*; = cl., cne de *Juigné-Béné*; = f., cne de *la Jumellière*; = f., cne de *Juvardeil.*

Maison-Neuve (la), f., cne de *la Lande-Chasle*; = f., cne de *Landemont*; = ham., cne de *Lasse*, domaine en partie de la prestimonie dite de Guillemine Desbois, vendu nat^t le 29 janvier 1791; = cl., cne de *Lézigné*, dépendance de la cure de St-Maurice d'Angers, vendue nat^t le 8 avril 1791; = f., cne du *Lion-d'Ang.*; = f., cne de *Liré*; = cl., cne de *Loiré.* — En est sieur Louis Ricoul 1693; = ff., cne du *Louroux-Béc.*; = cl., cne de *Louvaines*, 1702 (Et.-C.); = f., cne de *Lué*, 1639 (Et.-C.); = cl., cne de *Marans*; = f. et cl., cne de *Marcé*; = hh., cne de *Marigné.* — *Les Maisons Neuves* 1535 (Et.-C.); = f., cne de *Martigné-B.*, dans le vill. de Sousigné. — En est sieur Pierre de Caumont 1598, 1653; = f. et cl., cne de *Meigné-le-V.*, dont une appart. a Gilbert de Meaulne 1655, puis à son gendre Pierre Nau 1665; = ham., cne de *Mêlay*; = cl., cne de *Méon*; = f., cne du *Ménil*; = f., cne de *Miré*; = f., cne de *Montigné-les-R.*, 1685 (Et.-C.); = ham., cne de *Montjean*; = f., cne de *Montpollin*; = f., cne de *Montreuil-sur-M.*; = cne de *Montsoreau*, maison noble, dont est sieur en 1540 Louis de Maraffin, écuyer.

Maison-Neuve (la), f., cne de *Neuillé*; = ham., cne de *Noyant-la-Gr.*, 1636 (Et.-C.); = f., cne de *Noyant-s.-le-L.*; = ham., cne de *Nueil*, dépendant au spirituel de Trémont depuis 1828; = f., cne de *Nyoiseau*; = f., cne de *Parcé*; = cl., cne du *Pin*; = f., cne de *la Plaine*; = cl., cne du *Plessis-Gr.*; = f., cne de *la Poitevinière*; = cl., cne de *la Pommeraie*; = f., cne de *Pontigné*; = f., cne de *Pouancé.* — Appart. au geôlier de la prison seigneuriale en 1646, « honorable homme Me « Macé Pein »; = ham., cne de *la Pouèze*, 1629 (Et.-C.); = cl., cne de *Pruillé*; = f. et cl., cne du *Puiset-D.*; = f., cne de *Querré*; = f., cne de *Quincé.* — En est sieur Jean Breau 1592; = ham., cne des *Rairies.* — *Une clouserie appelée la M. N. en la paroisse de Montigné* 1554 (E 465). — Appart. à Guill. Juffé, licencié ès-lois, qui la vendit cette année à P. Chauldet; = f., cne de *la Renaudière*; = f., cne de *Rochefort-sur-L.*; = h., cne des *Rosiers.*

Digitized by Google

Maison-Neuve (la), cl., cne de *St-Barthélemy*; = f., cne de *St-Clément-de-la-Pl.*; = f., cne de *St-Crépin*, bâtie depuis 1835; = cl., cne de *Ste-Christine*; = f., cne de *St-Christophe-la-C.*; = f., cne de *Ste-Gemmes-d'A.*; = f., cne de *St-Georges-du-B.*; = ham., cne de *St-Georges-du-P.-de-la-G.*; = h. et cl., cne de *St-Georges-sur-L.*; = f., cne de *St-Germain-des-P.*; = ham., cne de *St-Germain-lès-M.*; = cl, cne de *St-Jean-de-Lin.*; = f., cne de *St-Lambert-des-L.*; = f., cne de *St-Laurent-de-la-Pl.*; = cl., cne de *St-Laurent-des-A.*; = f., cne de *St-Laurent-du-M.*; = cl., cne de *St-Léger-des-B.*; = f., cne de *St-Macaire-du-B.* — Anc. terre noble avec manoir, dont est sieur n. h. Claude de Bussy 1604, qui y meurt et est inhumé le 29 septembre 1650 dans l'église paroissiale, Marie et Marguerite de B. 1666, Pierre de B., écuyer, mari de Catherine de Chailles, 1699, Léonor-Claude de Fay, chevalier, mari de Jeanne-Catherine de Bussy, 1721, Pierre de Bussy 1740, mari de Catherine de Collas, Louis-Léonard de Fay, marié à Céleste-Marie Blondé le 20 janvier 1756, ancien gendarme de la garde, qui y réside, 1785; = cl, cne de *St-Martin-du-F.*; = cl., cne de *St-Pierre-M.*; = f., cne de *St-Quentin-lès-B.*; = f., cne de *St-Quentin-en-M.*; = f., cne de *St-Rémy-en-M.*; = cl., cne de *St-Sauveur-de-Fl.* — En est sieur Amaury Turgis 1628, 1638, Noël David, exempt de maréchaussée, 1700; = ham., cne de *St-Sauveur-de-L.*; = ff., cne de *la Salle-Aubry*; = ham., cne de *la Salle-de-V.*; = ff., cne de *Segré*; = cl., cne de *la Séguinière*; = cne de *Seiches*. — *Le port de la M. N.* 1640 (Et.-C.). — Il y existait un bac à cette date. — En est sieur René Jallet, capitaine du château du Verger, 1695; — son fils Joseph 1719, aussi capitaine du château du Verger, qui y épouse dans la chapelle le 24 octobre la fille de Franç. Boudesseul, docteur-médecin à Craon; = ham., cne de *Somloire*; = cl., cne de *Soulaire-et-B.*; = f., cne de *Tancoigné*; = cl., cne de *Thorigné*; = ham., cne de *Thouarcé*, avec fours à chaux construits en 1840 et en 1845. — Vis-à-vis sur le bord du chemin, une croix de pierre portant la date 1820, et sur la face opposée, 1648; = ham., cne de *Tigné*. — En est sieur Mic. Deshaies, chevalier, 1675; = f., cne de *Torfou*; = f., cne de *Tout-le-Monde*; = f., cne du *Tremblay*; = f., cne de *Trémentines*, vendue natt sur Colbert de Maulévrier le 17 prairial an VI; = f., cne de *Trèves-C.*; = f. et cl., cne de *Vergonnes*, dont une appartient en 1612 à dame Jeanne Alasneau; = ham. et f., cne de *Vernantes*; = cl., cne de *Vernoil*; = f., cne de *Vézins*, dépendance de l'hôpital; = cl., cne du *Vieil-Baugé*; = mon b., cne de *Villebernier*. — En est sieur Pierre Trottet 1560, Jean Bonneau, écuyer, sénéchal de Saumur, 1619, 1630, mari de Marie Collin, dont la fille épouse le 4 mai 1640 à Mazé Franç. Goddes de Varennes; — de Varancé de Solages 1781, qui y réside; = cl., cne de *Villemoisant*.

Maison-Neuve (la Haute, la Basse-), h., cne de *la Chapelle-du-G.* — Il y existait une tannerie en 1624; = (la Grande, la Petite-), ff., cne de *St-André-de-la-M.*; = (la Petite-), cne de *Neuillé*.

Maison-Neuve-de-la-Lande (la), f., cne de *Fougeré*.

Maison-Neuve-de-Landerende (la), f., cne de *Bécon*.

Maison-Neuve-de-l'Hôtel-Verrie (la), cl., cne du *Guédéniau*.

Maison-Neuve-de-Mussé (la), cl., cne d'*Andard*.

Maison-Neuve-des-Cabournes (la), f., cne de *Jallais*, en la paroisse N.-D.-des-Mauges.

Maison-Neuve-des-Grifferais (la), f., cne de *Savennières*.

Maison-Neuve-des-Landes (la), cl., cne de *Chaumont*; = f., cne de *St-Lambert-la-P.*, 1790 (Et.-C.); = cl., cne de *St-Martin-d'A.*; = (la Petite-), cl., cne de *St-Martin-d'A.*

Maison-Neuve-des-Marais (la), f., cne de *St-Clément-de-la-Pl.*

Maison-Neuve-du-Moulin-à-Vent (la), cl. et min, cne du *Ménil*.

Maison-Neuve-du-Raigranneau (la), cl., cne *du Ménil*.

Maison-Richard (la), cl., cne d'*Auverse*.

Maison-Rouge (la), quartier, cne d'*Angers* S.-E. — *La Maison-Rouge alias la Croix-Rouge et Ballée* 1750 (Séminaire). — *Les Maisons-Rouges* 1758 (Toussaint). — *La Maison-Rouge* 1778 (Péan de la Tuil.). — Le grand logis primitif, à qui ses dépendances, sans doutes bâties en briques ou couvertes en tuiles, donnèrent ce nom, appart. en 1450 à Jean Alleaume, en 1523 à Jeanne Guyet, veuve de n. h. René de Champeaux, en 1572 à Olivier Lemercier, en 1608 à Gervais Chevrier et depuis au moins 1741 au Séminaire d'Angers, qui, au témoignage de Péan de la Tuilerie, le fit reconstruire vers 1760; = f., cne *d'Angers* N.; = mon b. avec domaine, cne d'*Auverse*. — *Le lieu, métairie, domaine, vulgallement appellé la Maison-Rouge* 1539 (C 106, f. 205 vo). — On lui donne souvent aujourd'hui le nom de *Villeneuve*. — En était sieur Jean de Gennes, qui le relevait de Breil-de-Foins; — vendu natt sur Isaac de Boissard le 7 messidor an VII; = cl., cne de *Baracé*; = f., cne de *Chanzeaux*; = f., cne de *Chaudefonds*. — *Une maison couverte de tuiles, sise au lieu de la Basse-Longhomme appellé la Maison-Rouge* 1518 (E 683); = ff. et cl., cne de *Corzé*; = f., cne de *Daumeray*; = cl., cne de *Faye*; = cl., cne de *Jallais*; = cl., cne de *Feneu*; = cl., cne de *la Ferrière*; = f., cne d'*Ingrandes*; = f., cne de *Jumelles*; = f., cne de *Louresse*. — *La terre et seigneurie de la Maison-Rouge et Pierre-Basse en la paroisse de Rocheménier* 1740. — Appartenait à la famille Testu XVI-XVIIe s. — En rend aveu à Doué en 1740 Catherine Marquis, veuve de Chanteloup de Portebise (E 720); = f., cne de *la Meignanne*; = ham., cne de *Montjean*; = cne de *Noyant-s.-le-L.*; = f., cne de *Parcé*; — cl., cne de *Pouancé*; = cl., cne de *Tiercé*.

Maisons (les), ham., cne de *Baracé*; = h.,

Digitized by Google

c^ne de *St-Germain-lès-M.*; = h., c^ne de *Tiercé*.

Maisons (les Grandes-), ham., c^ne de *Mouliherne*; = section du bourg d'*Etriché* (14 m., 40 hab.); = ham., c^ne de *Méon*; = f., c^ne de *Montreuil-s.-L.*; = ham., c^ne des *Ponts-de-Cé*. — *La Grande-Maison des Aubineaux* 1594. — *La Grande-Maison vulgairement appelée la maison des Aveneaux* 1596 (Et.-C.). — C'était au XVIe s. un corps-de-garde de soldats royaux, dont le capitaine résidait au château des Ponts-de-Cé; = chât., c^ne de *Pruillé*, édifice rectangulaire avec lucarnes à pignon, entouré de larges sauts-de-loup, nouvellement reconstruit sur les plans du propriétaire, M. du Joncheray, et sous la direction de M. Bibard, architecte, Angers. Il reste de l'ancien manoir les servitudes et les deux pavillons d'entrée bordant la grille; = ham., c^ne de *Ste-Gemmes-sur-L.* — Anc. gentilhommière, dont le principal manoir était en ruine, quand le domaine fut acquis le 5 novembre 1686 de René Avril de la Roche, héritier de la dame de Crespy, par les Visitandines d'Angers. — Il appartenait en 1610 à Jean Lefrère, chapelain de St-Martin d'Angers, qui fonda le 25 novembre une rente, pour que la procession de St-Laud, en allant le 25 avril à la chapelle des Châteliers, s'arrêtât à prier au carrefour voisin, où ses prédécesseurs avaient fait mettre une croix de pierre sur le mur. — Une closerie et un autre domaine en dépendaient, qui appartenaient en 1690 à messire Pierre Fourché de Quéhillec et fut vendu par lui le 2 août à J.-B. Delacour, ancien échevin.

Maisons (les Petites-), ham., c^ne d'*Angers* N.-O.; = f., c^ne de *Jallais*; = cl., c^ne de *Mouliherne*; = cl., c^ne du *Vieil-Baugé*.

Maisons-Basses (les), f., c^ne de *St-Paul-du-Bois*.

Maisons-Blanches (les), ham., c^ne d'*Angrie*; = vill., c^ne de *Montjean*.

Maisons-Neuves (les), ham., c^ne de *Briesarthe*; = f., c^ne de *Marans*; = ham., c^ne de *la Pouèze*; = f., c^ne de *St-Macaire*; = ham., c^ne de *St-Martin-du-F.*; = f., c^ne de *Soulaines*; = ham., c^ne de *la Varenne*; = ham., c^ne de *Vaulandry*.

Maisons-Rouges (les), ham., c^ne des *Ponts-de-Cé*. — *Domus cum pertinentiis vocatis les Maisons-Rouges in parochia Sancti-Augustini* 1563 (Chap. St-Maimbeuf). — Il comprenait en 1758 six maisons alignées perpendiculairement au chemin de Sorges. Au-devant s'étendait une place, commune exclusivement aux habitants du hameau et terminée par le pré du Chemineau, appartenant à la chapelle de Rivette; = cl., c^ne de *St-Barthélemy*; = ham., c^ne de *St-Germain-des-P.*

Maisons-Vertes (les), ham., c^ne d'*Angrie*.

Maison-Tranquille (la), m^on b., c^ne d'*Echemiré*, à quelques pas au sortir du bourg, sur la droite de la route de Baugé à Jarzé; — doit son nom au chouan Châtelain, V *ce nom*, dit Tranquille, qui l'a fait rebâtir.

Maisony de Lauréal (*Joseph-François-Stanislas*), que Quérard donne pour fils naturel du pair de France Abrial, — né à Ajaccio (Corse) en 1780, mort à Paris en mai 1839, — avait été avocat général à la Cour de Florence, et en dernier lieu greffier en chef de celle de Rome, quand il fut appelé au même titre à la Cour royale d'Angers par ordonnance du 29 juillet 1814. Il prêta serment le 11 août et occupa ces fonctions jusqu'en novembre 1826. Il a publié dans ces temps, à Angers même, diverses poésies que ni Quérard ni Bourquelot ne mentionnent : *Le Béarnais*, chanson à l'occasion de la fête de St Louis (A. Mame, 1/2 feuille in-8°, 1818), reproduite dans plusieurs journaux de Paris; — *Ode sur le rétablissement de la statue d'Henri IV* (Mame, 1819, in-4° de 2 ff.), dont le *Maine-et-Loire* du 26 août donne de longs extraits; — *L'Institution du jury en France*, ode (Mame, 1820, in-4° de 3 ff.). — On lui attribue aussi la fameuse complainte sur Pierrit, l'assassin des Moulins-d'Ivré, que l'imprimeur Lesourd débita à 50,000 exemplaires. — Ses autres ouvrages sont étrangers à notre livre.

Maître-Ecole (la Grande, la Petite-), m^on avec serre, bosquet, charmille et ferme, c^ne d'*Angers*. — *Le lieu de la Maistre-Ecollerie* 1549 (Chap. St-Martin). — *La maison seigneuriale de la Maître-Ecole* 1776 (G St-Maurice). — Le moulin à vent, qui en dépendait primitivement, a été érigé et bâti en 1641. Le tout appartenait au maître-école de la cathédrale d'Angers; — et aujourd'hui donne son nom à la gare des bestiaux entre la ville et Trélazé.

Maîtrejonière (la), f., c^ne de *St-Laurent-des-Autels*

Majesté (*Edouard*), médecin principal des hôpitaux militaires, officier de la Légion d'honneur, né à Saumur le 16 janvier 1802, y est mort le 19 mai 1864.

Malabrie (la), f., c^ne de *Briolay*.

Malabry, cl., c^ne de *Baracé*; = cl., c^ne de *Bocé*; = ham., c^ne de *Châteauneuf*; = f., c^ne de *Loiré*; = f., c^ne de *Mûrs*; = f., c^ne de *Nyoiseau*; = f., c^ne de *Savennières*, acquise en 1556 des héritiers Gohin par messire Franç. Pelloust, docteur en médecine; — appartenait en 1611 à Claude Ligier.

Maladrie (la), ruiss. né sur la c^ne de *Corzé*, traverse la c^ne de Villévêque et s'y jette dans le ruiss. de l'Epinière; — 5,300 mèt. de cours; = f., c^ne d'*Angers* S.; = f., c^ne de *Brain-sur-All.*; = cl., c^ne de *Cholet*; = f., c^ne de *Faye*; = f., c^ne de *Longué*; = c^ne de *Maulévrier*, maison ruinée; = vill., c^ne de *Mazé*; = m^on b. et f., c^ne de *Segré*. — *La Malabrie* (Et.-M.). — La maison a été reconstruite (1872) avec tourelle en manière de château, sur l'ancien chemin de Craon; = cl., c^ne de *Thorigné*. — Acquise en 1597 de Nicolas de France par Pierre Lambreton, en 1650 de Pierre Rabin, notaire, par Jean Boureau, dont les héritiers la vendirent le 12 mars 1714 aux Carmélites d'Angers, sur qui elle fut vendue nat^t le 21 avril 1791; = vill., c^ne de *Vernantes*.

Malaguet (le Grand, le Petit-), étangs, c^ne de *Chaumont*, au milieu d'anciennes landes

Digitized by Google

appartenant à l'abbaye de Chaloché, mais où les habitants de Marcé, Chaumont, Jarzé prétendaient et exerçaient le droit d'usage. Franç. Grimaudet de la Croiserie les prit à bail amphithéotique pour 99 ans le 21 janvier 1693, sous la réserve pour l'abbaye de ses droits d'usage et de passage, etc., et de la propriété des étangs du Grand et du Petit-Malaguet, de Lagouet et de Liénard (*Insin. Eccl.*, p. 69).

Malaiserie (la), ruiss., né sur la c^ne^ de *Jallais*, près la Caillaudière, coule du N.-E. au S.-O., passe à la Piffardière et afflue dans la Singère, au-dessus de la ferme de la Tervelière; — 2,100 m. de cours; = f., c^ne^ de *la Chapelle-Rousselin*; = f., c^ne^ de *Mêlay*. — *La Maraizerie* (Cass.); — donne son nom à une partie du ruiss. de la Prée.

Mala lex. — V. *Mallay*.

Malaquais (le), vill., c^ne^ de *Trélazé*, habité par des carriers; — donne son nom au ruiss. né sur la c^ne^ d'*Angers*, qui traverse celle de Trélazé et se jette dans l'Authion, avec son affluent le ruiss. de Malembert; — 7,200 mèt. de cours.

Malardière (la), vill., c^ne^ de *Longué*. — *Les M.* (Cass.).

Malarpent (le), f., c^ne^ de *St-Georges-du-B.*

Malaunay (le), f., c^ne^ de *Combrée*; — donne son nom au ruiss. né sur la commune, qui coule du N. au S. et s'y jette dans la Verzée; — a pour affluents les ruiss. de la Bodinière et de la Plaie; — 2,700 mèt. de cours.

Malauterie (la), f., c^ne^ de *Montilliers*; — relevait de la Gaucherie-aux Dames (E 599).

Malboire (la), ham., c^ne^ de *Brain-sur-l'A.* — *Vinea de Marboeria apud Plaiseicium* 1200 circa (Chaloché, t. I, f. 58). — Le domaine principal fut donné en 1260 au Chapitre de St-Maurice d'Angers par Guérin de Rosseau, archidiacre d'outre-Maine, qui l'avait pris à rente de Gervais de Varennes en 1251. Il relevait du fief de la Réale, appartenant à l'abbaye de la Boissière, et lui paya longtemps une rente de 2 livres de cire. — Vendu nat^t^ sur St-Maurice d'Angers le 3 novembre 1791. — Une autre closerie, *un herbergement au lieu qui communément est appellé la Marboyère* (Chaloché, XVI, f. 124) 1307, devait une rente de 40 s. à l'abbaye de Chaloché et appartenait au XVIIe s. successivement par alliance aux familles Laisné, Lesourd (1617) et Milscent (1717), — en 1796 encore à Antoinette Milscent, mariée à Aug.-Gatien Bernard et en secondes noces au chirurgien Letondal, V. *ce nom*; = f., c^ne^ de *Cholet*. — *La terre de la Marbouère* 1540 (C 105, f. 14). — *La Marboire* (Rec^t^). — *La Malboire* (Cass. et Cad.). — Appartenait à Léonard Grasset, marchand au Puy-St-Bonnet, 1711, à Boylesve de la Morousière en 1742, — et relevait de Montbault-Papin.

Maldemeure (la), f., c^ne^ de *Champigné*. — Anc. fief et seigneurie avec maison noble (C 105, f. 193), relevant du Grand-Princé. — En rend aveu Geoffroy Coyraud 1366, 1380, Jeanne Coyraud, veuve de Jean Lambert, 1495, n. h. Louis Lambert 1515, 1540, Jean Lambert 1554, n. h. René Delaunay de la Brosse, mari de Renée Chérité, 1598, 1638, Hercules Delaunay 1654, 1672. — Ambroise Paré cite le phénomène bien rare d'un accouchement de six enfants jumeaux arrivé au manoir. — Le logis conserve encore ses fenêtres à meneaux de pierre entrecroisés, son haut toit d'ardoise, et à l'intérieur, les poutres et soliveaux du XVIe s. sculptés et peints en rouge et jaune; = c^ne^ de *Meigné-sous-Doué*. — *La maison habitée appelée la M. près la Motelle* 1732 (Et.-C.). — Un carrefour en conserve le nom, sur la limite de la commune des Ulmes.

Malécot (*Jean-Baptiste*), fils d'un notaire royal, né à Blaison le 22 février 1730, ingénieur-géographe du roi, attaché à l'Observatoire de Paris en 1751, ingénieur du bureau de la Guerre à Versailles en 1759, puis conseiller du roi en l'Election de Châteaugontier, où il s'était marié en 1773, meurt à Laval le 14 juillet 1794. Les Archives de M.-et-L. possèdent de lui plusieurs Mss. traitant de questions d'agriculture pour la *Société des Thesmophories* qu'il avait organisée en 1755 à Blaison, V. t. I, p. 358. = (*Louis-Joseph*), frère du précédent, né le 3 mai 1735 à Blaison, avocat au Parlement, conseiller du roi, membre du Bureau d'agriculture d'Angers, notaire royal et procureur fiscal de la baronnie de Blaison, assesseur civil et criminel des justices unies de Richebourg-le-Toureil, mort à Blaison le 12 mai 1802, avait prononcé en 1781 au palais de Montsabert et publié l'*Eloge funèbre de messire Aimé-Louis Goislard de Montsabert* (Angers, Ch.-P. Mame, 1781, in-4° de 15 p.). — On lui peut attribuer aussi en toute certitude la rédaction des *Procès-verbaux d'élection des députés* et des *Instructions et pouvoirs donnés auxdits députés par les paroisses de St-Pierre-de-Coutures, St-Georges-des-Sept-Voies, Richebourg-le-Toureil et St-Pierre-d'Artanne, destinées à être insérées dans le cahier général des Instructions de la Sénéchaussée de Saumur*, etc. (in-8°, sans lieu ni date [1789], de 29 p.), la dite assemblée tenue sous sa présidence et dont il signe le premier le procès-verbal.

Malécoterie (la), cl., c^ne^ de *la Chapelle-H.*

Malécotière (la), ham., c^ne^ de *Torfou*; = f., c^ne^ de *la Renaudière*

Malécots (les), ruiss. né sur la c^ne^ de *St-Aubin-de-L.*, traverse la c^ne^ de Chaudefonds, se jette dans le Layon; — 700 mèt. de cours.

Malembordières (les), ham., c^ne^ de *Trélazé*, — avec anc. domaine de l'abbaye de Toussaint d'Angers, vendu nat^t^ le 20 avril 1791.

Malembert (le), ruiss. né sur la c^ne^ de *Saint-Barthélemy*, traverse celle de Trélazé, se jette dans le ruiss. de Malaquais; — 4,000 m. de cours.

Maleray, f., c^ne^ de *Blou*; = f., c^ne^ de *Bauné*. — *Malray* (Cass.). — *Malleré* (Et.-M.).

Malétroit, cl., c^ne^ de *Ste-Gemmes-sur-L.* — *Maletrat* (Cass.). — Appartenait à Barbe Chevalier 1583, à n. h. Jean Errault, mari de Renée de Goubis, 1598, qui y meurt le 24 juin 1620. — Charlotte Errault, femme de Math.

Digitized by Google

Grudé de Jouralem, en fit don le 1er mars 1700 aux Visitandines d'Angers pour la dot de sa fille Nicole ; — vendue natl le 9 février 1791.

Malfêtière (la), f., cne de *Beaupréau*.

Malfouassière (la), f., cne d'*Angrie*.

Malgague (la), f., cne de *Neuillé*.

Malherbe (*Léonard*), maître maçon-tailleur de pierre, originaire du Maine, mari d'Anne Corbineau, est attaché en 1614-1620, comme son beau-père et Nicolas M., son frère, aux travaux de la reconstruction du château de Brissac. Son fils *Michel* a pour parrain le 11 avril 1614 le maître d'œuvre Mic. Huttin. Son frère *Nicolas* marié à Radegonde Bacœur, nièce d'un chanoine de Martigné-B., meurt le 19 octobre 1639. Un autre de leurs frères, *Guillaume*, reste établi jardinier dans le pays.

Malicière (la), f., cne de *St-Clém.-de-la-P.*

Malicorne, f., cne de *Miré*.

Malicornière (la), cl., cne de *Durtal* ; — cl., cne de *St-Georges-sur-L.* (Cass.).

Malicotières (les), vill., cne de *Noyant-s.-le-L.*

Malidor, cl., cne du *Lion d'A.*, appartenait en 1780 aux héritiers de Jacquine Jamain, femme de Franç. Goyet.

Malidordière (la), f., cne de *Corné*, domaine d'une chapellenie paroissiale, vendu natl le 10 février 1791.

Mallèvre, ham., cne de *Villévêque*. — *Le lieu de la Croix alias la Petite-Malièvre, avec maison de maître, jardins, closerie*, 1634 (E 143).

Maligné, vill. cne de *Martigné-Briant*. — *Maligniacus* 1040-1060 (Liv. N., ch. 241). — *Malinne* 1130-1150 (Les Lochereaux, t. I, f. 3). — A 1,500 mèt. du bourg, sur le chemin de Doué. — Ancien fief et seigneurie avec château appartenant au xve s. à une famille du nom. Une partie des droits seigneuriaux passant à René de la Jumellière, le reste du fief échut en 1494, par le mariage de Louise de Maligné, à la famille Serpillon, et Louise Serpillon l'apporta vers 1540 à Jean de Salles de l'Ecoublère. Il appartenait en 1590 a René de Salles, quand les huguenots saisirent le château et l'occupèrent deux ans. Claude de Salles fit don le 14 avril 1604 à l'église de Martigné, d'un tableau « en plate peinture narratif de l'histoire « de la Nativité », pour placer sur l'autel de la Vierge, devant lequel était l'enfeu de sa maison et où il ne fut pourtant pas inhumé. Il périt assassiné, avec deux de ses serviteurs, par St-Martin, prévôt de Loudun, le 8 octobre 1622 et fut transféré aux Minimes d'Angers.—Y résident Jacq. de Lancrau, mari de Claude de Salles en 1639, René Rigault, mari d'Agnès de Salles, 1645, qui y meurt le 27 juin 1662 et est porté inhumer à Mêlay ; — Henri de Martigné, chevalier, 1710 ; — sa veuve Elisabeth de St-Ouen 1717 ; — Henri de M., leur fils, 1741, 1761 ; — de Collasseau 1787 ; — son neveu Hyacinthe de la Barre 1805, — François Dubor, ancien chirurgien en chef des armées, mari d'Elise-Jacquette-Rosalie de Pallu, qui y meurt le 14 avril 1817. Leur fille Justine y épousa le 28 décembre 1818 Camille-Baptiste-Armand-Aimé Jouve, officier au régiment des chasseurs du Gard. — En 1830 le château appartenait à la compagnie des Mines de St-Georges-Châtelaison et était en vente. La terre avait péri, dépecée en détail depuis 1818.

L'ancienne chapelle seigneuriale était dédiée à St Blaise et Ste Catherine, à la présention du seigneur de Maligné mais à la nomination du Chapitre de Martigné. Elle forme encore un petit édifice, récemment transformé, et qui a été donné par les époux Jouve et autres à la cne, autorisée par ordonnance du 6 février 1828. Une statue y a été transférée en 1868 de l'ancienne église paroissiale.

Le terroir d'alentour est réputé parmi les vignobles blancs de l'Anjou, et ses produits classés dans un mémoire de 1787 parmi les vins de 4e classe. On l'apprécie mieux aujourd'hui.

Arch. de M.-et-L. E 3913 ; G Chapitre de Martigné-B. — Arch. commun. Et.-C. — Note Mss. Raimbault. — Louvet, dans la *Revue d'Anjou*, 1855, t. II, p. 286.

Maligné, f., cne de *St-Lézin*. — *Maligniacus*, 1050 circa (Chemillé, ch. or. 15), 1125 circa (Cartul. de Ch., ch. 11).

Malignée (la), f., cne des *Ulmes*. — Appartenait à Jacques Treton, maître apothicaire de Saumur, qui y meurt le 3 janvier 1653.

Maligourdière (la), f., cne de *Beaupréau*. — *La Malihourdière* (Cass.).

Maligratte (la), ham., cne de *Longué*.

Maligrattes (les), ham., cne de *Brain-sur-Allonnes*. — *Les M.* 1600 (Et.-C.). — *Certains héritages appellés les Malligrattes* 1646 (Allonnes, t. I).

Malinas (*Antoine-Augustin*), fils d'un négociant armateur de Nantes et d'une Angevine, Perrine Tertrais, né à Angers le 25 octobre 1777, s'était appliqué dès sa jeunesse aux études scientifiques et particulièrement à l'électricité avec Héron, V. *ce nom*. Il adressa même d'Angers à Vauquelin un mémoire sur les affinités chimiques ; mais le plus clair de ses ressources s'épuisa dans une pharmacie, rue de l'Aiguillerie, qu'il ne put continuer. Il se consacra alors à l'enseignement. Un cours de grammaire générale, qu'il ouvrit à Angers en 1811 et continua pendant plus de dix ans, réunissait pour auditeurs Millet, Bastard, de Cambourg, Détriché et un nombreux public. Il faisait partie de la Société pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire et fut dans le département un des premiers initiateurs de la méthode mutuelle. — Sa rupture bruyante avec le pensionnat des dlles Dimey et son *Mémoire justificatif, lu à l'audience du Tribunal civil le 19 octobre 1816* (in-8o de 85 p, plus 4 fol. d'additions non paginées, sans nom d'imprimeur) le discréditèrent. — Il s'occupait, dans les derniers temps, de la fondation d'un journal dont il s'annonçait gérant, seul éditeur et propriétaire : *Le Recenseur ou le Courrier du mois* pour Paris et les départements, feuille universelle et critique. qui devait tout vérifier et résumer, en paraissant par livraisons mensuelles de 4 feuilles grand in-4o. Une loterie attribuait en prime aux souscripteurs de la première année une maison

Digitized by Google

bourgeoise de 4 à 500 fr. de revenu, une ferme valant 3,500 fr., et une propriété rurale de 49 hectares. — 8,100 abonnements étaient souscrits dès 1829, au dire du *Prospectus*, — qui néanmoins n'eut pas de suite. — Malinas est mort à Angers le 5 novembre 1838. Il a semé les journaux et recueils du temps d'insipides poésies et publié à part *Strophes sur la Révolution, prononcées le jour de la célébration de la paix dans le temple dit Maurille aux Ponts-Libres*, suivies de vers en l'honneur du 18 fructidor an V (Angers, an VI, Jahyer, in-12 de 8 p.); — *Epode sur la nouvelle campagne qui s'apprête*, suivie d'une *Epître sur l'Intérêt* (Angers, Jahyer, an VIII, in-8° de 8 p.); — *Epître à un ami*, suivie d'une *Epode*, dédiée au premier consul (Angers, veuve Pavie, an XII, in-8° de 15 p.); — *Les Deux Mariages*, comédie-ballet en deux actes (Angers, Pavie, an XII). L'auteur fit insérer sur cette pièce aux *Affiches d'Angers* du 24 thermidor an XII une annonce élogieuse, sous le nom de l'éditeur, qui dans l'affiche suivante la renia; — *Ode sur les dernières victoires de Napoléon Ier* (Angers, veuve Pavie, 1805, in-4° de 12 p.), réimprimée avec des poésies fugitives (Paris, Bertrand, et Angers, Fourier-Mame, 1809, in 8° de 18 p.); — *Epître sur les avantages de la modération* (Paris, 1806, in-8° de 9 p.); — *Mon Oncle ou la Vaccine*, satire (Paris, 1808, in-8° de 32 p.); — *Les Coquettes punies*, conte en vers (Paris, 1809, in-8° de 11 p.); — *Don Carlos, infant d'Espagne*, tragédie en cinq actes (Paris, Ladvocat, et Nantes, Mellinet, 1820, in-8° de 65 p.), composée et annoncée depuis 20 ans dans la *Décade philosophique*. Quérard l'attribue à un autre personnage; — *Le 21 janvier*, dithyrambe (Paris, 1828, in-8°); — *Le Bon vieux Temps, le Temps présent, épîtres à MM. *** par MM. L. N. S.* (Paris, d'Authereau, 1829, in-12).

Malines (les), cl., cne de *la Plaine*.

Malingère (la), f., cne de *Pouancé*.

Malinière (la), ham., cne des *Alleuds*; = f., cne du *Champ*; = f., cne de *la Jumellière*; = f., cne de *St-Quentin-en-M.*; = f., cne *de la Salle-de-Vihiers*.

Mallsardière (la), cl, cne de *Baracé*.

Malitourne, nom du ruiss. qui passe à Chement en *Blaison*, 1681 (E 435, f. 238).

Malltourne, f., cne de *Beaulieu*; = ham., cne de *Charcé*; = cne de *Chigné* (Cass.); = f., cne de *Thorigné*. — Anc. maison noble dont est dame Perrine du Moulinet 1567, N. Goizeau, femme de M. de Racapé de l'Aubinière, 1722, 1750, Claude-Aimé Duvau de Chavagnes 1761, 1765.

Maliverne, min, cne de *Dénezé*. — *Un moullin tournant par eau appellé Malivays et 36 boisselées de terre joignant le grand chemin de Doué à Saulgré* 1599 (Chap. de la Grésille). — *Le moulin Maliver* (Cass.). — Appartenait à Pierre Pierres, sieur de la Perraudière, qui l'aliène en 1599.

Maliverné (*Pierre* de), gentilhomme protestant, sieur de la Vignolle, « des plus valeureux « de ce temps, » au témoignage de Du Plessis-Mornay (*Mém.*, t. I, p. 187-188), se signale à Ivry; — † à Saumur le 8 février 1616, « grand « capitaine en son temps », dit l'acte même de sépulture. — Son petit-fils Philippe, mari de Marguerite de Blacvod, élu premier président de la Sénéchaussée de Saumur en 1655, y meurt le 23 décembre 1658. Son épitaphe s'y lit encore dans l'église de N.-D.-des-Ardilliers.

Mallay, ham., cne des *Rosiers*. — *Nemus dictum de Malleloy* 1304. — *Foresta de Mala lege* 1341 (G 826, f 108). — *Bois à Mallelay* 1451 (D. Bét.). — *Mallet* (Cass.). — Le nom de cette localité est tout ce qui reste de la forêt qui couvrait la rive gauche de l'Authion, sur les paroisses actuelles de St-Clément, des Rosiers et de la Ménitré. Les moines de Cunaud la défrichaient pour leur part en 1350 et le prieur de Cunaud, le curé de St-Maixenceul, le Chapitre de St-Maurice d'Angers s'en disputaient les novales. — En 1451 la reine de Sicile en donna 8 arpents à son secrétaire Jean Ferjon. V. *la Furgeonnière*.

Malle (la). — V. *l'Oisonnière*.

Mallécot, « peintre, à Doué, 1759, » signe à cette date un tableau sur toile offert en ex-voto à St Francaire dans l'église dé Cléré.

Mallerie (la), f., cne d'*Aviré*.

Mallery, f., cne de *Beaucouzé*. — *Maleris* 1595 (Et.-C. St-Lambert-la-P.). — *Le vill. de M.* 1660 (Et.-C. Beauc.).

Mallevaud (*Siméon*), récollet et prédicateur de la Baumette près Angers, confesseur aussi des Calvairiennes d'Angers, fut autorisé à prendre l'habit de prêtre séculier pour assister à la mort de son père âgé de plus de 80 ans, puis à rentrer dans son couvent. C'est pendant cette absence, qu'il composa *les Annales Calvériennes ou l'histoire chronologique de toutes les maisons de la congrégation de N.-D. du Calvaire... depuis l'année 1617 jusqu'en 1671* (Angers, Pierre Yvain, 1671, in-4° de 1134 p.). — Il avait publié antérieurement *Les Grandeurs et excellence de la mère de Dieu, expliquées en quinze discours par les sentiments des saints Pères et docteurs...* (Angers, 1667, Franç. Vallée, in-12, réimprimé à Angers, 1670, P. Yvain, in-12 de 358 p.); — l'un et l'autre livre dédiés à Françoise-Renée du Saint-Esprit, générale de la congrégation Notre-Dame du Calvaire.

Malmare (la), f., cne de *Chambellay*.

Malmongère (la), f., cne de *St-Christ.-du-B.*

Malmouche, cne de *Marcé*. — Anc. fief relevant de la Roche-Thibaud et appartenant en 1540 à Alexandre Maugars (C 105, f. 102).—Pierre de M. était abbé de St-Aubin d'Angers en 1342.

Malmouche (le Grand, le Petit, le Bas-), ff., cne de *St-Barthélemy*. — *Vinea que vocatur Mala Muscha apud Cordellam* 1247 (Savigny, ch. 36). — *Une vieille maison couverte d'ardoise, en laquelle souloit avoir un pressoir, lesquelles choses furent jadis d'une chapellenie de St-Laud, sise au lieu appellé Malmouche* 1413 (H.-D.). — En est sieur en 1544 Ol. Fradin.

Digitized by Google

Malnoue, ham., cne de *Chantocé*. — *La forêt de Mallenoe* 1469 (E 704); — vill., cne de *Soulaines*; = f., cne de *Trémentines*; = (le Grand, le Petit-), ff., cne de *Carbay*. — *Torrens qui dicitur Malanoa* 1050 (Pr. de Carbay); — donnait son nom au ruisselet qui formait la limite de la paroisse vers l'O. et se réunit au ruiss. de la Ménesterie.

Malnoyère (la), f., cne de *Trémentines*. — *La Manoyère* (Cass.).—*La Malnodière* (Rect.).

Malnutes (les), cne de *Freigné*. — Anc. fief, dépendant de la Fresnaie et s'étendant de la Fosse-à-Girouard, en remontant l'Erdre, jusqu'au carrefour des Gruchaux et au chemin qui séparait l'Anjou de la Bretagne.

Malonnerie (la), f., cne de *Chazé-Henri*.

Malotière (la), f., cne de *Blou*.

Malousière (la), ham., cne de *Gené*.

Malpaire. — *Malaparia silva*, — *Exempla Maleparie* 1081-1105 (Cartul. de St-Aubin, f. 95 vo) — Anc. forêt s'étendant au XIe-XIIe s. sur les paroisses de Durtal, Gouis et la Chapelle-d'Aligné. Elle appartenait d'abord aux seigneurs de Durtal, puis aux seigneurs de Sablé, qui firent abattre de 1704 à 1717 tout ce qui restait des bois, en en replantant une partie dès 1712.

Malpalu. — V. *Marpalu*.

Malpie, ham., cne de *St-Germain-des-Pr*.

Malplacé, f., cne de *Clefs*.

Malquasse (la), cl., cne de *St-Mac.-du-B*.

Malquinière (la), vill., cne de *Beaufort*. — *La Halquinière* (Cass.); = taillis, cne de *Cornillé*, appartenant à l'abbaye du Perray d'Angers et vendu natt le 17 prairial an VI.

Malronnière (la), f., cne de *Bauné*.

Malsoucières (les), ham., cne de *la Meignanne*. — *Le lieu et mét. de la M.* 1728.

Maltachères (les), f., cne de *Chaudefonds*. — *Les Basses-Malletachières* 1479 (E 624). V. *Follet*.

Maltête (la), cne de *la Possonnière*. — Ile de Loire, encore existante en 1702, réunie depuis à la terre ferme. — En est sieur n. h. Jean Cormier 1653.

Maltière (la), cl., cne de *Brion*. — Tout auprès sur le rebord de la route on a trouvé plusieurs tombeaux en ardoise, dont on apercevait encore en 1872 la pointe, recouverte d'une pierre coquillière. C'est peut-être l'origine du nom, *mala terra*; = (la Grande-), ham., cne de *la Chapelle-St-Fl*. — Anc. fief et seigneurie dont est sieur André Vaze de Mello 1713, de Bonchamps vers 1750; = (la Petite-), f., cne de *la Chapelle-St-Fl*.

Maltiez (*Jean*), maître architecte, Angers, veuf le 5 novembre 1661 de Renée Molière, remarié le 8 janvier 1662 avec Julienne Rigault, — construit en 1667 le maître-autel de St-Denis d'Angers et en 1673 celui de St-Maurille; — meurt le 6 octobre 1677. — Il est dit « sculpteur et « masson » dans son acte de sépulture, « sculp- « teur » au baptême de son fils Jean. Sa signature figure à un acte du 6 mars 1664 (GG 223).

Maltournée (la), f., cne de *Châteauneuf*; = ham., cne de *St-Germain-des-Prés*.

Maltrait, f., cne de *Chalonnes-s.-le-L.* — *Decima de Malestrep* 1313, 1360, *l'herbergement et domaine de Mallestrap* 1364 (Chap. St-Jean-B.). — *Maltré* (Cass.). — Anc. fief et seigneurie relevant de Bareille et acquis vers 1320 de Jean de la Roche-Thibaud par le Chapitre de St-Jean-Baptiste d'Angers, qui le céda le 9 septembre 1378 à l'abbaye de la Boissière avec les dîmes dans les paroisses de Dénezé, Chalonnes, Auverse, en échange de 20 l. de rente sur la terre de St-Georges-du-B.; — vendu natt le 8 avril 1791.

Maltrie (la), vill., cne de *la Ménitré*. — *La Matterie* (Cass.); = f., cne du *Pin-en-M.*; = ham., cne de *la Tour-Landry*; — y naît un ruiss. qui en prend le nom, coule du N. au S., entre sur Coron, passe au château de la Roche-des-Aubiers et se jette dans le Lys, grossi à droite du ruiss. de la Reinerie; — 1,300 mèt. de cours sur la Tour-Landry.

Malvaries (les), f., cne d'*Ingrandes*. — *La Malvotrie* (Et.-M.).

Malvault, cl., cne de *Grézillé*. — *Malivaes* 1088 (Liv. Bl., f. 31); = ham., cne de *Montjean*.

Malveille. — V. *Merveille*.

Malveretum. — V. *St-Jean-des-Mauvrets*.

Malville (la), f., cne du *May*.

Malvindière (la), f., cne de *St-Martin-du-B*.

Malvoisine, f., cne de *Beaucouzé*. — Appart. à Jean Legay 1612, Etienne Beaugrand 1664, Bruneau de la Pécotière 1746; = f., cne de *Bouchemaine*. — Appart. à Et. Chevalier, marchand enjoliveur d'Angers, par acquêt de Mich. Cavé du 2 avril 1694, à André Rousseau en 1757, et par acquêt nouveau au chanoine René-Franç. du Tremblier; = f., cne de *Chalonnes-s.-le-L.*; = ham., cne de *Cheviré-le-R.*; = ham., cne d'*Ecuillé*. — *Malevaisine* 1244 (G 447). — Anc. domaine appart. à Marie de la Chapelle en 1417, à Jacq. de la Rouvraie, par son mariage le 3 août 1473 avec Gillette d'Andigné, — à Jean de Mernay en 1502, — à Franç. de la Rouveraie 1528, 1561, — à Guill. Lefebvre, sieur de la Roche 1617, à Hélène de Courbefosse, sa veuve, 1623; = f., cne de *Faveraie*; = f., cne de *Genneteil*. — Domaine avec min, étang et vignes, appart. du XIIIe s. au XVIIIe s. à la Prévoté d'Anjou du Chapitre de St-Martin de Tours, sur qui il est vendu natt le 21 juillet 1791; — donne son nom au ruiss. né sur la cne de *Lasse*, qui coule du S. au N., en formant à travers toute la cne de Genneteil une plantureuse vallée, arrosée par ses affluents les ruiss. des Guerrières, du Giraud et des Jardins, et pénètre dans le départ. de la Sarthe, après 5,200 mèt. de cours; = f., cne de *Miré*. — En est sieur René Ruau 1657; = f., cne de *Morannes*. — Anc. maison noble, reconstruite « à la moderne » en 1655; — appartenait en 1685 à Benjamin de Champchevrier. C'est le petit logis dont Fr. Grille a tant de fois emprunté le nom pour signer ses feuilles volantes; = mon b. et f., cne du *Plessis-Macé*. — *Le fief, arrière fief et seigneurie de M.* 1540 (C 105, f. 292). — Anc. maison noble relevant de Juigné, à qui il était dû par le tenancier, à muance du seigneur, « un baiser de bouche et

Digitized by Google

« les mains. » — En est sieur Anceau Jamelot 1540, Pierre Dugrat † le 15 avril 1675, messire Pierre Varice, qui épouse le 22 juin 1711, à Juigné-Béné, Elisabeth Duchesne de la Berthelotière; — Pierre-Alexis de la Rochegravé 1773; = h., cne de *St-Laurent-des-A.*; = f., cne de *Vern.*

Malvoisine, pseudonyme de François Grille.

Mame (*Charles-Pierre*), né à Thor (Vaucluse) le 8 novembre 1746, débutait vers 1760 à Angers simple garçon limonadier; mais de caractère actif et entreprenant, il acquit une imprimerie, d'abord en la paroisse Saint-Michel-du-Tertre 1762, puis plus près des Ecoles, dans la rue Chaussée-Saint-Pierre. Associé d'abord à Billault, il lui succéda en sa maison de la rue St-Laud et ouvrit le 15 janvier 1780 le premier cabinet de lecture, sous le titre de *Cabinet politique*, limité à 50 abonnés choisis et qui devint une véritable société littéraire. Garde de la librairie de l'Université depuis 1778, imprimeur de la Ville et de Monsieur depuis 1784, il publiait dès 1782 un *Almanach de l'Apanage* en concurrence avec l'*Almanach d'Anjou* de Jahyer qu'il obtint de réunir au sien vers 1785. Nommé le 30 juin 1790 imprimeur du Département, il entreprit la publication du *Journal des Etats généraux* (Angers, 1790, 1791, in-8°, 11 vol.), auquel il fit succéder le *Journal du Département de Maine-et-Loire pour les Amis de la Constitution d'Angers* (1er janv. 1791-15 janv. 1792, 3 vol. in-8°), organe du club formé sous son initiative par les libéraux d'Angers. Acquéreur national de la maison de l'Oratoire, il y transporta ses presses, y donna des fêtes, des dîners, se fit le centre du monde politique.—Le 20 brumaire an II il donna à la République, pour faire des cartouches, tous ses dépôts de livres « infectés de fanatisme ou d'ar« moiries. » Arrêté avec ses deux fils aînés par les Vendéens, ils furent tous trois échangés contre cinq « brigands » en l'an III. — Le 18 fructidor lui enleva un instant ses relations officielles, bientôt rétablies. C'est à lui que Hoche, ne trouvant sous la main à Brest ni à Rennes aucun imprimeur de confiance, envoya par le général Poitou les manuscrits des proclamations, arrêtés, règlements, constitutions provisoires en français et en anglais, destinés à l'expédition d'Irlande et qui furent retournés avec les impressions prêtes en quatre jours. En 1802 sa maison, une des plus considérables de province, occupait 10 presses roulantes, 56 ouvriers et consommait année commune 6,000 rames de papier. — Il entra le 19 septembre 1805 au Conseil municipal, où il siégea jusqu'à sa mort le 3 mars 1825, retiré alors des affaires depuis quinze ans. — Il avait eu de sa femme Marie Lemareau, 8 enfants dont 3 filles, l'aînée morte à 16 ans en 1778, la seconde épousa le libraire Fourier, V. *ce nom*. L'autre fut demandée en mariage par Hoche et le refusa.

Mame (*Philippe-Auguste*), second fils du précédent, né à Angers le 5 novembre 1778 avait pris depuis le 1er vendémiaire an X, avec son frère aîné, la suite des affaires paternelles et en resta seul chargé à partir de 1807. Il développa surtout les relations de la maison avec les éditeurs parisiens, et a imprimé pour eux la *Maison Rustique*, le *Voyage du jeune Anacharsis*, les *Dictionnaires de Lapparat, de Lallemant, de Boudot*, les *Œuvres* de l'abbé Millot, tous les classiques, les *Codes*, deux éditions d'une *Histoire de la Révolution* en 10 vol. in-8°, etc. Son esprit vif et pétillant animait tout un cercle d'amis par de gaies chansonnettes et des petits vers, semés dans les journaux du temps ou recueillis Mss. — Un opuscule *Nos Dîners* (in-8°, 1809, 20 p.) contient de lui plusieurs pièces réunies à celles de Dolce, Manthelon, Vial, Garet. — On connaît encore de lui une *Elégie lue à la cérémonie funèbre qui a eu lieu à la R.·. L.·. du tendre accueil O.·. d'Angers... le 31 janvier 1808* (in-8° de 12 p., signée des initiales A. M.) et que l'on trouve attribuée à tort à Augustin Malinas et l'*Invention de l'imprimerie, poème, suivie de la Fête-Dieu* (Angers, 1813, in-8° de 24 p.). — En août 1814 il reçut le titre d'imprimeur du roi. Mais en avril 1818 dans un voyage de Paris, il resta frappé d'une folie incurable et après plusieurs années de traitement, y mourut le 15 janvier 1824 d'apoplexie foudroyante. Sa veuve, Jeanne-Zoé Bordier, est morte à Angers le 29 septembre 1826.

Mame (*Charles-Mathieu*), frère aîné du précédent, né à Angers le 15 mai 1771, associé avec lui jusqu'en 1807, partit en août pour Paris, acheta les procédé d'Herhan, monta une affaire immense et se ruina à imprimer les ouvrages de Mme de Stael mis au pilon par la police. En haine de l'Empire, alors que le canon tonnait encore à Montmartre, il obtenait de Châteaubriant et mettait sous presse le Mss. de la fameuse brochure de *Bonaparte et les Bourbons*, qui ne le sauva pas d'un désastre complet. Dès le premier coup, qui avait frappé son frère, il s'était intéressé pour moitié dans la maison d'Angers (1er décembre 1818). Il en revint prendre en 1820 la direction; mais déjà une imprudence du prote avait fait retirer le titre d'imprimeur du roi, qui ne lui fut rendu qu'en 1825. Ce n'est même qu'en janvier 1824 qu'il obtint à titre légal la succession du brevet. = (*Armand-Augustin Fernand*), frère des deux précédents, né à Angers le 19 mai 1776, marié avec Elis.-Antoinette-Celeste Thesnevet le 17 thermidor an XIII, à Tours, y créa dans les bâtiments de l'ancienne Intendance cet établissement qui est devenu le plus important peut-être de France, sous la direction de Charles-Ernest-Auguste, son neveu et son gendre, né à Angers le 3 novembre 1805.

Arch. de M.-et-L. Série P. — Arch. mun. BB 128, f. 96; 129, f. 74; AA 6 et Et.-C. — Grille, *Bric-à-Brac*, t. I, p. 175. — Bibl. d'Angers, Mss. 523, 524, 572. — Note Mss. Lambron de Lignim et Nobilleau.

Mamenotière (la), vill., cne de *la Chapelle-St-Fl.* — *La Monnotière* (Cass.). — *Le village de la Momelottière* 1644. — *Le lieu et bordage de la Haute-M.* (St-Flor., Chapelle, B 6). — Appartenait à n. h. Bernardin Poulain de Gesvres, trésorier des Etats de Bretagne, de qui l'acquiert le 13 septembre 1644 Michel Michel, tisserand.

Mancellière (la), cl., cne de *Bocé*; = ham.,

Digitized by Google

c^ne de *Clefs*; = f., c^ne de *la Meignanne*; = f., c^ne de *Parcé*. V. *la Moncellière*.

Manchardierie (la), cl., c^ne de *Beaucouzé*.— *La chesnaye de la Machardrie* 1616. — *La tombe de la Mangardrie* 1641 (Et.-C.). — En est sieur Et. Boispineau en 1497, C. Chevreuil 1582, Huchelou, curé de St-Laud d'Angers, 1746.

Manchon (le), maison, dans le bourg de *St-Saturnin*.

Mandie (la). — *Mondia* 1650 (Mss. 875). — Ruiss. né dans la Loire-Inférieure, qui traverse les c^nes de Freigné et de Candé et se jette dans l'Erdre, en formant sur ses bords comme des marais, recouverts de terre et de verdure, qui s'enfoncent sous les pas; — a pour affluent le Grand-Gué; — 600 mèt. de cours.

Mandigolaie (la), f, c^ne de la *Potherie*.

Mandinières (les), ham., c^ne de *Brion*.

Mandolière (la), c^ne de *Brion*. — *La Mardolière* (Cass.).

Mandon (le Grand-), f., c^ne de *Bocé*. — *Mandon* 1093 (Bocé, ch. or. 10). — Anc. fief relevant de l'Auberdière et appart. à la famille de Périers, XVII-XVIIIe s.; — donne son nom à un ruiss. né sur la c^ne, autrefois dit Réveillon, *torrens qui dicitur Rivillon* 1080 circa (Cart. St-Aubin, f. 83); = (le Petit-), f., c^ne de *Bocé*. — *Le fief et seigneurie du Petit M. en Herbodais* 1540 (C 105, f. 302). — Anc. dépendance de la Haie-en-Herbaudais, qui le relevait de la Blanchardière.

Mandon (*Jacques* de), chanoine de St-Maurice d'Angers, mort le 25 novembre 1555 et inhumé dans la nef de St-Maurice, laissait de nombreux legs, notamment une rente aux enfants de chœur « pour acheter encre et papier. » Bruneau a recueilli son épitaphe en vers, et Gaignières, le dessin de la gravure qui surmontait sa tombe, où il se voyait représenté à genoux; auprès de lui St Jacques et au-dessus un crucifiement avec la Vierge et St Jean. *Rec. d'Oxford*, t. VIII, f. 116. — *Répert. arch.*, 1865, p. 279.

Mandot (*Michel*), « astrologue », demeurant en la paroisse de Brion, 1615. Il ne savait pas signer.

Mandotière (la), f., c^ne de *Brion*; — résidence peut-être du personnage qui précède.

Mandrousière (la), f., c^ne de *Morannes*, anc. dépendance de la chapelle St-Georges-du-Buron; = f., c^ne des *Rairies*. — Domaine d'une chapellenie de la Chapelle-St-Laud, vendu nat^t le 14 janvier 1791.

Mane (la), ham., c^ne de *St-Michel-et-Ch.* — *La Masne* (Cass.). — Avec fours à chaux, dont un construit en 1874.

Manerie (la), cl., c^ne de *Trémentines*. — *La Manoyère* (Cass. et Et.-M.).

Manet, cl., c^ne de *Lasse*.

Mangeon (*Edouard*), fils d'un ancien soldat, né à Angers le 21 février 1818, d'abord enfant de la Psallette et rompu de bonne heure aux exercices du solfége, excellent harmoniste et quelque temps élève du célèbre hautboïste Brod, s'était élevé par son mérite et par son travail à la maîtrise de la cathédrale Il a laissé des morceaux sans nombre de musique religieuse, entre lesquels on estime surtout son *Ave, maris stella*, son *Tantum ergo*, son *Benedictus* à deux voix, — un *Gloria* écrit à son lit de mort, — et des romances, *le Monastère*, *le Départ du Vendéen*, etc. — Il mourut à Angers le 29 mai 1867.

Union de l'Ouest du 31 mai 1867, art. de M. El. Lechèse.

Manière (la), f., c^ne de *Jumelles*.

Manis (le), ham., c^ne du *Longeron*. — *Le grand, le petit Many* (Cass.).

Manoir (le), f., c^ne de *Villedieu*. — *Le lieu, terre, domaine, etc., du grand Manoir* (aveu de 1666). — Avec anc. logis relevant de la Commanderie, le seul du bourg qui ait gardé quelque apparence antique, autrefois précédé d'une grande cour, portail, enceinte de douves et fossés, haute futaie, taillis. Les douves sont réduites aujourd'hui à un réservoir où apparaissent sur les bords les fondations d'anciennes tours; la cour est convertie en jardin depuis 1729. La maison actuelle, avec charmille, prairie, avenues, n'est qu'un vaste rectangle, couvert en tuiles, portant sur la façade la date *1773*, vers N. un écusson chargé de 3 fers à cheval 2 et 1, armes parlantes de la famille Chevalier; dans le jardin, sur le fût d'une antique croix, un cadran en ardoise daté de *1636*. — La terre dont dépendaient le Petit-Manoir et la Trottière appart. dès 1502 à la famille Raoul du Soulier. — D^lle Marie-Raoul du S. y meurt le 24 janvier 1679. On voyait sa tombe jusqu'en 1865, dans l'église de la Blouère, en dehors du chœur, avec son écusson et celui de son mari, Pierre de Bourgault, chevalier, le premier *à la fasce de ... à 3 lozanges de ..., 2 en chef, 1 en pointe*, le deuxième *coupé au 1er chargé de 3 fasces, au 2e l'écu simple*; — Anne Raoul 1687, femme d'Ant.-Hyac. de Longueil, devenue veuve dès 1702 et dont la fille vendit la terre le 6 août 1745 à Gabriel Chevalier. Sa descendance la possède encore. — Vers N. subsiste la chaussée de l'ancien étang desséché.

Notes Mss. Spal et Boutillier de Saint-André.

Mans (le), ham., c^ne de *Corné*. — *Le vill. du Mans* 1631 (Et.-C.).

Mansard (*M...*), sculpteur flamand, est occupé du 15 novembre 1719 au 22 janvier 1720 à décorer l'église de Bagneux, V. t. I, p. 187. En 1722 il exécute des statues de St Pierre et de St Paul pour la pauvre église de Meigné-sous-Doué, où elles existent encore aux deux côtés du chœur, remarquables par une véritable habileté d'exécution et aussi par cette singularité qui attribue le costume du pape aux Apôtres.

Mansardière (la), f., c^ne de *Botz*. — *La Monsardière* (Et.-M.); = c^ne de *Baracé*, m^on n. (Cass.). — *La Morisardière* (C. C.).

Mansus Doenes. — V. *Midouin*

Mantelon, vill., c^ne de *Denée*. — *Menteron* 1167 (Cartul. du Ronc., Rot. 3, ch. 99). — *Mentelon* 1369 (H Ronceray). — *La terre, fief, domaine et seigneurie de Manthelon* 1540 (C 106, f. 32). — Anc. fief et seigneurie relevant de Martigné-Briant, avec manoir noble et

Digitized by Google

chapelle en 1651. Elle appartenait au xve s. et jusque vers 1590 à la famille Tillon. — En est sieur n. h. Jean Morineau 1596, sa veuve Guyonne Lefebvre 1603, leur fils n. h. Pierre Morineau 1622, 1629. — Marguerite Hayau, veuve de n. h. Guy M., vend la terre le 24 mai 1631 à Jean Lefebvre, V. *ce nom*, sieur du Tusseau; mais dès 1637 elle a passé aux mains de haut et puissant Henri-Phil. de Villamont, V. *ce nom*, et est qualifiée de châtellenie; — Artus de VIII. en 1651; — Pierre Daburon, docteur ès-lois, avocat, Angers, 1686, — Pierre-Franç. Dab., mari de Marie Martin, 1721, 1733; — Jean-René-Aug. D., conseiller à la Sénéchaussée, 1749, mari de Franç.-Claude Davy de la Havardière, — Jean-François-Augustin D., conseiller maître à la Chambre de Bretagne, mari de Pauline-Madeleine-Marthe de Faye, 1785, — qui tous quatre, en leur temps, tiennent sur les fonds la grosse cloche refondue de la paroisse. — La terre a été acquise en 1836 des représentants de la famille Daburon par M. Alex. Joubert-Bonnaire, V. *ce nom*, et est passée par une vente nouvelle en juin 1871 à M. Guinoyseau, maire de Denée. La maison de maître, récemment reconstruite ou transformée, avec potager, pelouses, jardin anglais, verger, domine de ses terrasses le Louet, qui passe au bord de la prairie, et une perspective charmante sur la Loire. Une chapelle vient d'y être réédifiée en 1874. Les travaux récents ont fait rencontrer sur les dépendances les restes d'un établissement romain, des murailles imbriquées, un pavage en mosaïque de petits cubes blancs, un amas considérable de débris d'amphores et de vases, des fondations appareillées de grandes briques et quelques pierres énormes formant seuil.

Manzon, f., c^ne de *Bocé*. — En est sieur Jacq. Demon 1544; — appart. au xviiie s. à la mense des Hospitalières de Beaufort, sur qui elle est vendue nat^t le 7 mars 1793.

Maquignonnerie (la), f., c^ne de *Chaumont*.

Maquillé, m^on b. et f., c^ne de *Contigné*. — *Masqueli* 1221 (Ronc., Laleu). — *Geofroy, Guill. de Maquille* 1294 (G 562). — Anc. fief et seigneurie avec hébergement composé aux xvi-xviie s. de trois maisons, dont l'une habitée par le maître, les deux autres délaissées aux servitudes et à la cuisine. — Pierre D. de M., chevalier, est inhumé le 7 décembre 1734 dans l'église de Juvardeil, à côté du chœur, immédiatement au dessous du banc de la Buronnière; = ham., c^ne de *Tiercé*. — *Maquille* 1247, — *Maaquilleyum* 1304 (Chaloché, t. III). — Anc. maison noble, appart. au xviie s. à la famille Gandon. — En est sieur n. h. René Gandon, ancien lieutenant des Eaux et Forêts d'Angers, 1690, mari de Renée Chastelain, qui y fonde une chapelle de Saint-René le 22 janvier 1696; — René Poisson de Gâtines 1772.

Maquillé (*Charles-André* Dubois, comte de), né à Angers le 8 novembre 1783, maire du Plessis-Macé, membre et à chaque session secrétaire du Conseil général de 1814 à 1830, fut élu de la Chambre des Députés en 1815, où il remplit à plusieurs reprises les fonctions de secrétaire provisoire comme un des plus jeunes membres de l'assemblée, et prit part à la préparation notamment du Code forestier et de la loi sur la presse en 1825. Il commandait à titre de colonel la garde nationale d'Angers depuis 1817 et était entré en 1823 au Conseil municipal. Une ordonnance du 25 novembre 1825 le nomma président du Collége départemental de Maine-et-Loire. Le même jour une autre ordonnance l'élevait à la pairie, où il siégea jusqu'en 1830. — Il est mort à Paris le 6 mars 1849..

Maragon, f., c^ne de *Bouzillé*.

Maraichère (la), vill., c^ne de *Trélazé*, habité par des carriers. — *La Marchère alias la Mareschère* 1764 (St-Serge). — La terre appartenait à Louis de Beauvau, qui la donna en 1447 avec Bouillou aux religieux de St-Serge en échange du domaine du prieuré de Beauvau. — Elle dépendait de l'office de la sacristie et fut vendue nat^t le 3 mars 1791.

Maraicherie (la), f., c^ne du *Louroux-Béc*.

Marais (le), nom donné au cours supérieur du ruiss. de la Planche-Branger en *Tilliers*.

Marais (le). — V. *St-Jean-des Marais*.

Marais (le), c^ne de *Beaufort*. — Anc. petit logis noble, clos à douves et larges fossés, sur le ruiss. de la Fontaine-Suzan; = f., c^ne de *Blou*. — Anc. maison noble, appart. à la famille Lejumeau et réunie vers 1750 à la seigneurie d'Avoir; = f., c^ne de *la Chapelle-R.*, bâtie vers 1863; = = f., c^ne de *Chemillé*; = f., c^ne de *Chênehutte-les-T.*; = f., c^ne de *Chigné*; = f., c^ne du *Coudray-M.*; = ham., c^ne de *Courléon*.

Marais (le), ham., c^ne de *Faveraie*. — *Les Marais près Villeneuve* 1562 (GG 197). — *Le moulin du Marais* 1684 (Et.-C.). — Anc. fief et seigneurie avec maison noble. — En est sieur Jean d'Aubigné, mari de Jeanne Prévosté, 1393, Olivier de St-Aignan 1457, mari de Jeanne d'Aubigné, — Guillaume de St-Aignan 1526. — C'est le père du fameux Jacques de St-Aignan, V. *ce nom*, si connu dans les guerres civiles du xvie s. sous le nom du capitaine Desmarais; — Nicolas Le Bigot, mari de Louise de St-Aignan, vers 1590; — René Lemeignan, écuyer, mari de Claude Lebigot, 1628, 1632, Claude L. 1633, 1647, mari d'Anne Bouju; — Joseph de Brissac 1679, mari d'Elisabeth de la Fontaine de Folin, qui y meurt âgé de 80 ans, le 30 décembre 1715, Joseph-Louis de B., mort en 1761, veuf depuis le 6 octobre 1734 d'Anne-Charlotte de Champagné; — Jean-Barthélemy de Cambourg de Genouillé, chevalier de St-Louis, capitaine au régiment de Bourgogne, 1755, mari de Marie-Anne-Renée de Brissac; — encore aujourd'hui à la famille de Cambourg, représentée jusqu'à ces derniers temps par Barthélemy-Joseph-Augustin-Mic. de C., mari de Pauline-Modeste-Sophie de Jousbert, qui y était né en 1759 et est mort âgé de plus de 100 ans en 1859. — Il a été question de restaurer le manoir, encore entier quoique tout délabré et qui, reconstruit en 1647, fut incendié en 1793. Dans un salon figure peint l'écu *de... à 3 têtes de loup mor-*

Digitized by Google

nées et arrachées de gueules, 2 et 1, — qui est reproduit ailleurs *parti de 3 grenades? 2 et 1.* — Au bas sur l'anc. lit du ruiss, se montrent les ruines d'un moulin à eau et dans une cave voûtée, une cheminée, où est inscrit dans un écusson : *C. A. D. R.* — Vers N. O. une large allée de noyers part de la cour du château, auprès de laquelle à droite s'élève encore la butte d'un m^in^ à vent, brûlé en 1793.

Arch. de M.-et-L. et de Faverais.—Note Mss. Raimbault.

Marais (le), f., c^ne^ de *Longué.* — Anc. m^on^ noble avec chapelle dédiée à Ste Anne. — En est sieur Jean de Chérité 1373, la famille Lebascle XVI-XVIIe s. — Auprès s'élève un monticule allongé, où ont été rencontrés des tombeaux en pierre coquillière; = cl., c^ne^ de *Longué*; = c^ne^ de *Louresse.* — Anc. fief censif dans la paroisse de Rocheménier, sans château ni domaine, relevant à foi et hommage de la Raie sous le Puy-N.-D. et annexé au XVIIe s. à la seigneurie de Launay. — Il appartenait en 1478 à Louis de Loiselière, en 1606 à Charles Héard, en 1610 à René Hardouin, en 1668 à n. h. Louis Testu, chevalier; = f., c^ne^ de *Meigné-le-V.*; = f., c^ne^ de *Miré*; = f., c^ne^ de *Montpollin*; = f., c^ne^ de *Morannes* (Cass.); = f., c^ne^ de *St-Michel-et-Ch.*; = f., c^ne^ de *Sermaise*; = ham., c^ne^ de *la Varenne.* — Ancien château avec chapelle seigneuriale XVIIe s. — En est sieur n. h. Michel de la Pouèze 1577, Pierre de la P. 1617; = vill., c^ne^ de *Varennes-s.-M.*; = ham., c^ne^ de *Vergonnes.*

Marais (le Bas-), f., c^ne^ de *Champigné*; = f., c^ne^ de *Cherré*; = f., c^ne^ de *St-Clément-de-la-Pl.*; = f., c^ne^ de *Sœurdres.*

Marais (le Grand-), f., c^ne^ de *Champigné*, qui fut pillée le 28 nivôse an III par les chouans; = ham., c^ne^ de *Montjean.* — *Le Gr. Marest* (Cass.). — Il y existait en 1754 une mine de houille, appart. au sieur Gautrais, qui fut interdite sur la plainte du seigneur.

Marais (le Haut-), f., c^ne^ de *Cherré.* — En est sieur Pierre Hameau 1625, — Jacq.-Christ. Pilastre 1756; = ham., c^ne^ de *la Poitevinière*; = f., c^ne^ de *St-Clément-de-la- Pl.* — En est sieur n. h. Maurice Hamelin 1668.

Marais (le Petit-), cl., c^ne^ de *Longué*; = cl., c^ne^ de *Montjean*; = cl., c^ne^ de *Miré*, appart. aux Visitandines d'Angers et vendue nat^t^ le 31 mars 1791; = ham., c^ne^ de *la Poitevinière.*

Marais (les), ruiss. né sur la c^ne^ du *Guédéniau*, s'y jette dans le ruiss. du Brocard; — 600 mèt. de cours; = ruiss. né sur la c^ne^ de *St-Crépin*, autrement dit de l'Etang-de-Blancheneau, V. *ce mot*; = cl., c^ne^ de *Chaumont*; = f., c^ne^ de *Daumeray.* — *Le Grand Mariais* (C. C); = m^in^ à vent et m^in^ à eau, c^ne^ de *la Fosse-de-Tigné*; = ham., c^ne^ de *Gée*; = c^ne^ de *Gené*, anc. f. rasée et réunie à la Fuie; = f., c^ne^ de *St-Just-sur-D.* — *Les Marais* 1580, — *Le Marais* 1655. — Anc. dépendance de la terre de la Salle, acquise en 1580 par Jean Berthelot avec les bois futaies et taillis sur le ruiss. de la Fontaine-Sèche, — vendue par les d^lles^ Dumotay le 24 décembre 1655 à l'avocat Aucent d'Angers; — et revenue au domaine de la Salle dès avant 1692.

Marais (...), né à la Jumellière, prêtre et principal du Collége de Châteaugontier en 1770, a publié un *Traité sur la quantité des syllabes* (Angers, in-12).

Marais (*Jacques*), docteur-médecin, Angers, en 1450.

Marais-de-Chavannes (les), ruiss. né sur la c^ne^ du *Puy-N.-D.*, a pour affluent le ruiss. de la Fontaine-de-Nadouet; — s'y jette dans le ruiss. de l'Etang-de-Brignon; — 1,860 mèt. de cours.

Marais-de-Rou (les), ruiss. né dans les marais de *Rou*, traverse Distré, se jette dans le Douet; — 5,000 mèt. de cours; — porte le nom quelquefois *de l'Assèchement*; — une dérivation, issue des marais de Presle, traverse Distré, se jette dans le ruiss. de Folette; — 1,000 mèt. de cours.

Maraiserie (la), ruiss. né sur la c^ne^ de *Parcé*, s'y jette dans le ruiss. de la Brégeonnière; — 550 mèt. de cours.

Maraisière (la), f., c^ne^ de *Chenillé-Ch.*

Marais-le-Roi (le), ancien marais divisé entre les c^nes^ de *Chacé*, *Bagneux* et *Varrains*, par acte du 3 mars 1823. V. t. I, p. 186 et 570.

Marans, c^on^ et arr^t^ de Segré (6 kil.); — à 35 kil. d'Angers. — *Curtis Marentius* 705 (*Dipl. Chart.*, t. II, p. 267). — *Marenz* 1080-1096 (Cartul. St-Nic., p. 97), 1111 (1er Cart. St-Serge, p. 293). — *Maranz* 1237 (Pr. de Champigné, ch. or.). — Sur la rive dr. de l'Argos (28-49 mèt.), entre la Chapelle-sur-O. (6 kil.) au N.-E., Gené (5 kil. au S.-E.), Vern (6 kil.) et Chazé-sur-A. (3 kil.) au S., Ste-Gemmes-d'A. (6 kil.) à l'O. et au N.

La route nationale de Segré à Cholet traverse du N. au S., formant au bourg même un angle vers S.-E. pour relier le chemin d'intérêt commun du Lion-d'Angers et reprendre, un kil. plus loin, sa direction première jusqu'au sortir du territoire.

Y passent la rivière de l'Argos, formant tout du long vers l'O. la limite intérieure, — et le ruisseau des Portes ou de l'Hommée, avec ses affluents de la Gautraie, né sur la c^ne^, et de la Coutablaie.

En dépendent les ham. de la Grande et de la Petite-Gautraie (17 mais., 57 hab.), de la Ravardière (6 mais., 25 hab.), de la Rabotière (4 mais., 18 hab.), de la Bigotière (4 mais., 16 hab.), des Touches (3 mais., 11 h.), des Jarrilières (8 mais., 26 hab.), de la Basse-Frênaie (3 mais., 7 hab.), de la Moyenne-Frênaie (4 mais., 12 hab.), de la Haute-Frênaie (4 mais., 24 hab.), le chât. de la Devansaie et 34 fermes ou écarts

Superficie : 959 hectares.

Population : 133 feux, *600* hab. en 1720-1726. — *169* feux, *700* hab. en 1789. — *648* hab. en 1831. — *675* hab. en 1841. — *627* hab. en 1851. — *590* hab. en 1861. — *602* hab. en 1866 et 1872, dont *161* au bourg (45 mais., 57 mén.), petite

Digitized by Google

agglomération sans autre animation que le passage de la grande route.

Ni *assemblée* ni *foire*.

Perception et *Bureau de poste* de Segré.

Mairie avec *Ecole mixte* (Sœurs de Torfou), construite par adjudication du 29 avril 1849, dont les travaux ont été approuvés le 2 août 1852.

L'*Eglise* fut incendiée par les Chouans le 26 thermidor an II et reconstruite seulement de l'an X à l'an XII avec titre de succursale (5 nivôse an XII). Cette même année la commune, pour la décorer, acquit d'Esnault de la Gaulerie la charpente du réfectoire et le grand autel de l'église abbatiale de Nyoiseau. — Elle vient d'être abandonnée pour une église neuve (archit. Tessier, de Beaupréau), construite en 1870-1873 un peu plus à l'E. sur la même place, et qui a été consacrée sous son vocable antique de St Serge et St Bach le 3 juin 1875. On voyait encore jusqu'à ces derniers temps dans l'ancien édifice, délaissé vide, le grand autel en marbre, encadré de quatre colonnes à chapiteaux dorés, le couronnement en hémicycle, surmonté de la boule du monde; — derrière, dans l'abside, à l'abandon, les statues des deux saints patrons.

La *cure* a été rebâtie en même temps que l'église, l'une et l'autre avec l'argent de souscriptions. — Le *cimetière*, bénit le 22 août 1638 sur la route de Gené, a été transféré en 1840 sur la route de Vern.

Aucune trace antique n'est signalée sur le territoire, que traversait pourtant très-probablement de l'E. à l'O. la voie du Lion-d'Angers par Gené à Roche-d'Iré. — Au VIIIe s. la paroisse n'existe pas encore et la terre, *curtis*, forme un des domaines de l'abbaye St-Serge d'Angers, à qui le roi Childebert III la confirme en 705. Les moines certainement en fondèrent l'église, comme l'atteste sa dédicace à St Serge et St Bach, mais par suite sans doute d'un échange ou d'une concession, le patronage en était advenu au Chapitre de St-Pierre d'Angers, seigneur aussi de Gené et qui présentait la cure. — Le curé relevait son presbytère de la terre de Brossay et devait à la Chandeleur présenter à la Haute-Rivière « un « tortis de cire jaune beau, bon et honnête, d'un « pied 1/2 de long. »

Curés : Jean *Pasquier*, qui permute en mai 1295 avec le chapelain de Colombeau en Angrie. — Jean *Cheminart*, 1295. — Raoul *Lebrun*, qui résigne, 1316. — Jean *Camaing*, licencié *in utroque*, septembre 1316, qui résigne. — Jean *Bourneuf*, 29 décembre 1318. — Guill. *Lebreton*, 1319. — Jean *Lebeuf*, 1319. — Yves *de Tessé*, 1320, qui permute pour la cure de Loiré. — François *Balin*, octobre 1320, † en 1329. — Jacq. *Lelarge*, maître ès-arts et licencié en droit canon, juillet 1329, † 1332. — Louis *Ledélaisir*, licencié en décret, juillet 1332. — Laurent *Lelarge*, 1374. — Olivier *Lebouvier*, 1395, 1398. — René *Boûllay*, 1600, jusqu'au 31 décembre 1633, † le 31 janvier 1634. — Jean *Boullay*, 1er janvier 1634, janvier 1663. — Nic. *Humeau*, mars 1663, 31 janvier 1679. — Julien *Maugars*, mars 1679, † le 21 janvier 1686, âgé de 49 ans. — Olivier *Ménard*, mai 1686, † le 19 mai 1709, âgé de 58 ans. — *Périer*, 27 mai 1709, † le 19 avril 1714. — Louis *Jollivet*, mai 1714, † le 3 mars 1737, âgé de 64 ans. — Charles *Méreray*, 26 mars 1737, qui se démet en décembre 1742. — Toussaint-François *Poulain*, 22 juillet 1743, † le 11 mai 1756, âgé de 46 ans. — Jos. *Chartier*, chanoine de Jarzé, 11 mai 1756, qui se démet. — Julien-René *Jamin*, 8 octobre 1756, † le 9 décembre 1763, âgé de 43 ans. — Louis *Rezé*, 18 décembre 1768, † le 17 juillet 1780, âgé de 82 ans. — Pierre *Giret*, natif de la Selle-Craonnaise, 18 juillet 1780, † le 26 avril 1783, âgé de 42 ans. — Denis *Pincé*, 3 mai 1783, 28 avril 1791. — Louis-César-François *Dubled*, curé de Passavant, est élu par le District le 2 avril 1791 et prend possession le 8 mai; mais les officiers municipaux se cachent pour ne pas assister à son installation.

Le fief comprenait pour domaine une métairie, un étang et un moulin à eau et est qualifié de châtellenie aux XVII-XVIIIe s. Il échoit dans la succession d'Anne Bourré à Franç. B., sieur de Jarzé, qui le vend en 1539 à Et. Pichard, marchand. — Dès les premières années du XVIIe s. et jusqu'à la Révolution il appartient aux seigneurs de la Lorie.

La paroisse dépendait du Doyenné de Candé, de l'Election d'Angers, du District de Segré — et fournit, outre de nombreux soldats à la Chouannerie, deux chefs : Mathurin Ménard, dit *Sans-Peur*, et René Hodé, — et non Hodet, — dit l'*Extermine*, tous deux ralliés dès l'an IV à la République et des plus acharnés à imposer la cocarde nationale. Hodé même est maire en l'an XI.

La commune, qui faisait partie jusqu'en 1841 du canton du Lion-d'Angers, a été réunie à celui de Segré par la loi du 9 avril 1842.

Maires : Bouvier, 24 germinal an XII. — Jean *Gardais*, 8 janvier 1807. — Jacques *David*, 30 juillet 1810. — René *Esnault de la Devansaie*, 29 juin 1814. — J. *David*, 7 avril 1815. — *Esnault de la Devansaie*, 12 juillet 1815, † en 1822. — Jacques-Jean *Davy*, 7 décembre 1822. — René *Prodhomme*, 28 mai 1828. — *Doisneau*, 8 mars 1831. — J. *de la Perraudière*, ..., en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. Séries C 105, f. 73; E 1169, f. 129; G Chap. St-Pierre, et L. — Arch. commun. Et -C. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Devansaie*, *l'Ouvrerdière*, *la Rabotière*, etc.

Marbaillou (la), f., cne de *la Séguinière*; — donne son nom à la source voisine d'un ruisseau qui se jette dans la Moine entre Brenon et la Crépellière, grossi à droite du ruiss. de la Ratonnière; — 2,200 mèt. de cours.

Marbode, — *Magnobodus*, — est né vers 1035, non en Angleterre comme on l'a prétendu, mais en Anjou, à Angers sans doute, où son père Robert était peaussier, *pelliciarius*, d'après une charte de St-Aubin, et possédait un domaine à Sorges. Son frère Hugo figure avec lui dans une charte sur Chanzé. On le trouve en 1069 qualifié clerc-chancelier, dans une charte de St-Jouin donnée par

Digitized by Google

Foulques IV. Bientôt après il devint directeur de l'école épiscopale, avec le titre de *scholastique* ou maître-école, sous l'évêque Eusèbe Brunon, vers 1075. Il tint cette charge pendant environ vingt ans et y avait réuni dès au moins 1082, celle de grand archidiacre, *cardinalis archidiaconus*, de St-Maurice. Il conserve quelque temps les deux titres qu'il prend dans une charte du Chapitre de St-Jean-Baptiste (G 677 f. 4) vers 1082-1092. — Son éloquence ajouta encore à la réputation dont jouissait au XIe s. l'école littéraire d'Angers. L'évêque Ulger le met au-dessus de Cicéron, de Virgile, qu'il n'avait pas lus, et ses contemporains le proclament roi des orateurs dans un temps où toute la Gaule en abondait. C'était d'ailleurs un enseignement plutôt de belles-lettres, de rhétorique, même de grammaire que de théologie, encore moins de droit civil et canon, quoi qu'en ait dit Ménard; mais le maître paraît avoir introduit dans son école, comme des exercices gradués qui préparaient une organisation plus régulière. — En 1096, pendant le concile de Tours, il fut nommé à l'évêché de Rennes, avec l'aide de Robert d'Arbrissel et non sans quelque soupçon de simonie. Ce diocèse encore barbare, abandonné à tous les désordres de vie et de discipline, devait offrir au prélat lettré des luttes et des dégoûts sans fin. Aussi le retrouve-t-on le plus souvent, en Anjou, à Angers, auprès de son ancienne église où il avait conservé ses fonctions d'archidiacre. Il y prit en 1101 une part active à l'élection tumultueuse de l'évêque Renaud de Martigné, qu'il soutint malgré toute l'opposition et toutes les traverses et qu'il alla même défendre à Tours et jusqu'à Rome. Au retour, le nouvel élu, son protégé, le dépouilla de toutes ses charges et l'expulsa sur l'heure même d'Angers, avec l'approbation de Rome, où Marbode dut faire un second voyage. Les deux prélats étaient réconciliés en 1108 et Marbode, l'année même, fut chargé de l'administration du diocèse, pendant une absence de Renaud. Déjà bien vieux, fatigué et presque aveugle, il assista en 1120, auprès de son ami, l'évêque Hildebert, à la consécration de la cathédrale du Mans, puis presque au retour, déposant son titre épiscopal, prit sa retraite dans l'abbaye St-Aubin d'Angers, où il mourut le 11 septembre 1123, âgé de 88 ans. Son tombeau s'y voyait jusqu'au XVIIIe s., creusé dans la muraille, près l'autel St-Clair, et les moines, dans leur lettre encyclique, exaltent avec enthousiasme la mémoire du maître renommé, de l'évêque conciliant et sage. L'évêque Ulger et Rivallon, archidiacre de Nantes — et non de Rennes — ont aussi laissé des vers en son honneur.

Les œuvres de Marbode ont été publiées pour la première fois en 1524 à Rennes, chez Jean Beaudouin, imprimeur, par les soins du libraire Jean Macé. Cette édition (petit in-4° de 41 fol. non chiffrés, en petits caractères gothiques) comprend les lettres, dont une fameuse à Robert d'Arbrissel, une autre à Renaud de Martigné, les hymnes et le livre *de Gemmis*. Elle était si rare dès le XVIIIe s., que le bénédictin Beaugendre put à peine s'en procurer un exemplaire dépareillé pour en préparer une édition nouvelle, qu'il donna en 1708 à la suite des Œuvres d'Hildebert. (Paris, in-fol.). Elle comprend de plus les Vies en prose de St Lézin, de St Robert, de St Maimbeuf, résumés de légendes plus antiques, les Vies en vers de St Maurille et de St Théophile, des poèmes sur les Machabées, sur les martyres de St Victor, de St Maurice, de St Félix, un traité de rhétorique en vers : *De Ornamentis verborum*, un autre *De Decem capitulis*, où il traite des mêmes dix lieux communs, et de nombreuses poésies, hymnes, épitaphes, d'imagination peu brillante et de grammaire peu sûre, mais précieuses surtout pour la biographie du XIe s. L'ouvrage le plus populaire, contesté souvent à Marbode, mais que lui assurent, comme on ne l'a pas encore remarqué, les allusions du rouleau des morts de St-Aubin, est son traité sur les perles précieuses, résumé d'un recueil antérieur d'inepties populaires sur la propriété et les vertus des pierres, traduit presque de son temps en vers, reproduit depuis dans de nombreux Mss., imprimé à part dès 1511 sous ce titre *Libellus de lapidibus preciosis* (Viennæ Pannoniæ, per Hieronymum Victorem Philovallem, petit in-4°), de nouveau à Fribourg et à Paris en 1531, à Cologne en 1539, à Bâle en 1553, et nombre d'autres fois, jusqu'en 1799, à Gothingue encore. — On trouve une 7e lettre inédite de Marbode dans le *Spicilége* de d'Achéry, t. XIII, p. 295, ses Vies de St Gautier et de St Florent dans les Bollandistes, 11 mai, et t. III de septembre, p. 745, et l'*Eloge* en vers de Milon, moine de St-Aubin, dans l'appendice du t. V des *Annales Bénédict.* de Mabillon. Le Supplément des Pères de Hommey contient aussi de lui un écrit sur les trois ennemis de l'homme : la femme, l'avarice et l'ambition. — Nombre d'autres pièces doivent d'ailleurs se rencontrer encore inédites. — Par une fortune inespérée une traduction en vers français vient d'être donnée des principaux *Poèmes de Marbode, évêque de Rennes au XIe s.*, par M. S. Roparts (Rennes, Verdier, in-8°, de 226 p., 1873). Le volume, avec introduction, comprend les poésies diverses, les satires, les épigrammes et le Lapidaire.

D. Rivet, *Hist. Litt.*, t. X, p. 243. — D. Houss., XIII, 1527. — Rangeard, *Hist. de l'Univ.*, t. II, p. 60. — Dupin, *Bibl. Eccl. XIIe sæc.*, part. II, p. 539. — Roger, p. 224. — D. Chamard, *Vies des Saints*, t. II, p. 130. — Geoff. de Vendôme, l. III, Ep. 3, 12, 14. — Pavillon, *Vie de Rob. d'Arbr.*, p. 544. — *Cartul. de St-Jouin*, p. 21. — *Cart. de Chemillé*, Mss., ch. 4. — D'Achéry, *Spicileg.*, t. VI, p. 22 et *Not. in 2e Epist. Lanfranci*. — Ménage, *Vie de Math. Ménage*, p. 51, 57. — *Prieuré de Daumeray*, ch. 32. — Hauréau, p. 748. — Brunet, *Manuel*. — *Rev. des Soc. Sav.*, 1870, t. II, p. 336-340. — *Cartul. de St-Aubin*, fol. 39 v°. — *Bibl. de l'Ec. des Ch.*, 3e série, t. V, p. 13. — Trithème, *De Script. Eccl.*, part. I, p 266. — *Rev. d'Anjou*, 1875, p. 2-3, 86-88 et 365. — Dorange, *Catal. des Mss. de la Bibl. de Tours*, nos 890, 892.

Marboire. — V. *la Malboire*.

Marbonnière (la), ham., cne de *Bauné*. — *La Marbelière* (Cass.).

Marcadé, famille de maîtres vitriers-peintres, XVI-XVIIe s., Angers. — (*Michel*), employé à diverses reprises dans les comptes de l'Hôtel-Dieu, 1586, 1599. — (*André*), 1617, † le 6 juillet 1653. — (*Mathurin*), 1656, 1658. — (*Henri*), 1680.

Digitized by Google

Marc de la Nativité. — V. *Genest*.

Marcé, canton de Seiches (3 kil.), arrond. de Baugé (18 kil.) ; — à 23 kil. d'Angers. — *Parochia de Marce* 1142-1145 (Cart. du Ronc., Rot. 2, ch. 61), 1245 (Chaloché, XV, 122). — *Marceium* 1269 (Ibid., t. I, f. 20). — *Le bourg et village de Marcé* 1597 (G Cure). — Dans un pays coupé de petits vallons et de bois, entre la Chapelle-St-Laud (3 kil. 1/2) au N., Beauvau (5 kil. 1/2) et Jarzé (7 kil.) à l'E., Chaumont (5 kil.) et Corzé (5 kil.) au S., Seiches à l'O.

Cinq chemins vicinaux se concentrent au bourg, relié ainsi à la route départementale d'Angers à Baugé, — qui traverse à 1,200 mèt. de l'O. à l'E. le territoire vers S. — et d'autre part, vers l'O., à la route nationale qui monte en dehors à 1,600 mèt. du S.-O. au N.-E.

Y naît le ruiss. dit de Marcé ou de la Chaussée, qui se forme au bord du bourg, vers N.-E., sur le chemin de la Chapelle-Saint-Laud, en deux sources, dont une jaillissante, toutes deux aménagées en lavoirs publics, coule de l'E. au S.-O., formant limite avec la c^ne de Seiches sur laquelle il pénètre, passe à Suette sous la route nationale et se jette dans le Loir, en se divisant de nouveau en deux petits cours d'eau, à Suette et tout près et en amont du bourg de Seiches ; — y passe vers l'E. le ruiss. d'Hay ou de Pouillé.

En dépendent les vill. ou ham. des Fossés (11 mais., 30 hab.), des Maillardières (8 mais., 21 hab.), du Grand-Coudray (8 mais., 16 hab.), des Diardières (7 mais., 17 hab.), des Landes (4 mais., 12 hab.), des Pins (4 mais., 14 hab.), de Chaulumet (5 mais., 16 hab.), de la Hersonnière (3 mais., 10 hab.), de la Casselière (4 mais., 19 hab.), de Cropet (3 mais., 12 hab.), de la Petite-Fontaine (5 mais., 12 hab.), et 97 fermes ou écarts.

Superficie : 2,109 hect. dont 52 en vignes et 305 en bois.

Population : 217 feux, *980* hab. en 1720-1726. — *260* feux en 1788. — *1,118* hab. en 1790. — *1,094* hab. en 1831. — *1,091* hab. en 1841. — *1,067* hab. en 1851. — *1,047* hab. en 1861. — *1,019* hab. en 1866. — *937* hab. en 1872, dont *242* hab. au bourg (93 mais., 93 mén.), en décadence lente mais constante depuis plus de 40 ans.

Assemblée le 30 novembre (St-André) et le 4 juillet (St-Martin).

Perception et *Bureau de poste* de Seiches.

Mairie, avec *Ecole de garçons*, dans la maison de la Suardière, acquise le 27 juillet 1844, par autorisation du 31 mai précédent. — *Ecole de filles* dans une maison acquise le 9 mars 1862, par autorisation du 4 janvier, installée en 1863.

L'Eglise, dédiée à St Martin de Tours (succursale, 5 nivôse an XIII), n'offre aucun intérêt, la nef lambrissée, le chœur seulement voûté en pierre (XIVe s.) avec deux chapelles de la Vierge et de St-Gilles (XVIe s.), cette dernière parée de ses croix de consécration. On y conserve les statues de St Sébastien et de la Vierge, provenant de l'abbaye de Chaloché, ainsi que les reliques de St André, qui en furent apportées, avec leur châsse d'argent, par arrêté du Département du 2 février 1791 malgré les réclamations des paroissiens de Chaumont. Il s'agissait surtout de s'approprier la *foire* importante qui s'y tenait à l'abbaye le jour de la fête.

Le *Presbytère* occupe l'ancienne cure, reconstruite en 1778-1779, vendue nat^t le 14 messidor an IV et rachetée par la commune en 1819. — Le *Cimetière*, au centre et dans la principale rue du bourg, à l'angle du chemin de la Chapelle-St-Laud, jusqu'en 1812, a été transféré sur un terrain acquis par autorisation le 3 janvier 1813.

On signale comme *cromlech* celtique l'entassement d'une douzaine de grosses pierres près la métairie de Rocherieux ; mais nul *dolmen* n'existe, malgré toute indication contraire, sur le territoire. La voie du Mans à Angers le traversait du N.-E. au S.-O., formant flèche par son embranchement à Suette, entre les routes de Durtal et de Baugé. J'ai indiqué déjà l'existence inexpliquée d'antiques retranchements aux Blés, aux Fossés, V. *ces mots*.

Je n'ai trouvé aucun titre sur l'origine de la paroisse ou la construction de l'église, qui datent sans doute du XIIe s. L'évêque en conservait la présentation.

Curés : Martin *de Chartregnac*, 1405. — Gervais *Esquinart* 1479. — Jean *Hector*, 1550, 1552. — Jean *Sigongneau*, 1560. — Jean *Boivin*, chanoine d'Angers, 1597. — Jean *Blastier*, 1611, 1630. — Louis *Leguédois*, sieur de St-Laurent, fameux prédicateur, prieur en même temps, je crois, de Beaufort, et qui s'enfuit pendant la peste. — Et. *Moynart*, 1651, † le 2 mai 1682, âgé de 62 ans. — Jacq. *Tonnelier*, docteur en théologie d'Angers, fils et frère d'officiers de la maréchaussée de la Flèche, juillet 1682, † le 31 décembre 1707, âgé de 66 ans. — Elie *Du Perron*, avril 1708. — Jos. *Tanquerey*, avril 1748, † le 10 mars 1765, âgé de 58 ans. — Franç.-Jean *Boucault*, juin 1765, † le 16 août 1777, âgé de 46 ans. — Jean *David*, anc. curé de St-Laurent-du-Lin, 13 septembre 1777, qui signe encore « curé et procureur de la commune » en février 1791, et est déporté en Espagne en septembre 1792 avec son vicaire Delouche. Le 10 juin 1779 il avait posé la première pierre de la cure nouvelle. — Mich.-Math. *Thuau*, décembre 1792.

Le vicaire, à la nomination de la comtesse de Durtal, était chargé pour moitié de la secrétainerie, et obligé « de tenir l'école et instruire la « jeunesse ».

Le fief paraît avoir fait partie au XVIIIe s. et depuis longues années du comté de Durtal. — On voit résider sur la paroisse dès les premières années du XVIIe s. de nombreuses familles de potiers, celles des Taveau, des Roger, des Nouchet, des Chevalier, des Godin ; — un seul gentilhomme en 1789. La garde nationale en 1790 était commandée par Charles-Jean Cousin de la Brideraie, qui mourut le 21 mai à Angers pendant les opérations électorales.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré du Lude, de l'Election et du District de Baugé.

Maires : Louis *Lablée*, 16 vendémiaire

Digitized by Google

an IX. — Maurice *Grout*, 30 janvier 1811. — Franç. *Grout*, 16 février 1815. — Louis-René *Potery*, 12 septembre 1821. — *Dallière*, 8 avril 1826, installé le 17 mai. — *Moysant*, 15 novembre 1830, démissionnaire le 30 décembre 1834, † le 5 juillet 1840. — Jean-Pierre *Mauboussin*, 31 juillet 1840, installé le 15 août. — Charles *Gaignard de la Renloue*, 16 juillet 1852, installé le 25, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 25; H Chaloché, XV, 109. — Arch. comm. Et.-C. — *Répert. arch.*, 1863, p. 60. — Voisin, *Les Cénomans*, t. I, p. 50. — Pour les localités, voir *Princé, la Suardière, Cingé, la Mabilière, Rocherieux, la Souchardière, le Pin, le Coudray, la Briderais, la Touche, Bois-Bignon*, etc.

Marcé (le Grand-), f., c^ne de *la Potherie*. — Anc. fief et seigneurie avec château, pourpris, garennes, futaies, étangs, landes, appartenant au XVIe s. à la famille Cochelin. François de Fortia, conseiller d'Etat et privé, en hérita par sa mère, Marguerite Cochelin, et vendit la terre en 1630 à René Quéherso de la Hubelière, marchand, qui sans doute la revendit. En est sieur n. h. Louis Quélier, gentilhomme servant en la maison du roi, 1646; — Louis Q., premier lieutenant de la Maréchaussée générale d'Anjou, mari de Madeleine Bucher, 1698; — Louis-Balthasar-Gaétan-Gilles de Meaulne 1756, 1786, mari de Marie de Varice.

Marcé (le Petit-), f., c^ne de *la Potherie*. — Anc. maison noble, dont dépendait au XVIIe s. un domaine, une métairie, une closerie, un moulin et une chapelle dite de la Margotterie. — Elle appartenait en 1523 à n. h. Jean Rousseau, en 1543 à n. h. Franç. Rousseau, et depuis le commencement du XVIIe s. à la famille Reverdy, d'où le mariage de Jeanne Reverdy l'apporta à Henri-Alexandre de Cumont dans les premières années du XVIIIe s. En est sieur en 1741 messire Jean-Charles-Marie de Cumont 1755, qui y meurt âgé de 84 ans, le 23 octobre 1788.

Marcé (*Roland* de), écuyer, conseiller du roi, lieutenant général en la Sénéchaussée au siége et ressort de Baugé, est l'auteur d'une tragédie : *Achab* (Paris, Fr. Huby, 1601, in-8° de 46 fol., non compris 4 f. prélim.). Il n'y est fait distinction ni d'actes ni de scènes. Elle est dédiée au président Forget, du Parlement de Paris.

Marcellière (la), f., c^ne de *Mélay*. — Au carrefour voisin, sur la route départementale de Saumur, une croix de pierre porte la date : *1868*; — f., c^ne de *Thorigné*.

Marchais (forêt des), autrefois dénommée *les Bois-Saumurois*, reçut son nom actuel de Jacq. du Plantys, sieur des Marchais, au XVIe s. C'est un reste de l'antique forêt du Latay, V. *ce mot*, qui comptait encore en 1603 mille arpents taillis, avec partie de futaie sur les paroisses de Faye, Beaulieu et St-Lambert-du-Latay. Elle était estimée en 1624 valoir 120,000 livres. — Ce qui en reste, presque tout entier sur Faye, a été mis en vente en janvier 1851 sur le prix de 460,000 fr., à la requête des héritiers d'Augustin-Marie-Paul-Pétronille-Timoléon de Cossé-Brissac et adjugé le 9 août suivant pour les 9/20mes à Angélique-Gabr.-Marg.-Marie Lelièvre de la Grange, épouse de Marie-Artus-Timoléon de Cossé, les 8/20mes à M. Pasqueraye du Rouzay, les autres 3/20mes à M. Anatole-Honoré de Mieulle. — L'étang neuf, au centre, paraît avoir été créé vers 1650 (Note Raimbault).

Marchais (le), f., c^ne de *Chênehutte-les-T.*

Marchais (les), chât., c^ne de *Faveraie*. — *Les Marchais-Renault* (E 1160 et Et.-C.), — que Cassini, par erreur, confond avec *les Marchais-Rondeau*, en Montilliers. — Anc. terre seigneuriale avec château, douves et tourelles, et chapelle dédiée à la Conception-Notre-Dame; — relevait du fief de Domino en St-Hilaire-du-Bois et appartenait au XIVe s. à la famille d'Aubigné. En est sieur Guill. d'Aubigné 1331, — Jean d'A. 1379, dont la tombe se voyait encore au XVIIIe s. dans l'église paroissiale, du côté de l'Evangile, et ses armes sur la porte du chœur; — Jean Tigeou 1403, Jean Tigeou 1436, 1469, Gilles Tigeou 1479, 1484, qui en fonde la chapelle où se voyaient ses armes : *de sinople à trois lozanges d'argent à la croix fichée d'or*; — Eustache Tigeou de la Tigeouère 1501, 1510, Franç. de la Tigeouère, chevalier de l'ordre, gentilhomme d'honneur de la reine, 1563, 1609. — François de Ver possédait la terre par mariage en 1609 avec Jeanne de la Tigeouère, — François de Meaussé, par mariage avec Madeleine de Ver, qui est veuve dès août 1642. — Leur fils, François de Meaussé, chevalier, 1655, mari de Marie de Fontenelle, rend aveu en 1669 pour « sa maison, tours, forteresse, « douves, fossez, pons leviz à chesne et brancards », — Charles-Joseph de Meaussé, un des cent gendarmes de la garde, qui y meurt le 15 février 1705. De sa succession René Robert, V. *ce nom*, doyen de la Faculté de droit, acquit pour 37,000 l. le 16 juillet 1707, le fief qui lui donnait le titre de seigneur et fondateur de la paroisse, nonobstant l'opposition soulevée en 1740 par les seigneurs de Gonnord et du Corail, et auparavant par les seigneurs de la Touche. — Son fils Claude-René Robert des Marchais en est seigneur en 1760. — Le château, pillé à plusieurs reprises pendant les guerres du XVIe s., était occupé en 1597 par René Sebilleau, dit la Jeunesse, qui fut pris et pendu en 1598. — L'habitation actuelle, qui appartient à M. de Cambourg, date de 1826-1827. — Une chapelle y a été établie en 1848.

Marchais (les), f., c^ne de *Faye*. — *Les Marchais-Ravart* XVe s.-XVIIIe s. — Anc. fief et seigneurie avec maison forte, entourée de douves et fossés à pont-levis, — chapelle seigneuriale de Ste-Catherine dans l'enclos, — étang et m^in à eau; — dépendait encore au XIVe s. de la terre de Rochefort-sur-Loire, d'où elle fut détachée par acte du 28 juillet 1361 au profit de Guill. de St-Denis. Elle passa par héritage dès 1363 à Yvon de Karolay et de cette famille à celle du Planty dans les premières années du XVe s. Jacq. du Planty en fonda le 14 mars 1529 la chapelle, bénite dès le 16 novembre 1521. — Renée du Planty apporta le domaine à René de Sanzay vers 1535 et était veuve en 1598. — Il fut réuni au duché de Brissac dès 1635 — Du château reste un pan de murs, formant la façade S.-E. — Les seigneurs prétendaient droit exclusif d'herbage et de pâturage,

Digitized by Google

depuis le pont de Thouarcé jusqu'à Allençon, d'Allençon jusqu'au moulin sous la tour de Brissac, et le long de l'Aubance jusqu'au moulin de Claie et de là au Pertuis-Barré, Beaulieu, le pont de Rablay et le long du Layon, à revenir au pont de Thouarcé. Tous les usagers dans ce circuit devaient le mardi de la Pentecôte faire déclaration sous la galerie de l'église de Faye du nombre de leurs bêtes et en payer un denier par tête, sous peine de saisie.

Marchais (les), m^on^, c^ne^ du *Puy-N.-D.*, avec domaine par extension en *Vaudelenay*, vendu nat^t^ sur la Haie de la Guerche le 15 messidor an IV; — (les Petits-), m^on^, c^ne^ de *Faveraie*, bâtie en 1862 à 400 mèt. au N.-E. du château.

Marchais (*Pierre-Paul-Marie*), reçu docteur en la Faculté de médecine, Angers le 3 octobre 1778.

Marchaiserie (la Haute, la Basse-), quartiers du bourg du *Pin-en-M.*

Marchaisière (la), f., c^ne^ du *Puiset-Doré*; — ham., c^ne^ de *la Tessoualle*.

Marchais-Rondeau (le), f., c^ne^ de *Montilliers*. — *Le Marchais-Arondeau* (XVI-XVIIIe s. (Et.-C. et Cass.). — En est dame Jeanne de Sermon, veuve de n. h. Louis d'Anthenaise, 1537.

Marchand (.....), a fait annoncer et publié peut-être une *Nouvelle méthode propre aux charpentiers et aux matelots pour des poutres, inventée par le capitaine Marchand, de Baugé en Anjou*. « Cette affiche, dit une « note Mss. de Pétrineau des Noulis, m'a esté « montrée en 1695 mais elle est plus ancienne. »

Marchand (*Jean*), d'Angers, docteur de Sorbonne, jacobin du couvent d'Angers, curé de Précigné, « a fait l'*Exercice du St-Rosaire*, « imprimé au Mans par Gerv. Ollivier et aussi à « Poitiers la même année », dit Bruneau, Mss. 1870, f. 1133. — Louvet, dans son *Journal*, cite toute au long de lui une *Paraphrase* (20 strophes) *sur le Psaume XX ... accommodé au subject des guerres de ce temps contre les huguenots*, imprimée et distribuée en 1621. — Roger, par trois fois le fait figurer au rang des doctes et illustres, « quoi qu'il n'ait « rien écrit », dit-il (p. 6, 462 et 526). — Il nomme aussi, sans autre note, un *Clément* Marchand, parmi les théologiens angevins du XVIe s., tous deux sans doute de la même famille que le René M., prédicateur, loué aussi par Louvet, *Rev. d'Anj.*, t. II, p. 260.

Marchand (*Joseph*), né à Constantinople en 1747, se livra de bonne heure à son goût pour le dessin et la peinture, vint à Marseille, dont son père était originaire, puis à Paris, d'où M. de Contades, appréciant l'homme et l'artiste, l'attira à Angers pour enseigner ses enfants. Il y fut bientôt répandu dans de nombreuses familles. On l'y voit dès 1792 proposer un projet de monument en l'honneur de Beaurepaire, qui fut adopté avec éloges par le Département (19 novembre) mais qui reste encore à exécuter. L'artiste, à la création de l'Ecole Centrale, y fut attaché comme professeur de dessin (1er ventôse an IV), et dut tout d'abord composer des modèles et des sujets d'étude pour les élèves, qui se pressaient à son cours. Plus de 150 dessins se trouvèrent à leur service dès l'an V. Puis le maître eut charge d'organiser le Musée dont il publia dès l'an X le *Catalogue* (Mame, in-12). Il mourut le 6 germinal an XII (27 mars 1804), âgé de 57 ans, veuf sans enfant, léguant, à défaut de sa famille, dont, malgré des recherches infinies, il n'avait pu retrouver nouvelles, ses livres et ses tableaux à M. de la Potherie, ses portefeuilles à Mlle Renou, son portrait à M. Dubignon, ses autres biens aux pauvres honteux. Il joignait à son talent de peintre facile et gracieux, dans le goût de Boucher, un talent de graveur qu'employa plusieurs fois le duc de Chartres. On lui doit notamment plusieurs planches de la belle édition (1785-1789) du *Théâtre des Grecs* de Brumoy et les portraits de Pibrac 1770 et d'Amyot 1784. Un joli dessin de lui, le portrait, aux trois crayons, du cardinal de Rohan, a figuré récemment à la vente Bazin, Angers. V. *ci-dessus*, t. I, p. 336.

Arch. de M.-et-L. L. — Bénaben, dans les *Affiches d'Angers*, 8 germinal an XII. — Blordier-Langlois, *Angers et le Département de Maine-et-Loire*, t. II, p. 154. — *Journal de Maine-et-Loire*, 15 décembre 1854. — Note Aug. Michel.

Marchand (*Julien*), ancien oratorien, chapelain de Ste-Catherine de Vaulambert en l'église de Jallais, échangea en 1692 ce bénéfice, — par un contrat secret et plus tard attaqué judiciairement mais confirmé, — contre la cure de Notre-Dame de Beaupréau. On l'y voit en fonctions dès le 6 avril 1692 jusqu'à sa mort le 22 décembre 1703. Il avait composé et laissé courir Mss. un ouvrage intitulé : *Pastores Malgienses*, que possédait, au moins par extrait, Pocq. de Livonnière et où il traçait les portraits l'un après l'autre des curés de son canton, sans oublier de flatter le sien.

Pocq. de Liv. Mss. Pouillé, p. 169 — et *Cout. d'Anjou*, t. II, p. 1072.

Marchand (*Pierre-Henri*), originaire de la Flèche, vicaire de St-Pierre jusqu'en 1779, nommé cette année le 14 février à la cure de Baracé, y résidait encore avec les fonctions de procureur de la commune, quand il fut nommé membre du Directoire du Département par l'arrêté des représentants, qui destituait Dieusie et ses collègues (6 octobre 1793). — Il y revint en l'an III à titre d'agent national, mais dès la réouverture des églises, on le retrouve au premier rang avec Ferré, V. *ce nom*, du parti constitutionnel et du « presbytère angevin », par son énergie, son mérite personnel et l'estime même dont l'honoraient ses adversaires. Néanmoins son ardeur, qui gênait toutes les combinaisons du temps, le fit transporter à l'Ile de Ré, d'où il ne sortit qu'en l'an VII, grâce à l'intervention de Talot. Il était rentré dans sa cure dès avant l'an VIII et fut appelé en l'an XI à celle de St-Georges-sur-Loire, qu'il occupa jusqu'en 1809.

Marchandaie (la), vill., c^ne^ d'*Angrie*. — En est sieur Isaac Bigot 1579.

Marchand de la Roche (*Urbain*), docteur en la Faculté de droit d'Angers, échevin perpétuel le 1er mai 1732, procureur du roi à l'Hôtel-de-Ville le 10 décembre 1747, bâtonnier de la noble confrérie des Bourgeois, † âgé de 73 ans le 30 janvier 1772. — Il avait épousé le 19 mars 1725 Marguerite Cireul.

Digitized by Google

Marchand du Brossay (*Jean-Baptiste*), fils du précédent, avocat au Présidial d'Angers, échevin en 1756-1758, procureur du roi à l'Hôtel-de-Ville en 1762, possédait une belle bibliothèque, d'où est parvenue à Touss. Grille un de ses Armoriaux. En 1789, en réponse à une question posée dans les *Affiches* sur la manière de payer la dîme, quand la récolte manquait, il soutint la thèse que la dîme n'était pas un fonds mais un produit et ne pouvait être exigée quand la terre n'y suffisait pas. Cette brochure, imprimée chez Mame, disparut tout aussitôt, détruite, suppose-t-on, par les intéressés. — Le Musée possède son portrait, à mi-corps, en costume d'avocat, sans signature.

Marchanderie (la), m^on^ b., c^ne^ d'*Allonnes*, la seule de la commune qui ait deux étages au-dessus du rez-de-chaussée.

Marchay (de). — V. *Marsay* (de).

Marche (la), f., c^ne^ de *Blaison*. — Demeure et appartenance de n. h. Elie Rogeron, sénéchal de Blaison, mari de d^lle^ Anne Gaillard, 1632, 1652; — c^ne^ de *la Séguinière*, anc. petit castel noble auprès du bourg, dont le principal corps subsiste, avec une tour découronnée; — y réside en 1657 Jean Lenoir de Boishuguet.

Marché-à-la-Voie (le), f., c^ne^ de *Nyoiseau* 1684 (Et.-C.). — *Le Marchais-Lavoir* (Et.-M.).

Marcheboire (la), ham., c^ne^ de *St-Laurent-du-M.* — *La Marchebouère* 1480 (St-Florent). —*Le lieu et mét. de la Macheboire* 1635 (Ibid.).

Marchère (la). — V. *la Mareschère*.

Marchesseau, f., c^ne^ de *St-Christ.-du-B.* — *Le bordage de la Petite Plissonnière* alias *chez Marchesseau* 1670.

Marcillère (la Grande, la Petite-), ff., c^ne^ de *Tiercé*. — En est sieur Henri Musard, capitaine, grand exempt des gardes du duc d'Orléans, 1706, qui meurt à Morannes le 8 août 1739, âgé de 77 ans; — Jean-Jacques Guilbault, capitaine au régiment de Murat, 1735.

Marcillé, m^in^ à eau et f. sur l'Evre, c^ne^ de *Beaupréau*. — *Mercillé* 1438 (Et.-C.), XVIIIe s. (Cass.). — *La court de Merceillé* 1636 (Et.-C.). — Le nom de *la Prée de M.* désignait au XVIe s. un canton de vignes, touchant la maison. Le moulin s'élève dans l'angle d'un retour, formé par l'Evre, près les Onglées. Sur le versant, au N.-O. de la ferme, s'ouvre un caveau en partie voûté, en partie creusé dans le roc, reste sans doute de l'anc. logis noble, qui dominait la côte; plus bas, vers la rivière, une belle source jaillissante forme un lavoir; — vill., c^ne^ de *Châtelais*. — *Marciliacus* 1090 (Pr. de Pouancé, ch. or. 1). — *Les moulins de Marcille* 1352. — *Les moulins et escluses de M.* 1356 (Biogr. Grille, v^o^ Macé d'A.). — *Un moulin à tan en la chaussée de Marcilly* 1398. — Anc. chât. et moulin au passage de l'Oudon, sous St-Julien, V. *ce mot*. — Le curé y bénit et plante une croix le 24 mai 1670. — Les moulins appartenaient au XIVe s. à Ysabeau de Ramefort, dame de Montiercrolle; — f., c^ne^ de *Grez-Neuville*. — *Marcilli* 1114-1134 (2e Cartul. St-Serge, p. 281, 288). — *Marcelliacus* 1134-1150 (Ib., p. 246). — *Marcilleium* 1150-1168 (Ib., p. 210). — *Marcillé* (Cass.). — Vendue nat^t^ sur Leroy de Mancy le 3 thermidor an IV; — chât. et f., c^ne^ du *Plessis-Macé*. — *Marciliacus* 1117 (Cart. St-Aubin, f. 36). — Anc. terre noble avec château. — En est sieur Jean de Brie-Serrant 1445, Madelon Hunauld, maire d'Angers, 1592, Claude Hunauld, écuyer, mari d'Anne Billard, 1637, 1670, dont la fille Renée épouse dans la chapelle des Noyers le 24 février 1688 Pierre de Varice. — Pierre de Varice y réside en 1778, Ant. Louis-René de V. en 1789. — L'ancien logis noble est occupé par la ferme. Le château actuel a été bâti en 1850 par l'architecte Delarue pour M. Dubois de Maquillé sur l'emplacement du manoir de Buchet, dominant, à distance, la vallée de la Mayenne. Au-devant, sur l'esplanade, une touffe de hauts pins forme un effet superbe; derrière, un admirable parc.

Marcillé (*Guillaume* de), régent en droit, Angers, sous l'évêque Guill. Le Maire, et aumônier, *clericus*, de Charles de Valois, comte d'Anjou, 1294, prend dans un acte de 1306 le titre de chevalier, *miles*.

Livre de Guill. Le Maire, dans les *Doc. inéd.* — *Mélanges*, t. II, p. 271, 304, 314. — Rangeard, *Hist. de l'Univ.*, I, 182. — Loisel, *Hist. de Beauvais*, p. 111-112.

Marcille (la). — V. *la Fuie*.

Marcombe (*Jean-Louis*), originaire de Léogane en St-Domingue, marié à Angers le 29 décembre 1755 avec Françoise Falloux du Lys, conseiller du roi et de Monsieur, premier président et lieutenant général civil et de police en la Sénéchaussée d'Anjou, 1762, meurt à Angers le 3 mai 1780. — (*Gédéon-Florentin*), petit-fils du précédent, né à Angers le 7 vendémiaire an IV, prit une part active sous la Restauration à toutes les luttes libérales, à l'organisation notamment des comités électoraux, et se trouva porté dès l'heure nouvelle au premier rang par l'opinion publique. Il siégeait au lendemain des journées de juillet 1830, dans la municipalité provisoire, qui avait remplacé en plein danger tous les pouvoirs défaillants. La Charte transformée, pratiquée libéralement et largement, était d'ailleurs le seul programme qu'il acceptât, en soumettant sa candidature pour la députation aux élections d'octobre 1830 comme à celles qui suivirent. — Il fut élu le 8 février 1831, échoua la même année le 5 juillet lors du renouvellement général de l'Assemblée, y fut renvoyé le 4 novembre 1837 par le collége de Segré, qui l'abandonna le 2 mars 1839. Il était entré par ordonnance royale en janvier 1831 au Conseil général, qu'il présida pendant 15 ans et dont il ne sortit qu'en 1852. Dans ses dernières années, éprouvé par de vives souffrances, toute son activité se concentrait à la direction politique du *Journal de Maine-et-Loire*. Il est mort à Angers le 28 mars 1866, laissant au milieu des luttes politiques le souvenir d'un caractère tout de bienveillance et de courtoisie. — V. dans le *Maine-et-Loire* du 30 mars les discours prononcés sur sa tombe par MM. Ch. Giraud, Ach. Joubert et La Réveillière.

Marconnay, m^on^ b., c^ne^ de *Parnay*, séparée

Digitized by Google

seulement par un chemin du château de Parnay. — En est sieur Benoît Drouet, homme d'armes en la compagnie de Puygaillard depuis 1577, anobli pour ses services en juin 1586, avec armoiries *de gueules au lion d'argent*; — Guillaume Drouet, mari de Mad. Lenfant, 1608, 1617; — Charles de Lhopitau 1620; — Guill. Drouet, mort à Angers et inhumé dans l'église de Tiercé le 18 septembre 1651; — Jos. Gigault, commissaire d'artillerie, un des cent privilégiés, mari de Louise-Rosalie de Brie, 1745, † le 25 novembre 1758, âgé de 74 ans,

Marconne (la), ruiss. né sur la c^ne de *Noyant*, coule du S. au N., traverse Dénezé, Chigné, a pour affluents les ruiss. des Grésilles, du Pont-de-Pierre, de la Boissière, d'Hunon, de Beaulieu, alimentant autrefois grand nombre d'étangs dont il ne reste plus que ceux de la Boissière, encore très-poissonneux, et les moulins de la Boissière, du Moulin-Neuf, du Moulin-Pichon, tous anciens, et se jette, hors du dép^t, dans le Loir. — 12,580 m. de cours. — Le populaire prétend que cette petite rivière a sa source sous le chœur de l'église de Dénezé, où naît une fontaine révérée.

Marconnière (la), ham., c^ne de *Vernantes*.

Marconnières (les), c^ne de *Huillé*.

Marcoudrie (la), f., c^ne de *la Poitevinière*.

Mardiller, f., c^ne de *Marigné*. — *Mardillé* 1640 (Et.-C.). — *Marguillé* (Et.-M.).

Mare (la), f., c^ne d'*Allençon*. — Anc. fief et seigneurie avec manoir noble du XVIe s., tout à l'entrée du bourg, à gauche en venant de Thouarcé, presque en face l'église. — Au dedans, deux chambres hautes conservent deux cheminées avec leur manteau sculpté de magnifiques écussons, une fenêtre vers S.-O. décorée d'un monstre marin, les portes et les panneaux antiques. — Le domaine appartenait durant le XVIe s. à la famille Génault, qui possédait en même temps l'Orchère, — dès les premières années du XVIIe s. à la famille Lemaire. Philippe Lemaire, chevalier, sieur de Launay-Gringuenière, y résidait en 1612 avec sa femme Renée Ledevin. C'est lui qui, plus jeune de 20 ans, s'était signalé par un trait d'héroïque audace et de bonheur. Enfermé dans Rochefort avec St-Offange et ses ligueurs aux abois, il offrit d'aller, à travers l'armée royale, avertir Mercœur de leur détresse, traversa en effet le camp ennemi, gagna Nantes, revint quelques jours après, traversa de nouveau les lignes des assiégeants en jetant à terre d'un coup de pistolet le capitaine Montmartin, qui lui barrait la route, et rendit compte de sa mission. — En 1655 Philippe Lemaire, maréchal des camps et armées du roi, gouverneur de Tortose en Catalogne, capitaine de la compagnie du cardinal Barbarin, y avait amené d'Espagne un jeune Turc de Tunis, pris tout enfant par les Espagnols et que son fils Yves y fit baptiser en grande pompe le 11 juillet, en le tenant sur les fonts avec Suzanne de Brie-Serrant, sa mère. — Une alliance apporta la maison à la famille de Villiers de Riou, qui en resta propriétaire jusqu'à la Révolution.

Arch. comm. d'Allençon, Et.-C. — *Journal* de Louvet, dans la *Revue d'Anjou*. — Note Raimbault.

Mare (la), cl., c^ne d'*Angers* N., — sur la route d'Avrillé, donnée le 6 novembre 1466 par Pierre Dufay à l'église de la Trinité; = cl., c^ne d'*Auverse*; = f., c^ne de *Bécon*; = h., c^ne de *la Bohalle*; = f., c^ne de *Charcé*; = auberge, c^ne d'*Ecouflant*. Il y a été trouvé à l'entour des briques à rebord; = f., c^ne de *Faye*; = f., c^ne de *Feneu*; = c^ne de *Jumelles*; = ham., c^ne de *Juvardeil*; = ham., c^ne de *Morannes*; = f., c^ne de *Mouliherne*; = f., c^ne de *St-Barthélemy*; = f., c^ne de *Ste-Gemmes-s.-L.*; = h., c^ne de *St-Jean-de-Linières*. — *La Mare* (Cass.); = f., c^ne de *Vernantes*; = (la Petite-), cl, c^ne d'*Angers* N.-O.

Mare (*Jean*), que le peintre Jean Lagouz le jeune tient sur les fonts (24 mars 1615), à Angers, est dit en 1647 « marchand maître menuisier sculteur » et doit être un de ces maîtres en l'art des élégances dont nombre d'œuvres se rencontrent encore en Anjou. — Son père Valentin, maître menuisier, † vers 1630, avait été un des compagnons des Lagouz, des Huttin, employé avec eux aux fêtes de la ville. Sa signature, de main fantaisiste, existe sur un acte du 10 avril 1616 (GG 172).

Mare-au-Coq (la), c^ne du *Lion-d'A*.

Mare-aux-Prêtres (la), prairie, c^ne de *Bouchemaine*, anc. dépendance de la cure.

Mare-aux-Sorgets (la), cl., c^ne des *Ponts-de-Cé*.

Mare-Baillou (la), f., c^ne de *la Séguinière*; — y naît auprès un ruiss. qui en prend le nom et se jette dans la Moine entre Brenon et la Crépellière, grossi à droite du ruiss. de la Ratonnière; — 2,200 m. de cours.

Mare-Biotte (la), ham., c^nes de *St-Melaine* et de *Mûrs*; — avec anc. maison noble (Cass.).

Maréchal (*Raoul*), abbé de Toussaint d'Angers, 1409-1415, mort abbé de Ste-Geneviève de Paris le 5 août 1426.

Mare-Courtilleau (la), cl., c^ne de *Cuon*.

Mare-Denis (la), ham., c^ne de *Corné*.

Mare-des-Journeaux (la), cl., c^ne de *Thorigné*.

Mare-Dolant (la), c^ne de *St-Melaine*. — Anc. maison noble (Cass.).

Mare-du-Fourneau (la), ham., à la pointe extrême vers l'E. de la c^ne de *Fougeré*, et par extension de *Clefs*. — *La M. du F. sur les lisières de Clefs* 1647 (Et.-C.). — Appartenait en 1674 à dame Marie Denais, veuve Ant. Havard.

Marée (la), vill., c^ne de *Loiré*; = f., c^ne de *Mazé*. — Anc. maison noble relevant de Fontaine-M. — En est sieur Guill. Morigan, de qui l'acquiert en 1496 Me Thib. Lemaçon, procureur du roi; — n. h. Guy des Aubiers, de qui est veuve Guillemine de Champigné, 1535; — leur fils Guy des A., mari de d^lle Renée de Gobin, 1550, 1575, — n. h. Guy de Boussay, mari de Perrine Quirit, 1598, Ant. de Portelly, par acquêt en 1656 sur Jacq. Belot et Nic. Cupif, Jacq. Harant 1714 (E 559-560).

Mareil, m^on b., c^ne de *Daumeray*; = f., c^ne de *Vernantes*. — *Maroil* 1156-1159 (Liv. Bl., f. 37 et 38). — *Marolium* 1208 (H.-D. A, f. 26).

Digitized by Google

— *Mareillium, Marellium* 1294 (Ibid., *B* 97, f. 1). — *Maray* (Rect^t). — Anc. fief et seigneurie avec château et chapelle fondée le 20 septembre 1524 en l'honneur de la Trinité par Pierre de Mareil; — donnait son nom à une famille de chevalerie qui s'éteint au XVIe s. dans la famille Du Chesne de Landifer. — Bouchard de M., valet, fit don en 1333 d'une rente de 5 setiers de blé sur son moulin de Mareil au prieuré de Monnais. — En est dame en 1526 Hardouine Tillon, veuve de Pierre de Mareil, en 1539 Jeanne de M., femme d'un Du Chesne, n. h. Marin Cuissard, mari de Charlotte Seillons dès 1613, n. h. René Du Chesne encore en 1621, 1639, Pierre Cuissard, mari de Gillette de Bussy, 1661, et la famille Cuissard jusqu'à la Révolution. — Les moulins en furent vendus nat^t le 17 messidor an IV. — La maison donne parfois son nom au ruiss. de la Fontaine-Fièvre; = cl., c^ne de *Soulaines*.

Mare-Martin (la), f., c^ne *St-Saturnin*.

Marengo, f., c^ne du *Longeron*.

Mare-Noire (la), cl., c^ne de *Thorigné*.

Mare-Puante (la), f., c^ne de *Beaufort*.

Mares (les), vill., c^ne de *Beaufort*; = ham., c^ne de *Durtal*; = f., c^ne de *Fontaine-M.*; = f., c^ne de *Fougeré*; = vill., c^ne de *St-Saturnin*. — *Le lieu appelé les Masres* 1548 (E 550); = (les Grandes, les Petites-), ham., c^ne de *Drain*.

Mares-Noires (les). — Anc. bois taillis, c^ne de *St-Lambert-la-Potherie*, domaine de l'abb. St-Nicolas d'A., comprenant 34 arpents 1/2 et vendu nat^t en l'an VI.

Mare-Soreau (la), ruiss. né sur la c^ne de *Pouancé*, qui traverse Chazé-Henri, se jette dans le ruiss. de la Bretonnaie; — 1,400 mèt. de cours.

Maretière (la), ham., c^ne de *Tilliers*.

Mare-Valotte (la), ham., c^ne de *Beaufort*.

Margaceau, f., c^ne de *Nueil-sous-Pass*. — *Margazon* (C. C.).

Margat (le), f., c^ne d'*Angers* N.

Margat (le), chât., m^in et f., c^ne de *Contigné*. — *Le Mergat* (Cass.). — Anc. fief et seigneurie avec château, relevant du marquisat de Sablé et dont dépendaient au XVIIIe s. les fiefs de la Fosse, Maquillé, Charnacé, Gastines et Pommérieux. — Appartenait aux XIV-XVe s. à la famille Lemoine, dont l'héritière épouse vers 1490 Elie Percault; — René Percault, qui y fonde le 15 mai 1545 une chapelle de la Conception-N.-D., tenue à deux messes par semaine dont une le dimanche; — Jean P., mari de Charlotte d'Antenaise, 1557, Pierre P. 1565; — René de Montesson, mari de Charlotte Percault, 1596; — René de Barral, mari d'Anne de Montesson, dont la fille Anne épouse Jacq. Lasnier, sieur de St-Lambert; — Guy Lasnier 1675; — Georges Hullin de la Selle, son gendre, 1682; — Georges Hullin de la S. 1776, — qui y résidait avec son gendre, Pierre de Terves; — aujourd'hui à son arrière petit-fils M. Ch.-Alf. de Couëtus, à Nantes.

Le château, modernisé en 1782 par une restauration inintelligente, qui en détruisit la tour, conserve encore des parties de murs épais de plus de 2 mètres, deux belles cheminées Louis XIII et Louis XIV, et parmi le mobilier, dans l'ancien prétoire seigneurial, divisé par des murs en 1776 et depuis approprié en salle à manger, un bahut et des boiseries remarquables; — dans la salle de billard, une tapisserie d'Aubusson. En 1857, le reste de l'édifice a été transformé (arch. Dellêtre et de Contailloux) par une construction à double façade XVe s., l'une avec haute tour au centre, l'autre avec tourelle à pans coupés. — La chapelle restaurée a été réconciliée le 19 août 1840. Elle contient une copie de *la Conception* de Sasso Ferrato, d'après l'original du Louvre.

La terre donne son nom à un ruiss. dit aussi de Turessie, qui naît en *Cherré*, coule du N.-O. au S.-E., passe sous la route départ^le d'Angers à Mamers, pénètre sur Contigné, qu'il sépare vers Sud de Châteauneuf, traverse l'étang du Margat, pénètre sur Châteauneuf, passe sous le chemin de St-Laurent-des-Mortiers qu'il longe à distance vers l'E., puis sous le chemin de Brissarthe et se jette à 500 mèt. en amont de Châteauneuf dans la Sarthe; — 8,000 mèt. de cours.

Margat (le), ham., c^ne de *Cornillé*. — *Le Marié* (Cass.). — Anc. maison noble, dont est sieur Jean-Franç. de Cantineau, écuyer, par acquêt en 1747 de Germain Esnault et de Perrine Lemarié, qui l'avaient acquis de Marie Lemesle, veuve d'André Busson, en 1642 (E 571); — relevait de Fontaine-M. — Vendue nat^t sur les enfants d'Henriette Cantineau le 18 fructidor an IV; = f., c^ne de *Fontaine-G.*; = f., c^ne de *Gonnord*, vendue nat^t sur Cossé-Brissac le 4 thermidor an IV.

Margatière (la), f., c^ne de *Juvardeil*. — *La chaussée, moulin à blé et à draps de la M. sur l'Oudon* 1455 (Titres Bonneserre), appartenaient à Marie Ruffier, veuve de Guy de la Faucille, qui en rend aveu à Bouillé-Ménard.

Margerie (la), ham., c^ne de *Nyoiseau*; = V. *la Fontaine-Blanche* — et *la Queue-de-M.*

Margiraudière (la), f., c^ne de *la Tessoualle*. — *La Margirardière* (Cass.) — *La Margirondière* (Et.-M.).

Margot, f., c^ne de *Miré*. — *Mergot* (Cass.).

Marguenière (la), f., c^ne de *Daumeray*. — *Molendinus de la Margaignerie* 1414. — *Le lieu appelé le moulin de la M.* 1473 (Cartul. de Monnais, p. 43 et 51).

Marguerite d'Anjou, fille de René d'Anjou et d'Elisabeth de Lorraine, née à Pont-à-Mousson le 23 mars 1429, — et non 1430, comme le dit, t. I, p. 434, M. Lecoy de la M., — promise au fils du comte de Saint-Pol dès 1431, puis recherchée par le comte de Charolais, 1435, puis par le comte de Nevers, fut accordée en 1444 au roi d'Angleterre Henri IV, alors âgé de 23 ans. Elle n'apportait que des droits incertains sur les îles de Majorque et Minorque, tandis que cette alliance semblait assurer à la France une paix nouvelle et tout au moins l'abandon du Maine, occupé alors par les armées anglaises et appartenant de droit à René. Les fiançailles furent célébrées à Tours le 24 mai 1444, le mariage seulement à Nancy, en mars 1445, l'une et l'autre cérémonie en l'absence de l'époux, que la jeune princesse ne devait voir

Digitized by Google

qu'en Angleterre. Le 28 mai elle faisait son entrée solennelle à Londres pour être couronnée le 30 à Westminster. Belle et gracieuse, mais de caractère ardent et résolu, elle prit sur le faible roi un ascendant qu'elle dirigea à l'encontre de l'affection publique. Moins de dix ans après son couronnement, les Anglais ne possédaient plus en France que Calais et ne pardonnaient pas cette ruine « à la Française », dont la vie devient bientôt une succession de triomphes et de misères sans fin qui ont illustré le nom de « la « grande Marguerite », l'héroïne de la guerre des Deux-Roses. Vaincue, victorieuse, tour à tour souveraine et attachée à un pauvre fantôme de roi par deux fois fou et par deux fois prisonnier, proscrite, errante avec son fils d'Angleterre en Ecosse, d'Ecosse en France, un instant réfugiée dans le comté de Bar (1463), puis relevée tout d'un coup par l'étrange fortune, qui lui fit marier à Angers même ce fils déchu avec la fille du comte de Warwick, son plus terrible ennemi, devenu le partisan le plus dévoué de sa cause (juin 1470), elle fut définitivement ruinée le 4 mai 1471 par le désastre de Tewkesbury et le 22 mai enfermée à la Tour de Londres.—Louis XI racheta sa liberté, au bout de quatre ans (2 octobre 1475), moyennant une rançon de 50,000 écus d'or, en obtenant d'elle par acte du 7 mars suivant l'abandon de tout son droit dans les successions du roi Henri et de sa mère sur l'Anjou, le Barrois, la Lorraine et la Provence. — Marguerite, débarquée à Dieppe le 29 janvier 1476, se retira d'abord au manoir de Reculée, près Angers, où elle reçut en 1480 les ambassadeurs d'Angleterre, puis la même année, après la mort de son père, chez un vieux serviteur du roi René, un gentilhomme d'Anjou, Franç. de la Vignolle, qui mit à sa disposition son château de Dampierre près Saumur. A la mort de René, qu'elle n'avait pas revu peut-être, elle avait écrit à Louis XI, exposant sa détresse et son délaissement. A peine reçut-elle de lui quelque misérable secours. Elle put relire à loisir le traité composé pour elle par le chroniqueur Chastelain, sous le titre : *Le Temple de quelques nobles malheureux*, qui donne entre autres exemples de résignation celui de René (Biblioth. Nat., Mss. Français 1226). — Elle mourut à Dampierre le 20 août 1482. Son testament, daté du 2, recommande « à la bonne grâce et cha- « rité du roi » ses serviteurs, en le priant d'employer « le petit de biens que Dieu et luy « m'ont donnez, dit-elle, et prestez », à payer ses dettes et d'y suppléer pour le surplus. Transportée le 24 à St-Laud d'Angers, elle fut inhumée le 25 à St-Maurice. — Son portrait, qui figurait à genoux dans la grande vitre des Cordeliers d'Angers, est reproduit dans Montfaucon, t. III, pl. LXIII, fig. 3, et Gaignières, t. XII, 24. Vallet de Viriville indique d'autres portraits contemporains dans la *Biographie Didot*, t. XXXIII, p. 593. Parmi les représentations modernes, n'oublions pas sa statuette par David, dans le monument du roi René, et un beau dessin au crayon, nulle part signalé, de Lenepveu dans le Mss. 896 de Berthe, t. II, f. 16. — Sa vie a été écrite par Michel Baudier (1737, in-8°), par l'abbé Prévost (1750, in-12), par miss Agnès Strickland (1844, in-8°, trad. en 1850, in-12), par Louis Lallemend (Nancy, 1855, in-8°), par J.-J. Roy (Tours, 1857, in-8°) et nombre d'autres. — Pour l'indication des documents tant en Mss. qu'imprimés, voir la *Biogr. Didot*, art. de Vallet de Vir., et son *Hist. de Charles VII*; — *le Roi René*, par Lecoy de la Marche, — de plus Cl. Ménard, Mss. 875, t. II, p. 138. — *Revue d'Anjou*, 1857, t. I, p. 138; 1872, p. 358. — *Lettres des rois et reines* dans les *Doc. inéd.*, t. II, p. 493. — *Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'Angers*, 2e série, t. I, p. 3. — Bodin, *Saumur*, p. 260. — Bruneau de Tartif., Mss. 871, p. 414. — *Mém. de la Soc. Acad. de Cherbourg*, article de M. Lesène. — Villeneuve-Bargemont, *Vie de René*, t. II, p 338. — Thom. Basin, l. III, ch. 20, p. 159. — *Hist. de Marguerite d'Anjou*, Mss. in-fol. de 600 p. de la Bibl. de Lyon. — Brossier, Mss. 656, t. II.—*Mém.* de Trévoux, août 1757, p. 2104; etc.

Marguetterie (la), f., cne du *Ménil*.

Marguimier (la), f., cne de *Vern*. — *La Marguillemier* (Et.-M.); — (la Petite-), f., cne de *Vern*.

Mariagère (la), mon b., cne de *Quincé*, domaine d'une chapelle de ce nom, vendu nat^t le 30 mars 1791.

Mariale (la), ham., à 500 mèt. de la ville de *Chemillé*.

Mariant (*Jacques* de), avocat, à Angers, sieur de Bellanger en Challain, 1560. — Le *Journal* de Louvet (Mss. 862, t. I, p. 217) cite de lui de longs extraits « d'un papier relié couvert en cuir « rouge, en forme de manuscript faict par deffunct « Me Demariant, dans lequel ledit D. escrivoit « tout ce qui se faisoit et arrivoit de son temps « digne de mémoire en la ville d'Angers et autres « lieux ». — Ces intéressants fragments comprennent d'octobre 1560 à novembre 1575. L'ouvrage paraît perdu. — L'auteur avait un fils nommé *Jacques*, et avocat, comme lui, 1580, mort le 16 décembre 1651.

Mariandière (la), f., cne du *Voide*. — *La Mériandière* (Cass.).

Maribannerie (la), ham., cne de *Parcé*.

Maricardes (les), cl., cne de *Cheviré-le-R.* *La Maricade alias la Bougeantière* 1780. — *Les maisons, jardins, etc. de la B., autrement appellés les Marquadez* 1609 (G Cure).

Maricaudière (la), f., cne de *Clefs*.

Maricières (les), f., cne de *Champigné*.

Mariconnière (la), f., cne du *Vieil-Baugé*.

Marié (le), f., cne de *Feneu*; — f., cne de *Meigné-le-V.* — *Le Mariet* (Cass.); — (le Grand-), f., cne de *Daumeray*. — *Le fief et seigneurie du Grand-Marguiet* 1699. — *Le lieu, fief, métairie du Marguet* 1701. — *Le lieu et closerie du Gr. Mariete* 1755 (G 321). — Dépendance de la chapelle de Landifer, desservie en St-Maurice d'Angers jusqu'au milieu du XVIIIe s., plus tard au Chapitre de St-Martin, sur qui elle est vendue nat^t le 13 janvier 1791.

Marie d'Anjou, sœur du roi René, fille de Louis II d'Anjou et d'Yolande d'Aragon, née le

Digitized by Google

14 octobre 1404 à Angers, fut promise dès l'âge de 5 ans au prince de Tarente, puis quatre ans après fiancée le 18 décembre 1413 au palais du Louvre avec son cousin, âgé de 10 ans, ce petit comte de Ponthieu, que les hasards de la vie devaient faire roi de France et qui dès lors fut élevé avec elle à la cour Angevine. Le mariage ne fut célébré qu'en 1422. C'était l'année des misères civiles; « le roi de Bourges » vivait, comme il pouvait, d'assistance et de dettes. Les comptes de la jeune reine existent pour attester qu'on mangeait dans l'étain, que le linge était rare, et les bijoux vendus. Plus tard devenue riche et dotée d'un large douaire, elle ne s'en contentait plus et l'accroissait encore par la revente de ses vins d'Aunis et d'Anjou qu'elle envoyait par la Rochelle en Angleterre. D'esprit et de beauté vulgaires, vêtue le plus souvent de noir, elle ne pouvait prêter grand éclat à la cour de France. Elle suivait le roi avec sa propre maison distincte, séjournant surtout volontiers à Loches, où elle avait eu son premier-né (3 juillet 1423), a Tours, à Chinon. C'est dans un voyage en cette dernière ville qu'elle dissuada, dit-on, le roi de se retirer, comme il s'y préparait, en Dauphiné (1429) et sauva ainsi la fortune de la guerre. Elle se mêlait d'ailleurs de très-près à l'action loyale de sa mère contre le parti des La Trémouille, mais se trouva seule et mise à l'écart après la mort d'Yolande. On lui reproche d'avoir fait connaître au roi la belle Agnès Sorel, fille d'honneur autrefois d'Yolande, puis de Marguerite d'Anjou, qu'elle s'attacha sur la fin de 1444 et à qui elle ne cessa, en plein règne de la favorite, de donner des marques d'affection. La morale du temps et de la cour s'accommodaient, ce semble, facilement sans scandale, et Marie d'Anjou avait fait d'ailleurs de cette indulgence la devise même de sa vie : « *Tous dis en bien* ». — C'est la légende que portent ses jetons, *partis* au revers *de France et tiercé de Jérusalem, Sicile et Anjou;* sur la face, une clef en pal dans un cercle à redents. — En 1443 la reine fit une entrée solennelle à Toulouse avec le roi, portée en croupe sur un cheval blanc, par le Dauphin, son fils, sous un dais aux armes de France et d'Anjou soutenu par les capitouls. Elle était ce jour là vêtue d'une robe bleue, d'hermines et coiffée d'une espèce de chaperon de toile ou de gaze blanche rehaussée des deux côtés et formant sur le front comme un croissant. Ses autres fêtes étaient d'ordinaire ou des fondations pieuses ou de ces élégants voyages où la dévotion se prêtait si bien à tous les divertissements. Elle avait fondé à Bourges un hôpital pour les malades, un autre pour les pauvres passants, un collége pour les orphelins. A la mort du roi elle établit à St-Denis 12 prêtres chargés du service de 12 chapelles ardentes et chaque mois y venait prendre part à leurs prières. Elle mourut au retour d'un voyage à St-Jacques de Galice, le 29 novembre 1463 dans l'abbaye des Chatelliers en Poitou. Son corps fut rapporté à St-Denis à côté de celui de Charles VII. — Elle avait eu du roi douze enfants dont cinq seulement lui survécurent. — L'aîné était Louis XI qui a toujours témoigné le plus sincère attachement pour sa mère. — Le portrait de Marie d'Anjou, d'après un excellent tableau du temps qui appartint à l'académicien Mézeray, a été reproduit par Gaignières, t. VI, 15, Montfaucon, t. III, p. 46, Beaumier et Rattier, pl. CLXX. En tête du manuscrit des *Douze Périls d'Enfer*, qui lui a appartenu, elle figure assise sous un dais, entourée de dames et de seigneurs (Bibl. Nat., Mss. 7036, anc. fonds français). — On prétend aussi qu'elle tient son rang parmi les reines du jeu de cartes sous la figure de la dame de trèfle, Argine. Encore aujourd'hui dans l'église de Niort se voit un tableau du XVIIIe s., signé *Lattainville*, qui représente sa mort. — Rabel (*Antiquités de Paris*, fol. 66 v°), Dubreuil (fol. 78 v°) comme aussi Gaignières et Montfaucon donnent le dessin de son tombeau. Le buste qui en provenait a quelque temps fait partie du Musée des Monuments français (t. II, pl. LXVII et CXX).

Vallet de Viriville, *Hist. du règne de Charles VII* et dans la *Biogr. Didot*. — Lecoy de la Marche, *Le roi René*. — Pocq. de Liv., Mss. 1061, p. 250. — *Soc. d'Agr. d'Ang.*, t. I, 2e série, p. 111. — Leroux de Lincy, *Femmes célèbres*, t. I, p. 430-447 et 658-659. — Fontenay, *Manuel de l'amateur de jetons*, p. 186. — D. Vaissète, t. IV, p. 499; t. V, p. 24. — *Catal. de D. Fonteneau*, p. 356. — *Bullet. des Antiq. de l'Ouest*, 1867. — Quicherat, *Procès de Jeanne d'Arc*. — Moustier, *Biblioth. curieuse*, t. II, p. 89. — De Beaucourt, dans la *Revue des Quest. hist.*, 1re livr., p. 206.

Marie (*Nicolas*), « comédien », est inhumé à Angers le 7 février 1652 au cimetière (GG 138).

Mariée (la), f., c^ne de *Mouliherne*, à la famille Lebloy au XVIIe s.; = f., c^ne des *Ponts-de-Cé*, dans une île de Loire; = ham., c^ne de *la Potherie*. — *La Mardière* (Cass.), maison noble.

Marie-Michel (le Père). — V. *Leport*.

Marientrois, f., c^ne d'*Angers* O. — *Gilette alias Mariantrois* XVIIe s. (H.-D. *B* 21, f. 36). — *La closerie de Gilettes dit Malyentras* 1555. — *Malientrois alias Gillette* 1650 (Ib.). — En est sieur Marin Cerisay par acquêt en 1555 de François Lechat, Pierre Leloyer 1640, son fils Franç. L., avocat, 1649, le notaire Deville en 1755.

Mariet, f., c^ne de *Brain-s.-Longuenée*. — Anc. maison, dont est sieur en 1539 Etienne de Rallay, par sa femme Jeanne Lambert (C 105, f. 329). — En 1571 y demeure Françoise de Rallay, « une des filles et damoiselles de la royne « d'Escosse », Marie Stuart. — Robert de Rallay 1588, mari de Jeanne de Vigray, vend la terre le 22 juillet 1602 aux seigneurs de Montergon; = cl., c^ne de *la Chaussaire*.

Mariette (la), ham., c^ne de *St-Saturnin*.

Marigné, c^on de Châteauneuf (11 kil.), arr^t de Segré (22 kil.); — à 33 kil. d'Angers. — *Molendinus novus in villa Marigniaco* (Pr. de St-Eloi, ch. or. 2). — *Marigniacus* 1080 circa (Cartul. St-Aubin, f. 94 v°). — *Marinniacus* 1082-1094 (1er Cartul. St-Serge, p. 217), 1111 (2e Cartul., p. 106). — *Marrigneium* 1177 (G 334, f. 11). — *Marigne* 1256 G 340, f. 20). — *Marigné sous Daon* XVIe-XVIIIe s. — Sur une longue colline, séparant deux petits vallons boisés, — entre le départ. de

Digitized by Google

la Mayenne au N., Chenillé-Changé (4 kil.) et la rivière de la Mayenne à l'O., Sœurdres (3 k. 1/2) et Cherré (4 kil. 1/2) à l'E., Querré (4 kil. 1/3), Chanteussé (7 kil. 700 m) et Champigné (7 k.) au S.

Le chemin de grande communication de Segré à Miré traverse la c^ne^ et le bourg de l'O. à l'E., croisant au sortir la route nat. de Rennes, qui entame du N. au S. l'extrême confin oriental du territoire.

Y passent la Mayenne, formant limite, tout du long, vers l'O., avec un bac sur la Jaille-Yvon, — et de l'E. à l'O., dans toute la largeur, le ruiss. des Vallées; — y naissent les ruiss. de Baconne et de la Hardraie.

En dépendent les hameaux des Bretaudières (7 mais., 27 hab.), du Breil (9 mais., 31 hab.), du Cormier (6 mais., 16 hab.), de la Touche (4 mais., 11 hab.), des Vignes (5 mais., 15 hab.), les chât. du Port-Joulain et de la Perrine et 102 fermes ou écarts.

Superficie : 2,472 hect., dont 18 hect. en vignes et 90 en bois.

Population : 244 feux, *595* hab. en 1720-1726. — *1,200* hab. en 1790. — *1,212* hab. en 1831. — *1,217* hab. en 1841. — *1,163* hab. en 1851. — *1,134* hab. en 1861. — *1,076* hab. en 1866. — *1,056* hab. en 1872, dont *327* au bourg (90 mais., 113 mén.), vieux centre, traversé par la route neuve, que bordent nombre de logis avec accolades et meneaux de pierre, en partie cachés par des constructions neuves ou recrépies, entre tous, la *cure*, sombre gîte aux vastes dépendances, plus ancien au moins d'un siècle que son portail daté : *1696*; dans le jardin, deux énormes ifs.

Foires importantes, dans un pays essentiellement agricole : le 26 août (St-Louis), le 23 avril (St-Georges), et le 26 mai (St-Hospice). — *Marché* le mercredi. — L'ancienne *mesure* locale était identique à celle des Ponts-de-Cé.

Le minerai de fer y abonde, exploité aux temps gallo-romains, comme l'attestent des amas de scories, notamment à la Fulisière, V. *ce mot*. Le travail vient d'en être repris à la Perrine. — Anc. ardoisières abandonnées dans les bois du Boulay et entre le bourg et la Mayenne.

Bureau de poste de Châteauneuf. — *Perception* de Chambellay.

La *Mairie*, avec *Ecole de garçons*, est installée dans la maison toute délabrée de l'ancien collége, mais doit être cette année même reconstruite. — *Ecole* publique *de filles* (Sœurs de Ste-Anne).

L'*Eglise*, dédiée à St Poncien (succursale 5 nivôse an XIII), est un édifice primitivement du XIe s., comme l'atteste à la base l'appareil extérieur des murs de la nef, en petit moëllon régulier, et une dernière petite fenêtre romane, étroite et allongée, sans moulure; mais elle a été reconstruite presque entièrement au XVIe s. (33 mèt. 83 sur 7 mèt. 60). La dédicace en fut célébrée le 1er juillet 1512. Au fond de la nef, les autels de St-Sébastien et de la Vierge, portent des statues rajeunies du XVIIIe s. Un étroit passage communique de droite et de gauche avec les ailes du transept, nues et vides; dans le couloir, à droite, une jolie piscine en accolade, bordée de quatrefeuilles avec fleurons; à la voûte du transept, entrecroisée de minces filets d'ogives en saillie, pend une clé fleuronnée. L'abside est éclairée de trois fenêtres, divisées en compartiments tréflés par un meneau portant un quatrefeuille et, dans celle du centre, un cœur, avec de médiocres vitraux modernes, dont un représente le patron, *St Poncien*. Les nervures ogivales de la voûte se rallient sur une clé, représentant sans art un *Père Eternel* nimbé, couronné de la triple tiare et portant la boule du monde. — Les travaux d'une restauration générale (arch. Dusouchay) ont été adjugés le 24 juin 1874.

A la sacristie est conservée une *croix processionnelle*, des plus belles que je connaisse en Anjou (XVIIe s.) : au centre, le Christ, en argent massif; au sommet, en bosse, Dieu le Père; sur les bras, à droite la Vierge; à gauche, St Joseph; au pied, un personnage debout, tenant un bâton fleurdelisé, et qu'on prétend être St Louis, patron secondaire de la paroisse; au revers les symboles mystiques des quatre Evangélistes, et dans le centre, St Pierre, debout, tenant un livre et une épée nue.

Le *presbytère* appartient à la fabrique par donation du 10 juin 1820, autorisée le 20 février 1821. — Dans le cimetière s'élevait une *chapelle* consacrée à *St Léger*.

Nulle vestige antique. — Nulle trace même des voies qui devaient s'entrecroiser dans le pays, centre important dès avant le XIe s. — Le châtelain en 1080 était échanson, « *dapifer*, » d'Hubert de Durtal. — L'église est de celles que l'évêque Geoffroy la Mouche dit avoir rachetées à grands frais et dont il attribue la collation en 1177 à son évêché. Le doyen et le Chapitre de St-Maurice conservèrent la présentation alternative de la cure.

Curés : Pierre *de Cherré*, autrement dit *le Picard*, 1378. — Jean *Chesnel*, 1419. — Jean *Chobron*, 1458. — Berthelot *Leroil*, 1466. — Jean *Sarchier*, 1497. — Jean *Lelou*, 1510, † le 25 janvier 1546 m. s. — Jean *Picault*, février 1546 m. s., † le 6 juin 1553. — Jacques *Bordillon*, 1554. Il fut enlevé en 1586 par les Huguenots et conduit à la Rochelle jusqu'au paiement de rançon suffisante. Il se démit de sa cure en 1609 mais en continuant à baptiser de temps en temps. Il est inhumé le 3 novembre 1611 près l'autel de St-Sébastien. — Jos. *Chardon*, docteur en théologie, 1609, janvier 1616. — Franç. *Bernier*, 1616. — René *Ogier*, 1617, jusqu'en septembre 1624. Il était grand pénitencier de l'évêque en 1628. — Charles *Ogier*, décembre 1624, qui s'en va en 1642 grand pénitencier à Angers. — Charles *Tendron*, vicaire du précédent et qui l'avait suppléé pendant deux ans, 1644, juillet 1665. — Paul *Tendron*, décembre 1665, 1679. — Charles *Tendron*, licencié ès-lois, 1680, décembre 1695. — Jos. *Tendron*, janvier 1699, † le 4 juillet 1709, âgé de 49 ans, et inhumé dans la chapelle du Rosaire. — Mic. *Buret*, août 1709, † le 29 septembre suivant, âgé de 38 ans. — C. *Vallée*, octobre 1709, 16 juin 1710. — Louis *Tendron*, septembre 1710, † le

Digitized by Google

18 mai 1723, âgé de 66 ans. — *Mercier de Lisle*, 13 octobre 1723-1738. — Pierre *Guitau*, 1739, 1751. — Louis Jean *Hullin de la Coudre*, né au Bourg-d'Iré en 1725, curé en 1752, résigne en février 1768, résidait à Paris encore en 1792 et était détenu en juin 1793 aux Carmélites de Bordeaux. — Jean *Marais*, février 1768, † le 6 décembre 1779, âgé de 51 ans. — ..... *Marais*, 1780, 12 mai 1791, déporté en septembre 1792 en Espagne. — *Brié*, 26 mai 1791. 2 octobre 1792.

Il y existait un « *collége* » fondé par acte du 15 août 1572, dont la teneur est inconnue, mais que rappelle le curé Bordillon dans son testament du 14 août 1610, en léguant une rente de 100 liv. à un prêtre docte et qualifié pour instruire la jeunesse de la paroisse et des paroisses circonvoisines, « suivant l'institution qui en a été « faite », à la charge pour le maître de faire le catéchisme tous les dimanches et de dire tous les ans, avec les enfants, un *De profundis* sur la tombe du fondateur. Une clause expresse en réserve la nomination à la Faculté de théologie d'Angers. Une maison lui était affectée, où meurt le régent Jean Thoinard, le 2 janvier 1687, où réside son successeur Charles Gauvain en 1688, Jean Lemanceau en 1715. C'est le logis occupé par la mairie actuelle.

Le fief formait une châtellenie, qui rendait aveu pour la haute justice au château d'Angers, pour la basse et moyenne à Candé. L'église et 4 maisons du bourg relevaient féodalement de Sablé. — En est sieur Lancelot Turpin de Crissé 1402, Franç. de Coesmes 1453, Charles de Coesmes 1523, de qui l'achète cette année Jean de Montalais, qui y réunit pour un temps sa terre de Chambellay. Dans le partage de la succession de Pierre de Montalais, le domaine fut vendu en 1698 à la famille Lechat, avec les terres de Vernée et de Tessecourt. En est sieur en 1732 Paul Leshénault, — en 1770 Ant.-Herc. Lesh. de St-Sauveur.

La paroisse dépendait du Doyenné d'Ecuillé, de l'Election de Châteaugontier, du District en 1788 de Châteaugontier, en 1790 de Châteauneuf. Elle devint dès les premiers soulèvements le principal centre de la chouannerie militante et lui fournit plusieurs chefs, notamment *Joseph* Coquereau, originaire de Daon, mais résidant depuis son mariage à Marigné, vrai bandit, nommé le 15 juin 1795, par le conseil des officiers généraux réunis à Pontron, « commandant en chef de la « division », sabré à Daon par les hussards le 29 juin suivant, — son frère aîné, *Louis*, né à Marigné, capitaine en 1795 dans la division de Gaullier, mort presque centenaire à Meslay (Mayenne), — le curé de St-Michel-de-Feins en 1832 a laissé sur ces deux frères des mémoires Mss. (in-fol. d'environ 80 p.), — Benjamin Hossard, dit *l'Ami-du-Roi*, quartier-maître général de la division de Grand-Pierre, et les trois frères Logerais connus sous les surnoms de *Pimousse*, *Chasse-Bleus* et *Petit-Chouan*.

Le 6 ventôse an II une bande envahit le bourg et coupe l'arbre de la liberté. Le 29 fructidor suivant les Chouans y sont attaqués par un détachement du bataillon des Ardennes et perdent 40 hommes. Les pillages et les assassinats y sont incessants.

Maires : Desneux, 1792. — *Rabeau*, an II. — J. *Marais*, agent depuis l'an IV, maire le 1er messidor an VIII, † en janvier 1802. — Ch.-René-Jos. *Quentin de Vassé*, 23 janvier 1812. — Léon *Desnoes*, 7 avril 1815. — Ch.-René-Jos. *Quentin de Vassé*, 12 juillet 1815, démissionnaire le 14 septembre 1830. — Léon *Desnoes*, 13 septembre 1830, † le 16 novembre 1832. — Pierre *Lebouvier*, 16 janvier 1833. — Alexandre *Desnoes*, 1er juillet 1835. — René-Guill. *Gernigon*, 22 août 1848-1870. — *Leclerc*, 1870, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 51; D 33; G Cures et L. — Arch. commun. Et.-C. — Louvet, dans la *Revue d'Anjou*, 1854, t. II, p. 61. — *Répert. arch.*, 1863, p. 399. — *Cartul. de St-Aubin*, f. 94 v°. — Paulouin, *La Chouannerie*, t. II, p. 221-227. — Pour les localités, voir *le Plessis-Gaudin, le Port-Joulain, les Vallées, Roche, la Perrine, le Plessis, Glatigné, la Lisardière, Soulibelle*, etc.

Marigné, vill., cne de *Fontaine-G.* — *Marineium* 1178 (Cartul. de Brion, f. 34 v°). — En est sieur n. h. Charles Thierry, qui y meurt le 2 décembre 1690 et est inhumé, suivant son vœu, dans l'église de Sobs; — un domaine appartenant à d'Andigné de Villeguier y est vendu natt le 12 thermidor an IV; = cne de *Saint-Florent-le-V.* — *Un lieu appellé le Grand M. en la paroisse St-Pierre de St-Florent* 1450 (St-Florent). — En est sieur Jean Jamet 1585, Richard des Petits-Champs par acquêt en 1759 de François Marquis; = vill., cne de *St-Rémy-la-V.* — *Marinniacus* 1050 circa (Cart. St-Aubin, f. 6100). — *Le village de Marigné* 1608. — *Marigneium* 1620 (Et.-C.); = cl., cne de *St-Hilaire-du-B.*, 1602 (Et.-C.); = f., cne de *Segré*.

Marillières (les), f., cne de *Beaufort*. — Il y a été trouvé deux cuillers de bronze et deux monnaies impériales.

Marillais (le), canton de St-Florent-le-Vieil (5 kil.), arrond. de Cholet (44 kil.); — à 48 kil. d'Angers. — *Mariolus populus*, — *vicus* XIIe s. (*Chron. d'Anj.*, II, 237). — *Ecclesia beate Marie ad Mariolum* (Ibid., p. 287). — *Ecclesia Sancte Marie que Marielensis vulgo dicitur* (Ibid. 289). — *Ecclesia Sancte Marie de Marieleis cum capellis Sancti Johannis et Sancti Nicholai* 1186 (Liv. R., f. 16). — *La ville du Marillais* 1380, 1410 (H St-Flor., B 3). — *La paroisse St-Jean du M.* 1449 (Ib.). — Les étymologies de *Beata Maria de Lacu*, ou *Beata Maria illic est* sont d'invention pure.

Dans une sorte d'ancien golfe ouvrant sur la rive gauche de la Loire et formant aujourd'hui un vallon en légère pente encadré de trois ruisseaux, — entre St-Florent à l'E., la Chapelle-St-Florent (5 kil.) au S., Bouzillé (4 kil.) au S. et à l'O. et les communes d'Anetz (4 kil.) et d'Ancenis (5 kil.), dépendant du département de la Loire-Inférieure, mais qui envahissent les prairies des deux rives.

La route départementale no 14 traverse de l'E

Digitized by Google

à l'O. et par le centre (5 kil.) tout le territoire, ralliant, à 3 kil. de l'ancienne église, le chemin de la Chapelle-St-Fl. à St-Rémy par la Boissière.

Y passent la rivière d'Evre, qui sert de limite avec St-Florent et s'y jette dans la Loire. La chaussée d'un moulin, qu'elle y anime, était de temps immémorial et jusqu'à ces derniers temps, la seule communication qui servît aux paroisses des deux rives. Quand la route nouvelle s'y fraya passage, on dut, dans l'impossibilité de trouver d'autre terrain solide, bâtir le pont sur pilotis dans la terre ferme et diriger par dessous dans un lit nouveau les eaux détournées dont la levée de la route coupa l'ancien lit; — les ruisseaux de la Herse, de la Haie-d'Alot, du Seil, véritable bras de Loire, qui forme limite vers N., et de la Lande-du-Croulay.

En dépendent les vill. et ham. du Seil (25 mais., 99 hab.), de la Blardière (16 mais., 70 hab.), des Brosses (11 mais., 55 hab.), de l'Ile-Poulas (11 m., 60 hab.), de la Rue-Colin (11 mais., 39 hab.), de la Lande-du Croulay (10 mais., 53 hab.), des Lugaudières (8 mais., 27 hab.), de la Lande-Pivain (7 mais., 33 hab.), de la Grande et de la Petite-Coutière (5 mais., 20 hab.), de Belair (5 mais., 24 hab.), de la Joguerie (4 mais., 18 hab.), de la Baclaire (3 mais., 26 hab.), de la Pionnière (3 m., 15 hab.), de la Joguelière (4 mais., 17 hab.) et 10 fermes ou écarts.

Superficie : 639 hect.

Population : 126 feux en 1720. — *138* feux en 1789. — *1,046* hab. en 1821. — *700* hab. en 1831. — *669* hab. en 1841. — *691* hab. en 1851. — *745* hab. en 1861. — *720* hab. en 1866. — *790* h. en 1872, dont *93* au nouveau bourg (24 mais., 24 mén.) et 72 hab. (21 mais., 21 mén.) à l'anc. bourg.

Ici, en effet, comme à Faveraie, une révolution locale a transformé la commune, et, ce semble, avec bénéfice, puisque la décadence si profonde et d'un progrès si rapide il y a vingt ans, a fait place à une reprise sensible de vie, qui a presque regagné l'arriéré de 50 ans.

L'ancienne église et l'ancien bourg, placés à l'extrémité du territoire, au pied de la côte, à 1 kil. 3/4 de St-Florent et trop souvent inabordables par les eaux, se sont vus délaissés pour le vill. des Gourbillonnières, à 3 kil. vers l'O., désigné souvent aujourd'hui du nom de *St-Jean-du-Marillais*. Les habitants, comme ceux de Machelles, y commencèrent résolument et presque sans ressources la construction d'une église (arch. Dellêtre), dont la première pierre fut bénite le 13 octobre 1850. Dès le 1er novembre 1851 la messe y était célébrée. Le procès-verbal de réception des derniers travaux, daté seulement du 6 janvier 1857, a été approuvé définitivement le 18 mai 1858. L'édifice, dédié à St Jean-Baptiste, forme une croix latine avec chœur à pans coupés éclairé par cinq fenêtres, dont trois avec vitraux, *St Jean-Baptiste* entre *St Pierre* et *St Guillaume*, et clocher percé à jour de huit fenêtres ogivales avec flèche en pierre. Six chapelles doivent former saillie dans les murs de la nef, dont trois restent à construire. Dans celle du N. sont déposées les reliques de Ste Philomène; dans la chapelle vis-à-vis, un beau groupe de Bouriché d'Angers, représente *la Mort de St Joseph*. Un autre groupe du même artiste, l'*Apparition de la Vierge à St Maurille*, figure à l'un des autels du transept. — Le maître-autel, par Pineau d'Angers, a son tabernacle surmonté des trois Vertus théologales et pour couronnement la statue de *la Religion triomphante*. Les deux confessionnaux, les stalles et les boiseries du chœur sont l'œuvre du curé même, l'abbé Méfray, aidé du sculpteur Cahuzac.

Bureau de poste et *Perception* de St-Florent-le-Vieil.

La *Mairie* est installée dans une maisonnette blanche, sur un chemin transversal, à 100 mètres de là, vers le vill. du Seil.

Ecole publique *de garçons* (Frères de la Doctrine chrétienne) et *Ecole* publique *de filles* (Sœurs de la Pommeraie), construites, la première vers 1865, la seconde en 1875 par les soins de Mlle de St-Pern.

L'ancienne *Eglise* (succursale, 30 septembre 1807), actuellement délaissée, s'élève en contrebas, vers N. de la route départementale. Vers l'O. la façade toute bouchée et déformée montre les traces emplâtrées d'un grand arceau ogival, embrassant deux longues fenêtres condamnées; au-dessus un pignon chargé d'un clocheton vulgaire, construit en 1836. Au-devant, des arrachements de murs et une double paroi alignée, un peu en contrebas du sol, sur une longueur de 8 à 10 m., en blocage parementé de moyen appareil régulier, avec les bases apparentes de groupes de colonnes, témoignent de la destruction d'un vaste vestibule ou cloître, adhérant à l'édifice et ouvrant autrefois sur trois côtés, avec groupes de statues à chaque porte, le tout rasé et détruit en 1808 par le curé Gazeau, ainsi que les deux chapelles latérales, qui formaient les ailes du transept. Une sorte de double porche, en profond évasement plein cintre sous un arc ogival, ouvre dans l'église. A l'intérieur (36 mèt. sur 9) de minces formerets à large envergure s'appliquent aux murs latéraux des trois travées de la nef, retombant sur de frêles colonnettes avec petits chapiteaux à crochet. Une colonne, à étroit et lourd chapiteau feuillagé de trèfle, portait de chaque côté les arcs doubleaux de la voûte écroulée ou peut-être inachevée. Dans la première travée même les blocs de pierre restent encore non dégrossis. L'antique abside, dont on aperçoit les arrachements, a été abattue. Un joli chœur (9 mèt. carrés), plus bas que la nef, comprend deux étroites travées, éclairées de chaque côté de deux fenêtres, avec voûtes refaites au XVe s., dont les retombées se perdent sous des dais sculptés en saillie décorative; aux clés, diverses figures peintes, le Christ, les Anges adorateurs, la colombe symbolique; — sur le fond plat, deux larges fenêtres, avec chapiteaux, condamnées et sur lesquelles sont appendues deux mauvaises toiles, *la Résurrection* et *l'Assomption*. Une autre toute moderne et déjà délabrée représente *le Christ appelant à lui les petits enfants*. — A l'entrée de la nef,

Digitized by Google

anciens fonts de pierre en forme de cuve octogonale, percée d'un trou d'écoulement au centre, — et deux pieds de cierge en fer à six rangs de branches rayonnantes. — C'est au mur latéral nord, flanqué, comme tout l'édifice, d'énormes contreforts en petits moëllons, que s'ouvre une curieuse porte, malheureusement remaniée, de trois larges archivoltes concentriques, avec double linteau de pierre, reposant au centre sur un grossier pilier, entaillé d'une statue sans forme, la tête à peine dégrossie — et à droite et à gauche, sur deux blocs de pierre, dans lesquels sont découpées des statues debout (1m,50), celles de droite absolument mutilées au marteau, celles de gauche, les têtes brisées, mais où se peuvent encore reconnaître un personnage, portant une sorte d'instrument ou de livre, et une femme, le vêtement à demi entr'ouvert, l'un et l'autre remarquablement drapés et dont l'agencement caractérise très-bien l'art si délicat du XIIIe s., époque d'ailleurs de la dernière construction. Ce sont là les statues, où nos chroniqueurs modernes voient je ne sais quel travail gaulois, ou suivant d'autres, les portraits contemporains de Charlemagne et de ses successeurs. V. des dessins dans Berthe, Mss. et dans les *Promenades Artistiq.* de M. Morel; — au-dessus, un arceau ogival, où s'inscrit une double baie à meneau; plus loin, une haute et large fenêtre à cinq archivoltes concentriques, envahie par d'épaisses touffes de lierre. — Au mur du chœur se rattache le mur d'un bâtiment transversal avec la trace d'un bel arceau ogival, restes d'un cloître peut-être qui enclavait le cimetière, au milieu duquel subsiste un autel, avec haut dossier de pierre décoré de pilastres, de rondelles, de losanges et d'un élégant couronnement du XVIe s. — et une seule tombe, celle du curé Gazeau, mort le 6 avril 1839.

Vers nord, le pan de mur transversal, qui ferme une grange, est tout ce qui reste de l'église *Saint-Jean*, longtemps paroissiale, et la cure, y attenant, a été transformée en habitation.

Aucune trace antique n'est connue sur le territoire. La voie romaine de Nantes à Angers le traversait pourtant certainement de l'O. à l'E., longeant la Loire sans doute au ras du coteau, se rapprochant d'Ancenis et passant par le vieux bourg, centre, ce semble, fréquenté dès les plus anciens temps, où se créa comme un marché naturel au débouché de l'Evre, au fond d'une anse de la Loire.

On y constate dès le IXe s. l'existence de deux chapelles, alors déjà antiques, l'une et l'autre conventuelles, dépendant de l'abbaye St-Florent, et probablement fondées par elle : — sous le mont Glonne, *sub monte Glomna*, c'est-à-dire, comme aujourd'hui, sur la rive droite de l'Evre, *Notre-Dame*, couvent primitif de religieuses, richement dotées, dit-on, par Charlemagne, mais que fit fuir à jamais l'invasion Normande. Incendiée par les barbares, peu après reconstruite en bois sur ses fondations premières, puis brûlée de nouveau sous l'abbé Guillaume, elle fut réédifiée en 1041 sous l'abbé Frédéric et consacrée solennellement par quatre évêques, puis de nouveau réédifiée dans les premières années du XIIIe s., telle qu'elle subsiste encore. Les foules venaient y vénérer une statue de la *Vierge*, surnommée *du Léard*, par les Bretons qui s'y rendaient sans doute en franchissant la Loire au port de ce nom en Liré. — On raconte que ce pèlerinage, fréquenté particulièrement le jour de l'Angevine, 8 septembre, aurait été fondé, comme la fête elle-même, par St Maurille; mais ni la vie du Saint, ni les diverses chroniques si prolixes de St-Florent ni aucun texte antique ne fait même allusion à cette légende absolument moderne, sans compter que l'évêque d'Angers n'avait aucune autorité dans ce pays qui dépendait alors de l'évêché de Poitiers; — dans la vallée, *in valle*, c'est-à-dire sur la rive g. de l'Evre, *St-Jean*, où la tradition dès le XIe s. rappelait l'existence d'un ancien couvent de moines. Exposée aux inondations, elle fut reportée au XIe s. sur la colline, puis reconstruite peu après par la piété d'une femme sur le même emplacement. On y trouva dans un des murs un tombeau avec un anneau d'or à chaton d'argent portant le nom de *Raynaldus*, et tout à l'entour, de larges mausolées de pierre, d'une époque déjà antique, dont les débris furent employés aux constructions. En 1853, lors des tranchées pour la construction du pont, les fouilles mirent à jour, entre la croix du Pichon et la chaussée, d'anciens murs, des carreaux, des briques, des tombes, et à 2 mèt. de profondeur dans la terre glaise, 6 pièces de bois de chêne de 2 à 3 mèt. de longueur, sur 0m,35 de diamètre, formant un carré de 6 à 7 mètres, en façon de pilotis, fondements sans doute de la chapelle primitive, qui fut en dernier lieu reconstruite, sur la rive droite, dans le cimetière de Notre-Dame. — Une troisième, dédiée à *St Nicolas*, est mentionnée vers la fin du XIIe s., comme une dépendance de la paroisse, et se dressait encore à la fin du XVIIIe sur la pointe du rocher qui domine le vieux bourg, mais dans la commune aujourd'hui de St-Florent.

Notre-Dame, qui n'est pas mentionnée dans les actes avant la bulle de 1186, était à cette date l'église paroissiale, ayant pour annexes St-Jean et St-Nicolas; mais dès le XIVe s. au contraire, elle reste affectée avec tous ses revenus au service des religieux de St-Florent, tandis que *St-Jean* devient l'église plébéenne, desservie par un vicaire perpétuel ou curé, réduit à une simple portion congrue, déterminée par les moines. Dès le XVIIIe s., le service paroissial fut transféré, comme le demandait en vain le curé depuis longtemps, dans l'église encore existante de Notre-Dame, sans que la paroisse perdît son vocable de St Jean.

Curés : René *Brossier*, 1604. — Pierre *Chesné*, 1656. — Jean *Pivert*, 1668. — René *Guérif*, 1676, 1686. — Urbain *Vincent*, 1687. — Charles *Huchelou*, 1716, 1743. — Ant. *Gaultier*, 1756, 1766. — Yves *Perrichon*, frère du curé de St-Sauveur-de-Landemont et d'un Bénédictin de St-Florent, 1779-1791, — et de nouveau en fructidor an IX.

Trois grandes foires, la Notre-Dame de mars,

Digitized by Google

la St-Jean et l'Angevine, y réunissaient un concours considérable de pèlerins et de marchands chapeliers, merciers, cordiers, drapiers, teinturiers, de Nantes, de Saumur, d'Angers, qui trouvaient à louer à l'année des cabanes de bois, installées entre la chaussée du bourg et le rocher de Saint-Nicolas, ou des étaux dans les halles. Une partie campait dans le cimetière et les débitants de vin sous les saules de la vallée Les importunités du fisc, qui exigeait pour la plus menue marchandise des acquits à caution, hâtèrent la ruine de ces réunions, dont on a d'ailleurs bien exagéré l'importance.

La paroisse ne comprenait que 6 métairies et nulle maison noble. L'abbé de St-Florent y prélevait dans le quart du territoire, outre les dîmes, le sixte, c'est-à dire de six gerbes une. — Elle dépendait du Diocèse, de l'Election et de la Sénéchaussée d'Angers, du District de Beaupréau en 1788, de St-Florent en 1790.

Maires : Coicault, 1er messidor an VIII, janvier 1809. — Franç. *Testard*, 4 février 1811. — Pierre *Bouyer*, 23 janvier 1826. — René *Fleury*, 9 septembre 1830. — Jacq. *Bouyer*, installé le 11 octobre 1846, † le 2 mars 1847. — Mathurin *Bouyer*, 16 mars 1847. — Antoine *Guérif*, 1848, démissionnaire le 2 mai 1850. — Math. *Bouyer*, 12 mai 1850. — Mathurin *Vincent*, 1865. — *Dalaine*, 1870, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 191; H Abb. de St-Florent. — D. Huynes, f. 36-37. — Grandet, *Notre-Dame Angevine*, Mss. 621, f. 188. — Leclerc, Mss. 1142, p. 65. — *Chroniq. d'Anjou*, II, 237, 287-289. — D. Chamard, *Origines de l'Egl. de Poitiers*, p. 328. — *Notice sur Notre-Dame du Marillais* (Angers, Barassé, 1873, in-12 de 48 p.). — Pour les localités, voir, à leur article, *le Seil, la Pionnière, les Gourbillonnières*, etc.

Marillais (le), ham., cne de *Vernantes*.

Marillons (les), cl., cne de *Freigné*.

Marin, fontaine, cne de *Charcé*, près la Guyonnière, 1758; — f., cne de *Trémentines*.

Marineau (*Barthélemy*), secrétaire du duc de Brissac en 1657. V. aussi *Lecoq* (J.).

Marinerie (la), f., cne de *la Pélerine*.

Marini (*Pierre* de), originaire d'Italie, évêque de Glandevez, 1447, confesseur et prédicateur du roi René, mort en 1467, avait composé à Angers un *Enchiridion sive Manuale Psalmorum*, dont le Mss. se trouvait en 1800 dans la Bibliothèque de M. de Thomassin Mazaugues. V. Villeneuve-Bargemont, *Hist. de René*, t. III, p. 293.

Marinière (la), f., cne de *Baracé*. — En est sieur n. h. Jean Garnier 1673, Franç. Garnier, mari de Marie Drouineau, 1694, 1706; — f., cne de *Chazé-Henri*; — f., cne du *Longeron*; — f., cne du *Louroux-B.*; — f., cne de *la Tour-L.*

Mariochère (la), h., cne de *Tiercé*.

Mariolaie (la), h., cne de *St-Lézin*. — Simple gaignerie au XVIe s., dépendant du domaine du Bois-d'Aubance, et au XVIIIe s. de la Grande-Bourse du Chapitre de Chemillé; — vendue natt en dernier lieu sur M. d'Havré le 6 thermidor an IV.

Mariolus. — V. *le Marillais*.

Marionnerie (la), ham., cne de *Beauvau*; — f., cne de *Chanzeaux*.

Marionnettes (les), f., cne d'*Auverse*; — f., cne de *Mouliherne*.

Marionnière (la), cl., cne d'*Aviré*; — f., cne de *la Chapelle-s.-O.*; — vill., cne de *Chantoceaux*. — En face, sur le promontoire dominant la Loire, a été érigée en 1872 une belle croix ronde à Notre-Dame-de-Bonne-Garde, avec Christ en croix et au pied une statuette de la Vierge, le tout en granit; — f., cne de *St-Lambert-la-P.*; — cl., cne de *St-Sauveur-de-Flée*. — Anc. logis, flanqué d'une tourelle ronde, à toit pointu, qui a servi quelques années de cure après la Révolution; — f., cne de *Vern*; — f., cne du *Vieil-B.*

Marionnières (les), f., cne d'*Huillé*.

Maritaie (la), f., cne de *Noyant-la-Gr.* — *La Marillais* (Cass.).

Marly (le Petit-), cl., près le bourg de *Brigné*. — *Le Clos Goupil* (Cad.).

Marmande, vill. et ch., cne de *la Fosse-de-Tigné*. — *Mermande* 1539 (C 105, f. 55). — Anc. terre seigneuriale avec château fort et chapelle dans une enceinte de douves à pont-levis, dont les ruines encore considérables en 1830, peu à peu démantelées, ont été récemment rasées par des marchands de biens, acquéreurs du domaine; les écussons en provenant se voient encastrés sur une maison de la Roche-Coutant. — Le fief relevait d'Aubigné-B. et appartenait aux XV-XVIe s. à la famille Le Veneur, — à la famille de Fesques dès au moins 1626, alliée au Delhommeau, aux Ferrière, aux Souvigné. — Jean-Charles de Fesques en fit reconstruire l'habitation, qui fut bénite par le curé de Tancoigné, assisté des curés de la Fosse et de Cernusson, le 25 janvier 1696; — Louis-Joseph de Fesques 1734; — Claude Boureau de Versillé 1778, qui y meurt âgé de 79 ans le 18 septembre 1789; — h., cne de *Tigné*.

Marmerie (la), f., cne du *Bourg-d'Iré*.

Marminerie (la), cl., cne de *Meigné-le-V*

Marminière (la), f., cne de *Forges*. — *Le lieu appelé la Mermenère* 1506 (Chap. de Doué, t. V). — En est sieur n. h. Ambroise Desfaits 1673, ... de Laleu 1753; — f., cne de *Vézins*.

Marmion, f., cne d'*Ecuillé*. — *Plexitium de Marmium* 1219 (G Cure de Sceaux). — *Marmignon* (Cass.). — *Marmillon* (C. C.). — La maison principale, appartenant à M. Ayrault de la Roche, fut rasée en 1791 pour le passage de la route départementale d'Angers. — Il y existait primitivement un bois, donné au XIIIe s. au prieuré de Sceaux par le seigneur de Champigné.

Marmionnière (la), f., cne de *Liré*, détachée au XVIe s. du domaine de Liré et vendue à Thomas Aubron.

Marmitière (la), cl., cne d'*Andard*; — f., cne de *Chaudron*.

Marmitière (la), chât., cne de *St-Barthélemy*. — *Marmiteria* 1227, *la Marmière* 1234 (C. de Savigny). — *Domus de Marmyteria* 1241 (G 872). — *Vinee de la Marmitière* 1313 (G Chap. St-Julien). — Domaine dès la fin du XIIe s. de l'abbaye normande de Savigny, qui ne l'aliéna qu'en 1569 par bail amphithéotique concédé à Pierre de Lespinière, avocat d'Angers.

Digitized by Google

Jacques Legouz de Cléray, son gendre, marié en secondes noces avec Louise d'Andigné, le vendit le 9 juin 1613, pour le prix de 3,130 l. t. à René de la Bigotière, sieur de Perchambault, mari de Judith Guillot, qui en fonda la chapelle le 29 août 1624. — Le fief relevait du château d'Angers. — La terre échut vers 1685 à René Lechat, mari de Louise de la Bigotière, et appartenait en 1790 à Franç. Melon de Caqueray, mari de dlle Lechat de Vernée, qui émigra, mais dont la femme et les enfants, y maintenant leur résidence, sauvèrent la propriété. Une vente l'a fait passer en 1807 à M. Bellanger Touzé du Bocage, beau-père de M. le docteur Mirault, qui habite aujourd'hui le château, construction du XVIIe s., remanié vers la fin du XVIIIe, avec bas-côtés, chapelle, cour d'honneur, parterres et esplanade plongeant sur un bel horizon. — Une presse clandestine d'écrits contre-révolutionnaires y fonctionnait, dit-on, dans les premières années de la Révolution.

Marmousière (la), f., cne de *Tiercé* (Cass.).

Marmoutier (*Jean* de). — V. *ci-dessus*, p. 404.

Marnaisière (la), f., cne de *Somloire*; — donne son nom au ruiss. né sur la cne de *la Plaine*, qui traverse la cne de Somloire, s'y jette dans le ruiss. de l'Argent; — 2,470 m. de cours.

Marnef (*Englebert* de), associé du libraire Alexandre, V. *ce nom*.

Marnière (la), f., cne des *Cerqueux-s.-P.*

Marolles, ch., cne de *Pontigné*. — Anc. maison noble appartenant en 1625 à n h. Marc Ganay, mari de Renée Fontaine, en 1632, 1644, à n. h. Louis Boisard, receveur des tailles de Baugé, — Laurent-Louis B., gentilhomme servant, 1697, 1708; — François-Louis Frain de la Vrillère, lieutenant général de Baugé, 1723; — après lui son frère Joseph F., doyen de St-Maurice d'Angers, dont la succession échoit pour ce lot à Mich. Falloux du Lys, par sa mère Laurente Boisard, et aux Ménage, 3 août 1753; — aujourd'hui M. Jarret de la Mairie; = cne de *St-Macaire-du-B.* — Anc. châtellenie, dépendant de l'Evêché d'Angers, d'après une note de T. Grille. — En est sieur Germain Marsolle, écuyer, 1636; = f., cne de *Seiches*. — *Ad Majoriolas* 1104-1120 (Cart. du Ronc., Rot. 4, ch. 72). — *Le ruisseau qui vient de Mairoullex à l'estanc du Vergier* 1401 (Titre du Verger). — *La seigneurie et commanderie de Marolles*, 1516 (Ibid.). — Anc. maison noble titrée de châtellenie, avec cour, basse-cour et fuie, dépendance de la Commanderie de l'ancien Temple d'Angers, sur qui elle est vendue natt le 9 brumaire an IV. Dans la basse-cour s'élevait l'oratoire, transformée au XVIIIe s. en habitation.

Maronnier (le), cne de *St-Germain-des-P.*

Maronnière (la), f., cne de *Cholet*. — Appartenait en 1789 à Mesnard du Pin, qui y donna le premier refuge à Savary, lorsqu'il s'évada en 1793 de la prison de Cholet. V. *Mém. Mss.* de l'abbé Boutillier de Saint-André; = cl., cne de l'*Hôtellerie-de-Fl.*; = cne de *Saint-Michel-et-Ch.* — *La Moronnière* (Cass.); = cl., cne de *St-Sauveur-de-Flée*.

Maroterie (la), cl., cne de *Beaupréau*; = f., cne de *Cholet*, dépendance du temporel de la chapelle St-Georges en Cholet; = cne de *Contigné*. — Domaine de la famille Du Quenellec 1667, 1716; — est détruit; = f., cne des *Ulmes*. — Dans un ancien clos de vigne, y attenant, ont été trouvées en 1825 plusieurs tombes de grès avec leur couvercle, dont une petite, qui semblait être celle d'un enfant, contenait 14 perles en verre, 2 en terre cuite, et une bulle ou amulette, ornée de quatre bandes blanches en zigzag, le tout recueilli chez le propriétaire, M. Treton.

Marotière (la), f., cne de *Jallais*; = cne de *Champigné*. — *La Maroutière* 1627 (Et.-C. Avrillé), 1710 (E 774). — Anc. fief et seigneurie relevant de Marigné. — Appartenait aux XVII-XVIIIe s. à la famille Goddes de Varenne; — à la fin du XVIIIe s. au prieuré de Champigné, sur qui elle est vendue natt le 21 avril 1791; = vill., cne de *Soulaire-et-B.* — *Les M.* (Cass.). — *Les Marollières* (Et.-M.). — Les fourches patibulaires du Chapitre de St-Martin y étaient plantées au XVIe s.; = (la Grande-), f., cne de *Bourgneuf*. — Anc. fief et seigneurie acquis en 1580 de Charles Bouscher et réuni à la Bizolière, qui le relevait de la Barbotière; = (la Petite-), f., cne de *Bourgneuf*.

Marotières (les), f, cne de *Cantenay-E.*

Marouers (les), cne de *Seiches*. — *Les Marouais* (Cass.).

Marpalu, f., cne de *Marigné*. — *Marpaluz* 1542 (Et.-C.). — *La Malpalu* 1735 (Et.-C.). — *Marpalue* (Cass.). — *Malpalu* (C. C.). — Refuge au XVIe s. de pauvres gens; — à la famille Brillet, du XVIe au XVIIIe s.; = (le Grand, le Petit-), ff., cne de *Maxières*. — *Une métairie nommée Marpalu* 1540 (C 105, f. 280).

Marquerale (la), f. et min à eau, cne de *Noellet*. — *Un fief et seigneurie nommé le fief de la M.* 1540 (C 106, f. 228), — avec maison seigneuriale, cour, jardins, chênaies, domaine et moulin à eau relevant de Pouancé. — En est sieur n. h. Jean Doulce 1491, Marin Doulce 1540, n. h. Guill. Falluard, mort le 13 décembre 1601, sa veuve Jacquine Doulce, morte le 12 avril 1602, —Jeanne Falluard, leur fille, morte en avril 1625, qui avait fondé en 1594 une messe tous les samedis en la chapelle de Carcran. — Il y a été trouvé en mai 1840 sur les dépendances et très-près de l'anc. voie de Rennes, 5 tombes formées chacune de 6 pierres d'ardoise bien entaillées, vides d'ossements, sépultures sans doute des derniers temps du moyen âge, XIV-XVe s.; = ham., cne de *Pontigné*. — *La Marerais* (Cass.). — Appartenait par acquêt vers 1758 à Gabriel Souvestre, mari de Marie Hude; = f., cne de *Sœurdres*. — Appartenait en 1540 aux enfants de Perrine Chevalier, femme d'Hugues Blanchard (C 106, f. 15).

Marquerie (la), f., cne de *Chênehutte-les-Tuffeaux*. — Ancien logis du XVIe s. avec tourelle d'escalier. — En est sieur n. h. Guy Plaineau 1594, Séb. Plaineau, mari de Rose de Créant, 1607; — Cl. de Pl., mari de Marie Haenen de Maestricht, morte le 10 septembre 1706, âgée de 45 ans, — Charlotte de Pl., morte le 16 décembre 1745, veuve de Charles Fadot de la Grand-

Digitized by Google

Maison; — Marie-Charlotte Fadot, morte le 17 septembre 1774, âgée de 63 ans; = f., c^ne de *Corné*. — *Le lieu, domaine, etc. de la M.* 1586, est acquis de n. h. René Chalopin des Landes par Jean Leroyer, marchand; = f., c^ne de *St-Silvin*, acquise le 1er août 1654 de n. h. Fr. Coustard de Narbonne par Pierre Ayrault (E 115); = ff., c^ne de *Montigné-sur-M.* — *La Basse-Marquerie* 1540 (C 106, f. 102), dont est sieur n. h. Claude Bussonneau, relevant de la Marelière; = f., c^ne de *la Séguinière*. — *La Marquerie-des-Bois* (Et.-M.); = (la Petite-), cl., c^ne de *la Séguinière*.

Marqueron (*Claude*), sculpteur, Angers, 1662, originaire de St-Claude en Franche-Comté.

Marques (*Pierre*), maître orfèvre, Angers, restaure en 1450 « la ydrie » ou urne de Cana de Saint-Maurice, qui était rompue.

Marquet, f., c^ne de *St-Germain-les-M.* — V. *la Brosse-Marquet*.

Marquet (*Jean*), maître chirurgien du prince de Rohan-Guéméné, résidait au Verger en 1600, 1603, ainsi que son fils Jean Marquet le jeune, sieur de la Perrière en 1638.

Marqueteau, f., c^ne de *Cizay*. — En est sieur André Bougie 1642.

Marquetière (la), cl., c^ne de *Contigné*; = f., c^ne de *Mêlay*; = f., c^ne de *Montreuil-s-L.*

Marquetterie (la), f., c^ne du *Ménil*. — *Le lieu et bordage appelé le Bordage-Cesbron alias la M.* 1590, acquis le 26 avril de Jeanne Cesbron par Jean Brunsard (St-Florent 12).

Marquetteries (les), c^ne de *Villebernier*, maison noble (Cass.).

Marquis (*Gabriel*), maître fondeur à Saumur, 1771. = (*Pierre*), maître fayencier, Angers, 1693, 1696.

Marquis (*Pierre*), docteur en théologie, 1572, et doyen de la Faculté d'Angers en 1591, prieur claustral et hôtelier de l'abbaye St-Nicolas d'Angers, prit part en 1583 au Concile de Tours, transféré à Angers et fut député en 1588 par le Clergé d'Anjou aux Etats de Blois.

Marquisière (la), c^ne de *Broc* 1635 (Et.-C.). — *La Morquizière* (Cass.). — Anc. logis noble du XVIe s., résidence d'Abraham Deshommes, qui y meurt le 6 décembre 1621. François Deshommes son petit-fils, fait abjuration le 4 juillet 1635 du protestantisme pour épouser le 23 Charlotte de Rougé. Néanmoins leur fille Elisabeth fut élevée dans l'ancienne religion de son père, qu'elle répudia, comme il avait fait, le 20 septembre 1666. —Une remarquable chapelle, distincte du logis, y conserve encore des traces de peinture. Elle avait été fondée le 14 avril 1523 par Jean Foucherie.

Marrot (*Nicolas*), sieur du Chesne, docteur en médecine de la Faculté de Poitiers, mari de Jeanne Bertauld, à Doué, 1623, 1634.

Marsaiserie (la), f., c^ne de *Gonnord*. — *La Marzerie* 1540 (C 105, f. 152).—*La Marcheserie* (Cass.). — A la famille de St-Offange au XVIe s., de qui l'acquiert en 1626 Gilbert Jousseaume; — en est sieur Henri-Augustin Du Verdier de Genouillac 1767; — est détruite depuis 1825.

Marsaudière (la), ham., c^ne d'*Epieds*.

Marsaudrie (la), cl., c^ne de *la Poitevinière*. — A René de la Bouère en 1540, qui relève de la Roche-Tabuteau (C 105, f. 148).

Marsaulaie (la), vill., c^ne de *St-Mathurin*. — Le dessèchement de la Vallée par la construction ou le rétablissement des levées et son déboisement rapide y avaient attiré, depuis la fin du XIIe s. et durant tout le XIIIe, une population nouvelle et fait construire villages et manoirs, qui restaient desservis au spirituel par les paroisses de la rive gauche, trop souvent inabordables. Le roi Philippe VI, par lettres données en l'abbaye du Louroux en septembre 1335, autorisa le Chapitre de St-Maurice d'Angers à fonder sur la rive droite une paroisse nouvelle et fit don, pour l'emplacement de l'église, du cimetière et de la cure, de quatre arpents de terre, que son fils aîné Jean assigna, par lettres du 8 juin 1336, dans le lieu vulgairement dit de la Marsaulaie. — Cependant c'est à St-Mathurin qu'on voit constitué et reconnu, dès 1406, le centre de la paroisse. — La chapelle, construite sans doute dès le XIVe s. à la Marsaulaie, dut rester longtemps inachevée et fut terminée seulement et dotée en 1520 par Robert Thévin, échevin d'Angers, sieur de la Chotardière, et sa femme Renée Esnault, et de nouveau en février 1526 par Jean Ogier, sieur de la Claverie, second mari de ladite dame. L'évêque de Rouanne vint la consacrer en l'honneur de N.-D. et de St Martin. Elle eut dès lors son vicaire, faisant toutes fonctions curiales, avec fonts baptismaux et cimetière, mais sans former paroisse distincte, — quoi qu'en disent maintes fois par abus et le langage populaire et même nombre d'actes. C'est « le canton ou la quarte de la Marsaulaie « dans la paroisse de St-Mathurin », qui comptait *700* hab. en 1793, avec une brigade de gabelle au XVIIIe s., et qui un instant même fut érigé en commune, avec un maire, Jean Rogeron, en 1790.

La seigneurie dépendait de l'apanage de Monsieur, frère du Roi. — La maison principale appartenait en 1680 à Jacq. de la Brunetière, à n. h. Guill. Riollan en 1684, à Germain-Franç. Poulain de la Guerche, maire d'Angers, en 1736. — Le chemin de fer, en passant, a emporté la moitié de l'habitation, dont le pignon montre encore à son fronton deux écussons, entourés de palmes et sommés d'une couronne de comte; dans celui de gauche on reconnaît un quartier fascé. — Partie des servitudes remonte encore au XVIe s. — De l'autre côté de la voie s'élève la *chapelle*, édifice sur plan carré (9 mèt. 75 sur 5 mèt. 96), en tuffeau, avec charpente apparente et voûte lambrissée. — La porte, surbaissée sous deux minces archivoltes concentriques, est surmontée d'une dalle carrée, que décorent deux têtes mutilées; au-dessus, une fenêtre ogivale aveugle, et le pignon à double bretèche, avec son ancienne cloche, rapportée de St-Mathurin. Le long des murs à l'intérieur, la crue de 1856 a laissé son sillon à 2 mèt. de hauteur, au niveau des croix de consécration. Au fond, l'autel plaqué du XVIIIe s., visité aux Rogations; à droite, *St Martin* XVIe s., et *St Roch*; à gauche, la statue en bois de *St Laurent* XVIIe s., une *Piéta*

Digitized by Google

en pierre peinte, — et une belle inscription, gravée avec soin sur une épaisse plaque de cuivre, le creux des lettres rempli d'un mastic noir, rouge pour les initiales. J'en ai pris copie à Angers, mais elle a dû être replacée.

Mil cinq cens vingt sire Robert Thévin,
Bourgeois Angiers et notaire eschevin,
Seigneur du lieu nommé la Chotardière,
Et sa femme, d'un amour singulière,
Renée Esnault, firent ce lieu parfaire
Et fondèrent pour à Jésus complaire
Et à sa mère, soubz le nom d'amitié,
Qu'on appelle la Dame de Pitié,
Sans oublier la présentation,
Réservée par leur fondation
Estre au plus près de leur sang, sans divise,
Qui prétendra prandre l'estat d'église.
Après, en l'an mil cinq cens vingt [et] six,
Moys de febvrier, d'esprit bon et rassis,
Homme notable, remply d'authorité
Second espoux, mary pour vérité
De la susdite sa femme bonne amye,
Jehan Ogier, sieur de la Claverie
Et de Beauveoirs, ès droicts licentié,
Avecques sa femme d'un cueur et amitié,
Firent le hault lambruncher de l'église.
Continuanz leur propoz sans faintise
En chappelle me firent ériger,
D'argent donnèrent ung calice bien cher,
Puys décréter par l'évesque d'Angiers
Et dédier, pour éviter dangiers,
Au nom de Dieu, Marie et sainct Martin,
Leur bon patron, qu'ilz prient soir et matin,
Par Jehan, notable évesque de Rouenne,
Homme très dévot, estant d'Angiers sans blasme
Le suffragant. Je vous pry de cueur doulx
Que le bon Dieu prions pour eulx tretous.
Ave, Maria! O Martine!

A droite est gravé un écusson, *de .... chargé de 3 ..... 2 et 1 avec une étoile de .... en cœur;* — un autre *d'azur à 3 coquilles d'argent.*

La propriété de la chapelle a été attribuée à la fabrique paroissiale par arrêté du 5 avril 1807.

Arch. de M.-et-L. C 186, 190; E 1874 — et L. — Arch. comm. Et.-C. — *Revue d'Anjou*, 1873, p. 292. — *Répert. arch.*, 1862, p. 43. — Note Mss. Aug. Michel.

Marsay (*Etienne* de), apparaît dès 1168 avec les fonctions de sénéchal d'Anjou pour le roi d'Angleterre, *senescallus Andegav. seu senescallus regis Anglie*, et fut chargé cette année de juger un différend entre les abbayes de Fontevraud et de Bourgueil. C'est lui, quoi qu'en disent tous les historiens Angevins, qui est le véritable fondateur, *fundator et compositor*, comme son fils lui en revendique les titres et comme le pape Alexandre en témoigne, de l'admirable hôpital St-Jean d'Angers. Il en dirigea la construction, provoqua, organisa les aumônes et en fit son œuvre personnelle en s'y dévouant avec « ses aumôniers », comme il dit lui-même, y consacrant tous ses biens et même les biens propres de sa femme Alice et de son fils Philippe. On le trouve encore en charge en 1188, mais il dut s'en démettre cette année ou l'année suivante et mourir avant 1192 dans la Maison-Dieu, où reposa longtemps son tombeau au milieu des pauvres. Il avait contribué aussi, — avec son frère Raynaud de Vou, *de Vo, de Voo, de Voudo*, mort en 1185, — à la fondation du prieuré de la Haie-aux-Bons-Hommes. Son fils *Philippe*, — dit de Ramefort, parce qu'il en avait épousé l'héritière Jacquine ou Gemme, *Jacoba*, — fut nommé le 17 août 1202 à la garde de la tour d'Angers, à titre de bailli de Jean-sans-Terre. Il était mort avant 1229. Un autre fils du nom de *Raymond* figure, avec le père, dans une charte d'environ 1180 et mourut avant lui sans doute. — Un troisième fils, *Geoffroy*, est désigné aussi du nom de Ramefort et avait marié sa fille Julienne à Guill. de Maulévrier. — Les livres modernes appellent notre sénéchal *de Mastac*, les chartes, *de Marzai, de Marchaio*. — C'est ce dernier nom que porte son sceau où il figure à cheval, marchant au pas, la tête nue, vêtu d'une tunique, l'épée au côté, le faucon sur le poing gauche. — J'ai dit dans mon *Cartulaire de l'Hôtel-Dieu*, — un peu sur la foi de Ménage mais surtout me fiant à plus savants que moi qui m'assuraient l'avoir vu intervenir dans les Records et titres de la Tour de Londres, — qu'il devait être d'origine anglaise. M. Gaston Dubois a contesté cette conjecture. Il est certain que tous les domaines et les revenus, dont notre sénéchal dispose de son propre, sont aux environs même d'Angers et il paraît avoir épousé, comme plus tard son fils, une Angevine du Baugeois, des environs de Mouliherne. M. Marchegay à son tour précise, sur des indications nouvelles, son origine Tourangelle, en signalant près Loches les deux seigneuries voisines de Marsay et de Vou, dont le père et le fils portent les noms. Il est à croire par suite que notre Etienne est tout simplement le fils du sénéchal Etienne de Tours, son prédécesseur.

Cartulaire de l'Hôtel-Dieu d'Angers (Angers, 1870, in-8°) et *Notice* en tête, p. 4. — *Cartul. de Bourgueil*, ch. 116. — Arch. de M.-et-L. G 870, p. 1. — Fontevr., *La Rimonière*. — Ménage, *Hist. de Sablé*, p. 296-300. — *Bibl. de l'Ec. des Ch.*, 1871, p. 100, note; 1873, p. 505-506; 1875, p. 439. — Chapit. St-Laud G 1003, f. 11.

Marsolle (*Vincent*), né à Doué le 14 juin 1616 — et non à Saumur, comme le dit D. Huynes, — d'abord religieux Fontevriste, fit profession le 7 septembre 1643, à St-Melaine de Rennes, dans la congrégation de St-Maur, et presque aussitôt « son jugement fort, un esprit vif, clair, grand et « pénétrant » lui firent attribuer la charge des novices, qu'il exerça pendant vingt ans en divers monastères avec titre de prieur. En 1663 il devint prieur de St-Denis en France et fut en 1669 élevé au généralat, qu'il occupait encore à sa mort le 5 septembre 1681. Il fut enterré à St-Germain-des-Prés, dans la grande chapelle de la Vierge, au pied et au milieu du grand autel. « Il avoit, « dit le Nécrologe de l'abbaye, un talent merveil- « leux pour consoler les personnes affligées. » — Son portrait a été gravé.

Arch. comm. de Doué, Et.-C. — Jacq. Bouillard, *Hist. de l'Abb. de St-Germain*, p. 273. — Pocq. de L., Mss. 1068. — *Nécrologe* Mss., Bibl. Nat. Franç. 16861, p. 18, d'après une note Mss. de M. Ulysse Robert.

Marsolleau, bois, c^ne de *St-Hilaire-St-Fl.*, et landes autrefois en bois sur les paroisses de Marson et de Rou, au milieu desquelles était réputé se tenir au XVIe s. le sabbat, de l'aveu même d'une sorcière brûlée à Saumur par arrêt de la Sénéchaussée du 12 octobre 1593. V. l'*Incrédu-*

Digitized by Google

lité et mécréance des sortiléges (Paris, 1722, in-4°, p. 768). De vieux chemins traversent cette solitude encore inexplorée et où l'étude aurait chance de belles découvertes. Un ruiss y naît sur la place d'un anc. étang desséché, qui coule du S. au N. et se perd à 1,500 mèt. dans le ruiss. du Pré-des-Demoiselles; — m^in^, c^ne^ de *Blaison*. — *Le chemin de Chemenz à Marchesauloz* 1470 (E 454). — *Le moulin de Marchesauloz* 1523 (E 452). — *Le clos de Marchesaullo* 1576 (E 451). — *Le moulin de Marsollo* 1580 (Ibid.). — Il relevait du sieur de Boismozé à 12 boisseaux de seigle, une fouasse de la fleur de 1/2 boisseaux de froment et 2 chapons de rente, et était tenu de moudre par préférence le blé du Bois-Richard (E 452), qu'il devait venir chercher et rapporter ensuite en farine.

Marson, bourg, c^ne^ de *Rou-Marson*. — *Marcum*, — *M. de Marcum*, 1160-1174 (Liv. Bl., f. 40). — *Apud Marson* 1171 (G Cure). — *Marczon* XVI-XVIIe s. — Ancien fief et seigneurie, relevant de la Tour-de-Ménive, et appart. du XIIe au XVIe s. à la famille de la Grésille.

Geoffroy de la Grésille y fonda et fit construire une chapelle, sous le vocable de Ste Croix, où l'évêque autorisa la célébration des baptêmes, des mariages et des sépultures (10 février 1171 **n. s.**). Chétigné en était et en demeura la paroisse et le curé devait seul la desservir; mais ayant plus tard négligé ces fonctions, qui lui rapportaient d'importantes dîmes, il fut condamné par sentence de l'officialité (28 novembre 1579) à y installer un prêtre à résidence. Il eut bientôt à maintenir sa propre autorité contre ces chapelains, qu'on voit sans cesse, sous le faux titre de recteur, s'élever et prétendre contre ses droits. Le 27 mars 1715 il dut même faire descendre la cloche neuve et effacer le titre de curé qu'y avait fait inscrire Abel Valette, son vicaire récalcitrant. — Le 15 août 1762, le chœur s'écroula. Il fut refait en avril 1764; le lambris en était terminé le 16 juin. La reconstruction du grand autel fut commencée le 26 mars 1765, celle de la sacristie le 9 novembre 1766, l'église lambrissée à l'entier en 1779 et terminée en 1780, comme l'indique une inscription dans la sacristie. — C'est un petit édifice, au pignon surmonté d'une double bretèche, avec cloche bénite en 1773, la porte ogivale de deux arcs concentriques en retrait à gros tores cylindriques, qu'encadre une belle moulure plein cintre, saillante, en fer à cheval, décorée de dents de scie. Un écusson y apparaît à peine, qui se retrouve à la voûte du chœur, reconnaissable pour celui des Quatrebarbes. A la nef unique, éclairée autrefois d'étroites fenêtres plein cintre, dont une seule visible (XIIe s.), s'ajoutent deux petites chapelles, l'une avec fenêtre à meneau tréflé, portant au centre un cœur; — à l'entrée, près la porte, de vieux fonts octogonaux, avec cuve adhérente sur un pied de pierre.

La terre paraît avoir passé vers le milieu du XVe s. de la famille de la Grésille à celle de Couesmes, seigneur du Toureil, 1460, 1467; elle appart. aux Quatrebarbes dès 1481. — En est sieur Franç. Dubois, mari de Catherine de Quatrebarbes, 1542, Gilles de la Dufferie, mari d'Anne Dubois, 1617, 1635, René de la Dufferie 1637, 1644, mari de Catherine de Villegaignon. Par acte du 21 octobre 1644, la terre fut acquise par Urbain de Maillé-Brézé, puis en 1697 érigée en châtellenie, enfin annexée à Trèves, lors de l'érection en 1747 de cette baronnie en comté. Le domaine, outre la maison seigneuriale, jardin, verger, parc et petit étang dans l'enclos, comprenait un grand étang avec deux moulins à eau, un four banal pour les tenanciers et trois moulins à vent, avec droit de moyenne justice et de quintaine sur les nouveaux mariés de l'année.

Une fondation du seigneur de Marson obligeait les moines de l'abbaye St-Florent à distribuer chaque année le jour de la Toussaint, à chaque ménage pauvre des 13 paroisses de leur mouvance féodale, quatre livres de bœuf et deux miches, redevance remplacée à partir de 1675 par une rente de 18 sous.

Dans la succession de Jean de Stapleton et Agnès Oshiell, derniers seigneurs de Trèves, la terre échut en l'an VII à César-Concorde Dupuy de Briacé, époux d'Anne-Modeste-Hélène Gohin de Montreuil, fille d'Hélène-Agnès de Stapleton. Il a été acquis en 1814 par M. Baillou. Le château n'était plus qu'une masure en ruine avec deux restes de belles tourelles à machicoulis. Il a été démoli en 1859 et rebâti en 1860, d'après les plans de M. Joly, en style du XVIe s., les angles S. et S.-O. reposant sur les fondements de l'ancien manoir. — Au-devant ouvre un portail, sommé aux armes des propriétaires : *d'or à 3 hures de gueules*, et couronné de faux créneaux, avec porte basse en accolade fleuronnée. — Le principal corps, à triple lucarne et haut toit en cône tronqué, est flanqué d'une demi-tour ronde et d'une aile rectangulaire; aux deux coins, vers N., deux tours rondes à hauts toits pointus; — le tout exhaussé sur une terrasse bordée de faux machicoulis tréflés; au rez-de-chaussée, une belle galerie et un salon de style Renaissance, que décore l'image de Diane de Poitiers.

Le parc contient 43 hectares. — Une fontaine minérale y naissait, aujourd'hui épuisée. — Tout auprès aussi on montrait, empreint sur une grosse pierre, le *Pas-St-Martin*, souvenir de l'apôtre des Gaules. — Vers N. O. s'étale le grand étang, offrant dans cette solitude abandonnée une perspective charmante. Au passage, près la bonde, trois beaux chênes, dont un énorme, s'allongeant sur l'eau, redresse la tête en large touffe d'ombrage. — Un ruisseau s'en échappe, qui faisait mouvoir depuis le XIIe s. deux moulins, arrentés le 20 mai 1785 par la comtesse de Trèves, aux sieurs Lehou père et fils, marchands poëliers à Saumur, qui transformèrent le plus grand en moulin à battre le cuivre, — tous deux supprimés depuis 30 ans. — Et tout d'un coup, en suivant le flot, dans ce désert sauvage, parsemé de blocs énormes et de bois rabougris, c'est comme un charme, — et une des plus vives surprises dont il me souvienne dans mes courses à travers l'Anjou, — de se trouver, au détour de vieux murs

Digitized by Google

à demi-écroulés, dans ce gracieux petit village, tout blanc, neuf et gai, groupé au bord, le long de l'eau, sous le manoir et sous l'église, entre de beaux ombrages, à l'abri de hautes futaies, — puis le chemin qui s'en va tournoyant, bordé de haies vives, sous une voûte de verdure.

Le territoire, avec celui de Riou, formait depuis 1790 une commune sous le titre de Riou-Marson, réunie en 1846 à Rou, V. *ces mots*.

Tous nos écrivains angevins, tous ceux sans exception, qui ont parlé de Marson, le confondent avec le château de ce nom, *Castellum Maxo*, *Marso* ou même *Narso*, devant lequel meurt Geoffroy, comte d'Anjou, en 987. V. *Chron. d'Anj.*, t. I, p. 9, 21, 134, 164, 382, et dont s'empara Geoffroy Plantagenet en 1103, *Ibid.*, p. 130. Il s'agit ici, — et comment peut-on s'y tromper? — de Marson près Château-du-Loir.

Arch. de M.-et-L. G Cures; H Saint-Florent. — Arch. comm. de Distré et de Rou Et.-C. — *Répert. arch.*, 1866, p. 60, art. de M. Raimbault.

Marsonnière (la), m^on b. et f., c^ne de *Forges*. — *La Marsonnelière* 1573, 1605. — *La Marsonnière* 1613 (Doué, Chap., t. IX). — En est sieur Pierre Vallière, écuyer, 1673, dont la mère Urb. Dumesnil avait acquis le domaine le 4 décembre 1657 de la veuve de n. h. Nic. Gueniveau (G 836); — René de Guillot 1702, — messire Phil. Toreau 1753; — résidence actuelle de M. Péan, maire.

Marsoulière (la), f., c^ne du *Vieil-Baugé*.

Marsy (*Jacques*), peintre et doreur, Angers, 1667, 1688.

Marteau (le), c^ne de *St-Rémy-la-V.*

Martelay, vill., c^ne de *Dénezé-s.-le-L.*

Martelleries (les), ff., c^ne de *Bouzillé*; = f., c^ne de *St-Clément-des-L.*

Martellière (la), f., c^ne de *Drain*. — *Marteleria* 1180 circa (Chantoceaux, ch. 11). — Domaine de l'école de la paroisse, vendu nat^t le 9 vendémiaire an VI; = anc. maison noble, dans le faubourg outre les ponts de *Montreuil-B.*, dont est sieur n. h. Julien de Romagny, 1560, Claude de Rangot 1660, J.-B. Bouchet 1668; = f., c^ne de *la Pouèze*. — En est sieur Jacques Talluau, avocat, par acquêt en 1593 sur Nicole Daudouet, veuve Avril.

Marthac (*Pierre* de), chanoine d'Angers et docteur en décret, fut commis par le pape Benoît XIII en 1395 pour la réformation de l'église St-Martin de Tours, Mss. 1068, p. 108.

Marthou, chât., c^ne de *Cherré*. — *La terre, fief et seigneurie de M.* 1540 (C 106, f. 339), relevant de Chamoz, appartenait en 1539 à Gabrielle Binet, veuve de n. h. Joachim de Villeneuve, et fut acquise le 12 juillet 1586 par Nicole Lemal, veuve de Charles Belot, sieur de Launay. — Elle reste pendant près de deux siècles dans la famille Belot. — En est sieur Jacques B., lieutenant-colonel d'infanterie, qui épouse le 20 février 1720, à Angers, Louise de Farcy et meurt à Marthou le 17 octobre 1735 et sa veuve le 21 septembre 1753. Dans la chapelle, bénite le 20 octobre 1671 par l'évêque Henri Arnault, leur fille aînée Louise-Charlotte-Julie B. épouse le 30 décembre 1748 Louis-Jean-Charles d'Houlières, ancien officier de cavalerie, † le 4 mars 1778. Leur fils Louis-Charles d'Houlières, V. *ce nom*, reçut la terre en avancement d'hoirie et y résidait avant 1789. Ce fut, grâce à lui, le premier manoir en Anjou, qui porta un paratonnerre. Il reçut la visite, le 1er fructidor an II, d'une bande de 100 à 150 Chouans, qui mirent tout au pillage, — et bientôt devint leur principale et une de leurs plus sûres retraites. — Par le partage en vertu des lois nouvelles, le domaine échut à la sœur du maire d'Angers, mariée le 14 juin 1784 avec Marc Ayrault de St-Thénis et morte en 1823. Son héritière avait épousé le chevalier Augustin-Joseph Lechat, mort à Marthou le 11 octobre 1837 et, devenue veuve, en fit abandon à son fils aîné Augustin-René Lechat, marié le 12 septembre précédent à Angers, avec Françoise-Alphonsine de Caqueray.

Les jeunes maîtres vinrent s'y établir en 1839 et tout transformer. Le vieux château présentait une façade principale à toit aigu, hautes cheminées, lucarnes et corniches Louis XIII, fenêtres à distances inégales et au milieu un énorme cadran solaire; une vaste cour encadrée de droite et de gauche par les bâtiments informes de la chapelle et de la fuie, et fermée par une claire-voie; en face, un avant-mail de quatre rangs d'ormeaux, précédés de marronniers blancs; plus loin une haute futaie; — vers la face opposée, les jardins, les potagers, l'orangerie, entourés de douves et de hautes terrasses, puis une grande prairie bordée de chênes séculaires; — à l'intérieur, l'abandon complet, les murs salpêtrés, les carreaux verdoyants de mousse, les boiseries chargées d'inscriptions royalistes, souvenirs de la Chouannerie et du passage des bandes de Coquereau et de Monsieur Jacques; aux étages supérieurs, de vieilles tapisseries d'Aubusson. — Les bosquets, les terrasses, les charmilles antiques furent tout d'abord abattus, partie des douves comblées, le reste agrandi en manière de petit lac, une enceinte de fossés emmurée en sauts-de-loup; et sur l'emplacement même du manoir détruit, s'était élevé dès 1847 un nouvel édifice (archit. Hodé), d'aspect sévère, à double pignon aigu, les fenêtres à meneau de pierre, les cheminées crénelées, les lucarnes armoriées, la corniche à machicoulis surmontée d'une galerie ogivale; vers la prairie, la façade flanquée de deux légères tourelles, les fenêtres à la moderne, égayées de légères moulures et de figures gracieuses ou pittoresques, ici un fou, là un joueur de cornemuse, à la porte d'entrée, deux chevaliers; — tout l'intérieur voûté en briques et paré d'une menuiserie gothique en chêne verni.

Martigné, anc. fief, dans le bourg de *Bécon*, dépendance du domaine de Landeronde (E 109); = f., c^ne de *Cherré*. — *Martigne* 1080-1100 (Cartul. du Ronc., Rot. 2, ch. 5). — *Alodium Martiniaci* 1040 circa (Ib., Rot. 1, ch. 9).—Anc. domaine donné au Ronceray vers la fin du XIIe s.

Martigné (*Renaud* de), surnommé quelquefois *le Jeune*, fils de Briant, seigneur de Martigné-Briant, qui dans une charte de 1105 est dit

Digitized by Google

inhumé à Cunaud, et d'Aldegarde, n'était qu'un jeune homme, que ne recommandait aucun caractère sacré, quand, à la retraite de l'évêque Geoffroy de Mayenne, une faction populaire dirigée par l'archidiacre Marbode, V. *ce nom*, l'imposa aux chanoines, soutenus inutilement par le haut ascendant d'Hildebert du Mans et de Geoffroy de Vendôme. Le Chapitre fut investi pendant l'élection par la foule, ayant à sa tête un histrion et une comédienne, qui proclama l'élu de son choix. Le nouvel évêque, pour être en état d'occuper son siége épiscopal, dut dans la semaine recevoir tous les degrés des saints ordres. Il n'en fut pas moins approuvé par la cour de Rome et consacré par son métropolitain le 12 janvier 1102 n. s. « Eclatant par la lumière de sa naissance, paré de « toutes les grâces du caractère, jeune de corps, « vieux d'esprit, tout entier au bien des églises », comme le dit le Cartul. du Ronceray, — au contraire « dissimulé et intrigant », s'il faut en croire Geoffroy de Vendôme, il semble tout au moins avoir facilement rétabli la paix autour de lui et s'être concilié sans peine ses ennemis les plus irrités. Quant à ses chanoines, il sut les gagner en leur abandonnant en toute liberté l'administration et la juridiction ecclésiastique sur leurs biens capitulaires. En 1108 il fit un voyage à Rome et reçut en septembre 1119 la visite à Angers du pape Calixte II. Les abbayes de Nyoiseau, de Toussaint, du Louroux, du Perray-aux-Nonnains datent leur fondation de son épiscopat. — Sur la fin de mai 1120 le prélat se mit en route, avec le comte Foulques, pour Jérusalem. S'il fit le voyage, il était de retour dès février 1123. En 1125 la faveur du roi Louis le Gros l'appela à l'archevêché de Reims, où il eut l'honneur de sacrer en 1129 le fils de France, Philippe, puis en 1133 Louis le Jeune. Il mourut en 1138 et fut inhumé dans l'abbaye d'Igny, qu'il avait fondée. Sur l'autorité du *Gallia Christiana*, affirmée de nouveau par D. Piolin, on lui a attribué dans la salle synodale de l'Evêché les armes d'une famille de la Mayenne, à laquelle nous croyons notre évêque étranger.

Arch. de M.-et-L. G 851, f. 976. — Cartul. du Ronc., Rot. 3, ch. 71; Rot. 5, ch. 100 bis.—Guill. Marlot, *Metrop. Remensis*, t. II, p. 288. — Mss. 623-629. — Gaufr. Vindoc, *Epist.*, l. III, 11, 13, 14; l. IV, 7, 8, 9; l. V, 4. — Hildeb., *Ep.*, l. II, 4, 5, 6. — D. Piolin, *Hist. de l'Egl. du Mans*, III, 528. — Rangeard, *Hist. de l'Un.*, t. I, p. 55. — *Revue des Deux-Mondes*, 1er août 1870, art. de M. Hauréau. — D. Chamard, t. II, p. 142. — *Revue d'Anjou*, 1875, p. 1-10 et 135.—*Répert. arch.*, 1862, p. 268.—D. Houss., XVI, 134.

Martigneau, vill., cne de *Juigné-sur-L.* — *Villa Martiniacus juxta Ligerin.* 1031-1040 (St-Serge, 1er Cartul., p. 165). — *Martiniacus* 1134-1150 (2e Cartul. St-Serge, p. 225). — *Martineau* 1170 (Trésor des Ch., t. I, p. 117). — *Martigneau* 1264 (H Cartul. de Toussaint). — *Martineau-l'Evêque* 1300 (G 201), XVIIIe s. (Cass.). — Centre antique, à portée de la grande voie de Juigné à Brissac et compris dans la dotation primitive de l'évêché d'Angers, — d'où lui venait son surnom. —L'évêque Hubert de Vendôme en fit don vers 1031-1050 au prieuré de Chalonnes, dépendance de l'abbaye St-Serge d'Angers, dont il resta un des plus importants domaines. Le prieur y avait un logis au N. du village, simple maison jusqu'au XVIIe s., avec cour, jardins, bois, garenne en un enclos, transformée plus tard en château seigneurial, entouré de murs et de douves, avec fossé portant cours d'eau vers l'E. — C'est l'*Abbaye*, vulgairement *la Bouie*, dont les bâtiments, détruits vers 1866, ont fourni des matériaux à la reconstruction des servitudes. La cour, le jardin, le pré, le champ sont encore entourés des anciens murs; — le tout appartient à M. Boutiller, médecin, par Mlle Gourand, sa femme. — André Baron, de Châteaugontier, ancien curé des Rosiers, chapelain en l'église St-Maurice d'Angers, propriétaire d'une closerie voisine, y fit construire une chapelle par le célèbre architecte Jean de Lespine pour que « les serviteurs et petits enfants, ma- « lades et autres du village », y pussent entendre la messe; — avec des revenus suffisants pour l'entretien d'un chapelain, tenu à résidence et qui devait être immédiatement remplacé, si le service souffrait par sa faute. Par son testament du 2 mars 1537 le fondateur recommande d'achever l'œuvre « très-bien encommanchée de point « en point, » de la lambrisser, vitrer, paver et de décorer l'autel d'une N.-D.-de-Pitié et de l'image de St André, à qui elle était dédiée. On y disait encore l'office en 1800. — L'édifice, approprié en habitation particulière, porte au pignon la date *1645* et les traces d'un écusson. Dans le jardin défoncé en 1824 on a trouvé nombre de tombes en ardoise. — A côté, vers l'E., s'élève encore le logis du chapelain, dont le dernier avait nom Toutain. — Quatre ou cinq autres maisons bourgeoises dépendent de ce petit groupe.

Arch. de M.-et-L. H St-Serge, comprenant 16 vol. et 2 liasses sur Martigneau. — Notes Mss. des abbés Tendron et Brand.

Martigné-Briant, canton de Doué (13 kil.), arrond. de Saumur (30 kil.); — à 32 kil. d'Angers. — *Martinneium* 1109 (Cartul. St-Nic., p. 81). — *Brientius de Martineio* 1150-1160 (Liv. N., ch. 290), — *de Martigneio* 1152 circa (1er Cartul. St-Serge, p. 96), — *de Martigne* 1155-1160 (Liv. d'A., f. 35), — *de Martiniaco* 1120 (Cartul. de St-Jouin, p. 30), 1143 (E 1322, f. 9), 1155-1180 (Cartul. de Fontev., 578). — *Martigné-le-Brient* 1291 (G 7, f. 1). — *La ville de Martigné-Brient* 1558 (G Cures). — Sur la ligne de faite du versant septentrional du Layon, — entre Luigné (7 kil.), Chavagnes (4 kil. 1/4) et Thouarcé (7 kil.) au N., Brigné (3 kil. 1/2) et St-Georges-Chât. (8 kil.) à l'E., Tigné (3 kil. 1/2) et Aubigné (4 kil.) au S., Faveraie (7 kil.) à l'O.

La route départementale de Niort à Angers, traversant le Layon sous Aubigné, gravit du S.-O. au N.-E. jusqu'au bourg, y relie tout à l'entrée le chemin d'intérêt commun de Châtillon et devant l'église même les chemins de grande communication de Doué et d'intérêt commun de St-Lambert, uni à celui de Thouarcé, puis tout en sortant le chemin de grande communication de Gennes — et par une courbe s'infléchit du S. au N.

Y passe, formant la limite intérieure vers S. et

Digitized by Google

vers l'O., la rivière du Layon, aux replis multiples, franchis par trois ponts dont un double sous Aubigné, qui n'appartient au territoire que pour la partie vers N. composée de trois arches; — et le ruiss. de la Saulaie; — y naissent — et non en Chavagnes — le ruiss. de la Villaine, — qui sert d'écoulement à la fontaine de Jouannette, — et celui de la Roirie.

En dépendent les vill. et ham. de Cornu (122 mais., 365 h.), de Maligné (88 mais., 253 h.), de Souzigné (42 mais., 120 hab.), de la Vilaine (23 m., 69 h.), de la Grouas (10 m., 33 h.), des Noyers (18 mais., 60 hab.). de Villeneuve (53 m., 159 hab.), de l'Etang (6 mais., 30 h.), de Tailleprés (5 mais., 16 hab.), des Loges (32 mais., 86 hab.), de Fline (4 mais., 24 h.), les chât. de la Saulaie et de Fline, 3 moulins à eau sur le Layon, 7 moulins à vent et 7 ou 8 fermes ou écarts.

Superficie : 2,626 hect. dont 700 hect. en vignes, 215 en prés, 30 en bois, 1,556 en labours.

Population : *308* feux, *1,389* hab. en 1720-1726. — *2,061* hab. en 1790. — *2,078* hab. en 1831. — *2,050* hab. en 1841. — *1,995* hab. en 1851. — *1,963* hab. en 1861. — *1,893* hab. en 1866. — *1,464* hab. en 1872, dont *565* au bourg (164 mais., 191 mén.), qui prend quelque animation aux beaux jours par l'installation des visiteurs de Jouannette, V. *ce mot*.

Recette de Poste. — *Chef-lieu de Perception* pour les c^nes^ de Brigné et de Martigné.

Foires : Il existait aux temps anciens deux foires, le 24 août (St-Barthélemy) et le 10 novembre, veille de la St-Martin, accrues d'une troisième, la St-Protais, au XVIIIe s. — L'arrêté du 28 février 1806 en constitua six, le lundi gras, la St-Georges (23 avril), la St-Médard (8 juin) et les trois plus antiques. Celles de la St-Barthélemy et de la St-Martin, les seules qui subsistent, ne sont plus que de simples *assemblées*, reportées depuis dix ans au dimanche qui suit la fête. — Le *Marché*, indiqué encore, comme autrefois le vendredi, se tient le dimanche, sans importance.

Les 16 boisseaux de la *mesure* locale en valaient 12 des Ponts-de-Cé.

Vins blancs renommés; — carrières de pierre de taille; — fours à chaux dans des terrains réputés pour l'abondance de leurs curieux fossiles.

Mairie avec *Ecole* communale laïque *de garçons* dans le vieux logis de la Gaubertière, acquis par acte du 30 août 1834, autorisé par ordonnance du 18 novembre 1835. En dépendent une vaste et magnifique cour plantée pour l'ébattement des enfants et une belle culture pour l'instituteur. — *Ecole de filles.*

L'*Eglise*, dédiée à St Simplicien (succursale, 30 septembre 1807), est un vaste et bel édifice, d'effet harmonieux, dont la reconstruction a été commencée en 1864, Six légères colonnettes, portant les nervures de la voûte, forment autour du chœur un déambulatoire, dont le fond abrite une étroite abside avec joli autel de Vierge. — Des grisailles décorent les fenêtres, et dans la nef, des vitraux, *St Etienne* et *St Charles Borromée, St Martin et St Simplicien*; aux piliers du centre, les statues de *Ste Anne* et de *St Joseph*; aux autels secondaires, celles de *St Martin* et de *St Barthélemy*. Le tout consacré le 25 août 1868. L'enceinte du chœur, seule partie antique conservée, avec une tour accolée à l'un des angles de la nef, se couronne d'un cordon de machicoulis dont le prolongement le rattache au portail du château; cette décoration fut exécutée du 2 au 23 mars 1592. — Le clocher aussi à base carrée avec fenêtres géminées plein cintre XIIe s., reste debout à demi décapité, en attendant l'achèvement d'un clocher neuf, sur le porche, dont les travaux se poursuivent par adjudication du 15 octobre 1874 (arch. Dusouchay). — Les cloches sont datées de 1480.

Au-devant du cimetière, s'élevait une petite *chapelle de St-François*, vendue nat^t^ le 27 brumaire an V. J'en ai vu encore en 1872 le bénitier hexagonal, abandonné au pied d'un arbre, dans le carrefour voisin.

Le *Presbytère*, bâti en 1845, appartient à la commune.

Hospice, fondé en 1712 par Marie Morna et Jeanne Ayrault, autorisées par lettres patentes de juin 1713. La chapelle en fut consacrée le 19 février 1726. — Marie Morna y meurt le 22 février 1740, âgée de 72 ans. — Le grand bâtiment à l'O. de la cour date de 1852. En 1863 les anciennes salles ont été remplacées par des logements pour les buveurs d'eaux.

Le territoire paraît avoir été un centre antique. Le plateau, entre les Noyers-Aménard et le vill. de la Grouas, portait un vaste *cromleck*, dont subsistaient récemment encore cinq *peulvans* inégalement espacés, le seul debout mesurant hors de terre 4 mèt. de hauteur, les autres couchés; — une autre *Pierre droite*, sur le bord du Layon, au N. des Noyers. — Des tuiles à rebords ont été rencontrées entre la Saulaie et Tailleprés, des cercueils en pierre calcaire un peu en avant de la Saulaie et d'autres près l'église. — Plusieurs voies montaient du bourg de Thouarcé par la Saulaie et Fline vers Doué, — des Noyers par Cornu, — de Gennes par Noyant peut-être, entrecroisées par la voie d'Angers sur Tigné, — et à Cornu par la réunion des deux chemins montant d'Aubigné et de Mihoudy.

Le nom du pays est celui sans doute d'un des grands propriétaires gallo-romain, *Martinus*, ce qui explique la légende du passage de St Martin, vénéré encore à la petite chapelle de ce nom près Cornu. — Aucun titre ne mentionne la création de la paroisse, antérieure bien probablement à la fondation du château dont la chapelle plus tard lui servit d'église. Un Chapitre y fut érigé, non pas, comme les chanoines le prétendaient, dès 1060, mais vers 1240 par André, sieur de Doué et de Martigné-B., dont la fondation fut ratifiée en 1346 par Geoffroy d'Ancenis. Il comprenait 6 prébendes, 4 maîtres chapelains et 8 chapelains, tous ces offices conférés directement par le seigneur sans l'intervention de l'évêque. Le 5 décembre 1704, le duc de Brissac proposa la translation du Chapitre à Brissac; l'offre en fut accepté avec reconnaissance; mais le projet resta sans suite.

Digitized by Google

La cure était à la présentation du seigneur mais conférée par l'évêque.

Curés : Laurent *Bouchereau*, 1450, 1462. — Guill. *Clérembault*, qui résigne en 1468. — Jean *Marchant*, 3 août 1468. — Jacq. *de la Haye*, 1486, 1493, qui permute contre la cure de Blaison. — Olivier *de Goulaines*, 1500, qui résigne en mars 1528. — Alexandre *Béguyer*, installé le 28 juin 1528, qui se démet le 14 octobre 1529, quelques semaines avant sa mort. — Jean *Caillon*, 15 février 1530 n. s. — Alain *Coquelet*, qui résigne en 1533. — Guill. *de Goulaines*, 21 juillet 1533, † en 1538. — René *Boursault*, 15 septembre 1538, qui est nommé abbé de St-Melaine de Rennes et résigne en décembre 1541. — Michel *de Goulaines*, installé le 2 février 1542 n. s. — Guill. *Le Bassac*, installé le 21 juin 1579. — Henri *Guyon*, 7 janvier 1585, qui résigne. — Nic. *Vallet*, 19 mai 1585, † en 1597. — Jacques *Hilaire*, 1597, qui résigne en mai. — Jean *Missandeau*, nommé le 31 mai 1597, date à laquelle commencent les registres conservés de la paroisse, † le 28 janvier 1634. — Gilles *Leduc*, qui résigne en 1634. — Jacq. *Véron*, 16 mai 1634, † en 1640. — Claude *Taillebois*, licencié en droit, 30 juin 1640. — Pierre *Véraquin*, 1640, † le 15 janvier 1653. — Franç. *Malnoyer*, 25 janvier 1653, † le 9 mars 1670. — Pierre *Proustière*, 27 mai 1670, † le 11 février 1703. — Franç. *Aubry*, 20 juin 1703, qui résigne en novembre 1718. — Jos. *Camus*, chanoine, installé le 25 décembre 1718, † le 31 octobre 1726, âgé de 34 ans. C'est lui qui fit refaire l'autel à la Romaine en 1723-1724. — Franç. *Delorme*, 1727, † le 17 mai 1739, âgé de 53 ans. — H. *Bureau*, juin-décembre 1739. — Nic. *Gourdon*, janvier 1740, devient chanoine en mai 1749, † le 24 juin 1783, âgé de 86 ans. — Guill. *Répin*, de Thouarcé, juin 1749-25 mai 1791, refuse le serment. De son temps l'autel et la statue de St Martin dans le collatéral de gauche, les statues de St Blaise et de St Sébastien en 1766, le maître-autel et le tabernacle en 1780 avaient été construits par Leysner, V. *ce nom*. — M. *Meignan*, élu, refuse, et est remplacé par l'élection de René *Hobé*, vicaire de Saumur (2 octobre 1791), et par prévision d'un autre refus, de Ladmirault, chanoine de Montreuil-Bellay. En fin de compte c'est F. *Gautier*, qui signe curé du 11 décembre 1791 à décembre 1792 et renonce à toutes fonctions ecclésiastiques le 18 frimaire an II. — *Répin*, s'était réfugié chez sa nièce, Mme Desvaux, à St-Lambert-du-Latay; dénoncé, il parvint à gagner Angers, en sortit vers 1794, fut arrêté à St-Lézin et ramené à Angers, où il fut exécuté le 13 nivôse an II, âgé de 84 ans.

On trouve ici dès le xve s. une véritable *Ecole* supérieure pour les enfants de la paroisse, dont le Chapitre nommait le maître. On y enseignait en langage du temps « les arts libéraux et les « bonnes mœurs », *bonas artes, quas liberales vocant, et probos mores*, 1512. Les parents payaient une rétribution, *stipendia assueta*. — Le titulaire, d'ordinaire maître ès-arts, est qualifié en 1548 *ludi magister, achademus moderator et gymnasiarchus juvenum et adolescentium*, et l'on voit bien qu'il ne s'agit pas seulement d'instruire des enfants mais d'une éducation un peu plus complète. L'institution était bien déchue, si elle existait encore au xviiie s.

Le fief formait une châtellenie importante, relevant de Montreuil-Bellay, et appartenait aux xie-xiie s. à la famille Briant, alliée aux Passavant. Briant de M. était en 1152 connétable du comte Henri II. — En est sieur André de Doué en 1240, Geoffroy d'Ancenis 1346, Jean d'Ancenis en 1411, dont l'héritière épouse vers 1400 Lépart de la Jumellière; — Guill. de la Jumellière en 1434, et sa descendance jusqu'aux premières années du xvie s.; — Christ. de Goulaine 1532, sa veuve Cl. de Montjean 1534; — Baudouin de Goulaines 1560, qui eut l'honneur d'y recevoir au château le roi Charles IX et le prince de Navarre le 4 octobre 1565. Il vendit la terre le 26 avril 1572 à René de Naillac, sieur des Roches et de Cholet, premier écuyer du roi, et celui-ci sans doute à André de Beauvau, de qui l'acquit le 21 mars 1574 Artus de Cossé, évêque de Coutances, qui la céda, sous réserve de la jouissance viagère, pour 16,676 écus 2/3 d'écu le 4 juillet 1578 à son frère Charles, comte de Brissac. Dans la liquidation de la succession d'Albert de Cossé, un acte du 20 mai 1675 l'attribua à l'Hôtel-Dieu d'Angers.

Le château, entouré autrefois de larges fossés, enclavait l'église, avec double cour, palais pour la juridiction, halles et cohue pour le marché et les foires. Une chapelle seigneuriale y fut fondée en 1444 sous l'invocation de *saint Jean*, réunie au Chapitre vers la fin du xve s. Le seigneur avait droit de dîme dans toute la paroisse, sauf au Tronchay, à Cornu, à Tailleprés et à Villeneuve, droit de four-à-ban, où chaque étager devait une livre de pâte par boisseau et le bois pour chauffer; — droit de banvin pendant 40 jours et 40 nuits, dans une cave fournie par le seigneur de Gloriette; — droit de créer des notaires et de nommer aux prébendes du Chapitre; — enfin justice à 4 piliers.

La terre, presque aussitôt aliénée par l'Hôtel-Dieu, appartenait en 1740 à Pierre-Nic. Parant, trésorier de France au bureau d'Allençon, qui la céda le 15 juillet 1757, avec Villeneuve et les Noyers, à Marie-Louise Sallot, sa femme, et celle-ci le 15 juin 1778, avec les fiefs de Luigné, de la Touche-Blanche, des Noyers-Aménard, du Petit-Tranchay, de Villeneuve, de Vauxprés, de Grollay, de Cornu, de Coulaines et partie de Machelles, à Charles-Antoine-Etienne, marquis de Choiseul. Mais le retrait lignager en fut obtenu par dlle Madeleine Cerisier le 11 septembre 1779, qui le 30 septembre 1782, céda le tout à Jean-Moïse et Louis Béguyer, négociants, et Pierre Boreau de la Besnardière, officier de la chambre du duc d'Orléans. Ce dernier resta seul propriétaire de Martigné, dont le domaine formait en 1810 le majorat de son fils, créé comte de l'empire; — aujourd'hui à M. de Monticourt, son petit-fils.

Le château forme encore une masse d'aspect singulier, dominant à distance la rive droite du Layon et tout un lointain horizon. C'est l'édifice

Digitized by Google

qu'on voit construire en 1503 par l'architecte Péret, V. *ce nom*, pour le compte de René de la Jumellière, dont les armes parent encore un pan des murs, tandis qu'au portail planent celles des Cossé. La façade vers N. et vers l'E. se présente en partie ruinée, avec une tourelle d'escalier monumentale et de vastes appartements surplombant sur le vide. — Vers S., au contraire, l'œuvre garde encore un beau caractère, le corps principal éclairé de deux échelons de triples fenêtres avec meneau de pierre, rinceaux et festons de fleurs et animaux fantastiques. Au-dessus trônaient d'admirables lucarnes parées de toutes les magnificences de l'art nouveau. Une seule reste debout, entre quatre immenses cheminées de briques, — dont une de 3 mèt. de côté, — qui se hérissent sur le faîte et semblent se balancer à tous les vents, le tout encadré entre deux belles tours rondes, le flanc évidé par trois belles fenêtres superposées. — V. un dessin dans de Wismes, l'*Anjou*, une vue partielle par Hawke dans *l'Anjou et ses Monuments* de M. Godard, une autre par Tom Drake (Barassé, 1865, in-8°). — De l'enceinte subsiste à peine un haut mur vers l'E., sans trace aucune des larges douves et du pont-levis disparu. — A l'hôtel Foyer, sur la place, on conserve encore les portraits, en provenant, de Wallenstein, du maréchal de Biron et d'une grande dame inconnue.

Le bourg formait au XVIe s. une des 32 villes murées d'Anjou, sans qu'il en reste aucun souvenir apparent. Il avait été saccagé en 1490 par les Bretons, et plus tard fut occupé par les Huguenots, qui le ruinèrent.

La paroisse dépendait de l'Evêché d'Angers, du Doyenné de Chemillé, de l'Election et des Aides de Loudun, sauf les vill. de Cornu et des Noyers, qui relevaient pour partie d'Angers et de Saumur. Le 4 octobre 1789 fut béni nationalement le drapeau de la milice nationale, donné par M. Parant de Villeneuve, qui la commandait. — Le 15 juillet 1793 s'y livra la bataille décrite *ci-dessus*, p. 153. — Le 12 juin 1795 le District de Vihiers se réfugia au bourg, qui devint en 1796 et pour quelques années seulement le chef-lieu d'un canton, comprenant Aubigné, Brigné, St-Georges-Chât., Martigné, Tigné et la Fosse.

Maires : Haudbert, 1er messidor an VIII, installé le 30. — *Girard de Charnacé*, 29 prairial an XI. — Louis-Henri *Merlet*, 5 frimaire an XIV. — Charles *de Romans*, 10 février 1813, démissionnaire le 15 avril 1815. — *Frouin*, 17 avril 1815. — Franç. *Gautier*, 15 avril 1815. — Charles *de Romans*, 12 juillet 1815, mort le 6 février 1830. — Charles-Hippolyte *de Romans*, 12 mars 1830. — Louis-Henri *Merlet*, 6 août 1830. — *Reuillé*, 31 janvier 1835, installé le 12 février, démissionnaire. — Jean-Honoré *Lebreton*, 1842. — Charles-Hippolyte *de Romans*, 3 février 1846, installé le 15. — Franç.-Denis *Reuillé*, 6 octobre 1854, installé le 13. — Fr. *Reuillé*, 1855, 1857. — Jean *Lebreton*, 1860, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. B *Insin. du Présid.*, 1579; G 1334-1349; H.-D. *B* 7. — Arch. commun. Et.-C. — Arch. de l'Hospice. — Mss. 956. — D. Martenne, *Thes. Anecd.*, I, 359. — Notes Raimbault. — *Revue d'Anjou*, 1852, p. 283; 1854, t. II, p. 250; 1856, t. II, p. 64. — De Wismes, *l'Anjou*. — De Romans, *Notice sur Martigné-B.*, dans les *Mém. de la Soc. Linn. d'Angers*, t. II, p. 186-192. — *Congrès Archéol. d'Angers*, t. II, p. 367. — *Union de l'Ouest* du 30 août 1868. — *Mém. du général Hugo*, t. I, p. 13. — Pour les localités, voir, à leur article, *Cornu, Villeneuve, la Saulaie, les Loges, la Calonnière, la Touche, Jouannette, le Tronchay, Saint-Martin, Maligné, Fline, Sousigné, les Noyers-Aménard, Piéflon*, etc.

Martin (.....), professeur de philosophie au collége de Châteaugontier et depuis avocat à Craon, a publié à Angers *Le Philosophe Pyrrhonien*, comédie en 3 actes, en prose (L.-Ch. Barrière, 1761, in-12 de 70 p.). Chaque acte est terminé par un couplet moral, et le but de l'œuvre, comme l'indique l'auteur, est « de détruire le « phyrrhonisme et d'établir sur ses ruines le sen- « timent des péripatéticiens ».

Martin (*André*), né à Bressuire en 1621, admis en 1641 à l'Oratoire, fut chargé de professer la philosophie à Angers, où il donna dès 1652, sous le pseudonyme de *Camerarius*, le début de sa *Philosophia moralis*, qui devait transformer l'enseignement des écoles et lui susciter de nombreux ennemis. Immédiatement condamné comme janséniste, l'ouvrage n'en fut pas moins continué et parut, en se complétant successivement, à Angers 1656, 3 vol. in-12, Paris, 1667, 5 vol. et 1671, 7 vol. in-12, en partie sous le pseudonyme nouveau d'*Ambrosius Victor*. — Il en a paru une réimpression récente. L'auteur occupait depuis plusieurs années une chaire de théologie à Saumur, que malgré son éclatant succès il dut quitter en 1679 par ordre du roi. — Il se retira à Poitiers où il est mort le 26 septembre 1695.

Dreux du Radier. — Dupin, *Auteurs Ecclés.*, XVIIe s. — *Revue d'Anjou*, 1873, p. 362.

Martin (*Antoine*), peintre, Angers, figure en 1562 sur la liste des huguenots fugitifs; — (*Claude*), peintre, est employé par la ville en 1565 aux travaux de l'entrée du roi; — (*François*), maître fondeur, à Saumur, 1696; — (*Mathurin*), maître brodeur, Angers, 1703; — (*Vincent-Nicolas*), peintre, Angers, mari de Perrine Picard, 1774. Sa signature est au bas de l'acte de baptême de sa fille Adélaïde, du 30 novembre 1775 (GG 130).

Martin (*Antoine*), docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, est reçu docteur régent, Angers, le 28 juillet 1631, s'y marie le 19 février 1632 avec Anne Guélier, meurt âgé de 38 ans le 2 octobre 1639. Il était originaire de Cré. — (*Cyprien*), docteur-médecin en la Faculté de Montpellier, médecin ordinaire de l'abbesse de Fontevraud, 1747.

Martin (*Hugues-François*), prêtre, sous-chantre de St-Maurice d'Angers, avait composé ou plutôt transcrit un très-beau recueil d'hymnes à l'usage du Chapitre de Saint-Jean-Baptiste d'Angers : *Hymni ad usum ecclesiæ collegiatæ Sancti-Joannis-Bapt.*, 1787, in-fol. de 144 p., papier, que possédait Merlet la Boulaie.

Martin (*Joachim*), écuyer, sieur des Loges, mari de Charlotte Galisson, fut autorisé en 1627 par la ville d'Angers à ouvrir sous les halles un manége « pour l'instruction de la noblesse et de « toutes autres personnes de condition et qualité. »

Digitized by Google

Il était établi en 1629 près les Carmes en l'hôtel du Petit-Guéméné et se transporta cette année à *Casenove*, là même où devait être installée plus tard la célèbre Académie d'équitation. — Il meurt à Erigné et est inhumé le 12 octobre 1652 dans l'église de Béhuard.

Martin (les frères), de la Pommeraie, « les « deux plus redoutables chefs qui aient désolé la « contrée », dit Vial, *Causes de la guerre*, p. 33, firent leur soumission à la Jaunaie, gagnés dès lors à la République à prix d'argent, dit-on. Hoche écrit le 1er nivôse an IV : « Ils servent la « cause républicaine et surveillent les meneurs. » *Vie de Hoche*, t. II, p. 256.

Martin (*Mathurin-Joseph*), né le 13 avril 1764 à Montrevault, suivit, à titre de trésorier, l'armée de Bonchamps à qui il s'attacha jusqu'au dernier jour. Il était dès 1802 curé de Montrevault et y prononça le 18 octobre 1817 l'*Eloge funèbre* de son ancien général, qui est imprimé sans nom d'auteur (Paris, Lebègue, in-8°). — Il est mort en 1829. David a dessiné son portrait dans son *Album* des Vendéens. — Il paraît avoir laissé des mémoires Mss. que cite l'historien de Bonchamps.

Vie de Bonchamps, p. 114 — et *Preuves*. — De R***, *Récit de quelques faits*, p. 38, 85, 147.

Martin (*Tristan*), frère du précédent, né le 9 août 1765 à Montrevault, était adjudant général et commandant d'une division dans l'armée de Bonchamps. Membre du Conseil d'arrondissement et maire de Montrevault de l'an XI au 4 floréal an XIII, il s'attacha en 1815 à l'état-major de d'Autichamp, fut nommé adjudant général de l'armée d'Anjou et commissaire pour le représenter auprès du général en chef établi à la Goubretière. Il assistait à l'assemblée de la Tessoualle et protesta contre la décision du conseil de guerre qui acceptait la pacification (23 juin 1815). — Le gouvernement royal lui reconnut le grade de colonel et le nomma en 1825 chevalier de St-Louis. Il vivait depuis à son château du Verger, où il est mort le 27 janvier 1826. Son portrait a été dessiné par David. — (*Tristan-René*), fils du précédent, né à Montrevault le 8 mars 1802, mort au Verger le 10 mai 1866, âgé de 65 ans, avait pris goût surtout à la recherche des antiquités du vieux pays des Mauges. On lui doit d'avoir appelé le premier l'attention sur l'*oppidum* de la Ségourie, qu'il explora à plusieurs reprises par d'heureuses fouilles. On a de lui, outre diverses communications à la Commission archéologique d'Angers, une *Notice sur la Statio Segora, aujourd'hui la Ségourie...* (Beaupréau, Grangé et Farré fils, 1854, in-8° de 12 p.).

Martin (*Paul*), libraire, Angers, 1628, mari de Renée Baudouin, 1632, † le 15 décembre 1640, âgé de 40 ans.

Martin (*René*), né à Angers le 8 juillet 1783, reçu à l'Ecole Polytechnique en 1801, puis à l'Ecole de Metz, capitaine d'artillerie en 1810, chef d'escadron en 1823, officier de la Légion d'honneur en 1833, prit sa retraite et se fixa à Angers en 1839, où il est mort le 20 novembre 1863. On a de lui : *Mémoire sur le Calendrier musulman et sur le Calendrier hébraïque* (Paris, Mallet-Bachelier, 1857, in-8° de 169 p.), avec un *Supplément de 1860* de 13 p. (Angers, Lemesle); — *Mémoire sur le Calendrier hébraïque, précédé d'un chapitre sur le Calendrier des chrétiens et sur ses origines ... avec 64 tableaux* (Angers, Cosnier et L., 1863, in-8° de 412 p. et 64 tableaux).—Une note au bas du titre indique que ce travail forme la IIe partie du précédent.

Martinaie (la), f., cne de *Gené*; = ham., cne de *Loiré;* = ham., cne de *Nyoiseau*, domaine de l'abb. de Nyoiseau, vendu natt le 3 vendémiaire an V; = f., cne de *la Potherie*. — Anc. maison noble, appart. depuis au moins le XVIe s. à la famille Rousseau, seigneur aussi du Perrin. C'était la résidence ordinaire de François Rousseau, l'un des plus constants serviteurs du roi contre la Ligue, et elle fut, par brevet spécial du comte de la Rochepot, mise sous sa sauvegarde. — Dame Anne Coquereau du Boisbernier, veuve de François Rousseau, âgée de 85 ans, y meurt le 6 novembre 1766. — Elle donne son nom au ruiss. né sur la cne, qui s'y jette dans l'Argos et a pour affluents les ruiss. de la Planche-Ronde, de Launay, de la Planche-Chauvin, de la Grée et de la Pommeraie; — 7,500 mèt. de cours; = f., cne du *Tremblay*.

Martin-Baudinière (*Jean-Bapt.-Marie*), né le 20 février 1769, étudiait son droit à Angers en 1789 et fit partie en 1790 de la Fédération parisienne du 14 juillet,. En 1791 il prit rang parmi les grenadiers au 1er bataillon des Volontaires de Maine-et-Loire, fut désigné en 1792 par le Département, pour entrer dans la garde constitutionnelle du roi, et en revint au bout de quelques mois comme gendarme à Châteauneuf. L'année suivante, en mai 1793, on le retrouve avec un commandement dans l'armée vendéenne de Bonchamps. Il en suit les diverses fortunes jusqu'à la pacification de la Jaunaie (ventôse an III), qu'il accepte pour venir résider depuis à St-Pierre-Maulimart. Le 15 mai 1815 il était à Jallais aux côtés de d'Autichamp et prit part au mouvement avec le grade de colonel. Il vivait encore en 1826.

Martin de Montabé (*Julien*), docteur-médecin, fils d'un notaire de St-Calais, épouse à Cornillé le 1er juin 1713 Marie-Gatienne Guilbault, qui meurt le 29 mars 1758. Il résidait à Baugé en 1715.

Martin de Puiseux (*Antoine*), né à Salles (Aude), le 12 novembre 1748, sous-préfet de Pontoise, nommé le 27 juin 1823 préfet de Maine-et-Loire, installé le 19 juillet, meurt en fonctions le 19 octobre 1826. Il avait épousé à Paris le 18 novembre 1801 la fille du baron Bourlet, premier valet de chambre du roi.

Martine, f., cne de *la Jaille-Yvon*.

Martineau (*Bernard*), fils de Guillaume M., correcteur à la Chambre des Comptes de Nantes, et de N. Gouézault, né à Angers le 8 décembre 1634, entra au Séminaire des Missions étrangères et suivit à son départ, en 1685, la fameuse ambassade de Siam —Il mourut à Siam même, revêtu du titre d'évêque *in partibus* de Sabula et de coadjuteur de l'évêque de Mellopone, le 25 août 1695.

Pocq. de Liv., Mss. 1068 et dans la *Revue d'Anjou*, 1854, p. 186. — Bodin, *Biogr. Angevine*.

Digitized by Google

Martineau (*Gilles*), sieur de Fromentières, chevalier de St-Louis, capitaine de haut bord, commandait le *Neptune* au combat du 25 octobre 1747, V. *ci-dessus*, p. 33, contre les Anglais, et eut la jambe emportée par un boulet. Il mourut de cette blessure le 28.

Martineau (*Isaac*), fils de François M. de Princé, né à Angers le 22 mai 1640, entra aux Jésuites en 1665, où il prononça ses vœux le 15 août 1683, et, sans abandonner la prédication, y professa à Paris la philosophie pendant dix ans, la théologie pendant six ans. Présenté à Louis XIV par le P. Lachaise, il fut nommé confesseur des princes le 22 octobre 1700. Il était alors recteur du noviciat et devint en 1713 provincial. C'est lui qui assista à leurs derniers moments le P. Bourdaloue et le duc de Bourgogne. — Il meurt le 20 décembre 1720. — Il a publié : *Oraison funèbre du prince de Condé* (Paris, 1687, in-4°). Il avait eu le prince pour élève; — *Les Psaumes de la Pénitence, avec des réflexions* (Paris, 1710, in-12, J. Mariette), attribués à tort au P. Lallemant; — *Recueil des vertus de Louis de France, duc de Bourgogne* (Paris, J. Mariette, 1712, in-12 et 4e édition, Paris, 1714, in-12), réimprimé dans le recueil des *Oraisons funèbres des trois dauphins* (Amsterdam, J. Desbordes, 1713, in-12); — *Lettre sur la Vie du P. Bourdaloue* (Paris, 1704, in-4°), publié d'abord dans les *Mémoires de Trévoux* (août 1704) et reproduit dans l'édition de Bourdaloue de 1707, in-8°, t. IV; — *Méditations sur les plus importantes vérités du Christianisme* (Paris, 1714, in-12).

Pocq. de Liv., Mss. 1068. — Le P. Lelong, n° 10389 et 10416. — Becker, *Biblioth. des Jésuites*. — *Mém.* de Trévoux, novembre 1710, p. 1933; novembre 1712, p. 1878; décembre 1714, p. 2112. — *Journal* de Dangeau, VII, 400; XIV, 101.

Martineau (*Jean-François*), licencié en droit, archidiacre d'outre-Maine le 13 octobre 1671, doyen de St-Maurice le 16 novembre 1696, et grand-vicaire de l'évêque, est élu membre de l'Académie d'Angers en 1706, en remplacement du président Gohin dont il prononce et fait imprimer l'*Eloge* (Angers, J. Hubault, 1704, in-4° de 1/2 feuille). Abbé de St-Maur-sur-Loire le 23 avril 1707, il bénit le 8 avril 1715 la première pierre de l'église des Carmélites d'Angers; — † le 11 décembre 1719.

Martineau (*Nicolas I*), sieur de la Parerie et de la Berthière, conseiller du roi, juge et garde de la Prévôté, fut élu maire d'Angers le 1er mai 1617 et 1618 et s'acquit, dit Pocquet de L., « une « gloire immortelle par sa droiture et sa vigilance. » Ce fut lui qui fit aplanir, murer et planter d'ormeaux le Mail qui garda son nom, au-devant du grand Mail. — Son portrait existe, gravé in-4°. — Il avait reçu le surnom longtemps légendaire de *Grand-Barbé*. — Ses armes portent *d'argent au sautoir d'azur accompagné de 3 merlettes de sable posées 2 en flanc et 1 en pointe, au chef de gueules*.

Martineau (*Nicolas II*), fils du précédent, sieur de la Berthière, conseiller en 1625, puis lieutenant de la Prévôté d'A., est nommé maire le 1er mai 1667-1668. Au contraire de son père, il ne paraît pas avoir laissé un souvenir honorable. Son portrait fut commandé par la ville en 1669 au peintre Rodolphe, mais en robe noire et non en robe rouge, comme celui de ses prédécesseurs, par manière de protestation publique, malgré toute réclamation de la famille; et il fut arrêté qu'il ne serait pas placé à son rang, avant que le compte n'eût été rendu régulièrement des deniers des étapes. Martineau, quoique nommé pendant sa charge même (26 juin 1668) échevin perpétuel, ne reparut plus aux réunions. — Un autre portrait de lui existe, peint par J. Lenfant, 1666.

Arch. mun. BB 93, p. 174, 293.

Martineau (*Nicolas III*), sieur de Princé, frère de l'abbé de St-Maur, nommé chanoine de St-Maurice le 31 décembre 1669, chantre le 5 janvier 1712, abbé en 1711 de l'Aumône *alias* le Petit-Cîteaux, au diocèse de Blois, meurt subitement le 8 janvier 1722.

Martineau (*René-Louis-Marie*), avocat au Présidial d'Angers, docteur agrégé, puis professeur en droit, membre en 1766 de l'Académie d'Angers, prête le serment civique le 23 avril 1791. — Une pièce lui est adressée dans les *Œuvres* (1787, in-12) poétiques de son ami [P. Fetu] de la S., chanoine de Mélinais. Il ne laissait que deux filles en qui s'éteignirent le nom et la famille.

Martineau-Cœur-de-Roi, ham, cne de *Vauchrétien*. — *Herbergamentum Joannis dicti Cœur de Roi, quod vulgariter nuncupatur Martineau* 1325 (H Toussaint, St-Jean-des-M.). — *Le Parc Martineau* (Et.-M.). — Anc. fief et seigneurie, qui conserve encore le nom du propriétaire de l'hébergement primitif construit au milieu d'un enclos de vignes, au commencement du XIVe s. — En est sieur Jean Glachet de la Roche-Quentin 1368, Léonard de Coesmes 1401, Jean du Dresnay, son héritier, 1404, 1419, Renault du Dresnay 1469, 1487. — Le domaine est réuni au XVIe s. à la terre de Brissac. Un parc considérable entourait l'habitation, enclos tout entier de hauts murs épais, construits avec les murs de l'ancien parc de Brissac.

Martineau-l'Evêque. — V. *Martigneau*.

Martinellerie (la), ham., cne de *Trélazé*. — Il y existait à la fin du XVIe s. une ardoisière en activité, qui rapportait 200 liv. plus 150 liv. de forestage, à l'Hôtel-Dieu d'Angers, propriétaire du terrain, et qui fut abandonnée le 6 mai 1605. Deux perrayeurs, Piolin et Aveline, reprirent à bail en 1613 les vieux fonds noyés et tentèrent une *découverture* nouvelle sur le pré, y attenant, de l'Oisonnière, pour 20 liv. de rente et le forestage du 12e millier. L'entreprise se continua durant une vingtaine d'années. Il n'en est plus question à partir de 1635.

Martinerie (la), f., cne de *Bocé*; — f., cne de *Chalonnes-sous-le-L.*; — f., cne du *Ménil*; — Anc. maison noble dans le bourg de *la Pouèze*, appart. au XVIIIe s. à la famille de Terves de l'Anjouère. Charlotte de Colasseau, veuve de René de Terves, y meurt le 29 octobre 1763, âgée de 85 ans.

Digitized by Google

Martinière (la), mon basse, cne d'*Allonnes*, avec cour, pelouse, douve, verger, sapinières. — *Le lieu et maison seigneuriale de la M.*, comprenant, outre le fief du nom, ceux de la Martinière-Rou, du Four et de l'Echevardière, passe par acquêt des héritiers de Pierre Buignet, sieur du Vignau, à Louis Pinson le jeune, sieur du Morier, 1er juillet 1609. — En est sieur en 1670, 1683, n. h. Pierre Pinson, « porteur de lict de « chasse du roy et l'un des cent gentilhommes de « sa maison »; — en 1860, M. Dumoustiers, — en vente en 1875; = f., cne d'*Auverse*; = cl., cne de *Beaupréau*; = cl., cne de *Bécon*; = cl., cne de *Blou*. — *Le herbergement de la M. au fief Goril* 1276 (Cartul. de Monnais, p. 184). — En est sieur Claude Dutier 1676; = f., cne de *Bocé*; = f., cne de *la Breille*; = ham., cne de *Chanteussé*; = f., cne de *la Chapelle-du-G.*; = f., cne de *Cheviré-le-R.*, autrefois de la paroisse de Montigné. — Appartenait à Du Bellay, qui vendit le domaine à Louis Lemercier de la Béraudière et celui-ci en 1566 à Guill. Berruyer, dont les héritiers le possédaient encore au XVIIIe s.; = min à eau, cne de *Chigné*. — Anc. domaine de l'abb. de la Boissière; = f., cne de *Cholet*; = f., cne de *Coron*; = f., cne de *Coutures*. — Anc. logis noble « avec pavillon, fuie, cour en- « close » XVIIIe s. — En est sieur n. h. Vincent de Chargé 1650, n. h. Etienne de Nicollon 1670, 1686, Elisab. Nic., veuve de Franç. Macé, 1689, Mathurin Nic. qui vend le domaine le 12 octobre 1700 à Ch. Paulmier, procureur au Grenier à sel de St-Rémy, mari de Renée Gannes; = f., cne du *Fief-Sauvin*; = f., cne de *Fontaine-M.* — Joli logis, avec lucarne sculptée d'une sirène et cheminées ornementées; — appart. à la famille Péan, 1702, 1792, auj. à M. de Crochard; = f., cne de *Fougeré*; = ham., cne du *Fuilet*; = f., cne de *Huillé*; = f., cne de *Jallais*. — *La Martignière* (Cass); = f., cne de *Jarzé*; = cl., cne de *Jumelles*; = f., cne de *la Jumellière*. — Acquise de P.-Cl. Brillet de Loiré en 1740 par Jos.-Fr. Doublard, premier avocat du roi, Angers; = ham., cne de *la Jubaudière*; = f., cne de *Marcé*. — Anc. domaine de l'abb. de Chaloché; = f., cne de *Montpollin*; = f., cne de *Morannes*; = ham., cne de *Neuillé*. — En est sieur n. h. Louis Lejumeau 1604, n. h. René Blanchet, mari de Marg. Pommier, 1678; = cl., cne de *Parcé*; = f., cne de *la Poitevinière*; = ham., cne de *la Pommeraie*; = ham., cne de *Rochefort*; = cl., cne de *St-Clément-de-la-Pl.* — En est sieur Jean d'Aubonne 1540; = f., cne de *St-Pierre-Maulimart*, appart. en 1600 à Hugues Guérineau, sénéchal du Petit-Montrevault; = f., cne de *la Tessoualle*.—*La grande, la petite Mortinière* 1571 (Severie E); = f., cne de *la Tour-Landry*; = cne de *Trémentines*. — *Le lieu vulgairement appellé la Martinière* 1281 (Pr. de Trém., ch. or.); = f., cne de *Vihiers* (Cass.).

Martinière (la Basse-), f., cne de *Loiré*; = (la Grande-), f., cne de *Chemillé*; = f., cne de *Feneu*, domaine des hospices de Beaufort; = (la Petite-), cl., cne de *Blou*; = f., cne de *Chemillé*; = cl., cne de *Cheviré-le-R.*; = f., cne de *Cholet*; = ham., cne de *Feneu*.

Martinières (les), ham., cne de *Broc*; — donne son nom à un ruiss. qui naît dans les sapinières du Pot-d'Ardenne, coule à l'E., arrose le vallon de la Cave-Noire, et va se jeter dans le ruiss. de Meaulne; — 2,000 mèt. de cours; = ham., cne de *Liré*; = (les Hautes-), ham., cne de *Loiré*.

Martoisière (la), ham., cne de *Lasse*.

Martrale (la), ham., cne de *Freigné*.

Martras (le Haut-), f., cne de *Blou*.

Martray (le), mon b. et f., cne de *Ste-Christine*, reconstruite dans le goût moderne en 1870 avec bel étang et allées d'arbres; — appart. à M. Clémenceau, de Montjean. — En est sieur en 1729 n. h. Jacq. Boulay, mari de Franç. Rousseau, qui est inhumée en l'église de Faye le 28 octobre 1730.

Martru, min à eau sur le Couesnon et f., cne de *Fontaine-G.* — *Mons Martrudus* 1060-1080 (Cartul. de St-Aubin, f. 84 vo). — *G. de Monmartru* 1210 (H.-D. *B* 114, f. 2). — *La métairie, terre, fief et seigneurie de Martru* XVIIIe s. (Terrier). — Anc. mon noble, relevant du Vieil-Baugé, avec tous droits de justice à sang, épaves, aubénages, etc. — En est sieur Olivier de la Chapelle 1450, Julien de la Chapelle 1535, Ant. Guérin, mari de Léonor de la Trémouille, 1580; — est réunie, par acquêt du 28 février 1586, à la terre de Chappes, et par acquêt du 19 avril 1719, à la baronnie de Fontaine-Guérin. — Le moulin en était détaché et appart. en 1752 à Pierre-Daniel Jouin, sieur de la Bonne.

Maruau (le), f., cne de *Brion*. — En est sieur et y demeure en 1678, 1680, messire Charles du Ponceau, chevalier.

Marzais (les), ham., cne de *Sermaise*. — *La Marzée* (Cass.).

Marzelle (la), f., cne de *Gonnord*; — à n. h. Jean 1540 (C 105, f. 11); = f., cne de *Savennières*; = vill., cne de *Soulaines*; = ham., cne du *Toureil*. — *Le lieu dit la M. alias Fosse Colas en St-Maur*, 1641.

Mas (le), chât., cne du *Lion-d'A.* — *Le Mast* (Cass.). — *Le Maas* 1495. — *La terre, fief et seigneurie du Mas* 1540 (C 105, f. 375). — *Le Mas* 1575, *le Matz* 1619, 1640, *le Mars* 1647 (Et.-C.). — Anc. seigneurie avec château, actuellement en reconstruction d'après l'ancien style, par M. Roques, formant un corps de logis à double toit en cône tronqué, avec hautes cheminées imbriquées et couronnement en fonte ouvragée; — en travers, une galerie basse le relie à un pavillon, qu'avoisine la chapelle en forme de grosse tour ronde. — En dépend un étang, alimenté, dit-on, par une source intérieure, dont le populaire raconte mille merveilles et des légendes de fées, qui auraient enfoui là le premier château effondré. — En est sieur Louis de Rohan 1495, Jean Laillier 1540, dame Pétronille de la Perrotière, 1575, n. h. Marin de Cérisay, mari de Mad. Deboys, 1610, 1631, Pierre de Gurie, major du château de Saumur, 1642, Pierre de G., mousquetaire du roi,

Digitized by Google

1679, sa veuve Claude Testard, morte le 22 février 1685, âgée de 63 ans; — (le Petit-), f., c^ne du *Lion-d'A.*, dépendait de la boîte paroissiale des Trépassés.

Mas (les), f., c^ne de *Chazé-Henri*. — *G. de Meso* XIIe s. (D. Houss., XIII, 1554). — *Le lieu de M.* 1540 (C 106, f. 100), appart. à d^lle Béatrix Lebarrois, — à n. h. Ant. Ménant 1648; — donne son nom au ruiss. né sur la c^ne, qui se jette dans l'Araise; — 2,100 mèt. de cours; — ham., c^ne de *Loiré*. — *Le vill. des Mas* 1615 (Et.-C.). — Une closerie y dépendait autrefois de la chapelle du Gué de Loiré et fut vendue nat^t le 17 ventôse an VI.

Mas-d'Araise (les), champs, c^ne de *Pouancé*.

Mase (*François*), ancien de l'église réformée de Saumur, y est inhumé le 26 novembre 1627

Maslin (*Isaac-Michel-Marie*), né le 24 décembre 1753 à Angers, marchand épicier-droguiste de 1775 à floréal an VIII, élu notable le 2 décembre 1791, officier municipal le 23 décembre 1792, se démet et est élu notable le 28 décembre suivant, nommé administrateur du département le 25 ventôse an II, se démet et est nommé administrateur municipal le 6 floréal an III et continué jusqu'à l'an VII. Elu cette année, 4 fructidor, président de l'administration municipale, il occupe cette charge, équivalente à celle de maire, jusqu'au 10 floréal an VIII, passe conseiller de Préfecture le 3 floréal an VIII et prend sa retraite en 1819 et meurt dans l'année même, le 2 novembre, à Angers.

Massé, f., c^ne de *St-Laurent-de-la-Pl.*; — (le Grand, le Petit-), m^on b. et f., c^ne de *Meigné-le-V.* — *Maciacus juxta Maniacum Vicecomitis* 1080 circa (Daumeray, ch. 15). — Anc. fief et seigneurie titré de châtellenie, avec château, dont est sieur Jacques de Petit-Jean 1627, par sa femme Suzanne de Landepoustre, Ant.-Joachim de Petit-Jean, chevalier, 1676, qui y meurt le 23 juillet 1706; — Ant.-Joachim de Ferrières, écuyer, mari de Marie-Thérèse-Hélène de Charnières, 1709, 1731; — Jacq.-Franç. de Ferrières 1789, qui y résidait une partie de l'année, avec sa femme Louise-Renée de Briçonnet. — L'habitation, aujourd'hui sans caractère, a été restaurée en 1872 et est la résidence de M. le juge de paix de Noyant.

Masse (la), ham., c^ne d'*Aubigné*; — carrefour, c^ne de *Bouchemaine*. — V. *les Landes*; — f., c^ne de *Coron*; — ham., c^ne de *Juigné-sur-L.*; — f., c^ne de *Loiré*; — donne son nom à un ruiss. qui naît sur la c^ne de *la Potherie*, coule du N. au S. en formant limite avec Loiré, s'incline droit vers l'E. en pénétrant sur Loiré et se recourbe vers S. en passant sous le chemin de Craon, reçoit à gauche le ruiss. de la Naudaie, passe sous la route d'Alençon, à 800 mèt. du bourg, puis à 1 kil. sous le chemin de la Membrolle et se jette dans l'Argos, à 200 mèt. en aval du m^in de la Péroussaie; — 8 kil. de cours; — ham., c^ne de *Montilliers*; — vill., c^ne de *Trélazé*. — Il y avait été ouvert au XVIe s. deux fonds d'ardoisières, dans les dépendances de la mét. de Tirepoche. Elles furent reprises à bail de l'Hôtel-Dieu en 1612 par Ant. Baudon. Il en était payé le 13e millier, puis le 15e de forestage, affermé 310 livres en 1617, outre deux milliers d'ardoises et six charretées de fumier; mais des cabrements et des chutes s'y produisirent en 1621 et le forestage ne rapportait plus que 100 liv. en 1625. Elle était dès lors encombrée et noyée, mais non absolument délaissée. Reprise vers 1740, l'exploitation en fut décidément abandonnée en 1743, après une perte de plus de 160,000 liv. en recherche vaine de la bonne pierre.

Masseilles (*Jean* de), fils de Jean de M., écuyer d'écurie du duc d'Anjou, et de Jeanne Berruyer, né à Fontaine-Milon le 7 février 1548 n. s., était en 1575 gentilhomme ordinaire du duc d'Alençon, qui l'envoya cette année visiter de sa part la reine de Navarre, et par brevet du 6 février 1576 le nomma capitaine de « mil « harquebuziers françoys ». Il paraît avoir vécu dans l'amitié particulière du prince. En 1585 il partit avec M. de Montalais pour Alexandrie, Jérusalem et Constantinople et était de retour dès la fin de 1586. On le retrouve en 1591 « perclus « de tous ses membres ». Il vivait encore en 1599, ainsi que la d^lle Jarry, sa femme, qu'il avait épousée le 26 février 1582.

Masselière (la), ham., c^ne de *Cornillé*. — *Le fief, domaine et seigneurie de la M.* 1540 (C 106, f. 359). — Avec anc. gentilhommière, récemment reconstruite en château d'aspect moderne, par M. Charlery, maire du Guédéniau. — Le domaine en était depuis longtemps arrenté au XVIe s. par le seigneur du fief, qui s'était réservé dans la maison, un jour de chaque année, « sa viaticque et logis » pour lui, son serviteur, ses chevaux, son chien et ses oiseaux. — En est sieur Jean Cathelinais 1540, Jean Cady 1581, Denis Tonnelier, mari de Jacquine Boutier, 1632, Pierre Davoust 1646, Séb. Davoust, maire de la Flèche, 1693, n. h. Urbain Guilbault 1715, Jean-Jacq. Guilbault, mari de Marie de Cantineau, 1720, mort capitaine de grenadiers le 3 juin 1754, son fils Jean-Julien G., qui épouse en 1755 à Corné Marie-Anne Blouin du Voisinay; — (la Petite-), f., c^ne de *Cornillé*, logis du XVIIe s.

Massère (la), f., c^ne de *Brain-sur-Long.*, avec croix de carrefour renouvelée et bénite le 13 mai 1863.

Masseron (la), ham., c^ne de *Vernantes*.

Massicotière (la), f., c^ne de *Mêlay*. — En est sieur Jean Massicot 1452, qui lui a laissé son nom, Franç. Bitault de Chizé 1634, Ch.-Er. Testu 1727, Pierre de la Haie, chevalier, son gendre, 1750 (E 193).

Massière (la), f., c^ne de *St-Martin-du-B.*; — f., c^ne de *Vivy*. — *La Machelière* (Cass.). — *La Machetière* XVIII-XIXe s. (Et.-C. et C. C.). — Il y fut béni une croix sur le chemin le 19 mars 1719.

Massiotière (la), f., c^ne de *Sceaux* (Cass.).

Masson (*Claude*), 1706; — (*Etienne*), son fils sans doute, en 1724, l'un et l'autre imprimeurs libraires, à Baugé

Massonneaux (les), cl., c^ne de *Cantenay-Ep.* — *Maconnaux* (Cass.). — Appart. à Franç. Hames, prêtre habitué à Feneu, 1643.

Digitized by Google

Massonnerie (la), f., c^ne de *Carbay*; — f., c^ne du *Lion-d'Ang.*; = f., c^ne de *Tiercé*. — En est sieur Marin Ernoul 1654, qui y demeure; — n. h. Pierre Baudry, de qui l'acquiert le 1er avril 1681 le prieur-curé, Louis de Cheverue, pour en faire don au desservant de la chapelle de Selaines, V. *ce mot*.

Massonnière (la), f., c^ne d'*Echemiré*; — f., c^ne de *Charcé*; — f., c^ne de *Noyant-sous-le-L.*; — f., c^ne de *St-Pierre-M.*; — f., c^ne de *Tilliers*; — f., c^ne de *Vaulandry*.

Massuette (la), m^on, c^ne de *Pontigné*.

Mastac (de). — V. *Marsay* (de).

Masuaux (les), cl., c^ne de *Juigné-Béné*. — En est sieur en 1587 Georges Aturet, au XVIIIe s. l'abbaye St-Nicolas d'Angers, sur qui elle est vendue nat^t le 10 février 1791.

Masurale (la), f., c^ne de *la Chapelle-H.*; — vill., c^ne de *Chazé-H.* — Relevait de Bedain; — en rend aveu Pierre Galisson 1570, qui partage le domaine entre ses deux enfants, dont une fille alliée à la famille Thomas.

Masure (la), f., c^ne de *Bouillé-Mén.* — *Le lieu, maisons, fief et seigneurie, terres de la M.* 1540 (C 105, f. 178). — A n. h. Jean de la Noue, qui relève de Bois-Savary; = f., c^ne du *Bourg-d'Iré*. — *Le lieu, domaine, fief et seigneurie de la M.* 1540 (C 106, f. 71). — *Les Masures* (Rec^t). — Anc. fief et seigneurie avec m^on noble, acquis de Thibault de la Faucheraie par Jean Valleaux et de celui-ci, vers 1535, par François Haton, prêtre, dont les héritiers possèdent la terre jusqu'au XVIIIe s. — En est sieur Pierre Haton, chevalier, lieutenant des gardes du corps de la reine Marie de Médicis, 1650. — Il y fonde le 13 janvier 1660 une chapelle de deux messes par semaine, que l'évêque approuve, le 15 mars 1694, à la requête de sa veuve, Jeanne de Contarini. Leur fille Catherine épouse à Chazé, le 2 février 1645, Charles de Vaucelles; — Honorée Haton épouse dans la chapelle seigneuriale, le 30 juillet 1692, Henri Alexandre de Cumont. — En est sieur en 1717 Jacq. Gourreau, qui rend aveu le 2 juillet 1726; — Franç. d'Andigné 1758, 1780; — f., c^ne de *Montreuil-sur.L.*; — c^ne de *St-Aubin-de-L.* — Anc. fief annexé à la Basse-Guerche, qui le relevait de la Motte-des-Marchais. — En est sieur n. h. René Rouzeau 1527, Robert Thévin et René Joubert 1600 (E 630); = f., c^ne de *St-Florent-le-V.*

Masureau (le), ham., c^ne du *Marillais*.

Masureaux (les), h., c^ne de *St-Philb.-du-P.*

Masures (les), f., c^ne de *Liré*; — f., c^ne du *Plessis-Gr.* — Dépendait jusqu'en 1811 de la c^ne d'Andard. — En est sieur en 1626 Jean Rattier, dont le fils était curé de Foudon.

Masurier (*Nicolas*), émailleur, Saumur, 1640.

Matas, chât. détruit, en *Mouliherne*, sur l'emplacement d'un petit étang, avec un moulin. V. *la Cour-de-M.* — On dit et on écrit vulgairement *Ma-Tasse*.

Mathefelon, vill., c^ne de *Seiches*, avec m^in à eau. — *Matefelonium* 1032-1052 (St-Serge, 2e Cart., p. 276). — *Matafelon* 1047-1057 (Daumeray, ch. orig. 4). — *Matesfelon* 1082-1094 (St-Serge, 1er Cart., p. 76). — *Matefelon* 1090-1095 (Ib., p. 55 et 159 et 2e Cartul., p. 53), 1080-1095 (St-Nic., Cartul., p. 51). — *Castrum quod Matefelon dicitur* 1095 circa (Daumeray, ch. or. 23). — *Matefelum* 1140 circa (St-Serge, 2e Cartul., p. 57). — *Le chemin du grand pont de M. au petit pont* 1447, *notre ville de Mathefelon* 1344, 1403 (Chartrier du Verger). — Sur la voie antique longeant le Loir et rejointe à ce point par la voie de Jarzé, au débouché sans doute d'un important passage de la rivière, un des petits neveux du comte Geoffroy Grisegonelle, Foulques, de la famille de Champagne, éleva de 1030 à 1040 un château-fort, *castrum, castellum*. Le domaine lui en avait été donné par le comte Foulques Nerra, pour tenir en bride et mater les vassaux félons, et sous l'obligation particulière de protéger contre toute attaque l'église et la villa de Seiches, faisant partie de la dotation du Ronceray d'Angers, que venait de fonder la comtesse Hildegarde. La population accourut si vite à l'abri du château, qu'il fallut après quelques trente ans en faire reconstruire la chapelle insuffisante et jusqu'alors en bois. L'abbesse du Ronceray, dame de la paroisse, en acquit la propriété et s'engagea à la rebâtir en pierre. Le seigneur de son côté en nommait et entretenait le desservant (1085 circa).—Foulques, qui avait accepté pour lui tout d'abord le nom populaire de Mathefelon, attribué à son manoir, se croisa en 1100. Sa descendance prend part durant deux siècles à tous les grands faits de guerre, où s'illustre son nom, mais elle s'éteint avec les fils de Thibault IV, le compagnon d'armes de Duguesclin, et de Béatrix de Dreux, Pierre et Jules de Mathefelon, tous deux prisonniers des Turcs et massacrés à la suite du désastre de Nicopolis (1393). Leur sœur Jeanne avait épousé dès 1349 Guill. Larchevêque de Parthenay, à qui elle apporta la terre de Mathefelon et celle de Durtal. La branche cadette, issue de Juhel, représentée par son fils Jean, chambellan du roi en 1448, conserva les armes de la famille : *de gueules à 6 écus d'or, 2 en chef et 1 en pointe*. De ce Jean et de ses deux femmes, Jeanne d'Andigné et Béatrice Morin, de Jean III et d'Isabeau de Brée, d'Anne de M., leur fille, femme de Ponthus de Brie-Serrant, la *Revue des Provinces de l'Ouest* a publié les épitaphes en vers et les portraits d'après d'anciennes Heures du XVIe s.

La terre, qui a les mêmes seigneurs que Durtal, V. *ci-dessus*, p. 89, formait au XVe s. une baronnie composée de trois châtellenies, Durtal, — Azé, qui fut donné au vicomte de Rochechouart comme douaire d'Honneur de Mathefelon, — et Mathefelon, « assavoir la motte ancienne dud. lieu, avec « l'hôtel, herbergement, anciens prés d'icelle...; « pâtis, douves et fossés d'environ, four à « ban, moulins, garenne, pêche », droit de banvin pendant 40 jours, droit de quintaine sur tous les pêcheurs, le dimanche de la Trinité, et sur chaque nouveau marié du village « une solle, « laquelle solle doibt estre livrée le jour de « Nouel aux compaignons du lieu de Math. pour

Digitized by Google

« en soller... et aussy doibt estre la femme pré-« sente et chanter une chanson ». — Le manoir féodal n'avait sans doute pas survécu aux ravages des guerres anglaises et fut délaissé au profit de Durtal, par suite du voisinage du Verger. La maison seigneuriale devint la Roussière, V. *ce mot*. — Le village encore au XVIIe s. voyait passer les marchands de Laval, de Vitré, de Fougères, et comptait au moins deux hôtelleries, *le Cheval-Blanc* et *la Croix-Blanche*, 1625.

La mesure locale valait au septier 12 boisseaux pour 16 des Ponts-de-Cé.

Il y existait de temps immémorial un *pont* sur le Loir, qu'on voit le seigneur reconstruire au XIIe s. avec les corvées et la taille des tenanciers des paroisses circonvoisines. Une enquête a lieu pour le rétablir en 1454, en l'exhaussant d'une hauteur d'homme pour gêner moins la navigation. L'œuvre restait à faire encore en 1496. — Il s'élevait en aval dans le coursier des moulins, qu'on y voit encore, comprenant au XVIIIe s. trois roues en un même corps de bâtiment, vendus nat^t le 1er thermidor an IV.

La chapelle, dédiée à N.-D. de Bonnes-Nouvelles, tombait en ruines, quand elle fut interdite en 1752. La cloche en fut transférée dans l'église paroissiale et le service, avec tous les ornements du culte, à l'hôpital de Durtal. Elle avait alors pour titulaire Le Leu d'Apremont; — et en 1588 Vincent de Carloix, V. *ce nom*.

Le vieux groupe du village, assis sur la crête escarpée d'une croupe de rocher, domine à pic le Loir, au point même où le courant se détourne par un brusque angle droit vers S., les flancs du coteau creusés jusqu'à la rive de sentiers de chèvres et tout bordés de hauts murs ou de pittoresques maisons.

Arch. de M.-et-L. E 515-523; 39. — Arch. commun. de Seiches Et.-C. — Chartrier du chât. du Verger. — *Rev. des Soc. Sav.*, 1870, p. 127. — *Revue des Provinces de l'Ouest* (1858-1859), art. de M. Marchegay. — Froissard, l. I, ch. 48; IV, 18. — Cartul. du Roncèray, Mss. 760, Rot. 1, ch. 74; Rot. 4, ch. 54. — 2e Cartul. St-Serge, p. 59. — Chopin, *De Leg. And.*, l. I; *De Feudis*, l. II, ch. 2, p. 254 (éd. 1604). — Dupuy, *Droits du Roi* (éd. 1655), p. 921. — Brun. de Tartif., Mss. 870, p. 939.

Mathefelon (*Foulques* de), fils de Foulq. de M. et d'Elisabeth de Châteaubriant, docteur en lois, trésorier de l'église d'Angers, succéda en 1323 à l'évêque Guill. Odart et fut installé le 17 juin 1324. On lui doit l'union du doyenné de Chemillé à la dignité de maître-école et d'une prébende canoniale de son Chapitre épiscopal au titre de l'abbé de Toussaint. Un arrêt du Parlement (16 mai 1346) le condamna à continuer les cinq fêtages du Chapitre qu'il voulait supprimer. Les fragments, qu'on a conservés de ses *Statuts*, pris par lui dans ses Synodes, ont trait surtout au réglement des excommunications, alors si fréquentes. On connaît son fameux miracle, où pour montrer au peuple les terribles effets de cette sentence canonique, il plaça sur l'autel du pain blanc, qui, sous les yeux de l'assistance épouvantée, devint noir, à mesure qu'il prononçait les paroles sacramentelles. — Il mourut le 22 décembre 1333 et fut inhumé derrière le grand autel Sa tombe en marbre noir, portant son image en marbre blanc, s'y voyait encore au XVIIIe s., avec une épitaphe qui vantait sa belle taille, son éloquence, sa science, sa vigilance pastorale. Bruneau de Tart., Mss. 871, p. 101 et Gaignières (*Rec. d'Oxford*, VII, 68) en ont conservé le dessin.

Ses deux sœurs, *Catherine* et *Philippe*, furent abbesses de St-Georges de Rennes, la première en 1294, † en 1317, la deuxième en 1317, † en 1325 — et après elles encore, en 1352, *Alice* de Math., fille de Thibault de M. et de Luce de Quelines, qui se démet en 1360 et meurt en 1370.

D. Houss., XVI, p. 187. — *Statuts du Dioc.*, p. 124. — Lehoreau, Mss., t. II, p. 125. — Rangeard, *Hist. de l'Univ.*, Mss. 1022, t. II, p. 276. — *Revue de l'Anjou*, 1862, t. III, p. 60. — *Répert. arch.*, 1863, p. 272.

Mathefelon (*Jean* de), fils de Jean et d'Anne de Mulley, tonsuré le 6 septembre 1478, fit profession le 12 mai 1482 en l'abbaye Saint-Florent et y posséda successivement, avec la charge d'infirmier (1485), de nombreux prieurés, tels que Meigné, Dénezé 1494, Passavant, Allonnes 1499, St-Georges-des-Sept-Voies 1500, Cossé au Maine, Briouse, Sceaux, etc. Le 15 octobre 1504 il fut élu abbé par les religieux, à l'encontre des prétentions de Pierre d'Ars, soutenues vivement par des lettres pressantes du roi et du pape. Il fut consacré le 19 novembre, mais dut alors lutter contre son compétiteur, qui obtint main mise en mai 1505 sur son temporel. Elle ne fut levée qu'en février 1508 n. s. Un accord en octobre 1508 termina les procédures, moyennant une rente de 2,000 l. au profit de Pierre d'Ars. — Jean mourut le 28 août 1518 et fut inhumé dans le chœur. Il avait obtenu de cumuler depuis 1510 les fonctions de cellerier.

D. Huynes, Mss., f. 345-360. — Roger, p. 86.

Mathilde d'Anjou, fille du comte Foulques V, et d'Eremburge, avait été fiancée dès l'âge de 13 ans à Guillaume, fils d'Henri Ier, roi d'Angleterre (juin 1119); mais l'année suivante, avant même la réunion définitive des deux époux, le navire qui portait le jeune mari, à peine âgé de 17 ans, et toute sa cour, périt sur les rochers de Barfleur (25 novembre 1120). La triste veuve resta quelque temps à la cour du roi d'Angleterre, puis revint en Anjou, sur les conseils de Geoffroy, évêque de Chartres, et prit le voile dans l'abbaye de Fontevraud (1129). Elle venait de prononcer ses vœux, quand son père, se rendant la même année à Jérusalem, s'arrêta auprès d'elle avec sa sœur Sibille et ses deux frères. — D'abord prieure sous l'abbesse Pétronille, elle lui succéda en 1150. Son élection, qu'elle n'avait acceptée qu'à contre-cœur, fut vivement contestée par l'évêque de Poitiers, Gilbert de la Porée, qui prétendait, avant de la reconnaître, lui imposer des conditions menaçantes pour les priviléges de l'ordre naissant. Suger, qui avait étudié à St-Florent, intervint directement auprès du pape, en attestant personnellement « l'éminente sainteté de ce cloître déjà illustre. » Ce ne fut pourtant qu'en 1153 qu'une bulle mit en demeure l'évêque de se désister de ses prétentions. Mathilde mourut le 31 mai 1155. Elle était en correspondance avec l'évêque Hildebert et avec Pierre de Celle, dont on a les

Digitized by Google

lettres. Ce dernier composait même des livres pour son instruction.

D. Bouquet, t. XII, p. 45, 66, 177, 519, 719; XIII, p. 18, 120, 247. — Mainferme, *Clyp. Fonteb.*, p. 60, en corrigeant la date 1120 pour 1129. — Ordéric Vital. — Guill. de Tyr. — Collection Guizot, t. XXVIII, p. 378. — *Gall. Christ.*, t. II, p. 1318. — Nicquet, p. 404-409. — *Nécrol. de Fontevraud*, Mss., p. 281. — Hildeberti *Opera*, *Epist.*, XIII, lib. I; XX, lib. III. — Sugerii *Epist.* 88. — Petri Cellensis *Epist.*, lib. II, 10 et 11. — D Chamard, *Vies des Saints d'Anjou*, t. II, p. 58-71. — *Hist. littér.*, t. IX, p. 130.

Mathis (*Jean-Nicolas-Eloy*), né à Tonay près Sarrelouis, en terre alors prussienne, le 24 juin 1771, s'engage et est nommé le 21 septembre 1791 capitaine de grenadiers au premier bataillon de la Moselle. Il était colonel depuis le 17 janvier 1807 du 2e régiment de chasseurs à cheval et baron de l'empire, quand après Waterloo il prit sa retraite et vint s'établir à Beaufort-en-Vallée où il est mort le 6 novembre 1841. V. des détails sur sa vie militaire dans le *Précurseur de l'Ouest* du 2 décembre 1841.

Matinière (la), cne de *Turquant*. — *La Martinière* (Cass.). — Pierre Le Mastin, valet, en se donnant à Fontevraud, donne en même temps, 14 octobre 1361, la terre qui avait pris son nom. L'île de Vanne en dépendait. — Le tout relevait de Sablé, quoi qu'en prétendissent les officiers de Montsoreau. Le fief fut uni à la mense abbatiale en 1431. — Il y existait une chapelle encore desservie en 1790.

Matrassière (la), f., cne de *Champigné*.

Mats (les). — V. *les Mas*.

Maturus, nom d'un potier, d'après les fouilles de Frémur.

Mauberger (*René*), sieur de la Fosse, maître architecte de l'abbaye de Fontevraud, 1653, 1655, y meurt en sa maison du carrefour des Ormeaux, le 1er mars 1688, âgé de 72 ans.

Maubert (*Pierre-Nicolas*), « doreur et gra- « veur », 1788, à Angers, mari de J.-Fr. Madigné. — Il était originaire de Picardie.

Maubertière (la), f., cne de *Chanzeaux*; = f., cne de *Chemillé*. — *Mansura Amalberti* 1030 (Cartul. de Chem., ch. 12). — *Terra de Malbertière* 1221 (Ib., ch. 153). — *Gagneria de la Maubertere* 1529 (Ib., ch. 150).

Maubuisson, f., cne de *Chantocé*, domaine de l'aumônerie, réunie à l'hôpital de Candé; = f., cne de *Chemillé*. — Anc. domaine, relevant de la Roche-des-Aubiers, dont dépendaient les bordages de la Duretterie et de Beaurepaire; — appartenait à la famille des Hommeaux au XVIe s. (C 105, f. 88); = ham., cne du *Louroux-B.* — En est sieur Jean des Bugnons, écuyer, 1615. — *Le Grand M.* fut donné le 9 août 1650 à l'église paroissiale par Catherin Bécantin, prêtre habitué, et vendu le 29 mars 1791; = mon, cne de *la Potherie*. — Anc. mon noble, relevant de l'Epinay en Combrée. En dépendaient les mét. des Huraudières et de la Blonnerie et une grande futaie; — appt depuis au moins le XVIe s. à la famille d'Andigné; — en 1675, 1700 à Claude Brillet, écuyer, mari de René Dumortier; = ham., cne de *Ste-Gemmes-d'And.*, relevait de la Bigeotière et de la Visseulle. — En est sieur Pierre Gaultier 1442, Jamet Davy 1456, J. de la Haie 1510, Et. Gernigon 1540, J. Girardière 1604, René Courtier, mari de dlle Girardière; = vill., cne de *St-Michel-et-Ch.*, avec bois et vaste étang, d'où sort un ruiss. qui forme limite sur 800 mèt. et s'enfuit dans la Loire-Inférieure. — *Le moulin et étang de M.* 1544, appart. à Jean de Téval par héritage de sa belle-mère Marie de la Jaille.

Maucardières (les), h., cne du *Vieil-Baugé*.

Mauchamps (les), ham., cne de *Mazé*. — *Les Mouchans* (Et.-M.).

Mauche (la), mon b., cne de *Cizay*. — *La Mouche* (Rect). — Anc. logis noble du XVIIIe s., abrité vers S. par une haute et belle futaie et précédé d'une longue et large avenue de verdure, qui débouche au milieu du bois de Brossay. — En est sieur Gilles Bouchereau, V. ce nom, † en 1622, — Jacques de Maliverné, † le 3 juillet 1691, âgé de 50 ans; — son fils Jacq. de Mal., mari de Franç. Papin, 1726; — auj. M. Delavau. — Deux moulins à vent et une ferme en portent le nom sur la cne de *Montfort*.

Mauchetière (la), f., cne de *Chambellay*.

Mauchevaleraie (la), mon b., cne d'*Aviré*. — *La Montchevaleraie* (Et.-M.); = f., cne de *Bouillé-Ménard*.

Mauclerdière (la), f., cne du *Vieil-Baugé* — *Les terres de Mauclergière* 1445, — *le bois de la Mauclerdière* 1503, — *les pastures de la Mauclardière* (E 534). — *La Monclardière* (Rect). — *La Mouchardière* (C. C.). — Du nom de son premier maître, un Mauclerc; — appart. à Olivier de la Chapelle en 1456.

Maucoillière (la), ham., cne de *Beaupréau*. — *Due metarie, que appellantur la Malcoria* 1150-1168 (2e Cartul. St-Serge, p. 26). — *Terra que nominatur Malecoraria* 1100 circa (Ib., p. 66). — *La Moncoillière* (Cass. et Et.-M.). — *La Moncouaillère* (Rect). — Domaine donné au prieuré de St-Martin de Beaupréau par les héritiers de Barbot de Montjean; = ham., cne de *St-Macaire*; — donne son nom à un ruiss. né sur la cne et qui s'y jette dans la Vrenne; — 850 mèt. de cours.

Mauconseil, ham., cne d'*Angers* S.-O. — *Le grand, le petit Monconseil* (Cass.).

Maucourdière (la Grande, la Petite-), f., cne de *Bocé*. — *La Mausourdière* (Et.-M.). — Anc. domaine des Hospitalières de Baugé, vendu nat le 17 brumaire an II.

Maudières (les), ham., cne de *Liré*.

Maudinières (les), vill., cne de *Brion*.

Maudottières (les), vill., cne de *Brion*.

Mauduit (*Michel*), archiprêtre de Bourgueil, curé de Vernantes depuis au moins 1716, — les registres de son temps manquent, — a publié un *Manuel ou abrégé des règles nécessaires pour bien chanter l'office divin, selon l'usage du diocèse d'Angers, avec une méthode pour apprendre le plain chant et un recueil de ce qu'on chante le plus ordinairement à la messe et à l'office. — Imprimé par ordre de Mgr Jean de Vaugirault, évêque d'Angers* (Saumur, de Gouy, 1735, in-4o de 320 p., non compris l'avertissement ni la table).

Digitized by Google

Maug... — V. *Mong*...

Maugardé, m^on, c^ne de *la Possonnière*.

Maugarderie (la), m^on, dans le bourg de *Trémentines*, app^t en 1718 à Martin de Billot.

Maugars (*Aimé Thomas*), né le 1er janvier 1779, à Angers, reçu docteur-médecin en la Faculté de Paris le 26 vendémiaire an XII, était maire de St-Macaire-en-M. du 24 juin 1806 au 25 septembre 1815. Sa thèse a pour titre *Dissertation sur les signes de la conception et des différentes espèces de grossesses* (Paris, Feugueray, an XI, in-8° de 62 p.). Il avait publié, n'étant encore qu'étudiant, une observation recueillie dans l'amphithéâtre anatomique de Jadelot en nivôse an XI : *Description d'une artère pulmonaire considérable naissant de l'aorte abdominale* (Paris, Migneret, in-12 avec fig.).

Maugars (*François-Barnabé*), né à Jallais, est reçu à Angers le 8 avril 1777 pour la maîtrise de chirurgie de Vézins. Les *Affiches* publient de lui la même année deux lettres, — la première (23 mai) pour « justifier l'introduction « du doigt dans l'anus d'une poule » pour la guérison du panaris, — « l'expérience, dit-il, en con- « firme l'utilité » ; — la deuxième, du 2 août, sur la destruction par le soufre et l'assa-fétida des poux du blé.

Maugars (*Jacques*), doyen de la Faculté des Arts, principal du collége de la Fromagerie, 1667, est inhumé le 9 décembre 1679, dans une chapelle de la Trinité d'Angers.

Maugars (*Thomas-François*), né à Jallais le 24 janvier 1750, licencié ès-lois et procureur au Présidial d'Angers en 1790, accusateur public en l'an V, notaire à Angers depuis l'an VIII, conseiller le 3 floréal an VIII de l'arr^t d'Angers, a publié (Angers, Mame, 1790) une *Adresse à MM. les Administrateurs du département de Maine-et-Loire* (in-8° de 24 p.), où il expose en détail ses idées sur l'organisation de l'administration départementale. — Un chapitre spécial, formant annexe, y traite des Archives du Département et lui a été « fourni » par le feudiste Touzé du Bocage.

Maugars (*René* de), fut donné par le roi Charles IX en 1578 au duc d'Alençon, comme gentilhomme ordinaire de sa maison. Il le servit en ses voyages de Flandres et, son maître mort (1584), revint en Anjou. Il faisait partie de la bande du capitaine de Hallot, V. *ce nom*, qui s'empara du château d'Angers le 25 septembre 1585. Des lettres d'abolition d'avril 1586 le couvrirent contre toute poursuite. L'année même il se mariait à Guyonne Lebret. En avril 1587, il reçut du roi le gouvernement de Baugé et à plusieurs reprises diverses commissions pour équiper des compagnies avec lesquelles il tint les champs contre la Ligue, protégea la Flèche, reprit Bazouges. Son fils François fut pourvu de sa charge par lettres du 11 juin 1623 (E 3313).

Maugasserie (la), f., c^ne de *Sermaise*.

Maugassière (la), f., c^ne de *Cheviré-le-R.* — Anc. m^on noble relevant d'Aupignelle et app^t au XVe s. à la famille Maugars, qui lui laisse son nom. — *La Maugarsière* 1553 (Et.-C.). — En est sieur Jean Maugars 1436, Jean Grimouard 1534, mari de la veuve d'André Maugars, J. Lemaçon 1576, Jean Guignet 1597, par acquêt du notaire Urbain Berthelot, mari de Catherine Bordeau, Samuel Panchèvre 1629, — Claude Richer, lieutenant particulier en la Sénéchaussée de Baugé, par acquêt en 1664 de René de Pilloy, mari de Renée de Portebise, héritière de sa mère Judith Panchèvre, — René Richer, président au Présidial de la Flèche, 1713, — René-Armand de Ridouet par acquêt en 1780 de Julien-René de Loulay ; — f., c^ne de *Sarrigné*. — *La Maupassière* (Cass.). — *La Mongassière* (Et.-M.).

Maugassière-des-Bois (la), cl. et f, c^ne de *Cheviré-le-R.*

Maugeard (.....), fut un des patriotes de Cholet les plus résolus à organiser la résistance contre l'attaque de Cathelineau. Quand Beauvau fut tombé au premier feu du combat (14 mars 1793), il prit le commandement et tenta une inutile charge à la tête des cavaliers de Roussillon, qui l'abandonnèrent. Rentré en ville, il essayait de rallier autour de lui les débris de la garde nationale sur la place du Château, mais entouré par les Vendéens, et sur son refus de rendre les armes, il fut abattu d'un coup de feu.

Maugellière (la). f., c^ne du *May*. — *La Mongellière* (Et.-M.).

Maugendraie (la), f., c^ne de *la Potherie*.

Mauger (*Adam*), maître imprimeur et libraire, mari de Marie Chesneau, 1630, rue Lyonnaise, près la Harpe, en 1635, — sur les Grands-Ponts d'Angers, en 1650.

Mauges (les). — *Pagus Medalgicus* 843 (Liv. N., ch. 4; — Liv. R., f. 20; — Liv. d'A., f. 24 — et non *Medalicus*, comme l'indique, d'après une copie, B. Guérard, *Rev. Num.*, t. I, p. 345), 849 (Liv. N., ch. 6), 850 circa (*Chron. d'Anj.*, II, 203). — *Metallica regio* XIe s. (*Chron. Brit.*, ap. D. Lobin, I, 41 ; — D. Morice, *Pr.*, t. I, col. 21), 1047 (St-Serge. 2e Cart., p. 314). — *Metallica* 1060-1062 (Liv. N., ch. 193). — *Pagus Metallicus* 1047 (St-Serge, 2e Cartul., p. 314, et D. Mart., *Thes.*, I, 185). — *In Andegavo territorio Medalgie pagus* 1052-1064 (Pr. de St-Quentin, ch. or. 3, 4, 5). — *Maalgia* 1052-1082 (St-Serge, 2e Cartul., p. 335), 1090-1100 (Chemillé, ch. or. 3). — *Malgia* 1052-1082 (St-Serge, 2e Cartul., p. 316 et 335), 1114-1130 (Ib., p. 333). — *Mealgium*, *Mealgia*, 1100-1120 (Chemillé, Cartul., ch. 28). — *Maaugia* 1124 circa (Ronc., Cartul., Rot. 4, ch. 100 bis). — *Decanus de Mauge* 1223 (Breuil-Bellay, ch. or.). — *Decanus de Maugeia* (Louerre, I, 264). — Il ne paraît pas douteux, d'après ces diverses formes du nom primitif, que l'origine n'en soit due, — non, comme l'indique A. Valois, à une prétendue cité inconnue, *Meldacus*, qui aurait occupé l'emplacement du Petit-Montrevault, — mais à ces nombreuses exploitations de mines de fer et de plomb, peut-être aussi de houille, *metalla*, répandues autrefois dans le pays et dont notamment près St-Pierre-Maulimart, à la Salle-Aubry, à St-Rémy, on voit encore les pro-

Digitized by Google

fondes excavations. — Je voudrais pouvoir m'épargner même de mentionner la ridicule étymologie, *mala gens*, qui infeste la plupart des livres angevins et qui a servi tant de fois et qui sert chaque jour encore d'argument sérieux à des polémiques. Il n'est pas d'historien de la Vendée, de certaine école, qui ne débute par cette citation imaginaire ! — « Comme dit « César », ajoutent les fortes plumes. — Et ce serait pure amusette, si cette bourde, deux fois malencontreuse, n'allait envahissant même des œuvres qui ont le devoir de ne pas prêter à rire.

La région des Mauges, séjour antique, croit-on, au IIe s., de la peuplade des Ambilatres, citée par Pline (l. IV, édit. Panck., III, 254), était enclavée au Xe entre les pays d'Anjou, de Tiffauge et d'Herbauges, et parfaitement limitée au N. par la Loire, vers l'E. par le Layon jusqu'à la Loire, *a flumine Ladione in Ligerim descendente*, plus haut par l'Hirôme, affluent du Layon. Il est probable qu'elle atteignait en certains points vers l'O. les limites définitives de l'Anjou, la Divatte, et vers S. la Moine, à l'exception des deux angles extrêmes formés par les cantons de Chantoceaux et de Montfaucon et qui jusqu'à la Révolution dépendaient des évêchés de Nantes et de la Rochelle. On déterminerait précisément ce territoire en ajoutant au *territoire exempt* de St-Florent les 42 paroisses composant plus tard le Doyenné de Jallais et dont j'ai donné le détail ci-dessus, p. 395.

Habité de toute antiquité, comme l'attestent les peulvans, kromlechs, dolmens, tombelles en nombre, de part en part sillonné par un réseau multiple de voies romaines, témoignage suffisant de la conquête, — quoi qu'en prétendent les faiseurs modernes de légendes, — dévasté par les Normands et pendant quelque temps inhabité, disputé enfin pendant des siècles à main armée entre trois maîtres, le pays faisait partie du Poitou au Xe s., et fut cédé par Guillaume Tête-d'Etoupe, en 953, au comté de Nantes. De gré ou de force il fut annexé définitivement au comté d'Anjou soit dès la fin du Xe s. en même temps que le Loudunois, soit tout au moins dès les premières années du XIe s.

Vers le même temps la juridiction spirituelle, prétendue par les trois évêques et qu'on voit déjà dans un diplôme de Charles-le-Chauve douteuse entre les évêques de Poitiers et d'Angers, fut attribuée à ce dernier, mais non sans une réserve importante au profit de l'abbaye de St-Florent. Dès les premières années du XIIIe s. on trouve constitué le Doyenné, dont le centre est à Jallais, mais dont les assises se tiennent à Rochefort et à Montrevault et plus tard à Ste-Christine — J'ai donné, p. 395, les noms des *doyens-curés*, auxquels il faut ajouter ceux-ci : *Etienne*, 1223, 1228, d'après une charte de Breuil-Bellay, et G 842, f. 264. — Guill. *Prime*, † avant 1312 (G 7, f. 142). — Guill. *Hocquedé*, 1469.

La *mesure* spéciale du pays comptait 14 boisseaux au setier pour 12 des Ponts-de-Cé.

Le nom, conservé seulement par les cnes du Pin-*en-Mauges*, de St-Rémy, de St-Quentin, de St-Philbert-*en-Mauges*, a été repris récemment pour l'érection d'une paroisse nouvelle, créée sur le territoire de Jallais et dont le centre s'est constitué au hameau de la Trainerie, à 6 kil. du bourg central, grâce à l'initiative, à la constance d'un habitant dévoué, Jean Boussion, du Petit-Vernon. Les premiers matériaux de l'église y furent réunis par lui dès l'été de 1856, et la construction entreprise le 6 mars 1862. — L'œuvre était achevée (arch. Humeau, de Mêlay) en 1867. Un desservant s'y installa dès le 5 mars 1868. — La paroisse, d'abord désignée du nom de N.-D.-St-Jean, prit son nom officiel de *N.-D.-des-Mauges* après la visite du vicaire général (septembre 1868). — Un presbytère y a été aussitôt construit, — église et presbytère coûtant 49,500 fr., dont 38,032 fr. de souscriptions ; — non loin, vers N.-E, un cimetière, — une école de filles en avril 1868, installée dès 1869 dans un local neuf (Sœurs de Ste-Marie d'Angers), — une école laïque de garçons, dans une annexe du presbytère, dès octobre 1868, — l'une et l'autre publiques depuis le 4 septembre 1875. — La paroisse, érigée par décret du 27 septembre 1871 en succursale, a été constituée par ordonnance épiscopale du 10 octobre suivant et comprend tout le territoire de Jallais depuis la Croix-de-la-Métairie (31 mais., 371 h.), plus la pointe orientale du territoire de la Poitevinière, depuis le moulin Gontard, en montant le chemin de la Bâte vers N. (16 mais., 200 hab.), et encore deux fermes de St-Lézin, en tout environ 600 habitants.

Bolland., octobre, X, 151. — D. Morice, *Hist. de Bret.*, I, 28-29. — D. Lobineau, II, 88. — Mss. 1142, p. 79. — Thibaudeau, *Hist. du Poitou*, I, 422. — *Mém. des Antiq. de l'Ouest*, 1838, t. V, p. 440. — *Bullet. des Ant. de l'O.*, 1858, p. 284. — *Revue Numism.*, t. I, p. 344-346, art. de B. Guérard. — *Mém. de l'Acad. des Insc. et B.-L.*, XIX, 722, mém. de l'abbé Belley. — *Conseil génér.*, 1874, p. 12.

Maugin (le), cl., cne de *Faye* (Cass.). — *Maugol*, — *Maugonne* XVIIIe s. (Et.-C.). — N'existe plus.

Maugin (*Jean*), poète et traducteur français, qui se surnomme lui-même *l'Angevin* ou le *Petit Angevin*, était sans doute originaire d'Angers. Il vivait en l'an 1566, au dire de Lacroix du Maine, qui n'en sait pas davantage. Encore ce peu paraît-il incertain. — Ses ouvrages connus ont pour titres : *Les Figures de l'Apocalipse de saint Jan, apostre et dernier évangéliste, exposées en latin et vers françois, avec privilége du roi pour six ans. Plus dix histoires du Nouveau Testament, exposés tant en latin que rithme françoyse. Avecq' un cantique chrestien en faveur de ceux qui ayment les sainctes et sacrées chansons, par le Petit Angevin* (Paris, Est. Groulleau, in-16 ou petit in-8°, 1547 et 1552, — et veuve Jean Ruelle, 1574). — Ce très-rare livret, décoré de 86 jolies figures, avec encadrements, dont quelques-uns représentent des sujets de chasse, forme un des plus précieux modèles de la gravure sur bois dans ce format. M. G. Duplessis va jusqu'à faire honneur de ces chefs-d'œuvre à notre rimeur, en l'assimilant au petit Bernard ; il

Digitized by Google

s'est rectifié, je crois, ailleurs, et l'opinion commune est de les attribuer à Jean Cousin. — De l'avis en tête, adressé par le Petit Angevin « à « tous pourtrateurs, paintres et autres favorisants « icelles divines sciences », il résulte qu'il n'a même traduit que les *Dix histoires* et que le « translateur » de l'Apocalypse est un « de ses « meilleurs amys », qui adresse son livre à maistre René Mélinet. — Vendu l'édition de 1547 155 fr. (Yéméniz); — celle de 1552, exemplaire de Ch. Nodier, non rogné, 405 fr (Yéméniz), et 80 fr. (Solar); — *L'Amour de Cupido et de Psiché, mère de Volupté, prise des cinq et sixiesme livres de la Métamorphose de Lucius Apuleius, philosophe, nouvellement historiée et exposée tant en vers Italiens que Françoys.* — A la suite : *Le Plaint du Vaincu d'Amour. Avec aucuns épigrammes de divers propos amoureux, par Jan Maugin, dit le Petit Angevin* (Paris, de l'imprimerie de Janne de Marnef, vefve de feu Denis Janot, 1546, in-16 de 48 ff.), avec figures sur bois ravissantes, attribuées à Bernard Salomon (Solar, 160 fr , de Coislin, 99 fr., Yéméniz, 220 fr.), — Paris, 1557, in-16 de 47 ff., mêmes vignettes (Solar, 59 fr.), — 1586, in-4° et in-8° avec 33 très-jolies gravures de Léonard Gaultier (La Vallière, 20 fr., de Coislin, 75 fr.); — *L'histoire de Palmerin d'Olive, fils du roi Florendos de Macédone et de la belle Griane, fille de Remicius, empereur de Constantinople; discours plaisant et de singulière récréation, traduit jadis par un auteur incertain de Castillan en Françoys, mis en lumière et en son entier, selon nostre vulgaire, par Jan Maugin, dit le Petit Angevin. — Probe et tacite* (Paris, Est. Groulleau, in-fol., 1546; — 1553, avec charmantes figures sur bois (550 fr. Yéméniz); — Anvers, in-4°, 1572; Lyon, B. Rigaud, 1593, 2 vol. in-16); — *Le premier livre du nouveau Tristan, prince de Léonnois, chevalier de la Table Ronde, et d'Yseulte, princesse d'Yrlande, royne de Cornouaille, faict françoys par Jean Maugin, dit l'Angevin* (Paris, veuve Delaporte, 1554, in-fol. (Yéméniz, 200 fr.); — Paris, Gabr. Buon, 1567, in-fol. — Lyon, Ben. Rigaud, 1577, 2 vol. in-16 (Yéméniz, 59 fr), — Paris, Nic. Bonfons, 1586, in-4°, avec dédicace à M. de Maupas, abbé de St-Jean de Laon. — Le comte de Tressan a donné un long extrait de ce roman (Paris, an VII, 3 vol. in-18); — *Le Parangon de vertu pour l'instruction des Princes* (Paris, Est. Groulleau, 1557), réimprimé chez Jean Ruelle, 1573, sous ce titre : *Le Miroir du Prince*, avec une *Ode* à M. de Maupas; — *Le Discours de l'estat de paix et de guerre de Nic. Machiavel...* (Paris, Est. Groulleau, 1556, in-fol., et Hiérosme de Marnef, in-16, 1572); — *Mélicello discourant au récit de ses amours mal fortunées, la fidélité abusés de l'ingratitude, faict françoys par Jan Maugin, angevin* (Paris, Est. Groulleau, 1556, in-8° de 132 ff., non compris les préliminaires; — d'Essling, 61 fr.). — En tête, une épître à Nic. Doucet, gentilhomme laonnais, élu pour le roi à Laon, suivie de vers d'une dame laonnaise, qui signe : *Scavoir est avoir* et d'une courte *allusion* sur l'anagramme du traducteur, Jan Maugin : *Amy angevin;* — puis diverses pièces et chansons françaises. C'est en somme une traduction du livre d'Edelino Mussuto, intitulé *Libro gentil*, qui semble lui-même traduit du grec vulgaire. — On a peine à s'expliquer le succès réel de ces fades productions d'imagination banale, de style pénible et boursouflé, aujourd'hui, quoique rares, négligées même des bibliophiles.

Catalogues de Yéméniz, Solar, de Coislin, Chédeau, Cigogne. — Lacroix du Maine et Duverdier, avec les annotat. Mss. de l'abbé Mercier (Bibl. Nat. Réserve). — *Rev. d'Anj.*, 1854, p. 372; 1855, p. 97. — *Bibliogr. des Livres d'Amour*, I, 138; IV, 461-462; VI, 72. — *Biblioth. choisie de contes et facéties* (1787), t. IV, p. 211-296. — G. Duplessis, *Hist. de la Gravure*, p. 28. — Didot, *Essai sur l'hist. de la Grav.*, p. 163-164. — Quérard, *France Litt.*, XI, 307.

Maugin de la Pastandrie (*Alexandre-Charles-Marie*), fils de Charles-Henri M. de la P., ancien capitaine au régiment de Rouergue, et de Félicité-Perpétue Secré de Pennevern, né le 18 septembre 1771 à Tiercé, entré au service en 1788 comme aide-de-camp, émigre en 1791 jusqu'en 1802, est nommé membre du Conseil municipal d'Angers le 19 novembre 1807, adjoint en 1813, sous-préfet d'Angers le 22 juillet 1814, se démet en juin 1815, entre au Conseil général par ordonnance du 13 mai 1816 et au Conseil de Préfecture le 4 mai 1820, fonctions qu'il avait refusées en janvier 1816.

Maugin de Lingré (.....) a publié *Réflexions et maximes* (Paris, 1814, in-18, et 1828, in-12)

Mauginerie (la), ham., c^ne de *Chemillé*.

Maugueuserie (la), f., c^ne de *St-Hilaire-des-B.* — *La Maugeaiserie* (Cass.).

Maulevault, f., c^ne de *Breil*.

Maulevault (*Jacques* de), angevin, ne m'est connu que par quelques vers de sa façon en tête des deux livres de Guill. la Perrière, *Considérations des quatre Mondes* (Lyon, 1552), et *La Morosophie* (Lyon, 1553).

Maulevrie (la Grande-), m^on b., c^ne d'*Angers* S. — Appart. à la veuve Félix Huon de la Haie 1754, en 1791 à Pierre Courtin, curé de Charancé, émigré; — auj. à M. le général Allard; — (la Petite-), m^on, c^ne d'*Angers* S., à Maurice Salmon 1593, Maurice Renou 1629, Perrine Drouesseau, veuve Bergereau, 1672, Vinc. Mousseau 1754, J.-B. Gaudin Duplessis 1782.

Maulévrier, c^on et arr. de Cholet (11 kil. 1/2); — à 61 kil. d'Angers. — *Malum Levrium* 1058 (Liv. N., ch. 203). — *Castrum quod vulgo Malum Leporium nuncupant* 1058-1059 (Ib., ch. 208). — *Malus Levrarius* 1060 circa (Cartul. de St-Aubin, f. 85 v°), 1092 (Eplt. St-Nic., p. 49). — *Malus Levrerius*, 1100 circa (*Arch. d'Anj.*, t. II, p. 66). — *Mallevrensis oppidanus* 1045-1055 (Liv. N., ch. 167). — *Mallevrarium* 1060-1080 (Cartul. St-Aubin, f. 84 v°). — *Malus Levredus* 1093 (Chemillé, Cart. pap., ch. 2 et ch. or.). — *Malebrarius* 1110 (Cart. de Chemillé, ch. 16). — *Malum lepus* 1110-1120

Digitized by Google

(Ib., ch. 8). — *Maulevrer* 1179-1190 (St-Serge, 1er Cart., p. 98). — *Castellum, castellulum, communia Mallebrarii* 1233 (Cart. de St-Jouin). — *Maulevrier* 1259 (Pr. du Coud.-Mac., ch. or. fr.).— Sur un haut plateau (151-167 mèt.), découpé vers S. par la Moine; — entre Tout-le-Monde (5 kil.) et Yzernay (3 kil. 1/2) au N, Yzernay à l'E., la Tessoualle (9 kil. 1/2), Cholet et Mazières (7 kil. 1/2) à l'O., le département des Deux-Sèvres au S.

La route départementale de Châtillon à Cholet monte du S. au N., traverse la Moine, contourne la ville vers S. en y ralliant la route départementale de Vihiers, le chemin de grande communication de Chemillé, puis, tout au sortir, le chemin d'intérêt commun de la Tessoualle et se dirige presque en droite ligne du S.-E. au N.-O. (8 kil. 1/2), croisée à deux reprises par la voie ferrée. — Celle-ci, inaugurée le 28 décembre 1868, franchit dès son entrée le Trézon, sur un beau *viaduc* de 5 arches de 10 mètres d'ouverture et de 22 mèt. de hauteur, descend du N.-O. pour se courber vers S., en installant une *station*, à 800 mèt. de l'église, coupe le parc du château et franchit la Moine sur un nouveau *viaduc*, en granit du pays, comprenant 7 arches de 12 mèt. d'ouverture, ensemble d'une longueur de 117 mètres, dont le parapet en pierre de Tonnerre domine d'une hauteur de 30 mètres toute la vallée.

La rivière de la Moine aborde le territoire sous la Roche-Bouju, formant un instant limite avec les Deux-Sèvres, et par mille petits replis saccadés se rapproche jusqu'aux premières maisons de la ville, en se dirigeant dès lors vers l'O. pour former encore la limite des Deux-Sèvres entre les deux confluents des ruiss. de Touvois et d'Availle et celle de la Tessoualle, jusqu'à la rencontre du Trézon; — y passent les ruiss. de la Saulaie, de la Charte-Bouchère et du Trézon; — y naissent ceux de la Haie-Drezé, de la Rouillère ou des Petites-Granges, des Chèvres ou de la Guichardière, du Pré-Avrin et de la Galerie.

En dépendent les vill. et ham. de la Tuilerie (11 mais., 42 hab.), de la Ménardière (10 mais., 48 hab.), de Lala (9 mais., 42 hab.), de la Petite-Nillière (5 mais., 24 hab.), de la Frogerie (3 mais., 22 hab.), des Jahandières (6 mais., 31 hab.), de la Haute et Basse-Cassine (4 mais., 17 hab.) et de la Potironnière (3 mais., 13 hab.), le chât. de la Frogerie et 65 fermes ou écarts d'une ou deux maisons.

Superficie : 4,056 hect. jusqu'en 1864, — réduits aujourd'hui à 3,370 hect. par la loi du 17 février 1864, qui en a distrait 685 hect. au profit de la commune nouvelle de Tout-le-Monde; — nulle vigne; — 15 hect. à peine de bois, reste des forêts qui couvraient autrefois tout le pays.

Population : 156 feux, *638* hab. en 1699. — *140* feux, *635* hab. en 1720-1726. — *175* feux, *964* hab. en 1789-1790. — *1,516* hab. en 1821. — *1,557* hab. en 1831. — *2,044* hab. en 1841. — *2,308* hab. en 1851. — *2,486* hab. en 1861. — *1,913* hab. en 1866, par suite de la réduction du territoire. — *1,895* hab. en 1872, dont *983* dans la ville (156 mais., 253 mén.), qui en comptait 1,288 en 1861 et 1,007 hab. en 1866. Elle couvre la pente du coteau vers S. et quoique rudement éprouvée par la guerre, montre encore plusieurs maisons datées de 1758, 1761, 1763, 1766. — Sur la pente vers S. se dresse le château dans son enceinte de verdure, en vue d'un riant horizon.

Foires : Au XVIIe s., le 13 janvier (St-Hilaire), le lundi-gras, le 9 mai (Transl. de St-Nicolas), le 21 septembre (St-Mathieu), à la St-Michel, et le 25 novembre (Ste-Catherine); — aujourd'hui, le jeudi qui suit le 13 janvier, qui suit le 9 mai, qui précède le 21 septembre, qui suit le 29 septembre, qui suit le 25 novembre — *Assemblée* le 24 juin. — *Marché* le vendredi, comme autrefois.

La *mesure* locale comptait 16 boisseaux au septier pour 12 boisseaux 3/4 des Ponts-de-Cé.

Commerce de blés et de bétail; — une teinturerie; — une importante tuilerie; — une poterie au bourg; — un moulin à eau; — plusieurs mins à vent; — tissage pour Cholet.

Recette de poste. — Chef-lieu de perception pour les cnes de Maulévrier, Yzernay, les Cerqueux-de-M., la Tessoualle et Mazières.

Belle *Mairie*, construite en 1874, au sortir, à droite, sur la route de Châtillon. — *Ecole* communale *de garçons* (Frères de St-Gabriel), installée en 1836 dans l'enclos de Ste-Catherine, rebâtie en 1867 (arch. Bibard). — *Ecole* publique *de filles*, dans les dépendances de l'anc. prieuré, avec *Salle d'asile* (Sœurs de St-Joseph, de Lyon).

Hôpital, installé sur le coteau N., dans la maison de l'Ogerie, vaste édifice dont la porte est datée 1701, avec jardin, parterre, terrasse. Quatre lits de femmes y sont fondés, comme l'œuvre entière, par Mlle Marie-Anne Cossin. Grâce aux dons de la même bienfaitrice, représentant une somme de près de 175,000 francs, une *Ecole* gratuite *de filles* y est annexée depuis 1828, rebâtie en 1870 (archit. Laviau, de Cholet), sous la direction, comme l'hôpital, des Filles de St-André de la Puye, le tout autorisé par ordonnance du 23 mai 1851. — Une chapelle, en style ogival, y a été construite depuis 1862, où repose la tombe de la « mère des pauvres », morte le 1er janvier 1849.

L'*Eglise*, sous le vocable de St Jean-Baptiste (succursale, 5 nivôse an XIII), ancien édifice, déformé en 1846-1848 par le placage d'une façade sans style, conserve encore la tour carrée de son clocher (XIIIe s.), avec la cloche de l'église de Rablay, datée de 1508 et apportée là par Stofflet. Quelques débris de vitraux armoriés, dont un : *d'or au chef de gueules*, figuraient dans les vitraux neufs du chœur ancien, qui vient d'être jeté bas en 1874, pour faire place à une construction nouvelle (arch. Tessier), en style flamboyant. Au mur gauche s'accolait la chapelle seigneuriale, avec l'écusson sur le pignon extérieur des Colbert, consacrée le 15 janvier 1726. La décoration du chœur datait du XVIIe s., comme le constate cette inscription trouvée sous le maître-autel :

† JHS. † | La. première. pierre | de. set. autel. a. esté mise. | et. posée. par. hault. et. | puissant. messire. Henri. | Goufier. marquys. de. | Boissy. fils. aysné. de.

Digitized by Google

mon | seigneur . le . duc . de . Rou | annès . duc . et . pair . de . | France . | 1631 .

L'église est comme pavée de tombes en granit, dont les plus remarquables portent gravées en fort relief des écussons *de sable à 3 têtes de coq de ..., posées 2 et 1*, et les inscriptions :

Ci . gist . | demoisel | le . Marie . Anne . Co | ssin . de . | S^t . Mart | in . morte . | le . 5 . fe | vrier . | 1764.

H . V . | N . Co | ssin . | de . M . | auriv | et . mo | rt . le | . 14 . fe | vrie | r . 1770.

Dans le cimetière se lisent celles de Marie Rocquet de la Brunière 1783, et de Louise Rocheton, femme de Nic.-Marc Rocquet de la Maison-Neuve, sénéchal de Maulévrier, 1786.

Au faîte de la côte, sur la route de Cholet à Châtillon, à droite, en venant de la gare, se rencontre la chapelle *Notre-Dame-de-Toutes-Aides*, construite en 1874 (arch. Tessier), en style du XIIIe s., le portail surmonté dans le tympan d'une *Piéta*, et au-dessus, d'un Christ monumental en pierre entre les statues de la Vierge et de St Jean; à l'intérieur, plusieurs vitraux, dont le principal est une N.-D.-du-Sacré-Cœur. — Le tout, inauguré en grande pompe le 18 mai 1875, a remplacé un petit édifice, où sur le linteau de la porte vers S. se lisait l'inscription : *Ceste chapelle fut | par charité bastie | pour obtenir secours | de la Vierge Marie* | IHS *1647* MA. | ; — et sur le portail principal : *1744*, date des derniers travaux d'agrandissement. — On a détruit ou « utilisé » les nombreuses dalles tumulaires qui s'y abritaient, notamment celles d'un chapelain mort en 1718, de Nic. et J.-Bapt. Rocquet de la Brunière, 1707 et 1745, de Jeanne-Charlotte Chaillou, veuve de J.-B. Rocquet de Suannes, 1760, de Jeanne-Honorée-Louise Rocquet de la Roche, 1760.

Une autre chapelle, autrefois également en vénération, s'élève à un kil. vers N. de la ville, dédiée à *N.-D.-de-Recouvrance* et qui a été reconstruite vers 1860.

M. Spal me signale à l'O., près le moulin de Verdon, sur les bords de la Moine, un groupe de *peulvans* couchés à terre, sauf un seul encore debout, sorte de pyramide à 4 faces, dont la plus large mesure 2 mèt. 50 en moyenne sur 3^m,60 de hauteur. — Sur le coteau même, franchissant le Trézon au même point que la route actuelle, mais dans une direction inclinée vers S., passait la *voie romaine* de Nantes à Poitiers, au S. des Jabandières, au N. de la Vieillère, au S. de la Renusière, s'y inclinant vers le Pré-Avrin, pour longer à petite distance la ville et s'éloigner par la Fradonnière, — croisée par la grande voie d'Angers à Fontenay, qu'a empruntée le chemin actuel de Chemillé depuis la Guyonnière jusqu'à Gauduchau. Elle laissait la ville à l'E. et traversait par les Granges, Touvois et la Potironnière, — sans parler des autres voies rayonnant de droite et de gauche vers Argenton, Passavant, Tiffauges, mais dont tout vestige a disparu.

Dans l'angle formé par les deux premières, au passage de la Moine, s'éleva le premier château féodal, *castellulum*, dont la construction est attribuée à Foulques Nerra, quoiqu'elle soit due bien plus vraisemblablement à son fils Geoffroy Martel. La chapelle intérieure, desservie à titre de cure pour les habitants seulement du manoir, en était dédiée à *Notre-Dame*, tandis qu'au dehors, couverte par une première enceinte qui formait la ville, *oppidum, castellum*, s'élevait l'*église* primitive et paroissiale *St-Jean*, avec prieuré dépendant de l'abbaye St-Jouin de Marne.

Les sujets de l'abbaye formaient un groupe avec des immunités particulières, distinct de la communauté, *communia*, soumise à la juridiction et aux bans militaires du seigneur. L'abbé avait conservé aussi la présentation de l'église du château, comme établie dans le ressort et la dépendance de la paroisse antique. La fondation, — et son histoire même, — m'en reste inconnue. A peine quelques noms de *prieurs* de St-Jean : Phil. *Rousseau*, 1383. — Louis *Paineau*, 1415. — *Colbert*, 1698. — Guill. *Enoq*, 1760; — quelques autres de *curés : Hugan*, 1623. — *Pénard*, 1666. — *Ogereau*, 1672. — Claude *Besnard*, 1676, 1684. — Jean *Gabard*, son neveu et vicaire, 1686, † le 23 juin 1716, âgé de 66 ans. — Urbain *Gruget*, 1716-1734. — Urbain *Gruget*, son neveu sans doute, 1734, † le 4 août 1756, âgé de 49 ans. — Guy-H. *Tharreau*, du May, 18 août 1756, 1790.

Je n'ai rien appris davantage sur les *prieurés de Ste-Catherine*, que les Pouillés attribuent de même à St-Jouin de Marne, ainsi que celui de *Placy*, V. *St-Louis*. — Un quatrième enfin, *la Guichardière*, V. *ce mot*, relevait de Bellefontaine.

Hors et près les murs de la ville s'élevaient une *aumônerie de St-Jacques*, présentée par l'abbé de St-Jouin, — et une *maladrerie*.

Le comte avait remis la garde du château à Renaud, l'un de ses fidèles, qui prit le nom de la terre et dont la famille s'éteignit à la fin seulement du XIVe s. avec Marie de Maulévrier, fille aînée de Raoul de M. et de Béatrix de Craon, qui porta la terre avec celles de Trèves et d'Avoir, à Jacq. de Montbron, sénéchal d'Angoulême (1386), lieutenant général pour le roi en Touraine, Maine et Anjou, 1413, mort en 1422. Il portait *écartelé fascé aux 1 et 4 d'argent, aux 2 et 3 de gueules*. — En 1505 tous les biens de la succession de Christophe de Montbron, saisis par les créanciers, furent adjugés à Louise de Savoie, mère du roi, et appartenaient dès 1513 par donation ou par acquêt à Artus Gouffier. La terre, jusqu'alors baronnie dans la mouvance du château d'Angers, fut érigée en comté en août 1542 et revendue par Charles Gouffier vers 1664 à Edouard-Franç. Colbert, 3e frère du ministre, marié le 30 juillet 1668 avec Madeleine de Bautru.

Le château, ruiné pendant les guerres, n'était plus qu'une maison basse, couverte de chaume, simple logis d'un paysan. Mais la mouvance en restait une des plus considérables de l'Anjou, comprenant sept paroisses et à laquelle s'ajoutèrent quelque temps, au XVIIIe s., celles du comté de Chemillé et du marquisat de Cholet. — Le nouvel acquéreur fit reconstruire en 1680 l'habitation sur un plan grandiose et mourut a

Digitized by Google

Paris le 31 mai 1693. Son fils aîné, *Jean-Baptiste*, étant décédé sans enfants en 1695, son autre fils *François-Edouard*, alors voué à l'état ecclésiastique, hérita, rentra dans le monde, prit du service, épousa le 25 juillet 1698 Henriette-Marthe de Froulay de Tessé et après de nombreuses extravagances, se jeta par la fenêtre e vendredi saint 1706 (2 avril); — après lui *Louis-René-Edouard* de Colbert, lieutenant général des armées du roi, ministre plénipotentiaire près le duc de Parme, marié en 1723 avec Marie-Euphrasie-Catherine d'Estaing, mort en 1750. — Son frère, *René-Edouard*, mari de Jacquine-Françoise de Manneville, ayant racheté la terre sur les créanciers pour 428,230 liv., fait reconstruire le château et meurt en 1771; — *Edouard-Victurnien-Charles-René*, son fils aîné, né à Paris le 15 décembre 1754, guidon en 1773 des gendarmes de Flandres, marié le 11 mars 1782 avec Anne-Marie-Louise de Guingo de Crénolle, maistre de camp en 1781, ministre plénipotentiaire en 1784 près l'Electeur de Cologne, chevalier de St-Louis en 1789, fait avec le corps des émigrés la campagne de 1792 comme aide-de-camp du maréchal de Castries, et rentré en 1802, rachète une partie de ses biens vendus, reconstruit le château incendié, épouse en secondes noces le 17 avril 1812 Pauline-Jeanne-Henriette Leclerc de Juigné, prend sa retraite en 1817 avec le grade de maréchal de camp, est nommé par ordonnance du 22 août 1821 membre du Conseil général et a l'honneur de recevoir le 8 juillet 1828 la duchesse de Berry, qui déjeune au château. — Il y meurt le 6 août 1839 et repose depuis 1864, avec sa veuve, décédée le 17 mai 1861, dans la chapelle bâtie au cœur de la forêt. — Tout jeune encore (8 janvier 1779), il avait fondé sur ses terres un prix de 200 francs pour le père ou la mère de famille qui s'appliquerait le mieux « à donner de l'éducation à « leurs enfants et à leur apprendre leur religion. » — Son fils aîné, *Charles-Antoine-Victurnien*, créé marquis par le roi Louis XVIII et dont le roi Charles X contresigne le contrat de mariage (5 juillet 1829) avec Mlle de Chabrillant, meurt le 26 juillet 1859. Il est l'auteur de *Lectures pour les mois de Marie* (Barassé, in-12 de 23 ff., 1850). Ami des lettres et curieux, il avait formé à Maulévrier une précieuse collection de tableaux italiens, de terres cuites, de meubles rares, qui fut vendue à Angers le 31 janvier 1853. Le catalogue en existe (Angers, Barassé, in-4° de 23 p., avec 16 lithographies d'après les dessins de Drake). — Ayant perdu son fils unique, *Paul-Edouard*, par un accident de chasse (2 septembre 1847), il avait fondé et installé en 1856, dans son domaine, un pensionnat des Frères de Ste-Croix du Mans, qui durent quitter la place en 1866 à la suite de scandales. La terre fit alors retour à son frère *René-Olivier-Victurnien*, mari de d^lle Durfort de Civrac de Lorges, qui en décembre 1871 l'a vendue à Mme Guerry de Beauregard, sa seconde fille.

Le château, campé au S. de la ville, sur un tertre de 111 mèt. de hauteur, est précédé d'un beau pourpris, où s'élève le monument en forme d'obélisque élevé à la gloire de Stofflet; — puis, la cour d'honneur, sur laquelle se développe la longue façade rectangulaire de l'édifice et ses deux ailes en retour. Un bel escalier de marbre dessert l'intérieur, où se remarque particulièrement l'ancienne chambre à coucher de la comtesse, toute chargée des écussons de la famille; — dans le grand salon, un portrait du ministre; — vers S. et vers l'O., un admirable parc et des jardins en partie sur l'emplacement du vaste étang qui s'étendait jusqu'aux halles. V. deux lithographies dans les *Vues pittoresques de la Vendée*, par Méliand (in-fol. obl.), une autre dans l'*Album vendéen* de M. Lemarchand.

La paroisse, enserrée dans les immenses paroisses de St-Pierre et de St-Hilaire des Echaubrognes, était chargée au XVIIIe s. de pauvres nombreux. Elle dépendait du Diocèse de Poitiers primitivement, puis de Maillezais et en dernier lieu de la Rochelle, de l'Archidiaconé de Thouars, du Doyenné de Vihiers, de la Sénéchaussée d'Angers, de l'Election et des Aides de Montreuil-Bellay, du Grenier à sel de Cholet, — du District de Cholet en 1790 — et formait le chef-lieu d'un canton jusqu'en brumaire an IX.

Jusqu'à la Révolution, on y fêtait le jour de la Pentecôte la fameuse *Bachellerie*, réunion des tenanciers, parmi lesquels le sénéchal choisissait le roi du lendemain, pour aller avec lui à la ferme des Granges présider à la course de la pelotte et aux chansons des nouvelles mariées. Le dimanche suivant, le roi, avec sa reine élue, se rendait après les offices solennels, collationner au carrefour de la Touche-Manoir, puis prélever aux Echaubrognes un tribut de vin sur tous les aubergistes. Le lendemain, la reine à son tour conduisait son monde à la Roulière, dont le fermier devait une collation de caillebottes, et l'on trouvait au retour, des fouasses, du vin et les ménétriers dans la cuisine du château.

La famille de Colbert conservait au château douze couleuvrines ou canons, données par la République de Gênes et qu'on enterra en 1792 dans le jardin anglais du château. Leur enlèvement par les gardes nationales devint une des principales préoccupations de l'Administration départementale en février 1793. Plus tard, pendant quelques mois en 1795, une « imprimerie royale » y fonctionna sous la direction de Clambard fils.

Maires : Thibault, 30 mai 1806, démissionnaire le 28 juillet 1814. — Ed.-Victurnien-Ch.-René *Colbert de Maulévrier*, 29 juillet 1814, installé le 20 août, démissionnaire le 13 août 1830. — *Chanlouineau*, 13 septembre 1830. — *Bergère*, 15 septembre 1832. — *Thibault*, 30 avril 1834, démissionnaire le 8 mai 1835. — Auguste *Rochais*, 29 juin 1835. — Louis-Joseph *Baguenier-Desormeaux*, installé le 4 octobre 1846. — *Lenoir*, 1865, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 192 et 198; E 1303, f. 13.—Mss. Arthaud. — Notice Mss. de M. Spal. — Notes Boutillier de St-André.—*Cartul. de St-Jouin*, dans les *Mém. de la Soc. des Deux-Sèvres*. — *Répert. arch.*, 1868, p. 195 et 297; 1869, p. 26, 29, 41, 57, 62.—*Rev. d'Anjou*, 1854, t. I, p. 233.—

Digitized by Google

Semaine Relig., avril 1875. — Journal *L'Etoile* d'Angers, 30 mai 1875. — *Arch. d'Anjou*, t. I, p. 60 et 104.—Walsh, *Relat. de Voyage*, p. 358. — *Moniteur*, 1847, p. 2533. — *Affiches d'Angers* du 3 janvier 1779. — Pour les localités, voir *la Petite-Nillière, Touvois, St-Louis, l'Hommois, les Granges, la Foucherie, le Plessis, la Durbellière, la Frogerie*, etc.

Maulévrier, cl., c^ne^ de *St-Augustin-des-Bois*, domaine du Chapitre de St-Laud, vendu nat^t^ le 10 février 1791.

Maulévrier (le Petit-), annexe du bourg de *Mazières*, dit aussi *le Vicariat*, comme affecté autrefois à l'entretien du vicaire.

Mauloup, cl., c^ne^ de *Parcé*.

Mauménière (la), vill., c^ne^ de *Montsoreau*. — *La Maumonière* (Et.-M.). — Tire son nom, ainsi que l'anc. m^in^ à eau ruiné de Maumoine, du nom d'une famille Maumoine, *Malus monachus* XIIIe s., dont on rencontre souvent les libéralités dans les titres de Fontevraud (Cartulaire) et dont une charte originale porte le sceau armorié. — En est sieur Julien Meschine 1678, Louis-Thomas Meschine, capitaine dans le régiment du Vexin, 1712. — Une carrière y existe de temps immémorial, profonde de 6 à 700 mèt., et banale, c'est-à-dire à tout venant.

Maumousseau (*Jean*), docteur-médecin, à l'Hôtellerie-de-Flée, 1630.

Maumoutier, chât., c^ne^ de *St-Florent-le-V.* — *Maumoster* 1190 circa (Pr. de Montrevault, ch. or.). — *Maulmoustier*, *Maumoustier* 1448-XVIIe s. (St-Florent, A 1). — *Montmoutier* 1592 (Ib., G 4), dont l'étymologie indique très-clairement, *malum monasterium*, l'emplacement d'un prieuré dégénéré et détruit. — Anc. fief et seigneurie dont est sieur Jacques Duplessis 1448, — Jean D., sieur de Bouzillé 1477, 1506, n. h. Charles Gaultier, mari de Marie de Charnières, 1590, Charles de Gaultier, sieur de Chauvigné, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, 1602, Victor Binet, sieur de Montifroy, président de la Chambre des Comptes de Bretagne, etc., 1622, 1637, Pierre Binet, mari de Perrine Martineau, d'abord page du grand maître de Malte, son parent, puis commandant d'un vaisseau au siége de la Rochelle, puis capitaine de carabiniers (1634-1636), qui sert en Italie, en Hollande, en Allemagne, auprès du roi de Suède et meurt à l'armée de Catalogne. Il avait fait bâtir en 1650 une chapelle de famille, à la droite du chœur de l'église paroissiale de St-Florent, et obtenu l'autorisation d'en faire construire une semblable à la gauche du chœur de l'église de la Boutouchère, pour y être enterré dans une tombe élevée, avec épitaphe, litre et armoiries.

Le château comprend un grand corps de bâtiment que flanque à chaque bout un pavillon, et dans la cour d'entrée, deux autres corps de bâtiment, avec une chapelle derrière. — La Chevallerie, la Réauté, la Touchette, Pichonneau formaient le domaine de la seigneurie, qui dépendait jusqu'à la fin du XVIIe s. de la Bourgonnière et en fut distraite à cette époque en passant à la famille d'Autichamp, par le mariage de Louise-Olympe de Beaumont d'Autichamp, épouse de Pierre Binet, veuve avant 1700.

Maumusson, f., c^ne^ de *Cléré*. — Anc. m^on^ noble, appart. en 1540 à Pierre de St-Jouin, chevalier, en 1592 à Math. Guiole, bachelier ès-droits, à du Chiron en 1634, de qui l'acquiert le 4 avril pour la somme de 18,000 liv., Jacq. de la Béraudière, mari de Franç. d'Escollins. Y réside Jacq.-Marie-Franç. de la B. en 1789. — Elle donne son nom au ruiss. né sur la c^ne^, qui s'y jette dans le Layon; — 1,940 mèt. de cours; = c^ne^ de *Vézins*, bordage, 1540 (C 105, f. 233).

Maumussonnière (la), m^on^, c^ne^ de *Martigné-B.*, dans le vill. de l'Etang, vendue nat^t^ sur M. de la Béraudière de Maumusson le 13 messidor an IV.

Maunoir (*François*), sieur de la Singerie, docteur-médecin, Angers, mari de Perrine Chauveau, 1703, † à Mozé le 13 novembre 1726.

Mauny, f., c^ne^ d'*Avrillé*. — *Mony* (Et.-M.). — En est sieur n. h. Robert d'Anjou 1390, Raoul Chalopin 1645, qui relève d'Echarbot (Mss. 917, f. 115); = ham., c^ne^ de *Blou*; = m^on^ b., c^ne^ de *Cantenay-Ep.* — *Via de Malo Nido apud Canteneyum*, — *herbergamentum de Malo Nido* 1369 (G 1190). — Entre Cantenay et Epinard, sur le coteau, vis-à-vis le passage de la Maine.—Le domaine faisait partie de la dotation d'une chapellenie, fondée en 1368 par Ol. de Maquillé en l'église St-Pierre d'Angers. Le Chapitre l'arrenta presque aussitôt. — En est sieur n. h. Annibal de Gaultier, mari de Marquise de Brie, 1603, qui vend la terre à Abraham Chalopin, élu d'Angers; — Ch. Mottin, mari de Louise Chalopin, 1669; — Nic. de la Joyère 1688, — J.-B. Riobé 1759. — Il y existait une petite chapelle dont le titulaire était tenu à la Saint-Jean de chaque année de présenter au seigneur de Cantenay une grosse pelotte bigarrée et un chapeau de fleurs de deux tours de hauteur, et de venir frapper la pelotte « au lieu accoustumé et là où « il plaît aud. seigneur en ses rivières et pastu- « raiges »; = m^on^ b. et f., c^ne^ des *Cerqueux-sous-P.*, depuis 1854; — auparavant de la c^ne^ de St-Hilaire. — *Monnit* (Cass.). — *Maulny* (Et.-M.). — Anc. m^on^ noble dont est sieur Jean de Sauzay 1442, Jean de Montournay 1489, Jean de la Grésille 1494, Jacq. de la Grés. 1583. — L'habitation, reconstruite en 1872 et qui appartient au maire des Cerqueux, n'a rien conservé de l'ancien manoir que des restes de douves; = f., c^ne^ de *Champigné*. — *La Marcadée alias la Marcadière alias Mauny* 1598 (Et.-C.). — Anc. château avec chapelle. — En est sieur n. h. Jean Lemaçon 1598, — Henri de Blécourt, vicomte de Bettencourt, mari de Claude Lemaçon, 1669, — Anselme Loiseau 1700, 1762, mari de Jeanne-Françoise Guinoiseau de Princé; = vill., c^ne^ de *Chemellier*. — *La perrière près M.* 1532 (E 454). — *Le village de Mony* 1583 (E 456); = cl., c^ne^ de *Chemillé*; = f., c^ne^ de *la Meignanne*; = ham., c^ne^ de *Neuvy*; = ham., c^ne^ de *Noellet*. — En est sieur Nicolas Rubion du Paty, par héritage de Guy Boullay en 1643; = f., c^ne^ de *St-Augustin-des-Bois*. — *Le Maulny* (Et.-M.).

Mauny, ham., c^ne^ de *St-Jean-des-Mau-*

Digitized by Google

vrets. — *L'hostel principal de la seigneurie de M., cours, granges, jardins* 1516. — Anc. fief et seigneurie relevant du marquisat de Thouarcé et de Martineau-Cœur-de-Roi (C 105, f. 344), avec chât., appart. jusqu'à la fin au moins du XIVe s. à une famille du nom, puis dès le XVe s. à la famille Leclerc. — En est sieur Thomas Leclerc en 1424, n. h. Fleury Leclerc en 1579, dont le fils Charles est tenu sur les fonts par le maréchal de Cossé-Brissac (15 novembre), Hardouin L., qui épouse le 12 avril 1622, à St-Rémy, la fille d'Olivier Du Vau de Millé. — Leur fils a pour parrain le 3 août 1636, à Saint-Jean-des-M., Alexandre de Cossé, abbé de Bégars. — Dans la chapelle du château se marie le 17 mai 1672 Joseph de Brissac, sieur des Chasnières, avec dlle Elisabeth de la Fontaine. — Le domaine est adjugé par décret le 6 avril 1674 sur Charles Leclerc à Catherine Baron, veuve de n. h. Nic. Gillot, qui y résidait encore en 1692, avec son fils Charles G., gentilhomme servant de la duchesse de Montpensier; — en 1701, 1720, Henri-Antoine de Provenza, médecin des camps et armées du roi; sa femme Elisabeth de Foix y meurt le 6 juillet 1722, âgée de 74 ans; — messire Henri-Antoine de Provenza, écuyer, fils du précédent, mais d'un premier mariage, et mari de Madeleine Hubert de Lasse de la Rochefordière, y meurt le 14 septembre 1739; — Louis-Henri de Provenza, leur fils, prêtre, interdit par sentence du Châtelet du 7 décembre 1774, y réside. — La chapelle en existe encore, qu'une inscription, au-dessus de la porte, dit bâtie en 1668 ou 1673.

Arch. de M.-et-L. E 206 et Arch. comm. de Brissac, St-Rémy, St-Jean-des-Mauvrets, Saulgé-l'Hôpital.

Mauny, ham., cne de *St-Léger-des-B.*; = f., cne de *Tiercé*; = f., cne de *Trémentines*. — En est sieur n. h. Jean-Guy Letourneux, auditeur des Comptes de Bretagne, 1738. — Relevait de Maulévrier.

Maup... — V. *Montp*...

Maupas, f., cne d'*Angers* N.-O.; = f., cne d'*Auverse*; = cne de *Chaudefonds*, près la Basse-Guerche. — *Le ruisseau de M.* 1526 (E 624). — *Vignes au Maupas* 1586 (E 625). — *Le lieu appelé les Ousches alias le M.* 1655 (E 626); = f., cne de *Chazé-sur-A.*; = cl., cne de *Feneu*. — *Mompas* (Rect); = f., cne de *Mouliherne*; = f., cne des *Rairies*. — *Pré et aulnay du lieu du M.* 1604 (E 467); = (le Petit-), cl., cne de *Feneu*.

Maupassant (*Charles*), fils de Pierre-Charles M. et de Perrine-J.-J. Blouin, né à Saumur le 19 avril 1779, négociant, capitaine de grenadiers de la garde nationale de Saumur, entre au Conseil municipal le 30 décembre 1814 et en devient maire le 29 août 1821. D'une taille athlétique, d'une voix pleine et vibrante, de manières franches et entraînantes, prodigue partout de son temps, de son argent, des saillies de son vif esprit, il devait surtout à son caractère tout de justice et de loyauté l'autorité populaire qu'il s'était conquise dans tout le pays, et le jour vint où la France entière admira son sang-froid et son énergique résolution. Le 24 février 1822, au premier bruit de l'approche du général Berton et de sa bande insurgée, le maire de Saumur, laissant le sous-préfet en délibération, rallie une quarantaine de gardes nationaux, et assisté des cavaliers de l'Ecole, marche au-devant des assaillants déjà près d'entrer en ville. Seul avec un garde national, Hautreux, il les aborde, se mêle à eux, interpelle le général, le trouble, assailli lui-même de tous côtés de menaces, entouré de furieux : — « Vous me tuerez, mais vous ne passerez pas, » dit-il; — et de fait, il les persuade, entraîne les chefs au-delà du pont Fouchard, revient avec la promesse qu'on n'attaquera pas, sur sa parole donnée qu'on respectera la trêve; — et gagne ainsi la nuit qui disperse, avec la réflexion, toute cette folle équipée. Il s'aperçut bientôt, aux sourdes et mesquines menées d'une hostilité pénétrante, combien ces procédés de modération cadraient peu avec les doctrines du gouvernement. Dénoncé, suspect au pouvoir, l'estime de ses concitoyens, dont il se sentait entouré, le défendait mal contre les généreuses indignations de sa conscience chaque jour froissée. J'ai entendu raconter, par un de ses adjoints, qu'un matin entre autres, un général de passage ayant mis en doute son ascendant légitime sur l'Ecole, tout son cœur éclata avec une telle explosion, qu'à travers les fenêtres ouvertes, les bruits des rues et des ateliers firent silence pour laisser la foule l'écouter et l'applaudir. Homme simple et bon, un peu vaniteux de sa richesse, acquise dans l'industrie, mais d'un dévouement oublieux de lui-même, il se lassa de ces misères et donna sa démission, pour se retirer et aller mourir du chagrin qu'il en garda, le 2 octobre 1826, à Vihiers. On lui a élevé une tombe en marbre, portée sur quatre piliers et sa sœur *Marie*, mariée à Jean-Auguste Chauvin du Bois-Savary, avait réservé son cœur dans une urne, recueillie au château de Vihiers, sa demeure, dans la chambre où il était mort. En léguant ce domaine à la ville, pour la fondation d'un hôpital qui porte le nom de la famille (20 avril 1854), elle a ordonné la construction d'une chapelle, où est mis en garde ce précieux dépôt.

Maupassant (*Pierre-Charles*), fils d'Aignan M. et de Marie-Françoise Baudouin, né le 26 janvier 1744 à Saumur, négociant, membre en 1789 du District, puis du Comité avant la formation de la municipalité saumuroise, premier membre du Conseil municipal, depuis et par quatre fois président du Tribunal de commerce. Il avait épousé à Montilliers, le 30 juillet 1770, Perrine-Jacquine-Jeanne Blouin; — (*Jean-Jacques*), frère du précédent, entrepreneur des ouvrages du roi, marié à Dampierre, le 3 juin 1765, avec Françoise Drapeau, et en secondes noces, le 27 mars 1782, avec Marie Beaufils, commandait en l'an III la garde nationale de Saumur

Maupassant (*Louis-Charles-César*), frère des précédents, né à Saumur le 25 avril 1750, résidait au village de St-Georges près Nort et était marguillier de la paroisse, — non pas curé, comme le dit Mellinet, — quand il y fut élu commandant de la garde nationale et député suppléant

Digitized by Google

aux Etats-Généraux de 1789. On lit de lui à la date du 11 mars 1790 dans le *Journal de la Correspondance de Nantes*, t. IV, p. 140 et 154 une lettre relatant un sermon civique du curé des Touches, Huet. Peu de temps après, il y prit séance à la Constituante par suite de la démission de l'avocat Pellerin, y votant avec la gauche, mais sans autre notoriété. — Nommé le 26 avril 1790 membre du Conseil général du département de la Loire-Inférieure, il fut réélu membre du Directoire départemental le 27 novembre 1792 et c'est en cette qualité qu'il fut délégué à Machecoul le 9 mars 1793 pour présider aux opérations de la levée des 300,000 hommes. Il y périt le 11 mars, assassiné par les insurgés avec cinq gardes nationaux qui ne l'avaient pas abandonné. — Son portrait figure dans la collection Déjabin. — Il laissait trois filles, dont une devint la femme de M. Nau-Maupassant, maire de Saumur en 1836 et son petit-fils a épousé Mlle de Hubner.

Notes Mss. de MM. Dugast-Matifeux et L. Maitre. — *Les Massacres de Machecoul.... par Germ. Bethuis* (Nantes, Mangin, 1873, in-4° de 16 p.). — *Biogr. des Contemp.*, Leipsig, t. III, p. 307. — Notes Ratouis.

Maupassière (la), mon, cne de *Sarrigné*. — *La Maupasière* (Cass.). — *La Mongasière* (Et.-M.). — *La Monpassière* (Rect).

Maupertuis, f., cne de *la Boissière-St-Fl.* — Incendiée en partie pendant la guerre de Vendée et vendue natt le 27 pluviôse an VII sur la veuve Poulpiquet; = f., cne de *Breil*, vendue natt sur Jacq.-Marie Pays de Lathan le 21 floréal an III; = f., cne de *Fougeré*. — *La terre, fief et seigneurie de M.* 1540 (C 105, f. 18), dont est sieur Jean de Goubis, qui relève de la Gauleraie; = f., cne de *Meigné-s.-Doué*; = f., cne de *Mazières*; = f., cne de *Quincé*, acquise en 1554 par le maréchal de Brissac.

Maupoinerie (la), mon, cne des *Rosiers*.

Maupoint, min à eau, cne du *Vieil-Baugé*. — *Maupois* (Et.-M.). — Habité en 1622 par Mathurin Maupoint; — confisqué et vendu natt sur d'Andigné de Vilguer le 7 prairial an VII.

Maupoint, maîtres architectes à St-Lambert-des-L., *René* en 1692, 1712, *Maurice*, en 1726.

Maupoint (*Amand-René*), né dans le bourg des Tuffeaux le 6 décembre 1810, commença ses études à la cure de St-Pierre de Saumur pour les achever au Collége de Beaupréau, puis entra au Séminaire St-Sulpice de Paris. Au sortir, n'ayant pas l'âge du diaconat, il visita l'Angleterre et l'Ecosse, la Suisse et les bords du Rhin et revint à Angers dont l'évêque l'attacha à sa personne, et dès le jour de son ordination (14 mars 1835), le nomma vicaire à Notre-Dame d'Angers. Il y créa l'œuvre des Petits Ramoneurs, pour laquelle son *Rapport adressé aux dames charitables* (Angers, Pavie, 1838, in-8° de 16 p.) réunit 6,000 francs de souscriptions, soutint la fondation des salles d'asile par un *Discours prononcé dans l'église St-Serge* (Angers, Pavie, 1836, in-8° de 31 p.), qui fut répandu aux frais de l'œuvre, propagea par l'exemple les catéchismes de persévérance et acheta et meubla de ses deniers une maison de refuge pour les domestiques sans place. A la mort de l'abbé Gruget, V. *ce nom*, il lui succéda dans la cure de la Trinité, et à peine installé (13 janvier 1840), ouvrit, pour les jeunes filles de sa populeuse paroisse, une école et un ouvroir, auxquels il a légué en mourant 10,000 francs. Il venait de publier en 1844 la *Vie de Mgr Montault des Isles, évêque d'Angers, suivie d'une notice sur Mgr Paysant* (Angers, Barassé, in-12 de 430 p.), quand il se trouva aux prises, dans une polémique bruyante, avec le ministre protestant Puaux, en train de s'établir sur sa paroisse dans une chapelle abandonnée, que le curé de la Trinité put acheter à temps. Les journaux de l'époque sont pleins de cette querelle, et des brochures en restent, qui témoignent de l'irritation commune. Celles qu'a signées l'abbé Maupoint ont pour titres : *Anatomie de l'Anatomie du papisme de M. Puaux*, 1re livraison (Angers, Barassé, 1845, in-8° de 48 p.). — *Appel d'un prêtre catholique contre l'appel d'un ministre protestant à la conscience du clergé et des habitants* (Barassé, in-8° de 425 p.). — Revenu à ses études paisibles, il donna encore vers ces temps *Le Bouclier de la foi* (Angers, Cosnier, 1846, in-12); — un *Traité sur la prière catholique* (in-12 de 200 p.); — *Antidote contre le désespoir, ou nature, causes et remèdes du suicide* (in-32). Il se démit de sa cure en 1848, appelé comme coadjuteur par son ami l'évêque de Rennes, et par décret du 14 février 1856 fut nommé évêque de Saint-Denis (Ile de la Réunion). Là il s'attacha surtout à la direction de son clergé et à l'administration de son diocèse, où par ses soins furent créées vingt nouvelles paroisses et fondées de nombreuses églises. Il avait pris pour devise : *Non vestra, sed vos*. Il revint en Europe pour le concile de 1870, mais mourut presque au retour le 10 juillet 1871, léguant la meilleure part de son patrimoine à son évêché, après avoir fait décorer à ses frais pendant sa vie son église natale de Trèves. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui *Guide des associés à la confrérie du Sacré-Cœur... dans l'église de la Trinité d'Angers* (Angers, 1848, in-18); — *Conférences du Carême* (Rennes, in-8°, 1850); — *Discours sur Mgr de Lesquen* (Rennes, in-8°, 1855); — *Vie de Mgr de Hercé, évêque de Nantes* (Rennes, in-8°, 1856 et 2e édit., Angers et Paris, 1864); — *Vie de M. l'abbé Forest, curé de Saumur* (Angers, 1864, in-12); — *Madagascar et ses premiers évêques* (Paris, 1864, 2 vol. in-12); — *Discours prononcés.. .. à ses synodes de 1858-1862, accompagnés de sa Circulaire sur les études ecclésiastiques* (Angers, Barassé, 1863, in-12 carré de 19 ff. 1/4); — *Statuts et ordonnances synodales* (1863, Barassé, in-12 de 6 ff.); — *Petit Rituel romain* (1er janvier 1863); — *M. de Gaudemar*, notice (in-16, Digne, 1864); — *Les Lieux Saints* (Lille, 1868, in-8° de 239 p.); — et en manuscrits prêts pour la publication, *l'Histoire de la colonie de Bourbon* et *l'Histoire du concile de Rome*. — Son oraison funèbre a été prononcée dans son église de St-Denis le 13 juillet 1871 par le P. Jésuite Etcheverry, et le 19 sep-

Digitized by Google

tembre 1871 dans l'église de Chênehutte-les-Tuffeaux par l'abbé Le Boucher, curé de Beaufort.

L'abbé Le Boucher, *Paroles prononcées dans l'église de Chênehutte*, dans l'*Union de l'Ouest*, 26 octobre 1871, et à part (Angers, Lachèse, in-8°). — *Le Revers de la Médaille ou Préface du Curé, complétée par un Chrétien* (Angers, Cornilleau, s. d. [1845], in-8° de 32 p.). — *Journ. de Maine-et-Loire*, 12, 13 et 14 mars 1845. — *Installation de M. l'abbé Maupoint à la cure de la Trinité* (Angers, in-4° de 4 p. à 2 col.), signé J[ules] M[orel].

Mauport, château, c^ne^ et à l'entrée du bourg de *Cherré*, à M. Hébert, maire.

Mauprofits (les), ham., c^ne^ de *Lasse*. — *L'herbergement appelé l'estre de la Bernardière* 1412, — *Le lieu et appartenances des Bernardières* 1526, — *Le fief et seigneurie des Mauprofits alias les Besnardières* 1621 (St-Aubin, Molières). — Anc. terre seigneuriale de la paroisse de Lasse, dont l'ancien nom de la Bernardière tombe au XVIe s. pour faire place à celui des seigneurs. Ce n'était qu'un simple hébergement au XVe s. appart. à Jean Blordier par sa femme Agnès Sayvin 1412. Leur héritier est Jean Mauprofit en 1442. — Pierre Mauprofit en 1524 sans doute agrandit la terre et fit reconstruire le manoir, qu'il relevait de l'abbaye St-Aubin d'Angers. — En est sieur Jacq. Challot, prêtre, 1550, Jean de Ronsard 1615, qui vend le 25 septembre 1621 à René Lemercier. — Il dépendait au XVIIIe s. du temporel de la prestimonie, fondée par Guillelmine Desbois en l'église paroissiale, et fut vendu nat^t^ le 10 juin 1791.

Mauquartier, m^on^ b. et f., c^ne^ de *Brion*. — Y résidait n. h. Jacq. de Mauméchin 1619, 1631; — ham., c^ne^ de *Fontevraud*; — vill., c^ne^ de *Vivy*.

Mauraire (la), f., c^ne^ de *St-André-de-la-M.* — *La Moraire* (Cass.).

Maurepart, chât., c^ne^ de *Brigné*. — Anc. fief et seigneurie, relevant de Milly-le-Meugon et dont dépendaient les domaines de la Banlée, d'Islay, de St-Jean, le château des Brosses, les fiefs volants de la Chaperonnièré et de Pontlevoy. Il appartenait aux XIVe et XVe s. à la famille de la Grésille, dont les seigneurs se signalent à plusieurs reprises dans la suite des ducs d'Anjou, puis passe en partage aux Clérembault; — Jean Clér. dès 1461, — Ant. Clér. en 1478, 1511, — Guérin Clér. 1535, — Ant. Clér., mari de Marguerite Moreau, 1572, 1592; — Charles de la Grésille, mari de Philippe de Chambes, 1581. Louis de la Grésille 1615, 1630, archidiacre d'outre-Loire, vend la terre à son confrère du Chapitre de St-Maurice, Artus de Bonchamps, pour la somme de 14,000 liv. le 20 mai 1630. Le mariage de Marie-Anne, fille d'Henri de Bonchamps, l'apporta vers 1728 à Nicolas Du Clos de Kerpont, qui transforma le château en 1738. La chapelle neuve en avait été bénite le 13 avril 1735. Anne du Clos de Kerpont, âgée de 20 ans, y épouse le 24 juillet 1759 Jacques-Charles Lefebvre de Chasle, et y meurt le 16 septembre 1780. — Jacques-Clément Lefebvre émigra et ses meubles y furent vendus le 18 décembre 1792.

Aujourd'hui le château, advenu à M. de Ruillé dans l'héritage maternel, présente en façade vers N. le bâtiment neuf, qui date du XVIIIe s., avec fronton central arrondi, et vers l'E. le manoir antique, s'y reliant en équerre par sa tourelle d'angle en poivrière, avec tour triangulaire au centre, fenêtres à meneaux de pierre, lucarnes armoriées, hauts toits tronqués et faux machicoulis, le tout restauré à neuf et rajeuni par un couronnement en fonte et des girandoles; tout autour, un vieux bois profond; au-devant, une immense pelouse et une avenue de près d'un kilomètre, circulant à travers des taillis, jusqu'à la route de Doué. — Une jolie lithographie en a été donnée en 1870 (Angers, Lachèse, in-8°).

Arch. de M.-et-L. E 585-596; 1048. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 346. — Bourdigné, t. II, p. 197-198. — Notes Raimbault.

Maurepart, f., c^ne^ de *la Varenne*.

Maurepas, ham., c^ne^ de *St-Paul-du-B.* — M^on^ n. (Cass.); — ham., c^ne^ de *la Varenne*.

Maurice, fils du comte Geoffroy Grisegonelle et de sa seconde femme Adèle de Chalon, est désigné du titre de comte dans des chartes de Cluny, entre les années 994-998. Il vint en Anjou après la mort de sa mère et paraît avoir gouverné le comté en 1005, pendant le premier voyage à Jérusalem de Foulques Nerra, son frère, et non son père, comme le disent les *Gesta*. Les mêmes chroniques et celles de Tours le font mourir de maladie en 994. Mabille a publié le texte d'une charte du Cartulaire de Vendôme, rédigée à Vendôme en 1039, où l'on voit au contraire qu'il fut tué dans quelque rixe par Geoffroy de Langeais. — Mais dans le même Cartulaire, — où actuellement cette charte manque, — le même fait est autrement raconté par un acte passé sans doute à Langeais, où il s'agit du meurtre non de Maurice mais de son fils (fol. 203). — Notre comte avait épousé la fille d'Aimeri, comte de Saintes, et fut inhumé à St-Martin de Tours.

Mabille, *Introd. aux Chron.*, p. 76-77. — Roger, p. 143. — *Chron. d'Anjou*, t. I, p. 87-89. — *Rev. d'Anjou*, 1853, p. 498-500.

Mauricerie (la), vill., c^ne^ de *St-Barthélemy*, habité par des perreyeurs ou des employés du chemin de fer et par leur famille.

Mauricettes (les), f., c^ne^ de *Tigné*.

Maurier (le). — V. *Murier* (le).

Maurille (Saint), — *Maurilius*, ou suivant les plus anciens textes *Maurilio*, — originaire de Milan, soit qu'il eût connu St Martin à Milan, pendant son exil, soit qu'il fût attiré par sa réputation, vint le rejoindre à Tours et fut élevé par lui au sacerdoce. Il s'établit presque aussitôt en Anjou, à Chalonnes-sur-Loire, centre important, paraît-il, de l'idolâtrie, qu'il évangélisa en abattant les temples, les bois sacrés, en y fondant un petit monastère et une église. Il y demeurait depuis quarante ans, quand les fidèles d'Angers, sur la désignation de St Martin de Tours, l'appelèrent à l'épiscopat. Maurille occupa cette charge nouvelle pendant trente ans encore, dit-on, et serait mort âgé seulement de 90 ans, suivant la légende, — de 100 ans au moins et vers 444-446, suivant Rangeard, — le 13 septembre 426, suivant D. Chamard. Les autres auteurs varient pour cette date entre 410 et 437, en réalité sans qu'aucun

Digitized by Google

puisse s'autoriser d'aucune donnée sérieuse. — Le peuple honora notre prélat presque aussitôt d'un culte public. Il avait lui-même fait creuser dans le cimetière de St-Pierre une double crypte, où plusieurs de ses successeurs furent inhumés comme lui et qu'on y voyait encore intacte au XVIIe s., sous l'église consacrée à son nom. Cl. Ménard et Grandet presque au même temps la décrivent, et elle n'a été en partie bouleversée qu'en 1870 par la construction de la maison Berthauld; mais c'est à tort qu'on a cru y reconnaître son tombeau avec son corps intact, que de nombreux témoignages attestent avoir été conservé à St-Maurice dès le Xe s. La châsse, telle qu'on la voyait encore à la fin du XVIIIe s., la plus grande peut-être et une des plus magnifiques de France, y reposait sur le grand autel, portée par quatre colonnes de cuivre. Elle datait du milieu du XVe s. On mit en 1699, lors du remaniement du chœur, un jour et demi à la descendre. Les deux églises de Chalonnes prétendent aussi conserver quelques parcelles des reliques. Sa fête se célèbre le 13 septembre. — Bourdigné est le premier auteur qui lui ait attribué la fondation de l'Angevine (7 septembre). V. *ci-dessus*, p. 599. — La vie du Saint a été écrite par St Maimbeuf au VIIe s., quoique certains manuscrits l'attribuent à Fortunat ou à St Grégoire, mais elle a été profondément altérée par des additions de l'évêque Rainon, ou sous sa dictée par un clerc nommé Archenaldus, en 905. La critique de Launoy, de Baillet et de D. Housseau lui a enlevé d'ailleurs toute autorité. Marbode en a mis la légende en vers hexamètres. — M. Hauréau signale un Mss. du XIIe s., à la Bibl. nat., no 2882, où se trouve conservée une prière à la Vierge, attribuée à St Maurille.

Bolland., septembre, t. IV, p. 62-79. — *Revue d'Anjou*, 1854, t. I, p. 5 et 1857, t. I, p. 16. — Roger, p. 32-38. — D. Chamard, t. I, p. 162. — Cl. Ménard, Mss. 875, t. I, p. 29. — *La Gerbe* (Angers, 1834), art. de M.... — *Rev. des Soc. Sav.*, 1870, p. 416-420.—Lebreau, t. III, p. 8-9. — *Hist. Litt.*, t. III, p. 574. — Tillemont, *Hist. Eccl.*, t. X, p. 784. — D. Houss., t. XVI, p. 14-17. — Grandet, Mss. 617. *Dissert.*, III, 7.—Brossier, Mss. 656, t. I, p. 355. — Baillet, *Vie des Saints*. — Launoy, *Dissertat. sur St Maurille*. — D. Martenne, *Hist. de Marmout.*, t. I, p. 73.

Maurinaudière (la), f., cne de *Chazé-H.*

Mauriolus, évêque d'Angers, avait succédé à Sadrius dès avant 765, date du concile d'Attigny où il assista. Il est qualifié d'« homme apostolique » dans un diplôme de 770, qu'il obtint pour l'union de son petit monastère de St-Etienne à sa cathédrale à laquelle il attenait, sur l'emplacement futur de l'église Ste-Croix. L'original de ce privilége royal était conservé jusqu'à la Révolution dans les Archives du Chapitre, et si beau à voir, que Mabillon ne put se tenir de le baiser.

Maurissandaie (la), ham., cne de *Noyant-la-Gr.*

Mauron (Saint), est le premier supérieur connu des ermites qui habitaient le Montglonne ou St-Florent-le-Vieil, sur la fin du VIIe s. On place sa mort au 9 janvier vers 695-700. — Enterré dans une caverne de la montagne, son corps fut plus tard recueilli dans l'église de l'abbaye, où une chapelle était dédiée à son nom. Sa fête resta chômée comme celle du patron secondaire dans toutes les paroisses du territoire de St-Florent, le 9 ou dans quelques-unes le 19 janvier.

D. Chamard, t. I, p. 56-60. — Mabillon, *Acta SS. O. B. sæc. III*, t. I, p. 391.—Bolland., t. I, p. 505.—D. Huynes.

Maury, ham., cne de *St-Georges-Chât.* — *Moury* 1533 (Prieuré de St-G.). — Domaine du prieuré vendu nat^t le 1er messidor an IV; — f., cne du *Vieil-Baugé.* — *Mory* (Cass.). — *Maure* (Et.-M.). — V. *l'Aumonerie.*

Maussion (la), f., cne de *St-Hilaire-du-B.*, vendue nat^t sur Glaçon du Coudray, le 12 thermidor an IV.

Maussion (.....), angevin, signe un huictain français en tête des *Stemmata* (1612) de Regnault, V. *ce nom.*

Maussion (....), maître chirurgien, Angers, en grande réputation, est appelé en 1600 auprès de Guill. Ménage, abandonné par les médecins et à qui il sauve la vie; — (*Michel*), fils du précédent, né à Morannes, reçu docteur-médecin en la Faculté d'Angers le 28 mai 1648, mari de Jacquine Chédane, la même année, « conseiller en « médecine ordinaire du roi et docteur régent en « la Faculté d'Angers », 1664, échevin d'Angers, 1673, † âgé de 86 ans le 23 mars 1707 et inhumé en l'église des Dominicains, en présence de son fils Michel, docteur en théologie, curé de Genneteil; — (*Pierre*), docteur en la Faculté de médecine d'Angers, 1643.

Maussion (*Abraham* et *Jean-Baptiste*), architectes, Angers, 1789, 1792.

Maussionnaie (la), f., cne de *la Potherie*, vendue nat^t sur Ch. Luette de la Pilorgerie le 17 fructidor an IV.

Maussionnaie-en-Bru (la), f., cne de *la Potherie.*

Maussionnière (la), f., cne de *Bécon.*

Mauvais-Chemin (le), cl., cne de *Jumelles.*

Mauvézin, cne de *Gonnord.* — *Malvezin* 1140-1150 (Liv. Bl., f. 12), 1241 (Cartul. pap. de Chemillé, ch. 10). — Anc. terre noble, dont est sieur n. h. Adr. de la Pastellière (C 105, f. 166), n. h. Guy Pierres, gentilhomme de la Chambre, 1599. — Jean Pierres en fit abandon à sa mère, Catherine de Souvigné, en 1615 (E 4330). — Elle était réunie au XVIIIe s. au Plessis-Baudoin.

Mauviel (*Valentin-Parfait-Jules*), était né à Remény (Manche), bien qu'il se prétendit plus tard originaire de Maine-et-Loire et avait été élevé tout enfant au Puy-Notre-Dame, où son père, ancien curé constitutionnel, avait acquis la maison dite *le Couvent.* Professeur de l'Université, j'ignore à quel titre, il fut destitué en 1821 pour ses opinions, qui allèrent en s'accentuant par la lutte et par la misère, « ouvrier solitaire, « inconnu, comme il l'écrit, de la pensée répu- « blicaine », mêlé pendant vingt ans à toutes les trames secrètes et dans les jours de tempête trouvant un refuge en Anjou sur son petit patrimoine, « pauvre, très-pauvre, n'ayant jamais fait mar- « chandise de sa plume. » On l'y trouve en 1848, adressant sa *Profession de foi*, comme tout le monde, *Aux Electeurs, travailleurs et prolétaires, ouvriers des villes, bourgs et cam-*

Digitized by Google

pagnes de Maine-et-Loire (Angers, Cornilleau et Maige, in 8° de 7 p.). — Il ajoute à sa signature le titre de « membre et délégué en Maine-et-Loire « de la Société démocratique centrale de France » — et se recommande de la publication qu'il vient d'entreprendre : *Le Fanal républicain, éclaireur français du Peuple souverain*, n° 1, avril 1848 (Paris, in-8° de 55 p.). — Ce journal devait devenir périodique et n'a pas eu d'autre suite. — L'auteur est mort au Puy-Notre-Dame le 16 décembre 1858.

Mauvière (la), f., c^ne^ de *St-Martin-du-B.* — *La Mouvière* (Et.-M.). — En est sieur Simon Gravé, écuyer, 1723.

Mauvierge (la), f., c^ne^ de *la Ferrière*. — *Les Maubierges* (Cass.). — *Les Mauvierges* (Et.-M.). — Anc. m^on^ noble.

Mauvissière (la), f., c^ne^ de *St-Augustin-des-B.* — Vendue nat^t^ sur Béritault le 4 messidor an IV. — Il y a été trouvé une hache celtique en silex agathe, recueillie au Musée d'Angers ; = f., c^ne^ de *Thorigné*.

Mauvoisinaie (la), f., c^ne^ de *Chazé-s.-A.* ; = ham., c^ne^ de *la Cornuaille* ; = f., c^ne^ de *Lézigné*, domaine du temporel de la chapelle de la Mothe-Crouillon, vendu nat^t^ le 8 avril 1791.

Mauvoisinière (la), grand et beau château, c^ne^ de *Bouzillé*, le seul qu'ait épargné la guerre civile dans ces parages. Le manoir, qui relevait de la Bourgonnière, ne fut fortifié avec douves et ponts-levis, qu'au commencement du XVIe s. et, paraît-il, sur un emplacement un peu différent du précédent logis, — dès lors avec chapelle dans la basse cour. L'édifice actuel date du XVIIe s. et l'on prétend en attribuer l'œuvre à Mansard, comme le dessin des jardins à Lenotre. C'est un rectangle avec ailes en saillie, précédé de deux pavillons carrés, dont un au N.-E. renferme la chapelle, l'autre les servitudes, le tout entouré de douves avec pont-levis au N. ; — vers S. un beau jardin ; — vers S.-E. un parc de 12 hectares, que décorent depuis 1863 diverses statues provenant du fameux château de Richelieu ; — un étang (1 hect. 25) avec îlot (2 ares 60) et de vastes et luxuriantes prairies, dont l'ensemble forme un admirable domaine, riche de toutes les splendeurs des paysages de l'Anjou. — En est sieur Jean de la Bouteille 1432, 1468, Gilles de la Bouteille 1485, Mande du Breil 1498, Renée de Vassy, sa veuve, 1540, et leur fils Christophe, mari de Catherine du Bellay, en 1551, sur qui la terre est adjugée par décret le 30 juin 1611, avec ses dépendances, le Pas-Péan, la Ménardière, la Godinière, les Arsis, à Renée Leclerc, veuve Lemaçon ; mais presque aussitôt le rachat en fut opéré par Georges du Breil, chevalier de l'ordre. — En est sieur Franç. de Mauroy, mari de Renée du Breil, 1656, — Olivier Subleau, trésorier général de la Marine, 1667, qui cette année même le 5 novembre y fonde et fait reconstruire, à gauche, en entrant dans la cour, la chapelle seigneuriale, — et y meurt en 1684 ; — Oliv. Subleau, mari d'Anne-Charlotte de Ricouard, 1698, † à Angers le 21 février 1718 ; — Franç.-Antoine de Ricouart, capitaine de vaisseau, inspecteur des troupes de la marine, mari de Marie-Anne-Henriette Subleau qu'il avait épousée à Angers le 6 juillet 1719 ; — Anne-Marie-Henriette Subleau, veuve d'Henri Gilbert Petit de la Guerche, 1753, dont la fille Marie-Louise y épousa le 9 mai 1757 Jean-Louis de Courtarvel, capitaine au régiment du roi-infanterie ; — René-Louis Gibot, comte de Chavannes, 1764. — Les prisonniers républicains, qui devaient être délivrés à St-Florent, y passèrent la nuit du 16 au 17 octobre 1793.

Arch. de M.-et-L. C 106, f. 100 ; E 797 ; H St-Florent. — *Répert. arch.*, 1864, p. 5. — Bouton, *Vues Pittor.*, t. II, p. 31. — Arch. mun. GG 125. — Notes Spal.

Mauvrais (le), c^ne^ de *Chalonnes-s.-L.* — *Le chemin tendant du Viel Maulvray à l'ayreau du villaige de Maulvray* 1602 (E 631). — En est sieur n. h. Aug. Jollivet 1692.

Mauvrais (les), ham., c^ne^ de *Mazé* ; = nom en 1793 de *St-Jean-des-Mauvrets*, V. ce nom.

Maux (les), f., c^ne^ de *Chaudron*.

Mauxion (.....), dit *Guespin*, filassier, était chef d'une bande de Chouans qui tenait les champs dans la c^ne^ de Loiré. Elle fut à peu près détruite en l'an III et dut se rallier à celle de Challain-la-Potherie.

Maxenceul (Saint), *Maxenciolus*, est le patron primitif et sans doute le fondateur de la paroisse de Cunaud. — On ne sait absolument rien de sa vie. On suppose qu'il fut ordonné prêtre par St Martin. Une statue dans l'église de Cunaud le représentait avec la mitre. Un tableau du XVIIe s., encore à la cure, le montre en prêtre avec l'étole. Sa fête se célèbre le 18 décembre. — Des textes du IXe s. attestent que ses reliques reposaient dès lors honorées dans le petit monastère, *monasteriolum*, qui devint le riche prieuré, dépendance de Tournus. On conserve à la sacristie la châsse où elles furent recueillies au XIIIe s., et qui est la plus belle œuvre d'art de ce genre que posséde le diocèse et une des plus rares qui existent. V. t. I, p. 804.

Répert. arch., 1863, p. 152-202. — D. Chamard, t. I, p. 23-36. — Viollet-Leduc, *Dict. du Mobilier*, p. 70. — Juenin, *Nouv. hist. de l'abb. de St-Filibert*.

May (le), canton de Beaupréau (13 kil.), arrond. de Cholet (9 kil.) ; — à 52 kil. d'Angers. — *Ulmetum* 1070-1080 (Liv. Bl., f. 17 et 23 v°). — *Ecclesia de Ulmeto* 1100-1150 (Cartul. de Chemillé, ch. 51). — *Ulmerium* 1070-1080 (Liv. Bl., f. 20). — *Ulmeium* 1070-1118 (Liv. Bl., f. 16). — *In Ulmeio* 1150 circa (Cartul. du Ronc., Rot. 5, ch. 20). — *P. dou Met* XIIe s. (Chemillé, ch. fr. or. 42). — *La paroisse d'Oulmay* 1482. — *Ecclesia sancti Michaelis Olmai* 1781 (Et.-C.). — Sur un plateau (101-108 mèt.), coupé par une vallée centrale, — entre la Juhaudière (3 kil. 1/2) et Jallais (7 kil.) au N., Trémentines (9 kil. 1/2) à l'E., Cholet et St-Léger (5 kil.) au S., St-Léger et Bégrolle (4 kil.) à l'O.

La route départementale de Cholet à Saint-Augustin-des-Bois traverse de part en part du S. au N. (5 kil. 1/2), croisée au bourg par le chemin d'intérêt commun de St-Macaire à Vézins et par les chemins vicinaux d'Andrezé et de Cholet.

Y passe la rivière d'Evre, qui monte du S.-E., en se rapprochant du bourg (800 mèt.) par le

Digitized by Google

centre du territoire, pour en sortir au confluent du ruiss. de Pied-Tribert; — les ruiss. de Montbeau, de la Singère et des Ogeries qui forment la limite de Trémentines, — du Cazeau, et de son affluent, la Simonnière, — du Beuveron, limite de Bégrolles, — de St-Tibère, limite de la Jubaudière — Y naît celui du Grand-Millet.

En dépendent les vill. et ham. des Liberas (16 mais, 57 hab.), de la Grande-Fontaine (6 m., 57 hab.), de Livois (3 mais., 13 hab.), de la Noue-Ogeard (3 mais., 17 hab.), de la Boucherie (4 mais., 19 hab.), des Boulaies (7 mais., 28 h.), de la Hardonnière (3 mais., 15 hab.), du Cazeau (3 mais., 26 hab), de Chantecaille (3 mais., 18 hab.), de la Poisottière (3 mais., 17 hab.), de la Gohardière (4 mais., 26 hab.), de la Ragotière (3 mais., 11 hab.) et 73 fermes ou écarts.

Superficie : 3,339 hectares par suite des démembrements successifs, qui en ont détaché les c^nes de Bégrolle (1,432 hect.) par la loi du 2 janvier 1850, et de St-Léger (1,107 hect.) par décret du 14 décembre 1863. Elle comprenait avant cette double mutilation 5,880 hect. (10 kil. de l'E. à l'O. sur 8 kil. 1/2 du S. au N.) et venait immédiatement pour l'étendue après Cholet, le Louroux, Nueil, Freigné et Durtal; — la plus grande partie en labours, y compris les anciennes landes, défrichées entièrement depuis 1834.

Population : Plus de *700* feux en 1789. — *2,271* hab. en 1806. — *2,955* hab. en 1821. — *3,315* hab. en 1831. — *3,296* hab. en 1841. — *2,691* hab. en 1851, par suite de la perte de Bégrolle. — *2,686* hab. en 1861. — *2,103* hab. par suite de la perte de St-Léger. — *2,080* hab. en 1872, — dont *1,200* hab. au bourg (333 mais., 350 mén.), bien bâti de constructions neuves, en parties groupées autour d'une place centrale ou le long de la route départementale.

Marché de menues denrées le mercredi — La *mesure* locale comptait 14 boisseaux pour 12 des Ponts-de-Cé.

Industrie du tissage pour Cholet, dont quatre maîtres; — 4 moulins à eau, 8 moulins à vent.

Perception de Jallais. — *Bureau de poste* de Cholet.

Ecole laïque *de garçons*, dont les classes avec dépendances ont été rebâties en 1868 (arch. Humeau), la *Mairie* et l'habitation de l'instituteur transférées au même temps dans un logis, donné en 1858 par M. Fizeau. La façade sur la place porte la date de 1790; la partie sur la cour remonte au xve s. et conserve une cheminée armoriée. — *Ecole* publique *de filles* avec *Salle d'asile* (Sœurs de Ste-Anne), bâtie par adjudication du 7 juillet 1856.

L'*Eglise*, dédiée à saint Michel (succursale, 30 septembre 1807), est un édifice remarquable du xive s, dont le beau portail ogival, divisé par un trumeau, a été malheureusement mutilé par la construction en 1838 d'une galerie, depuis supprimée. — La nef unique comprend trois travées, chacune doublée de 8 nervures prismatiques, dont la retombée porte sur de maigres colonnettes, à chapiteaux sculptés de feuillages, de reptiles, de grotesques, avec clés de voûte peintes et décorées d'un écusson historié, — les fenêtres à meneau tréflé portant un quatrefeuille, la première à gauche condamnée par la construction du clocher qui s'y est adossé. Le transept, qui complète la croix latine, n'est éclairé, à chaque extrémité, que par une vaste baie à triple ogive, semblable à celle qui éclairait au fond le mur droit de l'unique travée du chœur avant 1858. A cette date des travaux d'agrandissement furent entrepris. Terminés en 1860 (arch. Duvêtre), ils ont transformé cette partie de l'œuvre, qui comprend actuellement deux travées avec abside à 5 pans coupés et collatéraux terminés chacun par une absidiole. — Dans le vitrail central, *St Michel terrassant le dragon*, par Truffier-Martin-Duveau, d'Angers; — au droit de l'ogive centrale, l'artiste moderne a sculpté sur le chapiteau sa propre figure à moustache, accolée à celle de sa sœur; — au-dessus de l'emplacement futur d'un autel, dans l'aile gauche du transept, une haute niche porte un groupe en terre cuite, grandeur nature, de *St Michel vainqueur*, que l'éloignement ne permet pas d'attribuer de façon certaine, soit comme on le fait d'ordinaire, à Biardeau, soit aux frères Simier, V. *ces noms*, employés par la paroisse vers 1772; — dans la nef une belle *chaire*, ornée de fleurs de lys et surmontée de la tiare, par suite, dit-on, d'une tradition, qui prétend que Bertrand de Got, allant prendre possession du trône pontifical, passa par le May et y officia; — à la sacristie, un calice du commencement du xviie s.; — quelques pierres tombales illisibles dont une seulement conserve la date ... *avril 1650*.

Le *Presbytère*, restauré en même temps que l'église, y attient vers N. — Dans le *cimetière*, sur la route départementale, au N. du bourg, le pied de la croix moderne porte la date 1704.

Il ne reste des monuments celtiques, semés dans ce pays habité dès les temps antiques, que des noms de lieux, dits *la Pierre-Levée* et *la Pierre-Bise*, près St-Tibère, et des débris sans doute de peulvans sur le bord de l'Evre, vis-à-vis Parchambault. Mais l'on a constaté plus sûrement les traces tout au moins de la triple grande voie romaine, l'une de Nantes à Poitiers, traversant tout le territoire du N.-O. au S.-E., et pénétrant de Bégrolle, pour passer au S. de la Noue-Ogeard, au S. et près les Fossés, aux champs de la Jarrie, entre le m^in du Cazeau et la Boucherie, où le tracé en a été suivi sur la lande pendant 150 mètres, entre la Rétière et l'Echasserie, et de là pénétrer sur Cholet entre le Pontreau et la Bretellière, coupée près la Préverie par la voie ferrée; — l'autre, venant de Saumur, pénétrant au N. de la Soulière, entre le Petit et le Grand-Millet, se reliait près le Moulin-du-Pont, à une troisième, qui traversait le bourg, et de l'E. au S. le territoire, de Chemillé à Tiffauges.

Les Archives angevines ne contiennent aucun renseignement sur la fondation de cette paroisse immense. La moitié de l'église appartenait au xiie s. au seigneur de Chemillé qui en fit don au prieuré de Chemillé. Plus tard pourtant c'est l'abbaye poitevine de St-Michel-en-l'Herm qui possède la cure et qui y a constitué un *prieuré* dont les bâtiments, acquis nat^t par Lebacle d'Ar-

Digitized by Google

genteuil, furent incendiés pendant la guerre, sauf un petit fournil, et revendus tels quels nat^t le 27 ventôse an VI. C'est sa chapelle même qui sert aujourd'hui d'église paroissiale.

Prieurs : Claude-Aimé *Joubert*, 1675, 1682. — Louis *de Cheverue*, 1697. — Charles *Eveillard*, 1721. — Claude *Eveillard*, 1730, 1737. — Jean-Alexandre *de Jullien du Puy*, chanoine de Verdun, 1753. — *Delavau*, 1755. — Mic. *Trouillard*, chan. de St-Martin d'Angers, 1787.

Curés : Ant. *Ortion*, † le 9 septembre 1597 à Angers et inhumé dans le chœur de l'église St-Martin. — René *Moreau*, 1638, passe en 1644, à la cure de N.-D. de Fontenay-le-Comte. Sa vie a été donnée sous ce titre : *Vie d'un curé du Poitou, bachelier de Sorbonne, vicaire général du diocèse de la Rochelle, mort en odeur de sainteté l'an 1671, avec ses sentiments de piété* (Paris, Jos. Monge, 1719, in-8°), plusieurs fois réimprimée; — et encore : *René Moreau, curé de N.-D. de Fontenay*, par Benj. Fillon (Fontenay, Robuchon, 1851, in-8°). — Louis *Cesbron*, 1645, qu'on trouve en 1672 dans les prisons de l'officialité. — Pierre *Cholet*, 1673. — René *Eveillard*, 1674, † le 24 août 1682. — Jacq. *Eveillard*, 1682, † le 1er décembre 1699. — Barnabé *Draperon*, 1700, † le 28 octobre 1723. — *Delavau*, 1724. — Bernard *de Launay*, 1726, 1736. — *Le Redde*, 1739. — Louis *Talon*, 24 avril 1741, † le 30 mars 1743. — Jacq. *Poitou*, 8 mai 1743, † le 26 janvier 1767. — N. *François*, février 1767, † le 21 mars suivant. — Jean *Goichon*, 1767, † le 15 mai 1776. — E. *Coulonnier*, 2 juin 1776. — Savary parle de lui, t. I, p. 35, et raconte sa confession en chaire. Il fut transporté le 7 novembre 1792 en Espagne où il mourut en 1796. — *Peyre*, vicaire épiscopal, directeur du Séminaire d'Angers, fut élu à sa place le 25 septembre 1791; mais assailli à son arrivée le 29 octobre par un charivari populaire et dès son apparition par une grêle de pierres, il ne put même prendre possession de sa paroisse qui ne comptait que 4 familles patriotes. — Louis *Cercler*, qui lui succède, n'en fait pas davantage et dépose le 9 pluviôse an II ses lettres de prêtrise à la mairie du Coudray-Macouard, « avec intention de devenir « époux ».

Il y existait une *Ecole* fondée avec rente et logement pour le maître; — et aussi un *Hôpital*, mais sans revenu suffisant.

La terre faisait partie du duché de Beaupréau et passa à la fin du XVIe s., en prenant le titre de baronnie, aux mains des seigneurs de Cholet. Le bourg, sis en marche commune d'Anjou et de Poitou, avec taxe à l'entrée sur les boissons et les boucheries, formait le centre d'une population agglomérée de négociants, de fabricants, de fileurs de laine, de tanneurs, de maréchaux, ayant une sorte de monopole pour la fabrique spéciale et alors importante des thies à filer, — sur le passage et à l'arrêt ordinaire des voyageurs et des poissonniers de Nantes à Saumur. Il fut autant que possible sacrifié par ses nouveaux maîtres à la prospérité de la ville de Cholet — et perdit ainsi sa *foire* considérable de la St-Michel (29 septembre). Par suite le prieur, seigneur foncier du bourg, put disposer des 18 boisselées du *champ de foire* et des *halles*, arrentées bientôt et converties en maisons.

La paroisse, outre ses nombreuses maisons nobles de la Guérivière en Bégrolle, du Landreau et du Pontreau en St-Léger, du Bois-Talva, de Livois, de la Poisottière, de Pégon, du Cazeau, des Fossés, de la Noue-Ogeard, était composée pour un cinquième de biens ecclésiastiques. — On y comptait en 1788 pour le moins 600 pauvres ou mendiants. — Elle dépendait de l'évêché de Poitiers jusqu'en 1317, puis de Maillezais jusqu'en 1648, enfin de la Rochelle, — de l'Archidiaconé de Thouars, du Doyenné de Vihiers, de la Sénéchaussée d'Angers, de l'Election de Montreuil-Bellay, — sauf le canton dit du Bas-St-Léger, qui était rattaché à la Généralité de Poitiers et à l'Election de Mauléon; — du District en 1790 de Cholet, — et à cette date chef-lieu d'un canton supprimé en 1799.

Maires : Lebreton, 1791. — Franç. *Fizeau*, 30 fructidor an XI. — Gabriel *Fizeau*, 10 février 1813. — Franç. *Barreau*, 29 juin 1814. — *Guilbault*, 4 octobre 1830-1832. — René-Franç. *Triollet*, 1835. — Pierre-Franç. *Brion*, 2 décembre 1837. — Jean *Raimbault*, 24 octobre 1848, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. B Cah. de 1789; C 187 et 193; L Districts.—Notice Mss. de M. Spal.— Notes Mss. de MM. Boutillier de St-André et Dugasi-Matifeux. — Mss. 923. - *Rev. d'Anjou*, 1865, p. 483. — Pour les localités, voir à leur article, outre les noms cités ci-dessus, *St-Tibère, Bégrolle, St-Léger, Millet, la Roussière, la Triboliere*, etc.

May (le), vill., c^ne de *Chemellier*. — *Le lieu, mestairie, appelé le May* 1481, — *Locus seu messoria appellata le May* 1514, — *Le lieu, domaine, fief et seigneurie du May* 1556, — *Le vill. du May* 1642 (G Chap. de St-Pierre). — Anc. fief, avec m^on noble, dont est sieur René Raymond 1466, — vendu par Louis de Terre le 20 juin 1556 à Séb. Blondeau, marchand, qui le cède le 5 juillet 1561 à Jean de Bron; — Jacq. de Br. en 1610; — Henri-René de la Tremblaie 1687. — En dépendait un petit groupe d'habitations formant village, le tout complétement détruit par un incendie, pendant les offices du Vendredi-Saint, le 14 avril 1775, rebâti depuis; — cl., c^ne de *Corzé*, dépendance de la chapelle d'Echarbot, vendue nat^t le 9 juin 1791.

May (le), c^ne de *Dampierre*, anc. m^on seigneuriale dans le vill. de Chaintre, avec fief, domaine et important vignoble, dont est sieur n. h. Pierre Raymond 1514, Jacq. de Mondion, par son mariage, le 19 février 1519, avec Françoise Raymond, Jean de la Lande 1553, par acquêt, au moins en partie, d'Et. Herbereau, Jean de la Pierre, mari de Gabrielle de la Lande, 1558, Franç. Ducoin 1664, qui vend à Jean Baranger, notaire de Saumur, « la petite maison « appellée le May » 26 septembre 1664, Jacob de Tigné 1751, 1780.

May (le), dans la ville de *Montreuil-Bellay*, anc. m^on noble, avec fief en dépendant, qui paraît aux mêmes mains pendant plusieurs siècles que

Digitized by Google

le May de Chemellier. — En est sieur René Raymond en 1506, dlle de Terre en 1550, Louis Motte 1580, Hélène de Bron, veuve Louis Dumotay, 1660, Cath. Beloteau, veuve Pelvé de Boury, 1684.

Maye. — V. *le Château.*

Mayenne (la). — *Meduane torrens* (Grég. de Tours, *Hist.*, X, 9). — *Medanum flumen* 859 circa (Cartul. de Redon, p. 57); — sans citer la *Pharsale* de Lucain, dont le vers (I, 438) est certainement interpolé. — Rivière, née à Linières (Orne), passe par Laval (Mayenne) — et à 125 kil. de sa source, un peu en aval de Daon, pénètre dans le dépt de Maine-et-Loire par une large courbe, qui l'amène entre les deux rives à pic de la Jaille-Yvon, descend sous les ponts de Chambellay et de Chauvon, puis le long du château de l'Ile-Briant, reçoit à droite l'Oudon, passe à Grez-Neuville et retrouve à droite la ligne, à peine interrompue, des escarpements de rochers, abruptes et nus, éventrés par des carrières ou chargés de masses superbes de verdure, où s'encadrent à Pruillé, à Montreuil-Belfroy surtout, dans une étreinte charmante, des groupes d'îles et l'horizon sans fin d'une lumineuse vallée toute peuplée de châteaux, — passe sous les ponts de Juigné-Béné et d'Epinard, se dédouble à 900 mèt. en aval pour former l'île St-Aubin, joindre la Sarthe vis-à-vis Ecouflant et confondre les deux courants sous le Port-Meslet, — où elle prend dès lors le nom de *Maine*, — atteint à 1,500 m. en aval la ville d'Angers, qu'elle traverse sous trois ponts — pour se jeter, — à 7 kil. 800 mèt. de la ville, à 1,200 m. du viaduc de Bouchemaine, — dans la Loire, dont le confluent, autrefois vis-à-vis Bouchemaine même, est descendu presque en face le vill. de la Pointe. Les refouls du grand fleuve s'élèvent aux grandes eaux jusqu'à 12 kil. en amont d'Angers, à Briolay, à Montreuil-Belfroy, formant sur les prairies un lac immense, où s'abattent en hiver tous les plumages d'oiseaux passants et des escadrilles de chasseurs et de canotiers.

La Mayenne débite à l'étiage d'Angers 5 mèt., et aux hautes eaux, 600 mèt. Elle n'est navigable naturellement qu'à partir de Montreuil-Belfroy, 9,800 mètres en amont d'Angers, et c'est de ce point seulement que le trafic prend quelque importance en matériaux de construction, bois, combustibles, engrais, métaux, farines. De Laval à Angers (89 kil.), le lit varie de 60 à 80 mèt. de largeur avec un tirant d'eau de 1 mèt. 50 par kilomètre. L'amélioration de la navigation en a coûté déjà plus de 50,000 fr. par kilomètre, — le double et le triple en se rapprochant de Laval, bien davantage encore dans la partie supérieure. — Entre Daon et Angers seulement se rencontraient 12 chutes d'eau, formées par des barrages, dont la porte en bois s'enlevait au passage des bateaux et qui ont été remplacés par de beaux ouvrages en maçonnerie et des écluses à sas avec pertuis pour l'écoulement des eaux, en exécution d'un projet approuvé vers 1853 et réalisé avec suite depuis 1868. Les barrages du Port-Joulain, de Charray, de Chauvon, de Varennes ont dû être supprimés et avec eux, cinq usines.

Le but poursuivi est de relier l'Orne à la Loire; — mais il n'est plus question du canal de jonction de la Vilaine, qui commencé sous François Ier, repris en 1784 jusqu'en 1789, avait déjà employé une dépense de 2 millions.

Au-dessous d'Angers, la Maine présente en moyenne une largeur de 100 mèt. et partout un mouillage suffisant. Pour compléter la traversée de la ville sur la rive droite, — V. t. I, p. 107, — un avant-projet de construction du quai des Carmes, montant à 500,000 fr., a été approuvé par décision ministérielle du 1er juillet 1868, qui prend à la charge de l'Etat la moitié de la dépense totale, conditions acceptées par le Conseil municipal (5 décembre 1868). Un décret du 12 février 1870 a déclaré l'utilité publique. — Les travaux du quai et des cales de la Savate, approuvés par décision du 20 avril 1868, sont adjugés depuis le 15 juillet suivant.

Depuis Lesvière jusqu'à la Pierre-Bécherelle en Loire, les eaux appartenaient avant la Révolution au Chapitre de St-Laud d'Angers, qui en affermait les bacs, percevait les droits et faisait tirer la quintaine chaque année sous le château.

Mayenne (*Geoffroy* de), fils d'Hugues, seigneur de Mayenne, fut de trésorier de St Maurice élu évêque par le Chapitre d'Angers, le 23 novembre 1093 ou, suivant d'autres, le 6 avril 1094. Sans doute trop jeune pour recevoir l'onction épiscopale, il dut attendre encore jusqu'à la fin de l'an 1095 la consécration qu'il reçut peut-être dans le concile de Clermont, où certainement il siégeait. Dès les premiers mois de l'année suivante, *anno primo ordinationis ipsius*, il assistait le pape Urbain II, lorsqu'il consacra à Angers l'église de l'abbaye St-Nicolas (10 février) et le 10 juin accrut de deux prébendes le Chapitre de sa cathédrale. C'est à cette date qu'on place la constitution des deux archidiaconés d'outre-Maine et d'outre-Loire, collègues nouveaux du grand archidiaconé. — En 1101 il se démit de l'évêché sous le coup, paraît-il, de menaces du pape Pascal II, auprès de qui on l'avait accusé de s'être fait élire, n'étant encore que néophyte et illettré, et se retira dans l'abbaye de Cluny, où il mourut le 19 février 1103, comme l'attestait le nécrologe de St-Serge. — On lui donne pour armoiries *de gueules à 6 écussons d'or, posés 3, 2 et 1.*

Hauréau. — Trévaux, t. I, p. 179. — Cartul. de la Roë, ch. 2. — Labbe, *Nov. Bibl.*, t. I, p. 282-283. — D. Houss., XVI, 120-127. — Rangeard, *Hist. de l'Univ.*, t. I, p. 65. — *Chron. d'Anjou*, t. II, 2, 27. — *Revue d'Anjou*, 1875, p. 146-147. — Arch. de M.-et-L. G 87, ch. de 1096.

Mayet. — V. *Maillet.*

Mayet, cne de *St-Florent-le-V.* — *Maietum* 1096 (Liv. N., ch. 153), 1104-1120 (Cartul. du Ronc., Rot. 1, ch. 100). — *Moyet* (Et.-M.). — Petite chapelle du XVIe s., sur la droite de la route du Ménil, dont les travaux l'ont en partie enterrée, à 2 kil. 1/2 de St-Florent, la porte en anse de panier avec une accolade dont le champ est chargé d'un blason effacé; à gauche, une large et haute fenêtre ogivale, en partie enmurée; dans le pignon, une étroite baie, éclairant une chambre haute ou grenier, qui ouvre par derrière dans le pied même du coteau, le tout enveloppé de

Digitized by Google

lierre; — à l'intérieur, la voûte intacte conserve encore les armes de l'abbé Du Bellay, — et l'autel son rétable, sculpté d'un gracieux fouillis de feuillage. — C'est tout ce qui reste d'un ancien prieuré de l'abb. St-Florent, dont le logis, y attenant vers N., a été emporté par la route.—Au chevet apparaît une anfractuosité de rocher, qu'on montre comme le repaire où se réfugiait le serpent dont St Florent délivra le pays. — En dépendaient, outre divers prés et vignes en St-Florent, les mét. de la Basse-Brejonnière, de la Basse-Boulivrie, de la Morinière, de la Petite-Touche en Botz, le droit de pêche dans la boire voisine de Loire et dans l'Evre et la justice foncière. — *Prieurs :* Jean *Bécaud*, 1404, ... — Jean *de Ste-Colombe*, 1486, 1526. — Jean *de Montigny*, 1528, 1537. — Mich. *Clément*, 1553, 1584. — Guill. *Liger*, 1613, 1630. — Jean *Dagau*, 1676, 1700. — La maison priorale fut acquise le 5 novembre 1613 par l'abbaye et le prieuré réuni à la mense abbatiale, par brevet du roi du 30 novembre 1749 et décret épiscopal du 16 mars 1750, qui fit démolir la grande et belle chapelle principale y attenante, sous l'invocation de Notre-Dame, bâtie en 1324 par l'abbé Michel.

Mayet, f., c^ne de *Verrie*. — *Moyer* (C. C.). — Anc. m^on noble, avec chapelle, relevait de Trèves et était dès le XVIIe s. affermée. — En est sieur Etienne Lebigot 1610, mari de Gabr. Pidoux; — Gab. Lebigot 1635; — Marie Pidoux, veuve d'André Jourasseau, 1649, qui vend le 27 septembre à Esnault; — Pierre Duplan, mari de sa petite-fille, 1653, qui vend le 18 mars à Pierre Leroux de la Tour de Ménive; — Jacq. Deslandes 1766.

Mazagran, petit café, c^ne de *Beauvau*, à la descente du coteau.

Mazé, c^on de Beaufort (5 kil.), arr^t de Baugé, (19 kil.); — à 26 kil. d'Angers. — *Condita Maciacensis in Valegia* 839 (Cart. St-Maur, ch. 34). — *Ecclesia Maziaci in honore Sti Petri et curtis* 1040 (Cartul. de Vendôme, f. 48 et 239). — *Mazeiium* 1080 circa (Ronc., Rot. 2, ch. 88). — *Calciata Maziaci* 1107 (Cart. de Brion). — *Parrochia de Maze* 1222 (Chaloché, t. I, f. 4). — Sur le rebord N. de la vallée de l'Authion, le centre du territoire formé par une haute butte (55 mèt.); — entre Gée (3 kil. 1/2) et Beaufort à l'E., Fontaine-M. (8 kil.) au N., Cornillé (6 kil. 1/2) et Corné (6 kil. 1/2) à l'O., St-Mathurin (7 kil.) au S., la Ménitré (6 kil.) au S.-E.

Le bourg se groupe de l'E. à l'O., tout au sortir des prairies, le long de la route départementale d'Angers à Longué, qui y forme un double carrefour à l'extrémité vers l'E., par la jonction des chemins de grande communication de Seiches et de Beaulieu.

Y passe de l'E. à l'O., dans toute la largeur du territoire, à l'extrémité S., l'Authion, avec ses diverses boires, dont le cours principal se rapproche, par une étroite et longue courbe, à un kil. du bourg. Un pont de pierre l'y franchit presque au confluent du Couesnon; — aux extrémités vers l'O., le ruiss. des Aulnais, vers l'E. celui du Terry, affluent du Couesnon.

En dépendent les vill. et ham. de Fayer (69 mais., 178 hab.), des Touches (57 mais., 177 hab.), de la Croix-Boujuau (35 mais., 102 h.), de Grolay (56 mais., 140 hab.), de Gardamont (20 mais., 60 hab.), du Ménil et des Fosses (17 mais., 45 hab.), de Montevrou (42 mais., 106 hab.), des Vallinières (13 mais., 41 hab.), de l'Affut (5 mais., 16 hab.), de la Planche-Bariller (10 mais., 32 hab.), de la Barrièrerie (5 mais., 23 hab.), de Duigné (12 m., 44 hab.), des Mauchamps (8 mais., 20 hab.), de la Roche (19 m., 54 hab.), de Pouillé (16 mais., 47 hab.), des Molaines (9 mais., 28 hab.), des Arches (6 mais., 20 hab.), du Gué-Danjan, pour partie (13 mais., 38 hab.), de Chimaille (5 mais., 17 hab.), de la Macraire (70 mais., 202 hab.), du Pâtis-Potier (7 mais., 28 hab.), de la Motte-Fauveau (8 mais., 31 hab.), du Joncheron (15 mais., 39 hab.), des Buttes (7 mais., 18 hab.), du Gué-de-Mazé (13 m., 39 hab.), de la Bande (7 mais., 20 hab.), de Gaudouine (6 mais., 19 hab.), du Méteil (24 mais., 60 hab.), du Longbois (10 mais., 23 hab.), de la Rue-Mouillée (7 mais., 16 hab.), du Pâtis-de-la-Noue (21 mais., 60 hab.), des Ruaux (24 mais., 60 hab.), des Varennes (5 mais., 14 hab.), de la Reculée (15 mais., 46 hab.), du Pré-des-Planches (18 mais., 53 hab.), de la Rue-Bauné (32 mais., 82 hab.), de la Rue-Bretault (24 mais., 53 hab.), de la Grande-Rue (28 mais., 74 hab.), de la Nouvrière (9 mais., 22 hab.), des Rendusses (11 m., 35 hab.), des Verrios (5 mais., 15 hab.), des Bas-Champs (8 mais., 21 hab.), le chât. de Montgeoffroy et une vingtaine de petits groupes ou fermes.

Superficie : 3,307 hectares, dont 210 en vignes et 103 en bois.

Population : 622 feux, *2,810* hab. en 1720-1726. — *3,982* hab. en 1790. — *3,877* hab. en 1830. — *3,778* hab. en 1841. — *3,832* hab. en 1851. — *3,670* hab. en 1861. — *3,597* hab. en 1866. — *3,274* hab. en 1872, dont *641* hab. au bourg (206 mais., 250 mén.), que prolongent le long des chemins d'importants villages.

Culture maraîchère intense; — choux, carottes, laitues, asperges, melons, ail, ognons, « les na- « vines de Mazé », dont parle Eutrapel dans ses *Baliverneries*, t. I, p. 181; — sans jachères, la même terre fournissant deux récoltes alternées par les semis de jardinage; — chanvres de toute beauté; — froment dans les parties hautes ou de l'ancienne forêt de Beaufort; — 9 moulins à vent.

Foire le lundi avant le 22 juillet, établie en 1842. — Il s'y vend pour plus de 50,000 francs d'ail seulement aux marchands bretons; — *marchés* tous les mardis mais sans importance, les habitants portant leurs denrées le lundi aux Rosiers, à Baugé et même à Sablé et à la Flèche, le mercredi à Beaufort, le jeudi à Longué et Brissac, le samedi à Saumur et à Angers. — *Assemblée* le jour de la Ste-Madeleine ou le dimanche qui suit.

Chef-lieu de Perception comprenant les c^nes de Mazé, Bauné, Corné et Cornillé. — *Recette de Poste.*

Belle *Mairie* neuve; — *Ecoles — de garçons* communale laïque, construite par adjudication

Digitized by Google

du 17 juin 1872 (archit. Bibard); — *de garçons* congréganiste libre; — *de filles* communale laïque; — *de filles* communale congréganiste (Sœurs de St-Charles). — *Asile* libre (Sœurs de St-Charles).

L'*Eglise*, dédiée à saint Pierre (succursale, 30 septembre 1807), s'élève au centre du bourg. — Avant sa reconstruction complète en 1844, elle présentait des parties des XI, XIII et XIVe s. C'est ce dernier âge que rappelle l'édifice actuel (31 mèt. 55 sur 23 mèt. 35) avec chœur carré orienté, le fond éclairé par un triple vitrail de Thierry père et fils, d'Angers, représentant *Ste Madeleine*, dont la statue en argent y existait en 1790, *St Augustin*, *St Louis de Gonzague*, trois nefs, chacune de trois travées, voûtées en briques, à croisées gothiques de doubles meneaux tréflés, le clocher au bas de la grande nef avec flèche en ardoise cantonnée de clochetons en pierre; — aux autels secondaires les statues de *la Vierge*, entre *St Jean l'Evangéliste* et *St Joseph*, de *St Pierre* entre *St Paul* et *St Etienne*, chaire, confessionnaux, tribune dans le style général de l'église.

Le *presbytère* a été acquis par la commune, autorisée d'un décret du 1er septembre 1811.

Aucun vestige antique n'est signalé sur le territoire. Plusieurs grandes voies le sillonnaient, dont une est bien connue, gagnant St-Pierre-du-Lac, le long de l'Authion; une autre gravissait vers le Vieil-Baugé par Montevrou et Gardamon, — la *villa*, aux alentours de laquelle on a rencontré des briques à rebord, restant, ce semble, un peu de côté, entre les deux voies qu'une voie reliait à la Loire par le Gué-Danjan, *Vadum Andegavense*, et le Pâtis-Potier. — On sait qu'au IVe s. c'était le centre d'une *condita* ou viguerie, qui comprenait tout au moins une partie du territoire actuel des Rosiers.

Tout le pays appartenait en propre aux comtes d'Anjou avant le XIe s. — L'église, sans doute de fondation antique, fit partie, avec le domaine, de la dotation en 1040 du prieuré de Lesvière, fondé par Geoffroy Martel. Elle était desservie à ce moment par un prêtre, que les moines y maintinrent C'était un homme marié, qui, en prêtant serment aux religieux, ses nouveaux maîtres, leur fit don de tous ses biens, acquis du temps qu'il était laïc. Il lui fut assigné un revenu fixe en rentes de grains et tout le profit des cérémonies religieuses et des pèlerinages, l'abbé conservant la présentation de la cure.

Curés : Robert *Cochereau*, 1369. — René *Langlois*, 1552. — Quoique les registres existent depuis 1557, le curé n'est ni nommé ni présent aux actes. — René *Ogier*, juillet 1600, † le 22 septembre 1604. — Ant. *Bariller*, installé le 24 juillet 1607. Il était en même temps chanoine de St-Maurille d'Angers et promoteur de l'évêque. — Jean *Daviau*, 1636, 1638. — Christ. *Ogier*, chanoine pénitencier de St-Maurice d'Angers, 1639, 1641. — Richard *Aziré*, bachelier de théologie de Paris, juin 1645, juillet 1649. — Mathurin *Lavollé*, juin 1650, † le 24 juin 1692, âgé de 74 ans. — Jean *Rousseau*, mars 1693, † le 18 novembre 1699, âgé de 59 ans. — Gaspard *de Contades*, mars 1700, auparavant prêtre habitué et chapelain de Montgeoffroy, grand seigneur d'ailleurs et qu'on voit en 1712 assisté de deux laïcs, « ses officiers », † le 5 avril 1714. — Le vicaire *Langlois* dessert la cure jusqu'en mai 1716, puis *Taffu*, qui signe curé le 24 août suivant, juillet 1722. — Louis-César *de Pons*, août 1722, † le 7 septembre 1763, âgé de 62 ans. Le 3 mai 1735 avait été posée, sur la voûte de l'enfeu des Contades, la première pierre du grand autel, avec écusson *à l'aigle d'azur sur champ d'or*. — P.-J. *Chauveau*, octobre 1763, † le 17 juin 1783, âgé de 58 ans. — *Rousseau*, juin 1783, 179.., précédemment curé de St-Barthélemy.

Au XVIe s. on voit figurer à tous les enterrements après le clergé et « le magister sacristain » « les clercs » ou « les escolliers », au nombre de sept ou huit, d'une école ou collége, avec pensionnat, que tenait le prêtre sacriste. Jean *Coquet*, prêtre, † le 25 décembre 1610, est dit « régent des « enfants de la paroisse »; — René *Verrier*, « maître d'école », et « régent au Collége de Mazé », à son décès le 27 juillet 1626; — de même René *Cohin*, 1627, — Jean *Lepage*, « secrétain et « maître d'école », 1638. — Je n'en ai pas noté d'autres. — On trouve aussi en 1685 une maîtresse d'école dans le bourg, Jeanne Cointereau.

Le prieuré de la Roche-aux-Moines, V. *ce mot*, était une dépendance de l'abb. de Beaulieu.

Une *maladrerie* existait jusqu'au XVIe s., attenant à la chapelle de Montgeoffroy; — et une *aumônerie*, qui séparait de l'église un étang, dont l'emplacement fut cédé en 1512 aux paroissiens pour l'agrandissement du chœur. Elle se transforme au XVIIe s. en véritable *hôpital*, avec chapelle, dont la grosse cloche fut fondue le 22 août 1672 par René Hervé, de Nantes.

La seigneurie appartenait à la terre de la Macheferrière en Vallée et fut réunie avec elle au château de Montgeoffroy.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de Bourgueil, de l'Election et du District de Baugé.

Maires : Urb. *Biteau*, 4 février 1790. — Noël *Chauveau*, 1er messidor an VIII, † le 30 prairial an XII. — René *Phelippeaux*, son gendre, 10 messidor an XII. — Erasme-Gaspard *de Contades*, V. *ce nom*, 4 novembre 1806. — Jean-Marie-Louis *Jousset*, nommé le 15 mai 1815, installé le 11 juillet. — *De Contades*, août 1815, † en 1834. — Gaspard *Hoyeau-Moreau*, 1835, † en 1846. Il était à Paris apprenti épicier, pendant les années terribles de la Révolution et racontait plus tard, avec une verve toute parisienne, les scènes historiques, auxquelles il avait assisté en gamin curieux. — Erasme-Henri *de Contades*, 6 décembre 1846. — Pierre *Cousin*, 23 mai 1848. — Edouard *Lemée*, 20 août 1848. — Er.-H *de Contades*, 22 décembre 1851, † en 1857. — René *Tuffet*, 11 décembre 1858. — Pierre *Thibault*, 3 sept. 1865, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 190; E 1109-1110. — Arch. comm. Et.-C. — *Statistique horticole*, 1842, p. XXXVIII. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Coudre*, *la Minotière*, *Boisfou*, *Montevrou*, *la Macheferrière*, *Montgeoffroy*, *la Macrère*, *la Roche-aux-Moines*, *le Plessis-au-Jau*, etc.

Digitized by Google

Mazé, f., cne de *Cheviré-le-R.* — *Le lieu seigneurial de M.* 1684 (Et.-C.). — Anc. fief et seigneurie relevant pour une moitié de Gastines et de Fougeré, pour l'autre du prieur de Cheviré (C 105, f. 373). En est sieur n. h. René Esperon 1540, Jean Esperon, mari de dlle Jeanne d'Averton, 1562, Louis Esperon, écuyer, 1603, Jean Leseigneur 1624, Anne Esperon, veuve en premières noces de n. h. Philippe de Lhommeau, en secondes noces de n. h. Jean de Laloue, 1640, Marie Esperon, qui y épouse le 11 février 1642 Ch. Leroux de Ruchesne, Joseph Leroux, écuyer, 1683, mari de Madel-Franç. Levacher, 1699, Arm.-Charles Leroux 1713, Timoléon L., chevalier, ancien commissaire d'artillerie, † le 16 février 1769, âgé de 87 ans.—C'est encore aujourd'hui un logis, avec croisées à meneaux du XVIe s., au-devant duquel, en perçant la route de Fougeré vers 1835, on a trouvé en nombre des piques de flèches en fer; = vill., cne de *St-Georges-sur-Loire.* — *Mozé* (Cass.); = V. aussi *Massé.*

Mazeaux (les), f., cne de *Juigné-Béné*; = vill., cne de *St-Silvin.*—*Les Masseaux* (Et.-M.).

Mazereau (le), ham., cne de *Gée.*

Mazerie (la), cl., cne de *Daumeray.*

Mazeries (les), f., cne d'*Avrillé*; = f., cne de *Lasse*; = ham., cne de *Marigné.* — *Les Mazerils* 1614 (Et.-C.); = cl., cne des *Ponts-de-Cé*; = f., cne de *Vern*; = f., cne de *Vézins*; = f., cne d'*Yzernay.*

Mazerolle, f., cne de *Gennes*, sur le passage de l'aqueduc romain, dont les ruines importantes y existaient accumulées il y a cinquante ans.

Mazevaux (les), f., cne de *Champigné.* — *Les Mazeaux* (Cass.). — *Les Mazuaux* XVI-XVIIe s. — Anc. fief et seigneurie, acquis le 8 avril 1437 de Jean de la Giniolle par Jean de Charnacé. En est sieur Jacq. Phil. de Girard 1716, Jacq. de Girard de Gastines, 1753.

Mazières, canton et arrond. de Cholet (5 kil.); — à 65 kil. d'Angers. — *Mazeriæ* XIIIe s. (Grand-Gauthier). — *Mazières* 1494 (E 581). — *Mazères* 1579 (Carte). — Sur le rebord oriental d'un haut plateau (142-154 mèt.), entre Cholet à l'O. et au N., Nuaillé (7 kil.) au N.-O., au N. et à l'E., Tout-le-Monde (5 kil.) à l'E, Maulévrier (7 kil. 1/2) au S.

La route départementale de Châtillon à Cholet emprunte à peine la pointe extrême du territoire (500 mèt.), reliée au bourg, à 600 mèt. vers N., par un chemin vicinal, qui se prolonge jusqu'à l'extrémité N. de la commune.

Y passent le ruiss. de la Fardellerie, formant la bordure vers l'E. jusqu'à son confluent dans le Trézon, qui sert de limite vers S.

En dépendent les ham. de l'Etandière (4 mais., 25 hab.) et du Logis (3 mais., 21 hab.) et 25 fermes ou écarts dont 3 formant groupe de 2 maisons.

Superficie : 890 hect. dont 310 de bois taillis, dépendance de la forêt de Breil-Lambert, 110 h. de prés, le reste en labours, y compris les 70 hect. de landes, signalées en 1811; — nulle vigne.

Population : 500 hab en 1726. — *78* feux en 1789. — *394* hab. en 1821. — *458* hab. en 1831. *441* hab. en 1841. — *458* hab. en 1851. — *494* hab. en 1861. — *508* hab. en 1866. — *498* hab. en 1872, dont *194* au bourg (58 mais., 58 mén.), situé à l'extrémité vers S. sur un mamelon de plus de 100 mèt. de hauteur, d'où l'on domine la vallée du Trézon.

Ni *Assemblée*, ni *foire.* — Nulle autre industrie que le tissage pour Cholet, — et l'agriculture en progrès constant.

Perception de Maulévrier. — *Bureau de poste* de Cholet.

Mairie, avec *Ecoles* publiques laïques *de garçons* et *de filles*, bâtie par adjudication du 22 juillet 1858, sur un terrain acquis le 13 août 1857 par la commune, autorisée d'un décret du 15 avril précédent.

L'*Eglise*, sous le vocable de Ste Radégonde (succursale, 5 nivôse an XIII), incendiée pendant la guerre et restaurée depuis, s'écroula en 1835 et a été reconstruite par adjudication du 24 juin 1837 en style néo-grec. — Vers S. y attient le *presbytère*, bâti par adjudication du 15 juin 1849; — vers N. l'étroit enclos du *cimetière*, limité par de simples haies.

Il n'est signalé sur le territoire même aucun vestige celtique. Une très-belle monnaie gauloise en électrum y a été trouvée en 1872, qui portait au droit la tête au type perlé, avec les lettres IV, seuls restes de la légende; à l'envers, le cheval androcéphale, avec l'*Auriga* et le vaincu à terre. — La voie romaine de Poitiers à Nantes, franchissait le Trézon au-dessus de Laudonnière, gravissait le coteau, qui porte le bourg, et le laissait à l'E en rasant la Léaudière. Des briques romaines ont été trouvées sur son parcours dans la vallée.

Aucun document n'existe sur la fondation de la paroisse, perdue au milieu des bois et dont dépendait jusqu'à la fin du XVIIIe s. le territoire de Nuaillé, principal centre du peu d'activité locale. — La présentation de la cure appartenait au doyen de Vihiers.

Curés : Jean *Chousteau*, 1494, 1497. — Denis *Berruczon*, 1521. — René *Doulcin*, 1535. — René *Chastain*, maître ès-arts, 1637, qui passe à la cure de la Crilloire en 1660. — Et. *Péan*, installé le 6 novembre 1660, † le 27 mars 1666. — R. *Crolleau*, avril 1666. — Melaine *Roze*, 1667, † avant octobre 1700. La série des registres est plusieurs fois interrompue. — Simon *Girard*, octobre 1700. — P. *Rigalleau*, mars 1726, 1750. — Pierre *Henry*, de la Pommeraie-sur-Sèvres, mai 1750, † le 22 janvier 1763, âgé de 68 ans. — Claude *Morin*, février 1763, † le 20 novembre 1787, âgé de 60 ans. — Pierre-Joseph *Bourasseau*, 1787, juillet 1791.

La seigneurie de la paroisse appartenait aux seigneurs de la Sécherie, V. *ce mot*, qui, sans l'abandonner, se rapprochèrent du bourg vers la fin du XVIe s. en s'installant à 800 mèt. vers N.-E. dans un ancien logis transformé, dit « la maison « de Mazières » — « la maison neuve de Ma- « zières » (Cassini), — « le château » (Et.-M.). Une tourelle et une fenêtre grillée du XVIe s., se montrent encore à un pavillon, accolé d'une construction du XVIIIe s., qui a été transformée, comme l'indique la date sur la porte, en 1823, et dont

Digitized by Google

deux des poutres conservent des traces de fleurs, d'arabesques, d'animaux fantastiques, d'hommes et de femmes en plein ébat.

La paroisse dépendait du Diocèse de Poitiers jusqu'en 1317, puis de Maillezais jusqu'en 1648, puis de la Rochelle jusqu'en 1790 et du Doyenné de Vihiers; — de la Sénéchaussée d'Angers, de l'Election de Montreuil-Bellay, du District de Cholet en 1788-1790. — A partir de la fin du XVIIe s. on y voit s'y multiplier peu à peu au bourg les ateliers de tissage et au XVIIIe s. de blanchisserie. Une lieutenance des fermes y est établie vers 1775. — Un vœu spécial est émis dans le cahier de 1789 pour la suppression des laisses libres, source de fraudes industrielles; — un autre, pour la création de petites écoles.

Maires : Gabard, an VIII. — René *Louétière*, 2 août 1816. — René *Gourichon*, 25 mai 1821. — Mich. *Humeau*, 16 novembre 1821. — René *Louétière*, 23 janvier 1826, démissionnaire le 19 mars 1852. — Pierre *Marie*, 17 juillet 1852, installé le 25, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. B *Cahiers ;* C 192; E 581; L. — Notice Mss. de M. Spal. — Notes Mss. de M. Boutiflier de St-André. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Sécherie, Noiry, la Fardellerie, la Plaudière*, etc.

Mazières, f., c^ne de *Meigné-sous-D.* — *Maceriæ* 1070-1088 (Liv. Bl., f. 43). — Ancien fief et seigneurie, avec hôtel noble, relevant de Laillou au XVe s. et plus tard réuni à la Tremblaie. — En est sieur Geoffroy de Bomaye 1457, 1477, Louis de B. 1555. — La terre est vendue vers 1650 par le maréchal de Brézé à Nic. de Gaureaux. — Y demeure en 1657, 1701, Christ. de Doré, chevalier, conseiller au Parlement de Metz.

Mazières (les), f., c^ne d'*Ambillou*; = ham., c^ne de *Fougeré*. — *Maxeria* 1145-1150 (Cart. du Ronceray, Rot. 1, ch. 62); = f., c^ne du *Lion-d'A.*; — donne son nom au ruiss. né sur la c^ne, qui s'y jette dans le Courgeon; — 2,500 mèt. de cours; = vill., c^ne de *Murs*. — En est sieur René Jean, notaire, † le 3 septembre 1671. On y voyait encore il y a quelques vingt ans des vestiges de constructions romaines en briques, où le Musée archéologique d'Angers a recueilli trois tuyaux de calorifères carrés. V. *Mém. de la Soc. d'Agric.*, 1845, p. 304-311 et *Procès-Verbaux*, p. 37; — *Répert. archéol.*, 1867, p. 231; = f., c^ne de *Trémentines*; = f., c^ne de *Varennes-s.-M.*; = f., c^ne de *Villebernier*; = (les Grandes, les Petites-), ff., c^ne de *la Pommeraie*.

Mazillé, f., c^ne de *Genneteil*. — *Marzillé*, (Et.-M.).

Mazure (*François*), né à Niort en 1776, mort à Paris le 8 novembre 1828, inspecteur en 1809, puis recteur de l'Académie d'Angers jusqu'en 1817, a fait imprimer à Angers *l'Eloge de Montaigne* (Mame, 1814, in-8° de 51 p.). — Sa femme, née Amable-Angélique Delaage, morte à Paris le 12 mai 1820, a fait imprimer une *Epître à Sa Majesté l'Impératrice sur la naissance du roi de Rome* dans le *Recueil d'hommages poétiques à Leurs Majestés Impériales et Royales* (1811).

Méa, vill., c^ne de *St-Georges-Châtel*. — *Maiacum situm in parochia Sancti Georgii* 1055-1070 (Liv. N., ch. 50). — *Meats* (Cass.). — *Les Planches de Meatz* 1713 (Et.-C.). — *Moya* an VI. — En est sieur Ant. Menoust 1604, † le 12 juillet 1633. — V. le plan de la châtellenie de St-Georges-Châtelaison.

Meaulne, chât., c^ne de *Broc*, sur le coteau qui domine la rive gauche d'un pittoresque ruisseau. Le manoir féodal occupait une partie seulement de l'emplacement actuel, sur les extrêmes confins des deux paroisses de Broc et de Chalonnes; et c'est de Chalonnes que dépendaient « la chambre haute, la grande salle au-« dessous, la chapelle et le portail », toute la principale partie du manoir. La chapelle, dédiée à saint Jacques, en avait été fondée une première fois dès le 14 septembre 1324, de nouveau le 2 mai 1525. — La terre prenait titre de châtellenie et relevait du Lude. — Les premiers seigneurs connus sont Jean de Rougebec, 1300, qui portait *fascé ondé d'argent et de sable*. Anne, sa petite-fille et unique héritière, épousa vers 1450 Jean de Savonnières, † le 20 octobre 1459, qui portait *de gueules à la croix patée d'or;* — et après eux, pendant trois siècles, cette famille s'y allie aux Mathefelon, aux Beauvau, aux Monteclerc, aux Quatrebarbes. — Marie-Françoise de Savonnières, fille unique d'Henri-François de S. et de Marie-Hélène Deschamps, épousa le 27 juin 1730, dans la chapelle, Charles de Maillé-la-Tour-Landry, qui après la mort de son beau-père vendit la terre à Louis Belin de Langlotière, seigneur de Broc. Sa seconde fille Athénaïs-Marie-Françoise, mariée à Henri Denau de l'Estang, mourut à Paris le 9 mars 1827 et la laissa à sa sœur aînée Mme Du Bois-Descours, dont la fille l'apporta au marquis de Luzac. Des arrangements de famille l'ont fait passer en 1842 à son beau-frère, le comte de la Poèze. — Le 28 août 1792, toutes les gardes nationales de Dénezé, Broc, Noyant, Chigné et de dix lieues à la ronde s'étaient réunies au son du tocsin, sur le faux bruit que les brigands s'approchaient, après avoir pillé Baugé et Beaufort. Au retour de cette alerte vaine, la garde nationale de Broc fut envoyée fouiller le château qu'on disait cacher des émigrés et des munitions. La garde en sortait, sans avoir rien découvert, quand elle rencontra celle de Château-Lavallière, composée en partie d'ouvriers des hauts fourneaux, qui prétendit trouver mieux, et en un instant, malgré ses chefs, menacés par elle et injuriés, mit tout à sac et à feu. Le mobilier de la chapelle et l'argenterie furent recueillis, pièce à pièce, pendant une longue enquête, à la mairie; mais il ne restait debout des bâtiments que l'aile gauche et la ferme. Ils n'ont pas été reconstruits mais seulement utilisés en pavillon d'habitation. — Le domaine comprenait plus de 1,700 hectares.

Il donne son nom à un ruiss. qui prend sa source principale dans les étangs du Vivier-de-Loindes près Courcelles (Indre-et-Loire), coule du S.-S.-E. au N., arrose Braye, Marcilly, Broc, reçoit les eaux de la Beunerie, de la Cave-Noire et de la Godefrairie et se jette dans le Loir à

Digitized by Google

1,500 mèt. à l'O. du bourg de la Chapelle-aux-Choux ; — après 25 kil. dont 5 sur Broc, où il anime deux moulins, à travers une vallée charmante, qu'il inonde aux saisons des pluies.

Arch. de M.-et-L. Série L. — Arch. comm. de Broc et de Chalonnes Et.-C. — Note Marchal.

Meaulne (*Louis* de), angevin, religieux de Clermont au Maine, terminait en 1581 une *Histoire des comtes de Laval*, qui est restée manuscrite.

Méchinerie (la), cl., c^ne de *Parcé*, à la famille Méchin en 1600.

Mécrénière (la), ham., c^ne de *St-Melaine*. — *La Mercrenyère* 1624 (Et.-C. Erigné).

Mécrin, m^on b. et f., c^ne de *St-Jean-des-Mauvrets*. — *Haimericus de Mecrin* 1192 (H St-Aubin, Off. cl., IV, 299). — *Mechrin* 1211 (H.-D. *A* 3, f. 16).—Anc. fief et seigneurie relevant de Gilbourg en Thouarcé et pour partie de Saint-Alman, avec « hostel fort », dès le XIVe s., « clous « et fermées de mur à créneaulx, canonnières, « machecoulis, tourelles, ponts-levis à chaînes, « ponts dormans », haute et basse cours, avec nouvelle enceinte de murs et de fossés. En est dame Thomasse Mallarde 1433 ; — puis la famille Chaperon ; — Bertran Chaperon qui fut autorisé par lettres royaux de Chinon, 10 juillet 1433, et de nouveau par le roi René en 1436, à fortifier la maison ; — Auvergnas Chaperon, qui y fonde une chapelle seigneuriale en l'honneur de Ste Catherine le 5 juillet 1483, — Jean Davy 1490, Guillaume Legras, mari de Jacquette Chaperon, 1541. — Les ligueurs s'y étaient installés en décembre 1589 et, soutenus par ceux de Brissac, infestaient les routes. Puicharic vint donner l'assaut le 6 janvier 1590, mais fut repoussé avec perte. C'est la Rochepot qui reprit la place le 1er mars, avec du canon amené de Tours par la Loire. — Pierre Tahureau, mari de Radégonde Legras, vendit la terre vers 1650 à Jean Hannequin de Fleurville sur qui Antoine Legras en réclama le retrait lignager en 1654. — Elle appartient en 1697 à Ant.-Franç. de la Roche-Billard et est adjugée par décret en juin 1725 à d^lle Antoinette de St-Vallais, de qui à sa mort le 5 février 1735 hérite Franç.-Jean Lecorvaisier de St-Vallais, écuyer, — après lui en 1748, François-Esprit de Berry, — et en 1778 Hyacinthe-Louis Hingant, sieur de Juigné. — L'enceinte carrée des douves, aujourd'hui comblées, n'apparaît plus guère que dessinée par des rangées d'arbres vers S.-O. ; vers S. un mur d'angle percé de 15 à 20 meurtrières. — Y adhère vers l'E. l'habitation moderne, entourée de douves neuves, que franchit un pont de trois arches en ardoise ; — en dehors à 100 mèt., la fuie carrée, découronnée, haute de 5 à 6 mètres.—La chapelle est rasée depuis 50 ans.

Arch. de M.-et-L. E 723-726. — Arch. comm.— *Répert. arch.*, 1867, p. 298. — Louvet, dans la *Rev d'Anjou*, 1854, t. II, p. 168-171. — *Répert. arch.*, 1867, p. 298-299.

Medalgia*, *Medalgicus pagus. — V. *Mauges* (les).

Médicinerie (la), c^ne du *Toureil*, dans la paroisse de St-Maur. — *Le lieu et closerie de la M. alias Goufferie* 1609. — Acquis en 1590 des héritiers de Me Phil. Quentin, avocat, Angers, par Noël Lefrère, et de Me Jacq. Lefrère, avocat du roi à Beaufort, en 1609, par n. h. Nic. Barbot du Martray.

Mée (la), f., c^ne de *Ste-Gemmes-d'A.* ; = f., c^ne du *Lion-d'A.*

Mégretterie (la), m^on, c^ne d'*Allonnes* ; = f., c^ne de *Durtal*. — *Le lieu de la Biennerie alias la M.* 1634. — *Les Maigr.* 1736 (G Cures). — A Jos. Raveneau, curé de N.-D. de Durtal, 1730, dont les héritiers la vendent le 11 juillet 1736 à Suzanne de Broc, dame de Grip ; — saccagée par les chouans dans la nuit du 16 au 17 février 1834.

Mégrettière (la), f., c^ne de *Pontigné*.

Méguyon (*François*), sieur de la Houssaie, fils du prévôt provincial d'Anjou, fut nommé maire d'Angers pour deux ans, le 1er mai 1663 ; — portait *d'azur au chevron d'or accompagné en chef de 2 roses d'argent et en pointe d'un lion rampant d'or*.

Meignan (....), curé de Saint-Jacques de Saumur, embrassa avec ardeur la cause révolutionnaire et fut délégué comme commissaire civil en l'an II par le Comité de Saumur à la suite de l'armée de l'Ouest. Il était à Savenay et y commanda des fusillades. Sa correspondance existe, où il s'en vante.

Meignan (*Jean-Baptiste*), maître menuisier, originaire de Chalon, établi à Angers vers 1775, s'y fit connaître par divers travaux, notamment par le modèle d'une machine hydraulique, représentant un édifice entier et complet dans toutes ses parties, qui devait être exécuté en 1794 sur le port Ligner, au pied du château, pour l'établissement d'une manufacture d'acier. Cette œuvre d'art a été recueillie dès l'an VIII au Musée d'Angers. = (*Pierre*), architecte à Saumur, 1748.

Meignanne (la), arrond. et canton N.-E. d'Angers (12 kil.). — *Magnenia* 1081-1105 (Cart. St-Aubin, f. 53 v°), 1119 (Ibid., f. 35). — *Presbyteratus de Magnenia* 1118-1136 (Cartul. St-Nic., p. 10). — *La Maignene* 1195 circa (Juigné-la-Pr., ch. or.). — *Meignenna*, — *La Mengnenne* 1373 (G 871, f. 81), et 1677 (Et.-C.). — *La Maillanne* 1707 (GG 143). — Dans un pays de côtes, traversé du N. au S. par une vallée centrale. — Entre le Plessis-Macé (2 kil. 500 m.) et la Membrolle (4 kil. 800 mèt.) au N., Juigné-Béné (5 kil. 200 mèt.) et Avrillé (6 kil.) à l'E., Beaucouzé (7 kil.) et St-Lambert-la-Potherie (4 kil.) au S., St-Clément-de-la-Place (8 kil.) à l'O.

Le chemin d'intérêt commun de Bécon à Juigné traverse le bourg, rejoint au centre par le chemin d'intérêt commun de St-Georges-sur-Loire et par trois chemins vicinaux.

Y passent dans toute la longueur du N.-O. au S.-E. le ruiss. de Brionneau ; — et ses affluents les ruiss. de Longuenée, de la Farauderie et de Gahard, ces deux derniers nés sur la commune.

En dépendent le vill. du Pont (11 mais., 62 h.), et les ham. de la Tour (4 mais., 18 hab.), de la Visellerie (3 mais., 15 hab.), des Ormeaux (5 mais., 21 hab.), de la Basse-Filotière (4 mais., 19 hab.), de la Varrie (3 mais., 13 hab.), des

Digitized by Google

Moulins-de-la-Coudre (4 mais., 17 hab.), de la Malsoucière (3 mais., 9 hab.), du Tertre (6 mais., 18 hab.), les chât. de la Goujonnaie, de Saint-Venant et de St-Quentin, et 86 fermes ou écarts.

Superficie : 2,339 hect., dont 14 hect. en vignes et 126 en bois.

Population : 122 feux en 1720. — *150* feux, *758* hab. en 1789. — *717* hab. en 1807. — *965* h. en 1831. — *956* hab. en 1841. — *1,817* hab. en 1851. — *1,042* hab. en 1861. — *1,081* hab. en 1866. — *1,022* hab. en 1872, dont *337* au bourg (69 mais., 111 mén.), en progrès avec le développement constant des améliorations agricoles.

Un four à chaux; — un moulin à eau.

Perception d'Avrillé. — *Bureau de poste* de la Membrolle.

Assemblée le dimanche après la St-Venant (11 août).

Mairie construite en 1867 (arch. de Coutailloux), avec *Ecole de garçons*. — *Ecole* congréganiste *de filles* (Sœurs de St-Charles), transformée et agrandie en 1860.

L'*Eglise*, dédiée à St Venant (succursale, 5 nivôse an XIII), avait été incendiée par les chouans et fut commencée à reconstruire en 1809 avec le produit de souscriptions. C'est une nef unique, nue, sans voûte, avec une informe chapelle de la Vierge; à l'entrée du chœur, statues de *saint Sébastien* et de *saint Venant*, attribuées au sculpteur St-Simon, V *ce nom*. — Le clocher date de 1836.

Le *Presbytère*, construit en 1738 et vendu nat^t, a été racheté par la commune, autorisée par ordonnance du 1er novembre 1826.

Le pays, couvert autrefois tout entier de bois, abritait des populations primitives, comme l'attestent un *dolmen* à Fessines, sur la rive droite du Brionneau, et vis-à-vis, sur la rive gauche, le *peulvan* de la Roche, V. *ces mots*. — Il est probable qu'une voie antique remontait la rive gauche du ruisseau, d'Angers à la Pouèze, par le bourg même.

La fondation de la paroisse est inconnue; elle comprenait encore sous l'épiscopat d'Ulger celle du Plessis-Macé. — L'église en appartenait dès le XIe s. à l'abbaye de St-Nicolas d'Angers, à qui le pape la confirme en février 1097 **n. s.** Partie tout au moins des revenus de la cure, *presbiteratus*, restait aux mains du seigneur du Plessis-Macé, qui en fit don dans les premières années du XIIe s.

Curés : Mic. *Lepaige*, 1575, 1594. — Jean *Garnier*, 1607, qui devient curé de la Trinité d'Angers. — Jacq. *Garnier*, 1620, † le 31 mai 1648, âgé de 50 ans. — Lézin *Fellet*, 1648, 1660. — Lézin *Gasnier*, janvier 1666, † le 15 avril 1671, âgé de 29 ans. — Lézin *Fellet*, 1673, † le 26 novembre 1718, âgé de 74 ans. — Lézin *Fellet*, décembre 1718, † le 23 mars 1725, âgé de 44 ans. — Louis *Grosbois*, mai 1725, † le 4 décembre 1749, frère du président du Grenier à sel de Candé. — L. *Maurice*, 1750, janvier 1758. — Jean-Baptiste *Baril*, février 1758, jusqu'en décembre 1792. Il continue à écrire les actes que signe le maire Guy-Michel Guillotin. — Mais le 26 vendémiaire an II, 150 chouans, après avoir pillé la maison de l'officier public, qui s'était caché à temps, viennent s'installer à la cure, s'y font servir à dîner en forçant l'ex-curé, alors âgé de 77 ans, à leur tenir compagnie au milieu de mille injures, puis l'assassinent dans la cour à coups de baïonnettes, s'en vont de là égorger Henri Nail, taillandier, père de six enfants, qui refusait de leur livrer le greffier Oblée, et repartent après avoir abattu les deux arbres de la liberté.

La paroisse dépendait du Doyenné de Candé, de l'Election d'Angers, du District de St-Georges-sur-L. en 1788, d'Angers en 1790 et forma quelque temps le chef-lieu d'un canton, que la loi du 21 messidor an VII transféra à Montreuil-Belfroy.

Maires : Guy-Michel *Guillotin*, 1792. — Maurice *Gatines*, 19 prairial an IX. — Augustin-François *Pocquet de Livonnière*, 2 janvier 1808. — Lézin *Boreau de Roincé*, 4 octobre 1811. — M. *Gastines*, 12 juin 1815. — L. *Bor. de Roincé*, 12 juillet 1815. — A.-F. *P. de Livonnière*, 16 octobre 1816, démissionnaire le 4 décembre 1825. — Jacq. *Charnacé*, 14 janvier 1826, installé le 29. — *Dubignon* aîné, 16 septembre 1830. — *Gays*, 1834, démissionnaire le 20 janvier 1835. — Urb. *Thouin*, 1840. — *Joubault*, 1865, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. Séries B et L. — Arch. comm. Et.-C. — Sauvage, *Un Canton de l'Anjou*, p. 40, qui n'y est pas exact. — *Eptt. St-Nic.*, p. 26. — Pour les localités, voir *Fessines, la Tour, le Ménil-l'Abbé, la Chauvellerie, le Ménil-Chauveau, la Goujonnaie*, etc.

Meignannerie (la), f., c^ne de *Bouchemaine*, à la Pointe. — Anc. maison noble, avec chapelle distincte, appartenait à M. Farcy du Roseray vers 1770; = f., c^ne de *Meigné*; = f., c^ne de *St-Clément-de-la-Pl.* — Anc. logis, dont est sieur Urbain Fourmy 1639. Y habite, Me Hubert, avec sa femme Renée de Crespy 1666, qui le vend à François de la Porte et Toussaint Châtelain, et ce dernier en 1684 à n. h. René Bouchard; — en 1760 René B., administrateur général des Incurables, inhumé à Angers le 16 décembre 1762 « en présence d'un convoi général de toute la « ville (G 181). — Il y existait au bout de la cour une chapelle de Ste Anne, fondée le 9 juillet 1658 par Mathurine Houdin, où les curés de St-Clément et de la Meignanne étaient tenus d'entrer aux Rogations et de chanter un *Salve Regina*, sous le bénéfice d'une rente de deux pots de vin et d'un boisseau de froment en pain.

Meigné, c^on de Doué (7 kil.), arr^t de Saumur (13 kil.); — à 50 kil. d'Angers. — *Parrochia ecclesie, que Magniacus dicitur* 994 (Liv. N., ch. 37). — *Ecclesia Sti Petri in villa, cui nomen est Manniacus* 995-1010 (Ib., ch. 38). — *Capella que dicitur Magniacus* 1142-1163 (Liv. d'A., 2-1). — *Meigné-près-Saumur* 1783 (Pouillé). — Sur un sol inégal formé de vallées plates (62 mèt.) et de hautes côtes (95 mèt.), boisées vers N., — entre les Ulmes (3 kil.) au S. et à l'E., Dénezé (5 kil.) au N. et à l'O., Verrie (3 kil. 500 m.) au N., Forges (3 kil.) au S.

Le chemin d'intérêt commun de Louresse à Saumur traverse le territoire dans toute sa largeur centrale (3 kil. 500), croisé à un kil. par le chemin d'intérêt commun de Doué aux Tuffeaux,

Digitized by Google

— qui passe du S. au N.-E. dans toute sa longueur (4 kil. 200), — et reliant au bourg même le chemin d'intérêt commun du Coudray, puis sur l'extrême limite celui de Souzay.

Y passe le ruiss. du Douet; — y naît celui de Verrie.

En dépendent le vill. de Cru (13 mais., 44 h.), et les ham. de la Tremblaie (8 mais., 46 hab.), de la Fosse (6 mais., 18 hab.), de Fougerolle (3 mais., 7 hab.), les chât. de la Tremblaie et de la Bretaudière et deux fermes.

Superficie : 1,319 hect. dont 55 en vignes et 510 en bois.

Population : 236 hab. en 1726. — *210* hab. en 1790. — *260* hab. en 1831. — *283* hab. en 1841. — *252* hab. en 1851. — *251* h. en 1861. — *282* h. en 1866. — *280* hab. en 1872, dont *145* au bourg (46 mais., 52 mén.), pour partie habité en caves, comme le reste de ce pays encore bien isolé de toute vie active.

Bureau de poste de Doué. — *Perception* de Louresse.

Ni *assemblée* ni *foire*.

Mairie avec *Ecole mixte* (Sœurs St-Charles), dans un local acquis par actes des 10 octobre 1850 et 20 mars 1851.

La paroisse, supprimée et réunie à celle des Ulmes par ordonnance du 20 février 1809, a de nouveau été érigée en succursale le 6 octobre 1843.

L'*Eglise* dédiée à St Pierre, est en partie enclavée dans les dépendances de l'anc. cure. Elle a d'ailleurs été déformée par une restauration récente, qui a ajouté une travée à la nef et refait à neuf le portail. L'adjudication des travaux date du 24 mai 1860. — Les murs latéraux montrent pourtant encore le petit appareil régulier du XIe s. avec d'étroites fenêtres romanes vers N.; au-dessous, une grande porte à double voussure ogivale XIIIe s., couronnée d'un simple cordon de fer à cheval en saillie. La nef unique, sans transept, se termine par une étroite travée, qui porte le clocher à base carrée, éclairé sur chaque face de deux fenêtres ogivales, avec flèche octogonale de pierre, XVIe s., cantonnée de petites niches. — Le chœur conserve deux seulement de ses chapiteaux, l'un à feuille d'eau perlée, l'autre à simple crochet naissant, du roman le plus rudimentaire, qui pendent dans le vide sans leurs colonnes. A droite et à gauche, se remarquent de très-curieuses statues de St Pierre et de St Paul, avec les attributs des papes du XVIIIe s. Elles datent de 1722 et sont d'un sculpteur flamand nommé Mansar, V. *ce nom*. L'année suivante et pendant trois ans (1723-1725) logea à la cure le sculpteur Cordier, à qui sont dus les *fonts baptismaux*, dont le pied est porté par quatre petits enfants nus, la *chaire* en pierre, avec les quatre Evangélistes sculptés sur le panneaux, et les deux autels secondaires, ornés chacun d'un bas-relief, à droite *le Baptême du Christ*, à gauche *l'Assomption de la Vierge*. — L'architecte René Leroi dirigeait l'œuvre de cette décoration générale de l'église, entreprise aux frais du curé, sans aide aucune des paroissiens. — Sur l'entrée et au fond du chœur et de la nef sont conservées les armes sculptées de l'abbé, accostées de la crosse et de la mitre et portant dans le champ *trois écrevisses* (?).

Attient vers S. à l'église l'ancienne *cure*, dont les fenêtres portent la date de 1681. Le bâtiment à pignon est contrebouté d'énormes contreforts, qui paraissent avoir servi à une construction antérieure. — Dans la cour subsistent des fondations antiques et quatre larges piliers carrés, creux à l'intérieur. — De l'étang qui en baignait le pied, vers S., il ne reste que la chaussée.

Dans le *cimetière*, gît à l'entrée un antique tombeau de pierre, provenant de la partie supprimée de l'enclos; à côté, la base et l'autel de la croix stationale, élevée par Cormier en 1721.

Aucun vestige antique n'est signalé sur le territoire, tout entier perdu, jusqu'au siècle dernier, au milieu des bois, mais qui paraît avoir été aux temps gallo-romains et mérovingiens, animé par d'importants établissements et le passage de nombreuses voies. Celle de Thouarcé à Saumur desservait le bourg actuel, villa antique, déjà et depuis longtemps au Xe s. constituée en paroisse. Non loin vers N., Cru, domaine de St-Maur et centre plus important encore peut-être, essaya en vain d'ériger église contre église, et fut à jamais dépossédé par sentence de l'évêque, rendue à la requête des moines de St-Florent, seigneurs de tout ce pays. Ils conservèrent jusqu'à la Révolution la présentation de la cure, — mais sans y constituer de prieuré, — quoi qu'en indiquent divers livres par confusion avec la chapelle de Meigné-sur-Dive. — Au milieu du XIIe s. même, l'église ne figure plus dans les bulles que comme une chapelle dans la dépendance de la paroisse des Ulmes.

Curés : Vincent *Raimbault*, 1630. — Touss. *Deschamps*, 1643. — Mathurin *Bodineau*, 1648, † le 27 décembre 1683, âgé de 72 ans. — Jean-Fr. *de Lessart-Mocquet*, janvier 1684. — J. *Rayer*, 1704, † le 1er octobre 1713, âgé de 44 ans. — F. *Martin*, décembre 1713, mars 1716. — Gilles *Meschin*, mars 1716, † le 22 avril 1760, âgé de 74 ans. Il avait eu de grosses luttes à soutenir contre le seigneur de la Tremblaie, qui possédait dans l'enclos même du sanctuaire deux bancs, dont un pour ses domestiques et ses chiens de chasse. Le curé fit tout enlever et faillit être assassiné par le gentilhomme. — *Beaumont*, mai 1760, octobre 1761. — René-Jean *Gallot*, decembre 1761, † le 30 septembre 1764, âgé de 37 ans. — F. *Lemesle*, octobre 1764, février 1792, qui, sa cure ayant été supprimée, fut élu à celle de Vihiers.

La paroisse avait pour seigneur le châtelain de la Tremblaie et dépendait de l'Archiprêtré et de l'Election de Saumur, du District de Doué en 1788, de Saumur en 1790.

Maires : Jean *Rideau*, 1er messidor an VIII — Abraham *Carrefour de la Pelouse*, 2 janvier 1808, † en 1811. — J. *Rideau*, 18 février 1811. — Louis *Goislard*, 4 février 1826, installé le 26. — *Rideau*, 15 novembre 1830. — Louis *Charpy*, 7 octobre 1840, installé le 25. — Raoul

Digitized by Google

de la Selle, 20 août 1848. — René *Roux*, ... en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. H St-Florent et D. Huynes, f. 313. — Arch. comm. Et.-C. — Pour les localités, voir *Cru, la Tremblaie, Fougerolles, Tiremouche, Villiers, le Portal.*

Meigné, vill., c^ne de *Brézé* et par extension, de *Méron*. — *Ecclesia Magniacus et molinus* 990 circa (Liv. N., f. 43). — *Alodus, qui Magniacus dicitur ... in pago Andegavo, in comitatu ejusdem pagi, cum ecclesia in honore Sancti Martini constructa* 1060 (Liv. N., ch. 189). — *Ecclesia Sancti Martini de Maigneio* 1142-1162 (Bulles. Liv. d'A., f. 2-XVIII). — *Maigne* 1123 circa (Mainferme, t. II, p. 326). — *L'hostel, terre, etc. de Meigné* 1474 (E 823). — *Le chastel et maison de Meigné sur Dive* 1542 (C 106, f. 20). — *Le village de Migné* XVIIIe s. (Et.-C.). — *Meigné-sur-Dive* XIXe s. — A 5 kil. S.-S.-O. de Brézé, à 4 kil. de Montreuil-B., antique alleu, sis au croisement, avec la villa de Balloire, de la grande voie de Saumur à Antoigné et d'une voie descendant de Montreuil vers la Dive. Il y existait dès le Xe s. un moulin sur la rivière et une église dédiée à St Martin, qui fut constituée en prieuré et dépendait depuis au moins le Xe s. de l'abbaye St-Florent. Le fief avec « hostel et herbergement » relevait de Montreuil-Bellay, plus tard du Coudray-Macouard. Il fut aliéné par l'abbé Jean du Bellay, à titre de bail amphithéotique, le 30 janvier 1436 m. s., à Foulques de la Rochefoucault, et le titre du prieuré annexé à l'office d'infirmier, la chapelle restant dès lors seigneuriale et enfermée dans l'enclos. — En est sieur Julien de la Rochef. 1445, Franç. d'Aubigné 1470, — Ant. de la Rochefoucault 1540. — Arthus de Maillé, sieur de Brézé, vendit la terre le 1er juillet 1568 aux chanoines du Puy-N.-D. mais il en fit retrait par acte du 28 février 1588 et il le possédait encore en 1594. — Elle appartenait sur la fin du siècle suivant à la famille du Tronchay. — En est dame en 1685, 1693 Eléonore Lepauvre, veuve de Louis du Tronchay. Leur fils Louis épouse à Saumur le 2 avril 1696 Marguerite Jacob de Tigné. Tous deux sont inhumés dans la chapelle, l'épouse le 23 juin 1722, l'époux le 17 septembre 1726, âgé de 64 ans; — puis, le 21 mars 1736, un enfant de leur fils Louis-Joseph-Denis du T., sénéchal, lieutenant général de la Sénéchaussée de Saumur. — Le vicaire de Méron desservait autrefois le village et remettait la liste des baptêmes, mariages et sépultures au curé de Brézé, qui la reportait sur ses registres. — Les habitants en 1832 réclamaient leur réunion à Méron, approuvée par le Conseil d'arrondissement, par le Conseil général, par le ministre, même par le Conseil municipal de Brézé. On ne voit pas ce qui l'empêcha. — Le château, reconstruit au XVIIIe s. avec vaste cour plantée d'arbres et flanqué de quatre pavillons carrés, appartenait en 1797 et encore en 1827 à la famille de Charnacé, — aujourd'hui à M. Perrault.

Arch. commun. de Brézé. — *Répert. arch.*, 1863, p. 232, art. de M. Raimbault. — D. Huynes, f. 314 et 358. — Liv. N., f. 43, 189.

Meigné, f., c^ne de *Chigné*; — f., c^ne de *Feneu*. — *Moigne* (Cass.).

Meigné-le-Vicomte, c^on de Noyant (6 kil.), arr^t de Baugé (24 kil.); — à 64 kil. d'Angers. — *Magniacus* 1037-1063 (Daumeray, ch. or. 1 bis). — *Maniacus Vicecomitis* 1080 circa (Ib., ch. 15). — *Parrochia Magniacensis* 1130 circa (Top. Grille). — *Meigneyum Vicecomitis* 1468 (G 10). — Sur un haut plateau (98 mèt.), entre le dép^t d'Indre-et-Loire à l'E., Chalonnes (4 kil. 800 mèt.) au N., Breil (4 kil. 1/2) au S., Noyant et Dénezé (6 kil.) à l'O.

Le chemin de grande communication de Bourgueil au Lude monte du S. au N.-E. droit au bourg, où il rencontre dès l'entrée le chemin d'intérêt commun de Noyant, est emprunté dans la traverse par le chemin de la Flèche et le quitte en formant un angle aigu pour croiser, à 2 kil. de l'église, la route départementale d'Angers à Tours, — qui traverse de l'O. à l'E. (3 kil.), — et se continuer vers N.

Y naissent les ruiss. de la Gouane, du Pouillet ou Caribot, de l'Etang-de-Malmouche et de la Rochette.

En dépendent les ham. du Bois (8 mais., 27 hab.), de la Chantepierre (8 mais., 22 hab.), de la Ganaudière (7 mais., 15 hab.), de Giraudet (4 mais., 11 hab.), des Raguinières (5 mais., 15 hab.), de la Bizière (5 mais., 9 hab.), de Nouzillé (3 mais., 11 hab.), les chât. de Massé et du Plessis-Lyonnet, et 82 fermes ou écarts.

Superficie : 2,313 hect., dont 17 en vignes et 176 en bois.

Population : 132 feux, *600* hab. en 1720-1726. — *154* feux, *789* hab. en 1790. — *793* hab. en 1831. — *818* hab. en 1841. — *743* hab. en 1851. — *768* hab. en 1861 et 1866. — *761* hab. en 1872, dont *175* au bourg (52 mais., 57 mén.).

Assemblée le jour de la St-Pierre.

Perception et *Bureau de poste* de Noyant.

Mairie, avec *Ecole de garçons*, construite par adjudication du 18 juillet 1858. — *Ecole* congréganiste *de filles* (Sœurs de Ste-Marie d'Angers).

L'Eglise, dédiée à St Pierre (succursale, 5 nivôse an XIII), est un édifice du XIIe s., complétement transformé par des travaux récents et qui ne conserve plus d'antique que le chœur et l'abside en appareil moyen régulier, éclairée autrefois de cinq hautes et étroites baies romanes, que décore extérieurement un cordon en fer à cheval, avec un couronnement de modillons en bizeau. Vers N. apparaît une large porte plein cintre condamnée dans le mur de l'aile gauche du transept.

Le *presbytère* a été acquis le 25 avril 1845 par la commune, autorisée d'une ordonnance du 12 mars précédent.

Nulle trace antique n'a été reconnue sur le territoire, quoique une voie reliât le bourg à Noyant, entrecroisée sous l'église par deux autres grands chemins. — Nulle charte ne m'est non plus connue sur la fondation de la paroisse dont la cure était à la présentation de St-Maurice d'Angers.

Curés : Bérenger *de la Roche*, 1466, qui permute le 14 février 1468 m. s. — Et. *Biberon*, précédemment chapelain du manoir de la Roche

Digitized by Google

en Brissac, 1468. — Pierre *de Meaulne*, 1577, année où commencent les registres conservés de la paroisse. — Mic. *Huchet*, 1591. — Gab. *Ollivreau*, 1618, † le 12 juin 1629. — René *Rousseau*, 1629, † le 7 février 1669. — Mic. *Chuche*, dès 1668, † le 26 janvier 1676. — Pierre *Buron*, juin 1676, † le 18 avril 1712, âgé de 76 ans. — *Busson*, octobre 1712, † le 28 août 1741. — André-Claude *Pallissier*, novembre 1741, † le 8 mars 1774, âgé de 67 ans. — Marc *Béguin*, installé le 27 avril 1774, août 1775. — Henri-René *Hautreux*, installé le 6 août 1775, juin 1791. — R. *Morisseau*, précédemment vicaire, 18 juin 1791, qui signe à partir du 13 décembre 1792, « curé et officier public » — Le curé Hautreux périt, croit-on, le 29 novembre 1793, dans la noyade de Montjean.

La terre formait une châtellenie dans la mouvance primitive de la vicomté de Beaumont, d'où son surnom lui reste. Elle avait été sans doute donnée par les comtes au Chapitre St-Maurice d'Angers, gratifié par suite du titre de fondateur et patron. Il leur était contesté pourtant depuis le milieu du XVIe s. par les seigneurs de la Touche, V. *ce mot*, dont un arrêt du 30 juillet 1633 approuva les prétentions, sur la foi d'aveux que le Chapitre accusait de faux. Par transaction du 28 juin 1640, les chanoines acceptèrent la sentence et firent cession, moyennant une somme de 15,000 livres, de la seigneurie et des dîmes de Meigné, en se réservant la présentation de la cure et des bénéfices ecclésiastiques.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de Bourgueil, de l'Election de Baugé, du District en 1788 de Château-la-Vallière, en 1790 de Baugé.

Maires : Gilles *Avril*, 1792. — *Duruisseau*, an VIII. — René *de Ferrière*, 18 frimaire an XIV, démissionnaire le 20 août 1808. — *Duruisseau*, 10 février 1813, nommé percepteur. — Franç. *Duruisseau* fils, 4 octobre 1816, installé le 6 novembre. — Jacq.-Louis *Brasilier*, 21 avril 1828, installé le 15 mai. — Jacq. *Guyon*, 20 août 1848. — Félix *de la Pomerie*, 16 juillet 1852, installé le 22, † en 1853. — Jacq. *Guyon*, 31 janvier 1854, installé le 5 février. — Jos. *Lemercier*, 1870, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C et G St-Maurice. — Arch. comm. Et.-C. — Pour les localités, voir *la Touche*, *Massé*, *le Plessis-Lyonnet*, *la Beausseraie*, *Boissay*, etc.

Meillerale (la), ham., c^ne de *Cholet*.

Meilloc (*Jean*), né à St-Bonnet, dioc. de St-Flour, le 31 août 1744, entra à St-Sulpice de Paris et fut en 1775 nommé directeur du Grand-Séminaire d'Angers, dont il devint supérieur en 1787. On peut lui attribuer le *Préservatif contre le schisme ou questions relatives au décret du 27 novembre 1790, concernant le serment civique des ecclésiastiques fonctionnaires, par un directeur du Séminaire d'Angers* (Angers, Pavie, 1790, in-8°). — Incarcéré en mai 1791 à la Rossignolerie, il fut délivré par l'entrée en ville des Vendéens et resta dans le pays, caché dans divers refuges, particulièrement à l'hospice St-Charles d'Angers, ordonnant de là des prêtres, administrant les paroisses, véritable évêque en relation avec l'ancien évêque, Lorry, qui lui avait adressé de pleins pouvoirs, dit-on, sous le titre de grand vicaire général. Il le prend publiquement en signant avec l'abbé Courtin la *Lettre pastorale de l'évêque d'Angers au Clergé et aux fidèles de son diocèse, faite à Angers le 1er août 1801* (Angers, Fournier, 1801, in-8°). Elle engageait à prêter le serment de fidélité et fut vivement réfutée par une brochure anonyme au nom des prêtres résolument réfractaires (16 p., s. l. n. d.), — et quelques jours après, la *Lettre du premier vicaire général d'Angers, le siége vacant, le 13 fructidor an IX* (31 août 1801, — Angers, in-8°, 16 p.). — Dès son installation, le nouvel évêque Montault s'empressa de nommer Meilloc un de ses trois vicaires généraux et de lui confier la direction du Séminaire renaissant, qu'un décret lui ôta en 1811, qu'il reprit en 1814. — Il avait été nommé chanoine de St-Maurice par ordonnance du 18 novembre 1810, — et mourut le 28 mai 1818.

Tresvaux, t. II, p. 429, 516, 527. — Maupoint, *Vie de l'évêque Montault*, p. 383 et *Vie de l'abbé Forest*, p. 231. — Quérard, *Superch. litt.*, I, 1269. — *Rev. d'Anj.*, 1853, II, 274.

Meillon, cl., c^ne de *Sermaise*.

Meinard (*François*), né à Stellenworf en 1570, résidait en 1599 à Angers, licencié en droit civil et canon, professeur au collége d'Anjou, où il avait été attiré par Marin Liberge. Il déplora la mort de son ami dans une suite de distiques latins, qu'il lut « pour étrennes » à ses élèves et qu'il leur dédie, en les publiant : *De obitu M. Libergii, in celeberrina Andium Academia comitis et antecessoris clarissimi, Threnus pro strenis anni secularis ab humanæ salutis instauratione decimi sexti* (Angers, veuve Hernault, 1600, in-4°) — La même année, il a fait imprimer son discours de rentrée : *De admiranda literatorum et illiteratorum metamorphosi Oratio sub reverticulum studiorum anni MDC* (Angers, veuve Hernault, 1600, in-12), qu'il dédie à Cl.-Marie Boylesve de la Morousière. — On le trouve encore à Angers qualifié de noble homme et docteur en droit dans un acte de 1608, qu'il signe (GG 28 ; — mais dès 1610 il habite Poitiers, où il a publié divers autres ouvrages et où il est mort le 1er mars 1623.

Mélairie (la), cl., c^ne de *Corzé*; = f., c^ne de *St-Lambert-des-L.* ; = (la Grande-), f., c^ne de *Nyoiseau*.

Mélasserie (la), f., c^ne de *Mouliherne*.

Mélay, canton de Chemillé (5 kil.), arrond. de Cholet (27 kil.) ; — à 42 kil. d'Angers. — *Melei* 1019 (Liv. Bl., f. 27), 1174 (Chemillé, Cart., p. 136). — *Meloium* 1050 circa (Id., ch. or. 15). — *Meleium* 1120 (Id., Cart., ch. 90), 1122, 1156 (Bulles, Liv. N., f. 120 et Liv. d'A., f. 2-6). — *Ecclesia de Meleyo, de Melleyo* 1420 (G 342). — *Mellé* 1720 (Saugrain et Carte des Greniers à sel). — Sur le flanc Nord du coteau des Gardes, descendant rapidement vers S. de 204 mèt. (Bel-Air et moulin du Bois-Oger), à 134 mèt. (la Saunerie) et 106-113 mèt. dans la plaine de Chemillé. — Entre Cossé (3 kil. 1/2) à l'E., la Tour-Landry (6 kil.) à l'E.

Digitized by Google

et au S., les Gardes (7 kil.), St-Georges-du-Puy-de-la-G. (9 kil.) à l'O., Chemillé à l'O. et au N.

Sur les confins extrêmes, mais un peu en dehors du territoire de Mêlay, se rencontrent, après l'avoir traversé à angle presque droit, d'une part la route nationale d'Angers aux Sables, qui descend du S.-O. sur une longueur de 1,500 mèt., d'autre part, vers S.-E. la route départementale de Nantes à Saumur qui laisse le bourg à 500 mèt. vers S. et relie, presque au passage du ruiss. de Chizé, le chemin de grande communication de Maulévrier, tracé en 1845.

Y passent l'Hirôme, qui forme limite vers N.-O. avec Chemillé; — y naissent les ruiss. de la Roche-Malard, qui limite vers l'O. et vers S. les Gardes et Saint-Georges-du-Puy, — du Bois-Girault, de Bouzillé, du Ry, de Chizé.

En dépendent les vill. et ham. du Petit-Brossay (5 mais., 12 hab.), de la Haute et de la Basse-Brosse (7 mais., 35 hab.), de la Bretonnerie (7 mais., 26 hab.), de la Bottière (4 mais., 18 h.), du Bois-Girais (4 mais., 21 hab.), du Grand et du Petit-Bois-Girault (3 mais., 24 hab.), du Grand-Bois-Oger (10 mais., 52 hab.), de Chantoiseau (4 mais., 12 hab.), de la Chênaie (9 mais., 36 hab.), de la Croix (4 mais., 12 hab.), de la Dregeonnerie (5 mais., 15 hab.), de l'Enclose (5 mais., 21 hab.), des Forges (18 mais., 64 hab.), du Houx (20 mais., 80 hab.), de la Lévraudière (9 mais., 28 hab.), de la Meltière (3 mais., 17 h.), du Moulin-à-Vent (3 mais., 10 hab.), de la Quintaine (4 mais., 11 hab.), du Verger (6 mais., 28 hab.), le château de Bouzillé et 74 fermes ou écarts dont une quinzaine de 2 maisons.

Superficie : 2,270 hect. dont 32 en bois; le reste en labours, y compris toutes les anciennes landes; nulle vigne.

Population : 191 feux, *860* hab. en 1720-1726. — *210* feux en 1789. — *984* hab. en 1806. — *1,137* hab. en 1821. — *1,258* hab. en 1831. — *1,204* hab. en 1841. — *1,459* hab. en 1851. — *1,430* hab. en 1856. — *1,394* hab. en 1866. — *1,290* hab. en 1872, dont *180* au bourg (36 mais., 57 mén.), dont la partie neuve s'éparpille dans la verdure, les façades des maisonnettes blanches égayées d'un cordon de vigne ou bordées d'un enclos fleuri, en se rapprochant de la route de Chemillé; — d'ailleurs, comme tout le canton, en diminution constante depuis 25 ans.

Ni foire, ni marché.

Elève de bestiaux; — tissage pour Cholet, dont 4 maitres; — 1 tannerie; — 6 moulins à eau; — 5 moulins à vent.

Perception et *Bureau de poste* de Chemillé.

Mairie avec *Ecole* publique *de garçons* (Frères de St-Gabriel), construite en 1843. — *Ecole* publique *de filles* (Sœurs de la Salle-de-Vihiers), construite en 1819, reconstruite en 1861 (arch. Humeau).

Lavoir public agrandi en 1857.

L'*Eglise*, dédiée à St Pierre (succursale, 5 nivôse an XIII), vient d'être reconstruite en style roman (archit. Humeau, de Mêlay même, autrefois instituteur et secrétaire de la mairie). — La première pierre en fut posée le 29 juillet 1868; le 25 octobre les murs en étaient terminés, bâtis tout en briques et en pierre de Chauvigny, et portant à la voûte les écussons de l'architecte, du curé Maigrier, de Mme de la Grandière et de M. de la Béraudière. — Le précédent édifice, incendié le 25 janvier 1794, avait été refait depuis la Révolution en style néo-grec et successivement transformé en 1801 et 1836. Partie des colonnes et des statues provenaient de St-Léonard de Chemillé. Il conservait pourtant encore quelques pans de murs en petit appareil, et encastrées dans le couronnement extérieur de l'abside, de larges et épaisses briques, moulées de figures de griffons (XIe s.); — au fond du chœur reconstruit en 1694, une sorte de médaillon ovale, en marbre blanc, portant sculptée en fort relief une *Assomption*, d'époque incertaine; — à une fenêtre, vers l'Epître, des armes *de gueules à 10 besants d'or*, — qui est de Mêlay, — et sur le principal vitrail deux écus écartelés de la Haie et Châteaubriant, Millepieds et Vaugirauld. — La sacristie garde encore un curieux fer à hostie. — Le clocher seul, qui date de 1836 (archit. Humeau, alors instituteur), a été conservé, formant une sorte de porche qu'une petite galerie postiche relie au portail principal.

Vers sud attient le *cimetière*.

Beau *presbytère*, construit au XVIIIe s., incendié en 1794, reconstruit depuis et dont dépend un petit bois.

Le presbytère et l'église avaient été vendus natt le 17 messidor an IV et rachetés par les paroissiens.

Aucun monument celtique n'est signalé sur le territoire. — La voie de la Salle au May le traversait de l'E. à l'O., par le Bois-Oger, formant la limite actuelle vers S., rejointe transversalement à distance par les diverses voies qui rayonnaient de Chemillé dont une passait au bourg, une autre entamait l'extrémité orientale.

Dès avant le XIe s. la paroisse existe constituée et même, ce semble, avec deux églises, un cimetière et une cure rentée de bons revenus, *ecclésias et cymiterium et herbergementa et fevum presbiterale et totam decimam terre sue*, dont Payen Bérauld, seigneur en partie seulement de la terre de Mêlay, gratifie l'abbaye de Saint-Florent de Saumur. Les bulles du XIIe s. ne mentionnent parmi les possessions des moines qu'une seule église, qui en 1156 est dite consacrée à Notre-Dame et dont il n'est plus fait mention. Il faut la distinguer sans doute de l'autre église, dédiée à saint Pierre et devenue au XIIIe s. le centre du Doyenné rural de Chemillé, dont en 1357 l'évêque unit le titre à la dignité de maître-école de l'église d'Angers, en se réservant la présentation de la cure.

Curés : Guill. *Cour*, chanoine de Saint-Laud d'Angers, 1533. — Léger *Espron*, 1592. — Léonard *Hudon*, 1613. — Franç. *Deneschau*, 1626, 1637. — Touss. *Deschamps*, 1668, † le 10 avril 1677, âgé de 67 ans. — C. *Deschamps*, 1678, † en 1679. — Pierre *Roulleau*, de Vézins, 1679, † le 10 septembre 1693, âgé de 64 ans. — Franç. *Reveillère*, docteur en théologie, 1693, † le 27 septembre 1725, âgé de 65 ans. Sous son règne, en 1707, une épidémie emporta 209 parois-

Digitized by Google

siens. — René *Galpin*, anc. curé de St-Gilles de Chemillé, 1725, qui résigne à son neveu. — Jacq. *Galpin*, ancien vicaire de St-Maurille des Ponts-de-Cé, 1753, † à Mêlay le 11 février 1801. Il avait refusé le serment et s'était installé dans la cour de la cure, en une petite chaumière, qui servait jusqu'en 1790 d'école de filles. — Jean-René-Hippolyte-Louis *Thubert*, de Chemillé, vint prendre possession en qualité de curé constitutionnel et fut assailli d'outrages. Il tint tête, soutenu par les patriotes de Chemillé, — et en fin de compte périt misérablement fusillé au passage d'une des colonnes républicaines, qui le 25 janvier 1794 y fait un massacre. — Le curé Galpin continue à résider dans le pays, avec ses vicaires Viau et Cailleau, et tient registre des morts.

La terre formait un fief relevant de Chemillé, dont « l'hostel » dit la Cour-de-Mêlay, avec jardins, garennes, bois et petit étang, s'élevait au S.-E. et près le bourg. Il a été à peu près détruit de 1740 à 1745 et appartenait jusqu'au XVIe s. à une famille du nom, encore nombreuse au XVIIe s., — vers 1600 à Lemastin, mari de Jeanne de Barbesieux, qui l'échangea contre la terre d'Ozay en Poitou avec François Rigault, sieur de Bouzillé, où la seigneurie dès lors reste réunie.

La paroisse dépendait de la Sénéchaussée et de l'Election d'Angers, du Grenier à sel de Cholet, du Doyenné et du District en 1790 de Chemillé.

Maires : Jacq. *Crétin*, 1790, † le 18 avril 1811. — Georges *de la Béraudière*, 1er mai 1811, installé le 3. — René *Viau*, 7 avril 1815. — G. de *la Béraudière*, 12 juillet 1815. — Auguste *de la Béraudière*, 4 décembre 1815. — *Saunier*, 12 novembre 1830. — Jean *Cesbron*, 1840. — Aug. *de la Béraudière*, 17 mai 1841. — J. *Cesbron*, 5 septembre 1843, installé le 24. — Jacq.-Victor *de la Béraudière*, 17 juillet 1852, installé le 25, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 187, 192, 197; E 193-194 et Série L. — Notes Mss. du curé Maigrier, à la cure. — Notices Mss. de MM. Spal et Boutillier de St-André. — Savary, *Guerres de Vendée*, t. I, p. 31. — Bodin, *Angers*, p. 431. — Pour les localités, voir, à leur article, *Bouzillé, Bois-Giraulf, Chixé, Préferron, la Lévraudière, le Houx, la Corbière*, etc.

Mélechien, f., cne de *Nueil*. — *Mellechien* (Cass.). — *Melchieu* (Et.-M.). — Dépend au spirituel de la paroisse de Trémont.

Meleume, f., cne de *Loiré*.

Melevreau, f., cne de *Chigné*. — *Malevreau* (Cass.).

Mélinais (le), ruiss., né sur la cne de *Clefs*, en forme la limite dans tout son parcours, de l'E. au N.-O., jusqu'à l'arche de Mordouet, sous laquelle il pénètre dans le dépt de la Sarthe; — a pour affluent le ruiss. de Rouillé; — 6,375 mèt. de cours. — Il porte le nom de l'anc. abbaye de Mélinais, actuellement château à l'extrême confin du dépt de la Sarthe, dont l'avenue même est en Maine-et-Loire, sur la cne de Clefs.

Mélinais, cne d'*Angers*, établissement actuel des *Petites Sœurs des Pauvres*. V. *ci-dessus*, p. 102; — f., cne de *Grez-Neuville*; — f., cne de *Ste-Gemmes-sur-L.* — Ancien domaine de l'abbaye de Mélinais, réuni avec elle et jusqu'en 1789 au collége des Jésuites de la Flèche, à la charge de fournir homme vivant et mourant à l'abbaye St-Aubin d'Angers, dont il relevait pour le fief de Luigné, obligation réduite en 1786 à une rente de 20 l. — Vendu natt le 19 février 1793. — Les titres le confondent souvent avec le Grand-Azé et le Ruisseau-Doré.

Mélinière (la), f., cne de *Loiré*; — f., cne de *la Potherie*, appartenait à l'abbé René Picot en 1613; — f., cne de *Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde*.

Melleray, cl., cne d'*Angers*, dans le quartier St-Lazare, domaine primitivement de l'abbaye Nantaise de ce nom, et à partir du XVIe s. du Ronceray d'Angers.

Melleray (le Bas-), f., cne de *Chazé-Henri*. — *Le lieu de Melleray* 1479 (E Suppl.). — *La terre, fief et seigneurie du Bas-Meilleray* 1602. — *La Melleray* (Cass.). — L'ancien petit castel avec chapelle n'en a été que tout récemment détruit et la ferme réédifiée sur un emplacement différent. — Acquise vers 1450 par Joachim de Charbonnier, la terre appartenait encore en 1790 à Guill. Guy de Lesrat par succession de sa mère Barbe-Marguerite Charbonnier. — En est sieur Franç. de Courjaret 1602, son gendre Jean Fleuriot, écuyer, 1623, qui vendit à Jacq. Poitreuil, marchand de Combrée.

Mellerie (la), f., cne de *Contigné*; — f., cne de *la Cornuaille*.

Melletaie (la), f., cne de *Segré*. — En est sieur Claude Fayau 1584, mari de Suzanne de Dieusie, n. h. René de Fayau, écuyer, 1586, homme d'armes de la compagnie de M. de Malièvre, qui épouse le 24 février 1620 Marguerite de Dieusie; — Jean de Fayau, sénéchal de Segré, 1614. — René de F., lieutenant de la Maréchaussée, 1667.

Mellier (le), min à vent, cne d'*Angrie*; — h., cne de *Breil*; — f., cne de *Daumeray*. — En est dame Catherine Lemal 1617; — f., cne de *St-Lambert-des-Levées*.

Mellière (la), f., cne de *Chaudron*.

Mellières (les), cl., cne de *Châteauneuf*.

Mellobodus, nom d'un monétaire mérovingien sur une monnaie du Louroux-Béconnais.

Melloire (la), ham., cne de *Nueil*. — *La Mellouère* (Cass.). — *La Mesloire* (Cad.). — Dépend au spirituel de la paroisse de Trémont.

Mellum Martis. — V. *St-Pierre-Maul*.

Meltière (la), cl., cne de *la Chapelle-St-Laud*. — A n. h. Ch. Lecornu, 1721; — f., cne de *la Jaille-Yvon*; — ham., cne de *Liré*; — ham., cne de *Mêlay*. — *La Miltière* (Cass.). — *La Millelière* XV-XVIIIe s. (E 193). — Anc. maison noble, relevant de Bouzillé, qui appartenait en 1463 à n. h. Jean Pellault, en 1575 à n. h. Ant. de Lesperonnière. Franç. de L. en 1701 la vend à Louis Robichon; — f., cne du *Pin*; — f., cne de *St-Sauveur-de-Flée*; — f., cne de *Vern*; — ham., cne de *Villemoisant*.

Meltières (les), f., cne de *St-Clément-de-la-Pl.*; — ham., cne de *St-Georges-du-B.*

Meltières (les), f., cne de *St-Sauveur-de-Flée*. — *La Mesletière, la Milletière* XVI-XVIIe s. (E 188-190), — du nom de la famille

Digitized by Google

Lemesle, qui la possédait au xve s.; — en 1500 Robert Legendre, mari d'Andrée Lemesle; — vendue en 1713 à Jean Piau par n. h. Jean-Claude Quentin, en partance pour l'île de Marie-Galande en Amérique.

Meltrie (la), ham., c^ne de *Ste-Gemmes-sur-Loire*. — *La Maitrie* (Cass.).

Melun (*Anne* de), princesse d'Epinay, née au château d'Ubies près Mons, le 16 mars 1618, fut élevée, avec titre de chanoinesse dès l'âge de 6 ans, dans l'élégant et très-mondain Chapitre de St-Vautrude. A 15 ans adoptée par un oncle, elle obtenait des succès de beauté à la cour de Bruxelles, mais touchée d'une ardente piété, elle tint rigueur à tous les prétendants. La mort de son oncle, la disgrâce et la mort de son père la décidèrent à réaliser ses désirs secrets de retraite. Accompagnée de son frère, confident de ses projets, elle se rendit à Paris, puis à Lyon, cherchant la maison religieuse où elle voulait consacrer sa vie. Appelée à Saumur par sa dévotion à Notre-Dame des Ardilliers, elle se fit recevoir sans se nommer aux Visitandines, mais bientôt reconnue, en partit sous de pauvres habits et fut adressée par son directeur aux Filles hospitalières de St-Joseph de la Flèche, où elle prit le service des pauvres sous le nom de sœur de la Haie, libre d'ailleurs et sans prononcer aucun vœu. Elle fut bientôt en relation avec Marthe de la Beausse, V. *ce nom*, qui s'épuisait à fonder un hôpital à Baugé. Sœur de la Haie, en s'associant à son œuvre, lui apporta les ressources qui lui avaient jusque-là manqué. Dès le 10 août 1650 elle vint s'établir avec son frère à Baugé et le 25 novembre fut installée avec trois de ses compagnes pour desservir la maison transformée, qui à peine construite fut de nouveau agrandie par ses soins. — Un jour de 1652, les troupes royales passant par la ville, se prennent de querelle avec les habitants. Le feu est aux faubourgs, bientôt le pillage. Anne de Melun va trouver le capitaine, se nomme, obtient le rappel des soldats et est reconduite avec les honneurs militaires, complimentée par le clergé, les magistrats, les notables. Mais son secret était devenu public. Une délibération des habitants décerna à la princesse le titre de bienfaitrice et de fondatrice de l'Hôtel-Dieu (19 sept. 1657). — Elle quitta pourtant la maison par deux fois en 1663 et de 1665 à 1668 pour régler des affaires de famille, de nouveau encore en mai 1671 pour réorganiser l'hôpital empesté de Beaufort. De six religieuses, qui l'accompagnaient, trois en quelques mois moururent à l'œuvre, qui dans l'année pourtant et à force de dévouement et de constance reprit une vie nouvelle. Anne revint malade en juillet 1678. A peine de retour à Baugé elle s'alita et y mourut le 13 août 1679, laissant une mémoire de vénération qui n'a pas péri au moins dans le pays où ses bienfaits vivent encore. Son corps repose à Baugé sous le chœur des religieuses. Son portrait est conservé à l'hôpital de Beaufort. Il en existe une gravure par Mariette. — Son *cabinet* en ébène sculpté est conservé dans une collection d'Angers. — Sa *Vie* a été écrite par Grandet, qui ne s'est pas nommé (Paris, 1687, in-8° avec portrait), et qui dut introduire des cartons pour faire accepter son œuvre, — par un autre anonyme angevin (Paris, Poussielgue, et Angers, Launay-Gagnot, 1843, in-12, de 336 p.), — et par le vicomte de Melun (Paris, Lecoffre, et Angers, Cosnier et L., 1854, in-12, et 2e édition, in-8° et in-12, 1855). — V. aussi D. Chamard, *Vies des Saints*, t. III, p. 202; — Denais, *Hist. de l'Hôtel-Dieu de Beaufort*, p. 61. — Arch. de Baugé BB 2, f. 140. — Bodin, *Saumur*, p. 420. — *Rev. de l'Anj.*, 1854, t. II, p. 326.

Membrolle (la), c^on N.-O. et arr^t d'Angers (14 kil.). — *Membrerola* 1116 (Cart. de St-Nic., p. 9). — *Ecclesia de Membrerola* 1159 (1er Cartul. St-Serge, p. 16). — *Parochia de la Menbrerole* 1244 (G 440, f. 10) et 1326 (G 16). — *La Mamberolle* 1450 (H Pr. de Ballée). — *Menberola, Membrerolia* 1467 (G 10). — *Burgus de la Menbrerolle* 1492 (G 1213). — Sur la rive droite de la Mayenne et le long d'une profonde et étroite vallée transversale, — entre Pruillé (2 kil.) et Grez-Neuville (5 kil.) au N., St-Clément-de-la-Pl. (7 kil.) à l'O., la Meignanne (4 kil. 800 m.) et le Plessis-Macé (2 kil. 1/2) au S., Juigné-Béné (5 kil.) et sur la rive g., Feneu (5 kil.).

La route nationale d'Angers à Craon traverse dans la largeur (1,500 mèt.) du S.-E. au N.-O., détachant vers l'O. au sortir du bourg et du territoire le chemin de grande communication de la Chapelle-Glain.

Y naît à l'O. du bourg le ruiss. de Choiseau, qui coule de l'O. à l'E. et forme à partir du bourg la limite avec Pruillé.

En dépendent les ham. de la Roussière (5 m., 23 hab.), des Poiriers (4 mais., 12 hab.), de la Ravalière (3 mais., 11 hab.), de l'Epinay (3 m., 11 hab.) et 24 fermes ou écarts.

Superficie : 936 hect., dont 42 hect. en vignes, 102 hect. de bois, dont 45 dépendant de la forêt de Longuenée.

Population : 80 feux, *365* hab. en 1720-1726. — *99* feux, *450* hab. en 1789. — *480* hab. en 1805. — *572* hab. en 1831. — *565* hab. en 1841. — *627* hab. en 1851. — *632* hab. en 1861. — *620* hab. en 1866. — *563* hab. en 1872, dont *374* hab. au bourg (60 mais., 140 mén.), bâti sur la pente du coteau à l'extrême confin de la commune et de l'arrondissement, que ses maisons même vers N. débordent, — d'apparence toute gaie et rajeunie, avec nombre de petits logis bourgeois le long de la grande route, tandis que, sur le bord de l'ancien chemin qui passait devant l'église, la rue conserve encore en partie son aspect antique avec un ou deux manoirs à croisées de pierre.

Foire transférée en 1875 du 20 mai au 7 mars.

Recette de poste. — Perception d'Avrillé.

Ecole de garçons construite par adjudication du 24 avril 1836. — *Ecole* libre *de filles* (Sœurs de la Sagesse).

L'*Eglise*, dédiée à St Martin (succursale, 30 septembre 1807), fut en partie incendiée par les Chouans et rétablie aux frais des habitants en 1806 (25 mèt. de long sur 7 mèt de largeur). Les murs de la nef présentent un assemblage à peu près

Digitized by Google

appareillé de petits moëllons irréguliers, avec une petite fenêtre plein cintre, au-dessus de la porte latérale (XIe s.). — Le transept et le chœur de la fin du XVe s. se cachaient à l'intérieur sous une ridicule boiserie. — Le tout est pour être jeté bas et rebâti presque au même emplacement mais sur un axe autrement orienté. La reconstruction du chœur, début de l'œuvre, a été adjugée en septembre 1872 (arch. Dusouchay) et est à peu près terminée.

La *cure*, incendiée pendant la guerre et vendue natt telle quelle le 22 brumaire an VI, a été rebâtie en 1836.

Une petite *chapelle*, dans la traverse du bourg, sur la gauche de la route, a été surmontée d'un clocheton en 1865.

Nul vestige antique. — La grande voie d'Angers au Lion traversait le territoire, se bifurquant au sortir du bourg, pour longer à distance vers l'O. la route actuelle et descendre vers l'E. sur Neuville, en se rattachant à celle de Pruillé.

L'église, dont il n'est pas fait mention avant le XIIe s., appartenait à l'abbaye St-Serge d'Angers qui en conserva la présentation.

Curés : René *Pinault*, 1569. — Jean *Lepelletier*, † le 10 mars 1608. — Franç. *Hernault*, † le 18 mai 1609. — Franç. *Rahier*, 1618, 1639. — René *Leroyer*, 1640, † le 20 janvier 1669, âgé de 50 ans. — Jean *Amary*, 1670, janvier 1683. — Charles *Tiercé*, 1683, décembre 1688. — Marin *Rozière*, docteur en théologie, 1690, janvier 1694. — Guill. *Rouillé*, chapelain en même temps du château de Fontaine-Guérin, février 1694, janvier 1710. — Et. *de Granchamp-Gasteau*, juin 1710, † le 22 juillet 1744, âgé de 62 ans. — Jean-Laurent *Quélier de Marcé*, février 1745, † le 2 décembre 1754, âgé de 57 ans. — René *Amiel*, janvier 1755, † le 11 août 1773, âgé de 57 ans — Jean *Sarcher de Henry*, septembre 1773 jusqu'au 22 mars 1791. Il avait payé pour les deux tiers les frais de la reconstruction du presbytère, achevée seulement en mai 1791. — Le 5 avril lui succède F. *Caillaud*, constitutionnel.

On trouve en 1692 le nom d'une maîtresse d'*école*, Charlotte Talour.

La paroisse, très-chargée de pauvres, dépendait du Doyenné de Candé, de la Sénéchaussée et de l'Election d'Angers, de la Quinte même ou banlieue d'Angers jusqu'au ruisseau, du District de St-Georges-sur-Loire en 1788, d'Angers en 1790.

Elle avait pour seigneur celui du Plessis-Macé.

Maires : Et.-César-Auguste-Marie *Ollivier*, chirurgien, 1790-1792, et en l'an IV. — *Richou*, 10 messidor an VIII. — Et.-C.-A.-M. *Ollivier*, an XIV. — René *Richou*, 14 janvier 1826. — André *Gardais*, 7 avril 1834, démissionnaire le 8 avril 1842. — Benoît *Dupont*, 28 avril 1842. — Alexandre *Richou*, 24 septembre 1846. — B. *Dupont*, 13 août 1848. — A. *Richou*, nommé le 16, installé le 24 février 1856. — *Thibault* 1870, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 24 et 194. — Mss. 923. — Arch. comm. Et.-C.— *Congrès Scient.*, 1871, p. 169. — Pour les localités, voir, à leur article, *le Hallay, les Noyers, Malvoisine, la Roussière, Vallière*, etc.

Mémerie (la), f., cne de *Neuillé*.

Mémeries (les), h., cne de *Parcé*.

Ménage (*Mathieu*), né vers 1388 dans le Maine, fut reçu vers 1408 maître ès-arts en l'Université de Paris et chargé dès l'année 1413 d'une chaire de philosophie. Le succès de son enseignement le fit élire vice-chancelier en 1416 et recteur de l'Université en 1417. Il reprit alors l'étude de la théologie, se fit recevoir bachelier à Paris et vint se fixer à Angers avec une partie de sa famille. On voit plus tard par des actes qu'il avait le titre de docteur, sans doute par collation directe du pape dans une de ses diverses missions. Le Chapitre de la cathédrale, dont son oncle était chanoine en 1382, lui prêta son réfectoire pour enseigner (17 décembre 1432). La même année il fut député par l'église d'Angers au Concile de Bâle, et par le Concile à Florence auprès du pape Eugène IV. Il ne revint en Anjou qu'en 1437. L'évêque d'Angers lui attribua le 10 août 1441 la charge de théologal et à ce titre Ménage se trouva chargé de prononcer les harangues publiques, dont son épitaphe rappelle la chaleur, l'élégance, l'érudition. Il mourut le 16 novembre 1446 et fut inhumé à St-Maurice, dans la chapelle des Chevaliers. Sa *Vie* a été écrite par Gilles Ménage. Les notes qui l'accompagnent sont des plus précieuses pour l'histoire angevine. La première édition (Paris, 1674, in-8o) contient quelques pièces supprimées dans la seconde (1692, in-12), qui par suite, bien qu'augmentée dans le texte, est moins recherchée. M. l'abbé Tardif, à Angers, possède un exemplaire chargé d'annotations autographes de l'auteur. — Les armes de la famille sont *d'argent au sautoir d'azur, chargé en cœur d'un soleil rayonnant d'or*.

Ménage (*Guillaume Ier*), sieur de l'Anerie en Morannes, né à Sablé le 25 juillet 1572, étudia d'abord au collége de Boncourt de Paris, puis en 1590 à Angers, où il eut pour condisciple le satirique Régnier et le futur évêque, Claude de Rueil, enfin à Toulouse où il fut reçu docteur en droit le 3 mai 1594. Après un court séjour en Espagne, il revint à Angers, où il débuta en plaidant contre ses tuteurs, puis en 1599 se fit inscrire au barreau de Paris. L'année suivante, dans un voyage à Sablé, il faillit périr d'un coup de poignard reçu en pleine poitrine de la main d'un des intéressés au compte de sa tutelle. Guéri, il traita en 1603 de l'office d'avocat du roi au Présidial d'Angers, y fut installé en 1604 et la même année en octobre épousait Guyonne Ayrault, sœur du lieutenant criminel Pierre. Il eut bientôt acquis une clientèle puissante et une réputation de science et d'éloquence, qui le rendait le rival de Dupineau. Il entra en 1619 dans le conseil de ville, mais refusa toujours absolument la dignité de maire. — Devenu veuf et père de 13 enfants dont 9 en vie, il se livra peu à peu à une dévotion plus austère et en 1641 reçut le sous-diaconat de son ancien condisciple Claude de Rueil, qui, par lettre du 6 août 1647, lui conféra le doyenné de St-Pierre d'Angers. Presque aussitôt après il transmettait ses fonctions d'avocat général, à son fils Pierre, alors en âge de lui suc-

Digitized by Google

céder. — Le 18 janvier 1648, il sortait du Palais, quand il s'évanouit et à peine transporté chez lui, expira. Son portrait fut peint à son lit de mort par Claude Lagouz et gravé ensuite par Nicolas Poilly, *Poetius*. Sa *Vie* a été donnée par un de ses fils, Gilles Ménage, à la suite de la *Vie* de Pierre Ayrault.

Ménage (*Gilles*), fils du précédent, naquit à Angers, — non pas le 15, comme l'indiquent tous les livres, — mais le 24 août 1613 et y fut élevé sous les yeux de son père, qui dès ses premières années lui fit aborder l'étude directe des auteurs classiques. Reçu avocat à Angers, il y débuta au barreau, comme il l'a raconté plus tard dans ses *Origines de la Langue*, contre son cousin Ayrault, puis, sous la conduite d'un ami de la famille, l'avocat Loyauté, il vint s'essayer à Paris et plaida plusieurs causes au Parlement, celle entre autres de son ancien professeur de droit, Sengebère, contre sa femme adultère. En 1634 il suivit le Parlement aux Grands Jours de Poitiers et revint à Angers, sous le coup d'une première attaque de sciatique. Son père, alors veuf et assez en peine de sa maison, crut le retenir auprès de lui en faisant abandon à son profit de la charge d'avocat du Roi; mais le jeune homme partit pour Paris et renvoya les provisions. Elevé pour le monde et en homme du monde, il avait goûté de la grande vie, où ses relations de famille l'introduisaient par les Bignon, les Lamoignon, les Bautru, et en rapportait les élégances dans les cercles littéraires, partout alors en plein travail pour la création du grand siècle. Dans ces associations restreintes de beaux esprits, son ardeur à l'étude, sa connaissance non-seulement des littératures antiques mais des langues étrangères alors à la mode, sa mémoire, à laquelle il rapporte franchement tous ses succès, « étonnante, dit-il, même pour les Bignon dont la « mémoire étonnait la France », sa parole mordante, avec l'attrait de la brusquerie et l'air de la franchise, lui avait tout d'abord acquis une domination incontestée qui le désignait à de plus hautes amitiés. En peu de temps il se vit recherché de Saumaise, de Sirmond, de Huet, de Pélisson, de Costar, des deux Valois, du grand Corneille, particulièrement de Balzac et de Chapelain, les deux arbitres de l'opinion, surtout depuis la mort de Voiture. On se figure mal d'ailleurs le personnage, comme on l'a peint trop souvent, en pédant. Le regard net et libre, l'air dégagé du petit maître, passionné pour la paume et les jeux d'adresse, vain, autant qu'il fallait, de sa jolie taille et de ses beaux yeux, qu'il vante en ses vers, s'il s'imposait en petit comité par ses décisions tranchantes, comme le docteur suprême de la grammaire et des questions d'école, il savait se faire au dehors une réputation plus aimable de cavalier surtout et de galant, seul titre sous lequel plus tard encore le connaîtra Boileau. « En « mon temps, disait-il dans sa vieillesse, les « femmes donnaient la renommée ». Il surprit de bonne heure et exploita ce secret, dont il ne souffrit que sur le retour, alors qu'épuisé avant l'âge, il frédonnait encore, non sans quelque honte, les vieux airs du temps passé. Après avoir couru sans bruit ni entraînement les amours faciles, il prit soin de chanter sur toutes ses cordes, en vers latins, espagnols, grecs, italiens, même français, ses souffrances de cœur inconsolées. C'est là ce que Tallemant appelle « faire claquer son fouet ». D'ailleurs, né moins que personne, il est le premier à le reconnaître, pour la poésie, — autant dire, pour l'amour, — froid et aussi insensible aux grâces que rebelle aux séductions de la peinture ou de la musique, son esprit le portait vraiment plutôt à la critique, comme ses goûts peut-être à la dispute. Son début le prouve, en s'attaquant d'assez vilaine façon au professeur Montmaur, qu'à la suite et sur les incitations de Balzac il poursuivit d'odieuses bouffonneries (1636-1642). Son ami s'extasie en savourant « le sel et « les sausses; » mais en vérité on n'éprouve aujourd'hui que répugnance à lire ces invectives sans dignité de la coterie tout entière soulevée contre un pauvre hère. Au milieu même de cette tourmente (1640), il se prit de querelle avec son ami d'Aubignac sur une piètre question de poétique théâtrale, et tout en y gardant cette fois une modération réelle, il y gagna une inimitié durable qui ne lui pardonna plus. En attendant, notre angevin, lui aussi, risquait d'être en peine de vivre. Son père, dont il a raconté la parcimonie excessive, lui tenait rigueur. Ce fut Chapelain, son introducteur à l'hôtel de Rambouillet, qui le présenta à Paul de Gondi, le futur cardinal de Retz, et le fit attacher à sa maison. Personne n'a dit à quel titre, mais il paraît bien par une épître de Balzac, qu'il était chargé des archives de la famille, avec le soin d'en composer l'histoire, — comme pour d'autres, Duchesne et Baluze, — à ses heures d'ailleurs et sans obligation pressante. Vers 1642, une double aubaine lui arriva. Un tuteur bien avisé lui confia l'éducation à achever de Mlle de Rabutin-Chantal et presque au même temps même fonction charmante l'appelait au service d'une plus jeune et aussi gracieuse élève, Mlle de Lavergne. Sur ces entrefaites son père mourut (18 janvier 1648), lui laissant un domaine, qu'il vendit pour une rente de 3,000 livres à Servien, et ce qui valait tout au moins autant, son doyenné du Chapitre St-Pierre d'Angers. Dès le 2 février 1648, moins de quinze jours après la vacance ouverte, Ménage en fut investi. Il prêta serment le 12, et le 6 mai obtenait dispense de résidence pour deux ans, ayant notamment à défendre en justice cette riche prébende qui lui était contestée. — C'est sans aucun doute, pour s'en assurer la possession, qu'il prit, quoique tous ses biographes le nient, les ordres sacrés, où jusqu'alors, ce semble, nulle habitude ni vocation ne le portait. Le 29 novembre 1648, à Paris, il reçut de la main de l'archevêque le sous-diaconat, qui l'engageait absolument dans l'état ecclésiastique et lui faisait une obligation de la chasteté. C'est de ce temps pourtant que tous les échos du monde littéraire se mettent à retentir le plus vivement de ses plaintes amoureuses, — Chapelain même s'en scandalise

Digitized by Google

— pour ses deux belles écolières, dont il devient « le mourant », « le martyr », — sans pouvoir donner le change, comme il l'eût bien voulu, à l'opinion. La première, devenue depuis 1644 la marquise de Sévigné, le paie de sentiments d'estime et d'une familiarité dont Bussy se raille; l'autre, que Ménage semble avoir tenue plus chère et de qui « il a dit » en son italien « tout « ce qui se peut dire d'une dame belle, gentille, « galante, vertueuse, spirituelle, savante, élo- « quente, gracieuse, » le tient doucement à distance ou ne lui demande que des conseils d'amour. Ménage a sur ce chapitre toute une théorie d'amour *par simulacre* ou *véritablement*, qu'il sut exposer et put mettre en pratique à l'aise avec sa nouvelle et très-laide amie, Mlle de Scudéry. Dès 1656 il lui dédie les *Œuvres de Sarrasin* et, tant qu'il put, vint « coqueter » à ses samedis. — D'ailleurs, ces déesses inabordables n'avaient garde de faire oublier à l'auteur ses prôneurs d'alentour, Balzac surtout et Chapelain qu'il a célébrés aussi vivement que les belles. Ayant désormais une honnête aisance, assurée encore par une rente de 4.000 liv. sur deux abbayes, et plus tard même par une rente royale de 2,000 liv. qu'il toucha seulement pendant quatre ans, il avait pris un prétexte pour reconquérir sa liberté et loua dans le cloître Notre-Dame un appartement, où chaque mercredi il tenait chez lui assemblée. C'était sa *mercuriale*, où bientôt tous les savants de la France et de l'étranger tinrent à honneur de se présenter. Elle avait surtout ce profit d'assurer à l'hôte une influence réelle et lointaine, qu'il allait, les autres jours de la semaine, entretenir au cabinet des Du Puy, et plus tard de M. de Thou. Il commence au même temps à recueillir ses menues pièces éparses, à imprimer, pouvant largement y suffire, ses poésies, ses factums, ses bribes grammaticales, incapable, comme l'écrit Chapelain en 1662, « d'aucune entreprise où il « faille du dessein, de l'ordre, de l'haleine et de « l'élévation et dont tout le fait se réduit à une « églogue, à une épître, à une épigramme ». — Cette revue même de ses œuvres le met en plus d'une peine. Il ne peut plus renier son impertinente *Requête des Dictionnaires*, imprimée, disait-il, contre son aveu, mais qu'il réimprime à nouveau pour son compte. Le rapprochement aussi de tant d'œuvres légères remet en vive lumière l'abondance de ses larcins poétiques, dont la mémoire est la principale muse; et quand il s'en va chanter Mlle de Lavergne sous le nom de *Laverna*, tous ses ennemis — et ils deviennent plus nombreux d'heure en heure, — lui rappellent à propos que c'est la déesse des voleurs. Gilles Boileau le malmène sur ce chapitre d'une main sûre dans son *Avis* à propos de *Christine*, l'épître pompeuse adressée à la reine de Suède, et l'aide à se brouiller pendant 12 années avec Chapelain, blessé enfin par trop de railleries méchantes et l'oubli des services rendus. — Cotin, en réplique à des vers injurieux, inspirés par Mlle de Scudéry, lui lance sa *Ménagerie* 1666) d'une main plus inoffensive mais qui pourtant lui tient la bride; Sallo le harcelle dans le *Journal des Savants* et le P. Bouhours, irrité par quelques observations littéraires, lui remet en mémoire la modestie, la réserve, le goût discret de Voiture; mais repris à partie, le bon Père n'a plus beau jeu et cette fois c'est Ménage qui tient pour lui la science et la raison. Il n'est pas jusqu'à ses amours dont il prétend rendre bon compte et mettre les rieurs de son côté dans un livre qu'il annonce sur sa vie et qu'il ne donna jamais. Sa querelle avec Baillet fut encore plus amère. Il eut même à lutter cette fois contre un adversaire puissant, qui eut le crédit de faire interdire en France l'impression de sa défense, et dont néanmoins il obtint raison devant l'opinion. Ménage, il faut le dire, avec son caractère de gloriole et de vanité, en avait souvent la sincérité naïve et les mouvements primesautiers. — Il revint de lui-même à Chapelain, — et l'on sait avec quelle expansion, au sortir de la comédie des *Précieuses*, il répudiait franchement les faux dieux de la veille pour admirer Molière. Il rendit encore témoignage auprès de Lamoignon à l'occasion du *Tartuffe* et refusa toujours, avec raison, je crois, de se reconnaître au personnage de Vadius. Malgré tant de traverses, sa renommée était restée intacte et universelle. L'Académie de la Crusca le comptait depuis longtemps au nombre de ses membres, et ce fut le premier nom que Christine demanda lors de sa visite à l'Académie. Ménage, longtemps écarté, par rancune de son incartade antique, fut évincé encore lors de l'élection de Bergeret (2 janvier 1685), mais par de hautes influences. « Toute « la maison Colbert » s'y porta contre lui. « J'ai « rempli le monde de mes livres, dit Ménage dans « son *Adieu aux Muses*; — la Germanie les « achète, le Batave les lit, la Bretagne les imprime; « Rome, Florence les applaudissent; j'ai remué « l'Hespérie de mes vers toscans; le Gète et le « Dace les chantent et toute main française les « possède; Colbert seul refuse de reconnaître mon « éloquence et mon savoir. » — Dès cette époque il ne sortait plus de sa chambre, où presque tous les jours se tenaient des réunions et à toute heure des causeries. Avant même la quarantaine il s'était senti épuisé et tirait la jambe. Une chute, qu'il fit, lui démit la cuisse et le condamna à l'inaction. En 1692, un rhume, suivi d'une fluxion de poitrine, l'emporta le 23 juillet, âgé de 79 ans.

La gloire de Ménage, le Varron du XVIIe s., comme Bayle le qualifie, a souffert du temps; ses poésies, pures fadaises, ont perdu tout éclat avec le regard des belles dames disparues, qui leur faisaient fête. Le latin même de sa prose est plat et laisse à douter de son érudition classique. Ce qui reste de son bagage, c'est, quoi qu'en dise certaine critique dédaigneuse, son double recueil de notes sur la langue de son temps, ses *Observations*, ses *Origines*, résumé de vastes lectures et d'ingénieuses causeries, où manquent la profondeur et la sûreté de la science, surtout la connaissance des origines, mais où abondent tant de données précieuses. Ce qu'il a de supérieur, — et pour les Angevins, d'incomparable, — ce sont les

Digitized by Google

trois livres, consacrés à l'Anjou. Le nom de « père « de l'histoire angevine, » qu'il accordait si libéralement à Claude Ménard, lui appartient à bien meilleur droit et à tous les titres. Sur ce terrain nouveau il est le maître. Il a la critique et la science; il connaît les textes et les épuise; et si l'*Histoire de Sablé* reste un fouillis confus mais fécond, ses biographies d'Ayrault et des deux Ménages sont de belles œuvres littéraires, dont les notes accumulées font une mine de renseignements inappréciable.

Voici le détail de tous ses ouvrages :

Réponse au Discours [de l'abbé d'Aubignac] *sur l'Héautontimoruménos de Térence* (Paris, 1640, in-4° de 102 p., sans nom d'auteur), — réimprimé en 1652 dans les *Miscellanea*, avec le *Discours* de d'Aubignac, — de nouveau à part, Utrecht, Ant. Schouten, 1690, in-8° de 264 pag., avec des additions et une préface où il s'explique sur la riposte injurieuse publiée en 1655 par son adversaire; — et Amsterdam, 1715, in-8°, avec la *Pratique du Théâtre*, de d'Aubignac. — Il s'agit en tout de savoir si la comédie dure 10 ou 15 heures; — *Vita M. Gargilii Mamurræ Parasito-pædagogi, scriptore Marco Licinio* (Paris, 1642, in-4°); — *Gargilii Macronis Parasito-sophistæ Metamorphosis* (Paris, s. d. [1642], in-4°). L'épître dédicatoire à J.-L. de Balzac est datée d'Angers, le 20 octobre 1636. — Les deux pièces sont réimprimées dans les *Miscellanea* et dans le *Recueil* de Sallengre. Une traduction en a été donnée dans les *Mémoires* de Jean Rou (1857, t. II, p. 138-164); — *Le Parnasse alarmé* (Paris, 1649, in-4° et in-12 de 16 p.), plus connu sous le titre de *Requête des Dictionnaires*, qu'il porte dans les Miscellanées; — *Origines de la Langue françoise* (Paris, 1650, in 4°, sans nom d'auteur); — éimprimé sous ce titre qui lui est resté : *Dictionnaire étymologique ou Origines de la Langue française*, in-fol., 1694, un vol. par Simon de Valhebert, d'après les matériaux classés par l'auteur, — une 3e édition en 1750, par A.-F. Jault, la seule recherchée, accrue, comme la précédente, des *Origines françoises* de Caseneuve, de la *Science des étymologies* du P. Besnier, du *Vocabulaire hagiologique* de Chatelain, et de plus, du *Dictionnaire* de Borel (Paris, 2 vol. in-fol.); — *J. L. Guezii Balzacii Carminum libri tres; ejusdem epistolæ selectæ* (Paris, Courbé, 1650, in-4°, front. gravé). C'est dans ce livre, devenu rare, que se trouve le célèbre pastiche donné comme un fragment de Turnus et où les plus savants de nos jours même se sont laissés prendre; — *Miscellanea* (Paris, Courbé, 1652, in 4°), avec le portrait de l'auteur par Nanteuil, 1re édition de ses poésies grecques, latines, françaises, si souvent réimprimées, et du *Liber adoptivus*, recueil de toutes les dédicaces ou pièces de vers à lui adressées de tous pays, — avec le *Mamurra*, les Lettres à Christine de Suède, à Ch.-Annibal Fabrot, à Conrart, et le *Discours* contre d'Aubignac, chacune de ces pièces ayant sa pagination spéciale; — *Osservazioni sopra l'Aminta del Tasso* (1653, in-4°); — *Poemata, secunda editio auctior* (Paris, Courbé, 1656, in-8°), en réalité 1re édition à part des poésies latines et françaises; la 4e porte le nom des Elzéviers, 1663, petit in-12; celle d'Amsterdam, 1687, est la plus complète; — *Poésies françoises* (Paris, Courbé, 1656, petit in-12 de 40 p., un des plus rares exemplaires de la collection elzévirienne, vendu 500 fr., L. Potier); — *Œuvres de Sarrasin* (Paris, Courbé, 1656, in-4° et 1658, in-12); — *Christine, églogue* (1656, Paris, in-12), — qui provoqua de la part de Gilles Boileau, — Tallemant dit de Boisrobert, — un rude *Avis à M. Ménage sur son églogue intitulée Christine* (3e édition, Paris, G. de Luyne, 1657, in-12 de 124 p., y compris l'églogue, qui y fait suite), où l'auteur est malmené pour ses habitudes de plagiat; — *L'Oiseleur* (Paris, A. Vitré, 1657, in-8° de 28 p.), sans nom d'auteur; — le titre de départ porte en plus, p. 3 : *Idylle à Mme la comtesse de La Fayette*; à la page 15, *la Bella Uccellatrice*; — à la page 27, *Amyntas auceps, elegidion*; — *In Diogenem Laertium Observationes et emendationes* (Paris, in-8°, 1663), simple tirage à très-petit nombre, destiné en manière d'épreuves à des amis, — V. Brunet, t. II, col. 719, — pour paraître dans l'édition in-fol. de 1664 (Londres, Pearson) où elles occupent 238 p. et de nouveau avec les notes de Casaubon, en 2 vol. in-8°, et à la suite des *Vies des philosophes* (Leipsick, Köhler, 1828-1831); — *Ægidius Menagius post annos viginti patriam revisens* (in-fol. de 3 p., s. l. n. d.), réimprimé dans ses Mélanges et ailleurs; — *Juris civilis amœnitates* (Paris, 1664, in-8°, — et G. Martin, 1677, de 478 p., non compris l'épître et les tables; Francfort et Leipsick, in-8°; Utrecht, 1725 et 1738, in-8°); — comprend 43 chapitres ou dissertations, dont le 40e discute les étymologies ou définitions des mots usités par les jurisconsultes; — *Elogia Julii Mazarini cardinalis, a diversis autoribus Latine, Gallice et Italice in lucem emissa* (Paris, Ant. Vitré, 1666, in-fol.), recueil composé pour la famille du cardinal et non mis en vente; — *Poésies de M. de Malherbe*, avec les Observations de M. Ménage (Paris, Th. Jolli, 1666, in-8° de 595 p., non compris la dédicace à Colbert, la préface, la table), réimprimées six fois, notamment en 1723, 3 vol. in-12, avec les observations de Chevreau, qui accusait Ménage, dans ses *Œuvres mêlées*, p. 103, d'avoir pillé son manuscrit. — Un exemplaire en existe à la Bibl. Nat., annoté par Huet, un autre avec l'*ex-dono* de Ménage. La lettre originale de l'envoi du livre à Colbert est aux Archives nationales, KK 601, f. 125; — *Rime di Monsignor Giovanni della Casa, con le annotazione dell Egidio Menagio* (Paris, Jolly, 1667, in-8°); — *Origini della Lingua Italiana* (Paris, Séb. Cramoisy, 1669, — et Genève, 1685, in-fol.); — *Observations sur la Langue françoise* (Paris, 1672, Barbin, in-12; 1673, Cologne, P. Marteau, petit in-12, et avec une 2e partie, Paris, 1675-1676); — *Vita Mathæi Menagii, primi canonici theologi Andegavensis* (Paris, 1674, in-8° et 1692, in-12). V. *ci-dessus* p. 644;

Digitized by Google

— *Vitæ Petri Ærodii, quæsitoris Andegavensis, et Guill. Menagii, advocati regii Andegavensis* (Paris, 1675, in-4° de 540 p., plus la table). Ce livre, peu apprécié et presque inconnu en dehors de l'Anjou, se recommande surtout par ses abondantes notes, fouillis haché-menu de petits faits et de longs détails d'une science indigeste, devenue, par l'abondance même de renseignements partout ailleurs introuvables, un répertoire inépuisable pour l'étude des familles angevines. Un certain nombre d'exemplaires aurait été supprimé après la mort de l'auteur, d'après une note Mss. de l'exemplaire de la Bibl. Nat. Cet ouvrage et le précédent ont été traduits par Blordier-L. (Angers, Pavie, 1845, in-8°); — *Lezzione sopra 'l sonetto VII de messer Fr. Petrarca* (Paris, L. Billaine, 1678, in-8° de 405 p.), recueil de lettres en italien adressées à l'Académie de la Crusca, à Mlle de Lavergne, à Charles Dati, à Fr. Redi, avec des réponses, dont deux lettres de Costar, quelques pièces françaises, d'autres en vers latins, — de la page 251-286, *Rime* à Mmes de Lavergne, de Sévigné, de Rambouillet, etc., — 2e édition, 1692, in-8°, Rotterdam; — *Histoire de Sablé, contenant les seigneurs de la ville de Sablé jusqu'à Louis Ier, duc d'Anjou et roi de Sicile.—Première partie, qui comprend les généalogies de Sablé et de Craon, avec des remarques et des preuves* (Paris, Le Petit, 1683, petit in-fol.). — La copie Mss. 844 (in-fol. pap. de 158 p.) de la Bibl. d'Angers n'en est qu'un sommaire abrégé avec des notes marginales de Rangeard. La seconde partie, restée inédite, est perdue. L'original était en 1690 aux mains de l'abbé Ménage, neveu de l'auteur. On dit qu'il se trouvait en dernier lieu dans le cabinet de Tarbé, à Sens. Une copie en a été vendue avec la bibliothèque de Duboys, V. *ce nom*, et cédée par Rangeard à Pocquet de Livonnière. — C'était le livre de prédilection de Ménage, celui où il avait compilé toutes ses éruditions, « 22 par pages », prétendait-il. « J'ai fait de « rien ce livre, » dit-il, dans sa dédicace à son frère; — et ailleurs : « il n'est rien qu'on n'y « trouve », — et de fait c'est le premier monument solide de l'histoire angevine et bâti de main d'ouvrier; — *Notes sur Lucien* dans l'édition de Grævius (Amsterdam, 1687, in-8°); — *Dissertation sur les sonnets pour la belle matineuse à Monsieur Conrart* (Paris, 1687, in-12, sans nom d'auteur); — *Historia mulierum philosopharum* (Lyon, 1690, in-12), dédiée à Mme Dacier; emprunt mal déguisé, sans qu'on le lui ait reproché, entre tant d'autres, de l'*Index* de Tiraqueau, dans sa première glose *de Legibus connubialibus;* — *Anti-Baillet* (1690, in-12, 2 vol.), réimprimé en 1727, à la suite des *Jugements des Savants* avec les critiques de la Monnoye; — *Additions aux Vies des jurisconsultes* de Bertrand, dans les *Vitæ tripartitæ* de Franck (Halle, 1718, in-4°). — Enfin ses bribes et dictons forment un des ouvrages les plus recherchés des *Anas*, le *Ménagiana*, publié à frais communs par Galland, Boivin, l'avocat Pinson, l'abbé Dubos et de Valois (Paris, 1693, 1 vol. in-12), — doublé par l'abbé Faydit (1694, in-12, 2 vol.), et de nouveau considérablement augmenté par la Monnoye (Paris, 1715 et 1729, in-12, 4 vol.) Un grand nombre de cartons furent imposés pour la destruction de passages licencieux ou de personnalités, qui ont été depuis réunis sous le titre d'*Indice expurgatoire* dans les *Mém. de Litt.* de Sallengre, t. I, 2e part., p. 228. — On compte ordinairement 48 pages ainsi supprimées, qui, jointes aux exemplaires, leur donnent de la valeur (59 fr., vente Pixérécourt). J'en ai vu un, qui en comptait 74, dont il vaut la peine d'indiquer le détail : t. I, p. 29-32, 109-116, 129, 130, 135, 136, 259-262, 307, 308, 335, 336, 365-372; t. II, 3, 4, 15, 16, 113-116, 159, 160, 323-326; t. III, 105-108, 253-260, 407, 408; t. IV, 21, 22, 67-70, 105, 106, 121, 122, 319-322. Les éditions d'Amsterdam 1713-1716 et 1762, 4 vol., petit in-12, ne sont point cartonnées (50 fr., Tripier). — On réunit souvent à cet ouvrage l'*Anti-Menagiana* (par Bernier, de Blois, Paris, 1693, in-12), critique de la 1re édition.

Ménage avait légué à la Biblioth. des Jésuites de Paris tous ses livres, qui se retrouvent en nombre, reliés à ses armes.—Il résulte d'une lettre de Blouin de la Piquetière à Pétrineau des Noulis, que ses Mss. échurent pour la plupart à un sieur Simon qui ne fit cas que de peu de chose et vendit le reste à l'épicier. Une partie, retrouvée par hasard et d'abord recueillie, est depuis longtemps, sinon détruite, tout au moins perdue. La Bibliothèque d'Angers possède un recueil des *Choses mémorables arrivées à Sablé et aux environs de Sablé* (copie, in-fol. pap., de 118 f.), qui a été imprimée (le Mans, Monnoyer, 1844, in-12) sous le titre de *Seconde partie de l'Histoire de Sablé;* — et une *Histoire particulière de la ville de Sablé* 1689, rédaction en partie seulement de deux chapitres incomplets (Mss. in-fol. pp. de 17 f.). — La liste, donnée en tête du *Menagiana* comprend des notes sur Marc Aurèle et Anacréon, sur Cujas, sur Rabelais et sur l'*Aminte* du Tasse, une *Histoire des anciens Jurisconsultes*, dont Ménage lui-même parle en tête de ses *Amœnitates juris* et une *Histoire des Anciens médecins*, qui rappelle sa collaboration aux *Essais de médecine* de Bernier (1689, in-4°, Paris).

Ses lettres ne sont pas très-rares et formeraient un recueil intéressant, surtout si l'on pouvait réunir à celles déjà données par MM. Rathery, Matter, Tamisey de Larroque, les *Mémoires* de Jean Rou et ailleurs, sa correspondance avec l'avocat Nublé, qu'avait promise M. de Montmerqué, celle avec Huet et Bayle, adjugée 600 fr. à la vente Tarbé, de Sens (1849), en même temps que les 145 lettres à lui adressées par Mme de la Fayette (vendues 1,730 fr.). Il est curieux d'indiquer que la seule lettre autographe de la Bruyère, qui fût connue il y a 20 ans, était adressée à Ménage, comme le sont les trois premiers billets de Mme de Sévigné.

Toussaint Grille possédait le portrait de Ménage, peint sur toile. XVIIe s., qui est entré au Musée d'Angers (n° 363, Archéol.). — Un autre a été gravé in-4°, médaillon ovale, de trois quarts, à gauche,

Digitized by Google

par Robert Nanteuil, avec sa légende si raillée par la critique : *Gilles Ménage, fils de Guillaume*; elle fut modifiée dans un autre tirage; c'est un des chefs-d'œuvre de l'art français; — un autre in-fol. par Van Schuppen 1698, d'après un tableau, 1692, de Piles, — un autre par Desroches, avec un sixain, et dans la collection d'Odieuvre. Une médaille aussi figure en son honneur dans les *Récréations* de Kœhler, XI, 409.

Ménage, *Observations sur la Langue françoise*, t. II, p. 211-212; *Poésies de Malherbe*, p. 458 — et ses *Préfaces* ou *Dédicaces*. — Touraille, Mss. 878, f. 425. — Arch. de M.-et-L. G 1165. — Niceron, t. X, Ire partie, p. 60-76. — Bayle. — Moréri. — *Biographie Universelle*, art. de Foisset. — *Biogr. Génér.*, art. de Vict. Fournel. — Goujet, XVIII, 314-330. — Tallemant des R., édit. P. Paris, IV, 36; V, 230, 241-256, 474 et 491. — Biblioth. Nat., Mss. franç., anc. fonds, 892, n° 46. — Tamisey de Larroque, *Lettres de Balzac*, p 157, 398, 524, etc. — Baillet, *Jugem. des Sav.*, II, 477, 658; III, 205; V, 365-376; VII, 340. — Chapelain, *Mélanges de Litt.*, p. 186-189. — Bussy-Rabutin, *Hist. Am. des G.*, édit. Lalanne, II, 234, et *Correspondance*, III, 47, 60, 117. — Furetière, *Nouv. Allégorique*, p. 49. — L'abbé de Pure, *La Précieuse* (1656), roman où Chapelain et Ménage, sous le nom de Géname, sont en scène. — Somaize, *Dict. des Précieuses*, édit. Livet, I, 171, 172, 215, 221, 245; II, 292, 293. — *Bullet. du Bouquiniste*, II, 219 et 272; XVIII, 517-518. — Lalanne, *Œuvres compl. de Malherbe*, t. I, p. 11 et c-ci. — *Dict. des Anonymes*. — Titon du Tillet, *Parnasse*, p. 437. — *Rev. d'Anjou*, 1859, t. II, p. 269. — Bibl. d'Angers, Mss. 1137, son *Eloge*, par Gourreau. — Baret, *Ménage, sa vie et ses écrits* (Lyon, 1859, in-8°, tiré à 50 ex.). — *Maine-et-Loire* du 12 août 1854, discours de prix par M. Baret. — — *Mélanges de Littér.*, 1726, p. 186-189. — Matter, *Lettres et pièces rares*, p. 219-238. — *Bullet. du Biblioph.*, 1849, p. 250. — Coupé, *Soirées Littér.*, IX, 259. — *Journal des Savants*, 11 août 1692, art. du président Cousin. — *Mercure Galant* de 1692. — Perrault, *Hommes illustres*, II, p. 145. — Irailh, *Querelles Littér.* — J. Guigard, *Armorial du Biblioph.*, t. II, p. 109. — *Mém. de la Soc. Acad. d'Ang.*, I, 1-32, art. du docteur Dumont. — Walckenaer, *Mém. sur la Vie de Mme de Sévigné*, I, 63-67. — D. Liron, *Singul. hist.*, III, 343. — Vigneul-M, *Mélanges d'hist.*, III, 420. — *Rev. de Bretagne*, août 1875, p. 122-127, art. de M. Kerviler. — Boutron et Rathery, *Mlle de Scudéry* (1873, Techener, in-8°). — Cousin, *Mme de Longueville*, p. 23. — Livet, *Précieux et Précieuses*, 124-125, 167-172, — et *Hist. de l'Académie*. — Em. Colombey, *Ruelles, Salons, etc.*, chap. VI, — Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, II, 136-154; VI, 105; VIII, 71; IX, 39-43; etc. — Marcou, *Etude sur Vie de Pellisson* (1859, in-8°). — Babou, *Les Amoureux de Mme de Sévigné* (1851, in-8°), p. 6-56.

Ménage (*Guillaume II*), fils de Guillaume Ier, sieur de la Morinière en St-Denis d'Anjou, et de la Coquemillière, destiné tout d'abord à l'Eglise, avait été admis tout enfant le 31 mars 1632 chanoine au Chapitre de Saint-Pierre d'Angers et à 16 ans reçut de son père sa charge de conseiller au Présidial (27 août 1639). Il en devint lieutenant particulier le 20 février 1642 en succédant à son beau-père, Charles Louet. Le réquisitoire, qu'il eut à prononcer dans ces fonctions contre le Chapitre de St-Maurice, est imprimé par Jean Constant dans son commentaire sur la coutume du Poitou. Maître des requêtes de la reine Anne depuis 1647, conseiller échevin perpétuel d'Angers le 28 août 1648, sa fermeté pendant la Fronde et les périls du siége firent de lui, après le triomphe royal, l'arbitre de la ville, qu'il gouverna, investi, de par le roi et non plus par l'élection, du titre de maire le 13 mars 1652, avec une autorité dégagée de toute entrave. Il s'en déchargea au bout de six mois, après le calme rétabli, en obtenant du roi une amnistie complète pour ses concitoyens Il mourut le 6 août 1653, âgé seulement de 33 ans. — Sa veuve, Madeleine Louet, se remaria avec Guy-Louis de Longueil.

Ménage (*François*), « né d'un second lit, au « sein d'une famille trop opulente », était en 1779, âgé d'environ 30 ans, contrôleur général des fermes à Angers. Il « fit des sottises » et fut enfermé, sur la demande de ses parents, aux Cordeliers de Vernon, comme il le raconte lui-même dans un singulier écrit qui a pour titre : *Début de guerre ou Simple aperçu dans la cause pendante au Tribunal de la raison et de l'équité contre le sieur Millet..., très haut et très riche, très vexateur, le ci-devant Pichard, de Bordeaux, et très dépouillé, très dégradé, mais non humilié François Ménage, simple chasseur national* (Paris, Martin, s. d. [1790], in-4° de 22 p.).

Ménage (*Jean-Baptiste-Joseph*), né à Angers le 11 novembre 1744, est nommé conseiller municipal d'Angers le 2 floréal an XII, rentre au Conseil général, dont il avait déjà fait partie en l'an X, le 21 juin 1810 jusqu'en 1830, maire de Soucelles du 2 janvier 1808 au 27 août 1830, mort à Angers le 19 mars 1832. — Avec lui s'éteint le titre de comte que lui avait conféré la Restauration et le nom même des Ménage d'Anjou.

Ménagerie (la), cl., cne de *Brain-s-Long*. — Habitée aux XVII-XVIIIe s. par la famille Testard. — Le lieu s'appelait, dit-on, anciennement *Briais*; = f., cne de *Cholet*; = f., cne de *Jarzé*. — Y meurt le 14 janvier 1694 « une personne in- « connue se nommant la baronne des Essards » (Et.-C.); = f., cne de *la Jumellière*; = mon, cne du *Plessis-Grammoire*, dans le village de Foudon, appartenant à Pierre Lancelot, greffier en chef de la maîtrise des Eaux et Forêts, qui la vend le 20 mars 1723 au Chapitre de St-Laud d'Angers; = f., cne de *St-Laurent-des-Autels*, vendue natl le 17 prairial an VI sur Binet-Jasson.

Ménairie (la), f., cne de *Bécon*.

Menais, anc. village aujourd'hui réuni au bourg de *Varrains*, autrefois de la paroisse St-Florent et St-Doucelin du château de Saumur. Il y existait une chapelle de Notre-Dame-de-Pitié. Elle était desservie avec fonts baptismaux et cimetière en vertu d'une fondation de Me Jean Bigot, prêtre (1516), pour l'usage des habitants trop souvent empêchés pendant les guerres d'aller à la paroisse. Sur la requête des paroissiens, le roi y fit transférer le service régulier et en rebâtit à ses frais l'église, consacrée le 27 octobre 1619 et qui est devenue l'église paroissiale de Varrains.

Menaltière (la), f., cne de *la Potherie*.

Ménandrie (la), cl., cne de *Chalonnes-s.-L.*

Ménantaie (la), vill., cne de *la Cornuaille*.

Ménantière (la), h., cne de *Bouzillé*. — En est sieur n. h. Jacq. de la Roche, tué le 10 juin 1569 « d'un coup de pistolle » en sortant de son logis; — donne son nom au cours inférieur du ruiss. de la Barre; = f., cne de *la Poitevinière*. — Anc. maison noble appartenant aux XV-XVIe s. à la famille Cuissard. Ant. Cuissard la vendit le

Digitized by Google

21 janvier 1531 à Jean Terrien, marchand (E 4006) sur qui il en fit ensuite retrait. Elle était échue dans sa succession en 1550 au curé de Trélazé, pour revenir après sa mort à son frère Francois Cuissard; — f, c^ne de *la Pommeraie*; — h., c^ne de *St-Pierre-Maul*. — Anc. fief et seigneurie, avec château autrefois fortifié, relevant du Petit-Montrevault. Il appartenait aux XIV-XVe s. à la famille de la Roche-des-Aubiers en Coron et passa dans celle du Grand-Montrevault par le mariage de Jeanne de la Roche en 1531 avec Gilles Clérembault. — En est sieur en 1539 René Royrand par sa femme Hector du Raynier (C 106, f. 122), en 1584 Melchior de Vauldrey, dont l'héritière Françoise de V. épousa vers 1620 Louis de Sesmaisons, inhumé le 31 janvier 1649 dans le chœur de l'église paroissiale; — Joseph de Sesmaisons, capitaine de vaisseaux, 1649, 1724. Ses héritiers vendirent la terre vers 1750 à Augustin-Médard de la Forest d'Armaillé, mari d'Anne-Perrine Gourreau de la Blanchardière, qui y résida jusqu'en 1792. L'approche de l'armée de Mayence lui fit quitter le pays pour périr fusillé, après Savenay, dans la forêt du Gavre, et sa femme, avec trois de ses quatre filles, dans une des noyades de Nantes. La quatrième, recueillie par une fripière, fut rendue à sa famille d'Angers. — La chapelle seigneuriale, dédiée à Notre-Dame-du-Salut, avait été fondée par Georges de la Roche en 1478. — La maison a été reconstruite complétement en 1826. Y est mort le 30 juin 1872, Joseph de la Forêt d'Armaillé, V. *ce nom*, membre du Conseil général; — ham., c^ne de *la Varenne*. — *La Monancière* (Cass.).

Ménantières (les), ham., c^ne de *Contigné*.

Ménard (la), f., c^ne de *St-Hilaire-du-B.* — *Le moulin de la Mesnard en la rivière du Lys* 1445 (Pr. du Coudray-M.). — *Le Ménas* (Et.-M.). — *La Moinord* (C. C.).

Ménard (.....), capitaine au 78e régiment ci-devant *de Monsieur*, fut désigné par le général Duhoux pour prendre le commandement de la ville d'Angers, déclarée en état de siége par le conseil de guerre du 23 juillet 1793, et contre laquelle s'avançaient les Vendéens, résolus à un effort désespéré. Le jeune officier, — il avait 30 ans, — devint l'âme de la défense. En quelques heures tout s'organisa avec un calme et un sang-froid, qui rendit partout la confiance et remonta les courages au niveau du sien, faisant face à la fois pendant le combat aux perfidies du général Danican et aux attaques ou aux ruses de l'ennemi. Pour récompense, après la victoire, quand il vint rendre compte à Rossignol, il fut dédaigneusement congédié, — et peu de temps après renvoyé à son corps. Il commandait à quelque temps de là la garde du Directoire. Il a publié *Détails et réflexions sur le siége d'Angers, le 13 frimaire an II de la République* (Angers, Mame, an III, in-8° de 27 p.), dont il signe de son nom le préambule. Ce travail lui avait été commandé par le Comité du salut public, pour prendre place dans une histoire projetée de la guerre de la Vendée.

Ménard (*Alfred-Pierre*), fils d'un horloger de Cholet, où il est né le 31 octobre 1808, étudia les premiers éléments du dessin à Cholet même chez M. Jouitteau, et avec les secours de la ville et de quelques protecteurs généreux, put s'inscrire à Paris dans les ateliers de Déveria et du baron Gros et entrer après concours à l'Ecole des Beaux-Arts. Il envoyait à l'Exposition d'Angers dès 1832 neuf tableaux. — Il alla ensuite passer trois années à Rome et en Italie et en rapporta au retour en 1841 une *Communion de la Vierge*, un *Martyre de Ste Catherine*, l'*Education de la Vierge*, l'*Ange gardien*. — Il se fixa dès lors à Angers où il n'a cessé depuis de produire en nombre des tableaux de dévotion pour la décoration des chapelles et des églises, malheureusement d'un style outré et sans grâce. On cite de ses débuts quelques meilleurs portraits et comme son chef-d'œuvre peut-être, un *Petit Sonneur*, qui appartient à M. Léon Cosnier. L'hôpital de Cholet possède de lui *St Charles Borromée communiant les pestiférés* et un *Jésus au Jardin des Oliviers*. — L'artiste, envahi peu à peu par une exaltation mystique et l'obsession de persécutions imaginaires, dut entrer à l'établissement de Ste-Gemmes-sur-Loire, le 23 août 1870, où il est mort d'épuisement le 17 octobre suivant.

Ménard (*Claude*), né à Saumur le 1er septembre 1574, était fils de Pierre M., sieur du Tertre, juge de la Prévôté, et de Marie Vallier. Son père, gratifié par le roi d'une charge de conseiller à Angers, prit parti pour la Ligue et mourut à peu près ruiné en 1592. Mais sa veuve, réintégrée dans ses biens, put reprendre l'éducation de ses enfants. Claude alla suivre à Toulouse les cours de droit, où il s'éprit surtout, comme son confrère Leloyer, de l'amour des vieux livres. A peine de retour à Angers, il y épousa le jour de St-Pierre 1598 Bertrande Le Peletier, sœur du Bénédictin Laurent L., V. *ce nom*, qui dut l'encourager en ses études nouvelles. En 1604 seulement il se fit pourvoir de la charge de lieutenant civil et criminel de la Prévôté, qu'il conserva pendant treize ans, l'ayant cédée par contrat du 19 janvier 1617, — et non 1610, — à François Eveillard. Depuis plusieurs années déjà, à la suite d'une longue maladie, une dévotion rigoureuse s'était emparée de lui, qui transformait sa maison en une sorte d'oratoire, refuge de tous les religieux passants, et le condamnait à une vie de reclus. De ses huit enfants, deux moururent en bas âge; quatre étaient entrés en religion. Les deux qui restèrent dans le monde, dont une fille mariée le 3 octobre 1621 à Jacq. de Cherbaye, seigneur d'Ardenne, durent intervenir pour obtenir de leur père (15 mai 1637) l'abandon du peu de biens qui lui restait et qu'il consacrait sans compter à toute œuvre pie. Il avait ainsi contribué de ses plus clairs deniers à la fondation des Renfermés (1618) et du Calvaire (1619), à la réformation des couvents des Augustins et des Carmes d'Angers et de l'abbaye de Nyoiseau. — Il dut même, pour payer ses dettes, mettre en vente sa Bibliothèque — que le P. Jacob cite parmi les plus belles, — et qu'un héritage imprévu lui

Digitized by Google

conserva. Il y avait réuni un cabinet précieux de manuscrits, de gravures, de tableaux, poursuivant, au milieu de ses mortifications d'ascète, l'étude, qu'il avait à cœur surtout, de l'antiquité angevine. Un des premiers, — le premier, au dire de Ménage, trop généreux peut-être, — il a l'idée et le goût d'aborder les sources, de rechercher les textes originaux. Tous les chartriers des abbayes lui sont ouverts; au besoin, il y pénètre de par le roi, comme il en agit devant l'hostilité du Chapitre de St-Maurice (7 septembre 1620). Sa critique d'ailleurs est bornée, sans manquer d'une hardiesse excessive quand la passion ou l'intérêt de sa cause l'invitent aux paradoxes. Celui qu'il lança pour son début prêta à rire et fut célébré par les lardons de Piquemouche, lorsqu'il prétendit démontrer que les Angevins possédaient la tombe et les reliques de St Jacques-le-Majeur, adorées, suivant l'opinion commune, à Compostelle. Ce livre a pour titre : *Recherche et advis sur le corps de saint Jacques le Majeur, à l'occasion d'un oratoire très ancien du mesme Sainct, qui est l'église de St-Maurille d'Angers* (Angers, Ant. Hernault, 1590, petit in-8° de 123 p. et 13 ff. non cotés, avec titre gravé par Th. de Leu, dans un encadrement où deux pèlerins supportent les armes d'Anjou; au-dessous, la devise : *Dabit mea nardus odorem*, jeu de mots sur le nom de l'auteur). — Ce curieux livret conserve un intérêt encore mais comme description d'une antique crypte que les constructions du coin de la place du Ralliement ont, il y a dix ans, mis à jour et à peu près ruinée. Il était dirigé spécialement contre un livre récent du jésuite Mariana et fut brûlé en Espagne par le bourreau. — L'auteur avança une autre étrangeté en prétendant démontrer qu'avant le xe s. les évêques transféraient leur siége à volonté soit à St-Pierre, soit à St-Julien. C'est dans la lutte qu'il soutint contre le Chapitre de St-Maurice, pour la défense de l'évêque Miron, son ami, au sujet des cérémonies du Sacre et surtout de la juridiction ecclésiastique prétendue par les chanoines dans les paroisses « de leur loi « diocésaine. » Sa *Plainte apologétique pour Mgr l'Evesque d'Angers contre certain livret intitulé : Défense du Chapitre* (Angers, 1625, in-8° de 257 p., plus 19 ff. non paginés) est la réfutation du livre d'Eveillon, V. *ce nom*, et dut s'imprimer secrètement dans l'enceinte du palais épiscopal par les mains de compagnons gagés et avec des caractères amenés de loin. Il fut néanmoins saisi dès son apparition, sur la requête des chanoines. C'est pourtant le seul livret qui ait survécu des quatre, que Ménard lui-même dit avoir composés pour ces querelles exaspérées, notamment son *Discours contre les masques ou réfutation de l'examen des chartes de l'évêque* (1624-1625). Il préparait une dernière invective et l'imprimait pour plus de sécurité à Lyon, quand l'autorité supérieure lui en fit supprimer le tirage. Refoulant, comme il l'avoue, le ressentiment aigri de ces injures, il se consacra tout entier dès lors à son grand projet de l'histoire angevine, s'en détournant seulement volontiers aux occasions de dispute que le temps lui amenait. En 1625 il publie un traité en deux livres, *l'Institut religieux et l'habit de St-Augustin*, réfutation du livre récent du chanoine de Latran, Gabriel Pennot; — puis il se laisse tenter par l'histoire de l'hérésiarque Bérenger, qu'il compose sans l'imprimer, — et s'amuse, en 1628, à la composition d'un recueil de vers latins, où la ville d'Angers célèbre, à la manière antique, la gloire du jeune roi, vainqueur de la Rochelle : *Civitatis Andecavensis ad regiam de Rupellana victoria pompam Adclamatio* (Angers, Ant. Hernault, in-4° de 48 p.), dont 7 pièces portent les initiales C. M. du principal auteur du livre. — A deux ans de là revenant de Périgueux, il est témoin à Loudun de la tragi-comédie, *agonistriæ Losdunenses*, comme il l'appelle, où périt Urbain Grandier, et il prend part à l'épilogue en réfutant, s'il faut l'en croire, par un livre dont le titre même reste inconnu, le livre de Marc Duncan, « très savant docteur mais ennemi « de notre foi. » — Ménard terminait enfin sa grande œuvre, ce projet depuis longtemps poursuivi d'une histoire provinciale, et se préparait à la livrer à l'impression, « sentant venir le soir », quand il fut frappé d'une paralysie qui l'emporta en quelques jours. Quelques mois à peine après la mort de sa femme, il avait obtenu de l'évêque de Rueil l'ordre de prêtrise (juillet 1637) et s'était retiré chez son gendre, au château d'Ardenne en Corzé, où il mourut le 20 janvier 1652. Il fut inhumé à Angers dans la chapelle des Pénitentes, bien que le Chapitre de St-Maurille lui eût accordé pour lui et sa famille, le 9 novembre 1617, un enfeu dans la chapelle de St-Avertin, refuge ordinaire de ses dévotions.

Outre les livres déjà cités et de valeur très-inégale, on connaît de lui : *Harangue adressée à Urbain de Laval, lieutenant du roi en Anjou* (1613, petit in-4°); — *L'Ame dévote et son charriot* (Paris, 1616, Séb. Cappelet), développement d'une homélie de Macaire; — *Histoire de St Loys IX du nom ... par messire Jean de Jonville, ... suivant l'original ancien de l'autheur, avec diverses pièces* (Séb. Cramoisy, 1617, in-4°). — En tête figurent les portraits de St Louis et du roi Louis XIII, à qui le livre est dédié. Les observations de l'éditeur, qui avait trouvé ce Mss. à Laval, occupent les pages 281-372 et sont suivies d'un index et d'une seconde partie avec titre et pagination spéciale : *Sancti Ludovici, Francorum regis, vita, conversatio et miracula per F.-G. de Bello Loco; item Bonifacii papæ VIII sermones*, et un nouvel index (Paris, 1617, in-4° de 180 p.); — *S. Aurelii Augustini ... contra secundam Juliani responsionem ... operis imperfecti libri duo priores, ... ex Mss. codicibus editi; additus est ejusdem ... liber de Gestis Pelagii* (Paris, Séb. Chappelet, 1617, in-8°). — La note de la page 499-502 comprend un écrit d'Eusèbe Brunon contre Bérenger, provenant des archives du Chapitre de St-Maurice comme les livres inédits de St Augustin; — *S. Hieronymi Stridionensis indiculus de*

Digitized by Google

hæresibus Judæorum (Paris, 1617, Séb. Chappelet, in-8° de 32 p.); — *Histoire de messire Bertrand Du Guesclin, ... escrite en prose l'an 1387, à la requeste de messire Jean d'Estouteville* (Paris, S. Cramoisy, 1618, in-4° de 543 p.), dédié au garde des sceaux, Duvair, avec une adresse à la Noblesse française et un portrait du connétable : — *Récit et véritable Discours de l'entrée de la reine-mère dans la ville d'Angers faicte le 16 octobre 1619* (Angers, Ant. Hernault, in-4° de 106 p.); — *L'Alliance de la Crèche avec la Croix* (Paris, M. Collot, 1620), à l'occasion de la prise de voile de sa fille aînée ; — *Amphitheatri Andegavensis Groanni disquisitio novantiqua* (Angers, Ad. Mauger et Lud. Chesneau, 1637, petit in-4° de 36 p.), avec gravure dessinée, comme il en avertit, en son absence par l'artiste et par suite à rectifier dans une seconde édition. Elle représente en effet, comme l'indique une note de Rangeard sur l'exemplaire de la Biblioth. d'Angers, qui lui a appartenu, l'édifice non tel que l'a vu Ménard, mais tel qu'il a pu l'imaginer. Le texte latin est accompagné d'une traduction française qui le complète parfois et parfois le contredit; — *Portraict au vray de la ville et fauxbourgs d'Angers* (Paris, Melchior Tavernier, 1638), très-beau plan cavalier de la ville d'Angers, avec les armes d'Anjou, d'Angers et du maire Boylesve de Goismard; — *Itinerarium beati Antonini martyris* (Angers, P. Avril, 1640, petit in-4° de 54 p.), d'après un Mss. de l'abbaye Saint-Serge, collationné sur un second exemplaire de la Biblioth. de Thou, communiqué par l'avocat Loyauté. — Il y aurait peut-être à compléter encore cette liste d'éditions dues à notre chercheur, ami « des lecteurs curieux », à qui il s'adresse en tête de tous ses livres, sans compter qu'il serait facile de rencontrer de lui nombre de ces envois poétiques à la louange des ouvrages ou des auteurs, comme l'épigramme latine, qui figure en tête de la traduction de Cyrus Theodorus (Angers, 1632, petit in-4°).

A sa mort ses manuscrits tombèrent entre les mains de son fils, Charles, marié dans le Perche, mais qui « avoit méprisé trop opiniâtrement » dès sa jeunesse, comme le lui reprochait son père, « l'étude des lettres les plus honnêtes ». — Il se dégoûta vite de ces paperasses, qu'il avait songé d'abord à faire imprimer, et en fit don à l'abbé Ménage, qui sut mieux en tirer parti pour son compte. Les débris, qu'en ont transmis jusqu'à nous les mains amies de Pocquet de Livonnière, de Pétrineau, des deux Rangeard, attestent que c'était là le meilleur du trésor, qu'avait accumulé toute cette vie de travail. La Bibliothèque d'Angers a ainsi hérité du cabinet Grille : *Chronologie des Empereurs romains depuis Jules César jusqu'à Héraclius, dressée d'après les médailles*, in-8° de 259 p. dont 6 de tables, autographe, avec une belle lettre en tête (26 octobre 1628), adressée à son fils, et qu'a publiée la *Rev. d'Anjou*, 1852, t. I, p. 24-27; — *Beringerii archidiaconi Andeg. memoria retractata, in qua varii ad firmandam rerum seriem tractatus de veteribus membranis publicantur primum vel repetita lectione renovantur*, 1645, — Mss. in-4° de 118 fol., plus 10 fol. non cotés en tête, avec les portraits à la plume de Bérenger et de Lanfranc, qui paraissent de la main de Ménard. Suit un *Appendix, variis tractibus constans* [*Durandi abbatis, Hildeberti Cenomannensis, Fulgentii Ruspensis, Anselmi archiepiscopi, Lanfranci, Theobaldi Stamplensis*] de 80 fol., plus un prologue; — le tout prêt pour l'impression. — A la fin se trouve encore, sans faire partie de l'ouvrage, une lettre ou mandement, composé pour l'évêque de Rueil, en réplique à la profession publique d'abjuration de Fr. Cunif, V. *ce nom*, sous ce titre : *Cl. de Rueil, episc. Andeg., ad Fr. Cupif, parabatæ Continiensis, notoriam commonitionem, anno Domini 1637* (27 fol.); — *Généalogie de la famille de Champaigne* (3 fol.) ; — *Vies de quelques évêques d'Angers*, en latin, in-fol. de 111 p., autogr. sauf quelques feuillets, mais incomplet, ne commençant qu'à Talasius pour se terminer à St Loup ; — enfin sa grande œuvre, consacrée uniquement à l'illustration de l'Anjou et qu'il tenait prête, annoncée, déjà attendue partout dans le monde des lettres, et à laquelle il a donné ce titre singulier : *Rerum Andegavensium Pandectæ*, in-fol. en 2 vol., l'un de 245 fol., l'autre de 211, mais qui ne représentent de l'ouvrage que les deux premières parties, le *Peplus* ou biographie des Illustres, et la *Topographie*. Les trois autres parties sont perdues, qui comprenaient l'*Histoire ecclésiastique*, — l'*Histoire civile* — et *la Généalogie* des familles, cette dernière seule écrite en français. Le texte même qui nous reste n'est qu'une copie absolument informe, dont on a peine à tirer parti. Il faut tout dire : si le plan général est remarquable et l'entreprise considérable, le style n'est pas celui de l'historien, mais du rhéteur, et l'auteur enveloppe partout sa science sérieuse, péniblement acquise, dans des périodes latines d'une faconde bizarre qui l'affadissent ou qui l'étouffent. Rangeard, qui a possédé cette copie, résume souvent, tout au courant, en quelques phrases inscrites le long des marges, tout le profit qu'on peut tirer du livre. Une collection précieuse est celle des cuivres, représentant les portraits des principaux Angevins, d'après des tableaux ou des monuments originaux, que Ménard avait fait préparer par un artiste inconnu, du nom de Stuerhelt, pour décorer son travail. Le Musée d'Angers en a recueilli 159, dont la plupart ont fourni quelques tirages ; deux ou trois autres, à ma connaissance, sont dans des collections particulières. — Plusieurs transcriptions complètes des *Pandectes* circulaient aux mains des travailleurs dès la fin du XVIIe s. ; l'une d'elles, mais également incomplète, est passée du Séminaire Saint-Magloire à la Biblioth. Nat., qui possède aussi de notre Angevin un Mémoire sur l'*Ordre du Croissant*, 1644 (Mss. in-4°, franç. 5605), provenant de Baluze.

Le portrait de Ménard a été gravé au burin par J. Baugin; il figure aussi dans les cuivres de son

Digitized by Google

Peplus. — Ses armoiries portaient *d'argent à 1 étoile d'or, accompagnée de 3 brins de spic de sinople 2 et 1.*

Revue d'Anjou, 1852, t. I, p. VIII; t. II p. 1-27; 1856, t. I, p. 145. — Lemarchand, *Catal. des Mss. d'Angers*. — Thorode, Mss. 879, p. 57. — D. Housseau, XXIV, p. 298. Arthaud, Mss. 624. — Brun. de Tartif., Mss. 870, p 1090. — Arch. de M.-et-L. E 3344; G 1107. — Arch. mun. BB 56, f. 19. — *Répert. arch.*, 1860, p. 126. — *Alman. d'Anjou*, 1769, p. 98. — Lelong, *Bibl. hist.*, III, p. 425 et 444. — D. Chamard, *Vies des Saints*, t. II, p. 517. — Lehoreau, Mss., t. II, p. 11. — Gouget, *Biblioth franc.*, t. XIII, part. II. — Cl. Ménard, *Pandectæ*, Mss., t. I, fol. 219-220, où il donne lui-même une liste, non encore signalée, de ses propres ouvrages, mais très-incomplète et en traduisant dans un latin intraduisible leurs titres français.

Ménard (*Jacques*), oncle du précédent, fut son maître dans l'étude des lettres et du droit, et son premier guide au barreau. Avocat au Parlement de Paris, élève de Baudouin et de Cujas, il était revenu se fixer à Angers, refusant toute charge publique pour se consacrer uniquement à ses livres. A la mort de Liberge, il le suppléa quelque temps dans sa chaire de droit, autour de laquelle se pressaient les étudiants, mais fut forcé, par une cabale, de la délaisser à un indigne concurrent, Guill. Béreau (1601). — Il mourut en 1615, âgé de près de 69 ans, laissant plusieurs commentaires manuscrits, pour la plupart à peine ébauchés, sur les discours de Cicéron, sur les premiers livres de Celse, des leçons sur Ulpien et autres, dont son neveu a conservé les titres. Il fut inhumé à St-Denis d'Angers, où Bruneau de Tart. a recueilli son épitaphe. Son portrait fait partie des cuivres gravés pour le *Peplus*.

Cl. Ménard, Mss. 875, f. 197. — Brun. de Tart., Mss. 871, f. 262.

Ménard (*Guillaume*), imprimeur, Angers, rue Lyonnaise, mort le 20 décembre 1601.

Ménard (*Jacques*), sieur du Breuil, né à Chalonnes-sur-L., marchand à Angers, fermier du prieuré de Pruniers et de l'abbaye St-Nicolas, fut élu échevin le 31 mai 1575, quoique Louet le signale en 1573 comme très-impopulaire, consul des marchands en 1581 et enfin maire le 1er mai 1591, pour une année, sur la fin de laquelle il fit refaire les fossés et les fortifications de la ville depuis la casemate St-Blaise jusqu'au boulevard St-Serge; — portait *d'argent au sautoir endenté de gueules, chargé en cœur d'un écusson d'argent au lion rampant de gueules*.

Ménard (*Mathurin*), dit *Sans-Peur*, ancien tonnelier, commandait en l'an III la principale bande de chouans du district de Segré. Il ne savait ni lire ni écrire et avait pour conseiller l'abbé Charon, ancien curé de Ste-Gemmes-d'A. Il était si bien rallié en l'an V qu'il s'offrait le 21 nivôse d'organiser à ses frais une bande de 5 à 6 jeunes gens pour arrêter « les pillages et assassinats des « chouans ».

Ménard (*Simon*), a fait imprimer une curieuse plaquette très-rare : *Elégie, stances et épitaphes sur la mort et trespas de ... messire René d'Angennes* (Angers, Ant. Hernault, 1606, petit in-8°), vendue 105 fr. à la vente Solar.

Ménardaie (la), cne d'*Armaillé*, domaine au XVe s. de la famille d'Andigné; — est détruit.

Ménarderie (la), cl., cne de *Blou*; — f., cne de *Grez-Neuville*; — f., cne de *St-Augustin-des-B.*; — cl., cne de *Ste-Gemmes-sur-L.*; — f., cne de *Souzay* (Cass.). — En est sieur n. h. Jean Phelippeaux 1655; — (la Petite-), cl., cne de *Blou*.

Ménardière (la), anc. min à eau, cne d'*Allençon*, autrefois de la paroisse de Charcé. — *Molendinus de Lermenardière alias de la Menardière* 1316 (Chap. St-Martin). — Il formait le temporel de la chapelle de son nom desservie en l'église de St-Martin d'Angers et s'élevait près le pont, sur le ruiss. de l'Etang-aux-Moines, qui a été détourné à ce point d'environ 100 mèt. vers S. — Il était détruit dès 1433. Est arrenté alors « le lieu et place d'un hébergement « nommé la M. auquel lieu souloit naguères avoir « un moulin. » — Le preneur était tenu de rebâtir maison et moulin; mais on n'en rencontre plus traces dans les titres; — f., cne de *Bouzillé*; — f., cne de *Daumeray*. — En est sr n. h. René Cibel 1599, † le 19 mars 1621; — f., cne de *Loiré*. — En est sieur n. h. Pierre Dutertre, écuyer, 1628, marié le 21 janvier 1634 à Gabrielle de Vigré et qui meurt en 1636 à Pont-à-Mousson, en revenant de l'arrière-ban; — vill., cne de *Maulévrier*. — *Les Mén.* (Et.-M.); — ham., cne de *Montigné-s.-Moine*, avec château moderne, comprenant deux larges façades, dont une encadrée de deux tours, l'autre, plaquée, au centre, d'une troisième tour énorme, le tout de grande apparence extérieure. Il est désigné quelquefois dans le pays du nom de Doré-les-Tours, appt jusqu'en 1873 à M. Richard de la Tour, mari de Mlle du Doré; — f., cne de *Noyant-la-Gr.* — *La chapelle de la M.* 1696, 1767 (Et.-C.). — Anc. logis noble, avec croisées à meneaux, flanqué de deux tourelles et entouré de fossés. — En est sieur n. h. Julien Delorme 1590, mari de Renée d'Andigné, Jean de Vaucené, mari de Gabrielle Delorme, 1616, Antoine de Vaucené 1647, 1664, mari de Suzanne de la Joyère, Charles-François de V., remarié le 18 octobre 1718 à Combrée avec Marie-Agnès Gaillard; — appart. à la fin du XVIIIe s. à la famille du Mesnil, aujourd'hui à Mme B. de Candé; — f., cne de *St-Christophe-du-Bois*, 1790, auj. détruite; — f., cne de *St-Laurent-du-M.*, bâtie vers 1850; — ham., cne de *St-Macaire-en-Mauges*; — ham., cne de *la Séguinière*. — En est sieur Louis-François Arbaleste de Melun, écuyer, 1762, 1766. — Le droit de pacage dans les grands prés, après l'enlèvement des foins, avait été donné anciennement aux habitants par un de Beauvau, et fut constaté par jugement en 1741 (Minutes Hanoteau); — cl., cne de de *Trémentines*, bâtie depuis 1812; — f., cne de *Villedieu*. — *La métairie appelé la M. paroisse de la Blouère* 1540 (C 105, f. 308). — Domaine appt en 1540 à Jeanne Bérard, veuve de n. h. Guill. Cheminée, Hélenus Cheminée 1593, 1624, Simon Ch. 1642; — sa sœur Anne y réside 1643, 1648; — n. h. Gabriel Garciau, avocat au Parlement, 1658, mari de Catherine Margariteau; — Gab. Garciau, mari de Cath. de Massac, qui y meurt

Digitized by Google

veuve le 13 septembre 1701 et est inhumé dans l'église de la Blouère « sous le banc de la Ménar- « dière ». — En est sieur en 1707, par alliance avec la famille Garciau, Jean Boutillier, mari de Marie Charault, fermier général du duché de Beaupréau, qui en 1722 dirigeait les forges de Pouancé, — Marie-Anne-Renée Riollan 1767, veuve de René-Cl. Robert des Marchais, héritière de Pocq. de Livonnière, archidiacre d'Angers, son oncle. — Il ne reste rien absolument du manoir; vers S. des champs portent seulement le nom du Grand et du Petit-Parc.

Ménardières (les), f., c^ne de *St-Saturnin.*

Ménard La Groie (*François-Pierre-René*), né au Mans le 16 octobre 1742, conseiller au Présidial du Mans, élu député à la Constituante en 1790, aux Cinq-Cents en 1798, fut nommé le 9 floréal an VIII (29 avril 1800) vice-président de la Cour d'Appel d'Angers et premier président de la Cour Impériale le 2 avril 1811. Il y est mort le 12 août 1813. On a de lui plusieurs brochures imprimées à Paris de 1790 à l'an VIII. L'auteur de la *Bibliographie du Maine*, p. 401, en donne les titres, que Quérard a ignorés. Ce dernier attribue seulement à notre magistrat le titre de « naturaliste », en citant ses deux *Mémoires* insérés aux t. IX et XVII des *Annales du Muséum* et une *Notice sur le quartz commun fibreux et radié qui se trouve principalement en France dans le département de Maine-et Loire*, publié dans le t. XXVII du *Journal des Mines* en 1810. — Signalons de plus un *Discours prononcé à la première audience de la deuxième section du Tribunal d'appel* (Angers, an VIII, Mame, in-8° de 12 p.). — Son portrait par M. Dauban figure dans la chambre du Conseil de la Cour d'Angers.

Ménards (les), ham., c^ne de *la Plaine.*

Ménasserie (la), f., c^ne de *Noyant-s.-le-L.*

Ménassières (les), ham., c^ne d'*Ecuillé.*

Ménaudière (la), f., c^ne de *Loiré*; — ham., c^ne de *Rochefort-sur-L.*

Mené, m^on b., c^ne de *Montigné-les-R.* — *Mencé* (Et.-M.). — Anc. fief et seigneurie relevant de Baugé, par la Mulotière, avec petit manoir à tourelles et douves du XVIe s. conservé jusqu'à ces dernières années et détruit vers 1850 pour faire place à une construction sans caractère, que précède jusqu'à la route une longue avenue de peupliers. — La chapelle, bénite le 10 juillet 1757, est conservée dans le jardin et sert de dépôt. — Les fossés forment encore enceinte. — La terre appartenait aux XV-XVIe s. à la noble famille de Tessé. — En est sieur Louis de Crouillon 1540 (C 106, f. 372), Claude Jarry, écuyer, mari d'Adrienne d'Orvaux, 1598, 1625, dont la fille Claude épousa le 6 octobre 1631 Jacques du Hardas; — aujourd'hui M. Courtigné.

Ménerale (la), f., c^ne de *la Potherie.*

Ménesterie (la), ruisseau né dans le département de la Loire-Inférieure, forme en partie vers l'O. et S.-O. avec son affluent, le Malnoue, la limite intérieure de Carbay, et s'y jette dans le ruisseau du Plessis-Mesle; — 1,800 mètres de cours environ. — Une charte de 1050 l'appelle *torrens de Mala Noa* (Pr. de Carbay).

Menêtière (la), f., de *St-Macaire-en-M.*; — f., c^ne du *Tremblay.* — *La Menetrie* (Et.-M.).

Menêtières (les), caves habitées, c^ne de *St-Georges-des-Sept-Voies.* — *Les Benêtières*, maison noble (Cass.).

Menêtrie (la), f., c^ne de *Jumelles*; — f., c^ne de *Louvaines*; — f., c^ne de *St-Saturnin.*

Ménier (*Guillaume*), d'abord cellérier de St-Aubin d'Angers, était abbé de Bellefontaine vers 1538. Il assista en 1549 à la bénédiction de l'abbesse du Perray, — meurt en 1554 et est inhumé dans la nef de St-Aubin d'Angers.

Ménière (la Basse-), ham., c^ne de *St-Augustin-des-Bois.*

Ménière (*Prosper*), fils de Louis-Prosper et de Marie-Jeanne Duchemin, né à Angers le 18 juin 1799 (1er germinal an VII), fut admis élève interne à l'Hôtel-Dieu d'Angers le 30 avril 1819, puis au même titre à Paris où il obtint en 1826 une médaille d'or. Reçu docteur en 1828, on a de lui dès cette époque des *Recherches sur la constitution médicale du troisième trimestre de 1826* (Paris, Didot, in-4° de 21 p.) et dans les *Affiches d'Angers* (9 et 23 mars), le récit d'*Une nuit de garde à l'Hôtel-Dieu de Paris.* Il y servait plus tard comme aide de clinique de Dupuytren et publia dans le temps le tableau animé de l'*Hôtel-Dieu de Paris en juillet et août 1830*, où les transes du patriote donnent aux études statistiques ou médicales du praticien un intérêt saisissant Dès le début du choléra il fut installé dans un des services improvisés à l'Arsenal et tenait jour par jour ses confrères d'Angers au courant du mal et des expériences. Cette année même, en 1832, il fut reçu au concours professeur agrégé de la Faculté, nommé chirurgien du 4e dispensaire de la Société philanthropique et des bureaux de bienfaisance du XIe arrondissement et en mai 1833 désigné par un haut témoignage de confiance, pour s'attacher dans la citadelle de Blaye au service de la duchesse de Berry. Homme du monde, de vif et souriant esprit et de gracieuse parole, il sut bien vite gagner la confiance de sa royale prisonnière et l'amuser même en l'intéressant à sa science aimée, la Botanique. Il rédigeait en même temps chaque soir, pour se distraire, *Le Mémorial de Blaye*, un bien curieux journal, resté Mss. et qu'il refusa toujours de confier même à ses plus intimes amis, — si ce n'est au duc Pasquier, — mais qui a chance d'être bientôt imprimé. — Libre et après une course au retour à travers l'Italie, il vint prendre en 1834 et 1835 la direction de la clinique dans le service du docteur Chomel, fut envoyé en 1835 dans l'Aude et la Haute-Garonne pour organiser les secours sanitaires contre le choléra, en revint chevalier de la Légion d'honneur et fut désigné en 1837 à l'unanimité par la Faculté pour suppléer Desgenettes, comme professeur d'hygiène. Il fit sa première leçon le 6 avril. L'année suivante il épousait la fille de Bec-

Digitized by Google

querel, membre de l'Institut, et quelques mois après était nommé médecin en chef de l'institution des Sourds-muets. — Dès lors il délaisse l'enseignement actif et la pratique militante, tout entier à sa passion pour les plantes et les fleurs, au milieu desquelles il pouvait vivre au Jardin des Plantes, chez son beau-père, et pour les délices élégantes du grand salon si parisien du docteur Orfila, les dîners diplomatiques du chancelier Pasquier ou les parties de fine causerie avec Jules Janin. Il s'était fait, dans le rayon de ces trois affections chères, un monde restreint d'amitiés rares, qui ne l'avaient pas détaché de ses vieilles relations d'enfance ni du pays d'Anjou. C'est lui qui pendant deux mois en 1848, du 15 mars au 15 mai, écrivait chaque quinzaine, sans se nommer, au *Journal de Maine-et-Loire* cette *Revue Parisienne*, dont la liberté contre-révolutionnaire donna tant de fois souci au Parquet! Poursuivi une fois, le journal fut acquitté sans que le jury ni le parquet eussent obtenu le secret du correspondant mystérieux. Ces feuilles volantes, tirées à part à 25 exemplaires, forment sous ce titre : *La République de 1848*, un volume in-8° en trois parties, qui n'a jamais été mis dans le commerce. L'auteur avait depuis repris sa correspondance, mais sans grand déguisement, réduit par le revirement de la politique, au récit de fêtes mondaines ou de souvenirs intimes. Il a donné aussi à la *Revue d'Anjou* une série de *Notes bibliographiques*, qui témoignent de la variété de ses lectures, à la *Société Industrielle d'Angers* de nombreux Rapports et à la *Société Linnéenne d'Angers* divers articles sur la *Détermination d'un herbier attribué à J.-J. Rousseau* (t. I, p. 215), *le Médecin voyageur* (t. II, p. 1 et à part, in-8° de 10 p.), une *Herborisation intra-muros*, une *Note sur les Orchidées exotiques de l'Exposition de 1855* (Ib., p. 109 et 193), enfin son *Discours prononcé à Bordeaux le 8 août 1860, à la session extraordinaire de la Soc. Botanique de France* (t. IV, p. 34), dont il était depuis 1856 un des vice-présidents. — Outre des articles sans nombre dans la *Gazette médicale*, — notamment des *Notices nécrologiques sur Guéneau de Mussy* (1857) et *sur Chomel* (1858), — sous le titre de *Glanes médicales*, diverses fantaisies littéraires *sur la correspondance de Mme du Deffand* (1859), *sur les lettres de Pline le jeune* (1859), *sur l'histoire de la Médecine à Angers* (1861), *sur Boissier du Sauvage* (1861),—un mémoire *sur les lésions de l'oreille interne, donnant lieu à des symptômes de congestion apoplectiforme*, 1861, cas pathologique qui a gardé le nom de *Maladie de Ménière*, — *l'Horticulture moderne comparée à l'Ancienne, lettres à Jules Janin* (1860), *les Consultations de Mme de Sévigné* (1861-62), série réimprimée en volume posthume (Paris, 1864, grand in-8° de 148 p.), et 25 mémoires ou notes sur sa pratique médicale, — on lui doit encore ses thèses d'agrégation, en latin, *sur l'Epilepsie* (Paris, 1829, in-4° de 20 p.); — et *De l'importance des signes fournis par le pouls dans le diagnostic* (Paris, 1832, in-4° de 20 p.); — *Les vêtements et les cosmétiques* (Paris, 1837, in-4° de 94 p), thèse de concours pour la chaire d'hygiène; — l'*Eloge funèbre d'Hourmann* (1842, V. *ci-dessus*, p. 336); — des annotations du docteur Itard, une traduction de l'ouvrage de Kramer, *sur les Maladies de l'oreille* (1847), avec additions; — *Disc. aux funérailles de Ph. Guillemin* (1849, Paris, in-4°); — une *Promenade en Allemagne* (Angers, 1852, Cosnier et Lach., in-8° de 3 ff.); — *Orfila, nécrologie* (in-8°, 1853, extrait du *Moniteur*); — *De la Guérison de la surdi-mutité et de l'éducation des sourds-muets* (Paris, 1853, in-8° de 408 p.); — *Etudes médicales sur les Poètes latins* (Paris, 1858, in-8°); il préparait un travail semblable sur les Poètes grecs; —*De la Noblesse des Médecins et des Avocats* (Paris, 1860, in-8° de 30 p, extrait de la *Gazette Méd.*); — *Cicéron médecin* (Paris, 1862, in-12).

Menière est mort le 6 janvier 1862, après quelques jours à peine de maladie, et a été inhumé au cimetière Montparnasse. Son ami Louis Orfila lui fit les derniers adieux et après lui le docteur Barthe au nom de la Faculté. — Son portrait par Guill. Bodinier figurait à l'Exposition d'Angers de 1858.

Mém. de la Soc. Linn. d'Angers, t. V. art. du docteur Ad. Lachèse, et tirage à part, in-8° de 19 p., Angers, 1863. — *Maine-et-Loire* du 11 fév. 1862. — *Moniteur* de 1862, p. 166. — *Angers ancien et moderne*, par E. L., p. 87. — *Mém de la Soc. Acad. d'Ang.*, XII, 158. — *Archives des hommes du jour*. — *Gazette médicale*, 1862, p. 105. — *Bullet. de la Soc. Indust.*, 1862, p. 292.

Ménière (*Auguste*), frère du précédent, né à Angers le 7 vendémiaire an VI, où il meurt le 5 mai 1866, avait rempli pendant 25 années les fonctions de secrétaire de la Société Industrielle et de la Chambre de Commerce. Il a légué à la Société Météorologique de France, dont il était membre, le manuscrit des *Observations météorologiques*, qu'il publiait annuellement depuis 1841. V. dans le *Bullet. de la Soc. Indust.*, 1866, p. 152-156, le *Discours* prononcé à ses obsèques par M. Jeannin.

Ménigaudière (la), ham., cne de *Méon*. — *La Bénigaudière* (Cass.).

Ménil (le), canton de St-Florent-le-Vieil (6 kil.), arrond. de Cholet (44 kil.); — à 32 kil. d'Angers. — *Masnilii sanctæ Mariæ ecclesia* XIIe s. (*Chron. d'Anj.*, II, 266). — *Ecclesia sancte Marie de Masnilio* 1146, 1156, — *de Magnisho* 1163 (Liv. d'A., f. 4. 6, 9). — *Le Mesnil-en-Vallée* XVIIIe s. (H St-Florent). — *N.-D. du Ménil* 1783 (Pouillé). — *Le Mesnil* 1876 (Postes-Annuaire). — Pour moitié dans la vallée de la rive gauche de la Loire et sur la pente inclinée vers N. des plateaux de Beausse (157 mét.), de Chênambault et de la Fribaudière (175 mèt.); — entre le département de la Loire-Inférieure et les communes d'Ingrandes et de Chantocé sur la rive droite de la Loire, vers N., Montjean (6 kil.) à l'E., la Pommeraie (8 kil.) et Beausse (6 kil. 1/2) au S., St-Laurent-du-Motay (3 kil.) à l'O.

Digitized by Google

La route départementale de Saumur le traverse dans toute la largeur (3,600 mèt.), de l'E. à l'O, au pied du coteau. Le chemin d'intérêt commun du Pin à Ingrandes, descend directement du S. au N., la rejoint au bourg et l'emprunte en formant angle vers l'E. pour s'en détacher à 1 kil. et gagner par deux ponts sur les boires des prairies, le pont d'Ingrandes.

La Loire, qui pour moitié dans sa largeur dépend de la commune, forme la limite tout du long vers N., contenue par une belle levée, — et détachant à travers la vallée depuis Montjean, outre la boire de Cul-de-Sac, une longue boire dite de *La Tau*. — Y affluent les ruiss. du Moulin-Benoist ou de la Guiraudière, limite de la Pommeraie, de l'Epinay, limite de St-Laurent-du-Motay, du Grand-Fossé, de Vaugirauld, du Chêne, et de Guimauvray, nés, sauf les deux premiers, sur la commune.

En dépendent les ham. et vill. de la Grande-Noue (20 mais., 60 hab.), du Raigranneau (20 m., 72 hab.), de Culdebœuf (18 mais., 83 hab.), de la Jolivetière (16 mais., 80 hab.), de la Barre (11 mais, 43 hab.), de la Barbonnière (8 mais., 39 h.), de la Jouquelière (8 m., 31 h.), de Dodineau (7 m., 36 h.), du Chêne (7 mais., 24 hab.), de l'Ile-Ragot (5 mais., 19 hab.), des Chapellières (5 mais., 28 hab.), de Ray-de-l'Ouche (5 mais., 17 hab.), des Brisses (3 mais., 17 hab.), de l'Ile-Meslet (3 mais., 14 hab.), de la Rivaudière (4 m., 27 hab.), de la Chevrie (4 mais., 22 hab.), du Haut-Puiset (5 mais, 28 hab.), du Pé (6 mais., 27 hab.), de la Comasière (4 mais., 10 hab), de Rhone (7 mais., 22 hab.), de Guimauvray (3 mais., 13 hab.), de la Perrière (4 mais., 14 hab.), du Fay (10 mais., 37 hab.), les chât. de Vaugirauld et de la Bretèche et 65 fermes ou écarts.

Superficie : 1,772 hect., dont 12 en bois les plus importants massifs à l'entour de la Grande-Noue et de Vaugirauld, 80 hect. en vignes.

Population : 245 feux en 1720. — *300* feux en 1789. — *1,721* hab. en 1821. — *2,223* hab. en 1831. — *1,851* hab. en 1841. — *1,807* hab. en 1851. — *1,719* hab. en 1856. — *1,726* hab. en 1866. — *1,690* hab. en 1872, dont *436* au bourg (124 mais., 124 mén.), petit groupe d'aspect triste et confus, assis sur le versant N. du coteau; — en décroissance constante, par suite surtout de l'émigration régulière des jeunes gens, garçons et filles, qui vont servir au dehors.

Foires le 25 avril (St-Marc) et le lendemain de la St-Maurice (23 septembre); — *marché* le mercredi.

Commerce de céréales, vins, foins, lins, chanvres; — élève et engrais de bestiaux; — 4 moulins à eau, 7 moulins a vent; — tissage pour la fabrique de Cholet.

Bureau de poste de St-Florent. — *Perception* de Montjean.

Mairie bâtie vers 1849 avec *Ecole* publique laïque *de garçons*; — *Ecole* libre *de garçons* (Frères de Ploërmel); — *Ecole* publique *de filles*, bâtie en 1847; — avec *Salle d'asile* publique, fondée en 1855 (Sœurs de la Pommeraie).

Lavoir public installé en 1858.

L'*Eglise*, dédiée à Notre-Dame (succursale, 5 nivose an XIII), est un édifice en style néo-grec, (27 mèt. 66 sur 10 mèt. 33), bâtie par adjudication du 22 août 1839 (arch. Dellètre), avec de belles stalles modernes dans le chœur.

Le *Presbytère*, incendié pendant la guerre, fut vendu nat^t le 8 vendémiaire an V et donné plus tard à la commune par l'acquéreur. Il a été restauré en 1864.

Aucune trace celtique sur le territoire, longtemps tout couvert de bois. — Mais il était certainement traversé par la grande voie riveraine de la Loire, qui se retrouve au sortir vers l'E. entre Montjean et la Pommeraie. L'église fut sans doute fondée par les moines de St-Florent à qui elle appartenait dès avant le XIe s. L'abbé Giraud vers 1815 fit don de la moitié à Pierre de Montjean; mais elle avait fait retour dès le XIIe s. tout au moins et resta à la présentation des moines.

Les registres paroissiaux sont détruits, — et quelques noms seulement de *curés* connus : n. h. Christ. *Merveleau*, prieur en même temps de Chantocé, 1577. — Pierre *Gillot*, 1642, 1654. — Touss. *Richaudeau*, 1659. — *Millocheau*, 1686, 1697. — *Papot*, 1712, 1727. — Charles *Rigault*, 1756, 1771. — Jacq. *Porcher*, 1772, 1786. — Mathurin *Cruon*, 1786, déporté en Espagne en 1792.

Y faisait office de maître d'école en 1791 le tonnellier Bondu.

La seigneurie de la paroisse appartenait d'abord au prévôt de St-Laurent-du-Motay, puis à l'abbé de St-Florent, qui ne résidait pas et dont les habitants en 1788 déclarent « ne pas même « connaître les titres ou qualités ». Elle comptait 300 pauvres, dont un grand nombre à la charité publique. La gabelle y dépravait tout le monde par l'appat du gain et la facilité de la fraude. On plaidait contre Monsieur, frère du roi, qui avait mis la main sur les communs entre Mayet et Montjean pour les céder à une compagnie.

La paroisse dépendait du territoire libre de St-Florent, et, au temporel, du Présidial et de l'Election d'Angers, du Grenier à sel et du District en 1788 de Beaupréau, en 1790 de St-Florent. Elle fut saccagée pendant la guerre.

Maires : Simon-Julien *Gautreau*, notaire depuis 1781 et ancien administrateur du District, 1er messidor an VIII. — Jean *Sécher*, 23 janvier 1826, installé le 3 mars. — Louis *Brunsard*, 15 janvier 1829. — S. *Gautreau*, 1838 — *Marné*, 1835. — S. *Gautreau*, 3 novembre 1835. — Pierre *Marchand*, 29 mars 1836. — Franç. *Charrier*, 23 octobre 1846, installé le 30 — Jos. *de Boissard*, juillet 1852, démissionnaire. — *De Champrel*, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 191 et 200; H St-Florent. — Notice Mss. de M. Spal. — *Chron. d'Anjou*, t. II, p. 266. — Pour les localités, voir, à leur article, *le Cléray*, etc.

Ménil (le), f., c^ne de *Bégrolles*; = cl., c^ne du *Champ*; = f., c^ne de *Chanteloup*; = f., de *Chanteussé*; = ham., c^ne de *Chanzeaux*. — En est dame Françoise Paumier, veuve de René Leroy, † le 15 juin 1670; = f., c^ne de *Chaumont*; = ham., c^ne de *la Jubaudière*. — Au carrefour y existe un des plus beaux

Digitized by Google

chênes qu'on puisse voir, découronné par la foudre, mais autrement vigoureux que les chênes de Villedieu et de la Pommeraie, ses branches couvrant un pourtour de 60 mèt. Le tronc bien droit, dans lequel est pratiquée une profonde cavité (1m,25 sur 1m,80), mesure 11 mèt. 50 de circonférence à 0m,30 du sol, 7 mèt. 25 à 1 mèt. et 7 mèt. à la naissance des branches, soit à une hauteur de 2 mètres du sol; = f., cne de *Loiré*; = f., cne du *Louroux-Béconnais*; = f., cne du *May*, vendue natt sur d'Andigné de Maineuf, le 7 messidor an VI; = vill., cne de *Mazé*; = f., cne de *Montilliers*. — V. *le Ménil-Aménard*; = ham., cne de *Montreuil-sur-Maine*; = ham., cne de *la Poitevinière*; = mon b., cne de *la Potherie*. — Anc. seigneurie avec château et chapelle, en reconstruction en 1790. — En est sieur Yvon de Villeprouvée 1482, — Jacq. de V. 1569, — et la famille Brillet du Gué de Loiré et de Villemorge depuis le XVIIe s. jusqu'à la fin du XVIIIe s. C'est la résidence où naissent et meurent les seigneurs; = f., cne de *St-Clément-de-la-Pl.*, domaine de la chapelle du Gat, vendu natt le 9 février 1791; = f., cne de *St-Michel-et-Chanvaux*; = vill., cne de *Thouarcé*. — *Maisniliacus* 1070-1100 (Liv. Bl., f. 26). — *Maisnilium* 1070-1118 (Ib., f. 16). — *Maisnil* 1070-1100 (Ib., f. 23). — *Masnilium* 1070-1118 (Ib., f. 15). — Anc. fief et seigneurie, avec maison forte, d'où un souterrain, prétend-on, communiquait avec Orillé, — et min à eau sur un étang dont la chaussée seule est conservée et donne passage par une brèche au ruiss. de l'Archison. — Deux mins à vent y existaient, incendiés en 1793, et des maisons dont il reste encore quelques murs. — En est sieur Franç. de la Tour-Landry 1592, St-Pern-Vaudoré en 1793; — auj. avec mon bourgeoise, agrandie en 1873; = f., cne de *Trémentines*; = ham., cne de *Trémont*.

Ménil (le Bas-), ham., cne de *Beaupréau*; = (le Grand-), f., cne de *Juigné-Béné*. — *Le lieu et mét. du Mesnil Galateau* 1540 (C 106, f. 366). — En est sieur n. h. Pierre Leroy 1540, René L., mari de Jeanne Dupré, 1594, Louis Varice, mari de Jeanne Chapperon, 1688; — vendue natt sur Casimir Varice de Juigné, le 9 messidor an IV; = (le Haut-), f., cne de *Beaupréau*; = (le Petit-), f., cne de *Juigné-Béné*; = f., cne de *Thouarcé*, domaine des Hospices d'Angers, aliéné en 1847.

Ménil-Aménard (le), f., cne de *Montilliers*. — Anc. terre seigneuriale, relevant de Montreuil-Bellay, nommée jusqu'à la fin du XVe s. le *Mesnil-Hardouin*. Son nom nouveau lui vient de Louis Aménart, qui y meurt en mars 1488 n. s., après en avoir fondé la chapelle. — En est sieur n. h. Louis Descars, fils et héritier de dlle Claude Frézeau, 1629, sur qui il fut saisi et adjugé judiciairement le 31 décembre 1643 à n. h. Barthélemy Talourd, qui céda ses droits, par acte du 27 juin 1644, à n. h. Jean Foussier de la Cassinerie. Celui-ci, par acte du 9 juin 1654 revendit « la maison seigneu- « rialle, terre, fief et domaine » à Louis de Breslay, mari de Jeanne Grollecu, qui en 1660 rend aveu pour « *son hostel et forteresse avec* « *fossez, ponts levis, arbaletriers, créneaux,* « *canonnières du M.-A.* » — Près du château, quatre étangs communiquaient l'un à l'autre. Le seigneur était fondateur de l'église paroissiale et y avait un enfeu dans les caveaux, un autre dans la chapelle formant l'aile gauche du chœur, avec armoiries en relief sur les tombes, litre et ceinture funèbre armoriées autour du chœur et de la nef, Ces honneurs contestés par les seigneurs de la Gaucherie et de Tirepoil lui furent maintenus par une transaction du 9 février 1656. — Les héritiers de Louis-Jos. de Breslay vendirent la terre le 13 janvier 1719 à Bernard Avril de Pignerolles. — En est sieur en 1787 Louis de Jousselin, ancien colonel d'artillerie.

Ménil-Bouteille (le), f., cne de *Beaupréau*. — Anc. fief et seigneurie avec maison noble, dont les seigneurs avaient leur banc et leur enfeu dans l'église de la Chapelle-du-Genêt. — En est sieur Maur du Breil, écuyer, 1496, Christ. du B. 1561, Philippe de St-Offange 1618, 1642, Marin-René-Urbain du Plessis de Jarzé 1690, Marie-Urbain-Charles, marquis de Maillé de la Tour-Landry, qui épouse le 17 septembre 1736 Charlotte Grudé. Celle-ci, devenue veuve, vendit la terre le 28 janvier 1760 à André-Edouard Pissonnet de Bellefonds de Lancrau. — Elle était réunie dès 1754 à la terre de la Jousselinière.

Ménil-Chauveau (le), mon b., cne de *la Meignanne*, anc. domaine de la chapelle de ce nom, vendu natt le 29 février 1791.

Ménil-l'Abbé (le), f., cne de *la Meignanne*, domaine ecclésiastique vendu natt le 10 février 1791.

Ménil-Poiroux (le), f., cne du *Tremblay*. — Anc. logis noble, acquis de Gabriel de Villiers, mari d'Hélène de Chouppes, le 7 décembre 1669, par les Ursulines d'Angers; — domaine actuel de l'hôpital de Candé.

Ménité (la), f., cne de *Chambellay* — *La Ménisté* 1620, *la Mnité* 1715, *la Ménité* 1721 (Et.-C.). — *La Ménitré* 1760 (St-Aubin, Liv. des Prieurés). — Anc. domaine du prieuré de Chambellay; = f., cne de la *Chapelle-sur-O.* — Dépendance du prieuré du Lion-d'A. et qui se divisait en deux mét., la Ménité et les Friches. La seule vigne, qui existe aujourd'hui sur la cne, y a été plantée en 1869; = cl., cne de *Montreuil-sur-M.*; = cl., cne de *Segré*, dans la paroisse de St-Aubin-du-Pavoil, anc. domaine du prieuré St-Blaise en Noyant.

Ménitré (la), con des Ponts-de-Cé (22 kil.), arrt d'Angers (26 kil.). — *La Menistré de Beaufort* 1346 (Lettres royaux, Top. Grille). — *La Carte de la Menistré, paroisse des Roziers* 1588 (St-Mathurin, Et.-C.). — *Le château de la Ménetrière* 1602 (*Mém. de la Ligue*, 2e Rec., p. 20). — *La Ménitrée* 1824 (*Moniteur*, p. 1021), 1825-1829 (Annuaires). — Dans la vallée de la rive droite de la Loire. Entre St-Mathurin (4 kil.) à l'O., Mazé (6 kil.) au N.-O., les Rosiers (7 kil.) à l'E., Beaufort (6 kil. 1/4) au N.-E., la Loire tout du long au S.-E., et vis-à-vis, sur l'autre bord, le Toureil.

Digitized by Google

La grande levée, formant la route nationale d'Angers à Briare, borde extérieurement l'extrême confin S. du territoire; et derrière elle s'arrête presque au centre une *station* de la voie ferrée d'Orléans à Nantes, qui traverse de l'E. à l'O., en se rapprochant de la levée dans tout son parcours. — De la gare part vers N.-E. la route départ. de Baugé, qui à un kil. traverse le bourg, en y reliant le chemin d'intérêt commun de Mazé.

La Loire, dont le lit en partie dépend de la commune, l'enserre tout entière vers S.-E., de même que l'Authion vers N.-E.

En dépendent les vill. et ham. des Hauts (39 mais., 102 hab.), de la Petite-Furgeonnière (5 mais., 14 hab.), de la Grande-Furgeonnière (5 mais., 22 hab.), de la Boire-Girard (28 mais., 203 hab.). de la Thibaudière (15 mais , 50 hab.), du Pignon-Blanc (15 mais., 46 hab.), de la Roussière (33 mais., 85 hab.), de la Corbière (10 m., 30 hab.), du Bourg-Joli (11 mais., 40 hab.), de la Hune (15 mais., 48 hab.), do Frobert (10 m., 31 hab.), des Vendellières (48 mais , 156 hab.), du Breil (10 mais., 35 hab.), de la Macrère (4 mais., 9 hab.), du Gué-Danjan (3 mais., 8 h.), du Buzet (6 mais., 15 hab.), du Pont-Rouge (8 mais., 29 hab.), de la Butte-du-Montil (10 m., 32 hab.), du Montil (20 mais., 77 hab.), du Grand-Bois (10 mais., 29 hab.), des Ilettes (22 mais., 73 hab.), des Mottes (10 mais., 30 h.), des Flèches (3 mais., 15 hab.), du Grand-Pré (5 mais., 14 hab.), de Montplacé (9 mais., 29 h.), du Petit-Gœuvre (7 mais., 25 hab.), du Grand-Gœuvre (12 mais., 43 hab.), de la Maltrie (20 m., 70 hab.), des Loges (23 mais., 75 hab.), du Pas-au-Blanc (5 mais., 17 hab.), du Verdelay (5 m., 20 hab.), des Pelouses (20 mais., 63 hab.), du Petit-Froux (9 mais., 28 hab.), du Port-St-Maur (33 mais., 130 hab.), 6 ou 7 écarts et les chât. de la Furgeonnière et du Verdelay.

Superficie : 1,735 hect. dont 25 en vignes.

Population : 2,077 hab. en 1826. — *2,117* h. en 1831. — *2,378* hab. en 1841. — *2,412* hab. en 1851. — *2,297* hab. en 1861. — *2,279* hab. en 1866. — *2,136* hab. en 1872, dont *480* hab. au bourg (150 mais., 172 mén.).

Commerce de chanvres, lins, colzas; — culture maraichère intense. — Chaque printemps il est expédié par la gare sur Paris, grande vitesse, plus de 100,000 kil. seulement de pissenlits.

Foire le 1er mardi après le 24 juin.

Facteur-boîtier. — *Perception* de St-Mathurin

Elégante *Mairie*, construite en 1870 et l'une des œuvres dont peut s'honorer le mieux M. Dainville. — *Ecole* communale laïque *de garçons.* — *Ecole* communale *de filles* (Sœurs de St-Charles).

L'*Eglise*, dédiée à St Jean-Baptiste, fait face sur la grande place centrale à la Mairie et a été consacrée le 20 juin 1837. La première pierre en avait été posée le 29 mars 1833. Elle est en style néo-grec et figure en plan la croix latine (10 mèt. sur 40). Les ornements et l'ameublement intérieur en ont été exécutés par l'Ecole des Arts et Métiers d'Angers, sur les dessins de M. Villers, architecte de l'œuvre, et à la mode de ce temps-là, comme l'œuvre entière et les autres églises de la Vallée, — les stalles et boiseries du chœur d'ordre ionique, le maitre autel en forme de temple corinthien, la chaire à prêcher, fouillée d'abondantes sculptures, avec abat-voix porté par de petites colonnes composites.

La commune est de création toute récente. Le bourg, avant la Révolution, n'était qu'un simple hameau de quelques maisons, groupées autour d'un logis, gardant la grange dîmeresse de tout ce riche canton du comté de Beaufort. Dans le don usufruitier, que le roi René fit du domaine entier à Jeanne de Laval, il se réserva, moyennant une compensation de 400 livres, ce manoir, qu'il avait fait transformer à son usage. Le devis des travaux, confié au maître d'œuvre Guill. Robin, est signé de la main même du prince (23 août 1454). Les bâtiments comprenaient, outre son logement, des chambres hautes pour le médecin Pierre Robin et pour l'intendante Margerie; — dans des corps de logis à part, les chambres de la reine, des seigneurs, et la ferme. L'œuvre n'était pas achevée, que le duc de Bretagne y vint passer quatre jours (1458) et y fut régalé de la viande des herbages, « que oncques en sa vie, — disait-« il, — n'en mangea qui en approchassent de « bonté. » — Un bâtiment neuf fut ajouté en 1470 par l'architecte Le Picart, avec une galerie ou ballet de deux travées, un portail voûté et crénelé, plus une fuie ronde à 8 piliers. De curieux inventaires donnent le détail de tous les ameublements. C'est là que Jeanne de Laval signa le 2 mai 1471 sa fameuse ordonnance sur les communaux du comté, et le roi Charles VIII y date en 1488 deux lettres du 9 août, qu'il adresse au duc de la Trémoille. — Le domaine revint à l'apanage; mais le manoir resta l'habitation d'un garde ou gouverneur, Hugues Guillot, en 1460, Jean Bohalle, V. *ce nom*, en 1480, Jacques Couscher en 1680, après lui son fils Michel. Il fut vendu nat. le 25 fructidor an IV à Gilles-Toussaint Tessié de la Motte, dont la veuve en a fait cession par acte du 4 octobre 1818, à André Martineau; — auj. à M. Franç. Martineau, son fils. — Les douves en sont comblées et cultivées, le portail abattu, le logis déformé par le déplacement des portes et des fenêtres, mais il conserve encore une belle cheminée au large manteau porté sur des colonnettes à chapiteaux, et, par-dessus, d'immenses greniers avec une forêt superbe de charpente.

La chapelle, actuellement sans aucun caractère antique que sa large fenêtre à meneau, qui éclairait l'autel, sert de hangar. Elle attenait vers N. au logis et était reliée vers l'O. par une galerie disparue à un second logis, aujourd'hui distrait du domaine. Un petit cimetière en dépendait en dehors des douves, qui agrandi est devenu le cimetière communal. — L'édifice, en forme de rectangle à double pignon, était dédié à sainte Marthe et à sainte Marguerite et décorée des statues de la Vierge, de sainte Marthe, de saint Sébastien et d'un curieux tableau de *la Mort qui pique l'amoureux.* Elle était desservie encore en 1790 de deux messes par semaine, mais les baptêmes, mariages et sépultures devaient se célébrer

Digitized by Google

aux Rosiers. — Dès 1715 pourtant, une enquête avait eu lieu pour l'ériger en cure et de nouveau sans résultat en 1734. Conservée comme succursale par le décret du 3 juillet 1791, elle fut définitivement, par la nomination d'un desservant, le 30 vendémiaire an XI, constituée en paroisse, dont une ordonnance épiscopale du 24 ventôse suivant, détermina le ressort par distraction de parties du territoire des Rosiers, de St-Mathurin et de Beaufort. Mais le propriétaire de la chapelle, opposé à ces projets nouveaux, la fit fermer; et le culte dut s'installer pendant deux ans dans une simple chambre, offerte par une veuve, Timothée Auger, et qu'on augmenta d'un auvent, construit sur pieux et couvert en chaume. Le don par M. Avril (28 brumaire an XII) d'un petit terrain permit, à l'aide de cotisations volontaires, d'y élever un modeste édifice (24 mèt. 37 sur 8 mèt. 45), bénit par le curé de Beaufort, le 12 germinal an XIV (2 avril 1805), — et qu'on y voit encore derrière l'église actuelle.

La paroisse, rétablie par décret du 30 décembre 1807, — qu'on se plaignait encore en 1816 de voir sans exécution, — fut définitivement érigée en commune par la loi du 19 juillet 1824. En quelques années, sous l'impulsion vive de quelques hommes intelligents, le bourg se transforma, d'après un plan arrêté, avec place centrale, reliant tous les édifices publics, et des rues régulières, sur une partie de l'immense terrain communal, vendu à la charge pour les acquéreurs d'y bâtir. Les ressources se trouvèrent ainsi tout d'un même coup pour rebâtir l'église insuffisante, puis les écoles, — puis une salle d'asile, — enfin la Mairie.

Maires : Métivier, 24 janvier 1825. — Et. *Normand*, 22 décembre 1829. — René *Pelé*, 21 août 1833, décoré en 1863, mort en fonctions le 27 avril 1870. — André *Pelé*, son fils, 1870, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. Série Q, Vente nat. 2e orig. 900; — et Série M. — Note Mss. du curé Robineau, aux Arch. de l'Evêché. — *Maine-et-Loire* du 5 mai 1870. — Pocquet de Liv., Pouillé. Mss. 648. — Lecoy de la Marche, *Le Roi René* — et *Extraits des Comptes*, p. 285. — *Mém. de la Soc. d'Agric. d'Angers*, 1866, t. IX, p. 90. — Pour les localités, voir, à leur article, *Montplacé, le Port-St-Maur, le Montil, Gué-Danjan*, etc.

Ménitré (la), f., cne du *Plessis-Gr.* (Cass.).

Ménocheries (les), h., cne de *St-Martin-d'Arcé*.

Ménochetière (la), f. et cl., cne de *Jarzé*.

Menon (*François*), docteur en théologie de la Faculté d'Angers, principal du Collége de Bueil, chanoine honoraire de St Maurille, fut élu de l'Académie d'Angers le 21 juillet 1745 et reçu le 17 mai 1746. — A un an de là (17 mai 1747) il en était nommé second secrétaire perpétuel. Il y lut diverses études de physique et d'histoire naturelle, notamment *Sur l'Electricité* (9 mai 1747), *Sur les Pétrifications en Anjou* (15 novembre 1747). Le 20 décembre de la même année, il devint en titre le correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, à qui il adressa deux *Mémoires sur le bleu de Prusse*, qui sont imprimés dans le *Recueil des Savants étrangers* (1750, t. I, p. 362). Lié d'une amitié particulière avec Réaumur, il vint, vers les premiers jours de 1748, s'établir dans sa maison à Paris et lui servir d'aide, de préparateur et de gardien de son cabinet, qui s'ouvrait au public un jour par semaine. Il y décéda le 9 septembre 1749, étudiant sur lui-même depuis plus de huit jours la marche de la mort. Son testament, daté du 31 août 1749, léguait tous ses livres à l'abbé Faguet, curé de Ste-Marguerite de Paris.

Arch. de M.-et-L. E. — Mss. 1032, p. 117, 118, 120, 125, 131.

Menoncourt (*Dominique* de), sculpteur, Angers, 1737. — Sa signature figure à un acte du 25 novembre (GG 104).

Menon de Turbilly. — V. *Turbilly*.

Ménotaie (la), ham., cne de *la Potherie*. — Sur le soir du 25 fructidor an IV, une bande de chauffeurs envahit la maison du sieur Gardais, le lièrent, avec sa femme et ses domestiques, et après toutes les tortures imaginables, se retirèrent emportant linge et argent.

Ménotière (la), f., cne de *St-Macaire-en-M.* — *La Ménetière* (Et.-M.). — *La Monnetière* (Cass.). — En est sieur Claude de Sesmaisons 1682. — M. Lebeuf y a recueilli deux haches de pierre polie.—V. *Minotière* (la); — (la Grande, la Petite-), ff., cne de *Thorigné*. — *La Minotière* (Cass.); — donnent leur nom au ruiss. qui naît sur la cne et se jette dans le ruiss. de la Rabonnière; — 3,100 mèt. de cours.

Mentif (*Robert*), professeur en philosophie à l'Académie protestante de Saumur en 1626.

Menuau (*Guy*), a signé un certain nombre de morceaux de poésie dans les *Affiches d'Angers*, notamment *Les Songes* (16 novembre 1828), — *La Noce*, — *Le Spectre*, — *Le Lac de Grand-Lieu* (1829), — *Le Rossignol* (10 juillet 1831), — *Regrets* (6 juillet 1834), — et ne m'est pas autrement connu.

Menuau (*Henri*), juge au tribunal de Vihiers, fut élu le 11 septembre 1792, le onzième député de Maine-et-Loire à l'Assemble législative, par 228 voix sur 428 électeurs. Il fut réélu, mais à titre seulement de suppléant, à la Convention et n'accepta (août 1793), que dans l'intention de solliciter une mission auprès des armées de la Vendée. A ce moment même, sa femme et ses deux filles se trouvaient au pouvoir des insurgés, et il ne put partir qu'après le premier mouvement en avant qui les délivra. Suivant son désir, il obtint d'être envoyé en l'an III dans les pays insurgés et rendit compte, dans plusieurs lettres lues en séance, des progrès des armées républicaines jusqu'aux proclamations de la Mabilaie qu'il contresigna. Un décret du 29 prairial an III mit fin à sa mission. Sur son initiative, des secours furent attribués à des patriotes ruinés par la guerre et des délais utiles aux acquéreurs ruinés de biens nationaux. Maintenu au Conseil des Anciens, il en fut élu secrétaire en l'an VI. Il en sortit l'année suivante et revint trouver, assez en peine de vivre, avec une nombreuse famille, sa maison d'Anjou incendiée et son petit patrimoine saccagé par l'ennemi.

Menuiserie (la), cl., cne de *Tiercé*.

Digitized by Google

Méon, c^on de Noyant (2 kil.), arrond. de Baugé (19 kil.); — à 59 kil. d'Angers. — *Maiun* 1225 (d'Hozier, *Armor.*, p. 22). — *Meonium* (G 17). — Sur un plateau (84-88 mèt.), entre Noyant au N. et à l'E., Breil (4 kil.) à l'E. et au S., la Pélerine (4 kil.) et Parcé (9 kil.) au S., Linières-B. (6 kil.) à l'O.

Le chemin d'intérêt commun de Parcé à Noyant monte en droite ligne du Lathan jusqu'au bourg, reliant trois chemins vicinaux et se continuant directement vers N. Le chemin de grande communication de Brion à Rillé traverse de l'E. à l'O. la partie méridionale, sur la rive gauche de la rivière.

Y passe, formant limite vers S. avec la Pélerine et traversant de l'E. à l'O. le territoire, la rivière du Lathan, qui dès l'entrée y reçoit le ruiss. de la Gouane, grossi du ruiss. de Launay, né sur la commune.

En dépendent les ham. des Billonnières (5 m., 11 hab.), de Chapitre (3 mais., 10 hab.), des Rues (3 mais., 13 hab.), des Frogeries (4 mais., 11 hab.), du Pin (4 mais., 13 hab.), de la Bouchardière (3 mais., 7 hab.), de la Salle (4 mais., 12 hab.), de la Ménigaudière (5 mais., 11 hab.), de la Roulière (4 mais., 14 hab.), de la Baumeraie (7 mais., 20 hab.), de Chantreau (3 mais., 14 hab.), de la Guiltière (4 mais., 10 hab.), de la Ganaudière (4 mais., 21 hab.), des Caves (4 m., 15 hab.), du Bordelay (4 mais., 15 hab.), de la Nouette (3 mais., 9 hab.), et 33 fermes ou écarts, dont 4 ou 5 de deux maisons.

Superficie : 1,504 hect. dont 152 en bois vers S. et S.-O., 6 en vignes. — 1,050 mètres de largeur sur une longueur de 8 kil. — Sa situation intermédiaire à trois communes en faisait solliciter la suppression en 1824, en 1828, en 1833.

Population : 93 feux, *425* hab. en 1720-1726. — *116* feux, *925* hab. en 1790. — *554* hab. en 1831. — *537* hab. en 1851. — *567* hab. en 1861. — *629* hab. en 1866. — *514* hab. en 1872, dont *97* au bourg (22 mais., 26 mén.), en y comprenant la Chevalerie et la Garlière.

Assemblée le dimanche qui suit la fête de St-Pierre et St-Paul.

Culture du froment et, dans les terres basses, du seigle; — 2 fabriques de tuiles à Bel-Air et aux Halles; — fabrique de sabots.

Bureau de poste et *Perception* de Noyant.

Jolie *Mairie*, au sortir du bourg, vers S.-E.; avec *Ecole* laïque *mixte*, construite sur un terrain acquis le 14 février 1864 en vertu d'un décret du 14 décembre précédent. L'adjudication des travaux date du 28 février 1864.

L'*Eglise*, dédiée à saint Martin (succursale, 5 nivôse an XIII), est un édifice antique, comme il apparaît encore aux murs latéraux de la nef en petit appareil irrégulier, de toute part cabrés et soutenus par d'énormes contreforts, mais l'œuvre entière profondément transformée par des restaurations successives, dont une croix de pierre, au-dessus de la porte, indique la dernière en date : 16 avril 1861. Le chœur a été restauré en 1674, le clocher refait en 1675. Un mur de refend, auquel s'applique un autel-rétable du XVIIIe s., sépare l'abside et en a fait une sacristie aujourd'hui abandonnée, où s'évasent, dans l'épaisseur du fond cintré, trois étroites baies romanes du XIe s. Au milieu de divers débris est recueilli là un intéressant tabernacle octogone en vieux bois de chêne, sur chaque pan duquel figure peint d'une touche élégante et délicate un des Apôtres, *St Pierre*, *St Paul*, *St Jacques* et *St Jean*, un calice avec l'hostie, et au-dessous : F. I. RALLIER. 1632. C'est le nom, à cette date, du prieur-curé de la Pélerine, d'où cet objet d'art a été transporté, alors que la desservance était commune aux deux églises, depuis 1815, et pendant plus de trente ans.

Devant le portail s'étendait le cimetière, dont une partie des tombes, encore en place, affleurent le sol. Une des plus grandes sert de réservoir dans le jardin de la cure. — Le *cimetière* actuel est à 100 mèt. du bourg, sur la gauche, à la sortie vers S.

Aucune trace antique n'est signalée.

La paroisse, dont la fondation remonte tout au moins au XIe s., était dans le domaine du Chapitre St-Martin de Tours et du ressort de sa Prévôté d'Anjou. L'abbé était seigneur temporel et présentait la cure. — Les registres en remontent à 1624, mais jusqu'en 1637 se trouvent reliés par confusion avec ceux de Broc.

Curés : Noël *Auvé*, 1624, † en 1629. — Alexandre *Lambert*, 1630, † le 24 avril 1662. — André *Blanchet*, 1663, janvier 1682. — Jean-Bapt. *Rabier*, février 1682, † le 18 février 1711, âgé de 60 ans. — Thomas-Augustin *Guy*, février 1711, qui signe, en février-juin 1718, « ancien « curé » et reprend son titre ensuite jusqu'en septembre 1735. — Thomas *Nail*, mai 1736, † le 29 septembre 1745. — Jacq.-René *Dupont*, novembre 1745, † le 25 septembre 1765, âgé de 67 ans. — *Maupoint*, octobre 1765, février 1767. — *Moreau*, avril 1767, décembre 1792.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de Bourgueil, de l'Election de Baugé, du District en 1788 de Château-la-Vallière, en 1790 de Baugé. On y voit établis au milieu du XVIIIe s. un certain nombre de tuiliers, — avec un four à chaux en 1788 et 3 moulins à farine sur le Lathan. La principale ressource était l'élève des cochons. — Le 20 germinal an III, l'arbre de la liberté y fut abattu par les femmes, ameutées au cri de « Vive le Roi, » et qui assaillirent la municipalité à coups de pierres.

Maires : Rétrault, an III. — Jacq. *Hériveau*, 16 vendémiaire an IX. — Louis *Gaschot*, 7 décembre 1815. — Urb. *Richer*, 1834. — Louis *Chasle*, installé le 16 juillet 1854. — *Vincelot*, 1860. — Alex. *Lemercier*, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 192; G 1605-1617. — Arch. comm. Et.-C. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Gouane*, *la Frémonnière*, *la Salle*, *la Roulière*, *le Pin*, etc.

Méranclière (la), f., c^ne de *Brain-sur-L.*

Mérandrie (la), f., c^ne de *Villedieu*. — On trouve *Robertus de Merandria* dans une charte de Daumeray 1064-1084.

Merceraie (la), c^ne de *Chazé-sur-A.*; — f., c^ne de *Contigné*.

Digitized by Google

Mercerie (la), f., c^ne d'*Allençon*. — En est sieur Franç. Damours 1578; = cl., c^ne d'*Angers* S.-O., canton de St-Laud; = cl., c^ne de *Beaupréau*, appartenait en 1586 au curé de St-Martin; = f., c^ne de *Brain-sur-Long.*; = f., c^ne de *Genneteil*; = f., c^ne de *Grugé-l'Hôp.*; — donne son nom au ruiss. qui naît sur la c^ne et s'y jette dans l'Araise; — 1,270 mèt. de cours; = cl., c^ne de *Lasse*; = f., c^ne du *May*; = f., c^ne de *St-Augustin-des-B.*, léguée en 1531 par Mic. Goupilleau à la fabrique de St-Aubin des Ponts-de-Cé; = f., c^ne de *la Salle-Aubry*; = ham., c^ne de *Soulaire-et-B.*; = vill., c^ne de *la Tessoualle*.

Mercier (.....), né à Versailles, élève du peintre Regnauld et condisciple du peintre Schnetz, professait à l'Ecole de la Flèche, d'où la réduction du personnel le fit sortir comme le plus jeune en fonctions. Le 11 mai 1831 il fut appelé, en remplacement de Berthon, au titre de directeur du Musée et de l'Ecole de dessin d'Angers. Il en releva immédiatement l'enseignement, en y introduisant dès le début l'étude unique de la bosse, puis le modèle vivant, la peinture à l'huile, le modelage en terre et en plâtre d'après nature. En 1833, accusé de gâter les tableaux par des retouches, il provoqua le jugement d'une commission municipale, qui le justifia. Il envoya au salon de 1836 un *St Thomas* qui fut acquis par l'Etat et cinq autres toiles à l'exposition d'Angers en 1838. — Le Musée d'Angers possède de lui *Le Mauvais Riche*, — l'église de Montigné-les-Rairies un *St Laurent*, — l'église de Béhuard une *Ste Geneviève* et un *St Augustin*. — M. Lebiez, d'Angers, sa toile de concours de loge, diverses études et son portrait par lui-même. — C'est sous sa direction que fut créé le Musée David et à son école que s'est formé Lenepveu, directeur actuel de l'Ecole de Rome, uni à son vieux maître par une touchante reconnaissance et devenu son exécuteur testamentaire. Mercier, démissionnaire en octobre 1850, est mort à Versailles le 20 décembre 1874, âgé de 88 ans, léguant à son élève affectionné son portrait, peint par Lenepveu même, qui en a fait don au Musée d'Angers.

Mercier (*François*), surnommé *la Vendée*, fils de Pierre Mercier et de Lucrèce Touzé, est né non pas à Châteaugontier, comme le disent toutes les biographies, mais au Lion-d'Angers, où son père tenait hôtellerie, le 14 juillet 1775. Il avait 18 ans à peine et allait partir pour étudier son droit à Rennes, quand il se mêla aux premières émeutes soulevées dans tout l'Anjou par la levée des 300,000 hommes, insurgea le Lion-d'Angers en juin 1793 et rejoignit à Angers l'armée vendéenne. Avec elle il marcha sur Nantes, prit part à l'attaque du 29 juin, la suivit à son retour en Vendée, attaché au corps de Bonchamps. Il commandait une bande de cavaliers à l'attaque de Châtillon le 5 juillet, une partie de l'avant-garde à Martigné-Briant, à Vihiers, aux combats de Chantonay, de Mozé, de Mûrs, d'Erigné et se signala dans les principales rencontres jusqu'aux derniers désastres du Mans et de Savenay. Il suivit alors son capitaine Georges Cadoudal, à qui il était lié d'une amitié étroite et qui devait dès lors l'associer à toutes ses entreprises. Mais dès les débuts de l'insurrection que les deux chefs tentèrent d'organiser dans le Morbihan, ils furent surpris dans le manoir de Kerléano et conduits à la prison de Brest. Ils réussirent pourtant à s'évader, déguisés en matelots, et à rejoindre les bandes (août 1794) qui bientôt couvrirent tout le pays. Mercier, comme Cadoudal, refusa de signer la pacification de la Mabilaie et combattit avec lui à Grand-Champ (8 prairial an III), — à Quiberon, où M. de Contades le rencontra et se le rappelle, dans ses *Souvenirs* Mss., « jeune, de très-jolie « figure, doux, honnête et parlant bien », — puis à Sarzeau (22 messidor an III), à Elven (13 brumaire an IV), à Pluvigner. En septembre 1795, il reçut une mission auprès du comte d'Artois, alors à l'île d'Yeu et en revint sans promesse sérieuse. En janvier 1796 il servait à titre de major général de Cadoudal dans l'armée de Scépeaux et dut en mai accepter l'amnistie, mais seulement pour gagner du temps et quelque liberté Le 15 juin 1797, il recevait un brevet du prince, daté d'Edimbourg, qui le créait maréchal de camp et chevalier de St-Louis. Après un second voyage auprès du comte d'Artois en Angleterre et la promesse de secours d'armes, d'argent, même de la venue d'un Bourbon, il était de retour pour la levée d'armes d'octobre 1799, et le 1er janvier 1800 s'emparait de Saint-Brieuc. Mais forcé d'en sortir et poursuivi de près par les cantonnements du général Harty, il donna dans une embuscade le 12 janvier 1800 et fut abattu d'un coup de feu au moment où il franchissait une haie. Son corps, oublié le long du fossé, fut recueilli par son aide-de-camp, qui le fit transporter au cimetière de Loudéac. — Son frère *Félix-Elie*, né au Lion-d'Angers le 7 juillet 1781, l'avait suivi tout enfant et portait les dépêches de l'armée bretonne à celle du général d'Andigné. Notaire plus tard et maire du Lion de 1816 à 1830, il avait été autorisé par ordonnance royale du 10 janvier 1815, confirmée par jugement du 21 février 1816, « à ajouter à son nom celui de *la Vendée*, « que portait le général Mercier, maréchal de « camp des armées du roi en Bretagne, où il a « perdu la vie en combattant pour la défense du « trône et de l'autel. »

Mercière (la), ham., c^ne de *Gesté*. — *La Marcière* (Cass.). — Il y a été trouvé en 1870 quatre haches celtiques, que possédait M. Lebeuf, alors commissaire de police à Baugé; = ham., c^ne de *la Varenne*.

Merdachère (la), ham., c^ne du *Louroux-B.*

Merdreau (le), ruiss. né à l'extrême confin S.-O. de la c^ne d'*Armaillé*, à 100 mèt. du peulvan de la Pierre-Frite, coule de l'O. à l'E. sur St-Michel-et-Ch., en formant tout du long la limite avec Armaillé, passe à 200 mèt. de sa source sous la route d'Ingrandes à Laval, puis à la Sincellière, et se jette au-dessous de la Mâne dans le ruiss. de la Nymphe; — 3,600 mèt. de cours.

Merdreau (le), ham., c^ne de *Béhuard*. — *L'isle de Mère-de-l'Eau* 1661 (Et.-C.). — *Les isles de Merdeleau et de Ste-Marie* 1760

Digitized by Google

(Ins. Eccl., t. IV). — Petit îlot en Loire, réuni aujourd'hui à l'île de Béhuard. — Il appartenait à l'abbaye du Ronceray et fut vendu nat^t le 12 avril 1791. En dépendaient à cette date 3 maisons avec 400 boisselées de terres, pâtures et luisettes, dont 3 en bois âgés de 30 ans; = ham., c^ne de *Joué-Etiau*, avec m^in à eau sur le ruiss. de la Frapinière.

Merdron (le), f., c^ne de *Gennes*. — Ancien logis du XVIe s., avec douves en partie conservées, près la Harielle. La tradition prétend qu'aux plus anciens temps on y battait monnaie. — En est sieur Jacq. de Brénezay, par sa femme Renée de Bournan, 1488. — Tout près, entre les arènes, on vient d'y découvrir des restes de constructions gallo-romaines, en briques et tuffeaux, les murs peints en jaune, vert, rouge. — Une charte de 1116-1148 (Cartul. St-Nic., p. 281) cite un Aimeri de Merdron, *de Merterone*; = ham, c^ne de *Parcé*.

Mère-Michel (la), peulvan, sur la c^ne de *la Breille*, aujourd'hui couché à terre.

Mergot, f., c^ne de *Miré*. — Anc. fief et seigneurie avec château, résidence depuis au moins le XVe jusqu'au XVIIe s. de la famille de Tessé, qui reportait l'hommage au château du Port. — En est sieur encore Olivier de Tessé en 1637, — dès 1643 Pierre de la Haye, mari d'Esther des Rotures; — Urbain de la Lande, chevalier, qui y réside, 1671. — Le manoir ancien sert de ferme, formant un carré long à pignons aigus, au centre duquel s'applique la tourelle octogone de l'escalier. La porte d'entrée, qui l'avoisine, conserve ses montants avec pinacles et moulures prismatiques pour chambranle, avec ogive en accolade pour linteau, le fleuron supérieur remplacé au XVIIe s. par un tuffeau armorié, dont les supports s'enroulent en feuillage; — au-dessus une croisée à meneau du même temps que la porte (XVe s.), avec grossier vitrail armorié : *parti l'un d'azur au besant entier d'argent et au demi besant de même, et l'autre d'argent aux 3 barres de sable*.

La chapelle, dédiée à N.-D. et à St Sébastien, occupait à l'entrée, à droite, un gros pavillon carré, actuellement sans caractère et transformé en grange. Elle avait été supprimée en 1766 et son temporel réuni aux Ursulines d'Angers. Dans une des salles de la ferme a été recueillie l'inscription suivante, que borde au bas une rangée de 7 écussons partis des Tessé et des Quentin, qu'avait alliés le mariage, à Châteauneuf, de Jean de T. et de Catherine Quentin (18 février 1608) :

L'an du Jubilé mil six cent vingt cinq
Fut bâti et fondé ce présent lieu très sainct
Par noble chevalier pieux et fort dévot
Jean de Tessé, seigneur de Tessé [*alias*] de Mergot,
Paraillement aussi par noble damoiselle
Catherine de Quentin, son épouse fidelle,
Qui tous deux mais d'ung cœur ont faict ce lieu bâtir
Pour René de Tessé mieux s'en resouvenir.
Cette chapelle donc est consacrée à Dieu
Et dédiée à la Vierge, affin que dans ce lieu
Par ses grâces et mérites tous leurs deffuncts aieux
Des pènes purgatives soinct exemptz et heureux,
Tous les seigneurs et dames, tant vivans que futurs,
Aient santé au corps et sa grâce en leurs cœurs
Et eux présantz seigneurs, après un long séjour,
Poscèdent l'Eternel et son divin amour.
Prions donc tous pour eux et [avant] ung *Vale*
Offrons à Dieu de cœur ung *Pater* et *Avë*.

Mergotière (la), cl., c^ne de *Daumeray*.

Mérlibannerie (la), cl., c^ne de *Meigné-le-V.*

Mérigot (*Claude*). — V. *Poncet de la R*

Merleaux (les), ham., c^ne de *St-Sauveur-de-Landemont*.

Merlet (*Gabriel-Eléonor*), plus tard connu sous le nom de *Merlet de la Boulaie*, fils de Michel-Fortuné M., bourgeois, et de Jeanne Peltier, naquit à Angers le 3 avril 1736. Il signe lui-même, âgé de 7 ans, son acte de baptême le 5 décembre 1743, où il a pour parrain Gabriel-François de Rougé. Après ses études achevées à l'Oratoire, devenu maître à 25 ans de sa fortune, il put à l'aise se livrer à ses goûts d'artiste, passionné surtout pour la peinture et la musique, où il avait acquis un véritable talent. On a conservé la correspondance adressée, durant ses voyages aux amis d'Angers, Huard et Préseau. Un esprit de liberté y éclate, contenu dans la pratique du monde par une prudence philosophique, qui s'autorisait des doctrines de Fontenelle : « Que tu « rirais, si tu me voyais [à Rome], les cheveux « courts, en habit noir, un manteau de soie, un « collet à la romaine, enfin tout le harnais « d'un abbé. *Si Romæ fueris, Romano vivito « more.* » Mais pour ses amis il laisse courir sa plume et détaille, avec un sans-gêne très-amusant, les étrangetés de la vie romaine et sa haine contre les prêtres, les moines et le catholicisme. Après un séjour de deux ans à Naples pour étudier le Vésuve, en Sicile pour visiter l'Etna, et dans les principales villes de l'Italie, il vint résider à Paris, fit en 1777 une excursion de quelques semaines à Londres, en revint enchanté « de n'avoir vu ni moines ni misère et d'avoir « fait de bons repas, » qu'il décrit avec enthousiasme, — et la même année, en octobre, se retrouvait à Rome, où il se lia avec le compositeur Tartini et se fit recevoir dans l'Académie des Arcades. De retour à Angers sur la fin de l'année suivante, il y fut élu en 1782 de l'Académie des Belles-Lettres et y prononça pour sa réception, le 7 juin, l'éloge de la Sauvagère. Le goût lui prit vers ce temps de la botanique, que popularisait à Angers tout un groupe d'élite. Il s'y associa en 1788 et dès lors fit de cette science sa principale étude, qu'entretenait une intimité affectueuse avec Aubert Du Petit-Thouars, V. *ce nom*. Le départ de son ami le fit hériter de ses Mss., de ses livres, de son herbier, qui lui servirent, avec ses propres notes, à rédiger une *Flore de l'Anjou*, perdue ou détruite plus tard, sans qu'il en reste d'autre trace qu'un exemplaire de la *Flore* de Thuillier (à la Bibl d'Angers), chargé de ses notes marginales. Lors de la dissolution de la Société des Botanophiles, Merlet prit la direction du Jardin, dont il avait surveillé les plantations. Au milieu du bouleversement de la guerre, tout en protégeant de son mieux et non sans danger, son œuvre première,

Digitized by Google

il obtint du Département une commission (1er janvier 1795), confirmée avec pleins pouvoirs le 17 octobre suivant, pour réunir tous les objets d'art ou de science destinés à former le futur Musée départemental, qui, d'abord installé dans l'abbaye St-Serge, dut être transféré en hâte, à l'approche des Vendéens, dans les hôtels d'Andigné et de Villiers et dans l'église St-Martin. Malheureusement les insurgés, survenus pendant le transport inachevé, formèrent leur principale attaque au milieu même des collections, désignées, par suite, au feu des canons et à tous les pillages. Merlet ne put recueillir qu'à peine quelques débris du cabinet de chimie, de physique, d'estampes, de monnaies, de médailles. Un nouvel arrêté du représentant Bézard étendit ses pouvoirs sur toutes les collections éparses dans le Département (22 frimaire an III) et lui donna le moyen d'organiser sous sa présidence une Commission des Sciences et des Arts, avec Huard, Préseau, Héron, Braux, chargés de lui rendre compte, jour par jour, du travail de recensement et de réquisition (30 frimaire). Un autre arrêté du 17 brumaire an IV égala son traitement à celui des chefs de bureau du département.— Lors de la création de l'Ecole Centrale, Merlet fut appelé à y professer la grammaire générale (29 ventôse an IV); mais, dès la fin de fructidor, il demanda un congé de quelques semaines pour un voyage d'urgence dans la Vendée Son cours, d'abord fréquenté par sept élèves, était absolument déserté, — et pour se rendre utile, le professeur dut reprendre ses leçons de botanique, qui de floréal à vendémiaire réunirent chaque année un groupe nombreux d'auditeurs fidèles, parmi lesquels Bastard, Béclard, Chevreul, Guépin, Millet, V. *ces noms*. En même temps son active correspondance se multipliait pour rassembler de toutes mains les plants, les graines, et développer, malgré tous les ennuis, la prospérité scientifique du Jardin botanique, dès lors en renom, mais délaissé peu à peu par l'indifférence publique et dont l'existence même bientôt se trouva menacée par nombre d'ennemis. Le digne savant leur céda la place et donna sa démission en décembre 1806. Il était à peine installé dans sa maison de la rue St-Evroult, avec son ami Préseau, qu'il y mourut le 17 février 1807. Merlet était membre associé de la Société d'histoire naturelle de Paris (7 décembre 1792), de la Société philotechnique de Paris (1er vendémiaire an V), de l'Institut départemental de la Loire-Inférieure (5 fructidor an VII), correspondant de la Société libre d'agriculture du Morbihan (4e jour complémentaire an VIII), président de la Société d'agriculture d'Angers (24 fructidor an VI) et de la Société d'amateurs et artistes, dont il inaugura le premier concert le 21 nivôse an XII, par un discours que reproduisent les *Affiches* du 24. — Sa Bibliothèque fut vendue à Angers le 10 août 1807. Le catalogue en est imprimé (in-8° de 104 p.). — Son herbier échut à son élève Davy de la Roche, qui des diverses notes de son maître et de ses amis, Millet, Cauvin, Pantin, rédigea et fit imprimer un petit volume sous le titre d'*Herborisations dans le département de Maine-et-Loire et aux environs de Thouars*, par feu Merlet la Boulaye (Angers, 1809, in-12 de 226 p.), avec un *Avertissement* et une *Notice* que reproduit à peu près la *Biographie Michaud*.

Je ne crois pas que Merlet ait rien publié, sinon quelques notes statistiques non signées dans l'*Annuaire*, des *Observations sur le chêne liége* (2 pages in-8°, Angers, Boutron, an VIII), et sa *Réponse aux questions proposées par les Comités des Domaines et d'Instruction publique réunis* (Angers, Jahyer et Geslin, an III, in-4° de 48 p.), très-curieux exposé du désordre révolutionnaire, de ses efforts pour y remédier et des projets d'une organisation grandiose, qu'il rêvait. Partie de sa correspondance avec Huard, La Révellière, Benoist, Vallée, Préseau, Daubenton, Lamarck, Thouin, etc, et tout ce qui reste de ses travaux, recueillis par Toussaint Grille, son collègue de l'Ecole Centrale, sont actuellement déposés à la Bibliothèque d'Angers. J'ai eu en mains, avant leur remise à la Ville, ses Mss. autographes : *Projets d'un Itinéraire d'Italie* (7 pages); — *Croquis d'un voyage en Angleterre*, notes au jour le jour non recopiées; — *Des Iles de Taïti* (20 pag.); — *Des Iles de la Société* (15 pages); — *Observations sur le Vésuve*, avec deux grands dessins peints représentant l'éruption de 1766 et de 1767; à la suite, *Remarques sur la nature du sol de Naples et des environs*, et *Voyage au mont Etna* 1767, le tout formant un registre in-4° de 82 pag ; — *Notes d'un voyage dans le Midi de la France;* — *Voyage dans les provinces méridionales de la France en novembre 1784-janvier 1785*, récit par lettres (63 pages in-fol.); — *Epître* [en prose] *sur la musique, à Mlle Parage*, février 1782 (11 p.); — *Discours de réception à l'Académie d'Angers*, 7 juin 1782 (in-fol. de 18 p.); — *Vie de Linnæus* (in-fol. de 20 p.); — *De l'Art de décrire les plantes* (in-fol. de 14 p.); — *Analyse comparative des méthodes de botanique* (in-fol de 44 pag.); — *Discours d'ouverture du Cours de botanique*, 9 mai 1791; — *Notice sur le congrès*; il s'agit de la pratique abolie par Lamoignon; — *Aperçu de matière médicale relativement aux plantes*; — *Discours prononcé à la fête du 23 thermidor an IV, en qualité de président des Instituteurs;* — *Discours pour la rentrée des Ecoles Centrales*, 1er frimaire an VI. Dubouéix rend compte, dans *l'Ami des Principes* du 2 frimaire, de ce dernier discours, « prononcé, dit-il, d'une voix « assez faible, mais claire et douce et agréable- « ment accentuée ». Divers autres morceaux se trouvaient confondus à ces mélanges, la plupart d'une autre main et sans doute étrangers à l'auteur.

Arch. de M.-et-L. Série L. — Mss. Grille.—*Rev. d'Anj.*, 1852, t. II, p. 57 et suiv. — Arch. mun. GG 146.

Merlet (*Jean-François-Honoré*), né à Martigné-Briant le 25 septembre 1761, prit ses grades en la Faculté de droit d'Angers et s'inscrivit au barreau de Saumur. Ses opinions énergiquement libérales le signalèrent, dès les premiers jours de la Révolution, au choix du Tiers-Etat dont il

Digitized by Google

rédigea en grande partie le cahier, après avoir été chargé par l'Assemblée (12 mars 1789) de répondre par un refus à la proposition de M. La Motte-Baracé, qui conviait les trois ordres à rédiger leur cahier en commun. Major, dès juillet 1789, de la compagnie nationale des arquebusiers, élu membre du Comité permanent, puis du Conseil municipal de Saumur, il fut nommé le 10 juin 1790 procureur-syndic du District. Il avait, le 10 mai précédent, soutenu de sa voix et de sa plume l'alternat demandé pour le chef-lieu du département au profit de Saumur et d'Angers. On connaît son mémoire qui a pour titre *Réflexions sur l'alternat* (Angers, Pavie, 1790, in-8° de 13 p.). — Le 8 septembre 1791, ses concitoyens envoyèrent le jeune patriote siéger à l'Assemblée législative, où dans le Comité des affaires étrangères et des colonies, puis à la tribune le 4 et le 9 avril 1792, il défendit la cause des noirs et l'abolition de la traite, et le 28 avril appuya la suppression des congrégations séculières.—Le 26 juillet il fut nommé vice-président, et le 7 août élevé à la présidence de l'Assemblée nationale. On n'explique pas comment au 10 août il n'assistait pas à la séance de nuit. Plus tard, à l'heure de la séance ordinaire, trouvant le fauteuil occupé par Lafond Ladébat, il alla prendre place auprès du roi qui le fit asseoir et causer.— Merlet ne fut pas réélu à la Convention, revint pourtant quelque temps à Paris, puis à Saumur, où bientôt menacé, il dut chercher refuge sur les confins de la Vendée. Après le 9 thermidor il rouvrit son cabinet d'avocat, fut nommé conseiller général (thermidor an VIII) et le 9 frimaire an IX revint à la vie publique en acceptant les fonctions de préfet de la Vendée, qu'il administra huit années. Commandeur de la Légion d'honneur le 14 juillet 1804, maître des requêtes en service extraordinaire le 11 juin 1806, il fut appelé le 12 février 1809 à la Préfecture de Maine-et-Loire, et le 18 du même mois à celle de la Roère, qu'il n'accepta pas. Un nouveau décret du 17 mars lui confia la présidence du Magistrat du Rhin; un autre du 15 août le gratifia du titre de baron. Il se démit de ses fonctions actives en 1812. — Nommé conseiller d'Etat pendant les Cent-Jours, il rentra avec la seconde Restauration dans la vie privée, gardant, avec sa foi et ses espérances en la liberté, la même indépendance de parole et d'opinion qu'on lui reprochait sous l'Empire. Il mourut en décembre 1830, presqu'au lendemain de la Révolution nouvelle, au service de laquelle il avait dès la première heure engagé son fils *Jean-Jacques*, nommé le 23 août sous-préfet de Beaupréau.

Merlière (la), f. et bois, c^ne^ de *Brissarthe*, — *Moleriæ*, — *Americus de Moleris* 1134-1150 (Cartul. St-Serge, p. 92 et 297). — *La Morelière* XVe s. — *La Morlière* XVIIe s. — Anc. terre seigneuriale comprenant trois fiefs, la M., Villechien et Brissarthe, les deux premiers relevant de Châteauneuf, le troisième de Châteaugontier. — Appart. à Catherine Duguesclin 1456, à Louis de Rohan 1484, 1495, à Charlotte de Bautru, princesse de Montauban, en 1715 ; — vendue nat^t^ sur Roger de Campagnolle le 3 vendémiaire an V.

Mermet de Killien (*Jacques-Michel-Gaspard*), né à Paimbeuf (Loire-Inf.) le 4 décembre 1786, embarqué comme novice le 22 septembre 1801, prisonnier de guerre de 1804 à 1810, était le 22 février 1831, après 18 ans de grade de capitaine, nommé chef d'escadron d'état-major et appelé, en 1838, au commandement du dépôt de recrutement d'Angers. Il y est mort le 21 août 1842. V. pour le détail de ses services le *Maine-et-Loire* du 25 août.

Méron, canton de Montreuil-Bellay (4 kil.), arrond. de Saumur (15 kil.) ; — à 63 kil. d'Angers. — *Mironno domo* VIIe s. (Monnaie mérov.). — *Mairomnus* 769 (Cartul. de St-Aubin, f. 3 v°). — *Ecclesia in pago Pictavo in vicaria Ludunense que dicitur Miron* 849 (Liv. d'A., f. 25). — *Capella in honore Sti Cesarii constructa in pago Pictavo, que vocatur Miron* 905-920 (Liv. N., ch. 169). — *Curtis Maironis in pago Pictavensi* 966 (Cartul. St-Aubin, f. 75). — *Obedientia Mairomnus, Curtis de Mairono* 1060-1081 (Ibid., f. 72). — *Mairon* 1090-1100 (Pr. du Coudray-M., ch. or.). — *Villa vocabulo Mironium cum ecclesia Sti Cesarii* 987-996, 1004, 1122 (Liv. d'A., f. 1, 2, 3). — Sur le versant du coteau de la rive gauche de la Dive, entre Montreuil-Bellay à l'O., Antoigné (8 kil.) et le département de la Vienne, au S., Epieds (5 kil.) et Brézé (7 kil.) à l'E., Saint-Just-sur-Dive (5 kil.) au N.

Le chemin d'intérêt commun de Montreuil-B. descend de l'O. à l'E., traverse le bourg, rejoint par le chemin de Panreux à Chaumont, se brise à 1,500 mèt. de là à angle droit vers N. pour gagner Balloire, de nouveau vers l'E. sur Meigné, revient vers S. et s'échappe par un retour vers S.-E., au pont dit de Charnacé. — A l'extrémité Sud du territoire, passe du N.-O. au S.-E. la route départementale des Ponts-de-Cé à Loudun (3 kil.), longée à 200 mèt. à peine, par la voie ferrée de Poitiers à Saumur.

Y naît le ruisseau de Charnacé.

En dépendent les vill. de Balloire (79 mais., 214 hab.), de Trézé (31 mais., 87 hab.), de Panreux (11 mais., 50 hab.), de Chaumont (13 m., 29 hab.), les ham. de la Motte-Bourbon (7 mais., 29 hab.), de Palluau (4 mais., 11 hab.), de l'Ile-Bessé (3 mais., 8 hab.), de Lavau (3 mais., 8 h.), de la Pichauderie (3 mais., 8 hab.) et 2 ou 3 fermes ou écarts.

Superficie : 2,200 hectares, dont 110 hect. en vignes, 118 en bois.

Population : 124 feux, *560* hab. en 1720-1726.— *435* hab. en 1790. — *628* hab. en 1831. — *588* h. en 1841. — *604* hab. en 1851. — *634* hab. en 1861. — *654* hab. en 1866. — *597* hab. en 1872, dont *136* au bourg (44 mais., 47 hab.) presque inférieur de moitié à l'antique village de Balloire, que double encore la proximité du vill. de Meigné.

Bureau de Poste et *Percept.* de Montreuil-B.

Mairie avec *Ecole* communale laïque *de garçons*, construite par adjudication du 10 juillet 1852. — *Ecole* communale laïque *de filles*. — *Ecole* libre *de filles* (Sœurs de Torfou).

L'*Eglise*, dédiée à St Aubin (succursale, 26 dé-

Digitized by Google

:embre 1804), vient d'être reconstruite (arch. Piet, de Saumur), en style XIIIe s., haute et vaste nef unique, avec transept, chœur à pans coupés, et haut clocher carré, seul reste conservé de l'édifice antique, que précédait une galerie couverte d'ardoises. Le pignon en petit appareil et les piliers du sanctuaire avec leurs chapiteaux frustes indiquaient une œuvre au moins du XIe s. Deux et autrefois trois nefs en divisaient la longueur, avec deux autels dont un en bois doré, l'autre en pierre, sans tabernacle, et au fond une *Assomption* du XVIIe s., avec les statues de St Hilaire et de St Aubin.

Attient encore à l'église une ferme antique dont l'enclos s'ouvre par un haut et large arceau ogival double, accosté d'une porte basse plein cintre.

Dans le *cimetière*, s'élevait la *chapelle de Ste-Barbe*, bâtie et dotée en 1545 d'importantes rentes par le curé Cador et démolie en 1783.

Aucun monument celtique n'est signalé dans ce pays, quoique au centre de nombreux groupes de populations antiques. La grande voie de Saumur à St-Jouin par St-Just et la rive gauche de la Dive, dite au XVIIe s. *la Voie-Dame*, le traversait tout du long du N.-E. au S., bordée par les villas de Balloire et de Meigné et, à quelque distance, de Trézay, — et reliée à Montreuil-Bellay par une double voie descendant à la Dive, l'une à travers le bourg actuel, l'autre dans la direction de Loudun. Entre cette dernière et les moulins de Palluau, le *Champ* dit *des Romains* devrait être exploré, comme d'ailleurs tout ce pays si inconnu.

La villa de Méron est de celles dont Pépin dota l'abbaye St-Aubin d'Angers et que Charlemagne lui confirma en 769. Un arrêt même du Parlement de 1445 attribue la donation première au roi Childebert, et de ces temps mérovingiens une monnaie existe, qui y atteste l'existence, comme à Lézon, sa voisine, d'un atelier monétaire. Le type même en est remarquable, étant le seul, si je ne me trompe, qui porte en légende le mot *Domus : Mironno domo*. — La forêt de Lancon dépendait au VIIIe s. de la terre et le tout faisait partie du Poitou et de la viguerie de Loudun.

Il n'est fait mention de l'église qu'au IXe s. Elle est dédiée à St Césaire et appartient avec son domaine à Gaubert, l'un des fidèles du roi Charles le Chauve. Il la donne par échange en 849 à l'abbaye de St-Florent, qui, un moment dépossédée, en redevient propriétaire dans les premières années du Xe s. par la libéralité de Drogon, et la possédait encore en 1122, mais non plus dix ans plus tard. — Au milieu de cette confusion le droit des moines de St-Aubin sur la terre entière, *curtis*, était resté incontesté. Il est reconnu par le comte en 966 et, particularité curieuse, en vertu cette fois d'une tradition qui en attribue le don à St Hilaire. A côté d'un prieuré, richement doté, s'éleva son église, dédiée à St Aubin et qui, par un accord sans doute entre les deux abbayes, amena la suppression de St-Césaire et est devenue l'église paroissiale.

Curés : Guill. *Yvon*, 1442. — Simon *Cador*, 1529, résignataire en 1550. — René *Cador*, 1551, 1565. — *Paumart*, 1652. — Pierre *Deslandes*, 1674, † le 22 avril 1695. — Mic. *Calou*, juin 1695, décembre 1728. — Laur.-Jos. *Renaudet*, 1730, † le 14 juillet 1763. — *Tabard-Desmazières*, installé le 11 août 1763. — Jos.-Alexandre *Contreau*, 1786, qui signe « officier « public » en 1793.

Le domaine du prieuré formait un fief important, — « tout d'une piècze entière, sans ce que au« cuns autres seigneurs ayent enclaves », est-il dit en 1492, — avec une écluse, un moulin et d'immenses communaux. Il était titré de châtellenie et relevait du château de Saumur. En mémoire de la donation royale le prieur et ses sujets étaient tenus d'aller en procession chaque année, le jour de la Quasimodo, et au retour de faire bénir une quantité de *fouaces* dites *de la maillée*, qui se distribuaient à tout venant, à charge de prier pour le prince.

La *mesure* spéciale de la terre valait 12 boisseaux 3/4 de Saumur.

Prieurs : Lisoius, vers 1065. — *Hucbertus*, 1080-1087. — *Goslenus*, *Goscelinus*, 1090-1100. — *Hubertus*, 1106 circa. — *Theodericus*, 1150 circa. — Guill. *Poullart*, 1272, précédemment abbé de St-Aubin. — Cardinet *des Plantes*, 1445-1455. — Jean *Préverault*, en même temps abbé d'Arcisses, 1492. — Louis *Leroux*, 1532. — Jean *Baudry*, † le 11 octobre 1612, âgé de 64 ans. — René *Boisgaultier*, 1692. — Bonaventure *Aubert*, 1705, 1724. — Joachim-Nic. *Delacroix*, chapelain de Notre-Dame de Paris, bénéficier de la Ste-Chapelle et musicien du Roi, installé le 26 juillet 1764.

A l'extrémité vers S. de la paroisse, un autre prieuré, Panreux, dépendait de l'abb. de Mauléon.

La paroisse, réunie à l'Anjou dès le XIe s., faisait partie du Diocèse de Poitiers, de l'Archiprêtré de Thouars, de l'Election et du District de Montreuil-Bellay en 1788, du District en 1790 de Saumur. Il y était perçu 12,700 livres de rentes ecclésiastiques ; — nombre de pauvres, sans aucun riche qui résidât.

Maires : Dovalle, † le 30 pluviôse an XI. — Jacq. *Caillard*, messidor an XI, † en nivôse an XII. — *Duverger*, 24 février 1806. — René *David*, 2 janvier 1808. — Simon *Oudry*, 10 février 1813. — Jos. *de Crozé*, 4 février 1814. — Math. *Fleuriau*, 15 mai 1815, installé le 5 juin. — Jos. *de Crozé*, 12 juillet 1815. — Cl. *Caillard*, 23 septembre 1830. — Franç. *Dillay*, 1832. — Yves *Rousseau*, installé le 26 février 1835. — Franç. *Dutour*, installé le 8 février 1838. — Claude *Caillard*, 8 juillet 1852, installé le 23. — *Cotilleau*, 1864. — *Martineau*, 1870, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 193 et 202 ; H *Abb. St-Aubin*. Les titres du Prieuré forment 28 vol. et 4 liasses ; *Abb. St-Florent*, Liv. N., f. 3 et 82 ; Liv. d'A., f. 24. — D. Huynes, Mss., f. 13, 14 et 17. — Arch. commun. Et.-C. — *Cartul. St-Aubin*, Mss. 745, fol. 72, 77. — Les Chartes de St-Aubin et de St-Florent ont été publiées dans les *Archives du Poitou*, II, 7-9 et les *Chron. d'Anjou*, II, 66-90. — *Biblioth. de l'Ec. des Chartes*, 1865, p. 457. — Pour les localités, voir, à leur article, *Panreux*, *Cohu*, *Balloire*, *Trézé*, *Palluau*, *la Motte-Bourbon*, *la Source*, etc.

Méronnière (la), f., c^ne de *Grez-Neuville*,

Digitized by Google

dépendance de la terre de Marcillé, vendue nait sur Leroy de Mancy.

Mérousaie (la), f., cne de *Bouillé-M.*

Mérousière (la), vill., cne de *Brissarthe.* — Avec anc. mon noble, domaine et résidence aux XVII-XVIIIe s. de la famille Bruneau. — Y meurt le 18 septembre 1777 Pierre Bruneau, ancien officier du régiment d'Orléans-cavalerie, qui demeurait en 1736 à la Giletterie. — C'est le père de *Monsieur Jacques*, V. *ce nom.*

Mer-Rouge (la), f., cne de *Maulévrier.*

Merveille, f., cne d'*Andrézé.* — *Le village de Mallevieille* XVe s. (St-Florent) et 1632 (Et.-C.). — *Le grand chemin tendant de la Malveille à St-Brumeur* 1512 (Ib.); — donne son nom au ruiss., dit aussi de la Landrière, qui naît à la limite d'Andrézé et de St-Macaire, dans le bois de la Landrière, coule du S.-O. au N.-E. et se jette dans l'Arondeau, au-dessus de la f. de Merveille; — 1,200 mèt. de cours; — mon b., cne de *Bouchemaine.* — *Montreveille*, — *Moncheouaille* XVIIe s. (Chap. St-Laud). — Logis du XVIIIe s., avec pavillon à coupole du même temps dans le jardin; — y meurent le 10 mars 1662 René Charpentier, le 2 octobre 1730 Pierre Bory, bourgeois d'Angers. — Le long du petit cimetière de Pruniers, une croix de bois, sur un reste de calvaire en pierre, porte écrit : *Croix de Merveille.*

Merveilleux (*Pierre*), né près St-Jean-d'Angély le 4 mai 1728, était le troisième enfant et le second fils de Pierre M., sénéchal de Beauvais-sur-Matha, Suisse d'origine, et de Françoise-Henriette Bérard, issue d'une famille Angevine. Sans qu'on connaisse rien de ses études ni de sa jeunesse, on le voit dès 1755 professeur en droit de l'Université d'Angers, doyen en 1764, suppléé dans son cours, pendant un séjour à Paris, par Martineau, enfin recteur en 1765. Un discours, qu'il prononce le 14 août sur la science du Droit, est recueilli dans les Registres de la Faculté. Il avait épousé cette année, le 12 février, Madeleine-Claude Aufray. — On ne connaît de lui qu'un ouvrage, qu'il a dédié au premier président Molé de Champlatreux, son *Traité du droit de garde noble et bourgeoise, donné sur la fin de l'année académique 1759 en leçons publiques extraordinaires dans les Grandes Ecoles d'Angers* (Angers, Dubé, in-12 de 352 p.). Le privilége est daté de février 1763 mais le livre ne dut paraître qu'en 1766. Au titre l'auteur est qualifié d'ex-recteur. — Dès le 2 mai 1760 et avant même la constitution du Bureau d'Agriculture et du Commerce, il y avait été associé par les fondateurs, et c'est par confusion que son acte de décès le dit pompeusement « un des « quarante de l'Académie françoise » d'Angers. — Il mourut le 4 juin 1767, âgé de 40 ans. L'abbé Guillot prononce son éloge, vante ses talents rares pour les sciences, sa facilité de travail, surtout sa mémoire qui tenait du prodige. — Son nom est de ceux qu'a omis Quérard.

Arch. de M.-et-L. D 2-3. — Arch. mun. GG 129 et 296. — Mss. 1032 et 1034.

Merville, vill., cne de *Cuon.* — *Mateville* (Cass.). — *Maleville* 1620 (Et.-C.). — Donne son nom à un ruiss. qui naît auprès et se jette dans le ruiss. de Brené.

Mésandière (la), f., cne de *St-Christophe-du-B.* — *La Messandière* (Et.-M.).

Mésangeau, anc. îlot, cne de *Blaison*, en Loire, autrement dit *le Tet-aux-Moutons*, — *L'Ile Mesanjonc* (Cad.). — Joignant la grande île de Blaison.

Mésangeau (le), mon b., cne de *Drain.* — *Messenge* 1170 (Pr. de Liré, ch. or.). — *Meditaria de Messengeaus* 1180 circa (Pr. de Chantoc., ch. or. 11). — *Un lieu appelé le Mézangeau* 1530 (C 105, f. 389). — Relevait de la Bretesche. — En est sieur en 1530, 1539, n. h. Franç. Chaperon, mari de Marguerite de la Bouère, de cette grande famille Chaperon dont le nom se retrouve dans tout le pays des Mauges et à Angers; — Franç. de la Chimière, mari de Jeanne Chap., 1590, † le 2 mars 1609; — Franç. de la Ch., mari de Marguerite Dumont, 1650. Ils y font bénir le 12 septembre 1650 une chapelle et baptiser leur fille Anne, qui a pour parrain Jean de la Bourdonnaie. C'est la première fois que je rencontre ce dernier nom dans le pays, où il devait acquérir une si grande influence, grâce à cette terre même, que la famille possède depuis le XVIIIe s. De vastes douves entourent le château, avec deux étangs, avenue de 2 hect. 1/2, futaie, châtaigneraie, taillis, ensemble de 25 hect. de bois, formant rideau contre les vents de l'O. et du S.-O.

Mésanger, f., cne de *Blou.* — *Mezengiacus* 1089 (Liv. Bl., f. 33 et 37). — *Mézengé* 1250 (Fontev., Tit. anc.). — *Mézanges* (Cass. et Et.-M.). — Anc. fief et seigneurie avec manoir « auquel anciennement soulloit avoir boulle-« vard » est-il dit en 1489, relevant de Trèves. — En est sieur Jean Creyt ou Christ 1421, 1437, Ambroise Fourille, veuve de Foulques de Maulay, 1445, Louis de Maulay 1494, Pierre de Laval 1603. La terre faisait partie à cette époque de la seigneurie de Bréhabert et fut vendue avec elle par Guy-André de Laval au marquis d'Etiau le 15 avril 1744. Il en dépendait un droit de quintaine sur les nouveaux mariés et une dîme des blés, vins, lins et chanvres dans la paroisse de Blou. — On y a trouvé plusieurs sépultures en pierre.

Mésanger, cne de *Chênehutte.* — *La seigneurie de M. alias la Passe de M.*, anc. fief sans manoir, relevant de Trèves et dont rendent aveu Jean de St-Amelle 1510, 1560, Ch. de la Rivière 1603, Jos. de la R. 1637, Nic. de Saule, garde du corps, 1680.

Mésangère (la), f., cne de *la Poitevinière.* — Y naît un ruiss. qui coule du N. au S., passe entre la Brunetière et l'Ecuellière et se jette dans le ruiss. des Aunais-Jagut, en face le moulin du Gué; — 900 mèt. de cours; — mon b., cne de *Vaulandry*, de construction toute récente. — En est sieur Pierre Leboux en 1759, qui réside à la Motte en Pontigné. C'est le père du journaliste dont l'article suit.

Mésangère (*Pierre-Antoine* LEBOUX de la), est né, — non pas à la Flèche ni à Bangé, comme il est dit dans tous les livres, — mais au château de la Motte en Pontigné, résidence de sa famille.

Digitized by Google

et fut baptisé le 24 juin 1761 à St-Martin-d'Arcé. Son père est qualifié dans l'acte « licencié ès-« loix », son parrain, Jos. Leboux du Morier, bailli du Lude. Elevé à l'Oratoire d'Angers, l'écolier, au sortir de ses études, embrassa l'état ecclésiastique et fut nommé professeur de Philosophie et de Belles-Lettres au Collége de la Flèche, dont il devint principal en 1792. Son goût pour les études de mœurs et les descriptions s'était déjà révélé par la publication de son *Voyageur à Paris ou Tableau pittoresque et moral de cette capitale* (Paris, 1789, in-12, réédité en 1797 en 3 vol. in-18), d'une *Géographie de la France d'après la nouvelle division en 83 départements* (Paris, 1791, in-8°), et encore d'une *Géographie historique et littéraire de la France contenant les détails sur l'origine, les productions, l'industrie, les édifices, statues, bas-reliefs* (Paris, 1791, 4 vol. in-12, traduit en 1785 en allemand; une quatrième édition en 1796, la première que signe l'auteur). Le collége fermé, il se retira à Paris et, pour gagner sa vie, s'y fit, dit-on, portefaix, puis donna, sans les signer, quelques livres d'éducation, une *Nouvelle Bibliothèque des Enfants* (1794, in-12), l'*Histoire naturelle des Reptiles* (1794, in-12). Une bizarre inspiration lui mit en mains la fortune avec la direction du *Journal des Dames et des Modes*, commencé en 1797 par Sellèque et que notre abbé devait continuer jusqu'en 1829 (33 vol. in-8°), courant lui-même les spectacles, les boulevards, les réunions de tout genre, rédigeant et surveillant l'œuvre entière, qui devint comme le code sérieux de la frivolité. — Quand il mourut à Paris le 25 février 1831, on raconte qu'il laissait dans ses armoires de collectionneur 1,000 paires de bas de soie, 2,000 paires de souliers, 6 douzaines d'habits bleus, 200 chapeaux ronds, 40 parapluies. Il est certain surtout qu'il possédait un très-curieux cabinet de tableaux et de miniatures, des émaux, des ivoires, une très-belle bibliothèque avec manuscrits historiés, le tout vendu aux enchères, les objets d'art le 18 juillet, avec catal. in-8° de 55 p., les livres le 14 novembre 1831, avec catal. (Debure, in-8° de 195 p.). — Outre les ouvrages déjà cités et son *Journal* auquel il sut conquérir et garder la vogue, La Mésangère a publié un *Voyage à Bordeaux* (4 vol. in-18); — *Vie de René-Franç. Molé, comédien* (Paris, an XI, in-12); — *Costumes Parisiens de la fin du XVIIIe s. et du commencement du XVIe*, recueil de 2,373 figures coloriées parues pour la plupart dans son *Journal* avant 1825; — *Costumes des femmes du pays de Caux* (1827, in-4° de 105 planches coloriées, avec 46 p. de texte), reproduit sous ce titre : *Cent-cinq costumes des départements de la Seine-Inférieure*, etc. (Paris, in-4°, s. d.); — *Costumes des femmes de Hambourg, du Tyrol*, etc. (1827, in-4° de 127 pl. col., avec 41 p. de texte); — *Galerie française de femmes célèbres avec leurs portraits en pied* (1827, gr in-4° de 70 pl. col.); — *Observations sur les modes et usages de Paris* (in-4° oblong, sans date, et in-fol., 1822), texte explicatif, publié à part d'un recueil de caricatures, qui a pour titre : *Le Bon Genre* (in-fol. obl. de 115 pl.), — *Dictionnaire des Proverbes français* (Paris, 1821 et 3e édit., 1823). — Il a laissé en manuscrit un *Dictionnaire étymologique, descriptif et anecdotique du luxe français dans l'habillement des femmes*; — et des *Recherches sur les mœurs, les usages, l'industrie des Français depuis l'origine de la monarchie* (in-4° de 245 p.).

Arch. comm. de St-Martin-d'Arcé, Et.-C. — Henrion, *Ann. Biographique.—Journal des Dames*, 28 février 1831. — Quérard, *France Litt.*- Desportes, *Bibliogr. du Maine.* — Jules Clerc, *Hist. du Coll. de la Flèche*, p. 235. — *Annuaire de Maine-et-L.*, 1831, p. 173.

Mésangerie (la), f., c^ne de *Blou*; = cl., c^ne de *Cuon*.

Mesl... — V. *Mel...*, *Mell...*

Meslet, m^in, c^ne de *Cuon*. — *Le moulin de Meslet, la rivière du pont de M.* 1575, *la pierre de M.* (Titres de Parpacé).

Meslet (*René*), peintre, Angers, mari de Renée-Louise Nicolle, 1754, prend durant de longues années, notamment de 1771 à 1780, l'entreprise de la façon des torches du Sacre, qui formaient de véritables scènes d'histoire.

Meslou, f., c^ne de *Genneteil*. — Anc. maison noble, résidence au XVIIe s. de Pierre Nau ou de Nau 1668, 1674.

Mesnard (.....), prieur d'Aubigné-Briant, est élu le 27 mars 1789 député aux Etats-Généraux par le Clergé de la Sénéchaussée de Saumur. Il prit séance mais n'y brilla guère. Un pamphlet du temps le figure même comme tout ébahi de sa situation nouvelle. Le *Moniteur* ne fait mention de lui qu'une seule fois, le jour (27 décembre 1790) de la prestation du serment constitutionnel par l'abbé Grégoire, qu'il fut des premiers à imiter. J'ignore ensuite ce qu'il devint. Son portrait figure dans la collection Déjabin, in-8°.

Mesnie (la), cl., c^ne de *Chigné*; = ham., c^ne de *Coron*.

Mesnier (*Jean*), sieur de la Guérandière, ancien précepteur des enfants de Brissac, meurt au château le 18 mai 1615.

Messagerie (la), f., c^ne de *la Bohalle*; = f., c^ne de *Genneteil*; = vill., c^ne de *Villemoisant*.

Messemé, vill., c^ne de *Vaudelenay-R.*, autrefois de la paroisse St-Hilaire-de-Rillé. — *Maxeme* 1120 circa (*Clyp. Fontebv.*, t. II, p. 300). — *Meisameil*, *Mesameil* 1124-1134 (2e Cartul. St-Serge, p. 277). — *Messemeum* 1238 (G Cures). — *Le vill. de Messemé* 1388 (Chap. de Montr.-Bell.). — Bâti tout en pierre, comme Ardenay, Argentay et tout ce pays. — Vers le Nord, à l'entrée, s'élève une chapelle, long rectangle sans caractère, avec pignon à campanile terminé par un appendice qui forme chœur. La porte, au haut d'un escalier, montre un écusson effacé et la date 1772. Elle était dite « plébéenne » et munie encore d'ornements du culte en 1790 et fut vendue nat^t le 5 fructidor an IV. — La seigneurie du village appartenait au XVIe s. à la famille Des Roches; — en 1660 à Denis Gueniveau, marchand. — Son gendre Pierre de St-Germain en rend aveu en 1731 à Montreuil-B.

Digitized by Google

Mestré, chât., f. et min à eau, cne de *Fontevraud.* — *Collis de Maistre* XIIe s. — *Curia de Maistreio, de Maistre* 1118-1125 (Cart. de Fontev., f. 724). — *Fontes stanni de Maitre et chaucheia molendini* 1207, — *L'herbergement de Mestré* 1267 (Fontev., Mestré). — *Mettray* (Cass.). — Le seigneur de Montsoreau y céda tous ses droits à l'abbesse de Fontevraud dans les premières années du XIIe s. Le fief appartenait à Jean de Pirmil, chevalier, en 1267, à Huguet dit Buef, valet, en 1287, qui en fit don à l'abbaye. Un moulin y existait dès la fin du XIIe s. et fut reconstruit en 1517, de nouveau en 1857. — Le tout, vendu natt le 7 mars 1791, a été repris à rente pour la Maison Centrale, qui y avait établi une colonie, comprenant une exploitation de 65 hectares, récemment abandonnée. — L'habitation forme un joli logis moderne. — L'ancienne chapelle (XV-XVIe s.) sert d'écurie et de grenier.

Métairie (la), f., cne du *May*; = f., cne de *la Meignanne*; = cl., cne de *Meigné-le-V.*; = f., cne de *Méon*; = f., cne de *Noyant-sous-le-Lude.* — *Une mestaierie près Unon* 1366. — *La mestaierie Jusqueau* 1454. — *La maison seigneuriale de la M.* 1574 (*Prévôté d'Anj.*). — Anc. ferme, donnée par Jean de Fromentières, chevalier, à Olivier Gicquel, pour la tenir sous la redevance annuelle d'une simple pelote au seigneur d'Unon. La famille Gicquel ou de Gisquel y établit sa résidence jusqu'à Jacq. de G. qui la cède le 11 janvier 1574 à René de Meaulne, en échange du domaine de la Vallée en Braye. Y résident Jean de Meaulne 1608, dont la veuve Claude de Champagné y meurt le 13 juillet 1641; — n. h. Gabriel de M. 1636, 1643, qui épouse Marie de Lestang le 30 août 1650 à Auverse. Marie de M. s'y marie le 9 juillet 1650 avec Charles de Mondion; = cl., cne de *Parcé*; = f., cne du *Pin*; = f., cne de *la Pommeraie*; = f., cne de *la Potherie.* — Anc. domaine du prieuré de St-Nic. de Candé, acquis en 1781 du prieur par P.-Cl. Brillet de Candé; = f., cne de *St-Quentin-lès-B.*; = f., cne de *St-Sauveur-de-Flée*; = f., cne de *Segré*; = f., cne de *la Séguinière*; = ham., cne de *Tancoigné*; = f., cne de *Trémentines*; = h., cne de *Trèves-C.*; = cl., cne de *Villévêque.*

Métairie (la Grande-), f., cne d'*Etriché*; = f., cne de *Faveraie*; = f., cne de *Grez-Neuville*; = f., cne de *Huillé*; = f., cne de *Juigné-Béné*; = f., cne de *la Jumellière*; = f., cne de *Maulévrier*, autrement dite *la Mét. du Gresseau*; = f., cne de *Mêlay.* — *La Gr.-Mét. du Mélay* (Cass.), avec étang de 24 ares; = f., cne de *Morannes*; = f., cne de *Mûrs*; = f., cne de *Pontigné*; = h., cne de *Tiercé*; — (la Haute-), f., cne de *la Jaille-Yvon*; = f, cne de *Saint-Saturnin*, domaine du Ronceray, vendu natt le 1er août 1791; = f, cne de *Sœurdres*; = (la Petite-), f., cne de *Cuon*; = ham., cne de *Fontaine-Guérin.* — V. aussi *la Méturie.*

Métairie-au-Prieur (la), f., cne de *Chantocé*, domaine du prieuré de Chantocé, vendu natt le 28 mars 1792.

Métairie-d'A-bas (la), f., cne de *Jumelles.* — *La mét. d'Abasse* (Et.-M.).

Métairie-de-la-Crilloire (la), f., cne d'*Yzernay.*

Métairie-de-la-Séronnière (la), h., cne de *la Chaussaire.*

Métairie-des-Landes (la Grande-), f., cne de *St-Germain-lès-Montfaucon.*

Métairie-du-Bourg (la), f., cne de *Grugé*

Métairie-Neuve (la), f., cne de *Gesté*; — donne son nom à un ruiss. qui coule du S.-E. au N.-O., se jette dans le ruiss. de l'Anglaicherie; — 2,200 m. de cours; = f., cne de *May*, bâtie depuis 1834; = f., cne de *Pouancé*; = f., cne de *Ste-Christine.*

Métairies (les), f., cne de *Daumeray* 1669 (Et.-C.). — Dépendance de la terre de Juillé vendue natt le 17 floréal an VI; = f., cne de *Jumelles.* — *La mét. de l'Etang-Guéret, présentement appelé les Mét.* 1758 (Censif des Haies); = f., cne de *St Martin-de-la-Pl*; = (les Basses-), ruiss. né sur la cne de *Montreuil-Bellay*, se jette dans le ruiss. des Vieilles-Oies; — 500 mèt. de cours; = (les Grandes-), f., cne de *Broc*; = ham., cne de *Coron*; = (les Petites-) ham., cne de *Coron.*

Metallia, Metallicus pagus. — V. les *Mauges.*

Méteil (le), vill., cne de *Mazé.*

Métière (la), ham., cne de *Torfou*; — donne son nom au ruiss. qui naît dans le pré de la Plaitaine et s'y jette dans le ruiss. du Bon-Délit à son passage sous le chemin de Roussay.

Métivier (*Thomas*), fils de Thomas M. et d'Anne-Marie Dumesnil-Aulmont, né à Angers le 28 septembre 1772, partit tout jeune encore dans les rangs du 1er bataillon des Volontaires de Maine-et-Loire; mais dès la création des Ecoles Centrales il obtint son congé pour suivre, à celle d'Angers, le cours de son ami, Jean-Jacques Duboys, V. *ce nom.* Il y remporta en l'an VI le premier accessit de législation, et l'année suivante, la même chaire ayant vaqué à l'école de Saintes, il présenta « son programme », c'est-à-dire un exposé des doctrines de son enseignement futur, et fut agréé par le jury (13 brumaire an VII). L'école supprimée, il revint à Angers, obtint un brevet d'avoué le 12 brumaire an XI, titre alors exigé pour être admis à plaider, et prêta serment le 27 pluviôse au tribunal d'appel. Sa réputation d'orateur était déjà établie et les journaux du temps vantent à cette occasion son élocution facile et brillante, sa dialectique vigoureuse, sa science profonde du droit. Dès que l'ordre des avocats fut réconstitué, il s'y fit inscrire (6 août 1806); mais au moment de l'organisation des écoles de droit, il obtint, sur la recommandation particulière du sénateur Lemercier, la chaire de procédure civile et de législation criminelle à Poitiers. La transformation de l'école en faculté lui valut, par décret ministériel du 28 février 1812, le diplôme de docteur en droit. Une ordonnance royale du 30 décembre 1814 le fit entrer au Conseil municipal de Poitiers; un arrêté du commissaire impérial du 8 mai 1815 l'appela au Conseil général de la Vendée; mais l'influence et la considération, dont ces honneurs témoignent, le signalaient à plus d'un danger

Digitized by Google

Sollicité directement par les autorités militaires et civiles de prêter son nom et son concours à l'organisation des fédérés, il s'y refusa de son mieux et néanmoins, au retour de la Restauration, fut suspendu de ses fonctions par un arrêté du 23 novembre 1815, signé *Royer-Collard*. La veille même (22 novembre) il venait d'inaugurer la rentrée des écoles par un *Discours*, reproduit dans les *Affiches* de Poitiers du 30, où il exaltait le principe et les droits de la royauté. Il se défendit contre la dénonciation qui le frappait, par une lettre circulaire où il expose sa conduite (3 pag. in-8°), — et c'est sans doute tout ce qu'il fit jamais imprimer, si l'on y ajoute, quelques mois plus tôt, une sorte d'adresse *Aux Français*, appel ému à la concorde (Poitiers, Catineau, 20 juillet 1815). — Sa justification fut admise et reconnue par un arrêté du 27 avril 1816 de la Commission de l'Instruction publique. Mais le jeune professeur était dès lors atteint du mal qui devait l'emporter, après une lente agonie, le 31 août 1820, âgé de 48 ans. — Il était membre correspondant de l'Athénée de Paris depuis le 27 avril 1809. — On n'a conservé de lui que ses *Principes de législation*, Mss. produit pour le concours de la chaire de Saintes, et ses cahiers de cours professés à Poitiers; — mais il laissait un fils — qui n'a pas fait déchoir son nom.

Almanach de 1800, p. 64. — Blordier-Langlois, *Mémoires*, Mss. 1076, p. 7. — *Affiches de Poitiers* du 30 novembre 1815 — et de décembre 1820, où se trouve l'éloge prononcé sur sa tombe. — *Affiches d'Angers* du 19 février 1803. — *Soc. Acad. d'Angers*, 1864, p. 155.

Métivraie (la), f., c^ne de *St-Quentin-en-M.* — En rendent aveu au Planty Jean de la Frémondière 1407, J. de Ciersay 1449, 1495, Math. Rochard, prêtre (E 1047).

Métivrie (la), f., c^ne de *Pruillé*.

Métreau, f., c^ne de *Rochefort-sur-L.*

Métrie (la), f., c^ne de *Clefs*; = ham., c^ne du *Tremblay*.

Mettius, nom d'un potier, dans les fouilles de Frémur.

Méturie (la), f., c^ne de *Chazé-sur-A.* — *La Méteurie* 1649. — Relevait de Vern. — En est sieur René Trippier, écuyer; = f., c^ne du *Lion-d'A.* — Ancienne dépendance de la cure de St-Georges-sur-L.; = f., c^ne de *Loiré*; = f., c^ne de *la Potherie*. — *La Métheurie* (Cass. et Et.-M.). — V. aussi *la Métairie*.

Meublanc, f., c^ne de *Blou*.

Meule (la), ham., c^ne de *Daumeray*. — *Le Meulle* 1639, 1702 (Et.-C.). — En est sieur Pierre Salle 1639; = V. *Mule* (la).

Meule-Farine, m^on, c^ne d'*Angers* N. — *Vinee Amare Farine* 1104-1109 (Cartul. du Ronc., Rot. 2, ch. 40). — *Mera Farina* 1221, 1224 (H.-D. *B* 29, f. 4 et 24). — *Quoddam herbergamentum quod vulgaliter appellatur Meillefarine* 1290 (Ib., f. 29). — *Domus meditarie de Amara Farina alias de Challe* 1454 (Ibid. *B* 73, f. 67). — Domaine jusqu'à la Révolution de l'abbaye du Ronceray.

Meunière (la), h., c^ne des *Alleuds*. — *La Mosnière* (Cass.). — Avec anc. logis à tourelle.

Meunières (les), h., c^ne du *Guédéniau*.

Meux (les), f., c^ne de *Cheviré-le-R.*

Mévole (la), f., c^ne de *la Jumellière*. — *La Mévoire* (Cass.). — En est sieur Julien-Franç. de Crespy 1740.

Mévolhon (*Jean-Joseph-Marie*), né en juillet 1760 en Provence, entra à l'Oratoire d'Angers le 19 octobre 1775 et y professait la rhétorique en 1789. Ami passionné de la liberté et des idées nouvelles, c'est pour leur conquérir toute une réserve de prosélytes qu'il publiait, sans se nommer, dès la première heure, un opuscule : *De l'influence des femmes dans l'ordre civil et politique* (1780, Eleuthéropolis [Angers, Mame], in-8° de 54 p.). Il prêta le serment constitutionnel le 16 janvier 1791, échangea ses prénoms pour ceux de *Civique-Penn* et embrassa la Révolution de toute l'ardeur de son âme. Les *Affiches d'Angers* publient dans ce temps de lui plusieurs articles, notamment deux lettres (1-3 septembre 1791) de discussion littéraire à Milscent, — une allocution aux électeurs des assemblées primaires de 1793, — une pétition à la Convention pour proposer la colonisation de l'Australie (23 août 1793) : « La civilisation des « Australiens, dit-il, fut dès ma première jeu- « nesse l'objet de mes rêveries les plus chères ... « et je cède au besoin de croire que les îles de la « mer du Sud seront un jour peuplées d'hommes « libres qui devront aux Français d'Europe leur « bonheur et leur liberté! », — une réponse le 28 août aux critiques de son projet; — l'extrait d'un *Dialogue en vers entre la Peyrouse et le Génie de la Liberté* (23 et 27 septembre 1793), etc. — Il a donné à part un *Calendrier du peuple franc, pour servir à l'instruction publique, rédigé par une société de phylanthropes pour l'an II de la République* (Angers, Jahyer et Geslin, 1793, in-12 de 134 p.), sorte d'éphémérides de la Révolution, en société avec Hortode mais dont il rédigea la préface et les principaux articles; — *Réflexions sur l'éducation de la jeunesse* (Angers, Mame, 6 pluviôse an II, in-8°), dans le temps même « où retenu « par une infirmité qui le rendait incapable d'aller « combattre » il faisait l'offre au Comité révolutionnaire d'ouvrir une école républicaine pour les enfants de 12 à 16 ans « et d'extirper de leur es- « prit ou de leur cœur les préjugés qu'y avait « fait naître une éducation pusillanime ou mo- « nastique »; — *Honneurs funèbres rendus à la mémoire du citoyen Athanase Bourgneuf, homme de peine, membre de la Société des Sans-Culottes de l'Ouest* (Angers, Mame, an II, in-8° de 18 p.). — Mais porté, malgré ces grandes phrases, vers le parti de la modération, il avait été l'inspirateur et le principal rédacteur de l'adresse du 30 mai 1793 (in-4° de 6 p.), accusé de trahison Girondine et réduit un moment à se cacher. — Plus tard il quitta Angers et écrivait encore le 5 frimaire an IV à Talot pour lui demander une place de secrétaire de légation, n'ayant pour tout bien « qu'une Cambonique pension de « 500 livres en assignats, c'est-à-dire 3 livres en « numéraire ». — Il résidait à cette époque à Marseille et fut attaché comme professeur d'his-

Digitized by Google

toire à l'Ecole Centrale d'Aix, puis revint en 1805 à Marseille, à titre de professeur de rhétorique du Lycée. Le 1er mai 1808 il y était reçu membre de l'Académie des Sciences et Lettres, dont les *Mémoires* (t. VII) contiennent de lui un *Parallèle des hommes illustres* et son *Discours de réception*, et les Archives onze Rapports Mss. Il est sans doute mort à Toulouse où il professait en 1812. — La Biblioth. d'Angers possède de lui un « exercice littéraire en forme d'entretien » Mss. autographe sous ce titre : *Quelle doit être l'influence de la Révolution sur notre langue et notre littérature* (in-4° de 64 p., dans les Mss. Grille). — Blordier, qui a été élève de l'auteur, parle plusieurs fois de lui, en rappelant avec une émotion affectueuse sa grosse tête aux cheveux désordonnés, son visage bariolé, éclairé par le doux et sympathique regard de ses petits yeux, et surtout son cœur tout de flamme et de générosité.

Arch. de M.-et-L. Série L. — *Annuaire de M.-et-L.*, 1836, p. 49. — Blordier, *Le Départ. de Maine-et-L.*, I, 210 et Mss. 1076. — Mss. 1037. — Quérard, *France litt.*, XI, 321; *Superch.*, III, 668. — *Mém. de l'Acad. de Marseille*, 1808, t. VII. — Note Mss. de M. Ern. Delibes.

Mézières, min à vent, cne du *Puy-N.-D.* — *Meszières* (Cad.); — (la Grande-), f., cne de *Grez-Neuville*; — V. *la Cramesière*.

Mézières (*Pierre-Gabriel*), né à Angers le 8 juillet 1802, était dès l'âge de 18 ans attaché comme régent au collége de Mamers. Il vint en 1823 à celui de Saumur suppléer la classe de quatrième, puis à titre de régent de troisième le 10 septembre 1825. En 1830 il professait la seconde au collége de Mayenne, dont après les journées de juillet la direction lui fut quelques mois confiée. — Le 29 septembre 1831 appelé au secrétariat de l'Académie d'Angers, il s'y acquit pendant vingt ans une considération particulière. Le 8 septembre 1853 il devint proviseur du Lycée d'Angers, fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1854 et prit sa retraite en 1856 pour rejoindre à Paris une famille qui lui devait tout. Il y mourut le 30 janvier 1868 et fut inhumé à Angers, où il avait laissé des affections vives et le souvenir d'un dévouement rare aux plus humbles et aux plus pénibles devoirs. V. dans le *Maine-et-Loire* des 5 et 8 février 1868 un article de M. Sorin et le discours de M. de Lens.

Miancière (la), h., cne de *la Pommeraie*.

Micault (*Louis*), docteur en médecine, Angers, 1736, ainsi que son fils *Charles-René*, qui épouse le 6 juin 1747 Michelle-Anne Bonneau.

Michaudrie (la), f., cne de *St-Augustin-d.-B.*

Michel, originaire de Saumur, prieur de l'abbaye de St-Florent, en fut nommé abbé en 1203. Il s'est signalé par la défense des intérêts de l'abbaye et surtout par son goût sans égal pour les constructions et la décoration de l'église. Il mourut à Angers, dans le prieuré de Ballée, le 4 juillet 1220. — On lui attribue la rédaction de l'*Histoire de St-Florent* pour la partie très-importante comprise entre les années 1070 et 1203. V. les *Chroniques des Eglises d'Anjou* par MM. Marchegay et Mabille, *Introduct.*, p. XXIV-XXX et p. 302-812. L'original existe au *Livre Rouge*, précieux Cartulaire grand in-fol., recouvert en basane rouge, que conservent les Archives de Maine-et-Loire.

Michel, natif de Baugé, fut nommé abbé à la mort de Jean Milet, par les moines de Saint-Florent et consacré dans l'église de Chalonnes par l'évêque d'Angers, le mardi après la St-Martin d'hiver 1324. Mais le pape ne ratifia pas cette élection et nomma d'autorité Bertrand (novembre 1324), qui ne fut pas installé sans opposition. Le *Livre des Abbés* attribue à Michel la fondation du prieuré de Mayet et la construction de la chapelle, qu'il ne put qu'agrandir puisqu'elle existait depuis longtemps.

D. Huynes, Mss., p. 231.

Michel (*Gabriel*), sieur de la Rochemaillet, fils de René M., avocat au Présidial d'Angers, et de Charlotte Chalumeau, né à Angers le 19 octobre 1562, fut mis à Paris à 11 ans chez les Jésuites, puis au collége de Lisieux, revint étudier son droit à Angers, où il soutint avec éclat ses thèses, et sous la direction du célèbre Choppin, l'ami de la famille, se fit agréer parmi les avocats au Parlement de Paris, et au Conseil privé du roi, dont il fut plus tard le doyen. Mais au milieu de ses plus grands succès, une extrême surdité le força à quitter le barreau et à se renfermer dans son cabinet d'étude. Il mourut à Paris le 9 mai 1662 et fut inhumé à St-Séverin. — On a de lui *Vie de Charron*, en tête de l'édition de la *Sagesse*, qu'il obtint de donner en 1604 (in-8°); — *Briefs éloges des hommes illustres qui ont fleuri en France depuis l'an 1502 jusqu'en 1600*, avec leurs portraits (Paris, 1610, in-fol. — et Lyon, 1650, in-4°); — *Lettre écrite à Mgr le prince de Portugal don Christophe ..., contenant un brief discours de sa vie ...* (Paris, 1623, in-8° de 32 p.); — *Vie de Scévole de Ste-Marthe* (Paris, 1629, in-4°) et dans le Recueil des *Œuvres* de Scévole et d'Abel de Ste-Marthe, 1639, in-4°); — *Théâtre géographique du royaume de France, contenant les cartes gravées de Jean Leclerc et les descriptions de J.-M. de la Rochemaillet* (Paris, 1632, in-fol.); — *Coutumes du pays et duché d'Anjou conférées avec celles du Maine*, etc. (Paris, 1633, in-12). — Parmi les nombreuses éditions ou compilations qu'il a procurées citons encore les *Coutumes générales et particulières du royaume de France et des Gaules* (Paris, 1604 et 1615, 2 vol. in-fol.); — les *Edits et ordonnances* de Fontanon (Paris, 1611, in-fol.) auxquels il ajouta un troisième volume; — le *Recueil des Arrêts* de Louet (Paris, 1609, in-4°), qui devait être tant de fois reproduit; — *Le Code du roi Henri III* (Paris, 1622, in-fol.); — la *Paraphrase de Gilles Bourdin sur l'Ordonnance de 1539* (Paris, 1606, in-8°); — la *Conférence des Ordonnances* de P. Guénois (Paris, 1610, in-fol.); — les *Basiliques ou Ordonnances des Rois* de N. Frérot (Paris, 1611, in-fol.), etc. — Il avait eu de sa femme Denise Rivière plusieurs enfants entre autres un fils, *René*, connu par des poésies latines.

Cl. Ménard, Mss. 875 et dans les Titres Grille, un Ex. autographe, imprimé dans la *Biblioth. des Coutumes* par Berroyer et Laurière (Paris, 1699, in-4°), p. 59. — Nouv. t. XXXIX, p. 251. — Moréri. — Brun. de T., Mss. 870, 1116.

Digitized by Google

Michel (*Jean*), né à Beauvais vers 1387 d'un marchand drapier, dont la descendance, dit-on, n'est pas éteinte, fut amené peut-être pour le commerce de son père à Aix, où il étudia. Le comte d'Anjou Louis XII se l'attacha dès 1416 à titre de conseiller, l'emmena même en Italie. C'est à Florence qu'il fut reçu sous-diacre. Secrétaire plus tard d'Yolande d'Aragon, on le voit dès 1418 prendre possession le 4 septembre d'une chantrerie et d'une prébende en St-Laud d'Angers. Il échange en 1420 une autre prébende de la cathédrale d'Aix contre un canonicat de St-Maurice d'Angers et, dès lors y résidant, refuse en 1431 la charge de fabriqueur et permute en 1432 la cure de Gonnord contre une des chapellenies de Douces. Il cumulait encore le grand archidiaconé du Mans et depuis, 1438 un canonicat en l'église de Beauvais et songeait à y retourner sans doute, quand, à la mort de l'évêque Hardouin de Bueil, le Chapitre, qui lui avait confié les sceaux pendant la vacance, se réunit par une véritable inspiration pour l'acclamer évêque (2 février 1439 m. s). Le nouveau prélat prêta serment au roi le 30 mars et fut confirmé le 17 mai par les vicaires généraux de Tours; mais Guillaume d'Estouteville, archidiacre d'Outre-Loire, qui avait un instant divisé les voix, protesta dès le 24 avril 1439 contre l'élection et produisit une bulle d'Eugène IV du 27 février précédent qui lui attribuait l'évêché. Le Chapitre, le roi, la duchesse Yolande surtout, auprès de qui J. Michel logeait au château et qui menaçait de faire « trancher la tête » à tout opposant, maintinrent leur premier choix et trois évêques revenant de Bâle consacrèrent l'élu le 3 mai. Son compétiteur néanmoins prenait rang au Concile de Florence et, nommé le 3 novembre de cette année évêque de Digne, le 18 décembre cardinal, ne cessait d'entretenir la brigue. Le pape même excommunia Jean Michel qu'il qualifiait « d'homme « ignoble et idiot »; mais le Concile de Bâle leva la sentence et l'évêque, dès après la mort du pape, requit du nouveau pontife, par conscience, une absolution nouvelle, *ad cautelam*. — Homme d'ailleurs en réalité populaire et de caractère humble et modeste, il alliait à des mœurs austères et à des pratiques de piété rigoureuse une compassion évangélique pour les pauvres. Il eut l'occasion suffisante de se prodiguer pour eux pendant les 9 années de son épiscopat, éprouvé par les pestes et des guerres continuelles. — Il mourut d'apoplexie le 12 septembre 1447. On le trouva vêtu d'un cilice. Son corps fut déposé dans la chapelle du transept nord, et son tombeau, bientôt entouré de miracles, dut être protégé par une grille de fer contre l'empressement inouï de la vénération populaire, ininterrompu jusqu'à la Révolution. Un dessin en existe aux Mss. de Gaignières et la pierre tumulaire se voit encore presque vis-à-vis le grand autel de la Vierge. Dès le mois de décembre suivant une enquête authentique recueillit le récit des prodiges, qui fut solennellement autorisé par l'évêque Olivier en 1536. Le nom de Michel fut alors inscrit au martyrologe et sa tombe exhaussée de terre; mais ni les instances de René d'Anjou en 1471, du Chapitre d'Angers, du roi Louis XII, du pays d'Anjou tout entier ne purent obtenir la canonisation du saint prélat que la cour de Rome avait combattu. — Sa chaire épiscopale est conservée aujourd'hui dans le Chapitre de l'abbaye de Solesme et porte ses armes : *d'or à trois clous de sable et une étoile d'azur en cœur*. Ces mêmes armes décorent l'une des flèches de la cathédrale, qu'il fit sans doute reconstruire, — et aussi son missel, que possède encore l'Evêché d'Angers et qui a figuré à l'exposition de 1864. — Son portrait a été gravé pour l'ouvrage de Cl. Ménard d'après un tableau sur cuivre que possédait au XVIIIe s. M. de Lorchère, du Mans, et tiré récemment, sur le cuivre du Musée d'Angers, pour le *Répert. archéologique*. Deux autres existent au Musée de Beauvais. Dans le vitrail (XVe s.) de l'aile nord de Saint-Maurice, au-dessus d'une belle crucifixion, notre évêque se voit agenouillé, chapé, assisté de St Jean, son patron. T. Grille possédait un autre vitrail où il figurait représenté avec l'archange St Michel et qui a été acquis (300 fr.) par Leclerc-Guillory. — Un prêtre janséniste, qu'on sait être Gourmault, curé de St-Louis de Gien, a publié sans se nommer l'*Abrégé de la vie, du culte et des miracles du bienheureux J. Michel* (s. l., 1739, in-12). Ce livre, devenu rare, contient un avertissement de XII p., le portrait du prélat, les mains jointes, en buste, non signé, sa vie (p. 1-60), des prières en son honneur (73-76), des extraits du Livre de ses miracles (p. 77-119), des registres capitulaires et des martyrologes (p. 128-129), et une liste des auteurs qui ont parlé de lui (p. 129-130). — La Biblioth. d'Angers possède le Mss. original de l'enquête : *Gesta et miracula*, dont un grand nombre de pages sont signées par l'annaliste J. Bourdigné (Mss. 631, in-fol. pap., des XV-XVIe s. de 123 f.). — Les Arch. de M.-et-L. conservent les procès-verbaux Mss. de l'élection et les actes qui suivirent du 5 février au 23 juin 1439, sous le titre de *Liber Joh. Michaelis* (G 8).

Arch. de M.-et-L. Reg. Capit. de Saint-Laud, f. 30. — Mss. 577, p. 20 et 923-928. — D. Houss., XVI, p. 195-198. — Baronius, t. VI, ann. 1439. — Rangeard, dans la *Revue d'Anjou*, 1854, t. I, p. 44 et Mss. 577. — D. Chamard, *Vies des Saints*, t. II, p. 324. — *Répert. arch.*, 1860, p. 380; 1867, p. 258; 1865, p. 301-302; 1863, p. 276. — D. Piolin, *Hist. de l'Egl. du Mans*, t. V, p. 128. — Bourdigné, f. 147. — Lehoreau, Mss., t. II, p. 48-49. — Cl. Ménard, Mss. 875, p. 60. — Roger, p. 341. — Loisel, *Mém. des personnes de renom du Beauvoisis*. — Bochel, *Décrets de l'Egl. Gallicane*. — Ménage, *Not. in Vit. Math. Men.*, p. 87.

Michel (*Jean*), né, croit-on, à Angers, fut un des trois docteurs régents en médecine de l'Université d'Angers, qui assistèrent en 1483 à la rédaction nouvelle des Statuts de la Faculté. Il y était en si haute réputation en 1486 qu'il fut désigné le premier par le Conseil de ville le 11 septembre, comme un des deux médecins tenus à résidence pour le service public. Le 19 avril 1488, la ville lui donna commission et ordre, avec le peintre Coppin, V. *ce nom*, « pour adviser et escripre « les fainctes et esbatements, qu'il conviendra « faire ès carrefours et ailleurs pour la venue du « Roy ». — Un acte privé du 1er février 1496 m. s., nous apprend qu'il était à cette époque attaché à Charles VIII et qu'il se préparait à re

Digitized by Google

joindre la cour. On le retrouve encore présent au Conseil de ville le 14 avril 1501 n. s., mais il était mort avant le 17 janvier suivant, comme l'atteste une réclamation de sa veuve, Perrine Barraud, à qui la ville maintient les exemptions privilégiées dont jouissait son mari. Le logis des deux époux existe encore à l'entrée de la rue Basse Saint-Martin, la 2e maison à droite, avec tourelle prismatique du XVIe s.

J'ai publié le premier, à la suite de l'*Inventaire des Archives municipales*, ces curieux renseignements, les seuls alors connus sur un personnage d'importance et allié, comme on voit, avec une des plus puissantes familles d'Anjou. De son côté, M. le docteur Chéreau l'a rencontré à Amboise dès 1494-1495 au service du petit Dauphin de France qui y meurt malgré ses soins, et il a parfaitement démontré qu'on doit se garder de le confondre, comme on l'a fait partout, avec son homonyme, médecin aussi du roi, Jean Michel dit de Pierre-Vive, décédé dans le temps même le 22 août 1495 à Chiers en Italie. Il se pourrait même que notre docteur d'Angers fût un écolier de son nom qu'on voit assis en 1475 sur les bancs de la Faculté de Paris à titre de licencié et que les registres qualifient de Normand, c'est-à-dire sans doute, originaire de Bayeux et dans ce cas certainement de la famille de l'évêque. V. *ci-dessus*.

Je crois que nos documents angevins suffisent d'autre part absolument à donner la solution certaine d'une autre équivoque où ce nom même a été mêlé et qui risquait d'égarer l'érudition contemporaine. On connaît — les détails en sont partout et ne peuvent trouver place ici — la célèbre représentation du *Mystère de la Passion*, donné à Angers « moult triomphamment et sunptueusement en l'an 1486, en la fin d'août, avecques les « addicions et corrections faictes par très-éloquent « et scientiffique maistre Jehan Michel ». C'est bien là notre docteur, celui qu'on voit presque au lendemain de la fête en pleine renommée populaire à Angers et, qui mieux est, s'il est possible, chargé deux ans plus tard de l'organisation d'une représentation nouvelle. Mais par une méprise bizarre son renom se confondit presque aussitôt avec le souvenir toujours plus vénéré d'un troisième homonyme, l'humble évêque Jean Michel, qui ne fut oncques scientifique ni éloquent, ni docteur, à peine bachelier en théologie, mais dont les vertus, méconnues par la cour de Rome, se rappelaient sans cesse à la mémoire du peuple Angevin. Des vers de J. Gervaise cités en 1517 par Bouchet et une gravure en tête d'une édition d'un des mystères prouvent que le préjugé date de loin. Contesté déjà au dernier siècle par Pocquet de Livonnière, Rangeard, Niceron, les frères Parfait, il s'était, par un revirement d'opinion, accrédité de nouveau de nos jours dans les meilleurs livres, même en Anjou, grâce surtout au regain de nouveauté prêté par M. Louis Paris à une thèse qui ne se soutiendrait plus. De son côté, M. Paulin Paris, plaidant contre son frère, a mis hors de doute, qu'il ne s'agit pas ici d'une création originale mais comme l'indique parfaitement l'annonce même, d'additions et du remaniement d'une œuvre ancienne déjà, que ce travail fit à peu près oublier. Deux Ms. (nos 7206 et 7206² de la Bibl. Nat.) nous ont conservé ce *Mystère de la Passion* d'Arnoul Greban, en quatre journées, dont chacune a été découpée par les nouveaux metteurs en scène. La 2e journée, divisée en trois, et la 3e forment avec leurs « additions » surtout de gaillardises et de trivialités, les quatre parties de *la Passion* de Jean Michel, que les acteurs après lui ont adoptée et que les éditions ont seule popularisée. La plus ancienne connue, et que M. Magnin croit imprimée en province, a pour titre : *Le mistère de la passion iesu crist jouée à Angiers* (in-fol. goth. s. l. n. d.), postérieure tout au moins au mois d'août 1486 — puisque la représentation d'Angers, rappelée encore dans le sommaire, est de cette date, — et antérieure à la représentation de Paris de 1490 qu'elle ne mentionne pas. — C'est *le mistère de la passion de iesucrist joué à Paris et à Angiers* (in-fol. goth. de 207 f., à 2 col. de 47 l., 1490, par Ant. Vérard), très-rare et plusieurs fois reproduite (935 fr. Esling; et le même exemplaire 1,000 fr. Chédeau; sur vélin, 1,030 fr. Gaignat; 1,301 fr. Mac-Cathy; 890 fr. Soleinne); — Paris, Nic. Després, s. d. [1499?], petit in-fol. goth., de 206 fol., à 2 col.; — Paris, Lepetit Laurens, pour Joseph Petit, s. d. [1500?], in-fol., goth., à 2 col., de 206 f. (222 fr. Soleinne). — Paris, Ant. Vérard, 1499, in-fol. goth. (1,050 fr. Pichon); — Paris, Mich. Lenoir, 1512, in-4° goth. de 262 f. — Brunet, que pour ce genre de livres rien ne remplace, cite avec tous les détails utiles au moins encore 7 ou 8 éditions antérieures à 1530.

On peut attribuer de plus à notre docteur, au témoignage d'Audouys, un *Mystère de Ste Barbe*, joué en 1484 à Angers, peut-être aussi celui de *Ste Catherine*, représenté en 1492, et comme on le fait d'ordinaire, *la Résurrection de Nostre-Seigneur*, imprimée vers 1507 avec les mystères de *la Conception* et de *la Passion* (Paris, Geoffroy de Marnef, in fol. goth., de 352 ff. à 2 col.), et plusieurs fois à part chez Jean Trepperel. Mais je m'inscrirais volontiers en faux contre la double affirmation de l'*Explicit* d'une autre *Résurrection*, — composée, à la croire, « par maistre Jean Michel et joué à Angers « triomphamment devant le roi de Cecile » (Paris, Ant. Vérard, in-fol. goth. de 136 ff., à 2 col. de 42 l. — 355 fr. Soleinne, 525 fr. d'Essling). Le roi René avait ses poètes parmi lesquels le nom de notre docteur n'a jamais été rencontré et l'on connaît les auteurs de la *Résurrection* jouée devant lui en 1456. V. *Daveluys*, *Le Prieur*. Ce n'est pas ici l'œuvre de Michel — ou le roi René, qui de 1472 d'ailleurs quitta l'Anjou, ne l'a pas vu représenter. — Il en peut être de même de la *Vengeance Nostre-Seigneur* (Paris, J. Petit, in-fol. goth., de 176 ff.), que le frontispice gravé, — V. un *fac-simile* dans Louis Paris, — lui veut attribuer bien certainement, en représentant l'auteur, sans le nommer, avec la chape et la mitre épiscopales. L'un et l'autre éditeur ont, je crois, fait bénéficier des œuvres anonymes du renom de notre docteur, en y confondant dans le second cas celui de l'évêque

Digitized by Google

Ajoutons enfin à ses titres un petit dithyrambe sous la forme de prophétie, alors si fort à la mode, en l'honneur de son maître royal : *Visio revelata divinitus q[uod] mundus debeat de proximo reformari per Carolum Octavum, Francorum regem christianissimum* (in-4°, goth., s. l. n. d. [1495], de 4 ff.), opuscule très-rare, acquis en 1875 à la vente Taschereau par la Bibliothèque Nationale. Brunet n'en cite que la traduction : *La prophecie, vision et revelacion divine Revelee par tres humble prophete Jehan Michel. De la prosperite et victoire du tres chrestien Roy de France Charles VIII. De la nouvelle reformacion du siècle, etc.* (s. l. n. d. [1495], in-4° goth. de 6 ff.), ou sous ce titre : *La vision divine revelee a Jehan Michel*, etc. (s. l. n. d., in-4° goth. de 4 ff.), très-rares. Le Mss. original porte ce dernier titre et est conservé à la Biblioth. Nat. 8060. Une copie en a été donnée par le marquis Fortia d'Urban à la Biblioth. d'Angers, Mss. 813, in-fol. de 10 p.

Invent. analyt. des Arch. anc. de la Mairie d'Angers, p. 342. — *Biblioth. de l'Ec. des Chartes*, t. III, p. 453. — Bourdigné, édit. Quatrebarbes, I, p. LI-LXI. — P. Paris, *Man. Franc.*, VI, 280-311 et *Revue des Cours publics*, 24 juin 1855. — Van Praet, *Livres sur vélin*, IV, 219. — Louis Paris, *Toiles peintes de Reims*, introd., p. 47 et t. II, p. 3-7. — Chéreau, *J. Michel de Pierrevive* (Techener, in-8° de 24 p., 1864). — Pocq. de Liv., Mss. 1068. — Brunet, *Manuel*, III, 1969-1970; IV, 1249-1250. — Parfait, *Hist. du Théâtre Fr.*, t. I-II. — Niceron, t. XXVII. — Ménage, *Vit. Mat. Men.*, p. 87. — *Mercure*, p. 2984, décembre 1729, art. de l'abbé Lebeuf. — On. Leroy, *Études sur les Mystères*. — Em. Morice, *Hist. de la mise en scène* (1836, in-12). — Lecoy de la M., *Le roi René*, II, 141-146. — *L'Alliance de Arts*, 1844, lettres de Vallet de Viriville et de Grille. — Debure, *Bibliogr. Instr.*, I, n° 3187. — Soleinne, *Catalogue*, I, 90. — Malvoisine [Grille], *Lettre à M. Paul Lacroix*. — — *Bullet. du Biblioph.*, 1872, p. 365, art. de J.-B. Denais. — *Journal des Savants*, janvier 1752; 1846, p. 10-15, art. de Magnin. — G. Brunet, *Curios. Bibl.*, p. 77. — *Catal. Taschereau*, n° 455. — *Journ. de Maine-et-L.*, 8-9 octobre 1838. — *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, XVI, 240 et XVII, 546, mém. de M. de Foncemagne. — Ste-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. III, p. 353-380.

Michel (*Jean*), « maître architecte » ou plus souvent « sculpteur », épouse, âgé de 22 ans, le 23 février 1677, à Angers, Renée Sanzay. Il était cousin de Léger Plouvier, qui lui sert de témoin. Sa signature se trouve à l'acte de mariage (GG 225) et encore au baptême de son fils Michel, le 6 novembre 1681 (GG 207) et comme parrain le 16 juillet 1688. — On trouve un maître Michel attaché avec Boismery en 1527 à la construction de la Mairie d'Angers. — Un autre architecte de ce nom reconstruit en 1637 le grand autel de Chazé-s.-Argos.

Michel (*Jean*), maître fondeur de cloches, à Beaufort, 1762.

Michelet (*Jacques*), natif probablement de Beaufort, où on le voit en 1527 parrain d'une de ses nièces, prend part la même année comme procureur-général de l'Université d'Angers à l'élection du maire. Dès 1535 il est principal du collége de la Fromagerie et encore en 1541, quand il reçoit le bonnet de docteur en théologie. René Benoist, son ancien élève, lui donne le titre d'inquisiteur de la Foi, qui l'a fait prendre par les Dominicains Quétif et Eckart pour un des leurs, erreur reconnue par eux-mêmes au cours de l'impression de leur livre. Il était mort dès avant 1566, laissant « nombre de doctes escrips, qui demeurent à im« primer par faute de personnages qui veuillent « frayer pour l'impression d'iceux », a dit Benoist. — Le seul que l'auteur ait publié a pour titre : *L'Osanna de Michelet d'Angers, calomnié par un munier et son asnier* (Paris, Th. Richard, in-8°, 1551). — C'est un sermon prêché par lui cette année le jour de Pâques-Fleuries, sur le Tertre St-Laurent d'Angers, et qui avait soulevé les attaques « d'asnes pires que Luthériens ». Il fut réédité par René Benoist avec un de ses propres opuscules sous ce nouveau titre : *Homélie de l'Evangile du jour des Rameaux, aulteur maître Jacques Michelet, docteur en théologie et inquisiteur de la Foy, à Angiers, avec un Brief discours de la Confession auriculaire ou sacramentelle, autheur maistre René Benoist ....* (Paris, Guill. Chaudière, 1566, in-8° de 48 ff.).

Duverdier, *Biblioth.*, IV, 289. — Eckard, *Script. ord. Pred.*, II, 340. — *Revue d'Anjou*, 1873, I, 185-200, art. de M. de Lens. — Denais, *N.-D. de Beaufort*, p. 468-469.

Micheletrie (la), f., c^ne de *Fougeré*.

Michellère (la), f., c^ne de *Jarzé*; — f., c^ne de *St-Laurent-des-A.*; — donne son nom au ruiss. né près la croix de la Michelière, qui coule du S. au N. et s'y jette dans le ruiss. de la Foi, en face le village de ce nom; — 900 mèt. de cours.

Michelin (*Robert-Louis*), né à Chantoceaux en 1738, reçu docteur-médecin en 1761 à Montpellier, † à Chantoceaux, le 12 ventôse an XI.

Michelinaie (la), f., c^ne de *Nyoiseau*; — c^ne de *Segré* (Et.-M.).

Michellerie (la), h., c^ne de *St-Laur.-de-la-P.*

Michenaie (la), f., c^ne de *Grez-N*

Michevollière (la), cl., c^ne de *Cheviré-le-R.* — *La Nichefollière* 1686, *la Michefollière* 1699 (Et-C.). — Appart. en 1685 à Louis Beaussier; — avant lui aux Rébillons; — acquise de Pierre Daudin par Anne Rabouan, veuve René Ridier, qui y réside en 1774; — (la Petite-), cl., c^ne de *Cheviré-le-R.*

Micholsière (la), f., c^ne de *Champigné*. — *La Micheloisière* 1568 (Et.-C.).

Michot (*Louis*), maître brodeur, Angers, 1706.

Michoullères (les), f., c^ne de *Sermaise*.

Midière (la), f., c^ne de *Baracé*. — En est sieur Michel Audouin 1669.

Midion, vill., c^ne de *Rochefort*. — *Mediom* (Cass.). — A l'entrée, par Beaulieu, un haut massif de maçonnerie, surmonté d'une croix de fer, porte l'inscription : *Ici, protégée par la croix, j'ai échappé à la mort. Jeanne Mahé, reconnaissante. Décembre 1853.* — Il y existait antérieurement une croix de bois, remplacée à cette date, en vertu du legs d'une vieille demoiselle, qui poursuivie pendant les guerres vendéennes, s'était cachée derrière le piédestal. — Un ouragan a abattu la croix le 22 janvier 1875.

Midonnière (la), ham., c^ne de *St-Lambert-du-L.* — *La Méguyonnière* 1474 (Ronceray).

Midouin, f., c^ne de *St-Hilaire-St-Flor.* — *Terra de Manso Doenæ* 1102-1125 (Liv. Bl., f. 44). — *Midoine* (Cass.). — Domaine au XIIe s. de l'abb. St-Florent. — En est sieur Simon Sigon-

Digitized by Google

neau en 1512. — « Les mais. et mét. du Haut et « Bas-M. » sont vendues le 28 août 1745 par Franç. Lecamus, président du Grenier à sel de Châtellerault, à Louis Fouqueteau, marchand, de Saumur, mari de Louise Leblanc.

Miennaie (la), f., c^ne de *Chazé-sur-A.*; = ham., c^ne de *St-Michel-et-Ch.*

Miennerie (la), f., c^ne de *Durtal*; = cl., c^ne de *Morannes*.

Miesses (les), ham., c^ne de *Cheviré-le-R.* — *Miesse* 1699 (Et.-C.).

Miet (*François*), architecte de Saumur, propose en 1790 à la ville d'Angers le projet et les plans du quai Royal, qu'on accepte le 13 mai 1791 et qu'on le charge d'exécuter. Il réunit depuis le 15 février 1792 les trois titres d'ingénieur, d'agent-voyer et d'architecte de la ville, — mais on lui devait encore en l'an V ses appointements de l'an II. — Il était chargé spécialement de lever le plan de la ville. — M. Joyau possédait de lui quelques beaux projets d'architecture.

Miettries (les), f., c^ne de *Parcé*.

Miffault (...), signe et date, 1773, une *Vue de Saumur* que le Musée de Saumur a recueillie.

Miffault (*Jean*) ou *Meffaut*, peintre et enlumineur du roi René, fit en 1467, pour la reine Jeanne de Laval, les miniatures d'*Heures* qu'elle offrait en cadeau à sa belle-sœur.

Mignon (le), butte, à 500 mèt. à l'O. du bourg des *Gardes*, d'où l'on aperçoit la tour St-Aubin et St-Maurice d'Angers et toute la plaine des Mauges, depuis la Sèvre jusqu'à la Loire, depuis Beaupréau et St-Macaire jusqu'au Layon.

Mignon (*Benoist*), libraire protestant, à Saumur, 1607, mari de Marie Baron, † le 2 novembre 1626.

Mignonnerie (la), f., c^ne de *la Jumellière*.

Mignonnière (la), cl., c^ne de *Chambellay*; = f., c^ne d'*Ecouflant* (Cass.); = f., c^ne de *Fontaine-Guérin*.

Mignot (*Jean*), recteur de l'Université d'Angers, inhumé dans les cloîtres de St-Maurice le 20 mai 1569.

Migon (*François*), fils de Jean M., secrétaire de Jeanne de Laval et son procureur, en 1497, pour le comté de Beaufort, naquit à la Ménitré vers 1490 et était président de la Sénéchaussée de Beaufort en 1527. C'est l'année où il rédigeait, comme il l'indique lui-même (fol. 194), le premier commentaire latin sur le texte français de la Coutume d'Anjou, qu'il publia en 1530 : *Excellentissimi juris interpretis Fr. Mingon... commentaria in consuetudines ducatus Andegavensis* (Paris, Jean Petit, 1530, in-fol. goth.), « livre d'une étude difficile », — dit M. Métivier, — « exclusivement inspiré du droit « coutumier, mais qui contient pourtant de cu- « rieux détails. » — L'auteur même le présente, dans sa dédicace au chancelier de France, comme une œuvre de jeunesse et dont il ne surveilla pas lui-même l'édition. Il y gagne d'être traité d'« émi- « nent, de très-docte jurisconsulte »; mais le titre et par suite depuis ce temps nombre de livres estropient son nom en l'appelant *Mingon*. On le trouve en 1534 à Saumur dans la charge de lieutenant du sénéchal d'Anjou et il donne le 2 juillet l'ordonnance pour la construction de la chapelle des Ardilliers.

Brun. de Tart., Mss. 870, f. 1145. — Métivier, *De la Coutume d'Anjou* (1847, in-8°). — Niceron, t. XIV, p. 67. — Brunet, t. II, col. 349 et t. III, col. 1712. — Pocq. de Liv., Mss. 1068. — Ménage, *Vit. Ær.*, p. 109.

Migon (*Jacques*), sieur de Puisensault, petit-fils du précédent, avocat en la Sénéchaussée d'Angers en 1540, échevin le 10 mars 1564, fut désigné pour organiser l'année suivante les fêtes du roi Charles IX, élu maire le 1er mai 1569 et continué en 1570; — portait *d'argent à 3 clous à l'antique de sable*.

Arch. mun. BB 30 et 32 et CC 14.

Migonnier (le Grand-), terres, c^ne de St-*Melaine*, dépendance de la Cour-des-Brosses. On y a trouvé de nombreux vestiges de constructions, que le populaire prétend être l'emplacement primitif du bourg.

Migré, ham., c^ne de *St-Germain-des-P.* = (le Petit-), cl., vendue nat^t le 17 messidor an X sur Hunauld de la Chevallerie.

Mihervé, vill., c^ne de *Courchamps*. — *Murus Hervei* 1247 (H Jacobins, ch. or.), 1252 (Pr de Breuil-Bellay, ch. or.). — *Murus Herver* 1252 (Ibid.). — *Mur Hervé* 1302 (G 835, f. 18). — *L'herbergement dou Mur Hervé* 1350 circa et 1391, *Méhervé* 1428, *Myhervé* 1447, 1540 (E 829). — Ancien fief, avec maison noble, dont dépendait un important vignoble, le tout relevant de Montreuil-Bellay et appartenant dès avant 1350 à la famille de Mareil, — Jean de Mareil encore en 1428. Geoffroy de la Grésille l'attribua au temporel de sa chapelle de la Grésille, réunie à son nouveau Chapitre lors de la fondation en 1453. — En est sieur pourtant dès 1469 Thomas de Daillon, en 1540 Ambroise de Maillé, veuve de Jacq. des Périers, en 1620 Guill. de Bautru, qui y avait relégué sa femme Marthe Bigot dans le manoir seigneurial. C'est la *Grand-Maison* qu'on trouve tout à l'entrée, vers Doué. Le logis date de la fin du XVIIe s. comme l'indique à l'angle vers l'E. sur la face Sud l'inscription, en belles lettres onciales du cadran solaire :

Fait par Carp[antier?]. —
Cours du soleil compassé 1668.
A mon secours, Je ne puis rien
Apollo. sans vous.

Le populaire, qui la déchiffre à peine, raconte que cette prière rappelle le cri de la dame, attachée à son lit, saignée aux quatre membres par son mari et à qui son domestique sauva la vie. Elle avait en reconnaissance fait édifier la chapelle dont le pignon s'élève vers l'O. et où l'on voyait en effet jusqu'à la Révolution la tombe en marbre noir, avec inscription latine, d'une dame de Serrant. On déterra, en 1793, le cercueil de plomb pour faire des balles, et pendant plus de 30 ans la fosse resta ouverte, avec les ossements à l'abandon. M. Rhodais, héritier de Mlle d'Aubigné de Vauléard, a fait vers 1830 transporter la tombe à son château de Champagne, près le Puy-Notre-Dame, où elle doit être encore.

Le village, formé d'un alignement de grosses fermes et pour partie de caves habitées, dépendait autrefois de la paroisse de Cizay et a été réuni

Digitized by Google

à celle de Courchamps par ordonnance épiscopale du 20 février 1809. La mairie et l'école communale y sont installés. — Un tir d'exercice pour les mobilisés y fonctionnait pendant la guerre de 1870.

Mihoudy, vill., c^ne^ d'*Aubigné*, avec petite chapelle. — *Merhoudi* 1283 (*Arch. d'Anj.*, t. II, p. 263). — *La terre et seigneurie de Méhoudy* 1459. — *La seigneurie de la Mehoudry* 1460 (Doué, Anniv., t. I). — *Le Grand, le Petit Méhoudy* 1738 (Ib.). — Anc. fief et seigneurie appart. au xve s. à la famille Turpin et pour partie, par acquêt de 1560, à n. h. Jean Roirand (G 410); — en 1583 à Jacq. de la Grésille; — adjugé judiciairement sur Claude Malvineau, mari de Françoise Serreau, à n. h. Pierre Rouiller en 1686; — En est sieur n. h. Joseph Jameron, procureur du roi à Beaufort, 1687, 1705, Louise Jameron, veuve de François de Brie, 1738, Joseph-Antoine de Brie 1761. — Le vieux manoir en existe encore et appart. à Mme Treton. — L'abbaye de Bellefontaine possédait dans le village une closerie, et le seigneur de la Crilloire un vignoble considérable, dont les divers fermiers dans les paroisses d'Yzernay, de la Crilloire, de St-Hilaire d'Echaubrogne, étaient tenus d'en venir charroyer le vin au château.

Milandre, ham., c^ne^ de *Chantocé*. — *Le chemin de Lancrau à M.* 1469 (E 705). — *La mét. de M.* 1511. — Relevant de Chantocé par le moyen de Bécon. — En est sieur n. h. L. de Lancrau 1511.

Milandrie (la), ham., c^ne^ du *Louroux-B.*

Milet (*Jean*), religieux de Marmoutier, originaire du Poitou, « grand clerc et très-excellent « docteur en décrets », fut élu abbé de St-Florent près Saumur, le mardi après l'octave de Pâques 1309, par une partie seulement des religieux, mais qui obtint l'assentiment du pape Clément V. — Il fit terminer le chœur de l'église, bâtir la grande salle et une terrasse, et surtout procéda de parti pris au remaniement du temporel en supprimant, au profit de ses meilleurs prieurés, nombre de petites fondations pourvues de façon insuffisante. — Meurt le 30 septembre 1324.

D. Huynes, Mss., f. 227-231. — D. Martenne, *Hist. de Marmoutier*, II, 256. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 85.

Milgrolle, cl., c^ne^ d'*Auverse*. — *Mirgrolé* (Cass.).

Milligourdière (la), ham., c^ne^ de *Beaupréau*.

Millardaie (la), f., c^ne^ de *Loiré*.

Millardière (la), f., c^ne^ de *St-Silvin*. — En est sieur Pierre Doisseau 1544, René Gôhier 1545.

Millasserie (la), f., c^ne^ de *Morannes*. — *Le lieu, seigneurie, fief et closerie de la M.* 1540 (C 106, f. 65), — Anc. maison noble relevant de Chandemanche et appart. durant tout le xve et le xvie s. à la famille Aubery ou Aubry, qu'ont illustrée les Aubery de Monceaux et du Morier. — En est sieur n. h. Jean Aubery, mari de Marie de la Quille, 1530, René Ciber, écuyer, 1599, mari de Jacquine Aubry, 1603, Louis de St-Ouan 1649, † le 15 décembre 1653, Galois de St-Ouan 1698, † le 20 janvier 1701, sa fille Elisabeth, veuve de Henri de Martigné, 1716. — Il y existait encore en 1850 un magnifique et haut portail avec armoiries, qu'on a jeté bas pour bâtir des étables.

Millé, chât. et f., c^ne^ de *St-Rémy-la-V.*, à 1 kil. du bourg. — *Miliac* 1070-1118 (Liv. Bl., f. 41). — *Millé-Bretesche* xvii-xviiie s. (Et.-C.) — Anc. fief et seigneurie avec maison de maître, bordée de fossés, « dont un portait cours d'eau », appart. aux xvi-xviie s. à la famille du Vau. — En est sieur Olivier du Vau, écuyer, 1615, inhumé le 26 novembre 1627 dans la chapelle de la Vierge de l'église paroissiale; — Madelon Duvau de Chavagnes 1666, — Perrine de Baucher, veuve de Pierre Rousseau, qui y meurt le 23 mars 1723, — Marguerite Lebreton, veuve Mic. Richard, par acquêt en 1724. — René-Charles de Garsanlan de Juillé, colonel d'infanterie, mari de Renée Boisard de l'Epinière, 1773, vend la terre le 16 mars 1776 à Sébastien Bauduceau, de Doué, qui y résidait encore en 1783. Sa veuve, Jeanne-Françoise Boucard, veuve de nouveau en secondes noces d'Et.-Mic. Desaunay, vendit à son tour à Jacq.-René-Marie de Buzelet, V. *ce nom*, par acte des 20 janvier et 17 février 1810, sous la réserve de la jouissance viagère qu'elle abandonna le 1er avril 1811; — aujourd'hui, par héritage, à M. de Mieulle. — L'habitation, actuellement sans caractère, simple rectangle avec fronton central, conserve seulement son ancienne fuie; — au-devant et à distance, les fondations ont été rencontrées de deux tours d'angle.

Millé-les-Loges, vill., c^ne^ de *Chavagnes-les-E.* — *Le bourg de Millé des Loges* 1555 (Ch. St-Maurille). — *Milley des Loges, près Thouarcé* 1599 (GG 83). — *Millé-les-Loges* 1632 (St-Florent). — A cause du voisinage du vill. des Loges. — La seigneurie, relevant de Milly-le-Meugon, appartenait en 1470 à James Louët, et à partir au moins de 1478 jusqu'au xviie s. à la famille de Jarzé, alliée à celle de Lesperonnière. En est sieur encore Math. de Jarzé, qui épouse à Erigné, le 4 août 1664, Charlotte Gencian; — leur fils, en 1716, Gencian de Jarzé, chevalier; — mais une partie du fief avait été dès lors aliénée aux Dufay. La terre fut acquise le 5 avril 1740 par d^lle^ Bory, fille du trésorier des finances au Bureau de Tours, et revendue en 1756 à Jean Chôtard, d'Angers La maison seigneuriale appart. encore en 1858 à M. Adrien Berger, l'ancien secrétaire général de la Préfecture, et a été alors vendue et démolie. — Une chapelle de Ste-Anne et de la Conception-Notre-Dame y fut fondée le 3 septembre 1519, par messire Jean Malécot, dont la présentation revenait au seigneur de Luigné. Elle est aujourd'hui convertie en atelier de forgeron (9 mèt. sur 7, hors œuvre). A la porte, plein cintre, en tuffeau, du pignon S.-O., sur le jambage à dr., est gravé en lettres majuscules :

Fondation de céant | Fut faicte par M^re^ | Jehan Malecot et Cardin | Malecot, son frère, pour la | Célébration d'une messe | Par chacune semène; | Autre par augmentation | ..et par [René] Malécot | ... en .. n.....

Dans le cintre, se lisent la date *1510* et quelques lettres sans suite. — Deux rencontres importantes ont eu lieu près du village, pendant la guerre de la Vendée, l'une le 15 juillet 1793, V. *ci-dessus*,

Digitized by Google

p. 153, l'autre le 5 août 1794. En cette dernière, 4,000 républicains y furent assaillis par Stofflet, dont une charge de cavalerie entraîna la déroute. Soyer y reçut une balle en pleine poitrine.

Arch. de M.-et-L. B Insin. 1599; C 115, f. 119. — Arch. comm. de Martigné, de Chavagnes et de Mûrs. — Note Mss. Raimbault.

Millepied, f., c^ne de *Cholet*. — *Le domaine et mét. de Millepied* 1540 (C 106, f. 390). — Domaine relevant de la Brissonnière. — En est sieur Franç. de Brie, mari de Jeanne Barateau, 1530, n. h. Jacq. Rigauld 1595, Joseph Rigauld 1687, 1704, Morna, directeur des Cordelières de Cholet, 1767. — La voie romaine de Cholet y passait, mise à jour sous les haies qu'a découpées en 1865 la tranchée du chemin de fer.

Millepied, vill., c^ne des *Ponts-de-Cé*. — *Es terroer de Moillepié* 1362 (St-Aubin, Sacristie, t. I, f. 100). — *Millepié* 1364. — *Muillepié* 1366 (Ib., f. 101-102). — *Le lieu et closerie de Milpied* 1604 (Pr. St-Eloi d'A.). — Appart. à Guyonne de Blavon, qui l'arrenta à n. h. François Bellanger de la Jarriaie, le 19 juin 1604. — Sa petite-fille Yvonne Charette en hérita, mariée à Jacq.-Raoul de la Guibourgère, conseiller d'Etat, sénéchal de Nantes, et l'arrenta de nouveau à Nic. Lelièvre (5 juin 1630), garde et receveur au Grenier à sel d'Ingrandes. — Marie Leliepvre en fit don en 1710 à sa fille Marie-Rose Charpentier, femme de Louis-Pierre Lecornu, chevalier, sieur du Plessis de Cosme, qui, devenu veuf, le vendit à dame Jeanne-Jacquine Crosnier, veuve de René Bouchard, le 25 novembre 1719. — Dès 1746 en est propriétaire Jean-Louis de Domaigné de la Rochehue. Il y réside jusqu'à la Révolution dans une jolie maison avec double pavillon, bosquets, pièces d'eau et petite chapelle, placée tout au bord de la grande route de Saumur. — Le domaine comprenait, outre le logis principal, les closeries du Rocher, autrement le Petit-Millepied, et de la Fausse-Monnaie. — M. Restaud y avait établi plus tard une orangerie remarquable dont le bâtiment fut ensuite habité par Mlle Blouin, V. *ce nom*, et ses élèves; — après eux Bizard, V. *ce nom*, et ses cultures de roses, — puis le jardinier Goubault.

Milleran (*René*), est né vers 1655 à Saumur, comme il l'atteste lui-même en tête de ses livres et comme il dit quelque part, dans « la ville de France « où l'on parle le mieux, même mieux qu'à la « cour ». On ignore absolument sa vie. Tout au plus peut-on croire qu'il habita Paris, Lyon, Marseille, Milan, Amsterdam, puisqu'il y imprima quelques-uns de ses livres, Rome, parce qu'une note Mss. du temps l'indique sur un exemplaire, l'Angleterre et l'Allemagne, puisqu'il enseignait l'allemand et l'anglais. L'extrême rareté de ses ouvrages, en réalité à peu près introuvables, fait leur principale valeur. L'auteur est surtout connu par la bizarrerie de son système d'orthographe, qui n'a pas même, quoi qu'en dise Nodier, le mérite de la nouveauté et ne peut ni de près ni de loin avoir inspiré à Voltaire ses idées de rénovation grammaticale. On connaît de Milleran : *Nouvelle grammaire francoise, par René Milleran, professeur de langues francoise, allemande et angloise, et interprète du roi dans sa cour du Parlement* (Marseille, Brebion, 1692, in-12. — L'abbé Goujet, qui seul a vu le livre, en donne une analyse et n'y signale aucune innovation. En tête figure une épigramme du poète Linières :

Cet homme en sa Grammaire étale
Autant de savoir que Varron,
Et dans ses Lettres il égale
Balsac, Voiture et Cicéron.

C'est seulement sans doute une seconde édition du précédent, qu'il donna, mais transformée cette fois par l'exposé d'un système prétentieux, sous le titre : *Les deux gramaires fransaizes, l'ordinaire d'aprézant et la plus nouvelle qu'on puise faire sans altérer ni changer les mots par le moyen d'une nouvelle orthografe si juste et si facile qu'on peut aprandre la bôte et la pureté de la prononciation en moins de tans qu'il ne fôt pour lire cet ouvrage par la diférance des karactères, qui sont ou bien dans le cors des règles que dans leurs exanples, ce qui est d'autant plus particulier, qu'elles sont très faciles et incontestables, la prononciacion étant la partie la plus esancielle de toutes les langues* (Marseille, Brébion, 1694, 2 part. en un in-12 avec le portrait de l'auteur tiré à la sanguine. — Vendu 40 fr. Nodier); — *Les plus belles Lettres des meilleurs auteurs francois par le sieur Pierre Richelet, augmentées de tous les titres dont on qualifie toutes sortes de personnes, par le sieur de Milleran* (1696, Lyon). — L'auteur avait publié précédemment et sans aucun doute, avant sa *Grammaire*, un *Recueil de Lettres*, auquel font allusion les vers de Linières et dont la troisième édition parut en 1700 sans qu'aucun bibliographe l'ait pu rencontrer, l'ayant confondu peut-être avec ceux de Richelet. — L'auteur semble avoir voulu épuiser ce succès en donnant encore de *Nouvelles lettres familières de Messieurs de l'Académie francoise* (Amsterdam, J. Gallet, 1705, et Bruxelles, J. Léonard, 1709, in-12); — plus tard encore un *Nouveau Secrétaire de la Cour* (Paris, Nic. Legras, 1714, in-12, et 1737 — et plusieurs fois réimprimé). — Le plus singulier peut-être de tous ses livres est son *Dernier discours sur l'humilité de J.-C. et de celle de St Charles Borromée, fait et prononcé à Milan le 10 avril 1699, vendredi de la Passion, dans la dernière assemblée de la très illustre et très célèbre académie de Son Excellence Mgr le comte Charles Borromée* (Milan, 1699, in-12). — La seconde édition est *Augmentée du Miroir spirituel, qui ne flate point, figuré par le mondain qui flate, comprenant plus de réflexions et de morales chrétiennes qu'il n'en faut dans les deux genres d'écrire en latin et en francois et même en italien et en espagnol en quelques endrois, pour ariver au comble de l'humilité et par conséquent pour bien vivre et bien mourir, le tout apuyé de l'histoire sacrée et profane en tems et lieu, — avec trois traités d'epitafes assés partic-*

Digitized by Google

liers. Le premier de quelques saints, le second en faveur de ceux qui ont bien vécu, et le troisième au mépris des autres ..., etc. — Et un traité d'énigmes sur les mots les plus essentiels, sous lesquels il a traité cette morale chrétiène, avec leurs applicacions qu'on poura trouver au bas, pourvu qu'on y réfléchisse... (Milan, M.-Ant. Pandolf. Malatesta, 1700, in-12 de 264 p, plus un frontispice gravé et imprimé en vert et le portrait de l'auteur, alors professeur de langues à l'hospice des Pénitenciers); — le tout mêlé de vers à sa louange, de notes, de lazzis, de proverbes, qui ont surtout pour but sans doute d'exercer les lecteurs aux secrets de la langue populaire. — Brunet ne signale, d'après Nodier, qu'un seul de ces livres.

Bullet. du Biblioph., juin 1843, p. 250, art. de M. G. Duplessis. — Ch. Nodier, *Descript. d'une jolie collect.*, n° 185. — Goujet, *Biblioth. Franç.*, I, 52.

Millerons (les), f., c^ne de *Juigné-Béné*. — *Terra de Milleronis* 1060 circa. — *Terra apud Mimerlum?* 1080-1096 (Cart. St-Nic., p. 151). — *Terra ad Mileruns* 1104-1120 (Cart. du Ronc., Rot. 5, ch. 83) — *Hugo de Milleronis* 1100 (Epit. St-Nic., p. 40). — *Medietaria de Millerousse* 1242 (Ronceray). — Domaine donné au XIe s. par Robert Ragot à Saint-Nicolas d'Angers et vendu nat^t le 10 février 1791.

Millet (le), cl., c^ne du *Plessis-Grammoire*.

Millet (*Pierre-Aimé*), fils de Pierre-Aubin Millet de la Borderie, procureur du roi à la maîtrise des Eaux et Forêts d'Angers, né à Angers le 30 avril 1783, y suivit à l'Ecole Centrale le cours de botanique de Merlet la Boulaie, où se développa son goût pour les sciences naturelles. Riche et maître de sa jeunesse, il put à l'aise s'y abandonner, et après avoir exploré le département de Maine-et-Loire avec quelques bons amis, visita l'Auvergne, le Vivarais, les Pyrénées, partie de la Savoie et de la Suisse. Des premiers il prit part à la fondation de la Société d'agriculture d'Angers, dont il fut longtemps le secrétaire général, comme le principal organisateur du Comice horticole et du Jardin fruitier, — dont il avait entrepris l'illustration par sa *Pomologie*, album colorié des plus beaux fruits, qui s'arrêta, faute de fonds, après 5 livraisons (gr. in-8° de 20 pl. et 24 p). — Il rendait compte régulièrement, dans les Bulletins du Comice, des « gains », fleurs ou fruits, acquis pendant l'année dans le département et en a fait un Rapport d'ensemble (220 p.) en tête des *Mém. de la Soc. d'Agric.* de 1835. On peut lui attribuer la rédaction principale, avec Pavie et Aubin de Nerbonne, de la *Statistique horticole*, publiée en 1842 par la Société d'Agriculture. — On a encore de lui *Mollusques terrestres et fluviatiles de Maine-et-Loire* (Angers, 1813, in-12 de 94 p.; 2e édit., Bordeaux, 1833, in-8° de 30 p., sous le titre de *Tableaux méthodiques des M.*, et 3e édit., Angers, 1854, in-8° de 76 p.); — *Notice sur le Coucou roux*, dans les *Mém. de la Soc. Lin.* de Paris, 1826); — *Mém. sur la Defrancia, nouveau genre de coquillage* (Ib.); — *Sur la génération de l'Anguille* (Lycée Armoric., XII, Nantes, 1827); — *Faune de Maine-et-Loire*, avec fig. dessinées par l'auteur (Angers, 1828, 2 vol. in-8°), œuvre consciencieuse, dont le *Journal des Savants* a fait l'éloge (1829, p. 472) et qui a fondé la réputation de l'auteur. Il l'a complétée par un *Supplément* (Angers, 1868, in-8° de 24 p.); — *Mémoire sur l'acclimatation du Begonia discolor et sur la greffe du Cactus speciosus*, dans les *Annales de la Soc. d'Hortic. de Paris*, juin 1830; — *Projet de Statistique... du départ. de Maine-et-Loire* (Angers, 1832, in-8° de 114 p.), — soumis à la Soc. d'Agric. d'Angers, qui préféra les *Tableaux* présentés par Desvaux; — *Descriptions de plusieurs espèces de mollusques*, dans les *Mém. de la Soc. d'Agric. d'Angers* (t. V, p. 122); — *Recherches sur les Odonates et les Libellulidées* (Ib., t. VI et à part, Angers, 1847, in-8° de 85 p.); — *Paléontologie de Maine-et-Loire* (Angers, 1854, gr. in-8° de 13 ff.); — *Polyphagie des volières, des ménageries et autres asiles d'animaux* (1855, Angers, in-8° de 5 f. 1/2); — *Etat actuel de l'agriculture dans le départ. de M.-et-L. et de quelques moyens de lui venir en aide* (in-8° de 29 f. 1/2, 1856), qui lui valut une grande médaille d'or de la Soc. d'Agric. de Paris en 1858; — *Indicateur de Maine-et-Loire ou indication par commune de ce que chacune d'elles renferme sous les rapports de la géographie, des productions naturelles, des monuments historiques, de l'industrie et du commerce* (2 gros vol. grand in-8° avec atlas de 97 pl., Angers 1864-1865), ouvrage qui ne répond malheureusement pas à son titre et ne peut être utile à consulter que pour ses nomenclatures d'histoire naturelle; — *Paléontographie... de M.-et-L.* (Angers, 1866, in-8° de 36 p.); — *Faune des invertébrés de Maine-et-Loire* (Angers, 1870-1872, 2 vol. in-8°). — Ces derniers ouvrages sont signés : Millet de la Turtaudière. — Récemment décoré de la Legion d'honneur, et honoré du titre de membre correspondant ou titulaire de nombre de sociétés savantes, il travaillait encore, cherchant vainement dans l'étude, — comme le rappelle Boreau, qui lui aussi eut à souffrir de ces vilenies, — l'oubli de misérables persécutions. — Il est mort, âgé de plus de 90 ans, le 18 juin 1873. — Son herbier local a été réuni à l'herbier départemental du Jardin botanique et ses collections paléontologiques au Musée d'Angers.

Mém. de la Soc. Acad. d'Angers, t. XXX, p. 4-6, notice par M. Boreau. — *Ann. de l'Institut des Prov.*, t. XIX, 1867.

Milletterie (la), f., c^ne de *Cuon*.

Millier (le Grand-), f., c^ne du *May*. — *Le Grand Millé* 1733, — *la terre du Millet* 1750 (Et.-C.). — Anc. maison noble, où réside Geneviève de Villeneuve du Cazeau, veuve de P. Garnier de la Sicardière, 1750; — donne son nom à un ruiss. qui coule de l'E à l'O. et se jette dans l'Evre au-dessus du moulin de la Villette; — 2,700 mèt. de cours; — (le Petit-), f., c^ne du *May*, — alias *le Petit-Boulay*. — Sur la voie antique, à un mille du May. — En

Digitized by Google

est sieur en 1734 Claude Eveillard, par acquêt de Paineau de Pégon.

Milliers (les), m^ins à vent, c^ne de *Lué*. — *Millers* 1247 (Chaloché, t. II, p. 86). — Anc. fief et seigneurie réunie à la terre de Jarzé en 1479.

Millonnes (les). — V. *Pré-de-la-Selle*.

Milly, bourg, c^ne de *Gennes*. — *Milleium* 1130 circa (H les Lochereaux, t. I, f. 3) — *Milliacus* 1130 (G Cunaud, I et Liv. Bl., f. 41). — *Mileium* 1257 (G Louerre, f. 97). — *Millé de Meugon* 1449, 1499 (E 214). — *Millé de Mugon* 1497, 1510 (E 3250). — *La chastellenie, terre, fief et seigneurie de Millé le Meugon* 1540 (C 106, f. 19). — *Milly le Meugon* 1788 (C 193). — Sur l'ancienne voie de Gennes à Doué. Il y existait dès le XIIe s. une église dédiée à St Pierre, dépendance de Cunaud, à qui l'évêque Ulger en confirma la propriété vers 1130. La paroisse comptait *230* hab. en 1726, *45* feux en 1788. Elle ne comprenait alors que la partie du bourg, bornée vers l'O. par le grand chemin, et la ferme de l'Etang.

Les registres des baptêmes remontent à 1543.

Curés : Pierre *Piau*, 1584. — Jean *Piau*, 1599, 1604. — Julien *Ronsin*, 1616, septembre 1623. — Mathurin *Minier*, février 1624. — Silvestre *Berthelot*, 1628, † le 15 mars 1642. — René *Delavau*, de Bressuire, août 1642, résignataire le 28 novembre 1647. — Mic. *Bodineau*, décembre 1647, août 1679. — René *Hersandeau*, 11 mai 1680, installé le 10 juin, qui se démet le 12 août suivant. — Franç. *Hersandeau*, septembre 1680, † le 3 mai 1705. — Pierre *Haisteau*, 11 mai 1705, précédemment curé de Brossay, mai 1710. — Pierre *Ménard*, mai 1710, † le 25 novembre suivant, âgé de 38 ans. — Urb. *Vincent*, juillet 1711, † le 24 janvier 1716, âgé de 60 ans. — Pierre *Chollet*, mars 1716, janvier 1721, † à Aubigné-Briant le 1er avril 1722. — Louis *Trouvé*, février 1721, † le 17 novembre 1751, âgé de 55 ans. — Gilles *Brouillet*, janvier 1752, † le 16 mars 1767, âgé de 63 ans. — *Priou*, septembre 1767, septembre 1780. — Franç.-Louis *Huet*, septembre 1780, † le 6 juillet 1788, âgé de 46 ans. — *Bellanger*, vicaire de St-Vétérin de Gennes, décembre 1788, décembre 1792.

On voit en novembre 1686 Louis Benault, qui exerçait l'*école* à Gennes, se transporter à Milly, avec son ménage, « pour y enseigner les petits « enfants ».

La paroisse, transformée en commune, eut pour premier maire en 1790, Gilles-Pierre *Béranger*, procureur du roi à la Grurie de Trèves, puis en mai 1791 Armand-Jacques-Louis *Godin*, sergent royal. — Elle fut réunie, par la loi du 5 pluviôse an VI (24 janvier 1798) à la c^ne de Gennes, dont elle dépend encore, mais une succursale y a été rétablie par ordonnance du 31 mars 1844.

Deux *assemblées* s'y tiennent, le dimanche après la St-Blaise (3 février) et à la St-Gilles (1er dimanche de septembre).

La terre constituait un fief important, titré de châtellenie, qui relevait de Trèves. Elle appartient en 1239 et 1257 à Hugues de Champchevrier et dès au moins la fin du XIVe s. à la famille de Maillé, — « avec chastel fort, clos à « foussez et à douves et pont-levis, justice à 3 piliers « au Vaudavy » 1533. Le manoir fut transformé dès les premières années du XVIIe s. quand il devint la résidence aimée et en dernier lieu le refuge du puissant maréchal Urbain de Maillé-Brézé, V. *ci-dessus*, p. 570, assisté d'un personnel d'intendants, de secrétaires, de chirurgiens, d'une compagnie de gardes et de tout un service de chasse. — Le 28 octobre 1619 le futur cardinal, Armand-Jean Duplessis de Richelieu y avait tenu sur les fonts son neveu, l'aîné de la maison. — En 1661 le roi Louis XIV y couche avec le prince de Condé, le duc d'Enghien et le duc de Beaufort. La terre était alors réunie au comté de Trèves, qui, après avoir passé tout entier des Condé à un Stapleton (1747), ne fut démembré qu'au partage de sa succession le 22 octobre 1798. La terre de Milly échut alors à son gendre Jean-Baptiste-Charles de Laurens, qui vendit la terre, le 27 mai 1818, à la famille Letheule. Elle appartenait jusqu'à ces derniers temps au banquier Defos-Letheule et a été acquise en 1872 par M. le comte Des Mazis.

Le parc, planté d'essences de chêne, mesure encore près de 80 hectares, mais il ne reste du manoir antique qu'une butte informe, — V. un dessin par Hawke dans *l'Anjou et ses monuments* de M. Godard-Faultrier, — chargée de restes de murs couverts de lierres ; au milieu de la cour intérieure s'ouvre un puits creusé dans le calcaire — Le château même des Brézé a été détruit depuis quarante ans, sauf vers N. une partie de l'enceinte, partout dérasée, moins quelques créneaux, avec des tours rondes aux angles et un beau portail en appareil vermiculé, dont l'entablement, orné d'imitations de fossiles du pays, est déshonoré par un ridicule couronnement moderne. Seul subsiste complet, formant l'alignement vers S., le magnifique bâtiment des écuries pour 100 chevaux, avec voûte en pierre, surmontée d'un grenier, et fenêtres appareillées à bossages.

L'habitation, qui a remplacé les magnificences antiques, est une vulgaire maison accostée vers l'O. par deux hauts et minces tourillons en fuseau du plus mauvais goût, vers l'E. par une chapelle insignifiante avec portail prétentieux ; à l'intérieur figure un assez gentil portrait de religieuse fontevriste et des vitraux, signés : *Billard, Paris, 1842*. — Nul vestige des admirables archives, encore presque complètes il y a cinquante ans, correspondances inappréciables de rois et des plus grands seigneurs, journaux de cour, relations politiques, comptes de tout genre, qui ont été dilapidés à tous les vents.

La chapelle primitive servait et sert encore d'*église* paroissiale, autrefois enclavée dans l'enceinte. La nef, voûtée en berceau et récemment allongée d'une travée, conserve les restes d'une fresque XVIe s., représentant *St Christophe*. Dans le transept, à droite, s'ouvre la chapelle seigneuriale avec plafond à caissons ; à gauche, la chapelle de la Vierge, reconstruite en 1780-1782, bénite le 2 janvier 1788 ; au pied de l'autel sert

Digitized by Google

de marche la dalle tumulaire de François Merceron, ancien syndic de la paroisse; — dans l'allée de la nef celle du curé Gilles Brouillet. — Le chœur se termine par une abside ronde, à baies romanes XIIe s., entre de gros pilastres flanqués de demi-colonnettes, qui portent sur des chapiteaux feuillagés les nervures plates de la voûte. Près l'angle de la sacristie un escalier de dix marches descendait dans l'enfeu seigneurial construit en 1552, large caveau de 2 mèt. sur 3 mèt. 50, dont les cercueils de plomb servirent en 1793 à fondre des balles. Il est depuis 20 ans au moins emmuré et ne contenait plus que des restes d'ossements et des décombres.

La *cure* occupe l'extrémité d'un long bâtiment, aux fenêtres ornementées dont une porte la date 1539, mais qui paraît avoir été remaniée. C'est, dit-on, la salle des gardes. A l'autre bout, vers l'O., dans une tourelle basse tourne un élégant escalier de pierre. Entre deux, au centre du logis découpé en trois ménages, apparaissent encore, sur le mur de l'étable, d'anciennes esquisses au trait d'un très-beau style italien, projets de fresques inachevées, où l'on n'entrevoit plus qu'à peine un roi sur son trône assistant à des luttes guerrières. Il serait temps de les reproduire avant leur complète ruine.

Arch. de M.-et-L. E 214 et 3251. — Arch. commun. de Gennes Et.-C. — Notes Mss: Raimbault et Aug. Michel. — *Maine-et-Loire* des 30 mars-6 avril 1843, articles de M. Godard-Faultrier.—*Revue d'Anjou*, 1870, p. 289-300, art. de M. Pavie. — Coulon, *Epoq. Saumuroises*, p. 463-474.

Milon. — V. *Fontaine-Milon.*

Milon, moine de St-Aubin d'Angers, dont il était sans doute originaire, fut député à Rome en 1093 pour réclamer contre le comte Geoffroy la restitution du prieuré de St-Clément de Craon, et plut si fort que le pape le retint auprès de lui et quelque temps après l'honora du titre de cardinal, puis de l'évêché de Palestrine. Il revint en France comme légat en 1096 et après le concile de Clermont, sut décider Urbain II à visiter Angers pour y consacrer l'église St-Nicolas. Pascal II lui continua la même confiance et lui maintint, en 1103, ses pouvoirs en France pour extirper et poursuivre la simonie. Au passage Milon réconcilia l'évêque d'Autun avec son Chapitre et les moines de Cluny. Marbode, son contemporain, a vanté, dans l'épitaphe en vers latins qu'il lui consacre, sa fermeté et sa vigilance à remplacer les prélats indignes. — Il mourut vers 1106-1112. — D. Martenne a publié d'un certain Milon quelques vers qu'on peut attribuer au cardinal angevin.

Pocq. de L., Mss. 1068.—Baluze, *Miscell.*, t. II, p. 165.— Roger, p. 218. — Rangeard, *Hist. de l'Univ.*, t. I, p. 46.— D. Martenne. *Voyage Litt.*, t. II, p. 244. — Frizon, *Gall. Purp.*, p. 116. — Mabillon, *Ann. Bened.*, t. IV, p. 574; t. V. p. 357, 363, 670. — Sirmond, *Opera G. Vindoc.*, not., p. 81. — *Revue d'Anjou*, 1875, p. 17-18. — Marbode, *Opera*, col. 1686. — Grandet, Mss. 618, t. III, p. 194.

Milonnière (la), f., cne d'*Auverse* et, par extension, de *Dénezé*.

Milsand, famille de maîtres potiers, 1642, 1708, à Fontevraud.

Milsandière (la), f., cne de *la Potherie*.

Milscent (*Claude-Michel-Louis*), surnommé *l'Américain*, pour le distinguer de son frère *Antoine*, était né, comme lui, à Saint-Domingue, mais d'une famille angevine, répandue au barreau, dans l'échevinage, et aussi dans le clergé. — Amené jeune à Angers, où il se trouvait en 1776, il y fit maints et longs séjours, alternés avec sa résidence à St-Domingue, où pendant 17 ans il commanda un corps de *chasseurs* à la recherche des nègres-marrons. Son zèle pour la défense des « bons noirs » ne l'en fit pas moins accuser plus tard de soutenir les nègres révoltés, qui avaient épargné ses propriétés, comme nous l'apprend sa *Justification à l'Assemblée coloniale* (Angers, 1791, in-8o de 20 p.). Il s'était fait connaître autrement par plusieurs drames imités de l'allemand, notamment *Albert et Emilie* et *Agnès de Bernau*, d'après Friedel. De retour en Anjou sur la fin de 1790, il se lança à plein corps dans la politique militante. Tous les journaux du temps contiennent de lui des articles, signés ou anonymes ou marqués de ses initiales *M. D. M.* (Milscent de Mussé). Il collabore surtout aux *Affiches*, où il rend compte régulièrement des séances des Amis de la Constitution (mai-juin 1791). Le 16 juin il y déclare qu'il supprime son nom *de Mussé*, et ajoutera dorénavant à sa signature le mot *créole*. — Le 28 juin, après un article sur la fuite du roi, il annonce qu'il se consacre désormais tout entier à la rédaction d'un journal qu'il fonde : *Le Creuset* (Angers, Mame, in-8o) et qui dura jusqu'au 21 septembre (24 numéros). Il en avait présenté la première feuille le 2 juillet au Conseil de ville, qui lui vota des remerciements. — Au même temps paraissait de lui un *Discours sur l'abolition du duel* (Angers, Mame, in-8o de 16 p.), discuté pendant deux séances (29 et 30 juin) par les Amis de la Constitution. Quelques mois plus tard l'auteur quittait la ville et allait publier à Paris une brochure *Sur le Régime colonial* (1792, in-8o de 39 p.) et *la Revue du Patriote* (2 juin 1792, in-4o), que son succès lui fit compléter le 1er septembre par une feuille supplémentaire : *le Créole patriote*, consacrée à la reproduction spéciale des séances de l'Assemblée (in-4o). — Il y périt guillotiné le 26 mai 1794, âgé de 54 ans.

Milscent (*Stanislas-Antoine*), frère du précédent, né à St-Domingue le 27 avril 1770, enrôlé volontaire dans le 1er bataillon de Maine-et-Loire, en fut élu sergent-major porte-drapeau le 15 septembre 1791, capitaine le 7 septembre 1792, adjudant le 1er floréal an II. Il était en l'an VIII à Marseille attaché à l'adjudant-général Liébault.

Milscent (*Marie-Joseph*), fils de Michel-Louis M., avocat au Présidial d'Angers, né le 29 septembre 1752 à Saulgé-l'Hôpital, se fit recevoir docteur agrégé en la Faculté de droit d'Angers et inscrire avocat en 1774. Le 11 avril 1780, il épousait la fille d'un avocat en réputation, Raimbauld de la Douve. Après quelques années de plaidoiries sans grand éclat, il acquit en 1788 d'Olivier du Préneuf la charge de lieutenant du Présidial qui, par suite de la vacance de la charge de lieutenant général, lui valut l'honneur de présider l'ordre des communes dans l'assemblée électorale des cinq Sénéchaussées du ressort, tenue le

Digitized by Google

18 mars 1789 en l'Hôtel-de-Ville d'Angers. Son *Discours* est imprimé en tête des *Vœux et Demandes* (Pavie, in-8° de 37 p.) et témoigne d'une indignation vive contre les odieux abus que la Révolution promettait alors de supprimer. Milscent à la presque unanimité fut élu député à l'Assemblée Constituante et y siégea dès la séance d'ouverture, mais sa santé — et aussi la peur, au dire de La Revellière-Lépeaux, — l'ayant ramené en Anjou dès juillet 1790, il donna sa démission pour se laisser nommer juge au tribunal du District et là encore se démit au bout de quelques mois, n'approuvant pas le choix de ses collègues. Elu maire d'Angers le 10 décembre 1792, il refusa de même; mais il en avait accepté les fonctions à Savennières, dont il se déchargea en brumaire an III, pour siéger au Bureau de paix du District d'Angers. — Un arrêté du 9 floréal an VIII l'appela à la charge éminente de président du tribunal d'appel qu'il quitta de nouveau, pour accepter en l'an IX le mandat de député au Corps législatif. Il fut heureux de revenir bientôt conseiller à Angers, puis, à la réorganisation des Cours impériales, d'être nommé président de chambre. Besnard, son ami intime, raconte dans ses *Mémoires* Mss. qu'à la suite d'une visite de l'abbé Bernier, dont il avait dénoncé les pratiques à Fouché, la femme de Milscent, sa belle-mère, sa sœur, ancienne visitandine, qu'il avait recueillie, animées d'ardeurs religieuses, refusaient de dîner à sa table et de lui parler. A ces misères domestiques vint s'ajouter une atteinte de paralysie, et par surcroît un triste procès, où son honneur même de tuteur et de magistrat était contesté et qui, entamé en 1814 par les héritiers de sa cousine, V. *Letondal*, se continuait encore contre sa veuve. Milscent mourut le 16 juillet 1821. — Son portrait figure gravé de profil, à droite, dans la collection Déjabin. — Outre le discours cité, on a de lui *Discours prononcé à l'assemblée électorale du département dans sa dernière séance* (27 germinal an V, in-8°, Mame, 7 p.); — *Discours pour l'installation du Tribunal d'appel* (9 prairial an VIII, Angers, Mame, in-8° de 15 p.). — Sa fille, *Joséphine-Marie*, veuve depuis 1802 d'Eugène Cesbron, de Cholet, est morte le 10 mai 1847, religieuse de chœur au Bon-Pasteur d'Angers.

Bougler, dans la *Rev. d'Anj.*, 1855, t. II, p. 98-100. — Besnard, *Mém.* Mss., p. 207-208. — Vial, *Causes de la Guerre*, p. 165. — Proust, *Arch. de l'Ouest*, p. 14-16. — *Moniteur*.

Miltière (la), f., c^ne du *Bourg-d'Iré*. — Anc. maison noble, appart. à la famille Verdier, aux XVIIe-XVIIIe s.; — donne son nom parfois au ruiss. des Vieilles-Villes; = ham., c^ne de *Liré*; = f., c^ne de *Noyant-sous-le-L.*; = f., c^ne de *St-Silvin*.

Miltière-Neuve (la), f., c^ne de *Liré*.

Miltières (les), f., c^ne de *Longué*.

Mimerolle (la), vill., c^ne de *Chênehutte-les-T.* — *Villa Minerola* 845 (Cart. St-Maur, ch. 19). — *Terra de Mimerola* 1059 (Liv. N., ch. 223). — *Decima de Mimerolia* 1118-1124 (Liv. B., f. 45). — *Mimarela, Mimeirola* 1238 (Pr. du Breuil-B., ch. or.). — Antique villa gallo-romaine, que traversait la voie de Chênehutte à Saumur. Il y existait dès le IXe s. une église dédiée à Notre-Dame et à St Martin, qui peut être celle de la paroisse dite aujourd'hui des Tuffeaux. Elle fut détachée, avec une partie de la *villa*, et donnée par Charles-le-Chauve à St-Maur. La terre, plantée de nombreuses vignes, appart. au XIe s. au chevalier Eudes Baudouin et dans les premières années du XIIe s. à Maurice Ronard, qui attribua à l'abbaye St-Florent les dîmes des vignes, des blés et de trois moulins en Loire. — Les seigneurs portent le nom de la terre au XIIIe s. — En est sieur Jean Berruet 1483, messire Joseph Berruet, chez qui meurt, de passage au château, l'évêque d'Angers, de Rély, 1498; — n. h. François Berruet 1576, dont la fille Anne épouse Jean du Planty, 1582; — Jean du Planty, mari de Jeanne Percault, 1591, Jacq. du Planty 1607, 1629, mari de Françoise de Murs; — n. h. Jean Doré, le mari de la Darvois, 1630, 1635, par acquêt, et qui revend à son maître et protecteur Urbain de Maillé-Brézé. La terre se trouve ainsi réunie au comté de Trèves, qui la relevait de l'abbaye St-Florent. — Au sommet du rocher, qui borde la Loire, dominent à 40 et 50 mèt. de hauteur les restes du vieux logis avec sa fuie, d'où l'on découvre Saumur et la façade de l'église de Candes. Sur le portail se lit la date 1713. La chapelle seigneuriale était dédiée à St Christophe. Deux ermitages en dépendaient, dont celui de Ste-Radégonde au patronage du seigneur de Trèves. Sous le village plongent des galeries de plus de 2 kilomètres, où s'enchevêtrent d'innombrables sillons creusés en plein tuffeau gris.

Minage (le), cl., c^ne d'*Angers* S., en St-Laud, appart. à Jul. Hénin en 1610, de qui l'acquiert, le 26 octobre, messire Thomas Venelle, chapelain, pour la léguer le 20 juillet 1624 à l'Hôtel-Dieu d'Angers.

Minardière (la), m^on b., c^ne de *Genneteil*.

Minaudaie (la), f., c^ne du *Bourg-d'Iré*.

Minaudière (la), f., c^ne de *Genneteil*; = f., c^ne de *Soulaire-et-B.* — *La lande de la M.* 1666 (Et.-C.).

Minaudrie (la), ham., c^ne de *St-Macaire-des-Bois*.

Mincé, m^on b., c^ne de *Vauchrétien*, tout au sortir du bourg, vers l'O. — Anc. fief dont est sieur Jean de Fontaines 1416, Geoffroy Aunel 1440, Noel Boutault 1498, Rob. Dufresne 1530, Et. Duf. 1632, Charlotte de Landévy 1692, de qui l'acquiert Guill. Adam en 1715; — Mich. Adam, qui vend en 1727 à Jean-Guy Letourneur.

Mincé (le Bas-), f., c^ne d'*Echemiré*; = le Haut-), f., c^ne d'*Echemiré*. — *Minciacus* 1060-1080 (Cartul. St-Aubin, f. 86). — *Guill. de Mince* 1154 (Echemiré, ch. or.). — Anc. fief et seigneurie avec logis noble, à tourelle centrale, au sommet d'un coteau d'où la vue s'étend jusqu'à Saumur. Au milieu de la façade N. apparaît un blason et la date 1640. La chapelle, construite dans la cour, fut conservée même pendant la Révolution et a été depuis détruite. On s'y rendait en procession pour garantir la paroisse des chiens enragés. — Une famille porte encore le nom de

Digitized by Google

la terre au XVIe s. En est sieur Nic.-Urb. de M. 1546, 1549; — Madeleine Phelippeaux 1600, Laurent Boissard, lieutenant général au Présidial de Provins, 1636, 1693, Charles Jousse 1718, mort cette année le 8 juin, âgé de 83 ans, — Frain de la Vrillière 1740; — le marquis de Broc, par acquêt du 14 mars 1754.

Note Mss. de M. l'abbé Cottereau. — Arch. comm. de la Chapelle St-Laud et d'Echemiré.

Mine (la), ancienne mine de charbon, cne de *Beaulieu*; = ham., cne de *Concourson*.

Minée (la), f., cne de *Cholet*; = f., cne de *Feneu*, complétement incendiée le 29 juillet 1785; = f., cne de *St-Martin-de-la-Pl.*

Minées (les), f., cne de *St-Lézin-d'A.*; = cl., cne de *Somloire*. — *La M.* (Cass.).

Minerale (la), f., cne du *Guédéniau*.

Minerie (la), cne d'*Echemiré*; = cl., cne de *Jarzé*; = f., cne de *St-Pierre-Maul.*; = f., cne de *St-Rémy-en-M.* — *La Minière* (Et.-M.); = (la Haute-), f., cne de *Mouliherne*.

Mines (les), chât., cne de *St-Georges-Chât.* — *La maison des Mines* (Plan de 1776).

Minetière (la), f., cne de *Beauvau*; = f., cne de *Bocé*, vendue natt sur Lépagneul de Rillé le 2 thermidor an IV.

Minetterie (la), min à vent, cne de *Mozé* (Cass.); = f., cne de *St-Pierre-Maulimart*; = f., cne de *Vauchrétien*.

Minfrière (la), f., cne de *Freigné*. — *La Méfrière* (Cass.). — Vendue natt sur Bourmont le 27 ventôse an VI.

Mingeale (la), cl., cne de *la Ferrière*.

Mingon. — V. *Migon*.

Mingotière (la), f., cne de *Jallais*. — *Une mestairie appelée la Maingotorière* 1539 (C 105, f. 280); = f., cne de *St-Pierre-Maul.*; = f., cne de *Vézins*. — En est sieur François Roger 1567.

Minguenière (la Grande, la Petite-), ff., cne d'*Yzernay*. — Au carrefour, un petit arceau en pierre, daté 1840, abrite derrière un grillage une Vierge.

Minguère (la), f., cne de *Bouchemaine*. — *La Meinguère* (Cass.).—*La Mindière* (C. C.); = f., cne de *Champigné*; = ham., cne de *Chantoceaux*. — En est sieur Pierre Leroyer, officier au Grenier à sel d'Ingrandes, 1714.

Minguet, f., cne de *St-Lambert-la-Poth.* — En est sieur par acquêt Me Olivier Fradin 1544, n. h. Guill. Desquoy 1666, 1678; = (le Grand, le Petit-), ff., cne de *St-Lambert-la-P.*; = usine, dans la ville de *Segré*, sur la rive g. de l'Oudon. — Tout près une exploitation de minerai de fer y a débuté en 1873. V. *Croix-de-M.*

Minguettière (la), f., cne de *St-Lambert-la-Poth.* — En est sieur Gilles Fourmont 1593, Boussac de Beaumont 1750.

Minière (la), f., cne de *Coron*; = cl., cne de *la Potherie*; = cne de *St-Michel-et-Ch.* — Le 27 août 1626 y est inhumé dans son jardin Jean Rouillet, mort de peste; — une fontaine y naît et forme la source du ruiss. dit de l'Arche, qui passe sous le chemin de St-Michel à Chanveaux et se jette dans l'étang de Maubuisson; — 800 m. de cours; = f., cne de *St-Quentin-en-Mauges*.

Minières (les Hautes-), vill., cne de *Soulanger*. — *Mineriæ* 1160 circa (Pr. des Lochereaux, t. I, f. 3). — *In parochia Sancti Petri de Doadio circa locum qui dicitur Minieres* 1272 (Douces, ch. or.). — Les terre, fief et seigneurie des Grandes-Minières en la paroisse de Doué furent vendus par Claude Laurens, sieur de la Crilloire et de Soulanger, le 28 octobre 1576, au Chapitre Saint-Maurice d'Angers, seigneur de Douces.—La grande dîme de ce nom qui s'étendait dans la paroisse de Doué avait été acquise dès 1272 par le Chapitre; = (les Basses-). — *Un lieu non hébergé appellé les B.-M.* 1540 (C 106, f. 86). — Domaine encore inhabité au milieu du XVIe s. et alors dépendant de la paroisse St-Pierre de Doué. — En est sieur Jean Chaperon, chevalier, 1420, n. h. Jean Lemeignan 1548, n. h. Charles Baugé 1575, 1580, Abraham Falloux 1642, Pierre F. 1686, Joseph-François Foulon, écuyer, commissaire ordonnateur des guerres au département de Hainault, 1754, qui fit bénir le 29 mars de cette année la chapelle du manoir, dédiée à N.-D. Il n'y existait encore qu'une très-modeste maison de campagne qui fut alors transformée en magnifique château, large rectangle allongé, encadré de deux corps carrés avec deux petites ailes en avancement, dans l'enceinte d'un vaste enclos. Au sommet s'élevait un hémicycle, bordé à droite par un labyrinthe et que précédait une immense et large avenue prolongée jusqu'à Rochemenier, avec rond-point central d'où rayonnaient huit chemins non encore complétement tracés en 1777. Les dépendances furent surtout plantées d'ormeaux et de peupliers d'Italie, au nombre de plus de 500,000.

Minochères (la), cl., cne de *Marcé*. — Y résidait en 1620 André Peillau, en 1693 Pierre Taveau, maître potier.

Minot (*Jean*), recteur de l'Université, chapelain de St-Maurice d'Angers, inhumé le 1er mai 1569 dans les cloîtres de la cathédrale.

Minotière (la), f., cne de *Marcé*. — On y exploite un gisement de silex-meulier pour meules et moulins portatifs. V. *la Ménotière*; = f., cne de *Mazé*. — *L'herbergement de la M. et jardins clos à grands fossés* 1491 (E 553) — Anc. fief et seigneurie relevant du Plessis-au-Jau où rend aveu Jean Minot, écuyer, en 1491, François de la Grandière en 1565. — Y meurt le 10 novembre 1609 Marguerite de Sazé, inhumée le même jour dans la chapelle Ste-Catherine de l'église paroissiale. — Le bois voisin appartenait aux Hospitalières de Beaufort.

Minsandière (la), f., cne de *Nyoiseau*. — *La Messandière* (Cass.).

Minsonnière (la), cl., cne de *Marcé*, donnée à la fabrique par Gilles Joyau, prêtre, en 1523, et vendue natt le 20 mai 1791; = f., cne de *Tiercé*.

Minsonnière (la Petite-), cl., cne de *Marcé*.

Minstin, ham., cne de *Combrée*. — *Le lieu de Mixtan* 1513 (E 540). — *L'hébregement de Misetain* 1520 (E 540). — *Minsetain* 1547 (E 1133). — *Le chemin de Villeneuve à Mainstain* 1566 (E 542). — *Le lieu de Mins-*

Digitized by Google

tain 1582 (E 540). — En est sieur Franç. de Villeprouvée 1547, Jean Pouriats 1704.

Miochale (la), f., c^ne de *Segré*; — avant 1857 dépendait de la Chapelle-sur-Oudon.

Miochellerie (la), f., c^ne de *Châtelais*.

Mionnière (la), f., c^ne de *Marcé*.

Miotière (la), f., c^ne de *Beaucouzé*. — *La Miotière* (Et.-M.). — Le 23 octobre 1640 y meurt de peste Olivier Hervé; — on l'enterre dans le jardin, personne ne s'étant trouvé pour le porter au cimetière; — appartenait en 1746 à Chesneau, tapissier, en 1760 à Mme du Lisieux; — f., c^ne de *Beaupréau*; — vill., c^ne de *Brain-sur-L.*; — cl., c^ne du *Guédéniau*.

Miottale (la), f., c^ne de *Loiré*. — *La Minotaie* (Et.-M.).

Miotterie (la), ham., c^ne de *Chazé-H.*; — donne son nom au ruiss. né sur la c^ne et qui s'y jette dans le ruiss. de Chazé; — 1,200 mèt. de cours; — f., c^ne de *Neuvy*.

Mirandale (la), h., c^ne de *St-Georges-s.-L.*

Mirande, h., c^ne de *Briolay*. — *La Croix de-M.* XVI-XVIIe s. — *Le vill. de M.* 1594.

Mirandeau, f., c^ne de *St-Laurent-de-la-P.* — *La métairie, fief et seigneurie du Mirandeuil* 1745, relevait de Chalonnes et appartenait à Ch.-Henri-Fr. de Meaussé.

Miranderie (la), f., c^ne de *St-Mart.-de-la-P.*

Mirandière (la), h., c^ne de *Vernoil-le-Four*.

Mirault (*Jean-Baptiste-Christophe*), fils de Pierre M., huissier à cheval du Châtelet de Paris, né à Angers le 16 septembre 1725, fut admis le 29 mai 1745 comme garçon chirurgien à l'Hôtel-Dieu d'Angers, en sortit en novembre 1749, pour se rendre à Paris, et revint à Angers subir successivement tous ses examens de chirurgie, depuis son immatricule le 11 janvier 1751, jusqu'à sa maîtrise le 6 mars 1752. Dès le 9 janvier 1755 il fut un des trois chirurgiens choisis pour le service de l'Hôpital St-Jean, et il y avait le titre de chirurgien-major, à sa mort le 11 mai 1782. — Il avait été en 1777 un des fondateurs du Jardin Botanique, et donnait un cours au Collége des chirurgiens d'Angers. Sa réputation populaire était telle qu'encore récemment j'ai entendu en St-Land des enfants chanter des rondes où est rappelé son nom. Mme Gennevraye, sa petite-fille, possède son portrait par Goulet. — (*Jean-Baptiste-François*), fils du précédent et de Françoise Letourneux, né à Angers le 2 mars 1754, y étudia à l'Oratoire, fut reçu maître ès-arts le 22 juillet 1772, puis admis le 18 mars 1774 interne à l'Hôtel-Dieu et en juillet 1777 partit pour Paris, où il suivit les cours de Baudelocque, de Becquet et devint l'élève favori de Desault, qui l'employa durant trois ans à préparer ses démonstrations anatomiques. Pendant le cours même de ses études il obtint à l'Ecole pratique de chirurgie le prix proposé *Sur l'Anatomie et la physiologie du grand sympathique* (10 mai 1780). — Le 1er juin 1781 il fut reçu docteur en médecine à Reims, — sa thèse traitait des différentes espèces d'amauroses, — et revint à Angers pour se présenter aux épreuves de la maîtrise de chirurgie. Il fut admis définitivement le 18 mai 1782, huit jours après la mort de son père, qu'il remplaça immédiatement, tant dans son enseignement que dans ses fonctions de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, jusqu'au 9 germinal an II, démissionnaire à ce moment sous les étreintes d'une fièvre putride. — De hardies et heureuses opérations l'avaient mis rapidement en évidence. En 1786, la dissection de l'artère et sa ligature bien au-dessus de la tumeur, dont il rendit compte à l'Académie de Chirurgie de Paris, lui valut la médaille d'or d'émulation (10 mai 1788) et bientôt, le 22 juillet 1790, le titre de correspondant. Sous la Révolution, il fut employé durant trois ans à l'hôpital militaire. Sa pratique s'était dès lors spécialisée en s'appliquant au traitement des maladies des yeux, où sa dextérité de main et son sang-froid le rendaient sans pareil, en même temps que sa sagacité lui faisait perfectionner les méthodes et les instruments. Une cure célèbre en 1813 le désigna pour le titre d'associé à la Société de Médecine de Paris (13 mai). — Il était depuis la réorganisation de l'Ecole d'Angers (1er août 1807), professeur de clinique chirurgicale et d'anatomie. Epuisé de fatigue et de travail, au moment où les hôpitaux s'encombraient de prisonniers, il se prodigua sans mesurer la peine et mourut le 26 août 1814, après une longue et cruelle maladie dont il avait pris le germe, croit-on, au chevet des pestiférés. — Le docteur Chevreul raconta sa vie sur sa tombe, — et son nom, toujours honoré, reste encore porté par le doyen des chirurgiens angevins.

Ouvrard, *Eloge de J.-F. Mirault*. — Bodin, t. I, p. 222. — De Lens, *La Chirurgie*, p. 17, 25 et 27. — Arch. mun. CC 42; GG 106, 125, 272. — *Annuaire* de 1831, p. 174. — Arch. de M.-et-L. D 26; E 4401-4403 et H.-D. *E* 9, 243, 358-378, 387. — *Maine-et-Loire* du 1er septembre 1814.

Miré, canton de Châteauneuf (10 kil.), arrond. de Segré (33 kil.); — à 36 kil. d'Angers. — *Mairiacus villa in pago Andegavo in centena Briosartensi* 835 et 846 (Tardif, n°s 128 et 154). — *Ecclesia Sancti Melanii de Miriaco inter Sartam et Meduanam* 1075 (Hauréau, col. 645). — *Miri* 1064-1084 (Daumeray, ch. or. 14). — *Mireiacum* 1135 circa, *Mire* 1125-1135 (Cartul. de St-Maur, ch. 50 et 52). — *La ville de Miré* 1461 (G Cure). — Dans un vallon, au pied d'un haut coteau, sur l'extrême confin Nord du département, — entre le département de la Mayenne au N., à l'E. et à l'O., Sœurdres (6 kil.) au S.-O., Contigné (3 kil. 1/2 et Chemiré (4 kil. 1/2) au S.

Au bourg s'entrecroisent les routes départementales de Morannes à Laval et d'Angers à Mamers qu'y rejoignent, en se confondant un peu avant l'entrée, les chemins de grande communication de Segré et de St-Laurent-des-Mortiers.

Y passent les ruiss. de la Savonnière, né en St-Laurent, qui longe le bourg, — et ses affluents de la Maladrie, des Perrettes, du Vaufouloon et de la Brisse.

En dépendent les ham. des Brosses (5 mais., 11 hab.), du Grolay (5 mais., 22 hab.), les chât. du Port, du Vau et des Moulins et 78 fermes et écarts, dont 7 ou 8 de deux maisons.

Superficie : 1,778 hect., dont 135 hect. en

Digitized by Google

vignes, 250 hect. en prés, 1,244 hect. en labours; pas de bois.

Population : 180 feux en 1720. — *860* hab. en 1790. — *925* hab. en 1831. — *951* hab. en 1841. — *1,031* hab. en 1851. — *968* hab en 1861. — *972* hab. en 1866. — *944* hab. en 1872, dont *486* au bourg (147 mais., 174 mén.), au centre d'un pays tout agricole

Ni *assemblée* ni *foire*.

Bureau de Poste de Châteauneuf. — *Perception* de Contigné.

Mairie construite par adjudication du 5 juin 1859, avec *Ecole de garçons*. — *Ecole* publique *de filles* (Sœurs d'Evron) construite par adjudication du 15 mai 1854.

L'*Eglise*, dédiée non à St Blaise, comme le dit le Pouillé de 1783, mais de toute antiquité à St Melaine (succursale, 30 septembre 1807), vient d'être l'objet d'une restauration complète dont les travaux ont été adjugés le 4 avril 1872 (30 m. 50 sur 7 m. 50 dans la nef, 11 mèt. sur 4 mèt. 80 dans le chœur avec deux chapelles latérales de 12 mèt. 10 sur 4 mèt.). — Elle n'offre d'ailleurs d'autre intérêt que sa voûte de bois en carène de navire, dont la décoration est curieuse. Sa hauteur se divise en 43 panneaux, dont chacun contient une figure et de plus, dans un double compartiment formé par un trait de peinture, des attributs ou des dessins de fantaisie. On reconnaît, à gauche, en partant du chœur, *St Luc*, *St Mathieu*, *la Salutation Angélique*, puis la série des *Apôtres*, le premier tenant inscrite la première phrase du Symbole de Nycée : *Je croy à Dieu le Père tout puissant créatère du ciel et de la terre*, qui se continue aux mains de chaque personnage. La travée se termine par le spectre de *la Mort*, effacé, ce semble, à dessein; — et à la suite, une inscription qui la fait parler :

Scavoy fay à tous non....
Qu'il n'est pape ne roi ne conte
Ne duc ne bourgeois ne marquis
....Sergeant, prévost, baillif, vicomte
Et aussi gens de moindre estat,
Lesquelz de moy ne tiennent comte,
Jusques à leur cueur je m'esbatz.

Dans la travée opposée, *la Salutation de la Vierge*, *le Christ bénissant*, *Adam et Eve recevant la pomme*, *Anne apprenant à lire à la Vierge*, puis les symboles des *Evangélistes* et les *Archanges;* — le tout d'un style remarquable, nullement banal et d'un effet singulier (fin du xve s.).

Le *Presbytère*, vendu nat^l, a été racheté par la commune, autorisée par ordonnance du 4 novembre 1829, et rebâti par adjudication du 18 juin 1833.

A 700 mèt. de l'église, à 60 mèt. de la route départementale d'Angers, s'élève, envahissant le fossé et partie du chemin vicinal des Brosses, un beau *dolmen* dit *la Maison-des-Fées*, composé de 5 pierres, dont une énorme, presque triangulaire, servant de toit, mesure près de 3 m. sur 3^m,50 de côté et plus d'un mèt. d'épaisseur au centre, élevée d'un mèt. 30 au-dessus du sol. — Le pays, sillonné par les voies qui s'y entrecroisaient de Brissarthe, de Contigné, de St-Laurent-des-Mortiers, de St-Denis-d'Anjou, formait au IXe s. une *villa* royale, dépendant de l'Anjou et du canton de Brissarthe et érigée en bénéfice pour Gausbert, un des fidèles du prince. Elle fut donnée par Pépin d'Aquitaine, résidant alors à Doué, le 26 octobre 835, à l'abbaye de St-Maur-sur-Loire, qui s'en fit confirmer la propriété par Charles le Chauve et Louis le Bègue. On ne voit pas à quelle époque elle sortit des mains des moines; mais l'église appartenait en 1075 à Guy de Cré, qui en fit don cette année à l'évêque d'Angers et celui-ci à son Chapitre. Le chanoine semainier conserva le droit d'en présenter la cure.

Les registres de la paroisse ont été brûlés par les chouans, sauf à peine quelques lambeaux, dont un cahier des mariages (1622-1640). — J'ai recueilli ailleurs quelques noms de *curés :* Robert *Le Maire*, *Majoris*, 1419. — Geoffroy *Chiron*, chanoine de St-Martin de Tours, 1483. — Gervais *Malabry*, 1530. — Pierre *Marchais*, 1539, 1579. Sous son règne un prêche huguenot fut autorisé sur sa paroisse par une ordonnance de 1571, révoquée avant même d'avoir eu effet. — Jean *Périer*, 1579. — Franç. *Presteseille*, 1585. — Guill. *Boureau*, 1606. — Mathurin *Cocu*, 1614, 1634. — Franç.-Eguinaire *Baro*, 1645, † en 1670. — René *Baro*, 1671, 1691. — René *Davy*, oratorien, 1706, 1719. — René-Franc.-James *Du Tremblier de la Varenne*, 1728, 1752. — Marin-Jacq. *Jallet de la Véroulière*, 1764-1791. — *Gueffier*, 1791, qui est accueilli par les huées des femmes, parmi lesquelles se signale la maîtresse d'école, Anne Lebarque.

Il existait au bourg au milieu du XVIIe s. une *école* de garçons, qualifiée « *collége* » dans le testament d'André Dutertre, chapelain de Saint-Sébastien, qui fonde à son profit une rente de 13 l. 2 s. 6 d., à la charge pour les maîtres de dire tous les jeudis une messe à sa mémoire (22 mars 1651).

Le fief formait une seigneurie appartenant vers 1490 à Jacq. Duchesne. En est sieur Gilles Frézeau 1502, mari de Renée Duchesne, Louis de Montbron 1526, Louis Bourel, mari d'Anne de Garguessalle, 1569, Ant. de Salles, mari d'Anne Bourel, commandant en 1589 le château de Sablé pour la Ligue, — et la famille jusqu'au milieu tout au moins du XVIIIe s., mais elle tenait résidence au château de Beaumont en St-Laurent-des-Mortiers.

La paroisse dépendait du Doyenné d'Ecuillé, de l'Archidiaconé d'Entre-Sarthe-et-Maine, de l'Election de Châteaugontier, du District en 1788 de Châteaugontier, en 1790 de Châteauneuf. — Elle se trouva placée au cœur de la chouannerie et devint dès le premier jour un centre de ralliement des bandes. Le premier maire, Marin *Maugin*, y fut assassiné le 13 vendémiaire an III, et tel était l'abandon du pays, que son successeur Jacq. Gosse, en même temps percepteur, après avoir donné dix fois sa démission, déclarait encore en pluviôse an IX se refuser désormais absolument à tout service public. Le 12 frimaire précédent il venait de recevoir la visite de 4 chouans, à qui il avait dû remettre tous ses papiers.

Maires : Gosse, 1er fructidor an VIII, encore

Digitized by Google

en charge en l'an XIII.—Armand-Jean *Bernard*, 15 thermidor an XIII. — Paul *Hoquedé*, 7 avril 1815. — A.-J. *Bernard*, 12 juillet 1815. — Touss. *Guérin*, 2 octobre 1830. — René *Herrouet*, 1834. — Aug. *Briand*, 1839. — René *Theulier*, 1871.—Gustave *de Rouffigny*, 1874, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 198; E 3912; G 564-568 et Cures; L *Révol.* — *Revue d'Anjou*, 1854, I, 97 et 303. — Hauréau, *Gall. Christ.*, col. 645. — Tardif, *Dipl. des Rois*, nos 128 et 154. — Pour les localités, voir *le Port*, *les Rues*, *la Raudière*, *Vaux*, *la Seuve*, *Mergot*, *Moulins*, etc.

Miré, f., cne de *Daumeray*. — Ancien fief et seigneurie relevant de Doussé et appartenant jusqu'au xve s. à la famille Duchesne, dont l'héritière Renée D. l'apporta en mariage à n. h. Gilles Frézeau 1480. En est dame encore en 1513 Geneviève Duchesne, femme sans doute de Bertrand Duvau qui y fonde une chapelle le 9 décembre 1518; — vers 1550 René Crespin, sieur des Loges, qui vend la terre à Jean Houssaie, sieur de la Giraudière. Son arrière petit-fils René H., mari d'Anne Tripier, revend à son tour le 26 avril 1636 à n. h. Jacq. Avril qui fit don de la terre à l'Hôtel-Dieu d'Angers (23 décembre 1639), avec les fiefs du Champ-Normand et de Fosse-Mollain.

La ferme modernisée conserve encore deux croisées à meneaux du xvie s. et, « annexée à « l'un des bouts », comme il est dit dans l'aveu de 1618, la chapelle seigneuriale, en l'honneur de St François, petit édifice carré, fraîchement blanchi, avec fenêtre à trèfle et autel daté au fronton: *1692*. — Dans un coin gît « l'image et portrai- « ture » du patron, statue informe. On y voyait de plus, au milieu du xviiie s., celles de saint Michel et de Ste Marguerite et deux tableaux « l'un représentant le Bon Dieu, l'autre la sainte « Vierge ».

Arch. de M.-et-L. H.-D. *B* 18 et 116-119.

Mirebeau, chât., cne de *Rablay*. — Anc. fief et seigneurie avec logis noble et chapelle, relevant de Luigné. — En est sieur Erard Salahadin 1414, Pierre de Boispéan 1436, Jeanne de Plumaugat, sa veuve, 1457, René de Boispéan 1475, 1486, Perrine de B. qui fonde le 18 septembre 1510 une chapellenie dans l'église du prieuré de Doua, René Duvau, mari de Florence de Boispéan, 1561, 1581, Ennemond de Courtet, 1597, mari de Mathurine de St-Maurice, qui épouse en deuxièmes noces Guill. de Montméja, 1607. La même année la terre passe, par acquêt du 6 mars, à Franç. Davy d'Argenté, doyen de l'Université. Elle appartient en 1680 à Anne Dutertre, sa fille, veuve de Gab. Delaunay de la Mothaye, — à Ant.-Jos. Pannetier en 1696, † le 26 février 1730, chanoine de St-Pierre d'Angers; — à Jos.-Louis Barbot, lieutenant honoraire en l'Election d'Angers, mari de Marie-Françoise Pannetier, 1733, — à Charles Duvau de Chavagnes, veuf d'Anne-Charlotte de Maillé de la Tour-Landry, remarié le 16 octobre 1759 dans la chapelle seigneuriale avec Marie-Françoise Pannetier, veuve d'Henri-Alexandre Duverdier de la Sorinière, qui meurt le 12 mars 1776, âgée de 81 ans. — Le domaine comprenait à cette date, outre les métairies y attenantes, cinq fiefs. Charles Duvau, resté de nouveau veuf, vendit le tout le 18 août 1773 à Mélanie-Françoise Louet, veuve de Pierre Duménil du Pineau, remariée plus tard à Ant.-Jos. Leshénault de St-Sauveur, qui périt guillotiné à Angers le 6 pluviôse an II. — La terre est actuellement réunie à la Chauvellière et appartient à Mme de Kersabiec.

La maison fut totalement incendiée pendant la guerre. — La chapelle en existe encore, portant inscrit au-dessus de la porte : *1700 A. I. P. Pre*, date de la construction et initiales du chanoine Pannetier. — Au-dessus de l'autel, un bas-relief en terre cuite représente l'*Adoration des Mages*, surmonté d'un écusson en relief au *chevron de ... avec deux étoiles de ... en chef et un paon en cœur*, armes à demi-parlantes du même Pannetier.

Arch. de M.-et-D. E 799 et 1439. — Note Raimbault.

Mirebeau (*Gaspard* de), docteur en médecine, à Angers, 1540. Il était candidat à l'échevinage en 1543.

Mirecon, f., cne de *St-Rémy-en-M.* — *Mirecourt* (Et.-M.). — V. *Roger*.

Mireville, quartier de *Montfaucon*.

Mirica. — V. *la Chapelle-du-Genêt* et *St-Georges-du-Puy-de-la-G.*

Miroir (le), mon et vign., cne de *Brain-sur-l'Aut.* — *Vinee apud le Miroior* 1241 (Chaloché, t. III, f. 43). — *En la paroisse de Brein-sur-Authion, au Mirouer* 1333 (St-Maurice. Anniv., t. I). — *Locus qui dicitur au Mirouer* 1339 (Ibid., f. 190) — *Les vignes au Mirouer* 1347 (H.-D. *E* 22). — *Via publica per quam itur de Andegavis ad locum vulgaliter nuncupatum le Mirouer* 1385 (Saint-Maimbeuf, t. VII, f. 97. — *Vinee apud le Mirouez* 1430 (Chap. St-Maimbeuf). — La terre appartenait au docteur Jacques Dugué et échoit dans sa succession à son fils Richard en 1605; — à n. h. Nic. Roustion en 1649.— Le clos presque tout entier périt de sécheresse ou de froid en 1616, au témoignage de Louvet. Il fut replanté et conservait sa renommée jusqu'à nos jours. On en classe les vins au xviiie s. au second rang des crus d'Anjou. L'abbé Rangeard a chanté dans une Epître ce vin dont il

admire la clarté
A la délicatesse égale,
La douce vapeur qu'il exhale,
La sève et la légèreté.

Miroir (*Sébastien-Michel-César*), « géo- « mètre » ou « architecte », selon qu'on l'appelle, est un original dont le nom devrait faire figure parmi ceux des réformateurs extravagants et qui pourtant est resté absolument oublié. Le 6 et le 13 mars 1790, il fut par deux fois admis en séance du Conseil de ville pour présenter, avec le plan de la ville transformée, les idées qu'il proposait pour cette régénération nouvelle tant administrative que financière. Il les avait annoncées dans une *Lettre adressée à MM. les Membres du départ. de Maine-et-Loire et à ceux de la municipalité d'Angers, relativement à des projets de santé, de lucre, de commerce et d'embellissement*, en

Digitized by Google

profit des pauvres de l'hôpital (Angers, Mame, in-8°, 1790, de 14 p.). Il y proposait notamment la construction de deux quais en retour à angles droits, l'ouverture d'un canal de la Maine à la Loire par St-Léonard, Trélazé et Sorges, — c'est l'idée reprise par M. Houyau, V. *ce nom*,—et s'en référait à un précédent *Discours sur les embellissements d'Angers* et à un plan publié, que nous ne connaissons pas. Il répond dans les *Affiches* du 11 juillet « aux jugements ineptes » qu'en ont portés ses détracteurs. — Mais son œuvre la plus singulière a pour titre : *Idées patriotiques et philosophiques relatives à cinq choses essentielles de la législation françoise, qui sont la subsistance, l'émulation en général, les impositions, l'administration et les peines criminelles, adressées à MM. les législateurs françois en Assemblée nationale, permanente aux Tuileries à Paris, et à MM. les administrateurs de tous les départements de France* (in-8°, de 66 p., sans nom d'imprimeur, datée d'Angers le 7 octobre 1790). — C'est le véritable socialiste de 1848 avec sa société réglementée comme en Icarie. Il est étonnant même qu'aucune discussion n'ait pensé à lui. — Chaque individu, d'après son système, doit être tenu, dès l'âge de six ans, de porter une médaille indiquant l'état de son père, son nom, sa paroisse, son district, son département, sous peine d'être arrêté par le premier venu, le tout pour circuler seulement dans son département, avec obligation d'un passeport pour en sortir.—La peine de mort est supprimée et les voleurs n'ont d'autre punition que de porter une médaille plus grande avec une mention d'indignité.— Les ouvriers sont enrégimentés et logés ensemble dans chaque paroisse. Tout auprès sont installés des ateliers « de « travaux doux » pour les vieillards et les infirmes ; liberté complète d'ailleurs d'oisiveté ; mais force encouragements au travail et à la propreté ; tous les dimanches, un discours « très- « énergique de philosophie, de morale », est prononcé par « un homme de mérite », payé par la nation.—Les gages des domestiques comprennent trois catégories, avec gratification annuelle, « s'ils « ont pris les intérêts » des maîtres. — L'Etat se suffit avec un impôt unique sur les terres, supprime les loteries, les octrois, prohibe l'entrée des marchandises étrangères. Tous les grains doivent être déclarés ; chaque commune a son inspecteur des moissons, chaque ville son grenier, chaque paroisse son marché approvisionné d'autorité et à prix fixé par le Département. — Détail curieux et qui de tout temps aurait son à-propos : les députés, payés au mois, recevront un quart en sus de gratification « si leurs motions « sont philosophiques et patriotiques. » — Que sais-je encore ? Ce curieux livret, écrit d'un style vulgaire et souvent ridicule, ne paraît pas l'œuvre d'un esprit bien assis ni sensé, mais doit prendre rang dans la série, très-peu nombreuse en somme, avant notre époque surtout, des rêveurs pratiques ou des idéologues. — Quérard attribue de plus à notre auteur, sans motif, ce semble, une brochure : *Préservatif contre la fumée*, etc. (Paris, s. d. [1801], in-8° de 24 p.), par L. A. M. J., initiales qui ne sont pas les siennes. — M. Carriol possède de lui le lavis à l'encre de chine de la façade nord de son hôtel de la Bénardière, daté 1789 et signé.

Miroire (la), f., c^ne de la *Jumellière*.

Miron (.....), ancien président de Grenier à sel, retiré à la Révolution à Angers, avait laissé des *Mémoires* Mss. très-importants sur l'administration des finances, l'impôt, les hôpitaux, recueillis par Grille, qui raconte sa mort philosophique (27 septembre 1792) et cite de lui une longue pièce de vers en quatrains français.

Fr. Grille, *Volontaires de Maine-et-L.*, t. III, p. 45-47.

Miron (*Charles*), fils de Marc M., premier médecin du roi Henri III et de Marie de Gencian, était depuis un an abbé de Cormery et déjà en réputation de grand orateur, n'ayant que 18 ans, quand le roi le nomma à l'Evêché d'Angers. Il prit possession par procureur le 11 octobre 1588 et personnellement le 24 avril 1589, malgré l'opposition du théologal Giraud, V. *ce nom*, soutenue par son Chapitre et par la Mairie, mais réduite d'autorité par le maréchal d'Aumont, alors souverain maître de la ville. Le prélat ne fut sacré que le 11 avril 1591 à Tours. Il assista à St-Denis à l'abjuration (25 juillet 1593), puis à Chartres au sacre du roi Henri, dont il devait prononcer plus tard l'oraison funèbre à St-Denis (10 juin 1610). Mais son séjour seul à la cour dans ces temps de passions extrêmes aurait suffi à le rendre odieux et il annonçait le 23 janvier 1599, à la grande joie de son Chapitre, son intention de se démettre au profit de René Benoist. Ce projet n'eut pas de suite et Miron perdit un vain zèle à de malheureuses procédures. Un arrêt maintint contre lui l'usage du Bréviaire romain (27 février 1603), deux autres, l'exercice de la juridiction, dite loi diocésaine, sur certaines paroisses, qu'il voulait enlever à son Chapitre (1613-1616). Pour avoir interdit en 1612 aux religieuses du Ronceray de laisser passage à travers leur chœur aux processions du Sacre, il provoqua une querelle interminable, des violences inouïes. — Pourtant les statuts imposés par ses synodes annuels, dont il présida le plus grand nombre, témoignent d'intentions droites et il ne tint pas à lui qu'il ne rétablît la discipline, en obligeant tout au moins dès le premier jour les curés à la résidence. — Miron avait assisté en 1605 à l'assemblée générale du Clergé ; il fut député en 1614 à l'Assemblée des Etats — et enfin s'estima heureux en mai 1616 de permuter son évêché contre les abbayes de St-Benoît-sur-Loire, d'Ainay près Lyon et de St-Lomer de Blois, pour se retirer à Paris dans sa famille.—Mais sur la désignation de Richelieu, qui craignait, dit-on, de trop près ses brigues, il accepta encore de revenir à Angers succéder à son successeur Fouquet de la Varenne. On le voit dès le 21 janvier 1621 avertir par lettre son Chapitre de sa venue pacifique et prendre possession de nouveau de l'Evêché le 23 avril 1622. — Presque aussitôt renaissent plus ardentes les querelles de son premier règne. Dès 1623 le prélat se déclare résolu à déserter sa cathédrale et à transférer le service en l'église St-Pierre. Il somme son grand-archidiacre, Ga-

Digitized by Google

rande, de l'y suivre et sur son refus l'excommunie, mais il trouve réunis contre lui tous les ordres de la ville et le Parlement. Le *Journal* de Louvet est plein de ces débats, qui fournissent matière aux livres d'Eveillon, de Claude Ménard, de Boutreux et qu'a racontés en détail Rangeard dans son *Hist. du Calvinisme*. « Heureusement », comme dit Pocquet de Livonnière, la mort du cardinal-archevêque de Lyon (16 septembre 1626) ouvrait un droit d'héritage au plus ancien évêque de France, qui se trouva être Miron. Il fut appelé à lui succéder le 2 décembre et fit prendre possession le 12 février 1627. Mais il n'était pas encore parti d'Angers quand une attaque d'apoplexie le frappa, qui provoqua du moins une réconciliation sincère avec son Chapitre. A peine installé à Lyon, il y mourut le 6 août 1628. Son testament, daté du 5 juillet 1626, désignait comme exécuteurs testamentaires son frère Louis, maître-d'hôtel du roi, le supérieur de l'Oratoire et Lasnier de Ste-Gemmes. — Ses armes portent *écartelé au 1 et 4 de gueules au miroir rond à l'antique d'argent, cerclé et pommeté d'or; au 2 et 3, de Gencian*. Son portrait en pied existe à l'archevêché de Lyon; — un autre, en buste, à l'évêché d'Angers. — La scène qu'on lui prête avec une démoniaque, Marth. Brossier, lui est complètement étrangère et s'est passée à Amiens.

Pocq. de Liv., *Coutume d'Anjou*, t. II, l. I, ch. 8 et 9 et Mss. 629. — Arthaud, Mss. 623, t. III, p. 251. — Mss. 634. — *Répert. arch.*, 1863, p. 284, 286. — Rangeard, Mss. 893. — Louvet, dans la *Revue d'Anjou*, 1854, II, 181; 1855, II, 296; 1856, I, 322 et II, 10. — Brossier, Mss. 656, I, 904. — Dumesnil, Mss. 658, p. 328.

Mirot, f., c^ne^ de *Vernoil-le-Fourier*.

Mirotière (la), f., c^ne^ de *Contigné*.

Mirquand, f., c^ne^ de *Mouliherne*. — *Mireau* (Cass.). — *Mircamp* (Et.-M.).

Misangrain, vill., c^ne^ de *Noyant-la-Gravoyère*. — *Locus qui dicitur Mesengri, Messangrin* XIIe s. (D. Houss., 1653 et 1977). — *Une mestairie appellée la Touche de Misangrain* 1640 (C 106, f. 420). — *Le vill. de Muisangré* 1624 (Et.-C.). — Anc. domaine de l'abbaye de Nyoiseau, qui le possédait dès les premières années de sa fondation, comme l'attestent les bulles de 1141 et de 1184 — Une ardoisière y a été entreprise, comprenant 8 hectares de terrain ardoisier, à l'extrémité du filon qui traverse l'Anjou du S. au N. L'exploitation date de près de deux siècles mais à fleur de terre par des ouvriers isolés. En 1833 seulement une société se forma qui occupa bientôt 100 perrayeurs. Mais à bout de ressources, elle dut se dissoudre en 1860. Sans se rebuter ni par l'épuisement des fonds remplis d'eau ni par les éboulements, une Compagnie anglaise reprit en 1865 l'entreprise et dépensa plus de 300,000 francs à la construction de machines, de chemins de fer, de wagons, de deux ateliers de forge, d'une charronnerie, de logements de tout genre, et d'un aqueduc dans le ravin où passe le ruisseau, pour rattacher au centre producteur la colline voisine où travaillaient les fendeurs au nombre de 150 en 1870. 1,500,000 ardoises de toute dimension étaient chaque mois livrées au commerce, sur le port d'embarquement de Segré (9 kil.). 21 maisons de modèle identique, chacune avec jardinet attenant, réunies en cités rectangulaires, servaient de logement à autant de ménages d'ouvriers, le reste répandu dans les villages d'alentour. — L'exploitation a été mise en vente en novembre 1871. — Reprise en 1875, elle était en pleine activité et mesurait 180 pieds de profondeur sur 150 mèt. de long et 50 de large, où travaillaient 180 ouvriers en 1875, quand, dans l'ouragan du 10 et 11 novembre, les deux ruisseaux riverains l'envahirent, à travers les crevasses du rocher et confondirent les blocs de pierre et de terre et les machines écroulées. — Il est question de rouvrir un fond nouveau — Le vill. donne son nom au ruiss. né sur la c^ne^ de *Bourg-l'Evêque*, qui traverse Combrée, Bouillé-M., Noyant-la-Gr., Nyoiseau et se jette dans l'Oudon; — a pour affluents les ruiss. de la Perdrière, de la Coudre; — 11,200 mèt. de cours. Son parcours dans la c^ne^ de Bourg-l'Evêque prend le nom de *la Rivière-du-Bois-St-Julien*.

Miseumé, f., c^ne^ de *Pruillé*.

Misolive (la), ham., c^ne^ du *Champ*. — Une carrière de phyllade pour bâtir y a été ouverte en janvier 1866, près le pont.

Misoudain, f., c^ne^ de *Baracé*.

Missandière (la), f., c^ne^ de *Liré* (Et.-M.); = cl., c^ne^ de *Nyoiseau*.

Missardière (la), ham., c^ne^ d'*Epieds*.

Missisière (la), f., c^ne^ de *St-Clém.-de-la-Pl*

Missonnière (la), c^ne^ de *Dénezé-près-Doué*. — *Le fief, terre et seigneurie de la M.* 1445 (G 410), relevant d'Aubigné-Briant. — En est sieur Amauri Legros 1425, Franç. Coasnon 1507, Raoulet Urseau 1539; = m^on^ b., c^ne^ de *St-Germain-des-P.* — *La Minsonnière* XVIIe-XVIIIe s. (Et.-C.). — Ancien fief et seigneurie dont le logis rebâti en 1751 sur d'anciennes substructions, a depuis peu été délaissé à la ferme, dans une admirable situation, avec jardin entouré de douves modernes. La chapelle, près la maison, reste inachevée (arch. Bonjour). Auprès, une croix, visitée aux Rogations, recouvre, dit-on, le corps d'un des anciens seigneurs. — L'étang, qui infestait l'habitation, a été desséché. — En est sieur n. h. Pierre Lemercier, contrôleur au Grenier à sel d'Ingrandes, Louis de Dieusie 1703, n. h. André Poitras, sénéchal d'Ingrandes, par son mariage 19 février 1726, avec Marie-Anne Lefèvre, petite-fille de Jacq. Ollivier; — leur fils André Poitras mari de Marie de Boussac, 1750; — aujourd'hui à M. Boussinot; — donne son nom au ruiss. né sur la c^ne^, qui s'y jette dans le ruiss. de la Loge — 600 mèt. de cours; = (la Petite-), f., c^ne^ de *St-Germain-des-Prés*.

Mistoudin, cl., dans le bourg de *Louvaines*.

Mitaneau, bois, c^ne^ de *Rablay*. — Il y existait au bas sur le Layon au XVe s. un moulin dépendant de Mirebeau. — *Le Moulin de Mithaneau* 1457 (Pr. de Doua).

Mitaine-Lande (la), h., c^ne^ de *St-Georges-sur-Loire*.

Mitaudière (la), ham., c^ne^ de *Chemillé* dans la paroisse St-Pierre. — Anc. domaine de la chapelle de la Déannerie, desservie en l'église

Digitized by Google

Notre-Dame ; = f., cne de *St-Lézin*, acquise en 1692 de Mich. Bouid par Adrien Chétoul.

Mitonnaie (la), cne de *Brain-sur-Long*.

Mitonnière (la), f., cne de *Jallais*, dans la paroisse N.-D.-des-Mauges.

Mitou. — V. J. *Daniel*.

Mitré (la), cl., cne du *Plessis-Gr.*

Mitroisière (la), h., cne de *Drain*.

Mo...*, *Mob...*, *Moc...*, *Mon..., etc. — V. *Mau...*, *Maub...*, *Maun...*, ces noms, pour le plus grand nombre, étant formés par contraction de *mal...*, et non de *meum* ni de *mons*.

Mobaculère (la), f., cne du *Bourg-d'Iré*.

Mocatrie (la), f., cne de *St-Germain-lès-M.* — Une partie des servitudes et de l'habitation même est sur la cne de Montfaucon.

Mocé, f., cne et dans le bourg de *St-Georges-du-B.* — *Le vieil Moussé* 1511, — *Mopcé* 1542 (Et-C.). — Anc. maison noble appart. aux XVI-XVIIe s. à la famille de Champagné, de qui hérite Marie de Champagné, épouse en 1660 de Gabriel de Charnières ; = f., cne de *St-Silvin*. *Mosset* (Et.-M.).

Mocellière (la), f., cne de *Juigné-Béné*.

Mocrasse (la), cl., cne de *Breil*. — *La Moucrosse* (Cass.). — *La Mocrosse* (Et.-M.).

Mocrat, cl., cne d'*Andrezé* (Cass.), emplacement ancien d'une ferme et d'une croix, près le carrefour de la Chalouère. Le populaire y place une résidence de druides ; = chât., cne de *Cholet*. — *La terre et bordage de Mau couray* 1551 (E 801) ; = cl., cne de *Villedieu* ; — donne son nom au ruiss., qui naît sur la cne, traverse la route départ. no 28, passe entre la Gaudière et la Chétivière et se jette dans l'Evre au-dessous de la Maison-Neuve ; — 1,700 mèt. de cours, tout sur Villedieu.

Mocrenière (la), cne de *Murs* ; mon noble (Cass.).

Mocterie (la), cne de *Brain-sur-l'A.* — *La Moleterie* (Cass.) ; = h., cne de *la Jumellière*.

Modetaie (la), chât. et f., cne de *Blou*. — *La Mottais* 1625. — *La Modetaye* 1660. — *Le lieu seigneurial de la M.* 1660 (Et.-C.). — L'habitation comprend un triple corps de bâtiment des XVII-XVIIIe s., modernisé mais qui conserve encore la chapelle où était desservie au XVIIe s. celle de Ramefort, et une énorme fuie ronde, à l'entrée. En dehors de l'enclos, une terrasse ombragée et touffue forme bordure sur le chemin, qui sépare les dépendances et la ferme. — La voie *perrée* de Longué à Blou y était entrecroisée dans la direction de Mouliherne à Vivy, par une voie transversale qui n'a été défoncée qu'en février 1870, et dont j'ai vu partie des blocs encore entassés dans le carrefour. — Dans l'allée, à 150 mètres vers S.-E., il a été trouvé des résidus de forges, et dans le fossé de la route, un puits, construit en pierre.

La terre conserve le nom de Phil. Maudet à qui elle appartenait en 1540. — En est sieur Jacq. du Genêt, écuyer, 1594, n. h. Olivier de la Gaubertière, écuyer, cornette des chevau-légers de la reine-mère, sergent de bataille des armées du roi en Champagne, 1625, mari de Gabrielle du Genest. Charles de Billon, chevalier de l'ordre, 1649, mari de Marie Guilloteau, — messire Léonard Goussé, chevalier, capitaine dans le régiment cardinal, 1658, — Joachim de St-Heslan, chevalier, exempt des gardes de la reine, lieutenant commandant au château de Saumur, 1660, mari de Louise Petit, Anne Boylesve du Planty 1723, capitaine de dragons, mari de Marie-Félicie Eveillon ; — Cécile-Aimée Boyl. du P., qui y épousa le 18 juillet 1785 Pierre-Henri Menoir de Langotière, écuyer, président à la Cour des Aides de Clermont-Ferrand ; — Anne-Pierre Boyl. du P., anc. capitaine de royal-Auvergne-infanterie, qui épouse le 24 avril 1686, en la chapelle de Jalesnes, Félicité-Emilie de Maillé ; — en 1826 Alex. Boylesve, colonel, maire de Blou ; — en vente en 1832

Modetaie (la Petite-), f., cne de *Blou*, vendue nat^t sur Carrefour de la Pelouze le 27 floréal an VI.

Moée (la), f., cne de *St-Lambert-des-Lev.*

Moellons (les), f., cne de *St-Saturnin*.

Moenaert (*Roland*), maître sculpteur, Angers, 1634, 1648, mari de Perrine Thomas, mort en 1650. — Il signe deux actes le 13 janvier 1639 (GG 34) et le 19 juin 1643 (GG 97). — Son nom, que les actes écrivent *Monart*, et le caractère de son écriture affirment sans aucun doute une origine allemande.

Mogerie (la), f., cne de *Durtal*.

Moguère (la), f., cne de *Chaudefonds*.

Moigne, cl., cne de *Pruillé* (Cass.).

Moine (la) — *Fluviolus Meduana nuncupatus* 1050 circa (Cartul. de Chemillé, f. 52). — *La Mayenne* 1448, *la Maynne* 1476 (E 802). — Rivière, née à la ferme de la Tortière (177 mèt.), cne de St-Aubin-de-Baubigné (Deux-Sèvres), qui pénètre en Maine-et-Loire sur Maulévrier à la Roche-Bonju, se dirige de l'E. à l'O. le long de mille petits replis saccadés, puis vers la Gêtière, remonte du S. au N. jusqu'au confluent du Trézon, d'où son cours, largement accru, forme une profonde courbe vers S. pour remonter vers le N.-O. et passer au S. de Cholet, au bourg de la Séguinière, au N. de la Romagne et de Roussay, au S. de la ville de Montfaucon, du bourg de St-Crépin, limite les départements de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure depuis le confluent du ruiss. de l'Antrie jusqu'à l'extrémité O. de St-Crespin, près le vill. de Bournigal, et pénètre dans la Loire-Inférieure pour s'aller jeter dans la Sèvre à Clisson, — après un cours d'environ 58 kil. en Maine-et-Loire, où elle anime 21 moulins, — roulant presque partout sur un lit de granit, bordé d'étroites et hautes gorges, qu'entrouvrent des perspectives charmantes. — Elle a pour affluents les ruiss. à gauche du Rocher, de Touvois, d'Availle, des Loges, du Puy-Gourmont, du Pont-de-la-Rousse, de la Bégaudière, des Landes, des Barbières, de l'Ergullière, de la Boissière, de la Turmellière, de Lurette, de la Frapinière et de l'Antrie, — à droite, de la Saulaie, de la Charte-Bouchère, de la Rouillère, de la Guichardière, du Trézon, du Bois-Reigner, du Bois-Grolleau, de Pineau, de la Rivière-Sauvageau, de la Godinière, de la Forêt, de la Mare-

Digitized by Google

Baillou, du Laca, de l'Orberie, de la Censie, des Quatre-Etalons, de Garrot, du Pont-à-l'Ane, du Douet-de-l'Aune, de la Foliette, d'Aiguefou, de la Chenillère, de Blanchenau et de la Clamoire.

Dans son parcours à travers les Marches, de la Séguinière à Clisson, elle séparait les Mauges et le Bas-Anjou, sur la rive droite, des paroisses sur la rive gauche, exemptes de la gabelle.

Moine (*Michel*), père et fils, maîtres fondeurs, Saumur, 1723.

Moinerie (la), vig., c^ne^ d'*Andard*, anc. domaine de l'abb. de Chaloché, vendu nat^t^ le 25 mai 1791; = cl., c^ne^ de *Beauvau*; = f., c^ne^ de *Brion*, du nom de la famille Le Moine, qui y résidait aux XVI-XVIIe s., — dépendait de Chavigné; = cl., c^ne^ de *Châteauneuf*; = f., c^ne^ de *Cheffes*. — *Le lieu et cl. de la M.* 1540 (C 106, f. 290); = f., c^ne^ de *la Ferrière*; = ham., c^ne^ de *Grésillé*. — *Le fief et seigneurie de la M.* 1607 (E 217), — dont est sieur René Barjot, du Pimpéan; = cl., c^ne^ de *Juigné-B.*; = cl., c^ne^ de *Montigné-les-R.*; = cl., c^ne^ de *Noellet*; = ham., c^ne^ de *Quincé*, habité par des jardiniers; = f., c^ne^ de *Vergonne*.

Moineries (les), f., c^ne^ de *Montguillon*.

Moinetteries (les), ham., c^ne^ d'*Echemiré*.

Moinie (la), vill., c^ne^ de *Cholet*. — *La Moinye Ouvrard* (Cass.); = f., c^ne^ de *Landemont*. — Anc. domaine du prieuré de Chantoceaux; — donne son nom à un ruiss. né au N. de la Savatterie, qui passe au S. de la ferme, puis de la Chaperonnière, de la Pouquelière, du Quarteron, traversant du N.-E. au S.-O. tout le centre de la c^ne^, sur un parcours de 4,800 mèt., et s'y jette dans la Divatte; = f., c^ne^ de *St-André-de-la-M.*; = h., c^ne^ de *St-Christophe-du-B.* — *La Mesnie* (Et.-M.). — *La Moesnie* 1637 (Et.-C.). — Avec anc chapelle annexe du prieuré de St-André-Goule-d'Oie, paroisse de St-Aubin-des-Ormeaux, près Tiffauges, en ruine au XVIIe s., quoique chargée de deux messes par semaine, et alors rebâtie. On y a trouvé tout près une tombe en calcaire coquillier; = f., c^ne^ d'*Yzernay*.

Moinie (la Grande-), f., c^ne^ de *Maulévrier*; = f., c^ne^ de *St-Rémy-en-M.* — Anc. dépendance de l'abbaye de Bellefontaine, par donation de Jeanne de la Jumellière en 1397. L'abbé rendait aveu au Petit-Montrevault et devait chaque année fournir à la seigneurie le plus beau porc du domaine; = (la Petite-), m^in^ à vent, c^ne^ de *Maulévrier*; = f., c^ne^ de *St-Rémy-en-M.* — *La Petite Moitié* (Et.-M.). — Ancien domaine de Bellefontaine.

Moins-que-rien, cl., c^ne^ du *Toureil*. — *Une maison appellée le chasteau de Moings-que-rien* 1667 (St-Maur), — dans la paroisse de Bessé.

Moiré (le), chât. et f., c^ne^ de *Sœurdres*. — *La terre, fief et seigneurie de M.* 1540 (C 105, f. 243). — Anc. fief et seigneurie comprenant au XVIe s. pour domaine, avec la maison seigneuriale, deux métairies et deux closeries et relevant de la Bodinière en Contigné. — En est sieur n. h. Vespasien de Vrigné qui y fonde le 11 février 1490 au château, la chapelle sous l'invocation de la Trinité; — Math. de Vrigné 1547, Gabrielle de Vrigné, veuve en 1600 de Jean de Champagné, René de Champagné 1615, son fils, dont la descendance possède la terre jusqu'à la Révolution. — Guill.-François de Champagné, mari d'Anne-Renée de la Planche, rend aveu en 1757 pour son « château composé d'un grand « corps de bâtiments, où est sa demeure, un jar- « din, une tour au bout du dit bâtiment, une « chapelle, une cour, le tout entouré de douves « et fossés avec grand portail et ponts-levis ». — La famille n'y résidait plus déjà depuis plusieurs années en 1772. — Vendu le 19 nivôse an VIII par le marquis René-François de Champagné au notaire Bonneau-Toucheburon, de Châteaugontier, pour une rente viagère de 4,925 francs, qui se trouva amortie dès 1807, le château a été reconstruit en 1810 et n'offre d'ailleurs de remarquable que ses charmilles de 8 à 10 mèt. de hauteur, sur double rang, citées parmi les plus belles de France.

Moiré (le Petit-), f., c^ne^ de *Sœurdres*, acquise le 13 août 1699 de Nic. de Savonnières par les Carmélites d'Angers, sur qui elle est vendue nat^t^ le 21 avril 1791.

Moiron, ham., c^ne^ de *la Cornuaille*, à la source du ruiss. qui prend son nom et se jette dans l'Erdre, à 7,600 mèt. plus loin, grossi du ruiss. de la Giraudaie, — V. *Moulins-Moiron*; = ham., c^ne^ du *Louroux-B.* — Dans la chesnaie voisine on a enterré sur la fin du XVIe s. de nombreux morts de peste. — Le domaine, appart. à M. Gérard, fut cédé par lui le 11 mars 1780 au Chapitre de St Maurice d'Angers, sur qui il fut vendu le 9 février 1791; = (le Petit-), ham., c^ne^ de *la Cornuaille*.

Moirons (les), f., c^ne^ de *St-Clément-de-la-P.* — *Moiron* 1639, *Moeron* 1700 (Et.-C.).

Moisandière (la), f., c^ne^ de *Durtal*; = ham., c^ne^ de *Juvardeil*. — *La maison et jardin de la M.* 1540 (C 106, f. 463). — En est sieur en 1540 n. h. Pierre Sebille, gendre de Guill. Leloup; — en 1572 François Sebille qui, par testament du 12 août, légua 200 liv. pour marier deux filles pauvres de la religion protestante. — Le tenancier relevait du seigneur de Juvardeil, à qui il devait 2 s. 6 d. de service et 100 poires, 100 melles et 100 prunelles de haie. — Le retrait lignager en fut réclamé par Ayrault dont la famille possède la terre durant tout le XVIIe s.; = ham., c^ne^ de *St-Georges-sur-L.*

Moisinière (la), f., c^ne^ d'*Auverse*, renommée jadis pour ses pêches d'écrevisses.

Moissardière (la Grande, la Petite-), ff., c^ne^ de *Marigné*. — A dame Jacquine Rétif 1594, Joachim Jollivet 1750, Franç. de la Grandière 1755.

Moissionnière (la), f., c^ne^ d'*Andard*.

Moissonnière (la), cl., c^ne^ de *Jallais*. — *La Mouessonnière* 1459 (E 1047). — Domaine relevant du Planty. — En est sieur Franç. Béraut, écuyer, 1459, René Deshommeaux 1536, Claude de Cornulier, président à mortier au Parlement de Bretagne, 1685, Toussaint de Cornulier, qui la vend en 1701 à Louis Gourdon; = ham., c^ne^ de *St-Florent-le-V.*

Digitized by Google

Moissons (les), cne de *Villebernier* (Cass.).

Molaines (les), vill., cne de *Mazé*.

Molande, f., cne de *Chantocé*.

Molans (les), f., cne de *la Possonnière*. — *La closerie des Molléans* 1610 (Chap. St-Martin), — *Moléans* (Cass.); = f., cne de *St-Silvin*, avec « grand corps de logis, futaie, « labours, landes », dépendant en 1616 de la succession de l'avocat Donatien Coiscault; — donne son nom à un ruiss. qui se jette dans le ruiss. du Gué-de-Mazé, après 600 mèt. de cours. — V. *les Molons*.

Molay, vill., cne de *St-Just-sur-Dive*. — Ancien domaine de la prévôté d'Antoigné, dans son fief de Monvau. — Les habitants prétendaient avoir le droit d'envoyer pacager leurs bestiaux sur les communs d'Antoigné et de Bron, depuis le mercredi saint jusqu'après les vêpres de Pâques, pour rester libres de suivre les offices divins. Une sentence du 13 août 1616 les débouta de ces prétentions. — Le 6 février 1731 un incendie, qui prit naissance chez la veuve Dovalle, y détruisit 23 maisons. — Un même sinistre, dans la nuit du 9 au 10 janvier 1778, anéantit totalement la moitié du village, 54 maisons ou granges, en endommageant cruellement les plus épargnées, sans qu'aucun des habitants pût presque rien préserver. V. G 1645 et les *Affiches* du 30 janvier. — Un pauvre tisserand qui voulut sauver une pièce et son métier, y périt. — Il y existait une chapelle aujourd'hui disparue.

Molendinus Constantii, V. *Monnais*; = ***Gemelli***, V. *le Jumeau*, cne de *Mêlay*; = ***Girelmi***, V. *l'Hirôme*.

Moleray, mon b., cne d'*Angers* N; = (le Grand-), ham., cne d'*Angers* N.

Moletterie (la), f., cne de *Grésillé* (Cass.); = cne du *Plessis-Gr.*, mon n. (Cass.), près d'Aigrefoin, à l'E.

Molière, ham., cne de *Clefs*; = bam., cne du *Plessis-Gr.* — *Un herbergement sis en la paroisse du Plesseis au Gramaires appelé Molières* 1496 (G Chap. St-Maurille).

Molière (la), f., cne de *Brain-sur-Long.*; = f., cne de *Durtal*; = f., cne de *l'Hôtellerie-de-Flée*; = f., cne de *la Potherie*. — *La Morlière* (Cass.); = ham., cne de *Ste-Gemmes-d'A.* — *La Morlère* (Et.-M.).

Molières, chât., cne de *Beaucouzé*. — *Moleriæ* 1040 circa (Cartul. de St-Aubin, f. 34). — *Feodum de Moleriis* 1209 (H St-Aubin, Mol., I, 18). — *Moleres* 1231 (Ib., f. 15). — *Molieres* 1337 (G 341). — Anc. fief et seigneurie qui donnait son nom au XIe s. à une famille de chevalerie et relevait de Rochefort-sur-Loire. Il fut acquis au XIIe s. par l'abbaye St-Aubin d'Angers. En 1209 le cardinal de Ste-Marie, devenu abbé, en gratifia Geoffroy, son prédécesseur, pour prix de la démission faite en sa faveur. Mais le domaine fit après lui retour à l'abbaye. C'était comme la maison d'été de l'abbé, qui plus tard même, quand il l'afferma, se réservait dans tous les baux, jusqu'en 1698, son logement au-dessus du portail. — En dépendaient deux métairies : l'Ardillère et la Triballerie, des taillis, des futaies et la dîme des Grifferais en Savennières. Le logis en existe encore, tel que le rebâtit en 1501, sur ses fondations antiques, l'abbé Jean de Tinténiac, qui eut l'honneur d'y recevoir le roi François Ier et sa cour en juin 1518. Il s'y retira, en se démettant de son abbaye et y mourut le 8 juillet 1525. — M. Guilhem, à qui appartient aujourd'hui le domaine, par héritage de Thibault-Chambault, son beau-père, y réside avec son gendre, M. le général Lacretelle.

La grande cour est précédée d'un haut portail, ouvrant par une baie en anse de panier et formant un corps d'habitation, flanqué de deux tourelles à toit pointu et lucarnes couronnées d'une coquille avec fleuron en amortissement; chaque face centrale porte sculptée une salamandre dans le soubassement de la croisée inférieure à double meneau de pierre; au faîte, une belle lucarne avec rampants à crochet, tympan écussonné, chou frisé en panache et les armes récemment sculptées et peintes des Tinténiac. Auprès, à gauche, s'ouvrait un souterrain, fermé intérieurement par une forte grille et depuis longtemps condamné mais dont un massif de figuiers indiquait l'entrée. — Le château présente la forme d'un simple carré long, avec lucarnes décoratives, flanqué sur la face antérieure de deux tours, la face opposée accolée, au centre, d'une troisième tour, à pans coupés jusqu'au premier étage, carrée dans l'étage supérieur. Sur la droite attient la chapelle, adossée en partie au pignon, dont le lierre envahit l'unique croisée ogivale; à l'intérieur trois tableaux à l'huile représentent *le Couronnement de la Vierge*, *Ste Catherine* et une *Sainte martyre*, signés : *Nidelay, à Paris, quai Malaquais*, 7.

Ce charmant manoir, abrité par une magnifique futaie, vient d'être complétement restauré sous la direction de M. Bibard. Deux dessins en ont été donnés par M. Morel dans ses *Promenades artistiques*, un autre par M. Cam. Robert, en tête de sa *Légende du château de Molières* (Angers, Lachèse, 1874, in-4° de 20 p., avec encadrements de fleurons rouges).

Arch. de M.-et-L. H Abbaye St-Aubin. Les titres de Molières forment 16 vol. in-fol. — Roger, p. 125. — Bourdigné, t. II, p. 324. — *Affiches d'Angers* du 14 mai 1822.

Molières (les), f., cne de *Beauvau*. — Il y existe tout auprès un petit *dolmen*.

Molnyer (*Gilles*), sieur de la Grange, docteur-médecin, Saumur, 1705, 1729.

Molonnière (la), ham., cne d'*Angrie*.

Molons (les), cne de *St-Saturnin-s.-L.* — Anc. fief et seigneurie, relevant du Breil en Couture. — En est sieur Jacq. Rogeron 1472, — Pierre Desportes, feudiste, par acquêt en 1769, de messire Thomas Nepveu d'Urbé; = ham., cne du *Voide*. — *La maison noble des Mollans* 1600 (G Cure). — *Les Mollans* (Cass.). — *Guill. de Molon* 1050 circa (Cart. de Chemillé, ch. 37). — A dlle Louise Deshommes 1574, — n. h. Claude Lemeignan 1647. — V. *Les Molans*.

Molotrie (la), cne de *Montilliers*. — *La Maloterie* (Cass.).

Momeraie (la), f., cne de *Chemillé*.

Mon... — V. *Man...*, *Mau...*.

Digitized by Google

Mon (la), c^ne d'*Angers*, près la Pantière (Cass.). — C'est sans doute le *vicus Amons*, que le comte Foulques donne en 1118 à St-Sauveur de Langeais avec des prés et divers tenanciers dans la vallée de Fosse. Cette localité, que son titre de *vicus* assure importante, a complétement disparue et n'est plus actuellement mentionnée au recensement ni sur les cartes, — mais il n'est pas rare de rencontrer dans les environs, sur les talus, dans les chemins, des briques à rebord provenant de ruines disparues.

Monac, c^ne de *Chigné*. — *Entre Monnac et le grand Cleray* 1457, — *Le lieu, demaine, estraige et herbergement de Monnac* 1462. — *Le domaine, fief et mét. de M.* 1578 (G Cure). — Dépendait de la terre du Bien et relevait du Plessis-au-Manceau. Le nom n'en était plus porté dès le XVIIe s. que par une famille, tandis que la terre avait pris celui du Nac, qui reste encore à une ferme.

Monardières (les), cl., c^ne de *Maulévrier*.

Monasserie (la), f., c^ne de *Noyant-s.-le-L.*

Monbrun (*Alexandre-Nicolas* de BUNAULT, marquis de), né le 6 septembre 1783 à Monbrun (Deux-Sèvres), et élevé dans l'émigration, rentra en France en 1801, prit du service en Westphalie en 1809, où il était inspecteur aux revues en 1812, fit ainsi les campagnes d'Allemagne et de Russie, et par arrêté du 15 février 1814 passa au service de la France comme adjoint provisoire aux commissaires des guerres. Il se rattache à l'Anjou en épousant le 24 septembre 1816 Henriette-Charlotte de Contades-Gizeux, et vient s'établir définitivement à Angers en 1828 avec le grade de sous-intendant de 3e classe, passant le 11 juillet 1835 à la 2e et 4 mois plus tard (25 novembre) à la 1re classe de son grade. Il prit sa retraite le 5 février 1845 et y est mort le 9 mars 1863. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1820, officier depuis le 27 avril 1838. Homme du monde et d'esprit distingué, il possédait comme compositeur un véritable talent, qu'atteste une série d'élégantes publications.

Moncé, f., c^ne de *Faveraie* (Cass.), par corruption du nom de la famille de Meaussé.

Monceau (le), cl., c^ne de *Morannes*; = (le Bas-), f., c^ne de *Morannes*; = f., c^ne de *Sœurdres*, vendue nat^t le 17 ventôse an VI sur la Houssaie. — V. *le Mousseau*.

Monceaux, vill., c^ne d'*Andard*. — Anc. fief et seigneurie, relevant de la Roche-de-Monceaux, dépendance de la Haie-Joulain, avec manoir noble, chapelle, cour enclose, jardin, taillis, avenues de noyers, piéces d'eau, droit de moyenne et basse justice. — En est sieur n. h. Martin de Domagné 1612, Abel Avril, qui fonde le 9 mars 1677 la chapelle en l'honneur de la Vierge, Louis Avril, lieutenant civil et criminel au Grenier à sel d'Angers 1686, Jacques-Charles de la Béraudière 1760, sa veuve Marie-Placide-Eugénie de Collasseau 1783, 1795. — Ses enfants ayant émigré, le mobilier fut vendu nat^t le 29 frimaire an III, et la terre le 9 messidor an IV; — appart. en 1810 à M. Gaignard; = (le Bas-), f., c^ne d'*Andard*.

Monceaux, f. c^ne de *Daumeray*. — *G. de Mucellis* 1080 circa (Pr. de Daum., ch. 15). — *Terra de Moncels* 1064-1084 (Ib., ch. 14). — *Terra de Monteolis* 1114-1134 (2e Cartul. St-Serge, p. 165). — *Moncelli* 1150-1168 (Ib., p. 163). — *Masura de Muncellis* 1114-1134 (Ib., p. 160). — Ancien domaine du prieuré de Daumeray au XIIIe s. — Celui de Juigné-la-Prée y percevait la dîme. — Aliéné depuis, il appartenait en 1769 à Franç. Gorse; = ham., c^ne d'*Etriché*. — En est sieur Pierre Aubery 1615, 1651.

Monceaux (*Maurice*), docteur-médecin, 1596, reçu en la Faculté d'Angers le 6 février 1586.

Moncelaie (la), f., c^ne de *l'Hôtellerie-de-F.* — *Moncelois* (Cass.). — En est sieur René Vignois 1640.

Moncelet (le Grand, le Petit-), f. et cl., c^ne du *Plessis-Macé*. — *Borderia de Moncelets* 1334 (G 440). — *Le lieu de Monceloir* 1540 (C 106, f. 363). — A la première de ces dates le domaine dépendait de la paroisse de la Membrolle et était arrenté à Jean de Quatrebarbes. — En est sieur en 1540 Ch. de Cleers, mari d'Isabeau Tatin, qui le relevait de Juigné.

Moncellerie (la), f., c^ne de *Juvardeil*, anc. domaine du prieuré de Cellières, vendu nat^t le 24 mars 1791; = f., c^ne du *Lion-d'A.*; = f., c^ne de *Sœurdres*.

Moncellière (la), ham., c^ne de *Chaudron*. — *La Montselière* (Cass.). — *La Mousselière* (Et.-M.); = f., c^ne de *Daumeray*. — V. *la Mancellière*; = f., c^ne de *Feneu*; = f., c^ne de *Nuaillé*; = ham., c^ne de *St-Macaire-en-Mauges*. — En est sieur Gilles de Peillac, par Marguerite Bussonneau, sa femme, 1540; — à Françoise Licquet, veuve de Ch. Lelièvre, 1638; = f., c^ne de *la Tour-Landry*. — *La Mo sellière* (Et.-M.); = (la Petite-), f., c^ne de *Tout-le-Monde*.

Moncharderie (la), f., c^ne d'*Angers* (Cass.)

Monchausserie (la Grande, le Petite-), fl., c^ne d'*Echemiré*.

Moncousu (*Pierre*), né à Bauné le 26 août 1756, fils d'un garde de M. de Contades pour sa terre de l'Epinière, était parvenu, grâce sans doute à cette protection puissante, au grade de lieutenant de vaisseau avant la Révolution, qui allait lui ouvrir une libre carrière. Il était passé capitaine et commandait *l'Indomptable* au combat d'Algésiras, quand il y fut tué à son bord (6 juillet 1801).

Mondemens. — V. *Vauboyer*.

Monden (...), d^r en médecine, à Baugé, 1783

Monderie (la), c^ne de *la Tessoualle*.

Mondésir, cl., c^ne de *Ste-Gemmes-sur-L.*

Mondillé, f., c^ne de *Vern*. — Ancien fief et seigneurie relevant de la châtellenie de Vern; appartenait à René et Marguerite de Dieusie 1637, Suzanne de Dieusie, veuve René de Fayau, 1690. Armand-Jean de Fayau 1778; — donne son nom au ruiss. né sur la c^ne, qui s'y jette dans l'Hommée; — 2,600 mèt. de cours.

Mondinay, f., c^ne de *Bouchemaine*. — Anc. domaine de l'abbaye de la Roe, vendu nat^t le 13 janvier 1791.

Digitized by Google

Mondomé, f., cne d'*Etriché.* — Anc. maison noble, dont est sieur n. h. Charles Leroy 1619, messire Pierre Labbé, chevalier, 1632, messire Prégent le Petit de la Besnerie, † le 25 janvier 1688, Pierre Jallet, écuyer, officier au régiment de la Gervaisais, 1720. — Auprès de la ferme, à l'entrée de l'ancien chemin qui mène au Plessis-de-Chivré s'élève une croix de pierre, sans ornement, plantée sur une large et épaisse dalle qui recouvre une haute butte en assises irrégulières de pierres brutes.

Mondoucieux, ham., cne de *la Chapelle-St-Laud.* — *Mondoucias* 1683, — *Mondoucieux* 1739, — *Montdoulivieux* 1747 (Et.-C.). — *Montdoucieux* 1750 (Et.-C. et Cass.). — *Montaucieux* (Rect. et C. C.). — En est sieur n. h. Henri de Collas 1680; — René de Charbon, chevalier 1735, 1750, mari de M. Ch. de Masseilles, qui y résident.

Mondouet, f., cne de *la Cornuaille;* — donne son nom au ruiss. né sur la cne, qui s'y jette dans le ruiss. du Croisel; — a pour affluent le ruiss. de la Hamonaie; — 2,650 mèt. de cours.

Monet (*Pierre*), maître fondeur, mari de Louise Viablé, Angers, 1716.

Monfouleur, f., cne de *Clefs.* — *Montfleur* 1652 (Et.-C.). — *Maufouleur* (Cass.); = f., cne du *Tremblay.* — *Le fief et seigneurie de Monfouleur* 1540 (C 105, f. 358). — *Maufolleur* XVI-XVIIe s. (Et.-C.). — *Monfouleur* 1599 (Ib.). — Ancienne maison noble relevant de Rochediré, où résident Math. Hellaud, écuyer, 1540, Claude Leclerc 1599, qui épouse en 1622 dlle Elisabeth Leclerc, Jacques de Ruys, écuyer, mari de dlle Jacquine du Ferron, 1653, Charles Prévost 1682.

Mongarreau, f., cne de *Noyant-la-Gr.* — *Nouegarreau* 1621 (Et-C.). — *Montgarreau* (Cass.).

Mongazon, cne d'*Angers*, près St-Léonard, autrefois *Le Colombier.* — *Domus apud le Columbier in parochia Sancti Leonardi* 1308 (H St-Aubin). — *Le Grand, le Petit-C.* XVIIe-XVIIIe s. — *Les Colombiers* (Cass.). — Le domaine, sis à l'angle de l'ancien chemin des Ponts-de-Cé aux Banchais, appartenait à l'abbaye St-Aubin d'Angers qui l'aliéna à emphytéose en 1308. — En est sieur Jean Binel, docteur ès-lois, 1465, Jean Lecamus, juge de la Prévôté, 1513, Jean Courtin, juge ordinaire de Baugé, 1659, de qui l'acquiert cette année le 14 mai Pierre Lescuyer, sous-chantre de St-Julien d'Angers. Renée Suhard partage son héritage avec Pierre Bouclerc qui réunit le tout par acquêt en 1716; — Marie-Charles Petit de la Pichonnière en 1779. — Depuis au moins le XVIIe s. et jusque vers 1760, existait une double perrière d'ardoise, joignant les deux domaines, l'une et l'autre noyée en 1780 et abandonnée. Claude Ferré, perrayeur, et Michel Châtelais, fermier, s'associèrent en 1784 pour reprendre l'exploitation sur le Petit-Colombier, où le curé de St-Julien, Huchelou-Desroches, avait une maison et une ferme, arrentées à vie à la dame Bault; mais leur entreprise fut interdite, comme trop voisine de l'habitation et menaçant l'existence de sources qui alimentaient un ancien vivier public. — Le ruisseau qui descendait de la carrière à la Trousselière formait la séparation des paroisses de St-Léonard et de St-Augustin.

Le domaine a pris le nom de l'abbé Loir-Mongazon, V. *ci dessus*, p. 536, qui en a fait don à l'Evêché par acte du 5 février 1836, autorisé pour acceptation par une ordonnance du 13 novembre suivant, à la charge de l'affecter au Petit-Séminaire et de servir une rente de 650 fr. au desservant de la Blouère. La valeur seule du sol était estimée 200,000 fr.; d'immenses bâtiments étaient dès lors en construction. — On dit le *Petit-Mongazon* ou *Saint-Urbain*, pour désigner une succursale voisine, dont les études sont spéciales.

Arch. de M.-et-L. E 39; G St-Eloi, Censif; H St-Aubin, *Molières* et Lesvière, *Ballée.*

Mongazon, cne d'*Aubigné.* — *Le lieu de Montgazon* 1615 (G 424); — donne son nom au ruisseau né sur la commune, qui s'y jette dans le Layon. — *Le ruisseau qui descend de M. à la rivière du Layon* 1675 (Ibid.); — a pour affluent le ruisseau du Grolay; — 1,900 mèt. de cours. — Les plans de la seigneurie d'Aubigné (XVIIIe s.) lui donnent le nom de ruiss. des Boulelinards; = f., cne de *Chemillé.* — *La mét. de Maulgazon* 1540 (C 105, f. 143). — En est sieur n. h. Pierre de Mêlay 1540, messire Gilbert de la Haie, chevalier, demeurant à la Grande-Savaudière, 1668; = (le Grand-), cl., cne de *St-Barthélemy.* — *Maugasum in Pignoneria* 1120 circa (Cartul. de Fontev., ch. 515). — *Malgason* 1185-1188 (H.-D. *B* 28). — *Maugaszon* 1229 (St-Aubin, Mense Conv., t. I). — Anc. maison noble relevant d'Echarbot. — En est sieur n. h. René Gallard 1672, doyen de la Prévôté d'Angers, — sa veuve Jeanne Pannetier 1691, — Olivier Gallard, chanoine de St-Maurille, 1712; = (le Petit-), f., cne de *St-Barthélemy.* — *Le lieu de Maugazon en St-Silvin* 1521 (Chap. St-Pierre). — Appartenait à Me Jean Ogier, licencié ès-lois, 1521.

Mongazon-du-Ruisseau, f., cne de *Saint-Barthélemy.*

Mongeaudière (la), f., cne de *Chambellay.* — *La Mangeaudière* (Et.-M.).

Mongellière (la), ham, cne du *May.*

Mongeville, mon b., cne de *Varennes-sous-Montsoreau.* — *Moncheville* (Cass.). — La tradition y place une église antique, ou tout au moins quelque prieuré, *monachorum villa.* Dans un champ triangulaire assez élevé, vers N. et aussi en abaissant le chemin, se sont rencontrés grand nombre de cercueils en tuffeau, forme d'auge, la plupart remplis d'ossements, le tout employé dans le remblai neuf. — Aucun acte connu n'en fait mention avant le XVIe s. Ce n'est plus dès lors qu'une seigneurie, dont le manoir subsiste encore, construit en partie en belles briques rouges et en colombages de bois, avec une jolie fenêtre à meneau et moulures sur le pignon nord; dans la chambre haute, une cheminée remarquable, le manteau décoré d'une guirlande de petites ogives; au centre, un écusson et la date 1517. — En est sieur Moïse de Richau-

Digitized by Google

deau, mari de Barbe de Mongeville, 1556, Florent de R., écuyer, mari de Françoise de l'Hopitau, 1610, 1627, Geoffroy de R. 1630, Pierre-Bernard de R. 1785.

Mongliet, m^in, c^ne de *Juigné-sur-L.* — *Le village de la Motte-Gilette* 1612 (Et.-C. Erigné).

Monglonnière (la), f., c^ne de *St-Martin-du-Bois.* — *La Montguillonnière* (Et.-M.).

Mongodin (.....), prêtre du diocèse d'Angers et quelque temps professeur de rhétorique à Beaupréau, fut reçu chanoine du Chapitre de Saint-Pierre le 26 novembre 1768 et nommé secrétaire le 2 janvier 1769. Il en était procureur au moment de la Révolution, et se signala dès le début par son *Avis au Tiers-Etat de la province d'Anjou* (in-8° de 22 p., 1789, sans nom d'imprimeur ni d'auteur). C'est un libelle de style vulgaire et de verve triviale, où la résistance la plus aveugle à toute idée nouvelle a le tort de s'affirmer encore par l'invective et la provocation. Il prend à partie « ces hommes qui ont couru « le monde pour apprendre à mentir de ma- « nière à se faire un nom », et Volney riposta de sa bonne encre par *la Confession d'un pauvre roturier angevin* (in-8° de 19 p.). Notre chanoine, colosse de près de 6 pieds, d'esprit turbulent et jovial, ne s'était d'ailleurs jusqu'alors fait connaître que par une nuée de petits vers ou d'épigrammes à l'adresse des dames ou du curé Robin, qui circulaient en toutes mains. J'en ai vu un petit recueil manuscrit qui débute par un *Bouquet à Mme l'abbesse du Ronceray en 1782,* une *Epître à M. Cotelle,* une *Ode au comte de Provence.* On citait surtout dans le temps son *Ode à Voltaire,* qu'il lui adressa pour le convertir ; — et les *Affiches* du 7 janvier 1785 ont publié des vers de lui sur le mariage de M. le baron du Landreau avec Mme d'Escoubleau de Sourdis. Ses vivacités de tout genre l'avaient exposé à son tour à nombre de « mongaudinades », dont j'ai eu en mains aussi toute une série, et où ses émules en poésie malmènent rudement « le gros homme à lourde babine », avec notes en prose pour que tous les coups portent mieux. — On dit qu'il fut surpris au moment où il rejoignait l'armée vendéenne, après le siége, et fusillé à la Fontaine-Frottepénil.

Mongout, ham., c^ne de *Daumeray.*

Mongrière (la), ham., c^ne de *Châtelais.*

Mongrison, c^ne de *la Potherie.* — Ancien fief censif qui devait une dîme à la Fidélité d'Angers. — En est sieur Louis Nouet 1662.

Monguignon, ham., c^ne de *Luigné.* — *La mét. de Montgueignon* 1636 (Et.-C. Saulgé). — Autrefois avec petit moulin, démoli vers 1860. — En est sieur Pierre Chauvet 1478, 1509, Elie Cadu 1548, Claude de la Jaille 1567, Jean Leclerc des Eméraux 1737 ; il percevait une dîme dans un canton de la paroisse de Brigné. dont les bornes furent plantées d'un commun accord avec le curé le 6 février de cette année ; — Goullet de la Ferronais en 1790, sur qui la terre est vendue nat^t le 25 prairial an IV.

Mon-Idée, cl., c^ne de *Contigné* ; = cl., c^ne de *Feneu* ; = cl., c^ne de *Parcé.*

Mon-Loisir, f., c^ne de *Corzé.*

Monnaie (la), cl., c^ne d'*Angers* E. — Anc. dépendance de Millepied ; = cl., c^ne du *Plessis-Gr.* — *Lamonet* (Cass.) ; = cl., c^ne des *Ponts-de-Cé* ; = (la Petite-), cl., c^ne du *Plessis-Gr.,* — alias *le Petit-Nantilly,* — dépendait jusqu'en 1811 de Brain-sur-l'Authion.

Monnairie (la), f., c^ne de *Marcé.* — *La Monarie* (Et.-M.). — Anc. logis, autrefois avec chapelle fondée par la veuve de Jean Vaslin le 15 août 1517. — Dépendance au XVIIIe s. d'une chapellenie desservie en l'église paroissiale dont la terre prenait le nom : *Le lieu de la chapelle Saint-Jean de la Monairie* 1786 (G Cure) ; — vendue nat^t le 20 mai 1791.

Monnais. — V. *Monnet.*

Monnais, forêt domaniale. — *Molnesium* 1060 circa (Epit. St-Nic., p. 48). — *In Molneis* 1060-1067 (Cartul. du Ronc., Rot. 1, ch. 28). — *Boschus qui dicitur Mulniacus* 1060-1082 (1er Cart. St-Serge, p. 302). — *Monnes* 1079-1096 (Epit. St-Nic., p. 16). — *Exempla de Mulnesio* 1106 (Ib., p. 63). — *Foresta Mosnesii* 1210 (H.-D. *B* 114, f. 2). — *Foresta de Moonays* XIIIe s. (Mss. 637, f. 12). — *La forest Monnoys vous nomme Où déduit prennent maint noble homme* 1374 (*Trésor* d'H. de Fontaines). — Elle comprend 797 hect. 26 ares et s'étend sur les c^nes de Jumelles, Mouliherne et Vernantes, traversée presque au centre par le ruiss. du Racinay. Ses principales essences sont le chêne sessile, le chêne pédonculé, le chêne pubescent, le hêtre, le charme, enfin l'orme pédonculé mais en petite quantité. — Elle fut cédée par le roi à Pierre de Rohan, en même temps que la forêt de Chandelais et fit retour aussi en 1516. — Le Domaine l'a aménagée à 100 ans par les règlements de 1580, 1667, 1784, — à 150 ans en 1827 ; — de nouveau en 1845, par coupes séculaires ; — en dernier lieu, par décret du 17 mars 1866, à 120 ans.

Monnais, chât., m^in et f., c^ne de *Jumelles* et par extension de *St-Philbert-du-P.* — *Locus de Mosnes* 1159 (Cartul. de Grammont, f. 1). — *Fratres de molendino Constancii de Monnaye* 1237 (Ib., p. 375). — Anc. prieuré de l'ordre de Grammont dans la forêt de Monnais. La charte, conservée dans les Archives de l'abbaye, en attribue la fondation au comte Henri II à la date de 1159 ; mais elle est démontrée fausse, et il me semble ressortir d'autres titres, que les religieux furent appelés dans le pays par le seigneur d'Avoir, qui leur fit don, vers la fin du XIIe s., d'un moulin à eau dit *le moulin Constant ou Constantin,* avec maison et dépendances où ils s'établirent en en prenant quelque temps le nom, *Fratres molendini Constantii* 1237, *Fratres domus de Molicostant* 1255. — Le seigneur de Longué était tenu, en vertu d'une obligation, dont il n'est pas fait mention dans la charte d'Henri II, de désigner, dans la classe moyenne de ses bourgeois, un « bon « homme », qu'il déchargeait de toute redevance, en l'attachant au service des religieux. — L'habitation fut saccagée et à peu près détruite par

Digitized by Google

les Anglais et les gens d'armes vers 1420-1421, et durant 20 ans exposée à tous les pillages des garnisons du Lude, du Mans, de la Flèche. Les religieux se réfugièrent à Ramefort et obtinrent du roi Charles VII (2 janvier 1442 n. s.), l'autorisation de fortifier leur demeure avec murs, fossés, palissades, ponts-levis dont l'enceinte couverte par le Lathan, renfermait dès 1445 ce qu'on appelait « la franchise de Monnais », église dédiée à St Etienne, cloître, maison avec donjon crénelé, cimetière, cour, jardin et un double moulin à blé. En dehors en dépendaient des bois, des taillis, des garennes, 3 métairies et un second moulin dit Moulin-Neuf, en tout 350 à 400 arpents. — Un bref du pape Jean XXII y avait annexé en 1320 le prieuré de Breuil-Bellay, V. *ce mot*.

Prieurs : Pierre *Bruscart*, 1209. — *Benoit*, 1330. — Bernard *de Castres*, 1342, 1356. — Jean *Cromières*, 1390. — Jean *Suhard*, 1393. — Jean *Leroyer*, 1430. — Guill. *Galop*, 1443, 1473. — Jean *de Melito*, 1479. — Maurice *Vincent*, 1485, 1494. — Jacq. *Jousselin*, 1589. — Anne *de Couasnon*, dont les désordres ruinèrent la maison et forcèrent les religieux du Breuil-Bellay à réclamer leur ancienne indépendance (1615). Il fut convaincu à la fin de fausse monnaie et décapité. — Jacq. *de Rousselé*, 1620. — Jean *Chartier*, docteur régent en la Faculté de médecine de Paris, qui résigne au profit de son frère Louis-Théande *Chartier*, 1634. — René *Chartier*, 1650, 1655. — Isaac *de Poirel de Grandval*, aumônier du roi, 1668. — Charles *Chertemps*, 1684. — Jean *Malden*, 1731. — Ch.-Jean-Marie *de Chérité*, † le 8 février 1771.

Le domaine complet, avec les deux métairies, les deux moulins, terres, taillis, acquis nat^t une première fois le 17 mars 1791, par Charles-Louis-Hector d'Harcourt, fut revendu nationalement, après son émigration, le 7 brumaire an IV, à Achille-Martin Déflubé, de Paris, et appartient auj. à M. Tréton du Mousseau. — Le château ou logement du prieur est abandonné au fermier et encore bordé par les antiques douves. La façade, vers S., d'un seul étage, porte à l'angle O. une grosse et basse tour ronde engagée, et dans les murs, quatre pierres sculptées dont trois d'écussons mutilés; l'un est marqué d'un chevron, l'autre surmonté d'une crosse d'abbé; — à l'intérieur tout délabré, deux beaux portraits de femme XVIIIe s. et un troisième d'un M. Savatier, qui indique son nom en montrant une lettre à son adresse. La porte d'une grange conserve une vieille poignée de fer sculptée de deux têtes de dauphin, mordant la même pomme. — La chapelle, située dans le jardin, a complétement disparu.

Le château et la ferme, entre lesquels passe la route de Mouliherne, sont sur Jumelles. — Le moulin vient d'être reconstruit, sur St-Philbert.

Arch. de M.-et-L. E 1985; H Grammont, comprenant 5 liasses et un Cartulaire. — Topogr. Grille. — Léop. Delisle, *Examen de treize chartes de l'ordre de Grammont* (Caen, in-4°, 1854).

Monnerale (la), f., c^ne de *la Cornuaille*.

Monneret, c^ne de *Jumelles* (Et.-M.).

Monnerie (la), cl., c^ne de *Bécon* ; = ham., c^ne de *Blou* ; = f., c^ne de *Chazé-Henri*. — En est sieur n. h. François Rallier 1650, qui relevait de Bodin ; = cl., c^ne de *Cheviré-le-R.* ; = f., c^ne du *Louroux-Béc.* ; = c^ne de *la Potherie* ; = ham., c^ne de *St-Martin-du-F.* ; = f., c^ne de *Savennières*. — Anc. domaine de St-Serge, vendu nat^t le 3 février 1791. — V. *la Moinerie*.

Monnerie (la Grande-), f., c^ne de *Beaucouzé*. — *La Gr. Mosnerie* 1598 (Et.-C. St-Lambert-la-Poth.) ; = ham., c^ne de *Botz* ; = (la Petite-), cl., c^ne de *Beaucouzé* ; = f., c^ne de *Botz*, bâtie depuis 1827.

Monneries (les), c^ne de *Pontigné* ; = ham., c^ne de *St-Martin-d'Arcé*.

Monnet, chât., c^ne de *Beaufort*. — *Villa Multonacus* 769 (Cartul. St-Aubin, f. 3). — *Molendinus de Mulnac* 1082-1106 (Ib., f. 128). — *Molendinus de Monnat* 1178 (Cartul. de Brion, f. 34-35). — *Mot Net* 1200 circa (Chaloché, II, 19). — *Moinne* 1275 (G 7, f. 39). — *Monnet* XVIIe s. (Sobs et Fontaine-G. Et.-C.). — Anc. villa gallo-romaine établie au cœur de la forêt de Beaufort et faisant partie jusqu'au VIIIe s. du domaine royal. Pépin en fit don à l'abbaye St-Aubin d'Angers, à qui Charlemagne confirme cette propriété en 769. L'abbaye n'y possédait plus qu'un moulin aux XIIe et XIIIe s., qui a disparu même au XIVe s. et la terre, sans doute aliénée par les moines, resta longtemps perdue au milieu des bois. — En est sieur Jean Lemaire en 1445, n. h. Ant. Lebascle 1576, mari de Renée Clément, n. h. Pierre de Goubis 1607, n. h. Pierre de la Croix 1622, mari de Catherine Levoyer, Charles de la Croix, mari de Françoise Baro, 1630, mort à Paris le 20 juillet 1670, Laurent Boissard de Marolles, gentilhomme servant, qui y meurt le 18 février 1693, Laurent-Louis Boissard 1707, qui y meurt le 24 août 1712, âgé de 31 ans ; — Michel Falloux du Lys, anc. maire d'Angers, 1717, 1738, mari de Laurence-Françoise Boissard ; — N. de la Berthaudière qui y meurt en 1786. — Le domaine, échu dans un partage aux Legros de Princé, est advenu par alliance à la famille d'Andigné. — Il y existait une chapelle non fondée, — et dans le château même un oratoire desservi par un chapelain à demeure, le R. P. Martin, récollet, qui y meurt en 1785.

L'ancien manoir seigneurial, joli logis du XVIe s., avec croisées à meneaux, cheminées et lucarnes armoriées, occupait un des côtés de la cour actuelle. Il a été reporté à distance et reconstruit avec la meilleure part des anciens matériaux, pour être utilisé en servitudes ; de même la fuie carrée, dont une pierre porte la date de 1552. — Le château actuel, habité par M. le général d'Andigné, sénateur, est un simple corps de logis, enclavé de deux pavillons du XVIIIe s., qui doit être réédifié. De jolies porteries en chalets imbriqués en gardent l'entrée sur la route de Beaufort. Mais il faut surtout signaler la gracieuse *chapelle*, construite en 1864-1867, un peu à l'écart, en style romano-byzantin, le portail surmonté d'un petit campanile (arch. Delarue). L'autel, sculpté de fines moulures, couvre une

Digitized by Google

crypte, enfeu de la famille, où plonge la double courbe de l'escalier. La coupole de l'abside a été décorée en 1867 de fresques, d'après le procédé antique, qui en assure la solidité, par Hercole Ruspi, de Rome, mort depuis, — où figurent au centre *la Vierge* sur son trône, ayant à sa droite *St Fortuné*, patron de la chapelle et du général d'Andigné, et, dans les parois voisines, à gauche *St Paul*, à droite *St Léon* et *St Amédée*, patrons de ses enfants; — plus bas, à hauteur des fenêtres, *St René* et *St Jean-Baptiste*, patrons des fils aînés du marquis et du comte d'Andigné. Sur la gauche s'élève un monument en marbre blanc, tombeau du général Louis-Marie-Augustin-Fortuné d'Andigné, dont la statue, œuvre de Bonnassieux, portée sur un socle de granit en forme de cercueil, représente le général vendéen, accoudé sur une caronade, avec l'épée dans la main droite, la lame nue posée sur le drapeau fleurdelisé, dont un large pli cache à demi le soubassement.

Arch. de M.-et-L. — Arch. comm. de Beaufort, Brion et Jumelles. — *Descrizione dei restauri in pittura e dei novi affreschi eseguiti nei castelli di Condillac e di Monet per opera del cav. Ercole Ruspi, Romano* (Roma, 1868, in-8° de 19 p.). — *L'Union* de Paris, 27 juillet 1873, article de M. Poujoulat. — *Union de l'Ouest*, 19 octobre 1867, art. de M. Jouin. — Denais, *Notre-Dame de Beaufort*, p. 249.

Monnet, chât., c^ne du *Guédéniau*, — sur le faîte du coteau, au milieu de plantations charmantes disposées pour la vue. — Anc. logis du XVIe s., la face vers N. éclairée par trois fenêtres superposées à meneau de pierre, celle de l'étage supérieur encadrée de deux médaillons modernes, mais affectant le style Renaissance, — dont un seigneur, à haut collet monté, tête nue, barbe à la Henri IV, — l'autre, sa dame, tête nue, cheveux crêpés, avec rubans flottants; — au-dessus, une jolie lucarne à pilastres; — la façade vers S. envahie par une tour d'escalier triangulaire et couronnée par une cheminée décorative; — à droite et à gauche, des allongements modernes du logis; — à l'écart, la ferme et les servitudes neuves, qui il y a 20 ans couvraient l'habitation; — sur la droite vers l'O., le salon de billard, en forme de chalet distinct. — En est sieur Roland de Marcé, écuyer, 1623, mari de Marguerite Devansay, qui y meurt le 22 juillet 1659; — Et. de Marcé, qui y meurt le 7 novembre 1719, âgé de 60 ans; — n. h. Franç. Lanier, conseiller au siége de Baugé, mari de Louise Guillot, qui y meurt le 30 septembre 1754, âgé de 56 ans, et sa veuve le 4 mars 1779, âgée de 77 ans; — auj. à M. Charlery, par héritage de sa mère née Guéhery, et petite-nièce de Mme Lanier de la Tour. — Il y a été trouvé dans le parc en 1875 un groupe de sépultures formant cercle, les pieds tournés concentriquement, sans trace de cercueils; à quelques mètres, une vingtaine de squelettes pêle-mêle d'hommes et de chevaux; plus bas, dans la vallée, une fosse et au fond un bois de cerf, des dents de sanglier, une boucle de bronze; à 200 mèt. du château, près du ruisseau, une forge avec son creuset. — Le domaine donne son nom au ruiss. né sur la commune qui s'y jette dans le Brocard; — 250 mèt. de cours.

Monnet, f., c^ne de *Jarzé*. — *Terra mansilis Mulneti* 1040 (Cartul. de Vendôme, f. 157). — *Terra de Molnato* 1047 circa (Cartul. N.-D. de Saintes, ch. 135). — Ancien domaine, faisant partie au XIe s. de la terre, *curtis*, de Cheviré-le-Rouge. Il fut donné en 1040 aux moines de Vendôme et retiré par la comtesse Agnès vers 1047 pour en gratifier les religieuses de Notre-Dame de Saintes. Aliéné plus tard, il appartenait à la Révolution à la famille Collasseau, sur qui il fut vendu nat^t le 27 floréal an VI.

Monnet (le Petit-), f., c^ne de *Beaufort*, vendu nat^t sur Du Breil du Bost le 16 messidor an IV.

Monnetterie (la), f., c^ne de *St-Rémy-en-Mauges*, ancien logis du XVIe s.

Monnier (*Alexandre*), né à Varades (Loire-Inf.), le 10 décembre 1732, homme de loi et notaire à Ingrandes, fut désigné en 1787 comme correspondant de la Commission intermédiaire des États de Bretagne et en 1789 élu commandant de la garde nationale d'Ingrandes, puis président du Comité provisoire municipal, et accepta les fonctions de procureur de la commune et d'agent national. Il les exerça sans interruption jusqu'à l'an III, on imagine mal à travers quelles menaces et quels dangers, sur le chemin de la Vendée en armes, en butte aux assauts journaliers des Chouans, presque seul debout dans son énergie infatigable au milieu de tant de dévouements épuisés. Appelé à Angers comme procureur syndic du District de l'an III à l'an IV, puis à titre de commissaire du Directoire près l'administration centrale, de l'an IV à l'an VI, il fut élu le 27 germinal an VI accusateur public près le Tribunal criminel, en l'an VIII juge au Tribunal d'appel et lors de l'installation de la Cour impériale nommé, le 3 janvier 1812 président de Chambre, et chevalier de la Légion d'honneur le 10 juin 1815. Mais à la réorganisation de 1818 ses services révolutionnaires le firent reléguer au rang de conseiller. Inflexible dans ses convictions libérales, le vieux magistrat tint tête comme autrefois à l'orage et, luttant de propagande, il présidait la Société de l'enseignement mutuel. La réaction envahissante en fit fermer les écoles, mais sans pouvoir obtenir de lui qu'il livrât les clés et rendît libres les classes pour l'installation des Frères. — Il est mort à Angers le 8 février 1832.

Monnier (*Louis*), commandant, sous Stofflet, de la division de Montfaucon, accepta la pacification de la Jaunaie (février 1795). — Il vivait encore à Montfaucon en 1830.

Monnière (la), f., c^ne de *la Meignanne*. — *Les lieux et closeries des Monnières* (Saint-Nicolas), acquis le 28 avril 1739 de n. h. Jean Hubert par Pierre Deschamps, bourgeois.

Mon-Opinion, m^in, c^ne de *Feneu*.

Mon-Panier, cl., c^ne de *Roussay*. — *Monponnier* (Brout.).

Mon-Pitault, f., c^ne de *Nuaillé*.

Mon-Plaisir, cl., c^ne d'*Angers*. — Ancien domaine de la cure de St-Laud, vendu nat^t le 1er juin 1791. — La maison bâtie au commencement du XVIe s. n'avait pas encore de nom en 1574; — f., c^ne d'*Angers*, acquise en 1858-

Digitized by Google

1859 par la congrégation du Bon-Pasteur, avec autorisation du 25 mai 1863, pour les travaux de jeunes détenues; = cl., cne d'*Angers* N.-E. — *Le lieu et enclos appellé M., autrefois la Haute-Gaignerie* (Chap. St-Maurille). — Appartenait en 1756 à messire R. S. Grandhomme de Giseux, maître des cérémonies de France. — Entre cette ferme et la route de Paris, dans la tranchée qu'a coupée le chemin de fer, on a trouvé un dépôt précieux, partagé par les ouvriers, et qui comprenait, outre de nombreuses monnaies immédiatement fondues ou dispersées, une lampe et deux médaillons en marbre d'empereurs romains, aujourd'hui chez M. Beloin; = ham., cne de *Bouchemaine*; = f., cne de *Chalonnes-s.-L.*; = f., cne de *Marcé*; = f., cne de *Morannes*; = ham., cne de *la Possonnière*; = cl., cne de *Sceaux*, cédée le 16 septembre 1777 par Goddes de Varennes au Chapitre St-Martin d'Angers.

Monplan, f., cne de *Morannes*. — *Montplant* XVIe-XVIIe s. (Et.-C.). — *Le domaine, oustel, etc., avecques les terres d'environ la mote, appelée la Motte-de-Montplant* « et « un lieu où souloit avoir maison appellée la « Galardonière, garenne à toutes bêtes rouges et « noires, grousses et menues », appartenait en 1417 à Jean Touzé, — à Jean Lemasle, héritier d'Antoinette Barrault, sa mère, 1490, — en 1528 à Franç. Barrault, chanoine d'Angers en 1580, — en 1601 à Françoise Dogier, femme de Louis Lemasle, héritière d'Antoinette Barrault, veuve de Jacques Lemasle, — en 1623 à n. h. Louis Lemasle, écuyer, mari de Simonne de Sorhoette; — réuni au milieu du XVIIIe s. à la terre de Chandemanche, — et vendu natt le 7 thermidor an IV sur Mme Boylesve de Soucelles; — aujourd'hui domaine des Hospices d'Angers.

Mon-Poirier, f., cne de *Beaufort*; = cl., cne de *Durtal*; = f., cne de *Marcé*. — *Naupourry* 1688, *Maupoirier* 1695 (Et.-C.). — Habitation au XVIIe s. d'un maître potier, Gervais Changion, qui y meurt en 1688.

Monprofit, famille de maîtres maçons architectes à Angers; = (*Charles*), mari de Madeleine Vernier, 1679; = (*Louis*), mari de Michelle Buron (8 juillet 1697), † le 5 février 1728; = (*Pierre*), qui épouse Jeanne Passe le 4 juillet 1730) et meurt, âgé de 25 ans, le 22 août 1732.

Monquerbut, f., cne de *Sceaux*. — *Monquebeuf* (Et.-M.); — donne son nom au ruiss. né sur la cne, qui se jette dans la Suine; — 2,500 m.

Mon-Repos, mon, cne de *Cornillé*, acquise le 2 novembre 1780 de M. Grille et de dlle Chesneau par D. Saunier; = mon b. et cl., cne de *Feneu*.

Mons, ham., cne de *Chevîré-le-R.* — *Herbergamentum de Montibus* 1308 (H Chaloché, IV, 9). — *Monds* (Pouillé de 1685). — *Les Mues* (Cass.). — Anc. domaine d'une chapellenie du titre de Sainte-Marguerite dont le service fut réuni en 1746 à celle de Moulines; — vendu natt le 27 mai 1791; = f., cne de *Contigné*. — *Mont* (Et.-M.). — vendue natt sur Dubois de Maquillé le 13 fructidor an IV; = cne de *Cornillé*, sur le chemin de Corné à Fromentières. — Anc. fief et seigneurie relevant de Fontaine-Milon et réuni au XVIIe s. à la baronnie de Briançon. — En est sieur Jean de Beauvau 1498, — Franç. de la Grandière 1543, René de la Gr. 1630, de qui l'acquiert 21 juin 1635, Françoise de Schomberg, dame de Briançon (E 59-66, 555, 1439). — C'est aujourd'hui le village du *Mans*; = f., cne de *Daumeray*. — *Montes, G. de Montibus* 1070 circa (Daum., ch. or. 13). — Anc. maison noble relevant d'Allencé et d'Huillé (C 105, f. 203). — En est dame Louise Bourel 1539; = vill., cne de *Faye*. — *Hauts, Bas Monts* (Cass.). — *Mont*, — *Le Haut-Mont* (Raimb.). — Anc. fief et seigneurie relevant de Thouarcé et pour partie de Gilbourg (C 105, f. 29), avec maison noble, dont est sieur Guyon Malineau, mari de Franç. Baraton 1444, 1481, Fortenay de Caumont, mari de Marie Malineau, 1512, 1538, René de Caumont 1579, Gab. Malineau, mari de Renée de Caumont, 1616, messire Pierre Malineau, chevalier 1679, qui y meurt le 14 août 1685; — Franc. Grandet, par acquêt du 26 avril 1692, Anne Grandet, femme de René-Charles de Broc 1740, 1782. — Anne-Renée-Félix Hardouin de la Girouardière, femme de René-François Charbonnier de la Guesnerie, capitaine de dragons, par héritage d'Anne-Françoise de Broc, morte le 7 juillet 1783 (E 1044); = f., cne de *Meigné-le-Vicomte*; = f, cne de *Vaulandry*. — *Monts* (Cass.). — *Grand-Mont* (Et.-M.). — Anc. fief relevant de Turbilly, où il fut réuni en 1583 (E 1367).

Monsardière (la), f., cne de *Pruillé*.

Mon-Soucl, cl., cne de *Sceaux*, dans la lande de Crissé, construite vers 1770.

Mons Samarenda, *villa* dans le pays d'Anjou, *in pago Andecavo*, où l'abbé de St-Aubin, fait don en 970 d'une cave d'habitation ou de refuge, *fossam unam ad confugium*. Elle est dite limitée par les domaines de St-Martin, de Notre-Dame, de St-Denis et l'aleu de Rou, *Roho* — et ce pourrait être Montaglan, sis dans un pays de caves, entre les domaines de St-Martin [de Tours], de Notre-Dame [de Nantilly?], de St-Denis [de Doué] et sur les confins de la paroisse de Rou.

Mont (le), f., cne de *Chavagnes-s.-le-L.*; = ham., cne de *Loiré*; = (le Grand, le Petit-), ff., cne de *St-Martin-du-F.*; = (le Petit-), f., cne de *St-Jean-de-Linières*.

Montachinon, cne de *Beaufort*, — enclos de 35 arpents, en 1687, dont moitié planté en vignes, l'autre en labours (CC 1).

Montaglan, cne de *Bagneux*. — *L'hostel de Montaglen* 1425. — *Les maisons, courts, granges, mestairie, vulgairement appelez M.* 1592. — *Le logis de M.* 1652 (Et.-C.). — Anc. fief et seigneurie avec grande maison bourgeoise moderne, dont l'entrée porte un écusson, et sur le fronton A. I. 1758 — plus bas : A. I. 1757, dans un vaste enclos qui borde de ses hauts murs la route de Bagneux à Munet, avec parc, forêt et vignoble, au milieu duquel se trouvait au XVIe s. un étang — En est sieur, par acquêt du 25 janvier 1425 sur Jean Nicolas, Jean de Chourses, — Franç. Bourneau 1503, Jacq. Bourneau 1584, Eustache Falloux, mari d'Anne Bour-

Digitized by Google

neau, 1659, Gilles Blondé. par acquêt du 26 août 1683, sur Bonaventure Bareau, mari de Marie Falloux, Pierre-Louis Desmé 1754. — Aujourd'hui M. Guérin Cuyon. — V. *Mons Samarenda.*

Montagne (la), f., c^ne de *Cheviré-le-R.*; — m^in, c^ne de *Thouarcé.*

Montagné (le Grand, le Petit-), ff., c^ne de *la Possonnière.* — *Decima de Montiniaco* 1134-1159 (1er Cartul. St-Serge, p. 250). — *Montaigné* 1628 (Bouchem. Et.-C.) et XVIIIe s. (Cass.). — *Montigné* XV-XVIIIe (G 1076, 1083). — Le domaine, appart. à Olivier Dufresne, docteur en droits, 1628, 1634, donnait son nom à une dimerie, très-importante en blés et en vins, que percevait le Chapitre St-Martin d'Angers, dans les paroisses de St-Georges et de Savennières.

Montaigu, vill., c^ne de *Chemellier* et en partie sur *Saint-Georges-des-Sept-Voies.* — *Mons Accuti* 1288 (G 677). — En est sieur Jacques Martin, mort en 1586. — En 1822 il a été trouvé, en creusant une cave dans le village, à 4 pieds sous terre, une sépulture franque, dont le squelette avait la tête posée sur une épée, les pieds sur un poignard; à côté, une croix à branches recourbées, deux pots, l'un en grès, l'autre en terre cuite, ce dernier renfermant encore des mailles de fer et d'acier entrelacées (*Répert. archéol.*, 1858, p. 71). — Le village donne son nom à un ruiss. né sur la c^ne de *Coutures*, qui traverse Chemellier et se jette dans la Fontaine-du-Pré; — 1,800 mèt. de cours; — et aussi à une *chapelle*, distante pourtant à peine de 800 mèt. de la Blanchardière et perdue au faîte d'une haute butte, que contourne le chemin de grande communication, au milieu des taillis de chênes, d'ajoncs, de ronces et de bruyères, longue de 37 pieds, haute de 14 et large de 18 dans œuvre, en pierre de tuf, sans plancher ni lambris et à demi écroulée dès la fin du XVIIIe s. quand elle fut vendue nat^t le 8 messidor an IV. A peine en reste-t-il debout un pan de mur avec une fenêtre ogivale de la fin du XVIe s.; — f., c^ne de *Durtal* (Et.-M.). — *Mons Acutus* 1081-1105 (Cartul. St-Aubin, f. 94 et 98). — *Mons Accutus* 1291 (Pr. de Gouis).

Montaigu (le Grand-), ch., c^ne de *Chalonnes-sur-L.* — Anc. fief et seigneurie appartenant au XVIe s. à la famille Leroux de la Roche-des-Aubiers. — En est dame en 1608 haute et puissante dame Claude Leroux, en 1690 Gabrielle de Verge, veuve de Joachim de Quincé, comte du Saint-Empire, François Poisson en 1726, Roger de Campagnolle, mari d'une Poisson de Montaigu, 1780, et leurs héritiers sur qui la terre est vendue nat^t le 7 messidor an IV; — aujourd'hui chât. bâti vers 1865 pour M. Oudet, par M. Roques, d'Angers. — Il y a été trouvé en 1813 une monnaie romaine de Cassius; = (le Petit-), f., c^ne de *Chalonnes-s.-L.*, vendue nat^t le 22 brumaire an VI sur les héritiers Roger de Campagnolle.

Montaigu (..... de). — Un exemplaire, que j'ai vu, de l'*Essai sur l'impôt du sel, par un gentilhomme de la province d'Anjou* (in-8° de 18 p., s. l. [Angers], n. d. [1789]), porte, à la suite de ce titre, cette annotation du temps Mss.: « Qui « aime de tout son cœur M. de Montaigu », indique sans doute du nom de l'auteur. C'est d'ailleurs une brochure sans intérêt ni originalité.

Montalais, ham., c^ne de *Jarzé.* — *Mons Alivus*, — *Girardus de Monte Alivo* 1080-1105 (Cart. St-Aubin, f. 95). — *G. de Monte Alin* 1155-1162 (2e Cartul. St-Serge, p. 92).

Montalais (*Mathurin* de), aumônier du roi, fut nommé en juin 1575 abbé de St-Melaine de Rennes, et vers le même temps aussi de l'abbaye du Gué-de-Launay, au Maine, que les huguenots venaient de saccager. Il était de plus prieur de St-Christophe près Tours. — † le 12 janvier 1603.

Montalant (*Alexandre-Louis*), fils d'un médecin de Redon, où il naquit le 24 juillet 1766, prit le grade de docteur en théologie en l'Université d'Angers le 27 avril 1787 et, ordonné prêtre le 17 décembre 1789, resta à Angers professeur de philosophie au Petit-Séminaire. Il refusa le serment constitutionnel, fut incarcéré, conduit à Nantes et de là déporté sur les côtes de Galice. Il y trouva refuge, comme ses compagnons de misère, auprès de l'évêque d'Orense, qui le garda près de six ans dans son palais, puis passa à Londres dans l'intention de gagner la mission de Chine, mais le vaisseau anglais fut arrêté en mer et conduit au port de Bordeaux, où le passager dut rester en prison mais avec une certaine liberté. Délivré par le Directoire, il séjourna quelque temps à Marmande, puis fut appelé à Saumur, d'où deux mois après le nouvel évêque l'appela à la cure d'Allonnes (12 nivôse an XI), puis à Baugé, et en 1809 à la cathédrale, en qualité de vicaire-général. Lors du renvoi des Sulpiciens en 1811, il fut chargé de la direction du Grand-Séminaire qu'il garda jusqu'à la Restauration. — Il est mort le 6 septembre 1842.

Maupoint, *Vie de l'évêque Montault*, p. 385. — Tresvaux, t. II, p. 547. — *Rev. d'Anj.*, 1854, t. I, p. 199; 1869, p. 315

Montalon, f., c^ne du *May*, bâtie depuis 1834.

Montamier, ruiss. né sur la c^ne de *Montreuil-Bellay*, s'y jette dans le ruisseau de Parreux; — 3,500 m. de cours.

Montangibert. — V. *Motte-en-Gibert.*

Montansais (les), f., c^ne de *Beaufort.* — *La terre, fief et seigneurie des M.* XVI-XVIIIe s. appartenait à la mense abbatiale de l'abbaye Toussaint d'Angers avec les fiefs du Grand et du Petit-Jusson. — Sur le coteau voisin fut installé le Sanitat de Beaufort pendant la peste de 1637.

Montansault, f., c^ne de *Marigné.* — En est sieur Charles de Coesmes 1521.

Montarcher, f., c^ne d'*Angrie.* — *Le herbrégement, domaine, etc. de M.* 1392. — *Les féages, juridictions et seigneuries appellés les fiefs de M.* 1441 (Arch. d'Andigné, p. 17 et 18) appartenaient aux XIVe et XVIe s. à une branche de la famille d'Andigné. Le tenancier devait, à mutation de seigneur, une paire d'éperons dorés au château d'Angrie.

Montatais, m^ins à vent et à eau, c^ne de *Jallais.* — *Vineæ in Monte de Tais, insuper guanneiria de Monte de Tais* 1157 (Cartul. de Chemillé, ch. 133). — *Terra de Montestais*

Digitized by Google

1200 circa (Ibid., ch. 142). — *Locus qui dicitur le Pe de Montesteis cum marasio eidem conjuncto in parochia de Jaleies in ultimis finibus feodi de Chemilliaco* 1239 (Chemillé, ch. or.). — *Le moulin de Montelais* 1551, — *Les moulins à eau et à vent de M.* 1586. — *Le moulin à eau, chaussée et revers de Montelais avec la maison... ; item le moulin à vent de M.* 1730 (E 468). — *Montatais* (Cass.). — Donnent leur nom à un ruiss. né près du bois du Fouis, sur la c^ne^ de *la Chapelle-Rousselin* où il parcourt 3,600 mèt. sous le nom de ruiss. de la Haie, coule de l'E. à l'O. parallèlement à la route de Nantes, passe au S. de la Haie, puis du bourg, puis entre le château et le bourg de Jallais et se jette dans l'Evre au-dessous de la ferme d'Entre-Evre; — 12,200 m. de cours dont 8,600 sur Jallais ; — reçoit à gauche les ruisseaux de la Singère, de la Gosserie, de Baranger, à droite ceux de la Pommeraie et de la Pierre.

Montau (*Jean-Ambroise*), fils de Léonard M. « marchand fabricant », et de Françoise Gaultier, né à Angers le 1er avril 1754, acheva ses études à l'Oratoire d'Angers et se fit ensuite recevoir avocat au Parlement; mais la faiblesse de sa voix le réduisit à se contenter de la charge de procureur au Présidial d'Angers. En 1787 l'Académie des Belles-Lettres ayant mis au concours une question sur le Commerce, Montau la traita et obtint l'accessit, où Viger, le futur Girondin, remportait le prix. Les deux mémoires sont imprimés. Le sien a pour titre : *Discours sur Angers, relativement à l'Industrie et au Commerce, ouvrage qui a obtenu les suffrages de MM. de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres* (Angers, Mame, 1787, in-8° de 38 p., sans nom d'auteur). Il y examine la situation des affaires à Angers, à Cholet, à Saumur et recherche les moyens de les développer, en signalant, comme le fait Viger, la chute de l'Université, l'abandon de l'Académie, surtout les abus nés de la noblesse donnée au corps de ville, comme les causes immédiates de la ruine de l'esprit commercial. A la suite est imprimée une curieuse *Note sur le classement des vins d'Anjou*, qui valut à l'auteur une ingénieuse *Epître* — anonyme mais de la façon de l'abbé Rangeard, — dans les *Affiches*. Elle a été reproduite en 1860 comme adressée « à un sieur Mou- « tardeau, propriétaire du clos du Miroir ! » — La Révolution ayant bouleversé l'organisation judiciaire, Montau alla s'établir à Nantes et, dès la formation du District, en fut nommé secrétaire archiviste. Il a donné dans ce temps un opuscule : *Des fonctions et du régime intérieur des administrations* (Nantes, Malassis, 1791, in-8° de 24 p.). — Puis fatigué de cette position subalterne, il se lança dans le commerce, avec des chances diverses, et fut amené un jour jusqu'à Copenhague pour le règlement d'une contestation importante. Mais sa meilleure opération datait de 1791, quand il avait soumissionné l'acquisition nationale de l'important domaine du prieuré de St-Georges de Montaigu (Vendée). Il se détermina enfin à y prendre résidence, en fut nommé maire sous l'Empire, et y mourut le 17 mai 1828, âgé de 75 ans, depuis longtemps adonné uniquement à la culture des lettres. Il en a transmis le goût à son petit-fils M. Dugast-Matifeux, à qui je dois le meilleur de ces renseignements. — Montau a publié de plus un petit roman, dans le genre de Ducray-Dumesnil et laissé en Mss. de curieuses *Impressions de voyage en Danemarck*, sous forme de lettres, et un *Traité des variétés de l'espèce humaine*, où il combat l'influence des climats.

Arch. mun. Et.-C. — *Procès-Verbaux de l'Acad. des B.-L. d'Angers*, Mss. 1032. — *Mémoire de la Société Acad. de M.-et-L.*, IX, 28-30. — *La Vendée poétique et pittoresque* de Massé-Isidore, t. II. — Note Mss. de M. Dugast-Matifeux.

Montauban, f., h^ne^ de *Montjean* ; = cl., c^ne^ d'*Yzernay* (Cass.).

Montaubonnerie (la), f., c^ne^ de *Sainte-Gemmes-d'A.* — Une chapelle y fut construite en 1768 sous l'invocation de la Vierge et bénite par le curé le 24 avril.

Montault-Desisles (*Charles*), né à Loudun le 30 avril 1755, fit ses études classiques chez les Oratoriens de Saumur et son droit à Poitiers où il prit sa licence le 15 janvier 1776. La mort inattendue d'une jeune fille, qui lui était destinée transforma son avenir. Le jeune homme, déjà reçu avocat au Parlement, se présenta au séminaire de St-Sulpice (1780) où après une année passée il revint continuer à Poitiers ses études théologiques. Il y fut consacré le 19 avril 1783 et nommé immédiatement vicaire de Loudun. La Révolution l'y trouva tout prêt à la servir d'un bon courage, et en juin 1790 il entrait par l'élection populaire à l'administration du District, le mois suivant, au Directoire même du département de la Vienne ; puis par un revirement nouveau, un dernier vote le désigna pour remplacer l'évêque constitutionnel de Poitiers (4 septembre). Il fut installé le 3 octobre sans pourtant quitter l'Assemblée départementale dont on lui déféra la présidence. Mais sa modération, qui était sincère, le désignait aux menaces des terroristes. Il fut incarcéré sous l'accusation bizarre d'accaparement des blés, détenu sept mois, envoyé à Paris devant le tribunal révolutionnaire, où il arriva le lendemain du 9 thermidor. Rendu après quelques mois à la liberté, il se refusa aux sollicitations de ses concitoyens et se retira dans une de ses fermes à Loudun. Dès la négociation du Concordat, l'appel du pape à la démission volontaire d'un pouvoir, qu'il n'exerçait plus depuis six ans, le trouva des premiers et des plus docilement soumis à toute abnégation de son récent passé (3 mars 1802). Désigné tout d'abord pour le siége de Clermont, les sollicitations de son frère, préfet de Maine-et-Loire, et d'amis puissants le firent appeler définitivement à celui d'Angers (14 avril 1802). Le nouveau prélat prit possession de son évêché le 6 juin suivant, assisté pendant sa messe pontificale par le fameux Bernier, alors évêque d'Orléans. Sa première lettre pastorale date de mai 1803. La situation était douloureuse ; — partout autour de lui une

Digitized by Google

exaltation indisciplinée et des dissentiments implacables, au milieu d'un clergé profondément bouleversé par tant d'épreuves si diversement subies, — les rancunes des constitutionnels, les revendications des émigrés, les calculs des politiques, — et la pire ennemie, l'envie pieuse, les haines sacrées, attestées chaque jour par les lettres de ses prêtres, anonymes ou même signées; — par surcroit, l'évêché inhabitable et à demi envahi, qu'il lui fallut reconquérir pièce à pièce, — les séminaires détruits ou vides, les campagnes saccagées, désertes, les cures, les églises anéanties. Le prélat suffit à tout par son activité, sa présence d'esprit, surtout sa réserve conciliante et de bonnes paroles d'apaisement, aidé résolument d'ailleurs par le gouvernement impérial qu'il servait sans servilité mais avec un dévouement complet. On n'a pas oublié son mandement du 5 octobre 1806, pour rassurer « la piété alarmée des fidèles et re- « commander contre la calomnie et la malveil- « lance » le nouveau catéchisme officiel, où le service militaire figurait parmi les obligations du quatrième commandement. — Mais les événements lui préparaient d'autres tribulations. — Chargé en 1814 de présenter à Beaupréau son clergé au duc d'Angoulême : « Depuis quelle époque êtes-vous « évêque ? » lui demanda le prince. — « Depuis « 1791 ». — Sur ces mots le duc lui tourna le dos, à la grande stupeur des Vendéens. — « Messieurs, « c'est tout, dit le prélat, retirons-nous », et il revint le cœur ulcéré, la blessure à chaque pas ravivée par quelque mesquine vengeance, l'oubli d'un collègue, une visite de politesse esquivée, une parole cruelle de quelque prêtre, « qui ne lui « avait pas encore pardonné », — continuant d'ailleurs résolument son œuvre épiscopale et gagnant peu à peu, mais de jour en jour, à mesure que les vieilles rancunes s'épuisaient, le respect et l'affection des fidèles et même de son clergé. Le Diocèse lui doit toute sa réorganisation première, la fondation du grand séminaire, la reconstitution du collége de Beaupréau, l'aide prêtée à celui de Combrée, l'établissement des Frères de la Doctrine chrétienne, de la maison de la Retraite (1826), du Bon-Pasteur (1829), la création d'une Caisse ecclésiastique (1835). — Les dernières années pourtant de sa vie furent encore attristées par des accusations pénibles, auxquelles l'exposaient les dettes inconsidérées de son évêché. Il en souffrait aussi vivement que jamais, quand il mourut le 29 juillet 1839. — Le prélat repose inhumé, au milieu du mur oriental du caveau de sa cathédrale où son *Oraison funèbre* fut prononcée le 27 août par l'abbé Gourdon (Angers, Pigné-Château, in-8°, de 51 p.). — Sa *Vie* aussi a été donnée par le docteur J. Dumont (Angers, Cosnier et L., 1842, in-8° de 286 p., avec portrait et fac-simile), — et par l'abbé Maupoint (Angers, Barassé, 1844, in-12, de 428 p.). — Son portrait existe peint en pied par Tonnesse, 1818. Il a été aussi lithographié (Charpentier, Nantes), in-fol. et deux fois in-4° dont un avec armoiries (Angers, Lesourd). Un autre au pastel est conservé dans la Salle capitulaire de l'Hôtel-Dieu de Beaufort.

Outre les ouvrages cités, voir le *Journal de Maine-et-L.*, 5 septembre 1830, 4, 8 et 16 août 1839, 21 octobre 1842. — Tresvaux, *Hist. du Diocèse d'Angers*, t. II, p. 525-542. — *Répert. arch.*, 1862, p. 292. — Berthe, Mss. 896, t. II, p. 86.

Montauron (le), vill., c^ne^ de *Varennes*.

Montaut, f., c^ne^ de *Chambellay*. — *Montond* (Cass.). — *Le lieu et closerie de Montaus* 1627 (H Jacobins d'A.), acquis le 22 septembre 1627 de d^lle^ Marie Quétier par Pierre Lemanceau.

Montaye, c^ne^ de *Fontaine-G.* — *L'hébergement de Montays* 1543 (E 553), à René Bouguereau, notaire.

Montayer, c^ne^ de *Quincé*. — Ancien fief et seigneurie relevant de Brissac, avec maison noble au milieu d'un bois de 1,000 à 1,200 quartiers en 1525. — En est sieur Tristan de la Jaille, mari de Lorette d'Anjou 1410, 1418, Madelon de la Jaille 1514, 1520, René de Cossé 1537, — et la famille après lui. — Il n'y existait plus qu'un moulin à eau, qui a cessé de tourner en 1869 et a été démoli depuis, sur un étang aujourd'hui converti en culture. — Le nom en reste au ruiss. qui naît sur la c^ne^ d'*Allençon*, traverse Quincé et l'emplacement de l'étang, limite Vauchrétien et se jette dans l'Aubance; 7,100 mèt. de cours; — a pour affluents les ruiss. des Courtillers, de la Douve et de la Gruchère.

Montbault, f., c^ne^ de *Nuaillé*, autrefois de la paroisse de Mazières. — *Les terres, fiefs et seigneuries de Montbault et Fief-Papin* 1540 (C 106, f. 67). — *Monbault-Papin* XV-XVIIIe s. (E 800-806). — Anc. fief et seigneurie, — qui gardait le nom d'une famille Papin, seigneur aussi au XIIIe s. du Coudray-Montbault en St-Hilaire, *Papinus miles, dominus de Cosdreio* 1294 (Pr. du Coudr.-Mac.). — Les deux terres passèrent à la famille de la Haie, qui résidait à Montbault au XVIe s. — Lutèce de Montguerry y mourut vers 1534; elle en avait fondé la chapelle dédiée à N.-D. — Le château fut saccagé par les garnisons ligueuses du Pontreau, de la Séguinière et de Cholet en 1589. La terre, saisie en 1605 sur Philippe de la Haie, fut retenue par sa femme Suzanne du Puy du Fou, qui obtint une sentence d'opposition. — En est sieur encore Franç. de la Haie 1653, Abel-Franç. de la Haie 1670, Pierre-Paul de la H. 1716, mais ils résident au Coudray; — Philippe de la Haie 1730. — Thérèse de la Haie-Montbault l'apporte en mariage à Gabriel Camus vers 1755; — Louis-Philippe Camus 1777. — Il n'existe plus trace du château, sauf quelques murs de l'enceinte et les ruines du moulin au bord de l'étang converti en pré. — En dépendaient surtout dans la paroisse St-Pierre de Cholet un fief dit Fief-Papin qui fut réuni de bonne heure à la seigneurie, deux moulins à eau et à vent, la Grande et la Petite-Simonnière, la Grolerie, la Crellière, Tombeloup, les étangs des Noues et des Brandes. — La ferme donne son nom à un ruiss. qui naît sur la c^ne^ de *Chanteloup*, au vill. des Poteries, près la maison de Chéblanche, dont il prend quelque temps le nom, traverse la c^ne^ de Nuaillé dans toute sa longueur de l'E. à l'O., sépare Trémentines de Cholet et du May et se jette dans l'Evre en face la mét. de Parchembault. Il traversait

Digitized by Google

autrefois et alimentait l'étang de Montbault, aujourd'hui desséché; — 12,000 mèt. de cours dont 7,200 sur Nuaillé, 4,800 sur Trémentines; — a pour affluents les ruiss. de la Gilbretière et de l'Etang-des-Noues; = c^ne de *St-Hilaire-du-Bois*. — V. *le Puy-Monb.* et *Nombault.*

Montbaume (le), quartier de *Beaufort*. — Anc. domaine de l'hôpital dont la maison, incendiée en 1724, fut reconstruite l'année suivante. Le nom n'en est plus conservé que par une butte où il est question d'établir l'hospice des petits ménages.

Montbenault, vill., c^ne de *Faye*. — *Mons-Bonal* 1104-1120 (Cartul. du Ronç., Rot. 3, ch. 74). — *Le lieu, fief, terre, domaine de Monbonnault* 1540 (C 105, f. 72). — *La cour de Monbenault* (Cass.). — Anc. fief et seigneurie avec maison noble relevant de Brissac et appartenant du XIVe s. au XVIIe s. aux cadets de la famille Aménard qui portaient *cotissé d'argent et d'azur de 8 pièces*. — Pierre Aménart, écuyer, rend aveu en 1478 pour « son houstel, « terres, motte, courtils, vergiers, vivier à pois- « son, garenne de M. » (E 206). — En est sieur encore Jacques Aménard en 1600, — René Aveline, trésorier-général à Tours, par acquêt du 27 novembre 1604, — Urb. Briand, par acquêt du 4 novembre 1699, — André-Guill. Darlus, écuyer, fermier général par acquêt du 23 janvier 1720, qui le 11 juin 1732 est parrain d'une des trois cloches de la paroisse, — Charbonnier 1772, 1783, — Aug.-Zacharie de Goddes de Varennes 1784, sur qui il est vendu nat^t le 28 prairial an IV; — dans ces derniers temps à Grégoire Bordillon, V. *ce nom*, qui y est mort. — La chapelle était dès les premières années du XVIIIe s. convertie, comme aujourd'hui, en cellier (11 mèt. 30 sur 7 mèt. 20, hors œuvre). L'habitation date du XVIIe s.

Mont-Blanc (le), f., c^ne de *St-Georges-des-Sept-V.* — Sur le penchant d'une haute butte (84 mèt.) exploitée pour le gravier et plantée en vignes. Au sommet avait été plantée vers 1835 une croix de bois dont il ne reste plus que la base, dite encore *la Croix de la Boussicault*, du nom de la dame qui en avait fait les frais.

Montchaud, f., c^ne d'*Ingrandes*.

Mont-Chauvon, c^ne de *Brigné*. — Anc. fief dit aussi *la Chartebouchère*, parce qu'il dépendait et faisait partie de la terre de ce nom, sise en Yzernay; il relevait de Maulévrier.

Mont-Chauvon, f., c^ne d'*Echemiré*. — Ancien fief et seigneurie avec logis, où quelques chambres gardent des traces d'anciennes peintures, et sur la cheminée de la grande salle, deux grands écus armoriés. — En est sieur Thib. Du Plessis 1466, 1471, René D. 1536, dont la fille Jeanne épousa Bernard de la Barre, sieur de l'Etang; — Louis de la Barre 1630, mari de Jeanne de Châteaubriant, inhumé le 11 décembre 1664 dans l'église de Rigné; — Lancelot de la B. 1693. — A défaut d'héritiers directs, la terre passa dans les premières années du XVIIIe s. à Claude de Châteaubriand, femme d'Urbain Dibard, et fut vendue en 1737, le 31 mai, à Jacq. Dupont d'Aubevoie, sur qui M. de Broc obtint le retrait féodal le 31 mai 1740; — en dernier lieu vendue nat^t le 1er prairial an II sur Al.-René-Henri Hardouin de la Girouardière.

Note Mss. de M. l'abbé Cottereau.

Montchenin, ham., m^ins à vent et chât., c^ne de *Nueil*, sur la limite des Verchers et la rive gauche du Layon. — *Mons Caninus* 1040 circa (Liv. N., ch. 156). — *Terra in Monte-Canino* 1060-1070 (Ibid., ch. 165). — *Decima Montis Canini* 1070-1110 (Liv. d'A., f. 77). — Anc. fief et seigneurie avec maison noble. — En est sieur Aimery de Souvigné 1433, n. h. Jean Bérault, 1629, n. h. Louis Le Meigné 1658, Henri-Louis Le M., chevalier, mari de Louise Baudry d'Asson, 1678, 1701; — appartenait à la famille Jarret depuis environ 1738. Le curé de Nueil fut forcé par jugement en 1686 de reconnaître, comme dépendant de sa paroisse, le château qu'il prétendait de St-Pierre des Verchers.

Monteotier, vill., c^ne des *Rosiers*.

Mont-Cuchon, vill., c^ne des *Ulmes*. — *Moncuchun* 1150-1154 (Cartul. du Ronceray, Rot. 2). — Il existait des carrières de tuffeau blanc, abandonnées vers 1850, auprès des moulins.

Mont-de-l'Etang, nom révolutionnaire en 1793 de *Villemoisant*.

Mont-de-Vie, quartier de la ville de *Beaupréau*; = ham., c^ne de *Trémentines*, annexe du bourg.

Montdoubleau, c^ne de *Pellouailles*. — Ancien manoir avec chapelle (Cass.). — *Montdoblet, Paganus de M.* 1134-1134 (2e Cartul. St-Serge, p. 56).

Monte-à-l'Assaut. — V. *Houpert* et *Olliveau*.

Monteaux (les), ff., c^ne de *Longué*; = vill., c^ne de *Vivy*. — Ces localités tirent leur nom du voisinage d'une vingtaine d'énormes buttes de sable fin quaternaire, de 4 à 8 mètres de hauteur, 50 à 100 mèt. de diamètre à la base, sur un espace d'environ 3 ou 4 kil. de longueur et 1 kil. de largeur, aujourd'hui du reste cultivées soit en froment, soit en sapinières. On y a trouvé plusieurs tombeaux en briques et en pierre coquillière, des monnaies et, dit-on, des haches en bronze. — D'autres monticules semblables existent aux Peux, aux Montils, à la Fosse, en Longué.

Monteclair, c^ne d'*Angers* N. — *Montesclaire* 1206 (H.-D. *B* 29, f. 3). — *Mons Esclaire* 1224 (Ibid. *B* 29, f. 24). — *L'houstel de Monteclere près Recullée* 1408 (G Cure de la Trinité). — Filature de laine et de tricots, construite en 1873 par M. Renaud-Lihoreau et ouverte en janvier 1874, vis-à-vis les Capucins, sur l'emplacement de la filature Leroy-Dudouet, qui succédait au petit établissement antérieur de M. Cresson. — Une seule des salles du rez-de-chaussée mesure 1,500 mèt. de superficie. — La maison d'habitation porte la date de 1709 et passe pour la demeure d'un des curés de la Trinité. — Un moulin à vent plus loin, entre les m^ins de la Grée et de la Blancheraie, porte aussi ce nom; = cl., c^ne de *Neuvy*; = (le Petit-), cl., c^ne d'*Angers* N.

Monteclere (*Joseph-François-Georges* de),

Digitized by Google

fils du marquis de M. et de Hyacinthe de Menon de Turbilly, né le 4 novembre 1724, prêtre du diocèse du Mans, docteur en théologie, abbé commandataire d'Uzerche, vicaire général du diocèse d'Angers, grand archidiacre de St-Maurice le 18 mars 1750, doyen le 10 janvier 1753, reçu membre de l'Académie d'Angers en 1750 et le premier inscrit par le roi en 1761 sur la liste du Bureau d'Agriculture, meurt subitement le 7 juin 1768, âgé de 44 ans et est inhumé le 9 dans la cathédrale.

Montée (la), cl., c^ne de *Trémentines*.

Montée-à-Georges (la), cl., c^ne de *la Boissière-St-Flor.*, — attenante au Bois-Anceau.

Montées (les), cl., c^ne du *Pin*. — *La Croix-des-Montées* (Cad.).

Montell (le), c^ne de *Martigné-B.* — *Le Montay* 1598. — Anc. fief et seigneurie avec maison noble, dans le vill. de Sousigné; — acquis en 1555 de P. de Mirebeau, écuyer, par n. h. Julien de Lingrée, sur qui il en fut fait réméré par la famille. — En est sieur Pierre de Caumont, mari de Michelle de Mirebeau, 1598, qui rend aveu en 1604 aux Noyers-Aménard pour son « oustel sis à Souzigné appellé le Montail, joi- « gnant la Court de Sousigné, d'autre part le « chemin »; — Raoul de C., mari d'Etiennette de Jarosseau, 1691. — « La maison noble, terre, fief « et seigneurie du M. » est saisie judiciairement sur René d'Aubigné, mari de Marie de Caumont, et adjugée à Louis d'Aubigné qui cède ses droits à Simon Belot, chanoine de St-Maurille d'Angers, acquéreur au nom de son Chapitre, le 13 septembre 1699; — vendu nat^t le 4 messidor an IV.

Montellerie (la), cl., c^ne de *la Jubaudière* (Cass.).

Montellière (la), f., c^ne de *Durtal*; = f., c^ne de *Lézigné*, domaine de la chapelle Sainte-Catherine, vendu nat^t le 15 avril 1791.

Montéluma, f., c^ne de *Chigné*.

Montendre, f., c^ne de *St-Lézin*. — *W. de Montendre* 1215 (G Chap. St-Maurice).

Monténegué (*François* de), vice-roi de Madagascar, meurt le 19 janvier 1672 au château de Saumur et est inhumé le lendemain en l'église St-Pierre.

Monterbaud (le Grand-), ham., c^ne d'*Ecuillé*. — *Apud Monterbaut, Michael de M.* 1272. — *Monterbout* (Cass.). — Anc. fief réuni au XVIIe s. à la terre d'Ecuillé. — En est sieur n. h. Daniel Bouju 1586, 1610, mari de Françoise Lair; = (le Petit-), ham., c^ne d'*Ecuillé*.

Montergon, f., c^ne d'*Angrie*.

Montergon, chât., c^ne de *Brain-s.-Long*. — *Montargum* 1117 (Cartul. St-Aubin, f. 36 v°). — *Montargon* 1117 circa (Cartul. St-Nic., p. 8). — *Le lieu, terre, fief et seigneurie de M.* 1540 (C 105, f. 209). — Anc. fief et seigneurie tenu partie en franc alleu du Lion-d'Angers, partie à foi et hommage de la Bodinière, — et appart^t dès avant le XVIe s. à la famille de Mergot, qui vendit la terre, en quittant le pays, à l'avocat Bucher d'Angers, le 3 avril 1662. Par suite de saisie judiciaire, elle fut adjugée le 17 juin 1668 à Christ. Dupineau, mari de Marie Gaillard, qui fit reconstruire le logis, tel qu'on le voyait récemment encore, simple masure sans caractère. — Le nouveau propriétaire y meurt le 1er octobre 1679, âgé de 79 ans. Il y existait alors une chapelle, bénite deux fois, le 17 septembre 1688 et le 22 janvier 1714. Les deux filles de Nic. Dupineau vendirent le domaine le 30 janvier 1731 à d^lle Marie-Jeanne Mauvif, qui mariée le 3 avril suivant avec Jean Durocher des Faveries, mourait dans l'année même, laissant pour héritier Mich. Mauvif de la Plante, conseiller à l'Election d'Angers, et deux sœurs, dont il racheta les droits par acte du 31 janvier 1732; — jusqu'en ces derniers temps Marie Mauvif, maire de la c^ne avant 1830, enterré dans la chapelle du cimetière le 23 décembre 1861, âgé de 61 ans; — auj. son fils. — Sur une hauteur, à quelque distance du vieux manoir abattu, s'est élevé en 1871-1872 un élégant château, de style Renaissance (arch. Roques), au-devant d'un pré, qui doit être transformé en étang. — Une antique croix plantée à l'entrée de l'avenue a été renouvelée et bénite le 15 août 1854.

Arch. de M.-et-L. — Mss. du curé Gourdon.

Montergonnerie (la), f., c^ne de *la Poèze*.

Montésy, c^ne de *Verrie*. — *Ad Montelzios* 1090-1100 (Pr. du Coudray-Mac., ch. or.). — Haute butte en cône tronqué, chargée de bois et percée au sommet de plusieurs cavités en forme de grottes ou de puits. On l'aperçoit de tout le pays entre Verrie et Rou, près Mortemé, V. ce mot. — Les paysans prétendent qu'il y existait au pied une construction, *la sainte église* comme ils l'appellent, dont l'abbé Briffault, sur leurs dires, croyait reconnaître des fragments dans les murs des églises des Ulmes, de Rou, de Cizay et de Doué!

Montévrou, vill., c^ne de *Maxé*. — *Mont Evroux* (Cass.). — Il y existait au XVe s. sur l'Authion un pont de bois à peu près impraticable qui fut remplacé vers 1440 aux frais des riverains, par une arche de pierre large de 10 pieds.

Montevy, c^ne de *la Tessoualle*, anc. logis avec douves.

Montfaucon (*Canton de*), formant la partie S.-O. de l'arr^t de Cholet, borné par les cantons au N. de Beaupréau, à l'E. de Beaupréau et de Cholet, au S. par le département de la Vendée, à l'O. par le département de la Loire-Inférieure, — comprend 22,827 hect. répartis en 12 communes: Montfaucon, St-Germain, St-André, St-Macaire, la Renaudière, la Romagne, Roussay, le Longeron, Torfou, Montigné, St-Crépin et Tilliers et une population de *11,897* hab. en 1821, — *13,526* hab. en 1831, — *14,398* hab. en 1841, — *15,969* hab. en 1851, — *17,092* hab. en 1861, — *17,088* hab. en 1866, — *16,670* hab. en 1872, — dont les deux tiers vivant de l'agriculture; — en progression lente mais continue.

La route nationale de Poitiers à Nantes coupe de l'E. à l'O. l'extrémité méridionale, tandis que en plein centre passe du S.-O. au N.-E. la route départementale de Clisson, où se rallient de nombreux chemins transversaux de grande communication.

Bordé au S. par la vallée de la Sèvre-Nantaise,

Digitized by Google

au N. par celle de la Sanguèze, il s'ouvre au centre de l'E. à l'O., aux gracieux replis de la Moine, qui en font un des plus pittoresques pays de l'Anjou, découpé en deux plateaux dont les hauteurs varient entre 104 et 125 mèt.

L'organisation de 1790 y comprenait seulement 7 communes : Montfaucon, Gesté, St-Germain, Tilliers, St-Crépin, Montigné, Villedieu, portées à 12 en l'an VIII par l'adjonction de 7 communes nouvelles et la distraction de Gesté et de Villedieu.

Une carte en a été donnée dès 1850 par M. Th. Broutelle, avec un plan en marge de la ville de Montfaucon.

Montfaucon, petite ville, chef-lieu de canton, arrt de Cholet (20 kil.); — à 60 kil. d'Angers. — *Chiminus Monfalconensis* 1048 circa (Chantoc., ch. or.). — *Curtis Chassiaci, infra quam... castrum castri Montis Falconis* 1070 circa (Hauréau, Pr., p. 173). — *Mont Falcon* 1134-1150 (2e Cartul. St-Serge, p 56). — *Fevum de Montefalcun* 1114-1134 (2e Cartul. St-Serge, p. 16). — *Mons Falconi* 1150 circa (Chemillé, ch. or.). — *Ecclesia Sti Jacobi de Monte Falconis* 1179 (Cart. St-Jouin, p. 40). — *Montfaulcon* XVI-XVIIIe s. (Et.-C.). — *Montfaucon-sur-Moine* 1876 (Postes). — Sur un mamelon dominant la rive droite de la Moine, — entre St-Germain (2 kil. 1/2) au N., à l'E. et à l'O. et Montigné (2 kil.) au S.

La route départementale de Beaupréau à Clisson, détache, tout au sortir du pont de la Moine, le chemin de grande communication du Pallet et s'incline pour longer vers l'E. la ville et le faubourg de St-Jean, empruntée pendant son parcours par le chemin de grande communication du Fuilet à Tiffauges, qui forme angle à l'entrée vers N.

Superficie : 29 hect., presque entièrement occupés par la ville, — sauf 3 ou 4 hect. de jardins, et autant de prés dans les vallées de la Moine ou de son affluent le ruiss. d'Aiguefoux.

Population : 105 feux en 1699. — *86* feux, *472* hab. en 1720-1726. — *110* feux en 1789. — *632* hab. en 1821. — *653* hab. en 1831. — *675* h. en 1841. — *800* hab. en 1851. — *723* hab. en 1861. — *731* hab. en 1866. — *662* hab. en 1872, formant une agglomération unique (183 mais., 193 mén.), dont l'ensemble, enveloppé à demi de verdure et de hauts peupliers, se découvre tout entier des hauteurs de la route de Cholet.

Foires : le 1er mardi de janvier, le 29 juin (Saint-Pierre), le 30 novembre (Saint-André) et le 22 septembre (Saint-Maurice). Cette dernière considérable et renommée, se tient au vill. de Pont-de-Moine en Montigné, mais qui n'est séparé de la ville que par la Moine. Outre les bestiaux exposés en grand nombre, comme aux autres foires, elle attire une affluence rare de marchands forains de tout genre, autrefois surtout de chapelets, de médailles, de reliques, — plus tard de gâteaux, de viandes et particulièrement de peaux de moutons avec leur laine, d'où son nom populaire de *la foire aux pelisses.* — *Marchés* tous les mardis de menues denrées et tous les quinze jours, de bestiaux.

La *mesure* locale comptait 16 boisseaux pour 12 des Ponts-de-Cé.

Recette de poste. — *Chef-lieu de perception* pour les cnes de Montfaucon, Montigné, la Renaudière, St-Crépin, St-Germain et Tilliers.

Mairie avec *Ecole* publique laïque *de garçons*, bâtie en 1864. — *Ecole* publique *de filles* annexée à l'hôpital en 1823 (Sœurs de St-Charles).

L'*Eglise*, sous le vocable de St Jacques (Cure, 19 brumaire an XI), forme une croix latine (20 mèt. sur 8 mèt. 30, — et le chœur, 11 mèt. sur 7), dont l'œuvre entière a été refaite ou modernisée, sauf la travée qui porte le clocher, reconstruit en 1799 par l'architecte Devon, de Beaupréau, et son portail ogival, tout en granit à triple voussure, sur des colonnes à chapiteaux (XIIIe s.). Un autel de la nef, dédié aux Agonisants, est orné d'une copie d'un tableau de Greuze, où quelque badigeonneur du pays s'est avisé de remplacer à sa façon la dame de charité en visite par le portrait d'un jeune prêtre ; — à côté, on lit : *M. Macé a fait rétablir cette église an 1800. Huet sculp.* ; — plus près de la porte, l'épitaphe en vers du même, mort le 17 janvier 1807. — Le 8 novembre 1837, pendant le sermon d'une mission, le jubé s'écroula sous le poids de 300 paroissiens, dont 9 morts et 3 au moins grièvement blessés.

Une charte, qu'on n'a pas encore signalée, de l'évêque de Nantes Quiriac (vers 1070) donne l'ancien nom absolument disparu et oublié du pays. On voit qu'il formait un vaste domaine appelé Chassiac, *curtis Chassiaci*, comprenant l'église de St-Germain, le château de Montfaucon avec ses églises et plusieurs autres en dehors, *cum ecclesiis in se positis aliasque plures ecclesias,* dont le centre était la ville même de Chassiac, sise sur la Moine, *quarum vicus omnium ecclesiarum est ipse Chassiacus super Meduanam positus.* C'est là l'agglomération antique où aboutissaient les voies de Chantoceaux, de Clisson, de Tiffauges, et qui fut transformée par la construction au XIe s., comme partout ailleurs, du château-fort. Les chroniques de St-Florent l'attribuent à Foulques-Nerra, qui aurait voulu placer là une sentinelle de garde au sommet de ce mont ou nid de faucons, *ex monte et nido falconum nomen inditum,* après la prise de Saumur (1025), contre toute attaque des seigneurs de Thouars. Le nom du château fit disparaître celui du pays. L'œuvre, construite sous la direction des moines de St-Macaire, s'en élevait vers N., sur une *motte* factice, dite des *fiefs anciens*, encore debout (12 à 13 mèt. sur 220 de circonférence), entre l'hôpital et l'école des garçons, avec une enceinte circulaire dont le tracé se reconnaît, sans autre vestige, par la Bonhommellerie, le Carrefour-Joyeux, Ste-Catherine et le Puits-St-Jacques. Autour du château, *castellum,* une seconde enceinte enveloppa la ville, *castrum*, avec de vastes douves vives du S.-O. au N.-E., par Bohardy, où reste encore debout un pont ogival, jusque au-dessus du carrefour des Portaux, alimentées en partie vers l'O. par le ruisseau d'Aiguefoux. Là, une haute ter-

Digitized by Google

rasse, dite *Motte rétive*, domine la route jusqu'aux abords de l'église Notre-Dame, couverte vers S. par une seconde motte, emplacement actuel d'un petit mail. Dans le sol, à toute fouille, se sont rencontrés de nombreux souterrains, — comme aussi des monnaies, parmi lesquelles un Marc-Aurèle et une pièce à la légende : *Doleno Novo Vico.*

Il y existait au moins deux églises dès le XIe s. et d'origine inconnue. *St-Jacques*, dont l'église sert encore au culte, fut sans doute la paroisse du donjon, dont elle abordait l'enceinte. Elle dépendait de l'abbaye St-Jouin-de-Marnes, ainsi que le *prieuré*, qui en portait le titre tombé en commande de bonne heure et dont le siége, au XVIIIe s., était dans le clocher. — Elle compte 120 communiants en 1683.

Curés : René *Lebourg*, 1602, 1623. — Julien *Jamin*, 1630, précédemment curé de Montigné, puis de St-Jean de Montf. — Thomas *Pellerin*, 1633. — Jacq. *Coullaud*, 1639. — René *Coullaud*, 1641. — Jacq. *Coullaud*, 1649. — Julien *Coullaud*, 1650. — René *Coullaud*, 1651. — *Adam*, 1675. — *De Santo-Domingo* 1678, † le 20 avril 1690. — J.-B. *Macé*, 1691, † à St-Germain-lès-M. le 10 novembre 1700. — Thomas *Ouvrard*, 1703, † le 14 décembre 1748, âgé de 79 ans. — Pierre *Foullonneau*, 1743, † le 31 mai 1758, âgé 43 ans. — Jean *Chauveau*, 1758. Resté dans le pays, il fut assassiné la nuit, au Pont-de-Moine, en février 1794, et son corps jeté à l'eau.

Prieurs : Nolet, 1698, prieur aussi de St-Crépin. — Thomas *Ouvrard*, en même temps curé, 1703-1748. — *Maupillier*, 1713. — Jean-Jacques *Ouvrard*, † le 23 mai 1751, âgé de 45 ans — et après eux les curés *Foullonneau* et *Chauveau*.

L'église *Notre-Dame*, qui dut être la paroisse de l'agglomération primitive, s'élevait sur l'escarpement qui domine le pont de la Moine. Incendiée pendant la guerre, elle a été détruite pierre à pierre de 1810 à 1815 par le curé Breton, qui, les matériaux vendus, en retira, dit-on, de bénéfice net six francs. Elle mesurait 56 mèt. sur 14. A l'entrée du chœur s'ouvrait une magnifique chapelle souterraine de Ste Madeleine ou, suivant d'autres dires, de Ste Anne ; — 50 communiants en 1683 ; — la cure à la présentation de l'abbé de St-Jouin.

Curés : Jean *Macé*, 1601, 1638. — René *Macé*, 1643. — Franç. *Commeau*, 1687, † le 10 janvier 1720. — Thomas-Franç. *Thibault*, 1720, † le 20 octobre 1755. — Jos. *Thibault*, son frère, 1755, † subitement le 26 juillet 1758, âgé de 73 ans. — Julien *Sorin*, 1758, † le 9 novembre 1765, âgé de 63 ans. — *Connain*, 1765, octobre 1791, ancien militaire, qui boîtait d'une blessure reçue au service. Il suivit l'armée vendéenne et périt au Mans. — Le vicaire Ferré se signala tristement pendant la guerre. C'est lui qui tenait le cheval de Renée Bordereau, quand elle descendait pour combattre à pied.

L'église *St-Jean*, qui dépendait également de l'abbaye de St-Jouin-de-Marne, s'élevait seule en dehors de la seconde enceinte à l'E. Son chœur roman du XIIe s, entièrement en granit, avec abside à cinq fenêtres romanes, a été transformé en chapelle ; derrière l'autel du XVIIe s., apparaissent des traces de fresques antiques. Sur une dalle, marquée d'un double écusson circulaire, avec *un lion armé et couronné* et à droite *une croix de patriarche*, le tout sommé d'une couronne de 8 fleurons, se lit gravée en relief l'épitaphe de « dame A. M. Joubert, vivante « dame de ce lieu et épouse de messire F. Lirot, « chevalier, seigneur de la Patouillère, décédée « le 25 septembre 1768 ». — La nef, sans voûte, sert de grange et a conservé son pignon vers l'O. et son portail ogival à triple voussure, retombant sur des colonnes à chapiteaux de feuillage (XIIIe s.).

Curés : René *de Bourges*, 1593. — J.... *Cotolleau*, 1610, 1628. — Julien *Jamin*, septembre 1628. — Julien *Cotolleau*, 1635, 1641. — Jacques *Cotolleau*, 1647, 1673. — Julien *Cotolleau*, 1679, 1701. — René *Guillet*, † le 20 septembre 1710. — Jos. *Guérin*, 1711, 1734, † le 29 novembre 1736. — Pierre *Lecomte*, 1734, † le 10 mars 1783, âgé de 83 ans. — Grégoire *Jullien*, de Pithiviers, installé le 27 mars 1783, qui résigne le 14 novembre suivant, † le 31 juillet 1807. — Yves *Briant*, de Vertou, installé le 21 janvier 1784, † en Espagne, croit-on.

Tout auprès s'élevait la *chapelle de St-Maurice*, fondée en 1345 pour le service de la confrérie des Sept Frères et qui était déjà détruite avant la Révolution. Dans l'ancien cimetière, qui avoisine l'église vers S.-E. et qui est devenu communal, on montre encore, formée de plusieurs dalles, avec une inscription illisible, une vaste *tombe* dite *des Sept Frères*, sans doute des fondateurs de la « frairie », dont au N. de l'église se trouve la maison de réunion, logis du XVIe s. aux immenses cheminées, devant lesquelles, après les offices, se préparaient l'*Aumône générale* du mardi de la Toussaint — et aussi les autres fêtes de ces sociétés demi-religieuses, demi-laïques, alors et partout si nombreuses, mais nulle part autant que dans les Mauges.

Au N. de la ville s'élevait une *maladrerie*, convertie en aumônerie dans la maison de la Pocheterie, avec une *école* de filles, qui se trouve encore annexée à l'*hôpital*, héritier des précédentes fondations, et légataire de Guill.-René Macé (18 fructidor an XIII) et du curé Breton (30 janvier 1816), à la charge de recevoir les malades du Pont-de-Moine en Montigné, de St-Gilles et Bourg-Hardi en St-Germain.

Une *école* de garçons était, dès la fin du XVIe s., tenue par le chapelain de Ste-Catherine en la paroisse St-Jacques, là même où sont aujourd'hui installées la mairie et l'école.

La terre se qualifiait de baronnie, malgré le témoignage des aveux, qui l'intitulent simple chatellenie. Elle faisait partie jusqu'au XVIIIe s. de la baronnie de Chantoceaux et en suivit la fortune. Après la guerre de la succession de Bretagne, elle échut en partage à Catherine de Vendôme, qui épousa le 28 septembre 1364 Jean de

Digitized by Google

Bourbon. Olivier de Clisson l'acquit d'eux le 17 octobre 1380 moyennant 22,000 liv. d'or, pour en doter le Chapitre de Clisson qu'il fonda par son testament du 15 février 1406. Un traité du 12 octobre 1437, entre les chanoines et René d'Anjou, céda à ce dernier la haute justice, avec les fois, hommages, aveux et rachats dus par les nobles, droits que des ventes nouvelles et divers arrêts du Parlement firent successivement passer des ducs de Bretagne, qui les tenaient de René, aux comtes d'Avaugour et de Vertus, et à leur descendance jusqu'à la fin du XVIIe s., — aux seigneurs de Cholet vers 1694, — puis au roi ou au duc-apanagiste. La moyenne et basse justice et tous les droits utiles restaient aux mains du Chapitre de Clisson, qualifié de seigneur jusqu'en 1790, avec la juridiction contentieuse comprenant, outre les trois paroisses de la ville, la Renaudière, Tilliers, St-Germain et St-Crépin, et de plus, par prévention avec la juridiction de Tiffauges, Montigné, Torfou, le Longeron, la Romagne et Roussay.

La ville était pour le tiers en main-morte. — Résidence d'un contrôleur des actes et d'une lieutenance des fermes, elle dépendait jusqu'au IXe s. de l'Evêché de Poitiers, — plus tard de l'Evêché de Nantes, — et non de la Rochelle, comme le dit Miromesnil, — du Doyenné de Clisson, de l'Election et de la Sénéchaussée d'Angers, — du District de Beaupréau en 1788, de Cholet en 1790. — Elle se trouva en pleine guerre et fut canonnée et saccagée de nuit en janvier 1794, par le général Cordelier. Le 28 janvier 1800 y fut signée la pacification avec les chefs vendéens, comme aussi le 10 juin 1815 avec l'état-major de d'Autichamp.

Maires : Hervé, an VIII-an X. — *Pohu*, an X, † en 1807. — Charles *Houdet*, 2 janvier 1808. — Pierre-Anne *Thenaisie*, 25 septembre 1815. — Louis-Henri *Gautret de la Moricière*, 17 juillet 1817. — *Houdet* fils, 15 septembre 1830. — *Dupont*, 11 septembre 1834. — *Durand*, 1837. — Joseph-Nazaire *Brunet*, 1840. — *Dupont*, 1846. — Jules *Pithon*, 2 décembre 1846. — Baptiste *Ragueneau*, 24 août 1848. — Louis *Gautret de la Moricière*, 1848. — *Servière*, 1865. — Jules *Pithon*, 1870. — *Fillaudeau*, 1870. — *Servière*, 1871, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 191; E 809. — Notice Mss. de M. Spal. — Notes Mss. de MM. Boutillier de Saint-André et Maitre, du docteur Ragueneau et de l'abbé Braud.—Hauréau, *Gall. Christ.*, Pr., p. 173. — *Arch. d'Anjou*, I, 63. — *Rev. de l'Ouest*, 1865, II, 277.— Canuel, *Mémoire*, p. 207. — Mss. 923. — Ogée, *Dict. de Bret.* — — La Révellière, *Notice sur les mon. celt.*, p. 15. — *Chron. d'Anjou*, II, 216 et 281. — Bordereau, *Mémoires*, p. 11.

Mont-Fidèle, nom en 1793 de *Brissac*, en témoignage de son dévouement à la République.

Mont-Fief, cne de *Doué*. — *Sous Mon Fiez* 1451, — *A Monfier* 1466, — *Monfief* 1486, — *Le tartre de Monfief* 1480 (Doué, Chapitre). — Terrain sur un plateau élevé, désigné vulgairement comme emplacement d'un camp romain. Il y a été trouvé, paraît-il, des haches de pierre et des antiquités mal définies.

Montfleury (*Zacharie* Jacob dit), est, au dire commun, né en Anjou vers 1610 d'une famille noble, — peut-être la famille Jacob de Tigné, qui aujourd'hui encore habite le Saumurois. — Il était destiné aux armes et après son Académie entra comme page chez le duc de Guise, puis disparut, affolé du théâtre et perdu sous un nom de comédie dans quelque bande errante. On le retrouve seulement en 1639 à Paris dans la fameuse troupe de l'Hôtel de Bourgogne où il crée cette année le rôle du *Vieil Horace*, quelques-uns disent même, dès 1637, *Le Cid*. Entre deux, en 1638, il avait épousé Jeanne de la Chappe, veuve de Pierre Rousseau, écuyer, et comme lui comédien du roi, et ses noces s'étaient célébrées au château même du cardinal Richelieu, à Rueil. — La dernière pièce, où il parut, fut *Andromaque*, dans le rôle d'*Oreste*. Il réussissait d'ailleurs également aux rôles de comédie. — On sait qu'il était affligé d'une telle corpulence, que Cyrano de Bergerac prétendait qu'on ne pouvait pas le bâtonner tout entier en un seul jour. Molière aussi se raille dans l'*Impromptu* de « sa vaste circonférence ». Montfleury poussa la vengeance jusqu'à dénoncer son rival au roi, comme coupable d'avoir épousé sa propre fille. On sait l'histoire. Il essayait d'ailleurs autrement de lui faire pièce et s'était mis, lui aussi, à composer pour le théâtre. Il fit jouer en 1647 *la Mort d'Asdrubal*, tragédie dédiée au duc d'Epernon (Paris, Sommaville, 1647, in-4o) et qui porte en tête le portrait gravé de l'auteur. Un autre portrait existe, in-4o, à droite, enveloppé d'un manteau et portant une collerette avec deux glands tombants. On lui attribue contre toute vraisemblance deux ou trois pièces d'auteurs connus. Mais on a de lui encore une *Elégie de la France aux frondeurs* (s. l., 1652, 4 p.), réimprimée la même année sans nom d'auteur. — Son meilleur titre d'honneur en somme, c'est d'avoir été le premier maître de Baron. — Il mourut à Paris le 11 décembre 1667, laissant cinq filles, dont deux engagées au théâtre, l'une à l'hôtel de Bourgogne, l'autre au Marais, et un fils, *Antoine*, né le 22 septembre 1639 et dont les succès, surtout comme auteur dramatique, ont dépassé ceux de son père.

Le Mazurier, t. I, p. 420-424.—Parfait, *Hist. du Théâtre Fr.*, t. VI. — Guéret, *Parnasse réformé*. — St-Evremont, *Lettre à M. de Lyonne*, 1669. — Chappuzeau, *Théâtre Fr.*, l. III, p. 177-178. — — *Revue d'Anjou*, 1870, t. II, p. 4-20. — Loret, *Gazette*. — *Théâtre* de Montfleury père et fils, avec la *Vie* en tête, source à peu près unique de renseignements.—Moreau, *Bibl. des Mazarinades*, n° 1201.—Tallemant, édit. P. Paris, VII, 184. — Jal, *Dictionnaire*.

Montfort, canton de Doué (6 kil.), arrond. de Saumur (13 kil.); — à 46 kil. d'Angers. — *Villa Spinacra* 844 (D Bouq., VIII, 437). — *Villa nomine Spinacium* 897 (G 449, f. 1). — *Ecclesia Spinacii* 1001 (G 514). — *Monsfortis* 1162-1177 (G 449, f. 4). — *Ecclesia Beati Hilarii de Espinaz* 1333 (G 338, f. 57). — *Rector ecclesiæ parochialis et curatæ de Monteforti* 1459. — *Montfort alias Epinars* 1783 (Pouillé). — Sur une butte, à l'un des points les plus élevés du plateau de Doué; — entre Douces (5 kil.) à l'O., Forges (4 kil.) au N., Cizay (2 kil.) à l'E., Brossay (3 kil. 1/2) au S.

La route nationale de Saumur aux Sables tra-

Digitized by Google

verse de l'E. à l'O. à 600 mèt. du bourg, qu'y relie le chemin d'intérêt commun de Forges au Coudray-M.

Y naît le ruiss. de Terres-Noires, formant limite vers l'O. avec Douces.

En dépendent cinq moulins à vent seulement et une closerie.

Superficie : 430 hect. dont 70 en vignes, 5 en bois.

Population : 30 feux, *137* hab. en 1720-1726. — *139* hab. en 1790. — *152* hab. en 1841. — *150* hab. en 1851 et en 1861. — *146* hab. en 1866. — *152* hab. en 1872, dont *123* au bourg (40 mais., 43 mén.), formé de vieux logis encore bourgeois non habités, de fermes à hautes murailles et de caves, et pour partie débordant sur la commune de Cizay.

Bureau de poste et *Perception* de Doué.

Mairie construite en 1875 avec *Ecole mixte* (Sœurs de la Salle-de-Vihiers).

La paroisse, conservée à simple titre d'oratoire en 1808 avec desservant jusqu'en 1839 et encore de 1836 à 1846 est réunie aujourd'hui à celle de Cizay.

L'*Eglise*, ancienne chapelle transformée sans doute lors de la pose des fonts en 1717, n'offre plus d'antique que le pignon oriental, autrefois éclairé de deux petites fenêtres géminées ogivales XIIIe s. avec moulure ronde en fer-à-cheval. L'édifice, qu'entoure le cimetière, forme un petit carré, flanqué aux angles de contreforts arrondis en manière de colonnes. La nef, sans chapelle ni autels secondaires, ne conserve absolument que l'autel-rétable XVIIIe s. plaqué au fond du chœur; dans les niches, figurent les grandes statues peintes de St René et de St Hilaire, au-dessus dans des demi-cintres, un beau portrait d'une Sainte martyre, vis-à-vis celui d'un cardinal; — sur les murs latéraux, deux autres d'un abbé en prière et d'un évêque assisté de nombreux diacres, dont un à genoux, porte sa crosse, l'autre, sa mitre; il donne la communion à une femme à genoux, les cheveux épars, soutenue par son ange gardien; dans les cieux ouverts, une nuée d'anges; œuvre du XVIIe s. de dessin médiocre, d'un assez beau coloris, — le tout provenant d'Anières-Bellay. — Devant l'autel, entre de nombreuses tombes d'inscriptions effacées, qui forment le carrelage, se reconnaît celle d'un curé [Séb. Moreau] « décédé « le 11 juin 1744 ».

Tout le territoire faisait partie d'une immense villa royale donnée par Charlemagne au Chapitre de St-Maurice d'Angers et qui fut divisée en trois paroisses, Brossay, Douces, V. *ce mot*, et Montfort. C'est la villa *Spinacia, Epinas*, dont le nom resta jusqu'au XVe s. à l'une d'elles et ne céda définitivement la place à celui du hameau de Montfort, qu'au XVIe s. alors que le service divin y fut réfugié par suite des guerres. L'église paroissiale s'élevait à l'extrémité S. du territoire, au carrefour des deux voies allant de Douces à Anières et de Brossay à Cizay, où elle existe encore, transformée en petite closerie habitée. V. *St-Hilaire*. Le long du chemin vers N. se trouvait un cimetière que l'on effondrait en mai 1873, quand j'y suis passé. — Au XIIe s. la butte à distance vers N. fut fortifié et devint aussi le centre d'un petit groupe sous le nom qui est devenu celui de la paroisse tandis que le château seigneurial par une bizarrerie, conservait celui d'Epinats, V. *ce mot*.

L'église, comme celle de Douces, V. *ci-dessus*, p. 52, fut restituée en 1001 par l'évêque Raynand — et non pas Ulger — au Chapitre de St-Maurice, dont le chanoine semainier en conservait la présentation.

Curés : Nic. *Augustin, Augustini*, chanoine de Doué, 1333. — Jean *Hune*, 1384. — Jean *Rouaut*, 1389, 1399. — Nic. *Ragot*, 1419. — Jean *Brune*, 1432. — Jean *Doniau*, 1436. — Jean *Guitier*, 1454. — Bertrand *Nourry*, 1490, 1495. — Jean *Mortier*, 1512. — Mic. *Dohin*, 1569. — Guill. *Cailleau*, 1579. — Mic. *Jouet*, chan. de Doué, 1608, 1635. — Louis *Coignault*, 1649. — René *Gaulay*, 1658, 1690. — Jean *Hubert*, 1693, † le 7 juillet 1694, âgé de 45 ans. — Franç. *Droucheau*, 1695, † le 14 mai 1699. — René *Salmon*, 1699, † le 12 juin 1718, âgé de 46 ans. — F. *Béguyer*, 1719, qui résigne pour une pension de 300 livres en mai 1736. — Séb. *Moreau*, 1736, † le 11 juin 1744. — Julien *Moreau*, natif de la Flèche, anc. principal du collége de Doué, frère aîné du précédent, 2 juin 1744, † le 14 avril 1759, âgé de 57 ans. — Charles *Hervé*, d'Angers, 18 avril 1759, installé le 24, † le 14 août 1782, âgé de 63 ans. — Pierre-Guy *Lucas*, septembre 1782-1792, qui y meurt en fonctions, âgé de 94 ans 9 mois, le 28 octobre 1828.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré et de l'Election de Saumur, du District en 1788 de Doué, en 1790 de Saumur.

Maires : François-Marie-Joseph *Dupuy-Saillant*, 1er messidor an VIII. — Denis-Fortuné *Delavau*, 10 février 1813. — J. *Deshayes*, avril 1815, installé le 9 juin. — D.-F. *Delavau*, 12 juillet 1815. — Louis-Aug. *Dupuy*, 4 février, 1826, installé le 27, † en 1830. — Jos. *Deshayes*, 26 avril 1830. — Louis *Hémon*, 20 août 1848. — *Robin*, 1870, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. G 449-519, notamment 511 et 519 où se trouve un plan du bourg. — Arch. commun. Et.-C. de Montfort et de Brossay.—Pour les localités, voir *la Meuche, Epinats, St-Hilaire*, etc.

Montfort, cl., cne d'*Angers*, près Frémur. — Anc. dépendance de l'abb. de St-Jacques près Montfort, diocèse de St-Malo, qui l'arrenta en 1649 à l'abb. de Toussaint d'Angers (H.-D. *B* 130); — vendu natt le 10 août 1791.

Montfriloux, cne de *St-Barthélemy*. — *Mons Frilosus* (D. Lobin, II, 188). — *Une closerie nommée M.* 1457. — Appartenait au XVIIe s. au prieuré de la Haie-aux-B.-H, avec clos de vignes alors renommé.

Montgadon, f., cne du *Vieil-Baugé*. — *Terra et vinea a Monte Cadone* 1081-1105 (Cart. St-Aubin, f. 871). — *Coliberti de Monte Gadon* 1047 (Cartul. de N.-D. de Saintes). — En est sieur messire René-Armand de Ridouet 1780, 1782.

Montgareau, f., cne de *Noyant-la-Gr.*

Montgavillon, f., cne de *Meigné-le-V.*

Digitized by Google

Montgeoffroy, c^ne de *Mazé.* — *Gaufredus de Monte* 1090 circa (H Bocé, ch. or. 7). — Anc. fief et seigneurie relevant du Plessis-au-Jau, réuni depuis à Fontaine-Guérin, dont le seigneur avait le droit en temps de chasse de venir abreuver sa meute dans les cuisines du château. Il appartenait en 1209 à Geoffroy de Châteaubriant et depuis au moins le milieu du xve s. à la famille de la Grandière, qui avait son enfeu dans l'église de St-Maur-sur-Loire. Elle y réside, jusqu'à René de la Gr., chevalier, mort le 1er mai 1672 et inhumé dans l'église paroissiale. La terre appartient en février 1676 à Erasme de Contades, V. *ce nom*, chevalier, sieur de la Roche-Thibault, mari d'Anne Hullin, dont le fils Charles-Pierre-Erasme y meurt le 18 avril 1683 et dont la descendance la possède encore. Elle avait été en l'an XII affectée à la Sénatorerie de Maine-et-Loire, et fut, par lettres patentes du 12 juin 1809, constitué comme le centre du majorat créé pour le comte Erasme-Gaspard de Contades.

Le château actuel, édifié en 1775, avec partie des matériaux de la Roche-Thibault et où l'on travaillait encore en 1790, occupe l'emplacement d'une construction antérieure du milieu du xviie s., dont un dessin est conservé dans un des salons. Il forme un rectangle avec deux ailes en avant-corps, précédées de deux bâtiments bas, que prolongent, — à droite, la chapelle, avec les servitudes terminées par une tour ronde, — à gauche les écuries, le fronton surmonté d'une croupe de cheval en ronde bosse, avec une seconde tour correspondante, reste du précédent manoir; — le tout enserré de douves, derrière une terrasse en demi-lune, que précèdent une large pelouse en pente avec grille Louis XV, cantonnée de deux pavillons, et une seconde enceinte de douves en sauts de loup, abordée au xviiie s. par une allée d'un quart de lieue de long; — au fond et sur les flancs, les vastes ombrages du parc. V. une lithographie dans Blancheton, *Les Châteaux de France*, t. II, p. 53, et un dessin dans Berthe, Mss. 896, p. 20. — L'ameublement intérieur conserve notamment dans la *chambre dite du maréchal* une grande tapisserie vénitienne du xvie s., représentant *la prise de Tunis*, armoriée d'un écusson de cardinal : *de ... en chef à 1 aigle à 2 têtes essorant au vol éployé, en pointe de ... à 3 bandes de ...*; — un beau meuble en ébène du xvie s.; — dans la salle à manger, deux très-belles natures mortes, un portrait de *Louis XV enfant* et celui du *cardinal de Fleury*; — dans la salle de billard, le portrait de *M. Méry de Contades*, pair de France, — et un autre du même en costume de préfet de la Corrèze, — les portraits de *Louis XIII* et de *Louis XIV*, ce dernier attribué à Rigault; — dans le salon carré, tout un musée de famille, où se remarquent M. et Mme de Contades de Giseux, au crayon noir, en costume Louis XVI; — enfin, dans le petit salon, les portraits du maréchal et de son père, — et un admirable portrait d'enfant, un véritable chef-d'œuvre, — de Greuze, dit-on, — d'un grand maître assurément, — le portrait qu'à un autre titre, on ne viendrait pas chercher ici et qui y reste oublié, du futur conventionnel *Hérault de Séchelles*.

La *chapelle*, dédiée à Ste Catherine et autrefois desservie par un chapelain à demeure, fut construite par Guill. de la Grandière, époux de Marie de Soucelles, et fondée le 14 décembre 1543 de deux messes par semaine. C'était au dire de Ménage, *Vie de Guill. Mén.*, p. 436-437, « une des plus belles qui sont en Anjou en maison « de campagne », et l'on en peut juger encore. Le portail ogival, cantonné de deux montants fleuronnés, se termine en pignon surmonté d'un clocheton octogone à demi engagé. Le plan carré comprend deux travées avec tribune plein cintre et voûte Renaissance découpée de liernes, formerets, tiercerons et clés peintes, le fond éclairé par une fenêtre flambloyante à triple meneau, qui porte dans le vitrail, œuvre remarquable du xvie s., un chœur d'*Anges* musiciens; au-dessous *le Père Eternel*, entouré des quatre vertus, *la Justice, la Prudence, la Force, la Tempérance*; plus bas, *la Vierge*; à droite et à gauche les bergers; dans le panneau inférieur, *la Nativité*, avec un personnage à genoux à droite, tête nue, cotte bleue armoriée *de 3 lions rampants d'argent, armés, lampassés, couronnés de même et sommés d'un croissant à dextre d'or*; sur un phylactère, à demi caché par le rétable, on lit : [*Johan*]*nes de Vrigné*. Devant l'autel s'élève le sarcophage du maréchal, contenant sept personnes de la famille; — dans la sacristie est conservée une série de portraits de papes et de cardinaux.

Montgilet, vill., c^ne de *Juigné-s.-L.*

Montglonne, nom primitif de la paroisse de *St-Florent-le-V.*, que la commune reprit pendant la période révolutionnaire.

Montguillon, canton et arrond. de Segré (14 kil.); — à 85 kil. d'Angers. — *Mangolonium* 1130 circa (G 277, ch. 197 et 217 et Mss. 624, t. II, p. 530). — *Mauguillon* 1326 (G 16). — *Maugueillon* 1419 (D 8). — *Monguelon* 1540 (C 106, f. 252). — *Monguillon* 1783 (Pouillé). — Sur un haut plateau coupé de petites vallées, — entre le département de la Mayenne au N., St-Martin-du-Bois (2 kil.) au S., la Jaille-Y. (5 kil.) à l'E., Aviré (5 kil.) et St-Sauveur-de-Flée (4 kil.) à l'O.

Le chemin d'intérêt commun d'Aviré s'y confond à l'entrée du bourg vers l'O. avec celui de St-Sauveur à la Jaille.

Y naissent, un peu au-dessus du bourg, qu'il longe vers l'O. le ruisseau de la Motte-Milon et deux ruisselets sans noms, qui y affluent; — y passent vers l'extrême N. les ruiss. de l'Etang et vers l'E., de l'Angevinière.

En dépendent 38 fermes ou écarts, sans villages ni châteaux.

Superficie : 1,190 hectares, 60 en bois, 150 en prairies; — nulle vigne.

Population : 63 feux, *285* hab. en 1720-1726. — *318* hab. en 1831. — *354* hab. en 1841. — *374* h. en 1851. — *378* h. en 1861. — *387* h. en 1866. — *360* hab. en 1872, dont *113* au bourg (17 mais., 17 mén.), sis au bas d'un coteau, sur un petit ruisseau; — en progression régulière et con-

Digitized by Google

tinue, comme le développement de l'agriculture.

Ni *marché*, ni *foire*.

Bureau de poste de Segré. — *Perception* d'Aviré.

Mairie avec *Ecole mixte*, au sortir du bourg vers l'E., achevée de construire en janvier 1864, par adjudication du 19 septembre 1862, sur une dépendance de la maison dite *le Saussiguet*.

La paroisse, supprimée par ordonnance épiscopale du 20 février 1809, n'a été reconstituée en succursale que par ordonnance du 30 janvier 1839, mais elle avait un desservant dès 1833.

L'*Eglise*, dédiée à St Pierre, a été transformée par de nombreuses restaurations dont la dernière date de 1873-1874 (Arch. Couet. de Segré). — La nef unique (14 mèt. 80 sur 7 mèt. 50), lambrissée en 1840 en berceau, conserve trois fenêtres trilobées, à colonnettes prismatiques en bordure (xve s.), avec chacune un ange à mi-corps ou un personnage sculpté au sommet de l'ébrasement intérieur. A la seconde, dans un reste de vitrail en grisaille xviie s., figure *St Pierre* et un saint prêtre, gardant des moutons; — sur les parois, un tableau moderne et médiocre, *St Louis adorant la croix*, et une remarquable *Vierge avec l'Enfant* du xviie s. — A l'entrée, *les fonts baptismaux*, d'un seul bloc rectangulaire de pierre blanche, formant un cube terminé par un cône tronqué, que portent cinq colonnes, à base octogonale ainsi que les chapiteaux; tout autour, circule une série d'arcades trilobées, que sépare un pilastre au centre de chaque face. Dans la partie supérieure, de deux côtés se lit grossièrement tracé : *Le derrenier iour de l'année : mil IIII^c LVI : Derobe.* — La *chaire*, en bois sculpté (xviiie s.), autrefois doré, aujourd'hui badigeonné, a son dossier orné de deux pilastres, chargés de guirlandes de fleurs et de fruits; au milieu dans un panneau, une femme tient de la droite une épée, de la gauche, des balances; trois des panneaux sont décorés chacun d'une figure semblable, avec des attributs distincts, qui semblent indiquer *la Justice, la Vertu, la Force, la Tempérance*; entre deux, grimacent de petits mascarons barbus, à bonnets de sauvage; deux guirlandes de feuillages et d'amours forment l'amortissement en cul-de-lampe. Ce meuble curieux provient, croit-on, d'une abbatiale du Bordelais. — Au fond du chœur carré s'applique l'autel construit vers 1715 avec statues modernes de *St Pierre* et de *Ste Claire*. — Le *clocher*, posé autrefois sur d'énormes piliers de bois au-dessus des petits autels, a été reporté en 1840 au N. et à l'extérieur de l'église, avec sa cloche, fondue en 1774, d'après une inscription.

Le *Presbytère* a été construit en 1833 avec le produit de souscriptions. Le nouveau *cimetière* a été bénit en mars 1834.

Le pays, couvert autrefois de bois, conservait jusqu'à ces derniers temps d'assez nombreux monuments celtiques, un *peulvan* sur la mét. du Domaine, à 500 mèt. au N. de l'église, un autre sur la côte de Pierre-Errue, un *cromlech* dans la châtaigneraie des Forges, V. *ces mots*, ce dernier seul en partie debout. On montre dans les bois des Rouvraies deux enceintes circulaires de terre (27 mèt. de diamèt.), avec fossé et talus, accostées chacune d'un réduit triangulaire (36 m. de long.), et couvertes au N. par un large fossé commun. Ces prétendus refuges celtiques ne sont très-probablement que des campements volants de ces forges si nombreuses dans ce pays au Moyen âge et à la Renaissance. — On y a recueilli des scories de fer, — et aussi, il faut le dire, aux alentours plusieurs *celtæ*. — Nulle trace romaine n'est signalée, bien que probablement deux voies s'entrecroisassent sur le territoire.

L'église, dont la fondation date probablement du xie s., appartenait au xiie s. à un seigneur laïc, Babin, chevalier, qui en fit don vers 1130 à l'évêque Ulger, dont les successeurs en conservèrent la présentation. Les registres ont été en partie brûlés par une vieille fille, chargée de leur garde pendant la Révolution. — *Curés : Bonsergent*, 1552. — Séréné *du Teilleul*, † à Angers le 29 janvier 1564 et inhumé aux Jacobins. — Pierre *Hiret*, 1600, 1630. — Gabr. *Millois*, 1630, 1640. — Franç. *Blondeau*, 1659, 1665. — Louis *Guilbault*, 1674, qui résigne vers 1695 et meurt le 30 mars 1697, âgé de 48 ans. — Jean-Bapt. *Guilbault*, son neveu, † le 16 septembre 1721, âgé de 69 ans. — P. *Boulay*, octobre 1721, novembre 1731, † le 7 janvier 1740. — Pierre *Bouleau*, 1731, 1740. — Jean-Michel *Meignan*, 1764, † le 13 août 1774, âgé de 47 ans. — Jean-Franç. *Aubert*, natif d'Angers, installé le 13 septembre 1774 jusqu'au 30 avril 1791, — et qu'on dit victime de la noyade de Montjean du 29 novembre 1793. — *Laroche*, anc. vicaire de St-Sauveur-de-Flée, élu le 2 mai 1791, qui en 1792 signe « officier public » et renonce à toute fonction ecclésiastique le 11 frimaire an II.

Il faut se garder de confondre, comme on l'a fait, notre Montguillon d'Anjou avec le *prieuré* de Montguillon, en la paroisse de Placé, près Mayenne.

« La terre, fief et seigneurie de M. », qualifiée en 1530 châtellenie, qui relevait de Châteaugontier, comprenait deux moulins, deux métairies, l'une près de l'église, l'autre nommée la Besneraye, un grand étang entre deux, deux autres petits étangs et des taillis. Elle faisait partie depuis le milieu du xvie s. de la châtellenie de la Jaille et en suivit la fortune, ayant pour seigneur en 1789 le comte Barrin de Fromenteau.

La paroisse dépendait de l'Archidiaconé d'Outre-Maine, du Doyenné de Craon, du ressort judiciaire de Châteaugontier, — sauf le Bois-Segré et la Horlière, qui relevaient d'Angers, — de l'Election d'Angers, du Grenier à sel de Pouancé, du District en 1788-1790 de Segré.

Maires : Laroche, avril 1793, vendémiaire an III. — *Jouanneau*, 1er messidor an VIII. — Guy *Chopin*, 26 décembre 1808. — Aug.-Jean *Chopin*, 23 janvier 1816. — *Chéhéré*, 18 septembre 1830. — *Seureau*, 30 août 1837. — A. *Chopin*, 23 mars 1846. — Jacq. *Lemesle*, 8 novembre 1856. — Louis *Pasquier*, 4 juillet 1862. — J. *Bouillé*, 20 décembre 1866. — Pierre *Martin*, mai 1871, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 106; E 3250. — Arch. comm. Et.-C.

Digitized by Google

—Arch. de l'Evêché, note Mss. du curé, 1849.—D. Houss., XVI, 143. — Note Mss. Au g. Michel. — *Répert. archéol.*, 1860, p. 109. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Bourgonnière, Bouillé-Téval, la Motte-Milon, la Horlière, l'Angevinière*, etc.

Montguillonnière (la), f., c^ne de *St-Martin-du-B.*

Montholon (... de), a fait imprimer son *Plaidoyer pour frère Jacques Garnier dit Chappoin, gardien du couvent de la Balmette contre frère Louis Bénédicte, provincial de Touraine* (s. l. n. d. [1599], petit in-8° de 48 p.; — plus 23 p. comprenant la Bulle de réformation, dont la partie contraire voulait obtenir le retrait).

Montibert, ham., c^ne de *Trélazé*. — *Mons Teoberti* 1100 circa (Cartul. du Ronc., Rot. 4, ch. 60). — *Mons Thedberti* 1082-1102 (2e Cartul. St-Serge, p. 366). — *Mons Tiedberti* 1102-1114 (Ib., p. 364). — *Mons Toberti* (Cart. du Ronc., Rot. 4, ch. 71). — *Feodum de Monte Ouberti*, — *Montobert* 1238 (Savigny, ch. 18). — La terre formait au XIIIe s. un fief important avec manoir noble, à portée de la grande route d'Angers, dont est sieur en 1240 Jean dit Chamaillard. — « *Le lieu de M.* avec simple « maison de maître », appart. en 1725 à Hardouin Dupin de Ribonne, avocat, et fut acquis sur ses héritiers le 21 juillet 1733 par Jacq. Bachellier, bourgeois d'Angers. Sa veuve Marie Hervé le laissa à sa fille Renée, femme de Franç. Chaintrier, dont le fils le vendit le 12 janvier 1774 à n. h. J.-B. Louis Durocher des Faveries. — Une ardoisière y fut entreprise vers 1835, arrêtée à partir du 28 juillet 1845 par la mort de M. Capon, principal actionnaire, et par le défaut de fonds, reprise en 1846; mais les déblais entassés dès le début, par économie, sur le bord même du fond, et la pression de l'argile qui recouvrait le roc solide, y provoquaient de nombreux éboulements. Une chute considérable survenue en 1853, n'était pas encore relevée que la partie supérieure du chef de l'O. se détacha le 23 mai 1854 sur une longueur de plus de 30 mèt., entraînant deux échafaudages; 150 ouvriers durent être renvoyés Un nouveau fond a été ouvert à côté de l'ancien.

Montière, f., c^ne d'*Angers* (Cass.), à l'E., entre les Béjaunières et la route de Paris.

Montigné. — V. *Montagné*.

Montigné, c^on de Montfaucon (2 kil.), arr^t de Cholet (22 kil.); — à 62 kil. d'Angers. — *Montigniacus* (Gr. Gaultier, XIIIe s.). — *Montignetum* XVIe s. (Pouillé). — *Montigné-en-Marche* 1540 (C 105, f. 24). — *Parochia Montignensis* 1645 (Et.-C.). — *Montigné-sur-Moine* XIXe s. — Sur un haut plateau (95-101 mèt.), incliné au N. vers la Moine (37 mèt.) et au S.-E. vers le ruiss. de l'Antrie, entre Montfaucon et St-Germain (4 kil. 1/2) au N., Roussay (7 kil. 1/2) à l'E., Torfou (6 kil.) à l'E. et au S., la Loire-Inférieure au S. et à l'O.

La route départementale de Beaupréau à Clisson pénètre au N. en traversant la Moine, — où la rejoint tout au débouché le chemin de grande communication de Cholet, montant du S.-E., — s'incline vers S.-O., gravit par un double et étroit lacet la côte du bourg, — où s'y confond le chemin de grande communication du Fuilet à Tiffauges, — et descend en pente continue vers l'O. jusqu'à la limite départementale (4 kil.).

La Moine forme bordure tout du long (8,600 m.) vers N., où affluent les ruiss. de l'Humeau, de Lurette, de la Frapinière, nés sur la c^ne, et ceux de la Boissière et de l'Antrie.

En dépendent les vill. ou ham. de Pont-de-Moine, véritable faubourg de Montfaucon (38 m., 127 hab.), de la Raimbaudière (9 mais., 54 hab.), de la Rivière (8 mais., 48 hab.), du Pas (7 mais., 28 hab.), du Tail (6 mais., 35 h.), des Quéreaux (6 mais., 44 hab.), de la Turmellière (6 mais., 37 hab.), du Bois-Buteau (4 m., 35 hab.), de la Ménardière (3 mais.. 30 hab.), de la Gourbelière (3 mais., 24 hab.), de la Frapinière (3 mais., 17 hab.), le chât. de la Ménardière et 16 fermes ou écarts dont la moitié de deux maisons.

Superficie : 1,648 hect. dont 2 en bois, 2 en vignes, le reste en labours, y compris les 40 hect. de landes encore signalés en 1834.

Population : 159 feux, *680* hab. en 1720-1726. — *1,019* hab. en 1821. — *1,010* hab. en 1831. — *1,057* hab. en 1841. — *1,135* hab. en 1851. — *1,194* hab. en 1861. — *1,187* hab. en 1866. — *1,164* hab. en 1872, dont *482* au bourg (136 mais., 137 mén.), bâti tout entier en granit, d'aspect triste et sombre.

La célèbre *foire* de Montfaucon, dite de la St-Maurice ou des pelisses, qui dure trois jours, se tient sur le territoire de Montigné, dans le vill. de Pont-de-Moine.

Trois carrières de granit dont l'exploitation date du XVIIe s.; — tissage de mouchoirs et de flanelles; — usine de noir animal; — une teinturerie; — cinq moulins à vent, un moulin à eau; — commerce de bois de construction.

Bureau de poste et *Perception* de Montfaucon.

Mairie en construction, avec *Ecole* publique laïque *de Garçons*, la classe construite en 1874. — *Ecole* libre *de filles* avec *Salle d'asile* (Sœurs de Torfou).

L'*Eglise*, dédiée à St Martin de Vertou (succursale 5 nivôse an XIII), date de 1835 et forme un édifice banal, de style néo-grec, sur le plan d'une croix latine (40 mèt. sur 8 dans la nef et 20 mèt. dans le transept). Le clocher, foudroyé en 1740, a été reconstruit en 1870-71 (arch. Tessier), tout en granit, de style ogival, avec flèche sculptée à jour.

Auprès vers N., *le presbytère*, reconstruit en 1861, — et *le cimetière* au N.-E., où se trouvent plusieurs tombes anciennes, notamment celle d'un seigneur de Beauchêne en St-Crépin.

Nulle trace ni souvenir dans le pays d'un prétendu *peulvan* creux, décrit comme existant sur le chemin de Torfou et qui aurait mesuré plus de 3 mèt. en hauteur, surmonté d'un large granit avec bassin à rigoles; — mais M. Lebeuf a recueilli deux *celtæ* sur le territoire. — On a constaté entre les Quéreaux et la Rivière le passage de la voie de Tiffauges, sans parler des

Digitized by Google

voies qui devaient également aboutir de Clisson et de Cholet à Montfaucon. — On n'a aucun renseignement sur la fondation de la paroisse ni de l'église, qui resta sous le patronage du doyen de St-Laurent-sur-Sèvre.

Curés : Julien *Jamin*, 1611, qui passe à la cure St-Jean de Montfaucon. — Jacq. *Jamin*, 1628, qui résigne en mars 1676 et meurt le 28 août 1682. — Et. *Jamin*, 1676, † le 21 décembre 1697, âgé de 68 ans. — Placide *Gallard*, 1698, † le 4 août 1699. — André *Coutant*, 1699, † le 3 juin 1710. — Louis *Bouchet*, juillet 1710, qui résigne en mai 1738. — Jos.-Mic. *Bouchet*, 1738, † le 15 novembre 1776. — *Paquier*, 1777, qui exerce encore en 1802.

La terre formait une seigneurie relevant de Montfaucon et dont le « château », sis au bourg, près et au S. de l'église, à l'entrée du chemin de Torfou, appartenait tout au moins durant les XVIIe et XVIIIe s. à la famille Joubert de la Jarrie et fut vendu nat^l le 17 prairial an VI sur l'émigré Lirot de la Jarrie. Du logis, en partie récemment détruit pour la construction de l'école des garçons, subsiste encore le porche avec portail plein cintre et deux granits armoriés dont l'un avec la date 1590.

La paroisse, sur les Marches communes d'Anjou et de Poitou, dépendait du diocèse de Poitiers jusqu'en 1317, de Maillezais jusqu'en 1648, plus tard de la Rochelle, — de l'Archidiaconé de Thouars, du Doyenné de St-Laurent-sur-Sèvre; — de l'Election de Montreuil-Bellay, du Présidial d'Angers depuis 1641, du District en 1788-1790 de Cholet. — Le quart des biens était en mains ecclésiastiques. Pauvres et mendiants y abondaient.

Maires : Pasquier, juin 1792. — *Aubry*, an XII. — René *Baudry*, 2 janvier 1808, † en 1813. — René *Chollet*, 10 août 1813. — Franç. *Réthoré*, 2 août 1816. — Alex.-Eugène *Guignard*, 25 mai 1821. — René *Baudry*, 9 mars 1825, démissionnaire en août 1832. — Pierre *Brillouet*, 8 septembre 1832, installé le 18. — *Guillocheau*, 1840. — René *Baudry*, 17 juin 1841, installé le 27, démissionnaire en 1851. — Jos. *Grégoire*, 3 mars 1851. — *Baudry*, 22 octobre 1865. — *Grégoire*, 1870. — *Baudry*, 1871. — Jacq. *Bretaudeau*, mars 1872, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 192. — Notice Mss. de M. Spal. — Note Mss. de M. Boutillier de St-André. — *Répert. arch.*, 1860, p. 15. — Pour les localités, voir, à leur article, *Pont-de-Moine, la Turmellière, la Coussaie, la Ménardière.*

Montigné-les-Rairies, canton de Durtal (6 kil.), arrond. de Baugé (12 kil.); — à 38 kil. d'Angers. — *Montigné* 1317 (E 4011). — *La Ville de Montigné* 1404 (E 465). — Entre les Rairies (3 kil.) au N. et à l'O., Cheviré-le-R. (3 kil.) au S., Fougeré (4 kil. 1/2) à l'E., Durtal à l'O.

La route départementale de Baugé à Nort traverse du S. au N. y reliant au-dessus du bourg le chemin d'intérêt commun de Fougeré à Lézigné, — qui l'emprunte pendant 800 mètres et s'en sépare en formant angle dans la direction de l'O.

Y passe le ruiss. de Pouillé, et ses affluents de l'Ermitaie, de la Cohuère et du Tison, nés sur la commune.

En dépendent les vill. des Frênes (16 mais., 34 hab.), et du Cimetière (10 mais., 29 hab.), et les ham. de la Touche (4 mais., 14 hab.), des Loires (4 mais., 14 hab.), des Pollins (4 mais., 12 hab.), des Varennes (4 mais., 11 hab.), de la Baillée (4 mais., 12 hab.), des Tiers (4 mais., 14 hab.), des Sablons (4 mais., 9 hab.), de la Braudière (6 mais., 23 hab.), de la Barbotière (3 mais., 8 hab.), des Bas-Naistrés (8 mais., 24 hab.), de la Gallière (3 mais., 13 hab.), de l'Aillerie (3 mais., 8 h.), les châteaux de la Fontaine et de Mené et 45 fermes ou écarts dont 11 groupes de 2 maisons.

Superficie : Primitivement, 1,140 hect., dont plus de 300 hect. de landes, qui fournissaient par des ventes partielles à toutes les dépenses extraordinaires; l'ordonnance du 8 février 1863, qui a constitué la commune des Rairies, a réduit le territoire communal à 880 hectares.

Population : 149 feux, *680* hab. en 1720-1726. — *260* feux, *1,211* hab. en 1788-1790. — *1,600* hab. en 1831. — *1,860* hab. en 1841. — *1,894* hab. en 1851. — *1,882* hab. en 1861. — *627* hab. en 1866, par suite de la distraction des Rairies. — *607* hab. en 1872, dont *125* au bourg (46 mais., 50 mén.), formant à la descente du coteau un alignement de vieux logis à hauts pignons et croisées de pierre, habité par quelques propriétaires et des cultivateurs, et tout entier épargné par la route nouvelle, qui s'écarte de quelques mètres pour frayer une voie aux constructions neuves; au-delà, se dresse un calvaire XVIIIe s., avec laide statue de Vierge; — et la route monte en découvrant vers N., N.-E. et S.-E. un horizon splendide.

Toute la partie industrielle de la commune s'en est détachée avec l'ancien bourg des Rairies.

Perception et *Bureau de poste* de Durtal.

Mairie installée en 1835 dans la maison de la Braudière et reportée au bourg en 1844, dans le logis délabré de l'ancienne cure, que sépare de l'église à peine un étroit couloir.

L'*Eglise*, dédiée à St Pierre, avait été saccagée par la foudre en septembre 1741. Elle vient d'être l'objet d'une restauration complète. Elle comprend une nef de deux travées, divisée en deux bas-côtés par deux arcs plein cintre portés sur une grosse colonne ronde, avec fenêtres latérales larges et basses à meneau quadrilobé; aux autels du fond, statue informe de *St Sébastien* (XVIIIe s.) et une gracieuse Vierge. Le clocher porte sur une large travée pleine et nue, continuée par un chœur de construction récente, qui s'élargit de dr. et de g. en deux chapelles, dont une à droite encore tout à fait seigneuriale, avec son mobilier de maître, possède un beau *St Laurent*, signé *Mercier pinxit*; — à gauche, une médiocre *Sainte Famille* XVIIe s., et vis-à-vis, un bienheureux Diacre, de style tout moderne et sans goût; au vitrail de l'abside *le Christ*; à la fenêtre centrale de la façade, découpée d'un double meneau avec enroulements variés, l'écusson parti des Morant : *d'azur à*

Digitized by Google

3 cygnes d'argent, becqués et membrés de gueules posés 2 et 1; — dans la nef, une *Résurrection* XVIIIe s., — un bénitier en marbre noir « donné par messire Charles Gallois Labbé « de Champagnelle et dame Renée Du Bois, son « épouse » XVIIIe s., avec armoiries, — et l'épitaphe, avec armoiries de Jean de Tessé, † le 18 décembre 1554. — Un cadran solaire en ardoise, porte écrit : *1637. Jesus Maria. Urbain Chaudet*; un autre existe à la cure, avec inscription latine, qui en attribue la dépense au curé Leduc en 1751.

Le *Cimetière* conserve plusieurs tombes du XVIIe s., avec les épitaphes notamment de Jean Bougne 1622, de Jacques Lailler 1622, de Jean Laillé 1630.

Nul vestige antique n'est signalé sur le territoire, quoiqu'il fut bien certainement traversé par deux voies de Durtal à Baugé et de Cré à Marcé. Aucun renseignement non plus ne fournit quelque indice sur la fondation de l'église, tout au moins pourtant du XIIe s. et dont la présentation appartenait à l'évêque.

Curés : Jean *Oudin*, qui résigne en 1468. — Jacq. *Bienassis*, précédemment curé de Livré, 15 octobre 1468. — Allain *Poullain*, 1598 jusqu'en avril 1630, mort le 23 avril 1634 à Cheviré. — Daniel *Goulet*, 1632, mai 1655. — Louis *Gaupuceau*, 1658, † le 29 janvier 1694. Il avait pour vicaire son frère, anc. curé de Pontvallain, puis de Cromières. — Daniel *Dubois*, mars 1694 jusqu'en novembre 1717, † le 23 octobre 1719, âgé de 79 ans. — Martin *Bodereau*, avril 1718, † le 25 octobre 1743, âgé de 72 ans. — Maurice *Leduc*, 1743, † le 16 septembre 1771, âgé de 74 ans. Le 26 avril 1759, avait été posée la première pierre du grand autel par Pierre-Théophile de Morant de l'Espinay et dame Michelle-Renée Quéru de la Proustière. — *Leau*, 1772, qui passe à l'Archiprêtré de Saumur en avril 1774. — René *Gillier*, mai 1774, jusqu'en décembre 1792, qui abdique toute fonction ecclésiastique le 2 germinal an II.

La terre faisait partie du comté de Durtal.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré du Lude, de l'Election et du District de Baugé. — La commune, comprise primitivement dans le canton de Baugé, a été réunie à celui de Durtal, par décret du 6 mai 1836.

Maires : Lethielleux, 1792-1793. — René *Chaudet*, ancien agent municipal, an VIII. — Jos.-Aug. *de Morant*, 10 février 1813. — Urb. *Poulain*, 7 avril 1815. — *De Morant*, 12 juillet 1815, démissionnaire le 18 août 1830. — Victor *Poulain*, 30 août 1830. — Louis *Beaussier*, 1832. — *Lemercier*, 1840, † en 1845. — Toussaint *Fillon*, 10 décembre 1846, démissionnaire le 26 juillet 1848. — Aug. *Camus*, 13 août 1848, révoqué le 28 juillet 1851. — Louis *Perdreau*, 3 mai 1852, démissionnaire le 12 décembre. — M. *Seguin*, 20 décembre 1852. — Théophile *de Schramm*, 4 janvier 1854. — *Esnault*, 1870, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 190; E 518-519. — Arch. commun. Et.-C. — *Répert. arch.*, 1863, p. 60; 1868, p. 221, 274 et 281; 1869, p. 15 et 79. — Pour les localités, voir, à leur article, *Mené, la Fontaine, l'Ermitaie, la Sionnière, le Plessis-Rougebec, la Pièce-Tison, Bournay, l'Epinay, la Gallière*, etc.

Montigny, cl., c^ne de *Pruillé*; — donne son nom au ruiss. né sur la c^ne, qui se jette dans la Mayenne; — 1,400 mèt. de cours.

Montigny (*Jean-Charles* BIDAULT de), a fait imprimer à Angers une plaquette anonyme, qui a pour titre : *Epître au public par un méchant poète, tant en son nom qu'au nom de ses confrères, qui sont en très-grand nombre* (Angers, veuve Hubault, 1745, in-4° de 7 p.).

Montil (le), ham., c^ne de *Mazé*, autrefois de St-Pierre-du-Lac. — Anc. domaine de Jean Bohalle, V. *ce nom*, échu par alliance à la famille Couscher, avec la présentation du legs de St-Jean-Baptiste en l'église de Beaufort, qu'augmenta en 1659 Jacq. Couscher, receveur général du comté; = vill., c^ne de *la Ménitré*.

Montillais (le), ham., c^ne de *Montjean*.

Montilliers, canton de Vihiers (5 kil.), arr^t de Saumur (36 kil.); — à 40 kil. d'Angers. — *Monteclesiacus* XIe s. (ch. or.). — *Sanctus Hilarius de Monteglisiaco* XIe s. (ch. or.). — *Curtis Monteglegis* 1026 (Prieuré de Montill., I, f. 2). — *In ecclesia quadam Monteglisiaco vocitata* 1020-1035 (L. N., ch. 161). — *Curtis que vocatur Monteglis* 1040-1055 (Liv. N., ch. 161). — *In Monteglis* (Ib.). — *Curtis Montisglisci* 1060-1070 (Ib. ch. 165). — *Sanctus Hilarius de Monteglisis* 1125-1140 (Cart. St-Maur, ch. 60). — *S. Hil. de Monteglisio* 1122 (Liv N., ch. 150). — *S. Hil. de Monticlesio* 1146 et 1156 (Liv. d'A., f. 4 et 7). — *Montiglez* 1246; *Montylles* 1301; *Montillex* 1310; *Monteilliers* 1514 (H Prieuré). — *Montiglers* 1405 (G Cures). — Entre Aubigné (4 kil. 1/2) au N.-E., Faveraie (8 kil. 1/2) au N., Tigné (6 kil.) à l'E., Cernusson (1 kil. 1/2) à l'E. et au S., St-Hilaire-du-Bois (7 kil.) et Vihiers au S., le Voide (4 kil. 500) au S.-O., Gonnord (8 kil.) au N.-O.

La route nationale de Niort à Angers monte en droite ligne du S. au N. jusqu'au bourg, où elle croise le chemin d'intérêt commun de Trémont à Gonnord et un peu plus loin s'incline légèrement vers l'Orient.

Y passent du S.-O. au N.-E. par le centre du territoire la rivière du Lys, qui laisse le bourg à 1 kil. vers l'E., et en bordure les ruiss. à l'E. de la Prée-Valienne, au N.-O., de l'Arcison.

En dépendent les vill. du Grand-Senil (14 mais., 52 hab.), de la Taunière (14 mais., 36 hab.), de Tirpoil (21 mais., 71 hab.), les ham. du Puits-au-Moine (8 mais., 24 hab.), du Petit-Senil (7 m., 32 hab.), de la Roche (5 mais., 22 hab.), de Boutronne (5 mais., 15 hab.), du Grand-Breil (3 m., 13 hab.), de la Faverie (3 mais., 9 hab.), du Vieux-Pré (3 mais., 8 hab.), le château de Tirpoil et 36 fermes ou écarts dont 5 de 2 maisons.

Superficie : 2,573 hect. dont 112 en vignes, 69 en bois, 2,021 en labours.

Population : 180 feux, *815* hab. en 1720-1726. — *1,102* hab. en 1790. — *891* hab. en 1831. — *1,005* hab. en 1841. — *1,011* hab. en

Digitized by Google

1851. — *999* h. en 1861. — *977* hab. en 1866. — *941* hab. en 1872, dont *441* au bourg (98 mais., 162 mén.), formant un groupe entrecroisé par les deux grands chemins et qui prolonge vers S. le long de la route nationale ses maisons basses et d'aspect noirâtre.

Ni *assemblée*, ni *foire*.

Elève de bestiaux, surtout de bœufs et de moutons; — culture de froment et de lin.

Bureau de poste et *Perception* de Vihiers.

Mairie avec *Ecole* laïque *de garçons* dans une vieille masure acquise de la Fabrique par acte du 4 mai 1850, autorisé d'un décret du 4 mars précédent. — *Ecole de filles* (Sœurs de St-Charles d'Angers) avec petit *hôpital* fondé par Mme Uvelin du Vivier vers 1809, dans les bâtiments mêmes de l'ancien prieuré.

L'*Eglise*, dédiée à St Hilaire (succursale, 26 décembre 1804), s'élève tout à l'écart vers l'E. du bourg. Elle a été restaurée et agrandie par adjudication du 24 mai 1849. La façade à pignon, refaite à mi-hauteur, est soutenue au centre par deux demi-colonnes engagées modernes, encadrant la porte, qui conserve encore sa bordure de billettes romanes en fer-à-cheval au-dessus d'une triple moulure ogivale. Les assises inférieures des murs montrent l'appareil de moellons irréguliers disposés par assises régulières; à l'intérieur une large nef, lambrissée et sans aucune décoration, avec deux autels, au fond, parés des statues peintes et dorées de St Vincent de Paul et de St Joseph, de St Sébastien, de St Hilaire et de la Vierge. Le chœur, réduit de moitié dans sa longueur, comprend encore trois travées. Une porte à droite y donnait accès aux religieux du prieuré, qui y attient vers S. avec portail plein cintre XVIIe s., accolé d'une porte basse ogivale XIVe s., et qui enveloppe l'église de trois côtés dans ses dépendances.

Le grand *cimetière*, sis dans le milieu du bourg, n'a été abandonné qu'en 1834 et vendu en 1839.

Aucun monument celtique n'est signalé sur le territoire. Il était traversé du N. au S. par une double grande voie abordant Vihiers par les deux rives du Lys, celle de la rive droite passant au bourg, traversées toutes deux au N. par la voie de Chemillé à Doué qui forme la limite actuelle des communes riveraines.

Une église y existe dès les premières années du XIe s. et qui semble avoir donné son nom, *Mons ecclesiæ*, au pays alors couvert de bois. Une charte, dont il ne reste qu'une analyse dans D. Huynes prétend que l'emplacement en aurait été donné aux moines de St-Florent par le roi Robert au retour en 1023 d'un voyage en Bretagne. Les chartes conservées et la tradition de tous les titres en attribuent le don à Sigebran de Passavant, qui tenait ce fief du comte Foulques-Nerra et qui en 1026 obtint du comte l'autorisation d'installer les religieux près l'église dédiée à St Hilaire en les dotant de divers domaines. Des bulles du XIIe s. en confirmèrent à l'abbaye la possession, avec celle de la chapelle de St-Nicolas de Cernusson, qui, desservie depuis le XIe s. par un prêtre comme une sorte de chapelle seigneuriale, resta, — j'ai mal indiqué ce point à son article, — une dépendance de l'église de Montilliers et ne fut érigée en paroisse, avec fonts baptismaux et cimetière, que vers la fin du XVe s.

Les religieux constituèrent à Montilliers un important prieuré, dont le fief portait titre de châtellenie, avec haute, moyenne et basse justice et droit de chasse dans toutes les paroisses circonvoisines. — Le prieuré de Trémont en formait une annexe. — Il y résidait trois ou quatre religieux encore au XVIIe s., dont le prieur commendataire, « peu soucieux, dit D. Huynes, d'y vivre « régulièrement», affermait la nourriture et l'entretien, comme une charge de son temporel. Il obtint en 1644 par un traité passé avec l'abbé de les faire rentrer à l'abbaye. — *Prieurs: Aimericus*, XIe s. — Rainaud *du Pin*, 1137. — Robert *de Monteroul*, 1301. — Jean *de la Haie*, 1310, 1317. — Thomas *Becault*, 1391, 1405. — Odo *Girart*, 1435. — Pierre *de Montplacé*, abbé de St-Julien de Tours, 1443, 1480, qui résigne. — François *de Montplacé*, 1480, 1490, qui résigne. — Louis *Fresneau*, licencié en décret, abbé de Charroux, qui résigne en 1497. — René *Fresneau*, son neveu, alors âgé de 14 ans, qui en 1514 obtint du pape l'autorisation de cumuler avec son prieuré l'aumônerie de l'abbaye de Charroux. — *Révol*, 1628. — Florent *Lecointe*, 1650, 1653. — Franç. *Loisel*, docteur en Sorbonne, 1676. — Pierre *Loisel*, 1691, conseiller au Parlement de Paris. — Pierre *Sachet*, conseiller au Parlement de Paris, 1725.

Le curé n'était que le vicaire perpétuel des moines et tenu par eux de très-près dans leur dépendance, affirmée par de nombreux procès. — Une visite de l'église en 1491 y constate l'existence de nombreuses reliques notamment d'une dent de St Pierre, d'une dent de St Christophe, de la dalmatique de St Rémy, de cheveux de Ste Madeleine. — *Curés* : Jean *Raimbault*, 1438, 1453. — Paul *Amyl*, 1497, 1502. — René *Le Cousturier*, 1515, 1518. — Pierre *Chenu*, 1560, 1562. — René *Baron*, 1590. — Jean *Froger*, 1599, 1635. — Franç. *Daudet*, bachelier en droit, 1640, 1657. — Pierre Fournier, 1672, † le 3 novembre 1710. — Jean-Ant. *Du Tertre de Savonnières*, décembre 1710, † le 13 août 1738, âgé de 58 ans. — Laurent *Loriot de Laborde*, docteur en théologie d'Angers, décembre 1738, juillet 1757. — Charles *Renault*, docteur en théologie d'Angers, septembre 1757, † le 29 juillet 1774, âgé de 50 ans. — René-Louis *Jousselin*, octobre 1774, † le 8 mai 1790. âgé de 48 ans. — *Raison*, juin 1790, octobre 1791. — *Treton*, anc. vicaire, élu le 2 octobre 1791, jusqu'en décembre 1792.

Le prieur était seigneur châtelain de la paroisse — Les honneurs de prééminence dans l'église, contestés depuis longtemps, furent par transaction du 9 février 1656 maintenus au seigneur du Ménil-Aménard contre les seigneurs de Tirpoil et de la Gaucherie, à qui le droit d'enfeu fut en même temps reconnu.

La paroisse dépendait de l'Evêché de Poitiers jus-

Digitized by Google

qu'en 1317, puis de Maillezais jusqu'en 1648, en dernier lieu de la Rochelle, du Doyenné de Vihiers, de l'Election de Montreuil-Bellay, du Grenier à sel de Saumur, de la Sénéchaussée de Saumur, — sauf la rive gauche du Lys, qui relevait d'Angers, — du District en 1788 de Montreuil-Bellay, en 1790 de Vihiers. — Un grand tiers des habitants en 1788 étaient en peine de vivre ou à la mendicité.

Maires : Gentil fils, 25 germinal an IX. — Georges *Hector* fils, 2 décembre 1806, † le 15 décembre 1823. — Louis *Soyer*, 29 décembre 1823, installé le 19 janvier 1824. — *Tirot*, 15 novembre 1830. — Potin *Humeau*, installé le 24 janvier 1835. — Comte Georges *Hector*, 27 août 1848. — Jean *Guibert*, 1861. — *Humeau*, 1866. — Comte G. *Hector*, 1870, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 193; H Abb. de Saint-Florent. Les Arch. du Prieuré comprennent 30 vol. in-fol. — D. Huynes, f. 60, 310-314. — Arch. comm. Et.-C. — *Chron. d'Anjou*, t. II, p. 294. — *Bibl. de l'Ec. des Ch.*, 1875, p. 345. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Roche, la Liardière, le Breil, Tirpoil, la Rimonnière, le Marchais-Rondeau, le Ménil-Aménard*, etc.

Montilleaux (les), m^in^, c^ne^ des *Rosiers*, au point le plus élevé de la Vallée, que n'a pas atteint l'inondation de 1856. V. *Chambour*.

Montils, f., c^ne^ de *Thorigné*. — *Feodum de Montillis* 1150-1168 (2e Cartul. de St-Serge, p. 210). — *Monty* (Cass.). — Anc. fief donné au XIIe s. au prieuré de Thorigné par Geoffroy Sale.

Montils (les), vill., c^ne^ de *Longué*. — La moitié d'une métairie dans le fief des Montils fut donnée par Henri II en 1207 aux religieuses de Fontevraud, pour loger les lépreuses, puis l'emplacement d'un manoir, par Simon de Pezay, *de Pissiaco*, en 1210, et les eaux d'un moulin par Richard Cœur-de-Lion en 1211. Un accord, passé avec le prieur de Cunaud, le curé de Longué et l'abbesse, permit à celle-ci d'y établir un oratoire et un cimetière pour l'usage exclusif des sœurs et des frères convers, vêtus de l'habit, en réservant le revenu des offrandes au prieuré de Cunaud et à l'église de Longué (1227). — Les terres et l'étang de la Mothaie furent reconnus dépendre du domaine de Fontevraud en 1300, moyennant la redevance d'une paire de gants au seigneur. Le 30 juillet 1656 l'abbesse passa marché avec le baron d'Assy, pour dessécher les marais voisins, en ne s'y réservant que les droits de pêche et de chasse. — La chapelle conservait encore en 1792 ses ornements, son mobilier, sa cloche dans son petit clocher, le tout enlevé nat^l^ le 4 septembre. Le domaine entier avait été vendu dès le 6 mai 1791 à M. de Maillé, dont l'héritier l'a depuis morcelé. Deux mottes y existent encore; — l'une sans apparence aucune de construction, — l'autre qui portait la chapelle détruite, conserve un orme plus que séculaire, près d'un portail monumental avec sculptures vermiculées, au-devant d'une cour et d'un haut logis XVe s., d'un seul étage, avec fenêtres à meneaux et vaste cheminée autrefois armoriée. C'est l'ancien manoir seigneurial dit *Cour-des-Montils*, acquis récemment par le fermier; — un ruiss. dit des Montils ou de la Curée circule au milieu des prairies des Essards, des Buteaux et d'Avoir. V. *les Monteaux*.

Arch. de M.-et-L. H Fontevraud. — Cornilleau, *Troisième Essai sur le Canton de Longué*, p. 28. — Denais, *Notre-Dame de Beaufort*, p. 187.

Montiou, f., c^ne^ de *St-Hilaire-du-B.*, qui donne son nom à la côte, au sortir de Vihiers, vers Cléré.

Montivert, f., c^ne^ de *Jumelles*; = m^on^ b., c^ne^ du *Vieil-Baugé*. — Anc. logis noble avec tours d'angle en poivrière, relevant de Fontaine-Milon; — en est sieur Guill. Prévost 1410, Olivier de Meaulne et Jean de St-Jean 1437, Guill. de la Haie 1455, René Couette 1583, Jean de Réolaz 1610, Jacq. du Goyet, écuyer, mari de Françoise Richer, 1701, Scholastique-Marthe-Françoise-Henriette de Goyet de Villeseptier, veuve de Ch.-Louis-Jos. de Fesques, qui vend à Ambroise Ory, marchand, le 21 décembre 1750 (E 534, 554).

Montjauger, f., c^ne^ de *Combrée*. — *La terre, fief et seigneurie de Montjeauger* 1540 (C 106, f. 375). — Anc. logis noble, dont une salle garde encore des bas-reliefs représentant une chasse. Une inscription apparaît aussi en lettres majuscules sur la bordure d'un encadrement en pierre recouvert de chaux. — Le fief relevait pour partie de Champiré-Baraton et de Bois-Joulain et appartenait depuis au moins le XVe s. jusqu'au milieu du XVIIIe s. à la famille d'Andigné. Le manoir en avait été remparé pendant les troubles non tant pour tenir contre gens de guerre que pour servir seulement de refuge contre les voleurs; et les habitants y trouvaient asile avec leur bétail et leur mobilier. Des lettres royaux du 10 février 1599 permirent de conserver ces fortifications improvisées. Le seigneur prétendait droit de sépulture dans le chanzeau de l'église, mais il dut céder en 1730 devant l'opposition de la dame de Combrée, sa suzeraine. — Le 16 mars 1747 y meurt René d'Andigné, âgé de 30 ans. — Dès 1755 on voit installés dans le manoir messire Gabriel de la Pouèze, chevalier, capitaine au régiment de Vermandois, avec sa femme Henriette-Louise Lecornu, dont le père, H.-Emmanuel Lecornu, y meurt âgé de 64 ans le 24 mai 1758. — En est sieur Gabriel-Henri de la Pouèze en 1782.

Montjean, c^on^ de St-Florent-le-Vieil (13 kil.), arr^t^ de Cholet (41 kil.); — à 37 kil. d'Angers. — *Mons Johannis* 1040 (Cartul. de Vendôme, f. 50), 1100 (2e Cartul. de St-Serge, p. 70), 1107 (Pr. de Montj., ch or. 4), 1110 (Cart. de Chemillé, ch. 16). — *Castrum quod vocatur Mundus Johannis* 1062 (Pr. de Montj., ch. or. 1). — Quoique cette forme ne soit ni la plus antique ni, tant s'en faut, la plus commune, elle indique et justifie mieux la prononciation constante et encore usitée : *Monte-Jean*. — *Mons Johanne* 1046-1055 (Pr. de St-Eloi, ch. or. 3). — *Monte Jouhan* 1296 (E 1048, ch. fr.). — *La ville de Montjean* 1384 (Tit. de la Bizolière), 1411 (ch. or. 23 bis). — *Ecclesia de Monte Johannis alias de Monte Jehan* 1555 (G Cures). — *La paroisse de Monte Jehan* 1625 (Louvet). — *Mont-Jean* 1766 (Alman. hist. d'Anj.). —

Digitized by Google

Montjan 1784 (Alm. de Mons.). — *Montjean* 1783 (Pouillé). — Cette dernière forme se fixe au XIXe s., mais sans dérouter la prononciation antique.

Sur la plage et sur le coteau de la rive gauche de la Loire, à l'angle externe N.-E. de l'arrt, — entre la Loire, Chantocé (4 kil. 1/2) et St-Germain-des-Prés (4 kil.) au N., Chalonnes (9 kil.) au N. et à l'E., la Pommeraie (4 kil.) au S., le Ménil (6 kil. 1/2) à l'O.

La route départementale no 14 de Saumur à la Varenne, abordée presque à l'entrée par le chemin de St-Quentin à Chalonnes, monte par le S.-E. en droite ligne jusqu'à hauteur du bourg qu'elle évite, à une centaine de mètres, par un angle vers l'O. et presque aussitôt se prend à redescendre en droite ligne par un angle nouveau vers S.-O. — Elle est rejointe vis-à-vis le bourg vers S. par la route départementale de Cholet à St-Augustin-des-Bois, montant en droite ligne depuis la Pommeraie, qui l'emprunte un instant dans son parcours vers l'O. et repart de nouveau vers N. en traversant l'extrémité du bourg pour passer la Loire sur un *pont suspendu* de 496 mèt. de longueur, livré à la circulation le 30 juin 1850, — et gagner à 3 kil. la station de Chantocé.

La Loire, presque dans tout son parcours (9 kil.), dépend, sur toute sa largeur, du territoire, y compris « la queue » de la grande île de Chalonnes, les îles des Guesses, des Jousselins, du Buisson et de Sol-de-Loire, cette dernière à peine séparée de la rive droite par une étroite boire. Une *levée*, partant du Rivage, au débouché du pont, protége la vallée jusqu'à St-Florent. La construction en fut commencée en 1784, sur 12,859 mèt. dont 2,920 mèt. seulement exécutés avant la Révolution, l'entrepreneur Franç. Moreau étant parti avec les insurgés. — Y naissent les boires de la Tau et de Launay; y passent les ruiss. de la Houssaie, du Moulin-Benoit et des Moulins.

En dépendent les vill. de Châteaupanne (28 m., 102 hab.), du Croissement (14 mais., 58 hab.), du Moulin-à-Eau (9 mais., 40 hab.), du Fourneau-du-Lion (11 mais., 38 hab,), de Malvault (5 mais., 21 hab.), du Fourneau-Cathelinais (4 m., 17 h.), de la Maison-Blanche (21 mais., 75 hab.), du Petit-Fourneau (13 mais., 54 hab.), du Bois (6 mais., 17 hab.), du Carrefour (5 mais., 15 hab.), de la Beaudonnière (10 mais., 31 hab.), de la Galté (3 mais., 12 hab.), du Moulin-de-Châteaupanne (5 mais., 21 hab.), du Gas-Robin (7 mais., 23 h.), du Tertre (4 mais., 14 hab.), de Montpellier (10 mais., 36 hab.), de la Grande et de la Petite-Orchère (22 mais., 118 hab.), du Retais (4 mais., 8 hab.), de l'Ortionnerie (3 mais., 11 hab.), de la Gohardière (3 mais., 15 hab.), de la Chauvinière (4 mais., 26 hab.), des Guibourgères (4 mais., 12 hab.), de l'Aunay (4 mais., 19 hab.), des Basses-Brunetières (6 mais., 32 hab.), des Gaidonnières (5 mais., 19 hab.), de la Rochette (3 mais., 14 hab.), du Pressoir (3 mais., 17 hab.), de Cayenne (10 mais., 30 hab.), de la Maison-Neuve (4 mais., 20 hab.), du Haut-Pirouet (5 mais., 10 hab.), de la Maison-Hulin (4 mais., 19 hab.), de la Haute-Vallée (4 mais., 17 hab.), de Bel-Air (4 mais., 18 hab.), des Huttes (8 mais., 20 hab.), de la Queue-de-l'Ile (12 mais., 57 hab.), de la Vacherie (3 mais., 16 hab.), de la Tête-de-l'Ile (7 mais., 27 hab.), de Cul-de-Sac (3 mais., 13 hab.), de Sol-de-Loire, avec l'Ile-Ménard et l'Ile-Neuve (7 mais., 52 hab.), et 78 fermes ou écarts, dont une quarantaine de 2 maisons.

Superficie : 1,932 hect. dont 150 en vignes, 13 en bois, dernier vestige de la forêt seigneuriale encore considérable au XVIIe s. ; 2 hect. de luisettes ; 450 hect. de prés.

Population : 236 feux en 1699. — *254* feux, *1,155* h. en 1720-1726. — *420* feux en 1789. — *2,124* h. en 1821. — *2,404* hab. en 1831. — *2,910* hab. en 1841. — *3,126* hab. en 1851. — *3,274* hab. en 1861 dont *1,652* au bourg. — *3,541* hab. en 1866 dont *1,776* au bourg. — *3,345* hab. en 1872 dont *1,669* au bourg qui forme quatre agglomérations distinctes (ensemble 287 mais., 489 mén.) : *le bourg* proprement dit, au sommet du coteau (95 mais., 174 mén.), avec le château et l'église, d'aspect intérieur triste et vulgaire ; — *le Bourg-aux-Moines*, vers l'O. (25 mais., 33 mén.), avec le prieuré et ses alentours ; — *le Rivage*, en bas, vers N. (112 mais , 187 mén.), le long de la Loire, de la route, de la levée, groupe animé et souriant de blanches maisonnettes, de logis neufs et d'ouvroirs festonnés de vignes, avec jardins ou enclos de fruits et fleurs, qui se prolongent sur la pente des rudes sentiers abordant au bourg ; — *le Vallon* (55 mais., 95 mén.), qui relie ensemble le jeune village et les vieux bourgs, — le tout en progression rapide et constante et presque doublé depuis 50 ans.

Recette de poste. — Chef-lieu de perception pour les cnes de Montjean, Bourgneuf, le Ménil, la Pommeraie et St-Laurent-de-la-Plaine.

Foires le lendemain de la St-Yves (19 mai), le lundi qui suit la St-Symphorien (22 août), le jour de la Présentation Notre-Dame (21 novembre).

Marché de menues denrées le jeudi.

La *mesure* locale comptait 13 boisseaux pour 12 des Ponts-de-Cé.

Commerce important de céréales, vins blancs, chanvres, foins, matériaux de construction. — Centre d'industrie, le plus important de l'arrondissement, après Cholet.

L'exploitation telle quelle des *mines de houille* date sans doute de la plus haute antiquité et a peut-être contribué à donner son nom au pays des Mauges, *Metallica* ; mais, comme celle des ardoisières, elle s'est poursuivie pendant des siècles, à fleur de terre et sans ressources ni procédés suffisants, comme en témoignent les nombreux puits d'extraction, dont le sol est partout effondré. Une transaction du 11 mars 1541 entre la veuve du maréchal de Montjean et ses fermiers prouve qu'il les avait antérieurement autorisés à « tirer du charbon « de terre » dans sa seigneurie. — Chaque propriétaire plus tard exploitait son fond. Un arrêt du Conseil d'Etat du 8 janvier 1754, suivi d'une ordonnance de l'Intendant du 26 février, concéda un privilége exclusif au nouveau seigneur, de Mailly de Viéville, qui, par acte du 27 juillet 1756, concéda son privilége à une compagnie d'ouvriers

Digitized by Google

mineurs Belges, moyennant la valeur en argent du quart des produits. Les travaux dès lors furent poursuivis sur une voie large et intelligente; — mais des lettres patentes du 19 octobre 1759 accordèrent les mêmes priviléges à Mme Gohin et à ses enfants, propriétaires d'un terrain contigu de plus de 17 arpents, où une exploitation fut de même entreprise, avec des ouvriers étrangers, dans la cour même de leur logis, à 80 toises du château. — Les procès entre les concurrents entravèrent tout ouvrage. Le baron de Montjean paraît en avoir triomphé vers 1770 mais sans grand profit. La tourmente révolutionnaire ruina les travaux et rendit aux habitants la liberté, qu'ils utilisèrent, de tirer parti pour leur propre compte des richesses de leurs domaines. — Au retour de la paix, M. de Mailly, alors maire, reprit, avec MM. Hiron et Lebreton, son exploitation qui fut interdite, comme illicite, à défaut de réglementation, par arrêté préfectoral du 4e jour complémentaire an XIII, — puis autorisée par décret du 23 juin 1806 sur une concession déterminée au profit de sa veuve et de ses enfants. Ceux-ci, s'y ruinant, cédèrent une partie de leur terrain à Mme veuve Farran d'Angers. Son ingénieur, M. Moreau, reprit la piste des ouvriers belges et avait amené l'exploitation en 1823 à son plus haut état de prospérité. Le général Evain, au nom d'une compagnie, en fit l'acquisition par acte du 11 février 1824. Mais en essayant d'errements différents, l'insuccès fut complet. En moins de 6 ans l'actif s'était épuisé en de grands travaux stériles. Il fallut liquider en 1830 et céder à vil prix, en 1832, la concession ruineuse à M. Alexis Lambert, qui sous la direction d'un simple chef mineur de la compagnie Evain, Pierre Lemonnier, y organisa deux centres d'extraction, à Beau-Soleil, à St-Nicolas, s'y enrichit et revendit le 21 avril 1838 à M. Jules Chagot. La nouvelle société civile, constituée au capital de 1,150,000 fr. s'épuisa, comme la compagnie Evain, en vaines recherches. Les travaux avaient cessé dès 1843. Le 10 janvier 1844 un des associés prit l'entreprise à son compte et la céda le 11 octobre 1853 à M. Heusschen, qui lui a rendu une vie nouvelle. — La concession primitive qui mesurait 14 kil. carrés, a été modifiée par ordonnance du 29 juillet 1846 et compte encore 1,074 hect., tout entière en terrains houillers, dont 10 couches exploitables reconnues, parmi lesquelles 8 de charbon de forge. Deux *puits* creusés l'un dit *de la Loire* en avril 1854-1858, à 100 mèt. de profondeur, l'autre dit *du Village*, dans le bourg même, à 110 mèt., traversent les meilleures couches et sont en mesure de fournir 200,000 hectolitres par an. Deux autres puits se préparent.

Parallèlement et comme plaqués à ces filons s'alignent de vastes bancs de calcaire anthraxifère (marbre), dont l'exploitation simultanée a transformé tout le pays d'alentour. — On trouve un fourneau en activité dès 1411 au Croissement; mais ce n'est qu'au XVIIIe s. que cette industrie s'y développe en même temps que celle des mines. Aujourd'hui 13 fours fonctionnent sur le territoire, dont 2 au Petit-Lapin, 5 réunis à Châteaupanne en plein calcaire, au bord de la Loire.

La *batellerie*, une des plus importantes de la haute Loire, se multiplie au service de l'industrie locale et envoie dans la Loire-Inférieure, le Morbihan, l'Ille-et-Vilaine, le Finistère un mouvement constant de plus de 150 bateaux.

Mairie dans un humide et sombre logis peu digne. — *Ecole* laïque *de garçons*, bâtie en 1868. — *Ecole* libre laïque *de filles*. — *Ecole* libre congréganiste *de filles* avec *Salle d'asile* libre, fondée en 1863 (Sœurs de St-Charles d'Angers). — Un *collége*, établi en 1851 dans l'anc. couvent des Cordeliers, sous la direction de l'abbé Soyer, relevé en mai 1853 par M. Bourgeais, se ferma dès septembre.

Les plans sont prêts et le terrain désigné pour la construction d'un *hôpital* (arch. Beignet), fondé par un legs de M. D. Clémanceau, mort le 19 décembre 1874.

L'*Eglise*, dédiée à St Symphorien (succursale, 30 septembre 1807) a été reconstruite en 1858-1864 sur les ruines mêmes de l'ancien château seigneurial, dont on dut combler à grands frais les souterrains, les caves, les citernes, superposées à plus de 7 mètres de profondeur. L'emplacement en a été acquis de la famille Hiron par la fabrique et donné à la commune par acte du 10 octobre 1855. L'édifice, de style XIIIe s. (arch. Heulin), inauguré en 1864, comprend — un chœur à trois pans coupés, décoré dans les fenêtres de 54 médaillons quadrilobés sur fond bleu, représentant *l'Histoire de la Religion*, par Thierry, d'Angers, — une nef centrale de 8 travées portées sur 18 colonnes monolithes de syénite rose de Saint-Macaire, avec chaire à panneaux sculptés, — et deux bas-côtés terminés par des absidioles dont les vitraux représentent à droite *le don du scapulaire à Simon Stock, St Dominique* et *St Bernard;* à gauche *la Mort de St Joseph, le roi David* et *Abraham* et quatre médaillons historiés, par Lobin, de Tours.

L'ancienne église joignait à l'E. l'extrémité du mur du château, et conservait encore les premières substructions de son chœur primitif roman en petit appareil XIe s., rebâti au XIIIe s., remanié au XVIe s. et sa nef alors accrue de deux collatéraux, le tout adjugé à démolir le 16 janvier 1870. Aucune de ses nombreuses dalles tumulaires n'a été conservée.

Nulle trace antique, — sauf une hachette en jaspe recueillie au Musée d'Angers, — n'a été rencontrée dans ce pays, de tout temps évidemment habité. — La grande voie d'Angers à Nantes par la rive gauche, montant de Châteaupanne, passait entre l'Orchère et Putille et sert encore de limite sur presque tout son parcours avec la Pommeraie. C'est « le chemin Chalonnais », qu'une autre voie, passant entre la Grande et la Petite-Orchère, coupait dans la direction de la Pommeraie.

Une église paroissiale y existait sans doute dès avant la fondation du château sur la fin du Xe s. Le seigneur y appela pour la desservir des moines de Marmoutier, qui dès le XIIe s. avaient reporté leur demeure en dehors de l'enceinte vers l'O.,

Digitized by Google

comme en témoignent les murs encore de leur chapelle, transformée en servitudes de la maison Clémanceau, où des restes de fresques se cachent sous le badigeon. Tout à l'entour, grâce à des priviléges souvent contestés, se forma, comme partout, *le Bourg-aux-Moines*. Le prieuré, de bonne heure en commande, était abandonné à ferme dès le XVIIe s.

Prieurs : Adélard, 1050. — *Aimery*, avant 1062. — *Hildebert*, avant 1062. — *Robert*, 1100 circa. — *Jean*, 1109. — Guill. *de Courcillon*, 1121-1131. — *Geoffroi*, 1184, 1208. — *Urbain*, 1212. — Jean *de Mareuil*, 1294. — Jean *Treuilli* ou *de Tr.*, 1386, 1398. — Pierre *Veillant* ou *de Veillant*, 1402, 1403. — Jean *Chocquet*, 1411. — Jean *Buchon*, 1420, 1425. — Jacq. *Boullereau*, 1469. — Franç. *Barre*, 1536. — Innocent *Garreau*, docteur en théologie, grand prieur de Marmoutier, 1549. — André *Leroy*, 1569. — Charles *du Vau*, 1582. — Jean *Daburon*, 1726, † à Angers le 21 février 1733, âgé de 67 ans et inhumé dans l'église St-Serge. Il avait fait don à l'hôpital St-Jean d'un magnifique meuble ornementé de pierreries, au-dessus duquel une inscription rappelait la valeur du présent et le nom du donateur. On la lit encore, fixée dans la muraille de la grande salle, aujourd'hui transformée en Musée d'antiquités. Le meuble est entré par acquêt dans le cabinet Mordret. — *De Rupierre*, 1780, † en 1789. — Sa tombe en marbre noir se voit dans le cimetière avec l'épitaphe en vers français à demi-effacés.

L'*Aumônerie* et sa chapelle dédiée à St Julien, près le Pont-Rollard, furent réunies par arrêt du 6 juillet 1698 à l'hôpital de St-Pierre-Maulimart.

La *cure*, à la présentation jusqu'au XVIIIe s., de l'abbé de Marmoutier, était revenue en dernier lieu au plein droit de l'évêque. L'habitation en fut reconstruite en 1761, aux dépens du curé Boullay, incendiée pendant la guerre et vendue nat^t le 17 messidor an IV à l'ex-grand vicaire Duboueix, V. *ce nom*.

Curés : Nic. *Bouvery*, V. *ce nom*, trésorier et chanoine de St-Maurice d'Angers, installé le 19 avril 1555. — Louis *Besnard*, 1563, 1567. — Gilles *Bourigault*, 1599, qui résigne en 1612 et meurt le 2 mai 1628. — Gilles *Mestivier*, son neveu, 1612, † en mars 1628. — Maurice *Sauvreau*, mars 1628, † le 30 juin 1641. — Pierre *Sauvreau*, juillet 1641, qui résigne en 1672 et meurt le 8 mai 1673, âgé de 61 ans. — Franç. *Duit*, son neveu, septembre 1672, † le 2 mars 1680. — Jean *Boisineust*, juin 1680, † le 24 juillet suivant, âgé de 73 ans. — Gilles *Piffard*, août 1680, février 1681. — T. *Chaspoux*, septembre 1681, septembre 1684. — Charles *Bouquet des Noyers*, docteur de Sorbonne, 1684, novembre 1686. — Gilles *Piffard*, réinstallé, après procès contre les deux précédents, septembre 1687, septembre 1720. Dans la disette qui suivit l'hiver de 1709, « il y eut une petite « guerre dans sa paroisse Les clochers servaient « de citadelle et les cloches de tambours. Enfin « on fit la paix », dit une note d'un registre de la paroisse de Beaucouzé.—René *Gontard*, décembre 1720, juillet 1747. — René *Boullay*, novembre 1749. Il fait en 1761 reconstruire de ses deniers la cure telle qu'elle existe encore, † le 9 novembre 1783, âgé de 70 ans. — Pierre-Denis *Soreau*, décembre 1783, 1791. — M. *Piou*, janvier 1792, jusqu'en novembre qu'il signe « officier public ».

Les *Cordeliers*, transférés en avril 1493 de Châteaupanne à Montjean, sur l'emplacement du château primitif, occupaient au XVIIIe s. le bâtiment sur le coteau à l'E. du bourg, qu'on nomme encore *le Château*, résidence actuelle de M. Heusschen, maire et directeur des mines. Comme la plupart des couvents de l'ordre, ce n'était plus à la Révolution qu'une sorte de maison de force pour des fils de famille et des détenus sur lettres de cachet, parmi lesquels les actes de décès indiquent un capitaine de vaisseau marchand, Jos.-Hélène Lechauff, et trois ecclésiastiques dont un chanoine de N.-D. de Nantes, Franç. Orry. — Le père gardien était un des abonnés de l'*Encyclopédie Méthodique*. — Les bâtiments incendiés, avec cloîtres, jardins, réservoir, charmille et bois taillis sur l'escarpement du rocher, furent vendus nat^t le 17 messidor an IV.

On trouve en 1766, 1778, un maître d'*école* laïc, Ant. Gautrais. — Par acte du 16 août 1727, Marie Hiron, d'Angers, mais originaire de Montjean, y fonda « une école de charité pour les « jeunes filles pauvres de la paroisse », avec obligation pour la maîtresse de soigner et de panser les pauvres. — Le 28 avril 1785 meurt Anne *Jouanne*, maîtresse d'école, âgée de 35 ans, fille d'un chirurgien d'Angers.

Dès la fin tout au moins du Xe s. le fief est constitué avec château au faîte d'un des trois mamelons, qui dominent la Loire et tout le pays, un peu en avant du bourg actuel, vers l'E. sur l'emplacement des Cordeliers. Au XIe s. c'est une place forte, *castrum* 1062, *vetus castrum* 1295, avec enceinte qui enclôt les habitations et l'église. Le manoir, à plusieurs reprises ruiné et à chaque fois reconstruit, avait été dès le XIIIe s. reporté sur la crête vers N.-O. où deux et trois étages de substructions ont été rencontrés. — Le premier seigneur connu, Albéric, s'était fait céder par les moines de Saint-Florent le château voisin de Châteaupanne et, pour rester seul maître, l'avait sans doute rasé. — Sa famille va de siècle en siècle s'accroissant par ses alliances avec celles de Montalais, de Sillé, de Bueil, de Maillé. — Louis de Montjean, en 1483, mari de Jeanne du Châtel, vicomtesse de la Bellière, dame de Cambourg, du Carrouet, de la Villequéneau et de Rénac, est seigneur de Sillé-le-Guillaume, de Cholet, de Bécon, de Briançon, du Louroux-Bottereau — et de Montjean, qui dès le milieu du XVe s. prend le titre de baronnie. — Son quatrième enfant René de M., à la mort de son frère aîné Jacques, hérite de tous ses domaines. D'abord destiné, comme tout cadet de bonne maison, à l'état ecclésiastique, il avait été reçu chanoine de St-Maurice le 7 février 1502, et était doyen des Mauges en 1508, quoiqu'il fût à peine simple clerc. Devenu chef de la famille, il renonça à ses bénéfices et entra dès 1515 au métier des

Digitized by Google

armes (1523). Impatient de se signaler et supportant mal l'oisiveté, trop ami aussi, au rapport de Brantôme, du faste et de l'ostentation, prodigue et joueur, au point de livrer à un coup de dé la solde même des troupes, il faillit compromettre en plus d'une rencontre la fortune de l'armée et ne s'en tira pas toujours à sa gloire. Dès 1524 il se fait prendre à Verceil; il est blessé en 1525 à Pavie. En 1526 il épouse Philippe de Montespédon, qui lui apporte Beaupréau, la Jumellière, Chemillé, Passavant. Il est de nouveau fait prisonnier avec Gouffier, dans la guerre de Provence, en 1536, et malgré son incapacité militaire, que mettent en lumière Brantôme et du Bellay, nommé lieutenant général en Piémont (1537) et maréchal de France en février 1538. Il meurt en 1539, — et avec lui le nom de la famille qui portait : *d'or fretté de gueules*. V Godefroi, *Maréch. de Fr.*, p. 48; — Ribier, t. I, p. 138; — Du Bellay, *Mém.*, l. VIII; — Ménage, *Sablé*, p. 289; — Brantôme; — Fourquevaux, *Hommes illustres*, etc. — La Bibl. nat. possède de lui plusieurs lettres originales, Mss., fr. 3049. Son portrait a été gravé pour l'ouvrage de Cl. Ménard. — Sa sœur aînée et son héritière, Anne, devenait veuve cette année même en secondes noces de Jean d'Acigné, dont la fille Judith d'Acigné épousa le 6 octobre 1569 Charles de Cossé-Brissac, V. *ce nom*. — La baronnie, affermée d'ailleurs depuis 1618 par ses maîtres, appartenait encore à leur descendance à la fin du XVIIe s. Les héritiers de François-Louis de Neuville, duc de Villeroy, fils de Marguerite de Cossé, sœur d'Henri Albert de C., la vendirent vers 1736 à Henri-François de Mailly de Viéville, capitaine réformé de cavalerie, qui vint y prendre résidence, avec sa femme Marie-Renée Lézineau — et après eux, leur famille jusqu'à la Révolution.

Le dernier château, reconstruit au XVIIe s., formait un long rectangle avec corps en retour d'équerre, porté sur une terrasse en regard du N. avec façade vers l'O. V. un dessin dans Berthe, Mss., t. II, p. 33; un autre, au Cabinet des Estampes de la Biblioth. Nat., une aquarelle dans les dessins de Gaignières, datée de 1695, — une lithographie dans la *Loire historique*, t. VIII, une autre dans l'*Album Vendéen* de M. Lemarchand.

La juridiction, exercée par un sénéchal, comprenait les trois paroisses de la Pommeraie, Châteaupanne et Montjean, avec fourches patibulaires sur les hauteurs de Pirouet. — Une lieutenance de gabelle résidait au bourg dès 1663, avec lieutenance des fermes en 1762.

On constate au XVIIe s. l'existence de tanneries à Dodineau, au Rivage, au Croissement; un moulin à huile au Rivage; — en outre au XVIIIe s. de nombreux « marchands tissiers en toile », sergers et fabricants en étamine; — puis les mineurs et les chaufourniers dont l'industrie n'a fait que s'accroître. — Deux moulins à eau existaient sur une même chaussée, sous le rocher des Cordeliers, un peu en aval de la Cour-des-Mines, où les habitants étaient tenus de venir moudre leur blé. Ils ont subsisté jusqu'en 1847, portés sur 3 arches, avec un petit pont de bois qui les reliait à la rive, tandis qu'un large et haut pilier de pierre créait pour eux dans le courant un canal de 36 pieds. La démolition des vieilles maçonneries et enrochements en a été adjugée le 31 juillet 1834. Il en existe un joli dessin par Migault 1790, dans un dossier sur la Loire, série S aux Arch. de M.-et-L.

La paroisse, qui réunit aujourd'hui celle de Châteaupanne, V. *ce mot*, relevait de l'Evêché, du Présidial et de l'Election d'Angers, du Doyenné des Manges, du Grenier à sel d'Ingrandes, du District en 1788 de Beaupréau, en 1790 de St-Florent, du Canton de la Pommeraie jusqu'à l'arrêté du 27 brumaire an X.

Maires : Bloujère, 1791. — *Villain*, 1793. — .... *de Mailly*, an VIII, † en l'an XIII. — Denis-Louis *de Mailly*, an XIII. — Jean *Sécher*, 2 août 1816. — Denis-Louis *de Mailly*, 18 novembre 1817. — Aug.-Michel *Lefèvre*, 13 septembre 1830. — Charles-Jacq. *Poullain*, 1834, démissionnaire le 25 novembre 1851. — Emm.-Jean-Bapt. *Clémanceau*, 23 juillet 1852, installé le 25. — Ch.-J. *Poullain*, 7 mars 1853, installé le 13, † le 13 septembre 1856. — E.-J.-B. *Clémanceau*, 10 décembre 1856. — *Bureau du Colombier*, 30 octobre 1867. — Philoïs-Charles *Poullain*, 14 mai 1871.—*Heusschen*, 19 février 1874, en fonctions, 1876.

Le recrutement s'y opéra sans résistance le 12 mars 1793; même la garde nationale se porte le 14 contre les rebelles à la Pommeraie; mais elle est battue et le bourg envahi. Les Vendéens évacuent le 18 septembre 1793. Les Républicains l'occupent le 20 sans résistance et incendient le château. — La municipalité en ventôse an II s'était réfugiée dans la Queue-de-l'Ile. — Encore en l'an IX plus d'un millier de réfugiés, abandonnés de tout secours, vivaient dans l'île.

Le 5 juin 1832, une bande Vendéenne sous la conduite de Camille Leleu et Auguste de la Béraudière, vint attaquer les gardes nationaux retranchés dans le château et fut forcée de se retirer à la nuit après quatre heures de fusillade.

Notice Mss. de M. Spal. — Arch. de M.-et-L. C 11, 13, 18, 24, 106, f. 171 et 195; E 3424; G Cures; H *Abb. de Marmout*. Les titres du prieuré comprennent 60 pièces dont 11 antérieures au XIVe siècle; L Révolution; M *Statist. de 1802*, p. 59. — Vial, *Causes de la Guerre*, p. 88. — *Arch. d'Anjou*, I, 63; II, 75. — *Annuaire de l'Instit. des Provinces*, 1871. — Roland, *Notice sur le terrain anthraxifère*. — Cl. Ménard, Mss. 875, t. II, p. 144. — Hervé et Gasté, *Industries Angev.*, p 148.— Leclerc, de Chalonnes, *Chroniq.*, Mss., p. 196-197. — *Revue d'Anjou*, 1855, t. II, p. 236. — *Répert. arch.*, 1869, p. 65. — Pour les localités. voir, à leur article, *l'Orchère, Châteaupanne, Sol-de-Loire, Pirouet*, etc.

Montjean, c^ne de *Gennes*, anc. fief avec maison noble dans le bourg, appartenait à la famille de Bournan XV-XVIe s.

Mont-Joli, nom en 1793 de *Ste-Gemmes-sur-Loire*.

Mont-Jules. — V. *ci-dessus*, t. I, p. 806.

Montlambert, vill., c^ne d'*Angrie*. — *Montlombert* 1512 (Et.-C. Louroux-B). — *Monlambert* (Cass.).

Montleur (de). — V. *Bonnecarrère de M.*

Montlevreau, h., c^ne de *la Chapelle-s.-O.*

Montlouis, f., c^ne de *la Tessoualle*.

Digitized by Google

Montmorin de Saint-Hérem (*Louise-Claire* de), sœur de l'évêque de Langres, née le 2 octobre 1697, fit profession en l'abbaye de Clèves en 1714, âgée de 17 ans, et fut successivement nommée abbesse de Marcoire en 1728, de Montreuil en 1739, de Port-Royal en 1741 et enfin de Fontevraud en 1742, avec le titre de gouvernante des filles de France, dont quatre étaient élevées alors en l'abbaye. Appelée en août 1752 pour les affaires temporelles à Paris et se sentant épuisée de forces, elle se fit transporter à Jouarre auprès de l'abbesse, sa sœur, et y mourut le 19 décembre. Elle y fut inhumée selon ses vœux. Cette sœur bien-aimée a écrit son *Eloge* sur les registres de l'abbaye de Jouarre, que reproduisent ceux de la paroisse St-Michel de Fontevraud. Son portrait existe chez un collectionneur d'Angers.

Montmoutiers. — V. *Maumoutiers.*

Montortier (*Jacques* de), sieur de la Rabinière, lieutenant de la Sénéchaussée de Baugé, fut élu conseiller-échevin de la mairie d'Angers en décembre 1484, puis maire le 1er mai 1510; — portait *d'or au chevron d'azur, accompagné en chef de 2 roses de gueules et 1 croissant de même en pointe.*

Montours, f., cne de *Tout-le-Monde.* — *Monturs* 1110 (Cartul. de Chem., ch. 16 et 17). — *La terre et seigneurie de Montours* 1540 (C 106, f. 22). — Autrefois de la paroisse de St-Hilaire-d'Echaubrognes, dépendant de la seigneurie de la Crilloire.

Montousière (la Grande, la Petite-), mon b. et f., cne de *Louvaines.* — *La Mantousière* 1622, 1655 (Et.-C.). — *La Montousière* (Cass.). — *La Moutousière* (Et.-M.). — Appart. à la famille Lemaçon.

Montpélerin, ham., cne de *Turquant.* — *Le vill. de l'Humeau Pèlerin* 1698 (Et.-C.). — *Le canton de Monpélerin* 1790 (Ib.). — *Monpélerin* (Raimb.).

Montpellier, vill., cne de *Montjean.*

Montpéroux, f., cne de *St-Augustin-des-Bois.* — *Le Montpérou* (Cass.). — *Maupayroux* 1590, — *Montpoiroux* 1600 (Et.-C. Chantocé). — En est sieur Pierre Chesneau, contrôleur général des Traites en Bretagne.

Montpertu, f., cne de *Marigné.*

Montpiron, f., cne de *Bécon.* — *Mons de Piron* 1050 circa (Cartul. de St-Serge, p. 61). — *Montpiron* (Cass.). — *Maupiron* (Rect).

Montplacé, cne de *Brion,* ancien logis, au bas de la butte.

Montplacé, f., cne de *Jarzé.* — *In pago Andecavo ex potestate Jarziaco, villa que vocatur Mons Placiacus* 958-987 (Cartul. St-Aubin, fol. 87). — *Mons Placitus* 1257 (Chaloché, II, 99). — Anc. *villa* gallo-romaine, qui paraît avoir perdu de bonne heure toute importance. « Le fief et seigneurie » dont une famille portait le nom jusqu'au XVIIIe s. n'était dès le XVIe que « de petite estandue et valleur » sans « aucun dommaine, maison ni appartenance » (C 106, f. 81) et formait une annexe de la terre de la Fresnaie. Il y existait, avec une madone, un petit arceau de pierre, qui servait d'abri aux moutons. Une bergère y ayant eu quelque vision, le bruit s'en répandit et tout d'un coup, vers 1640-1642, la foule se prit à y affluer de tout l'Anjou, attirée par les miracles. Il fallut édifier, pour recevoir les pèlerins, chapelle et logis. Les quêtes y avaient suffi; mais l'œuvre dut s'arrêter aux fondements par la banqueroute des premiers entrepreneurs, et l'architecte, qui leur succéda, s'enfuit encore avec le produit des secondes quêtes, laissant les murs à hauteur des voûtes. La chapelle achevée était restée 40 ans à bâtir et coûtait plus de 60,000 l. V. Grandet, *N.-D. Angevine,* Mss. 620, f. 213. — L'entretien au XVIIIe s. en était à la charge du seigneur de Jarzé. Elle fut vendue nat' le 22 juin 1792, pour la somme de 895 livres, au seigneur même de Jarzé, Franç.-Jos. de Foucault, — et, bien que restaurée depuis, reste à peu près délaissée au profit de St-Joseph-du-Chêne.

On y parvient par un étroit sentier, au travers d'un vieux petit village, où se reconnaît l'ancienne maison du desservant. — A quelques pas de là, la chapelle, enclavée dans la ferme du Petit-Montplacé, forme un rectangle long, de trois travées, flanqué de contreforts jusqu'à la hauteur du toit en dos-d'âne. Une espèce d'auvent en bois, couvert d'ardoise, a remplacé le porche antique, porté sur deux colonnes rondes. Une baie pentagonale s'ouvre dans le portail, que surmonte l'écusson des Duplessis, porté par deux amours, enguirlandés de roses. Au-dessus, dans une niche, trône une Vierge vulgaire XVIIe s., encadrée d'angelots et de cornes d'abondance, qui versent des fleurs. — Sur un pilastre de la porte, on lit : *R. M. 1672.* — L'intérieur a été récemment transformé, à la date inscrite sur un cartouche de la première travée : *M. J. 1836.* — L'aspect d'ailleurs en est vide et nu et délabré. Dès l'entrée, s'ouvre, sous une large dalle, dans la nef, un caveau funéraire; à côté le tombeau d'Anne-Loïse Dulac, † le 20 mai 1824, au château de Jarzé. Deux autels latéraux, avec colonnades et énormes touffes de roses, dans le goût de la façade, portent l'un *St Joseph,* l'autre, une grossière tête de *Vierge,* sur un corps en lingerie; — c'est la Vierge miraculeuse; — au-dessus, pend un œuf d'autruche. Au fond s'applique l'autel principal, couronné par une Vierge debout, avec l'Enfant sur le bras gauche, œuvre charmante et distinguée, qui pourrait bien être de Biardeau et tout à fait dans le style de sa Vierge de Nozé. Le centre du mur est rempli par un *Ensevelissement du Christ,* signé à dr., en bas, sur une banderolle : *Ernou inv. et pinxit;* les personnages grands comme nature; les têtes de la Vierge, de la Madeleine et, derrière elles, d'une femme âgée qui prie à genoux, sont remarquables d'expression simple et vraie. Dans la nef à l'abandon sur les murs, pourrissent cinq ou six autres tableaux informes, sauf dans un petit cadre une très-remarquable toile, avec l'inscription : *Ex voto 1780,* qui représente une femme malade guérie par l'intervention de la Vierge, — œuvre de quelque maître et qui mériterait d'être recueillie. Les vitraux des fenêtres ont disparu.

Digitized by Google

Montplacé, vill., c^ne de *la Ménitré*. — V. l'*Hommeau-Creux*.

Montpollin, canton et arrond. de Baugé (4 kil.); — à 45 kil. d'Angers. — *Terra de Montepolino in pago Andegavensi* 1047 (Cartul. de N.-D. de Saintes, p. 4). — *Terra de Mompolim* 1095 et 1109 (Ib, p. 10). — *Villa que dicitur Monpolins* 1146 (Ib., p. 15). — *Villa que dicitur Monpolimps* 1153 (Ib., p. 18). — *Villa que dicitur Monpolin* 1167 (Ibid., p. 20). — *Consuetudines de Montpoli* 1167 (Ibid., p. 102). — *Cura de Montepolim* 1467 (G 10). — *En Pollin, à Pollin* 1559 (Et.-C.). — *Pollin autrement Montpollin* 1685 (Pouillé Mss.). — *Pollin* 1720-1726 (Dictionnaires). — *Monpaulin* 1783 (Pouillé). — *La commune de Polin* 1792. — Ce dernier nom très-fréquent dans les actes du XVII-XVIIIe s. est encore populairement usité dans le pays. — Sur de hauts coteaux boisés, entre St-Martin-d'Arcé (4 kil.) à l'E. et Cheviré-le-Rouge (6 kil.) au N., à l'E. et à l'O.

Le chemin d'intérêt commun de Baugé à Bazouges traverse du S. au N. la partie occidentale du territoire, laissant à un kil. le bourg qu'y relie un chemin vicinal, en communication avec la route nationale de Bordeaux, mais par des détours qui évitent les dépendances de Sancé.

Y passe, formant bordure vers l'E., le ruiss. du Verdun; y naissent les ruiss. du Moulin, de la Pessardière et de la Fontaine-des-Aunais.

En dépendent le vill. des Petites-Heuries (11 mais., 25 hab.), et les ham. des Grandes-Heuries (6 mais., 19 hab.), des Raberies (6 mais., 15 hab.), des Robinières (3 mais., 9 hab.), des Foucaudières (4 mais., 10 hab.), des Bichotières (4 mais., 9 hab.), du Pertu-Moron (4 mais., 15 hab.), — un four à chaux et à briques, — et 13 closeries ou écarts dont 4 de 2 maisons.

Superficie : 264 hectares dont 47 en bois.

Population : 50 feux, *226* hab. en 1720-1726. — *45* feux, *204* hab. en 1788-1790. — *264* hab. en 1831. — *235* hab. en 1841. — *241* hab. en 1851. — *244* hab. en 1861. — *230* hab. en 1866. — *215* hab. en 1872, dont *23* seulement au bourg (7 mais., 6 mén.), composé de l'église, de la cure, de l'école et d'une ou deux closeries et englobé dans le domaine du château de Sancé, qui en occupe les approches directes vers l'E., entre le ruiss. du Verdun et la route nationale.

Bureau de poste de Baugé. — *Perception* de Clefs.

Mairie avec *Ecole mixte* laïque.

L'*Eglise*, dédiée à St Eutrope (succursale, 5 nivôse an XIII), présente une nef unique (16 mèt. 50 sur 6), dont les murs portent de nombreuses croix de consécration, les fenêtres romanes évasées, le plafond de bois moderne soutenu sur deux poutres antiques, celle de droite, accolée de l'antique coffre aux offrandes avec sa triple serrure XVe s.; à gauche, restes d'un pilier à chapiteau roman; — au fond, d'un côté, l'autel de St Eutrope, de l'autre, l'autel de la Vierge, au-dessus duquel se trouvait autrefois un joli groupe peint, en pierre, aujourd'hui recueilli dans la sacristie, *Ste Anne et la Vierge*, cette dernière de la taille d'un enfant, quoique portant sur les bras l'enfant Jésus, XVIe s. Le chœur, qui fait suite (4 mèt. 50 de long), bien plus bas que la nef, formait une église distincte, remaniée au XIIIe s., où une fenêtre primitive, étroite et basse, s'enfonce dans l'évasement de l'épaisse muraille (XIe s.). Dès l'entrée, à gauche, s'ouvre la chapelle seigneuriale, avec arceau en anse de panier armorié de l'écusson peint des Ridouet; à droite une haute et large baie plein cintre à claveaux réguliers, portée sur d'énormes chapiteaux du roman le plus primitif et à peine décorés, l'un d'une espèce d'ovale avec rebords intérieurs perlés, l'autre, de deux petites feuilles; — au fond, une abside circulaire, décorée de fausses baies, portant sur de grossiers chapiteaux à entrelacs bizarres, celui seul de gauche, sculpté de deux personnages agenouillés mais de style informe.

La *cure* a été donnée par les héritiers Ridouet de Sancé à la commune, autorisée, pour acceptation, par un décret du 11 avril 1810.

Dans le *cimetière*, une curieuse *croix* de pierre représente sculpté d'un côté un petit Christ en croix, de l'autre un personnage drapé tenant une couronne de la main gauche, le bras droit replié sur la poitrine; le fût en deux morceaux; sur la base, en caractères du XVe s. : *Jehan Emonneau m'a fait*, et peut-être la date [1401 ?].

Aucun vestige antique n'a été signalé sur le territoire, que traversait sans doute quelqu'une des voies descendant, de Fougeré par exemple, vers Baugé. La *villa* formait un domaine des comtes et fut donnée par Geoffroy Martel et la comtesse Agnès en 1047 à l'abbaye Notre-Dame de Saintes. L'église, qui existait déjà, est dite alors dédiée à St Germain. Les religieuses la transformèrent en y installant le service de leur prieuré de Notre-Dame, qui lui donnait son titre encore au XVIIe s. Le domaine constituait « une terre et seigneurie » dont l'abbesse était dame et qu'elle arrentait aux seigneurs de Sancé, autorisés par suite à jouir de tous les droits seigneuriaux, sous l'obligation de payer au curé sa portion congrue, fixée à 300 l. aux XVII-XVIIIe s., et de faire pourvoir au service dû dans l'église par le prieuré aux quatre fêtes annuelles et à la fête patronale.

Curés : Olivier *Lebrun*, 1467. — Jean *Davy*, 1623, † le 20 mai 1646 et inhumé au pied de la croix du cimetière. — *De l'Espinay*, 1646, 1655. — René *Chevalier*, 1655, 1668. — Noël *Lecamus*, 1690, † le 18 novembre 1706. — A. *Lecamus*, 1707. — J. *Harcher*, 1708, 1709. — Jean *Delahaie*, janvier 1710, † le 7 juillet 1710. — René *Moreau*, 1710, 1732. — F.-J. *Janneaux*, 1733, 1740. — Pierre *Martin*, mars 1740, † le 4 novembre 1755, âgé de 62 ans. — M. *Perrineau*, 1756, 1760. — *Gaultier*, 1760, 1774. — *Desbouliez*, 1774, 1791. — M. *Auger*, 1791, mai 1792. — *Changion*, 10 juin 1792.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré du Lude, de l'Election et du District de Baugé.

Maires : Raveneau, 1792. — *Pironneau*, 1er messidor an VIII. — René *Rabouin*, 2 janvier 1808, † en avril 1808. — Urb. *Cullerier*, 25 avril 1808. — Nic.-Ambr. *Rioto*, 7 décembre 1815,

Digitized by Google

† en 1839. — Eugène *Terrien*, 3 juillet 1839. — Th. *Odiau*, 12 janvier 1852. — *Monteuil*, 1870, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 190. — Arch. commun. Et.-C. — *Répert. arch.*, 1869, p. 228. — Pour les localités, voir *la Piochère, le Pertu-Moron, la Pessardière*, etc.

Montre (la), f., c^ne de *Jumelles*.

Montrejeau, m^on b., c^ne d'*Angers* E. — *Monterjeau* (Cass.); — (le Petit-), f., c^ne d'*Angers* E.

Montreuil (de). — V. *Gohin de M.*

Montreuil-Belfroy, c^on N.-O. et arr^t d'Angers (8 kil.). — *Ecclesia de Mosteriolo Berfredi* 1177 (G 378, f. 308). — *Molendina, calciata, exclusa, prata, nemora et terra de Monsterolio* 1196 (G 870). — *Mosterol* 1222 (G 871, f. 37). — *Mosterol Beffrei* 1223 (Ib., f. 39). — *Monsterol Belfray* 1469 (Ib.). — Sur la crête de la rive droite et dans un coude de la Maine, entre Juigné-Béné (1 kil. 1/2) au N. et à l'O., qui l'étreint jusqu'à l'intérieur du bourg, Avrillé (3 kil.) à l'O. et au S., Cantenay-Epinard (3 kil. 1/2) à l'E.

La route départementale d'Angers à Mamers se détache de la route nationale d'Angers à Craon, pour pénétrer sur la commune qu'elle borde vers l'O. en longeant le bourg, à partir duquel elle se prend à descendre dans une perspective superbe, que chaque détour varie, jusqu'aux abords de la rivière.

Nul cours d'eau que la Maine dont le cours n'appartient au territoire qu'aux approches du moulin.

En dépendent les vill. et ham. du Vigneau (10 mais., 32 hab.), de Belair (6 mais., 20 hab.), des Vignes (6 mais., 19 hab.) et 7 écarts ou fermes plus l'usine, construite vers 1848, incendiée en 1855, reconstruite, et qu'un solide barrage relie à la rive gauche. Les eaux y font tourner deux fortes roues, qu'une machine à vapeur dessert au temps des fortes crues. Au milieu de l'eau s'aperçoit encore l'étroit pertuis de l'ancienne porte marinière.

Superficie : 241 hect. dont 38 en vignes et 10 en bois.

Population : 34 feux, *155* hab. en 1720-1726. *55* feux, *201* hab. en 1789. — *200* hab. en 1804. — *265* hab. en 1826. — *279* hab. en 1831. — *265* hab. en 1841. — *285* hab. en 1851. — *294* hab. en 1861. — *258* hab. en 1866. — *260* hab. en 1872, dont *141* au bourg (33 mais., 43 hab.), établi sur le faîte, en pleine vue de l'horizon.

Assemblée le 1er dimanche d'août, — autrefois le 26 décembre (St-Etienne).

Bureau de poste d'Angers. — *Perception* d'Avrillé.

Ecole mixte construite en 1852 (Sœurs de la Salle-de-Vihiers), sur laquelle est réservée, avec entrée particulière, une chambre pour la *Mairie*.

L'*Eglise*, sous le vocable de St Etienne (succursale, 5 nivôse an XIII), joignait la *cure* et vient d'être reconstruite un peu à distance (arch. Bibard), par adjudication du 23 septembre 1860, d'une seule nef avec transept, et clocher sur la façade. Aux vitraux figurent *St Jacques* et *St Joseph, la Vierge* et *le Christ, St Jean* et *St Etienne*. — Les deux statues anciennes de St Etienne et de St Sébastien, œuvres de Phil. Plouvier, 1733, ont été enfouies dans le cimetière.

Aucune trace celtique n'est signalée. La grande voie d'Angers traversait le territoire, reliée sans doute, comme aujourd'hui, à l'important passage de Juigné-Béné. Nul indice sur la fondation de l'église, dont la cure apparaît toujours au plein droit de l'évêque.

Curés : Robert *Lorin*, 1419. — Séb. *Fontaine*, 1606. — Gilles *Lelong*, 1624, 1634. — Louis *Aubin*, 1648. — Charles *Rousseau*, 1663. — Franç. *Bédasne*, 1680, 1688. — Jos. *Liniers*, 1693, † le 31 janvier 1726, âgé de 66 ans. — J. *Pocquereau*, 1726, 1740. — Franç. *Chapron*, 1740, † le 25 février 1753. — René *Bourgeois*, mars 1753, † le 14 août 1759. — Nic.-Charles *Chesneau*, octobre 1759, 6 avril 1791. — P.-A. *Guillier*, chanoine régulier, prieur de la Chapelle-Glain, élu curé le 22 mars 1791, installé le 4 mai. — Son prédécesseur, resté dans le pays, fut surpris à la Roterie, c^ne du Louroux, après le siége d'Angers, et guillotiné le 11 nivôse an II (31 décembre 1793).

Le prieuré de la Haie-aux-Bons-Hommes, près Angers, y possédait un important domaine, notamment la Déablère ou la Diablerie, V. ce *mot*, des prés, des bois, surtout des moulins, donnés aux moines avec l'écluse et la chaussée par Richard Cœur-de-Lion, le 15 décembre 1195. Le moulin à draps, détruit dès 1429, reconstruit vers 1468, n'existait plus avant 1638; — mais seulement à cette date deux moulins à froment, dont un supprimé en 1637, et un moulin à tan. — Les moulins à eau tels quels avec 300 toises de chaussée, 4 portineaux et une porte-marinière, mesurant toujours aux eaux basses de 25 à 30 pieds de profondeur d'eau, furent vendus nat^t 94,000 liv., le 23 mars 1791, et de nouveau sur folle enchère 45,100 liv., le 25 avril.

Sur la chaussée en 1717 avait été bâti un corps de garde de gabelle. — Le 23 février 1622, 23 personnes s'y noient en passant le bac.

La paroisse faisait partie de la baronnie du Plessis-Macé, — et dépendait du Doyenné de Candé, de l'Election d'Angers, du District en 1788 de St-Georges-sur-Loire, en 1790 d'Angers. — La commune en 1792 réunit celles d'Avrillé et de Juigné, et par la loi du 21 messidor an VII devint le chef-lieu d'un canton, presque aussitôt supprimé.

Maires : Franç.-René *Coué*, 1791, † le 1er mars 1792. — Georges *Bonjean*, 10 messidor an VIII. — Christ. *Alusse*, 27 fructidor an XIII. — Aimé *d'Andigné*, 5 juin 1816. — J. *Bonjean*, 13 mai 1818-1828, † le 15 septembre 1872, âgé de 86 ans. — Jacq.-Franç. *Raffray*, 28 février 1828, † le 29 avril 1857. — Jacq. *Raffray*, fils, 23 mai 1857. — *Chéreau*, 1870, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 193; G 378 et 870-888. — Arch. comm. Et.-C. — *Revue d'Anjou*, 1855, t. II, p. 271; 1868, p. 401. — Hervé et Gasté, *Les Grandes Industries*, p. 45-46. — Mss. 642, p. 14. — Pour les localités, voir *la Diablerie, les Poiriers, Plateau, les Vaux, la Sécherie*, etc.

Digitized by Google

Montreuil-Bellay (*Canton de*), à l'angle extrême S.-E. du département, bordé par les cantons — de Saumur-Sud au N.-E., — de Doué au N. et à l'O., — de Vihiers au S.-O. — et le département de la Vienne au S. et au S.-E., — comprend sur 22,858 hect. 14 communes : Antoigné, Brézé, Brossay, Cizay, le Coudray-Mac., Courchamps, St-Cyr-en-Bourg, St-Just-sur-Dive, St-Macaire-du-Bois, Méron, Montreuil-B., le Puy-N.-D. et le Vaudelenay-Rillé, — et une population de *11,841* hab. en 1831, — *11,569* hab. en 1841, — *11,884* hab. en 1851, — *11,654* hab. en 1861, — *11,635* hab. en 1866, — *11,139* hab. en 1872.

Traversé au centre, du S.-E. au N.-E., par la rivière du Thouet et dans sa portion orientale par le canal de la Dive, — du S. au N. et de l'E. à l'O. par la route nationale de Bordeaux, par la route départementale des Ponts-de-Cé et par sept chemins d'intérêt commun ou de grande communication, dont cinq se concentrent au chef-lieu, tandis que deux autres circulent du S. au N. à travers les parties extrêmes, il est dès maintenant desservi dans sa région orientale par le chemin de fer départemental de Poitiers à Saumur, qui forme une large courbe entre les deux cours d'eau, — et va l'être bientôt transversalement par le chemin de fer en construction de Montreuil-Bellay à Angers, débouché attendu pour la récolte de ses vins et les produits de ses fours à chaux et de ses briqueteries.

Montreuil-Bellay, chef-lieu de canton de l'arrt de Saumur (16 kil.); — à 52 kil. d'Angers. — *Castrum Monasteriolum* 1048-1060 (H Pr. de Mont.-B., t. I, f. 1), 1055-1070 (Liv. N., ch. 106), 1060-1080 (Cart. St-Aubin, f. 21). — *Mosterolenses* [*incolæ*] 1060-1080 (Cart. St-Aubin, f. 72). — *Mosteriolum* 1060-1080 (Ib., f. 75), 1124 (*Chron. d'Anj.*, II, 32). — *Monasterulum* 1086-1089 (Cart. St-Maur, ch. 32). — *Mosteriolum castrum Berlaii* 1090-1100 (Pr. du Coudr.-M., ch. or.). — *Berlaius de castro quod dicitur Musteriolum* 1109-1120 (Epit. St-Nic., p. 68). — *Castrum Mosteroli* 1070-1118 (Liv. N., f. 152). — *Monsterelium* 1130 (Prév. d'Ant., ch. 9). — *Mosterellum* 1136 (Fontev., ch. anc. 66). — *Monsteriolum* 1141-1145 (Cart. St-Maur, ch. 59), 1151 (Cart. du Ronc., Rot. 2, ch. 34). — *Berlaius Musterelensis* 1166 (G 835, f. 5). — *Mustriolum, Musteriolum, Musterolum* XIIe-XIIIe s. (*Chron. d'Anj.*, t. I, p. 282, 283, 377). — *Monasterium Berlai, Monasteriolum Berlai* XIIe-XIIIe s. (Ib., t. II, p. 146, 147). — *Mostereo Bellay* 1270 (H Pr. de M.-B., ch. fr.). — *Moutereou Berleay* 1273 (E 853). — *Oppidum de Monsterolio Bellayo* 1573 (G Chap. Montreil-B.). — *Monstrum Belleium* 1112 (Et.-C.). — *Castellum urbis de Monstruelio Bellayo* 1614 (Ib.). — *Montreuil nommé ordinairement Montreuil-Bellay* 1699 (Miromesnil). — *Montreuil-le-Thouet* 1793. — Entre Antoigné (8 kil.) au S.-E., le départ. des Deux-Sèvres au S., Méron (4 kil.) à l'E., St-Just (7 kil.) au N.-E., le Coudray-M. (8 kil.), Cizay (7 kil.) et Brossay (7 kil.) au N., le Vaudelenay (4 kil.) et le Puy-N.-D. (4 kil.) à l'O.

La route nationale de Bordeaux à Rouen monte directement du S., aborde la ville vers l'angle S.-E., la traverse par une légère courbe en reliant les chemins d'intérêt commun de Fontevraud et de Douvy, franchit le Thouet — sur un pont de 3 arches (ensemble de 63 mèt. 33 de longueur), en calcaire jurassique du Vaudelenay, dont la première pierre fut posée le 10 octobre 1811, — rencontre au sortir à gauche le chemin de grande communicat. d'Argenton, et se brise à angle droit vers N.-E., greffée presque au départ du chemin d'intérêt commun de Mihervé. Au point même où elle s'écarte dans la direction du Thouet, la route départementale des Ponts-de-Cé, descendant du N. dans son axe même, s'y engage et l'emprunte durant tout son parcours urbain, pour s'en détacher, au sortir de la ville, à angle droit jusqu'à la Dive. Elle est longée de très près depuis la Dive et par deux fois coupée dans la Champagne par la ligne du *chemin de fer* départemental de Poitiers à Saumur, qui établit sa *station* à 1,200 mèt. des maisons et, montant ensuite par une large courbe sous les murs, repart directement vers l'E. — S'en détache vers S. et sous Lenay un embranchement qui traverse le Thouet et forme une autre ligne départementale, de Montreuil-Bellay à Angers, en construction.

Y passe la charmante rivière du Thouet, qui enveloppe sous la ville même plusieurs îles et y devient navigable; — son affluent, la Losse, limite en partie les Deux-Sèvres vers S.; — y naissent les ruiss. de Panreux, des Vieilles-Oies, des Basses-Métairies, de l'Aubande, du Montamier.

En dépendent les ham. de Chandeliveau (7 m., 25 hab.), et de Lenay (3 mais., 15 hab.), les chât. de la Salle, de la Treille, de Coux et 8 fermes ou écarts.

Superficie : 2,278 hectares, dont 410 en vignes et 30 en bois, le reste en prés (211 hect.) ou en labours (1,147 hect.), y compris la Champagne, comme on appelle encore tout le versant de l'E. et du S., il y a quarante ans en landes, aujourd'hui en pleine culture.

Population : 310 feux dans la ville en 1699. — *326* feux, *1,660* hab. en 1720-1726. — *1,828* hab. en 1790. — *1,489* hab. en 1831. — *2,013* hab. en 1841, avec l'adjonction de St-Hilaire-le-Doyen. — *1,971* hab. en 1851. — *2,017* hab. en 1861. — *2,055* hab. en 1866. — *1,889* hab. en 1872, dont *1,788* hab. de population agglomérée (585 mais., 653 mén.), en y comprenant le faubourg de la rive gauche du Thouet. La petite ville se présente, à l'aborder de ce côté, pittoresquement campée sur l'autre rive, à demi couverte vers le S.-O. par le groupe, d'aspect saisissant et que chaque mouvement varie, de son château féodal tout hérissé de tours et de tourelles, d'où émerge la flèche paroissiale, et tout au pied le moulin murmurant, les îlots, la verdure, dans un des sites les plus charmants de l'Anjou. — Les rues intérieures font contraste par leur apparence vulgaire, la plupart bordées de constructions neuves mais sans caractère; et il faut s'écarter dans le quartier dit de l'Opéra ou dans les faubourgs pour retrouver quelques vieux

Digitized by Google

logis ou les hôtels des XVIe et XVIIe s. Tout autour, du N. au S., vers l'E., l'ancienne enceinte de ville est debout, en certains points entière, en petit appareil régulier XIIIe s., ailleurs refaite de petits moellons informes, autrefois couronnée de créneaux et de machicoulis, avec de grosses demi-tours rondes engagées de ditance en distance. — Au N. et au S., les deux portes de ville, à baies ogivales, avec les rainures des herses et des ponts-levis, flanquées de deux demi-tours rondes, celles de la *porte* vers S. ou *de Thouars*, appareillées de 16 rangs de tuffeaux saillants en bossage XVe s.

Foire le 21 décembre. — *Marchés* les mardis. — L'ancienne *mesure* locale comptait 16 boisseaux pour 12 des Ponts-de-Cé.

Recette de Poste et *Chef-lieu de perception* comprenant Montreuil-B., Antoigné, Brossay, Cizay, le Coudray, Courchamps et Méron.

Mairie, avec halle aux blés et justice de paix, construite par adjudication du 24 janvier 1857.

Ecole communale laïque *de garçons* installée dans une maison acquise en 1837, appropriée par adjudication du 5 juin, — et récemment transférée dans un local nouveau acquis le 30 décembre 1861. — *Ecole laïque* communale *de filles*, installée dans l'anc. local de l'école de garçons.—*Ecole* libre congréganiste *de filles* (Sœurs de Ste-Anne).

L'*Eglise*, sous le vocable de Notre-Dame (cure, 10 novembre 1802) est l'ancienne collégiale du château, dont la propriété a été attribuée à la fabrique en vertu des décrets du 9 messidor an XIII et du 30 mai 1806, — et le libre accès assuré aux habitants par une reconnaissance de Mme de la Trémouille, en date du 25 juillet 1808; une transaction du 19 septembre 1862 a consenti, à l'avantage des deux parties, le déplacement du passage public. Le culte paroissial a été transféré de St-Pierre, par arrêté du 23 mai 1810, à Notre-Dame, dont la paroisse unique comprend le ressort des anciennes paroisses de Lenay, de St-Hilaire-le-Doyen et de St-Pierre.

L'édifice, classé comme monument historique (44 mèt. 90 sur 12 mèt. 36), a été restauré en 1863-1865 sous la direction de M. Joly-Leterme, à qui l'on doit la restauration des principaux monuments de l'Anjou, notamment de Cunaud, — j'aurais dû le dire, — du Puy-Notre-Dame et de la chapelle du Frêne, et tant d'autres travaux de science sûre non moins que prudente.

L'église forme un rectangle allongé, cantonné de quatre petits clochetons, à mince et haute flèche en ardoise. — En face de la porte, deux tours carrées contiennent, l'une à gauche deux chambres voûtées, l'autre à droite l'escalier de 88 marches qui mène à la voûte et au clocher; entre deux, le portail, divisé par un pilier et encadré de pilastres qui s'allongent en fines aiguilles; au-dessus, un fronton pyramidal, formé d'une accolade, enguirlandé de feuillage et d'enroulements de choux frisés avec fleuron épanoui en couronne; trois statues sur des consoles avec dais sculpté occupaient le tympan. L'intérieur représente un vaisseau unique (44 mèt. sur 12 mèt. 36, et 18 mèt. de hauteur), divisé en cinq travées avec abside pentagonale, dont la voûte repose ses faisceaux de fines moulures sur 14 colonnes prismatiques, parées chacune d'une élégante niche avec dais taillé à jour, — le tout éclairé de 15 larges et hautes fenêtres, en partie emmurées à mi-hauteur et dont plusieurs conservent encore dans quelques replis de leurs quatrefeuilles des débris de vieux vitraux, ici, de petits *Anges*; ailleurs, *Dieu le Père*, couronné de la tiare; le vitrail moderne de l'abside figure un *Calvaire*: — au-dessous, tout autour de l'édifice, circule une large bande chargée des armoiries peintes des seigneurs et badigeonnée de noir en 1830 pour préserver l'église d'insulte. De chaque côté se cachent quatre chapelles basses en forme d'appentis, utilisées en sacristies ou décharges, à gauche la chapelle de la Vierge, avec porte en anse de panier, accostée, à niveau, de deux regards inégaux, ouvrant sur l'église. Vis-à-vis, dans une sacristie, sont recueillis divers tableaux, notamment une *Mise au Tombeau* XVIIe s. dont le fond semble représenter le château de Montreuil-Bellay; — dans la nef, une jolie Vierge dans un admirable cadre d'ébène noir; — sous le sanctuaire un caveau sépulcral, ouvrant du côté de l'épître, près le mur — et un souterrain, dont l'entrée est extérieure, près la tour carrée de gauche; — sur les jambages de la porte et sur les dalles de l'église, les épitaphes des chanoines Sancier 1704, Dumesnil 1760, Poussineau 1761, Gilloire 1767.

Le *Presbytère*, installé dans la maison dite de *l'Ermitage*, acquise par la Cne en 1824, revendue en juin 1861, a été transféré dans une maison acquise le 6 mai 1861 par autorisation du 20 mars précédent; — le *cimetière*, dans un terrain du canton de la Herse, acquis le 31 mars 1852.

L'*Hôpital St-Jean*, qui vient d'être en partie reconstruit, occupait l'ancienne maison cloîtrée des Augustines, vêtues de blanc. La salle des femmes est installée dans leur chapelle. On y voit encore les pierres tumulaires de trois prieures, sœur Françoise, † en 1691, sœur Phélix *de Vivonne*, morte vers 1710, et sœur Gabrielle, † en 1738. — Les Sœurs de la Providence de Saumur y ont pris le service dès avant la Révolution. On y comptait 10 lits avant 1803, aujourd'hui 13 lits de malades, 10 de vieillards, avec une *Salle d'asile* depuis 1847. — Un *Orphelinat* a été fondé (28 janvier 1858) par Mme veuve *Estienvrin*, née Marie Joullain, qui a donné à ce dessein une maison et la somme de 100,000 fr., sans compter un legs important à l'hospice.

On ne sait rien avant l'époque féodale sur ce curieux pays qui mériterait d'être étudié à fond et d'un peu plus près. Un *peulvan* existe sur l'ancienne route de Loudun, à 2,400 mèt. de Montreuil-B., à 600 mèt. de l'Accommodement, haut de 2m,70, large de 1m,70 sur 0m,80. — Cassini indique une autre pierre ou *grezil* entre la ville et Lenay. Vers Méron, en pleine Champagne, se dressent deux hautes buttes arrondies dont le roc forme la base mais dont le mamelon supérieur, composé d'argile blanche, rappelle la forme des *tombelles* celtiques. Nul autre indice. — Nulle trace non

Digitized by Google

plus même des voies romaines, qui à coup sûr sillonnaient le territoire, de Doué à Loudun, — de Saumur à Thouars et à Argenton, par les deux rives du Thouet, — sans parler des voies intermédiaires sur Vihiers et Maulévrier par le Puy, — sur Méron, — sur Gennes par Meigné ou les Ulmes, la *via Romesia* des chartes du XIe s. — Bodin et Lapie ont même placé ici la station *Segora*, V. *ce mot*, et cette opinion délaissée a semblé un instant reprendre quelque faveur, mais sans aucune vraisemblance.

On ignore même le nom ancien du pays, dont le centre primitif devait être à Saint-Hilaire-le-Doyen, V. *ce nom*, puis se déplaça sans doute lors de la construction du petit monastère, *monasteriolum*, que le nom actuel rappelle en l'alliant à celui des Berlay. Dès le XIe s. l'église, dédiée à St Pierre, centre déjà antique de la paroisse, y était établie tout au bord de l'eau, c'est-à-dire, au carrefour des voies riveraines, en communication par un pont. — Sur la crête du promontoire, dont la ligne de faîte vers S., au regard de Thouars et de Loudun, s'incline du Thouet à la Dive, le comte Foulques, croit-on, construisit après la prise de Saumur (1025) un château ou plutôt fortifia la place, *castrum*, qu'il donna en fief à Berlay, le beau-frère de son ennemi vaincu, Gelduin et dont la veuve Grécie, V. *ce nom*, devait épouser bientôt le comte Geoffroy Martel. Dès les premières années du XIIe s. la race du vassal enorgueilli se crut de taille à tenir tête au suzerain. — Une première fois le château dut être repris de force, après neuf semaines de siége, en 1124, par le comte Foulques V. — Giraud II Berlay, s'assurant de l'amitié particulière du roi, à qui son suzerain l'avait présenté, s'attaque de nouveau aux clients du comte, menace le Loudunois, le Saumurois, l'Anjou même, et organise une coalition des principaux barons. Averti à temps, Geoffroy Plantagenet ruine en passant Doué et dès le premier jour, occupe la ville de Montreuil et les faubourgs, qu'il incendie. Mais le château restait avec sa double enceinte, dominée par un donjon superbe, protégée par un avant-corps, et au-devant par un vallon abrupte. Geoffroy comble le vallon, et, inspiré par la lecture assidue de son Végèce, renouvelle les secrets de la science antique, multiplie les machines, construit des tours en bois. qui, approchées sur des rouleaux, dominent les rues et répandent le feu grégeois. L'assaut est donné, la première enceinte prise ; le donjon résiste encore, comptant sur le secours du roi et d'une armée étrangère ; — enfin à bout de forces Giraud Berlay se rend et est enfermé au château d'Angers. L'intervention du roi et du pape n'obtint qu'avec peine la liberté du prisonnier. — Le siége avait duré plus d'une année (1150-1151), pendant laquelle le comte avait pris soin dès lors d'assurer l'avenir en élevant à l'encontre une ceinture de châteaux forts. — En 1224 le roi Louis s'arrêta au château reconstruit de Montreuil et y signa une trêve d'un an avec le vicomte de Thouars. — La terre venait de changer de mains par le mariage en 1217 de Guillaume II de Melun avec Agnès, la dernière héritière de Giraud III Berlay, qui, veuve et remariée deux fois encore en 1222 à Galeran d'Ivry, en 1235 à Etienne de Sancerre, n'eut d'enfants que du premier lit. Guillaume IV, vicomte de Melun, comte de Tancarville, fit reconstruire partie de l'enceinte en 1412-1413 — et laissa pour héritier en 1415 son gendre, Jacques II d'Harcourt, comte de Montgommery. En 1488 Jeanne d'Harcourt, épouse répudiée de René II de Lorraine, légua la seigneurie à Franç. d'Orléans, duc de Longueville, son cousin-germain, dont la descendance posséda la terre pendant près de deux siècles. Elle fut acquise le 12 mars 1662 d'Henri d'Orléans, duc de Longueville, pour la somme de 626,000 livres, par Charles de la Porte, duc de la Meilleraie. — Sa veuve, Marie de Cossé, en hérite. — En est dame en 1740 Catherine-Marie Legendre, veuve de Claude Pécoil ; — Catherine-Madeleine Pécoil, veuve de Charles-Timoléon de Cossé-Brissac, 1751. — Un nouveau contrat la fait passer le 22 juin 1756 par acquêt sur le duc d'Ayen, mari de Catherine-Françoise-Charlotte de Cossé-Brissac, à Jean-Bretagne-Charles-Godefroy de la Trémouille.

Charles VII s'était arrêté au château en 1437, — Charles VIII en 1488 et 1490. Louis XI y fait plusieurs séjours et y date nombre de ses lettres. En 1569 « le camp et armée » des huguenots s'y installe et ruine de là tout le pays pendant trois semaines. La place restait forte encore pourtant et fournit en 1615 des armes à suffisance pour équiper trois régiments royaux. — Louis XIII y couche le 17 août 1620. — En octobre 1653 la duchesse de Longueville y vient en exil avec le duc de Richelieu, Mme de Vertus et le galant abbé Testu.

La terre, à cette date, était encore affermée 19,000 livres, « ce qui semblera prodigieux » dit une note Mss. du moine Roger, en songeant que les abbayes de Ferrières, de Brignon, d'Asnières, de Fontevraud, devaient aux seigneurs leur fondation et plus de 30,000 liv. de rentes. Il en relevait 129 hommages, dont 78 liges, et la seigneurie, indivise avec le vicomte de Thouars, des 8 ou 10 paroisses qui composaient les marches communes du Poitou. Ce n'était pourtant qu'une simple châtellenie jusqu'à la fin du XVe s. Elle passe plus tard sans contredit pour la seconde *baronnie* d'Anjou ; mais ce titre même ne lui est attribué par aucun document ayant autorité avant le procès-verbal de rédaction de la Coutume en 1508.

La *chapelle* du château, dédiée à Notre-Dame, était devenue de fait et de droit paroissiale pour les habitants compris dans l'enceinte, en y rattachant même jusqu'au XVIe s. les maisons des haute et basse rues, faisant face aux douves, qui par une transaction furent alors rendues à la paroisse Saint-Pierre. Les 14 chapelains de Notre-Dame — « ces clercs de Montreuil-Bellay qui « boivent mieux qu'ils n'écrivent », à en croire le dicton angevin, — furent constitués en *Chapitre* par Guill. de Tancarville (7 août 1475). — La cure appartenait au corps des chanoines. La prébende du Doyenné, constituée en 1500, reçut, par sentence de 1670, pleine attribution des fonctions du curé. — La communauté portait pour armoiries *d'a-*

Digitized by Google

zur à une Notre-Dame d'or posée sur la porte d'une ville au naturel, maçonnée de sablé.

Par bulle du 9 avril 1472 le pape alloua au Chapitre 1,266 livres, les deux tiers des offrandes provenant de trois pardons accordés pour la reconstruction de l'église, qui avait été entreprise dès l'ouverture du second pardon. La recette suffit à monter l'œuvre jusqu'à 8 pieds hors terre. Le seigneur suppléa pour le reste. Les orgues purent être posées dès 1477, les cloches en 1482; le chœur, sous lequel l'ancienne église a été conservée, fut couvert en 1481,—en même temps que s'achevaient les oratoires du seigneur et de sa dame, le Chapitre, le chapier et le trésor qui l'entourent, — le tout béni solennellement le 30 janvier 1484 avec les 4 autels de Notre-Dame, de Ste-Catherine, de Ste-Agathe et de St-Barthélemy, puis le lundi 7 mars, celui de St-Adrien. Jeanne d'Harcourt, qui y fut inhumée avec son père et sa mère, dans un caveau, entre le grand autel et le chœur, prescrivit à sa mort (1488) de prendre 800 liv. chaque année sur les recettes de la ville jusqu'à la fin des travaux et pourvut ainsi à l'achèvement de la nef, de la chapelle du sépulcre et de la librairie. — Une haute balustrade, laissant la circulation libre autour d'elle, fermait le chœur des chanoines, avec l'autel au fond, accosté de deux portes magnifiquement sculptées, ouvrant sur les deux couloirs, entre la balustrade et le mur; derrière, dans le rond-point, le chœur de la paroisse, avec autel de Notre-Dame. — On citait surtout un lutrin monumental, le plus beau, disait-on, du royaume, sur un plateau carré, porté par quatre anges de grandeur naturelle, avec un grand aigle éployé pour couronnement, le tout en cuivre.

La paroisse principale et l'église-mère resta toujours celle de St-Pierre. par droit antique, *totius castri antiquitus parochia,* est-il dit dès le XIe s. Grécie, dame de Montreuil, veuve de Berlay et alors femme de Geoffroy Martel, y appela pour la desservir deux religieux de St-Nicolas d'Angers (1056-1060). Berlay, petit-fils de la bienfaitrice, augmenta considérablement la fondation (1098) mais en y exigeant la résidence de douze moines, — réduits bientôt à huit, et dès le XVIIe s. à quatre seulement. Le prieur, commandataire dès le XVe s., avait la présentation des cures de Lenay, de St-Hilaire-le-Doyen, de St-Hilaire de Rillé, de St-Just et de la chapelle de St-Thomas, avec le droit d'officier aux quatre grandes fêtes dans l'église du château. Son four était banal pour les habitants d'entre les ponts et il percevait à Saumur, à la foire de la mi-août, la moitié du droit d'étalage, qui ce jour-là était doublé. — En tout les revenus du prieuré se montaient à 5,000 livres, dont 3,000 pour la part du prieur.

Dans leurs débats fréquents d'intérêt ou de vanité avec les barons, il arriva un jour que les religieux se permirent de rompre les chaussées d'un des moulins seigneuriaux. Le seigneur, un Tancarville sans doute, s'en vengea en obligeant le prieur à désigner chaque année le jour de la Pentecôte un vigneron, que des sergents promenaient en chemise, assis à rebours sur un âne, précédé du tambour et du crieur de ville et qu'on jetait ensuite du haut de la chaussée dans l'eau, en le régalant au retour, lui et ses suivants, d'une pipe du meilleur vin blanc des moines. Cette cérémonie populaire de *l'Abbé-dans-l'eau* paraît avoir été fêtée du XVe au XVIIIe s. — et fut supprimée par transaction expresse du 3 novembre 1767, consentie entre les seigneurs et les moines.

Prieurs : Raginaudus, 1168. — *Ricardus*, 1172. — *Hamelin*, 1326. — Et. *Des Plantes*, 1403, 1410. — Jean *de Lesfreière*, 1446. — André *Saulus* ou *Sauné*, 1454. — *Robert*, ..., 1492. — Clément *Renoul*, 1494. — Guill. *Lemaçon*, 1528. — Phil. *Hurault*, abbé de Saint-Nicolas, 1529, 1539. — Nic. *Bouvery*, 1548. — Mathurin *Augeil*, 1573. — Simon *de Maillé*, archevêque de Tours, 1586. — Jacq. *de Maillé*, 1599. — Charles *Tarteron*, conseiller et aumônier du roi, septembre 1625, qui célèbre sa première messe en l'église de Brossay le 18 décembre 1630. — Claude *Tarteron*, religieux de St-Denis, 1639, 1649. — Franç. *Marlot*, 1677. — Barthélemy *Lesénéchal*, 1679, qui résigne en 1681. — Guill. *Hinault*, juin 1681, 1683. — Jean *Bellan*, 1689. — Julien *Doite*, 1694, 1706. — Nic.-Marin *Patrin* ou *Perrin*, 1728, 1743. — Jean-Samson *Poter*, 1743. — D. *Brunet*, † le 7 mai 1780. — .... *Roux*, 1781. — Pierre-Louis *Ferrand*, de Montrichard, âgé de 50 ans en 1790. — Il déclare désirer rester au prieuré. Les deux seuls religieux, qui composent avec lui la communauté, veulent attendre que l'Assemblée Nationale leur ait désigné une demeure. Les écrits de D. Deschamps, V. *ce nom*, nous indiquent assez d'ailleurs l'esprit qui animait la maison.

L'église paroissiale de St-Pierre attenait dans sa longueur à l'église des religieux Bénédictins, qui primitivement la desservaient. Son ressort comprenait toutes les habitations hors de l'enceinte du château et dans la campagne, beaucoup plus nombreuses autrefois que celles de la ville, — mais réduites au XVIIIe s. à une centaine de ménages. Un des moines prenait titre et faisait l'office de curé, l'autre de vicaire.

Curés : Louis *Bontemps*, étudiant en l'Université de Poitiers, 1493, 1531. — Martin *Mesnard*, 1543. — Et. *Piau*, docteur en théologie, 1599 et 1607. — Pierre *Bernard*, 1604, 1610, 1611. — Louis *Bontemps*, 1613, 1619. — Pierre *Bontemps*, novembre 1621. — Jean *Bellan*, 1641. — Abel *Chevalier*, 1653, 1655. — Louis *Rangeard*, 1656. — Claude *Aucent*, avril 1657, 1662. — Louis *Rangeard*, 1662. — Vacance de 1671 à 1677. — René *Baillergeon*, docteur en droit civil et canon, 1665, 1666. — S. *Prudhommeau*, avril 1677. — Vacance de 1677 à 1679. — R. *Bérard*, juillet 1679, — Guill. *Dupré*, avril 1681. — Jean *Bellan*, décembre 1687, janvier 1708. — Pierre *Croneau*, 1709, octobre 1721. — Mathurin *Thibault-Chambault*, février 1722, † le 21 août 1725, âgé de 32 ans. — Franç. *Havard*, 24 août 1725. — Franç. *Roullet*, février 1733, qui passe à la cure de Lenay. — Jacq.-Félix *Gendrot*, 23 mars 1733, † le 5 août 1751, âgé de 44 ans, curé en même temps de Lenay depuis près d'un an. — J.-F. *Thomasson*, août 1751, 21 juillet

Digitized by Google

1781. — Charles-Pierre *Lefebvre*, 23 juillet 1781, qui renonce à toute fonction ecclésiastique le 12 ventôse an II.

L'église, en partie reconstruite, de St-Pierre, fut consacrée le 31 janvier 1484 par l'évêque de Poitiers avec ses trois autels, celui de St-Pierre pour les religieux, — de St-Paul pour la paroisse, — de la Ronde en l'honneur de la Vierge. — Y attenait la maison conventuelle avec cloître, dortoir, jardins, dits le Grand et le Petit *Nobis*. — Le culte, qui y avait été rétabli dès 1799 par l'ancien curé Lefebvre, fut transféré en 1810 à Notre-Dame, avec les ornements des autels. La charpente même de l'œuvre fut utilisée et les pierres des murs abattus à la mine. L'emplacement en a été aliéné, le 19 novembre 1850, par la ville autorisée d'une ordonnance du 19 novembre 1846. La ruine, encore très-pittoresque sous sa décoration de lierre, laisse reconnaître deux nefs égales, avec clocher carré en pierre blanche, le chœur des moines et l'abside orientée à étroites fenêtres plein cintre, garnies à l'intérieur de colonnettes à chapiteaux romans (XIe s.), la chapelle de la Vierge convertie en cellier, et des traces de fresques. Un cloître du XVIIe s. y attient vers S., dont une dalle porte l'épitaphe du prieur D. Brunet, — reliant le bâtiment encore intact du *prieuré*, converti en une habitation charmante. Un ilot en dépend, rattaché à la rive par une arche de pierre, sur laquelle on lit, vers S., en larges lettres onciales : *Le 2 octobre 1784 la première pierre de ce pont a été posée par Dom Roux, prieur, et par D. Leloup, cellerier;* — et le long de la maison, à travers l'herbe et la mousse, sous le flanc à pic du coteau, s'échelonnent dans le roc, entaillé par un triple palier de 30 marches, des galeries d'ormeaux chargés de vieux lierres, qu'abordent, en tournoyant, des sentiers de verdure confuse.

Au faubourg, entre les ponts, à la rencontre de la route de Doué et de Saumur, s'élevait la *chapelle de Ste-Catherine*, où jusqu'à la fin du XVIIe s. on célébrait des mariages et des sépultures. Il n'en reste plus trace; — une autre de *St-Christophe*, dans la rue de l'Ardiller; — dans la grande rue, près l'hôpital, le couvent des *Petits-Augustins*, avec église, édifice à double pignon du XVIIe s., converti en hangar.

J. d'Harcourt est sans doute sinon le fondateur, au moins le principal bienfaiteur de *l'hôpital St-Jean* dont l'église, avec trois autels, fut dédiée et consacrée le 6 mars 1484. — Ses biens en avaient été usurpés au XVIe s. par les chevaliers de St-Lazare, qui y avaient supprimé « tout service et toute hospitalité », même fait murer « les deux seules chambres avec cheminées, où « les pauvres avaient coutume de venir se chauffer « l'hiver. » Les Augustines cloîtrées y furent établies en 1690 et mises à leur tour en demeure en 1693, par sommation du lieutenant civil, d'y recevoir les pauvres à proportion du revenu. On s'occupait seulement d'approprier les salles en 1699. Plus tard la direction fut confiée aux mains des Sœurs de la Providence, sous le conseil de trois administrateurs, assistés d'un receveur. En mai 1699, la prieure y faisait annoncer l'ouverture de « *petites écoles* dans la salle du parloir bas » pour l'enseignement du catéchisme.

On trouve comme *gouverneurs du château :* Louis *de Beauvollier*, 1586. — Christ. *de la Coste*, 1588. — Math. *de Riziou*, 1615. — Guill. *Beloteau*, 1620, † le 8 janvier 1641. — Laurent *Chardon*, 1667, 1675. — Claude *de Riveraie*, 1683. — Louis-Pierre *de Frémard*, 1691, 1695. — Nic. *Griot*, 1714. — Jacq. *Girardin*, 1720. — Bertr. *Daguerre*, 1723, — ces deux derniers gouverneurs en même temps de Brissac.

Deux *juridictions* embrassaient le territoire, — celle de la baronnie, avec maître des Eaux et Forêts, sénéchal tenant les assises quatre fois l'an, lieutenant pour les plaids tous les 8 jours, sergent spécial dit de la Petite-Marche, avocat, greffiers et notaires, sur un ressort de 32 paroisses dont la ville du Puy, — et celle de l'Election, démembrée du ressort de Loudun, avec président, lieutenant, deux élus, un procureur du roi, et pouvoir sur 57 paroisses et 9,125 feux. — Le prévôt de Loudun prenait qualité de prévôt du Loudunois, de Montreuil-Bellay, du Mirebalais et des Mauges.

L'Intendant de Tours était directement représenté en ville par un *subdélégué :* Nic. *Maugeis*, 1704. — Raymond *Sestier de Bricourt*, 1710. — Ant. *Sestier*, 1737. — Jos. *Treton du Mousseau*, † âgé de 48 ans, le 1er novembre 1780.

Un hôtel-de-ville fut créé par le roi Louis XIII en 1622. — Pétrineau des Noulis le fait remonter même à Charles VII. — Le seigneur en nommait les deux échevins sur une liste de six personnages présentée par les habitants, avec un syndic-receveur. Le premier échevin devait prendre le titre de maire, qualité que s'attribuait d'ordinaire le sénéchal et dont en 1685 un arrêt du 25 avril l'obligea à se désister et la fonction redevint en apparence élective. Ant. *Hardouin*, sieur de Chandeliveaux, en 1702, 1712, est dit « élu en l'Election de Mont.-B. « et commis par Mme la duchesse de Brissac à la « fonction de maire. » — A partir de 1755 le roi nomme huit habitants aux fonctions municipales pour un temps indéterminé, savoir, un maire, deux échevins, deux conseillers, un procureur du roi, un secrétaire, un receveur. — Le budget comprenait en recettes 8 livres de rentes patrimoniales, plus les revenus du droit, dit *chiquet*, sur le vin vendu en détail, accordé par lettres patentes de 1588, prorogé en 1600 et 1637 et qui était affermé en 1784 pour six ans, à raison de 480 livres, et le sol pour livre en sus, soit 504 livres par an. Les charges ordinaires montaient à 258 livres; les charges extraordinaires à 274 livres; il fallait économiser le déficit sur les feux de joie et les présents. — L'ancien hôtel-de-ville avait été converti en corps de garde, sur lequel un arrêt du Conseil d'Etat du 26 juin 1781 autorisa la construction d'une salle pour les réunions des habitants.

J'ai constaté en 1610 l'existence d'« un collége » dont est « précepteur » Me David *Leroy*, mari d'Anne Martinet, qualifié en 1614 de professeur de belles-lettres, « *magister et docens litteras* « *humanas* »; — en 1642, honorable homme,

Digitized by Google

François *Huchot*, « mestre des enfants de Mon« treuil-B. ». Ils n'avaient plus de successeurs au XVIIIe s. Un arrêt du Conseil d'Etat du 8 juillet 1709 permit d'inscrire au compte de la ville la somme de 100 livres, pour l'entretien d'un maître d'école, avec 20 l. d'indemnité de logement et le droit de percevoir 4 l. 10 s. par an de ses écoliers ordinaires et 6 l. de ceux qui apprendraient le latin. Mais ce traitement insuffisant ne fixa personne et l'article inscrit chaque année aux comptes, réduit depuis 1746 à 60 liv., resta, sauf de rares séries d'années, sans attribution jusqu'en 1775.

En 1789 nulle manufacture en ville ni industrie; les tanneries, autrefois nombreuses, s'y étaient fermées vers 1750, et la cherté du bois, si commun pendant des siècles, s'opposait à l'établissement de fours à chaux. — La place était désertée au profit de Saumur depuis environ 1710, par suite du délabrement des trois bassins du Thouet, à Bron, la Salle et Rimodan, après avoir concentré jusqu'aux premières années du XVIIIe s., tout le commerce des vins et des eaux-de-vie du Poitou. En 1784 le baron offrit de restaurer ces trois ports, moyennant un droit de 3 s. par barrique de vin, de 6 s. par barrique d'eau-de vie, de 40 s. par fourniture de grains ou d'ardoises, qu'un arrêt du Conseil du 3 février 1785 lui concéda. Les travaux s'achevaient en 1788; mais trop tard. — En somme partout une misère extrême; si les paysans ne mangeaient plus les racines des champs, comme nous les peint Louvet au XVIIe s., il n'était pas rare de voir sortir de la ville des bandes de 30 à 40 mendiants qui couraient les villages et les métairies et y faisaient rage.

Dans la nuit du 8 juin 1793 le général Salomon y fut assailli par les Vendéens et réduit à battre en retraite. — Au mois de décembre suivant, 7 ou 800 femmes furent amenées d'Angers au château, où un grand nombre moururent. L'histoire de cette captivité a été racontée sous ce titre : *Les Nobles prisonnières*, par A. B[runeau] (Saumur, Godet, 1865, in-8°, de 92 p.).

Le château fut vendu nat^t le 6 thermidor an IV pour la somme de 74,699 l. à Augustin Glaçon, négociant, qui en fut déclaré déchu le 25 brumaire an V, — et dès le 1er frimaire an XI un arrêté remit en possession la famille de la Trémouille, qui l'a aliéné le 15 avril 1822 au profit de M. Nivelleau; — aujourd'hui à sa fille, Mme la baronne Millin de Grand-Maison, qui l'a fait complétement restaurer sous la direction de M. Joly, de Saumur.

D'immenses fossés, taillés en plein roc, le séparent de la ville et sont franchis sur un double pont oblique, coupé par une barbacane ronde et abordant l'ancienne capitainerie, logis à pignon avec fenêtres à meneaux, encadré de deux tourillons à lucarnes ornementées. — Le couloir et la porte à double herse dépassés, apparaît sur la terrasse l'habitation transformée. Aucun vestige n'y subsiste plus du donjon antique, que nombre de livres y décrivent encore et dont les derniers déblais ont fait disparaître la base en blocage brut noyée dans le mortier. Il s'élevait tout près et dès l'entrée à gauche. Le puits seul, maçonné avec soin, a pu être utilisé comme égoût de la cuisine. — Vis-à-vis, vers S., s'allonge en équerre le bâtiment dit le *vieux château*, construction de la fin du XVe s., due à Guill. d'Harcourt, utilisé en servitudes Le *château neuf*, de quelques années plus moderne (XVIe s.), lui fait face vers l'O., la face intérieure, accolée au centre d'une haute tour, qu'éclairent six fenêtres à meneaux, avec impostes ornementés et hautes lucarnes fleuronnées, donnant jour sur un large escalier de pierre en parasol, armorié à toutes ses branches. On y peut monter aisément à cheval jusqu'au premier étage. — L'entrée principale a été reportée dans le chevet à pignon vers N., faisant face à la ville, que devaient prolonger de vastes salles laissées inachevées, avec leurs cheminées appendues à la muraille. Les arrachements des murs en saillie ont été transformés en contreforts, les cheminées installées à l'intérieur en remplacement d'odieuses constructions modernes, et une porte, décorée de toutes les splendeurs de l'art du XVIe s., ouverte pour le service du grand salon. Le manoir restauré a retrouvé en partie sa splendeur antique, ses vieux meubles, quelques tableaux, dont six provenant, dit-on, du château de Richelieu et représentant les *Femmes fortes*, *Judith*, *Hérodiade*, *Cléopatre*, etc.—Dans un petit corps, en retour vers l'E., s'ouvre l'*oratoire*, de deux étroites travées, coupées par un plancher dans leur hauteur, et les parois peintes de fines et délicates peintures, où se reconnaissent à droite *la Cène*, *St Christophe* et *St Sébastien* et deux *Saintes martyres*; à gauche, *Ste Catherine* et une autre sainte, les mains jointes; au fond, autrefois une *Crucifixion*, détruite par l'établissement d'une cheminée, qu'une fenêtre a remplacée. — Une galerie supprimée reliait la *cuisine*, actuellement transformée en petit appartement. Deux cheminées s'y font face, chacune avec tuyau particulier; mais la voûte centrale, de quatre pans d'arêtes saillantes, forme elle-même un large tuyau carré porté sur quatre grosses colonnes. V. le plan et trois coupes dans Viollet-Leduc. *Dict.*, III, 477-480. — La face extérieure vers l'O. se retire entre deux grosses tours rondes sans créneaux ni machicoulis, le toit porté sur un énorme parapet couvert en encorbellement. Une cinquième tour flanque l'angle S.-E. de l'étroit pignon méridional. — On descendait aux jardins, qu'une rampe rend aujourd'hui directement accessibles, par un escalier voûté jusque sous la terrasse, d'où un second escalier à ciel ouvert conduisait à une seconde terrasse de marronniers et un troisième escalier jusque sur la rive du Thouet, qu'abordait, en envahissant tous les passages, une large et haute muraille avec créneaux, porte à herse et machicoulis, et au bout une forte tour avancée jusqu'au débouché de l'ancien pont, dont on voit encore les piles. En amont, un autre mur reliait à l'enceinte le moulin du château, en couvrant les magasins inférieurs. Des tours, distantes chacune de 30 toises, bordaient l'enceinte, haute de 20 pieds, avec un chemin de ronde intérieur en bordure,

Digitized by Google

abrité presque à chaque pas, aux approches de l'entrée, par des gaites ou des refuges. — V. des dessins du château, avant sa restauration, dans Gaignières, deux aquarelles 1699, — dans Berthe, Mss. 896, t. II, f. 19, — une gravure par Hawke dans l'*Anjou et ses Monuments*, des lithographies par Drake, 1865, dans l'*Album Vendéen*, par François, dans l'*Anjou*, de M. de Wismes, — depuis sa restauration, dans la *Géographie Joanne*, etc.

Maires : Dovalle, novembre 1791. — *Moreau*, 1792. — Jean-Pierre *Gain*, janvier 1793, mort dans les caves de Doué. — *Toussenel*. 1er messidor an VIII, rappelé aux fonctions de commissaire des guerres à l'armée d'Allemagne le 28 octobre 1806. — Jules-Maximilien *Gain*, 5 novembre 1806. — René-Charles *Chesneau*, avril 1815. — J.-M. *Gain*, 12 juillet 1815, nommé percepteur du Vaudelenay. — Henri *Joly-Canuel*, 27 juillet 1818. — Franç. *Hamelin*, 2 février 1831. — Gustave *Borien*, 27 janvier 1844, à titre provisoire, démissionnaire le 25 août. — Franç. *Aubelle*, 24 septembre 1844, installé le 29, démissionnaire en août 1846. — René *Ganne*, 3 septembre 1846. — Franç. *Aubelle*, 26 août 1848. — Théod. *de Crozé*, 8 juillet 1852, démissionnaire en septembre. — Pierre-Brutus *Lajouse*, 1852, lieutenant-colonel de cavalerie en retraite, démissionnaire en 1853, † à Saumur le 12 février 1855. — René *Ganne*, installé le 4 mars 1853. — *Poynot*, 1861. — *Charrier*, 1865. — *Aubelle*, 1870. — Ch.-Louis *de Caqueray*, mars 1871, en fonctions, mai 1876.

Arch. de M.-et-L. C 54, 55 et 191; E 811-910, Arch. de la Baronnie, et 4348, Arch. de la Ville; G 1350-1464. Arch. du Chapitre; H Arch. du Prieuré. — Arch. commun. Et.-C. — Note Mss. du curé aux Arch. de l'Evêché. — *Chroniq. d'Anjou*, t. I, p. 282, 283, 284, 377; t. II, p. 32, 33, 36, 146, 147. — Ménage, *Hist. de Sablé*, p. 50-54. — *Arch. d'Anjou*, t. I, p. 31. — Salmon, *Chroniq. de Touraine*, p. 132, 133, 135, 157, 191. — *Revue d'Anjou*, 1853, t. II, p. 262-266; 1854, t. II, p. 81; 1855, t. I, p. 317; 1856, t. II, p. 289; 1868, p. 399. — *Répert. arch.*, 1869, p. 26, 27 et 36. — De Wismes, *L'Anjou*, — Cl. Ménard, Mss. 875, t. II, p. 135.—Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 435.—Genoude, *Voyage en Vendée*, p. 8. — Savary, *Guerres des Vend.*, I, 256. — *Congrès archéol.*, 1862, p. 266. — Pour les localités, voir *Coux*, *Lenay*, *la Treille*, *St-Hilaire-le-Doyen*, etc.

Montreuil-sur-Loir, canton de Tiercé (5 kil.), arrond. d'Angers (25 kil.). — *Monsterolium Chuchu* 1255 (H Juigné-la-Prée, ch. or. 35). — *Monsterolum-Chuchu* 1295 (H Ronc., *Epinard*, ch. or.). — *Monstereu-sur-le-Leyr* 1312 (Tit. du Verger, t. I, f. 1). — *Le bourc de Monstereul* 1450, *Monstereul-sur-le-Loir* 1492 (E 918). — *La terre et seigneurie de Monstereul-sur-Loir* 1540 (C 105, f. 371). — *Monstreuil-le-Noble dit sur le Loyr* 1534, 1623 (E 919, 920, 922). — *La terre et seigneurie de Montreuil-le-Noble-sur-le-Loir* 1603 (E 2653). — *Montreuil-Chuchu, qui semble signifier « Montreuil qui veille, Montreuil, « qui garde »* 1779 (Mém. judic., p. 62), — ou suivant une autre interprétation, « qui est gardé », qui est réduit au silence « sous la couleuvrine de « Matefelon ». — Le long et sur la crête de la rive droite du Loir; — entre Seiches vers l'E. sur la rive gauche, Tiercé au N. et à l'O., Soucelles (5 kil.) au S. et à l'O.

Le chemin de grande communication de Saint-Laurent-des-Mortiers au Loir descend du N., empruntant presque aussitôt dans le reste de son parcours le chemin de grande communication de Seiches à Thorigné, passe au bourg, détache au sortir le chemin d'intérêt commun de Soucelles et se continue droit jusqu'au pont de Seiches.

Le Loir, qui borde vers l'E. et vers S., dépend dans tout son parcours du territoire. Vers l'O. le ruiss. de la Filière, né sur l'extrême confin de Tiercé, forme limite tout du long avec Soucelles.

En dépendent les vill. et ham. de Mortiélay (10 mais., 27 hab.), de la Suardière (4 mais., 16 hab.), de Héry (3 mais., 13 hab.), les châteaux de Montreuil et de Vaux et 22 fermes ou écarts.

Superficie : 1,199 hect., dont 37 en bois.

Population : 36 feux, *390* hab. en 1720-1726. — *447* hab. en 1790. — *446* hab. en 1831. — *437* hab. en 1841. — *421* hab. en 1851. — *403* hab. en 1861. — *392* hab. en 1866. — *386* h. en 1872, dont *173* hab. au bourg (55 mais., 61 mén.), en décroissance lente mais continue.

A l'entrée du bourg, où conduit de Tiercé comme une avenue ininterrompue de beaux peupliers, se rencontre, abritant une croix, un magnifique ormeau planté, dit-on, par un seigneur pour obtenir la naissance d'un fils.

Bureau de poste et *Perception* de Tiercé.

Mairie et *Ecole mixte* laïque dans une maison acquise en vertu d'une ordonnance du 25 janvier 1847.

L'*Eglise*, sous le vocable de St Aubin (succursale, 5 nivôse an XIII), a été presque entièrement reconstruite de 1849 à 1851. La foudre en avait détruit le clocher en mai 1848. Le chœur seul conservé forme deux travées (10 mèt. 30 sur 5), dont le fond décoré d'anciens vitraux (XIVe s.), restaurés par Thierry, d'Angers; à droite et à gauche des statues d'anges agenouillés, provenant du château de Pocé près Saumur; dans la voûte, à mi-hauteur, se remarquent des cavités disposés pour la résonnance. La cloche porte une inscription et la date 1781.

La construction de la *cure* a été adjugée le 21 février 1867 (archit. Hodé).

Aucune trace antique n'est signalée sur le territoire. — « Le grand chemin de la Roche-Foulques « à Baracé » le limite vers N.-O., tandis qu'à l'extrême Sud, au débouché du pont de Mathefelon, se bifurquaient trois chemins dont un transversal, les deux autres longeant le Loir. L'agglomération ne paraît pas de date antique. L'église a dû s'établir tardivement à titre de chapelle auprès du château dans le ressort conservé de la paroisse de Seiches, dont elle resta simple fillette, desservie le dimanche irrégulièrement et à la volonté d'un prêtre étranger, jusque vers les dernières années du XVIe s. Une procédure obtint l'abandon par le curé de Seiches de tous ses droits et revenus locaux, sauf sa suprématie, au profit d'un desservant à demeure, nommé et entretenu par l'abbesse du Ronceray, logé et meublé par les paroissiens. Les titulaires prennent souvent néanmoins le titre de *curés* mais sans droit, — jusqu'à Julien *Testard*, desservant de-

Digitized by Google

puis 1775, qui signe curé de 1790 à 1792. Il abdique la prêtrise le 20 ventôse an II..

Le petit fief relevait pour le domaine de la mouvance directe de Jarzé et pour la justice à foi simple et hommage du seigneur de Mathefelon, à qui chaque année il devait fournir pendant deux jours « deux chiens à connins coupplez ensemble « avecques douze raizeux. » Acquis en 1369 par Pierre Coutard, écuyer, il appartenait depuis les premières années du xve s. à la famille de Grandpré qui en fit cession le 17 janvier 1511 au maréchal de Gié ; mais le retrait lignager en fut opéré par François de la Planche, mari de Jeanne de Grandpré, et un contrat nouveau l'attribua à René Belot, dont la fille Marie Belot l'apporta vers 1530 à Jean Gohin, licencié ès-lois, échevin d'Angers, — et jusqu'à la Révolution à sa descendance, qui portait *d'azur à la croix d'or, les pointes ornées de fleurs de lys de même.*

Le manoir seigneurial, dont dépendaient en 1577 trois moulins à eau, fut agrandi vers la fin du xvie s. d'une haute et grosse tour, une des plus belles, est-il dit, de la province, — et d'une fuie qui subsiste encore. Il a été complétement rebâti vers 1850 par l'architecte Hodé, d'Angers, en style xve s. et fait face d'en haut à la vallée du Loir, sur laquelle sa terrasse surplombe à pic. On y conserve dans le salon divers panneaux apportés du château de Pocé et le portrait du capitaine Gohin de Montreuil, qui fit la campagne du Canada avec Montcalm, daté 1767 et signé d'un nom allemand ; vis-à-vis, celui de sa femme. — Sur la gauche l'écurie est l'ancienne énorme fuie ronde, restaurée à neuf et crénelée : tout à l'entour, de splendides futaies, de hautes avenues, et des taillis malheureusement peuplés de vipères ; au bas, le *moulin à eau*, en reconstruction, 1875, d'après les systèmes les plus perfectionnés et qui anime une pompe pour monter l'eau jusque sur le faîte au service du château, appartenant à M. de Bellevue.

Le territoire dépendait de l'Election d'Angers, du District en 1788-1790 de Châteauneuf.

Maires : Thouinault, 1793. — Guill. *Daillière*, septembre 1798, † le 14 mars 1844. — Guill. *Daillière* fils, 1er juin 1844. — *Langevin*, 1867, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. G 105, f. 371 ; 192 ; E 911-928, 2653-2655, 2834 ; H Ronceray, *Inventaire*, p. 51.— Arch. comm. Et.-C. — *Répert. arch.*, 1869, p. 55. — Pour les localités, voir, *Montiélay*, *la Suardière*, *Vaux*, *Setagnes*, etc.

Montreuil-sur-Maine, canton du Lion-d'Angers (3 kil.), arrond. de Segré (17 kil.) ; — à 25 kil. d'Angers. — *Terra, decima Musteroli* 1080-1096 (Cartul. du Ronc., Rot. I, ch. 55). *Clusa in Meduana apud Monasteriolum* 1106-1116 (Ibid., ch. 59). — *Mosteriolum* 1110 circa (Cartul. St-Aubin, f. 53 et 57). — *Monsteriolum super Meduanam* 1303 ; — *La ville de Monstereul sur Méanne* 1405 (H St-Aubin, Pr. de M.). — Sur les hauts coteaux qui bordent la rive droite de la Mayenne, avec emprunt d'une large bande de la rive gauche, vis-à-vis et en amont du bourg. — Entre Chanteussé (4 kil.) et Thorigné (2 kil.) à l'E., Chambellay (5 kil.) au N.-E., St-Martin-du-B. (7 kil. 1/2) au N., le Lion-d'Angers au S. et à l'O.]

La route nationale d'Angers à Caen monte en ligne droite du S. au N., par le centre du territoire, à 1 kil. à l'O. du bourg, qu'y relient les chemins d'intérêt commun du Lion-d'Angers et de Villepot.

La Mayenne passe sous le bourg même, y animant en amont deux moulins ; — l'Oudon forme bordure extérieurement vers S.-O.

En dépendent le vill. des Giraudières (18 mais., 53 hab.), les ham. du Ménil (6 mais., 19 hab.), de Puvignon (5 mais., 20 hab.), de la Chicotière (9 mais., 31 hab.), du Boismarin (5 mais., 18 h.), de la Roussière (6 mais., 25 hab.), de la Benêtière (5 mais., 12 hab.), des Noyers (6 mais., 16 h.), les chât. du Poirier, de la Chouannière, de la Touche et une quarantaine de fermes ou écarts.

Superficie : 1,111 hect., dont 50 en vignes et 9 en bois.

Population : 165 feux, *745* hab. en 1720-1726. — *180* feux, *880* hab. en 1789. — *933* hab. en 1831. — *856* hab. en 1841. — *874* hab. en 1851. — *896* hab. en 1861. — *923* hab. en 1866. — *888* hab. en 1872, dont *402* au bourg (135 mais., 135 mén.), groupe antique de vieux logis recrépis, traversés par une rue neuve, que borde la haie vive en haut buis du cimetière. Une vue charmante plonge sur le cours sinueux de la Mayenne et vers N. sur les hauts coteaux boisés qui l'étreignent.

Blés, lins, chanvres ; — cidre, noix, châtaignes ; — élève de bestiaux ; — batellerie ; — importante *écluse* réunissant quatre moulins sur une chute d'un mètre 50 cent., dont l'existence est constatée dès la fin du xie s.

Assemblée le 15 août.

Mairie neuve avec *Ecole* laïque *de garçons*. — *Ecole de filles* (Sœurs de Ste-Marie).

L'Eglise, dédiée à St Pierre (succursale, 5 nivôse an XIII), est un édifice de construction récente, d'une haute et large nef avec transept décoré de vitraux aux armoiries des donateurs et « qui n'offre d'intéressant sous le rapport de « l'art », comme l'écrit le curé Gaultier (1845), — « qu'autant que c'est le curé, qui l'a restaurée « *propriis manibus* ». En effet du haut en bas nef et chœur, toute la boiserie est de sa façon. Les cariatides de la tribune sont même restées inachevées et leur pied, seule partie terminée, porte un moule informe, qui dessine le mouvement de l'œuvre future.

La *cure* s'élève un peu à l'écart vers S.-O., reconstruite en 1836 sur son ancien emplacement.

Aucune trace antique n'est signalée sur le territoire que traversait la grande voie du Lion-d'Angers à Craon. Le seigneur de Châteaugontier y possédait un domaine, acquis au xie s. par l'abbaye du Ronceray d'Angers et cédé plus tard pour des dîmes. L'église appartenait au seigneur de Chambellay, Ingelger. Il en fit don dans les premières années du xiie s. à l'abbaye St-Aubin, à qui l'évêque Ulger la confirma. Les moines y constituèrent tout auprès un *prieuré*, dont les bâtiments ont été récemment reconstruits. Il

Digitized by Google

formait un fief important, tombé de bonne heure en commande et dont le prieur, seigneur de la paroisse, prenait titre au XVIe s. de baron.

Prieurs : Guihenocus, 1110 circa. — *Guy*, fils de l'abbé de St-Nicolas, Lambert, qui se démit de son abbaye, pour venir vivre auprès de lui, 1118. — Jean *Morice*, 1410, 1428. — Pierre *Dufay*, 1521. — Pierre *de Bièvres*, 1541, 1559. — Claude *de Bièvres*, son neveu, 1560. — Guy *de Lesrat*, 1567. — Jean *Saymond*, 1569. De son temps les compagnies des capitaines Trélan et Lenfant qui saccageaient le pays, pourchassées par les bourgeois d'Angers, le maire en tête, se réfugièrent au prieuré, y furent assiégées, réduites à se rendre (5 décembre 1574) et ses deux chefs décapités à Angers. — Denis *Leblanc*, chanoine de N.-D. de Paris, 1608, 1621. Son portrait s'y voyait jusqu'à la Révolution dans le vitrail, au fond de l'église. — Claude *de Tudern*, chanoine de N.-D. de Paris, 1660, résignataire en 1678 et qui meurt pourtant au prieuré, âgé de 77 ans, le 23 septembre 1684. — Pierre *Laillault*, 1678, 1708. — René *Hunault de la Peltrie*, curé de Chigné, 1728. — Jean-Joseph *Saudubois de la Chalinière*, pénitencier d'Angers, 1734, 1756, qui fit restaurer l'église, † à Angers le 6 janvier 1765. — Alex.-Franç. *de Thémines de Lauzières*, 1765, évêque de Blois en 1776.

La cure était à la présentation, comme le prieuré, de l'abbé de St-Aubin.

Curés : Robert *Gaudin*, 1380. — Jean *Boulays*, 1419. — Amaury *de la Luzerne*, qui permute le 13 janvier 1481 pour la cure de Saint-Lambert-des-Levées. — Yves *Lemaçon*, 1481. — Jean *Lemoine*, 1580. — Et. *Remois*, 1630. — Olivier *Bellanger*, 1632, † le 13 avril 1656. — *Ripoche*, 1657. — Pierre *Dugénetay*, 1660, 1662. — Jean *Bellière*, 1666, 1680. — René *Challes*, septembre 1680. — René *Lefaux*, juin 1685, 1706. — *Moron*, 1708, prieur en 1716 des Augustins d'Angers. — Vinc. *Quénion*, février 1716, † le 17 septembre 1739, âgé de 67 ans. — *Paulet*, 1739, 1781. — *Blouin*, 1781, 22 août 1791. — *Aubry*, 14 décembre 1791, qui renonce à la prêtrise le 20 frimaire an II.

La paroisse dépendait de l'Archidiaconé d'Outre-Maine, du Doyenné de Craon, de l'Election et des Aides d'Angers, du Grenier à sel de Châteaugontier, du District de Segré.

Maires : Jaunay, ...—Mathurin *Guilleux*, 13 thermidor an XIII, démissionnaire en 1813. — Casimir *Moreau*, 30 juillet 1813. — Maurice *Thibault*, 23 août 1815. — *Gaumier*, 1826. — *François*, 2 octobre 1830. — *Moreau*, 1844. — *Barat*, 1849, démissionnaire.—Casim. *Moreau*, 10 juillet 1857. — *Brouard*, 1865, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 194 et H Abb. St-Aubin. — Arch. comm. Et.-C. — Mss. 648. — Hiret, p. 173. — Arch. mun. d'Angers GG 105. — Gasté et Hervé, *Les Grandes Industries*, p. 48. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Touche, la Saulaie, Villedavy, Hautebise, la Juquelère, le Poirier*, etc.

Montreulière (la), cne de *Fougeré*.

Montrevault (*Canton de*), borné par les cantons — au N., de Chantoceaux et de St-Florent-le-Vieil, — à l'E., de Chemillé et de Beaupréau, — au S., de Beaupréau, — à l'O., de Chantoceaux et par le département de la Loire-Inférieure, — forme un allongement inégal de l'E. à l'O., découpé à l'O. par la vallée sinueuse de l'Evre, et de droite et de gauche par nombre de vallées secondaires, borné à l'O. par la Divatte, avec un haut plateau entre la Divatte et l'Evre, autrefois couvert de bois, dont il reste la forêt de Leppo. — Il présente des hauteurs constantes de 103 à 109 mèt., et vers l'E., en Chaudron, St-Quentin, la Salle-Aubry, au point de partage des eaux du Pont-Notre-Dame et du Jeu, de 115 à 129 mèt., — animé par suite, plus qu'aucune autre région angevine, de sites pittoresques et imprévus et de perspectives variées; — sur une superficie de 19,994 hectares, comprenant 11 communes, Montrevault, St-Pierre-Maulimart, Chaudron, la Salle-Aubry, St-Quentin, le Fief-Sauvin, St-Rémy, le Puiset-Doré, la Chaussaire, le Fuilet, la Boissière-St-Florent, — 14 paroisses, en y ajoutant Villeneuve, le Doré et la Chapelle-Aubry, — et une population de *11,880* h. en 1821, — *13,279* hab. en 1831, — *13,537* hab. en 1841, — *14,566* hab. en 1851, — *14,977* hab. en 1861, — *15,167* hab. en 1866, — *14,992* hab. en 1872, — en progression lente mais continue depuis 40 ans.

Montrevault, chef-lieu de canton, arr. de Cholet (28 kil. 1/2); — à 35 kil. d'Angers. — *Castellum quod Montem Rebellem nominavit* [*Fulco*] 1047 (St-Serge, 2e Cartul., p. 314). — *Castrum quod vocatur Mons Rebellis* 1082-1094 (Ibid., p. 315). — *Vicecomes de Monte Rebelli* 1052-1082 (Ibid., p. 340). — *Territorium Montis Rebelli* 1052-1082 (Ib., p. 354). — *Dominus Montis Ravelli* 1090 circa (Cart. St-Maur, ch. 7). — *Miles de Monte Revello* 1036-1056 (Liv. N., ch. 258), 1104 (Cartul. St-Aubin, f. 82). — *Ecclesia de Monte Rubelli* 1100-1140 (2e Cartul. St-Serge, p. 334). — *Domina Montis Rivelli* 1238 (Fontev., ch. anc. 1-25). — *Monrevelli* 1250 circa (Pr. de Courchamps, ch. or.). — *Monreveau* 1685 (Pouillé, Mss.). — *Morveau* XVII-XVIIIe s. (Et.-C. et alias). — Cette dernière forme représente la prononciation encore aujourd'hui populaire. — Dans la vallée et sur les coteaux de l'Evre (50 mèt. vers N., 75 mèt. vers S. rive gauche); — entre St-Rémy-en-M. (3 kil. 1/2) au N., à l'O. et au S., St-Pierre-Maulimart (2 kil.) au N. et à l'E., le Fief-Sauvin (5 kil.) au S.

La route départementale de Chantoceaux à St-Lambert-du-Latay, traverse une pointe du territoire vers N., puis l'Evre, cotoie la petite ville et s'enfuit, sans l'aborder. Dans la ville vers S. se réunissent les chemins de grande communication de Vallet et d'intérêt commun de Clisson.

L'Evre, descendant du Fief-Sauvin, pénètre au moulin de Point, forme la limite orientale jusqu'à la ville, qu'elle évite par un brusque repli vers S., enserrant la presqu'île de St-Nicolas, revient jusque sous la ville qu'elle longe vers l'O., et s'éloigne vers N. en formant de nouveau la limite orientale, après avoir animé sur son parcours sinueux de 5 kil. les moulins de Rahier

Digitized by Google

et de Bohardy ; — y affluent les ruisselets de la Rouillère, de la Gagnerie et de la Croultière.

En dépendent le vill. de Bohardy (34 mais., 112 hab.), les ham. de la Giraudrie (4 mais., 21 hab.), de la Bretèche (4 mais., 20 hab.), de la Roche-Gautron (3 mais., 12 hab.) et 7 fermes d'une ou deux maisons.

Superficie : 266 hect. dont 1 hect. 50 en vignes, 16 hect. en bois, 50 en prairies.

Population : 60 feux en 1699. — *106* feux, *480* hab. en 1720-1726. — *100* feux, *677* hab. en 1789-1792. — *579* hab. en 1831. — *780* hab. en 1841. — *731* hab. en 1851. — *967* h. en 1861. — *906* hab. en 1866. — *873* hab. en 1872, dont *637* dans la ville (143 mais., 191 mén.), — en décroissance lente mais continue.

Recette de Poste. — Chef-lieu de perception pour les c^nes^ de Montrevault, Chaudron, le Fief-Sauvin, St-Pierre-Maulimart, St-Quentin-en-Mauges et la Salle-Aubry.

Six *foires :* — le 3e mercredi de janvier, dite de St-Vincent, le mercredi après la mi-carême, le 2e mercredi de mai, dite de la St-Nicolas, le 3e mercredi de juillet, le dernier mercredi d'octobre et le 2e mercredi de décembre. — *Marché* tous les mercredis.

Commerce considérable de bestiaux gras et maigres, veaux, moutons, porcs, froment, farines; — importantes pépinières débordant sur les communes circonvoisines ; — tissage pour Cholet ; — une tannerie ; — 2 m^ins^ à eau.

La *mesure locale,* comptant 16 boisseaux au setier, en égalait d'abord 13, puis, par un accroissement insensible jusqu'au XVIIIe s., 15 des Ponts-de-Cé, — et fut ramenée par arrêt du grand Conseil, du 14 mars 1788, à sa dimension première.

Mairie avec *Ecole* publique laïque *de garçons,* acquise en 1838 et rebâtie en 1848.— *Ecole* publique *de filles* (Sœurs de St-Gildas), acquise et bâtie en 1857.

L'*Eglise,* dédiée à Notre-Dame (cure, 19 brumaire an XI), vient d'être reconstruite (1858, arch. Dellestre et Coutailloux) sur l'emplacement du précédent édifice, dont le chœur seul remontait au XVIe s. Elle présente 3 nefs ogivales, terminées par une abside entre deux absidioles, sans autre intérêt d'art. Dans la fouille du chœur, a été retrouvé l'enfeu seigneurial, contenant 3 squelettes, dont les cercueils en plomb servirent à confectionner des balles. A l'entrée du caveau était scellée une dalle de marbre, qui s'est rencontrée dans un atelier de peintre et qui porte témoignage de l'inhumation de Jean-François Bonnin-Messignac, chevalier, et de son épouse, Marie-Urbaine de Maillé-Brézé.

Aucune trace antique n'est signalée sur le territoire, centre habité pourtant dès les premiers âges et que traversaient les voies de Chalonnes et de Tiffauges. Son nom primitif même s'est oublié pour celui que lui imposa la fantaisie de Foulques-Nerra. Tout ce pays faisait partie du patrimoine de Rainaud Torench, mari de Richilde, dont un des fils, Rainaud, devint évêque d'Angers en 973. Son frère, Etienne, mari d'Adeberge, eut le Grand-Montrevault en partage, que sa fille Emma ou Emmeline, morte en septembre 1058, apporta à Raoul de Beaumont, vicomte du Maine, amené peut-être par le comte Foulques-Nerra, quand il prit possession à main armée de ce canton des Mauges (vers 1020). Raoul lui resta tout au moins fidèle dans son château-fort alors reconstruit — et, après lui, son fils Raoul II qui tint même en bride la turbulence du nouveau vassal voisin, transformé bientôt en ennemi. V. *ci-après*, p. 730. Roscelin, petit-fils de Raoul II, avait pour femme en 1150 Pétronille, fille d'Orricus de Beaupréau. En 1200 la terre est advenue à Corinde de Montrevault, et après elle passe à Guy de Châteaubriant, son gendre, mari de Béatrice, 1238 ; — à Jean de l'Isle-Bouchard, vers 1270 par son mariage avec l'héritière d'Aimeri de Gonnord. — En est seigneur Louis de l'Isle 1432, Pierre du Plantis, par son mariage avec Jeanne de l'Isle, dame de Gallerande, 1440, 1449.

C'est cette dame aussi, héritière de la famille Aménart, qui apporta et fit consolider au domaine de la vicomté l'antique baronnie de Bohardy, *Burcus Hardy* 1178 (1er Cart. St-Serge, p. 278), *Bour Hardy* 1416 (E 934), dont le château-fort tenu au regard de Montrevault à sept semaines de garde, donnait la seigneurie des paroisses du Fief-Sauvin, de la Chaussaire et de St-Quentin et rayonnait sur de nombreux fiefs. Il dominait, vis-à-vis le château de la vicomté, la rive gauche de l'Evre, que relia à cette époque un pont de sept arches ogivales, encore debout. Le seigneur Maurice Leborne y avait fondé en 1178 une chapelle de St-Jean, que le curé de St-Rémy était tenu à desservir de trois messes par semaine. Un petit arceau, abritant une statuette du patron, — avec la date au fronton : *1823. C. P.,* dans un cœur, — en rappelle seule le souvenir à quelques pèlerins du pays; mais jusqu'en 1865, le village, véritable faubourg de Montrevault, dépendait encore au spirituel de St-Rémy. — Une maison, datée sur la façade : *M 1739 C* avec une inscription dans un cœur, se nomme encore *la Baronnie;* mais il ne restait du château au XVIIe s. et depuis longtemps, qu'une cave.

La terre agrandie de Montrevault demeure quelque temps indivise entre les familles alliées, — Antoine Clérembault, chevalier, mari de Catherine du Plantis, et Louis de Clermont, chacun pour moitié et par indivis, 1458 ; — Louis de Clermont 1480, — Jeanne Chapperon, veuve de Gilles Clérembault, bail de René de Clermont, 1511, — Georges de Clermont 1581, — Jacquine Clérembault, veuve de Pierre de Laval, 1583. — En mars 1593 le château est occupé par une bande de ligueurs, aux ordres du capitaine de Puygreffier. — Il était absolument ruiné et démantelé, quand il fut adjugé par décret le 19 décembre 1609 sur Georges de Clermont à Franç Thévin, sieur de la Durbellière.—La chapelle seigneuriale, dédiée à Ste Catherine, s'élevait dans la basse-cour. Du domaine dépendaient, outre la moitié des bois taillis et futaies de Leppo, dès lors bien réduits, le quart des landes de Chêne-Courbet, et des bois et landes de la Garenne, les moulins

Digitized by Google

de Point en St-Pierre-Maulimart, la moitié des moulins du Pont en Montrevault, la Roussière-Gonnort, Pont-Rousset pour moitié, et la juridiction sur 16 paroisses, le Grand-Montrevault, St-Pierre-Maulimart, Chaudron, St-Quentin, le Pin, le Puiset, le Doré, le Petit-Montrevault, St-Rémy, la Chapelle-Aubry, le Fief-Sauvin, Villeneuve, la Chaussaire, la Blouère, la Salle et plus de la moitié de Gesté, sans compter les appels des hautes justices de Chanzeaux et de Joué.

Jean-François Bonnin de Messeignac, marquis de Chalusset, commandant du château de Nantes, acquit, par acte du 12 mars 1653, le Grand-Montrevault et Bohardy des créanciers de François Thévin, de dame Thévin et de son neveu, Alphonse-Henri de Montluc de Ballagny, — et de nouveau, le 29 avril 1669, sur Charles Turpin ce qui lui restait du comté du Petit-Montrevault. Sa veuve et légataire, Marie-Urbaine de Maillé-Brézé obtint, par lettres patentes de juillet 1671, l'union, sous un seul hommage au château d'Angers, des comté et vicomté du Grand et du Petit-Montrevault, de la baronnie de Bohardy et des fiefs de la Ménantière, — et céda tous ses droits le 3 juin 1677 à son fils Charles-Marie B. de M., mari de Marthe-Isabelle Renouard. A cette époque le château est restauré et forme une grande et belle habitation « à l'antique, flanquée d'une grosse « tour », avec cours, jardins, bosquets plantés d'ormeaux. — L'alliance d'Anne-Louise Bonnin, héritière de son frère Armand-Louis, évêque de Toulon (1684-1712), l'apporta à Nicolas de Lamoignon de Basville, intendant du Languedoc, mort en 1724. Leur petit-fils Urbain-Guill. de L., conseiller d'Etat, n'ayant pas laissé de postérité, la terre fut de nouveau divisée et le vicomté du Grand-Montrevault, avec Bohardy seulement, vendu par les héritiers le 2 mars 1776, à Georges-Gaspard-François-Auguste, marquis de Contades, V. *ce nom*, t. I, p. 737, qui le possédait encore à la Révolution; — aujourd'hui à M. de Danne.

De la route de Saint-Rémy, la ruine du château, — V. une gravure par Hawke dans *l'Anjou et ses monuments*, un autre dans le *Touriste*, de Nantes, — présente, encore sur le mamelon dominant la rive dr. de l'Evre, en face de Bohardy, la masse imposante d'un étroit quadrilatère, dont les substructions semblent des plus antiques, flanqué vers l'angle N.-O. de deux grosses tours rondes à machicoulis et ouvertures plein cintre démantelées (xve s.). La façade sur le champ-de-foire porte aux angles deux tourelles en encorbellement, et au centre en saillie, une haute tour hexagonale, avec escalier, qui s'est écroulée en 1872. Les défenses s'étendaient vers N.-E. jusqu'au quartier de la Musse, dépendant encore aujourd'hui de St-Pierre Maulimart, et couvraient ainsi vers N. la ville proprement dite, comprise entre la rue actuelle du Presbytère et les deux rives de l'Evre, sans autre enceinte fortifiée.

Je ne trouve rien sur la fondation de l'église paroissiale de *Notre-Dame*, sans doute antérieure à la construction du château et laissée, dès les premiers temps, en dehors des murs. La présentation en appartenait au seigneur comme celle de quatre des prébendes du Chapitre de St-Pierre-Maulimart, bien que les Pouillés l'attribuent au chanoine semainier de St-Maurice.

Curés : Jean *Soubé*, 1593. — Thomas *Aubron*, chanoine de St-Pierre-Maulimart, 1601, † le 7 mars 1610. — Jean *Cosme*, 1617. — René *Cerclais*, 1627, 1631. — Pierre *Dupont*, 1667, 1689. — Mich. *Lefebvre*, 1692, qui est interdit vers la fin de 1698, sans être remplacé, et meurt le 10 juin 1706, âgé de 46 ans. — Nic. *Commeau*, août 1706, 1712. — René *Gaume*, 1714, † le 18 juin 1733, âgé de 62 ans. — Christ. *de la Morlaye*, vicaire depuis 1730, installé le 13 août 1733, † le 7 juillet 1780, âgé de 76 ans. — Gabriel-Aubin-Bernard-Elisabeth-Toussaint *Bouguier*, nommé le 15 juillet 1780. — Bernard *Bédouet*, 13 juin 1781. — Franç. *Godillon*, qui se démet en avril 1785. — Pierre *Lebreton*, précédemment vicaire de Mazé, 18 mai 1785; — mais il ne paraît pas, non plus que le précédent, avoir même pris possession. — Cirice *Levacher*, 15 juillet 1785, 1791. — *Monrobin*, vicaire de Longué, élu le 22 mai 1791. — Jean *Bouillault*, élu le 2 octobre 1791. — Mais ni l'un ni l'autre n'ont pris possession.

A l'extrémité S.-O., sur le chemin de Vallet, en face du presbytère, une croix de fer, encastrée dans le mur, à l'angle N.-E. d'une maison neuve, signale à dessein l'emplacement d'une église de *St-Nicolas*, dont tout ce canton conserve le nom. En 1096 l'évêque Rainaud de Martigné, y fonda sous ce vocable un chapitre de six prébendes, mais dont aucun titre ne parle plus. Il est à croire qu'il périt de lui-même, faute de revenus suffisants; et on ne trouve plus même aucune trace de l'existence de cette église, à partir du xviie s. où elle est indiquée comme simple annexe de Notre-Dame. — Aucun des Pouillés n'en fait même mention. — La foire du 9 mai se tenait aux alentours; — aujourd'hui le cimetière.

La paroisse dépendait de l'Evêché d'Angers et du Doyenné des Mauges, de l'Election, du Présidial et de la Sénéchaussée d'Angers, du District en 1788 de Beaupréau, en 1790 de St-Florent, ne comprenant d'ailleurs, hors la ville, que deux closeries et quelques bois. Il y résidait au xviie s. un receveur des Fermes et un contrôleur des Traites, — une brigade de gabelles, une brigade de maréchaussée. Par un privilége bien rare, ni pauvres ni mendians en ville, sauf des étrangers, grâce à l'activité entretenue par les foires et les marchés qu'abritaient trois *halles* distinctes, encore debout, sur la place centrale, et où les acheteurs affluaient du Poitou et d'outre-Loire, malgré la destruction des chemins, inaccessibles « au cavalier le plus intré- « pide », la route de Nantes exceptée. C'est l'amélioration la plus urgente que réclame la municipalité de 1788, comme aussi la mise en état de l'Evre, dès lors navigable jusqu'au moulin de Gévrise, à la distance d'une lieue, — et la fondation d'un hôpital avec le produit des biens monacaux. — Jusqu'aux jours où la ville se trouva entourée par l'insurrection, elle était restée dévouée aux idées nouvelles, et le maire J.-Franç.

Digitized by Google

Martin demandait en 1792, 25 fusils pour constituer une force suffisante « dans un pays gan-« grené d'aristocratie ». — Le mercredi, 21 frimaire an II, à l'entrée des « brigands », la municipalité évacua. Le lendemain, y pénétraient les colonnes des généraux Moulin, Dalmas et Grignon, qui, bien reçus, y passèrent la nuit, et au réveil se mirent à massacrer. — En pluviôse an III, c'est le tour de Cordelier, — et en l'an VII, des Chouans de Gueslin, qui s'y installe depuis le 10 messidor, pendant près de trois mois, et dans la nuit du 30 fructidor, saisi en plein vacarme par quelques hommes vigoureux, est fusillé sur place.

Maires : Jean-François *Martin*, 1791-1792. — Tristan *Martin*, 1er messidor an VIII, démissionnaire le 2 germinal an XIII. — Simon-Pierre *Martin*, 4 floréal an XIII, démissionnaire le 5 décembre 1814. — Michel *Reyneau*, 19 décembre 1814, nommé juge de paix en 1817, † le 11 mai 1853, âgé de 85 ans. — Jean-Franç. *Daudé*, 17 juillet 1817, nommé percepteur en 1820. — Ed.-Mic. *Poirier du Lavouer*, 14 septembre 1822. — Pierre *Tardiveau*, 12 octobre 1832. — Benj.-Jos. *Drouet*, 4 octobre 1843, † en 1866. — Constant *Godefroy*, 1866, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 186 et 191; E 929-941, 2037-2038, 3250, 4023. — Notice Mss. de M. Spal. — Notes Mss. de MM. Boutillier de Saint-André et Tristan Martin. — Cl. Ménard, Mss. 875, t. II, p. 170. — *Chroniques d'Anjou*, II, 299-300. — 2e Cartul. de St-Serge, p. 340-341. — Fontev., ch. anc. — *Revue d'Anjou*, 1858, t. II, p. 126. — *Arch. d'Anjou*, t. I, p. 64.

Montrevault (le Petit-), vill., cne de *St-Pierre-Maulimart*. — Sur une haute butte (96 mèt.), d'où la vue embrasse de St-Quentin à St-Rémy, du Fief-Sauvin à Botz et la vallée de l'Evre. Rainaud, évêque d'Angers, qui avait hérité ce pays dans la succession paternelle, y dota richement son Chapitre de St-Maurice et les moines de St-Serge. Mais, aux premiers pas que fit le comte Foulques-Nerra dans les Mauges, tous ces biens d'église furent distribués à ses fidèles, *universa militibus in beneficium tribuit*, comme le rappellent les chartes de St-Serge ; — et il bâtit là, à l'O. et comme à portée de l'église paroissiale, sur la grande voie d'Angers, un château fort, *castellum*, qu'il appela, comme le château voisin, d'un nom de menace et de guerre, le mont rebelle ou revêche, *quod vocavit Montem Rebellem*. Le premier seigneur qu'on y trouve installé en son nom est Hilbert, et déjà, à moins de 50 ans de là, un de ses premiers successeurs Foulques Normand, petit-fils de Roger-le-Vieux, était assez puissant pour épouser la veuve d'Hoël, comte de Nantes, et se crut assez fort pour pouvoir fêter ses noces en attaquant les protégés du comte, les habitants de Montjean, vers 1065. Mais au retour de l'expédition sa bande fut surprise et mise en déroute à Chênambault, V. *ce mot*, par la troupe de Raoul, seigneur du Grand-Montrevault.

Quoique Normand laissât deux fils, c'est un de ses frères, Payen, qui paraît lui avoir succédé, seigneur en même temps de Chantoceaux. La terre, advenue dès le milieu du XIIIe s. à la famille de Rochefort, fut apportée en 1360 par Marie de Rochefort à Guy Turpin, dont la descendance en reste propriétaire pendant trois siècles. Leur fils Lancelot épousa en 1398 Denise de Montmorency et mourut vers 1418, chambellan du roi Charles VI. Le domaine, qualifié jusqu'au XVIe s. de châtellenie, prend titre de baronnie dès 1523 et est érigé en comté par lettres d'août 1577 au profit de Charles Turpin, chevalier du roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, marié en 1573 d'Eléonore de Crevant. Un tiers en fut vers cette époque démembré au profit de Diane Turpin, puis de son autre sœur Claude, dame douairière de Paulmy. Vendu par cette dernière le 11 juin 1607 à Marie de Rieux, veuve de Guy de Scépeaux, il demeure depuis cette époque réuni au duché de Beaupréau. Le reste du comté, avec tous les droits honorifiques, fut acquis le 29 avril 1669 d'Henri-Charles Turpin, conseiller secrétaire du roi et des finances, mari de Madeleine Laurent, par Jean-Franç. Bonnin de Chalusset, vicomte du Grand-Montrevault. Les deux terres furent désunies par les héritiers d'Urbain-Guill. de Lamoignon, et le Petit-Montrevault vendu le 2 mars 1776 à Jacq.-Bertrand de Scépeaux, marquis de Beaupréau, qui en possédait déjà le premier tiers. Son héritière, la maréchale d'Aubeterre l'a transmis à sa nièce, marquise de Durfort de Civrac.

Le château était encore en partie habité en 1726, quoiqu'il n'y restât plus dès le XVIIe s. que « des masures et une petite maison de closier »; — le puits et les caves s'en voyaient encore en 1820. L'enceinte en était détruite dès le XVIIe s. et la motte, de 20 mèt. de hauteur, — que La Révellière prend pour un monument celtique, — transformée en culture, les douves en jardins.

Dès la première heure, une église s'y voit constituée sous le vocable de *Notre-Dame*, que l'évêque d'Angers, Geoffroy, à la prière du seigneur Normand, donna à l'abbaye St-Florent (vers 1090). Le seigneur gratifia de plus les moines d'immunités et de revenus considérables dans le château même, d'un droit de marché, de tout usage dans ses bois, — et leur donna encore du terrain à suffisance pour bâtir hors l'enceinte un bourg et une nouvelle église, s'il leur plaisait, — comme ils firent, — en restant propriétaires de l'ancienne. En 1109 les chanoines de St-Maurice d'Angers réclamèrent contre cette fondation nouvelle, comme seigneurs de la paroisse de St-Pierre-Maulimart, dont dépendait le domaine, et obtinrent une décision qui maintint Notre-Dame au titre de simple chapelle. Mais dès la fin du XIIe s., l'église, reconstruite à portée du bourg nouveau, avait repris ses priviléges de paroisse sous le titre de *prieuré-cure*, desservie par le prieur jusqu'au XVIe s. et depuis lors par un vicaire perpétuel. — En partie incendiée et vendue natt le 27 prairial an VI, elle a été transformée en habitation particulière.

Prieurs-Curés: *Lambert*, avant 1200. — Math. *Brusle*, 1225. — Jean *de la Réauté*, 1435, qui permute. — Mic. *du Bois Béranger*, 1437. — *Coquessart*, 1506. — Jean *Sigonneau*, 1532,

Digitized by Google

qui résigne. — Louis *de Cadenac*, 1532, 1539. — Franç. *Challot*, 1554. — Mahaut *de Coquessart*, 1560. — Pierre *Cerisay*, chan. de St-Jean-Bapt. d'Angers, 1568. — Jean *de la Court*, 1572. — Franç. *Viguiers*, 1589. — Pierre *Mesnard*, 1612. — Jean *Delaunay*, 1622, 1633. — Marc *Grummel*, 1669, 1686. — Thomas *Deniau*, décembre 1686, 1693. — Gilbert *Cuissart de Mareil*, 1695, 1718. — Franç. *Gallard*, 1721, 1738. — *Delavigne*, 1738, 1743. — Louis-Joachim *Sourice*, 1750, 1776. — J.-A. *Sourice*, août 1781, 1786.

Près les murs du château, dans la ville, existait encore au XVIIIe s. une *Commanderie* de Ste-Catherine, de l'ordre de St-Lazare, avec chapelle, logis, jardins, hôpital de deux lits. En dépendaient les métairies de la Commanderie en Chaudron et de la Barre, V. *ce mot*, en Saint-Pierre-Maulimart. — *Commandeurs :* Pierre *Biron*, 1457. — Jean *des Loyaux*, 1499. — Jean *Chesneau*, 1530, 1538. — *Eloy*, 1543. — Jean *Deniau*, 1551. — Jean *de Buchepot*, 1561. — Hector *Odit*, 1585. — Claude *Séguin*, 1658. — Jean *Duverdier de Genouillac*, 1702. — Ch.-El. *de Clermont d'Amboise*, 1714. — Franç. *Pidon*, 1717.

Enfin, à l'extrémité vers N., à 500 mèt. à peine de l'église-mère de St-Pierre-Maulimart, s'élevait dès les premières années du XIe s. une église de *St-Jean*, desservie par un prêtre et dont les revenus étaient en diverses mains laïques. Elle fut rachetée vers 1070 par Bernon et donnée à l'abbaye St-Serge d'Angers, à qui Rainaud Burgevin concéda de plus un libre terrain pour établir un bourg. Les moines y constituèrent un *prieuré* en y plaçant trois religieux, dont les revenus étaient assurés par les mêmes bienfaiteurs. Des bulles de 1159 et 1162 confirmèrent cette fondation, qui amoindrit la paroisse, sans pouvoir s'y développer. — Les dernières assises de l'édifice se montrent encore reconnaissables sur le sol, notamment celles de l'abside circulaire, en appareil du XIe s., — et aux alentours, de nombreuses tombes en pierre coquillière. — *Prieurs :* Jean *Bouhier*, 1418. — Jean *Maurice*, 1521. — Gaston *de Fagots*, 1530. — Gaudifer *de Fagots*, 1543. — Nic. *Hardy*, 1550. — Cathaud *Tirard*, 1552. — Martin *Allaire*, 1604, † le 2 juillet 1634. — Jacq. *Lebel*, 1662. — Claude *de Pons*, 1702. — Pierre-Franç. *Taffu*, 1728. — Louis-Pierre *Barat*, V. *ce nom*, 1790.

Le bourg du Petit-Montrevault, situé au S. du château, est souvent qualifié ville, quoique sans autre enceinte qu'un « fossé et douve servant de « cloison ». La paroisse Notre-Dame, maintenue jusqu'au Concordat, ne dépassait pas à l'E. le ruiss. de Jousselin, au N. le château, au S. la Grange, à l'O. le Verger.

La mesure locale comptait 14 boisseaux pour 12 des Ponts-de-Cé.

Arch. de M.-et-L. G Saint-Florent. — D. Huynes, Mss., fol. 137. — 1er Cartul. St-Serge, p. 16, 271, 274. — 2e Cartul. Saint-Serge, p. 103, 118, 314, 315, 317, 319, 334, 340, 341, 347, 351, 354, 357, 358, 359. — Liv. N., ch. 258. — Liv. Bl., f. 2. — Liv. d'A., f. 6. — Cartul. de Saint-Aubin, f. 32 v°. — Cartul. du Ronc., Rot. 3, ch. 60. — D. Martenne, *Anecd.*, I, 184-186. — Notice Mss. de M. Spal. — Note Mss. Tristan Martin. — Cl. Ménard, Mss. 875, t. II, p. 170. — La Revellière, *Not. sur les Mon. celt.*, p. 11.

Montrivet, f., cne de *Denée*. — *La terre, fief et seigneurie de Montrivet* 1540 (C 106, f. 441). — *Fief, terre, etc., de Monrivet* 1482. — *La terre, fief et seigneurie de Montrivet* 1767 (Mss. Raimbault). — *Montrivet* (Cass.). — *Morivet* (Et.-M.). — Anc. fief relevant de Brissac et appartenant jusqu'au milieu du XVIe s. à la famille Leroux de la Tour de Ménives ; — vendu le 24 septembre 1555 par n. h. Jean Leroux à Marin Cerizay, marchand, à Angers. — En est sieur Guy Morineau 1715, les dlles Bourceau 1767, qui vendent le 9 novembre à Jeanne Gentilhomme, veuve Brouillet.

Montriou, chât., cne de *Feneu*. — *Mons Riol* 1052-1082 (2e Cartul. St-Serge, p. 124). — *Mons Riulfi* 1082-1094 (Ibid., p. 115). — *Mons Rionis* 1082-1094 (Ib., p. 132). — *Morioux* (Et.-M.). — Anc. fief et seigneurie, relevant de la Roche-Joulain, dont est sieur Jamet de Beauvau 1405, — Jean Rabault, chevalier, mari de Charlotte de Beauvau, 1484, qui le 21 septembre y fondent au manoir la chapelle, alors récemment construite, « en l'honneur de Dieu, de la benoiste « Vierge Marie et des Saints et Saintes du Para- « dis, en espécial des sainctes amyes de Dieu, « les troys Maries » (G 442) ; — Mathurin de Pincé 1540, Jean de Brie, mari d'Etiennette de Pincé, 1552 ; — Emmanuel Brahier 1595, qui vend le 27 février à Robert Constantin, — Gabriel Constantin de Varennes en 1663, qui vend à Hercules de Launay, mari de Suzanne Leroux. Acquise peu après par dlle Renée Thyreau, la terre passe, par accord conclu le 15 juillet 1692 entre ses nombreux héritiers, à dlle Jeanne Levenier, qui fut interdite le 20 mars 1693, puis à Pierre-Gab. Guérin, mari de Françoise Levenier. Pierre Guérin, bourgeois d'Angers, et son fils Charles la revendirent le 14 mars 1749, sous réserve d'usufruit, à leur héritier présomptif, Michel Mauvif de la Plante, mari de Renée Maugars. En dépendaient à cette date, outre l'enclos du domaine, les métairies de Montriou, Beauvais, Salvert, la closerie du Grand-Monterbault, de la Censie, du Grand-Badouelle, des vignes, des taillis. — Le tout appartient en 1770 à Pierre-René-Hilaire Toublanc, écuyer, conseiller en la Chambre des Comptes de Nantes, mari de Claude-Renée Mauvif, dont la fille Renée épousa à Angers, le 24 septembre 1781, René-Pierre Cassin, écuyer, trésorier des finances à Tours ; — et leur héritier y réside encore.

Le manoir du XVIe s. s'élève tout fraîchement restauré, sur le bord de la Suine, au milieu de beaux ombrages, précédé autrefois d'un haut portail avec douves et double tourelle, qui a été abattu il y a une trentaine d'années. — La place était assez forte pour qu'en 1589 les ligueurs y vinssent prendre demeure et y installer des défenses que les habitants se hâtèrent de détruire à leur sortie. Une garnison y revint pourtant en 1592. — Aujourd'hui le logis a perdu ses douves, son portail, sa cour d'enceinte et, en se dégageant, s'est transformé par des additions

Digitized by Google

nouvelles, dans le style de la construction primitive (archit. Heulin), sauf les baies qui ont gardé l'aspect moderne, l'intérieur peuplé de curieuses toiles, pastels, paysages, portraits de famille. — La chapelle, longtemps délaissée en grange, attenait à l'habitation, reliée en équerre par un petit corps de logis, qui est supprimé. Au-dessus de la porte domine une belle croix de pierre découpée en feuillage frisé. L'autel a été déplacé et le fond de l'œuvre découpé en une large fenêtre flamboyante à triple meneaux trilobés, avec vitraux où ont été réunis les débris de la verrière antique, aux armoiries notamment de Meaulne et de Maillé. Mais les fresques où figuraient un remarquable portement de croix avec de longues légendes en vers, ont disparu. — Un des trois jours des Rogations, le prêtre devait y conduire la procession de Feneu, faire avec elle trois fois le tour du puits et dire la messe dans la chapelle. Le seigneur à son tour, après la messe, était tenu de faire servir à boire, en même temps que l'assistance s'écriait par trois fois *Beauvau, Beauvau, Beauvau*, en souvenir de la dame fondatrice du repas qui se prenait sur l'herbe « et « tant comme ils seront, trois pucelles de la compai- « gnée danceront et diront trois chançons ». — « Le 2 juillet 1781, écrit dans son registre le curé « Peton, .. il y a eu plus de pain et de vin qu'on « en a pu manger et boire; mais il faut se sou- « venir, qu'il est dû 7 boisseaux de blé, réduits « en pain, et 40 pintes de vin pour les paroissiens « et 3 pour le clergé. » — Berthe a conservé un dessin du château et de la chapelle avant leur restauration, Mss. 896, t. II, f. 55. Une lithographie en a aussi été donnée (Angers, 1864, in-8°, Barassé).

Montrond, vill., c^ne de *Chartrené*. — *Mons Rotundus* 1070-1080 (Cart. St-Aubin, f. 81). — *Beringerius de Monte Rotundo, Aufredus de eodem monte* (Ib., f. 82).

Montrotière (la Basse, la Haute-), cl. et f, c^ne de *St-Laurent-du-Motay*.

Montroublères (les), ham., c^ne de *St-Silvin* (Et.-M.). — En est sieur Joseph Daudin, architecte d'Angers, 1721.

Montroux, f., c^ne de *Chantocé*.

Montruchon, m^on b., c^ne de *Mouliherne*. — En est sieur n. h. Charles de Billon 1744 et sa descendance jusqu'à la fin du XVIIIe s.; — sur qui elle est vendue nat^t le 28 vendémiaire an IV.

Montrude, nom de la c^ne de *St-Saturnin* en 1793.

Monts (les), vill., c^ne de *St-Martin-de-la-P.* — *Terra de Montibus* 1055-1070 (Liv. N., ch. 231). — Domaine acquis par échange au XIe s. par l'abb. St-Florent; — V. *Mons, Mont*.

Montsabert, vill., c^ne de *Coutures*. — *Mons Seibertus*, — *Petrus de Monte Seiberto*, 1070-1118 (Liv. Bl., f. 16), 1114-1131 (2e Cartul. St-Serge, p. 224). — *Mons Seiberti* 1125, *Mons Sigiberti* 1124 (Cartul. St-Maur, ch. 22 et 52), 1200 circa (Fontev., ch. anc. 15). — *Mons Seberti* 1200 circa (Pr. des Locher., ch. 1). — *Montsabel* XVIIe s. — C'est la prononciation ordinaire au XVIIe s. et l'orthographe fréquente même dans les actes publics, et celle que signe la famille Lemaistre.

Le fief paraît avoir été détaché primitivement de la terre de Trèves, qui le gardait dans sa mouvance. Il donne son nom jusqu'au XIVe s. à une famille de chevalerie. — En est sieur en 1332 Guy de Pommérieux. — La terre était déchue et le manoir réduit à un simple herbergement, quand il advint dans les dernières années du XIVe s. à la famille de Laval. Un acte de 1440 en attribue la reconstruction en forteresse au connétable Bertrand Duguesclin, mari de Jeanne de Laval, « laquelle chose pour l'hon- « neur de lui fut tollérée et soufferte »; — Gilles de Laval vendit le domaine le 7 février 1547 aux religieux de Marmoutier; mais il en avait été fait retrait dès 1569 et Jean de Laval le transféra le 24 novembre à sa sœur Gabrielle, femme de François Aux-Epaules, gentilhomme ordinaire de la Chambre, qui en fit cession le 29 novembre 1575 à François d'Aubigné. C'est de Suzanne Clausse, veuve de Jean d'Aubigné, que l'acquiert, le 30 avril 1630, Pierre Lemaistre, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de la Chambre, mort le 22 février 1639; — son fils Claude, conseiller en la grande Chambre du Parlement, est inhumé le 12 octobre 1685, dans le chœur du Toureil. — Anne-Charles Goislard, conseiller d'Etat, en rend aveu dès le 27 février 1683 et est inhumé le 22 octobre 1733 dans le chœur de Coutures. — La terre comprenait, unis et consolidés au domaine, les fiefs et seigneuries de Baillé, Châteaugaillard *alias* l'Etang-de-Gennes, la Buordière, la Réonellière et autres dans les paroisses de Coutures, Blaison, St-Rémy, St-Georges, Grésillé, St-Pierre-en-Vaux. Elle fut comprise en mai 1756 dans l'érection de Richebourg-le-Toureil en comté, obtenue par Anne-Louis Goislard, V. *ce nom*, conseiller au Parlement de Paris.

Le château, œuvre des XV-XVIe s., restauré récemment par l'architecte Hodée, domine une haute butte isolée. Il présente en façade vers S. un corps étroit de logis à machicoulis entre deux tours rondes surmontées de guaites, la face orientale plus longue et terminée par une tour carrée.

Deux vues en existent dans les Mss. de Berthe, 896, t. II, f. 55, — une lithographie par Hawke dans l'*Anjou* de M. Godard, — une gravure dans l'*Album* de M. Tancrède Abraham. — A l'intérieur, outre de nombreux portraits de famille, sont conservées de belles tapisseries, dont une de Beauvais, XVIIIe s., signée *Leyniers*, une autre des Gobelins, *de Cozette 1771*, et une *Chasse au cerf*, dessin à la plume signé : *Goislard de Montsabert 1697*.

La chapelle, construite au XVe s. dans la basse-cour du château, fut réédifiée et bénite le 22 décembre 1707 en présence de Marc-Ant. Goislard et de sa femme Anne Lemaistre. Le chapelain, qui demeurait au pied de l'avenue, était tenu à quatre messes par semaine, dont une le dimanche, — et le seigneur « chargé d'une charité et aul- « mosne ordinaire de fondacion, par chacun an, en « la vigile et feste de la Conception de Notre-Dame, « à tous pouvres et à tous venans à chascun un

Digitized by Google

« liard et à tous prestres, qui chanteront messe, « à chascun 2 s. 6 deniers. »

Autour s'alignent les rues inégales d'un important village presque tout entier en caves et d'un aspect étrange. — Non loin un *dolmen*, V. t. I, p. 787.

Arch. de M.-et-L. C 106, f. 457; E 1327, 1328, 2663. — Arch. comm. Et.-C. de Coutures, Blaison, St-Rémy.

Montsicard, vill., c^ne des *Cerqueux-s-P.*, dépendait jusqu'en 1861 de Nueil. — *Monsicard en Nueil* 1599, *Maussicard* 1704 (Et.-C. des Cerqueux). — En est sieur Et. Bossoreille 1640.

Montsoreau, canton Sud et arrond. de Saumur (3 kil); — à 58 kil. d'Angers. — *Castrum de Monte Sorello* 1089 (Liv. Bl., f. 33). — *Castellum Monsorelli* 1093 (Ibid., f. 35). — *Mons Sorelli* 1107 circa (D. Houss., 1153), 1184 (Arch. d'Anj., II, p. 78). — *Mons Sorel* 1102-1107 (D. Houss. 1219). — Sur la rive gauche de la Loire; — entre la Loire et Varennes (2 kil.) au N., Turquant (2 kil.) à l'O., Fontevraud (4 kil.) au S., et Candes à l'E., en Indre-et-Loire.

La route nationale de Limoges, formant levée du N.-O. au S.-E., au ras du coteau, se brise à angle droit vers S., à l'entrée de la ville, au moment même où elle est rejointe de l'E. par la route de Chinon.

La Loire, qu'y dessert un *bac*, forme en partie limite vers N. et y reçoit le ruiss. de Fontevraud.

En dépendent, outre le canton des Coteaux (44 mais., 104 hab.), et le bourg de Retz (14 m., 53 hab.), les vill. et ham. de Richebourg (5 m., 11 hab.), de la Croix (15 mais., 48 hab.), de la Maladrie (8 mais., 20 hab.), de la Mauménière (41 mais., 115 hab.), deux moulins à eau, cinq moulins à vent, et par extension, sur la rive dr. de la Loire, l'Ile-au-Tan (29 mais., 68 hab.).

Superficie : 519 hect., dont 230 en vignes.

Population : 150 feux en 1699. — *115* feux, *550* hab. en 1720-1726. — *1,100* hab. en 1790. — *987* hab. en 1831. — *1,019* hab. en 1841. — *1,097* hab. en 1851. — *921* hab. en 1861. — *851* hab. en 1866 — *790* hab. en 1872, en décroissance rapide et constante depuis 25 ans. La ville (71 mais., 209 hab., et avec les agglomérations de Rest, des Coteaux, de la Fontaine et autres qui s'y rattachent, 179 mais., 534 hab.), forme un premier groupe, à l'entrée de la vallée de Fontevraud, et de là remonte le long de la Loire pour concentrer autour du château ses rues escarpées sur quatre ou cinq étages d'alignements à étroites chaussées bordées de rampes de tuffeau, d'où la vue plonge dans les maisons et dans les cours et qui ne communiquent que par de longs et rudes échelons de pierre; — au-dessus le coteau nu; — tout près, vers l'E., l'église de Candes, qui de loin semble barrer la Loire et fermer en travers tout l'horizon. — Si voisines sont les deux petites villes, qu'au dire angevin

Entre Candes et Montsoreau
Il n'y pait ni vache ni veau

mais la malice populaire ajoute:

Mais dedans Montsoreau et Candes
Il en pait plus de cent cinquante.

Commerce de vins, grains et fruits, — et de pierres à bâtir; — carrières dans le coteau entièrement formé de tuffeau blanc jusque par delà Fontevraud.

Avant la Révolution 3 *foires* s'y réunissaient le mercredi après Pâques, le 22 juillet, le 30 novembre, — et 3 *assemblées* le 6 janvier, le 29 juin et le 22 septembre. — Le tout réduit aujourd'hui à 2 petites *assemblées* les dimanches qui suivent la St-Pierre et la St-Maurice.

Bureau de poste. — Chef-lieu de Perception pour les communes de Montsoreau, Turquant, Parnay, Fontevraud, Dampierre et Souzay.

Mairie avec *Ecole* communale laïque *de garçons*, acquise le 14 mai 1843, qui a pour préau de récréation l'aire des halles démolies en 1866. — *Ecole de filles* (Sœurs de Ste-Anne de Saumur).

L'*Eglise*, dédiée à saint Pierre (succursale, 26 décembre 1804) se trouve tout à l'écart en dehors, vers l'O., dans le centre primitif de l'ancienne *villa* de Rest. Elle présente en plan une croix latine, dont le sommet formait la chapelle antique du prieuré, sorte de nef de deux travées, à voûte d'arrête avec petits tores arrondis. — A droite, dès l'entrée, s'y ouvrait la chapelle de la Vierge, aujourd'hui à demi enterrée et transformée en sacristie; l'autel de pierre sculptée avec piliers et couronnement renaissance, en est converti en armoire. Extérieurement le mur vers S. montre la trace de trois baies condamnées, avec la date *1601* et, au-dessus, le grand collier de l'ordre de ... sculpté et mutilé. — Vis-à-vis, à gauche, le clocher, à base carrée, éclairée d'une double fenêtre ogivale et surmontée d'une pyramide en charpente. — Le chœur à trois pans coupés, voûté à cinq pans d'ogive, conserve de jolies fenêtres à lancettes du XIIIe s.; — à droite et à gauche des stalles du XVIIe s. dont les miséricordes sont sculptées de feuillage, sauf une qui porte trois figures. Une curieuse petite toile du XVIIe s, d'une touche fine et délicate, représente la scène du *Calvaire*; la Vierge étreint le pied de la croix divine; à droite et à gauche, saint Jean et Madeleine; sur le premier plan, une abbesse de Fontevraud agenouillée, tenant sa crosse; devant elle, un apôtre qui écrit; à côté, St Pierre et St Paul; à droite, à l'opposé, des Juifs dont un injurie le Christ; — en avant du chœur, une admirable *Vierge avec l'Enfant* et St Jean-Baptiste; — dans la chapelle St-Joseph, une toile, *St Pierre et St Paul*, signée *Bérot*, 1787. — A cette partie antique a été surajoutée vers la fin du dernier siècle et restaurée en 1862 une longue nef (22 mèt. sur 6 mèt. 70), couverte d'un plafond de bois emplâtré; — à gauche, en entrant, apparaît un reste d'ancien mur; — à droite, une cuve de pierre hexagonale; — sur le mur, *le Mariage de Ste Catherine*, tableau de Mlle Virginie Fayard, donné par l'Etat en décembre 1850.

Le *Presbytère* a été acquis par la commune en 1826. — Dans le *Cimetière*, qui avoisine l'église, on pouvait voir jusqu'à ces derniers temps une de ces curieuses *lanternes* ou *fanaux des Morts*, à peu près unique dès lors en

Digitized by Google

Anjou et qu'on s'est plu à abattre, sans le prétexte même d'en utiliser les pierres (1865).

Une des deux grandes voies d'Angers à Tours longeait le rebord supérieur du coteau ; mais la proximité de Candes, et l'antiquité immémoriale d'un passage de Loire à Rest assurent que d'autres voies y devaient aborder de l'O. et du S. — Au débouché de la vallée et de la forêt de Bort existait dès les premiers âges la villa de Rest, *locus qui Restis nuncupatur* VIe s. (Boll., Janv., t. II, p. 328), — *villa Reste* 850 (Hauréau, Pr. 38). — En l'an 543, les religieux, venus du Mont-Cassin, s'y arrêtèrent et quelque temps après, Maur, l'un d'eux, allait fonder à Glanfeuil une abbaye plus tard célèbre sous son nom. Le domaine de Rest appartenait au VIe s. à Harderard, vidame de l'église du Mans. Il s'y établit sans doute dès ce temps une église dont Geoffroy Fulcrade fit don avec ce qu'il possédait dans le bourg, en 1089, à l'abbaye de St-Florent, *ecclesiam de Reste et quicquid in burgo de Rest habuit* (Liv. Bl., f. 33). Concédée en 1106 par les moines à l'abbaye de Bourgueil, elle fit retour presque aussitôt à St-Florent à qui les papes la confirment en 1146 et 1156. L'abbé y établit près l'église un *prieuré* dont il conserva la présentation ainsi que celle de la cure paroissiale.

Prieurs : Thomas *de Courson*, 1401, 1405. — Jean *Labbé*, 1412. — Jean *Pellault*, 1429. — Guill. *de Lodières*, 1447. — Guill. *Gilet*, 1463-1467. — Guérin *Rabail*, 1491. — Guy *Buget*, 1512. — Robert *Cotelle*, 1599. — Pierre *Cerveau*, 1604. — Thomas *Lelarge*, 161., — Jean *Moyre*, 1617, 1625. — Math. *Guerrier*, † à Angers, le 24 janvier 1687, âgé de 66 ans. — Paul-Augustin *Dufresne*, 1699. — Jacq. *Delavau*, chanoine de St-Denis de Doué, 1742. — Nic. *Boussicaud*, 1754, 1777.

Curés : Thib. *Turpin*, résignataire en 1483. — Jean *Martin*, chapelain de St-Maurice d'Angers, 1483. — René *Le Cousturier*, 1510. — Jacq. *de la Vignolle*, « noble personne, licencié « en droit, fort savant et lectré, riche et puis- « sant en biens temporels », 1520. — Ant. *de Cornil*, protonotaire du St-Siége, 1531, 1536. — Michel *Martin*, 1583, 1599. — Mich. *Lemaczon*, 1610, qui permute en juillet 1620 contre la cure de Lévière. — Jean *Lecourt*, 1621. — C. *Pappot*, 1630. — Urb. *Chantreau*, 1644, 1672. — Franç. *Henry*, 1676. — J. *Henry*, 1680. — René *Ratouis*, 1683, † le 18 mai 1738, âgé de 80 ans 2 mois. — Charles *Chapillais*, juin 1738, janvier 1753. — Urb. *Lecompte*, janvier 1753, † le 27 mai 1782, âgé de 59 ans. — Cosme-Casimir *Boulnois*, juin 1782, 5 novembre 1792.

Le *château* primitif, installé sans doute sur la crête orientale du coteau, prit ses aises en descendant, dès qu'il put se rapprocher de la Loire, sur le roc en avancement, qui en commande le cours et jusqu'au débouché même de la Vienne. Une enceinte puissante engloba les habitations et coupa les routes, désormais à la merci du donjon. La famille, maîtresse du fief, figure dès les premiers temps, parmi les plus considérables de l'Anjou. Les chartriers des grandes abbayes Angevines, Tourangelles et Poitevines sont pleins de leurs donations ou de leurs querelles. — Sur la fin d'août 1152 le duc de Normandie Henri II mit le siége devant le château, le prit et avec lui le seigneur, Guillaume, qui soutenait le parti de son frère. — La terre passe en 1213, par le mariage de la dernière héritière, à la famille Savary de Montbazon, et de même à celles de Craon en 1374 et de Chabot vers 1400. Louis Chabot la vend le 9 février à son beau-frère Jean de Chambes, marié le 17 mars 1445 avec Jeanne Chabot. Chambes, premier maître-d'hôtel de Charles VII, capitaine de la Rochelle, de Niort et de Talmond sur Gironde, chargé en 1459 d'une ambassade à Venise, dont il a laissé la relation, meurt vers 1476. Il avait reçu au château la visite du duc de Bretagne en 1457 et celle du roi Louis XI en 1471 et à quelques mois de là mariait sa fille Hélène le 27 janvier 1472 avec l'historien Philippe de Commines. Le vendredi 19 fév. 1545 m. s. le roi avec la reine de Navarre s'installèrent pour toute une semaine au château. — La terre, érigée en baronnie par lettres royaux de 1560, fut élevée au titre de comté en mars 1573 en faveur de Jean de Chambes, V. *ce nom*, le sinistre exécuteur de la St-Barthélemy angevine. C'est son frère Charles, dont la dame est l'héroïne des amours trop célèbres de Bussy-d'Amboise, V. *ce nom* ; mais le drame qui les termine, se passe non à Montsoreau, mais à la Coutancière, résidence ordinaire depuis le XVe s. des seigneurs. — La place est occupée du 13 au 26 septembre 1587 par les huguenots qui de là rayonnent sur tout le pays.

Le temps des magnificences semble d'ailleurs passé et la ruine est lamentable. René de Chambes, marquis d'Avoir, marié en août 1617, malgré sa mère, avec la fille du président de Fortias, était à peine installé en août 1618 à Montsoreau qu'il se voit « trompetté dans la ville et les faubourgs de « Saumur en vertu d'un décret de prise de corps » pour trafic de faux sel, que lui notifie le prévôt de Tours, assisté d'archers. « M. le comte, lui et « ses amis, en était en grande peine », écrit le curé de Varennes. En juillet 1634 il est en fuite, et cette fois c'est à la Coutancière que le prévôt d'Anjou saisit tout l'attirail d'un atelier en plein travail de fausse monnaie. — Sur la fin du XVIIe s. le comté était advenu par le mariage de Geneviève de Chambes à Louis-François Du Bouchet de Sourches, 1664 ; — après lui à son fils Louis Du B., marquis de Tourzel, dont les livres se rencontrent armoriés *d'argent à 2 faces de sable* qui est Du Bouchet, écartelé aux 2 et 3 *d'azur semé de France, au lion de gueules armé et lampassé de même brochant sur le tout*, qui est de Chambes. — Sa descendance possède la terre jusqu'en 1804, représentée par les dames de Tourzel, qui cette année aliénèrent ce qui restait du domaine.

La constitution du fief avait déplacé le centre de la paroisse. La *chapelle*, dédiée à *Notre-Dame*, érigée dans l'enceinte du premier manoir, restait desservie encore au XIIe s. par le prieur de Rest ; — mais les nécessités des temps y firent

Digitized by Google

attribuer bientôt aux chapelains du seigneur toutes les fonctions paroissiales d'abord pour la famille et les officiers des seigneurs, puis pour tous les habitants de l'enceinte. — C'est l'*église*, plus tard désignée sous le vocable de *St-Michel-du-Boile*, avec clocher de pierre, tout auprès du portail d'entrée vers S. du château.

Le bruit du marché voisin, des charrois sous la porte, des joueurs de paume dans les halles, la fit abandonner au XVIe s. pour l'*église Sainte-Croix*, bâtie dans la partie orientale de la ville et qui reçut une consécration nouvelle le 5 octobre 1509. — En même temps l'enfeu seigneurial y fut transféré avec les tombes des Chabot. Des Frères-Mineurs, appelés par Jean de Chambes pour la desservir, se retirèrent au bout de deux ou trois ans, — comme aussi les religieux réformés de Saint-Augustin qui les vinrent remplacer. Marie de Châteaubriant, veuve du fondateur, y créa alors six prébendes, astreintes à résidence (31 mars 1520 n. s.), que l'évêque d'Angers érigea le 11 avril suivant en *Chapitre*. Le curé de Rest renonça par suite formellement à tous ses droits dans l'enceinte du château, sous l'obligation d'une redevance annuelle de 20 s. La relique insigne de la Vraie-Croix, qui s'y conservait, en fut dérobée dans la nuit du 24 février 1557, par un nommé René Bruneau, qui fut pendu le 28 mai, — et l'église fut saccagée en 1607, au témoignage des Archives du Chapitre, par un parti de huguenots et ruinée, — si ce n'est dès la fin du XVIe s. On en voit encore le portail formé d'un double arceau ogival, dont les claveaux nus se continuent jusqu'au sol, avec encadrement de deux baies plein cintre de grandeur inégale. L'intérieur, divisé sans doute autrefois en trois nefs, forme une vaste cour, dont le mur vers N.-E. montre deux fenêtres identiques et où s'est installée une maison avec ses servitudes Le style de l'édifice atteste qu'il remonte au moins au XIIe s, quoiqu'aucun document ne le mentionne avant la transformation du XVIe s.; et peut-être y faut-il voir la chapelle primitive d'une *commanderie*, qui paraît avoir existé à Montsoreau.

Dans cette ruine irréparable le *Chapitre de Ste-Croix*, dut revenir prendre possession de l'*église St-Michel* et l'occupa depuis 1608 jusqu'à la Révolution. Il ne comprenait plus en 1790 qu'un chefcier, Claude-Martin Millocheau, et deux chanoines. La communauté portait *d'azur semé de fleurs de lys d'argent à 1 lion de gueules brochant sur le tout*. — L'église (48 pieds sur 23 et 36 pieds), joignant au N. et à l'O. la première cour du château, à l'E. et au S. la place et la halle, fut vendue natt le 1er messidor an IV pour la somme de 720 l. — et transformée en habitation. Le fond d'une chapelle ou du chœur ressort encore au N., éclairé sous le pignon d'une large baie ogivale, le flanc vers l'O. avec moindre fenêtre et pignon flanqué aux angles de deux jolis montants fleuronnés. La salle intérieure, coupée dans sa hauteur, montre en bas, à gauche, une piscine et la naissance des faisceaux de colonnettes, qui se prolongent à travers le plancher pour former la voûte. — La *cure*, entre le cimetière à l'O. et la route de Chinon, fut vendue de même natt le 3 thermidor an IV.

Le *château*, autrefois « avec fossez, murailles, « tours, èsquelles sont les prisons, fousses à « mettre les prisonniers, portail, portes, poternes, « arbalestrières et chaînes, barrières et ponts-« levis et autres deffenses appartenans à forte-« resse, maisons, court, carries, puits, etc,, basse « court dans la closture et pourpris ». conserve encore une double façade, — l'une sur la Loire, qui en baignait autrefois le pied mais que la traverse de la route de Chinon en a écartée vers 1820, le flanc percé d'étroites fenêtres, encadré de deux tours rectangulaires, avec couronnement de machicoulis, — l'autre, vers la ville, entre deux corps en avancement, reliés par deux tourelles, celle de droite, à pans coupés, taillée d'exquises moulures et d'arabesques, avec escalier en éventail terminé par une galerie de marbre à compartiments ciselés. Les appartements du premier étage sont plafonnés de caissons avec arêtes centrales en forte saillie taillée en bizeau. Les greniers au-dessus formaient la salle des gardes. Sous la galerie, apparaît un grand cerf couché entre des trophées; au-dessus un singe, sculpté dans la pierre, remonte à l'aide d'une chaîne et d'une poulie un petit tonneau, que fouette un autre singe; une banderolle porte pour devise : *Feram feram*. L'habitation est aujourd'hui divisée entre divers ménages d'artisans. — V. une aquarelle de 1699 dans les portefeuilles de Gaignières, — un dessin à l'encre, signé *Drapeau*, *1782*, aux Arch. de Maine-et-L., — des lithographies dans l'*Anjou* de M. de Wismes, *La Loire historique*, le *Congrès archéologique* de 1862, p. 218 et 301, la *Géographie Joanne*, etc.

La ville était une des 32 villes murées d'Anjou et avait pour armoiries *d'or à la croix de gueules au chef chargé de 3 fleurs de lys d'argent*. — La prévôté et le péage tant par eau que par terre formaient un important revenu du comté, qui fut réglé par arrêt du Parlement du 23 août 1493, rendu sur la requête des marchands de Loire. — Le port de Rest servait de tout temps de principal passage pour la communication directe avec le Poitou. La propriété en fut donnée à l'abbesse de Fontevraud par Geoffroy Fulcrade, le jour même des funérailles de Robert d'Arbrissel. Le donateur en fit l'investiture en mettant un cierge dans la main glacée du saint personnage, couché dans ses vêtements de prêtre, au bord de son tombeau. Le bac, le seul qui pût exister de Chouzé à Villebernier, était établi, comme aujourd'hui, un peu au-dessous du château. L'abbesse possédait de plus, vis-à-vis, à l'entrée de la ville vers l'O., un logis avec large grange dîmeresse, portant sur l'entrée sa crosse armoriée.

Le *marché* était devenu l'entrepôt central des blés du Loudunois et 6 *foires* ou assemblées annuelles se tenaient dans la halle (25 mèt. sur 14), occupée les jours ordinaires par des étaux de draperie.

Je n'ai noté d'autres maîtres d'école que Bar-

Digitized by Google

nabé *Nau* 1684, Nicole *Meusnier* 1716, Franç. *Legendre*, « précepteur de jeunesse », 1734.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré, de l'Election et du District de Saumur.

Maires : Gasnault, 1er messidor an VIII. — *Lamiche*, 21 octobre 1806, démissionnaire. — Louis *Moricet*, 2 janvier 1808. — Louis *Nau*, 17 novembre 1815, † en 1818. — Louis *Moricet*, 8 mai 1819. — Maurice *Guespin*, installé le 22 novembre 1835. — Franç. *Moreau*, installé le 29 septembre 1837. — Casimir *Bruneau*, 21 août 1848. — Emile *Cosnard*, 27 juillet 1852, installé le 1er août. — *Lefié*, 1866. — J.-P. *Rétiveau-Picard*, 1875, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 189 et 194; E 1921; G 1465-1487; H St-Florent et Fontevraud; Q. Vent. Nat. — Arch. com. Et.-C. de Montsoreau, de Varennes et de Dampierre. — D. Housseau, XIV, p. 266. — De Wismes, *L'Anjou*, art. de M. E. Berger. — Note Mss. Raimbault. — Mantelier, *Hist. des marchands de Loire*, III, 242. — *Biblioth. de l'Ec. des Ch.*, 1re série, III, 183. — Rob. de Torigny, II, 269. — *Arch. d'Anjou*, I, 64-65. — *Mém. de la Soc. d'Agric. d'Angers*, 1858, p. 11-14. — *Répert. arch.*, 1865, p. 304-310. — Cosnier, *Exord. Fontis E.*, p. 238-241. — *Cartul. de Fontev.*, ch. 132. — Trinquant, Mss. 989, f. 40. — Gaignard, *Armorial du Biblioph.*, t. II, p. 33.

Montsoreau (*Jean* de), doyen de St-Maurice de Tours, en fut élu archevêque le 16 janvier 1271 **n. s.** On compte sous son épiscopat cinq conciles de la province, tenus à Rennes le 22 mai 1273, à Saumur le 31 août 1276, à Langeais en 1278, à Angers le 22 octobre 1279, à Tours en 1282. Animé d'un zèle ardent pour la réforme de son clergé et la discipline de son église, il défendit avec la même fermeté ses priviléges ecclésiastiques même contre le roi, qui l'expulsa quelque temps de son siége. La paix était rétablie, lorsqu'il mourut le 26 janvier 1285 **n. s.** — Un Vidimus de l'officialité de Paris de 1336 atteste la fondation par le prélat de 12 bourses d'écoliers « en la rue de la Serpente », dont la collation devait appartenir par moitié aux archevêques de Tours et aux évêques d'Angers.

Montvau, f., cne de *St-Just-s.-D.* — *La maison seigneuriale de Mauvau* XVIe s. (G Cures). — *Le lieu, fief, terre et seigneurie de Mauvau* 1636 (Mss. Raimb.). — *Le grand et le petit Monvau*, château et dépendances, encadraient l'église de St-Hippolyte-sur-Dive, et ont été détruits avec elle. Le seigneur en était fondateur, ainsi que de la paroisse d'Artannes. Le prieur lui devait à lui et à un compagnon, avec deux chevaux et un homme de pied, « un dîner de rôti, « bouilli, vin blanc et clairet, chouasnes et « fouasses. » — La terre appartenait à Huet de Cursay, après lui à n. h. Thib. Rouillon 1421, — à la fin du XVIe s. à n. h. Charles Buget, — en 1603 à Olivier Dagouet, sieur de Clerville, — en 1630 à Louis-Gervais de Gatines, qui vend le 11 juin 1636 à René Quétineau; — en 1678 à Mic. Delavau, écuyer, mari de Marie Hardouin. Par acte du 31 décembre 1684, il vend les fiefs et droits seigneuriaux au seigneur de Brézé, en se réservant le domaine et la maison, où résidait en 1750, Augustin Delavau, écuyer, qui épouse à St-Cyr Marie Deslandes, le 30 avril.

Montvi, faubourg de *Beaupréau*.

Mopillier (*Pierre*), maître chirurgien, à Chalonnes-sur-Loire, veuf de Marguerite Piffard, y décéda le 4 janvier 1735, âgé de 56 ans; = (*Raphael*), fils du précédent, né à Chalonnes le 10 mars 1735. — On a de lui en 1738 un *Mémoire sur le principe de la vie et sur les causes qui la perpétuent.* — En 1743 il concourut pour le prix de l'Académie Royale de Chirurgie, qui fit imprimer le mémoire dans son Recueil. C'est la *Dissertation contre l'usage des sétons, des cautères et des vésicatoires..*, etc., publiée aussi à part (Paris, 1744, Chaubert, in-12). — Il s'était particulièrement lié avec le fameux lithotomiste, frère Jean de Cosme, qui lui adresse une lettre dans le *Recueil de pièces importantes sur l'opération de la taille* (Paris, 1751, t. I, p. 69). — Le Musée d'antiquités d'Angers possède le portrait de Raphaël M., daté d'août 1742, par l'abbé Louet; = (*Jean-Baptiste-Antoine*), frère du précédent, né en 1712, comme lui maître chirurgien juré de Paris, puis chirurgien major de la Compagnie des Indes, était fixé depuis 1737, comme lui, en Anjou, et y épousa le 30 septembre 1748, à Ecouflant, Renée Cordon de Longuehaie. — Le *Mercure* de décembre 1749 (p. 43) a publié de lui une *Lettre à MM. de la Compagnie des Indes, sur le Scorbut.* — Le docteur Hamy, professeur suppléant au Muséum, vient de rencontrer (1873) à Paris chez un revendeur et d'acquérir un curieux Mss. de notre Angevin, qui, outre divers recueils de notes et de spécifiques, contient un *Mémoire d'un enfant remarquable de figure monstrueuse, né à Pondichéry dans les Indes Orientales... en 1733* (Mss. de 14 p.), destiné à l'Académie Royale de Chirurgie. Par un hasard singulier, le même savant a pu retrouver le modèle en bois du monstre lui-même, oublié sans nom dans les collections du musée Dupuytren, depuis l'envoi fait par Mopillier en 1749.

Arch. mun. de Chalonnes, d'Angers et d'Ecouflant, Et.-C. — Portal, t. V, p. 331. — *Journ. des Sav.*, août 1744. — *Journ. de l'Anatomie*, mai 1874, art. du Dr Hamy, avec planches.

Moquerie (la), f., cne de *Chazé-H.* — Anc. logis noble appart. en 1667, 1669 à Pierre d'Andigné de la Fauvellière, qui y réside; — avec étang aujourd'hui desséché; — deux fours à chaux y ont été établis en 1825 et 1837; — donne son nom au ruiss. né sur la cne, qui se jette dans l'Araize; — 700 mèt. de cours.

Moqueserge, usine, cne de *Mouliherne*, sur la Riverolle. — *Moc Serge* (Et.-M.). — *Moxarge* (Rect.).

Moquesouris, ham., cne de *Breil*; = f., cne de *Chantoceaux*; = f., cne de *Joué-Etiau*; = cl., cne de *Marcé*; = cl., cne de *Rablay* — Ancien moulin à eau, converti dès le XVIIIe s. en grange et la chaussée en pâtis; — vendu natt sur Dumesnil du Pineau le 27 pluviôse an VII; = ham., cne de *St-Christophe-la-C.*; = ham., cne de *Savennières*.

Moquet (le), ham., cne de *Vern*.

Moquetière, f., cne de *Chalonnes-s.-le-L.* — En est sieur Franç. Fontaine 1729; = vill., cne de *Dénezé-s.-le-L.*

Digitized by Google

Moquetterie (la), f., c^ne de *Brain-sur-l'A.* — *La Mottrie* (C. C.); — f., c^ne de *la Jumellière.*

Moraine (.....), d'Angers, est l'auteur de poésies fugitives et d'une comédie en un acte, en prose, *Le Mariage par crainte*, représentée au théâtre Italien le 28 juin 1730, mais non sans doute imprimée. C'est lui, je crois, qui rimait les vers des estampes et portraits gravés par Larmessin, Aveline, Lebas. Il vivait encore en 1753.

Morains, chât., c^ne de *Dampierre.* — Anc. manoir noble dans la mouvance de Pocé au xve s., de Fourneux au xvie s., et de qui jusqu'au xviie s. dépendait la seigneurie de la paroisse. — En est sieur ..... de Vaussillon par acquêt en 1459, — Antoine de la Vignolle par arrentement de Pierre Beaufils, le 24 août 1462. — C'est là sans doute que François de la Vignolle eut l'honneur de donner asile à la glorieuse fille de son ancien maître, Marguerite d'Anjou, V. *ce nom*, reine déchue d'Angleterre, qui y meurt. — Suzanne de la Vignolle, veuve de Louis Berruyer, vendit la terre le 25 mai 1605 à Claude Lamoureux, à qui pourtant un nouveau décret judiciaire l'adjugea le 11 avril 1615, en société avec Pierre Dezé, lieutenant de la Prévôté de Saumur, qui y meurt le 27 octobre 1627, âgé de 38 ans; — Pierre Dezé, maître d'hôtel du roi, 1655. — Une nouvelle vente judiciaire l'attribue le 22 août 1671 à Joseph Renauld, qui figure vers 1680 parmi les nouveaux convertis; — Gilles Ernoul, notaire royal, mari de Marie-Jeanne-Baptiste Renauld ou Hénault, 1699, 1713; — Gilles Ernoul, mari d'Anne Gueniveau de la Raie, juge en la Sénéchaussée de Saumur, 1732; — René Leroux de la Perrière, licencié ès-lois, par mariage le 25 août 1761 avec Marie Ernoul; — Franç.-Joseph Lebreton de Vonne, écuyer, sous-lieutenant au régiment des Cévennes, par mariage le 1er avril 1788 avec Marie-Anne Leroux de Nesde; — aujourd'hui à M. de Fontenailles, leur arrière petit-fils, qui en a fait le centre d'une exploitation vinicole considérable. L'habitation n'a conservé rien d'antique que le bâtiment, près l'entrée, à droite, avec escalier tournant en pierre et petit cul-de-lampe. Le mur à faux machicoulis, l'écurie armoriée, la tour carrée à créneaux, la niche de Vierge datent de l'appropriation récente du logis (1863). Une fabrique de vins blancs mousseux y est installée, disposant d'immenses caves en plein roc et sans limites, à portée de fins vignobles rouges et blancs, dépendance du domaine, dont la récolte est soumise aux procédés perfectionnés de vendange, de tirages, de mise en liqueur et en bouteilles, empruntés à la Champagne.

Arch. commun. de Dampierre et de Villebernier. — Note Mss. Raimbault. — J. Guyot, *Sur la Vitic. du N.-O. de la France*, 1867, in-4°, p. 67, 74, 90-91.

Moraire (la), f., c^ne de *St-André-de-la-M.*

Morancy, famille d'architectes d'Angers. — (*Jacques*), mari de Jeanne Sauvé, 1626, 1646, remarié le 17 juin 1664 à Louise Fouillolle, d'Avrillé, où on le voit dès lors établi et où il est inhumé le 9 juin 1669; — (*Maurice*), mari de Marie Aubry, 1668, 1678, inhumé dans l'église d'Avrillé le 2 juin 1709; — (*Jacques II*), le jeune, mari de Renée Audouin, 1668, et en secondes noces (17 juillet 1672) d'Angélique Maillet, mort vers 1688; — (*Jacques III*), mari de Françoise Laillier, 1693, 1714.

Morandière (la), f., c^ne de *St-Pierre-Maul.* — *La Marandière* (Cass.). — *La Mourandière* (Et.-M.). — Vendue nat^l sur de Rougé le 7 floréal an VI.

Moranière (la), f., c^ne de *Grez-Neuville*, domaine de la chapelle de Ste-Catherine desservie dans l'église paroissiale.

Morannes, canton de Durtal (17 kil.), arrond. de Baugé (37 kil.); — à 36 kil. d'Angers. — *Villa Moredena* 844 (D. Bouq., VIII, 437). — *Curtis Morenna* 1010-1031 (1er Cartul. St-Serge, p. 11). — *Morenna sedes episcopalis*, 1028 (Ronc., Rot. 1, ch. 1). — *Morenna, sedis episcopalis villa*, 1050 circa (Ib., ch. 27). — *Mauredina* 1047 circa (Daumeray, ch. or.). — *Villa que dicitur Morenna* 1037-1047 (G 785, ch. 2). — *Potestas Morenne* 1047-1081 (2^e Cart. Saint-Serge, p. 299). — *Morennensis pagus scilicet Andecavensis* 1060 circa (Pr. de Daumeray, ch. or. 5). — *Vicus Morenne* 1102-1114 (2e Cart. St-Serge, p. 184). — *In Morenneio* 1102-1124 (Ronc., Rot. 2, ch. 98). — *Morennæ* 1134-1150 (Ibid., p. 87 et 195). — *Villa, leprosaria de Morenna* 1265 (Juigné-la-P., ch. or.). — *Morenne* 1540-1560 (Et.-C.). — Entre le département de la Sarthe, à l'E., Daumeray (7 kil.), au S.-E. et au S., le département de la Mayenne au N., et les communes de Chemiré (2 kil.), Contigné (10 kil.), Brissarthe (5 kil.), sur la rive droite de la Sarthe.

Le chemin de grande communication d'Angers à Sablé traverse le territoire dans toute sa longueur et le bourg, rejoint à 100 mèt. du bourg vers S. par le chemin de grande communication de Durtal. — Du bourg même, vers l'O., part la route départ. de Morannes à Laval, qui y traverse la Sarthe, depuis 1840, sur un pont suspendu.

La ligne de fer monte directement du S. au N. entre la Sarthe, dont elle domine les prairies, et le chemin de grande communication qu'elle coupe une première fois, à l'extrémité du bourg vers S., en y installant une *station* (1863), et de nouveau vers N.-E. tout auprès de Pendu, au moment de pénétrer dans le département de la Sarthe.

La Sarthe descend du N.-E., reçoit à l'entrée même, à droite, le ruiss. de la Rétaudière, coupe un angle du territoire, anime sur les deux rives les moulins, à droite, des Colombeaux, à gauche, de Pendu, et se dégageant par une large courbe pour former la limite intérieure vers l'O., prend sa direction vers S., passe jusque sous le bourg, où elle reçoit à gauche le ruiss. des Roches, plus bas les boires des Coutances et des Rivières, et s'échappe derrière un groupe d'îles. — Les ruiss. d'Ecorce et de Laigné, qui ont traversé la commune, y affluent un peu en dehors sur Daumeray.

En dépendent les vill. ou ham. de Pendu (12 mais., 61 hab,), de la Jaltière (23 mais., 67 hab.), de Juigné (28 mais., 78 hab.), de la Rotière (5 mais., 22 hab.), de Lantivelle (8 mais.,

Digitized by Google

21 hab.), de la Noue (11 mais., 50 hab.), le château des Roches, et près de 200 fermes ou écarts.

Superficie : 4,072 hect., dont 90 en vignes, 265 en bois.

Population : 480 feux, *1,175* hab. en 1720-1726. — *550* feux, *2,467* hab. en 1789. — *2,600* h. en 1800. — *2,841* hab. en 1831. — *2,826* hab. en 1841. — *2,803* hab. en 1851. — *2,564* hab. en 1861. — *2,560* hab. en 1866. — *2,401* hab. en 1872, — dont *1,033* au bourg (326 mais., 404 mén.), étalé tout le long d'une courbe de la Sarthe, au débouché d'une petite vallée bordée par deux hautes buttes. Il a conservé encore, surtout dans la rue centrale et par derrière, sur la rue extérieure vers l'E., son aspect antique, ses vieilles auberges, deux ou trois hôtels aux larges cours, aux portails armoriés, V. *Grignon* et *la Panne*.

Deux *foires*, le 3 mai et le 6 septembre, furent autorisées en 1702; mais elles étaient à peu près « tombées à rien » dès avant 1789, ainsi que les marchés du jeudi ; — aujourd'hui quatre *foires* le 1er jeudi de mars, de mai, de septembre, de décembre, cette dernière créée par arrêté du 15 septembre 1863. — *Marché* les autres jeudis. — Une *assemblée* y réunit, le 2e dimanche d'août, en un banquet, les mariniers de la Sarthe.

La *mesure* locale comptait 12 boisseaux pour 20 1/2 des Ponts-de-Cé.

Recette de poste — et *télégraphe*. — *Chef-lieu de Perception* pour Morannes, Daumeray, Etriché.

Mairie, formant un rez-de-chaussée avec perron. — *Ecole* communale *de garçons* (Frères du Mans). — *Ecole* publique *de filles* (Sœurs de Ste-Marie d'Angers). — *Salle d'asile* dans l'ancien local de l'école des garçons.

L'*Eglise*, dédiée à saint Aubin (succursale, 30 septembre 1807), a subi diverses restaurations, qui l'ont successivement déformée. La façade à pignon, soutenue de quatre hauts contreforts, s'ouvre par un portail ogival, de trois arceaux en retrait, dont deux décorés de zigzags; au-dessus, une grande fenêtre à meneau tréflé. La nef, en petit appareil irrégulier, avec porte romane latérale vers sud, comprend trois travées dont l'ancien lambris en berceau a été remplacé par une voûte ogivale en briques. Il était autrefois peint, comme les murs latéraux, où apparaît encore la représentation d'*Adam et Eve*. Quatre énormes piliers encadrent le transept, dont le bras droit communique de la nef au chœur par un étroit arceau. — Le chœur carré, en style Plantagenet XIIe s., avec grand autel provenant de l'église St-Serge d'Angers, s'ouvre à droite et à gauche sur des chapelles latérales, ajoutées au XVe s. en prolongement des bras du transept; — sur le côté droit, une double fenêtre à meneaux et quatrefeuilles, l'autel décoré d'une statue de St Aubin et d'une *Pieta*; — à gauche, un grand et bel autel de marbre, plaqué au mur, en forme de triptyque, avec fronton, couronnement, larges guirlandes de fleurs sculptées enlaçant dans trois niches les statues, moins anciennes, de *St Louis*, de *la Vierge* et de *saint Jean*. C'est l'ancien grand autel, consacré le 16 septembre 1663 par l'évêque Henri Arnauld, dont il conserve les armes, et reporté là du fond du chœur par les derniers travaux de restauration. A côté, un petit monument rappelle la mémoire du curé Pierre Abélard, mort le 22 avril 1832, âgé de 86 ans. — A l'entrée, un antique bénitier de pierre à pied réticulé; un autre en marbre avec l'inscription : *M:M:1768*. — Dans la travée antérieure, vers S. une belle fenêtre romane a conservé sa large bordure en zigzag, couronnée d'un fer à cheval, avec un chapiteau formé d'entrelacs et de serpents (XIIe s.). — Dans la nef, une copie de *Descente de Croix* de Jouvenet par M. Morain. — L'abside, à fond plat, est décorée de vitraux de Thierry, d'Angers, 1862, représentant diverses scènes de la vie de la Vierge et du Christ. — Au-dessus du transept, s'élève la masse du clocher, à base carrée avec une double fenêtre géminée du XIIe s. sur chaque face. — A l'angle S. extérieur de la nef, on montre un puits avec chape ogivale de bois, dit *la Fontaine-des-Jobes*, seul souvenir qui reste d'un surnom autrefois volontiers donné aux habitants.

Le *Presbytère* a été reconstruit en 1854 (arch. Duvêtre).

Aucune trace celtique n'est signalée sur le territoire; — mais dès les temps gallo-romains, c'est un des principaux passages de la Sarthe, où se réunissent les voies de Laval par St-Denis d'Anjou, de Chateaugontier par Miré, de Baugé par Durtal, du Mans par Sablé et plusieurs autres secondaires. C'est cette dernière que suivent les Normands en 866 se rendant à Brissarthe et dont j'ai cru reconnaître quelques vestiges, aux abords de Reuzérieux et vis-à-vis la Bouvardière. — En 1849 il a été découvert aux Roches, à plus d'un kil. de l'église vers N., un cimetière, dont une tombe en forme d'auge renfermait une fibule et une aiguillette en bronze, une agrafe d'argent, une monnaie fruste de Dioclétien et a pu être prise pour celle d'un guerrier Franc (V-VIe s.).

La *villa* fut comprise dans la première dotation par les rois de l'Evêché d'Angers et lui fut confirmée en 864 par l'empereur Charles le Chauve. C'est le centre principal du pays, jusqu'à la fondation par le comte du château de Châteauneuf qui le domine et rallie les forces vives. La ville, *vicus*, reste encore au XIe s. le centre d'un canton important, *potestas*, et toujours l'un des principaux domaines de l'évêque, une de ses résidences aimées, *sedes episcopalis*, qu'on voit dès le XIIIe s. qualifiée de châtellenie et qui s'accroît en 1432 par l'acquêt de la baronnie de Grattecuisse.

La paroisse est évidemment des plus antiques. Le curé était de droit aumônier de l'évêque. Au XIVe s. la cure, ce semble, était dédoublée avec deux titulaires, comme en plusieurs autres paroisses du diocèse, Fougeré, Mouliherne, Gonnord. Il n'en est plus trace au XVe s., l'évêque du reste conservant le gouvernement direct et personnel de la paroisse.

Curés : Nic. *Pinpenelle*, 1309, *rector pro parte*. — Raoul *Servain*, 1378. — Marie *Berthelot*, 1455. — Phil. *de Luxembourg*, archidiacre en l'église du Mans, 1471. — Jean *Vivant*, 1543. — Samson *Leduc*, 1570. — Et. *Gilbert*,

Digitized by Google

1593. — Christ. *Mouteul*, précédemment curé de Brissarthe, installé le 18 juin 1595, † le 19 février 1624. — Pierre *Mouteul*, son neveu, qui signe curé dès le 24 janvier 1624 jusqu'en 1642, mort le 12 mai 1643. — Julien *Moussaint*, installé le 26 janvier 1643, † le 7 juillet 1653. Il reçoit en 1645 une parcelle des reliques de saint Aubin, dont les religieux de St-Aubin d'Angers avaient le 9 août gratifié leur barbier et chirurgien, Me René Godin, originaire de Morannes. — Nic. *Corbin*, 1654, † le 1er septemb. 1662. — Christ. *Lemercier*, bachelier en droit canon de la Faculté de Paris, avril 1663. Dans l'année même est bénite et consacrée l'église restaurée. — Jean-Bapt. *Nivard*, 1674, qui résigne au profit de son neveu en 1706 et meurt le 6 octobre 1707 au Petit-Houssay, âgé de 87 ans. — René *Portais*, sacriste et aumônier de Morannes, installé le 26 septembre 1706, † le 11 octobre 1709, âgé de 70 ans. Il avait fait à ses frais et bénit le 28 juillet précédent les statues de St Jean, de St Pierre et de St Paul et deux images d'anges en adoration. — Jacques *Leroyer*, 14 mars 1710, 1741. — J.-B. *Viel*, 1743, † le 7 février 1754, âgé de 51 ans. — Mic. *Machefer*, installé le 14 février 1754, qui résigne en septembre 1783 au profit du vicaire et meurt le 24 décembre suivant, âgé de 68 ans. — Jacq.-Franç. *Brisson*, 12 septembre 1783, qui prête le serment constitutionnel. — Le vicaire Urbain-Yves Desplaces, aumônier de la garde nationale de Morannes, fut tué dans un duel au fusil, le 11 décembre 1791, par Fillon du Poteau, qu'à sept ou huit ans de là les Chouans massacrèrent, avec son beau-père Coustard, sur la route de Sablé.

« De tout temps et ancienneté » est-il dit en 1587, une *école* paroissiale se tenait dans une chambre joignant la chapelle St-Nicolas et dont les réparations d'entretien étaient payées sur les revenus de la confrérie de la Conception de Notre-Dame. — Le 1er juin 1664 l'abbé Franc. Marsolleau légua une somme de 900 livres pour fonder une rente « pour le soustien du maistre d'écolle. »

A l'entrée du bourg, au carrefour de deux chemins, s'élevait, au centre d'un cimetière, une antique *chapelle de la Madeleine*, « oratoire assez considérable », en totale ruine et depuis longtemps abandonnée, quand l'évêque, par ordonnance du 24 octobre 1769, en autorisa la démolition, à charge d'y planter une croix stationale. Reconstruite depuis la Révolution, elle a été de nouveau supprimée, — avec les tombes qui l'entouraient, parmi lesquelles celles de Guill. Le Maire, V. *ce nom*, — pour ouvrir le débouché de la gare.

Il est fait mention d'une *léproserie* dès le XIIIe s., — d'une *aumônerie* au XVe s., avec chapelle et « houstel » et jardins entre la rivière, le cimetière et le chemin de l'église. L'ordre de St-Lazare s'était, comme partout, emparé des revenus, 200 livres de rente, et avait délaissé la fondation. *L'hôpital* actuel l'a remplacée au XVIIe s. La chapelle en est réconciliée le 20 juillet 1720 et le cimetière bénit le 9 mai 1747. Dans la chapelle s'y lit encore l'épitaphe de Renée-Barbe Dupont, principale bienfaitrice de la maison, morte le 22 août 1767, au service des pauvres. — Les deux tableaux, *St Vincent de Paul*, et *la Présentation au Temple*, ont été donnés par elle. — On y recevait comme à Angers, tous les pauvres malades, sans destination de pays ni de religion, autant que la place y pouvait suffire. — Il vient d'être reconstruit (arch. Duvêtre), avec la chapelle au centre, entre les deux ailes.

Le château seigneurial s'élevait à 300 mèt. du bourg actuel vers l'E., sur la droite du chemin de Daumeray, conservant encore au XVIe s. son vaste portail, haut de 40 pieds, long de 42, large de 30, avec arche voûtée et herse, le reste ruiné peu à peu, faute d'entretien, le tout bientôt après si bien disparu, qu'il n'en restait plus vestige au XVIIIe s. ni mémoire. L'évêque descendait alors à Grignon, chez son secrétaire Musard et ne manquait pas d'y venir chaque année passer deux ou trois semaines. — Il en était advenu de même des bois, principale richesse du domaine, pillés de toute main et peu à peu anéantis. — Le four à ban s'élevait près l'église, reconstruit par l'évêque H. de Bueil, ainsi que la halle ou cohue voisine pour la boucherie et le marché. — Deux moulins avec une grande chaussée pavée entravaient la rivière, au-dessous d'un pont de 7 arches en pierre et d'un pont de bois de 60 à 80 pieds de long. Un troisième moulin à draps fut ajouté en 1453 près le moulin à tan, le tout transformé en véritable fort pendant les guerres. Des lettres royaux de mars 1588 autorisèrent les habitants à enclore le bourg de fossés et de murailles, qui n'étaient pas achevées sans doute, quand un parti ligueur s'y installa. Le 20 novembre 1589, Puicharic surprit le bourg et le mit au pillage, mais il fut réduit à repartir en laissant l'ennemi campé dans les moulins et dans un fort de l'île des Vigneux. Le 31 août 1592 seulement, le prince de Conti et le maréchal d'Aumont, avec deux pièces de canon, s'en rendirent maîtres en saccageant de nouveau tout le pays. La garnison des capitaines Loiselier et la Tour, qui y demeura six mois, mit, en partant, le feu aux moulins. Ils étaient reconstruits dès 1600.

Le bourg en somme, jusqu'à cette époque, un « des plus gros lieux de la province après les « villes murées », et seul passage des marchands du Maine à Angers, de Tours et d'Anjou vers la Flèche et Châteaugontier, fut ruiné par l'ouverture de 1750 à 1789 de grandes voies nouvelles qui le laissaient à l'écart et par la concurrence des foires de Châteauneuf, Sablé, Durtal et Saint-Denis-d'Anjou.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré et de l'Election de la Flèche, du District en 1788 de Sablé, en 1790 de Châteauneuf.

Elle devient un des plus ardents foyers de la Chouannerie, — puis un cantonnement républicain, abrité vers N., vers l'E. et vers S. par de forts retranchements avec cinq portes et défendu par une garde nationale active et des compagnies de l'armée régulière. Le 26 floréal an VII (15 mai 1799) le commissaire de l'administration cantonale, Millière, y fut pourtant assassiné dans sa maison en plein jour, d'un coup de poignard à la gorge, par le chouan Guittet, dit *St-Martin*,

Digitized by Google

déguisé en sergent de ligne, qui s'échappa, avec ses quatre compagnons.

Maires : Jacq. *Brouard*, septembre 1789. — *Négrier*, 1792. — *Fillon-Dupin*, 1er messidor an VIII, démissionnaire le 15 mars 1814. — *Négrier-Fillon*, 5 avril 1814, démissionnaire en août. — Charles-Louis-Armand, comte *de Terves*, 13 août 1814, installé le 25 septembre. — *Bordereau-Bardoul*, 7 avril 1815. — Ch.-H. *de Terves*, 12 juillet 1815. — Jacq. *Gaullier*, 21 novembre 1818. — Hyacinthe *de Quatrebarbes*, 4 mars 1823. — Franç.-Marie *Grille*, notaire, 29 mars 1823, démissionnaire en juillet 1829. — Prosper *Fillon*, 14 septembre 1830, nommé percepteur l'année suivante. — Rémy *Négrier*, 2 décembre 1831. — René *Bertrand*, 11 août 1836. — René *Négrier* fils, 20 novembre 1837. — Pierre *Bodereau*, 20 août 1848. — J.-Bapt. *Drouet*, V. *ce nom*, anc. pharmacien à Angers, et professeur de chimie à l'Ecole de médecine et à l'Ecole supérieure. Marié en 1843 à Morannes, il s'y retire et est nommé maire en juillet 1852, † le 5 mai 1864. — *Charron*, 1864. — Prosper *Fillon*, anc. maire, 1870, † le 14 avril 1874. — *Charron*, en fonctions, mai 1876.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers; C 189; G 117-191; L Révolution. — Arch. commun. Et.-C. — Mss. 709 et 956. — Grille, *Bouquet de Violettes*, p. 187-188. — *Alman. hist.* de 1875, p. 47. — *Répert. arch.*, 1861, p. 130; 1868, p. 475; 1869, p. 34. — Louvet, dans la *Revue d'Anjou*, 1854, t. II, p. 166 et 273. — Pour les localités, voir, à leur article, *Grignon, Chartres, Juigné-la-Prée, les Roches, l'Anerie, Boistesson, Mont-plant, Chandemanche, le Buron, le Gennetay, Cutaison, Pendu*, etc.

Morant (*Nicolas*), docteur-médecin, reçu en la Faculté d'Angers le 15 mars 1554 et appelé dès la même année au service de l'Hôtel-Dieu, avait épousé la fille du docteur Dubreil, qu'on voit veuve dès 1569; — (*Nicolas*), fils du précédent, et comme lui docteur en médecine, reçu en la Faculté d'Angers le 9 novembre 1589, épouse le 13 février 1594 Marie Lizière, de Saumur, et est employé au service de l'Hôtel-Dieu en 1599, au moins jusqu'en 1629. Pendant la contagion de 1626, il avait déserté ses fonctions et rentra tout simplement les reprendre, le péril et l'honneur passés. Il fut inhumé le 17 mai 1631, au cimetière de la Trinité, où une lame ardoisine indiquait la tombe du « sage et vertueux » docteur.

Morat (*Jean-Auguste*), fils d'un laboureur, né, — non à Bouchemaine, — comme le dit Grille, — mais à Beaucouzé, le 16 février 1809, d'abord maître d'études, puis employé dans les bureaux de l'Académie, meurt le 28 septembre 1840, à Angers, des suites d'une opération chirurgicale. Le *Maine-et-Loire* du 27 novembre 1838 a publié de lui des *Vers en l'honneur de David d'Angers;* et ses *Poésies diverses*, datées de 1835 à 1838, remplissent un petit cahier in-4° Mss. de 72 fol., que Grille, — ainsi qu'il le raconte dans son *Bric-à-Brac*, t. I, p. 271, — acheta à sa mère pour une rente viagère de 30 fr., et que conserve la Bibliothèque d'Angers, avec plusieurs cahiers de *Notes sur la Philosophie, la Physique, la Rhétorique, l'Histoire*, — sans autre intérêt.

Moratière (la), cne d'*Angers*, dans la paroisse de St-Léonard. — Anc. ardoisière qu'on voit en plein travail dans les premières années du XVIe s. Une société de quatre perrayeurs, J. Marie, P. Guyet, L. Pichat et J. Husson, l'avait prise à bail du propriétaire, G. Drézeau. Le droit seul de forestage en fut cédé en 1507 pour le prix de 500 écus d'or et la redevance d'un millier d'ardoise fine. — Je n'en trouve plus trace.

Moraudières (les), ham., cne de *St-Rémy-en-M.* — *Les Mouraudières* (Cass.).

Morcellière (la), f., cne de *Montigné-les-R.*

Mordplau, mon, cne de *Pouancé*.

Mordret (*Pierre-André*), fils d'un négociant d'Angers, y est né le 24 octobre 1784 et mort le 25 août 1872, âgé de 88 ans. — Sans abandonner la suite des affaires paternelles, il avait témoigné de quelque initiative littéraire et de sa passion contenue de curieux, en publiant dans les *Affiches*, notamment en 1823, sous le pseudonyme *Le Promeneur*, divers articles, *les Ephémérides angevines, la Fontaine Godeline*, etc. Il donna plus tard, sans se nommer davantage, un petit roman, *Valentine* (Paris, Rosier et Mame, 1829, in-12 de 68 p.), dans le style sentimental à la mode, et *Le Hibou de St-Laurent* (Angers, Ern. Lesourd, 1832, in-8° de VIII et 31 p., avec couverture représentant un hibou, fac-simile de Hawke; — au profit du Dépôt de mendicité). Cette dernière publication s'annonçait pour être périodique « à des époques indéterminées. » — « Des hiboux, des chats-huans, des orfraies de « ma connaissance, — disait l'auteur, — m'ont « promis des articles ; un petit nombre de « bêtes plus sociables m'ont donné leur pa- « role ». — Ce numéro, qui est resté unique, contient deux petites nouvelles romantiques et comme une chronique locale, intitulée : *Boulevards*, le tout gentiment tourné et qui laisse à regretter la suite promise. Vers le même temps l'auteur adressait d'Angers à un journal de Nantes, des comptes-rendus littéraires et de théâtre. — Mais bientôt on le trouve en Vendée, à la tête d'une compagnie de garde nationale mobile, courant les cantons de Chemillé et de St-Lambert-du-Latay (juin 1832), — puis au retour, attaché pour le reste de sa vie à des œuvres silencieuses d'utilité pratique, membre et secrétaire du Dépôt de Mendicité depuis la fondation (1832), administrateur depuis 1833 et vice-président depuis 1839 du Mont-de-Piété, administrateur de la Caisse d'Epargne depuis 1858. — Ce qui met son nom hors de pair et le recommande au souvenir, c'est son ardeur de jeunesse et qui l'anima jusqu'au dernier jour pour les vieilleries angevines, pour ce bric-à-brac dédaigné des sots, pour tous ces menus trésors de l'art ou de la curiosité, dont pièce à pièce et de toute main, pendant près de 80 ans, — car il s'y donnait tout enfant, — il a réuni une collection incomparable. Tout son vaste hôtel de la rue St-Georges forme un musée à peu près inconnu même des Angevins : meubles antiques de tout âge, chaires d'église, bahuts, cabinets, tables, dressoirs, d'admirables triptyques, des tableaux sans nombre de dévotion, des Vierges, des Piéta, des ex-voto, — dont

Digitized by Google

une Notre-Dame de Cambron, 1620, entourée de scènes singulières, — deux torches du Sacre, des portraits de toute date, dont plusieurs du xve s., deux masques funéraires, en cuivre repoussé, d'un abbé et d'une abbesse, une Ste Catherine du xiiie s. en os découpé, d'une finesse exquise, des faïences uniques de Nevers, dont un plat signé d'Agostino Conrad, des grisailles flamandes, des vitraux des xive et xve s., dont 3 provenant du château du Verger et *l'Histoire de la Vierge* en 6 panneaux, des bas-reliefs, des groupes, des statues de bois, de pierre, un *Calvaire* provenant de St-Maimbeuf d'Angers, une *Vie de St Hubert*, en quatre scènes, provenant de St-Maurille, *la Mort de la Vierge*, bas-relief en marbre du xiiie s., le sceau-matrice de Guillaume Desroches, des missels et livres d'heures chargés de délicates miniatures, de charmants ivoires sculptés, dont un coffret décoré de saints personnages et de sujets mythologiques, des armes, des bijoux, des débris de tout âge, de tout genre, — que j'indique au hasard des souvenirs d'une dernière et longue visite (21 avril 1876); — sans avoir rien dit encore des 5 ou 600 émaux réunis dans un cabinet, encombré de ces richesses, dont un grand nombre signés, datés, des Court, des Raymond, des Laudin, *l'Enfance d'Hercules*, d'un effet lumineux superbe, *la Passion* en 12 scènes, 1541, *la Mort de la Vierge*, *les Douze Césars*, *l'Histoire d'Actéon* en 3 cadres, un plat représentant *Laocoon* et au revers *Mercure*, une charmante aiguière, où figurent sur fond de pur outremer *Moïse frappant le rocher* et *l'Histoire de Josias*; au-dessous, des tritons, des amours, œuvre inappréciable, — une collection de montres, dont une encastrée au cœur d'une croix d'abbesse; — que sais-je encore! tout une série de musées, dont un seul groupe ferait l'honneur de quelque collection parisienne et dont l'ensemble, recueilli dans l'Anjou, a quelque chance, — c'est notre vœu, notre espérance, — de ne pas quitter Angers, — tant que le logis Pincé restera vide.

More (*Christophe*), « maître vitrier » à Montreuil-Bellay, passe marché le 2 mars 1511 avec le Chapitre pour réparer les cinq grands vitraux de la collégiale et y représenter les images de « Ste Anne, les Trois Maries, et leurs enfants. »

Moreau, ham., c^ne d'*Yzernay*.

Moreau, maîtres fondeurs, Angers, *Pierre*, 1679, *Mesme*, 1746.

Moreau (.....), natif d'Angers ou des environs, mais depuis longtemps établi à Port-au-Prince, y prit part à la lutte contre les noirs et y fut blessé. Il était récemment de retour en Anjou quand il y fut nommé commissaire du pouvoir exécutif auprès de l'administration centrale de Maine-et-Loire en l'an III, représentant le parti républicain qui survivait à la réaction thermidorienne. On a de lui vers cette époque une *Adresse* datée du 20 fructidor an III (6 septembre 1783); — *Mon opinion sur les progrès effrayants des Chouans et les moyens de les arrêter* (in-8° de 14 p., Angers, Mame, sans date). Il s'y déclare pour la tolérance et la liberté dans la république; — *Réflexions présentées à la méditation de tous les bons Français* (in-8° de 16 p., an III, s. l.), invective dans le style du temps contre les manœuvres des royalistes et des terroristes. Il y propose d'acquérir des terres en Amérique pour les distribuer, la paix venue, aux émigrés; — *Extrait d'un discours prononcé dans la séance de la Société populaire* du 5 floréal (in-4° de 6 p.). Mame s'était refusé à l'imprimer. L'auteur y réclame le rappel de Bézard, qu'il accuse de soutenir en place les agents de la Terreur. — Nommé le 11 août 1807 délégué à Morlaix du commissaire général de police, destitué par la Restauration, envoyé commissaire à Nantes pendant les Cent-Jours, Moreau s'expatria au retour des Bourbons, passa aux Etats-Unis, — puis à St-Iago de Cuba où il acquit un domaine et s'établit pour le faire valoir.

Moreau (*Jacques*), « ymaigier », terminait en juillet 1459 « les chevaliers et dammes » de la sépulture de René d'Anjou à St-Maurice, « très belle et riche besogne » et telle qu'en ce royaume, dit le maître des œuvres, « n'a ouvrier « qui sceust approucher en ce cas dud. maistre « Jacques. Il est seul et besongne tout de luy ». Il y mourut dans le mois même, laissant la tâche inachevée — et des dettes. V. Lecoy de la M., *Extr. des Comptes de René*, p. 169, 172, 274, 485.

Moreau (*Jean*), maître maçon-tailleur de pierre, 1617, compagnon d'œuvre de Mic. Huttin en 1620, de qui il tient en 1624 une fille au baptême, meurt à Angers le 6 février 1642, âgé de 60 ans; — (*Pierre*), « maître architecte » et ailleurs « maître « sculpteur et maçon », mari de Nicole Lemère, 1646, 1660, Angers; — (*Jean*), peintre, Angers, 1775. Il signe un acte le 30 novembre (GG 130).

Moreau (*Jean-Baptiste*), est né à Angers, dit-on, en 1656. Je l'y ai vainement cherché, s'il n'y a erreur sur le prénom et si ce n'est *Jacques-Louis* M., baptisé le 24 mars 1657 et qui a pour parrain un maître d'hôtel ordinaire du roi. — Elevé à la Psallette de St-Maurice, il obtint tout jeune encore une maîtrise de chapelle à Langres, puis à Dijon, et s'en vint de là chercher fortune à Paris. Tout le monde a raconté comment, introduit à la toilette de la Dauphine, Victoire de Bavière, il eut la hardiesse de la tirer par sa manche et de lui demander la permission de lui chanter un air de sa composition. La princesse rit, la chanson plut et si bien que le musicien vivement recommandé fut attaché à la maison du roi et eut l'honneur bientôt d'être chargé de la composition d'un divertissement : *Les Bergers de Marly*. Peu de temps après la fondation de St-Cyr (1686), Mme de Maintenon l'y appela comme maître de musique; et une chance heureuse vint le mettre en pleine lumière. Racine lui confia la musique des chœurs d'*Esther* en août 1688, et le roi fut si enchanté du musicien qu'il lui accorda, outre un don de 200 pistoles, une pension de 200 écus. Racine qui attribue « un des plus grands agréments « de la pièce à ses airs si touchants et si convenables « aux paroles », l'employa de nouveau en 1691 pour les chœurs d'*Athalie*. La musique d'*Es-*

Digitized by Google

ther, publiée en 1689 (Paris, D. Thierry, in-4°) et 1696 (Paris, Ch. Ballard), et celle d'*Athalie*, restée inédite, mais dont il existe à la Biblioth. de Versailles des exemplaires corrigés par l'auteur même, ont été données à la suite des *Œuvres complètes* de Racine (Paris, Lefèvre, 1844) et dans la collection Hachette des *Grands Ecrivains*, ainsi que quatre cantiques de Moreau, que l'on chantait devant le roi. Dangeau mentionne aussi de lui en 1694 la musique de paraphrases des épîtres de St Paul par Racine, et l'on cite encore de sa façon, outre les chœurs du *Jonathas* de Duché (1700), plusieurs chansons et cantates de Lainez. Il a laissé de plus en Mss. un psaume, une messe et un traité de *L'Art mélodique*. — Titon du Tillet donne à Moreau le titre d'intendant de la Musique des Etats du Languedoc. — L'artiste mourut à Paris le 24 août 1733, âgé de 77 ans. — On trouve en Anjou vers le même temps, plusieurs artistes de son nom, *Emmanuel* (1676, 1680) et *François M.* (1684) à Angers, joueurs de violon, *René* M., organiste de la collégiale de Montreuil-Bellay, 1750.

Fetis, *Biogr. Univ. des Musiciens*. — *Biogr. Génér.* — Titon du Tillet, *Parnasse Franç.*, supplément. — Dangeau, *Journal*, t. II, p. 160, 343; t. V, p. 88. — *Mém. de la Soc. d'Agr. d'Ang.*, 1864, p. 87. — Racine, t. III, p. 406 et 458; VII, p. 123. — Lavallée, *Hist. de la Maison de St-Cyr*.

Moreau (*René*), né à Montreuil-Bellay le 6 août 1587, était fils de Mathieu Moreau, premier médecin du duc d'Alençon, plus tard duc d'Anjou. La plupart de ses biographes le nomment M. du Moulin, *Molinæus*, et lui-même prend ce titre dans son premier ouvrage. Nous ne savons rien de sa jeunesse. Haller est le seul qui parle d'un long voyage dans le Nord qu'on ne pourrait placer qu'à cette période, *qui longo itinere septentrionem adiit*. Ses relations avec Citois, de Poitiers, Pomain, d'Angers, la famille Lemasle, permettent de croire qu'il a passé quelque temps en Anjou, où son père s'était retiré après la mort du duc, mais dès sa 27e année il était à Paris où il publiait son pamphlet hygiénique contre l'usage de la calotte, 1614, et il habitait la maison de Simon Piètre, praticien docte et renommé, qui lui fit plus tard épouser sa nièce, Marie Depens. Préparé par des études étendues et variées, que dénotent ses traductions de l'italien et de l'espagnol, ses vers grecs et latins, il commence non ses études, mais ses actes de médecine en 1616 et prononce en peu de temps deux grands discours, dits Paranymphes, l'un dans la Faculté de théologie, l'autre dans la Faculté de médecine. En 1617 il soutient une première thèse; deux autres lui font accorder la licence en 1618 et en 1619 le bonnet de Docteur. Elu doyen de la Faculté de Paris en 1630 et 1631, quelques actes de son décanat intéressent la Faculté d'Angers; il y est nommé *noble homme*, mais, ce qui vaut mieux, il se signale par la protection accordée aux études pratiques d'anatomie et l'organisation des leçons à donner aux apothicaires. Le succès de son enseignement à la Faculté non moins que ses nombreuses publications le désignent au choix du grand aumônier de France, Alfonse de Richelieu, qui le fait nommer à Paris professeur royal au collége de Cambray, pour succéder à Denys Bazin (1632). Moreau y prononce son discours inaugural le jeudi 21 avril 1633. Médecin assidu de l'Hôpital Général, praticien recherché de tout Paris et plus encore consultant plein d'autorité, il est appelé par tous ses confrères qui rendent hommage à son talent non moins qu'à son caractère. Guy Patin, ce *parcus laudator*, comme il le dit lui-même, en parle à chaque page et presque toujours pour le louer. Moreau, travailleur infatigable, ne cesse d'entretenir une active correspondance avec la plupart des savants de l'Europe. Plus de 100 ans après sa mort, le journal de Van der Munde signale, comme une précieuse découverte, 47 lettres de Moreau à Ch. Spon. Sa plume alerte et savante était toujours prête à l'attaque ou à la réplique pour l'avancement de la science ou la défense de la Faculté. Le gazetier Renaudot s'en prend au docte corps; c'est Moreau qui le venge dans un écrit que les docteurs régents font imprimer à leurs frais. Montpellier, par l'organe de Courtand, se vante d'une antiquité fabuleuse; Moreau réduit à leur valeur et leur date réelles ses titres et chartes falsifiées. Michel Lemasle donne 30,000 fr. pour reconstruire les Ecoles de médecine; Moreau seul peut publier les remerciements que mérite une pareille munificence. Le cardinal de Lyon, Alfonse de Richelieu, prend goût au chocolat; mais un maladroit ami lui inspire quelque défiance contre le mets nouveau; aussitôt Moreau s'applique à traduire les auteurs espagnols, choisit, discute, publie les meilleures recettes, et voilà toute la société française en possession tranquille de cet excellent aliment. Cependant les éditions des plus illustres maîtres français Baillou, Sylvius, succèdent à celles des anciens; de judicieuses biographies, de doctes commentaires les complètent; mais deux œuvres bien différentes rendront surtout durable le nom de Moreau parmi les savants et les médecins. L'une traite de la saignée dans la pleurésie; l'auteur y réunit et classe un tel nombre d'autorités depuis les temps les plus reculés, qu'il écrit sous cette forme modeste un véritable *Synopsis* de l'histoire de la médecine et de ses principales doctrines. L'ouvrage, réédité en France et en Allemagne, est encore consulté avec fruit de nos jours. Il semble vieillir l'auteur d'une génération et le classer avec honneur parmi les plus érudits du siècle précédent. Par sa lettre à Bartholin sur la laryngotomie, notre savant se montre franchement original et novateur; il préconise une opération nouvelle et hardie, l'appuie de deux succès personnels, en discute les indications, en pose les règles avec une sûreté que n'auront qu'à suivre et admirer les illustres chirurgiens du XVIIIe s. V. le t. XII des *Mémoires de l'Académie de Chirurgie*.

Moreau mourut le 17 octobre 1656 à Paris, âgé de 69 ans, regretté des pauvres et des grands et fut enterré à St-Jean-en-Grève près de son maître et ami Simon Piètre. Il laissait une bibliothèque choisie et immense, qu'ont vantée le P. Jacob et G. Naudé. Elle fut vendue, somme inouïe pour le temps, 22,000 livres au libraire. Fouquet en racheta pour 10,000 livres le principal fonds

Digitized by Google

de médecine qui passa plus tard dans la bibliothèque Mazarine.— Son fils *Jean-Baptiste* M. fut un digne héritier de sa science, mais son nom n'appartient plus à la biographie angevine.

Les œuvres connues de René Moreau ont pour titre : *Anti-Calotta, ad J Morellum, scholæ Remensis gymnasiarchum poetamque laureatum* (Paris, J. Libert, 1614, in-4° de 16 p.), suivie de vers de P. Citois, de Poitiers, et de Fr. Pomain, d'Angers; — *An Physiologia medica solius corporis* (1617, in-4°); — *E. Pesti remedia αδιοριστα* (in-4°, 1618); — E. Στροφοις *refrigeratio* (in-4°, 1618); — *Petri Brissoti apologetica disceptatio.... editio nova a Renato Moreau illustrata qui dialexim de missione sanguinis in Pleuritide subjunxit; adjuncta est Petri Brissoti vita* (Paris, in-8°, 1622 et 1630; Hales, 1742); — *Schola Salernitana, hoc est, etc., opus infinitis versibus auctum... Adjectæ sunt animadversiones novæ et copiosæ Renati Moreau* (Paris, Th. Blaise, 1625, in-8° de 779 p., non compris les tables et la dédicace au cardinal de Richelieu); — *E. Licet medico novare morbos et mutare* (Paris, 1626. in-4°); — *Ex Physiognomia corporis constitutio* (Paris, in-4°, 1626); — *An febribus purpuratis malleorum* εχφαραξις (Paris, 1630, in-4°); — *Jacobi Sylvii Ambiani Opera, etc.; adjuncta est ejusdem vita, opera et studio Renati Morei* (Genève, 1630, in-folio); — *De Manu regia Oratio panegyrica et inauguralis* (Paris, J. Libert, 1633, in-4° de 22 p.); — *Guillelmi Ballonii vita*, en tête des *Consilia Medicinalia* de G. de Baillou (Paris, 1635, in-4°); — *Prelectiones in librum Hippocratis Coi de Morbis internis....., auctore Johanne Martino, editore Renato Morello* (J. Libert, 1637, in-4°); — *Epistola exegetica ad clar. vir. Baldum..., de affecto loco in Pleuritide* (Paris, 1641, in-4° et Rome, 1643, avec l'ouvrage de Baldi); — *Défense de la Faculté de Médecine de Paris contre son calomniateur* (Paris, 1641, in-4° de 59 p.), sous forme de lettre au cardinal de Richelieu, signée : *Les Doyen et Docteurs régents de la Faculté;* — *Examen de la Requête présentée à la Reine par le gazetier* (1643, in-4° de 40 p., sans nom d'auteur); — *Remerciments à Michel Lemasle, seigneur des Roches, etc., pour la restauration des écoles de médecine* (Paris, 1643, in-4°, en latin); — *Du Chocolate, discours curieux, par Ant. Colmero de Ledesma..., traduit d'espagnol en françois... et esclaircy de quelques annotations par R. Moreau* (Paris, Séb. Cramoisy, 1643, in-4° de 59 p.); — *Centonis* Κακοφραφιας *diffibulatio, in qua pleraque diplomata academiæ Monspeliensis falsi convincuntur* (Paris, 1646, in-4°); — *Prelectiones in librum Hippocratis Coi de aere, aquis et locis. Auctore J. Martino, editore R. Moreau* (Paris, Math. et Pet. Guillemot, 1646, in-4°); — *Thomæ Bartholini de Angina puerorum... Accedit de Laryngotomia Renati Moreau Epistola* (Paris, de Varennes, 1646, n-8°); — *Tabulæ curationis Morborum* (Paris, 1647, in-folio et in-4°); — *Non omnes febres, quæ intermittunt, periculo expertes* (Paris, 1650, in-4°); — *Gabrielis Naudei Parisini Musagetæ Epitaphium*, dans le *Tumulus Naudei* (Paris, 1650, in-4°); — *De Longorum morborum apositio ciborum varietas* (Paris, 1654, in-4°). — On conserve enfin de lui à la Biblioth. de la Faculté de médecine de Paris un ouvrage Mss. : *De Illustribus medicis Parisiensibus Vitæ*. Quelques extraits en ont été publiés, notamment la vie de B. Pardouls (*Perdulcis*).

Le portrait de Moreau a été gravé. Dr FARGE.

Arch. comm. de Montreuil-Bellay, Et.-C. — Haller, *Biblioth.*, I, 428; II, 504-505. — Niceron, XXXIV, 296. — Goujet, *Mém. hist. sur le Coll. de Fr.*, t. III, p. 196. — Guy Patin, *Lettres*, passim. — Eloy, *Dict. hist. de la Méd.*, t. III. — Duval, *Hist. du Coll. de Fr.*, p. 94. — Jacob, *Traité des plus belles Bibl.*, p. 546. — G. Naudé, *Add. à l'hist. de Louis XI*, p. 91.

Moreau (*Sébastien-François*), né à Quincé le 12 octobre 1768, procureur du District de Vihiers en 1789, fit partie de la fédération de 1790 et s'engagea en 1792 au 3e bataillon des Volontaires, dont il fut élu capitaine sous le commandement de Duboys. Dirigé d'abord sur la Bretagne, il fit ensuite les campagnes de Rhin et Moselle et d'Italie, comme capitaine, après la dissolution du corps, aux grenadiers du 68e. Blessé et prisonnier à Turin, il fut délivré sur parole et revint à Brissac, où il obtint du gouvernement une charge de notaire, qu'il exerça durant 38 ans. Il était le doyen de ses confrères du département quand il mourut à sa campagne de Beaumont en mars 1857. — Il a signé et rédigé en 1848 une *Adresse au citoyen commissaire de Maine-et-Loire* (Cornilleau, Angers, in-8° de 4 p.), pour revendiquer au profit de Brissac le titre et les avantages de chef-lieu de canton. Il y rappelle avec fierté ses anciens services républicains.

Morée, cne d'*Ecouflant*. — Anc. habitation disparue dont le nom corrompu reste au lieu dit le *Gué-de-Maré* en Saint-Silvin. — *Locus qui dicitur Morree in parochia d'Escouflant* 1294, *le lieu, la plaine de Morée* 1528 (H le Perray).

Morel *ou* **Moreau** (*Jean*), *Johannes Morelli*, associé avec Jean de la Tour, est l'introducteur de l'imprimerie à Angers, qui prend rang après Paris et Lyon. Le premier livre connu avec date, qui sorte de ses presses, est la Rhétorique de Cicéron : *Incipit Rhetorica nova...*, terminée d'imprimer le 5 février 1477 m. s. — La même année, en septembre, les deux maîtres, *industriosi impressorie artis magistri*, donnent le Manuel des curés, *Manipulus curatorum*, de Guy de Montrocher (petit in-4°). On croit que la précieuse *Coutume du pays d'Anjou et du Maine* (petit in-8° de 155 ff.), sans lieu ni date, mais sorti des mêmes presses, est même antérieur à 1476. C'est en tout cas le plus ancien Coutumier imprimé connu. V. Brunet, *Man. du Lib.*, t. II, col. 31 et 347, et t. III, col. 1856.

Morelle (la), vill., cne de *Varennes-s.-M.*, où est établie la gare du chemin de fer d'Orléans. — *Les maisons et mét. du lieu de*

Digitized by Google

la M., appart. en 1650 à Pierre de Lopitau, élu de Saumur.

Morellerie (la), c^ne d'*Angers* S.; = ham., c^ne de *Charcé*; = f., c^ne de *Chaudefonds*, dans le vill. d'Ardenay, vendue nat^t le 22 frimaire an VI sur Charles et Jacq. Leblois; = ham., c^ne de *Fougeré*; = m^on, dans le bourg de *Gohier*, formait le temporel de la chapelle de son nom, desservie dans l'église paroissiale; = f., c^ne de *Montjean*; = f., c^ne de *St-Barthélemy*; = f., c^ne de *St-Clément-de-la-Pl.*

Morelles (de). — V. *Aubin de M.*

Morellière (la), ham., c^ne de *Corzé*. — En est sieur Charles de Rohan 1500, René de Charbon, écuyer, 1631, qui épouse le 28 au château d'Ardanne Charlotte de Cherbaie; — Franç. de Cherbon, lieutenant de la louveterie du roi, 1720. — V. *la Morlière*.

Morerale (la), f., c^ne de *Chaumont*.—Dépendance de la Rochebouet, qui la relevait de Vaux.

Morette (la), vill., c^ne d'*Ecuillé*.

Morfondières (les), f., c^ne de *Cheviré-le-R.*

Morlaie (la), ham., c^ne de *la Ferrière*.

Morice (*Mathurin*), médecin, à Saumur, est signalé dans l'enquête de 1562 parmi les Huguenots qui dépecèrent la châsse de St-Florent chez le lieutenant Bourneau.

Morice (*Pierre*), docteur de la Faculté de théologie d'Angers, chanoine honoraire de la cathédrale, curé de Mamers, fut nommé en 1824, par la protection de M. de Maquillé, son ancien élève, recteur de l'Académie d'Angers, et donna sa démission à l'avénement du ministère Martignac. Il mourut la même année, le 24 septembre 1828.

Moricellerie (la), f., c^ne de *Chavagnes-les-E.*

Moricière (la), ham., c^ne de *Corné*; = f., c^ne de *Gée*; = f., c^ne de *la Poitevinière*; = ham., c^ne de *la Pommeraie*. — *Le bordage appelé communément la M.* 1441 (Tit. de la Bizolière); = f., c^ne de *la Renaudière*; = (la Grande, la Petite-), ham., c^ne de *Champigné*. — Relevait du prieuré de Champigné et de la seigneurie de Princé (C 105, f. 322). — En est sieur Guill. Mainguet 1526, Mic. Baron 1540, Nic. Mainguet 1542, 1572, et ses sœurs, — Ol. Crasnier 1650, Brichet 1753.

Morier (le). — V. *le Murier*.

Morier (*Jean*), maître maçon-architecte, mari de Louise Artus, 1688, † vers 1705.

Morière (la), vill., c^ne de *Longué*; = ham., c^ne d'*Yzernay*. — *La Mourière* (Cass. et Cad.). — *La Maurière* XVIe s. (E 1302). — Anc. maison noble, relevant de la Séverie. — En est sieur Guill. Leblanc, par sa femme Pernelle Mahue, Louis Fumé 1475, Jean Richaudeau 1503, la famille Sapinaud, depuis le milieu du XVIe s.

Morière (les Petites-), cl., c^ne de *Chaumont*.

Morillière (la), m^on b., c^ne de *Chantoceaux*, à la famille Dugué au XVIIIe s.; — y naît dans un petit vivier un ruisselet qui se perd dans les prés de la Loire, à 350 mèt. = V. *la Morlière*; = (la Petite-), f., c^ne de *Chantoceaux*.

Morillon, landes, c^ne de *Freigné*.

Morillonnière (la), m^on b., c^ne de *Brain-sur-All.*, entre deux corps de fermes avec vaste enclos de jardins, ouvrant sur une prairie par une belle grille. — C'était la résidence de Desmé-Dubuisson, sénéchal de Saumur. — V. *la Gouchéterie*.

Morin, f., c^ne de *Bouchemaine*. — *Feodum de Morin* 1205 (H.-D. *B* 30, f. 2 et 216). — *Moirin* 1791 (Vent. Nat.). — *Moiron* (Rec^t). — Anc. fief et domaine de l'Hôtel-Dieu d'Angers, cédé vers le XVIIe s. à l'abbaye de Fontaine-Daniel, sur qui il est vendu nat^t le 16 février 1790.

Morin (*Jean*), libraire, Angers, rue de l'Aiguillerie, mari d'Anne de Linières, 1530, 1544.

Morin (*Jean*), peintre, employé par la ville d'Angers aux fêtes de 1565.

Morin (*René*), sieur de la Gendrie, marchand drapier à la porte Angevine, consul des marchands en 1570, fut le premier maire nommé après la réduction de la mairie, le 1er mai 1584, et le premier marchand qui occupa la charge jusqu'alors envahie par les officiers de justice. — Il fit reconstruire en pierre, dès le mois de juillet, et exhausser l'arche du pont de la Tannerie, et le 28 avril 1585 tint sur les fonts, au nom de la ville, une fille du comte de Brissac, gouverneur de la ville et du château. Quelques mois après, en septembre, ce fut à son énergie qu'on dut la reprise du château, occupé par Du Hallet, V. *ce nom*. Ses deux années de mairat furent d'ailleurs éprouvées par les misères de la guerre et de la peste, auxquelles il fit face, « vieil et chargé « d'ans », sans souci de sa vie ni de sa fortune. —Il mourut presque au sortir de charge le 18 décembre 1587, et fut inhumé dans l'église St-Pierre. — Son épitaphe en vers français a été recueillie par Brun. de Tartif., Mss. 871, p. 274. V. aussi Louvet, dans la *Rev. d'Anjou*, 1856, t. II, p. 53. — Il portait *d'argent à 3 têtes de Maures de sable, bandées et tortillées d'or*.

Morinaie (la), f., c^ne du *Bourg-d'Iré*.

Morinelles (les), f., c^ne de *Beaupréau*; = (les Petites-), f., c^ne de *Beaupréau*.

Morinerie (la), f., c^ne de *St-Sauveur-de-Flée*; = f., c^ne de *Vernantes*.

Morinière (la), f., c^ne d'*Allonnes*; = ham., c^ne d'*Andrézé*, à 600 mèt. du bourg. — Anc. maison noble, appart. en 1414 à la famille Paulmier, puis à la famille Lecomte, — en 1493 à René de Pouillé, mari de Jeanne Lecomte, et depuis les premières années au moins du XVIIe s. à la famille Frain jusqu'à la Révolution. Convertie en ferme, elle gardait jusqu'à ces derniers temps des restes de tours, qui ont disparu dans la reconstruction. — La terre arrentée de M. de Dieusie en 1813 par M. Rétailleau, est advenue par alliance à M. Ch. Bourcier en 1848, qui y a fait bâtir sur le coteau un élégant château décoré aux angles de quatre sveltes tourelles; = f., c^ne de *Botz*; = f., c^ne de *Brain-sur-Long.*; = cl., c^ne de *Cantenay-Ep.*; = m^on, c^ne des *Cerqueux-sous-Pass.*, détachée en 1854 de St-Hilaire-du-Bois; = f., c^ne de *Chanzeaux*; — donne son nom à un ruisselet, 300 mèt. de cours, affluent de l'Hirôme; = f., c^ne de *la Chapelle-Hullin*; = f., c^ne de *Cherré* — En est sieur Jean Chauvin 1540, qui relevait la terre de la

Digitized by Google

Ragotière et de Marthou (C 105, f. 268), André Chevalier 1666, Laurent Gilbert 1674; = f., cne de *Cheviré-le-R.*; = f., cne de *Gesté*; = cl., cne de *Grez-Neuv.* — En est sieur n. h. René Duboys 1603, † en 1606, — n. h. Fr. Daudier, capitaine exempt des gardes du corps, mari de dlle Renée Chabot, 1669; = f., cne de *la Meignanne*; = f., cne de *Meigné-le-V.* — En est dame Marguerite de Meaulne 1623; = f., cne de *Montreuil-sur-M.* — *La Montreuil-Morinière* (Cad.). — Anc. logis appart. en 1787 à messire Exupère-Pierre-Auguste de Bourdon de Grammont, capitaine de vaisseau, mari de dlle Anne Prégent des Marchais; = f., cne de *Morannes.* — Anc. maison noble avec cour enclose, où se trouvait une chapelle. — En est sieur François de la Morinière, chevalier; — sa veuve Catherine de la Croix 1503; — Jean de la Morinière, chanoine d'Angers, leur fils, 1505, — Lancelot de Rosny, chevalier, gentilhomme ordinaire de la Chambre, 1583, l'abbé Ménage, par acquêt en 1686, J.-B. Ménage, chevalier, 1717 (G 147); — formait à la fin du siècle le temporel de la chapelle de la Conception desservie dans l'église paroissiale et fut vendue natt le 10 février 1791; = f., cne de *la Poitevinière*; = ham., cne de *la Pommeraie*; = ham., cne de *St-Germain-des-P.*; = cne de *St-Jean-des-Mauvrets.* — *Herbergamentum apud locum qui vulgariter nuncupatur la M.* 1331 (H Toussaint); = cl., cne de *la Séguinière*; = f., cne de *Sermaise*; = f., cne de *Soulaines.* — Ancienne maison noble, avec chapelle, avenue, charmille, droit de banc et oratoire dans l'église paroissiale. — En dépendaient les mét. de la Morinière et de la Ferranderie, les fiefs des Brosses en Vauchrétien et du Fougeray en Soulaines et St-Melaine. — En est sieur Gilles Cupif, président en l'Election d'Angers, qui y meurt le 19 août 1628. — Le château fut acquis en 1775 des héritiers de Joachim-Louis-Hubert de Lasse, par Marie-René Lebault, qui y prit résidence avec sa femme Marie Pissonnet de Lancrau. Cette dernière y reçut, le 8 novembre 1791, la visite de la garde nationale d'Angers, qui saccagea la chapelle, — et le château à son tour fut incendié en partie, le 22 juillet 1793. La chapelle seule et la fuie, autrefois entourée d'eau, subsistent épargnées avec un bâtiment d'angle vers S.-O. et la ferme, à côté des ruines qu'envahit le lierre; = f., cne de *Vézins.*

Morinière (la Basse, la Haute-), ff., cne de *St-Crépin*; = (la Grande, la Petite-), ff., cne de *Cholet*; = ff., cne de *Somloire.* — Les dîmes en appartenaient à la cure par donation du seigneur de Somloire 1420; = (la Petite-), cl., cne de *St-Germain-des-Prés.*

Morinières (les), ham., cne de *Jarzé*; = ham., cne du *Louroux-B.* — Relevait du fief des Charnières et appart. à Jeanne Bécantin, veuve Hallopé, 1563 (E 109).

Morins (les Petits-), cl., cne de *Brézé*, à Julien Guérin.

Morisson, mon b., cne de *St-Léger-des-B.* — *Le fief et seigneurie de M.* 1627 (E 1275), dépendant de l'ancien hôpital d'Angers.

Morlaie (la), f., cne du *Bourg-d'Iré.* — En est sieur messire Jean Péhu 1610; = cl., cne de *Pouancé*; = f., cne de *la Prévière*; = f., cne de *Vern.*

Morlaie (*Augustin-François* de la), médecin, à Mêlay, 1772.

Morlaie (*Prosper-Paul* de la), natif de Gesté, était curé de St-Georges-du-Puy-de-la-Garde dès avant 1779 et jusqu'en 1791. Il refusa le serment et, réfugié à Nantes, fut déporté en Espagne en septembre 1792. Son vicaire Barbotin, V. *ce nom*, nous a conservé dans ses papiers un poème de style burlesque, où l'exilé raconte ses misères, communes à tant d'autres, sous ce titre : *Aventures comico-tragiques du curé de St-Georges, François de nation, Espagnol de force :* Débarqué à la Corogne, dit-il,

Aux trois quarts demi-mort
J'y reçus les secours d'une vieille sorcière,
Couverte de haillons, de crasse et de poussière.
Ses cheveux sur son dos allaient au gré du vent;
Dans son pain, sur ses mets, j'en rencontrais souvent.

Un asile est trouvé pourtant dans un noble monastère; mais

L'on comptait les morceaux destinés pour mon ventre;

et il devient d'ailleurs impossible d'y tenir,

Parce que ces Messieurs n'observaient pas les rits
Qu'on pratique en Anjou, que l'on suit à Paris,
Parce qu'ils se faisaient mille et mille grimaces
Pour rendre à l'Eternel leurs actions de grâces.

Un ordre du roi, qui assure un nouveau refuge, arrive à peine à temps. Poursuivi par l'invasion des armées républicaines,

Pour trois fois trois deniers j'aurais donné ma vie....
[Mais] j'avais autrefois vendu quelques mouchoirs,
Je m'en fais donc marchand ainsi que de rasoirs,

non sans regret de n'avoir pas mieux appris le latin. Au bout de six mois la ruine était complète. Quelques biens fonds restaient en Anjou. Un banquier avança 10,000 livres, épuisées en moins de quatre mois.

Ne vous étonnez pas; je savais peu compter,
Je ne savais pas vendre et bien moins acheter.

Il ne restait plus qu'à mendier; la lassitude en vint bientôt. — Malgré les conseils de l'évêque de la Rochelle, notre curé prend la route de France, arrive à Bordeaux où il est arrêté, prête serment de fidélité aux lois et aux consuls, et après un double passeport envoyé de Maine-et-Loire, force démarches et l'intervention de l'abbé Bernier, laissé libre enfin de rentrer au gîte, et avec quelle joie! Il part! la voiture verse en route! Quand il arrive de pied, ses paroissiens ne l'attendaient plus. — Il essaya de reprendre sa cure, de prêcher à ses ouailles et à ses confrères la soumission aux lois et le reste, — et bientôt dut prendre le parti de se retirer en sa maison natale, à Gesté. Il nous en donne les raisons :

C'est que ses chers enfants ont formé le projet
De ne point accorder à leur revenant père
Ses dîmes et ses droits! Grand Dieu! quelle misère!
.... On l'évite! on le craint! on le croit un trompeur,
Surtout quand il s'agit de lui payer la dîme!

Il est mort à Gesté, le 27 juillet 1832, laissant par testament du 26 mars 1831, de nom-

Digitized by Google

breux legs aux fabriques de Gesté, de la Chaussaire, du Puiset-Doré et de St-Georges-du-Puy-de-la-Garde.

Morlière (la), vill., c^ne d'*Andard*; = f., c^ne d'*Auverse*; = f., c^ne de *Bocé*. — *L'houstel, domaine, etc., de la Morelière* 1409, *la terre et seigneurie de la Morlière* 1727 (Chart. de Parpacé). — *Les Marillières* (C. C.). — Anc. fief avec manoir noble, relevant de Parpacé, dont est sieur Jean Bigot 1550, N. de Valettes 1575, Pierre Falloux, lieutenant des Eaux-et-Forêts, 1649, 1701, Pierre Leheu, docteur médecin, mari d'Anne-Françoise Falloux, 1726, Jean-Fréd.-Aug. Thomin de Heymann, lieutenant-colonel de la légion de Conflans, mari d'Anne-Marie-Scholastique Louet, 1770; = ham., c^ne de *Brissarthe*; = cl., c^ne de *Feneu*; = m^on b., c^ne de *Durtal*, paroisse de Gouis, et par extension, de la c^ne de *la Chapelle-d'Aligné*. — En est sieur et y meurt le 12 août 1677 messire Florimond Leroyer de Chantepie; = f., c^ne de *la Romagne*. — En est sieur n. h. Charles Pillot 1706; = m^on b., c^ne de *St-Barthélemy*. — *La Morellière* XVIIe s. — *La Morlière* (Cass. et *Affiches*, 1779). — *La Morillière* (C. C. et Rec^t), avec cour enclose, pièce d'eau, futaie au XVIIIe s. — En est sieur en 1717 Bernard-Avril de Pignerolles; — en vente en 1779; = f., c^ne de *St-Crépin*. — *La Morillère* (Cass.); = ham., c^ne de *Ste-Gemmes-d'And*. — Anc. fief et seigneurie relevant de la Daviaie. — En est sieur Simon Moreau, prêtre, 1445, dont la terre garde le nom, Pierre Mauclerc 1471, Michel Thudeau, petit-fils de Perrine Mauclerc, 1555, Pierre Verdier, par acquêt en 1662. Ce n'était plus alors qu'une simple closerie; = ham., c^ne de *Torfou*; — donne son nom à un ruiss. qui y naît et se jette dans le ruiss. du Bignon; — 1,350 mèt. de cours. — V. *la Morellière*.

Morlière (la Grande-), cl., c^ne de *Louvaines*. — Domaine de l'abb. de la Roe, qui le relevait de la Roche-d'Iré XVIIe s.; = (la Petite-), cl., c^ne de *Feneu*; = cl., c^ne de *Louvaines*.

Mormont (.....), demeurant à Angers, rue Centrale, est l'auteur d'un *Discours*, en vers hexamètres, *pour la Fête de la Reconnaissance, dédié aux autorités constituées d'Angers* (Angers, Jahyer, sans date, in-8° de 3 p.).

Mornale (la), vill., c^ne du *Louroux-B.*, avec m^on b. à M. le docteur Bouvier.

Moron (*René-Jean*), né à Rochefort-sur-Loire le 30 juillet 1742, notaire à Angers en 1773, fut élu membre du Conseil général en novembre 1792 et attaché avec le titre de commissaire civil près l'armée d'opération contre la Vendée. Du 17 mars au 18 avril 1793, il eut pour mission de mettre les Ponts-de-Cé en état de défense. En septembre, lors de la levée en masse, il accompagnait la colonne du général Duhoux, chargé de pourvoir à son approvisionnement, puis à partir du 22 octobre, d'enlever les armes et les grains du district de Montglonne, et le 26 novembre reçut même emploi dans le district de Segré; = (*René*), fils du précédent, né à Angers le 25 novembre 1775, s'engagea dès l'âge de 18 ans dans l'artillerie de la garde nationale d'Angers et, comme son père, assistait au désastre du Pont-Barré (28 septembre 1793). Reçu ensuite à l'Ecole militaire de Châlons, il en sortit lieutenant d'artillerie et prit sa part des guerres du Consulat et de l'Empire, principalement en Espagne et en Allemagne jusqu'en 1814. Au siége de Sarragosse (1808), il commandait le parc du maréchal Soult. A Leipsick, sa division fut la seule qui conserva son artillerie, et l'empereur lui-même en félicita le commandant pour son intelligente énergie. Nommé colonel sous la Restauration et directeur à la Rochelle, puis à Rennes, il prit sa retraite en 1836, avec les titres d'officier de la Légion d'honneur et de chevalier de St-Louis, et vint résider à Rochefort-sur-Loire en son joli domaine de Piégu, où il est mort le 8 août 1859, âgé de 84 ans.

Moronne, m^in, c^ne de *Denée*.

Morousière (la), chât., c^ne de *Neuvy*. — *La terre, fief et seigneurie de la Morousière* 1540 (C 106, f. 271). — *L'Amorosière* (Postes). — Anc. terre seigneuriale relevant de la Chaperonnière, avec manoir du XVIe s. dont les derniers vestiges ont fait place à un élégant château, avec chapelle (1869). — En est sieur n. h. Jean Augier 1430 et dès 1500 Jean de Ste-Maure, veuf de Marie Augier, Franç. de Ste-Maure, son fils, 1525, qui vend la terre le 22 août 1531 à n. h. Jean-Franç. de Casse ou, comme il signe, Giovanne-Francisco Cassa, maître d'hôtel de Charles de Bourbon, mari de Marie Masson. En 1574 n. h. René Masson vend la terre à Franç. Boylesve, lieutenant en la Sénéchaussée d'Angers. — En est sieur Maurice Boylesve, son fils, 1612, Arthur de St-Jouin 1639, mari de Franç. Padioleau, 1668, Claude de St-J. 1675, messire Claude Raoul, chevalier, 1740, inhumé le 17 avril 1745 près la croix stationale, — sa veuve Françoise-Guy Bernard de la Barre 1752, leur fils Philippe Raoul, officier au régiment de Bourbon, 1766, Louis-Ambroise-Isaac de Violaine, capitaine de carabiniers, 1784, 1786; — Stofflet y avait établi sa résidence en 1795. — Y est mort en 1854 le général d'Armaillé, qui y avait pris sa retraite en 1813. — Y naît dans l'étang un ruiss. qui en prend le nom, coule du S. au N. et se jette dans le Jeu au-dessous du moulin du Grand-Grouteau; — 2,300 mèt. de cours; — sert de moteur au moulin du Petit-Grouteau placé sur sa rive droite.

Morquelay (le), ham., c^ne de *Montreuil-sur-L.* — *Le Mortielay* (Et.-M.).

Morren (*François-Auguste*), né le 3 mai 1804 à Bordeaux, nommé élève boursier le 1er juin 1815 au Lycée d'Angers, y revint en septembre 1830, au sortir de l'Ecole Normale, comme professeur de physique, et après huit années de professorat, y fut appelé aux fonctions de proviseur, qu'il occupa seulement trois ans (avril 1838-septembre 1841). — Reçu docteur ès-sciences il fut immédiatement élevé à la Faculté de Rennes. — Il est mort le 25 octobre 1870 à Marseille, doyen de la Faculté des sciences de cette ville. On lui doit pendant son long séjour à Angers divers mémoires — dans les *Mémoires de*

Digitized by Google

la Soc. d'Agr. Sc. et Arts, un *Examen comparatif des eaux de la Maine et de la Loire* (1re série, t. II, p. 125-139), — *Procédé pour percer parfaitement le verre* (Ib., p. 141-142), — *Sur un morceau de fer météorique* (Ib., p. 344); — dans le *Bulletin de la Soc. Indust.* un Rapport sur cette question : *Si les eaux pluviales qui coulent sur les toitures en zinc peuvent être employées comme boisson?* (t. VIII, p. 173-175); — *Sur un météore lumineux* (t. XII, p. 345); — et dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences* (t. III-IV), deux autres observations de phénomènes célestes. — V. pour ses autres travaux la *Notice* que lui a consacrée M. de Lens (Angers, 1871, Lachèse, in-8o de 19 p.).

Morrès (*Nicolas* de), gentilhomme irlandais, au service de France depuis 1736, lieutenant pendant 10 ans au régiment de Dillon, et depuis 1746 au régiment de Lally, retiré au château d'Angers en 1761 avec titre de capitaine de grenadiers et pension du roi, épouse à Bessé le 29 mai 1764, alors âgé de 45 ans et chevalier de St-Louis, la veuve de François Gaultier de Brulon, et est inhumé dans l'église de St-Georges-des-Sept-Voies le 12 janvier 1779.

Mortaignère (la), h., cne de *la Tessoualle*.

Mort-aux-Oiseaux (la), carrefour, cne de *Varrains*.

Morte, f., cne de *Faveraie*. — *La mét. de M.* 1681 (Et.-C.).

Mortefont, f., cne de *Distré*.

Mortemé, anc. étang desséché, cne de *Verrie*. — Dans la lande riveraine un monceau de terre, entouré d'une douzaine de pierres fichées, a été fouillé vers 1834. Il contenait au fond un large plat renversé, sur lequel était posée une vaste amphore, remplie de cendres où se sont trouvés mêlés des débris de verroterie et un bouton d'or; par dessus, pêle-mêle, un amas d'urnes intactes ou brisées, recouvert d'un certain nombre d'urnes debout. — Dans l'étang même, ont été rencontrés des restes de constructions.

Morteseaux, cne des *Rosiers*. — *Prata ex Mortuis Aquis* 1036 (Cartul. St-Maur, ch. 61). — *La terre et seigneurie de M.* 1605 (D. Bét.). — En est sieur Jean Lejeune de Bonnevau.

Mortier (le), cl., cne d'*Auverse*; = f., cne de *Beaufort*; = f., cne de *Contigné*; = f., cne de *Fontaine-G.* — En est sieur René Pion 1620; = f., cne de *Marcé*. — En est sieur n. h. Jacq. Lemal 1614, † en 1629, son fils Jacq. L. 1632, 1638, Franç. Lemal, chevalier, 1735, 1785; = cl., cne de *Montigné-les-R.*; = vill., cne de *Parcé*. — *Le Mortier-Grand* 1702 (Et.-C.); = ham., cne de *St-Augustin-des-B.*; = f., cne de *St-Lambert-des-L.*; = f., cne de *Seiches*. — En est sieur Henri Maugin 1631, — Louis Maugin 1665; = f., cne de *Soulaire-et-B.*; = cl., cne de *Thorigné*; = f., cne de *Varennes-s.-M.*; = f., cne de *Vern*.

Mortier (le Petit-), f., cne de *Soucelles*; = cl., cne de *Vern*, dépendance de la chapelle du chât. de la Perrière.

Mortier-Aubry (le), cl., cne d'*Auverse*.

Mortier-aux-Lièvres (le), ham., cne de *Vernantes*.

Mortier-aux-Loups (le), f., cne de *Noyant-s.-le-L.*

Mortier-Branche (le), ham., cne de *Vaulandry*.

Mortier-Crou, f., cne de *Bécon*.

Mortière (la), f., cne de *Champigné*; = f., cne de *Juvardeil*. — Appartenant à dame Jacquine Yvain 1564, à Hardouin Pasqueraie 1587; = h., cne de *Marigné*.

Mortier-Guérin, cl., cne de *Broc*, dépendant du temporel de la chapelle de Meaulne, vendue natt le 20 mai 1791; = ham., cne de *St-Quentin-lès-B.*

Mortier-Guilloiseau (le), ham., cne de *Jumelles*.

Mortier-Jumeau (le), f., cne de *Jumelles*.

Mortier-Lambert (le), cl., cne d'*Auverse*.

Mortier-Lizard (le), ham., cne d'*Andard*.

Mortier-Louis (le), f., cne de *la Possonnière*.

Mortier-Noir (le), f., cne de *Broc*.

Mortier-Plat (le), cl., cne de *Clefs*.

Mortiers (les), ruiss. né sur la cne de *Vergonnes*, au pont de l'Antaizaie, traverse Noellet, se jette dans la Verzée, a pour affluent le ruiss. de Grabotat; — 2,100 mèt. de cours; = f., cne d'*Angers* S., V. *le Pin*; = f., cne d'*Angers* E., dans l'anc. paroisse St-Samson, sur la route de Paris. — *Montière* (Cass.). — Ancien domaine avec maison de maître, chapelle, terrasse, jardins, entre deux marais en partie desséchés et transformés en pièces d'eau; — acquis le 15 mai 1761 de Fierre-Franç. Héard de Boissimon, chanoine de St-Maurice d'Angers, par Louis-Jean Guillier de la Touche, professeur en la Faculté des droits d'Angers. — C'est à ce point, sur la route, que fut creusée la tranchée le 2 décembre 1793 pour arrêter la marche des Vendéens sur Angers; — aujourd'hui château moderne en forme de rectangle orienté, la face principale tournée vers S.-O. et plaquée au centre d'une grosse et haute tour à trois étages avec couronnement en belvedère, entre deux hauts tourillons tronqués; les angles N. et E. flanqués de grosses et basses tourelles rondes; = f., cne de *Daumeray*; = f., cne de *Gené*; = f., cne de *Genneteil* — Anc. logis avec tourelle, — dont est sieur n. h. Jacq. Duménil 1622, 1633, mari de Jeanne Méseau; = f., cne de *Lézigné*; = ham., cne du *Lion-d'A.*; = f., cne de *la Membrolle*. — *Le lieu, domaine, métairie des Grands-M.* 1566 (Pr. de Ballée); = vill., cne de *Mazé*. — *Le lieu appellé les M. près le vill. de Vau* 1618 (E 503); = f., cne de *Parcé*. — Anc. logis noble, autrefois entouré de douves, avec chapelle; — en est sieur n. h. Louis de Rusé 1601, Gasp. Vanel 1607, Pierre Jousseaume 1667; = f., cne du *Plessis-Macé*; = f., cne de *Pouancé*. — *La maison, terre, fief et seigneurie des M.* 1540 (C 105, f. 178). — En est sieur Jean de la Noue 1540, n. h. Nic. Legoux, † le 22 mai 1621, Jean L. 1657, Catherine L. 1679; — y meurt n. h. René de Villemoreau le 16 décembre 1706; = h., cne

Digitized by Google

des *Rairies*; — f., c^ne de *St-Aubin-de-L.*; — f., c^ne de *St-Martin-du-B.*; — f., c^ne de *St-Saturnin*, domaine du Ronceray, vendu nat^t le 1er août 1791; — cl., c^ne de *Sœurdres*.

Mortiers (les Bas-), c^ne de *St-Silvin*; — (les Grands-), f., c^ne de *Bécon*; — (les Petits-), f., c^ne de *Bécon*; — f., c^ne de *la Meignanne*.

Mortier-Sec (le), cl., c^ne de *St-Clément-de-la-Pl.*

Mortiers-Guérin (les), f., c^ne de *Broc*.

Mortiers-Ragots (les), f., c^ne de *Bécon* — En est dame 1760 Marie Lebouvier, veuve Math. Davy de la Roche.

Morton, f., c^ne de *Longué*. — *Une maison, court, portal, appelée Morton* 1525 (E 4126). — *La maison de M.* 1675 (Et.-C.). — Anc. logis noble avec droit de dîmes, tant de vins que de blés, lins et chanvres, sur un canton de la paroisse. — En est sieur Jacques Fresneau, 1526, qui le vend le 12 mars à n. h. Pierre Vergnault, « écuyer de cuisine de bouche de la mère du roi »; — Marie de Noyelle, y réside et y meurt le 28 mai 1675, Louis d'Héliant 1754, — J.-B. Lebascle 1755; — est vendu nat^t sur les héritiers d'Anne Boylesve du Plantis le 7 fructidor an IV.

Morton (le), vill. à l'O. et tout près du bourg de *St-Jean-des-Mauvrets* (Cass.).

Mortonnière (la), f., c^ne de *Miré*. — *La Morlonnière* (Cass.); — f., c^ne de *la Tessoualle*. — *La Morteignère* (Et.-M.).

Mortrage, f., c^ne de *Courléon*, détachée en 1836 de Vernoil-le-Fourier.

Mortraie (la), vill., c^ne de *la Cornuaille*; — ham., c^ne de *Freigné*.

Mortrie (la). — V. *la Moquetterie*.

Mortron (le), ruiss., né près une ferme de ce nom, en Saint-Laurent-des-Mortiers (Mayenne), coule du N.-O. au S.-E., pénètre sur Miré, longe la route de Laval, sous laquelle il passe près les Perrettes, et se jette dans le ruiss. de la Savennière, à son passage sous la route de Mamers; — 1,000 mèt. de cours, en hiver seulement.

Morn, ham., c^ne d'*Angers* S. — *Morus* (Cass.). — *Moruth* 1081-1105 (Cartul. St-Aubin, f. 98). — *Apud Moruz* 1224 (H.-D. *B* 120, f. 304). — *Moruc* 1268 (Ibid. *A* 1, f. 27). — *Vineæ in clauso de Moruz* 1314 (St-Maurice Anniv., t. I, f. 114). — *Une clouserie vulgamment appelée la cl. de Moruz* 1353 (H.-D. *B* 120, f. 331). — *Le lieu appelée Moruz en St-Aoustin* 1520 (G St-Aubin des Ponts-de-Cé). — *Le fief et maison de Moruz* 1540 (C 106, f. 425). — Anc. vignoble avec maison et pressoir, formant une closerie du domaine dès le le XIIIe s. de l'Hôtel-Dieu d'Angers, qui l'arrenta le 24 mars 1383. — La maison en était ruinée en 1445 et dut être rebâtie par le tenancier, Et. Buinard. — En est sieur Simon de Noyers en 1404, qui en rend aveu au château d'Angers; — Gilles Lenfant, mari d'Anne de la Barrière, qui vend à Guill. Lecomte le 5 janvier 1504; — Guill. Renouf, docteur-médecin 1540. Ses héritiers divisent la terre; le manoir et le principal domaine est acquis le 15 septembre 1614 de Pierre Renouf, grenetier au Grenier à sel de Mayenne-la-Juhée, par Pierre Eveillard — et le 22 avril 1658 d'Anne Eveillard, veuve de n. h. Laurent Rousseau, grand maître des Eaux et Forêts d'Anjou, mort le 1er mai 1657, par Jean Mingon, marchand de drap de soie. Franç. Rousseau en réclame le retrait lignager le 21 juin 1659, en cédant tous ses droits à Franç. Gohin des Aunais, et par don nouveau, sans doute, l'Hôtel-Dieu en redevint propriétaire depuis au moins 1719 (H.-D. *B* 120-127), — sur qui il est vendu nat^t le 13 thermidor an III.

Il existait tout près sur le grand chemin, une chapelle dont la ville en 1781 se refusait à demander la suppression et qui a depuis disparu.

Morn, cl., c^ne de *Longué*. — *Les Moruz* 1372 (Cartul. de Monnais, p. 362). — En est sieur Jacq. Joubert, gendarme de la compagnie du roi, 1645, Nic. Poupard en 1701, 1753, mari de Rose Guinoiseau.

Mornère (la), f., c^ne de *Clefs*.

Morues (les Grandes-), h., c^ne de *Parcé*.

Mosandière (la), c^ne de *Jumelles*.

Moschet (*Geoffroy*), vulgairement *la Mouche*, en latin, *Musca*, originaire de Séez, était clerc du comte Henri II, roi d'Angleterre, et doyen de St-Maurice d'Angers, comme l'affirme Robert de Torigny, quand il succéda vers avril ou mai 1162, à l'évêque d'Angers, Mathieu, et fut consacré dans l'année même. Il siégeait l'année suivante au concile de Tours, dédia en 1167, le 18 août, l'église de Cheffes, V. t. I, p. 665, en 1169 celle de Cunaud, et fit don en 1177 à son Chapitre de St-Maurice des églises de St-Denis-d'Anjou et d'Andard et de la collation de nombreuses cures qu'il avait acquises avec de grandes peines et de grands frais, *laboribus multis et impensis*. Il mourut le 18 janvier 1178 n. s. dans sa seizième année d'épiscopat.

Arch. de M.-et-L. G 333 et 370. — Robert de Torigny, p. 340. — Hauréau. — *Répert. archéol.*, 1868. — Mss. 626-628 — D. Housseau, XVI, f. 169-170. — *Revue d'Anjou*, 1876, p. 150-157.

Mossé, Mosset. — V. *Mocé*.

Mossetière (la), usine, c^ne du *Puiset-Doré*.

Mossion (*André*), né à Loudun le 14 avril 1800, vicaire de la cathédrale d'Angers le 12 juin 1824 et chanoine le 14 octobre 1830, mort à Angers le 15 décembre 1859, a publié *Lettres sur la vérité du martyre de St Maurice et de sa légion écrites des lieux mêmes, témoins de ce martyre* (Angers, Launay-Gagnot, 1839, in-8° de 312 p.), dédiées à l'évêque, avec une vue de Vérollay.

Motaye (*Mathurin*), angevin, établi à la Rochelle, sur la fin du XVIe s., est dit « grand « chercheur d'herbes et fort savant apothicaire ». Il avait parcouru l'Espagne et tout le midi de la France. V. *Revue d'Anjou*, 1852, p. 70.

Mothaie (la). — V. *la Mottaie* et *Launay-de-la-M.*

Mothe (*Claude* de la), maître architecte, à Fontevraud, 1682; — (*Charles* de la), maître sculpteur, mari d'Anne Basile, à Montreuil-Bellay, 1685, 1705.

Motil (le), f., c^ne de *Brion* (Et.-M.). — *Le Moty* (Cass.).

Digitized by Google

Motreau (le Grand, le Petit-), f., c^ne de *Chalonnes-s.-L.* — En est sieur Me Jean Ayrault 1708.

Motrieux (les), f., c^ne de *Durtal.* — *Mautrieux* (Cass.). — *Le grand Montrieux* (Et.-M.).

Mottaie (la), chât., c^ne de *Brion.* — *Medietaria, horti et nemus de Motaia* 1189 (Ménage, *Sablé*, p. 356). — Anc. domaine donné en 1189 par Pierre de Brion à l'abbaye du Perray-Neuf et qui, aliéné sans doute de bonne heure, était advenu aux mains de la famille de Montalais. Mathurin de Montalais le vend en 1540 à n. h. Jean Foucher, licencié ès-lois. — En est sieur en 1557 René Maudet, — et dès avant 1580 n. h. Jean de Launay, fils de Jean de L. du Longmortier. — Son fils Gabriel de L., mari de Louise de la Grandière, y meurt le 16 juin 1650, âgé de 71 ans. — La terre appartenait en 1789 à Louis-Pierre-Gabriel de Launay et fût vendue nat^t le 24 thermidor an IV à sa veuve, Flavie de Ménardeau, qui la conserve ainsi à la famille. Paul-Marie de L. de la M., époux de Marie Yolande-Marguerite Bernard de la Fosse, est mort le 24 août 1873, laissant pour héritier du nom un fils alors âgé de 2 ans.

Le domaine forme un ensemble de 200 hectares, taillis, futaies, prairies, avec magnifiques bordures de peupliers. Une construction sans caractère a remplacé en 1830 l'ancien manoir du xve s., déformé par un assemblage de bâtiments confus. Jusqu'à ces derniers temps restaient debout encore la fuie carrée et un pan de mur, chargé de lierre, avec une douve, dite du *Fort-l'Evêque*, le tout disparu. — Seule a été conservée la chapelle, à l'écart sous un groupe de vieux arbres, construite en 1720 par Gabr. de Launay, chanoine de St-Maurice, et qui renferme deux belles toiles, représentant *St François d'Assise* et *St Louis*. Le bois en dépendant, dit *les Bois-Migons*, couvre un mamelon de sable exploité en carrières, — la *Carrière-aux-liards*, comme l'appelaient les ouvriers, — où se sont rencontrées à plusieurs reprises des monnaies romaines.

Mottaie (la), ham., c^ne de *la Lande-Chasle*; — f., c^ne de *Pouancé*; — vill., c^ne de *Villebernier*. — *La M. près l'hôtel de l'abbé de St-Florent* 1435 (Chap. St-Maimbeuf). — *La Moutaie* (C. C.). — L'hôtel existe encore, au centre d'une ferme aujourd'hui divisée en deux.

Mottais (les), ruiss. né sur la c^ne du *Louroux*, afflue dans le ruiss de la Giraudaie; — 2,500 mèt. de cours; — h., c^ne d'*Echemiré*; — f., c^ne de *la Plaine*; — vill., c^ne de *St-Georges-du-B.* — *La Motthaie* (Cass.). — *Les caves des Mothais* 1763, 1775. — *Le vill. de la Mothaye* 1774. — *La Mottaye*, *la Petite-M.* 1770 (Et.-C.). — *Une maison appellée la Petite-M., anciennement l'Ouche-Esnault* 1752 (Terrier). — A la famille Denais au xviiie s., dont Jean D., conseiller au siége de Beaufort, qui épouse le 19 décembre 1713 Jacquine Falloux.

Mottay (le), f., c^ne du *Bourg-d'Iré*; — cl., c^ne de *Brain-sur-Long.*; — ham., c^ne de *l'Hôtellerie-de-F.*; — vill., c^ne des *Rosiers*; — ham., c^ne de *St-Laurent-du-M.* — *Le lieu, terre, fiefs et seigneurie du Mothay* 1540 (C 105, f. 23). — *Le domaine, hostel et hébergement du Mothay* 1637 (St-Flor., G 1). — *La paroisse du Motay* 1670 (Ibid., G 2). — Terre principale de la paroisse, qui relevait de l'abbé de St-Florent à 3 jours de garde et foi lige et dont est sieur Jean Fleurie 1530, mari de Jeanne Gabory, n. h. Mathurin Rousseau, mari de d^lle Anne Florye, 1545, René Rousseau, écuyer, 1637, messire Paul de la Brunetière 1670. — C'est le centre de la paroisse St-Laurent-du-M., V. *ce mot*; — f., c^ne de *Vernantes*. — *La Mottaye* (Cass.). — Anc. maison noble appartenant à Charles-Antoine de Mouilbert, qui y réside, 1696, avec sa femme Jeanne de l'Etoile. Dans la chapelle seigneuriale, dédiée à St Jean, s'y marient le 13 octobre 1692 Pierre Cuissard de Beauvais et d^lle Math. Deschamps de la Boullerie.

Mottay-de-Plédouauld (le), f., c^ne de *Jallais.* — *La Motte-de-P.* (Et.-M.).

Mottay-Pinard (le), f., c^ne de *Jallais*; — y naît un ruiss. qui en prend le nom, coule du S.-E. au N.-O. et se jette dans le ruiss. de l'Aunay-Jagut au-dessous de la Barre-Burgevinière; — 1,200 mèt. de cours.

Motte (la), ruiss. né sur la c^ne de *Durtal*, s'y jette dans l'Argance; — 200 mèt. de cours; — chât., c^ne d'*Allonnes* et m^in à eau sur le ruiss. du Bellay; — f., c^ne d'*Angers* N.-E., dans l'ancienne paroisse Saint-Samson. — En est sieur n. h. Péan Turpin, écuyer, 1620; — vill., c^ne d'*Artannes*. — Anc. terre noble avec château, qui recevait souvent au xviie s. la visite des abbesses de Fontevraud. — *La rivière de la Motte* 1394 (Pr. du Coudr.-M.); — f., c^ne d'*Avrillé*; — ch., c^ne de *Baracé*. — V. *la Motte-Baracé*; — ham., c^ne de *Beaulieu*; — f., c^ne de *Bocé*. — *La Motte-Mesnil* 1735 (Et.-C.). — En est sieur Math. de Rideau; — f., c^ne de *Bouxillé*.

Motte (la), c^ne de *Chalonnes-sur-Loire*, dans l'île. — *Le lieu de la M. Luisant* 1628; — f., c^ne de *Chalonnes-sur-Loire*. — *La Motte-Guyon* xviie s. — Anc. bois près le rivage de l'île où il existait encore au xvie s. une motte féodale, avec un manoir; — ham., c^ne de *Chambellay*; — m^in, c^ne de *Chantocé*; — f., c^ne de *Charcé*. — *La Motte-au-Girard* ou *en-Girard* xv-xviiie s. — Anc. fief et seigneurie relevant de la Hucaudière avec manoir noble, étang, chapelle fondée et dotée au xve s. sous le titre de St-Mathurin, mais qui était desservie dès le xvie s. dans l'église des Alleuds. — En est sieur Franç. d'Aubigné 1413, n. h. Jean Baraton, mari de Marg. d'Aubigné, 1430, Jacques Deshommes, écuyer, mari de Jeanne Baraton, 1498. La terre fut réunie au xvie s. au domaine de Brissac et y resta jusqu'à la Révolution, quoique elle eût été vendue le 20 mai 1675 par Albert de Cossé à l'Hôtel-Dieu d'Angers. — Tout auprès, dans le champ dit de la Seulerie, il a été trouvé vers 1820 des meules et vases antiques. — Les meules sont encore conservées chez le maire en 1869. — La fouille n'a pas été suivie; — cl.,

Digitized by Google

c^ne de *Chaumont*; = vill., c^ne de *Chemellier*; = f., c^ne de *Cheviré-le-R.* — En est dame Perrine de Rossigneul 1564, n. h. Jean Lebigot, 1593; = ham., c^ne de *Contigné*; = c^ne de *Corzé*. V. *les Moulins-de-Corzé*; = f., c^ne de *Daumeray*. — *La Motte-Mégherry*, *la M.-Méquerry* 1705 (Et.-C.); = c^ne de *Denée*. — Anc. fief et seigneurie appartenant à Nic. Lenfant 1540 (C 106, f. 413), à Franç. de St-Offange en 1552 (H.-D. *B* 130); = cl., c^ne d'*Etriché*; = f., c^ne de *Feneu*; = ham., c^ne de l'*Hôtellerie-de-Flée*; = ham., c^ne de *la Jaille-Yvon*.

Motte (la), c^ne de *Lézigné*. — V. *la Motte-Crouillon*; = c^ne du *Lion-d'A.* V. *la Motte-Ferchaud* et *Motte-Charnacé*; = h., c^ne de *Liré*; = h., c^ne de *Loiré*. — *La Motte-Mottereul* 1553, *Mothereux* 1560 (Et.-C.). — Anc. maison noble relevant de la Rivière-d'Orvaux et appartenant en 1550-1560 à n. h. Pierre Haton, sieur de Viviers, en 1660 à Guy Du Bellay, par succession d'Anne Dupré; — f., c^ne de *Loiré*. — En est sieur n. h. Hilaire Serein qui épouse le 14 décembre 1665 Marie de Scépeaux; = f., c^ne de *Longué*; = f., c^ne de *Louvaines*. — En est sieur Louis Coursier 1715.

Motte (la), c^ne de *Martigné-Br.*—*La Motte Pontlevoy* XVIe s. — *La Motte-de-Mart.-B.* XVIIe s. — Ancien hôtel seigneurial dans la ville même, joignant les murs et la rue des Halles. — En est sieur Louis de Pontlevoy, 1587, 1595, Et. Ferragu 1617, l'abbé René Richard 1688, Ph. Coquin 1703, Franç. Collineau 1711; = f., c^ne de *Meigné-sous-Doué*. — *L'hostel et maison noble de la M. avec les roches, caves, etc.* 1560. — En est dame Philippe Pierres, veuve de Louis de la Grésille, 1579, Christ. de Doré 1668, Urb. de Doré 1688; = f., c^ne du *Ménil*. — *La Motte-Moreau, en laquelle Jean Moreau dit avoir édifié une petite maison* 1554 (St-Flor., f. 9); = dans la ville de *Montjean*, quartier du Rivage. — Anc. maison noble appart. au XVIe s. à la famille Besnard, au XVIIe s., par alliance, à la famille Simon; = ff., c^ne de *Morannes*; = m^in à eau, c^ne de *Noellet*, sur la Verzée. — *La Motte-Niaurais* (Cass.). — Anc. maison noble dont est sieur Thib. Conseil, mari de Jeanne Alasneau, 1620; = cl., c^ne de *Passavant*; = f., c^ne du *Pin*.

Motte, ch., c^ne de *Pontigné*. — *La terre, fief et seigneurie de la M.* 1660 (Et.-C.). — *La Motte autrefois appelée la Noiraie* XVIIe s. (D. Béf.). — En est sieur n. h. Jean de la Barre 1536, René Robert de Frizon, capitaine de carabiniers, mari de Renée de la Tour de Patras, 1666, Louis de Frizon en 1720, qui vend la terre le 7 août à J.-B. Colbert, marquis de Torcy, et celui-ci le 5 avril 1732 à Jean Deschamps, sieur du Serrain, mari de Louise Havard de la Tremblaie. Pioger de Pantigné l'acquit le 4 août 1758 de Marie Louise-Thérèse Deschamps, leur fille, veuve de Jean d'Estaigne du Val de Bault. Une dernière vente l'a fait passer vers 1775 des mains de Jean-Alexandre Lenoir, receveur des Tailles de l'Election de Baugé, mari de Thérèse-Françoise Pioger de P., à Georges-Louis Mabille, brigadier des gendarmes de la reine, mari de Marie-Jacquine de Sigonneau, — aujourd'hui à Mme des Poissonnais, née Mabille-Duchesne. — C'est une construction restaurée du commencement du XVIIe s. où se conservent quelques portraits de la famille royale, donnés, dit-on, par Louis XVI. — Entre la ferme et le bourg de St-Martin-d'Arcé ont été trouvés deux grands bronzes romains, une *Colonie de Nîmes* et un Antonin le Pieux, possédés par M. Lebeuf; = f., c^ne de *la Potherie*. — En est sieur n. h. Jean Allaneau, mari de d^lle Thibault Conseil 1612, messire Michel Leloup, chevalier, 1664; = cl., c^ne de *Pouancé*; = f., c^ne du *Puiset-D.*; = f., c^ne de *Saint-Georges-du-B.*

Motte (la), chât., c^ne de *St-Lambert-des-L.* — *La Motte-de-Boumaie* 1421 (G Cures). — *La M.-St-Bonnet* 1618 (Et.-C.). — *La M.-St-Bonnet alias le Boumoys* 1633 (Et.-C.). — *La M.-de-Boumois* 1776 (Ibid.). — Ancien fief et seigneurie dont est dame Béatrix de Boumois vers 1400. A sa mort, son père François d'Avort garde dans sa succession « le chastel ou motte » et laisse la terre et ses dépendances à Nic. et à Guill. Paviot (1421). — En est sieur haut et puissant ... Gastineau, chevalier de l'ordre, 1570, Pierre de Pléneau, écuyer, 1618, mari de René de Boisfermé, † à Parthenay le 4 décembre 1627, au retour du siége de la Rochelle, — Franç. Lefebvre, écuyer, sieur de la Ferronnière, mari de Marie Lejeune, 1633, sa veuve 1655, René Lefebvre, conseiller au Parlement de Bretagne, qui y meurt le 5 octobre 1684; — sa fille Anne-Marie, y avait épousé le 3 janvier 1683 dans la chapelle Franç.-Martin de Savonnières, capitaine lieutenant des gardes du corps; — Jean-Franç. Raimbault de la Foucherie, 1756, — Jean-Marin Descajeuls, capitaine des dragons de la reine, par son mariage le 8 juin 1750 avec Jeanne-Jacquine-Victoire-Sophie Raimbault, qui le 6 mai 1767 acquiert du roi la seigneurie de la paroisse et les droits de chasse; — Alexandre, comte de la Motte-Baracé, V. *ce nom*, mari en 1772 de Marie-Mélanie Descajeuls; — et encore aujourd'hui la famille de la Motte-Baracé. — Le château comprend un gros pavillon à toit aigu avec machicoulis de la fin du XVIIe s., le corps vers S.-E. plus moderne ainsi que le petit pavillon vers l'E., et une petite chapelle, la porte encadrée d'écussons effacés. V. *la Motte-d'Aubigné*.

Motte (la), c^ne de *St Laurent-du-M.*; = f., c^ne de *St-Michel-et-Ch.*; = cl., c^ne de *St-Philbert-en-M.*; = f., c^ne de *St-Sauveur-de-Flée*. — *Feodum Guidonis de Mota* 1149-1168 (Cartul. de la Roë, ch. 43). — *La Motte-St-Sauveur et d'Orvault* 1629 (Et.-C.). — Y réside François Surreau à cette date; = cl., c^ne de *St-Silvin*.

Motte (la), c^ne de *Saulgé-l'H.* — *L'hostel et motte de Chaugé* 1416. — *Les maisons, courts, etc. ... appelé la Motte-de-Chaugé avec les douves anciennes à l'entour* 1463. — *L'hostel de la M. de Ch.* 1540. — *La Motte alias la Cour* 1772. — C'était le château primitif et seigneurial de Saulgé, qui rendait aveu

Digitized by Google

à Brissac. — En est sieur Jean de la Hune 1416, Guillemette de la Hune 1440, Jean Prévost 1464, Jacq. Prévost 1615, — Guill. Dasquoy 1655, par acquêt le 15 novembre, sur Marg. Proust, femme de n. h. Guy Gillet, — Jacq. Bory 1705, Jean Chotard 1756, 1772, Jean Merlet 1772. — Au XVIIIe s. les dîmes de la paroisse y étaient rassemblées, battues sur l'aire et partagées entre le prieur de Cunaud, le seigneur de Moiré et le curé. Le tenancier de la ferme gardait pour lui « les « courtes et menues pailles ». Il jouissait de plus d'un canton de terre exempt de dîme pour le prix de cette corvée.

Motte (la), cne de *Sœurdres*. — *Le lieu, maison, fief et seigneurie de la Motte-Moèré* 1540 (C 105, f. 232). — *La Motte de Moiré* XVIe-XVIIIe s. — *Le lieu et maison noble de la M.* 1575. — *Le lieu seigneurial de la M.* 1619. — Anc. terre noble, comprenant au XVIe s. les métairies de la Touche-des-Pieds, des Landes, de l'Ardillière, des Prés et de la Cour-de-la-Motte. Elle fut acquise le 28 juin 1542 de Hardy de la Roche et de Jeanne de Daillon par Franç. Dodinet, ancien maire d'Angers; mais il y eut retrait. — En est sieur Jean Rigault, mari de Claude de la Roche, 1575, qui devenue veuve vers 1599, la vendit le 7 juin 1603 à Jean Bodin de Brizé; — Franç. Gaillard 1619. — L'hôtel, reconstruit vers 1540 avec douves et jardins, fut rasé par M. de Champagné, seigneur de Moiré, dernier acquéreur, de 1708 à 1710, pour se débarrasser du voisinage; = mon, cne de *Souzay*, dans le bourg, au S. de l'église, avec tourelle d'escalier, fenêtres à meneau de pierre, et sur un tuffeau, 3 croissants sculptés entrecroisés et la date 1548. — *La Motte-Talouard* (Et.-C.). — En est sieur « notable homme » Jean de Launay 1583; = ham., cne de *Tancoigné*; — ham., cne de *Tiercé*. — *Les Mottes* (Rect.). — *La M. de Tiercé* XVI-XVIIe s. — *Le vicomté et châtellenie de la M. de T.* 1774 (Montguillon, Et.-C.).—Anc. terre seigneuriale avec titre de châtellenie appartenant au XVIe s. au baron de Briolay, échue plus tard dans la succession de Philippon de la Lande de Cimbré à son gendre, le marquis de Brémont 1776. Le seigneur avait son banc dans l'église paroissiale et tous les droits honorifiques de fondateur patron et haut justicier, four à ban dans le bourg et droit de banvin, c'est-à-dire de faire vendre son vin au détail, à l'exclusion de tout autre, pendant 40 jours et 40 nuits; = vill., cne de *Varennes-sous-M.* — Avec mon b., dont est sieur n. h. Anceau de la Bouteille 1531, Jacq. de l'Hospitau, avocat à Saumur, 1647, Jean Gosset, notaire du comté de Montsoreau, 1727, dont la veuve, Marie Lévêque, se remarie le 21 avril 1739 avec Jean-François Saillant, greffier des arbitrages; — Et. Pelé, prêtre, 1739; — à M. Courtiller, qui y réside.

Motte (la Grande-), ham., cne de *Durtal*, avec château et vestiges d'énormes douves. — En est sieur n. h. Jean Olivier en 1588; = mon b., cne d'*Ecouflant*. — Appartenait à la famille Pissonnet de Bellefonds au XVIIIe s.; = f., cne de *Loiré*; — donne son nom à un ruiss. né sur la cne, qui s'y jette dans celui de la Masse; — 1,200 mèt. de cours; = cne de *St-Michel-et-Ch.* (Cass.).

Motte (la Grande-), cl., cne de *St-Hilaire-du-B.* — à 1 kil. vers S.-O. de Vihiers. — Il y existe sur le coteau bordé par le Lys, une butte, mélange de terre et de rocher, d'environ 25 mèt. de hauteur vers l'E., et dont le pied se prolonge vers l'O. jusqu'au bord de l'eau. La circonférence mesure au sommet 28 mèt. et 216 à la base. On l'appelle dans le pays *la Motte-aux-Fées, la Motte-de-la-Madeleine, la Grosse-Motte*, et l'on en raconte des légendes de tout genre, avec dépôts de trésors dans des souterrains impénétrables.

Motte (la Petite-), cl., cne de *Beaulieu*, vendue natt sur Boucault-Méliant en l'an VI; = f., cne de *Bocé*; = f., cne de *Durtal*.—Appartient à Math. Lemonnier en 1629; — était échue par succession du sieur de la Hamardière, curé de St-Clément-de-la-Place, à Mme Leclerc des Emeraux qui la vendit le 4 mai 1763 à messire Pierre de Bordeaux, écuyer (E519); = cne d'*Ecouflant*; = cne de *Pontigné*; = vill., cne de *St-Lambert-des-L.*; = f., cne de *Vihiers*.

Motte-Angibert (la), f., cne d'*Allençon*. — Anc. fief et seigneurie, portant titre de châtellenie, avec les droits seigneuriaux de la paroisse. Le manoir relevait de Gilbourg. La chapelle en était dédiée à St Pierre. — En est sieur en 1380 André Malard, mari de Marie de Mathefelon, qui obtint l'autorisation cette année de fortifier le manoir; — Jean Turpin, mari de Marie Malard 1433, Franç. Turpin, chevalier, 1450, — Pierre Quatrebarbes 1473, — Charles de Rohan, par acquêt en 1511, Franç. de la Tour-Landry, mari de Diane de Rohan, 1570; — réuni à la terre de Brissac, par acquêt du 26 août 1608, et revendu par le duc de Brissac le 18 novembre 1822 à Charles-René Paulmier, dont la fille, veuve de Claude-Eléonore de Couespel, entrée au Bon-Pasteur d'Angers, vendit le domaine en 1842 à M. Aug. Hébert, notaire, et celui-ci en 1844 à M. Ph.-Jos. Leclerc, baron de Vézins. — Le château a été démoli vers la fin du dernier siècle, la chapelle vers 1833. La base d'épaisses murailles flanque encore l'angle N. de l'enceinte, entourée de douves, en partie seulement comblées, avec terrasse à l'entour. — Dépendaient du domaine les métairies de la Couchetière et de Touchenoire.

Arch. de M.-et-L. C 106, f. 133.; E 208, 1047. — Note Mss. Raimbault.

Motteau (le), f., cne de *la Membrolle*.

Motte-au-Girard. — V. *la Motte*, cne de *Charcé*.

Motte-aux-Anglais (la), cne d'*Angrie*, haute butte sur la droite et à l'entrée de la route de Candé à Angrie. — Au centre, existe une excavation, qui peu à peu se comble; en bas, à quelque distance, une très-large pierre, que les Anglais, dit le populaire, soulevaient en temps de pluie pour s'abriter.

Motte-Baracé (la), chât., cne de *Baracé*. — *Mota,—Raynaldus de Mota* 1082-1102 (1er Cart. St-Serge, p. 113). — Anc. fief et seigneurie, avec

Digitized by Google

manoir, cour, jardins, étangs, fuie, qui donne son nom à une famille de chevalerie. — En est sieur Jean Marquis de la Motte, écuyer, chevalier de l'ordre du roi, mari de Péronnelle Lecornu, 1610, 1626, dont le fils Antoine y a pour marraine, le 5 octobre 1614, Antoinette de Bretagne, dame de Guéméné ; — Pierre de la M., marié le 23 février 1645 avec Adrienne de Salles et qui réside à Senonnes ; — Jean Marquis de la M., chevalier, seigneur de Senonnes, qui réside à la Motte 1698, avec sa femme Marguerite de Racappé ; — Pierre-Louis de la M., chevalier, marquis de Senonnes, qui vend la terre le 31 octobre 1757 à Pierre Benoist, V. *ce nom*, avocat, mari de Denise Darlus de Monteclerc. — Leur fille Marguerite-Céleste s'y marie le 15 février 1779 avec Louis-Frédéric Herbin, écuyer, lieutenant-colonel. Le château, que de grands travaux ont transformé en 1870, en comblant les douves, appartient encore à la famille. On y conserve notamment un portrait du comte Benoist et de sa femme, et de plus un crayon d'Emilie de la Ville-Leroux par Gérard.

Motte-Baracé (*Alexandre*, comte de la), mari de Marie-Mélanie Descajeuls, 1772, ancien colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, député en mars 1789, comme seigneur de la Motte en St-Lambert-des-Levées, à l'Assemblée de l'ordre de la Noblesse, de la Sénéchaussée de Saumur, a publié une *Adresse aux trois Ordres* (Saumur, in-8° de 10 p.), appel au calme et à l'union pour rédiger en commun les cahiers, élire les députés, voter par ordre et non par tête, en demandant que le vote d'un ordre tienne en échec celui des deux autres.

Motte-Bourbon (la), ham., c^ne de *Méron*. — Du nom d'une haute motte, prétendue celtique qui s'élevait sur la rive gauche de la Dive, au passage de la route de Montreuil-B. à Loudun. Elle mesurait 15 à 16 mèt. de hauteur sur 55 m. de diamètre à la base et 8 au sommet. La destruction complète en a été opérée en 1852, sans y découvrir aucun vestige quelconque qui autorise d'en affirmer l'origine. On peut au moins absolument contredire l'opinion qui attribue son surnom à un prétendu séjour de l'armée de Montpensier dans ces parages pendant la Ligue. La mention s'en trouve dès le XVIe s., « *la Motte-de-Bourbon* « *et le chemin qui y mène de St-Hilaire-le-* « *Doyen* » 1447 (St-Nic., Pr. de Montr.-B., t. V, f. 24), et une ferme voisine sur la c^ne de Pouançay (Vienne) porte encore le nom de Bourbon. Quand le comte Geoffroy en 1150 tint pendant un an assiégé Montreuil-Bellay, il entoura la place de quatre ou cinq forts à distance, destinés à la tenir en bride. L'un d'eux est nommé par les chroniqueurs (*Chron. d'Anj.*, I, 283) *Buthanum* ou *Burbanum* — et pourrait bien être notre Motte-Bourbon. — Un pont de trois arches en pierres de taille a été établi en 1852 sur ce passage de la Dive fréquenté dès les temps antiques. Un village s'y est construit depuis, sur les deux rives

Motte-Brillet (la), f., c^ne de *Segré*. — *La M. Brillette* (Cass.). — *La M. Brejeu* (Et.-M.). — *La M. Bregé* (C. C.).

Motte-Cadieu (la), f., de *Segré*. — En est sieur n. h. Jean Fayau 1597, Louis Fayau 1630.

Motte-Cesbron (la), f., c^ne de *Loiré*. — *La maison, logis et herbergement de la M. C., court, vergiers, jardins à douve et fossés anciens* 1540 (C 106, f. 239). — Anc. maison noble, entrée par le mariage de Marguerite du Bois-Montboucher en 1434, dans la famille de la Grandière, qui la possédait encore au XVIIe s. — Le fief enveloppait à l'E., au S. et à l'O. celui de la Roche-d'Iré, jusqu'au chemin du Bourg-d'Iré, traversant la lande de Dreuillé. Le prieur de la Roche y percevait toutes les dîmes.

Motte-Charnacé (la), haute butte, à l'E. de l'église et du bourg du *Lion-d'Angers*, où se célébraient les réjouissances publiques. C'est l'emplacement du port actuel. On y a trouvé en la détruisant, on trouve encore aux alentours des cercueils.

Motte-Clopin (la), f., c^ne d'*Allençon*, avec étang. — En est sieur Jean Jarzé 1423, Ol. de Pontlevoy, 1405, Jacq. de P., prêtre, 1540, Henri de la Cressonnière, mari de Louise de P, 1604, René Chenu, mari de Marguerite de la Cr. 1645, Louis Bodin par acquêt en 1683, Claude Amiot par acquêt en 1693 — et ses héritiers jusqu'en 1781 que le domaine fut arrenté à Georges-Jacq.-Camille de Maillé.

Motte-Cormier (la), f., c^ne de *Loiré*.

Motte-Crouillon (la), chât., c^ne de *Lézigné*, au débouché du chemin du bourg, sur la route nationale d'Angers à Durtal. — Anc. fief et seigneurie avec château-fort, entouré de douves, construit sans doute par la famille Crouillon, qui le possédait au XVIe s. et dont il garde le nom (C 106, f. 171). — Jean de Crouillon, sieur de la Motte, fut inhumé en octobre 1622 dans l'église de St-Loup, pays du Maine ; sa veuve Marie de Moulins ou de Moulines, dans l'enfeu ordinaire des seigneurs, sous leur banc de l'église de Lézigné, en 1624. Charles de C. vend la terre en 1628 au comte de Durtal. — Ce n'était plus au XVIIIe s. qu'une ruine informe, encore pourtant enceinte de fossés et de taillis, dont le seigneur de Durtal donna l'emplacement à cens à Jean Pion, marchand, en 1770. Aujourd'hui elle a fait place à un beau château style Renaissance de fantaisie, construit par l'architecte Fouyolle, de Châteaugontier, pour M. Roujou, qui y réside. Il comprend un corps central avec haute porte ogivale, surmontée d'une fenêtre double et d'une lucarne ornementée, entre deux corps à pignons fleuronnés percés du haut en bas de trois fenêtres superposées, avec balcon de pierre au premier étage ; au-devant, vastes pelouses, allées tournantes, massifs d'arbres verts.

Motte-d'Aubigné (la), m^on, c^ne de *Saint-Lambert-des-L.* — *La Motte-d'Aubigné* 1334 (le P. Anselme, t. II, p. 447), 1537-1579 (Et.-C.). — Anc. terre seigneuriale appartenant au XIVe s à la famille d'Aubigné. Guill. d'Aubigné, sieur des Marchais-Renault, la vendit à son neveu Olivier le 24 janvier 1334. Elle passe par alliance au XVIe s. à la famille de la Bouteille. — En est sieur n. h. Artus de la Bouteille 1537 ; — Urbain

Digitized by Google

de la B. 1568, dont la veuve Marie de la Motte était remariée en 1573 avec n. h. Jean Dugué, écuyer, archer de la garde du corps du roi. Jean Dugué et René Cuissart, mari d'Anne de la B., vendirent la terre à n. h. Georges Morin, dont la fille épousa en premières noces Jean Duvau de Marsilly, et en deuxièmes noces Charles de Maillé, gentilhomme ordinaire de Monsieur, 1624.

Motte-de-Marigné. — V. *Rougebec*.

Motte-d'Enfer (la), f., c^ne de *Mûrs*.

Motte-de-Pendu. — V. *Pendu, Seillons*.

Motte-d'Orvaux (la), f., c^ne de *St-Martin-du-B*. — *Le domaine et hébergement de la M. d'O*. 1540 (C 105, f. 207). — Anc. fief et seigneurie relevant de la Rivière-d'Orvaux, avec logis seigneurial, résidence au XVIe s. de la famille d'Orvaux de Champiré. — René et Thibault d'Orvaux y fondèrent le 3 juillet 1512 une chapelle sous l'invocation de St René; ce qui n'empêcha Thibault d'être condamné par contumace en avril 1527 à être bouilli vif à Angers, comme faux monnayeur (BB 18, f. 95). — Peut-être la terre fut-elle saisie à cette occasion.—Elle appartenait en 1540 aux enfants de Jean Haton et était passée dès les premières années du XVIIIe s. à la famille Louet, dont une branche y prit résidence. En est sieur Charles Louet, écuyer, 1645, Guill. Louet 1710,—Guy-Claire Lebol de la Jaillère 1725, — et ses héritiers, sur qui elle est vendue nat^t le 7 vendémiaire an V.

Motte-du-Four (la), f., c^ne de *Chazé-s.-A*.

Motte-Fauveau (la), ham., c^ne de *Mazé*.

Motte-Ferchaud, m^on, c^ne d'*Antoigné*, avec anc. fuie, dans le vill. de Coulons, appart. en 1746 à Jos. Brion de la Boiselotière.

Motte-Ferchaud (la), m^on b., c^ne du *Lion-d'Ang*. — Anc. terre noble avec important château seigneurial, enveloppé d'une enceinte pentagonale de larges et profondes douves. — La chapelle en fut fondée sous le vocable de Ste Barbe le 5 mai 1493 par Thib. de Champagné. Il appartenait depuis au moins le XIVe s. jusqu'au XVIIIe s. à cette famille, V. t. I, p. 587, qui avait son enfeu dans l'église du Lion-d'Angers et droit de litre armoriée dans la chapelle N.-D. de l'église de Gené. — L'abbé Louis de Champagné meurt au château et y est inhumé dans la chapelle même le 20 janvier 1679; — en 1740 y réside Pierre de la Barre, chevalier,—Pierre-Geneviève-René de la Barre en 1772; — M. Lancrau de Bréon 1785.—Le manoir devint en l'an IV un des refuges ordinaires de Houpert, dit *Monte-à-l'Assaut*, chef de Chouans, né sur le domaine, dont il était régisseur. — Il n'en reste plus qu'un pavillon, auquel attenait la chapelle disparue, et qui porte à ses lucarnes les armes des Champagné et des Lancrau. C'est de sa mère, née Lancrau, qu'avait hérité M. de Tilly, qui a vendu le domaine vers 1860 à M. Meignan. Du château même, de ses douves, des dépendances antiques et de l'avenue seigneuriale, nul autre vestige.

Motte-Gillette (la). — V. *Mongilet*.

Motte-Grenier (la), c^ne de *Durtal*, dans la paroisse de Gouis. — Anc. m^on noble. appart. en 1524 à n. h. Christ. de Champagné. — Y meurt Charles le Bigot, chevalier, le 9 janvier 1662. — En est sieur n. h. Pierre de Bordeau, assesseur criminel au Présidial de la Flèche, 1680, — son fils en 1763.

Motte-Ignorais (la), f., c^ne de *Noellet*. — *La M. Niaurais* (Cass.).

Mottelle (la), ham., c^ne des *Ulmes*.

Mottellerie (la), f., c^ne de *St-Christophe-du-B*., construite vers 1850; — h., c^ne de *Tiercé*.

Motte-Mailliet (la), f., c^ne des *Rosiers*. — Anc, domaine vendu judiciairement sur Claude de Bérard à Ph. Legaigneur le 11 septembre 1697. — Une partie dépendait du temporel de la chapelle Ste-Catherine de Hannelou, desservie en l'église St-Martin d'Angers.

Motte-Margot (la), prés et bois en *Denée*, 1715 (Censif de Souvigné).

Motte-Maslin, ham., c^ne de *Loiré*.

Motte-Ménil (la), c^ne du *Vieil-Baugé*, anc. fief dépendant de Parpacé.

Motte-Ménuau (la), f., c^ne du *Ménil*.

Motte-Mulon (la), f., c^ne de *Montguillon*. — *Le domaine et seigneurie de la M. Millon* (C 106, f. 75). — *Le lieu seigneurial de la M. Mullotz* 1598. — Ancienne terre noble, avec château autrefois entouré de douves, aujourd'hui transformé en ferme. De grosses guirlandes de fleurs entourent encore la cheminée de pierre et pendent en festons, soutenus par deux chérubins nus, un pied levé, l'autre appuyé sur une fleur de lys; quatre autres enfants, sur le manteau, portent deux feuilles d'acanthe; au centre figurait un écu armorié. Deux statues, la Vierge et l'archange Gabriel, cette dernière datée de 1701, ensemble représentant *l'Annonciation*, en ont été enlevées et placées à une autre maison dans le bourg. — Tout près du logis vers l'E. s'élève l'ancienne motte féodale. Le fief relevait de la Ferrière et avait pour seigneur Ant. de la Saugère en 1539, et depuis le milieu du XVIIe s. jusqu'à la Révolution la famille Amys du Ponceau.

Motte-Pauvert (la), f., c^ne du *Ménil*.

Motte-Poiroux (la), f., c^ne de *Loiré*, domaine de l'hôpital de Candé.

Motte-Rétive (la), quartier de *Montfaucon*.

Motte-Richard (la), c^ne des *Rosiers*. — La levée y rompit le 15 mars 1615.

Motteron, c^ne de *Thorigné*, îlot de la Mayenne réuni récemment à la terre ferme.

Mottes (les), f., c^ne de *la Fosse-de-Tigné*; = vill., c^ne de *la Ménitré*; — (les Petites-), f., c^ne du *Guédéniau*.

Mottes-Mottais (les), f., c^ne de *Chambellay* 1649 (Et.-C.).

Moubardrie (la), c^ne de *Botz*, ferme détruite depuis 1832.

Mouchaingre (*Jean-Baptiste* de), — comme l'écrit sa signature et non *Monchaingre* ou *Monchinge*, au dire des auteurs, — est un nom inconnu à l'Anjou et à peine rencontré au loin par quelques historiens du Théâtre, qui n'en ont su que dire. Il appartient à un gentilhomme qui s'est fait surtout connaître sous le surnom de *Filandre*, comme directeur d'une des principales troupes de comédiens de campagne. Dès

Digitized by Google

1638 il jouait à Saumur, associé par occasion avec Floridor. Tallemant des Réaux, vers 1657, oppose à sa troupe celle de Béjart : « Un nommé Filandre « a aussy de la réputation, dit-il, mais il ne me « semble pas naturel. » Dans l'intervalle il avait sans doute surtout couru la Hollande et les Flandres. Il séjourne quelque temps à Lyon en 1661, 1663 et vient à Brissac, — où je prends sa trace. C'est la jeune Marguerite de Cossé, mariée le 28 mars 1662 au maréchal de Villeroy, gouverneur de Lyon, qui probablement l'avait amené en Anjou. Filandre s'y trouvait le 7 mai 1664 et y perdit un fils, Louis, qui fut inhumé dans l'église. — L'acte le qualifie d'« écuyer », et sa femme est une « demoiselle », Angélique Meunier, qui prend au théâtre le nom de *Desmarets*. On les retrouve à Lyon en 1665, 1666; mais dès les premiers jours de l'année suivante, Angélique d'abord (11 février), puis Filandre (16 mars) se déclarent trop vieux désormais pour la scène et prennent congé de leur troupe, attachés dès lors sans doute tous deux au service personnel des Cossé. Leur retour se constate en Anjou aux premiers jours de 1670, et cette année on voit les deux époux vendre leurs habits de théâtre au jeune Baron. Leur retraite devenait ainsi définitive. Ils achètent en 1671 la terre de la Brosse et « s'habituent » dans le pays, l'un et l'autre âgés d'environ 55 ans. Leur résidence est au château même de Brissac depuis au moins 1675 jusqu'en 1680, le mari qualifié, en ses dernières années, du titre non vulgaire de « concierge », et tous deux figurent et signent à nombre d'actes de la paroisse. Pourtant, ils étaient passés dès avant 1683 dans la maison du prince de Condé, et l'on voit cette année Mouchaingre assister, comme « of- « ficier de M. le prince », au mariage d'une fille du comédien Beauval, sans qu'il faille croire qu'il remplît encore, comme le dit Jal, son service dans la troupe, mais seulement quelque fonction de grande domesticité C'est au château de Trèves, domaine des Condé, qu'il résidait et qu'il meurt le 25 avril 1691, âgé de 75 ans, et l'acte de sépulture, qui lui donne les prénoms de *Hilaire-Baptiste*, est le seul aussi qui ait rappelé son surnom de *Filandre*. — Sa veuve revint sans doute à sa terre de la Brosse et est inhumée dans l'église de Brissac le 31 août 1695, âgée de 78 ans. — M. Chardon, du Mans, à qui j'ai communiqué à temps mes notes et qui me renvoie en épreuves tout un travail préparé pour le *Bullet. de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts de la Sarthe*, croit pouvoir identifier notre Angevin avec le Léandre du *Roman Comique*, l'évadé du collége de la Flèche, transformé à Durtal en valet de comédie pour les beaux yeux de son Angélique.

Arch. comm. de Brissac, de Quincé et de Trèves Et.-C. — Tallem. des R., édit. P. Paris, VII, 177. - Ed. Fournier, *Roman de Molière*, p. 101. — Chappuzeau, *Théât. Fr.*, p. 88. — Fossé d'Arcosses, *Mél. cur. d'autog.*, p 396. — Campardon, *Nouv. pièces sur Molière*, p. 168. — Jal, *Dictionnaire*, p. 133, 411, 575, 877. — Note Mss. de M. Chardon.

Mouche (la). — V. *Moschet* et *la Mauche*.

Moucherie (la), f., c^ne de *Soulaire-et-B.*

Mouchet, ham., c^ne de *Vernoil*. — *Mouchette* (Cass.), avec m^lin à eau.

Mouchet (.....), a fait imprimer l'*Eloge funèbre du T. R. F. Abel-Ant. Goirand, S.·. P.·. R.·. † .·. Ex vic.·. de la R. — de l'Etroite Union de l'Orient de Thouars, archiprêtre du diocèse de Poitiers et curé de la paroisse de St-Médard* (Saumur, Degouy, 1809, in-8° de 16 p.).

Mouchetière (la), f., c^ne de *Grez-N.*, domaine de l'ancien collége de Grez.

Mouet de Bourgon (*Jacques*), fils de Jacq. M., originaire de Beauce, et de Catherine Gaudin, d'Anjou, est né, croit-on, à Huillé près Durtal. Secrétaire en 1706-1708 de l'ambassade de France et d'Espagne auprès de la République des Ligues-Grises, il devint en 1715 curé de Chemiré-sur-Sarthe, où il est mort le 10 avril 1720, âgé de 54 ans 1/2. On a de lui une *Géographie historique ou Description de l'Univers* (Paris, 1705, in-8° de 678 p.), qui ne comprend que l'Europe. Il est de plus l'éditeur d'une *Relation ou Lettre du Christianisme d'Orient* (Angers, in-12). — Touss. Grille possédait de sa façon un *Mémoire historique, géographique et politique sur les Grisons* (Mss., in-fol. de 64 p.), composé pendant ses années d'ambassade.

Mouettes (les). — V. *les Nouettes*.

Mouffière (la), f., c^ne de *Vern*.

Moufflart (*Jacques*), est, avec Lagouz et Vandelant, un de ces « plus excellents paincctres » que la ville d'Angers fait venir de Brissac pour travailler aux fêtes de 1619.

Mouillet (*Bénigne*), maître architecte-tailleur de pierres, Angers, 1672, 1674.

Mouis (les), f., c^ne de *St-Macaire-du-Bois*.

Moul (le), f., c^ne des *Rosiers*. — *Alodus loco nuncupante Maiminias in condita Maciacinse in. Valegia* 839 (Cartul. St-Maur. ch. 34). — *Terra que vocatur Molium* 1030 (Ib., ch. 61). — *Cultura de Ulmo in Valleia* 1098 (St-Nicolas, ch. or.). — *Terra de Molli* 1150-1155 (Liv. d'A., f. 52 et *Trés. des Ch.* t. I, p. 73). — *Locus qui dicitur le Mou* 1188-1189 (G 870, f. 2). — *Domus de Mou* 1225 (G 872, ch. or.). — *Domus que vocatur domus de Mou in parochia Sancti Mauri* 1255 (Ibid.). — *Sainct Marc* (Cass.). — *Le Prieuré* (Rec^t et C. C.). — Cette localité, qui a perdu de nos jours même son nom, paraît avoir été un centre de quelque importance aux temps antiques Il est bien à croire qu'il faut l'identifier avec un aleu considérable, *alodus Maiminias*, sis dans la vallée de la Loire et dans le canton, *condita*, de Mazé, que le comte Rorgon donna en mars 839 à l'abbaye de St-Maur. Il en dépendait une *villa* avec église, cimetière, droit de dîmes, une véritable paroisse. Mais le domaine fut repris plus tard violemment par les comtes et divisé C'est la même église, je n'en fais pas doute, que donne ou que restitue aux moines en 1036 le comte Geoffroy et qui dès lors leur reste, mais amoindrie, comme ses dépendances, et réduite à un simple prieuré régulier, du titre de St-Marc, au lieu du vocable de Notre-Dame, que portait la paroisse supprimée. — On trouve comme *prieurs* : *Hugo*, 1300. — Geoffroy *Dauxi*, 1316. — Jean *Papin*, 1454. — Pierre *de la Barre*, 1458 — Urb

Digitized by Google

Goupilleau, commandataire, 1564. — Jean *Guomer*, 1569. — Louis *Garnier*, 1573, 1588. — Pierre *Lejeune*, écuyer, sieur de la Furgeonnière, 1627. — Nic. *Leprestre de Menencourt*, conseiller du Parlement de Paris, 1634, † en octobre 1651. — Claude *de Saint-Offange*, 1652, 1670. — Urb. *Fournier*, prieur claustral de l'abbaye, 1680, 1698. — René *Chevalier*, ancien sacriste, 1699. — Edme *Liger*, 1704. — Louis *Martineau*, 1713, † en 1720. — Hyacinthe *de Botloy*, prieur claustral, puis abbé d'Asnières-Bellay, 1720, 1729. — Gabr. *Chol de Torpanne*, 1731, qui résigne en 1737. — René *de Spinoze*, 1737, † en 1757. — Jean *Archambault*, anc. prieur de St-Germain d'Auxerre, 1757, qui résigne en 1781. — Noël-Paul *Motet*, 1781. — Le service et partie des revenus étaient réunis depuis 1725 à la cure de Coutures. — La maison, dite populairement *le Prieulé*, est un logis de la fin du XVIIIe s., d'un seul étage. Une écurie occupe l'emplacement de la chapelle. Des ossements ont été trouvés dans le sol de la cour, que l'inondation de 1856 a envahie à plus d'un mètre de hauteur.

Le surplus du domaine antique, resté aux mains du comte, fut donné partie à l'abbaye St-Florent par Foulques-le-Jeune en 1098, par Geoffroy-le-Bel, par Henri II en 1150-1155, partie par ce dernier au prieuré de la Haie-aux-Bons-Hommes, vers 1178-1185. Le prieuré y reçut notamment de lui une maison avec ses dépendances, que les religieux arrentaient à un tenancier, avec tous les priviléges et immunités attribués aux « bons-hommes » de Grammont, à charge par lui de suivre et gérer les affaires des moines et de les héberger dans leurs voyages. — L'Hôtel-Dieu de Beaufort possédait aussi dans le canton une gaignerie, donnée autrefois par le comte Guill. Roger à Marguerite de Martignac et par Jean Duvau, le 1er mars 1415, aux pauvres. — Enfin un fief et seigneurie du Moul-en-Vallée relevait du Plessis-au-Jau et avait pour seigneur Et. Bourcier en 1460, Franç. Parent 1529, Julien Buignet, mari de Jeanne Lecomte, 1549, Jean Jouennaux 1563, Jean Fergeon 1567.

Moul (le Bas-), ham., c^ne des *Rosiers*. — *Bas Mozé* (Cass.). — *Bas Mont* (Et.-M.).

Moulière (la), f., c^ne de *Gené*.

Mouliherne, canton de Longué, arrond. de Baugé (13 kil.); — à 53 kil. d'Angers. — *Molinherma* 1070-1080 (Cartul. St-Aubin, f. 81). — *Castrum quod Molendinum Herle vocabatur, in pago Andegavensi*, 1040 circa (D. Bouq., XI, p. 77 et 178). — *Moliernum* 1108 (Cartul. de Bourgueil). — *Moliherna* 1190-1195 (H.-D. *E* 1, f. 2). — *De Moliherna ... usque ad Vetus Molihernam* 1210 (H.-D. *B* 114, f. 2). — *Molendini Veteris Molihernæ* 1215 (Fontev., ch. anc. 17). — *Moliherne* 1205 (Delisle, *Philippe-Aug.*, 912), 1225 (Cartul. de Monnais, p. 265), 1268 H.-D. *A* 1, f. 27). — *Molihernæ* 1220 circa (D. Bouq., XVII, 246). — *Villa de Moliherna* 1253 (H.-D. *B* 114, f. 3). — Partie sur un haut plateau, partie en vallée; — entre la c^ne d'Auvorse (7 kil.) au N., de Linières (5 kil. 1/2) à l'E., de Vernantes (9 kil.) au S., du Guédéniau (6 kil.) au N., de Jumelles (12 kil.) à l'O.

Au bourg s'entrecroisent les chemins de grande communication de Baugé à Bourgueil, des Rosiers au Lude, de Brion à Rillé, rayonnant sur tout le territoire, autrefois envahi par les eaux ou coupé de ravines inabordables et qu'ils ont transformé.

Par le centre, du N.-E. au S.-O., circule le ruiss. de la Riverolle, y animant dès l'entrée le moulin de Charnier, — sous le bourg, qu'il longe vers l'E., le moulin du Val, — plus bas, trois autres moulins, jusqu'au Lathan, qui forme la limite extérieure vers S.; — y naissent, sur les confins, vers N.-O., le ruiss. du Racinay, vers l'E. le ruiss. de Vaux.

En dépendent les vill. et ham. de la Haute-Minerie (6 mais., 18 hab.), de la Faucherie (4 m., 5 hab.), de la Grande-Roue (5 mais., 23 hab.), de la Houssière (3 mais., 10 hab.), de Bessé (4 mais., 8 hab.), des Chauvinières (7 mais., 27 hab.), du Coin-des-Haies (6 mais., 12 hab.), du Petit-Taillis (3 mais., 6 hab.), des Pâtis (3 mais., 7 hab.), des Derouinières (3 m., 11 h.), de la Sanglancerie (4 mais., 15 hab.), de l'Oiselleric (6 mais., 33 hab.), de St-Barnabé (5 mais., 25 hab.), des Marionnettes (3 mais., 9 hab.), des Coulées (3 mais., 11 hab.), de Verdelay (5 m., 17 hab.), des Fourneaux (4 mais., 27 hab.), du Portail (6 mais., 16 hab.), de la Pelouse (14 m., 46 hab.), des Timbreaux (3 mais., 11 hab.), des Basses-Vignes (3 mais., 13 hab.), des Jamerons (4 mais., 13 hab.), des Bouziais (6 mais., 26 h.), des Vallées (5 mais., 24 hab.), du Pont-des-Champs (3 mais., 15 hab.), des Boriens (3 mais., 6 hab.), des Boulissières (3 mais., 13 hab.), de la Marière (3 mais., 10 hab.), de la Levretterie (3 mais., 8 hab.), du Buisson (4 mais., 10 hab.), de Landogie (3 mais., 11 hab.), des Bretonneaux (5 mais., 23 h.), de Frébot (4 mais., 17 hab.), de Frambouille (5 mais., 15 hab.), de la Cabane (4 mais., 10 hab.), de la Touche (3 mais., 14 h.), de Bazouinières (3 mais., 10 hab.), de la Croix-de-Baugé (8 mais., 30 hab.), 5 moulins à eau, le château des Auberts et 130 fermes ou écarts dont une trentaine de 2 maisons.

Superficie : 4,078 hect., 40 en vignes, 702 en bois, dont 303 dépendant de la forêt de Monnais.

Population : 281 feux, *1,270* hab. en 1720-1726. — *320* feux en 1789. — *2,087* hab. en 1831. — *2,153* hab. en 1841. — *2,063* hab. en 1851. — *1,986* hab. en 1861. — *1,934* hab. en 1866. — *1,842* hab. en 1872, dont *428* hab. (133 mais., 173 mén.) au bourg, caché au fond d'un vallon dominé par deux hauts coteaux, dont l'un porte l'église, — avec une place centrale d'où rayonnent trois ou quatre longues rues populeuses.

Champ-de-foire pour les bestiaux sur la route de Beaufort, — pour les chevaux, près l'église.

Cinq *foires*, dont une seule importante et qui dure deux jours, celle de la St-Mathias (23 et 24 février), où se vendent aux herbagers de Normandie et du Bordelais 4 à 5,000 bœufs de travail, vaches, chevaux et porcs; — *marchés* les samedis; — *assemblée* le dernier di-

Digitized by Google

manche de mai pour la location des domestiques.

Quatre fours à chaux ou à briques et tuiles dont deux remontent à 1770 et 1775, y trouvent sur place les bois, les calcaires, les argiles; — carrières de grès pour pavés; — fabrique de charbon de bois dans la forêt, — de sabots dans le Val.

Recette de poste.—Perception de Vernantes.

Mairie avec *Ecole* communale laïque *de garçons*, construite par adjudication du 28 juillet 1861 (arch. Bibard); — *Ecole de filles* (Sœurs de la Pommeraie), avec bel enclos près l'église.

L'*Eglise*, dédiée, à St Germain (succursale 5 nivôse an XIII), domine le bourg et la vallée sur une crête escarpée, qu'abordent à grand'peine trois chemins, dont un au moins presque à pic. C'est un des édifices les plus remarquables du pays et qui rappelle l'église de Brion. Le plan en croix latine mesure 48m,53 sur 11m,33 et 13m,78 de hauteur. L'antique portail roman a été brisé en trois endroits et longtemps masqué par une indigne galerie; — au-dessus le pignon échelonné en redents. La nef de trois travées, dont les deux premières autrefois en voûte plantagenet du XIIe s. la troisième du XVIe s., se termine par un transept superbe, portant au centre un clocher à base cubique qu'éclaire une haute et étroite fenêtre géminée de 4 voussures rondes concentriques XIIIe s., les bras terminés extérieurement en pignon sur couronnement de modillons grotesques et grimaçants; au-dessous deux baies plein cintre, séparées par un haut contrefort et couronnées par un cordon de dents de scie en fer à cheval (fin du XIe s.). Suit le chœur de trois travées, la voûte en berceau, avec abside en cul-de-four et absidioles latérales dont l'appareil décoratif rappelle celui du portail du Lion-d'Angers, avec nombre de curieux chapiteaux historiés (XIe s.). — Une restauration récente et très-habile a assuré la conservation de cette remarquable église. Des vitraux modernes, *la Vierge*, *St Germain*, etc., la complètent. On y voyait il y a une vingtaine d'années sept immenses toiles, *Les Sept Sacrements*, par le peintre Nugues, V. *ce nom*, qu'on dit recueillies dans une maison voisine.

A droite s'élève le *presbytère*, acquis par la commune le 25 décembre 1825, restauré en 1850; — et sur la pente du coteau, *le cimetière*, où s'ouvre au sommet, vers S.-E., un antique *ossuaire*, — le seul que je connaisse en Maine-et-Loire, — voûté en moellon, à nervures romanes XIIe siècle, où se déversent tous les dix ans les os des morts. Un autel le recouvre, avec une croix de pierre. Au-dessus, vers l'E., s'élevait encore au milieu du XVIIIe s. un *fanal* rond, en tuffeau, haut de 15 pieds, de 2 pieds de diamètre à l'intérieur, voûté en cul-de-four, le pied cantonné de six colonnettes avec six petites fenêtres supérieures, le tout surmonté d'une croix. Il n'en reste plus vestige.

On ne signale aucune trace celtique, sauf une ou deux de ces haches de pierre si communes en Anjou. Le bourg actuel est installé au carrefour de la voie de Linières et la Lande-Chasle, dite encore au XVe s. « le grand chemin d'Angers à Mouliherne », et de la voie du Mans à Saumur, le long de la Riverolle, par le Moulin-Guyet, Blou et Neuillé, encore constatée par une enquête de 1824.

Le centre primitif, le vieux Mouliherne, *Vetus Moliherna*, ainsi désigné dès la fin du XIIe s., — *le Vieux Château*, comme on dit aujourd'hui, — se trouve, paraît-il, à distance, au S., sur la rive g du ruisseau, où se rencontrent fréquemment dans les champs, m'assure-t-on, des restes de fondations ou de carrelages. La terre, inféodée à Guillaume Desroches et à son gendre Amaury de Craon, fut transmise en février 1205 m. s. par Philippe-Auguste à Gervais de Pruillé, *de Prulaio*, dont le fils Gervais y réside encore en 1290. Elle appartenait au XVe s. à la famille de Maillé et fut acquise en 1474 par le roi René, qui en fit don à son chambellan, Saladin d'Anglures. Louis XI la reprit et dès le 22 juillet 1480 la cédait par échange au maréchal de Gyé. C'est « la maison forte » dont rend aveu en 1502 Simon Brehier au château de Baugé. Le fief faisait partie du domaine engagé, d'où ressortissait la seigneurie de paroisse; et jusqu'à la fin du XVIIIe s. le manoir existait debout dans sa double enceinte d'antiques et larges douves. La chapelle, dès lors convertie en grange, s'élevait en dehors, séparée par le chemin. Le tout a été vendu natl sur la famille Billon, le 16 thermidor an IV, et depuis absolument rasé pour faire place à une ferme neuve, que précède seulement un reste de douve.

Mais à 3 kil. vers N. sur le faîte escarpé, dominant le passage du ruisseau et de deux grandes voies s'était installée dès le XIe s. l'église à côté d'un puissant château, dont on voyait il y a quelque vingt ans, vers N., la base en terre, formant mamelon de 300 pieds de circonférence sur une hauteur de 30 pieds, avec un talus de défense vers l'O., haut de 15 à 16 pieds et bordé vers N. d'un large et profond fossé. La citerne en subsiste encore dans une châtaigneraie, sur le versant S.-O., carrée, bâtie en pierre, et communiquant, à 12 ou 13 mèt. de profondeur avec une galerie horizontale dans la direction du bourg. Est-ce ce donjon, qu'on voit vers 1040 assiégé et pris par le roi Henri Ier avec l'aide de Guillaume de Normandie? ou bien faut-il croire que le vieux Mouliherne détruit fut reporté là à la suite de cette guerre? Ces origines restent bien obscures et difficiles à interpréter. — La place, solidement fortifiée et presque inabordable, fut occupée par les Anglais et sans doute ruinée vers 1420 en même temps qu'une partie de l'église. — V. *la Touche*.

Le vallon, sous le coteau même, — le Val, comme on dit encore, *terra de Valle*, et non *de Vado*, comme le dit Ménard, — appartenait au domaine de l'évêque. Et ce fait explique peut-être l'abandon du centre antique, le rapprochement de l'église, la création du bourg nouveau, et la transaction intervenue entre le roi ou le comte et l'évêque pour la constitution de la paroisse. Par une singularité, d'ailleurs assez fréquente en Anjou, deux offices de curés y fonctionnaient en titre dans la même église, l'un au plein droit de

Digitized by Google

l'évêque, l'autre à la présentation du roi, chaque titulaire desservant à tour de rôle la paroisse pendant sa semaine, — jusqu'à la Révolution, — et possédant sa cure distincte, — dont l'une est transformée aujourd'hui en habitation particulière, l'autre, reconstruite en 1781-1782, sert encore à la commune.

Curés royaux : Nic. *de Launay, de Alneto,* 1463. — Martin *Belliard,* receveur du Louroux, 1589. — Simon *Petiteau,* 1613. — Jean *Leclerc,* 1659, 1670. — Claude *Mansan,* 1682, avril 1709. — F. *Lemercier,* juin 1709. — *Hacquet,* 1721, † le 14 avril 1748, âgé de 52 ans. — Jean-B. *Lainé,* août 1748, 1758, † le 1er juillet 1780, âgé de 61 ans. — Marin *Dorpaux,* 1758, † le 12 novembre 1760. Il ne prend que le titre de desservant, ainsi que ses successeurs, jusqu'à Pierre *Moreau,* janvier 1780, juillet 1791, qui renoue la tradition.

Curés épiscopaux : Philippe *Petit-Jean, Parvi Johannis,* 1463.—Franç. *Broyard,* 1666, † le 5 avril 1700. — P. *Leroy,* décembre 1700, 1748, † le 10 mars 1754, âgé de 96 ans. — Charles-Franç. *Fontaine,* novembre 1748, † le 21 janvier 1779, âgé de 57 ans. Il prenait seul, depuis la mort de Lainé, le titre de curé et était prieur en même temps de Parnay. — Jean-B. *Jamin,* précédemment curé de Noyant-sous-Doué, 9 février 1779, jusqu'en 1792.

Le manoir épiscopal du Val, — autour duquel s'est rassemblé tout un groupe de vie distincte et longtemps comme étrangère au bourg, — s'élevait sur la rive droite du ruisseau, au débouché d'un petit pont vers lequel se précipite l'étroit sentier du coteau qui porte l'église. C'est un logis rectangulaire, terminé par un double pignon, — vers N. avec une longue fenêtre encadrée d'un fer-à-cheval, — vers S., avec un double et large arceau plein cintre enveloppant chacun une double petite baie plein cintre à claveaux réguliers; — à côté deux hautes et étroites baies (XIe s.); — à l'extrémité vers l'O., apparaissent un bel arceau roman, terminé en fer-à-cheval avec moulure, et une porte enmurée. L'entrée actuelle date du XVIe s., comme la magnifique cheminée en accolade, qui décore la principale salle, la charpente du grenier et tout un allongement du bâtiment avec croisées à meneaux de pierre. — Tout près s'ouvrait, par une bouche de four, une cave, aujourd'hui et depuis longtemps condamnée, où se rencontrent à 300 pas de l'entrée une rotonde avec des siéges entaillés dans la pierre et trois autres caveaux voûtés sur une longueur de trois kilomètres. — « La terre, fief et seigneurie « du Val », dont dépendaient deux moulins banaux à froment, l'un dans le manoir, l'autre à Guéhalé, fut donnée par l'évêque H. de Bueil le 2 décembre 1435 et confirmée par le roi le 11 janvier 1491 au Chapitre de St-Maurice d'Angers. Elle relevait du château de Baugé « au « devoir d'un arc à jallets, garni d'or aux deux « bouts jusqu'au poids de trois gros d'or à « 18 carats, avec 6 jallets de terre », à mutation de seigneur. Le Chapitre l'échangea, par contrat du 12 avril 1782, contre trois métairies du Louroux-Béconnais, avec Jacq.-Michel Gérard de la Calvinière, qui peu après acquit par engagement du Domaine les droits honorifiques de la paroisse. On peut citer, comme un des premiers exemples du drainage, tout au moins en Anjou, le desséchement de prairies marécageuses qu'il fit couper de canaux remplis d'aulnes et recouverts de terre, « ce qui a fort bien réussi » (1788). Une vingtaine d'années auparavant deux associés Rouennais s'étaient ruinés au défrichement des landes voisines.

Le bourg n'était resté au XVIe s. qu' « un beau « village », où le commerce trouvait pourtant de vastes *halles,* restaurées en 1479 par le roi René, reconstruites en 1770 aux frais de M. d'Estissac, engagiste du Domaine.

Quelques fourneaux à tuiles et à briques transportaient à cette date leurs produits à Beaufort et à Longué ; — le charbon, principal commerce du pays, s'embarquait à Saumur, pour descendre la Loire ; — 6 moulins à farine, dont un autrefois outillé pour scier le bois, plus un petit moulin à huile, suffisaient à l'industrie locale; et la main-d'œuvre se donnait à si bas prix que tous les mois la manufacture Joubert-Bonnaire envoyait d'Angers des lots de chanvre à filer.

Les biens de main-morte comprenaient 6 bénéfices ecclésiastiques, un petit fief de la commanderie de Thorée et dix fermes ou closeries de l'abbaye du Louroux.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de Bourgueil, de l'Election de Baugé, du District en 1788 de Château-la-Vallière, en 1790 de Baugé.

Maires : Goffault, 1790. — Pierre-François *Texier,* 1792. — René *Chasle* avant l'an VIII. Louis *Faucillon,* 1er messidor an VIII, † en 1810. — Franç. *Lemercier,* 23 janvier 1812. — Jean *Fourier,* 7 décembre 1815, installé le 27. — Jean-Pierre *de Villers,* 23 janvier 1826, installé le 6 août, démissionnaire le 25 janvier 1840. — Jean *Meunier,* 1840. — Michel *Chaillou,* 15 juillet 1852, installé le 25, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 25, 192; G 350 et 612; H.-D. *B* 114.—Arch. Nat., *Chambre des Comptes,* P 842, f. 107; P 3473, n° 1298; P 1338, p. 651 et 1404; P 1339, p. 103, d'après une note Mss. de M. Bonassieux.—D. Houss., n° 463. — Arch. comm. Et.-C. — *Arch. d'Anjou,* t. II, p. 367. — Ordéric Vital, dans D. Bouq., XI, 77 — et 178. — *Nouv. archéol.,* n°s 21 et 37. — Roger, *Hist. d'Anjou,* p. 188 et 429. — D. Bétancourt. — Léop. Delisle, *Philippe-Aug.,* p. 209. — Cornilleau, *Troisième Essai sur le Canton de Longué,* p. 34. — Pour les localités, voir, à leur article, *Vaux, St-Barnabé, St-Guillaume, Ste-Anne, St-Jean, Matas, la Touche, Hautebelle,* etc.

Mouliherne, f., cne de *Chalonnes-s.-L.* — Il y existait dès 1669 un grand et un petit four à chaux, avec perrière en dépendant.

Moulin (le), f., cne d'*Antoigné* ; — cl., cne d'*Aubigné* ; — ham., cne de *Bouillé-Mén.* ; — vill., cne de *Chantoceaux* ; — f., cne de *Châtelais* ; — f., cne de *Daumeray* ; — f., cne de *Grugé-l'H.* ; — f., cne de *Juvardeil* ; — cl., cne de *Marcé* ; — f., cne de *Nyoiseau* ; — cl., cne du *Pin* ; — f., cne de *St-Paul-du-B.*

Moulin (le Grand-), faubourg de la ville de *Beaufort* ; — ham., cne de *Brain-sur-Long.* ; — f., cne de *Mûrs* ; — cne de *Noellet,* anc. maison noble, dont une famille portait le nom

Digitized by Google

aux XVIe et XVIIe s.; = f., cne de *Nueil*; = ham., cne de *la Pommeraie*; = ham., cne de *St-Clément-de-la-Pl.*; = cl., cne de *St-Léger-des-B.*; = ham., cne de *St-Saturnin*, avec un moulin à vent.

Moulin (le Petit-), faubourg de *Beaufort*; = cl., cne de *Botz*; = f, cne de *Brigné*; = f., cne de *Chantocé*; = f., cne de *la Chapelle-du-G.*; = f., cne de *Chemillé*; = f., cne de *Gesté*; — donne son nom au ruiss. né sur la cne, qui se jette dans la Sanguèze; — 900 mèt. de cours; = ham., cne de *Louerre*; = f., cne de *Mouliherne*; = f., cne de *Noellet*; = cl., cne de *Nueil*; = cl., de *la Pommeraie*; = f., cne de *St-Rémy-en-Mauges*.

Moulin-Acré (le), usine, cne de *Noellet*, sur la Verzée, dès avant 1603 (Et.-C.).

Moulin-à-Cuivre (le), usine sur le ruiss. des Marais-de-Presle, cne de *Distré*, établi vers la fin du XVIIIe s. pour la fonderie et le travail du cuivre par l'abbé de St-Florent et vendu par lui en 1787 à Lehoux, de Saumur, qui en 1805, à la suite de difficultés avec ses ouvriers, l'abandonna; — depuis transformé en usine à farine. — V. aussi *ci-dessus*, p. 604.

Moulin-à-Draps (le), ham., cne de *Vauchrétien*, et usine sur l'Aubance. — *Le moulin à draps* 1448, 1484. — *Les moulins à blés qui furent autrefois à draps* 1550. — *Une appartenance appelée les Moulins à draps, composée d'une maison ancienne, d'une maison neuve, deux moulins à eau* ... 1567. — *Une place de moulins anciennement appelés les Moulins à draps* 1628. — *Un moulin à vent près les moulins à draps* 1602. — *Les moulins à eau et à vent appelés les moulins à draps* 1693. — *Le moulin de Rats* (Rect.), *de Ras* (C. C.). — Autrefois de la paroisse Saint-Melaine et St-Jean-des-Mauvrets.

Chart. de Brissac d'après les notes Raimbault.

Moulin-à-Eau (le), ham., cne de *Montjean*, vis-à-vis l'anc. min banal, V. *ci-dessus*, p. 715.

Moulinaie (la), f., cne de *St-Clément-de-la Place*.

Moulin-à-la-Reine (le), min, cne de *Montigné-les-R.*; = mins à eau et à vent, cne de *Montilliers*, 1690 (Et.-C. Faveraie). — *Le moulin à eau et à vent appellé la Reine* 1727 (G Cure). — *Les moulins à la Reine* 1730 (Ib.). — *Le moulin de la R.* (C. C.).

Moulinard (le), ham., cne du *Fief-Sauvin*, avec usine; = usine, cne de *Fougeré*, sur le Verdun. — *Molinas* (Cass.). — *Le Moulin Ars* 1626 (Et.-C.), — c'est-à-dire le Moulin-Brulé; = f., cne de *Linières-B.* — Anc. moulin sur le Lathan, dépendant de l'abbaye du Louroux, vendu nat le 27 février 1791; = mins, cne de *la Séguinière*. — *Moulinars* (Cass.).

Moulin-Arrolé (le), usine, cne de *Bauné*, du nom de la famille Haloret, qui possédait la terre voisine de St-Victor.

Moulin-au-Gras (le), f., cne de *St-Germain-des-P.*, vendu nat le 18 messidor an IV sur Hunault de la Chevalerie. — V. *Moulin-Gabory*.

Moulin-au-Jau (le), min, cne de *Breil*.

Moulin-Auray (le), min, cne de *Drain*.

Moulin-au-Roi (le), min, cne de *Beaulieu* — Il y a été ouvert au-dessous en 1866 un puits d'épuisement des eaux de la mine, et établi en mai 1869 une machine à vapeur.

Moulin-à-Vent (le), ham., cne d'*Auverse* — *Le moulin à vent du Désert* (C. C.); = vill., cne de *Beaufort*; = vill., cne de *Bégrolles*; = cl., cne de *Blou*; = f., cne de *Chanzeaux*; = cl., cne de *la Chapelle-du-G.*; = f., cne de *Clefs*; = vill., cne de *Contigné*. — *Le fief du M. à V.* 1540 (C 105, f. 191). — Anc. fief dont est seigneur en 1424-1457 Jean de la Saussaie, en 1487 Jean Robelot, prêtre, qui en dota la chapellenie de St-Fiacre desservie en l'église paroissiale; = cl., cne de *Corzé*; = ham., cne de *Daumeray*; = cl., cne d'*Echemiré*; = f., cne de *Gennes*; = f., cne de *Genneteil*; = ham., cne de *la Jubaudière*; = ham., cne du *Lion-d'A.*; = cl., cne du *Longeron*; = f., cne du *May*; = ham., cne de *Mélay*; = f., cne du *Ménil*; = cl., cne de *Montigné-les-R.* — *Le lieu appelé le Moulin de Vent* 1404 (E 465); = cl., cne de *Montreuil-sur-M.*; = cl., cne de *la Pommeraie*; = cne des *Ponts-de-Cé*, sur la paroisse de Sorges (Cass.), anc. ardoisière dans l'emplacement d'un moulin à vent, exploitée en 1559 et encore en 1678; = cl. cne de *St-Lézin*; = f., cne de *St-Martin-de-la-Pl.* — *La mét. du M. à V. où il y a un moulin à vent au milieu*, 1575, dépendance de Boumois; = cne de *St-Silvin*. V. *Tessé*; = f., cne de *Trémentines*; = f., cne de *Vernoil-le-Fourier*.

Moulin-Babelut (le), min, cne de *St-Saturnin*, sur les confins de Brissac.

Moulin-Baranger (le), usine, cne de *Trémont*.

Moulin-Barreau (le), usine, cne de *St-Quentin-en-M.* 1525 (G Aveu); = ham., cne de *Trémentines*.

Moulin-Beau (le), usine, cne de *la Pommeraie*, sur le ruiss. de la Brissonnière. — Dit au XVIIIe s. *le Moulin-Guilbault*.

Moulin-Bédier (le), min, cne de *Beaulieu*

Moulin-Renoit (le), usine, cne de *la Pommeraie*. — *Le moulin de Bené* (Et.-M.). — Il donne son nom à un ruiss. qui naît au N. et près le Cormier, sur la cne, coule du S. au N. reçoit à gauche les ruiss. de la Forêt et de la Guiraudière et forme limite avec le Ménil, tout du long jusqu'à la rencontre de la route no 14, sur laquelle il passe pour se jeter à 600 mèt. dans la boire de la Tau.

Moulin-Béteau (le), cne de *Beaulieu* — Anc. min détruit.

Moulin-Blanc (le), min et cl., cne d'*Angrie*; = cl., cne de *Bécon*; = ham., cne de *Brigné*; = min, cne de *Chantocé*; = cl., cne de *Gennes*. — En est dame Elisabeth de Larrens 1783; = min, cne de *la Possonnière*; = min, cne de *la Potherie*, à 110 mèt. de haut — *Un moulin à masse et à vent appellé le M. B. dans la lande du M. B. avec son enclos et circuit* 1638. — Acquis le 4 mai 1

Digitized by Google

sieur de Challain par n. h. Ph. Reverdy; = m^in, c^ne de *Pouancé*.

Moulin-Blanchard (le), m^in, c^ne de *Chanzeaux*.

Moulin-Blin (le), cl., c^ne de *Chanteloup*.

Moulin-Boireau (le), h., c^ne de *Landemont*.

Moulin-Bossard (le), m^in à vent, c^ne de *Drain* et usine sur le ruiss. des Robinets, auquel il prête son nom dans le parcours le long de la c^ne de *Liré*; = cl., c^ne de *St-Macaire-en-M.*, autrefois avec usine et m^in à vent.

Moulin-Boucher (le), m^in, c^ne de *Coron*. — *Le Moulin à Boucher* 1659. — *Le Moulin B.* 1722 (Et.-C.).

Moulin-Brégeon (le), usine, c^ne de *Linières-B.*, sur une boire du Lathan.

Moulin-Brevet (le), m^in à vent, c^ne de *Drain*.

Moulin-Brulé (le), m^in, c^ne des *Alleuds*. — *Le M. B. de Pied-Sec* (Raimb.); = m^on, c^ne de *Freigné*, sur une butte dite de *St-Jean-Montfriloux*, dans des landes partagées entre la c^ne et M. de Bourmont par transaction du 30 décembre 1850; = m^in, c^ne du *Ménil*; = m^in, c^ne de *la Pommeraie*.

Moulin-Bulcau (le), m^in, c^ne de *St-Cyr-en-B.*, qu'on prétend installé sur un galgal antique.

Moulin-Burot (le), ham., c^ne de *Drain*.

Moulin-Cailleau (le), m^in, c^ne de *St-Georges-Châtelaison*.

Moulin-Carré (le), vill., c^ne de *Ste-Gemmes-sur-L.* — *Iter du Moulin Quarre per quod itur ad Ligerim* 1415 (G 404). — *Le lieu, domaine, closerie, etc. du M. C.* fut acquis le 25 avril 1609 de Gatien et Pierre Guichet par n. h. Adrien de Montgodin, qui le revendit le 11 décembre 1638 à Julien Gardeau, contrat annullé sans doute, car le domaine échut dans l'héritage de sa mère et de son frère à Catherine de Montgodin, femme de Joseph Duchesne, qui le vendit le 24 mars 1698 à l'abbé Louis Duchesne. Il y existait à cette date une chapelle non bénite. — Un autre domaine, y attenant, fut vendu le 2 août 1690 par Pierre Fourché de Quéhellac à J.-B. Delmur; — le tout était advenu aux Visitandines dès 1750 et fut vendu nat^t les 25 janvier et 11 février 1791.

Moulin-Cassé (le), c^ne d'*Angers* N., détruit, dit-on, par le tonnerre vers la fin du dernier siècle; = cl., c^ne des *Cerqueux-s.-P.*, détachée en 1854 de St-Hilaire-du-Bois; = m^in, c^ne de *St-Crépin*; = c^ne de *St-Lambert-du-Lat.*, anc. moulin brisé par le vent au premier tour, dit-on, de ses ailes. On n'osa le rétablir; = cl., c^ne de *St-Paul-du-B.*; = ham., c^ne des *Ulmes*, avec auberge, sur la route de Doué, sans trace aucune du moulin.

Moulin-Chaslot (le), usine, c^ne de *St-Quentin-lès-B.*

Moulin-Chauveau (le), m^in, c^ne de *Montjean*.

Moulin-Chessé (le), m^in, c^ne de *Montilliers*.

Moulin-Chevreau (le), usine, c^ne de *Beaupréau*, sur l'Evre.

Moulin-Cochin (le), usine, c^ne de *Noyant-s.-le-L.*, sur le Lathan.

Moulin-Cocu (le), ham., c^ne du *Ménil*.

Moulin-Colin (le), usine, c^ne du *Tremblay*, sur la Verzée. — *Le moulin à battre et fouler draps appellé le Moulin-Collin* 1572 (E 740).

Moulin-Constant. — V. *Monnais*.

Moulin-Corbin (le), usine, c^ne de *la Pélerine*, sur le Lathan.

Moulin-Davau (le), c^ne de *Vernantes*, vendu nat^t le 25 germinal an III sur Cuissart de Mareil.

Moulin-Déan (le), cl., c^ne de *St-Ellier*.

Moulin-de-Baugé (le), usine, c^ne de *Vernoil*, sur la ruiss. de la Ville-au-Fourier.

Moulin-de-Boisson (le), h., c^ne de *Chaudron*.

Moulin-de-Bureau (le), cl., c^ne de *Saint-Pierre-Maulimart*.

Moulin-de-Châteaupanne, ham., c^ne de *Montjean*, avec usine sur le ruisseau des Moulins.

Moulin-de-Crapaud (le), c^ne de *Maulévrier* (Cass.). — N'existe plus.

Moulin-de-Dreux (le), usine, c^ne de *la Poitevinière*.

Moulin-de-la-Chaussée (le), m^in, c^ne de *Nueil*.

Moulin-de-la-Coubaudière (le), cl., c^ne de *Cholet*.

Moulin-de-la-Croix (le), m^in, c^ne de *Roussay*; = m^in, c^ne de *St-Clément-de-la Pl.*; = ham., c^ne de *St-Laurent-des-Autels*.

Moulin-de-la-Croix-Couverte (le), cl., c^ne du *Tremblay*. — Nulle trace de moulin. — Une haute croix neuve en bois s'y élève, au carrefour de l'ancienne voie, qui limite les cantons de Candé et de Pouancé.

Moulin-de-la-Haie, cl., c^ne du *Fief-Sauvin*.

Moulin-de-l'Horizon, m^in, c^ne du *Puy-N.-D.*, construit vers 1850, au faîte de la côte de Sanziers (103 mèt.), au niveau des toits de l'église du Puy-N.-D., et d'où l'on domine un large horizon.

Moulin-de-l'Ingénieur (le), m^in, c^ne de *la Pommeraie*.

Moulin-de-Moine (le), usine, c^ne de *Beaupréau*, sur la Moine.

Moulin-de-Ras.—V. *Moulin-à-Draps* (le).

Moulin-de-Roblin (le), ham., c^ne de *la Poitevinière*.

Moulin-des-Ardoises, cl., c^ne de *Saint-Barthélemy*; = (le Petit-), cl., c^ne de *Saint-Barthélemy*.

Moulin-des-Buttes (le), f., c^ne du *Ménil*?

Moulin-des-Landes (le), m^in, c^ne d'*Ambillou*; = cl., c^ne de *Beaupréau*; = ham., c^ne de *Bégrolles*; = f., c^ne de *la Chapelle-Saint-Fl.*; = f., c^ne de *Courléon*, détachée en 1836 de Vernoil-le-F. — *Le M. des Landreaux* (C. C.). — Au pied de la tour du moulin détruit, sur un haut faîte, au bord de landes, plantées en partie en vignes et que traversait l'ancien chemin de Giseux.

Digitized by Google

Moulin-des-Moines (le), m^in^, c^ne^ de *Bégrolles*, dépendance de l'abbaye de Bellefontaine.

Moulin-des-Prés, usine, c^ne^ du *Vieil-Baugé*, sur le Couesnon (Cass.).

Moulin-des-Souris (le), m^in^, c^ne^ du *May*.

Moulin-des-Vignes, m^in^, c^ne^ de *Liré*.

Moulin-Drouet (le), m^in^, c^ne^ du *Fief-Sauvin*.

Moulin-du-Bois (le), usine, c^ne^ de *Sermaise*, sur le ruiss. descendant de Terry.

Moulin-du-Chesne (le), m^in^, c^ne^ de *Villemoisant*.

Moulin-du-Gué (le), m^in^, c^ne^ de *Vern*.

Moulin-du-Milieu (le), ham., c^ne^ de *Chaudron*.

Moulin-du-Pont (le), c^ne^ de *la Chapelle du-G.* — Anc. moulin en ruine, vis-à-vis une croix antique sur un haut fût de pierre, dite Croix-du-Pâtis; — usine, c^ne^ de *Chemillé*, sur l'Hirôme (Cass.); — usine, c^ne^ du *May*; — vill., c^ne^ de *Thouarcé*. — *Les moulins à vent et à eau de Th.* 1456. — *Les moullins à eau du bout du pont de Th.* 1483. — *Les moullins tournans par eaue, sis au bout du pont de Th. et un moulin tournant par vent appellé Beauregard* 1541. — *Le moulin du Pont* 1695 (H Prieuré de Th.). — *Les moulins à eau et à vent appelés les moulins du Pont* 1754 (Chartr. de Brissac d'après les notes Raimbault); — ham., c^ne^ de *Trémentines*, autrefois avec moulin à eau sur l'Evre.

Moulineau (le), ham., c^ne^ de *Juvardeil*; — donne parfois son nom au ruiss. de Baillé; — ham., c^ne^ de *Tiercé*.

Moulinerie (la), f., c^ne^ de *Chantocé*; — f., c^ne^ de *Soucelles*.

Moulines, vill., c^ne^ de *Beaufort*. — *L'herbergement de Moulines* 1330 (H Chaloché). — *Un herbergement au lieu appelé Molines* 1402 (Ibid.). — *Le lieu et métairie vulgairement appelé Moullinetz en la paroisse St-Pierre-du-Lac* 1581 (E 1078). — Anc. domaine de l'abbaye de Chaloché qui l'arrenta au XIVe s. — Il fut acquis en 1581 de Benoist Texier et revendu en 1586 par Honorat de Bueil Il appartenait au XVIIe s. à la famille Tarin et échut dans le partage du 11 août 1648 à Jean Tarin, V. *ce nom*.

Moulines, chât. et f., c^ne^ de *Cheviré-le-R.* — Anc. fief et seigneurie tenu à hommage lige de Durtal et à six fois simples de Jarzé ou des fiefs annexes. La famille du nom s'éteint avec Fouquet de Moulines, dont la veuve, Jacquine de Curzain, remariée à Simon Pecquaine, passe accord avec l'héritier direct, Huet de Croullon, en 1330. — Jean de Croullon vend la terre en 1408 à Geoffroy de Chemens, de qui hérite Geoffroy de Chemens, mari de Marthe de Baïf, qui fonde le 7 août 1513 la chapelle seigneuriale en l'honneur de N.-D. et de St Jean l'Evangéliste. La maison, dans ces temps, n'est encore qu'un simple manoir avec cour, grange et colombier, vignes, prés, moulins à blé, mais sans défenses de guerre. Elle passe dans la succession des Chemens à la famille de Dureil; — Jean de Dureil, 1540, mari de Françoise de Thouars, — Geoffroy de Dureil 1602; — Gédéon de Thianges 1610, — Philippe de Thianges 1670, sur les héritiers de qui la terre est saisie judiciairement en 1671. — Dès 1667 Françoise de Mogas, femme, non commune en biens, d'Armand de Broc, est qualifiée dame de Moulines, où elle meurt le 10 novembre 1721, âgée de 90 ans passés; — après elle et jusqu'à nos jours, la famille de Broc. Le 25 avril 1739, l'abbé Ambroise de Broc y marie dans la chapelle Anne-Suzanne-Henriette-Victoire de Broc avec René-Charles-Hyacinthe de Hardouin, chevalier, seigneur de la Girouardière, — et le domaine, propriété des de Broc, appartient encore en usufruit à Mme de la Girouardière. — Il donne son nom au ruiss. qui naît près les Miesses, traverse la c^ne^ d'Echemiré et s'y jette dans le ruiss. de Jarzé ou de la Rochette.

Le château, inhabité depuis 80 ans, sauf à de rares intervalles, présente un assemblage de bâtiments du XVIe s., transformés dans les premières années du XVIIe, mais sans caractère et les murs à peine égayés de quelques moulures. Quelques restes d'une enceinte s'y remarquent encore avec partie des anciennes douves, avivées par un ruisseau. Le bâtiment principal se prolonge en retour d'équerre vers N. par un haut corps de logis, plongeant dans la douve et que termine à l'extrémité une puissante tour ronde à meurtrières XVIe s., couvrant, avec une seconde tour correspondante, la cour intermédiaire, où donne entrée vers l'O. un porche. — A l'intérieur, un salon immense, remplissant tout le rez-de-chaussée, garde quatre ou cinq portraits de famille, dans un abandon irréparable; — dans la salle à manger, une *Vierge*, une *Ste Anne*, une *Madeleine*; — dans la cuisine, une cheminée grandiose, le manteau porté sur deux fortes colonnes de pierre dure, à base carrée. Une tour triangulaire engagée, avec petit tourillon tronqué, relie les deux bâtiments. — Y attient le logis du garde, où figurent deux curieux médaillons de pierre sculptés et peints, XVIe s. : *César dict Père — Alexander M.*; — puis la chapelle, datant de sa fondation même, la voûte à nervures saillantes peintes en rouge, avec clés rondes, dont une armoriée; au fond, l'autel, encore presque intact, du XVIIe s.; au-dessus, deux écussons, dont un avec chevron. Une petite sacristie fait suite, le pignon bordé de choux rampants avec fleuron. — En dehors, à l'opposé de la cour, règne une large terrasse, flanquée à un bout d'un petit logis à tourelle, et à l'autre bout, d'une vaste et haute fuie; au-dessous, une cave servait de prison.

La chapelle réunissait, à la fin du XVIIIe s., les services des chapelles des Rochettes, de Mons et de Coutrolles. Elle menaçait ruine, et en attendant qu'elle fût reconstruite, avec le château, suivant les projets conçus, Mme de la Girouardière obtint une ordonnance épiscopale du 1er avril 1781 pour la transférer dans un petit oratoire, attenant au grand salon. Il s'y trouve encore un autel, ainsi que dans la chambre de l'étage supérieur. — Une ordonnance antérieure du 22 juin 1779, rendue sur la demande de la même dame après enquête et homologuée par arrêt du Parlement du 28 novembre 1778, avait distrait le château et ses appartenances de la paroisse de Cheviré-le-

Digitized by Google

Rouge, — sauf indemnité préalable au curé, — et l'avait attribué à celle de Rigné.

Arch. de M.-et-L. C 106, f. 174; E 945 956, 1971, 2376, 4024. — Arch. comm. d'Echemiré et de Cheviré, Et.-C.

Moulinet (le), ruiss. né sur la c^ne de *Saint-Jean-de-Linières*, traverse la c^ne de Bouchemaine, se jette dans le Boulet; — 1,800 mèt. de cours; = f., c^ne d'*Angers* E. — *Le lieu et closerie du M. alias la Teste-Noire* 1643 (Pr. de Ballée). — Acquise en 1540 de d^lle Jeanne Lemasle, veuve de n. h. Guill. Bonneau, par Me André Delhommeau, appartenait en 1643 à Jacques Callot, qui l'arrenta en 1661 à Simon Provost, sur qui il en fut fait retrait lignager par Fr. Hunault en 1662; — appartenait en 1726, 1782 à Franç. Chotard; = usine, c^ne de *Jarzé*, sur le ruiss. de Jarzé, à qui il donne parfois son nom; = f., c^ne de *Louerre*; = ham., c^ne de *St-Léger-des-Bois*; = (le Bas-), f., c^ne du *Plessis-Gram.*, à la famille Coustard encore en 1681; = (le Haut-), f., c^ne du *Plessis-Gr.*; — dépendait jusqu'en 1811 de Brain-sur-l'Auth. — *Le fief du Moullinet et autrefois le Fief Guineau, qui paravant fut Briant Viau et par avant à Nic. Saiche Espee* 1505. — Appartenait à cette date à Jean Lepaige, qui en rend aveu à Brain-sur-l'Authion, sous le devoir d'un hommage simple et d'un chien courant de service, à muance de seigneur, ou de tenancier. — Il fut fait partage en 1577 de la terre entre Abraham et François Coustard. — En est sieur n. h. Me René Bariller 1647, Jacq.-Franç. Audouin, écuyer, mari de Marguerite Ragot, 1738, qui rend aveu à la seigneurie de Longchamps, n. h. Jean-François Nepveu du Mottay 1765. — Les titres y mentionnent dès le XVIe s. « une galerie en forme de chapelle » ou « une chambre en forme de galerie servant de « chapelle ».

Moulinets (les), c^ne de *la Potherie*. — Anc. fief et seigneurie « avec manoir, court, circuit, « maisons, chapelle, jardins, vergers, chesnaies, « bois taillis, landes », entre Marcé et la Sémerie, dont est sieur n. h. Adrien de Chazé 1524, Georges de Ch. 1570, Ph. Reverdy 1633, † le 23 septembre 1722, J.-Ch.-Marie de Cumont, 1755.

Moulinetterie (la), cl., c^ne de *St-Pierre-M.*

Moulin-Foulon (le), f., c^ne de *Vernantes*.

Moulin-Fradin (le), cl., c^ne de *Cholet* (Cass.). — *Le Bordage Fradin* (Cad.).

Moulin-Fumé (le), f., c^ne de *Miré*.

Moulin-Gabory (le), f., c^ne de *St-Laurent-du-M.*; = (le Petit-), usine, c^ne de *St-Laurent-du-M.* — *Le mollin appelé le Mollin au Gras* 1447. — Il fut pris à rente de la Prévôté de St-Laurent par les frères Gabory vers 1615. — *Le moulin au Gras alias Gabory* 1667.

Moulin-Galet (le), m^in, c^ne de *Cholet*; = m^in, c^ne de *Vézins*.

Moulin-Gallard. — V. *Gallard*.

Moulin-Garceau (le), ham., c^ne de *Saint-Macaire*. — *Le M. Garciault* (Cass.).

Moulin-Garreau (le), m^in, c^ne de *Gennes*.

Moulin-Gasnier (le), m^in, c^ne d'*Echemiré*.

Moulin-Gatineau (le Petit-), m^in, c^ne de *St-Rémy-en-Mauges*.

Moulin-Gaucher (le), cl., c^ne de *Maulévrier*.

Moulin-Gaulier (le), usine, c^ne de *Jallais*, sur le ruiss. du Gué-Aussant.

Moulin-Gautier (le), m^in, c^ne de *Liré*.

Moulin-Gautré. — V. *Gautré*.

Moulin-Gireaume. — V. *Hirôme* (l').

Moulin-Giron (le), ham., c^ne de *Liré*.

Moulin-Gladin (le), f., c^ne de *Luigné*. — *Les moulins Claudins* 1750 (Et.-C.).

Moulin-Gontard. — V. *Gontard*.

Moulin-Goualet (le), usine, c^ne de *Mouliherne*, sur la Riverolle. — *Le Guéhalay* XVe-XVIe s. (Aveux). — *Le moulin Gourdet* (Vent. Nat.). — Vendu nat^t sur Claude-René Billon le 17 germinal an III.

Moulin-Gouby (le), f., c^ne de *Vernantes*. — Anc. domaine de l'abbaye du Louroux, vendu nat^t le 5 mai 1791.

Moulin-Gourdon (le), m^in, cl., c^ne de *Cléré*, mentionné sous ce nom dès 1489 dans les titres des Landes-Buget.

Moulin-Grangeard (le), usine, c^ne de *Cholet*, sur la Moine.

Moulin-Grimault (le), usine, c^ne de *St-Macaire-en-Mauges*, sur la Moine.

Moulin-Guérin (le), m^in, c^ne de *St-Aubin-de-Luigné*.

Moulin-Guillou (le), c^ne de *Tilliers*, m^ins à vent et à eau sur le ruiss. des Marais.

Moulin-Guyet (le), ham., c^ne de *Jumelles*, avec usine sur le Lathan. — *Le moulin à eau appellé le Moulin-Guyet* 1424 (Cartul. de Monnais, p. 227) est donné dans les premières années du XVe s. au prieuré de Monnais par Guill. Guyet et Jamet Thibault. — Il était arrenté en 1588 à Piètre Le Pelé.

Moulin Hardouin, c^ne de *Brain-sur-l'A.*, m^in détruit.

Moulin-Hilaire, m^in, c^ne de *Gennes*, sur la route départementale n° 14. Vis-à-vis, de l'autre bord, se dresse dans le champ un *peulvan* de forme pyramidale, d'environ 2 mèt. de hauteur sur 1 mèt. 50 de largeur.

Moulinier, m^on, c^ne de *St-Lambert-des-Levées*. — *Meulinier* (Cass.). — Vendue nat^t sur le capitaine Pillerault le 6 messidor an IV.

Moulinière (la), ruiss. né sur la c^ne de *St-Sigismond*, traverse la c^ne de Chantocé, se jette dans la Loire; — 6,000 mèt. de cours; = f., c^ne de *la Jaille-Yvon*; = f., c^ne de *Montreuil-Bellay*. — En est sieur Cl. Bluineau 1641, Guill. B. 1690, qui y réside avec sa femme Yvonne Bonnet.

Moulin-Jannereau (le), m^in, c^ne du *Ménil*.

Moulin-Jeannot (le), f., c^ne de *Vernantes*.

Moulin-Jumeau. — *Molendinus Gemelli* 1030 circa (Cartul. de Chemillé, ch. 34). — V. *le Jumeau*, c^ne de *Mêlay*.

Moulin-Launay (le), f., c^ne de *Vernantes*.

Moulin-Martin (le), cl., c^ne du *Ménil*

Moulin-Méan (le), usine, c^ne de *Doué*. — *Le moulin Moyean* 1391 (G 1546). — *Entre le moulin Chappel et le moulin Méan* 1446 (G 1560). — *Le moulin banlier de Chapitre appelé le M. M.* 1624. — *Les moulins à*

Digitized by Google

vent et à eau appelés Méan 1692 (G 1562). — *Méant* XVIIe s., *sur le ruiss. de la Fontaine* (G 1566).

Moulin-Mérand (le), c^ne de *Liré*.

Moulin-Moine (le), f., c^ne de *Jallais*.

Moulin-Moreau (le), usine, c^ne de *Botz*, sur le ruiss. de la Touchette; = ham., c^ne de *Drain*. — Au faîte du coteau, en face, se trouvait le grand cimetière créé pendant la peste de 1563 et que rappelle seulement une grande et vieille croix d'ardoise plantée dans le champ même, l'angle du chemin.

Moulin-Neuf (le), m^in, c^ne d'*Andigné*; = ham., c^ne d'*Angrie*; = m^in, c^ne de *Beaupréau*; = m^in, c^ne de *Bécon*; = m^in, c^ne de *Botz*; = f., c^ne de *Botz*, dite *le M. N. de la Fellière* en 1637; = m^in, c^ne de *Brain-sur-All.*; = usine, c^ne de *Brion*. — Un *Guill. de Molendino Novo* figure en 1282 dans une charte sur Cuon (G 336, f. 248). — *Le ruisseau neuf descendant du Moulin-Neuf* 1750 (G Cures); = usine, c^ne de *Chambellay*, sur la Mayenne; = m^in, c^ne de *Chaudron*; — usine, c^ne de *Chemillé*, sur le ruiss. de l'Hirôme; = vill., c^ne de *Chigné*. — Il y existe dans le voisinage un dolmen et un peulvan. — *Le M. N. près l'estang de Bruneau* 1459. — *La ripvière de M. N.* 1497. — *Le M. N. ... partie en la paroisse de Chigné, partie en celle de Dissé* 1518. — *Les maisons, jardins et issues au lieu du Moulin Neuf en Chigné* 1587 (Chart. de Lorière). — *Le lieu de Moulin Neuf* 1570 (G Cures); = m^in, c^ne de *Louresse-Rocheménier*. — *Un moulin tournant par eau vulgairement appellé Moulin-Neuf, dans la paroisse de Varennes* 1519. — *Un moulin tournant par eau appellé Moulin Neuf, lequel meust de la ripvière d'Escotiers* 1524 (G 1584). — *Les moullins à vent et à eau vulgairement appellez Moullins Neufs, prés, pastis, pastureaux*, etc. 1590 (G 1564 et E 520); = f., c^ne du *Louroux-Béc.*; = f., c^ne du *Ménil*, 1484; = f., c^ne de *Nyoiseau*; — f., c^ne de *la Poitevinière*; = m^in, c^ne de *la Pommeraie*; = m^in, c^ne de *Roussay*; = m^in, c^ne de *St-Germain-lès-M.*; = ham., c^ne de *St-Jean-des-M.*; = m^in, c^ne de *St-Laurent-du-Mot.*; = usine, c^ne de *St-Philbert-du-P.*, sur le Lathan; — anc. domaine du prieuré de Monnais en Jumelles, vendu nat^t le 7 brumaire an IV; = usine, c^ne de *St-Quentin-lès-B.*, 1623 (Et.-C. Clefs), sur le Verdon; = usine, c^ne de *St-Rémy-en-M.*, sur la Trézenne. — *Le vill. du M. N.* 1648 (Et.-C.); = ham., c^ne de *St-Rémy-la-Var.*; = usine, c^ne de *Segré*, sur l'Oudon; = f., c^ne de *Vernantes*; = ham., c^ne de *Vern*, avec m^in à vent; = m^on, c^ne de *Villévêque*.

Moulin-Neuf (le Petit-), cl., c^ne de *la Pommeraie*.

Moulin-Nougrelle, c^ne de *Blaison*, m^in en ruine.

Moulin-Oiseau (le), h., c^ne d'*Yzernay*. — Anc. logis noble (Cass.).

Moulin-Paquereau (le), m^in, c^ne du *Puiset-Doré*.

Moulin-Peigne (le), m^in, c^ne de *Drain*.

Moulin-Pétatz (le), c^ne de *Chalonnes-sur-Loire*. — *Une saulaie appelée le Moulin Petatz, aboutant d'un bout au chemin allant de la Richeraie à Chalonnes* 1541 (E 613).

Moulin-Piau (le), ham., c^ne de *Chantocé*, avec m^in; = m^in, c^ne de *Chemellier*.

Moulin-Pichon (le), usine, c^ne de *St-Rémy-en-M.*, sur la Trézenne; = m^in, c^ne de *Tilliers*.

Moulin-Piochard (le), m^in, c^ne de *Vauchrétien*.

Moulin-Planty (le), cl., c^ne d'*Andrézé*.

Moulin-Poirier (le), m^in, c^ne de *Freigné*.

Moulin-Prieur (le), usine, c^ne d'*Andrézé*. — *Le moulin du Prieur* (Cad.). — Anc. dépendance du prieuré, vendue au sieur de la Morinière. Un pont sur le Beuvron y a été construit en 1843; = usine, c^ne de *Thouarcé*, sur le Layon, — *Les moulins à eau nommés les Moulins aux Moines* 1495. — *Les moulins à eau et à vent du Prieur* 1667, 1730 (Chartr. de Brissac, d'après les notes Mss. Raimbault).

Moulin-Rablon (le), usine, sur le Lathan, c^ne de *Noyant-s.-le-L.*, avec jolie habitation moderne décorée de filets de briques rouges.

Moulin-Rahier (le), usine, c^ne de *Montrevault*, sur l'Evre.

Moulin-Rhodais (le), m^in, c^ne d'*Ingrandes*

Moulin-Riboux (le), f., c^ne de *la Tessoualle*.

Moulin-Rimbourg (le), ham. et m^in, c^ne de *la Ménitré*. — *Le M. Rambourg* (Et.-M.).

Moulin-Robat (le), usine, c^ne de *Montigné-sur-Moine*; = m^in, c^ne de *St-Germain-lès-M.* — *Le M. de R.* (Cass.).

Moulin-Robet, usine, c^ne de *Maulévrier*.

Moulin-Rohoul (le), usine, c^ne de *St-Laurent-du-Mot.*; — donne son nom au ruiss. né sur la c^ne, qui se jette dans la boire de la Than, après avoir traversé St-Florent; — a pour affluent le ruiss. de la Houssaie; — 3,700 mèt. de cours.

Moulin-Rouet (le), usine, c^ne de *Torfou*, sur la Sèvre.

Moulin-Rouge (le), c^ne de *la Boissière-St-Fl.*; = m^in, c^ne de *Bouzillé*; = m^in, c^ne de *Gesté*.

Moulin-Roux (le), usine, c^ne de *Brissac*, sur l'Aubance. — *Les moulins Rou* 1451, — *Les moulins Raoul* 1454, 1591 (Chartr. de Brissac).

Moulin-Ruault (le), m^in, c^ne de *St-Martin-du-Fouilloux*.

Moulins, chât., c^ne de *Miré*.

Moulins (les), ruiss., né sur la c^ne de *la Pommeraie*, qu'il sépare de Montjean depuis la Roche-Evière jusqu'à son confluent dans le ruiss. de St-Denis-du-Teil; = ruiss., dit aussi de Cuon, simple boire du ruiss. de Brené en *Brion*, qui s'en détache à 300 mèt. du moulin de la Rivière, alimente les Moulin-Neuf et de l'Ailleraie et rejoint, en pénétrant sur la c^ne de Beaufort, le ruiss. de Brené; — 2,500 mèt. de parcours.

Moulins (les), vill., c^ne de *Brigné*. — *Les M. des Trois Chopines* (Et.-M.). — Groupe nombreux de moulins à vent; = f., c^ne de *Cernusson*; = f., c^ne de *Cléré*. — *La closerie des M. alias la Thibauldière* 1625 (Landes-Buget); = ham., c^ne de *Corné*; = ham., c^ne de

Digitized by Google

la Daguenière; = vill., c^ne de *Douces*; = m^ins, c^ne de *Louresse*; = cl., c^ne de *la Pommeraie*; = ham., c^ne de *St-Léger-du-M.*; = c^ne de *Saumur*, haute butte le long de la Loire, chargée de moulins à vent, et qui a fourni au Musée local un magnifique trésor de monnaies romaines du Haut-Empire; = f, c^ne de *Savennières*; = vill., c^ne de *Soulanger*; = m^ins, c^ne des *Ulmes*; = f., c^ne de *Vernantes*, domaine de l'abb. du Louroux, vendu nat^t le 1er avril 1791; = (les Grands-), ham., c^ne de *Denée*.

Moulin-Salvert (le), m^in, c^ne de *Montjean*; = m^in, c^ne de *St-Philbert-en-M.* — *Le moulin Sanevare* (Cass.); = usine, c^ne de *Villedieu*.

Moulin-Saule (le), c^ne de *Doué*. — *A moullin Saulle* 1368 (G 1560). — Ancien moulin « où est actuellement, — dit-on en 1762, — une « machine tournante par eau, pour blanchir les « toiles sur le ruiss. de la Fontaine ». C'est aujourd'hui *la Blanchisserie*, V. *ce mot*.

Moulins-à-Vent (les), ham., c^ne de *Parcé*.

Moulins-Brulés (les), m^ins, c^ne de *Beaulieu* 1637 (Et.-C.).

Moulins-de-Corzé (les), c^ne de *Corzé*. — *La terre et seigneurie de la Motte des Moulins de Corzé* 1480 (D. Bét.). — *La seigneurie des Moulins de Corzé* XVI-XVIIIe s. (Et.-C.). — *La terre de la Motte plus connue sous le nom des Moulins de Corzé* 1786 (Affiches). — Anc. fief et seigneurie, avec manoir noble, appart. à dame Jeanne Auvrée 1418, à Pierre Bodiau 1439, dès au moins le XVe s. à la famille Hamelin jusqu'à la fin du XVIIe s. En est sieur en 1739 Cl.-Guill. Testu de Balincourt qui la vendit le 29 juillet à n. h. Urbain Leloix-Mouret des Iles; — en 1754 Olivier Macé, conseiller de l'hôtel-de-ville d'Angers. — Les moulins à eau de la baillée de Corzé et le fief de la Ténebrière faisaient partie du domaine. Il en dépendait encore, au XVIIIe s., outre une grande maison de maître avec serre et jardins, un droit de port et de pêche exclusive sur plus d'une lieue dans le Loir, et encore en l'an XII, « trois petites Iles en prés « le long de la chaussée des moulins, et une « grande Ile en Loir ».

Moulins-des-Croix (les), m^ins, c^ne de *St-Georges-du-Puy-de-la-Garde*.

Moulins-du-Caquin, m^ins, c^ne de *Luigné*, dont un ancien, l'autre construit en 1824 avec la maison voisine. — De la butte on aperçoit 22 clochers.

Moulins-du-Pont, m^ins, c^ne du *May*.

Moulins-d'Yvré (les), vill., c^ne d'*Etriché*. — *Locus qui appellatur Ivriacus* 1036-1056 (St-Serge, Sceaux, ch. or.). — *Le bourg des Moullins d'Yvré*, — *Le pavé tendant des M. d'Y. à Angers* 1539 (E 330). — Anc. agglomération formée sur la grande voie d'Angers au Mans, aux abords d'un groupe de moulins, appart. au XIe s. au seigneur de Juvardeil, plus tard au seigneur du Plessis-Chivré. On en comptait trois au XVIe s., banaux, comme le pressoir et le four du village, pour les tenanciers de ce dernier fief, avec maison et chaussée, dont l'écluse devait rester ouverte pour le passage des chalands. — Les maisons, entremêlées de logis antiques, à immenses toits d'ardoise ou petits tourillons pointus, forment l'alignement d'une longue rue en demi-cercle, sous une haute tranchée du chemin de fer, au-devant de la Sarthe, qu'y parsèment 7 ou 8 îlots. — Un port y a été construit en 1854. — A l'entrée, vers S., se présente une chapelle avec porte en anse de panier restaurée, XVIe s., et pignon à campanile, où pend la clochette. Elle a été fondée sous le vocable de St Jean-Baptiste par Jean Lemaçon, le 6 août 1515, et servait à des mariages jusqu'au milieu du XVIIIe s. Cl. Robin même à cette époque, dans son *Ami des Peuples*, p. 21, en demandait l'érection en paroisse. Audouys raconte que le fils d'un aubergiste du village, Maussion, est devenu receveur général des finances. — Un autre renom s'attache inexpiable à l'auberge de *la Boule-d'Or*, fermée depuis 60 ans. Le dimanche 4 mai 1817, l'éclusier de Porte-Bise retirait de la Sarthe le cadavre d'un sieur Xavier Delœuvre, artiste dramatique, qui par deux fois avait pris gîte pour la nuit aux Moulins-d'Yvré. Divers indices signalèrent à la justice l'aubergiste Pierre Chalumeau, dit Pierrit, et sa femme, avec leur fille et leur gendre, Louis Ménard, qui furent arrêtés; mais deux ordonnances, rendues les 16 et 18 juillet par le tribunal de Baugé, firent mettre en liberté les prévenus, qu'on vit alors revenir au village dans un cabriolet, paré de fleurs et de feuillages, avec cette inscription en gros caractères : *Laissez passer les innocents*. — Quelques propos indiscrets, un mémoire justificatif, *Précis en faveur de Louis Ménard*, etc., par l'avocat Lelong (Angers, L. Pavie, in-4° de 24 p.), des indications tardives provoquèrent une enquête nouvelle, et le 28 novembre les quatre accusés comparaissaient devant la Cour royale d'Angers, accablés par des témoignages nombreux, par l'expertise médicale qui démontrait l'assassinat du voyageur, surtout par les révélations, longtemps hésitantes, de la servante. Le procès occupa la Cour pendant onze séances et se termina par une quadruple condamnation à mort Pierrit, sa femme et son gendre furent exécutés sur le Champ-de-Mars, à Angers, le mardi-gras, 3 février 1818. La fille Chalumeau s'était empoisonnée dès le 9 janvier dans la prison. Des complaintes, des récits imprimés ont popularisé cette histoire, dont le souvenir est resté vivant dans toute mémoire angevine.

Moulins-Marsille (les), ham., c^ne des *Ponts-de-Cé*.

Moulins-Milon (les), ham., avec 2 m^ins à vent, c^ne de *Chavagnes-les-E.*, du nom de Pierre Milon, mort avant 1530. La butte d'un troisième moulin existe à l'O. du premier, près l'ancien chemin d'Alençon.

Moulins-Moiron (les), c^ne de *la Cornuaille*, ensemble de trois moulins à vent avec un moulin à eau, aidé d'une installation de vapeur, au confluent du ruiss. du Moiron dans l'Erdre.

Moulins-Neufs (les), ham., c^ne de *Huillé*; = m^in à eau, c^ne de *Lézigné*, sur le Loir. —

Digitized by Google

Anc. domaine du prieuré de Huillé, sur le Loir, et à distance, anc. hôtel et maison noble reconstruite par M. Rocquain de Courtemblay; — auj. à M. de Villoutreys. — *Le lieu et hostel seigneurial des M. N.* 1505 (G 562). — En est sieur n. h. Guyon Foucquet 1494, 1505, Mathurin F. 1541, n. h. François Leblanc 1545, n. h. Charles du Vacher 1614; — usine, c^ne de *Sarrigné*.

Moulins-Pinsards (les), m^in, c^ne de *Montigné-s.-Moine*.

Moulins-Robineau (les), m^ins, c^ne de *Vernoil-le-Fourier*.

Moulins-Salés (les), ham., c^ne du *Louroux-Béconnais*.

Moulin-Terrier (le), usine, c^ne d'*Echemiré*, sur le ruiss. de Moulines.

Moulin-Tessier (le), m^in, c^ne de *la Chaussaire*.

Moulin-Tétard (le), usine, c^ne d'*Allonnes*, sur le ruiss. du Bellay.

Moulin-Tierceau (le), usine, c^ne de *Vernantes*, sur la Douère.

Moulin-Tourneau (le), ham., c^ne de *la Chaussaire*, avec un moulin.

Moulin-Trudet (le), usine, c^ne de *Beaupréau*.

Moulin-Turpin, usine, c^ne de *Ste-Christine*. — *Un molin à eau appellé le Molin-Turpin* 1489 (E 1048), acquis le 14 mai de Macé Vaugiraud par Jean du Plantis. — *Le molin Tourpin* 1525 (Aveu de Ste-Christine).

Moulin-Verneau (le), usine, c^ne de *Parcé*, sur le ruiss. du Pont-Renaud, 1597 (Et.-C.).

Moulin-Viau (le), vill., c^ne de *Blaison*. — *Un moullin à vent et cave appellé le Moulin Viau* 1561 (E 432). — *Le lieu appelé les Moulins Viau* 1654, 1755 (E 432). — *Le village du Moulin Viau* 1659. — *Le moulin revercier sis au Moulin Viau* 1689 (E 436).

Moulin-Viel (le), c^ne du *May* (Cass.); n'existe plus.

Moulin-Vieux (le), f., c^ne de *la Pommeraie*.

Moulin-Violette (le), m^in, c^ne de *Bécon* (Cass.). — *Le moulin de la V.* (C. C.).

Moulin-Vitré (le), c^ne de *Brigné*. — *Le petit moulin près les Varannes appellé le Moulin Vitré* 1617 (Chap. St-Maurille).

Moulivet, cl., c^ne de *Cantenay-Ep.*

Mounet (le), ham., c^ne des *Cerqueux-s.-P.*

Mourière (la), f., c^ne de *la Poitevinière*. — En est sieur n. h. Nic. Boutet, receveur des Tailles à S.-Florent; = f., c^ne d'*Yzernay*, — souvent *la Nourière*.

Mourinière (la), f., c^ne de *la Chapelle-H.*

Moury, cl., c^ne de *Chazé-s.-Argos*.

Mousellière (la), f., c^ne de *Marans*. — *La Maselière* (Et.-M.).

Moussanderie (la), f., c^ne de *St-Georges-le-Toureil*.

Moussardières (les), ham., c^ne de *Durtal*.

Moussardrie (la), ham., c^ne de *St-Silvin*. — Domaine de l'abb. du Perray, vendu nat^t le 2 vendémiaire an III.

Moussaye (*Joseph-Marie-Benoît*, comte de LA), né à Tilques (Pas-de-Calais) le 21 mai 1786, colonel du 18e léger, aujourd'hui 93e de ligne, mort à Angers le 6 janvier 1829, âgé de 42 ans, fut inhumé au cimetière du Clon, où son régiment lui fit élever un monument sur un terrain donné par la ville. Sur une des faces on lit : *Ulm, Friedland, Wagram, Witepsk, Lowenberg furent témoins de sa valeur*. Le tombeau a été transféré en 1847 dans le grand cimetière.

Mousseau (le), vill., c^ne de *Dénezé*, près Doué. — *Le Mousseau de Denezay* 1602 (G 1552). — *Le Monceau* (Cass.). — *Monceau* (Et.-M. et Rec^t). — C'est le centre réel de la c^ne, traversé par la route de Gennes à Doué et qui réunit la mairie, l'école, le presbytère avec une chapelle où se font les services religieux pendant la semaine.

Mousseau (le), cl., c^ne du *Vieil-Baugé*.—En 1647 Mic. Gohory, avocat, vend à n. h. Philippe d'Issaudeau, *le lieu et closerie du Mouceau* consistant en un petit corps de logis cabré et tout en ruines, terres, vignes, taillis (E 536); = vill., c^ne des *Ulmes*. — *Le Monceau* (Cass.). — Avec anc. fief et maison seigneuriale appart. durant tout le XVIIIe s. à la famille Tréton, qui occupait des charges de finances et de magistrature. Uriel Tréton y meurt le 18 août 1719, âgé de 50 ans; Catherine Tr. y épouse le 9 mars 1731 Jean Dassy de Jaucourt, commandant du château de Saumur. — En est sieur en 1774 Amb.-Jos Tréton, lieutenant du délégué de l'Election de Montreuil-B., — en 1792 Pierre Tr., ingénieur des Ponts-et-Chaussées, qui épouse à Saumur le 12 mars Franç.-Eulalie Blanche. — L'habitation, que précèdent une épaisse et sombre allée de verdure et une cour, est un logis du XVIIe s. restauré au XIXe, dont une salle et un vestibule sont tendus de remarquables tapisseries du XVIIe s. — Y attient la ferme, — et un champ où s'élève un *dolmen* dit *la Pierre-Couverte*; = (le Grand-), cl., c^ne du *Vieil-Baugé*.

Mousseaux, c^ne de *Broc*, à quelques mèt. de la Godefrairie. — Anc. fief et seigneurie relevant du Lude et dont dépendaient Parcé, la Grande-Maison, les Hardouinières; — avec maison noble dont subsiste encore une tour carrée, munie d'une herse et de meurtrières; au-dessous, des caves creusées dans le tuf, qui servent de cellier. — En est sieur n. h. Maugaret de Fougeraie, ÷ le 2 novembre 1584, — dont le fils Jean épouse vers 1646 Michelle de la Barre.

Mousseaux (les), usine, c^ne de *Breil*, sur le Lathan; = vill., c^ne de *St-Macaire-du-B.* — *Le vill. de Monceaux* 1660 (Et.-C.); = vill., c^ne du *Vaudelenay-R.* — En est sieur Jacq Valloys 1719; = vill, c^ne des *Verchers*.—*Terra de Motoellis* 1135 (Cartul. St-Maur, ch. 50). — *Les Massaux* 1476 (G 463). — *Les Monceaux* 1612 (Et.-C.). — *La maison noble de la terre et seigneurie des Mousseaux* 1610. — *Les Mousseaux* 1702 (Et.-C.). — En est sieur Jacob Delavau 1552, Paul Genest, mari de Marie Delavau, 1610, Jean Druet, professeur de philosophie,

Digitized by Google

mari de Marie Genest, 1638, Anne Heudelin, veuve Druet, 1600, messire Marc-Ant. de Gennes, chevalier, mari de Renée de Lestoile, 1710, 1734.

Moussellerie (la), ham., c^ne de *Vauchrétien.* — En est sieur Pierre de Mariant, prieur-curé de Chanveaux 1617, 1735.

Moussenaudière (la), f., c^ne de *Chevirélé-R.* — En est sieur Jean d'Andigné 1553, René Pinçon 1617. — Y meurt le 16 mars 1659 Marguerite Dugué, veuve de Charles du Pont d'Aubevoie.

Moussepinterie (la), bois, c^ne de *Beaucouzé,* entre la Petite et la Grande-Pierre, appart. à l'abb. St-Nicolas et vendu nat^t le 22 pluviôse an II.

Mousserale (la), c^ne de *Jumelles,* closerie à la tête de l'étang des Haies, formée de partie des landes de Salverte, pour constituer le domaine du fief de la Touche, et réunie depuis à la terre de Brion (Terrier des Haies, 1753).

Mousserie (la), f., c^ne d'*Yzernay.* — *L'hostel, villaige, tienement, appartenances de la M.* 1540 (C 106, f. 292).

Mousserie-Neuve (la), f, c^ne des *Cerqueux-sous-Maulévrier.*

Mousserie-Vieille (la), f., c^ne des *Cerqueux-sous-Maulévrier.*

Moussetière (la), ham., c^ne de *Chaudron*; — donne son nom à un ruiss. qui naît au N. de la route départ. n° 17, coule du N.-E. au S.-O. et tombe dans le ruiss. de la Ravaillère près la Moussetière; — 1,200 mèt.

Moussetterie (la), f., c^ne de *Cuon.*

Moussonnière (la), ham., c^ne de *Grésillé.* — *La Massonnière* (Cass.); = ham., c^ne de *Rochefort.* — *La Mossonnière* (Cass.).

Moutand, f., c^ne de *Chambellay.* — *Le lieu et domaine de Moutan* 1540 (C 105, f. 316). — *Montand* (Cass.). — *Moutaud* (C. C.). — A Me Nic. Baron, avocat, en 1540

Moutinerie (la), f., c^ne de *Vézins.*

Moutonneau (la), f., c^ne de *la Membrolle.*

Moutonnerie (la), f., c^ne de *Brain-sur-A.*; — f., c^ne de *Fontaine-G.* — *La maison ... proche les arches de F.-G. appellée la M. anciennement la Vincellotterie et la Maillée* 1752 (Terrier); = f., c^ne de *Longué.* — En est sieur n. h. Jacq. Bigot 1637; = f., c^ne de *Neuvy,* attenant au bourg; = f., c^ne de *Thorigné*; = f., c^ne de *Trémentines,* acquise par André Gontard, avocat, le 20 mars 1654 (E 2668).

Moutonnière (la), f., c^ne de *Jumelles.*

Mouzaie (la), ham., c^ne de *Freigné.* — *Le vill. de la M.* 1673 (Et.-C.).

Mouzière, f., c^ne d'*Andrézé,* nouvellement bâtie sur le bois défriché des Landes-Fleuries.

Moyet. — V. *Mayet.*

Moynard (.....), maître sculpteur, Angers, travaille en 1642 avec Plouvier, V. *ce nom,* à la décoration de Notre-Dame-de-sous-Terre.

Moysant (*F.-J.*), était prieur en 1687 du bataillon que commandait Gab. Dubois de la Ferté et fit avec lui la campagne de Dalmatie, comme il nous l'apprend dans une lettre adressée à Grandet et imprimée dans la *Vie de Dubois,* p. 130, en 1712. A cette dernière date il résidait à Paris avec le titre de chanoine de St-Jean-de-Latran.

Mozé, canton des Ponts-de-Cé (9 kil.), arrond. d'Angers (15 kil.). — *Ecclesia cujusdam parochiæ Transligerensis, quæ nominatur Moziacus* 1047-1056 (1er Cart. St-Serge, p. 233). — *Fredaldus de Mozii* 1053-1070 (Liv. Bl., fol. 19). — *Mozeium* 1073-1080 (Ib., f. 21). — *Muzeiacus* 1090 (Cartul. St-Maur, ch. 40). — *Moze* 1125 (Ib., ch. 53). — *Parochia Mozeii* 1200 circa (2e Cartul. St-Serge, p. 223). — *Aput Moze* 1224 (H Mélinais). — Sur un haut plateau (80-93 mèt.), entrecoupé de nombreux petits vallons en pente vers la Loire. — Entre les c^nes de Beaulieu (6 kil.) et de Faye (9 kil.). au S., Soulaines (2 kil. 800) au S.-E., Mûrs (5 kil.) à l'E. et N.-E., St-Jean-de-la-Croix (7 kil.) au N., Denée (5 kil.) au N. et au N.-O., Rochefort (10 kil.) au S.-O.

De l'E. à l'O. y passe vers l'extrémité S. du territoire le ruiss. de la Planche-de-Mozé; — y naissent les ruiss. de Chauvigné, des Joncherais, de la Fontaine-du-Pré, et les ruisselets de la Grange et de la Boderie.

La route nationale d'Angers aux Sables traverse dans toute la longueur (7 kil.) et par le centre, du N.-E. au S.-E., croisée par le chemin d'intérêt commun de Denée à Brissac, qui la relie au bourg, distant de 1,200 mètres.

En dépendent les vill. et ham. de Cahier (7 mais., 24 hab.), de la Frenaie (6 mais., 12 h.), des Aireaux (3 mais., 13 hab.), de Chauvigné (16 mais., 60 hab.), de Solbray (23 mais., 50 h.), des Roches (18 mais., 50 hab.), du Grand-Vau (19 mais., 53 hab.), de la Roche-des-Sarrasins (6 mais., 29 hab.), de Fontonay (10 mais., 35 h.), du Hersy (3 mais., 7 hab.), de Gaigné (10 mais., 25 hab.), du Temple (6 mais., 20 hab.), du Clonneau (23 mais., 75 hab.), des Perrais-Chauds (4 mais., 13 hab.), de Villeneuve (5 mais., 12 h.), des Mortiers (8 mais., 18 hab.), de la Ranfrairie (7 mais., 20 hab.), de la Boucherie (7 mais., 19 hab.), de la Fouquetière (7 mais., 17 hab.), du Bois-Garreau (4 mais., 10 h.), de la Tabourdrie (3 mais., 10 hab.), du Plessis (6 mais., 20 hab.), du Pé (8 mais., 26 hab.), des Landes (14 mais., 39 hab.), de la Croix-Blanche (5 mais., 15 hab.), de la Naissance (5 mais., 18 hab.), de la Bigotière (17 mais., 42 hab.), du Pin (7 mais., 28 hab.), des Baunais (4 mais., 20 hab.), des Benneries (5 mais., 20 hab.), de la Planche (6 mais., 23 hab.), de la Roulière (5 m., 24 h.), de la Roirie (6 mais., 24 hab.), de l'Oisellerie (9 mais., 24 hab.), du Carroil (3 mais., 8 hab.), de la Touche (3 mais., 13 hab.), les châteaux de la Bergerie, de Chauvigné, du Temple, de la Cressonnière, 3 moulins, 49 fermes ou écarts dont une dizaine de 2 maisons.

Superficie : 2,552 hect. dont 18 en bois, 280 en vignes, 1,597 hect. en labour.

Population : 310 feux, *1,400* hab. en 1720-1726. — *416* feux en 1789. — *1,626* hab. en 1793. — *1,727* hab. en 1831. — *1,721* hab. en 1841. —

Digitized by Google

1,644 hab. en 1851. — *1,620* hab. en 1861. — *1,505* hab. en 1866. — *1,461* hab. en 1872, dont *187* au bourg (57 mais., 63 hab.), — en décroissance rapide et constante depuis 40 ans.

Culture de lins, chanvres, froments ; — vignes blanches.

Bureau de poste des Ponts-de-Cé. — *Perception* de Juigné-sur-Loire.

Mairie, avec maison d'*Ecole de garçons* construite par adjudication du 29 décembre 1861. — *Ecole* laïque *de filles* et *Ecole* libre *de filles* (Sœurs de Ste-Marie d'Angers).

L'*Eglise*, dédiée à St Samson (succursale, (5 nivôse an XIII), a été incendiée pendant la guerre de Vendée et relevée sur ses anciens murs. C'est un simple carré long mesurant 33 mèt. 50 de longueur sur 9 mèt. à l'entrée et 13 mèt. 80 dans l'ancien transept. — Près de l'autel, un petit monument est consacré « à la mémoire de Jean « Dibourne, curé, mort en 1852, âgé de 59 ans ». L'aile droite vers S. formait la chapelle Sainte-Apolline, à laquelle attenait extérieurement le cellier du Prieuré; — l'aile gauche vers N., la chapelle seigneuriale, dédiée à St Martin et que précède le clocher. — Sur le plat du chœur, un bas relief, encadré de hauts pilastres, représente *Jésus au jardin des Oliviers* (XVIIIe s.) ; à droite et à gauche, statues de St Samson et de Ste Apolline ; — au-dessous, sept belles stalles en bois, à miséricordes sculptées de feuilles d'acanthe, avec chaire centrale réservée au prieur.

La grande voie d'Angers à Chemillé traversait le territoire, longeant parallèlement et de très-près vers l'O. la route départementale, — sans autre trace antique signalée. — La paroisse est de fondation antérieure au XIe s. — et l'église en appartenait à l'Evêché d'Angers. Eusèbe Brunon en fit don vers 1050 à l'abbaye de St-Serge, à qui le seigneur de Vihiers, dont le domaine dépendait, céda vers le même temps le bourg avec les droits et revenus qu'il y possédait Les moines y établirent un *prieuré* simple régulier dont l'enclos attenait à l'angle vers O. du pignon antérieur de l'église. Un vicaire à titre perpétuel desservait la cure, — église et prieuré sous le vocable de St Samson — et non de St Symphorien, comme l'indique le Pouillé de 1783.

Prieurs : Ausbertus, 1160, abbé en 1168. — Bern. *Bajuli*, 1364-1372. — Guill. *de la Chabocelaie*, 1479, 1487. — Jean *de Villiers*, 1492, 1510. — Hardouin *de Soucelles*, 1521. — Jacques *de Gray*, 1549, qui donne à la paroisse le terrain pour bâtir la chapelle Ste-Apolline de l'église. — René *Guillard*, 1579. — Franç. *Jousseaume*, moine de St-Nicolas, 1600, 1603. — Jacq. *Jarry*, 1609. — Franç. *Jousseaume*, 1621. — César *Guillaume*, 1635. — René *Courault de Pressiac*, abbé d'Asnières-B., 1695, 1697. — Augustin *Fortier*, 1764, qui fait don à la paroisse d'un terrain pour bâtir la sacristie.

Le prieuré, avec grange, boulangerie, pressoir, jardin, 10 quartiers de vigne, une boisselée 1/2 de taillis, 140 quartiers en labours, fut vendu nat^t le 18 mai 1791 à Guérin l'aîné, pour 19,600 livres. — L'enclos est aujourd'hui en partie bâti, en partie acquis et réservé par la fabrique pour y reconstruire l'église.

Curés : Pierre *Gaullier*, qui résigne en 1469. — Jean *Vigier*, 27 mars 1469 m. s., qui résigne. — Bernard *de Messac*, 21 mai 1469, 1492. — Pierre *Dureau*, 1590. — Mic. *Avril*, 1646. — Jos. *Deleloy*, 1668, † le 18 mai 1673, âgé de 32 ans et inhumé devant l'autel Notre-Dame. — Fabien *Bonvallet*, 1674, † le 3 décembre 1706. — *Lusson*, 18 janvier 1707, décembre 1710. — *Leduc*, mars-octobre 1711. — J. *Huvé*, décembre 1711, décembre 1719. — Louis *Coignard*, précédemment vicaire, juin 1720, † le 21 février 1744, âgé de 58 ans, et inhumé sous les galeries de l'église. — Franç. *Dufay*, avril 1746, † le 11 juin 1749, âgé de 45 ans. — Thugal-François *de la Maillardière*, juillet 1749, qui signe le 6 août 1766 chanoine de St-Maurice d'Angers. — *Boulnoy d'Haleine*, août 1766-juillet 1768. — *Jorion*, octobre 1768, mai 1770. — Nic.-Marie *Grandvalet*, originaire d'Auray, octobre 1770, † le 19 avril 1783, âgé de 57 ans. — M.-A. *Martin*, juin 1783, avril 1784. — *Touzé*, septembre 1784. — R.-J. *Coudret*, élu le 22 mars 1791. Il dénonçait dès cette année en mai les menées des « aristocruches aristo- « crates » de sa paroisse, et, chassé par l'approche des Vendéens, s'engagea au 5e bataillon des Volontaires de la Sarthe.

Un usage s'y était continué jusqu'au XVIIIe s. de distribuer du vin aux paroissiens sous la galerie de l'église après la communion pascale. Il fut interdit le 1er avril 1700.

Le fief formait une « terre et seigneurie » sans manoir dès le XVe s., et appart. à la famille Aménard, encore en 1529, — à Jacq. Legay en 1540, qui le relève de Vezins. Il est réuni dès le milieu du XVIe s. à la terre de la Crossonnière, avec les droits seigneuriaux.

La paroisse dépendait de l'Archidiaconé d'Outre-Loire, du Doyenné de Chemillé, de l'Élection, des Aides, du Grenier à sel d'Angers, du District de Brissac en 1788, d'Angers en 1790. — Pendant la guerre, elle resta occupée, comme le constate un procès-verbal, « pendant plus de trois mois « par les brigands », qui brûlèrent tous les registres.

Maires : Pierre *Bâtard*, 1792. — Thomas-Jean *Hacault*, géomètre de 1re classe du cadastre et fabricant d'étoffes, 2 janvier 1808. — *Pasqueraye*, 23 août 1815. — Th.-David *Joyau*, 25 mai 1821. — *De Caqueray*, 14 janvier 1826, démissionnaire le 12 septembre 1830. — *Hays-Fontaine*, adjoint faisant fonctions de maire, 16 octobre 1830. — Jean *Leduc*, au même titre, 1er juillet 1831. — Pierre *Péhu*, à titre provisoire, 1832. — Laurent *Poisson*, de même, 20 septembre 1834, démissionnaire le 12 juillet 1846. — Tristan-Achille *Cesbron de Nerbonne*, 30 décembre 1846, † le 17 mai 1852, à Angers. — Charles *Pasquet*, 8 juillet 1852, installé le 25. — *Esnault*, 1860, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 106, f. 226; 192; G 10; H St-Aubin. *Infirmerie*, et St-Serge. Les titres du prieuré comprennent

Digitized by Google

5 volumes ou liasses, dont une charte du XIe s. — Arch. commun. Et.-C. — Pouillé, Mss. 648. — Pour les localités, voir *le Temple, Solbré, Chauvigné, Fontenay, Gaigné, la Crossonnière, Haute-Berge, la Bombonnière, la Coudre.*

Mozé, chât., c^ne de *Champigné.* — *Hugo de Moyseo* 1082-1094 (2e Cart. St-Serge, p. 198). — *Hugo de Mozerio* 1124-1135 (Cartul. du Ronc., Rot. 3, ch. 95). — *Terra de Moziaco, de Mozi* 1120 circa (Cartul. St-Aubin, f. 25, 26, 27). — *Feodum Joh. de Moze* 1266 (Pr. de Champ., ch. or.). — *Le fief de Moze* 1540 (C 105, f. 388). — Anc. fief et seigneurie avec maison noble, dont est sieur Thomas de Vivone, chevalier, 1457, Jacq. Rouault de Riou 1520, Jean Chadaigne, licencié ès-lois, par acquêt des héritiers, 1522, Marguerite Ogier, sa veuve, 1534, n. h. Franç. Eveillard 1623, qui y meurt le 21 juillet 1631 de la peste, apportée par lui d'Angers et dont meurent le métayer et son enfant. N. h. Jean-Jacques Giraud, mari de Perrine Bascher, possède quelque temps après la terre et y fait bâtir et consacrer une chapelle le 26 octobre 1666 sous l'invocation de N.-D.-de-Toutes-Aides; — Christophe Giraud, conseiller au Présidial, 1691, † le 28 octobre 1727, âgé de 68 ans; — Marie-Jeanne Giraud, veuve de messire Mic.-René Falloux du Lys, † le 8 février 1781, âgée de 66 ans. — Elle en avait reconstruit la chapelle, qui fut consacrée le 24 novembre 1778; — Françoise Falloux, veuve Marcombe, 1789; — aujourd'hui à Mme Paulze d'Ivoy, née Marcombe. — Le château a été rebâti vers 1820. — En dépendent un beau parc, 3 futaies, prairies, 11 fermes, 2 closeries, 380 hectares.

Mozé, f., c^ne de *St-Clément-des-Levées.* — *L'herbergement de M. o les maisons, vergiers, vignes,* appartenait en 1366 à Jamet de Mozé, qui le vendit au prieuré de Trèves. Arrenté sans doute par les moines, le domaine formait au XVIIe s. « une terre et seigneurie », vendue par François Foullon, lieutenant général criminel de Saumur, à Louis Sanglier et Renée Foullon, sa femme, 1666; — en est sieur René de Montaigu 1781; = c^ne de *St-Georges-s.-L.* — V. *Mazé.*

Mozé (*Jean* de), abbé de St-Aubin, 1300-1317. — Son sceau bien conservé, ovale, moyen, de cire brune, le représente crossé, mitré, avec la légende : [S. *Johan*]*nis* [*abbatis S. Al*]*bini Andegavensis*, à une charte de 1316 (G 772).

Mucière (la), f., c^ne de *Brion.*

Mué, vill., c^ne d'*Antoigné.* — *Muez* 1249 (E 821). — *La voie,* 1387, *la grant voie, la grant rue de Muez à Antoigné* 1454 (E 489). — *L'ébergement de M., en venant vers la porte, que anciennement on appeloit ville de Mué* 1649 (G 1627). — Appart. à d^lle Espérance Berthelot, veuve de n. h. Math. de Guyot, 1582, aux héritiers de Cath. Beloteau, veuve de Georges de Pelvé, 1669, qui vendent le 15 juillet à Nic. Aucent, avocat, sur qui est fait retrait lignager par Et. Romain et Ant. Beloteau le 18 janvier 1670, pour revendre le 1er mars 1678 à Marth. de Catheu.

Mues (les), V. *les Meux, les Monts*; = f., c^ne de *St-Ellier*; = f., c^ne de *la Poitevinière* (Cass.); — n'existe plus.

Muette (la). — V. *la Mutte.*

Muire (*David*), docteur-médecin, protestant, originaire d'Ecosse, † à Saumur le 26 octobre 1661.

Mule (la Grande-), f., c^ne de *St-Silvin.* — *La Gr. Meule* (Cass.). — Anc. domaine de la fondation primitive du Chap. St-Jean-Bapt. d'Angers qui l'aliéna le 21 avril 1673 au chanoine de St-Maurice, Jacq. Cornuau de la Grandière; = (la Petite-), cl., c^ne de *St-Silvin.*

Mule (Haute-), m^on b. et f., c^ne de *Ste-Gemmes-s.-L.*, anc. domaine du Chapitre St-Pierre d'Angers, sur qui il est vendu nat^t le 11 mai 1791; = ham., c^ne de *Trélazé.*

Mulière (la), f., c^ne de *la Pouèze,* — réunie au XVIIe s. au fief d'Armaillé (E 1429). — En est sieur en 1459 n. h. Jean Liboreau; — tout près, vers N., y naît la source du ruiss. de Brionneau.

Muller (*Jean-Baptiste-Désiré*), fils de Michel-Joseph M., marchand et de Marie-Catherine Baré, né à Angers le 15 vendémiaire an V (6 octobre 1796), fut reçu officier de santé, à Angers, en 1816 et s'établit à Denée où pendant 39 ans il se prodigua avec un dévouement de toutes les heures et un désintéressement qu'attestait à sa mort (20 février 1857) la médiocrité de son héritage. Les habitants, touchés de vénération pour sa mémoire, ont témoigné de leur reconnaissance, en lui élevant par souscription un buste en bronze, sur la fontaine publique, inaugurée le 8 août 1858. V. le *Maine-et-Loire* des 3 mars 1857 et 11 août 1858.

Mulnesium, Mulnacus. — V. *Monnet, Monnais.*

Mulonnaie (la), f., c^ne d'*Aviré,* 1623 (Et.-C.); = f., c^ne de *Noyant-la-Gr.*

Mulonnerie (la), f., c^ne du *Fief-Sauvin.*

Mulonnière (la), f., c^ne de *Chanteussé*; = f., c^ne de *l'Hôtellerie-de-Fl.*; = c^ne de *Meigné-le-V.* — Anc. fief relevant de la Touche de Fresnay. — En est sieur Jacq. Legay, écuyer, 1540 (C 106, f. 226). Y décède d^lle Renée de Landepoustre en 1636; = (la Basse-), f., c^ne de *Beaulieu*; = (la Haute-), ham., c^ne de *Beaulieu.* — *Milloneria* 1227 (Ronceray, la Pépinière, t. I). — *La Moullonnière* (Cass.). — *La Milanière* (Et.-M.). — Les vins de ce clos étaient classés de 5e classe en 1787. — Avec petit château construit en 1864 pour M. Messé.

Mulonnières (les), vill., c^ne de *St-Clément-de-la-Pl.* — *Le lieu et closerie de la Haute M.* appart. en 1740 à Urb. du Chatelet.

Mulot (.....), négociant en épiceries, à Saumur, chargé en 1813 d'une mission pour l'inspection des raffineries de sucre indigène, a publié un *Mémoire sur la fabrication du sucre des betteraves* (Paris, impr. royale, in-4° de 24 p.).

Mulotière (la), c^ne d'*Angers* E. — *Le moulin à vent à chandelier appelé le Moulin de la Muletière avec maison* 1629 (H Pr. de Ballée); = f., c^ne de *Chazé-H.* — En est sieur Franç. Peltier, chirurgien, 1641; = h., c^ne de *Cheviré-le-R.* et en partie de *Fougeré.* — Ancien fief et maison noble, relevant de Daon, — avec chapelle de N.-D. fondée en 1349 par Sa-

Digitized by Google

lomon Mulot, chevalier, et Jeanne Duvau, sa femme, et qui est actuellement convertie en grange. — En est sieur en 1448, 1501 Jean Clé-reau, en 1545 Lancelot d'Andigné, en 1618 Bertrand d'Andigné, en 1621 René Gauldry, de qui hérite vers 1635 Jean Sourdeau, avocat, en 1720 le seigneur de la Jaille-Gastines ; = f., c^ne de *Combrée* ; = f., c^ne de *Corzé*, domaine acquis en 1634 de Gedéon de Cherbaie par Louis Allain, notaire royal à Angers ; — appart. en 1760 à la communauté des Dames de la Croix d'Angers et fut vendu nat^t le 19 prairial an IV à Jos.-Franç. Joubert-Bonnaire ; = f., c^ne de *Montigné-les-R.* — *La Petite-M.* xve s. (D. Bét.). — Anc. fief et seigneurie relevant de Baugé. Le curé devait tous les ans au seigneur « ung disner pour luy, sa « femme, son gentilhomme et une demoiselle, « fourni de roust et de bouest, et du pain aux « chiens, et à l'oiseau une poulle vive ». — En est sieur Jean de Mêlay 1434, par sa femme Guillemette de la Rivière, Jeanne Dauvette 1449, Charles de Tessé 1508, Charles Labbé 1538, mari de Claude de Tessé, Madeleine Lecornu 1606, veuve de Claude Labbé, Pierre Labbé 1615, 1640, mari de Pétronille de Chabanay, Renée Dubois des Bordeaux, par adjudication judiciaire de 1648, femme en 1668 de Charles Gallois Labbé, chevalier ; — Pierre-Théophile Morant de Lespinay 1759. — Vendu nat^t sur sa veuve le 22 pluviôse an II, et de nouveau, par déchéance, le 12 messidor an IV ; = f., c^ne de *Seiches*. — Domaine acquis en 1403 par le seigneur du Verger.

Multonacus. — V. *Monnet*.

Munet, vill., c^ne de *Distré*. — *Meunet* 1457. — *La Cour de Munet* 1635. — *La Vau-Munet* xvii-xviiie s. — *Mesnet* (Raimb.). — Sur une côte escarpée dominant la vallée et le confluent du Douet dans le Thouet. C'est ici, — et non à Saumur, — qu'abordait la grande voie de la rive gauche de la Loire, coupant à 100 mèt. vers l'O. la route de Saumur à Doué, et se prolongeant le long de la rive gauche du Thouet, peut-être avec un double passage vis-à-vis Chacé et Lézon. La carte d'Arthaud et les plans du xviie s. fournissent quelques indications intéressantes. — Au même point se concentraient les chemins de Montreuil-Bellay à Saumur par le Coudray-M., de Dénezé et Rou par Distré, passant sur le petit pont dit encore du Perray. A chaque pas les titres mentionnent « la chaussée, le per- « ray, la voie torte, la pierre fiche » de Munet et nombre de lieux dits qui auraient dû, depuis longtemps, appeler l'attention des travailleurs sur ce canton resté inconnu. Le haut coteau à pic, qui forme avancement sur l'eau, doit conserver trace des temps gaulois et toute la vallée à l'entour est romaine et gallo-romaine. — Le fief au moyen âge relevait partie du château de Saumur, partie de St-Mars-la-Pile, avec « hostel » dont rend aveu Olivier d'Aubigné en 1457. Ant. Gaultier, élu des Aides, en fit réédifier la chapelle en 1496, qui fut consacrée le 30 septembre par l'évêque de Toulon et restait à la collation de l'abbé de St-Florent. — En est dame Françoise Gaultier, veuve de Jean Ronsart, licencié ès-lois, 1539, — Loys Guischard, écuyer, 1544, — Charles de Souvigné, mari de Marie Fourateau, 1570, René de Souvigné 1602. — Le domaine comprenant maison en deux corps de logis, puits, taillis, haute futaie, garennes, caves, vignes dans les paroisses de Distré, Artannes, les Ulmes, Chétigné, Rou, St-Hilaire-St-Florent, fut saisi sur Charles de Souvigné, chevalier, le 29 novembre 1635. — En avant du village vers N., sur une partie des dépendances, dans la mouvance directe du fief, avait été construit, vers le xve s. sans doute, un second manoir noble dit de la Vau Munet ou de la Vau, et dont est sieur dès avant 1500 Florent Jaunay, — Olivier Dagoult, son gendre, 1522, président de l'Election de Saumur, Flor. Jaunay, grenetier au Grenier à sel de Saumur, 1539. Il était passé plus tard à Ch.-Fr. d'Andigné de Vézins, qui vendit à l'Hôtel-Dieu d'Angers, le 21 janvier 1687, « la maison seigneu- « riale de la Vau de Meusnet avec grand clos « fermé de murailles, fuye, etc. » — L'Hôtel-Dieu céda l'année suivante son acquisition à Jos. Réveillé, sieur de la Fosse, et le 4 mars 1771, à son tour, Marie Reveillé de Taunay, veuve de Pierre Gondouin, avocat, revendit à René-François du Tertre Des Roches, lieutenant particulier de la Sénéchaussée de Saumur. Le logis, dont le parc borde la route, à la descente vers S., avec grande porte à cintre couronné de faux créneaux, a appartenu durant quelques années, vers 1850, si je ne me trompe, au Collége de Saumur.

Munet (le Petit-), c^ne de *Distré*, domaine de la famille Bizard au xviiie s.

Mur (le), ham.. c^ne de l'*Hôtellerie-de-Fl.* ; = f., c^ne de *Liré*, — autrement le *Haut-Mur*.

Muraille (la), c^ne de *Denée*, emplacement sur le bord du Louet, près le Port-qui-Tremble — On y trouve dans l'eau d'anciens murs, restes d'un moulin ; = f., c^ne de *la Jaille-Yvon*.

Muraillé (le), h., c^ne de *St-Lambert-des-L.*

Murailles (les), pâtis, c^ne des *Ponts-de-Cé*. — C'est la pointe de l'île des Aireaux, V. ce *mot*, vis-à-vis les débris de la chaussée romaine.

Murauderie (la), c^ne de *Cholet*.

Muraudière (la), f., c^ne de *Liré*.

Mur-Blanc (le), m^on b., c^ne de *Ste-Gemmes-sur-L.* — *Un petit lieu appellé le Mur-Blanc* 1653 (G 965). — Echu dans la succession de d^lle Catherine Cherfils le 29 mars 1659 à Me Jacq. Brossard, prieur de la Ferrière, et à sa sœur, veuve du chirurgien Y. Pelletier, qui le vendirent le 19 mai 1662 à n. h. Balthasard Masard, secrétaire de l'évêque Henri Arnauld ; — appartenait en 1773 à Jacq. Maugin, marchand ; — aujourd'hui à MM. Martin.

Mureau (le), f., c^ne de *Cléré*, à 3 kil. du bourg, sur le faîte abrupte d'un mamelon de la rive gauche du Layon. Elle appartenait au xviie s. à la famille Amoureuse. — Au bas s'enfonce un vallon aride, encaissé en amphithéâtre, traversé par deux ponts de bois branlants. Dans ce site tout pittoresque et sauvage, on dit reconnaître sur la rive droite, au pied d'un vieux chêne, les derniers débris du château de St Francaire, et ce qu'on m'a montré n'était qu'un reste de simples crépis

Digitized by Google

de pierre brute, comme les murs des cabanes voisines, sans apparence aucune de fondations.— Du versant vis-à-vis. tout en broussailles et en rochers, sourd à mi-côte une fontaine intarissable, où l'on vient de 7 ou 8 paroisses d'alentour pour obtenir de la pluie. Le bassin en est creusé dans le roc. A quelques mètres plus haut s'étend le plateau, où fut rencontrée, dit-on, la tombe qu'on a prétendue de St Francaire, V. *ce nom*, et dont une haute croix de bois, sur un piédestal de pierre, indique l'emplacement. V. *Répert. archéol.*, 1863, p. 457-460; — D. Chamard, *Vies des Saints*, t. I, p. 13. — De ce point apparaît, émergeant au-dessus du champ, la crête de roc, découpée en éventail, sous lequel s'ouvre la cave des *Landes*, V *ce mot*.

Murgallé (*Jean*), ainsi qu'il signe, — et non *Margalet*, ni *Mirgalet*, comme des actes le nomment, — peintre à Angers en 1647, est souvent employé de 1656 à 1660 pour le service de l'Hôtel-de-Ville, en 1662 pour l'église St-Maurille, dont il restaure le crucifix et les images du vestibule. — Il meurt le 12 juillet 1665 et est inhumé aux Cordeliers. — Sa signature figure à un acte du 8 février 1665 (GG 116). — Il était veuf depuis plus de dix ans d'Olive Cormenier. Leur fils *Claude* avait eu pour parrain le 24 avril 1647 l'évêque en personne, Claude de Rueil. — Il resterait à établir ses rapports de parenté probables avec le Murgalet de Troyes, qui « peignait ses melons », au dire de Marolles.

Arch. de M.-et-L. BB 86-89; GG 116 et 118. — Reg. Capit. de St-Maurille. — Marolles, *Livr. des Peintres*, p. 53.

Murgins (les), canton, c^ne de *St-Saturnin*.

Murhoreau (le), c^ne des *Rosiers* (Raimb.).

Murier (le), f., c^ne d'*Allonnes*. — En est sieur sire Louis Pinson, marchand, 1578; = f., c^ne de *Bauné*; = f., c^ne de *Chemellier*. — Anc. maison noble, appartenant depuis au moins le XVIe s. à la famille de la Hune, alliée aux Mabille, aux Laurent, aux Delaroche; — n. h. René de la Hune 1565; — Madelon de la Hune 1615, 1639, dont la fille Marie épousa le 25 septembre 1629 Charles Duvau de Millé-Bretêche; — R.-F. Duvau de la Barbinière 1781; = f., c^ne de *Grésillé*; = ham., c^ne de *Mûrs*. — *Le vill. du Morier* 1644. — *Le vill. du Maurier en Vallée* 1672 (Et.-C.); = ham., c^ne de *Thouarcé*.

Mûrs, c^on des Ponts-de-Cé (5 kil.), arr^t d'Angers (11 kil.). — *Murs* 1082-1094 (2e Cartul. St-Serge, p. 216). — *Muri*, *Fulco de Muris*, 1094-1101 (1er Cartul. St-Serge, p. 229 et 2e Cart., p. 220). — *Meur-sur-Loyre* 1524 (Tapisserie de St-Flor.). — *Meurs* XVIe-XVIIe s. — Sur les coteaux et dans la vallée de la rive gauche de la Loire; — entre les Ponts-de-Cé au N.-E., Ste-Gemmes (3 kil.) et la Loire au N., St-Jean-de-la-Croix (3 kil. 1/2) au N.-O., Mozé (3 kil.) à l'O. et au S., Soulaines (4 kil. 1/2) au S.-E., St-Melaine (6 kil.) à l'E.

La route nationale d'Angers aux Sables s'infléchit, dès son entrée sur le territoire, du N.-E. au S.-O. et de nouveau légèrement vers S. à partir du pont de l'Aubance. — De l'O. à l'E. longeant les sinuosités du coteau, riverain de la grande vallée, la route départ. n° 14 dessert le bourg, passe à quelques mètres sous l'église d'Erigné, emprunte un instant la route nationale et poursuit de nouveau vers l'E., abordée vers S. par le chemin d'intérêt commun de Vihiers.

La Loire forme bordure vers N. sur une longueur de 2 kil.; — s'en détachent, sous le coteau, le Louet et ses nombreuses boires, où d'autre part, descendent en replis sinueux l'Aubance et son affluent le ruiss. des Joncherais.

En dépendent, outre le bourg d'Erigné (14 m., 36 hab.), les vill. et ham. de Chaillou (6 mais., 17 hab.), le Coteau (9 mais., 30 hab.), Puzeau (12 mais., 40 hab.), Mazières (16 mais., 46 hab.), le Buisson (9 mais., 22 hab.), le Ruau (19 mais., 54 hab.), Rabault (27 mais., 71 hab.), Grand-Claye (24 mais., 66 hab.), Raffray (4 mais., 11 hab.), Princé (4 mais., 12 hab.), Petit-Claye (10 mais., 29 hab.), Gaigné (19 mais., 55 hab.), la Gilardière (9 mais., 18 hab.), la Bourlière (18 mais., 66 hab.), les Brosses (14 mais., 44 h.), le Châtellier (4 mais., 13 hab.), la Jubaudière (11 mais., 29 hab.), la Gazellerie (3 mais., 14 h.), le Haut et le Bas-Louet (11 mais., 38 hab.), Bois-Rond (4 mais., 14 hab.), le Haut-d'Erigné (10 m., 28 hab.), le Pâtis-d'Erigné (8 mais., 23 hab.), la Croix-Martin (6 mais., 13 hab.), la Tremblaie (47 mais., 117 hab.), la Roche-d'Erigné (19 m., 68 hab.), la Fontenelle (19 mais., 48 hab.), le Plessis-Mazeau (3 mais., 10 hab.), Boisbourreau (3 mais., 14 hab.), le Murier (7 mais., 17 hab.), la Boire-Croissante (14 mais., 47 hab.), le Grand-Port (7 mais., 12 hab.), les Saulaies (11 mais., 29 hab.), le Vieux-Port-Thibault (3 mais., 9 h.), le Port-Gaurion (10 mais., 19 hab.) et 26 fermes ou écarts.

Superficie : 1,590 hect., dont 280 hect. en vignes, 404 en prés, 3 en taillis.

Population : 221 feux en 1720, non compris Erigné. — *330* feux, *1,390* hab. en 1789. — *1,335* h. en 1804. — *1,704* h. en 1831. — *1,620* h. en 1841. — *1,669* hab. en 1851. — *1,581* hab. en 1861. — *1,514* hab. en 1866. — *1,411* hab. en 1872, dont *104* au principal bourg (27 mais., 34 mén.), assis le long de la route n° 14, au point culminant d'où elle se précipite en tournoyant dans la vallée. Au milieu des constructions neuves ou rajeunies s'y remarque un logis avec portail daté : *1681*.

Assemblée le 1er septembre.

Perception et *Bureau de poste* des Ponts-de-Cé.

Mairie, avec *Ecole* communale et laïque *de garçons*, en retrait, sur la route, au sortir du bourg, vers l'O., — dont les travaux ont été reçus le 2 janvier 1856 (arch. Dellètre). — *Ecole publique de filles* (Sœurs de St-Charles).

L'*Eglise* principale, dédiée à St Venant (succursale, 30 septembre 1807), est un édifice tout moderne, en style XIIIe s., dont les travaux adjugés le 6 décembre 1860 pour la somme de 56,957 fr, ont été reçus définitivement le 18 décembre 1863 (arch. Dellètre et de Coutailloux). — L'œuvre a remplacé un assemblage

Digitized by Google

confus de constructions des XVIe et XVIIe s., qui ne conservait à peu près d'antique que la base de son clocher (XIIe s.). On y remarquait une belle *Pieta* du XVIe s., une statuette d'un seigneur agenouillé et une belle croix processionnelle qui a été vendue. Le cadran solaire du pignon portait la date *1620*, avec une inscription et le nom de *Moreau*. V. une lithographie dans les *Mém. de la Soc. Linn. d'Ang.*, t. I, p. 125.

L'église d'Erigné, V. *ce mot*, distante à peine de 1,500 mèt. est érigée en *succursale* depuis 1826.

On trouve ici, comme à peu près partout en Anjou, des *celtæ* en pierre; — mais les traces romaines y sont surtout abondantes. Il n'est pas sans quelque vraisemblance que le nom même de la localité soit dû aux restes de murailles antiques, dont l'existence est constatée jusqu'à ces dernières années vers le bourg et surtout aux Châtellers, V. *ce mot*. Au village de Mazières ont été rencontrés en 1846 d'autres vestiges importants, des bains sans doute, — presque aussitôt détruits. La grande voie d'ailleurs d'Angers à Nantes par la rive gauche traversait de l'E. à l'O. tout le coteau, où se groupaient de nombreuses habitations. — J'ai protesté déjà ailleurs contre la fantaisie banale qui place ici sans aucune raison la défaite de Dumnacus, V. *ce nom*.

Le centre le plus antique me paraît être Erigné. — On n'a aucune donnée sur la fondation de la paroisse de Mûrs que l'œuvre de la première église démolie attestait au moins du XIIe s. La cure en était à la présentation de l'abbaye de la Couture du Mans, qui possédait aussi tout auprès un petit *prieuré*, dédié, comme l'église, à *St Venant* et dont dépendait, comme annexe, le prieuré de Corzé. Ni l'un ni l'autre n'ont d'histoire. Le domaine en avait été réuni dès 1460 au domaine seigneurial, et c'est à peine si l'on trouve deux ou trois noms de *prieurs :* Guill. de *Malestroit*, 1460. — Jean *Avril*, 1569, 1602. — Guill. *Bochard de Champigny*, 1699. — Les bâtiments, dont dépendaient une petite closerie et 9 quartiers de prés, furent vendus nat^t le 16 mars 1791.

Curés : Et. *de Pouillé*, 1419. — Et. *Gédouin*, de Gonnord, 1467. — René *Gaultier*, 1553. — Phil. *Bodin*, 1569. — Ant. *Bodineau*, 1597, qui résigne le 19 mars 1598 et meurt le 25 août suivant. — Jean *Navoire*, en faveur de qui avait eu lieu la résignation et qui est maintenu en fonctions, par sentence du 17 février 1599, contre Pierre Jouanne, nommé le 25 août précédent par l'évêque. Il meurt le 28 septembre 1614. — Jean *Gaulard*, 1er octobre 1614, qui résigne en 1619, au profit de son vicaire. — Franç. *Vaudolon*, du Lude, 18 septembre 1629, qui résigne en 1658. — Telle était la misère de ces temps qu'en 1635 une partie de la paroisse fut désertée par les habitants à cause des taxes. — Jean *Vaudolon*, juin 1658, † le 9 février 1690. Dans la nuit du 3 au 4 février 1666, un coup de foudre met le feu « à la flèche « du clocher, qui était haut de 116 pieds sans la « tour de muraille et qui brûla comme une chan- « delle jusqu'au pied », fend deux cloches, détruit la nef, et s'en va de là se prendre au clocher d'Erigné. — Pierre *Suhard*, décembre 1690, † le 23 février 1709, âgé de 50 ans. — Nic. *Diamy*, juin 1709, qui devient curé de Lévières. — Franç. *Terrier*, 18 janvier 1710, † le 29 mai 1729, âgé de 52 ans. — Julien *Triquet*, 1er juin 1729. — Jos. *Cousin*, du Mans, 8 juillet 1730, octobre 1746. — Louis *Bodin*, 14 octobre 1746, jusqu'au 4 juillet 1764, † le 8 mars 1771, directeur du Séminaire d'Angers, âgé de 62 ans. — Louis-Joseph *Bodin*, son neveu et vicaire, qui fit en 1771 reconstruire le presbytère et lambrisser l'église Il signe jusqu'au 14 janvier 1793, abdique le 19 germinal an II toute prêtrise, se fait avocat et se marie.

On trouve dès 1584 un « précepteur des « enfants » Pierre Justeau, chapelain de la chapelle Notre-Dame de Mûrs, qui avait cette charge dans les obligations de son bénéfice.

La seigneurie formait un petit fief, sans mouvance hors de la paroisse, et dont relevaient seulement 9 hommages. Il rendait aveu au Plessis-Macé. — Elle appartient au XVe s. à la famille de Quatrebarbes, puis par acquêt en 1540 à la famille de Quélen. — En est sieur encore en 1667 Maurille de Bréhant, chevalier, mari de Louise de Quélen. — La terre est comprise en 1683 dans le marquisat d'Erigné, érigé au profit de Joachim de Gencian. Jean de Raphaelis, baron de Claye, en acquit en 1707 les droits honorifiques et la prééminence dans l'église, qui avaient passé, avec le petit domaine, dès 1766 à Gervais-Nicolas Baudard de Vaudésir, baron de Ste-Gemmes-sur-Loire. La maison seigneuriale, avec tour centrale d'escalier, enveloppait dans sa grande cour la grande porte de la nef de l'église. Le seigneur avait une entrée spéciale par le chœur. — Il percevait un denier par pipe de vin vendue en détail et avait droit de pêche et de visite sur la rivière du Louet, — droit aussi de quintaine sur les nouveaux mariés, pêcheurs, marchands ou voituriers. « Et s'il y a aucun des nouveaux mariés « qui soit homme d'honorable métier, comme « charpentier, tessier et autres, il est tenu de « fournir aud. seigneur une pelotte neuve, « laquelle il baille pour ébattre à qui bon lui « semble. »

La *mesure* locale était celle du Plessis-Macé.

La paroisse, comprise dans le pays des Hautes-Mauges, dépendait de l'Archidiaconé d'Outre-Loire, du Doyenné de Jallais, de l'Election et des Aides d'Angers, du Grenier à sel d'Ingrandes, du District en 1788 de Brissac, en 1790 d'Angers.

Le 29 août 1790, en présence du maire Allaneau, le curé bénit les deux drapeaux de la garde nationale, l'un aux trois couleurs de la Nation, l'autre, sur fond blanc « ayant une gloire en « peinture et au-dessus : *A Dieu* ; plus bas, un « faisceau d'armes, et les paroles : *Pour la « Nation, la Loi et le Roi.* » — La guerre civile bientôt y vint faire rage. — Du pont du Louet, en regardant vers l'O. on voit se dresser à pic, surplombant le flot, une immense roche, — la *Roche de Mûrs*, portant un large plateau qu'occupait en juillet 1793 le capitaine Bourgeois avec

Digitized by Google

600 hommes des 6e et 8e bataillons de Paris. Il y fut assailli et bloqué le 26 par 10 ou 12,000 Vendéens de la division de Bonchamps, commandés par d'Autichamp. Les républicains tombent bientôt sous le feu ou sont poussés à la baïonnette jusqu'au rebord du rocher. La jeune femme du capitaine se jette avec son enfant dans la Loire. Bourgeois, seul, blessé, parvient avec deux de ses compagnons d'armes à gagner à la nage l'île St-Maurille, — et dès le surlendemain, à la tête du bataillon de Jemmapes, il rentrait en guerre dans le pays. V. un dessin de la Roche dans les *Vues pittoresques* de Méliand, — et dans l'*Album* de M. T. Abraham (1876).

Maires : Ant. *Allaneau*, 1790. — Pierre-Nic. *Simonnet*, anc. premier commis de la maison du roi, 10 messidor an VIII. — Louis-Georges-Joseph *Vaullée*, 5 février 1810. — *Frison de la Motte*, 15 mars 1826. — Pierre-René *Vétault*, 1838, † le 7 décembre 1845. — Ad.-Félix *Lauriou*, 2 janvier 1846. — Pierre-Georges-Ferdinand *Richou*, 31 décembre 1851, installé le 5 janvier 1852. — Charles *Chauvin*, 28 juillet 1858, installé le 8 août, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 192 et 197 ; D 8 ; E 957-970 ; G Cures. — Arch. comm. Et.-C. — Mss. Valuche. — *Mém. de la Soc. Linn. d'Angers*, I, 125. — *Répert. arch.*, 1868, p. 273. — *Mém. de l'Acad. des Inscript. et B.-L.*, 1822, VI, p. 373; art. de Walckenaer, mais complétement erroné. — Lemarchand, *Album Vendéen*. — *Revue d'Anjou*, 1875, p. 73. — Pour les localités, voir *Claye*, *Erigné*, etc.

Murs (les), f., cne de *Cheviré-le-R.* — *Les Murs* 1548 (Et.-C. Cheviré). — *Les Murs d'Orval* 1644 (Et.-C. Denée). — *Les murs d'Erval* 1650 (Et.-C. Cheviré). — *Les Murs* 1733 (Et.-C Thouarcé). — Anc. logis du xve s. avec hauts pignons et vaste toiture en dos d'âne. — En est sieur Gabr. des Murs 1523, Jacq. de Domaigné, mari de Guillemine Richomme, 1540, n. h. Jacq. d'Averton, mari d'Anne de Girard, 1581, veuve en 1604, Hardouin de Champchevrier, mari d'Urbaine d'Averton, 1606 ; — Pierre de Ch. 1625 ; Hardouin de Ch., mari de Marguerite Galichon, 1650. — La maison passe ensuite aux familles Busson et Lemerle et appartient aujourd'hui aux Duchêne.

Murs-Adoles (les), ham., cne de *Brain-sur-Allonnes*.

Murus, Murus Sancti-Florentii, V. *Saumur* ; — ***Murus Hervei***, V. *Mihervé*.

Musard (*Balthasar*), fils de Jean M., bourgeois de Paris, était secrétaire d'Henri Arnaud depuis son ambassade à Rome et fut amené par lui à Angers où il épousa le 4 février 1655 Renée Lemasson, fille du maître des maîtres-bouchers. Il prend dans l'acte les titres de « secrétaire « ordinaire de l'évêque et de l'évêché, notaire « apostolique, banquier, expéditionnaire en cour « de Rome ». Il resta l'homme de confiance, le confident d'Arnaud, vieux et aveugle, qui avait pris chaque année l'habitude d'aller loger chez lui quelques semaines en son admirable logis de Grignon, à Morannes. L'excellent Pouillé qu'il y avait rédigé, resté Mss., ne s'est pas retrouvé. — Son fils aîné *Henri*, né à Angers le 17 janvier 1656, était en 1688, 1708, capitaine et grand exempt des gardes de Monsieur, frère unique du roi.

Muse (la). — V. *les Sorinières*.

Musemé, cne de *Gonnord*. — *Muzemay* (Cass.).

Musnier (*Antoine*), « sculpteur », ou plus souvent « maître architecte », Angers, 1658, mari de Simonne Tessier, y meurt le 10 octobre 1683, âgé de 50 ans. Les actes l'appellent *Monnier*, *Meusnier* et *Lemeusnier*. Il signe de son vrai nom au registre GG 175 (4 novembre 1674) et à Andart en 1677.

Mussaudrie (la), f., cne de *St-Lambert-des-L.* — A Jean Mesnard, prêtre, en 1640 ; — acquise de L.-P. Duverdier de la Sorinière par Nic Rodiau le 29 janvier 1810.

Mussé, vill., cne d'*Andard*. — *Les herbergement, vignes de Mucé* 1497, appartenaient à Olivier Tillon. — Ce pourrait être l'*alodium de Musciaco* qu'acquit par échange l'évêque d'Angers Rainon (Livre Noir de St-Maurice, no 17), — et le centre de la *condita Muciacensis*, citée par Guérard. — V. *Moré*.

Musse (la), *Mucia*, la cache, ou cachette ; = f., cne d'*Angers* N.-O., près la route de Nantes, anc. domaine de l'Infirmerie de l'abbaye Saint-Nicolas ; = ham., cne de *Blou* ; = cl., cne de *Chantocé* ; = cl., cne de *Pouancé* ; = ham., cne de *St-Lambert-des-L.* ; = f., cne de *St-Macaire* ; = vill., cne de *St-Pierre-Maul.* ; = f., cne de *Tilliers*. — *La maison noble, terre, fief et seigneurie de la M.*, avec bois et haute futaie à la porte de la maison seigneuriale, relevait pour moitié de la seigneurie du Sap en Montfaucon et de la Chinardière en Gesté. — En est sieur Antoine Bonfils 1462, 1470, Jean B. 1494, 1514, Mathurin de Soucelles 1540, Léonard Vinet 1554, René Legascoing, chevalier, 1622. Il y fonda le 27 août 1657 la chapelle dédiée au saint Ange Gardien, et qui existait déjà de toute antiquité mais sans dotation. Mais n'ayant pu servir une rente hypothécaire, créée en 1658 au profit du Chapitre de St-Jean-Baptiste d'Angers, la terre fut saisie judiciairement le 27 juin 1661 et adjugée par décret du 7 août 1670 à son créancier pour la somme de 30,000 fr. En dépendaient les métairies de la Touchebouet et de Franchet, qui en furent détachées et cédées aux religieuses de la Regrippière. — Le domaine fut réuni au Séminaire d'Angers, lors de la suppression du Chapitre de St-Jean-Baptiste. — Il donne son nom à un ruiss. qui naît dans la lande du pâtis de l'Echasserie, passe sous la Planche-du-Gué, sous celle de l'Augivière et se jette dans la Sanguèse à la Planche-du-Pas-Bernier ; — il sert de limite entre Tilliers et Gesté sur un parcours de 4,300 mèt. ; — a pour affluent le ruiss. de la Tranchée ; — en tout 4,800 mèt. de cours ; = f., cne de *Vernoil*.

Musse (la Grande-), f., cne d'*Angers* S.-O., près la Maine, domaine donné le 5 janvier 1481 par Pierre Jallot au Chapitre de St-Pierre d'Angers, sur qui il fut vendu natt le 19 avril 1791 ; = (la Grande, la Petite-), f., cne de *Trémentines*, données en 1281 au prieuré de Trémen-

Digitized by Google

tines par le comte de Maulévrier. — *Le leu vulgaument appelé la Petite Muce* 1281. — *Une terre vulgairement appelée la P. M.* 1390. — *La terre de la Grande Muce* 1390 (H Pr. de Trém.). — Les fermiers devaient distribuer aux pauvres 4 boisseaux de seigle boulangé, l'un le jour de la Toussaint, l'autre le jour de Noël. — Un plan des lieux existe au registre rentier du prieuré de 1717 (Arch. de M.-et-L.); = (la Petite-), f., c^ne d'*Angers* S.-O. — Ancien domaine du Chapitre de St-Maurice d'Angers, vendu nat^t le 24 février 1791.

Mussonnière (la), f., c^ne de *Carbay*, construite en 1856.

Mustière (la), f., c^ne d'*Auverse*; = f., c^ne de *Coron*. — A n. h. Jean de Pasnantais 1540, les héritiers de n. h. Jean Richard 1680; = f., c^ne de *St-Pierre-M.* — *La Mussetière* (Cass.). — *La Moussetière* (Et.-M. et Cad.). = ham., c^ne de *Soulaire-et-Bourg*.

Musy (*Pierre*), « vitrier et peintre », dont la famille habitait les environs de Longué au milieu du XVIIe s., demeurait vers le même temps à Saumur. Il est maintes fois et pendant plus de quarante ans (1619-1661) employé au service de l'église de Saint-Pierre, concurremment, à partir de 1637, avec deux autres maîtres de son nom, *Yves* et *Claude*, ses fils peut-être, qu'il est difficile de distinguer. *Yves* reste à Saumur et y continue la pratique artistique de son père. = (*Claude*), né à Saumur, ainsi que sa femme Jacquine Hervé, réside à Angers, peut-être dès 1661. On le voit à partir de 1666 et pendant 15 ans régulièrement chargé par la ville des fournitures du Sacre. En 1668 il restaure le portrait du comte d'Harcourt, peint par Rod. Score. A partir de 1695, les titres l'appellent presque exclusivement *Du Mont*, du nom d'un petit fief qu'il possédait en Vallée, je crois. L'église de Varennes-sous-Montsoreau possède encore de lui un tableau, qui provient de Fontevraud, signé *Claude Musy, pinxit, invenit*, œuvre véritablement remarquable, où figurent à genoux, à gauche le roi, tête nue, la couronne à terre, les épaules couvertes du manteau fleurdelysé, portant cuirasse et cuissard; près de lui, la reine Marie-Thérèse, œil charmant, doux sourire, blonde en robe blanche avec manteau fleurdelysé; derrière à genoux, un petit prince, à moustache naissante, avec rabat de dentelle, habit rouge; à côté deux petites princesses; — au dessus, trône dans une gloire sainte Thérèse; — au centre, un cordelier prêchant, le scapulaire à la main; — à droite, les âmes dans les feux du Purgatoire; au-dessus la Vierge et son fils dans une nuée; mais tout ce côté a été refait par une main bien malhabile. — L'artiste survécut à ses deux fils *Pierre*, dont l'article suit, et *Claude*, mort dans sa 23e année, le 10 août 1674 et fut inhumé le 23 janvier 1681. L'acte l'appelle « Cl. de Musil ». Sa signature figure au mariage de son fils Pierre (GG 116) et à la sépulture de son fils Claude (GG 175). Sa veuve mourut le 7 mai 1690. = (*Pierre*), fils de Claude, se maria le 7 février 1657 à Angers avec Anne Desmares et y attira sans doute son père. Le père et le fils, « MM. les Musis », achèvent en 1661 les décorations des grandes châsses du Chapitre de St-Maurille. Il meurt le 30 mai 1662. Sa signature se trouve à des actes des 21 juin 1661 et 20 février 1662, sur les registres d'Avrillé.

Mutte (la), f., c^ne du *Fuilet*. — *La Muette* (Répert. Arch., 1860). — *La Mulle* (C. C). — Construite sur les restes d'une petite motte, probablement féodale, suivant quelques-uns celtique, autrefois entourée de larges fossés, V. *ci-dessus*, p. 216.

Mustrie (la), f., c^ne de *Longué*.

Mutreau (le), f., c^ne de *Vézins*. — *Le Mestreau* (Cass.). — *Le Montreau* (Et.-M.).

Muy-St-Florent (le). — V. *les Ulmes*.

Muzelière (la), cl., c^ne de *Durtal*.

Mylonnet (*Augustin*), fils d'Etienne-Michel M., né à Angers le 22 décembre 1806, était associé à l'importante maison de commerce tenue par son frère aîné et se signala surtout en 1832 parmi les partisans de la nouvelle Vendée par de larges contributions pécuniaires et une part active à diverses missions périlleuses. Arrêté à Strasbourg et ramené de brigade en brigade avec Quatrebarbes, Maquillé et deux autres Angevins délégués pour saluer à Prague la majorité du petit-fils de Charles X, il fut acquitté pour la troisième fois en dernier ressort, après deux appels du ministère public, sur la plaidoierie d'Eug. Janvier. Après avoir liquidé sa maison de commerce, il accepta les offres d'une compagnie américaine, partit pour New-York et déçu en partie dans ses espérances, se prit à étudier l'exécution du grand projet, signalé par Al. de Humbold et qui devra quelque jour rejoindre par un canal de jonction les deux océans à travers l'isthme de Panama. Il mit deux ans à lever le nivellement du pays, à dresser une carte du tracé, à préparer les voies à une Compagnie française par l'assurance d'immenses concessions de terres, au centre du transit, et d'une bande riveraine de deux lieues de largeur. Un *Mémoire*, imprimé au retour, rendit compte de ses travaux et des garanties acquises, sans que ses appels pressants ni ses démarches en France, en Angleterre, non plus même qu'en Amérique, parvinssent à constituer l'œuvre en pleine vie. Il est mort subitement, dans une promenade, le 13 février 1870, directeur depuis 1858 de la Compagnie Générale d'Assurances, à Angers. — Outre le Mémoire cité, on a aussi de lui une brochure de polémique religieuse : *Deux paroissiens de la Trinité à un paroissien anonyme* (Angers, 1844, in 8° de 16 p., — signé avec Jul. Bahuaud), et un *Mémoire sur la position critique des Ardoisières d'Angers* ... (Angers, Pignet, 1849, in-4° de 15 p., signé à la fin). V. dans l'*Union de l'Ouest* du 3 mars 1870 son éloge par le comte de Quatrebarbes.

Digitized by Google

CORRECTIONS ET ADDITIONS

PREMIER VOLUME

P. 7, col. 1, l. 10, *ajouter :* AJONC (l'), ham., c^ne de *Gonnord*.

P. 11, col. 2, *ajouter à la liste des curés :* Phil. *Présent*, *Presentis*, 1419. — Jean *Dabart*, 1430. — Lézin *Desaires*, 1657.

P. 16, col. 2, *ajouter à la liste des curés :* Etienne *Laittault*, 1455. — Pierre *Girard*, maître ès-arts, chanoine de la Grésille, 1470. — Jean *de la Touche*, 1517. — Claude *Bouchard*, 1542. — Jacq. *Ollivier*, 1551. — Jean *Chauveau*, 1573, inhumé dans le cloître de St-Laud, à Angers, le 18 janvier 1594. — Math. *Gouayset*, 1601, 1651. — *Tremblier*, 1654, qui résigne le 8 février 1660 au profit de Franç. Crosnier.

P. 18, col. 1, l. 43, *ajouter :* AMONS VICUS. V. *Mon* (la).

P. 24, col. 2, avant-dernière ligne, *ajouter :* Jean *Doisseau*, 1543. — Jean-Baptiste-Auguste *de Sainton*, 1748.

P. 31, col. 1, l. 46, *ajouter :* ANDRIEUX (*Jean*), architecte, mari de Renée Saully, à Brain-sur-Allonnes, 1712.

P. 32, col. 2, l. 50, *ajouter : — Lettre circulaire au clergé du Diocèse sur la loi de l'Enseignement du 15 mars 1850* (Angers, 1861, in-8° de 40 p.).

P. 64, col. 2, l. 36, *au lieu de* Gautier 1036-1049. — Thierry 1055, — *lire :* Gautier 1036, † le 29 décembre 1055. — Thierry, le 14 janvier 1056.

P. 66, col. 1, ligne dernière, *ajouter*, la cure de St-Martin-de-Lenay.

P. 115, col. 1, l. 31, *ajouter :* Le Mss. 890 de la Bibl. de Tours contient une pièce de distiques latins sur Geoffroy-le-Bel par un Mathieu, qui pourrait être notre Angevin.

P. 130, col. 1, l. 12 : ARCEAU (l'), m^on b. et f., c^ne d'*Angers*, où est réuni le domaine du Petit-Arceau, dont l'article suit. — L'habitation reconstruite a remplacé un ancien manoir, avec chapelle et orangerie, qui relevait de la Commanderie d'Angers et du fief de Pigeon, et appart. à n. h. Jacq. Joubert, sieur de la Jarrie, de qui il passa successivement par acquêt, le 5 juin 1663, à Jacq. Roché, maître pâtissier, — le 9 février 1678 à Franç. Garciau, greffier des appellations, — le 3 juillet 1703 à n. h. Franç. Chaillou, ancien consul, — le 20 août 1733 à Nic. de Contancin, — le 16 mars 1756 à Jean Murault, notaire, — le 24 décembre 1783 à René Courballay de la Roche. Guill.-Florent Courballay vendit le Grand et le Petit-Arceau le 1er septembre 1811 à Jean-Franç. Boré, V. *ce nom*, mari de Louise Merlet ; — auj. à M. Gab. Rogeron.

P. 145, col. 1, l. 31, *ajouter :* Le propriétaire actuel a fait construire dans la cour, vers S., attenant aux cloîtres, un petit château de style XIVe s., où sont entrés partie des murs et des voûtes des cloîtres (arch. Piet, de Saumur).

P. 150, col. 2, *ajouter :* AUBIGNÉ (*Claude-Maur*), fils d'Urbain d'A. et de Marie Gabriau, né à Tigné le 7 juin 1668, résidait à St-Sulpice de Paris, quand l'évêque de Chartres l'en tira pour le présenter à Mme de Maintenon, sous prétexte d'une parenté à laquelle le nom se prêtait. St-Simon nous a laissé un amusant portrait de ce « gros et grand pied « plat, lourd, bête, ignorant, esprit de travers, mais très « homme de bien, saint prêtre pour desservir non pas une « cure mais une chapelle », et qui, quelque temps grand-vicaire de Chartres, fut presque aussitôt nommé évêque de Noyon (24 juillet 1701), puis appelé à l'archevêché de Rouen (24 décembre 1707), avec un brevet qui lui conservait les honneurs de comte et pair de France. Il y prit une très-vive part surtout aux querelles de la Constitution. On prétend qu'il fut si saisi de la mort de sa bienfaitrice, qu'il s'alita et en mourut (17 avril 1719). Ses chanoines inhumèrent son corps sans pompe aucune, et il fallut un arrêt du Parlement pour faire rendre les honneurs solennels au cœur du prélat, qui fut transféré en Anjou. Il reposait dans une capse de plomb, enveloppée de deux tuffeaux, près du grand autel de Tigné, où une plaque de marbre indiquait sa sépulture. Ces restes ont été transférés dans la chapelle de Ste-Anne de l'église nouvelle le 15 novembre 1867. V. *Répert. arch.*, 1867, p. 344, 346. — St-Simon, édit. Chéruel, t. II, p. 161 ; XI, p. 117. — Dangeau, XII, p. 36.

P. 157, col. 2, l. 56, *au lieu de* distinguées, *lire* désignées.

P. 162, col. 1, l. 28 : — *L'Aunay-Gontard* s'appelait au moins jusqu'à la fin du XVIe s. *l'Aunay-de-Thunes*, du nom de la famille de Thunes, dont un des membres fut condamné par contumace, le 27 avril 1527, à être brûlé vif à Angers, comme faux monnayeur (BB 18, f. 95).

P. 165, col. 1, l. dernière, *ajouter :* Ses Mss. sont recueillis à la bibliothèque du Prytanée de la Flèche.

P. 184, col. 1, l. 1, *ajouter :* Un troisième exemplaire existe dans la bibliothèque de M. l'abbé Leboucher, curé de Beaufort.

P. 189, col. 2, l. 51, *ajouter :* Il était encore en fonctions en 1782. Il se retira cette année le 26 avril à Chartres, sa patrie, en conservant ses gages de 500 livres, jusqu'à sa mort, qui fut notifiée au Chapitre le 15 novembre 1788.

P. 232, col. 1, l. 2-3, V. pour l'interprétation de ce mot la conjecture proposée, t. II, p. 424.

P. 235, col. 1. Il y a confusion. C'est Guillaume II — et non son père, que désigne l'*Hexameron* — et c'est son frère Nicolas — et non Guillaume II — qui fut capitaine des gardes, mari à la date indiquée de Marie Collon et père d'Armand.

P. 267, col. 2, l. 18, *au lieu de* quarante ans, *lire* vingt-cinq.

P. 285, col. 2, l. 8, *ajouter :* BÉGAUDRIE (la). V. *la Terreraie*.

P. 296, col. 1, l. 10, *ajouter :* Dans une dernière visite du 25 janvier 1876, j'ai trouvé l'église en pleine démolition, la nef abattue déjà et fouillée ; on y a rencontré une dalle sculptée d'une épée et divers tombeaux ; dans le chœur, un caveau rempli d'ossements et de débris de statues, dont une grande Vierge en pierre dure, qui doit être restaurée, et quatre statuettes de moines Dans les absides, sous le plâtre, apparaissent le long des fenêtres des groupes de colonnes nues, sans chapiteaux ; dans l'abside de gauche, la date 1693 et les lettres F. T. avec une coquille entre deux goupillons. Le tout a dû être jeté bas depuis et rebâti, comme l'était déjà la maison des hôtes, vers l'E. de l'église dont il faut regretter tout au moins le chevet à triple abside.

P. 298, col. 1, l. 12, *ajouter : — Vie de Mlle Bellère du Tronchay avec ses lettres*, Mss. 1337 de la Bibl. de Tours.

P. 319, col. 1, *ajouter :* BERGER (*Guillaume*), docteur-médecin, à Saumur, mari de Nicole Gougeon, 1538.

P. 330, col. 2, l. 17, *au lieu de* Adèle de Bretagne, *lire* Alice de Blois.

Digitized by Google

P. 334, col. 1, l. 41, *remplacer l'article par celui-ci :* BERTRAIE (la), chât. et f., c^ne de *Clefs*. — En est sieur Jacq. Marsollier, écuyer, procureur du roi en la Sénéchaussée de la Flèche, 1668. — Le 25 janvier 1871, à onze heures du matin, au moment où la compagnie de mobiles du Gers, établie en grand'garde à Prise-Bonne (Sarthe), à 6 kil. de Clefs, était relevée par une compagnie des mobilisés de Maine-et-Loire (2e ban, 1re légion), les Prussiens, venus sous bois, entourèrent la ferme, tuèrent les hommes qu'ils surprirent sans défense, et culbutant les petits postes espacés pour relier la garde au bourg, poussèrent jusqu'à Clefs sans y pénétrer. Le jeune sous-préfet de Baugé, M. Benoit, aujourd'hui député de Maine-et-Loire, rencontra les mobiles en retraite à la Butte-Noire et les ramena, en leur annonçant l'arrivée d'une colonne de secours partie de Baugé et qui presque en même temps qu'eux, vers la tombée de la nuit, entrait à Clefs, commandée par le lieutenant-colonel Tessié de la Motte. La petite troupe, ainsi réunie, comprenait dès lors onze compagnies de mobilisés de Maine-et-Loire, deux de mobiles du Gers, un escadron de hussards, deux pièces d'artillerie de montagne, en tout environ 1,200 combattants. Le lendemain 26, entre 10 et 11 heures du matin, elle sortit en reconnaissance dans la direction de la Flèche. Sur l'avis reçu de la présence des Prussiens au château de la Bertraie, le commandant de Maillé, à la tête du 3e bataillon de mobilisés et dirigé par un garde-chasse, gagna par des sentiers détournés le château signalé, où seulement cinq hulans avaient paru, occupa les communs, le parc, les deux côtés de la grande route et jeta ses tirailleurs dans les bois au-delà du ruiss. de Mélinais. L'artillerie de son côté s'installait dans l'avenue, dominant la route jusqu'à 1,200 mètres de portée, pendant que les cavaliers du commandant Schemmel, envoyés à la découverte, mettaient pied à terre à hauteur de la butte de Prise-Bonne, pour faire le coup de feu avec les premières sentinelles ennemies, qui se replièrent jusqu'aux faubourgs de la Flèche. A ce moment deux canons en sortirent, soutenus par une colonne d'infanterie avec quelques cavaliers et vinrent prendre position à Prise-Bonne, sans essayer même d'approcher sous le feu de nos tirailleurs. La canonnade, ainsi inutile et lointaine, s'éteignit bientôt d'elle-même, sur l'ordre donné à nos troupes, malgré leur vive ardeur, de rentrer au bourg, où venait tout au même instant les rejoindre de la Rairie une réserve commandée par M. de la Frégeolière. Un hussard avait été tué, deux mobilisés atteints légèrement. De la veille 30 hommes tués, blessés, prisonniers, manquaient à l'appel, dont deux officiers.

P. 342, col. 1, f. 63, *ajouter :* BIDISCIACUS V. *Bessé*.

P. 351, col. 2, l. 60, *ajouter :* Il tenta vainement à cette époque de rentrer dans ses fonctions d'architecte de la ville, et a publié une *Lettre à mes concitoyens* (Nantes, Mangin, 30 octobre 1832, in-4° de 3 p.), où il explique ses démarches et ses espérances vaines.

P. 364, col. 2, l. 12, *ajouter :* BLOIS (*Alice* de), V. t. I, p. 487.

P. 394, col. 1, l. 20, *ajouter : Terra de nemore de Laile, quæ erat hospicio et agricola proprio denudata* 1209 circa (Chemillé, ch. or. 67). — l. 48, *au lieu de* c^ne de Chênehutte-les-Tuffeaux, *lire*, dans l'ancien enclave des Tuffeaux, auj. c^ne de *St-Martin-de-la-Place*.

P. 404, col. 2, l. 2, *au lieu de* fit don, *lire* fit, non pas don mais vente, moyennant 533 l. t.

P. 434, col. 1, l. 16. — Le prénom de Bouguier est *Gilles*. Une pièce de vers lui est adressée par Gervais Sépin, dans l'*Hortus amorum*, t. III, f. 85.

P. 440, col. 2, l. 8. — Un article aussi, dans le *Maine-et-Loire* du 4 janvier 1837, sur le poète populaire Blanchard porte ses initiales.

P. 467, col. 2, l. 26, *supprimer* l'article BOUVIER. Il s'agit d'un livre de l'oratorien Moireau. V. Barbier, *Dict. des An.*

P. 490, col. 2, l. 5-8, *supprimer* l'art. BRETZ.

P. 499, col. 1, l. 59, *ajouter :* et publie, sans signer, des *Observations sur la parole universelle ou Jéhova ou je suis celui qui suis* (Paris, veuve Nyon, 1804, in-4° de 22 p.)

P. 508, col. 2, l. 1, *ajouter :* BRION (*René*), chirurgien et médecin de l'abbesse de Fontevraud, J.-B. de Bourbon, inhumé le 4 janvier 1667 auprès du grand autel.

P. 524, col. 1, l. 27, *ajouter :* BROSSIER (*Michel*), docteur en médecine, à Chemillé, 1661.

P. 546, col. 1, l. 2, *ajouter :* M. Kerviler, dans son *Etude critique de la géographie armoricaine*, et M. L. Siochan de Kersabiec (*Soc. arch. de Nantes*, 1869) placent à Candé le centre primitif des Nannètes.

P. 564, col. 2, l. 56-59, *corriger :* La chapelle St-Nicolas formait la chapelle seigneuriale du château et dépendait jusqu'au XVe s. de la paroisse de Montilliers. Elle ne fut érigée en paroisse distincte que vers 1460. V. t. II, p. 710 et D. Hugues, *Hist. de St-Flor.*, f. 311-312.

P. 586, col. 2, *supprimer l'art.* CHAMPAGNE (*Alice* de) et se référer à la p. 487, col. 1.

P. 604, col. 1, dern. l. — Les chroniqueurs ont raison. Chantocé fut un des repaires abominables de Gilles de Retz. Les actes de son procès, qui me sont revenus en mains, en racontent des horreurs, notamment l'exhumation des cadavres d'enfants, avant la remise du manoir au nouveau propriétaire.

P. 661, col. 2, l. 37, *ajouter : Chaseum Henrici* 1419 (D 8).

P. 677, col. 2, l. 56, *ajouter :* Anc. logis noble, composé de deux corps distincts parallèles, l'un du XVIIe s., l'autre, en avant vers S., daté 1587 sur le linteau d'une lucarne de la façade et au piédroit d'une fenêtre sur le chemin.

P. 690, col. 2, l. 37, *au lieu de* Duvigneau, *lire* Drouyneau.

P. 705, col. 2, dern. l., *ajoutez :* ..., né à Châtelais le 4 mars 1789.

P. 733, col. 2, l. 19, *au lieu de* la Moine, *lire* la Sèvre-Nantaise.

P. 751, col. 2, l. 10, *ajoutez :* Lemasle devint évêque constitutionnel de Vannes. M. Dugast-Matifeux lui a consacré une *Notice*.

P. 753, col. 2, l. 51, *au lieu de* 12 kil., *lire* 2 kil.

P. 759, col. 2, l. 34, *au lieu de* 1761, *lire* 1661.

P. 764, col. 2, l. 27, *au lieu de* ruiss., *lire* ham. c^ne d'*Ingrandes*; — donne son nom au ruiss.

P. 765, col. 2, l. 24. — *Le Haut-C.* est auj. un château, avec magnifiques dépendances de verdure, à M. Richou.

P. 770, col. 1, l. 12, *ajouter :* = m^ne b., c^ne de *Segré*.

P. 779, col. 1, l. 22, *ajouter : Molendinus in Curtijunco* 1010-1033 (Cart. de St-Aubin, p. 52).

P. 794, col. 2, l. 21, *ajouter :* CROIX-DE-GRIPPEAU (la), c^ne de *Blou*, croix de pierre, autrefois de bois, au carrefour des chemins de Neuillé et de Vivy, au pied de laquelle ont été trouvés trois cadavres.

DEUXIÈME VOLUME

P. 5, col. 1, l. 33, *ajouter :* ..., maire de Tiercé depuis le 18 août 1848 jusqu'en 1865.

P. 16, col. 2, l. 48, *ajouter :* Actuellement à M. Leboucher, curé de Beaufort, par donation de M. Poupart.

P. 17, col. 1, l. 12. — *C'est bien* Antoine *et non* François *qu'a nom* DAVY. — *Supprimer les lignes 14-17 qui concernent son fils — et les reporter à l'article qui suit, ainsi l. 27 :* Né à Doué, professa le droit à Angers, fait unique, pendant plus de 60 ans. Il était doyen des docteurs dès 1604 et eut alors à maintenir énergiquement ses droits de préséance contre Barclay. Il mourut...

P. 23, col. 1, l. 40, *au lieu de* 1818, *lire* par ordonnance du 26 mars 1817.

P. 24, col. 1, l. 34 : Il existe une 3e partie très-rare, dont un exemplaire m'est communiqué par un jeune écolier de troisième, M. Samuel Besnard, un furetour à qui j'ai dû déjà plus d'une bonne indication. Elle a pour titre : *La Jurisprudence françoise, livre troisieme. De la qualité et différence des biens meubles et immeubles* (La Flèche, Jacq. Rezé, 1607, 1 vol. in-4° de 161 p., plus la table).

P. 30, col. 2, l. 5, *ajouter :* DENISERIE (la) — et y rapporter ce qui est dit à *la Devinerie*, en *Chalonnes*. Elle avait été acquise le 4 février 1754 par le père de Leclerc, V. *ce nom*, qui dans ses Mss. la dit autrefois flanquée de trois tours et donne les *Préfaces de l'histoire ancienne et moderne*, qu'il se proposait d'écrire, de cette maison.

Digitized by Google

P. 40, col. 1, l. 14, *ajouter :* DEUX-SŒURS (les). V. *Vivy.*

P. 52, col. 1, l. 25, *au lieu de* Ulger, *lire* Rainaud.

P. 57, col. 1, l. 14, *au lieu de* 1733, *lire* vers 1763-1765.

P. 76, col. 1, l. 28, *ajouter :* DUMAS (*Léon-Fulcrand*), né à Paris le 9 mai 1802, sort de l'Ecole de St-Cyr en 1821, fait la campagne d'Espagne d'où il revient chevalier de la Légion d'honneur à 21 ans, quitte le service en 1837 et est nommé receveur particulier des finances à Saumur en 1841, où il est mort retraité le 18 juillet 1869. Elu en 1847 lieutenant-colonel de la garde nationale saumuroise, il en avait conduit en juin 1848 les volontaires à Paris et reçut de sa légion au retour une épée d'honneur.

P, 78, col. 2, dern. l., *ajouter :* On trouve de lui deux lettres dont une du 13 février 1648, le lendemain de sa blessure, dans les *Négociations* d'Arnauld, t. V, p. 382 et 392. V. aussi Loiseleur, l'*Expéd. du duc de Guise*, t. XIII, p. 250 des *Mém. de la Soc. arch. d'Orléans.*

P. 86, col. 2, l. 25, *au lieu de* ferme, *lire* chât. moderne avec joli enclos de verdure.

P. 106, col. 2, l. 50, *ajouter :* la Sorinière] qui en avait déjà publié l'*Eloge* dans *le Mercure* (octobre 1770).

P. 122, col. 1, l. 9, *ajouter : — Opuscules théologiques de M. Jean de l'Espine* (Jac. Stæer, 1598, 2 vol. in-18, le 1er de 1044 p. plus la table, le 2e de 504 p., plus la table et la dédicace au roi Henri IV, avec portrait du roi).

P. 131, col. 2. l. 29 et 60, *au lieu de* Montalais, *lire* Montatais.

P. 132, col. 2, l. 32, *ajouter :* Le fermier du Grand-Faiteau, André Pasquier, y fut assassiné par une bande de Chouans, dans la nuit du 16 thermidor an II (3 août 1794).

P. 142, col 2, l. 63, *ajouter : Noury,*] fusillé par les Chouans le 7 fructidor an II.

P. 154, col. 2, l. 13, *ajouter :* Il en a été fait une tragédie, *l'Enlèvement de la chasse de St-Florent, patron de la ville de Roye, par ordre du roy Louis XI en 1475*, réimprimée dans le *Conservateur* (1757. collect. de 6 vol. in-12 par Brueys, etc.).

P. 159, col. 2, l. 59-60, *au lieu de* traverse St-Georges, *lire* limite Ambillou et Louresse, traverse Brigné.

P. 162, col. 1. l. 48, *au lieu de* Girart, *lire* Giroust.

P. 164, col. 2, l. 56. — C'est à la Fontaine-Rouillée que se trouve l'inscription du curé Péton, mal indiquée ci-dessus, p. 157, col. 2.

P. 176, col. 2, dern. l., *ajouter :* FORGE (*Louis* de LA), docteur en médecine, était originaire sans doute, comme l'indique Roger, p. 527, de la Flèche, où je le trouve résidant, avec Urbaine Virdoux, sa femme, en 1637, mais il s'établit plus tard à Saumur, où l'attirait son titre de protestant, et où il fut un des premiers à importer les doctrines de la philosophie cartésienne. Dès 1666 il avait fait imprimer le texte inédit de deux opuscules du maître, *L'Homme de René Descartes avec les remarques de Louis de la Forge*, et un *Traité de la formation du fœtus par le même Descartes* (Paris, in-4°), dont, en même temps qu'une réimpression française (Paris, 1677, in-4°), une traduction fut donnée sous ce titre : *Descartis Tractatus de homine et de formatione fœtus, quorum prior notis perpetuis Lud. de la Forge illustratur* (*Amstel., Dan. Elzévier, 1677*, in-4°). — C'est en son propre nom qu'il publia, deux ans après son début, un *Traité de l'esprit de l'homme, de ses facultés et fonctions et de son union avec le corps, suivant les principes de René Descartes* (Paris, Théod. Girard, 1666, in 4° de 453 p. avec portrait de l'auteur), réimprimé sans date, Amsterdam, Abr. Volfgang, petit in-12, et Genève, 1725, in-8°; — et traduit en latin : *Tractatus de mente humana, ejus facultatibus*, etc. (Amsterdam, Dan. Elzevier, 1669, in-4°). — On y remarque surtout, dit M. de Lens, *Revue d'Anjou*, 1873, p. 360, le développement de cette thèse cartésienne : « Que « l'esprit est plus aisé à connaître que le corps » (l. II); — et aussi (chap. XVI) « l'explication de l'action mutuelle du « corps et de l'âme par la théorie des causes occasionnelles ». — Il y a quelque raison de croire que *Jean* de la Forge, l'auteur de deux comédies rares, notamment du *Cercle des Femmes savantes*, qui met en scène plusieurs Angevines, est de la famille de notre docteur.

P. 186, col. 1, l. 46, *au lieu de* Fontaine-Suzon, *lire* Fontaine-Suzan — et voir la rectification à l'article *Neuillé.*

P. 187, col. 1, l. 49-50, *ajouter :* Avec château moderne, formé d'un petit corps rectangulaire d'un seul étage, encadré de deux larges et hauts pavillons de deux étages, à lucarne et toits en cône tronqué, qui se détachent sur chaque face, le tout décoré de cordons de briques, au regard d'immenses prairies traversées par le ruiss. du Livier.

P. 193. col. 2, l. 46, *au lieu de* 1190, *lire* 1090.

P. 201, col. 1, l. 7, *au lieu de* de la Doctrine chrétienne, *lire* des Ecoles chrétiennes.

P. 207, dern. l., *ajouter :* = ham., cne de *Marans.*

P. 216, col. 2, l. 20, *ajouter :* Quatre *foires* y ont été établies par arrêté du 1er mai 1875, le 3e samedi de mars, avril et mai et le 1er samedi de septembre.

P. 217, col. 2, l. 55, *au lieu de* Lechevalier, *lire* Lejeune, chevalier. La terre est restée dans la famille Lejeune ou à ses héritiers jusque vers 1850.

P. 223, col. 2, l. 1, *ajouter :* D'après les notes de Salmon, t. I, *Mélanges* (Mss. de la Bibl. de Tours), il aurait aussi mis en ordre et terminé avec Mic. Vincent l'*Histoire de la collégiale de St-Martin* par Monsnier et corrigé les épreuves de la *Vie de St Martin*, éditée en 1699 par Gervaise.

P. 227, col. 2, l. 55-49. — La légende se trompe sur la date ou sur le prénom en attribuant la fondation à un *Antoine* de Lesperonnière; mais, si la famille ne possédait pas le Pineau avant 1523, la Roche-Bardoul lui appartenait dès le milieu du XIVe s.

P. 229, col 1, l. 29, *ajouter :* GARIN (*Sébastien-Philippe-Joseph*), né à Maubeuge (Nord), le 20 janvier 1784, sortit de l'Ecole polytechnique le 10 octobre 1806 sous-lieutenant au 1er régiment de ligne, avec lequel il fit les campagnes de Naples (1807-1808), d'Italie et d'Allemagne (1809), où il fut blessé à Wagram de deux coups de feu à la jambe droite, de Calabre (1810), d'Espagne (1811) et de France (1814-1815). Il était chef de bataillon depuis le 19 décembre 1814, et, après le licenciement, passa avec le même grade (6 mars 1816) à la légion départementale de Vaucluse, devenue en 1820 le 18e léger, et avec le grade de lieutenant-colonel, le 1er octobre 1830, au 2e régiment d'infanterie légère. Officier de la Légion d'honneur du 5 mai 1833, il prit sa retraite l'année suivante et vint se fixer à Angers, où il retrouvait d'anciens camarades de guerre et d'école. Aidé d'une femme de vertu, qu'il devait perdre bientôt (novembre 1845), il y eut vité acquis droit de cité et s'y fit une place précieuse dans tous les respects et toutes les affections, par sa bonhomie loyalement empressée à tous les services, une charité touchante, un dévouement de toutes les heures aux misères du pauvre quartier, où il avait réfugié sa vie. Elu le 1er août 1848 membre du Conseil municipal d'Angers, il s'en retira en 1852 par refus de serment et est mort, entouré de la vénération publique, le 13 avril 1866, à l'âge de 82 ans.

P. 236, col. 2, l. 44, *ajouter :* — Il s'empara le 23 mai 1815 du bourg de Précigné et reçut du roi l'ordre de St-Louis, une pension de 900 l. et en 1817 des lettres de noblesse. Il mourut dans l'année même le 7 avril à la Bouère, où une chapelle funéraire lui a été élevée par sa bru, Mlle de Chammes, avec des inscriptions qui rappellent ses combats. V. Paulouin, *la Chouann. dans le Maine*, t. III, p. 1-7.

P. 239, col. 1, l. 31, *au lieu de* 1792, *lire* 1791.

P. 243, col. 1, l. 3, *ajouter :* GENCE (*Gabriel*), peintre, à Saumur, 1709, d'après un portrait qui porte cette signature et cette date.

P. 251, col. 2, l. 25, *ajouter :* GENVRIE (la), ham., cne de *la Cornuaille.*

P. 256, col. 1, l. 12, *ajouter :* Il a été donné un *Extrait des vie et mœurs de Geoffroy, comte d'Anjou, composé en latin par frère Jean.....* (Paris, Heureux-Blancvillain, 1623), opuscule in-8° de 27 p., très-rare.

P. 256, col. 2, *ajouter :* GERBOTERIES (les), ham., cne de *Gonnord.*

P. 258, col. 2, l. 49-52. — Il s'agit de la comtesse de Bruc, qui fut tuée non à Gesté, comme le dit Turreau, ni à la Chaussaire, comme l'écrit M. Stofflet, mais à la Séguinière le 9 février 1794.

P. 259, col. 2, l. 2, *ajouter :* Il s'était engagé en juillet 1793 dans le bataillon d'Angers dit des Pères de famille, et c'est de Saumur qu'il renvoya le 23 ventôse an II ses lettres de prêtrise.

P. 263, col. 1, l. 9, *ajouter :* Il en a été donné une réimpression (Angers, veuve Pavie, 1806, in-12 de 204 p.).

P. 267, col. 1, l. 48, *au lieu de* le 19 juillet et non le 29, *lire* .... le 19 octobre, V. *Inscript. de la France*, par Guilhermy, t. I, p. 521, et non le 29 juillet.

P. 271, col. 2, l. 9, *ajouter :* — et chez Farré, Cholet, mars 1873, *Un conservateur à ses coréligionnaires politiques* (in-8° de 7 p., à 50 exempl).

P. 280, col. 2, *au lieu de* vers 1840, *lire* vers 1864-1865.

P. 284, col. 1, l. 30, *ajouter :* = ham., cne de *Pouancé.*

P. 295, col. 1, l. 40, *ajouter :* Un joli château vient d'y être élevé pour M. de Maillé, maire de Longué. — Col. 2,

Digitized by Google

l. 17, *au lieu de* à M. Garreau de la Barre, *lire* à M. Alexandre Garreau.

P. 302, col. 1, l. 51, *au lieu de* la Mayenne, *lire* la Marconne.

P. 324, col. 2, l. 59, *ajouter :* Il l'avait fait précéder d'un poème latin, dont Ménage cite sept vers en tête de sa *Vie de P. Ayrault*, p. XXIII.

P. 332, col. 1, l. 2-5, *à supprimer.*

P. 339, col. 1, l. 31. — Il signe *Guiet* ses *ex-libris* mais *Guyet* ses lettres. M. Tamisey de Larroque vient d'en trouver trois dans la Collect. Dupuy, Mss. 712.

P. 341, col. 1, l. 16. Cette tombe remarquable provient du prieuré de la Papillaie, près Angers. On la trouve décrite sur sa place par Péan de la Tuilerie, *Descript. d'Angers*, nouv. édit., p. 452.

P. 356, col. 1, l. 44, *ajouter :* = f., c^ne de *Ste-Gemmes-d'Andigné.*

P. 359, col. 1, l. 26, *ajouter :* HEULIN (*Alfred-Edouard*), né à Chantoceaux le 12 septembre 1817, étudie chez les architectes Liberge, de Nantes, et Blouet, de Paris, et vient en 1842 s'établir à Angers. Il fit en 1852-1853 un voyage d'étude en Italie, — et est mort le 28 avril 1865 à Molancé, c^ne de St-Brice (Mayenne), déjà connu par de remarquables travaux, tels que les églises de Freigné (1849-1855) et de Montjean (1860-1864) et la chapelle des Sœurs de la Miséricorde, à Angers (1858-1860).

P. 360, col. 1, l. 19. — Le titre est gravé par J. La Roche et porte dans un cartouche au bas, à droite les armes de l'auteur, *3 bœufs passants 2 et 1.* — J'ai pu vérifier qu'on a simplement modifié *sur le cuivre* la date 1605 en changeant le 5 en 9 pour faire 1609, et collé ce nouveau titre sur onglet aux exemplaires restants de la première édition, unique avant celle de 1618.

P. 360, col. 2, l. 49, *ajouter :* HODÉ (*Rene*), — et non *Hodet*, — fils du précédent, né à Marans le 24 mai 1811, après avoir passé trois ans à l'Ecole des Arts et Métiers d'Angers, entra comme élève architecte dans le cabinet de M. Villers et bientôt, installé en son propre nom, se créa une clientèle qu'attestent assez les nombreux travaux, la plupart remarquables, dont il a semé l'Anjou et les départements d'alentour. On peut citer notamment les châteaux construits ou restaurés du Pineau, d'Angrie, de la Rivière-d'Orvaux, de Chanzeaux, de la Potherie, entre tous le plus considérable, de la Fautrière, de la Guénaudière (Mayenne), de la Girardière en St-Lambert-du-Latay, de Marthou, de Coué, de Montreuil-sur-Loir, de Juigné-sur-Maine, de Châtelain (Mayenne), de la Bouverie, de la Baronnière, de la Tremblaie près Cholet, de Brézé, de Bourbon-Busset (Allier), de Vernée, des Rues, de la Roche-d'Ecuillé, de la Boissière en Avrillé, de la Motte-aux-Gentilshommes près Parthenay, de l'Echo près Chemillé, de la Maboulière au Bourg-d'Iré. — Il est mort à Angers le 18 octobre 1874.

P. 380, col. 1, l. 4, *au lieu de* 1629, *lire* 1619.

P. 384, col. 1, l. 27, *ajouter :* ILE-TROTTOUIN (l'), f., c^ne de *Souzay*, à la queue de l'île.

P. 389, col. 1, l. 52, *ajouter :* ... deux filles,] dont une épousa en 1799 le conventionnel Dandenac.

P. 399, col. 2, l. 62, *ajouter :* = cl., c^ne de *Marigné.*

P. 408, col. 2, l. 25, *ajouter :* JOGUELIÈRE (la), ham., c^ne du *Marillais.*

P. 409, col. 2, l. 10, *ajouter :* JONCHERON, vill., c^ne de *Mazé.*

P. 410, col. 2, dernière l., *ajouter : Lettre sur les eaux minérales de Jouannette*, par M. Duvergé (*Natur. consid.*, 1771, t. VII, p. 235 et *Dict. min. et hydr.*, t. II, p. 250).

P. 424, col. 2, l. 6-10, *ajouter :* Hugues *Odard*, 1296, 1297. — Jean *Bohalle*, 1442. — Louis *Guibert*, 1659. V. *ces noms.*

P. 430, col. 2, l. 12, *effacer :* 1839, — et l. 15, *ajouter :* Il y est mort le 23 juillet 1869.

P. 433, col. 2, l. 37, *au lieu de* 1552, *lire* 1512.

P. 436, col. 1, l. 13, *au lieu de* oratorien, abbé de Foix, *lire* abbé de Foix et du Louroux.

P. 466, col. 1, l. 37, *au lieu de* Vantilly, *lire* St-Pierre.

P. 487, col. 2, l. 61, *ajouter :* LAGER (*Denis*), docteur de Sorbonne, grand-archidiacre de St-Maurice d'Angers du 10 décembre 1694 au mois de mai 1[illegible], abbé de Bellosane le 18 août 1701, fut élu recteur, au [illegible]r, de la Faculté de théologie d'Angers, en 1699, — et obt[illegible] pendant son règne l'abolition des repas de corps qui se célébraient aux solennités des nations. Il avait été désigné cette année par l'évêque pour donner pendant le Carême, dans l'église St-Pierre, les conférences de controverse à l'intention des nouveaux convertis. Il était depuis 1693 membre de l'Académie d'Angers et y figure jusqu'à sa mort, survenue le 24 mai 1729. V. Pocq. de Liv., Mss. 1027. p. 383; *Revue d'Anjou*, 1875, p. 335; Arch. de M.-et-L. G 1167; *Gall. Christ.*, XI, 336.

P. 570, col. 2, l. 8, *au lieu de* Simonne, *lire* Clémence. — l. 53, *ajouter :* On a aussi un petit recueil *Excellentissimo heroi Urbano, marchioni de Breze, ... carmen panegyricum offerebat collegium Andinum PP. Congr. Orator.* (Andeg., R. Hernault, 1642, in-4° de 19 p.).

P. 571, col. 1, l. 56, *ajouter :* L'abbé d'Aubignac qui, après avoir été depuis 1631 son précepteur, resta l'intendant de ses biens et hérita de lui 4,000 l. de rente viagère, le célèbre dignement en tête de son *Macarise*, p. 180.

P. 572, col. 1, l. 6-7, *à supprimer.*

P. 577, col. 2, l. 2, *au lieu de* mai 1859, *lire* septembre 1848.

P. 590, col. 1, l. 26, *au lieu de* Sermon, *lire* Cervon.

P. 610, col. 1, f. 21, *ajouter :* ... et aussi le *Discours*, qu'il devait prononcer le 9 août 1827 à l'inauguration du monument de Cathelineau dans le *Récit de l'inauguration* (Angers, Mame, 1827).

P. 613, col. 2, l. 39-41, *à remplacer ainsi :* Jean-Jacq. Guilbault, fils de Claude G., avocat, et de Jacquine Tonnelier ou Letonnelier, et mari de Marie de Cantineau... — l. 44, *ajouter :* leur fille Jeanne épouse René-Romain Charlery, grand-père du maire actuel du Guédéniau.

P. 650, col. 2, l. 2. — Ce sont les dates de son acte de décès, — mais son acte de naissance le dit né à Airvault (Deux-Sèvres) le 31 décembre 1808.

P. 654, col. 2, l. 18-20, *rectifier ainsi :* fils de Jacq.-Guill. M. et de Marthe-Mathurine Outin, né à Angers, le 28 prairial an VII (16 juin 1799).

P. 677, col. 1, l. 16, *ajouter :* Outre le portrait indiqué, il en existe un autre de MILLERAN, « interprette du roi en la « cour du Parlement de Paris », signé *Ant. Masson, ad vivum pinxit et sculps. Parisiis, 1688.* — Au-dessous on lit :

Vous êtes obligé, lecteur
De rendre hommage à cet auteur.
Sa grammaire enseigne à bien dire
Et ses lettres à bien écrire.

Ce qui donne une date de quatre ans au moins antérieure à la première édition connue de ses livres.

P. 686, col. 1, l. 26, *ajouter :* — un autre, au crayon, au cabinet des Estampes de la Bibl. nationale.

P. 743, col. 2, l. 12. — Le portrait de R. MOREAU a été gravé, sans date ni nom d'auteur, avec ces deux vers latins

Exprimet ars, Morelle, tuam sub imagine frontem;
Exhibet ingenium bibliotheca tuum.
Guy Patin, doct.-méd. Paris.

Par une erreur, due à cette dédicace, ou bien plutôt par une spéculation de vente, la planche de cuivre a été plus tard en partie replanée, et le portrait tiré sous le nom de Guy Patin : *M^tre Guido Patin, doctor medicus... M. Lasne delin. et sculpsit.* Le cabinet des Estampes possède un exemplaire des deux tirages.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

Angers, Imprimerie P. Lachèse, Belleuvre et Dolbeau, Chaussée Saint-Pierre, 13.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN

DATE DUE

APR 30 1985

AUG 17 1986

SEP 15 1986

AUG 17 1986

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 00519 6947

DO NOT REMOVE
OR
MUTILATE CARD

Digitized by Google

Digitized by Google